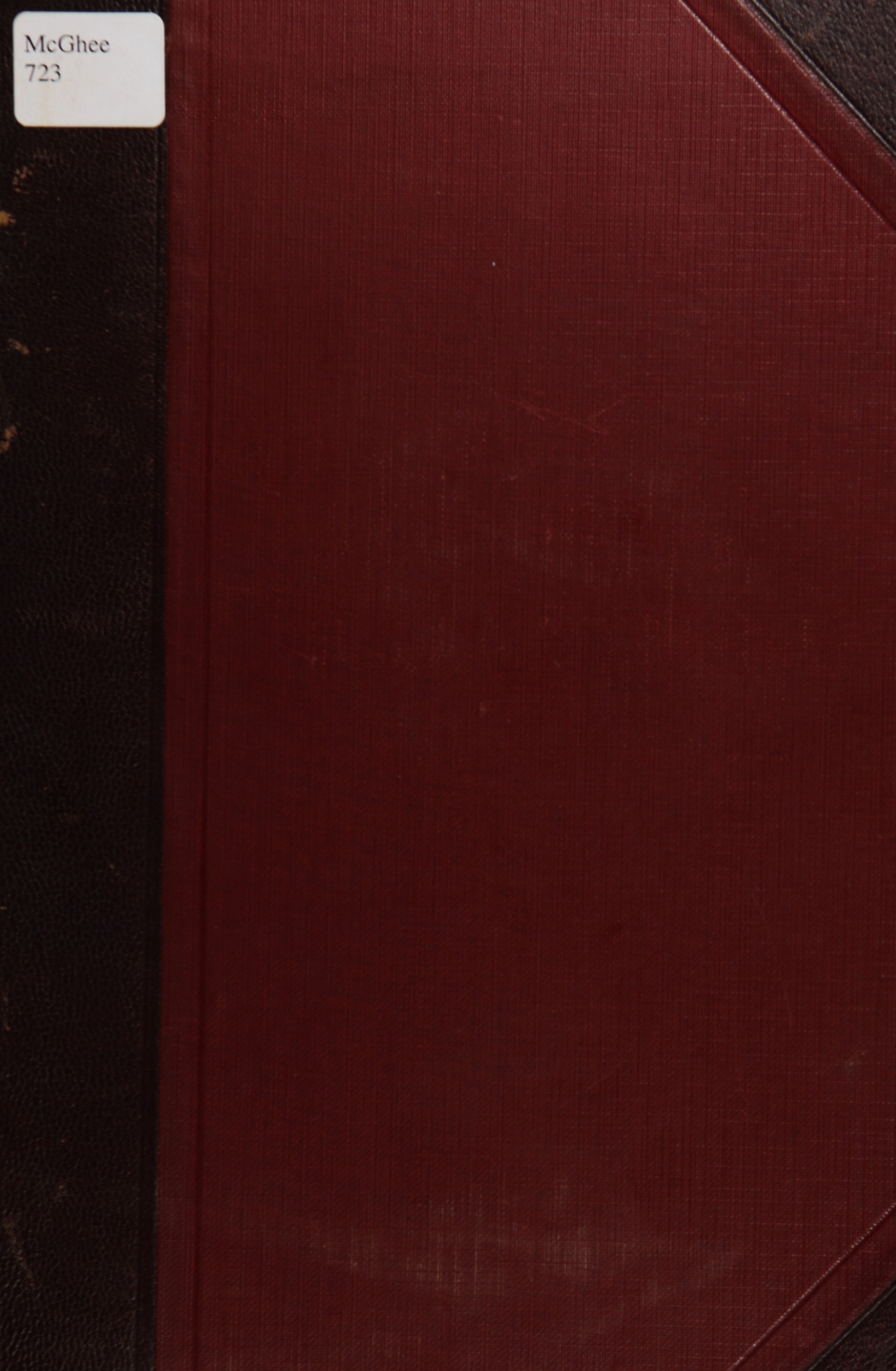


ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLNEY

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, RUE JACOB, 56.



… après le buste de David, par Langlois.

Lemaitre dir.

ŒUVRES

COMPLÈTES

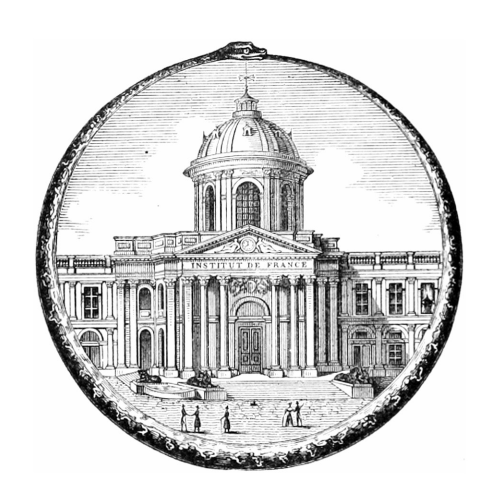
DE VOLNEY

COMTE ET PAIR DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE SÉANT A CALCUTTA

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE L'AUTEUR



PARIS

CHEZ FIRMIN-DIDOT ET CIE, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LXXVI

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS DE C. F. VOLNEY.

Le sage ramène tout au tribunal de la raison
jusqu'à la raison elle-même
KANT.

On a cherché à établir comme un axiome, que la vie d'un homme de lettres était tout entière dans ses écrits.

Il me semble au contraire que la biographie des écrivains doit être l'histoire raisonnée de leurs diverses sensations et de la contradiction de leur conduite avec leurs principes avoués. Si l'on excepte les Éloges des savants par Fontenelle, d'Alembert et Cuvier, presque toutes les notices de ce genre sont moins une analyse du génie et du caractère des hommes célèbres, qu'une liste exacte de leurs ouvrages : cependant, par l'influence même que ces productions ont eue sur leur siècle, les détails sur la vie privée de leurs auteurs rentrent dans le domaine de l'histoire; et l'histoire doit être moins la connaissance des faits, qu'une étude approfondie du cœur de l'homme. Les actions des héros qu'on se plaît à mettre sous nos yeux, ne sont-elles pas moins propres à atteindre ce but, que l'exemple des vices ou des vertus dans les hommes qui ont prétendu enseigner la sagesse? Dans les premiers, une action d'éclat n'est souvent que l'élan d'un esprit exalté, que l'exécution rapide d'un dessein extraordinaire et spontané; dans les seconds, tout est le fruit d'une méditation soutenue : la vertu marque le but, la persévérance y conduit.

Pourquoi donc s'être plutôt attaché à nous conserver le souvenir de toutes les sanglantes catastrophes, qu'à nous présenter une analyse sévère des mœurs et des sentiments des hommes remarquables? C'est que l'homme aime les images fortes et animées; c'est qu'on peut l'émouvoir plus par la profonde terreur des tableaux sanglants de l'histoire, que par les douces images des vertus privées.

L'étude de la vie des savants est digne de toute notre attention. Il est à la fois curieux et instructif d'examiner comment ont supporté les malheurs de la vie, ceux qui ont enseigné les préceptes d'une philosophie impassible. Leur histoire est un tissu de contradictions singulières. Le citoyen de Genève, qui consacre ses veilles au bonheur des enfants, abandonne froidement les siens; ennemi déclaré des préjugés, il n'ose les braver; ce cœur sensible est sourd au cri de la nature, et cet esprit fort est sans cesse tourmenté par les fantômes bizarres de son imagination fiévreuse. Le plus grand génie de son siècle, Voltaire, qui porte des coups si audacieux au despotisme, sollicite et reçoit la clef de chambellan des mains de Frédéric. Newton, qui voue sa vie à la recherche de la vérité, commente l'Apocalypse. Le chancelier Bacon, le premier philosophe de l'Angleterre, fait un traité sur la justice, et la vend au plus offrant. On pourrait multiplier les citations; ce ne seraient que de nouvelles preuves de l'imperfection de la nature de l'homme.

Cependant il est des savants qui, joignant l'exemple au précepte, n'ont jamais dévié des principes qu'ils ont enseignés. L'auteur des *Ruines* est de ce nombre; il nous est doux d'avoir à tracer la vie du philosophe éclairé, du législateur sage, et surtout de l'homme austère dont toute l'ambition fut d'être utile, et qui ne voulut composer son bonheur que de l'idée d'avoir hâté celui des hommes [1].

« Les registres publics [1] constatent que M. de Volney est « né le 3 février 1757 à Craon, petite ville du département de « la Mayenne. Il reçut les prénoms de *Constantin-François*. « Son père déclara dès ce moment qu'il ne lui laisserait point « porter son nom de famille [2], d'abord parce que ce nom « ridicule lui avait attiré mille désagréments dans sa jeunesse, « et qu'ensuite il était commun à dix mâles collatéraux dont « il ne voulait point qu'on le rendît solidaire sous ce rap- « port. Il l'appela *Boisgirais*, et c'est sous ce nom que le jeune « Constantin-François a été connu dans les colléges.

« Son père, *Jacques-René Chassebœuf*, devenu veuf deux « années après la naissance de son fils, le laissa aux mains « d'une servante de campagne et d'une vieille parente, pour « se livrer avec plus de liberté à la profession d'avocat au tri- « bunal de Craon, d'où sa réputation s'étendit dans toute la « province.

« Pendant ses absences très-fréquentes, l'enfant reçut les « impressions de ses deux gouvernantes, dont l'une le gâtait, « l'autre le grondait sans cesse; et toutes deux farcissaient « son esprit de préjugés de toute espèce, et surtout de la ter- « reur des revenants : l'enfant en resta frappé au point qu'à « l'âge de onze ans il n'osait rester seul la nuit. Sa santé se « montra dès lors ce qu'elle fut toujours, faible et délicate.

« Il n'avait encore que sept ans lorsque son père le mit à « un petit collége tenu à Ancenis par un prêtre bas breton, « qui passait pour faire de bons latinistes. Jeté là, faible, sans « appui, privé tout à coup de beaucoup de soins, l'enfant « devint chagrin et sauvage. On le châtia; il devint plus farou- « che, ne travailla point, et resta le dernier de sa classe. Six « ou huit mois se passèrent ainsi; enfin un de ses maîtres en « eut pitié, le caressa, le consola; ce fut une métamorphose « en quinze jours : Boisgirais s'appliqua si bien, qu'il se rap- « procha bientôt des premières places, qu'il ne quitta plus... »

Le régime de ce collége était fort mauvais, et la santé des enfants y était à peine soignée; le directeur était un homme brutal, qui ne parlait qu'en grondant et ne grondait qu'en frappant. Constantin souffrait d'autant plus, qu'il pouvait à peine se plaindre. Jamais son père ne venait le voir, jamais il n'avait paru avoir pour son fils cette sollicitude paternelle qui veille sur son enfant, lors même qu'elle est forcée de le confier à des soins étrangers. Doué d'une âme sensible et aimante, Constantin ne pouvait s'empêcher de remarquer que ses camarades n'avaient pas à déplorer la même indifférence de la part de leurs parents. Les réflexions continuelles qu'il faisait à ce sujet, et les mauvais traitements qu'il éprouvait, le plongeaient dans une mélancolie qui devint habituelle, et qui contribua peut-être à diriger son esprit vers la méditation. Cependant son oncle maternel venait quelquefois le voir. Aussi affligé de l'abandon dans lequel on laissait cet enfant

[1] Quelques jours avant de mourir, M. de Volney avait commencé l'histoire de sa vie; tout ce qui est marqué par des guillemets, est copié sur des notes écrites au crayon, et qui furent trouvées parmi ses papiers.

[1] La chambre des pairs, l'Académie

[2] Chassebœuf.

que surpris de sa résignation et de sa douceur, il détermina M. Chassebœuf à retirer son fils de ce collége pour le mettre à celui d'Angers.

Constantin avait alors douze ans : il sentait sa supériorité sur tous ceux de son âge; et loin de s'en prévaloir et de se ralentir, il ne s'adonna au travail qu'avec plus d'ardeur. Il parcourut toutes ses classes d'une manière assez brillante pour qu'on en gardât longtemps le souvenir dans ce collége.

Au bout de cinq années, le jeune Constantin ayant fini ses études, brûlait du désir de se lancer dans le monde. Son père le fit revenir d'Angers; et ses occupations ne lui permettant pas sans doute de s'occuper de son fils, il se hâta de le faire émanciper, de lui rendre compte du bien de sa mère, et de l'abandonner à lui-même.

A peine âgé de dix-sept ans, Constantin se trouva donc maître absolu de ses actions et de onze cents livres de rente. Cette fortune n'était pas suffisante, il fallait prendre une profession; mais naturellement réfléchi, et voulant tout voir par lui-même avant de se fixer, Constantin se rendit à Paris.

Ce fut un théâtre séduisant et nouveau pour le jeune homme, que cette ville immense où il se trouvait pour la première fois; mais au lieu de se laisser entraîner par le tourbillon, Constantin s'adonnait à l'étude : il passait presque tout son temps dans les bibliothèques publiques; il lisait avec avidité tous les auteurs anciens, il se livrait surtout à une étude approfondie de l'histoire et de la philosophie.

Cependant son père le pressait de prendre une profession, et paraissait désirer qu'il se fît avocat; mais Constantin avait un éloignement marqué pour le barreau, comme s'il avait pressenti que cette profession, quoique très-honorable, était au-dessous de son génie créateur. Il lui répugnait de se charger la mémoire de choses inutiles et qui ne lui paraissaient que des redites continuelles; l'étude des lois n'était en effet à cette époque qu'un immense dédale, qu'un mélange bizarre de lois féodales, de coutumes, et d'arrêts rendus par les parlements. La médecine, plus positive, et qui tend par une suite d'expériences au bonheur de l'homme, convint davantage à son esprit observateur. Il se plaisait à interroger la nature, à tâcher de pénétrer la profondeur de ses secrets, et de découvrir quelques rapports entre le moral et le physique de l'homme. Mais ce n'était pas vers ce seul but que se dirigeaient ses études : il continuait toujours ses recherches savantes, ses lectures instructives; et passant ainsi dans le travail un temps que tous les jeunes gens de son âge perdaient dans les plaisirs, il acquit un fonds immense de connaissances en tout genre.

Il suivit ses cours pendant trois années; ce fut dans cet intervalle qu'il composa un mémoire sur la chronologie d'Hérodote, qu'il adressa à l'Académie. Le professeur Larcher, avec lequel Constantin se trouvait en opposition, censura ce petit ouvrage avec amertume; notre jeune savant soutint son opinion avec chaleur, et prouva dans la suite qu'il avait raison quant au fond de la question. Quelques fautes légères s'étaient, il est vrai, glissées dans son ouvrage; mais plus tard, instruit par de longues études, il eut le rare mérite de se redresser lui-même dans ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne* : quoi qu'il en soit, ce mémoire fit quelque sensation, et mit son auteur en rapport avec ce qu'il y avait alors de plus célèbre à Paris.

Le baron d'Holbach surtout le devina, le prit en amitié, et lui fit faire la connaissance de Franklin. Celui-ci le présenta à madame Helvétius, qui l'invitait souvent à sa maison de Passy, où se réunissaient alors nombre de gens de lettres et de savants distingués. Nul doute que la société de tous ces hommes célèbres, que Constantin fréquentait souvent, n'ait beaucoup contribué à développer les brillantes dispositions dont il était doué. Il se dégoûta de plus en plus de toute espèce de profession : il aspirait, presque à son insu, à quelque chose de plus élevé.

Jeune encore, il avait déjà vieilli dans la méditation, et son génie n'attendait que d'être livré à lui-même pour se développer et prendre un essor rapide. L'occasion ne tarda pas à se présenter; une modique succession lui échut[1] : il résolut d'en employer l'argent à entreprendre un long voyage. Comme tous les grands hommes, il dédaigna les routes frayées, et choisit la plus inconnue et la plus périlleuse : il projeta de parcourir l'Égypte et la Syrie.

De tous les pays c'étaient les moins connus; après d'immenses recherches et de graves réflexions, Constantin résolut d'entreprendre de parvenir ou tant d'autres avaient échoué. Pour se préparer à ce périlleux voyage, il quitta Paris, et se rendit chez son oncle.

Il ne se dissimulait ni les dangers ni les fatigues qui l'attendaient, mais aussi entrevoyait-il la gloire qu'il devait y acquérir. Il mesura d'abord l'étendue de la carrière, pour calculer, puis acquérir les forces qu'il lui fallait pour la parcourir.

Il s'exerçait à la course, entreprenait de faire à pied des voyages de plusieurs jours; il s'habituait à rester des journées entières sans prendre de nourriture, à franchir de larges fossés, à escalader des murailles élevées, à régulariser son pas afin de pouvoir mesurer exactement un espace par le temps qu'il mettait à le parcourir. Tantôt il dormait en plein air, tantôt il s'élançait sur un cheval et le montait sans bride ni selle, à la manière des Arabes; se livrant ainsi à mille exercices pénibles et périlleux, mais propres à endurcir son corps à la fatigue. On ne savait à quoi attribuer son air farouche et sauvage; on taxait d'extravagance cette conduite extraordinaire, attribuant ainsi à la folie ce qui n'était que la fermentation du génie.

Après une année de ces épreuves diverses, il résolut de mettre son grand dessein à exécution. De peur de n'être pas approuvé, il crut devoir le cacher à son père, mais il se hâta d'en faire part à son oncle. A peine lui eut-il communiqué qu'il ne s'agissait rien moins que de visiter des pays presque inconnus aux habitants de l'Europe, et dont les langages sont si différents des nôtres, qu'effrayé de la hardiesse de ce projet, qu'il croyait impraticable, son digne ami ne negligea aucun moyen de l'en dissuader, mais en vain : Constantin fut inébranlable. « Ce qui distingue particulièrement un homme de « génie, a dit un écrivain[1], c'est cette impulsion secrète qui « l'entraîne comme malgré lui vers les objets d'étude et d'appli- « cation les plus propres à exercer l'activité de son âme et l'é- « nergie de ses facultés intellectuelles. C'est une espèce d'ins- « tinct qu'aucune force ne peut dompter, et qui s'exalte au con- « traire par les obstacles qui s'opposent à son développement. »

Aussi Constantin, loin de se rebuter, n'en était-il que plus impatient d'entreprendre son voyage : il voyait déjà en idée des pays nouveaux; déjà son imagination ardente franchissait l'espace, devançait le temps, et planait sur ces déserts où il devait jeter les premiers fondements de sa gloire.

Cependant il désirait depuis longtemps de changer de nom; celui que son père lui avait donné lui déplaisait, il résolut d'en prendre un autre. Il faut croire qu'il avait pour cela de fortes raisons; car son oncle l'approuva, s'occupa quelque temps de lui en chercher un convenable, et lui proposa enfin celui de *Volney*. Constantin le prit, et ce fut pour l'immortaliser.

Le jour fixé pour le départ étant arrivé, le jeune voyageur prit congé de ses amis, et s'arracha des bras de son oncle et de sa famille.

Un havre-sac contenant un peu de linge, et qu'il portait à la manière des soldats, une ceinture de cuir contenant six mille francs en or, un fusil sur l'épaule; tel était l'équipage de Volney. A peine fut-il à quelque distance d'Angers et au moment de le perdre de vue, qu'il s'arrêta malgré lui : ses regards se fixèrent sur la ville, ses yeux ne pouvaient s'en détacher; il abandonnait ce qu'il avait de plus cher, et peut-être pour toujours. Ses larmes coulaient en abondance, il sentit chanceler son courage; mais bientôt rappelant toute son énergie, il se hâta de s'éloigner.

Il arriva bientôt à Marseille, où il s'embarqua sur un navire qui se trouvait prêt à mettre à la voile pour l'Orient.

A peine débarqué en Égypte, Volney se rendit au Caire, où il passa quelques mois à observer les mœurs et les coutumes d'un peuple si nouveau pour lui, mais sans perdre de vue toute l'étendue de la carrière qu'il voulait parcourir.

En méditant cette grande entreprise, l'intrépide voyageur avait non-seulement pour but de s'instruire, mais encore de

[1] A peu près 6,000 fr.

[1] Suard, *Vie du Tasse.*

faire cesser l'ignorance de l'Europe sur des contrées qui en sont si voisines, et cependant aussi inconnues que si elles en étaient séparées par de vastes mers ou d'immenses espaces. Il importait donc qu'il pût tout voir et tout entendre; il fallait pénétrer dans l'intérieur des divers États, et il lui était impossible de le faire avec sûreté sans parler la langue arabe, aussi commune à tous les peuples de l'Orient qu'elle est inconnue parmi nous. Pour surmonter ce nouvel obstacle, le jeune voyageur eut le courage d'aller s'enfermer huit mois chez les Druzes, dans un couvent arabe situé au milieu des montagnes du Liban.

Là, il se livra à l'étude avec son ardeur ordinaire. Il eut d'autant plus de difficultés à vaincre, qu'il était privé du secours des grammaires et des dictionnaires; il lui fallait, pour ainsi dire, être son propre maître et se créer une méthode; il sentit la nécessité et conçut le projet de faciliter un jour aux Européens l'étude des langues orientales.

Il employait ses moments de loisir à converser avec les moines, à s'informer des mœurs des Arabes, des variations du climat et des diverses formes de gouvernement sous lesquelles gémissent les malheureux habitants de ces contrées dévastées. Là, comme en Europe, il ne vit que despotisme, que dilapidation des deniers du peuple; là, comme en Europe, il vit un petit nombre d'êtres privilégiés s'arroger insolemment le fruit des sueurs du plus grand nombre, et comptant sur les armes de leurs soldats, n'opposer aux clameurs du peuple que la violence et l'abus de leur force. Ces tristes observations augmentaient sa mélancolie habituelle : trop profond pour ne pas soulever le voile de l'avenir, il ne prévoyait que trop les malheurs qui devaient accabler une patrie qui lui était si chère, et dont il ne s'était éloigné que pour bien mériter d'elle.

Ce ne fut qu'après qu'il put converser en arabe avec facilité, qu'il prit réellement son essor : il fit ses adieux aux moines qui l'avaient accueilli, et après s'être muni de lettres de recommandation pour différents chefs de tribus, il commença son voyage.

Il prit un guide qui le conduisit dans le désert auprès d'un chef auquel il était particulièrement adressé. Aussitôt qu'il fut arrivé près de lui, Volney présenta une paire de pistolets à son fils, qui accepta ce présent avec reconnaissance. Dès que le chef eut lu la lettre que Volney lui avait remise, il lui serra les mains en lui disant : « Sois le bien venu; tu peux rester « avec nous le temps qu'il te plaira. Renvoie ton guide, nous « t'en servirons. Regarde cette tente comme la tienne, mon « fils comme ton frère, et tout ce qui est ici comme étant à ton « usage. » Volney n'hésita pas à se fier à l'homme qui s'exprimait avec tant de franchise : il eut tout lieu de voir combien les Arabes étaient fidèles à observer religieusement les lois de l'hospitalité, et combien ces hommes que nous nommons des barbares nous sont supérieurs à cet égard. Il resta six semaines au milieu de cette famille errante, partageant leurs exercices et se conformant en tout à leur manière de vivre.

Un jour le chef lui demanda si sa nation était loin du désert; et lorsque Volney eut tâché de lui donner une idée de la distance : « Mais pourquoi es-tu venu ici? lui dit-il. — Pour voir « la terre et admirer les œuvres de Dieu. — Ton pays est-il « beau? — Très-beau. — Mais y a-t-il de l'eau dans ton pays? — « Abondamment; tu en rencontrerais plusieurs fois dans une « journée. — Il y a tant d'eau, et TU LE QUITTES! »

Lorsque ensuite Volney leur parlait de la France, ils l'interrompaient souvent pour témoigner leur surprise de ce qu'il avait quitté un pays où il trouvait tout en abondance, pour venir visiter une contrée aride et brûlante. Notre voyageur eût désiré passer quelques mois parmi ces bons Arabes; mais il lui était impossible de se contenter comme eux de trois ou quatre dattes et d'une poignée de riz par jour : il avait tellement à souffrir de la faim et de la soif, qu'il se sentait souvent défaillir. Il prit congé de ses hôtes, et reçut à son départ des marques de leur amitié. Le père et le fils le reconduisirent à une grande distance, et ne le quittèrent qu'après l'avoir prié plusieurs fois de venir les revoir.

Allant de ville en ville, de tribu en tribu, demandant franchement une hospitalité qu'on ne lui refusait jamais, Volney parcourut toute l'Égypte et la Syrie. Il salua ces pyramides colossales, ces majestueuses ruines de Palmyre disséminées comme autant de rochers dans ces mers de sables, et comme les seules traces des nations puissantes qui peuplaient jadis ces plaines immenses, aujourd'hui si arides.

Observateur impartial et sage, il ne portait jamais de jugements d'après les opinions d'autrui : il voulait voir par lui-même; et il voyait toujours juste, parce que, sans passions et sans préjugés, il ne désirait et ne cherchait que la vérité.

Il employa trois années à faire ce grand voyage, ce qui paraît un prodige lorsqu'on vient à songer à la modique somme qu'il avait pour l'entreprendre. Il ne l'y dépensa pas tout entière, car à son retour il possédait encore vingt-cinq louis. Quelle sagesse ne lui a-t-il pas fallu pour vivre et voyager trois années entières dans un pays ravagé, où tout se paye au poids de l'or! Mais c'est que Volney fréquentait peu la société des villes; il était presque continuellement en voyage, et il voyageait avec la simplicité d'un philosophe et l'austérité d'un Arabe. Toujours à la recherche de la vérité, il avait renoncé à la trouver parmi les hommes; il suivait avec avidité les races des temps anciens pour découvrir le sort des générations présentes. Occupé de hautes pensées, il aimait à errer au milieu des ruines, il semblait se complaire au milieu des tombeaux. Là il s'abandonnait à des rêveries profondes. Assis sur les monuments presque en poussière des grandeurs passées, il méditait sur la fragilité des grandeurs présentes; il s'accoutumait à suivre les progrès de la destruction générale, à mesurer d'un œil tranquille cet horrible abîme où vont s'engouffrer les empires et les générations, où vont s'évanouir les chimères des hommes. C'est là qu'il apprit à mépriser ce qu'il appelait les *niaiseries humaines*, qu'il puisa ces vérités sublimes qui brillent dans ses nombreux écrits et cette rigidité de principes qui dirigea toujours ses actions.

Après un voyage de trois années, il revint en Europe, et signala son retour par la publication de son *Voyage en Égypte et en Syrie*. Jamais livre n'obtint un succès plus rapide, plus brillant et moins contesté. Il valut à son jeune auteur l'estime des gens instruits, l'admiration de ses concitoyens et une célébrité européenne : il en reçut des marques flatteuses.

Le baron de Grimm ayant présenté un exemplaire du *Voyage en Égypte* à Catherine II, eut l'obligeante attention de le faire au nom de Volney. L'impératrice fit offrir à l'auteur une très-belle médaille d'or; mais lorsque, quelques années après, Catherine eut pris parti contre la France, Volney se hâta d'écrire à Grimm la lettre suivante, en lui renvoyant la médaille :

Paris, 4 décembre 1791.

« MONSIEUR,

« La protection déclarée que S. M. l'impératrice des Russies accorde à des Français révoltés, les secours pécuniaires dont elle favorise les ennemis de ma patrie, ne me permettent plus de garder en mes mains le monument de générosité qu'elle y a déposé. Vous sentez que je parle de la médaille d'or qu'au mois de janvier 1788 vous m'adressâtes de la part de sa majesté. Tant que j'ai pu voir dans ce don un témoignage d'estime et d'approbation des principes politiques que j'ai manifestés, je lui ai porté le respect qu'on doit à un noble emploi de la puissance; mais aujourd'hui que je partage cet or avec des hommes pervers et dénaturés, de quel œil pourrai-je l'envisager? Comment souffrirai-je que mon nom se trouve inscrit sur le même registre que ceux des déprédateurs de la France? Sans doute l'impératrice est trompée, sans doute la souveraine qui nous a donné l'exemple de consulter les philosophes pour dresser un code de lois, qui a reconnu pour base de ces lois l'*égalité* et la *liberté*, qui a affranchi ses propres serfs, et qui ne pouvant briser les liens de ceux de ses boyards, les a du moins relâchés; sans doute Catherine II n'a point entendu épouser la querelle des champions iniques et absurdes de la barbarie superstitieuse et tyrannique des siècles passés; sans doute, enfin, sa religion séduite n'a besoin que d'un rayon pour s'éclairer; mais en attendant, un grand scandale de contradiction existe, et les esprits droits et justes ne peuvent consentir à le partager : veuillez donc, monsieur, rendre à l'impératrice un bienfait dont je ne puis plus m'honorer; veuillez lui dire que si je l'obtins de son estime, je le lui rends pour la conserver; que les nouvelles lois de mon pays, qu'elle persécute, ne me permettent d'être ni ingrat ni lâche,

et qu'après tant de vœux pour une gloire utile à l'humanité, il m'est douloureux de n'avoir que des illusions à regretter.

« C. F. VOLNEY. »

Le succes brillant qu'obtint le *Voyage en Égypte et en Syrie* ne fut pas de ces succès éphémères qui ne sont dus qu'aux circonstances ou à la faveur du moment. Parmi les nombreux témoignages qui vinrent attester l'exactitude des récits et la justesse des observations, le plus remarquable sans doute est celui que rendit le général Berthier dans la *Relation de la camgne d'Égypte* : « Les aperçus politiques sur les ressources de « l'Égypte, dit-il, la description de ses monuments, l'histoire « des mœurs et des usages des diverses nations qui l'habitent, « ont été traités par le citoyen Volney avec une vérité et une « profondeur qui n'ont rien laissé à ajouter aux observateurs « qui sont venus après lui. Son ouvrage était le guide des Fran- « çais en Égypte; c'est le seul qui ne les ait jamais trompés. »

Quelques mois après la publication de son Voyage, Volney fut nommé pour remplir les fonctions difficiles et importantes de directeur général de l'agriculture et du commerce en Corse; il se disposait à se rendre dans cette île, lorsqu'un événement inattendu vint y mettre obstacle.

La France, fatiguée d'un joug imposé par de mauvaises institutions, venait de le briser. Le cri de liberté avait fait tressaillir tous les cœurs français, et fait trembler tous les trônes. De toutes parts les lumières se réunissaient en un seul faisceau pour dissiper les ténèbres de l'ignorance. Le peuple venait de nommer ses mandataires, et Volney fut appelé à siéger parmi les législateurs de la patrie.

Sur une observation que fit Goupil de Préfeln, il s'empressa de donner sa démission de la place qu'il tenait du gouvernement, ne regardant pas, disait-il, un emploi salarié comme compatible avec l'indépendante dignité de mandataire du peuple.

Il prit part à toutes les délibérations importantes, et fidèle à son mandat, il se montra toujours un des plus fermes soutiens des libertés publiques.

Malouet ayant proposé[1] de se réunir en comité secret, afin de ne point discuter devant des étrangers : « Des étrangers! « s'écria Volney, en est-il parmi nous? L'honneur que vous « avez reçu d'eux lorsqu'ils vous ont nommés députés, vous « fait-il oublier qu'ils sont vos frères et vos concitoyens? « N'ont-ils pas le plus grand intérêt à avoir les yeux fixés sur « vous? Oubliez-vous que vous n'êtes que leurs représentants, « leurs fondés de pouvoirs? et prétendez-vous vous soustraire « à leurs regards lorsque vous leur devez compte de toutes vos « démarches et de toutes vos pensées?..... Ah! plutôt, que la « présence de nos concitoyens nous inspire, nous anime! « elle n'ajoutera rien au courage de l'homme qui aime sa pa- « trie et qui veut la servir, mais elle fera rougir le perfide et « le lâche que le séjour de la cour ou la pusillanimité aurait « déjà pu corrompre. »

Il fut un des premiers à provoquer l'organisation des gardes nationales, celles des communes et des départements, et fut nommé secrétaire dès la première année.

Il prit part aux nombreux débats qui s'élevèrent lorsqu'on agita la proposition d'accorder au roi l'exercice du droit de paix et de guerre[2].

« Les nations, dit-il, ne sont pas créées pour la gloire des « rois, et vous n'avez vu dans les trophées que de sanglants « fardeaux pour les peuples.....

« Jusqu'à ce jour l'Europe a présenté un spectacle affligeant « de grandeur apparente et de misère réelle : on n'y comptait « que des maisons de princes et des intérêts de familles; les « nations n'y avaient qu'une existence accessoire et précaire. « On possédait un empire comme des troupeaux; pour les me- « nus plaisirs d'une fête, on ruinait une contrée; pour les pac- « tes de quelques individus, on privait un pays de ses avan- « tages naturels. La paix du monde dépendait d'une pleurésie, « d'une chute de cheval; l'Inde et l'Amérique étaient plongées « dans les calamités de la guerre pour la mort d'un enfant, et « les rois se disputant son héritage, vidaient leur querelle « par le duel des nations. »

[1] Moniteur du 28 mai 1789.

[2] Moniteur du 20 mai 1790.

Il finit par proposer un décret remarquable qui se terminait par ces mots :

« La nation française s'interdit dès ce moment d'entrepren- « dre aucune guerre tendante à accroître son territoire. »

Cette proposition fait honneur au patriotisme éclairé de Volney, et l'assemblée se hâta d'en consacrer le principe dans la loi qui intervint. Ce fut cette même année que, sur la proposition de Mirabeau, on s'occupa de la vente des domaines nationaux; Volney publia dans le Moniteur quelques réflexions où il pose ces principes :

« La puissance d'un État est en raison de sa population; la « population est en raison de l'abondance; l'abondance est en « raison de l'activité de la culture, et celle-ci en raison de l'in- « térêt personnel et direct, c'est-à-dire, de l'esprit de propriété : « d'où il suit que plus le cultivateur se rapproche de l'état « passif de mercenaire, moins il a d'industrie et d'activité; « au contraire, plus il est près de la condition de proprietaire « libre et plénier, plus il développe les forces et les produits « de la terre et la richesse générale de l'État. »

En suivant ce raisonnement si juste et si péremptoire, on arrive naturellement à cette conséquence, qu'un État est d'au tant plus puissant qu'il compte un plus grand nombre de propriétaires, c'est-à-dire, une plus grande division de propriétés.

Jamais aucune assemblée législative n'avait offert une plus belle réunion d'orateurs célèbres. Dans les discussions importantes, ils se pressaient en foule à la tribune; tous brûlaient du désir de soutenir la cause de la liberté, mais de cette liberté sage et limitée, premier droit des peuples.

Tout le monde connaît ce mouvement oratoire de Mirabeau dans une discussion relative au clergé : *Je vois d'ici la fenêtre d'où la main sacrilége d'un de nos rois*, etc....... mais peu de personnes savent à qui ce mouvement oratoire fut emprunté. Vingt députés assiégeaient les degrés de la tribune nationale. « Vous aussi! dit Mirabeau à Volney, qui tenait un « discours à la main. — Je ne vous retarderai pas longtemps. « — Montrez-moi ce que vous avez à dire.... Cela est beau, su- « blime..... mais ce n'est pas avec une voix faible, une physio- « nomie calme, qu'on tire parti de ces choses-là; donnez-les- « moi. » Mirabeau fondit dans son discours le passage relatif à Charles IX, et en tira un des plus grands effets qu'ait jamais produits l'éloquence.

C'était peu pour le représentant du peuple de se dévouer tout entier aux intérêts de son pays, il sacrifiait encore ses veilles à l'instruction de ses concitoyens.

Amant passionné de la liberté, ennemi déclaré de tout pouvoir absolu, Volney reconnut qu'il n'y avait que la raison qui pût terrasser le despotisme militaire et religieux. Dans le cours de ses longs voyages, il avait toujours vu la tyrannie croître en raison directe de l'ignorance. Il avait parcouru ces brûlantes contrées, asile des premiers chrétiens, et maintenant patrie des enfants de Mahomet. Il avait suivi avec terreur les traces profondes des maux enfantés par un fanatisme aveugle; il avait vu les peuples d'autant plus ignorants qu'ils étaient plus religieux, d'autant plus esclaves et victimes de préjugés absurdes qu'ils étaient plus attachés à la foi mensongère de leurs aïeux. Il avait vu les hommes plus ou moins plongés dans d'épaisses ténèbres; il conçut le hardi projet de les éclairer du flambeau de la saine philosophie. C'était s'imposer la tâche de saper jusque dans sa base le monstrueux édifice des préjugés et des superstitions; il fallait pulvériser les traditions absurdes, les prophéties mensongères, réfuter toutes les saintes fables, et parler enfin aux hommes le langage de la raison. Il médita longtemps ce sujet important, et publia[1] le fruit de ses réflexions sous le titre de *Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*.

Dans ce bel ouvrage[2], « il nous ramène à l'état primitif de « l'homme, à sa condition nécessaire dans l'ordre général de « l'univers; il recherche l'origine des sociétés civiles et les « causes de leurs formations, remonte jusqu'aux principes « de l'élévation des peuples et de leur abaissement, développe « les obstacles qui peuvent s'opposer à l'amélioration de

[1] En 1791.

[2] Pastoret, Discours de réception à l'Académie.

« l'homme. » En philosophe habile, en profond connaisseur du cœur humain, il ne se borne pas à émettre des préceptes arides : il sait captiver l'attention et s'attacher à rendre attrayante l'austère vérité; il anime ses tableaux. Tout à coup il dévoile à nos regards une immense carrière, il représente à nos yeux étonnés une assemblée générale de tous les peuples. Toutes les passions, toutes les sectes religieuses sont en présence; c'est un combat terrible de la vérité contre l'erreur. Il dépouille d'une main hardie le fanatisme de son masque hypocrite; il brise les fers honteux forgés par des hommes sacriléges; il les montre toujours guidés par un vil intérêt, établissant leurs jouissances égoïstes sur le malheur des humains, et s'appliquant exclusivement à les maintenir dans une ignorance profonde. Il leur fait apparaître la liberté comme une déesse vengeresse; et comme la tête de Méduse, son nom seul frappe d'effroi tous les oppresseurs, et réveille l'espoir dans le cœur des opprimés. Le premier élan des peuples éclairés est pour la vengeance; mais le sage législateur calme leur fureur, réprime leur impétuosité, en leur apprenant que la *liberté* n'existe que par la *justice*, ne s'obtient que par la *soumission aux lois*, et ne se conserve que par l'*observation de ses devoirs*.

Dès 1790, il avait pressenti les conséquences terribles qu'auraient sur nos colonies les principes et surtout la conduite de quelques soi-disant amis des noirs. Il conçut que ce pourrait être une entreprise d'un grand avantage public et privé, d'établir dans la Méditerranée la culture des productions du tropique; et parce que plusieurs plages de la Corse sont assez chaudes pour nourrir en pleine terre des orangers de vingt pieds de hauteur, des bananiers, des dattiers, et que des échantillons de coton avaient déjà réussi, il conçut le projet d'y cultiver et de susciter par son exemple ce genre d'industrie.

Volney se rendit en Corse en 1792, et y acheta le domaine de la Confina, près d'Ajaccio : il y fit faire à ses frais des essais dispendieux; et bientôt des productions nouvelles vinrent attester que la France, plus que tout autre pays, pourrait prétendre à l'indépendance commerciale, puisque déjà si riche de ses propres produits, elle pourrait encore offrir ceux du nouveau monde. Mais ce n'était pas seulement vers l'amélioration de l'agriculture que se dirigeaient les efforts de Volney : il méditait sur la Corse un ouvrage dont la perfection aurait sans doute égalé l'importance, si nous en jugeons toutefois par les fragments qu'il en a laissés.

Les troubles que Pascal Paoli suscita en Corse, forcèrent Volney d'interrompre ses travaux et de quitter cette île. Le domaine de la Confina, que l'auteur des *Ruines* appelait ses *Petites Indes*, fut mis à l'encan par ce même Paoli, qui lui avait donné tant de fois l'assurance d'une sincère amitié.

C'est pendant ce voyage en Corse qu'il fit la connaissance du jeune Bonaparte, qui n'était encore qu'officier d'artillerie. Le jugement qu'il émit dès lors est un de ceux qui démontrent le plus à quel haut degré il portait le génie de l'observation. Quelques années après, ayant appris en Amérique que le commandement de l'armée d'Italie venait de lui être confié : « Pour peu que les circonstances le secondent, dit-il en pré« sence de plusieurs réfugiés français, ce sera la tête de César « sur les épaules d'Alexandre. »

Cependant la liberté avait dégénéré en licence; l'anarchie versait sur la France ses poisons destructeurs. Volney, qui ne pouvait plus défendre à la tribune les principes de la justice et de l'humanité, les proclamait dans des écrits pleins d'énergie et de patriotisme, et ne craignit pas de braver les hommes de 93 : tantôt il les accablait sous le poids de l'évidence, et leur reprochait hardiment leurs forfaits journaliers; tantôt, maniant l'arme acérée du sarcasme, il s'écriait :

« Modernes Lycurgues, vous parlez de pain et de fer : le « fer des piques ne produit que du sang; c'est le fer des char« rues qui produit du pain ! »

C'en était trop sans doute pour ne pas subir le sort de tout homme vertueux, de tout patriote éclairé : Volney fut dénoncé comme *royaliste*, et chargé de fers; sa détention dura dix mois, et il ne dut sa liberté qu'aux événements du 9 thermidor.

Enfin l'horizon s'éclaircit après l'orage, et un gouvernement nouveau parut vouloir mettre tous ses efforts à obtenir le titre de gouvernement réparateur. On donna une forte impulsion à l'instruction publique; une école nouvelle fut établie en France, et les professeurs en furent choisis parmi les savants les plus illustres.

L'auteur des *Ruines*, appelé à la chaire d'histoire, accepta cette charge pénible, mais qui portait avec elle une bien douce récompense pour lui, puisqu'elle lui offrait les moyens d'être utile. Tout en enseignant l'histoire, il voulait chercher à diminuer l'influence journalière qu'elle exerce sur les actions et les opinions des hommes; il la regardait à juste titre comme l'une des sources les plus fécondes de leurs préjugés et de leurs erreurs : c'est en effet de l'histoire que dérivent la presque totalité des opinions religieuses et la plupart des maximes et des principes politiques souvent si erronés et si dangereux qui dirigent les gouvernements, les consolident quelquefois, et ne les renversent que trop souvent. Il chercha à combattre ce respect pour l'histoire, passé en dogme dans le système d'éducation de l'Europe, et s'attacha d'autant plus à l'ébranler, qu'éclairé par des recherches savantes, il ajoutait moins de foi à ces *raconteurs des temps passés*, qui écrivaient souvent sur des ouï-dire et toujours poussés par leurs passions. Comment en effet croirons-nous à la véracité des anciens historiens, lorsque nous voyons sans cesse les événements d'hier dénaturés aujourd'hui?

Dans ses leçons à l'école normale, Volney se livra à des considérations générales, mais approfondies, et qui n'étaient à ses yeux que des éléments préparatoires aux cours qu'il se proposait de faire. La suppression de cette école déjà célèbre vint interrompre ses travaux.

Libre alors, mais fatigué des secousses journalières d'une politique orageuse, tourmenté du désir d'être utile lors même qu'on lui en ôtait les moyens, Volney sentit renaître en lui cette passion qui dans sa jeunesse l'avait conduit en Égypte et en Syrie. L'Amérique devenue libre marchait à pas de géant vers la civilisation : c'était sans doute un sujet digne de ses observations; mais en entreprenant ce nouveau voyage, il était agité de sentiments bien différents de ceux qui l'avaient jadis conduit en Orient.

« En 1785, nous dit-il lui-même, il était parti de Marseille, « de plein gré, avec cette alacrité, cette confiance en autrui « et en soi qu'inspire la jeunesse; il quittait gaiement un pays « d'abondance et de paix, pour aller vivre dans un pays de « barbarie et de misère, sans autre motif que d'employer le « temps d'une jeunesse inquiète et active à se procurer des « connaissances d'un genre neuf, et à embellir par elles le « reste de sa vie d'une auréole de considération et d'estime.

« En 1795, au contraire, lorsqu'il s'embarquait au Hâvre, « c'était avec le dégoût et l'indifférence que donnent le spec« tacle et l'expérience de l'injustice et de la persécution. Triste « du passé, soucieux de l'avenir, il allait avec défiance chez « un peuple libre, voir si un ami sincère de cette liberté pro« fanée trouverait pour sa vieillesse un asile de paix, dont « l'Europe ne lui offrait plus l'espérance. »

Mais à peine arrivé en Amérique, après une longue et pénible traversée, loin de se livrer à un repos nécessaire et qu'il semblait y être venu chercher, Volney, toujours avide d'instruction, ne put résister à la vue du vaste champ d'observations qui s'ouvrait devant lui. Il s'était depuis longtemps persuadé de cette vérité, qu'il n'est rien de si difficile que de parler avec justesse du système général d'un pays ou d'une nation, et qu'on ne peut le faire qu'en observant et voyant par soi-même. Il se mit donc en devoir d'explorer cette nouvelle contrée, comme douze années auparavant il avait traversé les pays d'Orient, c'est-à-dire, presque toujours à pied et sans guide. Ce fut ainsi qu'il parcourut successivement toutes les parties des États-Unis, étudiant le climat, les lois, les habitants, les mœurs, et lisant dans le grand livre de la nature les divers changements opérés par la force toute-puissante des siècles.

Le grand Washington, le libérateur des États-Unis, le guerrier patriote qui avait préféré la liberté de son pays à de vains honneurs, Washington ne pouvait voir avec indifférence l'auteur des *Ruines*; aussi le reçut-il avec distinction, et lui donna-t-il publiquement des marques d'estime et de confiance.

Il n'en fut pas de même de J. Adams, qui exerçait alors les premières fonctions de la république. Volney, toujours sin-

cère, avait critiqué franchement un livre que le président avait publié quelque temps avant d'être élevé à la magistrature quinquennale. On attribua généralement à une petite rancune d'auteur une persécution injuste et absurde que Volney eut à essuyer. Il fut accusé d'être l'agent secret d'un gouvernement dont la hache n'avait cessé de frapper des hommes qui, comme lui, étaient les amis sincères d'une liberté raisonnable. On prétendit qu'il avait voulu livrer la Louisiane au Directoire; tandis qu'il avait publié ouvertement que, suivant lui, l'invasion de cette province était un faux calcul politique.

Ce fut dans ce même temps qu'il fut en butte aux attaques du docteur Priestley, aussi célèbre par ses talents que remarquable par une manie de catéchiser que l'incendie de sa maison à Londres n'avait pu guérir. Le physicien anglais n'avait pu lire de sang-froid quelques pages des *Ruines* sur les diverses croyances des peuples. Pour s'être placé entre deux sectes également extrêmes, il se croyait modéré, quoiqu'il proscrivit, avec toute la violence des hommes les plus exagérés, quiconque ne reconnaissait pas avec lui la divinité des Écritures, et ne niait pas celle de Jésus-Christ. Priestley, peut-être jaloux de la réputation de Volney, ne négligea aucun moyen de l'engager dans une controverse suivie, voulant sans doute profiter de la célébrité du philosophe français pour mieux établir la sienne : le sage voyageur n'opposa d'abord aux attaques souvent grossières du savant anglais que le plus imperturbable silence; mais enfin, pressé vivement par des diatribes où il était traité d'ignorant et de Hottentot, Volney dut se décider à répondre, et ce fut pour dire qu'il ne répondrait plus. Dans cette réponse peu connue [1], il n'opposa aux grossièretés de son adversaire qu'une froide ironie, tempérée par l'urbanité française et soutenue par le langage de la raison; il y refusa de faire sa profession de foi, « parce que, disait-il, soit sous l'aspect « politique, soit sous l'aspect religieux, l'esprit de doute se « lie aux idées de liberté, de vérité, de génie, et l'esprit de « certitude aux idées de tyrannie, d'abrutissement et d'ignorance. »

Ce concours de persécutions dégoûtait Volney de son séjour aux États-Unis, lorsque ayant reçu la nouvelle de la mort de son père, il fit ses adieux à la terre de la liberté, pour venir saluer le sol de la patrie.

A peine arrivé en France [2], son premier soin fut de renoncer à la succession de son père en faveur de sa belle-mère, pour laquelle il avait toujours eu les sentiments d'un fils, parce qu'elle lui avait montré dans plusieurs occasions la sollicitude d'une mère.

Volney avait signalé son retour d'Égypte par la publication de son Voyage; on s'attendait généralement à voir paraître la relation de celui qu'il venait de faire en Amérique : cette espérance fut en partie déçue.

A l'époque de l'affranchissement des États-Unis, cette belle contrée attirait l'attention générale; chacun, fasciné par l'enthousiasme de la liberté, y voyait un pays naissant, mais déjà riche à son aurore de tous les fruits de l'âge mûr. C'était, suivant la plupart, le modèle de tout gouvernement; mais suivant Volney, ce n'était qu'une séduisante chimère. Il avait tout vu en homme impartial; il était revenu riche de remarques neuves, d'observations savantes : il conçut le plan d'un grand ouvrage où il aurait observé la crise de l'indépendance dans toutes ses phases, où il aurait traité successivement des diverses opinions qui partagent les Américains, de la politique de leur nouveau gouvernement, de l'extension probable des États, malgré leur division sur quelques points; enfin il aurait cherché à faire sentir l'erreur romanesque des écrivains modernes, qui appellent peuple neuf et vierge une réunion d'habitants de la vieille Europe, Allemands, Hollandais et surtout Anglais des trois royaumes. Mais cet important ouvrage, dont cependant plusieurs parties étaient achevées, demandait un grand travail et surtout beaucoup de temps dont les affaires publiques et privées ne lui permirent pas de disposer; et d'ailleurs ses opinions différant sur beaucoup de points de celles des publicistes américains, peut-être fut-il aussi arrêté par la crainte trop fondée de se faire de nouveaux ennemis. Il se détermina donc à ne publier que le *Tableau du climat et du sol des États-Unis*.

Le *Voyage en Égypte et en Syrie* avait eu un si brillant succès, que ce ne fut qu'avec défiance que Volney publia le résultat des observations qu'il avait faites en Amérique. Ce dernier ouvrage fut aussi bien accueilli que le premier. L'auteur y embrasse d'un coup d'œil ces vastes régions hérissées de montagnes inaccessibles et couvertes d'immenses forêts; il en trace le plan topographique d'une main hardie; il analyse avec sagacité les variations du climat. Sa définition pittoresque des vents est surtout remarquable. « Il n'a pas songé « à les personnifier, et cependant, a dit un écrivain [1], ils pren- « nent dans ses descriptions animées une sorte de forme et « de stature homériques. Ce sont des puissances : les fleuves « et le continent sont leur empire; ils commandent aux nua- « ges, et les nuages, comme un corps d'armée, se rallient sous « leurs ordres. Les montagnes, les plaines, les forêts de- « viennent le théâtre bruyant des combats. L'exposition des « marches, des contre-marches de ces tumultueux courants « d'air, qui se brisent les uns contre les autres dans des chocs « épouvantables, ou qui se précipitent entre les monts à pic « avec une impétuosité retentissante; tout ce désordre de « l'atmosphère produit un effet qui saisit à la fois l'âme et « les sens, et les fait tressaillir d'émotions nouvelles devant « ces nouveaux objets de surprise et de terreur. »

Dans cet ouvrage, comme dans son *Voyage en Égypte et en Syrie*, Volney ne se borne pas à une simple description des pays qu'il parcourt : il se livre à des considérations élevées; l'utilité des hommes est toujours le but de ses recherches. L'étude qu'il avait faite de la médecine lui donnait un grand avantage sur tous les voyageurs qui l'avaient précédé; il était plus à même de juger du climat, d'analyser la salubrité de l'air : il nous retrace les effets de la peste, de la fièvre jaune; il en recherche les diverses causes, et s'il ne nous indique pas des moyens de guérir ces terribles épidémies, du moins nous apprend-il comment on pourrait les prévenir.

Différent des autres voyageurs, Volney ne nous entretient jamais de ses aventures personnelles; il évite avec soin de se mettre en scène, et ne parle même pas des dangers qu'il a courus. Ce n'est cependant qu'exposé à des périls de toute espèce qu'il a pu voyager dans les pays ravagés de l'Orient et dans les sombres forêts de l'Amérique. Il avait d'autant plus à craindre la cruauté des hommes et les attaques des bêtes féroces, qu'il négligeait de prendre les précautions les plus simples qu'indique la prudence; aussi n'échappa-t-il plusieurs fois que par miracle. En traversant une des forêts des États-Unis, il s'endormit au pied d'un chêne; à son réveil, il secoue son manteau, et reste pétrifié à la vue d'un serpent à sonnettes. L'affreux reptile, troublé dans son repos, s'élance et disparaît parmi les arbres; on n'entendait plus le bruit de ses écailles, avant que Volney, glacé de terreur, eût songé à s'enfuir.

Pendant ce voyage, on avait créé en France ce corps littéraire qui sut en peu d'années se placer au premier rang des sociétés savantes de l'Europe. L'illustre voyageur fut appelé à siéger à l'Académie : cet honneur lui avait été décerné pendant son absence; il y acquit de nouveaux droits en publiant les observations qu'il avait faites aux États-Unis.

Trois années s'étaient écoulées depuis qu'il avait quitté la France, et les orages politiques n'étaient pas apaisés : les factions s'agitaient encore et dominaient tour à tour. Volney ne voulut pas reparaître sur la scène politique, et chercha dans l'étude des consolations contre les peines que lui causaient les malheurs de sa patrie.

A peu près vers cette époque, il vit arriver chez lui le général Bonaparte, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années, et que le mouvement des partis avait fait priver de son grade. « Me voilà sans emploi, dit-il à Volney; je me console « de ne plus servir un pays que se disputent les factions. Je ne « puis rester oisif; je veux chercher du service ailleurs. Vous « connaissez la Turquie; vous y avez sans doute conservé des « relations; je viens vous demander des renseignements, et

[1] *Voyez page* 98.
[2] En juin 1798.

[1] Laya, Discours de l'Académie.

« surtout des lettres de recommandation pour ce pays : mes « services dans l'artillerie peuvent m'y rendre très-utile. C'est « parce que je connais ce pays, répondit Volney, que je ne « vous conseillerai jamais de vous y rendre. Le premier repro« che qu'on vous y fera, sera d'être chrétien : il sera bien in« juste sans doute, mais enfin on vous le fera, et vous en souf« frirez. Vous allez me dire peut-être que vous vous ferez mu« sulman : faible ressource, la tache originelle vous restera « toujours; plus vous développerez de talents, plus vous au« rez à souffrir de persécutions. — Eh bien, n'y songeons plus. « J'irai en Russie; on y accueille les Français. Catherine vous « a donné des marques de considération; vous avez des cor« respondances avec ce pays, vous y avez des amis. — Le ren« voi de ma médaille a détruit toutes ces relations. D'ailleurs « les Français qu'on accueille aujourd'hui en Russie, ne sont « pas ceux qui appartiennent à votre opinion. Croyez-moi, re« noncez à votre projet; c'est en France que vos talents trou« veront le plus de chances favorables : plus les factions se « succèdent rapidement dans un pays, moins une destitution « y est durable. – J'ai tout tenté pour être réintégré; rien ne « m'a réussi. — Le gouvernement va prendre une nouvelle « forme, et Laréveillère-Lépeaux y aura sans doute de l'in« fluence : c'est mon compatriote, il fut autrefois mon collè« gue; j'ai lieu de croire que ma recommandation ne sera pas « sans effet auprès de lui. Je vais l'inviter à déjeuner pour de« main : trouvez-vous-y, nous ne serons que nous trois. »

Le déjeuner eut lieu en effet; la conversation de Bonaparte frappa Laréveillère, déjà prévenu par Volney. Le député présenta le lendemain le général à son collègue Barras, qui le fit réintégrer.

Une liaison intime ne tarda pas à s'établir entre le vertueux citoyen qui voulait par-dessus tout la liberté de son pays, et l'homme extraordinaire qui devait l'asservir; mais Volney, toujours modéré dans sa conduite et ses opinions politiques, était loin d'approuver la pétulante activité de Bonaparte.

Vers la fin de 1799, Volney, convaincu que la liberté allait périr sous les coups de l'anarchie, seconda le 18 brumaire de tous ses efforts. Le surlendemain de cette journée, Bonaparte lui envoya en présent un superbe attelage qu'il refusa; quelques semaines après, il lui fit offrir par un de ses aides de camp le ministère de l'intérieur. « Dites au pre« mier consul, répondit Volney, qu'il est beaucoup trop bon « cocher pour que je puisse m'atteler à son char. Il voudra « le conduire trop vite, et un seul cheval rétif pourrait faire « aller chacun de son côté le cocher, le char et les chevaux. »

Malgré cette indépendance de caractère, que le consul n'était pas accoutumé à trouver dans ceux qui l'entouraient, Volney continua près de deux ans à être admis dans son intimité; il ne tarda pas à s'apercevoir cependant que l'austérité de son langage commençait à déplaire, et qu'on voulait surtout en écarter cette familiarité qu'on avait accueillie jusqu'alors. Un jour que, dans une discussion importante et secrète, le côté avantageux d'une mesure avait été trop vanté, et l'intérêt de l'humanité beaucoup trop négligé : « C'est encore de la « cervelle qu'il y a là ! » s'écria Volney en mettant la main sur le cœur du premier consul.

On a cru généralement que leur rupture avait éclaté à l'occasion de l'influence que le premier consul se préparait à rendre au clergé. Il est certain que Volney lui fit quelques observations sur la nécessité d'une extrême circonspection dans cette mesure; mais si ces observations furent reçues froidement, on peut assurer que le consul dissimula une partie du mécontentement qu'elles lui inspiraient. Les débats furent beaucoup plus vifs sur l'expédition de Saint-Domingue. Volney, qui avait été appelé à la discuter dans un conseil privé, s'y opposa de tout son pouvoir. Il représenta avec force tous les obstacles qu'on aurait à surmonter et tout ce qu'il y aurait encore à craindre, en supposant qu'on parvînt à s'emparer de l'île. « Admettons, ajouta-t-il, que les nègres, libres « depuis douze ans, veuillent bien rentrer dans la servitude, « que Toussaint-Louverture vous tende les bras, que votre « armée s'acclimate sans danger, que votre colonie reprenne « son ancienne activité; eh bien ! même dans ces suppositions « qui me semblent contraires aux notions du plus simple bon « sens, vous commettrez la plus grave des fautes. Pensez-vous « que les Anglais, aujourd'hui seuls possesseurs des mers, « ne vous feront pas bientôt une nouvelle guerre pour s'em« parer de cette colonie ? Est-ce donc pour eux que vous vou« lez faire tant de sacrifices ? Qu'est-ce qu'un domaine qui « n'offre point à ses maîtres de communication directe pour « l'exploiter, et encore moins pour le défendre ? » Quelques mois après, les désastres de Saint-Domingue furent connus : des amis de cour ne manquèrent pas de répéter au premier consul les propos que Volney avait tenus contre cette expédition, dont il avait si clairement prédit les suites; et, suivant l'usage, ces propos furent commentés et envenimés.

Mais ce qui rompit pour toujours toute communication entre eux, ce fut la conduite que tint le philosophe au moment de l'avénement à l'empire. Volney avait concouru au 18 brumaire, dans l'espoir que la France en recueillerait une paix durable et un gouvernement constitutionnel. Le titre pompeux de Sénat conservateur avait fasciné les yeux de la nation, et Volney, comme tant d'autres, crut y voir un autel sur lequel on alimenterait le feu de la liberté. Il ne vit dans les sénateurs que les mandataires de la nation, chargés de conserver le dépôt sacré des pactes qui établiraient un juste équilibre entre les droits des peuples et ceux des souverains. Il fut aussi flatté que surpris d'être appelé à siéger sur la chaire curule. Il accepta cette dignité, parce qu'il la considérait moins comme une récompense honorifique, que comme une charge importante, et dont les devoirs étaient beaux à remplir. Son illusion dura peu. Il ne dissimula pas à quelques amis intimes sa crainte de voir le sénat devenir un instrument d'oppression pour la liberté individuelle comme pour la liberté publique, et dès lors il crut devoir à sa réputation l'obligation d'un grand acte. Au moment même où l'on proclamait l'empire, il envoya au nouvel empereur et au senat cette démission qui fit tant de bruit en France et en Europe. L'empereur en fut vivement irrité; mais toujours maître de lui-même quand il n'était pas pris au dépourvu, il sut contenir sa colère; et le lendemain, apercevant Volney parmi les sénateurs qui étaient venus en corps lui rendre hommage et prêter serment de fidélité, il perce la foule, le tire à l'écart, et reprenant son ancien ton affectueux : « Qu'avez-vous fait, Volney? lui dit-il; est« ce le signal de la résistance que vous avez voulu donner? « Pensez-vous que cette démission soit acceptée? Si, comme « vous le dites, vous désirez vous retirer dans le Midi, vos « congés seront prolongés tant que vous voudrez. » Quelques jours après, le sénat décréta qu'il n'accepterait la démission d'aucun de ses membres.

Forcé de reprendre sa dignité de sénateur, et décoré du titre de comte, Volney, désirant ne plus paraître sur la scene politique, se retira à la campagne, où il reprit ses travaux historiques et philologiques. Il s'y adonna particulièrement à l'étude des langues de l'Asie. Il attribuait à notre ignorance absolue des langues orientales, cet éloignement qui existe et se maintient opiniâtrément depuis tant de siècles entre les Asiatiques et les Européens. En effet, qu'on suppose que l'usage de ces langues devienne tout à coup commun et familier, et cette ligne tranchante de contrastes s'efface en peu de temps; les relations commerciales n'étant plus entravées par la difficulté de s'entendre, deviendraient plus fréquentes, plus directes; et bientôt s'établirait un nivellement de connaissances, qui amènerait insensiblement un rapprochement de mœurs, d'usages et d'opinions.

Volney nous dit lui-même que le but qu'il s'est proposé en publiant son premier ouvrage intitulé *Simplification des langues orientales*, fut de faire un premier pas fondamental qui put en faciliter l'étude; mais ce premier pas parut d'une telle importance à la Société asiatique séant à Calcutta, qu'elle s'empressa de compter Volney au nombre de ses membres. Cet hommage flatteur de la seule société savante qui pût juger du mérite de son ouvrage, encouragea Volney à donner plus d'étendue au premier plan qu'il s'était tracé; et il osa entreprendre de résoudre un problème réputé jusqu'à présent insoluble, celui d'un alphabet universel au moyen duquel on pût écrire facilement toutes les langues.

En 1803, le gouvernement français fit entreprendre le grand et magnifique ouvrage de la *Description de l'Égypte ;* on devait y joindre une carte géographique sur laquelle on vou-

fait tracer la double nomenclature arabe et française : au premier coup d'œil la chose fut jugée impraticable à cause de la différence des prononciations. Volney fut invité à faire l'application de son système; mais il n'y consentit qu'à condition qu'il serait préalablement examiné par un comité de savants; ne voulant pas, disait-il, hasarder l'honneur d'un monument public pour une petite vanité personnelle. On nomma une commission de douze membres, et le nouveau système de transcription européenne fut admis à une grande majorité.

Ce nouveau succès fut une douce récompense de ses utiles travaux. Il continua de diriger ses recherches vers cette nouvelle branche de savoir, et publia successivement plusieurs autres écrits, où il continua de présenter des développements nouveaux à sa première idée philanthropique de concourir à rapprocher tous les peuples; nous avons de lui l'*Hébreu simplifié*, l'*Alphabet européen*, un *Rapport sur les vocabulaires comparés du professeur Pallas*, et un *Discours sur l'étude philosophique des langues*.

La suppression de l'école normale avait mis fin aux cours d'histoire que Volney avait ouverts d'une manière si brillante; mais elle n'avait pas interrompu ses nombreuses et profondes recherches sur les anciens historiens. Dès 1781, il avait soumis à l'Académie un essai sur la chronologie de ces premiers peuples dont il avait été observer les monuments et les traces dans les pays qu'ils avaient habités. En 1814, il publia ses *Nouvelles recherches sur l'histoire ancienne*. Il y interroge tour à tour les plus anciennes traditions, les combat les unes par les autres, et par un système continuel de comparaison, il parvient à dégager les faits des nombreuses fables qui les dénaturaient. Peu d'historiens résistent à cette espèce d'enquête juridique; c'est dans leur propre arsenal qu'il va chercher des armes pour les combattre, et il le fait d'une manière victorieuse. Il s'attache surtout à résoudre le grand problème assyrien, et le résout à l'honneur d'Hérodote, qui est démontré l'auteur le plus profond et le plus exact des anciens. Cet ouvrage, fruit d'un travail immense et preuve d'une érudition profonde, eût suffi pour la gloire de Volney.

L'étude opiniâtre à laquelle il se livrait sans cesse abrégea ses jours. Sa santé, qui avait toujours été délicate, devint languissante, et bientôt il sentit approcher sa fin; elle fut digne de sa vie.

« Je connais l'habitude de votre profession, dit-il à son médecin trois jours avant de mourir; mais je ne veux pas que « vous traitiez mon imagination comme celle des autres malades. Je ne crains pas la mort. Dites-moi franchement ce « que vous pensez de mon état, parce que j'ai des dispositions « à faire. » Le docteur paraissant hésiter : « J'en sais assez, « reprit Volney; faites venir un notaire. »

Il dicta son testament avec le plus grand calme; et n'abandonnant pas à son dernier moment l'idée qui n'avait cessé de l'occuper pendant vingt-cinq ans, et craignant sans doute que ses essais ne fussent interrompus après lui, il consacra une somme de vingt-quatre mille francs pour fonder un prix annuel de douze cents francs pour le meilleur ouvrage sur l'étude philosophique des langues.

Volney mourut le 25 avril 1820; les regrets de toute la France se sont mêlés aux larmes d'une épouse, modèle de son sexe, dont la bienfaisance fait oublier aux pauvres la perte de leur protecteur, et dont les vertus rappellent les qualités de celui dont elle sut embellir la vie.

Parvenu aux honneurs et à une brillante fortune, et ne les devant qu'à ses talents supérieurs, Volney n'en faisait usage que pour rendre heureux tous ceux qui l'entouraient. Il se plaisait surtout à encourager et à secourir des hommes de lettres indigents. Le malheureux pouvait réclamer l'appui de ce citoyen vertueux, qui ne résistait jamais au plaisir d'être utile.

Dans sa carrière politique, il se montra toujours ami sincère d'une liberté raisonnable, et ne dévia jamais de ses principes de justice et de modération. Un de ses amis le félicitait un jour sur sa lettre à Catherine : « Et moi, je m'en suis re- « penti, dit-il aussitôt avec une sincérité philosophique. « Si, au lieu d'irriter ceux des rois qui avaient montré des « dispositions favorables à la philosophie, nous eussions « maintenu ces dispositions par une politique plus sage et « une conduite plus modérée, la liberté n'eût pas éprouvé « tant d'obstacles, ni coûté tant de sang. »

La modestie et la simplicité de son caractère et de ses mœurs ne l'abandonnèrent jamais, et les honneurs dont il fut revêtu ne l'éblouirent pas un instant. « Je suis toujours « le même, écrivait-il à un de ses intimes amis; un peu « comme Jean la Fontaine, prenant le temps comme il vient « et le monde comme il va; pas encore bien accoutumé à m'en- « tendre appeler *monsieur le comte*, mais cela viendra *avec* « *les bons exemples*. J'ai pourtant mes armes, et mon cachet « dont je vous régale : deux colonnes asiatiques ruinées, d'or, « bases de ma noblesse, surmontées d'une hirondelle emblé- « matique (fond d'argent), *oiseau voyageur, mais fidèle*, qui « chaque année vient sur ma cheminée chanter printemps et « liberté. »

On a souvent reproché à Volney un caractère morose et une sorte de disposition misanthropique, dont il avait montré des germes dans les premières années de sa vie. Ce reproche, il faut l'avouer, n'a pas toujours été sans fondement; ces dispositions furent quelquefois l'effet d'une santé trop languissante; peut-être aussi doit-on les attribuer à cette étude profonde qu'il avait faite du cœur humain, dans le cours de sa vie politique. « Malheur, a dit un sage, malheur à « l'homme sensible qui a osé déchirer le voile de la société, « et refuse de se livrer à cette illusion théâtrale si nécessaire « à notre repos! son âme se trouve en vie dans le sein du néant; « c'est le plus cruel de tous les supplices........ » Volney déchira le voile.

ADOLPHE BOSSANGE.

FIN DE LA NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE C. F. VOLNEY.

LES RUINES,

OU

MÉDITATION

SUR LES RÉVOLUTIONS DES EMPIRES.

INVOCATION.

Je vous salue, ruines solitaires, tombeaux saints, murs silencieux! c'est vous que j'invoque; c'est à vous que j'adresse ma prière. Oui! tandis que votre aspect repousse d'un secret effroi les regards du vulgaire, mon cœur trouve à vous contempler le charme des sentiments profonds et des hautes pensées. Combien d'utiles leçons, de réflexions touchantes ou fortes n'offrez-vous pas à l'esprit qui sait vous consulter! C'est vous qui, lorsque la terre entière asservie se taisait devant les tyrans, proclamiez déjà les vérités qu'ils détestent, et qui confondant la dépouille des rois avec celle du dernier esclave, attestiez le saint dogme de l'ÉGALITÉ. C'est dans votre enceinte, qu'amant solitaire de la LIBERTÉ, j'ai vu m'apparaître son génie, non tel que se le peint un vulgaire insensé, armé de torches et de poignards, mais sous l'aspect auguste de la justice, tenant en ses mains les balances sacrées où se pèsent les actions des mortels aux portes de l'éternité.

O tombeaux! que vous possédez de vertus! vous épouvantez les tyrans : vous empoisonnez d'une terreur secrète leurs jouissances impies; ils fuient votre incorruptible aspect, et les lâches portent loin de vous l'orgueil de leurs palais. Vous punissez l'oppresseur puissant; vous ravissez l'or au concussionnaire avare, et vous vengez le faible qu'il a dépouillé; vous compensez les privations du pauvre, en flétrissant de soucis le faste du riche; vous consolez le malheureux, en lui offrant un dernier asile; enfin vous donnez à l'âme ce juste équilibre de force et de sensibilité qui constitue la sagesse, la science de la vie. En considérant qu'il faut tout vous restituer, l'homme réfléchi néglige de se charger de vaines grandeurs, d'inutiles richesses : il retient son cœur dans les bornes de l'équité; et cependant, puisqu'il faut qu'il fournisse sa carrière, il emploie les instants de son existence, et use des biens qui lui sont accordés. Ainsi vous jetez un frein salutaire sur l'élan impétueux de la cupidité; vous calmez l'ardeur fiévreuse des jouissances qui troublent les sens; vous reposez l'âme de la lutte fatigante des passions; vous l'élevez au-dessus des vils intérêts qui tourmentent la foule; et de vos sommets, embrassant la scène des peuples et des temps, l'esprit ne se déploie qu'à de grandes affections, et ne conçoit que des idées solides de vertu et de gloire. Ah! quand le songe de la vie sera terminé, à quoi auront servi ses agitations, si elles ne laissent la trace de l'utilité?

O ruines! je retournerai vers vous prendre vos leçons! je me replacerai dans la paix de vos solitudes; et là, éloigné du spectacle affligeant des passions, j'aimerai les hommes sur des souvenirs; je m'occuperai de leur bonheur, et le mien se composera de l'idée de l'avoir hâté.

CHAPITRE PREMIER.

Le voyage.

La onzième année du règne d'*Abd-ul-Hamid,* fils d'*Ahmed,* empereur des *Turks,* au temps où les Russes victorieux s'emparèrent de la Krimée et plantèrent leurs étendards sur le rivage qui mène à Constantinople, je voyageais dans l'empire des *Ottomans,* et je parcourais les provinces qui jadis furent les royaumes d'*Égypte* et de *Syrie.*

Portant toute mon attention sur ce qui concerne le bonheur des hommes dans l'état social, j'entrais dans les villes et j'étudiais les mœurs de leurs habitants; je pénétrais dans les palais, et j'observais la conduite de ceux qui gouvernent; je m'écartais dans les campagnes, et j'examinais la condition des hommes qui cultivent; et partout ne voyant que brigandage et dévastation, que tyrannie et que misère, mon cœur était oppressé de tristesse et d'indignation.

Chaque jour je trouvais sur ma route des champs abandonnés, des villages désertés, des villes en ruines : souvent je rencontrais d'antiques monuments, des débris de temples, de palais et de forteresses; des colonnes, des aqueducs, des tombeaux : et ce spectacle tourna mon esprit vers la méditation des temps passés, et suscita dans mon cœur des pensées graves et profondes.

Et j'arrivai à la ville de *Hems,* sur les bords de l'*Oronte;* et là, me trouvant rapproché de celle de

Palmyre, située dans le désert, je résolus de connaître par moi-même ses monuments si vantés; et après trois jours de marche dans des solitudes arides, ayant traversé une vallée remplie de grottes et de *sépulcres*, tout à coup, au sortir de cette vallée, j'aperçus dans la plaine la scène de ruines la plus étonnante : c'était une multitude innombrable de superbes colonnes debout, qui, telles que les avenues de nos parcs, s'étendaient à perte de vue en files symétriques. Parmi ces colonnes étaient de grands édifices, les uns entiers, les autres demi-écroulés. De toutes parts la terre était jonchée de semblables débris, de corniches, de chapiteaux, de fûts, d'entablements, de pilastres, tous de marbre blanc, d'un travail exquis. Après trois quarts d'heure de marche le long de ces ruines, j'entrai dans l'enceinte d'un vaste édifice, qui fut jadis un temple dédié au *soleil*, et je pris l'hospitalité chez de pauvres paysans arabes, qui ont établi leurs chaumières sur le parvis même du temple; et je résolus de demeurer pendant quelques jours pour considérer en détail la beauté de tant d'ouvrages.

Chaque jour je sortais pour visiter quelqu'un des monuments qui couvrent la plaine; et un soir que, l'esprit occupé de réflexions, je m'étais avancé jusqu'à la *vallée des sépulcres*, je montai sur les hauteurs qui la bordent, et d'où l'œil domine à la fois l'ensemble des ruines et l'immensité du désert. — Le soleil venait de se coucher; un bandeau rougeâtre marquait encore sa trace à l'horizon lointain des monts de la Syrie : la pleine lune à l'orient s'élevait sur un fond bleuâtre, aux planes rives de l'Euphrate : le ciel était pur, l'air calme et serein; l'éclat mourant du jour tempérait l'horreur des ténèbres; la fraîcheur naissante de la nuit calmait les feux de la terre embrasée; les pâtres avaient retiré leurs chameaux; l'œil n'apercevait plus aucun mouvement sur la terre monotone et grisâtre; un vaste silence régnait sur le désert; seulement à de longs intervalles on entendait les lugubres cris de quelques oiseaux de nuit et de quelques *chacals*...[1] L'ombre croissait, et déjà dans le crépuscule mes regards ne distinguaient plus que les fantômes blanchâtres des colonnes et des murs.... Ces lieux solitaires, cette soirée paisible, cette scène majestueuse, imprimèrent à mon esprit un recueillement religieux. L'aspect d'une grande cité déserte, la mémoire des temps passés, la comparaison de l'état présent, tout éleva mon cœur à de hautes pensées. Je m'assis sur le tronc d'une colonne; et là, le coude appuyé sur le genou, la tête soutenue sur la main, tantôt portant mes regards sur le désert, tantôt les fixant sur les ruines, je m'abandonnai à une rêverie profonde.

[1] Espèce de renard qui ne vague que pendant la nuit.

CHAPITRE II.

La méditation.

Ici, me dis-je, ici fleurit jadis une ville opulente; ici fut le siége d'un empire puissant. Oui! ces lieux maintenant si déserts, jadis une multitude vivante animait leur enceinte; une foule active circulait dans ces routes aujourd'hui solitaires. En ces murs où règne un morne silence, retentissaient sans cesse le bruit des arts et les cris d'allégresse et de fête : ces marbres amoncelés formaient des palais réguliers; ces colonnes abattues ornaient la majesté des temples; ces galeries écroulées dessinaient les places publiques. Là, pour les devoirs respectables de son culte, pour les soins touchants de sa subsistance, affluait un peuple nombreux; là, une industrie créatrice de jouissances appelait les richesses de tous les climats, et l'on voyait s'échanger la pourpre de *Tyr* pour le fil précieux de la *Sérique*, les tissus moelleux de *Kachemire* pour les tapis fastueux de la *Lydie*, l'ambre de la Baltique pour les perles et les parfums arabes, l'or d'*Ophir* pour l'étain de *Thulé*.

Et maintenant voilà ce qui subsiste de cette ville puissante, un lugubre squelette! Voilà ce qui reste d'une vaste domination, un souvenir obscur et vain! Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques a succédé une solitude de mort. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques. L'opulence d'une cité de commerce s'est changée en une pauvreté hideuse. Les palais des rois sont devenus le repaire des fauves; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent les sanctuaires des dieux!... Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire? Comment se sont anéantis tant de travaux?... Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes! ainsi s'évanouissent les empires et les nations!

Et l'histoire des temps passés se retraça vivement à ma pensée : je me rappelai ces siècles anciens où vingt peuples fameux existaient en ces contrées; je me peignis l'*Assyrien* sur les rives du *Tigre*, le *Kaldéen* sur celles de l'*Euphrate*, le *Perse* régnant de l'*Indus* à la *Méditerranée*. Je dénombrai les royaumes de *Damas* et de l'*Idumée*, de *Jérusalem* et de *Samarie*, et les États belliqueux des *Philistins*, et les républiques commerçantes de la *Phénicie*. Cette *Syrie*, me disais-je, aujourd'hui presque dépeuplée, comptait alors cent villes puissantes. Ses campagnes étaient couvertes de villages, de bourgs

et de hameaux [1]. De toutes parts l'on ne voyait que champs cultivés, que chemins fréquentés, qu'habitations pressées.... Ah! que sont devenus ces âges d'abondance et de vie? Que sont devenues tant de brillantes créations de la main de l'homme? Où sont-ils ces remparts de *Ninive*, ces murs de *Babylone*, ces palais de *Persépolis*, ces temples de *Balbeck* et de *Jérusalem*? Où sont ces flottes de *Tyr*, ces chantiers d'*Arad*, ces ateliers de *Sidon*, et cette multitude de matelots, de pilotes, de marchands, de soldats? et ces laboureurs, et ces moissons, et ces troupeaux, et toute cette création d'êtres vivants dont s'enorgueillissait la face de la terre? Hélas! je l'ai parcourue, cette terre ravagée! J'ai visité les lieux qui furent le théâtre de tant de splendeur, et je n'ai vu qu'abandon et que solitude.... J'ai cherché les anciens peuples et leurs ouvrages, et je n'en ai vu que la trace, semblable à celle que le pied du passant laisse sur la poussière. Les temples se sont écroulés, les palais sont renversés, les ports sont comblés, les villes sont détruites, et la terre, nue d'habitants, n'est plus qu'un lieu désolé de sépulcres.... Grand Dieu! d'où viennent de si funestes révolutions? Par quels motifs la fortune de ces contrées a-t-elle si fort changé? Pourquoi tant de villes se sont-elles détruites? Pourquoi cette ancienne population ne s'est-elle point reproduite et perpétuée?

Ainsi livré à ma rêverie, sans cesse de nouvelles réflexions se présentaient à mon esprit. Tout, continuai-je, égare mon jugement et jette mon cœur dans le trouble et l'incertitude. Quand ces contrées jouissaient de ce qui compose la gloire et le bonheur des hommes, c'étaient des peuples *infidèles* qui les habitaient : c'était le *Phénicien*, sacrificateur homicide à *Molok*, qui rassemblait dans ses murs les richesses de tous les climats; c'était le *Kaldéen*, prosterné devant un *serpent* [2], qui subjuguait d'opulentes cités, et dépouillait les palais des rois et les temples des dieux; c'était le *Perse*, adorateur du feu, qui recueillait les tributs de cent nations; c'étaient les habitants de cette ville même, adorateurs du soleil et des astres, qui élevaient tant de monuments de prospérité et de luxe.... Troupeaux nombreux, champs fertiles, moissons abondantes, tout ce qui devait être le prix de la *piété* était aux mains de ces *idolâtres* : et maintenant que des peuples *croyants* et *saints* occupent ces montagnes, ce n'est plus que solitude et stérilité. La terre, sous ces mains bénites, ne produit que des ronces et des absinthes. L'homme sème dans l'angoisse, et ne recueille que des larmes et des soucis; la guerre, la famine, la peste, l'assaillent tour à tour... Cependant, ne sont-ce pas là les enfants des prophètes? Ce *musulman*, ce *chrétien*, ce *juif*, ne sont-ils pas les peuples élus du ciel, comblés de grâces et de miracles? Pourquoi donc ces races privilégiées ne jouissent-elles plus des mêmes faveurs? Pourquoi ces terres sanctifiées par le sang des martyrs sont-elles privées des bienfaits anciens? Pourquoi en sont-ils comme bannis et transférés depuis tant de siècles à d'autres nations, en d'autres pays?...

Et à ces mots, mon esprit suivant le cours des vicissitudes qui ont tour à tour transmis le sceptre du monde à des peuples si différents de cultes et de mœurs, depuis ceux de l'Asie antique jusqu'aux plus récents de l'*Europe*, ce nom d'une terre natale réveilla en moi le sentiment de la *patrie;* et tournant vers elle mes regards, j'arrêtai toutes mes pensées sur la situation où je l'avais quittée [1].

Je me rappelai ses campagnes si richement cultivées, ses routes si somptueusement tracées, ses villes habitées par un peuple immense, ses flottes répandues sur toutes les mers, ses ports couverts des tributs de l'une et de l'autre Inde; et comparant à l'activité de son commerce, à l'étendue de sa navigation, à la richesse de ses monuments, aux arts et à l'industrie de ses habitants, tout ce que l'Égypte et la Syrie purent jadis posséder de semblable, je me plaisais à retrouver la splendeur passée de l'Asie dans l'Europe moderne; mais bientôt le charme de ma rêverie fut flétri par un dernier terme de comparaison. Réfléchissant que telle avait été jadis l'activité des lieux que je contemplais : Qui sait, me dis-je, si tel ne sera pas un jour l'abandon de nos propres contrées? Qui sait si sur les rives de la *Seine*, de la *Tamise*, ou du *Sviderzée*, là où maintenant, dans le tourbillon de tant de jouissances, le cœur et les yeux ne peuvent suffire à la multitude des sensations; qui sait si un voyageur comme moi ne s'asseoira pas un jour sur de muettes ruines, et ne pleurera pas solitaire sur la cendre des peuples et la mémoire de leur grandeur?

A ces mots mes yeux se remplirent de larmes, et couvrant ma tête du pan de mon manteau, je me livrai à de sombres méditations sur les choses humaines. Ah! malheur à l'homme! dis-je dans ma douleur; une aveugle fatalité se joue de sa destinée! Une nécessité funeste régit au hasard le sort des mortels. Mais non : ce sont les décrets d'une justice céleste qui s'accomplissent! Un Dieu mystérieux exerce ses jugements incompréhensibles! Sans doute il a porté contre cette terre un anathème secret;

[1] D'après les calculs de Josèphe et de Strabon, la Syrie a dû contenir dix millions d'habitants; elle n'en a pas deux aujourd'hui.

[2] Le dragon Bel.

[1] En 1782, à la fin de la guerre d'Amérique.

en vengeance des races passées, il a frappé de malédiction les races présentes. Oh! qui osera sonder les profondeurs de la Divinité[1]?

Et je demeurai immobile, absorbé dans une mélancolie profonde.

CHAPITRE III.

Le fantôme.

Cependant un bruit frappa mon oreille; tel que l'agitation d'une robe flottante et d'une marche à pas lents sur des herbes sèches et frémissantes. Inquiet, je soulevai mon manteau, et jetant de tous côtés un regard furtif, tout à coup à ma gauche, dans le mélange du clair obscur de la lune, au travers des colonnes et des ruines d'un temple voisin, il me sembla voir un fantôme blanchâtre enveloppé d'une draperie immense, tel que l'on peint les spectres sortant des tombeaux. Je frissonnai; et tandis qu'ému d'effroi j'hésitais de fuir ou de m'assurer de l'objet, les graves accents d'une voix profonde me firent entendre ce discours :

Jusques à quand l'homme importunera-t-il les cieux d'une injuste plainte? Jusques à quand, par de vaines clameurs, accusera-t-il le SORT de ses maux? Ses yeux seront-ils donc toujours fermés à la lumière, et son cœur aux insinuations de la vérité et de la raison? Elle s'offre partout à lui, cette vérité lumineuse, et il ne la voit point! Le cri de la raison frappe son oreille, et il ne l'entend pas! Homme injuste! si tu peux un instant suspendre le prestige qui fascine tes sens, si ton cœur est capable de comprendre le langage du raisonnement, interroge ces ruines! Lis les leçons qu'elles te présentent!.... Et vous, témoins de vingt siècles divers, temples saints, tombeaux vénérables, murs jadis glorieux, paraissez dans la cause de la *nature même!* Venez au tribunal d'un sain entendement déposer contre une accusation injuste! venez confondre les déclamations d'une fausse sagesse ou d'une piété hypocrite, et vengez la terre et les cieux de l'homme qui les calomnie!

Quelle est-elle, cette *aveugle fatalité* qui, sans *règle* et sans *lois*, se *joue* du sort des mortels? Quelle est cette nécessité injuste qui confond l'issue des actions, et de la prudence, et de la folie? En quoi consistent ces *anathèmes* célestes sur ces contrées? Où est cette malédiction *divine* qui perpétue l'abandon de ces campagnes? Dites, monuments des temps passés! les cieux ont-ils changé leurs lois, et la terre sa marche? Le soleil a-t-il éteint ses feux dans l'espace? Les mers n'élèvent-elles plus leurs nuages? Les pluies et les rosées demeurent-elles fixées dans les airs? Les montagnes retiennent-elles leurs sources? Les ruisseaux se sont-ils taris? et les plantes sont-elles privées de semences et de fruits? Répondez, race de mensonge et d'iniquité, Dieu a-t-il troublé cet ordre primitif et constant qu'il assigna lui-même à la nature? Le ciel a-t-il dénié à la terre, et la terre à ses habitants, les biens que jadis ils leur accordèrent? Si rien n'a changé dans la création, si les mêmes moyens qui existèrent subsistent encore, à quoi tient donc que les races présentes ne soient ce que furent les races passées? Ah! c'est faussement que vous accusez le sort et la Divinité! c'est à tort que vous reportez à Dieu la cause de vos maux! Dites, race perverse et hypocrite! si ces lieux sont désolés, si des cités puissantes sont réduites en solitudes, est-ce Dieu qui en a causé la ruine? Est-ce sa main qui a renversé ces murailles, sapé ces temples, mutilé ces colonnes, ou est-ce la main de l'homme? Est-ce le bras de Dieu qui a porté le fer dans la ville et le feu dans la campagne, qui a tué le peuple, incendié les moissons, arraché les arbres et ravagé les cultures, ou est-ce le bras de l'homme? Et lorsque après la dévastation des récoltes, la famine est survenue, est-ce la vengeance de Dieu qui l'a produite, ou la fureur insensée de l'homme? Lorsque dans la famine le peuple s'est repu d'aliments immondes, si la peste a suivi, est-ce la colère de Dieu qui l'a envoyée, ou l'imprudence de l'homme? Lorsque la guerre, la famine et la peste ont moissonné les habitants, si la terre est restée déserte, est-ce Dieu qui l'a dépeuplée? Est-ce son avidité qui pille le laboureur, ravage les champs producteurs et dévaste les campagnes, ou est-ce l'avidité de ceux qui gouvernent? Est-ce son orgueil qui suscite des guerres homicides, ou l'orgueil des rois et de leurs ministres? Est-ce la vénalité de ses décisions qui renverse la fortune des familles, ou la vénalité des organes des lois? Sont-ce enfin ses passions qui, sous mille formes, tourmentent les individus et les peuples, ou sont-ce les passions des hommes? Et si, dans l'angoisse de leurs maux, ils n'en voient pas les remèdes, est-ce l'ignorance de Dieu qu'il en faut inculper, ou leur ignorance? Cessez donc, ô mortels, d'accuser la fatalité du SORT ou les jugements de la Divinité! Si Dieu est bon, sera-t-il l'auteur de votre supplice? S'il est juste, sera-t-il le complice de vos forfaits? Non, non; la bizarrerie dont l'homme se plaint n'est point la bizarrerie du destin; l'obscurité où sa raison s'égare n'est point l'obscurité de Dieu; la source de ses ca-

[1] La fatalité est le préjugé universel et enraciné des Orientaux : CELA ÉTAIT ÉCRIT, est leur réponse à tout; de là leur apathie et leur négligence, qui sont un obstacle radical à toute instruction et civilisation.

lamités n'est point reculée dans les cieux; elle est près de lui sur la terre : elle n'est point cachée au sein de la Divinité, elle réside dans l'homme même; il la porte dans son cœur.

Tu murmures et tu dis : « Comment des peuples infidèles ont-ils joui des bienfaits des cieux et de la terre? Comment des races saintes sont-elles moins fortunées que des peuples impies? » Homme fasciné! où est donc la contradiction qui te scandalise? Où est l'énigme que tu supposes à la justice des cieux? Je remets à toi-même la balance des grâces et des peines, des causes et des effets. Dis : quand ces infidèles observaient les lois des cieux et de la terre, quand ils réglaient d'intelligents travaux sur l'ordre des saisons et la course des astres, Dieu devait-il troubler l'équilibre du monde pour tromper leur prudence? Quand leurs mains cultivaient ces campagnes avec soins et sueurs, devait-il détourner les pluies, les rosées fécondantes, et y faire croître des épines? Quand, pour fertiliser ce sol aride, leur industrie construisait des aqueducs, creusait des canaux, amenait à travers les déserts des eaux lointaines, devait-il tarir les sources des montagnes? devait-il arracher les moissons que l'art faisait naître, dévaster les campagnes que peuplait la paix, renverser les villes que faisait fleurir le travail, troubler enfin l'ordre établi par la sagesse de l'homme? Et quelle est cette *infidélité* qui fonda des empires par la prudence, les défendit par le courage, les affermit par la justice, qui éleva des villes puissantes, creusa des ports profonds, dessécha des marais pestilentiels, couvrit la mer de vaisseaux, la terre d'habitants, et semblable à l'esprit créateur, répandit le mouvement et la vie sur le monde? Si telle est l'*impiété,* qu'est-ce donc que la *vraie croyance?* La sainteté consiste-t-elle à détruire? Le Dieu qui peuple l'air d'oiseaux, la terre d'animaux, les ondes de reptiles; *Dieu* qui anime la nature entière, est-il donc un Dieu de ruines et de tombeaux? Demande-t-il la dévastation pour hommage, et pour sacrifice l'incendie? Veut-il pour hymnes des gémissements, des homicides pour adorateurs, pour temple un monde désert et ravagé? Voilà cependant, races *saintes* et *fidèles,* quels sont vos ouvrages! voilà les fruits de votre *piété!* Vous avez tué les peuples, brûlé les villes, détruit les cultures, réduit la terre en solitude, et vous demandez le salaire de vos œuvres! Il faudra sans doute vous produire des miracles! Il faudra ressusciter les laboureurs que vous égorgez, relever les murs que vous renversez, reproduire les moissons que vous détruisez, rassembler les eaux que vous dispersez, contrarier enfin toutes les lois des cieux et de la terre; ces lois établies par Dieu même, pour démonstration de sa magnificence et de sa grandeur; ces lois éternelles antérieures à tous les codes, à tous les prophètes; ces lois immuables que ne peuvent altérer ni les passions, ni l'ignorance de l'homme! Mais la *passion* qui les méconnaît, l'*ignorance* qui n'observe point les causes, qui ne prévoit point les effets, ont dit dans la sottise de leur cœur : « Tout vient du hasard, une fatalité aveugle verse le bien et le mal sur la terre, sans que la prudence ou le savoir puisse s'en préserver. » Ou prenant un langage hypocrite, elles ont dit : « Tout vient de Dieu; il se plaît à tromper la sagesse et à confondre la raison.....» Et l'ignorance s'est applaudie dans sa malignité.« Ainsi, a-t-elle dit, je m'égalerai à la science qui me blesse; je rendrai inutile la prudence qui me fatigue et m'importune.» Et la cupidité a ajouté : « Ainsi j'opprimerai le faible et je dévorerai les fruits de sa peine; et je dirai : *C'est Dieu qui l'a décrété, c'est le sort qui l'a voulu.* » — Mais moi, j'en jure par les lois du ciel et de la terre, et par celles qui régissent le cœur humain! l'hypocrite sera déçu dans sa fourberie; l'injuste dans sa rapacité; le soleil changera son cours avant que la sottise prévale sur la sagesse et le savoir, et que l'aveuglement l'emporte sur la prudence, dans l'art délicat et profond de procurer à l'homme ses vraies jouissances, et d'asseoir sur des bases solides sa félicité.

CHAPITRE IV.

L'exposition.

Ainsi parla le Fantôme. Interdit de ce discours, et le cœur agité de diverses pensées, je demeurai longtemps en silence. Enfin, m'enhardissant à prendre la parole, je lui dis : O Génie des tombeaux et des ruines! ta présence et ta sévérité ont jeté mes sens dans le trouble; mais la justesse de ton discours rend la confiance à mon âme. Pardonne à mon ignorance. Hélas! si l'homme est aveugle, ce qui fait son tourment fera-t-il encore son crime? J'ai pu méconnaître la voix de la raison; mais je ne l'ai point rejetée après l'avoir connue. Ah! si tu lis dans mon cœur, tu sais combien il désire la vérité, tu sais qu'il la recherche avec passion.... Et n'est-ce pas à sa poursuite que tu me vois en ces lieux écartés? Hélas! j'ai parcouru la terre; j'ai visité les campagnes et les villes; et voyant partout la misère et la désolation, le sentiment des maux qui tourmentent mes semblables a profondément affligé mon âme. Je me suis dit en soupirant : « L'homme n'est-il donc créé que pour l'angoisse et pour la douleur? » Et j'ai appliqué mon esprit à la méditation de nos maux, pour en découvrir les remèdes. J'ai dit : « Je me séparerai des sociétés corrompues; je m'éloignerai des palais

où l'âme se déprave par la satiété, et des cabanes où elle s'avilit par la misère; j'irai dans la solitude vivre parmi les ruines; j'interrogerai les monuments anciens sur la sagesse des temps passés; j'évoquerai du sein des tombeaux l'esprit qui jadis, dans l'Asie, fit la splendeur des États et la gloire des peuples. Je demanderai à la cendre des législateurs *par quels mobiles s'élèvent et s'abaissent les empires; de quelles causes naissent la prospérité et les malheurs des nations; sur quels principes enfin doivent s'établir la paix des sociétés et le bonheur des hommes.* »

Je me tus; et, les yeux baissés, j'attendis la réponse du Génie. La paix, dit-il, et le bonheur descendent sur celui qui pratique la justice. O jeune homme! puisque ton cœur cherche avec droiture la vérité, puisque tes yeux peuvent encore la reconnaître à travers le bandeau des préjugés, ta prière ne sera point vaine : j'exposerai à tes regards cette vérité que tu appelles; j'enseignerai à ta raison cette sagesse que tu réclames; je te révélerai la sagesse des tombeaux et la science des siècles.... Alors s'approchant de moi et posant sa main sur ma tête : Élève-toi, mortel, dit-il, et dégage tes sens de la poussière où tu rampes.... Et soudain, pénétré d'un feu céleste, les liens qui nous fixent ici-bas me semblèrent se dissoudre; et tel qu'une vapeur légère, enlevé par le vol du Génie, je me sentis transporté dans la région supérieure. Là, du plus haut des airs, abaissant mes regards vers la terre, j'aperçus une scène nouvelle. Sous mes pieds, nageant dans l'espace, un globe, semblable à celui de la lune, mais moins gros et moins lumineux, me présentait l'une de ses faces [1]; et cette face avait l'aspect d'un disque semé de grandes taches, les unes blanchâtres et nébuleuses, les autres brunes, vertes ou grisâtres; et tandis que je m'efforçais de démêler ce qu'étaient ces taches : Homme qui cherches la vérité, me dit le Génie, reconnais-tu ce spectacle? — O Génie! répondis-je, si d'autre part je ne voyais le globe de la lune, je prendrais celui-ci pour le sien; car il a les apparences de cette planète vue au télescope dans l'ombre d'une éclipse : on dirait que ces diverses taches sont des mers et des continents.

— Oui, me dit-il, ce sont des mers et des continents, ceux-là mêmes de l'hémisphère que tu habites...

— Quoi! m'écriai-je, c'est là cette terre où vivent les mortels?...

— Oui, reprit-il : cet espace brumeux qui occupe irrégulièrement une grande portion du disque, et l'enceint presque de tous côtés, c'est là ce que vous appelez le vaste *Océan*, qui, du pôle du sud s'avançant vers l'équateur, forme d'abord le grand golfe de l'*Inde* et de l'*Afrique*, puis se prolonge à l'orient à travers les îles *Malaises* jusqu'aux confins de la *Tartarie*, tandis qu'à l'ouest il enveloppe les continents de l'*Afrique* et de l'*Europe* jusque dans le nord de l'*Asie*.

Sous nos pieds, cette presqu'île de forme carrée est l'aride contrée des *Arabes*; à sa gauche, ce grand continent presque aussi nu dans son intérieur, et seulement verdâtre sur ses bords, est le sol brûlé qu'habitent les *hommes noirs* [1]. Au nord, par delà une mer irrégulière et longuement étroite [2], sont les campagnes de l'Europe, riche en prairies et en champs cultivés : à sa droite, depuis la Caspienne, s'étendent les plaines neigeuses et nues de la *Tartarie*. En revenant à nous, cet espace blanchâtre est le vaste et triste désert du *Cobi*, qui sépare la *Chine* du reste du monde. Tu vois cet empire dans le terrain sillonné qui fuit à nos regards sous un plan obliquement courbé. Sur ces bords, ces langues déchirées et ces point épars sont les presqu'îles et les îles des peuples *malais*, tristes possesseurs des parfums et des aromates. Ce triangle qui s'avance au loin dans la mer, est la presqu'île trop célèbre de l'*Inde*. Tu vois le cours tortueux du *Gange*, les âpres montagnes du *Tibet*, le vallon fortuné de *Kachemire*, les déserts salés du *Persan*, les rives de l'*Euphrate* et du *Tigre*, et le lit encaissé du *Jourdain*, et les canaux du *Nil* solitaire....

— O Génie, dis-je en l'interrompant, la vue d'un mortel n'atteint pas à ces objets dans un tel éloignement.... Aussitôt m'ayant touché la vue, mes yeux devinrent plus perçants que ceux de l'aigle; et cependant les fleuves ne me parurent encore que des rubans sinueux, les montagnes que des sillons tortueux, et les villes que de petits compartiments semblables à des cases d'échecs.

Et le Génie m'indiquant du doigt les objets : « Ces monceaux, me dit-il, que tu aperçois dans l'aride et longue vallée que sillonne le Nil, sont les squelettes des villes opulentes dont s'enorgueillissait l'ancienne Éthiopie; voilà cette *Thèbes aux cent palais*, métropole première des sciences et des arts, berceau mystérieux de tant d'opinions qui régissent encore les peuples à leur insu. Plus bas, ces blocs quadrangulaires sont les pyramides dont les masses t'ont épouvanté : au delà, le rivage étroit que bornent et la mer et de raboteuses montagnes, fut le séjour des peuples phéniciens. Là furent

[1] Voyez la planche qui représente une moitié de la terre.

[1] L'Afrique.
[2] La Méditerranée.

les villes de *Tyr*, de *Sidon*, d'*Ascalon*, de *Gaze* et de *Beryte*. Ce filet d'eau sans issue est le fleuve du Jourdain, et ces roches arides furent jadis le théâtre d'événements qui ont rempli le monde. Voilà ce désert d'*Horeb* et ce mont *Sinaï*, où, par des moyens qu'ignore le vulgaire, un homme profond et hardi fonda des institutions qui ont influé sur l'espèce entière. Sur la plage aride qui confine, tu n'aperçois plus de trace de splendeur, et cependant ici fut un entrepôt de richesses. Ici étaient ces ports iduméens d'où les flottes phéniciennes et juives, côtoyant la presqu'île arabe, se rendaient dans le golfe Persique pour y prendre les perles d'Hévila, et l'or de Saba et d'Ophir. Oui, c'est là, sur cette côte d'Oman et de Bahrain, qu'était le siége de ce commerce de luxe qui, dans ses mouvements et ses révolutions, fit le destin des anciens peuples : c'est là que venaient se rendre les aromates et les pierres précieuses de Ceylan, les schals de Kachemire, les diamants de Golconde, l'ambre des Maldives, le musc du Tibet, l'aloès de Cochin, les singes et les paons du continent de l'Inde, l'encens d'Hadramaût, la myrrhe, l'argent, la poudre d'or et l'ivoire d'Afrique : c'est de là que prenant leur route, tantôt par la mer Rouge, sur les vaisseaux d'Égypte et de Syrie, ces jouissances alimentèrent successivement l'opulence de Thèbes, de Sidon, de Memphis et de Jérusalem; et que, tantôt remontant le Tigre et l'Euphrate, elles suscitèrent l'activité des nations assyriennes, mèdes, kaldéennes et perses; et ces richesses, selon l'abus et l'usage qu'elles en firent, élevèrent ou renversèrent tour à tour leur domination. Voilà le foyer qui suscitait la magnificence de Persépolis, dont tu aperçois les colonnes; d'Ecbatane, dont la septuple enceinte est détruite; de Babylone, qui n'a plus que des monceaux de terre fouillée; de Ninive, dont le nom à peine subsiste; de Tapsaque, d'Anatho, de Gerra, de cette désolée Palmyre. O noms à jamais glorieux! champs célèbres, contrées mémorables! combien votre aspect présente de leçons profondes! combien de vérités sublimes sont écrites sur la surface de cette terre! Souvenirs des temps passés, revenez à ma pensée! Lieux témoins de la vie de l'homme en tant de divers âges, retracez-moi les révolutions de sa fortune! Dites quels en furent les mobiles et les ressorts! Dites à quelles sources il puisa ses succès et ses disgrâces! Dévoilez à lui-même les causes de ses maux! Redressez-le par la vue de ses erreurs! Enseignez-lui sa propre sagesse, et que l'expérience des races passées devienne un tableau d'instruction et un germe de bonheur pour les races présentes et futures!

CHAPITRE V.

Condition de l'homme dans l'univers.

Et après quelques moments de silence, le Génie reprit en ces termes :

Je te l'ai dit, ô ami de la vérité! l'homme reporte en vain ses malheurs à des *agents obscurs* et *imaginaires;* il recherche en vain à ses maux des *causes mystérieuses....* Dans l'ordre général de l'univers, sans doute sa condition est assujettie à des inconvénients, sans doute son existence est dominée par des *puissances supérieures;* mais ces puissances ne sont ni les décrets d'un destin aveugle, ni les caprices d'êtres fantastiques et bizarres : ainsi que le monde dont il fait partie, l'homme est régi par des *lois naturelles*, régulières dans leur cours, conséquentes dans leurs effets, immuables dans leur essence; et ces lois, *source commune des biens et des maux*, ne sont point écrites au loin dans les astres, ou cachées dans des codes mystérieux; inhérentes à la nature des êtres terrestres, identifiées à leur existence, en tout temps, en tout lieu, elles sont présentes à l'homme, elles agissent sur ses sens, elles avertissent son intelligence, et portent à chaque action sa peine et sa récompense. Que l'homme connaisse ces lois! *qu'il comprenne la nature des êtres qui l'environnent, et sa propre nature*, et il connaîtra les moteurs de sa destinée; il saura quelles sont les causes de ses maux et quels peuvent en être les remèdes.

Quand la *puissance secrète* qui *anime l'univers* forma le globe que l'homme habite, elle imprima aux êtres qui le composent des *propriétés essentielles* qui devinrent la *règle* de leurs mouvements individuels, le lien de leurs rapports réciproques, la cause de l'harmonie de l'ensemble; par là, elle établit un ordre régulier de causes et d'effets, de principes et de conséquences, lequel, *sous une apparence de hasard*, gouverne l'univers et maintient l'équilibre du monde : ainsi, elle attribua au feu le mouvement de l'activité; à l'air, l'élasticité; la pesanteur et la densité à la matière; elle fit l'air plus léger que l'eau, le métal plus lourd que la terre, le bois moins tenace que l'acier; elle ordonna à la flamme de monter, à la pierre de descendre, à la plante de végéter; à l'homme, *voulant l'exposer au choc* de tant d'êtres divers, et cependant *préserver sa vie* fragile, elle lui donna la faculté *de sentir*. Par cette faculté, toute action nuisible à son existence lui porta une sensation de *mal* et de *douleur*, et toute action favorable, une sensation de *plaisir* et de *bien-être*. Par ces sensations, l'homme, tantôt détourné de ce qui blesse ses sens, et tantôt en-

traîné vers ce qui les flatte, a été *nécessité d'aimer* et *de conserver sa vie*. Ainsi, l'*amour de soi*, le *désir du bien-être*, l'*aversion de la douleur*, ont été les *lois essentielles et primordiales imposées à l'homme par la* NATURE *même;* les lois que la puissance ordonnatrice quelconque a établies pour le gouverner, et qui, semblables à celles du *mouvement dans le monde physique*, sont devenues le principe simple et fécond de *tout ce qui s'est passé dans le monde moral.*

Telle est donc la condition de l'homme : d'un côté, soumis à l'action des éléments qui l'environnent, il est assujetti à plusieurs maux inévitables; et si dans cet arrêt la NATURE s'est montrée sévère, d'autre part juste, et même indulgente, elle a non-seulement tempéré ces maux par des biens équivalents, elle a encore donné à l'homme le pouvoir d'augmenter les uns et d'alléger les autres; elle a semblé lui dire : « Faible ouvrage de mes mains, je ne te dois rien, et je te donne la vie; le monde où je te place ne fut pas fait pour toi, et cependant je t'en accorde l'usage : tu le trouveras mêlé de biens et de maux; c'est à toi de les distinguer, c'est à toi de guider tes pas dans les sentiers de fleurs et d'épines. Sois l'arbitre de ton sort; je te remets ta destinée. » — Oui, l'homme est devenu l'artisan de sa destinée; lui-même a créé tour à tour les revers ou les succès de sa fortune; et si, à la vue de tant de douleurs dont il a tourmenté sa vie, il a eu lieu de gémir de sa faiblesse ou de son imprudence, en considérant de quels principes il est parti et à quelle hauteur il a su s'élever, peut-être a-t-il plus droit encore de présumer de sa force et de s'enorgueillir de son génie.

CHAPITRE VI.

État originel de l'homme.

Dans l'*origine*, l'homme formé *nu de corps et d'esprit*, se trouva jeté au hasard sur la terre confuse et sauvage : orphelin délaissé de la *puissance* inconnue qui l'avait produit, il ne vit point à ses côtés des *êtres descendus des cieux* pour l'avertir de *besoins* qu'il ne doit qu'à *ses sens*, pour l'instruire de *devoirs* qui naissent uniquement de *ses besoins*. Semblable aux autres animaux, sans expérience du passé, sans prévoyance de l'avenir, il erra au sein des forêts, guidé seulement et gouverné par les affections de sa nature : par la *douleur de la faim*, il fut conduit aux aliments, et il pourvut à sa subsistance; par les *intempéries de l'air*, il désira de couvrir son corps, et il se fit des vêtements; par l'*attrait d'un plaisir puissant*, il s'approcha d'un être semblable à lui, et il perpétua son espèce......

Ainsi les *impressions* qu'il reçut de chaque objet, éveillant ses *facultés*, développèrent par degrés son entendement, et commencèrent d'instruire sa profonde ignorance; ses besoins suscitèrent son industrie, ses périls formèrent son courage; il apprit à distinguer les plantes utiles des nuisibles, à combattre les éléments, à saisir une proie, à défendre sa vie, et il allégea sa misère.

Ainsi l'*amour de soi*, l'*aversion de la douleur*, le *désir du bien-être*, furent les mobiles simples et puissants qui retirèrent l'homme de l'*état sauvage* et *barbare* où la NATURE l'avait placé; et lorsque maintenant sa vie est semée de jouissances, lorsqu'il peut compter chacun de ses jours par quelques douceurs, il a le droit de s'applaudir et de se dire : « C'est moi qui ai produit les biens qui m'environnent, c'est moi qui suis l'artisan de mon bonheur : habitation sûre, vêtements commodes, aliments abondants et sains, campagnes riantes, coteaux fertiles, empires peuplés, tout est mon ouvrage; sans moi, cette terre livrée au désordre ne serait qu'un marais immonde, qu'une forêt sauvage, qu'un désert hideux. » Oui, *homme créateur*, reçois mon hommage! Tu as mesuré l'étendue des cieux, calculé la masse des astres, saisi l'éclair dans les nuages, dompté la mer et les orages, asservi tous les éléments : ah! comment tant d'élans sublimes se sont-ils mélangés de tant d'égarements?

CHAPITRE VII.

Principe des sociétés.

Cependant, errants dans les bois et aux bords des fleuves, à la poursuite des fauves et des poissons, les premiers humains, chasseurs et pêcheurs, entourés de dangers, assaillis d'ennemis, tourmentés par la faim, par les reptiles, par les bêtes féroces, sentirent *leur faiblesse individuelle;* et mus *d'un besoin* commun de *sûreté* et d'un *sentiment réciproque* des mêmes maux, ils unirent leurs moyens et leurs forces; et quand l'un encourut un péril, plusieurs l'aidèrent et le secoururent; quand l'un manqua de subsistance, un autre le partagea de sa proie : ainsi les hommes *s'associèrent* pour *assurer leur existence*, pour *accroître leurs facultés*, pour *protéger leurs jouissances;* et l'*amour de soi* devint le *principe* de la *société*.

Instruits ensuite par l'épreuve répétée d'accidents divers, par les fatigues d'une vie vagabonde, par les soucis de disettes fréquentes, les hommes raisonnèrent en eux-mêmes, et se dirent : « Pourquoi consumer nos jours à chercher des fruits épars sur un sol avare? Pourquoi nous épuiser à poursuivre

des proies qui nous échappent dans l'onde et les bois? Que ne rassemblons-nous sous notre main les animaux qui nous sustentent? Que n'appliquons-nous nos soins à les multiplier et à les défendre? Nous nous alimenterons de leurs produits, nous nous vêtirons de leurs dépouilles, et nous vivrons exempts des fatigues du jour et des soucis du lendemain. » Et les hommes, s'aidant l'un et l'autre, saisirent le chevreau léger, la brebis timide; ils captivèrent le chameau patient, le taureau farouche, le cheval impétueux; et s'applaudissant de leur industrie, ils s'assirent dans la joie de leur âme, et commencèrent de goûter le repos et l'aisance; et l'*amour de soi, principe de tout raisonnement,* devint le *moteur de tout art et de toute jouissance.*

Alors que les hommes purent couler des jours dans de longs loisirs et dans la communication de leurs pensées, ils portèrent sur la terre, sur les cieux, et sur leur propre existence, des regards de curiosité et de réflexion; ils remarquèrent le cours des saisons, l'action des éléments, les propriétés des fruits et des plantes, et ils appliquèrent leur esprit à multiplier leurs jouissances. Et dans quelques contrées ayant observé que certaines semences contenaient sous un petit volume une substance saine, propre à se transporter et à se conserver, ils imitèrent le procédé de la nature; ils confièrent à la terre le riz, l'orge et le blé, qui fructifièrent au gré de leur espérance; et ayant trouvé le moyen d'obtenir, dans *un petit espace,* et *sans déplacement, beaucoup de subsistances et de longues provisions,* ils se firent des *demeures sédentaires;* ils construisirent des maisons, des hameaux, des villes, formèrent des peuples, des nations, et l'*amour de soi* produisit tous les développements du génie et de la puissance.

Ainsi, par l'unique secours de ses facultés, l'homme a su lui-même s'élever à l'étonnante hauteur de sa fortune présente. Trop heureux si, observateur scrupuleux de la loi imprimée à son être, il en eût fidèlement rempli l'unique et véritable objet! Mais, par une imprudence fatale, ayant tantôt méconnu, tantôt transgressé sa limite, il s'est lancé dans un dédale d'erreurs et d'infortunes; et l'*amour de soi,* tantôt *déréglé* et tantôt *aveugle,* est devenu un principe fécond de calamités.

CHAPITRE VIII.

Source des maux des sociétés.

En effet, à peine les hommes purent-ils développer leurs facultés, que, *saisis* de l'*attrait* des *objets qui flattent les sens,* ils se livrèrent à des désirs effrénés. Il ne leur suffit plus de la mesure des *sensations douces* que la NATURE avait *attachées à leurs vrais besoins pour les lier à leur existence.* non contents des biens que leur offrait la terre, ou que produisait leur industrie, ils voulurent entasser les jouissances, et convoitèrent celles que possédaient leurs semblables; et un homme *fort s'éleva contre un homme faible,* pour lui ravir les fruits de ses peines; et le *faible* invoqua un *autre faible,* pour *résister* à la *violence;* et deux forts se dirent : « Pourquoi *fatiguer* nos bras à produire des jouissances qui se trouvent dans les mains des faibles? *Unissons-nous,* et *dépouillons-les;* ils fatigueront pour nous, et nous jouirons sans peine. » Et les *forts* s'étant associés pour l'oppression, les *faibles* pour la *résistance,* les hommes se tourmentèrent réciproquement; et il s'établit sur la terre une discorde générale et funeste, dans laquelle les passions se produisant sous mille formes nouvelles, n'ont cessé de former un enchaînement successif de calamités.

Ainsi ce *même amour de soi* qui, *modéré* et *prudent,* était un *principe de bonheur* et de *perfection,* devenu *aveugle* et *désordonné,* se transforma en un poison corrupteur; et la *cupidité,* fille et compagne de l'*ignorance,* s'est rendue la *cause de tous les maux* qui ont désolé la terre.

Oui, l'IGNORANCE et la CUPIDITÉ! voilà la double source de tous les tourments de la vie de l'homme! C'est par elles que se faisant de fausses idées de bonheur, il a *méconnu* ou *enfreint les lois de la nature,* dans les rapports de lui-même aux objets extérieurs, et que nuisant à son existence, il a *violé la morale individuelle;* c'est par elles que *fermant son cœur à la compassion* et son esprit à l'équité, il a vexé, affligé son semblable, et violé la *morale* sociale. Par l'*ignorance* et la *cupidité,* l'homme s'est armé contre l'homme, la famille contre la famille, la tribu contre la tribu, et la terre est devenue un théâtre sanglant de discorde et de brigandage : par l'*ignorance* et la *cupidité,* une guerre secrète fermentant au sein de chaque État, a divisé le citoyen du citoyen; et une même société s'est partagée en oppresseurs et en opprimés, en maîtres et en esclaves : par elles, tantôt insolents et audacieux, les chefs d'une nation ont tiré ses fers de son propre sein, et l'avidité mercenaire a fondé le despotisme politique; tantôt hypocrites et rusés, ils ont fait descendre du ciel des pouvoirs menteurs, un joug sacrilége; et la cupidité crédule a fondé le despotisme religieux : par elles enfin se sont dénaturées les idées du *bien* et du *mal,* du *juste* et de l'*injuste,* du *vice* et de la *vertu;* et les nations se sont égarées dans un labyrinthe d'erreurs et de calamités.... La *cupidité* de l'homme et son *ignorance !*.... voilà les

génies malfaisants qui ont perdu la terre! voilà les *décrets* du *sort* qui ont renversé les empires! voilà les anathèmes célestes qui ont frappé ces murs jadis glorieux, et converti la splendeur d'une ville populeuse en une solitude de deuil et de ruines!.... Mais puisque ce fut du sein de l'homme que sortirent tous les maux qui l'ont déchiré, ce fut aussi là qu'il en dut trouver les remèdes, et c'est là qu'il faut les chercher.

CHAPITRE IX.

Origine des gouvernements et des lois.

En effet, il arriva bientôt que les hommes, fatigués des maux qu'ils se causaient réciproquement, soupirèrent après la paix; et réfléchissant sur les causes de leurs infortunes, ils se dirent : « Nous nous nuisons mutuellement par nos passions; et pour vouloir chacun tout envahir, il résulte que nul ne possède; ce que l'un ravit aujourd'hui, on le lui enlève demain, et notre cupidité retombe sur nous-mêmes. Établissons-nous des *arbitres, qui jugent* nos prétentions et pacifient nos discordes. Quand le fort s'élèvera contre le faible, l'arbitre le réprimera, et il disposera de nos bras pour contenir la violence; et la vie et les propriétés de chacun de nous seront sous la garantie et la protection communes, et nous jouirons tous des biens de la nature. »

Et au sein des sociétés il se forma des *conventions*, tantôt *expresses* et tantôt *tacites*, qui devinrent la *règle* des *actions* des particuliers, la *mesure* de leurs *droits*, la *loi* de leurs rapports réciproques; et quelques hommes furent préposés pour les faire observer, et le peuple leur confia la *balance* pour peser les droits, et l'*épée* pour *punir* les *transgressions*.

Alors s'établit entre les individus un heureux *équilibre* de forces et d'action, qui fit la *sûreté* commune. Le nom de l'*équité* et de la *justice* fut reconnu et révéré sur la terre; chaque homme pouvant jouir en paix des fruits de son travail, se livra tout entier aux mouvements de son âme; et l'activité, suscitée et entretenue par la réalité ou par l'espoir des jouissances, fit éclore toutes les richesses de l'art et de la nature; les champs se couvrirent de moissons, les vallons de troupeaux, les coteaux de fruits, la mer de vaisseaux, et l'homme fut heureux et puissant sur la terre.

Ainsi le désordre que son imprudence avait produit, sa propre sagesse le répara; et cette sagesse en lui fut encore l'effet des lois de la nature dans l'organisation de son être. Ce fut pour assurer ses jouissances qu'il respecta celles d'autrui; et la *cupidité* trouva son correctif dans l'*amour éclairé de soi-même*.

Ainsi l'*amour de soi*, mobile éternel de tout individu, est devenu la base nécessaire de toute association, et c'est de l'observation de cette *loi naturelle* qu'a dépendu le sort de toutes les nations. Les *lois factices* et *conventionnelles* ont-elles tendu vers son but et rempli ses indications, chaque homme, mû d'un instinct puissant, a déployé toutes les facultés de son être; et de la *multitude des félicités particulières* s'est composée la *félicité publique*. Ces *lois*, au contraire, ont-elles gêné l'essor de l'homme vers son bonheur, son cœur, privé de ses vrais mobiles, a langui dans l'inaction, et l'*accablement* des individus a fait la *faiblesse publique*.

Or, comme l'*amour de soi*, impétueux et imprévoyant, porte sans cesse l'homme contre son semblable, et tend par conséquent à *dissoudre* la *société*, l'art des *lois* et la vertu de leurs *agents* ont été de *tempérer* le *conflit* des *cupidités*, de maintenir l'équilibre entre les forces, d'assurer à chacun son *bien-être*, afin que dans le choc de société à société, tous les membres portassent un même *intérêt* à la conservation et à la défense de la *chose publique*.

La splendeur et la prospérité des empires ont donc eu à l'intérieur, pour cause efficace, l'*équité* des gouvernements et des lois; et leur puissance respective a eu pour mesure à l'extérieur le nombre des intéressés, et le degré d'intérêt à la chose publique.

D'autre part, la multiplication des hommes, en compliquant leurs rapports, ayant rendu la démarcation de leurs droits difficile; le jeu perpétuel des passions ayant suscité des incidents non prévus; les conventions ayant été vicieuses, insuffisantes ou nulles; enfin les auteurs des *lois* en ayant tantôt méconnu et tantôt dissimulé le but; et leurs ministres, au lieu de contenir la cupidité d'autrui, s'étant livrés à la leur propre; toutes ces causes ont jeté dans les sociétés le trouble et le désordre; et le vice des *lois* et l'*injustice* des gouvernements, dérivés de la *cupidité* et de l'*ignorance*, sont devenus les mobiles des malheurs des peuples et de la subversion des États.

CHAPITRE X.

Causes générales de la prospérité des anciens États.

O jeune homme qui demandes la sagesse, voilà quelles ont été les causes des révolutions de ces anciens États dont tu contemples les ruines! Sur quelque lieu que s'arrête ma vue, à quelque temps que se porte ma pensée, partout s'offrent à mon esprit les mêmes principes d'accroissement ou de destruction, d'élévation ou de décadence. Partout, si un peuple

est puissant, si un empire prospère, c'est que les *lois* de *convention* y sont conformes aux *lois* de la *nature;* c'est que le *gouvernement* y procure aux hommes l'*usage* respectivement libre de leurs facultés, la *sûreté égale de leurs personnes* et *de leurs propriétés.* Si, au contraire, un empire tombe en *ruines* ou se dissout, c'est que les lois sont vicieuses ou imparfaites, ou que le gouvernement corrompu les enfreint. Et si les lois et les gouvernements, d'abord sages et justes, ensuite se dépravent, c'est que l'alternative du bien et du mal tient à la nature du cœur de l'homme, à la succession de ses penchants, au progrès de ses connaissances, à la combinaison des circonstances et des événements, comme le prouve l'histoire de l'espèce.

Dans l'enfance des nations, quand les hommes vivaient encore dans les forêts, soumis tous aux mêmes besoins, doués tous des mêmes facultés, ils étaient tous presque égaux en forces; et cette égalité fut une circonstance féconde et avantageuse dans la composition des sociétés : par elle, chaque individu se trouvant indépendant de tout autre, nul ne fut l'esclave d'autrui, nul n'avait l'idée d'être maître. L'homme novice ne connaissait ni servitude ni tyrannie; muni de moyens suffisants à son être, il n'imaginait pas d'en emprunter d'étrangers. Ne devant rien, n'exigeant rien, il jugeait des droits d'autrui par les siens, et il se faisait des idées exactes de justice : ignorant d'ailleurs l'art des jouissances, il ne savait produire que le nécessaire; et faute de superflu, la cupidité restait assoupie : que si elle osait s'éveiller, l'homme, attaqué dans ses vrais besoins, lui résistait avec énergie, et la seule opinion de cette résistance entretenait un heureux équilibre.

Ainsi l'*égalité originelle*, à défaut de *convention*, maintenait la *liberté* des personnes, la *sûreté* des propriétés, et produisait les bonnes mœurs et l'ordre. Chacun travaillait par soi et pour soi; et le *cœur* de l'*homme, occupé, n'errait point en désirs coupables.* L'homme avait peu de jouissances, mais ses besoins étaient satisfaits; et comme la nature indulgente les fit moins étendus que ses forces, le travail de ses mains produisit bientôt l'abondance; l'abondance, la population : les arts se développèrent, les cultures s'étendirent, et la terre, couverte de nombreux habitants, se partagea en divers domaines.

Alors que les rapports des hommes se furent compliqués, l'ordre intérieur des sociétés devint plus difficile à maintenir. Le temps et l'industrie ayant fait naître les richesses, la cupidité devint plus active; et parce que l'égalité, facile entre les individus, ne put subsister entre les familles, l'équilibre naturel fut rompu : il fallut y suppléer par un équilibre factice; il fallut préposer des chefs, établir des lois; et dans l'inexpérience primitive, il dut arriver qu'occasionnées par la cupidité, elles en prirent le caractère; mais diverses circonstances concoururent à tempérer le désordre, et à faire aux gouvernements une nécessité d'être justes.

En effet, les États, d'abord faibles, ayant à redouter des ennemis extérieurs, il devint important aux chefs de ne pas opprimer les sujets : en diminuant l'*intérêt* des citoyens à leur gouvernement, ils eussent diminué leurs *moyens* de *résistance,* ils eussent facilité les invasions étrangères, et pour des jouissances superflues, compromis leur propre existence.

A l'intérieur, le caractère des peuples repoussait la tyrannie. Les hommes avaient contracté de trop longues habitudes d'indépendance; ils avaient trop peu de besoins et un sentiment trop présent de leurs propres forces.

Les États étant resserrés, il était difficile de diviser les citoyens pour les opprimer les uns par les autres : ils se communiquaient trop aisément, et leurs intérêts étaient trop clairs et trop simples. D'ailleurs, tout homme étant propriétaire et cultivateur, nul n'avait besoin de se vendre, et le despote n'eût point trouvé de mercenaires.

Si donc il s'élevait des dissensions, c'était de famille à famille, de faction à faction, et les intérêts étaient toujours communs à un grand nombre; les troubles en étaient sans doute plus vifs, mais la crainte des étrangers apaisait les discordes : si l'oppression d'un parti s'établissait, la terre étant ouverte, et les hommes, encore simples, rencontrant partout les mêmes avantages, le parti accablé émigrait, et portait ailleurs son indépendance.

Les anciens États jouissaient donc en eux-mêmes de moyens nombreux de prospérité et de puissance : de ce que chaque homme trouvait son bien-être dans la constitution de son pays, il prenait un vif intérêt à sa conservation; si un étranger l'attaquait, ayant à défendre son champ, sa maison, il portait aux combats la passion d'une cause personnelle, et le dévouement pour soi-même occasionnait le dévouement pour la patrie.

De ce que toute action utile au public attirait son estime et sa reconnaissance, chacun s'empressait d'être utile, et l'*amour-propre* multipliait les talents et les vertus civiles.

De ce que tout citoyen contribuait également de ses biens et de sa personne, les armées et les fonds étaient inépuisables, et les nations déployaient des masses imposantes de forces.

De ce que la terre était libre et sa possession sûre

et facile, chacun était propriétaire; et la division des propriétés conservait les mœurs en rendant le luxe impossible.

De ce que chacun cultivait pour lui-même, la culture était plus active, les denrées plus abondantes, et la richesse particulière faisait l'opulence publique.

De ce que l'abondance des denrées rendait la subsistance facile, la population fut rapide et nombreuse, et les États atteignirent en peu de temps le terme de leur plénitude.

De ce qu'il y eut plus de production que de consommation, le besoin du commerce naquit, et il se fit de peuple à peuple des échanges qui augmentèrent leur activité et leurs jouissances réciproques.

Enfin, de ce que certains lieux, à certaines époques, réunirent l'avantage d'être bien gouvernés à celui d'être placés sur la route de la plus active circulation, ils devinrent des entrepôts florissants de commerce et des siéges puissants de domination. Et sur les rives du Nil et de la Méditerranée, du Tigre et de l'Euphrate, les richesses de l'Inde et de l'Europe, entassées, élevèrent successivement la splendeur de cent métropoles.

Et les peuples, devenus riches, appliquèrent le superflu de leurs moyens à des travaux d'utilité commune et publique; et ce fut là, dans chaque État, l'époque de ces ouvrages dont la magnificence étonne l'esprit; de ces puits de Tyr, de ces digues de l'Euphrate, de ces conduits souterrains de la Médie[1], de ces forteresses du désert, de ces aqueducs de Palmyre, de ces temples, de ces portiques..... Et ces travaux purent être immenses sans accabler les nations, parce qu'ils furent le produit d'un concours égal et commun des forces d'individus passionnés et libres.

Ainsi les anciens États prospérèrent, parce que les institutions sociales y furent conformes aux véritables lois de la *nature,* et parce que les hommes y jouissant de la *liberté* et de la *sûreté* de leurs *personnes* et de leurs *propriétés,* purent déployer toute l'étendue de leurs facultés, toute l'énergie de l'amour de soi-même.

CHAPITRE XI.

Causes générales des révolutions et de la ruine des anciens États.

Cependant la cupidité avait suscité entre les hommes une lutte constante et universelle qui portant sans cesse les individus et les sociétés à des invasions réciproques, occasionna des révolutions successives et une agitation renaissante.

Et d'abord, dans l'état sauvage et barbare des premiers humains, cette cupidité audacieuse et féroce enseigna la rapine, la violence, le meurtre, et longtemps les progrès de la civilisation en furent ralentis.

Lorsque ensuite les sociétés commencèrent de se former, l'effet des mauvaises habitudes passant dans les lois et les gouvernements, il en corrompit les institutions et le but; et il s'établit des droits arbitraires et factices, qui dépravèrent les idées de justice et la moralité des peuples.

Ainsi, parce qu'un homme fut plus fort qu'un autre, cette inégalité, accident de la nature, fut prise pour sa loi; et parce que le fort put ravir au faible la vie, et qu'il la lui conserva, il s'arrogea sur sa personne un droit de propriété abusif, et l'*esclavage des individus* prépara l'esclavage des nations.

Parce que le chef de famille put exercer une autorité absolue dans sa maison, il ne prit pour règle de sa conduite que ses goûts et ses affections : il donna ou ôta ses biens sans égalité, sans justice; et le *despotisme paternel* jeta les fondements du despotisme politique. Et dans les sociétés formées sur ces bases, le temps et le travail ayant développé les richesses, la cupidité, gênée par les lois, devint plus artificieuse sans être moins active. Sous des apparences d'union et de paix civile, elle fomenta au sein de chaque État une guerre intestine, dans laquelle les citoyens, divisés en corps opposés de professions, de classes, de familles, tendirent éternellement à s'approprier, sous le nom de *pouvoir suprême,* la faculté de tout dépouiller et de tout asservir au gré de leurs passions; et c'est cet esprit d'*invasion* qui, déguisé sous toutes les formes, mais toujours le même dans son but et dans ses mobiles, n'a cessé de tourmenter les nations.

Tantôt s'opposant au pacte social, ou rompant celui qui déjà existait, il livra les habitants d'un pays au choc tumultueux de toutes leurs discordes; et les *États dissous* furent, sous le nom d'*anarchie,* tourmentés par les passions de tous leurs membres

Tantôt un peuple jaloux de sa liberté, ayant préposé des *agents* pour administrer, ces *agents* s'approprièrent les pouvoirs dont ils n'étaient que les gardiens : ils employèrent les fonds publics à corrompre les élections, à s'attacher des partisans, à diviser le peuple en lui-même. Par ces moyens, de temporaires qu'ils étaient, ils se rendirent perpétuels; puis d'électifs, héréditaires; et l'État, agité par les brigues des ambitieux, par les largesses des riches factieux, par la vénalité des pauvres oiseux, par

[1] Voyez pour ces faits le Voyage en Syrie et les Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne.

l'empirisme des orateurs, par l'audace des hommes pervers, par la faiblesse des hommes vertueux, fut travaillé de tous les inconvénients de la *démocratie*.

Dans un pays, les chefs égaux en force se redoutant mutuellement, firent des pactes impies, des associations scélérates; et se partageant les pouvoirs, les rangs, les honneurs, ils s'attribuèrent des priviléges, des immunités; s'érigèrent en corps séparés, en classes distinctes; s'asservirent en commun le peuple; et sous le nom d'*aristocratie*, l'État fut tourmenté par les passions des grands et des riches.

Dans un autre pays, tendant au même but par d'autres moyens, des *imposteurs sacrés* abusèrent de la crédulité des hommes ignorants. Dans l'ombre des temples, et derrière les voiles des autels, ils firent agir et parler les dieux, rendirent des oracles, montrèrent des prodiges, ordonnèrent des *sacrifices*, imposèrent des *offrandes*, prescrivirent des *fondations*; et sous le nom de *théocratie* et de *religion*, les États furent tourmentés par les *passions* des prêtres.

Quelquefois, lasse de ses désordres ou de ses tyrans, une nation, pour diminuer les sources de ses maux, se donna un seul maître; et alors, si elle limita les pouvoirs du prince, il n'eut d'autre désir que de les étendre; et si elle les laissa indéfinis, il abusa du dépôt qui lui était confié; et sous le nom de *monarchie*, les États furent tourmentés par les passions des *rois* et des *princes*.

Alors des factieux profitant du mécontentement des esprits, flattèrent le peuple de l'espoir d'un meilleur maître; ils répandirent les dons, les promesses, renversèrent le despote pour s'y substituer; et leurs disputes pour la succession ou pour le partage, tourmentèrent les États des désordres et des dévastations des *guerres civiles*.

Enfin, parmi ces rivaux, un individu plus habile ou plus heureux, prenant l'ascendant, concentra en lui toute la puissance : par un phénomène bizarre, un seul homme maîtrisa des millions de ses semblables contre leur gré ou sans leur aveu, et l'art de la *tyrannie* naquit encore de la *cupidité*. En effet, observant l'esprit d'égoïsme qui sans cesse divise tous les hommes, l'ambitieux le fomenta adroitement : il flatta la vanité de l'un, aiguisa la jalousie de l'autre, caressa l'avarice de celui-ci, enflamma le ressentiment de celui-là, irrita les passions de tous; opposant les intérêts ou les préjugés, il sema les divisions et les haines, promit au pauvre la dépouille du riche, au riche l'asservissement du pauvre, menaça un homme par un homme, une classe par une classe; et isolant tous les citoyens par la défiance, il fit sa force de leur faiblesse, et leur imposa un joug d'*opinion*, dont ils se serrèrent mutuellement les nœuds. Par l'armée, il s'empara des contributions; par les contributions, il disposa de l'armée; par le jeu correspondant des richesses et des places, il enchaîna tout un peuple d'un lien insoluble, et les États tombèrent dans la consomption lente du *despotisme*.

Ainsi un même mobile, variant son action sous toutes les formes, attaqua sans cesse la consistance des États, et un cercle éternel de vicissitudes naquit d'un cercle éternel de passions.

Et cet esprit constant d'égoïsme et d'usurpation engendra deux effets principaux également funestes : l'un, que divisant sans cesse les sociétés dans toutes leurs fractions, il en opéra la faiblesse et en facilita la *dissolution*; l'autre, que tendant toujours à concentrer le pouvoir en une seule main, il occasionna un *engloutissement* successif de sociétés et d'États, fatal à leur paix et à leur existence communes.

En effet, de même que dans un État un parti avait absorbé la nation, puis une famille le parti, un individu la famille; de même il s'établit d'État à État un mouvement d'absorption qui déploya en grand, dans l'*ordre politique*, tous les maux particuliers de l'*ordre civil*. Et une cité ayant subjugué une cité, elle se l'asservit, et en composa une province; et deux *provinces* s'étant englouties, il s'en forma un *royaume* : enfin, deux royaumes s'étant conquis, l'on vit naître des *empires* d'une étendue gigantesque; et dans cette agglomération, loin que la force interne des États s'accrût en raison de leur masse, il arriva, au contraire, qu'elle fut diminuée; et loin que la condition des peuples fût rendue plus heureuse, elle devint de jour en jour plus fâcheuse et plus misérable, par des raisons sans cesse dérivées de la nature des choses....

Par la raison qu'à mesure que les États acquirent plus d'étendue, leur administration devenant plus épineuse et plus compliquée, il fallut, pour remuer ces masses, donner plus d'énergie au pouvoir, et il n'y eut plus de proportion entre les devoirs des souverains et leurs facultés;

Par la raison que les despotes sentant leur faiblesse, redoutèrent tout ce qui développait la force des nations, et qu'ils firent leur étude de l'atténuer;

Par la raison que les nations, divisées par des préjugés d'ignorance et des haines féroces, secondèrent la perversité des gouvernements; et que se servant réciproquement de satellites, elles aggravèrent leur esclavage;

Par la raison que la balance s'étant rompue entre

les États, les plus forts accablèrent plus facilement les faibles;

Enfin, par la raison qu'à mesure que les États se concentrèrent, les peuples, dépouillés de leurs lois, de leurs usages et des gouvernements qui leur étaient propres, perdirent l'esprit de *personnalité* qui causait leur énergie.

Et les despotes considérant les empires comme des domaines, et les peuples comme des propriétés, se livrèrent aux déprédations et aux déréglements de l'autorité la plus arbitraire.

Et toutes les forces et les richesses des nations furent détournées à des dépenses particulières, à des fantaisies personnelles; et les rois, dans les ennuis de leur satiété, se livrèrent à tous les goûts factices et dépravés : il leur fallut des jardins suspendus sur des voûtes, des fleuves élevés sur des montagnes; ils changèrent des campagnes fertiles en parcs pour des fauves, creusèrent des lacs dans les terrains secs, élevèrent des rochers dans les lacs, firent construire des palais de marbre et de porphyre, voulurent des ameublements d'or et de diamants. Sous prétexte de religion, leur orgueil fonda des temples, dota des prêtres oiseux, bâtit pour de vains squelettes d'extravagants tombeaux, mausolées et pyramides. Pendant des règnes entiers, on vit des millions de bras employés à des *travaux stériles* : et le luxe des princes, imité par leurs parasites et transmis de grade en grade jusqu'aux derniers rangs, devint une source générale de corruption et d'appauvrissement.

Et dans la soif insatiable des jouissances, les tributs ordinaires ne suffisant plus, ils furent augmentés; et le cultivateur voyant accroître sa peine sans indemnité, perdit le courage; et le commerçant se voyant dépouillé, se dégoûta de son industrie; et la multitude, condamnée à demeurer pauvre, restreignit son travail au seul nécessaire, et toute activité productive fut anéantie.

La surcharge rendant la possession des terres onéreuse, l'humble propriétaire abandonna son champ, ou le vendit à l'homme puissant; et les fortunes se concentrèrent en un moindre nombre de mains. Et toutes les lois et les institutions favorisant cette accumulation, les nations se partagèrent entre un groupe d'oisifs opulents et une multitude pauvre de mercenaires. Le peuple indigent s'avilit, les grands rassasiés se dépravèrent; et le nombre des intéressés à la conservation de l'État décroissant, sa force et son existence devinrent d'autant plus précaires.

D'autre part, nul objet n'étant offert à l'émulation, nul encouragement à l'instruction, les esprits tombèrent dans une ignorance profonde. Et l'*administration* étant *secrète* et *mystérieuse*, il n'exista aucun moyen de réforme ni d'amélioration; les chefs ne régissant que par la violence et la fraude, les peuples ne virent plus en eux qu'une *faction* d'ennemis publics, et il n'y eut plus aucune harmonie entre les gouvernés et les gouvernants.

Et tous ces vices ayant énervé les États de l'Asie opulente, il arriva que les peuples vagabonds et pauvres des *déserts* et des *monts* adjacents convoitèrent les jouissances des *plaines fertiles;* et par une cupidité commune, ayant attaqué les *empires policés*, ils renversèrent les trônes des despotes; et ces révolutions furent rapides et faciles, parce que la politique des tyrans avait amolli les sujets, rasé les forteresses, détruit les guerriers; et parce que les sujets accablés restaient sans intérêt personnel, et les soldats mercenaires sans courage.

Et des hordes barbares ayant réduit des nations entières à l'état d'esclavage, il arriva que les empires formés d'un peuple conquérant et d'un peuple conquis, réunirent en leur sein deux classes essentiellement opposées et ennemies. Tous les principes de la société furent dissous : il n'y eut plus ni intérêt *commun*, ni esprit *public;* et il s'établit une *distinction* de *castes* et de *races*, qui réduisit en système régulier le maintien du désordre; et selon que l'on naquit d'un certain sang, l'on naquit serf ou tyran, *meuble* ou *propriétaire*.

Et les oppresseurs étant moins nombreux que les opprimés, il fallut, pour soutenir ce faux équilibre, perfectionner la *science* de l'*oppression*. L'art de gouverner ne fut plus que celui d'assujettir au plus petit nombre le plus grand. Pour obtenir une obéissance si contraire à l'instinct, il fallut établir des peines plus sévères; et la cruauté des lois rendit les mœurs atroces. Et la distinction des personnes établissant dans l'État deux codes, deux justices, deux droits; le peuple, placé entre le penchant de son cœur et le serment de sa bouche, eut deux consciences contradictoires, et les idées du juste et de l'injuste n'eurent plus de base dans son entendement.

Sous un tel régime, les peuples tombèrent dans le désespoir et l'accablement. Et les accidents de la nature s'étant joints aux maux qui les assaillaient, éperdus de tant de calamités, ils en reportèrent les causes à des puissances supérieures et cachées; et parce qu'ils avaient des tyrans sur la terre, ils en supposèrent dans les cieux; et la superstition aggrava les malheurs des nations.

Et il naquit des doctrines funestes, des systèmes de religion atrabilaires et misanthropiques,

qui peignirent les dieux *méchants* et *envieux* comme les despotes. Et pour les apaiser, l'homme leur offrit le sacrifice de toutes ses jouissances : il s'environna de *privations*, et renversa les lois de la nature. Prenant ses *plaisirs* pour des *crimes*, ses *souffrances* pour des *expiations*, il *voulut aimer la douleur*, *abjurer l'amour de soi-même;* il persécuta ses sens, détesta sa vie; et une *morale abnégative* et *antisociale* plongea les nations dans l'inertie de la mort.

Mais parce que la nature prévoyante avait doué le cœur de l'homme d'un espoir inépuisable, voyant le bonheur tromper ses désirs sur cette terre, il le poursuivit dans un *autre monde* : par une douce illusion, il se *fit* une *autre patrie*, un *asile* où, loin des tyrans, il reprît les droits de son être; de là résulta un nouveau désordre : épris d'un *monde imaginaire*, l'homme méprisa celui de la nature; pour des *espérances* chimériques, il négligea la *réalité*. Sa vie ne fut plus à ses yeux qu'un *voyage fatigant*, qu'un songe *pénible;* son corps qu'une *prison*, obstacle à sa félicité; et la terre, un lieu d'*exil* et de *pèlerinage*, qu'il ne daigna plus cultiver. Alors une *oisiveté sacrée s'établit dans le monde politique;* les campagnes se désertèrent; les friches se multiplièrent, les empires se dépeuplèrent, les monuments furent négligés; et de toutes parts l'ignorance, la superstition, le fanatisme, joignant leurs effets, multiplièrent les dévastations et les ruines.

Ainsi agités par leurs propres passions, les hommes en masse ou en individus, toujours avides et imprévoyants, passant de l'esclavage à la tyrannie, de l'orgueil à l'avilissement, de la présomption au découragement, ont eux-mêmes été les éternels instruments de leurs infortunes.

Et voilà par quels mobiles simples et naturels fut régi le sort des anciens États; voilà par quelle série de causes et d'effets liés et conséquents, ils s'élevèrent ou s'abaissèrent, selon que les lois *physiques* du cœur humain y furent observées ou enfreintes; et dans le cours successif de leurs vicissitudes, cent peuples divers, cent empires tour à tour abaissés, puissants, conquis, renversés, en ont répété pour la terre les instructives leçons... Et ces leçons aujourd'hui demeurent perdues pour les générations qui ont succédé! Les désordres des temps passés ont reparu chez les races présentes! les chefs des nations ont continué de marcher dans des voies de mensonge et de tyrannie! les peuples de s'égarer dans les ténèbres des superstitions et de l'ignorance!

Eh bien ! ajouta le Génie en se recueillant, puisque l'expérience des races passées reste ensevelie pour les races vivantes, puisque les fautes des aïeux n'ont pas encore instruit leurs descendants, les exemples anciens vont reparaître : la terre va voir se renouveler les scènes imposantes des temps oubliés. De nouvelles révolutions vont agiter les peuples et les empires. Des trônes puissants vont être de nouveau renversés, et des catastrophes terribles rappelleront aux hommes que ce n'est point en vain qu'il enfreignent les lois de la nature et les préceptes de la sagesse et de la vérité.

CHAPITRE XII.

Leçons des temps passés répétées sur les temps présents.

Ainsi parla le Génie : frappé de la justesse et de la cohérence de tout son discours; assailli d'une foule d'idées, qui en choquant mes habitudes captivaient cependant ma raison, je demeurai absorbé dans un profond silence... Mais tandis que, d'un air triste et rêveur, je tenais les yeux fixés sur l'Asie, soudain du côté du nord, aux rives de la *mer Noire* et dans les champs de la *Krimée*, des tourbillons de fumée et de flammes attirèrent mon attention : ils semblaient s'élever à la fois de toutes les parties de la presqu'île : puis ayant passé par l'isthme dans le continent, ils coururent, comme chassés d'un vent d'ouest, le long du lac fangeux d'*Azof*, et furent se perdre dans les plaines herbageuses du Kouban; et considérant de plus près la marche de ces tourbillons, je m'aperçus qu'ils étaient précédés ou suivis de pelotons d'êtres mouvants qui, tels que des fourmis ou des sauterelles troublées par le pied d'un passant, s'agitaient avec vivacité : quelquefois ces pelotons semblaient marcher les uns vers les autres et se heurter; puis, après le choc, il en restait plusieurs sans mouvement..... Et tandis qu'inquiet de tout ce spectacle, je m'efforçais de distinguer les objets : Vois-tu, me dit le Génie, ces feux qui courent sur la terre, et comprends-tu leurs effets et leurs causes? — O Génie! répondis-je, je vois des colonnes de flammes et de fumée, et comme des insectes qui les accompagnent; mais quand déjà je saisis à peine les masses des villes et des monuments, comment pourrais-je discerner de si petites créatures? Seulement on dirait que ces insectes simulent des combats; car ils vont, viennent, se choquent, se poursuivent. — Ils ne les simulent pas, dit le Génie, ils les réalisent. — Et quels sont, repris-je, ces animalcules insensés qui se détruisent? ne périront-ils pas assez tôt, eux qui ne vivent qu'un jour?... Alors le Génie me touchant encore une fois la vue et l'ouïe : *Vois*, me dit-il, et *entends*.... Aussitôt dirigeant mes yeux sur les mêmes objets : Ah! malheureux! m'écriai-je, saisi de douleur, ces colonnes de feux, ces

insectes, ô Génie! ce sont les hommes, ce sont les ravages de la guerre!... Ils partent des villes et des hameaux, ces torrents de flammes! Je vois les cavaliers qui les allument, et qui, le sabre à la main, se répandent dans les campagnes; devant eux fuient des troupes éperdues d'enfants, de femmes, de vieillards; j'aperçois d'autres cavaliers qui, la lance sur l'épaule, les accompagnent et les guident. Je reconnais même à leurs chevaux en laisse, à leurs *kalpaks*, à leur touffe de cheveux, que ce sont des *Tartares*; et sans doute ceux qui les poursuivent, coiffés d'un chapeau triangulaire et vêtus d'uniformes verts, sont des *Moscovites*. Ah! je le comprends, la guerre vient de se rallumer entre l'empire des *tsars* et celui des *sultans*. — Non, pas encore, répliqua le Génie. Ce n'est qu'un préliminaire. Ces Tartares ont été et seraient encore des voisins incommodes, on s'en débarrasse; leur pays est d'une grande convenance, on s'en arrondit; et pour prélude d'une autre révolution, le trône des *Guérais* est détruit.

Et en effet, je vis les étendards russes flotter sur la Krimée; et leur pavillon se déploya bientôt sur l'*Euxin*.

Cependant aux cris des Tartares fugitifs, l'empire des musulmans s'émut. « On chasse nos frères! s'écrièrent les enfants de Mahomet : on outrage le peuple du prophète! des infidèles occupent une terre consacrée, et profanent les temples de l'islamisme! Armons-nous; courons aux combats pour venger la gloire de Dieu et notre propre cause. »

Et un mouvement général de guerre s'établit dans les deux empires. De toutes parts on assembla des hommes armés, des provisions, des munitions, et tout l'appareil meurtrier des combats fut déployé; et chez les deux nations, les temples, assiégés d'un peuple immense, m'offrirent un spectacle qui fixa mon attention. D'un côté, les musulmans assemblés devant leurs mosquées se lavaient les mains, les pieds, se taillaient les ongles, se peignaient la barbe: puis étendant par terre des tapis, et se tournant vers le midi, les bras tantôt ouverts et tantôt croisés, ils faisaient des génuflexions et des prostrations; et dans le souvenir des revers essuyés pendant leur dernière guerre, ils s'écriaient : « Dieu clément, Dieu miséricordieux! as-tu donc abandonné ton peuple fidèle? Toi qui as promis au prophète l'empire des nations et signalé ta religion par tant de triomphes, comment livres-tu les *vrais croyants* aux armes des infidèles? » Et les *imams* et les *santons* disaient au peuple : « C'est le châtiment de vos péchés. Vous mangez du porc, vous buvez du vin, vous touchez les choses immondes : Dieu vous a punis. Faites pénitence, purifiez-vous, dites la *profession de foi*[1], jeûnez de l'aurore au coucher, donnez la dîme de vos biens aux mosquées, allez à la Mekke, et Dieu vous rendra la victoire. » Et le peuple reprenant courage, jetait de grands cris : « Il n'y a qu'un Dieu, dit-il saisi de fureur, et Mahomet est son prophète : anathème à quiconque ne croit pas!...

« Dieu de bonté, accorde-nous d'exterminer ces chrétiens : c'est pour ta gloire que nous combattons, et notre mort est un martyre pour ton nom. » Et alors, offrant des victimes, ils se préparèrent aux combats.

D'autre part, les Russes, à genoux, s'écriaient : « Rendons grâces à Dieu, et célébrons sa puissance; il a fortifié notre bras pour humilier ses ennemis. Dieu *bienfaisant*, exauce nos prières : pour te plaire, nous passerons trois jours sans manger ni viande ni œufs. Accorde-nous d'exterminer ces mahométans impies, et de renverser leur empire; nous te donnerons la dîme des dépouilles, et nous t'élèverons de nouveaux temples. » Et les prêtres remplirent les églises de nuages de fumée, et dirent au peuple : « Nous prions pour vous, et Dieu agrée notre encens et bénit vos armes. Continuez de jeûner et de combattre; dites-nous vos fautes secrètes; donnez vos biens à l'église : nous vous absoudrons de vos péchés, et vous mourrez en état de grâce. » Et ils jetaient de l'eau sur le peuple, lui distribuaient de petits os de morts pour servir d'amulettes et de talismans; et le peuple ne respirait que guerre et combats.

Frappé de ce tableau contrastant des mêmes passions, et m'affligeant de leurs suites funestes, je méditais sur la difficulté qu'il y avait pour le juge commun d'accorder des demandes si contraires, lorsque le Génie, saisi d'un mouvement de colère, s'écria avec véhémence :

Quels accents de démence frappent mon oreille? quel délire aveugle et pervers trouble l'esprit des nations? Prières sacriléges, retombez sur la terre! et vous, cieux, repoussez des vœux homicides, des actions de grâces impies! Mortels insensés! est-ce donc ainsi que vous révérez la Divinité? Dites! comment celui que vous appelez votre père commun doit-il recevoir l'hommage de ses enfants qui s'égorgent? Vainqueurs, de quel œil doit-il voir vos bras fumants du sang qu'il a créé? Et vous, vaincus, qu'espérez-vous de ces gémissements inutiles? Dieu a-t-il donc le cœur d'un mortel, pour avoir des passions changeantes? est-il, comme vous, agité par la vengeance ou la compassion, par la fureur ou le repentir? Oh! quelles idées basses ils ont con-

[1] Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète.

ques du plus élevé des êtres! A les entendre, il semblerait que, bizarre et capricieux, *Dieu* se fâche ou s'apaise comme un homme; que tour à tour il aime ou il hait; qu'il bat ou qu'il caresse; que, faible ou méchant, il couve sa haine; que, contradictoire et perfide, il tend des piéges pour y faire tomber; qu'il punit le mal qu'il permet; qu'il prévoit le crime sans l'empêcher; que, juge partial, on le corrompt par des offrandes; que, despote imprudent, il fait des lois qu'ensuite il révoque; que, tyran farouche, il ôte ou donne ses grâces sans raison, et ne se fléchit qu'à force de bassesses... Ah! c'est maintenant que j'ai reconnu le mensonge de l'homme! En voyant le tableau qu'il a tracé de la Divinité, je me suis dit: Non, non, ce n'est point *Dieu qui a fait l'homme à son image, c'est l'homme qui a figuré Dieu sur la sienne;* il lui a donné son esprit, l'a revêtu de ses penchants, lui a prêté ses jugements..... Et lorsqu'en ce mélange il s'est surpris contradictoire à ses propres principes, affectant une humilité hypocrite, il a taxé d'impuissance sa raison, et nommé *mystères* de Dieu les absurdités de son entendement.

Il a dit, Dieu est *immuable*, et il lui a adressé des vœux pour le *changer*. Il l'a dit *incompréhensible*, et il l'a sans cesse interprété.

Il s'est élevé sur la terre des *imposteurs* qui se sont dits *confidents de Dieu*, et qui s'érigeant en docteurs des peuples, ont ouvert des voies de mensonge et d'iniquité: ils ont attaché des mérites à des pratiques indifférentes ou ridicules; ils ont érigé en vertu de prendre certaines postures, de prononcer certaines paroles, d'articuler de certains noms; ils ont transformé en délit de manger de certaines viandes, de boire certaines liqueurs à tels jours plutôt qu'à tels autres. C'est le juif, qui mourrait plutôt que de *travailler un jour de sabbat;* c'est le Perse, qui se laisserait suffoquer avant de *souffler le feu* de *son haleine;* c'est l'Indien, qui place la suprême perfection à se *frotter* de *fiente* de *vache*, et à *prononcer* mystérieusement *Aûm;* c'est le musulman, qui croit avoir tout réparé en se lavant la tête et les bras, et qui dispute, le sabre à la main, s'il faut *commencer* par le *coude* ou par le *bout des doigts;* c'est le chrétien, qui se croirait damné s'il mangeait de la graisse au lieu de lait ou de beurre. O doctrines sublimes et vraiment célestes! ô morales parfaites et dignes du martyre et de l'apostolat! je passerai les mers pour enseigner ces lois admirables aux peuples sauvages, aux nations reculées; je leur dirai: *Enfants de la nature! jusques à quand marcherez-vous dans le sentier de l'ignorance?* jusques à quand méconnaîtrez-vous les vrais principes de la morale et de la religion? Venez en chercher les leçons chez les peuples pieux et savants, dans des pays civilisés; ils vous apprendront comment pour plaire à Dieu, il faut, en certains mois de l'année, languir de soif et de faim tout le jour; comment on peut verser le sang de son prochain, et s'en purifier en faisant une profession de foi et une ablution méthodique; comment on peut lui dérober son bien, et s'en absoudre en le partageant avec certains hommes qui se vouent à le dévorer.

Pouvoir souverain et caché de l'univers! moteur mystérieux de la nature! âme universelle des êtres! toi que sous tant de noms divers les mortels ignorent et révèrent; *être incompréhensible, infini;* DIEU qui, dans l'immensité des cieux, diriges la marche des mondes, et peuples les abîmes de l'espace de millions de soleils tourbillonnants, dis, que paraissent à tes yeux ces insectes humains que déjà ma vue perd sur la terre? Quand tu t'occupes à guider les astres dans leurs orbites, que sont pour toi les vermisseaux qui s'agitent sur la poussière? Qu'importent à ton immensité leurs distinctions de partis, de sectes? et que te font les subtilités dont se tourmente leur folie?

Et vous, hommes crédules, montrez-moi l'efficacité de vos pratiques! Depuis tant de siècles que vous les suivez ou les altérez, qu'ont changé vos *recettes* aux lois de la nature? Le soleil en a-t-il plus lui? le cours des saisons est-il autre? la terre en est-elle plus féconde? les peuples sont-ils plus heureux? Si Dieu est bon, comment se plaît-il à vos pénitences? S'il est infini, qu'ajoutent vos hommages à sa gloire? Si ses décrets ont tout prévu, vos prières en changent-elles l'arrêt? Répondez, hommes inconséquents!

Vous, vainqueurs, qui dites servir Dieu, a-t-il donc besoin de votre aide? S'il veut punir, n'a-t-il pas en main les tremblements, les volcans, la foudre? et le Dieu clément ne sait-il corriger qu'en exterminant?

Vous, musulmans, si Dieu vous châtie pour le viol des *cinq* préceptes, comment élève-t-il les Francs qui s'en rient? Si c'est par le *Qôran* qu'il régit la terre, sur quels principes jugea-t-il les nations avant le prophète, tant de peuples qui buvaient du vin, mangeaient du porc, n'allaient point à la *Mekke*, à qui cependant il fut donné d'élever des empires puissants? Comment jugea-t-il les *Sabéens* de *Ninive* et de *Babylone;* le *Perse, adorateur du feu;* le *Grec*, le *Romain, idolâtres;* les *anciens royaumes du Nil*, et vos propres aïeux *Arabes* et *Tartares?* Comment juge-t-il encore maintenant tant de nations qui méconnaissent ou ignorent votre culte, les nom-

breuses castes des Indiens, le vaste empire des Chinois, les noires tribus de l'Afrique, les insulaires de l'Océan, les peuplades de l'Amérique?

Hommes présomptueux et ignorants, qui vous arrogez à vous seuls la terre, si Dieu rassemblait à la fois toutes les générations passées et présentes, que seraient, dans leur océan, ces sectes soi-disant universelles du chrétien et du musulman? Quels seraient les jugements de sa justice égale et commune sur l'universalité réelle des humains? C'est là que votre esprit s'égare en systèmes incohérents, et c'est là que la vérité brille avec évidence; c'est là que se manifestent les lois puissantes et simples de la nature et de la raison : lois d'un *moteur commun, général;* d'un Dieu impartial et juste, qui pour pleuvoir sur un pays, ne demande point quel est son prophète; qui fait luire également son soleil sur toutes les races des hommes, sur le *blanc* comme sur le *noir*, sur le juif, sur le musulman, sur le chrétien et sur l'idolâtre; qui fait prospérer les moissons là où des mains soigneuses les cultivent; qui multiplie toute nation chez qui règnent l'industrie et l'ordre; qui fait prospérer tout empire où la justice est pratiquée, où l'homme puissant est lié par les lois, où le pauvre est protégé par elles, où le faible vit en sûreté, où chacun enfin jouit des droits qu'il tient de la *nature* et d'un *contrat* dressé avec équité.

Voilà par quels principes sont jugés les peuples! voilà la vraie religion qui régit le sort des empires, et qui de vous-mêmes, Ottomans, n'a cessé de faire la destinée! Interrogez vos ancêtres! demandez-leur par quels moyens ils élevèrent leur fortune, alors qu'*idolâtres*, peu nombreux et pauvres, ils vinrent des déserts tartares camper dans ces riches contrées; demandez si ce fut par l'islamisme, jusque-là méconnu par eux, qu'ils vainquirent les Grecs, les Arabes, ou si ce fut par le courage, la prudence, la modération, l'esprit d'union, vraies *puissances* de l'*état social*. Alors le sultan lui-même rendait la justice et veillait à la discipline; alors étaient punis le juge prévaricateur, le gouverneur concussionnaire, et la multitude vivait dans l'aisance; le cultivateur était garanti des rapines du janissaire, et les campagnes prospéraient; les routes publiques étaient assurées, et le commerce répandait l'abondance. Vous étiez des brigands ligués, mais entre vous, vous étiez justes : vous subjuguiez les peuples, mais vous ne les opprimiez pas. Vexés par leurs princes, ils préféraient d'être vos tributaires. « Que m'importe, disait le chrétien, que *mon maître aime ou brise les images, pourvu qu'il me rende justice? Dieu jugera sa doctrine aux cieux.* »

Vous étiez sobres et endurcis; vos ennemis étaient énervés et lâches : vous étiez savants dans l'art des combats; vos ennemis en avaient perdu les principes : vos chefs étaient expérimentés, vos soldats aguerris, dociles : le butin excitait l'ardeur; la bravoure était récompensée; la lâcheté, l'indiscipline punies; et tous les ressorts du cœur humain étaient en activité : ainsi vous vainquîtes cent nations, et d'une foule de royaumes conquis vous fondâtes un immense empire.

Mais d'autres mœurs ont succédé; et dans les revers qui les accompagnent, ce sont encore les lois de la nature qui agissent. Après avoir dévoré vos ennemis, votre cupidité, toujours allumée, a réagi sur son propre foyer; et concentrée dans votre sein, elle vous a dévorés vous-mêmes. Devenus riches, vous vous êtes divisés pour le partage et la jouissance; et le désordre s'est introduit dans toutes les classes de votre société. Le sultan, enivré de sa grandeur, a méconnu l'objet de ses fonctions; et tous les vices du pouvoir arbitraire se sont développés. Ne rencontrant jamais d'obstacles à ses goûts, il est devenu un être dépravé; homme faible et orgueilleux, il a repoussé de lui le peuple, et la voix du peuple ne l'a plus instruit et guidé. Ignorant, et pourtant flatté, il a négligé toute instruction, toute étude, et il est tombé dans l'incapacité; devenu inapte aux affaires, il en a jeté le fardeau sur des mercenaires, et les mercenaires l'ont trompé. Pour satisfaire leurs propres passions, ils ont stimulé, étendu les siennes; ils ont agrandi ses besoins, et son luxe énorme a tout consumé; il ne lui a plus suffi de la table frugale, des vêtements modestes, de l'habitation simple de ses aïeux : pour satisfaire à son faste, il a fallu épuiser la mer et la terre, faire venir du pôle les plus rares fourrures, de l'équateur les plus chers tissus; il a dévoré dans un mets l'impôt d'une ville; dans l'entretien d'un jour, le revenu d'une province. Il s'est investi d'une armée de femmes, d'eunuques, de satellites. On lui a dit que la vertu des rois était la libéralité, la magnificence; et les trésors des peuples ont été livrés aux mains des adulateurs. A l'imitation du maître, les esclaves ont aussi voulu avoir des maisons superbes, des meubles d'un travail exquis, des tapis brodés à grands frais, des vases d'or et d'argent pour les plus vils usages, et toutes les richesses de l'empire se sont englouties dans le *Séraï*.

Pour suffire à ce luxe effréné, les *esclaves* et les *femmes* ont vendu leur crédit, et la vénalité a introduit une dépravation générale : ils ont vendu la faveur suprême au visir, et le visir a vendu l'empire. Ils ont vendu la loi au cadi, et le cadi a vendu la jus-

tice. Ils ont vendu au prêtre l'autel, et le prêtre a vendu les cieux; et l'or conduisant à tout, l'on a tout fait pour obtenir l'or : pour l'or, l'ami a trahi son ami; l'enfant, son père; le serviteur, son maître; la femme, son honneur; le marchand, sa conscience; et il n'y a plus eu dans l'État ni bonne foi, ni mœurs, ni concorde, ni force.

Et le pacha, qui a payé le gouvernement de sa province, l'a considérée comme une ferme, et il y a exercé toute concussion. A son tour il a vendu la perception des impôts, le commandement des troupes, l'administration des villages; et comme tout emploi *a été passager*, la rapine, répandue de grade en grade, a été hâtive et précipitée. Le douanier a rançonné le marchand, et le négoce s'est anéanti; l'aga a dépouillé le cultivateur, et la culture s'est amoindrie. Dépourvu d'avances, le laboureur n'a pu ensemencer : l'impôt est survenu, il n'a pu payer; on l'a menacé *du bâton*, il a emprunté; le numéraire, faute de sûreté, s'est trouvé caché; l'*intérêt* a été énorme, et l'usure du riche a aggravé la misère de l'ouvrier.

Et des accidents de saison, des sécheresses excessives ayant fait manquer les récoltes, le gouvernement n'a fait pour l'impôt ni délai ni grâce; et la détresse s'appesantissant sur un village, une partie de ses habitants a fui dans les villes; et leur charge, reversée sur ceux qui ont demeuré, a consommé leur ruine, et le pays s'est dépeuplé.

Et il est arrivé que, poussés à bout par la tyrannie et l'outrage, des villages se sont révoltés; et le pacha s'en est réjoui : il leur a fait la guerre, il a pris d'assaut leurs maisons, pillé leurs meubles, enlevé leurs animaux; et quand la terre a demeuré déserte, *Que m'importe?* a-t-il dit, *je m'en vais demain.*

Et la terre manquant de bras, les eaux du ciel ou des torrents débordés ont séjourné en marécages; et sous ce climat chaud, leurs exhalaisons putrides ont causé des épidémies, des pestes, des maladies de toute espèce; et il s'en est suivi un surcroît de dépopulation, de pénurie et de ruine.

Oh! qui dénombrera tous les maux de ce régime tyrannique!

Tantôt les pachas se font la guerre, et pour leurs querelles personnelles les provinces d'un État identique sont dévastées. Tantôt, redoutant leurs maîtres, ils tendent à l'indépendance, et attirent sur leurs sujets les châtiments de leur révolte. Tantôt, redoutant ces sujets, ils appellent et soudoient des étrangers, et pour se les affider, ils leur permettent tout brigandage. En un lieu, ils intentent un procès à un homme riche, et le dépouillent sur un faux prétexte; en un autre, ils apostent de faux témoins, et imposent une contribution pour un délit imaginaire : partout ils excitent la haine des sectes, provoquent leurs délations pour en retirer des *avanies*; ils extorquent les biens, frappent les personnes; et quand leur avarice imprudente a entassé en un monceau toutes les richesses d'un pays, le gouvernement, par une perfidie exécrable, feignant de venger le peuple opprimé, attire à lui sa dépouille dans celle du coupable, et verse inutilement le sang pour un crime dont il est complice.

O scélérats, monarques ou ministres, qui vous jouez de la vie et des biens du peuple! est-ce vous qui avez donné le souffle à l'homme, pour le lui ôter? est-ce vous qui faites naître les produits de la terre, pour les dissiper? fatiguez-vous à sillonner le champ? endurez-vous l'ardeur du soleil et le tourment de la soif, à couper la moisson, à battre la gerbe? veillez-vous à la rosée nocturne comme le pasteur? traversez-vous les déserts comme le marchand? Ah! en voyant la cruauté et l'orgueil des puissants, j'ai été transporté d'indignation, et j'ai dit dans ma colère : Eh quoi! il ne s'élèvera pas sur la terre des hommes qui vengent les peuples et punissent les tyrans! Un petit nombre de brigands dévorent la multitude, et la multitude se laisse dévorer! O peuples avilis! connaissez vos droits! *Toute autorité vient de vous*, toute puissance *est* la *vôtre*. Vainement les rois vous commandent de *par Dieu* et de par *leur lance*, soldats, restez immobiles : puisque Dieu *soutient* le *sultan*, votre secours est inutile; puisque son épée lui suffit, il n'a pas besoin de la vôtre : voyons ce qu'il peut par lui-même.... Les soldats ont baissé les armes; et voilà les *maîtres du monde* faibles comme le dernier de *leurs sujets!* Peuples! sachez donc que ceux qui vous gouvernent sont vos *chefs* et non pas vos *maîtres*, vos *préposés* et non pas vos *propriétaires;* qu'ils n'ont d'autorité *sur vous* que par *vous* et *pour votre* avantage; que vos richesses sont *à vous*, et qu'ils vous en sont *comptables;* que rois ou sujets, Dieu a fait tous les hommes *égaux*, et que nul des mortels n'a droit d'opprimer son semblable.

Mais cette nation et ses chefs ont méconnu ces vérités saintes..... Eh bien! ils subiront les conséquences de leur aveuglement.... L'arrêt en est porté; le jour approche où ce colosse de puissance, brisé, s'écroulera sous sa propre masse : oui, j'en jure par les *ruines de tant d'empires détruits!* l'*empire du Croissant* subira le sort des États dont il a imité le régime. Un peuple étranger chassera les sultans de leur métropole; le *trône d'Orkhan sera renversé*, le *dernier rejeton de sa race sera retranché*, et la horde des *Oguzians*, privée de chef, se dispersera

comme celle des *Nogais* : dans cette dissolution, les peuples de l'empire, déliés du joug qui les rassemblait, reprendront leurs anciennes distinctions, et une anarchie générale surviendra comme il est arrivé dans l'empire des *sophis*, jusqu'à ce qu'il s'élève chez l'Arabe, l'Arménien ou le Grec, des législateurs qui recomposent de nouveaux États.... Oh! s'il se trouvait sur la terre des hommes profonds et hardis! quels éléments de grandeur et de gloire!..... Mais déjà l'heure du destin sonne. Le cri de la guerre frappe mon oreille, et la catastrophe va commencer. Vainement le sultan oppose ses armées; ses guerriers ignorants sont battus, dispersés : vainement il appelle *ses sujets;* les cœurs sont glacés; les sujets répondent : *Cela est écrit;* et *qu'importe qui soit notre maître? nous ne pouvons perdre à changer.* Vainement les vrais croyants invoquent les cieux et le prophète : le prophète est mort, et les cieux, sans pitié, répondent : « Cessez de nous invoquer; vous avez fait vos maux, guérissez-les vous-mêmes. La nature a établi des lois, c'est à vous de les pratiquer : observez, raisonnez, profitez de l'expérience. C'est la folie de l'homme qui le perd, c'est à sa sagesse de le sauver. Les peuples sont ignorants, qu'ils s'instruisent; leurs chefs sont pervers, qu'ils se corrigent et s'améliorent; » car tel est l'arrêt de la *nature : puisque les maux des sociétés viennent de la cupidité et de l'ignorance, les hommes ne cesseront d'être tourmentés qu'ils* ne soient *éclairés* et *sages;* qu'ils ne pratiquent l'art *de la justice,* fondé sur la *connaissance* de leurs rapports et des lois de leur organisation.

CHAPITRE XIII.

L'espèce humaine s'améliorera-t-elle?

A ces mots, oppressé du sentiment douloureux dont m'accabla leur sévérité : Malheur aux nations! m'écriai-je en fondant en larmes; malheur à moi-même! Ah! c'est maintenant que j'ai désespéré du bonheur de l'homme. Puisque ses maux procèdent de son cœur, puisque lui seul peut y porter remède, malheur à jamais à son existence! Qui pourra, en effet, mettre un frein à la cupidité du fort et du puissant? Qui pourra éclairer l'ignorance du faible? Qui instruira la multitude de ses droits, et forcera les chefs de remplir leurs devoirs? Ainsi la race des hommes est pour toujours dévouée à la souffrance! Ainsi l'individu ne cessera d'opprimer l'individu, une nation d'attaquer une autre nation; et jamais il ne renaîtra pour ces contrées des jours de prospérité et de gloire. Hélas! des conquérants viendront; ils chasseront les oppresseurs et s'établiront à leur place; mais succédant à leur pouvoir, ils succéderont à leur rapacité, et la terre aura changé de tyrans sans changer de tyrannie.

Alors me tournant vers le Génie : O Génie! lui dis-je, le désespoir est descendu dans mon âme : en connaissant la nature de l'homme, la *perversité de ceux qui gouvernent* et l'*avilissement* de ceux qui sont gouvernés, m'ont dégoûté de la vie; et quand il n'est de choix que d'être complice ou victime de l'oppression, que reste-t-il à l'homme vertueux, que de joindre sa cendre à celle des tombeaux!

Et le Génie gardant le silence, me fixa d'un regard sévère mêlé de compassion; et après quelques instants il reprit : Ainsi, c'est à mourir que la vertu réside! L'homme pervers est infatigable à consommer le crime, et l'homme juste se rebute au premier obstacle à faire le bien!.... Mais tel est le cœur humain; un succès l'enivre de confiance, un revers l'abat et le consterne : toujours entier à la sensation du moment, il ne juge point des choses par leur nature, mais par l'élan de sa passion. Homme qui désespères du genre humain, sur quel calcul profond de faits et de raisonnements as-tu établi ta sentence? As-tu scruté l'organisation de l'être sensible, pour déterminer avec précision si les mobiles qui le portent au bonheur sont essentiellement plus faibles que ceux qui l'en repoussent? Ou bien, embrassant d'un coup d'œil l'histoire de l'espèce, et jugeant du futur par l'exemple du passé, as-tu constaté que tout progrès lui est impossible? Réponds! depuis leur origine, les sociétés n'ont-elles fait aucun pas vers l'instruction et un meilleur sort? Les hommes sont-ils encore dans les forêts, manquant de tout, ignorants, féroces, stupides? Les nations sont-elles encore toutes à ces temps où, sur le globe, l'œil ne voyait que des brigands brutes ou des brutes esclaves? Si, dans un temps, dans un lieu, des individus sont devenus meilleurs, pourquoi la masse ne s'améliorerait-elle pas? Si des sociétés partielles se sont perfectionnées, pourquoi ne se perfectionnerait pas la société générale? Et si les premiers obstacles sont franchis, pourquoi les autres seraient-ils insurmontables?

Voudrais-tu penser que l'espèce va se détériorant? Garde-toi de l'illusion et des paradoxes du *misanthrope :* l'homme mécontent du présent, suppose au passé une perfection mensongère, qui n'est que le masque de son chagrin. Il loue les morts en haine des vivants, il bat les enfants avec les ossements de leurs pères.

Pour démontrer une prétendue perfection rétrograde, il faudrait démentir le témoignage des faits et de la raison; et s'il reste aux faits passés de

l'équivoque, il faudrait démentir le fait subsistant de l'organisation de l'homme; il faudrait prouver qu'il naît avec un usage éclairé de ses sens; qu'il sait, sans expérience, distinguer du poison l'aliment; que l'enfant est plus sage que le vieillard, l'aveugle plus assuré dans sa marche que le clairvoyant, que l'homme civilisé est plus malheureux que l'anthropophage; en un mot, qu'il n'existe pas d'échelle progressive d'expérience et d'instruction.

Jeune homme, crois-en la voix des tombeaux et le témoignage des monuments : des contrées sans doute ont déchu de ce qu'elles furent à certaines époques; mais si l'esprit sondait ce qu'alors même furent la sagesse et la félicité de leurs habitants, il trouverait qu'il y eut dans leur gloire moins de réalité que d'éclat; il verrait que dans les anciens États, même les plus vantés, il y eut d'énormes vices, de cruels abus, d'où résulta précisément leur fragilité; qu'en général les principes des gouvernements étaient atroces; qu'il régnait de peuple à peuple un brigandage insolent, des guerres barbares, des haines implacables; que le droit naturel était ignoré; que la moralité était pervertie par un fanatisme insensé, par des superstitions déplorables; qu'un songe, qu'une vision, un oracle, causaient à chaque instant de vastes commotions : et peut-être les nations ne sont-elles pas encore bien guéries de tant de maux; mais du moins l'intensité en a diminué, et l'expérience du passé n'a pas été totalement perdue. Depuis trois siècles surtout, les lumières se sont accrues, propagées; la civilisation, favorisée de circonstances heureuses, a fait des progrès sensibles; les inconvénients mêmes et les abus ont tourné à son avantage; car si les conquêtes ont trop étendu les États, les peuples, en se réunissant sous un même joug, ont perdu cet esprit d'isolement et de division qui les rendait tous ennemis : si les pouvoirs se sont concentrés, il y a eu dans leur gestion plus d'ensemble et plus d'harmonie : si les guerres sont devenues plus vastes dans leurs masses, elles ont été moins meurtrières dans leurs détails : si les peuples y ont porté moins de personnalité, moins d'énergie, leur lutte a été moins sanguinaire, moins acharnée; ils ont été moins libres mais moins turbulents; plus amollis, mais plus pacifiques. Le despotisme même les a servis; car si les gouvernements ont été plus absolus, ils ont été moins inquiets et moins orageux; si les trônes ont été des propriétés, ils ont excité, à titre d'héritage, moins de dissensions, et les peuples ont eu moins de secousses; si enfin les despotes, jaloux et mystérieux, ont interdit toute connaissance de leur administration, toute concurrence au maniement des affaires, les passions, écartées de la carrière politique, se sont portées vers les arts, les sciences naturelles, et la sphère des idées en tout genre s'est agrandie : l'homme, livré aux études abstraites, a mieux saisi sa place dans la nature, ses rapports dans la société; les principes ont été mieux discutés, les fins mieux connues, les lumières plus répandues, les individus plus instruits, les mœurs plus sociales, la vie plus douce : en masse, l'espèce, surtout dans certaines contrées, a sensiblement gagné; et cette amélioration désormais ne peut que s'accroître, parce que ses deux principaux obstacles, ceux-là mêmes qui l'avaient rendue jusque-là si lente et quelquefois rétrograde, la difficulté de transmettre et de communiquer rapidement les idées, sont enfin levés.

En effet, chez les anciens peuples, chaque canton, chaque cité par la *différence de son langage*, étant isolé de tout autre, il en résultait un chaos favorable à l'ignorance et à l'anarchie. Il n'y avait point de communication d'idées, point de participation d'invention, point d'harmonie d'intérêts ni de volontés, point d'unité d'action, de conduite : en outre, tout moyen de répandre et de transmettre les idées se réduisant *à la parole fugitive et limitée, à des écrits longs d'exécution, dispendieux et rares*, il s'ensuivait empêchement de toute instruction pour le présent, perte d'expérience de génération à génération, instabilité, rétrogradation de lumières, et perpétuité de chaos et d'enfance.

Au contraire, dans l'état moderne, et surtout dans celui de l'Europe, de grandes nations ayant contracté l'alliance d'un même langage, il s'est établi de vastes communautés d'opinions; les esprits se sont rapprochés, les cœurs se sont entendus; il y a eu accord de pensées, unité d'action : ensuite *un art sacré, un don divin du génie, l'imprimerie,* ayant fourni le moyen de répandre, de communiquer en un même instant une même idée à des millions d'hommes, et de la fixer d'une manière durable, sans que la puissance des tyrans pût l'arrêter ni l'anéantir, il s'est formé une masse progressive d'instruction, une atmosphère croissante de lumières, qui désormais assure solidement l'amélioration. Et cette amélioration devient un effet nécessaire des lois de la nature; car par *la loi de la sensibilité*, l'homme tend aussi invinciblement à se *rendre heureux,* que le *feu à monter,* que la *pierre* à graviter, que l'eau *à se niveler*. Son obstacle est son *ignorance*, qui l'égare dans les moyens, qui le trompe sur les effets et les causes. A force d'expérience il s'éclairera, à force d'erreurs il se redressera; il deviendra sage et bon, *parce qu'il est de son intérêt de l'être ;* et dans une nation, les idées se communiquant, des

classes entières seront instruites, et la science deviendra vulgaire; et tous les hommes connaîtront quels sont les principes du bonheur individuel et de la félicité publique; ils sauront quels sont leurs rapports, leurs droits, leurs devoirs dans l'ordre social; ils apprendront à se garantir des illusions de la cupidité; ils concevront que la *morale* est une *science physique*, composée, il est vrai, d'éléments compliqués dans leur jeu, mais simples et invariables dans leur nature, parce qu'ils sont les éléments mêmes de l'organisation de l'homme. Ils sentiront qu'ils doivent être *modérés* et *justes*, parce que là est l'avantage et la sûreté de chacun; que vouloir jouir aux dépens d'autrui est un faux calcul d'ignorance, parce que de là résultent des représailles, des haines, des vengeances, et que l'improbité est l'effet constant de la sottise.

Les particuliers sentiront que le bonheur individuel est lié au bonheur de la société;

Les faibles, que, loin de se diviser d'intérêts, ils doivent s'unir, parce que l'égalité fait leurs forces;

Les riches, que la mesure des jouissances est bornée par la constitution des organes, et que l'ennui suit la satiété;

Le pauvre, que c'est dans l'emploi du temps et la paix du cœur que consiste le plus haut degré du bonheur de l'homme.

Et l'opinion publique atteignant les rois jusque sur leurs trônes, les forcera de se contenir dans les bornes d'une autorité régulière.

Le hasard même servant les nations, leur donnera tantôt *des chefs incapables, qui, par faiblesse, les laisseront devenir libres;* tantôt *des chefs éclairés qui, par vertu, les affranchiront.*

Et alors qu'il existera sur la terre de *grands individus*, des *corps de nations éclairées* et *libres*, il arrivera à l'espèce ce qui arrive à ses éléments : la communication des lumières d'une portion s'étendra de proche en proche, et gagnera le tout. Par *la loi de l'imitation, l'exemple d'un premier peuple sera suivi par les autres; ils adopteront son esprit, ses lois.* Les despotes mêmes voyant qu'ils ne peuvent plus maintenir leur pouvoir sans la justice et la bienfaisance, adouciront leur régime par besoin, par rivalité; et la civilisation deviendra générale.

Et il s'établira de peuple à peuple *un équilibre de forces* qui les contenant tous dans le respect de leurs droits réciproques, fera cesser leurs barbares usages de guerre, et soumettra *à des voies civiles le jugement de leurs contestations;* et l'espèce entière deviendra une *grande société*, une même *famille* gouvernée par un même esprit, par de communes lois, et jouissant de toute la félicité dont la nature humaine est capable.

Ce grand travail sans doute sera long, parce qu'il faut qu'un même mouvement se propage dans un corps immense, qu'un même levain assimile une énorme masse de parties hétérogènes; mais enfin ce mouvement s'opérera, et déjà les présages de cet avenir se déclarent. Déjà la *grande société*, parcourant dans sa marche les mêmes phases que les *sociétés partielles*, s'annonce pour tendre aux mêmes résultats. Dissoute d'abord en toutes ses parties, elle a vu longtemps ses membres sans cohésion; et l'isolement général des peuples forma *son premier âge d'anarchie* et *d'enfance* : partagée ensuite au hasard en sections irrégulières d'États et de royaumes, elle a subi les fâcheux effets de l'extrême *inégalité* des richesses, des conditions; et l'*aristocratie des grands empires* a formé son *second âge* : puis, ces *grands privilégiés* se disputant la prédominance, elle a parcouru la période du *choc* des *factions*. Et maintenant les partis, las de leurs discordes, sentant le besoin des lois, soupirent après l'époque de l'ordre et de la paix. Qu'il se montre un *chef* vertueux, qu'un *peuple puissant* et *juste* paraisse, et la terre l'élève au pouvoir suprême : la terre attend un *peuple législateur;* elle le désire et l'appelle, et mon cœur l'entend..... Et tournant la tête du côté de l'occident : Oui, continua-t-il, déjà un bruit sourd frappe mon oreille : un cri de *liberté*, prononcé sur des rives lointaines, a retenti dans l'ancien continent. A ce cri, un murmure secret contre l'oppression s'élève chez une grande nation; une inquiétude salutaire l'alarme sur sa situation; elle s'interroge sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle devrait être; et surprise de sa faiblesse, elle recherche quels sont ses droits, ses moyens; quelle a été la conduite de ses chefs..... Encore un jour, une réflexion..... et un mouvement immense va naître, un siècle nouveau va s'ouvrir! siècle d'étonnement pour le vulgaire, de surprise et d'effroi pour les tyrans, d'affranchissement pour un grand peuple, et d'espérance pour toute la terre!

CHAPITRE XIV.

Le grand obstacle au perfectionnement.

Le Génie se tut.... Cependant, prévenu de noirs sentiments, mon esprit demeura rebelle à la persuasion; mais craignant de le choquer par ma résistance, je demeurai silencieux.... Après quelque intervalle, se tournant vers moi et me fixant d'un regard perçant : Tu gardes le silence, reprit-il, et

ton cœur agite des pensées qu'il n'ose produire!.... Interdit et troublé : O Génie! lui dis-je, pardonne ma faiblesse : sans doute ta bouche ne peut proférer que la vérité; mais ta céleste intelligence en saisit les traits là où mes sens grossiers ne voient que des nuages. J'en fais l'aveu : la conviction n'a point pénétré dans mon âme, et j'ai craint que mon *doute* ne te fût une offense.

Et qu'a le *doute*, répondit-il, qui en fasse un crime? L'homme est-il maître de sentir autrement qu'il n'est affecté?..... Si une vérité est palpable et d'une pratique importante, plaignons celui qui la méconnaît : sa peine naîtra de son aveuglement. Si elle est incertaine, équivoque, comment lui trouver le caractère qu'elle n'a pas? Croire sans évidence, sans démonstration, est un acte d'ignorance et de sottise : le crédule se perd dans un dédale d'inconséquences; l'homme sensé examine, discute, afin d'être d'accord dans ses opinions; et l'homme de bonne foi supporte la contradiction, parce qu'elle seule fait naître l'évidence. La violence est l'argument du mensonge; et imposer d'autorité une croyance, est l'acte et l'indice d'un tyran.

Enhardi par ces paroles : O Génie, répondis-je, puisque ma raison est libre, je m'efforce en vain d'accueillir l'espoir flatteur dont tu la consoles : l'âme vertueuse et sensible se livre aisément aux rêves du bonheur, mais sans cesse une réalité cruelle la réveille à la souffrance et à la misère : plus je médite sur la nature de l'homme, plus j'examine l'état présent des sociétés, moins un monde de sagesse et de félicité me semble possible à réaliser. Je parcours de mes regards toute la face de notre hémisphère : en aucun lieu je n'aperçois le germe, ou ne pressens le mobile d'une heureuse révolution. L'Asie entière est ensevelie dans les plus profondes ténèbres. Le Chinois, avili par le *despotisme* du *bambou*, aveuglé par la superstition astrologique, entravé par un code immuable de gestes, par le vice radical d'une langue et surtout d'une écriture mal construites, ne m'offre, dans sa civilisation avortée, qu'un peuple automate. L'Indien, accablé de préjugés, enchaîné par les liens sacrés de ses castes, végète dans une apathie incurable. Le Tartare, errant ou fixé, toujours ignorant et féroce, vit dans la barbarie de ses aïeux. L'Arabe, doué d'un génie heureux, perd sa force et le fruit de sa vertu dans l'anarchie de ses tribus et la jalousie de ses familles. L'Africain, dégradé de la condition d'homme, semble voué sans retour à la servitude. Dans le Nord, je ne vois que des serfs avilis, que des peuples *troupeaux*, dont se jouent de grands *propriétaires*. Partout l'ignorance, la tyrannie, la misère, ont frappé de stupeur les nations; et les habitudes vicieuses dépravant les sens naturels, ont détruit jusqu'à l'instinct du bonheur et de la vérité : il est vrai que dans quelques contrées de l'Europe, la raison a commencé de prendre un premier essor; mais là même, les lumières des particuliers sont-elles communes aux nations? l'habileté des gouvernements a-t-elle tourné à l'avantage des peuples? Et ces peuples qui se disent policés, ne sont-ils pas ceux qui, depuis trois siècles, remplissent la terre de leurs injustices? ne sont-ce pas eux qui, sous des prétextes de commerce, ont dévasté l'Inde, dépeuplé le nouveau continent, et soumettent encore aujourd'hui l'Afrique au plus barbare des esclavages? La liberté naîtra-t-elle du sein des tyrans, et la justice sera-t-elle rendue par des mains spoliatrices et avares? O Génie! j'ai vu les pays civilisés, et l'illusion de leur sagesse s'est dissipée devant mes regards : j'ai vu les richesses entassées dans quelques mains, et la multitude pauvre et dénuée : j'ai vu tous les droits, tous les pouvoirs concentrés dans certaines *classes*, et la masse des peuples passive et précaire : j'ai vu des *maisons de prince*, et point de *corps de nation*; des intérêts de *gouvernement*, et point d'intérêt ni d'esprit publics : j'ai vu que toute la science de ceux qui commandent consistait à *opprimer prudemment*; et la servitude raffinée des peuples policés m'a paru plus irremédiable.

Un obstacle surtout, ô Génie! a profondément frappé ma pensée : en portant mes regards sur le globe, je l'ai vu partagé en vingt systèmes de cultes différents : chaque nation a reçu ou s'est fait des opinions religieuses opposées; et chacune s'attribuant exclusivement la vérité, veut croire toute autre en erreur. Or si, comme il est de fait, dans leur discordance, le grand nombre des hommes se trompe, et se trompe de bonne foi, il s'ensuit que notre esprit se *persuade du mensonge comme de la vérité*; et alors, quel moyen de l'éclairer? Comment dissiper le préjugé qui d'abord a saisi l'esprit? Comment, surtout, écarter son bandeau, quand le premier article de chaque croyance, le premier dogme de toute religion, est la proscription absolue du *doute*, *l'interdiction de l'examen*, *l'abnégation* de son propre jugement? Que fera la vérité pour être reconnue? Si elle s'offre avec les preuves du raisonnement, l'homme pusillanime récuse sa conscience; si elle invoque l'autorité des puissances célestes, l'homme préoccupé lui oppose une autorité du même genre, et traite toute innovation de blasphème. Ainsi l'homme, dans son aveuglement, rivant sur lui-même ses fers, s'est à jamais livré sans défense au jeu de son ignorance et de ses passions. Pour dissoudre des

entraves si fatales, il faudrait un concours inouï d'heureuses circonstances; il faudrait qu'une nation entière, guérie du délire de la superstition, fût inaccessible aux impulsions du fanatisme; qu'affranchi du joug d'une fausse doctrine, un peuple s'imposât lui-même celui de la vraie morale et de la raison; qu'il fût à la fois *hardi* et *prudent*, instruit et docile; que chaque individu connaissant ses droits, n'en transgressât pas la limite; que le pauvre sût résister à la séduction, le riche à l'avarice; qu'il se trouvât des chefs désintéressés et justes; que les oppresseurs fussent saisis d'un esprit de démence et de vertige; que le *peuple* recouvrant ses pouvoirs, sentît qu'il ne les peut exercer, et qu'il se constituât des organes; que créateur de ses magistrats, il sût à la fois les censurer et les respecter; que dans la réforme subite de toute une nation vivant d'abus, chaque individu disloqué souffrît patiemment les privations et le changement de ses habitudes; que cette nation enfin fût assez courageuse pour conquérir sa liberté, assez instruite pour l'affermir, assez puissante pour la défendre, assez généreuse pour la partager : et tant de conditions pourront-elles jamais se rassembler? Et lorsqu'en ses combinaisons infinies, le sort produirait enfin celle-là, en verrai-je les jours fortunés? et ma cendre ne sera-t-elle pas dès longtemps refroidie?

A ces mots, ma poitrine oppressée se refusa à la parole.... Le Génie ne me répondit point; mais j'entendis qu'il disait à voix basse : Soutenons l'espoir de cet homme; car si celui qui aime ses semblables se décourage, que deviendront les nations? Et peut-être le passé n'est-il que trop propre à flétrir le courage! Eh bien! anticipons le temps à venir; dévoilons à la vertu le siècle étonnant près de naître, afin qu'à la vue du but qu'elle désire, ranimée d'une nouvelle ardeur, elle redouble l'effort qui doit l'y porter.

CHAPITRE XV.

Le siècle nouveau.

A peine eut-il achevé ces mots, qu'un bruit immense s'éleva du côté de l'occident; et y tournant mes regards, j'aperçus à l'extrémité de la Méditerranée, dans le domaine de l'une des nations de l'Europe, un mouvement prodigieux; tel qu'au sein d'une vaste cité, lorsqu'une sédition violente éclate de toutes parts, on voit un peuple innombrable s'agiter et se répandre à flots dans les rues et les places publiques. Et mon oreille, frappée de cris poussés jusqu'aux cieux, distingua par intervalles ces phrases :

« Quel est donc ce prodige nouveau? quel est ce fléau cruel et mystérieux? Nous sommes une nation nombreuse, et nous manquons de bras! nous avons un sol excellent, et nous manquons de denrées! nous sommes actifs, laborieux, et nous vivons dans l'indigence! nous payons des tributs énormes, et l'on nous dit qu'ils ne suffisent pas! nous sommes en paix au dehors, et nos personnes et nos biens ne sont pas en sûreté au dedans! Quel est donc l'ennemi caché qui nous dévore? »

Et des voix parties du sein de la multitude répondirent : « Élevez un étendard distinctif autour duquel se rassemblent tous ceux qui, par d'utiles travaux, entretiennent et nourrissent la société, et vous connaîtrez l'ennemi qui vous ronge. »

Et l'étendard ayant été levé, cette nation se trouva tout à coup partagée en *deux corps inégaux*, et d'un aspect contrastant : *l'un, innombrable* et presque *total*, offrait, dans la pauvreté générale des vêtements et l'air maigre et hâlé des visages, les indices de la misère et du travail; l'autre, *petit groupe*, *fraction* insensible, présentait, dans la richesse des habits chamarrés d'or et d'argent, et dans l'embonpoint des visages, les symptômes du loisir et de l'abondance.

Et considérant ces hommes plus attentivement, je reconnus que le *grand corps* était composé de laboureurs, d'artisans, de marchands, de toutes les professions laborieuses et studieuses utiles à la société, et que dans le *petit groupe* il ne se trouvait que des ministres du culte de tout grade (moines et prêtres), que des gens de finance, d'armoirie, de livrée, des chefs militaires et autres salariés du gouvernement.

Et ces deux corps en présence, front à front, s'étant considérés avec étonnement, je vis, d'un côté, naître la colère et l'indignation; de l'autre, un mouvement d'effroi; et le *grand corps* dit au *plus petit* :

« Pourquoi êtes-vous séparés de nous? N'êtes-vous donc pas de notre nombre? »

« Non, répondit le groupe : vous êtes le *peuple*; nous autres, nous sommes un corps distinct, *une classe privilégiée*, qui avons nos lois, nos usages, nos droits à part. »

LE PEUPLE.

Et de quel travail viviez-vous dans notre société?

LES PRIVILÉGIÉS.

Nous ne sommes pas faits pour travailler.

LE PEUPLE.

Comment avez-vous donc acquis tant de richesses?

LES PRIVILÉGIÉS.

En prenant le soin de vous gouverner.

LE PEUPLE.

Quoi! nous *fatiguons*, et vous *jouissez!* nous *produisons*, et vous *dissipez!* Les richesses viennent de nous, vous les absorbez, et vous appelez cela *gouverner!*...... *Classe* privilégiée, corps distinct qui nous êtes étranger, formez votre nation à part, et voyons comment vous subsisterez.

Alors le petit groupe délibérant sur ce cas nouveau, quelques hommes justes et généreux dirent : « Il faut nous rejoindre au peuple, et partager ses fardeaux; car ce sont des hommes comme nous, et nos richesses viennent d'eux. » Mais d'autres dirent avec orgueil : « Ce serait une honte de nous confondre avec la foule, elle est faite pour nous servir; ne sommes-nous pas la *race noble* et *pure* des conquérants de cet empire? Rappelons à cette multitude nos droits et son origine. »

LES NOBLES.

Peuple! oubliez-vous que nos ancêtres ont conquis ce pays, et que votre race n'a obtenu la vie qu'à condition de nous servir? Voilà notre contrat social; voilà le gouvernement *constitué* par l'usage et prescrit par le temps.

LE PEUPLE.

Race *pure* des conquérants! montrez-nous vos généalogies! nous verrons ensuite si ce qui dans un individu est *vol* et *rapine*, devient vertu dans une nation.

Et à l'instant, des voix élevées de divers côtés commencèrent d'appeler par leurs noms une foule d'individus *nobles;* et citant leur origine et leur parenté, elles racontèrent comment l'aïeul, le bisaïeul, le père lui-même, nés marchands, artisans, après s'être enrichis par des moyens quelconques, avaient acheté, à prix d'argent, la noblesse : en sorte qu'un très-petit nombre de familles étaient réellement de souche ancienne. « Voyez, disaient ces voix, voyez ces roturiers parvenus qui renient leurs parents; voyez ces recrues plébéiennes qui se croient des vétérans illustres! » Et ce fut une rumeur de risée.

Pour la détourner, quelques hommes astucieux s'écrièrent : « Peuple doux et fidèle, reconnaissez l'autorité légitime : *le roi veut, la loi ordonne.* »

LE PEUPLE.

Classe privilégiée, courtisans de la fortune, laissez les rois s'expliquer; les rois ne peuvent vouloir que le *salut* de l'immense multitude, qui est le *peuple;* la loi ne saurait être que le vœu de l'*équité*.

Alors les privilégiés militaires dirent : « La multitude ne sait obéir qu'à la force, il faut la châtier. Soldats, frappez ce peuple rebelle! »

LE PEUPLE.

Soldats, vous êtes notre sang! frapperez-vous vos parents, vos frères? Si le peuple périt, qui nourrira l'armée?

Et les soldats baissant les armes, dirent : « Nous sommes aussi le peuple, montrez-nous l'ennemi! » Alors les privilégiés ecclésiastiques dirent : « Il n'y a plus qu'une ressource : le peuple est superstitieux; il faut l'effrayer par les noms de Dieu et de religion.

« *Nos chers frères! nos enfants!* Dieu nous a établis pour vous gouverner. »

LE PEUPLE.

Montrez-nous vos pouvoirs célestes.

LES PRÊTRES.

Il faut de la foi : la raison égare.

LE PEUPLE.

Gouvernez-vous sans raisonner?

LES PRÊTRES.

Dieu veut la paix : la religion prescrit l'obéissance.

LE PEUPLE.

La paix suppose la justice; l'obéissance veut la conviction d'un devoir.

LES PRÊTRES.

On n'est ici-bas que pour souffrir.

LE PEUPLE.

Montrez-nous l'exemple.

LES PRÊTRES.

Vivrez-vous sans dieux et sans rois?

LE PEUPLE.

Nous voulons vivre sans oppresseurs.

LES PRÊTRES.

Il vous faut des *médiateurs*, des *intermédiaires*.

LE PEUPLE.

Médiateurs près de *Dieu* et des *rois, courtisans* et *prêtres*, vos services sont trop dispendieux; nous traiterons désormais directement nos affaires.

Et alors le petit groupe dit : « *Tout est perdu, la multitude est éclairée.* »

Et le peuple répondit : « Tout est sauvé; car si nous sommes éclairés, nous n'abuserons pas de notre force : nous ne voulons que nos droits. Nous avons des ressentiments, nous les oublions : nous étions esclaves, nous pourrions commander; nous ne voulons qu'être libres, et la *liberté* n'est que la *justice*.

CHAPITRE XVI.

Un peuple libre et législateur.

Alors considérant que toute puissance publique était suspendue, que le régime habituel de ce peuple

cessait tout à coup, je fus saisi d'effroi par la pensée qu'il allait tomber dans la dissolution de l'anarchie; mais tout à coup des voix s'élevèrent et dirent :

« Ce n'est pas assez de nous être affranchis des parasites et des oppresseurs, il faut empêcher qu'il n'en renaisse. Nous sommes *hommes,* et l'expérience nous a trop appris que chacun de nous tend sans cesse à dominer et à jouir aux dépens d'autrui. Il faut donc nous prémunir contre un penchant auteur de discorde; il faut établir des *règles certaines* de nos *actions* et de nos *droits :* or la *connaissance* de ces droits, le *jugement* de ces actions sont des choses abstraites, difficiles, qui exigent tout le temps et toutes les facultés d'un homme. Occupés chacun de nos travaux, nous ne pouvons vaquer à de telles études, ni exercer par nous-mêmes de telles fonctions. Choisissons donc parmi nous quelques hommes dont ce soit l'emploi propre. *Déléguons*-leur nos pouvoirs communs pour nous créer un gouvernement et des lois; constituons-les *représentants* de nos *volontés* et de nos *intérêts.* Et afin qu'en effet ils en soient une représentation aussi exacte qu'il sera possible, choisissons-les *nombreux et semblables à nous,* pour que la diversité de nos volontés et de nos intérêts se trouve rassemblée en eux. »

Et ce peuple ayant choisi dans son sein une troupe nombreuse d'hommes qu'il jugea propres à son dessein, il leur dit : « Jusqu'ici nous avons vécu en une *société* formée *au hasard,* sans *clauses fixes,* sans conventions libres, sans stipulation de droits, sans engagements réciproques; et une foule de désordres et de maux ont résulté de cet état précaire. Aujourd'hui nous voulons, de dessein réfléchi, former un contrat régulier; nous vous avons choisis pour en dresser les articles : examinez donc avec maturité quelles doivent être ses bases et ses conditions; recherchez avec soin *quel est le but,* quels sont les principes *de toute association :* connaissez les *droits* que chaque membre y porte, les facultés qu'il y *engage,* et celles qu'il y doit conserver : tracez-nous des *règles* de conduite, des *lois* équitables : dressez-nous un système nouveau de gouvernement; car nous sentons que les principes qui nous ont guidés jusqu'à ce jour, sont vicieux. Nos pères ont marché dans des sentiers d'*ignorance,* et l'*habitude* nous a égarés sur leurs pas : tout s'est fait par violence, par fraude, par séduction, et les vraies lois de la morale et de la raison sont encore obscures; démêlez-en donc le chaos, découvrez-en l'enchaînement, publiez-en le code, et nous nous y conformerons. »

Et ce peuple éleva un trône immense en forme de pyramide; et y faisant asseoir les hommes qu'il avait choisis, il leur dit : « Nous vous élevons aujourd'hui au-dessus de nous, afin que vous découvriez mieux l'ensemble de nos rapports, et que vous soyez hors de l'atteinte de nos passions.

« Mais souvenez-vous que vous êtes nos semblables; que le pouvoir que nous vous conférons est à nous; que nous vous le donnons en dépôt, non en propriété ni en héritage; que les lois que vous ferez, vous y serez les premiers soumis; que demain vous redescendrez parmi nous, et que nul droit ne vous sera acquis, que celui de l'estime et de la reconnaissance. Et pensez de quel tribut de gloire l'univers, qui révère *tant d'apôtres d'erreur,* honorera la *première assemblée d'hommes raisonnables* qui aura solennellement déclaré les principes immuables de la justice, et consacré, à la face des tyrans, les droits des nations! »

CHAPITRE XVII.

Base universelle de tout droit et de toute loi.

Alors les *hommes choisis* par le peuple pour rechercher les vrais principes de la morale et de la raison, procédèrent à l'objet sacré de leur mission; et après un long examen ayant découvert un principe universel et fondamental, il s'éleva un législateur qui dit au peuple : « Voici la *base primordiale,* l'origine *physique* de toute justice et de tout droit.

« *Quelle que soit la puissance active, la cause motrice qui régit l'univers ayant donné à tous les hommes les mêmes organes, les mêmes sensations, les mêmes besoins,* elle a, par ce fait même, *déclaré* qu'elle leur *donnait à tous les mêmes droits* à l'usage *de ses biens, et que tous les hommes sont égaux dans l'ordre de la nature.*

« En second lieu, de ce qu'elle a donné à chacun des *moyens suffisants* de pourvoir à son existence, il résulte avec évidence qu'elle les a tous constitués *indépendants* les uns des autres; qu'elle les a créés *libres;* que nul n'est soumis à autrui; que chacun est *propriétaire absolu* de son être.

« Ainsi l'*égalité* et la *liberté* sont deux *attributs essentiels de l'homme ;* deux *lois* de la *Divinité, inabrogeables* et *constitutives* comme les *propriétés* physiques des éléments.

« Or, de ce que tout individu est *maître absolu* de sa personne, il s'ensuit que la *liberté* pleine de son *consentement* est une condition inséparable de tout contrat et de tout engagement.

« Et de ce que tout individu est *égal* à un autre, il suit que la balance de ce qui est rendu à ce qui

est donné, doit être rigoureusement en *équilibre* : en sorte que l'idée de liberté contient essentiellement celle de *justice*, qui naît de l'*égalité*.

« L'*égalité* et la *liberté* sont donc les *bases physiques* et inaltérables de toute *réunion d'hommes en société*, et, par suite, le *principe nécessaire* et *régénérateur* de toute loi et de tout système de gouvernement régulier.

« C'est pour avoir dérogé à cette base que chez vous, comme chez tout peuple, se sont introduits les désordres qui vous ont enfin soulevés. C'est en revenant à cette règle que vous pourrez les réformer, et reconstituer une association heureuse.

« Mais observez qu'il en résultera une grande secousse dans vos habitudes, dans vos fortunes, dans vos préjugés. Il faudra dissoudre des contrats vicieux, des droits abusifs ; renoncer à des distinctions injustes, à de fausses propriétés ; rentrer enfin un instant dans l'état de la nature. Voyez si vous saurez consentir à tant de sacrifices. »

Alors pensant à la *cupidité* inhérente au cœur de l'homme, je crus que ce peuple allait renoncer à toute idée d'amélioration.

Mais dans l'instant, une foule d'hommes généreux et des plus hauts rangs s'avançant vers le trône, y firent abjuration de *toutes leurs distinctions* et de toutes *leurs richesses*. « Dictez-nous, dirent-ils, les lois de l'*égalité* et de la *liberté* ; nous ne voulons plus rien posséder qu'au titre sacré de la *justice*.

« *Égalité, justice, liberté*, voilà quel sera désormais notre code et notre étendard. »

Et sur-le-champ le peuple éleva un drapeau immense, inscrit de ces trois mots, auxquels il assigna *trois couleurs*. Et l'ayant planté sur le siége du législateur, l'étendard de la *justice universelle* flotta pour la première fois sur la terre ; et le peuple dressa en avant du siége un *autel nouveau*, sur lequel il plaça une balance d'or, une épée et un livre, avec cette inscription :

A LA LOI ÉGALE, QUI JUGE ET PROTÉGE.

Puis ayant environné le siége et l'autel d'un amphithéâtre immense, cette nation s'y assit tout entière pour entendre la publication de la loi. Et des millions d'hommes levant à la fois les bras vers le ciel, firent le serment solennel de vivre *libres et justes ; de respecter leurs droits réciproques, leurs propriétés ; d'obéir à la loi et à ses agents régulièrement préposés*.

Et ce spectacle si imposant de force et de grandeur, si touchant de générosité, m'émut jusqu'aux larmes ; et m'adressant au Génie : Que je vive maintenant, lui dis-je, car désormais je puis espérer.

CHAPITRE XVIII.

Effroi et conspiration des tyrans.

Cependant, à peine le cri solennel de l'*égalité* et de la *liberté* eut-il retenti sur la terre, qu'un mouvement de trouble et de surprise s'excita au sein des nations ; et d'une part, la multitude émue de désir, mais indécise entre l'espérance et la crainte, entre le sentiment de ses droits et l'habitude de ses chaînes, commença de s'agiter ; d'autre part, les rois réveillés subitement du sommeil de l'indolence et du despotisme, craignirent de voir renverser leurs trônes ; et partout *ces classes de tyrans civils et sacrés* qui trompent les rois et oppriment les peuples, furent saisies de rage et d'effroi ; et tramant des desseins perfides : « Malheur à nous, dirent-ils, si le cri funeste de la *liberté* parvient à l'oreille de la multitude ! Malheur à nous, si ce pernicieux esprit de *justice* se propage !..... » Et voyant flotter l'étendard : « Concevez-vous l'essaim de maux renfermés dans ces seules paroles ? Si tous les hommes sont *égaux*, où sont nos *droits exclusifs* d'honneur et de puissance ? Si tous sont ou doivent être *libres*, que deviennent nos *esclaves*, nos *serfs*, nos *propriétés ?* Si tous sont *égaux* dans l'état civil, où sont nos prérogatives de *naissance*, d'*hérédité ?* et que devient *la noblesse ?* S'ils sont tous égaux devant Dieu, où est le besoin de *médiateurs ?* et que devient le *sacerdoce ?* Ah ! pressons-nous de détruire un germe si fécond, si contagieux ! Employons tout notre art contre cette calamité ; effrayons les rois, pour qu'ils s'unissent à notre cause. Divisons les peuples, et suscitons-leur des troubles et des guerres. Occupons-les de *combats*, de *conquêtes* et de *jalousies*. Alarmons-les sur la puissance de cette nation libre. Formons une grande ligue contre l'ennemi commun. Abattons cet étendard sacrilége, renversons ce trône de rébellion, et étouffons dans son foyer cet incendie de révolution. »

Et en effet, les tyrans civils et sacrés des peuples formèrent une ligue générale ; entraînant sur leurs pas une multitude contrainte ou séduite, ils se portèrent d'un mouvement hostile contre la nation libre, et investirent à grands cris l'*autel* et le *trône de la loi naturelle*. « Quelle est, dirent-ils, cette doctrine hérétique et nouvelle ? Quel est cet autel impie, ce culte sacrilége ?.... Sujets fidèles et croyants ! ne semblerait-il pas que ce fût d'aujourd'hui que l'on vous découvre la vérité ; que jusqu'ici vous eussiez marché dans l'erreur ; que ces rebelles, plus heureux que

vous, ont seuls le privilége d'être sages! Et vous, *peuple égaré,* ne voyez-vous pas que vos nouveaux chefs vous trompent, qu'ils *altèrent* les *principes* de *votre foi,* qu'ils *renversent* la *religion* de *vos pères?* Ah! tremblez que le courroux du ciel ne s'allume, et hâtez-vous, par un prompt repentir, de réparer votre erreur. »

Mais inaccessible à la suggestion comme à la terreur, la nation libre garda le silence; et se montrant tout entière en armes, elle tint une attitude imposante.

Et le législateur dit *aux chefs des peuples :* « Si, lorsque nous marchions *un bandeau sur les yeux,* la lumière éclairait nos pas, pourquoi, aujourd'hui qu'il est levé, fuira-t-elle nos regards qui la cherchent? Si les chefs qui prescrivent aux hommes d'être clairvoyants, les trompent et les égarent, que font ceux qui ne veulent guider que des *aveugles?* Chefs des peuples! si vous possédez la vérité, faites-nous la voir : nous la recevrons avec reconnaissance; car nous la cherchons avec désir, et nous avons intérêt de la trouver : nous *sommes hommes,* et nous pouvons nous tromper; mais vous êtes hommes aussi, et vous êtes *également* faillibles. Aidez-nous donc dans ce labyrinthe où, depuis tant de siècles, erre l'humanité; aidez-nous à dissiper l'illusion de tant de préjugés et de vicieuses habitudes; concourez avec nous, dans le choc de tant d'opinions qui se disputent notre croyance, à démêler le caractère propre et distinctif de la vérité. Terminons dans un jour les combats si longs de l'erreur : établissons entre elle et la vérité une lutte solennelle : appelons les opinions des hommes de toutes les nations : convoquons l'assemblée générale des peuples; qu'ils soient juges eux-mêmes dans la cause qui leur est propre; et que dans le débat de tous les systèmes, nul défenseur, nul argument ne manquant aux préjugés ni à la raison, le sentiment d'une évidence générale et commune fasse enfin naître la concorde universelle des esprits et des cœurs. »

CHAPITRE XIX.

Assemblée générale des peuples.

Ainsi parla le législateur; et la multitude, saisie de ce mouvement qu'inspire d'abord toute proposition raisonnable, ayant applaudi, les tyrans, restés sans appui, demeurèrent confondus.

Alors s'offrit à mes regards une scène d'un genre étonnant et nouveau : tout ce que la terre compte de peuples et de nations, tout ce que les climats produisent de races d'hommes divers, accourant de toutes parts, me sembla se réunir dans une même enceinte; et là, formant un immense congrès, distingué en groupes par l'aspect varié des costumes, des traits du visage, des teintes de la peau, leur foule innombrable me présenta le spectacle le plus extraordinaire et le plus attachant.

D'un côté je voyais l'Européen, à l'habit court et serré, au chapeau pointu et triangulaire, au menton rasé, aux cheveux blanchis de poudre; de l'autre, l'Asiatique, à la robe traînante, à la longue barbe, à la tête rase et au turban rond. Ici j'observais les peuples africains, à la peau d'ébène, aux cheveux laineux, au corps ceint de pagnes blancs et bleus, ornés de bracelets et de colliers de corail, de coquilles et de verre : là les races septentrionales, enveloppées dans leurs sacs de peau; le *Lapon,* au bonnet pointu, aux souliers de raquette; le *Samoyède,* à l'odeur forte et au corps brûlant; le *Tongouze,* au bonnet cornu, portant ses idoles pendues sur son sein; le *Yakoute,* au visage piqueté; le *Calmouque,* au nez aplati, aux petits yeux renversés. Plus loin étaient le *Chinois,* au vêtement de soie, aux tresses pendantes; le *Japonais,* au sang mélangé; le *Malais,* aux grandes oreilles, au nez percé d'un anneau, au vaste chapeau de feuilles de palmier, et les habitants *tatoués* des îles de l'Océan et du continent antipode. Et l'aspect de tant de variétés d'une même espèce, de tant d'inventions bizarres d'un même entendement, de tant de modifications différentes d'une même organisation, m'affecta à la fois de mille sensations et de mille pensées. Je considérais avec étonnement cette gradation de couleurs, qui de l'incarnat vif passe au brun clair, puis foncé, fumeux, bronzé, olivâtre, plombé, cuivré, enfin jusqu'au noir de l'ébène et du jais; et trouvant le *Kachemirien,* au teint de roses, à côté de l'*Indou* hâlé, le *Géorgien* à côté du *Tartare,* je réfléchissais sur les effets du climat chaud ou froid, du sol élevé ou profond, marécageux ou sec, découvert ou ombragé; je comparais l'homme nain du pôle au géant des zones tempérées; le corps grêle de l'*Arabe* à l'ample corps du *Hollandais;* la taille épaisse et courte du *Samoyède* à la taille svelte du *Grec* et de l'*Esclavon;* la laine grasse et noire du *Nègre* à la soie dorée du *Danois;* la face aplatie du *Calmouque,* ses petits yeux en angle, son nez écrasé, à la face ovale et saillante, aux grands yeux bleus, au nez aquilin du *Circassien* et de l'*Abasan.* J'opposais aux toiles peintes de l'*Indien,* aux étoffes savantes de l'*Européen,* aux riches fourrures du *Sibérien,* les pagnes d'écorce, les tissus de jonc, de feuilles, de plumes, des nations sauvages, et les figures bleuâtres de serpents, de fleurs et d'étoiles dont leur peau était imprimée. Et tantôt le tableau bigarré de cette

multitude me retraçait les prairies émaillées du Nil et de l'Euphrate, lorsque après les pluies ou le débordement, des millions de fleurs naissent de toutes parts; tantôt il me représentait par son murmure et son mouvement, les essaims innombrables de sauterelles qui, du désert, viennent au printemps couvrir les plaines du *Hauran*.

Et à la vue de tant d'êtres animés et sensibles, embrassant tout à coup l'immensité des pensées et des sensations rassemblées dans cet espace; d'autre part, réfléchissant à l'opposition de tant de préjugés, de tant d'opinions, au choc de tant de passions d'hommes si mobiles, je flottais entre l'étonnement, l'admiration et une crainte secrète.... quand le législateur ayant réclamé le silence, attira toute mon attention.

« Habitants de la terre, dit-il, une *nation libre* et *puissante* vous adresse des paroles de *justice* et de *paix*, et elle vous offre de sûrs gages de ses intentions dans sa conviction et son expérience. Longtemps affligée des mêmes maux que vous, elle en a recherché la source; et elle a trouvé qu'ils dérivaient tous de la violence et de l'injustice, érigées en lois par l'inexpérience des races passées, et maintenues par les préjugés des races présentes : alors annulant ses institutions factices et arbitraires, et remontant à l'origine de tout droit et de toute raison, elle a vu qu'il existait dans l'*ordre même de l'univers*, et dans la constitution physique de l'homme, des lois éternelles et immuables, qui n'attendaient que ses regards pour le rendre heureux. O hommes! élevez les yeux vers ce ciel qui vous éclaire! jetez-les sur cette terre qui vous nourrit. Quand ils vous offrent à tous les mêmes dons, quand vous avez reçu de la *puissance qui les meut* la même vie, les mêmes organes, n'en avez-vous pas reçu les mêmes droits à l'usage de ses bienfaits? Ne vous a-t-elle pas par là même *déclarés* tous *égaux* et *libres*? Quel mortel osera donc refuser à son semblable ce que lui accorde la nature? O nations! bannissons toute tyrannie et toute discorde; ne formons plus qu'une même société, qu'une grande famille; et puisque le genre humain n'a qu'une même constitution, qu'il n'existe plus pour lui qu'une loi, celle de la *nature;* qu'un même code, celui de la *raison;* qu'un même trône, celui de la *justice;* qu'un même autel, celui de l'*union*. »

Il dit; et une acclamation immense s'éleva jusqu'aux cieux : mille cris de bénédiction partirent du sein de la multitude; et les peuples, dans leurs transports, firent retentir la terre des mots d'*égalité*, de *justice*, d'*union*. Mais bientôt à ce premier mouvement en succéda un différent; bientôt les docteurs, les chefs des peuples, les excitant à la dispute, je vis naître d'abord un murmure, puis une rumeur, qui se communiquant de proche en proche, devint un vaste désordre; et chaque nation élevant des prétentions exclusives, réclamait la prédominance pour son code et son opinion.

« Vous êtes dans l'erreur, se disaient les partis en se montrant du doigt les uns les autres; nous seuls possédons la vérité et la raison, nous seuls avons la vraie loi, la vraie règle de tout droit, de toute justice, le seul moyen du bonheur, de la perfection; tous les autres hommes sont des aveugles ou des rebelles. » Et il régnait une agitation extrême.

Mais le législateur ayant réclamé le silence : « Peuples, dit-il, quel mouvement de passion vous agite? Où vous conduira cette querelle? Qu'attendez-vous de cette dissension? Depuis des siècles la terre est un champ de dispute, et vous avez versé des torrents de sang pour des opinions chimériques : qu'ont produit tant de combats et de larmes? Quand le fort a soumis le faible à son opinion, qu'a-t-il fait pour la vérité et pour l'évidence? O nations! prenez conseil de votre propre sagesse! Quand, parmi vous, une contestation divise des individus, des familles, que faites-vous pour les concilier? Ne leur donnez-vous pas des arbitres? » *Oui*, s'écria unanimement la multitude. « Eh bien! donnez-en de même aux auteurs de vos dissentiments. Ordonnez à ceux qui se font vos instituteurs, et qui vous imposent leur croyance, d'en débattre devant vous les raisons. Puisqu'ils invoquent vos intérêts, connaissez comment ils les traitent. Et vous, chefs et docteurs des peuples, avant de les entraîner dans la lutte de vos systèmes, discutez-en contradictoirement les preuves. Établissons une controverse solennelle, une recherche publique de la vérité, non devant le tribunal d'un individu corruptible ou d'un parti passionné, mais en face de toutes les lumières et de tous les intérêts dont se compose l'humanité, et que le sens *naturel* de toute l'espèce soit notre arbitre et notre juge. »

CHAPITRE XX.

La recherche de la vérité.

Et les peuples ayant applaudi, le législateur dit : « Afin de procéder avec ordre et sans confusion, laissez dans l'arène en avant de l'*autel* de l'*union* et de la *paix*, un spacieux demi-cercle libre; et que chaque système de religion, chaque secte élevant un étendard propre et distinctif, vienne le planter aux bords de la circonférence; que ses chefs et ses docteurs se placent autour, et que leurs sectateurs se placent à la suite sur une même ligne. »

Et le demi-cercle ayant été tracé et l'ordre publié, à l'instant il s'éleva une multitude innombrable d'étendards de toutes couleurs et de toutes formes, tels qu'en un port fréquenté de cent nations commerçantes, l'on voit aux jours de fêtes des milliers de pavillons et de flammes flotter sur une forêt de mâts. Et à l'aspect de cette diversité prodigieuse, me tournant vers le Génie : Je croyais, lui dis-je, que la terre n'était divisée qu'en huit ou dix systèmes de croyance, et je désespérais de toute conciliation : maintenant que je vois des milliers de partis différents, comment espérer la concorde?... Et cependant, me dit-il, ils n'y sont pas encore tous : et ils veulent être intolérants!...

Et à mesure que les groupes vinrent se placer, me faisant remarquer les symboles et les attributs de chacun, il commença de m'expliquer leurs caractères en ces mots :

Ce premier groupe, me dit-il, formé d'étendards verts, qui portent *un croissant, un bandeau* et *un sabre,* est celui des sectateurs du prophète arabe. *Dire qu'il y a un Dieu* (sans savoir ce qu'il est), *croire aux paroles d'un homme* (sans entendre sa langue), *aller dans un désert prier Dieu* (qui est partout), *laver ses mains d'eau* (et ne pas s'abstenir de sang), *jeûner le jour* (et manger de nuit), *donner l'aumône de son bien* (et ravir celui d'autrui) : tels sont les moyens de perfection institués par *Mahomet,* tels sont les cris de ralliement de ses fidèles croyants. Quiconque n'y répond pas est un réprouvé, frappé d'anathème et dévoué au glaive. *Un Dieu clément, auteur de la vie,* a donné ces lois d'oppression et de meurtre : il les a faites pour tout l'univers, quoiqu'il ne les ait révélées qu'à un homme : il les a établies de toute éternité, quoiqu'il ne les ait publiées que d'hier : elles suffisent à tous les besoins, et cependant il y a joint un volume : ce volume devait répandre la lumière, montrer l'évidence, amener la perfection, le bonheur ; et cependant, du vivant même de l'apôtre, ses pages offrant à chaque phrase des sens obscurs, ambigus, contraires, il a fallu l'expliquer, le commenter ; et ses interprètes, divisés d'opinions, se sont partagés en sectes opposées et ennemies. L'une soutient qu'*Ali* est le vrai successeur ; l'autre défend *Omar* et *Aboubekre :* celle-ci nie *l'éternité* du *Qôran,* celle-là la nécessité des ablutions, des prières : le *Carmate* proscrit le pèlerinage et permet le vin ; le *Hakemite* prêche la transmigration des âmes : ainsi jusqu'au nombre de soixante-douze partis, dont tu peux compter les enseignes. Dans cette opposition, chacun s'attribuant exclusivement l'évidence, et taxant les autres d'hérésie, de rébellion, a tourné contre tous son apostolat sanguinaire. Et cette religion qui célèbre un Dieu clément et miséricordieux, auteur et père commun de tous les hommes, devenue un flambeau de discorde, un motif de meurtre et de guerre, n'a cessé depuis douze cents ans d'inonder la terre de sang, et de répandre le ravage et le désordre d'un bout à l'autre de l'ancien hémisphère.

Ces hommes remarquables par leurs énormes turbans blancs, par leurs amples manches, par leurs longs chapelets, sont les *imams,* les *mollas,* les *muphtis,* et près d'eux les *derviches* au bonnet pointu, et les *santons* aux cheveux épars. Les voilà qui font avec véhémence la profession de foi, et commencent de disputer sur les *souillures graves* ou *légères,* sur la matière et la forme des *ablutions,* sur les attributs de Dieu et ses perfections, sur le *chaïtan* et les anges méchants ou bons, sur la mort, la résurrection, l'*interrogatoire* dans le tombeau, le jugement, le *passage du pont étroit comme un cheveu,* la *balance des œuvres,* les peines de l'enfer et les délices du paradis.

A côté, ce second groupe, encore plus nombreux, composé d'étendards à fond blanc, parsemés de croix, est celui des adorateurs de *Jésus.* Reconnaissant le même Dieu que les musulmans, fondant leur croyance sur les mêmes livres, admettant comme eux un premier homme qui perd tout le genre humain en mangeant une pomme, ils leur vouent cependant une sainte horreur, et par piété ils se traitent mutuellement de blasphémateurs et d'*impies.* Le grand point de leur dissension réside surtout en ce qu'après avoir admis un Dieu *un* et *indivisible,* les chrétiens le divisent ensuite en *trois* personnes, qu'ils veulent être chacune *un Dieu entier et complet,* sans cesser de former entre elles un *tout* identique. Et ils ajoutent que cet *être, qui remplit l'univers,* s'est *réduit* dans le corps d'un *homme,* et qu'il a pris des organes matériels, périssables, circonscrits, sans cesser d'être immatériel, éternel, infini. Les musulmans, qui ne comprennent pas ces *mystères,* quoiqu'ils conçoivent l'éternité du Qôran et la mission du prophète, les taxent de folie, et les rejettent comme des visions de cerveaux malades ; et de là des haines implacables.

D'autre part, divisés entre eux sur plusieurs points de leur propre croyance, les chrétiens forment des partis non moins divers ; et les querelles qui les agitent sont d'autant plus opiniâtres et plus violentes, que les objets sur lesquels elles se fondent étant inaccessibles aux sens, et par conséquent d'une démonstration impossible, les opinions de chacun n'ont de règle et de base que dans le caprice et la volonté. Ainsi, convenant que *Dieu* est un être *incompréhensible, inconnu,* ils *disputent* néanmoins sur

son essence, sur sa manière d'agir, sur ses attributs : convenant que la transformation qu'ils lui supposent en homme, est une énigme au-dessus de l'entendement, ils disputent cependant sur la confusion ou la distinction des *deux volontés* et des *deux natures*, sur le *changement* de *substance*, sur la *présence réelle* ou *feinte*, sur le *mode de l'incarnation*, etc.

Et de là des sectes innombrables dont deux ou trois cents ont déjà péri, et dont trois ou quatre cents autres, qui subsistent encore, t'offrent cette multitude de drapeaux où ta vue s'égare. Le premier en tête, qu'environne ce groupe d'un costume bizarre, ce mélange confus de robes violettes, rouges, blanches, noires, bigarrées, de têtes à tonsures, à cheveux courts ou rasés, à chapeaux rouges, à bonnets carrés, à mitres pointues, même à longues barbes, est l'étendard du pontife de Rome, qui appliquant au sacerdoce la prééminence de sa ville dans l'ordre civil, a érigé sa *suprématie* en point de religion, et a fait un article de foi de son orgueil.

A sa droite tu vois le pontife grec, qui, fier de la rivalité élevée par sa métropole, oppose d'égales prétentions, et les soutient contre l'église d'Occident par l'antériorité de l'église d'Orient. A gauche sont les étendards de deux chefs récents [1] qui, secouant un joug devenu tyrannique, ont, dans leur réforme, dressé autels contre autels, et soustrait au pape la moitié de l'Europe. Derrière eux sont les sectes subalternes qui subdivisent encore tous ces grands partis; les *nestoriens*, les *eutychéens*, les *jacobites*, les *iconoclastes*, les *anabaptistes*, les *presbytériens*, les *viclefites*, les *osiandrins*, les *manichéens*, les *méthodistes*, les *adamites*, les *contemplatifs*, les *trembleurs*, les *pleureurs*, et cent autres semblables; tous partis distincts, se persécutant quand ils sont forts, se tolérant quand ils sont faibles, se haïssant au nom d'un Dieu de paix, se faisant chacun un paradis exclusif dans une religion de charité universelle, se vouant réciproquement dans l'autre monde à des peines sans fin, et réalisant dans celui-ci l'enfer que leurs cerveaux placent dans celui-là.

Après ce groupe, voyant un seul étendard de couleur hyacinthe, autour duquel étaient rassemblés des hommes de tous les costumes de l'Europe et de l'Asie : Du moins, dis-je au Génie, trouverons-nous ici de l'humanité. — Oui, me répondit-il, au premier aspect, et par cas fortuit et momentané : ne reconnais-tu pas ce système de culte? Alors apercevant le monogramme du nom de Dieu en lettres hébraïques, et les palmes que tenaient en main les rabbins : Il est vrai, lui dis-je, ce sont les enfants de Moïse dispersés jusqu'à ce jour, et qui abhorrant toute nation, ont été partout abhorrés et persécutés. — Oui, reprit-il, et c'est par cette raison que n'ayant ni le temps ni la liberté de disputer, ils ont gardé l'apparence de l'unité; mais à peine, dans leur réunion, vont-ils confronter leurs principes et raisonner sur leurs opinions, qu'ils vont, comme jadis, se partager au moins en deux sectes principales [2], dont l'une s'autorisant du silence du législateur, et s'attachant au sens littéral de ses livres, niera tout ce qui n'y est point clairement exprimé, et, à ce titre, rejettera, comme invention des *circoncis*, la *survivance de l'âme* au corps, et sa *transmigration* dans des lieux de peines ou de délices, et sa résurrection, et le jugement final, et les bons et les mauvais anges, et la révolte du mauvais génie, et tout le système poétique d'un monde ultérieur : et ce peuple privilégié, dont la perfection consiste à se couper un petit morceau de chair, ce peuple atome, qui dans l'océan des peuples n'est qu'une petite vague, et qui veut que Dieu n'ait rien fait que pour lui seul, réduira encore de moitié, par son schisme, le poids déjà si léger qu'il établit dans la balance de l'univers.

Et me montrant un groupe voisin, composé d'hommes vêtus de robes blanches, portant un voile sur la bouche, et rangés autour d'un étendard de *couleur aurore*, sur lequel était peint un globe tranché en deux hémisphères, l'un noir et l'autre blanc : Il en sera ainsi, continua-t-il, de ces enfants de *Zoroastre*, restes obscurs de peuples jadis si puissants : maintenant persécutés comme les juifs, et dispersés chez les autres peuples, ils reçoivent sans discussion les préceptes du représentant de leur prophète; mais sitôt que le *môbed* et les *destours* seront rassemblés, la controverse s'établira sur le *bon* et le *mauvais principe;* sur les combats d'*Ormuzd*, dieu de lumière, contre *Ahrimanes*, dieu de ténèbres; sur leur sens direct ou allégorique; sur les *bons* et *mauvais génies;* sur le *culte du feu* et *des éléments;* sur les *ablutions* et sur les *souillures;* sur la *résurrection* en *corps* ou seulement en *âme*, et sur le *renouvellement du monde* existant, et sur le *monde nouveau* qui lui doit succéder. Et les *Parsis* se diviseront en sectes d'autant plus nombreuses, que dans leur dispersion les familles auront contracté les mœurs, les opinions des nations étrangères.

A côté d'eux, ces étendards à fond d'azur où sont peintes des figures monstrueuses de corps humains doubles, triples, quadruples, à tête de lion, de sanglier, d'éléphant, à queue de poisson, de tor-

[1] Luther et Calvin.

[2] Les saducéens et les pharisiens.

tue, etc. sont les étendards des sectes indiennes, qui trouvent leurs dieux dans les animaux, et les âmes de leurs parents dans les reptiles et les insectes. Ces hommes fondent des hospices pour des éperviers, des serpents, des rats, et ils ont en horreur leurs semblables! Ils se purifient avec la fiente et l'urine de vache, et ils se croient souillés du contact d'un homme! Ils portent un réseau sur la bouche, de peur d'avaler, dans une mouche, une âme en souffrance, et ils laissent mourir de faim un paria! Ils admettent les mêmes divinités, et ils se partagent en drapeaux ennemis et divers.

Ce premier, isolé à l'écart, où tu vois une figure à quatre têtes, est celui de *Brahma*, qui, quoique *dieu créateur*, n'a plus ni sectateurs ni temples, et qui, réduit à servir de piédestal au *lingam*, se contente d'un peu d'eau que chaque matin le brâmane lui jette par-dessus l'épaule, en lui récitant un cantique stérile.

Ce second, où est peint un *milan* au corps roux et à la tête blanche, est celui de *Vichenou*, qui, quoique *dieu conservateur*, a passé une partie de sa vie en aventures malfaisantes. Considère-le sous les formes hideuses de *sanglier* et de *lion*, déchirant des entrailles humaines, ou sous la figure d'un cheval, devant venir, le sabre à la main, détruire l'âge présent, *obscurcir les astres, abattre les étoiles, ébranler la terre*, et *faire vomir au grand serpent un feu qui consumera les globes.*

Ce troisième est celui de *Chiven*, dieu de *destruction*, de ravage, et qui a cependant pour emblème le signe de la production : il est le plus *méchant* des trois, et il compte le plus de sectateurs. Fiers de son caractère, ses partisans méprisent, dans leur dévotion [1], les autres dieux, ses égaux et ses frères; et par une imitation de sa bizarrerie, professant la pudeur et la chasteté, ils couronnent publiquement de fleurs et arrosent de lait et de miel l'image obscène du *lingam*.

Derrière eux viennent les moindres drapeaux d'une foule de dieux, mâles, femelles, hermaphrodites, qui, parents et amis des trois principaux, ont passé leur vie à se livrer des combats; et leurs adorateurs les imitent. Ces dieux n'ont besoin de rien, et sans cesse ils reçoivent des offrandes : ils sont tout-puissants, remplissent l'univers; et un brâmane, avec quelques paroles, les enferme dans une idole ou dans une cruche, pour vendre à son gré leurs faveurs.

Au delà, cette multitude d'autres étendards que, sur un fond jaune qui leur est commun, tu vois porter des emblèmes différents, sont ceux d'un même *dieu*, lequel, sous des noms divers, règne chez les nations de l'Orient. Le Chinois l'adore dans *Fôt*, le Japonais le révère dans *Budso*, l'habitant de Ceylan dans *Bedhou* et *Boudah*, celui de Laos dans *Chekia*, le Pégouan dans *Phta*, le Siamois dans *Sommona Kodom*, le Tibetain dans *Boudd* et dans *La* : tous, d'accord sur le fond de son histoire, célèbrent sa *vie pénitente*, ses *mortifications*, ses *jeûnes*, ses fonctions de *médiateur* et d'*expiateur*, les haines d'un *dieu* son *ennemi*, leurs *combats* et son *ascendant*. Mais discords entre eux sur les moyens de lui plaire, ils disputent sur les rites et sur les pratiques, sur les dogmes de la *doctrine intérieure* et de la *doctrine publique*. Ici ce bonze japonais, à la robe jaune, à la tête nue, prêche l'éternité des âmes, leurs transmigrations successives dans divers corps; et près de lui le *sintoïste* niant leur existence séparée des sens, soutient qu'elles ne sont qu'un *effet* des organes auxquels elles sont liées, et avec qui elles périssent, comme le son avec l'instrument. Là le *Siamois*, aux sourcils rasés, l'écran *talipat* à la main, recommande l'aumône, les expiations, les offrandes; et cependant il croit au destin aveugle et à l'impassible fatalité. Le *hochang* chinois sacrifie aux âmes des ancêtres; et près de lui le sectateur de *Confutzée* cherche son horoscope dans des fiches jetées au hasard, et dans le mouvement des cieux. Cet enfant environné d'un essaim de prêtres à robes et à chapeaux jaunes, est le *grand lama*, en qui vient de passer le dieu que le *Tibet* adore. Un rival s'est élevé pour partager ce bienfait avec lui; et sur les bords du lac *Baikal*, le Calmouque a aussi son dieu comme l'habitant de *La-sa*; mais d'accord en ce point important, que Dieu ne peut habiter qu'un corps d'homme, tous deux rient de la grossièreté de l'Indien, qui honore la fiente de la vache, tandis qu'eux consacrent les excréments de leur pontife.

Après ces drapeaux, une foule d'autres que l'œil ne pouvait dénombrer, s'offrant encore à nos regards : Je ne terminerais point, dit le Génie, si je te détaillais tous les systèmes divers de croyance qui partagent encore les nations. Ici les hordes tartares adorent dans des figures d'animaux, d'oiseaux et d'insectes, les *bons* et les *mauvais génies qui, sous un dieu* principal, mais insouciant, régissent l'univers; dans leur idolâtrie, elles retracent le paganisme de l'ancien Occident. Tu vois l'habillement bizarre de leurs *chamans*, qui, sous une robe de cuir garnie de clochettes, de grelots, d'idoles de fer, de griffes d'oiseaux, de peaux de serpents, de

[1] Quand un sectateur de Chiven entend prononcer le nom de Vichenou, il s'enfuit en se bouchant les oreilles, et va se purifier

têtes de chouettes, s'agitent en convulsions factices, et par des cris magiques, évoquent les morts pour tromper les vivants. Là les peuples noirs de l'Afrique, dans le culte de leurs fétiches, offrent les mêmes opinions. Voici l'habitant de Juida, qui adore Dieu dans un grand serpent, dont par malheur les porcs sont avides.... Voilà le Téleute, qui se le représente vêtu de toutes couleurs, ressemblant à un soldat russe; voilà le Kamtschadale, qui trouvant que tout va mal dans ce monde et dans son climat, se le figure un *vieillard capricieux* et *chagrin*, fumant sa pipe, et chassant en traîneau les renards et les martres; enfin voilà cent nations sauvages qui n'ayant aucune des idées des peuples policés sur Dieu, ni sur l'âme, ni sur un monde ultérieur et une autre vie, ne forment aucun système de culte, et n'en jouissent pas moins des dons de la nature dans l'irréligion où elle-même les a créées.

CHAPITRE XXI.

Problème des contradictions religieuses.

Cependant les divers groupes s'étant placés, et un vaste silence ayant succédé à la rumeur de la multitude, le législateur dit : « Chefs et docteurs des peuples, vous voyez comment jusqu'ici les nations, vivant isolées, ont suivi des routes différentes : chacune croit suivre celle de la vérité; et cependant si la vérité n'en a qu'une, et que les opinions soient opposées, il est bien évident que quelqu'un se trouve en erreur. Or si tant d'hommes se trompent, qui osera garantir que lui-même n'est pas abusé? Commencez donc par être indulgents sur vos dissentiments et sur vos discordances. Cherchons tous la vérité comme si nul ne la possédait. Jusqu'à ce jour les opinions qui ont gouverné la terre, produites au hasard, accréditées par l'amour de la nouveauté et par l'imitation, propagées par l'enthousiasme et l'ignorance populaires, ont en quelque sorte usurpé clandestinement leur empire. Il est temps, si elles sont fondées, de donner à leur certitude un caractère de solennité, et de légitimer leur existence. Rappelons-les donc aujourd'hui à un examen général et commun; que chacun expose sa croyance, et que tous devenant le juge de chacun, cela seul soit reconnu *vrai*, qui l'est pour le genre humain. »

Alors la parole ayant été déférée par ordre de position au premier étendard de la gauche : « Il n'est pas permis de douter, dirent les chefs, que notre doctrine ne soit la seule véritable, la seule infaillible. D'abord elle est révélée de Dieu même.... »

« Et la nôtre aussi, s'écrièrent tous les autres étendards; il n'est pas permis d'en douter. »

« Mais du moins faut-il l'exposer, dit le législateur; car l'on ne peut *croire* ce que l'on ne connaît pas. »

« Notre doctrine est prouvée, reprit le premier étendard, par des *faits* nombreux, par une multitude de *miracles*, par des résurrections de morts, des torrents mis à sec, des montagnes transportées, etc. »

« Et nous aussi, s'écrièrent tous les autres, nous avons une foule de miracles; » et ils commencèrent chacun à raconter les choses les plus incroyables.

« Leurs miracles, dit le premier étendard, sont des *prodiges supposés* ou des *prestiges* de l'*esprit malin*, qui les a trompés. »

« Ce sont les vôtres, répliquèrent-ils, qui sont supposés; » et chacun parlant de soi, dit : « Il n'y a que les nôtres de véritables; tous les autres sont des faussetés. »

Et le législateur dit : « Avez-vous des témoins vivants? »

« Non, répondirent-ils tous : les faits sont anciens, les témoins sont morts, mais ils ont écrit. »

« Soit, reprit le législateur; mais s'ils sont en contradiction, qui les conciliera? »

« Juste arbitre! s'écria un des étendards, la preuve que nos témoins ont vu la vérité, c'est qu'ils sont morts pour la *témoigner*, et notre croyance est scellée du sang des *martyrs*. »

« Et la nôtre aussi, dirent les autres étendards : nous avons des milliers de martyrs qui sont morts dans des tourments affreux, sans jamais se démentir. » Et alors les chrétiens de toutes les sectes, les musulmans, les Indiens, les Japonais, citèrent des légendes sans fin de confesseurs, de martyrs, de pénitents, etc.

Et l'un de ces partis ayant nié les martyrs des autres : « Eh bien! dirent-ils, nous allons mourir pour prouver que notre croyance est vraie. »

Et dans l'instant une foule d'hommes de toute religion, de toute secte, se présentèrent pour souffrir des tourments et la mort. Plusieurs même commencèrent de se déchirer les bras, de se frapper la tête et la poitrine, sans témoigner de douleur.

Mais le législateur les arrêtant : « O hommes! leur dit-il, écoutez de sang-froid mes paroles : si vous mouriez pour prouver que deux et deux font quatre, cela les ferait-il davantage être quatre? »

« Non, » répondirent-ils tous.

« Et si vous mouriez pour prouver qu'ils font cinq, cela les ferait-il être cinq? »

« Non, » dirent-ils tous encore.

« Eh bien! que prouve donc votre persuasion, si elle ne change rien à l'existence des choses? La vérité est une, vos opinions sont diverses; donc plusieurs de vous se trompent. Si, comme il est évident, ils

sont *persuadés* de l'erreur, que prouve la persuasion de l'homme?

« Si l'erreur a ses martyrs, où est le cachet de la rité?

« Si l'esprit malin opère des miracles, où est le caractère distinctif de la Divinité?

« Et d'ailleurs, pourquoi toujours des miracles incomplets et insuffisants? Pourquoi, au lieu de ces bouleversements de la nature, ne pas changer plutôt les opinions? Pourquoi tuer les hommes ou les effrayer, au lieu de les instruire et de les corriger?

« O mortels crédules, et pourtant opiniâtres! nul de nous n'est certain de ce qui s'est passé hier, de ce qui se passe aujourd'hui sous ses yeux; et nous jurons de ce qui s'est passé il y a deux mille ans!

« Hommes faibles, et pourtant orgueilleux! les lois de la nature sont immuables et profondes, nos esprits sont pleins d'illusion et de légèreté; et nous voulons tout démontrer, tout comprendre! En vérité, il est plus facile à tout le genre humain de se tromper que de dénaturer un atome. »

« Eh bien! dit un docteur, laissons là les preuves de fait, puisqu'elles peuvent être équivoques; venons aux preuves du raisonnement, à celles qui sont inhérentes à la doctrine. »

Alors un *imam* de la loi de *Mahomet* s'avançant plein de confiance dans l'arène, après s'être tourné vers la *Mekke* et avoir proféré avec emphase la *profession de foi:* « *Louange à Dieu!* dit-il d'une voix grave et imposante. La lumière brille avec évidence, et la vérité n'a pas besoin d'examen: » et montrant le *Qôran:* « Voilà la lumière et la vérité dans leur propre essence. *Il n'y a point de doute en ce livre; il conduit droit celui qui marche aveuglément, qui reçoit sans discussion la parole divine descendue sur le prophète pour sauver le simple et confondre le savant. Dieu a établi Mahomet son ministre sur la terre; il lui a livré le monde pour soumettre par le sabre celui qui refuse de croire à sa loi: les infidèles disputent et ne veulent pas croire; leur endurcissement vient de Dieu; il a scellé leur cœur pour les livrer à d'affreux châtiments......*[1] »

A ces mots, un violent murmure, élevé de toutes parts, interrompit l'orateur. « Quel est cet homme, s'écrièrent tous les groupes, qui nous outrage aussi gratuitement? De quel droit prétend-il nous imposer sa croyance comme un vainqueur et comme un tyran? Dieu ne nous a-t-il pas donné *comme à lui,* des yeux, un esprit, une intelligence? et n'avons-nous pas *droit* d'en user *également,* pour savoir ce que nous devons rejeter ou croire? S'il a le droit de nous attaquer, n'avons-nous pas celui de nous défendre? S'il lui a plu de croire sans examen, ne sommes-nous pas *maîtres* de croire avec discernement?

« Et quelle est cette doctrine *lumineuse* qui craint la *lumière?* Quel est cet apôtre d'un Dieu *clément,* qui ne prêche que *meurtre* et *carnage?* Quel est ce Dieu de justice qui punit un aveuglement que lui-même cause? Si la violence et la persécution sont les arguments de la vérité, la douceur et la charité seront-elles les indices du mensonge? »

Alors un homme s'avançant d'un groupe voisin vers l'imam, lui dit: « Admettons que Mahomet soit l'apôtre de la meilleure doctrine, le prophète de la vraie religion; veuillez du moins nous dire qui nous devons suivre pour la pratiquer: sera-ce son gendre *Ali,* ou ses vicaires *Omar* et *Aboubekre*[1]? »

A peine eut-il prononcé ces *noms,* qu'au sein même des musulmans éclata un schisme terrible: les partisans d'*Omar* et d'*Ali,* se traitant mutuellement d'*hérétiques,* d'*impies,* de *sacriléges,* s'accablèrent de malédictions. La querelle même devint si violente, qu'il fallut que les groupes voisins s'interposassent pour les empêcher d'en venir aux mains.

Enfin le calme s'étant un peu rétabli, le législateur dit aux imams: « Voyez quelles conséquences résultent de vos principes! Si les hommes les mettaient en pratique, vous-mêmes, d'opposition en opposition, vous vous détruiriez jusques au dernier; et la *première loi de Dieu* n'est-elle pas que l'*homme vive?* » Puis s'adressant aux autres groupes: « Sans doute cet esprit d'intolérance et d'exclusion choque toute idée de justice, renverse toute base de morale et de société; cependant, avant de rejeter entièrement ce code de doctrine, ne conviendrait-il pas d'entendre quelques-uns de ses dogmes, afin de ne pas prononcer sur les formes, sans avoir pris connaissance du fond? »

Et les groupes y ayant consenti, l'imam commença d'exposer comment *Dieu, après avoir envoyé vingt-quatre mille prophètes* aux nations qui s'égaraient dans l'idolâtrie, *en avait enfin envoyé un dernier, le sceau et la perfection de tous, Mahomet, sur qui soit le salut de paix;* comment, afin que les infidèles n'altérassent plus la parole divine, *la suprême clémence avait elle-même tracé les feuillets du Qôran:* et détaillant les dogmes de l'islamisme, l'imam expliqua comment, à titre *de parole de Dieu, le Qôran était incréé, éternel,* ainsi que

[1] Ces paroles sont le sens et presque le texte littéral du premier chapitre du Qôran.

[1] Ce sont ces deux grands partis qui divisent les musulmans. Les Turks ont embrassé le second, les Persans le premier.

la source dont il émanait; comment *il avait été envoyé feuillet par feuillet en vingt-quatre mille apparitions nocturnes de l'ange Gabriel;* comment l'ange s'annonçait *par un petit cliquetis, qui saisissait le prophète d'une sueur froide;* comment, dans la vision d'une nuit, il avait parcouru *quatre-vingt-dix cieux, monté sur l'animal Boraq, moitié cheval, moitié femme;* comment, doué du don des miracles, *il marchait au soleil sans ombre, faisait reverdir d'un seul mot les arbres, remplissait d'eau les puits, les citernes, et avait fendu en deux le disque de la lune; comment, chargé des ordres du ciel, Mahomet* avait propagé, le sabre à la main, la religion *la plus digne de Dieu par sa sublimité,* et la plus propre aux hommes par la simplicité de ses pratiques, puisqu'elle ne consistait qu'en huit ou dix points : *professer l'unité de Dieu; reconnaître Mahomet pour son seul prophète; prier cinq fois par jour; jeûner un mois par an; aller à la Mekke une fois dans sa vie; donner la dîme de ses biens; ne point boire de vin, ne point manger de porc, et faire la guerre aux infidèles;* qu'à ce moyen, tout musulman devenant lui-même apôtre et martyr, jouissait dès ce monde d'une foule de biens; et qu'à sa mort, son âme, *pesée dans la balance des œuvres,* et absoute par les *deux anges noirs,* traversait par-dessus l'enfer *le pont étroit comme un cheveu et tranchant comme un sabre;* et qu'enfin elle était reçue dans un *lieu de délices,* arrosé de fleuves de lait et de miel, embaumé de tous les parfums indiens et arabes, où des vierges toujours chastes, les célestes *houris,* comblaient de faveurs toujours renaissantes les élus toujours rajeunis.

A ces mots, un rire involontaire se traça sur tous les visages; et les divers groupes raisonnant sur ces articles de croyance, dirent unanimement: « Comment se peut-il que des hommes raisonnables admettent de telles rêveries? Ne dirait-on pas entendre un chapitre des *Mille et une nuits?* »

Et un *Samoyède* s'avançant dans l'arène: « Le paradis de Mahomet, dit-il, me paraît fort bon; mais un des moyens de le gagner m'embarrasse: car s'il ne faut ni boire ni manger *entre deux soleils, ainsi qu'il l'ordonne,* comment pratiquer un tel jeûne dans notre pays, *où le soleil reste sur l'horizon quatre mois entiers sans se coucher?* »

« Cela est impossible, » dirent les docteurs musulmans pour soutenir l'honneur du prophète; mais cent peuples ayant attesté le fait, l'infaillibilité de Mahomet ne laissa pas que de recevoir une fâcheuse atteinte.

« Il est singulier, dit un Européen, que Dieu ait sans cesse révélé tout ce qui se passait dans le ciel, sans jamais nous instruire de ce qui se passe sur la terre! »

« Pour moi, dit un *Américain,* je trouve une grande difficulté au pèlerinage; car supposons vingt-cinq ans par génération, et seulement cent millions de mâles sur le globe : chacun étant obligé d'aller à la Mekke une fois dans sa vie, ce sera par an quatre millions d'hommes en route; on ne pourra pas revenir dans la même année; et le nombre devient double, c'est-à-dire de huit millions : où trouver les vivres, la place, l'eau, les vaisseaux pour cette procession universelle? Il faudrait bien là des miracles. »

« La preuve, dit un théologien catholique, que la religion de Mahomet n'est pas révélée, c'est que la plupart des idées qui en font la base existaient longtemps avant elle, et qu'elle n'est qu'un mélange confus des vérités altérées de notre sainte religion et de celle des juifs, qu'un homme ambitieux a fait servir à ses projets de domination et à ses vues mondaines. Parcourez son livre; vous n'y verrez que des histoires de la Bible et de l'Évangile, travesties en contes absurdes, et du reste un tissu de déclamations contradictoires et vagues, de préceptes ridicules ou dangereux. Analysez l'esprit de ces préceptes et la conduite de l'apôtre; vous n'y verrez qu'un caractère rusé et audacieux qui, pour arriver à son but, remue assez habilement, il est vrai, les passions du peuple qu'il veut gouverner. Il parle à des hommes simples et crédules, il leur suppose des prodiges; ils sont ignorants et jaloux, il flatte leur vanité en méprisant la science; ils sont pauvres et avides, il excite leur cupidité par l'espoir du pillage; il n'a rien à donner d'abord sur la terre, il se crée des trésors dans les cieux; il fait désirer la mort comme un bien suprême; il menace les lâches de l'enfer; il promet le paradis aux braves; il affermit les faibles par l'opinion de la fatalité; en un mot, il produit le dévouement dont il a besoin par tous les attraits des sens, par les mobiles de toutes les passions.

« Quel caractère différent dans notre doctrine! et combien son empire, établi sur la contradiction de tous les penchants, sur la ruine de toutes les passions, ne prouve-t-il pas son origine céleste! Combien sa morale douce, compatissante, et ses affections toutes spirituelles, n'attestent-elles pas son émanation de la Divinité! Il est vrai que plusieurs de ses dogmes s'élèvent au-dessus de l'entendement, et imposent à la raison un respectueux silence; mais par là même sa révélation n'est que mieux constatée, puisque jamais les hommes n'eussent imaginé de si grands mystères. » Et tenant d'une main la *Bible,* et de l'autre les *quatre Évangiles,* le docteur commença de ra-

conter que, dans l'origine, Dieu (après avoir passé une éternité sans rien faire) prit enfin le dessein, sans motif connu, de produire le monde de rien; qu'ayant créé l'univers entier en six jours, il se trouva fatigué le septième; qu'ayant placé un premier couple d'humains dans un lieu de délices, pour les y rendre parfaitement heureux, il leur défendit néanmoins de goûter d'un fruit qu'il leur laissa sous la main; que ces premiers parents ayant cédé à la tentation, toute leur race (qui n'était pas née) avait été condamnée à porter la peine d'une faute qu'elle n'avait pas commise; qu'après avoir laissé le genre humain se damner pendant quatre ou cinq mille ans, ce Dieu de miséricorde avait ordonné à un fils bien-aimé, qu'il avait engendré sans mère, et qui était aussi âgé que lui, d'aller se faire mettre à mort sur terre; et cela afin de sauver les hommes, dont cependant depuis ce temps-là le très-grand nombre continuait de se perdre; que pour remédier à ce nouvel inconvénient, ce dieu, né d'une femme restée vierge, après être mort et ressuscité, renaissait encore chaque jour, et sous la forme d'un peu de levain, se multipliait par milliers à la voix du dernier des hommes. Et de là passant à la doctrine des sacrements, il allait traiter à fond de la puissance de *lier* et de *délier*, des moyens de purger tout crime avec de l'eau et quelques paroles; quand ayant proféré les mots *indulgence*, pouvoir du *pape*, *grâce suffisante* ou *efficace*, il fut interrompu par mille cris. « C'est un *abus horrible*, dirent les luthériens, de *prétendre*, pour de l'*argent*, remettre les *péchés*. — C'est une chose contraire au texte de l'Évangile, dirent les calvinistes, de supposer une *présence véritable*. — Le pape n'a pas le droit de rien décider par lui-même, » dirent les jansénistes : et trente sectes à la fois s'accusant mutuellement d'hérésie et d'erreur, il ne fut plus possible de s'entendre.

Après quelque temps, le silence s'étant rétabli, les musulmans dirent au législateur : « Lorsque vous avez repoussé notre doctrine comme proposant des choses incroyables, pourrez-vous admettre celle des chrétiens? n'est-elle pas encore plus contraire au sens naturel et à la justice? Dieu *immatériel, infini*, se faire *homme!* avoir un fils aussi âgé que lui! ce dieu-homme devenir du pain que l'on mange et que l'on digère! avons-nous rien de semblable à cela? Les chrétiens ont-ils le *droit exclusif* d'exiger une foi aveugle? et leur accorderez-vous des *priviléges* de croyance à notre détriment? »

Et des hommes sauvages s'étant avancés : « Quoi! dirent-ils, parce qu'un homme et une femme, il y a six mille ans, ont mangé une pomme, tout le genre humain se trouve damné, et vous dites Dieu juste! Quel tyran rendit jamais les enfants responsables des fautes de leurs pères? Quel homme peut répondre des actions d'autrui! N'est-ce pas renverser toute idée de justice et de raison? »

« Et où sont, dirent d'autres, les témoins, les preuves de tous ces prétendus faits allégués? Peut-on les recevoir ainsi sans aucun examen de preuves? Pour la moindre action en justice il faut deux témoins; et l'on nous fera croire tout ceci sur des traditions, des ouï-dire! »

Alors un rabbin prenant la parole : « Quant aux faits, dit-il, nous en sommes garants pour le fond : à l'égard de la forme et de l'emploi que l'on en a fait, le cas est différent, et les chrétiens se condamnent ici par leurs propres arguments; car ils ne peuvent nier que nous ne soyons la source originelle dont ils dérivent, le tronc primitif sur lequel ils se sont entés; et de là un raisonnement péremptoire : ou notre loi est de Dieu, et alors la leur est une hérésie, puisqu'elle en diffère; ou notre loi n'est pas de Dieu, et la leur tombe en même temps. »

« Il faut distinguer, répondit le chrétien : votre loi est de Dieu, comme *figurée* et *préparative*, mais non pas comme *finale* et *absolue;* vous n'êtes que *le simulacre* dont nous sommes *la réalité*. »

« Nous savons, repartit le rabbin, que telles sont vos prétentions; mais elles sont absolument gratuites et fausses. Votre système porte tout entier sur des bases de *sens mystiques*, d'*interprétations visionnaires* et *allégoriques;* et ce système violentant la lettre de nos livres, substitue sans cesse au sens vrai les idées les plus chimériques, et y trouve tout ce qu'il lui plaît, comme une imagination vagabonde trouve des figures dans les nuages. Ainsi vous avez fait un *messie spirituel* de ce qui, dans l'esprit de nos prophètes, n'était qu'un *roi politique :* vous avez fait une rédemption du genre humain de ce qui n'était que le rétablissement de notre nation : vous avez établi une prétendue *conception virginale* sur une phrase prise à contre-sens. Ainsi vous supposez à votre gré tout ce qui vous convient; vous voyez dans nos livres même votre *trinité*, quoiqu'il n'en soit pas dit le mot le plus indirect, et que ce soit une idée des nations profanes, admise avec une foule d'autres opinions de tout culte et de toute secte, dont se composa votre système dans le chaos et l'anarchie de vos trois *premiers siècles*. »

A ces mots, transportés de fureur et criant au *sacrilége*, au *blasphème*, les docteurs chrétiens voulurent s'élancer sur le juif. Et des moines bigarrés de noir et de blanc s'étant avancés avec un dra-

peau où étaient peints des *tenailles*, un *gril*, un *bûcher* et ces mots : *justice*, *charité* et *miséricorde* : « Il faut, dirent-ils, faire un *acte* de *foi* de ces *impies*, et les brûler pour la gloire de Dieu. » Et déjà ils traçaient le plan d'un bûcher, quand les musulmans leur dirent d'un ton ironique : « Voilà donc cette religion de *paix*, cette morale *humble* et *bienfaisante* que vous nous avez vantée? Voilà cette *charité évangélique* qui ne combat l'*incrédulité* que par la *douceur*, et n'oppose aux *injures* que la *patience*? Hypocrites! c'est ainsi que vous trompez les nations; c'est ainsi que vous avez propagé vos funestes erreurs! Avez-vous été faibles, vous avez prêché la *liberté*, la *tolérance*, la *paix* : êtes-vous devenus forts, vous avez pratiqué la *persécution*, la *violence*..... »

Et ils allaient commencer l'histoire des guerres et des meurtres du *christianisme*, quand le législateur réclamant le silence, suspendit ce mouvement de discorde.

« Ce n'est pas nous, répondirent les moines bigarrés, d'un ton de voix toujours humble et doux, ce n'est pas nous que nous voulons venger; c'est la cause de Dieu, c'est sa gloire que nous défendons. »

« Et de quel droit, repartirent les *imams*, vous *constituez-vous ses représentants* plus que *nous*? Avez-vous des *priviléges* que nous *n'ayons pas*? êtes-vous d'*autres hommes que nous*? »

« *Défendre Dieu*, dit un autre groupe, prétendre le venger, n'est-ce pas insulter sa sagesse, sa puissance? Ne sait-il pas mieux que les hommes ce qui convient à sa dignité? »

« Oui, mais ses voies sont cachées, » reprirent les moines.

« Et il vous restera toujours à prouver, repartirent les rabbins, que vous avez le privilége exclusif de les comprendre. » Et alors, fiers de trouver des soutiens de leur cause, les juifs crurent que leur loi allait triompher, lorsque le *môbed* (grand prêtre) des *Parsis*, ayant demandé la parole, dit au législateur :

« Nous avons entendu le récit des juifs et des chrétiens sur l'origine du monde; et quoique altéré, nous y avons reconnu beaucoup de choses que nous admettons : mais nous réclamons contre l'attribution qu'ils en font à leur prophète Moïse; d'abord parce qu'ils ne sauraient prouver que les livres inscrits de son nom soient réellement son ouvrage; qu'au contraire nous offrons de démontrer, par vingt passages positifs, que leur rédaction lui est postérieure de plus de six siècles, et qu'elle provient de la connivence manifeste d'un grand prêtre et d'un roi désignés[1]; qu'ensuite, si vous parcourez avec attention le détail des lois, des rites et des préceptes présumés venir directement de Moïse, vous ne trouverez en aucun article une indication, même tacite, de ce qui compose aujourd'hui la doctrine théologique des juifs et de leurs enfants les chrétiens. En aucun lieu vous ne verrez de trace, ni de l'*immortalité* de l'*âme*, ni d'une *vie ultérieure*, ni de l'*enfer* et du *paradis*, ni de la *révolte* de l'*ange*, *principal auteur des maux du genre humain*, etc.

« *Moïse* n'a point connu ces idées, et la raison en est péremptoire, puisque ce ne fut que plus de deux siècles après lui que notre prophète *Zerdoust*, dit *Zoroastre*, les évangélisa dans l'Asie.... Aussi, ajouta le *môbed* en s'adressant aux *rabbins*, n'est-ce que depuis cette époque, c'est-à-dire après le siècle de vos premiers rois, que ces idées apparaissent dans vos écrivains; et elles ne s'y montrent que par degrés, et d'abord furtivement, selon les relations politiques que vos pères eurent avec nos aïeux; ce fut surtout lorsque, vaincus et dispersés par les rois de Ninive et de Babylone, vos pères furent transportés sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, et qu'élevés pendant trois générations successives dans notre pays, ils s'imprégnèrent de mœurs et d'opinions jusqu'alors repoussées comme contraires à leur loi. Alors que notre roi *Kyrus* les eut délivrés de l'esclavage, leurs cœurs se rapprochèrent de nous par la reconnaissance; ils devinrent nos imitateurs, nos disciples; les familles les plus distinguées, que les rois de Babylone avaient fait élever dans les sciences chaldéennes, rapportèrent à Jérusalem des idées nouvelles, des dogmes étrangers.

« D'abord la masse du peuple, non émigrée, opposa le texte de la loi et le silence absolu du prophète; mais la doctrine *pharisienne* ou *parsie* prévalut; et modifiée selon votre génie et les idées qui vous étaient propres, elle causa une nouvelle secte. Vous attendiez un *roi restaurateur* de votre puissance; nous annoncions un *Dieu réparateur* et *sauveur* : de la combinaison de ces idées, *vos esséniens* firent la base du *christianisme* : et quoi qu'en supposent vos prétentions, juifs, chrétiens, musulmans, *vous n'êtes*, dans votre système des *êtres spirituels*, que des *enfants égarés* de *Zoroastre*. »

Le *môbed* passant de suite au développement de sa religion, et s'appuyant du *Sad-der* et du *Zend-avesta*, raconta, dans le même ordre que la *Genèse*, la création du monde en *six gahâns*; la formation

[1] Voyez à ce sujet les Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne, où cette question est développée à fond, depuis le chapitre V.

d'un premier homme et d'une première femme dans un lieu *céleste*, sous le *règne du bien;* l'introduction du *mal* dans le monde par la *grande couleuvre, emblème d'Ahrimanes;* la révolte et les combats de ce génie du *mal* et des *ténèbres* contre *Ormuzd*, dieu du *bien* et de la *lumière;* la division des anges en *blancs* et en *noirs*, en *bons* et en *méchants;* leur ordre hiérarchique en *chérubins, séraphins, trônes, dominations*, etc.; la fin du *monde au bout de six mille ans;* la venue de l'*agneau réparateur* de la *nature;* le monde nouveau; la *vie future* dans des *lieux* de *délices* ou de *peines;* le *passage* des *âmes* sur le *pont* de l'*abîme;* les cérémonies des mystères de *Mithras;* le *pain azyme* qu'y mangent les initiés; le *baptême* des *enfants* nouveau-nés; les *onctions* des *morts*, et les *confessions* de leurs *péchés*. En un mot, il exposa tant de choses analogues aux trois religions précédentes, qu'il semblait que ce fût un commentaire ou une continuation du *Qôran* et de l'*Apocalypse*.

Mais les docteurs juifs, chrétiens, musulmans, se récriant sur cet exposé, et traitant les *Parsis* d'idolâtres et d'*adorateurs du feu*, les taxèrent de mensonge, de supposition, d'altération de faits : et il s'éleva une violente dispute sur les dates des événements, sur leur succession et sur leur série; sur la source première des opinions, sur leur transmission de peuple à peuple; sur l'authenticité des livres qui les établissent, sur l'époque de leur composition, le caractère de leurs rédacteurs, la valeur de leurs témoignages : et les divers partis se démontrant réciproquement des contradictions, des invraisemblances, des apocryphités, s'accusèrent mutuellement d'avoir établi leur croyance sur des bruits populaires, sur des traditions vagues, sur des fables absurdes, inventées sans discernement, admises sans critique par des écrivains inconnus, ignorants ou partiaux, à des époques incertaines ou fausses.

D'autre part un grand murmure s'excita sous les drapeaux des sectes *indiennes;* et les *brâmanes* protestant contre les prétentions des juifs et des Parsis, dirent: « Quels sont ces peuples nouveaux et presque inconnus qui s'établissent ainsi, de leur droit privé, les auteurs des nations et les dépositaires de leurs archives? A entendre leurs calculs de cinq à six mille ans, il semblerait que le monde ne fût né que d'hier, tandis que nos monuments constatent une durée de plusieurs milliers de siècles. Et de *quel droit* leurs livres seraient-ils préférés aux nôtres? Les *Vèdas*, les *Chastras*, les *Pourans*, sont-ils donc inférieurs aux *Bibles*, au *Zend-avesta*, au *Sad-der?* Le témoignage de nos pères et de nos dieux ne vaudra-t-il pas celui des dieux et des pères des Occidentaux? Ah! s'il nous était permis d'en révéler les mystères à des hommes profanes! si un voile sacré ne devait pas couvrir notre doctrine à tous les regards!.... »

Et les brâmanes s'étant tus à ces mots : « Comment admettre votre doctrine, leur dit le législateur, si vous ne la manifestez pas? Et comment ses premiers auteurs l'ont-ils propagée, alors qu'étant seuls à la posséder, leur propre peuple leur était profane? Le ciel la révéla-t-il pour la taire? »

Mais les brâmanes persistant à ne pas s'expliquer : « Nous pouvons leur laisser les honneurs du secret, dit un homme d'Europe. Désormais leur doctrine est à découvert; nous possédons leurs livres, et je puis vous en résumer la substance. »

En effet, en analysant les *quatre Vèdas*, les *dix-huit Pourans* et les *cinq* ou *six Chastras*, il exposa comment un être immatériel, infini, éternel et *rond*, après avoir passé un temps sans bornes à se *contempler*, voulant enfin se *manifester*, sépara les *facultés mâle* et *femelle* qui étaient en lui, et opéra un acte de génération dont le *lingam* est resté l'emblème; comment de ce premier acte naquirent trois *puissances divines*, appelées *Brahma, Bichen* ou *Vichenou*, et *Chib* ou *Chiven*, chargées, la première de *créer*, la seconde de *conserver*, la troisième de *détruire* ou de *changer* les formes de l'univers : et détaillant l'histoire de leurs opérations et de leurs aventures, il expliqua comment *Brahma*, fier d'avoir créé le monde et les huit sphères de *purifications*, s'étant préféré à son égal *Chib*, ce mouvement d'orgueil causa entre eux un combat qui fracassa les *globes* ou *orbites célestes*, *comme un panier d'œufs;* comment *Brahma*, vaincu dans ce combat, fut réduit à servir de piédestal à *Chib*, métamorphosé en *lingam;* comment *Vichenou*, dieu médiateur, a pris, à des époques diverses, neuf formes animales et mortelles pour *conserver* le monde; comment d'abord, sous celle de *poisson*, il sauva du *déluge universel* une famille qui repeupla la terre; comment ensuite, sous la forme d'*une tortue*, il tira de *la mer de lait* la montagne *Mandreguiri* (le pôle); puis, sous celle de *sanglier*, déchira le ventre du géant *Erenntachessen, qui submergeait* la terre dans l'abîme du *Djôle*, dont il la retira sur ses défenses; comment incarné sous la forme de *berger noir*, et sous le nom de *Chrisen, il délivra le monde* du venimeux serpent *Calengam*, et parvint, après avoir été *mordu au pied, à lui écraser la tête*.

Puis passant à l'histoire des *génies secondaires*, il raconta comment l'*Éternel, pour faire éclater sa*

gloire, avait créé divers ordres d'*anges*, chargés de chanter ses louanges et de diriger l'univers; comment une partie de ces *anges se révoltèrent* sous la conduite d'*un chef ambitieux*, qui voulut usurper le pouvoir de Dieu et tout gouverner; comment *Dieu* les précipita dans le monde de ténèbres, pour y subir le traitement de leur *malfaisance;* comment ensuite, touché de compassion, il consentit à les en retirer, et à les rappeler en grâce après qu'ils eurent subi de longues épreuves; comment à cet effet ayant créé *quinze orbites* ou *régions de planètes*, et des corps pour les habiter, il soumit ces anges rebelles à y subir *quatre-vingt-sept transmigrations:* il expliqua comment les *âmes ainsi purifiées* retournaient à la *source première*, à l'*océan de vie et d'animation* dont elles étaient émanées; comment tous les êtres vivants contenant une portion de cette *âme universelle*, il était très-coupable de les en priver. Enfin il allait développer les *rites* et les *cérémonies*, lorsque ayant parlé des *offrandes* et des *libations de lait et de beurre à des dieux de cuivre et de bois*, et des *purifications* par la *fiente* et l'*urine de vache*, il s'éleva de toutes parts des murmures mêlés d'éclats de rire, qui interrompirent l'orateur.

Et chaque groupe raisonnant sur cette religion : « Ce sont des idolâtres, dirent les musulmans, il faut les exterminer. — Ce sont des cerveaux dérangés, dirent les sectateurs de *Confutzée*, qu'il faut tâcher de guérir. — Les plaisants dieux, disaient quelques autres, que ces marmousets graisseux et enfumés, qu'on lave comme des enfants malpropres, et dont il faut chasser les mouches friandes de miel, qui viennent les salir d'ordures! »

Et un brâmane indigné prenant la parole : « Ce sont des mystères profonds, s'écria-t-il, des emblèmes de vérités que vous n'êtes pas dignes d'entendre. »

« *De quel droit*, répondit un *lama* du Tibet, en êtes-vous plus dignes que nous! Est-ce parce que vous vous *prétendez issus de la tête de Brahma*, et que vous rejetez à de moins nobles parties le reste des humains? Mais pour soutenir l'orgueil de vos distinctions d'*origines* et de *castes*, prouvez-nous d'abord que vous êtes d'autres hommes que nous. Prouvez-nous ensuite, comme faits historiques, les allégories que vous nous racontez : prouvez-nous même que vous êtes les auteurs de toute cette doctrine; car nous, s'il le faut, nous prouverons que vous n'en êtes que les *plagiaires* et les *corrupteurs;* que vous n'êtes que les imitateurs de l'ancien paganisme des Occidentaux, auquel vous avez, par un mélange bizarre, allié la doctrine toute spirituelle de notre *Dieu;* cette doctrine dégagée des sens, entièrement ignorée de la terre avant que *Boudh* l'eût enseignée aux nations. »

Et une foule de groupes ayant demandé quelle était cette doctrine et quel était ce *Dieu*, dont la plupart n'avaient jamais ouï le nom, le *lama* reprit la parole et dit :

Qu'au *commencement* un *Dieu unique*, existant par lui-même, après avoir passé une éternité absorbé dans la contemplation de son être, voulut manifester ses perfections hors de lui-même, et créa la matière du *monde;* que les *quatre éléments* étant produits, mais encore *confus*, il *souffla* sur *les eaux*, qui s'enflèrent comme une *bulle* immense de la forme d'un *œuf*, laquelle en se développant devint la *voûte* et l'*orbe du ciel qui enceint le monde;* qu'ayant fait la terre et les *corps des êtres, ce Dieu, essence du mouvement*, leur départit, pour les animer, une *portion* de *son être;* qu'à ce titre, l'*âme* de tout ce qui respire étant une fraction de l'*âme universelle*, aucune *ne périt*, mais que seulement elles *changent* de *moule* et de *forme*, en *passant* successivement *en des corps divers;* que de toutes les formes, celle qui plaît le plus à l'*Être divin* est celle de l'*homme*, comme approchant le plus de ses perfections; que quand un homme, par un dégagement absolu de ses sens, *s'absorbe dans la contemplation de lui-même*, il parvient à y découvrir la *Divinité*, et il la devient en effet; que parmi les *incarnations* de cette espèce que *Dieu* a déjà revêtues, l'une des plus saintes et des plus solennelles fut celle dans laquelle il parut il y a vingt-huit siècles dans le *Kachemire*, sous le nom de *Fôt* ou *Boudh*, pour enseigner la doctrine de l'*anéantissement*, du *renoncement à soi-même*. Et traçant l'histoire de *Fôt*, le lama dit qu'il *était né du côté droit d'une vierge de sang royal*, qui *n'avait* pas *cessé d'être vierge en devenant mère;* que *le roi du pays*, inquiet de sa naissance, *voulut le faire périr*, et qu'*il fit massacrer tous les mâles nés à son époque;* que sauvé par des pâtres, *Boudh* en mena la vie *dans le désert* jusqu'à *l'âge de trente ans*, où il *commença sa mission* d'éclairer les hommes, et de les *délivrer des démons;* qu'il fit une foule de *miracles* les plus étonnants; qu'il vécut dans le *jeûne* et dans les pénitences les plus rudes, et qu'il laissa en mourant un livre à ses disciples, où était contenue sa doctrine; et le *lama* commença de lire...

« Celui qui abandonne son père et sa mère pour me suivre, dit *Fôt*, devient un parfait *samanéen* (homme céleste).

« Celui qui pratique mes préceptes jusqu'au quatrième degré de perfection, acquiert la faculté de voler en l'air, de faire mouvoir le ciel et la terre, de

prolonger ou de diminuer la vie (de ressusciter).

« Le samanéen rejette les richesses, n'use que du plus étroit nécessaire; il mortifie son corps; ses passions sont muettes; il ne désire rien; il ne s'attache à rien; il médite sans cesse ma doctrine; il souffre patiemment les injures; il n'a point de haine contre son prochain.

« Le *ciel* et la *terre périront*, dit *Fôt* : méprisez donc votre corps composé de quatre éléments *périssables*, et ne songez qu'à votre âme *immortelle*.

« *N'écoutez pas la chair* : les passions produisent la crainte et le chagrin; étouffez les passions, vous détruirez la crainte et le chagrin.

« Celui qui meurt sans avoir embrassé ma religion, dit *Fôt*, revient parmi les hommes jusqu'à ce qu'il la pratique. »

Le *lama* allait continuer, lorsque les chrétiens rompant le silence, s'écrièrent que c'était leur propre religion que l'on altérait, que *Fôt* n'était que *Iésous* lui-même *défiguré*, et que les *lamas* n'étaient que des nestoriens et des manichéens déguisés et abâtardis.

Mais le *lama*, soutenu de tous les *chamans*, *bonzes*, *gonnis*, *talapoins* de *Siam*, de *Ceylan*, du *Japon*, de la *Chine*, prouva aux chrétiens, par leurs auteurs mêmes, que la doctrine des *samanéens* était répandue dans tout l'Orient plus de mille ans avant le christianisme; que leur nom était cité dès avant l'époque d'*Alexandre*, et que *Boutta* ou *Boudh* était mentionné longtemps avant *Iésous*. Et rétorquant contre eux leur prétention : « Prouvez-nous maintenant, leur dit-il, que vous-mêmes n'êtes pas des *samanéens dégénérés*; que l'homme dont vous faites l'*auteur de votre secte* n'est pas *Fôt* lui-même altéré. Démontrez-nous son existence par des monuments historiques à l'époque que vous nous citez; car pour nous, fondés sur l'absence de tout témoignage authentique, nous vous la nions formellement; et nous soutenons que vos Évangiles mêmes ne sont que les livres des *mithriaques* de *Perse* et des *esséniens* de *Syrie*, qui n'étaient eux-mêmes que des *samanéens* réformés. »

A ces mots, les *chrétiens* jetant de grands cris, une nouvelle dispute plus violente allait s'élever, lorsqu'un groupe de *chamans chinois* et de *talapoins de Siam* s'avançant en scène, dirent qu'ils allaient mettre d'accord tout le monde; et l'un d'eux prenant la parole : « Il est temps, dit-il, que nous terminions toutes ces contestations frivoles en levant pour vous le voile de la *doctrine intérieure* que *Fôt* lui-même, au lit de la mort, a révélée à ses disciples.

« Toutes ces opinions théologiques, a-t-il dit, ne sont que des chimères; tous ces récits de la nature des dieux, de leurs actions, de leur vie, ne sont que des allégories, des emblèmes mythologiques, sous lesquels sont enveloppées des idées ingénieuses de morale, et la connaissance des opérations de la nature dans le jeu des éléments et la marche des astres.

« La vérité est que *tout se réduit au néant*; que tout est *illusion, apparence, songe*; que la *métempsycose morale* n'est que le sens figuré de la *métempsycose physique*, de ce *mouvement successif* par lequel les éléments d'un *même corps* qui ne périssent point, passent, quand il se dissout, dans d'autres *milieux* et forment d'autres combinaisons. L'*âme* n'est que le *principe vital* qui résulte des *propriétés de la matière* et du jeu des éléments dans les corps où ils créent un *mouvement* spontané. Supposer que ce *produit* du jeu des organes, né avec eux, développé avec eux, endormi avec eux, subsiste quand ils ne sont plus, c'est un roman peut-être agréable, mais réellement chimérique de l'imagination abusée. *Dieu* lui-même n'est autre chose que le *principe moteur*, que la *force occulte répandue dans les êtres*; que la *somme de leurs lois et de leurs propriétés*; que le *principe animant*, en un mot, l'*âme de l'univers*; laquelle, à raison de l'infinie variété de ses rapports et de ses opérations, considérée tantôt comme *simple* et tantôt comme *multiple*, tantôt comme *active* et tantôt comme *passive*, a toujours présenté à l'esprit humain une énigme insoluble. Tout ce qu'il peut y comprendre de plus clair, c'est que la matière ne périt point: qu'elle possède essentiellement des propriétés par lesquelles le *monde* est régi comme un *être vivant* et organisé; que la connaissance de ces *lois*, par rapport à l'homme, est ce qui constitue la *sagesse*; que la *vertu* et le *mérite* résident dans leur *observation*; et le *mal*, le *péché*, le *vice*, dans leur *ignorance* et leur *infraction*; que le *bonheur* et le *malheur* en sont le résultat, par la même *nécessité* qui fait que les *choses pesantes descendent*, que les *légères s'élèvent*, et par une fatalité de causes et d'effets dont la chaîne remonte depuis le dernier atome jusqu'aux astres les plus élevés. Voila ce qu'a révélé au lit du trépas notre *Boudah Somona Goutama*. »

A ces mots, une foule de théologiens de toute secte s'écrièrent que cette doctrine était un pur *matérialisme*; que ceux qui la professaient étaient des *impies*, des *athées*, *ennemis* de Dieu et des hommes, qu'il fallait *exterminer*. « Eh bien! répondirent les *chamans*, supposons que nous soyons en erreur; cela peut être, car le *premier attribut*

t? l'esprit humain est d'être *sujet à l'illusion;* mais de quel droit *ôterez-vous à des hommes comme vous, la vie* que le ciel leur a donnée? Si *ce ciel nous tient pour coupables, nous a en horreur*, pourquoi nous distribue-t-il les mêmes biens qu'à vous? Et s'il nous traite avec tolérance, quel droit avez-vous d'être moins indulgents? Hommes pieux, qui parlez de *Dieu* avec tant de certitude et de confiance, veuillez nous dire ce qu'il est : faites-nous comprendre ce que sont ces êtres abstraits et métaphysiques que vous appelez *Dieu* et *âme, substance sans matière, existence sans corps, vie sans organes ni sensations.* Si vous connaissez ces êtres par *vos sens* ou par leur *réflexion*, rendez-nous-les de même perceptibles : que si vous n'en parlez que sur *témoignage* et par *tradition*, montrez-nous un récit uniforme, et donnez à notre croyance des *bases* identiques et fixes. »

Alors il s'éleva entre les théologiens une grande controverse sur *Dieu* et sur sa *nature;* sur sa *manière* d'*agir* et de se *manifester;* sur la *nature* de l'*âme* et son *union* avec le *corps;* sur son *existence avant les organes*, ou seulement depuis leur *formation;* sur la *vie future* et sur l'*autre monde :* et chaque secte, chaque école, chaque individu différant sur tous ces points, et motivant son dissentiment de raisons plausibles, d'autorités respectables, et cependant opposées, ils tombèrent tous dans un labyrinthe inextricable de contradictions.

Alors le législateur ayant réclamé le silence, et ramenant la question à son premier but : « Chefs et instituteurs des peuples, dit-il, vous êtes venus en présence pour la *recherche de la vérité;* et d'abord chacun de vous croyant la posséder, a exigé une foi implicite; mais apercevant la contrariété de vos opinions, vous avez conçu qu'il fallait les soumettre à un régulateur commun d'évidence, les rapporter à un terme général de comparaison, et vous êtes convenus d'exposer chacun vos preuves de croyance. Vous avez allégué des faits; mais chaque religion, chaque secte ayant *également* ses miracles et ses martyrs, chacune produisant *également* des témoignages et les soutenant de son dévouement à la mort, la balance, par droit de parité, est restée égale sur ce premier point.

« Vous avez ensuite passé aux preuves de raisonnement : mais les mêmes arguments s'appliquant *également* à des thèses contraires; les mêmes assertions, également gratuites, étant *également* avancées et repoussées; l'assentiment de chacun *étant dénié par les mêmes droits*, rien ne s'est trouvé démontré. Bien plus, la confrontation de vos dogmes a suscité de nouvelles et plus grandes difficultés : car, à travers les diversités apparentes ou accessoires, leur développement vous a présenté un fond ressemblant, un canevas commun; et chacun de vous s'en prétendant l'inventeur *autographe*, le dépositaire premier, vous vous êtes taxés les uns les autres d'être des *altérateurs* et des *plagiaires;* et il naît de là une question épineuse de *transmission de peuple à peuple* des *idées religieuses.*

« Enfin, pour combler l'embarras, ayant voulu vous rendre compte de ces idées elles-mêmes, il s'est trouvé qu'elles vous étaient à tous confuses et même étrangères; qu'elles portaient sur des bases inaccessibles à vos sens; que, par conséquent, vous étiez sans moyens d'en juger, et qu'à leur égard vous conveniez vous-mêmes de n'être que les échos de vos pères : de là cette autre question de savoir *comment elles ont pu venir à vos pères, qui eux-mêmes* n'avaient pas d'autres moyens que vous de les concevoir; de manière que, d'une part, la *succession de ces idées* étant inconnue, d'autre part leur origine et leur existence dans l'entendement étant un mystère, tout l'édifice de vos opinions théologiques devient un problème compliqué de métaphysique et d'histoire......

« Comme néanmoins ces opinions, quelque extraordinaires qu'elles puissent être, ont une origine quelconque; comme les idées les plus abstraites et les plus fantastiques ont dans la nature un modèle physique, une cause, quelle qu'elle soit, il s'agit de remonter à cette origine, de découvrir quel fut ce modèle; en un mot, de savoir d'où sont venues, dans l'entendement de l'homme, ces idées maintenant si obscures de la *Divinité*, de l'*âme*, de tous les *êtres immatériels* qui font la base de tant de systèmes, et de démêler la *filiation* qu'elles ont suivie, les *altérations* qu'elles ont éprouvées dans leur succession et leurs embranchements. Si donc il se trouve des hommes qui aient porté leurs études sur ces objets, qu'ils s'avancent et qu'ils tentent de dissiper, à la face des nations, l'obscurité des opinions où depuis si longtemps elles s'égarent. »

CHAPITRE XXII.

Origine et filiation des idées religieuses.

A ces mots, un groupe nouveau, formé à l'instant d'hommes de divers étendards, mais lui-même n'en arborant point, s'avança dans l'arène; et l'un de ses membres portant la parole, dit :

« Législateur, ami de l'évidence et de la vérité!

« Il n'est pas étonnant que tant de nuages enveloppent le sujet que nous traitons, puisque,

outre les difficultés qui lui sont propres, la pensée n'a, jusqu'à ce moment, cessé d'y rencontrer des obstacles accessoires, et que tout travail libre, toute discussion lui ont été interdits par l'intolérance de chaque système : mais puisque enfin il lui est permis de se développer, nous allons exposer au grand jour, et soumettre au jugement commun, ce que de longues recherches ont appris de plus raisonnable à des esprits dégagés de préjugés; et nous l'exposerons, non avec la prétention d'en imposer la croyance, mais avec l'intention de provoquer de nouvelles lumières et de plus grands éclaircissements.

« Vous le savez, docteurs et instituteurs des peuples! d'épaisses ténèbres couvrent la nature, l'origine, l'histoire des dogmes que vous enseignez : imposés par la force et l'autorité, inculqués par l'éducation, entretenus par l'exemple, ils se perpétuent d'âge en âge, et affermissent leur empire par l'habitude et l'inattention. Mais si l'homme, éclairé par la réflexion et l'expérience, rappelle à un mûr examen les préjugés de son enfance, il y découvre bientôt une foule de disparates et de contradictions qui éveillent sa sagacité et provoquent son raisonnement.

« D'abord, remarquant la diversité et l'opposition des croyances qui partagent les nations, il s'enhardit contre l'infaillibilité que toutes s'arrogent; et s'armant de leurs prétentions réciproques, il conçoit que les *sens* et la *raison, émanés immédiatement de Dieu,* ne sont pas une *loi moins sainte,* un guide moins sûr que les *codes médiats* et *contradictoires* des prophètes.

« S'il examine ensuite le tissu de ces *codes* eux-mêmes, il observe que leurs *lois* prétendues *divines,* c'est-à-dire *immuables* et *éternelles*, sont nées par *circonstances* de temps, de lieux et de personnes; qu'elles dérivent les unes des autres dans une espèce d'ordre généalogique, puisqu'elles s'empruntent mutuellement un fonds commun et ressemblant d'idées, que chacune modifie à son gré.

« Que s'il remonte à la source de ces idées, il trouve qu'elle se perd dans la nuit des temps, dans l'enfance des peuples, jusqu'à l'origine du monde même, à laquelle elles se disent liées; et là, placées dans l'obscurité du chaos et dans l'empire fabuleux des traditions, elles se présentent accompagnées d'un état de choses si prodigieux, qu'il semble interdire tout accès au jugement; mais cet état même suscite un premier raisonnement, qui en résout la difficulté : car si les faits prodigieux que nous présentent les systèmes théologiques ont réellement existé; si, par exemple, les métamorphoses, les apparitions, les conversations d'un seul ou de plusieurs dieux, tracées dans les *livres sacrés* des Indiens, des Hébreux, des Parsis, sont des événements historiques, il faut convenir que la *nature* d'alors différait entièrement de celle qui subsiste; que les hommes actuels n'ont rien de commun avec ceux de ces siècles-là, et qu'ils ne doivent plus s'en occuper.

« Si, au contraire, ces faits prodigieux n'ont pas réellement existé dans l'ordre physique, dès lors on conçoit qu'ils sont du genre des créations de l'entendement; et sa nature, capable encore aujourd'hui des compositions les plus fantastiques, rend d'abord raison de l'apparition de ces monstres dans l'histoire; il ne s'agit plus que de savoir comment et pourquoi ils se sont formés dans l'imagination : or en examinant avec attention les sujets de leurs tableaux, en analysant les idées qu'ils combinent et qu'ils associent, et pesant avec soin toutes les circonstances qu'ils allèguent, l'on parvient à découvrir, à ce premier état incroyable, une solution conforme aux lois de la nature; on s'aperçoit que ces récits d'un genre fabuleux ont un sens figuré autre que le sens apparent; que ces prétendus faits merveilleux sont des faits simples et physiques, mais qui, mal conçus ou mal peints, ont été dénaturés par des causes accidentelles dépendantes de l'esprit humain; par la confusion des signes qu'il a employés pour peindre les objets; par l'équivoque des mots, le vice du langage, l'imperfection de l'écriture; on trouve que ces dieux, par exemple, qui jouent des rôles si singuliers dans tous les systèmes, ne sont que les *puissances physiques* de la nature, les *éléments,* les *vents,* les *astres,* et les *météores,* qui ont été *personnifiés* par le mécanisme nécessaire du langage et de l'entendement; que leur *vie,* leurs *mœurs,* leurs *actions,* ne sont que le jeu de leurs *opérations,* de leurs *rapports;* et que toute leur prétendue histoire n'est que la description de leurs phénomènes, tracée par les premiers physiciens qui les observèrent, et prise à contre-sens par le vulgaire, qui ne l'entendit pas, ou par les générations suivantes, qui l'oublièrent. On reconnaît, en un mot, que tous les dogmes théologiques sur l'*origine du monde*, sur la *nature de Dieu,* la *révélation* de ses lois, l'*apparition* de sa personne, ne sont que des récits de faits astronomiques, que des *narrations figurées* et *emblématiques du jeu* des constellations. On se convaincra que l'idée même de la *Divinité,* cette idée aujourd'hui si obscure, n'est, dans son modèle primitif, que celle des *puissances physiques* de l'*univers*, considérées tantôt comme *multiples* à raison de leurs *agents* et de leurs *phénomènes,* et tantôt comme un être *unique* et *simple* par l'*ensemble* et le rapport de toutes leurs parties : en sorte que l'être appelé *Dieu* a été tantôt le *vent,* le *feu,* l'*eau, tous les éléments;* tantôt le *soleil,* les *astres,* les *planètes* et leurs influences; tantôt la *ma-*

tière du *monde visible*, la *totalité* de l'univers; tantôt les *qualités* abstraites et métaphysiques, telles que l'*espace*, la *durée*, le *mouvement* et l'*intelligence;* et toujours avec ce résultat, que l'*idée de la Divinité* n'a point été une *révélation miraculeuse d'êtres invisibles*, mais une *production naturelle de l'entendement*, une opération de l'esprit humain, dont elle a suivi les progrès et subi les révolutions dans la connaissance du monde physique et de ses agents.

« Oui, vainement les nations reportent leur culte à des inspirations célestes; vainement leurs dogmes invoquent un premier état de choses surnaturel : la barbarie originelle du genre humain, attestée par ses propres monuments, dément d'abord toutes ces assertions; mais de plus, un fait subsistant et irrécusable dépose victorieusement contre les faits incertains et douteux du passé. *De ce que l'homme n'acquiert et ne reçoit d'idées que par l'intermède de ses sens*, il suit avec évidence que toute notion qui s'attribue une autre origine que celle de l'expérience et des sensations, est la supposition erronée d'un raisonnement dressé dans un temps postérieur : or il suffit de jeter un coup d'œil réfléchi sur les systèmes sacrés de l'*origine du monde, l'action des dieux*, pour découvrir à chaque idée, à chaque mot, l'anticipation d'un ordre de choses qui ne naquit que longtemps après; et la raison, forte de ces contradictions, rejetant tout ce qui ne trouve pas sa preuve dans l'ordre naturel, et n'admettant pour bon *système historique* que celui qui s'accorde avec les vraisemblances, la raison établit le sien, et dit avec assurance :

« Avant qu'une nation eût reçu d'une autre nation des dogmes déjà inventés; avant qu'une génération eût hérité des idées acquises par une génération antérieure, nul de tous les systèmes composés n'existait encore dans le monde. Enfants de la nature, les premiers humains, antérieurs à tout événement, novices à toute connaissance, naquirent sans aucune idée, ni de dogmes issus de disputes scolastiques; ni de rites fondés sur des usages et des arts à naître; ni de préceptes qui supposent un développement de passions; ni de codes qui supposent un langage, un état social encore au néant; ni de *Divinité*, dont tous les attributs se rapportent à des choses physiques, et toutes les actions à un état *despotique* de gouvernement; ni enfin d'*âme* et de tous ces êtres métaphysiques que l'on dit ne point tomber sous les sens, et à qui cependant par toute autre voie l'accès à l'entendement demeure impossible. Pour arriver à tant de résultats, il fallut parcourir un cercle nécessaire de faits préalables; il fallut que des essais répétés et lents apprissent à l'homme brut l'usage de ses organes; que l'expérience accumulée de générations successives eût inventé et perfectionné les moyens de la vie, et que l'esprit, dégagé de l'entrave des premiers besoins, s'élevât à l'art compliqué de comparer des idées, d'asseoir des raisonnements, et de saisir des rapports abstraits.

§ I. Origine de l'idée de Dieu : culte des éléments et des puissances physiques de la nature.

« Ce ne fut qu'après avoir franchi ces obstacles et parcouru déjà une longue carrière dans la nuit de l'histoire, que l'homme, méditant sur sa condition, commença de s'apercevoir qu'il était soumis à des *forces supérieures* à la sienne et *indépendantes* de sa volonté. Le soleil l'éclairait, l'échauffait, le feu le brûlait, le tonnerre l'effrayait, l'eau le suffoquait, le vent l'agitait; tous les êtres exerçaient sur lui une *action puissante* et *irrésistible*. Longtemps automate, il subit cette action sans en rechercher la cause; mais du moment qu'il voulut s'en rendre compte, il tomba dans l'*étonnement;* et passant de la surprise d'une première pensée à la rêverie de la curiosité, il forma une série de raisonnements.

« D'abord, considérant l'*action* des éléments sur lui, il conclut de sa part une *idée de faiblesse*, d'*assujettissement*, et de leur part une idée de *puissance*, de *domination;* et cette idée de *puissance* fut le type primitif et fondamenta de toute idée de la *Divinité*.

« Secondement, les êtres naturels, dans leur action, excitaient en lui des sensations de *plaisir* ou de *douleur*, de *bien* ou de *mal :* par un effet naturel de son organisation, il conçut pour eux de l'*amour* ou de l'*aversion;* il *désira* ou *redouta* leur présence : et la *crainte* ou l'*espoir* furent le principe de toute idée de *religion*.

« Ensuite, *jugeant* de tout par *comparaison*, et remarquant dans ces êtres un *mouvement spontané* comme le sien, il supposa à ce mouvement une *volonté*, une *intelligence* de l'espèce de la sienne; et de là, par induction, il fit un nouveau raisonnement. Ayant éprouvé que certaines pratiques envers ses semblables avaient l'effet de modifier à son gré leurs affections et de diriger leur conduite, il employa ces pratiques avec les *êtres puissants* de l'univers; il se dit : « Quand mon semblable, plus *fort* que moi, veut me faire du mal, je *m'abaisse* devant lui, et *ma prière* a l'art de le calmer. Je prierai les *êtres puissants* qui me frappent; je supplierai les *intelligences* des vents, des astres, des eaux, et elles m'entendront; je les conjurerai de *détourner les maux*, de *me donner* les biens dont elles disposent; je les toucherai par *mes larmes*, je les fléchirai par *mes dons*, et je *jouirai* du *bien-être*. »

« Et l'homme, simple dans l'enfance de sa raison, parla au soleil, à la lune; il anima de son esprit et de ses passions les *grands agents* de la nature; il crut, par de vains sons, par de vaines pratiques, changer leurs lois inflexibles : erreur funeste! Il pria la pierre de monter, l'eau de s'élever, les montagnes de se transporter; et substituant un monde fantastique au monde véritable, il se constitua des *êtres d'opinion*, pour l'épouvantail de son esprit et le tourment de sa race.

« Ainsi les idées de *Dieu* et de *religion*, à l'égal de toutes les autres, ont pris leur origine dans les objets physiques, et ont été, dans l'entendement de l'homme, le produit de ses sensations, de ses besoins, des circonstances de sa vie et de l'état progressif de ses connaissances.

« Or, de ce que les *idées* de la *Divinité* eurent pour premiers *modèles* les êtres physiques, il résulta que la *Divinité* fut d'abord variée et *multiple*, comme les formes sous lesquelles elle parut agir : chaque être fut une *puissance*, un *génie*; et l'univers pour les premiers hommes fut rempli de dieux innombrables.

« Et de ce que les *idées* de la *Divinité* eurent pour *moteurs* les *affections* du cœur humain, elles subirent un ordre de division calqué sur ses sensations de *douleur* et de *plaisir*, d'*amour* ou de *haine*; les *puissances* de la *nature*, les dieux, les génies, furent partagés en *bienfaisants* et en *malfaisants*, en *bons* et en *mauvais*; et de là l'universalité de ces deux caractères dans tous les systèmes de religion.

« Dans le principe, ces idées analogues à la condition de leurs inventeurs, furent longtemps confuses et grossières. Errants dans les bois, obsédés de besoins, dénués de ressources, les hommes sauvages n'avaient pas le loisir de combiner des rapports et des raisonnements : affectés de plus de maux qu'ils n'éprouvaient de jouissances, leur sentiment le plus habituel était la crainte, leur théologie la *terreur*; leur culte se bornait à quelques pratiques de salut, et d'offrande à des êtres qu'ils se peignaient *féroces* et *avides* comme eux. Dans leur état d'*égalité* et d'*indépendance*, nul ne s'établissait médiateur auprès de dieux *insubordonnés* et *pauvres* comme lui-même. Nul n'ayant de superflu à donner, il n'existait ni parasite sous le nom de prêtre, ni tribut sous le nom de victime, ni empire sous le nom d'autel; le dogme et la *morale* confondus n'étaient que la *conservation* de soi-même; et la religion, idée arbitraire sans influence sur les rapports des hommes entre eux, n'était qu'un vain hommage rendu aux *puissances visibles* de la *nature*.

« Telle fut l'origine nécessaire et première de toute idée de la Divinité. »

Et l'orateur s'adressant aux nations sauvages :

« Nous vous le demandons, hommes qui n'avez pas reçu d'idées étrangères et factices; dites-nous si jamais vous vous en êtes formé d'autres. Et vous, docteurs, nous vous en attestons; dites-nous si tel n'est pas le témoignage unanime de tous les anciens monuments.

§ II. Second système. Culte des astres, ou sabéisme.

« Mais ces mêmes monuments nous offrent ensuite un système plus méthodique et plus compliqué, celui du culte de tous les astres, adorés tantôt sous leur forme propre, tantôt sous des emblèmes et des symboles figurés; et ce culte fut encore l'effet des connaissances de l'homme en physique, et dériva immédiatement des causes premières de l'état social, c'est-à-dire, des besoins et des arts de premier degré qui entrèrent comme éléments dans la formation de la société.

« En effet, alors que les hommes commencèrent de se réunir en société, ce fut pour eux une nécessité d'étendre leurs moyens de subsistance, et par conséquent de s'adonner à l'agriculture : or l'agriculture, pour être exercée, exigea l'observation et la connaissance des cieux. Il fallut connaître le retour périodique des mêmes opérations de la nature, des mêmes phénomènes de la voûte des cieux; en un mot, il fallut régler la durée, la succession des saisons et des mois de l'année. Ce fut donc un besoin de connaître d'abord la marche du *soleil*, qui dans sa révolution *zodiacale*, se montrait le premier et suprême agent de toute création; puis de la lune, qui par ses phases et ses retours, réglait et distribuait le temps; enfin des étoiles et même des planètes, qui par leurs apparitions et disparitions sur l'horizon et l'hémisphère nocturnes, formaient de moindres divisions. Enfin il fallut dresser un système entier d'astronomie, un calendrier; et de ce travail résulta bientôt et spontanément une manière nouvelle d'envisager les *puissances dominatrices* et *gouvernantes*. Ayant observé que les *productions terrestres* étaient dans des rapports réguliers et constants avec les *êtres célestes*; que la *naissance*, l'*accroissement*, le *dépérissement* de chaque plante étaient liés à l'*apparition*, à l'*exaltation*, au *déclin* d'un même astre, d'un même groupe d'étoiles; qu'en un mot la langueur ou l'activité de la végétation semblaient dépendre d'*influences célestes*, les hommes en conclurent une idée d'*action*, de *puissance* de ces *êtres célestes, supérieurs*, sur les corps terrestres; et les astres dispensateurs d'abondance ou de disette de-

vinrent des *puissances*, des *génies*, des *dieux* auteurs des *biens* et des *maux*.

« Or, comme l'état social avait déjà introduit une hiérarchie méthodique de rangs, d'emplois, de conditions, les hommes continuant de raisonner par comparaison, transportèrent leurs nouvelles notions dans leur théologie; et il en résulta un système compliqué de *divinités graduelles*, dans lequel le *soleil, dieu premier*, fut un *chef* militaire, un *roi* politique; la *lune*, une *reine* sa compagne; les *planètes*, des serviteurs, des porteurs d'ordre, des messagers; et la multitude des *étoiles*, un *peuple*, une *armée* de héros, de *génies* chargés de *régir* le *monde* sous les ordres de leurs officiers; et chaque individu eut des noms, des fonctions, des attributs tirés de ses rapports et de ses influences, enfin même un sexe tiré du genre de son appellation.

« Et comme l'état social avait introduit des usages et des pratiques composés, le culte marchant de front, en prit de semblables : les cérémonies, d'abord simples et privées, devinrent publiques et solennelles; les offrandes furent plus riches et plus nombreuses, les rites plus méthodiques; on établit des lieux d'assemblée, et l'on eut des chapelles, des temples; on institua des officiers pour administrer, et l'on eut des pontifes, des prêtres; on convint de formules, d'époques, et la religion devint un acte civil, un lien politique. Mais dans ce développement, elle n'altéra point ses premiers principes, et l'idée de *Dieu* fut toujours l'idée d'*êtres physiques* agissant en *bien* ou en *mal*, c'est-à-dire, imprimant des sensations de *peine* ou de *plaisir;* le *dogme* fut la connaissance de *leurs lois* ou manières d'agir; la *vertu* et le *péché*, l'observation ou l'infraction de ces lois; et la *morale*, dans sa simplicité native, fut une *pratique* judicieuse de tout ce qui *contribue à la conservation de l'existence, au bien-être de soi et de ses semblables*.

« Si l'on nous demande à quelle époque naquit ce système, nous répondrons, sur l'autorité des monuments de l'astronomie elle-même, que ses principes paraissent remonter avec certitude au delà de quinze mille ans : et si l'on demande à quel peuple il doit être attribué, nous répondrons que ces mêmes monuments, appuyés de traditions unanimes, l'attribuent aux premières peuplades de l'*Égypte :* et lorsque le raisonnement trouve réunies dans cette contrée toutes les circonstances physiques qui ont pu le susciter; lorsqu'il y rencontre à la fois une zone du ciel, voisine du tropique, également purgée des pluies de l'équateur et des brumes du Nord; lorsqu'il y trouve le point central de la sphère antique, un climat salubre, un fleuve immense et cependant docile, une terre fertile sans art, sans fatigue, inondée sans exhalaisons morbifiques, placée entre deux mers qui touchent aux contrées les plus riches, il conçoit que l'habitant du *Nil, agricole* par la nature de son sol, *géomètre* par le besoin annuel de mesurer ses possessions, *commerçant* par la facilité de ses communications, *astronome* enfin par l'état de son ciel, sans cesse ouvert à l'observation, dut le premier passer de la condition *sauvage* à l'état social, et par conséquent arriver aux connaissances physiques et morales qui sont propres à l'homme civilisé.

« Ce fut donc sur les bords supérieurs du Nil, et chez un peuple de race noire, que s'organisa le système compliqué du *culte des astres*, considérés dans leurs rapports avec les productions de la terre et les travaux de l'agriculture; et ce premier culte, caractérisé par leur adoration sous leurs *formes* ou leurs *attributs naturels*, fut une marche simple de l'esprit humain : mais bientôt la multiplicité des objets, de leurs rapports, de leurs actions réciproques, ayant compliqué les idées et les signes qui les représentaient, il survint une confusion aussi bizarre dans sa cause que pernicieuse dans ses effets.

§ III. Troisième système. Culte des symboles, ou idolâtrie.

« Dès l'instant où le peuple agricole eut porté un regard observateur sur les astres, il sentit le besoin d'en distinguer les individus ou les groupes, et de les dénommer chacun proprement, afin de s'entendre dans leur désignation; or une grande difficulté se présenta pour cet objet : car d'un côté les corps célestes, semblables en formes, n'offraient aucun caractère spécial pour être dénommés; de l'autre, le langage, pauvre en sa naissance, n'avait point d'expressions pour tant d'idées neuves et *métaphysiques*. Le mobile ordinaire du génie, le *besoin*, sut tout surmonter. Ayant remarqué que dans la révolution annuelle, le renouvellement et l'apparition périodiques des productions terrestres étaient constamment *associés* au *lever* ou au *coucher* de certaines étoiles et à leur position relativement au soleil, terme fondamental de toute comparaison, l'esprit, par un mécanisme naturel, lia dans sa pensée les objets terrestres et célestes qui étaient liés dans le fait; et leur appliquant un même signe, il donna aux *étoiles* ou aux *groupes* qu'il en formait, les noms mêmes des objets terrestres qui leur répondaient.

« Ainsi l'Éthiopien de Thèbes appela *astres* de l'*inondation* ou du *verse-eau*, ceux sous lesquels le fleuve commençait son *débordement; astres* du *bœuf* ou du *taureau*, ceux sous lesquels il convenait d'appliquer la charrue à la terre; *astres* du *lion*, ceux où

cet animal, chassé des déserts par la soif, se montrait sur les bords du fleuve, *astres* de l'épi ou de la *vierge moissonneuse,* ceux où se recueillait la moisson; *astres* de l'*agneau, astres* des *chevreaux,* ceux où naissent ces animaux précieux : et ce premier moyen résolut une première partie des difficultés.

« D'autre part, l'homme avait remarqué dans les êtres qui l'environnaient, des qualités distinctives et propres à chaque espèce; et par une première opération, il en avait retiré un nom pour les désigner; par une seconde, il y trouva un moyen ingénieux de généraliser ses idées; et transportant le nom déjà inventé à tout ce qui présentait une propriété, une action analogue ou semblable, il enrichit son langage d'une métaphore perpétuelle.

« Ainsi le même *Éthiopien* ayant observé que le retour de l'inondation répondait constamment à l'apparition d'une très-belle étoile qui, à cette époque, se montrait vers la *source du Nil,* et semblait *avertir* le laboureur de se garder de la surprise des eaux, il compara cette action à celle de l'animal qui par son *aboiement* avertit d'un danger, et il appela cet astre le *chien,* l'*aboyeur* (Sirius); de même il nomma *astres* du *crabe* ceux où le soleil, parvenu à la borne du tropique, revenait sur ses pas, en marchant à reculons et de côté, comme le *crabe* ou *cancer; astres* du *bouc sauvage,* ceux où, parvenu au point le plus *culminant* du ciel, au faîte du *gnomon* horaire, le soleil imitait l'action de l'animal qui se plaît à *grimper* aux faîtes des *rochers; astres* de la *balance* ceux où les jours et les nuits *égaux* semblaient en *équilibre* comme cet instrument; *astres* du *scorpion,* ceux où certains vents réguliers apportaient une *vapeur brûlante* comme le *venin* du scorpion. Ainsi encore, il appela *anneaux* et *serpents* la trace figurée des orbites des astres et des planètes; et tel fut le moyen général d'appellation de toutes les étoiles, et même des planètes prises par groupes ou par individus, selon leurs rapports aux opérations champêtres et terrestres, et selon les analogies que chaque nation y trouva avec les travaux agricoles et avec les objets de son climat et de son sol.

« De ce procédé il résulta que des êtres abjects et terrestres entrèrent en *association* avec les *êtres supérieurs* et *puissants* des cieux; et cette *association* se resserra chaque jour par la constitution même du langage et le mécanisme de l'esprit. On disait, par une métaphore naturelle : « Le *taureau* répand « sur la terre les germes de la fécondité (au prin- « temps); il ramène l'abondance et la création des « plantes (qui nourrissent). L'*agneau* (ou bélier) « *délivre* les cieux des *génies malfaisants* de l'hiver; « il *sauve* le *monde* du *serpent* (emblème de l'hu- « mide saison), et il ramène le règne du *bien* (de « l'*été,* saison de toute jouissance). Le *scorpion* « verse son venin sur la terre, et répand les maladies « et la mort, etc.; » et ainsi de tous les effets semblables.

« Ce langage, compris de tout le monde, subsista d'abord sans inconvénient; mais par le laps du temps, lorsque le calendrier eut été réglé, le peuple, qui n'eut plus besoin de l'observation du ciel, perdit de vue le motif de ces expressions; et leur allégorie, restée dans l'usage de la vie, y devint un écueil fatal à l'entendement et à la raison. Habitué à joindre aux *symboles* les idées de leurs *modèles,* l'esprit finit par les confondre : alors ces mêmes animaux, que la pensée avait transportés aux cieux, en redescendirent sur la terre; mais dans ce retour, vêtus des livrées des astres, ils s'en arrogèrent les attributs, et ils en imposèrent à leurs propres auteurs. Alors le peuple croyant voir près de lui ses *dieux,* leur adressa plus facilement sa prière; il demanda au *bélier* de son troupeau les influences qu'il attendait du *bélier céleste;* il pria le *scorpion* de ne point répandre son venin sur la nature; il révéra le *crabe* de la mer, le *scarabée* du limon, le *poisson* du fleuve; et par une série d'analogies vicieuses, mais enchaînées, il se perdit dans un labyrinthe d'absurdités *conséquentes.*

« Voilà quelle fut l'origine de ce *culte antique* et bizarre des *animaux;* voilà par quelle marche d'idées le caractère de la divinité passa aux plus viles des brutes, et comment se forma le système *théologique* très-vaste, très-compliqué, très-savant, qui des bords du Nil porté de contrée en contrée par le commerce, la guerre et les conquêtes, envahit tout l'ancien monde; et qui modifié par les temps, par les circonstances, par les préjugés, se montre encore à découvert chez cent peuples, et subsiste comme base intime et secrète de la théologie de ceux-là mêmes qui le méprisent et le rejettent. »

A ces mots, quelques murmures s'étant fait entendre dans divers groupes : « Oui, continua l'orateur, voilà d'où vient, par exemple, chez vous, peuples *africains!* l'adoration de vos *fétiches, plantes, animaux, cailloux, morceaux de bois,* devant qui vos ancêtres n'eussent pas eu le délire de se courber, s'ils n'y eussent vu des *talismans* en qui la *vertu des astres* s'était *insérée.* Voilà, nations tartares! l'origine de vos *marmousets* et de tout cet appareil d'animaux dont vos *chamans* bigarrent leurs robes magiques. Voilà l'origine de ces *figures* d'oiseaux, de serpents, que toutes les nations sauvages s'impriment sur la peau avec des cérémonies mystérieuses et sacrées. Vous, Indiens! vainement

vous enveloppez-vous du voile du mystère : l'épervier de votre dieu Vichenou n'est que l'un des *mille* emblèmes du *soleil* en Égypte ; et vos incarnations d'un *dieu* en *poisson*, en *sanglier*, en *lion*, en *tortue*, et toutes ses monstrueuses aventures, ne sont que les métamorphoses de l'astre qui passant successivement dans les *signes* des *douze animaux*, fut censé en prendre les figures et en remplir les rôles astronomiques. Vous, Japonais! votre *taureau* qui brise l'*œuf du monde*, n'est que celui du ciel, qui jadis *ouvrait l'âge de la création*, l'équinoxe du printemps. C'est ce même *bœuf Apis* qu'adorait l'Égypte, et que vos ancêtres, ô rabbins juifs! adorèrent aussi dans l'idole du *veau d'or*. C'est encore votre *taureau*, enfants de Zoroastre! qui, sacrifié dans les mystères symboliques de *Mithra*, versait un *sang fécond* pour le monde. Et vous, chrétiens! votre *bœuf* de l'Apocalypse, avec ses ailes, *symbole* de l'*air*, n'a pas une autre origine; et votre *agneau de Dieu*, immolé, comme le *taureau* de *Mithra*, pour le *salut du monde*, n'est encore que ce même *soleil* au signe du *bélier céleste*, lequel, dans un âge postérieur, ouvrant à son tour l'équinoxe, fut censé délivrer le monde du règne du *mal*, c'est-à-dire, de la constellation du *serpent*, de cette *grande couleuvre*, *mère de l'hiver*, et emblème de l'*Ahrimanes* ou *Satan des Perses*, vos instituteurs. Oui, vainement votre zèle imprudent dévoue les *idolâtres* aux tourments du *Tartare* qu'ils ont inventé; toute la base de votre système n'est que le culte du *soleil*, dont vous avez rassemblé les attributs sur votre principal personnage. C'est le *soleil* qui, sous le nom d'*Orus*, *naissait*, comme votre dieu, au *solstice* d'hiver, dans les bras de la *vierge céleste*, et qui passait une enfance *obscure*, *dénuée*, *disetteuse*, comme l'est la saison des frimas. C'est lui qui, sous le nom d'*Osiris*, persécuté par *Typhon* et par les *tyrans* de l'air, était *mis à mort*, renfermé dans un *tombeau obscur*, emblème de l'*hémisphère d'hiver*, et qui ensuite se *relevant* de la *zone inférieure* vers le point culminant des cieux, *ressuscitait* vainqueur des *géants* et des *anges destructeurs*.

« Vous, prêtres! qui murmurez, vous portez ses signes sur tout votre corps : votre *tonsure* est le *disque du soleil*, votre *étole* est son *zodiaque*, vos *chapelets* sont l'emblème des astres et des planètes. Vous, pontifes et prélats! votre *mitre*, votre *crosse*, votre *manteau*, sont ceux d'*Osiris*; et cette *croix* dont vous vantez le *mystère* sans le comprendre, est la croix de *Sérapis*, tracée par la main des prêtres égyptiens sur le plan d'un monde figuré, laquelle passant par les *équinoxes* et par les *tropiques*, devenait l'emblème de la *vie future* et de la *résurrection*, parce qu'elle touchait aux *portes* d'ivoire et de corne par où les âmes passaient aux cieux. »

A ces mots, les docteurs de tous les groupes commencèrent de se regarder avec étonnement; mais nul ne rompant le silence, l'orateur continua :

« Et trois causes principales concoururent à cette confusion des idées. Premièrement, les *expressions figurées* par lesquelles le langage naissant fut contraint de peindre les rapports des objets; expressions qui passant ensuite d'un sens propre à un sens général, d'un sens physique à un sens moral, causèrent, par leurs équivoques et leurs synonymes, une foule de méprises.

« Ainsi, ayant dit d'abord que le *soleil surmontait*, *venait à bout de douze animaux*, on crut par la suite qu'il les *tuait*, les *combattait*, les *domptait*; et l'on en fit la vie historique d'*Hercule*.

« Ayant dit qu'il *réglait* le temps des travaux, des semailles, des moissons, qu'il *distribuait* les *saisons*, les occupations; qu'il *parcourait* les climats; qu'il *dominait* sur la *terre*, etc. on le prit pour un *roi législateur*, pour un *guerrier conquérant*; et l'on en composa l'histoire d'*Osiris*, de *Bacchus* et de leurs semblables.

« Ayant dit qu'une planète *entrait* dans un signe, on fit de leur *conjonction* un *mariage*, un *adultère*, un *inceste*. Ayant dit qu'elle était *cachée*, *ensevelie*, parce qu'après avoir disparu elle revenait à la *lumière* et remontait en *exaltation*, on la dit *morte*, *ressuscitée*, *enlevée* au *ciel*, etc.

« Une seconde cause de confusion fut les figures matérielles elles-mêmes par lesquelles on peignit d'abord les pensées, et qui, sous le nom d'*hiéroglyphes* ou *caractères sacrés*, furent la première invention de l'esprit. Ainsi, pour avertir de l'*inondation* et du besoin de s'en préserver, l'on avait peint une *nacelle*, le *navire Argo*; pour désigner le *vent*, l'on avait peint une *aile d'oiseau*; pour spécifier la *saison*, le *mois*, l'on avait peint l'*oiseau de passage*, l'*insecte*, l'*animal* qui apparaissait à cette époque; pour exprimer l'*hiver*, on peignit un *porc*, un *serpent*, qui se plaisent dans les *lieux humides*; et la réunion de ces figures avait des sens *convenus* de phrases et de mots. Mais comme ce sens ne portait par lui-même rien de fixe et de précis; comme le nombre de ces figures et de leurs combinaisons devint excessif, et surchargea la mémoire, il en résulta d'abord des confusions, des explications fausses. Ensuite le génie ayant inventé l'art plus simple d'appliquer les signes aux sons, dont le nombre est limité, et de peindre la parole au lieu des pensées, l'*écriture alphabétique* fit tomber en désuétude les

peintures hiéroglyphiques; et de jour en jour leurs significations oubliées donnèrent lieu à une foule d'illusions, d'équivoques et d'erreurs.

« Enfin une troisième cause de confusion fut l'organisation civile des anciens États. En effet, lorsque les peuples commencèrent de se livrer à l'agriculture, la formation du calendrier rural exigeant des observations astronomiques continues, il fut nécessaire d'y préposer quelques individus chargés de veiller à l'apparition et au coucher de certaines étoiles; d'avertir du retour de l'inondation, de certains vents, de l'époque des pluies, du temps propre à semer chaque espèce de grain : ces hommes, à raison de leur service, furent dispensés des travaux vulgaires, et la société pourvut à leur entretien. Dans cette position, uniquement occupés de l'observation, ils ne tardèrent pas de saisir les grands phénomènes de la nature, de pénétrer même le secret de plusieurs de ses opérations : ils connurent la marche des astres et des planètes; le concours de leurs phases et de leurs retours avec les productions de la terre et le mouvement de la végétation; les propriétés médicinales ou nourrissantes des fruits et des plantes; le jeu des éléments et leurs affinités réciproques. Or, parce qu'il n'existait de moyens de communiquer ces connaissances que par le soin pénible de l'instruction orale, ils ne les transmettaient qu'à leurs amis et à leurs parents; et il en résulta une concentration de toute science et de toute instruction dans quelques familles, qui s'en arrogeant le privilége exclusif, prirent un esprit de *corps* et d'*isolement* funeste à la chose publique. Par cette succession continue des mêmes recherches et des mêmes travaux, le progrès des connaissances fut à la vérité plus hâtif; mais par le mystère qui l'accompagnait, le peuple, plongé de jour en jour dans de plus épaisses ténèbres, devint plus superstitieux et plus asservi. Voyant des mortels produire certains phénomènes, *annoncer*, comme à volonté, des éclipses et des comètes, guérir des maladies, manier des serpents, il les crut en communication avec les *puissances célestes;* et pour obtenir les biens ou repousser les maux qu'il en attendait, il les prit pour ses *médiateurs* et ses *interprètes;* et il s'établit au sein des États des *corporations sacriléges* d'hommes *hypocrites* et *trompeurs*, qui attirèrent à eux tous les pouvoirs; et les *prêtres*, à la fois *astronomes, théologues, physiciens, médecins, magiciens, interprètes* des *dieux, oracles* des *peuples, rivaux* des *rois*, ou leurs *complices*, établirent sous le nom de *religion*, un *empire* de *mystère* et un *monopole* d'*instruction*, qui ont perdu jusqu'à ce jour les nations..... »

A ces mots, les prêtres de tous les groupes interrompirent l'orateur; et jetant de grands cris, ils l'accusèrent d'impiété, d'irréligion, de blasphème, et voulurent l'empêcher de continuer : mais le législateur ayant observé que ce n'était qu'une *exposition de faits historiques;* que si ces faits étaient faux ou controuvés, il serait aisé de les démentir; que jusque-là l'énoncé de toute *opinion* était libre, sans quoi il était impossible de découvrir la vérité, l'orateur reprit.

« Or, de toutes ces causes et de l'association continuelle d'idées disparates, résultèrent une foule de désordres dans la théologie, dans la morale, dans les traditions; et d'abord, parce que les *animaux* figurèrent les *astres*, il arriva que les qualités des brutes, leurs penchants, leurs sympathies, leurs aversions passèrent aux dieux, et furent supposés être leurs actions : ainsi le dieu *ichneumon* fit la guerre au dieu *crocodile*, le dieu *loup* voulut *manger* le dieu *mouton*, le dieu *ibis* dévora le dieu *serpent;* et la *Divinité* devint un *être bizarre, capricieux, féroce*, dont l'idée dérégla le jugement de l'homme, et corrompit sa morale avec sa raison.

« Et parce que, dans l'esprit de leur culte, chaque famille, chaque nation avait pris pour *patron* spécial un *astre*, une *constellation*, les affections et les antipathies de l'*animal-symbole* passèrent à ses sectateurs; et les partisans du dieu *chien* furent ennemis de ceux du dieu *loup;* les adorateurs du dieu *bœuf* eurent en horreur ceux qui le mangeaient; et la religion devint un mobile de haines et de combats, une cause insensée de délire et de superstition.

« D'autre part, les noms des *astres-animaux* ayant, par cette même raison de patronage, été imposés à des peuples, à des pays, à des montagnes, à des fleuves, ces objets furent pris pour des *dieux*, et il en résulta un mélange d'êtres géographiques, historiques et mythologiques, qui confondit toutes les traditions.

« Enfin, par l'analogie des actions qu'on leur supposa, les *dieux-astres* ayant été pris pour des *hommes*, pour des *héros*, pour des *rois*, les rois et les héros prirent à leur tour les actions des *dieux* pour modèles, et devinrent par imitation guerriers, conquérants, sanguinaires, orgueilleux, lubriques, paresseux; et la religion consacra les crimes des despotes, et pervertit les principes des gouvernements.

§ IV. Quatrième système. Culte des deux principes, ou dualisme.

« Cependant les prêtres astronomes, dans l'abondance et la paix de leurs temples, firent de jour en jour de nouveaux progrès dans les sciences; et

le *système du monde* s'étant développé graduellement à leurs yeux, ils élevèrent successivement diverses *hypothèses* de ses *effets* et de ses *agents*, qui devinrent autant de *systèmes théologiques*.

« Et d'abord les navigations des *peuples maritimes* et les caravanes des *nomades* d'Asie et d'Afrique leur ayant fait connaître la terre depuis les *îles Fortunées* jusqu'à la *Sérique*, et depuis la Baltique jusqu'aux sources du Nil, la comparaison des phénomènes de diverses zones leur découvrit la *rondeur* du globe, et fit naître une nouvelle théorie. Ayant remarqué que toutes les *opérations* de la nature, dans la période annuelle, se résumaient en *deux principales*, celle de *produire* et celle de *détruire;* que, sur la majeure partie du globe, chacune de ces opérations s'accomplissait également de l'un à l'autre équinoxe; c'est-à-dire que pendant les six mois d'été tout se *procréait*, se *multipliait*, et que pendant les six mois d'hiver tout *languissait*, était presque mort, ils supposèrent dans la NATURE des *puissances contraires* en un état continuel de *lutte* et d'effort; et considérant sous ce rapport la sphère céleste, ils divisèrent les *tableaux* qu'ils en figuraient en deux *moitiés* ou *hémisphères* tels, que les constellations qui se trouvaient dans le *ciel d'été* formèrent un *empire direct* et *supérieur*, et celles qui se trouvaient dans le *ciel d'hiver* formèrent un *empire antipode* et *inférieur*. Or, de ce que les *constellations* d'été *accompagnaient* la saison des jours longs, brillants et chauds, ainsi que des fruits et des moissons, elles furent censées des *puissances* de *lumière*, de *fécondité*, de *création*, et par transition du sens physique au moral, des *génies*, des *anges* de *science*, de *bienfaisance*, de *pureté* et de *vertu :* et de ce que les *constellations* d'hiver se liaient aux longues nuits, aux brumes polaires, elles furent des *génies* de *ténèbres*, de *destruction*, de *mort*, et par transition, des *anges* d'*ignorance*, de *méchanceté*, de *péché* et de *vice*. Par une telle disposition, le ciel se trouva partagé en deux domaines, en deux *factions :* et déjà l'analogie des idées humaines ouvrait une vaste carrière aux écarts de l'imagination; mais une circonstance particulière détermina, si même elle n'occasionna, la méprise et l'illusion. (*Suivez la planche.*)

« Dans la projection de la sphère céleste que traçaient les prêtres astronomes, le zodiaque et les constellations, disposés circulairement, présentaient leurs moitiés en *opposition* diamétrale, l'hémisphère d'hiver, *antipode* à celui d'été, lui était *adverse*, *contraire*, *opposé*. Par la métaphore perpétuelle, ces mots passèrent au sens moral; et les *anges*, les *génies adverses* devinrent des *révoltés*, des *ennemis*. Dès lors toute l'histoire astronomique des constellations se changea en histoire politique; le ciel fut un État *humain* où tout se passa ainsi que sur la terre. Or, comme les États, la plupart despotiques, avaient leur monarque, et que déjà le soleil en était un apparent des cieux, l'*hémisphère d'été*, *empire de lumière* et ses *constellations*, peuple d'*anges blancs*, eurent pour roi un dieu *éclairé*, *intelligent*, *créateur* et *bon*. Et comme toute faction *rebelle* doit avoir son *chef*, le *ciel d'hiver*, empire *souterrain* de *ténèbres* et de *tristesse*, et ses *astres*, peuple d'*anges noirs*, *géants* ou *démons*, eurent pour chef un *génie* malfaisant, dont le rôle fut attribué à la *constellation* la plus remarquée par chaque peuple. En Égypte, ce fut d'abord le *scorpion*, *premier* signe zodiacal après la balance, et longtemps *chef* des signes de l'hiver; puis ce fut l'*ours*, ou l'*âne* polaire, appelé *Typhon*, c'est-à-dire *déluge*, à raison des *pluies* qui *inondent* la terre pendant que cet astre *domine*. Dans la *Perse*, en un temps postérieur, ce fut le *serpent* qui, sous le nom d'*Ahrimanes*, forma la base du système de *Zoroastre;* et c'est lui, ô *chrétiens* et *juifs!* qui est devenu votre *serpent* d'*Ève* (la vierge céleste) et celui de la *croix*, dans les deux cas, emblème de *Satan*, l'*ennemi*, le grand *adversaire* de l'*ancien des jours*, chanté par *Daniel*.

« Dans la Syrie, ce fut le *porc* ou le sanglier ennemi d'*Adonis*, parce que dans cette contrée le rôle de l'*ours boréal* fut rempli par l'animal dont les inclinations *fangeuses* sont emblématiques de l'*hiver;* et voilà pourquoi, enfants de Moïse et de Mahomet! vous l'avez pris en horreur, à l'imitation des prêtres de *Memphis* et de *Baalbek*, qui détestaient en lui le meurtrier de leur dieu *soleil*. C'est aussi le type premier de votre *Chib-en*, ô Indiens! lequel fut jadis le *Pluton* de vos frères les Romains et les Grecs : ainsi que votre *Brahma*, ce dieu créateur n'est que l'*Ormuzd* persan et l'*Osiris* égyptien, dont le nom même exprime un *pouvoir créateur*, *producteur de formes*. Et ces dieux reçurent un culte analogue à leurs attributs vrais ou feints, lequel, à raison de leur différence, se partagea en deux branches diverses. Dans l'une, le dieu *bon* reçut le culte d'*amour* et de *joie*, d'où dérivent tous les actes religieux du genre gai, les fêtes, les danses, les festins, les offrandes de fleurs, de lait, de miel, de parfums, en un mot, de tout ce qui flatte les sens et l'âme. Dans l'autre, le dieu *mauvais* reçut, au contraire, un culte de *crainte* et de *douleur*, d'où dérivent tous les actes religieux du genre triste, les pleurs, la désolation, le deuil,

les privations, les offrandes sanglantes et les sacrifices cruels.

« De là vient encore ce partage des êtres terrestres en *purs* ou *impurs*, en *sacrés* ou *abominables*, selon que leurs espèces se trouvèrent du nombre des constellations de l'un des deux dieux, et firent partie de leur domaine : ce qui produisit d'une part les superstitions de souillures et de purifications, et de l'autre les prétendues *vertus* efficaces des amulettes et des *talismans*.

« Vous concevez maintenant, continua l'orateur en s'adressant aux Indiens, aux Perses, aux juifs, aux chrétiens, aux musulmans; vous concevez l'origine de ces idées de *combats*, de *rébellions*, qui remplissent également vos *mythologies*. Vous voyez ce que signifient les *anges blancs* et les *anges noirs*, les *chérubins* et les *séraphins à la tête d'aigle*, *de lion* ou *de taureau;* les *deûs*, *diables* ou *démons à cornes de bouc*, *à queue de serpent;* les *trônes* et les *dominations* rangés en *sept ordres* ou *gradations* comme les *sept sphères* des *planètes;* tous êtres jouant les mêmes rôles, ayant les mêmes attributs dans les *Vèdas*, les *Bibles* ou le *Zend-avesta*, soit qu'ils aient pour chef *Ormuzd* ou *Brahma*, *Typhon* ou *Chiven*, *Michel* ou *Satan;* soit qu'ils se présentent sous la forme de *géants* à cent bras et à pieds de serpent, ou de dieux métamorphosés en *lions*, en *ibis*, en *taureaux*, en *chats*, comme dans les contes sacrés des Grecs et des Égyptiens; vous apercevez la filiation successive de ces idées, et comment, à mesure qu'elles se sont éloignées de leurs sources, et que les esprits se sont policés, ils en ont adouci les formes grossières pour les rapprocher d'un état moins choquant.

« Or, de même que le système des deux *principes*, ou *dieux opposés*, naquit de celui des *symboles*, entrés tous dans sa contexture, de même vous allez voir naître de lui un système nouveau, auquel il servit à son tour de base et d'échelon. »

§ V. Culte mystique et moral, ou système de l'autre monde.

« En effet, alors que le vulgaire entendit parler d'*un nouveau ciel* et d'*un autre monde*, il donna bientôt un corps à ces *fictions;* il y plaça un théâtre solide, des scènes réelles; et les notions géographiques et astronomiques vinrent favoriser, si même elles ne provoquèrent cette illusion.

« D'une part, les navigateurs phéniciens, ceux qui passant les *colonnes d'Hercule*, allaient chercher l'étain de *Thulé* et l'ambre de la *Baltique*, racontaient qu'à l'extrémité du monde, au bout de l'Océan (la Méditerranée), où le soleil se couche pour les contrées asiatiques, étaient des *îles fortunées*, séjour d'un printemps éternel, et plus loin des *régions hyperboréennes* placées *sous terre* (relativement aux tropiques), où régnait une *éternelle* nuit [1]. Sur ces récits mal compris, et sans doute confusément faits, l'imagination du peuple composa les champs *Élysées* [2], *lieux de délices placés dans un monde inférieur*, ayant leur ciel, leur soleil, leurs astres, et le *Tartare*, *lieu de ténèbres, d'humidité, de fange, de frimas*. Or, parce que l'homme, curieux de tout ce qu'il ignore et avide d'une longue existence, s'était déjà interrogé sur ce qu'il devenait après sa mort, parce qu'il avait de bonne heure raisonné sur le *principe* de *vie* qui anime son corps, qui s'en sépare sans le déformer, et qu'il avait imaginé les *substances* déliées, les *fantômes*, les *ombres*, il aima à croire qu'il continuerait, dans le monde *souterrain*, cette vie qu'il lui coûtait trop de perdre; et les *lieux infernaux* furent un emplacement commode pour recevoir les objets chéris auxquels il ne pouvait renoncer.

« D'autre part, les *prêtres astrologues* et *physiciens* faisaient de leurs cieux des récits, et ils en traçaient des tableaux qui s'encadraient parfaitement dans ces fictions. Ayant appelé, dans leur langage métaphorique, les *équinoxes* et les *solstices*, les *portes* des *cieux* ou *entrées* des *saisons*, ils expliquaient les phénomènes terrestres en disant « que par la *porte* de *corne* (d'abord le taureau, puis le bélier) et par celle du *cancer*, *descendaient* les *feux vivifiants* qui animent au printemps la végétation, et les *esprits aqueux* qui causent au *solstice* le *débordement* du Nil; que par la porte d'*ivoire* (la *balance*, et auparavant l'*arc* ou sagittaire) et par celle du *capricorne* ou de l'*urne*, s'en retournaient à leur source et remontaient à leur origine les *émanations* ou *influences* des cieux; » et la *voie lactée*, qui passait par ces *portes* des solstices, leur semblait placée là exprès pour leur servir de *route* et de *véhicule;* de plus, dans leur atlas, la scène céleste présentait un *fleuve* (le Nil, figuré par les plis de l'*hydre*), une barque (le navire *Argo*) et le *chien Sirius*, tous deux relatifs à ce *fleuve*, dont ils présageaient l'*inondation*. Ces circonstances, associées aux premières et y ajoutant des détails, en augmentèrent les vraisemblances; et pour arriver au *Tartare* ou à l'*Élysée*, il fallut que les âmes traversassent les fleuves du *Styx* et de l'*Achéron* dans la *nacelle* du nocher *Caron*, et qu'elles passassent par les portes de *corne* ou d'*ivoire*, que gardait le chien *Cerbère*. Enfin un usage civil se joignit à

[1] Les nuits de six mois.

[2] Aliz, en phénicien ou hébreu, signifie dansant et joyeux

toutes ces fictions, et acheva de leur donner de la consistance.

« Ayant remarqué que dans leur climat brûlant la putréfaction des cadavres était un levain de peste et de maladies, les habitants de l'Égypte avaient, dans plusieurs États, institué l'usage d'inhumer les morts hors de la terre habitée, dans le désert qui est au *couchant*. Pour y arriver, il fallait passer les canaux du fleuve, et par conséquent être *reçu dans une barque*, payer un salaire au *nocher*, sans quoi le corps privé de sépulture eût été la proie des bêtes féroces. Cette coutume inspira aux législateurs civils et religieux un moyen puissant d'influer sur les mœurs; et saisissant par la piété filiale et par le respect pour les morts, des hommes grossiers et féroces, ils établirent pour condition nécessaire, d'avoir subi un jugement préalable qui décidât si le mort méritait d'être admis au rang de sa famille dans la *noire cité*. Une telle idée s'adaptait trop bien à toutes les autres pour ne pas s'y incorporer; le peuple ne tarda pas de l'y associer, et les enfers eurent leur *Minos* et leur *Rhadamanthe*, avec la baguette, le siége, les huissiers et l'urne, comme dans l'état terrestre et civil. Alors la Divinité devint un être moral et politique, un législateur social d'autant plus redouté, que ce législateur suprême, ce juge final, fut inaccessible aux regards : alors ce *monde fabuleux* et *mythologique*, si bizarrement composé de membres épars, se trouva un *lieu* de *châtiment* et de récompense, où la *justice* divine fut censée corriger ce que celle des hommes eut de vicieux, d'erroné; et ce système *spirituel* et *mystique* acquit d'autant plus de crédit, qu'il s'empara de l'homme par tous ses penchants : le faible opprimé y trouva l'espoir d'une indemnité, la consolation d'une vengeance future; l'oppresseur comptant par de riches offrandes arriver toujours à l'impunité, se fit de l'erreur du vulgaire une arme de plus pour le subjuguer, et les chefs des peuples, les rois et les prêtres, y virent de nouveaux moyens de le maîtriser, par le privilége qu'ils se réservèrent de répartir les grâces ou les châtiments du grand juge, selon des délits ou des actions méritoires qu'ils caractérisèrent à leur gré.

« Voilà comment s'est introduit, dans le *monde visible* et *réel*, un *monde invisible* et *imaginaire*; voilà l'origine de ces lieux de *délices* et de *peines* dont vous, *Perses!* avez fait votre terre *rajeunie*, votre ville de *résurrection* placée sous l'*équateur*, avec l'attribut singulier que les *heureux n'y donneront point d'ombre*. Voilà, *juifs* et *chrétiens*, disciples des *Perses!* d'où sont venus votre *Jérusalem* de l'Apocalypse, votre *paradis*, votre *ciel*, caractérisés par tous les détails du ciel astrologique d'Hermès. Et vous, musulmans! votre enfer, abîme *souterrain*, surmonté d'un pont; votre *balance* des *âmes* et de leurs œuvres, votre *jugement* par les anges *Monkir* et *Nékir*, ont également pris leurs modèles dans les *cérémonies mystérieuses* de l'*antre de Mithra;* et votre ciel ne diffère en rien de celui d'*Osiris*, d'*Ormuzd* et de *Brahma*.

§ VI. Sixième système. Monde animé, ou culte de l'univers sous divers emblèmes.

« Tandis que les peuples s'égarèrent dans le labyrinthe ténébreux de la *mythologie* et des fables, les prêtres physiciens poursuivant leurs études et leurs recherches sur l'ordre et la disposition de l'*univers*, arrivèrent à de nouveaux résultats, et dressèrent de nouveaux systèmes de *puissances* et de *causes motrices*.

« Longtemps bornés aux simples *apparences*· ils n'avaient vu dans les mouvements des astres qu'un jeu inconnu de corps lumineux, qu'ils croyaient rouler autour de la *terre*, point central de toutes les sphères; mais alors qu'ils eurent découvert la *rondeur* de notre planète, les conséquences de ce premier fait les conduisirent à des considérations nouvelles; et d'induction en induction, ils s'élevèrent aux plus hautes conceptions de l'astronomie et de la physique.

« En effet, ayant conçu cette idée lumineuse et simple, que le *globe terrestre est un petit cercle inscrit dans le cercle plus grand des cieux*, la théorie des *cercles concentriques* s'offrit d'elle-même à leur hypothèse, pour résoudre le cercle *inconnu* du globe terrestre par des points *connus* du cercle céleste; et la mesure d'un ou de plusieurs degrés du méridien donna avec précision la circonférence totale. Alors saisissant pour *compas* le *diamètre* obtenu de la terre, un génie heureux l'ouvrit d'une main hardie sur les orbites immenses des cieux; et par un phénomène inouï, du grain de sable qu'à peine il couvrait, l'homme embrassant les distances infinies des astres, s'élança dans les abîmes de l'espace et de la durée : là se présenta à ses regards un nouvel ordre de l'*univers;* le globe atome qu'il habitait ne lui en parut plus le *centre :* ce rôle important fut déféré à la masse énorme du *soleil;* et cet astre devint le pivot enflammé de *huit sphères* environnantes, dont les mouvements furent désormais soumis à la précision du calcul.

« C'était déjà beaucoup pour l'esprit humain, d'avoir entrepris de résoudre la disposition et l'ordre des *grands êtres* de la NATURE; mais non con-

tent de ce premier effort, il voulut encore en résoudre le *mécanisme*, en deviner l'*origine* et le *principe moteur;* et c'est là qu'engagés dans les profondeurs abstraites et métaphysiques du *mouvement* et de sa *cause première*, des *propriétés* inhérentes ou communiquées de la *matière*, de ses *formes successives*, de son *étendue*, c'est-à-dire de l'espace et du temps sans bornes, les *physiciens théologues* se perdirent dans un chaos de raisonnements subtils et de controverses scolastiques.

« Et d'abord l'action du soleil sur les corps terrestres leur ayant fait regarder sa substance comme un *feu pur* et *élémentaire*, ils en firent le *foyer* et le *réservoir* d'un océan de fluide *igné, lumineux*, qui, sous le nom d'*éther*, remplit l'univers et alimenta les êtres. Ensuite les analyses d'une *physique savante* leur ayant fait découvrir ce même *feu*, ou un autre parfaitement semblable, dans la composition de tous les corps, et s'étant aperçus qu'il était l'agent *essentiel* de ce *mouvement spontané* que l'on appelle *vie* dans les animaux et *végétation* dans les plantes, ils conçurent le jeu et le mécanisme de l'*univers* comme celui d'un TOUT *homogène*, d'un *corps identique, dont les parties, quoique distantes, avaient cependant une liaison intime;* et le *monde* fut un *être vivant*, animé par la circulation organique d'un fluide *igné* ou même *électrique*, qui par un premier terme de comparaison pris dans l'*homme* et les animaux, eut le *soleil* pour *cœur* ou foyer.

« Alors, parmi les philosophes théologues, les uns partant de ces principes, résultats de l'observation, « que rien ne s'anéantit dans le monde; que les éléments sont indestructibles; qu'ils changent de combinaisons, mais non de nature; que la vie et la mort des êtres ne sont que des modifications variées des mêmes *atomes;* que la *matière* possède par elle-même des propriétés d'où résultent toutes ses manières d'être; que le *monde* est *éternel*, sans bornes d'espace et de durée; » les uns dirent que l'*univers entier était Dieu;* et selon eux, *Dieu* fut un *être* à la fois *effet* et *cause, agent* et *patient, principe moteur* et *chose mue*, ayant pour lois les propriétés invariables qui constituent la fatalité. Et ceux-là peignirent leur pensée tantôt par l'emblème de PAN (le GRAND TOUT), ou de *Jupiter* au front *d'étoiles*, au corps *planétaire*, aux pieds *d'animaux*, ou de l'*œuf orphique*, dont le *jaune*, suspendu au milieu d'un liquide enceint d'une *voûte*, figura le *globe* du *soleil* nageant dans l'*éther* au milieu de la *voûte* des cieux : tantôt par celui d'un *grand serpent rond*, figurant les cieux où ils plaçaient le premier mobile; par cette raison de *couleur d'azur*, parsemé de *taches d'or* (les étoiles), *dévorant* sa *queue*, c'est-à-dire, *rentrant* en lui-même et se *repliant* éternellement comme les révolutions des sphères : tantôt par celui d'un *homme* ayant les pieds *liés* et *joints*, pour signifier l'*existence immuable;* enveloppé d'un manteau de *toutes les couleurs*, comme le spectacle de la nature, et portant sur la tête une *sphère d'or*, emblème de la sphère des étoiles : ou par celui d'une autre homme quelquefois assis sur la fleur du *lotos* portée sur l'abîme des eaux, quelquefois couché sur une pile de douze *carreaux*, figurant les douze signes célestes. Et voilà, *Indiens, Japonais, Siamois, Tibetains, Chinois!* la théologie qui, fondée par les Égyptiens, s'est transmise et gardée chez vous dans les tableaux que vous tracez de *Brahma*, de *Beddou*, de *Sommonacodom*, d'*Omito :* voilà même, Hébreux et chrétiens! l'opinion dont vous avez conservé une parcelle dans votre *Dieu, souffle porté sur les eaux*, par une allusion au *vent*, qui à l'*origine* du *monde*, c'est-à-dire au départ des *sphères* du *signe* du *cancer*, annonçait l'inondation du *Nil*, et semblait préparer la *création*.

§ VII. Septième système. Culte de l'AME du MONDE, c'est-à-dire de l'élément du feu, principe vital de l'univers.

« Mais d'autres répugnant à cette idée d'un *être* à la fois *effet* et *cause, agent* et *patient*, et rassemblant en une même nature des natures contraires, distinguèrent le *principe moteur* de la *chose mue;* et posant que la *matière* était *inerte* en elle-même, ils prétendirent que ses propriétés lui étaient communiquées par un *agent distinct*, dont elle n'était que l'*enveloppe* et le *fourreau*. Cet *agent* pour les uns fut le *principe igné*, reconnu l'auteur de tout *mouvement;* pour les autres ce fut le fluide appelé *éther*, cru plus actif et plus subtil : or, comme ils appelaient dans les animaux le *principe vital* et *moteur*, une *âme*, un *esprit*, et comme ils raisonnaient sans cesse par comparaison, surtout par celle de l'*être humain*, ils donnèrent au principe *moteur* de tout l'univers le nom d'*âme*, d'*intelligence*, d'*esprit;* et *Dieu* fut l'*esprit vital* qui, *répandu dans tous les êtres, anima le vaste corps du monde*. Et ceux-là peignirent leur pensée tantôt par *Youpiter*, *essence* du *mouvement* et de l'*animation*, *principe* de l'*existence*, ou plutôt l'*existence* elle-même; tantôt par *Vulcain* ou *Phtha, feu-principe* et *élémentaire*, ou par l'autel de *Vesta*, placé centralement dans son temple, comme le *soleil* dans les *sphères;* et tantôt par *Kneph*, être humain vêtu de *bleu foncé*, ayant en main un *sceptre* et une *ceinture* (le zodiaque), coiffé d'un bonnet de *plumes*,

pour *exprimer* la *fugacité* de sa *pensée*, et produisant de sa bouche le *grand œuf*.

« Or, par une conséquence de ce système, chaque être contenant en soi une portion du fluide *igné* ou *éthérien*, moteur *universel* et commun; et ce fluide *âme du monde* étant la *divinité*, il s'ensuivit que les *âmes* de tous les êtres furent une *portion* de *Dieu* même, participant à tous ses attributs, c'est-à-dire, étant une substance *indivisible*, *simple*, *immortelle*; et de là tout le système de l'*immortalité* de l'âme, qui d'abord fut *éternité*. De là aussi ses *transmigrations* connues sous le nom de *métempsycose*, c'est-à-dire, de passage du *principe vital* d'un corps à un autre; idée née de la transmigration véritable des éléments *matériels*. Et voilà, Indiens, boudistes, chrétiens, musulmans! d'où dérivent toutes vos opinions sur la *spiritualité* de l'âme : voilà quelle fut la source des rêveries de *Pythagore* et de *Platon*, vos instituteurs, qui eux-mêmes ne furent que les échos d'une dernière secte de philosophes visionnaires qu'il faut développer.

§ VIII. Huitième système. MONDE-MACHINE : culte du Démiourgos ou Grand Ouvrier.

« Jusque-là les théologiens, en s'exerçant sur les substances *déliées* et *subtiles* de l'*éther* et du *feu-principe*, n'avaient cependant pas cessé de traiter d'êtres palpables et perceptibles aux sens, et la théologie avait continué d'être la *théorie* des *puissances physiques*, placées tantôt spécialement dans les astres, tantôt disséminées dans tout l'univers; mais à cette époque, des esprits superficiels perdant le fil des idées qui avaient dirigé ces études profondes, ou ignorant les faits qui leur servaient de base, en dénaturèrent tous les résultats par l'introduction d'une chimère étrange et nouvelle. Ils prétendirent que cet *univers*, ces cieux, ces astres, ce soleil, n'étaient qu'une *machine* d'un genre ordinaire; et à cette première hypothèse appliquant une comparaison tirée des *ouvrages* de l'*art*, ils élevèrent l'édifice des sophismes les plus bizarres. « Une machine, dirent-ils, ne se fabrique point elle-même : elle a un ouvrier antérieur, elle l'indique par son existence. Le *monde* est une *machine* : donc il existe un fabricateur. »

« De là le *démiourgos* ou *grand ouvrier*, constitué *divinité* autocratrice et suprême. Vainement l'ancienne philosophie objecta que l'*ouvrier* même avait besoin de *parents* et d'*auteurs*, et que l'on ne faisait qu'ajouter un échelon en ôtant l'éternité au monde pour la lui donner. Les innovateurs, non contents de ce premier paradoxe, passèrent à un second; et appliquant à leur *ouvrier* la théorie de l'*entendement* humain, ils prétendirent que le *démiourgos* avait fabriqué sa machine sur un *plan* ou idée résidant en son *entendement*. Or, comme leurs maîtres, les physiciens, avaient placé dans la *sphère* des fixes le *grand mobile régulateur*, sous le nom d'*intelligence*, de *raisonnement*, les *spiritualistes*, leurs *mimes*, s'emparant de cet *être*, l'attribuèrent au *démiourgos*, en en faisant une substance distincte, *existante* par *elle-même*, qu'ils appelèrent *mens* ou *logos* (*parole* et *raisonnement*). Et comme d'ailleurs ils admettaient l'existence de l'*âme* du *monde*, ou *principe solaire*, ils se trouvèrent obligés de composer trois grades ou échelons de personnes *divines*, qui furent, 1° le *démiourgos* ou *dieu-ouvrier*; 2° le *logos*, *parole* et *raisonnement*; et 3° l'*esprit* ou l'*âme* (du monde). Et voilà, chrétiens! le roman sur lequel vous avez fondé votre *Trinité*; voilà le système qui, né *hérétique* dans les temples égyptiens, transporté *païen* dans les écoles de l'Italie et de la Grèce, se trouve aujourd'hui *catholique orthodoxe* par la conversion de ses partisans, les disciples de *Pythagore* et de *Platon* devenus *chrétiens*.

« Et c'est ainsi que la Divinité, après avoir été dans son origine l'*action sensible*, *multiple*, des *météores* et des *éléments*;

« Puis la *puissance* combinée des *astres* considérés sous leurs rapports avec les êtres terrestres;

« Puis ces *êtres terrestres* eux-mêmes par la confusion des *symboles* avec leurs *modèles*;

« Puis la *double puissance* de la nature dans ses *deux opérations* principales de *production* et de *destruction*;

« Puis le *monde animé* sans distinction d'*agent* et de *patient*, d'*effet* et de *cause*;

« Puis le *principe solaire* ou l'*élément* du *feu* reconnu pour *moteur unique*;

« C'est ainsi que la Divinité est devenue, en dernier résultat, un *être chimérique* et *abstrait*; une *subtilité scolastique* de substance sans *forme*, de *corps* sans *figure*; un vrai *délire* de l'esprit, auquel la raison n'a plus rien compris. Mais vainement dans ce dernier passage veut-elle se dérober aux sens : le cachet de son origine lui demeure ineffaçablement empreint; et ses attributs, tous calqués, ou sur les attributs physiques de l'*univers*, tels que l'*immensité*, l'*éternité*, l'*indivisibilité*, l'*incompréhensibilité*; ou sur les affections morales de l'homme, telles que la *bonté*, la *justice*, la *majesté*, etc.; ses noms mêmes, tous dérivés des êtres physiques qui lui ont servi de *types*, et spécialement du *soleil*, des *planètes* et du *monde*,

retracent incessamment, en dépit de ses corrupteurs, les traits indélébiles de sa véritable nature.

« Telle est la chaîne des idées que l'esprit humain avait déjà parcourue à une époque antérieure aux récits positifs de l'histoire; et puisque leur continuité prouve qu'elles ont été le produit d'une même série d'études et de travaux, tout engage à en placer le théâtre dans le berceau de leurs éléments primitifs, dans l'*Égypte :* et leur marche y put être rapide, parce que la curiosité oiseuse des prêtres physiciens n'avait pour aliment, dans la retraite des temples, que l'*énigme* toujours présente de l'*univers;* et que, dans la division politique qui longtemps partagea cette contrée, chaque État eut son collége de prêtres, lesquels tour à tour auxiliaires ou rivaux, hâtèrent par leurs disputes les progrès des sciences et des découvertes.

« Et déjà il était arrivé sur les bords du Nil ce qui depuis s'est répété par toute la terre. A mesure que chaque système s'était formé, il avait suscité dans sa nouveauté des querelles et des schismes; puis accrédité par la persécution même, tantôt il avait détruit les idoles antérieures, tantôt il se les était incorporées en les modifiant : et les révolutions politiques étant survenues, l'agrégation des États et le mélange des peuples confondirent toutes les opinions; et le fil des idées s'étant perdu, la théologie tomba dans le chaos, et ne fut plus qu'un logogriphe de vieilles traditions, qui ne furent plus comprises. La religion, égarée d'objet, ne fut plus qu'un moyen politique de conduire un vulgaire crédule, dont s'emparèrent tantôt des hommes crédules eux-mêmes et dupes de leurs propres visions, et tantôt des hommes hardis et d'une âme énergique, qui se proposèrent de grands objets d'ambition.

§ IX. Religion de Moïse, ou culte de l'âme du monde (Youpiter).

« Tel fut le législateur des *Hébreux*, qui voulant séparer sa nation de toute autre, et se former un empire isolé et distinct, conçut le dessein d'en asseoir les bases sur les préjugés religieux, et d'élever autour de lui un rempart sacré d'opinions et de rites. Mais vainement proscrit-il le culte des *symboles* régnant dans la basse Égypte et la Phénicie; son Dieu n'en fut pas moins un dieu *égyptien* de l'invention de ces prêtres dont Moïse avait été le disciple; et *Yahouh*, décélé par son propre nom, l'*essence* (des êtres), et par son *symbole*, le *buisson de feu*, n'est que *l'âme* du *monde*, le *principe moteur* que, peu après, la Grèce adopta sous la même dénomination dans son *Youpiter*, *être générateur*, et sous celle d'*Ei*, l'*existence;* que les Thébains consacraient sous le nom de *Kneph;* que *Saïs* adorait sous l'emblème d'Isis *voilée*, avec cette inscription : *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera, et nul mortel n'a levé mon voile;* que Pythagore honorait sous le nom de *Vesta*, et que la philosophie stoïcienne définissait avec précision en l'appelant le principe du feu. Moïse voulut en vain effacer de sa religion tout ce qui rappelait le culte des astres : une foule de traits restèrent malgré lui pour le retracer; et les sept *lumières* ou *planètes* du grand chandelier, les *douze pierres* ou *signes* de l'*urim* du grand prêtre, la fête des deux *équinoxes*, *ouvertures* et *portes* de deux *hémisphères*, la cérémonie de l'*agneau* ou *bélier céleste;* enfin le nom d'*Osiris* même conservé dans son *cantique*, et l'*arche* ou coffre imité du tombeau où ce dieu fut enfermé, demeurent pour servir de témoins à la filiation de ses idées et à leur extraction de la source commune.

§ X. Religion de Zoroastre.

« Tel fut aussi Zoroastre, qui, deux siècles après Moïse, rajeunit et moralisa chez les *Mèdes* et les *Bactriens* tout le système égyptien d'*Osiris* et de *Typhon*, sous le nom d'*Ormuzd* et d'*Ahrimanes;* qui pour expliquer le système de la nature, supposa deux grands *dieux* ou *pouvoirs*, l'un occupé à *créer*, à *produire*, dans un empire de *lumière* et de *douce* chaleur (dont le type est l'été), et par cela *dieu* de *science*, de *bienfaisance*, de *vertu;* l'autre occupé à *détruire* dans un empire de *ténèbres* et de *froid* (dont le type est le pôle d'hiver), et par cela *dieu* d'*ignorance*, de *malfaisance* et de *péché;* qui par des expressions figurées, ensuite méconnues, appela *création du monde* le renouvellement de la scène physique à chaque printemps; appela *résurrection* le renouvellement des périodes des astres dans leurs conjonctions; *vie future*, *enfer*, *paradis*, ce qui n'était que le *Tartare* et l'*Élysée* des *astrologues* et des *géographes;* en un mot, qui ne fit que consacrer les rêveries déjà existantes du système mystique.

§ XI. Brahmisme, ou système indien.

« Tel encore fut le législateur indien qui, sous le nom de *Ménou*, antérieur à Zoroastre et à Moïse, consacra, sur les bords du Gange, la doctrine des trois *principes* ou *dieux* que connut la Grèce, l'un desquels, nommé *Brahma* ou *Youpiter*, fut l'auteur de toute *production* ou *création* (le soleil du printemps); le second, nommé *Chiven* ou *Pluton*, fut le dieu de toute *destruction* (le soleil d'hiver); et le troisième, nommé *Vichenou* ou *Neptune*, fut

le dieu *conservateur* de l'état stationnaire (le soleil solsticial, *stator*), tous trois distincts, et cependant tous trois ne formant qu'un seul *dieu* ou *pouvoir*, lequel, chanté dans les *Védas* comme dans les hymnes *orphiques*, n'est autre chose que le *Youpiter aux trois yeux*[1], ou soleil aux trois formes d'action, dans les trois *ritous* ou *saisons* : là vous avez la source de tout le système *trinitaire* subtilisé par Pythagore et Platon, totalement défiguré par leurs interprètes.

§ XII. Boudisme, ou systèmes mystiques.

« Tels enfin ont été les réformateurs moralistes révérés depuis Ménou, sous les noms de *Boudah, Gaspa, Chekia, Goutama*, etc. qui des principes de la métempsycose, diversement modifiés, ont déduit des doctrines mystiques d'abord utiles en ce qu'elles inspiraient à leurs sectateurs l'*horreur du meurtre*, la *compassion pour tout être sensible*, la *crainte des peines* et l'*espoir des récompenses destinées à la vertu* et *au vice, dans une autre vie, sous une forme nouvelle;* mais ensuite devenues pernicieuses par l'abus d'une métaphysique visionnaire, qui prenant à tâche de contrarier l'ordre naturel, voulut que le *monde palpable* et *matériel* fût *une illusion fantastique;* que l'existence de l'homme fût *un rêve dont la mort était le vrai réveil;* que son corps fût une prison impure dont il devait se hâter de sortir, ou une enveloppe grossière que pour rendre perméable à la lumière interne, il devait atténuer, *diaphaniser* par le jeûne, les macérations, les contemplations, et par une foule de pratiques anachorétiques si étranges, que le vulgaire étonné ne put s'expliquer le caractère de leurs auteurs qu'en les considérant comme des êtres surnaturels, avec cette difficulté de savoir s'ils furent *Dieu devenu homme*, ou l'*homme devenu Dieu.*

« Voilà les matériaux qui, depuis des siècles nombreux, existaient épars dans l'Asie, quand un concours fortuit d'événements et de circonstances vint, sur les bords de l'Euphrate et de la Méditerranée, en former de nouvelles combinaisons.

§ XIII. Christianisme, ou culte allégorique du soleil, sous ses noms cabalistiques de *Chris-en* ou *Christ*, et d'*Iésus* ou *Jésus*.

« En constituant un peuple séparé, Moïse avait vainement prétendu le défendre de l'invasion de toute idée étrangère : un penchant invincible, fondé sur les affinités d'une même origine, avait sans cesse ramené les Hébreux vers le culte des nations voisines; et les relations indispensables du commerce et de la politique qu'il entretenait avec elles, en avaient de jour en jour fortifié l'ascendant. Tant que le régime national se maintint, la force coercitive du gouvernement et des lois, en s'opposant aux innovations retarda leur marche; et cependant les *hauts lieux étaient pleins d'idoles*, et le *dieu soleil avait son char* et ses chevaux peints dans les palais des rois et jusque dans le temple d'*Yahouh;* mais lorsque les conquêtes des sultans de *Ninive* et de *Babylone* eurent dissous le lien de la puissance publique, le peuple, livré à lui-même, et sollicité par ses conquérants, ne contraignit plus son penchant pour les opinions profanes, et elles s'établirent publiquement en Judée. D'abord les colonies assyriennes, transportées à la place des tribus, remplirent le royaume de Samarie des dogmes des mages, qui bientôt pénétrèrent dans le royaume de Juda; ensuite Jérusalem ayant été subjuguée, les *Égyptiens*, les *Syriens*, les *Arabes*, accourus dans ce pays ouvert, y apportèrent de toutes parts les leurs, et la religion de Moïse fut déjà doublement altérée. D'autre part, les prêtres et les grands transportés à Babylone et élevés dans les sciences des Kaldéens, s'imburent, pendant un séjour de cinquante ans, de toute leur théologie; et de ce moment se naturalisèrent chez les Juifs les dogmes du génie *ennemi* (Satan), de l'*archange Michel*, de l'*ancien des jours* (Ormuzd), des *anges rebelles*, du *combat des cieux*, de l'*âme immortelle*, et de la *résurrection; toutes choses inconnues à Moïse*, ou *condamnées* par le silence même qu'il en avait gardé.

« De retour dans leur patrie, les émigrés y rapportèrent ces idées; et d'abord leur innovation y suscita les disputes de leurs partisans les *pharisiens*, et de leurs opposants les *saducéens*, représentants de l'ancien culte national. Mais les premiers, secondés du penchant du peuple et de ses habitudes déjà contractées, appuyés de l'autorité des *Perses*, leurs libérateurs et leurs maîtres, terminèrent par prendre l'ascendant sur les seconds, et les enfants de Moïse consacrèrent la théologie de Zoroastre.

« Une analogie fortuite entre deux idées principales favorisa surtout cette coalition, et devint la base d'un dernier système, non moins étonnant dans sa fortune que dans les causes de sa formation.

« Depuis que les Assyriens avaient détruit le royaume de *Samarie*, des esprits judicieux, *prévoyant* la même destinée pour *Jérusalem*, n'avaient cessé de l'*annoncer*, de la *prédire ;* et leurs *prédictions* avaient toutes eu ce caractère particulier,

[1] Œil et soleil s'expriment par un même mot dans la plupart des anciennes langues d'Asie.

d'être terminées par des *vœux de rétablissement et de régénération*, énoncés sous la forme de *prophéties* : les hiérophantes, dans leur enthousiasme, avaient peint un *roi libérateur* qui *devait rétablir la nation dans son ancienne gloire; le peuple hébreu devait redevenir* un *peuple puissant, conquérant*, et *Jérusalem* la capitale d'un *empire étendu sur tout l'univers.*

« Les événements ayant réalisé la première partie de ces prédictions, la *ruine* de *Jérusalem*, le peuple attacha à la seconde une croyance d'autant plus entière, qu'il tomba dans le malheur; et les Juifs affligés attendirent avec l'impatience du besoin et du désir, le *roi victorieux* et *libérateur* qui *devait* venir sauver la nation de *Moïse* et relever l'empire de *David.*

« D'autre part, les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs avaient répandu dans toute l'Asie un dogme parfaitement analogue. On n'y parlait que d'un *grand médiateur*, d'un *juge final*, d'un *sauveur futur*, qui, *roi*, *dieu conquérant* et *législateur*, devait ramener l'*âge d'or* sur la terre, la délivrer de l'*empire du mal*, et rendre aux hommes le *règne du bien*, la *paix* et le *bonheur*. Ces idées occupaient d'autant plus les peuples, qu'ils y trouvaient des consolations de l'état funeste et des maux réels où les avaient plongés les dévastations successives des conquêtes et des conquérants, et le barbare despotisme de leurs gouvernements. Cette conformité entre les *oracles* des *nations* et ceux des *prophètes*, excita l'attention des Juifs; et sans doute les *prophètes* avaient eu l'art de calquer leurs tableaux sur le style et le génie des livres sacrés employés aux *mystères païens* : c'était donc en Judée une attente générale que celle du grand *envoyé*, du *sauveur final*, lorsqu'une circonstance singulière vint déterminer l'époque de sa venue.

« Il était écrit dans les *livres sacrés* des Perses et des Kaldéens, que le *monde*, composé d'une *révolution* totale de *douze mille*, était partagé en deux *révolutions* partielles, dont l'une, *âge* et *règne du bien*, se *terminait* au bout de *six mille*, et l'autre, *âge* et *règne du mal*, se terminait au bout de *six autres mille.*

« Par ces récits, les premiers auteurs avaient entendu la *révolution* annuelle du *grand orbe céleste*, appelé le *monde* (*révolution* composée de *douze mois* ou *signes*, divisés chacun en *mille parties*); et les deux périodes systématiques de l'*hiver* et de l'*été*, composées chacune également de *six mille*. Ces expressions, toutes équivoques, ayant été mal expliquées, et ayant reçu un sens *absolu* et *moral*, au lieu de leur sens *physique* et *astrologique*, il arriva que le *monde annuel* fut pris pour un *monde séculaire*, les *mille* de temps pour des *mille d'années;* et supposant, d'après les faits, que l'on vivait dans l'*âge du malheur*, on en inféra qu'il devait finir au bout des *six mille ans* prétendus.

« Or, dans les calculs admis par les Juifs, on commençait à compter près de six mille ans depuis la création (fictive) du *monde*. Cette coïncidence produisit de la fermentation dans les esprits. On ne s'occupa plus que d'une fin *prochaine;* on interrogea les *hiérophantes* et leurs livres *mystiques*, qui en assignèrent divers termes; on attendit le *réparateur;* à force d'en parler, quelqu'un dit l'avoir vu, ou même un individu exalté crut l'être et se fit des partisans, lesquels, privés de leur chef par un incident vrai sans doute, mais passé obscurément, donnèrent lieu par leurs récits à une rumeur graduellement organisée en histoire : sur ce premier canevas établi, toutes les *circonstances* des *traditions mythologiques* vinrent bientôt se placer, et il en résulta un système *authentique* et *complet*, dont il ne fut plus permis de douter.

« Elles portaient, ces traditions mythologiques : « Que dans l'*origine* une *femme* et un *homme* « *avaient*, par leur *chute*, *introduit dans le monde* « le *mal* et le *péché*. » (*Suivez la pl. III.*)

« Et par là elles indiquaient le fait *astronomique* de la *vierge céleste* et de l'*homme bouvier* (Bootes), qui, en se *couchant* héliaquement à l'*équinoxe* d'automne, livraient le *ciel* aux constellations de l'*hiver*, et semblaient, en *tombant* sous l'horizon, *introduire* dans le *monde* le génie du *mal*, *Ahrimanes*, figuré par la constellation du *serpent*.

« Elles portaient, ces traditions : « Que la *femme* « *avait entraîné*, séduit l'*homme*. »

« Et en effet, la vierge se *couchant* la *première*, semble *entraîner* à sa *suite* le bouvier.

« Que la *femme* l'*avait tenté en lui présentant* « *des fruits beaux à voir et bons à manger*, qui « donnaient la science du *bien* et du *mal*. »

« Et en effet, la *vierge* tient en main une *branche* de *fruits* qu'elle semble étendre vers le *bouvier;* et le rameau, emblème de l'automne, placé dans le *tableau de Mithra*, sur la frontière de l'*hiver* et de l'*été*, semble ouvrir la porte et donner la *science*, la *clef du bien et du mal.*

« Elles portaient : « Que ce *couple avait été* « *chassé* du *jardin céleste*, et qu'un *chérubin* à « *épée flamboyante avait été placé* à la *porte pour* « *le garder*. »

« Et en effet, quand la *vierge* et le bouvier *tombent* sous l'horizon du couchant, *Persée monte* de

l'autre côté, et, l'épée à la main, ce *génie* semble les chasser du *ciel* de l'*été, jardin* et *règne* des *fruits* et des *fleurs.*

« Elles portaient : « Que de *cette vierge de-* « *vait naître, sortir un rejeton, un enfant qui* « *écraserait* la *tête* du *serpent,* et *délivrerait* « le *monde* du *péché.* »

« Et par là elles désignaient le *soleil,* qui à l'*époque* du *solstice* d'*hiver,* au *moment* précis où les *mages des Perses tiraient l'horoscope* de la *nouvelle année,* se *trouvait placé dans le sein de la vierge, en lever héliaque* à l'*horizon oriental,* et qui, à ce titre, était figuré dans leurs tableaux astrologiques sous la forme d'un *enfant* allaité par *une vierge chaste,* et devenait ensuite, à l'équinoxe du printemps, le *bélier* ou l'*agneau,* vainqueur de la constellation du *serpent,* qui disparaissait des cieux.

« Elles portaient : « Que, dans son enfance, ce « *réparateur* de *nature divine* ou *céleste vivrait* « *abaissé, humble, obscur, indigent.* »

« Et cela, parce que le *soleil* d'hiver est *abaissé* sous l'horizon, et que cette période première de ses quatre *âges* ou *saisons,* est un temps d'*obscurité,* de *disette,* de *jeûne,* de *privations.*

« Elles portaient : « Que, mis à mort par des « *méchants,* il était *ressuscité glorieusement;* qu'il « était *remonté* des *enfers* aux *cieux,* où il régne- « rait éternellement. »

« Et par là elles *retraçaient* la *vie* du *soleil,* qui terminant sa *carrière* au *solstice* d'*hiver,* lorsque dominaient *Typhon* et les *anges rebelles,* semblait être mis à *mort* par eux; mais qui, bientôt après, *renaissait, résurgeait* dans la voûte des cieux, où il est encore.

« Enfin ces traditions citant jusqu'à ses noms *astrologiques* et *mystérieux,* disaient qu'il s'appelait tantôt *Chris,* c'est-à-dire le *conservateur;* et voilà ce dont vous, Indiens, avez fait votre dieu *Chris-en* ou *Chris-na;* et vous, chrétiens, Grecs et Occidentaux, votre *Chris-tos,* fils de *Marie :* et tantôt, qu'il s'appelait *Yês,* par la réunion de trois lettres, lesquelles, en valeur numérale, formaient le nombre 608, l'une des *périodes solaires;* et voilà, ô Européens! le nom qui, avec la finale latine, est devenu votre *Iês-us* ou *Jésus,* nom ancien et cabalistique attribué au jeune *Bacchus, fils clandestin* (nocturne) de la *vierge Minerve,* lequel, dans toute l'histoire de sa vie et même de sa mort, retrace l'histoire du *dieu* des *chrétiens,* c'est-à-dire de l'*astre du jour,* dont ils sont tous les deux l'emblème. »

A ces mots, un grand murmure s'éleva de la part des *groupes chrétiens :* mais les musulmans, les lamas, les Indiens, les rappelèrent à l'ordre, et l'orateur achevant son discours :

« Vous savez maintenant, dit-il, comment le reste de ce système se composa dans le chaos et l'anarchie des trois premiers siècles; comment une foule d'opinions bizarres partagèrent les esprits, et les partagèrent avec un enthousiasme et une opiniâtreté réciproques, parce que, fondées également sur des traditions anciennes, elles étaient également sacrées. Vous savez comment, après trois cents ans, le *gouvernement* s'étant associé à l'une de ces sectes, en fit la *religion orthodoxe,* c'est-à-dire *dominante,* à l'exclusion des autres, lesquelles, par leur infériorité, devinrent des *hérésies;* comment et par quels moyens de violence et de séduction cette religion s'est propagée, accrue, puis divisée et affaiblie; comment, six cents ans après l'innovation du *christianisme,* un autre système se forma encore de ses matériaux et de ceux des Juifs, et comment Mahomet sut se composer un empire *politique* et *théologique* aux dépens de ceux de *Moïse* et des *vicaires* de *Jésus....*

« Maintenant, si vous résumez l'histoire entière de l'esprit religieux, vous verrez que dans son principe il n'a eu pour *auteur* que les *sensations* et les *besoins* de l'homme; que l'*idée* de *Dieu* n'a eu pour type et modèle que celle des *puissances physiques,* des *êtres matériels* agissant en *bien* ou en *mal,* c'est-à-dire, en impressions de plaisir ou de *douleur* sur l'*être sentant;* que dans la formation de tous ces systèmes, cet esprit religieux a toujours suivi la même marche, les mêmes procédés; que dans tous, le dogme n'a cessé de représenter, sous le nom des dieux, les opérations de la nature, les passions des hommes et leurs préjugés; que dans tous, la morale a eu pour but le *désir* du *bien-être* et l'*aversion* de la *douleur;* mais que les peuples et la plupart des législateurs, ignorant les routes qui y conduisaient, se sont fait des idées fausses, et par là même opposées, du *vice* et de la *vertu,* du *bien* et du *mal,* c'est-à-dire, de ce qui rend l'homme *heureux* ou *malheureux;* que dans tous, les moyens et les causes de *propagation* et d'*établissement* ont offert les mêmes scènes de passions et d'événements, toujours des disputes de mots, des prétextes de zèle, des révolutions et des guerres suscitées par l'*ambition des chefs,* par la fourberie des *promulgateurs,* par la crédulité des *prosélytes,* par l'ignorance du *vulgaire,* par la *cupidité exclusive* et l'*orgueil intolérant* de tous : enfin vous verrez que l'histoire entière de l'esprit *religieux* n'est que celle des incertitudes de l'*esprit humain,* qui, placé

dans un *monde* qu'il ne *comprend* pas, veut cependant en deviner l'*énigme;* et qui, spectateur toujours étonné de ce *prodige mystérieux et visible,* imagine des *causes,* suppose des fins, bâtit des systèmes; puis en trouvant un défectueux, le détruit pour un autre non moins vicieux, hait l'erreur qu'il quitte, méconnaît celle qu'il embrasse, repousse la vérité qui l'appelle, compose des chimères d'êtres disparates, et rêvant sans cesse *sagesse* et *bonheur,* s'égare dans un labyrinthe de peines et de folies. »

CHAPITRE XXIII.

Identité du but des religions.

Ainsi parla l'orateur des hommes qui avaient recherché l'origine et la filiation des idées religieuses....

Et les théologiens des divers systèmes raisonnant sur ce discours : « C'est un exposé impie, dirent les uns, qui ne tend à rien moins qu'à renverser toute croyance, à jeter l'insubordination dans les esprits, à anéantir notre ministère et notre puissance. — C'est un roman, dirent les autres, un tissu de conjectures dressées avec art, mais sans fondement. » Et les *gens modérés* et *prudents* ajoutaient : « *Supposons que tout cela soit* vrai, *pourquoi révéler ces mystères?* Sans doute nos *opinions sont pleines d'erreurs; mais* ces erreurs *sont un frein* nécessaire à la multitude. Le monde va ainsi depuis deux mille ans, pourquoi le changer aujourd'hui? »

Et déjà la rumeur du blâme qui s'élève contre toute nouveauté, commençait de s'accroître, quand un groupe nombreux d'hommes des classes du peuple et de sauvages de tout pays et de toute nation, sans prophètes, sans docteurs, sans code religieux, s'avançant dans l'arène, attirèrent sur eux l'attention de toute l'assemblée; et l'un d'eux portant la parole, dit au législateur :

« Arbitre et médiateur des peuples! depuis le commencement de ce débat, nous entendons des récits étranges, inouïs pour nous jusqu'à ce jour; notre esprit, surpris, confondu de tant de choses, les unes savantes, les autres absurdes, qu'également il ne comprend pas, reste dans l'incertitude et le doute. Une seule réflexion nous frappe : en résumant tant de faits prodigieux, tant d'assertions opposées, nous nous demandons : « Que nous importent toutes ces discussions? Qu'avons-nous besoin de savoir ce qui s'est passé il y a cinq ou six mille ans, dans des pays que nous ignorons, chez des hommes qui nous resteront inconnus? Vrai ou faux, à quoi nous sert de savoir si le monde existe depuis six ou depuis vingt mille ans; s'il s'est fait de rien ou de quelque chose, de lui-même ou par un ouvrier, qui, à son tour, exige un auteur? Quoi! nous ne sommes pas assurés de ce qui se passe près de nous, et nous répondrons de ce qui peut se passer dans le soleil, dans la lune ou dans les espaces imaginaires? Nous avons oublié notre enfance, et nous connaîtrons celle du monde? Et qui attestera ce que nul n'a vu? qui certifiera ce que personne ne comprend?

« Qu'ajoutera d'ailleurs ou que diminuera à notre existence de dire *oui* ou *non* sur toutes ces chimères? Jusqu'ici nos pères et nous n'en avons pas eu la première idée, et nous ne voyons pas que nous en ayons eu plus ou moins de *soleil,* plus ou moins de *subsistance,* plus ou moins de *mal* ou de *bien.*

« Si la connaissance en est nécessaire, pourquoi avons-nous aussi bien vécu sans elle que ceux qui s'en inquiètent si fort? Si elle est superflue, pourquoi en prendrons-nous aujourd'hui le fardeau? » Et s'adressant aux docteurs et aux théologiens : « Quoi! il faudra que nous, hommes ignorants et pauvres, dont tous les moments suffisent à peine aux soins de notre subsistance et aux travaux dont vous profitez, il faudra que nous apprenions tant d'histoires que vous racontez, que nous lisions tant de livres que vous nous citez, que nous apprenions tant de diverses langues dans lesquelles ils sont composés? Mille ans de vie n'y suffiraient pas.... »

« Il n'est pas nécessaire, dirent les docteurs, que vous acquériez tant de science : nous l'avons pour vous..... »

« Mais vous-mêmes, répliquèrent les hommes simples, avec toute votre science vous n'êtes pas d'accord! à quoi sert de la posséder?

« D'ailleurs, comment pouvez-vous répondre pour nous? Si la foi d'un homme s'applique à plusieurs, vous-mêmes quel besoin avez-vous de croire? Vos pères auront *cru* pour vous, et cela sera raisonnable, puisque c'est pour vous qu'ils ont vu.

« Ensuite, qu'est-ce que *croire,* si *croire* n'influe sur aucune action? Et sur quelle action influe, par exemple, de *croire* le monde *éternel* ou *non?* »

« Cela offense Dieu, dirent les docteurs. — Où en est la preuve? dirent les hommes simples. — *Dans nos livres,* répondirent les docteurs. — Nous ne les entendons pas, » répliquèrent les hommes simples.

« Nous les entendons pour vous, » dirent les docteurs.

« Voilà la difficulté, reprirent les hommes simples. De quel droit vous établissez-vous *médiateurs* entre Dieu et nous? »

« Par ses ordres, » dirent les docteurs.

« Où est la preuve de ses ordres? dirent les hommes simples. — *Dans nos livres*, dirent les docteurs. — *Nous ne les entendons pas*, dirent les hommes simples; et comment ce Dieu juste vous donne-t-il ce privilége sur nous? Comment ce père commun nous oblige-t-il de croire à un moindre degré d'évidence que vous? Il vous a parlé, soit; il est infaillible, et il ne vous trompe pas; vous nous parlez, vous! qui nous garantit que vous n'êtes pas en erreur, ou que vous ne sauriez nous y induire? Et si nous sommes trompés, comment ce Dieu juste nous sauvera-t-il contre la loi, ou nous condamnera-t-il sur celle que nous n'avons pas connue? »

« Il vous a donné la loi naturelle, » dirent les docteurs.

« Qu'est-ce que la loi naturelle? répondirent les hommes simples. Si cette loi suffit, pourquoi en a-t-il donné d'autres? si elle ne suffit pas, pourquoi l'a-t-il donnée imparfaite? »

« Ses jugements sont des mystères, reprirent les docteurs, et sa justice n'est pas comme celle des hommes. — Si sa justice, répliquèrent les hommes simples, n'est pas comme la nôtre, quel moyen avons-nous d'en juger? et de plus, pourquoi toutes ces lois, et quel est le but qu'elles se proposent? »

« De vous rendre plus heureux, reprit un docteur, en vous rendant meilleurs et plus vertueux : c'est pour apprendre aux hommes à user de ses bienfaits, et à ne point se nuire entre eux, que Dieu s'est manifesté par tant d'oracles et de prodiges. »

« En ce cas, dirent les hommes simples, il n'est pas besoin de tant d'études ni de raisonnements : montrez-nous quelle est la religion qui remplit le mieux le but qu'elles se proposent toutes. »

Aussitôt chacun des groupes vantant sa morale, et la préférant à toute autre, il s'éleva de culte à culte une nouvelle dispute plus violente. « C'est nous, dirent les musulmans, qui possédons la morale par excellence, qui enseignons toutes les vertus utiles aux hommes et agréables à Dieu. Nous professons la *justice*, le *désintéressement*, le *dévouement* à la *Providence*, la *charité pour nos frères*, l'*aumône*, la *résignation*; nous *ne tourmentons point les âmes par des craintes superstitieuses*; nous vivons sans *alarmes*, et nous *mourons* sans remords. »

« Comment osez-vous, répondirent les prêtres chrétiens, parler de morale, vous dont le chef a pratiqué la licence et prêché le scandale? vous dont le premier précepte est l'homicide et la guerre? Nous en prenons à témoin l'expérience : depuis douze cents ans votre zèle fanatique n'a cessé de répandre chez les nations le trouble et le carnage. et si aujourd'hui l'Asie, jadis florissante, languit dans la barbarie et l'anéantissement, c'est à votre doctrine qu'il en faut attribuer la cause; à cette doctrine ennemie de toute instruction, qui d'un côté sanctifiant l'ignorance et consacrant le despotisme le plus absolu dans celui qui commande, de l'autre imposant l'obéissance la plus aveugle et la plus passive à ceux qui sont gouvernés, a engourdi toutes les facultés de l'homme, étouffé toute industrie, et plongé les nations dans l'abrutissement.

« Il n'en est pas ainsi de notre morale sublime et céleste : c'est elle qui a retiré la terre de sa barbarie primitive, des superstitions insensées ou cruelles de l'idolâtrie, des sacrifices humains, des orgies honteuses des mystères païens; qui a épuré les mœurs, proscrit les incestes, les adultères, policé les nations sauvages, fait disparaître l'esclavage, introduit des vertus nouvelles et inconnues, la *charité* pour les hommes, leur *égalité* devant Dieu, le pardon, l'oubli des injures, la répression de toutes les passions, le mépris des grandeurs mondaines; en un mot, une vie toute sainte et toute spirituelle. »

« Nous admirons, répliquèrent les musulmans, comment vous savez allier cette charité, cette douceur évangélique, dont vous faites tant d'ostentation, avec les injures et les outrages dont vous blessez sans cesse votre prochain. Quand vous inculpez si gravement les mœurs du grand homme que nous révérons, nous pourrions trouver des représailles dans la conduite de celui que vous adorez; mais dédaignant de tels moyens, et nous bornant au véritable objet de la question, nous soutenons que votre morale évangélique n'a point la perfection que vous lui attribuez; qu'il n'est point vrai qu'elle ait introduit dans le monde des vertus inconnues, nouvelles : et par exemple, cette *égalité des hommes devant Dieu*, cette *fraternité* et cette *bienveillance* qui en sont la suite, étaient des dogmes formels de la secte des *hermétiques* ou *samanéens*, dont vous descendez. Et quant au pardon des injures, les païens mêmes l'avaient enseigné; mais dans l'extension que vous lui donnez, loin d'être une vertu, il devient une immoralité, un vice. Votre précepte si vanté de *tendre* une *joue après l'autre*, n'est pas seulement contraire à tous les sentiments de l'homme, il est encore opposé à toute idée de justice; il enhardit les méchants par l'impunité; il avilit les bons par la servitude; il livre le monde au désordre, à la tyrannie; il dissout la société; et tel est l'esprit véritable de votre doctrine : vos Évangiles, dans leurs préceptes et leurs paraboles, ne représentent jamais *Dieu* que comme un *despote* sans règle d'équité; c'est un père

partial, qui traite un *enfant débauché, prodigue,* avec plus de faveur que ses autres enfants respectueux et de bonnes mœurs; c'est un maître capricieux, qui donne le même *salaire* aux *ouvriers* qui ont travaillé une heure et à ceux qui ont fatigué pendant toute la journée, et qui *préfère les derniers* venus *aux premiers*: partout c'est une morale *misanthropique, antisociale,* qui dégoûte les hommes de la vie, de la société, et ne tend qu'à faire des ermites et des célibataires.

« Et quant à la manière dont vous l'avez pratiquée, nous en appelons à notre tour au témoignage des faits : nous vous demandons si c'est la *douceur évangélique* qui a suscité vos interminables guerres de sectes, vos persécutions atroces de prétendus *hérétiques,* vos croisades contre l'*arianisme,* le *manichéisme*, le *protestantisme,* sans parler de celles que vous avez faites contre nous, et de vos associations sacriléges, encore subsistantes, d'hommes assermentés pour les continuer. Nous vous demandons si c'est la *charité évangélique* qui vous a fait exterminer les peuples entiers de l'Amérique, anéantir les empires du Mexique et du Pérou; qui vous fait continuer de dévaster l'*Afrique,* dont vous vendez les habitants comme des animaux, malgré *votre abolition* de l'*esclavage;* qui vous fait ravager l'Inde, dont vous usurpez les domaines; enfin, si c'est elle qui depuis trois siècles vous fait troubler dans leurs foyers les peuples des trois continents, dont les plus prudents, tels que le Chinois et le Japonais, ont été obligés de vous chasser pour éviter vos fers et recouvrer la paix intérieure. »

Et à l'instant les brames, les rabbins, les bonzes, les chamans, les prêtres des îles Moluques et des côtes de la Guinée, accablant les docteurs chrétiens de reproches : « Oui! s'écrièrent-ils, ces hommes sont des brigands, des hypocrites, qui prêchent la *simplicité* pour surprendre la *confiance;* l'*humilité,* pour asservir plus facilement; la *pauvreté,* pour s'approprier *toutes les richesses;* ils promettent un *autre monde* pour mieux *envahir celui-ci;* et tandis qu'ils vous parlent de *tolérance* et de *charité,* ils brûlent au nom de *Dieu* les hommes qui ne l'adorent pas comme eux. »

« Prêtres menteurs, répondirent des missionnaires, c'est vous qui abusez de la crédulité des nations ignorantes pour les subjuguer; c'est vous qui de votre ministère faites un art d'imposture et de fourberie : vous avez converti la religion en un négoce d'avarice et de cupidité. Vous feignez d'être en communication avec des esprits, et ils ne rendent pour oracles que vos volontés; vous prétendez lire dans les astres, et le destin ne décrète que vos désirs; vous faites parler les idoles et les dieux ne sont que les instruments de vos passions; vous avez inventé les sacrifices et les libations pour attirer à vous le lait des troupeaux, la chair et la graisse des victimes; et sous le manteau de la piété, vous dévorez les offrandes des dieux, *qui ne mangent point,* et la substance des peuples, *qui travaillent.* »

« Et vous, répliquèrent les brames, les bonzes, les chamans, vous vendez aux vivants crédules de vaines prières pour les âmes des morts; avec vos *indulgences* et vos *absolutions,* vous vous êtes arrogé la puissance et les fonctions de Dieu même; et faisant un trafic de ses grâces et de ses pardons, vous avez mis le ciel à l'encan, et fondé, par votre système d'*expiation,* un *tarif* de crimes qui a perverti toutes les consciences. »

« Ajoutez, dirent les *imams,* que ces hommes ont inventé la plus profonde des scélératesses : l'obligation absurde et impie de leur raconter les secrets les plus intimes des actions, des pensées, des *velléités* (la confession); en sorte que leur curiosité insolente a porté son inquisition jusque dans le sanctuaire sacré du lit nuptial, dans l'asile inviolable du cœur. »

Alors, de reproche en reproche, les docteurs des différents cultes commencèrent à révéler tous les délits de leur ministère, tous les vices cachés de leur état; et il se trouva que chez tous les peuples l'*esprit des prêtres,* leur *système de conduite,* leurs *actions,* leurs *mœurs,* étaient absolument les mêmes;

Que partout ils avaient composé des *associations secrètes,* des *corporations ennemies* du reste de la société;

Que partout ils s'étaient *attribué* des *prérogatives,* des *immunités,* au moyen desquelles ils vivaient à l'abri de tous les fardeaux des autres classes;

Que partout ils n'essuyaient ni les fatigues du laboureur, ni les dangers du militaire, ni les revers du commerçant;

Que partout ils vivaient célibataires, afin de s'épargner jusqu'aux embarras domestiques;

Que partout, sous le manteau de la *pauvreté,* ils trouvaient le secret d'être riches et de se procurer toutes les jouissances;

Que, sous le nom de *mendicité,* ils percevaient des *impôts* plus forts que les princes;

Que, sous celui de dons et offrandes, ils se procuraient des revenus certains et exempts de frais;

Que, sous celui de *recueillement* et de *dévotion,* ils vivaient dans l'oisiveté et dans la licence.

Qu'ils avaient fait de l'*aumône* une *vertu*, afin de vivre tranquillement du travail d'autrui;

Qu'ils avaient inventé des cérémonies du culte, afin d'attirer sur eux le respect du peuple, en jouant le rôle des dieux dont ils se disaient les *interprètes* et les *médiateurs*, pour s'en attribuer toute la puissance; que dans ce dessein, selon les lumières ou l'ignorance des peuples, ils s'étaient faits tour à tour *astrologues, tireurs d'horoscopes, devins, magiciens, nécromanciens, charlatans, médecins, courtisans, confesseurs* de princes, toujours tendant au but de gouverner pour leur propre avantage;

Que tantôt ils avaient élevé le pouvoir des rois et consacré leurs personnes, pour s'attirer leurs faveurs ou participer à leur puissance;

Et que tantôt ils avaient prêché le *meurtre* des *tyrans* (se réservant de spécifier la tyrannie), afin de se venger de leur mépris ou de leur désobéissance;

Que toujours ils avaient appelé *impiété* ce qui nuisait à leurs intérêts; qu'ils résistaient à toute instruction publique, pour exercer le monopole de la science; qu'enfin en tout temps, en tout lieu, ils avaient trouvé le secret de vivre en paix au milieu de l'anarchie qu'ils causaient, en sûreté sous le despotisme qu'ils favorisaient, en repos au milieu du travail qu'ils prêchaient, dans l'abondance au sein de la disette; et cela, en exerçant le commerce singulier de *vendre* des *paroles* et des *gestes* à des gens crédules, qui les payent comme des denrées du plus grand prix.

Alors les peuples, saisis de fureur, voulurent mettre en pièces les hommes qui les avaient abusés; mais le législateur arrêtant ce mouvement de violence, et s'adressant aux chefs et aux docteurs : « Quoi! leur dit-il, instituteurs des peuples, est-ce donc ainsi que vous les avez trompés? »

Et les prêtres troublés répondirent : « O législateur! nous sommes hommes; et *les peuples sont si superstitieux!* ils ont eux-mêmes provoqué nos erreurs. »

Et les rois dirent : « O législateur! les peuples sont si *serviles* et si *ignorants!* eux-mêmes se sont prosternés devant le joug, qu'à peine nous osions leur montrer. »

Alors le législateur se tournant vers les peuples : « Peuples! leur dit-il, souvenez-vous de ce que vous venez d'entendre : ce sont deux *profondes vérités*. Oui, vous-mêmes causez les maux dont vous vous plaignez; c'est vous qui encouragez les tyrans par une lâche adulation de leur puissance, par un engouement imprudent de leurs fausses bontés, par l'avilissement dans l'obéissance, par la licence dans la liberté, par l'accueil crédule de toute imposture : sur qui punirez-vous les fautes de votre ignorance et de votre cupidité? »

Et les peuples interdits demeurèrent dans un morne silence.

CHAPITRE XXIV.

Solution du problème des contradictions.

Et le législateur reprenant la parole, dit : « O nations! nous avons entendu les débats de vos opinions; et les dissentiments qui vous partagent nous ont fourni plusieurs réflexions, et nous présentent plusieurs questions à éclaircir et à vous proposer.

« D'abord, considérant la diversité et l'opposition des croyances auxquelles vous êtes attachés, nous vous demandons sur quels motifs vous en fondez la persuasion : est-ce par un choix réfléchi que vous suivez l'étendard d'un prophète plutôt que celui d'un autre? Avant d'adopter telle doctrine plutôt que telle autre, les avez-vous d'abord comparées? en avez-vous fait un mûr examen? ou bien ne les avez-vous reçues que du hasard de la naissance, que de l'empire de l'habitude et de l'éducation? Ne naissez-vous pas chrétiens sur les bords du Tibre, musulmans sur ceux de l'Euphrate, idolâtres aux rives de l'Indus, comme vous naissez blonds dans les régions froides, et brûlés sous le soleil africain? Et si vos opinions sont l'effet de votre position fortuite sur la terre, de la parenté, de l'imitation, comment le hasard vous devient-il un motif de conviction, un argument de vérité?

« En second lieu, lorsque nous méditons sur l'exclusion respective et l'intolérance arbitraire de vos prétentions, nous sommes effrayés des conséquences qui découlent de vos propres principes. Peuples! qui vous dévouez tous réciproquement aux traits de la colère céleste, supposez qu'en ce moment l'*Être universel* que vous révérez, descendît des cieux sur cette multitude, et qu'investi de toute sa puissance, il s'assît sur ce trône pour vous juger tous; supposez qu'il vous dît : « Mortels! « c'est votre propre justice que je vais exercer « sur vous. Oui, de tant de cultes qui vous par- « tagent, un seul aujourd'hui sera préféré; tous « les autres, toute cette multitude d'étendards, de « peuples, de prophètes, seront condamnés à une « perte éternelle. Et ce n'est point assez : parmi « les sectes du *culte choisi*, une seule peut me « plaire, et toutes les autres seront condamnées. « Mais ce n'est point encore assez : de ce petit « groupe réservé, il faut que j'exclue tous ceux « qui n'ont pas rempli les conditions qu'imposent

« ses préceptes. O hommes! à quel petit nombre « d'*élus* avez-vous borné votre race! à quelle pé- « nurie de bienfaits réduisez-vous mon immense « bonté! à quelle solitude d'admirateurs condam- « nez-vous ma grandeur et ma gloire! »

Et le législateur se levant : « N'importe; vous l'avez voulu; peuples! voilà l'urne où vos noms sont placés : un seul sortira.... Osez tirer cette loterie terrible.... » Et les peuples, saisis de frayeur, s'écrièrent : « *Non, non;* nous sommes *tous frères, tous égaux;* nous ne pouvons nous condamner. »

Alors le législateur s'étant rassis, reprit : « O hommes! qui disputez sur tant de sujets, prêtez une oreille attentive à un problème que vous m'offrez, et que vous devez résoudre vous-mêmes. » Et les peuples ayant prêté une grande attention, le législateur leva un bras vers le ciel; et montrant le soleil : « Peuples, dit-il, ce soleil qui vous éclaire vous paraît-il carré ou triangulaire? — Non, répondirent-ils unanimement, il est rond. »

Puis prenant la balance d'or qui était sur l'autel : « Cet or que vous maniez tous les jours, est-il plus pesant qu'un même volume de cuivre? — Oui, répondirent unanimement tous les peuples, l'or est plus pesant que le cuivre. »

Et le législateur prenant l'épée : « Ce fer est-il moins dur que du plomb? — Non, » dirent les peuples.

« Le sucre est-il doux et le fiel amer? — Oui. »

« Aimez-vous tous le plaisir, et haïssez-vous la douleur? — Oui. »

« Ainsi vous êtes tous d'accord sur ces objets et sur une foule d'autres semblables.

« Maintenant, dites, y a-t-il un gouffre au centre de la terre et des habitants dans la lune? »

A cette question, ce fut une rumeur universelle; et chacun y répondant diversement, les uns disaient *oui*, d'autres disaient *non;* ceux-ci, que *cela était probable;* ceux-là, que la question *était oiseuse, ridicule;* et d'autres, que cela *était bon à savoir :* et ce fut une discordance générale.

Après quelque temps, le législateur ayant rétabli le silence : « Peuples, dit-il, expliquez-nous ce problème. Je vous ai proposé plusieurs questions, sur lesquelles vous avez tous été d'accord, sans distinction de race ni de secte : *hommes blancs, hommes noirs,* sectateurs de *Mahomet* ou de *Moïse,* adorateurs de *Boudda* ou de *Iésous,* vous avez tous fait la même réponse. Je vous en propose une autre, et vous êtes tous discordants! *Pourquoi cette unanimité dans un cas, et cette discordance dans un autre?* »

Et le groupe des hommes simples et sauvages prenant la parole, répondit : « La raison en est simple : dans le premier cas, nous *voyons,* nous *sentons* les objets, nous en parlons par sensation; dans le second, ils sont hors de la portée de nos sens; nous n'en parlons que par conjecture. »

« Vous avez résolu le problème, dit le législateur; ainsi votre propre aveu établit cette première vérité :

« *Que toutes les fois que les objets peuvent être soumis à vos sens, vous êtes d'accord dans votre prononcé;*

« *Et que vous ne différez d'opinion, de sentiment, que quand les objets sont absents et hors de votre portée.*

« Or de ce premier fait en découle un second, également clair et digne de remarque. De ce que vous êtes d'accord sur ce que vous connaissez avec certitude, il s'ensuit que vous n'êtes *discordants que sur ce que vous ne connaissez pas bien, sur ce dont vous n'êtes pas assurés;* c'est-à-dire *que vous vous disputez, que vous vous querellez, que vous vous battez pour ce qui est incertain, pour ce dont vous doutez.* O hommes! n'est-ce pas là folie?

« Et n'est-il pas alors démontré que ce n'est point pour la vérité que vous contestez; que ce n'est point sa cause que vous défendez, mais celle de vos affections, de vos préjugés; que ce n'est point l'objet tel qu'il est en lui que vous voulez prouver, mais l'objet tel que vous le voyez; c'est-à-dire que vous voulez faire prévaloir, non pas l'*évidence* de la *chose,* mais l'*opinion* de votre personne, votre manière de voir et de juger. C'est une *puissance* que vous voulez exercer, un intérêt que vous voulez satisfaire, une prérogative que vous vous arrogez; c'est la *lutte de votre vanité. Or, comme chacun de vous, en se comparant à tout autre, se trouve son égal, son semblable,* il résiste par le sentiment d'un *même droit.* Et vos disputes, vos combats, votre intolérance, sont l'effet de ce *droit* que vous vous déniez, et de la *conscience inhérente* de *votre égalité.*

« Or le seul moyen d'être d'accord est de revenir à la nature, et de prendre pour arbitre et régulateur l'ordre de choses qu'elle-même a posé; et alors votre accord prouve encore cette autre vérité :

« *Que les êtres réels ont en eux-mêmes une manière d'exister identique, constante, uniforme, et qu'il existe dans vos organes une manière semblable d'en être affectés.*

« *Mais en même temps, à raison de la mobilité de ces organes par votre volonté,* vous pouvez concevoir des affections différentes, et vous trou-

ver avec les mêmes objets dans des rapports divers, en sorte que vous êtes à leur égard comme *une glace réfléchissante, capable de les rendre tels qu'ils sont en effet, mais capable aussi de les défigurer et de les altérer.*

« D'où il suit que, *toutes les fois que vous percevez les objets tels qu'ils sont, vous êtes d'accord entre vous et avec eux-mêmes; et cette similitude entre vos sensations et la manière dont existent les êtres*, est ce qui constitue pour vous leur *vérité;*

« Qu'au contraire, toutes les fois que vous différez d'opinions, *votre dissentiment* est la *preuve* que vous ne *représentez pas les objets tels qu'ils sont, que vous les changez.*

« Et de là se déduit encore, que les *causes de vos dissentiments n'existent pas dans les objets eux-mêmes, mais dans vos esprits*, dans la manière *dont vous percevez* ou *dont vous jugez.*

« Pour établir l'*unanimité d'opinion*, il faut donc préalablement bien établir la *certitude*, bien constater *que les tableaux que se peint l'esprit sont exactement ressemblants à leurs modèles;* qu'il réfléchit les objets correctement tels qu'ils existent. Or cet effet ne peut s'obtenir qu'autant que ces objets peuvent être rapportés au témoignage et soumis à l'examen des sens. Tout ce qui ne peut subir cette épreuve est par là même impossible à juger; il n'existe à son égard aucune règle, aucun terme de comparaison, aucun moyen de certitude.

« D'où il faut conclure que, *pour vivre en concorde et en paix*, il faut consentir à ne point prononcer sur de tels objets, à ne leur attacher aucune importance; en un mot, *qu'il faut tracer une ligne de démarcation entre les objets vérifiables* et ceux *qui ne peuvent être vérifiés*, et séparer d'une barrière inviolable le *monde des êtres fantastiques* du monde des réalités; c'est-à-dire qu'il faut *ôter tout effet civil aux opinions théologiques et religieuses.*

« Voilà, ô peuples! le but que s'est proposé une grande nation affranchie de ses fers et de ses préjugés; voilà l'ouvrage que nous avions entrepris sous ses regards et par ses ordres, quand vos rois et vos prêtres sont venus le troubler.... O rois et prêtres! vous pouvez suspendre encore quelque temps la publication solennelle des lois de la nature, mais il n'est plus en votre pouvoir de les anéantir ou de les renverser. »

Alors un cri immense s'éleva de toutes les parties de l'assemblée; et l'universalité des peuples, par un mouvement unanime, témoignant son adhésion aux paroles du législateur : « Reprenez, lui dirent-ils, votre saint et sublime ouvrage, et portez-le à sa perfection! Recherchez des lois que la nature a posées en nous pour nous diriger, et dressez-en l'authentique et immuable code; mais que ce ne soit plus pour une seule nation, pour une seule famille : que ce soit pour nous tous sans exception! Soyez le législateur de tout le *genre humain*, ainsi que vous serez l'*interprète de la même nature;* montrez-nous la ligne qui sépare le *monde* des *chimères* de *celui* des *réalités*, et enseignez-nous, après tant de religions et d'erreurs, la religion de l'évidence et de la vérité! »

Alors le législateur ayant repris la recherche et l'examen des attributs physiques et constitutifs de l'homme, des mouvements et des affections qui le régissent dans l'état *individuel* et *social*, développa en ces mots les lois sur lesquelles la nature elle-même a fondé son bonheur.

NOTES

SERVANT D'ÉCLAIRCISSEMENTS ET D'AUTORITÉS A DIVERS PASSAGES DU TEXTE.

Page 10, colonne 2, ligne 20. (*Le fil de la Sérique.*) C'est-à-dire la *soie*, originaire du pays montueux où se termine la *grande muraille*, pays qui paraît avoir été le berceau de l'empire chinois, connu des Latins sous le nom de *Regio Serarum, Serica.*

Ibid. (*Les tissus de Kachemire.*) C'est-à-dire les châles, qu'Ézéchiel, cinq siècles avant notre ère, paraît avoir désignés sous le nom de *Choud-Choud.*

Pag. 14, col. 2, lig. 26. (*La presqu'île trop célèbre de l'Inde.*) Quel bien véritable le commerce de l'Inde, entièrement composé d'objets de luxe, procure-t-il à la masse d'une nation? quels sont ses effets, sinon d'en exporter, par une marine dispendieuse en hommes, des matières de besoin et d'utilité, pour y importer des denrées inutiles, qui ne servent qu'à marquer mieux la distinction du riche et du pauvre? et quelle masse de superstitions l'Inde n'a-t-elle pas ajoutée à la superstition générale?

Pag. 14, col. 2, lig. 44. (*Voilà Thèbes aux cent palais.*) L'expédition française en Égypte a prouvé que Thèbes, divisée en quatre grandes cités, sur les deux bords du Nil, ne put avoir

les *cent* portes dont parle Homère. (Voy. le tome II de la *Commission d'Égypte.*) L'historien Diodore de Sicile avait déjà indiqué la cause de l'erreur, en observant que le mot oriental *porte* signifiait aussi palais (à cause du vestibule public qui en forme toujours l'entrée); et cet auteur semble avoir saisi la cause de cette tradition grecque, quand il ajoute : « Depuis Thèbes jusqu'à Memphis, il a existé le long du fleuve *cent* vastes écuries royales, dont on voit encore les ruines, et qui contenaient chacune *deux cents* chevaux (pour le service du monarque) : » tous ces nombres sont exactement ceux d'Homère. (Voy. Diodore de Sicile, liv. I, sect. II, § des *premiers rois d'Égypte.*) Le nom d'*Éthiopiens* appliqué ici aux *Thébains*, est justifié par l'exemple d'Homère, et par la peau réellement noire de ces peuples. Les expressions d'Hérodote, lorsqu'il dit que les *Égyptiens* avaient la *peau noire* et les *cheveux crépus*, d'accord avec la tête du sphinx des pyramides, ont pu et dû faire croire à l'*auteur* du *Voyage en Syrie*, que cet ancien peuple fut de race *nègre;* mais tout ce que l'expédition française a fait connaître de momies et de têtes sculptées est venu démentir cette idée; et le voyageur, docile aux leçons des faits, a délaissé son opinion, avec plusieurs autres qu'il avait consignées dans un mémoire chrolonogique, composé à l'âge de vingt-deux ans, et qui, mal à propos, occupe une place dans l'Encyclopédie in-4°, tome III des *Antiquités.* L'expérience et l'étude lui ont procuré le mérite de se redresser lui-même sur bien des points, dans un dernier ouvrage publié à Paris, en 1814 et 1815, sous le titre de *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne.*

Pag. 15, col. I, lig. 10. (*Ici étaient ces ports iduméens.*) Les villes d'*Ailah* et d'*Atsiom Gaber*, d'ou les Juifs de Salomon, guidés par les *Tyriens* de *Hiram*, partaient pour se rendre à *Ophir*, lieu inconnu sur lequel on a beaucoup écrit, mais qui parait avoir laissé sa trace dans *Ofor*, canton arabe, à l'entrée du golfe Persique.(Voy. à ce sujet les *Recherches nouvelles*, et le *Voyage en Syrie.*)

Pag. 20, col. 2, lig. 14. (*Ainsi, parce qu'un homme fut plus fort, cette inégalité, accident de la nature, fut prise pour sa loi.*) Presque tous les anciens philosophes et politiques ont établi en principe et en dogme, que les *hommes naissent inégaux; que la nature a créé les uns pour être libres, les autres pour être esclaves.* Ce sont les expressions positives d'Aristote dans sa *Politique*, et de Platon, appelé *divin*, sans doute dans le sens des rêveries mythologiques qu'il a débitées. Le *droit du plus fort* a été le *droit des gens* de tous les anciens peuples, des Gaulois, des Romains, des Athéniens; et c'est de là précisément que sont dérivés les grands désordres politiques et les crimes publics des nations.

Ibid. lig 24. (*Et le despotisme paternel fonda le despotisme politique.*) Qu'est-ce qu'une famille? C'est la *portion* élémentaire dont se compose le grand corps appelé *nation.* L'esprit de ce grand corps n'est que la somme de ses fractions; telles les mœurs de la famille, telles celles du tout. Les grands vices de l'Asie sont : 1° le *despotisme* paternel; 2° la polygamie, qui démoralise toute la maison, et qui, chez les rois et les princes, cause le massacre des frères à chaque succession, et ruine le peuple en apanages; 3° le défaut de propriété des biens-fonds, par le droit tyrannique que s'arroge le despote; 4° l'inégalité de partage entre les enfants; 5° le droit abusif de tester; 6° et l'exclusion donnée aux femmes dans l'héritage. Changez ces lois, vous changerez l'Asie.

Pag. 21, col. 2, lig. 17. (*L'autre* (effet de l'égoïsme), *que tendant toujours à concentrer le pouvoir en une seule main.*) Il est très-remarquable que la marche constante des sociétés a été dans ce sens, que commençant toutes par un état anarchique ou *démocratique*, c'est-à-dire par une grande division des pouvoirs, elles ont ensuite passé à l'*aristocratie*, et de l'aristocratie à la monarchie. De ce fait historique il résulterait que ceux qui *constituent des États sous la forme démocratique*, les destinent à subir tous les troubles qui doivent amener la *monarchie;* mais il faudrait en même temps prouver que les *expériences sociales* sont déja épuisées pour l'espèce humaine, et que ce mouvement spontané n'est pas l'effet même de son ignorance et de ses habitudes.

Pag. 22, col. I, lig. 22. (*Sous prétexte de religion, leur orgueil fonda des temples, dota des prêtres oiseux, bâtit pour de vains squelettes d'extravagants tombeaux, mausolées et pyramides.*) Le savant Dupuis n'a pu croire que les pyramides fussent des tombeaux; mais outre le témoignage positif des historiens, lisez ce que dit Diodore de l'importance religieuse et superstitieuse que tout Égyptien attachait à bâtir sa *demeure éternelle*, liv. I.

« Pendant vingt ans, dit Hérodote, cent mille hommes travaillèrent chaque jour à bâtir la pyramide du roi égyptien *Cheops.* » — Supposons par an seulement trois cents jours, à cause du *sabbat;* ce sera 30 millions de journées de travail en une année, et 600 millions de journées en vingt ans; à 15 sous par jour, ce sera 450 millions de francs perdus sans aucun produit ultérieur. — Avec cette somme, si ce roi eût fermé l'isthme de Suez d'une *forte muraille*, comme celle de la *Chine*, la destinée de l'Égypte eût été tout autre : les invasions étrangères eussent été arrêtées, anéanties, et les Arabes du désert n'eussent ni conquis ni vexé ce pays. — *Travaux stériles!* que de milliards perdus à mettre pierre sur pierre, en forme de *temples* et d'*églises!* Les alchimistes changent *les pierres en or;* les architectes changent l'or en pierres. Malheur aux rois (comme aux bourgeois) qui livrent leur bourse à ces deux classes d'empiriques!

Pag. 25, col. I, lig. 40. (*A prononcer mystérieusement* Aûm.) Ce mot pour le sens, et presque pour le son, ressemble à l'*Aevum* (ævum) des Latins, l'*éternité*, le *temps sans bornes.* Selon les Indiens, ce mot est l'emblème de la divinité tripartite : *A* désigne *Brahma* (le temps passé, qui a créé); *U, Vichenou* (le temps *présent*, qui conserve); *M, Chiven* (le temps futur, qui détruira).

Ibid. lig. 43. (*S'il faut commencer par le coude.*) C'est un des grands points de schisme entre les partisans d'Omar et ceux d'Ali. Supposons que deux musulmans se rencontrent en voyage, et qu'ils s'abordent fraternellement; l'heure de la prière venue, l'un commence l'ablution par le bout des doigts, l'autre par le coude, et les voilà ennemis à mort. En d'autres pays, qu'un homme veuille manger de la viande tel jour plutôt que tel autre, ce sera un cri d'indignation. Quel nom donner à de telles folies?

Pag. 27, col. 2, lig. 53. (*La horde des Oguzians.*) Avant que les Turcs eussent pris le nom de leur chef Othman Ier, ils portaient celui d'*Oguzians*; et c'est sous cette dénomination qu'ils furent chassés de la Tartarie par Gengiz, et vinrent des bords du *Gihoun* s'établir dans l'Anadoli.

Pag. 29, col. I, lig. 20. (*Qu'il régnait de peuple à peuple... des haines implacables.*) Lisez l'histoire des guerres de Rome et de Carthage, de Sparte et de Messène, d'Athènes et de Syracuse, des Hébreux et des Phéniciens; et voilà cependant ce que l'antiquité vante de plus policé!

Pag. 31, col. I, lig. 37. (*Le Chinois, avili par le despotisme du bambou.*) Les jésuites se sont efforcés de peindre sous de belles couleurs le gouvernement chinois; aujourd'hui l'on sait que c'est un pur despotisme oriental (entravé par le vice d'une langue et surtout d'*une écriture mal construites*). Le peuple chinois est pour nous la preuve que dans l'antiquité, jusqu'à l'invention de l'écriture alphabétique, l'esprit humain eut beaucoup de peine à se déployer, comme avant les chiffres arabes on avait beaucoup de peine à compter. Tout dépend des méthodes : on ne changera la Chine qu'en changeant sa langue.

Pag. 33, col. I, lig. 42. (*Reconnaissez l'autorité légitime.*) Pour apprécier le sens du mot *légitime*, il faut remarquer qu'il vient du latin *legi-intimus, intrinsèque à la loi*, écrit en elle. Si donc la loi est faite par le *prince seul*, le prince seul se fait lui-même légitime : alors il est purement despote; sa volonté est la *loi.* Ce n'est pas là ce qu'on veut dire; car le même droit serait acquis à tout pouvoir qui le renverserait. Qu'est-ce que la *loi* (source du droit)? Le latin va encore nous le

dire : le radical *leg-ere*, lire, *lectio*, a fait *lex*, *res lecta*, *chose lue :* cette chose lue est un *ordre de faire ou de ne pas faire telle action désignée*, et ce, sous la condition d'une *peine* ou d'une *récompense* attachées à l'*observation* ou à l'*infraction*. Cet *ordre est lu* à ceux qu'il concerne, afin qu'ils n'en ignorent. Il a été *écrit*, afin d'être lu sans altération : tel est le sens, et telle fut l'origine du mot *loi*. De là les diverses épithètes dont il est susceptible : *loi sage*, *loi absurde*, *loi juste*, *loi injuste*, selon l'effet qui en résulte; et c'est cet effet qui caractérise le pouvoir d'où elle émane. Or, dans l'état social, dans le gouvernement des hommes, qu'est-ce que le *juste* et l'*injuste?* Le juste est de maintenir ou de rendre à chaque individu ce qui lui appartient : par conséquent, d'abord la vie, qu'il tient d'un *pouvoir au-dessus de tout;* 2° l'usage des sens et des facultés qu'il tient de ce même pouvoir; 3° la jouissance des fruits de son travail; et tout cela, en ce qui ne blesse pas les *mêmes* droits en autrui; car s'il les blesse, il y a *injustice*, c'est-à-dire, rupture d'*égalité* et d'*équilibre* d'homme à homme. Or plus il y a de lésés, plus il y a d'injustices; par conséquent, si, comme il est de fait, ce qu'on appelle le *peuple* compose l'immense majorité de la nation, c'est l'intérêt, c'est le bien-être de cette majorité qui *constitue* la justice : ainsi la vérité se trouve dans l'axiome qui a dit : *Salus populi suprema lex esto*. Le *salut* du peuple, voilà la loi, voilà la *légitimité*. Et remarquez que le *salut* ne veut pas dire la *volonté*, comme l'ont supposé quelques fanatiques; car d'abord le peuple peut se tromper; puis comment exprimer cette volonté collective et abstraite? l'expérience nous l'a prouvé. *Salus populi!* L'art est de le connaître et de l'effectuer.

Pag. 35, col. 1, lig. 2. (*L'idée de liberté contient essentiellement celle de justice, qui naît de l'égalité.*) Les mots retracent eux-mêmes cette connexion; car *æquilibrium*, *æquitas*, *æqualitas*, sont tous d'une même famille, et l'idée de l'*égalité* matérielle, de la balance, est le type de toutes ces idées abstraites. La liberté elle-même, bien analysée, n'est encore que la *justice :* car si un homme, parce qu'il se dit libre, en attaque un autre, celui-ci, par le même droit de liberté, peut et doit le repousser; le droit de l'un est égal au droit de l'autre : la force peut rompre cet équilibre, mais elle devient injustice et tyrannie de la part du plus bas démocrate comme de celle du plus haut potentat.

Pag. 38, col. 1, lig. 63. (*Et cette religion* (de Mahomet) *n'a cessé d'inonder de sang la terre.*) Lisez l'histoire de l'islamisme par ses propres écrivains, et vous vous convaincrez que toutes les guerres qui ont désolé l'Asie et l'Afrique depuis Mahomet, ont eu pour cause principale le fanatisme apostolique de sa doctrine. On a calculé que César avait fait périr trois millions d'hommes : il serait curieux de faire le même calcul sur chaque fondateur de religion.

Pag. 39, col. 1, lig. 34. (*Et cent autres sectes.*) Lisez à ce sujet le *Dictionnaire des hérésies*, par l'abbé Pluquet, qui en a omis un grand nombre; 2 vol. in-8°, petit caractère.

Ibid. col. 2, lig. 45. (*Et les Parsis se diviseront.*) Les sectateurs de Zoroastre, nommés *Parsis*, comme descendants des Perses, sont plus connus en Asie sous le nom injurieux de *Gaures* ou *Guèbres*, qui veut dire *infidèles;* ils y sont ce que sont les juifs en Europe. *Móbed* est le nom de leur *pape* ou *grand prêtre*. Voy. Henri Lord, Hyde, et le *Zend-avesta*, sur les rites de cette religion.

Pag. 40, col. 1, lig. 14. (*Brahma... réduit à servir de piédestal au lingam.*) Voy. le tome Ier in-4° du *Voyage de Sonnerat aux Indes.*

Ibid. col. 2, lig. 4. (*Le Chinois l'adore dans* Fôt.) La langue chinoise n'ayant ni le *B* ni le *D*, ce peuple a prononcé *Fôt* ce que les Indiens et les Persans prononcent *Bodd*, ou *Boùdd* (par *où* bref). *Fôt*, au Pégou, est devenu *Fota* et *Fta*, etc. Ce n'est que depuis peu d'années que l'on commence d'avoir des notions exactes de la doctrine de Boudd et de ses divers sectaires : nous devons ces notions aux savants anglais, qui, à mesure que leur nation subjugue les peuples de l'Inde, en étudient les religions et les mœurs, pour les faire connaître. L'ouvrage intitulé *Asiatic Researches* est une collection précieuse en ce genre : on trouve dans le tome VI, pag. 163, dans le tome VII, pag. 32 et pag. 399, trois mémoires instructifs sur les *boudistes* de *Ceylan* et de *Birmah* ou *Ava*. Un écrivain anonyme, mais qui paraît avoir médité ce sujet, a publié dans l'*Asiatic Journal* de 1816, mois de janvier et suivants, jusqu'en mai, des lettres qui font désirer de plus grands développements. Nous reviendrons à cet article dans une note du chapitre XXI.

Pag. 40, col. 2, lig. 19. (*Le sintoïste nie l'existence.*) Voyez dans Kempfer la doctrine des sintoïstes, qui est celle d'*Épicure* mêlée à celle des *stoïciens*.

Ibid. lig. 23. (*Le Siamois, l'écran talipat à la main.*) C'est une feuille de palmier *latanier;* de là est venu aux bonzes le nom de *talapoins*. L'usage de cet écran est un *privilége exclusif*.

Ibid. lig. 27. (*Le sectateur de Confutzée cherche son horoscope.*) Les sectateurs de Confucius ne sont pas moins adonnés à l'astrologie que les bonzes : c'est la maladie morale de tout l'Orient.

Ibid. lig. 31. Le *dalaï-lama*, ou l'*immense prêtre de La*, est ce que nos vieilles relations appelaient le prêtre *Jean*, par l'abus du mot persan *Djehân*, qui veut dire le *monde*. Ainsi le prêtre *Monde*, le dieu *Monde*, se lient parfaitement.

Dans une expédition récente, les Anglais ont trouvé des idoles des *lamas* qui contenaient des *pastilles sacrées* de la garde-robe du *grand prêtre*. On peut citer pour témoins Hastings, et le colonel Pollier, qui a péri dans les troubles d'Avignon. On sera bien étonné d'apprendre que cette idée si révoltante tient à une idée profonde, celle de la *métempsycose*, qu'admettent les *lamas*. Lorsque les Tartares *avalent* les reliques du *pontife* (comme ils le pratiquent), ils imitent le jeu de l'univers, dont les parties s'absorbent et passent sans cesse les unes dans les autres. C'est *le serpent qui dévore sa queue;* et ce serpent est *Boudd* ou le *monde*.

Pag. 41, col. 1, lig. 5. (*Qui adore un serpent dont les porcs sont avides.*) Il arrive souvent que les porcs dévorent des serpents de l'espèce que les nègres adorent, et c'est une grande désolation dans le pays. Le président de Brosses a rassemblé, dans son *Histoire des fétiches*, un tableau curieux de toutes ces folies.

Ibid. lig. 7. (*Voilà le Téleute.*) Les Téleutes, nation tartare, se peignent Dieu portant un vêtement de toutes les couleurs, et surtout des couleurs rouge et verte; et parce qu'ils les trouvent dans un habit de dragon russe, ils en font la comparaison à ce genre de soldat. Les Égyptiens habillaient aussi le dieu *Monde* d'un habit de toutes couleurs. Eusèbe, *Prép. évang.* p. 115, liv. III. Les *Téleutes* appellent Dieu *Bou*, ce qui n'est qu'une altération de *Boudd*, le dieu *OEuf* et *Monde*.

Ibid. lig. 9. (*Voilà le Kamtschadale.*) Consultez à ce sujet l'ouvrage intitulé *Description des peuples soumis à la Russie*, et vous verrez que le tableau n'est point chargé.

Pag. 44, col. 2, lig. 29. (*Votre système porte tout entier sur des sens allégoriques.*) Quand on lit les *Pères* de l'église, et que l'on voit sur quels arguments ils ont élevé l'édifice de la religion, l'on a peine à comprendre tant de crédulité ou de mauvaise foi; mais c'était alors la manie des allégories : les païens s'en servaient pour expliquer les actions des dieux; et les chrétiens ne firent que suivre l'esprit de leur siècle, en le tournant vers un autre côté. Il serait curieux de publier aujourd'hui de tels livres, ou seulement leurs extraits.

Pag. 45, col. 2, lig 29. (*Les Juifs devinrent nos imitateurs, nos disciples.*) Voyez à ce sujet les *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, où il est démontré que le *Pentateuque* n'est point l'ouvrage de Moïse : cette opinion était répandue dans les premiers temps du christianisme, comme on le voit dans les *Clémentines*, homélie I, § 51, et homélie VIII, § 42; mais personne n'avait démontré que le véritable auteur fût le grand prêtre *Helkias*, l'an 618 avant Jésus-Christ.

Pag. 46, col. 1, lig. 18. (*Tant de choses analogues aux trois religions.*) Les *Parsis* modernes et les *mithriaques* anciens, qui

sont la même chose, ont tous les sacrements des chrétiens, même le *soufflet* de la confirmation. « Le *prêtre de Mithra*, dit Tertullien, *de Præscriptione*, c. 40, promet la délivrance des péchés par leur *aveu* et par le *baptême;* et, s'il m'en souvient bien, *Mithra* marque ses soldats au front (avec le *chrême, Kouphi* égyptien); il célèbre l'*oblation du pain*, l'image de la *résurrection*, et présente la couronne, en menaçant de l'épée, etc. »

Dans ces mystères on éprouvait l'initié par mille terreurs, par la menace du feu, de l'épée, etc. et on lui présentait une couronne, qu'il refusait, en disant : *Dieu est ma couronne.* (Voyez cette *couronne* dans la sphère céleste, à côté de *Bootes.*) Les personnages de ces mystères portaient tous des noms d'*animaux constellés*. La messe n'est pas autre chose que la célébration de ces mystères et de ceux d'Éleusis. Le *Dominus vobiscum* est à la lettre la formule de réception, *chon-k, àm, p-ak.* Voy. Beausobre, *Histoire du manichéisme*, tom. II.

Pag. 46, col. 1, lig. 51. Les *Vèdas* ou *Vèdams* sont les livres sacrés des Indous, comme les Bibles chez nous. On en compte trois : le *Rick* Vèda, le *Yadjour* Vèda et le *Sama* Vèda. Ils sont si rares dans l'Inde, que les Anglais ont eu beaucoup de peine à en trouver l'original dont ils ont fait faire une copie déposée au British Museum. Ceux qui comptent *quatre* Vèdas, y comprennent l'*Attar* Vèda, qui traite des cérémonies, et qui est perdu. Il y a ensuite des Commentaires nommés *Upanishada*, dont l'un a été publié par Anquetil Duperron, sous le titre de *Oupnekhat*, livre curieux en ce qu'il donne une idée de tous les autres. La date de ces livres passe 25 siècles au-dessus de notre ère; leur contenu prouve que toutes les rêveries des métaphysiciens grecs viennent de l'Inde et de l'Égypte. — Depuis l'an 1788, les savants anglais exploitent dans l'Inde une mine de littérature dont on n'avait aucune idée en Europe et qui prouve que la civilisation de l'Inde remonte à une très-haute antiquité. Après les *Vèdas* viennent les *Chastras*, au nombre de 6. Ils traitent de théologie et de sciences. Puis viennent, au nombre de 18, les *Pouranas*, qui traitent de mythologie et d'histoire : voyez le *Bahgouet-gutta*, le *Baga Vadam*, et l'*Ézour Vèdam*, traduits en français, etc.

Pag. 47, col. 2, lig. 7. Toute cette cosmogonie des *lamas*, des *bonzes*, et même des brahmes, comme l'atteste Henri Lord, revient littéralement à celle des anciens Égyptiens. « Les *Égyptiens*, dit Porphyre, *appellent Kneph l'intelligence* ou *cause effectrice* (de l'univers). Ils racontent que ce dieu rendit par la bouche un *œuf*, duquel fut produit un autre *dieu*, nommé *Phtha* ou Vulcain (le feu-principe, le soleil); et ils ajoutent que cet *œuf* est le monde. » Eusèbe, *Prép. évang.* pag. 115.

« Ils représentent, dit-il ailleurs, le dieu *Kneph*, ou la cause efficiente, sous la forme d'un homme de couleur bleu foncé (celle du ciel), ayant en main un sceptre, portant une ceinture, et coiffé d'un petit *bonnet royal de plumes très-légères*, pour marquer combien est *subtile* et fugace l'idée de cet être. » Sur quoi j'observerai que *Kneph*, en hébreu, signifie une *aile*, une *plume;* que cette couleur bleue (céleste) se trouve dans la plupart des dieux de l'Inde, et qu'elle est, sous le nom de *narayan*, une de leurs épithètes les plus célèbres.

Pag. 48, col. 1, lig. 20. (*Que les lamas ne sont que des manichéens.*) Voyez l'*Histoire du manichéisme*, par Beausobre, qui prouve que ces sectaires furent purement des zoroastriens; ce qui fait remonter l'existence de leurs opinions 1200 ans avant Jésus-Christ. Il suit de là que *Boudd Chaucasam* fut encore antérieur, puisque la doctrine *boudiste* se trouve dans les plus anciens livres indiens, dont la date passe 3100 ans avant notre ère (tel que le *Bahgouet-gutta*). Observez d'ailleurs que *Boudd* est le 9[e] *avatar* ou *incarnation* de *Vichenou*, ce qui le place à l'origine de cette théologie. En outre, chez les Indiens, les Chinois, les Tibetains, etc. *Boudd* est le nom de la planète que nous appelons *Mercure*, et du jour de la semaine consacré à cette planète (le mercredi); cela le remonte à l'origine du calendrier; en même temps cela nous l'indique primitivement identique à *Hermès*, ce qui étend son existence jusqu'en Égypte. Maintenant remarquez que les prêtres égyptiens racontaient qu'*Hermès mourant* avait dit : « Jusqu'ici j'ai vécu exilé de ma véritable patrie, j'y retourne : ne me pleurez pas; je retourne à la céleste patrie où chacun se rend à son tour : là est Dieu; cette vie n'est qu'une mort. » Voyez Chalcidius *in Timæum*. Or cette doctrine est précisément celle des *boudistes anciens*, ou *samanéens*, des *pythagoriciens* et des *orphiques*. Dans la doctrine d'Orphée, le *dieu monde* est représenté par un *œuf:* dans les idiomes hébreu et arabe, l'œuf se nomme *baidh*, analogue à *Boùdd* (Dieu), et à *Boùd*, en persan l'*existence*, *ce qui est* (le monde). *Boùdd* est encore analogue à *bed* et *vad*, qui chez les Indiens signifie *science*. Hermès en était le dieu : il était l'auteur des livres sacrés ou *Vèdas* égyptiens. On voit quels rameaux présente, et à quelle antiquité tout ceci nous porte. Maintenant le prêtre *boudiste* d'*Ava* ajoute : « Qu'il est de foi que, de temps à autre, le ciel envoie sur la terre des *Boudda* pour *amender les hommes, les retirer de leurs vices, et les remettre en voie de salut.* » Avec un tel dogme répandu dans l'Inde, dans la Perse, dans l'Égypte, dans la Judée, on sent combien les esprits ont dû être disposés dès longtemps à ce que des siècles postérieurs nous offrent.

Pag. 48, col. 1, lig. 30. (*Longtemps avant Iésous.*) D'après les notions des savants anglais de l'Inde, la doctrine de *Boudda* y est très-ancienne. L'écrivain anonyme que nous avons cité, pag. 73, col. 2, lig. 5, cite un traité écrit il y a peu d'années par le chef des prêtres *boudistes* d'*Ava*, à la prière de l'évêque catholique de cette ville, qui dit : « Que les *dieux* qui ont apparu dans le présent monde jusqu'à ce jour, sont au nombre de quatre, savoir : *Boudda Chaucasam, Boudda Gonagom, Boudda Gaspa*, et *Boudda Gautama*, duquel la loi règne actuellement; il obtint la divinité à trente-cinq ans, et passa à l'immortalité 2362 ans avant la date dudit écrit (qui se place vers 1805). » Par conséquent *Gautama* serait mort vers l'an 557 avant l'ère chrétienne, au temps où régnait Kyrus en Perse, et où florissait Pythagore.

2° D'autre part, des écrivains arabes et persans, cités dans l'*Histoire des Huns*, tom. II, par de Guignes; dans l'*Histoire de la Chine*, tom. V, in-4°, note de la page 50, et dans la préface de l'*Ézour Vèdam* (Yadjour Vèda), placent l'apparition d'un autre *Boudda* à l'année 1027 avant notre ère. (Ce serait *Gaspa.*)

3° Le tableau *statistique* de l'empereur mogol *Akbar*, intitulé *Ain Akberi*, traduit par Gladwin, dit, pag. 433, tom. II, que *Boudd* avait disparu 2962 ans avant l'an 40 de cet empereur, c'est-à-dire, 1366 ans avant Jésus-Christ. (Ce serait *Gonagom.*)

Ibid. lig. 37. (*Fondés sur l'absence de tout témoignage authentique.*) « Tout le monde sait, » disait *Fauste*, qui, quoique manichéen, fut un des plus savants hommes du III[e] siècle, « tout le monde sait que les Évangiles n'ont été écrits ni par Jésus-Christ ni par ses apôtres, mais *longtemps* après, par des inconnus, qui jugeant bien qu'on ne les croirait pas sur des choses qu'ils n'avaient pas vues, mirent à la tête de leurs récits des noms d'apôtres ou d'hommes apostoliques et contemporains. » Sur cette question, voyez l'*Histoire des apologistes de la religion chrétienne*, attribuée à Fréret, mais qui est de Burigny, membre de l'Académie des inscriptions. Voyez aussi Mosheim, *de Rebus christianorum; Correspondence of Atterbury, archbishop*, 5 vol. in-8°, 1798; Toland, *Nazarenus;* et Beausobre, *Histoire du manichéisme*, tom. I. Il résulte de tout ce qu'on a écrit pour et contre, que l'origine précise du christianisme n'est pas connue; que les prétendus témoignages de Josèphe (*Antiq. jud.* liv. XVIII, c. 3) et de Tacite (*Annales*, liv. XV, c. 44) ont été interpolés vers le temps du concile de Nikée, et que personne n'a encore mis en évidence le fait radical, c'est-à-dire, l'existence réelle du personnage qui a occasionné le système. Sans cette existence néanmoins, il serait difficile de concevoir l'apparition du système à son époque connue, encore qu'il ne soit pas sans exemple en histoire de voir des suppositions gratuites et absolues. Pour résoudre ce problème, vraiment curieux et important, il faudrait qu'un

esprit doué de sagacité, muni d'instruction, et surtout d'impartialité, profitant des recherches déjà faites, y ajoutât un tableau comparatif de la doctrine des boudistes, et spécialement de la secte de *Samana Goutama*, contemporain de Kyrus; qu'il examinât quelle fut la facilité des communications de l'Inde avec la Perse et la Syrie, surtout depuis le règne de Darius Hystaspe, qui, selon Agathias et Ammien, consulta les sages de l'Inde, et introduisit plusieurs de leurs idées chez les mages; quelle fut encore cette facilité depuis Alexandre, sous les Séleucides, qui entretenaient des relations diplomatiques avec les rois indiens : il verrait que, par suite de ces communications, le système des samanéens put se répandre de proche en proche jusqu'en Égypte; qu'il put être la cause déterminante de la corporation des esséniens en Judée, etc.: alors il ne resterait plus qu'à examiner si, toutes choses étant ainsi préparées, l'exaltation générale des esprits n'a pas pu susciter un individu qui aurait rempli le rôle désigné; soit que lui-même se fût cru et annoncé pour être le *personnage* attendu, soit que ce fût la multitude qui, enthousiasmée de sa conduite, de sa doctrine et de ses prédications, lui en eût attribué l'emploi. Dans l'un et l'autre cas, il serait conforme aux probabilités humaines que des attroupements populaires eussent excité la surveillance et l'inquiétude du gouvernement romain, et qu'enfin un incident remarquable, tel que l'*entrée* en Jérusalem, eût déterminé le préfet à une mesure de rigueur, à un acte de sévice qui aurait brusquement terminé ce drame (à peu près comme il est raconté), mais qui n'aurait fait qu'accroître l'intérêt pour le personnage regretté, et par là donné lieu à des récits et à des associations dont le résultat cadrerait parfaitement avec l'état de choses qui apparait ensuite dans l'histoire. Sans doute là où manque son témoignage positif, l'on ne pourrait établir ce qu'on appelle *certitude morale;* mais par l'enchainement des causes et des effets, on pourrait arriver à un degré de *probabilité* qui en produirait l'effet; puisque d'ailleurs, avec les témoignages les plus positifs, l'histoire n'a jamais de droit qu'aux plus ou moins grandes probabilités.

Pag. 48, col. I, lig. 50. (*La doctrine intérieure.*) Les boudistes ont deux doctrines, l'une *publique* et ostensible, l'autre *intérieure* et secrète, précisément comme les prêtres égyptiens. Pourquoi cette différence? demandera-t-on. C'est que la doctrine *publique* enseignant les *offrandes*, les *expiations*, les *fondations*, etc. il est *utile* de la prêcher au peuple; au lieu que l'autre enseignant le *néant* et ne rapportant rien, il convient de ne la faire connaître qu'aux adeptes. On ne peut classer plus évidemment les hommes en *fripons* et en *dupes*.

Ibid. col. 2, lig. 44. (*Voilà ce qu'a révélé notre Boudah.*) Ce sont les propres termes de la Loubère, dans sa description du royaume de Siam et de la théologie des *bonzes*. Leurs dogmes, comparés à ceux des anciens philosophes de la Grèce et de l'Italie, retracent absolument tout le système des stoïciens et des épicuriens, mêlé avec des superstitions astrologiques et quelques traits du pythagorisme.

Pag. 51, col. I, lig. 13. (*La barbarie originelle du genre humain.*) C'est le témoignage unanime de toutes les histoires, et même des légendes, que les premiers hommes furent partout des sauvages, et que ce fut pour les civiliser et leur apprendre à *faire du pain*, que les dieux se manifestèrent.

Ibid. lig. 18. (*N'acquiert d'idées que par l'intermède de ses sens.*) Voilà précisément où ont échoué les anciens, et d'où sont venues leurs erreurs : ils ont supposé les *idées de Dieu innées*, coéternelles à l'âme; et de là toutes les rêveries développées dans Platon et Iamblique. Voy. le *Timée*, le *Phédon*, et *de Mysteriis Ægyptiorum*, sect. Ire, chap. 3.

Pag. 52, col. 2, lig. 8. (*Le témoignage de tous les anciens monuments.*) « Il résulte clairement, dit Plutarque, des *vers d'Orphée* et des livres *sacrés* des Égyptiens et des Phrygiens, que la *théologie* ancienne, non-seulement des Grecs, mais en général de tous les peuples, ne fut autre chose qu'un *système de physique*, qu'un *tableau des opérations de la nature*, enveloppé d'*allégories mystérieuses* et de *symboles énigmatiques :* de manière que la multitude ignorante s'attachât plutôt au sens apparent qu'au sens caché, et que même dans ce qu'elle comprenait de ce dernier, elle supposât toujours quelque chose de plus profond que ce qui paraissait. (Plutarque, fragment d'un ouvrage perdu, cité dans Eusèbe, *Prépar. évang.* liv. III, chap. I, page 85.)

« La plupart des philosophes, dit Porphyre, et entre autres *Chæremon* (*qui vécut en Égypte dans le premier siècle de l'ère chrétienne*), ne pensent pas qu'il ait jamais existé d'autre monde que celui que nous voyons; et ils ne reconnaissent pas d'*autres dieux*, de tous ceux qu'allèguent les Égyptiens, que ce que l'on appelle vulgairement les *planètes*, les *signes du zodiaque* et les *constellations*, qui jouent avec eux en aspects (de *lever* et de *coucher*); à quoi ils ajoutent *leurs divisions* de *signes* en *décans* ou *maîtres du temps*, qu'ils appellent les *chefs forts* et *puissants* dont les *noms*, les *vertus curatives* des maladies, les *couchers*, les *levers*, les *présages* de ce qui doit arriver, font la matière des almanachs (c'est-à-dire que les prêtres égyptiens faisaient de véritables almanachs de *Matthieu Laensberg*); car lorsque les prêtres disaient que le soleil était l'*architecte* de l'univers, Chæremon sentait que tous leurs récits sur *Isis* et sur *Osiris*, que toutes leurs fables sacrées se rapportaient en partie aux planètes, aux phases de la lune, au cours du soleil, en partie (*aux étoiles de*) l'hémisphère du jour et de la nuit, ou au fleuve du Nil, en un mot à des êtres physiques, naturels, et rien à des êtres *immatériels* et *dépourvus* de corps... Tous ces philosophes croient que les mouvements de notre volonté et de nos actions dépendent de ceux des astres, qu'ils en sont dirigés; et ils se soumettent aux lois d'une *nécessité* (physique) qu'ils appellent *destin* ou *fatum*, supposant une chaine (de causes et d'effets) qui lie, par je ne sais quel lien, tous les hommes entre eux (depuis l'atome) jusqu'à la puissance supérieure et à l'influence première de ces *dieux;* en sorte que, soit dans les temples, soit dans les *simulacres* ou *idoles*, ils n'adorent autre chose que la *puissance de la destinée.* » Porphyr. *Epist. ad Ianebonem.*

Pag. 52, col. 2, lig. 25. (*Exigea la connaissance des cieux.*) Jusqu'à ce jour on a répété, sur l'autorité indirecte de la *Genèse*, que l'astronomie avait été inventée par les *enfants de Noé.* On a raconté gravement que, pâtres errants dans les plaines de *Sennaar*, ils employaient leur désœuvrement à rédiger un système des cieux; comme si des pâtres avaient *besoin* de connaître plus que l'étoile polaire, et comme si le *besoin* n'était pas l'unique motif de toute invention! Si les anciens pasteurs furent si studieux et si habiles, comment arrive-t-il que les modernes soient si ignorants et si négligents? Or il est de fait que les Arabes du désert ne connaissent pas six constellations, et qu'ils n'entendent pas un mot d'astronomie.

Page 53, col. I, lig, I. (*Des génies auteurs des biens et des maux.*) Il paraît que par le mot *genius* les anciens ont entendu proprement une *qualité*, une *faculté génératrice*, productrice; car tous les mots de cette famille reviennent à ce sens : *generare*, *genos*, *genesis*, *genus*, *gens.*

« Les Sabéens anciens et modernes, dit Maimonides, reconnaissent un dieu principal, fabricateur du monde et possesseur du ciel; mais à cause de son éloignement trop grand, ils le pensent inaccessible; et imitant la conduite du peuple à l'égard des rois, ils emploient auprès de lui pour médiateurs les *planètes* et leurs *anges*, auxquels ils donnent le titre de princes et de rois, et qu'ils supposent habiter dans ces corps lumineux, comme dans des *palais* ou *tabernacles*, etc. » *More Nebuchim*, pars III, c. 29.

Ibid. lig. 17. (*Un sexe tiré du genre de son appellation.*) Selon qu'un objet se trouva du genre masculin ou féminin dans la langue d'un peuple, le dieu qui porta son nom se trouva mâle ou femelle chez ce peuple. Ainsi les Cappadociens disaient le *dieu Lunus* et la *déesse Soleil;* et ceci présente sans cesse les mêmes êtres sous des formes diverses, dans la mythologie des anciens.

Ibid. lig. 36. (*Ce qui contribue à la conservation de soi et de ses semblables.*) A ceci Plutarque ajoute que ces prêtres (égyptiens) ont toujours fait le plus grand cas de la con-

servation de la santé.... et qu'ils la regardent comme une condition nécessaire au service des dieux et à la piété, etc. Voy. *Isis et Osiris*, à la fin.

Pag. 53, col. 1, lig. 42. (*Paraissent remonter au delà de quinze mille ans.*) L'orateur historien suit ici l'opinion du savant *Dupuis*, qui d'abord en son mémoire sur l'*Origine des constellations*, puis dans son grand ouvrage sur l'*Origine de tous les cultes*, a rassemblé une foule de preuves que jadis la *balance* était placée à l'équinoxe du printemps, et le *bélier* à l'équinoxe d'automne, c'est-à-dire que la *précession* des équinoxes a causé un déplacement de plus de sept signes. L'action de ce phénomène est incontestable : les calculs les plus récents l'évaluent à 50 secondes, 12 ou 15 tierces par an; donc chaque degré de signe zodiacal est déplacé et *mis en arrière*, en 71 ans 8 ou 9 mois, donc un signe entier, en 2152 ou 53 ans. Or si, comme il est de fait, le point équinoxial du printemps fut juste au 1er degré du *bélier*, l'an 388 avant Jésus-Christ; c'est-à-dire si, à cette époque, le soleil avait parcouru et mis en arrière tout ce signe pour entrer dans les *poissons*, qu'il a quittés de nos jours, il s'ensuit qu'il avait quitté le *taureau* 2153 ans auparavant, c'est-à-dire vers l'an 2540 avant Jésus-Christ, et qu'il y était entré vers l'an 4692 avant Jésus-Christ. Ainsi remontant de signe en signe, le 1er degré du *bélier* avait été le point équinoxial d'automne environ 12,912 ans avant l'an 388, c'est-à-dire 13,300 ans avant l'ère chrétienne : ajoutez nos dix-huit siècles, vous avez 15,100 ans, et de plus la quantité de temps et de siècles qu'il fallut pour amener les connaissances astronomiques à ce degré d'élévation. Maintenant remarquez que le culte du signe *taureau* joue un rôle principal chez les Égyptiens, les Perses, les Japonais, etc.; ce qui indique à cette époque une marche commune d'idées chez ces divers peuples. Les 5 ou 6000 ans de la Genèse ne font objection que pour ceux qui y croient par éducation. Voy. à ce sujet l'analyse de la Genèse, dans les *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne;* voy. aussi l'*Origine des constellations*, par Dupuis, 1781; l'*Origine des cultes*, en 3 vol. in-4°, 1794, et le *Zodiaque chronologique*, in-4°, 1806.

Ibid. col. 2, lig. 46. (*Les noms des objets terrestres qui leur répondaient.*) « Les anciens, dit Maimonides, portant toute leur attention sur l'agriculture, donnèrent aux étoiles des noms tirés de leurs occupations pendant l'année. » *More Nebuchim*, pars v.

Pag. 54, col. 1, lig. 37. (*Tel fut le moyen d'appellation.*) Les anciens disaient : *crabiser*, *capriser*, *tortuiser*, comme nous disons *serpenter*, *coqueter;* tout le langage a été construit sur ce mécanisme.

Ibid. col. 2, lig. 47. (*En qui la vertu des astres s'était insérée.*) « Les anciens astrologues, dit le plus savant des Juifs (Maimonides), ayant consacré à chaque planète une couleur, un animal, un bois, un métal, un fruit, une plante, ils formaient de toutes ces choses une *figure* ou représentation de l'astre, observant pour cet effet de choisir un *instant approprié*, un *jour heureux*, tel que la *conjonction* ou tout autre aspect favorable; par leurs cérémonies (magiques), ils croyaient pouvoir faire passer dans ces *figures* ou *idoles* les influences des êtres supérieurs (leurs modèles). C'étaient ces idoles qu'adoraient les *Kaldéens-Sabéens :* dans le culte qu'on leur rendait, il fallait être vêtu de la couleur propre.... Ainsi, par leurs pratiques, les astrologues introduisirent l'idolâtrie, *ayant pour objet de se faire regarder comme les dispensateurs des faveurs des cieux ;* et parce que les peuples anciens étaient entièrement adonnés à l'agriculture, ils leur persuadaient qu'ils avaient le pouvoir de disposer des *pluies* et des autres biens des saisons : ainsi toute l'agriculture s'exerçait par des règles d'astrologie, et les prêtres faisaient des talismans pour chasser les sauterelles, les mouches, etc. » Voy. Maimonides, *More Nebuchim*, pars III, c. 9.

« Les prêtres égyptiens, indiens, perses, etc. prétendent lier les dieux à leurs idoles, les faire descendre du ciel à leur gré; ils menacent le soleil et la lune de révéler les secrets des mystères, d'ébranler les *cieux*, etc. » Eusèbe, *Préparat. évang.* pag. 198; et Iamblique, *de Mysteriis Ægyptiorum*.

Pag. 55, col. 1, lig. 7. (*Fut censé en remplir les rôles astronomiques.*) Ce sont les propres paroles de Iamblique, *de Symbolis Ægyptiorum*, c. 2, sect. 7. Il était le grand *Protée*, le *métamorphiste universel*.

Ibid. lig. 44. (*Votre tonsure est le disque du soleil.*) « Les Arabes, dit Hérodote, liv. III, *se rasent la tête en rond et autour des tempes*, ainsi que se la rasait, disaient-ils, Bacchus (qui est le soleil). » Jérémie, c. XXV, v. 23, parle de cette coutume. La touffe que conservent les musulmans est encore prise du soleil, qui, chez les Égyptiens, était peint, au solstice d'hiver, n'ayant plus *qu'un cheveu sur la tête*. — (*Votre étole est son zodiaque.*) Les étoles de la déesse de Syrie et de la Diane d'Éphèse, d'où dérive celle des prêtres, portent les douze animaux du zodiaque. Les *chapelets* se retrouvent dans toutes les idoles indiennes, composées il y a plus de 4500 ans, et leur usage est universel et immémorial en Asie. La *crosse* est précisément le bâton de *Bootes* ou *Osiris*. (Voy. la planche III.) Tous les lamas portent la mitre, ou bonnet *conique*, qui était l'emblème du soleil.

Ibid. col. 2, lig. 18. (*On en fit la vie historique d'Hercule.*) Voy. l'ouvrage de Dupuis, *Origine des constellat.* et *Origine de tous les cultes*.

Ibid. lig. 44. (*La réunion de ces figures avait des sens convenus.*) Le lecteur verra sans doute avec plaisir plusieurs exemples des hiéroglyphes des anciens.

« Les égyptiens, dit Hor-Apollo, désignent l'éternité par les figures du soleil et de la lune. Ils figurent le monde par un serpent bleu à *écailles jaunes* (*les étoiles;* c'est le dragon chinois). S'ils veulent exprimer l'année, ils représentent *Isis*, qui dans leur langue se nomme aussi *Sothis*, ou la *canicule*, première des constellations, par le lever de qui l'année commençait. Son inscription à Saïs était : *C'est moi qui me lève dans la constellation du chien.*

« Ils figurent aussi l'année par un *palmier*, et le mois par un *rameau*, parce que chaque mois le palmier pousse une branche.

« Ils la figurent encore par le quart d'un arpent. (L'arpent entier, divisé en *quatre*, désignait la période bissextile de quatre ans : l'abréviation de cette figure du champ quadripartite est visiblement la lettre *ha* ou *hêth*, septième de l'alphabet samaritain; les lettres alphabétiques pourraient bien n'être que des abréviations d'hiéroglyphes astronomiques; et par cette raison on aurait écrit de droite à gauche, dans le sens de la marche des étoiles.) Ils désignent un *prophète* par l'image d'un *chien*, attendu que l'astre-chien (*Anoubis*) annonce par son lever l'inondation.

« Ils peignent l'inondation par un lion, parce qu'elle arrive sous ce signe; et de là, dit Plutarque, l'usage des figures de lion vomissant de l'eau à la porte des temples.

« Ils expriment Dieu et la destinée par une étoile. Ils représentent aussi Dieu, dit Porphyre, par une pierre *noire*, parce que sa nature est *ténébreuse*, *obscure*. Toutes les choses blanches expriment les dieux *célestes*, *lumineux;* toutes les *circulaires* expriment le monde, la *lune*, *le soleil*, *les orbites;* tous les *arcs* et *croissants*, la lune.... Ils figurent le *feu* et les dieux de l'Olympe par des *pyramides* et des *obélisques* (le nom du soleil, *Baal*, se trouve dans ce dernier mot); le soleil par un *cône* (la mitre d'Osiris); la terre par un cylindre (qui roule); la puissance génératrice (de l'air) par le *phallus*, et celle de la terre par un triangle, emblème de l'organe femelle. (Eusèbe, *Prépar. évang.* p. 98.)

« Le limon, dit Iamblique (*de Symbolis*, sect. 7, c. 2), désigne la *matière*, la puissance *générative* et *nutritive;* tout ce qui reçoit la *chaleur*, la *fermentation* de la vie.

« Un homme assis sur le *lotos* ou *nénuphar* désigne l'*esprit moteur* (le soleil), qui, de même que cette plante vit dans l'eau sans toucher au limon, existe pareillement séparé de la matière, nageant dans l'espace, *se reposant sur lui-même;* *rond* dans toutes ses parties, comme le fruit, les feuilles et les fleurs du *lotos*. (Brahma a des yeux de lotos, dit le *Chaster Néardisen*, pour désigner son intelligence, son *œil*, qui surnage à tout, comme la fleur du *lotos* sur l'eau.) Un homme au timon d'un vaisseau, continue Iamblique,

désigne le *soleil* qui *gouverne* tout. Et Porphyre nous dit que c'est encore lui que représente un homme dans un vaisseau sur un crocodile (amphibie, emblème de l'air et de l'eau).

« A Éléphantine on adorait une figure d'homme *assis, de couleur bleue,* ayant une tête de *bélier* et des cornes de bouc qui embrassaient le disque; le tout pour figurer la conjonction du soleil dans le bélier avec la lune. La couleur bleue désigne la puissance attribuée à la lune dans cette conjonction, d'élever les eaux en *nuages.* (Eusèbe, *Prépar. évang.* pag. 116.)

« L'épervier est l'emblème du *soleil* et de la *lumière,* à raison de son vol rapide et élevé au plus haut de l'air, où *abonde la lumière.*

« Le poisson est l'emblème de l'aversion, et l'hippopotame de la violence, parce que, dit-on, il tue son père et viole sa mère. De là, dit Plutarque, l'inscription hiéroglyphique du temple de Saïs, où l'on voit peints sur le vestibule, 1° un enfant, 2° un vieillard, 3° un épervier, 4° un poisson, et 5° un hippopotame; ce qui signifie : 1° arrivants (à la vie) et 2° partants, 3° dieu, 4° hait, 5° l'injustice. (Voyez *Isis et Osiris.*)

« Les Égyptiens, ajoute-t-il, peignent le *monde* par un scarabée, parce que cet insecte pousse à contre-sens de sa marche une boule qui contient ses *œufs,* comme le ciel des fixes pousse le *soleil* (jaune de l'œuf) à contre-sens de sa rotation.

« Ils peignent le monde par le nombre *cinq,* qui est celui des éléments, savoir, dit Diodore, la terre, l'eau, l'air, le feu et l'éther ou *spiritus* (ils sont les mêmes chez les Indiens); et selon les mystiques, dans Macrobe, ce sont le Dieu suprême ou premier mobile, l'intelligence ou *mens* née de lui, l'âme du monde qui en procède, les sphères célestes, et les choses terrestres. De là, ajoute Plutarque, l'analogie de *penté, cinq* (en grec), à *Pan,* le *tout.*

« L'âne, dit-il encore, désigne *Typhon,* parce qu'il est de couleur *rousse,* comme lui : or Typhon est tout ce qui est *bourbeux,* limoneux » (et j'observerai qu'en hébreu, *limon,* couleur *rousse,* et *âne,* sont des mots formés de la même racine *hamr*). De plus, Iamblique nous a dit que le *limon* désignait la *matière,* et il ajoute ailleurs que tout *mal,* toute *corruption,* viennent de la matière; ce qui, comparé au mot de Macrobe, *tout est périssable,* sujet au changement dans la sphère céleste, nous donne la théorie du système d'abord physique, puis moralisé, du *bien* et du *mal* des anciens. Voy. encore le *Mémoire sur le zodiaque de Denderah,* que le savant Dupuis a inséré dans le journal intitulé : *Revue philosophique,* année 1801.

Pag. 56, col. 2, lig. 31. (*Une cause insensée de superstition.*) C'est le propre texte de Plutarque, qui raconte que ces divers cultes furent donnés par un roi d'Égypte aux différentes villes, pour les désunir et les asservir (et ces rois étaient pris dans la caste des prêtres). Voy. *Isis et Osiris.*

Pag. 57, col. 1, lig. 46. (*Dans la projection de la sphère que traçaient les prêtres astronomes.*) Les anciens prêtres eurent trois espèces de projection, qu'il est utile de faire connaître au lecteur.

« Nous lisons dans *Eubulus,* dit Porphyre, que *Zoroastre* fut le premier qui ayant choisi dans les montagnes voisines de la Perse une caverne agréablement située, la consacra à *Mithra* (le soleil), *créateur* et *père* de toutes choses, c'est-à-dire qu'ayant partagé cet antre en divisions géométriques qui représentaient les *climats* et les *éléments,* il imita en petit l'ordre et la disposition de l'univers par *Mithra.* Après Zoroastre, ce devint un usage de consacrer les antres à la célébration des *mystères;* en sorte que de même que les temples sont affectés aux dieux célestes, les autels champêtres aux héros et aux dieux terrestres, les souterrains aux dieux *infernaux* (inférieurs); de même les *antres* et les grottes furent spécialement attribués au *monde,* à l'*univers* et aux nymphes : de là est venue à Pythagore et à Platon l'idée d'appeler le *monde une caverne,* un *antre.* » (Porphyre, *de Antro Nympharum.*)

Voici donc une première projection en relief; et quoique les *Perses* aient fait honneur de son invention à Zoroastre, on peut assurer qu'elle eut lieu chez les Égyptiens, et que même étant la plus simple, elle y dut être la plus ancienne; les cavernes de Thèbes, remplies de peintures, autorisent ce sentiment.

En voici une seconde : « Les *prophètes* ou *hiérophantes* des Égyptiens, dit l'évêque Synésius, qui avait été *initié* aux mystères, ne permettent pas aux ouvriers ordinaires de faire les idoles ou images des dieux; mais ils descendent eux-mêmes dans les *antres* sacrés, où ils ont des coffres cachés, qui renferment certaines *sphères* sur lesquelles ils composent ces *images* en secret et à l'insu du *peuple,* qui méprise les choses simples et naturelles, et qui veut des *prodiges* et des *fables.* » (Syn. *in Calvit.*) C'est-à-dire que les prêtres avaient des sphères armillaires comme les nôtres; et ce passage, si concordant avec celui de Chærémon, nous donne la clef de toute leur *théologie astrologique.*

Enfin ils avaient des *plans plats,* dans le genre de la planche III; avec cette différence que leurs plans, très-compliqués, portaient toutes leurs divisions fictives de *décans* et *sous-décans,* avec les indications (hiéroglyphiques) de leurs influences. Kirker en a donné une copie dans son *OEdipe égyptien.* et Gébelin un fragment figuré dans son volume du Calendrier (sous le nom de *Zodiaque* égyptien). « Les anciens Égyptiens, dit l'astrologue *Julius Firmicus* (*Astron.* lib. II, c. 4, et lib. IV, c. 16), divisent chaque signe du zodiaque en trois sections; et chaque section fut sous la direction d'un être fictif, qu'ils appelèrent *décan* ou *chef de dizaine;* en sorte qu'il y eut trois *décans* par mois et trente-six par an. Or ces *décans,* qui furent aussi appelés *dieux* (theoi), règlent les destinées des hommes.... et ils étaient spécialement placés dans certaines étoiles.... Dans la suite on imagina en chaque dizaine trois autres *dieux,* que l'on appela les *dispensateurs;* de sorte qu'il y en eut neuf par mois, qui furent encore divisés en un nombre infini de *puissances.* » Les Perses et les Indiens firent leurs sphères sur des plans semblables; et si l'on dressait un tableau de la description qu'en donne Scaliger à la fin de Manilius, l'on y verrait précisément la définition de leurs hiéroglyphes, car chaque article en est un.

Pag. 57, col. 1, lig. 49. (*L'hémisphère d'hiver lui était antipode.*) Voilà précisément pourquoi le nom d'Ahrimanes était toujours écrit par les Perses renversé ainsi : *uɐɯᴉɹɥ∀*.

Ibid. col. 2, lig. 19. (*Typhon, c'est-à-dire déluge, à raison des pluies.*) Typhon, prononcé *touphon* par les Grecs, est précisément le *touphan* arabe, qui veut dire *déluge;* et tous ces *déluges* des *mythologies* ne sont, tantôt que l'*hiver* et les pluies, et tantôt le débordement du Nil; de même que les prétendus *incendies* qui doivent terminer le *monde* ne sont que la *saison* d'été. Voilà pourquoi Aristote, *de Meteoris,* lib. I, c. 14, dit que l'hiver de la grande année cyclique est un *déluge,* et son été un *incendie.* « Les Égyptiens, dit Porphyre, emploient chaque année un talisman en *mémoire* du monde; au solstice d'été, ils marquent de *rouge* les *maisons,* les *troupeaux,* les *arbres,* disant que ce jour-là tout le monde a été *incendié.* C'était aussi alors que se célébrait la danse *pyrrhique* ou de l'*incendie.* » — Et ceci explique l'origine des purifications par le feu et par l'eau; car ayant appelé le tropique du cancer *porte des cieux* et de la *chaleur* ou *feu* céleste, et celui du capricorne *porte du déluge* ou de l'*eau,* il fut censé que les esprits ou âmes qui passaient par ces portes pour aller et venir aux cieux, étaient *rôtis* ou *baignés :* de là le *baptême* de Mithra, et le passage à travers les flammes, pratiqués dans tout l'Orient longtemps avant Moïse.

Ibid. lig. 21. (*Dans la Perse, en un temps postérieur.*) Dans un temps postérieur, c'est-à-dire, lorsque le bélier devint le signe équinoxial, ou plutôt lorsque le dérangement du ciel eut fait apercevoir que ce n'était plus le taureau.

Ibid. lig. 47. (*Tous les actes religieux du genre gai.* Toutes les fêtes anciennes, relatives au retour ou à l'exaltation du soleil, portaient ce caractère : de là les *hilaria* du calendrier romain au *passage* (pascha) de l'équinoxe vernal. Les danses étaient des imitations de la marche des planètes. Celle des derviches la figure encore aujourd'hui.

Pag. 57, col. 2, lig. 52. (*Tous les actes religieux du genre triste.*) « On n'offre, dit Porphyre, de sacrifices sanglants qu'aux démons et aux génies malfaisants, pour détourner leur colère... Les démons aiment le *sang*, l'*humidité*, la puanteur. » (Eusèbe, *Prép. évang.* p. 173.)

« Les Égyptiens, dit Plutarque, n'offrent de victimes sanglantes qu'à Typhon. On lui immole un bœuf roux; et l'animal de sacrifice est un animal exécré, chargé de tous les *péchés du peuple* (le bouc de Moïse). » Voy. *de Iside et Osiride.*

Pag. 58, col. 1, lig. 3. (*Ce partage des animaux en sacrés ou abominables.*) Strabon dit, à l'occasion de Moïse et des Juifs : « De la superstition sont nées les prohibitions de certaines viandes et les circoncisions. » — Et j'observe, à l'égard de cette dernière pratique, que son but était d'enlever au symbole d'Osiris (phallus) l'*obstacle* prétendu de la fécondation; obstacle qui portait le sceau de Typhon, « dont la nature, dit Plutarque, est tout ce qui *empêche*, *s'oppose*, *fait obstruction*. »

Pag. 59, col. 1, lig. 51. (*Les heureux n'y donneront point d'ombre.*) Il est à ce sujet un passage de Plutarque si intéressant et si explicatif de tout ce système, que le lecteur nous saura gré de le lui citer en entier. Après avoir dit que la théorie du *bien* et du *mal* avait de tout temps exercé les physiciens et les théologiens : « Plusieurs, ajoute-t-il, croient qu'il y a deux dieux dont le penchant opposé se plaît, l'un au *bien*, et l'autre au *mal;* ils appellent spécialement *dieu* le premier, et *génie* ou *dæmon* le second. Zoroastre les a nommés *Oromaze* et *Ahrimanes;* et il a dit que de tout ce qui tombe sous nos sens, la lumière est l'être qui représente le mieux l'un; les ténèbres et l'ignorance, l'autre. Il ajoute que *Mithra* leur est *intermédiaire;* et voilà pourquoi les Perses appellent *Mithra* le *médiateur* ou l'*intermédiaire*. Chacun de ces dieux a des plantes et des animaux qui lui sont particulièrement consacrés : par exemple, les chiens, les oiseaux, les hérissons, sont affectés au bon génie; tous les animaux *aquatiques*, au mauvais.

« Les Perses disent encore qu'Oromaze naquit ou fut formé de la lumière la plus pure; Ahrimanes, au contraire, des ténèbres les plus épaisses; qu'Oromaze fit *six* dieux aussi bons que lui, et qu'Ahrimanes leur en opposa six méchants; qu'ensuite Oromaze se *tripla* (Hermès Trismégiste), et s'éloigna du soleil autant que le soleil est éloigné de la terre; et qu'il fit les étoiles, et entre autres *Sirius*, qu'il plaça dans les cieux comme un *gardien* et une *sentinelle*. Or il fit encore vingt-quatre autres dieux, qu'il plaça dans un *œuf;* mais Ahrimanes en créa vingt-quatre autres qui percèrent l'*œuf*, et alors les biens et les maux furent mêlés (dans l'univers). Mais enfin Ahrimanes doit être un jour vaincu, et la terre deviendra *égale* et *aplanie*, afin que tous les hommes vivent heureux.

« Théopompe ajoute, d'après les livres des mages, que tour à tour l'un de ces dieux domine tous les trois mille ans, pendant que l'autre a du *dessous;* qu'ensuite ils combattent à armes égales pendant trois autres mille ans; mais enfin que le mauvais génie doit succomber (sans retour). *Alors les hommes deviendront heureux, et ne donneront point d'ombre*. Or le dieu qui médite ces choses se repose en attendant qu'il lui plaise de les exécuter. » (*De Iside et Osiride.*)

L'allégorie se montre à découvert dans tout ce passage. L'*œuf* est la sphère des fixes, le *monde;* les six dieux d'Oromaze sont les six signes d'été; les six signes d'Ahrimanes, les six signes d'hiver. Les quarante-huit dieux créés ensuite sont les quarante-huit constellations de la sphère ancienne, partagée également entre Ahrimanes et Oromaze. Le rôle de *Sirius*, *gardien*, *sentinelle*, décèle l'origine égyptienne de ces idées; enfin cette expression, que la terre deviendra *égale* et *aplanie*, et que les *hommes heureux ne donneront point d'ombre*, nous montre que le *paradis véritable* était l'*équateur*.

Ibid. col. 2, lig. 7. (*Les cérémonies de l'antre de Mithra.*) Dans les antres factices que les prêtres pratiquèrent partout, on célébrait des mystères qui consistaient, dit Origène contre Celse, *à imiter les mouvements* des *astres*, des *planètes* et de tous les cieux. Les initiés portaient des noms de constellations, et prenaient des figures d'animaux. L'un était déguisé en lion, l'autre en corbeau, celui-ci en bélier. De là les masques de la première comédie. (Voyez *Antiq. dévoilée*, tom. II, pag. 244.) Dans les mystères de Cérès, le chef de la *procession* s'appelait le *créateur;* le porteur de flambeau, le *soleil;* celui qui était près de l'autel, la *lune;* le héraut ou diacre, *Mercure*. En Égypte, il y avait une fête où des hommes et des femmes représentaient l'*année*, le *siècle*, les *saisons*, les parties du jour, et ils suivaient Bacchus. (Athénée, liv. V, c. 7.) Dans l'antre de *Mithra* il y avait une échelle à sept échelons ou degrés, figurant les sept sphères des planètes, par où montaient et descendaient les *âmes;* c'est précisément l'échelle de la vision de Jacob; ce qui indique, à cette époque, tout le système formé. Il y a à la Bibliothèque royale un superbe volume de peinture des dieux de l'Inde, où l'échelle se trouve représentée avec les âmes qui y montent, *planche dernière*.

Voyez l'*Astronomie ancienne* par Bailly, où nos assertions sur les connaissances des prêtres sont amplement prouvées.

Pag. 60, col. 1, lig. 24. (*Dont toutes les parties avaient une liaison intime.*) Ce sont les propres paroles de Iamblique, *de Myst. Ægypt.*

Ibid. lig. 27. (*Un fluide igné, électrique.*) Plus je considère ce que les anciens ont entendu par *éther* et *esprit*, et ce que les Indiens nomment l'*akache*, plus j'y trouve d'analogie avec le fluide électrique. Un fluide lumineux remplissant l'univers, composant la matière des astres, principe de mouvement et de chaleur, ayant des molécules rondes, lesquelles s'insinuant dans un corps, le remplissent en s'y dilatant, quelle que soit son étendue : quoi de plus ressemblant à l'électricité?

Ibid. lig. 30. (*Le cœur ou le foyer.*) « Les physiciens, dit Macrobe, appelèrent le soleil *cœur* du monde (c. 20 *Som. Scip.*) Les Égyptiens, dit Plutarque, appellent l'orient le *visage*, le nord le *côté droit*, le midi le *côté gauche* du monde (parce que le cœur y est placé). » Sans cesse ils comparaient l'univers à un *homme*, et de là le *Microcosme* si célèbre des *alchimistes*. Observons, en passant, que les alchimistes, les cabalistes, les francs-maçons, les magnétiseurs, les martinistes, et tous les visionnaires de ce genre, ne sont que des disciples égarés de cette école antique. Consultez encore le pythagoricien *Ocellus Lucanus*, et l'*OEdipus ægyptiacus* de Kirker, t. II, page 205.

Ibid. lig. 50. (*Dans l'éther, au milieu de la voûte des cieux.*) Cette comparaison à un jaune d'œuf porte, 1° sur l'analogie de la figure *ronde* et *jaune*, 2° sur la situation au *milieu*, 3° sur le *germe* ou principe de vie placé dans le jaune. La figure ovale serait-elle relative à l'*ellipse des orbites?* Je suis porté à le croire. Le mot *orphique* offre d'ailleurs une remarque nouvelle. Macrobe dit (*Som. Scipion.* c. 14 et c. 20) que le soleil est la *cervelle* de l'univers, et que c'est par analogie que dans l'homme le crâne est *rond*, comme l'astre siége de l'intelligence : or le mot *ærph* (par aïn) signifie en hébreu le *cerveau* et son *siége* (cervix); alors *Orphée* est le même que *Bedou* ou *Baits;* et les *bonzes* sont ces mêmes *orphiques* que Plutarque nous peint comme des charlatans qui ne mangeaient point de viande, vendaient des talismans, des pierres, etc. et trompaient les particuliers et même les *gouvernements*. Voyez un savant *Mémoire de Fréret, sur les Orphiques*, Acad des Inscrip. tom. XXIII, in-4°.

Ibid. col. 2, lig. 7. (*Sur la tête une sphère d'or.*) Voyez Porphyre, dans Eusèbe, *Prépar. évangél.* liv. III, pag. 115.

Pag. 61, col. 1, lig. 10. (*De là tout le système de l'immortalité de l'âme.*) Dans le système des premiers spiritualistes, l'âme n'était point créée avec le corps, ou en même temps que lui, pour y être insérée; elle existait antérieurement et de toute éternité. Voici, en peu de mots, la doctrine qu'expose Macrobe à cet égard (*Som. Scip. passim*).

« Il existe un fluide *lumineux*, *igné*, *très-subtil*, qui, sous le nom d'*æther* et de *spiritus*, remplit l'univers; il compose la substance du soleil et des astres; il est le principe et l'*agent essentiel* de tout mouvement, de toute vie; il est la Divinité. Quand un corps doit être animé sur la terre, une

molécule *ronde* de ce fluide gravite par la voie lactée vers la sphère lunaire; et parvenue là, elle se combine avec un *air* plus grossier, et devient propre à s'associer à la matière : alors elle entre dans le corps qui se forme, le remplit tout entier, l'anime, croît, souffre, grandit et diminue avec lui : lorsque ensuite il périt, et que ses éléments grossiers se dissolvent, cette molécule *incorruptible* s'en sépare, et elle se réunirait de suite au grand océan de l'éther, si sa combinaison avec l'*air* lunaire ne la retenait : c'est cet air (ou *gaz*) qui conservant les formes du corps, reste dans l'état d'ombre ou de fantôme, image parfaite du défunt. Les Grecs appelaient cette ombre l'*image* ou l'*idole* de l'âme; les pythagoriciens la nommaient son *char*, son *enveloppe;* et l'école rabbinique son *vaisseau*, sa *nacelle*. Lorsque l'homme avait bien vécu, cette âme entière, c'est-à-dire son *char* et son *éther*, remontaient à la lune, où il s'en faisait une séparation; le *char* vivait dans l'élysée *lunaire*, et l'*éther* retournait aux *fixes*, c'est-à-dire à *Dieu;* car, dit Macrobe, plusieurs appellent *Dieu* le ciel des fixes (c. 14). »

Si l'homme n'avait pas bien vécu, l'âme restait sur terre pour se purifier, et elle errait çà et là à la manière des ombres d'Homère, qui connut toute cette doctrine, en Asie, trois siècles avant que Phérécyde et Pythagore l'eussent rajeunie en Grèce. Hérodote dit, à cette occasion, que tout le *roman de l'âme et de ses transmigrations a été inventé par les Égyptiens*, et répandu en Grèce par des hommes qui s'en sont prétendus les auteurs. « Je sais leurs noms, dit-il, mais je veux les taire (lib. II). » Cicéron y supplée, en nous apprenant positivement que ce fut Phérécyde, maître de Pythagore (*Tuscul.* lib. I, § 16). Dans la Syrie et dans la Judée, nous trouvons une preuve palpable de son existence, cinq siècles avant Pythagore, en cette phrase de Salomon, où il dit : « Qui sait si l'esprit de l'homme monte dans les régions supérieures? Pour moi, méditant sur la condition des hommes, j'ai vu qu'elle était la même que celle des animaux. Leur fin est la même; l'homme périt comme l'animal; ce qui reste de l'un n'est pas plus que ce qui reste de l'autre; tout est néant. » *Eccles.* c. III, v. II.

Et telle avait été l'opinion de Moïse, comme l'a bien observé le traducteur d'Hérodote, Larcher, dans sa première édition, note 389 du liv. II, où il dit aussi que l'*immortalité* ne s'introduisit chez les Hébreux que par la communication des Assyriens. Du reste, tout le système pythagoricien, bien analysé, n'est qu'un pur système de physique mal entendu.

Pag. 61, col. 2. lig. 51. (*Ses noms mêmes, tous dérivés.*) En dernière analyse, tous les noms de la Divinité reviennent à celui d'un *objet matériel* quelconque, qui en fut censé le siége. Nous en avons vu une foule d'exemples : donnons-en un encore dans notre propre mot *dieu*. Ce terme, comme on le sait, est le *deus* des Latins, qui lui-même est le *theos* des Grecs. Or, de l'aveu de Platon (*in Cratylo*), de Macrobe (*Saturn.* lib. I, c. 24), et de Plutarque (*Isis et Osiris*), sa racine est *thein*, qui signifie *errer*, comme *planein;* c'est-à-dire qu'il est synonyme à *planètes*, parce que, ajoutent ces auteurs, *les anciens Grecs, ainsi que les barbares, adoraient spécialement les planètes.* Je sais que l'on a beaucoup décrié cette recherche des étymologies; mais si, comme il est vrai, les *mots* sont les *signes* représentatifs des *idées*, la généalogie des uns devient celle des autres, et un bon dictionnaire étymologique serait la plus parfaite *histoire* de l'entendement humain. Seulement il faut porter dans cette recherche des précautions que l'on n'a pas prises jusqu'à ce jour, et entre autres il faut avoir fait une comparaison exacte de la valeur des lettres des divers alphabets. Mais, pour continuer notre sujet, nous ajouterons que dans le phénicien, le mot *thàh* (par aïn) signifie aussi *errer*, et qu'il paraît être la source de *thein :* si l'on veut que *deus* dérive du grec *Zeus*, nom propre de *Youpiter*, ayant pour racine *zaô*, *je vis*, il reviendra précisément au sens de *you*, qui signifiera l'*âme* du monde, le *feu-principe*. *Div-us*, qui ne signifie que *génie*, *dieu* du second ordre, me paraît venir de l'oriental *div* pour *dib*, *loup* et *chacal*, l'un des emblèmes du *soleil*. A Thèbes, dit Macrobe, *le soleil était peint sous la forme d'un loup* ou *chacal* (car il n'y a pas de *loups* en Égypte). La raison de cet emblème est sans doute que le *chacal* annonce par ses cris le lever du soleil, ainsi que le coq; et cette raison se confirme par l'analogie du mot *lykos*, *loup*, et *lyké*, *lumière du matin*, d'où est venu *lux*.

Dius, qui s'entend aussi du soleil, doit venir de *dih*, *épervier*. « Les Égyptiens, dit Porphyre (Eusèbe, *Prépar. évang.* p. 92), peignent le soleil sous l'emblème d'un *épervier*, parce que cet oiseau vole au plus haut des airs, où abonde la lumière. » Et en effet, on voit sans cesse au Kaire des milliers de ces oiseaux planer dans l'air, d'où ils ne descendent que pour importuner par leur cri qui imite la syllabe *dih;* et ici, comme dans l'exemple précédent, se retrouve l'analogie des mots *dies, jour*, *lumière*, et *dius*, *dieu*, *soleil*.

Pag. 62, col. 1, lig. 16. (*Hâtèrent par leurs disputes le progrès des sciences et des découvertes.*) L'une des preuves les plus plausibles que ces systèmes furent inventés en Égypte, réside surtout en ce que ce pays est le seul où l'on voie un corps complet de doctrine formé dès la plus haute antiquité.

Clément d'Alexandrie nous a transmis (*Stromat.* lib. VI) un détail curieux de quarante-deux volumes que l'on portait dans la procession d'Isis. « Le chef, dit-il, ou chantre, porte un des instruments, symboles de la musique, et deux livres de Mercure, contenant, l'un des hymnes aux dieux, l'autre la liste des rois. Après lui l'*horoscope* (l'observateur du temps) porte une palme et une horloge, symboles de l'astrologie; il doit savoir par cœur les quatre livres de Mercure qui traitent de l'astrologie, le premier sur l'ordre des planètes, le second sur les levers du soleil et de la lune, et les deux autres sur les levers et aspects des astres. L'*écrivain sacré* vient ensuite, ayant des plumes sur la tête (comme *Kneph*), et en main un livre, de l'encre et un *roseau* pour écrire (ainsi que le pratiquent encore les Arabes) : il doit connaître les *hiéroglyphes*, la description de l'univers, le cours du soleil, de la lune, des planètes; la division de l'Égypte (en trente-six nômes), le cours du Nil, les instruments, les ornements sacrés, les lieux saints, les mesures, etc. Puis vient le *porte-étole*, qui porte la coudée de *justice*, ou mesure du Nil, et un *calice* pour les libations : dix volumes concernent les sacrifices, les hymnes, les prières, les offrandes, les cérémonies, les fêtes. Enfin arrive le *prophète*, qui porte dans son sein et à découvert une *cruche :* il est suivi par ceux qui portent les *pains* (comme aux noces de Cana). Ce prophète, en qualité de président des mystères, apprend dix (autres) volumes sacrés qui traitent des lois, des dieux et de toute la discipline des prêtres, etc. Or il y a en tout quarante-deux volumes, dont trente-six sont appris par ces personnages; les six autres sont du ressort des *pastophores :* ils traitent de la médecine, de la construction du corps humain (l'anatomie), des maladies, des médicaments, des instruments, etc. »

Nous laissons au lecteur à déduire toutes les conséquences d'une pareille encyclopédie. On l'attribuait à Mercure; mais Iamblique nous avertit que tout livre composé par les prêtres était dédié à ce *dieu*, qui, à titre de génie ou décan *ouvreur* du zodiaque, présidait à l'ouverture de toute entreprise : c'est le *Janus* des Romains, le *Guianesa* des Indiens, et il est remarquable que *Ianus* et *Guianes* sont homonymes. Du reste, il paraît que ces livres sont la source de tout ce que nous ont transmis les Latins et les Grecs dans toutes les sciences, même en *alchimie*, en nécromancie, etc. Ce que l'on doit le plus regretter est la partie de l'hygiène et de la diététique, dans lesquelles il paraît que les Égyptiens avait réellement fait de grands progrès et d'utiles observations.

Ibid. lig. 46. (*Son Dieu n'en fut pas moins un dieu égyptien.*) « A une certaine époque, dit Plutarque (*de Iside*), tous les Égyptiens font peindre leurs dieux-animaux. Les Thébains sont les seuls qui ne payent pas de peintres, parce qu'ils adorent un dieu dont les formes ne tombent pas sous les sens et ne se figurent point. » Et voilà le Dieu que Moïse, élevé à Héliopolis, adopta par préférence, mais qu'il n'inventa point.

Ibid. lig. 48. (*Et Yahouh, décelé par son propre nom.*)

Telle est la vraie prononciation du *Jehovah* de nos modernes, qui choquent en cela toutes les règles de la critique, puisqu'il est constant que les anciens, surtout les Orientaux syriens et phéniciens, ne connurent jamais ni le *Jé* ni le *v*, venus des Tartares. L'usage subsistant des Arabes, que nous rétablissons ici, est confirmé par Diodore, qui nomme *Iaw* le *dieu* de Moïse (lib. I); et l'on voit que *Iaw* et *Yahouh* sont le même mot : l'identité se continue dans celui de *Youpiter;* mais afin de la rendre plus complète, nous allons la démontrer par le sens même.

En hébreu, c'est-à-dire, dans l'un des dialectes de la langue commune à la basse Asie, le mot *Yahouh* équivaut à notre périphrase *celui qui est lui, l'être existant,* c'est-à-dire, le *principe de la vie*, le *moteur* ou même le *mouvement* (l'âme universelle des êtres). Or qu'est-ce que Jupiter? Écoutons les Latins et les Grecs expliquant leur théologie : « Les Égyptiens, dit Diodore d'après Manethon, prêtre de Memphis, les Égyptiens donnant des noms aux *cinq éléments*, ont appelé l'*esprit* (ou éther) *Youpiter*, à raison du *sens propre de ce mot*, car l'*esprit* est la *source de la vie*, l'auteur du *principe vital* dans les animaux; et c'est par cette raison qu'ils le regardèrent comme le *père*, le *générateur des êtres*. Voilà pourquoi Homère dit *père* et *roi* des hommes et des dieux. » (Diod. lib. I, sect. I.)

« Chez les théologiens, dit Macrobe, Youpiter est l'âme du monde; de là le mot de Virgile : *Muses*, commençons par *Youpiter:* tout est plein de *Youpiter* (*Songe de Scipion*, c. 17); » et dans les *Saturnales*, il dit : *Jupiter est le soleil lui-même;* c'est encore ce qui a fait dire à Virgile : « L'esprit alimente la vie (des êtres), et l'*âme* répandue dans les vastes membres (de l'univers) en agite la masse, et ne forme qu'un corps immense. »

« Youpiter, disent les vers très-anciens de la secte des orphiques nés en Égypte, vers recueillis par Onomacrite, au temps de Pisistrate; Youpiter, que l'on peint la foudre à la main, est le commencement, l'origine, la fin et le milieu de toutes choses : puissance une et universelle, il régit tout, le ciel, la terre, le feu, l'eau, les éléments, le jour, la nuit. Voilà ce qui compose son corps immense; ses yeux sont le soleil et la lune; il est l'éternité, l'espace. Enfin, ajoute Porphyre, Jupiter est le *monde*, l'*univers*, ce qui constitue l'existence et la vie de tous les êtres. Or, continue le même auteur, comme les philosophes dissertaient sur la nature et les parties constituantes de ce *dieu*, et qu'ils n'imaginaient aucune figure qui représentât tous ses attributs, ils le peignirent sous l'apparence d'un homme.... Il est *assis*, pour faire allusion à son essence immuable; il est découvert dans la partie supérieure du corps, parce que c'est dans les parties supérieures de l'univers (les astres) qu'il s'offre le plus à découvert. Il est couvert depuis la ceinture, parce qu'il est le plus voilé dans les choses terrestres. Il tient un sceptre de la main gauche, parce que le cœur est de ce côté, et que le cœur est le siége de l'entendement, qui (dans les hommes) règle toutes les actions. » Voy. Eusèbe, *Prépar. évang.* page 100.

Enfin voici un passage du géographe philosophe Strabon, qui lève tous les doutes sur l'identité des idées de Moïse et de celles des théologiens païens.

« Moïse, qui fut un des prêtres égyptiens, enseigna que c'était une erreur monstrueuse de représenter la Divinité sous les formes des animaux, comme faisaient les Égyptiens, ou sous les traits de l'homme, ainsi que le pratiquent les Grecs et les Africains : cela seul est la *Divinité*, disait-il, qui compose le ciel, la terre et tous les êtres, ce que nous appelons le *monde*, l'*universalité des choses*, la *nature;* or personne d'un esprit raisonnable ne s'avisera d'en représenter l'image par celle de quelqu'une des choses qui nous environnent. C'est pourquoi rejetant toute espèce de simulacres (idoles), Moïse voulut qu'on adorât cette Divinité sans emblème et sous sa propre nature; il ordonna qu'on lui élevât un temple digne d'elle, etc. » *Geograph.* lib. XVI, pag. 1104, édit. de 1707

La théologie de Moïse n'a donc point différé de celle des sectateurs de l'*âme du monde*, c'est-à-dire des *stoïciens*, et même des épicuriens.

Quant à l'histoire de Moïse, Diodore la présente sous un jour naturel, quand il dit, liv. XXXIV et XL, « que les Juifs furent chassés d'Égypte dans un temps de disette, où le pays était surchargé d'étrangers, et que Moïse, homme supérieur par sa prudence et par son courage, saisit cette occasion pour établir sa nation dans les montagnes de Judée. » A l'égard des six cent mille hommes armés que l'*Exode* lui donne, c'est une erreur de copiste, dont le lecteur trouvera la démonstration tirée des livres mêmes, dans les *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne.*

Pag. 62, col. 1, lig 53. (*Sous le nom d'Éi.*) C'était le monosyllabe écrit sur la porte du temple de Delphes Plutarque en a fait le sujet d'un traité.

Ibid. col. 2, lig. 15. (*Le nom d'Osiris même.*) Il se trouve en propres termes au chap. XXXII du *Deutéronome*. « Les ouvrages de *Tsour* sont parfaits. » On a traduit *Tsour* par *créateur;* en effet il signifie donner des *formes;* et c'est l'une des définitions d'*Osiris* dans Plutarque.

Pag. 63, col. 2, lig. 27. (*Satan, l'archange Michel.*) « Les noms des anges et des mois, tels que Grabriel, Michel, Yar, Nisan, etc. vinrent de Babylone avec les Juifs, » dit en propres termes le Talmud de Jérusalem. Voyez Beausobre, *Hist. du manich.* tom. II, pag. 624, où il prouve que les saints du calendrier sont imités des 365 anges des Perses; et Iamblique, dans ses *Mystères égyptiens*, sect. 2, ch. 3, parle des anges, archanges, séraphins, etc. comme un vrai chrétien.

Ibid. lig. 42. (*Consacrèrent la théologie de Zoroastre.*) « Toute la philosophie des gymnosophistes, dit Diogène Laërce, sur l'autorité d'un ancien, est issue de celle des *mages*, et plusieurs assurent que celle des Juifs en a aussi tiré son origine (liv. I, c. 9). » Mégasthène, historien distingué du temps de Séleucus Nicanor, et qui avait écrit particulièrement sur l'Inde, parlant de la philosophie des anciens sur les *choses naturelles*, joint dans un même sens les brâmanes et les Juifs.

Pag. 64, col. I, lig. 22. (*Ramener l'âge d'or sur la terre.*) Voilà la raison de tous ces oracles païens que l'on a appliqués à Jésus, et entre autres de la quatrième églogue de Virgile et des vers sibyllins si célèbres chez les anciens.

Ibid. col. 2, lig. 5. (*Au bout des six mille ans prétendus.*) Lisez à ce sujet le chapitre XVII des *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, où est expliquée la *mythologie de la création.* La version des Septante comptait cinq mille et près de six cents ans; et ce calcul était le plus suivi : on sait combien, dans les premiers siècles de l'église, cette opinion de la fin du monde agita les esprits. Par la suite, les saints conciles s'étant rassurés, ils la taxèrent d'hérésie dans la secte des *millénaires;* ce qui forme un cas bien singulier; car d'après les propres Évangiles que nous suivons, il est évident que Jésus eût été un *millénaire*, c'est-à-dire un *hérétique.*

Ibid. lig. 34. (*Figuré par la constellation du serpent.*) « Les Perses, dit Chardin, appellent la constellation du serpent Ophiuchus, *serpent d'Ève;* » et ce serpent *Ophiuchus* ou *Ophioneus* jouait le même rôle dans la théologie des Phéniciens; car Phérécyde, leur disciple et le maître de Pythagore, disait, « qu'*Ophioneus serpentinus* avait été le chef des rebelles à Jupiter. » Voy. Mars. Ficin. *Apol. Socrat.* p. m. 797, col. 2. Et j'ajouterai qu'*æphah* (par aïn) signifie en hébreu *vipère, serpent.*

Au sens physique, *séduire*, *seducere*, n'est qu'*attirer* à soi, mener avec soi.

Voyez dans Hyde, pag. III, édit. de 1760, *de Religione veterum Persarum*, le tableau de *Mithra*, cité ici.

Ibid. lig. 53. (*Persée monte de l'autre côté.*) Bien plus, la tête de Méduse, cette tête de femme *jadis si belle*, que Persée coupa et qu'il tient à la main, n'est que celle de la Vierge, dont la tête tombe sous l'horizon précisément lorsque Persée se lève; et les serpents qui l'entourent sont *Ophiuchus* et le *dragon* polaire, qui alors occupent le zénith. Ceci nous indique la manière dont les anciens astrologues ont composé

toutes leurs figures et toutes leurs fables; ils prenaient les constellations qui se trouvaient en même temps sur la bande de l'horizon, et en assemblant les parties, ils en formaient des groupes qui leur servaient d'almanach, en caractères hiéroglyphiques : voilà le secret de tous leurs tableaux, et la solution de tous les monstres mythologiques. La Vierge est encore Andromède délivrée par Persée de la baleine qui la *poursuit* (*pro-sequitur*).

Pag. 65, col. 1, lig. 15. (*Allaité par une vierge chaste.*) Tel était le tableau de la sphère persique, cité par Aben-Ezra, dans le *Cœlum poeticum* de Blaeu, pag. 71. « La case du premier décan de la Vierge, dit cet écrivain, représente cette belle vierge à longue chevelure, assise dans un fauteuil, deux épis dans une main, allaitant un enfant appelé *Iésus* par quelques nations, et *Christ* en grec. »

Il existe à la Bibliothèque du Roi un manuscrit arabe, n° 1165, dans lequel sont peints les douze signes, et celui de la vierge représente une jeune fille ayant à côté d'elle un enfant; d'ailleurs toute la scène de la naissance de Jésus se trouve rassemblée dans le ciel voisin. L'*étable* est la constellation du cocher et de la *chèvre*, jadis le *bouc;* constellation appelée *præsepe Jovis Heniochi*, *étable d'Iou;* et ce mot *Iou* se retrouve dans le nom d'*Iou-seph* (Joseph). Non loin est l'*âne* de Typhon (la grande ourse), et le bœuf ou taureau, accompagnements antiques de la crèche. Pierre, portier, est *Janus* avec ses clefs et son front chauve : les douze apôtres sont les génies des douze mois, etc. Cette vierge a joué les rôles les plus variés dans toutes les mythologies; elle a été l'*Isis des Égyptiens*, laquelle disait dans l'inscription citée par Julien : *Le fruit que j'ai enfanté est le soleil.* La plupart des traits cités par Plutarque lui sont relatifs, de même que ceux d'*Osiris* conviennent à *Bootes*. Aussi les sept étoiles principales de l'ourse, appelées *chariot de David*, s'appelaient-elles *chariot d'Osiris* (voyez Kirker), et la *couronne* qu'il a derrière lui était formée de lierre, appelé *chen-Osiris*, *arbre d'Osiris*. La *Vierge* a aussi été *Cérès*, dont les mystères furent les mêmes que ceux d'Isis et de Mithra; elle a été la *Diane* d'Éphèse, la grande déesse de Syrie, *Cybèle* traînée par les *lions; Minerve*, mère de Bacchus; *Astrée*, vierge pure, qui fut enlevée au ciel à la fin de l'*âge d'or; Thémis*, aux pieds de qui est la balance qu'on lui mit en main; la *Sibylle* de Virgile, qui descend aux *enfers* ou sous l'hémisphère avec son rameau à la main, etc.

Ibid. lig. 20. (*Vivrait abaissé, humble.*) Ce mot *humble* vient du latin *humi-lis*, *humi-jacens*, couché ou penché *à terre*, et toujours le sens physique se montre la racine du sens abstrait et moral.

Ibid. lig. 34. (*Renaissait, résurgeait dans la voûte des cieux.*) Resurgere, *se lever une seconde fois*, n'a signifié *revenir à la vie* que par une métaphore hardie; et l'on voit l'effet perpétuel des sens équivoques de tous les mots employés dans les traditions.

Ibid. lig. 38. (*Chris*, c'est-à-dire le *conservateur.*) Selon leur usage constant, les Grecs ont rendu par *x* ou jota espagnol le *hâ* aspiré des Orientaux, qui disaient *hâris;* en hébreu, *hêres* s'entend du *soleil;* mais en arabe, le mot radical signifie *garder*, *conserver*, et *haris*, *gardien*, *conservateur :* c'est l'épithète propre de *Vichenou;* et ceci démontre à la fois l'identité des trinités indienne et chrétienne, et leur commune origine. Il est évident que c'est un même système, qui, divisé en deux branches, l'une à l'Orient, l'autre à l'Occident, a pris deux formes diverses : son tronc principal est le système pythagoricien de l'*âme du monde*, ou *You-piter*. Cette épithète de *piter* ou *père* ayant passé au *Démiourgos* des platoniciens, il en naquit une équivoque qui fit chercher le *fils*. Pour les philosophes, ce fut l'*entendement*, *noûs* et *logos*, dont les Latins firent leur *verbum ;* et l'on touche ici au doigt et a l'œil l'origine du *père éternel* et du *verbe* son fils, qui *procède* de lui (*mens ex Deo nata*, dit Macrobe); l'*anima* ou *spiritus mundi* fut le *Saint-Esprit;* et voilà pourquoi *Manès*, *Basilide*, *Valentin*, et d'autres prétendus hérétiques des premiers siècles, qui remontaient aux sources, disaient que Dieu le père était la lumière inaccessible et suprême du ciel (premier cercle, l'*aplanès*); que le fils était la lumière seconde résidante dans le soleil, et le Saint-Esprit l'air qui enveloppe la terre. (Voy. Beausobre, t. II, p. 586.) De là, chez les Syriens, son emblème de *pigeon*, oiseau de *Vénus Uranie*, c'est-à-dire de l'air. « Les Syriens (dit Nigidius *in Germanico*) disent qu'une *colombe* couva plusieurs jours dans l'Euphrate un *œuf* de poisson, d'où naquit *Vénus.* » Aussi ne mangent-ils pas de pigeon, dit Sextus Empiricus (*Inst. Pyrrh.* lib. III, c. 23); et ceci nous indique une *période* commencée au signe des poissons (solstice d'hiver). Remarquons d'ailleurs que si *Chris* vient de *harisch* par un *chin*, il signifiera *fabricateur;* épithète propre du soleil. Ces variantes, qui ont dû embarrasser les anciens, prouvent toujours également qu'il est le véritable type de Jésus, ainsi qu'on l'avait déjà aperçu dès le temps de Tertullien. « Plusieurs, dit cet écrivain, pensent, avec plus de *vraisemblance*, que le soleil est notre Dieu; et ils nous renvoient à la religion des Perses. » *Apologétique*, c. 16.

Pag. 65, col. 1, lig. 44. (*L'une des périodes solaires*). Voy. l'ode curieuse de *Martianus Capella* au soleil, traduite par Gébelin, volume du *Calendrier*, pag. 547 et 548.

Pag. 67, col. 2, lig. 15. (*Des sacrifices humains.*) Lisez la froide déclamation d'Eusèbe (*Prép. év.* liv. I, pag. 11), qui prétend que depuis que Christ est venu, il n'y a plus eu ni guerres, ni tyrans, ni *anthropophages*, ni pédérastes, ni incestueux, ni sauvages mangeant leurs parents, etc. Quand on lit ces premiers docteurs de l'église, on ne cesse de s'étonner de leur mauvaise foi ou de leur aveuglement. Un travail curieux serait de publier aujourd'hui un demi-volume de leurs passages les plus remarquables, pour mettre en évidence leur folie. La vérité est que le christianisme n'a rien inventé en morale, et que tout son mérite a été de mettre en pratique des principes dont le succès a été dû aux circonstances du temps; c'est-à-dire que le despotisme orgueilleux et dur des Romains, dans ses diverses branches militaires, judiciaires et administratives, ayant lassé la patience des peuples, il se fit dans les classes inférieures ou populaires, un mouvement de réaction absolument semblable à celui qui, depuis vingt-cinq ans, a lieu en Europe de la part des peuples contre l'oppression des deux castes dites *sacerdotale* et *féodale.*

Pag. 68, col. 1, lig. 19. (*Association d'hommes assermentés pour nous faire la guerre.*) C'était l'ordre de Malte, dont les chevaliers faisaient vœu de tuer ou de réduire en esclavage des musulmans, *pour la gloire de Dieu.*

Ibid. col. 2, lig. 16. (*Un tarif de crimes.*) Tant qu'il existera des moyens de se purger de tout crime, de se racheter de tout châtiment avec de l'argent ou de frivoles pratiques; tant que les grands et les rois croiront se faire absoudre de leurs oppressions et de leurs homicides en bâtissant des temples, en faisant des fondations; tant que les particuliers croiront pouvoir tromper et voler, pourvu qu'ils jeûnent le carême, qu'ils aillent à confesse, qu'ils reçoivent l'extrême-onction, il est impossible qu'il existe aucune morale privée ou publique, aucune saine législation pratique. Au reste, pour voir les effets de ces doctrines, lisez l'*Histoire de la puissance temporelle des papes*, 2 vol. in-8°, Paris, 1811.

Ibid. lig. 23. (*Jusque dans le sanctuaire du lit nuptial.*) La confession est une très-ancienne invention des prêtres, qui n'ont pas manqué de saisir ce moyen de gouverner.... Elle était pratiquée dans les mystères égyptiens, grecs, phrygiens, persans, etc. Plutarque nous a conservé le mot remarquable d'un Spartiate qu'un prêtre voulait confesser. *Est-ce à toi ou à Dieu que je me confesserai?* A Dieu, répondit le prêtre. En ce cas, dit le Spartiate, *homme*, retire-toi. (*Dits remarquables des Lacédémoniens.*) Les premiers chrétiens confessèrent leurs fautes publiquement comme les esséniens. Ensuite commencèrent de s'établir des prêtres, avec l'autorité d'absoudre du péché d'*idolâtrie*... Au temps de Théodose, une femme s'étant publiquement confessée d'avoir eu commerce avec un diacre, l'évêque Nectaire, et son successeur Chrysostôme, permirent de communier sans confession. Ce ne fut qu'au septième siècle que les *abbés* des couvents imposèrent aux moines et moinesses la confession deux fois

l'année; et ce ne fut que plus tard encore que les évêques de Rome la généralisèrent. Quant aux musulmans, qui ont en horreur cette pratique, et qui n'accordent aux femmes ni un caractère moral, ni presque une âme, ils ne peuvent concevoir qu'un honnête homme puisse entendre le récit des actions et des pensées les plus secrètes d'une fille ou d'une femme. Nous, Français, chez qui l'éducation et les sentiments rendent beaucoup de femmes meilleures que les hommes, ne pourrions-nous pas nous étonner qu'une honnête femme pût les soumettre à l'impertinente curiosité d'un moine ou d'un prêtre?

Pag. 68, col. 2, lig. 34. (*Corporations ennemies de la société.*) Veut-on connaître l'esprit général des prêtres envers les autres hommes, qu'ils désignent toujours par le nom de peuple, écoutons les docteurs de l'église eux-mêmes. « Le *peuple*, dit l'évêque Synésius (*in Calvit.* pag. 515), veut absolument qu'on le trompe; on ne peut en agir autrement avec lui... Les anciens prêtres d'Égypte en ont toujours usé ainsi; c'est pour cela qu'ils s'enfermaient dans leurs temples, et y composaient, à son insu, leurs mystères; (et oubliant ce qu'il vient de dire) si le peuple eût été du secret, il se serait *fâché* qu'on le trompât. Cependant, comment faire autrement avec le peuple, puisqu'il est *peuple?* Pour moi, je serai toujours philosophe avec moi, mais je *serai prêtre* avec le peuple. »

« Il ne faut que du babil pour en imposer au peuple, écrivait Grégoire de Nazianze à Jérôme. (*Hieron. ad Nep.*) Moins il comprend, plus il admire... Nos Pères et docteurs ont souvent dit, non ce qu'ils pensaient, mais ce que leur faisaient dire les circonstances et le besoin. »

« On cherchait, dit Sanchoniaton, à exciter l'admiration par le merveilleux. » (*Prép. év.* liv. III.) Tel fut le régime de toute l'antiquité, tel est encore celui des brahmes et des lamas, qui retrace parfaitement celui des prêtres d'Égypte. Pour excuser ce système de fourberie et de mensonge, on dit qu'il serait dangereux d'éclairer le peuple, parce qu'il abuserait de ses lumières. Est-ce à dire qu'instruction et friponnerie sont synonymes? Non; mais comme le peuple est malheureux par la sottise, l'ignorance, et la cupidité de ceux qui le mènent et l'endoctrinent, ceux-ci ne veulent pas qu'il y voie clair. Sans doute il serait dangereux d'attaquer de front la croyance *erronée* d'une nation; mais il est un art philanthropique et médical de préparer les yeux à la lumière, comme les bras à la liberté. Si jamais il se forme une corporation dans ce sens, elle étonnera le monde par ses succès.

Pag. 69, col. 1, lig. 10. (*Devins, magiciens*). Qu'est-ce qu'un *magicien*, dans le sens que le peuple donne à ce mot? C'est un homme qui, par des *paroles* et des *gestes*, prétend agir sur les êtres surnaturels, et les forcer de descendre à sa voix, d'obéir à ses ordres. Voilà ce qu'ont fait tous les anciens prêtres, ce que font encore ceux de tous les *idolâtres*, et ce qui, de notre part, leur mérite le nom de *magiciens*. Maintenant quand un prêtre chrétien prétend faire descendre Dieu du ciel, le fixer sur un morceau de levain, et rendre, avec ce talisman, les âmes pures et en état de grâce, que fait-il lui-même, sinon un *acte de magie?* Et quelle différence y a-t-il entre lui et un chaman tartare, qui invoque les *génies*, ou un brahme indien, qui fait descendre *Vichenou* dans un vase d'eau, pour chasser les mauvais esprits? Mais telle est la *magie de l'habitude et de l'éducation*, que nous trouvons simple et raisonnable en nous, ce qui dans autrui nous paraît extravagant et absurde....

Ibid. lig. 31. (*Denrées du plus grand prix.*) Ce serait une curieuse histoire que l'histoire comparée des *agnus* du *pape* et des *pastilles* du *grand lama!* En étendant cette idée à toutes les pratiques religieuses, il y a un très-bon ouvrage à faire : ce serait d'accoler par colonnes les traits analogues ou contrastants de croyance et de superstition de tous les peuples. Un autre genre de superstition dont il serait également utile de les guérir, est le respect exagéré pour les *grands;* et pour cet effet, il suffirait d'écrire les détails de la vie privée de ceux qui gouvernent le monde, princes, courtisans et ministres. Il n'est point de travail plus philosophique que celui-là : aussi avons-nous vu quels cris ils jetèrent quand on publia les anecdotes de la cour de Berlin. Que serait-ce si nous avions celles de chaque cour? Si le peuple voyait à découvert toutes les misères et toutes les turpitudes de ses idoles, il ne serait pas tenté de désirer leurs fausses jouissances, dont l'aspect mensonger le tourmente, et l'empêche de jouir du bonheur plus vrai de sa condition.

FIN DES NOTES.

LA LOI NATURELLE,

OU

PRINCIPES PHYSIQUES DE LA MORALE,

DÉDUITS DE L'ORGANISATION DE L'HOMME ET DE L'UNIVERS.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Si les livres se prisent par leur poids, celui-ci sera compté pour peu de chose; s'ils s'estiment par leur contenu, peut-être sera-t-il placé au rang des plus importants.

En général, rien de plus important qu'un bon livre élémentaire; mais aussi rien de plus difficile à composer et même à lire : pourquoi cela? parce que tout devant y être analyse et définition, tout doit y être dit avec vérité et précision : si la vérité et la précision manquent, le but est manqué; si elles existent, il devient abstrait par sa force même.

Le premier de ces défauts a été sensible jusqu'à ce jour dans tous les livres de morale : on n'y trouve qu'un chaos de maximes décousues, de préceptes sans causes, d'actions sans motifs. Les pédants du genre humain l'ont traité comme un petit enfant : ils lui ont prescrit d'être sage par la frayeur des esprits et des revenants. Maintenant que le genre humain grandit, il est temps de lui parler raison, il est temps de prouver aux hommes que les mobiles de leur perfectionnement se tirent de leur organisation même, de l'intérêt de leurs passions, et de tout ce qui compose leur existence. Il est temps de démontrer que la morale est une science physique et géométrique, soumise aux règles et au calcul des autres sciences exactes; et tel est l'avantage du système exposé dans ce livre, que les bases de la moralité y étant fondées sur la nature même des choses, elle est fixe et immuable comme elles; tandis que dans tous les systèmes théologiques, la morale étant assise sur des opinions arbitraires, non démontrables et souvent absurdes, elle change, s'affaiblit, périt avec elles, et laisse les hommes dans une dépravation absolue. Il est vrai que par la raison même que notre système se fonde sur des faits et non sur des rêves, il trouvera plus de difficulté à se répandre et à s'établir; mais il tirera des forces de cette lutte même, et tôt ou tard l'éternelle religion de la nature renversera les religions passagères de l'esprit humain.

Ce livre fut publié pour la première fois en 1793, sous le titre de *Catéchisme du citoyen français :* il avait d'abord été destiné à être un livre national; mais il pourrait également bien s'intituler *Catéchisme du bon sens et des honnêtes gens;* il faut espérer qu'il deviendra un livre commun à toute l'Europe. Il est possible que dans sa brièveté il n'ait pas suffisamment rempli le but d'un livre classique populaire; mais l'auteur sera satisfait s'il a du moins le mérite d'indiquer le moyen d'en faire de meilleurs.

CHAPITRE PREMIER.

De la loi naturelle.

D. Qu'est-ce que la loi naturelle?

R. C'est l'*ordre régulier* et *constant* des faits, par lequel Dieu régit l'univers; ordre que sa *sagesse* présente aux sens et à la raison des hommes, pour servir à leurs actions de règle égale et commune, et pour les guider, sans distinction de pays ni de secte, vers la perfection et le bonheur.

D. Définissez-moi clairement le mot *loi.*

R. Le mot *loi,* pris littéralement, signifie *lecture*[1], parce que, dans l'origine, les *ordonnances* et *règlements* étaient la lecture par excellence que l'on faisait au peuple, afin qu'il les observât et n'encourût pas les peines portées contre leur infraction : d'où il suit que l'usage originel expliquant l'idée véritable, la loi se définit :

« Un ordre ou une défense d'agir, avec la clause « expresse d'une peine attachée à l'infraction, ou « d'une récompense attachée à l'observation de « cet ordre. »

D. Est-ce qu'il existe de tels ordres dans la nature?

R. Oui.

D. Que signifie ce mot *nature?*

R. Le mot *nature* prend trois sens divers :

1° Il désigne l'univers, le monde matériel; on dit, dans ce premier sens, *beauté de la nature, richesse de la nature,* c'est-à-dire les objets du ciel et de la terre offerts à nos regards;

2° Il désigne la *puissance* qui anime, qui meut l'univers, en la considérant comme un être distinct, comme l'âme est au corps; on dit, dans ce second sens : « Les *intentions de la nature,* les « secrets incompréhensibles de la nature. »

3° Il désigne les opérations partielles de cette puissance dans chaque être ou dans chaque classe d'êtres; et l'on dit, dans ce troisième sens : « C'est « une énigme que la *nature* de l'*homme;* chaque « être agit selon sa *nature.* »

Or, comme les actions de chaque être ou de chaque espèce d'êtres sont soumises à des règles constantes et générales, qui ne peuvent être enfreintes sans que l'ordre général ou particulier soit inter-

[1] Du latin *lex, lectio :* Alcoran signifie aussi la lecture, et n'est qu'une traduction littérale du mot loi.

verti et troublé, l'on donne à ces règles d'actions et de mouvements le nom de *lois naturelles* ou *lois de la nature*.

D. Donnez-moi des exemples de ces lois.

R. C'est une loi de la nature, que le soleil éclaire successivement la surface du globe terrestre; — que sa présence y excite la lumière et la chaleur; — que la chaleur agissant sur l'eau forme des vapeurs; — que ces vapeurs élevées en nuages dans les régions de l'air, s'y résolvent en pluies ou en neiges, qui renouvellent sans cesse les eaux des sources et des fleuves.

C'est une loi de la nature, que l'eau coule de haut en bas; qu'elle cherche son niveau; qu'elle soit plus pesante que l'air; — que tous les corps tendent vers la terre; — que la flamme s'élève vers les cieux; qu'elle désorganise les végétaux et les animaux; — que l'air soit nécessaire à la vie de certains animaux; que, dans certaines circonstances, l'eau les suffoque et les tue; que certains sucs de plantes, certains minéraux attaquent leurs organes, détruisent leur vie; et ainsi d'une foule d'autres faits.

Or, parce que tous ces faits et leurs semblables sont immuables, constants, réguliers, il en résulte pour l'homme autant de véritables *ordres* de s'y conformer, avec la clause expresse d'une peine attachée à leur infraction, ou d'un bien-être attaché à leur observation : de manière que si l'homme prétend voir clair dans les ténèbres, s'il contrarie la marche des saisons, l'action des éléments; s'il prétend vivre dans l'eau sans se noyer, toucher la flamme sans se brûler, se priver d'air sans s'étouffer, boire des poisons sans se détruire, il reçoit de chacune de ces infractions aux lois naturelles une punition corporelle et proportionnée à sa faute; — qu'au contraire, s'il observe et pratique chacune de ces lois dans les rapports exacts et réguliers qu'elles ont avec lui, il conserve son existence, et la rend aussi heureuse qu'elle peut l'être; et parce que toutes ces lois, considérées relativement à l'espèce humaine, ont pour but unique et commun de la conserver et de la rendre heureuse, on est convenu d'en rassembler l'idée sous un même mot, et de les appeler collectivement la *loi naturelle*.

CHAPITRE II.

Caractères de la loi naturelle.

D. Quels sont les caractères de la loi naturelle?

R. On en peut compter dix principaux.

D. Quel est le premier?

R. C'est d'être inhérente à l'existence des choses, par conséquent, d'être *primitive* et antérieure à toute autre loi; en sorte que toutes celles qu'ont reçues les hommes n'en sont que des imitations, dont la perfection se mesure sur leur ressemblance avec ce modèle primordial.

D. Quel est le second?

R. C'est de venir immédiatement de Dieu, d'être présentée par lui à chaque homme, tandis que les autres ne nous sont présentées que par des hommes qui peuvent être trompés ou trompeurs.

D. Quel est le troisième?

R. C'est d'être commune à tous les temps, à tous les pays, c'est-à-dire, d'être une et universelle.

D. Est-ce qu'aucune autre loi n'est universelle?

R. Non : car aucune ne convient, aucune n'est applicable à tous les peuples de la terre; toutes sont locales et accidentelles, nées par des circonstances de lieux et de personnes; en sorte que si tel homme, tel événement n'eût pas existé, telle loi n'existerait pas.

D. Quel est le quatrième caractère?

R. C'est d'être uniforme et invariable.

D. Est-ce qu'aucune autre n'est uniforme et invariable?

R. Non : car ce qui est *bien* et *vertu* selon l'une, est *mal* et *vice* selon l'autre; et ce qu'une même loi approuve dans un temps, elle le condamne souvent dans un autre.

D. Quel est le cinquième caractère?

R. D'être évidente et palpable, parce qu'elle consiste tout entière en faits sans cesse présents aux sens et à la démonstration.

D. Est-ce que les autres lois ne sont pas évidentes?

R. Non : car elles se fondent sur des faits passés et douteux, sur des témoignages équivoques et suspects, et sur des preuves inaccessibles aux sens.

D. Quel est le sixième caractère?

R. D'être raisonnable, parce que ses préceptes et toute sa doctrine sont conformes à la raison et à l'entendement humain.

D. Est-ce qu'aucune autre loi n'est raisonnable?

R. Non : car toutes contrarient la raison et l'entendement de l'homme, et lui imposent avec tyrannie une croyance aveugle et impraticable.

D. Quel est le septième caractère?

R. D'être juste, parce que dans cette loi les peines sont proportionnées aux infractions.

D. Est-ce que les autres lois ne sont pas justes?

R. Non : car elles attachent souvent aux mé-

rites ou aux délits des peines ou des récompenses démesurées, et elles imputent à mérite ou à délit des actions nulles ou indifférentes.

D. Quel est le huitième caractère?

R. D'être pacifique et tolérante, parce que, dans la loi naturelle, tous les hommes étant frères et égaux en droits, elle ne leur conseille à tous que paix et tolérance, même pour leurs erreurs.

D. Est-ce que les autres lois ne sont pas pacifiques?

R. Non : car toutes prêchent la dissension, la discorde, la guerre, et divisent les hommes par des prétentions exclusives de vérité et de domination.

D. Quel est le neuvième caractère?

R. D'être également bienfaisante pour tous les hommes, en leur enseignant à tous les véritables moyens d'être meilleurs et plus heureux.

D. Est-ce que les autres ne sont pas aussi bienfaisantes?

R. Non : car aucune n'enseigne les véritables moyens du bonheur; toutes se réduisent à des pratiques pernicieuses ou futiles; et les faits le prouvent, puisque après tant de lois, tant de religions, de législateurs et de prophètes, les hommes sont encore aussi malheureux et aussi ignorants qu'il y a six mille ans.

D. Quel est le dernier caractère de la loi naturelle?

R. C'est de suffire seule à rendre les hommes plus heureux et meilleurs, parce qu'elle embrasse tout ce que les autres lois civiles ou religieuses ont de bon ou d'utile, c'est-à-dire qu'elle en est essentiellement la partie morale; de manière que si les autres lois en étaient dépouillées, elles se trouveraient réduites à des opinions chimériques et imaginaires, sans aucune utilité pratique.

D. Résumez-moi tous ces caractères.

R. J'ai dit que la loi naturelle est,

1° Primitive;	6° Raisonnable;
2° Immédiate;	7° Juste;
3° Universelle;	8° Pacifique;
4° Invariable;	9° Bienfaisante;
5° Évidente;	10° Et seule suffisante.

Et telle est la puissance de tous ces attributs de perfection et de vérité, que lorsqu'en leurs disputes les théologiens ne peuvent s'accorder sur aucun point de croyance, ils ont recours à la *loi naturelle,* dont l'oubli, disent-ils, a forcé Dieu d'envoyer de temps en temps des prophètes publier des lois nouvelles : comme si Dieu faisait des lois de circonstance, à la manière des hommes, surtout quand la première subsiste avec tant de force, qu'on peut dire qu'en tout temps et en tout pays elle n'a cessé d'être la loi de conscience de tout homme raisonnable et sensé.

D. Si, comme vous le dites, elle émane immédiatement de Dieu, enseigne-t-elle son existence?

R. Oui, très-positivement : car pour tout homme qui observe avec réflexion le spectacle étonnant de l'univers, plus il médite sur les propriétés et les attributs de chaque être, sur l'ordre admirable et l'harmonie de leurs mouvements, plus il lui est démontré qu'il existe un *agent suprême,* un moteur *universel* et *identique,* désigné par le nom de Dieu; et il est si vrai que la loi naturelle suffit pour élever à la connaissance de Dieu, que tout ce que les hommes ont prétendu en connaître par des moyens étrangers, s'est constamment trouvé ridicule, absurde, et qu'ils ont été obligés d'en revenir aux immuables notions de la raison naturelle.

D. Il n'est donc pas vrai que les sectateurs de la *loi naturelle* soient athées?

R. Non, cela n'est pas vrai : au contraire, ils ont de la Divinité des idées plus fortes et plus nobles que la plupart des autres hommes; car ils ne la souillent point du mélange de toutes les faiblesses et de toutes les passions de l'humanité.

D. Quel est le culte qu'ils lui rendent?

R. Un culte tout entier d'action : la pratique et l'observation de toutes les règles que la *suprême sagesse* a imposées aux mouvements de chaque être; règles éternelles et inaltérables, par lesquelles elle maintient l'ordre et l'harmonie de l'univers, et qui, dans leurs rapports avec l'homme, composent la loi naturelle.

D. A-t-on connu avant ce jour la loi naturelle?

R. On en a de tout temps parlé : la plupart des législateurs ont dit la prendre pour base de leurs lois; mais ils n'en ont cité que quelques préceptes, et ils n'ont eu de sa totalité que des idées vagues.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que, quoique simple dans ses bases, elle forme, dans ses développements et ses conséquences, un ensemble compliqué qui exige la connaissance de beaucoup de faits, et toute la sagacité du raisonnement.

D. Est-ce que l'instinct seul n'indique pas la loi naturelle?

R. Non : car par *instinct* l'on n'entend que ce sentiment aveugle qui porte indistinctement vers tout ce qui flatte les sens.

D. Pourquoi dit-on donc que la loi naturelle est gravée dans le cœur de tous les hommes?

R. On le dit par deux raisons : 1° parce que l'on

a remarqué qu'il y avait des actes et des sentiments communs à tous les hommes, ce qui vient de leur commune organisation; 2° parce que les premiers philosophes ont cru que les hommes naissaient avec des idées déjà formées, ce qui est maintenant démontré une erreur.

D. Les philosophes se trompent donc?

R. Oui, cela leur arrive.

D. Pourquoi cela?

R. 1° Parce qu'ils sont hommes; 2° parce que les ignorants appellent philosophes tous ceux qui raisonnent bien ou mal; 3° parce que ceux qui raisonnent sur beaucoup de choses, et qui en raisonnent les premiers, sont sujets à se tromper.

D. Si la loi naturelle n'est pas écrite, ne devient-elle pas une chose arbitraire et idéale?

R. Non : parce qu'elle consiste tout entière en faits dont la démonstration peut sans cesse se renouveler aux sens, et composer une science aussi précise et aussi exacte que la géométrie et les mathématiques; et c'est par la raison même que la loi naturelle forme une science exacte, que les hommes, nés ignorants et vivant distraits, ne l'ont connue, jusqu'à nos jours, que superficiellement.

CHAPITRE III.

Principes de la loi naturelle par rapport à l'homme.

D. Développez-moi les principes de la loi naturelle par rapport à l'homme?

R. Ils sont simples; ils se réduisent à un précepte fondamental et unique.

D. Quel est ce précepte?

R. C'est la conservation de soi-même.

D. Est-ce que le bonheur n'est pas aussi un précepte de la loi naturelle?

R. Oui : mais comme le bonheur est un état accidentel qui n'a lieu que dans le développement des facultés de l'homme et du système social, il n'est point le but immédiat et direct de la nature; c'est, pour ainsi dire, un objet de luxe, surajouté à l'objet nécessaire et fondamental de la conservation.

D. Comment la nature ordonne-t-elle à l'homme de se conserver?

R. Par deux sensations puissantes et involontaires, qu'elle a attachées comme deux guides, deux *génies gardiens* à toutes ses actions : l'une, sensation de douleur, par laquelle elle l'avertit et le détourne de tout ce qui tend à le détruire; l'autre, sensation de plaisir, par laquelle elle l'attire et le porte vers tout ce qui tend à conserver et à développer son existence.

D. Le plaisir n'est donc pas un *mal*, un *péché*, comme le prétendent les casuistes?

R. Non : il ne l'est qu'autant qu'il tend à détruire la vie et la santé, qui, du propre aveu de ces casuistes, nous viennent de Dieu même.

D. Le plaisir est-il l'objet principal de notre existence, comme l'ont dit quelques philosophes?

R. Non : il ne l'est pas plus que la douleur; le plaisir est un encouragement à vivre, comme la douleur est un repoussement à mourir.

D. Comment prouvez-vous cette assertion?

R. Par deux faits palpables : l'un, que le plaisir, s'il est pris au delà du besoin, conduit à la destruction; par exemple, un homme qui abuse du plaisir de manger ou de boire, attaque sa santé et nuit à sa vie : l'autre, que la douleur conduit quelquefois à la conservation; par exemple, un homme qui se fait couper un membre gangrené souffre de la douleur, et c'est afin de ne pas périr tout entier.

D. Mais cela même ne prouve-t-il pas que nos sensations peuvent nous tromper sur le but de notre conservation?

R. Oui : elles le peuvent momentanément.

D. Comment nos sensations nous trompent-elles?

R. De deux manières : par ignorance et par passion.

D. Quand nous trompent-elles par ignorance?

R. Lorsque nous agissons sans connaître l'action et l'effet des objets sur nos sens; par exemple, lorsqu'un homme touche des orties sans connaître leur qualité piquante, ou lorsqu'il mâche de l'opium dont il ignore la qualité endormante.

D. Quand nous trompent-elles par passion?

R. Lorsque connaissant l'action nuisible des objets, nous nous livrons cependant à la fougue de nos désirs et de nos appétits; par exemple, lorsqu'un homme qui sait que le vin enivre, en boit avec excès.

D. Que résulte-t-il de là?

R. Il en résulte que l'ignorance dans laquelle nous naissons, et que les appétits déréglés auxquels nous nous livrons, sont contraires à notre conservation; que par conséquent l'instruction de notre esprit et la modération de nos passions sont deux obligations, deux lois qui dérivent immédiatement de la première loi de la conservation.

D. Mais si nous naissons ignorants, l'ignorance n'est-elle pas une loi naturelle?

R. Pas davantage que de rester enfants, nus et faibles. Loin d'être pour l'homme une loi de la nature, l'ignorance est un obstacle à la pratique de toutes ses lois. C'est le véritable péché originel.

D. Pourquoi donc s'est-il trouvé des moralistes qui l'ont regardée comme une vertu et une perfection?

R. Parce que par bizarrerie d'esprit, ou par misanthropie, ils ont confondu l'abus des connaissances avec les connaissances mêmes : comme si, parce que les hommes abusent de la parole, il fallait leur couper la langue; comme si la perfection et la vertu consistaient dans la nullité, et non dans le développement et le bon emploi de nos facultés.

D. L'instruction est donc une nécessité indispensable à l'existence de l'homme?

R. Oui : tellement indispensable, que sans elle il est à chaque instant frappé et blessé par tous les êtres qui l'environnent; car s'il ne connaît pas les effets du feu, il se brûle; ceux de l'eau, il se noie; ceux de l'opium, il s'empoisonne : si dans l'état sauvage il ne connaît pas les ruses des animaux et l'art de saisir le gibier, il périt de faim; si dans l'état social il ne connaît pas la marche des saisons, il ne peut ni labourer, ni s'alimenter; ainsi de toutes ses actions dans tous les besoins de sa conservation.

D. Mais toutes ces notions nécessaires à son existence et au développement de ses facultés, l'homme isolé peut-il se les procurer?

R. Non : il ne le peut qu'avec l'aide de ses semblables, que vivant en *société.*

D. Mais la société n'est-elle pas pour l'homme un état contre nature?

R. Non : elle est au contraire un besoin, une loi que la nature lui impose par le propre fait de son organisation; car, 1° la nature a tellement constitué l'être humain, qu'il ne voit point son semblable d'un autre sexe sans éprouver des émotions et un attrait dont les suites le conduisent à vivre en famille, qui déjà est un état de société; 2° en le formant sensible, elle l'a organisé de manière que les sensations d'autrui se réfléchissent en lui-même, et y excitent des *co-sentiments* de plaisir, de douleur, qui sont un attrait et un lien indissoluble de la société; 3° enfin, l'état de société, fondé sur les besoins de l'homme, n'est qu'un moyen de plus de remplir la loi de se conserver; et dire que cet état est hors de nature parce qu'il est plus parfait, c'est dire qu'un fruit amer et sauvage dans les bois, n'est plus le produit de la nature, alors qu'il est devenu doux et délicieux dans les jardins où on l'a cultivé.

D. Pourquoi donc les philosophes ont-ils appelé la vie sauvage l'état de *perfection?*

R. Parce que, comme je vous l'ai dit, le vulgaire a souvent donné le nom de philosophes à des esprits bizarres qui, par morosité, par vanité blessée, par dégoût des vices de la société, se sont fait de l'état sauvage des idées chimériques, contradictoires à leur propre système de l'homme parfait.

D. Quel est le vrai sens de ce mot *philosophe?*

R. Le mot *philosophe* signifie *amant de la sagesse :* or, comme la sagesse consiste dans la pratique des lois naturelles, le vrai philosophe est celui qui connaît ces lois avec étendue et justesse, et qui y conforme toute sa conduite.

D. Qu'est-ce que l'homme dans l'état sauvage?

R. C'est un animal brut, ignorant, une bête méchante et féroce, à la manière des ours et des orang-outangs.

D. Est-il heureux dans cet état?

R. Non : car il n'a que les sensations du moment; et ces sensations sont habituellement celles de besoins violents qu'il ne peut remplir, attendu qu'il est ignorant par nature et faible par son isolement.

D. Est-il libre?

R. Non : il est le plus esclave des êtres; car sa vie dépend de tout ce qui l'entoure; il n'est pas libre de manger quand il a faim, de se reposer quand il est las, de se réchauffer quand il a froid; il court risque à chaque instant de périr : aussi la nature n'a-t-elle présenté que par hasard de tels individus; et l'on voit que tous les efforts de l'espèce humaine depuis son origine n'ont tendu qu'à sortir de cet état violent, par le besoin pressant de sa conservation.

D. Mais ce besoin de conservation ne produit-il pas dans les individus l'*égoïsme,* c'est-à-dire l'*amour* de *soi?* et l'égoïsme n'est-il pas contraire à l'état social?

R. Non : car si par *égoïsme* vous entendez le penchant à nuire à autrui, ce n'est plus l'amour de soi, c'est la haine des autres. L'amour de soi, pris dans son vrai sens, non-seulement n'est pas contraire à la société, il en est le plus ferme appui, par la nécessité de ne pas nuire à autrui, de peur qu'en retour autrui ne nous nuise.

Ainsi la conservation de l'homme, et le développement de ses facultés dirigé vers ce but, sont la véritable loi de la nature dans la production de l'être humain; et c'est de ce principe simple et fécond que dérivent, c'est à lui que se rapportent, c'est sur lui que se mesurent toutes les idées de *bien* et de *mal,* de *vice* et de *vertu,* de *juste* ou d'*injuste,* de *vérité* ou d'*erreur,* de *permis* ou de *défendu,* qui fondent la morale de l'homme individu, ou de l'homme social.

CHAPITRE IV.

Bases de la morale; du bien, du mal, du péché, du crime, du vice et de la vertu.

D. Qu'est-ce que le *bien* selon la loi naturelle?

R. C'est tout ce qui tend à conserver et perfectionner l'homme.

D. Qu'est-ce que le *mal?*

R. C'est tout ce qui tend à détruire et détériorer l'homme.

D. Qu'entend-on par mal et bien *physique,* mal et bien *moral?*

R. On entend par ce mot *physique,* tout ce qui agit immédiatement sur le corps : la santé est un bien *physique,* la maladie est un mal *physique.* Par *moral,* on entend ce qui n'agit que par des conséquences plus ou moins prochaines : la calomnie est un mal *moral,* la bonne réputation est un bien *moral,* parce que l'une et l'autre occasionnent à notre égard des dispositions et des *habitudes* [1] de la part des autres hommes, qui sont utiles ou nuisibles à notre conservation, et qui attaquent ou favorisent nos moyens d'existence.

D. Tout ce qui tend à conserver ou à produire est donc un *bien?*

R. Oui : et voilà pourquoi certains législateurs ont placé au rang des œuvres agréables à Dieu, la culture d'un champ et la fécondité d'une femme.

D. Tout ce qui tend à donner la mort est donc un *mal?*

R. Oui : et voilà pourquoi des législateurs ont étendu l'idée du mal et du péché jusque sur le meurtre des animaux.

D. Le meurtre d'un homme est donc un crime dans la loi naturelle?

R. Oui : et le plus grand que l'on puisse commettre; car tout autre mal peut se réparer, mais le meurtre ne se répare point.

D. Qu'est-ce qu'un *péché* dans la loi naturelle?

R. C'est tout ce qui tend à troubler l'ordre établi par la nature pour la conservation et la perfection de l'homme et de la société.

D. L'intention peut-elle être un mérite ou un crime?

R. Non : car ce n'est qu'une idée sans réalité; mais elle est un commencement de péché et de mal, par la tendance qu'elle donne vers l'action.

D. Qu'est-ce que la *vertu* selon la loi naturelle?

R. C'est la pratique des actions utiles à l'individu et à la société.

D. Que signifie ce mot individu?

R. Il signifie un homme considéré isolément de tout autre.

[1] C'est de ce mot *habitudes, actions répétées,* en latin *mores,* que vient le mot *moral* et toute sa famille.

D. Qu'est-ce que le *vice* selon la loi naturelle?

R. C'est la pratique des actions nuisibles à l'individu et à la société.

D. Est-ce que la *vertu* et le *vice* n'ont pas un objet purement spirituel et abstrait des sens?

R. Non : c'est toujours à un but physique qu'ils se rapportent en dernière analyse, et ce but est toujours de détruire ou de conserver le corps.

D. Le vice et la vertu ont-ils des degrés de force et d'intensité?

R. Oui, selon l'importance des facultés qu'ils attaquent ou qu'ils favorisent, et selon le nombre d'individus en qui ces facultés sont favorisées ou lésées.

D. Donnez-m'en des exemples?

R. L'action de sauver la vie d'un homme est plus vertueuse que celle de sauver son bien; l'action de sauver la vie de dix hommes l'est plus que de sauver la vie d'un seul; et l'action utile à tout le genre humain est plus vertueuse que l'action utile à une seule nation.

D. Comment la loi naturelle prescrit-elle la pratique du bien et de la vertu, et défend-elle celle du mal et du vice?

R. Par les avantages mêmes qui résultent de la pratique du bien et de la vertu pour la conservation de notre corps, et par les dommages qui résultent, pour notre existence, de la pratique du mal et du vice.

D. Ses préceptes sont donc dans l'action?

R. Oui : ils sont l'action même considérée dans son effet présent et dans ses conséquences futures.

D. Comment divisez-vous les vertus?

R. Nous les divisons en trois classes : 1° vertus individuelles ou relatives à l'homme seul; 2° vertus domestiques ou relatives à la famille; 3° et vertus sociales ou relatives à la société.

CHAPITRE V.

Des vertus individuelles.

D. Quelles sont les vertus individuelles?

R. Elles sont au nombre de cinq principales, savoir :

1° La *science,* qui comprend la prudence et la sagesse;

2° La *tempérance,* qui comprend la sobriété et la chasteté;

3° Le *courage,* ou la force du corps et de l'âme;

4° L'*activité,* c'est-à-dire, l'amour du travail et l'emploi du temps;

5° Enfin la *propreté,* ou pureté du corps, tant dans les vêtements que dans l'habitation.

D. Comment la loi naturelle prescrit-elle la *science?*

R. Par la raison que l'homme qui connaît les causes et les effets des choses, pourvoit d'une manière étendue et certaine à sa conservation et au développement de ses facultés. La science est pour lui l'œil et la lumière, qui lui font discerner avec justesse et clarté tous les objets au milieu desquels il se meut; et voilà pourquoi l'on dit un homme *éclairé*, pour désigner un homme savant et instruit. Avec la science et l'instruction on a sans cesse des ressources et des moyens de subsister; et voilà pourquoi un philosophe qui avait fait naufrage, disait au milieu de ses compagnons qui se désolaient de la perte de leurs fonds : *Pour moi, je porte tous mes fonds en moi.*

D. Quel est le vice contraire à la science?

R. C'est l'ignorance.

D. Comment la loi naturelle défend-elle l'ignorance?

R. Par les graves détriments qui en résultent pour notre existence : car l'ignorant, qui ne connaît ni les causes ni les effets, commet à chaque instant les erreurs les plus pernicieuses à lui et aux autres; c'est un aveugle qui marche à tâtons, et qui, à chaque pas, est heurté ou heurte ses associés.

D. Quelle différence y a-t-il entre un ignorant et un sot?

R. La même différence qu'entre un aveugle de bonne foi et un aveugle qui prétend voir clair : la sottise est la réalité de l'ignorance, plus la vanité du savoir.

D. L'ignorance et la sottise sont-elles communes?

R. Oui, très-communes; ce sont les maladies habituelles et générales du genre humain : il y a trois mille ans que le plus sage des hommes disait : *Le nombre des sots est infini;* et le monde n'a point changé.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que pour être instruit il faut beaucoup de travail et de temps, et que les hommes, nés ignorants et craignant la peine, trouvent plus commode de rester aveugles et de prétendre voir clair.

D. Quelle différence y a-t-il du savant au sage?

R. Le savant connaît, et le sage pratique.

D. Qu'est-ce que la prudence?

R. C'est la vue anticipée, la *prévoyance* des effets et des conséquences de chaque chose; prévoyance au moyen de laquelle l'homme évite les dangers qui le menacent, saisit et suscite les occasions qui lui sont favorables : d'où il résulte qu'il pourvoit à sa conservation pour le présent et pour l'avenir d'une manière étendue et sûre; tandis que l'imprudent qui ne calcule ni ses pas, ni sa conduite, ni les efforts, ni les résistances, tombe à chaque instant dans mille embarras, mille périls, qui détruisent plus ou moins lentement ses facultés et son existence.

D. Lorsque l'Évangile appelle bienheureux les pauvres d'esprit, entend-il parler des ignorants et des imprudents?

R. Non : car en même temps qu'il conseille la simplicité des colombes, il ajoute la prudente finesse des serpents. Par simplicité d'esprit on entend la droiture, et le précepte de l'Évangile n'est que celui de la nature.

CHAPITRE VI.

De la tempérance.

D. Qu'est-ce que la tempérance?

R. C'est un usage réglé de nos facultés, qui fait que nous n'excédons jamais, dans nos sensations, le but de la nature à nous conserver; c'est la modération des passions.

D. Quel est le vice contraire à la tempérance?

R. C'est le déréglement des passions, l'avidité de toutes les jouissances, en un mot, la cupidité.

D. Quelles sont les branches principales de la tempérance?

R. Ce sont la sobriété, la continence ou la chasteté.

D. Comment la loi naturelle prescrit-elle la sobriété?

R. Par son influence puissante sur notre santé. L'homme sobre digère avec bien-être; il n'est point accablé du poids des aliments; ses idées sont claires et faciles, il remplit bien toutes ses fonctions; il vaque avec intelligence à ses affaires; il vieillit exempt de maladies; il ne perd point son argent en remèdes, et il jouit avec allégresse des biens que le sort et sa prudence lui ont procurés. Ainsi, d'une seule vertu la nature généreuse tire mille récompenses.

D. Comment prohibe-t-elle la gourmandise?

R. Par les maux nombreux qui y sont attachés. Le gourmand, oppressé d'aliments, digère avec anxiété; sa tête, troublée par les fumées de la digestion, ne conçoit point d'idées nettes et claires; il se livre avec violence à des mouvements déréglés de luxure et de colère qui nuisent à sa santé; son corps devient gras, pesant et impropre au travail; il essuie des maladies douloureuses et dispen-

dieuses; il vit rarement vieux, et sa vieillesse est remplie de dégoûts et d'infirmités.

D. Doit-on considérer l'abstinence et le jeûne comme des actions vertueuses?

R. Oui, lorsque l'on a trop mangé; car alors l'abstinence et le jeûne sont des remèdes efficaces et simples : mais lorsque le corps a besoin d'aliments, les lui refuser et le laisser souffrir de soif ou de faim, c'est un délire et un véritable péché contre la loi naturelle.

D. Comment cette loi considère-t-elle l'ivrognerie?

R. Comme le vice le plus vil et le plus pernicieux. L'ivrogne, privé du sens et de la raison que Dieu nous a donnés, profane le bienfait de la Divinité; il se ravale à la condition des brutes; incapable de guider même ses pas, il chancelle et tombe comme l'épileptique; il se blesse et peut même se tuer; sa faiblesse dans cet état le rend le jouet et le mépris de tout ce qui l'environne; il contracte dans l'ivresse des marchés ruineux, et il perd ses affaires; il lui échappe des propos outrageux qui lui suscitent des ennemis, des repentirs; il remplit sa maison de troubles, de chagrins, et finit par une mort précoce ou par une vieillesse cacochyme.

D. La loi naturelle interdit-elle absolument l'usage du vin?

R. Non : elle en défend seulement l'abus; mais comme de l'usage à l'abus le passage est facile et prompt pour le vulgaire, peut-être les législateurs qui ont proscrit l'usage du vin ont-ils rendu service à l'humanité.

D. La loi naturelle défend-elle l'usage de certaines viandes, de certains végétaux, à certains jours, dans certaines saisons?

R. Non : elle ne défend absolument que ce qui nuit à la santé; ses préceptes varient à cet égard comme les personnes, et ils composent même une science très-délicate et très-importante; car la qualité, la quantité, la combinaison des aliments, ont la plus grande influence non-seulement sur les affections momentanées de l'âme, mais encore sur ses dispositions habituelles. Un homme n'est point, à jeun, le même qu'après un repas, fût-il sobre. Un verre de liqueur, une tasse de café, donnent des degrés divers de vivacité, de mobilité, de disposition à la colère, à la tristesse ou à la gaieté. Tel mets, parce qu'il pèse à l'estomac, rend morose et chagrin; et tel autre, parce qu'il se digère bien, donne de l'allégresse, du penchant à obliger, à aimer. L'usage des végétaux, parce qu'ils nourrissent peu, rend le corps faible, et porte vers le repos, la paresse, la douceur; l'usage des viandes, parce qu'elles nourrissent beaucoup, et des spiritueux, parce qu'ils stimulent les nerfs, donne de la vivacité, de l'inquiétude, de l'audace. Or de ces habitudes d'aliments résultent des habitudes de constitution et d'organes, qui forment ensuite les tempéraments marqués chacun de leur caractère. Et voilà pourquoi, surtout dans les pays chauds, les législateurs ont fait des lois de régime. De longues expériences avaient appris aux anciens que la science diététique composait une grande partie de la science morale : chez les Égyptiens, chez les anciens Perses, chez les Grecs même, à l'aréopage, on ne traitait les affaires graves qu'à jeun· et l'on a remarqué que chez les peuples où l'on délibère dans la chaleur des repas ou dans les fumées de la digestion, les délibérations étaient fougueuses, turbulentes, et leurs résultats fréquemment déraisonnables et perturbateurs.

CHAPITRE VII.

De la continence.

D. La loi naturelle prescrit-elle la continence?

R. Oui : parce que la modération dans l'usage de la plus vive de nos sensations est non-seulement utile, mais indispensable au maintien des forces et de la santé; et parce qu'un calcul simple prouve que pour quelques minutes de privation, l'on se procure de longues journées de vigueur d'esprit et de corps.

D. Comment défend-elle le libertinage?

R. Par les maux nombreux qui en résultent pour l'existence physique et morale. L'homme qui s'y livre s'énerve, s'alanguit; il ne peut plus vaquer à ses études ou à ses travaux; il contracte des habitudes oiseuses, dispendieuses, qui portent atteinte à ses moyens de vivre, à sa considération publique, à son crédit : ses intrigues lui causent des embarras, des soucis, des querelles, des procès; sans compter les maladies graves et profondes, la perte de ses forces par un poison intérieur et lent, l'hébétude de son esprit par l'épuisement du genre nerveux, et enfin une vieillesse prématurée et infirme.

D. La loi naturelle considère-t-elle comme vertu cette chasteté absolue si recommandée dans les institutions monastiques?

R. Non : car cette chasteté n'est utile ni à la société où elle a lieu, ni à l'individu qui la pratique; elle est même nuisible à l'un et à l'autre. D'abord elle nuit à la société en ce qu'elle la prive de la population, qui est un de ses principaux moyens de richesse et de puissance; et de plus,

en ce que les célibataires bornant toutes leurs vues et leurs affections aux temps de leur vie, ont en général un égoïsme peu favorable aux intérêts généraux de la société.

En second lieu, elle nuit aux individus qui la pratiquent, par cela même qu'elle les dépouille d'une foule d'affections et de relations qui sont la source de la plupart des vertus domestiques et sociales; et de plus, il arrive souvent, par des circonstances d'âge, de régime, de tempérament, que la continence absolue nuit à la santé et cause de graves maladies, parce qu'elle contrarie les lois physiques sur lesquelles la nature a fondé le système de la reproduction des êtres : et ceux qui vantent si fort la chasteté, même en supposant qu'ils soient de bonne foi, sont en contradiction avec leur propre doctrine, qui consacre la loi de la nature par le commandement si connu : *Croissez et multipliez.*

D. Pourquoi la chasteté est-elle plus considérée comme vertu dans les femmes que dans les hommes?

R. Parce que le défaut de chasteté dans les femmes a des inconvénients bien plus graves et bien plus dangereux pour elles et pour la société; car, sans compter les chagrins et les maladies qui leur sont communs avec les hommes, elles sont encore exposées à toutes les incommodités qui précèdent, accompagnent et suivent l'état de maternité dont elles courent les risques. Que si cet état leur arrive hors des cas de la loi, elles deviennent un objet de scandale et de mépris public, et remplissent d'amertume et de trouble le reste de leur vie. De plus, elles demeurent chargées des frais d'entretien et d'éducation d'enfants dénués de pères; frais qui les appauvrissent et nuisent de toute manière à leur existence physique et morale. Dans cette situation, privées de la fraîcheur et de la santé qui font leurs appas, portant avec elles une surcharge étrangère et coûteuse, elles ne sont plus recherchées par les hommes, elles ne trouvent point d'établissement solide, elles tombent dans la pauvreté, la misère, l'avilissement, et traînent avec peine une vie malheureuse.

D. La loi naturelle descend-elle jusqu'au scrupule des désirs et des pensées?

R. Oui : parce que dans les lois physiques du corps humain, les pensées et les désirs allument les sens, et provoquent bientôt les actions. De plus, par une autre loi de la nature dans l'organisation de notre corps, ces actions deviennent un besoin machinal qui se répète par périodes de jours ou de semaines, en sorte qu'à telle époque renaît le besoin de telle action, de telle sécrétion; si cette action, cette sécrétion, sont nuisibles à la santé, leur habitude devient destructive de la vie même. Ainsi les désirs et les pensées ont une véritable importance naturelle.

D. Doit-on considérer la pudeur comme une vertu?

R. Oui : parce que la pudeur n'étant que la honte de certaines actions, maintient l'âme et le corps dans toutes les habitudes utiles au bon ordre et à la conservation de soi-même. La femme pudique est estimée, recherchée, établie avec des avantages de fortune qui assurent son existence et la lui rendent agréable; tandis que l'impudente et la prostituée sont méprisées, repoussées et abandonnées à la misère et à l'avilissement.

CHAPITRE VIII.

Du courage et de l'activité.

D. Le courage et la force de corps et d'esprit sont-ils des vertus dans la loi naturelle?

R. Oui, et des vertus très-importantes; car elles sont des moyens efficaces et indispensables de pourvoir à notre conservation et à notre bien-être. L'homme courageux et fort repousse l'oppression, défend sa vie, sa liberté, sa propriété; par son travail il se procure une subsistance abondante, et il en jouit avec tranquillité et paix d'âme. Que s'il lui arrive des malheurs dont n'ait pu le garantir sa prudence, il les supporte avec fermeté et résignation; et voilà pourquoi les anciens moralistes avaient compté la force et le courage au rang des quatre vertus principales.

D. Doit-on considérer la faiblesse et la lâcheté comme des vices?

R. Oui, puisqu'il est vrai qu'elles portent avec elles mille calamités. L'homme faible ou lâche vit dans des soucis, dans des angoisses perpétuelles; il mine sa santé par la terreur, souvent mal fondée, d'attaques et de dangers; et cette terreur, qui est un mal, n'est pas un remède; elle le rend au contraire l'esclave de quiconque veut l'opprimer; par la servitude et l'avilissement de toutes ses facultés, elle dégrade et détériore ses moyens d'existence, jusqu'à voir dépendre sa vie des volontés et des caprices d'un autre homme.

D. Mais d'après ce que vous avez dit de l'influence des aliments, le courage et la force, ainsi que plusieurs autres vertus, ne sont-ils pas en grande partie l'effet de notre constitution physique, de notre tempérament?

R. Oui, cela est vrai; à tel point que ces qualités se transmettent par la génération et le sang, avec les éléments dont elles dépendent : les faits les

plus répétés et les plus constants prouvent que dans les races des animaux de toute espèce, l'on voit certaines qualités physiques et morales attachées à tous les individus de ces races, s'accroître ou diminuer selon les combinaisons et les mélanges qu'elles en font avec d'autres races.

D. Mais alors que notre volonté ne suffit plus à nous procurer ces qualités, est-ce un crime d'en être privés?

R. Non; ce n'est point un crime, c'est un *malheur;* c'est ce que les anciens appelaient une *fatalité funeste :* mais alors même il dépend encore de nous de les acquérir; car, du moment que nous connaissons sur quels éléments physiques se fonde telle ou telle qualité, nous pouvons en préparer la naissance, en exciter les développements par un maniement habile de ces éléments; et voilà ce que fait la science de l'éducation, qui, selon qu'elle est dirigée, perfectionne ou détériore les individus ou les races, au point d'en changer totalement la nature et les inclinations; et c'est ce qui rend si importante la connaissance des lois naturelles par lesquelles se font avec certitude et nécessité ces opérations et ces changements.

D. Pourquoi dites-vous que l'activité est une vertu selon la loi naturelle?

R. Parce que l'homme qui travaille et emploie utilement son temps, en retire mille avantages précieux pour son existence. Est-il né pauvre, son travail fournit à sa subsistance; et si de plus il est sobre, continent, prudent, il acquiert bientôt de l'aisance, et il jouit des douceurs de la vie : son travail même lui donne ces vertus; car, tandis qu'il occupe son esprit et son corps, il n'est point affecté de désirs déréglés, il ne s'ennuie point, il contracte de douces habitudes, il augmente ses forces, sa santé, et parvient à une vieillesse paisible et heureuse.

D. La paresse et l'oisiveté sont donc des vices dans la loi naturelle?

R. Oui, et les plus pernicieux de tous les vices; car elles conduisent à tous les autres. Par la paresse et l'oisiveté, l'homme reste ignorant et perd même la science qu'il avait acquise; il tombe dans tous les malheurs qui accompagnent l'ignorance et la sottise. Par la paresse et l'oisiveté, l'homme, dévoré d'ennuis, se livre, pour les dissiper, à tous les désirs de ses sens, qui prenant de jour en jour plus d'empire, le rendent intempérant, gourmand, luxurieux, énervé, lâche, vil et méprisable. Par l'effet certain de tous ces vices, il ruine sa fortune, consume sa santé, et termine sa vie dans toutes les angoisses des maladies et de la pauvreté.

D. A vous entendre, il semblerait que la pauvreté fût un vice?

R. Non; elle n'est pas un vice, mais elle est encore moins une vertu; car elle est bien plus près de nuire que d'être utile : elle est même communément le résultat du vice, ou son commencement; car tous les vices individuels ont l'effet de conduire à l'indigence, à la privation des besoins de la vie; et quand un homme manque du nécessaire, il est bien près de se le procurer par des moyens vicieux, c'est-à-dire nuisibles à la société. Toutes les vertus individuelles, au contraire, tendent à procurer à l'homme une subsistance abondante; et quand il a plus qu'il ne consomme, il lui est bien plus facile de donner aux autres, et de pratiquer les actions utiles à la société.

D. Est-ce que vous regardez la richesse comme une vertu?

R. Non; mais elle est encore moins un vice; c'est son usage que l'on peut appeler vertueux ou vicieux, selon qu'il est utile ou nuisible à l'homme et à la société. La richesse est un instrument dont l'usage seul et l'emploi déterminent la vertu ou le vice.

CHAPITRE IX.

De la propreté.

D. Pourquoi comptez-vous la propreté au rang des vertus?

R. Parce qu'elle en est réellement une des plus importantes, en ce qu'elle influe puissamment sur la santé du corps et sur sa conservation. La *propreté,* tant dans les vêtements que dans la maison, empêche les effets pernicieux de l'humidité, des mauvaises odeurs, des miasmes contagieux qui s'élèvent de toutes les choses abandonnées à la putréfaction : la propreté entretient la libre transpiration; elle renouvelle l'air, rafraîchit le sang, et porte l'allégresse même dans l'esprit.

Aussi voit-on que les personnes soigneuses de la propreté de leur corps et de leur habitation, sont en général plus saines, moins exposées aux maladies que celles qui vivent dans la crasse et dans l'ordure; et l'on remarque de plus que la propreté entraîne avec elle, dans tout le régime domestique, des habitudes d'ordre et d'arrangement, qui sont l'un des premiers moyens et des premiers éléments du bonheur.

D. La *malpropreté* ou *saleté* est donc un vice véritable?

R. Oui, aussi véritable que l'ivrognerie, ou que l'oisiveté dont elle dérive en grande partie. La malpropreté est la cause seconde et souvent première d'une foule d'incommodités, même de maladies graves; il est constaté en médecine qu'elle n'engendre

pas moins les dartres, la gale, la teigne, la lèpre, que l'usage des aliments corrompus ou âcres; qu'elle favorise les influences contagieuses de la peste, des fièvres malignes; qu'elle les suscite même dans les hôpitaux et dans les prisons; qu'elle occasionne des rhumatismes en encroûtant la peau de crasse et s'opposant à la transpiration, sans compter la honteuse incommodité d'être dévoré d'insectes qui sont l'apanage immonde de la misère et de l'avilissement.

Aussi la plupart des anciens législateurs avaient-ils fait de la *propreté*, sous le nom de *pureté*, l'un des dogmes essentiels de leurs religions : voilà pourquoi ils chassaient de la société et punissaient même corporellement ceux qui se laissaient atteindre des maladies qu'engendre la malpropreté; pourquoi ils avaient institué et consacré des cérémonies d'*ablutions*, de *bains*, de *baptêmes*, de *purifications* même par la flamme et par les fumées aromatiques de l'encens, de la myrrhe, du benjoin, etc.; en sorte que tout le système des souillures, tous ces rites des choses *mondes* ou *immondes*, dégénérés depuis en abus et en préjugés, n'étaient fondés dans l'origine que sur l'observation judicieuse que des hommes sages et instruits avaient faite de l'extrême influence que la propreté du corps, dans les vêtements et l'habitation, exerce sur sa santé, et par une conséquence immédiate sur celle de l'esprit et des facultés morales.

Ainsi toutes les vertus individuelles ont pour but plus ou moins direct, plus ou moins prochain, la conservation de l'homme qui les pratique; et par la conservation de chaque homme, elles tendent à celle de la famille et de la société, qui se composent de la somme réunie des individus.

CHAPITRE X.

Des vertus domestiques.

D. Qu'entendez-vous par vertus domestiques?

R. J'entends la pratique des actions utiles à la famille, censée vivre dans une même maison [1].

D. Quelles sont ces vertus?

R. Ce sont l'économie, l'amour paternel, l'amour conjugal, l'amour filial, l'amour fraternel, et l'accomplissement des devoirs de maître et de serviteur.

D. Qu'est-ce que l'économie?

R. C'est, selon le sens le plus étendu du mot [2], la bonne administration de tout ce qui concerne l'existence de la famille ou de la maison; et comme la subsistance y tient le premier rang, on a resserré le nom d'*économie* à l'emploi de l'argent aux premiers besoins de la vie.

D. Pourquoi l'économie est-elle une vertu?

R. Parce que l'homme qui ne fait aucune dépense inutile se trouve avoir un surabondant qui est la vraie richesse, et au moyen duquel il procure à lui et à sa famille tout ce qui est véritablement commode et utile; sans compter que par là il s'assure des ressources contre les pertes accidentelles et imprévues, en sorte que lui et sa famille vivent dans une douce aisance, qui est la base de la félicité humaine.

D. La dissipation et la prodigalité sont donc des vices?

R. Oui : car par elles l'homme finit par manquer du nécessaire; il tombe dans la pauvreté, la misère, l'avilissement; et ses amis mêmes, craignant d'être obligés de lui restituer ce qu'il a dépensé avec eux ou pour eux, le fuient comme le débiteur fuit son créancier, et il reste abandonné de tout le monde.

D. Qu'est-ce que l'amour paternel?

R. C'est le soin assidu que prennent les parents, de faire contracter à leurs enfants l'habitude de toutes les actions utiles à eux et à la société.

D. En quoi la tendresse paternelle est-elle une vertu pour les parents?

R. En ce que les parents qui élèvent leurs enfants dans ces habitudes, se procurent pendant le cours de leur vie des jouissances et des secours qui se font sentir à chaque instant, et qu'ils assurent à leur vieillesse des appuis et des consolations contre les besoins et les calamités de tout genre qui assiégent cet âge.

D. L'amour paternel est-il une vertu commune?

R. Non : malgré que tous les parents en fassent ostentation, c'est une vertu rare; ils n'*aiment* pas leurs enfants, ils les *caressent*, et ils les gâtent; ce qu'ils aiment en eux, ce sont les agents de leurs volontés, les instruments de leur pouvoir, les trophées de leur vanité, les hochets de leur oisiveté : ce n'est pas tant l'utilité des enfants qu'ils se proposent, que leur soumission, leur obéissance; et si parmi les enfants on compte tant de bienfaités ingrats, c'est que parmi les parents il y a autant de bienfaiteurs despotes et ignorants.

D. Pourquoi dites-vous que l'amour conjugal est une vertu?

R. Parce que la concorde et l'union qui résultent de l'amour des époux établissent au sein de la famille une foule d'habitudes utiles à sa prospérité et à sa conservation. Les époux unis aiment leur maison, et ne la quittent que peu; ils en surveillent

[1] Domestique vient du mot latin *domus*, maison.

[2] *Oiko-nomos*, en grec, bon ordre de la maison.

tous les détails et l'administration; ils s'appliquent à l'éducation de leurs enfants; ils maintiennent le respect et la fidélité des domestiques; ils empêchent tout désordre, toute dissipation; et par toute leur bonne conduite, ils vivent dans l'aisance et la considération : tandis que les époux qui ne s'aiment point remplissent leur maison de querelles et de troubles, suscitent la guerre parmi les enfants et les domestiques, livrent les uns et les autres à toute espèce d'habitudes vicieuses; chacun dans la maison dissipe, pille, dérobe de son côté; les revenus s'absorbent sans fruit; les dettes surviennent; les époux mécontents se fuient, se font des procès; et toute cette famille tombe dans le désordre, la ruine, l'avilissement et le manque du nécessaire.

D. L'adultère est-il un délit dans la loi naturelle?

R. Oui : car il traîne avec lui une foule d'habitudes nuisibles aux époux et à la famille. La femme ou le mari, épris d'affections étrangères, négligent leur maison, la fuient, en détournent autant qu'ils peuvent les revenus pour les dépenser avec l'objet de leurs affections : de là les querelles, les scandales, les procès, le mépris des enfants et des domestiques, le pillage et la ruine finale de toute la maison; sans compter que la femme adultère commet un vol très-grave, en donnant à son mari des héritiers d'un sang étranger, qui frustrent de leur légitime portion les véritables enfants.

D. Qu'est-ce que l'amour filial?

R. C'est, de la part des enfants, la pratique des actions utiles à eux et à leurs parents.

D. Comment la loi naturelle prescrit-elle l'amour filial?

R. Par trois motifs principaux : 1° par sentiment, car les soins affectueux des parents inspirent dès le bas âge de douces habitudes d'attachement; 2° par justice, car les enfants doivent à leurs parents le retour et l'indemnité des soins et même des dépenses qu'ils leur ont causés; 3° par intérêt personnel, car s'ils les traitent mal, ils donnent à leurs propres enfants des exemples de révolte et d'ingratitude, qui les autorisent un jour à leur rendre la pareille.

D. Doit-on entendre par amour filial une soumission passive et aveugle?

R. Non, mais une soumission raisonnable, et fondée sur la connaissance des droits et des devoirs mutuels des pères et des enfants; droits et devoirs sans l'observation desquels leur conduite mutuelle n'est que désordre.

D. Pourquoi l'amour fraternel est-il une vertu?

R. Parce que la concorde et l'union qui résultent de l'amour des frères, établissent la force, la sûreté, la conservation de la famille : les frères unis se défendent mutuellement de toute oppression; ils s'aident dans leurs besoins, se secourent dans leurs infortunes, et assurent ainsi leur commune existence; tandis que les frères désunis, abandonnés chacun à leurs forces personnelles, tombent dans tous les inconvénients de l'isolement et de la faiblesse individuelle. C'est ce qu'exprimait ingénieusement ce roi scythe, qui au lit de la mort ayant appelé ses enfants, leur ordonna de rompre un faisceau de flèches : les jeunes gens, quoique nerveux, ne l'ayant pu, il le prit à son tour, et l'ayant délié, il brisa du bout des doigts chaque flèche séparée. « Voilà, leur dit-il, les effets de l'union : unis en faisceau, vous serez invincibles; pris séparément, vous serez brisés comme des roseaux. »

D. Quels sont les devoirs réciproques des maîtres et des serviteurs?

R. C'est la pratique des actions qui leur sont respectivement et justement utiles; et là commencent les rapports de la société : car la règle et la mesure de ces actions respectives est l'équilibre ou l'égalité entre le service et la récompense, entre ce que l'un rend et ce que l'autre donne; ce qui est la base fondamentale de toute société.

Ainsi toutes les vertus domestiques et individuelles se rapportent plus ou moins médiatement, mais toujours avec certitude, à l'objet physique de l'amélioration et de la conservation de l'homme, et sont par là des préceptes résultants de la loi fondamentale de la nature dans sa formation.

CHAPITRE XI.

Des vertus sociales; de la justice.

D. Qu'est-ce que la société?

R. C'est toute réunion d'hommes vivant ensemble sous les clauses d'un contrat exprès ou tacite, qui a pour but leur commune conservation.

D. Les vertus sociales sont-elles nombreuses?

R. Oui : l'on en peut compter autant qu'il y a d'espèces d'actions utiles à la société; mais toutes se réduisent à un seul principe.

D. Quel est ce principe fondamental?

R. C'est la *justice*, qui seule comprend toutes les vertus de la société.

D. Pourquoi dites-vous que la justice est la vertu fondamentale et presque unique de la société?

R. Parce qu'elle seule embrasse la pratique de toutes les actions qui lui sont utiles, et que toutes les autres vertus, sous les noms de charité, d'humanité, de probité, d'amour de la patrie, de sin-

cérité, de générosité, de simplicité de mœurs et de modestie, ne sont que des formes variées et des applications diverses de cet axiome : *Ne fais à autrui que ce que tu veux qu'il te fasse*, qui est la définition de la justice.

D. Comment la loi naturelle veut-elle la justice?

R. Par trois attributs physiques, inhérents à l'organisation de l'homme.

D. Quels sont ces attributs?

R. Ce sont l'égalité, la liberté, la propriété.

D. Comment l'égalité est-elle un attribut physique de l'homme?

R. Parce que tous les hommes ayant également des yeux, des mains, une bouche, des oreilles, et le besoin de s'en servir pour vivre, ils ont par ce fait même un droit égal à la vie, à l'usage des éléments qui l'entretiennent; ils sont tous égaux devant Dieu.

D. Est-ce que vous prétendez que tous les hommes entendent également, voient également, sentent également, ont des besoins égaux, des passions égales?

R. Non : car il est d'évidence et de fait journalier, que l'un a la vue courte, et l'autre longue; que l'un mange beaucoup, et l'autre peu; que l'un a des passions douces, et l'autre violentes; en un mot, que l'un est faible de corps et d'esprit, tandis que l'autre est fort.

D. Ils sont donc réellement inégaux?

R. Oui, dans les développements de leurs moyens, mais non pas dans la nature et l'essence de ces moyens : c'est une même étoffe, mais les dimensions n'en sont pas égales; le poids, la valeur, n'en sont pas les mêmes. Notre langue n'a pas le mot propre pour désigner à la fois l'identité de la nature, et la diversité de la forme et de l'emploi. C'est une égalité proportionnelle; et voilà pourquoi j'ai dit, égaux devant Dieu et dans l'ordre de nature.

D. Comment la liberté est-elle un attribut physique de l'homme?

R. Parce que tous les hommes ayant des sens suffisants à leur conservation, nul n'ayant besoin de l'œil d'autrui pour voir, de son oreille pour entendre, de sa bouche pour manger, de son pied pour marcher, ils sont tous par ce fait même constitués naturellement indépendants, libres; nul n'est nécessairement soumis à un autre, ni n'a le droit de le dominer.

D. Mais si un homme est né fort, n'a-t-il pas le droit naturel de maîtriser l'homme né faible?

R. Non : car ce n'est ni une nécessité pour lui, ni une convention entre eux; c'est une extension abusive de sa force; et l'on abuse ici du mot *droit*, qui dans son vrai sens ne peut désigner que *justice* ou *faculté réciproque*.

D. Comment la propriété est-elle un attribut physique de l'homme?

R. En ce que tout homme étant constitué égal ou semblable à un autre, et par conséquent indépendant, libre, chacun est le maître absolu, le propriétaire plénier de son corps et des produits de son travail.

D. Comment la justice dérive-t-elle de ces trois attributs?

R. En ce que les hommes étant égaux, libres, ne se devant rien, ils n'ont le droit de rien se demander les uns aux autres, qu'autant qu'ils se rendent des valeurs égales; qu'autant que la balance du donné au rendu est en *équilibre :* et c'est cette *égalité*, cet *équilibre* qu'on appelle *justice, équité*[1]; c'est-à-dire qu'*égalité* et *justice* sont un même mot, sont la même *loi* naturelle, dont les vertus sociales ne sont que des applications et des dérivés.

CHAPITRE XII.

Développement des vertus sociales.

D. Développez-moi comment les vertus sociales dérivent de la loi naturelle. Comment la charité ou l'amour du prochain en est-il un précepte, une application?

R. Par raison d'égalité et de réciprocité : car lorsque nous nuisons à autrui, nous lui donnons le droit de nous nuire à son tour; ainsi en attaquant l'existence d'autrui, nous portons atteinte à la nôtre par l'effet de la réciprocité : au contraire, en faisant du bien à autrui, nous avons lieu et droit d'en attendre l'échange, l'équivalent; et tel est le caractère de toutes les vertus sociales, d'être utiles à l'homme qui les pratique, par le droit de réciprocité qu'elles lui donnent sur ceux à qui elles ont profité.

D. La charité n'est donc que la justice?

R. Non, elle n'est que la justice; avec cette nuance, que la stricte justice se borne à dire : *Ne fais pas à autrui le mal que tu ne voudrais pas qu'il te fit;* et que la charité ou l'amour du prochain s'étend jusqu'à dire : *Fais à autrui le bien que tu en voudrais recevoir.* Ainsi l'Évangile, en disant que ce précepte renfermait toute la loi et tous les prophètes, n'a fait qu'énoncer le précepte de la loi naturelle.

D. Ordonne-t-elle le pardon des injures?

[1] *Æquitas, æquilibrium, æqualitas,* sont tous de la même famille.

R. Oui, en tant que ce pardon s'accorde avec la conservation de nous-mêmes.

D. Donne-t-elle le précepte de tendre l'autre joue quand on a reçu un soufflet?

R. Non : car d'abord il est contraire à celui d'aimer le prochain *comme soi-même*, puisqu'on l'aimerait plus que soi, lui qui attente à notre conservation. 2° Un tel précepte, pris à la lettre, encourage le méchant à l'oppression et à l'injustice; et la loi naturelle a été plus sage, en prescrivant une mesure calculée de courage et de modération, qui fait oublier une première injure de vivacité, mais qui punit tout acte tendant à l'oppression.

D. La loi naturelle prescrit-elle de faire du bien à autrui sans compte et sans mesure?

R. Non : car c'est un moyen certain de le conduire à l'ingratitude. Telle est la force du sentiment de la justice implanté dans le cœur des hommes, qu'ils *ne savent pas même gré des bienfaits donnés sans discrétion*. Il n'est qu'une seule mesure avec eux, c'est d'être juste.

D. L'aumône est-elle une action vertueuse?

R. Oui, quand elle est faite selon cette règle; sans quoi elle devient une imprudence et un vice, en ce qu'elle fomente l'oisiveté, qui est nuisible au mendiant et à la société; nul n'a droit de jouir du bien et du travail d'autrui, sans rendre un équivalent de son propre travail.

D. La loi naturelle considère-t-elle comme vertus l'espérance et la foi, que l'on joint à la charité?

R. Non : car ce sont des idées sans réalité; que s'il en résulte quelques effets, ils sont plutôt à l'avantage de ceux qui n'ont pas ces idées que de ceux qui les ont; en sorte que l'on peut appeler la *foi* et l'*espérance* les vertus des *dupes* au profit des fripons.

D. La loi naturelle prescrit-elle la probité?

R. Oui : car la probité n'est autre chose que le respect de ses propres droits dans ceux d'autrui; respect fondé sur un calcul prudent et bien combiné de nos intérêts comparés à ceux des autres.

D. Mais ce calcul, qui embrasse des intérêts et des droits compliqués dans l'état social, n'exige-t-il pas des lumières et des connaissances qui en font une science difficile?

R. Oui, et une science d'autant plus délicate, que l'honnête homme prononce dans sa propre cause.

D. La probité est donc un signe d'étendue et de justesse dans l'esprit?

R. Oui : car presque toujours l'honnête homme néglige un intérêt présent afin de ne pas en détruire un à venir; tandis que le fripon fait le contraire, et perd un grand intérêt à venir pour un petit intérêt présent.

D. L'improbité est donc un signe de fausseté dans le jugement, et de rétrécissement dans l'esprit?

R. Oui : et l'on peut définir les fripons, des calculateurs ignorants ou sots; car ils n'entendent point leurs véritables intérêts, et ils ont la prétention d'être fins; et cependant leurs finesses n'aboutissent jamais qu'à être connus pour ce qu'ils sont; à perdre la confiance, l'estime, et tous les bons services qui en résultent pour l'existence sociale et physique. Ils ne vivent en paix ni avec les autres, ni avec eux-mêmes; et sans cesse menacés par leur conscience et par leurs ennemis, ils ne jouissent d'autre bonheur réel que de celui de n'être pas encore pendus.

D. La loi naturelle défend donc le vol?

R. Oui : car l'homme qui vole autrui lui donne le droit de le voler lui-même; dès lors plus de sûreté dans sa propriété ni dans ses moyens de conservation : ainsi, en nuisant à autrui, il se nuit par contrecoup à lui-même.

D. Défend-elle même le désir du vol?

R. Oui : car ce désir mène naturellement à l'action; et voilà pourquoi l'on a fait un péché de l'envie.

D. Comment défend-elle le meurtre?

R. Par les motifs les plus puissants de la conservation de soi-même : car, 1° l'homme qui attaque s'expose au risque d'être tué, par droit de défense; 2° s'il tue, il donne aux parents, aux amis du mort, et à toute la société un droit égal, celui de le tuer lui-même; et il ne vit plus en sûreté.

D. Comment peut-on, dans la loi naturelle, réparer le mal que l'on a fait?

R. En rendant à ceux à qui on a fait ce mal, un bien proportionnel.

D. Permet-elle de le réparer par des prières, des vœux, des offrandes à Dieu, des jeûnes, des mortifications?

R. Non : car toutes ces choses sont étrangères à l'action que l'on veut réparer; elles ne rendent ni le bœuf à celui à qui on l'a volé, ni l'honneur à celui que l'on en a privé, ni la vie à celui à qui on l'a arrachée; par conséquent elles manquent le but de la justice; elles ne sont qu'un contrat pervers, par lequel un homme vend à un autre un bien qui ne lui appartient pas; elles sont une véritable dépravation de la morale, en ce qu'elles enhardissent à consommer tous les crimes par l'espoir de les expier : aussi ont-elles été la cause véritable de tous les maux qui ont toujours tourmenté les peuples chez qui ces pratiques expiatoires ont été usitées.

D. La loi naturelle ordonne-t-elle la sincérité?

R. Oui : car le mensonge, la perfidie, le parjure, suscitent parmi les hommes les défiances, les querelles, les haines, les vengeances, et une foule de maux qui tendent à leur destruction commune; tandis que la sincérité et la fidélité établissent la confiance, la concorde, la paix, et les biens infinis qui résultent d'un tel état de choses pour la société.

D. Prescrit-elle la douceur et la modestie?

R. Oui : car la rudesse et la dureté, en aliénant de nous le cœur des autres hommes, leur donnent des dispositions à nous nuire; l'ostentation et la vanité, en blessant leur amour-propre et leur jalousie, nous font manquer le but d'une véritable utilité.

D. Prescrit-elle l'humilité comme une vertu?

R. Non : car il est dans le cœur humain de mépriser secrètement tout ce qui lui présente l'idée de la faiblesse; et l'avilissement de soi encourage dans autrui l'orgueil et l'oppression : il faut tenir la balance juste.

D. Vous avez compté pour vertu sociale la *simplicité des mœurs;* qu'entendez-vous par ce mot?

R. J'entends le resserrement des besoins et des désirs à ce qui est véritablement utile à l'existence du citoyen et de sa famille; c'est-à-dire que l'homme de *mœurs simples* a peu de besoins, et vit content de peu.

D. Comment cette vertu nous est-elle prescrite?

R. Par les avantages nombreux que sa pratique procure à l'individu et à la société : car l'homme qui a besoin de peu, s'affranchit tout à coup d'une foule de soins, d'embarras, de travaux; évite une foule de querelles et de contestations qui naissent de l'avidité et du désir d'acquérir; il s'épargne les soucis de l'ambition, les inquiétudes de la possession et les regrets de la perte : trouvant partout du superflu, il est le véritable riche; toujours content de ce qu'il a, il est heureux à peu de frais; et les autres ne craignant point sa rivalité, le laissent tranquille, et sont disposés au besoin à lui rendre service.

Que si cette vertu de simplicité s'étend à tout un peuple, il s'assure par elle l'abondance; riche de tout ce qu'il ne consomme point, il acquiert des moyens immenses d'échange et de commerce; il travaille, fabrique, vend à meilleur marché que les autres, et atteint à tous les genres de prospérité au dedans et au dehors.

D. Quel est le vice contraire à cette vertu?

R. C'est la cupidité et le luxe.

D. Est-ce que le luxe est un vice pour l'individu et la société?

R. Oui : à tel point, que l'on peut dire qu'il embrasse avec lui tous les autres; car l'homme qui se donne le besoin de beaucoup de choses, s'impose par là même tous les soucis, et se soumet à tous les moyens justes ou injustes de leur acquisition. A-t-il une jouissance, il en désire une autre; et au sein du superflu de tout, il n'est jamais riche : un logement commode ne lui suffit pas, il lui faut un hôtel superbe; il n'est pas content d'une table abondante, il lui faut des mets rares et coûteux : il lui faut des ameublements fastueux, des vêtements dispendieux, un attirail de laquais, de chevaux, de voitures, des femmes, des spectacles, des jeux. Or, pour fournir à tant de dépenses, il lui faut beaucoup d'argent; et pour se le procurer, tout moyen lui devient bon et même nécessaire : il emprunte d'abord, puis il dérobe, pille, vole, fait banqueroute, est en guerre avec tous, ruine et est ruiné.

Que si le luxe s'applique à une nation, il y produit en grand les mêmes ravages : par cela qu'elle consomme tous ses produits, elle se trouve pauvre avec l'abondance; elle n'a rien à vendre à l'étranger; elle manufacture à grands frais; elle vend cher; elle se rend tributaire de tout ce qu'elle retire; elle attaque au dehors sa considération, sa puissance, sa force, ses moyens de défense et de conservation, tandis qu'au dedans elle se mine et tombe dans la dissolution de ses membres. Tous les citoyens étant avides de jouissances, se mettent dans une lutte violente pour se les procurer; tous se nuisent ou sont prêts à se nuire : et de là des actions et des habitudes usurpatrices qui composent ce que l'on appelle *corruption morale,* guerre intestine de citoyen à citoyen. Du luxe naît l'avidité; de l'avidité, l'invasion par violence, par mauvaise foi : du luxe naît l'iniquité du juge, la vénalité du témoin, l'improbité de l'époux, la prostitution de la femme, la dureté des parents, l'ingratitude des enfants, l'avarice du maître, le pillage du serviteur, le brigandage de l'administrateur, la perversité du législateur, le mensonge, la perfidie, le parjure, l'assassinat, et tous les désordres de l'état social; en sorte que c'est avec un sens profond de vérité que les anciens moralistes ont posé la base des vertus sociales sur la simplicité des mœurs, la restriction des besoins, le contentement de peu, et l'on peut prendre pour mesure certaine des vertus ou des vices d'un homme, la mesure de ses dépenses proportionnées à son revenu, et calculer sur ses besoins d'argent, sa probité, son intégrité à remplir ses engagements, son dévouement à la chose publique, et son amour sincère ou faux de la *patrie.*

D. Qu'entendez-vous par ce mot *patrie?*

R. J'entends la *communauté des citoyens* qui, réunis par des sentiments fraternels et des besoins réciproques, font de leurs forces respectives une force commune, dont la réaction sur chacun d'eux prend le caractère conservateur et bienfaisant de la *paternité*. Dans la société, les citoyens forment une banque d'intérêt : dans la patrie, ils forment une famille de doux attachements; c'est la charité, l'amour du prochain étendu à toute une nation. Or comme la charité ne peut s'isoler de la justice, nul membre de la famille ne peut prétendre à la jouissance de ces avantages, que dans la proportion de ses travaux : s'il consomme plus qu'il ne produit, il empiète nécessairement sur autrui; et ce n'est qu'autant qu'il consomme au-dessous de ce qu'il produit ou de ce qu'il possède, qu'il peut acquérir des moyens de sacrifice et de générosité.

D. Que concluez-vous de tout ceci?

R. J'en conclus que toutes les *vertus sociales* ne sont que l'*habitude des actions utiles* à la société et à l'individu qui les pratique;

Qu'elles reviennent toutes à l'objet physique de la conservation de l'homme;

Que la nature ayant implanté en nous le besoin de cette conservation, elle nous fait une loi de toutes ses conséquences, et un crime de tout ce qui s'en écarte;

Que nous portons en nous le germe de toute vertu, de toute perfection;

Qu'il ne s'agit que de le développer;

Que nous ne sommes heureux qu'autant que nous observons les règles établies par la nature dans le but de notre conservation;

Et que toute sagesse, toute perfection, toute loi, toute vertu, toute philosophie, consistent dans la pratique de ces axiomes fondés sur notre propre organisation :

Conserve-toi;
Instruis-toi;
Modère-toi;

Vis pour tes semblables, afin qu'ils vivent pour toi.

RÉPONSE

DE VOLNEY

AU DOCTEUR PRIESTLEY[1],

Sur un pamphlet intitulé : OBSERVATIONS SUR LES PROGRÈS DE L'INFIDÉLITÉ, AVEC DES REMARQUES CRITIQUES SUR LES ÉCRITS DE DIVERS INCRÉDULES MODERNES, ET PARTICULIÈREMENT SUR LES RUINES DE M. DE VOLNEY, portant cette épigraphe :

> L'esprit peu pénétrant se tient volontiers à la surface des choses : il n'aime pas à les creuser, parce qu'il redoute le travail, la peine, et quelquefois il redoute plus encore la vérité.

J'ai reçu dans son temps, M. le docteur, votre brochure sur les *Progrès de l'infidélité*, ainsi que le billet, sans date, qui l'accompagnait. Ma réponse a été différée par des incidents d'affaires et même de santé que sûrement vous excuserez. D'ailleurs ce délai n'a pas d'inconvénients : l'affaire qui est entre nous n'est pas de celles qui pressent. Le monde n'en irait pas moins bien avec ou sans ma réponse, comme avec ou sans votre livre. J'aurais même pu me dispenser de vous répondre du tout, et j'y eusse été autorisé par la manière dont vous avez posé la question entre nous, et par l'opinion assez généralement reçue que dans certaines occasions, et avec certaines personnes, la plus noble réponse est le silence. Vous-même paraissez l'avoir senti, vu l'extrême précaution que vous avez prise de m'interdire cette ressource; mais comme dans nos mœurs françaises une réponse quelconque est toujours un acte de civilité, je n'ai point voulu perdre vis-à-vis de vous l'avantage de la politesse : d'ailleurs, quoique le silence soit quelquefois très-expressif, tout le monde n'entend pas son éloquence; et le public,

[1] Cet écrit est le texte original sur lequel fut faite la traduction anglaise, publiée à Philadelphie en ventôse an V.

qui n'a pas le temps d'approfondir des débats souvent de peu d'intérêt, a le droit raisonnable d'exiger du moins un premier éclaircissement, sauf ensuite, si la question dégénère en clameurs opiniâtres d'un amour-propre blessé, d'accorder le droit de se taire à celui en qui il devient un acte de modération.

J'ai donc lu vos remarques critiques sur mon livre des *Ruines*; que vous classez charitablement au rang des écrits des incrédules modernes; et puisque vous voulez absolument que je vous exprime devant le public mes opinions, je vais remplir cette tâche peu agréable avec le plus de brièveté qu'il me sera possible, pour économiser le temps de nos lecteurs communs.

D'abord, M. le docteur, il me paraît résulter clairement de votre brochure que c'est bien moins mon livre que vous avez eu dessein d'attaquer, que mon caractère moral et ma propre personne; et afin que le public prononce à cet égard avec connaissance de cause, je vais lui soumettre ici divers passages propres à l'éclairer.

1° Vous dites, page 12 de la préface de vos sermons : « Au reste, il y a des incrédules plus ignorants que M. Paine, tels que MM. Volney, Lequinio et autres en France qui prétendent, etc. »

2° Dans la préface de vos *Observations sur les progrès de l'infidélité* : « Je puis dire avec vérité que dans les écrits de Hume, de M. Gibbon, de Voltaire, de M. Volney, il n'y a pas un seul bon raisonnement : tous sont remplis d'*erreurs grossières* et de faux exposés. »

Idem, page 38 : « Si M. Volney eût donné quelque attention à l'histoire des premiers temps du christianisme, jamais il n'eût douté, etc. Mais il est aussi inutile de raisonner avec un tel homme, qu'avec un Chinois ou même un Hottentot. »

Idem, page 119 : « M. Volney, si nous en jugeons par ses nombreuses citations d'écrivains anciens dans toutes les langues savantes de l'ancien monde oriental et occidental, doit les savoir toutes; car il ne parle jamais de traduction : cependant, à juger de son savoir par cet échantillon, il ne peut avoir la plus petite teinture de l'hébreu ni même du grec [1]. »

Enfin, après m'avoir placardé et affiché dans votre titre même pour un *infidèle* et un *incrédule*; après m'avoir indiqué dans votre épigraphe pour l'un de ces esprits superficiels qui ne savent pas trouver, qui même ne veulent pas voir la vérité, vous dites, page 124, immédiatement à la suite d'un article où vous avez parlé de moi sous toutes ces dénominations : « De nos jours le progrès de l'infidélité est accompagné d'une circonstance qui, dans aucun autre temps, n'avait été aussi fréquente, du moins en Angleterre, savoir que les incrédules, en fait de révélation, commencent par nier l'existence et la providence de Dieu, c'est-à-dire deviennent proprement athées. »

De manière que, selon vous, je suis un Hottentot, un Chinois, un incrédule, un athée, un ignorant, un homme de mauvaise foi, qui n'écrit que des faussetés et des sottises, etc. etc.

Or je vous demande, M. le docteur, qu'importait tout cela au fond de la question? qu'a de commun mon livre avec ma personne? et puis, comment voulez-vous traiter avec un homme de si mauvaise compagnie?

En second lieu, l'invitation ou plutôt la sommation que vous me faites d'indiquer au public les méprises où je croirai que vous êtes tombé à l'égard de mes opinions, m'offre plusieurs remarques.

1° Vous *supposez* que le public attache une haute importance à vos méprises et à mes opinions. Mais je ne puis agir sur une supposition; *ne suis-je pas un incrédule?*

2° Vous dites que le public attendra cela de moi. Où sont vos pouvoirs de faire agir et parler le public? *est-ce là aussi une révélation?*

3° Vous voulez que je redresse vos méprises : je ne m'en connais point l'obligation; je ne vous les ai pas reprochées. Sans doute il n'est pas exact de m'attribuer à choix ou indistinctement, comme vous l'avez fait, toutes les opinions semées dans mon livre, parce qu'ayant fait parler des personnages très-divers, j'ai dû leur donner des langages très-différents à raison de leurs différents caractères. Le rôle qui m'y appartient, puisque j'y parle moi-même, est celui du voyageur assis sur les ruines, méditant sur les causes des malheurs de l'humanité. Pour être conséquent, vous eussiez dû m'attribuer celui du sauvage hottentot ou samoyède qui argumente contre les docteurs, chap. 23, et je l'eusse accepté. Vous avez préféré celui de l'érudit historien, chap. 22; mais je ne puis voir là une méprise : j'y vois au contraire un projet insidieusement calculé, d'engager entre vous et moi, devant le public américain, un duel d'amour-propre dans lequel vous exciteriez tout l'intérêt des spectateurs, en soutenant la cause qu'ils approuvent, tandis que celle que vous m'imposez ne m'attirerait, même dans son succès, que des sentiments disgracieux.

[1] Volney se contente de rappeler cette assertion du docteur, et dédaigne de la réfuter. Il n'y répondit, plusieurs années après, que par la publication de ses savants ouvrages sur les langues orientales. (*Note de l'éditeur.*)

Telle est l'astuce de votre plan, que m'attaquant comme incrédule à l'existence de Jésus, vous vous conciliez d'emblée la faveur de toutes les sectes chrétiennes, quoique, dans le fait, votre propre incrédulité à sa nature divine ne ruine pas moins le christianisme que l'opinion profane qui ne voit pas dans l'histoire les témoignages exigés par les lois anglaises pour constater l'existence d'un fait; et que d'ailleurs il y ait un orgueil d'un genre extraordinaire dans la comparaison tacite, mais palpable, que vous faites de vous *à saint Paul et à Jésus-Christ*, par la ressemblance des mêmes travaux pour les mêmes objets. *Préface*, p. x.

Cependant, comme en fait d'attaque, la première impression a toujours un grand avantage, vous avez droit de vous promettre encore d'obtenir la couronne de l'apostolat : malheureusement pour votre plan, je ne me sens aucune disposition pour celle du martyre; et quelque glorieux qu'il me fût de tomber sous les coups de celui qui a terrassé Hume, Gibbon, Voltaire, et même Frédéric II, je me trouve obligé de refuser son cartel théologique, et cela pour une foule de bonnes raisons :

1° Parce que les querelles religieuses sont interminables, attendu que les préjugés de l'enfance et de l'éducation en excluent presque invinciblement une raison impartiale; que, de plus, la vanité des champions se trouve, par la publicité même, intéressée à ne jamais se désister d'une première assertion, entêtement qui engendre l'esprit de secte et de faction.

2° Parce que personne au monde n'a le droit de me demander compte de mes opinions religieuses; que toute inquisition à cet égard est une prétention à la souveraineté, un premier pas à la persécution; et que la tolérance de ce pays, que vous invoquez, a bien moins pour but d'engager à parler que d'inviter à se taire.

3° Parce qu'en supposant que j'aie l'opinion que vous m'attribuez, je ne veux pas engager ma vanité à ne jamais s'en dédire, ni m'ôter la ressource de me convertir un jour sur un plus ample informé.

4° Parce qu'en soutenant votre propre thèse, M. le docteur, si vous alliez être battu devant l'auditoire chrétien, ce serait un scandale effroyable; et je n'aime point le scandale, même pour faire le bien.

5° Parce que, dans notre combat métaphysique, les armes seraient par trop inégales; parlant votre langue naturelle qu'à peine je bégaye, vous feriez des volumes quand je ne ferais que des pages, et le public, qui ne nous lirait point, prendrait le poids des livres pour celui des raisons.

6° Parce qu'encore, étant doué du don de la foi à une assez honnête dose, vous croiriez en un quart d'heure plus d'articles que ma logique n'en analyserait dans une semaine.

7° Parce que si vous alliez m'obliger d'assister à vos sermons, comme à lire votre livre, le public dévot ne croirait jamais qu'un homme poudré et vêtu comme tout autre mondain, pût avoir raison contre un homme à grand chapeau [1], à cheveux plats, à face mortifiée, quoique l'Évangile, en parlant des pharisiens *de ce temps-là*, dise qu'il faut se parfumer quand on jeûne [2].

8° Parce qu'une dispute serait toute jouissance pour vous qui n'avez rien autre chose à faire; tandis qu'elle serait toute perte pour moi, qui puis employer mon temps d'une manière autrement utile.

Je ne vous ferai donc point ma confession, M. le docteur, sur l'objet religieux de votre question; mais, en revanche, je puis vous dire mon avis comme littérateur sur le fond même de votre livre. Ayant lu autrefois beaucoup d'ouvrages théologiques, j'étais curieux de savoir si, par quelque procédé chimique, vous aviez aussi découvert des êtres réels dans ce monde d'êtres invisibles : malheureusement je me trouve obligé de déclarer au public, qui, selon votre expression, préface, p. XIX, *espère d'être instruit, d'être conduit à la vérité et non à l'erreur par moi,* que je n'y ai pas vu un seul argument neuf, mais seulement la répétition de tout ce qu'ont dit et rebattu des milliers de gros volumes, dont tout le fruit a été de procurer à leurs auteurs une courte mention dans le dictionnaire des hérésies. Vous supposez partout comme prouvé ce qui est en question, avec cette circonstance singulière, que faisant feu, comme le dit Gibbon, de votre double batterie contre ceux qui croient trop et contre ceux qui ne croient pas assez, vous donnez pour mesure précise de la vérité votre propre sensation, en sorte qu'il faudra avoir tout juste votre taille pour passer par la porte de la nouvelle Jérusalem que vous bâtissez à Northumberland.

Après cela, votre réputation comme théologien eût pu me devenir un problème; mais je me suis rappelé le principe de l'association des idées, si bien déve-

[1] Le docteur Priestley était de la secte des quakers.

[2] Quand vous jeûnez, n'affectez pas la tristesse des hypocrites, qui se rendent le visage pâle et défait, afin que les hommes remarquent qu'ils jeûnent.

Mais quand vous jeûnez, parfumez-vous la tête et lavez-vous le visage. *S. Matthieu*, chap. VI, vers. 16 et 17.

'oppé par Locke, *que vous estimez*, et que par cette raison je me trouve heureux de vous citer, quoique ce soit à lui que je doive ce pernicieux usage de ma raison qui me fait refuser de croire ce que je ne comprends pas : j'ai donc compris que le public ayant d'abord attaché l'idée du talent au nom de M. Priestley, *docteur en chimie*, avait continué de l'unir et de l'*associer* au nom de M. Priestley, devenu *docteur en théologie ;* ce qui pourtant n'est pas la même chose, et ce qui est un mécanisme d'autant plus vicieux qu'il pourrait par la suite donner lieu à l'inverse [1]. Heureusement vous avez vous-même élevé une barrière de séparation entre vos admirateurs, en avertissant, dès la première page de votre pamphlet actuel, qu'il était spécialement destiné aux *croyants*. Pour coopérer à ce but judicieux, je dois néanmoins vous faire observer qu'il est deux passages essentiels à en retrancher, vu qu'ils donnent une grande prise aux arguments des incrédules.

Vous dites, préface, page XII : « *Ce qui est manifestement contraire à la raison naturelle ne peut être reçu par elle.* » Et page 62 : « *Quant à l'intellect, les hommes et les animaux naissent dans le même état, ayant les mêmes sens externes, qui sont les seuls canaux de toutes les idées, et par conséquent la source de toutes les connaissances et de toutes les habitudes morales qu'ils acquièrent.* »

Or, si vous admettez, avec Locke et avec nous autres infidèles, que chacun a le droit de rejeter ce qui répugne à sa raison naturelle, et que toutes nos idées, toutes nos connaissances ne s'acquièrent que par l'intermède de nos sens, que devient le système de la révélation, et tout cet ordre de choses du temps passé si contradictoire à l'état présent, excepté quand on le considère comme un rêve de l'esprit humain ignorant et superstitieux ? Avec vos deux seules phrases, M. le docteur, je renverserais tout l'édifice de votre foi.

Mais ne redoutez point de ma part cette abondance de zèle : par la raison que je n'ai point la fantaisie du martyre, je n'ai point non plus celle des conversions ; elle appartient à ces tempéraments ardents, ou plutôt acrimonieux, qui prennent la violence de leur persuasion pour l'enthousiasme de la vérité ; la manie de faire du bruit, pour la passion de la gloire ; et pour l'amour du prochain, la haine de ses opinions et le désir secret de le gouverner. Pour moi, qui n'ai point reçu de la nature les qualités inquiètes d'un apôtre, et qui n'eus point en Europe le caractère d'un *dissenteur*, je ne suis venu en Amérique ni pour agiter les consciences, ni pour fonder une secte, pas même pour établir une colonie où, sous prétexte de religion, je me ferais un petit empire. On ne m'a vu évangéliser mes idées ni dans les temples, ni dans les places publiques ; et je n'ai point exercé ce charlatanisme de bienfaisance par lequel un prédicateur connu [1], mettant à contribution la générosité du public, s'est procuré ici les honneurs d'un auditoire plus nombreux, et le mérite de distribuer à son gré un argent qui ne lui coûte rien, et qui lui attire une gratitude et des remercîments dérobés à la main des vrais donateurs.

Comme étranger ou comme citoyen, ami sincère de la paix, je ne porte dans la société ni l'esprit de dissension, ni le désir de causer des secousses, et parce que je respecte en chacun ce que je veux qu'il respecte en moi, le nom de la liberté n'est pour moi que le synonyme de la justice. Comme homme, soit modération, soit paresse, spectateur du monde plutôt qu'acteur, je suis de jour en jour moins tenté de conduire les âmes et les corps des autres : n'est-ce pas assez pour chacun de gouverner ses fantaisies et ses propres passions ? Si par l'une de ces fantaisies, croyant être utile, je publie quelquefois mes pensées, je le fais sans entêtement, et sans exiger cette foi implicite dont vous voudriez bien me communiquer le ridicule, page 123.

Tout mon livre des *Ruines*, que vous traitez si mal, et qui *vous a pourtant amusé*, porte évidemment ce caractère : au moyen des opinions contrastantes que j'y ai jetées, il respire en général un esprit de doute et d'incertitude qui me paraît le plus convenable à la faiblesse de l'entendement humain, et le plus propre à son perfectionnement, en ce qu'il y laisse toujours une porte ouverte à des vérités nouvelles ; tandis que l'esprit de certitude et de croyance fixe, bornant nos progrès à une première opinion reçue, nous enchaîne au hasard, et pourtant sans retour, au joug de l'erreur ou du mensonge, et cause les plus graves désordres dans l'état social ; car, se combinant avec les passions, il engendre le fanatisme, qui, tantôt de bonne foi et tantôt hypocrite, toujours intolérant et despote, attaque tout ce qui n'est pas lui, se fait persécuter quand il est faible, devient persécuteur quand il

[1] Le docteur N...., théologien, et le docteur Black, chimiste, étaient au café à Édimbourg. On jeta sur la table une nouvelle brochure théologique du docteur Priestley : « En vérité, dit le docteur N...., cet homme ferait mieux de s'en tenir à la chimie ; car, d'honneur, il n'entend rien en théologie. Pardonnez-moi, répondit le docteur Black, il est prêtre, il fait son métier ; car, de bonne foi, il n'entend rien en chimie. »

[1] Le docteur Priestley lui-même, qui *donna* un sermon au profit des *immigrants*, comme les comédiens donnent une pièce au profit des pauvres.

est fort, et fonde une religion de terreur qui anéantit toutes les facultés, et démoralise toutes les consciences; tellement que, soit sous l'aspect politique, soit sous l'aspect religieux, l'esprit de doute se lie aux idées de *liberté*, de *vérité*, de *génie;* et l'esprit de certitude aux idées de *tyrannie,* d'*abrutissement* et d'*ignorance*.

D'ailleurs, si, comme il est vrai, l'expérience d'autrui et la nôtre nous apprennent chaque jour que ce qui nous a paru vrai dans un temps, nous semble ensuite prouvé faux dans un autre, comment pouvons-nous attribuer à nos jugements cette confiance aveugle et présomptueuse qui poursuit de tant de haine ceux d'autrui? Il est raisonnable, sans doute, et il est honnête d'agir selon la sensation présente et selon sa conviction; mais si, par la nature des choses, cette sensation varie en elle-même et dans ses causes, comment ose-t-on imposer à soi et aux autres une invariable conviction? comment surtout ose-t-on exiger cette conviction dans des cas où il n'y a point réellement de sensation, ainsi qu'il arrive dans les questions purement spéculatives, où l'on ne peut démontrer aucun fait présent?

Aussi lorsque ouvrant le livre de la nature, bien plus authentique et bien plus facile à lire que des feuilles de papier noirci de grec ou d'hébreu; lorsque je considère que la différence d'opinions de trente ou quarante religions, et de deux ou trois mille sectes, n'a pas apporté et n'apporte pas encore le plus petit changement dans le monde physique; lorsque je considère que le cours des saisons, la marche du soleil, la quantité de pluie et de beau temps, sont les mêmes pour les habitants de chaque pays, chrétiens, musulmans, idolâtres, catholiques, protestants, etc. etc., je suis porté à croire que l'univers est gouverné par d'autres lois de justice et de sagesse que celles que suppose un égoïsme étroit et intolérant: et comme en vivant avec des hommes de cultes très-divers, j'ai remarqué qu'ils avaient cependant des mœurs très-semblables; c'est-à-dire que dans toute secte chrétienne, mahométane, et même parmi des gens qui n'appartiennent à aucune, j'ai trouvé des hommes qui pratiquaient toutes les vertus privées ou publiques, et cela sans affectation; tandis que d'autres, parlant sans cesse de Dieu et de la religion, se livraient à toutes les habitudes perverses condamnées par leur propre croyance, je me suis persuadé que la partie morale était la seule essentielle, comme elle est la seule démontrable, des systèmes religieux; et comme de votre aveu même, page 62, *le seul but de la religion est de rendre les hommes meilleurs pour les rendre plus heureux*, j'ai conclu qu'il n'y avait réellement dans le monde que deux religions, celle du *bon sens* et de la *bienfaisance,* et celle de la *malice* et de l'*hypocrisie*.

En terminant cette lettre, M. le docteur, je me trouve embarrassé du sentiment que je dois vous offrir; car en me déclarant, page 123, qu'en tout cas vous ne vous souciez guère du *mépris de gens comme moi*[1], quoique je ne vous en eusse jamais témoigné, vous m'indiquez clairement que vous ne vous souciez pas non plus de mon estime: c'est donc à votre bon goût et à votre discernement que je laisse le soin d'apprécier le sentiment qui convient à ma situation, et qui appartient à votre caractère.

C. F. VOLNEY.

Philadelphie, 2 mars 1797.

[1] « Et que m'en revient-il ici (de mes travaux de ministre évangélique), si ce n'est peut-être de m'attirer le mépris *de gens tels* que M. Volney, qu'à la vérité cependant je me sens assez capable de supporter? »

Ce langage est d'autant plus étrange, que dès longtemps M. Priestley n'avait reçu de ma part que des honnêtetés. En 1791, je lui adressai un mémoire sur la chronologie, à l'occasion des tableaux qu'il avait publiés: pour toute réponse, il m'injuria en 1792.... Après m'avoir injurié, me trouvant ici l'hiver dernier, il me fit prier à dîner chez son hôte et ami M. Russell; après m'avoir fait beaucoup de politesses à ce dîner, il m'invective de nouveau dans un pamphlet; après m'avoir invectivé, il me rencontre dans la rue de Spruce, veut me prendre la main comme à un ami, et il parle de moi sous ce nom en grande compagnie. Je demande au public, qu'est-ce que le docteur Priestley?

DISCOURS

SUR

L'ÉTUDE PHILOSOPHIQUE DES LANGUES.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

L'Académie française a des séances de trois espèces, qu'il ne faut pas confondre : chaque semaine, elle tient une séance d'*office*, consacrée à la rédaction du *Dictionnaire*, objet spécial de son institution ; chaque année, elle tient une séance *publique*, où elle rend compte de ses travaux ; enfin, depuis deux ans, le premier mardi de chaque mois elle tient une séance *privée*, que l'on pourrait appeler *réunion de famille*. En s'imposant librement celle-ci, avec l'agrément du gouvernement, l'Académie française a eu le double but de resserrer les liens de l'amitié entre ses membres, et d'exciter leur émulation réciproque par la communication confidentielle de leurs ouvrages, projetés ou exécutés : ces lectures, auxquelles les seuls membres de l'Institut sont admis, procurent à leurs auteurs des observations dictées par la bienveillance et le bon goût. De ces séances sont déjà sorties, sur le sujet toujours profond de la grammaire, des idées lumineuses, et des fragments d'histoire et de poésie d'un mérite éminent. A la séance d'octobre dernier, un académicien dont le public a toujours accueilli les productions ingénieuses, termina la lecture d'une *Dissertation sur l'origine, la formation, la variété, le progrès et le déclin des langues :* les opinions se partagèrent sur certains points de sa théorie, déjà indiquée dans une feuille du Moniteur, il y a quelques années; ce partage est devenu le motif du *présent discours*.... Son auteur, conduit par ses études à d'autres résultats, a trouvé convenable de les exposer à son tour. Son travail, préparé rapidement pour novembre, n'a été lu que le premier mardi de décembre...... Les avis ont pu se partager aussi; mais le temps qui appartenait à une autre lecture, n'a pas permis d'entrer en discussion sur celle-ci...... [1]; c'est donc sur sa propre responsabilité qu'il publie aujourd'hui son opinion, à laquelle le principal intérêt qu'il attache est d'appeler l'attention des esprits méditatifs sur une branche de connaissances trop peu cultivée en France.

§ Ier.

NOUVEAUTÉ DE CETTE ÉTUDE CHEZ LES MODERNES : IGNORANCE ABSOLUE DES ANCIENS A CET ÉGARD.

MESSIEURS,

J'appelle étude *philosophique* des langues toute recherche impartiale tendante à connaître ce qui concerne les langues en général; à expliquer comment elles naissent et se forment; comment elles s'accroissent, s'établissent, s'altèrent et périssent; à montrer leurs affinités ou leurs différences, leur filiation, l'origine même de cette admirable faculté de parler, c'est-à-dire, de manifester les idées de l'esprit par les sons de la bouche, sons qui à leur tour deviennent, à titre d'éléments, un sujet digne de méditation. L'un de nos confrères, pour qui nous professons tous des sentiments d'estime et d'amitié, a déjà mérité nos remercîments par le soin qu'il a pris de porter notre attention vers un sujet si intimement lié à nos fonctions de grammairiens français : M. Andrieux, en s'interrogeant sur la plupart des questions que je viens de citer, nous en a fait sentir l'importance et l'étendue, en même temps que par le doute méthodique dont il a revêtu ses opinions et ses vues, il nous a indiqué combien ce sujet nous est encore neuf et difficile. Aujourd'hui, Messieurs, si je marche sur sa trace, c'est moins avec la prétention de vous apporter un surcroît d'instruction qu'un surcroît de preuves de notre inexpérience, permettez-moi de dire *nationale*, et de notre infériorité, sur ces questions, relativement aux étrangers.

Eh! comment serions-nous avancés dans l'étude des langues, surtout dans l'étude philosophique, lorsque rien, dans notre éducation française, ne nous y prépare, lorsque, dans notre éducation littéraire et religieuse, divers préjugés y sèment des obstacles : nous nous vantons d'avoir eu pour maîtres les beaux esprits de Rome et de la Grèce; voyons-nous qu'aucun d'eux se soit occupé de l'étude des langues sous les rapports étendus que je viens de citer? Trouvons-nous dans leurs écrivains d'autre mention de langues et de langage que pour mépriser, sous le nom de *barbare*, ce qui n'est pas romain ou grec? L'encyclopédiste Pline l'ancien nous instruit agréablement, sans doute, quand il nous dit que dans une ville de la Colchide, Rome entretenait *cent trente* interprètes pour répondre à cent trente peuples divers qui venaient y pratiquer un commerce *déjà déclinant*, puisque Pline ajoute qu'antérieurement ils venaient au nombre de *trois cents*. J'entends

[1] Elle dura cinq quarts d'heure.

encore avec un vif intérêt cet auteur me dire que dans l'Ibérie, la Gaule, l'Italie, on avait compté les langues par centaines; et je le conçois, quand je songe qu'avant les conquérants, chaque ville, chaque territoire nourrissait un peuple ennemi de son voisin, et séparé de lui en toutes choses : mais de telles citations et autres semblables n'atteignent point à nos questions; il y a plus, je ne me rappelle point avoir lu, en aucun auteur grec ou latin, la mention d'aucune grammaire étrangère composée par curiosité ou par motif de commerce ou d'instruction. Avons-nous même aucune grammaire grecque composée avant notre ère? Chez les Romains de la république, ce genre d'étude fut tardif; Varron seul le signale par son érudition et ses vues philosophiques.

§ II.

ÉCOLE GRECQUE : SYSTÈMES ÉTABLIS AVANT LES FAITS OBSERVÉS.

Chez les Grecs comme chez les Romains, on peut dire que l'étude du langage n'a eu qu'un but rhétorique, je veux dire l'art d'émouvoir les passions, art suscité par la nature du gouvernement de ces peuples, longtemps resté plus ou moins démocratique : on ne peut le nier, ces peuples furent d'habiles artistes à cet égard; mais sous le point de vue d'étude philosophique du langage, je ne crains pas de dire qu'ils sont restés presque aussi enfants que les sauvages de l'Amérique du Nord, les uns et les autres nous racontant gravement, sur l'autorité de leurs ancêtres, que l'art de parler fut inventé par les manitous, les génies et les dieux. Un peuple peut produire de grands peintres, de grands poëtes, de grands orateurs, sans être avancé dans aucune *science exacte :* ces talents tiennent à l'art d'exprimer les sensations et les passions; mais approfondir des connaissances métaphysiques telles que la formation des idées et leur manifestation par le langage, cela est d'une tout autre difficulté. Je ne vois que Platon, cette abeille de toute science, ce poëte de toute philosophie, qui montre en ce genre quelques aperçus dans son dialogue intitulé *Kratyle;* et cependant, après la lecture de ce morceau, on se trouve peu avancé dans la solution des deux questions proposées à Socrate : il est même permis de dire que le résultat le plus clair est l'artificieux procédé du compositeur, qui ayant posé la double question de savoir si le langage est né *de la nature des choses*, ou *de la convention des hommes*, a déguisé son embarras sous les tergiversations de Socrate, qui raisonne tantôt pour et tantôt contre, et qui indique plutôt le faible que le fort de chaque opinion.

Aujourd'hui que, par les progrès généraux de la civilisation humaine et de toutes les connaissances physiques et morales, nous avons sous nos yeux plus de *six cents* vocabulaires de nations diverses, et plus de *cent* grammaires; aujourd'hui que, dans ces vocabulaires, nous voyons les objets des besoins les plus simples et les plus naturels exprimés par des noms totalement divers, les raisonnements de Platon deviennent bien peu de chose, et c'est aux faits que nous devons demander de l'instruction.

A côté des tâtonnements systématiques et des théories prématurées des anciens, je ne vois qu'un seul fait, presque puéril en apparence, mais qui donne lieu à des inductions assez lumineuses : je veux parler de l'expérience imaginée par un roi d'Égypte, dans l'intention de découvrir la race d'hommes la plus ancienne. Cette expérience nous est racontée par un historien dont les anciens n'ont point su apprécier le mérite, mais dont la fidélité et l'instruction, constatées aujourd'hui par une élite de savants dans l'expédition française en Égypte, replacent l'autorité et le crédit au premier rang des témoignages anciens. Voici ce que dit cet historien, qui est *Hérodote :*

§ III.

ÉCOLE ÉGYPTIENNE.

« Le roi Psamméticus fit remettre deux enfants « nouveau-nés, pris au hasard, entre les mains « d'un berger, chargé de les élever au milieu de « ses troupeaux royaux, avec l'injonction de ne « jamais proférer devant eux une seule parole, et « de les laisser constamment seuls dans une habi- « tation séparée. Ce berger devait leur amener des « chèvres, à certains intervalles, les faire téter, « et ne plus s'en occuper ensuite. Psamméticus, « en prescrivant ces diverses précautions, se pro- « posait de connaître, lorsque le temps des va- « gissements du premier âge serait passé, dans « quel langage ces enfants commenceraient à « s'exprimer. Les choses s'étant exécutées comme « il l'avait ordonné, il arriva qu'après deux ans « écoulés, au moment où le berger, qui s'était « conformé aux instructions qu'il avait reçues, « ouvrait la porte et se préparait à entrer, les « deux enfants tendant les mains vers lui, se « mirent à crier ensemble, *Békos*. Le berger n'y « fit d'abord pas beaucoup d'attention; mais en « réitérant ses visites et ses observations, il re-

« marqua que les enfants répétaient toujours le « même mot : il en instruisit le roi, qui ordonna « de les amener en sa présence. Psamméticus ayant « ouï de leur bouche le mot *békos*, fit rechercher « si cette expression avait un sens dans la langue de « quelque peuple ; il apprit que les Phrygiens s'en « servaient pour dire du *pain*. Les Égyptiens, après « avoir pesé les conséquences de cette expérience, « consentirent à regarder les Phrygiens comme « d'une race plus ancienne qu'eux. »

Raisonnons sur ce fait : des savants d'Égypte veulent, par l'entremise de leur roi, savoir quelle est la langue *naturelle* de l'homme; quelle langue il parle avant d'avoir eu aucun maître, et reçu ou fait aucune convention.

Ils ont donc cru, ces savants, qu'il y a une langue *naturelle*, un langage inné, un instinct de parler comme un instinct de manger et de marcher. Si leur opinion était vraie, toute langue originale, toute langue de peuple sauvage devrait être la même; tout individu égaré dans les forêts de Hanovre et de Champagne, comme nous en avons vu, devait dire *bék;* or nous ne voyons rien de semblable.

Nos savants de Psammétique ont cru que deux enfants séquestrés parleraient sans maître; ils n'ont donc pas cru le langage né des conventions de l'état social. Mais que serait, à quoi servirait une langue sans la société ?

Les deux enfants ont prononcé un premier mot; ce mot, vous le sentez, n'a pas été précisément le grec *bék-os :* l'historien s'est plié au génie de sa langue, à l'intolérante habitude de sa nation, qui veut toujours ajouter ses finales harmonieuses à la roideur des mots *barbares*. Les enfants ont dit *bék :* les savants égyptiens ont supposé que ce mot était de pure invention; mais vous, Messieurs, qui calculez toutes les circonstances de cette épreuve, vous n'oubliez pas que ces enfants ont chaque jour entendu le cri de deux chèvres, et vous sentez qu'ils n'ont fait qu'imiter ce cri : cette imitation est une chose naturelle, et ici nous voyons l'*onomatopée* se montrer comme moyen premier du langage. Ces petites machines nerveuses ont répété le cri qui les frappait, et qui s'étant lié à l'action de l'animal dont elles tiraient leur subsistance, est devenu l'indice de leurs besoins, de leur désir de boire et de manger; par cette liaison, la convention s'est établie entre les deux enfants et le berger ou tout autre être humain, même entre les enfants et la chèvre; et comme nous savons que la chèvre sent elle-même ce langage, nous y voyons la preuve que les animaux même y participent dans la proportion de leurs facultés.

En vérité, c'est un sujet d'étonnement que de voir les savants de Psamméticus sourds et aveugles à de tels indices; mais en même temps, c'est pour nous une nouvelle preuve que quand notre esprit est imbu d'un préjugé, il perd la faculté de voir tout ce qui est hors de sa ligne : ce sont les yeux d'un malade de la jaunisse, qui ne peut voir les objets que *jaunes;* pourrions-nous bien répondre de notre santé à nous-mêmes, sur un nombre de sujets ?

Nos Égyptiens s'enquièrent chez quel peuple existe le mot *bék;* le hasard veut que dans la langue phrygienne il signifie *pain*, et les voilà qui concluent qu'il y a liaison intime, affinité naturelle entre le mot *bék* et la substance *pain :* quelle misérable logique ! D'abord le mot *bék* a pu exister en d'autres langues; les Égyptiens en ont-ils fait la recherche chez les Chinois, les Tartares, les Indous, les Celtes, même chez leurs voisins Arabico-Phéniciens ? nous le trouverions, s'il était nécessaire, certainement avec d'autres sens. Mais en outre, comment ont-ils pu supposer un mot *naturel* pour un objet qui ne l'est pas, qui est *objet d'art*, inventé tardivement, pour une opération très-compliquée, puisqu'il a fallu semer du froment, le recueillir, le battre, le moudre, le pétrir, le lever, le cuire, pour en faire du *pain?* Ensuite, comment sur un seul mot fonder une opinion généralisée ? comment n'avoir pas continué l'expérience pour en voir le développement, et surtout la solution de la grande difficulté, celle de la construction grammaticale ? Qui pourra nier qu'à cette époque tous ces savants n'aient été de *grands enfants* dans l'art des expériences, dans l'étude de la nature, dans la science subtile de l'idéologie ?

Prenons acte de ce fait, pour apprécier les connaissances métaphysiques de l'ancien monde connu à cette époque; nous pouvons croire que les druides et les brahmanes n'étaient pas plus avancés.

C'était vers l'an 648, Thalès venait de naître; moins de deux siècles après, l'an 460, Hérodote était en Égypte, où il recevait cette anecdote consignée dans des mémoires historiques : il la racontait, quatorze ans plus tard, à la multitude des Grecs assemblés dans le cirque Olympique (vers 446); quarante-six ans plus tard (vers l'an 400), Platon, qui avait voyagé et séjourné en Égypte, et qui connaissait le livre d'Hérodote, professait dans son dialogue de *Kratyle* l'opinion des savants égyptiens. Ne devient-il pas très-probable que Platon, ici, comme sur tant d'autres points, n'a été que l'écho des métaphysiciens d'Égypte ?

Aristote, qui suivit Platon, et qui lui est supé-

rieur en toute branche de science positive, n'est pas plus avancé ici. Dira-t-on qu'il a implicitement résolu la question de la formation du langage, par son axiome profond et célèbre, *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu* (Rien n'est dans l'entendement qui n'ait d'abord été dans la sensation)? Sans doute, la conséquence est bien que l'homme seul a pu inventer les signes de ses idées; qu'aucun agent extérieur n'a pu lui souffler ou suggérer ces signes, quand leurs modèles n'existaient pas; qu'en un mot le langage est le fruit de son organisation physique, et de ses conventions artificielles et sociales. Mais quand on voit combien peu Aristote lui-même a su tirer parti de son grand principe métaphysique, on ne peut nier que les conséquences n'en soient restées bien occultes, jusqu'à ce que Locke, il y a cent trente ans seulement, soit venu les mettre en une évidence qui a paru une création; encore est-il vrai que malgré qu'après lui l'esprit lumineux des Condillac et des Tracy ait de plus en plus éclairci le problème, il n'a point encore reçu tous les développements qu'il requiert.

L'école d'Alexandrie, qui fut le plus heureux fruit des conquêtes d'Alexandre, dut produire des recherches et des raisonnements sur nos questions; mais on a droit de penser qu'elle ne fut que l'écho du passé.

§ IV.

ÉCOLE JUIVE.

A côté de cette école, je ne dirai pas, naquit, je dis, sortit de son obscurité l'école juive, qui, loin d'offrir rien de nouveau, ne fit que reproduire des doctrines surannées. En effet, lorsque la cosmogonie juive nous parle d'un premier couple humain, créé par *Dieu*, ou par les *dieux*, elle nous présente d'une manière seulement différente ce que disent la plupart des autres cosmogonies : et lorsqu'elle ajoute que le premier homme donna des noms propres à tous les oiseaux du ciel, à tous les animaux de la terre; comme plusieurs de ces noms, en langue hébraïque, sont caractéristiques de leurs facultés ou actions et propriétés, c'est-à-dire de leur nature, il s'ensuit que l'auteur, ou les auteurs de cette cosmogonie, ont été dans l'opinion égyptienne que nous venons de voir, et à laquelle les idées innées de Platon ont dû donner une nouvelle force. Cette induction en acquiert elle-même, quand les Juifs nous attestent que les sciences égyptiennes ont été la souche des leurs.

Je n'aperçois pas une semblable analogie à un autre fait qu'ils nous citent, relatif encore à la question des langues, je veux dire, celui de leur *confusion* à l'occasion de la tour de Babel, c'est-à-dire de la pyramide de Babylone, qui fut l'observatoire astronomique des prêtres chaldéens, cité par tous les historiens comme existant depuis un temps immémorial. Il m'est d'autant plus nécessaire d'exposer ici le propre texte, Messieurs, que, par un cas étrange, vous allez voir qu'il se trouve ne pas porter le sens qu'on lui a donné jusqu'à ce jour.

« Toute la terre avait une seule *lèvre* (c'est-à-« dire un seul langage, et un seul parler ou discours), « et des hommes partis de l'Orient s'établirent dans « la vallée de Sennar, et ils se dirent : Pétrissons « de la terre, cuisons des briques. Et la brique leur « devint pierre, la boue mortier; et ils se dirent : « Bâtissons-nous une ville et une tour dont la tête « soit dans le ciel; faisons-nous un nom (ou un *si*-« *gnal :* le mot hébreu a les deux sens), afin que nous « ne soyons pas dispersés sur la terre. Et Dieu des-« cendit pour voir cette tour, et il dit : Ce peuple « n'a qu'une lèvre ou langue; rien ne les empêchera « d'exécuter leur pensée (leur projet) : descendons, « et confondons leur lèvre; qu'ils ne s'entendent « plus l'un l'autre. Et Dieu les dispersa ainsi, et ils « cessèrent de bâtir leur ville..... »

Voilà, Messieurs, le texte littéral : il veut quelques observations grammaticales. D'abord, le mot hébreu traduit, la terre (*ars*, en arabe *ard*), n'a pas rigoureusement le sens que les interprètes lui donnent : ils avouent que les Hébreux n'ont eu aucune idée de la terre *globe;* que ce peuple a cru confusément qu'elle était une grande île portée sur l'eau, sans savoir sur quoi portait l'eau; que ce peuple, parfaitement ignorant en toutes choses physiques [1], ne connaissait rien à trois cents lieues au delà de ses frontières, etc. La vérité est que, dans la langue hébraïque, le mot *terre* est habituellement pris pour *pays,* lequel n'a point de terme propre; partout on lit, la *terre* de Juda, la *terre* d'Israël, la *terre* de Chanaan, la *terre* d'Égypte, la *terre* de Sennar, ce qui ne signifie que *pays :* or l'on n'a aucun droit de distinguer en français ou en latin, ce que l'original ne distingue pas; et si l'on veut raisonner par probabilités naturelles, on ouvre la porte à un genre de discussion que les interprètes entendent rejeter à leur gré.

Secondement, les interprètes et la Vulgate, qui les guide, ont traduit : « Faisons-nous un *nom,* « une renommée, afin que nous ne soyons pas dis-« persés. » Entre les deux membres de cette phrase il n'y a aucune analogie. Je traduis avec le savant

[1] Voyez les *Commentaires* de dom Calmet.

Vossius, *Faisons-nous un signal;* ce qui est un des sens reconnus du mot hébreu (*shem*) : là il y a analogie; un *signal* élevé, visible de loin, est propre à empêcher la dispersion. Serai-je hérétique pour ces observations? Je pourrais en faire encore une sur ce mot, *Dieu descendit;* et de suite il est dit, *descendons*. Si je ne comprends pas ce surcroît de descente, l'une au singulier et l'autre au pluriel, serai-je traduit devant un jury anglais? J'arrive au fond de la question.

Le narrateur dit que toute la *terre* ou contrée n'avait qu'une langue; il ne la spécifie pas, cette langue. Quelqu'un a-t-il le droit de décréter que ce fut l'*hébraïque?* il me semble que non; d'abord parce que le texte lui-même ne le spécifie pas; 2° parce que dans l'histoire d'Abraham, ce père de la race hébraïque, lorsque le texte dit *qu'il naquit dans la terre de Sennar* (bien connue pour être un pays *syrien*), qu'ensuite son père l'emmena dans le pays de *Harran* (également *syrien*), ce texte donne droit de penser que la langue nationale de la famille d'Abraham fut le *syrien* ou *syriaque*, dont, au temps de Jacob et de Laban, l'existence formelle nous est attestée, et se continue sans interruption jusqu'à des époques postérieures et certaines; 3° enfin, parce que l'on peut démontrer historiquement et grammaticalement que l'hébreu n'est qu'un dialecte phénicien formé depuis Abraham, par l'incorporation que lui et ses descendants ne cessèrent de faire à leur naissante et faible tribu, des naturels du pays où ils s'établirent.

Je ne prétends point contester aux interprètes que les constructeurs de la tour de Babylone aient tout à coup oublié leur langue; je ne me fais pas uge des possibilités naturelles : une langue peut s'oublier par un mal subit de cerveau; mais décréter, comme le font nos *infaillibles*, que ces constructeurs parlèrent tout à coup des langues nouvelles, c'est ce que je nierais dans un concile, parce que le texte m'y autorise *par son silence;* il dit nûment : *Confondons leur langage, afin qu'ils ne s'entendent plus l'un l'autre;* or ceci ne dit pas du tout qu'ils parlèrent d'autres langues, mais seulement qu'ils cessèrent de se comprendre; et ils purent cesser par défaut de prononciation, par bredouillage, par confusion de termes, par emploi involontaire d'un mot pour l'autre, enfin d'une manière que l'on n'a ni l'obligation ni le droit de spécifier; *ils ne s'entendirent plus*, voilà tout.

Actuellement, Messieurs, appréciez l'extrême légèreté, la préoccupation aveugle de tant de docteurs qui ont voulu, qui veulent encore que cet événement soit la source où il faut chercher l'origine des innombrables langues qu'a parlées et que parle l'espèce humaine. Lesquels des savants de Psammméticus ou des nôtres sont les plus aveugles, les plus entêtés de préjugés?

Si je trouve à l'ancienne doctrine juive, sur le langage *naturel*, une analogie, et presque une origine profane, je n'assurerai pas que j'en trouve une semblable au récit historique que je viens de vous présenter : néanmoins, vous me permettrez une citation qui est du moins singulière; elle m'est fournie par les historiens de cette même ville de Babylone, dans un récit que nous a transmis Diodore de Sicile.

Après la mort de *Ninus*, fondateur de l'empire *assyrien*, sa femme, *Sémiramis*, compagne et rivale de sa gloire, voulut, par des actions étonnantes, surpasser son mari. Ninus avait employé plusieurs années à bâtir une ville, immense à la vérité, mais qui, placée en pays montueux, sur un fleuve rebelle (le Tigre), n'était qu'une grande et inerte bourgade. Sémiramis voulut construire une cité commerciale et militaire, qui fût à la fois l'entrepôt des marchandises de l'Inde et de la basse Asie, le boulevard d'un pays riche par lui-même, l'asile d'une population nombreuse contre l'invasion de l'ennemi, l'épouvantail des Arabes du désert, et en même temps le marché nécessaire et opulent qui les attirât en temps de paix; en un mot, Sémiramis traça le plan de Babylone : ce fut un carré de douze mille mètres, ou trois lieues de longueur sur chaque côté, flanqué d'un mur de soixante-quinze pieds de hauteur, etc. Sémiramis projetant déjà d'autres grandes entreprises, statua que celle-ci ne durerait qu'un an; pour cet effet, elle leva une corvée de *deux millions* d'hommes, pris dans la population bigarrée de son vaste empire, depuis les sources de l'Indus jusqu'à l'Euxin (ou mer Noire), et depuis le Caucase jusqu'à l'Arabie Heureuse. Qu'on se figure la sensation, la rumeur que dut causer le spectacle d'une telle multitude diverse de costumes, de mœurs, et surtout de langage ou de dialectes dont le nombre a pu passer quatre-vingts ou cent. Qu'on voie cette multitude, jetée confusément, distribuée militairement sur ses ateliers; occupée principalement à fabriquer l'incroyable quantité de briques qu'exigèrent de telles murailles, et des quais proportionnés sur l'Euphrate, et un pont, et deux *châteaux forts;* enfin une *pyramide* appelée *tour* par les gens du pays, c'est-à-dire par les Arabes chaldéens, dont le dialecte, comme l'hébreu et le syrien, n'a que le mot *tour* pour exprimer tout édifice saillant et

élevé[1]. Cette *tour*, encore subsistante au temps d'Hérodote et qui, sur *trois cent sept* pieds de base, et autant d'élévation, dut être un objet si frappant dans une plaine rase, ne fut pas un stérile monument comme ceux d'Égypte : ce fut un magnifique et utile cadeau que l'habile Sémiramis fit aux prêtres du pays, les *chaldéens*, pour leur servir d'observatoire astronomique, et favoriser de plus en plus l'étude d'une science qui les avait rendus célèbres au dehors, et puissants au dedans sur l'esprit d'un *peuple conquis* que cette reine voulait apprivoiser. Qu'on juge de l'étonnement de ce peuple ignorant et superstitieux, ne connaissant que sa langue arabe et que le désert qui entourait son île. Supposons que deux ou trois cents ans après on eût demandé à de telles gens pourquoi et comment avait été bâtie cette montagne, il me semble entendre ces Arabes répondre :

« Aux temps anciens, il vint du côté de la Perse « (qui est l'Orient) des hommes puissants à qui il « prit fantaisie d'élever cette *tour;* ils voulaient, « dit-on, monter au ciel, et cela pour regarder nos « dieux (c'est-à-dire les astres, dieux du temps et « du pays) : mais la confusion se mit dans leur langage, *par un pouvoir divin,* et ils furent obligés « de se disperser (comme firent les ouvriers de Sémiramis); en mémoire de cet événement, cette « ville a gardé chez nous le nom de *Babul,* c'est-à-dire *confusion* [2]. »

Entre ce récit et celui des Juifs, je conviens que plusieurs circonstances diffèrent, et surtout que des objections chronologiques peuvent être suscitées contre l'identité; mais en traitant mon sujet didactique et sec par lui-même, en traversant les plaines arides du vieil Orient, j'ai pensé, Messieurs, que vous me permettriez de cueillir une fleur historique pour vous l'offrir en délassement.

§ V.

ÉCOLE CHRÉTIENNE.

Du sein de l'école juive sortit l'école chrétienne; pendant le premier siècle, ses disciples, tous illettrés, tous de la classe du peuple, uniquement livrés à la morale pratique, négligèrent et repoussèrent, comme futilité, toute étude qui n'eut pas pour but d'obtenir l'autre vie. Dans le second et troisième siècle, des hommes lettrés, convertis aux idées nouvelles, y joignirent celles de leur éducation, c'est presque dire celles de Platon, alors dominantes. Il ne put manquer de naître bientôt des dissentiments sur toute question abstraite; mais parce que l'essence du système naissant était la charité fraternelle, l'égalité des droits, la communauté des biens, tout ce qui n'attaqua point ces bases fut laissé au libre arbitre : on put disserter sur le langage d'Adam, savoir s'il fut hébreu ou syriaque; sur la manière dont il put donner des noms aux animaux sans les connaître; sur la confusion du langage, sur la prétendue naissance des langues, dont quelques docteurs voulurent compter soixante-douze, quand d'autres les réduisaient à quatre, qu'ils nommaient langues mères, etc.

Un évêque, Père de l'église, put nier cette confusion, comme cause, et l'admettre seulement comme conséquence de la dispersion, sans en être moins reconnu pour un saint. (Grégoire de *Nysse*.)

Cet état de liberté dura jusqu'au commencement du quatrième siècle; alors se fit une véritable révolution dans la société chrétienne, et cela par suite des décrets de l'assemblée de Nicée, qui introduisant dans le régime des fidèles la hiérarchie civile et presque militaire de l'*empire* gréco-romain, changea la démocratie de l'église primitive en une oligarchie sacerdotale rapidement devenue despotique. Dès lors il ne fut plus permis d'établir des raisonnements sans l'approbation des *supérieurs surveillants* (epi-scopoi); comme toute opinion devint affaire de parti, il devint dangereux ou inutile de suivre toute étude opposée ou étrangère aux passions ou aux volontés des puissants : tout emploi de la raison humaine fut un acte d'indépendance vis-à-vis des docteurs, qui se constituèrent interprètes de Dieu, qui se firent presque *dieux parlants.* Tout ce que nous appelons idéologie, étude raisonnable de l'entendement humain, fut décrédité au point que je pourrais citer des sentences d'évêques qui ont interdit l'étude de la grammaire : elles me seraient fournies par un de nos savants confrères à qui je dois ma remarque.

On peut dire que cette léthargie de l'esprit humain n'a cessé qu'au seizième siècle, et cela par le concours de plusieurs circonstances : par la prise de Constantinople (1453), qui tout à coup jeta en Europe une quantité de livres et d'hommes savants; par le désir que firent naître ces livres de multiplier leurs copies; par la naissance de l'imprimerie, qui étendit rapidement l'instruction ou le moyen de l'acquérir; enfin, par l'insurrection de l'Allemagne

[1] *Tour*, en arabe et en hébreu *bourdj* et *bourg;* d'où viennent l'allemand et l'anglais *burg*, *borough*, et le français *bourg*, par la raison que les *tours* ou *clochers* ont toujours été le signal d'un lieu habité.

[2] *Babil*, en français, est bien analogue; et en égyptien, le mot *barbar* ou *berber*, pour désigner l'homme étranger, semble n'être que l'équivalent de *babul*, comme signe d'un *bredouillage* qu'on ne comprend pas.

contre la théocratie italienne, d'où sont nées des libertés de tout genre, qui chaque jour ont tendu à développer le bon sens naturel et la raison de l'homme.

Parmi les études qui se ranimèrent, celle des langues fut une des premières, à raison du besoin d'entendre et d'interpréter les livres anciens. Les esprits curieux ne tardèrent pas d'établir des comparaisons rendues plus piquantes par leur nouveauté. Le premier essai connu en ce genre, fut un vocabulaire que l'italien *Pigafetta* fit imprimer vers 1536, contenant un recueil de mots de divers peuples chez qui il avait voyagé. Deux travaux plus réguliers, plus importants, le suivirent : l'un de Guillaume *Postel*, né Français, qui, à la date de 1536, publia en langue latine, à Paris, son livre intitulé, *Linguarum XII, characteribus differentium, alphabeti introductio ac legendi modus facillimus*, avec une dissertation sur l'origine et l'*antiquité* de l'*hébreu*, et une comparaison des langues orientales entre elles, et avec le latin et le français; l'autre de Teseo *Ambrogio*, né à Pavie, où il fit imprimer aussi en latin, en 1539, son *Introduction aux langues chaldaïque, syriaque, arménienne*, et ses remarques sur dix autres langues. Ces deux productions ont le mérite de présenter les essais ou tâtonnements de l'art en tout genre. Ambrogio avait eu pour maîtres des moines syriens, arméniens, abyssins, appelés à Rome par les largesses des papes : Postel avait voyagé au Levant aux frais du roi de France; ceci donne un mérite particulier a leur méthode de prononciation. Dix ans plus tard (1548), le Hollandais Théodore *Buchmann*, qui a grécisé son nom en celui de *Bibliander*, mit au jour son livre intitulé, *de Ratione communi omnium linguarum*, etc. où il prétendit expliquer leurs principes communs par les exemples de dix ou de douze langues : il faut lui savoir gré d'avoir excité l'émulation de ses successeurs, en leur ayant présenté le premier essai du *Pater noster, traduit* ou *écrit* en quatorze langues.

Il serait trop long de citer en détail tous les ouvrages accumulés depuis lui sur cette matière; il me suffira d'indiquer les principaux qui suivent :

En 1558, le livre de Conrad Gesner, intitulé, *Mithridates, seu de Differentiis linguarum;*

En 1580, le traité de Jean Gorop Békan, intitulé, *Hermathena*, ou *Mercure et Minerve;*

En 1592 et 1593, *Specimen quadraginta diversarum linguarum et dialectorum*, de Jérôme Mejeser, avec le *Pater noster* en cinquante langues;

En 1610. le fragment de Scaliger, *de Europæorum linguis;*

En 1613, le *Trésor de l'histoire des langues*, par Duret;

En 1616, l'*Harmonie étymologique des langues*, par Étienne Guichart;

En 1667, les *Prolégomènes* de Walton, auteur de la célèbre *Polyglotte;*

En 1679, l'*Atlantica* de Olaüs Rudbek, en même temps que le jésuite Kirker publiait sa *Tour de Babel;*

En 1697, le *Glossarium universale hebraicum*, de Thomassin;

En 1703, le *Pater noster* en plus de cent langues, par l'anglais Muller;

En 1715, le même *Pater*, par Chamberlayne, encore plus étendu et plus correct.

A cette époque, l'on avait déjà beaucoup fait pour l'érudition; beaucoup de matériaux étaient rassemblés pour le raisonnement : presque aucun pas n'était fait encore vers la connaissance de la vérité, parce qu'aucun pas n'avait été dirigé par un sens droit, libre de préjugé. Tous les écrivains que j'ai cités, et leurs semblables que j'ai omis, étaient partis de deux faits principaux, considérés comme indubitables, savoir : qu'un premier homme, appelé Adam, avait naturellement ou miraculeusement parlé la langue hébraïque; et en second lieu, qu'un événement, appelé la confusion de Babel, avait subitement introduit dans le monde une foule de langues, d'où procédaient toutes les diversités que nous voyons. Les efforts des savants n'avaient tendu qu'à mieux démontrer l'un et l'autre fait par des étymologies dont l'abus était d'autant plus grand, que très-souvent la vraie prononciation des mots était dénaturée.

En voyant cette unanimité de tant de docteurs, qui ne croirait que réellement leurs opinions avaient des bases positives? Ici se montre un nouvel exemple de l'aveuglement invincible que causent les préjugés de l'éducation, rivés par une autorité *coercitive*. Vous venez de voir, Messieurs, qu'au sujet de la confusion et de la dispersion, le texte original ne disait point ce qu'on lui faisait dire sur l'apparition de langues nouvelles; eh bien! en scrutant le texte relatif au langage d'Adam, vous allez voir qu'il n'autorise pas mieux l'idée que ce langage ait été l'idiome hébraïque. Voici ce texte très-littéral, Genèse, chap. XI, vers. 6 :

« Et Dieu forma l'homme de la poussière de la « *terre;* il souffla sur sa face un souffle de vie, et « l'homme devint une *âme* vivante. » Puis, même chap. vers. 26 : « Et Dieu forma de la terre toute « bête des champs, tout volatile du ciel; et il les « amena à l'homme, pour voir comme il les nom-

« merait : et tout ce que l'homme nomma est le nom « de cette âme vivante; et l'homme donna des noms « à tout gros animal, et à tout volatile du ciel, et « à toute bête des champs. »

Rien autre que ces passages n'est relatif au langage d'Adam; l'on ne saurait me citer aucune autre phrase qui y ait trait. Or il est évident que ce texte ne décide point qu'Adam ait donné des noms en *langue hébraïque :* aucune autorité n'a le droit de voir ici plus qu'il ne s'y trouve. Dira-t-on que cela est probable, que cela est conforme au *raisonnement naturel?* J'accepterai l'arbitrage des probabilités et de la raison naturelle, si l'on veut l'établir constant; mais par ces moyens mêmes, je prouverais que ce put, que ce dut être plutôt en langue syriaque. Toute dispute à part, je m'en tiens au texte : rien n'y est spécifié; les assertions des savants ne sont que des hypothèses, et les interprètes ont posé en principe ce qui est en problème; aussi ne peuvent-ils s'accorder entre eux.

§ VI.

ÉCOLE PHILOSOPHIQUE. OBSERVATION DES FAITS, ÉTABLIE COMME PRÉLIMINAIRE INDISPENSABLE A TOUTE THÉORIE.

Ce ne fut que vers 1710, qu'un homme d'un esprit simple et droit, sortant de la route commune, émit les premières idées judicieuses sur la manière de poser la question de l'étude des langues; cet homme fut Guillaume Leibnitz. En lisant dans les *Mélanges de Berlin* sa dissertation ou méditation *sur les origines des peuples, déduites principalement des indices de leurs langues,* on voit qu'il n'osa heurter de front des préjugés qui ont pour logique ordinaire le sabre ou le tison. Il prend un circuit ingénieux, mais efficace, pour arriver à son but; sa doctrine peut se résumer dans les articles suivants :

« L'étude des langues ne doit pas être conduite « par d'autres principes que ceux des autres sciences « exactes. Pourquoi commencer par l'inconnu afin « d'arriver au connu? Le bon sens n'indique-t-il pas « d'étudier d'abord les langues modernes qui nous « sont palpables, afin de les comparer l'une à l'au- « tre, de constater leurs différences ou leurs affini- « tés, et de passer ensuite aux langues qui les ont « précédées dans les siècles antérieurs, afin de ren- « dre sensibles leur filiation, leur origine, et par ce « moyen remonter d'échelon en échelon aux langues « les plus anciennes, dont l'analyse devra fournir « les seules conclusions que nous puissions nous per- « mettre? »

L'on voit que Leibnitz proposa aux juges d'un grand procès, de ne pas prononcer sans avoir examiné les pièces; il est des temps où le cœur passionné rejetterait même cette évidence; à son époque on se lassait de disputes ténébreuses : ce rayon produisit un effet conciliant. L'idée de Leibnitz est devenue le guide des recherches philologiques qui se sont multipliées dans le dix-huitième siècle; des voyageurs de toute nation, des missionnaires de toute secte, ont rivalisé à recueillir des grammaires et des vocabulaires. Les savants d'Europe ont pu comparer une foule d'idiomes des tribus sauvages d'Amérique, d'Afrique, de Tartarie, et des îles de l'Océan. Il restait à mettre en ordre tous ces matériaux; la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci ont vu, en moins de trente ans, trois grandes tentatives de cette opération, aussi honorables pour leurs auteurs qu'instructives pour leur auditoire[1].

La première fut celle dont l'impératrice Catherine II traça de sa propre main le plan en 1784. Par ses ordres, le professeur *Pallas* fit paraître, dès 1786, le célèbre ouvrage écrit en langue russe, ayant pour titre *Vocabulaire de toutes les langues du monde,* au nombre d'environ deux cents. J'ai rendu compte de ce livre à l'Académie celtique, en 1806 : je n'en connaissais que deux volumes in-4°; j'ai appris depuis qu'un troisième avait paru, mais n'avait été distribué qu'à un nombre assez limité de personnes. J'ai fait voir dans l'exécution de cet ouvrage plusieurs défauts assez graves, nés sans doute de la précipitation du travail, puisque les deux premiers volumes, recueillis jusqu'en Italie, furent imprimés en deux ans; cela ne l'empêche pas d'être un des plus beaux présents faits à la philosophie par un gouvernement.

La seconde tentative a été le livre de l'abbé *don Lorenzo Hervas,* intitulé : *Catalogue des langues des nations connues, dénombrées et classées selon la diversité de leurs idiomes et dialectes,* etc. L'ouvrage, écrit en espagnol, est en six volumes in-8°, dont le premier est daté de Madrid, l'an 1800, et le sixième, Madrid, l'an 1806.

Vous rendre, Messieurs, un compte détaillé de cette composition étendue et compliquée, eût exigé plus de temps que vous ne pouvez m'en accorder. Je me bornerai à vous dire que l'auteur, favorisé de beaucoup de moyens de fortune et de crédit; usant de tous les secours littéraires que lui procurèrent Rome et l'Italie pendant vingt-cinq ans de séjour; trouvant sous sa main la plupart des livres imprimés en son genre d'étude; jouissant des matériaux ac-

[1] Je ne parle point de celle de *Court de Gébelin,* qui appartient plutôt aux romans qu'à la science.

cumulés à la propagande par des missionnaires de toute robe, ainsi que des mémoires recueillis par les jésuites dans les quatre parties du monde, n'a pu manquer d'acquérir des notions plus justes, plus étendues qu'aucun de ses prédécesseurs, principalement sur ce qui concerne les éléments grammaticaux, les affinités, les différences des langues modernes.

Quant aux langues anciennes, et surtout quant aux filiations et aux origines en général, il n'a pu se garantir des préjugés que lui imposaient et son éducation et sa robe, et le respect de l'évêque de Rome, et la terreur de l'inquisition; il n'a pas douté un instant que la confusion de Babel n'ait produit la diversité des langues, et qu'il ne faille reprendre l'origine des principales dans la personne de quelque enfant ou petit-enfant de Noé, encore qu'il soit théologiquement impossible de prouver par les textes, hébreu ou grec, la présence d'aucun membre de cette famille à l'événement cité; et encore qu'il soit permis par le génie ou caractère de la langue hébraïque et de ses analogues, de regarder comme des noms collectifs de peuples et de pays, les noms qu'il a plu à des interprètes superficiels d'établir comme des noms d'individus. Ce préjugé d'Hervas, dont je pense avoir bien démontré l'erreur, l'a jeté dans beaucoup de conclusions fausses, et l'on ne doit le lire qu'avec la défiance due aux opinions systématiques; cela n'empêche pas de regretter qu'un tel livre, si rapproché de nous par son idiome espagnol, n'ait pas été traduit, ou du moins largement extrait par quelque bon esprit français.

La troisième tentative a été l'ouvrage allemand intitulé : « *Mithridates*, ou *Science générale des* « *langues*, avec le *Pater noster*, traduit en plus de « cinq cents idiomes ou dialectes, par *Adelung*, con- « seiller aulique, et bibliothécaire de l'électeur de « Saxe. » Le premier volume de cet ouvrage in-8° a paru en 1806 à Berlin, lorsque se terminait à Madrid celui d'Hervas. Un second volume a suivi en 1809 : l'auteur n'a pas eu la consolation d'achever son entreprise, fruit de trente ans d'études assidues. Un digne suppléant, le savant professeur *Vater*, a publié, en 1812, un troisième volume nourri en partie des matériaux d'Adelung; en 1816, un quatrième en deux parties, et enfin un volume de supplément. Le quatrième traite des langues des deux Amériques, le troisième de celles de l'Afrique; les deux premiers de celles d'Asie et d'Europe, tant anciennes que modernes. Comme je n'ai pas le bonheur d'entendre l'idiome allemand, je n'ai pu prendre une connaissance directe de cet important et curieux ouvrage : seulement, quelques portions de traductions que je me suis procurées, celle entre autres de la préface, que je dois à l'amitié d'un honorable collègue, M. le comte de la Roche-Aimon, me permettent d'avoir une idée approximative du plan et de l'esprit de l'auteur. Il diffère d'Hervas en beaucoup de points, et surtout en indépendance d'opinions : il a connu quelques parties du livre espagnol, mais non pas toutes; il envisage son sujet, moins sous le point de vue historique, que sous l'aspect philosophique et grammatical; il s'applique surtout à étudier les opérations de l'esprit humain dans la construction du langage, dans ce que l'on appelle syntaxe, ordre et disposition des idées. Quoique protestant, il ne se tient point lié par la Bible, ni par les récits de la tour de Babel. L'étendue de son instruction excite l'étonnement; la droiture de son esprit et de son intention inspire le respect. Il est naturel que sur des sujets si divers il y ait quelques parties faibles; l'on ne pourrait guère se permettre une traduction littérale de ce livre, quelquefois diffus, et surtout dans les deux premiers volumes; mais ce serait un grand service rendu à notre littérature, que d'en publier un volumineux extrait.

Il me reste à observer qu'il partage avec tous ceux de son genre, un défaut, un vice radical qui a jusqu'ici entravé la science, et qui, s'il n'est corrigé, empêchera son perfectionnement. Ce vice consiste en ce que les vocabulaires de tant de nations diverses, recueillis par les Européens, ont été soumis à un même système de lettres, qui néanmoins n'ont point les mêmes valeurs; de là il est résulté qu'un même vocabulaire, par exemple le chinois, le malais, l'arabe, le mexicain, etc. se présente à notre lecteur sous des formes tout à fait différentes, selon qu'il a été transcrit par un écrivain anglais, ou italien, ou allemand : les mots deviennent surtout méconnaissables si, par un cas fréquent, ils se composent de prononciations inusitées dans la langue du copiste; car alors, pour les exprimer, ce copiste a tantôt imaginé, tantôt emprunté de son propre alphabet, des combinaisons de lettres qui aggravent la confusion.

Par exemple, les Arabes ont une consonne appelée *djim*, qui vaut notre *dj;* les Allemands, qui n'ont point notre *j*, ont imaginé de rendre l'arabe par *dsch,* ce qui donne quatre lettres pour une, sans exprimer, ou plutôt en dénaturant la vraie prononciation. Il en résulte que pour peindre le mot arabe *djahs,* une bête de somme, ils écrivent *dschahhsch,* c'est-à-dire dix lettres pour cinq, ou plutôt pour quatre, avec une file vraiment ridicule de lettres *h*. Leurs voyageurs nous sont inintelligibles en mots géographiques et patronymiques : ils peuvent en dire autant de nous, et des Anglais, et des Italiens; par

suite de ce vice, le *Pater noster*, qui en hébreu, en syriaque, en arabe, en éthiopien, a réellement des mots et des prononciations extrêmement ressemblantes, offre dans les transcriptions des savants polyglottes une véritable confusion de Babel.

Pour remédier à ce vice capital, j'ai depuis vingt-cinq ans proposé et poursuivi un système d'orthographe dont j'ai discuté les principes et démontré les nombreux avantages dans mes deux traités de la *Simplification des langues orientales*, et de l'*Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques.* Les principes sur lesquels mon système est fondé sont aujourd'hui reconnus pour aussi solides, aussi clairs que ceux de l'algèbre; mais leur application, et l'emploi des lettres nouvelles que je n'ai pu me dispenser de proposer, sont et seront combattus par les anciennes habitudes jusqu'à ce que le temps ait amené des habitudes nouvelles dans une nouvelle génération.

Maintenant, Messieurs, si vous désirez que je résume les conséquences des raisonnements et des faits que j'ai eu l'honneur de vous exposer, vous en trouverez plusieurs, je pense, dignes de votre attention, les unes par leur importance, les autres par leur nouveauté. D'abord, si vous considérez d'un côté tout ce que nous avons ignoré jusqu'à notre époque sur les langues en général (sans parler de ce que nous ignorons encore); si vous comparez le vaste théâtre géographique des langues ci-devant inconnues, à l'étroite sphère de celles où nous n'avons cessé de rouler, vous penserez qu'il ne suffit pas de savoir le grec et le latin pour raisonner sur la philosophie du langage, pour bâtir de ces théories que l'on appelle des grammaires universelles; vous sentirez que notre exclusive admiration du grec et du latin n'est qu'un tribut irréfléchi payé par notre enfance à la vanité scolastique de nos instituteurs, qui veulent tout savoir, et à l'orgueil militaire des peuples anciens, qui tinrent pour non existant ce qu'ils ignoraient. Que diraient-ils aujourd'hui, ces Grecs et ces Romains si fiers de leurs idiomes, *issus des dieux* comme leurs ancêtres, si nous leur prouvions que leur latin pélasgique, que leur grec soi-disant autochthone, ne furent qu'une émanation, qu'un des dialectes de la langue d'une nation scythique dont le siége ou foyer fut la Boukarie, au nord de l'Indus, et touchant la Bactriane par les quarante degrés de latitude; que du sein de cette nation, favorisée d'un beau ciel et d'un beau sol, et qui vécut à la fois agricole et pastorale, sortirent, à des époques ignorées de l'histoire, des essaims de guerriers qui, comme on a vu plus tard les Gaulois, comme on a vu ensuite les Tartares de *Tamerlan* et les Mongols de *Tchinguiz-kan*, étendirent leurs invasions successives depuis les plaines du Gange, où leur race persiste, jusqu'aux îles Britanniques, où leurs traces s'aperçoivent encore? Depuis cent ans, le langage de cette nation scythique, retrouvé par nos savants européens dans les livres sacrés de l'Inde, sous le nom de *sanscrit*, est de plus en plus reconnu pour être la base, non-seulement d'une infinité de mots, mais encore du système grammatical d'une foule de langues modernes et anciennes; de presque tous les dialectes actuels de l'Indostan; de l'ancien dialecte goth et *mœsogoth*, du vieux teuton ou *deutche*, qui fut le *dace* des Romains; de son dérivé, le plat allemand, d'où dérivent à leur tour le hollandais et l'anglo-saxon; enfin de l'ancien grec lui même, et de ses collatéraux, l'étrusque et le latin; de manière que les Pélasgues, si célèbres par leurs migrations, ont dû être, comme les *Tchingares* (nos Bohémiens), une tribu d'origine *indo-scythe*, chassée à l'ouest par des convulsions guerrières : sans doute ce furent les descendants de ces Scythes *sanscritiques*, qui sous le nom grec de *Massagètes* (équivalant au sanscrit *Maha Sagatai, grands Scythes*), soutinrent contre les Égyptiens le procès d'antiquité nationale dont parle Hérodote; et ce fait, lui seul, rend communs aux Scythes les huit ou neuf mille ans dont les Égyptiens citaient à Solon et Platon des preuves que ces hommes célèbres nous attestent être, non des fables, mais des faits authentiques portant avec eux leurs preuves.

En résumé, les Grecs, si fiers de leur langue et de leur génie, n'ont été que les cousins germains des Gètes et des Thraces : la situation géographique a fait la différence; et nos littérateurs dédaigneux, qui repousseraient cette commune origine, les feraient ressembler à ces parvenus qui méconnaissent leurs parents.

Une seconde conséquence, nouvelle et importante, est que désormais il est prouvé que l'homme seul, par ses moyens naturels, a pu, a dû inventer plusieurs langues. Cette vérité résulte des différences tranchantes remarquées entre divers systèmes grammaticaux, dont quelques-uns sont vraiment bizarres. Les savants philologues s'accordent à reconnaître plus de trente idiomes originaux ou *langues mères;* or il suffit qu'une seule langue soit d'invention humaine, pour conclure que toutes peuvent l'être : dès lors disparaît le besoin que se fit l'ignorance des premiers raisonneurs en ce genre, d'appeler les dieux, les génies à l'éducation primitive de l'homme, et à la suggestion de son langage. Expliquer ce qu'on ne conçoit

point par des moyens encore plus inconcevables, est un procédé par trop bizarre; imaginer que l'homme puisse réciter subitement des mots dont il n'a ni l'habitude ni le besoin, et qui seraient les signes d'idées qui ne sont pas nées, c'est une autre contradiction qui seule caractérise et les inventeurs et leurs disciples.

Du reste, la création naturelle des langues ne doit point alarmer ceux qui veulent absolument que toutes les races humaines soient issues d'un seul couple primitif : j'avoue que je n'entends pas mieux l'apparition naturelle d'un premier couple que de plusieurs; mais comme je ne vois aucune utilité morale et politique à l'une et à l'autre hypothèse, je demande la permission de rester indifférent : seulement je remarque qu'en admettant un seul couple primitif, il a pu arriver, par la suite, que quelque couple de sourds et de muets ait vécu isolé, et qu'il ait produit une race bien conformée, qui aurait été contrainte de se faire une langue. Nier la possibilité de cette invention, c'est prétendre que tout ce que l'on ne conçoit pas ne peut exister; plus je vieillis, moins j'ai cette prétention : sans sortir du cours des choses naturelles, il me semble que les lois de l'entendement humain suffisent seules à résoudre le problème; aussi a-t-il été déjà tenté deux fois de manière à faire espérer un succès final; une première fois par le président *de Brosses*, en son *Traité de la formation mécanique des langues*[1]; une seconde fois par l'auteur écossais, lord *Munboddo*, en son *Essai sur l'origine et les progrès du langage*. Ce second ouvrage a sur le premier ce grand avantage, que *Munboddo* ne s'est pas restreint à la méthode didactique, comme l'a fait de Brosses; mais il a nourri ses raisonnements d'une foule d'observations et d'anecdotes curieuses, fournies par les voyageurs et les historiens sur les peuples sauvages et les individus trouvés solitaires dans les bois : de manière que sa théorie prend un coloris animé qui la rend plus persuasive. *Munboddo* prouve par des faits que l'homme solitaire n'a ni motif ni moyen de parler; que le langage naît seulement de l'état social; que ses premiers éléments sont : 1° les cris ou interjections; 2° les imitations des bruits naturels, d'où naît l'onomatopée, ou *création des mots*, sur laquelle vient se greffer la convention de prendre un son pour signe d'une idée.

Dès lors que la question de l'origine du langage est expliquée, toutes ses subséquentes découlent aisément les unes des autres.

Par exemple, celle de l'accroissement ou extension d'une langue, n'offre pas de difficulté réelle : l'on conçoit comment, sur un premier canevas donné, l'esprit humain prolonge de nouvelles lignes dans la direction de celles qui existent; comment en acquérant des idées nouvelles, il les peint par des mots tirés de la même famille; comment il combine les anciens mots pour en faire de nouveaux : l'étude des étymologies est démonstrative à cet égard; les procédés des enfants le seraient également, si au lieu d'en faire des perroquets, nous les laissions un peu raisonner et parler d'eux-mêmes.

Une seconde question, l'état stationnaire d'une langue, se conçoit facilement. En effet, qu'un peuple vive isolé; qu'il ait acquis une somme d'idées suffisante à ses besoins, à ses habitudes; que par la nature de son gouvernement il ne puisse étendre la sphère de ses connaissances : chez un tel peuple, la langue peut subsister des siècles sans avancer ni reculer; j'en fournirais des exemples au besoin. Cet état stationnaire et limité est bien plus répandu qu'on ne pense; il a lieu chez presque tous les peuples montagnards, chez les peuples pasteurs, s'ils peuvent se préserver des guerres externes; enfin chez les nations même civilisées, et cela dans les classes et professions où le temps de l'homme et de la famille est absorbé par les soins de la subsistance; ces classes ne connaissent de la langue nationale que la portion qui leur est nécessaire : amenez un paysan, un ouvrier, dans nos assemblées scientifiques, vous verrez combien de mots ils ne comprennent pas; faites-les suivre un raisonnement ou une narration, vous verrez qu'ils n'ont pas l'usage de plusieurs modes et temps de nos verbes. On se fait illusion, lorsqu'on parle des nations comme de corps sociaux homogènes à la manière des corps physiques; elles ne sont que des confédérations de peuples différents qui, sous le nom de riches, de pauvres, de propriétaires, de prolétaires, d'oisifs, de laborieux, ont des sphères d'idées, et par conséquent des *dictionnaires* de mots très-différents. Nous qui en faisons un, ne sentons-nous pas à chaque instant qu'à côté de nous il en existe d'autres relatifs aux arts, aux sciences, aux métiers, tous faisant partie de l'idiome français, et qui cependant nous sont plus ou moins étrangers?

Une troisième question, celle de l'altération d'une langue, veut être divisée en deux branches.

L'altération par le mélange des mots étrangers : c'est l'effet des guerres, des invasions, du commerce. Ce mal vient de l'extérieur.

[1] Publié en 1765, 2 vol. in-12. Voyez chap. VI, t. I.

L'altération par l'amaigrissement, l'appauvrissement, c'est-à-dire, par l'oubli ou le non-emploi des expressions et des tournures élégantes; par l'introduction des termes et des tournures triviales, de mauvais goût, de peu de justesse. Ce mal vient de l'intérieur.

L'altération par mots étrangers, effet des invasions, des conquêtes, est trop claire pour s'y arrêter : elle est plus ou moins grande, selon l'affinité ou la dissemblance des deux langues qui se mêlent; elle devient totale, si leur construction grammaticale est diverse, c'est-à-dire, si l'exposition des idées marche dans un ordre différent. Ce cas amène des décompositions du langage existant, d'où sort un langage nouveau, mixte de ceux qui précèdent. Notre langue française en a fourni un exemple très-instructif, depuis que l'un de nos savants et ingénieux confrères[1] a démontré sa formation de toutes pièces, par un travail fait pour servir de modèle.

L'altération par appauvrissement intérieur s'explique aisément par un exemple.

Lorsqu'en 1789 la nation française concourut par toutes les classes qui la composent, à nommer ses représentants dans l'assemblée dite Constituante, les lois et les harangues, pendant trois ans, parlèrent le français le plus noble et le plus correct. La Convention succéda : vous savez quel langage parlèrent alors les harangues et les lois. Pourquoi cette différence? parce que, dans le premier cas, le langage fut celui des classes cultivées et lettrées; tandis que, dans le second, il fut celui des classes qui ne connaissaient que le dictionnaire des besoins. Les choses furent au point, que l'on dut parler un mauvais style, comme l'on dut porter un mauvais habit de sans-culotte.

Les éternels Romains, que ramène sans cesse notre éducation de collége, vont me fournir un autre exemple.

Dans l'origine, ce peuple est un mélange d'hommes bannis de divers états de l'Italie, sur un mauvais sol volcanique que personne n'envie; ils ont un langage où domine le grec mêlé de mots gaulois, phéniciens, teutons, introduits par les guerres et le commerce; ce langage s'amalgame, s'identifie par la communauté d'habitude entre ceux qui s'en servent; il s'augmente d'une génération à l'autre en proportion des idées nouvelles; Rome s'agrandit, rassemble une croissante population qui, par sa concentration, prend bientôt identité de mœurs et de langage; après la ruine de Carthage, cette population, débarrassée du souci des guerres, commence à s'occuper de jouissances, à cultiver les sciences et les arts : la langue se polit et s'adoucit, les prononciations dures deviennent pénibles à des bouches efféminées et délicates : on substitue des consonnes douces aux fortes; on dit, *leguiones* (legiones) pour *lekiones*, *maguistratus* pour *makistratos*, *effugiunt* pour *exfokiont*, *dictatori alto* pour *dictatored altod*[1].

Dans cette population partagée en deux nations ou factions rivales (les plébéiens et les patriciens), leurs forces respectives balancées mettent chaque citoyen dans le cas d'exprimer librement ses sentiments, ses pensées : cette liberté donne aux expressions de l'énergie, de l'étendue; le besoin de persuader perfectionne l'art de présenter les idées; l'homme devient éloquent parce qu'il est libre; la langue acquiert son maximum de perfection; l'esprit produit ses chefs-d'œuvre. Bientôt survient un changement dans l'état des choses et dans la forme du gouvernement : les riches se sont unis pour opprimer, ils se divisent pour régner. Du sein des rivaux s'élève un maître; Rome tremble devant l'*imperator* entouré de soldats-licteurs; les courages ont été brisés par les proscriptions; la terreur est maintenue par les délations. Que deviendra le langage? l'homme n'a plus de sentiments généreux à manifester, plus d'idées hardies ou justes à émettre; ses expressions vont devenir incertaines, timides, tortueuses, même fausses et menteuses; ses phrases seront maniérées, embarrassées; son style n'aura de couleur que pour l'adulation et le panégyrique : on croira la langue appauvrie, ce sera le cœur et l'esprit. Les barbares viendront; leur langage se mêlera au latin, la confusion suivra, et ce ne sera qu'avec le temps que l'on verra naître un amalgame nouveau et bizarre.

Une dernière question, celle de la disparition, de la perte totale d'une langue, trouve un exemple singulier dans le récit d'un voyageur que je crois Pallas : deux hordes tartares étaient en guerre; l'une surprit l'autre, elle extermina tous les mâles, et garda seulement les petits enfants et les femmes, comme un moyen d'accroître promptement sa population; les femmes des vaincus ne surent ou ne voulurent pas apprendre la langue de leurs maîtres; les enfants qui naquirent, élevés dans la langue des mères, la conservèrent de préférence, et par un cas singulier, la langue des vaincus supplanta, en deux générations, la langue des vainqueurs.

Mais il est bien temps de terminer ces considérations tracées à la hâte. Je pense avoir prouvé

[1] M. Raynouard, dans ses *Recherches sur l'origine et la formation de la langue romane*, etc. Chez Firmin Didot.

[1] Vieux latin de la deuxième guerre punique.

que l'étude des langues fut à peu près nulle chez les anciens; que chez les modernes elle a d'abord été remplie de préjugés et d'erreurs; qu'elle n'a commencé d'être réellement philosophique, c'est-à-dire, conforme au sens droit et à l'indication des faits, que depuis un siècle; que de nombreux matériaux se trouvent enfin rassemblés: mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour en construire un édifice régulier qui nous présente la théorie et la pratique s'appuyant et s'expliquant réciproquement; enfin, comme dans l'écrit même que j'ai l'honneur de vous soumettre, je ne puis me dissimuler quelques lacunes, et que je dois y soupçonner d'involontaires erreurs, il devient une nouvelle preuve de cette inexpérience nationale dont nous devons nous faire le reproche, relativement à cette branche de connaissances : heureux s'il devenait un motif d'émulation, et si l'Académie française en prenait occasion de délibérer sur les moyens de répandre parmi nous l'élite ou du moins les principaux résultats des ouvrages qui honorent et enrichissent l'esprit de nos voisins.

VOYAGE

EN ÉGYPTE ET EN SYRIE,

PENDANT LES ANNÉES 1783, 1784 ET 1785.

ÉTAT PHYSIQUE

DE L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Égypte en général, et de la ville d'Alexandrie.

C'est en vain que l'on se prépare, par la lecture des livres, au spectacle des usages et des mœurs des nations; il y aura toujours loin de l'effet des récits sur l'esprit à celui des objets sur les sens. Les images tracées par des sons n'ont point assez de correction dans le dessin, ni de vivacité dans le coloris; leurs tableaux conservent quelque chose de nébuleux, qui ne laisse qu'une empreinte fugitive et prompte à s'effacer. Nous l'éprouvons surtout si les objets que l'on veut nous peindre nous sont étrangers; car l'imagination ne trouvant pas alors des termes de comparaison tout formés, elle est obligée de rassembler des membres épars pour en composer des corps nouveaux; et dans ce travail prescrit vaguement et fait à la hâte, il est difficile qu'elle ne confonde pas les traits et n'altère pas les formes. Doit-on s'étonner si, venant ensuite à voir les modèles, elle n'y reconnaît pas les copies qu'elle s'en est tracées, et si elle en reçoit des impressions qui ont tout le caractère de la nouveauté?

Tel est le cas d'un Européen qui arrive, transporté par mer, en Turkie. Vainement a-t-il lu les histoires et les relations; vainement, sur leurs descriptions, a-t-il essayé de se peindre l'aspect des terrains, l'ordre des villes, les vêtements, les manières des habitants : il est neuf à tous ces objets; leur variété l'éblouit; ce qu'il en avait pensé se dissout et s'échappe, il reste livré aux sentiments de la surprise et de l'admiration.

Parmi les lieux propres à produire ce double effet, il en est peu qui réunissent autant de moyens qu'Alexandrie en Égypte. Le nom de cette ville, qui rappelle le génie d'un homme si étonnant; le nom du pays, qui tient à tant de faits et d'idées; l'aspect du lieu, qui présente un tableau si pittoresque; ces palmiers qui s'élèvent en parasol; ces maisons à terrasse, qui semblent dépourvues de toit; ces flèches grêles des minarets, qui portent une balustrade dans les airs, tout avertit le voyageur qu'il est dans un autre monde. Descend-il à terre, une foule d'objets inconnus l'assaille par tous ses sens; c'est une langue dont les sons barbares et l'accent âcre et guttural effrayent son oreille; ce sont des habillements d'une forme bizarre, des figures d'un caractère étrange. Au lieu de nos visages nus, de

nos têtes enflées de cheveux, de nos coiffures triangulaires, et de nos habits courts et serrés, il regarde avec surprise ces visages brûlés, armés de barbe et de moustaches; cet amas d'étoffe roulée en plis sur une tête rase; ce long vêtement qui tombant du cou aux talons, voile le corps plutôt qu'il ne l'habille; et ces pipes de six pieds; et ces longs chapelets dont toutes les mains sont garnies; et ces hideux chameaux qui portent l'eau dans des sacs de cuir; et ces ânes sellés et bridés, qui transportent légèrement leur cavalier en pantoufles; et ce marché mal fourni de dattes et de petits pains ronds et plats; et cette foule immonde de chiens errants dans les rues; et ces espèces de fantômes ambulants qui, sous une draperie d'une seule pièce, ne montrent d'humain que deux yeux de femme. Dans ce tumulte, tout entier à ses sens, son esprit est nul pour la réflexion; ce n'est qu'après être arrivé au gîte si désiré quand on vient de la mer, que, devenu plus calme, il considère avec réflexion ces rues étroites et sans pavé, ces maisons basses et dont les jours rares sont masqués de treillages, ce peuple maigre et noirâtre, qui marche nu-pieds, et n'a pour tout vêtement qu'une chemise bleue, ceinte d'un cuir ou d'un mouchoir rouge. Déjà l'air général de misère qu'il voit sur les hommes, et le mystère qui enveloppe les maisons, lui font soupçonner la rapacité de la tyrannie, et la défiance de l'esclavage. Mais un spectacle qui bientôt attire toute son attention, ce sont les vastes ruines qu'il aperçoit du côté de la terre. Dans nos contrées, les ruines sont un objet de curiosité : à peine trouve-t-on, aux lieux écartés, quelque vieux château dont le délabrement annonce plutôt la désertion du maître, que la misère du lieu. Dans Alexandrie, au contraire, à peine sort-on de la ville neuve dans le continent, que l'on est frappé de l'aspect d'un vaste terrain tout couvert de ruines. Pendant deux heures de marche, on suit une double ligne de murs et de tours qui formaient l'enceinte de l'ancienne Alexandrie. La terre est couverte des débris de leurs sommets; des pans entiers sont écroulés; les voûtes enfoncées, les créneaux dégradés, et les pierres rongées et défigurées par le salpêtre. On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits, distribué par des murs à demi enfouis, semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers, de nopals [1], et où l'on ne trouve de vivant que des chacals, des éperviers et des hiboux. Les habitants, accoutumés à ce spectacle, n'en reçoivent aucune impression; mais l'étranger, en qui les souvenirs qu'il rappelle s'exaltent par l'effet de la nouveauté, éprouve une émotion qui souvent passe jusqu'aux larmes, et qui donne lieu à des réflexions dont la tristesse attache autant le cœur que leur majesté élève l'âme.

Je ne répéterai point les descriptions faites par tous les voyageurs, des antiquités remarquables d'Alexandrie. On trouve dans Norden, Pococke, Niebuhr, et dans les lettres que vient de publier Savary, tous les détails sur les bains de Cléopâtre, sur ses deux obélisques, sur les catacombes, les citernes, et sur la colonne mal appelée de Pompée [1]. Ces noms ont de la majesté; mais les objets vus en original perdent de l'illusion des gravures. La seule colonne, par la hardiesse de son élévation, par le volume de sa circonférence, et par la solitude qui l'environne, imprime un vrai sentiment de respect et d'admiration.

Dans son état moderne, Alexandrie est l'entrepôt d'un commerce assez considérable. Elle est la porte de toutes les denrées qui sortent de l'Égypte vers la Méditerranée, les riz de Damiât exceptés. Les Européens y ont des comptoirs, où des facteurs traitent de nos marchandises par échanges. On y trouve toujours des vaisseaux de Marseille, de Livourne, de Venise, de Raguse et des états du Grand Seigneur; mais l'hivernage y est dangereux. Le port neuf, le seul où l'on reçoive les Européens, s'est tellement rempli de sable, que dans les tempêtes les vaisseaux frappent le fond avec la quille; de plus, ce fond étant de roche, les câbles des ancres sont bientôt coupés par le frottement; et alors un premier vaisseau chassé sur un second le pousse sur un troisième, et de l'un à l'autre ils se perdent tous. On en eut un exemple funeste il y a 16 à 18 ans : 42 vaisseaux furent brisés contre le môle, dans un coup de vent du nord-ouest; et depuis cette époque, on a de temps à autre essuyé des pertes de 14, de 8, de 6, etc. Le port vieux, dont l'entrée est ouverte par la bande de terre appelée cap des Figues [2], n'est pas sujet à ce désastre; mais les Turks n'y reçoivent que des bâtiments musulmans. Pourquoi, dira-t-on en Europe, ne réparent-ils pas le port neuf? C'est qu'en Turkie l'on détruit sans jamais réparer. On détruira aussi le port vieux, où l'on jette depuis 200 ans le lest des bâtiments. L'esprit turk est de ruiner les travaux du passé et l'espoir de l'avenir; parce que dans la barbarie d'un despotisme ignorant, il n'y a point de lendemain.

[1] *Vulgo* raquette, arbre à cochenille.

[1] Le calcul le plus suivi à Alexandrie porte la hauteur du fût, y compris le chapiteau, à 96 pieds, et la circonférence à 28 pieds 3 pouces.

[2] Ras el-tin : prononcez *tine*.

Considérée comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien. On n'y voit aucun ouvrage de fortification; le *phare* même, avec ses hautes tours, n'en est pas un. Il n'a pas quatre canons en état, et pas un canonnier qui sache pointer. Les 500 janissaires qui doivent former sa garnison, réduits à moitié, sont des ouvriers qui ne savent que fumer la pipe. Les Turks sont heureux que les *Francs* soient intéressés à ménager cette ville. Une frégate de Malte ou de Russie suffirait pour la mettre en cendres : mais cette conquête serait inutile. Un étranger ne pourrait s'y maintenir, parce que le terrain est sans eau. Il faut la tirer du Nil par un *kalidj* [1], ou un canal de 12 lieues, qui l'amène chaque année lors de l'inondation. Elle remplit les souterrains ou citernes creusées sous l'ancienne ville, et cette provision doit durer jusqu'à l'année suivante. L'on sent que si un étranger voulait s'y établir, le canal lui serait fermé.

C'est par ce canal seulement qu'Alexandrie tient à l'Égypte; car par sa position hors du Delta, et par la nature de son sol, elle appartient réellement au désert d'Afrique : ses environs sont une campagne de sable, plate, stérile, sans arbres, sans maisons, où l'on ne trouve que la plante [2] qui donne la soude, et une ligne de palmiers qui suit la trace des eaux du Nil par le *kalidj*.

Ce n'est qu'à Rosette, appelée dans le pays *Rachid*, que l'on entre vraiment en Égypte : là, l'on quitte les sables blanchâtres qui sont l'attribut de la plage, pour entrer sur un terreau noir, gras et léger, qui fait le caractère distinctif de l'Égypte; alors aussi, pour la première fois, on voit les eaux de ce Nil si fameux : son lit, encaissé dans deux rives à pic, ressemble assez bien à la Seine entre Auteuil et Passy. Les bois de palmiers qui le bordent, les vergers que ses eaux arrosent, les limoniers, les orangers, les bananiers, les pêchers et d'autres arbres, donnent par leur verdure perpétuelle, un agrément à Rosette, qui tire surtout son illusion du contraste d'Alexandrie, et de la mer que l'on quitte. Ce que l'on rencontre de là au Kaire est encore propre à la fortifier.

Dans ce voyage, qui se fait en remontant par le fleuve, on commence à prendre une idée générale du sol, du climat et des productions de ce pays si célèbre. Rien n'imite mieux son aspect, que les marais de la basse Loire, ou les plaines de la Flandre; mais il faut en supprimer la foule des maisons de campagne et des arbres, et y substituer quelques bois clairs de palmiers et de sycomores, et quelques villages de terre sur des élévations factices. Tout ce terrain est d'un niveau si égal et si bas, que lorsqu'on arrive par mer, on n'est pas à trois lieues de la côte, au moment où l'on découvre à l'horizon les palmiers et le sable qui les porte; de là, en remontant le fleuve, on s'élève par une pente si douce, qu'elle ne fait pas parcourir à l'eau plus d'une lieue à l'heure. Quant au tableau de la campagne, il varie peu : ce sont toujours des palmiers isolés ou réunis, plus rares à mesure que l'on avance; des villages bâtis en terre et d'un aspect ruiné; une plaine sans bornes qui, selon les saisons, est une mer d'eau douce, un marais fangeux, un tapis de verdure, ou un champ de poussière; de toutes parts un horizon lointain et vaporeux, où les yeux se fatiguent et s'ennuient; enfin, vers la jonction des deux bras du fleuve, l'on commence à découvrir dans l'est les montagnes du Kaire, et dans ce sud, tirant vers l'ouest, trois masses isolées que l'on reconnaît à leur forme angulaire pour les pyramides. De ce moment, l'on entre dans une vallée qui remonte au midi, entre deux chaînes de hauteurs parallèles. Celle d'orient, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge, mérite le nom de montagne par son élévation brusque, et celui de désert par son aspect nu et sauvage; mais celle du couchant n'est qu'une crête de rocher couvert de sable, que l'on a bien définie en l'appelant digue ou chaussée naturelle. Pour se peindre en deux mots l'Égypte, que l'on se représente d'un côté une mer étroite et des rochers; de l'autre, d'immenses plaines de sable, et au milieu, un fleuve coulant dans une vallée longue de 150 lieues, large de 3 à 7, lequel, parvenu à 30 lieues de la mer, se divise en deux branches, dont les rameaux s'égarent sur un terrain libre d'obstacles, et presque sans pente.

Le goût de l'histoire naturelle, ce goût si répandu à l'honneur du siècle, demandera sans doute des détails sur la nature du sol et des minéraux de ce grand terrain; mais malheureusement la manière dont on y voyage est peu propre à satisfaire sur cette partie. Il n'en est pas de la Turkie comme de l'Europe : chez nous, les voyages sont des promenades agréables; là, ils sont des travaux pénibles et dangereux. Ils sont tels surtout pour les Européens, qu'un peuple superstitieux s'opiniâtre à regarder comme des sorciers, qui viennent enlever par magie des trésors gardés sous les ruines par des génies. Cette opinion ridicule, mais enracinée, jointe à l'état de guerre et de trouble habituel, ôte toute sûreté et s'oppose à toute décou-

[1] Prononcez *katidge*.
[2] En arabe *el-qali*, dont on a fait le nom du sel al-kali.

verte. On ne peut s'écarter seul dans les terres; on ne peut pas même s'y faire accompagner. On est donc borné aux rivages du fleuve, et à une route connue de tout le monde; et cette marche n'apprend rien de neuf. Ce n'est qu'en rassemblant ce que l'on a vu par soi-même et ce que d'autres ont observé, que l'on peut acquérir quelques idées générales. D'après un pareil travail, on est porté à établir que la charpente de l'Égypte entière, depuis *Asouan* (ancienne Syène) jusqu'à la Méditerranée, est un lit de pierre calcaire, blanchâtre et peu dure, tenant des coquillages dont les analogues se trouvent dans les deux mers voisines [1]. Elle a cette qualité dans les pyramides et dans le rocher libyque qui les supporte. On la retrouve la même dans les citernes, dans les catacombes d'Alexandrie, et dans les écueils de la côte où elle se prolonge. On la retrouve encore dans la montagne de l'est, à la hauteur du Kaire, et les matériaux de cette ville en sont composés. Enfin, c'est cette même pierre calcaire qui forme les immenses carrières qui s'étendent de *Saouâdi* à *Manfaloût*, dans un espace de plus de 25 lieues, selon le témoignage de Siccard. Ce missionnaire nous apprend aussi que l'on trouve des marbres dans la vallée des *Chariots*, au pied des montagnes qui bordent la mer Rouge, et dans les montagnes au nord-est d'*Asouan*. Entre cette ville et la cataracte, sont les principales carrières de granit rouge; mais il doit en exister d'autres plus bas, puisque sur la rive opposée de la mer Rouge, les montagnes d'Oreb, de Sinaï, et leurs dépendances, à deux journées vers le nord, en sont formées [2]. Non loin d'*Asouan*, vers le nord-est, est une carrière de pierre serpentine, employée brute par les habitants à faire des vases qui vont au feu. Dans la même ligne, sur la mer Rouge, était jadis une mine d'émeraudes dont on a perdu la trace. Le cuivre est le seul métal dont les anciens aient fait mention pour ces contrées. La route de Suez est le local où l'on trouve le plus de cailloux dits d'Égypte, quoique le fond soit une pierre calcaire, dure et sonnante : c'est aussi là qu'on a recueilli des pierres que leur forme a fait prendre pour du bois pétrifié. En effet, elles ressemblent à des bûches taillées en biseau par les bouts, et sont percées de petits trous que l'on prendrait volontiers pour des trachées; mais le hasard, en m'offrant une veine considérable de cette espèce, dans la route

[1] Ces coquillages sont surtout des hérissons, des volutes, des bivalves, et une espèce en forme de lentilles. Voyez le docteur Shaw, *Voyage au Levant*.

[2] Celui-là est gris, taché de noir et quelquefois de rouge.

des Arabes Haouatât [1], m'a prouvé que c'était un vrai minéral [2].

Des objets plus intéressants sont les deux lacs de natron, décrits par le même Siccard; ils sont situés dans le désert de *Chaïat* ou de Saint-Macaire, à l'ouest du Delta. Leur lit est une espèce de fosse naturelle, de 3 à 4 lieues de long, sur un quart de large; le fond en est solide et pierreux. Il est sec pendant 9 mois de l'année; mais en hiver il transsude de la terre une eau d'un rouge violet, qui remplit le lac à 5 ou 6 pieds de hauteur; le retour des chaleurs la faisant évaporer, il reste une couche de sel épaisse de 2 pieds, et très-dure, que l'on détache à coups de barre de fer. On en retire jusqu'à 36,000 quintaux par an. Ce phénomène, qui indique un sol imprégné de sel, est répété dans toute l'Égypte. Partout où l'on creuse, on trouve de l'eau saumâtre, contenant du natron, du sel marin et un peu de nitre. Lors même qu'on inonde les jardins pour les arroser, on voit, après l'évaporation et l'absorption de l'eau, le sel effleurir à la surface de la terre; et ce sol, comme tout le continent de l'Afrique et de l'Arabie, semble être de sel, ou le former.

Au milieu de ces minéraux de diverses qualités, au milieu de ce sable fin et rougeâtre, propre à l'Afrique, la terre de la vallée du Nil se présente avec des attributs qui en font une classe distincte. Sa couleur noirâtre, sa qualité argileuse et liante, tout annonce son origine étrangère; et en effet, c'est le fleuve qui l'apporte du sein de l'Abissinie : l'on dirait que la nature s'est plu à former par art une île habitable dans une contrée à qui elle avait tout refusé. Sans ce limon gras et léger, jamais l'Égypte n'eût rien produit : lui seul semble contenir les germes de la végétation et de la fécondité; encore ne les doit-il qu'au fleuve qui le dépose.

CHAPITRE II.

Du Nil, et de l'extension du Delta.

Toute l'existence physique et politique de l'Égypte dépend du Nil : lui seul subvient à ce premier besoin des êtres organisés, le besoin de l'eau, si fréquemment senti dans les climats chauds, si vivement irrité par la privation de cet élément. Le Nil seul, sans le secours d'un ciel avare de pluie, porte partout l'aliment de la végétation; par un séjour de trois mois sur la terre, il l'imbibe d'une somme d'eau capable de lui suffire le reste de l'année. Sans son débordement, on ne pourrait cul-

[1] Chaque tribu a ses routes particulières, pour éviter les disputes.

[2] D'ailleurs il n'existe pas dix arbres dans ce désert, et il paraît incapable d'en produire.

tiver qu'un terrain très-borné, et avec des soins très-dispendieux; et l'on a raison de dire qu'il est la mesure de l'abondance, de la prospérité, de la vie. Si le Portugais Albukerque eût pu exécuter son projet de le dériver de l'Éthiopie dans la mer Rouge, cette contrée si riche ne serait qu'un désert aussi sauvage que les solitudes qui l'environnent. A voir l'usage que l'homme fait de ses forces, doit-on reprocher à la nature de ne lui en avoir pas accordé davantage?

C'est donc à juste titre que les Égyptiens ont eu dans tous les temps, et conservent même de nos jours, un respect religieux pour le Nil [1]; mais il faut pardonner à un Européen, si lorsqu'il les entend vanter la beauté de ses eaux, il sourit de leur ignorance. Jamais ces eaux troubles et fangeuses n'auront pour lui le charme des claires fontaines et des ruisseaux limpides; jamais, à moins d'un sentiment exalté par la privation, le corps d'une Égyptienne, hâlé et ruisselant d'une eau jaunâtre, ne lui rappellera les naïades sortant du bain. Six mois de l'année, l'eau du fleuve est si bourbeuse, qu'il faut la faire déposer pour la boire [2]: pendant les trois mois qui précèdent l'inondation, réduite à une petite profondeur, elle s'échauffe dans son lit, devient verdâtre, fétide et remplie de vers; et il faut recourir à celle que l'on a reçue et conservée dans les citernes. Dans toutes les saisons, les gens délicats ont soin de la parfumer. Au reste, l'on ne fait en aucun pays un aussi grand usage d'eau. Dans les maisons, dans les rues, partout, le premier objet qui se présente est un vase d'eau, et le premier mouvement d'un Égyptien est de le saisir et d'en boire un grand trait, qui n'incommode point, grâce à l'extrême transpiration. Ces vases, qui sont de terre cuite non vernissée, laissent filtrer l'eau au point qu'ils se vident en quelques heures. L'objet que l'on se propose par ce mécanisme est d'entretenir l'eau bien fraîche, et l'on y parvient d'autant mieux qu'on l'expose à un courant d'air plus vif. Dans quelques lieux de la Syrie l'on boit l'eau qui a transsudé; mais en Égypte l'on boit celle qui reste dans le vase.

Depuis quelques années, l'action du Nil sur le terrain de l'Égypte est devenue un problème qui partage les savants et les naturalistes. En considérant la quantité de limon que le fleuve dépose, et en rapprochant les témoignages des anciens des observations des modernes, plusieurs pensent que le Delta a pris un accroissement considérable, tant en élévation qu'en étendue. Savary vient de donner plus de poids à cette opinion, dans les Lettres qu'il a publiées sur l'Égypte; mais comme les faits et les autorités qu'il allègue me donnent des résultats différents des siens, je crois devoir porter nos contradictions au tribunal du public. La discussion en devient d'autant plus nécessaire, que ce voyageur ayant demeuré deux ans sur les lieux, son témoignage ne tarderait pas de passer en loi : établissons les questions, et traitons d'abord de l'agrandissement du Delta.

Un historien grec, qui a dit sur l'Égypte ancienne presque tout ce que nous en savons, et ce que chaque jour constate, Hérodote d'Halicarnasse, écrivait, il y a 22 siècles :

« L'Égypte, où abordent les Grecs (le Delta),
« est une terre acquise, un don du fleuve, ainsi que
« tout le pays marécageux qui s'étend en remontant
« jusqu'à trois jours de navigation [1]. »

Les raisons qu'il allègue de cette assertion prouvent qu'il ne la fondait pas sur des préjugés. « En « effet, ajoute-t-il, le terrain de l'Égypte, qui est « un limon noir et gras, diffère absolument, et du « sol de l'Afrique, qui est de sable rouge, et de « celui de l'Arabie, qui est argileux et rocailleux... « Ce limon est apporté de l'Éthiopie par le Nil... « et les coquillages que l'on trouve dans le désert « prouvent assez que jadis la mer s'étendait plus « avant dans les terres. »

En reconnaissant cet empiétement du fleuve si conforme à la nature, Hérodote n'en a pas déterminé les proportions. Savary a cru pouvoir le suppléer : examinons son raisonnement.

En croissant en hauteur, « l'Égypte [2] s'est aussi « augmentée en longueur; entre plusieurs faits que « l'histoire présente, j'en choisirai un seul. Sous « le règne de Psammétique, les Milésiens abordèrent avec 30 vaisseaux à l'embouchure Bolbitine, aujourd'hui celle de Rosette, et s'y fortifièrent. Ils bâtirent une ville qu'ils nommèrent « *Metelis* (*Strabo*, lib. XVII) : c'est la même que « *Faoué*, qui, dans les vocabulaires coptes, a conservé le nom de *Messil*. Cette ville, autrefois port « de mer, s'en trouve actuellement éloignée de 9 « lieues : c'est l'espace dont le Delta s'est prolongé « depuis Psammétique jusqu'à nous. »

[1] Ils l'appellent *saint*, *béni*, *sacré*; et lors des nouvelles eaux, c'est-à-dire de l'ouverture des canaux, on voit les mères plonger les enfants dans le courant, avec le préjugé que ces eaux ont une vertu purifiante et divine, telle que la supposèrent les anciens à tous les fleuves.

[2] On se sert, pour cet effet, d'amandes amères, dont on frotte le vase, et alors elle est réellement légère et bonne. Mais il n'y a que la soif, ou la prévention, qui puisse la mettre au-dessus de nos fontaines et de nos grandes rivières, telles que la Seine et la Loire.

[1] *Herod.* lib. II, p. 105, édit. Wesseling, *in-fol.*

[2] *Lettres sur l'Égypte*, tom. I, p. 16.

Rien de si précis au premier aspect que ce raisonnement; mais en recourant à l'original, dont Savary s'autorise, on trouve que le fait principal manque. Voici le texte de Strabon, traduit à la lettre[1] :

« Après l'embouchure Bolbitine, est un cap sablonneux et bas, appelé *la Corne de l'Agneau*, « lequel s'étend assez loin (en mer); puis vient la « *Guérite de Persée* et le *Mur des Milésiens :* car les « Milésiens, au temps de Kyaxares, roi des Mèdes, « qui fut aussi le temps de Psammétique, roi « d'Égypte, ayant abordé avec 30 vaisseaux à « l'embouchure Bolbitine, y descendirent à terre, « et construisirent l'ouvrage qui porte leur nom. « Quelque temps après, s'étant avancés vers le nome « de Saïs, et ayant battu les troupes d'*Inâres* dans « un combat sur le fleuve, ils fondèrent la ville de « *Naucratis*, un peu au-dessous de *Schedia*. Après « le *Mur des Milésiens*, en allant vers l'embou- « chure Sebennytique, sont des lacs, tels que ce- « lui de Rutos, etc. »

Tel est le passage de Strabon au sujet des Milésiens; on n'y voit pas la moindre mention de *Metelis*, dont le nom même n'existe pas dans son ouvrage. C'est Ptolémée qui l'a fourni à d'Anville[2], sans le rapporter aux Milésiens : et à moins que Savary ne prouve l'identité de *Metelis* et du *Mur milésien* par des recherches faites sur les lieux, on ne doit pas admettre ses conclusions.

Il a pensé qu'Homère lui offrait un témoignage analogue dans les passages où il parle de la distance de l'île du Phare à l'Égypte : le lecteur va juger s'il est plus fondé. Je cite la traduction de madame Dacier[3], moins brillante, mais plus littérale qu'aucune autre; et ici le littéral nous importe le plus.

« Dans la mer d'Égypte, vis-à-vis du Nil, ra- « conte Ménélas, il y a une certaine île qu'on ap- « pelle le Phare; elle est éloignée d'une des em- « bouchures de ce fleuve d'autant de chemin qu'en « peut faire en un jour un vaisseau qui a le vent « en poupe. » Et plus bas, Protée dit à Ménélas : « Le destin inflexible ne vous permet pas de revoir « votre patrie..... que vous ne soyez retourné en- « core dans le fleuve Égyptus, et que vous n'ayez « offert des hécatombes parfaites aux immortels. »

« Il dit, reprend Ménélas, et mon cœur fut « saisi de douleur et de tristesse, parce que ce « dieu m'ordonnait de rentrer dans le fleuve Égyp- « tus, dont le chemin est difficile et dangereux. »

De ces passages, et surtout du premier, Savary veut induire que le Phare, aujourd'hui joint au rivage, en était jadis très-éloigné : mais lorsque Homère parle de la distance de cette île, il ne l'applique pas à ce *rivage* en face, comme l'a traduit le voyageur; il l'applique à la *terre d'Égypte*, au *fleuve du Nil*. En second lieu, par *journée de navigation*, on aurait tort d'entendre l'espace indéfini que pouvaient parcourir les vaisseaux ou, pour mieux dire, les bateaux des anciens. En usitant ce terme, les Grecs lui attribuaient une valeur fixe de 540 stades. Hérodote[1], qui nous apprend expressément ce fait, en donne un exemple quand il dit que le Nil a empiété sur la mer le terrain qui va en remontant jusqu'à trois jours de navigation; et les 1,620 stades qui en résultent, reviennent au calcul plus précis de 1,500 stades, qu'il compte ailleurs d'Héliopolis à la mer. Or, en prenant avec d'Anville les 540 stades pour 27,000 toises, ou près d'un demi-degré[2], on trouve, par le compas, que cette mesure est la distance du Phare au Nil même; elle s'applique surtout à deux tiers de lieue au-dessus de Rosette, dans un local où l'on a quelque droit de placer la ville qui donnait son nom à l'embouchure Bolbitine; et il est remarquable que c'était celle que fréquentaient les Grecs, et où abordèrent les Milésiens, un siècle et demi après Homère. Rien ne prouve donc l'empiétement du Delta et du continent aussi rapide qu'on le suppose; et si l'on voulait le soutenir, il resterait à expliquer comment ce rivage, qui n'a pas gagné une demi-lieue depuis Alexandre, en gagna 11 dans le temps infiniment moindre qui s'écoula de Ménélas à ce conquérant[3].

Il existait un moyen plus authentique d'évaluer cet empiétement; c'est la mesure positive de l'Égypte, donnée par Hérodote. Voici son texte : « La « largeur de l'Égypte sur la mer, depuis le golfe « Plintinite jusqu'au marais Serbonide, près du « Casius, est de 3,600 stades; et sa longueur de « la mer à Héliopolis est de 1,500 stades. »

Ne parlons que de ce dernier article, le seul qui nous intéresse. Par des comparaisons faites avec cette sagacité qui lui était propre, d'Anville a prouvé que le stade d'Hérodote doit s'évaluer entre 50

[1] *Geograp. Strabonis, interpr. Casaubon*, édit. 1707, lib. XVII, p. 1152.
[2] Voyez l'excellent Mémoire de d'Anville sur l'Égypte, in-4°, 1765, p. 77.
[3] Odyssée, liv. IV.

[1] *Herod.* lib. II, p. 106 et 107.
[2] Il ne s'en faut que de 1,300 toises.
[3] On peut reprocher à Homère de n'être pas exact, quand il dit que le Phare était vis-à-vis du Nil; mais pour l'excuser on peut dire que, parlant de l'Égypte comme du bout du monde, il n'a pas dû se piquer d'une précision stricte. En second lieu, la branche Canopique allait jadis par les lacs s'ouvrir près d'Abouqir; et si, comme la vue du terrain me le fait penser, elle passa jadis à l'ouest même d'Abouqir, qui aurait été une île, Homère a pu dire, avec raison, que le Phare était vis-à-vis du Nil.

et 51 toises de France. En prenant ce dernier terme, les 1,500 stades équivalent à 76,000 toises, qui, à raison de 57,000 au degré sous ce parallèle, donnent un degré et près de 20 minutes et demie. Or, d'après les observations astronomiques de Niebuhr, voyageur du roi de Danemark en 1761[1], la différence de latitude entre Héliopolis (aujourd'hui la Matarée) et la mer, étant d'un degré 29 minutes sous Damiât, et d'un degré 24 minutes sous Rosette, il en résulte d'un côté 3 minutes et demie, ou une lieue et demie d'empiétement; et 8 minutes et demie, ou 3 lieues et demie de l'autre : c'est-à-dire que l'ancien rivage répond à 11,800 toises au-dessous de Rosette; ce qui s'éloigne peu du sens que je trouve au passage d'Homère; tandis que sur la branche de Damiât, l'application tombe 950 toises au-dessous de cette ville. Il est vrai qu'en mesurant immédiatement par le compas, la ligne du rivage remonte environ 3 lieues plus haut du côté de Rosette, et tombe sur Damiât même; ce qui vient du triangle opéré par la différence de longitude. Mais alors *Bolbitine*, mentionnée par Hérodote, est hors de limite; et il n'est plus vrai que Busiris (Abousir) soit, comme le dit Hérodote[2], au milieu du Delta. On ne doit pas le dissimuler : ce que les anciens rapportent, et ce que nous connaissons du local n'est point assez précis pour déterminer rigoureusement les empiétements successifs. Pour raisonner sûrement, il faudrait des recherches semblables à celles de Choiseul-Gouffier sur le Méandre[3], il faudrait des fouilles sur le terrain; et de pareils travaux exigent une réunion de moyens qui n'est donnée qu'à peu de voyageurs. Il y a surtout ici cette difficulté, que le terrain sablonneux qui forme le bas Delta, subit d'un jour à l'autre de grands changements. Le Nil et la mer n'en sont pas les seuls agents; le vent lui-même en est un puissant : tantôt il comble des canaux et repousse le fleuve, comme il a fait pour l'ancien bras Canopique; tantôt il entasse le sable et ensevelit les ruines, au point d'en faire perdre le souvenir. Niebuhr en cite un exemple remarquable. Pendant qu'il était à Rosette (en 1762), le hasard fit découvrir dans les collines de sable qui sont au sud de la ville, diverses ruines anciennes, et entre autres vingt belles colonnes de marbre d'un travail grec, sans que la tradition pût dire quel avait été le nom

[1] Voyez *Voyage en Arabie*, par C. Niebuhr, in-4°, qu'il faut distinguer de la *Description de l'Arabie*, par le même, 2 vol. in-4°.
[2] Lib. II, p. 123.
[3] Voyez *Voyage pittoresque de la Grèce*, tome II.

du lieu[1]. Tout le désert adjacent m'a paru dans le même cas. Cette partie jadis coupée de grands canaux et remplie de villes, n'offre plus que des collines d'un sable jaunâtre, très-fin, que le vent entasse au pied de tout obstacle, et qui souvent submerge les palmiers. Aussi, malgré le travail de d'Anville, ne peut-on se tenir assuré de l'application qu'il a faite de plusieurs lieux anciens au local actuel.

Savary a été beaucoup plus exact dans ce qu'il rapporte d'une de ces révolutions du Nil[2], par laquelle il paraît que jadis ce fleuve coula tout entier dans la Libye, au sud de Memphis. Mais le récit d'Hérodote lui-même, dont il tire ce fait, souffre des difficultés. Ainsi, lorsque cet historien dit, d'après les prêtres d'Héliopolis, que Menès, premier roi d'Égypte, barra le coude que faisait le fleuve, 2 lieues et quart (100 stades) au-dessus de Memphis[3], et qu'il creusa un lit nouveau à l'orient de cette ville, ne s'ensuit-il pas que Memphis avait été jusqu'alors dans un désert aride, loin de toute eau? et cette hypothèse peut-elle s'admettre? Peut-on croire littéralement à ces immenses travaux de *Menès*, qui aurait fondé une ville citée comme existante avant lui; qui aurait creusé des canaux et des lacs, jeté des ponts, construit des palais, des temples, des quais, etc.; et tout cela dans l'origine première d'une nation, et dans l'enfance de tous les arts? Ce Menès lui-même est-il un être historique, et les récits des prêtres sur cette antiquité ne sont-ils pas tous mythologiques? Je suis donc porté à croire que le cours barré par Menès était seulement une dérivation nuisible à l'arrosement du Delta; et cette conjecture paraît d'autant plus probable, que malgré le témoignage d'Hérodote, cette partie de la vallée, vue des pyramides, n'offre aucun étranglement qui fasse croire à un ancien obstacle. D'ailleurs, il me semble que Savary a trop pris sur lui de faire aboutir à la digue mentionnée au-dessus de Memphis, le grand ravin appelé *nahr-bela-ma*, ou *fleuve sans eau*, comme indiquant l'ancien lit du Nil. Tous les voyageurs cités par d'Anville le font aboutir au Faïoume, dont il paraît une suite plus naturelle[4]. Pour établir ce fait nouveau, il faudrait avoir vu les lieux; et je n'ai jamais ouï dire au Kaire que

[1] Cette position convient beaucoup à Bolbitine.
[2] *Lettre Ire*, p. 12.
[3] *Herod.* liv. II.
[4] En effet, on serait plus porté, sur l'inspection de la carte, à croire que ce fut là jadis le cours du fleuve; quant aux pétrifications de mâts et de vaisseaux entiers dont parle Siccard, elles auraient bien besoin, pour êtres crues, d'être constatées par des voyageurs plus éclairés que ce missionnaire.

Savary se soit avancé plus au sud que les pyramides de *Djizé*. La formation du Delta, qu'il déduit de ce changement, répugne également à se concevoir; car *dans cette révolution subite*, comment imaginer *que le poids énorme des eaux, qui vint se jeter à l'entrée du golfe*[1], *fit refluer celles de la mer?* Le choc de deux masses liquides ne produit qu'un mélange, dont il résulte bientôt un niveau commun; en faisant abonder plus d'eau, ou dut couvrir davantage. Il est vrai que le voyageur ajoute : *Les sables et le limon que le Nil entraîne s'y amoncelèrent; l'île du Delta, peu considérable d'abord, sortit des eaux de la mer, dont elle recula les limites.* Mais comment une île sort-elle de la mer? Les eaux courantes aplanissent bien plus qu'elles n'amoncellent : ceci nous conduit à la question de l'exhaussement.

CHAPITRE III.

De l'exhaussement du Delta.

Hérodote, qui l'a connue aussi bien que la précédente, ne s'est pas expliqué davantage sur ses proportions; mais il a rapporté un fait dont Savary s'appuie pour tirer des conséquences positives. Voici le précis de son raisonnement :

« Du temps de Mœris, qui vivait 500 ans avant « la guerre de Troie[2], 8 coudées suffisaient pour « inonder le Delta (*Herod.* lib. II) dans toute son « étendue. Lorsque Hérodote vint en Égypte, il « en fallait 15; sous l'empire des Romains, 16; sous « les Arabes, 17 : aujourd'hui le terme favorable « est 18, et le Nil croît jusqu'à 22. Voilà donc, dans « l'espace de 3,284 ans, le Delta élevé de 14 cou« dées. »

Oui, si l'on admet les faits tels qu'ils sont présentés; mais en les reprenant dans leurs sources, on trouve des accessoires qui dénaturent et les principes et les conséquences. Citons d'abord le texte d'Hérodote.

« Les prêtres égyptiens, dit cet auteur[3], rap« portent qu'au temps du roi Mœris, le Nil inondait « le Delta, en s'élevant seulement à 8 coudées. De « nos jours, s'il n'en atteint 16 ou au moins 15, il « ne se répand pas sur le pays. Or, depuis la mort « de Mœris jusqu'à ce moment, il ne s'est pas en« core écoulé 900 ans. »

Calculons : de Mœris à Hérodote,	900 ans.
d'Hérodote à l'an 1777, 2,237 ou, si l'on veut, ...	2,240
TOTAL	3,140

[1] Pag. 12 et suiv.
[2] *Lettre* Ire, p. 12.
[3] Liv. II, p. 109.

Pourquoi cette différence de 144 ans en excès dans le calcul de Savary? pourquoi suit-il d'autres comptes que ceux de son auteur? Mais passons sur la chronologie.

Du temps d'Hérodote, il fallait 16 coudées, ou au moins 15 pour inonder le Delta. Du temps des Romains, il n'en fallait pas davantage : 15 et 16 sont toujours le terme désigné.

Avant Pétrone, dit Strabon[1], *l'abondance ne régnait en Égypte que quand le Nil s'élevait à* 14 *coudées*. Mais ce gouverneur obtenant par art ce que refusait la nature, on a vu *sous sa préfecture l'abondance régner à* 12. Les Arabes ne s'expriment pas autrement. Il existe un livre en leur langue qui contient le tableau de toutes les crues du Nil, depuis la Ire année de l'hégire (622) jusqu'à la 875e (1470); et cet ouvrage constate que dans les époques les plus récentes, toutes les fois que le Nil a 14 coudées de profondeur dans son lit, il y a récolte et provision pour une année; que s'il en a 16, il y a provision pour deux ans; mais au-dessous de 14 et arrivant à 18, il y a disette : ce qui revient exactement au récit d'Hérodote. Le livre que je cite est arabe, mais ses résultats sont aux mains de tout le monde; il suffit de consulter le mot *Nil* dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, ou les *extraits* de Kâlkâchenda, dans le *Voyage* du docteur Shaw.

La nature des coudées ne peut faire équivoque. Fréret, d'Anville et Bailly ont prouvé que la coudée égyptienne, toujours définie de 24 doigts, égalait 20 et demi de nos pouces[2]; et la coudée actuelle, appelée *drâà Masri*, est précisément divisée en 24 doigts, et revient à 20 et demi de nos pouces. Mais les colonnes employées pour mesurer la hauteur du fleuve ont subi une altération qu'il importe de ne pas omettre.

« Dans les premiers temps que les Arabes oc« cupèrent l'Égypte, a dit *Kâlkâchenda*, ils s'a« perçurent que lorsque le Nil n'atteignait pas le « terme de l'abondance, chacun s'empressait de « faire sa provision pour l'année; ce qui troublait « incontinent l'ordre public. On en porta plainte « au kalife Omar, qui donna ordre à *Amrou* d'exa« miner la chose; et voici ce qu'Amrou lui manda : « Ayant fait les recherches que vous nous avez « prescrites, nous avons trouvé que quand le Nil « monte à 14 coudées, il procure une récolte *suf« fisante* pour l'année; que s'il atteint 16 coudées, « elle est *abondante;* mais qu'à 12 et à 18 elle

[1] Liv. XVII.
[2] J'en ai mesuré plusieurs avec un pied de roi de cuivre, mais j'ai trouvé qu'elles variaient toutes depuis une jusqu'à 3 lignes. Le *drâà Stambouli* a 28 doigts, ou 24 pouces moins une ligne.

« est mauvaise. Or ce fait étant connu du peuple « par les proclamations d'usage, il s'ensuit des « mesures qui portent du trouble dans le com- « merce. »

Omar, pour remédier à cet abus, eût peut-être voulu abolir les proclamations; mais la chose n'étant pas praticable, il imagina, sur l'avis d'Abou-taaleb, un expédient qui vint au même but. Jusqu'alors la *colonne de mesure*, dite *nilomètre*[1], avait été divisée par coudées de 24 doigts: Omar la fit détruire, et lui en substituant une autre qu'il établit dans l'île de Rouda, il prescrivit que les 12 coudées inférieures fussent composées de 28 doigts au lieu de 24, pendant que les coudées supérieures resteraient comme auparavant à 24. De là il arriva que désormais, lorsque le Nil marqua 12 coudées sur la colonne, il en avait réellement 14; car ces 12 coudées ayant chacune 4 doigts en excès, il en résultait une surabondance de 48 doigts ou 2 coudées. Alors, quand on proclama 14 coudées, terme d'une récolte *suffisante*, l'inondation était réellement au degré *d'abondance* : la multitude, partout trompée par les mots, s'en laissa imposer. Mais cette altération n'a pu échapper aux historiens arabes; et ils ajoutent que les colonnes du *Saïd* ou haute Égypte continuèrent d'être divisées par 24 doigts; que le terme 18 (vieux style) fut toujours nuisible; que 19 était très-rare, et 20 presque un prodige[2].

Rien n'est donc moins constant que la progression alléguée, et nous pouvons établir contre elle un premier fait : que dans une période connue de 18 siècles, l'état du Nil n'a pas changé. Comment arrive-t-il donc aujourd'hui qu'il se montre si différent? Comment, depuis l'an 1473, a-t-il passé si subitement de 15 à 22? Ce problème me paraît facile à résoudre. Je n'en chercherai pas l'explication dans les faits physiques, mais dans les accessoires de la chose. Ce n'est point le Nil qui a changé; c'est la colonne, ce sont ses dimensions. Le mystère dont les Turcs l'enveloppent empêche la plupart des voyageurs de s'en assurer; mais Pococke, qui parvint à la voir en 1739, rapporte que tout était confus et inégal dans l'échelle des coudées. Il observe même qu'elle lui parut neuve, et cette circonstance fait penser que les Turks, à l'imitation d'Omar, se sont permis une nouvelle altération. Enfin, il est un fait qui lève tout doute à cet égard : Niebuhr[1], qu'on ne suspectera pas d'avoir imaginé une observation, ayant mesuré en 1762 les vestiges de l'inondation sur un mur de Djizé, a trouvé que, le 1er juin, le Nil avait baissé de 24 pieds de France. Or 24 pieds réduits en coudées, à raison de 20 pouces et demi chacune, font précisément 14 coudées 1 pouce. Il est vrai qu'il reste encore 18 jours de décroissance; mais en les portant à une demi-coudée par une estimation dont Pococke fournit les termes de comparaison[2], on n'a que 14 coudées et demie, qui reviennent exactement au calcul ancien.

Il est un dernier fait allégué par Savary, auquel je ne puis non plus souscrire sans restriction. « *Depuis mon séjour en Égypte,* » dit-il, lettre Ire, p. 14, « j'ai fait deux fois le tour du Delta, je l'ai « même traversé par le canal de Menoufe. Le fleuve « coulait à pleines rives dans les grandes branches « de Rosette, de Damiette, et dans celles qui tra- « versent l'intérieur du pays; mais il ne débordait « pas sur la terre, excepté dans les lieux bas, où « l'on saignait les digues pour arroser les campa- « gnes couvertes de riz. »

De là il conclut « que le Delta est actuellement « dans la situation la plus favorable pour l'agri- « culture, parce qu'en perdant l'inondation, cette « île a gagné, chaque année, les trois mois que la « Thébaïde reste sous les eaux. » Il faut l'avouer, rien de plus étrange que ce gain. Si le Delta a gagné à n'être plus inondé, pourquoi désira-t-on si fort de tout temps l'inondation? — *Les saignées y suppléent.* — Mais on a tort de comparer le Delta aux marais de la Seine. L'eau n'est à fleur de terre que vers la mer; partout ailleurs, elle est inférieure au niveau du sol, et le rivage s'élève d'autant plus qu'on remonte davantage. Enfin, si je dois citer mon témoignage, j'atteste que descendant du Kaire à Rosette par le canal de Menoufe, j'ai observé, les 26, 27 et 28 septembre 1783, que quoique les eaux se retirassent depuis plus de quinze jours, les campagnes étaient encore submergées en partie, et qu'elles portaient aux lieux découverts les traces de l'inondation. Le fait allégué par Savary ne peut donc être attribué qu'à une mauvaise inondation; et l'on ne doit point croire que l'exhaussement ait changé l'état du Delta[3], ni que les Égyptiens soient réduits à n'avoir plus d'eau que par des moyens mécaniques, aussi dispendieux que bornés[4].

[1] En arabe, *meqiâs, instrument mesureur, mesuroir.*

[2] Le docteur Pococke, qui a fait plusieurs bonnes observations sur le Nil, s'est tout à fait perdu dans l'explication du texte de Kâlkâchenda : il a cru, sur un premier passage louche, que le nilomètre du temps d'Omar n'était que de douze coudées; et il a bâti sur cette erreur un édifice de conjectures fausses. *Voyage de Pococke*, tom. II, p. 278.

[1] *Voyage en Arabie*, tom. I, p. 102.

[2] Le 17 mai, la colonne avait 11 pieds hors de l'eau, le 3 juin elle en avait 11 et demi; donc en 17 jours il y eut une demi-coudée. *Voyage de Pococke*, tom. II.

[3] Le lit du fleuve s'est exhaussé lui-même comme le reste du terrain.

[4] Dans le bas Delta, on arrose par le moyen des roues,

Il nous reste à résoudre la difficulté des 8 coudées de Mœris, et je ne pense pas qu'elle ait des causes d'une autre nature. Il paraît qu'après ce prince, il arriva une révolution dans les mesures, et que d'une coudée l'on en fit 2. Cette conjecture est d'autant plus probable, que du temps de Mœris, l'Égypte ne formait pas un même royaume; il y en avait au moins trois d'Asouan à la mer. Sésostris, qui fut postérieur à Mœris, les réunit par conquête. Mais après ce prince, ils rentrèrent dans leur division, qui dura jusqu'à Psammetik. Cette révolution dans les mesures conviendrait très-bien à Sésostris, qui en opéra une générale dans le gouvernement. C'est lui qui établit des lois et une administration nouvelles, qui fit élever des digues et des chaussées pour asseoir les villes et les villages, et creuser une quantité de canaux telle, dit Hérodote[1], que l'Égypte abandonna les chariots dont elle avait jusqu'alors fait usage.

Au reste, il est bon d'observer que les degrés de l'inondation ne sont pas les mêmes par toute l'Égypte. Ils suivent au contraire une règle de diminution graduelle, à mesure que le fleuve descend. A Asouan, le débordement est d'un sixième plus fort qu'au Kaire; et lorsque dans cette dernière ville on compte 27 pieds, à peine en a-t-on 4 à Rosette et à Damiât. La raison en est qu'outre la masse d'eau qu'absorbent les terrains, le fleuve, resserré dans un seul lit et dans une vallée étroite, s'élève davantage : quand au contraire il a passé le Kaire, n'étant plus contenu par les montagnes, et se divisant en mille rameaux, il arrive nécessairement que sa nappe perd en profondeur ce qu'elle gagne en surface.

On jugera sans doute, d'après ce que j'ai dit, que l'on s'est trop tôt flatté de connaître les termes précis de l'agrandissement et de l'exhaussement du Delta. Mais en rejetant des circonstances illusoires, je ne prétends pas nier le fond même des faits; leur existence est trop bien attestée par le raisonnement et par l'inspection du terrain. Par exemple, l'exhaussement du sol me paraît prouvé par un fait sur lequel on a peu insisté. Quand on va de Rosette au Kaire, dans les eaux basses, comme en mars, on remarque, à mesure que l'on remonte, que le rivage s'élève graduellement au-dessus de l'eau; en sorte que si à Rosette il en excède de 2 pieds le niveau, il l'excède de 3 et 4 dès Faoué, et de plus de 12 au Kaire[1] : or, en raisonnant sur ce fait, on en peut tirer la preuve d'un exhaussement par dépôt; car la couche du limon étant en proportion avec l'épaisseur des nappes d'eau qui la déposent, elle doit être plus forte ou plus faible, selon que ces nappes sont plus ou moins profondes, et nous avons vu qu'elles observent une gradation analogue d'Asouan à la mer.

D'un autre côté, l'accroissement du Delta s'annonce d'une manière frappante par la forme de l'Égypte sur la Méditerranée. Quand on en considère la projection sur une carte, on voit que le terrain qui est dans la ligne du fleuve, ce terrain formé d'une matière étrangère, a pris une saillie demi-circulaire, et que les lignes du rivage d'Arabie et d'Afrique qu'il déborde, ont une direction rentrante vers le fond du Delta, qui décèle que jadis ce terrain fut un golfe que le temps a rempli.

Ce comblement, commun à tous les fleuves, s'est exécuté par un mécanisme qui leur est également commun : les eaux des pluies et des neiges roulant des montagnes dans les vallées, ne cessent d'entraîner les terres qu'elles arrachent par leur chute. La partie pesante de ces débris, comme les cailloux et les sables, s'arrête bientôt, si un courant rapide ne la chasse. Mais si les eaux ne trouvent qu'un terreau fin et léger, elles s'en chargent en abondance, et en roulent les bancs avec facilité. Le Nil, qui a trouvé de pareils matériaux dans l'Abyssinie et l'Afrique intérieure, s'en est servi pour hâter ses travaux; ses eaux s'en sont chargées, son lit s'en est rempli; souvent même il s'en embarrasse au point d'être gêné dans son cours. Mais quand l'inondation lui rend ses forces, il chasse ces bancs vers la mer, en même temps qu'il en amène d'autres pour la saison suivante : arrivées à son embouchure, les boues s'entassent et forment des grèves, parce que la pente ne donne plus assez d'action au courant, et parce que la mer forme un équilibre de résistance. La stagnation qui s'ensuit force la partie ténue, qui jusqu'alors avait surnagé, à se déposer, et elle se dépose surtout aux lieux où il y a moins de mouvement, tels que les rivages. Ainsi la côte s'enrichit peu à peu des débris du pays supérieur du Delta même; car si le Nil enlève à l'Abissinie pour donner à la Thébaïde, il enlève à la Thébaïde pour porter au Delta, et au Delta pour porter à la mer. Partout où ses eaux ont un courant, il dépouille le même

parce que l'eau est à fleur de terre; mais dans le haut Delta, il faut établir des chapelets sur les roues, ou élever l'eau par des potences mobiles. On en voit beaucoup sur la route de Rosette au Kaire, et l'on se convaincra que ce travail pénible a un effet très-borné.

[1] *Herod.* lib. II. Cette anecdote chagrine beaucoup les chronologistes modernes, qui placent Sésostris avant Moïse, au temps duquel les chariots subsistaient encore; mais ce n'est pas la faute d'Hérodote, si l'on n'a pas entendu son système de chronologie, le meilleur de l'antiquité.

[1] Il serait curieux de constater en quelle proportion il continue jusqu'à Asouan. Des Coptes que j'ai interrogés à ce sujet, m'ont assuré qu'il était infiniment plus élevé dans tout le Saïd qu'au Kaire.

sol qu'il enrichit. Quand on remonte au Kaire dans les eaux basses, on voit partout les bords taillés à pic, s'écrouler par pans. Le Nil, qui les mine par le pied, privant d'appui leur terre légère, elle tombe dans son lit. Dans les grandes eaux, elle s'imbibe, se délaye; et lorsque le soleil et la sécheresse reviennent, elle se gerce et s'écroule encore par grands pans que le Nil entraîne. C'est ainsi que plusieurs canaux se sont comblés, et que d'autres se sont élargis, en élevant sans cesse le lit du fleuve. Le plus fréquenté de nos jours, celui qui vient de *Nadir* à la branche de Damiât, est dans ce cas. Ce canal, creusé d'abord de main d'homme, est devenu semblable à la Seine en plusieurs endroits. Il supplée même à la branche mère qui va de *Batn-el-Baqara* à *Nadir*, et qui se comble au point que si on ne la dégorge pas, elle finira par devenir terre ferme : la raison en est que le fleuve tend sans cesse à la ligne droite, dans laquelle il a plus de force; c'est par cette même raison qu'il a préféré la branche Bolbitine, qui n'était d'abord qu'un canal factice, à la branche Canopique [1].

De ce mécanisme du fleuve, il résulte encore que les principaux comblements doivent se faire sur la ligne des plus grandes embouchures et du plus fort courant; l'aspect du terrain est conforme à cette théorie. En jetant l'œil sur la carte, on s'aperçoit que la saillie des terres est surtout dans la direction des branches de Rosette et de Damiât. Le terrain latéral et l'intermédiaire sont demeurés lac et marais indivis entre le continent et la mer, parce que les petits canaux qui s'y rendent n'ont pu opérer qu'un comblement imparfait. Ce n'est qu'avec la plus grande lenteur que les dépôts et les limons s'élèvent; sans doute même ce moyen ne parviendrait jamais à les porter au-dessus des eaux, s'il ne s'y joignait un autre agent plus actif, qui est la mer. C'est elle qui travaille sans relâche à élever le niveau des rives basses au-dessus de ses propres eaux. En effet, les flots venant expirer sur le rivage, poussent le sable et le limon qu'ils rencontrent en arrivant; leur battement accumule ensuite cette digue légère, et lui donne un exhaussement qu'elle n'eût jamais pris dans les eaux tranquilles. Ce fait est sensible pour quiconque marche au bord de la mer, sur un rivage bas et mouvant : mais il faut que la mer n'ait pas de courant sur la plage; car si elle perd aux lieux où elle est en *remous*, elle gagne à ceux où elle est en mouvement. Quand les grèves sont enfin à fleur d'eau, la main des hommes s'en empare. Mais au lieu de dire qu'elle en élève le niveau au-dessus de l'eau, on devrait dire qu'elle abaisse le niveau de l'eau au-dessous, vu que les canaux que l'on creuse, rassemblent en de petits espaces les nappes qui étaient répandues sur de plus grands [1]. C'est ainsi que le Delta a dû se former avec une lenteur qui a demandé plus de siècles que nous n'en connaissons; mais le temps ne manque pas à la nature [2].

Il reste certainement beaucoup d'observations à faire ou à recommencer dans ce pays; mais, comme je l'ai déjà dit, elles ont de grandes difficultés. Pour les vaincre, il faudrait du temps, de l'adresse et de la dépense; à bien des égards même, les obstacles accessoires sont plus graves que ceux du fond. M. le baron de Tott en a fait une épreuve récente pour le nilomètre. En vain a-t-il tenté de séduire

[1] *Herod.* lib. II.

[1] Cette quantité de canaux est une raison qui peut faire varier les degrés de l'inondation : car s'il y en a beaucoup, et qu'ils soient profonds, l'eau s'écoulera plus vite, et s'élèvera moins; s'il y en a peu, et qu'ils soient superficiels, il arrivera le contraire.

[2] Depuis la publication de ce Voyage, l'on m'a fait connaître un mémoire de Fréret (Acad. des inscrip. tom. XVI), dans lequel ces questions se trouvent avoir été débattues dès 1745. Dans ce mémoire, ce savant critique attaquant de front le récit d'Hérodote, et le témoignage des prêtres égyptiens, prétend que le Delta n'a subi aucun changement depuis les siècles les plus reculés : il fonde ses raisons contre son accroissement, sur la position des villes de *Tanis*, de *Damiât* et de *Rosette;* mais les faits qu'il cite sont vagues, et la différence de la mesure de Niebuhr en excès sur celle d'Hérodote, est un argument péremptoire contre son sentiment. A l'égard de son exhaussement, il prouve par plus d'auteurs que je n'en ai cités, que depuis Mœris jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'inondation n'a pas cessé d'être la même : ce n'est que depuis ce temps que les voyageurs ont parlé d'une inondation de 22 et 23 coudées. Le prince Radzivil est le premier qui en ait fait mention en l'année 1583. Fréret rejetant son témoignage et celui des autres, soutient que l'inondation est toujours la même, et que la différence des anciens aux modernes vient de ce que les uns comptent depuis le fond de l'eau, pendant que les autres ne comptaient que depuis la surface des eaux basses. Il invoque les observations de Shaw et de Pococke; mais en appuyant sa conséquence, elles démentent son explication : en effet, d'après ces observations, la crue du Nil au-dessus des plus basses eaux fut en 1714 de 10 coudées 26 doigts, qui, jointes à 5 coudées et quelques doigts qu'avait déjà le fleuve, donnent 16 coudées et quelques doigts au-dessus du fond : en 1715, la crue au-dessus des basses eaux fut de 10 coudées, qui, jointes à 6 coudées qu'avaient déjà les eaux, forment 16 coudées : en 1738 elle fut de 11 coudées 15 doigts, qui, jointes à 5 qu'avait le fleuve, font 16 coudées, et non pas 20, comme le dit Fréret, p. 353. Donc les anciens ont compté comme nous depuis le fond, et l'état reste le même que de tout temps. En se trompant à cet égard, Fréret rapporte un fait qui, s'il est vrai, est le nœud de l'énigme; car il dit avoir vu une coudée du nilomètre qui n'a que 15 pouces 8 lignes de France; or 22 coudées de 15 pouces 8 lignes font 344 pouces 8 lignes, tandis que 16 coudées en donnent 328, ce qui ne laisse qu'un pied 4 pouces de différence; en sorte qu'il serait possible que cette nouvelle coudée fût une innovation des Turks, et que le méqias portât plusieurs espèces de coudées. Du reste il n'a point compris l'altération d'Omar, citée par *Kâlkâchenda;* et il est loin de résoudre les 8 coudées de Mœris, en disant qu'elles proviennent de la dérivation de Soulac. Ainsi, sans déroger au respect dû à Fréret, je persiste dans mes conclusions.

les gardiens; en vain a-t-il donné et promis des sequins aux *crieurs*, pour en obtenir les vraies hauteurs du Nil; leurs rapports contradictoires ont prouvé leur mauvaise foi ou leur ignorance commune. On dira peut-être qu'il faudrait établir des colonnes dans des maisons particulières; mais ces opérations, simples en théorie, sont impossibles en pratique : on s'exposerait à des risques trop graves. Cette curiosité même que les Francs portent avec eux, chagrine de plus en plus les Turks. Ils pensent que l'on en veut à leur pays; et ce qui se passe de la part des Russes, joint à des préjugés répandus, affermit leurs soupçons. C'est un bruit général dans l'empire à ce moment, *que les temps prédits sont arrivés; que la puissance et la religion des musulmans vont être détruites; que le roi Jaune va venir établir un empire nouveau, etc.* Mais il est temps de reprendre nos idées.

Je passe légèrement sur la saison [1] du débordement, assez connue; sur sa gradation insensible et non subite comme celle de nos rivières; sur ses diversités, qui le montrent tantôt faible et tantôt fort, quelquefois même nul : cas très-rare, mais dont on cite deux ou trois exemples. Tous ces objets sont trop connus pour les répéter; on sait également que les causes de ces phénomènes qui furent une énigme pour les anciens [2], n'en sont plus une pour les Européens. Depuis que leurs voyageurs leur ont appris que l'Abissinie et la partie adjacente de l'Afrique sont inondées de pluie en mai, juin et juillet, ils ont conclu avec raison que ce sont ces pluies qui, par la disposition du terrain, affluant de mille rivières, se rassemblent dans une même vallée, pour venir sur des rives lointaines offrir le spectacle imposant d'une masse d'eau qui emploie trois mois à s'écouler. On laisse aux physiciens grecs cette action des vents de nord ou étésiens, qui, par une prétendue pression, arrêtaient le cours du fleuve; il est même étonnant qu'ils aient jamais admis cette explication; car le vent n'agissant que sur la surface de l'eau, il n'empêche point le fond d'obéir à la pente. En vain des modernes ont allégué l'exemple de la Méditerranée, qui, par la durée des vents d'est, découvre la côte de Syrie d'un pied ou un pied et demi, pour recouvrir de la même quantité celles d'Espagne et de Provence, et qui, par les vents d'ouest, opere l'inverse : il n'y a aucune comparaison entre une mer sans pente et un fleuve, entre la nappe de la Méditerranée et celle du Nil, entre 26 pieds et 18 pouces.

[1] On l'assigne au 19 juin précis, mais il serait difficile d'en déterminer les premiers instants aussi rigoureusement que le veulent faire les Coptes.

[2] Cependant Démocrite l'avait devinée. Voyez l'*Histoire* de Diodore de Sicile, liv. II. Je suis même porté à croire qu'Homère en a eu connaissance; car l'épithète qu'il donne au Nil (*diipetès*, tirant son origine du ciel) est une allusion sensible aux pluies : et j'en conclus que les anciens prêtres égyptiens ont eu une *physique* plus étendue que l'on ne pense; et que les traditions qui avaient cours dans la Grèce, n'étaient qu'une émanation de leurs livres sacrés.

CHAPITRE IV.

Des vents et de leurs phénomènes.

Ces vents du nord, dont le retour a lieu chaque année aux mêmes époques, ont un emploi plus vrai, celui de porter en Abissinie une prodigieuse quantité de nuages. Depuis avril jusqu'en juillet, on ne cesse d'en voir remonter vers le sud, et l'on serait quelquefois tenté d'en attendre de la pluie; mais cette terre brûlée leur demande en vain un bienfait qui doit lui revenir sous une autre forme. Jamais il ne pleut dans le Delta en été; dans tout le cours de l'année même, il y pleut rarement, et en petite quantité. L'année 1761, observée par Niebuhr, fut un cas extraordinaire que l'on cite encore. Les accidents que les pluies causèrent dans la basse Égypte, dont une foule de villages, bâtis en terre, s'écroulèrent, prouvent assez qu'on y regarde comme rare cette abondance d'eau. Il faut d'ailleurs observer qu'il pleut d'autant moins que l'on s'élève davantage vers le Saïd. Ainsi il pleut plus souvent à Alexandrie et à Rosette qu'au Kaire, et au Kaire qu'à *Minié*. La pluie est presque un prodige à *Djirdjé*. Nous autres habitants de contrées humides, nous ne concevons pas comment un pays peut subsister sans pluie [1]; mais dans l'Égypte, outre la somme d'eau dont la terre fait provision lors de l'inondation, les rosées qui tombent dans les nuits d'été suffisent à la végétation. Les melons d'eau, connus à Marseille sous le nom de *pastèques*, du mot arabe *battik*, en sont une preuve sensible; car souvent ils n'ont au pied qu'une poussière sèche; et cependant leurs feuilles ne manquent pas de fraîcheur. Ces rosées ont de commun avec les pluies qu'elles sont plus abondantes vers la mer, et plus faibles à mesure qu'elles s'en éloignent; et elles en diffèrent en ce qu'elles sont moindres l'hiver, et plus fortes l'été. A Alexandrie, dès le coucher du soleil, en avril, les vêtements et les terrasses sont trempés comme s'il avait plu. Comme les pluies encore, ces rosées sont fortes ou faibles, à raison de l'espèce du vent qui souffle. Le sud et le sud-est n'en donnent point; le nord en apporte beaucoup, et l'ouest encore davantage. On explique aisément ces différences quand on observe

[1] Lorsqu'il tombe de la pluie en Égypte et en Palestine, c'est une joie générale de la part du peuple; il s'assemble dans les rues, il chante, il s'agite et crie à pleine tête : *Ya Allah! ya mobârek!* c'est-à-dire : *O Dieu! ô béni! etc.*

que les deux premiers viennent des déserts de l'Afrique et de l'Arabie, où ils ne trouvent pas une goutte d'eau; que le nord, au contraire, et l'ouest chassent sur l'Égypte l'évaporation de la Méditerranée, qu'ils traversent, l'un dans sa largeur, et l'autre dans toute sa longueur. Je trouve même, en comparant mes observations à ce sujet en Provence, en Syrie et en Égypte, à celles de Niebuhr en Arabie et à Bombai, que cette position respective des mers et des continents est la cause des diverses qualités d'un même vent qui se montre pluvieux dans un pays, pendant qu'il est toujours sec dans l'autre; ce qui dérange beaucoup les systèmes des astrologues anciens et modernes, sur les influences des planètes.

Un autre phénomène aussi remarquable, est le retour périodique de chaque vent, et son appropriation, pour ainsi dire, à certaines saisons de l'année. L'Égypte et la Syrie offrent en ce genre une régularité digne de fixer l'attention.

En Égypte, lorsque le soleil se rapproche de nos zones, les vents qui se tenaient dans les parties de l'est, passent aux rumbs du nord, et s'y fixent. Pendant juin, ils soufflent constamment nord et nord-ouest; aussi est-ce la vraie saison du passage au Levant, et un vaisseau peut espérer de jeter l'ancre en Chypre ou à Alexandrie, le quatorzième et quelquefois le onzième jour de son départ de Marseille. Les vents continuent en juillet de souffler nord, variant à droite et à gauche du nord-ouest au nord-est. Sur la fin de juillet, dans tout le cours d'août et la moitié de septembre, ils se fixent nord pur, et ils sont modérés, plus vifs le jour, plus calmes la nuit; alors même il règne sur la Méditerranée une bonace générale, qui prolonge les retours en France jusqu'à 70 et 80 jours.

Sur la fin de septembre, lorsque le soleil repasse la ligne, les vents reviennent vers l'est, et sans y être fixés, ils en soufflent plus que d'aucun autre rumb, le nord seul excepté. Les vaisseaux profitent de cette saison, qui dure tout octobre et une partie de novembre, pour revenir en Europe, et les traversées pour Marseille sont de 30 à 35 jours. A mesure que le soleil passe à l'autre tropique, les vents deviennent plus variables, plus tumultueux; leurs régions les plus constantes sont le nord, le nord-ouest et l'ouest. Ils se maintiennent tels en décembre, janvier et février, qui, pour l'Égypte comme pour nous, sont la saison d'hiver. Alors les vapeurs de la Méditerranée, entassées et appesanties par le froid de l'air, se rapprochent de la terre, et forment les brouillards et les pluies. Sur la fin de février et en mars, quand le soleil revient vers l'équateur, les vents tiennent plus que dans aucun autre temps des rumbs du midi. C'est dans ce dernier mois, et pendant celui d'avril, qu'on voit régner le sud-est, le sud pur et le sud-ouest. Ils sont mêlés d'ouest, de nord et d'est : celui-ci devient le plus habituel sur la fin d'avril; et pendant mai, il partage avec le nord l'empire de la mer, et rend les retours en France encore plus courts que dans l'autre équinoxe.

Du vent chaud, ou Kamsîn.

Ces vents du sud dont je viens de parler ont en Égypte le nom générique de vents de *cinquante* (jours)[1], non qu'ils durent 50 jours de suite, mais parce qu'ils paraissent plus fréquemment dans les 50 jours qui entourent l'équinoxe. Les voyageurs les ont fait connaître en Europe sous le nom de *vents empoisonnés*[2], ou plus correctement, *vents chauds du désert.* Telle est en effet leur propriété; elle est portée à un point si excessif, qu'il est difficile de s'en faire une idée sans l'avoir éprouvée; mais on en peut comparer l'impression à celle qu'on reçoit de la bouche d'un four banal, au moment qu'on en tire le pain. Quand ces vents commencent à souffler, l'air prend un aspect inquiétant. Le ciel, toujours si pur en ces climats, devient trouble; le soleil perd son éclat, et n'offre plus qu'un disque violacé. L'air n'est pas nébuleux, mais gris et poudreux, et réellement il est plein d'une poussière très-déliée qui ne se dépose pas et qui pénètre partout. Ce vent, toujours léger et rapide, n'est pas d'abord très-chaud; mais à mesure qu'il prend de la durée, il croît en intensité. Les corps animés le reconnaissent promptement au changement qu'ils éprouvent. Le poumon, qu'un air trop raréfié ne remplit plus, se contracte et se tourmente. La respiration devient courte, laborieuse; la peau est sèche, et l'on est dévoré d'une chaleur interne. On a beau se gorger d'eau, rien ne rétablit la transpiration. On cherche en vain la fraîcheur; les corps qui avaient coutume de la donner trompent la main qui les touche. Le marbre, le fer, l'eau, quoique le soleil soit voilé, sont chauds. Alors on déserte les rues, et le silence règne comme pendant la nuit. Les habitants des villes et des villages s'enferment dans leurs maisons, et ceux du désert dans leurs tentes ou dans les puits creusés en terre, où ils attendent la fin de ce genre de tempête. Communément elle dure trois jours : si elle passe, elle

[1] En arabe, *kamsîn;* mais le *k* représente le *jota* espagnol, ou *ch* allemand.

[2] Les Arabes du désert les appellent *semoum* ou *poison;* et les Turks *châmyelé* ou vent de Syrie, dont on a fait vent *samiel.*

devient insupportable Malheur aux voyageurs qu'un tel vent surprend en route loin de tout asile! ils en subissent tout l'effet, qui est quelquefois porté jusqu'à la mort. Le danger est surtout au moment des rafales; alors la vitesse accroît la chaleur au point de tuer subitement avec des circonstances singulières : car tantôt un homme tombe frappé entre deux autres qui restent sains; et tantôt il suffit de se porter un mouchoir aux narines, ou d'enfoncer le nez dans un trou de sable, comme font les chameaux, ou de fuir au galop comme font les Arabes qui sentent venir la *mofette*, nom qui paraît en effet convenir à cet air. Il est d'ailleurs constant qu'il est plus dangereux de Mossul à Bagdâd qu'en aucun autre lieu; ce que l'on attribue à la qualité sulfureuse et minéralogique du pays qu'il parcourt depuis l'Euphrate. Il est remarquable qu'il n'incommode pas les caravanes qui sont alors sur la route de Damas à Alep; à Bagdâd, il est mortel sur les minarets, sur les terrasses, sur le pont, et non dans les lieux bas. Si l'on ajoute qu'aussitôt après la mort il y a hémorragie par le nez et par la bouche, que le cadavre demeure chaud, enfle, devient bleu, et se déchire aisément, il paraîtra de plus en plus probable que cet air meurtrier est un air inflammable, chargé dans certains cas d'acide sulfureux.

Une autre qualité de ce vent est son extrême sécheresse; elle est telle, que l'eau dont on arrose un appartement s'évapore en peu de minutes. Par cette extrême aridité, il flétrit et dépouille les plantes; et en pompant trop subitement l'émanation des corps animés, il crispe la peau, ferme les pores, et cause cette chaleur fébrile qui accompagne toute transpiration supprimée.

Ces vents chauds ne sont point particuliers à l'Égypte; ils ont lieu en Syrie, plus cependant sur la côte et dans le désert que sur les montagnes. Niebuhr les a trouvés en Arabie, à Bombai, dans le Diarbekr; l'on en éprouve aussi en Perse, en Afrique, et même en Espagne : partout leurs effets se ressemblent, mais leur direction diffère selon les lieux. En Égypte, le plus violent vient du sud-sud-ouest; à la *Mekke*, il vient de l'est; à *Surate*, du nord; à *Basra*, du nord-ouest; à *Bagdâd*, de l'ouest; et en *Syrie*, du sud-est. Ce contraste, qui embarrasse au premier coup d'œil, devient à la réflexion le moyen de résoudre l'énigme. En examinant les sites géographiques, on trouve que c'est toujours des continents déserts que vient le vent chaud; et en effet, il est naturel que l'air qui couvre les immenses plaines de la Libye et de l'Arabie, n'y trouvant ni ruisseaux, ni lacs, ni forêts, s'y échauffe par l'action d'un soleil ardent, par la réflexion du sable, et prenne le degré de chaleur et de sécheresse dont il est capable. S'il survient une cause quelconque qui détermine un courant à cette masse, elle s'y précipite, et porte avec elle les qualités étonnantes qu'elle a acquises. Il est si vrai que ces qualités sont dues à l'action du soleil sur les sables, que ces mêmes vents n'ont point dans toutes les saisons la même intensité. En Égypte, par exemple, on assure que les vents du sud, en décembre et janvier, sont aussi froids que le nord; et la raison en est que le soleil, passé à l'autre tropique, n'embrase plus l'Afrique septentrionale, et que l'Abissinie, si montueuse, est couverte de neige : il faut que le soleil se soit rapproché de l'équateur pour produire ces phénomènes. Par une raison semblable, le sud a un effet bien moindre en Chypre, où il arrive rafraîchi par les vapeurs de la Méditerranée. Dans cette île, c'est le nord qui le remplace; on s'y plaint qu'en été il est d'une chaleur insupportable, pendant qu'il est glacial en hiver : ce qui résulte évidemment de l'Asie Mineure, qui dans l'été est embrasée, pendant qu'en hiver elle est couverte de glaces. Au reste, ce sujet offre une foule de problèmes faits pour piquer la curiosité d'un physicien. Ne serait-il pas en effet intéressant de savoir :

1° D'où vient ce rapport des saisons et de la marche du soleil à l'espèce des vents et aux régions d'où ils soufflent?

2° Pourquoi, sur toute la Méditerranée, les rumbs de nord sont les plus habituels, au point que sur 12 mois on peut dire qu'ils en règnent 9?

3° Pourquoi les vents d'est reviennent si régulièrement après les équinoxes, et pourquoi à cette époque il y a communément un coup de vent plus fort?

4° Pourquoi les rosées sont plus abondantes en été qu'en hiver; et pourquoi les nuages étant un effet de l'évaporation de la mer, et l'évaporation étant plus forte l'été que l'hiver, il y a cependant plus de nuages l'hiver que l'été?

5° Enfin pourquoi la pluie est si rare en Égypte, et pourquoi les nuages se rendent de préférence en Abissinie?

Mais il est temps d'achever le tableau physique que j'ai commencé.

CHAPITRE V.

Du climat et de l'air.

Le climat de l'Égypte passe avec raison pour très-chaud, puisqu'en juillet et août le thermomètre de Réaumur se soutient, dans les appartements

les plus tempérés, à 24 et 25 degrés au-dessus de la glace[1]. Au Saïd, il monte encore plus haut, quoique je ne puisse rien dire de précis à cet égard. Le voisinage du soleil, qui dans l'été est presque perpendiculaire, est sans doute une cause première de cette chaleur; mais quand on considère que d'autres pays, sous la même latitude, sont plus frais, on juge qu'il en existe une seconde cause aussi puissante que la première, laquelle est le niveau du terrain peu élevé au-dessus de la mer. A raison de cette température, l'on ne doit distinguer que deux saisons en Égypte, le printemps et l'été, c'est-à-dire la fraîcheur et les chaleurs. Ce second état dure depuis mars jusqu'en novembre; et même dès la fin de février le soleil, à neuf heures du matin, n'est pas supportable pour un Européen. Dans toute cette saison, l'air est embrasé, le ciel étincelant, et la chaleur accablante pour les corps qui n'y sont pas habitués. Sous l'habit le plus léger, et dans l'état du plus grand repos, on fond en sueur. Elle devient même si nécessaire, que la moindre suppression est une maladie; en sorte qu'au lieu du salut ordinaire, *Comment vous portez-vous?* on devrait dire, *Comment suez-vous?* L'éloignement du soleil tempère un peu ces chaleurs. Les vapeurs de la terre, abreuvée par le Nil, et celles qu'apportent les vents d'ouest et du nord, absorbant le feu répandu dans l'air, procurent une fraîcheur agréable, et même des froids piquants, si l'on en voulait croire les naturels et quelques négociants européens; mais les Égyptiens, presque nus et accoutumés à suer, frissonnent à la moindre fraîcheur. Le thermomètre, qui se tient au plus bas en février à 9 et 8 degrés de Réaumur au-dessus de la glace, fixe nos idées à cet égard, et l'on peut dire que la neige et la grêle sont des phénomènes que tel Égyptien de cinquante ans n'a jamais vus. Quant à nos négociants, ils doivent leur sensibilité à l'abus des fourrures; il est porté au point que dans l'hiver ils ont souvent deux ou trois enveloppes de renard, et que dans les ardeurs de juin ils conservent l'hermine ou le petit-gris : ils prétendent que la fraîcheur qu'on éprouve à l'ombre en est une raison indispensable; et en effet les courants de nord et d'ouest, qui règnent presque toujours, établissent une assez grande fraîcheur partout où le soleil ne donne pas : mais le nœud secret et plus véritable est que la pelisse est le galon de la Turkie et l'objet favori du luxe; elle est l'enseigne de l'opulence, l'étiquette de la dignité, parce que l'investiture des places importantes est toujours constatée par le présent d'une pelisse, comme si l'on voulait dire à l'homme qu'on revêt, qu'il est désormais assez grand seigneur pour ne s'occuper qu'a transpirer.

Avec ces chaleurs et l'état marécageux qui dure trois mois, on pourrait croire que l'Égypte est un pays malsain : ce fut ma première pensée en y arrivant; et lorsque je vis au Kaire les maisons de nos négociants assises le long du *Kalidj*, où l'eau croupit jusqu'en avril, je crus que les exhalaisons devaient leur causer bien des maladies; mais leur expérience trompe cette théorie : les émanations des eaux stagnantes, si meurtrières en Chypre et à Alexandrette, n'ont point cet effet en Égypte. La raison m'en paraît due à la siccité habituelle de l'air, établie, et par le voisinage de l'Afrique et de l'Arabie, qui aspirent sans cesse l'humidité, et par les courants perpétuels des vents qui passent sans obstacle. Cette siccité est telle, que les viandes exposées, même en été, au vent du nord, ne se putréfient point, mais se dessèchent et se durcissent à l'égal du bois. Les déserts offrent des cadavres ainsi desséchés, qui sont devenus si légers, qu'un homme soulève aisément d'une seule main la charpente entière d'un chameau[1].

A cette sécheresse, l'air joint un état salin dont les preuves s'offrent partout. Les pierres sont rongées de natron, et l'on en trouve dans les lieux humides de longues aiguilles cristallisées que l'on prendrait pour du salpêtre. Le mur du jardin des jésuites au Kaire, bâti avec des briques et de la terre, est partout recouvert d'une croûte de ce natron, épaisse comme un écu de six livres; et lorsqu'on a inondé les carrés de ce jardin avec l'eau du *Kalidj*, on voit, à sa retraite, la terre brillante de toutes parts de cristaux blancs que l'eau n'a certainement pas apportés, puisqu'elle ne donne aucun indice de sel au goût et à la distillation.

C'est sans doute cette propriété de l'air et de la terre, jointe à la chaleur, qui donne à la végétation une activité presque incroyable dans nos climats froids. Partout où les plantes ont de l'eau, leurs développements se font avec une rapidité prodigieuse. Quiconque va au Kaire ou à Rosette peut constater que l'espèce de courge appelée *qara*, pousse en 24 heures des filons de près de 4 pouces de long. Mais une observation importante, par la-

[1] L'astronome Beauchamp a souvent observé 37 et 38 degrés à Basra, et cette chaleur a lieu sur la plupart des plages de la Perse, de l'Arabie et de l'Inde. — 32 et 33 degrés, qui sont la chaleur du sang, sont très-fréquents en Floride et en Géorgie (d'Amérique). Ainsi l'Égypte ne peut se classer que dans les pays de moyenne chaleur.

[1] Cependant il faut observer que l'air, sur la côte, est infiniment moins sec qu'en remontant dans les terres; aussi ne peut-on laisser, à Alexandrie et à Rosette, du fer exposé 24 heures à l'air, qu'il ne soit tout rouillé.

quelle je termine, est que ce sol paraît exclusif et intolérant. Les plantes étrangères y dégénèrent rapidement : ce fait est constaté par des observations journalières. Nos négociants sont obligés de renouveler chaque année les graines, et de faire venir de Malte des choux-fleurs, des betteraves, les carottes et des salsifis. Ces graines semées réussissent d'abord très-bien; mais si l'on sème ensuite les graines qu'elles produisent, il n'en résulte que des plantes étiolées. Pareille chose est arrivée aux abricots, aux poires et aux pêches qu'on a transportés à Rosette. La végétation de cette terre paraît trop brusque pour bien nourrir des tissus spongieux et charnus; il faudrait que la nature s'y fût accoutumée par gradation, et que le climat se les fût appropriés par les soins de la culture.

ÉTAT POLITIQUE DE L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER.

Des diverses races des habitants de l'Égypte.

Au milieu des révolutions qui n'ont cessé d'agiter la fortune des peuples, il est peu de pays qui aient conservé purs et sans mélange leurs habitants naturels et primitifs. Partout cette même cupidité qui porte les individus à empiéter sur leurs propriétés respectives, a suscité les nations les unes contre les autres : l'issue de ce choc d'intérêts et de forces a été d'introduire dans les états un étranger vainqueur, qui, tantôt usurpateur insolent, a dépouillé la nation vaincue du domaine que la nature lui avait accordé; et tantôt conquérant plus timide ou plus civilisé, s'est contenté de participer à des avantages que son sol natal lui avait refusés. Par là se sont établies dans les états des races diverses d'habitants, qui quelquefois se rapprochant de mœurs et d'intérêts, ont mêlé leur sang; mais qui, le plus souvent, divisés par des préjugés politiques ou religieux, ont vécu rassemblés sur le même sol sans jamais se confondre. Dans le premier cas, les races perdant par leur mélange les caractères qui les distinguaient, ont formé un peuple homogène où l'on n'a plus aperçu les traces de la révolution. Dans le second, demeurant distinctes, leurs différences perpétuées sont devenues un monument qui a survécu aux siècles, et qui peut, en quelques cas, suppléer au silence de l'histoire.

Tel est le cas de l'Égypte : enlevée depuis 23 siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Géorgiens, et enfin cette race de Tartares connus sous le nom de Turks ottomans. Parmi tant de peuples, plusieurs y ont laissé des vestiges de leur passage; mais comme dans leur succession ils se sont mêlés, il en est résulté une confusion qui rend moins facile à connaître le caractère de chacun. Cependant on peut encore distinguer dans la population de l'Égypte 4 races principales d'habitants.

La première et la plus répandue est celle des Arabes, qu'on doit diviser en 3 classes : 1° La postérité de ceux qui, lors de l'invasion de ce pays par Amrou, l'an 640, accoururent de l'Hedjâz et de toutes les parties de l'Arabie s'établir dans ce pays justement vanté par son abondance. Chacun s'empressa d'y posséder des terres, et bientôt le Delta fut rempli de ces étrangers, au préjudice des Grecs vaincus. Cette première race, qui s'est perpétuée dans la classe actuelle des *fellâhs* ou *laboureurs* et des artisans, a conservé sa physionomie originelle; mais elle a pris une taille plus forte et plus élevée : effet naturel d'une nourriture plus abondante que celle des déserts. En général, les paysans d'Égypte atteignent 5 pieds 4 pouces; plusieurs vont à 5 pieds 6 et 7; leur corps est musculeux sans être gras, et robuste comme il convient à des hommes endurcis à la fatigue. Leur peau hâlée par le soleil est presque noire; mais leur visage n'a rien de choquant. La plupart ont la tête d'un bel ovale, le front large et avancé, et sous un sourcil noir un œil noir, enfoncé et brillant; le nez assez grand, sans être aquilin; la bouche bien taillée, et toujours de belles dents. Les habitants des villes, plus mélangés, ont une physionomie moins uniforme, moins prononcée. Ceux des villages, au contraire, ne s'alliant jamais que dans leurs familles, ont des caractères plus généraux, plus constants, et quelque chose de rude dans l'aspect, qui tire sa cause des passions d'une âme sans cesse aigrie par l'état de guerre et de tyrannie qui les environne.

2° Une deuxième classe d'Arabes est celle des Africains ou Occidentaux [1], venus à diverses reprises et sous divers chefs se réunir à la première : comme elle, ils descendent des conquérants musulmans qui chassèrent les Grecs de la Mauritanie; comme elle, ils exercent l'agriculture et les métiers; mais ils sont plus spécialement répandus dans le *Saïd*, où ils ont des villages et même des princes particuliers.

[1] En arabe, *magârbe*, pluriel de *magrebi*, homme de *garb*, ou *couchant* · ce sont nos *Barbaresques*.

3° La troisième classe est celle des *Bedouins* ou hommes des déserts [1], connus des anciens sous le nom de *Scenites*, c'est-à-dire, habitant sous des tentes. Parmi ceux-là, les uns, dispersés par familles, habitent les rochers, les cavernes, les ruines et les lieux écartés où il y a de l'eau; les autres, réunis par tribus, campent sous des tentes basses et enfumées, et passent leur vie dans un voyage perpétuel. Tantôt dans le désert, tantôt sur les bords du fleuve, ils ne tiennent à la terre qu'autant que l'intérêt de leur sûreté ou la subsistance de leurs troupeaux les y attachent. Il est des tribus qui chaque année, après l'inondation, arrivent du sein de l'Afrique pour profiter des herbes nouvelles, et qui au printemps se renfoncent dans le désert; d'autres sont stables en Égypte, et y louent des terrains qu'ils ensemencent et changent annuellement. Toutes observent entre elles des limites convenues qu'elles ne franchissent point, sous peine de guerre. Toutes ont à peu près le même genre de vie, les mêmes usages, les mêmes mœurs. Ignorants et pauvres, les Bedouins conservent un caractère original, distinct des nations qui les environnent. Pacifiques dans leur camp, ils sont partout ailleurs dans un état habituel de guerre. Les laboureurs, qu'ils pillent, les haïssent; les voyageurs, qu'ils dépouillent, en médisent; les Turks, qui les craignent, les divisent et les corrompent. On estime que leurs tribus en Égypte pourraient former 30,000 cavaliers; mais ces forces sont tellement dispersées et désunies, qu'on les y traite comme des voleurs et des vagabonds.

Une seconde race d'habitants est celle des *Coptes*, appelés en arabe *el-Qoubt*. On en trouve plusieurs familles dans le Delta; mais le plus grand nombre habitent le *Saïd*, où ils occupent quelquefois des villages entiers. L'histoire et la tradition attestent qu'ils descendent du peuple dépouillé par les Arabes, c'est-à-dire, de ce mélange d'Égyptiens, de Perses, et surtout de Grecs qui, sous les Ptolémées et les Constantins, ont si longtemps possédé l'Égypte. Ils diffèrent des Arabes par leur religion, qui est le christianisme; mais ils sont encore distincts des chrétiens par leur secte, qui est celle d'Eutychès. Leur adhésion aux opinions théologiques de cet homme leur a attiré de la part des autres Grecs des persécutions qui les ont rendus irréconciliables. Lorsque les Arabes conquirent le pays, ils en profitèrent pour les affaiblir mutuellement. Les *Coptes* ont fini par expulser leurs rivaux; et comme ils connaissent de tout temps l'administration intérieure de l'Égypte, ils sont devenus les dépositaires des registres, des terres et des tributs. Sous le nom d'*écrivains*, ils sont au Kaire les *intendants*, les *secrétaires* et les *traitants* du gouvernement et des beks. Ces *écrivains*, méprisés des *Turks* qu'ils servent, et haïs des paysans qu'ils vexent, forment une espèce de corps dont est chef l'écrivain du *commandant* principal. C'est lui qui dispose de tous les emplois de cette partie, qu'il n'accorde, selon l'esprit de ce gouvernement, qu'à prix d'argent.

On prétend que le nom de *Coptes* leur vient de la ville de *Coptos*, où ils se retirèrent, dit-on, lors des persécutions des Grecs; mais je lui crois une origine plus naturelle et plus ancienne. Le terme arabe *Qoubti*, un *Copte*, me semble une altération évidente du grec *Ai-goupti-os*, un *Égyptien;* car on doit remarquer que *y* était prononcé *ou* chez les anciens Grecs, et que les Arabes n'ayant ni *g* devant *a o u*, ni la lettre *p*, remplacent toujours ces lettres par *q* et *b :* les *Coptes* sont donc proprement les représentants des *Égyptiens* [1]; et il est un fait singulier qui rend cette acception encore plus probable. En considérant le visage de beaucoup d'individus de cette race, j'y ai trouvé un caractère particulier qui a fixé mon attention : tous ont un ton de peau jaunâtre et fumeux qui n'est ni grec ni arabe; tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse; en un mot, une vraie figure de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat [2], lorsqu'ayant été visiter le Sphinx, son aspect me donna le mot de l'énigme. En voyant cette tête caractérisée *nègre* dans tous ses traits, je me rappelai ce passage remarquable d'Hérodote, où il dit [3] : *Pour moi,*

[1] En arabe, *beddoui*, formé de *bid*, *désert*, *pays sans habitations*.

[1] D'autant mieux qu'on les trouve au Saïd dès avant Dioclétien, et qu'il paraît que le Saïd fut moins rempli par les Grecs que le Delta.

[2] En effet, j'observe que la figure des nègres représente précisément cet état de contraction que prend notre visage lorsqu'il est frappé par la lumière et par une forte réverbération de chaleur. Alors le sourcil se fronce; la pomme des joues s'élève; la paupière se serre; la bouche fait la *moue*. Cette contraction des parties mobiles n'a-t-elle pas pu et dû à la longue influer sur les parties solides, et mouler la charpente même des os? Dans les pays froids, le vent, la neige, l'air vif, opèrent presque le même effet que l'excès de lumière dans les pays chauds : et nous voyons que presque tous les sauvages ont quelque chose de la tête du nègre; ensuite viennent les coutumes de mouler la tête des enfants, et même le genre de coiffure, qui, par exemple, chez les Tartares étant un bonnet haut, lequel serre les tempes et relève le sourcil, me semble la cause du *sourcil de chèvre* qu'on remarque chez les Chinois et les Kalmouks : dans les zones tempérées et chez les peuples qui habitent sous des toits, ces diverses circonstances n'ayant pas lieu, les traits se montrent allongés par le repos des muscles, et les yeux à fleur de tête, parce qu'ils sont protégés contre l'action de l'air.

[3] Lib. II, p. 150

j'estime que les Colches sont une colonie des Égyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus; c'est-à-dire que les anciens Égyptiens étaient de vrais nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique [1]; et dès lors on explique comment leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule originel. On peut même donner à cette observation une étendue très-générale, et poser en principe que la physionomie est une sorte de monument propre en bien des cas à constater ou éclaircir les témoignages de l'histoire, sur les origines des peuples. Parmi nous, un laps de 900 ans n'a pu effacer la nuance qui distinguait les habitants des Gaules, de ces *hommes du Nord* qui, sous Charles le Gros, vinrent occuper la plus riche de nos provinces. Les voyageurs qui vont par mer de Normandie en Danemark, parlent avec surprise de la ressemblance fraternelle des habitants de ces deux contrées, conservée malgré la distance des lieux et des temps. La même observation se présente, quand on passe de Franconie en Bourgogne; et si l'on parcourait avec attention la France, l'Angleterre ou toute autre contrée, on y trouverait la trace des émigrations écrite sur la face des habitants. Les Juifs n'en portent-ils pas d'ineffaçables, en quelque lieu qu'ils soient établis? Dans les états où la noblesse représente un peuple étranger introduit par conquête, si cette noblesse ne s'est point alliée aux indigènes, ses individus ont une empreinte particulière. Le sang kalmouque se distingue encore dans l'Inde; et si quelqu'un avait étudié les diverses nations de l'Europe et du nord de l'Asie, il retrouverait peut-être des analogies qu'on a oubliées.

Mais en revenant à l'Égypte, le fait qu'elle rend à l'histoire offre bien des réflexions à la philosophie. Quel sujet de méditation, de voir la barbarie et l'ignorance actuelle des Coptes, issus de l'alliance du génie profond des Égyptiens et de l'esprit brillant des Grecs; de penser que cette race d'hommes noirs, aujourd'hui notre esclave et l'objet de nos mépris, est celle-là même à laquelle nous devons nos arts, nos sciences, et jusqu'à l'usage de la parole; d'imaginer enfin que c'est au milieu des peuples qui se disent les plus amis de la liberté et de l'humanité, que l'on a sanctionné le plus barbare des esclavages, et mis en problème *si les hommes noirs ont une intelligence de l'espèce des blancs!*

Le langage est un autre monument dont les indications ne sont pas moins justes ni moins instructives. Celui dont usaient ci-devant les *Coptes* s'accorde à constater les faits que j'établis. D'un côté, la forme de leurs lettres et la majeure partie de leurs mots démontrent que la nation grecque, dans un séjour de 1,000 ans, a imprimé fortement son empreinte sur l'Égypte [1]; mais d'autre part, l'alphabet copte a 5 lettres, et le dictionnaire beaucoup de mots qui sont comme les débris et les restes de l'ancien égyptien. Ces mots, examinés avec critique, ont une analogie sensible avec les idiomes des anciens peuples adjacents, tels que les Arabes, les Éthiopiens, les Syriens, et même les riverains de l'Euphrate; et l'on peut établir comme un fait certain que toutes ces langues ne furent que des dialectes dérivés d'un fonds commun. Depuis plus de trois siècles, celui des Coptes est tombé en désuétude; les Arabes conquérants, en dédaignant l'idiome des peuples vaincus, leur ont imposé, avec leur joug, l'obligation d'apprendre leur langue. Cette obligation même devint une loi, lorsque, sur la fin du premier siècle de l'*hedjire*, le kalife *Ouâled I* prohiba la langue grecque dans tout son empire: de ce moment, l'arabe prit un ascendant universel; et les autres langues, reléguées dans les livres, ne subsistèrent plus que pour les savants, qui les négligèrent. Tel a été le sort du copte dans les livres de dévotion et d'église, les seuls connus où il existe: les prêtres et les moines ne l'entendent plus; et en Égypte comme en Syrie, musulman ou chrétien, tout parle arabe et n'entend que cette langue.

Il se présente à ce sujet des observations qui, dans la géographie et l'histoire, ne sont pas sans importance. Les voyageurs, en traitant des pays qu'ils ont vus, sont dans l'usage et souvent dans l'obliga-

[1] Cette observation, qui, lors de la publication de ce Voyage, en 1787, sembla plutôt neuve et piquante que fondée en vérité, se trouve aujourd'hui portée à l'évidence par des faits eux-mêmes aussi piquants que décisifs. Blumenbach, professeur très-distingué d'anatomie à Gœttingue, a publié en 1794 un mémoire duquel il résulte :

1° Qu'il a eu l'occasion de disséquer plusieurs momies égyptiennes.

2° Que les crânes de ces momies appartiennent à trois différentes races d'hommes, savoir : l'une, la race éthiopienne, caractérisée par les joues élevées, les lèvres épaisses, le nez large et épaté, les prunelles saillantes; ainsi, ajoute-t-il, que Volney nous représente les Coptes d'aujourd'hui.

La seconde race, qui porte le caractère des Hindous; et la troisième, qui est mixte et participe des deux premières.

Le docteur Blumenbach cite aussi, en preuve de la première race, le sphinx gravé dans Norden, auquel les plus savants antiquaires n'avaient pas fait attention jusque-là. J'y ajoute en cette édition, pour nouveau témoin, le même sphinx dessiné par l'un des artistes les plus distingués de nos jours, M. Cassas, auteur du *Voyage pittoresque de la Syrie, de l'Égypte, etc.* L'on y remarquera, outre des proportions gigantesques, une disposition de traits qui établit de plus en plus ce que j'ai avancé.

[1] Voyez le *Dictionnaire copte*, par Lacroze.

tion de citer des mots de la langue qu'on y parle. C'est une obligation, par exemple, s'il s'agit de noms propres de peuples, d'hommes, de villes, de rivières et d'autres objets particuliers au pays; mais de là est survenu l'abus, que transportant les mots d'une langue à l'autre, on les a défigurés à les rendre méconnaissables. Ceci est arrivé surtout aux pays dont je traite; et il en est résulté dans les livres d'histoire et de géographie, un chaos incroyable. Un Arabe qui saurait le français, ne reconnaîtrait pas dans nos cartes dix mots de sa langue; et nous-mêmes lorsque nous l'avons apprise, nous éprouvons le même inconvénient. Il a plusieurs causes.

1° L'ignorance où sont la plupart des voyageurs de la langue arabe, et surtout de sa prononciation; et cette ignorance a été cause que leur oreille, novice à des sons étrangers, en a fait une comparaison vicieuse aux sons de leur propre langue.

2° La nature de plusieurs prononciations qui n'ont point d'analogues dans la langue où on les transporte. Nous l'éprouvons tous les jours dans le *th* des Anglais et dans le *jota* des Espagnols : quiconque ne les a pas entendus ne peut s'en faire une idée; mais c'est bien pis avec les Arabes, dont la langue a 3 voyelles et 7 à 8 consonnes étrangères aux Européens. Comment les peindre pour leur conserver leur nature, et ne les pas confondre avec d'autres qui font des sens différents [1]?

3° Enfin, une troisième cause de désordre est la conduite des écrivains dans la rédaction des livres de cartes. En empruntant leurs connaissances de tous les Européens qui ont voyagé en Orient, ils ont adopté l'orthographe des noms propres, telle qu'ils l'ont trouvée dans chacun; mais ils n'ont pas fait attention que les diverses nations de l'Europe, en usant également des lettres romaines, leur donnent des valeurs différentes. Par exemple, l'*u* des Italiens n'est pas notre *u*, mais *ou;* leur *gh*, n'est pas *gé*, mais *gué;* leur *c*, n'est pas *cé*, mais *tché :* de là une diversité apparente de mots qui sont cependant les mêmes. C'est ainsi que celui qu'on doit écrire en français *chaik* ou *chêk*, est écrit tour à tour *schek* [2], *shekh*, *schech*, *sciek*, selon qu'on l'a tiré de l'anglais, de l'allemand ou de l'italien, chez qui ces combinaisons de *sh*, *sch*, *sc*, ne sont que notre *che*. Les Polonais écriraient *szech*, et les Espagnols, *chej;* cette différence de finale, *j*, *ch*, et *kh*, vient de ce que la lettre arabe est le *jota* espagnol, *ch* allemand [1], qui n'existe point chez les Anglais, les Français et les Italiens. C'est encore par des raisons semblables, que les Anglais écrivent *Rooda*, l'île que les Italiens écrivent *Ruda*, et que nous devons prononcer comme les Arabes, *Rouda;* que Pococke écrit *harammé*, pour *harâmi*, un *voleur;* que Niebuhr écrit *dsjebel* pour *djebel*, une *montagne;* que d'Anville, qui a beaucoup usé de mémoires anglais, écrit *Shâm* pour *Châm*, la *Syrie*, *wadi* pour *ouâdi*, une *vallée*, et mille autres exemples.

Par là, comme je l'ai dit, s'est introduit un désordre d'orthographe qui confond tout; et si l'on n'y remédie, il en résultera pour le moderne l'inconvénient dont on se plaint pour l'ancien. C'est avec leur ignorance des langues *barbares*, et avec leur manie d'en plier les sons à leur gré, que les Grecs et les Romains nous ont fait perdre la trace des noms originaux, et nous ont privés d'un moyen précieux de reconnaître l'état ancien dans celui qui subsiste. Notre langue, comme la leur, a cette délicatesse; elle dénature tout, et notre oreille rejette comme barbare tout ce qui lui est inusité. Sans doute il est inutile d'introduire des sons nouveaux; mais il serait à propos de nous rapprocher de ceux que nous traduisons, et de leur assigner pour représentants les plus rapprochés des nôtres, en leur ajoutant des signes convenus. Si chaque peuple en faisait autant, la nomenclature deviendrait une, comme ses modèles [2]; et ce serait un premier pas vers une opération qui devient de jour en jour plus pressante et plus facile, un alphabet général qui puisse convenir à toutes les langues, ou du moins à celles de l'Europe. Dans le cours de cet ouvrage, je citerai le moins qu'il me sera possible de mots arabes; mais lorsque j'y serai obligé, qu'on ne s'étonne pas si je m'éloigne souvent de l'orthographe de la plupart des voyageurs. A en juger par ce qu'ils ont écrit, il ne paraît pas qu'aucun ait saisi les vrais éléments de l'alphabet arabe, ni connu les principes à suivre dans la translation des mots à notre écriture. Je reviens à mon sujet.

Une troisième race d'habitants en Égypte est celle des *Turks*, qui sont les maîtres du pays, ou qui du moins en ont le titre. Dans l'origine, ce nom de Turk n'était point particulier à la nation

[1] Il n'y a pas jusqu'au savant Pococke, qui expliquant si bien les livres, ne put jamais se passer d'interprète. Récemment, Vonhaven, professeur d'arabe en Danemark, ne put pas entendre même le *salam alai kom* (le bonjour), lorsqu'il vint en Égypte; et son compagnon, le jeune Forskal, au bout d'un an, fut plus avancé que lui.

[2] Pour faire sentir ces différences à la lecture, il faut appeler les lettres une à une.

[1] Pas dans tous les cas, mais après l'*o* et l'*u*, comme dans *buch*, un livre.

[2] Lorsque les voyageurs français qui font actuellement le tour du monde seront revenus, on verra la confusion qu'apportera dans leurs récits la variété des orthographes anglaise et française.

à qui nous l'appliquons; il désignait en général des peuples répandus à l'orient et même au nord de la mer Caspienne, jusqu'au delà du lac Aral, dans les vastes contrées qui ont pris d'eux leur dénomination de *Tour-estân*[1]. Ce sont ces mêmes peuples dont les anciens Grecs ont parlé sous le nom de Parthes, de Massagètes, et même de Scythes, auquel nous avons substitué celui de *Tartares*. Pasteurs et vagabonds comme les Arabes bedouins, ils se montrèrent, dans tous les temps, guerriers farouches et redoutables. Ni Kyrus ni Alexandre ne purent les subjuguer; mais les Arabes furent plus heureux. Environ 80 ans après Mahomet, ils entrèrent, par ordre du kalife *Ouâled I*, dans les pays des Turks, et leur firent connaître leur religion et leurs armes. Ils leur imposèrent même des tributs; mais l'anarchie s'étant glissée dans l'empire, les gouverneurs rebelles se servirent d'eux pour résister aux *kalifes*, et ils furent mêlés dans toutes les affaires. Ils ne tardèrent pas d'y prendre un ascendant qui dérivait de leur genre de vie. En effet, toujours sous des tentes, toujours les armes à la main, ils formaient un peuple guerrier, et une milice rompue à toutes les manœuvres des combats. Ils étaient divisés, comme les Bedouins, en tribus ou *camps*, appelés dans leur langue *ordou*, dont nous avons fait *horde*, pour désigner leurs peuplades. Ces tribus, alliées ou divisées entre elles pour leurs intérêts, avaient sans cesse des guerres plus ou moins générales; et c'est à raison de cet état que l'on voit dans leur histoire plusieurs peuples également nommés *Turks*, s'attaquer, se détruire et s'expulser tour à tour. Pour éviter la confusion, je réserverai le nom de *Turks* propres à ceux de Constantinople, et j'appellerai *Turkmans* ceux qui les précédèrent.

Quelques hordes de *Turkmans* ayant donc été introduites dans l'empire arabe, elles parvinrent en peu de temps à faire la loi à ceux qui les avaient appelées comme alliées ou comme stipendiaires. Les *kalifes* en firent eux-mêmes une expérience remarquable. *Motazzam*[2], frère et successeur d'*Almamoun*, ayant pris pour sa garde un corps de Turkmans, se vit contraint de quitter Bagdâd à cause de leurs désordres. Après lui, leur pouvoir et leur insolence s'accrurent au point qu'ils devinrent les arbitres du trône et de la vie des princes; ils en massacrèrent trois en moins de trois ans. Les kalifes, délivrés de cette première tutelle, ne devinrent pas plus sages. Vers 935, *Radi-b'ellah*[1] ayant encore déposé son autorité dans les mains d'un Turkman, ses successeurs retombèrent dans les premières chaînes; et sous la garde des *emirs-el-omara*, ils ne furent plus que des fantômes de puissance. Ce fut dans les désordres de cette anarchie qu'une foule de *hordes* turkmanes pénétrèrent dans l'empire, et qu'elles fondèrent divers états indépendants, plus ou moins passagers, dans le *Kerman*, le *Korasan*, à *Iconium*, à *Alep*, à *Damas* et en *Égypte*.

Jusqu'alors les Turks actuels, distingués par le nom d'*Ogouzians*, étaient restés à l'orient de la Caspienne et vers le Djihoun; mais dans les premières années du treizième siècle, *Djenkiz-kan* ayant amené toutes les tribus de la haute Tartarie contre les princes de *Balk* et de *Samarqand*, les Ogouzians ne jugèrent pas à propos d'attendre les *Mogols* : ils partirent sous les ordres de leur chef *Soliman*, et poussant devant eux leurs troupeaux, ils vinrent (en 1214) camper dans l'*Aderbedjân*, au nombre de 50,000 cavaliers. Les Mogols les y suivirent, et les poussèrent plus à l'ouest dans l'Arménie. Soliman s'étant noyé (en 1220) en voulant passer l'Euphrate à cheval, *Ertogrul* son fils prit le commandement des hordes, et s'avança dans les plaines de l'Asie Mineure, où des pâturages abondants attiraient ses troupeaux. La bonne conduite de ce chef lui procura dans ces contrées une force et une considération qui firent rechercher son alliance par d'autres princes. De ce nombre fut le Turkman *Ala-el-Din*, sultan à Iconium. Cet Ala-el-Din se voyant vieux et inquiété par les Tartares de *Djenkiz-kan*, accorda des terres aux Turks d'Ertogrul, et le fit même général de toutes ses troupes. Ertogrul répondit à la confiance du sultan, battit les *Mogols*, acquit de plus en plus du crédit et de la puissance, et les transmit à son fils *Osman*, qui reçut d'un *Ala-el-Din*, successeur du premier, le qoftân, le tambour et les queues de cheval, symboles du commandement chez tous les Tartares. Ce fut cet *Osman* qui, pour distinguer ses Turks des autres, voulut qu'ils portassent désormais son nom, et qu'on les appelât *Osmanlès*, dont nous avons fait Ottomans[2]. Ce nouveau nom devint bientôt redoutable aux Grecs de Constantinople, sur qui Osman envahit des terrains assez considérables pour en faire un royaume puissant. Bientôt il lui en donna le titre, en prenant lui-même, en 1300, la qualité de *soltân*, qui signifie *souverain*

[1] *Estân* est un terme persan qui signifie *pays*, et s'applique en finale aux noms propres; ainsi l'on dit *Arab-estân*, *Frank-estân*, etc.

[2] En 834.

[1] *Qui se plaît en Dieu.*

[2] Cette différence du *t* à l'*s* vient de ce que la lettre originale est le *th* anglais, que les étrangers traduisent tantôt *t*, tantôt *s*.

absolu. On sait comment ses successeurs, héritiers de son ambition et de son activité, continuèrent de s'agrandir aux dépens des Grecs; comment de jour en jour, leur enlevant des provinces en Europe et en Asie, ils les resserrèrent jusque dans les murs de Constantinople; et comment enfin Mahomet II, fils d'Amurat, ayant emporté cette ville en 1453, anéantit ce rejeton de l'empire de Rome. Alors les Turks se trouvant libres des affaires d'Europe, reportèrent leur ambition sur les provinces du Midi. Bagdâd, subjuguée par les Tartares, n'avait plus de kalifes depuis 200 ans [1]; mais une nouvelle puissance formée en Perse, avait succédé à une partie de leurs domaines. Une autre, formée dans l'Égypte, dès le dixième siècle, et subsistant alors sous le nom de *Mamlouks*, en avait détaché la Syrie et le Diarbekr. Les Turks se proposèrent de dépouiller ces rivaux. *Bayazid*, fils de Mahomet, exécuta une partie de ce dessein contre le *sofi* de Perse, en s'emparant de l'Arménie; et Sélim son fils le compléta contre les *Mamlouks*. Ce sultan les ayant attirés près d'Alep en 1517, sous prétexte de l'aider dans la guerre de Perse, tourna subitement ses armes contre eux, et leur enleva de suite la Syrie et l'Égypte, où il les poursuivit. De ce moment le sang des Turks fut introduit dans ce pays; mais il s'est peu répandu dans les villages. On ne trouve presque qu'au Kaire des individus de cette nation: ils y exercent les arts, et occupent les emplois de religion et de guerre. Ci-devant ils y joignaient toutes les places du gouvernement; mais depuis environ 30 ans, il s'est fait une révolution tacite, qui, sans leur ôter le titre, leur a dérobé la réalité du pouvoir.

Cette révolution a été l'ouvrage d'une quatrième et dernière race, dont il nous reste à parler. Ses individus, nés tous au pied du Caucase, se distinguent des autres habitants par la couleur blonde de leurs cheveux, étrangère aux naturels de l'Égypte. C'est cette espèce d'hommes que nos croisés y trouvèrent dans le treizième siècle, et qu'ils appelèrent *Mamelus*, ou plus correctement *Mamlouks*. Après avoir demeuré presque anéantis pendant 230 ans sous la domination des Ottomans, ils ont trouvé moyen de reprendre leur prépondérance. L'histoire de cette milice, les faits qui l'amenèrent pour la première fois en Égypte, la manière dont elle s'y est perpétuée et rétablie, enfin son genre de gouvernement, sont des phénomènes politiques si bizarres, qu'il est nécessaire de donner quelques pages à leur développement.

[1] En 1239, Holagou-kan, descendant de Djenkiz, abolit le kalifat dans la personne de *Mostâzem*

CHAPITRE II.

Précis de l'histoire des Mamlouks.

Les Grecs de Constantinople, avilis par un gouvernement despotique et bigot, avaient vu, dans le cours du septième siècle, les plus belles provinces de leur empire devenir la proie d'un peuple nouveau. Les Arabes, exaltés par le fanatisme de *Mahomet*, et plus encore par le délire de jouissances jusqu'alors inconnues, avaient conquis, en 80 ans, tout le nord de l'Afrique jusqu'aux Canaries, et tout le midi de l'Asie jusqu'à l'Indus et aux déserts tartares. Mais le livre du *prophète*, qui enseignait la méthode des ablutions, des jeûnes et des prières, n'avait point appris la science de la législation, ni ces principes de la morale naturelle qui sont la base des empires et des sociétés. Les Arabes savaient vaincre, et nullement gouverner: aussi l'édifice informe de leur puissance ne tarda-t-il pas de s'écrouler. Le vaste empire des *kalifes*, passé du despotisme à l'anarchie, se démembra de toutes parts. Les gouverneurs temporels, désabusés de la sainteté de leur chef spirituel, s'érigèrent partout en souverains, et formèrent des états indépendants. L'Égypte ne fut pas la dernière à suivre cet exemple; mais ce ne fut qu'en 969 [1] qu'il s'y établit une puissance régulière, dont les princes, sous le nom de *kalifes fâtmites*, disputèrent à ceux de Bagdâd jusqu'au titre de leur dignité. Ces derniers, à cette époque, privés de leur autorité par la milice turkmane, n'étaient plus capables de réprimer ces prétentions. Ainsi les *kalifes* d'Égypte restèrent maîtres paisibles de ce riche pays, et ils en eussent pu former un état puissant. Mais toute l'histoire des Arabes s'accorde à prouver que cette nation n'a jamais connu *la science du gouvernement*. Les souverains d'Égypte, despotes comme ceux de Bagdâd, marchèrent par les mêmes routes à la même destinée. Ils se mêlèrent de querelles de sectes, ils en firent même de nouvelles, et persécutèrent pour avoir des prosélytes. L'un d'eux, nommé *Hâkem-b'amr-ellâh* [2], eut l'extravagance de se faire reconnaître pour dieu incarné, et la barbarie de mettre le feu au Kaire pour se désennuyer. D'autres dissipèrent les fonds publics par un luxe bizarre. Le peuple foulé les prit en aversion; et leurs courtisans, enhardis par leur faiblesse, aspirèrent à les dépouiller. Tel fut le cas d'*Adhad-el-Din*, dernier rejeton de cette race. Après une invasion des croisés, qui lui avaient imposé un tribut, un de ses généraux, déposé, le menaça de lui enlever un pouvoir dont

[1] Ou 972, selon d'Herbelot.
[2] *Commandant par ordre de Dieu.*

il se montrait peu digne. Se sentant incapable de résister par lui-même, et sans espoir dans sa nation qu'il avait aliénée, il eut recours aux étrangers. En vain le raisonnement et l'expérience de tous les temps lui dictaient que ces étrangers, dépositaires de sa personne, en seraient aussi les maîtres; une première imprudence en nécessita une seconde : il appela une race de Turkmans et de Kourdes qui s'étaient fait un état dans le nord de la Syrie, et il implora *Nour-el-Dîn*, souverain d'Alep, qui dévorant déjà l'Égypte, se hâta d'y envoyer une armée. Elle délivra effectivement *Adhad* du tribut des Francs et des prétentions de son général; mais le kalife ne fit que changer d'ennemis : on ne lui laissa que l'ombre de la puissance; et *Selâh-el-Din*, qui prit, en 1171, le commandement des troupes, finit par le faire étrangler. C'est ainsi que les Arabes d'Égypte furent assujettis à des étrangers, dont les princes commencèrent une nouvelle dynastie dans la personne de *Selâh-el-Din*.

Pendant que ces choses se passaient en Égypte, pendant que les croisés d'Europe se faisaient chasser de Syrie pour leurs désordres, des mouvements extraordinaires préparaient d'autres révolutions dans la haute Asie. Djenkiz-kan, devenu seul chef de presque toutes les hordes tartares, n'attendait que le moment d'envahir les états voisins : une insulte faite à des marchands sous sa protection, détermina sa marche contre le sultan de Balk et l'orient de la Perse. Alors, c'est-à-dire vers 1218, ces contrées devinrent le théâtre d'une des plus sanglantes calamités dont l'histoire des conquérants fasse mention. Les Mogols, le fer et la flamme à la main, pillant, égorgeant, brûlant, sans distinction d'âge ni de sexe, réduisirent tout le pays du Sihoun au Tigre en un désert de cendres et d'ossements. Ayant passé au nord de la Caspienne, ils poussèrent leurs ravages jusque dans la Russie et le Kuban. Ce fut cette expédition, arrivée en 1227, dont les suites introduisirent les Mamlouks en Égypte. Les Tartares, las d'égorger, avaient ramené une foule de jeunes esclaves des deux sexes : leurs camps et les marchés de l'Asie en étaient remplis. Les successeurs de *Selâh-el-Din*, qui, à titre de *Turkmans*, conservaient des correspondances vers la Caspienne, virent dans cette rencontre une occasion de se former à bon marché une milice dont ils connaissaient la beauté et le courage. Vers l'an 1230, l'un d'eux fit acheter jusqu'à 12,000 jeunes gens qui se trouvèrent *Tcherkâsses*, *Mingreliens* et *Abazans*. Il les fit élever dans les exercices militaires; et en peu de temps il eut une légion des plus beaux et des meilleurs soldats de l'Asie, mais aussi des plus mutins, comme il ne tarda pas de l'éprouver. Bientôt cette milice, semblable aux gardes prétoriennes, lui fit la loi. Elle fut encore plus audacieuse sous son successeur, qu'elle déposa. Enfin, en 1250, peu après le désastre de S. Louis, ces soldats tuèrent le dernier prince *turkman*, et lui substituèrent un de leurs chefs, avec le titre de *sultan*[1], en gardant pour eux celui de *Mamlouks*, qui signifie un esclave militaire[2].

Telle est cette milice d'esclaves devenus despotes, qui depuis plusieurs siècles régit les destins de l'Égypte. Dès l'origine, les effets répondirent aux moyens : sans contrat social entre eux que l'intérêt du moment, sans droit public avec la nation que celui de la conquête, les Mamlouks n'eurent pour règle de conduite et de gouvernement que la violence d'une soldatesque effrénée et grossière. Le premier chef qu'ils élurent ayant occupé cet esprit turbulent à la conquête de la Syrie, il obtint un règne de 17 ans; mais depuis lui pas un seul n'est parvenu à ce terme. Le fer, le cordon, le poison, le meurtre public ou l'assassinat privé, ont été le sort d'une suite de tyrans, dont on compte 47 dans un espace de 257 ans. Enfin, en 1517, Sélim, sultan des Ottomans, ayant pris et fait pendre Toumâm-bek, leur dernier chef, mit fin à cette dynastie[3].

Selon les principes de la politique turke, Sélim devait exterminer tout le corps des Mamlouks; mais une vue plus raffinée le fit pour cette fois déroger à l'usage. Il sentit, en établissant un pacha dans l'Égypte, que l'éloignement de la capitale deviendrait une grande tentation de révolte, s'il lui confiait la même autorité que dans les autres provinces. Pour parer à cet inconvénient, il combina une forme d'administration telle, que les pouvoirs, partagés entre plusieurs corps, gardassent un équilibre qui les tînt tous dans sa dépen-

[1] Nos anciens en firent *soldan* et soudan, par le changement fréquent d'*ol* en *ou*; fol, *fou*; mol, *mou*.

[2] *Mamlouk*, participe passif de *malak*, posséder, signifie *l'homme possédé* en propriété; ce qui a le sens d'*esclave*; mais cette espèce est distinguée des esclaves domestiques, ou noirs, qu'on appelle *abd*.

[3] L'histoire de ce premier empire des Mamlouks, et en général celle de l'Égypte depuis l'invasion des Arabes, a laissé jusqu'à ce jour une lacune dans nos connaissances : néanmoins il existe à la bibliothèque nationale deux manuscrits arabes capables de satisfaire notre curiosité à cet égard. La découverte en est due à M. Venture, interprète des langues orientales, qui aujourd'hui accompagne le général Buonaparte, et qui dans nos relations d'amitié et d'estime m'en a montré une traduction presque achevée. Il est à désirer qu'elle soit un jour publiée; mais comme le moment en parait encore reculé, je crois faire une chose agréable aux lettres et à l'amitié, en insérant une notice de ces manuscrits que le lecteur trouvera à la fin de l'article de l'Égypte.

dance : la portion des Mamlouks échappés à son premier massacre lui parut propre à ce dessein. Il établit donc un *diouân*, ou *conseil* de régence, qui fut composé du pacha et des chefs des sept corps militaires. L'office du pacha fut de notifier à ce conseil les ordres de la *Porte*, de faire passer le tribut, de veiller à la sûreté du pays contre les ennemis extérieurs, de s'opposer à l'agrandissement des divers partis. De leur côté, les membres du conseil eurent le droit de rejeter les ordres du pacha, en motivant les refus; de le déposer même, et de ratifier toutes les ordonnances civiles ou politiques. Quant aux *Mamlouks*, il fut arrêté qu'on prendrait parmi eux les 24 gouverneurs ou beks des provinces : on leur confia le soin de contenir les Arabes, de veiller à la perception des tributs et à toute la police intérieure; mais leur autorité fut purement passive, et ils ne durent être que les instruments des volontés du conseil. L'un d'eux, résidant au Kaire, eut le titre de *chaik-el-beled*[1], qu'on doit traduire par *gouverneur de la ville*, dans un sens purement civil, c'est-à-dire, sans aucun pouvoir militaire.

Le sultan établit aussi des tributs, dont une partie fut destinée à soudoyer 20,000 hommes de pied, et un corps de 12,000 cavaliers, résidants sur le pays; l'autre, à procurer à la Mekke et à Médine des provisions de blé dont elles manquent; et la troisième, à grossir le kazné ou trésor de Constantinople, et à soutenir le luxe du *sérail*. Du reste, le peuple, qui devait subvenir à ces dépenses, ne fut compté, comme l'a très-bien observé Savary, que comme un agent passif, et resta soumis comme auparavant à toute la rigueur d'un despotisme militaire.

Cette forme de gouvernement n'a pas mal répondu aux intentions de Sélim, puisqu'elle a duré plus de deux siècles; mais depuis 50 ans, la Porte s'étant relâchée de sa vigilance, il s'est introduit des nouveautés dont l'effet a été de multiplier les *Mamlouks*; de reporter en leurs mains les richesses et le crédit; et enfin de leur donner sur les Ottomans un ascendant qui a réduit à peu de chose le pouvoir de ceux-ci. Pour concevoir cette révolution, il faut connaître par quels moyens les *Mamlouks* se sont perpétués et multipliés en Égypte.

En les voyant subsister en ce pays depuis plusieurs siècles, on croirait qu'ils s'y sont reproduits par la voie ordinaire de la génération; mais si leur premier établissement fut un fait singulier, leur perpétuation en est un autre qui n'est pas moins bizarre. Depuis 550 ans qu'il y a des *Mamlouks* en Égypte, pas un seul n'a donné lignée subsistante; il n'en existe pas une famille à la seconde génération : tous leurs enfants périssent dans le premier ou le second âge. Les Ottomans sont presque dans le même cas, et l'on observe qu'ils ne s'en garantissent qu'en épousant des femmes indigènes, ce que les *Mamlouks* ont toujours dédaigné[1]. Qu'on explique pourquoi des hommes bien constitués, mariés à des femmes saines, ne peuvent naturaliser sur les bords du Nil un sang formé aux pieds du Caucase, et qu'on se rappelle que les plantes d'Europe refusent également d'y maintenir leur espèce; on pourra hésiter de croire ce double phénomène; mais il n'en est pas moins constant, et il ne paraît pas nouveau; les anciens ont des observations qui y sont analogues : ainsi, lorsque Hippocrate[2] dit que chez les Scythes et les Égyptiens, tous les individus se ressemblent, et que ces deux nations ne ressemblent à aucune autre; lorsqu'il ajoute que dans le pays de ces deux peuples, le climat, les saisons, les éléments et le terrain ont une uniformité qu'ils n'ont point ailleurs, n'est-ce pas reconnaître cette espèce d'intolérance dont je parle? Quand de tels pays impriment un caractère si particulier à ce qui leur appartient, n'est-ce pas une raison de repousser tout ce qui leur est étranger? Il semble alors que le seul moyen de naturalisation pour les animaux et pour les plantes, est de se ménager une affinité avec le climat, en s'alliant aux espèces indigènes; et les *Mamlouks*, ainsi que je l'ai dit, s'y sont refusés. Le moyen qui les a perpétués et multipliés est donc le même qui les y a établis; c'est-à-dire qu'ils se sont régénérés par des esclaves transportés de leur pays originel. Depuis

[1] *Chaik* signifie proprement un *vieillard*, *senior populi*; il a pris a même acception en Orient que parmi nous, et il désigne un *seigneur*, un commandant.

[1] Les femmes des Mamlouks sont, comme eux, des esclaves transportées de Géorgie, de Mingrelie, etc. On parle toujours de leur beauté, et il faut y croire sur la foi de la renommée. Mais un Européen qui n'a été qu'en Turkie n'a pas le droit d'en rendre témoignage. Ces femmes y sont encore plus invisibles que les autres, et c'est sans doute à ce mystère qu'elles doivent l'idée qu'on se fait de leur beauté. J'ai eu occasion d'en demander des nouvelles à l'épouse d'un de nos négociants au Kaire, à laquelle le commerce des galons et des étoffes de Lyon ouvrait tous les *harem*. Cette dame, qui a plus d'un droit d'en bien juger, m'a assuré que sur 1,000 à 1,200 femmes d'élite qu'elle a vues, elle n'en a pas trouvé 10 qui fussent d'une vraie beauté; mais les Turks ne sont pas si difficiles : pourvu qu'une femme soit blanche, elle est belle; si elle est grasse, elle est admirable. *Son visage est comme la pleine lune; ses hanches sont comme des coussins*, disent-ils pour exprimer le superlatif de la beauté. On peut dire qu'ils la mesurent au quintal. Ils ont d'ailleurs un proverbe remarquable pour les physiciens : *Prends une blanche pour tes yeux; mais pour le plaisir, prends une Égyptienne*. L'expérience leur a prouvé que les femmes du Nord sont réellement plus froides que celles du Midi.

[2] *Hippocrat.* lib. *de Aere*, *Locis et Aquis*.

les Mogols, ce commerce n'a pas cessé sur les bords du Kuban et du Phase[1]; comme en Afrique, il s'y entretient, et par les guerres que se font les nombreuses peuplades de ces contrées, et par la misère des habitants, qui vendent leurs propres enfants pour vivre. Ces esclaves des deux sexes, transportés d'abord à Constantinople, sont ensuite répandus dans tout l'empire, où ils sont achetés par les gens riches. Les Turks, en s'emparant de l'Égypte, auraient dû sans doute y prohiber cette dangereuse marchandise : ne l'ayant pas fait, ils se sont attiré le revers qui aujourd'hui les dépossède; ce revers a été préparé de longue main par plusieurs abus. Depuis longtemps la Porte négligeait les affaires de cette province. Pour contenir les pachas, elle avait laissé le divan étendre son pouvoir, et les chefs des *janissaires* et des *azâbs* étaient devenus tout-puissants. Les soldats eux-mêmes, devenus citoyens par les mariages qu'ils avaient contractés, n'étaient plus les créatures de Constantinople. Un changement arrivé dans la discipline avait aggravé le désordre. Dans l'origine, les sept corps militaires avaient des caisses communes; et quoique la société fût riche, les particuliers ne disposant de rien, ne pouvaient rien. Les chefs, que cette disposition gênait, eurent le crédit de la faire abolir, et ils obtinrent la permission de posséder des propriétés foncières, des terres et des villages. Or, comme ces terres et ces villages dépendaient des gouverneurs *mamlouks*, il fallut les ménager, pour qu'ils ne les grevassent point. De ce moment, les *beks* acquirent une influence sur les gens de guerre, qui jusqu'alors les avaient dédaignés; et cette influence devint d'autant plus grande, que leur gestion leur procurait des richesses considérables : ils les employèrent à se faire des amis et des créatures; ils multiplièrent leurs esclaves, et après les avoir affranchis, ils les poussèrent de tout leur crédit aux grades de la milice et du gouvernement. Ces parvenus conservant pour leurs patrons un respect que l'usage de l'Orient consacre, ils leur formèrent des factions dévouées à toutes leurs volontés. Telle fut la marche par laquelle *Ybrahim*, l'un des kiâyas[2] ou colonels vétérans des *janissaires*, parvint vers 1746 à se saisir de tous les pouvoirs : il avait tellement multiplié et avancé ses affranchis, que sur les 24 beks que l'on devait compter, il y en avait 8 de sa *maison*. Il en retirait une prépondérance d'autant plus certaine, que le pacha laissait toujours des places vacantes pour en percevoir les émoluments. D'autre part, ses largesses lui avaient attaché les officiers et les soldats de son corps. Enfin l'association de *Rodoan*, le plus accrédité des colonels *azâbs*, mettait le sceau à sa puissance. Le pacha, maîtrisé par cette faction, ne fut plus qu'un fantôme, et les ordres du sultan s'évanouirent devant ceux d'Ybrahim. A sa mort, arrivée en 1757, sa *maison*, c'est-à-dire ses affranchis, divisés entre eux, mais réunis contre les autres, continuèrent de faire la loi. Rodoan, qui avait succédé à son collègue, ayant été chassé et tué par une cabale de jeunes *beks*, on vit divers *commandants* se succéder dans un assez court espace. Enfin, vers 1766, un des principaux acteurs des troubles, *Ali-bek*, qui pendant plusieurs années a fixé l'attention de l'Europe, prit un ascendant décidé sur ses rivaux, et sous le titre d'*emir-hadj* et de *chaik-el-beled*, parvint à s'arroger toute la puissance. L'histoire des Mamlouks étant liée à la sienne, nous allons continuer l'une en exposant l'autre.

[1] Ce pays fut de tout temps une pépinière d'esclaves : il en fournissait aux Grecs, aux Romains et à l'ancienne Asie. Mais n'est-il pas singulier de lire dans Hérodote que jadis la Colchide (aujourd'hui la Géorgie) reçut des habitants noirs de l'Égypte, et de voir qu'aujourd'hui elle lui en rende de si différents?

[2] Les corps militaires des janissaires, azâbs, etc. étaient commandés par des kiâyas qui, après un an d'exercice, se démettaient de leur emploi, et devenaient vétérans, avec voix au *diouân*.

CHAPITRE III.

Précis de l'histoire d'Ali-bek[1].

La naissance d'Ali-bek est soumise aux mêmes incertitudes que celle de la plupart des *Mamlouks*. Vendus en bas âge par leurs parents, ou enlevés

[1] J'avais depuis longtemps rédigé cet article, lorsque Savary a publié deux nouveaux volumes sur l'Égypte, dans l'un desquels se trouve la vie de ce même Ali-bek. Je comptais y trouver des récits propres à vérifier ou à redresser les miens; mais quel a été mon étonnement de voir que nous n'avons presque rien de commun! Cette diversité m'a été d'autant plus désagréable, que déjà ne m'étant pas trouvé du même avis sur d'autres objets, il pourra sembler à bien des lecteurs que je prends à tâche de contrarier ce voyageur. Mais, outre que je ne connais point la personne de Savary, je proteste que de telles partialités n'entrent point dans mon caractère. Par quel accident arrive-t-il donc qu'ayant été sur les mêmes lieux, ayant dû voir les mêmes témoins, nos récits soient si divers? J'avoue que je n'en vois pas bien la raison : tout ce que je puis assurer, c'est que pendant six mois que j'ai vécu au Kaire, j'ai interrogé avec soin ceux de nos négociants et des marchands chrétiens à qui une longue résidence et un esprit sage m'ont paru donner un témoignage plus authentique. Je les ai trouvés d'accord sur les faits principaux, et j'ai eu l'avantage d'entendre confirmer leurs récits par un négociant vénitien (C. Rosetti), qui a été l'un des conseillers intimes d'Ali-bek, et le promoteur de ses liaisons avec les Russes, et de ses projets sur le commerce de l'Inde. Dans la Syrie, j'ai trouvé une foule de témoins oculaires des événements communs au chaik Dâher et à Ali-bek, et j'ai pu juger du degré d'instruction de mes auteurs d'Égypte. Pendant huit mois que j'ai demeuré chez les Druzes, j'ai appris de l'évêque d'Alep, alors évêque d'Acre, mille particularités d'autant plus certaines, que le ministre de Dâher, *Ibrahim-Sabbâr*, était fréquemment dans sa maison. En Palestine, j'ai vécu avec des chrétiens et des musulmans qui ont commandé des troupes de

par des ennemis, ces enfants conservent peu le souvenir de leur origine et de leur patrie, souvent même ils les cèlent. L'opinion la plus accréditée sur Ali est qu'il naquit parmi les Abazans, l'un des peuples qui habitent le Caucase, et dont les esclaves sont les plus recherchés[1]. Les marchands qui font ce commerce le transportèrent, dans l'une de leurs cargaisons annuelles, au Kaire : il y fut acheté par les frères Isaac et Yousef, juifs douaniers, qui en firent présent à Ybrahim-kiâya. On estime qu'il pouvait avoir alors 12 à 14 ans; mais les Orientaux, tant musulmans que chrétiens, ne tenant point de registres de naissance, on ne sait jamais leur âge précis. Ali, chez son nouveau patron, remplit les fonctions des Mamlouks, qui sont presque en tout celles des pages chez les princes. Il reçut l'éducation d'usage, qui consiste à bien manier un cheval, à tirer la carabine et le pistolet, à lancer le *djerid*, à frapper du sabre, et même un peu à lire et à écrire. Dans tous ces exercices, il montra une pétulance qui lui valut le surnom turk de *djendâli*, c'est-à-dire *fou*. Mais les soucis de l'ambition parvinrent à le calmer. Vers l'âge de 18 à 20 ans, son patron lui laissa croître la barbe, c'est-à-dire qu'il l'affranchit; car chez les Turks un visage sans moustaches et sans barbe n'appartient qu'aux esclaves et aux femmes, et de là cette impression défavorable qu'ils reçoivent du premier aspect de tout Européen. En l'affranchissant, Ybrahim lui donna une femme, des revenus, et le promut au grade de *kâchef* ou *gouverneur* de district; enfin il le mit au rang des 24 beks. Ces divers grades, le crédit et les richesses qu'il y acquit, éveillèrent l'ambition d'Ali-bek. La mort de son patron, arrivée en 1757, ouvrit à ses projets une libre carrière. Il se mêla dans toutes les intrigues qui se firent pour élever ou supplanter les commandants. Rodoan-kiâya lui dut sa ruine. Après Rodoan, diverses factions portèrent tour à tour leurs chefs à sa place. Celui qui l'occupait en 1762, était Abd-el-Rahmân, peu puissant par lui-même, mais soutenu par plusieurs maisons confédérées. Ali était alors *chaik-el-beled;* il saisit le moment qu'Abd-el-Rahmân conduisait la caravane de la Mekke, pour le faire exiler : mais lui-même eut bientôt son tour, et fut condamné à passer à Gaze. Gaze, dépendant d'un pacha turk, n'était point un lieu assez agréable ni assez sûr pour qu'il acceptât cet exil; aussi n'en prit-il la route que par feinte, et dès le troisième jour il tourna vers le *Saïd*, où il fut rejoint par ses partisans. Ce fut à Djirdjé qu'un séjour de deux ans mûrit sa tête, et qu'il prépara les moyens d'obtenir et d'assurer le pouvoir qu'il ambitionnait. Les amis que son argent lui fit au Kaire l'ayant enfin rappelé en 1766, il parut subitement dans cette ville, et en une seule nuit il tua quatre beks de ses ennemis, en exila quatre autres, et se trouva désormais chef du parti le plus nombreux. Devenu dépositaire de toute l'autorité, il résolut de l'employer à s'agrandir encore davantage. Son ambition ne se borna plus au simple titre de *commandant* ni de *qâiem-maqâm*. La suzeraineté de Constantinople offensa son orgueil, et il n'aspira pas moins qu'au titre de *sultan* d'Égypte. Toutes ses démarches furent relatives à ce but : il chassa le pacha, qui n'était plus qu'un être de représentation; il refusa le tribut accoutumé; enfin, en 1768, il battit monnaie à son propre coin[1]. La Porte ne vit pas sans indignation ces atteintes à son autorité; mais pour les réprimer il eût fallu une guerre ouverte, et les circonstances n'étaient pas favorables. L'Arabe *Dâher*, établi dans *Acre*, tenait en échec la Syrie; et le divan de Constantinople, oc-

Dâher, fait le premier siége de Yâfa avec Ali-bek, et soutenu le second contre Mohammad-bek. J'ai vu les lieux, j'ai entendu les témoins; j'ai reçu des notes historiques de l'agent de Venise à *Yâfa*, qui a essuyé sa part de tous les troubles. Voilà les matériaux sur lesquels j'ai rédigé ma narration. Ce n'est pas que je n'aie trouvé quelques *variantes* de circonstances : quels faits n'en ont pas? La bataille de Fontenoy n'a-t-elle pas dix versions différentes? Il suffit d'obtenir les principaux résultats, d'admettre les plus grandes probabilités, et j'ai pu apprendre par moi-même, en cette occasion, combien la stricte vérité des faits historiques est difficile à établir.

Ce n'est pas non plus que je n'aie entendu quelques-uns des récits de Savary; et lui-même ne peut être taxé de les avoir imaginés; car sa narration est, mot pour mot, celle d'un livre anglais imprimé en 1783, et intitulé *Précis de la révolte d'Ali-bek**, quoiqu'il n'y ait que 40 pages consacrées à ce sujet, et que le reste ne traite que de lieux communs, de mœurs et de géographie. J'étais au Kaire lorsque les papiers publics rendirent compte de cet ouvrage; et je me rappelle bien que lorsque nos négociants entendirent parler d'une Marie, femme d'Ali-bek; d'un Grec Dâoud, père de ce commandant; d'une reconnaissance comme celle de Joseph, ils se regardèrent avec étonnement, et finirent *par rire des contes qu'on faisait en Europe*. Ainsi le facteur anglais, qui était en Égypte en 1771, a beau réclamer l'autorité du kiâya d'Ali-bek et d'une foule de beks qu'il a consultés *sans savoir l'arabe*, on ne peut le regarder comme bien instruit. Je le suspecte d'autant plus d'erreur, qu'il débute par une faute impardonnable, en disant que le pays d'*Abaza* est la même chose qu'*Amazée*; puisque l'un est une contrée du Caucase, en tirant vers le Kuban, et l'autre une ville de l'ancienne Cappadoce ou Natolie moderne.

[1] Les Turks estiment en premier lieu les esclaves Tcherkâsses ou Circassiens, puis les Abazans; 3° les Mingreliens; 4° les Géorgiens; 5° les Russes et les Polonais; 6° les Hongrois et les Allemands; 7° les Noirs; et enfin les derniers de tous sont les Espagnols, les Maltais et autres Francs, qu'ils déprisent comme étant ivrognes, débauchés, mutins et de peu de travail.

* An account of the history of the revolt of Ali-bek, etc. *London*, 1783, 1 vol. in-8°

[1] Lors de sa ruine, ses piastres perdirent 20 pour cent, parce qu'on prétendit qu'elles étaient surchargées d'alliage. Un négociant en fit passer 10,000 à Marseille, et elles rendirent à la fonte un bénéfice assez considérable.

cupé des affaires de la Pologne et des prétentions des Russes, n'avait d'attention que pour le Nord. On tenta la voie usitée des capidjis; mais le poison ou le poignard surent toujours prévenir le cordon qu'ils portaient. *Ali-bek* profitant des circonstances, poussa de plus en plus ses entreprises et ses succès. Depuis plusieurs années, une partie du Saïd était occupée par des chaiks arabes peu soumis. L'un d'eux, nommé *Hammâm*, y formait une puissance capable d'inquiéter. Ali commença par se délivrer de ce souci, et sous prétexte que ce chaik recélait un dépôt confié par Ybrahim-kiâya, et qu'il accueillait des rebelles, il envoya contre lui, en 1769, un corps de Mamlouks commandé par son favori Mohammad-bek, qui détruisit en une seule journée Hammâm et sa puissance.

La fin de cette même année vit une autre expédition dont les suites devaient rejaillir jusque sur l'Europe. Ali-bek arma des vaisseaux à *Suez*, et les chargeant de Mamlouks, il ordonna au bek *Hasan* d'aller occuper Djedda, port de la Mekke, pendant qu'un corps de cavalerie, sous la conduite de *Mohammad-bek*, marcha par terre à la Mekke même, qui fut prise sans coup férir et livrée au pillage. Son dessein était de faire de Djedda l'entrepôt du commerce de l'Inde; et ce projet, suggéré par un jeune négociant vénitien [1] admis à sa confiance, devait faire abandonner le trajet par le cap de Bonne-Espérance, et lui substituer l'ancienne route de la Méditerranée et de la mer Rouge. Mais sans parler du revers qui termina cette entreprise [2], la suite des faits a prouvé qu'on s'était trop pressé, et qu'avant d'introduire l'or dans un pays, il faut y établir des lois.

Cependant Ali-bek, vainqueur d'un chaik du Saïd, et du chérif de la Mekke, se crut fait désormais pour commander au monde entier. Ses courtisans lui dirent qu'il était aussi puissant que le sultan de Constantinople, et il le crut comme ses courtisans. Un peu de raisonnement lui eût démontré que la proportion de l'Égypte au reste de l'empire n'en fait qu'un bien petit état, et que 7 ou 8,000 cavaliers qu'il commandait étaient peu de chose en comparaison de 100,000 janissaires dont le sultan pouvait disposer; mais les Mamlouks ne savent point de géographie; et Ali, qui voyait l'Égypte de près, la trouvait plus grande que la Turkie, qu'il voyait de loin. Il résolut donc de commencer le cours de ses conquêtes. La Syrie, qui était à sa porte, fut naturellement la première qu'il se proposa : tout favorisait ses vues. La guerre des Russes, ouverte en 1769, occupait toutes les forces des Turks dans le Nord. Le chaik Dâher, révolté, était un allié puissant et fidèle; enfin les concussions du pacha de Damas, en disposant les esprits à la révolte, offraient la plus belle occasion d'envahir son gouvernement, et de mériter le titre de libérateur des peuples. Ali saisit très-bien cet ensemble, et il ne différa de se mettre en mouvement, qu'autant que l'exigeaient les préparatifs nécessaires. Toutes les mesures étant prises, il publia, en décembre 1770, un manifeste contre *Osman*, pacha de Damas, et il envoya 500 Mamlouks occuper Gaze, pour s'assurer l'entrée de la Palestine. Osman n'apprit pas plus tôt l'invasion, qu'il accourut. Les Mamlouks, effrayés de sa diligence et du nombre de ses troupes, se tinrent, la bride en main, prêts à fuir au premier signal; mais *Dâher*, l'homme le plus diligent qu'ait vu depuis longtemps la Syrie, *Dâher* accourut d'Acre, et les tira d'embarras. Osman, campé près de Yâfa, prit la fuite sans rendre de combat. Dâher occupa Yâfa, Ramlé et toute la Palestine, et la route resta ouverte à la grande armée qu'on attendait.

Elle arriva sur la fin de février 1771 : les gazettes du temps, qui comptèrent 60,000 hommes, ont fait croire en Europe que c'était une armée semblable à celles de Russie ou d'Allemagne; mais les Turks, et surtout ceux de l'Asie, diffèrent encore plus des Européens par l'état militaire que par les usages et les mœurs. Il s'en faut beaucoup que 60,000 hommes, chez eux, soient 60,000 soldats comme les nôtres. L'armée dont il s'agit en est un exemple : elle pouvait monter réellement à 40,000 têtes qu'il faut classer comme il suit : savoir, 5,000 Mamlouks, tous à cheval, et c'était là véritablement l'armée; environ 1,500 Barbaresques à pied, et pas d'autre infanterie. Les Turks n'en connaissent pas; chez eux, l'homme à cheval est tout. En outre, chaque Mamlouk ayant à sa suite deux valets à pied armés d'un bâton, il en résulte 10,000 valets; plus, un excédant de valets et de *serrâdjs* ou valets à cheval pour les beks et kâchefs, évalué 2,000, et tout le reste vivandiers et goujats : voilà cette armée, telle que me l'ont dépeinte en Palestine des personnes qui l'ont vue et suivie. Elle était commandée par le favori d'*Ali-bek*, *Mohammad-bek*, surnommé *Aboudâhâb*, ou père de l'or, à raison du luxe de sa tente et de ses harnais. Quant à l'ordre et à la discipline, il n'en faut pas faire mention. Les armées des Mamlouks et des Turks ne sont qu'un amas confus de cavaliers sans uniformes, de chevaux de toute

[1] C. Rosetti; son frère Balthasar Rosetti devait être douanier de Djedda.

[2] Peu après, les habitants de la Mekke chassèrent les Mamlouks du port et de la ville, et rétablirent le chérif que l'on avait dépossédé.

taille et de toutes couleurs, marchant sans observer ni rang ni distributions. Cette foule s'achemina vers Acre, laissant sur son passage les traces de son indiscipline et de sa rapacité : là se fit la réunion des troupes du chaik Dâher, qui consistaient en 1,500 *Safadiens* [1] à cheval, commandés par son fils *Ali;* en 1,200 cavaliers *Motouâlis,* ayant pour chef le chaik *Nâsif;* et à peu près 1,000 Barbaresques à pied. Cette réunion opérée, et le plan concerté, l'on marcha vers Damas dans le courant d'avril. Osman, qui avait eu le loisir de se préparer, avait de son côté rassemblé une armée nombreuse et aussi mal ordonnée. Les pachas de Saide [2], de Tripoli et d'Alep s'étaient joints à lui, et ils attendaient l'ennemi sous les murs mêmes de Damas. Il ne faut pas s'imaginer ici des mouvements combinés, tels que ceux qui, depuis 100 ans, ont fait de la guerre parmi nous une science de calcul et de réflexion. Les Asiatiques n'ont pas les premiers éléments de cette conduite. Leurs armées sont des *cohues,* leurs marches des pillages, leurs campagnes des incursions, leurs batailles des batteries; le plus fort ou le plus hardi va chercher l'autre, qui souvent fuit sans combat; s'il attend de pied ferme, on s'aborde, on se mêle; on tire les carabines, on rompt des lances, on se taille à coups de sabre; on n'a presque jamais de canon, et lorsqu'il y en a, il est de peu de service. La terreur se répand souvent sans raison : un parti fuit; l'autre le presse, et crie victoire. Le vaincu subit la loi du vainqueur, et souvent la campagne finit avec la bataille.

Tel fut en partie ce qui se passa en Syrie en 1771. L'armée d'Ali-bek et de Dâher marcha contre Damas. Les pachas l'attendirent; on s'approcha, et le 6 juin on en vint à une affaire décisive : les Mamlouks et les Safadiens fondirent avec tant de fureur sur les Turks, que ceux-ci, épouvantés du carnage, prirent la fuite; les pachas ne furent pas les derniers à se sauver; les alliés, maîtres du terrain, s'emparèrent sans effort de la ville, qui n'avait ni soldats ni murs. Le château seul résista. Ses murailles ruinées n'avaient pas un canon, encore moins de canonniers; mais il y avait un fossé marécageux, et derrière les ruines quelques fusiliers, et cela suffit pour arrêter cette armée de cavaliers; cependant, comme les assiégés étaient vaincus par l'opinion, ils capitulèrent le troisième jour, et la place devait être livrée le lendemain, lorsque le point du jour amena la plus étrange des révolutions. Au moment que l'on attendait le signal de la reddition, Mohammad fait tout à coup crier la retraite, et tous ses cavaliers tournent vers l'Égypte. En vain Ali-Dâher et Nâsif surpris, accourent, et demandent la cause d'un retour si incroyable : le *Mamlouk* ne répond à leurs instances que par une menace hautaine, et tout décampe en confusion. Ce ne fut pas une retraite, mais une fuite; on eût dit que l'ennemi les chassait l'épée dans les reins; la route de Damas au Kaire fut couverte de piétons, de cavaliers épars, de munitions et de bagages abandonnés. On attribua dans le temps cette aventure bizarre à un prétendu bruit de la mort d'Ali-bek; mais le vrai nœud de l'énigme fut une conférence secrète qui se passa de nuit dans la tente de Mohammad-bek. Osman ayant vu que la force était sans succès, employa la séduction. Il trouva moyen d'introduire chez le général égyptien un agent délié qui, sous prétexte de traiter de pacification, tenta de semer la révolte et la discorde. Il insinua à Mohammad que le rôle qu'il jouait était aussi peu convenable à son honneur qu'à sa sûreté; qu'il se trompait s'il croyait que le sultan dût laisser impunies les saillies d'Ali-bek; que c'était un sacrilége de violer une ville sainte comme Damas, l'une des deux portes de la *Kiabé* [1]; qu'il s'étonnait que lui Mohammad préférât à la faveur du sultan celle d'un de ses esclaves, et qu'il plaçât un second maître entre son souverain et lui; que d'ailleurs on savait que ce maître, en l'exposant chaque jour à de nouveaux dangers, le sacrifiait, et à son ambition personnelle, et à la jalousie de son kiâya, le Copte *Rezq.* Ces raisons, et surtout ces deux dernières, qui portaient sur des faits connus, frappèrent vivement Mohammad et ses beks : aussitôt ils délibérèrent, et se lièrent par serment sur le *sabre* et le *Qôran;* ils décidèrent qu'on partirait sans délai pour le Kaire. Ce fut en conséquence de ce dessein qu'ils décampèrent si brusquement, en abandonnant leur conquête : ils marchèrent avec tant de précipitation, que le bruit de leur arrivée ne les précéda au Kaire que de six heures. Ali-bek en fut épouvanté, et il eût désiré de punir sur-le-champ son général; mais Mohammad parut si bien accompagné, qu'il n'y eut pas moyen de rien tenter contre sa personne : il fallut dissimuler, et Ali-bek s'y soumit d'autant plus aisément, qu'il devait sa fortune bien plus encore à cet art qu'à son courage.

Privé tout à coup des fruits d'une guerre dis-

[1] Les gens de Dâher portaient ce nom, parce que le siége originel de l'etat de Dâher était à Safad, village de Galilée.

[2] Prononcez *Sède;* c'est la ville qui a succédé à Sidon.

[1] A raison du pèlerinage, dont les deux grandes caravanes partent du Kaire et de Damas.

pendieuse, Ali-bek ne renonça pas à ses projets. Il continua d'envoyer des secours à son allié Dâher, et il prépara une seconde armée pour l'année 1772 ; mais la fortune, lasse de faire pour lui plus que sa prudence, cessa de le favoriser. Un premier revers fut la perte de plusieurs *cayâsses* ou bateaux qu'un corsaire russe enleva à la vue de Damiât, au moment qu'ils portaient des riz à Dâher; mais un autre accident bien plus grave, fut l'évasion de Mohammad-bek. Ali-bek avait de la peine à oublier l'affaire de Damas; néanmoins, par un reste de cet amour que l'on a pour ceux à qui l'on a fait du bien, il ne pouvait se décider à un coup violent, quand un propos glissé par le négociant vénitien qui jouissait de sa confiance, vint l'y déterminer. « Les sultans des Francs, » disait un jour Ali-bek à cet Européen, de qui je le tiens, « les « sultans des Francs ont-ils des enfants aussi ri- « ches que mon fils Mohammad? — Non, seigneur, « lui répondit le courtisan : ils s'en donnent bien « de garde; car ils prétendent que les enfants trop « grands sont souvent pressés d'hériter de leurs « pères. » Ce mot pénétra comme un trait dans le cœur d'Ali-bek. De ce moment il vit dans Mohammad un rival dangereux, et il résolut sa perte. Pour l'effectuer sans risques, il envoya d'abord un ordre à toutes les portes du Kaire de ne laisser sortir aucun Mamlouk dans la soirée ou pendant la nuit; puis il fit signifier à Mohammad d'aller sur-le-champ en exil au Saïd. Il comptait, par cette contradiction, que Mohammad serait arrêté aux portes, et que les gardiens s'emparant de sa personne, on en aurait bon marché; mais le hasard trompa ces mesures vagues et timides. La fortune voulut que par un malentendu, on crût Mohammad chargé d'ordres particuliers d'Ali. On le laissa passer avec sa suite, et de ce moment tout fut perdu. Ali-bek, instruit de la méprise, le fit poursuivre; mais Mohammad tint une contenance si menaçante, qu'on n'osa l'attaquer. Il se retira au Saïd, frémissant de colère et plein du désir de la vengeance. Un autre danger l'y attendait. Ayoub-bek, lieutenant d'Ali, feignant d'entrer dans les ressentiments de l'exilé, l'accueillit avec transport, et jura sur le sabre et le Qôran de faire cause commune avec lui. Peu de temps après on surprit des lettres de cet Ayoub à Ali, par lesquelles il lui promettait incessamment la tête de son ennemi. Mohammad ayant découvert la trame, fit saisir le traître; et après lui avoir coupé les poings et la langue, il l'envoya au Kaire recevoir la récompense de son patron.

Cependant les Mamlouks, jaloux de la fortune et las des hauteurs d'Ali-bek, désertèrent en foule vers son rival. Les Arabes de *Hammâm*, par ressentiment et par espoir de butin, se joignirent à eux. En 40 jours Mohammad se vit assez fort pour descendre du Saïd et venir camper à 4 lieues du Kaire. Ali-bek, troublé de son approche, hésita sur le parti qu'il devait prendre, et prit le plus mauvais. Craignant de se voir trahi s'il marchait en personne, il fit avancer un corps de troupes sous la conduite d'Ismaël-bek, dont il avait lieu de se défier, et lui-même campa avec sa maison aux portes du Kaire. Ismaël, qui avait trempé dans l'affaire de Damas, ne fut pas plus tôt en présence de l'ennemi, qu'il passa de son côté; ses troupes, déconcertées, se replièrent en fuyant vers le Kaire : pendant qu'elles se rejoignaient au corps de réserve, les Arabes et les Mamlouks qui les poursuivaient les attaquèrent si brusquement, que la déroute devint générale. Ali-bek perdant courage, ne songea plus qu'à sauver ses trésors et sa personne. Il rentra précipitamment dans la ville, et pillant à la hâte sa propre maison, il prit la fuite vers Gaze, suivi de 800 Mamlouks qui s'attachèrent à sa fortune. Il voulait passer sur-le-champ jusqu'à Acre, chez son allié Dâher; mais les habitants de Nâblous et de Yâfa lui fermèrent la route. Il fallut que Dâher vînt lui-même lever les obstacles. L'Arabe le reçut avec cette simplicité et cette franchise qui de tout temps ont fait le caractère de sa nation, et il l'emmena à Acre. Saide, alors assiégée par les troupes d'Osman et par les Druzes, demandait des secours. Il alla les porter, et Ali l'y accompagna. Leurs troupes réunies formaient environ 7,000 cavaliers. A leur approche les Turks levèrent le siége, et se retirèrent à une lieue au nord de la ville, sur la rivière d'*Aoula*. Ce fut là que se livra, en juillet 1772, la bataille la plus considérable et la plus méthodique de toute cette guerre. L'armée turke, trois fois plus forte que celle des deux alliés, fut complétement battue. Les sept pachas qui la commandaient prirent la fuite, et Saide resta à *Dâher*, et à son gouverneur *Degnizlé*. De retour à *Acre*, Ali-bek et Dâher allèrent châtier les habitants de Yâfa, qui s'étaient révoltés pour garder à leur profit un dépôt de munitions et de vêtements qu'une flottille d'Ali y avait laissé avant qu'il fût chassé du Kaire. La ville, occupée par un chaik de *Nâblous*, ferma ses portes, et il fallut l'assiéger. Cette expédition commença en juillet, et dura huit mois, quoique Yâfa n'eût pour enceinte qu'un vrai mur de jardin sans fossé; mais en Syrie et en Égypte on est encore plus novice dans la guerre de siége que dans celle de campagne : enfin les assiégés capitulèrent en février 1773. Ali, désormais libre, ne

songea plus qu'à repasser au Kaire. *Dâher* lui offrait des secours; les Russes, avec qui Ali avait contracté une alliance en traitant l'affaire du corsaire, promettaient de le seconder : seulement il fallait du temps pour rassembler ces moyens épars, et Ali s'impatientait. Les promesses de Rezq, son oracle et son kiâya, irritaient encore sa pétulance. Ce Copte ne cessait de lui dire que l'heure de son retour était venue; que les astres en présentaient les signes les plus favorables; que la perte de Mohammad était présagée de la manière la plus certaine. Ali, qui, comme tous les Turks, croyait fermement à l'astrologie, et qui se fiait d'autant plus à Rezq, que souvent ses prédictions avaient réussi, ne pouvait plus supporter de délais. Les nouvelles du Kaire achevèrent de lui faire perdre patience. Dans les premiers jours d'avril on lui remit des lettres signées de ses amis, par lesquelles ils lui marquaient qu'on était las de son ingrat esclave, et qu'on n'attendait que sa présence pour le chasser. Sur-le-champ il arrêta son départ, et sans donner aux Russes le temps d'arriver, il partit avec ses Mamlouks et 1,500 Safadiens commandés par *Osman*, fils de *Dâher;* mais il ignorait que les lettres du Kaire étaient une ruse de Mohammad; que ce bek les avait exigées par violence pour le tromper et l'attirer dans un piége qu'il lui tendait. En effet, Ali s'étant engagé dans le désert qui sépare Gaze de l'Égypte, rencontra près de *Salêhie* un corps de 1,000 Mamlouks d'élite qui l'attendaient. Ce corps était conduit par le jeune bek *Mourâd,* qui, épris de la femme d'Ali-bek, l'avait obtenue de Mohammad au cas qu'il livrât la tête de cet illustre infortuné. A peine Mourâd eut-il aperçu la poussière qui annonçait au loin les ennemis, que fondant sur eux avec sa troupe, il les mit en désordre; pour comble de bonheur, il rencontra Ali-bek dans la mêlée, l'attaqua, le blessa au front d'un coup de sabre, le prit et le conduisit à Mohammad. Celui-ci, campé deux lieues en arrière, reçut son ancien maître avec ce respect exagéré si familier aux *Turks* et cette sensibilité que sait feindre la perfidie. Il lui donna une tente magnifique, recommanda qu'on en prît le plus grand soin, se dit mille fois *son esclave baisant la poussière de ses pieds;* mais le troisième jour ce spectacle se termina par la mort d'Ali-bek, due, selon les uns, aux suites de sa blessure, selon les autres au poison : les deux cas sont si également probables, qu'on n'en peut rien décider.

Ainsi se termina la carrière de cet homme, qui, pendant quelque temps, avait fixé l'attention de l'Europe, et donné à bien des politiques l'espérance d'une grande révolution. On ne peut nier qu'il n'ait été un homme extraordinaire; mais l'on s'en fait une idée exagérée, quand on le met dans la classe des grands hommes : ce que racontent de lui des témoins dignes de foi, prouve que s'il eut le germe des grandes qualités, le défaut de culture les empêcha de prendre ce développement qui en fait de grandes vertus. Passons sur sa crédulité en astrologie, qui détermina plus souvent ses actions que des motifs réfléchis. Passons aussi sur ses trahisons, ses parjures, l'assassinat même de ses bienfaiteurs[1], par lesquels il acquit ou maintint sa puissance. Sans doute, la morale d'une société anarchique est moins sévère que celle d'une société paisible; mais en jugeant les ambitieux par leurs propres principes, on trouvera qu'Ali-bek a mal connu ou mal suivi son plan d'agrandissement, et qu'il a lui-même préparé sa perte. On a droit surtout de lui reprocher trois fautes : 1° cette imprudente passion de conquêtes, qui épuisa sans fruit ses revenus et ses forces, et lui fit négliger l'administration intérieure de son propre pays; 2° le repos précoce auquel il se livra, ne faisant plus rien que par ses lieutenants, ce qui diminua parmi les Mamlouks le respect qu'on avait pour lui, et enhardit les esprits à la révolte; 3° enfin les richesses excessives qu'il entassa sur la tête de son favori, et qui lui procurèrent le crédit dont il abusa. En supposant Mohammad vertueux, Ali ne devait-il pas craindre la séduction des adulateurs, qui en tout pays se rassemblent autour de l'opulence? Cependant il faut admirer dans Ali-bek une qualité qui le distingue de la foule des tyrans qui ont gouverné l'Égypte : si les vices d'une mauvaise éducation l'empêchèrent de connaître la vraie gloire, il est du moins constant qu'il en eut le désir, et ce désir ne fut jamais celui des âmes vulgaires. Il ne lui manqua que d'être approché par des hommes qui en connussent les routes; et parmi ceux qui commandent, il en est peu dont on puisse faire cet éloge.

Je ne puis passer sous silence une observation que j'ai entendu faire au Kaire. Ceux des négociants européens qui ont vu le règne d'Ali-bek et sa ruine, après avoir vanté la bonté de son administration, son zèle pour la justice et sa bienveillance pour les Francs, ajoutent avec surprise que le peuple ne le regretta point; ils en prennent occasion de répéter ces reproches d'inconstance et d'ingratitude qu'on a coutume de faire au peuple : mais en examinant tous les accessoires, ce fait ne m'a pas paru si bizarre qu'il en a l'apparence. En Égypte, comme en tous pays, les jugements du peuple sont

[1] Tel que Sâlêh-bek.

dictés par l'intérêt de sa subsistance; c'est selon que ses gouverneurs la lui rendent aisée ou difficile, qu'il les aime ou les hait, les blâme ou les approuve : et cette manière de juger ne peut être ni aveugle ni injuste. En vain lui diront-ils que l'honneur de l'empire, la gloire de la nation, l'encouragement du commerce et des beaux-arts, exigent telle ou telle opération. Le besoin de vivre doit passer avant tout; et quand la multitude manque de pain, elle a du moins le droit de refuser sa reconnaissance et son admiration. Qu'importait au peuple d'Égypte qu'Ali-bek conquît le Saïd, la Mekke et la Syrie, si ses conquêtes ne rendaient pas son sort meilleur? Et il en devint pire; car ces guerres aggravèrent les contributions par leurs frais. La seule expédition de la Mekke coûta 26 millions de France. Les sorties de blé qu'occasionnèrent les armées, jointes au monopole de quelques négociants en faveur, causèrent une famine qui désola le pays pendant tout le cours de 1770 et 1771. Or, quand les habitants du Kaire et les paysans des villages mouraient de faim, avaient-ils tort de murmurer contre Ali-bek, avaient-ils tort de condamner le commerce de l'Inde, si tous ses avantages devaient se concentrer en quelques mains? Quand Ali dépensait 225,000 livres pour l'inutile poignée d'un *kandjar*[1], si les joailliers vantaient sa magnificence, le peuple n'avait-il pas le droit de détester son luxe? Cette libéralité que ses courtisans appelaient vertu, le peuple, aux dépens de qui elle s'exerçait, n'avait-il pas raison de l'appeler vice? Était-ce un mérite à cet homme de prodiguer un or qui ne lui coûtait rien? Était-ce une justice de satisfaire, aux dépens du public, ses affections ou ses obligations particulières, comme il fit avec son panetier[2]? On ne peut le nier, la plupart des actions d'Ali-bek offrent bien moins les principes généreux de la justice et de l'humanité que les motifs d'une ambition et d'une vanité personnelles. L'Égypte n'était à ses yeux qu'un domaine, et le peuple un troupeau dont il pouvait disposer à son gré. Doit-on s'étonner après cela si les hommes qu'il traita en maître impérieux, l'ont jugé en mercenaires mécontents?

[1] Poignard qu'on porte à la ceinture.

[2] Ali-bek partant pour un exil (car il fut exilé jusqu'à trois fois), était campé près du Kaire, ayant un délai de 24 heures pour payer ses dettes : un nommé Hasan, janissaire, à qui il devait 500 sequins (3,750 liv.), vint le trouver. Ali croyant qu'il demandait son argent, commença de s'excuser; mais Hasan tirant 500 autres sequins, lui dit : Tu es dans le malheur, prends encore ceux-ci. Ali, confondu de cette générosité, jura, par la tête du prophète, que s'il revenait, il ferait à cet homme une fortune sans exemple. En effet, à son retour, il le créa son fournisseur général des vivres; et quoiqu'on l'avertit des concussions scandaleuses de Hasan, jamais il ne les réprima.

CHAPITRE IV.

Précis des événements arrivés depuis la mort d'Ali-bek jusqu'en 1785.

Depuis la mort d'Ali-bek, le sort des Égyptiens ne s'est pas amélioré : ses successeurs n'ont pas même imité ce qu'il y avait de louable dans sa conduite. *Mohammad-bek*, qui prit sa place au mois d'avril 1773, n'a montré, pendant deux ans de règne, que les fureurs d'un brigand et les noirceurs d'un traître. D'abord, pour colorer son ingratitude envers son patron, il avait feint de n'être que le vengeur des droits du sultan, et le ministre de ses volontés; en conséquence, il avait envoyé à Constantinople le tribut interrompu depuis six ans, et le serment d'une obéissance sans bornes. Il renouvela sa soumission à la mort d'Ali-bek; et sous prétexte de prouver son zèle pour le sultan, il demanda la permission de faire la guerre à l'Arabe *Dâher*. La Porte, qui eût elle-même sollicité cette démarche comme une faveur, se trouva trop heureuse de l'accorder comme une grâce : elle y ajouta le titre de pacha du Kaire, et Mohammad ne songea plus qu'à cette expédition. On pourra demander quel intérêt politique avait un gouverneur d'Égypte à détruire l'Arabe *Dâher*, rebelle en Syrie. Mais ici la politique n'était pas plus consultée qu'en d'autres occasions. Les mobiles étaient des passions particulières, et entre autres un ressentiment personnel à Mohammad-bek. Il ne pouvait oublier une lettre sanglante que *Dâher* lui avait écrite lors de la révolution de Damas, ni toutes les démarches hostiles que le chaik avait faites contre lui en faveur d'Ali-bek. D'ailleurs la cupidité se joignait à la haine. Le ministre de Dâher, *Ybrahim-Sabbâr*[1], passait pour avoir entassé des trésors extraordinaires, et l'Égyptien voyait, en perdant Dâher, le double avantage de s'enrichir et de se venger. Il ne balança donc pas à entreprendre cette guerre, et il en fit les préparatifs avec toute l'activité que donne la haine. Il se munit d'un train d'artillerie extraordinaire; il fit venir des canonniers étrangers, et il en confia le commandement à l'Anglais Robinson; il fit transporter de Suez un canon de 16 pieds de longueur, qui restait depuis longtemps inutile. Enfin, au mois de février 1776, il parut en Palestine avec une armée égale à celle qu'il avait menée contre Damas. A son approche, les gens de Dâher qui occupaient *Gaze*, ne pouvant espérer de s'y soutenir, se retirèrent; il s'en empara, et sans s'arrêter il marcha contre Yâfa. Cette ville, qui avait une garnison, et dont les habitants avaient tous l'habitude

[1] *Sabbâr* en grasseyant l'*r*, ce qui signifie *teinturier;* avec l'*r* ordinaire ce mot signifierait *sondeur*.

de la guerre, se montra moins docile que Gaze, et il fallut l'assiéger. L'histoire de ce siége serait un monument curieux de l'ignorance de ces contrées dans l'art militaire; quelques faits principaux en donneront une idée suffisante.

Yâfa, l'ancienne Ioppé, est située sur un rivage dont le niveau général est peu élevé au-dessus de la mer. Le seul emplacement de la ville se trouve être une colline en pain de sucre, d'environ 130 pieds perpendiculaires. Les maisons, distribuées sur la pente, offrent le coup d'œil pittoresque des gradins d'un amphithéâtre; sur la pointe est une petite citadelle qui domine le tout; le bas de la colline est enceint d'un mur sans rempart, de 12 à 14 pieds de haut, sur 2 ou 3 d'épaisseur. Les créneaux qui règnent sur son faîte sont les seuls signes qui le distinguent d'un mur de jardin. Ce mur, qui n'a point de fossé, est entouré de jardins, où les limons, les oranges et les poncires acquièrent dans un sol léger une grosseur prodigieuse : voilà la ville qu'attaquait Mohammad. Elle avait pour défenseurs 5 à 600 *Safadiens* et autant d'habitants, qui, à la vue de l'ennemi, prirent leur sabre et leur fusil à pierre et à mèche. Ils avaient quelques canons de bronze de 24 livres de balles, sans affûts; il les élevèrent tant bien que mal sur quelques charpentes faites à la hâte : et comptant le courage et la haine pour la force, ils répondirent aux sommations de l'ennemi par des menaces et des coups de fusil.

Mohammad voyant qu'il fallait les emporter de vive force, vint asseoir son camp devant la ville; mais le Mamlouk savait si peu les règles de l'art, qu'il se plaça à demi-portée du canon; les boulets qui tombèrent sur ses tentes l'avertirent de sa faute; il recula : nouvelle expérience, nouvelle leçon; enfin il trouva la mesure, et se fixa. On planta sa tente, où le luxe le plus effréné fut déployé de toutes parts : on dressa tout autour, et sans ordre, celles des Mamlouks; les Barbaresques firent des huttes avec les troncs et les branches des orangers et des limoniers; et la suite de l'armée s'arrangea comme elle put : on distribua, tant bien que mal, quelques gardes, et sans faire de retranchements, on se réputa campé. Il fallait dresser des batteries : on choisit un terrain un peu élevé vers le sud-est de la ville; et là, derrière quelques murs de jardin, on pointa 8 pièces de gros canons à 200 pas de la ville, et l'on commença de tirer, malgré les fusiliers de l'ennemi, qui, du haut des terrasses, tuèrent plusieurs canonniers. Tout cet ordre paraîtra si étrange en Europe, que l'on sera tenté d'en douter; mais ces faits n'ont pas 11 ans : j'ai vu les lieux, j'ai entendu nombre de témoins oculaires, et je regarde comme un devoir de n'altérer ni en bien ni en mal des faits sur lesquels l'esprit d'une nation doit être jugé.

On sent qu'un mur de 3 pieds d'épaisseur et sans rempart fut bientôt ouvert d'une large brèche; il fallut, non pas y monter, mais la franchir. Les Mamlouks voulaient qu'on le fît à cheval; mais on leur fit comprendre que cela était impossible; et pour la première fois, ils consentirent à marcher à pied. Ce dut être un spectacle curieux de les voir avec leurs immenses culottes de *saille* de Venise, embarrassés de leurs beniches retroussés, le sabre courbe à la main et le pistolet au côté, avancer en trébuchant parmi les décombres d'une muraille. Ils crurent avoir tout surmonté quand ils eurent franchi cet obstacle; mais les assiégés, qui jugeaient mieux, attendirent qu'ils eussent débouché sur le terrain vide qui est entre la ville et le mur; là ils les assaillirent, du haut des terrasses et des fenêtres des maisons, d'une telle grêle de balles, que les Mamlouks n'eurent pas même l'envie de mettre le feu; ils se retirèrent, persuadés que cet endroit était un coupe-gorge impénétrable, puisqu'on n'y pouvait entrer à cheval. Mourâd-bek les ramena plusieurs fois, toujours inutilement. Mohammad-bek séchait de désespoir, de rage et de soucis : 46 jours se passèrent ainsi. Cependant les assiégés, dont le nombre diminuait par les attaques réitérées, et qui ne voyaient pas qu'on leur préparât des secours du côté d'*Acre*, s'ennuyaient de soutenir seuls la cause de Dâher. Les musulmans surtout se plaignaient que les chrétiens, occupés à prier, se tenaient plus dans les églises qu'au champ de bataille. Quelques personnes ouvrirent des pourparlers : on proposa d'abandonner la place si les Égyptiens donnaient des sûretés : on arrêta des conditions, et l'on pouvait regarder le traité comme conclu, lorsque dans la sécurité qu'il occasionnait, quelques Mamlouks entrèrent dans la ville. La foule les suivit, ils voulurent piller, on voulut se défendre, et l'attaque recommença; l'armée alors s'y précipita en foule, et la ville éprouva les horreurs du sac; femmes, enfants, vieillards, hommes faits, tout fut passé au fil du sabre; et Mohammad, aussi lâche que barbare, fit ériger sous ses yeux, pour monument de sa victoire, une pyramide de toutes les têtes de ces infortunés : on assure qu'elles passaient 1200. Cette catastrophe, arrivée le 19 mai 1776, répandit la terreur dans tout le pays. Le chaik Dâher même s'enfuit d'Acre, où son fils Ali le remplaça. Cet Ali, dont la Syrie célèbre encore l'active intrépidité, mais qui en a terni la gloire par ses révoltes perpétuelles contre son père; cet Ali crut que Mohammad, avec

qui il avait fait un traité, le respecterait; mais le Mamlouk, arrivé aux portes d'Acre, lui déclara que pour prix de son amitié, il voulait la tête de Dâher même. Ali, trompé, rejeta le parricide, et abandonna la ville aux Égyptiens; ils la pillèrent complétement : à peine les négociants français furent-ils épargnés; bientôt même ils se virent dans un danger affreux. Mohammad, instruit qu'ils étaient dépositaires des richesses d'Ybrahim, kiâya de Dâher, leur déclara que s'ils ne les restituaient, il les ferait tous égorger. Le dimanche suivant était assigné pour cette terrible recherche, quand le hasard vint les délivrer, eux et la Syrie, de ce fléau. Mohammad, saisi d'une fièvre maligne, périt en 2 jours à la fleur de l'âge [1]. Les chrétiens de Syrie sont persuadés que cette mort fut une punition du prophète Élie, dont il viola l'église sur le Carmel. Ils racontent même que dans son agonie, il le vit plusieurs fois sous la forme d'un vieillard, et qu'il s'écriait sans cesse : *Otez-moi ce vieillard qui m'assiége et m'épouvante.* Mais ceux qui approchèrent de ce général dans ses derniers moments, ont rapporté au Kaire, à des personnes dignes de foi, que cette vision, effet du délire, avait son origine dans le souvenir de meurtres particuliers, et que la mort de Mohammad fut due aux causes bien naturelles d'un climat connu pour malsain, d'une chaleur excessive, d'une fatigue immodérée et des soucis cuisants que lui avait causés le siége de Yâfa. Il n'est pas hors de propos de remarquer à ce sujet, que si l'on écrivait l'histoire des chrétiens de Syrie et d'Égypte, elle serait aussi remplie de prodiges et d'apparitions qu'au temps passé.

Cette mort ne fut pas plus tôt connue, que toute cette armée, par une déroute semblable à celle de Damas, prit en tumulte le chemin de l'Égypte. Mourâd-bek, à qui la faveur de Mohammad avait acquis un grand crédit, se hâta de regagner le Kaire, pour y disputer le commandement à Ybrahim-bek. Celui-ci, également affranchi et favori du mort, n'eut pas plus tôt appris l'état des affaires, qu'il prit des mesures pour s'assurer une autorité dont il était dépositaire depuis l'absence de son patron. Tout annonçait une guerre ouverte; mais les deux rivaux mesurant chacun leurs moyens, se trouvèrent une égalité qui leur fit craindre l'issue d'un combat. Ils prirent le parti de la paix, et ils passèrent un accord par lequel l'autorité resta indivise, à condition cependant qu'Ybrahim conserverait le titre de *chaik-el-beled,* ou de *commandant :* l'intérêt de leur sûreté commune décida surtout cet arrangement. Depuis la mort d'Ali-bek, les beks et les kâchefs, issus de sa *maison* [1], frémissaient en secret de voir la puissance passée aux mains d'une faction nouvelle; la supériorité de Mohammad, ci-devant leur égal, avait blessé leurs prétentions; celle de ses esclaves leur parut encore plus insupportable : ils résolurent de s'en affranchir; et ils commencèrent des intrigues et des cabales qui aboutirent à former une ligue contre Ybrahim et Mourâd. Elle eut pour chef cet Ismaël-bek qui avait trahi Ali-bek, et qui restait seul bek de la création d'Ybrahim-kiâya. Il se conduisit avec tant d'artifice, que Mourâd et Ybrahim furent obligés d'évacuer le Kaire de leur propre mouvement : ils se réfugièrent sous la protection du château; mais Ismaël les y ayant assiégés, ils prirent le parti de passer au Saïd. Peu après, la conduite tyrannique de ce chef leur procura une foule de transfuges avec lesquels ils revinrent l'attaquer, et ils le chassèrent à leur tour. Ismaël dépossédé s'enfuit à Gaze, d'où il passa par mer à *Derné,* à l'ouest d'Alexandrie, et se rendit par le désert au Saïd. D'autre part, *Hasan-bek,* ci-devant gouverneur de Djedda, ayant été exilé du Kaire et s'étant pareillement réfugié au Saïd, ces deux chefs s'unirent d'intérêts, et formèrent un parti qui subsiste encore. Mourâd et Ybrahim, inquiets de sa durée, ont tenté plusieurs fois de le détruire, sans en pouvoir venir à bout. Ils avaient fini par accorder aux rebelles un district au-dessus de Djirdjé; mais ces Mamlouks, qui ne soupirent qu'après les délices du Kaire, ayant fait quelques mouvements en 1783, Mourâd-bek crut devoir faire une tentative pour les exterminer : j'arrivai dans le temps qu'il en faisait les préparatifs. Ses gens, répandus sur le Nil, arrêtaient tous les bateaux qu'ils rencontraient, et le bâton à la main, forçaient les malheureux patrons de les suivre au Kaire; chacun fuyait pour se dérober à une corvée qui ne devait rapporter aucun salaire. Dans la ville, on avait imposé une contribution de 500,000 dahlers [2] sur le commerce; on forçait les boulangers et les divers marchands à fournir leurs denrées au-dessous du prix qu'elles leur coûtaient; et toutes ces extorsions, si abhorrées en Europe, étaient des choses d'usage. Tout fut prêt dans les premiers jours d'avril, et Mourâd partit pour le Saïd. Les nouvelles de Constantinople et celles d'Europe qui les répètent, peignirent dans le temps cette expédition comme une guerre considérable, et l'armée de Mourâd comme une puissante armée; elle l'était relativement à ses

[1] Au mois de Juin 1776.

[1] C'est-à-dire, dont il avait été patron : chez les Mamlouks, l'affranchi passe pour l'enfant de la *maison.*

[2] 2,625,000 livres.

moyens et à l'état de l'Égypte; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne passait pas 2,000 cavaliers. A voir l'altération habituelle des nouvelles de Constantinople, il faut croire, ou que les Turks de la capitale n'entendent rien aux affaires de l'Égypte et de la Syrie, ou qu'ils veulent en imposer aux Européens. Le peu de communication qu'il y a entre ces parties éloignées de l'empire, rend le premier cas plus probable que le second. D'un autre côté, il semblerait que la résidence de nos négociants dans les diverses échelles, dût nous éclaircir; mais les négociants, renfermés dans leurs *kans* comme dans des prisons, ne s'embarrassent que peu de tout ce qui est étranger à leur commerce, et ils se contentent de rire des gazettes qu'on leur envoie d'Europe. Quelquefois ils ont voulu les redresser; mais on a fait un si mauvais emploi de leurs renseignements, qu'ils ont renoncé à un soin onéreux et sans profit.

Mourâd, parti du Kaire, conduisit ses cavaliers à grandes journées le long du fleuve; les équipages, les munitions, suivaient dans les bateaux, et le vent du nord, qui règne le plus souvent, favorisait leur diligence. Les exilés, au nombre d'environ 500, étaient placés au-dessus de Djirdjé. Lorsqu'ils apprirent l'arrivée de l'ennemi, la division se mit parmi eux : quelques-uns voulaient combattre, d'autres voulaient capituler; plusieurs prirent ce dernier parti, et se rendirent à Mourâd-bek; mais Hasan et Ismaël, toujours inébranlables, remontèrent vers Asouan, suivis d'environ 250 cavaliers. Mourâd les poursuivit jusque vers la cataracte, où ils s'établirent sur des lieux escarpés si avantageux, que les Mamlouks, toujours ignorants dans la guerre de poste, tinrent pour impossible de les forcer. D'ailleurs craignant qu'une trop longue absence du Kaire n'y fît éclore des nouveautés contre lui-même, Mourâd se hâta d'y revenir, et les exilés, sortis d'embarras, revinrent prendre possession de leur poste au Saïd, comme ci-devant.

Dans une société où les passions des particuliers ne sont point dirigées vers un but général; où chacun ne pensant qu'à soi, ne voit dans l'incertitude du lendemain que l'intérêt du moment; où les chefs n'imprimant aucun sentiment de respect, ne peuvent maintenir la subordination : dans une pareille société, un état fixe et constant est une chose impossible; le choc tumultueux des parties incohérentes doit donner une mobilité perpétuelle à la machine entière : c'est ce qui ne cesse d'arriver dans la société des Mamlouks au Kaire. A peine Mourâd fut-il de retour, que de nouvelles combinaisons d'intérêts excitèrent de nouveaux troubles; outre sa faction et celles d'Ybrahim et de la maison d'Ali-bek, il y avait encore au Kaire divers beks sortis d'autres maisons étrangères à celles-là. Ces beks, que leur faiblesse particulière faisait négliger par les factions dominantes, s'avisèrent, au mois de juillet 1783, de réunir leurs forces, jusqu'alors isolées, et de former un parti qui eut aussi ses prétentions au commandement. Le hasard voulut que cette ligue fût éventée, et leurs chefs, au nombre de 5, se virent condamnés à l'improviste à passer en exil dans le Delta. Ils feignirent de se soumettre; mais à peine furent-ils sortis de la ville, qu'ils prirent la route du Saïd, refuge ordinaire et commode de tous les mécontents : on les poursuivit inutilement pendant une journée dans le désert des pyramides; ils échappèrent aux Mamlouks et aux Arabes, et ils arrivèrent sans accident à Minié, où ils s'établirent. Ce village, situé 40 lieues au-dessus du Kaire, et placé sur le bord du Nil qu'il domine, était très-propre à leur dessein. Maîtres du fleuve, ils pouvaient arrêter tout ce qui descendait du Saïd : ils surent en profiter; l'envoi de blé que cette province fait chaque année en cette saison était une circonstance favorable; ils la saisirent; et le Kaire, frustré de son approvisionnement, se vit menacé de la famine. D'autre part, les beks et les propriétaires dont les terres étaient dans le *Faïoum* et au delà, perdirent leurs revenus, parce que les exilés les mirent à contribution. Ce double désordre exigeait une nouvelle expédition. Mourâd-bek, fatigué de la précédente, refusa d'en faire une autre; Ybrahim-bek s'en chargea. Dès le mois d'août, malgré le *ramâdan*, on en fit les préparatifs : comme à l'autre, on saisit tous les bateaux et leurs patrons; on imposa des contributions; on contraignit les fournisseurs. Enfin, dans les premiers jours d'octobre, Ybrahim partit avec une armée qui passait pour formidable, parce qu'elle était d'environ 3,000 cavaliers. La marche se fit par le Nil, attendu que les eaux de l'inondation n'avaient pas encore évacué tout le pays, et que le terrain restait fangeux. En peu de jours on fut en présence. Ybrahim, qui n'a pas l'humeur si guerrière que Mourâd, n'attaqua point les confédérés; il entra en négociation, et il conclut un traité verbal, dont les conditions furent le retour des beks et leur rétablissement. Mourâd, qui soupçonna quelque trame contre lui dans cet accord, en fut très-mécontent : la défiance s'établit plus que jamais entre lui et son rival. L'arrogance que les exilés montrèrent dans un divan général acheva de l'alarmer : il se

crut trahi; et pour en prévenir l'effet, il sortit du Kaire avec ses agents, et il se retira au Saïd. On crut qu'il y aurait une guerre ouverte; mais Ybrahim temporisa. Au bout de 4 mois, Mourâd vint à Djizé, comme pour décider la querelle par une bataille : pendant 25 jours, les deux partis, séparés par le fleuve, restèrent en présence sans rien faire. On pourparla; mais Mourâd, mécontent des conditions, et ne se trouvant pas assez fort pour en dicter de vive force, retourna au Saïd. Il y fut suivi par des envoyés qui, après 4 mois de négociations, parvinrent enfin à le ramener au Kaire : les conditions furent qu'il continuerait de partager l'autorité avec Ybrahim, et que les 5 beks seraient dépouillés de leurs biens. Ces beks se voyant sacrifiés par Ybrahim, prirent la fuite; Mourâd les poursuivit, et les ayant fait prendre par les Arabes du désert, il les ramena au Kaire pour les y garder à vue. Alors la paix sembla rétablie; mais ce qui s'était passé entre les deux commandants leur avait trop dévoilé à chacun leurs véritables intentions, pour qu'ils pussent désormais vivre comme amis. Chacun d'eux, bien convaincu que son rival n'épiait que l'occasion de le perdre, veilla pour éviter une surprise, ou la préparer. Cette guerre sourde en vint au point d'obliger Mourâd-bek de quitter le Kaire en 1784; mais en se campant aux portes, il y tint une si bonne contenance, qu'Ybrahim, effrayé à son tour, s'enfuit avec ses gens au Saïd. Il y resta jusqu'en mars 1785, que, par un nouvel accord, il est revenu au Kaire. Il y partage comme ci-devant l'autorité avec son rival, en attendant que quelque nouvelle intrigue lui fournisse l'occasion de prendre sa revanche. Tel est le sommaire des révolutions qui ont agité l'Égypte dans ces dernières années. Je n'ai point détaillé la foule d'incidents dont les événements ont été compliqués, parce qu'outre leur incertitude, ils ne portent ni intérêt ni instruction : ce sont toujours des cabales, des intrigues, des trahisons, des meurtres, dont la répétition finit par ennuyer; c'en est assez si le lecteur saisit la chaîne des faits principaux, et en tire des idées générales sur les mœurs et l'état politique du pays qu'il étudie. Il nous reste à joindre sur ces deux objets de plus grands éclaircissements.

CHAPITRE V.

État présent de l'Égypte.

Depuis la révolution d'Ybrahim-kiâya, et surtout depuis celle d'Ali-bek, le pouvoir des Ottomans en Égypte est devenu plus précaire que dans aucune autre province. Il est bien vrai que la Porte y conserve toujours un pacha; mais ce pacha, resserré et gardé à vue dans le château du Kaire, est plutôt le prisonnier des Mamlouks que le substitut du sultan. On le dépose, on l'exile, on le chasse à volonté; et sur la simple sommation d'un héraut vêtu de noir [1], il *descend* de son palais comme le plus simple particulier. Quelques pachas, choisis à dessein par la Porte, ont tenté, par des manéges secrets, de rétablir les pouvoirs de leur dignité; mais les beks ont rendu ces intrigues si dangereuses, qu'ils se bornent maintenant à passer tranquillement les trois ans que doit durer leur captivité, et à manger en paix la pension qu'on leur alloue.

Cependant les beks, dans la crainte de porter le divan à quelque parti violent, n'osent déclarer leur indépendance. Tout continue de se faire au nom du sultan : ses ordres sont reçus, comme l'on dit, *sur la tête et sur les yeux*, c'est-à-dire avec le plus grand respect; mais cette apparence illusoire n'est jamais suivie de l'exécution. Le tribut est souvent suspendu, et il subit toujours des défalcations. On passe en compte des dépenses, telles que le curage des canaux, le transport des décombres du Kaire à la mer, le payement des troupes, la réparation des mosquées, etc. etc. qui sont autant de dépenses fausses et simulées. On trompe sur le degré de l'inondation des terres : la crainte seule des caravelles qui, chaque année, viennent à Damiât et à Alexandrie, fait acquitter la contribution des riz et des blés; encore trouve-t-on le moyen d'altérer les fournissements effectifs en capitulant avec ceux qui les reçoivent. De son côté, la Porte, fidèle à sa politique ordinaire, ferme les yeux sur tous ces abus; elle sent que pour les réprimer, il faudrait des efforts coûteux, et peut-être même une guerre ouverte qui compromettrait sa dignité : d'ailleurs, depuis plusieurs années, des intérêts plus pressants l'obligent de rassembler vers le Nord toutes ses forces; occupée de sa propre sûreté dans Constantinople, elle laisse aux circonstances le soin de rétablir son pouvoir dans les provinces éloignées : elle fomente les divisions des divers partis, pour empêcher qu'aucun ne prenne consistance; et cette méthode, qui ne l'a point encore trompée, est également avantageuse à ses grands officiers, qui se font de gros revenus en vendant aux rebelles leur protection et leur influence. L'amiral actuel, *Hasan-pacha*, a su plus d'une fois s'en prévaloir vis-à-vis de Mourâd et d'Ybrahim, de manière à en obtenir des sommes considérables.

[1] La formule de déposition consiste en ce mot : *Enzel*; c'est-à-dire, *Descends* du château.

CHAPITRE VI.

Constitution de la milice des Mamlouks.

En s'emparant du gouvernement de l'Égypte, les Mamlouks ont pris des mesures qui semblent leur en assurer la possession. La plus efficace, sans doute, est la précaution qu'ils ont eue d'avilir les corps militaires des *azâbs* et des *janissaires*. Ces deux corps, qui jadis étaient la terreur du pacha, ne sont plus que des simulacres aussi vains que lui-même. La Porte a encore cette faute à se reprocher : car, dès avant l'insurrection d'Ybrahim-kiâya, le nombre des troupes turkes, qui devait y être de 40,000 hommes, partie cavalerie, avait été réduit à plus de moitié par l'avarice des commandants, qui détournaient les payes à leur profit; après Ybrahim, Ali-bek compléta ce désordre. D'abord il se défit de tous les chefs qui pouvaient lui faire ombrage; il laissa vaquer les places sans les remplir; il ôta aux commandants toute influence, et il avilit toutes les troupes turkes, au point qu'aujourd'hui les janissaires, les azâbs et les 5 autres corps ne sont qu'un ramas d'artisans, de goujats et de vagabonds qui gardent les portes de qui les paye, et qui tremblent devant les Mamlouks comme la populace du Kaire. C'est véritablement dans le corps de ces Mamlouks que consiste toute la force militaire de l'Égypte : parmi eux, quelques centaines sont répandues dans le pays et les villages pour y maintenir l'autorité, y percevoir les tributs, et veiller aux exactions; mais la masse est rassemblée au Kaire. D'après les supputations de personnes instruites, leur nombre ne doit pas excéder 8,500 hommes, tant beks, kâchefs, que simples affranchis et Mamlouks encore esclaves; dans ce nombre, il y a une foule de jeunes gens qui n'ont pas atteint 20 et 22 ans. La plus forte maison est celle d'*Ybrahim-bek*, qui a environ 600 Mamlouks : après lui vient Mourâd, qui n'en a pas plus de 400, mais qui, par son audace et sa prodigalité, fait contre-poids à l'opulence avare de son rival; le reste des beks, au nombre de 18 à 20, en a depuis 50 jusqu'à 200. Il y a en outre un grand nombre de Mamlouks que l'on pourrait appeler vagues, en ce qu'étant issus de maisons éteintes, ils s'attachent à l'une ou à l'autre, selon leur intérêt, prêts à changer pour qui leur donnera davantage. Il faut encore compter quelques *serrâdjes*, espèce de domestiques à cheval, qui portent les ordres des beks, et remplissent les fonctions d'huissiers : le tout ensemble ne va pas à 10,000 cavaliers. On ne doit point compter d'infanterie : elle n'est point estimée en Turkie, et surtout dans les provinces d'Asie. Les préjugés des anciens Perses et des Tartares règnent encore dans ces contrées : la guerre n'y étant que l'art de fuir ou de poursuivre, l'homme de cheval, qui remplit le mieux ce double but, est réputé le seul homme de guerre; et comme chez les barbares l'homme de guerre est le seul homme distingué, il en est résulté, pour la marche à pied, quelque chose d'avilissant qui l'a fait réserver au peuple. C'est à ce titre que les Mamlouks ne permettent aux habitants de l'Égypte que les mulets et les ânes, et qu'eux seuls ont le privilége d'aller à cheval; ils en usent dans toute son étendue : à la ville, à la campagne, en visite, même de porte en porte, on ne les voit jamais qu'à cheval. Leur habillement est venu se joindre aux préjugés pour leur en imposer l'obligation. Cet habillement qui, pour la forme, ne diffère point de celui de tous les gens aisés en Turkie, mérite d'être décrit.

§. I.

Vêtements des Mamlouks.

D'abord c'est une ample chemise de toile de coton claire et jaunâtre, par-dessus laquelle on revêt une espèce de robe de chambre en toile des Indes, ou en étoffes légères de Damas et d'Alep. Cette robe, appelée *antari*, tombe du cou aux chevilles, et croise sur le devant du corps jusque vers les hanches, où elle se fixe par deux cordons. Sur cette première enveloppe vient une seconde, de la même forme, de la même ampleur, et dont les larges manches tombent également jusqu'au bout des doigts. Celle-ci s'appelle *qoftân;* elle se fait ordinairement d'étoffes de soie plus riches que la première. Une longue ceinture serre ces deux vêtements à la taille, et partage le corps en deux paquets. Par-dessus ces deux pièces en vient une troisième, que l'on appelle *djoubé;* elle est de drap sans doublure; elle a la même forme générale, excepté que ses manches sont coupées au coude. Dans l'hiver, et souvent même dans l'été, ce *djoubé* est garni d'une fourrure, et devient *pelisse*. Enfin on met par-dessus ces trois enveloppes une dernière, que l'on appelle *beniche*. C'est le manteau ou l'habit de cérémonie. Son emploi est de couvrir exactement tout le corps, même le bout des doigts, qu'il serait très-indécent de laisser paraître devant les grands. Sous ce beniche, le corps a l'air d'un long sac d'où sortent un cou nu et une tête sans cheveux, couverte d'un turban. Celui des Mamlouks, appelé *qâouq*, est un cylindre jaune, garni au dehors d'un rouleau de mousseline artistement compassé. Leurs pieds sont couverts d'un chausson de cuir jaune qui remonte jusqu'aux talons, et d'une pantoufle sans quartier, toujours prête à

rester en chemin. Mais la pièce la plus singulière de cet habillement, est une espèce de pantalon dont l'ampleur est telle, que dans sa hauteur il arrive au menton, et que chacune de ses jambes pourrait recevoir le corps entier : ajoutez que les Mamlouks le font de ce drap de Venise qu'on appelle *saille*, qui, quoique aussi moelleux que l'elbeuf, est plus épais que la bure ; et que pour marcher plus à l'aise, ils y renferment, sous une ceinture à coulisse, toute la partie pendante des vêtements dont nous avons parlé. Ainsi emmaillottés, on conçoit que les Mamlouks ne sont pas des piétons agiles ; mais ce que l'on ne conçoit qu'après avoir vu les hommes de divers pays, est qu'ils regardent leur habillement comme très-commode. En vain leur objecte-t-on qu'à pied il empêche de marcher, qu'à cheval il charge inutilement, et que tout cavalier démonté est un homme perdu ; ils répondent : *C'est l'usage ;* et ce mot répond à tout.

§ II.

Équipage des Mamlouks.

Voyons si l'équipage de leur cheval est mieux raisonné. Depuis que l'on a pris en Europe le bon esprit de se rendre compte des motifs de chaque chose, on a senti que le cheval, pour exécuter ses mouvements sous le cavalier, avait besoin d'être le moins chargé qu'il est possible, et l'on a allégé son harnais autant que le permettait la solidité. Cette révolution, que le dix-huitième siècle a vu éclore parmi nous, est encore bien loin des Mamlouks, dont l'esprit est resté au douzième siècle. Toujours guidés par l'usage, ils donnent au cheval une selle dont la charpente grossière est chargée de fer, de bois et de cuir. Sur cette selle s'élève un troussequin de 8 pouces de hauteur, qui couvre le cavalier jusqu'aux reins, pendant que, sur le devant, un pommeau, saillant de 4 à 5 pouces, menace sa poitrine quand il se penche. Sous la selle, au lieu de coussins, ils étendent 3 épaisses couvertures de laine : le tout est fixé par une sangle qui passe sur la selle, et s'attache, non par des boucles à ardillon, mais par des nœuds de courroies peu solides et très-compliqués. D'ailleurs ces selles ont un large poitrail et manquent de croupière, ce qui les jette trop sur les épaules du cheval. Les étriers sont une plaque de cuivre plus longue et plus large que le pied, et dont les côtés, relevés d'un pouce, viennent mourir à l'anse d'où ils pendent. Les angles de cette plaque sont tranchants, et servent, au lieu d'éperon, à ouvrir les flancs par de longues blessures. Le poids ordinaire d'une paire de ces étriers est de 9 à 10 livres, et souvent ils passent 12 et 13. La selle et les couvertures n'en pèsent pas moins de 25 : ainsi le cheval porte d'abord un poids de 36 livres ; ce qui est d'autant plus ridicule, que les chevaux d'Égypte sont très-petits. La bride est aussi mal conçue dans son genre ; elle est de l'espèce qu'on appelle *à la genette*, sans articulation. La gourmette, qui n'est qu'un anneau de fer, serre le menton au point d'en couper la peau ; aussi tous ces chevaux ont les barres brisées, et manquent absolument de *bouche :* c'est un effet nécessaire des pratiques des Mamlouks, qui, au lieu de la ménager comme nous, la détruisent par des saccades violentes ; ils les emploient surtout pour une manœuvre qui leur est particulière : elle consiste à lancer le cheval à bride abattue, puis à l'arrêter subitement au plus fort de la course ; saisi par le mors, le cheval roidit les jambes, plie les jarrets, et termine sa carrière en glissant d'une seule pièce, comme un cheval de bois : on conçoit combien cette manœuvre répétée perd les jambes et la bouche ; mais les Mamlouks lui trouvent de la grâce, et elle convient à leur manière de combattre. Du reste, malgré leurs jambes en crochets, et les perpétuels mouvements de leurs corps, on ne peut nier qu'ils ne soient des cavaliers fermes et vigoureux, et qu'ils n'aient quelque chose de guerrier qui flatte l'œil même d'un étranger ; il faut convenir aussi qu'ils ont mieux raisonné le choix de leurs armes.

§ III.

Armes des Mamlouks.

La première est une carabine anglaise d'environ 30 pouces de longueur, et d'un calibre tel, qu'elle peut lancer à la fois 10 à 12 balles, dont l'effet, même sans adresse, est toujours meurtrier. En second lieu, ils portent à la ceinture 2 grands pistolets qui tiennent au vêtement par un cordon de soie. A l'arçon pend quelquefois une masse d'armes dont ils se servent pour assommer ; enfin, sur la cuisse gauche pend à une bandoulière un sabre courbe, d'une espèce peu connue en Europe : sa lame, prise en ligne droite, n'a pas plus de 24 pouces ; mais mesurée dans sa courbure, elle en a 30. Cette forme, qui nous paraît bizarre, n'a pas été adoptée sans motifs ; l'expérience apprend que l'effet d'une lame droite est borné au lieu et au moment de sa chute, parce qu'elle ne coupe qu'en appuyant : une lame courbe, au contraire, présentant le tranchant en retraite, glisse par l'effort du bras, et continue son action dans un long espace. Les barbares, dont l'esprit s'exerce de préférence sur les arts meurtriers, n'ont pas manqué cette observation, et de là l'usage des cimeterres, si général et si ancien

dans l'Orient. Le commun des Mamlouks tire les siens de Constantinople et d'Europe; mais les beks se disputent les lames de Perse et des anciennes fabriques de Damas [1], qu'ils payent jusqu'à 40 et 50 louis. Les qualités qu'ils en estiment sont la légèreté, la trempe égale et bien sonnante, les ondulations du fer, et surtout la finesse du tranchant : il faut avouer qu'elle est exquise; mais ces lames ont le défaut d'être fragiles comme le verre.

§ IV.

Éducation et exercices des Mamlouks.

L'art de se servir de ces armes fait le sujet de l'éducation des Mamlouks, et l'occupation de toute leur vie. Chaque jour, de grand matin, la plupart se rendent dans une plaine hors du Kaire; et là, courant à toute bride, ils s'exercent à sortir prestement la carabine de la bandoulière, à la tirer juste, à la jeter sous la cuisse, pour saisir un pistolet qu'ils tirent et jettent par-dessus l'épaule; puis un second, dont ils font de même, se fiant au cordon qui les attache, sans perdre de temps à les replacer. Les beks présents les encouragent; et quiconque brise le vase de terre qui sert de but, reçoit des éloges et de l'argent. Ils s'exercent aussi à bien manier le sabre, et surtout à donner le coup de revers, qui prend de bas en haut, et qui est le plus difficile à parer. Leurs tranchants sont si bons, et leurs mains si adroites, que plusieurs coupent une tête de coton mouillé, comme un pain de beurre. Ils tirent aussi l'arc, quoiqu'ils l'aient banni des combats. Mais leur exercice favori est celui du *djerid :* ce nom, qui signifie proprement *roseau,* se donne en général à tout bâton qu'on lance à la main selon des principes qui ont dû être ceux des Romains pour le *pilum;* au lieu de bâton, les Mamlouks emploient des branches fraîches de palmier effeuillées. Ces branches, qui ont la forme d'une tige d'artichaut, ont 4 pieds de longueur, et pèsent 5 à 6 livres. Armés de ce trait, les cavaliers entrent en lice, et courant à toute bride, ils se le lancent d'assez loin. Sitôt lancé, l'agresseur tourne bride, et celui qui fuit poursuit et jette à son tour. Les chevaux, dressés par l'habitude, secondent si bien leurs maîtres, qu'on dirait qu'ils y prennent autant de plaisir; mais ce plaisir est dangereux, car il y a des bras qui lancent avec tant de roideur, que souvent le coup blesse, et même devient mortel. Malheur à qui n'esquivait pas le djerid d'Ali-bek! Ces jeux, qui nous semblent barbares, tiennent de près à l'état politique des nations. Il n'y a pas trois siècles qu'ils existaient parmi nous, et leur extinction est bien moins due à l'accident de Henri II, ou à un esprit philosophique, qu'à un état de paix intérieure qui les a rendus inutiles. Chez les Turks, au contraire, et chez les Mamlouks, ils se sont conservés, parce que l'anarchie de leur société a continué de faire un besoin de tout ce qui est relatif à la guerre. Voyons si leurs progrès dans cette partie sont proportionnés à leur pratique.

[1] Je dis anciennes, car aujourd'hui on n'y fabrique plus d'acier.

§ V.

Art militaire des Mamlouks.

Dans notre Europe, quand on parle de troupes et de guerre, on se figure sur-le-champ une distribution d'hommes par compagnies, par bataillons, par escadrons; des uniformes de tailles et de couleurs, des formations par rangs et lignes, des combinaisons de manœuvres particulières ou d'évolutions générales; en un mot, tout un système d'opérations fondées sur des principes réfléchis. Ces idées sont justes par rapport à nous; mais quand on les transporte aux pays dont nous traitons, elles deviennent autant d'erreurs. Les Mamlouks ne connaissent rien de notre art militaire; ils n'ont ni uniformes, ni ordonnance, ni formation, ni discipline, ni même de subordination. Leur réunion est un attroupement, leur marche est une cohue, leur combat est un duel, leur guerre est un brigandage; ordinairement elle se fait dans la ville même du Kaire : au moment qu'on y pense le moins, une cabale éclate, des beks montent à cheval, l'alarme se répand, leurs adversaires paraissent : on se charge dans la rue le sabre à la main; quelques meurtres décident la querelle, et le plus faible ou le plus timide est exilé. Le peuple n'est pour rien dans ces combats; que lui importe que les tyrans s'égorgent? Mais on ne doit pas le croire spectateur tranquille, au milieu des balles et des coups de cimeterre; ce rôle est toujours dangereux : chacun fuit du champ de bataille, jusqu'au moment où le calme se rétablit. Quelquefois la populace pille les maisons des exilés, et les vainqueurs n'y mettent pas d'obstacle. A ce sujet, il est bon d'observer que ces phrases usitées dans les nouvelles d'Europe : *les beks ont fait des recrues, les beks ont ameuté le peuple, le peuple a favorisé un parti,* sont peu propres à donner des idées exactes. Dans les démêlés des Mamlouks, le peuple n'est jamais qu'un acteur passif.

Quelquefois la guerre est transportée à la campagne, et les combattants n'y déploient pas plus d'art. Le parti le plus fort ou le plus audacieux poursuit l'autre; s'ils sont égaux en courage, ils s'attendent ou se donnent un rendez-vous; et là, sans égard pour les avantages de position, les deux

troupes s'approchent en peloton; les plus hardis marchent en tête; on s'aborde, on se défie, on s'attaque; chacun choisit son homme : on tire, si l'on peut, et l'on passe vite au sabre; c'est là que se déploient l'art du cavalier et la souplesse du cheval. Si celui-ci tombe, l'autre est perdu. Dans les déroutes, les valets, toujours présents, relèvent leur maître, et s'il n'y a pas de témoins, ils l'assomment pour prendre la ceinture de sequins qu'il a soin de porter. Souvent la bataille se décide par la mort de deux ou trois personnes. Depuis quelque temps surtout, les Mamlouks ont compris que leurs patrons étant les principaux intéressés, devaient courir les plus grands risques, et ils leur en laissent l'honneur. S'ils ont l'avantage, tant mieux pour tout le monde; s'ils sont vaincus, l'on capitule avec le vainqueur, qui souvent a fait ses conditions d'avance. Il n'y a que profit à rester tranquille; on est sûr de trouver un maître qui paye, et l'on revient au Kaire vivre à ses dépens jusqu'à nouvelle fortune.

§ VI.

Discipline des Mamlouks.

Ce caractère, qui cause la mobilité de cette milice, est une suite nécessaire de sa constitution. Le jeune paysan vendu en Mingrelie ou en Géorgie n'a pas plus tôt mis le pied en Égypte, que ses idées subissent une révolution. Une carrière immense s'ouvre à ses regards. Tout se réunit pour éveiller son audace et son ambition; encore esclave, il se sent destiné à devenir maître, et déjà il prend l'esprit de sa future condition. Il calcule le besoin qu'a de lui son patron, et il lui fait acheter ses services et son zèle; il les mesure sur le salaire qu'il en reçoit, ou sur celui qu'il en attend. Or, comme cette société ne connaît pas d'autre mobile que l'argent, il en résulte que le soin principal des maîtres est de satisfaire l'avidité de leurs serviteurs pour maintenir leur attachement. De là cette prodigalité des beks, ruineuse à l'Égypte, qu'ils pillent; de là cette insubordination des Mamlouks, fatale à leurs chefs qu'ils dépouillent; de là ces intrigues qui ne cessent d'agiter les grands et les petits. A peine un esclave est-il affranchi, qu'il porte déjà ses regards sur les premiers emplois. Qui pourrait arrêter ses prétentions? Rien dans ceux qui commandent ne lui offre cette supériorité de talents qui imprime le respect. Il n'y voit que des soldats comme lui, parvenus à la puissance *par les décrets du sort;* et s'il plaît au sort de le favoriser, il parviendra de même, et il ne sera pas moins habile dans l'art de gouverner, puisque cet art ne consiste qu'à prendre de l'argent et à donner des coups de sabre. De cet ordre de choses est encore né un luxe effréné, qui levant les barrières à tous les besoins, a donné à la rapacité des grands une étendue sans bornes. Ce luxe est tel, qu'il n'y a point de Mamlouk dont l'entretien ne coûte par an 2,500 livres, et il en est beaucoup qui coûtent le double. A chaque ramâdan, il faut un habillement neuf, il faut des draps de France, des sailles de Venise, des étoffes de Damas et des Indes. Il faut souvent renouveler les chevaux, les harnais. On veut des pistolets et des sabres damasquinés, des étriers dorés d'or moulu, des selles et des brides plaquées d'argent. Il faut aux chefs, pour les distinguer du vulgaire, des bijoux, des pierres précieuses, des chevaux arabes de 2 et 300 louis, des châles de Kachemire[1] de 25 et 50 louis, et une foule de pelisses, dont les moindres coûtent 500 livres[2]. Les femmes ont rejeté, comme trop simple, l'ancien usage des garnitures de sequins sur la tête et sur la poitrine; elles y ont substitué les diamants, les émeraudes, les rubis, les perles fines; et à la passion des châles et des fourrures, elles ont joint celle des étoffes et des galons de Lyon. Quand de tels besoins se trouvent dans une classe qui a en main toute l'autorité, et qui ne connaît de droits ni de propriété, ni de vie, qu'on juge des conséquences qu'ils doivent avoir, et pour les classes obligées d'y fournir, et pour les mœurs mêmes de ceux qui les ont.

§ VII.

Mœurs des Mamlouks.

Les mœurs des Mamlouks sont telles, qu'il est à craindre, en conservant les simples traits de la vérité, d'encourir le soupçon d'une exagération passionnée. Nés la plupart dans le rit grec, et circoncis au moment qu'on les achète, ils ne sont aux yeux des Turks mêmes que des *renégats,* sans foi ni religion. Étrangers entre eux, ils ne sont point liés par ces sentiments naturels qui unissent les autres hommes. Sans parents, sans enfants, le passé n'a rien fait pour eux; ils ne font rien pour l'avenir. Ignorants et superstitieux par éducation, ils deviennent farouches par les meurtres, séditieux par les tumultes, perfides par les cabales, lâches par la dissimulation, et corrompus par toute espèce de débauche. Ils sont surtout

[1] Voyez ci-après, *État politique de la Syrie,* chap. III, la note relative aux *châles.*

[2] Les négociants européens, qui ont pris goût à ce luxe, ne croient pas avoir une garde-robe décente quand elle ne passe pas 12 ou 15,000 francs.

adonnés à ce genre honteux qui fut de tout temps le vice des Grecs et des Tartares; c'est la première leçon qu'ils reçoivent de leur maître d'armes. On ne sait comment expliquer ce goût, quand on considère qu'ils ont tous des femmes, à moins de supposer qu'ils recherchent dans un sexe le piquant des refus dont ils ont dépouillé l'autre : mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas un seul Mamlouk sans tache; et leur contagion a dépravé les habitants du Kaire, même les chrétiens de Syrie qui y demeurent.

§ VIII.

Gouvernement des Mamlouks.

Telle est l'espèce d'hommes qui fait en ce moment le sort de l'Égypte; ce sont des esprits de cette trempe qui sont à la tête du gouvernement : quelques coups de sabre heureux, plus d'astuce ou d'audace mènent à cette prééminence; mais on conçoit qu'en changeant de fortune, les parvenus ne changent point de caractère, et qu'ils portent l'âme des esclaves dans la condition des rois. La souveraineté n'est pas pour eux l'art difficile de diriger vers un but commun les passions diverses d'une société nombreuse, mais seulement un moyen d'avoir plus de femmes, de bijoux, de chevaux, d'esclaves, et de satisfaire leurs fantaisies. L'administration, à l'intérieur et à l'extérieur, est conduite dans cet esprit. D'un côté, elle se réduit à manœuvrer vis-à-vis de la cour de Constantinople, pour éluder le tribut ou les menaces du sultan; de l'autre, à acheter beaucoup d'esclaves, à multiplier les amis, à prévenir les complots, à détruire les ennemis secrets par le fer ou le poison; toujours dans les alarmes, les chefs vivent comme les anciens tyrans de Syracuse. Mourâd et Ybrahim ne dorment qu'au milieu des carabines et des sabres. Du reste, nulle idée de police ni d'ordre public [1]. L'unique affaire est de se procurer de l'argent; et le moyen employé comme le plus simple est de le saisir partout où il se montre, de l'arracher par violence à quiconque en possède, d'imposer à chaque instant des contributions arbitraires sur les villages et sur la douane, qui les reverse sur le commerce.

[1] Lorsque j'étais au Kaire, des Mamlouks enlevèrent la femme d'un juif qui passait le Nil avec elle. Ce juif ayant fait porter des plaintes à Mourâd, ce bek répondit de sa voix de charretier : *Eh! laissez ces jeunes gens s'ébattre!* Le soir, les Mamlouks firent dire au juif qu'ils lui rendraient sa femme, s'il comptait 100 piastres pour *leurs peines*, et il fallut en passer par là. Il est remarquable que dans les mœurs du pays, l'article des femmes est une chose plus sacrée que la vie même.

CHAPITRE VII.

§ I.

État du peuple en Égypte.

On jugera aisément que, dans un tel pays, tout est analogue à un tel régime. Là où le cultivateur ne jouit pas du fruit de ses peines, il ne travaille que par contrainte, et l'agriculture est languissante : là où il n'y a point de sûreté dans les jouissances, il n'y a point de cette industrie qui les crée, et les arts sont dans l'enfance : là où les connaissances ne mènent à rien, l'on ne fait rien pour les acquérir, et les esprits sont dans la barbarie. Tel est l'état de l'Égypte. La majeure partie des terres est aux mains des beks, des Mamlouks, des gens de loi; le nombre des autres propriétaires est infiniment borné, et leur propriété est sujette à mille charges. A chaque instant c'est une contribution à payer, un dommage à réparer; nul droit de succession ni d'héritage pour les immeubles; tout rentre au gouvernement, dont il faut tout racheter. Les paysans y sont des manœuvres à gages, à qui l'on ne laisse pour vivre que ce qu'il faut pour ne pas mourir. Le riz et le blé qu'ils cueillent passent à la table des maîtres, pendant qu'eux ne se réservent que le *doura*, dont ils font un pain sans levain et sans saveur quand il est froid. Ce pain, cuit à un feu formé de la fiente séchée des buffles et des vaches [1], est, avec l'eau et les oignons crus, leur nourriture de toute l'année : ils sont heureux s'ils y peuvent ajouter de temps en temps du miel, du fromage, du lait aigre et des dattes. La viande et la graisse, qu'ils aiment avec passion, ne paraissent qu'aux plus grands jours de fête, et chez les plus aisés. Tout leur vêtement consiste en une chemise de grosse toile bleue, et en un manteau noir d'un tissu clair et grossier. Leur coiffure est une toque d'une espèce de drap, sur laquelle ils roulent un long mouchoir de laine rouge. Les bras, les jambes, la poitrine sont nus, et la plus part ne portent pas de caleçon. Leurs habitations sont des huttes de terre, où l'on étouffe de chaleur et de fumée, et où les maladies causées par la malpropreté, l'humidité et les mauvais aliments, viennent souvent les assiéger : enfin, pour combler la mesure, viennent se joindre à ces maux physiques des alarmes habituelles, la crainte des pillages des Arabes, des visites des Mamlouks, des vengeances des familles, et tous les soucis d'une guerre civile continue. Ce tableau, commun à tous les villages, n'est guère plus riant dans les villes. Au Kaire même, l'étranger qui arrive est frappé d'un aspect général de ruine et de misère; la foule qui se presse

[1] On se rappelle que l'Égypte est un pays nu et sans bois.

dans les rues n'offre à ses regards que des haillons hideux et des nudités dégoûtantes. Il est vrai qu'on y rencontre souvent des cavaliers richement vêtus; mais ce contraste de luxe ne rend que plus choquant le spectacle de l'indigence. Tout ce que l'on voit ou que l'on entend annonce que l'on est dans le pays de l'esclavage et de la tyrannie. On ne parle que de troubles civils, que de misère publique, que d'extorsions d'argent, que de bastonnades et de meurtres. Nulle sûreté pour la vie ou la propriété. On verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf. La justice même le verse sans formalité. L'officier de nuit dans ses rondes, l'officier de jour dans ses tournées, jugent, condamnent et font exécuter en un clin d'œil et sans appel. Des bourreaux les accompagnent, et au premier ordre la tête d'un malheureux tombe dans le sac de cuir, où on la reçoit de peur de souiller la place. Encore si l'apparence seule du délit exposait au danger de la peine ! mais souvent, sans autre motif que l'avidité d'un homme puissant et la délation d'un ennemi, on cite devant un bek un homme soupçonné d'avoir de l'argent; on exige de lui une somme; et s'il la dénie, on le renverse sur le dos, on lui donne 2 et 300 coups de bâton sur la plante des pieds, et quelquefois on l'assomme. Malheur à qui est soupçonné d'avoir de l'aisance ! Cent espions sont toujours prêts à le dénoncer. Ce n'est que par les dehors de la pauvreté qu'il peut échapper aux rapines de la puissance.

§ II.

Misère et famine des dernières années.

C'est surtout dans les trois dernières années que cette capitale et l'Égypte entière ont offert le spectacle de la misère la plus déplorable. Aux maux habituels d'une tyrannie effrénée, à ceux qui résultaient des troubles des années précédentes, se sont joints des fléaux naturels encore plus destructeurs. La peste, apportée de Constantinople au mois de novembre 1783, exerça pendant l'hiver ses ravages accoutumés; on compta jusqu'à 1,500 morts sortis dans un jour par les portes du Kaire[1]. Par un effet ordinaire dans ce pays, l'été vint la calmer. Mais à ce premier fléau en succéda bientôt un autre aussi terrible. L'inondation de 1783 n'avait pas été complète; une grande partie des terres n'avait pu être ensemencée faute d'arrosement; une autre ne l'avait pas été faute de semences : le Nil n'ayant pas encore atteint, en 1784, les termes favorables, la disette se déclara sur-le-champ. Dès la fin de novembre, la famine enlevait au Kaire presque autant de monde que la peste; les rues, qui d'abord étaient pleines de mendiants, n'en offrirent bientôt pas un seul : tout périt ou déserta. Les villages ne furent pas moins ravagés; un nombre infini de malheureux, qui voulurent échapper à la mort, se répandirent dans les pays voisins. J'en ai vu la Syrie inondée; en janvier 1785, les rues de Saide, d'Acre, et la Palestine, étaient pleines d'Égyptiens, reconnaissables partout à leur peau noirâtre; et il en a pénétré jusqu'à Alep et à Diarbekr. L'on ne peut évaluer précisément la dépopulation de ces deux années, parce que les Turks ne tiennent pas des registres de morts, de naissances, ni de dénombrement[1]; mais l'opinion commune était que le pays avait perdu le sixième de ses habitants.

Dans ces circonstances, on a vu se renouveler tous ces tableaux dont le récit fait frémir, et dont la vue imprime un sentiment d'horreur et de tristesse qui s'efface difficilement. Ainsi que dans la famine arrivée au Bengale, il y a quelques années, les rues et les places publiques étaient jonchées de squelettes exténués et mourants; leurs voix défaillantes imploraient en vain la pitié des passants; la crainte d'un danger commun endurcissait les cœurs; ces malheureux expiraient adossés aux maisons des beks, qu'ils savaient être approvisionnés de riz et de blé, et souvent les Mamlouks, importunés par leurs cris, les chassaient à coups de bâton. Aucun des moyens révoltants d'assouvir la rage de la faim n'a été oublié; ce qu'il y a de plus immonde était dévoré; et je n'oublierai jamais que revenant de Syrie en France, au mois de mars 1785, j'ai vu sous les murs de l'ancienne Alexandrie, deux malheureux assis sur le cadavre d'un chameau, et disputant aux chiens ses lambeaux putrides.

Il se trouve parmi nous des âmes énergiques qui, après avoir payé le tribut de compassion dû à de si grands malheurs, passent, par un retour d'indignation, à en faire un crime aux hommes qui les endurent. Ils jugent dignes de la mort ces peuples qui n'ont pas le courage de la repousser, ou qui la reçoivent sans se donner la consolation de la vengeance. On va même jusqu'à prendre ces faits en preuve d'un paradoxe moral témérairement avancé; et l'on veut en appuyer ce prétendu axiome, *que les habitants des pays chauds, avilis par tempérament et par caractère, sont destinés par*

[1] En Turkie, les tombeaux, selon l'usage des anciens, sont toujours hors des villes; et comme chaque tombeau a ordinairement une grande pierre et une petite maçonnerie, il en résulte presque une seconde ville, que l'on pourrait appeler, comme jadis à Alexandrie, *Nécropolis, la ville des morts.*

[1] Ils ont contre cet usage des préjugés superstitieux

la nature à n'être jamais que les esclaves du despotisme.

Mais a-t-on bien examiné si des faits semblables ne sont jamais arrivés dans les climats qu'on veut honorer du privilége exclusif de la liberté? A-t-on bien observé si les faits généraux dont on s'autorise, ne sont point accompagnés de circonstances et d'accessoires qui en dénaturent les résultats? Il en est de la politique comme de la médecine, où des phénomènes isolés jettent dans l'erreur sur les vraies causes du mal. On se presse trop d'établir en règles générales des cas particuliers : ces principes universels qui plaisent tant à l'esprit ont presque toujours le défaut d'être vagues. Il est si rare que les faits sur lesquels on raisonne soient exacts, et l'observation en est si délicate, que l'on doit souvent craindre d'élever des systèmes sur des bases imaginaires.

Dans le cas dont il s'agit, si l'on approfondit les causes de l'accablement des Égyptiens, on trouvera que ce peuple, maîtrisé par des circonstances cruelles, est bien plus digne de pitié que de mépris. En effet, il n'en est pas de l'état politique de ce pays comme de celui de notre Europe. Parmi nous, les traces des anciennes révolutions s'affaiblissant chaque jour, les étrangers vainqueurs se sont rapprochés des indigènes vaincus; et ce mélange a formé des corps de nations identiques, qui n'ont plus eu que les mêmes intérêts. Dans l'Égypte, au contraire, et dans presque toute l'Asie, les peuples indigènes, asservis par des révolutions encore récentes à des conquérants étrangers, ont formé des corps mixtes dont les intérêts sont tous opposés. L'état est proprement divisé en deux factions : l'une, celle du peuple vainqueur, dont les individus occupent tous les emplois de la puissance civile et militaire; l'autre, celle du peuple vaincu, qui remplit toutes les classes subalternes de la société. La faction gouvernante, s'attribuant à titre de conquête le droit exclusif de toute propriété, ne traite la faction gouvernée que comme un instrument passif de ses jouissances; et celle-ci à son tour, dépouillée de tout intérêt personnel, ne rend à l'autre que le moins qu'il lui est possible : c'est un esclave à qui l'opulence de son maître est à charge, et qui s'affranchirait volontiers de sa servitude, s'il en avait les moyens. Cette impuissance est un autre caractère qui distingue cette constitution des nôtres. Dans les états de l'Europe, les gouvernements tirant du sein même des nations les moyens de les gouverner, il ne leur est ni facile ni avantageux d'abuser de leur puissance; mais si, par un cas supposé, ils se formaient des intérêts personnels et distincts, ils n'en pourraient porter l'usage jusqu'à la tyrannie. La raison en est qu'outre cette multitude qu'on appelle *peuple*, qui quoique forte par sa masse, est toujours faible par sa désunion, il existe un ordre mitoyen, qui participant des qualités du peuple et du gouvernement, fait en quelque sorte équilibre entre l'un et l'autre. Cet ordre est la classe de tous ces citoyens opulents et aisés qui, répandus dans les emplois de la société, ont un intérêt commun qu'on respecte les droits de sûreté et de propriété dont ils jouissent. Dans l'Égypte, au contraire, point d'état mitoyen, point de ces classes nombreuses de nobles, de gens de robe ou d'église, de négociants, de propriétaires, etc. qui sont en quelque sorte un corps intermédiaire entre le peuple et le gouvernement. Là, tout est militaire ou homme de loi, c'est-à-dire homme du gouvernement; ou tout est laboureur, artisan, marchand, c'est-à-dire *peuple;* et le *peuple* manque surtout du premier moyen de combattre l'oppression, l'art d'unir et de diriger ses forces. Pour détruire ou réformer les Mamlouks, il faudrait une ligue générale des paysans, et elle est impossible à former : le système d'oppression est méthodique; on dirait que partout les tyrans en ont la science infuse. Chaque province, chaque district a son gouverneur, chaque village a son *lieutenant* [1] qui veille aux mouvements de la multitude. Seul contre tous, s'il paraît faible, la puissance qu'il représente le rend fort. D'ailleurs, l'expérience prouve que partout où un homme a le courage de se faire maître, il en trouve qui ont la bassesse de le seconder. Ce lieutenant communique de son autorité à quelques membres de la société qu'il opprime, et ces individus deviennent ses appuis : jaloux les uns des autres, ils se disputent sa faveur, et il se sert de chacun tour à tour pour les détruire tous également. Les mêmes jalousies, et des haines invétérées divisent aussi les villages; mais en supposant une réunion déjà si difficile, que pourrait, avec des bâtons ou même des fusils, une troupe de paysans à pied et presque nus, contre des cavaliers exercés et armés de pied en cap? Je désespère surtout du salut de l'Égypte, quand je considère la nature du terrain trop propre à la cavalerie. Parmi nous, si l'infanterie la mieux constituée redoute encore la cavalerie en plaine, que sera-ce chez un peuple qui n'a pas les premières idées de la tactique, qui ne peut même les acquérir, parce qu'elles sont le fruit de la pratique, et que la pratique est impossible? Ce n'est que dans les pays de montagnes que la liberté a de grandes ressources; c'est là qu'à la faveur du terrain, une petite troupe supplée au nombre par l'habileté. Unanime, parce qu'elle est d'abord peu nombreuse, elle acquiert chaque jour de nou-

[1] En arabe, *qâiem-maqâm*, mot à mot *tenant lieu*, dont on a fait *caïmacan*

velles forces par l'habitude de les employer. L'oppresseur moins actif, parce qu'il est déjà puissant, temporise; et il arrive enfin que ces troupes de paysans ou de voleurs qu'il méprisait, deviennent des soldats aguerris qui lui disputent dans les plaines l'art des combats et le prix de la victoire. Dans les pays plats, au contraire, le moindre attroupement est dissipé, et le paysan novice, qui ne sait pas même faire un retranchement, n'a de ressource que dans la pitié de son maître et la continuation de son servage. Aussi, s'il était un principe général à établir, nul ne serait plus vrai que celui-ci : *que les pays de plaine sont le siége de l'indolence et de l'esclavage; et les montagnes, la patrie de l'énergie et de la liberté*[1]. Dans la situation présente des Égyptiens, il pourrait encore se faire qu'ils ne montrassent point de courage, sans qu'on pût dire que le germe leur en manque, et que le climat le leur a refusé. En effet, cet effort continu de l'âme, qu'on appelle *courage*, est une qualité qui tient bien plus au moral qu'au physique. Ce n'est point le plus ou le moins de chaleur du climat, mais plutôt l'énergie des passions et la confiance en ses forces qui donnent l'audace d'affronter les dangers. Si ces deux conditions n'existent pas, le courage peut rester inerte; mais ce sont les circonstances qui manquent, et non la faculté. D'ailleurs, s'il est des hommes capables d'énergie, ce doit être ceux dont l'âme et le corps trempés, si j'ose dire, par l'habitude de souffrir, ont pris une roideur qui émousse les traits de la douleur; et tels sont les Égyptiens. On se fait illusion quand on se les peint comme énervés par la chaleur, ou amollis par le libertinage. Les habitants des villes et les gens aisés peuvent avoir cette mollesse, qui dans tout climat est leur apanage; mais les paysans, si méprisés sous le nom de *fellâhs*, supportent des fatigues étonnantes. On les voit passer des jours entiers à tirer de l'eau du Nil, exposés nus à un soleil qui nous tuerait. Ceux d'entre eux qui servent de valets aux Mamlouks font tous les mouvements du cavalier. A la ville, à la campagne, à la guerre, partout ils le suivent, et toujours à pied; ils passent des journées entières à courir devant ou derrière les chevaux; et quand ils sont las, ils s'attachent à leur queue, plutôt que de rester en arrière. Des traits moraux fournissent des inductions analogues à ces traits physiques. L'opiniâtreté que ces paysans montrent dans leurs haines et leurs vengeances[1], leur acharnement dans les combats qu'ils se livrent quelquefois de village à village, le point d'honneur qu'ils mettent à souffrir la bastonnade sans déceler leur secret[2], leur barbarie même à punir dans leurs femmes et leurs filles le moindre échec à la pudeur[3], tout prouve que si le préjugé a su leur trouver de l'énergie sur certains points, cette énergie n'a besoin que d'être dirigée, pour devenir un courage redoutable. Les émeutes et les séditions que leur patience lassée excite quelquefois, surtout dans la province de *Charqié*, indiquent un feu couvert qui n'attend pour faire explosion que des mains qui sachent l'agiter.

[1] En effet, la plupart des peuples anciens et modernes qui ont déployé une grande activité, se trouvent être des montagnards. Les Assyriens, qui conquirent depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée, vinrent des montagnes d'Atourie. Les Kaldéens étaient originaires des mêmes contrées; les Perses de Cyrus sortirent des montagnes de l'Élymaïde, les Macédoniens, des monts Rhodope. Dans les temps modernes, les Suisses, les Écossais, les Savoyards, les miquelets, les Asturiens, les habitants des Cévennes, toujours libres, ou difficiles à soumettre, prouveraient la généralité de cette règle, si l'exception des Arabes et des Tartares n'indiquait qu'il est une autre cause morale qui appartient aux plaines comme aux montagnes.

§ III.

État des arts et des esprits.

Mais un obstacle puissant à toute heureuse révolution en Égypte, c'est l'ignorance profonde de la nation; c'est cette ignorance qui aveuglant les esprits sur les causes des maux et sur leurs remèdes, les aveugle aussi sur les moyens d'y remédier.

Me proposant de revenir à cet article qui, comme plusieurs des précédents, est commun à toute la Turkie, je n'insiste pas sur les détails. Il suffit d'observer que cette ignorance répandue sur toutes les classes, étend ses effets sur tous les genres de connaissances morales et physiques, sur les sciences, sur les beaux-arts, même sur les arts mécaniques. Les plus simples y sont encore dans une sorte d'enfance. Les ouvrages de menuiserie, de serrurerie, d'arquebuserie, y sont grossiers. Les merceries, les quincailleries, les canons de fusil et de pistolet viennent tous de l'étranger. A peine trouve-t-on au Kaire un horloger qui sache raccommoder une montre, et il est européen. Les joailliers y sont plus communs qu'à Smyrne et Alep; mais ils ne savent pas monter proprement la plus simple rose. On y fait de la poudre à canon, mais elle est brute. Il y a des raffineries; mais le sucre est plein de mélasse, et celui qui est

[1] Quand un homme est tué par un autre, la famille du mort exige de celle de l'assassin un *talion*, dont la poursuite se transmet de race en race, sans jamais l'oublier.

[2] Quand un homme a subi cette torture sans déceler son argent, on dit de lui : *C'est un homme*; et ce mot l'indemnise.

[3] Souvent, sur un soupçon, ils les égorgent; et ce préjugé a lieu également dans la Syrie. Lorsque j'étais à Ramlé, un paysan se promena plusieurs jours dans le marché, ayant son manteau taché du sang de sa fille, qu'il avait ainsi égorgée; le grand nombre l'approuvait : la justice turke ne se mêle pas de ces choses.

blanc devient trop coûteux. Les seuls objets qui aient quelque perfection sont les étoffes de soie; encore le travail en est bien moins fini, et le prix beaucoup plus fort qu'en Europe.

CHAPITRE VIII.

État du commerce.

Dans cette barbarie générale, on pourra s'étonner que le commerce ait conservé l'activité qu'il déploie encore au Kaire; mais l'examen attentif des sources d'où il la tire, donne la solution du problème.

Deux causes principales font du Kaire le siége d'un grand commerce : la première est la réunion de toutes les consommations de l'Égypte dans l'enceinte de cette ville. Tous les grands propriétaires, c'est-à-dire les Mamlouks et les gens de loi, y sont rassemblés, et ils y attirent leurs revenus, sans rien rendre au pays qui les fournit.

La seconde est la position qui en fait un lieu de passage, un centre de circulation dont les rameaux s'étendent par la mer Rouge dans l'Arabie et dans l'Inde; par le Nil, dans l'Abissinie et l'intérieur de l'Afrique; et par la Méditerranée, dans l'Europe et l'empire turk. Chaque année il arrive au Kaire une caravane d'Abissinie, qui apporte 1,000 à 1,200 esclaves noirs, et des dents d'éléphants, de la poudre d'or, des plumes d'autruches, des gommes, des perroquets et des singes[1]. Une autre, formée aux extrémités de Maroc, et destinée pour la Mekke, appelle les pèlerins, même des rives du Sénégal[2]. Elle côtoie la Méditerranée en recueillant ceux d'Alger, de Tunis, de Tripoli, etc. et arrive par le désert à Alexandrie, forte de 3 à 4,000 chameaux. De là elle va au Kaire, où elle se joint à la caravane d'Égypte. Toutes deux de concert partent ensuite pour la Mekke, d'où elles reviennent 100 jours après. Mais les pèlerins de Maroc, qui ont encore 600 lieues à faire, n'arrivent chez eux qu'après une absence totale de plus d'un an. Le chargement de ces caravanes consiste en étoffes de l'Inde, en *châles*, en gommes, en parfums, en perles, et surtout en cafés de l'*Yémen*. Ces mêmes objets arrivent par une autre voie à Suez, où les vents de sud amènent en mai 26 à 28 voiles parties du port de Djedda. Le Kaire ne garde pas la somme entière de ces marchandises; mais outre la portion qu'il en consomme, il profite encore des droits de passage et des dépenses des pèlerins. D'autre part, il vient de temps en temps de Damas de petites caravanes qui apportent des étoffes de soie et de coton, des huiles et des fruits secs. Dans la belle saison, la rade de Damiât a toujours quelques vaisseaux qui débarquent les tabacs à pipe de *Lataqié*. La consommation de cette denrée est énorme en Égypte. Ces vaisseaux prennent du riz en échange, pendant que d'autres se succèdent sans cesse à Alexandrie, et apportent de Constantinople des vêtements, des armes, des fourrures, des passagers et des merceries. D'autres encore arrivent de Marseille, de Livourne et de Venise, avec des draps, des cochenilles, des étoffes et des galons de Lyon, des épiceries, du papier, du fer, du plomb, des sequins de Venise, et des dahlers d'Allemagne. Tous ces objets, transportés par mer à Rosette sur des bateaux qu'on appelle *djerm* [1], y sont d'abord déposés, puis rembarqués sur le Nil et envoyés au Kaire. D'après ce tableau, il n'est pas étonnant que le commerce offre un spectacle imposant dans cette capitale[2]; mais si l'on examine en quels canaux se versent ces richesses, si l'on considère qu'une grande partie des marchandises de l'Inde, et du café, passe à l'étranger; que la dette en est acquittée avec des marchandises d'Europe et de Turkie; que la consommation du pays consiste presque toute en objets de luxe qui ont reçu leur dernier travail; enfin, que les produits donnés en retour sont, en grande partie, des matières brutes, l'on jugera que tout ce commerce s'exécute sans qu'il en résulte beaucoup d'avantages pour la richesse de l'Égypte et le bien-être de la nation.

CHAPITRE IX.

De l'isthme de Suez, et de la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée.

J'ai parlé du commerce que le Kaire entretient avec l'Arabie et l'Inde par la voie de Suez : ce sujet rappelle une question dont on s'occupe assez souvent en Europe; savoir, s'il ne serait pas possible de couper l'isthme qui sépare la mer Rouge de la Méditerranée, afin que les vaisseaux pussent se rendre dans l'Inde par une route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance. On est porté à croire cette opération praticable, à raison du peu de largeur de l'isthme. Mais dans un voyage que

[1] Cette caravane vient par terre le long du Nil; c'est avec elle que Bruce, Anglais, revint en 1772 de l'Abissinie, où il avait fait le voyage le plus hardi qu'on ait tenté dans ce siècle. En traversant le désert, la caravane manqua de vivres, et vécut pendant plusieurs jours de gomme seulement.

[2] J'ai vu au Kaire plusieurs noirs arrivés par cette caravane, qui venaient du pays des *Foulis*, au nord du Sénégal, et qui disaient avoir vu des Francs dans leurs contrées.

[1] Espèce de bateaux qui portent une immense voile latine rayée de bleu et de brun comme du coutil.

[2] En 1784, l'Égypte consommait pour 2 millions et demi de nos denrées, et nous en rendait pour 3 millions. Or cette branche étant au moins le cinquième de tout son commerce, il ne peut s'évaluer à plus de 15 millions d'actif au total

j'ai fait à Suez, il m'a semblé voir des raisons de penser le contraire.

1° Il est bien vrai que l'espace qui sépare les deux mers n'est pas de plus de 18 à 19 lieues communes; il est bien vrai encore que ce terrain n'est point traversé par des montagnes, et que du haut des terrasses de Suez l'on ne découvre avec la lunette d'approche sur une plaine nue et rase, à perte de vue, qu'un seul rideau dans la partie du nord-ouest: ainsi ce n'est point la différence des niveaux qui s'oppose à la jonction [1]; mais le grand obstacle est que dans toute la partie où la Méditerranée et la mer Rouge se répondent, le rivage de part et d'autre est un sol bas et sablonneux, où les eaux forment des lacs et des marais semés de grèves, en sorte que les vaisseaux ne peuvent s'approcher de la côte qu'à une grande distance. Or comment pratiquer dans des sables mouvants un canal durable? D'ailleurs la plage manque de ports, et il faudrait les construire de toutes pièces; enfin le terrain manque absolument d'eau douce, et il faudrait pour une grande population la tirer de fort loin, c'est-à-dire du Nil.

Le meilleur et le seul moyen de jonction est donc celui qu'on a déjà pratiqué plusieurs fois avec succès; savoir, de faire communiquer les deux mers par l'intermède du fleuve même : le terrain s'y prête sans effort; car le mont Moqattam s'abaissant tout à coup à la hauteur du Kaire, ne forme plus qu'une esplanade basse et demi-circulaire, autour de laquelle règne une plaine d'un niveau égal depuis le bord du Nil jusqu'à la pointe de la mer Rouge. Les anciens, qui saisirent de bonne heure l'état de ce local, en prirent l'idée de joindre les deux mers par un canal conduit au fleuve. Strabon observe que le premier fut construit sous Sésostris, qui régnait du temps de la guerre de Troie [2]; et cet ouvrage avait fait assez de sensation pour qu'on eût noté *qu'il avait* 100 *coudées* (*ou* 170 *pieds de large*) *sur une profondeur suffisante à un grand vaisseau.* Après l'invasion des Grecs, les Ptolémées le rétablirent. Sous l'empire des Romains, Trajan le renouvela. Enfin il n'y a pas jusqu'aux Arabes qui n'aient suivi ces exemples. *Du temps d'Omar ebn-el-Kattab* (en 640), dit l'historien el-Makin, *les villes de la Mekke et de Médine souffrant de la disette, ce kalife ordonna au gouverneur d'Égypte, Amrou, de tirer un canal du Nil à Qolzoum, afin de faire passer désormais par cette voie les contributions de blé et d'orge destinées à l'Arabie.* Cent trente-quatre ans après, le kalife Abou-Djafar-al-Mansor le fit obstruer par le motif inverse de couper les vivres à un descendant d'Ali, révolté à Médine; et depuis ce temps il n'a pas été rouvert. Ce canal est le même qui, de nos jours, passe au Kaire, et qui va se perdre dans la campagne au nord-est de *Berket-el-Hadj*, ou *lac des Pèlerins*. *Qolzoum*, le *Clysma* des Grecs, où il aboutissait, est ruiné depuis plusieurs siècles; mais le nom et l'emplacement subsistent encore dans un monticule de sable, de briques et de pierres, situé à 300 pas au nord de Suez, sur le bord de la mer, en face du gué qui conduit à la source d'*el-Nabâ*. J'ai vu cet endroit comme Niebuhr, et les Arabes m'ont dit, comme à lui, qu'il s'appelait *Qolzoum;* ainsi d'Anville s'est trompé lorsque, sur une indication vicieuse de Ptolémée, il a rejeté *Clysma* 8 lieues plus au sud. Je le crois également en erreur dans l'application qu'il fait de Suez à l'ancienne *Arsinoé*. Cette ville ayant été, selon les Grecs et les Arabes, au nord de Clysma, on doit en chercher les traces, d'après l'indication de Strabon [1], *tout au fond du golfe, en tirant vers l'Égypte*, sans aller néanmoins, comme Savary, jusqu'à *Adjeroud*, qui est trop dans l'ouest : l'on doit se borner au terrain bas qui s'étend environ 2 lieues au bout du golfe actuel, cet espace étant tout ce qu'on peut accorder de retraite à la mer depuis 17 siècles. Jadis ces cantons étaient peuplés de villes qui ont disparu avec l'eau du Nil; les canaux qui l'apportaient se sont détruits, parce que dans ce terrain mouvant ils s'encombrent rapidement, et par l'action du vent, et par la cavalerie des Arabes bedouins. Aujourd'hui le commerce du Kaire avec Suez ne s'exerce qu'au moyen des caravanes qui ont lieu lors de l'arrivée et du départ des vaisseaux, c'est-à-dire sur la fin d'avril, ou au commencement de mai, et dans le cours de juillet et d'août. Celle que j'accompagnai en 1783 était composée d'environ 3,000 chameaux et de 5 à 6,000

[1] Les anciens ont pensé que la mer Rouge était plus élevée que la Méditerranée; en effet, si l'on observe que depuis le canal de Qolzoum jusqu'à la mer, le Nil a encore une pente l'espace de 30 lieues, l'on ne croira pas cette idée si ridicule, encore qu'il semble que le niveau dût s'établir par le cap de Bonne-Espérance. Ajoutez qu'il est de fait que des vents continus d'un même côté élèvent les eaux sur les rives opposées : ainsi les vents d'est élèvent de 12 à 18 pouces le niveau de la mer dans les ports de Toulon, de Marseille et de la Catalogne; et la mousson de sud doit produire un effet semblable dans le canal long et étroit de la mer Rouge : mais, par inverse, la mousson de nord doit produire l'effet contraire. Dans tous les cas, l'expérience des anciens est à recommencer.

[2] *Strabo*, lib. XVII : or la guerre de Troie, selon des calculs qui me sont particuliers, correspond au temps de Salomon. Voyez un *Mémoire sur la chronologie ancienne*, inséré dans le *Journal des savants*, janvier 1782; et dans l'*Encyclopédie par ordre de matières*, tom. III des Antiquités.

[1] Lib. XVII.

hommes [1]. Le chargement consistait en bois, voiles et cordages pour les vaisseaux de Suez; en quelques ancres portées chacune par 4 chameaux; en barres de fer, en étain, en plomb; en quelques ballots de draps et barils de cochenille; en blés, orges, fèves, etc.; en piastres de Turkie, sequins de Venise, et dahlers de l'Empire. Toutes ces marchandises étaient destinées pour *Djedda*, la *Mekke* et *Moka*, où elles acquittent la dette des marchandises venues de l'Inde et du café d'Arabie, qui fait la base des retours. Il y avait en outre une grande quantité de pèlerins, qui préféraient la route de mer à celle de terre, et enfin les provisions nécessaires, telles que le riz, la viande, le bois, et même l'eau; car Suez est l'endroit du monde le plus dénué de tout. Du haut des terrasses, la vue portée sur la plaine sablonneuse du nord et de l'ouest, ou sur les rochers blanchâtres de l'Arabie à l'est, ou sur la mer et le *Moqattam* dans le sud, ne rencontre pas un arbre, pas un brin de verdure où se reposer. Des sables jaunes, ou une plaine d'eau verdâtre, voilà tout ce qu'offre le séjour de Suez; l'état de ruine des maisons en augmente la tristesse. La seule eau potable des environs vient de *el-Nabâ*, c'est-à-dire *la source*, située à 3 heures de marche sur le rivage d'Arabie; elle est si saumâtre, qu'il n'y a qu'un mélange de *rum* qui puisse la rendre supportable à des Européens. La mer pourrait fournir quantité de poissons et de coquillages; mais les Arabes pêchent peu et mal ; aussi, lorsque les vaisseaux sont partis, ne reste-t-il à Suez que le Mamlouk qui en est le gouverneur, et 12 à 15 personnes qui forment sa maison et la garnison. Sa forteresse est une masure sans défense, que les Arabes regardent comme une citadelle, à cause de 6 canons de bronze de 4 livres de balle, et de 2 canonniers grecs qui tirent en détournant la tête. Le port est un mauvais quai, où les plus petits bateaux ne peuvent aborder que dans la marée haute : c'est là néanmoins qu'on prend les marchandises, pour les conduire, à travers les bancs de sable, aux vaisseaux qui mouillent dans la rade. Cette rade, située à une lieue de la ville, en est séparée par une plage découverte au temps du reflux; elle n'a aucune protection, en sorte qu'on y attaquerait impunément les 28 bâtiments que j'y ai comptés. Ces bâtiments, par eux-mêmes, sont incapables de résistance, n'ayant chacun pour toute artillerie que 4 pierriers rouillés. Chaque année leur nombre diminue, parce que naviguant terre à terre sur une côte pleine d'écueils, il en périt toujours au moins 1 sur 9. En 1783, l'un d'eux ayant relâché à *el-Tor* pour faire de l'eau, il fut surpris par les Arabes pendant que l'équipage dormait à terre. Après en avoir débarqué 1,500 fardes de café, ils abandonnèrent le navire au vent, qui le jeta sur la côte. Le chantier de Suez est peu propre à réparer ces pertes; on y bâtit à peine une *cayasse* en 3 ans. D'ailleurs, la mer qui, par son flux et reflux, accumule les sables sur cette plage, finira par encombrer le *chenal*, et il arrivera à Suez ce qui est arrivé à *Qolzoum* et à *Arsinoé*. Si l'Égypte avait alors un bon gouvernement, il profiterait de cet accident pour élever une autre ville dans la rade même, où l'on pourrait l'exploiter par une chaussée de 7 à 8 pieds d'élévation seulement, attendu que la marée ne monte pas à plus de 3 et demi à l'ordinaire. Il réparerait ou recreuserait le canal du Nil, et il économiserait les 500,000 livres que coûte chaque année l'escorte des Arabes *Haouatât* et *Ayaïdi*. Enfin, pour éviter la barre si dangereuse du *Bogâz* de Rosette, il rendrait navigable le canal d'Alexandrie, d'où les marchandises se verseraient immédiatement dans le port. Mais de tels soins ne seront jamais ceux du gouvernement actuel. Le peu de faveur qu'il accorde au commerce n'est pas même fondé sur des motifs raisonnables; s'il le tolère, ce n'est que parce qu'il y trouve un moyen de satisfaire sa rapacité, une source où il puise sans s'embarrasser de la tarir. Il ne sait pas même profiter du grand intérêt que les Européens mettent à communiquer avec l'Inde. En vain les Anglais et les Français ont essayé de prendre des arrangements avec lui pour s'ouvrir cette route, il s'y est refusé, ou il les a rendus inutiles. L'on se flatterait à tort de succès durables; car, lors même qu'on aurait conclu des traités, les révolutions, qui du soir au matin changent le Kaire, en annulleraient l'effet, comme il est arrivé au traité que le gouverneur du Bengale avait conclu en 1775 avec Mohammad-bek. Telle est d'ailleurs l'avidité et la mauvaise foi des *Mamlouks*, qu'ils trouveront toujours des prétextes pour vexer les négociants, ou qu'ils augmenteront, contre leur parole, les droits de douane. Ceux du café sont énormes en ce moment. La balle ou *farde* de cette denrée, pesant 370 à 375 livres, et coûtant à *Moka* 45 pataques [1], ou 23C

[1] Elle resta plus de 40 jours assemblée, différant son départ par diverses raisons, entre autres à cause des jours *malheureux*, dont les Turks ont la superstition comme les Romains. Enfin elle partit le 27 juillet, et arriva le 29 à Suez, ayant marché 29 heures par la route des Haouatâs, une lieue plus au sud que le lac des Pèlerins.

[1] C'est le nom que les Provençaux donnent au dahler de l'Empire, d'après les Arabes, qui l'appellent *ridl-aboutâqâ*,

livres tournois, paye à Suez, en droit de *bahr* ou de mer, 147 livres : plus, une addition de 69 livres, imposée en 1783 [1]; en sorte que si l'on y joint les 6 pour 100 perçus à *Djedda*, on trouvera que les droits égalent presque le prix d'achat [2].

CHAPITRE X.

Des douanes et des impôts.

La régie des douanes forme en Égypte, comme par toute la Turkie, un des principaux emplois du gouvernement. L'homme qui l'exerce est tout à la fois contrôleur et fermier général. Tous les droits d'entrée, de sortie et de circulation dépendent de lui. Il nomme tous les subalternes qu'il lui plaît pour les percevoir. Il y joint les *palles* ou *priviléges* exclusifs des natrons de Terâné, des soudes d'Alexandrie, de la casse de Thébaïde, et des sénés de Nubie; en un mot, il est le despote du commerce, qu'il règle à son gré. Son bail n'est jamais que pour un an. Le prix de sa ferme, en 1783, était de 1,000 bourses, qui, à raison de 500 piastres la bourse, et de 2 livres 10 sous la piastre, font 1,250,000 livres. Il est vrai qu'on y peut joindre un casuel d'*avanies*, ou de demandes accidentelles; c'est-à-dire que lorsque *Mourâd-bek* ou *Ybrahim* ont besoin de 500,000 livres, ils font venir le douanier, qui ne se dispense jamais de les compter. Mais sur le rescrit qu'ils lui délivrent, il a la faculté de reverser l'*avanie* sur le commerce, dont il taxe à l'amiable les divers corps ou nations, tels que les Francs, les Barbaresques, les Turks, etc. et il arrive souvent que cela même devient une aubaine pour lui. Dans quelques provinces de Turkie, le douanier est aussi chargé de la perception du *miri*, espèce d'impôt qui porte uniquement sur les terres. Mais en Égypte cette régie est confiée aux écrivains coptes, qui l'exercent sous la direction du secrétaire du commandant. Ces écrivains ont les registres de chaque village, et sont chargés de recevoir les payements, et de les compter au trésor; souvent ils profitent de l'ignorance des paysans pour ne point porter en reçu les à-compte, et les font payer deux fois; souvent ils font vendre les bœufs, les buffles, et jusqu'à la natte de ces malheureux : l'on peut dire qu'ils sont en tout des agents dignes de leurs maîtres. La taxe ordinaire devrait revenir à 33 piastres par *feddân*, c'est-à-dire, à près de 83 livres par couple de bœufs; mais elle se trouve quelquefois portée, par abus, jusqu'à 200 livres. On estime que la somme totale du *miri*, perçue tant en argent qu'en blés, orges, fèves, riz, etc. peut se monter de 46 à 50 millions de France, lorsque le pain se vend un *fadda* le *rotle*, c'est-à-dire, 5 liards la livre de 14 onces.

Pour en revenir aux douanes, elles étaient ci-devant exercées, selon l'ancien usage, par les juifs; mais Ali-bek les ayant complétement ruinés en 1769, par une avanie énorme, la douane a passé aux mains des chrétiens de Syrie, qui la conservent encore. Ces chrétiens, venus de Damas au Kaire il y a environ 50 ans, n'étaient d'abord que 2 ou 3 familles; leurs bénéfices en attirèrent d'autres, et le nombre s'en est multiplié jusqu'à près de 500. Leur modestie et leur économie les mirent à portée de s'emparer d'une branche de commerce, puis d'une autre; enfin ils se trouvèrent en état d'affermer la douane lors du désastre des juifs; et de ce moment ils ont acquis une opulence et pris des prétentions qui pourront finir par le sort des juifs. On en crut le moment venu lorsque leur chef, Antoun *Fardoun*, déserta furtivement l'Égypte (en 1784), et vint à Livourne chercher la sûreté nécessaire pour jouir d'une fortune de 3 millions; mais cet événement, qui n'avait pas d'exemple [1], n'a pas eu de suites.

Du commerce des Francs au Kaire.

Après ces chrétiens, le corps des négociants le plus considérable est celui des Européens, connus dans le Levant sous le nom de *Francs*. Dès longtemps les Vénitiens ont eu au Kaire des établissements où ils envoient des sailles, des étoffes de soie, des glaces, des merceries, etc. Les Anglais y ont aussi participé en envoyant des draps, des armes et des quincailleries qui ont conservé jusqu'à ce jour une réputation de supériorité. Mais les Français, en fournissant des objets semblables à bien meilleur marché, ont depuis 20 ans obtenu la préférence et donné

ou *père de la fenêtre*, à cause de son écusson, qui ressemble, selon eux, à une fenêtre. Le dahler vaut 5 livres 5 sous de France.

[1] En mai 1783, la flotte de Djedda, consistant en 28 voiles, dont 4 vaisseaux percés pour 60 canons, apporta près de 30,000 fardes de café, qui, à raison de 370 livres la farde, font un poids total de 11,100,000 livres, ou 101,000 quintaux; mais il faut observer que les demandes de cette année furent un tiers plus fortes qu'à l'ordinaire. Ainsi l'on doit compter 60 à 70,000 quintaux par an. La farde payant 216 livres de droits à Suez, les 30,000 fardes ont rendu à la douane 6,480,000 livres tournois.

[2] A Moka	16 liv.
A Suez	147
Plus	69
Total des droits	232
Achat	236
TOTAL	468

A quoi joignant le fret, les pertes, les déchets, on ne doit pas s'étonner si le café moka se vend 45 et 50 sous la livre en Égypte, et 3 francs à Marseille.

[1] En général les Orientaux ont une aversion pour les mœurs d'Europe, qui les éloigne de toute idée d'émigration.

l'exclusion à leurs rivaux. Le pillage de la caravane qui voulut passer de Suez au Kaire en 1779[1], a porté le dernier coup aux Anglais; et depuis cette époque on n'a pas vu dans ces deux villes, même un seul facteur de cette nation. La base du commerce des Français en Égypte consiste, comme dans tout le Levant, en draps légers de Languedoc, appelés *londrins* premiers et *londrins* seconds. Ils en débitent, année commune, entre 900 et 1,000 ballots. Le bénéfice est de 35 et 40 pour 100; mais les retraits qu'il font leur donnant une perte de 20 et 25, le produit net reste de 15 pour 100. Les autres objets d'importation sont du fer, du plomb, des épiceries, 120 barils de cochenille, quelques galons, des étoffes de Lyon, divers articles de mercerie, enfin des dahlers et des sequins.

En échange, ils prennent des cafés d'Arabie, des gommes d'Afrique, des toiles grossières de coton fabriquées à Manouf, et qu'on envoie en Amérique; des cuirs crus, du safranon, du sel ammoniac et du riz[1]. Ces objets acquittent rarement la dette, et l'on est toujours embarrassé pour les retours; ce n'est pas cependant faute de productions variées, puisque l'Égypte rend du blé, du riz, du doura[2], du millet, du sésame, du coton, du lin, du séné, de la casse, des cannes à sucre, du nitre, du natron, du sel ammoniac, du miel et de la cire. L'on pourrait avoir des soies et du vin; mais l'industrie et l'activité manquent, parce que l'homme qui cultiverait n'en jouirait pas. On estime que l'importation des Français peut s'élever de 2 millions et demi à 3 *millions de livres*. La France avait entretenu un consul jusqu'en 1777; mais à cette époque, les dépenses qu'il causait engagèrent à le retirer : on le transféra à Alexandrie, et les négociants, qui le laissèrent partir sans réclamer d'indemnités, sont demeurés au Kaire à leurs risques et fortune. Leur situation, qui n'a pas changé, est à peu près celle des Hollandais à Nangazaki; c'est à-dire que, renfermés dans un grand cul-de-sac, ils vivent entre eux sans beaucoup de communications au dehors; ils les craignent même, et ne sortent que le moins qu'il est possible, pour ne pas s'exposer aux insultes du peuple, qui hait le nom des Francs, ou aux outrages des Mamlouks, qui les forcent dans les rues de descendre de leurs ânes. Dans cette espèce de détention habituelle, ils tremblent à chaque instant que la peste ne les oblige de se clore dans leurs maisons, ou que quelque émeute n'expose leur *contrée* au pillage, ou que le commandant ne fasse quelque demande d'argent[3], ou qu'enfin des beks ne les forcent à des fournissements toujours dangereux. Leurs affaires ne leur causent pas moins de soucis. Obligés de vendre à crédit, rarement sont-ils payés aux termes convenus. Les lettres de change même n'ont aucune police, aucun recours en justice, parce que la justice est un mal pire qu'une banqueroute : tout se fait sur conscience, et cette conscience depuis quelque temps s'altère de plus en plus; on leur diffère des payements pendant des années entières; quelquefois on n'en fait pas du tout, presque toujours on les tronque. Les chrétiens, qui sont leur principaux correspondants, sont à cet égard plus infidèles que les Turks mêmes; et il est remarquable que, dans tout l'empire, le caractère des chrétiens est très-inférieur à celui des musulmans; cependant on

[1] Les nouvelles du temps parlèrent beaucoup de ce pillage, à l'occasion de M. de Saint-Germain, de l'île de Bourbon, dont le désastre fit du bruit en France. La caravane était composée d'officiers et de passagers anglais et de quelques prisonniers français, qui étaient venus sur 2 vaisseaux débarquer à Suez, pour passer en Europe par la voie du Kaire. Les Arabes bedouins de *Tór*, informés que ces passagers seraient accompagnés d'un riche chargement, résolurent de les piller, et les pillèrent en effet à 5 lieues de Suez. Les Européens, dépouillés nus comme la main, et dispersés par la frayeur, se partagèrent en 2 bandes. Les uns retournèrent à Suez; les autres, au nombre de 7, croyant pouvoir arriver au Kaire, s'enfoncèrent dans le désert. Bientôt la fatigue, la soif, la faim, et l'ardeur du soleil, les firent périr les uns après les autres. Le seul M. de Saint-Germain résista à tous ces maux. Pendant 3 jours et 2 nuits, il erra dans ce désert aride et nu, glacé du vent du nord pendant la nuit (c'était en janvier), brûlé du soleil pendant le jour, sans autre ombrage qu'un seul buisson, où il se plongea la tête parmi les épines, sans autre boisson que son urine. Enfin, le troisième jour, ayant aperçu l'eau de *Berket-el-Hadj*, il s'efforça de s'y rendre; mais déjà il était tombé trois fois de faiblesse, et sans doute il fût resté à sa dernière chute, si un paysan, monté sur son chameau, ne l'eût aperçu d'une grande distance. Cet homme charitable le transporta chez lui, et l'y soigna pendant 3 jours avec la plus grande humanité. Au bout de ce terme, les négociants du Kaire, informés de son aventure, firent apporter M. de Saint-Germain à la ville; il y arriva dans l'état le plus déplorable. Son corps n'était qu'une plaie; son haleine était celle d'un cadavre, et il ne lui restait que le souffle de la vie. Cependant, à force de soins et d'attentions, Charles Magallon, qui l'avait reçu dans sa maison, eut la satisfaction de le sauver, et même de le rétablir. On a beaucoup parlé, dans le temps, de la barbarie des Arabes, qui cependant ne tuèrent personne; aujourd'hui l'on doit blâmer l'imprudence des Européens, qui dans toute cette affaire se conduisirent comme des fous. Il régnait parmi eux la plus grande discorde, et ils avaient poussé la négligence au point de n'avoir pas un pistolet en état. Toutes les armes étaient au fond des caisses. D'ailleurs il paraît que les Arabes n'agirent pas de leur propre mouvement : des personnes bien instruites assurent que l'affaire avait été préparée à Constantinople par la compagnie anglaise de l'Inde, qui voyait de mauvais œil que des particuliers entrassent en concurrence avec elle pour le débit des marchandises du Bengale; et ce qui s'est passé dans le cours des poursuites a prouvé la vérité de cette assertion.

[1] Le blé est prohibé, et Pococke remarquait en 1737 que cela avait nui à la culture.

[2] Espèce de grain assez semblable aux lentilles, qui croît par touffes, sur un roseau de 6 à 7 pieds de haut : c'est le *holcus arundinaceus* de Linné.

[3] Ils ont observé que ces avanies vont, année commune, à 63,000 livres tournois.

s'est réduit à faire tout par leurs mains. Ajoutez qu'on ne peut jamais réaliser les fonds, parce que l'on ne recouvre sa dette qu'en s'engageant d'une créance plus considérable. Par toutes ces raisons, le Kaire est l'échelle la plus précaire et la plus désagréable de tout le Levant : il y a 15 ans, l'on y comptait 9 maisons françaises; en 1785, elles étaient reduites à 3, et bientôt peut-être n'en restera-t-il pas une seule. Les chrétiens qui se sont établis depuis quelque temps à Livourne, portent une atteinte fatale à cet établissement par la correspondance immédiate qu'ils entretiennent avec leurs compatriotes; et le grand-duc de Toscane, qui les traite comme ses sujets, concourt de tout son pouvoir à l'augmentation de leur commerce.

CHAPITRE XI.

De la ville du Kaire.

Le Kaire, dont j'ai déjà beaucoup parlé, est une ville si célèbre, qu'il convient de la faire encore mieux connaître par quelques détails. Cette capitale de l'Égypte ne porte point dans le pays le nom d'*el-Qâhera,* que lui donna son fondateur; les Arabes ne la connaissent que sous celui de *Masr,* qui n'a pas de sens connu, mais qui paraît l'ancien nom oriental de la basse Égypte[1]. Cette ville est située sur la rive orientale du Nil, à un quart de lieue de ce fleuve, ce qui la prive d'un grand avantage. Le canal qui l'y joint ne saurait l'en dédommager, puisqu'il n'a d'eau courante que pendant l'inondation. A entendre parler du *grand Kaire,* il semblerait que ce dût être une capitale au moins semblable aux nôtres; mais si l'on observe que chez nous-mêmes les villes n'ont commencé à se décorer que depuis 100 ans, on jugera que dans un pays où tout est encore au dixième siècle, elles doivent participer à la barbarie commune. Aussi le Kaire n'a-t-il pas de ces édifices publics ou particuliers, ni de ces places régulières, ni de ces rues alignées, où l'architecture déploie ses beautés. Les environs sont masqués par des collines poudreuses, formées des décombres qui s'accumulent chaque jour[2]; et près d'elles la multitude des tombeaux et l'infection des voiries choquent à la fois l'odorat et les yeux. Dans l'intérieur, les rues sont étroites et tortueuses; et comme elles ne sont point pavées, la foule des hommes, des chameaux, des ânes et des chiens qui s'y pressent, élève une poussière incommode; souvent les particuliers arrosent devant leurs portes, et à la poussière succèdent la boue et des vapeurs mal odorantes. Contre l'usage ordinaire de l'Orient, les maisons sont à 2 et 3 étages, terminés par une terrasse pavée ou glaisée; la plupart sont en terre et en briques mal cuites, le reste est en pierres molles d'un beau grain, que l'on tire du mont Moqattam, qui est voisin; toutes ces maisons ont un air de prison, parce qu'elles manquent de jour sur la rue. Il est trop dangereux en pareil pays d'être éclairé; l'on a même la précaution de faire la porte d'entrée fort basse; l'intérieur est mal distribué : cependant chez les grands on trouve quelques ornements et quelques commodités; on doit surtout y priser de vastes salles où l'eau jaillit dans des bassins de marbre. Le pavé, formé d'une marqueterie de marbre et de faïence colorés, est couvert de nattes, de matelas, et pardessus le tout, d'un riche tapis sur lequel on s'assied jambes croisées. Autour du mur règne une espèce de sofa chargé de coussins mobiles propres à appuyer le dos ou les coudes. A 7 ou 8 pieds de hauteur, est un rayon de planches garnies de porcelaines de la Chine et du Japon. Les murs, d'ailleurs nus, sont bigarrés de sentences tirées du Qôran, et d'arabesques en couleurs, dont on charge aussi le portail des beks. Les fenêtres n'ont point de verres ni de châssis mobiles, mais seulement un treillage à jour, dont la façon coûte quelquefois plus que nos glaces. Le jour vient des cours intérieures, d'où les sycomores renvoient un reflet de verdure qui plaît à l'œil. Enfin, une ouverture au nord ou au sommet du plancher, procure un air frais, pendant que, par une contradiction assez bizarre, on s'environne de vêtements et de meubles chauds, tels que les draps de laine et les fourrures. Les riches prétendent, par ces précautions, écarter les maladies; mais le peuple, avec sa chemise bleue et ses nattes dures, s'enrhume moins et se porte mieux.

Population du Kaire et de l'Égypte.

On fait souvent des questions sur la population du Kaire : si l'on en veut croire le douanier Antoun *Faráoun,* cité par le baron de Tott, elle approche de 700,000 âmes, y compris *Boulâq,* faubourg et port détaché de la ville; mais tous les calculs de population en Turkie sont arbitraires, parce qu'on n'y tient point de registres de naissances, de morts ou de mariages. Les musulmans ont même des préjugés superstitieux contre les dénombrements. Les seuls chrétiens pourraient être recensés

[1] Ce nom de *Masr* a les mêmes consonnes que celui de *Mesr*-aïm, allégué par les Hébreux; lequel, à raison de sa forme plurielle, semble désigner proprement les habitants du Delta, pendant que ceux de la Thébaïde s'appelaient *Beni-Kous* ou *enfants de Kous.*

[2] Le sultan Sélim avait assigné des bateaux pour les porter sans cesse à la mer; mais on a détruit cet établissement pour en détourner les deniers.

au moyen des billets de leur capitation[1]. Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que, d'après le plan géométrique de Niebuhr, levé en 1761, le Kaire a 3 lieues de circuit, c'est-à-dire, à peu près le circuit de Paris, pris par la ligne des boulevards. Dans cette enceinte il y a quantité de jardins, de cours, de terrains vides et de ruines. Or, si Paris, dans l'enceinte des boulevards, ne donne pas plus de 700,000 âmes, quoique bâti à 5 étages, il est difficile de croire que le Kaire, qui n'en a que 2, tienne plus de 250,000 âmes. Il est également impossible d'apprécier au juste la population de l'Égypte entière. Néanmoins, puisqu'il est connu que le nombre des villes et des villages ne passe pas 2,300[2], le nombre des habitants de chaque lieu ne pouvant s'évaluer l'un portant l'autre à plus de 1,000 âmes, même en y confondant le Kaire, la population totale ne doit s'élever qu'à 2,300,000 âmes. La consistance des terres cultivables est, selon d'Anville, de 2,100 lieues carrées : de là résulte, par chaque lieue carrée, 1,142 habitants. Ce rapport, plus fort que celui de France même, pourra faire croire que l'Égypte n'est pas si dépeuplée qu'on l'imagine; mais si l'on observe que les terres ne se reposent jamais, et qu'elles sont toutes fécondes, on conviendra que cette population est très-faible en comparaison de ce qu'elle a été, et de ce qu'elle pourrait être.

Parmi les singularités qui frappent un étranger au Kaire, on peut citer la quantité prodigieuse de chiens hideux qui vaguent dans les rues, et de milans qui planent sur les maisons, en jetant des cris importuns et lugubres. Les musulmans ne tuent ni les uns ni les autres, quoiqu'ils les réputent également immondes[3]; au contraire, ils leur jettent souvent les débris des tables, et les dévots font pour les chiens des fondations d'eau et de pain. Ces animaux ont d'ailleurs la ressource des voiries, qui à la vérité n'empêche pas qu'ils n'endurent quelquefois la faim et la soif; mais ce qui doit étonner, c'est que ces extrémités ne sont jamais suivies de la rage. *Prosper Alpin* en a déjà fait la remarque dans son *Traité de la médecine des Égyptiens*. La rage est également inconnue en Syrie; cependant le nom de cette maladie existe dans la langue arabe, et n'y a point une origine étrangère.

[1] Elle s'appelle *karadj; k* est ici le *jota* espagnol.

[2] D'Anville a connu deux listes des villages de l'Égypte : l'une, du siècle dernier, compte 2,696 villes et villages; l'autre, du milieu de celui-ci, 2,395, dont 957 au Saïd, et 1,439 dans le Delta (ce qui fait cependant, comme l'observe aussi d'Anville, 2,396). Le résumé que je donne est de l'année 1783.

[3] Les tourterelles, dont il y a une prodigieuse quantité, font leurs nids dans les maisons, et les enfants mêmes n'y touchent pas.

CHAPITRE XII.

Des maladies de l'Égypte.

§ I.

De la perte de la vue.

Ce phénomène dans le genre des maladies n'est pas le seul remarquable en Égypte; il en est plusieurs autres qui méritent d'être rapportés.

Le plus frappant de tous est la quantité prodigieuse des vues perdues ou gâtées; elle est au point, que marchant dans les rues du Kaire, j'ai souvent rencontré, sur 100 personnes, 20 aveugles, 10 borgnes, et 20 autres dont les yeux étaient rouges, purulents ou tachés. Presque tout le monde porte des bandeaux, indices d'une ophthalmie naissante ou convalescente; ce qui ne m'a pas moins étonné, est le sang-froid ou l'apathie avec laquelle on supporte un si grand malheur. *C'était écrit*, dit le musulman; *louange à Dieu! Dieu l'a voulu*, dit le chrétien; *qu'il soit béni!* Cette résignation est sans doute ce qu'il y a de mieux à faire quand le mal est arrivé; mais par un abus funeste, en empêchant de rechercher les causes, elle en devient une elle-même. Parmi nous, quelques médecins ont traité cette question; mais n'ayant point connu toutes les circonstances du fait, ils n'en ont pu parler que vaguement. J'en vais faire un tableau général, afin que l'on puisse en tirer la solution du problème.

1° Les fluxions des yeux et leurs suites ne sont point particulières à l'Égypte : on les retrouve également en Syrie, avec cette différence qu'elles y sont moins répandues; et il est remarquable que la côte de la mer y est seule sujette.

2° La ville du Kaire, toujours pleine d'immondices, y est plus sujette que tout le reste de l'Égypte[1]; le peuple, plus que les gens aisés; les naturels, plus que les étrangers : rarement les Mamlouks en sont-ils attaqués. Enfin, les paysans du Delta y sont plus sujets que les Arabes bedouins.

3° Les fluxions n'ont pas de saison bien marquée, quoi qu'en ait dit *Prosper Alpin;* c'est une endémie commune à tous les mois et à tous les âges.

En raisonnant sur ces éléments; il m'a semblé que l'on ne pouvait pas admettre pour cause principale les vents du midi, parce qu'alors l'épidémie devrait être propre au mois d'avril, et que les Bedouins en seraient affectés comme les paysans :

[1] Il faut observer que les aveugles des villages viennent s'établir à la mosquée des Fleurs (*el-Azhar*), où ils ont une espèce d'hôpital. *Lazaret* me paraît venir de là.

on ne peut admettre non plus la poussière fine répandue dans l'air, parce que les paysans y sont plus exposés que les habitants de la ville : l'habitude de dormir sur les terrasses a plus de réalité, mais cette cause n'est point unique ni simple ; car dans les pays intérieurs et loin de la mer, tels que la vallée de Balbek, le Diarbekr, les plaines de Haurân et dans les montagnes, on dort sur les terrasses, sans que la vue en soit affectée. Si donc au Kaire, dans tout le Delta et sur les côtes de la Syrie, il est dangereux de dormir à l'air, il faut que cet air prenne du voisinage de la mer une qualité nuisible : cette qualité, sans doute, est l'humidité jointe à la chaleur, qui devient alors un principe premier de maladies. La salinité de cet air, si marquée dans le Delta, y contribue encore par l'irritation et les démangeaisons qu'elle cause aux yeux, ainsi que je l'ai éprouvé ; enfin, le régime des Égyptiens me paraît lui-même un agent puissant. Le fromage, le lait aigre, le miel, le raisiné, les fruits verts, les légumes crus, qui sont la nourriture ordinaire du peuple, produisent dans le bas-ventre un trouble qui, selon l'observation des praticiens, se porte sur la vue ; les oignons crus surtout, dont ils abusent, ont pour l'échauffer une vertu que les moines de Syrie m'ont fait remarquer sur moi-même. Des corps ainsi nourris abondent en humeurs corrompues qui cherchent sans cesse un écouloir. Détournées des voies internes par la sueur habituelle, elles viennent à l'extérieur, et s'établissent où elles trouvent moins de résistance. Elles doivent préférer la tête, parce que les Égyptiens, en la rasant toutes les semaines, et en la couvrant d'une coiffure prodigieusement chaude, en font un foyer principal de sueur. Or, pour peu que cette tête reçoive une impression de froid en se découvrant, la transpiration se supprime et se jette sur les dents, ou plus volontiers sur les yeux, comme partie moins résistante. A chaque fluxion l'organe s'affaiblit, et il finit par se détruire. Cette disposition, transmise par la génération, devient une nouvelle cause de maladie : de là vient que les naturels y sont plus exposés que les étrangers. L'excessive transpiration de la tête est un agent d'autant plus probable, que les anciens Égyptiens, qui la portaient nue, n'ont point été cités par les médecins pour être si affligés d'ophthalmies[1] ; et les Arabes du désert qui se la couvrent peu, surtout dans le bas âge, en sont de même exempts.

[1] Cependant l'histoire observe que plusieurs des Faraons moururent aveugles.

§ II.

De la petite vérole.

Une grande partie des cécités en Égypte est causée par les suites de la petite vérole. Cette maladie, qui y est très-meurtrière, n'y est point traitée selon une bonne méthode : dans les 3 premiers jours on y donne aux malades du *debs* ou raisiné, du miel et du sucre ; et dès le septième on leur permet le laitage et le poisson salé, comme en pleine santé : dans la dépuration, on ne les purge jamais, et l'on évite surtout de leur laver les yeux, encore qu'ils les aient pleins de pus, et que les paupières soient collées par la sérosité desséchée : ce n'est qu'au bout de 40 jours que l'on fait cette opération, et alors le séjour du pus, en irritant le globe, y a déterminé un cautère qui ronge l'œil entier. Ce n'est pas que l'inoculation y soit inconnue, mais on s'en sert peu. Les Syriens et les habitants de l'*Anadolie*, qui la connaissent depuis longtemps, n'en usent guère davantage [1].

L'on doit regarder ces vices de régime comme des agents plus pernicieux que le climat, qui n'a rien de malsain [2] ; c'est à la mauvaise nourriture surtout que l'on doit attribuer et les hideuses formes des mendiants, et l'air misérable et avorté des enfants du Kaire. Ces petites créatures n'offrent nulle part ailleurs un extérieur si affligeant ; l'œil creux, le teint hâve et bouffi, le ventre gonflé d'obstructions, les extrémités maigres et la peau jaunâtre, ils ont l'air de lutter sans cesse contre la mort. Leurs mères ignorantes prétendent que c'est le *regard malfaisant* de quelque envieux qui les ensorcelle, et ce préjugé ancien [3] est encore général et enraciné dans la Turkie ; mais la vraie cause est dans la mauvaise nourriture. Aussi, malgré les talismans [4], en périt-il une quantité incroyable ; et cette ville possède, plus qu'aucune capitale, la funeste propriété d'engloutir la population.

Une maladie très-répandue au Kaire est celle que le vulgaire y appelle *mal béni*, et que nous nommons assez improprement *mal de Naples* : la moitié du Kaire en est attaquée. La plupart des habitants croient que ce mal leur vient par *frayeur*,

[1] Ils la pratiquent en insérant un fil dans la chair, ou en faisant respirer ou avaler de la poudre de boutons desséchée.

[2] On peut citer en preuve les Mamlouks, qui, au moyen d'une bonne nourriture et d'un régime bien entendu, jouissent de la santé la plus robuste.

[3] *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.*
VIRG.

[4] On voit souvent en Égypte pendre sur le visage des enfants, et même sur celui des hommes faits, de petits morceaux d'étoffes rouges, ou des rameaux de corail et de verre coloré ; leur usage est de fixer, par leur couleur et leur mouvement, le premier coup d'œil de l'*envieux*, parce que c'est celui-là, disent-ils, qui frappe.

par *maléfice* ou par *malpropreté*. Quelques-uns se doutent de la vraie cause ; mais comme elle tient à un article sur lequel ils sont infiniment réservés, ils n'osent s'en vanter. Ce mal béni est très-difficile à guérir : le mercure, sous quelque forme qu'il soit, échoue ordinairement; les végétaux sudorifiques réussissent mieux, sans cependant être infaillibles; heureusement que le virus est peu actif, à raison de la grande transpiration naturelle et artificielle. L'on voit, comme en Espagne, des vieillards le porter jusqu'à 80 ans. Mais ses effets sont funeste aux enfants qui en naissent infectés. Le danger est imminent pour quiconque le rapporte dans un pays froid; il y fait des progrès rapides, et se montre toujours plus rebelle dans cette transplantation. En Syrie, à Damas et dans les montagnes, il est plus dangereux, parce que l'hiver y est plus rigoureux : faute de soins, il s'y termine avec tous les symptômes qu'on lui connaît, ainsi que j'en ai vu deux exemples.

Une incommodité particulière au climat d'Égyte, est une éruption à la peau, qui revient toutes les années. Vers la fin de juin ou le commencement de juillet, le corps se couvre de rougeurs et de boutons dont la cuisson est très-importune. Les médecins, qui se sont aperçus que cet effet venait constamment à la suite de l'eau nouvelle, lui en ont rapporté la cause. Plusieurs ont pensé qu'elle dépendait des sels dont ils ont supposé cette eau chargée; mais l'existence de ces sels n'est point démontrée, et il paraît que cet accident a une raison plus simple. J'ai dit que les eaux du Nil se corrompaient vers la fin d'avril dans le lit du fleuve. Les corps qui s'en abreuvent depuis ce moment forment des humeurs d'une mauvaise qualité. Lorsque l'eau nouvelle arrive, il se fait dans le sang une espèce de fermentation, dont l'issue est de séparer les humeurs vicieuses et de les chasser vers la peau, où la transpiration les appelle : c'est une vraie dépuration purgative, et toujours salutaire.

Un autre mal encore trop commun au Kaire, est une enflure de bourses, qui souvent devient une énorme *hydrocèle*. On observe qu'il attaque de préférence les Grecs et les Coptes; et par là, le soupçon de sa cause tombe sur l'abus de l'huile, dont ils usent plus des deux tiers de l'année. L'on soupçonne aussi que les bains chauds y concourent, et leur usage immodéré a d'autres effets qui ne sont pas moins nuisibles[1]. Je remarquerai, à cette occasion, que, dans la Syrie comme dans l'Égypte, une expérience constante a prouvé que l'eau-de-vie tirée des figues ordinaires, ou de celles des sycomores, ainsi que l'eau-de-vie des dattes et des fruits de *nopal*, a un effet très-prompt sur les bourses, qu'elle rend douloureuses et dures dès le troisième ou quatrième jour que l'on a commencé d'en boire; et si l'on n'en cesse pas l'usage, le mal dégénère en hydrocèle complète.

L'eau-de-vie des raisins secs n'a pas le même inconvénient; elle est toujours anisée et très-violente, parce qu'on la distille jusqu'à 3 fois. Les chrétiens de Syrie et les Coptes d'Égypte en font beaucoup d'usage; ces derniers, surtout, en boivent des pintes entières à leur souper : j'avais taxé ce fait d'exagération; mais il a fallu me rendre aux preuves de l'évidence, sans cesser néanmoins de m'étonner que de pareils excès ne tuent pas sur-le-champ, ou ne procurent pas du moins les symptômes de la profonde ivresse.

Le printemps, qui dans l'Égypte est l'été de nos climats, amène des fièvres malignes dont l'issue est toujours très-prompte. Un médecin français qui en a traité beaucoup, a remarqué que le kina, donné dans les rémissions à la dose de 2 et 3 onces, a fréquemment sauvé des malades aux portes de la mort[1]. Sitôt que le mal se déclare, il faut s'astreindre rigoureusement au régime végétal acide : on s'interdit la viande, le poisson, et surtout les œufs; ils sont une espèce de poison en Égypte. Dans ce pays comme en Syrie, les observations constatent que la saignée est toujours plus nuisible qu'avantageuse, même lorsqu'elle paraît le mieux indiquée : la raison en est que les corps nourris d'aliments malsains, tels que les fruits verts, les légumes crus, le fromage, les olives, ont peu de sang et beaucoup d'humeurs; leur tempérament est généralement bilieux, ainsi que l'annoncent leurs yeux et leurs sourcils noirs, leur teint brun, et leurs corps maigres. Leur maladie habituelle est le mal d'estomac : pres-

[1] Les Égyptiens et les Turks en général ont pour le bain d'étuve une passion difficile à concevoir dans un pays aussi chaud que le leur; mais elle me paraît venir moins des sensations que des préjugés. La loi du *Qôran*, qui ordonne aux hommes une forte ablution après le devoir conjugal, est elle seule un motif très-puissant; et la vanité qu'ils attachent à l'exécuter en devient un autre qui n'est pas moins efficace. Pour les femmes, il se joint à ces motifs, 1° que le bain est le seul lieu d'assemblée où elles puissent faire parade de leur luxe et se régaler de melons, de fruits, de pâtisserie et autres friandises; 2° qu'elles croient, ainsi que l'a remarqué Prosper Alpin, que le bain leur donne cet embonpoint qui passe pour la beauté. Quant aux étrangers, leurs opinions diffèrent comme leurs sensations. Plusieurs négociants du Kaire aiment le bain; d'autres s'en sont trouvés maltraités, et je leur ai ressemblé. Il m'a donné des vertiges et des tremblements de genoux qui durèrent 2 jours. J'avoue qu'une eau vraiment brûlante, et qu'une sueur arrachée par les convulsions du poumon autant que par la chaleur, m'ont paru des plaisirs d'une espèce étrange, et je n'envierai plus aux Turks ni leur opium, ni leurs étuves, ni leurs *masseurs trop complaisants*.

[1] Le lendemain il donne toujours un lavement pour évacuer ce kina.

que tous se plaignent d'âcretés à la gorge et de nausées acides; aussi l'émétique et la crème de tartre ont-ils du succès dans presque tous les cas.

Les fièvres malignes deviennent quelquefois épidémiques, et alors on les prendrait volontiers pour la peste, dont il me reste à parler.

§ III.

De la peste.

Quelques personnes ont voulu établir parmi nous l'opinion que la peste était originaire d'Égypte; mais cette opinion, fondée sur des préjugés vagues, paraît démentie par les faits. Nos négociants établis depuis longues années à Alexandrie assurent, de concert avec les Égyptiens, que la peste ne vient jamais de l'intérieur du pays[1], mais qu'elle paraît d'abord sur la côte à Alexandrie; d'Alexandrie elle passe à Rosette, de Rosette au Kaire, du Kaire à Damiât et dans le reste du Delta. Ils observent encore qu'elle est toujours précédée de l'arrivée de quelque bâtiment venant de Smyrne ou de Constantinople, et que si la peste a été violente dans l'une de ces villes pendant l'été, le danger est plus grand pour la leur pendant l'hiver qui suit. Il paraît constant que son vrai foyer est Constantinople; qu'elle s'y perpétue par l'aveugle négligence des Turks; elle est au point que l'on vend publiquement les effets des morts pestiférés. Les vaisseaux qui viennent ensuite à Alexandrie ne manquent jamais d'apporter des fournitures et des habits de laine qui sortent de ces ventes, et ils les débitent au bazar de la ville, où ils jettent d'abord la contagion. Les Grecs, qui font ce commerce, en sont presque toujours les premières victimes. Peu à peu l'épidémie gagne Rosette, et enfin le Kaire, en suivant la route journalière des marchandises. Aussitôt qu'elle est constatée, les négociants européens s'enferment dans leur *kan* ou *contrée,* eux et leurs domestiques, et ils ne communiquent plus au dehors. Leurs vivres, déposés à la porte du *kan,* y sont reçus par un portier, qui les prend avec des tenailles de fer, et les plonge dans une tonne d'eau destinée à cet usage. Si l'on veut leur parler, ils observent toujours une distance qui empêche tout contact de vêtements ou d'haleine; par ce moyen ils se préservent du fléau, à moins qu'il n'arrive quelque infraction a la police. Il y a quelques années qu'un chat, passé par les terrasses chez nos négociants du Kaire, porta la peste à deux d'entre eux, dont l'un mourut.

[1] Prosper Alpin, médecin vénitien, qui écrivait en 1591, dit également que la peste n'est point originaire d'Égypte; qu'elle y vient de Grèce, de Syrie, de Barbarie; que les chaleurs la tuent, etc. Voyez *de Medicina Ægyptiorum*, p. 28.

L'on conçoit combien cet emprisonnement est ennuyeux : il dure jusqu'à 3 et 4 mois, pendant lesquels les amusements se réduisent à se promener le soir sur les terrasses, et à jouer aux cartes.

La peste offre plusieurs phénomènes très-remarquables. A Constantinople, elle règne pendant l'été, et s'affaiblit ou se détruit pendant l'hiver. En Égypte, au contraire, elle règne pendant l'hiver, et juin ne manque jamais de la détruire. Cette bizarrerie apparente s'explique par un même principe. L'hiver détruit la peste à Constantinople, parce que le froid y est très-rigoureux. L'été l'allume, parce que la chaleur y est humide, à raison des mers, des forêts et des montagnes voisines. En Égypte, l'hiver fomente la peste, parce qu'il est humide et doux; l'été la détruit, parce qu'il est chaud et sec. Il agit sur elle comme sur les viandes, qu'il ne laisse pas pourrir. La chaleur n'est malfaisante qu'autant qu'elle se joint à l'humidité[1]. L'Egypte est affligée de la peste tous les 4 ou 5 ans; les ravages qu'elle y cause devraient la dépeupler, si les étrangers qui y affluent sans cesse de tout l'empire ne réparaient une grande partie de ses pertes.

En Syrie, la peste est beaucoup plus rare : il y a 25 ans qu'on ne l'y a ressentie. La raison en est sans doute la rareté des vaisseaux venant en droiture de Constantinople. D'ailleurs on observe qu'elle ne se naturalise pas aisément dans cette province. Transportée de l'Archipel, ou même de Damiât, dans les rades de Lataqîé, Saide ou Acre, elle n'y prend point racine; elle veut des circonstances préliminaires et une route combinée : il faut qu'elle passe du Kaire en droiture à Damas; alors toute la Syrie est sûre d'en être infectée.

L'opinion enracinée du fatalisme, et bien plus encore la barbarie du gouvernement, ont empêché jusqu'ici les Turks de se mettre en garde contre ce fléau meurtrier : cependant le succès des soins qu'ils ont vu prendre aux Francs, a fait depuis quelque temps impression sur plusieurs d'entre eux. Les chrétiens du pays qui traitent avec nos négociants, seraient disposés à s'enfermer comme eux; mais il faudrait qu'ils y fussent autorisés par la Porte. Il

[1] Au Kaire, on a observé que les porteurs d'eau, sans cesse arrosés de l'eau fraîche qu'ils portent dans une outre sur leur dos, ne sont jamais attaqués de la peste : mais ici c'est *lotion*, et non pas humidité; d'autre part, l'astronome Beauchamp m'observe, dans une lettre écrite de Bagdâd, que la peste qui précéda 1787 moissonna tous les porteurs d'eau de la ville. Les Européens même, malgré leurs lotions de vinaigre, n'échappèrent pas, et cependant l'un d'eux qui en but des verres entiers se sauva. Beauchamp fait d'ailleurs la remarque curieuse que la peste ne passe jamais dans la Perse, dont le climat est en général plus tempéré, et le sol montueux et couvert de végétaux.

paraît qu'en ce moment elle s'occupe de cet objet, s'il est vrai qu'elle ait publié l'année dernière un édit pour établir un lazaret à Constantinople, et 3 autres dans l'empire, savoir, à Smyrne, en Candie et à Alexandrie. Le gouvernement de Tunis a pris ce sage parti depuis quelques années; mais la police turke est partout si mauvaise, qu'on doit espérer peu de succès de ces établissements, malgré leur extrême importance pour le commerce, et pour la sûreté des états de la Méditerranée [1].

CHAPITRE XIII.

Tableau résumé de l'Égypte.

L'Égypte fournirait encore matière à beaucoup d'autres observations; mais comme elles sont étrangères à mon objet, ou qu'elles rentrent dans celles que j'aurai occasion de faire sur la Syrie, je ne m'étendrai pas davantage.

Si l'on se rappelle ce que j'ai exposé de la nature et de l'aspect du sol; si l'on se peint un pays plat, coupé de canaux, inondé pendant 3 mois, fangeux et verdoyant pendant 3 autres, poudreux et gercé le reste de l'année; si l'on se figure sur ce terrain des villages de boue et de briques ruinés, des paysans nus et hâlés, des buffles, des chameaux, des sycomores, des dattiers clair-semés, des lacs, des champs cultivés, et de grands espaces vides; si l'on y joint un soleil étincelant sur l'azur d'un ciel presque toujours sans nuages, des vents plus ou moins forts, mais perpétuels : l'on aura pu se former une idée rapprochée de l'état physique du pays [2].

On a pu juger de l'état civil des habitants, par leurs divisions en races, en sectes, en conditions; par la nature d'un gouvernement qui ne connaît ni propriété, ni sûreté de personnes, et par l'image d'un pouvoir illimité confié à une soldatesque licencieuse et grossière : enfin l'on peut apprécier la force de ce gouvernement en résumant son état militaire, la qualité de ses troupes; en observant que dans toute l'Égypte et sur les frontières il n'y a ni fort, ni redoute, ni artillerie, ni ingénieurs, et que pour la marine, on ne compte que les 28 vaisseaux et cayasses de Suez, armés chacun de 4 pierriers rouillés, et montés par des marins qui ne connaissent pas la boussole. C'est au lecteur à établir sur ces faits l'opinion qu'il doit prendre d'un tel pays. S'il trouvait, par hasard, que je le lui présente sous un point de vue différent de quelques autres relations, cette diversité ne devrait point l'étonner. Rien de moins unanime que les jugements des voyageurs sur les pays qu'ils ont vus : souvent contradictoires entre eux, celui-ci déprime ce que celui-là vante; et tel peint comme un lieu de délices ce qui pour tel autre n'est qu'un lieu fort ordinaire. On leur reproche cette contradiction; mais ils la partagent avec leurs censeurs mêmes, puisqu'elle est dans la nature des choses. Quoi que nous puissions faire, nos jugements sont bien moins fondés sur les qualités réelles des objets, que sur les affections

[1] L'année dernière en fait preuve, puisqu'il a éclaté dans Tunis une peste aussi violente qu'on en ait jamais éprouvé. Elle fut apportée par des bâtiments venant de Constantinople, qui corrompirent les gardes et entrèrent en fraude sans faire de quarantaine.

[2] Lorsque j'écrivais ceci en 1786, je ne connaissais pas la lettre d'Amrou au kalife Omar, laquelle traite précisément sous les mêmes rapports du même sujet. Le lecteur ne peut que me savoir gré de lui citer ce morceau curieux de l'éloquence orientale.

Lettre du kalife Omar, ebn-el-Kattâb, à Amrou, son lieutenant en Égypte.

O Amrou, fils d'el-Aâs, ce que je désire de toi, à la réception de cette lettre, c'est que tu me fasses de l'Égypte une peinture assez exacte et assez vive pour que je puisse m'imaginer voir de mes propres yeux cette belle contrée. Salut.

Réponse d'Amrou.

O prince des fidèles! peins-toi un désert aride, et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes, dont l'une a la forme d'une colline de sable, et l'autre du ventre d'un cheval étique ou du dos d'un chameau : voilà l'Égypte! Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Asouan (Syène) jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni qui coule avec majesté au milieu d'elle. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux est aussi réglé que le cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la Providence les a assujetties envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit, et couvrent toute la face de l'Égypte pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre, que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier.

Lorsque ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

Un peuple protégé du ciel, et qui comme l'abeille ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du prix de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité du bienfait de cet *être* qui fait croître et mûrir les moissons. — Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier dont le sol est imbu. A la plus abondante récolte succède tout à coup la stérilité. C'est ainsi, ô prince des fidèles! que l'Égypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes : béni soit le créateur de tant de merveilles!

Trois choses, ô prince des fidèles! contribuent essentiellement à la prospérité de l'Égypte et au bonheur de ses habitants : la première, de ne point adopter légèrement des projets inventés par l'avidité fiscale, et tendants à accroître l'impôt; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature, sur les fruits que la terre produit. Salut.

que nous recevons, ou que nous portons déjà en les voyant. Une expérience journalière prouve qu'il s'y mêle toujours des idées étrangères, et de là vient que le même pays qui nous a paru beau dans un temps nous paraît quelquefois désagréable dans un autre. D'ailleurs, le préjugé des habitudes premières est tel, que jamais l'on ne peut s'en dégager. L'habitant des montagnes hait les plaines; l'habitant des plaines déprise les montagnes. L'Espagnol veut un ciel ardent; le Danois, un temps brumeux. Nous aimons la verdure des forêts; le Suédois préfère la blancheur des neiges: le Lapon, transporté de sa chaumière enfumée dans les bosquets de Chantilly, y est mort de chaleur et de mélancolie. Chacun a ses goûts, et juge en conséquence. Je conçois que pour un Égyptien, l'Égypte est et sera toujours le plus beau pays du monde, quoiqu'il n'ait vu que celui-là. Mais s'il m'est permis d'en dire mon avis comme témoin oculaire, j'avoue que je n'en ai pas pris une idée si avantageuse. Je rends justice à son extrême fertilité, à la variété de ses produits, à l'avantage de sa position pour le commerce : je conviens que l'Égypte est peu sujette aux intempéries qui font manquer nos récoltes; que les ouragans de l'Amérique y sont inconnus; que les tremblements qui de nos jours ont dévasté le Portugal et l'Italie y sont très-rares, quoique non pas sans exemple[1] : je conviens même que la chaleur qui accable les Européens, n'est pas un inconvénient pour les naturels; mais c'en est un grave que ces vents meurtriers de sud; c'en est un autre que ce vent de nord-est qui donne des maux de tête violents; c'en est encore un que cette multitude de scorpions, de cousins, et surtout de mouches, telle que l'on ne peut manger sans courir risque d'en avaler. D'ailleurs, nul pays d'un aspect plus monotone : toujours une plaine nue à perte de vue; toujours un horizon plat et uniforme[2]; des dattiers sur leur tige maigre, ou des huttes de terre sur des chaussées : jamais cette richesse de paysages, où la variété des objets, où la diversité des sites occupent l'esprit et les yeux par des scènes et des sensations renaissantes : nul pays n'est moins pittoresque, moins propre aux pinceaux des peintres et des poëtes : on n'y trouve rien de ce qui fait le charme et la richesse de leurs tableaux; et il est remarquable que ni les Arabes, ni les anciens, ne font mention des poëtes d'Égypte. En effet, que chanterait l'Égyptien sur le chalumeau de Gesner et de Théocrite? Il n'a ni clairs ruisseaux, ni frais gazons, ni antres solitaires; il ne connaît ni les vallons, ni les coteaux, ni les roches pendantes. Thompson n'y trouverait ni le sifflement des vents dans les forêts, ni les roulements du tonnerre dans les montagnes, ni la paisible majesté des bois antiques, ni l'orage imposant, ni le calme touchant qui lui succède : un cercle éternel des mêmes opérations ramène toujours les gras troupeaux, les champs fertiles, le fleuve boueux, la mer d'eau douce, et les villages semblables aux îles. Que si la pensée se porte à l'horizon qu'embrasse la vue, elle s'effraye de n'y trouver que des déserts sauvages, où le voyageur égaré, épuisé de soif et de fatigue, se décourage devant l'espace immense qui le sépare du monde; il implore en vain la terre et le ciel; ses cris, perdus sur une plaine rase, ne lui sont pas même rendus par des échos; dénué de tout, et seul dans l'univers, il périt de rage et de désespoir devant une nature morne, sans la consolation même de voir verser une larme sur son malheur. Ce contraste si voisin est sans doute ce qui donne tant de prix au sol de l'Égypte. La nudité du désert rend plus saillante l'abondance du fleuve, et l'aspect des privations ajoute au charme des jouissances : elles ont pu être nombreuses dans les temps passés, et elles pourraient renaître sous l'influence d'un bon gouvernement; mais dans l'état actuel, la richesse de la nature y est sans effet et sans fruit. En vain célèbre-t-on les jardins de Rosette et du Kaire; l'art des jardins, cet art si cher aux peuples policés, est ignoré des Turks, qui méprisent les champs et la culture. Dans tout l'empire, les jardins ne sont que des vergers sauvages où les arbres, jetés sans soin, n'ont pas même le mérite du désordre. En vain se récrie-t-on sur les orangers et les cédrats qui croissent en plein air : on fait illusion à notre esprit, accoutumé d'allier à ces arbres les idées d'opulence et de culture qui chez nous les accompagnent. En Égypte, arbres vulgaires, ils s'associent à la misère des cabanes qu'ils couvrent, et ne rappellent que l'idée de l'abandon et de la pauvreté. En vain peint-on le Turk mollement couché sous leur ombre, heureux de fumer sa pipe sans penser : l'ignorance et la sottise ont sans doute leurs jouissances, comme l'esprit et le savoir; mais, je l'avoue, je n'ai pu envier le repos des esclaves, ni appeler bonheur l'apathie des automates. Je ne concevrais pas même d'où peut venir l'enthousiasme que des voyageurs témoignent pour l'Égypte, si l'expérience ne m'en eût dévoilé les causes secrètes.

[1] Il y en eut un très-violent entre autres l'an 1112.

[2] On peut, à ce sujet, consulter les planches de *Norden*, qui rendent cet état sensible.

Des exagérations des voyageurs.

On a dès longtemps remarqué dans les voyageurs une affectation particulière à vanter le théâtre de leurs voyages, et les bons esprits, qui souvent ont reconnu l'exagération de leurs récits, ont averti, par un proverbe, de se tenir en garde contre leur prestige [1]; mais l'abus subsiste, parce qu'il tient à des causes renaissantes. Chacun de nous en porte le germe; et souvent le reproche appartient à ceux mêmes qui l'adressent. En effet, qu'on examine un arrivant de pays lointains, dans une société oisive et curieuse : la nouveauté de ses récits attire l'attention sur lui; elle mène jusqu'à la bienveillance pour sa personne; on l'aime parce qu'il amuse, et parce que ses prétentions sont d'un genre qui ne peut choquer. De son côté, il ne tarde pas de sentir qu'il n'intéresse qu'autant qu'il excite des sensations nouvelles. Le besoin de soutenir, l'envie même d'augmenter l'intérêt, l'engagent à donner des couleurs plus fortes à ses tableaux; il peint les objets plus grands pour qu'ils frappent davantage : les succès qu'il obtient l'encouragent; l'enthousiasme qu'il produit se réfléchit sur lui-même; et bientôt il s'établit entre ses auditeurs et lui une émulation et un commerce par lequel il rend en étonnement ce qu'on lui paye en admiration. Le merveilleux de ce qu'il a vu rejaillit d'abord sur lui-même; puis, par une seconde gradation, sur ceux qui l'ont entendu, et qui à leur tour le racontent : ainsi la vanité, qui se mêle à tout, devient une des causes de ce penchant que nous avons tous, soit pour croire, soit pour raconter les prodiges. D'ailleurs, nous voulons moins être instruits qu'amusés, et c'est par ces raisons que les faiseurs de contes en tout genre, ont toujours occupé un rang distingué dans l'estime des hommes et dans la classe des écrivains.

Il est pour les voyageurs une autre cause d'enthousiasme : loin des objets dont elle a joui, l'imagination privée s'enflamme; l'absence rallume les désirs, et la satiété de ce qui nous environne prête un charme à ce qui est hors de notre portée. On regrette un pays d'où l'on désira souvent de sortir, et l'on se peint en beau les lieux dont la présence pourrait être encore à charge. Les voyageurs qui ne font que passer en Égypte ne sont pas dans cette classe, parce qu'ils n'ont pas le temps de perdre l'illusion de la nouveauté; mais quiconque y séjourne peut y être rangé. Nos négociants le savent, et ils ont fait à ce sujet une observation qu'on doit citer : ils ont remarqué que ceux même d'entre eux qui ont le plus senti les désagréments de cette demeure, ne sont pas plus tôt retournés en France, que tout s'efface de leur mémoire; leurs souvenirs prennent de riantes couleurs; en sorte que deux ans après on n'imaginerait pas qu'ils y eussent jamais été. « Comment pensez-vous encore à « nous? » m'écrivait dernièrement un résident au Kaire; « comment conservez-vous les idées vraies de « ce lieu de misère [1], lorsque nous avons éprouvé « que tous ceux qui repassent les oublient au point « de nous étonner nous-mêmes? » Je l'avoue, des causes si générales et si puissantes n'eussent pas été sans effet sur moi-même; mais j'ai pris un soin particulier de m'en défendre, et de conserver mes impressions premières, pour donner à mes récits le seul mérite qu'ils pussent avoir, celui de la vérité. Il est temps de les reporter sur des objets d'un intérêt plus vaste; mais comme le lecteur ne me pardonnerait pas de quitter l'Égypte sans parler des ruines et des pyramides, j'en dirai deux mots.

CHAPITRE XIV.

Des ruines et des pyramides [2].

J'ai déjà exposé comment la difficulté habituelle des voyages en Égypte, devenue plus grande en ces dernières années, s'opposait aux recherches sur les antiquités. Faute de moyens, et surtout de circonstances propres, on est réduit à ne voir que ce que d'autres ont vu, et à ne dire que ce qu'ils ont déjà publié. Par cette raison, je ne répéterai pas ce qui se trouve déjà répété plus d'une fois dans *Paul Lucas, Maillet, Siccard, Pococke, Greaves, Norden, Niebuhr*, et récemment dans les Lettres de Savary. Je me bornerai à quelques considérations générales.

Les pyramides de Djizé sont un exemple frappant de cette difficulté d'observer dont j'ai fait mention. Quoique situées à 4 lieues seulement du Kaire, où il réside des Francs, quoique visitées par une foule de voyageurs, on n'est point encore d'accord sur leurs dimensions. On a me-

[1] *Multum mentitur qui multum vidit.*

[1] Personne n'a moins que moi de sujets d'humeur contre l'Égypte : j'y ai éprouvé, de la part de nos négociants, l'accueil le plus généreux et le plus honnête; jamais il ne m'est arrivé aucun accident désagréable, pas même de mettre pied à terre devant les Mamlouks. Il est vrai que le plus souvent, et malgré la honte qu'on y attribue, je ne marchais qu'à pied dans les rues.

[2] La vue des pyramides, que je joins à cette édition, et qui manque aux premières, n'est pas prise du bord du fleuve même, qui en est trop distant, mais du bord du canal qui se trouve dans la plaine avant d'arriver au rocher, et qui n'est rempli qu'au temps de l'inondation. Le talent de l'artiste me paraît avoir donné dans ce dessin circonscrit l'idée la plus étendue et la plus exacte de ces prodigieux monuments.

suré plusieurs fois leur hauteur par les procédés géométriques, et chaque opération a donné un résultat différent[1]. Pour décider la question, il faudrait une nouvelle mesure solennelle, faite par des personnes connues; mais en attendant, on doit taxer d'erreur tous ceux qui donnent à la grande pyramide autant d'élévation que de base, attendu que son triangle est très-sensiblement écrasé. La connaissance de cette base me paraît d'autant plus intéressante, que je lui crois du rapport à l'une des mesures carrées des Égyptiens; et dans la coupe des pierres, si l'on trouvait des dimensions revenant souvent les mêmes, peut-être en pourrait-on déduire leurs autres mesures.

On se plaint ordinairement de ne point comprendre la description de l'intérieur de la pyramide; et en effet, à moins d'être versé dans l'art des plans, on a peine à se reconnaître sur la gravure. Le meilleur moyen de s'en faire une idée, serait d'exécuter en terre crue ou cuite, une pyramide dans des proportions réduites, par exemple, d'un pouce par toise. Cette masse aurait 8 pieds 4 pouces de base, et à peu près 7 et demi de hauteur : en la coupant en 2 portions de haut en bas, on y pratiquerait le premier canal qui descend obliquement, la galerie qui remonte de même, et la chambre sépulcrale qui est à son extrémité. Norden fournirait les meilleurs détails; mais il faudrait un artiste habitué à ce genre d'ouvrages.

La ligne du rocher sur lequel sont assises les pyramides ne s'élève pas au-dessus du niveau de la plaine de plus de 40 à 50 pieds. La pierre dont il est formé est, comme je l'ai dit, une pierre calcaire blanchâtre, d'un grain pareil au beau moellon, ou à cette pierre connue dans quelques provinces sous le nom de *rairie*. Celle des pyramides est d'une nature semblable. Au commencement du siècle, on croyait, sur l'autorité d'Hérodote, que les matériaux en avaient été transportés d'ailleurs; mais des voyageurs observant la ressemblance dont nous parlons, ont trouvé plus naturel de les faire tirer du rocher même; et l'on traite aujourd'hui de fable le récit d'Hérodote, et d'absurdité cette translation de pierres. On calcule que l'aplanissement du rocher en a dû fournir la majeure partie; et pour le reste, on suppose des souterrains invisibles, que l'on agrandit autant qu'il est besoin. Mais si l'opinion ancienne a des invraisemblances, la moderne n'a que des suppositions. Ce n'est point un motif suffisant de juger, que de dire : *Il est incroyable que l'on ait transporté des carrières éloignées; il est absurde d'avoir multiplié des frais qui deviennent énormes, etc.* Dans les choses qui tiennent aux opinions et aux gouvernements des peuples anciens, la mesure des probabilités est délicate à saisir : aussi, quelque invraisemblable que paraisse le fait dont il s'agit, si l'on observe que l'historien qui le rapporte a puisé dans les archives originales; qu'il est très-exact dans tous ceux que l'on peut vérifier; que le rocher libyque n'offre en aucun endroit des élévations semblables à celles qu'on veut supposer, et que les souterrains sont encore à connaître; si l'on se rappelle les immenses carrières qui s'étendent de Saouâdi à Manfalout, dans un espace de 25 lieues; enfin, si l'on considère que leurs pierres, qui sont de la même espèce, n'ont aucun autre emploi apparent[1]; on sera porté tout au moins à suspendre son jugement, en attendant une évidence qui le détermine. Pareillement quelques écrivains se sont lassés de l'opinion que les pyramides étaient des tombeaux, et ils en ont voulu faire des temples ou des observatoires; ils ont regardé comme absurde qu'une nation sage et policée fît une affaire d'état du sépulcre de son chef, et comme extravagant qu'un monarque écrasât son peuple de corvées, pour enfermer un squelette de 5 pieds dans une montagne de pierres : mais, je le répète, on juge mal les peuples anciens, quand on prend pour terme de comparaison nos opinions, nos usages. Les motifs qui les ont animés peuvent nous paraître extravagants, peuvent l'être même aux yeux de la raison, sans avoir été moins puissants, moins efficaces. On se donne des entraves gratuites de contradictions, en leur supposant une sagesse conforme à nos principes; nous raisonnons trop d'après nos idées, et pas assez d'après les leurs. En suivant ici, soit les unes, soit les autres, on jugera que les pyramides ne peuvent avoir été des observatoires d'astronomie[2]; parce que le mont Moqattam en offrait un plus élevé, et qui borne ceux-là; parce que tout observatoire élevé est inutile en Égypte, où le sol est très-plat, et où les vapeurs dérobent les étoiles plusieurs degrés au-dessus de l'horizon; parce qu'il est impossible de monter sur la plupart des pyramides; enfin,

[1] A la liste de ces différences, alléguée par Savary, il faut ajouter la mesure récente de Niebuhr, qui donne à la grande pyramide 480 pieds de hauteur perpendiculaire.

[1] Je n'entends pas les seules pyramides de Djizé, mais toutes en général. Quelques-unes, comme celle de Bayamout, n'ont de rochers ni dessous, ni aux environs. Voyez *Pocoke*.

[2] Néanmoins je ne conteste pas à la plus grande des pyramides la propriété que lui a découverte l'ingénieux et savant Dupuis.

parce qu'il était inutile de rassembler 11 observatoires aussi voisins que le sont les pyramides, grandes et petites, que l'on découvre du local de Djizé. D'après ces considérations, on pensera que Platon, qui a fourni l'idée en question, n'a pu avoir en vue que des cas accidentels, ou qu'il n'a ici que son mérite ordinaire d'éloquent orateur. Si, d'autre part, on pèse les témoignages des anciens et les circonstances des lieux, si l'on fait attention qu'auprès des pyramides il se trouve 30 à 40 moindres monuments, offrant des ébauches de la même figure pyramidale; que ce lieu stérile, écarté de la terre cultivable, a la qualité requise des Égyptiens pour être un cimetière, et que près de là était celui de toute la ville de Memphis, la plaine des Momies; on sera persuadé que les pyramides ne sont que des tombeaux. L'on croira que les despotes d'un peuple superstitieux ont pu mettre de l'importance et de l'orgueil à bâtir pour leur squelette une demeure impénétrable, quand on saura que, dès avant Moïse, il était de dogme à Memphis que les âmes reviendraient au bout de 6,000 ans habiter les corps qu'elles avaient quittés : c'était par cette raison que l'on prenait tant de soin de préserver ces mêmes corps de la dissolution, et que l'on s'efforçait d'en conserver les formes au moyen des aromates, des bandelettes et des sarcophages. Celui qui est encore dans la chambre sépulcrale de la grande pyramide est précisément dans les dimensions naturelles; et cette chambre, si obscure et si étroite[1], n'a jamais pu convenir qu'à loger un mort. On veut trouver du mystère à ce conduit souterrain qui descend perpendiculairement dans le dessous de la pyramide; mais on oublie que l'usage de toute l'antiquité fut de ménager des communications avec l'intérieur des tombeaux, pour y pratiquer, aux jours prescrits par la religion, les cérémonies funèbres, telles que les libations et les offrandes d'aliments aux morts. Il faut donc revenir à l'opinion, toute vieille qu'elle peut être, que les pyramides sont des tombeaux[2]; et cet emploi, indiqué par toutes les circonstances locales, l'est

[1] Elle a 13 pas de long sur 11 de large, et à peu près autant de hauteur.

[2] La grande pyramide elle-même en est un; mais s'il est constaté que le côté de sa base équivaut juste à un stade alexandrin (de 684 pieds 9 pouces 60 centièmes), et se trouve être exactement la 500e partie d'un degré du cercle terrestre, tel que nous-mêmes le connaissons; si, comme l'observe l'ingénieux et savant Dupuis, ses pans sont disposés sous un angle tel, qu'à l'entrée du soleil dans les signes équinoxiaux, son disque paraît placé au sommet pour le spectateur à genoux à la base, il faut convenir que dans la construction de celle-là l'on a combiné d'autres motifs. Au reste, ces questions seront bientôt éclaircies par les savants qui sont en Égypte.

encore par un usage des Hébreux, qui, comme l'on sait, ont presque en tout imité les Égyptiens, et qui, à ce titre, donnèrent la forme pyramidale aux tombeaux d'Absalon et de Zakarie, que l'on voit encore dans la vallée de Josaphat: enfin, il est constaté par le nom même de ces monuments, qui, selon une analyse conforme à tous les principes de la science, me donne mot à mot, *chambre* ou *caveau du mort*[1].

La grande pyramide n'est pas la seule qui ait été ouverte. Il y en a une autre à *Saqâra* qui offre les mêmes détails intérieurs. Depuis quelques années, un bek a tenté d'ouvrir la troisième en grandeur du local de Djizé, pour en tirer le trésor supposé. Il l'a attaquée par le même côté et à la même hauteur que la grande est ouverte; mais après avoir arraché 2 ou 300 pierres, avec des peines et une dépense considérable, il a quitté sans succès son avaricieuse entreprise. L'époque de la construction de la plupart des pyramides n'est pas connue; mais celle de la grande est si évidente, qu'on n'eût jamais dû la contester. Hérodote l'attribue à *Cheops*, avec un détail de circonstances qui prouve que ses auteurs étaient bien instruits[2]. Or ce Cheops, dans sa liste, la meilleure de toutes, se trouve le second roi après *Protée*[3], qui fut contemporain de la guerre de Troie; et il en

[1] Voici la marche de cette étymologie. Le mot français *pyramide* est le grec *pyramis, idos;* mais dans l'ancien grec, l'*y* était prononcé *ou;* donc il faut dire *pouramis*. Lorsque les Grecs, après la guerre de Troie, fréquentèrent l'Égypte, ils ne devaient point avoir, dans leur langue, le nom de cet objet nouveau pour eux; ils durent l'emprunter des Égyptiens. *Pouramis* n'est donc pas grec, mais égyptien. Or il paraît constant que les dialectes de l'Égypte, qui étaient variés, ont eu de grandes analogies avec ceux des pays voisins, tels que l'Arabie et la Syrie. Il est vrai que, dans ces langues, *p* est une prononciation inconnue; mais il est de fait aussi que les Grecs, en adoptant des mots *barbares*, les altéraient presque toujours, et confondaient souvent un son avec un autre à peu près semblable. Il est de fait encore que, dans des mots connus, *p* se trouve sans cesse pris pour *b*, qui n'en diffère presque pas. Dans cette donnée, *pouramis* devient *bouramis*. Or, dans le dialecte de la Palestine, *bour* signifie toute *excavation* en terre, une *citerne*, une *prison* proprement *souterraine*, un *sépulcre*. (Voyez Buxtorf, *Lexicon hebr.*) Reste *amis*, où l'*s* finale me paraît une terminaison substituée au *t*, qui n'était point dans le génie grec; et qui faisait l'oriental *a-mit, du mort; bour a-mit, caveau du mort;* cette substitution de l'*s* au *t* a un exemple dans *atribis*, bien connu pour être *atribit:* c'est aux connaisseurs à juger s'il est beaucoup d'étymologies qui réunissent autant de conditions que celle-ci.

[2] Ce prince, dit-il, régna 50 ans, et il en employa 20 à bâtir la pyramide. Le tiers de l'Égypte fut employé, par corvées, à tailler, à transporter et à élever les pierres.

[3] Il est remarquable que si l'on écrivait le nom égyptien allégué par les Grecs, en caractères phéniciens, on se servirait des mêmes lettres que nous prononçons *pharao;* l'*o* final est dans l'hébreu un *h*, qui à la fin des mots devient très-souvent *t*.

résulte, par l'ordre des faits, que sa pyramide fut construite vers les années 140 et 160 de la fondation du temple de Salomon, c'est-à-dire, 850 ans avant Jésus-Christ.

La main du temps, et plus encore celle des hommes, qui ont ravagé tous les monuments de l'antiquité, n'ont rien pu jusqu'ici contre les pyramides. La solidité de leur construction, et l'énormité de leur masse, les ont garanties de toute atteinte, et semblent leur assurer une durée éternelle. Les voyageurs en parlent tous avec enthousiasme, et cet enthousiasme n'est point exagéré. L'on commence à voir ces montagnes factices 10 lieues avant d'y arriver. Elles semblent s'éloigner à mesure qu'on s'en approche; on en est encore à une lieue, et déjà elles dominent tellement sur la terre, qu'on croit être à leur pied; enfin l'on y touche, et rien ne peut exprimer la variété des sensations qu'on y éprouve [1] : la hauteur de leur sommet, la rapidité de leur pente, l'ampleur de leur surface, le poids de leur assiette, la mémoire des temps qu'elles rappellent, le calcul du travail qu'elles ont coûté, l'idée que ces immenses rochers sont l'ouvrage de l'homme si petit et si faible, qui rampe à leurs pieds; tout saisit à la fois le cœur et l'esprit d'étonnement, de terreur, d'humiliation, d'admiration, de respect : mais, il faut l'avouer, un autre sentiment succède à ce premier transport. Après avoir pris une si grande opinion de la puissance de l'homme, quand on vient à méditer l'objet de son emploi, on ne jette plus qu'un œil de regret sur son ouvrage; on s'afflige de penser que pour construire un vain tombeau, il a fallu tourmenter 20 ans une nation entière; on gémit sur la foule d'injustices et de vexations qu'ont dû coûter les corvées onéreuses et du transport, et de la coupe, et de l'entassement de tant de matériaux. On s'indigne contre l'extravagance des despotes qui ont commandé ces barbares ouvrages; ce sentiment revient plus d'une fois en parcourant les monuments de l'Égypte : ces labyrinthes, ces temples, ces pyramides, dans leur massive structure, attestent bien moins le génie d'un peuple opulent et ami des arts, que la servitude d'une nation tourmentée par le caprice de ses maîtres. Alors on pardonne à l'avarice, qui violant leurs tombeaux, a frustré leur espoir; on en accorde moins de pitié à ces ruines; et tandis que l'amateur des arts s'indigne dans Alexandrie de voir scier les colonnes des palais, pour en faire des *meules* de moulin, le philosophe, après cette première émotion que cause la perte de toute belle chose, ne peut s'empêcher de sourire à la justice secrète du sort, qui rend au peuple ce qui lui coûta tant de peines, et qui soumet au plus humble de ses besoins l'orgueil d'un luxe inutile.

[1] Je ne connais rien de plus propre à figurer les pyramides, à Paris, que l'hôtel des invalides, vu du cours la Reine. La longueur du bâtiment étant de 600 pieds, égale précisément la base de la grande pyramide; mais pour s'en figurer la hauteur et la solidité, il faut supposer que la face mentionnée s'élève en un triangle dont la pointe excède la hauteur du dôme des 2 tiers de ce dôme même (il a 300 pieds) : de plus, que la même face doit se répéter sur 4 côtés en carré, et que tout le massif qui en résulte, est plein, et n'offre à l'extérieur qu'un immense talus disposé par gradins.

C'est l'intérêt de ce peuple, sans doute, plus que celui des monuments, qui doit dicter le souhait de voir passer en d'autres mains l'Égypte; mais ne fût-ce que sous cet aspect, cette révolution serait toujours très-désirable. Si l'Égypte était possédée par une nation amie des beaux-arts, on y trouverait pour la connaissance de l'antiquité, des ressources que désormais le reste de la terre nous refuse; peut-être y découvrirait-on même des livres. Il n'y a pas 3 ans qu'on déterra près de Damiât plus de 100 *volumes* écrits en langue inconnue [1]; ils furent incontinent brûlés sur la décision des chaiks du Kaire. A la vérité le Delta n'offre plus de ruines bien intéressantes, parce que les habitants ont tout détruit par besoin ou par superstition. Mais le Saïd moins peuplé, mais la lisière du désert moins fréquentée, en ont encore d'intactes. On en doit surtout espérer dans les *oasis*, dans ces îles séparées du monde par une mer de sable, où nul voyageur connu n'a pénétré depuis Alexandre. Ces cantons, qui jadis avaient des villes et des temples, n'ayant point subi les dévastations des barbares, ont dû garder leurs monuments, par cela même que leur population a dépéri ou s'est anéantie; et ces monuments, enfouis dans les sables, s'y conservent comme en dépôt pour la génération future. C'est à ce temps, moins éloigné peut-être qu'on ne pense, qu'il faut remettre nos souhaits et notre espoir. C'est alors qu'on pourra fouiller de toutes parts la terre du Nil et les sables de la Libye; qu'on pourra ouvrir la petite pyramide de Djizé, qui, pour être démolie de fond en comble, ne coûterait pas 50,000 livres : c'est peut-être encore à cette époque qu'il faut remettre la solution des hiéroglyphes, quoique les secours actuels me paraissent suffisants pour y arriver.

Mais c'en est assez sur des sujets de conjectures : il est temps de passer à l'examen d'une autre con-

[1] Je tiens ce fait des négociants d'Acre, qui le racontent sur la foi d'un capitaine de Marseille qui, dans le temps, chargeait du riz à Damiât.

trée qui, sous les rapports de l'état ancien et de l'état moderne, n'est pas moins intéressante que l'Égypte elle-même.

NOTE.

Le premier des 2 manuscrits arabes dont j'ai parlé, page 136, est numéroté 786. Il paraît avoir été composé vers l'an 1620, par un homme de loi, le chaik Merèï, fils de Yousef le Hanbalite.

C'est une espèce de chronique à la manière des Orientaux, qui trace de suite, mais sans cohérence de discours, les événements saillants des règnes des princes, leur avénement au trône, leurs guerres, leurs fondations pieuses, leur mort et quelques traits de leur caractère. L'auteur en conduit la série depuis les premiers kalifes, sous qui se fit la conquête de l'Égypte, jusqu'au pacha turk qui de son temps y était vice-roi du sultan de Constantinople. Un extrait détaillé de cet ouvrage serait à la fois étranger à mon sujet et trop long. Il me suffira d'en donner les résultats principaux qui sont : — Que depuis l'invasion d'*Amrou*, lieutenant du kalife Omar, l'Égypte fut gouvernée par les vice-rois des kalifes ses successeurs, dont le siége fut d'abord à Damas, puis à Bagdâd. — Que l'un de ces kalifes (*Maimoun*) s'étant composé une garde d'esclaves turkmans, cette soldatesque finit par envahir tous les emplois militaires de l'empire, et le gouvernement des provinces. — Qu'un fils de ces soldats esclaves, nommé Ahmed-ben-Touloun, se rendit indépendant en Égypte vers 872, et forma un empire qui s'étendit depuis Rahbé, près de Moussel, jusqu'en Barbarie. (Le tribut de l'Égypte passait 41,111,111 tournois, et il y avait 7,000 juments de race dans les haras d'Ahmed). — Qu'après 30 ans, l'Égypte retourna aux kalifes, qui ne furent pas plus prudents. — Qu'en 934, un soldat de fortune, nommé Akchid, se déclara encore indépendant, et entretint jusqu'à 400,000 hommes. — Qu'à sa mort, un esclave noir, appelé Kafour, saisit le sceptre et régna avec un talent transcendant. — Qu'après lui, en 968, les descendants de Fatime et d'Ali, reconnus pour kalifes en Barbarie, s'emparèrent de l'Égypte, où ils régnèrent sous le nom de *fatimites*. — Que l'un d'eux fonda en 969 la ville du Kaire actuel. — Que cette famille régna jusqu'en 1200 dans une suite de princes qui, selon la remarque de Merèï, furent tous des fous furieux ou stupides. — Sous eux, l'Égypte tomba dans un gouffre de calamités, de pestes et de famines, dont une dura 7 ans. L'auteur à cette occasion recense les famines et les pestes, et en trouve 21 depuis 635 jusqu'en 1440.

Les kalifes d'Égypte, comme ceux de Bagdâd, s'étant formé une garde d'étrangers, en devinrent comme eux la victime. Selah-el-Din, Kourde d'extraction, vizir du dernier fatimite, dépose son maître, et fonde la dynastie dite d'Aïoub, du nom de son père. — Ce fut lui qui fit construire le puits à escalier en limaçon, appelé puits de Josef. Son armée était surtout composée de *cavaliers* nommés en arabe *serrâdjin*, dont les croisés firent leur mot *Sarrazins*. Cette dynastie régna 85 ans sous 10 sultans.

L'armée, alors composée de Mamlouks turkmans, ayant tué le dernier aïoubite, un Turkman, nommé Ibek, saisit le sceptre, et établit la dynastie des *Mamlouks* turkmans. — Sous le court règne du fils d'Ibek, Holagou-kan et ses Mogols détruisent Bagdâd et le kalifat en 1258. — Le dixième sultan turkman, Qalaoun, s'étant formé une garde de 12,000 Mamlouks tcherkâsses, achetés dans les marchés de l'Asie, cette milice devient la maîtresse, élit les princes, les dépose, les étrangle, etc. — Un chef de ce corps, nommé Barqouq, est élu et ouvre la dynastie des Mamlouks tcherkâsses; il laissa en monnaie 25,000,000 tournois et 14,000,000 en meubles. — Le vingt-troisième de cette dynastie fut attaqué par Sélim II, qui l'ayant tué dans une bataille livrée près d'Alep, poursuivit en Égypte son successeur Toumâm-bek, en qui finit le premier empire des Mamlouks. — Résumant la série de ces princes, il se trouve que 48 sultans, dont 24 Turkmans et 24 Tcherkâsses, n'ont régné que 263 ans : que sur les 24 Turkmans, 11 furent assassinés et 6 déposés : que sur les 24 Tcherkâsses, 6 furent assassinés et 11 déposés, et que nombre d'entre eux n'ont régné que quelques mois : que tous ces princes ne surent que faire la guerre, piller, ravager, et faire ensuite des fondations pieuses de mosquées, d'écoles, etc. : que sous le onzième de la race turkmane, on fut au moment de détourner le Nil dans la mer Rouge, par le pied du mont Moqattam, et que les frais furent évalués 2,250,000 fr. Enfin Merèï donne la série des pachas, qui est de peu d'intérêt, et termine par les principes du gouvernement musulman, qui sont purement le despotisme de droit divin.

Le second manuscrit, numéroté 695, est un *miroir* ou tableau de l'empire des Mamlouks, sultans d'Égypte, composé par Kalil, fils de Châhin-el-Zâher, vizir du sultan Malek-el-*Acheraf* (huitième de la dynastie tcherkâsse).

Cet ouvrage, d'un genre dont je ne connais aucun exemple parmi les Arabes, est une espèce de statistique de l'empire des Mamlouks, au temps de l'écrivain ; on dirait, en le lisant, qu'il a décrit la cour de Louis XIV. La table seule des chapitres en donnera une idée capable de le faire apprécier, et j'y joindrai quelques-uns des détails qui m'ont paru les plus curieux et les plus instructifs.

Après une préface très-emphatique, selon l'usage musulman, après avoir attesté qu'il n'y a qu'un Dieu, que Mahomet est son seul prophète, Châbin décrit les qualités éminentes qui doivent composer le caractère de tout mortel à qui *la plume du destin a tracé sur ses tables indélébiles* une carrière glorieuse; il prévient qu'ayant d'abord fait un gros livre, il a ensuite trouvé plus sage de le réduire et de le faire très-petit (ce qui est digne d'imitation), et il procède à la table méthodique des chapitres.

CHAPITRE Ier. Des titres qui assurent à l'Égypte la supériorité sur les autres empires de la terre. — De ses lieux de dévotion et de pèlerinage. — De ses monuments merveilleux, tant anciens que modernes. — De ses limites. — De ses villes. — De ses frontières. — Des provinces et des pays où s'étend sa domination.

CHAPITRE II. Du pouvoir souverain. — Des qualités nécessaires à un sultan. — De ses devoirs. — Des jours de *gala* et de cérémonies publiques. — Des habits d'uniforme de chaque classe d'officiers attachés au sultan.

CHAPITRE III. Du commandant des fidèles, de son rang, de son état. — Des grands qâdis (juges) auxquels appartient de *lier* et de *délier*. — Des imâms. — Des gens de loi et des qâdis particuliers.

CHAPITRE IV. Du vizir, à la fois premier ministre et surintendant des finances de la maison du sultan. — Du trésor du sultan, et de ses administrateurs. — Des secrétaires d'état ayant le département de la chambre et des dépêches. — De l'inspecteur général des armées. — Du parleur (ou grand avocat) du divan (conseil). — Du premier maître de la bouche (maître d'hôtel) du sultan, ayant l'administration du trésor particulier et du domaine, et généralement de tous les bureaux établis pour l'administration des finances.

CHAPITRE V. Des enfants du sultan régnant, et des princes du sang royal. — Du régent. — Du vicaire de l'empire. — Du maître des écuries (ou connétable). — Des émirs commandant à 1,000 Mamlouks. — Des émirs de la musique guerrière commandant à 40 Mamlouks, et des émirs inférieurs commandant à 20, à 10 et à 5 Mamlouks.

CHAPITRE VI. Des grands officiers de la couronne, et généralement de tous ceux qui remplissent des fonctions publiques et particulières auprès du sultan. — Des officiers kavanis et des officiers khassekis, tirés des Mamlouks affranchis, et faisant dans le palais l'office de chambellans et de gardes du corps. — De leurs services et des places de garnison où ils sont établis. — Des colombiers affectés à l'entretien des pigeons messagers. — Du transport de la neige de la Syrie en Égypte, et des postes royales établies dans tout l'empire.

CHAPITRE VII. Des maisons des princesses, et du sous-intendant des harems. — Des eunuques et des domestiques libres faisant le service du sérai. — Du garde-meuble de la couronne. — De la salle d'armes. — Des magasins du sultan. — Des deux grands greniers royaux, et de tout ce qui est relatif à cette administration, tant pour l'entrée que pour la sortie des grains.

CHAPITRE VIII. Des officiers du palais. — De la cuisine. — Des écuries. — De la fauconnerie. — Des parties de chasse du sultan, et des lieux affectés à l'entrepôt des filets et au logement des oiseleurs pour la chasse des oiseaux aquatiques.

CHAPITRE IX. Des inspecteurs du terrain, chargés de faire construire et réparer les ponts, creuser les canaux, élever les digues et les chaussées, et de présider à tous les travaux publics pendant la crue et la diminution des eaux du Nil. — Des gouverneurs des provinces de l'Égypte. — Des commandants particuliers. — Des gens en place dans les villes et dans les villages, et du régime établi pour la perception des impôts.

CHAPITRE X. Des vice-rois préposés au gouvernement des 8 provinces de Syrie. — Des grands qâdis. — Des émirs. — Des administrateurs et des autres officiers employés dans les capitales de ces provinces. — Du nombre des djondis-el-halqâ qui y sont en garnison, et des commandants particuliers des villes et des châteaux répandus dans cet empire.

CHAPITRE XI. Des émirs et des chaiks arabes. — Des émirs turkmans et kourdes au service de l'état. — Des expéditions militaires. — Des camps volants. — De la conquête de l'Yemen, du Diarbekr et de l'île de Chypre, sous le règne du sultan *Malek-el-Acheraf.*

CHAPITRE XII. Recueil de quelques faits historiques qu'il convient à chacun de connaître et de méditer, pour en tirer des principes de conduite. Ce chapitre est terminé par quelques morceaux de poésie morale, composés par Malek-el-Kiâmel, prince souverain de la forteresse de Heifa; et par une réponse de Malek-el-Acheraf à Mirza-Chah-Rok (fils de Tamerlan).

CHAPITRE Ier. SECTION V. *Limites de l'Égypte.* — Au sud, les limites de l'Égypte partent des rives de la mer de *Qolzoum* (mer Rouge), près de la ville d'*Aidab,* et embrassant le pays des Hazaribs de Nubie, lequel commence à la grande cataracte, derrière le mont Djenadel, elles s'étendent jusqu'aux monts d'Aden et aux rochers de *Habeche* (Abissinie). A l'est, ses bornes sont la mer Rouge, dont la côte est aride et pleine de rochers. Depuis Suez, cette côte s'élargit vers l'est. Sa plus grande largeur est depuis l'étang de Gorandel jusqu'au *Tih.* Là est la frontière de Syrie.

Au nord, elle est bornée par la mer, depuis les villes de Zâqat, de Refah et d'Amedj, plus connue sous le nom d'*el-Arich,* frontière de Syrie sur le golfe de Gaze.

A l'ouest, elle comprend le territoire d'Alexandrie, le pays de Loïounet et d'*el-Amidain,* jusqu'à l'*Acabé* inclusivement (jadis *Catabathmus magnus,* ou la grande descente); là, se détournant et resserrant les deux oasis, la ligne se rapproche du *Saïd* (haute Égypte), pour se joindre aux frontières du sud.

Le Nil prend sa source au pied des monts de la Lune. — Pendant 60 journées de marche, il coule en des pays habités. — Pendant 10 autres, en des terres stériles. — Arrivé en Nubie, il y coule 60 journées, puis il passe en des déserts 120 journées; enfin il rentre dans une terre fertile jusqu'à la mer, où il se jette par les 2 embouchures de Damiette et de Rosette.

SECTION VII. *Du Kaire et de ses faubourgs.* — Le nouveau Kaire (Masr-el-Qâhera) a 12 milles (ou 4 lieues) de long, depuis *Târ-el-Nabi,* jusqu'à *Sebâât-oudjouh.* Cet espace comprend le vieux Kaire (*Masr-el-Qadim*), et 7 grands faubourgs. L'auteur entre dans de longs détails de collèges, de mosquées, de palais, de parcs, et il compare chaque faubourg à une grande ville de l'empire : l'un équivaut à *Alep;* un autre, à *Alexandrie;* un troisième, à *Hems;* un quatrième, à *Acre.* Et il conclut 700,000 âmes de population (ce qui me paraît l'origine de l'opinion qui a subsisté depuis; mais les temps sont bien changés).

Le vieux Kaire est le port de la haute Égypte. Sous le sultan Nadjm-el-Din, l'on y compta 1,800 bateaux.

SECTION IX. *Division de l'Égypte.* — L'Égypte se divise en 14 provinces : 7 au midi, et 7 au nord. Chaque province a 360 villages et plusieurs villes.

Miniet est le nom général des ports et abords du Nil.

Manfalout, territoire détaché de la province d'Ousiout, avec 30 villages, fait de l'indigo superbe (en 1442). L'on y dépose le tribut de cette province, qui se monte à 1,160,000 *ardeb* de grains (l'ardeb de 192 livres).

A 3 journées ouest d'Ousiout, par un désert sablonneux et pierreux, est *el-Ouah* (oasis), ainsi nommé de son chef-lieu.

Une autre oasis *du milieu* a 2 villages, appelés *el-Qasr* et *el-Hindan.*

Une troisième oasis, plus voisine de la haute Égypte, s'appelle *Dakilé* (intérieure), et a 2 villages dont les habitants vivent d'orge, de maïs et de dattes.

SECTION XI. *De la ville d'Alexandrie.* — Alexandrie est le port le plus fréquenté des étrangers; les nations franques y ont des consuls, gens distingués, qui servent d'otages au sultan. Lorsqu'une de ces nations fait tort à l'islamisme, on prend à partie son représentant, et on l'oblige de réparer le mal. — La douane rend 1,000 dinars. Hors de la ville se voit la fameuse colonne appelée *el-Saoudri,* ou le grand mât. (Abulfeda a dit la même chose, et c'est ce mot *Saoudri* que quelques-uns ont pris pour *Sévère empereur.*) J'ai ouï dire qu'une personne avait trouvé le moyen de monter dessus et de s'asseoir sur son chapiteau.

CHAPITRE IV. *Du vizir ou grand ministre.* — Le vizir est un ministre qui a la prééminence sur tous les grands officiers. — Il est d'institution divine. Aaron fut le vizir de Moïse.

Le vizir surveille toutes les parties du gouvernement, tous les agents de l'administration; il les établit et les dépose, les punit et les récompense.

Il tient le registre des recettes et des dépenses de l'état; il en accroît le revenu, non par tyrannie, mais par sagesse et économie.

Les revenus de l'empire consistent en revenus fixes, en revenus casuels, et en droits seigneuriaux sur les cultivateurs. Les revenus fixes sont la taxe en deniers comptants sur les terres productives; la douane, de 10 pour 100 en nature, sur le commerce d'importation et exportation; le tribut des peuples conquis; la capitation des non-musulmans dite *karadj;* les fermes de monopoles dits *paltes;* les dîmes sur les fruits de la terre; les impositions sur les fabriques et boutiques, et la 5e partie du butin légal.

Les revenus casuels sont le 20e sur les héritages collatéraux; les amendes; le prix du sang versé; les impôts extraordinaires et les investitures; le droit d'aubaine; les épaves; les trésors découverts : la dîme sur les troupeaux *paissants* et *passants,* et non sur les animaux domestiques.

Les droits seigneuriaux sur les cultivateurs sont : 1° droit d'arpentage; 2° droit de partage d'une terre léguée à divers cohéritiers; 3° droit d'accroissement des terres et pâturages par l'effet du Nil; 4° droit de bornage ou limites de propriétés; 5° droit sur les machines à eau élevées sur le Nil pour les arrosages.

Voilà les revenus légaux : on les lève selon des usages fixes, et ils ont une destination utile à l'état, de manière que le sultan n'en est que le dépositaire.

De même que le vizir surveille les officiers, le sultan doit surveiller le vizir, et le vizir conseiller le sultan, l'avertir et même le reprendre.

SECTION II. Le trésor royal est un département chargé d'une foule de recettes grosses et petites.

1° Droits sur la frontière d'Égypte vers la Syrie.

2° Droits d'entrée sur tout ce qui entre au Kaire et en Égypte, excepté sur ce qui est attribué au trésor privé.

3° Aubaine sur les successions des étrangers.

4° Régies et fermes du Kaire, telles que les boucheries, les cuirs, les moulins à huile, à *sucre;* droits sur l'entrée des comestibles.

Droits sur les natrons de Terrâné.

Droit de Manfalout.

Droits d'investiture, et redevances des fiefs affermés ou des pays protégés.

Droit de curage des canaux que doivent faire plusieurs provinces.

Produit des cannes à sucre et des colqâz, cultivées pour le compte du sultan.

Produit des métairies et jardins du sultan, enrichis par les puits à roue.

Sur ces revenus, le trésor paye et défraye :

1° L'orge des écuries du sultan.

2° La nourriture des écuries des courriers.

3° La table du palais.

4° Les réparations des maisons royales.

5° La viande et toute la cuisine des Mamlouks du sultan; celle de tout son domestique.

6° L'entretien de ses offices.

7° Les pensions de charité assignées sur l'aubaine.

8° L'entretien des bœufs des métairies. — Le transport des trèfles et pailles pour les écuries.

Sous le sultan Barqoûq, tous ces frais se montaient par mois à 50,000 dinars ou sequins de 7 livres.

Le trésor est régi par un chef et une quantité de subalternes. Ce département a pour huissiers et sbires une compagnie de Maures qui portent les ordres et les exécutent.

Section III. *Du premier secrétaire d'état, chef des dépêches et de la chancellerie.* — C'est un officier important, qui a toute la confiance du sultan; il doit savoir citer le Qôran, les anecdotes des rois, les sentences des sages, les beaux vers des poëtes, etc.

Son art est de faire parler dans tous ses écrits le sultan avec noblesse, grandeur, esprit, grâce; il doit faire des phrases rimées et pompeuses; il expédie les actes d'alliance des kalifes et sultans, l'installation des qâdis et des gouverneurs, les commissions de bénéfices militaires en faveur des émirs et djondis, etc. et enfin les lettres du sultan.

Ces lettres ont un formulaire plein d'art, selon le rang des personnes. Celles aux sujets s'appellent *mokâtebât;* celles aux étrangers, *morâselât.*

Le plus haut titre pour les étrangers est *el-maqâm, el-ââli.*

Le moindre est *el-madjlas* ou *megeles, el-ââli.*

Pour les sujets, le plus haut titre est *el-maqarr, el-karim* (votre grâce).

Puis *maqarr-el-ââli* (excellence).

Puis *djenâb-el-kerim* (cour magnifique).

Puis *djenâb-el-ââli* (cour très-haute); enfin *sadr-el-adjal* (présence auguste); *hadrat* (présence simple).

Section V. *Le grand avocat du conseil.* — Lorsque pour une affaire majeure le sultan assemble le conseil (diouân), il mande le prince des croyants, les 4 grands qâdis, le vizir, les émirs de 1,000 cavaliers, et le connétable.

Avant la séance, le sultan explique ses intentions à un homme de confiance et éloquent, qui est chargé de présenter l'affaire et de répondre à toutes les objections. Le sultan garde le silence.

On a imaginé cet officier, afin que le sultan ne soit jamais compromis, et qu'on puisse faire des objections librement, toute erreur tombant sur l'avocat ou rapporteur.

Section VI. *Trésor privé.* Le trésor privé est régi par un grand officier qui administre les terres affectées à la solde des mamlouks du sultan, et plusieurs branches de revenus, dont la masse se nomme *trésor privé.* Ces officiers ont souvent acquis d'immenses richesses.

De ce département dépendent 160 villages, auxquels il faut ajouter plusieurs pays de protection et de fermes. Les seuls villages de Menzalé et de Faraskout, près Damiette, rendent chacun par an 30,000 dinars; plus, les droits d'investiture des gouverneurs de province, des inspecteurs du terrain, des commandants de bourgs et villages, des commissaires de police. — Des gens instruits m'ont assuré que tout ce trésor se montait à 400,000 dinars, et à 300,000 ardebs de blé, orge et fèves.

La dépense consiste en solde et entretien des Mamlouks du sultan; en orge pour leurs chevaux; entretien des princesses et du harem; solde et entretien de tout le service du palais, etc.

Section VII. *Du domaine.* Le domaine est le revenu propre du sultan; il comprend :

1° La douane d'Alexandrie sur le commerce des Francs.

2° Les droits sur les épiceries venant des Indes.

3° La vente des muges et poutargues de Damiette.

4° Les droits sur les arts, métiers, cabarets, danseuses et filles publiques.

5° Droits sur les courtiers et interprètes.

6° Produit des briqueteries.

7° Ferme des chameaux pour le transport d'Alexandrie à Rosette.

8° Douane des marchandises de l'Inde, placée à *el-Tor.*

9° Droits à Damiette sur beaucoup d'objets, et entre autres sur la *raffinerie du sucre.*

10° Le quint du butin légal.

11° Ferme du lac Semanaoui et autres étangs.

12° Droits sur Foua, entrepôt des Francs quand le canal d'Alexandrie était navigable; ce qui a cessé depuis 120 ans (1320).

13° Droits sur les terres de Broulos, de Nesterouh, du port de Rosette.

14° Douanes du Saïd (haute Égypte) sur les Abissins, qui apportent des esclaves noirs, de la poudre d'or, etc. et paltes (monopoles) du séné et de la casse.

15° Droits des pays protégés et des pays affermés aux Arabes.

Produit des nombreuses métairies et terres du domaine, arrosées par des roues.

Le loyer de Fondouq-el-Kerim, situé au vieux Kaire.

Succession de tous les grands qui, dans l'Égypte, meurent sans héritiers légitimes.

Bénéfices de l'hôtel des monnaies.

Droit de la ville de Bairout.

Douane des marchandises de l'Inde, voiturées à Bedr, à Honain, à Bouaib-el-Aqabé.

Voici maintenant les charges.

1° Munitions de guerre pour toute expédition.

2° Dépenses de la caravane et de la fête du sacrifice.

3° Distribution des victimes aux grands et petits officiers.

4° Dépenses de la fête pascale, du banquet et des réjouissances.

5° Renouvellement de la garde-robe et des meubles du harem.

6° *Idem,* du vêtement des Mamlouks.

7° Veste d'honneur aux grands officiers, aux qâdis, aux émirs de première classe, aux kâchefs. (Au bairam, tous les musulmans s'habillent à neuf, eux et leur maison, cela s'appelle *kesoué.*)

8° Entretien complet des employés pour l'impôt.

9° Fourniture du harem et seraï, en sucreries, confitures, sorbets, fruits, etc.

10° Présents à faire aux souverains.

11° Veste d'honneur (ou cafetan annuel) à tous les gens en place de l'empire (dans tout l'islamisme les places ne sont que pour l'année courante; le revêtu paye un don ou prix de babouches : le plus riche l'emporte). Chacune de ces vestes diffère de forme, de couleur, de richesse, selon le rang (en général le vêtement est très-dispendieux, surtout pour les pelisses).

Chapitre V. Les enfants des sultans sont élevés avec soin dans le harem. C'est un usage ancien de faire enfermer tous ceux qui existent à l'avénement d'un prince. Malek-el-Acheraf donna la liberté à 40; mais ils moururent dans la peste de l'an 1429, qui enleva jusqu'à 10,500 têtes par jour.

Quand un prince est mineur, il y a un régent que l'on nomme *nezâm-el-molk* (celui qui met l'ordre dans le royaume). Quand le sultan s'absente, il y a un vicaire, *nâïeb-el-molk.*

Le chef des émirs, ou *âtâbek-el-àsâker*, est une espèce de connétable.

Les émirs sont divisés en plusieurs classes.

Ceux de la première possèdent 100 Mamlouks, et commandent à 1,000 : ils devraient être 24.

Ceux de la deuxième possèdent 40 Mamlouks : ils devraient être 40. La musique guerrière joue à la porte de leurs hôtels à l'àsr (ou heure de la troisième prière); elle est composée de timbales, tambours et clarinettes. Ces derniers instruments sont de date récente.

Les émirs de troisième classe devraient être au nombre de 20 : ils ont chacun 20 Mamlouks.

Les émirs de quatrième classe devraient être 60, et avoir chacun 10 Mamlouks.

Enfin la cinquième et dernière classe est de 30 émirs, qui ont chacun 5 Mamlouks pour cortége.

Parmi ces émirs, les uns ont de l'emploi dans l'état, d'autres n'ont que leur titre et grade.

L'armée se divise en plusieurs corps. Karabal Kouli, prince tartare, ayant, il y a plusieurs années, envoyé demander un tribut, sous peine d'envoyer contre l'Égypte 20 toumans de cavaliers (200,000), le sultan d'alors lui envoya pour toute réponse l'état suivant de ses troupes :

1° Les djondis-el-halqâ, ou escorte du sultan. — (*Maison du roi.*)	24,000 cavaliers.
2° Mamlouks du sultan	10,000
Mamlouks des émirs	8,000
Gendarmes à Damas	12,000
Mamlouks des émirs de Damas	3,000
Gendarmes à Alep	6,000
Mamlouks des émirs d'Alep	2,000
Gendarmes de Tripoli	4,000
Mamlouks des émirs	1,000
Gendarmes de Safad	1,000
Mamlouks des émirs	1,000
Garnisons des châteaux de Syrie, les Mamlouks compris	60,000
	132,000 cavaliers.

Arabes sujets.

Tribu Bâli-fadl, enfants de Nouèïr	24,000
Arabes de Hedjaz	24,000
Tribu d'el-Aâli	2,000
Arabes d'Irâq	2,000
— d'Yemen	2,000
— de Djezire	2,000
— de Metrouq	1,000
— de Djarm	1,000
— Beni-Oqbé et Beni-Mehdi	1,000
— el-Omara	1,000
— de Hindam	1,000
— Aâïd	1,000
— Fezârât	1,000
— Mohârib	1,000
— Qatil	1,000
— Qattâb	1,000
— d'Égypte ensemble	3,000
— Haoûâra	24,000
Turkmans répandus en hordes ou *camps* sur les terres de Syrie et Diarbekr, portés sur les registres au nombre de	180,000
Les Ochrân (l'on ne sait ce que c'est, sinon d'autres Turkmans), divisés en 35 districts, à chacun 1,000 cavaliers	35,000
Kourdes	20,000
Milices de l'Égypte, à raison de 33,000 villages et de 2 cavaliers par village : total	66,000
En tout	526,000 cavaliers.

Des magasins et greniers du sultan.— Le sultan a des magasins où s'entreposent tous les produits en nature de ses douanes, le poivre, la cannelle, les épiceries, les sucres, les bois de construction.

Il a aussi 2 greniers qui sont des merveilles.

Dans l'un, nommé Chiouân, s'entreposent les grains, blés riz, bois, pailles, etc. pour l'usage du palais.

Dans l'autre, nommé Hirâ, se déposent des grains auxquels on ne touche qu'en cas de nécessité; quelquefois on prohibe la sortie. Ce grenier se remplit et subvient aux disettes. C'est de là que se tirent les aumônes. Dans une année le bénéfice de la vente se monta à 300,000 dinars (de 10 liv. 3 sous).

Il y a eu en Égypte 26 pestes et famines en 800 ans; quelquefois 3 en 25 ans; et cela toujours en temps de trouble et de mauvais gouvernement.

CHAPITRE IX. § Ier. *Des inspecteurs du terrain labourable*, kochâf-el-torbâ. — Les inspecteurs du terrain sont choisis parmi les émirs de la première classe; ils sont expédiés tous les ans, au commencement du printemps, dans toutes les provinces de l'Égypte, pour faire exécuter les travaux nécessaires à l'entretien des canaux, à l'élévation des digues et chaussées, et tout ce qui est relatif à la hausse et à la baisse des eaux du Nil.

Le département du trésor royal est chargé, sur les droits qu'il perçoit, de faire creuser certains canaux publics, qui facilitent l'écoulement des eaux. Mais tout ce qui tient aux digues et chaussées nécessaires à la solidité des ponts, se doit faire par corvées et contributions réparties sur chaque village, en raison de l'étendue et de la fertilité de son territoire. Lorsque le Nil commence à déborder, l'on ne saurait trop veiller à la conservation des digues, chaussées et ponts, jusqu'à ce que les terres soient assez abreuvées; car s'ils étaient emportés, les eaux s'écoulant de suite, laisseraient sans arrosement des contrées entières.

Quand le Nil décroît, il faut au contraire faciliter l'écoulement, afin d'ensemencer les terres à temps.

Quant aux ponts établis pour l'utilité locale de certains villages, c'est aux possédant-biens de les entretenir. Les inspecteurs n'ont rien à y voir.

§ II. *Des kâchefs ou inspecteurs des provinces.* — Les gouverneurs, dits kâchefs, de l'Égypte, étaient autrefois au nombre de 3.

L'un commandait des confins de Gizah exclusivement jusqu'à Genadel. Il nommait 7 émirs, qui administraient sous ses ordres immédiats les 7 provinces méridionales (Heptanomis et Thébaïs).

Le second gouvernait la partie nord (Delta), ayant aussi sous lui 7 émirs.

Le troisième gouvernait la province de Gizah seulement. Celui-ci était quelquefois un émir de la première classe, chef de 1,000 cavaliers, comme les 2 premiers; quelquefois un émir de la musique guerrière.

Depuis quelque temps l'on a établi trois kâchefs pour le Sud; l'un au Faioum, l'autre au Saïd inférieur, le troisième au Saïd supérieur. De même on a divisé le Nord en 3 kâcheflîks. L'un contient les provinces de l'Est (Charqié); l'autre celle de l'ouest (Garbie); le troisième, la Béhiré, ou province du Lac, qui de tout temps a été un gouvernement particulier.

Mais s'il m'est permis d'en dire mon avis, ces dispositions sont moins favorables au bon ordre.

En divisant les places, l'on a atténué la puissance et l'influence qui, ci-devant réunies en peu de mains, permettaient aux commandants de déployer cet appareil et cette magnificence toujours si imposants à la multitude.

Ci-devant, lorsqu'un *kâchef* du Saïd ou du Nord faisait sa tournée, le calme devançait ses pas, et sa suite de 1,000 cavaliers occasionnait une circulation d'espèces qui vivifiait le commerce et l'agriculture.

Parmi les émirs subalternes, quelques-uns sont encore nommés par les kâchefs; mais le grand nombre est tombé à la nomination de l'administrateur du trésor privé (oustadar), qui vend ces places et paralyse le pouvoir des kâchefs.

§ III. *Des fonctionnaires en chaque village et de la perception de l'impôt.* — Dans chaque ville et village principal il y a un qâdi, un percepteur des droits pour le trésor royal, un autre pour le trésor privé, un autre pour le domaine; plus, un commissaire royal de la navigation (du Nil), un officier

militaire pour la police, un fermier adjudicataire, un inspecteur des canaux, et des syndics ou vieillards bourgmestres.

Autrefois l'impôt ne se levait qu'en nature, maintenant et depuis longtemps tout est affermé, et les fermiers adjudicataires des villages tiennent un état de maison si opulent, que beaucoup de petits souverains d'Asie vivent avec moins d'éclat.

Les fermiers de Menzalé et de Faraskour rendent au domaine chacun 36,000 dinars *.

Les autres villages, dont plusieurs rendent 12 à 20,000 dinars, sont également affermés pour des sommes qui ne varient point **.

Les terres affectées à l'apanage des djondis sont divisées par kirats; et chaque kirat est évalué à 1,000 dinars, environ 11,000 livres.

CHAPITRE X. *Administration des provinces.*

1° Province de Damas.
2° Karak.
3° Halab (Alep).
4° Tarâbolos (Tripoli).
5° Homs (Hems).
6° Safad.
7° Gazzah (Gaze).

La première et la plus considérable province de la Syrie est celle de Damas.

Son vice-roi (kafil) a un appareil égal au sultan qu'il représente. Il dispose à son gré de toutes les places civiles et militaires de son gouvernement.

Les grands officiers militaires sont l'émir généralissime des troupes, le chef des portiers, 12 émirs de première classe, 20 émirs de deuxième classe, et 60 émirs à 10 et à 5 Mamlouks.

Le tribunal de justice est composé de 4 grands qâdis des 4 écoles ou sectes orthodoxes, et chacun d'eux nomme des substituts dans Damas et dans les autres villes de la province, pour juger au civil et au criminel.

Les grands officiers de plume (mobâcherin) sont le secrétaire des dépêches, le grand inspecteur de l'armée, l'oustadar ou chef du trésor privé, celui du domaine, celui du trésor royal, et le vizir.

Les agents exécutifs (arbâb-el-ouazâïef) sont 2 inspecteurs titrés kâchefs, faisant leur tournée a tour de rôle; les émirs des généralités, les commandants de places, le grand maréchal des logis, le tribun de l'armée, etc. presque comme au Kaire.

Le château de Damas est confié au lieutenant du sultan et à 7 officiers-portiers (capidjis).

Quant aux djondis de garnison dans la province, ils devraient être 12,000, dont 2,000 près du vice-roi; le reste près des émirs, par escadron de 500 hommes, et non de 1,000 hommes comme en Égypte.

Karak tient le second rang de province. L'on écrit à son vice-roi sur du papier rouge, parce que l'un des successeurs de Selâh-el-Din, ayant donné à ses 2 enfants son empire, savoir : à l'un l'Égypte; à l'autre la Syrie, depuis Bisân jusqu'au Diarbekr, au troisième le reste de la Syrie et Karak, l'étiquette de ces sultans a passé à leurs vice-rois.

Depuis quelque temps Karak n'a plus pour gouverneur que 2 capidjis; pour tribunal, que 2 qâdis; pour garnison, que quelques Mamlouks et bahrites (gens de la marine), avec un prince arabe qui commande à toutes les tribus du ressort.

Les 5 autres gouvernements sont administrés sur le même plan que celui de Damas, mais avec moins de faste et de dépense : celui de Hama était dès lors ruiné.

Il y a des forts et des châteaux qui ont des émirs particuliers. Leur garnison est composée d'un lieutenant du sultan, d'un corps d'affranchis bahrites, d'un chef de ronde, d'un tribun de l'armée, de quelques Mamlouks du sultan, des portiers, et de quelques soldats du pays qui montent la garde.

* Environ 437,000 livres. En 1780, Mourad-bek retirait de Faraskour 100,000 pataques ou 525,000 livres

** Voilà pourquoi tout prospérait, car l'impôt foncier variable chaque année tue l'industrie et perd les états. (*Note de Volney.*)

L'auteur ne sait s'il doit regarder Malatié comme un château ou comme le chef-lieu d'une province. C'est là que commandait Doqmaq, de qui fut esclave Malek-el-Acheraf sultan (maître du vizir auteur).

CHAPITRE XI. *Des émirs et chaiks arabes, turkmans et kourdes.* — Les Arabes répandus sur les terres d'Égypte et de Syrie sont divisés par tribus, dont chacune a son émir. Cet émir a sous lui des chaiks chargés du maintien de l'ordre et de la levée des contributions dont ils sont fermiers, chacun dans leur district respectif.

§ Ier. *Des expéditions militaires.* — On distingue deux espèces d'expéditions (tedjârid), l'une contre l'étranger, l'autre contre le sujet rebelle. Dans l'un et l'autre cas, l'armée est composée de cavaliers et d'archers à pied, en nombre capable d'écraser l'ennemi qui ose se mesurer.

On fait des camps volants, soit pour renforcer une place, soit pour garder un poste, observer un ennemi, etc.

L'ordre invariable des camps est que la tente du supérieur soit toujours postée derrière celle de son subordonné, de manière que celle du sultan est à la queue de toutes les autres.

(Suivent ici deux articles sur la conquête de l'Yemen par ordre de Malek-el-Acheraf, et de l'île de Chypre, qui la suivit peu de temps après. Dans tous ces faits on ne voit que des boucheries d'hommes, sans raison, et sans instruction pour le lecteur.)

CHAPITRE XII. Il contient, en 3 sections, des anecdotes historiques et des maximes arabes qui se résument à dire, 1° que les princes sont renversés par ceux qu'ils élèvent; 2° que la fatalité régit tout, et qu'il faut être patient et résigné; 3° que l'inconstance et la mauvaise foi sont la base du cœur humain. Et la conclusion est une lettre de Malek-el-Acheraf à Châh-Rok, fils de Timour (Tamerlan), dans laquelle le sultan égyptien répond des injures grossières au sultan tatar.

Des ouqâfs ou *fondations en Égypte.* — Les kalifes ommiades et abbassides ont souvent fait des aumônes; mais ils prenaient les sommes sur leur trésor; et il ne me paraît pas qu'ils aient jamais affecté des terres à perpétuité.

En Égypte, ce fut Malek-el-Sâhèl, seizième qualaounide, qui le premier affecta 2 villages à l'entretien des mahmals, fondés par Bibars.

Aujourd'hui les rentes foncières en faveur de la Mekke et de Médine sont si multipliées en Turkie, que, sans le gaspillage des régies, ces deux villes seraient les plus riches du globe. La raison en est que l'on lègue souvent son bien à ces villes pour le conserver en usufruit à sa race, en le préservant de la rapacité du gouvernement. D'autre part, les princes et les riches font des legs pieux et expiatifs aux desservants des riches et pauvres de ces villes. L'Égypte seule en est grevée, selon Mohammad-ben-Eshâq, savoir, de 6 grands legs principaux, appelés *dechtchet-el-kobra*, ou grosse semoule.

1° Le legs de Djaqmaq, dixième sultan circassien.
2° Le legs de Qâiet-bai *, dix-septième circassien.
3° De Tenâm, } émirs riches du temps des Tcherkâsses.
4° De Kâouend, }
5° De Sélim Ier.
6° De Soliman, son fils.

Les terres affectées par ces legs sont, savoir :

Pour le premier, 6 villages dans le Kalioûb.
Pour le second, 5 villages dans le Monouf.
Pour le troisième, 6 villages et une île dans le Garbié.
Pour le quatrième, 9 villages dans le Daq-Halié, près de la Charqié.
Pour le cinquième, 2 villages dans la Béhairé.
Pour le sixième, 5 villages dans le district de Foua.
7° Dans celui de Djizah, 3 villages.
8° Dans le Faïoum, 2 villages.
9° Dans le Behensaouïé, 7 villages.
10° Dans le Saïd, 7 villages. Total, 52 villages et l'île.

Année commune, le produit de toutes ces terres, en froment,

* *Baï*, en turkman, signifie *riche*; c'est le *bey* tunisien. *Daï* ou *dey* signifie *brave*.

orge, fèves, lentilles, pois chiches, riz, est de 48,880 ardebs (l'ardeb pesant 192 livres).

Les mêmes terres donnent de plus en redevances pécuniaires 70 bourses (87,000 fr.).

A cette somme se joignent d'autres parties de rentes foncières, fondées en divers endroits par des sultans, des pachas, des particuliers, tant sur des terres que sur des maisons et boutiques; c'est ce que l'on appelle *el-sourer*. Ces aumônes s'élèvent, selon Mohammad-ben-Eshâq, à 164 bourses (205,000 fr.). Mais les détails des comptes n'en offrent que 141.

A quoi il faut ajouter de semblables legs faits en Natolie (Roum-Ili), Alep, Damas, et tous les autres pays musulmans; ce qui constitue une énorme richesse pour la Mekke et Médine.

Soliman a d'ailleurs fondé 80 chameaux pour des pauvres qui veulent faire le pèlerinage.

Colombiers des pigeons de message. – Ces colombiers sont établis dans des tours construites de distance en distance sur toute l'étendue de l'empire, dans l'intention de surveiller à la sûreté et à la tranquillité publique.

C'est à Moussel que l'on a commencé de se servir de pigeons pour porter des lettres *. Lorsque les fâtmites envahirent l'Égypte, ils y établirent ces postes aériennes, et ils y attachèrent un si vif intérêt, qu'ils assignèrent des fonds propres à une régie spéciale à cet objet. Parmi les registres de ce bureau en était un où se trouvaient classées les races de pigeons reconnus les plus propres. Le vertueux Madj-el-Din Abd-el-Dâher a composé sur cette matière un livre curieux, intitulé *Tamâim-el-Hàmâim, Amulettes des pigeons.*

Depuis longtemps les colombiers du *Saïd* sont détruits par suite des troubles qui ont ruiné le pays; mais ceux de la basse Égypte subsistent (en 1450), et en voici l'état, ainsi que pour la Syrie.

N. B. Les distances ont été ajoutées par le traducteur, d'après d'Anville et d'après ses propres connaissances.

§ Ier. *Correspondance du Kaire avec Alexandrie.*

COLOMBIERS.

Château de la Montagne (au Kaire)	0
Monouf-el-Ouliâ	39
Damanhour-el-Ouâhech	35
Skanderié (Alexandrie)	36
	120 milles.

§ II. *Du Kaire à Damiette.*

Château de la Montagne	0
Tour de Beni-Obaid	36
Achmoun-el-Roummân	36
Doumiât	30
	10[illegible] milles.

§ III. *Du Kaire à Gazzah.*

Du Kaire à Bilbais	27
De Bilbais à Saléhié	27
De Saléhié à Qâtié	42
De Qâtié à Ouarrâdé	48
De Ouarrâdé à Gazzé **	81
	225 milles.

§ IV. De Gazzé à Jérusalem, 1 colombier

De Gazzé à Jérusalem, 1 colombier	81
à Nâblous, 1 colombier	36
	117 milles.

* Ces lettres, appelées bâtâiq, contenaient l'avis pur et simple; elles s'attachaient sous l'aile : elles étaient datées du lieu, du jour, de l'heure. On expédiait par duplicata : à l'arrivée de l'oiseau, la sentinelle le portait au sultan même, qui détachait l'écrit. Les pigeons bien dressés étaient hors de prix. Ces établissements étaient fort coûteux, mais très-utiles. On appelait les pigeons *les anges des rois.*

** Le traducteur croit que l'on a oublié un colombier à el-Arich, fondé sur la trop grande distance incommode au transport des pigeons.

De Gazzé à Habroun	30
à Sâlié, sur un ruisseau de ce nom	45
à Karak	48
	123 milles.

§ V. *De Gazzé à Safad.*

à el-Qods (Jérusalem)	48
à Djenin	30
à Bisân	24
à Safad	24
	126 milles.

§ VI. *De Gazzé à Damas, 7 colombiers.*

De Gazzé à Jérusalem, 1 colombier	48
à Djenin	30
à Bisân	24
à Tâfés	30
à el-Sânemain	24
à Damas	30
	186 milles.

De Damas à Balbek, 1 colombier	48 milles.

De Damas à Halab, 7 colombiers.

à Damas, 1 colombier	
à Qara	45
à Hems	36
à Hama	24
à Mârra	30
à Kan-tounâm	30
à Halab	28
	193 milles.

De Halab à Behesna, 4 colombiers.

à Halab	
à el-Biré, sur la rive est de l'Euphrate	66
à Qalât-el-Roum	27
à Behesna	45
	138 milles.

De Halab à Rahâbé, 4 colombiers.

à Halab	
à Qàbâqib	75
à Tadmour (Palmyre)	75
à el-Rahâbé	108
	258 milles.

De Damas à Tarâbolos (Tripoli), 5 colombiers.

à Damas *	
à Saida	63
à Bairout	24
à Terbelé	30
à Tarâbolos	24
	141 milles.

Tels sont les colombiers entretenus dans l'empire pour la célérité des dépêches. Chaque colombier a son directeur et ses *veilleurs*, qui attendent à tour de rôle l'arrivée des pigeons; il y a en outre des domestiques et des mules à chaque colombier pour les échanges respectifs des pigeons. La dépense totale ne laisse pas que d'être considérable.

Du transport de la neige, et des relais de hedjines pour cet effet.

Avant le sultan Barqouq, la neige venait de Damas au Kaire par des bateaux qui partaient de Saide et Bairout pour Damiette, où des bateaux plus petits les relayaient jusqu'à Boulâq. Là, des chameaux la transportaient au château, où on la déposait dans des citernes. Sous Barqouq, et depuis lui, on l'a expédiée par des *hedjines* (chameaux coureurs) dont il se fait 70 départs depuis le 1er juin jusqu'au 30 novembre.... un toutes les 54 heures.

Tous les 2 jours il part de Damas 5 *hedjines* chargés, et guidés par un homme expert et par un courrier porteur d'ordres au relais. Dans chaque relais on entretient 6 hedjines.

* On suppose ici l'omission d'un colombier sur les montagnes.

Les relais sont comme il suit :

De Damas à el-Sânemain	30
à Tafés	24
à Erbed	18
à Djenin	36
à Qâqoun	18
à Loudd	18
à Gazzé	36
	180 milles.
à el-Arich	57
à Ouarrâdé	24
à Motâilem	24
à Qâtié	24
à Saléhié	42
à Bilbais	24
au château du Kaire	27
	222 milles.

Postes à cheval, dites barîd.

Le gouvernement a établi des postes sur les principaux chemins de l'empire, les voici :

(Il faut savoir que par *barîd* (course) on entend un espace de 2 à 4 lieues (un relais).

La lieue est de 3 milles; le mille de 3,000 coudées, mesure d'el-Hachim, l'une des premières tribus arabes.

La coudée est de 24 doigts; le doigt de 6 grains d'orge par le travers; et le grain de 6 crins de la queue d'un mulet.)

Route du Kaire au Saïd.

Du Kaire à Gizah, en traversant le Nil	15
à Bernecht	15
à Miniet-el-Qâïd	18
à Ouena	18
à Siâtem	18
à Dehrout	15
à Iqlosena	18
à Miniet-Ebukasib	18
à Achmounain	15
à Dehrout-el-Cherif	12
à Menhi	12
à Manfalout	12
à Ousiout	13
à Tima	21
à Maragat	12
à Belensoun	12
à Djirdjé	12
à Belienet	15
à Hou	21
à Qôm-el-Ahmar	12
à Derenbe	15
à Kous, en traversant le Nil	12
De Kous à Hedjré	15
à Edoua	15
à Esna, poste double	24
	385 milles.

Là finissent les relais. Pour aller plus loin on loue les chevaux chez des particuliers.

D'Esna l'on se rend à Aïdab sur la mer Rouge, entrepôt de l'Yemen et de Habeche (Abissinie).

Du Kaire à Scanderié, il y a deux routes : l'une par le Delta au milieu des villages ; l'autre par le désert à gauche du fleuve.

Par le Delta, il y a du Kaire	0
à Kalioub	9
à Monouf	18
à Mohallet-el-Marhoum	24
à N'hararié	24
à Turkmânié	24
à Scanderié	24
	123 milles.

Par le désert ou chemin sec, il y a du Kaire à Djaziret-el-Qit	18
à Ouardan	12
à Terrâné	12
à Zâouiet-el-Mobarek	12
à Damanhour	21
à Louqin	18
à Skanderié	18
	111 milles.

Du Kaire à Doumiât.

Du Kaire à Kalioub	9
à Bilbais	18
à Saléhié	24
à Sâdié	12
à Bainounet	12
à Achmoun-el-Roummân	12
à Faraskour	24
à Doumiât	9
	117 milles.

Du Kaire à Gazzé.

Du Kaire à Sâdié ci-dessus	63
à Gorâbi	18
à Qâtié	12
à Mâân	12
à Motâilem	12
à Seouâdé	12
à Ouarrâdé	12
à Bir-el-Qâdi	12
à el-Arich	12
à Karrîobé	12
à Sââqa	12
à Refah	9
à Salqa	12
à Gazzé	12
	222 milles.

De Gazzé à Karak.

De Gazzé à Belaqis	12
à Habroun	18
à Djenba	12
à Zouair	18
à Safié	15
à Kafar	24
à Karak	21
	120 milles.

De Karak à Choubak, extrémité nord de l'Arabie Pétrée, il n'y a que 3 relais pour environ 90.

De Gazzé à Damas.

De Gazzé à Djenin	12
à Bait-Derâs	12
à Loudd	12
à el-Oudjaâ	6
à Tiret	6
à Qâqoun	6
à Fâmié	9
à Djenin (en Safad)	9
à Hettin	6
à Zerin	6
à Aîn-Djalout	6
à Bisân	6
à Erbed	12
à Tâfés	18
à Râs-el-Mâ	12
à el-Sânemain	12
à Gâbâgib	12
à Kesoué	9
à Damas	9
	180 milles.

De Damas à el-Biré sur l'Euphrate.

De Damas à Kousair au nord	9
à Qatifé, à l'est	12
à Efteráq, au nord	6
à Kastel	9

a Qara	9
à Gasoule	12
a Semsin	12
a Hems	12
a Rousten	12
à Hama	12
à Latmin	9
à Djerabolos	9
à Màrra	12
à Ebad	12
à Emàr	12
à Kinesrin	9
à Halab	12
à el-Bab	30
à Bait-Beré	30
à el-Biré	15
	255 milles.

De Damas à Djabar, boulevard de l'empire sur l'Euphrate.

De Damas à Hems (voyez ci-dessus)	81
De Hems vers l'est à Masnà	24
à Qarnain	18
à el-Baida	24
à Tadmour	24
a Kerbe	24
à Sakné	18
à Qabqab	18
à Kaouamel	24
à Rahàbé	24
à Djabar	110
	389 milles.

De Damas à Safad.

De Damas à Bouraid, nord-ouest	12
à Qoulous	12
à Orainbé	18
à Nouran	12
à Djabb-Yousef	18
à Safad	12
	84 milles.

De Damas à Bairout.

De Damas à Kan-Maiseloun	12
à Harin, sur la Quàsmié	18
à Saida, par le Liban	33
à Bairout	24
	87 milles.

De Damas à Balbek.

à Zebdani	15
à Boura	12
à Balbek	13
	40 milles.

De Damas à Taràbolos.

De Damas à Gazoubé (voyez route de Halab)	55
à Qadis	18
à Aqmar	21
à el-Akra	18
à el-Arqâ	12
à Taràbolos	15
	139 milles.

De Damas à Karak.

De Damas à el-Qatibé	12
à Baràdié	18
à Bordj-el-Abiad	18
à Hosbân	18
à Qanbes	24
à Dibiân	24
à Qâtè-el-Modjeb	24
à Safra	24
à Karak	24
	186 milles.

De Halab à Behesna et a Qaïsarié (Césarée), frontière de l'empire en Arménie.

De Halab à el-Semouqa	12
à Istidra	12
à Bait-el-Fàr	18
à Antab	12
à Dair-Koûn	9
à Qoûna	12
à Arban	12
à Behesna	9
à el-Qaïsarié	120
	216 milles.

Depuis l'an 1412, le gouvernement a cessé d'entretenir des relais de Behesna à Qaïsarié.

L'auteur traite ensuite de la Syrie, dans les sections XII et XIII, d'une manière étendue et intéressante, mais qu'il serait trop long de copier : il suffira de dire qu'il divise, avec les géographes musulmans, la Syrie en 5 contrées :

1° La Palestine, depuis *el-Arich* jusqu'à Lajdoun, près le *Qarmel.*

2° Le Hauran, pays varié de plaines et de montagnes dont la capitale est Tabarié.

3° Le Goutâh (ou pays creux), dont les principales villes sont Damas, Tripoli, Safad, Balbek.

4° Le pays de Hems, où l'on ne voit ni scorpions ni serpents.

5° Le Kinesrin, qui a pour capitale Halab, et pour dépendances Antioche, Hama, Serbin, etc.

Dans l'administration de l'empire, la Syrie est divisée en 8 provinces qui tirent leurs noms de leurs capitales.

La première s'appelle province de *Gazzah,* ville située en une plaine fertile. Le district de Karak, dit aussi Mòab, en est détaché, et s'étend depuis *Oula,* dans l'Arabie Pétrée, jusqu'au ruisseau Zizalé, qui tombe dans le Jourdain : c'est un espace de 20 journées de chameaux (à 6 lieues la journée). Le pays a beaucoup de villages; mais il y a disette d'eau sur les routes, et une grande quantité de défilés entre des rocs où un seul homme peut arrêter 100 cavaliers. — Karak est une des plus fortes citadelles connues : on ne l'a jamais prise de force.

La seconde est appelée province de *Safad*, et contient plus de 1,200 villages. La ville est située très-agréablement sur le lac Tabarié, et a une excellente forteresse. Sour (Tyr), qui en dépend, n'est qu'un hameau.

La troisième, dite province de *Damas*, est la plus riche en tout genre de productions et en villages. L'auteur en compte plus de 1800, et omet ceux de divers districts.

La quatrième, dite province de *Tripoli,* contient plus de 3,000 villages : Hesn-el-Akrad, château fort, forme sa limite à l'est.

La cinquième, dite province de *Hama*, est riche en villages et en châteaux forts : celui de Hama fut détruit par Tamerlan.

La sixième, dite province de *Halab*, est très-étendue et très-riche. Le château de Halab est fait de main d'homme (il veut dire le monticule qui porte le château).

De Halab dépendent *Antioche* sur l'Oronte; *Djabar* sur l'Euphrate; *Rahbé* au sud de Djabar, sur la rive orientale du même fleuve; *Sis* en Arménie, peuplé de chrétiens; *Tarsous* au bord de la mer en face de Chypre; *Biré* sur l'Euphrate, où il y a un pont de bateaux et un très-grand nombre de châteaux et villes importantes que l'auteur décrit en détail. (En sorte qu'à cette époque l'on ne peut pas évaluer la Syrie à moins de 20,000 villes et villages : et en les supposant, l'un portant l'autre, contenir 300 têtes, ce serait 6,000,000 d'habitants; état bien différent de l'actuel, et je pense très-inférieur à l'ancien, du temps de Titus et de Vespasien.

(Je termine cette notice par quelques idées du vizir Châhin sur les principes de la souveraineté.)

CHAPITRE II. SECTION Ire. *De la puissance souveraine.* — La puissance souveraine est un rayon de la Divinité. C'est par un effet miraculeux du caractère sacré imprimé sur le front

du despote (*sultan*, *maître absolu*), que le bon ordre subsiste, que la révolte et la licence sont châtiées, etc.

Le but du pouvoir suprême est la conservation des particuliers et l'accroissement du bien public par un gouvernement juste. Le sultan doit user avec sagesse du sabre que Dieu a remis en ses mains pour défendre l'empire, pour faire fleurir la religion, et faire observer les lois divines et humaines.

(*Mereï*, l'historien homme de loi ci-devant cité, répète souvent que les principes de la loi sont de faire la guerre aux infidèles. — Que dans les villes conquises l'on ne doit point leur permettre de bâtir ou réparer leurs temples. — Que même il faudrait les détruire sans exception.)

En même temps que Dieu ordonne au sultan de travailler au bonheur des sujets, il ordonne aux sujets d'obéir aveuglément au sultan, d'exécuter ses ordres sans examen, parce qu'il est dépositaire de la loi de Dieu et du prophète.

Le prophète a reçu de Dieu l'empire universel du monde; sa puissance, quant aux lois et au sacerdoce, a été transmise à ses successeurs de main en main jusqu'à ce jour et à *l'émir el-Moumenin*, qui donne au sultan l'investiture du consentement des grands juges, des docteurs de la loi, des grands officiers de la couronne et des commandants de l'armée (ce qui modifie *la grâce de Dieu*, presque comme en Europe).

Par cette sanction le souverain *élu* devient le maître du trésor de l'état, le généralissime des troupes, le gouverneur des places, l'administrateur de toutes les affaires de l'empire; et chacun doit placer sa gloire à lui obéir.

SECTION III: *Des devoirs du despote.* — (Ce chapitre est un vrai traité de morale chrétienne. Le sultan doit être pieux, pratiquer les actes de la religion devant le peuple; il doit repousser l'orgueil, la présomption, l'avarice, le mensonge; réprimer sa colère, avoir un maintien digne, silencieux, imposant; être patient, juste, et en un mot avoir les bonnes qualités d'esprit et de cœur qui, dans toute espèce de gouvernement, composent l'art *un* de gouverner, quant à l'individu, mais non quant aux bases du contrat social.)

SECTION IV. *Devoirs des sujets.* — Les devoirs des sujets consistent dans le profond respect pour le sultan, dans l'exécution *aveugle* de ses ordres, le dévouement à son service, les bons conseils pour ses succès.

Le grand point du gouvernement est que chaque classe, chaque individu, se tiennent dans les bornes qui leur sont assignées.

ÉTAT PHYSIQUE
DE LA SYRIE.

CHAPITRE PREMIER.

Géographie et histoire naturelle de la Syrie.

En sortant de l'*Égypte* par l'isthme qui sépare l'*Afrique* de l'*Asie*, si l'on suit le rivage de la *Méditerranée*, l'on entre dans une seconde province des Turks, connue parmi nous sous le nom de *Syrie*. Ce nom, qui, comme tant d'autres, nous a été transmis par les *Grecs*, est une altération de celui d'*Assyrie*, introduite chez les *Ioniens*, qui en fréquentaient les côtes, après que les Assyriens de Ninive eurent réduit cette contrée en province de leur empire [1]. Par cette raison, le nom de *Syrie* n'eut pas d'abord l'extension qu'il a prise ensuite. On n'y comprenait ni la *Phénicie* ni la *Palestine*. Les habitants actuels, qui, selon l'usage constant des Arabes, n'ont point adopté la nomenclature grecque, méconnaissent le nom de *Syrie* [1]; ils le remplacent par celui de *Barr-el-Châm* [2], qui signifie *pays de la gauche;* et par là ils désignent tout l'espace compris entre deux lignes tirées, l'une d'*Alexandrette* à l'*Euphrate*, l'autre de *Gaze* dans le désert d'*Arabie*, ayant pour bornes à l'*est* ce même désert, et à l'*ouest* la *Méditerranée*. Cette dénomination de *pays de la gauche*, par son contraste à celle de l'*Yamîn* ou *pays de la droite*, indique pour chef-lieu un local intermédiaire, qui doit être la Mekke; et par son allusion au culte du soleil [3], elle prouve à la fois une origine antérieure à Mahomet, et l'existence déjà connue de ce culte au temple de la *Kiabé*.

§ I.

Aspect de la Syrie.

Quand on jette les yeux sur la carte de la *Syrie*, on observe que ce pays n'est en quelque sorte qu'une chaîne de montagnes, qui d'un rameau principal se distribuent à droite et à gauche en divers sens : la vue du terrain est analogue à cet exposé. En effet, soit que l'on aborde par la mer, soit que l'on arrive par les immenses plaines du désert, on commence toujours à découvrir de très-loin l'horizon bordé d'un rempart nébuleux qui court nord et sud, tant que la vue peut s'étendre : à mesure que l'on approche, on distingue des entassements gradués de sommets, qui, tantôt isolés, et tantôt réunis en chaînes, vont se terminer à une ligne principale qui domine sur tout. On suit cette ligne sans interruption, depuis son entrée par le nord jusque dans l'Arabie. D'abord elle serre la mer entre *Alexandrette* et l'*Oronte;* puis, après avoir cédé passage à cette rivière, elle reprend sa route au midi en s'écartant

[1] C'est-à-dire vers l'an 750 avant Jésus-Christ. Voilà pourquoi Homère, qui écrivit au commencement de ce siècle-là, ne l'a point citée, quoiqu'il fasse mention des habitants du pays : il s'est servi du nom oriental *Aram*, altéré dans *Arimeën*, et *Erembos*.

[1] Les géographes le citent cependant quelquefois, en l'écrivant *Souria*, selon la traduction perpétuelle de l'*y* en *ou* arabe.

[2] Prononcez *châm* et non *kâm;* et, règle générale dans les mots arabes que je cite, prononcez *ch* comme dans *charme*, fût-il à la fin du mot. D'Anville écrit *shâm*, parce qu'il suit l'orthographe anglaise, dans laquelle *sh* est notre *ch* : *el-Châm* tout seul est le nom de la ville de *Damas*, réputée capitale de la Syrie. J'ignore pourquoi Savary en a fait *el-Chams*, ville du soleil.

[3] Dans l'antiquité, les peuples qui adoraient le soleil, lui rendant leur hommage au moment de son lever, se supposèrent toujours la face tournée à l'orient. Le nord fut *la gauche*, le midi *la droite*, et le couchant *le derrière*, appelé, en oriental, *acheron* et *akaron*.

un peu du rivage, et par une suite de sommets continus, elle se prolonge jusqu'aux sources du Jourdain, où elle se divise en deux branches, pour enfermer, comme en un bassin, ce fleuve et ses trois lacs. Pendant ce trajet, il se détache de cette ligne, comme d'un tronc principal, une infinité de rameaux qui vont se perdre, les uns dans le désert, où ils forment divers bassins, tels que celui de *Damas*, de *Hauran*, etc.; les autres vers la mer, où ils se terminent quelquefois par des chutes rapides, comme il arrive au *Carmel*, à la *Nakoure*, au cap *Blanc*, et à presque tout le terrain entre *Bairout* [1] et *Tripoli*. Plus communément ils conservent des pentes douces qui se terminent en plaines, telles que celles d'*Antioche*, de *Tripoli*, de *Tyr*, d'*Acre*, etc.

§ II.

Des montagnes.

Ces montagnes, en changeant de niveaux et de lieux, changent aussi beaucoup de formes et d'aspects. Entre *Alexandrette* et l'*Oronte*, les sapins, les mélèzes, les chênes, les buis, les lauriers, les ifs et les myrtes qui les couvrent, leur donnent un air de vie qui déride le voyageur attristé de la nudité de Chypre [2]. Il rencontre même sur quelques pentes des cabanes environnées de figuiers et de vignes; et cette vue adoucit la fatigue d'une route qui, par des sentiers raboteux, le conduit sans cesse du fond des ravins à la cime des hauteurs, et de la cime des hauteurs le ramène au fond des ravins. Les rameaux inférieurs, qui vont dans le nord d'*Alep*, n'offrent au contraire que des rochers nus, sans verdure et sans terre. Au midi d'*Antioche* et sur la mer, les coteaux se prêtent à porter des oliviers, des tabacs et des vignes [3]; mais du côté du désert, le sommet et la pente de cette chaîne ne sont qu'une suite presque continue de roches blanches. Vers le Liban, les montagnes s'élèvent, et cependant se couvrent en beaucoup d'endroits d'autant de terre qu'il en faut pour devenir cultivables à force d'industrie et de travail. Là, parmi les rocailles, se présentent les restes peu magnifiques des cèdres si vantés [4], et plus souvent des sapins, des chênes, des ronces, des mûriers, des figuiers et des vignes. En quittant le pays des *Druzes*, les montagnes perdent de leur hauteur, de leur aspérité, et deviennent plus propres au labourage; elles se relèvent dans le sud-est du Carmel, et se revêtent de futaies qui forment d'assez beaux paysages; mais en avançant vers la *Judée*, elles se dépouillent, resserrent leurs vallées, deviennent sèches, raboteuses, et finissent par n'être plus sur la mer *Morte* qu'un entassement de roches sauvages, pleines de précipices et de cavernes [1]; pendant qu'à l'est du Jourdain et du lac, une autre chaîne de rocs plus hauts et plus hérissés offre une perspective encore plus lugubre, et annonce dans le lointain l'entrée du désert et la fin de la terre habitable.

La vue des lieux atteste que le point le plus élevé de toute la Syrie est le *Liban*, au sud-est de Tripoli. A peine sort-on de *Larneca*, en *Chypre*, que déjà, à 30 lieues de distance, on voit à l'horizon sa pointe nébuleuse. D'ailleurs le même fait s'indique sensiblement sur les cartes, par le cours des rivières. L'*Oronte*, qui des montagnes de Damas va se perdre sous Antioche; la *Qâsmié*, qui du nord de *Balbek* se rend vers *Tyr;* le *Jourdain*, que sa pente verse au midi, prouvent que le sommet général est au local indiqué. Après le Liban, le point le plus saillant est le mont *Aqqar :* on le voit dès la sortie de *Marra* dans le désert, comme un énorme cône écrasé, que l'on ne cesse pendant deux journées d'avoir devant les yeux. Personne jusqu'à ce jour n'a eu le loisir ou la faculté de porter le baromètre sur ces montagnes pour en connaître la hauteur; mais on peut la déduire d'une mesure naturelle, la neige : dans l'hiver, tous les sommets en sont couverts depuis *Alexandrette* jusqu'à *Jérusalem;* mais dès mars, elle fond partout, le Liban excepté : cependant elle n'y persiste toute l'année que dans les sinuosités les plus élevées, et au *nord-est*, où elle est à l'abri des vents de mer et de l'action du soleil. C'est ainsi que je l'ai vue à la fin d'août 1784, lorsque j'étouffais de chaleur dans la vallée de *Balbek*. Or, étant connu que la neige à cette latitude exige une élévation de 15 à 1600 toises, on en doit conclure que le Liban atteint cette hauteur, et qu'il est par conséquent bien inférieur aux Alpes, et même aux Pyrénées [2].

Le *Liban*, dont le nom doit s'étendre à toute la chaîne du *Kesraouân* et du pays des *Druzes*,

[1] L'ancienne *Béryte*.

[2] Tous les vaisseaux qui vont à Alexandrette touchent en Chypre, dont la partie méridionale est une plaine nue et ravagée.

[3] Il faut en excepter le mont *Casius*, qui s'élève sur Antioche comme un énorme pic. Mais Pline passe l'hyperbole, quand il dit que de sa pointe on découvre en même temps l'aurore et le crépuscule.

[4] Il n'y a plus que quatre ou cinq de ces arbres qui aient quelque apparence.

[1] C'est le terrain appelé *grottes d'Engaddi*, où se retirèrent de tout temps les vagabonds. Il y en a qui tiendraient 1500 hommes.

[2] On estime que le mont Blanc, le plus élevé des Alpes, a 2,400 toises au-dessus du niveau de la mer; et le pic d'Ossian dans les Pyrénées, 1900.

présente tout le spectacle des grandes montagnes. On y trouve à chaque pas ces scènes où la nature déploie, tantôt de l'agrément ou de la grandeur, tantôt de la bizarrerie, toujours de la variété. Arrive-t-on par la mer, et descend-on sur le rivage : la hauteur et la rapidité de ce rempart, qui semble fermer la terre, le gigantesque des masses qui s'élancent dans les nues, inspirent l'étonnement et le respect. Si l'observateur curieux se transporte ensuite jusqu'à ces sommets qui bornaient sa vue, l'immensité de l'espace qu'il découvre devient un autre sujet de son admiration : mais pour jouir entièrement de la majesté de ce spectacle, il faut se placer sur la cime même du Liban ou du *Sannine*. Là, de toutes parts, s'étend un horizon sans bornes; là, par un temps clair, la vue s'égare et sur le désert qui confine au golfe Persique, et sur la mer qui baigne l'Europe : l'âme croit embrasser le monde. Tantôt les regards errant sur la chaîne successive des montagnes, portent l'esprit, en un clin d'œil, d'*Antioche* à *Jérusalem;* tantôt se rapprochant de ce qui les environne, ils sondent la lointaine profondeur du rivage. Enfin l'attention, fixée par des objets distincts, examine avec détail les rochers, les bois, les torrents, les coteaux, les villages et les villes. On prend un plaisir secret à trouver petits ces objets qu'on a vus si grands. On regarde avec complaisance la vallée couverte de nuées orageuses, et l'on sourit d'entendre sous ses pas ce tonnerre qui gronda si longtemps sur la tête; on aime à voir à ses pieds ces sommets, jadis menaçants, devenus dans leur abaissement, semblables aux sillons d'un champ, ou aux gradins d'un amphithéâtre; on est flatté d'être devenu le point le plus élevé de tant de choses, et un sentiment d'orgueil les fait regarder avec plus de complaisance.

Lorsque le voyageur parcourt l'intérieur de ces montagnes, l'aspérité des chemins, la rapidité des pentes, la profondeur des précipices commencent par l'effrayer. Bientôt l'adresse des mulets qui le portent le rassure, et il examine à son aise les incidents pittoresques qui se succèdent pour le distraire. Là, comme dans les Alpes, il marche des journées entières, pour arriver dans un lieu qui, dès le départ, est en vue : il tourne, il descend, il côtoie, il grimpe; et dans ce changement perpétuel de sites, on dirait qu'un pouvoir magique varie à chaque pas les décorations de la scène. Tantôt ce sont des villages près de glisser sur des pentes rapides, et tellement disposés, que les terrasses d'un rang de maisons servent de rue au rang qui les domine. Tantôt c'est un couvent placé sur un cône isolé, comme *Mar-Châïâ* dans la vallée du *Tigre*. Ici un rocher percé par un torrent est devenu une arcade naturelle, comme à *Nahr-el-Leben*[1]. Là un autre rocher taillé à pic ressemble à une haute muraille. Souvent, sur les coteaux, les bancs de pierres, dépouillés et isolés par les eaux, ressemblent à des ruines que l'art aurait disposées. En plusieurs lieux, les eaux trouvant des couches inclinées, ont miné la terre intermédiaire, et formé des cavernes, comme à *Nahr-el-Kelb*, près d'Antoura : ailleurs, elles se sont pratiqué des cours souterrains, où coulent des ruisseaux pendant une partie de l'année, comme à *Mar-Eliâs-el-Roum*, et à *Mar-Hanna*[2]; quelquefois ces incidents pittoresques sont devenus tragiques. On a vu par des dégels et des tremblements de terre, des rochers perdre leur équilibre, se renverser sur les maisons voisines, et en écraser les habitants; il y a environ 20 ans qu'un accident semblable ensevelit, près de *Mar-Djordjôs*, un village qui n'a laissé aucune trace. Plus récemment et près du même lieu, le terrain d'un coteau chargé de mûriers et de vignes s'est détaché par un dégel subit, et glissant sur le talus de roc qui le portait, est venu, semblable à un vaisseau qu'on lance du chantier, s'établir tout d'une pièce dans la vallée inférieure. Il en est résulté un procès bizarre, quoique juste, entre le propriétaire du fonds indigène et celui du fonds émigré, et il a été porté jusqu'au tribunal de l'émir Yousef, qui a compensé les pertes. Il semblerait que ces accidents dussent jeter du dégoût sur l'habitation de ces montagnes; mais outre qu'ils sont rares, ils sont compensés par un avantage qui rend leur séjour préférable à celui des plus riches plaines; je veux dire par la sécurité contre les vexations des Turks. Cette sécurité a paru un bien si précieux aux habitants, qu'ils ont déployé dans ces

[1] La rivière du Lait, qui se verse dans *Nahr-el-Salib*, appelée aussi rivière du *Bairout;* cette arcade a plus de 160 pieds de long sur 85 de large, et près de 200 pieds d'élévation au-dessus du torrent.

[2] Ces ruisseaux souterrains sont communs dans toute la Syrie; il y en a près de Damas, aux sources de l'Oronte, et à celles du Jourdain. Celui de *Mar-Hanna*, couvent de Grecs, près du village de *Chouaïr*, s'ouvre par un gouffre appelé *el-Bâlouè*, c'est-à-dire *l'engloutisseur;* c'est une bouche d'environ 10 pieds de large, située au fond d'un entonnoir. A 16 pieds de profondeur est une espèce de premier fond; mais il ne fait que masquer une ouverture latérale très-profonde. Il y a quelques années qu'on le ferma, parce qu'il avait servi à recéler un meurtre. Les pluies d'hiver étant venues, les eaux s'accumulèrent et firent un lac assez profond; mais quelques filets d'eau s'étant fait jour parmi les pierres, elles furent bientôt dégarnies de la terre qui les liait : alors la masse des eaux faisant effort, l'obstacle creva tout à coup avec une explosion semblable à un coup de tonnerre; la réaction de l'air comprimé fut telle, qu'il jaillit une trombe d'eau à plus de 200 pas sur une maison voisine. Le courant établi par cette issue forma un tournoiement qui engloutit les arbres et les vignes plantés dans l'entonnoir, et alla les rejeter par la seconde issue.

rochers une industrie que l'on chercherait vainement ailleurs. A force d'art et de travail, ils ont contraint un sol rocailleux à devenir fertile. Tantôt, pour profiter des eaux, ils les conduisent par mille détours sur les pentes, ou ils les arrêtent dans les vallons par des chaussées; tantôt ils soutiennent les terres prêtes à s'écrouler, par des terrasses et des murailles. Presque toutes les montagnes ainsi travaillées présentent l'aspect d'un escalier ou d'un amphithéâtre, dont chaque gradin est un rang de vignes ou de mûriers. J'en ai compté sur une même pente jusqu'à 100 et 120, depuis le fond du vallon jusqu'au faîte de la colline; j'oubliais alors que j'étais en Turkie, ou si je me le rappelais, c'était pour sentir plus vivement combien est puissante l'influence même la plus légère de la liberté.

§ III.

Structure des montagnes.

La charpente de ces montagnes est formée d'un banc de pierre calcaire dure, blanchâtre et sonnante comme le grès, disposée par lits diversement inclinés. Cette pierre se représente presque la même dans toute l'étendue de la Syrie; tantôt elle est nue, et elle a l'aspect des rochers pelés de la côte de Provence : telle est la chaîne qui borde au nord le chemin d'Antioche à Alep, et qui sert de lit au cours supérieur du ruisseau qui coule en cette dernière ville. *Ermenâz*, village situé entre *Serkin* et *Kaftîn*, a un défilé qui ressemble parfaitement à ceux qu'on passe en allant de Marseille à Toulon. Si l'on va d'*Alep* à *Hama*, l'on rencontre sans cesse les veines du même roc dans la plaine, tandis que les montagnes qui courent sur la droite, en offrent des entassements qui figurent de grandes ruines de villes et de châteaux. C'est encore cette même pierre qui, sous une forme plus régulière, compose la masse du *Liban*, de l'*Anti-Liban*, des montagnes des *Druzes*, de la *Galilée*, du *Carmel*, et se prolonge jusqu'au *sud* du *lac Asphaltite;* partout les habitants en construisent leurs maisons et en font de la chaux. Je n'ai jamais vu ni entendu dire que ces pierres tinssent des coquillages pétrifiés dans les parties hautes du Liban; mais il existe entre *Bâtroun* et *Djebail* au *Kesrâouan*, à peu de distance de la mer, une carrière de pierres schisteuses, dont les lames portent des empreintes de plantes, de poissons, de coquillages, et surtout d'oignons de mer. Le torrent d'*Azqâlan*, en Palestine, est aussi pavé d'une pierre lourde, poreuse et salée, qui contient beaucoup de petites volutes et de bivalves de la Méditerranée. Enfin Pococke en a trouvé une quantité dans les rochers qui bordent la mer Morte.

En minéraux, le fer seul est abondant; les montagnes du Kesrâouan et des Druzes en sont remplies. Chaque année, les habitants en exploitent pendant l'été des mines qui sont simplement ocreuses. La Judée n'en doit pas manquer, puisque Moïse observait, il y a plus de 3,000 ans, que ses pierres étaient *de fer*. On parle d'une mine de cuivre à Antabès, au nord d'Alep; mais elle est abandonnée : on m'a dit aussi chez les Druzes, que dans l'éboulement de cette montagne dont j'ai parlé, on avait trouvé un minéral qui rendit du plomb et de l'argent; mais comme une pareille découverte aurait ruiné le canton, en y attirant l'attention des Turks, l'on s'est hâté d'en étouffer tous les indices.

§ IV.

Volcans et tremblements.

Le midi de la Syrie, c'est-à-dire le bassin du Jourdain, est un pays de volcans; les sources bitumineuses et soufrées du lac Asphaltite, les laves, les pierres ponces jetées sur ses bords, et le bain chaud de *Tabarié*, prouvent que cette vallée a été le siége d'un feu qui n'est pas encore éteint. On observe qu'il s'échappe souvent du lac des trombons de fumée, et qu'il se fait de nouvelles crevasses sur ses rivages. Si les conjectures en pareille matière n'étaient pas sujettes à être trop vagues, on pourrait soupçonner que toute la vallée n'est due qu'à l'affaissement violent d'un terrain qui jadis versait le Jourdain dans la Méditerranée. Il paraît du moins certain que l'accident des 5 villes foudroyées, eut pour cause l'éruption d'un volcan alors embrasé. Strabon dit expressément[1], que la *tradition des habitants du pays*, c'est-à-dire des Juifs mêmes, était que *jadis la vallée du lac était peuplée de* 13 *villes florissantes, et qu'elles furent englouties par un volcan*. Ce récit semble confirmé par les ruines que les voyageurs trouvent encore en grand nombre sur le rivage occidental. Les éruptions ont cessé depuis longtemps; mais les tremblements de terre qui en sont le supplément se montrent encore quelquefois dans ce canton : la côte en général y est sujette, et l'histoire en cite plusieurs exemples qui ont changé la face d'*Antioche*, de *Laodikée*, de *Tripoli*, de *Béryte*, de *Sidon*, de *Tyr*, etc. De nos jours, en 1759, il en est arrivé un qui a causé les plus grands ravages : on prétend qu'il tua dans la vallée de Balbek plus de 20,000 âmes, dont la perte ne s'est point réparée. Pendant 3 mois, ses secousses inquiétèrent les ha-

[1] Lib. XVI, p. 764.

bitants du Liban, au point qu'ils abandonnèrent leurs maisons, et demeurèrent sous des tentes. Récemment (le 14 décembre 1783), lorsque j'étais à Alep, on ressentit dans cette ville une commotion qui fut si forte, qu'elle fit tinter la sonnette du consul de France. On a observé en Syrie que les tremblements n'arrivent presque jamais que dans l'hiver, après les pluies d'automne; et cette observation, conforme à celle du docteur *Châ* (Shaw) en Barbarie, semblerait indiquer que l'action des eaux sur la terre et les minéraux desséchés, est la cause de ces mouvements convulsifs. Il n'est pas hors de propos de remarquer que l'*Asie Mineure* y est également sujette.

§ V.

Des sauterelles.

La Syrie partage avec l'Égypte, la Perse et presque tout le midi de l'Asie, un autre fléau non moins redoutable, les nuées de sauterelles dont les voyageurs ont parlé. La quantité de ces insectes est une chose incroyable pour quiconque ne l'a pas vue par lui-même : la terre en est couverte sur un espace de plusieurs lieues. On entend de loin le bruit qu'elles font en broutant les herbes et les arbres, comme d'une armée qui fourrage à la dérobée. Il vaudrait mieux avoir affaire à des Tartares qu'à ces petits animaux destructeurs : on dirait que le feu suit leurs traces. Partout où leurs légions se portent, la verdure disparaît de la campagne, comme un rideau que l'on plie; les arbres et les plantes, dépouillés de feuilles, et réduits à leurs rameaux et à leurs tiges, font succéder en un clin d'œil le spectacle hideux de l'hiver aux riches scènes du printemps. Lorsque ces nuées de sauterelles prennent leur vol pour surmonter quelque obstacle, ou traverser plus rapidement un sol désert, on peut dire, à la lettre, que le ciel en est obscurci. Heureusement que ce fléau n'est pas trop répété; car il n'en est point qui amène aussi sûrement la famine, et les maladies qui la suivent. Des habitants de la Syrie ont fait la double remarque que les sauterelles n'avaient lieu qu'à la suite des hivers trop doux, et qu'elles venaient toujours du désert d'Arabie. A l'aide de cette remarque, l'on explique très-bien comment le froid ayant ménagé les œufs de ces insectes, ils se multiplient si subitement, et comment les herbes venant à s'épuiser dans les immenses plaines du désert, il en sort tout à coup des légions si nombreuses. Quand elles paraissent sur la frontière du pays cultivé, les habitants s'efforcent de les détourner, en leur opposant des torrents de fumée; mais souvent les herbes et la paille mouillée leur manquent : ils creusent aussi des fosses où il s'en ensevelit beaucoup. Mais les deux agents les plus efficaces contre ces insectes sont les vents de sud et de sud-est, et l'oiseau appelé *samarmar :* cet oiseau, qui ressemble bien au loriot, les suit en troupes nombreuses, comme celles des étourneaux; et non-seulement il en mange à satiété, mais il en tue tout ce qu'il en peut tuer : aussi les paysans le respectent-ils, et l'on ne permet en aucun temps de le tirer. Quant aux vents de sud et de sud-est, ils chassent violemment les nuages de sauterelles sur la Méditerranée; et ils les y noient en si grande quantité, que lorsque leurs cadavres sont rejetés sur le rivage, ils infectent l'air pendant plusieurs jours à une grande distance.

§ VI.

Qualités du sol.

On présume aisément que dans un pays aussi étendu que la Syrie, la qualité du sol n'est pas partout la même : en général la terre des montagnes est rude; celle des plaines est grasse, légère, et annonce la plus grande fécondité. Dans le territoire d'Alep, jusque vers Antioche, elle ressemble à de la brique pilée très-fine, ou à du tabac d'Espagne. L'Oronte cependant, qui traverse ce district, a ses eaux teintes en blanc; ce qui vient des terres blanches dont elles se sont chargées vers leur source. Presque partout ailleurs la terre est brune, et ressemble à un excellent terreau de jardin. Dans les plaines, telles que celles de Hauran, de Gaze et de Balbek, souvent on aurait peine à trouver un caillou. Les pluies d'hiver y font des boues profondes, et lorsque l'été revient, la chaleur y cause, comme en Égypte, des gerçures qui ouvrent la terre à plusieurs pieds de profondeur.

§ VII.

Des rivières et des lacs.

Les idées exagérées, ou, si l'on veut, les grandes idées que l'histoire et les relations aiment à donner des objets lointains, nous ont accoutumés à parler des eaux de la Syrie avec un respect qui flatte notre imagination. Nous aimons à dire, le fleuve *Jourdain,* le fleuve *Oronte,* le fleuve *Adonis.* Cependant, si l'on voulait conserver aux noms le sens que l'usage leur assigne, nous ne trouverions guère en ce pays que des *ruisseaux.* A peine l'*Oronte* et le *Jourdain,* qui sont les plus considérables, ont-ils 60 pas de canal[1]; les autres ne

[1] Il est vrai que le Jourdain est profond; mais si l'Oronte

méritent pas que l'on en parle. Si, pendant l'hiver, les pluies et la fonte des neiges leur donnent quelque importance, le reste de l'année on ne reconnaît leur place que par les cailloux roulés ou les blocs de roc dont leur lit est rempli. Ce ne sont que des torrents à cascades; et l'on conçoit que les montagnes qui les fournissent n'étant qu'à deux pas de la mer, leurs eaux n'ont pas le temps de s'assembler dans de longues vallées, pour former des *rivières*. Les obstacles que ces mêmes montagnes opposent en plusieurs lieux à leur issue, ont formé divers lacs, tels que celui d'Antioche, d'Alep, de Damas, de *Houlé*, de *Tabarié*, et celui que l'on a décoré du nom de *mer Morte* ou lac *Asphaltite*. Tous ces lacs, à la réserve du dernier, sont d'eau douce, et contiennent plusieurs espèces de poissons étrangères [1] aux nôtres.

Le seul lac *Asphaltite* ne contient rien de vivant ni même de végétant. On ne voit ni verdure sur ses bords, ni poisson dans ses eaux; mais il est faux que son air soit empesté au point que les oiseaux ne puissent le traverser impunément. Il n'est pas rare de voir des hirondelles voler à sa surface, pour y prendre l'eau nécessaire à bâtir leurs nids. La vraie cause de l'absence des végétaux et des animaux est la salure âcre de ses eaux, infiniment plus forte que celle de la mer. La terre qui l'environne, également imprégnée de cette salure, se refuse à produire des plantes; l'air lui-même qui s'en charge par l'évaporation, et qui reçoit encore les vapeurs du soufre et du bitume, ne peut convenir à la végétation : de là cet aspect de mort qui règne autour du lac. Du reste, ses eaux ne présentent point un marécage; elles sont limpides et incorruptibles, comme il convient à une dissolution de sel. L'origine de ce minéral n'y est pas équivoque; car sur le rivage du sud-ouest il y a des mines de sel gemme, dont j'ai rapporté des échantillons. Elles sont situées dans le flanc des montagnes qui règnent de ce côté, et elles fournissent de temps immémorial à la consommation des Arabes de ces cantons, et même de la ville de Jérusalem. On trouve aussi sur ce rivage des morceaux de bitume et de soufre, dont les Arabes font un petit commerce; des fontaines chaudes, et des crevasses profondes, qui s'annoncent de loin par de petites pyramides qu'on a bâties sur le bord. On y rencontre encore une espèce de pierre qui exhale, en la frottant, une odeur infecte, brûle comme le bitume, se polit comme l'albâtre, et sert à paver les cours. Enfin l'on y voit, d'espace en espace, des blocs informes, que des yeux prévenus prennent pour des statues mutilées, et que les pèlerins ignorants et superstitieux regardent comme un monument de l'aventure de la femme de Loth, quoiqu'il ne soit pas dit que cette femme fût changée en pierre comme Niobé, mais en sel, qui a dû se fondre l'hiver suivant.

Quelques physiciens, embarrassés des eaux que le Jourdain ne cesse de verser dans le lac, ont supposé qu'il avait une communication souterraine avec la Méditerranée; mais, outre que l'on ne connaît aucun gouffre qui puisse confirmer cette idée, *Hales* a démontré, par des calculs précis, que l'évaporation était plus que suffisante pour consommer les eaux du fleuve. Elle est en effet très-considérable; souvent elle devient sensible à la vue, par des brouillards dont le lac paraît tout couvert au lever du soleil, et qui se dissipent ensuite par la chaleur.

§ VIII.

Du climat.

On est assez généralement dans l'opinion que la Syrie est un pays très-chaud; mais cette idée, pour être exacte, demande des distinctions : 1° à raison des latitudes, qui ne laissent pas que de différer de 150 lieues du fort au faible; en second lieu, à raison de la division naturelle du terrain en pays bas et plat, et en pays haut ou de montagnes : cette division cause des différences bien plus sensibles; car, tandis que le thermomètre de Réaumur atteint sur les bords de la mer 25 et 26 degrés, à peine dans les montagnes s'élève-t-il à 20 et 21 [1]. Aussi, dans l'hiver, toute la chaîne des montagnes se couvre de neige, pendant que les terrains inférieurs n'en ont jamais, ou ne la gardent qu'un instant. On devrait donc établir deux climats généraux : l'un très-chaud, qui est celui de la côte et des plaines intérieures, telles que celles de *Balbek*, *Antioche*, *Tripoli*, *Acre*, *Gaze*, *Hauran*, etc.; l'autre tempéré et presque semblable au nôtre, lequel règne dans les montagnes,

n'était arrêté par des barres multipliées, il resterait à sec pendant l'été.

[1] Le lac d'Antioche abonde surtout en anguilles et en une espèce de poisson rouge de médiocre qualité. Les Grecs, qui sont des jeûneurs perpétuels, en font une grande consommation. Le lac de Tabarié est encore plus riche; il est surtout rempli de crabes; mais comme ses environs ne sont peuplés que de musulmans, il est peu pêché.

[1] Sur toute la côte de Syrie, et notamment à Tripoli, les plus bas degrés du thermomètre en hiver sont 9 et 8 degrés au-dessus de la glace; en été, dans les appartements bien clos, il va jusqu'à 25 et demi et 26. Quant au baromètre, il est remarquable que dans les derniers jours de mai, il se fixe à 28 pouces, et ne varie plus jusqu'en octobre.

surtout quand elles prennent une certaine élévation. L'été de 1784 a passé chez les Druzes pour un des plus chauds dont on eût mémoire; cependant je ne lui ai rien trouvé de comparable aux chaleurs de *Saide* ou de *Bairout*.

Sous ce climat, l'ordre des saisons est presque le même qu'au milieu de la France : l'hiver, qui dure de novembre en mars, est vif et rigoureux. Il ne se passe point d'années sans neiges, et souvent elles y couvrent la terre de plusieurs pieds, et pendant des mois entiers; le printemps et l'automne y sont doux, et l'été n'y a rien d'insupportable. Dans les plaines, au contraire, dès que le soleil revient à l'équateur, on passe subitement à des chaleurs accablantes, qui ne finissent qu'avec octobre. En récompense, l'hiver est si tempéré, que les orangers, les dattiers, les bananiers et autres arbres délicats, croissent en pleine terre : c'est un spectacle pittoresque pour un Européen, dans Tripoli, de voir sous ses fenêtres, en janvier, des orangers chargés de fleurs et de fruits, pendant que sur sa tête le Liban est hérissé de frimas et de neiges. Il faut néanmoins remarquer que dans les parties du nord, et à l'est des montagnes, l'hiver est plus rigoureux, sans que l'été soit moins chaud. A *Antioche*, à *Alep*, à *Damas*, on a tous les hivers plusieurs semaines de glace et de neige; ce qui vient du gisement des terres, encore plus que des latitudes. En effet, toute la plaine à l'est des montagnes est un pays fort élevé au-dessus du niveau de la mer, ouvert aux vents secs de nord et de nord-est, et à l'abri des vents humides d'ouest et de sud-ouest. Enfin Antioche et Alep reçoivent des montagnes d'Alexandrette, qui sont en vue, un air que la neige dont elles sont longtemps couvertes, ne peut manquer de rendre très-piquant.

Par cette disposition, la Syrie réunit sous un même ciel des climats différents, et rassemble dans une enceinte étroite des jouissances que la nature a dispersées ailleurs à de grandes distances de temps et de lieux. Chez nous, par exemple, elle a séparé les saisons par des mois; là, on peut dire qu'elles ne le sont que par des heures. Est-on importuné dans *Saide* ou *Tripoli* des chaleurs de juillet, six heures de marche transportent sur les montagnes voisines, à la température de mars. Par inverse, est-on tourmenté à *Becharrai* des frimas de décembre, une journée ramène au rivage parmi les fleurs de mai [1]. Aussi les poëtes arabes ont-ils dit, que le *Sannine* portait l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, l'automne dans son sein, pendant que l'été dormait à ses pieds. J'ai connu par moi-même la vérité de cette image dans le séjour de 8 mois que j'ai fait au monastère de *Mar-Hanna* [1], à 7 lieues de Bairout. J'avais laissé à Tripoli, sur la fin de février, les légumes nouveaux en pleine saison, et les fleurs écloses : arrivé à *Antoura* [2], je trouvai les herbes seulement naissantes; et à *Mar-Hanna*, tout était encore sous la neige. Le *Sannine* n'en fut dépouillé que sur la fin d'avril, et déjà dans le vallon qu'il domine, on commençait à voir boutonner les roses. Les figues primes étaient passées à Bairout, quand nous mangions les premières; et les vers à soie y étaient en cocons, lorsque parmi nous l'on n'avait effeuillé que la moitié des mûriers. A ce premier avantage, qui perpétue les jouissances par leur succession, la Syrie en joint un second, celui de les multiplier par la variété de ses productions. Si l'art venait au secours de la nature, on pourrait y rapprocher dans un espace de 20 lieues celles des contrées les plus distantes. Dans l'état actuel, malgré la barbarie d'un gouvernement ennemi de toute activité et de toute industrie, l'on est étonné de la liste que fournit cette province. Outre le froment, le seigle, l'orge, les fèves et le coton-plante qu'on y cultive partout, on y trouve encore une foule d'objets utiles ou agréables, appropriés à divers lieux. La Palestine abonde en *sésame* propre à l'huile, et en *doura* pareil à celui d'Égypte [3]. Le maïs prospère dans le sol léger de Balbek, et le riz même est cultivé avec succès sur les bords du marécage de *Haoulé*. On ne s'est avisé que depuis peu de planter des cannes à sucre dans les jardins de Saide et de Bairout; elles y ont égalé celles du Delta. L'indigo croît sans art sur les bords du Jourdain au pays de *Bisân*, et il ne demande que des soins pour acquérir de la qualité. Les coteaux de *Lataqîé* produisent des tabacs à fumer, qui font la base des relations de commerce avec Damiât et le Kaire. Cette culture est répandue désormais dans toutes les montagnes. En arbres, l'olivier de Provence croît à *Antioche* et à *Ramlé*, à la hauteur des hêtres. Le mûrier blanc fait la richesse de tout le pays des Druzes, par les belles soies qu'il procure; et la vigne, élevée en échalas, ou grimpant sur les chênes, y

[1] C'est ce que pratiquent plusieurs des habitants de ce canton, qui passent l'hiver près de Tripoli, pendant que leurs maisons sont ensevelies sous la neige.

[1] Mar-*Hanna* el-*Chouair*; c'est-à-dire, *Saint-Jean* près du village de *Chouair*. Ce monastère est dans une vallée de rocailles, qui verse dans celle de *Nahr-el-Kelb*, ou *torrent du Chien*. Les religieux sont grecs-catholiques, de l'ordre de Saint-Basile : j'aurai occasion d'en parler plus amplement.

[2] Maison ci-devant des jésuites, occupée aujourd'hui par les lazaristes.

[3] Je n'ai jamais vu en Syrie de sarrasin, et l'avoine y est rare. On n'y donne aux chevaux que de l'orge et de la paille.

donne des vins rouges et blancs qui pourraient égaler ceux de Bordeaux. Avant le ravage des derniers troubles, *Yâfa* voyait dans ses jardins deux plants du coton-arbre de l'Inde, qui grandissaient à vue d'œil; et cette ville n'a pas perdu ses limons, ni ses poncires énormes[1], ni ses pastèques, préférées à celles de *Broulos*[2] même. Gaze a des dattes comme la Mekke, et des grenades comme Alger. Tripoli produit des oranges comme Malte; Bairout, des figues comme Marseille, et des bananes comme Saint-Domingue; Alep a le privilége exclusif des pistaches, et Damas se vante avec justice de réunir tous les fruits de nos provinces. Son sol pierreux convient également aux pommes de la Normandie, aux prunes de la Touraine, et aux pêches de Paris. On y compte 20 espèces d'abricots, dont l'une contient une amande qui la fait rechercher dans toute la Turkie. Enfin, la plante à cochenille qui croît sur toute la côte, nourrit peut-être déjà cet insecte précieux comme au Mexique et à Saint-Domingue[3]; et si l'on fait attention que les montagnes de l'Yemen, qui produisent un café si précieux, sont une suite de celles de la Syrie, et que leur sol et leur température sont presque les mêmes[4], on sera porté à croire que la *Judée* surtout pourrait s'approprier cette denrée de l'*Arabie*. Avec ces avantages nombreux de climat et de sol, il n'est pas étonnant que la Syrie ait passé de tout temps pour un pays délicieux, et que les Grecs et les Romains l'aient mise au rang de leurs plus belles provinces, à l'égal même de l'Égypte. Aussi, dans ces derniers temps, un pacha qui les connaît toutes les deux, étant interrogé à laquelle il donnait la préférence, répondit : *L'Égypte, sans doute, est une excellente métairie; mais la Syrie est une charmante maison de campagne*[5].

[1] J'en ai vu qui pesaient 18 livres.

[2] *Broulos*, sur la côte d'Égypte, a des pastèques meilleures que dans le reste du Delta, ou les fruits sont en général trop aqueux.

[3] On a longtemps cru que l'insecte de la cochenille appartenait exclusivement au Mexique; et les Espagnols, pour s'en assurer la propriété, ont défendu l'exportation de la cochenille vivante, sous peine de mort : mais Thierri, qui réussit à l'enlever en 1771, et qui la transporta à Saint-Domingue, a trouvé que les nopals de cette île en avaient dès avant son arrivée. Il paraît que la nature ne sépare presque jamais les insectes des plantes qui leur sont appropriées.

[4] La disposition du terrain de l'Yemen et du Téhama a beaucoup d'analogie avec celle de la Syrie. Voyez Niebuhr, *Voyage en Arabie*.

[5] Pour compléter l'histoire naturelle de la Syrie, il convient de dire qu'elle produit tous nos animaux domestiques; mais elle y ajoute le buffle et le chameau, dont l'utilité est si connue. En fauves, on y trouve, dans les plaines, des gazelles qui remplacent notre chevreuil; dans les montagnes et les marais, quantité de sangliers moins grands et moins féroces que les nôtres. Le cerf et le daim n'y sont point connus; le loup et le vrai renard le sont très-peu; mais il y a une prodigieuse quantité de l'espèce mitoyenne appelée *chacal* (en Syrie on le nomme *oudoui*, par imitation de son cri; et en Égypte *dîb* ou *loup*). Les chacals habitent par troupes aux environs des villes, dont ils mangent les charognes; ils n'attaquent jamais personne, et ne savent défendre leur vie que par la fuite. Chaque soir ils semblent se donner le mot pour hurler, et leurs cris, qui sont très-lugubres, durent quelquefois un quart d'heure. Il y a aussi dans les lieux écartés des hyènes (en arabe *daba*) et des onces, faussement appelés tigres (*némr*). Le Liban, le pays des Druzes et de Nâblous, le mont Carmel et les environs d'Alexandrette, sont leurs principaux séjours. En récompense, on est exempt des lions et des ours; le gibier d'eau est très-abondant; celui de terre ne l'est que par cantons. Le lièvre et la grosse perdrix rouge sont les plus communs; le lapin, s'il y en a, est infiniment rare; le francolin ne l'est point à Tripoli, et près de Yâfa. Enfin, il ne faut pas oublier d'observer que l'espèce du colibri existe dans le territoire de Saide. M. J. B. Adanson, ci-devant interprète en cette ville, qui cultive l'histoire naturelle avec autant de goût que de succès, en a trouvé un dont il a fait présent à son frère l'académicien. C'est, avec le pélican, le seul oiseau bien remarquable de la Syrie.

§ IX.

Qualités de l'air.

Je ne dois point oublier de parler des qualités de l'air et des eaux : ces éléments offrent en Syrie quelques phénomènes remarquables. Sur les montagnes, et dans toute la plaine élevée qui règne à leur orient, l'air est léger, pur et sec; sur la côte, au contraire, et surtout depuis Alexandrette jusqu'à Yâfa, il est humide et pesant : ainsi la Syrie est partagée dans toute sa longueur en deux régions différentes, dont la chaîne des montagnes est le terme de séparation, et même la cause; car en s'opposant par sa hauteur au libre passage des vents d'ouest, elle occasionne dans la vallée l'entassement des vapeurs qu'ils apportent de la mer; et comme l'air n'est léger qu'autant qu'il est pur, ce n'est qu'après s'être déchargé de tout poids étranger, qu'il peut s'élever jusqu'au sommet de ce rempart, et le franchir. Les effets relatifs à la santé sont que l'air du désert et des montagnes, salubre pour les poitrines bien constituées, est dangereux pour les délicates, et l'on est obligé d'envoyer d'Alep à *Lataqié* ou à Saide les Européens menacés de la pulmonie. Cet avantage de l'air de la côte est compensé par de plus graves inconvénients, et l'on peut dire qu'en général il est malsain, qu'il fomente les fièvres intermittentes et putrides, et les fluxions des yeux dont j'ai parlé à l'occasion du Delta. Les rosées du soir et le sommeil sur les terrasses y sont suivis d'accidents qui ont d'autant moins lieu dans les montagnes et dans les terres, qu'on s'éloigne davantage de la mer; ce qui confirme ce que j'ai déjà dit à cet égard.

§ X.

Qualités des eaux.

Les eaux ont une autre différence : dans les montagnes, celles des sources sont légères et de très-bonne qualité; mais dans la plaine, soit à l'*est*, soit à l'*ouest*, si l'on n'a pas une communication naturelle ou factice avec les sources, l'on n'a que de l'eau saumâtre. Elle le devient d'autant plus, qu'on s'avance davantage dans le désert, où il n'y en a pas d'autre. Cet inconvénient rend les pluies si précieuses aux habitants de la frontière, qu'ils se sont de tout temps appliqués à les recueillir dans des puits et des souterrains hermétiquement fermés : aussi, dans tous les lieux ruinés, les citernes sont-elles toujours le premier objet qui se présente.

L'état du ciel en Syrie, principalement sur la côte et dans le désert, est en général plus constant et plus régulier que dans nos climats : rarement le soleil s'y voile deux jours de suite; pendant tout l'été, l'on voit peu de nuages et encore moins de pluies : elles ne commencent à paraître que vers la fin d'octobre, et alors elles ne sont ni longues ni abondantes; les laboureurs les désirent pour ensemencer ce qu'ils appellent *la récolte d'hiver*, c'est-à-dire le froment et l'orge [1]; elles deviennent plus fréquentes et plus fortes en décembre et janvier, où elles prennent souvent la forme de neige dans le pays élevé; il en paraît encore quelques-unes en mars et en avril: l'on en profite pour les *semences d'été*, qui sont le sésame, le doura, le tabac, le coton, les fèves et les pastèques. Le reste de l'année est uniforme, et l'on se plaint plus de sécheresse que d'humidité.

§ XI.

Des vents.

Ainsi qu'en Égypte, la marche des vents a quelque chose de périodique et d'approprié à chaque saison. Vers l'équinoxe de septembre, le nord-ouest commence à souffler plus souvent et plus fort : il rend l'air sec, clair, piquant; et il est remarquable que sur la côte il donne mal à la tête, comme en Égypte le nord-est, et cela plus dans la partie du nord que dans celle du midi, nullement dans les montagnes. On doit encore remarquer qu'il dure le plus souvent 3 jours de suite, comme le sud et le sud-est à l'autre équinoxe; il dure jusqu'en novembre, c'est-à-dire environ 50 jours, *alternant* surtout avec le vent d'est. Ces vents sont remplacés par le nord-ouest, l'ouest et le sud-ouest, qui règnent de novembre en février : ces deux derniers sont, pour me servir de l'expression des Arabes, *les pères des pluies*. En mars paraissent les pernicieux vents des parties du sud, avec les mêmes circonstances qu'en Égypte; mais ils s'affaiblissent en s'avançant dans le nord, et ils sont bien plus supportables dans les montagnes que dans le pays plat. Leur durée à chaque reprise est ordinairement de 24 heures ou de 3 jours. Les vents d'est, qui les relèvent, continuent jusqu'en juin, que s'établit un vent de nord qui permet d'aller et de revenir à la voile sur toute la côte; il arrive même, en cette saison, que chaque jour le vent fait le tour de l'horizon, et passe avec le soleil de l'est au sud, et du sud à l'ouest, pour revenir par le nord recommencer le même cercle. Alors aussi règne pendant la nuit sur la côte un vent local, appelé *vent de terre;* il ne s'élève qu'après le coucher du soleil, il dure jusqu'à son lever, et ne s'étend qu'à 2 ou 3 lieues en mer.

Les raisons de tous ces phénomènes sont sans doute des problèmes intéressants pour la physique, et ils mériteraient qu'on s'occupât de leur solution. Nul pays n'est plus propre aux observations de ce genre que la Syrie. On dirait que la nature y a préparé tous les moyens d'étudier ses opérations. Nous autres, dans nos climats brumeux, enfoncés dans de vastes continents, nous pouvons rarement suivre les grands changements qui arrivent dans l'air : l'horizon étroit qui borne notre vue, borne aussi notre pensée; nous ne découvrons qu'une petite scène; et les effets qui s'y passent ne se montrent qu'altérés par mille circonstances. Là, au contraire, une scène immense est ouverte aux regards; les grands agents de la nature y sont rapprochés dans un espace qui rend faciles à saisir leurs jeux réciproques. C'est, à l'ouest, la vaste plaine liquide de la Méditerranée; c'est, à l'est, la plaine du désert, aussi vaste et absolument sèche : au milieu de ces deux plateaux s'élèvent des montagnes dont les pics sont autant d'observatoires d'où la vue porte à 30 lieues. Quatre observateurs embrasseraient toute

[1] Les semailles de la *récolte d'hiver*, qu'on appelle *chetaouté*, n'ont lieu dans toute la Syrie qu'à l'arrivée des pluies d'automne, c'est-à-dire vers la Toussaint. L'époque de cette récolte varie ensuite selon les lieux. En *Palestine*, et dans le *Hauran*, on coupe le froment et l'orge dès la fin d'avril et dans le courant de mai. Mais à mesure que l'on va dans le nord, ou que l'on s'élève dans les montagnes, la moisson se retarde jusqu'en juin et juillet.

Les semailles de la *récolte d'été* ou *saïfié* se font aux pluies de printemps, c'est-à-dire en mars et avril, et leur moisson a lieu dans les mois de septembre et d'octobre.

Les vendanges, dans les montagnes, se font sur la fin de septembre; les vers à soie y éclosent en avril et mai, et font leurs cocons en juillet.

la longueur de la Syrie; et là, des sommets du Casius, du Liban et du Thabor, ils pourraient saisir tout ce qui se passe dans un horizon infini : ils pourraient observer comment, d'abord claire, la région de la mer se voile de vapeurs; comment ces vapeurs se coupent, se partagent, et par un mécanisme constant, grimpent et s'élèvent sur les montagnes; comment, d'autre part, la région du désert, toujours transparente, n'engendre jamais de nuages, et ne porte que ceux qu'elle reçoit de la mer : ils répondraient à la question de Michaélis[1], *si le désert produit des rosées*, que le désert n'ayant d'eau qu'en hiver après les pluies, il ne peut donner de vapeurs qu'à cette époque. En voyant d'un coup d'œil la vallée de Balbek brûlée de chaleur, pendant que la tête du Liban blanchit de glace et de neige, ils sentiraient la vérité des axiomes désormais établis : *que la chaleur est plus grande à mesure qu'on se rapproche du plan de la terre, et moindre à mesure que l'on s'en éloigne;* en sorte qu'elle semble n'être qu'un effet de l'action des rayons du soleil sur la terre. Enfin ils pourraient tenter avec succès la solution de la plupart des problèmes qui tiennent à la météorologie du globe.

CHAPITRE II.

Considérations sur les phénomènes des vents, des nuages, des pluies, des brouillards et du tonnerre.

En attendant que quelqu'un entreprenne ce travail avec les détails qu'il mérite, je vais exposer en peu de mots quelques idées générales que la vue des objets m'a fait naître. J'ai parlé des rapports que les vents ont avec les saisons; et j'ai indiqué que le soleil, par l'analogie de sa marche annuelle avec leurs accidents, s'annonçait pour en être l'agent principal : son action sur l'air qui enveloppe la terre, paraît être la cause première de tous les mouvements qui se passent sur notre tête. Pour en concevoir clairement le mécanisme, il faut reprendre la chaîne des idées à son origine, et se rappeler les propriétés de l'élément mis en action.

1° L'air, comme l'on sait, est un fluide dont toutes les parties, naturellement égales et mobiles, tendent sans cesse à se mettre de niveau, comme l'eau; en sorte que si l'on suppose une chambre de six pieds en tous sens, l'air qu'on y introduira la remplira partout également.

2° Une seconde propriété de l'air est de se dilater ou de se resserrer, c'est-à-dire, d'occuper un espace plus grand ou plus petit, avec une même quantité donnée. Ainsi, dans l'exemple de la chambre supposée, si l'on vide les deux tiers de l'air qu'elle contient, le tiers restant s'étendra à leur place, et remplira encore toute la capacité; si, au lieu de vider l'air, on y en ajoute le double, le triple, etc. la chambre le contiendra également; ce qui n'arrive point à l'eau.

[1] Voyez les *questions* de Michaélis, proposées aux voyageurs du roi de Danemark.

Cette propriété de se dilater est surtout mise en action par la présence du feu; et alors l'air échauffé rassemble dans un espace égal moins de parties que l'air froid; il devient plus léger que lui, et il en est poussé en haut. Par exemple, si dans la chambre supposée l'on introduit un réchaud plein de feu, sur-le-champ l'air qui en sera touché s'élèvera au plancher; et l'air qui était voisin prendra sa place. Si cet air est encore échauffé, il suivra le premier, et il s'établira un courant de bas en haut[1], par l'affluence de l'air latéral; en sorte que l'air le plus chaud se répandra dans la partie supérieure, et le moins chaud dans l'inférieure, tous deux continuant de chercher à se mettre en équilibre par la première loi de la fluidité[2].

Si maintenant on applique ce jeu à ce qui se passe en grand sur le globe, on trouvera qu'il explique la plupart des phénomènes des vents.

L'air qui enveloppe la terre peut se considérer comme un océan très-fluide dont nous occupons le fond, et dont la surface est à une hauteur inconnue. Par la première loi, c'est-à-dire par sa fluidité, cet océan tend sans cesse à se mettre en équilibre et à rester stagnant; mais le soleil faisant agir la loi de la dilatation, y excite un trouble qui en tient toutes les parties dans une fluctuation perpétuelle. Ses rayons, appliqués à la surface de la terre, produisent précisément l'effet du réchaud supposé dans la chambre; ils y établissent une chaleur par laquelle l'air voisin se dilate et monte vers la région supérieure. Si cette chaleur était la même partout, le jeu général serait uniforme; mais elle se varie par une infinité de circonstances qui deviennent les raisons des agitations que nous remarquons.

D'abord, il est de fait que la terre s'échauffe d'autant plus qu'elle se rapproche davantage de la perpendiculaire du soleil : la chaleur est nulle au pôle; elle est extrême sous la ligne. C'est par cette raison que nos climats sont plus froids l'hiver, plus chauds l'été; et c'est encore par là que dans un même lieu et sous une même latitude, la tem-

[1] C'est le mécanisme des cheminées et des bains d'étuves.

[2] Il y a d'ailleurs un effort de l'air dilaté contre les barrières qui l'emprisonnent; mais cet effet est indifférent à notre objet.

pérature peut être très-différente, selon que le terrain, incliné au nord ou au midi, présente sa surface plus ou moins obliquement aux rayons du soleil [1].

En second lieu, il est encore de fait que la surface des eaux produit moins de chaleur que celle de la terre : ainsi, sur la mer, sur les lacs et sur les rivières, l'air sera moins échauffé à même latitude que sur le continent; partout même l'humidité est un principe de fraîcheur, et c'est par cette raison qu'un pays couvert de forêts et rempli de marécages, est plus froid que lorsque les marais sont desséchés et les forêts abattues [2].

3° Enfin, une troisième considération également importante, est que la chaleur diminue à mesure que l'on s'élève au-dessus du plan général de la terre. Le fait en est démontré par l'observation des hautes montagnes, dont les pics, sous la ligne même, portent une neige éternelle, et attestent l'existence d'un froid permanent dans la région supérieure.

Si maintenant on se rend compte des effets combinés de ces diverses circonstances, on trouvera qu'ils remplissent les indications de la plupart des phénomènes que nous avons à expliquer.

Premièrement, l'air des régions polaires étant plus froid et plus pesant que celui de la zone équinoxiale, il en doit résulter, par la loi des équilibres, une pression qui tend sans cesse à faire courir l'air des deux pôles vers l'équateur. Et en ceci, le raisonnement est soutenu par les faits, puisque l'observation de tous les voyageurs constate que les vents les plus ordinaires dans les deux hémisphères, l'austral et le boréal, viennent du quart d'horizon dont le pôle occupe le milieu, c'est-à-dire, d'entre le nord-ouest et le nord-est. Ce qui se passe sur la Méditerranée en particulier est tout à fait analogue.

J'ai remarqué, en parlant de l'Égypte, que sur cette mer les rumbs de nord sont les plus habituels, en sorte que sur 12 mois de l'année ils en règnent 9. On explique ce phénomène d'une manière très-plausible, en disant : le rivage de la Barbarie, frappé des rayons du soleil, échauffe l'air qui le couvre; cet air dilaté s'élève, ou prend la route de l'intérieur des terres, alors l'air de la mer trouvant de ce côté une moindre résistance, s'y porte incontinent; mais comme il s'échauffe lui-même, il suit le premier, et de proche en proche la Méditerranée se vide; par ce mécanisme, l'air qui couvre l'Europe, n'ayant plus d'appui de ce côté, s'y épanche, et bientôt le courant général s'établit. Il sera d'autant plus fort que l'air du nord sera plus froid; et de là cette impétuosité des vents plus grande l'hiver que l'été : il sera d'autant plus faible, qu'il y aura plus d'égalité entre l'air des diverses contrées; et de là cette marche des vents plus modérée dans la belle saison, et qui même, en juillet et août, finit par une espèce de calme général, parce qu'alors le soleil, plus voisin de nous, échauffe presque également tout l'hémisphère jusqu'au pôle. Ce cours uniforme et constant que le nord-ouest prend en juin, vient de ce que le soleil, rapproché jusqu'au parallèle d'*Asouan* et presque des *Canaries*, établit derrière l'*Atlas* une aspiration voisine et régulière. Ce retour périodique des vents d'est, à la suite de chaque équinoxe, a sans doute aussi une raison géographique : mais pour la trouver, il faudrait avoir un tableau général de ce qui se passe en d'autres lieux du continent; et j'avoue que par là elle m'échappe. J'ignore également la raison de cette durée de 3 *jours*, que les vents de *sud* et de *nord* affectent d'observer à chaque fois qu'ils paraissent dans le temps des équinoxes.

Il arrive quelquefois dans la marche générale d'un même vent, des différences qui viennent de la conformation des terrains; c'est-à-dire que si un vent rencontre une vallée, il en prend la direction à la manière des courants de mer. De là sans doute vient que sur le golfe Adriatique l'on ne connaît presque que le nord-ouest et le sud-est, parce que telle est la direction de ce bras de mer : par une raison semblable, tous les vents deviennent sur la mer Rouge *nord* ou *sud;* et si dans la Provence le nord-ouest ou *mistral* est si fréquent, ce ne doit être que parce que les courants d'air qui tombent des *Cévennes* et des *Alpes,* sont forcés de suivre la direction de la vallée du *Rhône.*

Mais que devient la masse d'air pompée par la côte d'Afrique et la zone torride? C'est ce dont on peut rendre raison de deux manières :

1° L'air arrivé sous ces latitudes y forme un grand courant connu sous le nom de *vent alizé d'est,* lequel règne, comme l'on sait, des Canaries à l'Amérique [1] : parvenu là, il paraît qu'il y est

[1] Voilà pourquoi, comme l'a très-bien observé Montesquieu, la Tartarie, sous le parallèle de l'Angleterre et de la France, est infiniment plus froide que ces contrées.

[2] Ceci explique pourquoi la Gaule était plus froide jadis que de nos jours.

[1] Franklin a pensé que la cause du vent *alizé d'est* tenait à la rotation de la terre; mais si cela est, pourquoi le vent d'est n'est-il pas perpétuel? Comment d'ailleurs expliquer dans cette hypothèse les deux moussons de l'Inde, tellement disposées que leurs alternatives sont marquées précisément par le passage du soleil dans la ligne équinoxiale; c'est-à-dire que les vents d'ouest et de sud règnent pendant les 6 mois

rompu par les montagnes du continent, et que, détourné de sa première direction, il revient dans un sens contraire former ce vent d'ouest qui règne sous le parallèle du Canada; en sorte que, par ce retour, les pertes des régions polaires se trouvent réparées.

2° L'air qui afflue de la Méditerranée sur l'Afrique, s'y dilatant par la chaleur, s'élève dans la région supérieure; mais comme il se refroidit à une certaine hauteur, il arrive que son premier volume se réduit infiniment par la condensation. On pourrait dire qu'ayant alors repris son poids, il devrait retomber : mais outre qu'en se rapprochant de la terre, il se réchauffe et rentre en dilatation, il éprouve encore de la part de l'air inférieur un effort puissant et continu qui le soutient; ces deux couches de l'air supérieur refroidi et de l'air inférieur dilaté, sont dans un effort perpétuel l'une à l'égard de l'autre. Si l'équilibre se rompt, l'air supérieur obéissant à son poids, peut fondre dans la région inférieure jusqu'à terre : c'est à des accidents de ce genre que l'on doit ces torrents subits d'air glacé, connus sous le nom d'*ouragans* ou de *grains* qui semblent tomber du ciel, et qui apportent dans les saisons et les régions les plus chaudes, le froid des zones polaires. Si l'air environnant résiste, leur effet est borné à un court espace; mais s'ils rencontrent des courants déjà établis, ils en accroissent leurs forces, et ils deviennent des tempêtes de plusieurs heures. Ces tempêtes sont sèches quand l'air est pur; mais s'il est chargé de nuages, elles s'accompagnent d'un déluge d'eau et de grêle que l'air froid condense en tombant. Il peut même arriver qu'il s'établisse à l'endroit de la rupture une chute d'eau continue, à laquelle viendront se résoudre les nuages environnants; et il en résultera ces colonnes d'eau, connues sous le nom de *trombes* et de *typhons*[1]; ces trombes ne sont pas rares sur la côte de Syrie, vers le cap *Ouedjh* et vers le *Carmel;* et l'on observe qu'elles ont lieu surtout au temps des équinoxes, et par un ciel orageux et couvert de nuages.

Les montagnes d'une certaine hauteur fournissent des exemples habituels de cette chute de l'air refroidi dans la région supérieure. Lorsqu'aux approches de l'hiver, leurs sommets se couvrent de nuages, il en émane des torrents impétueux que les marins appellent *vents de neige*. Ils disent alors que les *montagnes se défendent*, parce que ces vents en repoussent, de quelque côté que l'on veuille en approcher. Le golfe de Lyon et celui d'Alexandrette sont célèbres sur la Méditerranée par des circonstances de cette espèce.

On explique par les mêmes principes les phénomènes de ces vents de côtes, vulgairement appelés *vents de terre*. L'observation des marins constate, sur la Méditerranée, que pendant le jour ils viennent de la mer; pendant la nuit, de la terre; qu'ils sont plus forts près des côtes élevées, et plus faibles près des côtes basses. La raison en est que l'air, tantôt dilaté par la chaleur du jour, tantôt condensé par le froid de la nuit, monte et descend tour à tour de la terre sur la mer, et de la mer sur la terre. Ce que j'ai observé en Syrie rend cet effet palpable. La face du Liban qui regarde la mer, étant frappée du soleil pendant le cours de la journée, et surtout depuis midi, il s'y excite une chaleur qui dilate la couche d'air qui couvre la pente. Cet air devenant plus léger, cesse d'être en équilibre avec celui de la mer; il en est pressé, chassé en haut : mais le nouvel air qui le remplace, s'échauffant à son tour, marche bientôt à sa suite; et de proche en proche il se forme un courant semblable à ce que l'on observe le long des tuyaux de poêle ou de cheminée[1]. Lorsque le soleil se couche, cette action cesse; la montagne se refroidit, l'air se condense; en se condensant, il devient plus lourd, il retombe, et dès lors forme un torrent qui coule le long de la pente à la mer : ce courant cesse le matin, parce que le soleil, revenu sur l'horizon, recommence le jeu de la veille. Il ne s'avance en mer qu'à deux ou trois lieues, parce que l'impulsion de sa chute est détruite par la résistance de la masse d'air où il entre. C'est en raison de la hauteur et de la rapidité de cette chute, que le cours du vent de terre se prolonge; il est plus étendu au pied du *Liban* et de la chaîne du nord, parce que dans cette partie les montagnes sont plus élevées, plus rapides, plus voisines de la mer. Il a des rafales violentes et subites à l'embouchure de la *Qâsmié*[2], parce que la profonde vallée de *Bèqâà* rassemblant l'air dans son canal étroit, le lance comme par un tuyau. Il est moindre sur la côte de Palestine, parce que les montagnes y sont plus basses, et qu'entre elles et la mer il y a une plaine de quatre à cinq lieues. Il est nul à Gaze et

que le soleil est dans la zone boréale, et les vents d'est et de nord pendant les 6 mois qu'il est dans la zone australe. Ce rapport ne prouve-t-il pas que tous les accidents des vents dépendent uniquement de l'action du soleil sur l'atmosphère du globe? La lune, qui a un effet si marqué sur l'Océan, peut en avoir aussi sur les vents; mais l'influence des autres planètes paraît une chimère qui ne convient qu'à l'astrologie des anciens.

[1] Franklin en donne la même explication.

[1] Il est souvent sensible à la vue; mais on le rend encore plus évident en approchant des tuyaux une soie effilée ou la flamme d'une petite bougie.

[2] Ces rafales sont si brusques, qu'elles font quelquefois *chavirer* les bateaux. Peu s'en est fallu que je n'en aie fait l'expérience.

sur le rivage d'Egypte, parce que ce terrain plat n'a point une pente assez marquée. Enfin, partout il est plus fort l'été, plus faible l'hiver, parce qu'en cette dernière saison, la chaleur et la dilatation sont bien moindres.

Cet état respectif de l'air de la mer et de l'air des continents, est la cause d'un phénomène observé dès longtemps : la propriété qu'ont les terres en général, et surtout les montagnes, d'attirer les nuages. Quiconque a vu diverses plages, a pu se convaincre que les nuages, toujours créés sur la mer, s'élèvent ensuite par une marche constante vers les continents, et se dirigent de préférence vers les plus hautes montagnes qui s'y trouvent. Quelques physiciens ont voulu voir en ceci une *vertu d'attraction;* mais outre que cette *cause occulte* n'a rien de plus clair que l'*ancienne horreur du vide,* il est ici des agens matériels qui rendent une raison mécanique de ce phénomène; je veux dire les lois de l'équilibre des fluides, par lesquelles les masses de l'air lourd poussent en haut les masses de l'air léger. En effet, les continents étant toujours, à égalité de latitude et de niveau, plus échauffés que les mers, il en doit résulter un courant habituel qui porte l'air, et par conséquent les nuages, de la mer sur la terre. Ils s'y dirigeront d'autant plus que les montagnes seront plus échauffées, plus *aspirantes:* s'ils trouvent un pays plat et uni, ils glisseront dessus sans s'y arrêter, parce que ce terrain étant également échauffé, rien ne les y condense; c'est par cette raison qu'il ne pleut jamais, ou que très-rarement, pendant l'été, en Égypte et dans les déserts d'Arabie et d'Afrique. L'air de ces contrées échauffé et dilaté, repousse les nuages, parce qu'ils sont une *vapeur,* et que toute vapeur est constamment élevée par l'air chaud. Ils sont contraints de surnager dans la région moyenne, où le courant régnant les porte vers les parties élevées du continent, qui font en quelque sorte office de cheminée, ainsi que je l'ai déjà dit. Là, plus éloignés du plan de la terre, qui est le grand foyer de la chaleur, ils sont refroidis, condensés, et, par un mécanisme semblable à celui des chapiteaux dans la distillation, leurs particules se résolvent en pluies ou en neiges. En hiver, les effets changent avec les circonstances : alors que le soleil est éloigné des pays dont nous parlons, la terre n'étant plus si échauffée, l'air y prend un état rapproché de celui des hautes montagnes; il devient plus froid et plus dense; les vapeurs ne sont plus enlevées aussi haut; les nuages se forment plus bas; souvent même ils tombent jusqu'à terre, où nous les voyons sous le nom et la forme de *brouillards.* A cette époque, accumulés par les vents d'ouest, et par l'absence des courants qui les emportent pendant l'été, ils sont contraints de se résoudre sur la plaine; et de là l'explication de ce problème[1] : *Pourquoi l'évaporation étant plus forte en été qu'en hiver, il y a cependant plus de nuages, de brouillards et de pluies en hiver qu'en été?* De là encore la raison de cet autre fait commun à l'Égypte et à la Palestine[2] : Que *s'il y a une pluie continue et douce, elle se fera plutôt de nuit que de jour.* Dans ces pays, on observe en général que les nuages et les brouillards s'approchent de terre pendant la nuit, et s'en éloignent pendant le jour, parce que la présence du soleil excite encore une chaleur suffisante pour les repousser : j'en ai eu des preuves fréquentes au Kaire, dans les mois de juillet et d'août 1783. Souvent au lever du soleil nous avions du brouillard, le thermomètre étant à 17 degrés; 2 heures après, le thermomètre étant à 20, et montant jusqu'à 24 degrés, le ciel était couvert et parsemé de nuages qui couraient au sud. Revenant de Suez à la même époque, c'est-à-dire du 24 au 25 juillet, nous n'avions point eu de brouillard pendant les deux nuits que nous avions couché dans le désert; mais étant arrivé à l'aube du jour en vue de la vallée d'Égypte, je la vis couverte d'un lac de vapeurs qui me parurent stagnantes : à mesure que le jour parut, elles prirent du mouvement et de l'élévation; et il n'était pas 8 heures du matin, que la terre était découverte, et l'air n'avait plus que des nuages épars qui remontaient la vallée. L'année suivante, étant chez les Druzes, j'observai des phénomènes presque semblables. D'abord, sur la fin de juin il régna une suite de nuages que l'on attribua au débordement du Nil sur l'Égypte[3], et qui effectivement venaient de cette partie, et passaient au *nord-est*[4]. Après cette première irruption, il survint sur la fin de juillet et en août une seconde saison de nuages. Tous les jours, vers 11 heures ou midi, le ciel se couvrait, souvent le soleil ne paraissait pas de la soirée; le pic du *Sannine* se chargeait de nuages; et plusieurs grimpant sur les pentes, couraient parmi les vignes et les sapins; souvent, étant à la chasse, ils m'ont enveloppé d'un brouillard blanc, humide, tiède et

[1] Voyez article de l'Égypte.

[2] J'en ai fait l'observation en Palestine dans les mois de novembre, décembre et janvier 1784 et 85. La plaine de Palestine, surtout vers Gaze, est à peu près dans les mêmes circonstances de climat que l'Égypte.

[3] Il n'est pas inutile d'observer que le Nil établit alors un courant sur toute la côte de Syrie, qui porte de Gaze en Chypre.

[4] Il me paraît que c'est la même colonne dont parle le baron de Tott. J'ai pareillement constaté l'état vaporeux de l'horizon d'Égypte, dont il fait mention.

opaque, au point de ne pas voir à quatre pas. Vers les 10 ou 11 heures de nuit, le ciel se démasquait, les étoiles étincelaient, la nuit se passait sereine, le soleil se levait brillant, et vers le midi l'effet de la veille recommençait. Cette répétition m'inquiéta d'autant plus, que je concevais moins ce que devenait toute cette somme de nuages. Une partie, à la vérité, passait la chaîne du *Sannine,* et je pouvais supposer qu'elle allait sur l'Anti-Liban ou dans le désert; mais celle qui était en route sur la pente, au moment où le soleil se couchait, que devenait-elle, surtout ne laissant ni rosée ni pluie capable de la consommer? Pour en découvrir la raison, j'imaginai de monter plusieurs jours de suite, à l'aube du matin, sur un sommet voisin; et là, plongeant sur la vallée et sur la mer par une ligne oblique d'environ 5 lieues, j'examinai ce qui se passait. D'abord je n'apercevais qu'un lac de vapeurs qui voilaient les eaux, et cet horizon maritime me paraissait obscur, pendant que celui des montagnes était très-clair : à mesure que le soleil l'éclairait, je distinguais des nuages par le reflet de ses rayons; ils me paraissaient d'abord très-bas; mais à mesure que la chaleur croissait, ils se séparaient, montaient, et prenaient toujours la route de la montagne, pour y passer le reste du jour, ainsi que je l'ai dit. Alors je supposai que ces nuages que je voyais ainsi monter, étaient en grande partie ceux de la veille, qui n'ayant pas achevé leur ascension, avaient été saisis par l'air froid, et rejetés à la mer par le vent de terre. Je pensai qu'ils y étaient retenus toute la nuit, jusqu'à ce que le vent de mer se levant, les reportât sur la montagne, et les fît passer en partie par-dessus le sommet, pour aller se résoudre de l'autre côté en rosée, ou abreuver l'air altéré du désert.

J'ai dit que ces nuages ne nous apportaient point de rosée; et j'ai souvent remarqué que lorsque le temps était ainsi couvert, il y en avait moins que lorsque le soleil était clair. En tout temps la rosée est moins abondante sur ces montagnes qu'à la côte et dans l'Égypte : et cela s'explique très-bien, en disant que l'air ne peut élever à cette hauteur l'excès d'humidité dont il se charge; car la rosée est, comme l'on sait, cet excès d'humide que l'air échauffé dissout pendant le jour, et qui se condensant par la fraîcheur du soir, retombe avec d'autant plus d'abondance, que le lieu est plus voisin de la mer[1] : de là les rosées excessives dans le Delta, moindres dans la Thébaïde et dans l'intérieur du désert, selon ce que l'on m'en a dit; et si l'humidité ne tombe point lorsque le ciel est voilé, c'est parce qu'elle a pris la forme de nuages, ou que ces nuages l'interceptent.

Dans d'autres cas, le ciel étant serein, l'on voit des nuages se dissiper et se dissoudre comme de la fumée; d'autres fois se former à vue d'œil, et d'un point premier, devenir des masses immenses. Cela arrive surtout sur la pointe du Liban, et les marins ont éprouvé que l'apparition d'un nuage sur ce pic était un présage infaillible du vent d'ouest. Souvent, au coucher du soleil, j'ai vu de ces fumées s'attacher aux flancs des rochers de *Nahr-el-Kelb,* et s'accroître si rapidement, qu'en une heure la vallée n'était qu'un lac. Les habitants disent que ce sont des vapeurs de la vallée; mais cette vallée étant toute de pierre et presque sans eau, il est impossible que ce soient des émanations; il est plus naturel de dire que ce sont les vapeurs de l'atmosphère, qui condensées à l'approche de la nuit, tombent en une pluie imperceptible, dont l'entassement forme le lac fumeux que l'on voit. Les brouillards s'expliquent par les mêmes principes; il n'y en a point dans les pays chauds loin de la mer, ni pendant les sécheresses de l'été, parce qu'en ces cas l'air n'a point d'humide excédant. Mais ils se montrent dans l'automne après des pluies, et même en été après les ondées d'orages, parce qu'alors la terre a reçu une matière d'évaporation, et pris un degré de fraîcheur convenable à la condensation. Dans nos climats ils commencent toujours à la surface des prairies, de préférence aux champs labourés. Souvent, au coucher du soleil, on voit se former sur l'herbe une nappe de fumée, qui bientôt croît en hauteur et en étendue. La raison en est que les lieux humides et frais réunissent, plus que les lieux poudreux, les qualités nécessaires à condenser les vapeurs qui tombent. Il y a d'ailleurs une foule de considérations à faire sur la formation et la nature de ces vapeurs, qui, quoique les mêmes, prennent à terre le nom de *brouillards,* et dans l'air, celui de *nuages.* En combinant leurs divers accidents, on s'aperçoit qu'ils suivent ces lois de *combinaison,* de *dissolution,* de *précipitation,* et de *saturation,* dont la physique moderne, sous le nom de *chimie,* s'occupe à développer la théorie. Pour en traiter ici, il faudrait entrer dans des détails qui m'écarteraient trop de mon sujet : je me bornerai à une dernière observation relative au tonnerre.

[1] Ceci résout un problème qu'on m'a proposé à *Yâfa :* savoir, pourquoi l'on sue plus à *Yâfa* sur les bords de la mer qu'à *Ramlé,* qui est à 3 lieues dans les terres. La raison en est que l'air de Yâfa étant saturé d'humidité, ne pompe qu'avec lenteur l'émanation du corps, pendant qu'à Ramlé l'air plus avide la pompe plus vite. C'est aussi par cette raison que dans nos climats l'haleine est visible en hiver, et non en éte.

Le tonnerre a lieu dans le Delta comme dans la Syrie; mais il y a cette différence entre ces deux pays, que dans le Delta et la plaine de Palestine, il est infiniment rare l'été, et plus fréquent l'hiver; dans les montagnes, au contraire, il est plus commun l'été, et infiniment rare l'hiver. Dans les deux contrées, sa vraie saison est celle des pluies, c'est-à-dire, le temps des équinoxes, et surtout de celui d'automne; il est encore remarquable qu'il ne vient jamais des parties du continent, mais de celles de la mer : c'est toujours de la Méditerranée que les orages arrivent sur le Delta[1] et la Syrie. Leurs instants de préférence dans la journée sont le soir et le matin[2]; ils sont accompagnés d'ondées violentes et quelquefois de grêle qui couvrent en une heure de temps la campagne de petits lacs. Ces circonstances, et surtout cette association perpétuelle des nuages au tonnerre, donnent lieu au raisonnement suivant : si le tonnerre se forme constamment avec les nuages, s'il a un besoin absolu de leur intermède pour se manifester, il est donc le produit de quelques-uns de leurs éléments. Or comment se forment les nuages? Par l'évaporation des eaux. Comment se fait l'évaporation? Par la présence de l'élément du feu. L'eau par elle-même n'est point volatile; il lui faut un agent pour l'élever : cet agent est le feu, et de là ce fait déjà observé, que *l'évaporation est toujours en raison de la chaleur appliquée à l'eau.* Chaque molécule d'eau est rendue volatile par une molécule de feu, et sans doute aussi par une molécule d'air qui s'y combine. On peut regarder cette combinaison comme un sel neutre; et la comparant au nitre, l'on peut dire que l'eau y représente l'alkali, et le feu l'acide nitreux. Les nuages ainsi composés flottent dans l'air, jusqu'à ce que des circonstances propres viennent les dissoudre; s'il se présente un agent qui ait la faculté de rompre subitement la combinaison des molécules, il arrive une détonation, accompagnée, comme dans le nitre, de bruit et de lumière; par cet effet, la matière du feu et de l'air se trouvant tout à coup dissipée, l'eau qui y était combinée, rendue à sa pesanteur naturelle, tombe précipitamment de la hauteur où elle s'était élevée : de là ces ondées violentes qui suivent les grands coups de tonnerre, et qui arrivent de préférence à la fin des orages, parce qu'alors la matière du feu est épuisée. Quelquefois cette matière du feu n'étant combinée qu'avec l'air seul, elle fuse à la manière du nitre; et c'est sans doute ce qui produit ces éclairs qu'on appelle *feux d'horizon.* Mais cette matière du feu est-elle distincte de la matière électrique? Suit-elle, dans ses combinaisons et ses détonations, des affinités et des lois particulières? C'est ce que je n'entreprendrai pas d'examiner. Ces recherches ne peuvent convenir à une relation de voyage : je dois me borner aux faits, et c'est déjà beaucoup d'y avoir joint quelques explications qui en découlaient naturellement[1].

[1] J'ignore ce qui se passe à cet égard dans la haute Égypte : quant au Delta, il paraît que quelquefois il reçoit des nuages et du tonnerre de la mer Rouge. Le jour que je quittai le Kaire, (26 septembre 1783), à la nuit tombante, il parut un orage dans le sud-est qui bientôt donna plusieurs coups de tonnerre, et finit par une grêle violente de la grosseur des pois ronds de la plus forte espèce. Elle dura 10 à 12 minutes, et nous eûmes le temps, mes compagnons de voyage et moi, d'en ramasser dans le bateau assez pour en remplir deux grands verres, et dire que nous avons bu à la glace en Égypte. Il est d'ailleurs bon d'observer que c'était l'époque où la mousson de sud commence sur la mer Rouge.

[2] Niebuhr a également observé à Moka et à Bombai que les orages venaient toujours de la mer.

[1] Il semble aussi que les étoiles volantes sont une combinaison particulière de la matière du feu. Les Maronites de *Mar-Elias* m'ont assuré qu'une de ces étoiles tombée il y a trois ans sur deux mulets du couvent, les tua en faisant un bruit semblable à un coup de pistolet, sans laisser plus de traces que le tonnerre.

ÉTAT POLITIQUE
DE LA SYRIE.

CHAPITRE PREMIER.
Des habitants de la Syrie.

Ainsi que l'Égypte, la Syrie a dès longtemps subi des révolutions qui ont mélangé les races de ses habitants. Depuis 2,500 ans, l'on peut compter 10 invasions qui y ont introduit et fait succéder des peuples étrangers. D'abord ce furent les *Assyriens* de *Ninive*, qui ayant passé l'Euphrate vers l'an 750 avant notre ère, s'emparèrent en 60 années de presque tout le pays qui est au nord de la Judée. Les *Kaldéens* de *Babylone* ayant détruit cette puissance dont ils dépendaient, succédèrent comme par droit d'héritage à ses possessions, et achevèrent de conquérir la Syrie, la seule île de Tyr exceptée. Aux Kaldéens succédèrent les *Perses* de *Cyrus*, et aux Perses les Macédoniens d'*Alexandre*. Alors il sembla que la Syrie allait cesser d'être vassale de puissances étrangères, et que, selon le droit naturel de chaque pays, elle aurait un gouvernement propre; mais les peuples, qui ne trouvèrent dans les Séleucides que des despotes durs et oppresseurs, réduits à la nécessité de porter un joug, choisirent le moins pesant, et la Syrie devint, par les armes de Pompée, province de l'empire de Rome.

Cinq siècles après, lorsque les enfants de *Théo-*

dose se partagèrent leur immense patrimoine, elle changea de métropole sans changer de maître, et elle fut annexée à l'empire de Constantinople. Telle était sa condition, lorsque l'an 622 les tribus de l'Arabie, rassemblées sous l'étendard de *Mahomet,* vinrent la posséder ou plutôt la dévaster. Depuis ce temps, déchirée par les guerres civiles des Fâtmîtes et des Ommiades, soustraite aux kalifes par leurs lieutenants rebelles, ravie à ceux-ci par les milices turkmanes, disputée par les Européens croisés, reprise par les Mamlouks d'Égypte, ravagée par *Tamerlan* et ses Tartares, elle est enfin restée aux mains des Turks ottomans, qui, depuis 268 années, en sont les maîtres.

Du trouble de tant de vicissitudes est resté un dépôt de population, varié comme les parties dont il s'est formé; en sorte qu'il ne faut pas regarder les habitants de la Syrie comme une même nation, mais comme un alliage de nations diverses.

On peut en faire trois classes principales :

1° La postérité du peuple conquis par les Arabes, c'est-à-dire les Grecs du Bas-Empire.

2° La postérité des Arabes conquérants.

3° Le peuple dominant aujourd'hui, les Turks ottomans.

De ces trois classes, les deux premières exigent des subdivisions à raison des distinctions qui y sont survenues. Ainsi il faut diviser les Grecs :

1° En Grecs propres, dits vulgairement *schismatiques,* ou *séparés* de la communion de Rome.

2° En Grecs latins, réunis à cette communion.

3° En Maronites ou Grecs de la secte du moine Maron, ci-devant indépendants des deux communions, aujourd'hui réunis à la dernière.

Il faut diviser les Arabes, 1° en descendants propres des conquérants, lesquels ont beaucoup mêlé leur sang, et qui sont la portion la plus considérable.

2° En Motouâlis, distincts de ceux-ci par des opinions religieuses.

3° En Druzes, également distincts par une raison semblable.

4° Enfin en *Ansârié,* qui sont aussi dérivés des Arabes.

A ces peuples, qui sont les habitants agricoles et sédentaires de la Syrie, il faut encore ajouter trois autres peuples *errants* et pasteurs : savoir, 1° les *Turkmans;* 2° les Kourdes; et 3° les Arabes bedouins.

Telles sont les races qui sont répandues sur le terrain compris entre la mer et le désert, depuis Gaze jusqu'à Alexandrette.

Dans cette énumération, il est remarquable que les peuples anciens n'ont pas de représentants sensibles; leurs caractères se sont tous confondus dans celui des Grecs, qui en effet, par un séjour continué depuis Alexandre, ont bien eu le temps de s'identifier l'ancienne population : la terre seule, et quelques traits de mœurs et d'usages, conservent des vestiges des siècles reculés.

La Syrie n'a pas, comme l'Égypte, refusé d'adopter les races étrangères. Toutes s'y naturalisent également bien; le sang y suit à peu près les mêmes lois que dans le midi de l'Europe, en observant les différences qui résultent de la nature du climat. Ainsi les habitants des plaines du midi sont plus basanés que ceux du nord, et ceux-là beaucoup plus que les habitants des montagnes. Dans le Liban et le pays des Druzes, le teint ne diffère pas de celui de nos provinces du milieu de la France. On vante les femmes de Damas et de Tripoli pour leur blancheur, et même pour la régularité des traits : sur ce dernier article il faut en croire la renommée, puisque le voile qu'elles portent sans cesse ne permet à personne de faire des observations générales. Dans plusieurs cantons, les paysannes sont moins scrupuleuses, sans être moins chastes. En Palestine, par exemple, on voit presque à découvert les femmes mariées; mais la misère et la fatigue n'ont point laissé d'agréments à leur figure; les yeux seuls sont presque toujours beaux partout; la longue draperie qui fait l'habillement général, permet dans les mouvements du corps d'en démêler la forme; elle manque quelquefois d'élégance, mais du moins ses proportions ne sont pas altérées. Je ne me rappelle pas avoir vu en Syrie et même en Égypte, deux sujets bossus ou contrefaits; il est vrai que l'on y connaît peu ces tailles étranglées que parmi nous on recherche : elles ne sont pas estimées en Orient; et les jeunes filles, d'accord avec leurs mères, emploient de bonne heure jusqu'à des recettes superstitieuses pour acquérir de l'embonpoint : heureusement la nature, en résistant à nos fantaisies, a mis des bornes à nos travers, et l'on ne s'aperçoit pas qu'en Syrie, où l'on ne se serre pas la taille, les corps deviennent plus gros qu'en France, où on l'étrangle.

Les Syriens sont en général de stature moyenne. Ils sont, comme dans tous les pays chauds, moins replets que les habitants du Nord. Cependant on trouve dans les villes quelques individus dont le ventre prouve, par son ampleur, que l'influence du régime peut, jusqu'à un certain point, balancer celle du climat.

Du reste, la Syrie n'a de maladie qui lui soit particulière, que le bouton d'Alep, dont je parle-

rai en traitant de cette ville. Les autres maladies sont les dyssenteries, les fièvres inflammatoires, les intermittentes, qui viennent à la suite des mauvais fruits dont le peuple se gorge. La petite vérole y est quelquefois très-meurtrière. L'incommodité générale et habituelle est le mal d'estomac; et l'on en conçoit aisément les raisons, quand on considère que tout le monde y abuse de fruits non mûrs, de légumes crus, de miel, de fromage, d'olives, d'huile forte, de lait aigre et de pain mal fermenté. Ce sont là les aliments ordinaires de tout le monde; et les sucs acides qui en résultent donnent des âcretés, des nausées, et même des vomissements de bile assez fréquents. Aussi la première indication en toute maladie est-elle presque toujours l'émétique, qui cependant n'y est connu que des médecins français. La saignée, comme je l'ai déjà dit, n'est jamais bien nécessaire ni fort utile. Dans les cas moins urgents la crème de tartre et les tamarins ont le succès le plus marqué.

L'idiome général de la Syrie est la langue arabe. Niebuhr rapporte, sur un ouï-dire, que le syriaque est encore usité dans quelques villages des montagnes; mais quoique j'aie interrogé à ce sujet des religieux qui connaissent le pays dans le plus grand détail, je n'ai rien appris de semblable : seulement on m'a dit que les bourgs de *Maloula* et de *Sidnâïa*, près de Damas, avaient un idiome si corrompu, que l'on avait beaucoup de peine à l'entendre. Mais cette difficulté ne prouve rien, puisque dans la Syrie, comme dans tous les pays arabes, les dialectes varient et changent à chaque endroit. On peut donc regarder le syriaque comme une langue morte pour ces cantons. Les Maronites, qui l'ont conservé dans leur liturgie et dans leur messe, ne l'entendent pas pour la plupart en le récitant. Le grec est dans le même cas. Parmi les moines et les prêtres schismatiques ou catholiques, il en est très-peu qui le comprennent; il faut qu'ils en aient fait une étude particulière dans les îles de l'Archipel : on sait d'ailleurs que le grec moderne est tellement corrompu, qu'il ne suffit pas plus pour entendre Démosthène, que l'italien pour lire Cicéron. La langue turke n'est usitée en Syrie que par les gens de guerre et du gouvernement, et par les hordes turkmanes[1]. Quelques naturels l'apprennent pour le besoin de leurs affaires, comme les Turks apprennent l'arabe; mais la prononciation et l'accent de ces deux langues ont si peu d'analogie, qu'elles demeurent toujours étrangères l'une à l'autre. Les bouches turkes, habituées à une prosodie nasale et pompeuse, parviennent rarement à imiter les sons âcres et les aspirations fortes de l'arabe. Cette langue fait un usage si répété de voyelles et de consonnes gutturales, que lorsqu'on l'entend pour la première fois, on dirait des gens qui se gargarisent. Ce caractère la rend pénible à tous les Européens; mais telle est la puissance de l'habitude, que lorsque nous nous plaignons aux Arabes de son aspérité, ils nous taxent de manquer d'oreille, et rejettent l'inculpation sur nos propres idiomes. L'italien est celui qu'ils préfèrent, et ils comparent avec quelque raison le français au turk, et l'anglais au persan. Entre eux ils ont presque les mêmes différences. L'arabe de Syrie est beaucoup plus rude que celui d'Égypte; la prononciation des gens de loi au Kaire passe pour un modèle de facilité et d'élégance. Mais, selon l'observation de Niebuhr, celle des habitants de l'Yemen et de la côte du sud est infiniment plus douce, et donne à l'arabe un coulant dont on ne l'eût pas cru susceptible. On a voulu quelquefois établir des analogies entre les climats et les prononciations des langues; l'on a dit, par exemple, que les habitants du Nord parlaient plus des lèvres et des dents que les habitants du Midi. Cela peut être vrai pour quelques parties de notre continent; mais pour en faire une application générale, il faudrait des observations plus détaillées et plus étendues. L'on doit être réservé dans ces jugements généraux sur les langues et sur leurs caractères, parce que l'on raisonne toujours d'après la sienne, et par conséquent d'après un préjugé d'habitude qui nuit beaucoup à la justesse du raisonnement.

Parmi les peuples de la Syrie dont j'ai parlé, les uns sont répandus indifféremment dans toutes les parties, les autres sont bornés à des emplacements particuliers qu'il est à propos de déterminer.

Les Grecs propres, les Turks, et les Arabes paysans, sont dans le premier cas; avec cette différence, que les Turks ne se trouvent que dans les villes, où ils exercent les emplois de guerre et de magistrature, et les arts. Les Arabes et les Grecs peuplent les villages, et forment la classe des laboureurs à la campagne, et le bas peuple dans les villes. Le pays qui a le plus de villages grecs est le pachalik de Damas.

Les Grecs de la communion de Rome, bien moins nombreux que les schismatiques, sont tous retirés dans les villes, où ils exercent les arts et le négoce. La protection des *Francs* leur a valu, dans ce dernier genre, une supériorité marquée partout où il y a des comptoirs d'Europe.

[1] Alexandrette et *Beilan*, qui en est voisin, parlent turk; mais on peut les regarder comme *frontières* de la Caramanie, où le turk est la langue vulgaire.

Les *Maronites* forment un corps de nation qui occupe presque exclusivement tous les pays compris entre *Nahr-el-Kelb* (*rivière du chien*) et *Nahr-el-Bâred* (*rivière froide*), depuis le sommet des montagnes à l'orient, jusqu'à la Méditerranée à l'occident.

Les *Druzes* leur sont limitrophes, et s'étendent depuis *Nahr-el-Kelb* jusque près de *Sour* (Tyr), entre la vallée de *Bèqâà* et la mer.

Le pays des *Motouâlis* comprenait ci-devant la vallée de *Bèqâà* jusqu'à *Sour*. Mais ce peuple, depuis quelque temps, a essuyé une révolution qui l'a presque anéanti.

A l'égard des *Ansârié,* ils sont répandus dans les montagnes, depuis *Nahr-âqqar* jusqu'à *Antâkié :* on les distingue en diverses peuplades, telles que les *Kelbié*, les *Qadmousié*, les *Chamsié*, etc.

Les *Turkmans,* les *Kourdes* et les *Bedouins* n'ont pas de demeures fixes, mais ils errent sans cesse avec leurs tentes et leurs troupeaux dans des districts limités dont ils se regardent comme les propriétaires : les hordes *turkmanes* campent de préférence dans la plaine d'Antioche; les *Kourdes,* dans les montagnes, entre Alexandrette et l'Euphrate; et les *Arabes,* sur toute la frontière de la Syrie adjacente à leurs déserts, et même dans les plaines de l'intérieur, telles que celles de Palestine, de Bèqâà et de Galilée.

CHAPITRE II.

Des peuples pasteurs ou errants de la Syrie.

§ I.

Des Turkmans.

Les *Turkmans* sont du nombre de ces peuplades tartares qui, lors des grandes révolutions de l'empire des kalifes, émigrèrent de l'orient de la mer *Caspienne,* et se répandirent dans les plaines de l'*Arménie* et de l'*Asie Mineure.* Leur langue est la même que celle des Turks. Leur genre de vie est assez semblable à celui des Arabes bedouins; comme eux, ils sont pasteurs, et par conséquent obligés de parcourir de grands espaces pour faire subsister leurs nombreux troupeaux. Mais il y a cette différence, que les pays fréquentés par les Turkmans étant riches en pâturages, ils peuvent en nourrir davantage, et se disperser moins que les tribus du désert. Chacun de leurs *ordous* ou camps reconnaît un chef, dont le pouvoir n'est point déterminé par des statuts, mais seulement dirigé par l'usage et par les circonstances; il est rarement abusif, parce que la société est resserrée, et que la nature des choses maintient assez d'égalité entre les membres. Tout homme en état de porter les armes, s'empresse de les porter, parce que c'est de sa force individuelle que dépendent sa considération et sa sûreté. Tous les biens consistent en bestiaux, tels que les chameaux, les buffles, les chèvres et surtout les moutons. Les Turkmans se nourrissent de laitage, de beurre et de viande, qui abondent chez eux. Ils en vendent le superflu dans les villes et dans les campagnes, et ils suffisent presque seuls à fournir les boucheries. Ils prennent en retour des armes, des habits, de l'argent et des grains. Leurs femmes filent des laines, et font des tapis, dont l'usage existe dans ces contrées de temps immémorial, et par là indique l'existence d'un état toujours le même. Quant aux hommes, toute leur occupation est de fumer la pipe et de veiller à la conduite des troupeaux : sans cesse à cheval, la lance sur l'épaule, le sabre courbe au côté, le pistolet à la ceinture, ils sont cavaliers vigoureux et soldats infatigables. Souvent ils ont des discussions avec les Turks, qui les redoutent; mais comme ils sont divisés entre eux de camp à camp, ils ne prennent pas la supériorité que leur assureraient leurs forces réunies. On peut compter environ 30,000 Turkmans errants dans le pachalik d'Alep et celui de Damas, qui sont les seuls qu'ils fréquentent dans la Syrie. Une grande partie de ces tribus passe en été dans l'Arménie et la Caramanie, où elle trouve des herbes plus abondantes, et revient l'hiver dans ses quartiers accoutumés. Les Turkmans sont censés musulmans, et ils en portent assez communément le signe principal, la circoncision. Mais les soins de religion les occupent peu, et ils n'ont ni les cérémonies ni le fanatisme des peuples sédentaires. Quant à leurs mœurs, il faudrait avoir vécu parmi eux pour en parler sciemment. Seulement ils ont la réputation de n'être point voleurs comme les Arabes, quoiqu'ils ne soient ni moins généreux qu'eux ni moins hospitaliers; et quand on considère qu'ils sont aisés sans être riches, exercés par la guerre, et endurcis par les fatigues et l'adversité, on juge que ces circonstances doivent éloigner d'eux la corruption des habitants des villes et l'avilissement de ceux des campagnes.

§ II.

Des Kourdes.

Les *Kourdes* sont un autre corps de nation dont les tribus divisées se sont également répandues dans la basse Asie, et ont pris surtout depuis cent ans, une assez grande extension. Leur pays originel est la chaîne des montagnes d'où partent les divers rameaux du Tigre, laquelle enveloppant le

cours supérieur du grand Zab, passe au midi jusqu'aux fontières de l'Irak-Adjami ou *Persan*[1]. Dans la géographie moderne, ce pays est désigné sous le nom de *Kourd-estan*. Il est très-fertile en grains, en lin, en sésame, en riz, en excellents pâturages, en noix de galle et même en soie. L'on y recueille un gland doux, long de 2 ou 3 pouces, dont on fait une espèce de pain. Les plus anciennes traditions et histoires de l'Orient en ont fait mention, et y ont placé le théâtre de plusieurs événements mythologiques. Le Kaldéen Bérose, et l'Arménien Mariaba, cités par Moïse de Korène, rapportent que ce fut dans les mots *Gord-ouées*[2] qu'aborda Xisuthrus, échappé du déluge; et les circonstances de position qu'ils ajoutent, prouvent l'identité, d'ailleurs sensible, de *Gord* et *Kourd*. Ce sont ces mêmes Kourdes que Xénophon cite sous le nom de *Kard-uques*, qui s'opposèrent à la retraite des *Dix mille*. Cet historien observe que, quoique enclavés de toutes parts dans l'empire des Perses, ils avaient toujours bravé la puissance du *grand roi* et les armes de ses *satrapes*. Ils ont peu changé dans leur état moderne; et quoiqu'en apparence tributaires des Ottomans, ils portent peu de respect aux ordres du Grand Seigneur et de ses pachas. Niebuhr, qui passa en 1769 dans ces cantons, rapporte qu'ils observent dans leurs montagnes une espèce de gouvernement féodal qui me paraît semblable à ce que nous verrons chez les Druzes. Chaque village a son chef; toute la nation est partagée en trois factions principales et indépendantes. Les brouilleries naturelles à cet état d'anarchie ont séparé de la nation un grand nombre de tribus et de familles, qui ont pris la vie errante des Turkmans et des Arabes. Elles se sont répandues dans le Diarbekr, dans les plaines d'Arzroum, d'Érivan, de Sivas, d'Alep et de Damas : on estime que toutes leurs peuplades réunies passent 140,000 *tentes*, c'est-à-dire 140,000 hommes armés. Comme les Turkmans, ces Kourdes sont pasteurs et vagabonds; mais ils en diffèrent par quelques points de mœurs. Les Turkmans dotent leurs filles pour les marier : les Kourdes ne les livrent qu'à prix d'argent. Les Turkmans ne font aucun cas de cette ancienneté d'extraction qu'on appelle *noblesse* : les Kourdes la prisent par-dessus tout. Les Turkmans ne volent point : les Kourdes passent presque partout pour des brigands. On les redoute à ce titre dans le pays d'Alep et d'Antioche, où ils occupent, sous le nom de *Bagdachlié*, les montagnes a l'est de *Beilam*, jusque vers *Klës*. Dans ce pachalik et dans celui de Damas, leur nombre passe 20,000 tentes et cabanes, car ils ont aussi des habitations sédentaires; ils sont censés *musulmans*, mais ils ne s'occupent ni de dogmes ni de rites. Plusieurs parmi eux, distingués par le nom de *Yazdié*, honorent le *Chaitân* ou *Satan*, c'est-à-dire le génie *ennemi* (de Dieu) : cette idée, conservée surtout dans le Diarbekr et sur les frontières de la Perse, est une trace de l'ancien système des deux *principes* du *bien* et du *mal*, qui, sous des formes tour à tour persanes, juives, chrétiennes et musulmanes, n'a cessé de régner dans ces contrées. L'on a coutume de regarder *Zoroastre* comme son premier auteur; mais longtemps avant ce prophète, l'Égypte connaissait *Ormuzd* et *Ahrimane* sous les noms d'*Osiris* et de *Typhon*. On a tort également de croire que ce système ne fut répandu qu'au temps de Darius, fils d'Hystaspe, puisque Zoroastre, qui en fut l'apôtre, vécut en Médie dans un temps parallèle au règne de Salomon.

[1] *Adjam* est le nom des Perses en arabe. Les Grecs l'ont connu et exprimé par *Achemen-ides*.

[2] Strabon, liv. II, dit que le Niphate et sa chaîne sont dits *Gordonæi*.

La langue, qui est le principal indice de fraternité des peuples, a chez les Kourdes quelques diversités de dialecte; mais le fond en est persan, mêlé de quelques mots arabes et kaldéens. Leurs lettres alphabétiques sont purement persanes. La propagande en a fait imprimer à Rome un vocabulaire composé par Maurice Garzoni, qui fournit des renseignements satisfaisants sur cet objet. Il est à désirer que les gouvernements encouragent cette branche de recherches. Depuis quelques temps, le docteur Pallas a publié un grand nombre de vocabulaires comparés : malheureusement ils sont en caractères russes, et il est difficile de croire que la nation russe amène toute l'Europe à admettre ses caractères, de préférence aux romains.

§ III.

Des Arabes bedouins.

Un troisième peuple errant dans la Syrie sont ces *Arabes bedouins* que nous avons déjà trouvés en Égypte. Je n'en ai parlé que légèrement à l'occasion de cette province, parce que ne les ayant vus qu'en passant et sans savoir leur langue, leur nom ne me rappelait que peu d'idées; mais les ayant mieux connus en Syrie, ayant même fait un voyage à un de leurs camps près de *Gaze*, et vécu plusieurs jours avec eux, ils me fournissent maintenant des faits et des observations que je vais développer avec quelques détails.

En général, lorsqu'on parle des *Arabes*, on

doit distinguer s'ils sont *cultivateurs*, ou s'ils sont *pasteurs;* car cette différence dans le genre de vie en établit une si grande dans les mœurs et le génie, qu'ils se deviennent presque étrangers les uns aux autres. Dans le premier cas, vivant sédentaires, attachés à un même sol, et soumis à des gouvernements réguliers, ils ont un état social qui les rapproche beaucoup de nous. Tels sont les habitants de l'*Yemen;* et tels encore les descendants des anciens conquérants, qui forment, en tout ou en partie, la population de la Syrie, de l'Égypte et des États barbaresques. Dans le second cas, ne tenant à la terre que par un intérêt passager, transportant sans cesse leurs tentes d'un lieu à l'autre, n'étant contraints par aucunes lois, ils ont une manière d'être qui n'est ni celle des peuples policés, ni celle des sauvages, et qui par cela même mérite d'être étudiée. Tels sont les *Bedouins* ou *habitants* des vastes *déserts* qui s'étendent depuis les confins de la *Perse* jusqu'aux rivages de *Maroc.* Quoique divisés par sociétés ou tribus indépendantes, souvent même ennemies, on peut cependant les considérer tous comme un même corps de nation. La ressemblance de leurs langues est un indice évident de cette fraternité. La seule différence qui existe entre eux est que les tribus d'Afrique sont d'une formation plus récente, étant postérieures à la conquête de ces contrées par les *kalifes* ou *successeurs* de Mahomet; pendant que les tribus du désert propre de l'*Arabie* remontent, par une succession non interrompue, aux temps les plus reculés. C'est de celles-ci spécialement que je vais traiter, comme appartenant de plus près à mon sujet : c'est à elles que l'usage de l'Orient approprie le nom d'*Arabes*, comme en étant la race la plus ancienne et la plus pure. On y joint en synonyme celui de *Bedâoui,* qui, ainsi que je l'ai observé, signifie *homme du désert;* et ce synonyme me paraît d'autant plus exact, que dans les anciennes langues de ces contrées, le terme *Arab* désigne proprement une *solitude*, un *désert.*

Ce n'est pas sans raison que les habitants du désert se vantent d'être la race la plus pure et la mieux conservée des peuples arabes : jamais en effet ils n'ont été conquis; ils ne se sont pas même mélangés en conquérant; car les conquêtes dont on fait honneur à leur nom en général, n'appartiennent réellement qu'aux tribus de l'*Hedjâz* et de l'*Yemen :* celles de l'intérieur des terres n'émigrèrent point lors de la révolution de Mahomet; ou si elles y prirent part, ce ne fut que par quelques individus que des motifs d'ambition en détachèrent : aussi le prophète, dans son *Qôran,* traite-t-il les Arabes du désert de *rebelles*, d'*infidèles;* et le temps les a peu changés. On peut dire qu'ils ont conservé à tous égards leur indépendance et leur simplicité premières. Ce que les plus anciennes histoires rapportent de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs langues, et même de leurs préjugés, se trouve encore presque en tout le même; et si l'on y joint que cette unité de caractère conservée dans l'éloignement des temps, subsiste aussi dans l'éloignement des lieux, c'est-à-dire, que les tribus les plus distantes se ressemblent infiniment, on conviendra qu'il est curieux d'examiner les circonstances qui accompagnent un état moral si particulier.

Dans notre Europe, et surtout dans notre France, où nous ne voyons point de peuples errants, nous avons peine à concevoir ce qui peut déterminer des hommes à un genre de vie qui nous rebute. Nous concevons même difficilement ce que c'est qu'un *désert*, et comment un terrain a des habitants s'il est stérile, ou n'est pas mieux peuplé s'il est cultivable. J'ai éprouvé ces difficultés comme tout le monde, et, par cette raison, je crois devoir insister sur les détails qui m'ont rendu ces faits palpables.

La vie errante et pastorale que mènent plusieurs peuples de l'Asie, tient à deux causes principales. La première est la nature du sol, lequel se refusant à la culture, force de recourir aux animaux qui se contentent des herbes sauvages de la terre. Si ces herbes sont clair-semées, un seul animal épuisera beaucoup de terrain, et il faudra parcourir de grands espaces. Tel est le cas des Arabes dans le désert propre de l'Arabie et dans celui de l'Afrique.

La seconde cause pourrait s'attribuer aux habitudes, puisque le terrain est cultivable et même fécond en plusieurs lieux, tels que la frontière de Syrie, le *Diarbekr*, l'*Anadoli,* et la plupart des cantons fréquentés par les Kourdes et les Turkmans. Mais en analysant ces habitudes, il m'a paru qu'elles n'étaient elles-mêmes qu'un effet de l'état politique de ces pays; en sorte qu'il faut en rapporter la cause première au gouvernement lui-même. Des faits journaliers viennent à l'appui de cette opinion; car toutes les fois que les hordes et les tribus errantes trouvent dans un canton la paix et la sécurité jointes à la *suffisance*, elles s'y habituent, et passent insensiblement à l'état cultivateur et sédentaire. Dans d'autres cas, au contraire, lorsque la tyrannie du gouvernement pousse à bout les habitants d'un village, les paysans désertent leurs maisons, se retirent avec leurs familles dans les montagnes, ou errent dans les plaines, avec l'at-

tention de changer souvent de domicile pour n'être pas surpris. Souvent même il arrive que des individus, devenus voleurs pour se soustraire aux lois ou à la tyrannie, se réunissent et forment de petits camps qui se maintiennent à main armée, et deviennent, en se multipliant, de nouvelles hordes ou de nouvelles tribus. On peut donc dire que dans les terrains cultivables, la vie errante n'a pour cause que la dépravation du gouvernement, et il paraît que la vie sédentaire et cultivatrice est celle à laquelle les hommes sont le plus naturellement portés.

A l'égard des Arabes, ils semblent condamnés d'une manière spéciale à la vie vagabonde par la nature de leurs *déserts*. Pour se peindre ces déserts, que l'on se figure, sous un ciel presque toujours ardent et sans nuages, des plaines immenses et à perte de vue, sans maisons, sans arbres, sans ruisseaux, sans montagnes; quelquefois les yeux s'égarent sur un horizon ras et uni comme la mer. En d'autres endroits le terrain se courbe en ondulations, ou se hérisse de rocs et de rocailles. Presque toujours également nue, la terre n'offre que des plantes ligneuses clair-semées, et des buissons épars, dont la solitude n'est que rarement troublée par des gazelles, des lièvres, des sauterelles et des rats. Tel est presque tout le pays qui s'étend depuis Alep jusqu'à la mer d'Arabie, et depuis l'Égypte jusqu'au golfe Persique, dans un espace de six cents lieues de longueur sur trois cents de large.

Dans cette étendue cependant il ne faut pas croire que le sol ait partout la même qualité; elle varie par veines et par cantons. Par exemple, sur la frontière de Syrie, la terre est en général grasse, cultivable, même féconde; elle est encore telle sur les bords de l'Euphrate : mais en s'avançant dans l'intérieur et vers le midi, elle devient crayeuse et blanchâtre, comme sur la ligne de Damas; puis rocailleuse, comme dans le *Tih* et l'*Hedjâz;* puis enfin un pur sable, comme à l'orient de l'*Yemen*. Cette différence dans les qualités du sol produit quelques nuances dans l'état des *Bedouins*. Par exemple, dans les cantons stériles, c'est-à-dire mal garnis de plantes, les tribus sont faibles et très-distantes : tels sont le désert de Suez, celui de la mer Rouge, et la partie intérieure du grand désert, qu'on appelle le *Nadjd*[1]. Quand le sol est mieux garni, comme entre Damas et l'Euphrate, les tribus sont moins rares, moins écartées; enfin dans les cantons cultivables, tels que le pachalik d'Alep, le Hauran et le pays de Gaze, les camps sont nombreux et rapprochés. Dans les premiers cas. les Bedouins sont purement pasteurs, et ne vivent que du produit des troupeaux, de quelques dattes et de chair fraîche ou séchée au soleil, que l'on réduit en farine. Dans le dernier, ils ensemencent quelques terrains, et joignent le froment, l'orge et même le riz, à la chair et au laitage.

[1] Prononcez *Najd*.

Quand on se rend compte des causes de la stérilité et de l'inculture du désert, on trouve qu'elles viennent surtout du défaut de fontaines, de rivières, et en général du manque d'eau. Ce manque d'eau lui-même vient de la disposition du terrain, c'est-à-dire qu'étant plane et privé de montagnes, les nuages glissent sur sa surface échauffée, comme sur l'Égypte : ils ne s'y arrêtent qu'en hiver, lorsque le froid de l'atmosphère les empêche de s'élever, et les résout en pluie. La nudité de ce terrain est aussi une cause de sécheresse, en ce que l'air qui le couvre s'échauffe plus aisément, et force les nuages de s'élever. Il est probable que l'on produirait un changement dans le climat, si l'on plantait tout le désert en arbres, par exemple en sapins.

L'effet des pluies qui tombent en hiver, est d'occasionner dans le lieu où le sol est bon, comme sur la frontière de Syrie, une culture assez semblable à celle de l'intérieur même de cette province; mais comme ces pluies n'établissent ni sources, ni ruisseaux durables, les habitants éprouvent l'inconvénient d'être sans eau pendant l'été. Pour y obvier, il a fallu employer l'art, et construire des puits, des réservoirs et des citernes, où l'on en amasse une provision annuelle. De tels ouvrages exigent des avances de fonds et de travail, et sont encore exposés à bien des risques. La guerre peut détruire en un jour le travail de plusieurs mois, et la ressource de l'année. Un cas de sécheresse, qui n'est que trop fréquent, peut faire avorter une récolte, et réduire à la disette même de l'eau. Il est vrai qu'en creusant la terre, on en trouve presque partout depuis 6 jusqu'à 20 pieds de profondeur; mais cette eau est saumâtre, comme dans tout le désert d'Arabie et d'Afrique[1], souvent même elle tarit : alors la soif et la famine surviennent; et si le gouvernement ne prête pas des secours, les villages se désertent. On sent qu'un tel pays ne peut avoir qu'une agriculture précaire, et que sous un régime comme celui des Turks, il est plus sûr de vivre pasteur errant que laboureur sédentaire.

Dans les cantons où le sol est rocailleux et sablon-

[1] Cette qualité saline est si inhérente au sol, qu'elle passe jusque dans les plantes. Toutes celles du désert abondent en soude et en sel de Glauber. Il est remarquable que la dose de ces sels diminue en se rapprochant des montagnes, où elle finit par être presque nulle; et, tout considéré, cette qualité saline doit être la vraie cause de la stérilité du désert.

neux, comme dans le *Tih*, l'*Hedjâz* et le *Nadjd*, ces pluies font germer les graines des plantes sauvages, raniment les buissons, les renoncules, les absinthes, les *qalis*, etc. et forment dans les bas-fonds des lagunes où croissent des roseaux et des herbes : alors la plaine prend un aspect assez riant de verdure; c'est la saison de l'abondance pour les troupeaux et pour leurs maîtres; mais au retour des chaleurs, tout se dessèche; et la terre, poudreuse et grisâtre, n'offre plus que des tiges sèches et dures comme le bois, que ne peuvent brouter ni les chevaux, ni les bœufs, ni même les chèvres. Dans cet état, le désert deviendrait inhabitable, et il faudrait le quitter, si la nature n'y eût attaché un animal d'un tempérament aussi dur et aussi frugal que le sol est ingrat et stérile, si elle n'y eût placé le chameau. Aucun animal ne présente une analogie si marquée et si exclusive à son climat : on dirait qu'une *intention préméditée* s'est plu à régler les qualités de l'un sur celles de l'autre. Voulant que le chameau habitât un pays où il ne trouverait que peu de nourriture, la nature a économisé la matière dans toute sa construction. Elle ne lui a donné la plénitude des formes ni du bœuf, ni du cheval, ni de l'éléphant; mais le bornant au plus étroit nécessaire, elle lui a placé une petite tête sans oreilles, au bout d'un long cou sans chair. Elle a ôté à ses jambes et à ses cuisses tout muscle inutile à les mouvoir; enfin elle n'a accordé à son corps desséché que les vaisseaux et les tendons nécessaires pour en lier la charpente. Elle l'a muni d'une forte mâchoire pour broyer les plus durs aliments; mais de peur qu'il n'en consommât trop, elle a rétréci son estomac, et l'a obligé à *ruminer*. Elle a garni son pied d'une masse de chair qui glissant sur la boue, et n'étant pas propre à grimper, ne lui rend praticable qu'un sol sec, uni et sablonneux comme celui de l'Arabie; enfin elle l'a destiné visiblement à l'esclavage, en lui refusant toutes défenses contre ses ennemis. Privé des cornes du taureau, du sabot du cheval, de la dent de l'éléphant et de la légèreté du cerf, que peut le chameau contre les attaques du lion, du tigre, ou même du loup? Aussi, pour en conserver l'espèce, la nature le cacha-t-elle au sein des vastes déserts, où la disette des végétaux n'attirait nul gibier, et d'où la disette du gibier repoussait les animaux voraces. Il a fallu que le sabre des tyrans chassât l'homme de la terre habitable, pour que le chameau perdît sa liberté. Passé à l'état domestique, il est devenu le moyen d'habitation de la terre la plus ingrate. Lui seul subvient à tous les besoins de ses maîtres. Son lait nourrit la famille arabe, sous les diverses formes de caillé, de fromage et de beurre; souvent même on mange sa chair. On fait des chaussures et des harnais de sa peau, des vêtements et des tentes de son poil. On transporte par son moyen de lourds fardeaux; enfin, lorsque la terre refuse le fourrage au cheval si précieux au Bedouin, le chameau subvient par son lait à la disette, sans qu'il en coûte, pour tant d'avantages, autre chose que quelques tiges de ronces ou d'absinthes, et des noyaux de dattes pilés. Telle est l'importance du chameau pour le désert, que si on l'en retirait, on en soustrairait toute la population, dont il est l'unique pivot[1].

Voilà les circonstances dans lesquelles la nature a placé les Bedouins, pour en faire une race d'hommes singulière au moral et au physique. Cette singularité est si tranchante, que leurs voisins, les Syriens mêmes, les regardent comme des hommes extraordinaires. Cette opinion a lieu surtout pour les tribus du fond du désert, telles qu'*Anazé*, *Kaibar*, *Taï* et autres, qui ne s'approchent jamais des villes. Lorsque, du temps de Dâher, il en vint des cavaliers jusqu'à *Acre*, ils y firent la même sensation que feraient parmi nous des sauvages de l'Amérique. On considérait avec surprise ces hommes plus petits, plus maigres et plus noirs qu'aucuns Bedouins connus : leurs jambes sèches n'avaient que des tendons sans mollets; leur ventre était collé à leur dos; leurs cheveux étaient crêpés presque autant que ceux des nègres. De leur côté, tout les étonnait; ils ne concevaient ni comment les maisons et les minarets pouvaient se tenir debout, ni comment on osait habiter dessous, et toujours au même endroit; mais surtout ils s'extasiaient à la vue de la mer, et ils ne pouvaient comprendre ce *désert d'eau*. On leur parla de mos-

[1] Je connais quatre espèces distinctes de chameaux : la première, le chameau tel que je viens de le décrire, et qui est proprement le chameau arabe, porteur de fardeaux, n'ayant qu'une bosse et très-peu de poil sur le corps.

La deuxième est le chameau *coureur*, appelé *hedjine* au Kaire, plus svelte dans toutes ses formes, n'ayant qu'une bosse; c'est le véritable *dromadaire* des Grecs. Nous en avons maintenant deux à Paris, que l'on a vus aux fêtes du Champ de Mars. Ces deux espèces sont répandues depuis Maroc jusqu'en Perse.

La troisième espèce est le chameau *turkman*, répandu d'Alep à Constantinople et au nord de la Perse. Il n'a qu'une bosse; il est moins haut que le chameau arabe; il a les jambes plus courtes, plus grosses, le corps plus trapu et infiniment mieux couvert de poil. Celui du cou pend jusqu'à terre et est généralement brun.

La quatrième est le chameau *tartare* ou *bactrien*, répandu dans toute la Chine et la Tartarie. Celui-là a deux bosses. L'on ne voit que de ceux-là à Pékin, tandis qu'ils sont si rares dans la basse Asie, que je citerais une foule de voyageurs, même arabes, qui, comme moi, n'y en ont jamais vu aucun. — Buffon a totalement confondu ces espèces.

quées, de prières, d'ablutions; et ils demandèrent ce que cela signifiait, ce que c'était que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, et pourquoi les habitants n'étant pas de tribus séparées, suivaient des chefs opposés.

On sent que les Arabes des frontières ne sont pas si novices; il en est même plusieurs petites tribus, qui vivant au sein du pays, comme dans la vallée de *Bèqâà*, dans celle du Jourdain, et dans la Palestine, se rapprochent de la condition des paysans; mais ceux-là sont méprisés des autres, qui les regardent comme des *Arabes bâtards*, et des *raïas* ou *esclaves des Turks*.

En général, les Bedouins sont petits, maigres et hâlés, plus cependant au sein du désert, moins sur la frontière du pays cultivé, mais là même, toujours plus que les laboureurs du voisinage : un même camp offre aussi cette différence, et j'ai remarqué que les *chaiks*, c'est-à-dire les *riches* et leurs serviteurs, étaient toujours plus grands et plus charnus que le peuple. J'en ai vu qui passaient 5 pieds 5 et 6 pouces, pendant que la taille générale n'est que de 5 pieds 2 pouces. On n'en doit attribuer la raison qu'à la nourriture, qui est plus abondante pour la première classe que pour la dernière[1]. On peut même dire que le commun des Bedouins vit dans une misère et une famine habituelles. Il paraîtra peu croyable parmi nous, mais il n'en est pas moins vrai, que la somme ordinaire des aliments de la plupart d'entre eux ne passe pas six onces par jour : c'est surtout chez les tribus du Nadjd et de l'Hedjâz que l'abstinence est portée à son comble. Six ou sept dattes trempées dans du beurre fondu, quelque peu de lait doux ou caillé, suffisent à la journée d'un homme. Il se croit heureux, s'il y joint quelques pincées de farine grossière ou une boulette de riz. La chair est réservée aux plus grands jours de fête; et ce n'est que pour un mariage ou une mort que l'on tue un chevreau; ce n'est qu'aux chaiks riches et généreux qu'il appartient d'égorger de jeunes chameaux, de manger du riz cuit avec de la viande. Dans sa disette, le vulgaire, toujours affamé, ne dédaigne pas les plus vils aliments : de là l'usage où sont les Bedouins de manger des sauterelles, des rats, des lézards et des serpents grillés sur des broussailles; de là leurs rapines dans les champs cultivés, et leurs vols sur les chemins; de là aussi leur constitution délicate, et leur corps petit et maigre, plutôt agile que vigoureux. Il y a ceci de remarquable pour un médecin, dans leur tempérament, que leurs déperditions en tout genre, même en sueurs, sont très-faibles; leur sang est si dépouillé de sérosité, qu'il n'y a que la grande chaleur qui puisse le maintenir dans sa fluidité. Cela n'empêche pas qu'ils ne soient d'ailleurs assez sains, et que les maladies ne soient plus rares parmi eux que parmi les habitants du pays cultivé.

[1] Cette cause est également sensible dans la comparaison des chameaux arabes aux chameaux turkmans; car ces derniers vivant dans des pays riches en fourrages, sont devenus une espèce plus forte en membres, et plus charnue que les premiers.

D'après ces faits, on ne jugera point que la frugalité des Arabes soit une vertu purement de choix, ni même de climat. Sans doute l'extrême chaleur dans laquelle ils vivent, facilite leur abstinence, en ôtant à l'estomac l'activité que le froid lui donne. Sans doute aussi l'habitude de la diète, en empêchant l'estomac de se dilater, devient un moyen de la supporter; mais le motif principal et premier de cette habitude, est, comme pour tous les autres hommes, la nécessité des circonstances où ils se trouvent, soit de la part du sol, comme je l'ai expliqué, soit de la part de leur état social, qu'il faut développer.

J'ai déjà dit que les Arabes bedouins étaient divisés par tribus, qui constituent autant de peuples particuliers. Chacune de ces tribus s'approprie un terrain qui forme son domaine; elles ne diffèrent à cet égard des nations agricoles qu'en ce que ce terrain exige une étendue plus vaste, pour fournir à la subsistance des troupeaux pendant toute l'année. Chacune de ces tribus compose un ou plusieurs camps qui sont répartis sur le pays, et qui en parcourent successivement les parties à mesure que les troupeaux les épuisent : de là il arrive que sur un grand espace il n'y a jamais d'habités que quelques points qui varient d'un jour à l'autre; mais comme l'espace entier est nécessaire à la subsistance annuelle de la tribu, quiconque y empiète, est censé violer la propriété; ce qui ne diffère point encore du droit public des nations. Si donc une tribu ou ses sujets entrent sur un terrain étranger, ils sont traités en voleurs, en ennemis, et il y a guerre. Or, comme les tribus ont entre elles des affinités par alliance de sang ou par conventions, il s'ensuit des ligues qui rendent les guerres plus ou moins générales. La manière d'y procéder est très-simple. Le délit connu, l'on monte à cheval, l'on cherche l'ennemi, l'on se rencontre, on parlemente; souvent on se pacifie, sinon l'on s'attaque par pelotons ou par cavaliers; on s'aborde ventre à terre, la lance baissée; quelquefois on la darde, malgré sa longueur, sur l'ennemi qui fuit : rarement la victoire se dispute; le premier choc la décide; les vaincus fuient à bride abattue

sur la plaine rase du désert. Ordinairement la nuit les dérobe au vainqueur. La tribu qui a du dessous lève le camp, s'éloigne à marche forcée, et cherche un asile chez les alliés. L'ennemi satisfait pousse les troupeaux plus loin, et les fuyards reviennent à leur domaine. Mais, du meurtre de ces combats, il reste des motifs de haine qui perpétuent les dissensions. L'intérêt de la sûreté commune a dès longtemps établi chez les Arabes une loi générale, qui veut que le sang de tout homme tué soit vengé par celui de son meurtrier; c'est ce qu'on appelle le *târ* ou *talion :* le droit en est dévolu au plus proche parent du mort. Son honneur devant tous les Arabes y est tellement compromis, que s'il néglige de prendre son *talion,* il est à jamais déshonoré. En conséquence, il épie l'occasion de se venger; si son ennemi périt par des causes étrangères, il ne se tient point satisfait, et sa vengeance passe sur le plus proche parent. Ces haines se transmettent comme un héritage du père aux enfants, et ne cessent que par l'extinction de l'une des races, à moins que les familles ne s'accordent en sacrifiant le coupable, ou en *rachetant le sang* pour un prix convenu en argent ou en troupeaux. Hors cette satisfaction, il n'y a ni paix, ni trêve, ni alliance entre elles, ni même quelquefois entre les tribus réciproques. *Il y a du sang entre nous,* se dit-on en toute affaire; et ce mot est une barrière insurmontable. Les accidents s'étant multipliés par le laps de temps, il est arrivé que la plupart des tribus ont des querelles, et qu'elles vivent dans un état habituel de guerre; ce qui, joint à leur genre de vie, fait des Bedouins un peuple militaire, sans qu'ils soient néanmoins avancés dans la pratique de cet art. La disposition de leurs camps est un *rond* assez irrégulier, formé par une seule ligne de tentes plus ou moins espacées. Ces tentes, tissues de poil de chèvre ou de chameau, sont noires ou brunes, à la différence de celles des Turkmans, qui sont blanchâtres. Elles sont tendues sur 3 ou 5 piquets de 5 à 6 pieds de hauteur seulement, ce qui leur donne un air très-écrasé; dans le lointain, un tel camp ne paraît que comme des taches noires; mais l'œil perçant des Bedouins ne s'y trompe pas. Chaque tente, habitée par une famille, est partagée par un rideau en deux portions, dont l'une n'appartient qu'aux femmes. L'espace vide du grand *rond* sert à parquer chaque soir les troupeaux. Jamais il n'y a de retranchement; les seules gardes avancées et les patrouilles sont des chiens; les chevaux restent sellés, et prêts à monter à la première alarme; mais comme il n'y a ni ordre ni distribution, ces camps, déjà faciles à surprendre, ne seraient d'aucune défense en cas d'attaque : aussi arrive-t-il chaque jour des accidents, des enlèvements de bestiaux; et cette guerre de maraude est une de celles qui occupent davantage les Arabes.

Les tribus qui vivent dans le voisinage des Turks ont une position encore plus orageuse : en effet, ces étrangers s'arrogeant, à titre de conquête, la propriété de tout le pays, ils traitent les Arabes comme des vassaux rebelles, ou des ennemis inquiets et dangereux. Sur ce principe, ils ne cessent de leur faire une guerre sourde ou déclarée. Les pachas se font une étude de profiter de toutes les occasions de les troubler. Tantôt ils leur contestent un terrain qu'ils leur ont loué; tantôt ils exigent un tribut dont on n'est pas convenu. Si l'ambition ou l'intérêt divise une famille de chaiks, ils secourent tour à tour l'un et l'autre parti, et finissent par les ruiner tous les deux. Souvent ils font empoisonner ou assassiner les chefs dont ils redoutent le courage ou l'esprit, fussent-ils même leurs alliés. De leur côté, les Arabes regardant les Turks comme des usurpateurs et des traîtres, ne cherchent que les occasions de leur nuire. Malheureusement le fardeau tombe plus sur les innocents que sur les coupables : ce sont presque toujours les paysans qui payent les délits des gens de guerre. A la moindre alarme, on coupe leurs moissons, on enlève leurs troupeaux, on intercepte les communications et le commerce : les paysans crient aux voleurs, et ils ont raison; mais les Bedouins réclament le droit de la guerre, et peut-être n'ont-ils pas tort. Quoi qu'il en soit, ces déprédations établissent entre les Bedouins et les habitants du pays cultivé, une mésintelligence qui les rend mutuellement ennemis.

Telle est la situation des Arabes à l'extérieur. Elle est sujette à de grandes vicissitudes, selon la bonne ou mauvaise conduite des chefs. Quelquefois une tribu faible s'élève et s'agrandit, pendant qu'une autre, d'abord puissante, décline ou même s'anéantit; non que tous ses membres périssent, mais parce qu'ils s'incorporent à une autre; et ceci tient à la constitution intérieure des tribus. Chaque tribu est composée d'une ou de plusieurs familles principales, dont les membres portent le titre de *chaiks* ou *seigneurs.* Ces familles représentent assez bien les *patriciens* de Rome, et les *nobles* de l'Europe. L'un de ces chaiks commande en chef à tous les autres; c'est le général de cette petite armée. Quelquefois il prend le titre d'*émir,* qui signifie *commandant* et prince. Plus il a de parents, d'enfants et d'alliés, plus il est fort et puissant. Il y joint des serviteurs qu'il s'attache d'une manière spéciale, en fournissant à tous leurs besoins. Mais en outre, il se range

autour de ce chef de petites familles qui n'étant point assez fortes pour vivre indépendantes, ont besoin de protection et d'alliance. Cette réunion s'appelle *qâbilé* ou *tribu*. On la distingue d'une autre par le nom de son chef, ou par celui de la famille commandante. Quand on parle de ses individus en général, on les appelle *enfants* d'un tel, quoiqu'ils ne soient pas réellement tous de son sang, et que lui-même soit un homme mort depuis longtemps. Ainsi l'on dit *beni Temin, oulâd Taï*, les enfants de *Temin* et de *Taï*. Cette façon de s'exprimer est même passée par métaphore aux noms de pays; la phrase ordinaire pour en désigner les habitants, est de dire *les enfants de tel lieu*. Ainsi les Arabes disent *oulâd Masr*, les Égyptiens; *oulâd Châm*, les Syriens: ils diraient *oulâd Fransa*, les Français; *oulâd Mosqou*, les Russes; ce qui n'est pas sans importance pour l'histoire ancienne.

Le gouvernement de cette société est tout à la fois républicain, aristocratique et même despotique, sans être décidément aucun de ces états. Il est républicain, parce que le peuple y a une influence première dans toutes les affaires, et que rien ne se fait sans un consentement de majorité. Il est aristocratique, parce que les familles des *chaiks* ont quelques-unes des prérogatives que la force donne partout. Enfin il est despotique, parce que le *chaik* principal a un pouvoir indéfini et presque absolu. Quand c'est un homme de caractère, il peut porter son autorité jusqu'à l'abus; mais dans cet abus même il est des bornes que l'état des choses rend assez étroites. En effet, si un chef commettait une grande injustice; si, par exemple, il tuait un Arabe, il lui serait presque impossible d'en éviter la peine : le ressentiment de l'offense n'aurait nul respect pour son titre; il subirait le *talion;* et s'il ne payait pas le sang, il serait infailliblement assassiné; ce qui serait facile, vu la vie simple et privée des chaiks dans le camp. S'il fatigue ses sujets par sa dureté, ils l'abandonnent, et passent dans une autre tribu. Ses propres parents profitent de ses fautes pour le déposer et s'établir à sa place. Il n'a point contre eux la ressource des troupes étrangères; ses sujets communiquent entre eux trop aisément, pour qu'il puisse les diviser d'intérêt et se faire une faction subsistante. D'ailleurs comment la soudoyer, puisqu'il ne retire de la tribu aucune espèce d'impôt; que la plupart de ses sujets sont bornés au plus juste nécessaire, et qu'il est réduit lui-même à des propriétés assez médiocres et déjà chargées de grosses dépenses?

En effet, c'est le chaik principal qui, dans toute tribu, est chargé de défrayer les allants et les venants; c'est lui qui reçoit les visites des alliés et de quiconque a des affaires. Sur le prolongement de sa tente, est un grand pavillon qui sert d'hospice à tous les étrangers et aux passants. C'est là que se tiennent les assemblées fréquentes des chaiks et des notables, pour décider des campements, des décampements, de la paix, de la guerre, des démêlés avec les gouverneurs turks et les villages, des procès et querelles des particuliers, etc. A cette foule qui se succède, il faut donner le café, le pain cuit sous la cendre, le riz, et quelquefois le chevreau ou le chameau rôti; en un mot, il faut tenir table ouverte; et il est d'autant plus important d'être généreux, que cette générosité porte sur des objets de nécessité première. Le crédit et la puissance dépendent de là : l'Arabe affamé place avant toute vertu la libéralité qui le nourrit; et ce préjugé n'est pas sans fondement; car l'expérience a prouvé que les *chaiks* avares n'étaient jamais des hommes à grandes vues : de là ce proverbe, aussi juste que précis : *Main serrée, cœur étroit*. Pour subvenir à ces dépenses, le *chaik* n'a que ses troupeaux, quelquefois des champs ensemencés, le casuel des pillages avec les péages des chemins; et tout cela est borné. Celui chez qui je me rendis sur la fin de 1784, dans le pays de Gaze, passait pour le plus puissant de ces cantons; cependant il ne m'a pas paru que sa dépense fût supérieure à celle d'un gros fermier : son mobilier, consistant en quelques pelisses, en tapis, en armes, en chevaux et en chameaux, ne peut s'évaluer à plus de 50,000 livres; et il faut observer que, dans ce compte, 4 juments de race sont portées à 6,000 livres, et chaque tête de chameau à 10 louis. On ne doit donc pas, lorsqu'il s'agit des Bedouins, attacher nos idées ordinaires aux mots de *prince* et de *seigneur :* on se rapprocherait beaucoup plus de la vérité en les comparant aux bons fermiers des pays de montagnes, dont ils ont la simplicité dans les vêtements comme dans la vie domestique et dans les mœurs. Tel chaik qui commande à 500 chevaux, ne dédaigne pas de seller et de brider le sien, de lui donner l'orge et la paille hachée. Dans sa tente, c'est sa femme qui fait le café, qui bat la pâte, qui fait cuire la viande. Ses filles et ses parentes lavent le linge, et vont, la cruche sur la tête et le voile sur le visage, puiser l'eau à la fontaine : c'est précisément l'état dépeint par Homère, et par la Genèse dans l'histoire d'Abraham. Mais il faut avouer qu'on a de la peine à s'en faire une juste idée, quand on ne l'a pas vu de ses propres yeux.

La simplicité, ou, si l'on veut, la pauvreté du

commun des Bedouins, est proportionnée à celle de leurs chefs. Tous les biens d'une famille consistent en un mobilier dont voici à peu près l'inventaire : quelques chameaux mâles et femelles, des chèvres, des poules, une jument et son harnais, une tente, une lance de 13 pieds de long, un sabre courbe, un fusil rouillé à pierre ou à rouet, une pipe, un moulin portatif, une marmite, un seau de cuir, une poêlette à griller le café, une natte, quelques vêtements, un manteau de laine noire; enfin, pour tous bijoux, quelques anneaux de verre ou d'argent que la femme porte aux jambes et aux bras. Si rien de tout cela ne manque, le ménage est riche. Ce qui manque au pauvre, et ce qu'il désire le plus, est la jument : en effet, cet animal est le grand moyen de fortune; c'est avec la jument que le Bedouin va en course contre les tribus ennemies, ou en maraude dans les campagnes et sur les chemins. La jument est préférée au cheval, parce qu'elle ne hennit point, parce qu'elle est plus docile, et qu'elle a du lait qui, dans l'occasion, apaise la soif et même la faim de son maître.

Ainsi restreints au plus étroit nécessaire, les Arabes ont aussi peu d'industrie que de besoins; tous leurs arts se réduisent à ourdir des tentes grossières, à faire des nattes et du beurre. Tout leur commerce consiste à échanger des chameaux, des chevreaux, des chevaux mâles et des laitages, contre des armes, des vêtements, quelque peu de riz ou de blé, et contre de l'argent qu'ils enfouissent. Leurs sciences sont absolument nulles; ils n'ont aucune idée ni de l'astronomie, ni de la géométrie, ni de la médecine. Ils n'ont aucun livre, et rien n'est si rare, même parmi les chaiks, que de savoir lire. Toute leur littérature consiste à réciter des contes et des histoires, dans le genre des *Mille et une nuits*. Ils ont une passion particulière pour ces narrations; elles remplissent une grande partie de leurs loisirs, qui sont très-longs. Le soir ils s'asseyent à terre à la porte des tentes, ou sous leur couvert, s'il fait froid; et là, rangés en cercle autour d'un petit feu de fiente, la pipe à la bouche, et les jambes croisées, ils commencent d'abord par rêver en silence; puis, à l'improviste, quelqu'un débute par un *Il y avait au temps passé*, et il continue jusqu'à la fin les aventures d'un jeune chaik et d'une jeune Bedouine : il raconte comment le jeune homme aperçut d'abord sa maîtresse à la dérobée, et comme il en devint éperdument amoureux; il dépeint trait par trait la jeune beauté, vante ses yeux noirs, grands et doux comme ceux d'une gazelle, son regard mélancolique et passionné, ses sourcils courbés comme deux arcs d'ébène, sa taille droite et souple comme une lance; il n'omet ni sa démarche légère comme celle d'une *jeune pouline*, ni ses paupières noircies de *kohl*, ni ses lèvres peintes de bleu, ni ses ongles teints de *henné* couleur d'or, ni sa gorge semblable à une couple de grenades, ni ses paroles douces comme le miel. Il conte le martyre du jeune amant, *qui se consume tellement de désirs et d'amour, que son corps ne donne plus d'ombre*. Enfin, après avoir détaillé ses tentatives pour voir sa maîtresse, les obstacles des parents, les enlèvements des ennemis, la captivité survenue aux deux amants, etc. il termine, à la satisfaction de l'auditoire, par les ramener unis et heureux à la tente paternelle; et chacun de payer à son éloquence le *ma cha allah*[1] qu'il a mérité. Les Bedouins ont aussi des chansons d'amour, qui ont plus de naturel et de sentiment que celles des Turks et des habitants des villes; sans doute parce que ceux-là ayant des mœurs chastes, connaissent l'amour, pendant que ceux-ci, livrés à la débauche, ne connaissent que la jouissance.

En considérant que la condition des Bedouins, surtout dans l'intérieur du désert, ressemble à beaucoup d'égards à celle des sauvages de l'Amérique, je me suis quelquefois demandé pourquoi ils n'avaient point la même férocité; pourquoi, éprouvant de grandes disettes, l'usage de la chair humaine était inouï parmi eux; pourquoi, en un mot, leurs mœurs sont plus douces et plus sociables. Voici les raisons que me donne l'analyse des faits.

Il semblerait d'abord que l'Amérique étant riche en pâturages, en lacs et en forêts, ses habitants dussent avoir plus de facilité pour la vie pastorale que pour toute autre. Mais si l'on observe que ces forêts, en offrant un refuge aisé aux animaux, les soustrayent au pouvoir de l'homme, on jugera que le sauvage a été conduit par la nature du sol à être chasseur, et non pasteur. Dans cet état, toutes ses habitudes ont concouru à lui donner un caractère violent. Les grandes fatigues de la chasse ont endurci son corps; les faims extrêmes, suivies tout à coup de l'abondance du gibier, l'ont rendu vorace. L'habitude de verser du sang et de déchirer sa proie, l'a familiarisé avec le meurtre et avec le spectacle de la douleur. Si la faim l'a persécuté, il a désiré la chair; et trouvant à sa portée celle de son semblable, il a dû en manger; il a pu se résoudre à le tuer pour s'en repaître. La première épreuve faite, il s'en est fait une ha-

[1] Exclamation d'éloge, comme si l'on disait, *admirablement bien*.

bitude; il est devenu anthropophage, sanguinaire, atroce; et son âme a pris l'insensibilité de tous ses organes.

La position de l'Arabe est bien différente. Jeté sur de vastes plaines rases, sans eau, sans forêts, il n'a pu, faute de gibier et de poisson, être chasseur ou pêcheur. Le chameau a déterminé sa vie au genre pastoral, et tout son caractère s'en est composé. Trouvant sous sa main une nourriture légère, mais suffisante et constante, il a pris l'habitude de la frugalité; content de son lait et de ses dattes, il n'a point désiré la chair, il n'a point versé le sang; ses mains ne se sont point accoutumées au meurtre, ni ses oreilles aux cris de la douleur; il a conservé un cœur humain et sensible.

Lorsque ce sauvage pasteur connut l'usage du cheval, son état changea un peu de forme. La facilité de parcourir rapidement de grands espaces le rendit vagabond : il était avide par disette, il devint voleur par cupidité; et tel est resté son caractère. Pillard plutôt que guerrier, l'Arabe n'a point un courage sanguinaire; il n'attaque que pour dépouiller; et si on lui résiste, il ne juge pas qu'un peu de butin vaille la peine de se faire tuer. Il faut verser son sang pour l'irriter; mais alors on le trouve aussi opiniâtre à se venger qu'il a été prudent à se compromettre.

On a souvent reproché aux Arabes cet esprit de rapine; mais, sans vouloir l'excuser, on ne fait point assez d'attention qu'il n'a lieu que pour l'étranger réputé ennemi, et par conséquent il est fondé sur le droit public de la plupart des peuples. Quant à l'intérieur de leur société, il y règne une bonne foi, un désintéressement, une générosité qui feraient honneur aux hommes les plus civilisés. Quoi de plus noble que ce droit d'asile établi chez toutes les tribus! Un étranger, un ennemi même, a-t-il touché la tente du Bedouin, sa personne devient, pour ainsi dire, inviolable. Ce serait une lâcheté, une honte éternelle, de satisfaire même une juste vengeance aux dépens de l'hospitalité. Le Bedouin a-t-il consenti à *manger le pain et le sel* avec son hôte, rien au monde ne peut le lui faire trahir. La puissance du sultan ne serait pas capable de retirer un réfugié [1] d'une tribu, à moins de l'exterminer tout entière. Ce Bedouin, si avide hors de son camp, n'y a pas plus tôt remis le pied, qu'il devient libéral et généreux. Quelque peu qu'il ait, il est toujours prêt à le partager. Il a même la délicatesse de ne pas attendre qu'on le lui demande : s'il prend son repas, il affecte de s'asseoir à la porte de sa tente, afin d'inviter les passants; sa générosité est si vraie, qu'il ne la regarde pas comme un mérite, mais comme un devoir : aussi prend-il sur le bien des autres le droit qu'il leur donne sur le sien. A voir la manière dont en usent les Arabes entre eux, on croirait qu'ils vivent en communauté de biens. Cependant ils connaissent la propriété; mais elle n'a point chez eux cette dureté que l'extension des faux besoins du luxe lui a donnée chez les peuples agricoles. On pourra dire qu'ils doivent cette modération à l'impossibilité de multiplier beaucoup leurs jouissances; mais si les vertus de la foule des hommes ne sont dues qu'à la nécessité des circonstances, peut-être les Arabes n'en sont-ils pas moins dignes d'estime : ils sont du moins heureux que cette nécessité établisse chez eux un état de choses qui a paru aux plus sages législateurs la perfection de la police, je veux dire une sorte d'égalité ou de rapprochement dans le partage des biens et l'ordre des conditions. Privés d'une multitude de jouissances que la nature a prodiguées à d'autres pays, ils ont moins de moyens de se corrompre et de s'avilir; il est moins facile à leurs chaiks de se former une faction qui asservisse et appauvrisse la masse de la nation. Chaque individu pouvant se suffire à lui-même, en garde mieux son caractère, son indépendance; et la pauvreté particulière devient la cause et le garant de la liberté publique.

Cette liberté s'étend jusque sur les choses de religion : il y a cette différence remarquable entre les Arabes des villes et ceux du désert, que pendant que les premiers portent le double joug du despotisme politique et du despotisme religieux, ceux-là vivent dans une franchise absolue de l'un et de l'autre : il est vrai que sur les frontières des Turks, les Bedouins gardent par politique des apparences musulmanes; mais elles sont si peu rigoureuses, et leur dévotion est si relâchée, qu'ils passent généralement pour des infidèles, sans loi et sans prophètes. Ils disent même assez volontiers que la religion de Mahomet n'a point été faite pour eux : « Car, ajoutent-ils, comment faire des ablu-
« tions, puisque nous n'avons point d'eau? Com-
« ment faire des aumônes, puisque nous ne som-
« mes pas riches? Pourquoi jeûner le ramadan,
« puisque nous jeûnons toute l'année? Et pourquoi
« aller à la Mekke, si Dieu est partout? » Du reste, chacun agit et pense comme il veut, et il règne

[1] Les Arabes font une distinction de leurs hôtes, en hôte *mostadjir*, ou *implorant protection;* et en hôte *matnoub*, ou *qui plante sa tente au rang des autres*, c'est-à-dire, qui se naturalise.

chez eux la plus parfaite tolérance. Elle se peint très-bien dans un propos que me tenait un jour un de leurs chaiks, nommé *Ahmed,* fils de *Bâhir,* chef de la tribu des *Ouahidié.* « Pourquoi, » me disait ce chaik, « veux-tu retourner chez les Francs? « Puisque tu n'as pas d'aversion pour nos mœurs, « puisque tu sais porter la lance et courir un cheval « comme un Bedouin, reste parmi nous. Nous te « donnerons des pelisses, une tente, une honnête « et jeune Bedouine, et une bonne jument de race. « Tu vivras dans notre maison. — Mais ne sais-tu « pas, lui répondis-je, que né parmi les Francs, « j'ai été élevé dans leur religion? Comment les « Arabes verront-ils un *infidèle,* ou que penseront- « ils d'un *apostat?* — Et toi-même, répliqua-t-il, « ne vois-tu pas que les Arabes vivent sans souci « du prophète et du *livre* (le Qôran)? Chacun parmi « nous suit la route de sa conscience. Les actions « sont devant les hommes; mais la religion est de- « vant Dieu. » Un autre chaik conversant un jour avec moi, m'adressa par mégarde la formule triviale : *Écoute, et prie sur le prophète.* Au lieu de la réponse ordinaire, *J'ai prié,* je répondis en souriant, *J'écoute.* Il s'aperçut de sa méprise, et sourit à son tour. Un Turk de Jérusalem qui était présent, prit la chose plus sérieusement. « O chaik, « lui dit-il, comment peux-tu adresser les paroles « des vrais croyants à un infidèle? — La langue est « légère, répondit le chaik, encore que le cœur soit « blanc (*pur*); mais toi qui connais les coutumes « des Arabes, comment peux-tu offenser un étran- « ger avec qui nous avons mangé *le pain et le sel?* » Puis se tournant vers moi : « Tous ces peuples du « Frankestan dont tu m'as parlé, qui sont hors de « la loi du prophète, sont-ils plus nombreux que « les musulmans? — On pense, lui répondis-je, qu'ils « sont cinq ou six fois plus nombreux, même en « comptant les Arabes. — Dieu est juste, reprit-il, « il pèsera dans ses balances [1]. »

Il faut l'avouer, il est peu de nations policées qui aient une morale aussi généralement estimable que les Arabes bedouins; et il est remarquable que les mêmes vertus se retrouvent presque également chez les hordes turkmanes, et chez les Kourdes; en sorte qu'elles semblent attachées à la vie pastorale. Il est d'ailleurs singulier que ce soit chez ce genre d'hommes que la religion a le moins de formes extérieures, au point que l'on n'a jamais vu chez les Bedouins, les Turkmans, ou les Kourdes, ni prêtres, ni temples, ni culte régulier. Mais il est temps de continuer la description des autres peuples de la Syrie, et de porter nos considérations sur un état social tout différent de celui que nous quittons, sur l'état des peuples agricoles et sédentaires.

CHAPITRE III.

Des peuples agricoles de la Syrie.

§ I.

Des Ansârié.

Le premier peuple agricole qu'il faut distinguer dans la Syrie du reste de ses habitants, est celui que l'on appelle dans le pays du nom pluriel d'*Ansârié,* rendu sur les cartes de Delisle par celui d'*Ensyriens,* et sur celles de d'Anville par celui de *Nassaris.* Le terrain qu'occupent ces *Ansârié,* est la chaîne de montagnes qui s'étend depuis *Antâkié* jusqu'au ruisseau dit *Nahr-el-Kebir,* ou *la grande rivière.* Leur origine est un fait historique peu connu, et cependant assez instructif. Je vais le rapporter tel que le cite un écrivain qui a puisé aux sources primitives [1].

« L'an des Grecs 1202 (c'est-à-dire, 891 de J. C.), « il y avait dans les environs de Koufa, au village « de *Nasar,* un vieillard que ses jeûnes, ses priè- « res assidues et sa pauvreté faisaient passer pour « un saint : plusieurs gens du peuple s'étant décla- « rés ses partisans, il choisit parmi eux 12 sujets « pour répandre sa doctrine. Mais le commandant « du lieu, alarmé de ses mouvements, fit saisir le « vieillard, et le fit mettre en prison. Dans ce re- « vers, son état toucha une fille esclave du geôlier,

[1] Niebuhr rapporte dans sa *Description de l'Arabie,* tome III, page 208, édition de Paris, que depuis 30 ans, il s'est élevé dans le Nadjd une nouvelle religion, dont les principes sont analogues aux dispositions d'esprit dont je parle. « Ces « principes sont, dit ce voyageur, que Dieu seul doit être invo- « qué et adoré comme auteur de tout; qu'on ne doit faire men- « tion d'aucun prophète en priant, parce que cela touche à « l'idolâtrie; que Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, etc. sont à la « vérité de grands hommes, dont les actions sont édifiantes; « mais que nul livre n'a été inspiré par l'ange Gabriel, ou par « tout autre esprit céleste; enfin, que les vœux faits dans un « péril menaçant ne sont d'aucun mérite ni d'aucune obliga- « tion.

« Je ne sais, ajoute Niebuhr, jusqu'où l'on peut compter sur « le rapport du Bedouin qui m'a raconté ces choses. Peut-être « était-ce sa façon même de penser; car les Bedouins se disent « bien mahométans, mais ils ne s'embarrassent ordinairement « ni de Mohammed ni du Qôran. »

Cette insurrection a eu pour auteurs deux Arabes, qui après avoir voyagé, pour affaires de commerce, dans la Perse et le Malabar, ont formé des raisonnements sur la diversité des religions qu'ils ont vues, et en ont déduit cette tolérance générale. L'un d'eux, nommé *Abel-el-Ouaheb,* s'était formé dans le Nadjd un état indépendant dès 1760 : le second, appelé *Mekrâmi,* chaik de *Nadjerân,* avait adopté les mêmes opinions, et par sa valeur il s'était élevé à une assez grande puissance dans ces contrées. Ces deux exemples me rendent encore plus probable une conjecture que j'avais déjà formée, que rien n'est plus facile que d'opérer une grande révolution politique et religieuse dans l'Asie.

[1] Assemani, *Bibliothèque orientale.*

« et elle se proposa de le délivrer. Il s'en présenta « bientôt une occasion qu'elle ne manqua pas de « saisir. Un jour que le geôlier s'était couché ivre, « et dormait d'un profond sommeil, elle prit tout « doucement les clefs qu'il tenait sous son oreiller, « et après avoir ouvert la porte au vieillard, elle « vint les remettre en place, sans que son maître « s'en aperçût : le lendemain, lorsque le geôlier « vint pour visiter son prisonnier, il fut d'autant « plus étonné de trouver le lieu vide, qu'il ne vit « aucune trace de violence. Il crut alors que le vieil- « lard avait été délivré par un ange, et il s'empressa « de répandre ce bruit, pour éviter la répréhension « qu'il méritait. De son côté, le vieillard raconta « la même chose à ses disciples, et il se livra plus « que jamais à la prédication de ses idées. Il écri- « vit même un livre dans lequel on lit entre autres « choses : *Moi un tel, du village de Nasar, j'ai vu « Christ, qui est la parole de Dieu, qui est Ahmad, « fils de Mohammad, fils de Hanafa, de la race « d'Ali, qui est aussi Gabriel; et il m'a dit : Tu « es celui qui lit* (*avec intelligence*)*; tu es l'homme « qui dit vrai; tu es le chameau qui préserve les « fidèles de la colère; tu es la bête de charge qui « porte leur fardeau; tu es l'esprit* (*saint*)*, et Jean, « fils de Zacharie. Va, et prêche aux hommes qu'ils « fassent quatre génuflexions en priant; à savoir, « deux avant le lever du soleil, et deux avant son « coucher, en tournant le visage vers Jérusalem; « et qu'ils disent trois fois : Dieu tout-puissant, « Dieu très-haut, Dieu très-grand; qu'ils n'obser- « vent plus que la deuxième et troisième fête; « qu'ils ne jeûnent que deux jours par an; qu'ils « ne se lavent point le prépuce, et qu'ils ne boivent « point de bière, mais du vin tant qu'ils en voudront; « enfin, qu'ils s'abstiennent de la chair des bêtes « carnassières.* Ce vieillard étant passé en Syrie, « répandit ces opinions chez les gens de la campa- « gne et du peuple, qui le crurent en foule; et après « quelques années, il s'évada, sans qu'on ait su ce « qu'il devint. »

Telle fut l'origine de ces *Ansârié*, qui se trouvèrent, pour la plupart, être des habitants de ces montagnes dont nous avons parlé. Un peu plus d'un siècle après cette époque, les croisés portant la guerre dans ces cantons, et marchant de *Màrra* par l'Oronte vers le Liban, rencontrèrent de ces *Nasiréens*, dont ils tuèrent un grand nombre. Guillaume de Tyr [1], qui rapporte ce fait, les confond avec les *assassins*, et peut-être ont-ils eu des traits communs. Quant à ce qu'il ajoute, que le terme *assassins* avait cours chez les Francs comme chez les Arabes, sans pouvoir en expliquer l'origine, il est facile d'en résoudre le problème. Dans l'usage vulgaire de la langue arabe, *hassâsin* [1] signifie *des voleurs de nuit*, des gens qui tuent *en guet-apens;* on emploie ce terme encore aujourd'hui dans ce sens au Kaire et dans la Syrie : par cette raison il convint aux *bâténiens*, qui tuaient par surprise; les croisés, qui le trouvèrent en Syrie au moment que cette secte faisait le plus de bruit, durent en adopter l'usage. Ce qu'ils ont raconté du *vieux de la montagne,* est une mauvaise traduction de la phrase *chaik-el-djebal,* qu'il faut expliquer *seigneur des montagnes:* et par là, les Arabes ont désigné le chef des *bâténiens*, dont le siége principal était à l'orient du *Kourdestan,* dans les *montagnes* de l'ancienne Médie.

Les *Ansârié* sont, comme je l'ai dit, divisés en plusieurs peuplades ou sectes; on y distingue les *Chamsié*, ou adorateurs du *soleil;* les *Kelbié*, ou adorateurs du *chien;* et les *Quadmousié*, qu'on assure rendre un culte particulier à l'organe qui dans les femmes correspond à *Priape* [2]. Niebuhr, à qui l'on a fait les mêmes récits qu'à moi, n'a pu les croire, *parce que*, dit-il, *il n'est pas probable que des hommes se dégradent à ce point;* mais cette manière de raisonner est démentie, et par l'histoire de tous les peuples, qui prouve que l'esprit humain est capable des écarts les plus extravagants, et même par l'état actuel de la plupart des pays, et surtout de ceux de l'Orient, où l'on trouve un degré d'ignorance et de crédulité propre à recevoir ce qu'il y a de plus absurde. Les cultes bizarres dont nous parlons sont d'autant plus croyables chez les *Ansârié*, qu'ils paraissent s'y être conservés par une transmission continue des siècles anciens où ils régnèrent. Les historiens [3] remarquent que malgré le voisinage d'Antioche, le christianisme ne pénétra qu'avec la plus grande peine dans ces cantons; il y comptait peu de prosélytes, même après le règne de Julien : de là jusqu'à l'invasion des Arabes, il eut peu le temps de s'établir; car il n'en est pas toujours des révolutions d'opinions dans les campagnes comme dans les villes : dans celles-ci, la communication facile et continue répand plus promptement les idées, et décide en peu de temps de leur sort par une chute ou un triomphe marqué. Les progrès

[1] Liv. XX, chap. 30

[1] La racine *Hass*, par un *H* majeure, signifie tuer, *assassiner,* écouter pour *surprendre;* mais le composé *hassâs* manque dans Golius.

[2] On assure qu'ils ont des assemblées nocturnes, où après quelques lectures ils éteignent la lumière, et se mêlent comme les anciens gnostiques.

[3] *Oriens Christ.* tom. II, pag. 680

que cette religion put faire chez ces montagnards grossiers, ne servirent qu'à aplanir les routes au mahométisme, plus analogue à leurs goûts; et il résulta des dogmes anciens et modernes, un mélange informe auquel le vieillard de *Nasar* dut son succès. Cent cinquante ans après lui, *Mohammad-el-Dourzi* ayant à son tour fait une secte, les *Ansârié* n'en admirent point le principal article, qui était la divinité du *kalife Hakem :* par cette raison, ils sont demeurés distincts des Druzes, quoiqu'ils aient d'ailleurs divers traits de ressemblance avec aux. Plusieurs des *Ansârié* croient à la métempsycose; d'autres rejettent l'immortalité de l'âme; et en général, dans l'anarchie civile et religieuse, dans l'ignorance et la grossièreté qui règnent chez eux, ces paysans se font telles idées qu'ils jugent à propos, et suivent la secte qui leur plaît, ou n'en suivent point du tout.

Leur pays est divisé en trois districts principaux, tenus *à ferme* par des *chefs* appelés *moqaddamim.* Ils reportent leur tribut au pacha de Tripoli, dont ils reçoivent leur titre chaque année. Leurs montagnes sont communément moins escarpées que celles du Liban; elles sont en conséquence plus propres à la culture; mais aussi elles sont plus ouvertes aux Turks; et c'est par cette raison sans doute qu'avec une plus grande fécondité en grains, en tabac à fumer, en vignes et en olives, elles sont cependant moins peuplées que celles de leur voisins les Maronites et les Druzes, dont il faut nous occuper.

§ II.

Des Maronites.

Entre les *Ansârié* au nord, et les *Druzes* au midi, habite un petit peuple connu dès longtemps sous le nom de *Maouârné,* ou *Maronites.* Leur origine première, et la nuance qui les distingue des *Latins,* dont ils suivent la communion, ont été longuement discutées par des écrivains ecclésiastiques; ce qu'il y a de plus clair et de plus intéressant dans ces questions, peut se réduire à ce qui suit.

Sur la fin du sixième siècle de l'église, lorsque l'esprit érémitique était encore dans la ferveur de la nouveauté, vivait sur les bords de l'*Oronte* un nommé *Mâroun,* qui par ses jeûnes, sa vie solitaire et ses austérités, s'attira la considération du peuple d'alentour. Il paraît que dans les querelles qui déjà régnaient entre Rome et Constantinople, il employa son crédit en faveur des Occidentaux. Sa mort, loin de refroidir ses partisans, donna une nouvelle force à leur zèle; le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles près de son corps : et sur ce bruit, il s'assembla de *Kinesrin,* d'*Aouâsem* et autres lieux, des gens qui lui dressèrent, dans *Hama,* une chapelle et un tombeau; bientôt même il s'y forma un couvent qui prit une grande célébrité dans toute cette partie de la Syrie. Cependant les querelles des deux métropoles s'échauffèrent, et tout l'empire partagea les dissensions des prêtres et des princes. Les affaires en étaient à ce point, lorsque sur la fin du septième siècle, un moine du couvent de Hama, nommé *Jean le Maronite,* parvint, par son talent pour la prédication, à se faire considérer comme un de plus fermes appuis de la cause des *Latins* ou partisans du pape. Leurs adversaires, les partisans de l'empereur, nommés par cette raison *melkites,* c'est-à-dire *royalistes,* faisaient alors de grands progrès dans le Liban. Pour s'y opposer avec succès, les Latins résolurent d'y envoyer *Jean le Maronite;* en conséquence, ils le présentèrent à l'agent du pape, à Antioche, lequel, après l'avoir sacré évêque de *Djebail,* l'envoya prêcher dans ces contrées. Jean ne tarda pas à rallier ses partisans et à en augmenter le nombre; mais traversé par les intrigues et même par les attaques ouvertes des melkites, il jugea nécessaire d'opposer la force à la force; il rassembla tous les Latins, et il s'établit avec eux dans le Liban, où ils formèrent une société indépendante pour l'état civil comme pour l'état religieux. C'est ce qu'indique un historien du Bas-Empire [1], en ces termes : « L'an 8 de Constan- « tin Pogonat (676 de J. C.), les *mardaïtes* « s'étant attroupés, s'emparèrent du Liban, qui « devint le refuge des vagabonds, des esclaves et « de toute sorte de gens. Ils s'y renforcèrent au « point, qu'ils arrêtèrent les progrès des Arabes, « et qu'ils contraignirent le kalife Moâouia à de- « mander aux Grecs une trêve de 30 ans, sous « l'obligation d'un tribut de 50 chevaux de race, « de 100 esclaves, et de 10,000 pièces d'or. »

Le nom de *mardaïtes* qu'emploie ici l'auteur, est un terme *syriaque* qui signifie *rebelle,* et par son opposition à *melkite* ou royaliste, il prouve à la fois que le syriaque était encore usité à cette époque, et que le schisme qui déchirait l'empire était autant civil que religieux. D'ailleurs, il paraît que l'origine de ces deux factions et l'existence d'une insurrection dans ces contrées, sont antérieures à l'époque alléguée; car dès les premiers temps du mahométisme (622 de J. C.), on fait mention de deux petits princes particuliers, dont l'un, nommé *Yousef,* commandait à *Djebail;*

[1] Cedrenus.

et l'autre, nommé *Kesrou*, gouvernait l'intérieur du pays, qui prit de lui le nom de *Kesraouân*. On en cite encore après eux un autre qui fit une expédition contre Jérusalem, et qui mourut très-âgé à *Beskonta*[1], où il faisait sa résidence. Ainsi, dès avant Constantin Pogonat, ces montagnes étaient devenues l'asile des *mécontents* ou des *rebelles*, qui fuyaient l'intolérance des empereurs et de leurs agents. Ce fut sans doute par cette raison, et par une analogie d'opinions, que Jean et ses disciples s'y réfugièrent; et ce fut par l'ascendant qu'ils y prirent, ou qu'ils y avaient déjà, que toute la nation se donna le nom de *Maronites*, qui n'était point injurieux comme celui de *mardaïtes*. Quoi qu'il en soit, Jean ayant établi chez ces montagnards un ordre régulier et militaire, leur ayant donné des armes et des chefs, ils employèrent leur liberté à combattre les ennemis communs de l'empire et de leur petit état; bientôt ils se rendirent maîtres de presque toutes les montagnes jusqu'à Jérusalem. Le schisme qui arriva chez les musulmans à cette époque, facilita leurs succès : *Moâouia*, révolté à Damas contre Ali, kalife à Koufa, se vit obligé, pour n'avoir pas deux guerres ensemble, de faire (en 678) un traité onéreux avec les Grecs. Sept ans après, Abd-el-Malek le renouvela avec Justinien II, en exigeant toutefois que l'empereur le délivrât des Maronites. Justinien eut l'imprudence d'y consentir, et il y ajouta la lâcheté de faire assassiner leur chef par un envoyé que cet homme trop généreux avait reçu dans sa maison sous des auspices de paix. Après ce meurtre, cet agent employa la séduction et l'intrigue si heureusement, qu'il emmena 12,000 hommes du pays; ce qui laissa une libre carrière aux progrès des musulmans. Peu après, une autre persécution menaça les Maronites d'une ruine entière; car le même Justinien envoya contre eux des troupes, sous la conduite de Marcien et de Maurice, qui détruisirent le monastère de Hama, et y égorgèrent 500 moines. De là ils vinrent porter la guerre jusque dans le Kesraouân; mais heureusement que sur ces entrefaites Justinien fut déposé, à la veille de faire exécuter un massacre général dans Constantinople; et les Maronites, autorisés par son successeur, ayant attaqué Maurice, taillèrent son armée en pièces dans un combat où il périt lui-même. Depuis cette époque, on les perd de vue jusqu'à l'invasion des croisés, avec qui ils eurent tantôt des alliances et tantôt des démêlés : dans cet intervalle, qui fut de plus de trois siècles, une partie de leurs possessions leur échappa, et ils furent restreints, vers le Liban, aux bornes actuelles; sans doute même ils payèrent des tributs lorsqu'il se trouva des gouverneurs arabes ou turkmans assez forts pour les exiger. Ils étaient dans ce cas vis-à-vis du kalife d'Égypte *Hakem-b'amr-ellah*, lorsque vers l'an 1014 il céda leur côte à un prince turkman d'Alep. Deux cents ans après, *Selah-el-Din* ayant chassé les Européens de ces cantons, il fallut plier sous sa puissance, et acheter la paix par des contributions. Ce fut alors, c'est-à-dire vers l'an 1215, que les Maronites effectuèrent avec Rome une réunion dont ils n'avaient jamais été éloignés, et qui subsiste encore. Guillaume de Tyr, qui rapporte le fait, observe qu'ils avaient 40,000 hommes en état de porter les armes. Leur état, assez paisible sous les Mamlouks, fut troublé par Sélim II; mais ce prince, occupé par de plus grands soins, ne se donna pas la peine de les assujettir. Cette négligence les enhardit; et de concert avec les Druzes et leur émir, le célèbre Fakr-el-Din, ils empiétèrent de jour en jour sur les Ottomans : mais ces mouvements eurent une issue malheureuse; car Amurat III ayant envoyé contre eux Ibrahim, pacha du Kaire, ce général les réduisit en 1588 à l'obéissance, et les soumit à un tribut annuel qu'ils payent encore.

Depuis ce temps, les pachas, jaloux d'étendre leur autorité et leurs rapines, ont souvent tenté d'introduire dans les montagnes des Maronites leurs garnisons et leurs agas; mais toujours repoussés, ils ont été forcés de s'en tenir à la première capitulation. La sujétion des Maronites se borne donc à payer un tribut au pacha de Tripoli, dont leur pays relève; chaque année il en donne la ferme à un ou plusieurs *chaiks*[1], c'est-à-dire à des *notables*, qui en font la répartition par districts et par villages. Cet impôt est assis presque en entier sur les mûriers et les vignes, qui sont les principaux et presque les seuls objets de culture. Il varie en plus et en moins, selon la résistance que l'on peut opposer au pacha. Il y a aussi des douanes établies aux bords maritimes, tels que *Djebail* et *Bâtroun*; mais cet objet n'est pas considérable.

La forme du gouvernement n'est point fondée sur des conventions expresses, mais seulement sur les usages et les coutumes. Cet inconvénient eût eu sans doute dès longtemps de fâcheux effets, s'ils n'eussent été prévenus par plusieurs circonstances heureuses. La première est la religion, qui mettant une barrière insurmontable entre les Maro-

[1] Village du Kesraouân.

[1] Dans les montagnes, le mot *chaik* signifie proprement un notable, un seigneur campagnard.

nites et les musulmans, a empêché les ambitieux de se liguer avec les étrangers pour asservir leur nation. La deuxième est la nature du pays, qui offrant partout de grandes défenses, a donné à chaque village, et presque à chaque famille, le moyen de résister par ses propres forces, et par conséquent d'arrêter l'extension d'un seul pouvoir. Enfin l'on doit compter pour une troisième raison, la faiblesse même de cette société, qui depuis son origine, environnée d'ennemis puissants, n'a pu leur résister qu'en maintenant l'union entre ses membres; et cette union n'a lieu, comme l'on sait, qu'autant qu'ils s'abstiennent de l'oppression les uns des autres, et qu'ils jouissent réciproquement de la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés. C'est ainsi que le gouvernement s'est maintenu de lui-même dans un équilibre naturel, et que les mœurs tenant lieu de lois, les Maronites ont été préservés jusqu'à ce jour de l'oppression du despotisme et des désordres de l'anarchie.

On peut considérer la nation comme partagée en deux classes, le *peuple* et les *chaiks*. Par ce mot, on entend les plus *notables* des habitants, à qui l'ancienneté de leurs familles et l'aisance de leur fortune donnent un état plus distingué que celui de la foule. Tous vivent répandus dans les montagnes par villages, par hameaux, même par maisons isolées; ce qui n'a pas lieu dans la plaine. La nation entière est agricole; chacun fait valoir de ses mains le petit domaine qu'il possède ou qu'il tient à ferme. Les chaiks même vivent ainsi, et ils ne se distinguent du peuple que par une mauvaise pelisse, un cheval, et quelques légers avantages dans la nourriture et le logement: tous vivent frugalement, sans beaucoup de jouissances, mais aussi sans beaucoup de privations, attendu qu'ils connaissent peu d'objets de luxe. En général, la nation est pauvre, mais personne n'y manque du nécessaire; et si l'on y voit des mendiants, ils viennent plutôt des villes de la côte que du pays même. La propriété y est aussi sacrée qu'en Europe, et l'on n'y voit point ces spoliations ni ces avanies si fréquentes chez les Turks. On voyage de nuit et de jour avec une sécurité inconnue dans le reste de l'empire. L'étranger y trouve l'hospitalité comme chez les Arabes; cependant l'on observe que les Maronites sont moins généreux, et qu'ils ont un peu le défaut de la lésine. Conformément aux principes du christianisme, ils n'ont qu'une femme, qu'ils épousent souvent sans l'avoir vue, toujours sans l'avoir fréquentée. Contre les préceptes de cette même religion, ils ont admis ou conservé l'usage arabe du *talion*, et le plus proche parent de tout homme assassiné doit le venger. Par une habitude fondée sur la défiance et l'état politique du pays, tous les hommes, chaiks ou paysans, marchent sans cesse armés du fusil et du poignard: c'est peut-être un inconvénient; mais il en résulte cet avantage, qu'ils ne sont pas novices à l'usage des armes dans les circonstances nécessaires, telles que la défense de leur pays contre les Turcs. Comme le pays n'entretient point de troupes régulières, chacun est obligé de marcher lorsqu'il y a guerre; et si cette milice était bien conduite, elle vaudrait mieux que bien des troupes d'Europe. Les recensements que l'on a eu occasion de faire dans les dernières années, portent à 35,000 le nombre des hommes en état de manier le fusil. Dans les rapports ordinaires, ce nombre supposerait une population totale d'environ 105,000 âmes. Si l'on y ajoute un nombre de prêtres, de moines et de religieuses, répartis dans plus de 200 couvents; plus, le peuple des villes maritimes, telles que *Djebail*, *Bâtroun*, etc. l'on pourra porter le tout à 115,000 âmes.

Cette quantité, comparée à la surface du pays, qui est d'environ 150 lieues carrées, donne 760 habitants par lieue carrée; ce qui ne laisse pas d'être considérable, attendu qu'une grande partie du Liban est composée de rochers incultivables, et que le terrain, même aux lieux cultivés, est rude et peu fertile.

Pour la religion, les Maronites dépendent de Rome. En reconnaissant la suprématie du pape, leur clergé a continué, comme par le passé, d'élire un chef qui a le titre de *batraq* ou *patriarche* d'Antioche. Leurs prêtres se marient comme aux premiers temps de l'église; mais leur femme doit être vierge et non veuve, et ils ne peuvent passer à de secondes noces. Ils célèbrent la messe en syriaque, dont la plupart ne comprennent pas un mot. L'évangile seul se lit à haute voix en arabe, afin que le peuple l'entende. La communion se pratique sous les deux espèces. L'hostie est un petit pain rond, non levé, épais du doigt, et un peu plus large qu'un écu de six livres. Le dessus porte un cachet qui est la portion du célébrant. Le reste se coupe en petits morceaux, que le prêtre met dans le calice avec le vin, et qu'il administre à chaque personne, au moyen d'une cuiller qui sert à tout le monde. Ces prêtres n'ont point, comme parmi nous, de bénéfices ou de rentes assignées; mais ils vivent en partie du produit de leurs messes, des dons de leurs auditeurs, et du travail de leurs mains. Les uns exercent des métiers; d'autres cultivent un petit domaine; tous s'occupent

pour le soutien de leur famille et l'édification de leur troupeau. Ils sont un peu dédommagés de leur détresse par la considération dont ils jouissent; ils en éprouvent à chaque instant des effets flatteurs pour la vanité : quiconque les aborde, pauvre ou riche, grand ou petit, s'empresse de leur baiser la main : ils n'oublient pas de la présenter; et ils ne voient pas avec plaisir les Européens s'abstenir de cette marque de respect, qui répugne à nos mœurs, mais qui ne coûte rien aux naturels, accoutumés dès l'enfance à la prodiguer. Du reste, les cérémonies de la religion ne sont pas pratiquées en Europe avec plus de publicité et de liberté que dans le *Kesraouân*. Chaque village a sa chapelle, son desservant, et chaque chapelle a sa cloche; chose inouïe dans le reste de la Turkie. Les Maronites en tirent vanité; et pour s'assurer la durée de ces franchises, ils ne permettent à aucun musulman d'habiter parmi eux. Ils s'arrogent aussi le privilége de porter le turban vert, qui, hors de leurs limites, coûterait la vie à un chrétien.

L'Italie ne compte pas plus d'évêques que ce petit canton de la Syrie; ils y ont conservé la modestie de leur état primitif : on en rencontre souvent dans les routes, montés sur une mule, suivis d'un seul sacristain. La plupart vivent dans les couvents, où ils sont vêtus et nourris comme les simples moines. Leur revenu le plus ordinaire ne passe pas 1500 livres; et dans ce pays, où tout est à bon marché, cette somme suffit pour leur procurer même l'aisance. Ainsi que les prêtres, ils sont tirés de la classe des moines; leur titre, pour être élus, est communément une prééminence de savoir : elle n'est pas difficile à acquérir, puisque le vulgaire des religieux et des prêtres ne connaît que le catéchisme et la Bible. Cependant il est remarquable que ces deux classes subalternes sont plus édifiantes par leurs mœurs et par leur conduite; qu'au contraire les évêques et le patriarche, toujours livrés aux cabales et aux disputes de prééminence et de religion, ne cessent de répandre le scandale et le trouble dans le pays, sous prétexte d'exercer, selon l'ancien usage, la correction ecclésiastique : ils s'excommunient mutuellement eux et leurs adhérents; ils suspendent les prêtres, interdisent les moines, infligent des pénitences publiques aux laïques; en un mot, ils ont conservé l'esprit brouillon et tracassier qui a été le fléau du Bas-Empire. La cour de Rome, souvent importunée de leurs débats, tâche de les pacifier, pour maintenir en ces contrées le seul asile qu'y conserve sa puissance. Il y a quelque temps qu'elle fut obligée d'intervenir dans une affaire singulière, dont le tableau peut donner une idée de l'esprit des Maronites.

Vers l'an 1755, il y avait dans le voisinage de la mission des jésuites, une fille maronite, nommée *Hendïé*, dont la vie extraordinaire commença de fixer l'attention du peuple. Elle jeûnait, elle portait le cilice, elle avait le don des larmes; en un mot, elle avait tout l'extérieur des anciens ermites, et bientôt elle en eut la réputation. Tout le monde la regardait comme un modèle de piété, et plusieurs la réputèrent pour sainte : de là aux miracles le passage est court; et bientôt en effet le bruit courut qu'elle faisait des miracles. Pour bien concevoir l'impression de ce bruit, il ne faut pas oublier que l'état des esprits dans le Liban est presque le même qu'aux premiers siècles. Il n'y eut donc ni incrédules ni plaisants, pas même de *douteurs*. *Hendïé* profita de cet enthousiasme pour l'exécution de ses projets; et se modelant en apparence sur ses prédécesseurs dans la même carrière, elle désira d'être fondatrice d'un ordre nouveau. Le cœur humain a beau faire; sous quelque forme qu'il déguise ses passions, elles sont toujours les mêmes : pour le conquérant comme pour le cénobite, c'est toujours également l'ambition du pouvoir; et l'orgueil de la prééminence se montre même dans l'excès de l'humilité. Pour bâtir le couvent, il fallait des fonds; la fondatrice sollicita la piété de ses partisans, et les aumônes abondèrent; elles furent telles, que l'on put élever en peu d'années deux vastes maisons en pierres de taille, dont la construction a dû coûter 40,000 écus. Le lieu, nommé le *Kourket*, est un dos de colline au nord-ouest d'*Antoura*, dominant à l'ouest sur la mer, qui en est très-voisine, et découvrant au sud jusqu'à la rade de *Bairout*, éloignée de 4 lieues. Le *Kourket* ne tarda pas de se peupler de moines et de religieuses. Le patriarche actuel fut le directeur général; d'autres emplois, grands et petits, furent conférés à divers prêtres ou candidats, que l'on établit dans l'une des maisons. Tout réussissait à souhait : il est vrai qu'il mourait beaucoup de religieuses; mais on en rejetait la faute sur l'air, et il était difficile d'en imaginer la vraie cause. Il y avait près de vingt ans que *Hendïé* régnait dans ce petit empire, quand un accident, impossible à prévoir, vint tout renverser. Dans des jours d'été, un commissionnaire venant de Damas à Bairout, fut surpris par la nuit près de ce couvent : les portes étaient fermées, l'heure indue; il ne voulut rien troubler; et content d'avoir pour lit un monceau de paille, il se coucha dans la cour extérieure en attendant le jour. Il y dormait depuis quelques heures, lorsqu'un bruit clandestin des portes et de verrous vint l'éveiller.

De cette porte, sortirent trois femmes qui tenaient en main des pioches et des pelles; deux hommes les suivaient, portant un long paquet blanc, qui paraissait fort lourd. La troupe s'achemina vers un terrain voisin plein de pierres et de décombres. Là les hommes déposèrent leur fardeau, creusèrent un trou où ils le mirent, recouvrirent le trou de terre qu'ils foulèrent, et après cette opération, rentrèrent avec les femmes qui les suivirent. Des hommes avec des religieuses, une sortie faite de nuit avec mystère, un paquet déposé dans un trou caché, tout cela donna à penser au voyageur. La surprise l'avait d'abord retenu en silence; bientôt les réflexions firent naître l'inquiétude et la peur, et il se déroba dès l'aube du jour pour se rendre à Bairout. Il connaissait dans la ville un marchand qui depuis quelques mois avait placé ses deux filles au *Kourket*, avec une dot de 10,000 livres. Il alla le trouver hésitant encore, et cependant brûlant d'impatience de raconter son aventure. L'on s'assit jambes croisées, l'on alluma la longue pipe, et l'on prit le café. Le marchand fait des questions sur le voyage; l'homme répond qu'il a passé la nuit près du *Kourket*. On demande des détails, il en donne; enfin il s'épanche, et conte ce qu'il a vu à l'oreille de son hôte. Les premiers mots étonnent celui-ci; le paquet en terre l'inquiète; bientôt la réflexion vient l'alarmer. Il sait qu'une de ses fille est malade; il observe qu'il meurt beaucoup de religieuses. Ces pensées le tourmentent; il n'ose admettre des soupçons trop graves, et il ne peut les rejeter. Il monte à cheval avec un ami; ils vont ensemble au couvent; ils demandent à voir les deux novices : elles sont malades. Le marchand insiste, et veut qu'on les apporte; on le refuse avec humeur : il s'opiniâtre; on s'obstine : alors ses soupçons se tournent en certitude. Il part le désespoir dans le cœur, et va trouver à *Dair-el-Qamar, Saad*, kiâya[1] du prince *Yousef*, commandant de la montagne. Il lui expose le fait et tous ses accessoires. Le kiâya en est frappé; il lui donne des cavaliers et un ordre d'ouvrir de gré ou de force; le qâdi se joint au marchand, et l'affaire devient juridique : d'abord l'on fouille la terre, et l'on trouve que le paquet déposé est un corps mort, que l'infortuné père reconnaît pour sa fille cadette; on pénètre dans le couvent. et l'on trouve l'autre en prison et près d'expirer. Elle révéla des abominations qui firent frémir, et dont elle allait, comme sa sœur, devenir la victime. On saisit la sainte, qui soutint son rôle avec constance; l'on actionna les prêtres et le patriarche. Ses ennemis se réunirent pour le perdre et profiter de sa dépouille : il fut suspendu, déposé. L'affaire a été porté en 1776 à Rome; la *propagande* a informé, et l'on a découvert des infamies de libertinage et des horreurs de cruauté. Il a été constaté que *Hendié* faisait périr ses religieuses, tantôt pour profiter de leurs dépouilles, tantôt parce qu'elle les trouvait rebelles à ses volontés; que cette femme non-seulement communiait, mais même consacrait et disait la messe; qu'elle avait sous son lit des trous par lesquels on introduisait des parfums, au moment qu'elle prétendait avoir des extases et des visites du Saint-Esprit; qu'elle avait une faction qui la prônait et publiait qu'elle était la mère de Dieu, revenue en terre, et mille autres extravagances. Malgré cela, elle a conservé un parti assez puissant pour s'opposer à la rigueur du traitement qu'elle méritait : on l'a renfermée dans divers couvents, d'où elle s'est souvent évadée. En 1783, elle était à la visitation d'Antoura, et le frère de l'émir des Druzes voulait la délivrer. Grand nombre de personnes croient encore à sa sainteté; et sans l'accident du voyageur, ses ennemis actuels y croiraient de même. Que penser des réputations, s'il en est qui tiennent à si peu de chose?

Dans le petit espace qui compose le pays des Maronites, on compte plus de 200 couvents d'hommes ou de femmes. Leur règle est celle de Saint-Antoine; ils la pratiquent avec une exactitude qui rappelle les temps passés. Le vêtement des moines est une étoffe de laine brune et grossière, assez semblable à la robe des capucins. Leur nourriture est celle des paysans, avec cette exception, qu'ils ne mangent jamais de viande. Ils ont des jeûnes fréquents, et de longues prières de jour et de nuit; le reste de leur temps est employé à cultiver la terre, à briser les rochers pour former les murs des terrasses qui soutiennent les plants des vignes et des mûriers. Chaque couvent a un frère cordonnier, un frère tailleur, un frère tisserand, un frère boulanger; en un mot, un artiste de chaque métier nécessaire : on trouve presque toujours un couvent de femmes à côté d'un couvent d'hommes; et cependant il est rare d'entendre parler de scandales. Ces femmes elles-mêmes mènent une vie très-laborieuse; et cette activité est sans doute ce qui les garantit de l'ennui et des désordres qui accompagnent l'oisiveté : aussi, loin de nuire à la population, on peut dire que ces couvents y ont contribué, en multipliant par la culture les denrées dans une proportion supérieure à leur consommation. La plus remarquable des maisons des moines maronites, est *Qoz-haié*, à 6 heures à l'est de Tripoli.

[1] Nom des ministres des petits princes.

C'est là qu'on exorcise, comme aux premiers temps de l'église, les possédés du diable. Il s'en trouve encore dans ces cantons : il y a peu d'années que nos négociants de Tripoli en virent un qui exerça la patience et le savoir des religieux. Cet homme, sain à l'extérieur, avait des convulsions subites qui le faisaient entrer dans une fureur, tantôt sourde, et tantôt éclatante. Il déchirait, il mordait, il écumait; sa phrase ordinaire était : *Le soleil est ma mère, laissez-moi l'adorer*. On l'inonda d'ablutions, on le tourmenta de jeûnes et de prières, et l'on parvint, dit-on, à chasser le diable; mais d'après ce qu'en rapportent des témoins éclairés, il paraît que ces possédés ne sont pas autre chose que des hommes frappés de folie, de manie et d'épilepsie; et il est très-remarquable que le même mot arabe désigne à la fois l'*épilepsie* et l'*obsession* [1].

La cour de Rome, en s'affiliant les Maronites, leur a donné un hospice dans Rome, où ils peuvent envoyer plusieurs jeunes gens que l'on y élève gratuitement. Il semblerait que ce moyen eût dû introduire parmi eux les arts et les idées de l'Europe; mais les sujets de cette école, bornés à une éducation purement monastique, ne rapportent dans leur pays que l'italien, qui leur devient inutile, et un savoir théologique qui ne les conduit à rien; aussi ne tardent-ils pas à rentrer dans la classe générale. Trois ou quatre missionnaires que les capucins de France entretiennent à Gâzir, à Tripoli et à Bairout, n'ont pas opéré plus de changements dans les esprits. Leur travail consiste à prêcher dans leur église, à enseigner aux enfants le catéchisme, l'Imitation et les Psaumes, et à leur apprendre à lire et à écrire. Ci-devant les jésuites en avaient deux à leur maison d'Antoura; les lazaristes ont pris leur place et continué leur mission. L'avantage le plus solide qui ait résulté de ces travaux apostoliques, est que l'art d'écrire s'est rendu plus commun chez les Maronites, et qu'à ce titre, ils sont devenus dans ces cantons ce que sont les Coptes en Égypte, c'est-à-dire qu'ils se sont emparés de toutes les places d'écrivains, d'intendants et de kiâyas chez les Turks, et surtout chez les Druzes, leurs alliés et leurs voisins.

§ III.

Des Druzes.

Les *Druzes* ou *Derouz*, dont le nom fit quelque bruit en Europe sur la fin du seizième siècle, sont un petit peuple qui, pour le genre de vie, la forme du gouvernement, la langue et les usages, ressemble infiniment aux Maronites. La religion forme leur principale différence. Longtemps celle des Druzes fut un problème; mais enfin l'on a percé le mystère, et désormais l'on peut en rendre un compte assez précis, ainsi que de leur origine, à laquelle elle est liée. Pour en bien saisir l'histoire, il convient de reprendre les faits jusque dans leurs premières sources.

Vingt-trois ans après la mort de Mahomet, la querelle d'*Ali*, son gendre, et de *Moâouia*, gouverneur de Syrie, avait causé dans l'empire arabe un premier schisme qui subsiste encore : mais à le bien prendre, la scission ne portait que sur la puissance; et les musulmans, partagés d'avis sur les représentants du prophète, demeuraient d'accord sur les dogmes [1]. Ce ne fut que dans le siècle suivant que la lecture des livres grecs suscita parmi les Arabes un esprit de discussion et de controverse, jusqu'alors étranger à leur ignorance. Les effets en furent tels que l'on devait les attendre; c'est-à-dire que raisonnant sur des matières qui n'étaient susceptibles d'aucune démonstration, et se guidant par les principes abstraits d'une logique inintelligible, ils se partagèrent en une foule d'opinions et de sectes. Dans le même temps, la puissance civile tomba dans l'anarchie; et la religion, qui en tire les moyens de garder son unité, suivit son sort. Alors il arriva aux musulmans ce qu'avaient déjà éprouvé les chrétiens; les peuples qui avaient adopté le système de Mahomet, y joignirent leurs préjugés, et les anciennes idées répandues dans l'Asie se remontrèrent sous de nouvelles formes : on vit renaître chez les musulmans, et la métempsycose, et les transmigrations, et les

[1] *Kabal* et *Kabat*. Le *K* est ici le jota espagnol.

[1] La cause radicale de toute cette grande querelle fut l'aversion qu'*Aïcha*, femme de Mahomet, avait conçue contre *Ali*, à l'occasion, dit-on, d'une infidélité qu'il avait révélée au prophète : elle ne put lui pardonner cette indiscrétion; et après lui avoir donné trois fois l'exclusion au kalifat par ses intrigues, voyant qu'il l'emportait à la quatrième, elle résolut de le perdre à force ouverte. Dans ce dessein, elle souleva contre lui divers chefs des Arabes, et entre autres *Amrou*, gouverneur d'Égypte, et *Moâouia*, gouverneur de Syrie. Ce dernier se fit proclamer *kalife successeur* ou dans la ville de Damas. *Ali*, pour le déposséder, lui déclara la guerre; mais la nonchalance de sa conduite perdit ses affaires. Après quelques hostilités, où les avantages furent balancés, il périt, à Koufa, par la main d'un *assassin* ou *bâténien*. Ses partisans élurent à sa place son fils *Hosain*; mais ce jeune homme, peu propre à des circonstances aussi épineuses que celles où il se trouvait, fut tué dans une rencontre par les partisans de Moâouia. Cette mort acheva de rendre les deux factions irréconciliables. Leur haine devint une raison de ne plus s'accorder sur les commentaires du *Qôran*. Les docteurs des deux partis prirent plaisir à se contrarier, et dès lors se forma le partage des musulmans en deux sectes, qui se traitent mutuellement d'hérétiques. Les Turks suivent celle qui regarde *Omar* et *Moâouia* comme successeurs légitimes du prophète. Les Persans au contraire suivent le parti d'Ali.

deux principes du bien et du mal, et la résurrection au bout de 6,000 ans, telle que l'avait enseignée Zoroastre. Dans le désordre politique et religieux de l'état, chaque inspiré se fit apôtre, chef de secte : on en compta plus de 60, remarquables par le nombre de leurs partisans ; toutes différant sur quelques points de dogme, toutes s'inculpant d'hérésie et d'erreur. Les choses en étaient à ce point, lorsque dans le commencement du onzième siècle, l'Égypte devint le théâtre de l'un des plus bizarres spectacles que l'histoire offre en ce genre. Écoutons les écrivains originaux[1]. « L'an de l'hedjire « 386 (996 de J. C.), dit *el-Makin*, parvint au « trône d'Égypte, à l'âge de 11 ans, le troisième « kalife de la race des Fâtmîtes, nommé *Hakem-* « *b'amr-ellah*. Ce prince fut l'un des plus extrava- « gants dont la mémoire des hommes ait gardé le « souvenir. D'abord il fit maudire dans les mos- « quées les premiers kalifes, compagnons de Maho- « met; puis il révoqua l'anathème : il força les juifs « et les chrétiens d'abjurer leur culte; puis il leur « permit de le reprendre. Il défendit de faire des « chaussures aux femmes, afin qu'elles ne pussent « sortir de leurs maisons. Pour se désennuyer, il fit « brûler la moitié du Kaire, pendant que ses soldats « pillaient l'autre. Non content de ces fureurs, il in- « terdit le pèlerinage de la Mekke, le jeûne, les 5 « prières. Enfin il porta la folie au point de vouloir « se faire passer pour Dieu; il fit dresser un registre « de ceux qui le reconnurent pour tel, et il s'en « trouva jusqu'au nombre de 16,000 : cette idée fut « appuyée par un faux prophète qui était alors venu « de la Perse en Égypte. Cet imposteur, nommé « *Mohammad-ben-Ismaël*, enseignait qu'il était « inutile de pratiquer le jeûne, la prière, la cir- « concision, le pèlerinage, et d'observer les fêtes; « que les prohibitions du porc et du vin étaient ab- « surdes; que le mariage des frères, des sœurs, « des pères et des enfants était licite. Pour être « bien venu de *Hakem*, il soutint que ce kalife « était Dieu lui-même incarné; et au lieu de son « nom *Hakem-b'amr-ellah*, qui signifie *gouver-* « *nant par l'ordre de Dieu*, il l'appela *Hakem-* « *b'amr-eh*, qui signifie *gouvernant par son pro-* « *pre ordre*. Par malheur pour le prophète, son « nouveau Dieu n'eut pas le pouvoir de le garantir « de la fureur de ses ennemis : ils le tuèrent dans « une émeute aux pieds même du kalife, qui peu « après fut aussi massacré sur le mont *Moqattam*, « où il entretenait, disait-il, commerce avec les « anges. »

[1] El-Makin, lib. I, *Hist. Arab.*

La mort de ces deux chefs n'arrêta point les progrès de leurs opinions : un disciple de Mohammad-ben-Ismaël, nommé *Hamza-ben-Ahmad*, les répandit avec un zèle infatigable dans l'Égypte, dans la Palestine et sur la côte de Syrie, jusqu'à Sidon et Béryte. Il paraît que ses prosélytes éprouvèrent le même sort que les Maronites, c'est-à-dire que persécutés par la communion régnante, ils se réfugièrent dans les montagnes du Liban, où ils pouvaient mieux se défendre; du moins est-il certain que peu après cette époque, on les y trouve établis et formant une société indépendante, comme leurs voisins. Il semblerait que la différence de leurs cultes eût dû les rendre ennemis; mais l'intérêt pressant de leur sûreté commune les força de se tolérer mutuellement; et depuis lors, ils se montrèrent presque toujours réunis, tantôt contre les croisés ou contre les sultans d'Alep, tantôt contre les Mamlouks et les Ottomans. La conquête de la Syrie par ces derniers ne changea point d'abord leur état. Sélim I, qui au retour de l'Égypte ne méditait pas moins que la conquête de l'Europe, ne daigna pas s'arrêter devant les rochers du Liban. Soliman II, son successeur, sans cesse occupé de guerres importantes, tantôt contre les chevaliers de Rhodes, les Persans ou l'Yemen, tantôt contre les Hongrois, les Allemands et Charles-Quint, Soliman II n'eut pas davantage le temps de songer aux Druzes. Ces distractions les enhardirent; et non contents de leur indépendance, ils descendirent souvent de leurs montagnes pour piller les sujets des Turks. Les pachas voulurent en vain réprimer leurs incursions : leurs troupes furent toujours battues ou repoussées. Ce ne fut qu'en 1588 qu'Amurat III, fatigué des plaintes qu'on lui portait, résolut, à quelque prix que ce fût, de réduire ces rebelles, et eut le bonheur d'y réussir. Son général Ybrahim-pacha, parti du Kaire, attaqua les Druzes et les Maronites avec tant d'adresse ou de vigueur, qu'il parvint à les forcer dans leurs montagnes. La discorde survint parmi les chefs, et il en profita pour tirer une contribution de plus d'un million de piastres, et pour imposer un tribut qui a continué jusqu'à ce jour.

Il paraît que cette expédition fut l'époque d'un changement dans la constitution même des Druzes. Jusqu'alors ils avaient vécu dans une sorte d'anarchie, sous le commandement de divers *chaiks* ou *seigneurs*. La nation était surtout partagée en deux factions, que l'on retrouve chez tous les peuples arabes, et que l'on appelle parti *Qaisi*.

et parti *Yamâni*[1]. Pour simplifier la régie, Ybrahim voulut qu'il n'y eût qu'un seul chef qui fût responsable du tribut, et chargé de la police. Par la nature même de son emploi, cet agent ne tarda pas d'obtenir une grande prépondérance, et sous le nom de gouverneur, il devint presque le roi de la république; mais comme ce gouverneur fut tiré de la nation, il en résulta un effet que les Turks n'avaient pas prévu et qui manqua de leur être funeste. Cet effet fut que le gouverneur rassemblant dans ses mains tous les pouvoirs de la nation, put donner à ses forces une direction unanime qui en rendit l'action bien plus puissante. Elle fut naturellement tournée contre les Turks, parce que les Druzes, en devenant leurs sujets, ne cessèrent pas d'être leurs ennemis. Seulement ils furent obligés de prendre dans leurs attaques des détours qui sauvassent les apparences, et ils firent une guerre sourde, plus dangereuse peut-être qu'une guerre déclarée.

Ce fut alors, c'est-à-dire dans les premières années du dix-septième siècle, que la puissance des Druzes acquit son plus grand développement : elle le dut aux talents et à l'ambition du célèbre émir *Fakr-el-Din*, vulgairement appelé *Fakardin*. A peine ce prince se vit-il chef et gouverneur de la nation, qu'il appliqua tous ses soins à diminuer l'ascendant des Ottomans, à s'agrandir même à leurs dépens; et il y mit un art dont peu de commandants en Turquie ont offert l'exemple. D'abord il gagna la confiance de la Porte par toutes les démonstrations du dévouement et de la fidélité. Les Arabes infestaient la plaine de *Balbek* et les pays de *Sour* et d'*Acre;* il leur fit la guerre, en délivra les habitants, et prépara ainsi les esprits à désirer son gouvernement. La ville de *Bairout* était à sa bienséance, en ce qu'elle lui ouvrait une communication avec les étrangers, et entre autres avec les Vénitiens, ennemis naturels des Turks. *Fakr-el-Din* se prévalut des malversations de l'aga, et l'expulsa : il fit plus; il sut se faire un mérite de cette hostilité auprès du divan, en payant un tribut plus considérable. Il en usa de la même manière à l'égard de *Saide*, de *Balbek* et de *Sour ;* enfin, dès 1613, il se vit maître du pays jusqu'à *Adjaloun* et *Safad*. Les pachas de Damas et de Tripoli ne voyaient pas d'un œil tranquille ces empiétements. Tantôt ils s'y opposaient à force ouverte, sans pouvoir arrêter *Fakr-el-Din;* tantôt ils essayaient de le perdre à la Porte par des instigations secrètes : mais l'émir, qui y entretenait aussi des espions et des protecteurs, en éludait toujours l'effet. Cependant le divan finit par s'alarmer des progrès des Druzes, et fit les préparatifs d'une expédition capable de les écraser. Soit politique, soit frayeur, *Fakr-el-Din* ne jugea pas à propos d'attendre cet orage. Il entretenait en Italie des relations, sur lesquelles il fondait de grandes espérances : il résolut d'aller lui-même solliciter les secours qu'on lui promettait, persuadé que sa présence échaufferait le zèle de ses amis, pendant que son absence refroidirait la colère de ses ennemis; en conséquence, il s'embarqua à Bairout, et après avoir remis les affaires dans les mains de son fils Ali, il se rendit à la cour des Médicis à Florence. L'arrivée d'un prince d'Orient en Italie ne manqua pas d'éveiller l'attention publique : l'on demanda quelle était sa nation, et l'on rechercha l'origine des *Druzes*. Les faits historiques et les caractères de religion se trouvèrent si équivoques, que l'on ne sut si l'on en devait faire des musulmans ou des chrétiens. L'on se rappela les croisades, et l'on supposa qu'un peuple réfugié dans les montagnes et ennemi des naturels, devait être une race de croisés. Ce préjugé était trop favorable à *Fakr-el-Din*, pour qu'il le décréditât; il eut l'adresse au contraire de réclamer de prétendues alliances avec la maison de *Lorraine :* il fut secondé par les missionnaires et les marchands, qui se promettaient un nouveau théâtre de conversions et de commerce. Dans la vogue d'une opinion, chacun renchérit sur les preuves. Des savants à *origines*, frappés de la ressemblance des noms, voulurent que *Druzes* et *Dreux* ne fussent qu'une même chose, et ils bâtirent sur ce fondement le système d'une prétendue colonie de croisés français, qui, sous la conduite d'un comte de Dreux, se serait établie dans le Liban. La remarque que l'on a faite ensuite, que Benjamin de Tudèle cite le nom de Druzes avant le temps des croisades, a porté coup à cette hypothèse. Mais un fait qui eût dû la ruiner dès son origine, est l'idiome dont se servent les Druzes. S'ils fussent descendus des Francs, ils eussent conservé au moins quelques traces de nos langues; car une société retirée dans un canton séparé où elle vit isolée, ne perd point son langage. Cependant celui des Druzes est un arabe très-pur et qui n'a pas un mot d'origine européenne. La véritable étymologie du nom de ce peuple était depuis longtemps dans nos mains sans qu'on pût s'en douter. Il vient du fondateur même de la secte, de Mohammad-ben-Ismaël, qui s'appelait en surnom *el-Dorzi*, et non pas *el-Darari*, comme le portent nos imprimés. La confusion de

[1] Ces factions se distinguent par la couleur qu'elles affectent à leurs drapeaux; celui des *Qatsis* est rouge, et celui de *Yamânis* blanc.

ces deux mots, si divers dans notre écriture, tient à la figure des deux lettres arabes ر et ز, lesquelles ne diffèrent qu'en ce que le ز porte un point, qu'on a très-souvent omis ou effacé dans les manuscrits [1].

Après neuf ans de séjour en Italie, *Fakr-el-Din* revint reprendre le gouvernement de son pays. Pendant son absence, Ali son fils avait repoussé les Turks, calmé les esprits, et maintenu les affaires en assez bon ordre. Il ne restait plus à l'émir qu'à employer les lumières qu'il avait dû acquérir, à perfectionner l'administration intérieure et à augmenter le bien-être de sa nation ; mais au lieu de l'art sérieux et utile de gouverner, il se livra tout entier aux arts frivoles et dispendieux dont il avait pris la passion en Italie. Il bâtit de toutes parts des maisons de plaisance; il construisit des bains et des jardins. Il osa même, sans égard pour les préjugés du pays, les orner de peintures et de sculptures qu'a proscrites le Qôran. Les effets de cette conduite ne tardèrent pas à se manifester. Les Druzes, dont le tribut continuait comme en pleine guerre, s'indisposèrent. La faction *Yamâni* se réveilla; l'on murmura contre les dépenses du prince : le faste qu'il étalait ralluma la jalousie des pachas. Ils voulurent augmenter les contributions : ils recommencèrent les hostilités. *Fakr-el-Din* les repoussa : ils prirent occasion de sa résistance pour le rendre odieux et suspect au sultan même. Le violent Amurat IV s'offensa qu'un de ses sujets osât entrer en comparaison avec lui, et il résolut de le perdre. En conséquence, le pacha de Damas reçut ordre de marcher avec toutes ses forces contre Bairout, résidence ordinaire de *Fakr-el-Din*. D'autre part, 40 galères durent investir cette ville par mer, pour lui interdire tout secours. L'émir, qui comptait sur sa fortune et sur un secours d'Italie, résolut d'abord de faire tête à cet orage. Son fils Ali, qui commandait à *Safad*, fut chargé d'arrêter l'armée turke; et en effet, il osa lutter contre elle, malgré une grande disproportion de forces; mais après deux combats où il eut l'avantage, ayant été tué dans une troisième attaque, les affaires changèrent tout à coup de face, et tournèrent à la décadence. *Fakr-el-Din*, effrayé de la perte de ses troupes, affligé de la mort de son fils, amolli même par l'âge et par une vie voluptueuse, *Fakr-el-Din* perdit le conseil et le courage. Il ne vit plus de ressource que dans la paix : il envoya son second fils la solliciter à bord de l'amiral turk, essayant de le séduire par des présents; mais l'amiral retenant les présents et l'envoyé, déclara qu'il voulait la personne même du prince. *Fakr-el-Din* épouvanté prit la fuite; les Turks, maîtres de la campagne, le poursuivirent; il se réfugia sur le lieu escarpé de *Niha;* ils l'y assiégèrent. Après un an, voyant leurs efforts inutiles, ils le laissèrent libre; mais peu de temps après, les compagnons de son adversité, las de leurs disgrâces, le trahirent et le livrèrent aux Turks. *Fakr-el-Din*, dans les mains de ses ennemis, conçut un espoir de pardon, et se laissa conduire à Constantinople. Amurat, flatté de voir à ses pieds un prince aussi célèbre, eut d'abord pour lui cette bienveillance que donne l'orgueil de la supériorité : mais bientôt revenu au sentiment plus durable de la jalousie, il se rendit aux instigations de ses courtisans; et dans un accès de son humeur violente, il le fit étrangler vers 1631.

Après la mort de *Fakr-el-Din*, la postérité de ce prince ne continua pas moins de posséder le commandement, sous le bon plaisir et la suzeraineté des Turks : cette famille étant venue à manquer de lignée mâle au commencement de ce siècle, l'autorité fut déférée, par l'élection des *chaiks*, à la maison de *Chebab*, qui gouverne encore aujourd'hui. Le seul émir de cette maison qui mérite quelque souvenir, est l'émir *Melhem*, qui a régné depuis 1740 jusqu'en 1759. Dans cet intervalle, il est parvenu à réparer les pertes que les Druzes avaient essuyées à l'intérieur, et à leur rendre à l'extérieur la considération dont ils étaient déchus depuis le revers de *Fakr-el-Din*. Sur la fin de sa vie, c'est-à-dire vers 1754, *Melhem* se dégoûta des soucis du gouvernement, et il abdiqua pour vivre dans une retraite religieuse, à la manière des *Oqqâls*. Mais les troubles qui survinrent le rappelèrent aux affaires jusqu'en 1759, qu'il mourut généralement regretté. Il laissa trois fils en bas âge : l'aîné, nommé *Yousef*, devait, selon la *coutume*, lui succéder; mais comme il n'avait encore que onze ans, le commandement fut dévolu à son oncle *Mansour*, par une disposition assez générale du droit public de l'Asie, qui veut que les peuples soient gouvernés par un homme en âge de raison. Le jeune prince était peu propre à soutenir ses prétentions; mais un Maronite nommé *Sad-el-Kouri*, à qui Melhem avait confié son éducation, se chargea de ce soin. Aspirant à voir son pupille un prince puissant, pour être un puissant

[1] Cette découverte appartient à un Michel Drogman, barataire de France à Saide sa patrie; il a fait un *Mémoire sur les Druzes*, dont il a donné les deux seules copies qu'il eût, l'une au chevalier de *Taulès*, consul à Saide, et l'autre au baron de *Tott*, lorsqu'il passa en 1777 pour inspecter cette échelle.

vizir, il travailla de tout son pouvoir à élever sa fortune. D'abord il se retira avec lui à *Djebail*, au Kesraouân, où l'émir *Yousef* possédait de grands domaines; et là il prit à tâche de s'affectionner les Maronites, en saisissant toutes les occasions de servir les particuliers et la nation. Les gros revenus de son pupille, et la modicité de ses dépenses, lui en fournirent de puissants moyens. La ferme du Kesraouân était divisée entre plusieurs chaiks dont on était peu content : *Sad* en traita avec le pacha de Tripoli, et s'en rendit le seul adjudicataire. Les *Motouâlis* de la vallée de Balbek avaient fait, depuis quelques années, des empiétements sur le Liban, et les Maronites s'alarmaient du voisinage de ces musulmans intolérants : *Sad* acheta du pacha de Damas la permission de leur faire la guerre, et il les expulsa en 1763. Les Druzes étaient toujours divisés en deux factions [1] : *Sad* lia ses intérêts à celle qui contrariait *Mansour*, et il prépara sourdement la trame qui devait perdre l'oncle, pour élever le neveu.

C'était alors le temps que l'Arabe Dâher, maître de la Galilée, et résidant à Acre, inquiétait la Porte par ses progrès et ses prétentions : pour y opposer un obstacle puissant, elle venait de réunir les pachaliks de Damas, de Saide et de Tripoli, dans les mains d'Osman et de ses enfants, et l'on voyait clairement qu'elle avait le dessein d'une guerre ouverte et prochaine. *Mansour*, qui craignait les Turks sans oser les braver, usa de la politique ordinaire en pareil cas; il feignit de les servir, et favorisa leur ennemi. Ce fut pour *Sad* une raison de prendre la route opposée : il s'appuya des Turks contre la faction de *Mansour*, et il manœuvra avec assez d'adresse ou de bonheur pour faire déposer cet émir en 1770, et porter *Yousef* à sa place. L'année suivante éclata la guerre d'Ali-bek contre Damas. *Yousef*, appelé par les Turks, entra dans leur querelle; cependant il n'eut point le crédit de faire sortir les Druzes de leurs montagnes, pour aller grossir l'armée ottomane. Outre la répugnance qu'ils ont en tout temps à combattre hors de leur pays, ils étaient en cette occasion trop divisés à l'intérieur pour quitter leurs foyers, et ils eurent lieu de s'en applaudir. La bataille de Damas se donna, et les Turks, comme nous l'avons vu, furent complétement défaits. Le pacha de Saide, échappé de la déroute, ne se crut pas en sûreté dans sa ville, et vint chercher un asile dans la maison même de l'émir *Yousef*. Le moment était peu favorable; mais la fuite de Mohammad-bek changea la face des affaires. L'émir croyant Ali-bek mort, et ne jugeant pas Dâher assez fort pour soutenir seul sa querelle, se décida ouvertement contre lui. Saide était menacée d'un siége; il y détacha 1500 hommes de sa faction pour l'en garantir. Lui-même déterminant les Druzes et les Maronites à le suivre, descendit avec 25,000 paysans dans la vallée de *Bèqâà*; et dans l'absence des *Motouâlis* qui servaient chez Dâher, il mit tout à feu et à sang, depuis *Balbek* jusqu'à *Sour* (*Tyr*). Pendant que les Druzes, fiers de cet exploit, marchaient en désordre vers cette dernière ville, 500 Motouâlis, informés de ce qui se passait, accoururent d'Acre, saisis de fureur et de désespoir, et fondirent si brusquement sur cette armée, qu'ils la jetèrent dans la déroute la plus complète : telles furent la surprise et la confusion des Druzes, que se croyant attaqués par Dâher lui-même, et trahis les uns par les autres, ils s'entre-tuèrent mutuellement dans leur fuite. Les pentes rapides de *Djezîn*, et les bois de sapins qui se trouvèrent sur la route des fuyards, furent jonchés de morts, dont très-peu périrent de la main des Motouâlis. L'émir Yousef, honteux de cet échec, se sauva à *Dair-el-Qamar*. Peu après il voulut prendre sa revanche; mais ayant encore été battu dans la plaine qui règne entre Saide et Sour, il fut contraint de remettre à son oncle Mansour l'anneau, qui, chez les Druzes, est le symbole du commandement. En 1773, une nouvelle révolution le replaça; mais ce ne fut qu'au prix d'une guerre civile qu'il put maintenir sa puissance. Ce fut alors que pour s'assurer *Bairout* contre la faction adverse, il invoqua le secours des Turks, et demanda au pacha de Damas un homme de tête qui sût défendre cette ville. Le choix tomba sur un aventurier qui, par sa fortune subséquente et le rôle qu'il joue aujourd'hui, mérite qu'on le fasse connaître. cet homme, nommé *Ahmad*, est né en Bosnie, et a pour langue naturelle le sclavon, ainsi que l'assurent les capitaines de Raguse, avec qui il converse de préférence à tous les autres. On prétend qu'il s'est banni de son pays à l'age de seize ans, pour éviter les suites d'un viol qu'il voulut commettre sur sa belle-sœur : il vint à Constantinople; et là, ne sachant comment vivre, il se vendit aux marchands d'esclaves, pour être transporté en Égypte. Arrivé au Kaire, Ali-bek l'acheta, et le plaça au rang de ses Mamlouks. Ahmad ne tarda pas à se distinguer par son courage et son adresse. Son patron l'employa en plusieurs occasions à des coups

[1] Le parti *Qaïsi* et le *Yamâni*, qui portent aujourd'hui le nom des deux familles qui sont à la tête, les *Djambeldts* et les *Lesbeks*.

de main dangereux, tels que les assassinats des beks et des kâchefs qu'ils suspectait. Ahmad s'acquitta si bien de ces commissions, qu'il en acquit le surnom de *Djezzâr,* qui signifie *égorgeur*. Il jouissait à ce titre de la faveur d'Ali, quand un accident la troubla. Ce bek ombrageux ayant jugé à propos de proscrire un de ses bienfaiteurs, nommé *Sâléh-bek,* chargea *Djezzâr* de lui couper la tête. Soit remords, soit intérêt secret, *Djezzâr* répugna; il fit même des représentations. Mais apprenant le lendemain que Mohammad-bek avait rempli la commission, et qu'Ali tenait des propos, il se jugea perdu; et pour éviter le sort de Sâléh-bek, il s'échappa clandestinement, et gagna Constantinople. Il y sollicita des emplois proportionnés au rang qu'il avait tenu; mais y trouvant cette affluence de concurrents qui assiégent toutes les capitales, il se traça un autre plan, et vint à titre de simple soldat chercher du service en Syrie. Le hasard le fit passer chez les Druzes, et il reçut l'hospitalité dans la maison même du kiâya de l'émir Yousef. De là il se rendit à Damas, où il obtint bientôt le titre d'aga, avec un commandement de 5 *drapeaux,* c'est-à-dire de 50 hommes: ce fut dans ce poste que le sort vint le chercher pour en faire le commandant de Bairout. Djezzâr ne s'y vit pas plus tôt établi, qu'il s'en empara pour les Turks. Yousef fut confondu de ce revers. Il demanda justice à Damas; mais voyant qu'on se moquait même de ses plaintes, il traita par dépit avec Dâher, et conclut avec lui une alliance offensive et défensive à *Râs-el-Aên,* près de *Sour.* Aussitôt Dâher, uni aux Druzes, vint assiéger Bairout par terre, pendant que deux frégates russes, dont on acheta le service pour 600 bourses, vinrent la canonner par mer. Il fallut céder à la force. Après une résistance assez vigoureuse, Djezzâr rendit sa personne et sa ville. Le chaik, charmé de son courage, et flatté de la préférence qu'il lui avait donnée sur l'émir, l'emmena à Acre, et le traita avec toutes sortes de bontés. Il crut même pouvoir lui confier une petite expédition en Palestine; mais Djezzâr, arrivé près de Jérusalem, repassa chez les Turks, et s'en retourna à Damas. La guerre de Mohammad-bek survint : Djezzâr se présenta au capitan-pacha, et gagna sa confiance. Il l'accompagna au siége d'Acre; et lorsque l'amiral eut détruit Dâher, ne voyant personne plus propre que Djezzâr à rempli les vues de la Porte dans ces contrées, il le nomma pacha de Saide. Devenu par cette révolution suzerain de l'émir Yousef, Djezzâr a d'autant moins oublié son injure, qu'il a lieu de s'accuser d'ingratitude. Par une conduite vraiment turke, feignant tour à tour la reconnaissance et le ressentiment, il s'est tour à tour brouillé et réconcilié avec lui, en exigeant toujours de l'argent pour prix de la paix ou pour indemnité de la guerre. Ce manége lui a si bien réussi, qu'en un espace de 5 années, il a tiré de l'émir environ 4,000,000 de France, somme d'autant plus étonnante, que la ferme du pays des Druzes ne se montait pas alors à 100,000 francs. En 1784, il lui fit la guerre, le déposa, et mit à sa place l'émir du pays de *Hasbêya,* appelé *Ismaël.* Yousef ayant de nouveau racheté ses bonnes grâces, rentra sur la fin de l'année à Dair-el-Qamar. Il poussa même la confiance jusqu'à l'aller trouver à Acre, d'où l'on ne croyait pas qu'il revînt; mais Djezzâr est trop habile pour verser le sang, quand il y a encore espoir d'argent : il a fini par relâcher le prince, et le renvoyer même avec des démonstrations d'amitié. Depuis lors, la Porte l'a nommé pacha de Damas, où il réside aujourd'hui. Là, conservant la suzeraineté du pachalik d'*Acre* et du pays des Druzes, il a saisi *Sad,* kiâya de l'émir, et sous le prétexte qu'il est l'auteur des derniers troubles, il a menacé de les lui faire payer de sa tête. Les Maronites, alarmés pour cet homme qu'ils révèrent, ont offert 900 bourses pour sa rançon. Le pacha marchande, et en aura 1,000; mais si, comme il est probable, l'or s'épuise par tant de contributions, malheur au ministre et au prince! Le sort de tant d'autres les attend; et l'on pourra dire qu'ils l'ont mérité; car c'est l'impéritie de l'un et l'ambition de l'autre, qui, en mêlant les Turks aux affaires des Druzes, ont porté à la tranquillité et à la sûreté de leur nation une atteinte dont elle sera longtemps à se relever, si elle ne suit que le cours naturel des événements.

Revenons à la religion des Druzes. Ce qu'on a vu des opinions de *Mohammad-ben-Ismaël,* peut en être regardé comme la définition. Ils ne pratiquent ni circoncision, ni prières, ni jeûne; ils n'observent ni prohibitions, ni fêtes. Ils boivent du vin, mangent du porc, et se marient de sœur à frère. Seulement on ne voit plus chez eux d'alliance publique entre les enfants et les pères. D'après ceci, l'on conclura avec raison que les Druzes n'ont pas de culte : cependant il faut en excepter une classe qui a des usages religieux marqués. Ceux qui la composent, sont au reste de la nation ce qu'étaient les *initiés* aux *profanes;* ils se donnent le nom d'*Oqqâls*, qui veut dire *spirituels,* par opposé au vulgaire, qu'ils appellent *Djâhel* (*ignorant*). Ils ont divers grades d'initiation, dont le plus élevé exige le célibat. On les reconnaît au turban blanc qu'ils

affectent de porter, comme un symbole de leur pureté; et ils mettent tant d'orgueil à cette pureté, qu'ils se croient souillés par l'attouchement de tout profane. Si l'on mange dans leur plat, si l'on boit dans leur vase, ils les brisent; et de là l'usage assez répandu dans le pays, d'une espèce de vase à robinet d'où l'on boit sans y porter les lèvres. Toutes leurs pratiques sont enveloppées de mystère : ils ont des *oratoires* toujours *isolés*, toujours placés sur des *lieux hauts*, et ils y tiennent des assemblées secrètes où les femmes sont admises. On prétend qu'ils y pratiquent quelques cérémonies en présence d'une petite statue qui représente un bœuf ou un veau; et l'on a voulu déduire de là qu'ils descendaient des Samaritains. Mais outre que ce fait n'est pas avéré, le culte du bœuf pourrait avoir d'autres origines. Ils ont un ou deux livres qu'ils cachent avec le plus grand soin : mais le hasard a trompé leur jalousie; car dans une guerre civile qui arriva il y a six à sept ans, l'émir Yousef, qui est *Djâhel*, en trouva un dans le pillage d'un de leurs oratoires. Des personnes qui l'ont lu, assurent qu'il ne contient qu'un jargon mystique, dont l'obscurité fait sans doute le prix pour les adeptes. On y parle du *Hakem-b'amr-eh*, par lequel ils désignent *Dieu* incarné dans la personne du kalife : on y fait mention d'une autre vie, d'un lieu de peines et d'un lieu de bonheur, où les *Oqqâls* auront, comme de raison, la première place. On y distingue divers degrés de perfection auxquels on arrive par des épreuves successives. Du reste, ces sectaires ont toute la morgue et tous les scrupules de la superstition : ils sont incommuniquants, parce qu'ils sont faibles; mais il est probable que s'ils étaient puissants, ils seraient promulgateurs et intolérants. Le reste des Druzes, étranger à cet esprit, est tout à fait insouciant des choses religieuses. Les chrétiens qui vivent dans leur pays, prétendent que plusieurs admettent la métempsycose; que d'autres adorent le soleil, la lune, les étoiles : tout cela est possible; car, ainsi que chez les *Ansârié*, chacun, livré à son sens, suit la route qui lui plaît; et ces opinions sont celles qui se présentent le plus naturellement aux esprits simples. Lorsqu'ils vont chez les Turks, ils affectent des dehors musulmans; ils entrent dans les mosquées et font les ablutions et la prière. Passent-ils chez les Maronites, ils les suivent à l'église, et prennent l'eau bénite comme eux. Plusieurs, importunés par les missionnaires, se sont fait baptiser; puis sollicités par des Turks, ils se sont laissé circoncire, et ont fini par mourir sans être ni chrétiens ni musulmans; ils ne sont pas si inconséquents en matières politiques.

§ IV.

Du gouvernement des Druzes

Ainsi que les Maronites, les Druzes peuvent se partager en deux classes : le peuple, et les *notables*, désignés par le nom de *chaiks* et par celui d'*émirs*, c'est-à-dire *descendants* des *princes*. La condition générale est celle de cultivateur. Soit comme fermier, soit comme propriétaire, chacun vit sur son héritage, travaillant à ses mûriers et à ses vignes : en quelques cantons l'on y joint les tabacs, les cotons et quelques grains, mais ces objets sont peu considérables. Il paraît que, dans l'origine, toutes les terres furent, comme jadis parmi nous, aux mains d'un petit nombre de familles. Mais pour les mettre en valeur, il a fallu que les grands propriétaires fissent des ventes et des arrentements : cette subdivision est devenue le principal mobile de la force de l'état, en ce qu'elle a multiplié le nombre des intéressés à la chose publique; cependant il subsiste des traces de l'inégalité première, qui ont encore aujourd'hui des effets pernicieux. Les grands biens que conservent quelques familles, leur donnent trop d'influence sur toutes les démarches de la nation. Leurs intérêts particuliers ont trop de poids dans la balance des intérêts publics. Ce qui s'est passé dans ces derniers temps, en a donné des exemples faits pour servir de leçon. Toutes les guerres civiles ou étrangères qui ont troublé le pays, ont été suscitées par l'ambition et les vues personnelles de quelques maisons principales, telles que les *Lesbeks*, les *Djambelâts*, les *Ismaëls de Solyma*, etc. Les chaiks de ces maisons, qui possèdent à eux seuls le dixième du pays, se sont fait des créatures par leur argent, et ils ont fini par entraîner le reste des Druzes dans leurs dissensions. Il est vrai que c'est peut-être à ce conflit de partis divers, que la nation entière a dû l'avantage de n'être point asservie par son chef.

Ce chef, appelé *hâkem* ou *gouverneur*, et aussi *émir* ou *prince*, est une espèce de roi ou général qui réunit en sa personne les pouvoirs civils et militaires. Sa dignité passe tantôt du père aux enfants, tantôt du frère au frère, selon le droit de la force bien plus que selon des lois convenues. Les femmes, dans aucun cas, ne peuvent y former des prétentions à titre d'héritage. Elles sont déjà exclues de la succession dans l'état civil; à plus forte raison le seront-elles dans l'état politique. En général les états de l'Asie sont trop orageux, et l'administration y exige trop nécessairement les talents militaires, pour que les femmes osent s'en mêler. Chez les Druzes, lorsque la lignée mâle manque dans la famille régnante, c'est à l'homme de la nation qui

réunit le plus de suffrages et de moyens, que passe l'autorité. Mais avant tout, il doit obtenir l'agrément des Turks, dont il devient le vassal et le tributaire. Il arrive même qu'à raison de leur suzeraineté, ils peuvent nommer le *hàkem* contre le gré de la nation, ainsi que l'a pratiqué Djezzâr dans la personne d'*Ismaël de Hasbêya;* mais cet état de contrainte ne dure qu'autant qu'il est maintenu par la violence qui l'établit. Les fonctions du gouverneur sont de veiller à l'ordre public, d'empêcher les émirs, les chaiks et les villages de se faire la guerre; il a droit de les réprimer par la force, s'ils désobéissent. Il est aussi chef de la justice, et nomme les *qâdis*, en se réservant toutefois à lui seul le droit de vie et de mort; il perçoit le tribut, dont il paye au pacha une somme convenue chaque année. Ce tribut varie selon que la nation sait se faire redouter : au commencement du siècle, il était de 160 bourses (200,000 livres). *Melhem* força les Turks de le réduire à 60. En 1784, l'émir Yousef en payait 80, et en promettait 90. Ce tribut, que l'on appelle *miri*, est imposé sur les mûriers, sur les vignes, sur les cotons et sur les grains. Tout terrain ensemencé paye à raison de son étendue ; chaque pied de mûrier est taxé 3 medins, c'est-à-dire 3 sous 9 deniers. Le cent de pieds de vigne paye une piastre ou 40 medins. Souvent l'on refait à neuf les rôles de dénombrement, afin de conserver l'égalité dans l'imposition. Les chaiks et émirs n'ont aucun privilége à cet égard, et l'on peut dire qu'ils contribuent aux fonds publics à raison de leur fortune. La perception se fait presque sans frais; chacun paye son contingent à *Dair-el-Qamar*, s'il lui plaît, ou à des collecteurs du prince qui parcourent le pays après la récolte des soies. Le bénéfice du tribut est pour le prince, en sorte qu'il est intéressé à réduire les demandes des Turks : il le serait aussi à augmenter l'impôt; mais cette opération exige le consentement des notables, qui ont le droit de s'y opposer. Leur consentement est également nécessaire pour la guerre et pour la paix. Dans ces cas, l'*émir* doit convoquer des assemblées générales, et leur exposer l'état des affaires. Tout *chaik* et tout paysan qui, par son esprit ou son courage, a quelque crédit, a droit d'y donner sa voix; en sorte que l'on peut regarder le gouvernement comme un mélange tempéré d'aristocratie, de monarchie et de démocratie. Tout dépend des circonstances : si le gouverneur est homme de tête, il est absolu; s'il en manque, il n'est rien. La raison de cette vicissitude est qu'il n'y a point de lois fixes; et ce cas, qui est commun à toute l'Asie, est la cause radicale de tous les désordres de ses gouvernements

Ni l'émir principal, ni les émirs particuliers n'entretiennent de troupes : ils n'ont que des gens attachés au service domestique de leur maison, et quelques esclaves noirs. S'il s'agit de faire la guerre, tout homme, chaik ou paysan, en état de porter les armes, est appelé à marcher. Chacun alors prend un petit sac de farine, un fusil, quelques balles, quelque peu de poudre fabriquée dans le village, et il se rend au lieu désigné par le gouverneur. Si c'est une guerre civile, comme il arrive quelquefois, les serviteurs, les fermiers, les amis, s'arment chacun pour leur patron, ou pour leur chef de famille, et se rangent autour de lui. Souvent en pareil cas l'on croirait que les partis échauffés vont se porter aux derniers désordres; mais rarement passent-ils aux voies de fait, et surtout au meurtre : il intervient toujours des médiateurs, et la querelle s'apaise d'autant plus vite, que chaque patron est obligé d'entretenir ses partisans de vivres et de munitions. Ce régime, qui a d'heureux effets dans les troubles civils, n'est pas sans abus pour les guerres du dehors : celle de 1784 en a fait preuve. Djezzâr, qui savait que toute l'armée vivait aux frais de l'émir Yousef, affecta de temporiser; les Druzes, qui trouvaient doux d'être nourris sans rien faire, prolongèrent les opérations; mais l'émir s'ennuya de payer, et il conclut un traité dont les conditions ont été fâcheuses et pour lui, et par contre-coup pour la nation, puisqu'il est constant que les vrais intérêts du prince et des sujets sont toujours inséparables.

Les usages dont j'ai été témoin dans ces circonstances, représentent assez bien ceux des temps anciens. Lorsque l'émir et les chaiks eurent décidé la guerre à *Dair-el-Qamar*, des crieurs montèrent le soir sur les sommets de la montagne; et là ils commencèrent à crier à haute voix : *A la guerre, à la guerre; prenez le fusil, prenez les pistolets; nobles chaiks, montez à cheval; armez-vous de la lance et du sabre; rendez-vous demain à Dair-el-Qamar. Zèle de Dieu! zèle des combats!* Cet appel, entendu des villages voisins, y fut répété; et comme tout le pays n'est qu'un entassement de hautes montagnes et de vallées profondes, les cris passèrent en peu d'heures jusqu'aux frontières. Dans le silence de la nuit, l'accent des cris et le long retentissement des échos, joints à la nature du sujet, avaient quelque chose d'imposant et de terrible. Trois jours après, il y avait 15,000 *fusils* à Dair-el-Qamar, et l'on eût pu sur-le-champ entamer les opérations.

L'on conçoit aisément que des troupes de ce genre ne ressemblent en rien à notre militaire

d'Europe; elles n'ont ni uniformes, ni ordonnance, ni distribution; c'est un attroupement de paysans en casaque courte, les jambes nues et le fusil à la main. A la différence des Turks et des Mamlouks, ils sont tous à pied; les émirs seuls et les chaiks ont des chevaux d'assez peu de service, vu la nature âpre et raboteuse du terrain. La guerre qu'on y peut faire est purement une guerre de postes. Jamais les Druzes ne se risquent en plaine; et ils ont raison : ils y supporteraient d'autant moins le choc de la cavalerie, qu'ils n'ont pas même de baïonnettes à leurs fusils. Tout leur art consiste à gravir sur les rochers, à se glisser parmi les broussailles et les blocs de pierre, et à faire de là un feu assez dangereux, en ce qu'ils sont à couvert, qu'ils tirent à leur aise, et qu'ils ont acquis par la chasse et des jeux d'émulation, l'habitude de tirer juste. Ils entendent assez bien les irruptions à l'improviste, les surprises de nuit, les embuscades et tous les coups de main où l'on peut aborder l'ennemi promptement et corps à corps. Ardents à pousser leurs succès, prompts à se décourager et à reprendre courage, hardis jusqu'à la témérité, quelquefois même féroces, ils ont surtout deux qualités qui font les excellentes troupes : ils obéissent exactement à leurs chefs, et sont d'une sobriété et d'une vigueur de santé désormais inconnues chez les nations civilisées. Dans la campagne de 1784, ils passèrent trois mois en plein air, sans tentes, et n'ayant pour tout meuble qu'une peau de mouton; cependant il n'y eut pas plus de malades et de morts que s'ils eussent été dans leurs maisons. Leurs vivres consistaient, comme en tout autre temps, en petits pains cuits sous la cendre ou sur une brique, en oignons crus, en fromage, en olives, en fruit, et quelque peu de vin. La table des chefs était presque aussi frugale, et l'on peut assurer qu'ils ont vécu 100 jours, où un même nombre de Français et d'Anglais ne vivrait pas 10. Ils ne connaissent ni la science des fortifications, ni l'artillerie, ni les campements, en un mot, rien de ce qui fait l'art de la guerre. Mais s'il se trouvait parmi eux quelques hommes qui en eussent l'idée, ils en prendraient facilement le goût, et deviendraient une milice redoutable. Elle serait d'autant plus aisée à former, que les mûriers et les vignes ne suffisent pas pour les occuper toute l'année, et qu'il leur reste beaucoup de temps[1] que l'on pourrait employer aux exercices militaires. Dans les derniers recensements des hommes armés, on en a compté près de 40,000; ce qui suppose pour le total de la population environ 120,000 âmes : il y a peu à y ajouter, parce qu'il n'y a point de Druzes dans les villes de la côte. La surface du pays étant de 110 lieues carrées, il en résulte pour chaque lieue 1,090 âmes; ce qui égale la population de nos meilleures provinces. Pour sentir combien est forte cette proportion, l'on observera que le sol est rude, qu'il reste encore beaucoup de sommets incultes, que l'on ne recueille pas en grains de quoi se nourrir trois mois par an, qu'il n'y a aucune manufacture, que toutes les exportations se bornent aux soies et aux cotons, dont la balance surpasse de bien peu l'entrée du blé de *Hauran*, des huiles de Palestine, du riz et du café què l'on tire de *Bairout*. D'où vient donc cette affluence d'hommes sur un si petit espace? Toute analyse faite, je n'en puis voir de cause que le rayon de liberté qui y luit. Là, à la différence du pays turk, chacun jouit, dans la sécurité, de sa propriété et de sa vie. Le paysan n'y est pas plus aisé qu'ailleurs; mais il est tranquille : *il ne craint point,* comme je l'ai entendu dire plusieurs fois, *que l'aga, le qâiemmaqâm, ou le bacha, envoient des djendis*[1] *piller la maison, enlever la famille, donner la bastonnade, etc.* Ces excès sont inouïs dans la montagne. La sécurité y a donc été un premier moyen de population, par l'attrait que tous les hommes trouvent à se multiplier partout où il y a de l'aisance. La frugalité de la nation, qui consomme peu en tout genre, a été un second moyen aussi puissant. Enfin un troisième est l'émigration d'une foule de familles chrétiennes qui désertent journellement les provinces turkes pour venir s'établir dans le Liban; elles y sont accueillies des Maronites par fraternité de religion, et des Druzes par tolérance et par l'intérêt bien entendu de multiplier dans leur pays le nombre des cultivateurs, des consommateurs et des alliés. Tous vivent en paix; mais je dois dire que les chrétiens montrent souvent un zèle indiscret et tracassier, propre à la troubler.

La comparaison que les Druzes ont souvent lieu de faire de leur sort à celui des autres sujets turks, leur a donné une opinion avantageuse de leur condition, qui, par une gradation naturelle, a rejailli sur leurs personnes. Exempts de la violence et des insultes du despotisme, ils se regardent comme des hommes plus parfaits que leurs voisins, parce qu'ils ont le bonheur d'être moins avilis. De là s'est formé un caractère plus fier, plus énergique, plus actif, un véritable esprit républicain. On les cite dans tout le Levant pour être inquiets, entreprenants, hardis

[1] A raison de ce loisir, lorsque la récolte des soies est faite dans le Liban, il en part beaucoup de paysans, qui vont, comme nos Limousins, faire les récoltes dans la plaine.

[1] Gens de guerre.

et braves jusqu'à la témérité : on les a vus en plein jour fondre dans Damas, au nombre de 300 seulement, et y répandre le désordre et le carnage. Il est remarquable qu'avec un régime presque semblable, les Maronites n'ont point ces qualités au même degré : j'en demandai un jour la raison dans une assemblée où l'on en faisait l'observation, au sujet de quelques faits passés récemment; après un moment de silence, un vieillard maronite écartant sa pipe de sa bouche, et roulant le bout de sa barbe dans ses doigts, me répondit : *Peut-être les Druzes craindraient-ils plus la mort, s'ils croyaient à ce qui la suit.* Ils n'admettent pas non plus la morale du pardon des injures. Personne n'est aussi ombrageux qu'eux sur le point d'honneur. Une insulte dite ou faite à ce nom et *à la barbe,* est sur-le-champ punie de coups de *kandjar* ou de fusil, pendant que chez le peuple des villes, elle n'aboutit qu'à des cris d'injures. Cette délicatesse a causé dans les manières et le propos une réserve ou, si l'on veut, une politesse que l'on est surpris de trouver chez des paysans. Elle passe même jusqu'à la dissimulation et à la fausseté, surtout dans les chefs, que de plus grands intérêts obligent à de plus grands ménagements. La circonspection est nécessaire à tous, par les conséquences redoutables du *talion,* dont j'ai parlé. L'usage peut nous en paraître barbare; mais il a le mérite de suppléer à la justice régulière, toujours incertaine et lente dans des états troublés et presque anarchiques.

Les Druzes ont un autre point d'honneur arabe, celui de l'hospitalité. Quiconque se présente à leur porte à titre de suppliant ou de passager, est sûr de recevoir le logement et la nourriture de la manière la plus généreuse et la moins affectée. J'ai vu en plusieurs rencontres de simples paysans donner le dernier morceau de pain de leur maison au passant affamé; et lorsque je leur faisais l'observation qu'ils manquaient de prudence : *Dieu est libéral et magnifique,* répondaient-ils, *et tous les hommes sont frères.* Aussi personne ne s'avise de tenir auberge dans leur pays, non plus que dans le reste de la Turkie. Lorsqu'ils contractent avec leur hôte l'engagement sacré du *pain* et du *sel,* rien ne peut par la suite le leur faire violer : on en cite des traits qui font le plus grand honneur à leur caractère. Il y a quelques années qu'un aga de janissaires, coupable de rébellion, s'enfuit de Damas, et se retira chez les Druzes. Le pacha le sut, et le demanda à l'émir, sous peine de guerre; l'émir le demanda au chaik *Talhouq,* qui l'avait reçu; mais le chaik indigné répondit : *Depuis quand a-t-on vu les Druzes livrer leurs hôtes? Dites à l'émir que tant que Talhouq gardera sa barbe, il ne tombera pas un cheveu de la tête de son réfugié.* L'émir menaça de l'enlever de force; Talhouq arma sa famille. L'émir craignant une émeute, prit une voie usitée comme juridique dans le pays; il déclara au chaik qu'il ferait couper 50 mûriers par jour, jusqu'à ce qu'il rendît l'aga. On en coupa 1,000, et Talhouq resta inébranlable. A la fin, les autres chaiks indignés prirent fait et cause, et le soulèvement allait devenir général, quand l'aga se reprochant d'occasionner tant de désordres, s'évada à l'insu même de Talhouq [1].

Les Druzes ont aussi le préjugé des Bedouins sur la naissance : comme eux, ils attachent un grand prix à l'ancienneté des familles; cependant l'on ne peut pas dire qu'il en résulte des inconvénients essentiels. La noblesse des émirs et des chaiks ne les dispense pas de payer le tribut, en proportion de leurs revenus; elle ne leur donne aucune prérogative, ni dans la possession des biens-fonds, ni dans celle des emplois. On ne connaît dans le pays, non plus que dans toute la Turkie, ni droits de chasse, ni glèbe, ni dîmes seigneuriales ou ecclésiastiques, ni francs-fiefs, ni lods et ventes; tout est, comme l'on dit, en *franc-alleu :* chacun,

[1] J'ai trouvé dans un recueil manuscrit d'anecdotes arabes un autre trait qui, quoique étranger aux Druzes, me semble trop beau pour être omis :

« Au temps des kalifes, dit l'auteur, lorsque *Abdalah* le « *verseur de sang* eut égorgé tout ce qu'il put saisir de des- « cendants *d'Ommiah,* l'un d'eux, nommé *Ébrahim,* fils de « *Soliman,* fils d'*Abd-el-Malek,* eut le bonheur d'échapper, « et se sauva à Koufa, où il entra déguisé. Ne connaissant « personne à qui il pût se confier, il entra au hasard sous le « portique d'une grande maison, et s'y assit. Peu après le « maître arrive, suivi de plusieurs valets, descend de cheval, « entre, et voyant l'étranger, il lui demande *qui il est.* Je suis « un infortuné, répond Ébrahim, qui te demande *l'asile.* « Dieu te protége, dit l'homme riche; entre, et sois en paix. « Ébrahim vécut plusieurs mois dans cette maison sans que « son hôte lui fit de questions. Mais lui-même, étonné de le « voir tous les jours sortir et rentrer à cheval à la même « heure, se hasarda un jour à lui en demander la raison. « J'ai appris, répondit l'homme riche, qu'un nommé Ébrahim, « fils de Soliman, est caché dans cette ville : il a tué mon père, « et je le cherche pour prendre mon *talion. Alors je connus,* « dit Ébrahim, *que Dieu m'avait conduit là à dessein; j'adorai* « *son décret, et me résignant à la mort,* je répliquai : Dieu a « pris ta cause; *homme offensé, ta victime est à tes pieds.* « L'homme riche, étonné, répondit : O étranger! je vois que « l'adversité te pèse, et qu'ennuyé de la vie, tu cherches « un moyen de la perdre; mais ma main est liée pour le crime. « Je ne te trompe pas, dit Ébrahim : ton père était un tel; « nous nous rencontrâmes en tel endroit, et l'affaire se passa « de telle et telle manière. Alors un tremblement violent saisit « l'homme riche; ses dents se choquèrent comme à un homme « transi de froid, ses yeux étincelèrent de fureur, et se remplirent « de larmes. Il resta ainsi quelque temps le regard fixé contre « terre; enfin, levant la tête vers Ébrahim : Demain le sort, « dit-il, te joindra à mon père; et Dieu aura pris mon talion. « Mais moi, comment violer l'asile de ma maison? Malheureux « étranger, fuis de ma présence; tiens, voilà cent sequins; sors « promptement, et que je ne te revoie jamais. »

après avoir payé son miri, sa ferme ou sa rente, est maître chez soi. Enfin, par un avantage particulier, les Druzes et les Maronites ne payent point le rachat des successions, et l'émir ne s'arroge pas, comme le sultan, la propriété foncière et universelle : néanmoins il existe dans la loi des héritages un abus qui a de fâcheux effets. Les pères ont, comme dans le droit romain, la faculté d'avantager tel de leurs enfants qu'il leur plaît; et de là il est arrivé dans plusieurs familles de chaiks, que tous les biens se sont rassemblés sur un même sujet, qui s'en est servi pour intriguer et cabaler, pendant que ses parents sont demeurés, comme l'on dit, *princes d'olives et de fromage,* c'est-à-dire pauvres comme des paysans.

Par une suite de leurs préjugés, les Druzes n'aiment pas à s'allier hors de leurs familles. Ils préfèrent toujours leur parent, fût-il pauvre, à un étranger riche; et l'on a vu plus d'une fois de simples paysans refuser leurs filles à des marchands de Saide et de Bairout, qui possédaient 12 et 15,000 piastres. Ils conservent aussi jusqu'à un certain point l'usage des Hébreux, qui voulait que le frère épousât la veuve du frère; mais il ne leur est pas particulier, et ils le partagent, ainsi que plusieurs autres de cet ancien peuple, avec les habitants de la Syrie, et en général avec les peuples arabes.

En résumé, le caractère propre et distinctif des Druzes est, comme je l'ai dit, une sorte d'esprit républicain qui leur donne plus d'énergie qu'aux autres sujets turks, et une insouciance de religion qui contraste beaucoup avec le zèle des musulmans et des chrétiens. Du reste, leur vie privée, leurs usages, leurs préjugés, sont ceux des autres Orientaux. Ils peuvent épouser plusieurs femmes, et les répudier quand il leur plaît; mais à l'exception de l'émir et de quelques notables, les cas en sont très-rares. Occupés de leurs travaux champêtres, ils n'éprouvent point ces besoins factices, ces passions exagérées que le désœuvrement donne aux habitants des villes. Le voile que portent leurs femmes est lui-même un préservatif de ces désirs qui troublent la société. Chaque homme ne connaît de visage de femme que celui de la sienne, de sa mère, de sa sœur et de sa belle-sœur. Chacun vit au sein de sa famille et se répand peu au dehors. Les femmes, celles même des chaiks, pétrissent le pain, brûlent le café, lavent le linge, font la cuisine, en un mot vaquent à tous les ouvrages domestiques. Les hommes cultivent les vignes et les mûriers, construisent des murs d'appui pour les terres, creusent et conduisent des canaux d'arrosement. Seulement le soir ils s'assemblent quelquefois dans la cour, l'aire ou la maison du chef du village ou de la famille; et là, assis en rond, les jambes croisées, la pipe à la bouche, le poignard à la ceinture, ils parlent de la récolte et des travaux, de la disette ou de l'abondance, de la paix ou de la guerre, de la conduite de l'émir, de la quantité de l'impôt, des faits du passé, des intérêts du présent, des conjectures de l'avenir. Souvent les enfants, las de leurs jeux, viennent écouter en silence; et l'on est étonné de les voir, à dix ou douze ans, raconter d'un air grave pourquoi *Djezzâr* a déclaré la guerre à l'émir *Yousef,* combien le prince a dépensé de bourses, de combien l'on augmentera le miri, combien il y avait de *fusils* au camp, et qui possédait la meilleure jument. Ils n'ont pas d'autre éducation : on ne leur fait lire ni les psaumes, comme chez les Maronites, ni le *Qôran,* comme chez les musulmans; à peine les chaiks savent-ils écrire un billet. Mais si leur esprit est vide de connaissances utiles ou agréables, du moins n'est-il pas préoccupé d'idées fausses et nuisibles; et sans doute cette ignorance de la nature vaut bien la sottise de l'art. Il en est du moins résulté un avantage, qui est que les esprits étant tous à peu près égaux, l'inégalité des conditions ne s'est pas rendue aussi sensible. En effet, l'on ne voit point chez les Druzes cette grande distance entre les rangs qui, dans la plupart des sociétés, avilit les petits sans améliorer les grands. Chaiks ou paysans, tous se traitent avec cette familiarité raisonnable qui ne tient ni de la licence ni de la servitude. Le grand émir lui-même n'est point un homme différent des autres : c'est un bon gentilhomme campagnard, qui ne dédaigne pas de faire asseoir à sa table le plus simple fermier. En un mot, ce sont les mœurs des temps anciens, c'est-à-dire, les mœurs de la vie champêtre, par laquelle toute nation a été obligée de commencer; en sorte que l'on peut établir que tout peuple chez qui on les trouve, n'est encore qu'à la première époque de son état social.

§ V.

Des Motouâlis.

A l'orient du pays des Druzes, dans la vallée profonde qui sépare leurs montagnes de celles du pays de Damas, habite un autre petit peuple connu en Syrie sous le nom de *Motouâlis.* Le caractère qui les distingue des autres habitants de la Syrie est qu'ils suivent le parti d'Ali, comme les Persans, pendant que tous les Turks suivent celui d'*Omar* ou de *Moâouia.* Cette distinction, fondée sur le schisme qui, l'an 36 de l'hedjire, partagea les

Arabes sur les *successeurs* de Mahomet, entretient, comme je l'ai dit, une haine irréconciliable entre les deux partis. Les sectateurs d'Omar, qui se regardent comme seuls *orthodoxes*, se qualifient de *Sonnites*, qui a le même sens, et appellent leurs adversaires *Chiites*, c'est-à-dire *sectateurs* (d'Ali). Le mot de *Motouâli* a la même signification dans le dialecte de Syrie. Les sectateurs d'Ali, qui prennent ce nom en mauvaise part, y substituent celui d'*Adlié*, qui veut dire partisans de la *justice* (littéralement *justiciers*); et ils ont pris cette dénomination en conséquence d'un point de doctrine qu'ils ont élevé contre la croyance des *Sonnites*. Voici ce qu'en dit un petit ouvrage arabe, intitulé : *Fragments théologiques sur les sectes et religions du monde*[1].

« On appelle *Adlié* ou *justiciers*, des sectaires qui « prétendent que Dieu n'agit que par des princi- « pes de justice conformes à la raison des hommes. « Dieu ne peut, disent-ils, proposer un culte im- « praticable, ni ordonner des actions impossibles, « ni obliger à des choses hors de portée : mais en « ordonnant l'obéissance, il donne la faculté, il « éloigne la cause du mal, il permet le raisonne- « ment; il demande ce qui est facile, et non ce qui « est difficile; il ne rend point responsable de la « faute d'autrui; il ne punit point d'une action « étrangère; il ne trouve pas mauvais dans l'homme « ce que lui-même a créé en lui, et il n'exige pas « qu'il prévienne ce que la destinée a décrété sur « lui, parce que cela serait une *injustice* et une « *tyrannie* dont Dieu est incapable par la perfection « de son être. » A cette doctrine, qui choque diamétralement celle des *Sonnites*, les Motouâlis ajoutent des pratiques extérieures qui entretiennent leur aversion mutuelle. Par exemple, ils maudissent Omar et Moâouia comme usurpateurs et rebelles : ils célèbrent Ali et Hosain comme saints et martyrs. Ils commencent les ablutions par le coude, au lieu de les commencer par le bout du doigt, comme les Turks; ils se réputent souillés par l'attouchement des étrangers; et contre l'usage général du Levant, ils ne boivent ni ne mangent dans le vase qui a servi à une personne qui n'est pas de leur secte; ils ne s'asseyent même pas à la même table.

Ces principes et ces usages, en isolant les Motouâlis de leurs voisins, en ont fait une société distincte. On prétend qu'ils existent depuis longtemps en corps de nation dans cette contrée; cependant leur nom n'a point paru avant ce siècle dans les livres; il n'est pas même sur les cartes de d'Anville : la Roque, qui parlait de leur pays il y a moins de cent ans, ne les désigne que par celui d'*Amédiens*. Quoi qu'il en soit, ils ont dans ces derniers temps fixé l'attention de la Syrie par leurs guerres, leurs brigandages, leurs progrès et leurs revers. Avant le milieu du siècle, ils ne possédaient que Balbek, leur chef-lieu, et quelques cantons dans la vallée et dans l'Anti-Liban, d'où ils paraissent originaires. A cette époque on les trouve gouvernés comme les Druzes, c'est-à-dire, partagés sous un nombre de *chaiks* ayant un chef principal, tiré de la famille de *Harfouche*. Après 1750, ils s'étendirent dans le haut du Bèqâà, et s'introduisirent dans le Liban, où ils occupèrent des terrains appartenants aux Maronites jusque vers *Becharrai*. Ils les incommodèrent même par leurs brigandages, au point que l'émir Yousef se vit obligé de les attaquer à force ouverte et de les chasser. D'autre part, leurs progrès les avaient conduits le long de leur rivière jusqu'auprès de *Sour* (Tyr). Ce fut dans ces circonstances, en 1760, que Dâher eut l'adresse de se les attacher. Les pachas de Saide et de Damas réclamaient des tributs qu'on négligeait de leur payer; ils se plaignaient de divers dégâts causés à leurs sujets par les Motouâlis : ils eussent voulu les châtier; mais la vengeance n'était ni sûre ni facile. Dâher intervint; il se rendit caution du tribut, promit de surveiller les déprédations, et par ce moyen il s'acquit des alliés qui pouvaient, disait-on, armer dix mille cavaliers, tous gens résolus et redoutés. Peu de temps après, ils s'emparèrent de *Sour* (Tyr), et ils firent de ce village leur entrepôt maritime : en 1771, ils servirent utilement Ali-bek et Dâher contre les Ottomans. Mais pendant leur absence, l'émir Yousef ayant armé les Druzes, vint saccager leur pays. Il était devant le château de Djezîn, quand les Motouâlis revenant de Damas, apprirent la nouvelle de cette invasion. Au récit des barbaries qu'avaient commises les Druzes, un corps avancé de 500 hommes seulement fut tellement saisi de rage, qu'il poussa sur-le-champ vers l'ennemi, résolu de périr en se vengeant. Mais la surprise et le désordre qu'ils jetèrent, et la discorde qui régnait entre les factions de Mansour et de Yousef, favorisèrent cette manœuvre désespérée, au point que toute l'armée, composée de 25,000 hommes, subit la déroute la plus complète. Dans les années suivantes, les affaires de Dâher ayant pris une fâcheuse tournure, les Motouâlis se refroidirent pour lui; enfin ils l'abandonnèrent dans la catastrophe où il perdit la vie. Mais ils ont porté la peine de leur imprudence

[1] Abârât el Motkallamin fi mazâheb oua Dianât el Dònia.

sous l'administration du pacha qui lui a succédé. Depuis l'année 1777, Djezzâr, maître d'*Acre* et de *Saide*, n'a cessé de travailler à leur perte. Sa persécution les força en 1784 de se réconcilier avec les Druzes et de faire cause commune avec l'émir Yousef, pour lui résister. Quoique réduits à moins de 700 fusils, ils firent plus dans cette campagne que 15 à 20,000 Druzes et Maronites rassemblés sous Dair-el-Qamar. Eux seuls enlevèrent le lieu fort de *Mar-Djêbaa*, et passèrent au fil du sabre 50 à 60 *Arnautes* [1] qui le gardaient. Mais la mésintelligence des chefs druzes ayant fait avorter toutes les opérations, le pacha a fini par s'emparer de toute la vallée et de la ville même de Balbek. A cette époque on ne comptait pas plus de 500 familles de Motouâlis, qui se sont réfugiées dans l'Anti-Liban et dans le Liban des Maronites; et désormais proscrites de leur sol natal, il est probable qu'elles finiront par s'anéantir, et par emporter avec elles le nom même de cette nation.

Tels sont les peuples particuliers qui se trouvent compris dans l'enceinte de la Syrie. Le reste de la population qui forme la plus grande masse, est, comme je l'ai dit, composé de Turks, de Grecs, et de la race arabe. Il me reste à faire un tableau de la distribution géographique du pays, selon l'administration turke, et à y joindre quelques considérations générales sur le résultat des forces et des revenus, sur la forme du gouvernement, et enfin sur le caractère et les mœurs de ces peuples.

Mais avant de passer à ces objets, je crois devoir donner une idée des mouvements qui ont failli dans ces derniers temps causer une révolution importante, et susciter en Syrie une puissance indépendante : je veux parler de l'insurrection du chaik *Dâher*, qui pendant plusieurs années a attiré les regards des politiques. Un exposé succinct de son histoire sera d'autant plus intéressant, qu'il est neuf, et que ce que l'on en a appris par les nouvelles publiques, a été peu propre à donner une idée juste de l'état des affaires dans ces pays éloignés.

CHAPITRE IV.

Précis de l'histoire de Dâher, fils d'Omar, qui a commandé à Acre depuis 1750 jusqu'en 1776.

Le chaik *Dâher*, qui dans ces derniers temps, a causé de si vives inquiétudes à la *Porte*, était d'origine arabe, de l'une de ces tribus de *Bedouins* qui se sont habituées sur les bords du *Jourdain* et dans les environs du lac de *Tabarié* (ancienne *Tibériade*). Ses ennemis aiment à rappeler que dans sa jeunesse il conduisait des chameaux; mais ce trait, qui honore son esprit en faisant concevoir l'espace qu'il sut franchir, n'a rien d'incompatible avec une naissance distinguée : il est et sera toujours dans les mœurs des princes arabes de s'occuper de fonctions qui nous semblent viles. Ainsi que je l'ai déjà dit, les chaiks guident eux-mêmes leurs chameaux, et soignent leurs chevaux, pendant que leurs filles et leurs femmes broyent le blé, cuisent le pain, lavent le linge et vont à la fontaine, comme au temps d'Abraham et d'Homère; et peut-être cette vie simple et laborieuse fait-elle plus pour le bonheur que l'oisiveté ennuyée et le faste rassasié, qui entourent les grands des nations policées. Quant à *Dâher*, il est constant que sa famille était une des plus puissantes du pays. Après la mort d'*Omar*, son père, arrivée dans les premières années du siècle, il partagea le commandement avec un oncle et deux frères. Son domaine fut *Safad*, petite ville et lieu fort dans les montagnes au nord-ouest du lac de *Tabarié*. Peu après, il y ajouta *Tabarié* même. C'est lui que Pococke [1] y trouva en 1737, occupé à se fortifier contre le pacha de Damas, qui peu auparavant avait fait étrangler un de ses frères. En 1742, un autre pacha, nommé *Soliman-el-Adm*, l'y assiégea et bombarda la place, au grand étonnement de la Syrie, qui même aujourd'hui connaît peu les bombes [2]. Malgré son courage, *Dâher* était aux abois, lorsqu'un incident heureux et, dit-on, prémédité, le tira d'embarras. Une colique violente et subite emporta *Soliman* en deux jours. *Asàd-el-Adm*, son frère et son successeur, n'eut pas les mêmes raisons ou les mêmes dispositions pour continuer la guerre, et *Dâher* fut tranquille du côté des Ottomans. Mais son caractère remuant et les chicanes de ses voisins lui donnèrent d'autres affaires. Des discussions d'intérêt le brouillèrent avec son oncle et son frère. Plus d'une fois on en vint aux armes, et *Dâher*, toujours vainqueur, jugea à propos de terminer ces tracasseries par la mort de ses concurrents. Alors revêtu de toute la puissance de sa maison, et absolument maître de ses forces, il ouvrit une plus grande carrière à son ambition. Le commerce qu'il faisait, selon la coutume de tous les gouverneurs et princes d'Asie, lui avait fait sentir l'avantage qu'il y aurait à communiquer immédiatement avec la mer. Il avait conçu qu'un port entre ses mains serait un marché public, où les étrangers établiraient une concurrence favorable au débit de ses denrées. *Acre*, situé à

[1] Nom que les Turks donnent aux soldats macédoniens et aux Épirotes.

[1] Tome III, page 204.

[2] J'ai vu des lettres de Jean-Joseph Blanc, négociant d'*Acre*, qui se trouvait au camp de Soliman à cette époque, et qui en donnait des détails.

sa porte et sous ses yeux, convenait à ses desseins : depuis plusieurs années, il y faisait des affaires avec les comptoirs français. *Acre*, à la vérité, n'était qu'un monceau de ruines, un misérable village ouvert et sans défense. Le pacha de Saide y tenait un aga et quelques soldats qui n'osaient se montrer en campagne. Les Bedouins y dominaient, et faisaient la loi jusqu'aux portes. La plaine, jadis si fertile, n'était qu'une vaste friche, où les eaux croupissaient, et par leurs vapeurs empestaient les environs. L'ancien port était comblé, mais la rade de *Haïfa*, qui en dépend, offrait un avantage si précieux, que *Dâher* se décida à en profiter. Il fallait un prétexte : la conduite de l'aga ne tarda pas de l'offrir. Un jour que l'on avait débarqué des munitions de guerre destinées contre le chaik, il marcha brusquement vers *Acre*, prévint l'aga par une lettre menaçante qui lui fit prendre la fuite, et entra sans coup férir dans la ville, où il s'établit; cela se passait vers 1749. Il avait alors environ 63 ans. L'on pourra trouver cet âge bien avancé pour de tels coups de main; mais si l'on observe qu'en 1776, à 90 ans, il montait encore hardiment un cheval fougueux, on jugera qu'il était bien plus jeune que cet âge ne semble le comporter. Cette démarche hardie pouvait avoir des suites; il les avait prévues, et il se hâta de les prévenir : sur-le-champ il écrivit au pacha de Saide; et lui représentant que ce qui s'était passé de lui à l'aga n'était qu'une affaire personnelle, il protesta qu'il n'en était pas moins le sujet très-soumis du sultan et du pacha; qu'il payerait le tribut du district qu'il avait occupé, comme l'aga même; qu'en outre il s'engageait à contenir les Arabes, et qu'il ferait tout ce qui pourrait convenir pour rétablir ce pays ruiné. Le plaidoyer de *Dâher*, accompagné de quelques mille sequins, fit son effet dans les divans de Saide et de Constantinople : on reçut ses raisons, et on lui accorda tout ce qu'il voulut.

Ce n'est pas que la Porte fût la dupe des protestations de *Dâher* : elle est trop accoutumée à ce manége pour s'y méprendre; mais la politique des Turks n'est point de tenir leurs vassaux dans une stricte obéissance; ils ont dès longtemps calculé que s'ils faisaient la guerre à tous les rebelles, ce serait un travail sans relâche, une grande consommation d'hommes et d'argent, sans compter les risques d'échouer souvent, et par là de les enhardir. Ils ont donc pris le parti de la patience; ils temporisent[1]; ils suscitent des voisins, des parents, des enfants; et plus tôt ou plus tard, les rebelles, qui suivent tous la même marche, subissent le même sort, et finissent par enrichir le sultan de leurs dépouilles.

De son côté, *Dâher* ne s'en imposa pas sur cette bienveillance apparente. *Acre*, qu'il voulait habiter, n'offrait aucune défense; l'ennemi pouvait le surprendre par terre et par mer : il résolut d'y pourvoir. Dès 1750, sous prétexte de se faire bâtir une maison, il construisit à l'angle du nord sur la mer, un palais qu'il munit de canons. Puis, pour protéger le port, il bâtit quelques tours; enfin, il ferma la ville du côté de terre, par un mur auquel il ne laissa que deux portes. Tout cela passa chez les Turks pour des *ouvrages*, mais parmi nous on en rirait. Le palais de *Dâher* avec ses murs hauts et minces, son fossé étroit et ses tours antiques, est incapable de résistance ; quatre pièces de campagne renverseraient en deux volées, et les murs et les mauvais canons que l'on a guindés dessus à 50 pieds de hauteur. Le mur de la ville est encore plus faible ; il est sans fossé, sans rempart, et n'a pas trois pieds de profondeur. Dans toute cette partie de l'Asie, on ne connaît ni bastions, ni lignes de défenses, ni chemins couverts, ni remparts, rien en un mot de la fortification moderne. Une frégate montée de 30 canons bombarderait toute la côte sans difficulté ; mais comme l'ignorance est commune aux assaillants et aux assaillis, la balance reste égale.

Après ces premiers soins, *Dâher* s'occupa de donner au pays une amélioration qui devait tourner au profit de sa propre puissance. Les Arabes de Saqr, de Muzainé et d'autres tribus circonvoisines, avaient fait déserter les paysans par leurs courses et leurs pillages : il songea à les réprimer; et employant tantôt les prières ou les menaces, tantôt les présents ou les armes, il parvint à rétablir la sûreté dans la campagne. L'on put semer, sans voir son blé dévoré par les chevaux ; l'on recueillit, sans voir enlever son grain par les brigands. La bonté du terrain attira des cultivateurs ; mais l'opinion de la sécurité, ce bien si précieux à qui a connu les alarmes, fit encore plus. Elle se répandit dans toute la Syrie; et les cultivateurs musulmans et chrétiens, partout vexés et dépouillés, se réfugièrent en foule chez *Dâher*, où ils trouvaient la tolérance religieuse et civile. *Chypre* même, désolée par les vexations de son gouverneur, par la révolte qui en avait été la suite, et par les atrocités dont

[1] Les Arabes ont à ce sujet un proverbe singulier qui peint bien cette conduite : l'*Osmanli*, disent-ils, atteint les *lièvres* avec des charrettes

Kior-pacha[1] l'expiait; *Chypre* vit déserter une colonie de Grecs à qui *Dâher* donna, sous les murs d'*Acre*, des terrains dont ils firent des jardins passables. Des Européens qui trouvèrent un débit de leurs marchandises, et les denrées pour leurs retraits, accoururent faire des établissements : les terres se défrichèrent; les eaux prirent un écoulement; l'air se purifia, et le pays devint salubre et même agréable.

D'autre part, *Dâher* renouvelait ses alliances avec les grandes tribus du désert, chez lesquelles il avait marié ses enfants. Il y voyait plus d'un avantage; car d'abord il s'assurait, en cas de disgrâce, un refuge inviolable. En second lieu, il contenait, par ce moyen, le pacha de Damas, et il se procurait des chevaux de race, dont il eut toujours la passion au plus haut point. Il caressait donc les chaiks d'*Anazé*, de *Sardié*, de *Saqr*, etc. C'est alors qu'on vit pour la première fois dans *Acre* ces petits hommes secs et brûlés, extraordinaires même aux Syriens. Il leur donnait des armes et des vêtements : pour la première fois aussi le désert vit ses habitants porter des culottes, et au lieu d'arcs et d'arquebuses à mèche, prendre des fusils et des pistolets.

Depuis quelques années, les *Motouâlis* inquiétaient les pachas de Saide et de Damas, en pillant leurs terres et en refusant le tribut. *Dâher* concevant le parti qu'il pouvait tirer de ces alliés, intervint d'abord comme médiateur dans les démêlés : puis, pour accommoder les parties, il offrit d'être caution des *Motouâlis*, et de payer leur tribut. Les pachas, qui assuraient leur fonds, acceptèrent, et *Dâher* ne crut pas faire un marché de dupe, en s'assurant l'amitié d'un peuple qui pouvait mettre dix mille cavaliers sur pied.

Cependant ce chaik ne jouissait pas tranquillement du fruit de ses travaux. Pendant qu'il avait à redouter au dehors les attaques d'un suzerain jaloux, son pouvoir était ébranlé à l'intérieur par des ennemis domestiques, presque aussi dangereux. Suivant la mauvaise coutume des Orientaux, il avait donné à ses enfants des gouvernements, et les avait placés loin de lui dans des contrées qui fournissaient à leur entretien. De cet arrangement il résulta que ces chaiks se voyant enfants d'un grand prince, voulurent tenir un état proportionné : les dépenses excédèrent les revenus. Eux et leurs agents vexèrent les sujets : ceux-ci se plaignirent à *Dâher*, qui gronda; les flatteurs envenimèrent les deux partis. L'on se brouilla, et la guerre éclata entre le père et les enfants. Souvent les frères se brouillaient entre eux : autre sujet de guerre. D'ailleurs le chaik devenait vieux; et ses enfants, qui calculaient d'après un terme ordinaire, voulaient anticiper sa succession. Il devait laisser un héritier principal de ses titres et de sa puissance : chacun briguait la préférence, et ces brigues étaient un sujet de jalousie et de dissension. Par une politique rétrécie, *Dâher* favorisait la discorde : elle pouvait avoir l'avantage de tenir ses milices en haleine, et de les aguerrir; mais outre que ce moyen causait mille désordres, il eut encore l'inconvénient d'entraîner une dissipation de finances qui força de recourir aux expédients : il fallut augmenter les douanes; le commerce surchargé se ralentit. Enfin ces guerres civiles portaient aux récoltes une atteinte toujours sensible dans un état aussi borné.

D'autre part, le divan de Constantinople ne voyait pas sans chagrin les accroissements de *Dâher;* et les intentions que ce chaik laissait percer, excitaient encore plus ses alarmes. Elles prirent une nouvelle force par une demande qu'il forma. Jusqu'alors il n'avait tenu ses domaines qu'à titre de fermier, et par bail annuel. Sa vanité s'ennuya de cette formule : il avait les réalités de la puissance, il voulut en avoir les titres; il les crut peut-être nécessaires pour en imposer davantage à ses enfants et à ses sujets. Il sollicita donc vers 1768, pour lui et pour son successeur, une investiture durable de son gouvernement, et demanda d'être proclamé *chaik d'Acre, prince des princes, commandant de Nazareth, de Tabarié, de Safad, et chaik de toute la Galilée.* La Porte accorda tout à la crainte et à l'argent; mais cette fumée de vanité éveilla de plus en plus sa jalousie et son animosité.

Elle avait d'ailleurs des griefs trop répétés; et quoique *Dâher* les palliât, ils avaient toujours l'effet d'entretenir la haine et le désir de la vengeance. Telle fut l'aventure du célèbre pillage de la caravane de la Mekke en 1757. Soixante mille pèlerins dépouillés et dispersés dans le désert, un grand nombre détruits par le fer ou par la faim, des femmes réduites en esclavage, un butin de la plus grande richesse, et surtout la violation sacrilége d'un acte de religion; tout cela fit dans l'empire une sensation dont on se souvient encore. Les Arabes spoliateurs étaient alliés de *Dâher;* il les reçut à *Acre*, et leur permit d'y vendre leur butin. La Porte lui en fit des reproches amers; mais il tâcha de se disculper et de l'apaiser, en envoyant le pavillon blanc du prophète.

Telle fut encore l'affaire des corsaires maltais.

[1] Quand Kior-pacha vint en Chypre, il prit nombre de rebelles, et les fit précipiter du haut des murs sur des crampons de fer où ils restaient accrochés jusqu'à ce qu'ils expirassent dans les tourments qu'on peut imaginer.

Depuis quelques années ils infestaient les côtes de Syrie; et sous le mensonge d'un pavillon neutre, ils étaient reçus dans la rade d'*Acre :* ils y déposaient leur butin, et y vendaient les prises faites sur les Turks. Quand ces abus se divulguèrent, les musulmans crièrent au sacrilége. La Porte informée tonna. *Dâher* protesta ignorance du fait; et pour prouver qu'il ne favorisait point un commerce aussi honteux à l'état et à la religion, il arma deux galiotes, et les mit en mer avec l'ordre apparent de chasser les Maltais. Mais le fait est que ces galiotes ne firent point d'hostilités contre les Maltais, et servirent au contraire à communiquer en mer avec eux, loin des témoins. *Dâher* fit plus : il prétexta que la rade de *Haïfa* était sans protection, que l'ennemi pouvait s'y loger malgré lui; et il demanda que la Porte bâtît un fort, et le munît aux frais du sultan : l'on remplit sa demande; et quelque temps après, il fit décider que le fort était inutile; il le rasa, et en transporta les canons de bronze à *Acre.*

Ces faits entretenaient l'aigreur et les alarmes de la Porte. Si l'âge de *Dâher* la rassurait, l'esprit remuant de ses enfants, et les talents militaires d'*Ali,* l'aîné d'entre eux, l'inquiétaient; elle craignait de voir se perpétuer, s'agrandir même, une puissance indépendante. Mais constante dans son plan ordinaire, elle n'éclatait point, elle agissait en dessous; elle envoyait des capidjis; elle stimulait les brouilleries domestiques, et opposait des agents capables du moins d'arrêter les progrès qu'elle redoutait.

Le plus opiniâtre de ces agents fut cet *Osman,* pacha de Damas, que nous avons vu jouer un rôle principal dans la guerre d'Ali-bek. Il avait mérité la bienveillance du divan, en décelant les trésors de Soliman-pacha, dont il était *mamlouk.* La haine personnelle qu'il portait à *Dâher,* et l'activité connue de son caractère, déterminèrent la confiance en sa faveur. On le regarda comme un contre-poids propre à balancer *Dâher :* en conséquence on le nomma pacha de Damas en 1760; et pour lui donner plus de force, on nomma ses deux enfants aux pachaliks de Tripoli et de Saide; enfin, en 1765, on ajouta à son apanage Jérusalem et toute la Palestine.

Osman seconda bien les vues de la Porte : dès les premières années il inquiéta *Dâher;* il augmenta les redevances des terrains qui relevaient de Damas. Le chaik résista; le pacha fit des menaces, et l'on vit que la querelle ne tarderait pas de s'échauffer. Osman épiait le moment de frapper un coup qui terminât tout; il crut l'avoir trouvé, et la guerre éclata.

Tous les ans le pacha de Damas fait dans son gouvernement ce qu'on appelle *la tournée* [1], dont le but est de lever le miri ou impôt des terres. Dans cette occasion, il mène toujours avec lui un corps de troupes capable d'assurer la perception. Il imagina de profiter de cette circonstance pour surprendre *Dâher;* et se faisant suivre d'un corps nombreux, il prit sa route à l'ordinaire, vers le pays de Nâblous. *Dâher* était alors au pied d'un château où il assiégeait deux de ses enfants; le danger qu'il courait était d'autant plus grand, qu'il se reposait sur la foi d'une trêve avec le pacha. Son étoile le sauva. Un soir, au moment qu'il s'y attendait le moins, un courrier tartare [2] lui remet des lettres de Constantinople; *Dâher* les ouvre, et sur-le-champ il suspend toute hostilité, dépêche un cavalier vers ses enfants, et leur marque qu'ils aient à lui préparer à souper à lui et à trois suivants; qu'il a des affaires de la dernière conséquence pour eux tous à leur communiquer. *Dâher* avait un caractère connu, on lui obéit. Il arrive à l'heure convenue; l'on mange gaiement; à la fin du repas, il tire ses lettres et les fait lire; elles étaient de l'espion qu'il entretenait à Constantinople, et elles portaient : « Que le sultan l'avait trompé par le dernier pardon « qu'il lui avait envoyé; que dans le même temps « il avait délivré un *kat-chérif* [3] contre sa tête et « contre ses biens; que tout était concerté entre les « trois pachas, Osman et ses enfants, pour l'envelopper et le détruire lui et sa famille; que le pacha « marcherait en force vers Nâblous pour le surprendre, etc. »

On juge aisément de la surprise des auditeurs; aussitôt de tenir conseil : les opinions se partagent; la plupart veulent qu'on marche en force vers le pacha; mais l'aîné des enfants de *Dâher,* Ali, qui a laissé dans la Syrie un souvenir célèbre de ses exploits, Ali représenta qu'un corps d'armée ne pourrait se transporter assez vite pour surprendre le pacha; qu'il aurait le temps de se mettre à couvert; que l'on aurait la honte d'avoir violé la trêve; qu'il n'y avait qu'un coup de main qui pût convenir, et qu'il s'en chargeait. Il demanda 500 cavaliers : on le connaissait; on les lui donna. Il part sur-le-champ, marche toute la nuit, se repose à couvert pendant le jour; et la nuit suivante il fait tant de diligence, qu'à l'aube du jour il arrive à l'ennemi. Les Turks,

[1] Cela se pratique dans la plupart des grands pachaliks dont les vassaux sont peu soumis.

[2] Ce sont des Tartares qui font l'office de courriers en Turkie.

[3] Ce mot, qui signifie *noble-seing*, est une lettre de proscription conçue en ces termes : *Un tel, qui es l'esclave de ma sublime Porte, va vers un tel, mon esclave, et rapporte sa tête à mes pieds, au péril de la tienne.*

selon leur usage, dormaient épars dans leur camp, sans ordre et sans gardes; Ali et ses cavaliers fondent le sabre à la main, taillent à droite et à gauche tout ce qui se présente : les Turks s'éveillent en tumulte; le nom d'*Ali* répand la terreur, tout s'enfuit en désordre. Le pacha n'eut pas même le temps de passer sa fourrure : à peine était-il hors de sa tente, lorsque Ali y arriva; on saisit sa cassette, ses châles, ses pelisses, son poignard, son nerguil [1], et pour comble de succès, le *noble-seing* du sultan. De ce moment la guerre fut ouverte, et selon les mœurs du pays, on la fit par incursions et par escarmouches, où les Turks eurent rarement l'avantage.

Les frais qu'elle entraîna épuisèrent bientôt les coffres du pacha; pour y subvenir, il eut recours au grand expédient des Turks. Il rançonna les villes, les villages, les corps et les particuliers; quiconque fut soupçonné d'avoir de l'argent, fut appelé, sommé, bâtonné, dépouillé. Ces vexations causèrent une révolte à *Ramlé* en Palestine, dès la première année qu'il en eut la ferme. Il l'étouffa par d'autres vexations plus odieuses et plus meurtrières. Deux ans après, c'est-à-dire en 1767, les mêmes traitements firent révolter *Gaze;* il les renouvela à *Yâfa,* en 1769, et là, entre autres, il viola le droit des gens dans la personne de l'agent de Venise, Jean Damiani, vieillard respectable, à qui il fit donner une torture de 500 coups de bâton sur la plante des pieds, et qui ne conserva un reste de vie qu'en rassemblant de sa fortune et de la bourse de tous ses amis, une somme de près de 60,000 livres qu'il compta au pacha. Ce genre d'avanies est habituel en Turkie; mais comme elles n'y sont pas ordinairement si violentes ni si générales, celles-ci poussèrent à bout les esprits. On murmura de toutes parts; et la Palestine, enhardie par le voisinage de l'Égypte révoltée, menaça d'appeler un protecteur étranger.

Ce fut en ces circonstances qu'Ali-bek, conquérant de la Mekke et du Saïd, tourna ses projets d'agrandissement vers la Syrie. L'alliance de *Dâher,* la guerre qui occupait les Turks contre les Russes, le mécontentement des peuples, tout favorisa son ambition. Il publia donc en 1770 un manifeste, par lequel il déclara que Dieu ayant accordé à ses armes une bénédiction signalée, il se croyait obligé d'en user pour le soulagement des peuples, et pour réprimer la tyrannie d'Osman dans la Syrie. Incontinent il fit passer à Gaze un corps de Mamlouks qui occupa Ramlé et Loudd. Ce voisinage partagea Yâfa en deux factions, dont l'une voulait se rendre aux Égyptiens; l'autre appela Osman. Osman accourut en diligence, et se campa près de la ville; le surlendemain on annonça *Dâher,* qui accourait de son côté. Yâfa se croyant alors en sûreté, ferma ses portes au pacha; mais dans la nuit, pendant qu'il préparait sa fuite, un parti de ses gens se glissant le long de la mer, entra par le défaut du mur dans la ville, et la saccagea. Le lendemain *Dâher* parut, et ne trouvant point les Turks, il s'empara sans résistance de Yâfa, de Ramlé et de Loudd, où il établit des garnisons de son parti.

Les choses ainsi préparées, Mohammad-bek arriva en Palestine avec la grande armée au mois de février 1771, et se rendit le long de la mer auprès du chaik à Acre. Là, ayant effectué sa jonction avec 12 ou 1300 Motouâlis commandés par Nâsif, et 1500 Safadiens commandés par *Ali,* fils de *Dâher* il marcha en avril vers Damas. On a vu ci-devant comment cette armée combinée battit les forces réunies des pachas, et comment, maître de Damas et près d'occuper le château, Mohammad-bek changea tout à coup de dessein, et reprit la route du Kaire. Ce fut dans cette occasion que le ministre de *Dâher, Ibrahim-Sabbâr,* n'ayant reçu pour explication de la part de Mohammad, que des menaces, lui écrivit, au nom du chaik, une lettre de reproches, qu devint par la suite la cause ou le prétexte d'une nouvelle querelle. Cependant *Osman,* de retour à Damas, recommença ses vexations et ses hostilités. S'imaginant que *Dâher,* étourdi du coup qui venait de le frapper, n'était pas sur ses gardes, il projeta de le surprendre dans Acre même. Mais à peine était-il en route, qu'*Ali-Dâher* et *Nâsif,* informés de sa marche, se proposèrent de lui rendre le change: en conséquence ils partent des environs d'Acre à la dérobée; et apprenant qu'il est campé sur la rive occidentale du lac de *Houlé,* ils arrivent sur lui à l'aube du jour, s'emparent du pont de *Yaqoub,* qu'ils trouvent mal gardé, et fondent le sabre à la main dans son camp, qu'ils remplissent de carnage. Ce fut, comme à l'affaire de *Nâblous,* une déroute générale; les Turks, pressés du côté de la terre, se jetèrent vers le lac, espérant le traverser à la nage; mais dans l'empressement et la confusion de cette foule, les chevaux et les hommes s'embarrassant mutuellement, l'ennemi eut le temps d'en tuer un grand nombre; une autre partie plus considérable périt dans les eaux et dans les boues du lac. On crut que le pacha avait subi ce dernier sort; mais il eut le bonheur d'échapper sur les épaules de deux noirs qui le passèrent à la nage. Sur ces entrefaites, le pacha de Saide, *Darouich,* fils d'Osman, avait engagé les Druzes dans sa cause, et 1500 *Oqqâls*

[1] Pipe à la persane, composée d'un grand flacon plein d'eau, où la fumée se purge avant d'arriver à la bouche.

étaient venus sous la conduite d'*Ali-Djambalat*, renforcer sa garnison. D'autre part, l'émir *Yousef*, descendu dans la vallée des *Motouâlis* avec 25,000 hommes, mettait tout à feu et à sang. *Ali-Dâher* et *Nâsif* ayant appris ces nouvelles, tournèrent sur-le-champ de ce côté. Le 21 octobre 1771, arriva l'affaire où un corps avancé de 500 Motouâlis mit les Druzes en déroute; leur fuite porta la terreur dans Saide, où ils furent suivis de près par les *Safadiens*. Ali-Djambalat désespérant de défendre la ville, l'évacua incontinent; ses *Oqqâls* en se retirant la pillèrent; les Motouâlis la trouvant sans défense, y entrèrent et la pillèrent à leur tour. Enfin les chefs apaisèrent le pillage, et en prirent possession pour *Dâher*, qui établit *motsallam* ou *gouverneur*, un Barbaresque appelé *Degnizlé*, renommé pour sa bravoure.

Ce fut alors que la Porte, effrayée des revers qu'elle essuyait et de la part des Russes, et de la part de ses sujets rebelles, fit proposer à *Dâher* la paix à des conditions très-avantageuses. Pour l'y faire consentir, elle cassa les pachas de Damas, de Saide et de Tripoli; elle désavoua leur conduite, et fit solliciter le chaik de se réconcilier avec elle. *Dâher*, âgé de 85 à 86 ans, voulait y donner les mains pour terminer en paix sa vieillesse; mais son ministre, *Ybrahim*, l'en détourna : il espérait qu'Ali-bek viendrait l'hiver suivant conquérir la Syrie, et que ce Mamlouk en céderait une portion considérable à *Dâher*. Il voyait dans cet agrandissement futur de la puissance de son maître, un moyen d'accroître sa fortune particulière et d'ajouter de nouveaux trésors à ceux que son insatiable avarice avait déjà entassés. Séduit par cette brillante perspective, il rejeta les propositions de la Porte, et se prépara à pousser la guerre avec une nouvelle activité.

Tel était l'état des affaires, lorsque, l'année suivante, éclata en février la révolte de Mohammad-bek contre Ali-bek. Ybrahim se flatta d'abord qu'elle n'aurait aucune suite; mais bientôt la nouvelle de l'expulsion d'Ali et de son arrivée à Gaze, en qualité de fugitif et de suppliant, vint le désabuser. Ce coup releva le courage de tous les ennemis de *Dâher*. La faction des Turks dans Yâfa en profita pour reprendre l'ascendant. Elle s'appropria les effets qu'avait déposés la flottille de Rodoan; et aidée par un chaik de Nâblous, elle fit révolter la ville, et s'opposa au passage des Mamlouks. Les circonstances devinrent d'autant plus critiques, que l'on parlait de l'arrivée prochaine d'une grosse armée turke, assemblée vers Alep. Il semblait que *Dâher* ne dût pas s'éloigner d'Acre; mais comptant que sa diligence ordinaire pourvoirait à tout, il marcha vers *Nâblous*, châtia les rebelles en passant; et ayant joint Ali-bek au-dessous de *Yâfa*, il l'amena sans obstacle à Acre. Après une réception telle que la dicte l'hospitalité arabe, ils marchèrent ensemble contre les Turks, qui, sous la conduite de sept pachas, assiégeaient Saide, de concert avec les Druzes. Il se trouvait alors dans la rade de *Haïfa* des vaisseaux russes, qui profitant de la révolte de *Dâher*, faisaient des provisions : le chaik négocia avec eux; et moyennant une somme de 600 bourses, il les engagea à seconder par mer ses opérations. Son armée, dans cette circonstance, pouvait consister en 5 ou 6,000 cavaliers safadiens et motouâlis, auxquels se joignirent les 800 Mamlouks d'Ali et environ 1,000 piétons barbaresques. Les Turks, au contraire, et les Druzes réunis, pouvaient se monter à 10,000 cavaliers et 20,000 paysans. A peine eurent-ils appris l'arrivée de l'ennemi, qu'ils levèrent le siége, et se retirèrent au nord de la ville, non pour fuir, mais pour y attendre *Dâher* et lui livrer le combat. Il s'engagea en effet le lendemain avec plus de méthode que l'on n'en eût vu jusque-là. L'armée turke s'étendant de la mer au pied des montagnes, se rangea par pelotons à peu près sur la même ligne. Les *Oqqâls* à pied étaient sur le rivage dans des haies de nopals et dans des fosses qu'ils avaient faites pour empêcher une sortie de la ville. Les cavaliers occupaient la plaine par groupes assez confus. Vers le centre et un peu en avant, étaient 8 canons de 12 et de 24, la seule artillerie dont on eût encore usé en rase campagne. Enfin, au pied des montagnes, et sur leur penchant, était la milice druze, armée de fusils, sans retranchements et sans canons. Du côté de *Dâher*, les Motouâlis et les Safadiens se rangèrent sur le plus grand front possible, et tâchèrent d'occuper autant de plaine que les Turks. A l'aile droite, que commandait Nâsif, étaient les Motouâlis et les 1,000 Barbaresques à pied, pour contenir les paysans druzes. L'aile gauche, sous la conduite d'*Ali-Dâher*, fut laissée sans appui contre les Oqqâls; mais on se reposait sur les frégates et sur les bateaux russes, qui avançaient parallèlement à l'armée en serrant le rivage. Au centre étaient les 800 Mamlouks, et derrière eux Ali-bek avec le vieux *Dâher*, qui animait encore les siens par son exemple et ses discours. L'affaire s'engagea par les frégates russes. A peine eurent-elles tiré quelques bordées sur les *Oqqâls*, qu'ils évacuèrent leur poste en déroute; alors les pelotons de cavaliers marchant à peu près de front, arrivèrent à la portée du canon des Turks. De ce moment les Mamlouks, jaloux de justifier l'opinion qu'on avait de leur bravoure, se lancèrent bride abattue sur l'ennemi. Leur audace

eut l'effet d'intimider les canonniers, qui se voyant à pied entre deux lignes de chevaux, sans ouvrages et sans infanterie pour les soutenir, tirèrent précipitamment et s'enfuirent. Les Mamlouks, peu maltraités de cette volée, passèrent en un clin d'œil au milieu des canons, et fondirent tête baissée dans les pelotons ennemis. La résistance dura peu : le désordre se répandit de toutes parts; et dans ce désordre, chacun ne sachant ce qu'il avait à faire, ni ce qui se passait autour de lui, fut par cette incertitude plus disposé à fuir qu'à combattre. Les pachas donnèrent l'exemple du premier parti, et dans un instant la fuite fut générale. Les Druzes, qui ne servaient la plupart qu'à regret dans la cause des Turks, profitèrent de cette déroute pour tourner le dos, et s'enfoncèrent dans leurs montagnes: en moins d'une heure la plaine fut nettoyée. Les alliés, satisfaits de leur victoire, ne s'engagèrent pas à la poursuite dans un terrain qui devient plus difficile à mesure que l'on marche vers Bairout; mais les frégates russes, pour punir les Druzes, allèrent canonner cette ville, où elles firent une descente, et brûlèrent 300 maisons. Ali-bek et *Dâher*, de retour à Acre, songèrent à tirer vengeance de la révolte et de la mauvaise foi des gens de Nâblous et des habitants de Yâfa. Dès les premiers jours de juillet 1772, ils parurent devant cette ville. D'abord ils essayèrent les voies d'accommodement; mais la faction des Turks ayant rejeté toute proposition, il fallut employer la force. Ce siége ne fut, à proprement parler, qu'un blocus, et l'on ne doit pas se figurer qu'on y suivit les règles connues en Europe. Pour toute artillerie, l'on n'avait de part et d'autre que quelques gros canons mal montés, mal établis, encore plus mal servis. Les attaques ne se faisaient ni par tranchées, ni par mines; et il faut avouer que ces moyens n'étaient pas nécessaires contre un mur sans fossé, sans rempart et sans épaisseur. On fit d'assez bonne heure une brèche; mais les cavaliers de *Dâher* et d'Ali-bek mirent peu de zèle à la franchir, parce que les assiégés avaient embarrassé le terrain de l'intérieur, de pierres, de pieux et de trous. Toute l'attaque consistait en fusillades qui ne tuaient pas beaucoup de monde. Huit mois se passèrent ainsi, malgré l'impatience d'Ali-bek, qui était resté seul commandant du siége. Enfin les assiégés se trouvant épuisés de fatigue, et manquant de provisions, se rendirent par composition. Au mois de février 1773, Ali-bek y plaça un gouverneur pour *Dâher*, qu'il se hâta d'aller joindre à Acre. Il le trouva occupé des préparatifs nécessaires pour le faire rentrer en Égypte, et il y joignit ses soins pour les accélérer. On n'attendait plus qu'un secours de 600 hommes qu'avaient promis les Russes, quand l'impatience d'Ali-bek le détermina à partir. *Dâher* employa toute sorte d'instances pour l'arrêter encore quelques jours, et donner aux Russes le temps d'arriver; mais voyant que rien ne pouvait suspendre sa résolution, il le fit accompagner par 1500 cavaliers, sous la conduite d'*Otmân*, l'un de ses fils. Peu de jours après (en avril 1773), les Russes amenèrent leur renfort, qui quoique moindre qu'on ne l'avait espéré, causa un vif regret de ne pouvoir l'employer; mais ce regret fut surtout amer, lorsque *Dâher* vit son fils et ses cavaliers revenir en qualité de fuyards, lui annoncer leur désastre et celui d'Ali-bek. Il en fut d'autant plus affecté, qu'à la place d'un allié puissant par ses ressources, il acquérait un ennemi redoutable par sa haine et son activité. A son âge, cette perspective était affligeante; et il est sans doute honorable à son caractère de n'en avoir pas été plus abattu. Un événement heureux vint se joindre à sa fermeté pour le consoler ou le distraire. L'émir Yousef, contrarié par une faction puissante, avait été obligé d'invoquer le secours du pacha de Damas, pour se maintenir dans la possession de *Bairout*. Il y avait placé une créature des Turks, le ci-devant *bek Ahmed-el-Djezzâr*. A peine cet homme fut-il revêtu du commandement de la ville, qu'il résolut de s'en faire un nouveau moyen de fortune. Il commença par s'emparer de 50,000 piastres appartenantes au prince, et il déclara ouvertement ne reconnaître de maître que le sultan : l'émir, étonné de cette perfidie, demanda en vain justice au pacha de Damas. On désavoua *Djezzâr* sans lui faire restituer sa ville. Piqué de ce refus, l'émir consentit enfin à ce qui faisait le vœu général des Druzes, et il fit alliance avec *Dâher*. Le traité en fut conclu près de *Sour*. Le chaik, charmé d'acquérir des amis aussi puissants, vint sur-le-champ avec eux assiéger le rebelle. Les frégates russes, qui ne quittaient pas ces parages depuis quelque temps, se joignirent aux Druzes, et convinrent, pour une seconde somme de 600 bourses, de canonner *Bairout*. Cette double attaque eut le succès que l'on pouvait désirer. Djezzâr, malgré la vigueur de sa résistance, fut obligé de capituler : il se rendit à *Dâher* seul, et il le suivit à Acre, d'où il s'évada peu après. La défection des Druzes ne découragea pas les Turks; la Porte comptant sur les intrigues qu'elle tramait en Égypte, reprit l'espoir de venir à bout de tous ses ennemis : elle replaça Osman à Damas, et lui confia un pouvoir illimité sur toute la Syrie. Le premier usage qu'il en fit, fut de rassembler sous ses ordres six pachas; il les conduisit par la vallée

de *Béqâà*, au village de *Zahlé*, dans l'intention de pénétrer au sein même des montagnes. La force de cette armée et la rapidité de sa marche y répandirent en effet la consternation; et l'émir Yousef, toujours timide et irrésolu, se repentait déjà d'avoir trop tôt passé du côté de *Dâher;* mais ce vieillard veillant à la sûreté de ses alliés, pourvut à leur défense. A peine les Turks étaient-ils campés depuis six jours au pied des montagnes, qu'ils apprirent qu'*Ali*, fils de *Dâher*, accourait pour les combattre. Il n'en fallut pas davantage pour les intimider. En vain leur observa-t-on qu'il n'avait pas 500 chevaux, et qu'ils en avaient plus de 5,000; le nom d'*Ali-Dâher* en imposait tellement par l'idée de son courage indomptable, que dans une nuit toute cette armée prit la fuite, et laissa aux habitants de *Zahlé* son camp plein de dépouilles et de bagages.

Après ce dernier triomphe, il semblait que *Dâher* dût respirer, et vaquer sans distraction aux préparatifs d'une défense qui chaque jour devenait plus pressante; mais la fortune avait décidé qu'il ne jouirait plus d'aucun repos jusqu'à la fin de sa carrière. Depuis plusieurs années des troubles domestiques se joignaient à ceux de l'extérieur; ce n'était même que par la distraction de ceux-ci qu'il parvenait à calmer ceux-là. Ses enfants, qui étaient déjà des vieillards, s'ennuyaient d'attendre si longtemps son héritage. Outre cette disposition qu'ils avaient eue de tout temps à la révolte, il leur était survenu des griefs qui l'avaient rendue plus dangereuse en la rendant plus légitime. Depuis plusieurs années, le chrétien *Ybrahim*, ministre du chaik, avait envahi toute sa confiance, et il en faisait un abus criant pour assouvir son avarice. Il n'osait pas exercer ouvertement les tyrannies des Turks; mais il ne négligeait aucun moyen, même malhonnête, d'amasser de l'argent. Il s'emparait de tous les objets de commerce : lui seul vendait le blé, le coton, et les autres denrées de sortie; lui seul achetait les draps, les indigos, les sucres, et les autres marchandises d'entrée. Avec une pareille avidité, il avait souvent choqué les prétentions et même les droits des chaiks; ils ne lui pardonnaient pas cet abus de puissance, et chaque jour, en amenant de nouveaux sujets de plainte, portait à de nouveaux troubles. *Dâher*, dont la tête commençait à se ressentir de son extrême vieillesse, n'usait pas des moyens propres à les calmer. Il appelait ses enfants des ingrats et des rebelles; il ne trouvait de serviteur fidèle et désintéressé qu'Ybrahim : cet aveuglement ne servit qu'à détruire le respect pour sa personne, et à justifier leurs mécontentements. L'année 1774 développa les fâcheux effets de cette conduite. Depuis la mort d'Ali-bek, *Ybrahim* trouvant que la balance des craintes devenait plus forte que celle des espérances, avait rabattu de sa hauteur. Il ne voyait plus autant de certitude à amasser de l'argent par la guerre. Ses alliés, les Russes, sur lesquels il fondait sa confiance, commençaient eux-mêmes à parler de paix. Ces motifs le déterminèrent à la conclure; il en traita avec un capidji que la Porte entretenait à Acre. L'on convint que *Dâher* et ses enfants mettraient bas les armes ; qu'ils conserveraient le gouvernement de leur pays; qu'ils recevraient les queues, qui en sont le symbole. Mais en même temps, on stipula que Saide serait restituée, et que le chaik payerait le miri comme par le passé. Ces conditions mécontentèrent d'autant plus les enfants de *Dâher*, qu'elles furent accordées sans leur avis. Ils trouvèrent honteux de redevenir tributaires. Ils furent encore plus choqués de voir que l'on n'eût passé à aucun d'eux le titre de leur père; en conséquence, ils se révoltèrent tous. *Ali* s'en alla dans la Palestine, et se cantonna à *Habroun; Ahmad* et *Seïd* se retirèrent à *Nâblous; Olmân*, chez les Arabes de *Saqr;* et le reste de l'année se passa dans ces dissensions. Les choses étaient à ce point, lorsqu'au commencement de 1775, Mohammad-bek parut en Palestine avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Gaze se trouvant dépourvue de munitions, n'osa résister. Yâfa, fière d'avoir joué un rôle dans tous les événements précédents, fut plus hardie; ses habitants s'armèrent, et peu s'en fallut que leur résistance ne fît échouer la vengeance du Mamlouk; mais tout conspira à la perte de *Dâher*. Les Druzes n'osèrent remuer; les Motouâlis. étaient mécontents. Ybrahim appelait tout le monde; mais comme il n'offrait d'argent à personne, personne ne remuait : il n'eut pas même la prudence d'envoyer des provisions aux assiégés. Ils furent contraints de se rendre, et la route d'Acre resta ouverte. Aussitôt que l'on y apprit le désastre de Yâfa, Ybrahim prit la fuite avec *Dâher* dans les montagnes du Safad. *Ali-Dâher*, qui comptait sur des conventions passées entre lui et Mohammad-bek, prit la place de son père; mais bientôt reconnaissant qu'il était trompé, il prit la fuite à son tour, et les Mamlouks furent maîtres d'Acre. Il était difficile de prévoir les bornes de cette révolution, lorsque la mort inopinée de son auteur vint tout à coup la rendre nulle et sans effet. La fuite des Égyptiens ayant laissé libres à *Dâher* sa ville et son pays, il ne tarda pas d'y reparaître; mais il s'en fallait beaucoup que l'orage fût apaisé. Bientôt

on apprit qu'une flotte turke assiégeait *Saide* sous les ordres de *Hasan, capitan-pacha.* Alors on reconnut trop tard la perfidie de la *Porte,* qui avait endormi la vigilance du chaik par des démonstrations d'amitié, dans le même temps qu'elle combinait avec Mohammad-bek les moyens de le perdre. Depuis un an qu'elle s'était débarrassée des Russes, il avait été facile de prévoir ses intentions par ses mouvements. Ne l'ayant pas fait, il restait encore à tenter d'en prévenir les effets; et l'on négligea cette dernière ressource. *Degnizlé,* bombardé dans Saide, sans espoir de secours, se vit contraint d'évacuer la ville; le capitan-pacha se porta sur-le-champ devant Acre. A la vue de l'ennemi, l'on délibéra sur les moyens d'échapper au danger; et il arriva à ce sujet une querelle dont l'issue décida du sort de *Dâher.* Dans un conseil général qui se tint, l'avis d'*Ybrahim* fut de repousser la force par la force : il allégua pour ses raisons que le capitan-pacha n'avait que trois grosses voiles; qu'il ne pouvait attaquer par terre, ni rester sans danger à l'ancre en face du château; que l'on avait assez de cavaliers et de Barbaresques pour empêcher une descente, et qu'il était presque certain que les Turks s'en iraient sans rien tenter. Contre cet avis, *Degnizlé* opina qu'il fallait faire la paix, parce qu'en résistant, l'on ne ferait que prolonger la guerre : il soutint qu'il n'était pas raisonnable d'exposer la vie de beaucoup de braves gens, quand on pouvait y suppléer par un moyen moins précieux; que ce moyen était l'argent; qu'il connaissait assez l'avidité du capitan-pacha pour assurer qu'il se laisserait séduire; qu'il était certain de le renvoyer, et même de s'en faire un ami, en lui comptant 2,000 bourses. C'était là précisément ce que craignait Ybrahim; aussi se récria-t-il contre cet avis, en protestant qu'il n'y avait pas un médin dans les coffres. *Dâher* vint à l'appui de son assertion. « Le chaik a raison, » reprit *Degnizlé;* « il y a longtemps que ses serviteurs « savent que sa générosité ne laisse point son ar- « gent croupir dans ses coffres; mais l'argent qu'ils « tiennent de lui n'est-il pas à lui-même? et croira- « t-on qu'à ce titre nous ne sachions pas trouver « 2,000 bourses? » A ce mot, *Ybrahim* interrompant encore, s'écria que pour lui il était le plus pauvre des hommes. « Dites le plus lâche, » reprit *Degnizlé* transporté de colère. « Qui ne sait, parmi « les Arabes, que depuis 14 ans vous entassez des « trésors énormes? Qui ne sait que vous avez en- « vahi tout le commerce; que vous vendez tous « les terrains; que vous retenez les soldes; que « dans la guerre de Mohammad-bek, vous avez « dépouillé tout le pays de Gaze de ses blés, et « que les habitants de Yâfa ont manqué du néces- « saire? » Il allait continuer, quand le chaik lui imposant silence, protesta de l'innocence de son ministre, et l'accusa, lui *Degnizlé,* d'envie et de trahison. Outré de ce reproche, *Degnizlé* sortit à l'instant du conseil, et rassemblant ses compatriotes les Barbaresques, qui faisaient la principale force de la place, il leur défendit de tirer sur le capitan. *Dâher,* décidé à soutenir l'attaque, fit tout préparer en conséquence. Le lendemain, le capitan s'étant approché du château, commença de le canonner. *Dâher* lui fit répondre par les pièces qui étaient sous ses yeux; mais malgré ses ordres réitérés, les autres ne tirèrent point. Alors se voyant trahi, il monta à cheval; et sortant par la porte qui donne sur ses jardins dans la partie du nord, il voulut gagner la campagne : mais pendant qu'il marchait le long des murs de ses jardins, un Barbaresque lui tira un coup de fusil dans les reins; à ce coup, il tomba de cheval, et sur-le-champ les Barbaresques environnant son corps, lui coupèrent la tête; elle fut portée au capitan-pacha, qui, selon l'odieuse coutume des Turks, la contempla en l'accablant d'insultes, et la fit saler pour l'emporter à Constantinople, et en donner le spectacle au sultan et au peuple.

Telle fut la fin tragique d'un homme digne, à bien des égards, d'un meilleur sort. Depuis longtemps la Syrie n'a point vu de commandants montrer un aussi grand caractère. Dans les affaires militaires, personne n'avait plus de courage, d'activité, de sang-froid, de ressources. Dans les affaires politiques, sa franchise n'était pas altérée même par son ambition. Il n'aimait que les moyens hardis et découverts; il préférait les dangers des combats aux ruses des intrigues. Ce ne fut que depuis qu'il eut pris Ybrahim pour ministre, que l'on vit dans sa conduite une duplicité que ce chrétien appelait prudence. L'opinion de sa justice avait établi dans ses états une sécurité inconnue en Turkie : elle n'était point troublée par la diversité des religions; il avait pour cet article la tolérance, ou, si l'on veut, l'indifférence des Arabes bedouins. Il avait aussi conservé leur simplicité, leurs préjugés, leurs goûts. Sa table ne différait pas de celle d'un riche fermier; le luxe de ses vêtements ne s'étendait pas au delà de quelques pelisses, et jamais il ne porta de bijoux. Toute sa dépense consistait en juments de race, et il en a payé quelques-unes jusqu'à 20,000 livres. Il aimait aussi beaucoup les femmes; mais en même temps il était si jaloux de la décence des mœurs, qu'il avait décerné peine de mort contre toute per-

sonne surprise en délit de galanterie, et contre quiconque insulterait une femme; enfin il avait saisi un milieu difficile à tenir entre la prodigalité et l'avarice, et il était tout à la fois généreux et économe. Comment avec de si grandes qualités n'a-t-il pas plus étendu ou affermi sa puissance? C'est ce que la connaissance détaillée de son administration rendrait facile à expliquer; mais il suffira d'en indiquer trois causes principales.

1° Cette administration manquait d'ordre intérieur et de principes : par cette raison, les améliorations ne se firent que lentement et confusément.

2° Les concessions qu'il fit de bonne heure à ses enfants, introduisirent une foule de désordres qui arrêtèrent les progrès des cultures, énervèrent les finances, divisèrent les forces, et préparèrent sa ruine.

3° Enfin une dernière cause, plus active que les autres, fut l'avarice d'Ybrahim-Sabbâr. Cet homme abusant de la confiance de son maître et de la faiblesse qu'amenait l'âge, aliéna de lui, par son esprit de rapine, et ses enfants, et ses serviteurs, et ses alliés. Ses concussions même pesèrent assez sur le peuple dans les derniers temps, pour lui rendre indifférent de rentrer sous le joug des Turks. Sa passion pour l'argent était si sordide, qu'au milieu des trésors qu'il entassait, il ne vivait que de fromage et d'olives; et pour épargner encore davantage, il s'arrêtait souvent à la boutique des marchands les plus pauvres, et partageait leur frugal repas. Jamais il ne portait que des habits sales et déchirés. A voir ce petit homme maigre et borgne, on l'eût plutôt pris pour un mendiant que pour le ministre d'un état considérable. Le succès de ces viles pratiques fut d'entasser environ 20 millions de France, dont les Turks ont profité. A peine sut-on dans *Acre* la mort de *Dâher*, que l'indignation publique éclatant contre Ybrahim, on le saisit et on le livra au capitan-pacha. Nulle proie ne pouvait lui être plus agréable. La réputation des trésors de cet homme était répandue dans toute la Turkie; elle avait contribué à animer le ressentiment de Mohammad-bek; elle était le principal motif des démarches du capitan. Il ne vit pas plus tôt son prisonnier, qu'il se hâta d'en exiger la déclaration du lieu et de la quantité des sommes qu'il recélait. Ybrahim se montra ferme à en nier l'existence. Le pacha employa en vain les caresses, puis les menaces, puis les tortures : tout fut inutile; ce ne fut que par d'autres renseignements qu'il parvint à découvrir chez les pères de terre sainte, et chez deux négociants français, plusieurs caisses, si grandes et si chargées d'or, qu'il fallut huit hommes pour porter la principale. Parmi cet or, on trouva aussi divers bijoux, tels que des perles, des diamants, et entre autres, le kandjar d'Ali-bek, dont la poignée était estimée plus de 200,000 livres. Tout cela fut transporté à Constantinople avec Ybrahim, que l'on chargea de chaînes. Les Turks, féroces et insatiables, espérant toujours découvrir de nouvelles sommes, lui firent souffrir les tortures les plus cruelles pour en obtenir l'aveu; mais on assure qu'il maintint constamment la fermeté de son caractère, et qu'il périt avec un courage qui méritait une meilleure cause. Après la mort de *Dâher*, le capitan-pacha établit Djezzâr pacha d'Acre et de Saide, et lui confia le soin d'achever la ruine des rebelles. Fidèle à ses instructions, Djezzâr les attaqua par la ruse et par la force, et réussit au point d'amener *Otmân*, *Seïd* et *Ahmad* à se rendre en ses mains. *Ali* seul résista; et c'était lui qu'on désirait davantage. L'année suivante (1776), Hasan revint; et de concert avec Djezzâr, il assiégea Ali dans *Dair-Hanna*, lieu fort, à une journée d'Acre; mais il leur échappa. Pour terminer leurs inquiétudes, ils employèrent un moyen digne de leur caractère. Ils apostèrent des Barbaresques, qui prétextant d'avoir été congédiés de Damas, vinrent dans le canton où Ali se tenait campé. Après avoir raconté leur histoire à ses gens, ils lui demandèrent l'hospitalité. Ali, à titre d'Arabe et d'homme qui n'avait jamais connu la lâcheté, les accueillit; mais ces misérables fondant sur lui pendant la nuit, le massacrèrent, et vinrent demander leur récompense, sans cependant avoir pu s'emparer de sa tête. Le capitan se voyant délivré d'Ali, fit égorger ses frères Seïd, Ahmad et leurs enfants. Le seul Otmân fut conservé en faveur de son rare talent pour la poésie, et on l'emmena à Constantinople. Le Barbaresque Degnizlé, que l'on renvoya de cette capitale à Gaze, avec le titre de gouverneur, périt en route avec soupçon de poison. L'émir *Yousef*, effrayé, fit sa paix avec Djezzâr; et depuis ce moment la Galilée, rentrée aux mains des Turks, n'a conservé de la puissance de *Dâher* qu'un inutile souvenir.

CHAPITRE V.

Distribution de la Syrie par pachaliks, selon l'administration turke.

Après que le sultan Sélim Ier se fut emparé de la Syrie sur les Mamlouks, il y établit, comme dans le reste de l'empire, des *vice-rois* ou *pachas* [1], revêtus d'un pouvoir illimité et absolu. Pour s'as-

[1] Le terme turk *pacha* est formé des deux mots persans *pa-châh*, qui signifient littéralement *vice-roi*.

surer de leur soumission et faciliter leur régie, il divisa le pays en cinq gouvernements ou *pachaliks*, dont la distribution subsiste encore. Ces pachaliks sont celui d'*Alep*, celui de *Tripoli*, celui de *Saide*, récemment transféré à *Acre*, celui de *Damas*, et enfin celui de la *Palestine*, dont le siége a été tantôt à Gaze et tantôt à Jérusalem. Depuis Sélim, les débornements de ces pachaliks ont souvent varié; mais la consistance générale s'est maintenue à peu près la même. Il convient de prendre des notions un peu détaillées des objets les plus intéressants de leur état actuel, tels que les revenus, les productions, les forces et les lieux remarquables.

CHAPITRE VI.

Du pachalik d'Alep.

Le pachalik d'*Alep* comprend le terrain qui s'étend de l'Euphrate à la Méditerranée, entre deux lignes tirées, l'une de *Skandaroun* à *Bir*, par les montagnes, l'autre de *Bèles* à la mer, par *Màrra* et le pont de *Chogr*. Cet espace est en grande partie formé de deux plaines; l'une, celle d'Antioche, à l'ouest, et l'autre, celle d'Alep, à l'est : le nord et le rivage de la mer sont occupés par d'assez hautes montagnes, que les anciens ont désignées sous les noms d'*Amanus* et de *Rhosus*. En général, le sol de ce gouvernement est gras et argileux. Les herbes hautes et vigoureuses qui croissent partout après les pluies, en attestent la fécondité; mais elle y est presque sans fruit. La majeure partie des terres est en friche; à peine trouve-t-on des cultures aux environs des villes et des villages. Les produits principaux sont le froment, l'orge et le coton, qui appartiennent spécialement au pays plat. Dans les montagnes l'on préfère la vigne, les mûriers, les olives et les figues. Les coteaux maritimes sont consacrés aux tabacs à pipe, et le territoire d'Alep aux pistaches. Il ne faut pas compter les pâturages, qui sont abandonnés aux hordes errantes des Turkmans et des Kourdes.

Dans la plupart des pachaliks, le *pacha* est, selon la valeur de son titre, *vice-roi* et fermier général du pays. Dans celui d'Alep, ce second emploi lui manque. La *Porte* l'a confié à un *mehassel* ou *collecteur*, avec qui elle compte immédiatement. Elle ne lui donne de bail que pour l'année seulement. Le prix actuel de la ferme est de 800 bourses, qui font un million de notre monnaie; mais il faut y joindre un *prix de babouches* [1] ou *pot-de-vin*, de 80 à 100,000 francs, dont on achète la faveur du vizir et des gens en crédit. Moyennant ces deux sommes, le fermier est substitué à tous les droits du gouvernement, qui sont, 1° les douanes ou droits d'entrée et de sortie sur les marchandises venant de l'Europe, de l'Inde ou de Constantinople, et sur celles que le pays rend en échange; 2° les droits de passage sur les troupeaux que les Turkmans et les Kourdes amènent chaque année de l'*Arménie* et du *Diarbekr*, pour vendre en Syrie; 3° le cinquième de la saline de *Djeboul;* enfin le *miri* ou impôt établi sur les terres. Ces objets réunis peuvent rendre 15 à 1600,000 fr.

Le pacha, privé de cette régie lucrative, reçoit un traitement fixe de 80,000 piastres (c'est-à-dire de 200,000 livres) seulement. L'on a de tout temps reconnu ce fonds insuffisant à ses dépenses; car, outre les troupes qu'il doit entretenir, et les réparations des chemins et des forteresses qui sont à sa charge, il est obligé de faire de grands présents aux ministres, pour obtenir ou garder sa place : mais la Porte fait entrer en compte les contributions qu'il tirera des Kourdes et des Turkmans, les avanies qu'il fera aux villages et aux particuliers; et les pachas ne restent pas en arrière de ses intentions. *Abdi*-pacha, qui commandait il y a 12 ou 13 ans, enleva dans 15 mois plus de 4 millions de livres, en rançonnant tous les corps de métiers, jusqu'aux nettoyeurs de pipes. Récemment un autre du même nom vient de se faire chasser pour les mêmes extorsions. Le divan récompensa le premier d'un commandement d'armée contre les Russes; mais si celui-ci est resté pauvre, il sera étranglé comme concussionnaire. Telle est la marche ordinaire des affaires.

Selon un usage général, la commission du pacha n'est que pour 3 mois; mais souvent on le proroge jusqu'à 6 mois, et même un an. Il est chargé de maintenir les sujets dans l'obéissance, et de veiller à la sûreté du pays contre tout ennemi domestique ou étranger. Pour cet effet, il entretient 5 à 600 cavaliers, et à peu près autant de gens de pied. En outre, il a droit de disposer des janissaires, qui sont une espèce de milice nationale classée. Comme nous retrouverons le même état militaire dans toute la Syrie, il est à propos de dire deux mots de sa constitution.

Les janissaires dont je viens de parler, sont, dans chaque pachalik, un certain nombre d'hommes classés, qui doivent se tenir prêts à marcher toutes les fois qu'on les appelle. Comme il y a des priviléges et des exemptions attachés à ce titre, il y a concurrence à l'obtenir. Jadis cette troupe était astreinte à une discipline et à des exercices

[1] Pantoufles turkes.

réglés; mais depuis 60 à 80 ans, l'état militaire est tombé dans une telle décadence, qu'il ne reste aucune trace de l'ancien ordre. Ces prétendus soldats ne sont plus que des artisans et des paysans aussi ignorants que les autres, mais beaucoup moins dociles. Lorsqu'un pacha commet des abus d'autorité, ils sont toujours les premiers à lever l'étendard de la sédition. Récemment ils ont déposé et chassé d'Alep *Abdi*-pacha, et il a fallu que la Porte en envoyât un autre. Elle s'en venge en faisant étrangler les plus mutins des opposants; mais à la première occasion, les janissaires se font d'autres chefs, et les affaires suivent toujours la même route. Les pachas se voyant contrariés par cette milice nationale, ont eu recours à l'expédient usité en pareil cas; ils ont pris pour soldats des étrangers, qui n'ont dans le pays ni famille ni amis. Ces soldats sont de deux espèces, cavaliers et piétons.

Les cavaliers, les seuls que l'on répute gens de guerre, s'appellent à ce titre *Daoulé* ou *Deleti*, et encore *Delibaches* et *Laouend*, dont nous avons fait *Leventi*. Leurs armes sont le sabre court, le pistolet, le fusil et la lance. Leur coiffure est un long cylindre de feutre noir, sans bords, élevé de 9 à 10 pouces, très-incommode, en ce qu'il n'ombrage point les yeux, et qu'il tombe aisément de dessus ces têtes rasées. Leurs selles sont formées à la manière anglaise, d'un seul cuir tendu sur un châssis de bois; elles sont rases, mais elles n'en sont pas moins incommodes, en ce qu'elles écartent le cavalier, au point de lui ôter l'usage des aides. Pour le reste de l'équipage et du vêtement, ces cavaliers ressemblent aux Mamlouks, à cela près qu'ils sont moins bien tenus. Avec leurs habits déchirés, leurs armes rouillées, et leurs chevaux de toute taille et de toute couleur, on les prendrait plutôt pour des bandits que pour des soldats. La plupart ont commencé par le premier métier, et n'ont pas changé en prenant le second. Presque tous les cavaliers en Syrie sont des *Turkmans*, des *Kourdes* ou des *Caramanes*, qui après avoir fait le métier de voleurs dans leur pays, viennent chercher auprès des pachas un asile et du service. Dans tout l'empire, cès troupes sont ainsi formées de brigands qui passent d'un lieu à l'autre. Faute de discipline, ils gardent partout leurs premières mœurs, et sont le fléau des campagnes qu'ils dévastent, et des paysans qu'ils pillent souvent à force ouverte.

Les gens de pied sont une troupe encore inférieure en tout genre. Jadis on les tirait des habitants mêmes du pays par des enrôlements forcés; mais depuis 50 à 60 ans, les paysans des royaumes de Tunis, d'Alger et de Maroc, se sont avisés de venir chercher en Égypte et en Syrie une considération qui leur est refusée dans leur patrie. Eux seuls, sous le nom de *Magarbé*, c'est-à-dire *hommes du couchant*, composent l'infanterie des pachas; en sorte qu'il arrive, par un échange bizarre, que la milice des Barbaresques est formée de Turks, et la milice des Turks formée de Barbaresques. L'on ne peut être plus leste que ces piétons; car tout leur équipage et leur bagage se bornent à un fusil rouillé, un grand couteau, un sac de cuir, une chemise de coton, un caleçon, une toque rouge, et quelquefois des pantoufles. Chaque mois ils reçoivent une paye de 5 piastres (12 livres 10 sous), sur laquelle ils sont obligés de s'entretenir d'armes et de vêtements. Ils sont d'ailleurs nourris aux dépens du pacha; ce qui ne laisse pas de former un traitement assez avantageux. La paye est double pour les cavaliers, à qui l'on fournit en outre le cheval et sa ration, qui est d'une mesure de paille hachée, et d'une mesure d'orge, que j'ai trouvée de 6 pouces et demi de diamètre intérieur, sur 4 pouces et demi de profondeur, valant environ 7 livres 2 ou 3 onces d'orge. Ces troupes sont divisées à l'ancienne manière tartare, par *bairâqs* ou *drapeaux;* chaque drapeau est compté pour 10 hommes, mais rarement s'en trouve-t-il 6 effectifs : la raison en est que les *agas* ou commandants de *drapeau*, étant chargés du payement des soldats, en entretiennent le moins qu'ils peuvent, afin de profiter des payes vides. Les *agas* supérieurs tolèrent ces abus, parce qu'ils en partagent les fruits; enfin les pachas eux-mêmes entrent en connivence; et pour se dispenser de payer les soldes entières, ils ferment les yeux sur les pillages et l'indiscipline de leurs troupes.

C'est par les désordres d'un tel régime, que la plupart des pachaliks de l'empire se trouvent ruinés et dévastés. Celui d'Alep en particulier est dans ce cas : sur les anciens *deftar* ou *registres* d'impôts, on lui comptait plus de 3,200 villages; aujourd'hui le collecteur en réalise à peine 400. Ceux de nos négociants qui ont 20 ans de résidence, ont vu la majeure partie des environs d'Alep se dépeupler. Le voyageur n'y rencontre de toutes parts que maisons écroulées, citernes enfoncées, champs abandonnés. Les cultivateurs ont fui dans les villes, où leur population s'absorbe, mais où du moins l'individu échappe à la main rapace du despotisme qui s'égare sur la foule.

Les lieux de ce pachalik qui méritent quelque attention, sont, 1° la ville d'*Alep*, que les Arabes

appellent *Halab* [1]. Cette ville est la capitale de la province, et la résidence ordinaire du pacha. Elle est située dans la vaste plaine qui s'étend de l'Oronte à l'Euphrate, et qui se confond au midi avec le désert. Le local d'*Alep*, outre l'avantage d'un sol gras et fertile, possède encore celui d'un ruisseau d'eau douce qui ne tarit jamais; ce ruisseau, assez semblable pour la largeur à la rivière des *Gobelins*, vient des montagnes d'*Aêntâb*, et se termine à 6 lieues au-dessous d'Alep, en un marécage peuplé de sangliers et de pélicans. Près d'Alep, ses bords, au lieu des roches nues qui emprisonnent son cours supérieur, se couvrent d'une terre rougeâtre excellente, où l'on a pratiqué des jardins, ou plutôt des vergers, qui dans un pays chaud, et surtout en Turkie, peuvent passer pour délicieux. La ville elle-même est une des plus agréables de la Syrie, et est peut-être la plus propre et la mieux bâtie de tout l'empire. De quelque côté que l'on y arrive, la foule de ses minarets et de ses dômes blanchâtres, flatte l'œil ennuyé de l'aspect brun et monotone de la plaine. Au centre est une montagne factice, environnée d'un fossé sec, et couronnée d'une forteresse en ruines. De là l'on domine à vue d'oiseau sur la ville, et l'on découvre au nord les montagnes neigeuses du *Bailan;* à l'ouest, la chaîne qui sépare l'Oronte de la mer, pendant qu'au sud et à l'orient, la vue s'égare jusqu'à l'Euphrate. Jadis ce château arrêta plusieurs mois les Arabes d'Omar, et ne fut pris que par trahison; mais aujourd'hui, il ne résisterait pas au moindre coup de main. Sa muraille mince, basse et sans appui, est écroulée. Ses petites tours à l'antique ne sont pas en meilleur état. Il n'a pas quatre canons de service, sans en excepter une coulevrine de neuf pieds de long, que l'on a prise sur les Persans au siége de *Basra*. Trois cent cinquante janissaires qui devraient le garder, sont à leurs boutiques, et l'aga trouve à peine de quoi loger ses gens. Il est remarquable que cet aga est nommé par la Porte qui, toujours soupçonneuse, divise le plus qu'elle peut les commandements. Dans l'enceinte du château est un puits qui, au moyen d'un canal souterrain, tire son eau d'une source distante de cinq quarts de lieue. Les environs de la ville sont semés de grandes pierres carrées, surmontées d'un turban de pierre, qui sont la marque d'autant de tombeaux. Le terrain a des élévations qui, dans un siége, rendraient les approches très-faciles : telle est, entre autres, la maison des derviches, d'où l'on commande au canal et au ruisseau. Alep ne mérite donc comme ville de guerre aucune considération, quoiqu'elle soit la clef de la Syrie du côté du nord : mais comme ville de commerce, elle a un aspect imposant; elle est l'entrepôt de toute l'*Arménie* et du *Diarbekr;* elle envoie des caravanes à *Bagdâd* et en Perse; elle communique au *golfe Persique* et à l'*Inde* par *Basra*, à l'Égypte et à la Mekke par *Damas*, et à l'Europe par *Skandaroun* (Alexandrette) et *Lataqié*. Le commerce s'y fait presque tout par échange. Les objets principaux sont les cotons en laine ou filés du pays; les étoffes grossières qu'en fabriquent les villages; les étoffes de soie ouvrées dans la ville; les cuivres; les bourres; les poils de chèvre qui viennent de la Natolie; les noix de galle du Kourdestan; les marchandises de l'Inde, telles que les *châles* [1] et les mousselines; enfin les pistaches du territoire. Les marchandises que fournit l'Europe sont les draps de Languedoc, les cochenilles, l'indigo, le sucre et quelques épiceries. Le café d'Amérique, quoique prohibé, s'y glisse, et sert à mélanger celui de *Moka*. Les Français ont à Alep un consul et sept comptoirs; les Anglais et les Vénitiens en ont deux; les Livournais et les Hollandais, un; l'Empereur y a établi un consulat en 1784, et il y a nommé un riche négociant juif, qui a rasé sa barbe pour prendre l'uniforme et l'épée. La Russie vient aussi récemment d'y en établir un. Alep ne le cède pour l'étendue qu'à Constantinople et au Kaire, et peut-être encore à *Smyrne*. On veut y compter 200,000 ames, et sur cet article de la population on ne sera jamais d'accord. Cependant, si l'on observe que cette ville n'est pas plus grande que *Nantes* ou *Marseille*, et que les maisons n'y ont qu'un étage, l'on trouvera peut-être suffisant d'y compter 100,000 têtes. Les habitants musulmans ou chrétiens passent avec raison pour les plus civilisés de toute la Turkie : les négociants européens ne jouissent dans aucun autre lieu d'autant de liberté et de considération de la part du peuple.

L'air d'Alep est très-sec et très-vif, mais en même temps très-salubre pour quiconque n'a pas la poitrine affectée : cependant la ville et son territoire sont sujets à une *endémie* singulière, que l'on appelle dartre ou bouton d'*Alep;* c'est en effet un bouton qui, d'abord inflammatoire, devient ensuite un ulcère de la largeur de l'ongle. La durée

[1] C'est le nom dont les anciens géographes ont fait *Xalibon :* l'*x* représente ici le *jota* espagnol; et il est remarquable que les Grecs modernes rendent encore le *hâ* arabe par ce même son de *jota;* ce qui cause mille équivoques dans leur discours, attendu que les Arabes ont le *jota* dans une autre lettre.

[1] Les châles sont des mouchoirs de laine, larges d'une aune, et longs de près de deux. La laine en est si fine et si soyeuse, que tout le mouchoir pourrait être contenu dans les deux mains jointes : l'on n'y emploie que celle des chevreaux, ou plus exactement que le duvet des chevreaux naissants. Les plus beaux châles viennent du Kachemire : il y en a depuis 50 écus jusqu'à 1200 et même 2,400 livres.

fixe de cet ulcère est d'un an; il se place ordinairement au visage, et laisse une cicatrice qui défigure la plupart des habitants d'Alep. On prétend même que tout étranger qui fait une résidence de trois mois, en est attaqué : l'expérience a enseigné que le meilleur remède est de n'en point faire. On ne connaît aucune cause à ce mal; mais je soupçonne qu'il vient de la qualité des eaux, en ce qu'on le retrouve dans les villages voisins, dans quelques lieux du Diarbekr, et même en certains cantons près de Damas, où le sol et les eaux ont les mêmes apparences.

Tout le monde a entendu parler des pigeons d'Alep, qui servent de courriers pour *Alexandrette* et *Bagdâd*. Ce fait, qui n'est point une fable, a cessé d'avoir lieu depuis 30 à 40 ans, parce que les voleurs Kourdes se sont avisés de tuer les pigeons. Pour faire usage de cette espèce de poste, l'on prenait des couples qui eussent des petits, et on les portait à cheval au lieu d'où l'on voulait qu'ils revinssent, avec l'attention de leur laisser la vue libre. Lorsque les nouvelles arrivaient, le correspondant attachait un billet à la patte des pigeons, et il les lâchait. L'oiseau, impatient de revoir ses petits, partait comme un éclair, et arrivait en six heures d'Alexandrette, et en deux jours de Bagdâd. Le retour lui était d'autant plus facile, que sa vue pouvait découvrir Alep à une distance infinie. Du reste, cette espèce de pigeons n'a rien de particulier dans la forme, si ce n'est les narines qui, au lieu d'être lisses et unies, sont renflées et raboteuses.

Cette facilité d'être vue de loin, attire à Alep des oiseaux de mer qui y donnent un spectacle assez singulier : si l'on monte après dîner sur les terrasses des maisons, et que l'on y fasse le geste de jeter du pain en l'air, bientôt l'on se trouve assailli d'oiseaux, quoique d'abord l'on n'en pût voir aucun; mais ils planaient dans le ciel, d'où ils descendent tout à coup pour saisir à la volée les morceaux de pain que l'on s'amuse à leur lancer.

Après Alep, il faut distinguer Antioche, appelée par les Arabes *Antakié*. Cette ville, jadis célèbre par le luxe de ses habitants, n'est plus qu'un bourg ruiné, dont les maisons de boue et de chaume, les rues étroites et fangeuses, offrent le spectacle de la misère et du désordre. Ces maisons sont placées sur la rive méridionale de l'Oronte, au bout d'un vieux pont qui se ruine : elles sont couvertes au sud par une montagne sur laquelle grimpe une muraille qui fut l'enceinte des croisés. L'espace entre la ville actuelle et cette montagne peut avoir 200 toises; il est occupé par des jardins et des décombres qui n'ont rien d'intéressant.

Malgré la rudesse de ses habitants, *Antioche* était plus propre qu'Alep à servir d'entrepôt aux Européens. En dégorgeant l'embouchure de l'*Oronte*, qui se trouve six lieues plus bas, l'on eût pu remonter cette rivière avec des bateaux à la traîne, mais non avec des voiles, comme l'a prétendu Pococke : son cours est trop rapide. Les naturels, qui ne connaissent point le nom d'*Oronte*, l'appellent, à raison de sa rapidité, *el-Aâsi*[1], c'est-à-dire *le rebelle*. Sa largeur à Antioche est d'environ 40 pas; sept lieues plus haut, il passe par un lac très-riche en poissons, et surtout en anguilles. Chaque année on en sale une grande quantité, qui cependant ne suffit point aux carêmes multipliés des Grecs. Du reste, il n'est plus question à Antioche, ni du *bois de Daphné*, ni des scènes voluptueuses dont il était le théâtre.

La plaine d'Antioche, quoique formée d'un sol excellent, est inerte et abandonnée aux Turkmans : mais les montagnes qui bordent l'Oronte, surtout en face de *Serkin*, sont couvertes de plantations de figuiers, d'oliviers, de vignes et de mûriers, qui, par un cas rare en Turkie, sont alignées en *quinconces*, et forment un tableau digne de nos plus belles provinces.

Le roi macédonien *Séleucus Nicator*, qui fonda Antioche, avait aussi bâti à l'embouchure de l'Oronte, sur la rive du nord, une ville très-forte qui portait son nom. Aujourd'hui il n'y reste pas une habitation : seulement l'on y voit des décombres et des travaux dans le rocher adjacent, qui prouvent que ce lieu fut jadis très-soigné. L'on aperçoit aussi dans la mer des traces de deux jetées, qui dessinent un ancien port désormais comblé. Les gens du pays y viennent faire la pêche, et appellent ce lieu *Souaïdié*. De là, en remontant au nord, le rivage de la mer est serré par une chaîne de hautes montagnes que les anciens géographes désignent sous le nom de *Rhosus :* ce nom, qui a dû être emprunté du syriaque, subsiste encore dans celui de *Râs-el-Kanzir*, ou *cap du Sanglier*, qui forme l'angle de ce rivage.

Le golfe qui s'enfonce dans le nord-est, n'est remarquable que par la ville d'*Alexandrette* ou *Skandaroun*, dont il porte le nom. Cette ville, située au bord de la mer, n'est, à proprement parler, qu'un hameau sans murailles, peuplé de plus de tombeaux que de maisons, et qui ne doit sa faible existence qu'à la rade qu'il commande. Cette

[1] C'est le terme que les géographes grecs ont rendu par *Axios*.

ville est la seule de toute la Syrie dont le fond tienne solidement l'ancre des vaisseaux, sans couper les câbles : d'ailleurs, elle a une foule d'inconvénients si graves, qu'il faut être bien maîtrisé par la nécessité, pour ne pas en abandonner l'usage.

1° Elle est infestée pendant l'hiver d'un vent local, appelé par nos marins *le Raguier*, qui tombant comme un torrent des sommets neigeux des montagnes, chasse les vaisseaux sur leur ancre pendant des lieues entières.

2° Lorsque les neiges ont commencé de couvrir la chaîne qui enceint le golfe, il en émane des vents opiniâtres, qui en repoussent pendant des trois et quatre mois, sans que l'on puisse y pénétrer.

3° La route d'Alexandrette à Alep par la plaine est infestée de voleurs kourdes, qui sont cantonnés dans les rochers voisins [1], et qui dépouillent à main armée les plus fortes caravanes.

4° Enfin une raison supérieure à toutes les autres, est l'insalubrité de l'air d'Alexandrette, portée à un point extraordinaire. On peut assurer qu'elle moissonne chaque année le tiers des équipages qui *y estivent :* l'on y a vu quelquefois des vaisseaux complétement démontés en deux mois de séjour. La saison de l'épidémie est surtout depuis mai jusqu'à la fin de septembre : sa nature est une fièvre intermittente du plus fâcheux caractère; elle est accompagnée d'obstructions au foie, qui se terminent par l'hydropisie. Les villes de *Tripoli*, d'*Acre*, et de *Larneca* en Chypre, y sont aussi sujettes, quoiqu'à un moindre degré. Dans tous ces endroits, les mêmes circonstances locales décèlent un même principe de cette contagion : partout ce sont des marais voisins, des eaux croupissantes, et par conséquent des vapeurs et des exhalaisons méphitiques auxquelles on doit en rapporter la cause; pour en compléter l'indication, l'épidémie n'a point lieu dans les années où il n'a pas plu. Malheureusement Alexandrette est condamnée, par son local, à n'en être jamais bien exempte. En effet, la plaine où est située cette ville est d'un niveau si bas et si égal [2], que les ruisseaux n'y ont point de cours, et ne peuvent arriver jusqu'à la mer. Lorsque les pluies d'hiver les gonflent, la mer, grossie de son côté par les tempêtes, les empêche de se dégorger : de là leurs eaux, forcées de se répandre sur la plaine, y forment des lacs. L'été vient; l'eau se corrompt par la chaleur, et il s'en élève des vapeurs corrompues comme leur source. Elles ne peuvent se dissiper, parce que les montagnes qui ceignent le golfe comme un rempart, s'y opposent, et que l'embouchure est ouverte à l'ouest, la plus malsaine des expositions, quand elle répond à la mer. Les travaux à faire seraient immenses, insuffisants, et ils sont impossibles avec un gouvernement comme la Porte. Il y a quelques années que les négociants d'*Alep*, dégoûtés par tant d'inconvénients, voulurent abandonner Alexandrette, et porter leur entrepôt à *Lataqié*. Ils proposèrent au pacha de Tripoli de rétablir le port à leurs frais, s'il voulait leur accorder une franchise de tous droits pendant dix ans. Pour l'y engager, leur envoyé fit beaucoup valoir l'avantage qui en résulterait pour tout le pays par la suite du temps : *Hé! que m'importe la suite du temps?* répondit le pacha. *J'étais hier à Marach, je serai peut-être demain à Djeddâ; pourquoi me priverais-je du présent qui est certain, pour un avenir sans espérance?* Il a donc fallu que les facteurs francs restassent à *Skandaroun*. Ils sont au nombre de trois; savoir, deux pour les Français, et un pour les Anglais et les Vénitiens. La seule curiosité dont ils puissent régaler les étrangers, consiste en six ou sept mausolées de marbre venus d'Angleterre, où on lit : *Ici repose un tel, enlevé à la fleur de son âge par les effets funestes d'un air contagieux.* Ce spectacle est d'autant plus affligeant, que l'air languissant, le teint jaune, les yeux cernés et le ventre hydropique de ceux qui le montrent, font craindre pour eux le même sort. Il est vrai qu'ils ont la ressource du village de *Bailân*, dont l'air pur et les eaux vives rétablissent les malades. Ce village, situé dans les montagnes à trois lieues d'Alexandrette, sur la route d'Alep, a l'aspect le plus pittoresque. Il est assis parmi des précipices, dans une vallée étroite et profonde, d'où l'on voit le golfe comme par un tuyau. Les maisons, appuyées sur les pentes rapides des deux montagnes, sont disposées de manière que la terrasse des unes sert de rue et de cour aux autres. En hiver, il se forme de tous côtés des cascades dont le bruit étourdit, et dont la violence arrache quelquefois des roches et précipite des maisons. Cette saison y est très-froide; mais l'été y est charmant. Les habitants, qui ne parlent que le turk, vivent du produit de leurs chèvres, de leurs buffles, et de quelques jardins qu'ils cultivent. L'aga, depuis quelques années, s'est emparé de la douane d'Alexandrette, et vit presque indépendant du pacha

[1] Le local qu'ils occupent répond exactement au château de *Gyndarus*, qui, dès le temps de Strabon, était un repaire de voleurs.

[2] Cette plaine, qui règne au pied des montagnes sur une largeur d'une lieue, a été formée des terres que les torrents et les pluies ont arrachées par le laps des temps à ces mêmes montagnes.

d'Alep : l'empire est plein de semblables rebelles, qui souvent meurent tranquilles possesseurs de leurs usurpations.

Sur la route d'Alexandrette à Alep, à la dernière couchée avant cette ville, est le village de *Martaouân*, célèbre chez les Turks et les Francs, par l'usage où sont les habitants de prêter leurs femmes et leurs filles pour quelques pièces d'argent. Cette prostitution, abhorrée chez tous les peuples arabes, me paraît venir primitivement de quelque pratique religieuse, soit qu'elle remonte à l'ancien culte de Vénus, soit qu'elle dérive de la communauté des femmes admise par les *Ansârié*, dont les gens de *Martaouân* font partie. Nos Francs prétendent que leurs femmes sont jolies. Mais il est probable que l'abstinence de la mer et la vanité d'une bonne fortune font tout leur mérite; car leur extérieur n'annonce que la dégoûtante malpropreté de la misère.

Dans les montagnes qui terminent le pachalik d'*Alep* au nord, on fait mention de *Klés* et d'*Aèntâb* comme de deux villages considérables. Ils sont habités par des chrétiens arméniens, des Kourdes et des musulmans, qui, malgré la différence des cultes, vivent en bonne intelligence. Ils en retirent l'avantage de résister aux pachas, qu'ils ont souvent bravés, et de vivre assez tranquillement du produit de leurs troupeaux, de leurs abeilles et de quelques cultures de grains et de tabacs.

A deux journées au nord-est d'Alep, est le bourg de *Mambedj*, jadis célèbre sous le nom de *Bambyce* et d'*Hiérapolis* [1]. Il n'y reste pas de trace du temple de cette *grande déesse*, dont *Lucien* nous fait connaître le culte. Le seul monument remarquable est un canal souterrain qui amène l'eau des montagnes du nord dans un espace de quatre lieues. Toute cette contrée était jadis remplie de pareils aqueducs : les Assyriens, les Mèdes et les Perses s'étaient fait un devoir religieux de conduire des eaux dans le désert, pour y multiplier, selon les préceptes de Zoroastre, *les principes de la vie et de l'abondance;* aussi rencontre-t-on à chaque pas de grandes traces d'une ancienne population. Sur toute la route d'*Alep* à *Hama*, ce ne sont que ruines d'anciens villages, que citernes enfoncées, que débris de forteresses et même de temples. J'ai surtout remarqué une foule de monticules ovales et ronds, que leur terre rapportée et leur saillie brusque sur cette plaine rase, prouvent avoir été faits de main d'homme. L'on pourra prendre une idée du travail qu'ils ont dû coûter, par la mesure de celui de *Kân-Chaikoun*, auquel j'ai trouvé 720 pas, c'est-à-dire, 1400 pieds de tour, sur près de 100 pieds d'élévation. Ces monticules, parsemés presque de lieue en lieue, portent tous des ruines qui furent des citadelles, et sans doute aussi des lieux d'adoration, selon l'ancienne pratique si connue d'adorer *sur les hauts lieux*. Aussi la tradition des habitants attribue-t-elle tous ces ouvrages aux *infidèles*. Maintenant, au lieu des cultures que suppose un pareil état, l'on ne rencontre que des terres en friche et abandonnées : le sol néanmoins est de bonne qualité ; et le peu de grains, de coton et de sésame que l'on y sème, réussit à souhait. Mais toute cette frontière du désert est privée de sources et d'eaux courantes. Les puits n'en ont que de saumâtre ; et les pluies d'hiver, sur lesquelles se fonde toute l'esperance, manquent quelquefois. Par cette raison, rien de si triste que ces campagnes brûlées et poudreuses, sans arbres et sans verdure ; rien de si misérable que l'aspect de ces huttes de terre et de paille qui composent les villages ; rien de si pauvre que leurs paysans, exposés au double inconvénient des vexations des Turks et des pillages des Bedouins. Les tribus qui campent dans ces cantons se nomment les *Maouâlis;* ce sont les plus puissants et les plus riches des Arabes, parce qu'ils font quelques cultures et qu'ils participent avec les Arabes *Nadjd* aux transports des caravanes qui vont d'Alep, soit à Basra, soit à Damas, soit à Tripoli par Hama.

[1] Le nom d'*Hiérapolis* subsiste aussi dans un autre village appelé *Yérabolos*, sur l'Euphrate.

CHAPITRE VII.

Du pachalik de Tripoli.

Le pachalik de *Tripoli* comprend le pays qui s'étend le long de la Méditerranée, depuis *Lataqié* jusqu'à *Nahr-el-Kelb*, en lui donnant pour limites à l'ouest, le cours de ce torrent et la chaîne des montagnes qui dominent l'*Oronte*.

La majeure partie de ce gouvernement est montueuse ; la côte seule de la mer entre Tripoli et *Lataqié*, est un terrain de plaine. Les ruisseaux nombreux qui y coulent lui donnent de grands moyens de fertilité ; mais malgré cet avantage, cette plaine est bien moins cultivée que les montagnes, sans en excepter le Liban, tout hérissé qu'il est de rocs et de sapins. Les productions principales sont le blé, l'orge et le coton. Le territoire de *Lataqié* est employé de préférence à la culture du tabac à fumer et des oliviers, pendant que le pays du *Liban* et le *Kesraouân* le sont à celle des mûriers blancs et des vignes.

La population est variée pour les races et pour

les religions. Depuis le Liban jusqu'au-dessus de *Lataqié*, les montagnes sont habitées par les *Ansârié*, dont j'ai parlé; le *Liban* et le *Kesraouân* sont peuplés exclusivement de Maronites; enfin la côte et les villes ont pour habitants des Grecs schismatiques et latins, des Turks et les descendants des Arabes.

Le pacha de Tripoli jouit de tous les droits de sa place. Le militaire et les finances sont en ses mains; il tient son gouvernement à titre de ferme, dont la Porte lui passe un bail pour l'année seulement. Le prix est de 750 bourses, c'est-à-dire, 937,500 livres; mais il est en outre obligé de fournir le ravitaillement de la caravane de la Mekke, qui consiste en blé, en orge, en riz et autres provisions, dont les frais sont évalués 750 autres bourses. Lui-même en personne doit conduire ce convoi dans le désert, à la rencontre des pèlerins. Il se rembourse de ses dépenses sur le miri, sur les douanes, sur les sous-fermes des *Ansârié* et du *Kesraouân*; enfin il y joint les extorsions casuelles, ou *avanies*; et ce dernier article fût-il seul son bénéfice, il serait encore considérable. Il entretient environ 500 hommes à cheval aussi mal conditionnés que ceux d'Alep, et quelques fusiliers barbaresques.

Le pacha de Tripoli a de tout temps désiré de régir par lui-même le pays des *Ansârié* et des *Maronites*; mais ces peuples s'étant toujours opposés par la force à l'entrée des Turks dans leurs montagnes, il a été contraint de remettre la perception du tribut à des sous-fermiers qui fussent agréables aux habitants. Leur bail n'est, comme le sien, que pour une année. Il l'établit par enchère, et de là une concurrence de gens riches, qui lui donne sans cesse le moyen d'exciter ou d'entretenir des troubles chez la nation tributaire. C'est le même genre d'administration que l'histoire offre chez les anciens Perses et Assyriens, et il paraît avoir subsisté de tout temps dans l'Orient.

La ferme des *Ansârié* est aujourd'hui divisée entre trois chefs ou *moqaddamin*: celle des Maronites est réunie dans les mains de l'émir Yousef, qui en rend 30 bourses, c'est-à-dire 37,500 livres. Les lieux remarquables de ce pachalik sont : 1° *Tripoli* [1] (en arabe *Tarâbolos*), résidence du pacha, et située sur la rivière *Qadicha*, à un petit quart de lieue de son embouchure. La ville est assise précisément au pied du Liban, qui la domine et l'enceint de ses branches à l'est, au sud, et même un peu au nord du côté de l'ouest. Elle est séparée de la mer par une petite plaine triangulaire d'une demi-lieue, à la pointe de laquelle est le village où abordent les vaisseaux. Les Francs appellent ce village *la Marine* [1], du nom général et commun à ces lieux dans le Levant. Il n'y a point de port, mais seulement une rade qui s'étend entre le rivage et les écueils appelés *îles des Lapins* et *des Pigeons*. Le fond en est de roche; les vaisseaux craignent d'y séjourner, parce que les câbles des ancres s'y coupent promptement, et que l'on y est d'ailleurs exposé au nord-ouest, qui est habituel et violent sur toute cette côte. Du temps des Francs, cette rade était défendue par des tours, dont on compte encore sept subsistantes depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à la *Marine*. La construction en est solide; mais elles ne servent plus qu'à nicher des oiseaux de proie.

Tous les environs de Tripoli sont en vergers, où le nopal abonde sans art, et où l'on cultive le mûrier blanc pour la soie, et le grenadier, l'oranger et le limonier pour leurs fruits, qui sont de la plus grande beauté. Mais l'habitation de ces lieux, quoique flatteuse à l'œil, est malsaine. Chaque année, depuis juillet jusqu'en septembre, il y règne des fièvres épidémiques comme à *Skandaroun* et en Chypre : elles sont dues aux inondations que l'on pratique dans les jardins pour arroser les mûriers, et leur rendre la vigueur nécessaire à la seconde feuillaison. D'ailleurs la ville n'étant ouverte qu'au couchant, l'air n'y circule pas, et l'on y éprouve un état habituel d'accablement, qui fait que la santé n'y est qu'une convalescence [2]. L'air, quoique plus humide à la *Marine*, y est plus salubre, sans doute parce qu'il y est libre et renouvelé par des courants: il l'est encore davantage dans les *îles*; et si le lieu était aux mains d'un gouvernement vigilant, c'est là qu'il faudrait appeler toute la population. Il n'en coûterait pour l'y fixer que d'établir jusqu'au village des conduites d'eau, qui paraissent avoir subsisté jadis. Il est d'ailleurs bon de remarquer que le rivage méridional de la petite plaine est plein de vestiges d'habitations et de colonnes brisées et enfoncées dans la terre ou ensablées dans la mer. Les Francs en employèrent beaucoup dans la construction de leurs murs, où on les voit encore posées sur le travers.

[1] Nom grec qui signifie *trois villes*, parce que ce lieu fut la réunion de trois colonies fournies par Sidon, Tyr et Arad, qui formèrent chacun un établissement si près l'un de l'autre, qu'ils n'en composèrent bientôt qu'un.

[1] Ces abords maritimes sont ce que les anciens appelaient *maïoumas*.

[2] Depuis mon retour en France, l'on m'a mandé qu'il a régné pendant le printemps de 1785, une épidémie qui a désolé Tripoli et le Kesraouân : son caractère était une fièvre violente accompagnée de taches bleuâtres; ce qui l'a fait soupçonner d'être un peu mêlée de peste. Par une remarque singulière, l'on a observé qu'elle n'attaquait que peu les musulmans, mais qu'elle s'adressait surtout aux chrétiens; d'où l'on doit

Le commerce de Tripoli consiste presque tout en soies assez rudes, dont on se sert pour les galons. On observe que de jour en jour elles perdent de leur qualité. La raison qu'en donnent des personnes sensées, est que les mûriers sont dépéris au point qu'il n'y a plus que des souches creuses. Un étranger réplique sur-le-champ : Que n'en plante-t-on de nouveaux? Mais on lui répond : *C'est là un propos d'Europe. Ici l'on ne plante jamais, parce que si quelqu'un bâtit ou plante, le pacha dit : Cet homme a de l'argent. Il le fait venir; il lui en demande : s'il nie, il a la bastonnade; et s'il accorde, on la lui donne encore pour en obtenir davantage.* Ce n'est pas que les Tripolitains soient endurants : on les regarde au contraire comme une nation mutine. Leur titre de janissaires, et le turban vert qu'ils portent en se qualifiant de *chérifs*, leur en inspirent l'esprit. Il y a dix à douze ans que les vexations d'un pacha les poussèrent à bout : ils le chassèrent, et se maintinrent huit mois indépendants; mais la Porte envoya un homme nourri à son école, qui, par des promesses, des serments, des pardons, etc. les adoucit, les dispersa, et finit par en égorger 800 en un jour : on voit encore leurs têtes dans un caveau près du *Qadicha*. Voilà comme les Turks gouvernent! Le commerce de Tripoli est aux mains des Français seuls. Ils y ont un consul et trois comptoirs. Ils exportent les soies et quelques éponges que l'on pêche dans la rade; il les payent avec des draps, de la cochenille, du sucre et du café d'Amérique; mais en retours comme en entrées, cette échelle est inférieure à sa vassale, *Lataqié*.

La ville moderne de *Lataqié*, fondée jadis par *Séleucus Nicator*, sous le nom de *Laodikea*, est située à la base et sur la rive méridionale d'une langue de terre qui saille en mer d'une demi-lieue. Son port, comme tous les autres de cette côte, est une espèce de parc enceint d'un môle dont l'entrée est fort étroite. Il pourrait contenir 25 ou 30 vaisseaux; mais les Turks l'ont laissé combler au point que quatre y sont mal à l'aise, il n'y peut même flotter que des bâtiments au-dessous de 400 tonneaux, et rarement se passe-t-il une année sans qu'il en échoue quelqu'un à l'entrée. Malgré cet inconvénient, *Lataqié* fait un très-gros commerce : il consiste surtout en tabacs à fumer, dont elle envoie chaque année plus de 20 chargements à Damiette. Elle en reçoit du riz, qu'elle distribue dans la haute Syrie pour du coton et des huiles. Du temps de Strabon, au lieu de tabac, elle exportait en abondance des vins vantés que produisaient ses coteaux. C'était encore l'Égypte qui les consommait par la voie d'Alexandrie. Lesquels des anciens ou des modernes ont gagné à ce changement de jouissance? Il ne faut pas parler de *Lataqié* ni de *Tripoli* comme villes de guerre. L'une et l'autre sont sans canons, sans murailles, sans soldats : un corsaire en ferait la conquête. On estime que la population de chacune d'elles peut aller de 4 à 5,000 âmes.

conclure qu'elle a été un effet des mauvais aliments et du mauvais régime dont ils usent pendant leur carême.

Sur la côte, entre ces deux villes, on trouve divers villages habités, qui jadis étaient des villes fortes : tels sont *Djebilé*, le lieu escarpé de *Merkab*, *Tartousa*, etc.; mais l'on trouve encore plus d'emplacements qui n'ont que des vestiges à demi effacés d'une habitation ancienne. Parmi ceux-là, l'on doit distinguer le rocher, ou si l'on veut, l'île de *Rouad*, jadis ville et république puissante, sous le nom d'*Aradus*. Il ne reste pas un mur de cette foule de maisons qui, selon le récit de Strabon, étaient bâties à plus d'étages qu'à Rome même. La liberté dont ses habitants jouissaient, y avait entassé une population immense, qui subsistait par le commerce naval, par les manufactures et les arts. Aujourd'hui l'île est rase et déserte, et la tradition n'a pas même conservé aux environs le souvenir d'une source d'eau douce que les *Aradiens* avaient découverte au fond de la mer, et qu'ils exploitaient en temps de guerre, au moyen d'une cloche de plomb et d'un tuyau de cuir adapté à son fond. Au sud de Tripoli est le pays de *Kesraouân*, lequel s'étend de *Nahr-el-Kelb* par le Liban, jusqu'à Tripoli même. *Djebail*, jadis *Boublos*, est la ville la plus considérable de ce canton; cependant elle n'a pas plus de 6,000 habitants : son ancien port, construit comme celui de Lataqîé, est encore plus maltraité; à peine en reste-t-il des traces. La rivière d'*Ybrahim*, jadis *Adonis*, qui est à deux lieues au midi, a le seul pont que l'on trouve depuis Antioche, celui de Tripoli excepté. Il est d'une seule arche de 50 pas de large, de plus de 30 pieds d'élévation au-dessus du rivage, et d'une structure très-légère : il paraît être un ouvrage des Arabes.

Dans l'intérieur des montagnes, les lieux les plus fréquentés des Européens, sont les villages d'*Eden* et de *Becharrai*, où les missionnaires ont une maison. Pendant l'hiver, plusieurs des habitants descendent sur la côte, et laissent leurs maisons sous les neiges, avec quelques personnes pour les garder. De *Becharrai*, l'on se rend aux *cèdres*, qui en sont à sept heures de marche, quoiqu'il n'y ait que trois lieues de distance. Ces cèdres si réputés

ressemblent à bien d'autres merveilles; ils soutiennent mal de près leur réputation : quatre ou cinq gros arbres, les seuls qui restent, et qui n'ont rien de particulier, ne valent pas la peine que l'on prend à franchir les précipices qui y mènent.

Sur la frontière du Kesraouân, à une lieue au nord de *Nahr-el-Kelb*, est le petit village d'*Antoura*, où les ci-devant jésuites avaient établi une maison qui n'a point la splendeur de celles d'Europe : mais dans sa simplicité, cette maison est propre; et sa situation à mi-côte, les eaux qui arrosent ses vignes et ses mûriers, sa vue sur le vallon qu'elle domine, et l'échappée qu'elle a sur la mer, en font un ermitage agréable. Les jésuites y avaient voulu annexer un couvent de filles, situé à un quart de lieue en face; mais les Grecs les en ayant dépossédés, ils en bâtirent un à leur porte, sous le nom de la *Visitation*. Ils avaient aussi bâti à 200 pas au-dessus de leur maison, un séminaire qu'ils voulaient peupler d'étudiants maronites et grecs-latins; mais il est resté désert. Les lazaristes, qui les ont remplacés, entretiennent à Antoura un supérieur curé et un frère lai, qui desservent la mission avec autant de charité que d'honnêteté et de décence.

CHAPITRE VIII.

Du pachalik de Saide, dit aussi d'Acre.

Au midi du pachalik de *Tripoli*, et sur le prolongement de la même côte maritime, s'étend un troisième pachalik, qui jusqu'à ce jour a porté le nom de la ville de *Saide*, sa capitale, mais qui maintenant pourra prendre celui d'*Acre*, où le pacha, depuis quelques années, a transféré sa résidence. La consistance de ce gouvernement a beaucoup varié dans ces derniers temps. Avant *Dâher*, il était composé du pays des *Druzes* et de toute la côte, depuis *Nahr-el-Kelb* jusqu'au Carmel. A mesure que *Dâher* s'agrandit, il le resserra au point que le pacha ne posséda plus que la ville de *Saide*, dont il finit par être chassé; mais à la chute de *Dâher*, on a rétabli l'ancienne consistance. *Djezzâr*, qui a succédé à ce *chaik* en qualité de pacha, y a fait annexer le pays de *Safad*, de *Tabarié*, de *Balbek*, ci-devant relevant de Damas, et le territoire de *Qaïsarïé* (Césarée), occupé par les Arabes de *Saqr*. C'est aussi ce pacha qui, profitant des travaux de *Dâher* à *Acre*, a transféré sa résidence en cette ville; et de ce moment elle est devenue la capitale de la province.

Par ces divers accroissements, le pachalik d'*Acre* embrasse aujourd'hui tout le terrain compris depuis *Nahr-el-Kelb* jusqu'au sud de *Qaïsarïé*, entre la Méditerranée à l'ouest, l'Anti-Liban et le cours supérieur du Jourdain à l'est. Cette étendue lui donne d'autant plus d'importance, qu'il y joint des avantages précieux de position et de sol. Les plaines d'*Acre*, d'*Ezdrelon*, de *Sour*, de *Haoulé*, et le *bas Bèqâà*, sont vantés avec raison pour leur fertilité. Le blé, l'orge, le maïs, le coton et le sésame y rendent, malgré l'imperfection de la culture, 20 et 25 pour un. Le pays de *Qaïsarïé* possède une forêt de chênes, la seule de la Syrie. Le pays de *Safad* donne des cotons que leur blancheur fait estimer à l'égal de ceux de *Chypre*. Les montagnes voisines de *Sour* ont des tabacs aussi bons que ceux de *Lataqié*, et l'on y trouve un canton où ils ont un parfum de girofle qui les fait réserver à l'usage exclusif du sultan et de ses femmes. Le pays des Druzes abonde en vins et en soies. Enfin par la position de la côte et la quantité de ses anses, ce pachalik devient l'entrepôt nécessaire de Damas et de toute la Syrie intérieure.

Le pacha jouit de tous les droits de sa place; il est gouverneur despote, et fermier général. Il rend chaque année à la Porte une somme fixe de 750 bourses; mais en outre, il est obligé, ainsi qu'à Tripoli, de fournir le *djerdé* ou *convoi* des pèlerins de la *Mekke*. On estime également 750 bourses la quantité de riz, de blé, d'orge employés à ce convoi. Le bail de la ferme est pour un an seulement; mais il est souvent prorogé. Ses revenus sont : 1° le miri; 2° les sous-fermes des peuples tributaires, tels que les *Druzes*, les *Motouâlis*, et quelques tribus d'Arabes; 3° le casuel toujours abondant des successions et des avanies; 4° les produits des douanes, tant sur l'entrée que sur la sortie et le passage des marchandises. Cet article seul a été porté à 1000 bourses (1,250,000 livres) dans la ferme que Djezzâr a passée, en 1784, de tous ses ports et anses. Enfin ce pacha usant d'une industrie familière à ses pareils dans toute l'Asie, fait cultiver des terrains pour son compte, s'associe avec des marchands et des manufacturiers, et prête de l'argent à intérêt aux laboureurs et aux commerçants. La somme qui résulte de tous ces moyens, est évaluée entre 9 et 10 millions de France. Si l'on y compare son tribut, qui n'est que de 1500 bourses, ou 1,875,000 livres, l'on pourra s'étonner que la Porte lui permette d'aussi gros bénéfices; mais ceci est encore un des principes du divan. Le tribut une fois déterminé, il ne varie plus. Seulement si le fermier s'enrichit, on le pressure par des demandes extraordinaires; souvent on le laisse thésauriser en paix; mais lorsqu'il s'est bien enrichi, il arrive toujours quelque accident qui amène à Constantinople son coffre-fort

ou sa tête. En ce moment, la Porte ménage *Djezzâr*, à raison, dit-elle, de ses services. En effet, il a contribué à la ruine de Dâher; il a détruit la famille de ce prince, réprimé les Bedouins de *Saqr*, abaissé les *Druzes*, et presque anéanti les *Motouâlis*. Ces succès lui ont valu des prorogations qui se continuent depuis dix ans. Récemment il a reçu les trois queues, et le titre de *ouâzir* (vizir) qui les accompagne[1] : mais, par un retour ordinaire, la Porte commence à prendre ombrage de sa fortune; elle s'alarme de son humeur entreprenante; lui, de son côté, redoute sa fourberie; en sorte qu'il règne de part et d'autre une défiance qui pourra avoir des suites. Il entretient des soldats en plus grand nombre et mieux tenus qu'aucun autre pacha; et il observe de n'enrôler que des gens venus de son pays, c'est-à-dire des *Bochnâqs* et des *Arnautes;* leur nombre se monte à environ 900 cavaliers. Il y joint environ 1000 Barbaresques à pied. Les portes de ses villes frontières ont des gardes régulières; ce qui est inusité dans le reste de la Syrie. Sur mer, il a une frégate, deux galiotes et un chébek qu'il a récemment pris sur les Maltais. Par ces précautions, dirigées en apparence contre l'étranger, il se met en garde contre les surprises du divan. L'on a déjà tenté plus d'une fois la voie des capidjis : mais il les a fait veiller de si près, qu'ils n'ont rien pu exécuter; et les coliques subites qui en ont fait périr deux ou trois, ont beaucoup refroidi le zèle de ceux qui se chargent d'un si cauteleux emploi. D'ailleurs, il soudoie des espions dans le *séraï* ou *palais* du sultan, et il y répand un argent qui lui assure des protecteurs. Ce moyen vient de lui procurer le pachalik de Damas, qu'il ambitionnait depuis longtemps, et qui en effet est le plus important de toute la Syrie. Il a cédé celui d'*Acre* à un Mamlouk nommé *Sélim*, son ami et son compagnon de fortune; mais cet homme lui est si dévoué, que l'on peut regarder Djezzâr comme maître des deux gouvernements. L'on dit qu'il sollicite encore celui d'Alep. S'il l'obtient, il possédera presque toute la Syrie, et peut-être la Porte aura-t-elle trouvé un rebelle plus dangereux que Dâher; mais comme les conjectures en pareilles matières sont inutiles, et presque impossibles à asseoir, je vais passer, sans y insister, à quelques détails sur les lieux les plus remarquables de ce pachalik.

Le premier qui se présente en venant de Tripoli le long de la côte, est la ville de *Béryte*, que les Arabes prononcent comme les anciens Grecs, *Bairout*[1]. Son local est une plaine qui du pied du Liban s'avance en pointe dans la mer, environ deux lieues hors la ligne commune du rivage : l'angle rentrant qui en résulte au nord, forme une assez grande rade, où débouche la rivière de *Nahr-el-Salib*, dite aussi *Nahr-Bairout*. Cette rivière en hiver a des débordements qui ont forcé d'y construire un pont assez considérable; mais il est tellement ruiné, que l'on n'y peut plus passer. Le fond de la rade est un roc qui coupe les câbles des ancres, et rend cette station peu sûre. De là, en allant à l'ouest vers la pointe, l'on trouve, après une heure de chemin, la ville de *Bairout*. Jusqu'à ces derniers temps elle avait appartenu aux Druzes; mais *Djezzâr* a jugé à propos de la leur retirer, et d'y mettre une garnison turke. Elle n'en continue pas moins d'être l'entrepôt des Maronites et des Druzes : c'est par là qu'ils font sortir leurs cotons et leurs soies, destinées presque toutes pour le Kaire. Ils reçoivent en retour du riz, du tabac, du café et de l'argent, qu'ils échangent encore contre les blés de *Bèqâà* et du *Hauran :* ce commerce entetient une population assez active, d'environ 6,000 âmes. Le dialecte des habitants est renommé avec raison pour être le plus mauvais de tous; il réunit à lui seul les douze défauts d'élocution dont parlent les grammairiens arabes. Le port de Bairout, formé comme tous ceux de la côte par une jetée, est comme eux comblé de sables et de ruines : la ville est enceinte d'un mur dont la pierre molle et sablonneuse cède au boulet de canon sans éclater; ce qui contraria beaucoup les Russes quand ils l'attaquèrent. D'ailleurs, ce mur et ses vieilles tours sont sans défense. Il s'y joint deux autres inconvénients qui condamnent Bairout à n'être jamais qu'une mauvaise place; car d'une part elle est dominée par un cordon de collines qui courent à son sud-est, et de l'autre elle manque d'eau dans son intérieur. Les femmes sont obligées de l'aller puiser à un demi-quart de lieue, à une source où elle n'est pas trop bonne. *Djezzâr* a entrepris de construire une fontaine publique, comme il a fait à Acre; mais le canal que j'ai vu creuser sera de peu de durée. Les fouilles que l'on a faites en d'autres circonstances pour former des citernes, on fait découvrir des ruines souterraines, d'après lesquelles il paraît que la ville moderne est bâtie sur l'ancienne. *Lataqié, Antioche, Tripoli, Saide*, et la plupart des villes de la côte, sont dans le même cas, par l'effet des tremblements de terre qui les ont renversées à diverses époques. On trouve aussi hors des murs à l'ouest, des décombres et quelques fûts de colonnes, qui indi-

[1] Tout pacha à trois queues est titré vizir.

[1] C'est effectivement la prononciation du grec, Βηρυτ.

quent que Bairout a été autrefois beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. La plaine qui forme son territoire est toute plantée en mûriers blancs qui, au contraire de ceux de Tripoli, sont jeunes et vivaces, parce que sous la régie druze on les renouvelait impunément : aussi la soie qu'ils fournissent est d'une très-belle qualité. C'est un coup d'œil vraiment agréable, lorsqu'on vient des montagnes, d'apercevoir, de leurs sommets ou de leurs pentes, le riche tapis de verdure que déploie au fond lointain de la vallée cette forêt d'arbres utiles. Dans l'été, le séjour de *Bairout* est incommode par sa chaleur et son eau tiède; cependant il n'est pas malsain : on dit qu'il le fut autrefois, mais qu'il cessa de l'être depuis que l'émir *Fakr-el-Din* eut planté un bois de sapins qui subsiste encore à une lieue de la ville. Les religieux de *Mar-Hanna*, qui ne sont pas des physiciens à systèmes, citent la même observation pour divers couvents; ils assurent même que depuis que les sommets se sont couverts de sapins, les eaux de diverses sources sont devenues plus abondantes et plus saines : ce qui est d'accord avec d'autres faits déjà connus.

Le pays des Druzes offre peu de lieux intéressants. Le plus remarquable est *Dair-el-Qamar* ou *Maison de la Lune*, qui est la capitale et la résidence des émirs. Ce n'est point une cité, mais simplement un gros bourg mal bâti et fort sale. Il est assis sur le revers d'une montagne, au pied de laquelle coule une des branches de l'ancien fleuve *Tamyras*, aujourd'hui ruisseau de *Dâmour*. Sa population est formée de Grecs catholiques et schismatiques, de Maronites et de Druzes, au nombre de 15 à 1800 âmes. Le *séraï* ou palais du prince n'est qu'une grande et mauvaise maison qui menace ruine.

Je citerai encore *Zahlé*, village au pied des montagnes, sur la vallée de *Bèqâà* : depuis vingt ans ce lieu est devenu le centre des relations de *Balbek*, de *Damas* et de *Bairout*, avec l'intérieur des montagnes. L'on prétend même qu'il s'y fabrique de la fausse monnaie; mais les ouvriers qui contrefont les piastres turkes, n'ont pu imiter la gravure plus fine des dahlers d'Allemagne.

J'oubliais d'observer que le pays des Druzes est divisé en *qàtas* ou *sections*, qui ont chacune un caractère principal qui les distingue. Le *Matné*, qui est au nord, est le plus rocailleux et le plus riche en fer. Le *Garb*, qui vient ensuite, a les plus beaux sapins. Le *Sâhel*, ou pays *plat*, qui est la lisière maritime, est riche en mûriers et en vignes. Le *Choûf*, où se trouve *Dair-el-Qamar*, est le plus rempli d'*Oqqâls*, et produit les plus belles soies. Le *Tefâh*, ou district des *pommes*, qui est au midi, abonde en ce genre de fruits. Le *Chaqif* a les meilleurs tabacs; enfin l'on donne le nom de *Djourd* à toute la région la plus élevée et la plus *froide* des montagnes : c'est là que les pasteurs retirent dans l'été leurs troupeaux.

J'ai dit que les Druzes avaient accueilli chez eux des chrétiens grecs et maronites, et leur avaient concédé des terrains pour y bâtir des couvents. Les Grecs catholiques usant de cette permission, en ont fondé 12 depuis 70 ans. Le chef-lieu est *Mar-Hanna* : ce monastère est situé en face du village de Chouaïr, sur une pente escarpée, au pied de laquelle coule en hiver un torrent qui va au *Nahr-el-Kelb*. La maison, bâtie au milieu de rochers et de blocs écroulés, n'est rien moins que magnifique. C'est un dortoir à deux rangs de petites cellules, sur lesquelles règne une terrasse solidement voûtée : l'on y compte 40 religieux. Son principal mérite est une imprimerie arabe, la seule qui ait réussi dans l'empire turk. Il y a environ 50 ans qu'elle est établie : le lecteur ne trouvera peut-être pas mauvais d'en apprendre en peu de mots l'histoire.

Dans les premières années de ce siècle, les jésuites profitant de la considération que leur donnait la protection de la France, déployaient dans leur maison d'Alep le zèle d'instruction qu'ils ont porté partout. Ils avaient fondé dans cette ville une école où ils s'efforçaient d'élever les enfants des chrétiens dans la connaissance de la religion romaine, et dans la discussion des hérésies : ce dernier article est toujours le point capital des missionnaires; il en résulte une manie de controverse qui met sans cesse aux prises les partisans des différents rites de l'Orient. Les Latins d'Alep, excités par les jésuites, ne tardèrent pas de recommencer, comme autrefois, à argumenter contre les Grecs; mais comme la logique exige une connaissance méthodique de la langue, et que les chrétiens, exclus des écoles musulmanes, ne savaient que l'arabe vulgaire, ils ne pouvaient satisfaire par écrit leur goût de controverse. Pour y parvenir, les Latins résolurent de s'initier dans le scientifique de l'arabe. L'*orgueil des docteurs* musulmans répugnait à en ouvrir les sources à des *infidèles* : mais leur avarice fut encore plus forte que leurs scrupules; et moyennant quelques *bourses*, la science si vantée de la *grammaire* et du *nahou* fut introduite chez les chrétiens. Le sujet qui se distingua le plus par les progrès qu'il y fit, fut un nommé *Abd-allah-zâkèr*; il y joignit un zèle particulier à promulguer ses connaissances et ses opinions. On ne peut déterminer les suites qu'eût

pu avoir cet esprit de prosélytisme dans Alep; mais un accident ordinaire en Turkie vint en déranger la marche. Les schismatiques, blessés des attaques d'*Abd-allah*, sollicitèrent sa perte à Constantinople. Le patriarche, excité par ses prêtres, le représenta au vizir comme un homme dangereux : le vizir, qui connaissait les usages, feignit d'abord de ne rien croire; mais le patriarche ayant appuyé ses raisons de quelques *bourses*, le vizir lui délivra un *kat-chérif*, ou *noble-seing du sultan*, qui, selon la coutume, portait ordre de couper la tête à *Abd-allah*. Heureusement il fut prévenu assez à temps pour s'échapper; et il se sauva dans le Liban, où sa vie était en sûreté : mais en quittant son pays, il ne perdit pas ses idées de réforme, et il résolut plus que jamais de répandre ses opinions. Il ne le pouvait plus que par des écrits : la voie des manuscrits lui parut insuffisante. Il connaissait les avantages de l'imprimerie : il eut le courage de former le triple projet d'écrire, de fondre et d'imprimer; et il parvint à l'exécuter par son esprit, sa fortune, et son talent de graveur, qu'il avait déjà exercé dans la profession de joaillier. Il avait besoin d'un associé, et il eut le bonheur d'en trouver un qui partagea ses desseins : son frère, qui était supérieur à *Mar-Hanna*, le détermina à choisir cette résidence; et dès lors, libre de tout autre soin, il se livra tout entier à l'exécution de son projet. Son zèle et son activité eurent tant de succès, que dès 1733 il fit paraître les Psaumes de David en un volume. Ses caractères furent trouvés si corrects et si beaux, que ses ennemis mêmes achetèrent son livre : depuis ce temps on en a renouvelé dix fois l'impression; l'on a fondu de nouveaux caractères, mais l'on n'a rien fait de supérieur aux siens. Ils imitent parfaitement l'écriture à la main; ils en observent les pleins et les déliés, et n'ont point l'air maigre et décousu des caractères arabes d'Europe. Il passa ainsi vingt années à imprimer divers ouvrages, qui furent la plupart des traductions de nos livres dévots. Ce n'est pas qu'il sût aucune de nos langues : mais les jésuites avaient déjà traduit plusieurs livres; et comme leur arabe était tout à fait mauvais, il refondit leurs traductions, et leur substitua sa version, qui est un modèle de pureté et d'élégance. Sous sa plume, la langue a pris une marche soutenue, un style nombreux, clair et précis dont on ne l'eût pas crue capable, et qui indique que si jamais elle est maniée par un peuple savant, elle sera l'une des plus heureuses et des plus propres à tous les genres. Après la mort d'*Abd-allah*, arrivée vers 1755, son élève lui succéda; à celui-ci ont succédé des religieux de la maison même; ils ont continué d'imprimer et de fondre; mais l'établissement est languissant et menace de finir. Les livres se vendent peu, à l'exception des Psaumes, dont les chrétiens ont fait le livre classique de leurs enfants, et qu'il faut, par cette raison, renouveler sans cesse. Les frais sont considérables, attendu que le papier vient d'Europe, et que la main-d'œuvre est très-lente. Un peu d'art remédierait au premier de ces inconvénients; mais le second est radical. Les caractères arabes exigeant d'être liés entre eux, il faut pour les bien joindre et les aligner, des soins d'un détail immense. En outre, la liaison des lettres variant de l'une à l'autre, selon qu'elles sont au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot, il a fallu fondre beaucoup de lettres doubles; par là les casses trop multipliées ne se trouvent plus rassemblées sous la main du compositeur; il est obligé de courir le long d'une table de 18 pieds de long, et de chercher ses lettres dans près de 900 cassetins : de là une perte de temps qui ne permettra jamais aux imprimeries arabes d'atteindre à la perfection des nôtres. Quant au peu de débit des livres, il ne faut l'imputer qu'au mauvais choix que l'on en a fait : au lieu de traduire des ouvrages d'une utilité pratique, et qui fussent propres à éveiller le goût des arts chez tous les Arabes sans distinction, l'on n'a traduit que des livres mystiques exclusivement propres aux chrétiens, et qui, par leur morale misanthropique, ne sont faits que pour fomenter le dégoût de toute science et même de la vie. Le lecteur en pourra juger par le catalogue ci-joint.

Catalogue des livres imprimés au couvent de Mar-Hanna-el-Chouaïr, dans la montagne des Druzes.

1. Balance du Temps, *ou* Différence du Temps et de l'Éternité, par le père *Nieremberg*, jésuite. [Mizân el Zâman.]
2. Vanité du Monde, par *Didaco Stella*, jésuite. [Abâtil el Aâlam.]
3. Guide du Pécheur, par *Louis de Grenade*, jésuite. [Morched el Kâti.]
4. Guide du Prêtre. [Morched el Kâhen.]
5. Guide du Chrétien. [Morched el Masihi.]
6. Aliment de l'Ame. [Qoût el Nafs.]
7. Contemplation de la Semaine sainte. [Taammol el Asboué.]
8. Doctrine chrétienne. [Tâalim el Masihi.]
9. Explication des sept Psaumes de la pénitence. [Tafsir el Sabât.]
10. Les Psaumes de David, *traduits du grec*. [El Mazâmir.]
11. Les Prophéties. [El Onbouât.]
12. L'Évangile et les Épitres. [El Endjil oua el Rasâïel.]
13. Les Heures chrétiennes, à quoi il faut joindre la Perfection chrétienne de *Rodriguez*, et la Règle des moines, *imprimés tous les deux à Rome*. [El Souëiât.]

En manuscrits, ce couvent possède :

1. Imitation de Jésus-Christ. [Taqlîd el *Masîh*.]
2. Jardin des Moines, *ou* la Vie des saints Pères du désert. [Bestân el Rohobân.]
3. Théologie morale, de *Buzembaum*. [Elm el Niè l'Bouzembaoûm.]
4. Les Sermons de *Segneri*. [Maouâèz Sainari.]
5. Théologie de saint Thomas, en 4 vol. in-fol., dont la transcription a coûté 1250 liv. [Lâhoût Mar Touma.]
6. Sermons de saint Jean Chrysostôme. [Maouâèz Fomm el Dahab.]
7. Principes des lois, de *Claude Virtieu*. [Qaouâèd el Naouamis l'Qloud Firtiou.]
8. * Dispute théologique du moine *George*. [Madjâdalat el Anba Djordji.]
9. Logique traduite de l'italien, par un *Maronite*. [El Manteq.]
10. La Lumière des Cœurs (Juifs), de *Paul de Smyrne*, juif converti. [Noûr el Albâb.]
11. * Demandes et recherches sur la Grammaire et le *Nahou*, par l'évêque *Germain*, Maronite. [El Mataleb oua el Mebâhes.]
12. * Poésies du même, sur des sujets pieux. [Diouân Djermanôs.]
13. * Poésies du curé *Nicolas*, frère d'Abd-allah-Zâkèr. [Diouân Anqoula.]
14. Abrégé du Dictionnaire appelé l'*Océan* de la langue arabe. [Moktasar el Qâmoûs.]

Tous ces ouvrages sont de la main des chrétiens : ceux qui sont marqués d'étoiles sont de composition arabe ; les suivants sont de la composition des musulmans.

1. Le Qôran, *ou* la *Lecture* de Mahomet. [El Qôran.]
2. L'*Océan* de la langue arabe, *traduit par Golius*. [El Qâmoûs l'Firouz-âbâdi.]
3. Les Mille distiques d'*Ebn-el-Malek*, sur la Grammaire. [El Alf bait l'Ebn-el-Malek.]
4. Explication des Mille distiques. [Tafsir el Alf bait.]
5. Grammaire *Adjeroumié*. [El Adjroumié.]
6. Rhétorique de *Taftazâni*. [Elm el Balân l'Taftazâni.]
7. Séances, *ou* Histoires plaisantes de *Hariri*. [Maqâmât el Hariri.]
8. Poésies d'*Omar Ebn-el-Fârdi*, dans le genre érotique. [Diouân Omar Ebn-el-Fârdi.]
9. Science de la langue arabe; petit livre dans le genre des Synonymes français de *Girard*. [Fapâh el Logat.]
10. Médecine d'*Ebn-Sina* (Avicenne). [El Tob l'Ebn-Sina.]
11. Les Simples et les Drogues, traduit de Dioscoride par *Ebn-el-Bitar*. [El Mofradât.]
12. Dispute des médecins. [Dâouât el Otobba.]
13. Fragments théologiques sur les sectes du monde. [Abârât el Motakallamin.]
14. Un livret de Contes (de peu de valeur). J'en ai l'extrait. [Nadim el Ouahid.]
15. Histoire des Juifs, par *Josèphe*, traduction très-incorrecte. [Târik el Yhoud l'Yousefous.]

Enfin, un petit livre d'astronomie dans les principes de Ptolomée, et quelques autres de nulle valeur.

Voilà en quoi consiste toute la bibliothèque du couvent de *Mar-Hanna*, et l'on peut en prendre une idée de la littérature de toute la Syrie, puisque cette bibliothèque est, avec celle de Djezzâr, la seule qui y existe. Parmi les livres originaux, il n'y en a pas un seul qui, pour le fond, mérite d'être traduit. Les *Séances* même de *Hariri* n'ont d'intérêt qu'à raison du style; et il n'y a dans tout l'ordre qu'un seul religieux qui les entende : les autres ne sont pas mieux compris de la plupart des moines. Le régime de cette maison et les mœurs des moines qui l'habitent, offrent quelques singularités qui méritent que j'en fasse mention.

La règle de leur ordre est celle de Saint-Basile, qui est pour les Orientaux ce que Saint-Benoît est pour les Occidentaux; seulement ils y ont fait quelques modifications relatives à leur position; la cour de Rome a sanctionné le code qu'ils en ont dressé il y a trente ans. Ils peuvent prononcer les vœux dès l'âge de seize ans, selon l'attention qu'ont eue tous les législateurs monastiques de captiver l'esprit de leurs prosélytes dès le plus jeune âge, pour le plier à leur institut : ces vœux sont, comme partout, ceux de pauvreté, d'obéissance, de dévouement et de chasteté; mais il faut avouer qu'ils sont plus strictement observés dans ce pays que dans le nôtre; en tout, la condition des moines d'Orient est bien plus dure que celle des moines d'Europe. On en pourra juger par le tableau de leur vie domestique. Chaque jour, ils ont sept heures de prières à l'église, et personne n'en est dispensé. Ils se lèvent à 4 heures du matin, se couchent à 9 du soir, et ne font que deux repas, savoir, à 9 et à 5. Ils font perpétuellement maigre, et se permettent à peine la viande dans les plus grandes maladies; ils ont, comme les autres Grecs, trois grands carêmes par an, une foule de jeûnes, pendant lesquels ils ne mangent ni œufs, ni lait, ni beurre, ni même de fromage. Presque toute l'année ils vivent de lentilles à l'huile, de fèves, de riz au beurre, de lait caillé, d'olives et d'un peu de poisson salé. Leur pain est une petite galette grossière et mal levée, dure le second jour, et que l'on ne renouvelle qu'une fois par semaine. Avec cette nourriture, ils se prétendent moins sujets aux maladies que les paysans; mais il faut remarquer qu'ils portent tous des cautères au bras, et que plusieurs sont attaqués de hernies, dues, je crois, à l'abus de l'huile. Chacun a pour logement une étroite cellule, et pour tout meuble une natte, un matelas, une couverture, et point de draps; ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils dorment vêtus. Leur vêtement est une grosse chemise de coton rayée de bleu, un caleçon, une camisole, et une robe de bure brune si roide et si épaisse, qu'elle se tient debout sans faire un pli. Contre l'usage du pays, ils portent des cheveux de huit pouces de long; et au lieu de capuchon, un cylindre de feutre de dix pouces de hauteur, tel que celui des cavaliers turks. Enfin chacun

d'eux, à l'exception du supérieur, du dépensier et du vicaire, exerce un métier d'un genre nécessaire ou utile à la maison : l'un est tisserand, et fabrique les étoffes; l'autre est tailleur, et coud les habits; celui-ci est cordonnier, et fait les souliers; celui-là est maçon, et dirige les constructions. Deux sont chargés de la cuisine, quatre travaillent à l'imprimerie, quatre à la reliure; et tous aident à la boulangerie, le jour que l'on fait le pain. La dépense de 40 à 45 bouches qui composent le couvent, n'excède pas chaque année la somme de 12 bourses, c'est-à-dire 15,000 livres; encore sur cette somme prend-on les frais de l'hospitalité de tous les passants, ce qui forme un article considérable. Il est vrai que la plupart de ces passants laissent des dons ou aumônes, qui font une partie du revenu de la maison; l'autre partie provient de la culture des terres. Ils en ont pris à rente une assez grande étendue, dont ils payent 400 piastres de redevance à deux émirs. Ces terres ont été défrichées par les premiers religieux; mais aujourd'hui, ils ont jugé à propos d'en remettre la culture à des paysans qui leur payent la moitié de tous les produits. Ces produits sont des soies blanches et jaunes que l'on vend à *Bairout;* quelques grains et des vins [1] qui, faute de débit, sont offerts en présent aux bienfaiteurs, ou consommés dans la maison. Ci-devant les religieux s'abstenaient d'en boire; mais par une marche commune à toutes les sociétés, ils se sont déjà relâchés de leur austérité première; ils commencent aussi à se tolérer la pipe et le café, malgré les réclamations des anciens, jaloux en tout pays de perpétuer les habitudes de leur jeunesse.

Le même régime a lieu pour toutes les maisons de l'ordre, qui, comme je l'ai dit, sont au nombre de 12. On porte à 150 sujets la totalité des religieux; il faut y ajouter 5 couvents de femmes qui en dépendent. Les premiers supérieurs qui les fondèrent, crurent avoir fait une bonne opération; mais aujourd'hui l'ordre s'en repent, parce que des religieuses en pays turk sont une chose dangereuse, et qu'en outre elles dépensent plus qu'elles ne rendent. L'on n'ose cependant les abolir, parce qu'elles tiennent aux plus riches maisons d'Alep, de Damas et du Kaire, qui se débarrassent de leurs filles dans ces couvents, moyennant une dot. C'est d'ailleurs pour un marchand un motif de verser des aumônes considérables. Plusieurs donnent chaque année 100 pistoles, et même 100 louis et 1,000 écus, sans demander d'autre intérêt que des prières à Dieu, pour qu'il détourne d'eux le regard dévorant des pachas. Mais comme d'autre part ils le provoquent par le luxe fastueux de leurs habits et de leurs meubles, ces dons ne les empêchent point d'être rançonnés. Récemment l'un d'eux osa bâtir à Damas une maison de plus de 120,000 livres. Le pacha, qui la vit, fit dire au maître qu'il était curieux de la visiter, et d'y prendre une tasse de café. Or, comme le pacha eût pu s'y plaire et y rester, il fallut, pour se débarrasser de sa politesse, lui faire un cadeau de 10,000 écus.

Après *Mar-Hanna,* le couvent le plus remarquable est *Dair-Mokallès,* ou couvent de *Saint-Sauveur.* Il est situé à trois heures de chemin au nord-est de *Saide.* Les religieux avaient amassé dans ces derniers temps une assez grande quantité de livres arabes imprimés et manuscrits; mais il y a environ huit ans que Djezzâr ayant porté la guerre dans ce canton, ses soldats pillèrent la maison et dispersèrent tous les livres.

En revenant à la côte, on doit remarquer d'abord *Saide,* rejeton dégénéré de l'ancienne *Sidon* [1]. Cette ville, ci-devant résidence du pacha, est, comme toutes les villes turkes, mal bâtie, malpropre, et pleine de décombres modernes. Elle occupe, le long de la mer, un terrain d'environ 600 pas de long sur 150 de large. Dans la partie du sud, le terrain, qui s'élève un peu, a reçu un fort construit par *Degnizlé.* De là l'on domine la mer, la ville et la campagne; mais une volée de canon renverserait tout cet ouvrage, qui n'est qu'une grosse tour à un étage, déjà à demi ruinée.

[1] Ces vins sont de trois espèces, savoir : le rouge, le blanc, et le jaune. Le blanc, qui est le plus rare, est amer à un point qui le rend désagréable. Par un excès contraire, les deux autres sont trop doux et trop sucrés. La raison en est qu'on les fait bouillir, en sorte qu'ils ressemblent au vin cuit de Provence. L'usage de tout le pays est de réduire le moût aux deux tiers de sa quantité. On ne peut en boire pendant le repas sans s'exposer à des aigreurs, parce qu'ils développent leur fermentation dans l'estomac. Cependant il y a quelques cantons où l'on ne cuit pas le rouge, et alors il acquiert une qualité presque égale au bordeaux. Le vin jaune est célèbre chez nos négociants, sous le nom de *vin d'or,* qu'il doit à sa belle couleur de topaze. Le plus estimé se cueille sur les coteaux du *Zoûq* ou *village* de *Masbeh* près d'*Antoura.* Il n'est pas nécessaire de le cuire, mais il est trop sucré. Voilà ces vins du Liban vantés des anciens gourmets grecs et romains. C'est à nos Français à essayer s'ils seraient du même avis; mais ils doivent observer que dans le passage de la mer, les vins cuits fermentent une seconde fois, et font crever les tonneaux. Il est probable que les habitants du Liban n'ont rien changé à l'ancienne méthode de faire le vin, ni à la culture des vignes. Elles sont disposées par échalas de six à huit pieds de hauteur. On ne les taille point comme en France, ce qui nuit sûrement beaucoup à la quantité et à la qualité de la récolte. La vendange se fait sur la fin de septembre. Le couvent de Mar-Hanna cueille environ 150 *kâbié* ou jarres de terre, qui tiennent à peu près 110 pintes. Le prix courant dans le pays peut s'évaluer à 7 ou 8 sous notre pinte.

[1] Le nom de *Sidon* subsiste encore dans un petit village à une demi-lieue de Saide.

A l'autre extrémité de la ville, c'est-à-dire au nord-ouest, est le château. Il est bâti dans la mer même, à 80 pas du continent, auquel il tient par des arches. A l'ouest de ce château est un écueil de 15 pieds d'élévation au-dessus de la mer, et d'environ 200 pas de long. L'espace compris entre cet écueil et le château sert de rade aux vaisseaux; mais ils n'y sont pas en sûreté contre le gros temps. Le rivage qui règne le long de la ville est occupé par un bassin enclos d'un môle ruiné. C'était jadis le port, mais le sable l'a rempli au point qu'il n'y a que son embouchure, près le château, qui reçoive des bateaux. C'est *Fakr-el-Din,* émir des Druzes, qui a commencé la ruine de tous ces petits ports, depuis Bairout jusqu'à Acre, parce que craignant les vaisseaux turks, il y fit couler à fond des bateaux et des pierres. Le bassin de Saide, s'il était vidé, pourrait tenir 20 à 25 petits bâtiments. Du côté de la mer, la ville est absolument sans muraille; du côté de la terre, celle qui l'enceint n'est qu'un mur de prison. Toute l'artillerie réunie ne monte pas à six canons, qui n'ont ni affûts ni canonniers. A peine compte-t-on 100 hommes de garnison. L'eau vient de la rivière d'*Aoula,* par des canaux découverts où les femmes vont la puiser. Ces canaux servent aussi à abreuver des jardins d'un sol médiocre, où l'on cultive des mûriers et des limoniers.

Saide est une ville assez commerçante, parce qu'elle est le principal entrepôt de Damas et du pays intérieur. Les Français, les seuls Européens que l'on y trouve, y ont un consul et cinq ou six maisons de commerce. Leurs retraits consistent en soie, et surtout en cotons bruts ou filés. Le travail de ce coton est la principale branche d'industrie des habitants, dont le nombre peut se monter à 5,000 âmes.

A six lieues au sud de *Saide,* en suivant le rivage, l'on arrive par un chemin de plaine très-coulant, au village de *Sour.* Nous avons peine à reconnaître dans ce nom celui de *Tyr,* que nous tenons des Latins : mais si l'on se rappelle que l'*y* fut jadis *ou;* si l'on observe que les Latins ont substitué le *t* au *thêta* des Grecs, et que ce *thêta* avait le son sifflant du *th* anglais dans *think*[1], l'on sera moins étonné de l'altération. Elle n'a point eu lieu chez les Orientaux, qui de tout temps ont appelé *Tsour* et *Sour* le lieu dont nous parlons.

Le nom de *Tyr* tient à tant d'idées et de faits intéressants pour quiconque a lu l'histoire, que je crois faire une chose agréable à tout lecteur, en traçant un tableau fidèle des lieux qui furent jadis le théâtre d'un commerce et d'une navigation immenses, le berceau des arts et des sciences, et la patrie du peuple le plus industrieux peut-être et le plus actif qui ait jamais existé.

Le local actuel de *Sour* est une presqu'île qu' saille du rivage en mer en forme de marteau à tête ovale. Cette tête est un fond de roc recouvert d'une terre brune cultivable, qui forme une petite plaine d'environ 800 pas de long sur 400 de large. L'isthme qui joint cette plaine au continent est un pur sable de mer. Cette différence de sol rend très-sensible l'ancien état d'île qu'avait la tête de marteau avant qu'Alexandre la joignît au rivage par une jetée. La mer, en recouvrant de sable cette jetée, l'a élargie par des atterrissements successifs, et en a formé l'isthme actuel. Le village de *Sour* est assis sur la jonction de cet isthme à l'ancienne île, dont il ne couvre pas plus du tiers. La pointe que le terrain présente au nord, est occupée par un bassin qui fut un port creusé de main d'homme. Il est tellement comblé de sable, que les petits enfants le traversent sans se mouiller les reins. L'ouverture, qui est à la pointe même, est défendue par deux tours correspondantes, où jadis l'on attachait une chaîne de 50 à 60 pieds pour fermer entièrement le port. De ces tours part une ligne de murs qui, après avoir protégé le bassin du côté de la mer, enfermait l'île entière; mais aujourd'hui l'on n'en suit la trace que par les fondations qui bordent le rivage, excepté dans le voisinage du port, où les *Motouâlis* firent, il y a vingt ans, quelques réparations, déjà en ruines. Plus loin en mer, au nord-ouest de la pointe, à la distance d'environ 300 pas, est une ligne de roches à fleur d'eau. L'espace qui les sépare du rivage du continent en face, forme une espèce de rade où les vaisseaux mouillent avec plus sûreté qu'à *Saide,* sans cependant être hors de danger; car le vent du nord-ouest les bat fortement, et le fond fatigue les câbles. En rentrant dans l'île, l'on observe que le village en laisse libre la partie qui donne sur la pleine mer, c'est-à-dire à l'ouest. Cet espace sert de jardin aux habitants; mais telle est leur inertie, que l'on y trouve plus de ronces que de légumes. La partie du sud est sablonneuse et plus couverte de décombres. Toute la population du village consiste en 50 à 60 pauvres familles, qui vivent obscurément de quelques cultures de grain, et d'un peu de pêche. Les maisons qu'elles occupent ne sont plus, comme au temps de Strabon, des édifices à trois et quatre étages, mais de chétives huttes prêtes à s'écrouler. Ci-devant elles étaient sans défense du côté de terre; mais les *Motouâlis,* qui s'en emparèrent en 1766, les fermèrent d'un mur de 20 pieds de haut qui sub-

[1] Et non le son de *z*, comme dans *there.*

siste encore. L'édifice le plus remarquable est une masure qui se trouve à l'angle du sud-est. Ce fut une église chrétienne, bâtie probablement par les croisés; il n'en reste que la partie du chœur : tout auprès, parmi des monceaux de pierres, sont couchées deux belles colonnes à triple fût de granit rouge, d'une espèce inconnue en Syrie. Djezzâr, qui a dépouillé tous ces cantons pour orner sa mosquée d'Acre, a voulu les enlever; mais ses ingénieurs n'ont pas même pu les remuer.

En sortant du village sur l'isthme, on trouve à 100 pas de la porte une tour ruinée, dans laquelle est un puits où les femmes viennent chercher l'eau : ce puits a 15 ou 16 pieds de profondeur; mais l'eau n'en a pas plus de 2 ou 3; l'on n'en boit pas de meilleure sur toute la côte. Par un phénomène dont on ignore la raison, elle se trouble en septembre, et elle devient, pendant quelques jours, pleine d'une argile rougeâtre. C'est l'occasion d'une grande fête pour les habitants; ils viennent alors en troupe à ce puits, et ils y versent un seau d'eau de mer qui, selon eux, a la vertu de rendre la limpidité à l'eau de la source. Si l'on continue de marcher sur l'isthme, vers le continent, l'on rencontre, de distance en distance, des ruines d'arcades qui conduisent en ligne droite à un monticule, le seul qu'il y ait dans la plaine. Ce monticule n'est point factice comme ceux du désert : c'est un rocher naturel d'environ 150 pas de circuit sur 40 à 50 pieds d'élévation; l'on n'y trouve qu'une maison en ruines et le tombeau d'un *chaik* ou *santon*[1], remarquable par le dôme blanc qui le couvre. La distance de ce rocher à *Sour* est d'un quart d'heure de marche au pas du cheval. A mesure que l'on s'en rapproche, les arcades dont j'ai parlé deviennent plus fréquentes et plus basses; elles finissent par former une ligne continue, qui du pied du rocher tourne tout à coup par un angle droit au midi, et marche obliquement par la campagne vers la mer; on en suit la file pendant une grande heure de marche au pas du cheval. C'est dans cette route que l'on reconnaît, au canal qui règne sur les arches, cette construction pour un aqueduc : ce canal a environ 3 pieds de large sur 2 et demi de profondeur; il est formé d'un ciment plus dur que les pierres mêmes. Enfin l'on arrive à des puits où il aboutit, ou plutôt d'où il tire son origine. Ces puits sont ceux que quelques voyageurs ont appelés *puits de Salomon;* mais dans le pays, on ne les connaît que sous le nom de *Ras-el-Aên*, c'est-à-dire *tête de la source*. L'on en compte un principal, deux moindres, et plusieurs petits; tous forment un massif de maçonnerie qui n'est point en pierre taillée ou brute, mais en ciment mêlé de cailloux de mer. Du côté du sud, ce massif saille de terre d'environ 18 pieds, et de 15 du côté du nord. De ce même côté s'offre une pente assez large et assez douce pour que des chariots puissent monter jusqu'au haut. Quand on y est monté, l'on trouve un spectacle bien étonnant; car, au lieu d'être basse ou à niveau de terre, l'eau se présente au niveau des bords de l'esplanade, c'est-à-dire que sa colonne qui remplit le puits, est élevée de 15 pieds plus haut que le sol. En outre, cette eau n'est point calme; mais elle ressemble à un torrent qui bouillonne, et elle se répand à flots par des canaux pratiqués à la surface du puits. Telle est son abondance, qu'elle peut faire marcher trois moulins qui sont auprès, et qu'elle forme un petit ruisseau dès avant la mer, qui en est distante de 400 pas. La bouche du puits principal est un octogone, dont chaque côté a 23 pieds 3 pouces de long, ce qui suppose 61 pieds au diamètre. L'on prétend que ce puits n'a point de fond; mais le voyageur Laroque assure que de son temps on le trouva à 36 brasses. Il est remarquable que le mouvement de l'eau à la surface a rongé les parois intérieures du puits, au point que le bord ne porte plus sur rien, et qu'il forme une demi-voûte suspendue sur l'eau. Parmi les canaux qui en partent, il en est un principal qui se joint à celui des arches dont j'ai parlé. Au moyen de ces arches, l'eau se portait jadis d'abord au rocher, puis du rocher par l'isthme, à la tour où l'on puise l'eau. Du reste, la campagne est une plaine d'environ deux lieues de large, ceinte d'une chaîne de montagnes assez hautes, qui règnent depuis la *Qâsmié* jusqu'au *cap Blanc*. Le sol est une terre grasse et noirâtre, où l'on cultive avec succès le peu de blé et de coton que l'on y sème.

Tel est le local de *Tyr*, sur lequel il se présente quelques observations relatives à l'état de l'ancienne ville. On sait que jusqu'au temps où *Nabukodonosor* en fit le siége, Tyr fut située dans le continent : l'on en désigne l'emplacement à *Palæ-Tyrus*, c'est-à-dire auprès des *puits;* mais dans ce cas, pourquoi cet aqueduc conduit-il à tant de frais[1] des puits au rocher? Dira-t-on qu'il fut construit après que les Tyriens eurent passé l'île? Mais dès avant Salmanasar, c'est-à-dire 136 ans avant Nabukodonosor, leurs annales en font mention comme existant déjà. « Du temps d'*Eululæus*, roi de Tyr, dit l'historien « *Ménandre*, cité par *Josèphe*[2], Salmanasar, roi

[1] Chez les musulmans, le terme de *chaik* prend les sens divers de *santon*, d'*ermite*, d'*idiot* et de *fou*. Ils ont pour les imbéciles le même respect religieux qui existait au temps de *David*.

[1] La largeur des piles des arches est de neuf pieds.

[2] *Antiq. Judaic.* lib. IX, c. 14.

« d'Assyrie, ayant porté la guerre en Phénicie, plusieurs villes se soumirent à ses armes : les Tyriens « lui résistèrent; mais bientôt abandonnés par *Sidon*, « *Acre* et *Palæ-Tyrus*, qui dépendaient d'eux, ils « furent réduits à leurs seules forces. Cependant « ils continuèrent de se défendre; et Salmanasar, « rappelé à Ninive, laissa des corps de garde près « des ruisseaux et de l'aqueduc pour en interdire « l'eau. Cette gêne dura cinq ans, pendant lesquels les « Tyriens s'abreuvèrent au moyen des puits qu'ils « creusèrent. »

Si *Palæ-Tyrus* fut un lieu dépendant de Tyr, Tyr était donc ailleurs; elle n'était point dans l'île, puisque les habitants n'y passèrent qu'après Nabukodonosor. Elle était donc au rocher qui en a dû être le siége primitif. Le nom de cette ville en fait preuve; car *tsour* en phénicien signifie *rocher* et lieu *fort*. C'est là que s'établit cette colonie de *Sidoniens* chassés de leur patrie *deux cent quarante ans avant le temple de Salomon*. Ils choisirent cette position, parce qu'ils y trouvèrent l'avantage d'un lieu propre à la défense, et celui d'une rade très-voisine qui, sous la protection de l'île, pouvait couvrir beaucoup de vaisseaux. La population de cette colonie s'étant accrue par le laps des temps et par le commerce, les Tyriens eurent besoin de plus d'eau, et ils construisirent l'aqueduc. L'activité qu'on leur voit déployer au temps de Salomon engageait à l'attribuer à ce siècle. Dans tous les cas il est très-ancien, puisque l'eau de l'aqueduc a eu le temps de former par ses filtrations des stalactites considérables. Plusieurs tombant des flancs du canal, ou de l'intérieur des voûtes, ont obstrué des arches entières. Pour s'assurer de l'aqueduc, l'on dut établir aux puits un corps de garde, qui devint *Palæ-Tyrus*. Doit-on supposer la source factice, et formée par un canal souterrain tiré des montagnes? Mais alors, pourquoi ne l'avoir pas amenée au rocher même? Il est plus simple de la croire naturelle, et de penser que l'on a profité d'un de ces accidents de rivières souterraines dont la Syrie offre plusieurs exemples. L'idée d'emprisonner cette eau pour la faire remonter et gagner du niveau, est digne des Phéniciens. Les choses en étaient à ce point, quand le roi de Babylone, vainqueur de Jérusalem, vint pour anéantir la seule ville qui bravât sa puissance. Les Tyriens lui résistèrent pendant treize ans; mais au bout de ce terme, las de leurs efforts, ils prirent le parti de mettre la mer entre eux et leur ennemi, et ils passèrent dans l'île qu'ils avaient en face, à la distance d'un quart de lieue[1]. Jusqu'alors cette île n'avait dû porter que peu d'habitations, vu la disette d'eau. La nécessité fit surmonter cet inconvénient; l'on tâcha d'y obvier par des citernes, dont on trouve encore des restes en forme de caves voûtées, pavées et murées avec le plus grand soin[1]. Alexandre parut, et pour satisfaire son barbare orgueil, Tyr fut ruinée; mais bientôt rétablie, ses nouveaux habitants profitèrent de la jetée par laquelle les Macédoniens s'étaient avancés jusqu'à l'île, et ils amenèrent l'aqueduc jusqu'à la tour où l'on puise encore l'eau. Maintenant que les arcades ont manqué, comment l'y trouve-t-on encore? La raison en doit être que l'on avait ménagé dans leurs fondements des conduits secrets qui continuent toujours de l'amener des puits. La preuve que l'eau de la tour vient de *Ras-el-Aën*, est qu'à cette source elle se trouble en octobre comme à la tour; qu'alors elle a la même couleur, et en tout temps le même goût. Ces conduits doivent être nombreux; car il est arrivé plusieurs voies d'eau près de la tour, sans que son puits ait cessé d'en fournir.

La puissance de Tyr sur la Méditerranée et dans l'Occident, est assez connue; *Carthage, Utique, Cadix*, en sont des monuments célèbres. L'on sait que cette ville étendait sa navigation jusque dans l'Océan, et la portait au nord par delà l'Angleterre, et au sud par delà les Canaries. Ses relations à l'Orient, quoique moins connues, n'étaient pas moins considérables : les îles de *Tyrus* et *Aradus* (aujourd'hui *Barhain*), dans le golfe Persique, les villes de *Faran* et *Phœnicum Oppidum*, sur la mer Rouge, déjà ruinées au temps des Grecs, prouvent que les Tyriens fréquentèrent dès longtemps les parages de l'Arabie et de la mer de l'Inde; mais il existe un fragment historique qui contient à ce sujet des détails d'autant plus précieux, qu'ils offrent dans des siècles reculés un tableau de mouvements analogues à ce qui se passe encore de nos jours. Je vais citer les paroles de l'écrivain, avec leur enthousiasme prophétique, en rectifiant des applications qui jusqu'ici ont été mal saisies.

« Ville superbe, qui reposes au bord des mers! « *Tyr!* qui dis : Mon empire s'étend au sein de « l'Océan; écoute l'oracle prononcé contre toi! Tu « portes ton commerce dans des îles (lointaines), « chez les habitants de côtes (inconnues). Sous ta « main les sapins de *Sanir*[2] deviennent des vaisseaux; les cèdres du *Liban*, des mâts; les peu-

[1] Josèphe est en erreur lorsqu'il parle de *Tyr* au temps d'*Hiram* comme étant bâtie dans l'île. Il confond, à son ordinaire, l'état ancien avec l'état postérieur. Voyez *Antiq. Jud.* lib. VIII, c. 5.

[1] L'on en a récemment découvert une considérable en dehors du mur de la ville. L'on n'y a rien trouvé, et le motsallam l'a fait refermer.

[2] Peut-être le mont *Sannine*.

« pliers de *Bisan*, des rames. Tes matelots s'as-
« seyent sur le buis de *Chypre* [1] orné d'une « marqueterie d'ivoire. Tes voiles et tes pavillons « sont tissus du beau lin de l'*Égypte;* tes vête- « ments sont teints de l'hyacinthe et de la pour- « pre de l'*Hellas* [2] (l'Archipel). *Sidon* et *Arouad* « t'envoient leurs rameurs; *Djabal* (*Djebilé*), ses « habiles constructeurs : tes géomètres et tes sa- « ges guident eux-mêmes tes proues. Tous les vais- « seaux de la mer sont employés à ton commerce. « Tu tiens à ta solde le *Perse*, le *Lydien*, l'*Égyp-* « *tien;* tes murailles sont parées de leurs boucliers « et de leurs cuirasses. Les enfants d'*Arouad* bor- « dent tes parapets; et tes tours, gardées par les « *Djimedéens* (peuple phénicien), brillent de l'é- « clat de leurs carquois. Tous les pays s'empres- « sent de négocier avec toi. *Tarse* envoie à tes « marchés de l'argent, du fer, de l'étain, du plomb. « L'*Yonie* [3], le pays des *Mosques* et de *Teblis* [4], « t'approvisionnent d'esclaves et de vases d'airain. « L'*Arménie* t'envoie des mules, des chevaux, des « cavaliers. L'Arabe de *Dedan* (entre Alep et Da- « mas) voiture tes marchandises. Des îles nom- « breuses échangent avec toi l'ivoire et l'ébène. « L'*Araméen* (les Syriens) [5] t'apporte le rubis, « la pourpre, les étoffes piquées, le lin, le corail « et le jaspe. Les enfants d'*Israël* et de *Juda* te « vendent le froment, le *baume*, la myrrhe, le « raisiné, la résine, l'huile; et Damas, le vin de « *Halboun* (peut-être *Halab*, où il reste encore « des vignes) et des laines fines. Les Arabes d'*O-* « *man* offrent à tes marchands le fer poli, la *can-* « *nelle*, le roseau aromatique; et l'Arabe de *Dedan*, « des tapis pour s'asseoir. Les habitants du désert « et les *Kedar* payent de leurs chevreaux et de « leurs agneaux tes riches marchandises. Les Ara- « bes de *Saba* et *Ramé* (dans l'Yemen) t'enrichis- « sent par le commerce des aromates, des pierres « précieuses et de l'or [6]. Les habitants de *Haran*, « de *Kalané* (en Mésopotamie) et d'*Adana* (près « de Tarse), facteurs de l'Arabe de *Cheba* (près « de Dedan), de l'Assyrien et du *Kaldéen*, com- « mercent aussi avec toi, et te vendent des châ- « les, des manteaux artistement brodés, de l'ar- « gent, des mâtures, des cordages et des cèdres. « Enfin les vaisseaux (vantés) de *Tarse* sont à tes « gages. O *Tyr*, fière de tant de gloire et de ri- « chesses! bientôt les flots de la mer s'élèveront « contre toi, et la tempête te précipitera au fond « des eaux. Alors s'engloutiront avec toi tes ri- « chesses; avec toi périront en un jour ton com- « merce, tes négociants, tes correspondants, tes « matelots, tes pilotes, tes artistes, tes soldats et « le peuple immense qui remplit tes murailles. Tes « rameurs déserteront tes vaisseaux; tes pilotes « s'assiéront sur le rivage, l'œil morne contre « terre. Les peuples que tu enrichissais, les rois « que tu rassasiais, consternés de ta ruine, jette- « ront des cris de désespoir. Dans leur deuil, ils « couperont leurs chevelures; ils jetteront la cen- « dre sur leur front dénudé; ils se rouleront dans « la poussière, et ils diront : Qui jamais égala *Tyr*, « cette reine de la mer? » — Les révolutions du sort, ou plutôt la barbarie des Grecs du Bas-Empire et des musulmans, ont accompli cet oracle. Au lieu de cette ancienne circulation si active et si vaste, *Sour*, réduit à l'état d'un misérable village, n'a plus pour tout commerce qu'une exportation de quelques sacs de grains et de coton en laine, et pour tout négociant qu'un facteur grec au service des Français de *Saide*, qui gagne à peine de quoi soutenir sa famille.

A neuf lieues au sud de *Sour*, est la ville d'*Acre*, en arabe *Akka*, connue dans les temps les plus reculés sous le nom d'*Aco*, et postérieurement sous celui de *Ptolémaïs*. Elle occupe l'angle nord d'une baie, qui s'étend, par un demi-cercle de trois lieues, jusqu'à la pointe du *Carmel*. Depuis l'expulsion des croisés elle était restée presque déserte : mais de nos jours les travaux de *Dâher* l'ont ressuscitée; ceux que *Djezzâr* y a fait exécuter depuis dix ans la rendent aujourd'hui l'une des premières villes de la côte. On vante la mosquée de ce pacha comme un chef-d'œuvre de goût. Son bazar, ou *marché* couvert, ne le cède point à ceux d'Alep même; et sa fontaine publique surpasse en élégance celles de Damas. Ce dernier ouvrage est aussi le plus utile; car jusqu'alors Acre n'avait pour toute ressource qu'un assez mauvais puits; mais l'eau est restée, comme auparavant, de médiocre qualité. L'on doit savoir d'autant plus de gré au pacha de ces travaux, que lui-même en a

[1] Buis de *Katim*. Divers passages confrontés prouvent que ce nom ne doit pas s'appliquer à la *Grèce*, mais à l'île de Chypre, et peut-être à la côte de *Cilicie*, où le buis abonde. Il convient surtout à Chypre par son analogie avec la ville de *Kitium* et le pays des *Kitiens*, à qui *Eululæus* faisait la guerre du temps de Salmanasar.

[2] En hébreu *Aliché*, qui ne diffère en rien de *Hellas*, ancien nom de l'Archipel conservé dans *Hellespont*.

[3] *Youn*, plaisamment travesti en *Javan*, quoique les anciens n'aient point connu notre *ja*.

[4] *Tobel* ou *Teblis* s'écrit aussi *Teflis*, au nord de l'Arménie, sur la frontière de Géorgie. Ces mêmes cantons sont célèbres chez les Grecs pour les esclaves et pour le fer des *Chalybes*.

[5] Ce nom s'étendait aux Cappadociens et aux habitants de la haute Mésopotamie.

[6] Aussi Strabon dit-il, *lib.* XVI, que les Sabéens avaient fourni tout l'or de la Syrie, avant que les habitants de Gerrha, près de l'embouchure de l'Euphrate, les eussent supplantés.

été l'ingénieur et l'architecte : il fait ses plans, il trace ses dessins, et conduit les ouvrages. Le port d'Acre est un des mieux situés de la côte, en ce qu'il est couvert du vent de nord et nord-ouest par la ville même ; mais il est comblé depuis *Fakr-el-Din*. Djezzâr s'est contenté de pratiquer un abord pour les bateaux. La fortification, quoique plus soignée qu'aucune autre, n'est cependant d'aucune valeur : il n'y a que quelques mauvaises tours basses près du port qui aient des canons ; encore ces pièces de fer rouillé sont-elles si mauvaises, qu'il en crève toujours quelques-unes à chaque fois qu'on les tire. L'enceinte du côté de la campagne n'est qu'un mur de jardin sans fossés.

Cette campagne est une plaine nue, plus profonde et moins large que celle de *Sour ;* elle est entourée de petites montagnes qui s'étendent en tournant du cap Blanc au Carmel. Les ondulations du terrain y causent des bas-fonds où les pluies d'hiver forment des lagunes dangereuses en été par leurs vapeurs infectes. Du reste, le sol est fécond, et l'on y cultive avec le plus grand succès le blé et le coton. Ces denrées sont la base du commerce d'*Acre,* qui de jour en jour devient plus florissant. Dans ces derniers temps, le pacha, par un abus ordinaire en Turkie, l'avait tout concentré dans ses mains ; l'on ne pouvait vendre de coton qu'à lui ; l'on n'en pouvait acheter que de lui : les négociants européens ont eu beau réclamer les capitulations du sultan, Djezzâr a répondu qu'il était sultan dans son pays, et il a continué son monopole. Ces négociants sont surtout les Français, qui ont à *Acre* six comptoirs présidés par un consul : récemment il est survenu un agent impérial, et depuis un an un agent russe.

La partie de la baie d'Acre où les vaisseaux mouillent avec le plus de sûreté, est au nord du mont *Carmel,* au pied du village de *Haifa* (*vulgo* Caiffe). Le fond tient bien l'ancre et ne coupe pas les câbles ; mais le lieu est ouvert au vent de nord-ouest, qui est violent sur toute cette côte. Le Carmel, qui domine au sud, est un pic écrasé et rocailleux, d'environ 350 toises d'élévation. On y trouve, parmi les broussailles, des oliviers et des vignes sauvages, qui prouvent que jadis l'industrie s'était portée jusque sur cet ingrat terrain ; sur le sommet est une chapelle dédiée au prophète Élie, d'où la vue s'étend au loin sur la mer et sur la terre. Au midi, le pays offre une chaîne de montagnes raboteuses, couronnées de chênes et de sapins, où se retirent des sangliers et des onces. En tournant vers l'est, on aperçoit à six lieues le local de *Nasra* ou *Nazareth,* célèbre dans l'histoire du christianisme : c'est un village médiocre, peuplé d'un tiers de musulmans, et de deux tiers de Grecs catholiques. Les pères de terre sainte, dépendants du grand couvent de Jérusalem, y ont un hospice et une église. Ils sont ordinairement les fermiers du pays. Du temps de *Dâher,* ils étaient obligés de faire à ce chaik un cadeau de 1000 piastres à chaque femme qu'il épousait, et il avait soin de se marier presque toutes les semaines.

A environ deux lieues au sud-est de *Nasra* est le mont *Tabor,* d'où l'on a l'une des plus riches perspectives de la Syrie. Cette montagne est un cône tronqué de 4 à 500 toises de hauteur. Le sommet a deux tiers de lieue de circuit. Jadis il portait une citadelle ; mais à peine en reste-t-il quelques pierres. De là l'on découvre au sud une suite de vallées et de montagnes qui s'étendent jusqu'à Jérusalem. A l'est, l'on voit comme sous ses pieds la vallée du *Jourdain* et le lac de *Tabarié,* qui semble encaissé dans un cratère de volcan. Au delà, la vue se perd vers les plaines du *Hauran ;* puis tournant au nord, elle revient, par les montagnes de *Hasbêya* et de la *Qâsmié,* se reposer sur les fertiles plaines de la Galilée, sans pouvoir atteindre à la mer.

La rive orientale du lac de *Tabarié* n'a de remarquable que la ville dont elle porte le nom, et la fontaine d'eaux chaudes minérales qui en est voisine. Cette fontaine est située dans la campagne, à un quart de lieue de *Tabarié.* Faute de soin, il s'y est entassé une boue noire, qui est un véritable *éthiops martial.* Les personnes attaquées de douleurs rhumatismales trouvent des soulagements et même la guérison dans les bains de cette boue. Quant à la ville, ce n'est qu'un monceau de décombres, habité tout au plus par 100 familles. A sept lieues au nord de Tabarié, sur la croupe d'une montagne, est la ville ou le village de *Safad,* berceau de la puissance de Dâher. A cette époque, il était devenu le siége d'une école arabe, où les docteurs motouâlis formaient des élèves dans la science de la grammaire et l'interprétation allégorique du *Qôran.* Les juifs, qui croient que le Messie doit établir le siége de son empire à *Safad,* avaient aussi pris ce lieu en affection, et s'y étaient rassemblés au nombre de 50 à 60 familles : mais le tremblement de 1759 a tout détruit ; et *Safad,* regardé de mauvais œil par les Turks, n'est plus qu'un village presque abandonné. En remontant de *Safad* au nord, l'on suit une chaîne de hautes montagnes qui, sous le nom de *Djebal-el-Chaik,* fournissent d'abord les sources du *Jourdain,* puis

une foule de ruisseaux dont s'arrose la plaine de Damas. Le local élevé d'où partent ces ruisseaux compose un petit pays que l'on appelle *Hasbêya.* En ce moment il est gouverné par un émir, parent et rival de l'émir Yousef; il en paye à Djezzâr une ferme de 60 bourses. Le sol est montueux, et ressemble beaucoup au bas Liban; le prolongement de ces montagnes le long de la vallée de *Bêqâà*, est ce que les anciens appellent *Anti-Liban,* à raison de de ce qu'il est parallèle au Liban des Druzes et des Maronites. La vallée de *Bêqâà*, qui en forme la séparation, est l'ancienne *Cœlé-Syrie,* ou *Syrie creuse* proprement dite. Sa disposition en encaissement profond, en y rassemblant les eaux des montagnes, en a fait de tout temps un des plus fertiles cantons de la Syrie; mais aussi en y concentrant les rayons du soleil, elle y produit en été une chaleur qui ne le cède pas même à l'Égypte. L'air néanmoins n'y est pas malsain, sans doute parce qu'il est sans cesse renouvelé par le vent du nord, et que les eaux sont vives et non stagnantes. L'on y dort impunément sur les terrasses. Avant le tremblement de 1759, tout ce pays était couvert de villages et de cultures aux mains des *Motouâlis;* mais les ravages que causa ce phénomène, et ceux que les guerres des Turks y ont fait succéder, ont presque tout détruit. Le seul lieu qui mérite l'attention, est la ville de *Balbek.*

Balbek, célèbre chez les Grecs et les Latins sous le nom d'*Hélios-polis*, ou *ville du soleil*, est située au pied de l'*Anti-Liban,* précisément à la dernière ondulation de la montagne dans la plaine. En arrivant par le midi, l'on ne découvre la ville qu'à la distance d'une lieue et demie, derrière un rideau d'arbres dont elle couronne la verdure par un cordon blanchâtre de dômes et de minarets. Au bout d'une heure de marche, l'on arrive à ces arbres, qui sont de très-beaux noyers; et bientôt, traversant des jardins mal cultivés, par des sentiers tortueux, l'on se trouve conduit au pied de la ville. Là se présente en face un mur ruiné, flanqué de tours carrées, qui monte à droite sur la pente, et trace l'enceinte de l'ancienne ville. Ce mur, qui n'a que 10 à 12 pieds de hauteur, laisse voir dans l'intérieur des terrains vides et des décombres qui sont partout l'apanage des villes turkes; mais ce qui attire toute l'attention sur la gauche, est un grand édifice, qui par sa haute muraille et ses riches colonnes, s'annonce pour un de ces temples que l'antiquité a laissés à notre admiration. Ce monument, qui est un des plus beaux et des mieux conservés de l'Asie, mérite une description particulière.

Pour le détailler avec ordre, il faut se supposer descendre de l'intérieur de la ville: après avoir traversé les décombres et les huttes dont elle est pleine, l'on arrive à un terrain vide qui fut une place [1]; là, en face, s'offre à l'ouest une grande masure AA, formée de deux pavillons ornés de pilastres, joints à leur angle du fond par un mur de 160 pieds de longueur: cette façade domine le sol par une espèce de terrasse, au bord de laquelle on distingue avec peine les bases de douze colonnes, qui jadis régnaient d'un pavillon à l'autre, et formaient le *portique*. Le *portail* est obstrué de pierres entassées; mais si l'on en surmonte l'obstacle, l'on pénètre dans un terrain vide, qui est une cour hexagone B, de 180 pieds de diamètre. Cette cour est semée de fûts de colonnes brisées, de chapiteaux mutilés, de débris de pilastres, d'entablements, de corniches, etc.; tout autour règne un cordon d'édifices ruinés CC, qui présentent à l'œil tous les ornements de la plus riche architecture. Au bout de cette cour, toujours en face à l'ouest, est une issue D, qui jadis fut une porte par où l'on aperçoit une plus vaste perspective de ruines, dont la magnificence sollicite la curiosité. Pour en jouir, il faut monter une pente qui fut l'escalier de cette issue, et l'on se trouve à l'entrée d'une cour carrée E, beaucoup plus spacieuse que la première [2]. C'est de là D qu'est pris le point de vue de la gravure que j'ai jointe : le premier coup d'œil se porte naturellement au bout de cette cour, où six énormes colonnes F, saillant majestueusement sur l'horizon, forment un tableau vraiment pittoresque. Un objet non moins intéressant est une autre file de colonnes qui règne à gauche, et s'annonce pour le péristyle d'un temple G; mais avant d'y passer, l'on ne peut sur les lieux refuser des regards attentifs aux édifices H qui enferment cette cour à droite et à gauche. Ils font une espèce de galerie distribuée par chambres *hhhhh*, dont on compte sept sur chacune des grandes ailes; savoir, deux en demi-cercle, et cinq en carré long. Le fond de ces chambres conserve des frontons de niches *i* et de tabernacles *l*, dont les soutiens sont détruits. Du côté de la cour elles étaient ouvertes, et n'offraient que quatre et six colonnes *m*, toutes détruites. Il n'est pas facile d'imaginer l'usage de ces appartements; mais l'on n'en admire pas moins la beauté de leurs pilastres *n*, et la richesse de la frise de l'entablement O. L'on ne peut non plus s'empêcher de remarquer l'effet singulier qui résulte du mélange des guirlandes, des feuillures des chapiteaux, et des touffes d'herbes sauvages qui pen-

[1] Suivez les planches.
[2] Elle a 350 pieds de large sur 336 de long.

dent de toutes parts. En traversant la cour dans sa longueur, l'on trouve au milieu une petite esplanade carrée *i*, où fut un pavillon dont il ne reste que les fondements. Enfin, l'on arrive au pied des six colonnes F : c'est alors que l'on conçoit toute la hardiesse de leur élévation, et la richesse de leur taille. Leur fût a 21 pieds 8 pouces de circonférence, sur 58 de longueur; en sorte que la hauteur totale, y compris l'entablement O, est de 71 à 72 pieds. L'on s'étonne d'abord de voir cette superbe ruine ainsi solide et sans accompagnements; mais en examinant le terrain avec attention, l'on reconnaît toute une suite de bases qui tracent un carré long FF de 268 pieds sur 146 de large : l'on en conclut que ce fut là le péristyle d'un grand temple, objet premier et principal de toute cette construction. Il présentait à la grande cour, c'est-à-dire à l'orient, une face de 10 colonnes sur 19 de flanc (total 54). Son terrain était un carré long de plain-pied avec cette cour, mais plus étroit qu'elle; en sorte qu'il ne restait autour de la colonnade qu'une terrasse de 27 pieds de large : l'esplanade qui en résulte, domine la campagne du côté de l'ouest, par un mur L, escarpé d'environ 30 pieds : à mesure que l'on se rapproche de la ville l'escarpement diminue; en sorte que le sol des pavillons se trouve de niveau avec la dernière pente de la montagne : d'où il résulte que tout le terrain des cours a été rapporté. Tel fut le premier état de cet édifice; mais par la suite on a comblé le flanc du midi du grand temple, pour en bâtir un plus petit, qui est celui dont le péristyle et la cage subsistent encore. Ce temple G, situé plus bas que l'autre de quelques pieds, présente un flanc de 13 colonnes, sur 8 de front (total 38). Elles sont également d'ordre corinthien; leur fût a 15 pieds 8 pouces de circonférence sur 44 de hauteur. L'édifice qu'elles environnent est un carré long, dont la face d'entrée, tournée à l'orient, se trouve hors de la ligne de l'aile gauche de la grande cour. L'on n'y peut arriver qu'à travers des troncs de colonnes, des amas de pierres, et même un mauvais mur dont on l'a masquée. Lorsque l'on a surmonté ces obstacles, on se trouve à la porte, et de là les yeux peuvent parcourir une enceinte *g* qui fut la demeure d'un dieu; mais au lieu du spectacle imposant d'un peuple prosterné, et d'une foule de prêtres offrant des sacrifices, le ciel ouvert par la chute de la voûte ne laisse voir qu'un chaos de décombres entassés sur la terre, et souillés de poussière et d'herbes sauvages. Les murs, jadis couverts de toutes les richesses de l'ordre corinthien, n'offrent plus que des frontons de niches et de tabernacles, dont presque tous les soutiens sont tombés. Entre ces niches règnent des pilastres cannelés, dont le chapiteau supporte un entablement plein de brèches; ce qui en reste conserve une riche frise de guirlandes, soutenues d'espace en espace par des têtes de satyre, de cheval, de taureau, etc. Sur cet entablement s'élevait jadis la voûte, dont la portée avait 57 pieds de large, sur 110 de longueur. Le mur qui la soutenait en a 31 d'élévation, sans aucune fenêtre. L'on ne peut se faire une idée des ornements de cette voûte que par l'inspection des débris répandus à terre; mais elle ne pouvait être plus riche que celle de la galerie du péristyle : les grandes parties qui en subsistent offrent des encadrements à losange, où sont représentées en relief les scènes de Jupiter assis sur son aigle, de Léda caressée par le cygne, de Diane portant l'arc et le croissant, et divers bustes qui paraissent être des figures d'empereurs et d'impératrices. Il serait trop long de rapporter tous les détails de cet étonnant édifice. Les amateurs des arts les trouveront consignés avec la plus grande vérité dans l'ouvrage publié en 1757, à Londres, sous le titre de *Ruines de Balbek*[1]. Cet ouvrage, rédigé par M. *Robert Wood*, est dû surtout aux soins et à la magnificence du chevalier *Dawkins*, qui visita, en 1751, Balbek et Palmyre. On ne peut rien ajouter à la fidélité de la description de ces voyageurs; mais depuis leur passage il est arrivé quelques changements : par exemple, ils ont trouvé 9 grandes colonnes debout, et en 1784 je n'en ai trouvé que 6 F. Ils en comptèrent 29 au petit temple; il n'en reste plus que 20 : c'est le tremblement de 1759 qui en a causé la chute; il a aussi tellement ébranlé les murs du petit temple, que la pierre de la soffite[2] de la porte a glissé entre les deux qui l'avoisinent, et est descendue de 8 pouces; en sorte que le corps de l'oiseau sculpté sur cette pierre se trouve suspendu, détaché de ses ailes et de deux guirlandes qui, de son bec, aboutissent à deux génies. La nature n'a pas été ici le seul agent de destruction; les Turks y ont beaucoup contribué pour les colonnes. Leur motif est de s'emparer des axes de fer qui servent à joindre les deux ou trois pièces dont chaque fût est composé. Ces axes remplissent si bien leur objet, que plusieurs colonnes ne se sont pas déjointes dans leur chute : une entre autres, comme l'observe M. Wood, a enfoncé une pierre du mur du temple, plutôt que de se disloquer. Rien de si parfait que la

[1] *In-fol. d'atlas*, 1 *vol.* Cet ouvrage, cher et rare, ne se trouve que dans les grandes bibliothèques : on peut le consulter à celle de la nation.

[2] La soffite est cette traverse qui règne sur la tête lorsque l'on passe sous une porte.

coupe de ces pierres; elles ne sont jointes par aucun ciment, et cependant la lame d'un couteau n'entre pas dans leurs interstices. Après tant de siècles de construction, elles ont, pour la plupart, conservé la couleur blanche qu'elles avaient d'abord. Ce qui étonnera davantage, c'est l'énormité de quelques-unes dans tout le mur qui forme l'escarpement. A l'ouest L, la seconde assise est formée de pierres qui ont depuis 28 jusqu'à 35 pieds de longueur, sur environ 9 de hauteur. Par-dessus cette assise, à l'angle du nord-ouest, il y a trois pierres qui à elles seules occupent un espace de 175 pieds et demi; à savoir, la première, 58 pieds 7 pouces; la deuxième, 58 pieds 11 pouces, et la troisième, 58 pieds juste, sur une épaisseur commune de 12 pieds. La nature de ces pierres est un granit blanc à grandes facettes luisantes comme le gypse; sa carrière règne sous toute la ville et dans la montagne adjacente : elle est ouverte en plusieurs lieux, et entre autres sur la droite en arrivant à la ville. Il y est resté une pierre taillée sur trois faces, qui a 69 pieds 2 pouces de long, sur 12 pieds 10 pouces de large, et 13 pieds 3 pouces d'épaisseur. Comment les anciens ont-ils manié de telles masses? C'est sans doute un problème de mécanique curieux à résoudre. Les habitants de *Balbek* l'expliquent commodément, en supposant que cet édifice a été construit par les *djénoûn* ou *génies*[1], sous les ordres du roi Salomon; ils ajoutent que le motif de tant de travaux fut de cacher dans les souterrains d'immenses trésors qui y sont encore : plusieurs d'entre eux, dans le dessein de s'en saisir, sont descendus dans les voûtes qui règnent sous tout l'édifice; mais l'inutilité de leurs recherches, et les avanies que les commandants en ont pris occasion de leur faire, les en ont dégoûtés. Ils croient les Européens plus heureux; et l'on tenterait vainement de les dissuader de l'idée où ils sont que nous avons l'art magique de rompre les talismans. Que peuvent les raisonnements contre l'ignorance et l'habitude? Il ne serait pas moins ridicule de vouloir leur démontrer que Salomon n'a point connu l'ordre corinthien, usité seulement sous les empereurs de Rome; mais leur tradition au sujet de ce prince donne lieu à trois remarques importantes.

La première est que toute tradition sur la haute antiquité est aussi nulle chez les Orientaux que chez les Européens. Parmi eux, comme parmi nous, les faits de cent ans, quand ils ne sont pas écrits, sont altérés, dénaturés, oubliés : attendre d'eux des éclaircissements sur ce qui s'est passé au temps de David ou d'Alexandre, c'est comme si on demandait aux paysans de Flandre des nouvelles de Clovis ou de Charlemagne.

La deuxième est que dans toute la Syrie, les mahométans, comme les juifs et les chrétiens, attribuent tous les grands ouvrages à *Salomon;* non que la mémoire s'en soit perpétuée sur les lieux, mais parce qu'ils font des applications des passages de l'Ancien Testament : c'est, avec l'Évangile, la source de presque toutes les traditions, parce que ce sont les seuls livres historiques qui soient lus et connus; mais comme les interprètes sont très-ignorants, leurs applications manquent presque toujours de vérité : c'est ainsi qu'ils sont en erreur, quand ils disent que Balbek est la *domus saltûs Libani* de Salomon; et ils choquent également la vraisemblance, quand ils attribuent à ce roi les puits de Tyr et les édifices de Palmyre.

Enfin une troisième remarque est que la croyance aux trésors cachés s'est accréditée et se soutient par des découvertes qui se font effectivement de temps à autre. Il n'y a pas dix ans que l'on trouva à *Hébron* un petit coffre plein de médailles d'or et d'argent, avec un livre d'ancien arabe traitant de la médecine. Dans le pays des Druzes, un particulier découvrit aussi, il y a quelque temps, une jarre où il trouva des monnaies d'or faites en croissant; mais comme les commandants s'attribuent ces découvertes, et que sous prétexte de les faire restituer, ils ruinent ceux qui les ont faites, les propriétaires s'efforcent d'en dérober la connaissance : ils fondent en secret les monnaies anciennes, ou même ils les recachent, par ce même esprit de crainte qui les fit enfouir dans les temps anciens, et qui indique la même tyrannie.

D'après la magnificence extraordinaire du temple de Balbek, on s'étonnera avec raison que les écrivains grecs et latins en aient si peu parlé. *Wood,* qui les a compulsés à ce sujet, n'en a trouvé de mention que dans un fragment de Jean d'Antioche, qui attribue la construction de cet édifice à l'empereur Antonin le Pieux. Les inscriptions qui subsistent sont conformes à cette opinion, et elle explique très-bien pourquoi l'ordre employé est le corinthien, puisque cet ordre ne fut bien usité que dans le troisième âge de Rome; mais l'on ne doit pas alléguer pour la confirmer encore, l'oiseau sculpté sur la soffite : si son bec crochu, si ses grandes serres et le caducée qu'elles tiennent, doivent le faire regarder comme un aigle, l'aigrette de sa tête, semblable à celle de certains pigeons, prouve qu'il n'est point l'aigle romain; d'ailleurs il se re-

[1] Espèces d'esprits intermédiaires entre les anges et les diables.

trouve le même au temple de Palmyre, et par cette raison il s'annonce pour un aigle oriental, consacré au soleil, qui fut la divinité de ces deux temples. Son culte existait à Balbek dès la plus haute antiquité. Sa statue, semblable à celle d'Osiris, y avait été transportée d'*Héliopolis d'Égypte*. On l'y adorait avec des cérémonies que *Macrobe* décrit dans son livre curieux des *Saturnales* [1]. Wood suppose, avec raison, que ce fut de ce culte que vint le nom de *Balbek*, qui signifie en syriaque *ville de Bal*, c'est-à-dire *du soleil*. Les Grecs, en disant *Héliopolis*, n'ont fait, comme en bien d'autres cas, qu'une traduction littérale de l'oriental. On ignore l'état que put avoir cette ville dans la haute antiquité; mais il est à présumer que sa position sur la route de *Tyr* à *Palmyre* lui donna quelque part au commerce de ces opulentes métropoles. Sous les Romains, au temps d'Auguste, elle est citée comme tenant garnison; et il reste sur le mur de la porte du midi, à droite en entrant, une inscription qui en fait preuve; car on y lit en lettres grecques : *Kenturia prima*. Cent quarante ans après cette époque, Antonin y bâtit le temple actuel à la place de l'ancien, qui sans doute tombait en ruines; mais le christianisme ayant pris l'ascendant sous Constantin, le temple moderne fut négligé, puis converti en église, dont il reste un mur qui masquait le sanctuaire de l'idole. Il subsista ainsi jusqu'à l'invasion des Arabes : il est probable qu'ils envièrent aux chrétiens une si belle possession. L'église moins fréquentée se dégrada : les guerres survinrent; on en fit un lieu de défense; l'on bâtit sur le mur de l'enceinte, sur les pavillons et aux angles, des créneaux qui existent encore; et de ce moment, le temple, exposé au sort de la guerre, tomba rapidement en ruines.

L'état de la ville n'est pas moins déplorable; le mauvais gouvernement des émirs de la maison de *Harfouche* lui avait déjà porté des atteintes funestes; le tremblement de 1759 acheva de la ruiner. Les guerres de l'émir Yousef et de Djezzâr ont encore aggravé sa situation; de 5,000 habitants que l'on y comptait en 1751, il n'en reste pas 1200, tous pauvres, sans industrie, sans commerce, et sans autres cultures que quelques cotons, quelques maïs et des pastèques. Dans toute cette partie, le sol est maigre, et continue d'être tel, soit en remontant au nord, soit en descendant au sud-est vers Damas.

[1] Il y appelle *Héliopolis* ville des *Assyriens*, par la confusion que les anciens font souvent de ce nom avec celui de *Syriens*.

CHAPITRE IX.

Du pachalik de Damas.

Le pachalik de Damas, quatrième et dernier de la Syrie, en occupe presque toute la partie orientale. Il s'étend au nord, depuis *Màrra*, sur la route d'*Alep*, jusqu'à *Habroun*, dans le sud-est de la *Palestine* : la ligne de ses limites à l'ouest suit les montagnes des *Ansârié*, celles de l'Anti-Liban, le cours supérieur du Jourdain; puis traversant ce fleuve au pays de *Bisân*, elle enveloppe *Nâblous*, *Jérusalem*, *Habroun*, et passe à l'orient dans le désert, où elle s'avance plus ou moins, selon que le pays est cultivable; mais en général elle s'y éloigne peu des dernières montagnes, à l'exception du canton de *Tadmour* ou *Palmyre*, vers lequel elle prend un prolongement de cinq journées.

Dans cette vaste étendue de pays, le sol et les produits sont variés; les plaines du *Hauran* et celles des bords de l'Oronte sont les plus fertiles; elles rendent du froment, de l'orge, du doura, du sésame et du coton. Le pays de Damas et le haut *Bèqâà* sont d'un sol graveleux et maigre, plus propre aux fruits et au tabac qu'aux autres denrées. Toutes les montagnes sont attribuées aux oliviers, aux mûriers, aux fruits, et en plusieurs lieux aux vignes, dont les Grecs font du vin, et les musulmans des raisins secs.

Le pacha jouit de tous les droits de sa place : ils sont plus considérables que ceux d'aucune autre; car, outre la ferme générale et le commandement absolu, il est encore *conducteur* de la *caravane sacrée de la Mekke*, sous le nom très-respecté d'*émir-hadj* [1]. Les musulmans attachent une si grande importance à cette *conduite*, que la personne d'un pacha qui s'en acquitte bien devient inviolable même pour le sultan; il n'est plus permis de *verser son sang*. Mais le divan sait tout concilier; et quand un tel homme encourt sa disgrâce, il satisfait tout à la fois au littéral de la loi et à sa vengeance, en le faisant piler dans un mortier, ou étouffer dans un sac, ainsi qu'il y en a eu plusieurs exemples.

Le tribut du pacha au sultan n'est que de 45 bourses (56,250 livres); mais il est chargé de tous les frais du *hadj* : on les évalue à 6,000 bourses, ou 7,500,000 livres. Ils consistent en provisions de blé, d'orge, de riz, etc. et en louage de chameaux qu'il faut fournir aux troupes d'escorte, et à beaucoup de pèlerins. En outre, l'on doit payer 1800 bourses

[1] La caravane de la Mekke porte exclusivement ce nom de *hadj*, qui signifie *pèlerinage* : les autres se nomment simplement *qafl*.

aux tribus arabes qui sont sur la route, pour obtenir un libre passage. Le pacha se rembourse sur le *miri* ou impôt des terres, soit qu'il le perçoive lui-même, soit qu'il le sous-afferme, comme il arrive en plusieurs lieux. Il ne jouit pas des douanes; elles sont régies par le *deftardàr* ou *maître des registres,* pour être employées à la solde des janissaires et des gardes des châteaux qui sont sur la route de la Mekke. Le pacha hérite en outre de tous les pèlerins qui meurent en route; et cet article n'est pas sans importance, car l'on a observé que c'étaient toujours les plus riches. Enfin il a son industrie, qui consiste à prêter à intérêt de l'argent aux marchands et aux laboureurs, et à en prendre à qui bon lui semble, à titre de *balse* ou d'*avanie*.

Son état militaire consiste en 6 ou 700 janissaires, moins mal tenus et plus insolents qu'ailleurs; en autant de Barbaresques nus et pillards comme partout, et en 8 à 900 *delibaches* ou *cavaliers*. Ces troupes, qui passent en Syrie pour un corps d'armée considérable, lui sont nécessaires, non-seulement pour l'escorte de la caravane, et pour réprimer les Arabes, mais encore contre ses propres sujets, pour la perception du miri. Chaque année, trois mois avant le départ du *hadj*, il fait ce qu'on appelle la *tournée;* c'est-à-dire qu'escorté de ses troupes, il parcourt son vaste gouvernement, en faisant contribuer les villes et les villages. La liquidation se passe rarement sans troubles; le peuple ignorant, excité par des chefs factieux, ou provoqué par l'injustice du pacha, se révolte souvent, et paye sa dette à coups de fusil : les habitants de *Nâblous*, de *Bethlem* et de *Habroun*, se sont fait en ce genre une réputation qui leur vaut des franchises particulières; mais aussi, lorsque l'occasion se présente, on leur fait payer au décuple les intérêts et les dommages. Le pachalik de Damas, par sa situation, est plus exposé qu'aucun autre aux incursions des Arabes bedouins : cependant on observe qu'il est le moins ruiné de la Syrie. La raison qu'on en donne est qu'au lieu d'en changer fréquemment les pachas, comme elle fait ailleurs, la Porte le donne ordinairement à vie : dans ce siècle, on l'a vu occupé pendant cinquante ans par une riche famille de Damas, appelée *El-Adm*, dont un père et trois frères se sont succédé. *Asàd*, le dernier d'entre eux, dont nous avons parlé dans l'histoire de *Dâher*, l'a tenu quinze ans, pendant lesquels il a fait un bien infini. Il avait établi assez de discipline parmi ses soldats, pour que les paysans fussent à l'abri de leurs pillages. Sa passion était, comme à tous les gens en place de la Turkie, d'entasser de l'argent : mais il ne le laissait point oisif dans ses caisses; et par une modération inouïe dans ce pays, il n'en retirait qu'un intérêt de six pour cent[1]. On cite de lui un trait qui donnera une idée de son caractère : s'étant un jour trouvé dans un besoin d'argent, les délateurs qui environnent les pachas lui conseillèrent d'imposer une *avanie* sur les chrétiens et sur les fabricants d'étoffes. *Combien croyez-vous que cela puisse me rendre?* dit Asàd. *Cinquante à soixante bourses*, lui répondirent-ils. *Mais*, répliqua-t-il, *ce sont des gens peu riches; comment feront-ils cette somme? — Seigneur, ils vendront les joyaux de leurs femmes; et puis ce sont des chiens. — Je veux éprouver*, reprit le pacha, *si je serai plus habile avaniste que vous.* Dans le jour même, il envoie ordre au mofti de venir le trouver secrètement et de nuit : le mofti arrivé, Asàd lui déclare « qu'il a appris que depuis longtemps il mène dans sa maison une vie très-irrégulière; que lui, chef de la loi, boit du vin et mange du porc, contre les préceptes du *livre très-pur;* qu'il a résolu d'en faire part au mofti de *Stamboul* (Constantinople), mais qu'il a voulu l'en prévenir, afin qu'il n'eût point à lui reprocher de perfidie. » Le mofti, effrayé de cette menace, le conjure de s'en désister; et comme chez les Turks on traite ouvertement les affaires, il lui promet un présent de 1,000 piastres. Le pacha rejette l'offre; le mofti double et triple la somme; enfin ils s'accordent pour 6,000 piastres, avec engagement réciproque de garder un profond silence. Le lendemain *Asàd* fait appeler le qâdi, lui tient des propos semblables, lui dit qu'il est informé d'abus criants dans sa gestion, qu'il a connaissance de telle affaire qui ne va pas moins qu'à lui faire couper la tête. Le qâdi, confondu, implore sa clémence, négocie comme le mofti, s'accommode pour une somme pareille, et se retire fort content d'échapper à ce prix. Après le qâdi vint l'*ouâli*, puis le *naqîb*, l'aga des janissaires, le *mohteseb*, et enfin les plus riches marchands turks et chrétiens. Chacun d'eux, pris pour les délits de son état, et surtout pour l'article des femmes, s'empressa d'en acheter le pardon par une contribution. Lorsque la somme totale fut rassemblée, le pacha se retrouvant avec ses *familiers*, leur dit : *Avez-vous entendu dire dans Damas qu'Asàd ait jeté une avanie? — Non, seigneur. — Comment se fait-il donc que j'aie trouvé près de deux cents bourses que voici?* Les délateurs de se récrier, d'admirer, de demander quel moyen il avait pris. *J'ai tondu les béliers*,

[1] En Syrie et en Égypte, l'intérêt ordinaire est de douze ou quinze pour cent; souvent il va à vingt et trente.

répondit-il, *plutôt que d'écorcher les agneaux et les chèvres*. Après quinze années de règne, cet homme fut enlevé au peuple de Damas par les suites d'une intrigue dont on raconte ainsi l'histoire. Vers 1755, un eunuque noir du sérail allant en pèlerinage à la Mekke, prit l'hospitalité chez *Asàd;* mais peu content de l'accueil simple qu'il en reçut, il ne voulut point repasser par Damas, et il prit sa route par Gaze. *Hosein*-pacha, qui commandait alors en cette ville, mit du faste à bien traiter l'eunuque. Celui-ci, de retour à Constantinople, n'oublia pas ses deux hôtes : pour satisfaire à la fois sa reconnaissance et son ressentiment, il résolut de perdre *Asàd*, et d'élever *Hosein* à sa place. Ses intrigues eurent tant de succès, que dès 1756, Jérusalem fut détachée de Damas, et donnée à *Hosein*, à titre de pachalik. L'année suivante, il obtint Damas même : Asàd, déposé, se retira dans le désert, avec les gens de sa maison, pour éviter une plus grande disgrâce. Le temps de la caravane arriva : Hosein la conduisit, selon le droit de sa place; mais au retour, ayant pris querelle avec les Arabes pour un payement qu'il refusait, ils l'attaquèrent en force, battirent son escorte, et pillèrent complétement la caravane en 1757. A la nouvelle de ce désastre, ce fut dans l'empire une désolation comme à la perte d'une grande bataille : les familles de 20,000 pèlerins morts de soif, de faim, ou tués par les Arabes; les parents de nombre de femmes faites esclaves; les marchands intéressés à la cargaison dissipée, demandèrent vengeance de la lâcheté de l'émir-*hadj*, et du sacrilége des Bedouins. La Porte alarmée proscrivit d'abord la tête de Hosein; mais il se cacha si bien, que l'on ne put le surprendre : du sein de sa retraite travaillant de concert avec l'eunuque, son protecteur, il entreprit de se disculper; et il y parvint au bout de trois mois, en produisant à la Porte une lettre, vraie ou fausse, d'Asàd, par laquelle il parut que ce pacha avait excité les Arabes à le venger de Hosein. Alors la proscription se tourna contre Asàd, et l'on n'attendit plus que l'occasion de la mettre à exécution.

Cependant le pachalik restait vacant : Hosein flétri n'y pouvait reparaître. La Porte désirait de réparer son affront, et de rétablir la sûreté du pèlerinage : elle jeta les yeux sur un homme singulier, dont les mœurs et l'histoire méritent que j'en dise deux mots. Cet homme, appelé *Abd-allah-el-Satadji*, était né près de Bagdâd, dans une condition obscure. S'étant mis de bonne heure à la solde du pacha, il avait passé les premières années de sa vie dans les camps, à la guerre, et avait fait en qualité de simple cavalier toutes les campagnes de Perse, contre *Chah-Thamas-Kouli-kan*. La bravoure et l'intelligence qu'il y montra, l'élevèrent de grade en grade jusqu'au pachalik de Bagdâd même. Revêtu de cet éminent emploi, il s'y comporta avec tant de fermeté et de prudence, qu'il rétablit dans le pays la paix étrangère et domestique. La vie simple et militaire qu'il continua de mener ne lui faisant pas éprouver de grands besoins d'argent, il n'en amassa point; mais les grands officiers du sérail de Constantinople, à qui cette modération ne rendait rien, trouvèrent mauvais le désintéressement d'Abd-allah, et ils n'attendirent qu'un prétexte pour le déplacer : ils le trouvèrent dans la retenue qu'Abd-allah fit d'une somme de 100,000 livres, provenant de la succession d'un marchand. A peine le pacha l'eut-il touchée, qu'on en exigea le payement; en vain représenta-t-il qu'il en avait payé de vieilles soldes de troupes; en vain demanda-t-il du délai, le vizir ne l'en pressa que plus vivement; et sur un second refus, il dépêcha un eunuque noir, muni en secret d'un *kat-chérif*, pour lui couper la tête. L'eunuque, arrivé aux environs de Bagdâd, feignit d'être un malade qui voyageait pour sa santé : en cette qualité, il fit saluer le pacha, et par forme de politesse, il le pria de lui permettre une visite. Abd-allah, qui connaissait l'esprit turk, se méfia de tant d'honnêteté, et soupçonna quelque raison secrète. Son trésorier, non moins versé dans les usages, et très-attaché à sa personne, le confirma dans ses soupçons; pour acquérir des certitudes, il lui proposa de visiter le paquet de l'eunuque, pendant qu'il serait chez le pacha avec sa suite. Abd-allah approuva l'expédient. A l'heure indiquée, le trésorier va dans la tente de l'eunuque, et il y fait une recherche si exacte, qu'il découvre le *kat-chérif* caché dans le revers d'une pelisse : aussitôt il vole vers le pacha, le fait avertir de passer un instant dans une pièce voisine, et lui remet la découverte [1]. Abd-allah, muni du fatal écrit, le cache dans son sein, et rentre dans l'appartement; puis reprenant d'un air tranquille la conversation avec l'eunuque : « Plus j'y pense, dit-il, seigneur aga, plus je m'étonne de votre voyage en ce pays. Bagdâd est si loin de Stamboul, notre air est si peu vanté, que j'ai peine à croire que vous ne veniez nous demander que de la santé. — Il est vrai, reprit l'aga, que je suis aussi chargé de vous demander en passant quelque à-compte des 100,000 livres. — Passe encore, reprit le pacha;

[1] Je tiens ces faits d'un homme qui a connu particulièrement ce trésorier, et vu Abd-allah à Jérusalem.

mais tenez, ajouta-t-il d'un air décidé, avouez que vous venez aussi pour ma tête. Écoutez; vous me connaissez de réputation; vous savez ce que vaut ma parole; je vous la donne : si vous me faites un aveu sincère, je vous relâcherai sans vous faire le moindre mal. » Alors l'eunuque commençant une longue défense, protesta qu'il venait sans *noires* intentions. *Par ma tête!* dit Abd-allah, *avouez-moi la vérité.* L'eunuque continua sa défense. — *Par votre tête!* Il nia encore. — *Prenez-y garde. Par celle du sultan!* Il persista encore. — *Allons,* dit Abd-allah, *c'en est fait, tu as prononcé ton arrêt;* et tirant le *kat-chérif:* « Reconnais-tu ce « papier? Voilà comme vous vous gouvernez là-« bas : oui, vous êtes une troupe de scélérats qui « vous jouez de la vie de quiconque vous déplaît, « et qui vous livrez de la main à la main le sang « des serviteurs du sultan. Il faut des têtes au « vizir : il en aura une; qu'on la coupe à ce chien, « et qu'on l'envoie à Constantinople. » Sur-le-champ l'ordre fut exécuté; et la suite de l'aga congédiée partit avec sa tête. Après ce coup, Abd-allah eût pu profiter de la faveur du pays pour se révolter : il préféra de passer chez les Kourdes. Ce fut là que vint le trouver l'amnistie du sultan, et l'ordre de passer au pachalik de Damas. Il s'ennuyait dans son exil; il n'avait plus d'argent; il accepta la commission, et partit avec cent hommes qui suivirent sa fortune. En arrivant aux frontières de son gouvernement, il apprit qu'Asàd était campé dans un lieu voisin; il en avait entendu parler comme du plus grand homme de la Syrie; il désirait de le voir. Il se déguisa; et suivi de six cavaliers, il se rendit à son camp, et demanda à lui parler : on l'introduisit, selon l'usage de ces camps, sans beaucoup de cérémonies. Après le salut, Asàd lui demande où il va, et d'où il vient : Abd-allah répond qu'ils sont six à sept cavaliers kourdes qui cherchent du service; qu'ils savent que *Satadji* vient à Damas, qu'ils vont le trouver; mais qu'ayant appris en passant, que lui Asàd était campé dans le voisinage, ils sont venus lui demander une ration. Volontiers, dit Asàd; mais connaissez-vous *Satadji?* — Oui. — Quel homme est-ce? Aime-t-il l'argent? — Non. *Satadji* ne s'embarrasse ni d'argent, ni de pelisses, ni de châles, ni de perles, ni de femmes; il n'aime que les bonnes armes de fer, les bons chevaux et la guerre. Il chérit la justice, protége la veuve et l'orphelin, lit le Qôran, vit de beurre et de laitage. — Est-il âgé? dit Asàd. — Moins qu'il ne paraît : la fatigue l'a prematuré : il est couvert de blessures; il a reçu un coup de sabre qui le fait boiter de la jambe gauche; un autre lui fait porter le cou sur l'épaule droite. Tenez, dit-il en se levant debout, depuis les pieds jusqu'à la tête c'est mon portrait. A ce mot, Asàd pâlit et se crut perdu; mais Abd-allah se rasseyant, lui dit : *Frère,* rassure-toi; je ne suis pas un messager de l'antre des voleurs; je ne viens point pour te trahir : au contraire, si je puis t'être bon à quelque chose, emploie-moi, car nous sommes tous deux au même rang chez nos maîtres; ils m'ont rappelé parce qu'ils veulent châtier les Bedouins. Quand ils auront satisfait leur vengeance de ce côté, ils en reviendront à ma tête. *Dieu est grand : il arrivera ce qu'il a décrété.*

Abd-allah se rendit dans ces sentiments à Damas; il y rétablit le bon ordre, il réprima les vexations des gens de guerre, et conduisit la caravane le sabre à la main, sans payer une piastre aux Arabes : pendant son administration, qui dura deux ans, le pays jouit de la plus parfaite tranquillité. On dormait les portes ouvertes, disent encore les habitants de Damas. Lui-même, souvent déguisé en mendiant, voyait par ses yeux; les traits de justice qui lui échappaient quelquefois sous ce déguisement, avaient établi une circonspection salutaire : on aime encore aujourd'hui à en citer quelques-uns. Par exemple, on rapporte qu'étant à Jérusalem dans sa tournée, il avait défendu à ses soldats de rien prendre, ni de rien commander sans salaire. Un jour qu'il rôdait déguisé en pauvre, tenant un petit plat de lentilles à la main, un soldat qui portait un fagot, l'obligea de s'en charger; après quelque résistance, il le mit sur son dos, et commença de marcher devant le delibache, qui le pressait en jurant. Un autre soldat reconnut le pacha, et fit signe à son camarade. Celui-ci de fuir et de s'échapper par des rues de traverse. Après quelques pas, Abd-allah n'entendant plus son homme, se retourna, et fâché d'avoir manqué son coup, il ne put s'empêcher de jeter son faix à terre, en disant : Le coquin! il est si mauvais sujet qu'il a emporté mon salaire et mon plat de lentilles. Mais il ne le porta pas loin; car, peu de jours après, le pacha le surprit à voler dans un jardin les légumes d'une pauvre femme qu'il maltraitait, et sur-le-champ il lui fit couper la tête.

Quant à lui, il ne put éviter le sort qu'il avait prévu : après avoir échappé plus d'une fois à des assassins apostés, il fut empoisonné par son neveu. Il s'en aperçut avant de mourir, et l'ayant fait appeler : Malheureux! lui dit-il, les scélérats t'ont séduit; tu m'as empoisonné pour profiter de ma dépouille : je pourrais avant de mourir tromper ton espoir et punir ton ingratitude; mais

je connais les Turks, ils se chargeront de ma vengeance. En effet, à peine Satadji fut-il mort, qu'un capidji montra un ordre d'étrangler le neveu; ce qui fut exécuté. Toute l'histoire des Turks prouve qu'ils aiment la trahison, mais qu'ils punissent toujours les traîtres. Depuis Abd-allah, le pachalik de Damas a passé successivement à *Seliq*, à *Osman*, à *Mohammed*, et à *Darouich*, fils d'Osman, qui l'occupait en 1784. Cet homme, qui n'a pas les talents de son père, en a retenu le caractère tyrannique; en voici un trait digne d'être cité. Au mois de novembre 1784, un village de chrétiens grecs, près de Damas, qui avait acquitté le miri, fut sommé de le payer une seconde fois. Les chaiks réclamant le registre qui constatait l'acquit, s'y refusèrent. Une des nuits suivantes, un parti de soldats assaillit le village, et tua 31 personnes. Les malheureux paysans consternés portèrent les têtes à Damas, et implorèrent la justice du pacha. Après les avoir entendus, *Darouich* leur dit de déposer ces têtes dans l'église grecque, en attendant qu'il fît des recherches. Trois jours se passèrent; les têtes se corrompirent : on voulut les enterrer; mais pour cet effet, il fallait une permission du pacha, et on ne l'obtint qu'au prix de 40 bourses (50,000 livres).

Depuis un an (en 1785), Djezzâr profitant du crédit que son argent lui donne à la Porte, a dépossédé Darouich, et commande aujourd'hui à Damas; il aspire, dit-on, à y joindre Alep. Il semblerait que le divan dût lui refuser cet agrandissement, qui le rendrait maître de toute la Syrie; mais outre que les affaires des Russes ne laissent pas le divan libre dans ses opérations, il s'inquiète peu des révoltes de ses préposés : une expérience constante lui a appris qu'ils retombent toujours dans ses filets. Djezzâr n'est pas propre à faire exception; car quoiqu'il ne manque pas de talents, et surtout de ruse [1], ce n'est pas un esprit capable d'imaginer ou d'exécuter un grand plan de révolution. La route qu'il suit est celle de tous ses prédécesseurs : il ne s'occupe du bien public qu'autant qu'il rentre dans ses intérêts particuliers. La mosquée qu'il a bâtie à Acre est un monument de pure vanité, qui a consommé sans aucun fruit 3,000,000 de France : son bazar est plus utile sans doute; mais avant de songer au marché où se vendent les denrées, il eût fallu songer à la terre qui les produit : à une portée de fusil d'Acre, l'agriculture est languissante. La plupart de ses dépenses sont pour ses jardins, pour ses bains, pour ses femmes blanches : il en possédait 18 en 1784 : et ces femmes sont d'un luxe dévorant. Maintenant que la satiété et l'âge surviennent, il prend la manie d'entasser de l'argent : cette avarice aliène ses soldats, et sa dureté lui fait des ennemis jusque dans sa maison. Déjà deux de ses pages ont tenté de l'assassiner : il a eu le bonheur d'échapper à leurs pistolets; mais la fortune se lassera : il lui arrivera, comme à tant d'autres, d'être quelque jour surpris, et il n'aura recueilli de tant de soins à thésauriser, que d'avoir excité la cupidité de la Porte et la haine du peuple. Venons aux lieux remarquables de ce pachalik.

[1] Le baron de Tott appelle Djezzâr *un lion* : je crois qu'il le définirait bien mieux en l'appelant *un loup*.

D'abord se présente la ville même de Damas, capitale et résidence des pachas. Les Arabes l'appellent *el-Châm*, selon leur usage de donner le nom d'un pays à sa capitale. L'ancien nom oriental de *Demechq* n'est connu que des géographes. Cette ville est située dans une vaste plaine ouverte au midi et à l'est, du côté du désert, et serrée à l'ouest et au nord par des montagnes qui bornent d'assez près la vue. En récompense, il vient de ces montagnes une quantité de ruisseaux qui font du territoire de Damas le lieu le mieux arrosé et le plus délicieux de la Syrie. Les Arabes n'en parlent qu'avec enthousiasme; et ils ne cessent de vanter la verdure et la fraîcheur des vergers, l'abondance et la variété des fruits, la quantité des courants d'eaux vives, et la limpidité des jets d'eau et des sources. C'est aussi le seul lieu où il y ait des maisons de plaisance isolées et en rase campagne : les naturels doivent mettre d'autant plus de prix à tous ces avantages, qu'ils sont plus rares dans les contrées environnantes. Du reste, le sol maigre, graveleux et rougeâtre, est peu propre aux grains; mais cette qualité tourne au profit des fruits, dont les sucs sont plus savoureux. Nulle ville ne compte autant de canaux et de fontaines. Chaque maison a la sienne. Toutes ces eaux sont fournies par trois ruisseaux, ou par trois branches d'une même rivière qui, après avoir fertilisé des jardins pendant trois lieues de cours, va se rendre au sud-est dans un bas-fond du désert, où elle forme un marais appelé *Behairat-el-Mardj*, c'est-à-dire *lac du pré*.

Avec une telle situation, l'on ne saurait disputer à Damas d'être une des plus agréables villes de la Turkie; mais il lui reste quelque chose à désirer pour la salubrité. On se plaint avec raison que les eaux blanchâtres de la *Barrâdé* sont froides et dures; on observe que les Damasquins sont sujets aux obstructions; que le blanc de leur peau est plutôt un blanc de convalescence que de santé; enfin que l'abus des fruits, et surtout des abricots, y produit,

tous les étés et les automnes, des fièvres intermittentes et des dyssenteries.

L'étendue de Damas consiste beaucoup plus en longueur qu'en largeur. Niebuhr, qui en a levé le plan géométrique, lui donne 3,250 toises, c'est-à-dire, un peu moins d'une lieue et demie de circuit. En jugeant sur cette mesure par comparaison avec Alep, je suppose que Damas contient 80,000 habitants. La majeure partie est composée d'Arabes et de Turks; on estime que le nombre des chrétiens passe 15,000, dont les deux tiers sont schismatiques. Les Turks ne parlent point du peuple de Damas sans observer qu'il est le plus méchant de l'empire; l'Arabe, en jouant sur les mots, en a fait ce proverbe : *Châmi, choûmi; Damasquin, méchant;* on dit au contraire du peuple d'Alep : *Halabi, tchelebi; Alepin, petit-maître.* Par une distinction fondée sur le culte, on ajoute que les chrétiens y sont plus vils et plus fourbes qu'ailleurs; sans doute parce que les musulmans y sont plus fanatiques et plus insolents : ils ont le même caractère que les habitants du Kaire; comme eux, ils détestent les Francs. L'on ne peut aller à Damas vêtu à l'européenne; nos négociants n'ont pu y former d'établissements; l'on n'y trouve que deux missionnaires capucins, et un médecin non avoué.

Cette intolérance des Damasquins est surtout entretenue par leur liaison avec la Mekke. Leur ville, disent-ils, est une ville sainte, en qualité de porte de la *Kiâbé;* en effet, c'est à Damas que se rassemblent tous les pèlerins du nord de l'Asie, comme au Kaire ceux de l'Afrique. Chaque année le nombre s'en élève depuis 30 jusqu'à 50,000; plusieurs s'y rendent quatre à cinq mois d'avance; la plupart n'arrivent qu'à la fin du ramadan. Alors Damas ressemble à une foire immense : l'on ne voit qu'étrangers de toutes les parties de la Turkie, et même de la Perse; tout est plein de chameaux, de chevaux, de mulets et de marchandises. Après quelques jours de préparatifs, toute cette foule se met confusément en marche, et faisant route par la frontière du désert, elle arrive en quarante jours à la Mekke, pour la fête du *bairam.* Comme cette caravane traverse le pays de plusieurs tribus arabes indépendantes, il a fallu faire des traités avec les Bedouins, leur accorder des droits de passage, et les prendre pour guides. Souvent il y a des disputes entre les chaiks à ce sujet; le pacha en profite pour améliorer son marché. Ordinairement la préférence est dévolue à la tribu de *Sardié,* qui campe au sud de Damas, le long du *Hauran;* le pacha envoie au chaik une masse d'armes, une tente et une pelisse, pour lui signifier qu'il le prend pour *chef de conduite.* De ce moment, ce chaik est chargé de fournir des chameaux à un prix convenu; il les tire de sa tribu et de celles de ses alliés, moyennant un louage également convenu; on ne lui répond d'aucun dommage, et toute perte par accident est pour son compte. Année commune, il périt 10,000 chameaux; ce qui fait un objet de consommation très-avantageux aux Arabes.

Il ne faut pas croire que le motif de tant de frais et de fatigues soit uniquement la dévotion. L'intérêt pécuniaire y a une part encore plus considérable. La caravane est le moyen d'exploiter une branche de commerce très-lucrative. Presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation. En partant de chez eux, ils se chargent de marchandises qu'ils vendent sur la route; l'or qui en provient, joint à celui dont ils se sont munis chez eux, est transporté à la Mekke, et là s'échange contre les mousselines et les indiennes du *Malabar* et du *Bengale,* les châles de *Kachemire,* l'aloès de *Tunkin,* les diamants de *Golconde,* les perles de *Bahrain,* quelque peu de poivre, et beaucoup de café d'*Yemen.* Quelquefois les Arabes du désert trompent l'espoir du marchand en pillant les traîneurs, en enlevant des portions de caravane. Mais ordinairement les pèlerins reviennent à bon port; et alors leurs profits sont considérables. Dans tous les cas, ils se payent par la vénération, qui est attachée au titre de *hadji* (pèlerin), et par le plaisir de vanter à leurs compatriotes les merveilles de la Kiâbé et du mont Arafât, de parler avec emphase de la prodigieuse foule des pèlerins et de la quantité des victimes, le jour du *bairam;* des fatigues qu'ils ont essuyées, des figures extraordinaires des Bedouins, et du désert sans eau, et du tombeau du prophète à Médine, qui n'est ni suspendu par un aimant, ni l'objet principal du pèlerinage. Ces récits faits au loin produisent leur effet ordinaire, c'est-à-dire qu'ils excitent l'admiration et l'enthousiasme des auditeurs, quoique, de l'aveu des pèlerins sincères, il n'y ait rien de plus misérable que ce voyage; aussi cette admiration passagère n'a pas empêché d'établir un proverbe peu honorable pour ces pieux voyageurs : *Défie-toi de ton voisin,* dit l'Arabe, *s'il a fait un hadj; mais s'il en a fait deux, hâte-toi de déloger;* et en effet, l'expérience a prouvé que la plupart des dévots de la Mekke ont une insolence et une mauvaise foi particulière, comme s'ils voulaient se venger d'avoir été dupes, en se faisant fripons.

Au moyen de cette caravane, Damas est le centre d'une circulation très-étendue. Par Alep, elle com

munique à l'*Arménie*, à l'*Anatolie*, au *Diarbekr*, et même à la *Perse*. Elle envoie au Kaire des caravanes qui suivant une route fréquentée dès le temps des patriarches, marchent par Djesr-Yaqoub, Tabarié, Nâblous et Gaze. Elle reçoit des marchandises de Constantinople et d'Europe par Saide et Bairout. Ce qui se consomme dans son enceinte est acquitté avec les étoffes de soie et de coton qui s'y fabriquent en quantité et avec assez d'art; avec les fruits secs de son territoire, et les pâtes sucrées de rose, d'abricot, de pêche, etc. dont la Turkie consomme pour près d'un million : le reste, traité par échanges, verse en passant un argent considérable, soit par les droits de douane, soit par le salaire que les marchands s'attribuent pour leur entremise. L'existence de ce commerce dans ces cantons est de la plus haute antiquité. Il y a suivi diverses routes, selon les circonstances des gouvernements et des lieux; partout il a constamment produit sur ses pas une opulence dont les traces ont survécu à sa propre destruction. Le pachalik dont nous traitons offre un monument en ce genre trop remarquable pour être passé sous silence. Je veux parler de *Palmyre*, si connue dans le troisième âge de Rome par le rôle brillant qu'elle joua dans les démêlés des Parthes et des Romains, par la fortune d'Odénat et de Zénobie, par leur chute et par sa propre ruine sous Aurélien. Depuis cette époque, son nom avait laissé un beau souvenir dans l'histoire; mais ce n'était qu'un souvenir; et faute de connaître en détail les titres de sa grandeur, l'on n'en avait que des idées confuses; à peine même les soupçonnait-on en Europe, lorsque sur la fin du siècle dernier, des négociants anglais d'Alep, las d'entendre les Bedouins parler des ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir les récits prodigieux qu'on leur en faisait. Une première tentative, en 1678, ne fut pas heureuse; les Arabes les dépouillèrent complétement, et ils furent obligés de revenir sans avoir rempli leur objet. Ils reprirent courage en 1691, et parvinrent enfin à voir les monuments indiqués. Leur relation, publiée dans les *Transactions philosophiques*, trouva beaucoup d'incrédules et de réclamateurs : on ne pouvait ni concevoir ni se persuader comment, dans un lieu si écarté de la terre habitable, il avait pu subsister une ville aussi magnifique que leurs dessins l'attestaient. Mais depuis que le chevalier *Dâkins* (Dawkins), Anglais, a publié, en 1753, les plans détaillés qu'il en avait lui-même pris sur les lieux en 1751, il n'y a plus eu lieu de douter, et il a fallu reconnaître que l'antiquité n'a rien laissé, ni dans la Grèce, ni dans l'Italie, qui soit comparable à la magnificence des ruines de Palmyre.

Je vais citer le précis de la relation de M. *Oûd* (Wood), associé et rédacteur du voyage de *Dâkins*[1].

« Après avoir appris à Damas que *Tadmour* ou « *Palmyre* dépendait d'un aga résidant à *Hassiâ*, « nous nous rendîmes en quatre jours à ce village, « qui est situé dans le désert, sur la route de Damas « à Alep. L'aga nous reçut avec cette hospitalité « qui est si commune dans ce pays-là parmi les gens « de toute condition; et quoique extrêmement sur« pris de notre curiosité, il nous donna les instruc« tions nécessaires pour la satisfaire le mieux qu'il « se pourrait. Nous partîmes de Hassiâ le 11 mars « 1751, avec une escorte des meilleurs cavaliers « arabes de l'aga, armés de fusils et de longues « piques; et nous arrivâmes quatre heures après à « *Sodoud*, à travers une plaine stérile qui produi« sait à peine de quoi brouter à des gazelles que nous « y vîmes en quantité. *Sodoud* est un petit village « habité par des chrétiens maronites. Cet endroit « est si pauvre, que les maisons en sont bâties de « terre séchée au soleil. Les habitants cultivent au« tour du village autant de terre qu'il leur en faut « simplement pour leur subsistance, et ils font de « bon vin rouge. Après dîner, nous reprîmes notre « route, et nous arrivâmes en trois heures à *Haoua*« *rain*, village turk où nous couchâmes. *Haoua*« *rain* a la même apparence de pauvreté que *Sodoud*; « mais nous y trouvâmes quelques ruines, qui font « voir que cet endroit a été autrefois plus considé« rable. Nous remarquâmes un village voisin en« tièrement abandonné de ses habitants; ce qui « arrive fréquemment dans ce pays-là : quand le « produit des terres ne répond pas à la culture, « les habitants les quittent pour n'être pas oppri« més. Nous partîmes de *Haouarain* le 12, et nous « arrivâmes en trois heures à *Qariatain*, tenant tou« jours la direction est-quart-sud-est. Ce village « ne diffère des précédents qu'en ce qu'il est un « peu plus grand : on jugea à propos de nous y faire « passer le reste du jour, pour nous préparer, ainsi « que nos bêtes de charge, à la fatigue du reste de « notre voyage; car, quoique nous ne pussions pas « l'achever en moins de 24 heures, il fallait faire ce « trajet tout d'une traite, n'y ayant point d'eau dans « cette partie du désert. Nous laissâmes *Qariatain* « le 13, étant aux environs de 200 personnes qui, « avec le même nombre d'ânes, de mulets et de cha« meaux, faisaient un mélange assez grotesque. « Notre route était un peu nord-quart-nord-est, à « travers une plaine sablonneuse et unie, d'à peu

[1] *Ruines de Palmyre*, 1 vol. in-fol. de 50 planches gravées à Londres, en 1753, et publiées par Robert Wood.

« près trois lieues et demie de largeur, sans arbres « ni eau, et bornée à droite et à gauche par une « chaîne de montagnes stériles qui semblaient se « joindre environ deux tiers de lieue avant que nous « arrivassions à *Palmyre*......

« Le 14 à midi, nous arrivâmes au lieu où les « montagnes semblaient se joindre : il y a entre « elles une vallée où l'on voit encore les ruines d'un « aqueduc qui portait autrefois de l'eau à *Palmyre ;* « à droite et à gauche, sont des tours carrées d'une « hauteur considérable. En approchant de plus près, « nous trouvâmes que c'étaient les anciens sépulcres « des *Palmyréniens*. A peine eûmes-nous passé « ces monuments vénérables, que les montagnes se « séparant des deux côtés, nous découvrîmes tout « à la fois la plus grande quantité de ruines que nous « eussions jamais vue [1]; et derrière ces mêmes rui- « nes, vers l'Euphrate, une étendue de plat pays à « perte de vue, sans le moindre objet animé. Il est « presque impossible de s'imaginer rien de plus éton- « nant. Un si grand nombre de piliers corinthiens, « avec si peu de murs et de bâtiments solides, fait « l'effet le plus romanesque que l'on puisse voir. » Tel est le récit de *Wood.*

Sans doute la sensation d'un pareil spectacle ne se transmet point; mais afin que le lecteur s'en fasse l'idée la plus rapprochée, je joins ici le dessin de la perspective. Pour en bien concevoir tout l'effet, il faut suppléer par l'imagination aux proportions. Il faut se peindre cet espace si resserré, comme une vaste plaine, ces fûts si déliés, comme des colonnes dont la seule base surpasse la hauteur d'un homme; il faut se représenter que cette file de colonnes debout occupe une étendue de plus de 1300 toises, et masque une foule d'autres édifices cachés derrière elle. Dans cet espace, c'est tantôt un palais dont il ne reste que les cours et les murailles; tantôt un temple dont le péristyle est à moitié renversé; tantôt un portique, une galerie, un arc de triomphe : ici, les colonnes forment des groupes dont la symétrie est détruite par la chute de plusieurs d'entre elles; là, elles sont rangées en files tellement prolongées, que semblables à des rangs d'arbres, elles fuient sous l'œil dans le lointain, et ne paraissent plus que des lignes accolées. Si de cette scène mouvante la vue s'abaisse sur le sol, elle y en rencontre une autre presque aussi variée : ce ne sont de toutes parts que fûts renversés, les uns entiers, les autres en pièces, ou seulement disloqués dans leurs articulations; de toutes parts la terre est hérissée de vastes pierres à demi enterrées, d'entablements brisés, de chapiteaux écornés, de frises mutilées, de reliefs défigurés, de sculptures effacées, de tombeaux violés, et d'autels souillés de poussière. La table suivante rendra un compte plus détaillé des principaux objets de la gravure.

[1] Quoique ces voyageurs eussent visité la *Grèce* et l'*Italie*.

A est un château turk, désormais abandonné.
B, un sépulcre.
C, une fortification turke ruinée.
D, un sépulcre où commence une suite de colonnes qui s'étend jusqu'à R, dans un espace de plus de 600 toises.
E, édifice supposé construit par Dioclétien.
F, ruines d'un sépulcre.
G, colonnes disposées en péristyle de temple.
h, grand édifice dont il ne reste que quatre colonnes.
I, ruines d'une église chrétienne.
K, file de colonnes qui semblent avoir appartenu à un portique, et qui aboutissent aux quatre piédestaux suivants.
L, quatre grands piédestaux.
m, cellule ou cage d'un temple, avec une partie de son péristyle.
N, petit temple.
O, foule de colonnes qui ont une fausse apparence de cirque.
P, quatre superbes colonnes de granit.
Q, colonnes disposées en péristyle de temple.
R, arc auquel aboutit la colonnade qui commence en D.
S, grande colonne.
T, mosquée turke ruinée, avec son minaret.
U, grosse colonne, dont la plus grand partie, avec son entablement, est tombée.
V, petits enclos de terre où les Arabes cultivent des oliviers et du grain.
X, temple du Soleil.
Y, tour carrée, bâtie par les Turks sur l'emplacement du portique.
z z, mur qui formait l'enceinte de la cour du temple.
W, sépulcres semés dans la vallée, hors des murs de la ville.

Il faut voir dans les planches mêmes de *Wood* les développements de ces divers édifices, pour sentir à quel degré de perfection étaient parvenus les arts dans ces temps reculés. L'architecture avait surtout prodigué ses richesses et déployé sa magnificence dans le temple du Soleil, divinité de Palmyre. L'enceinte carrée de la cour qui l'enferme, a 679 pieds sur chaque face. Le long de cette enceinte régnait intérieurement un double rang de colonnes : au milieu de l'espace vide, le temple présente encore une façade de 47 pieds, sur un flanc de 124; tout autour règne un péristyle de 41 colonnes; par un cas extraordinaire, la porte répond au couchant et non à l'orient. La soffite de cette porte, tombée par terre, offre un zodiaque dont les signes sont les mêmes que les nôtres : une autre soffite porte un oiseau de la même forme que celui de Balbek, placé sur un fond semé d'étoiles. Il est remarquable pour les historiens, que la façade du portique a 12 colonnes, comme celle de Balbek : mais il est encore plus remarquable pour les artistes, que ces deux façades ressemblent à la colonnade du Louvre, bâtie par Perrault avant l'existence des dessins qui nous les ont fait connaître; la seule différence est que les colonnes du

Louvre sont accouplées, au lieu que celles de Balbek et de Palmyre sont isolées.

Il est dans la cour de ce même temple un autre spectacle plus intéressant pour un philosophe : c'est de voir sur ces ruines sacrées de la magnificence d'un peuple puissant et poli, une trentaine de huttes de terre, où habitent autant de familles de paysans qui ont tout l'extérieur de la misère. Voilà à quoi se réduit la population actuelle d'un lieu jadis si fréquenté. Toute l'industrie de ces Arabes se borne à cultiver quelques oliviers et le peu de blé qu'il leur faut pour vivre; toutes leurs richesses se réduisent à quelques chèvres et à quelques brebis qu'ils font paître dans le désert; toutes leurs relations consistent en de petites caravanes qui leur viennent cinq ou six fois par an de *Homs*, dont ils dépendent : peu capables de se défendre de la violence, ils sont obligés de payer de fréquentes contributions aux Bedouins, qui les vexent ou les protégent. « Leur corps est sain et bien fait, ajoutent « les voyageurs anglais; et la rareté des maladies « parmi eux, prouve que l'air de Palmyre mérite « l'éloge qu'en fait *Longin*, dans son épître à *Por-* « *phyre*. Il y pleut rarement, si ce n'est au temps « des équinoxes, où il arrive aussi de ces ouragans « de sable, si dangereux dans le désert. Le teint « de ces Arabes est très-hâlé par la grande cha- « leur; mais cela n'empêche pas que les femmes « n'aient de beaux traits. Elles sont voilées comme « dans tout l'Orient; mais elles ne se font pas tant « de scrupule qu'ailleurs de laisser voir leur visage; « elles se teignent le bout des doigts en roux (avec « du *henné*), les lèvres en bleu, les sourcils en noir; « et elles portent aux oreilles et au nez de gros an- « neaux d'or ou de cuivre. »

L'on ne peut voir tant de monuments d'industrie et de puissance, sans demander quel fut le siècle qui les vit se développer, quelle fut la source des richesses nécessaires à ce développement; en un mot, quelle est l'histoire de Palmyre, et pourquoi elle se trouve située si singulièrement, étant en quelque sorte une île séparée de la terre habitable, par une mer de sables stériles. Les voyageurs que j'ai cités ont fait sur ces questions des recherches intéressantes, mais trop longues pour être rapportées dans cet ouvrage : il faut lire dans le leur, comment ils distinguent à Palmyre deux genres de ruines, dont les unes appartiennent à des temps très-reculés, et ne sont que des débris informes; les autres, qui sont les monuments subsistants, appartiennent à des siècles plus modernes. On y verra comment, se fondant sur le genre d'architecture qui y est employé, ils en assignent la construction aux trois siècles qui précédèrent Dioclétien, dans lesquels l'ordre corinthien fut préféré à tous les autres. Ils démontrent par des raisonnements pleins de sagacité, que Palmyre, située à trois journées de l'Euphrate, dut toute sa fortune à l'avantage d'être sur l'une des routes du grand commerce qui a de tout temps existé entre l'Euphrate et l'Inde; enfin ils constatent qu'elle acquit son plus grand accroissement lorsque, devenue barrière entre les Romains et les Parthes, elle eut l'art de se maintenir neutre dans leurs démêlés, et de faire servir le luxe de ces puissants empires à sa propre opulence.

De tout temps, Palmyre fut un entrepôt naturel pour les marchandises qui venaient de l'Inde par le golfe Persique, et qui de là remontant par l'Euphrate ou par le désert, allaient, dans la Phénicie et l'Asie Mineure, se répandre chez les nations qui en furent toujours avides. Ce commerce dut y fixer dès les siecles les plus reculés un commencement de population, et en faire une place importante, quoique encore peu célèbre. Les deux sources d'eau douce [1] que son sol possède, furent surtout un attrait puissant d'habitation dans ce désert aride et sec partout ailleurs. Ce furent sans doute ces deux motifs qui attirèrent les regards de Salomon, et qui engagèrent ce prince commerçant à porter ses armes jusqu'à cette limite si reculée de la Judée. « Il y construisit de bonnes murailles, dit l'historien « Josèphe [2], pour s'en assurer la possession, et il « l'appela *Tadmour*, qui signifie lieu de palmiers. » L'on a voulu inférer de ce récit que Salomon en fut le premier fondateur; mais l'on en doit plutôt conclure que déjà ce lieu avait une importance connue. Les palmiers qu'il y trouva ne sont l'arbre que des pays habités : dès avant Moïse, les voyages d'Abraham et de Jacob, de la Mésopotamie dans la Syrie, indiquent entre ces contrées des relations qui devaient animer Palmyre. La cannelle et les perles mentionnées au temps du législateur des Hébreux, attestent une communication avec l'Inde et le golfe Persique, qui devait suivre l'Euphrate, et passer encore à Palmyre. Aujourd'hui que ces siècles sont éloignés, et que la plupart des monuments ont péri, l'on raisonne mal sur l'état de ces contrées à ces époques, et on le saisit d'autant moins bien, que l'on admet comme faits historiques des faits antérieurs qui ont un caractère tout différent; cependant, si l'on observe que les hommes

[1] Ces eaux sont chaudes et soufrées; mais les habitants qui, hors de là, n'en ont que de saumâtres, les trouvent bonnes; et du moins elles sont salubres.

[2] *Antiq. Jud.* lib. VIII, c. 6.

de tous les temps sont unis par les mêmes intérêts et les mêmes jouissances, l'on jugera qu'il a dû s'établir de très-bonne heure des relations de commerce de peuple à peuple, et que ces relations ont dû être à peu près les mêmes qui se retrouvent dans les temps postérieurs et mieux connus. D'après ce principe, en ne remontant pas au delà du siècle de Salomon, l'invasion de Tadmour par ce prince est un fait qui décèle une foule de rapports et de conséquences. Le roi de Jérusalem n'eût point porté son attention sur un poste si éloigné, si isolé, sans un puissant motif d'intérêt. Cet intérêt n'a pu être que celui d'un grand commerce, dont ce lieu était déjà l'entrepôt, dont l'Inde était un des objets éloignés, dont le golfe Persique était le principal foyer. Divers faits combinés concourent surtout à indiquer ce dernier article : bien plus, ils conduisent nécessairement à reconnaître le golfe Persique pour le centre du commerce de cet *Ophir* sur lequel on a bâti tant de mauvaises hypothèses. En effet, n'est-ce pas dans ce golfe que les Tyriens entretinrent dès les siècles reculés un commerce, et eurent des possessions dont les îles de *Tyrus* et *Aradus* restèrent les monuments? Si Salomon rechercha l'alliance de ces Tyriens, s'il eut besoin de leurs pilotes pour guider ses vaisseaux, le but du voyage ne dut-il pas être les lieux qu'ils fréquentaient déjà, où ils se rendaient par leurs ports de *Phœnicum oppidum*, sur la mer Rouge, et peut-être de *Tor*, dont le nom semble une trace du leur? Les perles, qui furent un des principaux articles du commerce de Salomon, ne sont-elles pas le produit presque exclusif de la côte du golfe, entre les îles de *Tyrus* et *Aradus* (aujourd'hui Bahrain), et le cap *Masandoum?* Les paons qui firent l'admiration des Juifs, n'ont-ils pas toujours passé pour originaires de la province de Perse adjacente au golfe? Les singes ne venaient-ils pas de l'Yemen, qui était sur la route, et où ils abondent encore? N'est-ce pas dans cet *Yemen* qu'est le pays de *Saba*, dont la reine apporta au roi juif de l'*encens* et de l'or? Ne sont-ce pas ces *Sabéens* que Strabon vante pour la quantité d'or qu'ils possédaient? On a cherché *Ophir* dans l'Inde et dans l'Afrique; mais n'est-il pas un des douze cantons ou peuples arabes mentionnés dans leurs origines hébraïques? et peut-on le séparer de leur continent, quand ces *origines* suivent partout un ordre méthodique de positions, quoi qu'en aient dit Bochart et Calmet? Enfin n'est-ce pas le nom même de cet *Ophir* qui se retrace dans celui d'*Ofor*, ville du district d'Oman, sur la côte des Perles? Ce pays n'a plus d'or; mais qu'importe, si Strabon nous apprend qu'au temps des Séleucides, les habitants de Gerrha, sur la route de Babylone, en retiraient une quantité considérable? Si l'on pèse toutes ces circonstances, l'on conviendra que le golfe Persique fut le foyer du plus grand commerce de l'ancien Orient; que ce fut pour y communiquer par une voie plus courte ou plus sûre, que Salomon se porta jusqu'à l'Euphrate; et qu'enfin, à titre d'entrepôt commode, Palmyre dut avoir dès cette époque un état, sinon brillant, du moins assez considérable. On juge même, en méditant sur les révolutions des siècles qui suivirent, que ce commerce fut un agent principal de ces grands mouvements de la basse Asie, dont des chroniques stériles ne rendent point raison. Si, postérieurement à Salomon, les Assyriens de Ninive tournèrent leur ambition vers la Kaldée et le cours inférieur de l'Euphrate, ce fut pour se rapprocher du golfe Persique, source de l'opulence. Si Babylone, de vassale de Ninive, devint en peu de temps sa rivale, et siége d'un empire nouveau, ce fut parce que son site la rendit l'entrepôt de cette circulation. Enfin, si ses rois firent des guerres si opiniâtres à Jérusalem et à Tyr, ce ne fut pas seulement pour dépouiller ces villes des richesses qu'elles possédaient, mais encore pour obstruer la dérivation qu'elles causaient par la mer Rouge. Un historien[1] qui nous apprend que Nabukodonosor, avant d'assiéger Jérusalem, s'empara de *Tadmour*, nous indique que cette ville participait aux opérations des grandes métropoles environnantes. Leur chute, arrivée par gradation, devint pour elle, sous l'empire des Perses et sous les successeurs d'Alexandre, le mobile de l'accroissement qu'elle semble acquérir tout à coup au temps des Parthes et des Romains; elle eut alors une période de plusieurs siècles de paix et d'activité, qui permirent à ses habitants d'élever ces monuments d'opulence dont nous admirons encore les débris. Ils purent y déployer d'autant plus de luxe, que le sol ne permettait aucun autre genre de dépense, et que le faste des négociants en tout pays se porte volontiers vers les constructions. Odénat et Zénobie mirent le comble à cette prospérité; mais pour avoir voulu passer la mesure naturelle, ils en détruisirent tout à coup l'équilibre, et Palmyre, dépouillée par Aurélien de l'état qu'elle s'était fait en Syrie, puis assiégée, prise et dévastée par cet empereur, perdit en un jour la liberté et la sécurité, qui étaient les premiers mobiles de sa grandeur. Depuis lors, les guerres perpétuelles de ces contrées, les dévastations des conquérants, les vexations des des-

[1] Jean d'Antioche.

potes, en appauvrissant les peuples, ont diminué le commerce et tari la source qui venait au sein des déserts faire fleurir l'industrie et l'opulence : les faibles canaux qui en ont survécu, dérivés par Alep et Damas, ne servent aujourd'hui qu'à rendre son abandon plus sensible et plus complet.

En quittant ces ruines vénérables, et rentrant dans la terre habitée, nous trouvons d'abord *Homs,* l'*Emesus* des Grecs, située sur la rive orientale de l'Oronte. Cette ville, jadis place forte et très-peuplée, n'est plus qu'un assez gros bourg ruiné, où l'on ne compte pas plus de 2,000 habitants, partie grecs et partie musulmans. Il y réside un aga, qui tient, à titre de sous-ferme, du pacha de Damas, toute la contrée jusqu'à Palmyre. Le pacha lui-même tient cette ferme à titre d'apanage relevant immédiatement du sultan : il en est de même de *Hama* et de *Màrra*. Ces trois fermes sont portées à 400 bourses, ou 500,000 livres; mais elles rapportent près du quadruple.

A deux journées de chemin au-dessous de *Homs,* est *Hama,* célèbre en Syrie pour ses roues hydrauliques. Elles sont en effet les plus grandes que l'on y connaisse; elles ont jusqu'à 32 pieds de diamètre. La circonférence de ces roues est formée par des augets disposés de telle façon, qu'en tournant dans le courant du fleuve, ils se remplissent d'eau, et qu'en arrivant au zénith de la roue, ils se dégorgent dans un bassin, d'où l'eau se rend par des canaux aux bains publics et particuliers. La ville est située dans une vallée étroite, sur les deux rives de l'Oronte; elle contient environ 4,000 ames, et elle a quelque activité, parce qu'elle est sur la route d'Alep à Tripoli. Le sol est comme dans toute cette partie, très-propre au froment et au coton; mais la culture, exposée aux rapines du *motsallam* et des Arabes, est languissante. Un chaik de ceux-ci, nommé *Mohammad-el-Korfàn,* s'est rendu si puissant depuis quelques années, qu'il est parvenu à imposer des contributions arbitraires sur le pays. On estime qu'il peut mettre sur pied jusqu'à 30,000 cavaliers.

En continuant de descendre l'Oronte par une route qui n'est que peu fréquentée, l'on rencontre dans un terrain marécageux un lieu intéressant par le contraste de fortune qu'il présente. Ce lieu appelé *Famié,* était jadis, sous le nom d'*Apamea*, l'une des plus célèbres villes de ces cantons. *C'était là*, dit Strabon, *que les Séleucides avaient établi l'école et la pépinière de leur cavalerie.* Le terrain des environs, abondant en pâturages, nourrissait jusqu'à 30,000 cavales, 300 étalons et 500 éléphants. Au lieu de cette création si animée, à peine les marais de *Famié* nourrissent-ils aujourd'hui quelques buffles et quelques moutons. Aux soldats vétérans d'Alexandre qui en avaient fait le lieu de leur repos, ont succédé de malheureux paysans qui vivent dans les alarmes perpétuelles des vexations des Turks est des invasions des Arabes. De toutes parts les mêmes tableaux se répètent dans ces cantons. Chaque ville et chaque village sont formés de débris, et assis sur des ruines de constructions anciennes : on ne cesse d'en rencontrer, soit dans le désert, soit en remontant la route jusqu'aux montagnes de Damas; soit même en passant au midi de cette ville, dans les immenses plaines du *Hauran.* Les pèlerins de la Mekke, qui les traversent pendant cinq à six journées, attestent qu'ils y trouvent à chaque pas des vestiges d'anciennes habitations. Cependant ils sont moins remarquables dans ces plaines, attendu que l'on y manque de matériaux durables : le sol est une terre pure sans pierres, et presque sans cailloux. Ce que l'on raconte de sa fertilité actuelle, répond parfaitement à l'idée qu'en donnent les livres hébreux. Partout où l'on sème le froment, il rend en profusion si les pluies ne manquent pas, et il croît à hauteur d'homme. Les pèlerins assurent même que les habitants ont une force de corps et une taille au-dessus du reste des Syriens : ils en doivent différer à d'autres égards, parce que leur climat, excessivement chaud et sec, ressemble plus à l'Égypte qu'à la Syrie. Ainsi que dans le désert, ils manquent d'eaux vives et de bois, font du feu avec de la fiente, et bâtissent des huttes avec de la terre battue et de la paille; ils sont très-basanés. Ils payent des redevances au pacha de Damas : mais la plupart de leurs villages se mettent sous la protection de quelques tribus arabes; et quand les chaiks ont de la prudence, le pays prospère et jouit de la sécurité. Elle règne encore plus dans les montagnes qui bornent ces plaines à l'ouest et au nord; ce motif y a attiré depuis quelques années nombre de familles druzes et maronites, lassées des troubles du Liban; elles y ont formé des *déa*[1], ou *villages*, où elles professent librement leur culte, et ont des chapelles et des prêtres. Un voyageur intelligent trouverait sans doute en ces cantons divers objets intéressants d'antiquité et d'histoire naturelle; mais aucun Européen connu n'y a encore pénétré.

En se rapprochant du Jourdain, le pays devient plus montueux et plus arrosé; la vallée où coule ce fleuve est en général abondante en pâturages, surtout dans la partie supérieure. Quant au fleuve lui-même, il a moins d'importance que l'imagina-

1 De là le mot espagnol *aldea*.

tion n'a coutume de lui en donner. Les Arabes, qui méconnaissent le nom de Jourdain, l'appellent *el-Chariâ* : sa largeur commune entre les deux principaux lacs, ne passe guère 70 à 80 pieds; en récompense, il a une profondeur de 10 à 12 pieds. Dans l'hiver, il sort du lit étroit qui l'encaisse, et gonflé par les pluies, il déborde sur les deux rives jusqu'à former une nappe large quelquefois d'un quart de lieue; sa grande crue est en mars, au temps que les neiges fondent sur les montagnes du *Chaik* : alors plus qu'en tout autre temps, ses eaux sont troubles et jaunâtres, et son cours impétueux. Ses rives sont couvertes d'une épaisse forêt de roseaux, de saules et d'autres arbustes qui servent de repaire à une foule de sangliers, d'onces, de chacals, de lièvres et d'oiseaux.

En traversant le Jourdain, à mi-chemin des deux lacs, on entre dans un canton montueux, jadis célèbre sous le nom de royaume de *Samarie*, et connu aujourd'hui sous celui de pays de *Nâblous*, qui en est le chef-lieu. Ce bourg, situé près de *Sikem*, et sur les ruines de la *Neapolis* des Grecs, est la résidence d'un chaik qui tient à ferme le tribut, dont il rend compte au pacha de Damas lors de sa tournée. L'état de ce pays est peu à près le même que celui des Druzes, avec la différence que ses habitants sont des musulmans zélés au point de ne pas souffrir volontiers des chrétiens parmi eux. Ils sont répandus par villages dans leurs montagnes, dont le sol, assez fertile, produit beaucoup de blé, de coton, d'olives et quelques soies. L'éloignement où ils sont de Damas, et la difficulté de leur terrain, en les préservant jusqu'à un certain point des vexations du gouvernement, leur ont procuré plus d'aisance que l'on n'en trouve ailleurs. Ils passent même en ce moment pour le plus riche peuple de la Syrie : ils doivent cet avantage à la conduite adroite qu'ils ont tenue dans les derniers troubles de la Galilée et de la Palestine; la tranquillité qui régnait chez eux, engagea beaucoup de gens aisés à venir s'y mettre à l'abri des revers de la fortune. Mais depuis quatre ou cinq ans, l'ambition de quelques chaiks, fomentée par les Turks, a suscité un esprit de faction et de discorde, qui a des effets presque aussi fâcheux que les vexations des pachas.

A deux journées au sud de *Nâblous*, en marchant par des montagnes qui à chaque pas deviennent plus rocailleuses et plus arides, l'on arrive à une ville qui, comme tant d'autres que nous avons parcourues, présente un grand exemple de la vicissitude des choses humaines : à voir ses murailles abattues, ses fossés comblés, son enceinte embarrassée de décombres, l'on a peine à reconnaître cette métropole célèbre qui jadis lutta contre les empires les plus puissants; qui balança un instant les efforts de Rome même; et qui, par un retour bizarre du sort, en reçoit aujourd'hui dans sa chute l'hommage et le respect; en un mot, l'on a peine à reconnaître *Jérusalem*. L'on s'étonne encore plus de sa fortune en voyant sa situation : car, placée dans un terrain scabreux et privé d'eau, entourée de ravines et de hauteurs difficiles, écartée de tout grand passage, elle ne semblait propre à devenir ni un entrepôt de commerce, ni un siége de consommation; mais elle a vaincu tous les obstacles, pour prouver sans doute ce que peut l'opinion maniée par un législateur habile, ou favorisée par des circonstances heureuses. C'est cette même opinion qui lui conserve encore un reste d'existence : la renommée de ses merveilles, perpétuée chez les Orientaux, en appelle et en fixe toujours un certain nombre dans ses murailles; musulmans, chrétiens, juifs, tous sans distinction de secte, se font un honneur de voir ou d'avoir vu la ville *noble* et *sainte*, comme ils l'appellent[1]. A juger par le respect qu'ils affectent pour ces lieux sacrés, l'on croirait qu'il n'est pas au monde de peuple plus dévot; mais cela ne les a pas empêchés d'acquérir et de mériter la réputation du plus méchant peuple de la Syrie, sans excepter Damas même : l'on estime que le nombre des habitants se monte à 12 ou 14,000 âmes.

Jérusalem a eu de temps en temps des gouverneurs propres, avec le titre de pachas; mais plus ordinairement elle est, comme aujourd'hui, une dépendance de Damas, dont elle reçoit un *motsallam* ou *dépositaire d'autorité*. Ce *motsallam* en paye une ferme, dont les fonds se tirent du miri, des douanes, et surtout des sottises des habitants chrétiens. Pour concevoir ce dernier article, il faut savoir que les diverses communions des Grecs schismatiques et catholiques, des Arméniens, des Coptes, des Abissins et des Francs, se jalousant mutuellement la possession des lieux saints, se la disputent sans cesse à prix d'argent auprès des gouverneurs turks. C'est à qui acquerra une prérogative, ou l'ôtera à ses rivaux; c'est à qui se rendra le délateur des écarts qu'ils peuvent commettre. A-t-on fait quelque réparation clandestine à une église; a-t-on poussé une procession plus

[1] Les Orientaux n'appellent jamais Jérusalem que du nom de *el-Qods*, la *sainte*, en ajoutant quelquefois l'épithète de *el-Chérif*, la *noble*. Ce nom *el-Qods* me paraît l'étymologie de tous les *Casius* de l'antiquité, qui, comme Jérusalem, avaient le double attribut d'être des *lieux hauts*, et de porter des *temples* ou *lieux saints*.

loin que de coutume; est-il arrivé un pèlerin par une autre porte que celle qui lui est assignée, c'est un sujet de délation au gouvernement, qui ne manque pas de s'en prévaloir pour établir des avanies et des amendes. De là des inimitiés et une guerre éternelle entre les divers couvents et entre les adhérents de chaque communion. Les Turks, à qui chaque dispute rapporte toujours de l'argent, sont, comme l'on peut croire, bien éloignés d'en tarir la source. Grands et petits, tous en tirent parti; les uns vendent leur protection; les autres leurs sollicitations : de là un esprit d'intrigue et de cabale qui a répandu la corruption dans toutes les classes; de là, pour le *motsallam*, un casuel qui chaque année monte à plus de 100,000 piastres. Chaque pèlerin lui doit une entrée de 10 piastres; plus, un droit d'escorte pour le voyage au Jourdain, sans compter les aubaines qu'il tire des imprudences que ces étrangers commettent pendant leur séjour. Chaque couvent lui paye tant pour un droit de procession, tant pour chaque réparation à faire; plus, des présents à l'avénement de chaque supérieur, et au sien propre; plus, des gratifications sous main, pour obtenir des bagatelles secrètes que l'on sollicite; et tout cela va loin chez les Turks, qui, dans l'art de pressurer, sont aussi entendus que les plus habiles gens de loi de l'Europe. En outre, le *motsallam* perçoit des droits sur la sortie d'une denrée particulière à Jérusalem; je veux parler des *chapelets*, des *reliquaires*, des *sanctuaires*, des *croix*, des *passions*, des *agnus Dei*, des *scapulaires*, etc. dont il part chaque année près de 300 caisses. La fabrication de ces ustensiles de piété est la branche d'industrie qui fait vivre la plupart des familles chrétiennes et mahométanes de Jérusalem et de ses environs; hommes, femmes et enfants, tous s'occupent à sculpter, à tourner le bois, le corail, et à broder en soie, en perles et en fil d'or et d'argent. Le seul couvent de *Terre Sainte* en enlève tous les ans pour 50,000 piastres; et ceux des Grecs, des Arméniens et des Coptes réunis, pour une somme encore plus forte : ce genre de commerce est d'autant plus nécessaire aux fabricants, que la main-d'œuvre est presque l'unique objet de leur salaire; et il devient d'autant plus lucratif aux débitants, que le prix du fonds est décuplé par une valeur d'opinion. Ces objets, exportés dans la Turkie, l'Italie, le Portugal, dans l'Espagne et ses colonies, en font revenir, à titre d'aumônes ou de payements, des sommes considérables. A cet article les couvents joignent une autre branche non moins importante, *la visite des pèlerins*. L'on sait que de tout temps, la dévote curiosité de visiter les *saints lieux*, conduisit de tous côtés des chrétiens à Jérusalem; il fut même un siècle où les ministres de la religion en avaient fait un acte nécessaire au salut. L'on se rappelle que ce fut cette ferveur qui agitant l'Europe entière, produisit les croisades. Depuis leur malheureuse issue, le zèle des Européens se refroidissant de jour en jour, le nombre de leurs pèlerins s'est beaucoup diminué; et il se réduit désormais à quelques moines d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne. Mais il n'en est pas ainsi des Orientaux : fidèles à l'esprit des temps passés, ils ont continué de regarder le voyage de Jérusalem comme une œuvre du plus grand mérite. Ils sont même scandalisés du relâchement des Francs à cet égard, et ils disent qu'ils sont tous devenus hérétiques ou infidèles. Leurs prêtres et leurs moines, à qui cette ferveur est utile, ne cessent de la fomenter. Les Grecs surtout assurent *que le pèlerinage acquiert les indulgences plénières, non-seulement pour le passé, mais même pour l'avenir; et qu'il absout, non-seulement du meurtre, de l'inceste, de la pédérastie, mais encore de l'infraction du jeûne et des jours de fêtes, dont ils font des cas bien plus graves*. De si grands encouragements ne demeurent pas sans effet; et chaque année il part de la Morée, de l'Archipel, de Constantinople, de l'Anatolie, de l'Arménie, de l'Égypte et de la Syrie, une foule de pèlerins de tout âge et de tout sexe : l'on en portait le nombre, en 1784, à 2,000 têtes. Les moines, qui trouvent sur leurs registres que jadis il en passait 10 à 12,000, ne cessent de dire que la religion dépérit, et que le zèle des fidèles s'éteint. Mais il faut convenir que ce zèle est un peu ruineux, puisque le simple pèlerinage coûte au moins 4,000 livres, et qu'il en est souvent qui, au moyen des offrandes, se montent à 50 et 60,000 livres.

Yâfa est le lieu où débarquent ces pèlerins. Ils y arrivent en novembre, et se rendent sans délai à Jérusalem, où ils restent jusqu'après les fêtes de Pâques. On les loge pêle-mêle par familles, dans les cellules des couvents de leur communion. Les religieux ont bien soin de dire que ce logement est gratuit; mais il ne serait ni honnête ni sûr de s'en aller sans faire une offrande qui excède de beaucoup le prix marchand d'une location. En outre, l'on ne peut se dispenser de payer des messes, des services, des exorcismes, etc.; autre tribut assez considérable. L'on doit acheter encore des crucifix, des chapelets, des *agnus Dei*, etc. Le jour des Rameaux arrivé, l'on va se purifier au Jourdain; et ce voyage exige encore une contribution. Année commune,

elle rapporte au gouverneur 15,000 sequins turks, c'est-à-dire 112,500 livres [1], dont il dépense environ la moitié en frais d'escorte et droits de passage qu'exigent les Arabes. Il faut voir dans les relations particulières de ce pèlerinage, la marche tumultueuse de cette foule dévote dans la plaine de *Yericho;* son zèle indécent et superstitieux à se jeter hommes, femmes et enfants, nus dans le Jourdain; leur fatigue à se rendre au bord de la mer Morte; leur ennui à la vue des rochers de cette contrée, la plus sauvage de la nature; enfin leur retour et leur visite des saints lieux, et la cérémonie *du feu nouveau qui descend du ciel le samedi saint, apporté par un ange.* Les Orientaux croient encore à ce miracle, quoique les Francs aient reconnu que les prêtres, retirés dans la sacristie, emploient des moyens très-naturels. La Pâque finie, chacun retourne en son pays, fier de pouvoir émuler avec les musulmans pour le titre de pèlerin [2]; plusieurs même, afin d'être reconnus partout pour tels, se font graver sur la main, sur le poignet ou sur le bras, des figures de croix, de lance, et le chiffre de Jésus et de Marie. Cette gravure douloureuse et quelquefois périlleuse [3], se fait avec des aiguilles dont on remplit la piqûre de poudre à canon, ou de chaux d'antimoine : elle reste ineffaçable. Les musulmans ont la même pratique; et elle se retrouve chez les Indiens, chez les sauvages, et chez les peuples anciens, toujours avec un caractère religieux, parce qu'elle tient à des usages de religion de la première antiquité. Tant de dévotion n'empêche pas ces pèlerins de participer au proverbe des *hadjis;* et les chrétiens disent aussi : *Prenez garde au pèlerin de Jérusalem.* L'on conçoit que le séjour de cette foule à Jérusalem pendant cinq à six mois, y laisse des sommes considérables : à ne compter que 1500 personnes, à 100 pistoles par tête, c'est un million et demi. Une partie de cet argent passe en payement de denrées au peuple et aux marchands, qui rançonnent les étrangers de tout leur pouvoir. L'eau se payait en 1784 jusqu'à 15 sous la voie. Une autre partie va au gouverneur et à ses employés. Enfin, la troisième reste dans les couvents. L'on se plaint de l'usage qu'en font les schismatiques; et l'on parle avec scandale de leur luxe, de leurs porcelaines, de leurs tapis, et même des sabres, des kandjars et bâtons qui meublent leurs cellules. Les Arméniens et les Francs sont beaucoup plus modestes : c'est vertu de nécessité dans les premiers, qui sont pauvres; mais c'est vertu de prudence dans les seconds, qui ne le sont pas.

Le couvent de ces Francs, appelé *Saint-Sauveur,* est le chef-lieu de toutes les missions de *Terre Sainte* qui sont dans l'empire turk. L'on en compte 17, que desservent des franciscains de toute nation, mais plus souvent des Français, des Italiens et des Espagnols. L'administration générale est confiée à trois individus de ces nations, de telle manière que le supérieur doit toujours être né sujet du pape; le procureur, sujet du roi catholique, et le vicaire, sujet du roi très-chrétien. Chacun de ces administrateurs a une clef de la caisse générale, afin que le maniement des fonds ne puisse se faire qu'en commun. Chacun d'eux est assisté d'un second appelé *discret :* la réunion de ces six personnages et d'un discret portugais, forme le *discrétoire* ou *chapitre* souverain qui gouverne le couvent et l'ordre entier. Ci-devant une balance combinée par les premiers législateurs, avait tellement distribué les pouvoirs de ces administrateurs, que la volonté d'un seul ne pouvait maîtriser celle de tous; mais comme tous les gouvernements sont sujets à révolution, il est arrivé depuis quelques années des incidents qui ont beaucoup dénaturé celui-ci. En voici l'histoire en deux mots.

Il y a environ vingt ans, que par un désordre assez familier aux grandes régies, le couvent de *Terre Sainte* se trouva chargé d'une dette de 600 bourses (750,000 livres). Elle croissait de jour en jour, parce que la dépense ne cessait d'excéder la recette. Il eût été facile de se libérer tout à coup, attendu que le trésor du saint sépulcre possède en diamants et en toutes sortes de pierres précieuses, en calices, en croix, en ciboires d'or et autres présents des princes chrétiens, pour plus d'un million; mais outre l'aversion qu'ont eue de tout temps les ministres des temples à toucher aux choses sacrées, il pouvait être important dans le cas en question, de ne pas montrer aux Turks, ni même aux chrétiens, de trop grandes ressources. La position était embarrassante; elle le devenait encore davantage par les murmures du procureur espagnol, qui se plaignait hautement de supporter seul le fardeau de la dette, parce qu'en effet c'était lui qui fournissait les fonds les plus considérables. Dans ces circonstances, *J. Ribeira,* qui occupait ce poste, étant venu à mourir, le hasard lui donna pour successeur un homme qui, plus impatient encore, résolut de remédier au désordre à quelque prix que ce fût. Il s'y porta avec d'autant plus d'activité, qu'il se promit des avantages particuliers de la ré-

[1] A raison de 7 livres 10 sous.

[2] La différence entre eux est que ceux de la Mekke s'appellent *hadjis,* et ceux de Jérusalem *moqodsis,* nom formé sur celui de la ville, *el-Qods.*

[3] J'ai vu un pèlerin qui en avait perdu le bras, parce qu'on avait piqué le nerf cubital.

forme qu'il méditait. Il dressa son plan en conséquence ; pour l'exécuter, il s'adressa immédiatement au roi d'Espagne, par l'entremise de son confesseur, et il lui exposa :

« Que le zèle des princes chrétiens s'étant beau- « coup refroidi depuis plusieurs années, leurs an- « ciennes largesses au couvent de *Terre Sainte* « avaient considérablement diminué ; que le roi très- « fidèle avait retranché plus de la moitié des 40,000 « piastres fortes qu'il avait coutume de donner ; « que le roi très-chrétien se tenant acquitté par la « protection qu'il accordait, payait à peine les mille « écus qu'il avait promis ; que l'Italie et l'Allemagne « devenaient de jour en jour moins libérales, et que « sa majesté catholique était la seule qui continuât « les bienfaits de ses prédécesseurs. *Il représenta* « que, d'autre part, les dépenses de l'établissement « n'ayant pas subi la même diminution, il en ré- « sultait un vide qui forçait chaque année de recou- « rir à un emprunt ; que de cette manière il s'était « formé une dette qui s'accroissait de jour en jour, « et qui menaçait de conduire à une ruine finale ; « que parmi les causes de cette dette, l'on devait « surtout compter le pèlerinage des moines qui ve- « naient visiter les saints lieux ; qu'il fallait leur « payer leurs voyages, leurs nolis, leurs péages, « leur pension au couvent pendant deux et trois « ans, etc. ; que par un cas singulier, la majeure « partie de ces moines était fournie par ces mêmes « États qui avaient retiré leurs largesses, c'est-à- « dire, par le Portugal, l'Allemagne et l'Italie ; « qu'il semblait étrange que le roi d'Espagne dé- « frayât des gens qui n'étaient point ses sujets ; et « qu'il était abusif que le maniement même de ses « fonds fût confié à un chapitre presque tout com- « posé d'étrangers. » Le suppliant insistant sur ce dernier article, « priait sa majesté catholique d'in- « tervenir à la réforme des abus, et d'établir un « ordre nouveau et plus équitable, dont il insinua « le dessein. »

Ces représentations eurent tout l'effet qu'il pouvait désirer. Le roi d'Espagne y faisant droit, se déclara d'abord *protecteur spécial de l'ordre de Terre Sainte en Levant*, et en prit en cette qualité la direction ; puis il nomma le requérant, *J. Juan Ribeira, son procureur royal*, lui donna à ce titre un cachet aux armes d'Espagne, et lui confia à lui seul la gestion de ses *dons*, sans en être comptable qu'à sa personne. De ce moment, J. Juan Ribeira, devenu plénipotentiaire, a signifié au *discrétoire* que désormais il aurait une caisse particulière, séparée de la caisse commune ; que cette dernière resterait comme ci-devant chargée des dépenses générales, et qu'en conséquence toutes les contributions des nations y seraient versées ; mais qu'attendu que celle d'Espagne était hors de proportion avec les autres, il n'en serait désormais distrait qu'une partie relative au contingent de chacune, et que l'excédant serait versé dans sa caisse particulière ; que les pèlerinages seraient désormais aux frais des nations respectives, à l'exception des sujets de France, dont il voulait bien se charger. De là, il est arrivé que les pèlerinages et la plupart des dépenses générales resserrées, ont repris un équilibre avec la recette, et l'on a pu commencer d'acquitter la dette dont on était chargé ; mais les religieux n'ont pas vu sans humeur le procureur devenir une puissance indépendante : ils ne lui pardonnent pas d'être à lui seul presque aussi riche que l'ordre entier : en effet, il a touché depuis huit ans quatre *conduites* ou *contributions* d'Espagne, évaluées à 800,000 piastres. L'argent qui forme ces *conduites*, consistant en piastres d'Espagne, se charge ordinairement sur un vaisseau français qui le transporte en Chypre, avec deux religieux qui veillent à sa garde. De Chypre, une partie des piastres fortes passe à Constantinople, où elles sont vendues avec bénéfice, et converties en monnaie turke. L'autre partie va directement par Yâfa à Jérusalem, dont les habitants l'attendent comme les Espagnols attendent le *galion*. Le procureur en verse une somme dans la caisse générale, et le reste est à sa discrétion. Les usages qu'il en fait, consistent, 1° en une pension de 1,000 écus au vicaire français et à son *discret*, qui, à ce moyen, lui procurent dans le *conseil* une majorité des suffrages ; 2° en présents au gouverneur, au mofti, au qâdi, au naqîb, et autres grands dont le crédit peut lui être utile ; enfin, il soutient la dignité de sa place : et cet article n'est pas une bagatelle ; car il a ses interprètes particuliers, comme un consul, sa table, ses janissaires : seul des Francs, il monte à cheval dans Jérusalem, et marche escorté par des cavaliers ; en un mot, il est, après le motsallam, la première personne du pays, et il traite d'égal à égal avec les puissances. Tant d'égards ne sont pas gratuits, comme l'on peut croire. Une seule visite à Djezzâr pour l'église de Nazareth, a coûté 30,000 *pataques* (157,000 livres). Les musulmans de Jérusalem, qui désirent son argent, recherchent son amitié. Les chrétiens qui sollicitent ses aumônes, redoutent jusqu'à son indifférence. Heureuse la maison qu'il affectionne, et malheur à qui lui déplaît ! car sa haine peut avoir des suites directes ou détournées, également redoutables : un mot à l'*ouâli* attirerait le bâton, sans qu'on sût d'où il vient. Tant de pouvoir lui a fait dédaigner

la protection accoutumée de l'ambassadeur de France, et il a fallu une affaire récente avec le pacha de Damas, pour lui rappeler qu'elle seule est plus efficace que 20,000 sequins. Ses agents, fiers de son crédit, en abusent comme tous les subalternes. Les moines espagnols de Yâfa et de Ramlé traitent les chrétiens qui dépendent d'eux, avec une rigueur qui n'est nullement évangélique : ils les excommunient en pleine église, en les apostrophant par leur nom; ils menacent les femmes dont il leur est revenu des propos; ils font faire des pénitences publiques, le cierge à la main; ils livrent aux Turks les indociles, et refusent tout secours à leurs familles; enfin ils choquent les usages du pays et la bienséance, en visitant les femmes des chrétiens, qui ne doivent voir que leurs très-proches parents, et en les entretenant sans témoins dans leurs appartements, pour raison de confession. Les Turks ne peuvent concevoir tant de liberté sans abus. Les chrétiens, dont l'esprit est le même à cet égard, en murmurent, mais ils n'osent éclater. L'expérience leur a appris que l'indignation des révérends pères a des suites redoutables. L'on dit tout bas qu'elle attira, il y a six ou sept ans, un ordre du capitan-pacha, pour couper la tête à un habitant de Yâfa qui leur résistait. Heureusement l'aga prit sur lui d'en différer l'exécution, et de désabuser l'amiral; mais leur animosité n'a pas cessé de poursuivre cet homme par des chicanes de toute espèce. Récemment même, elle a sollicité l'ambassadeur d'Angleterre, sous la protection duquel il s'est mis, de donner *mainlevée à une punition* qui n'est qu'une injuste vengeance.

Laissons-là des détails faits cependant pour peindre l'état de ce pays. Si nous quittons Jérusalem, nous ne trouvons plus dans cette partie du pachalik, que trois lieux qui méritent d'en faire mention.

Le premier est *Râha*, l'ancienne *Yericho*, située à six lieues au nord-est de Jérusalem : son local est une plaine de six à sept lieues de long sur trois de large, autour de laquelle règnent des montagnes stériles qui la rendent très-chaude. Jadis on y cultivait le *baume de la Mekke*. Selon les *hadjis*, c'est un arbuste semblable au grenadier, dont les feuilles ont la forme de celles de la *rue;* il porte une noix charnue, au milieu de laquelle est une amande d'où se retire le suc résineux qu'on appelle *baume*. Aujourd'hui il n'existe pas un de ces arbustes à *Râha;* mais l'on y en trouve une autre espèce, appelée *zaqqoûn*, qui produit une huile douce aussi vantée pour les blessures. Ce *zaqqoûn* ressemble à un prunier; il a des épines longues de quatre pouces, des feuilles d'olivier, mais plus étroites, plus vertes, et piquantes au bout; son fruit est un gland sans calice, sous l'écorce duquel est une pulpe, puis un noyau, dont l'amande rend une huile que les Arabes vendent très-cher à ceux qui en désirent : c'est le seul commerce de *Râha*, qui n'est qu'un village en ruines.

Le second lieu est *Bait-el-Lahm* ou *Bethlem*, si célèbre dans l'histoire du christianisme. Ce village, situé à deux lieues de Jérusalem, au sud-est, est assis sur une hauteur, dans un pays de coteaux et de vallons, qui pourrait devenir très-agréable. C'est le meilleur sol de ces cantons; les fruits, les vignes, les olives, les sésames, y réussissent très-bien; mais la culture manque, comme partout ailleurs. On compte dans ce village environ 600 hommes capables de porter le fusil dans l'occasion; et elle se présente souvent, tantôt pour résister au pacha, tantôt pour faire la guerre aux villages voisins, tantôt pour les dissensions intestines. De ces 600 hommes, on en compte une centaine de chrétiens latins, qui ont un curé dépendant du grand couvent de Jérusalem. Ci-devant ils étaient uniquement livrés à la fabrique des chapelets; mais les révérends pères ne consommant pas tout ce qu'ils pouvaient fournir, ils ont repris le travail de la terre : ils font du vin blanc qui justifie la réputation qu'avaient jadis les vins de Judée; mais il a l'inconvénient d'être trop capiteux. L'intérêt de la sûreté, plus fort que celui de la religion, fait vivre ces chrétiens en assez bonne intelligence avec les musulmans, leurs concitoyens. Ils sont les uns et les autres du parti *Yamâni*, qui, en opposition avec le *Qaïsi*, divise toute la Palestine en deux factions ennemies. Le courage de ces paysans, fréquemment éprouvé, les a rendus redoutables dans leur voisinage.

Le troisième et dernier lieu est *Habroun* ou *Hébron*, situé à sept lieues au sud de *Bethlem;* les Arabes n'appellent ce village que *el-Kalil* [1], c'est-à-dire *le bien-aimé*, qui est l'épithète propre d'Abraham, dont on montre la grotte sépulcrale. *Habroun* est assis au pied d'une élévation sur laquelle sont de mauvaises masures, restes informes d'un ancien château. Le pays des environs est une espèce de bassin oblong, de cinq à six lieues d'étendue, assez agréablement parsemé de collines rocailleuses, de bosquets de sapins, de chênes avortés, et de quelques plantations d'oliviers et de vignes. L'emploi de ces vignes n'est pas de procurer du vin, attendu que les habitants sont tous musulmans zélés, au point qu'ils ne souffrent chez eux aucun chrétien; l'on ne s'en sert qu'à faire des raisins secs mal préparés, quoique l'es-

[1] *K* est ici pris pour le *jota* espagnol.

pèce soit fort belle. Les paysans cultivent encore du coton, que leurs femmes filent, et qui se débite à Jérusalem et à Gaze. Ils y joignent quelques fabriques de savon, dont la soude leur est fournie par les Bedouins, et une verrerie fort ancienne, la seule qui existe en Syrie : il en sort une grande quantité d'anneaux colorés, de bracelets pour les poignets, pour les jambes, pour les bras au-dessus du coude [1], et diverses autres bagatelles que l'on envoie jusqu'à Constantinople. Au moyen de ces branches d'industrie, *Habroun* est le plus puissant village de ces cantons, il peut armer 8 à 900 hommes, qui tenant pour la faction *Qaïsi*, sont les rivaux habituels de *Bethlem*. Cette discorde, qui règne dans tout ce pays depuis les premiers temps des Arabes, y cause une guerre civile perpétuelle. A chaque instant les paysans font des incursions sur les terres les uns des autres, et ravagent mutuellement leurs blés, leurs doura, leurs sésames, leurs oliviers, et s'enlèvent leurs brebis, leurs chèvres et leurs chameaux. Les Turks, qui partout répriment peu ces désordres, y remédient d'autant moins ici, que leur autorité y est très-précaire; les Bedouins, dont les camps occupent le plat pays, forment contre eux un parti d'opposition, dont les paysans s'étayent pour leur résister, et pour se tourmenter les uns les autres, selon les aveugles caprices de leur ignorance ou de leurs intérêts. De là une anarchie pire que le despotisme qui règne ailleurs, et une dévastation qui donne à cette partie un aspect plus misérable qu'au reste de la Syrie.

En marchant de *Hébron* vers le couchant, l'on arrive, après cinq heures de marche, sur des hauteurs qui, de ce côté, sont le dernier rameau des montagnes de la Judée. Là le voyageur, fatigué du paysage raboteux qu'il quitte, porte avec complaisance ses regards sur la plaine vaste et unie qui de ses pieds s'étend à la mer qu'il a en face; c'est cette plaine qui, sous le nom de *Falastine* ou *Palestine*, termine de ce côté le département de la Syrie, et forme le dernier article dont j'ai à parler.

CHAPITRE X.

De la Palestine.

La Palestine, dans sa consistance actuelle, embrasse tout le terrain compris entre la Méditerranée à l'ouest, la chaîne des montagnes à l'est, et deux lignes tirées, l'une au midi par *Kan-Younès*, et l'autre au nord entre *Qaïsarïé* et le ruisseau de *Yâfa*. Tout cet espace est une plaine presque unie, sans rivière ni ruisseau pendant l'été, mais arrosée de quelques torrents pendant l'hiver. Malgré cette aridité, le sol n'est pas impropre à la culture : l'on peut dire même qu'il est fécond; car lorsque les pluies d'hiver ne manquent pas, toutes les productions viennent en abondance : la terre, qui est noire et grasse, conserve assez d'humidité pour porter les grains et les légumes à leur perfection pendant l'été. L'on y sème plus qu'ailleurs du doura, du sésame, des pastèques et des fèves; l'on y joint aussi le coton, l'orge et le froment; mais quoique ce dernier soit le plus estimé, on le cultive moins, parce qu'il provoque l'avarice des commandants turks et les rapines des Arabes. En général, cette contrée est une des plus dévastées de la Syrie, parce qu'étant propre à la cavalerie, et adjacente au désert, elle est ouverte aux Bedouins, qui n'aiment pas les montagnes; depuis longtemps ils la disputent à toutes les puissances qui s'y sont établies : ils sont parvenus à s'y faire céder des terrains, moyennant quelques redevances, et de là ils infestent les routes, au point que l'on ne peut voyager en sûreté depuis Gaze jusqu'à Acre. Ils auraient même pu la posséder tout entière, s'ils eussent su profiter de leurs forces : mais divisés entre eux par des intérêts et des querelles de familles, ils se font à eux-mêmes la guerre qu'ils devraient faire à leur ennemi commun, et ils perpétuent leur impuissance par leur anarchie, et leur pauvreté par leur brigandage.

La Palestine, ainsi que je l'ai dit, est un district indépendant de tout pachalik. Quelquefois elle a eu des gouverneurs propres, qui résidaient à *Gaze* avec le titre de *pacha;* mais dans l'ordre habituel, qui est celui de ce moment, elle se divise en trois apanages ou *melkâné,* à savoir, *Yâfa, Loùdd* et *Gaze.* Le premier est au profit de la sultane *ouâldé* ou *mère :* le capitan-pacha a reçu les deux autres en récompense de ses services, et en payement de la tête de Dâher. Il les afferme à un aga qui réside à *Ramlé,* et qui lui en paye 215 bourses; savoir, 180 pour *Gaze* et *Ramlé,* et 35 pour *Loùdd.*

Yâfa est tenu par un autre aga qui en rend 120 bourses à la sultane. Il a pour s'indemniser tous les droits de miri et de capitation de cette ville et de quelques villages voisins; mais l'article principal de son revenu est la douane, qu'il perçoit sur les marchandises qui entrent et qui sortent; elle est assez considérable, parce que c'est à *Yâfa* qu'abordent

[1] Ces anneaux ont souvent la grosseur du pouce et davantage; on les passe au bras dès la jeunesse; il arrive, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois, que le bras grossissant plus que la capacité de l'anneau, il se forme au-dessus et au-dessous un bourrelet de chair, en sorte que l'anneau se trouve enfoncé dans une dépression profonde dont on ne peut plus le retirer : cela passe pour une beauté.

et les riz que Damiette envoie à Jérusalem, et les marchandises d'un petit comptoir français établi à Ramle, et les pèlerins de Morée, de Constantinople, et les denrées de la côte de Syrie : c'est aussi par cette porte que sortent les cotons filés de toute la Palestine, et les denrées que ce pays exporte sur la côte. Du reste, la puissance de cet aga se réduit à une trentaine de fusiliers à pied et à cheval, qui suffisent à peine à garder deux mauvaises portes, et à écarter les Arabes.

Comme port de mer et ville forte, *Yâfa* n'est rien; mais elle possède de quoi devenir un des lieux les plus intéressants de la côte, à raison de deux sources d'eau douce qui se trouvent dans son enceinte sur le rivage de la mer. Ces sources ont été une des causes de sa résistance lors des dernières guerres. Son port, formé par une jetée, et aujourd'hui comblé, pourrait être vidé et recevoir une vingtaine de bâtiments de 300 tonneaux. Ceux qui arrivent présentement sont obligés de jeter l'ancre en mer, à près d'une lieue du rivage; ils n'y sont pas en sûreté, car le fond est un banc de roche et de corail qui s'étend jusqu'en face de Gaze.

Avant les deux derniers siéges, cette ville était une des plus agréables de la côte. Ses environs étaient couverts d'une forêt d'orangers, de limoniers, de cédrats, de poncires et de palmiers, qui ne commencent que là à porter de bons fruits [1]. Au delà, la campagne était remplie d'oliviers grands comme des noyers; mais les Mamlouks ayant tout coupé, pour le plaisir de couper, ou pour se chauffer, Yâfa a perdu la plupart de ses avantages et de ses agréments; heureusement l'on n'a pu lui enlever les eaux vives qui arrosent ses jardins, et qui ont déjà ressuscité les souches, et fait renaître des rejetons.

A trois lieues à l'est de Yafâ, est le village de *Loùdd*, jadis *Lydda* et *Diospolis;* l'aspect d'un lieu où l'ennemi et le feu viennent de passer, est précisément celui de ce village. Ce ne sont que masures et décombres, depuis les huttes des habitants jusqu'au *seraï* ou *palais* de l'aga. Cependant il se tient à *Loùdd,* une fois la semaine, un marché où les paysans de tous les environs viennent vendre leur coton filé. Les pauvres chrétiens qui y habitent, montrent avec vénération les ruines de l'église de Saint-Pierre, et font asseoir les étrangers sur une colonne qui servit, disent-ils, à reposer ce saint. Ils montrent l'endroit où il prêchait, celui où il faisait sa prière, etc. Tout ce pays est plein de pareilles traditions. L'on n'y fait pas un pas, que l'on ne vous y montre des traces de quelque apôtre, de quelque martyr, de quelque vierge; mais quelle foi ajouter à ces traditions, quand l'expérience constate que les événements d'Ali-bek et de Dâher sont déjà contestés et confondus!

[1] L'on en trouve dès Acre, mais leur fruit a peine à mûrir.

A un tiers de lieue au sud de *Loùdd,* par une route bordée de nopals, est *Ramlé,* l'ancienne *Arimathia.* Cette ville est presque aussi ruinée que *Loùdd* même. On ne marche dans son enceinte qu'à travers des décombres : l'aga de *Gaze* y fait sa résidence dans un *seraï* dont les planchers s'écroulent avec les murailles. *Pourquoi,* disais-je un jour à un de ses sous-agas, ne répare-t-il pas au moins sa chambre? *Et s'il est supplanté l'année prochaine,* répondit-il, *qui lui rendra sa dépense?* Une centaine de cavaliers et autant de Barbaresques qu'il entretient, sont logés dans une vieille église chrétienne, dont la nef sert d'écurie, et dans un ancien kan que les scorpions leur disputent. La campagne aux environs est plantée d'oliviers superbes, disposés en quinconce. La plupart sont grands comme des noyers de France; mais journellement ils dépérissent par vétusté, par les ravages publics, et même par des délits secrets : car dans ces cantons, lorsqu'un paysan a un ennemi, il vient de nuit scier ou percer les arbres à fleur de terre; et la blessure, qu'il a soin de recouvrir, épuisant la séve comme un cautère, l'olivier périt de langueur. En parcourant ces plantations, on trouve à chaque pas des puits secs, des citernes enfoncées, et de vastes réservoirs voûtés, qui prouvent que jadis la ville dut avoir plus d'une lieue et demie d'enceinte. Aujourd'hui, à peine y compte-t-on 200 familles. Le peu de terre que cultivent quelques-unes, appartient au mofti et à deux ou trois de ses parents. Les ressources des autres se bornent à filer du coton, qui est enlevé en grande partie par deux comptoirs français qui y sont établis. Ce sont les derniers de cette partie de la Syrie; il n'y en a ni à Jérusalem, ni à Yâfa. On fait aussi à Ramlé du savon, qui passe presque tout en Égypte. Par un cas nouveau, l'aga y a fait construire en 1784 le seul moulin à vent que j'aie vu en Syrie et en Égypte, quoique l'on dise ces machines originaires de ces pays; et il l'a fait sur le dessin et sous la direction d'un charpentier vénitien.

La seule antiquité remarquable de *Ramlé* est le minaret d'une mosquée ruinée, qui se trouve sur le chemin de *Yâfa.* L'inscription arabe porte qu'il fut bâti par *Saïf-el-Din,* sultan d'Égypte. Du sommet, qui est très-élevé, l'on suit toute la chaîne des montagnes qui vient de Nâblous, côtoyant la

plaine, et qui va se perdre dans le sud. Si l'on parcourt cette plaine jusqu'à *Gaze*, on rencontre d'espace en espace quelques villages mal bâtis en terre sèche, qui, comme leurs habitants, portent l'empreinte de la pauvreté et de la misère. Ces maisons, vues de près, sont des huttes tantôt isolées, et tantôt rangées en forme de cellules, autour d'une cour fermée par un mur de terre. Les femmes y ont, comme partout, un logement séparé. Dans l'hiver, l'appartement habité est celui même des bestiaux; seulement la partie où l'on se tient, est élevée de deux pieds au-dessus du sol des animaux. Ces paysans en retirent l'avantage d'être chaudement sans brûler de bois; et cette économie est indispensable dans un pays qui en manque absolument. Quant au feu nécessaire pour cuire leurs aliments, ils le font avec de la fiente pétrie en forme de gâteaux, que l'on fait sécher au soleil, en les appliquant sur les murs de la hutte. L'été, ils ont un autre logement plus aéré, mais dont tous les meubles consistent pareillement en une natte et un vase à boire. Les environs de ces villages sont ensemencés, dans la saison, de grains et de pastèques; tout le reste est désert et livré aux Arabes bedouins, qui y font paître leurs troupeaux. A chaque pas l'on y rencontre des ruines de tours, de donjons, de châteaux avec des fossés; quelquefois on y trouve pour garnison un lieutenant de l'aga, avec deux ou trois Barbaresques qui n'ont que la chemise et le fusil; plus souvent ils sont abandonnés aux chacals, aux hiboux et aux scorpions.

Parmi les lieux habités, on peut distinguer le village de *Mesmié*, à quatre lieues de *Ramlé*, sur la route de *Gaze;* il fournit beaucoup de cotons filés. A une petite lieue de là, à l'orient, est une colline isolée, appelée par cette raison *el-Tell;* c'est le chef-lieu de la tribu des *Ouahidié*, dont était chaik *Bakir*, que l'aga de Gaze assassina, il y a trois ans, à un repas où il l'avait invité. On trouve, sur cette hauteur, des débris considérables d'habitations, et des souterrains tels qu'en offrent les fortifications du moyen âge. Ce lieu a dû être recherché en tout temps, pour son escarpement et pour la source qui est à ses pieds : le ravin par lequel elle coule, est le même qui va se perdre près d'*Azqalân*. A l'est, le terrain est rocailleux et cependant parsemé de sapins, d'oliviers et d'autres arbres. *Bait-Djibrim*, *Bethagabris* dans l'antiquité, est un village habité qui n'en est éloigné que de trois petits quarts de lieue dans le sud. A sept heures de là, en tirant vers le sud-ouest, un autre village de Bedouins, appelé le *Hesi*, a dans son voisinage une colline factice et carrée, dont la hauteur passe 70 pieds, sur 150 pas de large et 200 de long. Tout son talus a été pavé, et son sommet porte encore des traces d'une citadelle très-forte.

En se rapprochant de la mer, à trois lieues de Ramlé, sur la route de Gaze, est *Yabné*, qui dans l'antiquité fut *Iamnia*. Ce village n'a de remarquable qu'une hauteur factice, comme celle du *Hesi*, et un petit ruisseau, le seul de ces cantons qui ne tarisse pas en été. Son cours total n'est pas de plus d'une lieue et demie; avant de se perdre à la mer, il forme un marais appelé *Roubîn*, où des paysans avaient établi, il y a cinq ans, une culture de cannes à sucre qui promettait les plus grands succès; mais dès la seconde récolte, l'aga exigea une contribution qui les a forcés de déserter.

Après *Yabné*, l'on rencontre successivement diverses ruines, dont la plus considérable est *Ezdoud*, l'ancienne *Azot*, célèbre en ce moment pour ses scorpions. Cette ville, puissante sous les Philistins, n'a plus rien qui atteste son ancienne activité. A trois lieues d'*Ezdoud* est le village d'*el-Majdal*, où l'on file les plus beaux cotons de la Palestine, qui cependant sont très-grossiers. Sur la droite est *Azqalân*, dont les ruines désertes s'éloignent de jour en jour de la mer, qui jadis les baignait. Toute cette côte s'ensable journellement, au point que la plupart des lieux qui ont été des ports dans l'antiquité sont maintenant reculés de 4 ou 500 pas dans les terres. Gaze en est un exemple que l'on peut citer.

Gaze, que les Arabes appellent *Razzé*, en grasseyant fortement l'*r*, est un composé de trois villages, dont l'un, sous le nom de *château*, est situé au milieu des deux autres sur une colline de médiocre élévation. Ce château, qui put être fort pour le temps où il fut construit, n'est maintenant qu'un amas de décombres. Le *seraï* de l'aga, qui en fait partie, est aussi ruiné que celui de *Ramlé;* mais il a l'avantage d'une vaste perspective. De ses murs, la vue embrasse et la mer, qui en est séparée par une plage de sable d'un quart de lieue et la campagne, dont les dattiers et l'aspect ras et nu à perte de vue rappellent les paysages de l'Égypte : en effet, à cette hauteur, le sol et le climat perdent entièrement le caractère arabe. La chaleur, la sécheresse, le vent et les rosées y sont les mêmes que sur les bords du Nil; et les habitants ont plutôt le teint, la taille, les mœurs et l'accent des Égyptiens que des Syriens.

La position de *Gaze*, en la rendant le moyen de communication de ces deux peuples, en a fait de tout temps une ville assez importante. Les

ruines de marbre blanc que l'on y trouve encore quelquefois, prouvent que jadis elle fut le séjour du luxe et de l'opulence : elle n'était pas indigne de ce choix. Le sol noirâtre de son territoire est très-fécond, et ses jardins, arrosés d'eaux vives, produisent même encore, sans aucun art, des grenades, des oranges, des dattes exquises, et des oignons de renoncules recherchés jusqu'à Constantinople. Mais elle a participé à la décadence générale; et malgré son titre de capitale de la Palestine, elle n'est plus qu'un bourg sans défense, peuplé tout au plus de 2,000 âmes. L'industrie principale de ses habitants consiste à fabriquer des toiles de coton; et comme il fournissent eux seuls les paysans et les Bedouins de tous ces cantons, ils peuvent employer jusqu'à 500 métiers. On y compte aussi deux ou trois fabriques de savon. Autrefois le commerce des cendres ou *qalis* était un article considérable. Les Bedouins, à qui ces cendres ne coûtaient que la peine de brûler les plantes du désert, et de les apporter, les vendaient à bon marché; mais depuis que l'aga s'en est attribué le commerce exclusif, les Arabes, forcés de les lui vendre au prix qu'il veut, n'ont plus mis le même empressement à les recueillir, et les habitants, contraints de les lui payer à sa taxe, ont négligé de faire des savons : cependant ces cendres méritent d'être recherchées pour l'abondance de leur soude.

Une branche plus avantageuse au peuple de Gaze, est le passage des caravanes qui vont et viennent d'Égypte en Syrie. Les provisions qu'elles sont forcées de prendre pour les neuf à dix journées du désert, procurent aux farines, aux huiles, aux dattes et autres denrées, un débouché profitable à tous les habitants. Ils ont encore quelquefois des relations avec *Suez*, lors de l'arrivée ou du départ de la flotte de Djedda, et ils peuvent s'y rendre en trois marches forcées. Ils font aussi, chaque année, une grosse caravane qui va à la rencontre des pèlerins de la Mekke, et leur porte le convoi ou *djerdé* de Palestine, avec des rafraîchissements. Le lieu de jonction est *Màân,* à quatre journées au sud-sud-est de Gaze, et à une journée au nord de l'*Aqâbé,* sur la route de Damas. Enfin ils achètent les pillages des Bedouins; et cet article serait un Pérou, si les c-s en étaient plus fréquents. On ne saurait apprécier ce que leur valut celui de 1757. Les deux tiers de plus de 20,000 charges dont était composé le *hadj,* vinrent à Gaze. Les Bedouins, ignorants et affamés, qui ne connaissent aux plus belles étoffes que le mérite de couvrir, donnaient les châles de cachemire, les toiles, les mousselines de l'Inde, les sirsakas, les cafés, les perles et les gommes pour quelques piastres. On rapporte un trait qui fera juger de l'ignorance et de la simplicité de ces habitants des déserts. Un Bedouin d'Anazé ayant trouvé dans son butin plusieurs sachets de perles fines, les prit pour du *doura,* et les fit bouillir pour les manger : voyant qu'elles ne cuisaient point, il allait les jeter, lorsqu'un Gazéen les lui acheta en échange d'un bonnet rouge de *Fâz.* Une aubaine semblable se renouvela en 1779, par le pillage que les Arabes de *Tôr* firent de cette caravane dont M. de Saint-Germain faisait partie. Récemment, en 1784, la caravane des Barbaresques, composée de plus de 3,000 charges, a été pareillement dépouillée; et le café que les Bedouins en rapportèrent devint si abondant en Palestine, qu'il diminua tout à coup de la moitié de son prix; il eût encore baissé, si l'aga n'en eût prohibé l'achat, pour forcer les Bedouins de le lui apporter tout entier : ce monopole lui valut, lors de l'affaire de 1779, plus de 80,000 piastres. Année commune, en le joignant aux avanies, au miri, aux douanes, aux 1200 charges qu'il vole sur les 3,000 du convoi de la Mekke, il se fait un revenu qui double les 180 bourses du prix de sa ferme.

Au delà de Gaze, ce n'est plus que déserts. Cependant il ne faut pas croire, à raison de ce nom, que la terre devienne subitement inhabitée; l'on continue encore pendant une journée le long de la mer de trouver quelques cultures et quelques villages. Tel est encore *Kân-Younès,* espèce de château où les Mamlouks tiennent douze hommes de garnison. Tel est encore *el-Arich,* dernier endroit où l'on trouve de l'eau potable, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à *Saléhié* en Égypte. *El-Arich* est à trois quarts de lieue de la mer, dans un sol noyé de sables, comme l'est toute cette côte. En rentrant à l'orient dans le désert, l'on rencontre d'autres bandes de terres cultivables jusque sur la route de la Mekke. Ce sont des vallées où les eaux de l'hiver et de quelques puits engagent quelques paysans à s'établir, et à cultiver des palmiers et du *doura* sous la protection ou plutôt sous les rapines des Arabes. Ces paysans, séparés du reste de la terre, sont des demi-sauvages plus ignorants, plus grossiers et plus misérables que les Bedouins mêmes : liés au sol qu'ils cultivent, ils vivent dans des alarmes perpétuelles de perdre les fruits de leurs travaux. A peine ont-ils fait une récolte, qu'ils se hâtent de l'enfouir dans des lieux cachés : eux-mêmes se retirent parmi les rochers qui bordent le sud de la mer Morte. Ce pays n'a été visité par aucun voyageur; cependant il mériterait de l'être; car d'après ce que j'ai ouï dire aux Arabes de *Bakir,*

et aux gens de *Gaze* qui vont à *Màdn* et à *Karak* sur la route des pèlerins, il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans un espace de trois journées, plus de trente villes ruinées, absolument désertes. Plusieurs d'entre elles ont de grands édifices avec des colonnes, qui ont pu être des temples anciens, ou tout au moins des églises grecques. Les Arabes s'en servent quelquefois pour parquer leurs troupeaux; mais le plus souvent ils les évitent, à cause des énormes scorpions qui y abondent. L'on ne doit pas s'étonner de ces traces de population, si l'on se rappelle que ce fut là le pays de ces *Nabathéens* qui furent les plus puissants des Arabes; et des Iduméens, qui, dans le dernier siècle de Jérusalem, étaient presque aussi nombreux que les Juifs : témoin le trait cité par *Josèphe*, qui dit qu'au bruit de la marche de Titus contre Jérusalem, il s'assembla tout d'un coup 30,000 Iduméens qui se jetèrent dans la ville pour la défendre. Il paraît qu'outre un assez bon gouvernement, ces cantons eurent encore pour mobile d'activité et de population une branche considérable du commerce de l'Arabie et de l'Inde. On sait que, dès le temps de Salomon, les villes d'*Atsioum-Gâber* et d'*Aïlah* en étaient deux entrepôts très-fréquentés : ces villes étaient situées sur le golfe de la mer Rouge adjacent, où l'on trouve encore la seconde, avec son nom, et peut-être la première dans *el-Aqâbé* ou *la fin* (de la mer). Ces deux lieux sont aux mains des Bedouins, qui n'ayant ni marine ni commerce, ne les habitent point. Mais les pèlerins du Kaire qui y passent, rapportent qu'il y a à *el-Aqâbé* un mauvais fort avec une garde turke, et de bonne eau, infiniment précieuse dans ce canton. Les Iduméens, à qui les Juifs n'enlevèrent ces ports que par époques passagères, durent en tirer de grands moyens de population et de richesse. Il paraît même qu'ils rivalisèrent avec les Tyriens, qui possédaient en ces cantons une ville sans nom, sur la côte de l'*Hedjâz*, dans le désert de *Tih*, et la ville de *Faran*, et sans doute *el-Tôr*, qui lui servait de port. De là, les caravanes pouvaient se rendre en Palestine et en Judée dans l'espace de 8 à 10 jours; cette route, plus longue que celle de Suez au Kaire, l'est infiniment moins que celle d'Alep à Basra, qui en dure 35 et 40; et peut-être, dans l'état actuel, serait-elle préférable, si la voie de l'Égypte restait absolument fermée. Il ne s'agirait que de traiter avec les Arabes, auprès de qui les conventions seraient infiniment plus sûres qu'avec les Mamlouks.

Le désert de *Tih* dont je viens de parler est ce même désert où Moïse conduisit et retint les Hébreux pendant une génération, pour les y dresser à l'art de la guerre, et faire un peuple de conquérants d'un peuple de pasteurs. Le nom de *el-Tih* paraît relatif à cet événement, car il signifie le pays *où l'on erre;* mais l'on aurait tort de croire qu'il se soit conservé par tradition, puisque ses habitants actuels sont étrangers, et que dans toutes ces contrées l'on a bien de la peine à se ressouvenir de son grand-père; ce n'est qu'à raison de la lecture des livres hébreux et du Qôran que le nom de *el-Tih* a pris cours chez les Arabes. Ils emploient aussi celui de *Barr-el-tour-Sina*, qui signifie *pays du mont Sinaï.*

Ce desert, qui borne la Syrie au midi, s'étend en forme de presqu'île entre les deux golfes de la mer Rouge; celui de *Suez* à l'ouest, et celui d'*el-Aqâbé* à l'est. Sa largeur commune est de 30 lieues sur 70 de longueur; ce grand espace est presque tout occupé par des montagnes arides qui, du côté du nord, se joignent à celles de la Syrie, et sont comme elles de roche calcaire. Mais en s'avançant au midi, elles deviennent graniteuses, au point que le *Sinaï* et l'*Horeb* ne sont que d'énormes pics de cette pierre. C'est à ce titre que les anciens appelèrent cette contrée *Arabie pierreuse.* La terre y est en général un gravier aride; il n'y croît que des acacias épineux, des tamariscs, des sapins, et quelques arbustes clair-semés et tortueux. Les sources y sont très-rares; et le peu qu'il y en a est tantôt sulfureux et *thermal*, comme à *Hammâm-Faràoun;* tantôt saumâtre et dégoûtant, comme à *el-Naba* en face de *Suez :* cette qualité saline règne dans tout le pays, et il y a des mines de sel *gemme* dans la partie du nord. Cependant en quelques vallées, le sol plus doux, parce qu'il est formé de la dépouille des rocs, devient, après les pluies d'hiver, cultivable et presque fécond. Telle est la vallée de *Djirandel*, où il se trouve jusqu'à des bocages; telle encore la vallée de *Faran*, où les Bedouins rapportent qu'il y a des ruines, qui ne peuvent être que celles de l'ancienne ville de ce nom. Autrefois l'on put tirer parti de toutes les ressources de ce terrain [1]; mais aujourd'hui, livré à la nature, ou plutôt à la barbarie, il ne produit que des herbes sauvages. C'est avec ce faible moyen que ce désert fait subsister trois tribus de Bedouins, qui peuvent former 5 à 6,000 âmes répandues sur sa surface; on leur donne le nom général de *Taouâra*, ou Arabes de *Tôr*, parce que ce lieu est le plus connu et le plus fréquenté

[1] Niebuhr a découvert, sur une montagne, des tombeaux avec des hiéroglyphes, qui feraient croire que les Égyptiens ont eu des établissements dans ces contrées.

de leur pays. Il est situé sur la côte orientale du bras de *Suez*, dans un local sablonneux et bas comme toute cette plage. Son mérite est d'avoir une assez bonne rade et de l'eau potable; et les Arabes y en apportent du *Sinaï*, qui est réellement bonne. C'est là que les vaisseaux de Suez s'en approvisionnent en allant à Djedda; du reste l'on n'y trouve que quelques palmiers, des ruines d'un mauvais fort sans gardes, un petit couvent de Grecs, et quelques huttes de pauvres Arabes qui vivent de poisson, et s'engagent pour matelots. Il y a encore au midi deux petits hameaux de Grecs, aussi dénués et aussi misérables. Quant à la subsistance des trois tribus, elles la tirent de leurs chèvres, de leurs chameaux, de quelques gommes d'acacia qu'achète l'Égypte, des vols et des pillages sur les routes de *Suez*, de *Gaze* et de la Mekke. Pour leurs courses, ces Arabes n'ont pas de juments comme les autres, ou du moins ils n'en peuvent nourrir que très-peu; ils y suppléent par une espèce de chameau que l'on appelle *hedjine*. Cet animal a toute la forme du chameau vulgaire; mais il en diffère en ce qu'il est infiniment plus svelte dans ses membres, et plus rapide dans ses mouvements. Le chameau vulgaire ne marche jamais qu'au pas, et il se balance si lentement, qu'à peine fait-il 1800 toises à l'heure; le *hedjine*, au contraire, prend à volonté un trot qui, à raison de la grandeur de ses pas, devient rapide au point de parcourir deux lieues à l'heure. Le grand mérite de cet animal est de pouvoir soutenir une marche de 30 et 40 heures de suite, presque sans se reposer, sans manger et sans boire. L'on s'en sert pour envoyer des courriers, et pour faire de longues fuites. Si l'on a une fois pris une avance de quatre heures, la meilleure jument arabe ne peut jamais le rejoindre : mais il faut être habitué aux mouvements de cet animal; ses secousses écorchent et disloquent en peu de temps le meilleur cavalier, malgré les coussins dont on garnit le bât. Tout ce que l'on dit de la vitesse du dromadaire doit s'appliquer à cet animal. Cependant il n'a qu'une bosse; et je ne me rappelle pas, sur 25 à 30,000 chameaux que j'ai pu voir en Syrie et en Égypte, en avoir vu un seul à deux bosses.

Un dernier article plus important des revenus des Bedouins de *Tör*, est le pèlerinage des Grecs au couvent du mont *Sinaï*. Les schismatiques ont tant de dévotion aux reliques de sainte Catherine qu'ils disent y être, qu'ils doutent de leur salut s'ils ne les ont pas visitées au moins une fois dans leur vie. Ils y viennent jusque de la Morée et de Constantinople. Le rendez-vous est le Kaire, où les moines du mont *Sinaï* ont des correspondants qui traitent des escortes avec les Arabes. Le prix ordinaire est de 28 *pataques* par tête, c'est-à-dire de 147 livres, sans les vivres. Arrivés au couvent, ces Grecs font leurs dévotions, visitent l'église, baisent les reliques et les images, montent à genoux plus de cent marches de la montagne de Moïse, et finissent par donner une offrande qui n'est point taxée, mais qui est rarement de moins de 50 pataques [1].

A ces visites près, qui n'ont lieu qu'une fois l'année, ce couvent est le séjour le plus isolé et le plus sauvage de la nature. Le paysage des environs n'est qu'un entassement de rocs hérissés et nus. Le Sinaï, au pied duquel il est assis, est un pic de granit qui semble près de l'écraser. La maison est une espèce de prison carrée, dont les hautes murailles n'ont qu'une seule fenêtre : cette fenêtre, quoique très-élevée, sert aussi de porte; c'est-à-dire que pour entrer dans le couvent, l'on s'assied dans un panier que les moines laissent pendre de cette fenêtre, et qu'ils hissent avec des cordes. Cette précaution est fondée sur la crainte des Arabes, qui pourraient forcer le couvent si l'on entrait par la porte : ce n'est que lors de la visite de l'évêque que l'on en ouvre une, qui, hors cette occasion, est condamnée. Cette visite doit avoir lieu tous les deux ou trois ans; mais comme elle entraîne une forte contribution aux Arabes, les moines l'éludent autant qu'ils peuvent. Ils ne se dispensent pas si aisément de payer chaque jour un nombre de rations; et les querelles qui arrivent à ce sujet leur attirent souvent des pierres et même des coups de fusil de la part des Bedouins mécontents. Jamais ils ne sortent dans la campagne; seulement, à force de travail, ils sont parvenus à se faire sur les rocs un jardin de terre rapportée, qui leur sert de promenade; ils y cultivent des fruits excellents, tels que des raisins, des figues, et surtout des poires, dont ils font des présents très-recherchés au Kaire, où il n'y en a point. Leur vie domestique est la même que celle des Grecs et des Maronites du Liban, c'est-à-dire qu'elle est tout entière occupée à des travaux d'utilité ou à des pratiques de dévotion. Mais les moines du Liban ont l'avantage précieux d'une liberté extérieure et d'une sécurité que n'ont pas ceux du

[1] C'est à ces pèlerins que l'on doit attribuer des inscriptions et des figures grossières d'ânes, de chameaux, etc. gravées sur des rochers qui, par cette raison, sont nommés *Djebel-mokatteb*, ou *montagne écrite*. Montaigu, qui avait beaucoup voyagé dans ces cantons, et qui avait examiné ces inscriptions avec soin, en porta ce jugement; et Gébelin a bien perdu sa peine en y cherchant des mystères profonds.

Sinaï. Du reste, cette vie prisonnière et dénuée de jouissance est celle de tous les moines des pays turks. Ainsi vivent les Grecs de *Mar-Siméon*, au nord d'Alep, de *Mar-Sâba* sur la mer Morte; ainsi vivent les Coptes des couvents du désert de Saint-Makaire et de celui de Saint-Antoine. Partout ces couvents sont des prisons, sans autre jour extérieur que la fenêtre par où ils reçoivent leurs vivres; partout ces couvents sont placés dans des lieux affreux dénués de tout, où l'on ne rencontre que rocs et rocailles, sans herbe et sans mousse; et cependant ils sont peuplés. Il y a 50 moines au Sinaï, 25 à *Mar-Sâba*, plus de 300 dans les deux déserts d'Égypte. J'en recherchais un jour la raison; et conversant avec un des supérieurs de *Mar-Hanna*, je lui demandais ce qui pouvait engager à cette vie vraiment misérable. « Eh quoi! me dit-il, « n'es-tu pas chrétien? n'est-ce pas par cette route « que l'on va au ciel? — Mais, répondis-je, l'on « peut aussi faire son salut dans le monde; et entre « nous, père, je ne vois pas que les religieux, « encore qu'ils soient pieux, aient cette ancienne « ferveur qui tenait toute la vie les yeux fixés sur « l'heure de la mort. — Il est vrai, me dit-il, nous « n'avons plus l'austérité des anciens anachorètes, « et c'est un peu la raison qui peuple nos couvents. « Toi qui viens de pays où l'on vit dans la sécurité et l'abondance, tu peux regarder notre « vie comme une privation, et notre retraite du « monde comme un sacrifice. Mais dans l'état de « ce pays, peut-être n'en est-il pas ainsi. Que faire? « être marchand? on a les soucis du négoce, de la « famille, du ménage : l'on travaille trente ans dans « la peine; et un jour, l'aga, le pacha, le qâdi, vous « envoient prendre; on vous intente un procès sans « motif, on aposte des témoins qui vous accusent; « l'on vous bâtonne, l'on vous dépouille, et vous « voilà au monde nu comme le premier jour. Pour « le paysan, c'est encore pis; l'aga le vexe, le soldat « le pille, l'Arabe le vole. Être soldat? le métier « est rude, et la fin n'en n'est pas sûre. Il est peut-« être dur de se renfermer dans un couvent; mais « l'on y vit en paix; et quoique habituellement « privé, peut-être l'est-on encore moins que dans « le monde. Vois la condition de nos paysans, et « vois la nôtre. Nous avons tout ce qu'ils ont, et « même ce qu'ils n'ont pas; nous sommes mieux « vêtus, mieux nourris; nous buvons du vin et « du café. Et que sont nos religieux, sinon les enfants des paysans? Tu parles des Coptes de Saint-Makaire et de Saint-Antoine! sois persuadé que « leur condition vaut encore mieux que celle des « Bedouins et des *fellahs* qui les environnent. »

J'avoue que je fus étonné de tant de franchise et de tant de justesse; mais je ne sentis que mieux que le cœur humain se retrouve partout avec les mêmes mobiles : partout c'est le désir du bien-être, soit en espoir, soit en jouissance actuelle; et le parti qui le détermine est toujours celui où il y a le plus à gagner. Il y a d'ailleurs bien des réflexions à faire sur le discours de ce religieux : il pourrait indiquer jusqu'à quel point l'esprit cénobitique est lié à l'état du gouvernement; de quels faits il peut dériver; en quelles circonstances il doit naître, régner, décliner, etc. Mais je dois terminer ce tableau géographique de la Syrie, et résumer en peu de mots ce que j'ai dit de ses revenus et de ses forces, afin que le lecteur se fasse une idée complète de son état politique.

CHAPITRE XI.

Résumé de la Syrie.

L'on peut considérer la *Syrie* comme un pays composé de trois longues bandes de terrain de qualités diverses : l'une régnant le long de la Méditerranée, est une vallée chaude, humide, d'une salubrité équivoque, mais d'une grande fertilité; l'autre, frontière de celle-ci, est un sol montueux et rude, mais jouissant d'une température plus mâle et plus salubre; enfin la troisième, formant le revers des montagnes à l'orient, réunit la sécheresse de celle-ci à la chaleur de celle-là. Nous avons vu comment, par une heureuse combinaison des propriétés du climat et du sol, cette province rassemble sous un ciel borné les avantages de plusieurs zones; en sorte que la nature semble l'avoir préparée à être l'une des plus agréables habitations du continent. Cependant l'on peut lui reprocher, comme à la plupart des pays chauds, de manquer de cette verdure fraîche et animée qui fait l'ornement presque éternel de nos contrées; l'on n'y voit point ces riants tapis d'herbes et de fleurs qu'étalent nos prairies de Normandie et de Flandre; ni ces massifs de beaux arbres, qui donnent tant de vie et de richesse aux paysages de la Bourgogne et de la Bretagne. Ainsi qu'en Provence, la terre en Syrie a presque toujours un aspect poudreux qui n'est égayé qu'en quelques endroits par les sapins, les mûriers et les vignes. Peut-être ce défaut est-il moins celui de la nature que celui de l'art; peut-être, si la main de l'homme n'eût pas ravagé ces campagnes, seraient-elles ombragées de forêts : il est du moins certain, et c'est l'avantage des pays chauds sur les pays froids, que dans les premiers, partout où il y a de l'eau, l'on peut entretenir la végétation dans un travail

perpétuel, et faire succéder, sans repos, des fruits aux fleurs, et des fleurs aux fruits. Dans les zones tempérées, la nature, engourdie pendant plusieurs mois, perd dans un sommeil stérile le tiers et même la moitié de l'année. Le terrain qui a produit du grain, n'a pas plus de temps, avant le déclin des chaleurs, de rendre des légumes; l'on ne peut espérer une seconde récolte, et le laboureur se voit longtemps condamné à un repos dévorant. La Syrie, ainsi que nous l'avons vu, est préservée de ces inconvénients; si donc il arrive que ses produits ne répondent pas à ses moyens, c'est moins à son état physique qu'à son régime politique, qu'il en faut rapporter la cause. Pour fixer nos idées à cet égard, résumons en peu de mots ce que nous avons exposé en détail des revenus, des forces et de la population de cette province.

D'après l'état des contributions de chaque pachalik, il paraît que la somme annuelle que la Syrie verse au *kazné* ou *trésor* du sultan, se monte à 2,345 bourses, savoir :

Pour Alep................	800 bourses.
Pour Tripoli	750
Pour Damas..............	45
Pour Acre................	750
Et pour la Palestine	0
TOTAL	2,345 bourses,

qui font 2,931,250 livres de notre monnaie.

A cette somme il faut joindre, 1° le casuel des successions des pachas et des particuliers, que l'on peut supposer de 1,000 bourses par an; 2° la capitation des chrétiens, appelée *karadj*, qui forme presque partout une régie distincte, et comptable directement au *kazné*. Cette capitation n'a point lieu pour les pays sous-affermés, tels que ceux des Maronites et des Druzes, mais seulement pour les *raïas* ou *sujets* immédiats. Les billets sont de 3, de 5 et 11 piastres par tête. Il est difficile d'en apprécier le produit total; mais en admettant 150,000 contribuables au terme moyen de 6 piastres, l'on a une somme de 2,250,000 livres; et l'on doit se rapprocher beaucoup de la vérité, en portant à sept millions et demi la totalité du revenu que le sultan tire de la Syrie : ci total, 7,500,000 livres.

Que si l'on évalue ce que le pays rapporte aux fermiers mêmes, l'on aura,

Pour Alep................	2,000 bourses.
Pour Tripoli..............	2,000
Pour Damas	10,000
Pour Acre............:....	10,000
Pour la Palestine	600
TOTAL........	24,600 bourses,

qui font 30,750,000 livres. L'on doit regarder cette somme comme le terme le plus faible du produit de la Syrie, attendu que les bénéfices des sous-fermes, telles que le pays des Druzes, celui des Maronites, celui des *Ansârié*, etc. n'y sont pas compris.

L'état militaire n'a pas, à beaucoup près, la proportion qu'un tel revenu supposerait en Europe; toutes les troupes des pachas réunies ne peuvent se porter à plus de 5,700 hommes, tant cavaliers que piétons, savoir :

	Cavaliers.	*Barbaresques.*
Pour Alep........	600...... et	500
Pour Tripoli......	500......	200
Pour Acre........	1,000......	900
Pour Damas......	1,000......	600
Pour la Palestine..	300......	100
	TOTAL 3,400	TOTAL 2,300

Les forces habituelles se réduisent donc à 3,400 cavaliers et 2,300 Barbaresques. Il est vrai que dans les cas extraordinaires, la milice des janissaires vient s'y joindre, et que les pachas appellent de toutes parts des vagabonds volontaires; ce qui forme ces armées subites que nous avons vues paraître dans les guerres de Dâher et d'Ali-bek; mais ce que j'ai exposé de la tactique de ces armées, et de la discipline de ces troupes, doit faire juger que la Syrie est un pays encore plus mal gardé que l'Égypte. Il faut cependant louer dans les soldats turks deux qualités précieuses; une frugalité capable de les faire vivre dans le pays le plus ruiné, et une santé qui résiste aux plus grandes fatigues. Elle est le fruit de la vie dure qu'ils mènent sans relâche : toujours en campagne, couchant sur la terre et dormant en plein air, ils n'éprouvent point cette alternative de la mollesse des villes et de la fatigue des camps, qui, chez les peuples policés, est si funeste aux militaires. Du reste, la Syrie et l'Égypte, comparées relativement à la guerre, diffèrent presque en tout point. Attaquée par un ennemi étranger, l'Égypte se défend sur terre par ses déserts, et sur mer par sa plage dangereuse. La Syrie, au contraire, ouverte sur le continent par le Diarbekr, l'est encore sur la Méditerranée par une côte accessible dans toute sa longueur. Il est facile de descendre en Syrie; il est difficile d'aborder en Égypte : l'Égypte abordée est conquise; la Syrie peut résister : l'Égypte conquise est pénible à garder, facile à perdre; la Syrie, impossible à perdre et facile à garder. Il faut moins d'art encore pour conquérir l'une que pour conserver l'autre. La raison en est que l'Égypte étant un pays de plaine, la guerre y marche rapidement; tout mouvement mène à une bataille, et toute bataille y devient décisive : la Syrie, au contraire, étant un pays de montagnes, la guerre

ne s'y peut faire que par actions de poste, et nulle perte n'y est sans ressource.

L'article de la population, qui reste à déterminer, est bien plus épineux que les deux précédents. L'on ne peut se conduire dans son calcul que par des analogies qui ne sont pas à l'abri de l'erreur. Les plus probables se tirent de deux termes extrêmes assez bien connus : l'un, qui est le plus fort, est celui des Maronites et des Druzes; il donne 900 ames par lieue carrée, et il peut s'appliquer aux pays de *Nâblous,* de *Hasbêya,* d'*Adjâloun,* au territoire de Damas, et quelques autres lieux. L'autre, qui est le plus faible, est celui d'Alep, qui donne 380 à 400 habitants par lieue carrée, et il convient à la majeure partie de la Syrie. En combinant ces deux termes par un détail d'applications trop longues à déduire, il m'a paru que la population totale de la Syrie pouvait s'évaluer à 2,305,000, à savoir :

Pour le pachalik d'Alep	320,000
Pour celui de Tripoli, non compris le Kesraouân	200,000
Pour le Kesraouân	115,000
Pour le pays des Druzes	120,000
Pour le pachalik d'Acre	300,000
Pour la Palestine	50,000
Pour le pachalik de Damas	1,200,000
TOTAL	2,305,000

Supposons deux millions et demi; la consistance de la Syrie étant d'environ 5,250 lieues carrées, à raison de 150 de longueur sur 35 de large, il en résulte un terme général de 476 âmes par lieue carrée. On a droit de s'étonner d'un rapport si faible dans un pays aussi excellent; mais l'on s'étonnera davantage, si l'on compare à cet état la population des temps anciens. *Les seuls territoires de Iamnia et de Yoppé* en Palestine, dit le géographe philosophe Strabon, furent jadis si peuplés, qu'ils pouvaient entre eux armer 40,000 hommes. A peine aujourd'hui en fourniraient-ils 3,000. D'après le tableau assez bien constaté de la Judée au temps de Titus, cette contrée devait contenir 4,000,000 d'âmes; et aujourd'hui elle n'en a peut-être pas 300,000. Si l'on remonte aux siècles antérieurs, on trouve la même affluence chez les Philistins, chez les Phéniciens, et dans les royaumes de Samarie et de Damas. Il est vrai que quelques écrivains raisonnant sur des comparaisons tirées de l'Europe, ont révoqué ces faits en doute; et réellement plusieurs sont susceptibles de critique : mais les comparaisons établies ne sont pas moins vicieuses, 1° en ce que les terres d'Asie en général sont plus fécondes que celles d'Europe; 2° en ce qu'une partie de ces terres est capable d'être cultivée, et se cultive en effet sans repos et sans engrais; 3° en ce que les Orientaux consomment moitié moins pour leur subsistance que la plupart des Occidentaux. De ces diverses raisons combinées, il résulte que, dans ces contrées, un terrain d'une moindre étendue peut contenir une population double et triple. On se récrie sur des armées de 2 et 300,000 hommes, fournies par des États qui en Europe n'en comporteraient pas 20 ou 30,000 : mais l'on ne fait pas attention que les constitutions des anciens peuples différaient absolument des nôtres; que ces peuples étaient purement agricoles; qu'il y avait moins d'inégalité, moins d'oisiveté que parmi nous; que tout cultivateur était soldat; qu'en guerre l'armée était souvent la nation entière; qu'en un mot c'était l'état présent des Maronites et des Druzes. Ce n'est pas que je voulusse soutenir ces populations subites qui d'un seul homme font sortir en peu de générations des peuples nombreux et puissants. Il est dans ces récits beaucoup d'équivoques de mots et d'erreurs de copistes; mais en n'admettant que l'état conforme à l'expérience et à la nature, rien ne prouve contre les grandes populations d'une certaine antiquité : sans parler du témoignage positif de l'histoire, il est une foule de monuments qui déposent en leur faveur. Telles sont les ruines innombrables semées dans des plaines et même dans des montagnes aujourd'hui désertes. On trouve aux lieux écartés du Carmel, des vignes et des oliviers sauvages qui n'y ont été portés que par la main des hommes; et dans le Liban des Druzes et des Maronites, les rochers abandonnés aux sapins et aux broussailles, offrent en mille endroits des terrasses qui attestent une ancienne culture, et par conséquent une population encore plus forte que de nos jours.

Il ne me reste qu'à rassembler les faits généraux épars dans cet ouvrage, et ceux que je puis avoir omis, pour former un tableau complet de l'état politique, civil et moral des habitants de la Syrie.

CHAPITRE XII.

Gouvernement des Turks en Syrie.

Le lecteur a déjà pu juger, par divers traits qui se sont présentés, que le gouvernement des Turks en Syrie est un pur despotisme militaire, c'est-à-dire, que la foule des habitants y est soumise aux volontés d'une faction d'hommes armés, qui disposent de tout selon leur intérêt et leur gré. Pour mieux concevoir dans quel esprit cette faction gouverne, il suffit de se représenter à quel titre elle prétend posséder.

Lorsque les Ottomans, sous la conduite du sultan *Sélim,* enlevèrent la Syrie aux Mamlouks, ils ne la regardèrent que comme la dépouille d'un

ennemi vaincu, comme un bien acquis par le droit des armes et de la guerre. Or, dans ce droit, chez les peuples barbares, le vaincu est entièrement à la discrétion du vainqueur, il devient son esclave; sa vie, ses biens lui appartiennent : le vainqueur est un maître qui peut disposer de tout, qui ne doit rien, et qui fait grâce de tout ce qu'il laisse. Tel fut le droit des Romains, des Grecs, et de toutes ces sociétés de brigands que l'on a décorés du nom de conquérants. Tel, de tout temps, fut celui des Tartares, dont les Turks tirent leur origine. C'est sur ces principes que fut formé même leur premier état social. Dans les plaines de la Tartarie, les hordes, divisées d'intérêt, n'étaient que des troupes de brigands armés pour attaquer ou pour se défendre, pour piller, à titre de butin, tous les objets de leur avidité. Déjà tous les éléments de l'état présent étaient formés : sans cesse errants et campés, les pasteurs étaient des soldats; la horde était une armée. Or, dans une armée, les lois ne sont que les ordres des chefs; ces ordres absolus ne souffrent pas de délai; ils doivent être unanimes, partir d'une même volonté, d'une seule tête : de là une autorité suprême dans celui qui commande; de là une soumission passive dans celui qui obéit. Mais comme dans la transmission de ces ordres, l'instrument devient agent à son tour, il en résulte un esprit impérieux et servile, qui est précisément celui qu'ont porté avec eux les Turks conquérants. Fier, après la victoire, d'être un des membres du peuple vainqueur, le dernier des Ottomans regardait le premier des vaincus avec l'orgueil d'un maître; cet esprit croissant de grade en grade, que l'on juge de la distance qu'a dû voir le chef suprême, de lui à la foule des esclaves. Le sentiment qu'il en a conçu ne peut mieux se peindre que par la formule des titres que se donnent les *sultans* dans les actes publics. « Moi, » disent-ils dans les traités avec les rois de France, « moi « qui suis par les grâces infinies du grand, juste et « tout-puissant Créateur, et par l'abondance des mi« racles du chef de ses prophètes, empereur des « puissants empereurs, refuge des souverains, dis« tributeur des couronnes aux rois de la terre, « serviteur des deux très-sacrées villes (la Mekke « et Médine), gouverneur de la sainte cité de Jé« rusalem, maître de l'Europe, de l'Asie et de l'A« frique, conquises avec notre épée victorieuse et « notre épouvantable lance, seigneur des deux mers « (Blanche et Noire), de Damas, odeur du paradis, « de Bagdâd, siége des kalifes, des forteresses de « Bellegrad, d'Agria, et d'une multitude de pays, « d'îles, de détroits, de peuples, de générations et « de tant d'armées victorieuses qui reposent auprès « de notre Porte sublime; moi enfin qui suis l'*om*« *bre de Dieu* sur la terre, etc. »

Du faîte de tant de grandeurs, quel regard un sultan abaissera-t-il vers le reste des humains? Que lui paraîtra cette terre qu'il possède, qu'il distribue, sinon un domaine dont il est l'absolu maître? Que lui paraîtront ces peuples qu'il a conquis, sinon des esclaves dévoués à le servir? Que lui paraîtront ces soldats qu'il commande, sinon des valets avec lesquels il maintient ses esclaves dans l'obéissance? Et telle est réellement la définition du gouvernement turk. L'on peut comparer l'empire à une *habitation* de nos îles à sucre, où une foule d'esclaves travaillent pour le luxe d'un grand propriétaire, sous l'inspection de quelques serviteurs qui en profitent. Il n'y a d'autre différence, sinon que le domaine du sultan étant trop vaste pour une seule régie, il a fallu le diviser en *sous-habitations*, avec des *sous-régies* sur le plan de la première. Telles sont les provinces sous le gouvernement des pachas. Ces provinces se trouvant encore trop vastes, les pachas y ont pratiqué d'autres divisions; et de là cette hiérarchie de *préposés* qui, de grade en grade, atteignent aux derniers détails. Dans cette série d'emplois, l'objet de la commission étant toujours le même, les moyens d'exécution ne changent pas de nature. Ainsi le pouvoir étant dans le premier moteur absolu et arbitraire, il se transmet arbitraire et absolu à tous ses agents. Chacun d'eux est l'image de son commettant. C'est toujours le sultan qui commande sous les noms divers de *pacha*, de *motsallam*, de *qâiemmaqâm*, d'*aga;* et il n'y a pas jusqu'au *delibache* qui ne le représente. Il faut entendre avec quel orgueil le dernier de ces soldats, donnant des ordres dans un village, prononce : C'est *la volonté du sultan;* c'est *le bon plaisir du sultan.* La raison de cet orgueil est simple : c'est que, devenant porteur de la parole, et ministre de l'ordre du sultan, il devient le sultan même. Que l'on juge des effets d'un tel régime, quand l'expérience de tous les temps a prouvé que la modération est la plus difficile des vertus; quand, dans les hommes même qui en sont les apôtres, elle n'est souvent qu'en théorie : que l'on juge des abus d'un pouvoir illimité dans des grands qui ne connaissent ni la souffrance ni la pitié; dans des parvenus avides de jouir, fiers de commander, et dans des subalternes avides de parvenir : que l'on juge si des écrivains spéculatifs ont eu raison d'avancer que le despotisme en Turkie n'est pas un si grand mal que l'on pense, parce que, résidant dans la personne du souverain, il

ne doit peser que sur les grands qui l'entourent! Sans doute, comme disent les Turks, *le sabre du sultan ne descend pas jusqu'à la poussière :* mais ce sabre, il le dépose dans les mains de son vizir, qui le remet au pacha, d'où il passe au *motsallam*, à l'*aga* et jusqu'au dernier *delibache;* en sorte qu'il se trouve à la portée de tout le monde, et frappe jusqu'aux plus viles têtes. Ce qui fait l'erreur de ces raisonnements est l'état du peuple de Constantinople, pour qui le sultan se donne des soins qu'en effet on ne prend pas ailleurs; mais ces soins qu'il rend à sa sûreté personnelle, n'existent pas pour le reste de l'empire : l'on peut dire même qu'ils ont de fâcheux effets; car si Constantinople manque de vivres, l'on affame dix provinces pour lui en fournir. Cependant, est-ce par la capitale que l'empire existe, ou par les provinces? C'est donc dans les provinces qu'il faut étudier l'action du despotisme; et en Turkie, comme partout ailleurs, cette étude convainc que le pouvoir arbitraire dans le souverain est funeste à l'État, parce que du souverain il se transmet nécessairement à ses préposés, et que dans cette transmission il devient d'autant plus abusif qu'il descend davantage; puisqu'il est vrai que le plus dur des tyrans est l'esclave qui devient maître. Examinons les abus de ce régime dans la Syrie.

En chaque gouvernement, le pacha étant l'image du sultan, il est comme lui despote absolu; il réunit tous les pouvoirs en sa personne : il est chef et du militaire, et des finances, et de la police, et de la justice criminelle. Il a droit de vie et de mort; il peut faire à son gré la paix et la guerre; en un mot, il peut tout. Le but principal de tant d'autorité, est de percevoir le *tribut*, c'est-à-dire, de faire passer le revenu au grand propriétaire, à ce maître qui a conquis et qui possède la terre par le droit de son *épouvantable* lance. Ce devoir rempli, l'on n'en exige pas d'autre; l'on ne s'inquiète pas même de quelle manière l'agent pourvoit à le remplir : les moyens sont à sa discrétion; et telle est la nature des choses, qu'il ne peut être délicat sur le choix; car premièrement il ne peut s'avancer, ni même se maintenir, qu'autant qu'il fournit des fonds; en second lieu, il ne doit sa place qu'à la faveur du vizir ou de telle autre personne en crédit; et cette faveur ne s'obtient et ne s'entretient que par une enchère sur d'autres concurrents. Il faut donc retirer de l'argent, et pour acquitter le tribut et remplir les avances, et pour soutenir sa dignité, et pour s'assurer des ressources. Aussi le premier soin d'un pacha qui arrive à son poste, est-il d'aviser aux moyens d'avoir de l'argent; et les plus prompts sont toujours les meilleurs. Celui qu'établit l'usage pour la perception du miri et des douanes, est de constituer pour l'année courante un ou plusieurs fermiers principaux, lesquels, afin de faciliter leur régie, la subdivisent en sous-fermes, qui de grade en grade descendent jusqu'aux plus petits villages. Le pacha donne ces emplois par enchère, parce qu'il veut en retirer le plus d'argent qu'il est possible : de leur côté, les fermiers, qui ne les prennent que pour gagner, mettent tout en œuvre pour augmenter leur recette. De là, dans ces agents, une avidité toujours voisine de la mauvaise foi; de là des vexations où ils se portent d'autant plus aisément, qu'elles sont toujours soutenues par l'autorité; de là, au sein du peuple, une faction d'hommes intéressés à multiplier ses charges. Le pacha peut s'applaudir de pénétrer aux sources les plus profondes de l'aisance, par la rapacité clairvoyante des subalternes. Mais qu'en arrive-t-il? Le peuple, gêné dans la jouissance des fruits de son travail, restreint son activité dans les bornes des premiers besoins; le laboureur ne sème que pour vivre; l'artisan ne travaille que pour nourrir sa famille; s'il a quelque superflu, il le cache soigneusement : ainsi le pouvoir arbitraire du sultan, transmis au pacha et à tous ses subdélégués, en donnant un libre essor à leurs passions, est devenu le mobile d'une tyrannie répandue dans toutes les classes; et les effets en ont été de diminuer par une action réciproque l'agriculture, les arts, le commerce, la population, en un mot, tout ce qui constitue la puissance de l'État, c'est-à-dire, la puissance même du sultan.

Ce pouvoir n'a pas de moindres abus dans l'état militaire. Toujours pressé par ce besoin d'argent d'où dépendent sa sûreté, sa tranquillité, le pacha a retranché tout ce qu'il a pu des frais habituels de la guerre. Il a diminué les troupes, il a pris des soldats au rabais, il a fermé les yeux sur leurs désordres; la discipline s'est perdue. Si maintenant il survenait une guerre étrangère; si, comme il est arrivé en 1772, les Russes reparaissaient en Syrie, qui défendrait la province du sultan?

Il arrive quelquefois que les pachas, sultans dans leur province, ont entre eux des haines personnelles; pour les satisfaire, ils se prévalent de leur pouvoir, et ils se font mutuellement des guerres sourdes ou déclarées, dont les effets ruineux tombent toujours sur les sujets du sultan.

Enfin il arrive encore que ces pachas sont tentés de s'approprier ce pouvoir dont ils sont dépositaires. La Porte, qui a prévu ce cas, tâche d'y obvier par plusieurs moyens; elle partage les

commandements, et tient des officiers particuliers dans les châteaux des capitales, telles qu'*Alep*, *Damas*, *Tripoli*, etc.; mais s'il survenait un ennemi étranger, que produirait ce partage? Elle envoie tous les trois mois des capidjis qui tiennent les pachas en alarmes, par les ordres secrets dont ils sont porteurs; mais souvent les pachas, aussi rusés, se débarrassent de ces surveillants incommodes. Enfin elle change fréquemment les pachas de résidence, afin qu'ils n'aient par le temps de s'affectionner un pays; mais comme toutes les conséquences d'un ordre vicieux sont abusives, il est arrivé que les pachas, incertains du lendemain, traitent leur province comme un lieu de passage, et n'y font aucune amélioration dont leur successeur puisse profiter : au contraire, ils se hâtent d'en épuiser les produits, et de recueillir en un jour, s'il est possible, les fruits de plusieurs années. Il est vrai que de temps en temps ces concussions sont punies par le cordon; et c'est ici une des pratiques de la Porte qui décèlent le mieux l'esprit de son gouvernement. Lorsqu'un pacha a dévasté une province, lorsqu'à force de tyrannie, les clameurs sont parvenues jusqu'à Constantinople, malheur à lui s'il manque de protecteur, s'il retient son argent! A l'un des termes de l'année, un *capidji* arrive, montrant le *fermân* de prorogation, quelquefois même apportant une seconde, une troisième *queue*, ou telle autre faveur nouvelle; mais pendant que le pacha en fait célébrer la fête, il paraît un ordre pour sa déposition, puis un autre pour son exil, et souvent un *kat-chérif* pour sa tête. Le motif en est toujours d'avoir vexé les sujets du sultan; mais la Porte en s'emparant du trésor du concussionnaire, et n'en rendant jamais rien au peuple qu'il a pillé, donne à penser qu'elle n'improuve pas un pillage dont elle profite. Aussi ne cesse-t-on de voir dans l'empire des gouverneurs concussionnaires et rebelles : si nul d'entre eux n'a réussi à se faire un état indépendant et stable, c'est bien moins par la sagesse des mesures du divan, et par la vigilance des capidjis, que par l'ignorance des pachas dans l'art de régner. L'on a oublié dans l'Asie ces moyens moraux qui, maniés par des législateurs habiles, ont souvent élevé de grandes puissances sur des bases d'abord très-faibles. Les pachas ne connaissent que l'argent; une expérience répétée n'a pu leur faire sentir que ce moyen, loin d'être le gage de leur sûreté, devenait le motif de leur perte : ils ont la manie d'amasser des trésors, comme si l'on achetait des amis! *Asad,* pacha de Damas, laissa huit millions, et fut trahi par son mamlouk, et étouffé dans le bain. On a vu quel fut le sort d'*Ybrahim-Sabbâr* avec ses vingt millions. *Djezzâr* prend la même route, et n'ira pas à une autre fin. Personne ne s'est avisé de susciter cet amour du bien public, qui dans la Grèce et l'Italie, même dans la Hollande et la Suisse, a fait lutter avec succès de petits peuples contre de grands empires. Émirs et pachas, tous imitent le sultan; tous regardent leur pays comme un domaine, et leurs sujets comme des domestiques. Leurs sujets, à leur tour, ne voient en eux que des maîtres; et puisque tous se ressemblent, peu importe lequel servir. De là, dans ces États, l'usage des troupes étrangères, de préférence aux troupes nationales. Les commandants se défient de leur peuple, parce qu'ils sentent ne pas mériter son attachement. Leur but n'est pas de gouverner leur pays, mais de le maîtriser : par un juste retour, leur pays s'embarrasse peu qu'on les attaque; et les mercenaires qu'ils soudoyent, fidèles à leur esprit, les vendent à l'ennemi pour profiter de leur dépouille. Dâher avait nourri dix ans le Barbaresque qui le tua. C'est un fait digne de remarque, que la plupart des États de l'Asie et de l'Afrique, surtout depuis Mahomet, ont été gouvernés par ces principes, et qu'il n'y a pas eu de pays où l'on ait vu tant de troubles dans les États, tant de révolutions dans les empires. N'en doit-on pas conclure que la puissance arbitraire dans le souverain n'est pas moins funeste à l'état militaire qu'à la régie des finances? Achevons d'examiner ses effets en Syrie sur le régime civil.

A titre d'image du sultan, le pacha est chef de toute la police de son gouvernement; et sous ce titre, il faut comprendre aussi la justice criminelle. Il a le droit le plus absolu de vie et de mort; il l'exerce sans formalité, sans appel. Partout où il rencontre un délit, il fait saisir le coupable; et les bourreaux qui l'accompagnent l'étranglent ou lui coupent la tête sur-le-champ; quelquefois il ne dédaigne pas de remplir leur office. Trois jours avant mon arrivée à *Sour*, Djezzâr avait éventré un maçon d'un coup de hache. Souvent le pacha rôde déguisé; et malheur à quiconque est surpris en faute! Comme il ne peut remplir cet emploi dans tous les lieux, il commet à sa place un officier que l'on appelle l'*ouâli;* cet ouâli remplit les fonctions de nos officiers de guet : comme eux, il rôde la nuit et le jour; il veille aux séditions, il arrête les voleurs; comme le pacha, il juge et condamne sans appel : le coupable baisse le cou, le bourreau frappe, la tête tombe, et l'on emporte le corps dans un sac de cuir. Cet officier a une foule d'espions qui sont

presque tous des filous, au moyen desquels il sait tout ce qui se passe. D'après cela, il n'est pas étonnant que des villes comme le Kaire, Alep et Damas, soient plus sûres que Gênes, Rome et Naples; mais par combien d'abus cette sûreté est-elle achetée! et à combien d'innocents la partialité de l'*ouâli* et de ses agents ne doit-elle pas coûter la vie!

L'*ouâli* exerce aussi la police des marchands, c'est-à-dire qu'il veille sur les poids et mesures; et sur cet article, la sévérité est extrême : pour le moindre faux poids sur le pain, sur la viande, sur le *debs* ou les *sucreries*, l'on donne 500 coups de bâton, et quelquefois l'on punit de mort. Les exemples en sont fréquents dans les grandes villes. Cependant il n'est pas de pays où l'on vende plus à faux poids : les marchands en sont quittes pour veiller au passage de l'*ouâli* et du *mohteseb* [1]. Sitôt qu'ils paraissent à cheval, tout s'esquive et se cache; on produit un autre poids : souvent les débitants font des traités avec les valets qui marchent devant les deux officiers; et moyennant une rétribution, ils sont sûrs même de l'impunité.

Du reste, les fonctions de l'ouâli n'atteignent point à ces objets utiles ou agréables qui font le mérite de la police parmi nous. Ils n'ont aucun soin ni de la propreté ni de la salubrité des villes : elles ne sont, en Syrie comme en Égypte, ni pavées, ni balayées, ni arrosées, les rues sont étroites, tortueuses, et presque toujours embarrassées de décombres. On est surtout choqué d'y voir une foule de chiens hideux qui n'appartiennent à personne. Ils forment une espèce de république indépendante qui vit des aumônes du public. Ils sont cantonnés par familles et par quartiers; et si quelqu'un d'entre eux sort de ses limites, il s'ensuit des combats qui importunent les passants. Les Turks, qui versent le sang des hommes si aisément, ne les tuent point; seulement ils évitent leur attouchement comme immonde. Ils prétendent qu'ils font la sûreté nocturne des villes; mais l'ouâli et les portes dont chaque rue est fermée, la font encore mieux : ils ajoutent qu'ils mangent les charognes; et en cela ils sont aidés d'une foule de chacals cachés dans les jardins et parmi les décombres et les tombeaux. Il ne faut d'ailleurs chercher dans les villes turkes, ni promenades, ni plantations. Dans un tel pays, la vie ne paraîtra sans doute ni sûre ni agréable; mais c'est encore l'effet du pouvoir absolu du sultan.

[1] Inspecteur du marché.

CHAPITRE XIII.

De l'administration de la justice.

L'administration de la justice contentieuse est le seul article que les sultans aient soustrait au pouvoir exclusif des pachas, soit parce qu'ils ont senti l'énormité des abus qui en résulteraient, soit parce qu'ils ont connu qu'elle exigeait un temps et des connaissances que leurs lieutenants n'auraient pas : ils y ont préposé d'autres officiers qui, par une sage disposition, sont indépendants du pacha, mais comme leur juridiction est fondée sur les mêmes principes que le gouvernement, elle a les mêmes inconvénients.

Tous les magistrats de l'empire appelés *qâdis*, c'est-à-dire *juges*, dépendent d'un chef principal qui réside à Constantinople. Le titre de sa dignité est celui de *qâdi-el-askar* [1], ou *juge de l'armée;* ce qui indique, ainsi que je l'ai déjà dit, que le pouvoir est absolument militaire, et réside entièrement dans l'armée et dans son chef. Ce grand *qâdi* nomme les juges des villes capitales, telles qu'Alep, Damas, Jérusalem, etc. Ces juges, à leur tour, en nomment d'autres dans les lieux de leurs dépendances. Mais quel est le titre pour être nommé? Toujours l'argent. Tous ces emplois, comme ceux du gouvernement, sont livrés à l'enchère, et sont également affermés pour un an. Qu'arrive-t-il de là? Que les fermiers se hâtent de recouvrer leurs avances, d'obtenir l'intérêt de leur argent, et d'en retirer même un bénéfice. Or quel peut être l'effet de ces dispositions dans des hommes qui ont en main la balance où les citoyens viennent déposer leurs biens?

Le lieu où ces juges rendent leurs arrêts s'appelle le *mahkamé,* ou *lieu du jugement :* quelquefois c'est leur propre maison; jamais ce n'est un lieu qui réponde à l'idée de l'emploi sacré qui s'y exerce. Dans un appartement nu et en dégât, le qâdi s'assied sur une natte ou sur un mauvais tapis. A ses côtés sont des *scribes* et quelques domestiques. La porte est ouverte à tout le monde : les parties comparaissent; et là, sans interprètes, sans avocats, sans procureurs, chacun plaide lui-même sa cause : assis sur les talons, les plaideurs énoncent les faits, discutent, répondent, contestent, argumentent tour à tour; quelquefois les débats sont violents; mais les cris des scribes et le bâton du qâdi rétablissent l'ordre et le silence. Fumant gravement sa pipe, et roulant du bout des doigts la pointe de sa barbe, ce juge écoute, interroge, et finit par prononcer un arrêt sans appel, qui n'a que

[1] Vulgo *cadilesquier.*

deux mois tout au plus de délai : les parties, toujours peu contentes, se retirent cependant avec respect, et payent un salaire évalué le dixième du fonds, sans réclamer contre la décision, parce qu'elle est toujours motivée sur l'infaillible Qôran.

Cette simplicité de la justice, qui ne consume point en frais provisoires, accessoires, ni subséquents; cette proximité du tribunal souverain qui n'éloigne point le plaideur de son domicile, sont, il faut l'avouer, deux avantages inestimables; mais il faut convenir aussi qu'ils sont trop compensés par d'autres abus. En vain quelques écrivains, pour rendre plus saillants les vices de nos usages, ont vanté l'administration de la justice chez les Turks; ces éloges, fondés sur une simple connaissance de théorie, ne sont point justifiés par l'examen de la pratique. L'expérience journalière constate qu'il n'est point de pays où la justice soit plus corromque qu'en Égypte, en Syrie, et sans doute dans le reste de la Turkie [1]. La vénalité n'est nulle part plus hardie, plus impudente : on peut marchander son procès avec le *qâdi,* comme l'on marchanderait une denrée. Dans la foule, il se trouve des exemples d'équité, de sagacité; mais ils sont rares, par cela même qu'ils sont cités. La corruption est habituelle, générale : et comment ne le serait-elle pas, quand l'intégrité peut devenir onéreuse, et l'improbité lucrative; quand chaque *qâdi,* arbitre en dernier ressort, ne craint ni révision, ni châtiment; quand enfin le défaut de lois claires et précises offre aux passions mille moyens d'éviter la honte d'une injustice évidente, en ouvrant les sentiers tortueux des interprétations et des commentaires? Tel est l'état de la jurisprudence chez les Turks, qu'il n'existe aucun code public et notoire, où les particuliers puissent apprendre quels sont leurs droits respectifs. La plupart des jugements sont fondés sur des *coutumes* non écrites, ou sur des *décisions* de docteurs, souvent contradictoires. Les recueils de ces décisions sont les seuls livres où les juges puissent acquérir quelques notions de leur emploi; et ils n'y trouvent que des cas particuliers, plus propres à confondre leurs idées qu'à les éclaircir. Le droit romain sur beaucoup d'articles a servi de base aux prononcés des docteurs musulmans; mais la grande et inépuisable source à laquelle ils recourent, est le *livre très-pur,* le *dépôt de toute connaissance,* le *code de toute législation,* le *Qôran du prophète.*

[1] Voyez à ce sujet les observations de Porter, résident anglais à Constantinople.

CHAPITRE XIV.

De l'influence de la religion.

Si la religion se proposait chez les Turks le but qu'elle devrait avoir chez tous les peuples; si elle prêchait aux grands la modération dans l'usage du pouvoir, au vulgaire la tolérance dans la diversité des opinions, il serait encore douteux qu'elle pût tempérer les vices dont nous venons de parler, puisque l'expérience de tous les hommes prouve que la morale n'influe sur les actions qu'autant qu'elle est secondée par les lois civiles : mais il s'en faut beaucoup que l'esprit de l'*islamisme* soit propre à remédier aux abus du gouvernement; l'on peut dire, au contraire, qu'il en est la source originelle. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le livre qui en est le dépôt. En vain les musulmans avancent-ils que le *Qôran* contient les germes et même le développement de toutes les connaissances de la législation, de la politique, de la jurisprudence : le préjugé de l'éducation, ou la partialité de quelque intérêt secret, peuvent seuls dicter ou admettre un pareil jugement. Quiconque lira le *Qôran,* sera forcé d'avouer qu'il ne présente aucune notion ni des devoirs des hommes en société, ni de la formation du corps politique, ni des principes de l'art de gouverner, rien en un mot de ce qui constitue un code législatif. Les seules lois qu'on y trouve se réduisent à quatre ou cinq ordonnances relatives à la polygamie, au divorce, à l'esclavage, à la succession des proches parents; et ces ordonnances, qui ne font point un code de jurisprudence, y sont tellement contradictoires, que les docteurs disputent encore pour les concilier. Le reste n'est qu'un tissu vague de phrases vides de sens, une déclamation emphatique d'attributs de Dieu, qui n'apprennent rien à personne; une allégation de contes puérils, de fables ridicules; en total, une composition si plate et si fastidieuse, qu'il n'y a personne capable d'en soutenir la lecture jusqu'au bout, malgré l'élégance de la traduction de Savary. Que si à travers le désordre d'un délire perpétuel, il perce un esprit général, un sens résumé, c'est celui d'un fanatisme ardent et opiniâtre. L'oreille retentit des mots d'*impies*, d'*incrédules*, d'*ennemis de Dieu et du prophète*, de *rebelles à Dieu et au prophète*, de *dévouement à Dieu et au prophète.* Le ciel se présente ouvert à qui combat dans leur cause; les houris y tendent les bras aux martyrs : l'imagination s'embrase, et le prosélyte dit à Mahomet : *Oui, tu es l'envoyé de Dieu; ta parole est la sienne; il est infaillible; tu ne peux faillir ni me tromper : marche, je te suis!* Voilà l'esprit du

Qôran; il s'annonce dès la première ligne : *Il n'y a point de doute en ce livre; il guide sans erreur ceux qui croient sans douter, qui croient ce qu'ils ne voient pas.* Quelle en est la conséquence, sinon d'établir le despotisme le plus absolu dans celui qui commande, par le dévouement le plus aveugle dans celui qui obéit? Et tel fut le but de Mahomet : il ne voulait pas éclairer, mais régner; il ne cherchait pas des disciples, mais des sujets. Or, dans des sujets, l'on ne demande pas du raisonnement, mais de l'obéissance. C'est pour y amener plus facilement qu'il reporta tout à Dieu. En se faisant son ministre, il écarta le soupçon d'un intérêt personnel; il évita d'alarmer cette vanité ombrageuse que portent tous les hommes; il feignit d'obéir, pour qu'on lui obéît à lui-même; il ne se fit que le premier des serviteurs, sûr que chacun tâcherait d'être le second pour commander à tous les autres. Il amorça par des promesses; il entraîna par des menaces. Il a fait plus : comme il y a toujours des opposants à toute nouveauté, en les effrayant par ses anathèmes, il leur a ménagé l'espoir du pardon; de là vient en quelques endroits l'énoncé d'un sorte de tolérance : mais cette tolérance est si dure, qu'elle doit ramener tôt ou tard au dévouement absolu; en sorte que l'esprit fondamental du *Qôran* revient toujours au pouvoir le plus arbitraire dans l'envoyé de Dieu, et par une conséquence naturelle, dans ceux qui doivent lui succéder. Or par quels préceptes l'usage de ce pouvoir est-il éclairé? *Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète. Priez cinq fois par jour en vous tournant vers la Mekke. Ne mangez point pendant le jour dans tout le mois de ramadan. Faites le pèlerinage de la Kiâbé, et donnez l'aumône à la veuve et à l'orphelin.* Voilà la source profonde d'où doivent découler toutes les sciences, toutes les connaissances politiques et morales. Les Solon, les Numa, les Lycurgue, tous les législateurs de l'antiquité, ont vainement fatigué leur génie à éclaircir les rapports des hommes en société, à fixer les obligations et les droits de chaque classe, de chaque individu : Mahomet, plus habile ou plus profond, résout tout en cinq phrases. Il faut le dire : de tous les hommes qui ont osé donner des lois aux peuples, nul n'a été plus ignorant que Mahomet; de toutes les compositions absurdes de l'esprit humain, nulle n'est plus misérable que son livre. Ce qui se passe en Asie depuis 1200 ans peut en faire la preuve; car si l'on voulait passer d'un sujet particulier à des considérations générales, il serait aisé de démontrer que les troubles des États, et l'ignorance des peuples dans cette partie du monde, sont des effets plus ou moins immédiats du Qôran et de sa morale : mais il faut nous borner au pays qui nous occupe, et revenant à la Syrie, exposer au lecteur l'état de ses habitants relativement à la religion.

Le peuple de Syrie est en général, comme je l'ai dit, musulman ou chrétien : cette différence dans le culte a les effets les plus fâcheux dans l'état civil; se traitant mutuellement d'infidèles, de rebelles, d'impies, les partisans de Jésus-Christ et ceux de Mahomet ont les uns pour les autres une aversion qui entretient une sorte de guerre perpétuelle. L'on sent à quels excès les préjugés de l'éducation doivent porter le vulgaire toujours grossier : le gouvernement, loin d'intervenir comme médiateur dans ces troubles, les fomente par sa partialité. Fidèle à l'esprit du Qôran, il traite les chrétiens avec une dureté qui se varie sous mille formes. L'on parle quelquefois de la tolérance des Turks; voici à quel prix elle s'achète.

Toute démonstration publique de culte est interdite aux chrétiens, hors du Kesraouân, où l'on n'a pu l'empêcher : ils ne peuvent bâtir de nouvelles églises; et si les anciennes se ruinent, ils ne peuvent les réparer que par des permissions qu'il faut payer chèrement. Un chrétien ne peut frapper un musulman sans risquer sa vie; et si le musulman tue un chrétien, il en est quitte pour une rançon. Les chrétiens ne peuvent monter à cheval dans les villes; il leur est défendu de porter des pantoufles jaunes, des châles blancs, et toute couleur verte. Le rouge pour la chaussure, le bleu pour l'habillement, sont celles qui leur sont assignées. La Porte vient de renouveler ses ordonnances pour qu'ils rétablissent l'ancienne forme de leur turban : il doit être d'une grosse mousseline bleue, avec une seule lisière blanche. S'ils voyagent, on les arrête en mille endroits pour payer des *rafars*[1] ou péages, dont les musulmans sont exempts. En justice, le serment de deux chrétiens n'est compté que pour un; et telle est la partialité des qâdis, qu'il est presque impossible qu'un chrétien gagne un procès. Enfin, ils sont les seuls à supporter la capitation dite *karadj*, dont le billet porte ces mots remarquables : *djazz-el-râs*, c'est-à-dire, (rachat) *du coupement de la tête;* par où l'on voit clairement à quel titre ils sont tolérés et gouvernés.

Ces distinctions, si propres à entretenir les haines et les divisions, passent chez le peuple et

[1] L'*R* est ici un *r* grasseyé.

se retrouvent dans tous les usages de la vie. Le dernier des musulmans n'accepte d'un chrétien ni ne lui rend le salut de *salam-alai-k* [1], *salut sur toi*, à cause de l'affinité du mot *salam* avec *eslâm* (islamisme), nom propre de la religion, et avec *moslem* (musulman), nom de l'homme qui la professe : le salut usité est seulement *bon matin*, ou *bon soir;* heureux s'il n'est point accompagné d'un *djaour, kafer, kelb*, c'est-à-dire, *impie, apostat, chien*, qui sont les épithètes familières avec les chrétiens. Les musulmans affectent même, pour les narguer, d'exercer devant eux les pratiques de leur culte : à midi, à trois heures, au coucher du soleil, lorsque du haut des minarets les crieurs annoncent la prière, on les voit se montrer à la porte de leurs maisons; et là, après avoir fait l'ablution, ils étendent gravement un tapis ou une natte, et se tournant vers la Mekke, ils croisent les bras sur la poitrine, les étendent vers les genoux, et commencent neuf prostrations, le front en terre, en récitant la préface du Qôran. Souvent, dans la conversation, ils s'interrompent par la profession de foi : *Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète.* Sans cesse ils parlent de leur religion, et se traitent de seuls *fidèles* à Dieu. Pour les démentir, les chrétiens affectent à leur tour une grande dévotion; et de là cette ostentation de piété qui fait un des caractères extérieurs des Orientaux; mais le cœur n'y perd rien, et les chrétiens gardent de tous ces outrages un ressentiment qui n'attend que l'occasion d'éclater. On en a vu des effets du temps de *Dâher*, lorsque, fiers de la protection de son ministre, ils prirent en divers lieux l'ascendant sur les musulmans. Les excès qu'ils commirent en ces circonstances sont un avis dont doit profiter toute puissance européenne qui pourrait posséder des pays où il se trouverait des Grecs et des musulmans.

CHAPITRE XV.

De la propriété et des conditions.

Les sultans s'étant arrogé, à titre de conquête, la propriété de toutes les terres en Syrie, il n'existe pour les habitants aucun droit de propriété foncière, ni même mobilière; ils ne possèdent qu'en usufruit. Si un père meurt, sa succession appartient au sultan ou à son fermier, et les enfants ne recueillent l'héritage qu'en payant un rachat toujours considérable. De là, pour les possessions en fonds de terre, une insouciance funeste à l'agriculture. Dans les villes, la possession des maisons a quelque chose de moins incertain et de moins onéreux; mais partout l'on préfère les biens en argent, comme étant plus faciles à dérober aux rapines du despote. Dans les pays abonnés, comme ceux des Druzes, des Maronites, de *Hasbêya*, etc. il existe une propriété réelle, fondée sur des coutumes que les petits princes n'osent violer : aussi les habitants sont-ils tellement attachés à leurs fonds, que l'on n'y voit presque jamais d'aliénation de terre. Il est néanmoins, sous la régie des Turks, un moyen de s'assurer une perpétuité d'usufruit : c'est de faire ce que l'on appelle un *ouaqf*, c'est-à-dire, une attribution ou fondation d'un bien à une mosquée. Dès lors le propriétaire devient le concierge inamovible de son fonds, sous la condition d'une redevance, et sous la protection des gens de loi; mais cet acte a l'inconvénient que souvent, au lieu de protéger, les gens de loi dévorent : alors auprès de qui réclamer, puisqu'ils sont distributeurs de la justice? Par cette raison, ces gens de loi sont presque les seuls à posséder des biens fonciers; et l'on ne voit point dans les pays turks cette foule de petits propriétaires qui fait la force et la richesse des pays abonnés.

Ce que j'ai dit des conditions en Égypte convient également à la Syrie : elles s'y réduisent à quatre ou cinq, qui sont les cultivateurs ou paysans, les artisans, les marchands, les gens de guerre et les gens de justice et de loi. Ces diverses classes elles-mêmes peuvent se résumer en deux principales : le *peuple*, qui comprend les paysans, les artisans, les marchands; et le *gouvernement*, composé des gens de guerre et des gens de loi et de justice. Dans les principes de la religion, c'est en ce dernier ordre que devrait résider le pouvoir; mais depuis que les kalifes ont été dépossédés par leurs lieutenants, il s'est formé une distinction de puissance spirituelle et de puissance temporelle, qui n'a laissé aux interprètes de la loi qu'une autorité illusoire : telle est celle du grand *mofti* [1] qui, chez les Turks, représente le kalife. Le vrai pouvoir est aux mains du sultan, qui représente le lieutenant ou le général de l'armée. Cependant ce respect d'opinion qu'a le peuple pour les puissances détrônées, conserve encore aux gens de loi un crédit dont ils usent presque toujours pour former un *parti d'opposition;* le sultan le redoute dans Constantinople, et les pachas n'osent le contrarier trop ouvertement dans leurs provinces. Dans chaque ville, ce parti est présidé par un *mofti* qui relève de celui de Constantinople : son emploi est

[1] Ou *salam-alai-kom*, *salut sur vous*. De là notre mot *salamalèque*.

[1] Ce terme signifie *décideur* des cas qui concernent la religion; son vrai nom est *chaik-el-eslâm*.

héréditaire et non vénal; et c'est la raison qui a conservé dans ce corps plus d'énergie que dans les autres. A raison de leurs priviléges, les familles qui le composent ressemblent assez bien à notre noblesse, quoique son vrai type soit le corps militaire. Elles représentent aussi notre magistrature, notre clergé, et même notre bourgeoisie, puisqu'elles sont les seules à vivre de leurs rentes. D'elles aux paysans, aux artisans et aux marchands, la chute est brusque : cependant, comme l'état de ces trois classes est le vrai thermomètre de la police et de la puissance d'un empire, je vais rassembler les faits les plus propres à en donner de justes notions.

CHAPITRE XVI.

État des paysans et de l'agriculture.

Dans la Syrie et même dans tout l'empire turk, les paysans sont, comme les autres habitants, censés *esclaves* du sultan; mais ce terme n'emporte que notre sens de *sujets*. Quoique maître des biens et de la vie, le sultan ne vend point les hommes; il ne les lie point à un lieu fixe. S'il donne un apanage à quelque grand, l'on ne dit point, comme en Pologne et en Russie, qu'il donne 500 paysans, 1,000 paysans : en un mot, les paysans sont opprimés par la tyrannie du gouvernement, mais non dégradés par le servage de la féodalité.

Lorsque le sultan Sélim eut conquis la Syrie, pour rendre plus aisée la perception du revenu, il établit un seul impôt territorial, qui est celui que l'on appelle *miri*. Il paraît, malgré son caractère farouche, que ce sultan sentit l'importance de ménager le cultivateur; car le *miri*, comparé à l'étendue des terrains, se trouve dans une proportion infiniment modérée : elle l'est d'autant plus, qu'au temps où il fut réglé, la Syrie était plus peuplée qu'aujourd'hui, et peut-être aussi commerçante, puisque le cap de Bonne-Espérance n'étant pas encore bien fréquenté, elle se trouvait sur la route de l'Inde la plus pratiquée. Pour maintenir l'ordre dans la perception, Sélim fit dresser un *deftar* ou *registre*, dans lequel le contingent de chaque village fut exprimé. Enfin il donna au *miri* un état invariable, et tel que l'on ne pût l'augmenter ni le diminuer. Modéré comme il était, il ne devait jamais obérer le peuple; mais par les abus inhérents à la constitution, les pachas et leurs agents ont trouvé le secret de le rendre ruineux. N'osant violer la loi établie par le sultan sur l'invariabilité de l'impôt, ils ont introduit une foule de charges qui, sans en avoir le nom, en ont tous les effets. Ainsi, étant les maîtres de la majeure partie des terres, ils ne les cèdent qu'à des conditions onéreuses : ils exigent la moitié et les deux tiers de la récolte; ils accaparent les semences et les bestiaux, en sorte que les cultivateurs sont forcés de les acheter au-dessus de leur valeur. La récolte faite, ils chicanent sur les pertes, sur les prétendus vols; et comme ils ont la force en main, ils enlèvent ce qu'ils veulent. Si l'année manque, ils n'en exigent pas moins leurs avances, et ils font vendre, pour se rembourser, tout ce que possède le paysan. Heureusement que sa personne est libre, et que les Turks ignorent l'art d'emprisonner pour dettes l'homme qui n'a plus rien. A ces vexations habituelles se joignent mille avanies accidentelles : tantôt l'on rançonne le village entier pour un délit vrai ou imaginaire; tantôt on introduit une corvée d'un genre nouveau. L'on exige un présent à l'avénement de chaque gouverneur; l'on établit une contribution d'herbe pour ses chevaux, d'orge et de paille pour ses cavaliers : il faut en outre donner l'étape à tous les gens de guerre qui passent ou qui apportent des ordres; et les gouverneurs ont soin de multiplier ces commissions, qui deviennent pour eux une économie, et pour les paysans une source de ruine. Les villages tremblent à chaque *laouend* qui paraît : c'est un vrai brigand sous le nom de soldat; il arrive en conquérant, il commande en maître : *Chiens, canaille, du pain, du café, du tabac; je veux de l'orge, je veux de la viande.* S'il voit de la volaille, il la tue; et lorsqu'il part, joignant l'insulte à la tyrannie, il demande ce que l'on appelle *keré-el-dars*, c'est-à-dire, le *louage de sa dent molaire*. En vain les paysans crient à l'injustice : le sabre impose silence. La réclamation est lointaine et difficile; elle pourrait devenir dangereuse. Qu'arrive-t-il de toutes ces déprédations? Les moins aisés du village se ruinent, ne peuvent plus payer le miri, deviennent à charge aux autres, ou fuient dans les villes : comme le miri est inaltérable et doit toujours s'acquitter en entier, leur portion se reverse sur le reste des habitants; et le fardeau, qui d'abord était léger, s'appesantit. S'il arrive deux années de disette ou de sécheresse, le village entier est ruiné et se déserte; mais sa quotité se reporte sur les voisins. La même marche a lieu pour le *karadj* des chrétiens : la somme en ayant été fixée d'après un premier dénombrement, il faut toujours qu'elle se retrouve la même, quoique le nombre des têtes soit diminué. De là, il est arrivé que cette capitation a été portée, de 3, de 5 et de 11 piastres où elle était d'abord, à 35 et 40; ce qui obère absolument les contribuables, et les force de s'expatrier. C'est surtout dans les pays d'apanage et dans ceux qui sont ouverts aux Arabes,

que ces fardeaux sont écrasants. Dans les premiers, le titulaire, avide d'augmenter son revenu, donne toute liberté à son fermier d'augmenter les charges, et l'avidité de ces subalternes ne demeure pas en arrière; ce sont eux qui raffinant sur les moyens de pressurer, ont imaginé d'établir des droits sur les denrées du marché, sur les entrées, sur les transports, et de taxer jusqu'à la charge d'un âne. L'on observe que ces exactions ont fait des progrès rapides, surtout depuis quarante années, et l'on date de cette époque la dégradation des campagnes, la dépopulation des habitants, et la diminution du numéraire porté à Constantinople. A l'égard des Bedouins, s'ils sont en guerre, ils pillent à titre d'ennemis; s'ils sont en paix, ils dévorent à titre d'hôtes; aussi dit-on en proverbe : *Évite le Bedouin comme ami ou comme ennemi.* Les moins malheureux des paysans sont ceux des pays abonnés, tels que le pays des *Druzes*, le *Kesraouân*, *Nâblous*, etc. Cependant là même encore il règne des abus; il en est un entre autres que l'on doit regarder comme le plus grand fléau des campagnes en Syrie : c'est l'usure portée à l'excès le plus criant. Quand les paysans ont besoin d'avances pour acheter des semences, des bestiaux, etc. ils ne trouvent d'argent qu'en vendant, en tout ou en partie, leur récolte future au prix le plus vil. Le danger de faire paraître de l'argent, resserre la main de quiconque en possède; s'il s'en dessaisit, ce n'est que dans l'espoir d'un gain rapide et exorbitant : l'intérêt le plus modique est de douze pour cent; le plus ordinaire est de vingt, et souvent il monte à trente.

Par toutes ces causes, l'on conçoit combien la condition des paysans doit être misérable. Partout ils sont réduits au petit pain plat d'orge ou de doura, aux oignons, aux lentilles et à l'eau. Leurs organes se connaissent si peu en mets, qu'ils regardent de l'huile forte et de la graisse rance, comme un manger délicieux. Pour ne rien perdre du grain, ils y laissent toutes les graines étrangères, même l'*ivraie* [1], qui donne des vertiges et des éblouissements pendant plusieurs heures, ainsi qu'il m'est arrivé de l'éprouver. Dans les montagnes du Liban et de Nâblous, lorsqu'il y a disette, ils recueillent les glands de chêne, et après les avoir fait bouillir ou cuire sous la cendre, ils les mangent. Le fait m'en a été certifié chez les Druzes par des personnes même qui en ont usé. Ainsi l'on doit disculper les poëtes du reproche de l'hyperbole; mais il n'en sera que plus difficile de croire que l'âge d'or fut l'âge de l'abondance.

Par une conséquence naturelle de cette misère, l'art de la culture est dans un état déplorable; faute d'aisance, le laboureur manque d'instruments, ou n'en a que de mauvais; la charrue n'est souvent qu'une branche d'arbre coupée sous une bifurcation, et conduite sans roues. On laboure avec des ânes, des vaches, et rarement avec des bœufs; ils annoncent trop d'aisance : aussi la viande de cet animal est-elle très-rare en Syrie et en Égypte; et elle y est toujours maigre et mauvaise, comme toutes les viandes des pays chauds. Dans les cantons ouverts aux Arabes, tels que la Palestine, il faut semer le fusil à la main. A peine le blé jaunit-il, qu'on le coupe, pour le cacher dans les *matmoures* ou caveaux souterrains. On en retire le moins que l'on peut pour les semences, parce que l'on ne sème qu'autant qu'il faut pour vivre; en un mot, l'on borne toute l'industrie à satisfaire les premiers besoins. Or, pour avoir un peu de pain, des oignons, une mauvaise chemise bleue, et un pagne de laine, il ne faut pas la porter bien loin. Le paysan vit donc dans la détresse; mais du moins il n'enrichit pas ses tyrans, et l'avarice du despotisme se trouve punie par son propre crime.

CHAPITRE XVII.

Des artisans, des marchands et du commerce.

La classe qui fait valoir les denrées en les mettant en œuvre ou en circulation, n'est pas si maltraitée que celle qui les procrée : la raison en est que les biens des artisans et des marchands, consistant en effets mobiliers, sont moins soumis aux regards du gouvernement que ceux des paysans; en outre, les artisans et les marchands, rassemblés dans les villes, échappent plus aisément, par leur foule, à la rapacité de ceux qui commandent. C'est là une des causes principales de la population des villes dans la Syrie, et même dans toute la Turkie : tandis qu'en d'autres pays les villes sont en quelque sorte le regorgement des campagnes, là elles ne sont que l'effet de leur désertion. Les paysans, chassés de leurs villages, viennent y chercher un refuge; et ils y trouvent la tranquillité, et même l'aisance. Les pachas veillent avec d'autant plus de soin à ce dernier article, que leur sûreté personnelle en dépend; car, outre les effets immédiats d'une sédition qui pourrait leur être funeste, la Porte ne leur pardonnerait pas d'exposer son repos pour le pain du peuple. Ils ont donc soin de tenir les vivres à bon marché dans les lieux considérables, et surtout dans celui de leur résidence : s'il y a disette, c'est toujours là qu'elle se fait le moins sentir. En pareil cas, ils prohibent toute sortie de grains; ils obligent, sous

[1] En arabe *ziouân*.

peine de mort, quiconque en possède de le vendre au prix qu'ils y mettent; et si le pays en manque absolument, ils en envoient chercher au dehors, comme il arriva à Damas en novembre 1784. Le pacha mit des gardes sur toutes les routes, permit aux Arabes de piller tout chargement qui sortirait du pays, et envoya ordre dans le *Hauran* de vider toutes les *matmoures;* en sorte que, pendant que les paysans mouraient de faim dans les villages, le peuple de Damas ne payait le pain que deux paras (deux sous et demi) la livre de France, et croyait le payer très-cher; mais comme dans la machine politique nul ressort n'est indépendant, l'on n'a point porté des atteintes funestes à la culture, sans que les arts et le commerce s'en soient ressentis. Quelques détails sur cette partie vont faire juger si le gouvernement s'en occupe plus que des autres.

Le commerce en Syrie, considéré dans la manière dont il se pratique, est encore dans cet état d'enfance qui caractérise les siècles barbares et les pays non policés. Sur toute la côte, il n'y a pas un seul port capable de recevoir un bâtiment de 400 tonneaux, et les rades ne sont pas même assurées par des forts; les corsaires maltais profitaient autrefois de cette négligence pour faire des prises jusqu'à terre : mais comme les habitants rendaient les négociants européens responsables des accidents, la France a obtenu de l'ordre de Malte que ces corsaires n'approcheraient plus jusqu'à la vue de terre; en sorte que les naturels peuvent faire tranquillement leur cabotage, qui est assez vivace depuis Lataqîé jusqu'à Yâfa. Dans l'intérieur, il n'y a ni grandes routes ni canaux, pas même de ponts sur la plupart des rivières et des torrents, quelque nécessaires qu'ils fussent pendant l'hiver. Il n'y a de ville à ville ni poste ni messagerie. Le seul courrier qui existe est le *Tartare* qui vient de Constantinople à Damas par Alep. Ce courrier n'a de relais que dans les grandes villes, à de très-grandes distances; mais il peut démonter en cas de besoin tout cavalier qu'il rencontre. Il mène, selon l'usage des Tartares, un second cheval en main, et souvent il a un compagnon, de peur d'accident. De ville en ville les relations s'exécutent par des voituriers qui n'ont jamais de départ fixe. La raison en est qu'ils ne peuvent se mettre en chemin que par troupes ou *caravanes;* personne ne voyage seul, vu le peu de sûreté habituelle des routes. Il faut attendre que plusieurs voyageurs veuillent aller au même endroit, ou profiter du passage de quelque grand qui se fait protecteur, et souvent oppresseur de la caravane. Ces précautions sont surtout nécessaires dans les pays ouverts aux Arabes, tels que la Palestine et toute la frontière du désert, et même sur la route d'*Alep* à *Skandaroun,* à raison des brigands kourdes. Dans les montagnes et sur la côte entre Lataqîé et le Carmel, l'on voyage avec plus de sûreté; mais les chemins dans les montagnes sont très-pénibles, parce que les habitants, loin de les adoucir, les rendent scabreux, afin, disent-ils, d'ôter aux Turks l'envie d'y amener leur cavalerie. Il est remarquable que dans toute la Syrie l'on ne voit pas un chariot ni une charrette; ce qui vient sans doute de la crainte de les voir prendre par les gens du gouvernement, et de faire d'un seul coup une grosse perte. Tous les transports se font à dos de mulets, d'ânes ou de chameaux; ces animaux y sont tous excellents. Les deux premiers sont plus employés dans les montagnes, et rien n'égale leur adresse à grimper et glisser sur des talus de roc vif. Le chameau est plus usité dans les plaines, parce qu'il consomme moins et porte davantage. Sa charge ordinaire est d'environ 750 livres de France. Sa nourriture est de tout ce que l'on veut lui donner, paille, broussailles, noyaux de dattes pilés, fèves, orge, etc. Avec une livre d'aliments, et autant d'eau par jour, on peut le mener des semaines entières. Dans le trajet du Kaire à Suez, qui est de 40 à 46 heures (y compris les repos), ils ne mangent ni ne boivent; mais ces diètes répétées les épuisent comme tous les animaux : alors ils ont une haleine cadavéreuse. Leur marche ordinaire est très-lente, puisqu'ils ne font que 17 à 1800 toises à l'heure : il est inutile de les presser, ils n'en vont pas plus vite; ils peuvent, avec des pauses, marcher 15 et 18 heures par jour. Il n'y a d'auberges en aucun lieu; mais les villes et la plupart des villages ont un grand bâtiment appelé *kan,* ou *kervan-serai,* qui sert d'asile à tous les voyageurs. Ces hospices, toujours placés hors l'enceinte des villes, sont composés de quatre ailes régnant autour d'une cour carrée qui sert de parc. Les logements sont des cellules où l'on ne trouve que les quatre murs, de la poussière, et quelquefois des scorpions. Le gardien de ce *kan* est chargé de donner la clef et une natte : le voyageur a dû se fournir du reste; ainsi il doit porter avec lui son lit, sa batterie de cuisine, et même ses provisions; car souvent l'on ne trouve pas de pain dans les villages. En conséquence les Orientaux donnent à leur attirail la plus grande simplicité et la forme la plus portative. Celui d'un homme qui ne veut manquer de rien, consiste en un tapis, un matelas, une couverture, deux casseroles avec leurs couvercles,

entrant les uns dans les autres; plus, deux plats, deux assiettes et une cafetière, le tout de cuivre bien étamé; plus, une petite boîte de bois pour le sel et le poivre, six tasses à café sans anses, emboîtées dans un cuir; une table ronde en cuir, que l'on pend à la selle du cheval; de petites outres ou sacs de cuir pour l'huile, le beurre fondu, l'eau et l'eau-de-vie, si c'est un chrétien; enfin une pipe, un briquet, une tasse de coco, du riz, des raisins secs, des dattes, du fromage de Chypre, et surtout du café en grain, avec la poêlette pour le rôtir, et le mortier de bois pour le piler. Je cite ces détails parce qu'ils prouvent que les Orientaux sont plus avancés que nous dans l'art de se passer de beaucoup de choses, et cet art n'est pas sans mérite. Nos négociants européens ne s'accommodent pas de tant de simplicité; aussi leurs voyages sont-ils très-dispendieux, et par cette raison très-rares; mais les naturels, même les plus riches, ne font pas difficulté de passer une partie de leur vie de cette manière sur les routes de Bagdâd, de Basra, du Kaire, et même de Constantinople. Les voyages sont leur éducation, leur science, et dire d'un homme qu'il est négociant, c'est dire qu'il est voyageur. Ils y trouvent l'avantage de puiser leurs marchandises aux premières sources, de les avoir à meilleur marché, de veiller à leur sûreté en les escortant, de parer aux accidents qui peuvent arriver, et d'obtenir quelques grâces sur les péages, qui sont multipliés; enfin ils apprennent à connaître les poids et les mesures, dont l'extrême diversité rend leur art très-compliqué. Chaque ville a son poids qui, avec un même nom, diffère en valeur de celui d'une autre. Le *rotl* d'Alep pèse environ 6 livres de Paris; celui de Damas, 5 un quart; celui de Saide, moins de 5; celui de Ramlé, près de 7. Le seul *derhem*, c'est-à-dire la *drachme*, qui est le premier élément de ces mesures, est le même partout. Les mesures longues varient moins : l'on n'en connaît que deux, la coudée égyptienne (*drâà Masri*), et la coudée de Constantinople (*drâà Stambouli*). Les monnaies sont encore plus fixes, et l'on peut parcourir tout l'empire, depuis *Kotchim* jusqu'à *Asouan*, sans changer d'espèces. La plus simple de ces monnaies est le *para*, appelé aussi *medin*, *fadda*, *qata*, *mesrié*; il est de la grandeur d'une pièce de 6 sous, et ne vaut que 5 de nos liards. Après le *para*, viennent successivement les pièces de 5, de 10 et de 20 *paras*; puis la *zolata* ou *izlote*, qui en vaut 30; la *piastre*, dite *qerch-asadi*, ou piastre *au lion*, qui vaut 40 paras, ou 50 sous de France; c'est la plus usitée dans le commerce : enfin l'*aboukelb*, ou piastre *au chien*, qui vaut 60 paras. Toutes ces monnaies sont d'argent tellement allié de cuivre, que l'*aboukelb* a la grandeur d'un écu de 6 livres, quoiqu'il ne vaille que 3 livres 15 sous. Elles ne portent point d'effigie, selon la défense du prophète, mais seulement le chiffre du sultan d'un côté, et de l'autre ces mots : *Sultan des deux continents, kâbân*[1] (c'est-à-dire seigneur) *des deux mers, le sultan, fils du sultan N*, frappé à *Stamboul* (Constantinople), ou à *Masr* (le Kaire), qui sont les deux seules villes où l'on batte monnaie. Les pièces d'or sont le sequin, dit *dahab*, c'est-à-dire *pièce d'or;* et encore *zahr-mahaboub*, ou *fleur bien-aimée :* il vaut 3 piastres de 40 paras, ou 7 livres 10 sous; le demi-sequin ne vaut que 60 paras. Il y a encore un sequin dit *fondouqli*, qui en vaut 170, mais il est très-rare. Outre ces monnaies, qui sont celles de l'empire, il y a aussi quelques espèces d'Europe qui n'ont pas moins de cours; ce sont en argent les dahlers d'Allemagne, et en or les sequins de Venise. Les dahlers valent en Syrie 90 à 92 paras, et les sequins 205 à 208. Ces deux espèces gagnent 8 à 10 paras de plus en Égypte. Les sequins de Venise sont très-recherchés pour la finesse de leur titre, et pour faire des parures aux femmes. La façon de ces parures n'exige pas beaucoup d'art; il s'agit tout simplement de percer la pièce d'or, pour l'attacher à une chaîne également d'or qui règne en *rivière* sur la poitrine. Plus cette chaîne a de sequins, plus il y a de pareilles chaînes, plus une femme est censée parée. C'est le luxe favori et l'émulation générale : il n'y a pas jusqu'aux paysannes qui, faute d'or, portent des piastres ou de moindres pièces; mais les femmes d'un certain rang dédaignent l'argent; elles ne veulent que des sequins de Venise, ou de grandes pièces d'Espagne et des cruzades : telle d'entre elles en porte 2 et 300, tant en rivière qu'en rouleau couché sur le front, au bord du bonnet : c'est un vrai fardeau; mais elles ne croient pas payer trop cher le plaisir d'étaler ce trésor au bain public, devant une foule de rivales, dont la jalousie même est une jouissance. L'effet de ce luxe sur le commerce, est d'en retirer des sommes considérables, dont le fonds reste mort; en outre, lorsqu'il rentre en circulation quelques-unes de ces pièces, comme elles ont perdu de leur poids en les perçant, il faut les peser. Cet usage de peser la monnaie est habituel et général en Syrie, en Égypte et dans toute la Turkie. L'on n'y refuse aucune pièce, quelque dégradée qu'elle soit; le marchand tire son trébuchet

[1] *Kâbân* est un terme tartare.

et l'estime : c'est comme au temps d'Abraham, lorsqu'il acheta son sépulcre. Dans les payements considérables, l'on fait venir un agent de change, qui compte des milliers de paras, rejette beaucoup de pièces fausses, et pèse tous les sequins ensemble ou l'un après l'autre.

Presque tout le commerce de Syrie est entre les mains des Francs, des Grecs et des Arméniens. Ci-devant il était dans celles des juifs : les musulmans s'en mêlent peu, non qu'ils en soient détournés par esprit de religion, ou par nonchalance, comme l'ont cru quelques politiques, mais parce qu'ils y trouvent des obstacles suscités par le gouvernement : fidèle à son esprit, la Porte, au lieu de donner à ses sujets une préférence marquée, a trouvé plus lucratif de vendre à des étrangers leurs droits et leur industrie. Quelques États d'Europe, en traitant avec elle, ont obtenu que leurs marchandises ne payeraient de douane que trois pour cent, tandis que celles des sujets turks payent de rigueur dix, ou de grâce sept pour cent; en outre, la douane une fois acquittée dans un port, n'est plus exigible dans un autre pour des Francs, et elle l'est pour les sujets. Enfin, les Francs ayant trouvé commode d'employer comme agents les chrétiens latins, ils ont obtenu de les faire participer à leurs priviléges, et ils les ont soustraits au pouvoir des pachas et à la justice turke. On ne peut les dépouiller, et si l'on a un procès de commerce avec eux, il faut venir le plaider devant le consul européen. Avec tant de désavantage, est-il étonnant que les musulmans cèdent le commerce à leurs rivaux? Ces agents des Francs sont connus en Levant sous le nom de *drogmans barataires*, c'est-à-dire, d'*interprètes*[1] *privilégiés*. Le *barat* ou *privilége* est une patente dont le sultan fait présent aux ambassadeurs résidants à la Porte. Ci-devant ces ambassadeurs en faisaient présent à leur tour à des sujets choisis dans chaque comptoir; mais depuis vingt ans, on leur a fait comprendre qu'il était plus lucratif de les vendre. Le prix actuel est de 5 à 6,000 livres; chaque ambassadeur en a 50, qui se renouvellent à la mort de chaque titulaire, ce qui forme un casuel assez considérable.

La nation d'Europe qui fait le plus grand commerce en Syrie est la française. Ses importations consistent en cinq articles principaux, qui sont, 1° les draps de Languedoc; 2° les cochenilles qui se tirent de Cadix; 3° les indigos; 4° les sucres; et 5° les cafés des Antilles, qui ont pris faveur chez les Turks, et qui servent à mélanger ceux d'Arabie, plus estimés, mais trop chers. A ces objets, il faut ajouter des quincailleries, des fers fondus, du plomb en lames, de l'étain, quelques galons de Lyon, quelques savons, etc.

Les retours consistent presque entièrement en cotons, soit filés, soit en laine, soit ouvrés en toiles assez grossières; en quelques soies de Tripoli, les autres sont prohibées; en noix de galle, en cuivre et en laines qui viennent du dehors de la Syrie. Les comptoirs ou échelles[1] des Français sont au nombre de sept, savoir : Alep, Skandaroun, Lataqîé, Tripoli, Saide, Acre et Ramlé. La somme de leurs importations se monte à 6,000,000..... savoir :

Pour Alep et Skandaroun......	3,000,000
Pour Saide et Acre	2,000,000
Pour Tripoli et Lataqié........	400,000
Et pour Ramlé	600,000
TOTAL	6,000,000

Tout ce commerce s'exploite presque uniquement par la ville de Marseille. Ce n'est pas qu'il ne soit permis à nos autres ports de la Méditerranée et même de l'Océan, d'expédier des vaisseaux en Levant; mais l'obligation où ils sont à leur retour de relâcher au lazaret de Marseille pour y faire quarantaine, en leur rendant cette permission onéreuse, la rend inutile. La province de Languedoc, où se fabriquent les draps qui font la base de notre exportation, a de tout temps sollicité l'avantage d'avoir aussi un lazaret pour traiter directement avec la Turkie; mais le gouvernement s'y est toujours refusé, par la crainte d'ouvrir plusieurs portes à un fléau aussi terrible que la peste. Il refuse également aux étrangers, et même aux naturels de Turkie, de débarquer leurs marchandises à Marseille, à moins de payer un droit de vingt pour cent. Cette exclusion avait été levée en 1777, d'après plusieurs motifs raisonnés, dont l'ordonnance rendait compte; mais les négociants de Marseille ont tellement réclamé, que les choses sont remises sur l'ancien pied depuis le mois d'avril 1785. C'est à la France à discuter ses intérêts à cet égard. Considéré par rapport à l'empire turk, l'on peut assurer que son commerce avec l'Europe et l'Inde lui est plutôt nuisible qu'avantageux. En effet, les objets que cet État exporte étant tous des matières brutes et non ouvrées, il se prive de tous les avantages qu'il aurait à les faire travailler par

[1] *Interprète* se dit en arabe *terdjeman*, dont nos anciens ont fait *truchement;* en Égypte on le prononce *tergoman;* et les Vénitiens en ont fait *dragomano*, qui nous est revenu en *drogman*.

[1] Ce bizarre nom d'*échelles* est venu chez les Provençaux de l'italien *scala*, qui lui-même vient de l'arabe *kalla*, signifiant un lieu propre à recevoir des vaisseaux, une *rade*, un havre. Aujourd'hui les naturels disent, comme les Italiens, *scala, rada*.

ses propres sujets. En second lieu, les marchandises qui viennent de l'Europe et de l'Inde, étant des objets de pur luxe, elles n'augmentent les jouissances que de la classe des riches, des gens du gouvernement, et ne servent peut-être qu'à rendre plus dure la condition du peuple et des cultivateurs. Sous un gouvernement qui ne respecte point les propriétés, le désir de multiplier les jouissances doit irriter la cupidité et redoubler les vexations. Pour avoir plus de draps, de fourrures, de galons, de sucre, de châles et d'indiennes, il faut plus d'argent, plus de coton, plus de soies, plus d'extorsions. Il a pu en résulter un avantage instantané aux États qui ont fourni les objets de ce luxe; mais la surabondance du présent n'a-t-elle pas été prise sur l'aisance de l'avenir? et peut-on espérer de faire longtemps un commerce riche avec un pays qui se ruine?

CHAPITRE XVIII.

Des arts, des sciences, et de l'ignorance.

Les arts et les métiers en Syrie donnent lieu à plusieurs considérations. 1° Leurs espèces sont infiniment moins nombreuses que parmi nous; à peine en peut-on compter plus d'une vingtaine, même en y comprenant ceux de première nécessité. D'abord la religion de Mahomet ayant proscrit toute image et toute figure, il n'existe ni peinture, ni sculpture, ni gravure, ni cette foule de métiers qui en dépendent. Les chrétiens sont les seuls qui, pour l'usage de leurs églises, achètent quelques tableaux faits à Constantinople par des Grecs qui, pour le goût, sont de vrais Turks. En second lieu, une foule de nos métiers se trouvent supprimés par le petit nombre de meubles usités chez les Orientaux. Tout l'inventaire d'une riche maison consiste en tapis de pied, en nattes, en coussins, en matelas, quelques petits draps de coton, des plateaux de cuivre ou de bois qui servent de table; quelques casseroles, un mortier, une meule portative, quelques porcelaines, et quelques assiettes de cuivre étamé. Tout notre attirail de tapisseries, de bois de lits, de chaises, de fauteuils, de glaces, de secrétaires, de commodes, d'armoires; tout notre buffet avec son argenterie et son service de table; en un mot, toute notre menuiserie et ébénisterie, y sont des choses ignorées, en sorte que rien n'est si facile que le délogement d'un ménage turk. Pococke a pensé que la raison de ces usages venait de la vie errante, qui fut la première de ces peuples: mais depuis le temps qu'ils se sont rendus sédentaires, ils en ont dû oublier l'esprit; et l'on doit plutôt en rapporter la cause au gouvernement, qui ramène tout au strict nécessaire. Les vêtements ne sont pas plus compliqués, quoiqu'ils soient bien plus dispendieux. On ne connaît ni chapeaux, ni perruques, ni frisures, ni boutons, ni boucles, ni cols, ni dentelles, ni tout ce détail dont nous sommes assiégés : des chemises de coton ou de soie, qui même chez les pachas ne se comptent pas par douzaines, et qui n'ont ni manchettes, ni poignets, ni collet plissé; une énorme culotte qui sert aussi de bas, un mouchoir à la tête, un autre à la ceinture, avec les trois grandes enveloppes de drap et d'indienne dont j'ai parlé au sujet des Mamlouks : voilà toute la toilette des Orientaux. Les seuls arts de luxe sont l'orfévrerie, bornée aux bijoux des femmes, aux soucoupes à café découpées en dentelles, et aux ornements des harnais et des pipes; enfin les fabriques des étoffes de soie d'Alep et de Damas. Du reste, lorsqu'on parcourt les rues de ces villes, l'on ne voit qu'une répétition de batteurs de coton à l'arc, de débitants d'étoffes et de merceries, de barbiers pour raser la tête, d'étameurs, de serruriers-maréchaux, de selliers, et surtout de vendeurs de petits pains, de quincailleries, de graines, de dattes, de sucreries, et très-peu de bouchers, toujours mal fournis. Il y a aussi dans ces capitales quelques mauvais arquebusiers qui ne font que raccommoder les armes; aucun ne sait fondre un canon de pistolet : quant à la poudre, le besoin fréquent de s'en servir, a donné à la plupart des paysans l'industrie de la faire, et il n'y a aucune fabrique publique.

Dans les villages, les habitants, bornés au plus étroit nécessaire, n'ont que les arts de premier besoin; chacun tâche de se suffire, afin de ne point partager ce qu'il a. Chaque famille se fabrique la grosse toile de coton dont elle s'habille. Chaque maison a son moulin portatif, avec lequel la femme broie l'orge ou le *doura* qui doivent nourrir. La farine de ces moulins est grossière : les petits pains ronds et plats qu'on en fait sont mal levés et mal cuits; mais ils font vivre, et c'est tout ce qu'on demande. J'ai déjà dit combien les instruments de labourage étaient simples et peu coûteux. Dans les montagnes on ne taille point la vigne; l'on n'ente les arbres dans aucun endroit; tout enfin retrace la simplicité des premiers temps, qui peut-être, comme aujourd'hui, n'était que la grossièreté de la misère. Quand on demande les raisons de ce défaut d'industrie, l'on trouve partout pour réponse : *C'est assez bon, cela suffit; à quoi servirait-il d'en faire davantage?* Sans doute, puisqu'on n'en doit pas profiter.

2° La manière d'exercer les arts dans ces contrées,

offre cette considération intéressante, qu'elle retrace presque en tout les procédés des siècles anciens : par exemple, les étoffes que l'on fabrique à Alep ne sont pas de l'invention des Arabes; ils les tiennent des Grecs, qui eux-mêmes sans doute les imitèrent des anciens Orientaux. Les teintures dont ils usent doivent remonter jusqu'aux Tyriens : elles ont une perfection qui n'est point indigne de ce peuple; mais les ouvriers, jaloux de leurs procédés, en font des mystères impénétrables. La manière dont les anciens bardaient les harnais de leurs chevaux, pour les garantir des coups de sabre, a dû être la même que l'on emploie encore à Alep et à Damas pour les têtières des brides [1]. Les écailles d'argent dont le cuir est recouvert, tiennent sans clous, et sont tellement emboîtées, que sans ôter la souplesse au cuir, il ne reste aucun interstice au tranchant. Le ciment dont ils usent doit être celui des Grecs et des Romains. Pour le bien composer, ils observent de n'employer la chaux que bouillante : ils y mêlent un tiers de sable, et un autre tiers de cendre et de brique pilée : avec ce composé, ils font des puits, des citernes et des voûtes imperméables. J'en ai vu en Palestine une espèce singulière qui mérite d'être citée. Cette voûte est formée de cylindres de brique de 8 à 10 pouces de longueur. Ces cylindres sont creux, et peuvent avoir 2 pouces de diamètre à l'intérieur. Leur forme est légèrement conique. Le bout le plus large est fermé, l'autre est ouvert. Pour construire la voûte on les range les uns à côté des autres, mettant le bout fermé en dehors : on les joint avec du plâtre de Jérusalem ou de Nâblous, et quatre ouvriers achèvent la voûte d'une chambre en un jour. Les premières pluies ont coutume de la pénétrer; mais on passe sur le dôme une couche à l'huile, et la voûte devient imperméable. L'on ferme les bouches de l'intérieur avec une couche de plâtre, et l'on a un toit durable et très-léger. Dans toute la Syrie, l'on fait avec ces cylindres les bordures des terrasses, afin d'empêcher les femmes qui s'y tiennent pour laver et sécher le linge, d'être vues. L'on a commencé depuis peu d'en faire usage à Paris; mais en Orient la pratique en est fort ancienne. La manière d'exploiter le fer dans le Liban doit l'être également, vu sa grande simplicité : c'est la méthode employée dans les Pyrénées, et connue sous le nom de *fonte catalane;* la forge consiste en une espèce de cheminée pratiquée au flanc d'un terrain à pic. L'on remplit de bois le tuyau; l'on y met le feu, et l'on souffle par la bouche d'en bas : l'on verse le minéral par le haut; le métal tombe au fond en *masset,* que l'on retire par cette même bouche qui sert à allumer. Il n'y a pas jusqu'à leurs industrieuses serrures de bois à coulisse, qui ne remontent jusqu'au temps de Salomon, qui les désigne dans son Cantique. L'on n'en peut pas dire autant de la musique. Elle ne paraît pas antérieure au siècle des kalifes, sous lesquels les Arabes s'y livrèrent avec tant de passion, que tous leurs savants d'alors ajoutent le titre de musicien à ceux de médecin, de géomètre et d'astronome; cependant, comme les principes en furent empruntés des Grecs, elle pourrait fournir des observations curieuses aux personnes versées en cette partie. Il est très-rare d'en trouver de telles en Orient. Le Kaire est peut-être le seul de l'Égypte et de la Syrie où il y aît des *chaiks* qui connaissent les principes de l'art. Ils ont des recueils d'airs qui ne sont pas notés à notre manière, mais écrits avec des caractères dont tous les noms sont persans. Toute leur musique est vocale : ils ne connaissent ni n'estiment l'exécution des instruments, et ils ont raison; car les leurs, sans en excepter la flûte, sont détestables. Ils ne connaissent non plus d'accompagnement que l'unisson et la basse continue du *monocorde.* Ils aiment le chant à voix forcée dans les tons hauts, et il faut des poitrines comme les leurs pour en supporter l'effort pendant un quart d'heure. Leurs airs, pour le caractère et pour l'exécution, ne ressemblent à rien de ce qui est connu en Europe, si ce n'est les *seguidillas* des Espagnols. Ils ont des roulades plus travaillées que celles des Italiens mêmes, des dégradations et des inflexions de tons telles, qu'il est extrêmement difficile à des gosiers européens de les imiter. Leur expression est accompagnée de soupirs et de gestes qui peignent la passion avec une force que nous n'oserions nous permettre. On peut dire qu'ils excellent dans le genre mélancolique. A voir un Arabe la tête penchée, la main près de l'oreille en forme de conque; à voir ses sourcils froncés, ses yeux languissants; à entendre ses intonations plaintives, ses tenues prolongées, ses soupirs sanglotants, il est presque impossible de retenir ses larmes, et des larmes qui, comme ils disent, ne sont pas amères : il faut bien qu'elles aient des charmes, puisque de tous les chants celui qui les provoque est celui qu'ils préfèrent, comme de tous les talents celui qu'ils préfèrent est celui du chant.

Il s'en faut beaucoup que la danse, qui chez nous marche de front avec la musique, tienne le

[1] J'observerai à ce sujet que les Mamlouks, au Kaire, montrent encore tous les ans, à la procession de la caravane, des cottes-mailles, des casques à visière, des brassards, et toute l'armure du temps des croisés. Il y a aussi une collection de vieilles armes dans la mosquée des derviches, à une lieue au-dessus du Kaire, sur le bord du Nil.

même rang dans l'opinion des peuples arabes : chez eux cet art est flétri d'une espèce de honte; un homme ne saurait s'y livrer sans déshonneur [1], et l'exercice n'en est toléré que parmi les femmes. Ce jugement nous paraîtra sévère; mais avant de le condamner, il convient de savoir qu'en Orient la danse n'est point une imitation de la guerre, comme chez les Grecs, ou une combinaison d'attitudes et de mouvements agréables, comme chez nous; mais une représentation licencieuse de ce que l'amour a de plus hardi. C'est ce genre de danse qui, porté de Carthage à Rome, y annonça le déclin des mœurs républicaines; et qui depuis, renouvelé dans l'Espagne par les Arabes, s'y perpétue encore sous le nom de *fandango*. Malgré la liberté de nos mœurs, il serait difficile, sans blesser l'oreille, d'en faire une peinture exacte; c'est assez de dire que la danseuse, les bras étendus, d'un air passionné, chantant et s'accompagnant des castagnettes qu'elle tient aux doigts, exécute, sans changer de place, des mouvements de corps que la passion même a soin de voiler de l'ombre de la nuit. Telle est leur hardiesse, qu'il n'y a que des femmes prostituées qui osent danser en public. Celles qui en font profession s'appellent *raouâzi*, et celles qui y excellent prennent le titre d'*almé*, ou de *savantes* dans l'art. Les plus célèbres sont celles du Kaire. Un voyageur récent en a fait un tableau séduisant; mais j'avoue que les modèles ne m'ont point causé ce prestige. Avec leur linge jaune, leur peau fumée, leur sein abandonné et pendant, avec leurs paupières noircies, leurs lèvres bleues et leurs mains teintes de *henné*, les *almé* ne m'ont rappelé que les bacchantes des Porcherons; et si l'on observe que chez les peuples même policés, cette classe de femmes conserve tant de grossièreté, l'on ne croira point que chez un peuple où les arts les plus simples sont dans la barbarie, elle porte de la délicatesse dans celui qui en exige davantage.

L'analogie qui existe des arts aux sciences doit faire pressentir que celles-ci sont encore plus négligées; disons mieux : elles sont entièrement inconnues. La barbarie est complète dans la Syrie comme dans l'Égypte; et l'équilibre qui a coutume d'exister dans un même empire, doit étendre ce jugement à toute la Turkie. En vain quelques personnes ont récemment réclamé contre cette assertion; en vain l'on a parlé de *colléges*, de *lieux d'éducation* et de *livres :* ces mots en Turkie ne représentent pas les mêmes idées que chez nous. Les siècles des kalifes sont passés pour les Arabes, et ils sont à naître pour les Turks. Ces deux nations n'ont présentement ni géomètres, ni astronomes, ni musiciens, ni médecins; à peine trouve-t-on un homme qui sache saigner avec la *flamme* [1] : quand il a ordonné le cautère, appliqué le feu, ou prescrit une recette banale, sa science est épuisée; aussi les valets des Européens sont-ils consultés comme des Esculapes. Et où se formeraient des médecins, puisqu'il n'y a aucun établissement en ce genre, et que l'anatomie répugne aux préjugés de la religion? L'astronomie aurait plus d'attrait pour eux : mais par astronomie ils entendent l'art de lire les décrets du sort dans les mouvements des astres, et non la science profonde de soumettre ces mouvements au calcul. Les moines de *Mar-Hanna*, qui ont des livres, et qui entretiennent des relations avec Rome, ne sont pas à cet égard moins ignorants que les autres. Jamais, avant mon séjour, ils n'avaient ouï dire que la terre tournât autour du soleil, et peu s'en fallut que cette opinion n'y causât du scandale : car les zélés trouvant que cela contrariait la sainte Bible, voulurent me traiter en hérétique; heureusement que le vicaire général eut le bon esprit de douter et de dire : *Sans en croire aveuglément les Francs, il ne faut pas les démentir; car tout ce qu'ils nous apportent de leurs arts est si fort au-dessus des nôtres, qu'ils peuvent apercevoir des choses qui sont au-dessus de nos idées.* J'en fus quitte pour ne point prendre la rotation sur mon compte, et pour la restituer à nos savants, qui passent sûrement chez les moines pour des visionnaires.

On doit donc faire une grande différence des Arabes de nos jours à ceux d'*el-Mâmoun*, et d'*Aroun-el-Rachid;* encore faut-il avouer que l'on se fait de ceux-ci des idées exagérées. Leur empire fut trop passager pour qu'ils pussent faire de grands progrès dans les sciences. Ce que nous voyons arriver de nos jours à quelques États de l'Europe, prouve qu'il leur faut des siècles pour se naturaliser. Aussi, dans ce que nous connaissons de livres des Arabes, ne les trouvons-nous que les traducteurs ou les échos des Grecs. La seule science qui leur soit propre, la seule qu'ils cultivent encore, est celle de leur *langue :* et par étude de la langue, il ne faut pas entendre cet esprit philosophique qui, dans les mots, cherche l'histoire des idées pour perfectionner l'art de les peindre. Chez les musulmans l'étude de l'arabe n'a pour objet que ses rapports à la religion : ils sont étroits, attendu que le *Qôran est la parole immédiate de Dieu :*

[1] Il faut en excepter la danse sacrée des derviches, dont les tournoiements ont pour objet d'imiter les mouvements des astres.

[1] Espèce de lancette à ressort qui ne suppose aucune adresse.

or, comme cette parole ne conserve l'identité de sa nature, qu'autant qu'on la prononce comme Dieu et son prophète, c'est une affaire capitale d'apprendre non-seulement la valeur des mots employés, mais encore les accents, les inflexions, les pauses, les soupirs, les tenues, enfin tous les détails les plus minutieux de la prosodie et de la lecture. Il faut avoir entendu leur déclamation dans les mosquées pour se faire une idée de sa complication. Quant aux principes de la langue, ceux de la grammaire seulement occupent pendant plusieurs années. Vient ensuite le *nahou,* partie de la grammaire que l'on peut définir une science de terminaisons étrangères à l'arabe vulgaire, lesquelles se surajoutent aux mots, et varient selon les nombres, les cas, les genres et les personnes. Lorsque l'on sait cela, l'on est déjà compté parmi les savants. Il faut ensuite étudier l'*éloquence;* et cela veut des années, parce que les maîtres, mystérieux comme des brames, ne découvrent que peu à peu les secrets de leur art. Enfin, l'on arrive aux études de la loi et au *faqah,* ou *science par excellence,* qui est la théologie. Or, si l'on observe que la base perpétuelle de ces études est le *Qôran;* que l'on doit méditer à fond ses sens mystiques et allégoriques, lire tous les commentaires, toutes les paraphrases de son texte (et il y en a 200 volumes sur le premier verset); si l'on observe qu'il faut discuter des milliers de cas de conscience ridicules : par exemple, s'il est permis d'employer de l'eau impure à détremper du mortier; si un homme qui a un cautère n'est pas dans le cas d'une femme souillée; qu'enfin l'on débat longuement si l'âme du prophète ne fut pas créée avant celle d'Adam; s'il ne donna pas des conseils à Dieu dans la création, et quels furent ces conseils; l'on conviendra que l'on peut passer la vie entière à beaucoup apprendre et à ne rien savoir.

Quant à l'instruction du vulgaire, comme les gens de loi n'exercent point les fonctions de nos curés et de nos prêtres, qu'ils ne prêchent, ne catéchisent, ni ne confessent, l'on peut dire qu'il n'existe aucune instruction; toute l'éducation des enfants se borne à aller chez des maîtres particuliers qui leur apprennent à lire dans le Qôran, s'ils sont musulmans, ou dans les Psaumes, s'ils sont chrétiens, et un peu à écrire et à compter de mémoire : cela dure jusqu'à l'adolescence, que chacun se hâte de prendre un métier pour se marier et gagner de quoi vivre. La contagion de l'ignorance s'étend jusque sur les enfants des Francs; et il est d'axiome à Marseille qu'un *Levantin* doit être un jeune homme dissipé, paresseux, sans émulation, et qui ne saura autre chose que parler plusieurs langues, quoique cette règle ait ses exceptions comme toute autre.

En recherchant les causes de l'ignorance générale des Orientaux, je ne dirai point avec un voyageur récent, qu'elle vient des difficultés de la langue et de l'écriture : sans doute la difficulté des dialectes, l'entortillage des caractères, le vice même de la constitution de l'alphabet, multiplient les difficultés de l'instruction; mais l'habitude les surmonte, et les Arabes parviennent à lire et à écrire aussi facilement que nous. La vraie cause est la difficulté des moyens de s'instruire, parmi lesquels il faut compter en premier lieu la rareté des livres. Chez nous, rien de si vulgaire que ce secours, rien de si répandu dans toutes les classes que la lecture. En Orient, au contraire, rien de plus rare. Dans toute la Syrie, l'on ne connaît que deux collections de livres, celle de *Mar-Hanna,* dont j'ai parlé, et celle de *Djezzâr* à Acre. L'on a vu combien la première est faible, et pour la quantité, et pour la qualité. Je ne parlerai pas de la seconde comme témoin oculaire; mais deux personnes qui l'ont vue, m'ont rapporté qu'elle ne contenait pas plus de 300 volumes, et cependant ce sont les dépouilles de toute la Syrie, et entre autres du couvent de *Saint-Sauveur,* près de Saide, et du chaik *Kairi,* mofti de Ramlé. A Alep, la maison de *Bitar* est la seule qui possède des livres d'astronomie, que personne n'entend. A Damas, les gens de loi ne font aucun cas de leur propre science. Le Kaire seul est riche en livres. Il y en a une collection très-ancienne à la *mosquée d'el-Azhar,* et il en circule journellement une assez grande quantité; mais il est défendu aux chrétiens d'y toucher. Cependant il y a douze ans que les religieux de Mar-Hanna, voulant s'en procurer, y envoyèrent un des leurs pour en acheter. Le hasard voulut qu'il fît la connaissance d'un effendi qui le prit en affection, et qui désirant de lui des leçons d'astrologie, dans laquelle il le croyait savant, se prêta à lui communiquer des livres : dans un espace de six mois, ce religieux m'a dit en avoir manié plus de 200; et lorsque je lui demandai sur quelles matières, il me répondit sur la grammaire, sur le *nahou,* sur l'éloquence, et sur les interprétations du Qôran; du reste, infiniment peu d'histoires et même de contes : il n'a pas vu deux exemplaires des *Mille et une nuits.* D'après cet exposé, l'on est toujours fondé à dire que non-seulement il y a disette de bons livres en Orient, mais même que les livres en général y sont très-rares. La raison en est évidente : dans ces pays tout livre est écrit à la main; or ce moyen est lent, pénible, dispendieux;

le travail de plusieurs mois ne produit qu'un seul exemplaire; il doit être sans rature, et mille accidents peuvent le détruire. Il est donc impossible que les livres se multiplient, et par conséquent que les connaissances se propagent; aussi est-ce en comparant cet état de choses à ce qui se passe chez nous, que l'on sent mieux tous les avantages de l'imprimerie : on s'aperçoit même, en y réfléchissant, qu'elle seule est peut-être le vrai mobile des révolutions qui depuis trois siècles sont arrivées dans le système moral de l'Europe. C'est elle qui, rendant les livres très-communs, a répandu une somme plus égale de connaissances dans toutes les classes : c'est elle qui, répandant promptement les idées et les découvertes, a causé le développement plus rapide des arts et des sciences : par elle, tous ceux qui s'en occupent sont devenus un corps toujours assemblé, qui poursuit sans relâche la série des mêmes travaux : par elle, tout écrivain est devenu un orateur public, qui a parlé non-seulement à sa ville, mais à sa nation, à l'Europe entière. Si dans ce nouveau genre de comices il a perdu l'avantage de la déclamation et du geste pour remuer les passions, il l'a compensé par celui d'avoir un auditoire mieux composé, de raisonner avec plus de sang-froid, de faire une impression moins vive peut-être, mais plus durable. Aussi n'est-ce que depuis cette époque que l'on a vu des hommes isolés produire, par la seule puissance de leurs écrits, des révolutions morales sur des nations entières, et se former un empire d'opinion qui en a imposé à l'empire même de la puissance armée.

Un autre effet très-remarquable de l'imprimerie, est celui qu'elle a eu dans le genre de l'histoire : en donnant aux faits une grande et prompte publicité, l'on a mieux constaté leur certitude. Au contraire, dans l'état des livres écrits à la main, le recueil que composait un homme n'ayant d'abord qu'un exemplaire, il ne pouvait être vu et critiqué que par un petit nombre de lecteurs; et ces lecteurs sont d'autant plus suspects, qu'ils étaient au choix de l'auteur. S'il permettait d'en tirer des copies, elles ne se multipliaient et ne se répandaient que très-lentement. Pendant ce temps les témoins mouraient, les réclamations périssaient, les contradictions naissaient, et le champ restait libre à l'erreur, aux passions, au mensonge : voilà la cause de ces faits monstrueux dont fourmillent les histoires de l'antiquité, et même celles de l'Asie moderne. Si parmi ces histoires il en est qui portent des caractères frappants de vraisemblance, ce sont celles dont les écrivains ont été témoins des faits qu'ils racontent, ou des hommes publics qui ont écrit à la face d'un peuple éclairé qui pouvait les contredire. Tel est César, acteur principal de ses mémoires; tel Xénophon, général des Dix mille, dont il raconte la savante retraite; tel Polybe, ami et compagnon d'armes de Scipion, vainqueur de Carthage; tels encore Salluste et Tacite, consuls; Thucydides, chef d'armée; Hérodote même, sénateur et libérateur d'Halicarnasse. Lorsqu'au contraire l'histoire n'est qu'une citation de faits anciens rapportés sur tradition, lorsque ces faits ne sont recueillis que par de simples particuliers, ce n'est plus ni le même genre, ni le même caractère; quelle différence n'y a-t-il pas des écrivains précédents aux Tite-Live, aux Quinte-Curce, aux Diodore de Sicile! Heureusement encore les pays où ils écrivirent étaient policés, et la lumière publique put les guider dans des faits peu reculés. Mais quand les nations étaient dans l'anarchie, sous le despotisme qui règne aujourd'hui dans l'Orient, les écrivains, imbus de l'ignorance et de la crédulité qui accompagnent cet état, purent déposer hardiment leurs erreurs et leurs préjugés dans l'histoire; et l'on peut observer que c'est dans les productions de pareils siècles que l'on trouve tous les monstres d'invraisemblance; tandis que dans les temps policés, et sous les écrivains originaux, les annales ne présentent qu'un ordre de faits semblables à ce qui se passe sous nos yeux.

Cette influence de l'imprimerie est si efficace, que le seul établissement de Mar-Hanna, tout imparfait qu'il est, a déjà produit chez les chrétiens une différence sensible. L'art de lire, d'écrire, et même une sorte d'instruction, sont plus communs aujourd'hui parmi eux qu'il y a trente ans. Malheureusement ils ont débuté par un genre qui, en Europe, a retardé les progrès des esprits et suscité mille désordres. En effet, les Bibles et les livres de religion ayant été les premiers livres répandus par l'imprimerie, toute l'attention se tourna sur les matières théologiques, et il en résulta une fermentation qui fut la source des schismes de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des troubles politiques de notre France. Si, au lieu de traduire leur Buzembaum, et les misanthropiques rêveries de Nieremberg et de Didaco Stella, les jésuites eussent promulgué des livres d'une morale pratique, d'une utilité sociale, adaptée à l'état du Kesraouân et des Druzes, leur travail eût pu avoir pour ces pays, et même pour toute la Syrie, des conséquences politiques qui en eussent changé tout le système. Aujourd'hui tout est perdu, ou du moins bien reculé : la première ferveur s'est consumée sur des objets inutiles. D'ailleurs les religieux manquent

de moyens; et si Djezzâr s'en avise, il détruira leur imprimerie : il y sera porté par le fanatisme des gens de loi, qui, sans bien connaître ce qu'ils ont à redouter de l'imprimerie, ont cependant de l'aversion pour elle; comme si la sottise avait un instinct naturel pour deviner ce qui peut lui nuire.

La rareté des livres et la disette des moyens d'instruction sont donc, ainsi que je viens de le dire, les causes de l'ignorance des Orientaux; mais on ne doit les regarder que comme des causes accessoires; la source radicale est encore le *gouvernement*, qui non-seulement ne veille point à répandre les connaissances, mais qui fait tout ce qui convient pour les étouffer. Sous l'administration des Turks, nul espoir de considération ou de fortune par les arts, les sciences ou les belles-lettres : on aurait le talent des géomètres, des astronomes, des ingénieurs les plus distingués de l'Europe, que l'on ne languirait pas moins dans l'obscurité, ou que l'on gémirait peut-être sous la persécution. Or, si la science, qui par elle-même coûte déjà tant de peine à acquérir, ne doit encore amener que des regrets de l'avoir acquise, il vaut mieux ne jamais la posséder. Ainsi les Orientaux sont ignorants et doivent l'être, par le même principe qui les rend pauvres, et parce qu'ils disent pour la science comme pour les arts : *A quoi nous servira de faire davantage?*

CHAPITRE XIX.

Des habitudes et du caractère des habitants de la Syrie.

De tous les sujets d'observation que peut présenter un pays, le plus important, sans contredit, est le moral des hommes qui l'habitent; mais il faut avouer aussi qu'il est le plus difficile : car il ne s'agit pas d'un stérile examen de faits; le but est de saisir leurs rapports et leurs causes, de démêler les ressorts découverts ou secrets, éloignés ou prochains, qui, dans les hommes, produisent ces *habitudes d'actions* que l'on appelle *mœurs*, et cette disposition constante d'esprit que l'on nomme *caractère* : or, pour une telle étude, il faut communiquer avec les hommes que l'on veut approfondir, il faut épouser leurs situations, afin de sentir quels agents influent sur eux, quelles affections en résultent; il faut vivre dans leur pays, apprendre leur langue, pratiquer leurs coutumes; et ces conditions manquent souvent aux voyageurs; lorsqu'ils les ont remplies, il leur reste à surmonter les difficultés de la chose elle-même; et elles sont nombreuses : car non-seulement il faut combattre les préjugés que l'on rencontre; il faut encore vaincre ceux que l'on porte : le cœur est partial, l'habitude puissante, les faits insidieux, et l'illusion facile. L'observateur doit donc être circonspect sans devenir pusillanime; et le lecteur, obligé de voir par des yeux intermédiaires, doit surveiller à la fois la raison de son guide et sa propre raison.

Lorsqu'un Européen arrive en Syrie, et même en général en Orient, ce qui le frappe le plus dans l'extérieur des habitants, est l'opposition presque totale de leurs manières aux nôtres : l'on dirait qu'un dessein prémédité s'est plu à établir une foule de contrastes entre les hommes de l'Asie et ceux de l'Europe. Nous portons des vêtements courts et serrés; ils les portent longs et amples. Nous laissons croître les cheveux, et nous rasons la barbe; ils laissent croître la barbe, et rasent les cheveux. Chez nous, se découvrir la tête est une marque de respect; chez eux, une tête nue est un signe de folie. Nous saluons inclinés; ils saluent droits. Nous passons la vie debout, eux assis. Ils s'asseyent et mangent à terre; nous nous tenons élevés sur des siéges. Enfin, jusque dans les choses du langage, ils écrivent à contre-sens de nous, et la plupart de nos noms masculins sont féminins chez eux. Pour la foule des voyageurs, ces contrastes ne sont que bizarres; mais pour des philosophes, il pourrait être intéressant de rechercher d'où est venue cette diversité d'habitudes dans des hommes qui ont les mêmes besoins, et dans des peuples qui paraissent avoir une origine commune.

Un caractère également remarquable est l'extérieur religieux qui règne et sur les visages, et dans les propos, et dans les gestes des habitants de la Turkie : l'on ne voit dans les rues que mains armées de chapelets; l'on n'entend qu'exclamations emphatiques de *yâ Allâh! ô Dieu! — Allâh akbar! Dieu très-grand! — Allâh tàâla! Dieu très-haut!* A chaque instant, l'oreille est frappée d'un profond soupir, ou d'une éructation bruyante que suit la citation d'une des 99 épithètes de Dieu, telles que *yâ râni! source de richesses! — yâ sobhân! ô très-louable! — yâ mastour! ô impénétrable!* Si l'on vend du pain dans les rues, ce n'est point le pain que l'on crie, c'est *Allâh kerim, Dieu est libéral;* si l'on vend de l'eau, c'est *Allâh djaouad, Dieu est généreux :* ainsi des autres denrées. Si l'on se salue, c'est *Dieu te conserve;* si l'on remercie, c'est *Dieu te protége :* en un mot, c'est Dieu en tout et partout. Ces hommes sont donc bien dévots? dira le lecteur. Oui, sans en être meilleurs. Pourquoi cela? C'est que, ainsi que je l'ai dit, ce zèle, à raison de la diversité des cultes, n'est qu'un esprit de jalousie, de contradiction : c'est que, pour les

chrétiens, une profession de foi est une bravade, un acte d'indépendance; et pour les musulmans, un acte de pouvoir et de supériorité. Aussi cette dévotion née de l'orgueil, et accompagnée d'une profonde ignorance, n'est qu'une superstition fanatique qui devient la cause de mille désordres.

Il est encore dans l'extérieur des Orientaux un caractère qui fixe l'attention d'un observateur; c'est leur air grave et flegmatique dans tout ce qu'ils font et dans tout ce qu'ils disent : au lieu de ce visage ouvert et gai que chez nous l'on porte ou l'on affecte, ils ont un visage sérieux, austère ou mélancolique; rarement ils rient; et l'enjouement de nos Français leur paraît un accès de délire. S'ils parlent, c'est sans empressement, sans geste, sans passion; ils écoutent sans interrompre; ils gardent le silence des journées entières, et ils ne se piquent point d'*entretenir la conversation;* s'ils marchent, c'est posément et pour affaires, et ils ne conçoivent rien a notre turbulence et à nos *promenades* en long et en large; toujours assis, ils passent des journées entières rêvant, les jambes croisées, la pipe à la bouche, presque sans changer d'attitude : on dirait que le mouvement leur est pénible, et que, semblables aux Indiens, ils regardent l'inaction comme un des éléments du bonheur.

Cette observation, qui se répète sur la plupart de leurs habitudes, étendue à d'autres pays, est devenue de nos jours le motif d'un jugement très-grave sur le caractère des Orientaux et de plusieurs autres peuples. Un écrivain célèbre considérant ce que les Grecs et les Romains ont dit de la mollesse asiatique, et ce que les voyageurs rapportent de l'indolence des Indiens, a pensé que cette indolence était le caractère essentiel des hommes de ces contrées; recherchant ensuite la cause commune de ce fait général, et trouvant que tous ces peuples habitaient ce que nous appelons *pays chauds,* il a pensé que la chaleur était la cause de cette indolence; et prenant le fait pour principe, il a posé en axiome que les habitants des pays chauds devaient être indolents, inertes de corps, et par analogie, inertes d'esprit et de caractère. Il ne s'est pas borné là : remarquant que chez ces peuples le gouvernement le plus habituel était le despotisme, et regardant le despotisme comme l'effet de la nonchalance d'un peuple, il en a conclu que le despotisme était le gouvernement de ces pays, aussi naturel, aussi nécessaire que leur propre climat. Il semblerait que la dureté, ou, pour mieux dire, la barbarie de cette conséquence, eût dû mettre les esprits en garde contre l'erreur de ces principes : cependant elle a fait une fortune brillante en France, et même dans toute l'Europe; et l'opinion de l'auteur de l'*Esprit des Lois* est devenue, pour le grand nombre des esprits, une autorité contre laquelle il est téméraire de se révolter. Ce n'est pas ici le lieu de faire un traité en forme, pour en démontrer toute l'erreur; d'ailleurs il existe déjà dans l'ouvrage d'un philosophe dont le nom marche de pair pour le moins avec celui de Montesquieu. Mais afin d'élever quelques doutes dans l'esprit de ceux qui ont admis cette opinion sans prendre le temps d'y réfléchir, je vais exposer quelques objections qui découlent naturellement du sujet.

On a fondé l'axiome de l'indolence des Orientaux et des méridionaux en général, sur l'opinion que les Grecs et les Romains nous ont transmise de la mollesse asiatique; mais quels sont les faits sur lesquels ils fondèrent cette opinion ? L'ont-ils établie sur des faits fixes et déterminés, ou sur des idées vagues et générales, comme nous le pratiquons nous-mêmes ? Ont-ils eu des notions plus précises de ces pays dans leur temps, que nous dans le nôtre; et pouvons-nous asseoir sur leur rapport un jugement difficile à établir sur notre propre examen ? Admettons les faits tels que l'histoire les donne : étaient-ce des peuples indolents que ces Assyriens qui, pendant 500 ans, troublèrent l'Asie par leur ambition et leurs guerres; que ces Mèdes qui rejetèrent leur joug et les dépossédèrent; que ces Perses de Cyrus qui, dans un espace de 30 ans, conquirent depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée ? Étaient-ce des peuples sans activité, que ces Phéniciens qui, pendant tant de siècles, embrassèrent le commerce de tout l'ancien monde; que ces Palmyréniens, dont nous avons vu de si imposants monuments d'industrie; que ces Carduques de Xénophon, qui bravaient la puissance du grand *roi*, au sein de son empire; que ces Parthes qui furent les rivaux indomptables de Rome; enfin que ces Juifs mêmes qui, bornés à un petit État, ne cessèrent de lutter pendant mille ans contre des empires puissants ? Si les hommes de ces nations furent des hommes inertes, qu'est-ce que l'activité ? S'ils furent actifs, où est l'influence du climat ? Pourquoi dans les mêmes contrées où se développa jadis tant d'énergie, règne-t-il aujourd'hui une inertie si profonde ? Pourquoi ces Grecs modernes si avilis sur les ruines de Sparte, d'Athènes, dans les champs de Marathon et des Thermopyles ? Dira-t-on que les climats sont changés ? où en sont les preuves ? et supposons-le : ils ont donc changé par bonds et par cascades, par chutes et par retours ? Le climat des Perses changea donc

de Cyrus à Xerxès? Le climat d'Athènes changea donc d'Aristide à Démétrius de Phalère; celui de Rome, de Scipion à Sylla, et de Sylla à Tibère? Le climat des Portugais a donc changé depuis Albukerque, et celui des Turks depuis Soliman? Si l'indolence est propre aux zones méridionales, pourquoi a-t-on vu Carthage en Afrique, Rome en Italie, les Flibustiers à Saint-Domingue? pourquoi trouvons-nous les Malais dans l'Inde, et les Bedouins dans l'Arabie? pourquoi dans un même temps, sous un même ciel, Sybaris près de Crotone, Capoue près de Rome, Sardes près de Milet? pourquoi sous nos yeux, dans notre Europe, des États du Nord aussi languissants que ceux du Midi? pourquoi dans notre propre empire, des provinces du Midi plus actives que celles du Nord? Si, avec des circonstances contraires, on a les mêmes faits; si, avec des faits divers, on a les mêmes circonstances; qu'est-ce que ces prétendus principes? qu'est-ce que cette influence? Qu'entend-on même par activité? n'en accorde-t-on qu'aux peuples belliqueux? et Sparte sans guerre est-elle inerte? Que veut-on dire par pays chauds? où pose-t-on les limites du froid, du tempéré? Que Montesquieu le déclare, afin que l'on sache désormais par quelle température l'on pourra déterminer l'énergie d'une nation, et à quel degré du thermomètre l'on reconnaîtra son aptitude à la liberté ou à l'esclavage.

L'on invoque un fait physique, et l'on dit : La chaleur abat nos forces; nous sommes plus indolents l'été que l'hiver : donc les habitants des pays chauds doivent être indolents. Supposons le fait; pourquoi, sous un même ciel, la classe des tyrans aura-t-elle plus d'énergie pour opprimer, que celle du peuple pour se défendre? Mais qui ne voit que nous raisonnons comme des habitants d'un pays où il y a plus de froid que de chaud? Si la thèse se soutenait en Égypte ou en Afrique, l'on y dirait : Le froid gêne les mouvements, arrête la circulation. Le fait est que les sensations sont relatives à l'habitude, et que les corps prennent un tempérament analogue au climat où ils vivent, en sorte qu'ils ne sont affectés que par les extrêmes du terme ordinaire. Nous haïssons la sueur; l'Égyptien l'aime, et redoute de se voir sec. Ainsi, soit par les faits historiques, soit par les faits naturels, la proposition de Montesquieu, si importante au premier coup d'œil, se trouve à l'analyse un pur paradoxe, qui n'a dû son succès qu'à la nouveauté des esprits sur ces matières, lorsque l'*Esprit des Lois* parut, et à la flatterie indirecte qui en résulte pour les nations qui l'ont admis.

Pour établir quelque chose de précis dans la question de l'activité, il était un moyen plus prochain et plus sûr que ces raisonnements lointains et équivoques : c'était d'en considérer la nature même, d'en examiner l'origine et les mobiles dans l'homme. En procédant par cette méthode, l'on s'aperçoit que toute activité, soit de corps, soit d'esprit, prend sa source dans les besoins; que c'est en raison de leur étendue, de leurs développements, qu'elle-même s'étend et se développe : l'on en suit la gradation depuis les éléments les plus simples jusqu'à l'état le plus composé. C'est la faim, c'est la soif qui, dans l'homme encore sauvage, éveillent les premiers mouvements de l'âme et du corps; ce sont ces besoins qui le font courir, chercher, épier, user d'astuce ou de violence : toute son activité se mesure sur les moyens de pourvoir à sa subsistance. Sont-ils faciles; a-t-il sous sa main les fruits, le gibier, le poisson : il est moins actif, parce qu'en étendant le bras il se rassasie, et que, rassasié, rien ne l'invite à se mouvoir, jusqu'à ce que l'expérience de diverses jouissances ait éveillé en lui les désirs qui deviennent des besoins nouveaux, de nouveaux mobiles d'activité. Les moyens sont-ils difficiles; le gibier est-il rare et agile, le poisson rusé, les fruits passagers : alors l'homme est forcé d'être plus actif; il faut que son corps et son esprit s'exercent à vaincre les difficultés qu'il rencontre à vivre; il faut qu'il devienne agile comme le gibier, rusé comme le poisson, et prévoyant pour conserver les fruits. Alors, pour étendre ses facultés naturelles, il s'agite, il pense, il médite; alors il imagine de courber un rameau d'arbre pour en faire un arc, d'aiguiser un roseau pour en faire une flèche, d'emmancher un bâton à une pierre tranchante pour en faire une hache; alors il travaille à faire des filets, à abattre des arbres, à en creuser le tronc pour en faire des pirogues. Déjà il a franchi les bornes des premiers besoins, déjà l'expérience d'une foule de sensations lui a fait connaître des jouissances et des peines; et il prend un surcroît d'activité pour écarter les unes et multiplier les autres. Il a goûté le plaisir d'un ombrage contre les feux du soleil; il se fait une cabane : il a éprouvé qu'une peau le garantit du froid; il se fait un vêtement. Il a bu l'eau-de-vie et fumé le tabac; il les a aimés; il veut en avoir encore : il ne le peut qu'avec des peaux de castor, des dents d'éléphant, de la poudre d'or, etc.; il redouble d'activité, et il parvient à force d'industrie jusqu'à vendre son semblable. Dans tous ces développements, comme dans la source première, l'on conviendra que l'activité a bien peu de rapport à la chaleur : seulement, les hommes du Nord passant

pour avoir besoin de plus d'aliments que ceux du Midi, l'on pourrait dire qu'ils doivent avoir plus d'activité; mais cette différence dans les besoins nécessaires a des bornes assez étroites. D'ailleurs, a-t-on bien constaté qu'un *Eskimau* ou un *Samoyède* aient réellement besoin pour vivre de plus de substance qu'un Bedouin ou qu'un ichthyophage de Perse? Les sauvages du Brésil et de la Guinée sont-ils moins voraces que ceux du Canada et de la Californie? Que l'on y prenne garde : la facilité d'avoir beaucoup d'aliments est peut-être la première raison de la voracité; et cette facilité, surtout dans l'état sauvage, dépend moins du climat que de la nature du sol, c'est-à-dire, de sa richesse ou de sa pauvreté en pâturages, en forêts, en lacs, et par conséquent en poisson, en gibier, en fruits; circonstances qui se trouvent indifféremment sous toutes les zones.

En y réfléchissant, il paraît que cette nature du sol a réellement une influence sur l'activité; il paraît que dans l'état social, comme dans l'état sauvage, un pays où les moyens de subsister seront un peu difficiles, aura des habitants plus actifs, plus industrieux; que dans celui, au contraire, où la nature prodiguera tout, le peuple sera inactif, indolent : et ceci s'accorde bien avec les faits généraux de l'histoire, où la plupart des peuples conquérants sont des peuples pauvres, sortis de pays stériles ou difficiles à cultiver, pendant que les peuples conquis sont les habitants de contrée fertiles et opulentes. Il est même remarquable que ces peuples pauvres, établis chez les peuples riches, perdent en peu de temps leur énergie, et passent à la mollesse : tels furent ces Perses de Cyrus, descendus de l'Élymaïde dans les prairies de l'Euphrate; tels les Macédoniens d'Alexandre, transportés des monts Rhodope dans les champs de l'Asie; tels les Tartares de Djenkiz-kan établis dans la Chine et le Bengale; et les Arabes de Mahomet, dans l'Égypte et l'Espagne. De là l'on pourrait établir que ce n'est point comme habitants de pays chauds, mais comme habitants de pays riches, que les peuples ont du penchant à l'inertie; et ce fait s'accorde bien encore avec ce qui se passe au sein des sociétés, où nous voyons que ce sont les classes riches qui ont ordinairement le moins d'activité; mais comme cette satiété et cette pauvreté n'ont pas lieu pour tous les individus d'un peuple, il faut reconnaître des raisons plus générales et plus efficaces que la nature du sol : ce sont ces institutions sociales que l'on appelle *gouvernement* et *religion*. Voilà les vrais régulateurs de l'activité ou de l'inertie des particuliers et des nations; ce sont eux qui, selon qu'ils étendent ou qu'ils bornent la carrière des besoins naturels ou superflus, étendent ou resserrent l'activité de tous les hommes. C'est parce que leur influence agit malgré la différence des terrains et des climats, que Tyr, Carthage, Alexandrie, ont eu la même industrie que Londres, Paris, Amsterdam; que les *Flibustiers* et les *Malais* ont eu l'inquiétude et le caractère des *Normands;* que les paysans russes et polonais ont l'apathie et l'insouciance des Indous et des Nègres. C'est parce que leur nature varie et change comme les passions des hommes qui les règlent, que leur influence change et varie dans des époques très-voisines : voilà pourquoi les Romains de Scipion ne sont point ceux de Tibère; que les Grecs d'Aristide et de Thémistocle ne sont pas ceux de Constantin. Consultons dans notre propre cœur les mobiles généraux du cœur humain : n'éprouvons-nous pas que notre activité est bien moins relative aux agents physiques, qu'aux circonstances de l'état social où nous nous trouvons? Des besoins nécessaires ou superflus amènent-ils en nous des désirs : aussitôt notre corps et notre esprit prennent une vie nouvelle; la passion nous donne une activité ardente comme nos désirs, et soutenue comme notre espoir. Cet espoir vient-il à manquer : le désir se fane, l'activité languit, et le découragement nous mène à l'apathie et à l'indolence. Par là s'explique pourquoi notre activité varie comme nos conditions, comme nos situations dans la société, comme nos âges dans la vie; pourquoi tel homme qui fut actif dans sa jeunesse, devient indolent sur le retour; pourquoi il y a plus d'activité dans les capitales et dans les villes de commerce, que dans les villes sans commerce et dans les campagnes. Pour éveiller l'activité, il faut d'abord des objets aux désirs; pour la soutenir, il faut un espoir d'arriver à la jouissance. Si ces deux circonstances manquent, il n'y a d'activité ni dans le particulier ni dans la nation; et tel est le cas des Orientaux en général, et particulièrement de ceux dont nous traitons. Qui pourrait les engager à se mouvoir, si nul mouvement ne leur offre l'espoir de jouir de la peine qu'il a coûté? Comment ne seraient-ils pas indolents dans les habitudes les plus simples, si leurs institutions sociales leur en font une espèce de nécessité? Aussi le meilleur observateur de l'antiquité, en faisant sur les Asiatiques de son temps la même remarque, en a allégué la même raison. « Quant à la mollesse et à l'in-
« dolence des Asiatiques, » dit-il dans un passage digne d'être cité [1], « s'ils sont moins belliqueux,
« s'ils ont des mœurs plus douces que les Euro-

[1] *Hippocrates de Aëre, Locis et Aquis.*

« péens, sans doute la nature de leur climat, plus « tempéré que le nôtre, y contribue beaucoup.... « mais il faut y ajouter aussi la forme de leurs gou- « vernements, tous despotiques, et soumis à la vo- « lonté arbitraire des rois. Or les hommes qui ne « jouissent point de leurs droits naturels, mais « dont les affections sont dirigées par des maîtres; « ces hommes ne peuvent avoir la passion hardie « des combats; ils ne voient point dans la guerre « une balance assez égale de risques et d'avanta- « ges : obligés de quitter leurs amis, leur patrie, « leurs familles, de supporter de dures fatigues, « et la mort même; quel est le salaire de tant de « sacrifices? la mort et les dangers : leurs maîtres « seuls jouissent du butin et des dépouilles qu'ils « ont payées de leur sang. Que s'ils combattaient « dans leur propre cause, et que le prix de la vic- « toire leur fût personnel, comme la honte de la « défaite, ils ne manqueraient pas de courage : et « la preuve en existe dans ceux des Grecs et des « barbares qui, dans ces contrées, vivent sous leurs « propres lois, et sont libres; car ceux-là sont plus « courageux qu'aucune autre espèce d'hommes. »

Voilà précisément la définition des Orientaux de nos jours; et ce que le philosophe grec a dit des peuples particuliers qui méconnaissaient la puissance du grand roi et de ses satrapes, convient exactement à ce que nous avons vu des Druzes, des Maronites, des Kourdes, des Arabes de Dâher et des Bedouins. Il faut le reconnaître; le moral des peuples, comme celui des particuliers, dépend surtout de l'état social dans lequel ils vivent : puisqu'il est vrai que nos *actions* sont dirigées par les lois civiles et religieuses, puisque nos habitudes ne sont que la répétition de ces *actions*, puisque notre caractère n'est que la disposition à *agir* de telle manière en telle circonstance; il s'ensuit évidemment que tout dépend du gouvernement et de la religion : dans tous les faits dont j'ai voulu me rendre compte, j'ai toujours vu cette double cause revenir plus ou moins immédiate; l'analyse de quelques-uns pourra en faire la démonstration.

J'ai dit que les Orientaux en général ont l'extérieur grave et flegmatique, le maintien posé et presque nonchalant, le visage sérieux, même triste et mélancolique. Si le climat ou le sol en étaient la cause radicale, l'effet serait le même dans tous les sujets; et cela n'est pas : sous cette nuance générale, il est mille nuances particulières de classes et d'individus, relatives à l'action du gouvernement, laquelle est diverse pour ces individus et pour ces classes. Ainsi, l'on observe que les paysans sujets des Turks sont plus sombres que ceux des pays tributaires; que les habitants des campagnes sont moins gais que ceux des villes; que ceux de la côte le sont plus que ceux de l'intérieur; que dans une même ville la classe des gens de loi est plus grave que celle des gens de guerre, et celle-là plus que le peuple. L'on observe même que dans les grandes villes le peuple a beaucoup de cet air dissipé et sans souci qu'il a chez nous. Pourquoi cela? c'est que là, comme ici, endurci à la souffrance par l'habitude, affranchi de la réflexion par l'ignorance, le peuple vit dans une sorte de sécurité : il n'a rien à perdre; il ne craint pas qu'on le dépouille. Le marchand, au contraire, vit dans les alarmes perpétuelles, et de ne pas acquérir davantage, et de perdre ce qu'il a. Il tremble de fixer les regards d'un gouvernement rapace, pour qui un air de satisfaction serait l'enseigne de l'aisance, et le signal d'une avanie. La même crainte règne dans les villages, où chaque paysan redoute d'exciter l'envie de ses égaux, et la cupidité de l'aga et des gens de guerre. Dans un tel pays, où l'on est sans cesse surveillé par une autorité spoliatrice, l'on doit porter un visage sérieux, par la même raison que l'on porte des habits percés, et que l'on mange en public des olives et du fromage. Cette même raison, quoique moins active pour les gens de loi, n'est cependant pas sans effet; mais la morgue de leur éducation et le pédantisme de leur morale, les dispensent de toute autre.

A l'égard de la nonchalance, il n'est pas étonnant que le peuple des villes et des campagnes, fatigué de son travail, ait du penchant au repos. Mais il est remarquable que lorsque ce peuple se met en action, il s'y porte avec une vivacité et une passion presque inconnues dans nos climats. Cette observation a lieu surtout dans les ports et les villes de commerce. Un Européen ne peut s'empêcher d'admirer avec quelle activité les matelots, bras et jambes nus, manient les rames, tendent les voiles, et font toute la manœuvre; avec quelle ardeur les portefaix déchargent un bateau, et transportent les *couffes* [1] les plus pesantes. Toujours chantant et répondant par versets à l'un d'eux qui commande, ils exécutent tous leurs mouvements en cadence, et doublent leurs forces en les réunissant par la mesure. L'on a dit à ce sujet que les peuples des pays chauds avaient un penchant naturel à la musique; mais en quoi consiste cette analogie du climat au chant? Ne serait-il pas plus raisonnable de dire que les pays chauds que nous connaissons ayant été policés longtemps avant nos froids climats, le peuple y a conservé quelques sou-

[1] Sacs de paille très-usités en Asie.

venirs des beaux arts qui y ont jadis régné? Nos négociants reprochent souvent à ce peuple, et surtout à celui des campagnes, de ne pas travailler aussi souvent ni aussi longtemps qu'il le pourrait. Mais pourquoi travaillerait-il au delà de ses besoins, puisque le superflu de son travail ne lui rendrait aucun surcroît de jouissances? A bien des égards, l'homme du peuple ressemble au sauvage; quand il a dépensé ses forces à acquérir sa subsistance, il se repose : ce n'est qu'en lui rendant cette subsistance moins pénible, et en l'excitant par l'appât de jouissances présentes, que l'on parvient à lui donner une activité soutenue; et nous avons vu que l'esprit du gouvernement turk est l'inverse de cet esprit. Quant à la vie sédentaire, quel motif aurait-on de s'agiter dans un pays où la police n'a jamais songé à établir ni promenades ni plantations; où il n'y a ni sûreté hors des villes ni agrément dans leur enceinte; où tout enfin invite à se renfermer chez soi? Est-il étonnant qu'un pareil ordre de choses ait produit des habitudes sédentaires? et ces habitudes ne doivent-elles pas à leur tour devenir des causes d'inaction?

La comparaison de notre état civil et domestique à celui des Orientaux, présente encore plusieurs raisons de ce flegme, qui est leur caractère général. Chez nous, l'une des sources de la gaieté est la table et l'usage du vin; chez les Orientaux, ce double plaisir est presque inconnu. La bonne chère attirerait une avanie, et le vin une punition corporelle, vu le zèle de la police à faire exécuter les préceptes du Qôran. Ce n'est pas même sans peine que les musulmans tolèrent dans les chrétiens l'usage d'une liqueur qu'ils leur envient : aussi cet usage n'est-il habituel et familier que dans le Kesraouân et le pays des Druzes; et là les repas ont une gaieté que l'eau-de-vie ne procure point dans les villes mêmes d'Alep et de Damas.

Une seconde source de gaieté, parmi nous, est la communication libre des deux sexes, qui a lieu surtout en France. L'effet en est que, par un espoir plus ou moins vague, les hommes recherchant la bienveillance des femmes, prennent les formes qui peuvent la procurer. Or tel est l'esprit ou telle est l'éducation des femmes, qu'à leurs yeux le premier mérite est de les amuser; et certainement, de tous les moyens d'y réussir, le premier est l'enjouement et la gaieté. C'est ainsi que nous avons contracté une habitude de badinage, de complaisance et de frivolité, qui est devenue le caractère distinctif de notre nation en Europe. Dans l'Asie, au contraire, les femmes sont rigoureusement séquestrées de la société des hommes. Toujours renfermées dans leur maison, elles ne communiquent qu'avec leur mari, leur père, leur frère, et tout au plus leur cousin germain; soigneusement voilées dans les rues, à peine osent-elles parler à un homme, même pour affaires. Tous doivent leur être étrangers : il serait indécent de les fixer, et l'on doit les laisser passer à l'écart, comme si elles étaient une chose contagieuse. C'est presque l'idée des Orientaux, qui ont un sentiment général de mépris pour ce sexe. Quelle en est la cause? pourra-t-on demander; celle de tout, la législation et le gouvernement. En effet, ce Mahomet, si passionné pour les femmes, ne leur a cependant pas fait l'honneur de les traiter dans son Qôran comme une portion de l'espèce humaine; il ne fait mention d'elles ni pour les pratiques de la religion, ni pour les récompenses de l'autre vie; et c'est une espèce de problème chez les musulmans, si les femmes ont une âme. Le gouvernement fait plus encore contre elles; car il les prive de toute propriété foncière, et il les dépouille tellement de toute liberté personnelle, qu'elles dépendent toute leur vie ou d'un mari, ou d'un père, ou d'un parent : dans cet esclavage, ne pouvant disposer de rien, l'on conçoit qu'il est assez inutile de solliciter leur bienveillance, et par conséquent d'avoir ce ton de gaieté qui les captive. Ce gouvernement, cette législation, paraissent eux-mêmes la cause de la séquestration des femmes : et peut-être, sans la facilité du divorce, sans la crainte de se voir enlever sa fille ou sa femme par un homme puissant, serait-on moins jaloux d'en dérober la vue à tous les regards.

Cet état des femmes chez les Orientaux, cause dans leurs mœurs divers contrastes avec les nôtres. Leur délicatesse sur cet article est telle, que jamais ils n'en parlent, et qu'il serait très-indécent de leur demander des nouvelles des femmes de leur maison. Il faut être avancé dans leur familiarité pour traiter avec eux de cette matière; et alors ce qu'ils entendent de nos usages les confond d'étonnement. Ils ne peuvent concevoir comment chez nous les femmes vont le visage découvert, eux pour qui un voile levé est l'enseigne d'une prostituée ou le signal d'une bonne fortune; ils n'imaginent pas comment on peut les voir, leur parler, les toucher, sans émotion, et être en tête-à-tête sans se porter aux dernières extrémités. Cet étonnement nous indique l'opinion qu'ils ont des leurs; et l'on en peut d'abord conclure qu'ils ignorent absolument l'*amour*, tel que nous l'entendons : le besoin qui en fait la base est chez eux dépouillé des accessoires qui en font le charme; la privation y est sans sacrifice, la victoire sans combat, la jouissance

sans délicatesse; ils passent sans intervalle du tourment à la satiété. Les amants y sont des prisonniers toujours d'accord pour tromper leurs gardes, toujours prompts à saisir l'occasion, parce qu'elle est rapide et rare : discrets comme des conjurés, ils cachent leur bonheur comme un crime, parce qu'il en a les conséquences. Le poignard, le poison, le pistolet, sont toujours à côté de l'indiscrétion : son extrême importance pour les femmes les rend elles-mêmes ardentes à la punir; et souvent, pour se venger, elles deviennent plus cruelles que leurs maris et leurs frères. Cette sévérité entretient des mœurs assez chastes dans les campagnes; mais dans les grandes villes, où l'intrigue a plus de ressources, il ne règne pas moins de débauche que parmi nous, avec cette différence qu'elle est plus obscure. Alep, Damas, et surtout le Kaire, ne le cèdent point en ce genre à nos capitales de province. Les jeunes filles y sont retenues comme partout, parce qu'un accident découvert leur coûterait la vie; mais les femmes mariées y prennent d'autant plus de liberté, qu'elles ont été plus longtemps contraintes, et qu'elles ont souvent de justes raisons de se venger de leurs maîtres. En effet, à raison de la polygamie, permise par le Qôran, la plupart des Turks s'énervent de bonne heure, et rien n'est plus commun que d'entendre des hommes de trente ans se plaindre d'impuissance; c'est la maladie pour laquelle ils consultent davantage les Européens, en leur demandant du *màdjoun*, c'est-à-dire, des pilules aphrodisiaques. Le chagrin qu'elle leur cause est d'autant plus amer, que la stérilité est un opprobre chez les Orientaux : ils ont encore pour la fécondité toute l'estime des temps anciens; et le plus heureux souhait que l'on puisse faire à une jeune fille, c'est qu'elle ait promptement un époux, et qu'elle lui donne beaucoup d'enfants. Ce préjugé leur fait prématurer les mariages, au point qu'il n'est pas rare de voir unir des filles de neuf ou dix ans à des garçons de douze ou treize; il est vrai que la crainte du libertinage et des suites fâcheuses qu'il attire de la part de la police turke, y contribue aussi. Cette prématurité doit encore être comptée parmi les causes de l'impuissance. L'ignorance des Turks se refuse à le croire, et ils sont si déraisonnables sur cet article, qu'ils méconnaissent les bornes de la nature, dans les temps même où leur santé est dérangée. C'est encore un des effets du Qôran, où le prophète a pris la peine d'insérer un précepte sur ce genre de devoir. D'après ce fait, Montesquieu a eu raison de dire que la polygamie était une cause de dépopulation en Turkie; mais elle n'est qu'une des moindres, attendu qu'il n'y a guère que les riches qui se permettent plusieurs femmes : le peuple, et surtout celui des campagnes, se contente d'une seule : et l'on trouve quelquefois dans les hautes classes des gens assez sages pour imiter son exemple, et convenir que c'est assez.

Ce que ces personnes racontent de la vie domestique des maris qui ont plusieurs femmes, n'est pas propre à faire envier leur sort, ni à donner une haute idée de cette partie de la législation de Mahomet. Leur maison est le théâtre d'une guerre civile continue. Sans cesse ce sont des querelles de femme à femme, des plaintes des femmes au mari. Les quatre épouses en titre se plaignent qu'on leur préfère les esclaves, et les esclaves qu'on les livre à la jalousie de leurs maîtresses. Si une femme obtient un bijou, une complaisance, une permission d'aller au bain, toutes en veulent autant, et font ligue pour la cause commune. Pour établir la paix, le polygame est obligé de commander en despote; et de ce moment il ne trouve plus que les sentiments des esclaves, l'apparence de l'attachement et la réalité de la haine. En vain chacune de ces femmes lui proteste qu'elle l'aime plus que les autres; en vain elles s'empressent, lorsqu'il rentre, de lui présenter sa pipe, ses pantoufles, de lui préparer son dîner, de lui servir son café; en vain, pendant qu'il repose mollement étendu sur son tapis, elles chassent les mouches qui l'importunent; tous ces soins, toutes ces caresses n'ont pour but que de faire ajouter à la somme de leurs bijoux et de leurs meubles, afin que s'il les répudie, elles puissent tenter un autre époux, ou trouver une ressource dans ces objets qui sont leur seule propriété : ce sont de vraies courtisanes, qui ne songent qu'à dépouiller leur amant avant qu'il les quitte; et cet amant, dès longtemps privé de désirs, obsédé de complaisances, accablé de tout l'ennui de la satiété, ne jouit pas, comme l'on pourrait croire, d'un sort digne d'envie. C'est de ce concours de circonstances que naît le mépris des Turks pour les femmes, et l'on voit qu'il est leur propre ouvrage. Comment en effet auraient-elles cet amour exclusif qui fait leur mérite, quand on leur donne l'exemple du partage? Comment auraient-elles cette pudeur qui fait leur vertu, quand elles voient chaque jour des scènes outrageantes de débauches? Comment, en un mot, auraient-elles un moral estimable, quand on ne prend aucun soin de leur éducation? Les Grecs ont du moins retiré cet avantage de la religion, que ne pouvant avoir qu'une femme à la fois, ils sont moins éloignés de la paix domestique, sans peut-être en jouir davantage.

Il est remarquable qu'à raison de cette différence

dans le culte, il existe entre les chrétiens et les musulmans de la Syrie, et même de toute la Turkie, une différence de caractère aussi grande que s'ils étaient deux peuples vivant sous deux climats. Les voyageurs, et mieux encore nos négociants, qui pratiquent habituellement les uns et les autres, s'accordent à témoigner que les chrétiens grecs sont en général fourbes, méchants, menteurs, vils dans l'abaissement, insolents dans la fortune, enfin d'un caractère léger et très-mobile : les musulmans au contraire, quoique fiers jusqu'à la morgue, ont cependant une sorte de bonté, d'humanité, de justice, et surtout une grande fermeté dans les revers, et un caractère décidé sur lequel on peut compter. Ce contraste a droit d'étonner dans des hommes qui vivent sous un même ciel; mais la différence des préjugés de leur éducation et de l'action du gouvernement sous lequel ils vivent, en rend une raison satisfaisante. En effet, les Grecs, traités par les Turks avec la hauteur et le mépris que l'on a pour des esclaves, ont dû finir par prendre le caractère de leur position : ils ont dû devenir fourbes, pour échapper par la ruse à la violence; menteurs et vils adulateurs, parce que l'homme faible est obligé de caresser l'homme fort; dissimulés et méchants, parce que celui qui ne peut se venger ouvertement, concentre sa haine; lâches et traîtres, parce que celui qui ne peut attaquer de front, frappe par derrière; enfin, insolents dans la fortune, parce que ceux qui parviennent par des bassesses, ont à rendre tous les mépris qu'ils ont reçus. Je faisais un jour à un religieux sensé l'observation, que de tous les chrétiens qui, dans ces derniers temps, se sont trouvés aux postes élevés, pas un seul ne s'est montré digne de sa fortune. *Ybrahim* était bassement avare; *Sâd-el-Kouri*, irrésolu et pusillanime; son fils *Randour*, insolent et borné; *Rezq*, lâche et fripon. *Nos chrétiens*, me répondit-il mot pour mot, *n'ont pas la main propre au gouvernement, parce qu'elle n'est exercée dans leur jeunesse qu'a battre du coton. Ils ressemblent à ceux qui marchent pour la première fois sur les terrasses, leur élévation leur donne l'étourdissement; comme ils craignent de retourner aux olives et au fromage, ils se hâtent de faire leurs provisions. Les Turks, au contraire, sont accoutumés à régner; ce sont des maîtres habitués à leur fortune, et ils en usent comme n'en devant jamais changer.* L'on ne doit pas d'ailleurs perdre de vue que les musulmans sont élevés dans le préjugé du fatalisme, et qu'ils sont fermement persuadés que tout est prédestiné. De là une sécurité qui tempère et le désir et la crainte : de là une résignation armée contre le bien et contre le mal, une apathie qui ferme également accès aux regrets et à la prévoyance. Que le musulman essuie une grande perte; qu'il soit dépouillé, ruiné, il dit tranquillement : *C'était écrit;* et avec ce mot il passe sans murmurer de l'opulence à la misère : qu'il soit au lit de la mort, rien n'altère sa sécurité; il fait son ablution, sa prière, il a confiance en Dieu et au prophète; il dit avec calme à son fils : *Tourne-moi la tête vers la Mekke,* et il meurt en paix. Les Grecs, au contraire, persuadés que Dieu est exorable, que l'on change ses décrets par des vœux, des jeûnes, des pèlerinages, vivent sans cesse dans le désir d'obtenir, dans la crainte de perdre, dans le remords d'avoir omis. Leur cœur est ouvert à toutes les passions, et ils n'en évitent l'effet qu'autant que les circonstances où ils vivent et l'exemple des musulmans affaiblissent les préjugés de leur enfance. Ajoutons, par une remarque commune aux deux religions, que les habitants de l'intérieur des terres ont plus de simplicité, plus de générosité, en un mot, un meilleur moral que ceux des villes de la côte, sans doute parce que ces derniers se livrant au commerce, contractent par leur genre de vie un esprit mercantile, naturellement ennemi des vertus, qui ont pour base la modération et le désintéressement.

D'après ce que j'ai exposé des habitudes des Orientaux, l'on ne sera plus étonné que leur caractère se ressente de la monotonie de leur vie privée et de leur état civil. Dans les villes même les plus actives, telles qu'Alep, Damas et le Kaire, tous les amusements se réduisent à aller au bain ou à se rassembler dans des cafés qui n'ont que le nom des nôtres : là, dans une grande pièce enfumée, assis sur des nattes en lambeaux, les gens aisés passent des journées entières à fumer la pipe, causant d'affaires par phrases rares et courtes; et souvent ne disant rien. Quelquefois, pour ranimer cette assemblée silencieuse, il se présente un chanteur ou des danseuses, ou un de ces conteurs d'histoires que l'on appelle *nachid,* qui pour obtenir quelques paras, récite un conte, ou déclame des vers de quelque ancien poëte. Rien n'égale l'attention avec laquelle on écoute cet orateur; grands et petits, tous ont une passion extrême pour les narrations; le peuple même s'y livre dans son loisir : un voyageur qui arrive d'Europe n'est pas médiocrement surpris de voir les matelots se rassembler pendant le calme sur le tillac, et passer deux ou trois heures à entendre l'un d'eux déclamer un récit que l'oreille la moins exercée reconnaît pour de la poësie au mètre très-marqué, à la rime suivie, ou mêlée des distiques. Ce n'est pas le seul

article sur lequel le peuple d'Orient l'emporte en délicatesse sur le nôtre. La populace même des villes, quoique criailleuse, n'est jamais aussi brutale que chez nous; et elle a le grand mérite d'être absolument exempte de cette crapule d'ivrognerie qui infecte jusqu'à nos campagnes; c'est peut-être le seul avantage réel qu'ait produit la législation de Mahomet : joignons-y néanmoins la prohibition des jeux de hasard, pour lesquels les Orientaux, par cette raison, n'ont aucun goût; celui des échecs est le seul dont ils fassent cas, et il n'est pas rare d'y trouver des joueurs habiles.

De tous les genres de spectacle, le seul qu'ils connaissent, mais qui n'est familier qu'au Kaire, est celui des baladins qui font des tours de force, comme nos danseurs de corde, et des tours d'adresse, comme nos escamoteurs. L'on en voit qui mangent des cailloux, soufflent des flammes, se percent le bras ou le nez sans se faire de mal, et qui dévorent des serpents. Le peuple, à qui ils cachent soigneusement leurs procédés secrets, a une sorte de vénération pour eux, et il appelle d'un nom qui signifie tout ce qui étonne, comme *monstre, prodige* et *miracle,* ces tours de gibecière dont l'usage paraît très-ancien dans ces contrées. Ce penchant à l'admiration, cette facilité de croire aux faits et aux récits les plus extraordinaires, est un attribut remarquable de l'esprit des Orientaux. Ils admettent sans répugner, sans douter, tout ce que l'on veut leur conter de plus surprenant. A les entendre, il se passe encore aujourd'hui dans le monde autant de prodiges qu'au temps des *génies* et des *afrittes;* la raison en est que ne connaissant point le cours ordinaire des faits moraux et physiques, ils ne savent où assigner les bornes du probable et de l'impossible. D'ailleurs leur jugement, plié dès le bas âge à croire les contes extravagants du Qôran, se trouve dénué des balances de l'analogie pour peser les vraisemblances. Ainsi leur crédulité tient à leur ignorance, au vice de leur éducation, et se reporte encore au gouvernement. Ils ont pu devoir à cette crédulité une partie de l'imagination gigantesque que l'on vante dans leurs romans; mais il serait à désirer que cette source fût tarie : il leur resterait encore assez de moyens de briller. En général, les Orientaux ont la conception facile, l'élocution aisée, les passions ardentes et soutenues, le sens droit dans les choses qu'ils connaissent. Ils ont un goût particulier pour la morale, et leurs proverbes prouvent qu'ils savent réunir la finesse de l'observation et la profondeur de la pensée au piquant de l'expression. Leur commerce a quelque chose de froid au premier abord, mais par l'habitude il devient doux et attachant : telle est l'idée qu'ils laissent d'eux, que la plupart des voyageurs et des négociants qui les ont fréquentés, s'accordent à trouver à leur peuple un caractère plus humain, plus généreux, une simplicité plus noble, plus polie, et quelque chose de plus fin et de plus ouvert dans l'esprit et les manières, qu'au peuple même de notre pays; comme si ayant été policés longtemps avant nous, les Asiatiques conservaient encore les traces de leur première éducation.

Mais il est temps de terminer ces réflexions; je n'en ajoute plus qu'une qui m'est personnelle. Après avoir vécu pendant près de trois ans dans l'Égypte et la Syrie, après m'être habitué au spectacle de la dévastation et de la barbarie, lorsque je suis rentré en France, la vue de mon pays a presque produit sur moi l'effet d'une terre étrangère : je n'ai pu me défendre d'un sentiment de surprise, quand traversant nos provinces de la Méditerranée à l'Océan, au lieu de ces campagnes ravagées et des vastes déserts auxquels j'étais accoutumé, je me suis vu transporté comme dans un immense jardin, où les champs cultivés, les villes peuplées, les maisons de plaisance, ne cessent de se succéder pendant une route de vingt journées. En comparant nos constructions riches et solides aux masures de briques et de terre que je quittais; l'aspect opulent et soigné de nos villes, à l'aspect de ruine et d'abandon des villes turkes; l'état d'abondance, de paix, et tout l'appareil de puissance de notre empire, à l'état de trouble, de misère et de faiblesse de l'empire turk, je me suis senti conduit de l'admiration à l'attendrissement, et de l'attendrissement à la méditation. « Pourquoi, « me suis-je dit, entre des terrains semblables de si « grands contrastes? Pourquoi tant de vie et d'acti« vité ici, et là tant d'inertie et d'abandon? Pour« quoi tant de différence entre des hommes de la « même espèce? » Puis réfléchissant que les contrées que j'ai vues si dévastées, si barbares, ont été jadis florissantes et peuplées, j'ai passé, comme malgré moi, à une seconde comparaison. « Si jadis, me « suis-je dit, les États de l'Asie jouirent de cette « splendeur, qui pourra garantir que ceux de l'Eu« rope ne subissent un jour le même revers? » Cette réflexion m'a paru affligeante; mais elle est peut-être encore plus utile. En effet, supposons qu'au temps où l'Égypte et la Syrie subsistaient dans leur gloire, l'on eût tracé aux peuples et aux gouvernements le tableau de leur siuation présente; supposons qu'on leur eût dit : « Voilà l'humiliation où « les conséquences de telles lois, de tel régime, « abaisseront votre fortune; » n'est-il pas probable que ces gouvernements eussent pris soin d'éviter

les routes qui devaient les conduire à une chute si funeste? Ce qu'ils n'ont pas fait, nous le pouvons faire; leur exemple peut nous servir de leçon. Tel est le mérite de l'histoire, que par le souvenir des faits passés, elle anticipe aux temps présents les fruits coûteux de l'expérience. Les voyages en ce sens atteignent au but de l'histoire, et ils y marchent avec plus d'avantage; car traitant d'objets présents, l'observateur peut mieux que l'écrivain posthume saisir l'ensemble des faits, démêler leurs rapports, se rendre compte des causes, en un mot, analyser le jeu compliqué de toute la machine politique. En exposant, avec l'état du pays, les circonstances d'administration qui l'accompagnent, le récit du voyageur devient une indication des mobiles de grandeur ou de décadence, un moyen d'apprécier le terme actuel de tout empire. Sous ce point de vue, la Turkie est un pays très-instructif : ce que j'en ai exposé démontre assez combien l'abus de l'autorité, en provoquant la misère des particuliers, devient ruineux à la puissance d'un État; et ce que l'on en peut prévoir ne tardera pas de prouver que la ruine d'une nation rejaillit tôt ou tard sur ceux qui la causent, et que l'imprudence ou le crime de ceux qui gouvernent, tire son châtiment du malheur même de ceux qui sont gouvernés.

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE.

PRÉFACE.

Est-il donc vrai que l'*histoire ancienne* soit un problème entièrement insoluble, et que nous soyons condamnés à n'avoir que des idées vagues, même sur cette partie à laquelle notre système d'éducation attache une importance religieuse? Quoi! depuis moins de cent ans, l'esprit humain a su pénétrer une foule d'énigmes de la nature, dans l'astronomie, dans la physique générale et particulière, dans la chimie, etc.; et il ne pourra deviner les logogriphes que lui-même s'est composés dans les récits de l'histoire! D'où vient cette bizarrerie? J'interroge les observateurs des faits naturels; je leur demande par quelles méthodes ingénieuses et sûres ils ont fait de si heureuses découvertes, vaincu de si subtiles difficultés : ils me répondent « que c'est en rappelant les anciennes « théories à de nouveaux examens; en dévoilant l'erreur ou « la fausseté de certains faits qu'elles avaient établis comme « bases; en n'admettant comme vrais que les faits constatés « par l'expérience et par l'analyse; enfin, en ne souscrivant à « aucune assertion par le respect des noms et des autorités, « mais seulement par l'évidence qui naît de la démonstration. »

Je me tourne vers les *raconteurs* d'événements humains, vers ces écrivains qui peuplent nos bibliothèques de volumes sur l'*histoire ancienne* : je leur demande pourquoi, malgré leurs travaux savants et multipliés, nos connaissances n'ont fait depuis deux cents ans aucun progrès par delà le court espace des six siècles qui précèdent l'ère chrétienne. « Notre tâche, « me disent-ils, est bien plus épineuse que celle des physi- « ciens : nous n'opérons pas comme eux sur des corps pal- « pables, sur des faits soumis à l'évidence des sens; tels « qu'un jury d'enquête, nous opérons sur des faits moraux « qui ne sont pas présents, qui même n'existent plus, et qui « nous sont racontés tantôt par des témoins, tantôt par des « gens qui ne les ont pas vus. Ces narrateurs parlant des lan- « gues diverses tombées en désuétude, c'est pour nous un « premier obstacle d'être obligés de les apprendre; déjà nous « pouvons commettre bien des erreurs à les expliquer : en- « suite il nous faut rechercher les faits ou plutôt les témoi- « gnages épars, souvent altérés par leur passage de bouche « en bouche; il nous faut confronter les récits, apprécier la « moralité et les préjugés des raconteurs; et sur quelques ar- « ticles leurs contradictions sont si absolues, qu'il en résulte « des difficultés inextricables. — Ce n'est pas tout, ajoute un « savant critique du dernier siècle [1], et ce n'est pas la seule ou « la vraie raison de notre ignorance : il est une cause bien « plus radicale que n'avouent pas mes doctes confrères. Comme « eux, je m'étais persuadé que les difficultés qui les arrêtent « dans l'histoire, et surtout dans la chronologie ancienne, « devaient être insolubles en elles-mêmes, et je croyais qu'il « y avait de la présomption à tenter ce que des hommes d'un « grand nom n'avaient pu exécuter; mais lorsque j'ai par- « couru les routes dans lesquelles ils ont marché, j'ai vu « avec surprise que c'était aux seuls défauts de la méthode « qu'ils ont suivie que l'on doit attribuer le peu de succès de « leurs efforts : ils ont commencé par prendre leur parti dans « les anciennes histoires, dans celles des temps antérieurs « à Cyrus; et après cela ils semblent avoir étudié, non pour « parvenir à la connaissance de ce qui est, mais pour trou- « ver les preuves de ce qu'ils ont imaginé devoir être, etc. »

Je vous entends, judicieux Fréret; vous voulez dire que, par l'effet d'un préjugé ancien et dominant, nos érudits ont dénaturé les fonctions de l'un des *témoins* de l'antiquité, en ce qu'au lieu d'entendre avec impartialité les dépositions du peuple juif, ils les ont reçues avec un respect aveugle, et les ont érigées en décrets suprêmes, auxquels ils ont soumis, de gré ou de force, les témoignages de ses pairs.

Effectivement, si je parcours les livres écrits depuis deux cents ans sur l'*histoire ancienne*, je vois leurs arguments, leurs

[1] Fréret, premières pages des *Observations générales sur l'histoire*, tome Ier de ses Œuvres, page 55, et *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome VI.

systèmes fondés généralement sur ce principe : « Que la chro-« nologie du peuple juif est la règle indispensable de celle de « tous les autres peuples, et que c'est à la mesure de son cadre « qu'il faut allonger ou raccourcir toutes les chronologies. »

Avec une telle méthode, est-il surprenant que nos connaissances soient restées stationnaires au même point où les ont laissées Joseph Scaliger et le P. Petau, il y a plus de deux cents ans? et cela pouvait-il manquer d'être ainsi, lorsque les savants [1] qui ont cultivé cette branche d'instruction, ont été presque tous des ecclésiastiques qui s'attribuant l'*histoire ancienne* comme leur domaine, à raison de ses rapports avec la création du monde, ont cru leur conscience et leur religion intéressées à soutenir l'infaillibilité du système juif.

Voulons-nous dissiper, du moins en partie, les ténèbres qui couvrent l'antiquité? il faut avant tout disposer nos yeux à reconnaître, à accepter la lumière de la vérité : il faut, dans l'interrogatoire ou dans l'audition des narrateurs, nous dépouiller de toute prédilection : en un mot, il faut, suivant la méthode des physiciens et des géomètres dans les sciences exactes, n'admettre par anticipation aucun fait, aucune assertion, dont la certitude, la vraisemblance morale n'aient été préalablement discutées et réduites à leur juste valeur.

C'est en cette disposition d'esprit qu'ont été faites les recherches suivantes, que nous soumettons au lecteur; et parce que, de tous les objets de discussion et de tous les moyens d'épreuve, le moins irritant, le moins récusable est le calcul arithmétique, c'est sur la chronologie, qui est l'arithmétique de l'histoire, que nous allons d'abord exercer notre critique : nous allons examiner,

1° Quel degré d'exactitude et de correction présente le système chronologique juif, considéré intrinsèquement;

2° Sur quelles bases de faits ou de raisonnements il établit son autorité, abstraction faite de toute opinion dogmatique;

3° Quels ont été et quels *ne peuvent être* les auteurs des livres qui nous offrent ce système, fondant à cet égard nos arguments, nos preuves, uniquement sur les aveux implicites ou positifs de ces livres.

Ces bases posées, nous verrons quelles conséquences en résultent pour l'établissement de la chronologie ancienne prise en général.

Commençons par les temps les plus connus, les plus susceptibles d'éclaircissement, et discutons d'abord la période des rois juifs, depuis Saül jusqu'à la ruine de Jérusalem, sous Sédéqiah, 687 ans avant notre ère.

CHAPITRE PREMIER.

Période des rois juifs.

Le tableau ci-contre, dressé fidèlement d'après le texte du *Livre des Rois*, démontre à trois époques diverses, prises dans la liste des rois de Samarie et celle des rois de Jérusalem, des discordances de corrélation qui ne devraient pas exister; car certains règnes devant commencer et finir ensemble à une même date selon le texte, les sommes d'additions devraient être les mêmes à l'époque où on les compare. Par exemple, dans la colonne des rois de Samarie, section première, ces princes comptent 3 ans de plus que ceux de Juda; dans la deuxième, une année seulement; et dans la troisième, ils ont 23 ans de moins.

Les deux premières différences sont des bagatelles que l'on peut expliquer et faire disparaître, en fondant ensemble les années premières et dernières de quatre ou cinq princes successifs; mais les 23 ans qui se trouvent en excès de la part des rois de Juda n'admettent pas de palliatifs. Les chronologistes ont composé de gros volumes sur ce problème, sans pouvoir le résoudre, parce que posant comme principe fondamental l'infaillibilité de chaque texte, il leur devient impossible de concilier ce qui est manifestement contradictoire. Non-seulement les textes se contrarient dans les résumés additionnels, ils se contrarient encore, presque à chaque verset, dans les comparaisons respectives des règnes; par exemple, un texte dit (*Reg.* II, chap. XIV, vers. 23) : « L'an 15 d'Amasias, roi de Juda, Jéroboam II de-« vient roi d'Israël; et l'an 15 de ce Jéroboam, Ama-« sias termine un règne de 29 ans. » (*Ibid.* vers. « 17.)

Donc Ozias, fils d'Amasias, lui succéda et régna l'an 16 de Jéroboam; et cependant le texte dit (chap. XV, vers. 1), que ce fut l'*an* 27. Quelques chronologistes veulent trouver ici un interrègne qui aurait retardé le couronnement d'Ozias; mais cette hypothèse est détruite par l'expression formelle d'un passage qui dit : « Amasias étant mort, « le peuple prit Ozias, dit Azarias, son fils, âgé de « 16 ans, et il l'établit roi. » (*Ibid.* chap. XIV, vers. 21.)

Cette faute de 27 *ans* se corrige en l'attribuant au copiste, qui aurait dû écrire 17 : mais immédiatement après, une autre faute semblable se reproduit; car Jéroboam II ayant régné 41 ans, dont 15 ans du temps d'Amasias, il lui en doit rester 26 sur le règne d'Ozias; par conséquent Zakarie, fils de Jéroboam, lui succède l'an 27 (pour 28) d'*Ozias*, et cependant le texte dit l'*an* 38 (*Reg.* II, chap. XV, vers. 8). Ce n'est pas tout; la confusion est telle dans ces comparaisons de règne à règne, que par suite de dates énoncées, un prince se trouve engendrer à l'âge de 10 ans.

(*Reg.* II, chap. XVI, vers. 2.) « Achaz, fils de Joa-« than, lui succède âgé de 20 ans, et il en règne « 16; » donc il vécut 36 ans.... Son fils Ezeqiah

[1] A commencer par Africanus, prêtre, vers l'an 220, premier chronologiste chrétien, qui a disloqué toutes les annales *païennes* pour les adapter au système juif; puis Eusebius Pamphilus, évêque de Kaisarié, vers l'an 326; le moine Georges, dit Syncellus, auteur, vers l'an 800. Joseph-Juste Scaliger, *dévot calviniste*, publie, en 1583, son livre *de Emendatione temporum* (Réforme des temps....). Denis Petau, *jésuite*, son antagoniste, publie, en 1627, sa (vraie) *Doctrine des temps*. Usher, dit *Usserius*, théologien, évêque d'Armagh, publie, en 1651, ses *Annales de l'Ancien Testament*, ouvrage dogmatique, sans discussion ni preuve d'opinion. Alphonse Desvignoles, ministre protestant, publie, en 1732, sa *Chronologie*, qui est le livre le mieux ordonné en ce genre. Voilà les chefs de la science, auxquels il faut joindre Riccioli, *jésuite;* le chevalier Marsham, *dévot catholique*... Newton, à l'époque où il commenta l'Apocalypse; l'évêque Bossuet; Pezron et Hardouin, *jésuites;* l'abbé Fleury; dom Calmet, *bénédictin;* Rollin, *recteur* de l'université; l'abbé Lenglet du Fresnoy; Larcher, traducteur d'Hérodote, etc. etc. etc.

lui succède âgé de 25 ans..... Donc Achaz aurait été père à 11 *ans,* et eût engendré à 10 ans; ce qui en histoire serait si étrange, qu'on en eût sûrement fait la remarque.

Il faut en convenir de bonne foi; presque toutes les dates comparées du *Livre des Rois* sont inexactes, et leur inexactitude forme un système tellement lié, qu'on ne saurait l'attribuer tout entier à la négligence des copistes..... Il est bien plutôt l'ouvrage du rédacteur même, qui composa cet extrait abrégé des archives officielles, après le retour de Babylone. Nous n'entrerons pas dans les détails fastidieux et peu importants de tous les articles : nous nous bornerons à proposer pour les 23 *ans* de la section III, deux corrections qui la redressent presque entièrement.

La première de ces corrections, admise déjà par plusieurs chronologistes, porte sur le règne d'Ozias, qui a reçu 10 ans de trop par suite d'une phrase équivoque, et qui a compté 52 au lieu de 42. Le texte dit [1] « qu'après plusieurs années d'un règne « glorieux, Ozias, surnommé Azarias, fut frappé « de la lèpre; qu'il la garda jusqu'à sa mort, et « que (selon la loi) il vécut séparé dans une mai- « son écartée. Pendant ce temps Joathan, son fils, « *jugea le peuple à sa place* [dans le palais du « roi [2]]. » En style hébraïque, *juger* c'est *régner :* ainsi Joathan *régna* à la place de son père encore vivant. Et combien de temps jugea-t-il? et auquel du père ou du fils le temps de ce règne a-t-il été compté? Plusieurs critiques ont fait cette ques-

[1] *Paralipom.* II, chap. XXVI, vers. 21. *Reg.* II, chap. XV, vers. 5.

[2] *Super domum regis constitutus.*

CHRONOLOGIE.

ROIS DE JUDA.

SECTION PREMIÈRE.

Saül	omis.	hors de compte.
David	40	
Salomon	40	

Reg. I, ch. 14, v. 21.	Roboam	17 ans.
ch. 15, v. 2.	Abia	3
v. 10.	Asa	41
ch. 22, v. 42.	Josaphat	25
Reg. II, ch. 8, v. 17	Joram	8
v. 26.	Okosias	1
	TOTAL...	95

SECTION II.

ch. 11, v. 3.	Athalie	6
ch. 12, v. 1.	Joas	40
ch. 14, v. 2, 17, 23.	Amasias	14
	TOTAL...	60

SECTION III.

	Amasias continua	15
ch. 15, v. 2.	Osias	52
v. 33.	Joathan	16
ch. 16, v. 2.	Achaz	16
ch. 18, v. 6.	Ezeqias	6
	TOTAL...	105
	Ezeqias continua	23
	Manassé	55
	Amon	2
	Josias	31
	Ihouakaa	» 3 m.
	Ihouakim	11
	Ihouaqin	» 3
	Sédéquiah	10 6
	TOTAL...	133 ans.

ROIS D'ISRAEL.

SECTION PREMIÈRE.

Reg. I, ch. 14, v. 20.	Jéroboam I	22 ans
ch. 15, v. 25.	Nadab	2
v. 35.	Baza	24
ch. 16, v. 8.	Ela	2
v. 15.	Zamry, 7 jours	„
v. 23.	Amri	12
v. 29.	Achab	22
ch. 22, v. 52.	Ochosias	2
Reg. II, ch. 3, v. 1.	Joram	12
	TOTAL...	98

SECTION II.

ch. 10, v. 28.	Jehu	28
ch. 13, v. 1.	Joakas	17
v. 10.	Joas	16
	TOTAL...	61

SECTION III.

ch. 14, v. 41.	Jéroboam II	41
ch. 15, v. 8.	Zacharie	» 6 m.
v. 13.	Sellum	» 1 m.
v. 17.	Manahem	10
v. 23.	Phacée I	2
v. 27.	Phacée II	20
ch. 17, v. 1.	Osée	9
	TOTAL...	82 ans.

tion ; en la répétant après eux, nous pensons que *ce temps équivoque* fut de 10 années, et que c'est lui qui, compté au père et au fils, a introduit un quiproquo de 10 ans, qui se montre partout. L'état primitif et vrai est qu'Azarias régna 42 *ans* seul, et 10 *ans* avec son fils : total 52. Joathan régna 6 *ans* seul et 10 avec son père : total 16. Mais pour ne l'avoir pas distingué, le rédacteur s'est jeté dans un dédale de contradictions : ces 10 *ans* et ces 6 *ans* sont si bien le nœud de la difficulté et le vrai moyen de solution, que sans cesse on les voit reparaître dans l'analyse et la décomposition des règnes : ce sont ces 10 *ans* qui ont occasionné la fausse date de l'avénement d'Ozias, placé à l'*an* 27 de *Jéroboam* au lieu de l'*an* 17 (ci-dessus). Ce sont eux qui ensuite ont réagi sur Zacharias, et l'ont fait succéder à Jéroboam l'*an* 38, au lieu de l'*an* 28 d'Ozias. Ce sont encore ces 10 *ans* qui, soustraits à l'âge de Joathan, âgé de 35 *ans* au lieu de 25, quand il règne avec son père, lui font engendrer à 16 *ans*, au lieu de 26, son successeur Achaz, qui à son tour resserré de ces 10 *ans* engendra à 10 *ans*, au lieu de 20. En rétablissant le règne d'Ozias *seul* à 42, et celui de Joathan, son fils, à 16, dont 10 du vivant d'Ozias, tout rentre dans l'ordre; mais il reste encore aux rois de Juda un excès de 13 ans.

Ici l'autorité du célèbre manuscrit *alexandrin*, que nous verrons par la suite restituer au règne d'Amon, fils de Josiah, 10 *ans* qui lui ont été mal à propos enlevés, nous fournit le moyen d'en regagner 8 sur le règne de Phakée Ier ; car, au lieu de 2 *ans* que les textes vulgaires donnent à ce prince, fils de Manahem, ce manuscrit lit 10 *ans*. Cette même lecture se trouve dans Eusèbe (*Chronicon*, page 24) et, qui plus est, dans le Syncelle (page 202). Cette fois-ci il la préfère à celle d'Africanus, qu'il remarque ne donner que 2 *ans* à ce prince (comme le texte hébreu). Par conséquent beaucoup de manuscrits grecs des plus anciens se sont accordés à donner 10 ans à Phakée Ier ; ce qui restitue 8 ans de plus à la branche d'Israël, et ne lui laisse plus qu'un déficit de 5 ans, ou plutôt de 3 ans et demi, vis-à-vis celle de Juda : et parce que les deux premières sections d'*Israël* ont un excès de 4 ans, il se trouve que les trois sommes additionnées et compensées donnent 249 ans ; ce qui ne diffère que d'une seule année de la somme des rois de Juda, laquelle est de 250.

Après ces diverses corrections, si nous calculons la durée totale des rois de Juda, depuis l'an premier de David jusqu'à l'an dernier de Sédéqiah, nous trouvons. . . . . 473 ans.

Et parce que le temple fut fondé l'an 4 de Salomon, c'est-à-dire, 43 ans révolus depuis l'an 1er de David, et qu'il fut incendié l'an 19 de Nabukodonosor, nous avons pour la durée de cet édifice, 473 moins 43. 430 ans.

Ici se présentent quelques réflexions dictées par le sujet. Comment concilier, par exemple, les hautes idées que l'on a voulu se faire de l'origine et de la nature de ces livres juifs, avec l'inexactitude, les négligences, les fautes matérielles de leur rédaction ? et ces vices, l'on ne peut les mettre tous à la charge des copistes : si les calculs eussent été clairs et bien ordonnés, si les sommes partielles eussent été contrôlées par une addition résumée, les copistes n'eussent point commis tant de divagations. Ce désordre de la Chronique des Rois est une preuve sensible qu'aucune autorité publique n'a présidé à sa confection ; qu'elle n'est point un ouvrage officiel, mais le travail volontaire d'un ou de plusieurs individus, sans caractère authentique, et dont le nom, par cela même, n'a point été apposé. Il est facile de concevoir comment les choses ont pu se passer. Tant que la puissance nationale subsista, les registres royaux, cités dans la Chronique, furent tenus avec plus ou moins d'exactitude, et il y eut des annales régulières et authentiques ; mais quand les étrangers eurent violé le trône et brisé le sceptre ; lorsque le roi d'Égypte, Nekos, maître de Jérusalem, eut dépose le roi et fouillé le trésor ; lorsque le roi de Babylone, surtout, eut enlevé les vases, les ornements, pillé tous les genres de richesses et de monuments conservés ; lorsqu'il eut déporté toutes les principales familles, on sent que dans la dévastation d'une ville prise d'assaut, d'un palais saccagé, d'un temple brûlé, la conservation des livres fut un soin secondaire, abandonné au zèle personnel et gratuit de quelque lettré, et par suite livré à tous les hasards qu'un ou plusieurs individus courent au milieu des calamités d'une guerre terrible..... Nombre de livres durent être vendus, brûlés, dispersés. Au retour de la captivité, tout débris échappé au naufrage devint plus précieux ; mais des manuscrits volumineux et dispendieux durent exciter peu d'intérêt, et trouver peu d'amateurs dans une nation ignorante et ruinée. Il fallut que le sort suscitât quelque individu qui réunissant le goût de la chose et les moyens d'exécution, fît l'abrégé ou l'extrait que nous possédons : quels furent ses matériaux et quel fut son art d'en user ? Voilà ce dont on ne peut juger que par l'induction de ce qui nous reste. Si cet individu eût été un homme de marque comme

Esdras, il eût été connu et cité; si ses matériaux eussent été complets et passablement en ordre, il n'eût eu qu'à les classer; s'il eût eu l'esprit méthodique et la critique nécessaire à éclaircir les difficultés, il eût rédigé son travail avec une clarté qui n'eût pas permis tant de divagations aux copistes. Par exemple, s'il eût exprimé la durée positive du règne de Saül, cette durée se trouverait-elle en lacune dans tous les manuscrits sans exception et dans toutes les versions, à commencer par la version grecque sous Ptolomée? et s'il eût exprimé la durée totale des rois de Jérusalem, éprouverions-nous les variantes et les discordances où nous la voyons flotter? Cette omission capitale est la cause de tout le désordre de leur liste, en même temps qu'elle semble l'effet de l'hésitation et de l'incertitude du compilateur, qui n'a osé prononcer. Des copies premières ayant été faites de son manuscrit, ses premiers lecteurs en auront fait la remarque : l'on aura fait quelque calcul, quelques recherches; une opinion orale se sera établie entre les docteurs; quelque savant aura coté sur sa copie la somme qu'il aura crue vraie..... Supposons 473 : par le laps du temps, par les effets des guerres et la dispersion des Juifs, cette tradition se sera perdue..... Quelques docteurs auront trouvé de l'équivoque dans le texte réellement vague qui est relatif au règne d'Ozias et à l'association de son fils..... Les uns auront compté les 10 *ans* de l'association, en dehors; les autres, en dedans du règne du père : un surplus de 10 *ans* se sera introduit; une branche de manuscrits aura compté 483; une autre branche soutenant le nombre 473, l'on aura voulu retirer les 10 ans de trop, et la soustraction sera tombée sur le règne d'*Amon*, père de Josias, ainsi que nous le verrons. Ces variantes doivent être très-anciennes, puisque nous les trouvons dans la version grecque de Ptolomée et dans l'historien Josèphe, dont les contradictions semblent tenir à la diversité des manuscrits qu'il a consultés et suivis, en exceptant néanmoins l'opinion qui lui fut imposée par la synagogue asmonéenne, dont il fut

CHRONOLOGIE DE JOSÈPHE.

ROIS JUIFS.

SELON LE TEXTE VULGAIRE.			SELON JOSÈPHE. TEXTE GREC.		SELON JOSÈPHE. TRADUCTION DE RUFIN.		RÉSULTAT CORRIGÉ.	
Saül	» ans.		20 ans	ou 40	20 ans.		20 ans	
David	40		40		40		40	
Salomon	40		80	vécut 94	40	vécut 94	40	
Roboam	17		17		17		17	
Abia	3		3	*omis.*	3		3	
Asa	41		41		41		41	
Iosaphat	25		25		25		25	
Ioram	8		8		8		8	
Ochozias	1		1		1		1	
Athalie	6		6	*tuée à la 7e*	6		6	
Joas	40		40		39	ou 40	40	
Amasias	29		29		29		29	
Ozias	52		52		52		42	
Ioathan	16		16		16		16	
Achaz	16		16		16		16	
Ezeqiah	29		29		29		29	
Manassé	55		55		55		55	
Amoun	2		2		2		12	
Iosias	31		31		31		31	
Ioachaz	»	3 m.	»	3 m. 10 j.	»	3 m. 10 j.	»	3 m. 10 j.
Ioaqim	11		11		11		11	
Ioakin	»	3 m.	»	3 m.	»	3 m.	»	3 m.
Sédéqiah	10	5 m.	11		11		10	5 m.
	473 ans.		533 ans 6 m. ou 553 ans.		492 ans 6 m.		493 ans.	
			514					

membre. Ces contradictions ne sont pas sans quelque résultat utile dans notre question; mais pour en saisir le fil, il est nécessaire de remonter au règne de Saül.

La durée de ce règne, telle que l'énonce le texte hébreu, est absolument inadmissible.

« Saül [dit ce texte [1]] *était âgé d'un an lors-* « *qu'il régna, et il régna deux ans.* » D'abord nous observons que le texte mot à mot ne dit pas *d'un an*, mais *de..... an*, laissant le nombre en lacune; et il n'est pas permis de traduire *un* sans le mot *ahad*, qui l'exprime. La première de ces données est si choquante, que personne n'a osé la défendre, au sens littéral : quelques interprètes ont recouru à des sens mystiques et allégoriques, qui ne signifient rien. La seconde est si contraire à tout l'historique du règne de Saül, qu'il est incontestable qu'une altération, ou plutôt une lacune existe ici dans le texte. Or telle est l'antiquité de cette lacune, que la version grecque d'Alexandrie, n'osant admettre deux données si absurdes, a préféré de supprimer le verset entier. Aucun manuscrit grec connu n'y supplée, et ceci fait peu d'honneur à l'exactitude des prétendus 70 *docteurs* : pour remplir l'omission, et surtout pour corriger l'erreur seconde, les chronologistes ont invoqué deux écrivains juifs; l'un est l'historien Fl. Josèphe, qui dans ses Antiquités judaïques dit [2] *que Saül régna* 18 *ans du vivant de Samuel, et* 22 *ans après la mort de ce prophète*..... Par conséquent Saül aurait régné 40 ans; mais plusieurs graves objections s'élèvent contre cette donnée : tous les critiques sont d'accord que les manuscrits de Josèphe ont subi des altérations considérables dans leurs chiffres, de la part des copistes qui y ont porté des motifs de piété. Or, dans le cas présent, outre que les manuscrits dans l'idiome grec sont trop peu nombreux pour faire autorité, nous avons la version latine que le prêtre *Rufin*, ami de saint Jérôme, fit du texte grec de Josèphe, vers le temps du concile de Nikée; et cette version, qui sert de contrôle à nos manuscrits actuels, les dément ici....., car elle porte : « Saül régna 18 *ans* du vivant de *Samuel*, et 2 *ans* « (seulement) après la mort de ce prophète; » ce qui ne fait en tout que 20 ans.

De plus, Josèphe, dans un autre passage [3] des mêmes manuscrits grecs, corrige l'erreur des 22 *ans*, lorsque récapitulant la durée des rois de Jérusalem, il dit : « Et ces rois régnèrent pendant « un espace de 514 ans 6 mois 10 jours, *sur les-* « *quels Saül, premier roi, mais qui ne fut point* « *du sang de David*, régna 20 ans. » La version de Rufin porte les mêmes nombres de 514 et 20 : par conséquent les 22 du premier passage sont évidemment une erreur, ou plutôt une altération du copiste, qui a eu un motif que nous allons bientôt voir.

On peut demander où Josèphe a puisé cette instruction : nous ne dirons pas, dans les écrits des Juifs de son temps, qui furent très-ignorants; mais nous pensons qu'ici et dans plusieurs autres cas, il a emprunté d'un historien grec qui paraît avoir été bien instruit de ce qui concerne les Juifs. Cet historien est *Eupolème*, qu'il cite avec éloge dans son livre contre Appion [1], et dont Eusèbe, parmi plusieurs fragments [2], cite celui-ci : « Eupolème dit « que *Saül mourut* vers la vingt et unième année de « son règne; *que David régna* 40 *ans*, etc...... » Eupolème nous est désigné comme la source où Alexandre Polyhistor puisa la plupart de ses récits sur les Assyriens et sur les Juifs; et Alexandre Polyhistor ayant vécu du temps de Sylla, il s'ensuit qu'Eupolème a pu vivre un siècle avant lui; et comme il paraît avoir beaucoup voyagé, il aura visité Alexandrie, y aura conversé avec des docteurs juifs qui, dans ce foyer de la traduction grecque, exécutée peut-être un siècle avant eux, ont pu avoir recueilli de bonnes traditions ou des notes marginales tirées de manuscrits anciens. Toujours est-il vrai que les fragments d'Eupolème portent un cachet particulier d'instruction sur les Juifs. Quant à la durée totale des rois de cette nation, que nous évaluons à 473 ans, non compris Saül, et à 493 en y ajoutant ce prince, cette somme ne diffère de celle du texte hébreu, qu'en ce qu'il ôte au roi *Amon* 10 *ans* que nous verrons lui appartenir dans l'article des Assyriens, et qu'il double les 10 ans premiers de Joathan que nous simplifions : cette identité autorise à croire que notre calcul est l'ancien et véritable; et il semble avoir été celui de l'historien Josèphe, en écartant les altérations et les contradictions de ses principaux passages. Par exemple, sa liste détaillée, que nous présentons dans le tableau ci-contre, donne, selon la traduction latine de Rufin, un total de 492 ans; et si l'on compte pour 40 ans *Joas*, qu'il ne compte que pour 39, l'on a juste 493 ans.

Il est vrai que sa liste grecque diffère beaucoup, puisqu'elle compte 533 ans, Saül n'étant porté que pour 20..... Mais il y a erreur manifeste sur Salo-

[1] Samuel, ch. XIII.
[2] Lib. VI, cap. 18, *in fine*.
[3] *Antiq. jud.* lib. X, cap. 8.

[1] Lib. I, n° 23. Josèphe l'associe à Démétrius de Phalère et à Philon l'ancien, comme étant les trois historiens les mieux informés sur les Juifs. Démétrius fut contemporain et témoin de la version grecque.
[2] *Præp. evang.* lib. IX, p. 417.

mon, qu'il porte pour 80, et qui, selon tous les textes, n'a que 40 ans. Supprimez ces 40 de 533, il vous reste 493, nombre vrai.

Nous avons vu que, dans un autre passage, Josèphe donne aux rois [1] de Jérusalem 514 ans de durée, y compris les 20 de Saül : voilà une contradiction palpable avec les 533 de sa liste grecque, et un excès de 20 ans sur les 493 de sa liste latine. N'est-il pas à croire qu'ici il a compté Salomon pour les 40 ans qui lui appartiennent, mais que les copistes ont ajouté à Saül les 20 ans nécessaires à compléter les 40 qu'ils ont voulu établir ? Alors cette altération serait antérieure à Rufin même, et l'on voit quels embarras des copistes infidèles jettent dans les textes des écrivains. Eh ! comment cette audace n'aurait-elle pas existé dans des temps de barbarie, et dans le secret des copies écrites à la main, quand de nos jours *Havercamp* a osé introduire dans son édition imprimée, une altération choquante, un faux matériel, en écrivant 522 dans sa traduction latine, au lieu de 532 que porte le grec imprimé à côté [2] ?

Le second écrivain invoqué par les chronologistes pour soutenir les 40 ans de Saül, est l'auteur des Actes des Apôtres. Cet anonyme fait dire (ch. XIII) à saint Paul haranguant dans Antioche de Pisidie, « que Dieu ayant livré à nos pères le pays de Kanaan, leur donna des juges pendant *environ* 450 « ans jusqu'à Samuel; puis, lorsqu'ils lui demandèrent un roi, il leur donna Saül pendant 40 ans. »

Ces deux nombres ont causé beaucoup d'embarras aux écrivains ecclésiastiques, parce que le premier est en contradiction formelle avec le *Livre des Rois,* qui dit « que depuis la sortie d'Égypte jus- « qu'à la fondation du temple, il ne s'écoula que 480 « *ans.* » Saint Paul en supposerait plus de 570; et parce que le second ne se trouve dans aucun autre livre canonique, l'on ne conçoit pas d'où saint Paul l'a tiré. Cette difficulté, traitée théologiquement, nous paraît réellement insoluble; mais si nous l'examinons selon les principes naturels et généraux de la critique historique, nous demanderons d'abord quel est *cet auteur des Actes,* inconnu de temps et de lieu; quelles preuves fournit-on de l'authentictié de son livre, de l'époque même où il a paru, de la présence de son auteur au discours de saint Paul, de son exactitude à recueillir et à coter les nombres donnés par l'Apôtre. Et parce que l'on ne peut rien répondre de satisfaisant à toutes ces questions, nous disons que ces nombres reposent uniquement sur la garantie personnelle d'un inconnu, sans date ni titre; que ces 450 ans résultent d'une manière d'évaluer le temps des juges, que nous exposerons à leur article; et que les 40 *ans* de Saül semblent venir de la même source talmudique que les 80 ans de Salomon, système de doublement dont il existe encore d'autres exemples : néanmoins nous ne dirons pas que l'anonyme ait copié Josèphe; au contraire nous sommes persuadés que c'est pour se conformer à ce passage des Actes des Apôtres, que les copistes dévots ont altéré celui de Josèphe, où le grec porte 22, au lieu de 2. Quoi qu'il en soit de l'origine de ces fautes, une analyse exacte de la vie de Saül achèvera de démontrer que ce prince n'a pu et dû régner que 20 *ans*, et non pas 40.

[1] *Antiq. jud.* lib. X, cap. 8.

[2] Voyez lib. XI, cap. 4, à la fin. Josèphe dit que la monarchie dura, depuis Saül, 532 ans 6 mois. La traduction de Rufin est d'accord; et il a plu à Havercamp d'écrire 522, qui est aussi faux. A l'égard des 80 ans de Salomon, qui de Josèphe ou de ses copistes les a imaginés? Nous l'ignorons; mais l'on ne peut attribuer qu'à lui les 94 ans de vie qu'il donne à ce prince, et qui sont inconciliables avec le temps de l'enlèvement de sa mère, vers la quatorzième ou la quinzième année du règne de David; Salomon dut avoir environ 25 ans à son avénement, et son début ferme et prudent cadre avec cet âge. Au reste, on ne peut disculper partout Josèphe de manque de critique et de bons calculs : par exemple, il dit : « Achaz « régna 16 ans, et il en vécut 36... Son fils Ezeqiah régna 29 « ans, et en vécut 54. » Donc Ezeqiah avait 25 ans lorsqu'il remplaça Achaz, lequel n'ayant vécu que 36 ans, se trouve l'avoir engendré à l'âge de 10 ou de 11 ans.

Deux autres contradictions se présentent encore dans Josèphe relativement à la durée des rois juifs. « Le temple, « nous dit-il (lib. X, cap. 8), fut brûlé par *Nabukodonosor*, « l'an 18 de son règne, 11e de Sedekias, 470 ans 6 mois après « sa fondation (par Salomon). » D'abord le *Livre des Rois* atteste que le temple fut brûlé l'an 19 de Nabukodonosor, par Nabuzardan, l'un de ses généraux; ensuite ces 470 ans sont une erreur manifeste : car le temple ayant été fondé l'an 4e de Salomon, si de la durée totale des rois 493 nous retranchons, 1° les 20 ans de Saül, 2° les 40 de David, 3° les 3 premières années de Salomon, total 63; il ne nous reste que 430 et non pas 470 ans. Or la différence de 430 à 470 est précisément de ces 40 ans, dont Josèphe a surchargé, sans raison, le règne de Salomon, qu'il porte à 80 ans, au lieu de 40... Mais si nous comptons ces 470 à reculons, c'est-à-dire en rétrogradant depuis l'an 11 de Sedekiah * nous trouverons que leur première année coïncide juste à l'an 4 de David, au lieu de l'an 4 de Salomon. Cette méprise ne peut venir que de Josèphe... elle se reproduit au liv. XX, chap. 9, lorsqu'il dit : « Il y a eu « 18 grands prêtres depuis la fondation du temple jusqu'à « sa ruine par Nabukodonosor, en un espace de 466 1/2. » Voilà encore une variante de 4 ans qui ne peut venir que de cet auteur : il est remarquable que ces 466 1/2 comptés en remontant, tombent juste à l'an 8 de David, c'est-à-dire, à la première année de l'occupation de Jérusalem, lorsque l'arche y fut transférée par ce prince, et cela en comptant Salomon pour 40 ans seulement, ce qui est exact en tout point. Au reste, ce passage a le mérite d'indiquer que la liste des grands prêtres a été un monument particulier, indépendant de toute autre chronique, duquel Josèphe, en sa qualité de fils de prêtre, a eu connaissance, mais dont il a fait emploi sans le discuter ni le confronter à ses autres calculs et autorités.

* La difficulté de supprimer, dans cet ouvrage, les nombreuses et inutiles variantes employées par Volney pour la transcription des noms propres, nous a mis dans la nécessité de les reproduire avec une exactitude scrupuleuse, d'après l'édition de 1814 (Paris, ve Courcier, 3 vol. in-8°). Ce que des lecteurs attentifs auraient pu taxer de négligence, n'est donc tout au plus, de notre part, qu'un excès de fidélité. (*Note des éditeurs.*)

David avait 30 ans lorsque après la mort de Saül il commença de régner à Hébron (*Sam.* liv. II, chap. v). Il dut en avoir au moins 20 lorsqu'il fut présenté à ce roi pour combattre le géant; car lorsque Saül lui représente qu'il *est jeune*, tandis que son rival est un homme fait et expérimenté [1], David lui répond que *déjà* il a de ses mains étranglé un ours et un lion. Et peu auparavant l'officier qui le *recommande* à Saül, avait dit que David était *un jeune homme grand et fort* [2], propre à la guerre; ce qui ne saurait se dire d'un jeune garçon de 15 ou même de 18 ans. De là il s'ensuit que David vécut environ 10 ans avec Saül; donc Saül a dû commencer son règne 10 années auparavant; et lorsqu'on lit attentivement son histoire depuis les chapitres VIII et IX, l'on est convaincu que ces 10 années ont suffi à tous les événements, qui sont: 1° la guerre contre *Nahas*, roi des Ammonites, guerre qui fut la cause de l'election de Saül. « Au bout « d'un mois, est-il dit (chap. XI), il marche au se« cours de la ville de *Iabès*, bat les Ammonites; et « parce que sa première élection avait eu des op« posants, Samuel profite de l'enthousiasme des Hé« breux vainqueurs, pour sacrer Saül une seconde « fois... [3] » Après cette guerre d'une seule campagne, vient celle des Philistins, où, dès le début, son fils Jonathas se montre un guerrier aussi vigoureux que brave, ce qui comporte au moins 20 ans: par conséquent *Saül*, quand il régna, dut avoir au moins 41 ans; et si le texte actuel nous dit qu'il était âgé de 1 an, c'est sûrement parce que le premier chiffre 4 a disparu, et qu'originairement il y avait 41. Cette première donnée, qui se fonde sur des faits positifs, exclut les 40 ans de règne; car Saül aurait eu 80 ans lorsqu'il périt, tandis que le récit de sa mort le représente encore comme un guerrier plein de vigueur, et peint son fils Jonathas (qui aurait dû à cette époque avoir 60 ans), comme un homme d'environ 40 ans qui venait d'avoir un enfant (*Miphiboset*). Ajoutez que *Nahas*, ce roi ammonite contre qui marche Saül, ne meurt que vers l'an 12 ou 15 de David (liv. II, chap. X), en sorte qu'il eût régné plus de 55 ans, chose presque impossible dans un siècle où, pour être roi, il fallait être déjà un homme de guerre. La guerre des Philistins occupe un ou tout au plus deux étés (chap. XIV); Saül, pour s'affermir, laisse tranquilles les Philistins, trop puissants; mais pour tenir son peuple en haleine, il attaque 1° les Moabites, 2° les Ammonites, 3° les Iduméens, tous peuples pasteurs assez faibles; 4° les Syriens de Soba (au nord de Damas, vers Alep); puis il revient aux Philistins, et enfin à son expédition contre les Amalékites, par suite de laquelle l'impérieux Samuel le disgracie et sacre le jeune David. Or, si l'on fait attention qu'alors chez les Hébreux, organisés à la manière des Druzes de nos jours, il n'y avait point de troupes soldées subsistantes, mais que la guerre se faisait par convocation et levée en masse à chaque printemps, qu'elle ne durait ordinairement qu'une campagne, et n'était qu'une incursion de pillage pour recompenser les combattants; ces six ou sept guerres n'ont pu emporter plus de 9 à 10 ans, et par conséquent Josèphe paraît avoir eu raison de n'évaluer le règne total de Saül qu'à 20 années. Or, comme réellement c'est vers la fin de son règne qu'arrive la mort de Samuel [1], tout concourt à prouver la vraisemblance des assertions de l'historien juif.

Les 12 années de judicature qu'il attribue à *Samuel* sont également très-probables; car, supposons que ce prophète soit mort à 70 ou 72 ans, il aura abdiqué de 52 à 54; à cette époque (chap. XII), Samuel demandant au peuple assemblé un témoignage solennel de la pureté de sa gestion, il dit qu'il a les cheveux déjà blancs: pour un homme d'État, usé d'affaires et de soucis depuis sa jeunesse, cette circonstance convient à cet âge. Ce serait donc vers 40 ou 42 qu'il aurait commencé de juger, et cela à l'époque de l'assemblée de *Maspha*. Or, 20 ans et 7 mois avant cette assemblée, avait eu lieu la bataille d'Aphek [2], où les Philistins prirent l'arche, tuèrent les deux fils d'Héli, qui lui-même périt en apprenant ces désastres. Samuel à cette époque aurait eu environ 20 ans; et réellement lorsque l'on compare avec attention divers faits de sa jeunesse contenus dans les premiers chapitres; lorsqu'on examine avec défiance par quelles manœuvres habiles et secrètes il parvint à supplanter la famille d'Héli; comment les vexations des enfants de ce grand prêtre leur ayant suscité un parti ennemi, ce parti jeta ses vues sur Samuel pour les écarter du sacerdoce; comment *un homme inspiré de Dieu*, et protecteur secret du jeune Samuel, fit d'abord des remontrances à Héli, et lui annonça que Dieu écarterait sa maison du sacerdoce pour y placer un étranger qui serait l'objet de l'envie de sa famille; comment, peu de temps après, Samuel prétendit avoir entendu la voix de Dieu, qui lui tint exactement le même discours [3]; comment cette *apparition ébruitée* le fit regarder comme l'*élu* de Dieu et le successeur désigne d'Héli; enfin lorsque l'on considère dans tout

[1] *Sam.* lib. I, cap. XVII, vers. 31.
[2] *Ibid.* cap. XVI, vers. 18.
[3] *Ibid.* cap. XII, vers. 12.

[1] *Sam.* cap. XXV.
[2] *Ibid.* cap. V.
[3] *Ibid.* cap. III.

le cours de sa vie, combien son caractère fut impérieux, dissimulé, et jaloux de puissance, l'on pensera que dans l'anecdote *de la vision* du chapitre III, il joua un rôle habile et profond qui exige au moins l'âge de 20 ans... Chez les Juifs, où il fallait 30 ans pour être sacrificateur, il fut encore trop jeune pour remplacer le grand prêtre; mais il employa ce temps à se faire des partisans et à augmenter son crédit contre la famille puissante d'Héli : quand il se crut assez fort, il leva l'étendard à *Maspha*, âgé alors de 40 ans. Dix ans après, vers l'âge de 50, il établit ses deux fils juges en une petite ville, pour accoutumer le peuple à leur obéir, et il put déjà avoir des enfants de 25 ans; mais leurs prévarications ayant excité des murmures, son ambition fut déçue, et il fallut que malgré lui il nommât un roi, d'où il résulta, dans l'organisation politique des Hébreux, un changement tout à fait semblable à celui qui, au Japon, substitua le *Cubo* au *Daïri;* c'est-à-dire que tout le pouvoir exécutif passa de la main des prêtres aux mains laïques et militaires.

CHAPITRE II.

Durée des Juges.

Nous venons d'obtenir, pour la durée totale des rois hébreux, y compris Saül, une somme de. 493

Si nous la joignons à celle de. 586

écoulée depuis la ruine du temple de Jérusalem jusqu'à notre ère, nous aurons, pour première année de Saül, l'an. 1079

Alors la judicature de Samuel, évaluée à 12 ans, aura commencé l'an. 1091

Quant à celle d'Héli, si l'on considère que ce grand prêtre était en place dès avant la naissance de Samuel; que déjà ses enfants étaient des hommes faits ayant des enfants, et que les diverses autorités s'accordent à lui donner 78 ans quand il mourut; l'on regardera comme probable et convenable le nombre de 40 ans que le texte hébreu assigne à sa judicature. Héli aura donc commencé de gouverner l'an. . . . . . . 1131 av. J. C.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE JUDA.

		Avant J. C.
Saül règne	20 ans.	1078
David	40	1058
Salomon	40	1018
Roboam	17	978
Abia	3	961
Asa	41	958
Iosaphat	25	918
Ioram	8	892
Ochozias	1	884
Athalie	6	883
Joas	39	877
Amasias	29	838
Ozias règne seul	(42)	809
Ioathan règne seul.... 6 ans, Et au vivant d'Ozias. 10	16	767
Achaz	16	751
Ezeqiah	29	735
Manassé	55	706
Amon	(12)	650
Iosias	31	638
Ioachaz.... 3 mois, fin de l'an	»	609
Ioaqim	11	608
Ioakin..... 3 mois, fin de l'an	»	598
Sédéqiah	10 5 m.	597
Ruine de Jérusalem		587
Incendie du temple		586

ROIS DE SAMARIE OU ISRAËL.

		Avant J. C.
Jéroboam I règne	22 ans.	978
Nadab	2	956
Baaza	24	954
Ela	2	930
Zamri, 7 jours	»	»
Amri	12	928
Achab	22	916
Ochosias	2	894
Ioram	12	892
Jehu	28	880
Ihouhakaz	17	852
Iohaz	16	835
Jéroboam II	41	820
Zakarie, 6 mois... Sellum, 1 mois...	»	779
Manahem (tributaire de Phul, roi d'Assyrie)	10	778
Phacée I	10	768
Phacée II	20	758
Hoshée (appelle Seva, roi d'Égypte)	9	738
Prise de Samarie par Salmanasars, et ruine du royaume d'Israël, l'an 6[e] d'Ezeqiah, roi de Juda		720

De combien d'années cette date est-elle postérieure à Moïse! Ici se présentent de grandes difficultés; car, dans cette période de temps, que l'on nomme *les Juges*, nos deux seuls guides et autorités sont le *livre de ce nom*, et le livre dit *Josué*. Or le récit de ces deux livres sur la durée et la succession des juges est si vague, leur calcul des sommes partielles d'années est si contradictoire avec le résultat d'addition totale, et avec le résumé du *Livre des Rois*, qu'il est impossible d'en déduire une série régulière et fixe de temps. Les chronologistes avouent ce déficit; mais ils n'avouent pas également la conséquence qui en résulte, et qui est qu'*au-dessus d'Héli*, il y a *interruption, fracture absolue* dans le système juif, de manière que tous les événements antérieurs à ce grand prêtre flottent dans le vague et ne sont classés que par conjecture. Notre intention constante étant de donner au lecteur, non pas notre opinion propre, mais les moyens d'établir la sienne, nous allons lui offrir, dans un tableau raccourci et sous un coup d'œil facile, tous les passages chronologiques des *Livres de Josué* et *des Juges*, en le prévenant qu'il a besoin de beaucoup de patience et d'attention dans cette discussion aride et compliquée, qui nous a coûté encore plus de peine qu'à lui. (*Suivez le tableau ci-dessous.*)

L'on voit dans ce tableau que l'addition des sommes partielles donne une durée totale de 495 ans; et cependant, outre le temps inconnu de Samgar, il faut encore porter en compte celui de Moïse (40); celui de *Josué*, et de la *génération des Vieillards* qui jugèrent après lui. Supposons pour ces deux objets 30 années; plus, 40 pour Moïse = 70; plus, 12 pour Samuel et 18 pour Saül; autres 30: total, 100. Nous avons depuis la sortie d'Égypte jusqu'à l'an 4 de Salomon, exclusivement, une durée totale de...................... 595 ans.

Ce résultat authentique, et qui ne peut se nier, chagrine beaucoup les chronologistes catholiques

TABLEAU DE LA DURÉE DES JUGES.

Moïse..............................	» ans.	
Josué.... *Temps omis*................	»......	
Une génération......................	»......	Josué, chap. dernier, et *Juges*, chap. 1[er].
Servitude sous Kusan................	8......	*Juges*, chap. 2.
Finie par Othoniel. *Paix de*..........	40......	Josué, chap. 15, v. 16, *Juges*, chap. 3, v. 11.
Servitude sous Eglon................	18......	*Juges*, chap. 3, v. 14.
Finie par Aod. *Repos de*.............	80..............	*Ibid.*, v. 30.
Samgar.... *Temps omis*..............	»......	
Servitude sous Jabin................	20......	*Ibid.* chap. 4, v. 3.
Finie par Débora. *Repos de*..........	40......	*Ibid.* chap. 5, v. 32.
Servitude sous les Madianites.........	7............	chap. 6, v. 1.
Finie par Gédéon, *qui juge*..........	40............	chap. 8, v. 28.
Abimelek..........................	3............	chap. 9, v. 22.
Thola..............................	23............	chap. 10, v. 2.
Iaïr...............................	22..............	*Ibid.* v. 3.
Servitude sous les Philistins et les Ammonites........................	18....................	v. 8.
	319 ans.	
Jephté, *juge*.......................	6............	chap. 12, v. 7.
Abesan............................	7....................	v. 9.
Ahialon...........................	10....................	v. 11.
Abdon.............................	8....................	v. 14.
	31	
Servitude sous les Philistins...........	40............	chap. 13, v. 13.
Temps de Samson....................	20......	*Juges*, chap. 16, v. 31, chap. 14, v. 4.
——— d'Héli.........................	40......	Samuel, liv. I, chap. 4, v. 18.
Samuel...... *Omis*..................	»......	
Saül..............................	2......	
David.............................	40......	
Salomon...........................	3......	
	495	

et même protestants, parce qu'il est en contradiction formelle avec deux autorités non moins infaillibles pour eux que les *Livres des Juges* et *de Josué*. La première est celle de l'anonyme, auteur des *Actes des Apôtres*, qui dit, chapitre XIII :

« Le Dieu de nos pères supporta leurs mœurs au « désert durant l'espace d'*environ* 40 ans....

« Après cela, pendant *environ* 450 ans, il leur « donna des juges jusqu'à Samuel le prophète.

« Ayant ensuite demandé un roi, Dieu leur donna « Saül pendant 40 ans. » (Act. chap. XIII, vers. 18.)

D'abord, dans les deux premières sommes, les mots *environ* doivent paraître singuliers : ils donnent à penser que l'auteur n'était pas sûr de son calcul.

Ensuite, si nous calculons depuis Josué jusqu'à Samuel, nous trouvons bien réellement... 450 ans.

Ici nous avons la preuve matérielle que l'*auteur inconnu* des Actes des Apôtres n'a pas eu d'autres monuments ni d'autres documents que les nôtres; mais son calcul n'en est pas moins erroné, en ce qu'il ne compte rien pour *Josué*, ni pour les Vieillards, ni pour Samgar, dont les temps réunis exigent au moins 30 ans et feraient...... 480 ans. Or, si cet auteur s'est trompé dans le *premier calcul*, nous avons droit de conclure qu'il n'a pas plus d'autorité dans celui sur *Saül*.... et nous avons démontré plus haut qu'à cet égard il est en erreur positive. Son calcul total, pris depuis Moïse jusqu'à la fondation du temple, en excluant *Josué*, les Vieillards et Samuel, supposera une durée de 573 ans 573

Et si nous ajoutons 42 pour ces trois articles omis.................... 42

Cet auteur admettrait une durée totale de........................... 615 ans.

La seconde autorité contradictoire aux résultats des *Juges* et de *Josué*, est celle du rédacteur des *Rois*, qui résumant le temps écoulé depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du temple par Salomon, dit que cet intervalle fut de... 480 ans. Cette autorité est d'autant plus grave, que, selon l'opinion commune et raisonnable, la rédaction des *Rois* fut faite peu après le retour de la captivité, et que l'auteur quelconque eut à cette époque plus de moyens de s'éclairer qu'aucun autre écrivain postérieur.

Cependant, en n'admettant avec le texte hébreu que *deux* ans pour Saül; en tenant pour nuls *Moïse*, *Josué*, les *Vieillards* et *Samuel*, nous avons..................... 495 ans auxquels on ne peut refuser de joindre les 40 de Moïse; total............ 535 Il y a excès de 55..... sur ses 480.

Il faut donc que le rédacteur des *Rois* ait tiré son calcul d'une autre source, ou qu'il ait fait des réductions sur les nombres de notre liste; et en effet, nous en trouvons une saillante exprimée formellement par le *Livre des Juges*; l'auteur rapportant le message de *Jephté* au roi des Ammonites, cite ces propres paroles de leur dialogue; Jephté dit[1] :

« Pourquoi attaquez-vous Israël ? » Le roi répond : « Parce qu'Israël revenant d'Égypte, a usurpé « mes terres depuis l'Arnon jusqu'au Jourdain. »

« Eh! pourquoi, reprit Jephté, n'avez-vous pas « fait cette réclamation depuis 300 *ans* ? » Il y avait donc 300 ans écoulés depuis la dernière année de Moïse jusqu'à la première de Jephté; et si la citation est exacte, Jephté a dû être mieux instruit du fait qu'on ne l'a été depuis. Néanmoins la liste des juges présente 319 ans, et toujours avec l'omission du temps de *Josué* et des *Vieillards*, ce qui donne un total de 349. Or l'on ne saurait dire que Jephté ait compté 300 en nombres ronds, quand il y a un excès de 49; ce surplus a donc été *réduit* d'une manière quelconque. Pour opérer cette réduction, les chronologistes disent « que les douze tribus du « peuple hébreu, étant répandues et comme disper- « sées en deçà et au delà du Jourdain, aux frontiè- « res de peuples divers, une même judicature, une « même servitude n'a pas eu lieu simultanément « pour toutes; mais que les temps de divers juges « et de diverses servitudes ont couru parallèlement, « et que par erreur ils ont été comptés doubles. »

Cette explication est admissible; elle trouve même sa preuve dans le texte du chapitre IV; car il y est dit qu'après la *mort d'Aod, le peuple retomba en servitude* : or, comme il est impossible qu'Aod ait jugé, c'est-à-dire gouverné 80 ans, il est très-probable que la *servitude indiquée* fut celle que subit la *Galilée* de la part de Iabin, roi de *Hatsour*, dont le temps aura couru dans les 80. Mais cette solution admise, il reste encore un excès de 29 ans sur les 300 de Jephté.

On a dit également que Samson ne fut point un juge général[2], mais un *héros local* dont les exploits eurent pour théâtre le pays des Philistins; que par conséquent l'oppression des *Philistins pendant* 40 *ans* englobe *les* 20 *de Samson*, et que peut-être elle fut la même qui durait encore au temps d'Héli.

[1] Chap. XII, vers. 13 et 26.

[2] C'est l'opinion expresse de Usher, de Petau, de Marsham, de Lejay, etc.

Alors ses 40 ans engloberaient 3 sommes qui séparément en donnent 100; et si l'on retirait les 60 en excès, plus les 20 de Iabin, on aurait 80 ans à soustraire de 565 [1], ce qui produirait 485 ans, très-voisins des 480 de la Chronique des Rois; mais il faudra restituer les 12 ans de Samuel, les 20 de Saül, ce qui ajoute 32 à 485 = 517; et de plus, rien ne prouve que les 40 ans des Philistins soient identiques à la judicature d'Héli : au contraire, une lecture attentive du texte indique à la fois fracture de récit, et lacune de faits entre Abdon et Héli. Cette lacune, au lieu d'être restituée, se trouve confirmée par l'incohérence du *Livre des Juges* avec celui de *Samuel,* qui devrait en faire suite, et dont *le début* n'a aucune liaison avec ce qui précède..... Desvignoles [2] convient expressément que le dernier verset de l'histoire de Samson fait la clôture réelle du *Livre des Juges;* « car, ajoute-t-il, la plupart « des savants reconnaissent, avec l'historien Josè- « phe (*Ant. jud.* lib. V, cap. 12), que les cinq « derniers chapitres des Juges, qui traitent des « anecdotes de Michas, du lévite d'Éphraïm et de « la guerre de Benjamin, doivent être rapportés au « temps qui suivit immédiatement *Josué:* » sur quoi nous observons que si l'anecdote de Michas et des 600 hommes de *Dan* se place à cette époque, comme il est plausible par quelques circonstances, il faut aussi y reporter l'histoire de Samson, qui s'y lie par un trait que nous citerons. Il serait trop long de présenter l'analyse entière du *Livre des Juges;* mais tout lecteur qui voudra l'examiner avec attention, se convaincra, comme nous, que cette compilation est un assemblage incohérent de quatre morceaux parfaitement distincts.

Le premier morceau, qui s'étend depuis le chapitre Ier jusques et compris le chapitre XVI, est proprement l'histoire des juges. Cet historique est si mal ordonné, si confus, que débutant par ces mots, *Après la mort de Josué*, etc. l'auteur répète sans raison l'anecdote de Caleb, qui arriva du vivant de ce juge; puis il introduit, dans le chapitre II, une assemblée générale présidée par *Josué;* puis encore, copiant presque mot à mot les versets 28, 29, 30 et 31 du chapitre dernier de *Josué*, il entre en matière sur les juges, comme s'il ne faisait que commencer.

Le second morceau débutant par ces mots : « En « ce temps-là il y eut un homme d'Éphraïm nommé « Michas, etc. » comprend les chapitres XVII, et XVIII, et contient l'anecdote du lévite enlevé par 600 hommes de la tribu de Dan, qui allèrent s'établir à Laïs : or cette anecdote n'a de liaison apparente avec le temps d'aucun juge; seulement, comme il est dit que ces 600 hommes émigrèrent du canton d'*Estaol* et de *Saraa*, par la raison qu'ils n'avaient reçu aucun lot dans le partage général des terres, l'on a droit d'inférer, *comme l'a fait l'historien Josèphe*, que leur aventure arriva peu de temps après la mort de Josué; et alors ce morceau se trouve très-mal placé à la fin des Juges, chapitres XVII et XVIII.

Le troisième morceau est l'anecdote du lévite d'Éphraïm, dont l'outrage à Gebàa devint la cause d'une guerre civile, dans laquelle la tribu de Benjamin se fit exterminer [1] presque entière pour soutenir le crime atroce commis par six de ses membres. Or cette anecdote, qui n'a aucune date, ne se lie pas plus avec l'histoire des juges que celle de Ruth, qui la suit.

Enfin le quatrième morceau est l'histoire de Samson, dont l'époque n'est point indiquée : seulement, comme il est dit, chapitre XVIII, verset dernier, que *Samson* commença *d'être saisi de l'esprit de Dieu,* lorsqu'il était au camp de la tribu de *Dan,* entre *Estaol* et *Saraa*; ce rapport avec l'anecdote des 600 hommes de la tribu de *Dan* (second morceau), autorise à placer *Samson* peu de temps après la mort de Josué; ce qui est très-différent de l'opinion vulgaire. Or, nous le répétons, tout lecteur impartial qui scrutera avec soin ces divers récits, vagues, décousus et sans date, reconnaîtra que leurs auteurs ont été divers; que très-probablement ils n'ont été ni témoins ni contemporains des faits, mais qu'ils les ont rédigés après coup sur des traditions populaires; qu'à une époque plus tardive, un compilateur, également inconnu, recueillit ces morceaux, et en fit l'assemblage confus que l'on nomme *Livre des Juges*. Une note insérée dans l'histoire du prêtre *Michas* et des 600 hommes de Dan, indique que ce fut depuis l'établissement des rois.

« Or, en ce temps-là », est-il dit trois fois (chap. XVII, vers. 6, et chap. XVIII, vers. 1er et vers. 31), « il n'y avait pas de roi en Israël. »

Donc, faut-il conclure, *il y avait un roi* lorsque l'auteur écrivait; donc la compilation n'a point précédé Saül, mais a pu se différer longtemps après lui. Une autre note insérée dans le morceau premier (*l'historique propre des juges*), indique qu'elle aurait été faite même après le règne de Salomon; car il est dit, chap. Ier, vers. 6 :

« Les enfants de Benjamin ne tuèrent point les « *Jébuséens* qui habitaient Jérusalem, et les *Jébu-*

[1] A raison des 30 ans qu'il faut ajouter pour Josué et les Vieillards.

[2] *Chronologie*, tome I, page 69.

[1] *Judic.* cap. XIX, XX et XXI.

« *séens* ont demeuré à Jérusalem avec Benjamin « *jusqu'à ce jour*. »

Or il est fait mention des *Jébuséens* comme habitant encore Jérusalem au temps de David, qui sur la fin de son règne acheta l'aire du Jébuséen *Arana* [1], située non loin de son palais; et sous Salomon, on les cite encore comme payant le tribut. (*Reg.* lib. I, cap. IX, vers. 20.)

A la suite de cette note et dans le chapitre II, verset 16, les résumés généraux que l'écrivain fait de l'état de la nation pendant toute la période des juges, sont une autre preuve qu'il a écrit tard, par conséquent plus de 400 ans après Josué, et 100 ans au moins après les événements confus qui précédèrent la judicature d'Héli.

Maintenant nous demandons, sur quels documents, d'après quels monuments a-t-il pu écrire? quelles archives, quelles annales a-t-il pu avoir? s'il en a eu, pourquoi tout est-il si vague, si confus? Pour répondre à ces questions, il faut considérer que tout l'espace de temps appelé *période des juges*, se passe dans une anarchie orageuse, violente, pendant laquelle les Hébreux, féroces et superstitieux comme des *Ouahabis*, ne cessèrent d'être agités de guerres civiles ou étrangères; il faut considérer que ce petit peuple, divisé en tribus indépendantes et jalouses, subdivisées en familles aussi indépendantes, était une démocratie turbulente de paysans armés, mus plutôt que gouvernés par des bramines avides et par des inspirés fanatiques...... que, dans ce temps de guerres perpétuelles et de l'*ignorance* qui en est la suite, l'art d'écrire, sans encouragement, sans estime, était difficile et rare, et que le peu d'instruction existante était concentré dans les familles lévitiques. A raison de ce genre de vie orageuse et précaire, personne n'avait le loisir ou l'intérêt de s'occuper ni du passé ni de l'avenir; par conséquent il ne dut se composer aucuns livres historiques : faute de gouvernement central, il ne dut pas même exister d'autres archives publiques que la succession des pontifes. Ce ne fut que sous le règne de David que commença de s'organiser un état de choses plus régulier, plus calme, plus propre à la culture des esprits : alors il y eut une chancellerie, des archives, et l'on put s'occuper d'histoire : alors, et mieux encore sous Salomon, purent être faites quelques recherches sur le passé; et puisqu'à cette époque l'on ne trouva ou l'on ne produisit rien de mieux que ce que nous avons dans les deux ouvrages intitulés *Josué* et *les Juges*, nous avons le droit de conclure, 1° qu'aucune archive authentique et régulière n'avait été composée; 2° que les *Livres de Josué* et *des Juges* sont uniquement des *productions littéraires d'écrivains inconnus*, sans autorité publique; telles que les chroniques de nos moines aux huitième, neuvième et dixième siècles, où, parmi plusieurs faits historiques, se sont glissés des récits entièrement fabuleux.

[1] *Sam.* lib. II, cap. II.

Ce dernier caractère se montre avec *évidence* dans les aventures bizarres de *Samson;* plusieurs critiques, qui ont déjà fait cette remarque, se sont accordés [1] à voir dans ce personnage l'Hercule de la mythologie. Hercule est l'emblème du soleil, le nom de Samson signifie *soleil :* Hercule était représenté nu [2], portant sur ses épaules deux *colonnes* appelées *portes de Cadix;* Samson est dit avoir enlevé et porté sur ses épaules les portes de *Gaza*. Hercule est fait prisonnier par les Égyptiens, qui veulent le sacrifier; mais tandis qu'ils se préparent à l'immoler, il se délie et les tue tous [3] : Samson, garrotté de cordes neuves par des gens armés de Juda, est livré aux Philistins, qui veulent le tuer; il délie les cordes et tue mille Philistins avec la mâchoire d'âne. « Hercule (soleil) se rendant aux « *Indes* (ou plutôt en Éthiopie), et conduisant son « armée par les déserts de la Libye [4], éprouve une « soif ardente, et conjure *Ihou*, son père, de le se- « courir dans ce danger : à l'instant paraît le bélier « (céleste); Hercule le suit, et arrive à un lieu où « le bélier gratte du pied, et il en sort une source « d'eau (celle des Hyades ou de l'Éridan). » Samson, après avoir tué mille Philistins avec la mâchoire d'âne, éprouve une soif violente; il supplie le Dieu *Ihou* d'avoir pitié de lui; Dieu fait sortir une source d'eau de la mâchoire d'âne.

Les habitants de *Carseoles*, ancienne ville du Latium, chaque année, dans une fête religieuse, brûlaient une quantité de renards avec des torches liées à la queue; ils donnaient pour raison de cette bizarre cérémonie, qu'autrefois leurs blés avaient été brûlés par un renard auquel un jeune homme avait lié sur la queue une botte de paille allumée [5]. C'est bien là le conte de Samson avec les Philistins, mais c'est un conte phénicien. *Car-Seol* est

[1] Voyez Fabricius, notes sur l'*Hérésie de Philastre.*

[2] Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tome II, page 127.

[3] Hérodote, lib. II, § 45.

[4] Servius, notes sur l'*Énéide*, lib. IV, v. 196. Notez que chez les anciens l'Éthiopie est souvent appelée *Inde*.

[5] Ovide, *Fastes*, lib. IV, v. 681 à 712. Cette même fête avait lieu à Rome vers le 20 avril, au coucher des pluvieuses Hyades. Bochart remarque qu'à cette époque on coupe les blés en Palestine et dans la basse Égypte (*Hierozoicon*, tome II, page 857). Or, peu de jours après le coucher des Hyades, se levait le Renard, à la suite ou queue duquel venaient les feux ou torches de la canicule, signalés, chez les Égyptiens, par des marques rouges peintes sur le dos de leurs animaux.

un mot composé de cet idiome, signifiant *ville des Renards;* les Philistins, originaires d'Égypte, n'ont point eu de colonies connues : les Phéniciens en ont eu beaucoup; et l'on ne peut guère admettre qu'ils aient emprunté ce conte des Hébreux, aussi obscurs que les Druzes de nos jours, ni qu'une simple aventure ait donné lieu à un usage religieux : on voit que ce ne peut être qu'un récit mythologique et allégorique, tel que nous l'indiquons dans la note 5 ci-contre.

Ceux qui, comme les savants du seizième siècle, veulent que les païens aient calqué les Hébreux, peuvent dire que Samson a servi de modèle à tous ces contes; mais aujourd'hui que nos idées se sont étendues et rectifiées sur l'antiquité, et qu'Hercule nous est bien connu pour être le dieu *Soleil*[1], dont l'histoire allégorisée fut répandue chez tous les peuples longtemps avant qu'il fût question des Hébreux, nous avons droit de croire et de dire que quelque Juif, lévite ou autre, a composé l'anecdote de *Samson,* en défigurant les traditions populaires des Phéniciens, soit pour s'en moquer, soit pour attribuer ce *héros* à sa propre nation.

CHAPITRE III.

Secours fournis par Flavius Josephus.

Ces remarques ne résolvent pas notre problème de la durée des *juges*. Quelques chronologistes ont eu recours pour cet effet à l'historien Josèphe : il est bien vrai que Josèphe, à raison du temps où il vécut, de sa qualité de prêtre, de son éducation plus soignée, plus libérale que celle des autres Juifs, de sa vie publique, de ses liaisons, de ses lectures à Rome, où il finit ses jours; il est bien vrai que Josèphe a eu des moyens d'instruction sur l'histoire de sa nation, plus étendus qu'aucun historien; mais nous avons vu que ses manuscrits ont été considérablement altérés, et que la critique de cet auteur, d'ailleurs très-crédule, n'est ni ferme ni scrupuleuse. Où a-t-il puisé les harangues qu'il prête aux rois, aux grands prêtres juifs, même aux patriarches? D'où a-t-il tiré tant de circonstances sur les actions, l'âge, la vie des princes juifs avant Sedeqiah? et cela, sans jamais citer ni indiquer de monuments à lui particuliers; en suivant, au contraire, toujours la trace des livres que nous avons, et qu'il paraphrase et commente quelquefois avec une licence qui touche à l'inexactitude. Il est clair que Josèphe, élevé dans l'idiome grec, sous le gouvernement romain, ayant passé la dernière partie de sa vie dans Rome (vers la fin du premier siècle de notre ère), a imité le goût et les mœurs de cette époque, et s'est permis d'introduire dans son récit des détails de convenance et d'ornement, empruntés peut-être des traditions, ou imaginés par lui-même. Ce n'est donc qu'avec réserve et discussion que l'on peut user de son autorité : faisons-en un nouvel essai dans le sujet présent.

[1] En arabe Shams-on, *Soleil*.

Cet auteur nous fournit sur la durée des juges quatre passages principaux, dont les calculs comparés ne se trouvent pas exactement les mêmes; mais l'un d'eux est accompagné d'un fait qui semble authentique et qui peut nous devenir utile.

1° « Avant les rois, nous dit-il, les Hébreux « avaient été gouvernés par des juges pendant plus « de 500 ans, depuis la mort de Moïse et du gé- « néral *Josué*[1]. »

Effectivement, Desvignoles[2] trouve ces 500 ans dans un tableau des juges, qu'il dresse, dit-il, suivant Josèphe; mais outre qu'il interpose *Tholah* et ses 23 ans, dont Josèphe ne dit pas un mot, et qu'il restitue les 8 ans d'Abdon, juge omis par cet auteur (qui cependant récite ses actions), Desvignoles s'écarte de la logique en séparant Moïse de Josué, quand le texte les unit par ces mots : « *De-* « *puis la mort de Moïse et du général Josué,* etc. » Il faut admettre ou exclure l'un et l'autre : en restituant Moïse et ses 40 ans, nous aurions 540 ans, y compris *Tholah:* et seulement 517, si l'on écartait ce juge, comme l'on y est autorisé par le silence absolu de Josèphe.

2° Dans un autre passage, Josèphe (lib. X, cap. 8, n° 5) dit « que le temple fut brûlé 1062 *ans et* « 6 *mois* après la sortie d'Égypte. »

Retranchons les 514 ans qu'il a comptés ailleurs pour les 21 rois juifs, y compris les 20 ans de Saül; nous aurons 548 ans pour la durée des juges, ce qui diffère de 8 ans du calcul précédent (540); mais en comptant ces 1062 ans, Josèphe dit, dans la même phrase, que le temple avait été brûlé 470 ans après la fondation, c'est-à-dire, 533 ans après l'avénement de Saül. Or, dans ce cas, il ne reste pour les juges et pour Moïse que 529 ou 530 ans.

3° Il dit au livre II, chapitre 4, n° 8, que depuis Saül, premier roi, jusqu'à la ruine du temple, la monarchie avait duré 532 ans. Soustrayons-les de 1062, nous avons 530 pour les juges et Moïse; ce qui revient au calcul que nous venons de voir, en s'écartant de 32 ans de celui que Josèphe fait dans la même phrase; car, après les 533 des *rois*, il dit que les *juges gouvernèrent plus de* 500 *ans*.

4° Enfin un autre passage nous donne encore un autre résultat.

[1] *Antiq. jud.* lib. XI, cap. 4, n° 8.
[2] *Chronologie*, tome I, pag. 136.

« Depuis la sortie d'Égypte, dit Josèphe [1], jusqu'à la fondation du temple, il y eut de père en « fils 13 grands prêtres dans un espace de 612 ans. »

De ces 612 ans, ôtons les 63 qui appartiennent aux règnes de Saül, David et Salomon, nous aurons pour la durée des juges *depuis la sortie d'Égypte* . . . . 549 ans.

Ce nombre revient à celui du n° 2. . . 548 1/2

De ces 548 ou 549 ôtons les 40 de Moïse, il nous reste pour les juges proprement dits. . . . . 500 ou 501, ce qui revient au premier calcul sommaire de Josèphe.

D'où l'on peut conclure que réellement cet auteur compte 500 ans pour les *juges;* mais en même temps l'on peut assurer que ses calculs n'ont pas d'autres bases que le livre de ce nom, et les combinaisons que Josèphe a faites lui-même des divers passages de ce livre.

Le fait des 13 générations de grands prêtres, mentionné dans le dernier passage, mérite une attention particulière. Citons le passage entier :

« Depuis Aaron jusqu'à Phanasus, dernier pon« tife au temps de Titus, il y eut en tout 83 grands « prêtres, savoir, 1° 13 depuis le temps que Moïse « établit l'arche dans le désert, jusqu'à la fonda« tion du temple par Salomon. Dans l'origine, le « pontificat fut à vie; par la suite, l'on succéda « même à un vivant : or les 13 étant la postérité « des deux fils d'Aaron, ils reçurent le pontificat « par succession (du vif au mort); et le temps de « leur gestion depuis leur sortie de l'Égypte jusqu'à « la fondation du temple, fut de. . . . 612 ans.

« Après ces 13, et depuis ladite fon« dation jusqu'à la ruine du temple par « Nabukodonosor, 18 autres pontifes « se succédèrent dans un espace de. . . . 466 ans 1/2

« Le pontife emmené captif fut Iose« dek; après la captivité, qui fut de 70 « ans (voyez lib. XX, cap. 8), ter« minée par Kyrus, *Jesus,* fils de Io« sedek, revint pontife à Jérusalem; « et ses descendants, au nombre de « 15, se succédèrent jusqu'au règne « d'Antiochus Eupator, pendant. . . . 412 ans.

Josèphe continue de détailler avec ordre le reste des 83; mais parce qu'alors la succession ne fut plus régulière, et que les pontifes furent déposés, tantôt par des rois, tantôt par des rivaux, nous laissons cette suite.

Ce passage demande plusieurs observations. D'abord il est étonnant que Josèphe compte 70 ans de captivité, en lui donnant pour limites, d'une part, la ruine du temple, d'autre part, la seconde année du règne de Kyrus; ces deux points sont bien fixés, le dernier à l'an 537, et le premier à l'an 586; or entre ces deux dates il n'y a que 49 ou 50 ans; et Josèphe, qui avait en main l'historien Berose, aurait dû sentir son erreur, d'autant plus qu'il observe que le grand prêtre *Jesus,* qui revint de Babylone l'an 2 de Kyrus, était le propre fils de Iosedek, grand prêtre emmené par Nabukodonosor, ce qui serait presque impossible dans un intervalle de 70 ans ; mais Josèphe paraît avoir été lié ici par l'opinion canonique des docteurs juifs, de qui l'ont empruntée plusieurs des anciens chronologistes chrétiens.

Ce dénombrement des grands prêtres est par lui-même un fait important, et qui paraît d'autant plus digne de confiance, qu'à raison de la constitution politique des Hébreux, leurs familles sacerdotales avaient un intérêt puissant à conserver leurs généalogies et leurs titres de descendance, sur lesquels se fondaient leurs droits aux charges du temple, et même au pontificat. C'est ce que Josèphe atteste dans son premier livre contre Appion, et l'on n'a point de difficulté raisonnable à y opposer. Depuis l'organisation régulière du service du temple par Salomon, la liste des grands prêtres fut aussi authentique que celle des rois.... La même exactitude n'est pas également prouvée pendant la période des juges; mais il est facile de concevoir qu'outre les motifs d'intérêt qu'avaient les lévites à tenir registre de la succession, le peuple même ne dut guère manquer de faire attention aux mutations de personnes, et de remarquer que chaque nouveau grand prêtre était le *tantième* depuis la conquête : le changement de pontife produisait une sensation générale au temps de la pâque, et le calcul de son numéro de succession était un fait simple et frappant qui dut devenir une tradition nationale conservée jusqu'au temps de la monarchie et de la fondation du temple, où elle fut recueillie par la chancellerie, et convertie officiellement en fait historique.

Ici Josèphe suscite une difficulté, lorsque dans un autre passage [1] il ne nomme que 5 *grands prêtres* depuis Ithamar, fils d'Aaron, jusqu'à Héli : mais, outre les inconséquences habituelles de Josèphe, il est facile de sentir que par le laps de temps, par les accidents des guerres et de la dispersion, les détails de la liste ancienne furent négligés et perdus, surtout lorsque la ligne directe d'Aaron fut éteinte et n'eut plus de représentants

[1] *Antiq. jud.* lib. XX, cap. 10, pag. 700 à 702

[1] *Antiq. jud.* lib. V, cap. 6, *in fine.*

intéressés à garder ses titres : alors les noms purent s'oublier, et cependant le souvenir du nombre se conserver dans l'opinion publique, ce nombre étant un fait simple à retenir. On peut donc regarder la liste des *cinq* citée par Josèphe, comme une liste tronquée ; et cela avec d'autant plus de raison, que puisqu'il y eut 13 grands prêtres entre Aaron et la fondation du temple, il est impossible que 8 d'entre eux se soient succédé de père en fils depuis Héli jusqu'à cette fondation, dans un intervalle de 75 ans seulement.

Josèphe laisse encore une équivoque dans une circonstance de ce nombre ; car, après avoir dit « qu'il « y eut 13 grands prêtres depuis que Moïse établit « l'arche dans le désert, jusqu'à la fondation du tem- « ple, il ajoute que ces 13 furent la postérité des « deux fils d'Aaron..... » Mais alors ces deux fils d'Aaron devraient être comptés pour une génération, et nous donner le nombre total 14.

Quoi qu'il en soit, posons l'un de ces nombres ; il va nous devenir un moyen d'évaluer le temps écoulé entre Moïse et Salomon, en donnant à chaque génération une valeur moyenne et probable [1].

D'abord, si l'on répartit sur les 14 générations les 612 ans que Josèphe suppose, l'on a une durée moyenne de 44 ans pour chaque, et ce terme est inadmissible ; il est réfuté par la fausseté ou l'erreur des calculs d'années qu'a faits Josèphe.

Que si nous évaluons ces 14 générations par les 480 du rédacteur des *Rois*, nous aurons 34 ans pour chaque génération, et quoique moins exagéré, ce terme est encore improbable, surtout lorsque deux autres termes de comparaison, certains et appropriés au sujet, nous fournissent une évaluation plus naturelle.

Josèphe nous dit que, depuis la fondation du temple jusqu'à sa ruine par Nabukodonosor, 18 autres pontifes se succédèrent de père en fils dans un espace de 466 1/2 ; dans nos calculs, cette durée ne fut que de 431 *ans :* mais admettons les 466.

Cette somme, divisée par 18, donne près de 26 ans par génération.

Depuis le retour de la captivité sous Kyrus, en l'an 537, jusqu'au règne d'Antiochus Eupator, il y eut encore, dit Josèphe, 15 grands prêtres successifs de père en fils en.... 412. Ces 412, divisés par 15, font un peu plus de 27 ans par génération.

[1] Le livre d'Esdras, quoique canonique, est bien moins exact que Josèphe, puisqu'en remontant depuis ce prêtre jusqu'à Aaron, il ne compte que 17 têtes, savoir : d'Esdras à Helkiah, sous Josias, 4 têtes en 160 ans ; ce qui est absurde. De là à Achitob, sous David, 3 têtes en 420 ; ce qui est encore plus absurde. De là à Aaron, 10 têtes : en général les recensements de générations dans les livres juifs, depuis la captivité de Babylone, sont tronqués et méritent peu de croyance.

Voilà deux séries de 13 et 18 générations qui nous donnent pour résultat le même terme de 26 à 27 ans par génération ; la liste des rois nous donne également 25 : nous avons donc le droit d'appliquer de préférence cette mesure aux 13 ou 14 grands prêtres qui, depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du temple, se succédèrent dans des circonstances de climat, de régime et d'hérédité parfaitement analogues. Or 14 générations, multipliées par 27 ans, donnent 378 ans. Supposons le nombre rond 380, le rédacteur des *Rois,* qui compte 480, se trouve toujours inculpé de quelque exagération ; d'ailleurs ce nombre rond 480 suscite quelque doute sur la précision de cet auteur, et donne lieu à une conjecture : nous avons dit que le *Livre des Rois* n'a pu être rédigé que depuis la captivité de Babylone ; nous ajoutons que l'opinion assez générale qui l'attribue à Ezdras, nous semble raisonnable : ce travail a donc été fait entre les années 460 et 470 avant notre ère. A cette époque, un système dominant chez les Égyptiens, chez les Grecs, et probablement dans l'Asie voisine, évaluait 3 générations à 100 ans. Nous en verrons la preuve dans un passage d'Hérodote, qui écrivit vers l'an 460 avant notre ère. L'auteur juif des *Rois* n'a pu manquer de connaître cette évaluation. Or, si nous l'appliquons à ces 480 années, les 14 générations citées par Josèphe rendent 466 ans, qui ne diffèrent que de 14 ans. Il semblerait donc que le rédacteur des *Rois* aurait connu et employé ces 14 générations de grands prêtres, et qu'il n'aurait ajouté les 14 ans que pour quelque motif maintenant ignoré : toujours est-il vrai que l'époque de Moïse ne peut s'élever plus haut que ces 480 ans, qui, ajoutés à 1015 autres écoulés depuis la fondation du temple jusqu'à J. C., placent ce législateur vers l'an 1495 ; mais parce que l'évaluation de 3 générations au siècle est exagérée et peu probable, admettons 1450 pour terme moyen ; Moïse aura vécu vers l'an 1460 avant J. C., environ 100 ans avant Sésostris, qui régna en 1356 ; et un peu plus de 200 ans avant Ninus, dont le règne date de l'an 1237, ainsi que nous le verrons.

CHAPITRE IV.

Y a-t-il eu un cycle sabbatique ?

Plusieurs chronologistes, pour dernière ressource, ont eu recours au *cycle sabbatique,* c'est-à-dire, à ce *jubilé* prescrit par Moïse, qui avait ordonné que chaque septième *année,* à l'imitation du septième jour de la semaine, fût une année de *sabbat,* c'est-à-dire, d'oisiveté et de repos *absolus,* même pour la culture de la terre. Moïse avait de

plus ordonné[1] qu'en cette septième annee toute créance d'argent prêté serait annulée; que le débiteur serait libre; et de plus encore, que tout Hébreu réduit en esclavage pour dette ou autre cause, serait remis en liberté, et renvoyé avec des provisions capables de l'entretenir pendant du temps.

Il est certain que si une telle loi eût eu son exécution, elle eût produit une sensation et constitué une époque aussi remarquable par ses retours *septénaires* que la période olympique chez les Grecs; mais on cherche en vain dans tous les livres hébreux une mention, une indication même légère de ces jubilés. L'on n'en trouve pas la moindre trace ni dans le *Livre des Juges*, ni dans celui *de Samuel*, quoique très-détaillé dans une durée de plus de 60 ans, ni dans le *Livre des Rois;* au contraire, Jérémie, dans le chapitre XXXIV de ses prophéties, nous fournit la preuve positive de la négligence et de l'inobservation de cette loi dès son origine.

Jérémie, est-il dit, engagea le roi Sedeqiah, les grands et le peuple de Jérusalem à renvoyer leurs esclaves hébreux; ils s'y engagèrent par la cérémonie d'un sacrifice, et ils renvoyèrent leurs esclaves hébreux; puis s'en étant repentis, il les reprirent et les contraignirent de force; et Jérémie leur dit : Écoutez les paroles du Dieu d'Israël :

« Au jour où je retirai vos pères de l'Égypte, je « fis un pacte avec eux, et je leur dis : Lorsque sept « ans seront écoulés, que chacun de vous renvoie « l'esclave hébreu *qui lui a été vendu et qui a servi* « *six ans; que l'esclave soit libre... Et vos pères* « *n'ont point écouté ma parole, ils n'ont point in-* « *cliné leur oreille* (à m'obéir): vous, aujourd'hui, « vous vous êtes retournés (de leur sentier) et vous « avez fait le bien; vous avez fait l'alliance avec moi, « mais ensuite vous l'avez violée (comme vos pè- « res); maintenant je vais amener sur vous tous « les maux, etc. »

Pour tout lecteur qui pèsera bien ces mots : « *Vos pères n'ont point écouté ma parole, n'ont* « *point obéi à mon ordre de renvoyer libre : vous,* « *aujourd'hui, vous vous êtes retournés* (de leur « sentier, etc.); » pour tout lecteur, disons-nous, il sera prouvé que jusqu'au temps de Sedeqiah, les Juifs avaient imité leurs pères et n'avaient point observé le jubilé septénaire; par conséquent il n'y a point eu chez eux de cycle sabbatique avant la captivité de Babylone. Ce ne fut qu'alors et au retour dans leur patrie, qu'ayant pris à tâche d'exécuter littéralement les lois de Moïse, celle-ci devint en usage avec plusieurs autres. De savants chronologistes, quoique très-pieux, n'ont pu s'empêcher de reconnaître ces faits; entre autres, le P. Petau, jésuite, dans son *Traité de la doctrine des temps*, livre IX, chapitre 26, *s'avoue réduit à la nécessité de révoquer en doute l'observance des années sabbatiques*[1] avant le règne d'Antiochus Eupator; mais beaucoup d'autres ont cru leur religion intéressée à en soutenir la croyance. Le savant Desvignoles présente, à cet égard, une inconséquence remarquable; car, après avoir exposé avec candeur une masse de raisons négatives, il finit par dire[2] que, *comme il faut avoir une mesure de temps, il se range au gros des chronologistes qui ont admis les sabbats;* ce qui ne l'empêche point de convenir ailleurs, que les cycles sabbatiques produits par les Samaritains et les Juifs, et remontant jusqu'à la création, sont des cycles fictifs et inventés après coup[3].

Par une autre inconséquence, Desvignoles fournit un argument ingénieux de calculer le temps de la monarchie, en admettant la non-existence ou l'inobservance des *sabbats*. Tout le monde connaît la célèbre prophétie de Jérémie concernant l'exil et *la captivité du peuple hébreu pendant* 70 *ans, et cela pour avoir négligé et méprisé les ordonnances de Dieu*. En comparant à ce texte celui des Paralipomènes, qui dit (chap. XXXVI, vers. 10) « que « le peuple hébreu fut déporté à Babylone, afin que « la terre (d'Israël) *prît plaisir à célébrer ses sab-* « *bats*, et qu'elle *eût* 70 *ans de repos;* » Desvignoles a pensé que Jérémie dans sa prédiction avait eu spécialement en vue la loi de Moïse sur les jubilés de 7 ans, et que par le nombre 70 il avait entendu établir une compensation des sabbats que l'on avait omis ou négligé de célébrer : il est bien vrai que ces 70 jubilés de 7 ans donnent une somme totale de 490 ans, et que si l'on prend ces 490 ans pour la durée des rois, en y ajoutant 604, qui sont la date première de la prophétie en question, l'on a pour première année de Saül, l'an 1094 avant J. C. Or les calculs de Josèphe donnent pour ce même intervalle 1091, et l'analogie est frappante; mais nous avons vu que la chronologie détaillée des rois, en nous produisant la somme totale de 493, jusqu'à Sedeqiah (en 587), ne donne jusqu'à l'an 604 que

[1] *Deuteron.* chap. XV, vers. 1, 12 et suivants.

[1] *Nihil in sacris litteris aut in historicis exteris satis expressum legi unde sciri possit, utrum jubilæus etiam in Judæa ipsa, nedum in aliena regione ac deportatione, Judæi servaverint. — Primus est is quo Antiochus Eupator, Epiphanis filius, Hierosolymam obsedit.* (Voyez chap. 26, p. 59.) Voyez aussi *Johan. Davidis Michaelis Commentationes; Bremæ*, 1774, *Commentatio nona, de Anno sabbatico*, ou ce savant auteur déclare aussi que cette loi n'a point eu d'exécution.

[2] Tom. I, p. 694.

[3] Desvignoles, tome I, p. 709, où il cite les solides raisons de Goddefroi Vendelin.

475 ans; ce qui fait 15 ans de moins que 490. Jérémie aurait-il aussi compris dans son calcul le temps de Samuel, qui fut de 12 ans? Il y aurait encore déficit de 3 ans. D'ailleurs il a donné à ses 70 ans de captivité, deux points de départ différents; tandis qu'au chapitre xxv, verset 11 [1], il les fait partir de l'an 4 de Ihouaqim, au chapitre xxix, vers. 5-10 [2], dans sa lettre aux émigrés qui suivirent Iechonias à Babylone, il les fait partir de l'an 598, ce qui donne 481 ans depuis l'an 1er de Saül, et 493 depuis l'an 1er de Samuel : 4 ans de plus que les 490. Néanmoins, comme nous ignorons de quelle manière Jérémie a pu établir son calcul de la durée des rois, et qu'il a pu compter comme Josèphe [3], l'idée de Desvignoles reste plausible, et tend à constater ce qui nous paraît vrai, savoir, que la loi des années sabbatiques n'a point eu d'exécution sous les rois.

Un fait positif vient aussi prouver qu'elle n'en eut point sous les juges, qui furent un véritable temps d'anarchie; car, lorsque Josué entre en Palestine, on le voit admettre les Gabaonites à vivre au milieu d'Israël à titre d'esclaves et d'ilotes, malgré la loi de Moïse qui ordonnait l'*extermination*; et ces mêmes Gabaonites sont cités au temps de David, comme subsistants dans le même état [4], ce qui n'aurait pu être si la loi des jubilés eût été exécutée. De plus, il est dit dans le *Livre des Juges* [5], qu'après le partage des terres, chaque tribu accorda aux Chananéens de son arrondissement, la faculté d'habiter avec le peuple de Dieu, en payant un tribut, qu'ils payaient encore au temps de Salomon. On est en droit de conclure de ce double fait, que la loi des jubilés sabbatiques, cette loi étrange d'oisiveté, de stérilité, de famine organisée pour chaque huitième année, fut abrogée dès le début de la conquête par les Hébreux, qui, après tant de peines et de dangers, trouvèrent sans doute trop dur de relâcher des esclaves et des biens achetés au prix de leur sang : dans ce premier état anarchique ou démocratique, personne n'eut intérêt de réclamer contre l'inobservance; personne n'eût eu le pouvoir de faire exécuter : dans le second état, c'est-à-dire, sous le règne monarchique, lorsque les rois investis d'un pouvoir arbitraire eurent cette faculté, leur prudence dut trouver trop dangereux de rétablir une loi qui eût tout bouleversé.

Ainsi il est constant que, depuis Josué jusqu'au temps du roi Sedeqiah, les Juifs n'observèrent point la loi sabbatique; et cela est fâcheux pour la science chronologique, qui eût trouvé dans ce cycle une mesure précise du temps.

En résumé de toute notre discussion sur le temps des juges, le lecteur voit qu'au delà du grand prêtre Héli, le système des Juifs est brisé et dissous; que tout y est vague, incertain, confus, que leurs annales ne remontent réellement d'un fil continu que jusqu'à l'an 1131; enfin, qu'il est impossible d'assigner, à 20 ou 30 ans près, le temps où Moïse a vécu, et qu'il est seulement permis, par un calcul raisonnable de probabilité, de le placer entre les années 1420 et 1450.

CHAPITRE V.

Des temps antérieurs à Moïse et des livres attribués à ce législateur.

Maintenant, si les Juifs n'ont pu conserver de notions exactes du temps écoulé entre le grand prêtre Héli et Moïse, ni du temps que dura le séjour de leurs pères en Égypte (car rien n'est clair à cet égard), comment peuvent-ils prétendre avoir mieux connu les temps antérieurs où n'existait pas encore la nation, et qui plus est, les temps où n'existait aucune nation, c'est-à-dire, l'époque de l'origine du monde, à laquelle aucun témoin n'assista, et dont leur Genèse nous fait cependant le récit, comme si l'écrivain en eût eu sous les yeux un procès-verbal? Les Juifs nous disent que c'est une révélation faite par Dieu à leur prophète : nous répondons que beaucoup d'autres peuples ont tenu le même langage. Les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens, les Perses, ont eu, comme le peuple juif, leurs histoires de la création, également révélées à leurs prophètes Hermès, Zoroastre, etc. De nos jours, les Indous ont présenté à nos missionnaires les Vedas et les Pouranas, avec des prétentions d'une antiquité plus reculée que la Genèse même, et que les autres livres attribués à Moïse. Il est vrai que nos savants biblistes rejettent, ou du moins contestent l'authenticité de ces livres; mais quand notre zèle convertisseur présente aux Indous la Bible,

[1] [Chap. xxv, vers. 11.] « Depuis 23 ans je vous ai porté la « parole de Dieu, vous ne m'avez point écouté; voici ce que « dit aujourd'hui le Seigneur : J'amène Nabukodonosor, roi « de Babylone; il va dévaster cette terre; elle restera déserte, « et tous ses peuples seront en servitude 70 ans; et quand 70 « ans seront écoulés, je visiterai Babylone à son tour, et je la « détruirai. »

[2] [Chap. xxix, vers. 5-10.] « Bâtissez des maisons à Babylone; « plantez-y, semez-y; mariez-vous-y, etc..... car voici ce que « dit le Seigneur : Lorsque 70 ans seront écoulés (pendant « votre séjour) à Babylone, je vous visiterai et vous ramènerai ici. »

[3] La différence de 2 ou 3 ans que nous avons citée n'aurait-elle point pour cause l'intercalation de quelques années, faite dans cet espace de près de 500 ans, par des procédés que nous ignorons? car, quoi que l'on en ait dit, nous ne connaissons pas exactement la forme de l'année juive avant la captivité de Babylone.

[4] *Samuel*, lib. II, cap. xxiv, vers. 2.

[5] *Judic.* tout le chapitre premier.

qu'aurons-nous à répondre, si les brames nous rétorquent nos propres arguments européens? si, par exemple, ils nous disent :

« Vous niez l'authenticité et l'antiquité de certains Pouranas et Chastras, par la raison qu'ils « mentionnent des faits postérieurs aux dates « présumées de leur composition : eh bien! nous « nions à notre tour l'authenticité des cinq livres « que vous attribuez à Moïse, par cette même « raison que nous y trouvons un grand nombre de « passages et de citations qui ne peuvent convenir « à ce législateur. »

La question se réduit donc à savoir si cette dernière assertion est fondée en preuve de faits; et c'est une question qui doit se traiter avant toute autre : car le système chronologique antérieur à Moïse, tirant son autorité principale de la supposition que ce prophète en a été le rédacteur, si cette supposition était démontrée fausse, l'autorité du système en serait considérablement affaiblie. De savants critiques ont déjà traité ce sujet [1]; mais parce qu'ils ne l'ont pas à beaucoup près épuisé, et que surtout ils n'ont pas bien saisi les conséquences qui découlent des preuves, nous allons reprendre la discussion dans ses fondements, et dresser un tableau plus complet qu'aucun autre précédent, de tous les passages du Pentateuque, qui prouvent la posthumité de cet ouvrage relativement à Moïse, et qui indiquent la véritable époque de sa rédaction.

CHAPITRE VI.

Passages du Pentateuque tendants à indiquer en quel temps et par qui cet ouvrage a été ou n'a pas été composé.

1° Au dernier chapitre du Deutéronome, on lit un récit détaillé et circonstancié de la mort de Moïse, de son inhumation, et en outre ces phrases singulières : « Personne, *jusqu'à ce jour,* n'a connu « le lieu de sa sépulture, et il ne s'est plus élevé « dans Israël de prophète égal à Moïse. »

N'est-ce pas l'indice saillant d'un long temps déjà écoulé? *Personne jusqu'à ce jour... il ne s'est plus trouvé de prophète....*

On nous dit que ce chapitre a été ajouté après coup, qu'il ne fait point corps avec l'ouvrage. Admettons la réponse, parce qu'elle est naturelle et raisonnable; mais comment expliquera-t-on tous les autres passages qui se trouvent au corps du livre, et qui ne sont pas moins incompatibles avec l'hypothèse reçue? Par exemple, le premier chapitre du Deutéronome débute par ces mots : « Voici « les paroles que Moïse adressa à tout Israël *au delà* « du Jourdain [1], dans le désert, etc. »

On sait que Moïse ne passa point cette rivière, et qu'il mourut dans le désert qui est à son orient [2]; par conséquent le mot *au delà* désigne, relativement à Moïse, la *rive* occidentale, le côté où est Jérusalem. Par inverse, la rive orientale où Moïse mourut, se trouve *au delà* du Jourdain, relativement au pays de Jérusalem. Donc cette phrase, *Moïse mourut au delà*, a été écrite du côté de Jérusalem; donc ce n'est point Moïse qui l'a écrite : l'expression *au delà* se trouve trois autres fois : 1° Deutéronome (chap. III, vers. 8), l'on fait dire à Moïse : « En même temps nous enlevâmes à « deux rois amorrhéens leur pays situé *au delà* du « Jourdain, entre le torrent *Arnon* et le mont *Hermon.* » Puisque Moïse parlait dans ce pays-là même, il était *en deçà* et non *au delà;* et la note qu'il joint immédiatement ne lui convient pas davantage....

« Or l'Hermon est appelé *Chirin* par les Sido« niens, et *Chinir* par les Amorrhéens. »

Une telle note ne convient qu'à un auteur posthume, qui explique la nomenclature du temps passé à ses contemporains, qui ne l'entendent plus. Il en est ainsi des versets suivants :

« 4° Et nous prîmes toutes les villes d'Og, roi « de Basan, qui était resté seul de la race des Ra« phaïm ou géants : son lit est encore dans la ville « de *Rabat-Amon;* et je donnai à Iaïr, fils de Ma« nassé, le pays de *Basan*, qu'il nomma *villages* « *de Iaïr,* et on les appelle ainsi *jusqu'à ce jour.* »

Et (chap. IV, vers. 21) on lit : « Moïse marqua « trois villes *au delà* du Jourdain, du côté du *so*« *leil levant.* »

Et (*idem,* versets 45 et 46) : « Voilà les lois et « statuts que Moïse donna aux enfants d'Israël, « après la sortie d'Égypte, dans la vallée de Beth« phegor, *au delà* du Jourdain... Et les enfants « d'Israël possédèrent *au delà* du Jourdain les pays « de, etc. etc. »

Ces versets, et en général tout ce chapitre, sont évidemment un récit historique écrit longtemps après Moïse, par un rédacteur qui a résidé du côté de Jérusalem, au *soleil couchant* du Jourdain, et pour qui le soleil levant était *au delà;* qui parlant des faits anciens, y a joint les explications nécessaires à ses contemporains. Poursuivons.

Dans la Genèse (chap. XII, vers. 6), en décri-

[1] Voyez, entre autres, le *Tractatus theologico-politicus,* publié en 1665, et l'*Histoire critique du Vieux Testament,* in-4°, 1685.

[1] Plusieurs traductions latines altèrent ici et ailleurs le vrai sens des mots, et au lieu de dire *ultrà,* disent *in transitu* ou *in ripâ;* mais il est avoué, de tous les hébraïsants, que *b'éber* signifie rigoureusement *au delà, ultrà.*

[2] *Deut.* chap. IV, vers. 22, Moïse dit : « Voici que je meurs « dans cette terre, et je ne passerai point le Jourdain. »

vant la route d'Abraham, depuis la Mésopotamie jusqu'à *Sichem* et à la vallée de *Moria*, il est dit : « *Or les Kananéens occupaient alors le pays*[1]; » donc ils ne l'occupaient plus au temps de l'historien; donc cet historien écrivait après Josué, qui chassa les Kananéens de ce pays. Donc Moïse n'est pas l'historien.

Même Genèse (ch. XXII, vers. 14), en parlant du lieu où Abraham voulut sacrifier son fils, on lit :

« Abraham appela ce lieu *Iahouh-Ierah*, c'est-« à-dire, *Dieu verra;* d'où est venu ce mot usité « *jusqu'à ce jour : Sur la montagne Dieu verra.* »

Notez ce mot, *jusqu'à ce jour;* et de plus, comment Abraham a-t-il pu appeler Dieu du nom de *Iahouh,* quand il est dit (chap. VI de l'Exode, vers. 3) « que Dieu ne s'était fait connaître à personne « avant Moïse, sous le nom de *Iahouh....* » L'auteur posthume ne se décèle-t-il pas à chaque instant?

Même Genèse (chap. XIV, vers. 14) : « Abraham « poursuivit ses ennemis jusqu'à *Dan.* »

Le *Livre des Juges* (chap. XVIII, vers. 29) nous apprend que jusqu'au temps des juges, on appela *Laïs* la ville sidonienne qui fut surprise par 600 hommes de la tribu de Dan, et que ce fut seulement alors qu'elle reçut le nom de *Dan.* Certainement Moïse n'a point écrit cela : l'auteur est postérieur aux juges.

Deutéronome (chap. II, vers. 12), il est dit : « Nous tournâmes la montagne de Seïr sans l'atta-« quer, parce qu'elle est habitée par nos frères, les « enfants d'Ésaü. Or Seïr était d'abord habitée par « les *Horiens*, que chassèrent les enfants d'Esaü, « qui ont habité ce pays jusqu'à ce jour (verset 22), « *comme les enfants d'Israël ont habité celui que* « *le Seigneur leur a donné.* »

Ceci est manifestement postérieur à la conquête par Josué.

L'auteur des *Rois* (livre I, chap. IX, vers. 9), en parlant de Saül, qui alla consulter le *voyant*, dit : « *Autrefois*, lorsqu'on allait consulter Dieu, l'u-« sage était de dire, *Allons au voyant;* car on ap-« pelait *voyant* ce qu'aujourd'hui on appelle *pro-« phète.* » Or, puisque l'usage durait encore du temps de David, qui appela *Gad* son *voyant* et non son *prophète;* et puisque, dans tout le Pentateuque, Moïse est toujours appelé le *prophète*, et non le *voyant*, il s'ensuit clairement que la rédaction du Pentateuque est postérieure au temps de David.

Enfin, un passage frappant est celui du chapitre XXXVI de la Genèse, où parlant de la postérité d'Esaü, l'auteur dit (vers. 31 et suivants) : « Voici « les rois qui régnèrent sur la terre d'Edom *avant* « *qu'Israël eût des rois*, etc. »

Or si, comme il est de fait, Israël n'eut de rois que depuis Saül, il est évident que l'auteur historique est postérieur à cette époque, et que cet auteur n'a pu être Moïse, par toutes les raisons ci-dessus. Ainsi nous avons une masse de preuves incontestables que le Pentateuque, *tel qu'il est en nos mains*, n'a point été rédigé par Moïse, mais par un écrivain anonyme dont l'époque n'a pu précéder le temps des rois David et Salomon. Bientôt nous verrons encore d'autres preuves de cette posthumité, lorsque l'époque de cette rédaction nous sera connue : il s'agit maintenant de la connaître.

Quelques écrivains critiques[1], qui comme nous ont senti que le Pentateuque n'a pu être rédigé par Moïse, ont essayé d'en deviner l'auteur, et ils ont cru l'apercevoir dans le lévite *Esdras*, qui, au temps d'Artaxercès, roi de Perse, ranima chez les Juifs attiédis l'observance et l'étude de la loi. Sur l'autorité accréditée de ces écrivains, nous avions d'abord admis cette opinion; mais l'intérêt qu'excite ce sujet nous ayant engagé à de nouvelles recherches, nous avons trouvé dans une lecture attentive des livres hébreux, des raisons de penser différemment, et d'attribuer le Pentateuque à un autre auteur, indiqué par les textes mêmes avec plus d'évidence que le lévite *Esdras*.

D'abord on cherche vainement des indices quelconques de l'existence du Pentateuque, soit dans le livre de *Josué*, l'un des plus anciens, soit dans le livre dit *des Juges*, soit dans les deux livres intitulés *Samuel*, soit enfin dans l'histoire des premiers rois juifs. Ce silence, surtout au temps de Salomon, est d'autant plus remarquable, que l'auteur de la Chronique, en nous apprenant que les *tables de la loi de Moïse* furent déposées dans le temple bâti par ce prince, ne dit pas un mot des livres de Moïse; et cependant, si le Pentateuque eût été l'ouvrage de Moïse, le manuscrit autographe devait encore exister, et il est inconcevable qu'un livre si précieux fût laissé dans un oubli absolu, surtout lorsqu'en cette inauguration du temple, une foule d'objets moins importants, moins appropriés au sujet, sont relatés et mentionnés.

Une autre circonstance encore digne de remarque, est que dans les livres de Salomon, dans les psaumes réellement de David[2], et même dans les

[1] Cette phrase est répétée chap. XIII, vers. 7.

[1] Voyez l'*Histoire critique du Vieux Testament*, par R. Simon, chap. 5 et 6, etc. et le *Tractatus philos. polit.* chap. 8, 9 et 10, traduit sous le nom de *Recherches curieuses d'un esprit désintéressé*, etc. Cologne, 1672, in-12.

[2] On sait, et le texte hébreu déclare, qu'un grand nombre ne sont pas de David : plusieurs chapitres d'Isaïe sont évidemment dans le même cas. Au chap. XII, vers. 2, on trouve un

prophéties d'Isaïe, l'on ne trouve presque aucune citation que l'on puisse rapporter avec évidence au Pentateuque. Il faut descendre jusqu'au règne de Josias, pour en découvrir une indication probable; le passage qui la contient mérite d'être cité en entier, pour en bien scruter les détails. (Voyez *Reg.* lib. II, cap. XXII.)

CHAPITRE VII.

Époque de l'apparition du Pentateuque.

Après la mort du roi Amon, son fils Josiah devint roi à l'âge de 8 ans; on sent qu'un roi de 8 ans eut un tuteur-régent, qui n'est point nommé, mais qui naturellement, et par l'indication des faits, fut le grand prêtre Helqiah.

La dix-huitième année de son règne, Josiah envoie, sans motif apparent, Saphan, scribe ou secrétaire du temple, vers le grand prêtre, pour lui dire de recueillir tout l'argent donné par le peuple aux portiers du temple, et de le remettre aux entrepreneurs et ouvriers des réparations, *sans leur faire rendre compte, et en se reposant sur leur bonne foi.* Pour réponse, le grand prêtre Helqiah dit au secrétaire : « J'ai trouvé un livre (ou le livre) de la loi dans « le temple du Seigneur; » et il donne ce livre au secrétaire, qui le lit. Saphan retourne vers le roi, et lui dit : « Vos ordres sont exécutés.... (de plus) « Helqiah m'a remis un livre; » et il (commença) de le lire devant le roi.... et lorsque le roi entendit les paroles de la loi, il déchira ses vêtements, et il dit à Helqiah, à Ahiqom, à Akbor, à Saphan, secrétaire, et à Achih, serviteur du roi : « Allez, et « consultez Dieu sur moi et sur tout le peuple juif, « au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé; « car la colère de Dieu est allumée contre nous, de « ce que nos pères n'ont point pratiqué ses préceptes.... Et ils se rendirent tous ensemble chez « Holdah, prophétesse, qui demeurait à Jérusalem, « et dans la rue Seconde. Holdah leur annonça, « de la part de Dieu, de grands maux contre le pays « et la ville. Mais, ajouta-t-elle, parce que le roi a « écouté la parole du Seigneur, qu'il a pleuré et déchiré ses vêtements, ces maux n'arriveront point « de son vivant.... Helqiah et les autres envoyés « portent cette réponse au roi.... Le roi envoie de « tous côtés des ordres dans la ville. Tous les *anciens* et gens notables se rassemblent dans le « palais.... Le roi va ensuite au temple, et il y est « suivi des prêtres et des anciens, et de tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit; et là « on fait une *lecture solennelle* de ce livre trouvé. « Le roi monte ensuite aux degrés (de l'autel), et « fait un sacrifice d'*alliance*, pour pratiquer tout « ce qui est dans le livre..... et le peuple en prend « l'engagement.... Alors, en exécution de ce pacte « et des préceptes du livre, l'on jette hors du temple les vases de *Baal;* on souille les *lieux hauts* « où l'on sacrifiait, et celui où l'on passait les enfants « par la flamme.... on chasse des portiques du temple les chevaux sacrés que les rois entretenaient « en l'honneur du soleil; on brûle les chars consacrés au soleil; on détruit les autels élevés par « Achaz et Manassé, et ceux élevés par Salomon « sur les *hauts lieux* aux dieux de ses femmes. Josiah, présent à tous ces actes, qu'il commande et « dirige, fait déterrer même les morts sur les *hauts* « *lieux*, et *égorger tous les prêtres de Baal* qu'il « y trouve.... De retour à Jérusalem, il fait célébrer une pâque si *solennelle,* qu'il n'y en eut point « de telle depuis les *juges d'Israël* et pendant tout « le temps des rois. »

demi-verset tiré du cantique composé à l'occasion du passage de la mer Rouge (*Exod.* chap. XV, vers. 2); mais ce cantique, qui nous est indiqué par le texte même comme devenu *chant populaire*, a pu et dû se conserver en d'autres livres.

Pesons les mots et les circonstances de ce récit; et d'abord remarquons que Josiah, enfant couronné dès l'âge de 8 ans, fut élevé par le grand prêtre Helqiah, qui pendant 10 ou 12 ans fut le véritable régent de l'État et du prince : par conséquent Josiah, maintenant âgé de 25 à 26 ans, est encore sous l'influence morale du pontife et de l'éducation sacerdotale qu'il en a reçue. A cet âge et l'an 18 de son règne, il fait un message solennel au grand prêtre : l'objet de ce message est de *remettre aux entrepreneurs des réparations du temple, des sommes d'argent, sans leur en faire rendre compte.* Pourquoi cette faveur d'un genre singulier, même injuste et imprudent? Elle a certainement un motif, un objet en vue; cet objet est de se concilier ces gens et leurs familles, et par suite, leurs amis et le peuple dont ils font partie : pour réponse, le grand prêtre présente un livre, qu'il dit être le livre de la loi, et qu'il dit avoir trouvé dans le temple. Où est la preuve qu'il a trouvé ce livre? a-t-il des témoins? On ne le dit pas; mais il est clair que s'il a besoin d'appui, tous les ouvriers du temple qu'il a gratifiés lui seront dévoués. Admettons qu'il ait trouvé *ce livre*, et qu'il ne l'ait pas lui-même *composé;* du moins il l'a eu en main, seul et aussi longtemps qu'il a voulu : n'y a-t-il pas fait des changements? C'est un manuscrit unique; personne ne l'a contrôlé; rien n'établit son authenticité. Ce manuscrit dut être un rouleau de papyrus ou de vélin; quelle main l'a écrit? est-ce la main de Moïse? Helqiah ne le dit pas, il dit seulement *le Livre de la loi :* cela est remarquable. S'il fût venu de Moïse, Helqiah eût-il supprimé une circonstance si propre

à ajouter au respect? D'ailleurs, s'il fût venu de Moïse, ce manuscrit aurait eu à cette époque plus de 800 ans d'existence; et depuis tant de temps, oublié dans quelque armoire, il eût dû être rongé de vers et de poussière, dans un climat aussi *rongeur* que l'est la Judée. Il y aurait eu des lacunes; l'écriture même aurait dû être différente, et beaucoup de mots tombés en désuétude; car il est sans exemple qu'une langue et qu'une forme d'écriture aient subsisté 800 ans sans altération. Cependant le secrétaire Saphan le lit couramment et à livre ouvert : il porte le livre au roi, et le roi entendant le contenu, est surpris, effrayé au point de déchirer ses vêtements. Quoi! le roi Josiah, élevé par le grand prêtre, ne connaissait pas la loi de Moïse! cette loi dont tout prince, à son avénement, devait avoir une copie transcrite à son usage par les prêtres, selon un ordre exprès du Deutéronome, chapitre XVII. Tout était donc oublié, ou bien tout est simulé. Le roi Josiah de suite fait consulter *Dieu;* l'oracle auquel on s'adresse est *une vieille femme, exerçant le métier de devineresse,* et jouissant d'un grand crédit sur le peuple, c'est-à-dire, dans la classe des ouvriers que le roi a gratifiés. Le grand prêtre, le secrétaire Saphan, Akbour et d'autres prêtres, se rendent en pompe chez cette femme.... N'est-il pas clair que l'intention d'une telle démarche est de produire une vive sensation sur le peuple et de donner de l'éclat à une chose nouvelle?

La prophétesse répond dans le sens désiré..... Elle annonce que *Iahou,* Dieu d'Israël, va envoyer contre Jérusalem et ses habitants, toutes les calamités écrites dans le livre que le roi a entendu, et cela parce que les Juifs *ont abandonné leur Dieu, et qu'ils ont sacrifié à des dieux étrangers.*

Ces expressions nous deviendront bientôt utiles; mais pour le présent, remarquons que cette prophétie de *Holdah* a une analogie frappante avec les autres prophéties que depuis cinq ans proclamait Jérémie : or, dans sa qualité de prêtre et de fils de prêtre, Jérémie avait des rapports nécessaires avec le pontife; il était, comme Holdah, dans la dépendance plus ou moins médiate de Helqiah [1]; et lorsque nous trouvons que, peu d'années après, les fils de *Saphan* et d'*Akbour* furent les amis et protecteurs zélés de Jérémie contre la colère de Ihouaqim, nous avons lieu de soupçonner que déjà il avait des liaisons avec *Saphan* et *Akbour,* qui figurent dans cette affaire; que par conséquent il était lui-même, comme Holdah, l'un des confidents de ce drame concerté; qu'en un mot il y a eu dans cette occasion un pacte secret, un plan combiné entre le grand prêtre, le roi, le secrétaire Saphan, le prêtre Akbour, le prophète Jérémie et la prophétesse Holdah; et cela, pour un motif, une affaire d'Etat de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait de sauver la nation du danger imminent d'une destruction absolue ou d'une dispersion prochaine.

En effet, à l'époque dont nous parlons, l'an 621, le royaume de Jérusalem se trouvait dans les circonstances les plus désastreuses. Depuis quatre ans les Scythes, venus du Caucase, exerçaient ces ravages dont parle Hérodote, et dont leurs pareils, les Tatars de Genghizkan et de Tamerlan, nous ont fourni d'effrayants exemples dans les temps modernes. Vainqueurs de Kyaxare et de ses Mèdes, maîtres de la haute et de la basse Asie, les Scythes n'avaient pu parvenir à Azot, où les arrêta Psammitik, sans inonder la Syrie et la Palestine : leur cavalerie innombrable avait ravagé tout le pays plat, avec cette cruauté féroce et impitoyable qui a toujours caractérisé les Tatars; le pays montueux, investi de toutes parts, privé de toutes communications, attaqué dans ses postes faibles, menacé dans toute sa masse, ressemblait à une grande place assiégée, et subissait tous les maux attachés à cette situation : or voilà premièrement le tableau que trace Jérémie dans ses dix-sept premiers chapitres.

« L'an 13 de Josiah, dit cet écrivain, le (Dieu de « Moïse) *Iehou,* m'adressa la parole [1],

« Et il me dit (chap. I) : Que vois-tu? Je vois une « chaudière bouillante; elle est dans le nord (prête « à verser); et Dieu dit : Du nord accourt le mal sur « tous les habitants de cette terre; car voici que « j'appelle toutes les familles des royaumes *du nord,* « et elles viennent établir chacune leur tente aux « portes de Jérusalem, autour de ses murs et dans « toutes les villes de Juda, et je prononcerai mes « décrets contre les pervers qui *m'ont abandonné,* « *et qui ont sacrifié aux dieux étrangers.* »

Cette dernière phrase est, mot pour mot, le motif allégué par la prophétesse Holdah. Les chapitres suivants sont remplis de reproches, de menaces et d'exhortations.

Le prophète s'écrie (ch. IV) : « Annoncez dans « Juda; publiez dans Jérusalem; sonnez de la trom- « pette, criez et dites : Rassemblez-vous; retirez- « vous dans les villes fortes, élevez des signaux de « fuite; ne restez pas, parce que, dit le Seigneur, « voici que j'apporte du nord une calamité, une « grande destruction; le lion a quitté son repaire;

[1] Son père se nommait Helqiah, comme le grand prêtre; ils ont pu être parents.

[1] Cet an 13 de Josiah est l'an 626 avant notre ère, ainsi que nous le prouverons par la suite.

« le destructeur des peuples est parti de son pays « pour réduire cette terre en solitude. »

Ceci convient parfaitement aux Scythes ; ce qui suit les caractérise encore mieux :

« Voici qu'un peuple vient du nord ; une grande « nation est sortie des flancs de la terre..... ils por- « tent l'arc et le bouclier ; ils brisent et déchirent « sans pitié..... leur bruit ressemble au bruisse- « ment des flots ; ils montent des chevaux armés « (et bardés) eux-mêmes comme un guerrier, etc. : » voilà bien les cavaliers scythes.

« Voici que (l'ennemi) monte comme une nue, « ses chars (volent) comme un tourbillon ; ses che- « vaux sont plus légers que les aigles.... Malheur à « nous ! nous sommes ravagés. — Un cri d'alarme « vient du côté de *Dan ;* on apprend des *horreurs* « (*iniquitatem*) de la montagne d'Éphraïm ..... Fai- « tes entendre dans Jérusalem que des troupes d'*é-* « *claireurs* viennent d'une terre lointaine.....

« J'ai regardé le pays, il est désert... J'ai vu les « montagnes, et elles tremblent ; les collines, et elles « se choquent. J'ai regardé (partout), il n'y a plus « d'hommes ; les oiseaux du ciel se sont envolés..... « J'ai regardé le *Carmel, il est désert*, et toutes les « villes détruites devant la face de Iehouh et de sa « fureur. »

(Chap. v, vers. 15) : « J'amène sur vous une nation « lointaine, une nation robuste, antique, dont vous « ne connaissez point le langage, dont vous ne com- « prenez point les paroles.... son carquois est un « sépulcre ouvert.... tous ses guerriers sont forts. « Ils mangeront votre pain, votre moisson, vos en- « fants, vos bœufs, vos figues, vos raisins, etc. »

(Chap. vi, vers. 1) : « Enfants de Benjamin, fuyez « de Jérusalem ; sonnez de la trompette, parce que « de l'aquilon vient un fléau, une dévastation. »

Et (ch. viii, vers. 16 à 20) : « Du côté de Dan on « entend le bruit de leurs chevaux ; la terre retentit « de leurs violents hennissements ; ils accourent ; « ils dévorent la terre et son abondance, la ville et « ses habitants..... *La moisson* est passée, *l'été est* « *fini, et nous ne sommes pas délivrés.* »

Nous verrons ailleurs que cette dernière circonstance cadre très-bien avec la date de l'irruption des Scythes, que nous plaçons en 625.

Tous ces maux dépeints par Jérémie duraient donc depuis quatre ans, lorsque Helqiah tira de l'oubli ou du néant un livre qui devait sauver la nation en la régénérant ; et cependant le danger qu'elle éprouvait de la part des Scythes, n'était pas le seul. Deux puissances voisines, devenues plus ambitieuses depuis quelques années, menaçaient dans leur choc prochain d'écraser le petit royaume de Jérusalem. L'*Égypte*, d'une part, délivrée des guerres étrangères et civiles qui l'avaient longtemps déchirée, venait de concentrer toutes ses forces dans les mains de Psammitik ; et ce prince heureux et habile avait, par la prise d'Azot et de la Palestine, annoncé à la Syrie les projets d'agrandissement que poursuivit *Nekos* son fils. D'autre part, les rois de Babylone, héritiers de l'empire ninivite, renouvelaient sur la Phénicie et la Judée les prétentions et les attaques de Sennacherib et de Salmanasar. Selon la chronique des *Jours* [1], l'un d'eux avait fait saisir et emmener captif le roi Manassé, grand-père de Josiah. Helqiah, grand prêtre et régent en 638, avait pu être témoin de cet événement, arrivé 18 ou 20 ans auparavant. — A l'époque présente, c'est-à-dire l'an 621, Nabopolasar, père de Nabukodonosor, régnait depuis 4 ans, et son règne préparait le règne de son fils. Une grande lutte s'annonçait entre l'Égypte et la Chaldée ; et dans cette lutte, les politiques juifs ne pouvaient manquer de sentir que leur nation faible et d'ailleurs divisée d'opinions, était menacée d'une entière dissolution. Si le salut était possible, ce n'était qu'en réunissant les esprits, en ressuscitant le caractère national ; et si cette pensée dut venir à quelqu'un, ce dut être au grand prêtre Helqiah, qui, par la minorité du prince, se trouvant chef politique et religieux, eut l'avantage de réunir en sa personne et les connaissances, et l'intérêt, et les moyens d'exécuter une réforme, une régénération urgente. Cette idée une fois conçue, il ne lui resta plus à imaginer que le moyen. Un administrateur purement politique eût pu en apercevoir plusieurs ; mais un homme de famille sacerdotale, imbu, dès son berceau, de la prééminence des institutions religieuses, qualifiées divines, ne pouvait en apercevoir que dans la religion et par la religion : celle de Moïse avait eu le pouvoir magique de changer une multitude esclave et poltronne en un peuple de conquérants fanatiques ; il fut naturel à un prêtre juif de penser qu'en rétablissant les institutions anciennes, l'on rétablirait la même ferveur. La religion de Moïse, comme toute autre et plus que toute autre, enseignait que tous les maux qui arrivaient au peuple, provenaient de ce qu'il violait ou négligeait la loi : un successeur de Moïse ne put avoir une autre doctrine, et il ne dut éprouver d'embarras que dans le moyen d'exécution. S'il eût été possible d'évoquer le législateur, de ressusciter Moïse lui-même, ce moyen eût été le premier employé. Evoquer son livre, ressusciter sa loi, ne fut qu'une modification de cette idée assez naturelle..... Lors donc que Helqiah, sans un motif d'abord ap-

[1] Les Paralipomènes.

parent, annonce avec éclat qu'il a trouvé le *Livre de la loi*, nous avons lieu et droit de penser que ce n'est point une invention fortuite, mais une opération méditée et préparée depuis du temps, concertée même avec quelques personnes nécessaires à l'exécution, spécialement avec Jérémie, dont le rôle et les écrits ont plusieurs rapports frappants avec certains textes du livre produit, ainsi que nous le verrons.

CHAPITRE VIII.

Suite des preuves.

Mais que faut-il entendre par ce *Livre de la loi*, découvert dans le temple et porté au roi? Les commentateurs qui veulent absolument que le *Pentateuque* soit l'ouvrage immédiat de Moïse, imaginent ici diverses hypothèses pour détourner l'idée qui s'offre d'abord : cependant tout esprit impartial qui voudra peser les circonstances accessoires, pensera probablement, comme nous, que ce *livre* ne saurait être autre que le *Pentateuque* tel que nous l'avons, et cela par plusieurs raisons qui se confirment réciproquement.

1° Parce que l'on n'aperçoit pas le moindre indice de l'existence du Pentateuque avant le roi *Josiah*, et que s'il eût été connu, un silence aussi absolu eût été une chose impossible.

2° Parce que depuis l'époque de Helqiah, nous trouvons le Pentateuque accrédité d'une manière imposante, et qu'il est habituellement désigné chez les Juifs sous le nom de *Livre de la loi*. C'est ce livre qu'Esdras lut au peuple rassemblé aux portes du nouveau temple; et cette lecture, qui dura six matinées consécutives, nous donne précisément l'espace de temps qui convient à une lecture publique du Pentateuque.

Après Esdras, les docteurs l'appelèrent indifféremment *Livre de la loi* ou *Livre de Moïse*, parce qu'il contient la loi de ce prophète; or il est facile de voir que ce fut cette expression qui introduisit l'usage de regarder Moïse comme son auteur: les pharisiens consacrèrent cette opinion par bigoterie; puis, en haine des saducéens, ils déclarèrent hérétiques quiconque la rejetterait.

3° Si le Pentateuque eût existé avant Josiah, il eût été connu du moins dans les hautes classes; et le jeune roi, élevé par le grand prêtre, n'eût pu être *surpris* en entendant des préceptes qui s'y trouvent répétés cent fois. Au contraire, le Pentateuque n'ayant pas existé jusque-là, on conçoit l'épouvante vraie ou simulée de Josiah à la lecture des anathèmes terribles contenus dans les chapitres XXVII et XXVIII du Deutéronome. Mais, nous dira-t-on, si le livre trouvé par Helqiah fut le Pentateuque, et si, par toutes les raisons citées, Moïse ne put en être l'auteur, s'ensuivra-t-il que Hel qiah l'ait composé de toutes pièces, et qu'on doive le regarder comme un livre entièrement supposé?

Nous n'admettons point cette conséquence exagérée; nous pensons seulement que ce grand prêtre se proposant de ressusciter la loi de Moïse, généralement oubliée par les Juifs, a recherché tout ce qui a pu subsister d'écrits et de monuments relatifs à son but; qu'il a réellement pu trouver des écrits dont Moïse fut l'auteur, mais plutôt en copie de seconde main qu'en original; qu'à raison des 800 ans écoulés depuis ce prophète, beaucoup de choses étant tombées en désuétude dans le langage, dans l'écriture, et dans les usages géographiques ou civils, il a fait de tous ces matériaux une refonte, une rédaction nouvelle, dans laquelle il a conservé beaucoup de fragments anciens, mais aussi dans laquelle il a introduit beaucoup de liaisons et d'explications de son propre chef. D'autre part, nous rejetons aussi l'opinion de ceux qui veulent regarder tous les passages anachroniques comme des notes marginales introduites dans le texte par la succession des copistes; il suffit de lire avec attention ces passages et d'autres que nous ne citons pas, pour sentir qu'ils font partie intégrante de la narration, et qu'il faudrait considérer des chapitres entiers comme des parenthèses. Les redites même, qui sont si nombreuses, prouvent cette rédaction par *compilation* telle que nous l'indiquons : il serait d'ailleurs trop commode de dire à chaque découverte d'un nouveau trait posthume, que c'est une *note insérée;* il vaut mieux convenir de bonne foi que *Helqiah* est réellement *auteur*, dans le sens de rédacteur et ordonnateur de matériaux; mais il faut convenir aussi qu'à ce titre nous sommes livrés à sa discrétion, et qu'il a pu supprimer, réformer, introduire même une partie entière, inconnue ou du moins étrangère aux livres de Moïse, ainsi que nous croyons le pouvoir démontrer du livre de la Genèse.

A l'époque et dans les circonstances dont nous parlons, l'état politique et religieux des Juifs nous semble avoir été le même que celui des Parsis et des Hindous, qui pratiquent les lois de Brahma et de Zoroastre, sur des traditions, sur des commentaires et liturgies de prêtres, sans posséder les livres autographes de leurs prophètes[1]. Maintenant, sup-

[1] Depuis Alexandre on a peine à prouver l'existence des livres de Zerdoust. Quant aux Vedas, on a longtemps douté de la leur; et il a fallu toute la puissance des Anglais pour parvenir à compléter une copie de ces livres, réduits à un seul manuscrit dont rien ne garantit la parfaite pureté.

posons qu'un roi perse, tel que *Darius Hystasp* ou *Ardchir-Babekan*, eût concerté avec le grand mobed, la *découverte* et la *mise au jour* de l'ouvrage de Zoroastre, n'est-il pas vrai que personne autre n'ayant en main ni l'original, ni une copie, n'eût pu démontrer la fausseté de leur opération, et que nous n'aurions de moyen d'en juger, que par l'examen du livre lui-même, questionné et interrogé dans tous ses détails? Or ce cas est précisément celui de Josiah et de Helqiah, avec la différence que le grand prêtre est ici l'auteur et le promoteur principal. Ils ont pu dire tout ce qui leur a convenu sur la découverte du livre : c'est à nous de n'admettre que ce qui est conforme au raisonnement et aux preuves ou indices fournis par ce livre lui-même. Déjà nous y avons vu des preuves chronologiques d'une composition postérieure de plusieurs siècles à Moïse; maintenant, si nous le questionnons encore, nous serons conduits à penser que les livres réels de Moïse ne sont point contenus dans le Pentateuque en original, mais par extraits et par citation; et que le rédacteur, en écartant tout ce qui ne marchait pas à son but, y a introduit des portions tout à fait étrangères et probablement inconnues à ce législateur.

On ne saurait douter que Moïse ait composé des livres et laissé des écrits. Son rôle de législateur lui en suppose la faculté, comme il lui en impose la nécessité. Il se trouva dans la même position que Mahomet, avec la différence que Mahomet feignit de ne savoir pas écrire. Aussi trouvons-nous la mention expresse de certains écrits de Moïse, dans plusieurs passages de l'Exode et du Deutéronome. Par exemple, au chapitre XXIV de l'Exode, versets 3 à 7, il est dit « que Moïse étant descendu de la montagne « d'Horeb vers le peuple, il lui répéta tout ce que « (le Dieu) Iehouh lui avait dit; qu'il *l'écrivit* (ce « jour-là), et que le matin (du lendemain) étant re- « tourné au pied de la montagne avec le peuple, « pour faire un sacrifice, il prit en main *le volume* « ou *rouleau*) qu'il avait écrit; il le lut au peuple, « qui dit : *Tout ce que vous nous ordonnez, nous* « *l'observerons.* »

Il est clair qu'un rouleau écrit *dans un jour*, et lu en préliminaire d'un sacrifice, n'est pas le Pentateuque, ni même le Deutéronome. Si nous confrontons ce qui précède et ce qui suit, nous trouvons que ce volume ou *Livre de l'alliance* dut être composé des 126 versets ou articles de la loi que nous lisons (chap. XX, vers. 2, jusqu'au chap. XXIV, vers. 1er), qui effectivement comprennent toute l'essence de la loi des Juifs. Or ce livre de l'alliance n'étant employé dans le Pentateuque que comme fragment, il est clair que nous n'avons pas les écrits originaux de Moïse dans leur état distinct et isolé.

En un autre endroit (Exode, chap. XVII, vers. 14), il est dit que Josué ayant battu les Amalékites, qui étaient venus attaquer les Hébreux, peu après leur sortie d'Égypte, le Dieu Iehouh ordonna à Moïse d'écrire ce premier fait d'armes dans le *livre*. Que peut avoir été ce livre, sinon le registre ou journal des opérations militaires des Hébreux, guidés par leur Dieu Iehouh et par son vizir Moïse; opérations dont ce lieutenant voulut, comme tout chef militaire, avoir le tableau, pour le consulter au besoin? Lorsque ensuite nous trouvons au livre des Nombres (chap. XXI, vers. 14) la citation d'un livre intitulé *Livre des guerres* (*du Dieu*) *Iehouh*... exprimée dans les termes suivants : « Les enfants « d'Israël décampèrent du torrent de Zared et vin- « rent camper sur l'Arnon, qui est dans le *désert*, « et sort de la montagne des *Amrim*. Or l'Arnon « est la frontière de Moab qui le sépare des *Amrim*; « c'est pourquoi il est dit *dans le Livre des guerres* « *de Iehouh* : Ce qu'a fait Iehouh sur la mer Rouge, « (il l'a fait) *sur les torrents d'Arnoun;* » nous disons qu'un tel récit, une telle citation, ne sauraient être de Moïse, et qu'ils ne conviennent qu'à un interlocuteur posthume qui écrivait d'après des matériaux qu'il avait sous les yeux, et où il trouvait décrits les campements et les faits militaires des Hébreux. Or ce livre ancien et original semble devoir être celui-là même où Moïse écrivit la victoire sur Amaleq, l'an 1er, *puis tout ce qui arriva pendant le séjour dans le désert*, et enfin, l'an 40, la victoire sur Sehoun et celle sur Og, qui furent les derniers exploits du législateur. Lorsque ensuite les livres que nous avons en main portent une lacune totale entre l'an 2 et l'an 40, et que tout leur récit de ce qui se passa pendant 37 ans, se borne à une stérile notice de campements[1], c'est parce que le rédacteur posthume a supprimé, comme inutiles à son but, les détails du *Journal de Moïse*, de ce *Livre des guerres du Dieu Iehouh*, que nous n'avons pas.

Le Deutéronome [2] parle encore plusieurs fois d'un *Livre de la loi* écrit par Moïse l'an 40, outre le *Livre de l'alliance* écrit au pied de l'Horeb, l'an 2..... Moïse remit ce livre, peu avant sa mort, aux prêtres, enfants de Lévi, et aux anciens d'Israël (chap. XXXI, vers. 9), pour être lu, tous les sept ans, à la fête des Tabernacles, à l'époque du jubilé : or ce livre ne saurait être ni le Pentateuque, ni le Deutéronome entier, attendu que Moïse or-

[1] Voyez le chap. XXXIII et les précédents, livre des Nombres

[2] *Deut.* ch. XXIX, vers. 1er.

donna (chap. XXVII, vers. 2) qu'après le passage du Jourdain, ledit livre serait écrit en entier sur les pierres du pourtour d'un autel dont la face aurait été enduite de chaux pour recevoir l'écriture. Il est déraisonnable et impossible de supposer qu'une masse d'écriture telle que le Deutéronome, ait été écrite sur des pierres, surtout lorsqu'une partie contient des récits étrangers à la loi et postérieurs à Moïse..... Ce second *Livre de la loi* ne peut donc être qu'un nouvel exposé des lois, avec quelques développements, tels qu'on les trouve dans certains chapitres du Deutéronome; mais là encore, nous n'avons l'écrit de Moïse que par intermédiaire, et non pas autographe, tel qu'il le produisit; et toujours nous sommes ramenés à l'idée d'un compilateur posthume, qui retranchant, ajoutant, choisissant ce qu'il a voulu, a composé l'ouvrage réellement confus et peu cohérent, que l'on appelle *Pentateuque*.

Ici revient se placer une remarque qui semble avoir échappé à nos prédécesseurs, et que nous avons indiquée plus haut [1]. Nous avons dit que l'oracle rendu par la prophétesse Holdah, désignait d'une manière spéciale les anathèmes des chapitres XXVII et XXVIII du Deutéronome.

« Le Dieu d'Israël, dit cette femme, va envoyer « contre Jérusalem tous les maux écrits dans le « livre dont le roi a ouï la lecture; et cela, *parce « que les Juifs ont abandonné leur Dieu et sacrifié « à des dieux étrangers.* »

On feuillette vainement l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, l'on n'aperçoit rien qui corresponde à ces paroles, ni qui remplisse l'idée de ces maux; mais lorsqu'on arrive au chapitre XXVII du Deutéronome, on trouve une série de malédictions et d'anathèmes, qui continue dans le chapitre XXVIII et qui réellement présente un tableau affreux.

« Si vous n'écoutez point la voix de Dieu, dit « le verset 15, pour observer tous ses commandements et pratiquer ces cérémonies, une foule de « maux viendra vous accabler. Vous serez maudits « dans vos villes, maudits dans vos campagnes..... « Dieu vous enverra la disette et la famine..... il « vous enverra la peste qui vous consumera...... « la pluie du ciel sera une poussière et une cendre « brûlante, etc. etc. »

Maintenant, comment se fait-il que la suite de ces anathèmes ait pour le sens, et qui plus est, pour l'expression, une analogie frappante avec les premiers chapitres de Jérémie, écrits depuis l'an 625 jusqu'à 621, c'est-à-dire, pendant les quatre années où le grand prêtre dut être occupé de la rédaction du Pentateuque. Les chapitres IV, V et VI en offrent surtout des exemples frappants :

Deutéronome, chap. XXVIII, vers. 48 et suiv. : « Et vous servirez « les ennemis que Dieu enverra « contre vous : vous les servirez « dans la faim, la nudité, la soif, « le manque de tout..... ils appuieront un joug de fer sur « vos têtes.	*Jérémie*, chap. V, vers. 15 : « Dieu a dit : Voici que j'amène « sur vous un peuple lointain, « un peuple *robuste*, *antique*, « *dont vous ne connaissez point « le langage, dont vous ne comprenez point les paroles.* »
« Dieu amènera sur vous un « peuple lointain, un peuple du « bout de la terre, semblable à « un aigle qui vole (à sa proie); « *Un peuple dont vous ne connaissez point le langage, dont « vous ne comprendrez point les « paroles*, un peuple insolent et « dur, sans respect pour les « vieillards, sans pitié pour les « enfants;	Et (chap. IV, vers. 13) : « Ses « chevaux *sont plus légers que « les aigles.* Malheur à nous ! « nous sommes ravagés. » (Chap. VI, vers. 22 et 23) : « Un « peuple vient du nord; il sort « des flancs de la terre; *peuple « cruel, qui n'a point de pitié.*
« Qui dévorera les produits de « vos animaux, les fruits de vos « champs, jusqu'à votre entière « destruction; qui ne vous laissera ni blé, ni vin, ni huile, « ni bœufs, ni brebis;	« Ils mangent (ou mangeront) « votre moisson, votre pain, vos « enfants, vos troupeaux, vos « bœufs, vos vignes, vos figues « etc.
« Qui vous resserrera dans « toutes vos villes fortes jusqu'à « ce qu'il abatte les murs élevés « qui font votre confiance; et « vous serez assiégés dans toutes « les villes de votre pays, etc. »	« Ils ravagent (ou ravageront) vos villes fortes, dans « lesquelles vous mettez votre « confiance. »

Le hasard ne produit pas d'aussi parfaites ressemblances [1], surtout lorsque les expressions des deux textes sont littéralement les mêmes. Il nous semble donc presque démontré que Jérémie a eu connaissance du travail que préparait le grand prêtre; qu'il en est devenu le confident, peut-être même le collaborateur; du moins est-il certain que son rôle et sa doctrine sont en accord parfait avec le Pentateuque; et quant à la composition matérielle de ce livre, nous trouvons, dans les difficultés de l'entreprise, de nouvelles raisons de l'attribuer à Helqiah : car quel individu autre que ce grand

[1] Page 330, col. I.

[1] Une autre identité a été remarquée par les critiques On lit au chap. XXI du livre des Nombres, vers. 26, 27 et 28 : « Or « la ville de Hesbon avait été enlevée aux Moabites par Sehon, « roi amorrhéen; c'est pourquoi il est dit dans le livre des « *Moshalim :* Venez bâtir Hesbon, la ville de Sehon..... Un « feu est sorti de Hesbon, une flamme de la ville de Sehon, « pour dévorer les villages de Moab sur les hauteurs de l'Arnoun : malheur à toi, ô Moab ! il a péri, le peuple de Kâmôs.... il a livré ses enfants à la fuite, et ses filles à la captivité. »

D'autre part, le chapitre XLVIII de Jérémie, vers. 44, 45 et 46, porte : « A l'ombre de Hesbon se sont arrêtés les fuyards de « Moab; un feu est sorti de Hesbon, une flamme du milieu de « Sehon, pour dévorer les pierres angulaires et les sommets « des enfants de Châoun. Malheur à toi, Moab ! Le *peuple « de Kâmôs a péri;* car ses enfants sont emmenés en esclavage, et ses filles en captivité. » — On objecte que le livre des *Moshalim* a pu être cité par l'auteur des Nombres, comme par Jérémie; mais dans un temps où un manuscrit était rare et souvent unique, sa citation par deux auteurs devient un indice de quelques relations habituelles entre eux, et appuie notre opinion sur celles de Jérémie avec le grand prêtre Helqiah.

prêtre, tout-puissant par sa place et ses récentes fonctions de régent, eût pu se faire ouvrir les archives du temple, les registres du royaume et les monuments des villes? Quel autre que lui eût pu réunir l'instruction variée, la connaissance des antiquités nécessaire à la compulsation des monuments et à la rédaction de l'ouvrage? Huit siècles s'étaient écoulés depuis la mort de Moïse; ce laps de temps avait introduit bien des changements dans le langage, dans les coutumes, dans le régime civil et même religieux, dans la forme même de l'écriture et l'usage des mots. Les 12 tribus, pendant 400 ans sous les juges, avaient vécu dans un état réciproque d'indépendance et d'isolement; c'étaient autant de peuples séparés, comme les tribus arabes..... Après Salomon, 10 tribus firent schisme absolu; et de ces 10 tribus, 3 vivant au delà du Jourdain, faisaient presque une autre confédération distincte...... Le langage et les coutumes s'étaient ressentis de cette manière d'être : bien des choses anciennes étaient des énigmes pour le vulgaire; les vieux manuscrits étaient pénibles à déchiffrer, à comprendre; le concours de plusieurs hommes lettrés était nécessaire; de tels hommes étaient rares chez un peuple grossier, ignorant, déchiré de troubles; leur travail devenait dispendieux, et toute l'entreprise avait des obstacles qu'un homme puissant et tel que le grand prêtre pouvait seul exécuter.

Après l'exposé que nous venons de faire des preuves positives fournies par divers passages du Pentateuque d'une part, et des présomptions et indices tirés des faits historiques et de leurs accessoires d'autre part, nous croyons pouvoir conclure impartialement :

1° Que le *Pentateuque*, tel qu'il est en nos mains, ne saurait être l'ouvrage immédiat, ni la composition autographe de Moïse;

2° Que le livre soi-disant *trouvé* par le grand prêtre Helqiah, l'an 18 du roi Josiah, est réellement notre Pentateuque actuel;

3° Que la partie de ce livre lue devant Josiah, se rapporte aux chapitres XXVII et XXVIII du Deutéronome;

4° Que le grand prêtre Helqiah, qui dit avoir *trouvé ce livre, et qui l'a possédé seul et sans témoins*, qui en a été le maître absolu et sans contrôle, est fortement prévenu, par toutes les circonstances du fait, d'en être l'auteur, et de l'être en ce sens, qu'il a recueilli et rassemblé des matériaux dont quelques-uns paraissent venir directement de Moïse; mais qu'il les a fondus, rédigés et mis dans l'ordre qu'il lui a convenu, et que nous voyons aujourd'hui.

CHAPITRE IX.

Problèmes résolus par l'époque citée.

Ces propositions étant admises, l'on peut résoudre d'une manière satisfaisante presque toutes les difficultés chronologiques, géographiques et historiques contenues dans le Pentateuque. Et d'abord, en considérant que son apparition ou promulgation l'an 18 de Josiah, correspond à l'an 621 avant notre ère, on voit la raison de tous les faits disparates dont ce livre offre les citations. Par exemple, on conçoit que Helqiah écrivant dans Jérusalem, à l'occident et *en deçà* du Jourdain, a dû dire « que « Moïse parla et mourut *au delà* du Jourdain, *du* « *côté du soleil levant;* » et il a pu ajouter avec convenance « que personne n'avait connu le lieu de « sa sépulture *jusqu'à ce jour,* » puisque huit siècles étaient écoulés; et encore, « qu'aucun *prophète* « *égal à Moïse ne s'était élevé en Israël :* » un tel prononcé a de la dignité et de la modestie dans la bouche d'un grand prêtre successeur de Moïse.

On conçoit aussi comment Helqiah a pu employer, au temps d'Abraham, les mots *Iahou* et *Dan*, qui ne furent usités que longtemps après; comment il a fait des notes explicatives sur le lit d'Og, roi de Basan, sur les rois qui régnèrent en Edom, avant qu'il y eût des rois en Israël; comment il a cité le *Livre des guerres du Seigneur,* celui de *Moshalim*, ou traditions, etc. et employé le terme de *nabia* pour *prophète,* au lieu de *raï, voyant,* qui fut usité jusqu'après David; enfin, comment il a pu dire : « *De la terre de Sennar est sorti l'Assyrien* « *qui a bâti Ninive*, » événement qui date de l'an 1218, ainsi que nous le prouverons. Cette remarque avait alors de l'intérêt pour les Juifs, à qui 150 ans de guerres avaient fait connaître les Assyriens; tandis qu'auparavant, soit sous Moïse, soit sous David, ils n'avaient aucun rapport avec ce peuple lointain, et ne le connaissaient que vaguement.

Le mérite de cette date tardive du Pentateuque ne se borne pas là. Elle a encore l'avantage d'expliquer plusieurs énigmes de la *Genèse* et du livre des *Nombres*, qui sont restées inintelligibles jusqu'à ce jour. Par exemple, elle explique les bénédictions supposées que Jacob mourant est censé donner à ses enfants..... Nous disons *supposées*, parce qu'il est inconcevable qu'il y ait eu là un sténographe pour les recueillir[1], et qu'en les examinant avec critique, l'on y découvre un résumé allégorique de l'historique de chaque tribu, présenté, selon l'usage oriental, sous une forme prophétique.

[1] Genèse, ch. XLIX.

« Zabulon habitera aux bords de la mer, près des « ports, appuyé contre Sidon : *Issachar,* âne ro-« buste, voyant que sa terre est bonne, baissera[1] « l'épaule sous le fardeau, et payera le tribut. Le « pain d'*Aser* est excellent... Je diviserai Siméon et « Lévi : je les disperserai en Israël (les lévites n'eu-« rent point de lot spécial...). Le sceptre ne sera « point ôté de *Juda,* ni le trône d'entre ses pieds, « jusqu'à ce que vienne celui à qui *appartient le* « *sceptre et l'obéissance....* » Remarquez qu'au temps de Josiah le sceptre avait été ôté d'Israël, c'est-à-dire des tribus, et qu'il restait en Juda, mais avec l'incertitude d'y persister s'il venait un *puissant* à qui appartînt l'obéissance.

Un second passage énigmatique qui s'explique également bien, est la prophétie de Nohé à ses trois (prétendus) enfants : « *Maudit soit Kanan*[2], *il* « *sera l'esclave des serviteurs de ses frères.* » Kanan, comme on sait, est le peuple phénicien. Ici, *les serviteurs de ses frères* sont les Hébreux, devenus tributaires des Assyriens, issus de Sem, et même des Mèdes et des Scythes (en 621), issus de Iaphet.

« Béni soit le Dieu de Sem, Kanaan sera son es-« clave.... Dieu dilatera Iaphet[3], qui habitera les « tentes de *Sem....* et Kanaan sera son esclave. »

On n'a jamais compris ce verset; mais dans la géographie hébraïque, Iaphet désigne les races scythiques qui parlent l'idiome sanscrit. *Sem* désigne les nations arabiques-chaldéennes; et la prophétie eut son accomplissement lorsque les *Mèdes,* race de *Iaphet,* eurent envahi *Ninive,* c'est-à-dire, *l'habitation guerrière* des Assyriens, race de Sem. Cet événement avait eu lieu 100 ans avant Helqiah, au temps de Sardanapale et d'Arbak; mais l'invasion des Scythes, qui, en 625, s'emparèrent de tous les pays *sémitiques,* nous paraît être l'application la plus directe et l'objet le plus immédiat de l'oracle : cet article semble nous révéler positivement le secret du rédacteur Helqiah.

Enfin Kanaan, c'est-à-dire les peuples phéniciens, se trouvaient alors exactement les esclaves et les tributaires des peuples sémitiques et iaphétiques, puisqu'ils payaient le tribut aux Assyriens et aux Scythes. Aucune explication n'avait jusqu'à ce jour rempli toutes les conditions de celle-ci. En cette circonstance, nous avons un exemple remarquable de l'observation critique de M. John Bentley, qui, à l'occasion de prophéties semblables insérées dans les livres indiens, soit *Pouranas*, soit *Shastras*, nous avertit « que *de l'aveu des plus savants et des* « *plus honnêtes brahmes*[1], les écrivains indous « (et en général les écrivains asiatiques), à raison de « la corruption des mœurs du siècle, ont dès long-« temps imaginé de se servir du respect porté aux « anciens personnages, et de la croyance établie « qu'ils avaient le don de prévoir l'avenir, pour leur « attribuer tantôt des leçons de morale, tantôt des « avis et prédictions *de choses futures que l'on* « *voyait ensuite arriver.* » Or, comme les Indous modernes sont en tout point une image vivante de l'esprit et du caractère, des usages et du régime politique de l'ancienne Asie, qu'ils ont surtout une grande ressemblance avec les Égyptiens, les Chaldéens et les Hébreux[2]; l'on conçoit que le grand prêtre a pu imiter une pratique commune à tout l'ancien monde, surtout lorsque personne ne pouvait le convaincre de supposition.

Une troisième énigme plus obscure, plus compliquée que les précédentes, se résout encore très-bien par la rédaction du Pentateuque à la date de l'an 621 avant J. C.; c'est l'oracle rendu par le prophète Balaam, que le roi des Moabites appela pour maudire l'armée des Hébreux[3] : ce morceau est d'autant plus bizarre, que l'on veut expliquer les mystères les plus sacrés par les prédictions d'un devin païen que Moïse fit tuer (voy. *Josué,* chapit. XIII, vers. 22, et *Numeri,* chapit. XXXI, vers. 8). Laissons à part son dialogue avec son ânesse, qui est raconté sérieusement, comme une chose crue par la cour du roi Moab et par les Hébreux. Balaam, après bien des difficultés, et après des cérémonies de divination, curieuses pour le temps, au lieu de maudire les Hébreux, prononce sur eux des bénédictions.

Or les dernières de ces bénédictions composent les versets suivants[4] : « Que les tentes d'Israël sont

[1] Les interprètes traduisent ce mot *au passé,* mais il n'en porte pas plus le signe dans l'hébreu que les autres traduits au futur. En général ils font arbitrairement l'échange de ces deux temps.

[2] Genèse, chap. IX.

[3] C'est un jeu de mots, car *Iaphet* signifie *dilaté, vaste,* comme le continent des races scythiques; *Ham,* le pays *chaud,* brûlé.

[1] *Asiatic Researches,* tome VIII, p. 203.

[2] Mégasthènes fait une remarque expresse de cette ressemblance entre les Indiens et les Juifs pour les opinions théologiques. Eusèbe nous dit (*Præpar. evang.* lib. IX, cap. 6) : *Megasthenis..... clarissimus hic locus est libro suo de Indicis tertio :* « *Quidquid ab antiquis de naturâ dictum est, eorum* « *etiam qui extra Græciam philosophantur, ut brachmanum* « *apud Indos, et Judæorum in Syriâ, sermone celebratur.* » Un passage de Josèphe, dans son livre Ier contre Appion, est encore remarquable, § 22 : « Cléarque, disciple d'Aristote, « en son livre du Sommeil, parlant d'*Hyperochides,* philoso-« phe juif, observe que les Juifs tirent leur origine des In-« diens. Chez les Indiens, dit-il, les philosophes se nomment « *Kalani,* et chez les Syriens, *Judæi,* à raison du nom de la « contrée qu'ils habitent. »

[3] Le livre des Nombres, chap. XXII, dit que Balaam vint du pays des Ammonites. Le livre du Deutéronome dit, chap. XXIII vers. 4, qu'il vint de la Mésopotamie (*Aramnahrim*).

[4] *Numeri,* chap. XXIV, vers. 5 à 7 et 17 à 20.

« belles! Son *roi* l'emportera (ou prédominera) sur « Agag; et son royaume s'élèvera (de plus en plus).

« Une étoile sortira de Jacob, un sceptre s'élè- « vera d'Israël; il démolira les pierres angulaires [1] « de Moab; il détruira tous les enfants de Seth. « L'Idumée sera possédée par lui. — Le mont Séir « sera possédé par ses ennemis, et Israël montrera « sa force. »

Jusqu'ici le style oraculaire est intelligible et présente des faits liés entre eux. Le premier roi d'Israël vainquit Agag, roi des Amalékites, et la royauté naissante des Hébreux fut affermie.... David succéda, et se montra comme une *étoile* fortunée; il écrasa dans une bataille toute la nation moabite, dont il fit tuer, après l'action, tous les chefs, qui sont les *pierres angulaires*, les soutiens d'une nation, et tous les mâles qui pouvaient porter les armes : il fut le premier qui subjugua Séir (l'Idumée); jamais les Hébreux ne furent plus forts. Le verset qui suit se comprend encore.

« Amaleq est le commencement (c'est-à-dire le « plus ancien, ou le chef des peuples); sa fin sera « la *perte.* » David réduisit aussi ce peuple aux abois : ici nous entrons dans l'obscurité.

« Pour toi! ô peuple *qinéen*, ton habitation « (montueuse) est très-forte; tu as placé ton nid « sur un rocher (destiné) à te brûler du soleil, ô « Qinéen! jusqu'à ce que l'Assyrien (Assur) t'em- « mène captif. Malheur à qui verra ces choses! des « vaisseaux viendront de Ketim; ils dévasteront « l'Assyrien, ils dévasteront l'Hébreu, et *lui* aussi « sera détruit [2]. »

Le petit peuple qinéen, ou la tribu de *Qin*, était parent des Juifs, comme étant issu d'une famille madianite, alliée de Moïse. Ce peuple vivait troglodyte dans des rochers arides au sud-est de la mer Morte, dans le district des Amalékites [3] : on ignore le temps où il fut conquis; mais puisque ce fut par les *Assyriens*, ce dut être par Sennacherib ou par Téglatphalasar, qui enleva les tribus d'Israël fixées à l'est du Jourdain et contiguës au pays d'Amaleq et de *Qin*.

Quant aux vaisseaux venant de *Ketim*, la Vulgate traduit, venant de l'*Italie;* par conséquent elle désigne les Romains : ceci supposerait une interpolation postérieure au règne d'Antiochus le Grand [4]. Il faudrait alors supposer que la grande synagogue a eu le crédit et l'autorité d'introduire ce verset dans la version grecque faite sous Ptolomée, environ 280 ans avant notre ère, et dans le texte samaritain : cela n'est pas absolument impossible, mais cela est très-difficile à concevoir.

D'autres versions veulent que *Ketim* désigne la Macédoine, et ils s'appuient du livre des Machabées, qui dit qu'Alexandre vint de *Ketim :* ce serait donc lui qui aurait dévasté ou assiégé l'Assyrien et l'Hébreu; cela lui conviendrait assez, à raison de l'addition, *et lui aussi périra.* Alors ce passage aurait été interpolé peu après ce prince, et il serait naturel de le trouver dans le texte grec; mais comment s'est-il introduit dans le samaritain?

Une troisième explication nous paraît plus convenable de toutes manières. L'historien Josèphe, qui en général a eu des idées saines sur l'ancienne géographie des Hébreux, c'est-à-dire sur le chapitre x de la Genèse, observe que le nom pluriel *Ketim*, doit s'entendre des insulaires de Chypre, ainsi nommés du peuple de *Kitium*, antique capitale de cette île : voilà pourquoi dans la Genèse on trouve les *Ketim* à côté des *Rodanim* [1] ou *Rhodiens.* Il paraît que les Juifs, aussi ignorants en géographie que les Druzes, étendirent par la suite ce nom aux côtes de la Cilicie [2] et en général aux grandes *îles* ou *pays* [3] de l'ouest : l'auteur tardif des Machabées en serait une preuve, sans devenir une autorité contre Josèphe. Or, en prenant les *Ketim* de Balaam pour les peuples ou pays de Chypre, le règne de Josiah nous fournit un fait analogue et convenable. Hérodote [4] rapporte que le roi égyptien Nekos (qui régna en 616), « ayant tourné « toutes ses pensées du côté des expéditions militai- « res, fit construire une flotte de *trirèmes* sur la « Méditerranée, et que cette flotte lui servit dans « l'occasion; » et aussitôt il parle de la bataille de Magdol, où périt Josiah.

D'autre part, nous apprenons par Berose et par Jérémie, que cet armement fut destiné à agir contre la Syrie, soumise aux Assyriens de Babylone; en sorte que, tandis que Nekos conduisit par terre une armée qui battit les Juifs et Josiah, sa flotte conduisit par mer une autre armée qui dut le seconder sur l'Euphrate. Cette flotte dut nécessairement prendre un appui en Chypre, et put agir de concert avec les *Kitiens*; alors ces *vaisseaux* seront réelle-

[1] Voilà encore une phrase de Jérémie.

[2] Dans la Polyglotte de Walton, pas une des sept traductions grecque, syriaque, arabe, vulgate, chaldaïque, etc. ne ressemble à l'autre; ce qui démontre l'incertitude des auteurs : nous avons suivi le sens le plus littéral et le plus plausible.

[3] Samuel, liv. I, chap. xv, vers. 6.

[4] Environ 180 ans avant J. C.

[1] Le texte hébreu porte *Dodanim*, par confusion de l'R avec le D, qui en hébreu lui ressemble; mais le samaritain, qui n'est pas susceptible de cette confusion, porte *Rodanim*, et c'est la vraie leçon.

[2] Voyez Isaïe, chap. xxiii.

[3] En hébreu, tout pays au delà de la mer s'appelle *Ile : Ai*. La même chose a lieu en sanscrit.

[4] *Hérodote*, liv. II, § 159.

ment venus de *Ketim*, ils auront tourmenté l'Assyrien et l'Hébreu. Ce dernier, dans cette même guerre, reçut le terrible échec de *Magdolum*, où périt Josiah, échec qui fut suivi de la prise de Jérusalem : or, comme Nekos finit par être battu et chassé en l'an 604, l'oracle, *lui-même aussi périra*, se trouve accompli. Il y a l'objection que cet événement est postérieur de 17 ans à la publication du Pentateuque; mais Helqiah pouvait vivre [1] encore; et comme il resta maître de son manuscrit, toujours *unique*, il put y faire lui-même cette addition : les mots, *malheur à qui vivra alors*, conviennent singulièrement à la douleur que durent lui laisser la mort de son pupille Josiah et la prise de Jérusalem.

Cette solution, qui sauve l'interpolation trop tardive du temps des Romains et même d'Alexandre, a aussi le mérite d'expliquer l'existence du Pentateuque samaritain, plus naturellement que ne le fait l'hypothèse qui rend Ezdras auteur du Pentateuque : en effet, si Ezdras eût composé ou publié ce livre [2], c'eût été en lettres chaldaïques, *qui sont notre hébreu actuel*, dont l'usage prévalut chez les Juifs à leur retour de Babylone; et alors on ne conçoit pas comment une secte schismatique, usant de l'ancien et véritable caractère hébreu, mal à propos nommé *samaritain*, aurait accepté un tel livre, et l'aurait transcrit, à l'exclusion de tous les autres, qu'elle rejette; au lieu qu'à l'époque de Helqiah, tous les Juifs usaient encore de leur écriture nationale, qu'ils tenaient des Phéniciens, et avec laquelle furent composés tous leurs livres, depuis Moïse jusqu'à Jérémie. Ce ne fut qu'au retour de Babylone, que les émigrés, nourris dans les sciences et dans les lettres chaldéennes, voulurent avoir les livres nationaux transcrits dans le caractère auquel ils étaient habitués. Comme ils étaient la haute classe de la nation, leur système acquit l'ascendant; mais ce ne dut pas être subitement, et il resta un autre parti, conservateur du système ancien, qui traitant celui-ci d'*innovation*, continua d'écrire la loi avec les caractères dits *samaritains;* de là s'est formée cette double branche de manuscrits perpétuée jusqu'à nos jours : et parce que les Juifs du pays de Samarie, dès longtemps séparés de ceux de Jérusalem, n'ont en aucun temps voulu se plier à leur autorité ecclésiastique, ni admettre leur genre d'écriture, le parti novateur des chaldaïsants finit par confondre avec eux la branche ou secte réellement orthodoxe des hébraïsants, qui ont continué d'écrire comme les Samaritains. Par la suite, sous

[1] Supposez qu'en 638, première année de Josiah, Helqiah eût 40 ans; il en aura eu 74 en 604.

[2] Sous le règne d'Artaxercès, vers l'an 452 avant J. C.

le régime des Asmonéens, un sanhédrin suprême et despotique s'étant formé, son autorité, semblable à celle des conciles, introduisit des changements qui composent les différences actuelles du texte hébreu avec le samaritain et même avec la version grecque.

Que si le verset de Balaam relatif aux vaisseaux de *Ketim*, désigne la venue d'Alexandre, il faudra attribuer cette interpolation au grand sanhédrin; et alors il faudra admettre qu'il a eu le crédit d'engager ou de contraindre les manuscrits grecs et samaritains à l'admettre; ce qui n'est pas impossible, mais ce qui néanmoins est peu naturel. Il est d'ailleurs singulier et remarquable que, par un devoir traditionnel, les copistes ne manquent jamais de laisser à certains endroits des manuscrits hébreux, des places vides ou blanches.... comme si elles eussent primitivement été destinées à recevoir des interpolations du genre de la prophétie que le grand prêtre Iaddus montra à Alexandre. Au demeurant, lorsque l'on examine tous les détails de l'anecdote de Balaam, on est porté à croire qu'elle est un épisode tiré, quant aux faits, d'un livre tel que celui des *Guerres du Seigneur*, écrit par Moïse ou de son temps; et quant aux prédictions, qu'elles ont été composées par le rédacteur même; car qui a tenu le procès-verbal des jongleries de Balaam [1]?

CHAPITRE X.

Suite du précédent.

La rédaction du Pentateuque par Helqiah, explique encore pourquoi l'on trouve dans ce livre quelques faits chronologiques des temps anciens, que l'on ne peut concilier avec les temps postérieurs; par exemple, il est dit dans l'Exode (chap. XVI, vers. 1er et 13) :

« Que les Hébreux étant arrivés dans le désert « de Sinaï *le quinzième jour du second mois* depuis « la sortie d'Égypte, le peuple murmura de la di- « sette des vivres, et que le soir il vint une si grande « quantité de cailles, qu'il put en manger à satiété. »

Et dans les Nombres (comparez chap. IX, vers. 1er, 3, 5, chap. X, vers. 11, et chap. XI, vers. 31) il est encore dit :

« Que l'an 2, au deuxième mois, peu après *le* « *vingtième jour*, le peuple étant campé dans le

[1] Le livre célèbre intitulé, *Tractatus theologico-politicus*, publié en 1670, est le premier qui ait traité tout ce qui concerne les livres hébreux avec la liberté d'esprit convenable pour y porter la lumière..... Le lecteur y trouvera beaucoup de détails intéressants sur le sujet que nous traitons; mais son auteur, qui a cru qu'Ezdras composa le Pentateuque, nous paraît s'être trompé dans plusieurs de ses raisonnements : son grand mérite est d'avoir ouvert une route où presque personne n'avait osé mettre le pied avant lui.

« désert, à trois jours du marche du Sinaï, il arriva « encore une volée de cailles si abondante, que cha- « que famille put s'en rassasier et en faire sécher « pour sa provision. »

Ce fait d'histoire naturelle n'est point changé; il y a encore, chaque année, deux passages de cailles dans ce désert et dans l'Égypte. L'un de ces passages a lieu vers la mi-septembre, lorsque les cailles craignant l'hiver, quittent l'Europe pour se rendre en Afrique et en Arabie; l'autre, vers la fin de février, lorsque les cailles reviennent en Europe chercher l'abondance de la belle saison.

De ces deux passages, celui qui s'applique à l'exemple cité est le passage en février, par les raisons suivantes. Peu avant la sortie d'Égypte, il y avait eu une grêle terrible qui avait détruit l'orge, parce qu'*il était déjà grand*, et le *lin*, parce qu'*il montait en tuyaux*[1]; elle n'avait point détruit le froment, parce qu'*il est plus tardif*. Cet état de choses n'a lieu en Égypte que dans le cours de février : l'épi du blé se forme vers la fin de ce mois. Le texte ajoute peu après : « Et Dieu *dit :* Voici le premier « de vos mois (qui arrive); » et (chap. XIII, vers. 4) : « Aujourd'hui vous sortez dans le mois des nou- « veaux blés. »

L'année commençait donc en hiver. Le passage des cailles n'était donc pas celui de septembre, qui placerait le premier mois en août : c'était le passage de février, qui étant arrivé vers le vingt ou vingt-cinquième jour du second mois, nous indique le commencement de l'année vers la fin de décembre ou le début de janvier : les circonstances de la grêle n'y seraient point discordantes, lors même que l'on supposerait exact tout ce récit; ce qui ne peut s'admettre, vu les prodiges magiques qui y sont joints. Nous avons donc lieu de croire qu'à l'époque de Moïse, l'année commençait au solstice d'hiver, selon un usage des Égyptiens, dont ce législateur emprunta beaucoup d'idées. Cependant tous les livres juifs, y compris le Pentateuque, indiquent que l'année commençait à l'équinoxe du printemps.... Ce n'est pas tout : le livre intitulé *Josué,* écrit sur des matériaux anciens, et rédigé, à ce qu'il semble, avant le temps de Salomon, porte un autre passage tout à fait contraire à celui-ci. On y lit[2] : « que Josué, devenu chef, s'approcha du Jour- « dain pour le passer; qu'il trouva cette rivière gon- « flée, *parce que le Jourdain au temps de la mois- « son, a coutume de remplir son lit;* et que le peu- « ple le traversa le dixième jour du premier mois[3]. »

[1] Exod. chap. IX, vers. 23, 31, 32.
[2] Chap. III, vers. 1, 15.
[3] Chap. IV, vers. 19.

Notez ces circonstances : le peuple passe le Jourdain le *dixième* jour du *premier* mois, et le Jourdain est gonflé parce que c'est son usage au temps de la moisson; ce qui a encore lieu de nos jours, à raison de la fonte des neiges. L'année commençait donc à cette époque : or la moisson dans le pays de Jéricho se fait, selon Josèphe[1], 14 jours avant le pays de Jérusalem; et dans ce pays, comme dans la Palestine, elle a lieu vers la fin de mai : tout est fini du 1er au 5 juin. La date du passage est donc indiquée vers le solstice d'été; et cette date, vu l'importance du fait, a dû être notée et conservée même par la tradition.

Nous avons ici deux textes clairs et positifs, indiquant chacun le commencement de l'année à une époque différente; l'une au solstice d'hiver, l'autre au solstice d'été. D'où peut venir une telle contradiction? Selon nous, elle vient de ce qu'à l'époque de Moïse et de Josué, les Hébreux avaient une manière de compter le temps qui fut changée sous le régime obscur et anarchique des juges, et que le grand prêtre Helqiah, en rédigeant son livre, a fait disparaître la méthode des temps anciens et des livres originaux, parce qu'elle n'était plus d'usage, et qu'elle eût contrarié ses récits en d'autres occasions, spécialement à l'occasion du déluge. Notre opinion pourra sembler singulière à quelques lecteurs; mais ceux qui connaissent certains passages de Pline, de Plutarque, de Macrobe, et surtout le traité de Censorin, *de Die natali,* pourront admettre avec nous que les Hébreux, dans l'origine, ont été du nombre de ces peuples qui ne mesuraient point le temps par la double révolution du soleil dans l'écliptique, et qui trouvaient plus simple d'employer de moindres révolutions de cet astre ou de la lune, telles que les mois, les saisons de 3 mois, et la durée de 6 mois que le soleil met à se rendre d'un tropique à l'autre, ou de l'un à l'autre équinoxe : de là est venue l'expression singulière d'*années* d'*un* mois, d'*années* de *trois* mois, d'*années* de *six* mois, dont les anciens citent beaucoup d'exemples.

« L'an le plus ancien usité en Égypte, dit Cen- « sorin[2], fut de 2 mois; Orus le fit de 3; le roi « Pison le porta à 4. Les Cariens et les Acarnaniens

[1] *De Bello judaico.*
[2] Censorinus, *de Die natali,* par Lindenbroq, *Cantabrigiæ,* 1695, in-12, chap. 19 : *Et in Ægypto antiquissimum ferunt annum bimestrem fuisse; deinde a Pisone rege quadrimestrem factum.* Diodore, liv. I, pag. 22, dit « d'*un* mois, » d'accord avec Plutarque, Pline, Augustin, Varro et Proclus. *Item in Achaia, Arcades trimestrem habuisse; Cares autem et Acarnanes semestres habuerunt annos, et inter se dissimiles, quibus alternis dies augescerent aut senescerent, eosque conjunctos veluti trieterida annum magnum.*

« ont eu des années de 6 mois; les Arcadiens des années de 3 mois, etc.

« Chez les anciens, dit Pline[1], l'année a eu des valeurs bien différentes de celle que nous lui donnons aujourd'hui : les uns faisaient un *an* de l'été et un *an* de l'hiver; d'autres, comme les Arcadiens, composaient l'année de 3 mois; d'autres, comme les Égyptiens, avaient des années d'un mois. »

En raisonnant d'après ces exemples, qu'il nous serait facile de multiplier[2], nous pensons que les Hébreux eurent d'abord des années de 6 mois, prises d'un solstice à l'autre[3]. Le passage de Josué que nous avons cité, et ceux de l'Exode relatifs aux cailles, en offrent l'indication formelle; et nous en trouvons d'autres indices dans l'analyse de quelques autres faits de l'*histoire des Juifs*. Par exemple, au temps de Moïse, le *Pentateuque* donne pour terme ordinaire et moyen de la vie humaine, 120 ans de 12 mois : Moïse meurt à cet âge; Josué vit 110 ans; Amram, 137; Caat, fils de Lévi, 133, etc. Cet état prodigieux est d'autant moins admissible, qu'environ quatre siècles plus tard, David dit expressément « *que 70 ans sont le terme habituel de la vie humaine, et qu'au delà ce n'est qu'infirmité et misère*[4]. » Supposons qu'il y ait équivoque de mots, et qu'au temps de Moïse l'année fût de 6 mois; tous les âges cités se réduiront à l'état naturel, tel que l'indique David, et que nous le voyons encore réglé par l'organisation de l'homme : Moïse aura vécu 60 de nos années, Josué 55, Amram 68 1/2, etc. A l'appui de notre idée vient la remarque faite par dom Calmet, *que les Juifs semblent n'avoir connu que deux saisons, puisque leurs anciens livres ne nomment jamais que l'hiver et l'été*, lesquels présentent cette division de l'année solaire en deux parties, comme nous le disons.

Un fait cité dans le *Livre de Josué*, chap. XIV, vers. 6, vient à l'appui de notre opinion. Kaleb, fils de Iephoné, dit à Josué :

« Tu sais que j'avais 40 ans lorsque Moïse m'envoya avec toi reconnaître le pays des Kananéens : il y a environ de cela 45 ans..... Maintenant je suis âgé de 85, et je suis aussi fort que j'étais alors; j'ai la même vigueur pour combattre et pour marcher..... Donne-moi, pour mon partage, cette montagne d'Hébron que Moïse m'a promise. »

[1] *Hist. nat.* lib. VII, cap. 49.
[2] Voyez Plutarque, *de Numa;* Diodore, lib. I; Varron; Proclus, *Comment. in Timæum.*
[3] Cela serait d'autant plus naturel, que n'étant point laboureurs, mais pâtres errants, ils n'avaient pas besoin du calendrier écliptique.
[4] Lorsque ce roi, fuyant Absalon, passe le Jourdain, il est accueilli par un vieillard de 85 ans, que l'historien peint décrépit, tel qu'il serait de nos jours.

(Chap. XV, vers. 13.) Josué ayant donné ce lot à Kaleb, celui-ci marcha avec ses parents pour s'en emparer. « Je donnerai, dit-il, ma fille à celui qui prendra *Kariath Sepher*. Et Othoniel, fils de Kenez, frère cadet de Kaleb, prit la ville d'assaut, et il eut sa cousine *Oxa* pour épouse. »

Si dans ce récit on prend les 85 ans de Kaleb pour des années de 12 mois, *sa vigueur* est hors de *vraisemblance;* bien plus, le mariage de sa fille avec son neveu est une autre circonstance choquante, en ce que ce même neveu (Othoniel), après la mort de Josué, après celle des vieillards, après 8 ans d'oppression de Cusan, chasse ce roi et gouverne pendant 40 ans; il en eût vécu plus de 100. Prenons-les pour des années de 6 mois, tout devient naturel. Kaleb partit âgé de 20 ans (moitié de 40), et il est dit *qu'il était le plus jeune avec le jeune Josué, serviteur de Moïse*..... 22 1/2 après (moitié de 45), Kaleb, âgé de 42 1/2, est aussi vigoureux qu'à 20 ans, et cela est naturel..... Il donne sa fille, âgée de 16 à 18 ans, au fils de son frère cadet : ce frère put être âgé de 40 à 41 ans, son fils Othoniel put en avoir 20; tout cela est dans l'ordre...... et il put, 20 ou 30 ans après, gouverner encore 20 ans (moitié de 40), sans être âgé de plus de 60 à 70.

Une seule objection raisonnable se présente. « Si des années de 6 mois eurent lieu sous Moïse, pourquoi ses lois font-elles une mention expresse des fêtes placées au septième mois? » Par exemple, au *Lévitique* (chap. XXIII, vers. 27), il est dit : « Au premier jour du septième mois vous célébrerez une grande fête..... le dixième jour du septième mois sera la fête des expiations, et le quinzième sera la fête des tentes ou tabernacles....... ce jour, en recueillant le produit de la terre, vous prendrez les fruits du plus bel arbre, etc. »

Nous répondons que cela est une conséquence naturelle de la refonte des livres originaux, faite par Helqiah, et de la réforme qui s'introduisit tacitement dans le calendrier au temps des juges.... Helqiah écrivant selon les usages de son temps, a fait disparaître les expressions anciennes et autographes qu'avait pu employer Moïse; et quant à la célébration de la pâque, qui dans notre hypothèse ne revient que tous les deux ans, rien n'empêche que Moïse l'ait désignée par le passage du soleil dans le signe du Bélier, et que connaissant l'année de 12 mois, employée par les Égyptiens, ses maîtres, il se soit conformé à l'usage populaire des Hébreux dans la désignation des fêtes.

A l'égard de la réforme que nous disons s'être introduite tacitement au temps des juges, elle a dû réellement se faire, et elle a pu se faire sans laisser

de traces apparentes, à raison de l'anarchie et du défaut de monuments; car le *Livre des Juges* n'est pas une chronique. Cette réforme expliquerait très-bien la surabondance d'années que donne ce livre dans les sommes partielles; les premiers juges et les premières servitudes ayant compté des années de 6 mois, il s'ensuivrait que 2 ou 300 de leurs années ne vaudraient que moitié; et c'est la non-distinction des unes et des autres qui, par l'ignorance de l'écrivain, a introduit un désordre maintenant irremédiable. Il est probable que Helqiah lui-même n'a pas trouvé de matériaux suffisants à cet égard.... D'ailleurs la période des juges n'était pas dans son plan. L'auteur du *Livre des Rois* ne nous semble pas avoir été plus heureux.

Le temps écoulé en Égypte est une autre période obscure sur laquelle le *Pentateuque* ne fournit point de documents admissibles. Selon l'*Exode* (chap. XII, vers. 40), ce temps fut de 430 ans; mais outre que ce calcul est entièrement dénué de preuves, il est encore incompatible avec le nombre de 2 ou 3 générations que veulent compter les Évangiles, et même avec les 4 que nous donne la *Genèse* dans la vision où Dieu dit à Abraham « que sa race, pen- « dant 400 ans, servira un peuple étranger, et qu'à « la *quatrième génération* (seulement), elle revien- « dra posséder le pays de Kanaan [1]. » Il est impossible d'admettre 100 ans pour une génération; et outre que cette prophétie est évidemment faite après coup, comme nous verrons celles de *Jacob* et de *Nohé*, il est apparent que l'auteur n'a pas eu d'autres renseignements que ceux de l'*Exode*, qui sont nuls.

Josèphe, qui eut sous les yeux [2] des chroniques égyptiennes, ne compte que 230 ans; et ce nombre, qui avoisine la moitié de 430, viendrait à l'appui de notre opinion pour les années de 6 mois. Nous aurions encore en notre faveur l'emploi inverse qu'il en fait lorsqu'il donne à Salomon 80 ans de règne, au lieu de 40; et nous dirions que l'ancien usage se serait conservé dans quelque chronique qu'il aurait consultée [3]. Au reste, en admettant les années de 6 mois, le séjour en Égypte n'en reste pas moins un temps incertain, inconnu..... et l'ignorance où nous laisse le *Pentateuque* sur l'emploi de ce temps, est une nouvelle preuve que Moïse n'est pas l'auteur de ce livre; il eût eu, et il nous eût donné, à cet égard, des renseignements qui ont manqué à Helqiah : cette observation s'applique encore mieux aux 40 années du désert, dont 38 se passent dans

[1] Genèse, chap. XV.
[2] Josèphe, *Antiq. jud.* liv. II, ch. 6 et 15.
[3] Voyez *Mémoires de l'Acad. des inscrip.* tome XXXIV, un Mémoire de Gibert sur les années des Juifs.

un silence absolu; car, entre les chapitres IX, XI, XIII, XIV du *Livre des Nombres*, où il est parlé des événements arrivés l'an second, et le chapitre XX du même livre, où les Israélites se trouvent près d'entrer en Kanaan (l'an 40 de la sortie d'Égypte), il y a une lacune manifeste, que le *Deutéronome* répète et rend plus sensible dans la fin du chapitre Iᵉʳ jusqu'au verset 14 du chapitre II; et cette lacune, qui ne saurait avoir existé dans le *Journal* de Moïse, s'explique naturellement de la part de Helqiah, soit que réellement il ait manqué de documents sur l'emploi de ce temps, soit qu'il ait volontairement supprimé des détails qui eussent contrarié d'autres parties de son travail, et indiqué, par exemple, l'usage des années de 6 mois.

Ainsi nous nous voyons sans cesse ramenés à nos deux propositions fondamentales, savoir :

« Que Moïse n'est point l'auteur du *Pentateuque*, « et que Helqiah est cet auteur indiqué par une « foule de circonstances. »

CHAPITRE XI.

Examen de la Genèse en particulier.

Pour rendre à Moïse ce qui peut lui appartenir dans cette composition, il faut la diviser en deux parties : l'une, la partie religieuse et législative, contenant les ordonnances de rites et de cérémonies, les préceptes, commandements et prohibitions qui constituent la loi de Moïse, et que l'on trouve répandus dans l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome;* l'autre, la partie purement historique et chronologique, qui expose les faits, leur série, la manière dont ils sont arrivés; et celle-là, dont le début est au premier chapitre de l'*Exode*, est le travail du grand prêtre Helqiah, qui en a fait la rédaction d'après les écrits et monuments anciens dont il a pu disposer. Le *Livre de la Genèse* se trouve ici dans un cas particulier; car, bien qu'il soit un livre historique, l'on ne saurait le considérer comme appartenant aux Juifs, ni comme un livre national, puisque son sujet comprend un espace de temps où ce peuple n'existait pas, où il n'avait point d'archives, et ne pouvait rien conserver.... Or, si depuis Moïse, dans toute la période des juges, les Juifs en corps de nation n'ont point eu ou n'ont point su conserver d'annales; si avant Moïse, le temps de leur séjour en Égypte, dans un état de servitude qui exclut tout autre soin, est resté dans une profonde obscurité, faute de monuments; comment se pourrait-il qu'ils eussent conservé des annales antérieures, surtout des annales aussi détaillées que celles des anecdotes de la vie de Joseph, de son père Jacob, et d'Abraham,

leur souche commune? Et quand ce point serait accordé, alors qu'Abraham, de leur aveu, naquit Chaldéen, tout ce qui précède cet homme, vrai ou fictif, n'est-il pas un récit chaldéen, uniquement fondé sur les traditions et les monuments des Chaldéens? La Genèse, du moins au-dessus d'Abraham, n'est donc pas une histoire juive, mais un monument que les Juifs ont emprunté d'un peuple étranger, qu'ils ont reconnu pour leur aïeul...... Or comment a pu se faire une telle naturalisation, surtout lorsqu'un article de ce livre paraît contraire à la loi de Moïse? Voilà un problème absolument inexplicable dans le système des opinions reçues; mais il s'explique naturellement dans le nôtre.

Le grand prêtre Helqiah ayant conçu le projet de ranimer la ferveur des Juifs, de retremper leur esprit national, en ressuscitant la loi de Moïse, put croire que son dessein ne serait pas assez rempli, s'il ne publiait que le code des rites et ordonnances des *quatre livres*. C'était la mode alors d'avoir des cosmogonies, et d'expliquer l'origine de toutes choses, celle des nations et celle du monde; chaque peuple avait son livre sacré, commençant par une cosmogonie: les Grecs avaient la cosmogonie d'Hésiode; les Perses, celle de Zoroastre; les Phéniciens, celle de Sanchoniaton; les Indiens avaient les Vedas et les Pouranas; les Égyptiens avaient les cinq livres d'Hermès, portés solennellement dans la procession d'Isis, que décrit Clément d'Alexandrie. Helqiah voulant donner aux Juifs un livre qui leur servît d'étendard, et pour ainsi dire, de cocarde nationale, trouva nécessaire d'y joindre une cosmogonie. L'inventer de son chef eût compromis tout l'ouvrage; son peuple, d'origine chaldéenne, avait conservé plusieurs traditions maternelles; Helqiah, qui, comme Jérémie, son agent, penchait politiquement pour la Chaldée, de préférence à l'Égypte, adopta avec quelques modifications la cosmogonie babylonienne: voilà la source vraie et radicale de la ressemblance extrême que l'historien juif Josèphe, et les anciens chrétiens, ont remarquée entre les onze premiers chapitres de la Genèse et les Antiquités chaldaïques de Berose, sans que ces auteurs aient élevé le moindre soupçon de plagiat. Le droit d'aînesse des Chaldéens et l'antiquité de leurs monuments étaient alors trop notoires pour que personne imaginât qu'un peuple aussi puissant, aussi fier de ses arts et de ses sciences que les Babyloniens, eût emprunté les traditions mythologiques d'une petite tribu qu'il regardait comme schismatique et rebelle, et qu'il avait rendue son esclave. Aujourd'hui que, par la bizarrerie des révolutions humaines, toute la gloire de Babylone a disparu comme un songe, et que Jérusalem, couverte de ruines, de chaînes et de mépris, voit l'univers soumis à ses opinions, il est devenu facile de récuser des témoins qui n'ont plus de représentants, de réfuter des écrits dont il ne reste plus que des morceaux incohérents: cependant, si l'on recueille et confronte ces morceaux, on y trouve encore de quoi persuader tout esprit impartial de l'identité des cosmogonies juive et chaldéenne, et de faire sentir que le système faussement attribué à Moïse, a été un système commun à beaucoup de peuples de l'ancien Orient, et dont on retrouve des traces jusqu'au Thibet et dans l'Inde..... Nous ne prétendons point approfondir ce sujet, qui serait la matière d'un gros volume; mais par quelques exemples nous voulons prouver jusqu'à quel point une analyse exacte pourrait porter l'évidence..... Citons d'abord le témoignage de de l'historien Josèphe, qui, vu son caractère, est du plus grand poids dans cette question.

CHAPITRE XII.

Du déluge.

D'abord, dans la défense du peuple juif contre les attaques d'Appion [1], recueillant les témoignages répandus dans les écrits de diverses nations, « maintenant, dit-il, j'interpellerai les monuments « des Chaldéens, et mon témoin sera Berose, né lui-« même Chaldéen, homme connu de tous les Grecs « qui cultivent les lettres, à cause des écrits qu'il « a publiés en grec, sur l'astronomie et la philo-« sophie des Chaldéens. Berose donc, compulsant « et copiant les plus anciennes histoires, présente « les mêmes récits que Moïse, sur le déluge, sur « la destruction des hommes par les eaux, et sur « l'arche dans laquelle *Noux* [2] [Noé] fut sauvé, « et qui s'arrêta sur les montagnes d'Arménie; en-« suite, exposant la série généalogique des descen-« dants de *Noux*, il fixe le temps où vécut chacun « d'eux, et il arrive jusqu'à Nabopolasar, etc. »

Ainsi l'histoire de Noé, du déluge et de l'arche, est une histoire purement chaldéenne, c'est-à-dire que les chapitres VI, VII, VIII, IX, X et XI, sont tirés des légendes sacrées des prêtres de cette nation, à une époque infiniment reculée. Il est très-fâcheux que le livre de Berose ne nous soit point parvenu; mais la piété des premiers chrétiens, le regardant comme dangereux [3], paraît l'avoir supprimé

[1] Contre Appion, liv. I, § 19.

[2] Ce mot *Noux* est la meilleure orthographe de l'hébreu *Nouh* (Noé), parce que les Grecs n'ayant point l'aspiration *h*, la remplacent par *x*, qui est le *ch* allemand et latin.

[3] Voyez le Syncelle, pages 38 et 40, ligne 8. Cet auteur cite quelquefois le nom de Berose; mais tous les passages

de bonne heure. Josèphe en cite un texte positif sur le fait du déluge, dans ses *Antiquités judaïques*, livre Ier, chap. 6.

« De ce déluge, dit-il, et de l'arche font mention « tous les historiens asiatiques; Berose, entre au- « tres, en parle ainsi : On prétend qu'une partie de « cette arche subsiste encore sur les monts Kor- « duens (Kurdestan) en Arménie, et que les dévots « en retirent des morceaux de bitume, et vont les « distribuant au peuple, qui s'en sert comme d'a- « mulettes contre les maléfices. » Josèphe continue..... « Hiérôme, l'Égyptien, qui a écrit sur les « antiquités phéniciennes, en parle aussi, de même « que Mnaseas et plusieurs autres. Nicolas de Da- « mas lui-même, dans son livre XCVI, dit :

« Au-dessus de Miniade, en Arménie, est une « haute montagne appelée *Baris*, où l'on raconte « que beaucoup de personnes se sauvèrent au temps « du déluge; qu'un homme, monté sur un vaisseau, « prit terre au sommet, et que longtemps les dé- « bris de ce vaisseau y ont subsisté. Cet homme « pourrait être celui dont parle Moïse, le législa- « teur des Juifs. »

On voit que Josèphe est loin d'inculper Berose et les autres historiens, d'un plagiat envers Moïse, qu'il croit auteur de la Genèse; qu'au contraire il invoque les monuments chaldéens, phéniciens, arméniens, comme témoins premiers et originaux, dont la Genèse n'est qu'une émanation ou un pair.

Quant aux détails du déluge, nous les trouvons, 1° dans un fragment d'Alexandre Polyhistor, savant compilateur du temps de Sylla, dont le Syncelle nous a transmis plusieurs passages précieux : 2° dans un fragment d'Abydène, autre compilateur qu'Eusèbe nous représente comme ayant consulté les monuments des Mèdes et des Assyriens [1]; ce qui explique pourquoi il diffère quelquefois de Berose, dont le Syncelle l'appelle le *copiste*, avec Alexandre Polyhistor [2]. Ce que la Genèse raconte de *Nouh* ou *Noé*, ces auteurs le racontent de *Xisuthrus*, avec des variantes qui prouvent la diversité des monuments antiques d'où émanaient ces récits. Un tableau comparé des textes sera plus éloquent que tous les raisonnements.

qu'il produit, finissant par être rapportés à Polyhistor, Abydène et autres copistes de Berose, il nous semble que déjà l'original de Berose n'existait plus.

[1] *Præpar. evang.* lib. IX, cap. 12.

[2] *Nec me fugit Berosum et sequaces ejus Alexandrum Polyhistorem, et Abydenum*, etc. page 14.

Monuments chaldéens, copiés par Alexandre Polyhistor, en son second livre [1].

« Xisuthrus fut le 10e roi (comme Noé fut le 10e patriarche) : « sous lui arriva le déluge..... Kronos (Saturne) lui ayant ap- « paru en songe, l'avertit que le 15 du mois Dœsius, les hom- « mes périraient par un déluge : en conséquence il lui or- « donna de prendre les écrits qui traitaient du *commencement*, « du *milieu* et de la *fin de toutes choses ;* de les enfouir en « terre dans la ville du soleil, appelée *Sisparis;* de se cons- « truire un navire, d'y embarquer ses parents, ses amis, et « de s'abandonner à la mer. Xisuthrus obéit; il prépare toutes « les provisions, rassemble les animaux quadrupèdes et vola- « tiles; puis il demande où il doit naviguer : *vers les dieux*, dit « Saturne, et il souhaite aux hommes *toutes sortes de bénédic- « tions*. Xisuthrus fabriqua donc un navire long de *cinq stades « et large de deux;* il y fit entrer sa femme, ses enfants, ses « amis et tout ce qu'il avait préparé. Le déluge vint, et bien- « tôt ayant cessé, Xisuthrus lâcha quelques oiseaux qui, « faute de trouver où se reposer, revinrent au vaisseau : quel- « ques jours après il les envoya encore à la découverte; cette « fois les oiseaux revinrent ayant de la boue aux pieds : lâchés « une troisième fois, ils ne revinrent plus. Xisuthrus conce- « vant que la terre se dégageait, fit une ouverture à son vais- « seau; et comme il se vit près d'une montagne, il y descendit « avec sa femme, sa fille et le pilote; il adora la terre, éleva « un autel, fit un sacrifice, puis il disparut, et ne fut plus vu « sur la terre avec les trois personnes sorties avec lui..... « Ceux qui étaient restés dans le vaisseau, ne les voyant pas « revenir, les appelèrent à grands cris : une voix leur répon- « dit en leur recommandant la piété, etc. et en ajoutant qu'ils « devaient retourner à Babylone, selon l'ordre du destin, « retirer de terre les *lettres* enfouies à Sisparis, pour les com- « muniquer aux hommes; que du reste le lieu où ils se trou- « vaient était l'Arménie. Ayant ouï ces paroles, ils s'assemblè- « rent *de toutes parts*, et se rendirent à Babylone. Les débris « de leur vaisseau, poussés en Arménie, sont restés jusqu'à « ce jour sur les monts Korkoura; et les dévots en prennent de « petits morceaux pour leur servir de talismans contre les ma- « léfices. Les *lettres* ayant été retirées de terre à Sisparis, les « hommes bâtirent des villes, élevèrent des temples, et *répa- « rèrent Babylone elle-même.* »

Récit du livre hébreu, la Genèse.

« Et les dieux (Elahim) dit à *Noh :* Fais-toi un vaisseau, « divisé en cellules et enduit de bitume : sa longueur sera de « 300 coudées, sa largeur de 50, sa hauteur de 30. Il aura une « fenêtre d'une coudée carrée. Je vais amener un déluge d'eau « sur la terre : tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme « et les femmes de tes fils; et tu feras entrer un couple de tout « ce qui a vie sur la terre, oiseaux, quadrupèdes, reptiles; tu « feras aussi des provisions de vivres pour toi et pour eux. « *Noh* fit tout ce que Dieu (Elahim) lui avait ordonné : et « Dieu (Iahouh) dit encore : Prends 7 couples des animaux « purs, et 2 seulement des impurs; 7 couples aussi des vo- « latiles...... Dans 7 jours je ferai pleuvoir sur terre pen- « dant 40 jours et 40 nuits. Et *Noh* fit ce qu'avait prescrit « (Iahouh) : il entra dans l'arche âgé de 600 ans; et après 7 « jours, dans le second mois, le 17 du mois, toutes les sour- « ces de l'Océan débordèrent, et les cataractes des cieux fu- « rent ouvertes; et *Noh* entra dans le vaisseau avec sa famille « et tous les animaux; et la pluie dura 40 jours et 40 nuits; « et les eaux élevèrent le vaisseau au-dessus de la terre; et le « vaisseau flotta sur les eaux; et elles couvrirent toutes les « montagnes qui sont sous les cieux, à 15 coudées de hau- « teur; et tout être vivant fut détruit; et les eaux crûrent pen- « dant 150 jours. Et Dieu (Elahim) se ressouvint de *Noh;* il « fit souffler un vent : les eaux se reposèrent; les fontaines de « l'Océan et les cataractes du ciel se fermèrent, et la pluie « cessa; et les eaux s'arrêtèrent au bout de 150 jours; et le 7e « mois, au 17e jour, l'arche se reposa sur le mont *Ararat* en « Arménie. Et les eaux allèrent et vinrent, diminuant jusqu'au

[1] Le Syncelle, page 30, semble d'abord tirer ce passage de Berose; mais en le terminant, il dit : *Voilà ce qu'écrit Alexandre Polyhistor.*

« 10ᵉ mois; et le 10ᵉ mois, au 1ᵉʳ jour, on vit les cimes des « montagnes; 40 jours après (le 10ᵉ du 11ᵉ mois), *Noh* ou- « vrit la fenêtre du vaisseau, et lâcha le corbeau, qui alla vo- « lant jusqu'à ce que les eaux se retirassent; et *Noh* lâcha la « colombe, qui ne trouvant point où reposer le pied (les cimes « étaient pourtant découvertes), revint au vaisseau; et après « 7 jours (le 17 du 11ᵉ mois), *Noh* la renvoya encore, et elle « revint le soir, portant au bec une feuille d'olivier; et 7 jours « après (le 24 du 11ᵉ mois), il la lâcha encore; elle ne revint « plus. L'an 601 de *Noh*, le 1ᵉʳ du mois, 7 jours après le der- « nier départ de la colombe, la terre fut sèche; et *Noh* leva le « couvercle du vaisseau, et il vit la terre sèche; et le 27ᵉ du « second mois, la terre fut sèche; et Dieu (Elahim) lui dit de « sortir avec toute sa famille et tous les animaux; et *Noh* « dressa un autel, et y sacrifia des oiseaux et des animaux « purs; et (Iahouh) Dieu en respira l'odeur avec plaisir, et « dit : Je n'amènerai plus de déluge; et il donna des *bénédic-* « *tions* et des *préceptes* à *Noh* : de ne pas manger le sang des « animaux (précepte de Moïse : l'âme est dans le sang), de ne « pas verser le sang des hommes, etc.; et il fit alliance avec « les hommes : Et pour signe de cette alliance, je placerai, « dit-il, *un arc dans les nues* (l'arc-en-ciel); et en le voyant, « je me souviendrai de mon alliance avec tout être vivant « sur la terre, et je ne les détruirai plus.... Et *Noh* en sortant « du vaisseau avait trois enfants; et il se livra à la culture de « la terre, et il planta la vigne, etc. »

Nous ne transcrivons point le récit d'Abydène, qu'Eusèbe a conservé dans sa Préparation évangélique (liv. IX, chap. 12, parce qu'il est infiniment abrégé, et qu'il ne diffère que dans deux circonstances. Dans son récit, tiré des monuments mèdes et assyriens, Xisuthrus lâche les oiseaux trois jours après que la tempête se fut calmée; ils reviennent deux fois, ayant de la boue *aux ailes* et non aux pieds; à la troisième fois ils ne reviennent plus.

Ces textes seraient la matière d'un volume de commentaires; bornons-nous aux remarques les plus nécessaires pour tout homme sensé : les deux récits sont un tissu d'impossibilités physiques et morales; mais ici le simple bon sens ne suffit pas; il faut être initié à la doctrine astrologique des anciens, pour deviner ce genre de logogriphe, et pour savoir qu'en général tous les *déluges* mentionnés par les Juifs, les Chaldéens, les Grecs, les Indiens, comme ayant détruit le monde sous Ogygès, Inachus, Deucalion, Xisuthrus, Saravriata, sont un seul et même événement physico-astronomique qui se répète encore tous les ans, et dont le principal merveilleux consiste dans le langage métaphorique qui servit à l'exprimer. Dans ce langage, le grand *cercle* des cieux s'appelait *mundus*, dont l'analogue *mondala* signifie encore *cercle*, en *sanscrit* : l'*orbis* des Latins en est le synonyme. La révolution de ce cercle par le soleil, composant l'*année* de 12 mois, fut appelée *orbis*, le *monde*, le *cercle céleste*. Par conséquent, à chaque 12 mois, le *monde* finissait, et le *monde* recommençait; le *monde* était détruit, et le *monde* se renouvelait. L'époque de cet événement remarquable variait selon les peuples et selon leur usage de commencer l'année à l'un des solstices ou des équinoxes : en Égypte, c'était au solstice d'été. A cette époque, le Nil donnait les premiers symptômes de son débordement, et dans 40 jours, les eaux couvraient *toute la terre* d'Égypte à 15 coudées de hauteur. C'était et c'est encore un *océan*, un *déluge*. C'était un déluge destructeur dans les premiers temps, avant que la population civilisée et nombreuse eût desséché les marais, creusé des canaux, élevé des digues, et avant que l'expérience eût appris l'époque du débordement. Il fut important de la connaître, de la prévoir : l'on remarqua les étoiles qui alors paraissaient le soir et le matin à l'horizon. Un groupe de celles qui coïncidaient fut appelé le *navire* ou la *barque*, pour indiquer qu'il fallait se tenir prêt à s'embarquer; un autre groupe fut appelé le *chien*, qui avertit; un troisième avait le nom de *corbeau*; un quatrième, de *colombe* [1]; un cinquième s'appelait le *laboureur*, le *vigneron* [2]; non loin de lui était la *femme* (la vierge céleste) : tous ces personnages qui figurent dans le déluge de *Noh* et de *Xisuthrus*, sont encore dans la sphère céleste; c'était un vrai tableau de *calendrier*, dont nos deux textes cités ne sont que la description plus ou moins fidèle. Au moment du solstice et au début de l'inondation, la planète de *Kronos* ou *Saturne*, qui avait son domicile dans le *cancer*, ou plutôt le *génie ailé*, gouverneur de cette planète, était censé avertir l'*homme* ou le *laboureur* de s'embarquer. Il avertissait *pendant la nuit*, parce que c'était le soir ou la nuit que l'astre était consulté. Le calendrier des Égyptiens et leur science astrologique ayant pénétré dans la Grèce encore sauvage, ces tableaux non appropriés au pays y furent mal compris, et ils y devinrent les fables mythologiques de Deucalion, d'Ogygès et d'Inachus, dont le nom est *Noh* même, écrit en grec *Noch* et *Nach*. La Chaldée avait aussi son déluge, par les débordements du Tigre et de l'Euphrate, au moment où le soleil fond les neiges des monts arméniens. Mais ce déluge avait un caractère malfaisant, par la rapidité et l'incertitude de son arrivée. Ce pays, d'une fertilité extrême, par conséquent peuplé de toute antiquité, dut avoir son calendrier propre, ainsi que ses légendes : cependant les historiens nous assurent que les rites de l'Égypte y furent introduits avec une colonie de prêtres, peut-être par le moyen de Sésostris, qui, vers l'an 1350, traversa ces régions en conquérant; peut-être par la voie des Ninivites, ou plus anciennement; ce dut être déjà une cause de variantes dans les lé-

[1] En Égypte ces oiseaux ne quittent pas la maison pendant que le sol est couvert d'eau : quand ils s'absentent, c'est le signe qu'ils trouvent à vivre et que la terre se découvre.

[2] *Arcturus*, Bootes.

gendes chaldéennes. Les déluges du Nil et de l'Euphrate n'arrivaient pas aux mêmes époques; une autre cause fut la précession des équinoxes, qui, tous les 71 ans, change d'un degré la position du soleil dans les signes. Enfin les physiciens ayant étendu leurs connaissances géographiques, et ayant constaté que l'hémisphère du nord était comme noyé de pluies dans l'intervalle hybernal des deux équinoxes, il en résulta que l'idée et le nom de *déluge* furent appliqués au semestre d'hiver, tandis que le nom d'*incendie* fut donné au semestre d'été, ainsi que nous l'apprend Aristote. De là l'expression amphibologique, *que le monde éprouvait des révolutions alternatives d'incendie et de déluge;* de là aussi une nouvelle source de variantes adoptées par l'écrivain juif, lorsqu'il fait durer la pluie 150 jours (près de 6 mois), après avoir dit qu'elle n'en dura que 40 : il n'est donc pas étonnant qu'il y ait des discordances entre les divers compilateurs des monuments, puisqu'il a dû s'en introduire très-anciennement entre les monuments eux-mêmes et entre les calendriers tant indigènes qu'étrangers.

La différence la plus remarquable entre le récit chaldéen et le récit hébreu, est que le premier conserve le caractère astrologico-mythologique, tandis que le second est tourné dans un sens et vers un but moral. En effet, selon l'hébreu, dont nous n'avons donné qu'un extrait, puisque le texte contient plus de 100 versets, le genre humain s'étant perverti, et des *géants,* nés des anges de *Dieu* et des *filles* des hommes, exerçant toutes sortes de violences, Dieu se repent d'avoir créé l'espèce; il se parle, il délibère, il se fixe au parti violent d'exterminer tout ce qui a vie. Cependant il aperçoit un homme juste, il en a pitié; il veut le sauver : il lui fait part de son dessein, il lui annonce le déluge, lui prescrit de bâtir un navire, etc. Quand le déluge a tout détruit, l'homme fait *un sacrifice d'animaux purs* (selon la loi de Moïse); Dieu en est si touché, qu'il promet de ne plus faire de déluge; il donne des bénédictions, des préceptes, un abrégé de loi; il fait alliance avec tous les êtres vivants; et pour signe de cette alliance, *il invente l'arc-en-ciel,* qui se montrera en temps de pluie, etc.; tout cela chargé de redites avec quelques contradictions. Par exemple, la *pluie dura* 40 *jours....* les eaux crûrent 150 jours; un vent souffla, et la pluie cessa. Le premier jour du dixième mois, « l'on vit les cimes « des monts; 40 jours après, la colombe ne trouve « pas *où poser le pied,* etc. »

Tout ce récit n'est-il pas un drame moral, une leçon de conduite que donne au peuple un législateur religieux, un prêtre ? Sous ce rapport, on pourrait l'attribuer à Moïse; mais le nom pluriel *Elahim, les dieux,* très-mal traduit au singulier, *Dieu,* ne saurait se concilier avec l'unité dont Moïse fait la base de sa théologie. Le Dieu de Moïse est *Iehouh :* on ne voit jamais que ce nom dans ses lois et dans les écrits de ses purs sectateurs, tels que Jérémie. Pourquoi l'expression *Elahim, les dieux,* se trouve-t-elle si souvent et presque uniquement dans la Genèse ? Par la raison que le monument est chaldéen, et parce que dans le système chaldéen, comme dans la plupart des théologies asiatiques, ce n'est pas un *Dieu seul* qui créait; c'étaient les dieux, ses ministres, ses anges, et spécialement les décans et les génies des 12 mois, qui créèrent chacun une partie du *monde* (le cercle de l'année). Le grand prêtre Helqiah empruntant cette cosmogonie, n'a osé y changer une expression fondamentale qui peut-être avait cours chez les Hébreux, depuis leurs relations avec les Syriens; il est même possible qu'il n'ait rien ajouté de son chef à ce texte, quoique les animaux purs (selon la loi) et le nombre 7, indiquent une main juive, avec d'autant plus de raison, que le nom de *Iahouh* y est joint.

Longtemps avant Helqiah, la Grèce avait l'apologue « de *Iou-piter irrité* contre les *géants* et con « tre la génération coupable, lui annonçant la fin « du monde, submergeant la terre de torrents qui « se précipitent des cataractes du ciel, etc. » (Voyez Nonnus, *Dionysiaq.* lib. VI, v. 230.)

Tout le système du Tartare et de l'Élysée tenait à cette théologie d'origine égyptienne et d'antiquité assez reculée, puisqu'elle était la base des *mystères* et des *initiations :* ce fut dans ces mystères que la science astrologique prit un caractère moral qui altéra de jour en jour le sens physique de ses tableaux hiéroglyphiques, etc.

Selon l'hébreu, après le déluge, *Noh* cultive la *terre,* plante la vigne; en cela, il est *Osyris* et *Bacchus,* qui tous deux sont le soleil dans la constellation *Arcturus* ou le *bouvier,* qui, après la retraite du Nil, annonçait au plat pays le temps de semer; et sur les coteaux du Faïoum, le temps de vendanger.

Ici les fragments de Berose et de ses copistes ont une lacune qui correspond au chapitre x de la Genèse, où l'auteur juif décrit le partage de la terre entre les trois *prétendus* enfants de Noh, et donne la nomenclature de leurs *prétendus* enfants, selon leurs *langues* et *nations* : nous disons *prétendus,* parce que toute cette apparente généalogie est une véritable description géographique des pays et des peuples connus des Juifs à cette époque; descrip-

tion dans laquelle chaque nation est désignée, tantôt par un nom collectif, selon le génie de la langue, tantôt par un nom pluriel; et cela, dans un ordre méthodique de localités contiguës et d'affinités de langage. Imaginer que les noms pluriels de *Medi,* les Mèdes, *Saphirouim,* les Saspires, *Rodanim,* les Rhodiens, *Amrim,* les Amorrhéens, *Aradim,* les Aradiens, *Masrim,* les Égyptiens, *Phelastim,* les Philistins, etc. etc. soient des noms d'individus, et imaginer que ces individus fussent la troisième ou quatrième génération de trois familles qui seules sur le globe s'en seraient fait le partage, est un excès de crédulité et d'aveuglement qui passe toutes bornes; mais ce sujet nous écarterait trop : nous le traiterons dans un article particulier.

CHAPITRE XIII.

De la tour de Babel ou pyramide de Bel à Babylone.

Viennent ensuite dans le chapitre XI, la séparation des familles, l'entreprise de la tour de Babylone, et la confusion des langues. Nous trouvons l'équivalent de ce récit dans un fragment de Polyhistor. (Voy. le *Syncelle,* p. 44, et Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. IX, cap. 14.) La Sibylle porte ce texte :

« Lorsque les hommes parlaient (encore) une « seule langue, ils bâtirent une tour très-élevée, « comme pour monter au ciel; mais les dieux (Elahim) envoyèrent des tempêtes qui la renversèrent, « et ils donnèrent à chaque (homme) un langage : « de là est venu le nom de Babylone à cette cité. « Après le déluge existèrent Titan et Prométhée, etc.

Ici, dit le Syncelle, Polyhistor oublie que, selon ses auteurs, existait depuis des milliers d'années cette ville de Babylone, dont le nom n'est donné qu'à cette époque. Le même Syncelle poursuit son récit par ce fragment d'Abydène, qui porte, p. 44 : « Il y en a qui disent que les premiers hommes nés « de la terre, se fiant en leur force et en leur taille « énorme, méprisèrent les dieux, dont ils voulu« rent devenir les supérieurs; que dans ce dessein, « ils bâtirent une *tour* très-haute, mais que les vents « venant au secours des dieux, renversèrent l'édi« fice sur ses auteurs; et les décombres prirent le « nom de *Babylone.* Jusqu'alors le langage des hom« mes avait été un et semblable, mais de ce moment « il devint multiple et divers; ensuite survinrent « des dissensions et des guerres entre Titan et Sa« turne, etc. »

En nous offrant plusieurs versions, ces fragments nous montrent qu'il existait diverses sources dont le récit juif n'était qu'une émanation, sans être le type primitif, comme on le voudrait établir.

Quelle fut cette sibylle citée par Polyhistor? On ne nous le dit point; mais nous pensons la retrouver dans Moïse de Chorène, dont les *premiers chapitres* se lient à notre sujet, de manière à prouver l'authenticité et l'identité des sources communes. Cet écrivain, qui date du cinquième siècle avant J. C., établit d'abord comme faits notoires : « Que « les anciens Asiatiques, et spécialement les Chal« déens et les Perses, eurent une foule de livres « historiques; que ces livres furent partie extraits, « partie traduits en langue grecque, surtout depuis « que les Ptolomées eurent établi la bibiliothèque « d'Alexandrie, et encouragé les littérateurs par leurs « libéralités; de manière que la langue grecque de« vint le dépôt et la mère de toutes les sciences. « Ne vous étonnez donc pas, continue-t-il, si pour « mon histoire d'Arménie, je ne vous cite que des « auteurs grecs, puisqu'une grande partie des livres « originaux a péri (par l'effet même des traduc« tions). Quant à nos antiquités, les compilateurs « ne sont pas d'accord sur tous les points entre « eux, et ils diffèrent de la Genèse sur quelques « autres : cependant Berose et Abydène, d'accord « avec Moïse, comptent *dix* générations avant le « déluge; mais selon eux, ce sont des *princes,* et des « noms barbares avec une immense série d'années, « qui diffèrent non-seulement des nôtres (qui ont « quatre saisons), et des *années divines,* mais encore « de celles des Égyptiens, etc. Abydène et Berose « comptent aussi trois *chefs illustres* avant la tour de « Babel; ils exposent fidèlement (c'est-à-dire comme « la Genèse) la navigation de Xisuthrus en Armé« nie; mais ils *mentent* quant aux noms (c'est« à-dire qu'ils *diffèrent* de la Genèse).... Je préfère « donc de commencer mon récit d'après ma véridi« que et chérie *sibylle berosienne,* qui dit : Avant « la tour et avant que le langage des hommes fût « devenu divers, après la navigation de Xisu« thrus, en Arménie, *Zerouan, Titan* et *Yape« tosthe* gouvernaient la terre : s'étant partagé le « monde, *Zerouan,* enflammé d'orgueil, voulut do« miner les deux autres; *Titan* et *Yapetosthe* lui « résistèrent, et lui firent la guerre, parce qu'il « voulait établir ses fils rois de tout. *Titan* dans ce « conflit s'empare d'une certaine portion de l'héri« tage de *Zerouan :* leur sœur *Astlik,* en se *met« tant entre eux,* apaisa le tumulte par *ses dou« ceurs.* Il fut convenu que *Zerouan* resterait chef; « mais ils firent serment de tuer tout enfant mâle « de *Zerouan,* et ils préposèrent de forts Titans à « l'accouchement de ses femmes.... Ils en tuèrent « deux; mais *Astlik* conseilla aux femmes d'enga« ger quelques Titans à conserver les autres, et de

« les porter à l'*orient*, au mont Ditzencets ou *Jet* « *des dieux*, qui est l'Olympe. »

Le lecteur voit qu'ici nous avons une sibylle comme dans Polyhistor; et elle est appelée *berosienne*. Les anciens nous apprennent que Berose eut une fille dont il soigna beaucoup l'éducation, et qui devint si habile, qu'elle fut comptée au rang des sibylles. N'avons-nous pas lieu de voir ici cette femme savante, surtout quand il s'agit d'antiquités de son pays? Le fragment cité a une analogie marquée avec le *Sem, Cham* et *Iaphet* de la Genèse, et c'est par cette raison que le dévot *auteur* arménien le préfère aux récits de Berose et d'Abydène; mais ce fragment nous reporte, comme les autres, à des traditions mythologiques qu'il nous importe de multiplier pour en éclaircir le sens. Notre Arménien en rapporte une très-ancienne de son pays, qui dit :

Un livre qui n'existe plus, a dit de Xisuthrus et de ses trois fils : « Après que *Xsisutraï* eut navigué « en Arménie, et pris terre, un de ses fils, nommé « *Sim*, marcha entre le couchant et le *septemtrio*; « et arrivé à une petite plaine sous un *mont très-* « *élevé*, par le milieu de laquelle les fleuves cou- « laient vers l'Assyrie, il se fixa *deux mois* au bord « du fleuve, et appela de son nom *Sim*, la monta- « gne; de là il revint par le même (chemin), entre « orient et midi, au point d'où il était parti : un « de ses enfants cadets, nommé *Tarban*, se sépa- « rant de lui avec 30 fils, 15 filles et leurs maris, « se fixa sur la rive du même fleuve...... d'où vint « à ce lieu le nom de *Taron*, et à celui qu'il avait « quitté, le nom de *Tseron*, à cause de la *sépara-* « *tion* qui s'y était faite de ses enfants.

« Or les peuples de l'Orient appellent *Sim*, *Ze-* « *rouan*, et ils montrent un pays appelé *Zaruan-* « *dia*[1]. Voilà ce que nos anciens Arméniens chan- « taient dans leurs fêtes, au son des instruments, « ainsi que le rapportent Gorgias, Bananus, Da- « vid, etc. »

Nous touchons ici aux sources où a puisé l'auteur juif. Notre Arménien cite un autre écrit plus intéressant par son origine et ses développements; c'est le volume que le Syrien Mar-I Bas trouva dans la bibliothèque d'Arshak, 80 ans après Alexandre, et qui portait pour titre :

« Ce volume a été traduit du chaldéen en grec. « Il contient l'histoire vraie des anciens personnages « illustres, qu'il dit commencer à *Zerouan*, Titan « et Yapetosth; et il expose par ordre la série des « hommes illustres nés de ces trois chefs. »

Le texte commence : « Ils étaient terribles et

[1] Pline, lib. VI, cap. 27.

« brillants, ces premiers des dieux, auteurs des plus « grands biens, et principes du monde et de la mul- « tiplication des hommes........ D'eux vint la race « des géants, au corps robuste, aux membres (ou « bras) puissants (ou vigoureux), à l'immense « stature, qui, pleins d'insolence, conçurent le des- « sein impie de bâtir *une tour*. Tandis qu'ils y tra- « vaillaient un vent horrible et *divin*, excité par « la colère des dieux (Elahim), détruisit cette masse « immense, et jeta parmi les hommes des paroles « inconnues qui excitèrent (ou causèrent) le tu- « multe et la confusion : parmi ces hommes était « le iapétique Haïk, célèbre et vaillant gouverneur « (*præfectus*), très-habile à lancer les flèches et à « manier l'arc[1]. Ce Haïk, beau, grand, à chevelure « brillante, aux bras puissants, à l'œil perçant, « plein d'hilarité, se trouvant l'un des *géants* les « plus influents, s'opposa à ceux qui voulurent « commander *aux autres géants* et à la race des « dieux, et il excita du tumulte contre l'impétueux « effort de *Belus*. Le genre humain, dispersé sur « la terre, vivait au milieu des *géants*, qui, mus « de fureur, tirèrent leurs sabres les uns contre « les autres, et luttèrent pour le commandement. « *Belus* ayant eu des succès, et s'étant rendu maî- « tre de presque toute la terre, Haïk ne voulut pas « lui obéir, et après avoir vu naître son fils *Ar-* « *menak* dans *Babylone*, il alla vers le pays d'A- « rarat, placé au nord, avec son fils, ses filles et « des braves, au nombre de 300, sans compter des « étrangers qui s'y joignirent : il se fixa ou s'assit « au pied d'un certain mont très-étendu dans la « plaine, où habitaient quelques-uns des *hommes* « *dispersés*. Haïk les soumit, et y établit son domi- « cile, etc. »

Voilà donc un livre original chaldéen qui, à raison de sa célébrité, excita la curiosité d'Alexandre, et qui, par ce léger fragment, nous prouve, 1° l'antiquité réelle des traditions recueillies par Berose, par Abydène, par la Sibylle; 2° l'analogie de ces traditions avec celles du livre juif appelé la *Genèse*. Cette analogie est sensible dans ce qui concerne le déluge, l'homme sauvé dans un navire, les trois princes ou chefs du genre humain issus de cet homme; la séparation de leurs enfants; l'entreprise de la tour de Babel, la confusion qui en résulte, etc.; enfin dans ces *géants*, nés des enfants des dieux (Elahim) et des filles des hommes, *géants grands de corps* et *fameux de nom dans les temps anciens* (Genèse, chap. VI, vers. 2 à 5); ce sont les

[1] *Moses Chor.* ch. 9. Ce Haïk a tous les caractères d'Apollon, chassé du ciel par Jupiter, qui, de l'aveu des Grecs, est identique au Belus babylonien.

propres expressions de la Genèse. Leur entreprise de monter aux cieux est la même que celle des géants chantés par les mythologues grecs ; et cette ressemblance vient confirmer l'origine chaldéenne de toutes ces allégories, dont l'explication nous écarterait trop de notre sujet[1]. Nous nous bornerons à remarquer que ces mêmes allégories se trouvent dans les récits cosmogoniques des sectateurs de *Budha*, réfugiés au Thibet, et qui, sous le nom de *samanéens*, étaient une secte indienne, célèbre et déjà ancienne au temps d'Alexandre. Leur cosmogonie, qui sous d'autres rapports, ressemble singulièrement à celle de la Genèse, parle, comme ce livre, de la corruption des hommes, de la colère de Dieu, des déluges dont il punit le genre humain ; et ils tournent dans un sens moral tout ce que les mythologues grecs présentent sous un aspect astrologique. Or, si l'on considère que les récits des Grecs se rapportent à une époque où la constellation du *taureau* ouvrait l'année et la marche des signes, c'est-à-dire au delà de 4,000 ans avant notre ère ; tandis que les récits des Juifs et des Perses indiquent l'*agneau* ou *bélier* comme *réparateur ;* l'on pensera que les Grecs ont mieux gardé le type originel, parce qu'ils sont plus anciens que les autres ; et que les autres l'ont altéré, parce qu'ils sont venus plus tard ; en sorte que le système moral et mystique, dans lequel il faut comprendre l'Élysée, le Tartare, et toute la doctrine des mystères, n'aurait pas une origine plus reculée que 2,500 à 2,300 ans avant notre ère, et ce serait de l'Égypte et de la Chaldée que se seraient répandues dans l'Orient et dans l'Occident toutes ces idées, comme s'accordent à le témoigner tous les anciens auteurs grecs, et même les arabes, qui ont eu en main d'anciens livres échappés aux ravages des guerres et du temps. Il est remarquable qu'un de ces livres, cité par le Syncelle sous le nom de livre d'*Enoch*, présente l'histoire des géants, nés des anges et des filles des hommes, presque dans les mêmes termes que les livres des boudhistes du Thibet, et le livre de la Genèse ; sans doute le livre d'Enoch est apocryphe quant au nom que lui a donné l'auteur anonyme, pour imprimer le respect, mais non quant à sa doctrine, qui est chaldéenne et de haute antiquité. Revenons à nos confrontations.

Après le déluge de *Noh* ou de *Xisuthrus*, le partage de la terre entre trois *personnages* puissants et brillants, dont Titan est un, ressemble beaucoup à ce que les Grecs nous disent des trois frères, Jupiter, Pluton et Neptune[1]. La construction de la tour de Babylone semblerait prendre un caractère plus historique ; et lorsqu'on se rappelle que, pour bâtir cette ville et la pyramide de Bel aux sept étages (comme les sept sphères), Sémiramis employa deux millions d'hommes tirés de tous les peuples de son empire, par conséquent parlant une multitude de dialectes divers, on serait tenté de croire que cette confusion de langage a donné lieu à une tradition ensuite altérée. Mais Sémiramis était trop récente pour être oubliée et méconnue ; l'événement porte un caractère mythologique beaucoup plus ancien : et comme en langage astrologique, le *zodiaque* s'appelait la *grande tour Burg* (en grec, *pyrg-os*), la partie de cette tour, composée de *six signes* ou *six étages*, qui, depuis le solstice d'hiver jusqu'à celui d'été, s'élevait vers le nord, où était le mont Olympe (Ararat et Merou), était censée élevée ou bâtie par les géants, c'est-à-dire, par les constellations ascendantes de l'horizon au zénith. Il faudrait connaître tous les détails de ces mystères chaldéens, pour expliquer tous ceux du récit..... Il est du moins évident que le repeuplement de la terre en cinq ou six générations, est une rêverie au physique comme au moral. Par suite de cette impossibilité, l'on ne peut admettre, à la onzième génération, l'apparition d'*Abraham* comme homme et comme personnage historique ; et les soupçons s'accroissent lorsqu'on lit ce qu'en rapportent Berose, Alexandre Polyhistor et Nicolas de Damas.

CHAPITRE XIV.

Du personnage appelé Abraham.

« Berose, dit Josèphe[2], en supprimant le nom « d'Abraham, notre ancêtre, l'a cependant indiqué « par ces mots :

« A la dixième génération après le déluge, exista « chez les Chaldéens un homme juste et grand, « qui fut très-versé dans la connaissance des choses « célestes. »

Effectivement, dans la généalogie juive, Abraham se trouve à la dixième génération depuis le déluge, et cela prouve l'identité continue et l'origine commune des deux récits.

Josèphe ajoute : « Hécatée a écrit sur Abraham « un volume entier. Nicolas de Damas, au qua- « trième livre de son Recueil d'histoire, dit : Abra- « ham régna à Damas ; c'était un étranger venu « du pays des Chaldéens, au-dessus de Babylone, « à la tête d'une armée[3]. Peu de temps après, il

[1] Voyez Dupuis, *Origine des cultes*, table des matières, tome III, in-4°, art. *Déluge*, *Orion*, *Titan*, *Géants*, *Belus ;* et sa *Dissertation sur les grands cycles*.

[1] Pluton même est noir comme Cham.

[2] *Antiq. jud.* lib. I, cap. 7, § 2.

[3] Nicolas de Damas, dans son propre texte, ajoute ici :

« quitta le pays avec tout son monde, et il émigra « dans la contrée appelée alors *Kanaan*, aujour- « d'hui *Judée.* »

D'autre part, Alexandre Polyhistor citant Eupolème, dit [1] : « Qu'Abraham naquit à *Camarine*, « ville de la Babylonie, appelée *Ouria*, ou *ville des* « *Devins*. Cet homme surpassait tous les autres en « naissance et en habileté. Il inventa l'astrologie « et la *chaldaïque* [2]; par sa piété il fut agréable à « Dieu... Les Arméniens ayant attaqué les Phéni- « ciens, Abraham les chassa (comme le dit la Ge- « nèse). Il eut en Égypte de longs entretiens avec « les prêtres sur l'astrologie. »

Artapan, écrivain persan, cité par Eusèbe (liv. IX, chap. 18), parlait également de ce séjour d'Abraham en Égypte, où « il enseigna pendant vingt ans « l'astrologie; » il ajoutait « qu'Abraham se rendit « ensuite à Babylone chez les géants, qui furent « exterminés par les dieux, à cause de leur impiété. »

Enfin Josèphe parle, comme tous ces auteurs, « de « la grande connaissance qu'Abraham avait des « changements qui arrivent dans le ciel, et de ceux « que subissent le soleil et la lune (les éclipses), etc.[3]; » ce qui signifie, en mots décents, qu'Abraham était versé en astrologie.

En examinant ces récits, l'on s'aperçoit que, semblables à ceux sur le déluge, ils viennent d'une source antique, où la Genèse a puisé; mais parce qu'ils ont mieux conservé le caractère mythologique qu'ils avaient originairement, ils suscitent plus de doutes et de soupçons sur l'existence d'Abraham, comme individu humain. En effet, dès lors que le déluge chaldéen n'est qu'une fiction astrologique, que peuvent être les personnages et les générations mis à la suite d'un événement qui n'a pas existé ? Si un déluge détruisait aujourd'hui la race humaine, à l'exception d'une famille de huit personnes, cette famille, isolée et faible, accablée de tous ses besoins, ne vaquerait qu'aux soins pressants de sa conservation; et avant trois générations, sa race serait retombée dans un état sauvage, qui ne permettrait ni écriture, ni conservation de souvenirs anciens. Chez les peuples policés eux-mêmes, personne, sans l'écriture, n'a idée de la sixième génération antérieure; comment donc la prétendue généalogie d'Abraham eût-elle pu se conserver, surtout chez les Juifs, qui n'ont pu conserver aucun monument régulier et suivi, ni de la période des juges, ni du séjour de leurs ancêtres en Égypte ? Cette généalogie ne leur appartient point; ils l'ont empruntée des Chaldéens; elle est toute chaldéenne. Or, chez les Chaldéens, elle est du temps mythologique, comme le déluge et comme les géants avec qui Abraham eut des relations; c'est pour cette raison que tous les détails ont tant de précision. Dans l'habitude où nous sommes de regarder Abraham comme un *homme*, il est choquant, au premier aspect, de dire que ce personnage est fictif et allégorique, et qu'il n'est que le génie personnifié d'une planète; cependant tel est le cas d'une foule de prétendus rois, princes et patriarches des anciennes traditions de l'Orient. Qui ne croirait qu'Hermès a été un sage, un philosophe, un astronome éminent chez les Égyptiens ? et néanmoins Hermès, analysé, n'est que le génie personnifié, tantôt de l'astre Sirius, tantôt de la planète Mercure. Qui ne croirait que, chez les Indiens, les sept *richis* ou patriarches ont été de saints pénitents qui ont enseigné aux hommes des pratiques dévotes encore subsistantes ? et cependant les sept richis ne sont que les génies des sept étoiles de la constellation de l'Ourse, réglant la marche des navigateurs et des laboureurs qui la contemplent. Du moment que, par la métaphore naturelle de leurs langues, les anciens Orientaux eurent personnifié les corps célestes, l'équivoque introduisit un désordre d'idées qui s'accrut de jour en jour, et par l'ignorance d'un peuple crédule, superstitieux, et par l'usage mystérieux, énigmatique qu'en firent les initiés à la science, et par la tournure poétique que lui donnèrent des écrivains à imagination. Il ne faudrait donc pas s'étonner si Abraham, *roi*, *patriarche* et *astrologue* chaldéen, analysé dans ses actions et son caractère, ne fut que le génie d'un astre ou d'une planète.

D'abord tout génie d'astre est *roi* : il gouverne une portion du ciel et de la terre soumise à son influence; ses *images* ou *idoles* portent toujours une couronne, emblème de son pouvoir suprême [1]. « Abraham, nous dit-on, avait régné à Damas; « son nom y était resté. » S'il n'eût été qu'un chef d'armée passager, il n'eût pas laissé une impression si durable. Il était allé en Égypte et y avait enseigné l'astrologie; il l'avait même inventée, dit Eupolème, ainsi que la *chaldaïque*.

Un étranger enseigner l'astrologie aux Égyptiens, et cela 16 ou 17 siècles avant notre ère, quand les Égyptiens étaient, depuis tant d'autres siècles, les maîtres et les inventeurs de cette science ! cela est inadmissible et décèle la fable : Abraham a ici

« Son nom est encore célèbre à Damas, où l'on montre un fau- « bourg qui l'a retenu. »

[1] Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. IX, cap. 17.

[2] Probablement l'écriture chaldaïque.

[3] Josèphe, liv. I, chap. 7.

[1] Voyez Moses Maimonides, *More Nebuchim*. et le livre intitulé *Dabistan*, publié à Calcutta, 1789, dans le *New Asiatic Miscellany*, tome I[er]. Ce livre contient à ce sujet des détails qui se lient très-bien avec ceux de Maimonides.

les caractères de *Thaut* ou *Hermès*, qui inventa l'astrologie et les lettres de l'écriture [1], qui surpassa tous les hommes dans la connaissance des choses célestes et naturelles, qui fut un sage et un roi, mais qui, dans son type originel, n'est que le génie de l'astre *Sothis* ou *Sirius*, qui annonçait l'inondation du Nil, etc.

Abraham, dans le sacrifice homicide de son fils unique, retrace une autre divinité également célèbre par sa science.

Écoutons Sanchoniaton, qui écrivit environ 1300 ans avant notre ère.

« Saturne, que les Phéniciens nomment *Israël*, « eut d'une nymphe du pays, un enfant mâle qu'il « appela *Iéoud*, c'est-à-dire *un* et *unique*. Une guerre « survenue ayant jeté le pays dans un grand dan- « ger, Saturne dressa un autel, y conduisit son fils « paré d'habits royaux, et l'immola. »

Or Saturne avait été *roi* en Phénicie, ayant pour secrétaire *Thaut* ou *Hermès*, et après sa mort on lui avait consacré l'astre de son nom.

Dira-t-on que *Sanchoniaton*, qui consulta un prêtre hébreu nommé *Ierombal*, a défiguré le récit de la Genèse? Nous disons, au contraire, que les récits de cet écrivain tendent à prouver qu'elle n'existait pas de son temps, vu leur différence absolue. La vérité est que les Phéniciens, peuple bien plus ancien que les Hébreux, ont eu leur mythologie propre et particulière, à laquelle ce trait appartient, et qu'ils ne l'ont pas emprunté des Juifs, qu'ils haïssaient : pourquoi donc cette ressemblance? Parce qu'une tradition semblable existait chez les Chaldéens, peuple d'origine arabique, comme les Kananéens; mais l'écrivain juif auteur de la Genèse, a pris à tâche d'effacer tout ce qui retraçait l'idolâtrie, pour donner à son récit le caractère historique et moral convenable à son but.

L'analogie ou plutôt l'identité d'Abraham et de Saturne ne se borne pas à ce trait. « Les plus savants « auteurs persans, dit le docteur Hyde [2], assurent « que, dans les anciens livres chaldéens, Abraham « porte le nom de *Zerouan* et *Zerban*, qui signifie « *riche en or*, *gardien de l'or* (il est remarquable « que la Genèse appelle Abraham, *très-riche en or* « *et en argent* [3]; elle l'appelle aussi *prince très-puis-* « *sant* [4], ce qui se retrouve dans les anciens livres « où il est appelé *roi*); ces mêmes livres l'appellent « encore *Zarhoun* et *Zarman* [5], c'est-à-dire *vieil-* « *lard décrépit*. Les Perses lui appliquent l'épithète « spéciale de *grand*, et il est de tradition antique « que l'on voyait son tombeau à Cutha en Chaldée. « Sa réputation ne se bornait pas à la Judée, elle « était dans tout l'Orient. »

Maintenant rappelons-nous que le nom de *Zerouan* se trouve dans la *Sibylle berosienne*, et dans le fragment de Mar-I Bas, cités, au cinquième siècle de notre ère, par Moïse de Chorène, et copiés par le livre chaldéen traduit par ordre d'Alexandre. Déjà la bonne information des auteurs persans est prouvée : ajoutons qu'une autre sibylle, dans la même circonstance, au lieu de *Zerouan*, nomme *Saturne;* qu'Abydène associe Saturne, au lieu de *Zerouan*, à Titan [1]; l'identité de Saturne, de Zerouan et d'Abraham devient palpable. Les accessoires cités complètent la démonstration : Abraham est nommé *Zerouan*, *Zerban*, *riche en or;* Saturne fut le roi de l'âge d'or : Abraham est nommé *Zarhoun* et *Zarman*, *vieillard décrépit;* Saturne, dans les légendes grecques, est un *vieillard*, emblème du *temps* que sa planète mesure par la marche la plus lente et la carrière la plus longue de toutes les planètes. L'on a donné à ce vieillard le caractère habituel de son âge; on l'a peint avare, aimant l'or et entassant l'or : on lui a aussi donné la *faux*, parce qu'il moissonne tous les êtres et qu'il fait mourir tout ce qu'il fait naître; c'est sous ce rapport que, de temps immémorial, les Arabes et les Perses l'ont appelé l'ange de la mort, *Ezraïl :* or Israël, chez les Phéniciens, était le nom de Saturne, dit *Sanchoniaton;* l'une des épithètes d'Abraham, en Berose, est *Megas* [2], *grand;* son épithète spéciale chez les Perses est *Buzoug*, qui signifie aussi *grand*. Sa femme *Sarah* portait primitivement le nom d'*Ishkah*, signifiant *belle* et *beauté :* la Genèse en fait la remarque spéciale (chap. XII, vers. 14); et dans le fragment de Sanchoniaton [3], Saturne épouse la *beauté* que son père avait envoyée pour le séduire. Enfin le nom primitif d'*Abram* [4] désigne *Saturne;* car il est composé de deux mots, *Ab-ram*, signifiant *père de l'élévation;* et dans l'hébreu, comme dans l'arabe, c'est la manière d'exprimer le superlatif *très-élevé*, *très-haut*, tel qu'est Saturne, la plus élevée, la plus distante des planètes.

Tout s'accorde donc à démontrer qu'*Abraham* n'a point été un individu historique, mais un être

[1] Voyez le fragement de *Sanchoniaton*, Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. I, cap. ult.
[2] *De Religione veter. Persarum*, pag. 77, 78.
[3] Genèse, chap. XIII, vers. 3.
[4] *Ibid.* chap. XXIII, vers. 6.
[5] *De Relig. veter. Persarum*, pag. 77, 78.

[1] Voyez Moïse de Chorène, *Histoire armén.* page 16, note 2.
[2] Josèphe, *Antiq. jud.*
[3] Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. II, pag. 37.
[4] Selon la Genèse, chap. XVII, vers. 5, Dieu changea le nom d'*Abram* en *Abraham*, comme signifiant *père de la multitude;* mais ce mot *Rahm* manque dans les lexiques.

mythologique, célèbre sous divers noms chez les anciens Arabes que nous nommons *Phéniciens* et *Chaldéens*, et chez leurs successeurs, les Mèdes et les Perses. Si l'auteur juif de la Genèse en a fait un personnage purement historique, c'est parce que voulant faire remonter l'origine de sa nation jusqu'aux temps les plus reculés, il a, sciemment ou par ignorance, commis une méprise qui se retrouve à d'autres égards chez la plupart des historiens de l'antiquité.

Mais, nous dira-t-on, si l'histoire d'Abram-Zerouan n'est réellement qu'une légende astrologique, comme celle d'*Osiris*, d'*Hermès*, de *Ménou*, de *Krishna*, etc. l'histoire de son fils *Ishak*, de son petit-fils *Jacoub*, et même des douze fils de celui-ci, tombera dans la même catégorie; alors où s'arrêtera la mythologie des Hébreux? à quelle époque commencera leur histoire véritable? et comment expliquerez-vous la tradition immémoriale d'après laquelle ils se sont appelés enfants de Jacob, d'Israël et d'Abram?

Ces difficultés puisent leur solution dans la nature même des choses.

D'abord il est dans le génie des langues arabiques, dont l'hébreu est un dialecte, que les habitants d'un pays, les partisans d'un chef, les sectateurs d'une opinion, soient appelés *enfants* de ce pays, de cette opinion, de ce chef : c'est le style habituel de tous leurs récits, de toutes leurs histoires.

2° Chez les anciens, comme chez les modernes, un usage presque général fut que chaque peuple, chaque tribu, chaque individu, eussent un patron; et ce patron fut le génie d'un astre, d'une constellation ou d'une puissance physique quelconque. Tous les clients ou sectateurs de cette divinité tutélaire étaient appelés et se disaient *ses enfants;* la Grèce, dans ses origines soi-disant historiques, offre de nombreux exemples de ce cas.

En troisième lieu, l'origine des anciens peuples est généralement obscure, comme celle de tous les êtres physiques, parce que ce n'est qu'avec le temps que ces êtres, d'abord petits et faibles, font des progrès et acquièrent un volume ou une action qui les font remarquer. D'après ces principes, combinant les récits divers sur les Hébreux avec les faits avérés; nous pensons que ce peuple dérive d'une secte ou tribu chaldéenne qui, pour des opinions politiques ou religieuses, émigra de gré ou de force de la Chaldée, et vint, à la manière des Arabes, camper sur la frontière de Syrie, puis sur celle de l'Égypte, où elle trouvait à subsister. Ces étrangers durent être appelés par les Phéniciens, *Eberim,* c'est-à-dire *gens d'au delà*, parce qu'ils venaient d'au delà du *grand fleuve* (l'Euphrate), et encore *beni Abram*, *beni Israël*, enfants d'*Abram* et d'*Israël*, parce qu'Abram et Israël étaient leurs divinités patronales. Ce que l'Exode raconte de leur servitude sous le roi d'Héliopolis, et de l'oppression des Égyptiens, leurs hôtes, est très-vraisemblable : là commence l'histoire; tout ce qui précède, c'est-à-dire le livre entier de la Genèse, n'est que mythologie et cosmogonie. Les chances de la fortune voulurent qu'un individu de cette race fût élevé par les prêtres égyptiens, fût instruit de leurs sciences, alors si secrètes, et que cet individu fût doué des qualités qui font les hommes supérieurs. Moïse, ou plutôt *Moushah*, selon la vraie prononciation, conçut le projet d'être roi et législateur, en affranchissant ses compatriotes; et il l'exécuta avec des moyens appropriés aux circonstances et une force d'esprit vraiment remarquable. Son peuple, ignorant et superstitieux, comme l'ont toujours été et le sont les Arabes errants, croyait à la magie dont est encore infatué tout l'Orient; Moïse exécuta des prodiges, c'est-à-dire qu'il produisit des phénomènes naturels, dont les prêtres astronomes et physiciens avaient, par de longues études et par d'heureux hasards, découvert les moyens d'exécution.... Quand on lit comment des feux lancés du tabernacle s'attachèrent aux séditieux qui le voulaient lapider au retour des espions, et comment ces feux les dévorèrent, on touche au doigt et à l'œil ce feu *grégeois,* composé de naphte et de pétrole, qui d'époque en époque s'est remontré dans l'Orient. On pourrait ramener à un état naturel tous les *miracles* dont Moïse sut grossir les apparences; mais il faudrait écarter de leur récit les circonstances exagérées et fausses dont lui-même ou les écrivains posthumes ont entouré les faits réels. Ainsi l'on verrait le passage de la mer Rouge fait par les Hébreux à gué et à basse marée, comme il se fait encore; tandis que les Égyptiens voulant passer au moment du flux, en furent surpris, comme ils le seraient encore, car à peine le connaissent-ils. On verrait le passage du Jourdain, projeté par Moïse, exécuté par Josué, en dérivant cette petite rivière, comme Krœsus dériva l'Halys; les murailles de Jéricho renversées par une mine pratiquée, et par le feu mis aux étançons dont on les avait étayées; on verrait Coré, Dathan et Abiron engloutis dans une fosse recouverte, où des combustibles cachés prirent feu par leur chute; et enfin l'on verrait que cette voix qui parlait dans le propitiatoire [1], et que l'on

[1] « Or, quand Moïse entrait dans le tabernacle, la nuée descendait à l'entrée et parlait à Moïse, en présence de tout le peuple, prosterné en adoration; et Dieu parlait à Moïse comme un

croyait être la voix de Dieu causant avec le prophète, n'était que la voix du jeune Josué, fils de *Noun*, qui [1] ne sortait point du tabernacle où il servait Moïse, et qui fut son successeur plus habile et plus heureux que ne fut *Ali*, le Josué de Mahomet. Mais ce sujet curieux nous écarterait trop de notre sphère; qu'il nous suffise de dire que Moïse a dû être le véritable créateur du peuple hébreu, l'organisateur d'une multitude confuse et poltronne [2] en un corps régulier de guerriers et de conquérants. Le séjour dans le désert fut employé à cette œuvre difficile. La division en douze corps ou tribus fut très-probablement son ouvrage; mais lors même qu'elle eût existé auparavant, elle ne prouverait point encore la réalité de l'histoire de Jacob et de ses enfants : d'abord parce que nous n'avons qu'un seul témoin déposant, l'auteur juif, qui, après toutes les déceptions que nous avons vues sur d'autres articles, ne peut mériter notre confiance; et ensuite parce que la légende de Jacob porte des détails du genre fabuleux, tels que sa vision des anges montant au ciel avec des échelles, ses conversations avec Dieu, sa lutte contre l'homme divin qui lui paralysa la cuisse, et lui donna le nom d'*Israël*, tout à fait suspect en cette occasion. Si l'on nous eût transmis sur Jacob des détails vraiment chaldéens, comme sur Abraham, nous y trouverions sûrement la preuve de son caractère mythologique déguisé par le rédacteur juif. Mais revenons aux analogies de la Genèse avec la cosmogonie chaldéenne.

CHAPITRE XV.

Des personnages antédiluviens.

Ces analogies, que nous avons vues se suivre depuis le déluge, se continuent au delà, et remontent jusqu'à l'origine première, dite la *création*. Les anciens auteurs chrétiens en ont tous fait la remarque, en se plaignant d'ailleurs de l'*altération*,

ami à son ami; et quand il revenait au camp, le jeune Josué, fils de Noun, qui l'assistait dans le tabernacle, y restait et n'en sortait point. (*Exode*, chap. XXXIII, vers. 10.)

[1] Il est encore dit, au chap. XXXII, vers. 17, que lorsque Moïse descendit du mont Sinaï, Josué l'accompagnait : preuve qu'il y fut avec lui pendant les 40 jours que Moïse y resta; qu'il y fut l'interlocuteur et le scribe de la loi attribuée à Dieu; et l'on a le droit de dire qu'il y prépara tout l'appareil de pyrotechnie dont l'Exode nous montre les effets, en même temps qu'il y porta les provisions dont Moïse et lui vécurent pendant les 40 jours du prétendu jeûne, également raconté et cru sans preuves ni témoins.

[2] Il y a une exagération palpable dans le nombre de *six cent mille hommes* portant les armes, qui, selon le texte, sortirent d'Égypte avec Moïse. Ce nombre suppose une quantité proportionnelle d'enfants, de femmes et de vieillards invalides; il est même ajouté qu'une populace innombrable suivit avec des troupeaux. (*Exode*, chap. XII, vers. 37.)

Cette quantité ne peut pas être évaluée moins de trois têtes pour chaque homme armé; ainsi ce serait une masse de 2,400,000 âmes, sans les troupeaux. Pour qui connaît l'Égypte et le désert, cela est une pure absurdité, et cette absurdité est décelée par plusieurs circonstances. 1° Dieu est censé dire (*Exode*, chap. XXIV) : « Je n'exterminerai point les Kananéens « devant votre face en une seule année, de peur que le pays ne « soit réduit en un désert, et que les bêtes féroces ne se multi- « plient contre vous. » Nous remarquons que le pays de Kanaan n'a pas plus de 30 lieues de long sur autant de large, faisant 900 lieues carrées environ, dont beaucoup en terres rocailleuses et désertes; ce serait près de 3,000 âmes par lieue carrée, ce qui ne se voit en aucun pays : 8 à 900 âmes par lieue carrée sont une forte population; toute la Syrie, toute l'Égypte, qui ont plus de 3,000 lieues carrées chacune, ne contiennent pas plus de 2,000,000 d'âmes chacune. 2° Au Deutéronome, chap. VII, vers. 1, il est dit « que la terre de Kanaan contenait 7 peuples, plus « *forts* et plus *nombreux* chacun que le peuple hébreu. » Ce petit pays de 900 lieues carrées aurait donc contenu 16,800,000 âmes! On voit l'extravagance. Mais quel peut être le nombre vrai? Nous croyons qu'il y a erreur décimale, et qu'au lieu de 600,000 il faut lire 60,000 : le calcul décimal paraît avoir été très-usité chez les Chaldéens, les Perses et les Mèdes; l'on trouve répétées dans le Zend-Avesta les progressions décuples : « Ormusd, y est-il dit, donne-moi 100 chevaux, 1,000 « bœufs, 10,000 lièvres, 9 bénédictions, 90 bénédictions, 900 « bénédictions, etc. » Dans le cas dont nous traitons, le signe décuple se serait introduit mal à propos. 60,000 hommes armés supposeraient 240,000 âmes en tout, ce qui est déjà trop de monde à nourrir dans le désert : ce nombre eût donné 266 têtes par lieue carrée au pays de Kanaan, qui en aurait eu déjà plus de 1700. (C'est trop.) Un passage du livre de Josué indique un nombre plus modéré; et ce témoignage a d'autant plus de poids, que ce livre, étranger au Pentateuque, a été hors de l'influence de Helqiah. Il est dit, chap. VII et VIII, « que Josué vou- « lant attaquer la ville de *Haï*, ses *éclaireurs* lui rapportèrent « que le nombre d'hommes qu'elle contenait ne méritait pas « la peine de faire marcher toute l'armée, et que 2 ou 3,000 « hommes suffiraient. Josué envoya 3,000 hommes qui furent « battus, avec perte de 36 hommes. Cet échec, tout léger qu'il « était, effraya beaucoup les Hébreux. Pour les rassurer, Jo- « sué imagina l'expiation dont Achan fut victime; puis il « dressa, pendant la nuit, une embûche de 30,000 hommes « en un ravin près la ville, avec l'instruction que le lende- « main, lorsqu'il aurait attiré au dehors le roi et ses gens ar- « més par une fuite simulée, ils eussent à y entrer et à la sac- « cager. Cela fut fait; la ville fut prise : tout fut égorgé; et « le nombre total, y compris vieillards, femmes et enfants, « fut de *douze* mille. » Ces 12,000 âmes supposent au plus *trois* mille hommes en état de combattre. Les premiers 3,000 que Josué envoya supposent encore moins, puisqu'ils furent regardés comme *plus forts*. L'embuscade de *trente* mille est improbable; ce dut être aussi *trois* mille. Il est encore dit que Josué embusqua 5,000 hommes entre Haï et Bethel, et qu'il se présenta avec tout le reste : il ne dut pas présenter un nombre beaucoup plus fort que la veille, de peur d'effrayer trop le roi et son monde : supposons encore 3 ou 4,000 hommes; cela ne produit pas plus de 12,000 hommes. Josué n'a pas dû avoir une réserve plus considérable, et tout ce récit n'indique pas 30,000 combattants. Il est étonnant que la perte de *trente-six* hommes ait pu effrayer cette armée; c'était encore moins pour *soixante* mille. Si toute l'armée de Josué ne fut que de 25 à 30,000 hommes, sa population totale ne dut être que de 120 à 130,000 têtes. Les 7 peuples plus nombreux donneraient alors 1,050,000 âmes, c'est-à-dire, plus de 1,000 âmes par lieue carrée. Au lieu de 600,000 hommes armés, ne serait-ce pas plutôt 60,000 âmes qui seraient sorties de l'Égypte, et qui ensuite se seraient recrutées dans le désert arabe? Les exemples de ces exagérations décimales se reproduisent dans les 1,000 livres d'argent qu'Abimelek donne à Sara (au lieu de 10); les 1,000 Philistins que tue Samson, les 3,000 qu'il précipite de la terrasse d'un temple; les 50,000 Betsamites qui périssent pour avoir regardé dans l'arche (peut-être 50); les 300,000 guerriers que Saül mena contre Nahas, roi des Ammonites (sans doute 30,000); et voilà comme s'écrit l'histoire! et l'on y croit!

c'est-à-dire de la différence des noms et des âges que les livres chaldéens donnent aux personnages antédiluviens, appelés par nous *patriarches*, et *rois* par les Chaldéens. Le Syncelle [1] nous a rendu le service d'en conserver la liste, copiée d'Alexandre Polyhistor ou d'Abydène, copistes eux-mêmes de Berose.

Patriarches antédiluviens selon la Genèse.		*Rois chaldéens antédiluviens selon Bérose.*		
Noms.	Ages. Années.	Noms.	Ages en *sares*.	En années.
Adam	930	Alor	10	36,000
Seth	912	Alaspar	3	10,800
Enos.	905	Amélon	13	46,800
Kaïnan	910	Aménon	12	43,200
Mahlaléel . . .	862	Metalar.	18	64,800
Iared	895	Daón.	10	36,000
Enoch	365	Evedorach. . .	18	64,800
Mathusala. . .	960	Amphis	10	36,000
Lamech	777	Otiartes	8	28,800
Nohé.	950	Xisuthrus . . .	18	64,800
		TOTAL. . .	120	432,000

Voilà les prétendus rois que les Chaldéens disaient avoir régi le monde pendant 120 sares, équivalant à 432,000 ans. Ce calcul seul nous montre qu'il s'agit ici d'êtres *astronomiques* ou *astrologiques*, et le Syncelle lui-même nous en avertit, lorsque, page 17, il dit « que les Égyptiens, les Chaldéens et les « Phéniciens se donnent une antiquité extrava- « gante, au moyen de certaines supputations as- « trologiques. » L'Arménien Moïse de Chorène, environ 300 ans avant le Syncelle, avait fait les mêmes remarques. « L'origine du monde, dit-il (chap. « 3), n'est pas exposée par nos saints livres, de « la même manière que par les historiens; j'entends « le très-savant Berose et Abydène. Dans Abydène, « les chefs de famille diffèrent quant au temps et « aux noms (mais non quant au nombre, qui est « également de 10). Ces auteurs présentent même « le chef du genre humain, Adam, sous un autre « caractère que la Genèse; car ils disent : Dieu « très-prévoyant fit Alorus pasteur et directeur du « peuple, et il régna 10 sares, qui sont 36,000 ans. « De même, ils donnent à Noyi (Nohé), un autre « nom (Xisuthrus) et un temps immense, d'accord « d'ailleurs *sur la corruption des hommes*, et la vio- « lence du déluge. Ils établissent dix chefs (ou rois) « avec Xisuthrus; et leurs *années* diffèrent non- « seulement de nos années, qui ont *quatre saisons*, « et des *années divines*, mais encore ils ne comp- « tent point les levers de lune comme les Égyp- « tiens, ni les levers dont le nom se tire des dieux « (les constellations personnifiées). Néanmoins les « auteurs qui les prennent pour des *années* (ordi- « naires), les adaptent aux calculs grecs, etc. »

On voit que les Chaldéens nous ont donné une sorte de logogriphe à résoudre; il ne faut pas s'étonner s'il a été mal compris de beaucoup d'auteurs anciens et même modernes, puisque sa solution exige la connaissance d'une doctrine astrologique assez compliquée, et qui, longtemps tenue secrète, a été trop négligée depuis qu'elle a perdu son empire. Pour donner quelques idées claires sur cette énigme, il faut les reprendre à leur origine.

Lorsque l'expérience eut fait connaître aux anciens peuples agricoles, les rapports intimes qui se trouvent entre la production des substances terrestres et la marche du soleil dans le cercle céleste, un premier système astronomique et physique fut organisé, conforme aux besoins de l'agriculture et aux phénomènes des corps célestes les plus remarquables. Ce système, inculqué dans tous les esprits, par l'éducation civile et religieuse, et par l'habitude, devint la base de tous les raisonnements, le type de toutes les hypothèses qui firent naître ensuite des idées plus étendues. Le grand cercle céleste avait été divisé en douze maisons (les douze signes du zodiaque), d'après les lunes qui se montraient tandis que le soleil le parcourait; chacune de ces maisons était subdivisée en 30 parties (ou degrés), d'après les jours de chaque lune. Les étoiles, individuellement et en groupes, avaient reçu des noms tirés des opérations de l'homme ou de la nature pendant la révolution solaire; et le ciel astronomique était devenu comme un miroir de réflexion de ce qui se passait sur la terre. Cet ordre de choses, si intéressant pour le peuple, en fut d'abord bien compris; mais par le laps du temps plusieurs causes introduisirent dans les idées une confusion qui eut des suites à la fois ridicules et graves. Une classe d'hommes livrés spécialement à l'observation des astres, était parvenue à découvrir le mécanisme des éclipses, à en *prédire* les retours. Le peuple, frappé d'étonnement de cette *faculté de prédire*, imagina qu'elle était un don divin qui pouvait s'étendre à tout : d'une part, la curiosité crédule et inquiète, qui sans cesse veut connaître l'avenir; d'autre part, la cupidité astucieuse, qui sans cesse veut augmenter ses jouissances et ses possessions, agissant de concert, il en résulta un art méthodique de tromperie et de charlatanisme que l'on a appelé *astrologie*, c'est-à-dire, l'*art de prédire tous les événements de la vie par l'inspection des astres* et par la connaissance de leurs *influences* et de leurs aspects. La véritable *astronomie* étant la base de cet art, ses difficultés le restreignirent à un petit nombre d'initiés, qui, sous les divers noms de *voyants*, de *devins*, de *prophètes*, de *magiciens*, devinrent une corporation sacerdotale très-puissante chez tous les peuples de l'antiquité. Quant aux *influences*

[1] Pages 17 à 18.

des corps célestes, leur préjugé dut sa naissance aux premiers observateurs, qui remarquant un rapport habituel entre le lever et le coucher de tel astre avec l'apparition de tel phénomène ou de telle substance terrestre, supposèrent une action secrète de cet astre, par un fluide subtil, tel que l'air, la lumière ou l'éther. Ce préjugé devint le grand levier de toute l'astrologie; les astres étant censés les moteurs et régulateurs de tout ce qui arrive dans le monde, le mortel qui connut leurs lois put tout connaître, et par conséquent tout prédire.

Ces lois semblèrent d'abord assez simples, parce que l'on crut que le ciel avait un état fixe, comme il semble au premier aspect. Mais lorsque des observations séculaires eurent montré des changements considérables dans le premier ordre arrangé, il fallut inventer de nouvelles théories, que les progrès des sciences mathématiques rendirent plus savantes et plus compliquées.

Une première école d'astronomie avait divisé le grand cercle céleste (le zodiaque) en 12 parties, subdivisées chacune en 30 degrés, faisant au total 360, et ce nombre avait été regardé comme suffisant aux horoscopes du calendrier. Une seconde école d'astronomes plus raffinés le trouva insuffisant aux horoscopes bien plus nombreux de la vie humaine: elle divisa chaque signe zodiacal en 12 *sections*, dites *dodécatémories;* puis chacune de ces sections en 60 *particules* ou *minutes*, partagées elles-mêmes en 60 *secondes*, etc. Cette division avait l'inconvénient de couper les 30 degrés de chaque signe par une première fraction de 2 1/2. Une troisième école voulut y remédier, en y appliquant le calcul décimal; et elle partagea chaque signe en 10 *sections* ou *décatémories*, comprenant chacune 3 degrés; puis chaque section en 60 *minutes*, et chaque *minute* en 60 *secondes*, etc. Ptolomée, qui nous apprend ce fait, ajoute que cette dernière méthode est *chaldaïque*, c'est-à-dire qu'elle fut inventée par les *Chaldéens;* de là ne semble-t-il pas résulter que les Arabes de Chaldée sont les inventeurs des chiffres qui la constituent, et qui portent le nom d'*arabes*, tandis que la méthode *duodécimale* appartiendrait aux astronomes égyptiens? Quoi qu'il en soit, la méthode chaldaïque, en donnant 10 *sections* à chaque signe, divise le cercle zodiacal en 120 parties; et parce que chaque section se subdivise en *soixante* multiplié par *soixante*, il en résulte une subdivision de 3,600 parties pour chacune, et une somme de 432,000 pour la totalité du cercle. Maintenant il est remarquable que ce nombre 432,000 est précisément l'expression de la période antédiluvienne, c'est-à-dire, du temps écoulé entre le commencement du *monde* et sa destruction par le déluge, et que les parties élémentaires de ce nombre sont exactement les *sares*, les *sosses* et les *nères* mentionnés par le chaldéen Berose. En effet, selon lui, le *sare* vaut 3,600 ans; et nous voyons que la section *décatémorie* vaut 3,600 secondes: le *nère* valait 600 ans, et nous trouvons que chaque signe contient 600 minutes, savoir, 10 sares de 60 minutes chaque: selon Berose, le *sosse*, qui est la moindre période, vaut 60 ans; et nous trouvons que 60 secondes sont la dernière sous-division du *sare*. L'on voit que le logogriphe commence à se dévoiler. Mais d'où vient cette conversion du zodiaque mathématique en valeurs chronologiques? Pour expliquer ceci, il faut savoir ou se rappeler que chez les anciens, le mot *année*, qui signifie un *cercle*, un *anneau* [1], un *orbite*, ne fut point restreint à l'année solaire, mais qu'il fut étendu à tout *cercle* dans lequel un astre, une planète quelconque exécute une *révolution;* bien plus, il devint chez les astronomes l'expression des révolutions simultanées de plusieurs astres partis d'un même point du ciel, et s'y retrouvant après une longue série de leurs mouvements inégaux: ainsi, ayant appelé *année* de Mars la révolution de cette planète, qui dure *deux ans* solaires; *année* de Jupiter, celle qui dure 12 ans; *année* de Saturne, celle qui dure 31 ans; ils appelèrent encore *année de restitution*, et *grande année*, l'espace de temps que le soleil, les planètes et les étoiles fixes employaient ou étaient censés employer à revenir et à se trouver tous ensemble à un point donné du ciel; par exemple, au premier degré d'*Aries*, d'où ils étaient partis. Cette dernière idée ne put avoir lieu que lorsque le phénomène de la précession des équinoxes eut été connu, et que l'on eut vu l'ordre du premier planisphère dérangé de plusieurs degrés, par l'anticipation que fait le soleil dans le cercle zodiacal à chacune de ses révolutions. Cette grande année fut d'abord estimée 25,000 ans, puis 36,000, puis enfin 432,000. Et voilà ces *années divines* dont nous venons de voir l'indication dans Moïse de Chorène, et dont les livres indous nous ont conservé une mention clairement détaillée, en disant « qu'une année de Brahma est composée de « plusieurs années des nôtres, et qu'un jour des dieux « est précisément une année des hommes, etc. [2] »

Ce premier équivoque n'a pu manquer d'occasionner beaucoup de confusions d'idées; un second vint compléter le désordre. Dans la langue des premiers observateurs, le grand *cercle* s'appelait *mundus* et *orbis*, le *monde*. Par conséquent, pour décrire l'an-

[1] *Annus, annulus*. En arabe, *aïn* désigne le *rond* de l'œil, le *rond* du soleil, le *rond* d'une fontaine.

[2] Voyez *Asiatic Researches*, tome II, pages 111 et suivantes.

née solaire, ils disaient que le monde *commençait*, que le monde *naissait* dans le signe du *taureau* ou du *bélier*, que le monde *finissait*, était *détruit* dans tel autre signe; que le monde était composé de 4 âges (les 4 saisons) : et parce que leur année commençait, selon l'ordre rural, au printemps, où tout naît, et finissait en hiver, où tout dépérit, ils disaient que ces *âges allaient en se détériorant*, que le monde *allait de mal en pis*. Ces idées, naturelles et vraies au sens physique, s'imprimèrent dans tous les esprits. Lorsque ensuite, par le laps de temps, par les progrès ou l'altération du langage, les mots *année* et *monde* prirent un sens plus précis, les idées attachées à l'un ne se détachèrent pas de l'autre, et les astrologues et les moralistes profitèrent de l'équivoque pour dire « que le *monde* subissait des « *naissances* et des *destructions* successives; que la « *méchanceté* des hommes était la cause de ces *des*« *tructions;* que dans les premiers âges, les hommes « étaient bons, mais qu'ensuite ils se pervertirent; » et ils ajoutèrent que le *monde* périssait tantôt par des *incendies*, tantôt par des déluges, parce que, selon que nous l'apprend Aristote, la *saison brûlante* de l'été avait été appelée *incendie*, et que la saison pluvieuse de l'hiver avait été appelée *déluge* [1] : or le *monde*, c'est-à-dire l'*année*, ayant eu son commencement tantôt au solstice d'été, comme chez les Égyptiens, tantôt au solstice d'hiver, on avait dû dire que sa fin arrivait dans ces saisons.

Ainsi c'est par l'équivoque des mots, et par l'association vicieuse des idées, que le *zodiaque* matériel fut converti en zodiaque chronologique, et que l'on supposa pour *durée infinie du monde*, ce qui ne fut primitivement que la durée limitée d'une révolution circulaire. Voilà toute l'illusion du calcul chaldéen et le mot de son logogriphe. Les 432,000 ans de Berose ne sont qu'un calcul fictif de la *grande période* qui, selon les mathématiciens, devait rétablir toutes les sphères célestes dans un premier état donné. Cette grande période avait d'abord été supposée de 36,000 ans; mais l'observation ayant fait connaître que le concours de toutes les sphères n'était pas parfait, qu'il restait des intervalles et des fractions, les mathématiciens, pour atténuer ces fractions et les rendre insensibles, imaginèrent de les reverser sur plusieurs révolutions; multipliant 36,000 par 12, ils obtinrent le nombre cité 432,000. Ils ne s'en sont pas tenus là : il paraît que leur doctrine s'étant introduite dans l'Inde, à une époque plus ou moins reculée, leurs successeurs, dans cette contrée, ont voulu ajouter un nouveau degré de précision, et ont, pour cet effet, multiplié ces 432,000 par 10, ce qui leur a produit les 4,320,000 qu'aujourd'hui les Indous nous présentent comme durée du *monde*, avec des circonstances semblables à celles des Chaldéens; car ils terminent cette durée par un déluge, et ils remplissent le prétendu temps antérieur par *dix* avatars ou apparitions de *Vishnou*, qui répondent *aux dix rois antédiluviens*. Ces analogies sont remarquables et mériteraient d'être approfondies, mais elle nous écarteraient trop de notre sujet; il doit nous suffire, pour terminer cet article, de dire que les 432,000 ans étant une fiction, les 10 prétendus *rois* en sont une autre du même genre : chacun d'eux doit désigner une période partielle; et en effet, *Alor* et *Dâon* nous en offrent un exemple connu dans leur nombre 36,000, qui est une période élémentaire de 432,000 ans. Par cette analyse, les 10 patriarches de la Genèse, identiques aux 10 rois de Berose, se trouvent jugés; mais pourquoi portent-ils tous des noms et des chiffres différents? ne serait-ce pas que cette légende serait plus ancienne que celle de Berose, et qu'elle aurait été faite avant l'ampliation décimale des nombres? D'ailleurs, les écoles arabe et chaldéenne étant diverses, chacune d'elles a pu avoir son système particulier calqué sur un fond commun. Celui qu'a préféré l'auteur de la Genèse doit être antérieur à Moïse, puisque le dogme des 7 jours, qui se lie à l'histoire d'Adam, se trouve consacré dans la législation de ce réformateur : le nom même d'*Adam* se trouve dans son cantique [1], en admettant cette pièce comme autographe. Si les détails des légendes nous fussent parvenus sur chacun des 10 rois et patriarches, nous y eussions trouvé le mot de leurs énigmes respectives [2]; nous en sommes dédommagés par l'histoire d'*Adam*, d'*Ève* et de leur serpent, dont le caractère astrologique est d'une évidence incontestable.

CHAPITRE XVI.

Mythologie d'Adam et d'Ève.

En effet, prenez une sphère céleste dessinée à la manière des anciens, partagez-la par le cercle d'horizon en deux moitiés : l'une supérieure, qui sera le ciel d'*été*, le ciel de la lumière, de la chaleur, de l'abondance, le royaume d'Osiris, dieu de tous les biens; l'autre moitié sera le ciel inférieur (*infer-*

[1] *Aristot. Meteor.* lib. I, cap. 14; et *Julius Firmicus*, lib. III, cap. 1, pag. 47; et *Epiphan. hæres.* cap. 19.

[1] *Deut.* chap. XXXII, vers. 8.

[2] Alexandre Polyhistor remarque (dans Eusèbe, *Prepar. evang.* lib. IX, cap. 17) qu'*Enoch*, selon plusieurs savants, est le même qu'*Atlas*, par conséquent le même que *Bootes*, sur les épaules de qui tourne le pôle, et qui, par cette raison, a été peint comme portant le globe. C'est saint Christophe. Voyez Bochart, sur *Sem, Cham, Seth*, etc.

nus), le ciel d'hiver, le séjour des ténèbres, des privations et des souffrances, le royaume de Typhon, dieu de tous les maux. A l'occident et vers l'équinoxe d'automne, la scène vous présente une constellation figurée par un *homme* tenant une faucille[1], un *laboureur* qui chaque soir descend de plus en plus dans le ciel inférieur, et semble être expulsé du ciel de lumière; après lui vient une *femme* tenant un rameau de fruits *beaux à voir* et *bons à manger :* elle descend aussi chaque soir et semble *pousser* l'homme et *causer sa chute :* sous eux est le grand serpent, constellation caractéristique des boues de l'hiver, le *Python* des Grecs, l'*Ahriman* des Perses, qui porte l'épithète d'*Aroum* dans l'hébreu. Près de là est le *vaisseau* attribué tantôt à *Isis*, tantôt à Iason, à Nohé, etc.; à côté se trouve *Persée*, génie ailé, qui tient à la main une épée flamboyante, comme pour menacer : voilà tous les personnages du drame d'Adam et d'Ève, qui a été commun aux Égyptiens, aux Chaldéens, aux Perses, mais qui reçut des modifications selon les temps et les circonstances. Chez les Égyptiens, cette femme (la *vierge* du zodiaque) fut *Isis*, mère du *petit* Horus, c'est-à-dire du soleil d'hiver, qui, languissant et faible comme un *enfant*, passe six mois dans la sphère inférieure, pour reparaître à l'équinoxe du printemps, *vainqueur* de Typhon et de ses géants. Il est remarquable que dans l'histoire d'Isis, c'est le *taureau* qui figure comme signe équinoxial, tandis que chez les Perses, c'est le *bélier* ou l'*agneau*, sous l'emblème duquel le dieu Soleil vient *réparer les maux du monde :* de là naît l'induction que la version des Perses est postérieure au vingt-unième siècle avant notre ère, dans lequel le *bélier* devint signe équinoxial; tandis que la version des Égyptiens peut et doit remonter à près de 4,200 ans, époque où le *taureau* devint signe de l'équinoxe du printemps[2].

L'auteur juif, qui sans cesse écarte les indices de l'idolâtrie, et substitue un sens moral au sens astrologique, a supprimé ici plusieurs détails; mais il a conservé un trait qui forme un nouveau lien de sa version à celles des Égyptiens et des Perses, lorsqu'il fait dire à Dieu maudissant le serpent : « J'établirai la haine entre la *race* de la femme et « entre la tienne, et son rejeton écrasera ta tête[1]. » Ce rejeton est l'enfant que dans les anciennes sphères célestes, la *vierge* (Isis, Ève) portait dans ses bras, et dont l'histoire, prise en contre-sens, est devenue si célèbre dans le monde. Le lecteur qui désirera plus de détails sur ce sujet, en trouvera de démonstratifs dans l'ouvrage de *Dupuis*, aux articles *Apocalypse* et *Religion chrétienne*. En nous bornant au récit de la Genèse, relativement à Adam et au lieu de délices où il fut placé, nous observons que deux des fleuves mentionnés comme y ayant leur source, savoir, le Tigre et l'Euphrate, indiquent encore une origine chaldéenne, car ils appartiennent spécialement à la Chaldée. Le troisième, appelé *Gihoun*, est sans contredit le *Nil*, puisqu'il entoure la terre de *Kus*, qui est l'Éthiopie ou l'Abissinie.

Le quatrième, appelé *Phishoun* ou *Phison*, n'est point aussi facile à désigner, parce que la terre d'*Hevila*, qu'il *entoure*, n'a pas une position claire, ainsi que nous le dirons bientôt; seulement on peut assurer qu'il n'y a point de raison solide à le prendre pour le *Phase* de Colchide. D'ailleurs, lorsque le texte nous dit que ces *quatre fleuves* sortaient d'une *même source*, il nous avertit qu'il y a encore ici de l'allégorie, puisque rien de tel n'existe dans la géographie connue, à moins qu'il n'ait voulu indiquer pour cette source l'*Océan*, duquel les anciens peuples ont souvent cru que sortaient les fleuves et les rivières; mais ici le mot de l'énigme est plus compliqué, plus ingénieux : il faut le trouver dans cette même doctrine astrologique qui vient de nous en éclaircir d'autres. Or, dans cette doctrine, et conformément au génie oriental, qui exprime tout par figures, il paraît que les adeptes représentèrent le zodiaque sous l'image d'un *fleuve* dont le cours entraîne tous les événements du ciel et de la terre. Pour exprimer ce qui se passe pendant la saison d'été, ils peignirent au bord de ce fleuve, *à la porte*, c'est-à-dire, à l'équinoxe du printemps, qui *ouvre* la belle saison, ils peignirent un *arbre* vêtu de ses feuilles, emblème sensible de la végétation; ce fut l'arbre de vie, le *lignum vitæ* de l'Apocalypse, portant douze fruits, un pour chaque mois. Jusqu'à l'automne, le *jardin* où étaient ce fleuve et cet arbre était *un lieu* de délices; mais venait ensuite le semestre d'hiver, saison

[1] Voyez la sphère de Coronelli.

[2] A proprement parler, le système *des deux principes*, considéré relativement à l'hiver et à l'été, ne convient point au climat de l'Égypte, où l'hiver est une saison douce et agréable : l'on peut dire qu'il n'y est point un système primitif et naturel..... Mais lorsque les prêtres furent parvenus à la connaissance générale des phénomènes du globe, tant par leurs propres recherches que par les relations des Phéniciens et des Scythes; alors embrassant sous un seul point de vue les opérations de la nature végétante et animée, ils imaginèrent l'hypothèse de la diviser en un principe de *vie*, qui fut le *soleil*, et un principe de *mort*, qui fut le froid et les ténèbres; et c'est sur cette base, vraie à bien des égards, que se sont échafaudées des fictions qui ont tout défiguré! Quant au changement des signes du zodiaque par la précession des équinoxes, on l'estime à 2,130 ans par signe, à raison de 71 ans pour chaque degré, et de 50 secondes par an.

[1] Genèse, chap. III, vers. 15. La Vulgate dit : *elle* (la femme) *écrasera;* mais le texte hébreu porte le genre masculin *lui*, relatif au rejeton (Zara).

de ténèbres, de souffrances, empire du *mal*. L'*homme*, qui goûta les fruits de cette seconde période, acquit l'expérience des deux états; il eut la science du *bien* et du *mal;* et lorsqu'il revint à la porte du printemps, l'*arbre de vie* ne fut plus que l'*arbre de cette science*. Ce texte fut trop riche pour être négligé par les prêtres moralistes; en suivant cette première idée du zodiaque devenu *fleuve*, le *monde se trouva* entouré de l'*Océan*, par la raison que *Océan* et *fleuve* s'expriment par un seul et même mot chaldéen-arabe, *Bahr*. De là cette antique opinion exprimée par Hésiode et par Homère, que l'*Océan est comme une ceinture autour de la terre;* ici nous avons la sphère terrestre (la géographie) confondue avec la *haute sphère :* cette confusion, dont nous voyons un trait dans les *quatre* fleuves de la Genèse, est devenue un système complet dans les livres non moins anciens des sectes indiennes de Boudha. Tout ce que ces livres, conservés au *Thibet*, à *Ceylan*, au *Birmah* et dans l'*Inde*, nous disent du *monde entouré* de sept *montagnes*, de sept mers entre ces sept montagnes, formant sept grandes îles; chaque mer et chaque montagne avec un nom distinct et des qualités relatives aux métaux, l'or, l'argent, etc. et aux couleurs, rouge, vert, etc.; aux pierres précieuses : tout ce qu'ils disent de la division du monde en *quatre parties*, et des *quatre faces* du *mont Righel* ou *Merou* (qui est l'Olympe); tout cela, qui au sens littéral est absurde et sans type physique, devient raisonnable et vrai, quand on le prend pour une description du *monde* céleste et de ses divisions physiques, selon les systèmes anciens. Il y a cette particularité dans la cosmogonie du Thibet, que près d'un grand *arbre*, qui est la figure du monde, sont placés quatre rochers, desquels *sortent quatre fleuves sacrés, dont* l'un fait face à l'orient, l'*autre* au midi, le troisième au couchant, et le quatrième au nord; c'est-à-dire qu'ils sont placés aux *quatre portes* du cercle zodiacal (les deux solstices et les deux équinoxes); et afin que l'on ne s'y trompe point, chacun de ces quatre fleuves est caractérisé par la tête d'un animal[1] qui, dans le zodiaque lunaire indien, est affecté à l'un de ces points du cercle céleste. Nous avons ici une analogie sensible avec les *quatre fleuves* de la Genèse qui, chez les Chaldéens comme chez les Indiens, ont été la figure des influences célestes s'écoulant du grand fleuve zodiaque par les quatre portes du ciel, c'est-à-dire, par les coupures des solstices et des équinoxes qui ouvraient chaque saison et déterminaient son caractère. Il est à remarquer que l'historien Josèphe, qui, en sa qualité de prêtre, ne fut pas étranger à la *doctrine secrète*, dit que le fleuve *Phison* est le Gange, ce qui indique une sorte de parenté entre les deux systèmes. Il ajoute que chacun de ces fleuves a un sens moral : que l'Euphrate signifie *dispersion* (il a voulu dire *division*, séparation, *pharat*[1]); le Tigre, *rapidité;* le Phison, *multitude* ou *abondance;* et le Gihoun, *venant d'Orient*. Ne serait-ce point ici la cause des noms de ces quatre fleuves qui, par l'effet du hasard, se seraient trouvés avoir le nom des qualités attribuées aux époques des influences? Au reste, les Indiens ont aussi leur paradis, et les quatre fleuves qui en sortent, viennent également d'une source commune, placée au *point de partage* des eaux de l'Indus, de l'Oxus (appelé *Gihoun* par les Arabes) et de deux autres rivières. Chaque peuple a dû chercher et trouver chez lui ces fleuves d'un monde primitivement fictif; et la ressemblance des noms qu'ils portent est un indice de la source commune de toutes ces idées. Prétendre, avec les missionnaires chrétiens, que cette source est *dans les livres de Moïse*, d'où elle se serait répandue chez tous les peuples, est une hypothèse insoutenable, surtout quand *ces livres* sont une énigme qui ne s'explique que par les livres des autres peuples. La vérité est que le petit peuple hébreu, plus obscur chez les anciens que les Druzes chez les modernes, a pris sa part des idées que le commerce et la guerre répandirent dès la plus haute antiquité, et rendirent communes aux grandes nations civilisées, telles que les *Égyptiens*, les *Chaldéens*, les *Assyriens*, les *Mèdes*, les *Bactriens* et les *Indiens*, qui tous eurent leurs colléges de prêtres astronomes et astrologues, livrés aux mêmes travaux, par conséquent soumis aux mêmes révolutions de découvertes, de disputes, d'erreurs, de perfectionnement que nous voyons dans tous les siècles agiter les corps savants et même ignorants. Plus on a pénétré, depuis trente à quarante ans, dans les sciences secrètes, et spécialement dans l'astronomie et la cosmogonie des Asiatiques modernes, les Indous, les Chinois, les Birmans, etc. plus on s'est convaincu de l'affinité de leur doctrine avec celle des anciens peuples nommés ci-dessus[2]; l'on peut dire même qu'elle s'y est

[1] Voyez *Alphabetum thibetanum*, in-4°, page 186. L'auteur missionnaire fait cette remarque intéressante, que le système des boudhistes du Thibet diffère de celui des brahmes, en ce que, dans ce dernier, les figures des sept mers et des sept montagnes qui sont les sept sphères célestes, et leurs intervalles, sont elliptiques ou ovales, tandis que, dans le premier, elles sont purement circulaires : c'est une raison de penser (ajoutée à plusieurs autres) que la secte de Boudha est plus ancienne que celle des brahmes, les formes elliptiques étant un perfectionnement des premières idées, qui furent les *circulaires* pures.

[1] De là le mot latin *fretum*.

[2] Voyez Bailly, *Astronomie indienne*, et l'*Histoire de l'astronomie ancienne*. Voyez aussi les *Mémoires asiatiques*.

transmise plus complète à certains égards, et plus pure que chez nous, parce qu'elle n'a pas été aussi altérée par des innovations anthropomorphiques qui ont tout dénaturé...... Cette comparaison du moderne à l'ancien est une mine féconde, qui n'attend que des esprits droits et dégagés de préjugés pour fournir une foule d'idées également neuves et justes en histoire; mais pour les apprécier et les accueillir, il faudra aussi des lecteurs affranchis de ces mêmes préjugés, ennemis de toute idée nouvelle, etc.

CHAPITRE XVII.

Mythologie de la création.

Poursuivons nos recherches sur la Genèse, et montrons que son récit de la *création* se retrouve comme les précédents, presque littéralement exprimé dans les cosmogonies anciennes, et toujours spécialement dans celles des Chaldéens et des Perses. Notre traduction va être plus fidèle que celles du grec et du latin :

« Au commencement, les dieux (Elahim) créa « (bara) les cieux et la terre. Et la terre était (une « masse) confuse et déserte, et l'obscurité (était) « sur la face de la terre..... Et le *vent* (ou esprit) « des dieux s'agitait sur la face des *eaux*. Et les « *dieux* dit : Que la lumière soit ! et la lumière fut; « et il vit que la lumière était *bonne*, et il la *sé*« *para* de l'obscurité. Et il appela *jour* la lumière, « et *nuit* l'obscurité; et le soir et le matin furent « un premier jour.

« Et les *dieux* dit : Que le *vide* (raqîa) soit (fait) « au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux des « eaux; et les *dieux* fit le vide séparant les eaux qui « sont sous le vide, des eaux qui sont sur le *vide;* « et il donna au vide le nom de *cieux;* et le *soir* et « le *matin* furent un second jour. Et les *dieux* dit : « Que les eaux sous les cieux se rassemblent en un « seul lieu, et que la terre sèche se montre; cela « fut ainsi; et il donna le nom de *terre* à la sèche, « et le nom de *mer* à l'amas d'eaux; et il dit : Que « la terre produise les végétaux avec leurs semen« ces; et le soir et le matin furent un troisième « jour, etc.

« Et le quatrième jour, il fit les corps lumineux « (le soleil et la lune), pour *séparer le jour de la* « *nuit,* et pour servir de signes aux temps, aux jours « et aux années.

« Au cinquième jour, il fit les reptiles d'eau, les « oiseaux et les poissons.

« Au sixième jour, les *dieux* fit les reptiles ter« restres, les animaux quadrupèdes et sauvages; « et il dit : *Faisons* l'homme à *notre image* et à *no*« *tre* ressemblance; et il créa (bara) l'homme à son « image; et il le créa (bara) à son image; et il les « créa (bara) *mâle et femelle;* et il se reposa au « septième jour, et il bénit ce septième jour.

« Or il ne pleuvait point sur la terre; mais une « source (abondante) s'élevait de la terre, et arro« sait toute sa surface.

« Et il avait planté le jardin d'*Eden* (antérieu« rement, ou à l'orient); il y plaça l'homme. Au « milieu du jardin était l'*arbre de vie* et l'arbre « de la *science du bien et du mal.* Et du jardin d'E« den sortait un *fleuve* qui se divisait en quatre « têtes appelées le *Phison,* le *Gihoun,* le *Tigre* et « l'*Euphrate.*

« Et *Iehouh-les-dieux*[1] dit : Il n'est pas bon que « l'homme soit seul; et il lui envoya un sommeil, « pendant lequel il lui retira une côte, de laquelle « il *bâtit* la femme, etc. etc. »

Si un tel récit nous était présenté par les brahmes ou par les lamas, il serait curieux d'entendre nos docteurs contrôler ses anomalies. « Voyez, di« raient-ils, quelle étrange physique! Supposer que « la lumière existe avant le soleil, avant les astres, « et indépendamment d'eux; et ce qui est plus cho« quant, même dans le langage, dire qu'il y a un « *soir* et un *matin,* quand le soir et le matin ne « sont que l'apparition ou disparition de l'astre « qui fait le jour! Et ce vide produit au milieu des « eaux, qui suppose qu'au-dessus du ciel visible il « y a un amas d'eaux subsistant! Aussi cette phy« sique nous parle-t-elle des *cataractes du ciel* ou« vertes au déluge; et l'un de ses interprètes ne « craint pas de nous dire que la voûte du ciel est « de cristal[2]. Et cette terre sans pluies, sans nuages, « par conséquent sans évaporation, ayant une seule « source qui arrose sa face! Et cet homme créé tout « seul, et cependant *mâle et femelle!* En vérité, ces « Indous, avec leurs *Shastras* et leurs *Pouranas,* « nous font des contes arabes. »

Nous le pensons comme nos docteurs; mais parce que ce côté de la question est jugé pour tout esprit de sens rassis et non imbu des préjugés de l'enfance, nous allons nous borner à considérer le côté allégorique, et à développer le sens. Tout lecteur aura été choqué de notre traduction les *dieux créa;* néanmoins telle est la valeur du texte, de l'aveu de tous les grammairiens. Pourquoi ce pluriel gouvernant un singulier? parce que le rédacteur juif, pressé par deux autorités contradictoires, n'a vu que ce moyen de sortir d'embarras. D'une part, la

[1] Ce nom de *Iehouh* n'est employé, pour la première fois, qu'au quatrième verset du chap. II; le latin le rend par *Dominus;* il devrait dire *existens per se.*.

[2] Flavius Josèphe, *Antiq. jud.* liv. I, chap. I.

loi de Moïse proscrivait la pluralité des dieux; d'autre part, les cosmogonies sacrées, non-seulement des Chaldéens, mais de presque tous les peuples, attribuaient aux *dieux secondaires*, et non à ce grand Dieu unique, l'organisation du monde. Le rédacteur n'a osé chasser un mot consacré par l'usage. Ces *Elahim* étaient les *décans* des Égyptiens, les génies des mois et des planètes chez les Perses et les Chaldéens, génies-dieux cités sous leur propre nom par l'auteur phénicien Sanchoniaton, lorsqu'il dit : « Les compagnons d'*Il* ou *El*, qui est Kro« nos (Saturne), furent appelés *Eloïm* ou *Kro*« *niens* [1], et on les disait les égaux de Kronos. »

Or Kronos ou Saturne est, comme on sait, l'emblème du *temps*, mesuré par la planète de ce nom : ses égaux furent donc naturellement des génies de la même espèce. La lettre *h* manquant à l'alphabet grec, le mot *Eloïm* a rendu le mieux possible le phénicien-arabe *Elahim*, pluriel hébreu de *Elah*, *Dieu*. Mais pourquoi leur attribuait-on l'organisation ou la *création du monde?* Par la raison simple et naturelle que le *monde*, dans son sens primitif, fut le grand *orbe* des cieux, et spécialement l'*orbe* ou cercle du zodiaque. Or, comme à partir de l'équinoxe du printemps les êtres terrestres, engourdis et comme morts pendant l'hiver, prenaient une vie nouvelle; que la production des feuilles, des fleurs et de tout le règne végétal semblait être une véritable création, les génies qui présidaient à chaque signe du zodiaque, furent *considérés* comme les auteurs et moteurs de tout ce mouvement de vie; et parce que cette période de vie, d'abondance et de délices, ne durait que jusqu'à l'équinoxe d'automne, la création fut dite ne durer que *six mois*, qui, par d'autres équivoques, ont été appelés dans les diverses cosmogonies, tantôt des *jours*, tantôt des *mille*, etc.

Avec le progrès des connaissances, les astronomes physiciens ayant considéré le *monde* sous un point de vue plus vaste, des esprits subtils raisonnèrent sur l'origine de tous les êtres visibles; et alors naquirent ces systèmes plus ou moins extravagants, qui de l'Inde et de la Chaldée passèrent dans l'ancienne Grèce, et qui, commentés par Pythagore, par Thalès, par Platon, par Zénon, par Aristote, ont donné naissance à d'autres systèmes que l'on peut appeler des *délires* organisés. Quant au mot *création*, pris dans ce sens de *produire* de rien, de *tirer* du néant des substances solides et sensibles, il est douteux que cette idée abstraite, due à l'exaltation des cerveaux jeûneurs des pays chauds, ait été connue ou reçue par les anciens Juifs; ce

[1] Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. I, pag. 37.

qu'il y a de certain, c'est que le mot *bara*, traduit par (les dieux) *créa*, ne comporte point ce sens, puisqu'on le trouve en beaucoup d'occasions employé comme dans le sens de fabriquer, *former* : nous en avons trois exemples dans le morceau cité, où il est dit que Dieu *créa* l'homme à son image, qu'il *les créa* mâle et femelle, etc. Le *limon rouge* dont l'homme fut formé existait, et la distinction du sexe n'est qu'une disposition de la matière déjà formée : il n'y eut donc point là une *création* dans le sens de *tirer du néant*, de produire quelque chose avec rien.

Nous avons dit que les six mois de la création furent considérés sous des rapports et sous des noms divers, selon les divers systèmes des anciens astrologues. Leurs livres, chez les Perses et chez les Étrusques, nous en offrent deux exemples d'une analogie sensible avec la Genèse.

« Un auteur toscan très-instruit, dit Suidas [1], « a écrit que le grand *Démi-ourgos*, ou architecte « de l'univers, a employé 12,000 ans aux ouvrages « qu'il a produits, et qu'il les a partagés en 12 temps, « distribués dans les 12 maisons du soleil (les 12 « signes du zodiaque). »

[Notez que ce grand architecte, ou son type originel, est le soleil, qui dans toutes les premières théogonies, est le créateur, le régulateur du monde supérieur et inférieur.]*

« Au premier mille, il fit le ciel et la terre.

« Au deuxième mille, il fit le firmament (le grand « vide), qu'il appela le *ciel*.

« Au troisième mille, il fit la mer et les eaux qui « coulent dans la terre.

« Au quatrième, il fit les deux grands flambeaux « de la nature.

« Au cinquième, il fit l'âme des oiseaux, des rep« tiles, des quadrupèdes, des animaux qui vivent « dans l'air, sur la terre et dans les eaux.

« Au sixième mille, il fit l'homme. »

Cette distribution des ouvrages est d'une telle ressemblance, qu'on ne peut douter qu'elle ne vienne de la même source. Or, et si l'on considère, d'une part, que tout ce que nous connaissons des arts et de la religion étrusques, a une analogie frappante avec les arts et la religion de l'Égypte [2]; d'autre part, que Moïse a imité une foule d'institutions de ce dernier pays, l'on sera porté à y placer l'o-

[1] Article *Tyrrhenia*.

[2] Les peintures découvertes par nos savants français dans les catacombes des rois de Thèbes, achèvent de certifier cette opinion. Les vases, les meubles et les ornements que représentent ces peintures, sont absolument du même style que ceux des vases étrusques (voyez le tome II de la Commission d'Égypte); et relativement à Moïse, son arche d'alliance a totalement la forme du coffre ou tombeau d'Osiris.

rigine de ces idées, surtout lorsqu'elles se lient à l'institution de la *semaine*, qui est attribuée aux Égyptiens, et qui date de la plus haute antiquité. Dans la citation que nous venons de faire, nous avons des *mille* à la place des *jours;* mais il ne faut pas oublier que les anciens théologues ou cosmologues ont donné des acceptions très-diverses aux mots *jours* et *années*. « Le soleil, dit l'an« cien livre indien attribué à Mênou, cause la di« vision du jour et de la nuit, qui sont de deux « sortes, ceux des hommes et ceux des dieux. Le « mois (ou temps d'une lune) est un *jour* ou nuit « des richis (ou patriarches). La moitié brillante « est destinée à leurs occupations, et la moitié « obscure à leur sommeil. Une *année* est un jour « et une nuit des dieux (censés habiter le pôle, ou « mont Merou) : leur jour a lieu quand le soleil se « meut (de l'équateur) au nord (en effet le pôle « nord est éclairé six mois); leur nuit a lieu quand « le soleil se meut (de l'équateur) au midi (ou pôle « sud); or 4,000 années des dieux, composées de « tels jours, font un âge appelé krîta, etc. [1] »

Quant aux *mille* employés ici comme synonymes des mois et des signes du zodiaque, nous avons vu et nous allons voir encore que cette division décimale de chaque signe fut usitée par les Chaldéens, sans néanmoins prétendre en exclure les Égyptiens. Avec un tel langage et de telles acceptions de mots, l'on sent que les mystiques anciens et modernes ont pu se faire un dictionnaire très-embarrassant pour ceux qui n'en ont pas la clef. En cette occasion, elle nous donne le moyen de reconnaître entre les six jours des Hébreux et les six mille des Étruriens, une synonymie difficile à contester. L'auteur étrurien ajoute « que les six premiers mille ans ayant pré« cédé la formation de la race humaine, elle sem« ble ne devoir subsister que pendant les six mille « autres qui complètent la période de douze mille « ans au bout desquels le *monde* finit. »

Ici nous avons la source de l'opinion des *millénaires*, si célèbre dans les premiers siècles du christianisme, et qui fut commune à presque tout l'Orient : en même temps nous voyons l'effet bizarre produit par l'équivoque du *monde* ou *orbe* zodiacal avec le *monde* pris pour une durée systématique de l'univers.

D'un autre côté, cette durée de douze mille et cette création pendant six, se retrouve chez les *Parsis*, successeurs des anciens Perses, et dans leur Genèse intitulée *Boun Dehesch*.

« Le temps, dit ce livre ancien, pag. 420, est de « douze mille ans; il est dit dans la loi que le peuple « céleste fut trois mille ans à exister, et qu'alors « l'ennemi (Ahriman) ne fut pas dans le monde. « Kaïomorts et le *taureau* furent trois autres « mille ans dans le monde, ce qui fait six mille « ans...

« Les *mille* de Dieu parurent dans l'*agneau*, le « *taureau*, les *gémeaux*, le *cancer*, le *lion* et « l'*épi;* ce qui fait six mille ans. » (Ici l'allégorie est sans voile.) « Après les mille de Dieu, la *ba*« *lance* vint; Ahriman (ou le mal) courut dans le « monde (l'hiver commença). »

Idem, pag. 345 : « Le *temps* (ou destin) a établi « *Ormusd*, roi borné pendant l'espace de douze « mille ans. »

Pag. 348 : « Des productions du monde, la *pre*« *mière* que *fit* Ormusd fut le ciel. La deuxième fut « l'eau; la troisième fut la terre; la quatrième fu« rent les arbres; la cinquième furent les animaux; « la sixième fut l'homme. »

Pag. 400 : « Ormusd parlant dans la loi, dit encore : « J'ai fait les productions du monde en 365 jours; « c'est pour cela que les six gahs gahanbars (les « mois) sont renfermés dans l'année. »

Enfin, dans l'origine de toutes choses, l'auteur dit, pag. 344 et suivantes, « que les ténèbres et la « lumière étaient d'abord mêlées et formant un seul « tout; qu'ensuite, étant séparées par le temps (ou « destin), elles formèrent Ormusd et Ahriman, etc. »

Ces passages nous offrent, d'une part, l'explication la plus claire de la période de douze mille ans, supposée devoir être la durée physique du monde; d'autre part, une analogie marquée avec le récit que la Genèse fait de la *création :* la différence principale est que, dans l'hébreu, le premier œuvre est la séparation de la *lumière;* tandis que dans le parsi, c'est la formation du ciel; mais abstractivement de l'ordre numérique, l'un et l'autre placent d'abord le chaos ténébreux, puis la séparation de la lumière; et l'auteur juif semble faire une allusion directe aux idées zoroastriennes, quand il dit que la lumière fut *bonne :* néanmoins, comme le dogme du *bien* et du *mal* existe également dans le système égyptien d'Osiris et de Typhon, cette allusion ne peut faire preuve pour la date de la composition.

Une comparaison suivie de la Genèse juive avec la Genèse *parsie*, multiplierait les exemples d'analogie; mais ce travail nous écarterait trop de notre but; nous nous bornerons à remarquer, avec le traducteur (*Anquetil du Perron*), que le *Boun Dehesch* [1] est une compilation évidente de livres anciens dont il s'autorise, et que cette compilation, quoiqu'elle

[1] *Asiatic Researches*, tome I.

[1] Ce mot signifie, dit-il, *racine-donnée* ou *donné par la racine*, c'est-à-dire *origine*, *Genèse des choses*.

cite dans ses trois derniers versets les dynasties sasanide, aschkanide et le règne d'Alexandre, doit néanmoins remonter à une époque antérieure : ces trois versets ont dû être ajoutés après coup, comme il est arrivé aux livres de l'Inde. On a droit de croire, vu l'analogie de plusieurs de ses passages avec certaines citations des anciens auteurs grecs, et entre autres de Plutarque, que le compilateur eut sous les yeux quelques *livres de Zoroastre ;* mais en lisant le *Boun Dehesch* avec attention, nous y trouvons d'autres citations singulières qui ne peuvent venir de cette source. Par exemple, à la page 400, ch. 25, il est dit, « que le plus long jour de l'été « est égal aux deux plus courts de l'hiver, et que la « plus longue nuit d'hiver est égale aux deux plus « courtes nuits d'été. »

Un tel état de choses n'a lieu que par le 49[e] degré 20 minutes de latitude, où le plus long jour de l'année est de 16 heures 10 minutes, et le plus court de 8 heures 5 minutes. Or cette latitude est d'environ 12 degrés plus nord que les villes de *Bactre* ou *Balkh* et Ourmia, où l'histoire place le théâtre des actions de Zoroastre. Cette latitude sort infiniment au delà des frontières de l'empire persan, à quelque époque qu'on le prenne. Elle tombe dans la Scythie, soit au nord du lac Aral et de la Caspienne, soit aux sources de l'*Irtisch*, de l'*Ob*, du *Ienisei* et de la rivière *Selinga :* elle se trouve dans le pays des anciens grands Scythes (ou Massagètes), qui disputèrent d'antiquité avec les Égyptiens, selon Hérodote. Aurait-il donc existé dans ces contrées, à ce parallèle, un ancien foyer d'observations astronomiques, chez un peuple policé et savant? ou l'observation citée par le *Boun Dehesch* serait-elle tirée de temps plus modernes? Ammien Marcellin nous apprend avec Agathias, « que, postérieurement à Zoroastre, le roi Hystasp ayant pénétré dans certains lieux retirés de « l'*Inde supérieure*, arriva à des bocages solitaires « dont le silence favorise les profondes pensées des « brahmes. Là il apprit d'eux, autant qu'il lui fut *possible*, les rites purs des sacrifices, les causes du « mouvement des astres et de l'univers, dont ensuite « il *communiqua une partie* aux mages. Ceux-ci se « sont transmis ces secrets de père en fils, avec la « science de prédire l'avenir; et c'est depuis lui « (Hystasp) que, dans une longue suite de siècles « jusqu'à ce jour, cette foule de mages composant « une seule et même race (ou caste), a été consacrée « au service des temples et au culte des dieux. »

Ce passage nous indique clairement une réforme ou une innovation introduite par Hystasp dans la religion de Zoroastre. Quel fut cet Hystasp? Ammien Marcellin dit que ce fut le père du roi Darius ; mais Agathias, auteur instruit, dit que cela n'était point clair chez les Perses; et Hérodote, presque contemporain de Darius, atteste que ce prince, promu à la royauté par l'élection, était le fils d'un simple *particulier* ou *seigneur* persan. N'est-il pas à croire que le roi *Hystasp* est *Darius* lui-même, appelé, par abréviation, du nom de son père Hystasp? L'innovation indiquée lui conviendrait par bien des raisons : lorsqu'il fut élu roi, les mages de Zoroastre subirent un massacre général dans tout l'empire perse, en vengeance de la tromperie du mage Smerdis, usurpateur du trône de Cambyse. Darius, qui organisa le gouvernement, jusqu'alors purement militaire, qui partagea l'empire en vingt satrapies, qui fit battre une monnaie générale et régla les tributs de chaque peuple, qui établit une police et des lois, porta sûrement son attention sur le culte, qui n'avait plus de ministres et qui partageait leur discrédit; il voulut, comme tous les rois, donner cet appui à son trône. Hérodote, garant de tous ces détails, nous apprend que la vingtième satrapie, la plus riche de toutes[1], était celle des Indiens (des sources de l'Indus ou Pandj-ab) : n'est-il pas probable que *Darius Hystasp* visita cette partie de ses sujets, et que le fait cité par Ammien date de cette époque? Ce prince aurait donc alors consulté les brahmes ou plutôt les boudhistes-samanéens, dont la doctrine était dominante. Or, en examinant la cosmogonie des boudhistes réfugiés à Ceylan, telle qu'elle est exposée dans le tome septième des *Asiatic Researches*[2], nous trouvons plusieurs traits de ressemblance entre cette cosmogonie d'origine indienne et celle des Perses : ce qui est surtout frappant, c'est que des quatre dieux ou anges qui gardent et surveillent les quatre coins du monde, l'un, en parsi, s'appelle *Tashter*, et en bali, ou langue sacrée de Ceylan, *der Terashtré;* l'île de l'est, en bali, se nomme *pouya wevidehé;* et en parsi l'est se nomme *pouroué weedesieh;* l'ouest, en parsi, est appelé *appéré godamé;* et en bali, *apré godami :* le nord, en parsi, *outourou kourou*, offre le même mot *outourou*, que les Indiens appliquent au pôle du sud, par une transposition dont on trouve un autre exemple entre les Ceylanais et les Birmans.

Maintenant, s'il existe une analogie marquée entre les boudhistes et les Parsis, quant au système cosmogonique, n'est-il pas à croire que la cause de cette analogie se trouve dans la réforme ou innovation de Darius Hystasp, qui rapporta de l'Inde ces idées

[1] Hérodote, liv. III, § 94.
[2] Mémoire de M. Joinville, page 413.

qu'il communiqua aux mages, dont il fit une création nouvelle? Alors le *Boun Dehesch* aura été composé après cette époque, et probablement peu après la ruine de l'empire perse par Alexandre, lorsque les livres sacrés devinrent plus rares par les troubles et les incendies des guerres. D'autre part, les brahmes et les boudhistes s'accordent à dire qu'ils ne sont point indigènes de l'Indostan; qu'ils sont originaires du nord; et leur figure ovale porte le caractère scythe: leur berceau ancien et premier aurait-il été par les 49 degrés 20 minutes de latitude, et aurait-il existé là très-anciennement un peuple policé, auteur de l'observation citée? L'illustre Bailly, dans son *Astronomie ancienne*, a cité beaucoup de faits à l'appui de cette opinion; son émule Lalande, qui ne fut point versé en littérature ancienne, a voulu beaucoup la déprécier; mais si quelque jour un homme doué de talent réunit aux connaissances astronomiques l'érudition de l'antiquité, que l'on en sépare trop, cet homme apprendra à son siècle bien des choses que la vanité du nôtre ne soupçonne pas. Revenons à notre cosmogonie juive, et à nos 12,000 ans étrusques et parsis.

Astronomiquement parlant, il n'existe point de périodes de 12,000 ans, c'est-à-dire que ce nombre ne convient à aucune révolution simple ou compliquée d'astres ou de planètes. Pourquoi donc se trouve-t-il employé en ce sens par les anciens? Ceci est encore un logogriphe astrologique dont il faut demander la solution aux adeptes de la science secrète. Cette solution nous est donnée par l'ingénieux et savant Dupuis, dans son Mémoire sur les grands Cycles ou périodes de restitution. « En « comparant avec attention diverses périodes des « Indiens et des Chaldéens, dit-il en substance, l'on « s'aperçoit que leur composition est due à une ad- « dition ou soustraction croissante ou décroissante « d'un premier nombre élémentaire qui suit l'ordre « arithmétique direct 1, 2, 3, 4, ou l'ordre inverse « 4, 3, 2, 1; c'est ce que démontre l'analyse. »

1° L'*Ezour-Vedam* rapporte une tradition indienne[1] d'après laquelle les quatre âges du monde ont eu la durée suivante, savoir :

Le premier âge	4,000 ans
Le second	3,000
Le troisième	2,000
Le quatrième	1,000

Otez les zéros, vous aurez 4, 3, 2, 1

Le *Baga-Vedam*, autre livre sacré indou, cite une tradition d'une autre source; il dit que, selon les anciens, le premier âge du monde

dura	4,800 ans
Le second	3,600
Le troisième	2,400
Le quatrième, où nous sommes, doit durer	1,200
TOTAL	12,000

Voilà encore l'ordre 4, 3, 2, 1, dans les premiers chiffres; et il se retrouve le même, quoique double, dans les seconds, 8, 6, 4, 2. De plus, prenez pour élément le nombre le plus simple 1,200, élevé à 2 ou à son double, vous avez 2,400; à son triple (3) 3,600; à son quadruple (4) 4,800, et la somme des quatre est 12,000. Les mystiques indiens ont figuré ce système par une *vache* dont les quatre pieds représentent les quatre âges du monde. Au premier âge, la vache se tenait sur ses quatre jambes; au second sur 3; au troisième, sur 2; au quatrième, sur 1. Toujours 1, 2, 3, 4, ou 4, 3, 2, 1. Ce n'est pas tout; ces mêmes Indiens, dans d'autres livres plus savants[1], ayant établi la durée totale du monde à 4,320,000 ans, disent que le pre-

mier âge a duré	1,728,000 ans
Le second	1,296,000
Le troisième	864,000
Le quatrième	432,000
TOTAL	4,320,000

Voilà une grande différence de nombre, et cependant l'ordre de composition et de décomposition est le même; car, prenant pour

élément le plus petit nombre	432,000 = 1 ans
nous avons, en l'élevant à 2, son double	864,000 = 2
En l'élevant à 3, son triple	1,296,000 = 3
En l'élevant à 4, son quadruple	1,728,000 = 4
TOTAL	4,320,000

D'autre part, les Indiens disent qu'une année *des dieux* se compose de 360 années *des hommes :* les 4,320,000 étant des années de cette dernière espèce, divisons cette somme par 360, qui est le dénominateur des années divines; le quotient qui vient est la période 12,000. N'est-il pas singulier de voir les calculs indiens prendre leurs éléments chez les Perses et chez les Étruriens?

En outre, dans la période indienne nous avons

[1] Voyez *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XXXI, page 254, Mémoire de l'abbé Mignot.

[1] Voyez Legentil, *Memoires de l'Académie des sciences*, 1772, tome XI, page 190; Abraham Roger, *Mœurs des brahmines*, part. II, chap. 5, page 179; le père Beschi, *Grammaire tamoulique*.

pour élément premier la fameuse période chaldaïque de Berose, 432,000 ans.

Maintenant, pour la composer suivons l'ordre arithmétique 1, 2, 3, 4 jusqu'à 8, en prenant comme élément premier la période

étrusco-perse	12,000 ans
nous aurons, pour second degré	24,000
Pour troisième	36,000
Pour quatrième	48,000
Pour cinquième	60,000
Pour sixième	72,000
Pour septième	84,000
Pour huitième	96,000
Pour total de toutes ces sommes	432,000

Il n'est pas besoin de raisonner longuement sur cet exposé, que nous avons beaucoup abrégé; le lecteur en voit facilement découler plusieurs conséquences.

1° Il est clair que toutes ces périodes sont des combinaisons mathématiques plus ou moins fictives et arbitraires, imaginées par les anciens pour faciliter leurs opérations d'astrologie plutôt que de véritable astronomie.

2° Il est sensible que ces périodes qui, quoique éparses chez divers peuples à diverses époques, s'amalgament si parfaitement quand on les rassemble, appartiennent à un seul et même corps de doctrine dont l'origine remonte à une très-haute antiquité, et dont le foyer semble se placer de préférence chez les Égyptiens et les Chaldéens.

3° Enfin il nous semble également démontré que toutes ces idées, tous ces systèmes de *création*, de durée, de destruction et d'âges du monde, ont eu leurs types primitifs dans les idées simples et naturelles d'un système originel dont les figures hiéroglyphiques mal interprétées, dont les termes équivoques mal compris, sont devenus une cause de désordre moral et métaphysique. Ainsi les quatre âges du monde, si célèbres dans l'Inde et la Grèce, quoique aucun mortel n'en pût avoir de notions, ces quatre âges n'ont point d'autre origine, d'autre type que les quatre saisons de l'année, ce *grand cercle monde* dont une révolution commence et finit toutes les opérations de la nature. La *création* n'est autre chose que la *production nouvelle,* que le *mouvement de vie* spontané qui chaque année, au printemps, a lieu dans tout le système des végétaux et des animaux. Ce printemps, saison de feuilles, de fleurs et de pâturages, d'abondance, de lumière et de chaleur, fut l'âge d'*or,* parce qu'il est sous l'influence du soleil, qui dans l'alchimie et l'astrologie a l'*or* pour emblème; l'*été*, l'âge d'argent, parce que ses nuits longues et sereines sont sous l'empire de la *lune* à l'emblème d'argent; Vénus au blason de cuivre, Mars au blason de fer, présidèrent à l'automne et à l'hiver : et voilà l'ordre figuré sur lequel les moralistes bâtirent leurs systèmes de *bonheur originel,* de vertu *première,* de dégradation postérieure et successive, de vice et de malheur final, punis par une destruction à laquelle ils ne manquent jamais de faire succéder une nouvelle organisation calquée sur celle du *monde* ou cercle zodiacal. Voilà les bases de cette doctrine qui, professée d'abord secrètement dans les mystères d'Isis, de Cérès et de Mithra, etc. se répandit ensuite avec éclat dans toute l'Asie, et qui a fini par envahir toute la terre. Mais il est temps de clore cet article, et cependant ne passons point sous silence la différence apparente ou réelle qui existe entre la Genèse et Berose au sujet de la création. Il est fâcheux que le récit de cet écrivain ne nous soit parvenu qu'après avoir été copié d'abord par Alexandre Polyhistor, qui a pu y faire quelque changement, puis retouché par le Syncelle, qui l'abrége et le censure selon ses idées; de manière qu'il y a plusieurs voiles entre nous et le texte originel et primitif des traditions chaldéennes traduites en grec et commentées par Berose.

Selon cet historien, dans le fragment qui nous est transmis[1], « l'on avait conservé avec beaucoup « de soin à Babylone, des archives ou registres contenant l'histoire de 15 myriades d'années, et traitant du *ciel*, de la *mer*, de l'origine des choses, « puis des (X) rois et de leurs actions, etc. Berose « décrit d'abord l'état physique du pays de Babylone, ses productions, ses limites, sa population... Dans le principe, les hommes vivaient à « la manière des brutes, sans mœurs et sans lois, « lorsque de la mer Érythrée (golfe Persique), sur « la plage chaldéenne, sortit un animal ayant la « forme d'un poisson, selon Apollodore, portant « sous sa tête de poisson une autre tête et des pieds « d'homme attachés près sa queue de poisson; cet « animal, appelé *Oan,* avait la voix et le langage « des hommes, et l'on conserve encore (à Babylone) « son effigie peinte. Cet être, qui ne mangeait point, « venait de temps à autre se montrer aux hommes. « pour leur enseigner tout ce qui est utile, les arts « mécaniques, les lettres, les sciences, la construction des villes et des temples, la confection des « lois, la géométrie, l'agriculture, et tout ce qui « rend une société policée et heureuse. Depuis cette « époque l'on n'en a plus ouï parler. Cet animal « *Oan,* au coucher du soleil, descendait dans la mer, « et passait la nuit sous l'eau ou près de l'eau : par la « suite, d'autres animaux semblables à lui se mon-

[1] Syncelle, pages 28 et 29.

« trèrent aussi. Il avait écrit un livre qu'il laissa « aux hommes, sur l'*origine* des choses et sur l'art « de conduire la vie. Un temps exista où tout était « eau et ténèbres contenant des êtres inanimés in- « formes, qui (ensuite) reçurent la vie et la lumière « sous diverses formes et espèces étranges : c'étaient « des corps humains, les uns à deux, les autres à qua- « tre ailes d'oiseau avec deux visages; ceux-ci, sur « un seul corps, portaient une tête d'homme et une « tête de femme avec l'un et l'autre sexe; ceux-là « avaient des jambes et des cornes de chèvre; d'au- « tres, tantôt la tête, tantôt la croupe d'un cheval : « il y avait aussi des *taureaux* à tête d'homme, et une « foule d'autres combinaisons bizarres de têtes, de « corps, de queues de divers animaux, tels que les « chiens, les chevaux, les poissons, les serpents, « les reptiles, *dont les figures se voient encore pein-* « *tes dans le temple de Bel.* Une femme nommée « *Omoroka* présidait à toutes ces choses : ce mot « chaldéen signifie en grec la mer et désigne la lune. « Or Belus divisant cette femme en deux moitiés, « de l'une fit la terre, et de l'autre le ciel, d'où s'en- « suivit la mort des animaux. Berose observe que « ceci est une manière figurée d'exprimer la forma- « tion du monde et des êtres animés avec une ma- « tière humide. Le dieu *Bel* ayant enlevé la tête de « cette femme, d'autres dieux (Elahim) mêlèrent à « la terre son corps, qui était tombé, et dont *furent* « *formés les hommes;* c'est par cette raison qu'ils « sont doués de l'*intelligence divine.* En outre, le « dieu Bel, qui est Iou-piter, ayant partagé les ténè- « bres *en deux moitiés*, sépara le ciel de la terre, « établit le monde dans l'ordre où il est; et les ani- « maux qui ne purent soutenir la lumière, dispa- « rurent. *Bel,* qui vit que la terre était déserte, « quoique fertile, ordonna aux autres dieux de se « couper chacun la tête, de mêler leur sang à la « terre, et d'en former des êtres qui supportassent « l'air; enfin Bel lui-même fit les astres, le soleil, « la lune et les cinq autres planètes. Voilà ce que « Polyhistor raconte en son livre premier, d'après « Berose. »

Ces récits, pris à la lettre, seraient trop choquants, trop absurdes; aussi le prêtre Berose nous observe-t-il qu'il y faut voir une expression figurée des opérations de la nature; et l'étude de l'histoire ancienne et moderne, en nous montrant chez des peuples divers, tels que les Égyptiens, les Indiens, les Chaldéens, les Chinois, les Mexicains, etc. des systèmes entiers de figures monstrueuses du même genre que celles-ci, nous apprend que cette manière de peindre et de rendre sensibles à la vue les attributs et les rapports abstraits des corps, est la première opération dont s'avise l'entendement humain; c'est cette écriture, dite *hiéroglyphique*, qui partout a précédé l'écriture dite alphabétique, née ensuite d'une abstraction et d'une observation comparée beaucoup plus subtile et raffinée. Dans le prétendu monstre *Oan*, la tête d'homme désigne l'*intelligence*, le *raisonnement*, tandis que la forme de poisson désigne l'habitude ou la nature aquatique combinées, pour exprimer les effets et l'action de la constellation appelée *poisson austral :* l'étoile principale de cette constellation avait le mérite de mesurer exactement la plus courte nuit de l'année, en se levant, le jour du solstice d'été, au moment où se couchait le soleil, et en se couchant au moment où il se levait; par cette raison, elle joua un rôle important en Égypte, où elle annonçait l'inondation, et en Chaldée, ainsi qu'en Syrie, où elle servait à régler l'époque de certains travaux agricoles, et à conjecturer certains accidents de la saison ou du climat. C'est le *Dagon* des Philistins [1]. Avec cette clef, l'on explique toutes les autres figures d'animaux monstrueux. On leur donnait des ailes, pour désigner leur nature aérienne; des sexes, pour exprimer leur nature passive ou active; des têtes de chien, pour exprimer leur propriété d'*avertir,* comme l'*animal* qui aboie : tous étaient des symboles d'astres ou de constellations; et voilà pourquoi leurs images étaient peintes sur les murs du temple de Bel, comme d'autres semblables l'étaient dans l'antre des Nymphes, dans la caverne de Zoroastre et dans tous les temples des dieux égyptiens où on les retrouve. Voilà aussi pourquoi l'auteur juif de la Genèse, ennemi des idoles, a répudié cette partie de la cosmogonie chaldéenne; mais l'emprunt qu'il a fait des autres parties, se retrouve dans plusieurs phrases de la formation ou création de l'univers par Bel. *Un temps exista où tout était eau et ténèbres.* Et Dieu partagea les ténèbres en deux moitiés, sépara le ciel de la terre, fit les astres, le soleil, la lune, etc.... Toutes ces phrases, qui ne sont que des extraits peu fidèles du texte chaldéen, ont cependant une analogie marquée avec le texte de la Genèse. Dans Berose, les dieux Elahim forment l'homme, et lui donnent l'intelligence divine. Dans la Genèse, les *dieux* disent : Faisons l'homme à *notre* image; par le mot *notre*, ils s'avouent *plusieurs.* Bel était le grand dieu, *Elah Akbar :* eux étaient les dieux *Kabirim,* ces douze grands dieux Cabires adorés des Grecs.

Dieu Elahim fit le *vide* au ciel et au milieu des eaux....... Ce mot vide en hébreu est *raqia* (ou rakia); en chaldéen, *om-o-raka* signifie littérale-

[1] Voyez Dupuis, t. II, in-4°, p. 208 et 228; t. III, p. 186.

ment *mère du vide*, c'est-à-dire, l'*espace sans bornes* que le vulgaire, trompé par le mot *mère*, a pris pour une femme. Le sens vrai est que Bel partagea le vide en deux moitiés, dont la supérieure fut le ciel, l'inférieure fut la terre, et c'est littéralement le sens de l'hébreu, *Dieu fit le vide* (raqia), au *milieu* des eaux, et il donna le nom de *ciel* aux eaux de dessus, et les eaux d'au-dessous furent la mer et la terre. Dans la cosmogonie des boudhistes du Thibet, qui, comme nous l'avons déjà dit, paraît venir de l'école chaldéenne, le ciel n'a pas d'autre nom que le *vide*, l'*immensité* (*om-o-raka*); et un vent impétueux, excité par le *destin* sur les eaux, fut le premier signe de la création de l'univers[1]. Dans la Genèse, ce qu'on traduit l'*esprit de Dieu*, n'est littéralement que le *vent* de Dieu s'agitant sur les eaux. Ce *vent*, premier moteur ou premier mû, se retrouve dans la cosmogonie phénicienne, où nous lisons que le vent *Kolpia* eut pour femme *Bâau*, c'est-à-dire la *nuit*, l'obscurité ténébreuse.... Ce terme *bâau*, dans la Genèse, est l'épithète de la terre informe, qui d'abord fut *tohou*, *bahou*, traduit par la version grecque et par Josèphe, *invisible*, ténébreuse. Les hébraïsants se fondant sur l'arabe, interprètent *bahou* par le *vide immense;* et alors c'est la femme *Om-o-raka* du chaldéen. De ce vent *Kolpia*, premier moteur, comme le *cœur* (qui en arabe se dit aussi *qolb* et *qalb*), naissent *Aïon* et *premier-né*. En sanscrit *adima* signifie *premier*, et dans l'hébreu, Adam est le *premier-né*.

Ainsi, à chaque instant, à chaque pas, nous trouvons de nouvelles preuves de notre proposition première et fondamentale, savoir, « que la Genèse « n'est point un livre particulier aux Juifs, mais « un monument originairement et presque entiè« rement chaldéen, auquel le grand prêtre Helqiah « se contenta de faire quelques changements dictés « par l'esprit de sa nation et adaptés au but qu'il se « proposa. »

Désormais le lecteur sait que penser de ces *créations* du monde, que l'on nous raconte comme s'il y eût eu des témoins à en dresser procès-verbal : il voit à quoi se réduisent ces prétendues chronologies qui tronquent l'histoire des nations, et restreignent la formation, les progrès, la succession de toutes les institutions, de toutes les inventions humaines, y compris le langage et l'écriture, à un petit nombre d'années incompatible avec la nature de l'entendement et avec le témoignage des monuments subsistants.

[1] *Alphab. thibet.* pag. 184.

CHAPITRE XVIII.

Examen du chapitre x de la Genèse, ou système géographique des Hébreux.

Un dernier exemple choquant de ce genre d'invraisemblances est la prétendue généalogie du dixième chapitre de la Genèse : l'auteur y suppose que les enfants de *Nohé*, dès la troisième génération, occupèrent l'immensité du pays qui s'étend depuis la Scythie jusqu'à l'Éthiopie ou Abissinie, d'une part; depuis la Grèce jusqu'à l'Océan qui borde l'Arabie, d'autre part; et qu'ils y devinrent chacun la souche des peuples que l'on y dénombrait de son temps. Le tableau généalogique et la carte géographique que nous joignons ici (p. 384), présentent son système sous un coup d'œil facile à saisir. Quelques savants, tels que Samuel Bochart[1], dom Calmet[2], Pluche[3], Michaëlis[4], qui se sont occupés à éclaircir les difficultés de géographie, ont bien senti l'impossibilité du sens littéral, mais les préjugés dominants ne leur ont pas permis d'en faire sentir les inconséquences. Il est vrai qu'on peut excuser l'auteur, en disant que, par une métaphore naturelle aux langues orientales, et usitée chez les Grecs et chez les Latins, donnant à chaque peuple un nom collectif, il lui a aussi donné l'apparence d'un individu : ainsi, sous le nom d'*Ioun*, il désigne les Ioniens; sous celui d'*Ashour*, les Assyriens; sous celui de *Kanaan*, les Phéniciens; sous celui de *Koush*, les Éthiopiens ou Abissins. L'invraisemblance consiste à nous dire que *Ioun*, *Ashour*, *Kanaan*, *Koush*, *Sidon*, etc. furent des individus pères et auteurs des peuples de leurs noms : mais cet abus se retrouve chez les Grecs, qui nous disent que Pelasgus fut père des Pelasgues; que Cilix fut père des Ciliciens; *Latinus*, père des Latins, etc. Il paraît qu'en général les anciens, lorsqu'ils voulurent remonter aux origines, et qu'ils n'eurent aucun monument précis, employèrent cette formule, et donnèrent au premier auteur le nom de la chose : et parce que la nature même du langage les conduisit à personnifier tous les êtres, il en résulta que tout effet résultant d'une *cause* fut censé *engendré* par elle, en fut appelé le *fils*, le produit, comme elle-même en fut appelée la *mère* ou le *père;* ainsi, parce que la *terre* alimente le peuple qui l'habite, qu'elle semble en être la *nourrice*, la mère, ce peuple fut appelé, et l'est encore, en arabe, *enfant* de cette terre, de ce pays: *Beni-masr*, les enfants de l'Égypte;

[1] Phaleg et Kanaan.
[2] Commentaires sur la Bible.
[3] Histoire du ciel.
[4] *Geographiæ Hebræorum exteræ spicilegium.*

Beni-sham, les enfants de Syrie; *Beni-fransa*, les enfants de la France. Avec cette explication fondée en raison et en fait tout rentre dans l'ordre, et alors tout le dixième chapitre doit se considérer comme une nomenclature géographique du monde connu des Hébreux à l'époque où écrivit l'auteur; nomenclature dans laquelle les peuples et les pays figurent sous des noms individuels, tantôt au singulier et tantôt au pluriel; comme *Medi*, les Mèdes; *Masrim*, les Égyptiens; *Rodanim*, les Rhodiens, etc. et dans laquelle les rapports d'origine par colonie, ou d'affinité par mœurs et par langage, sont exprimés sous la forme d'engendrement et de parenté. L'écrivain juif semble lui-même écarter le voile, lorsque après chaque branche de famille, ou chaque division de pays, il ajoute cette phrase : *Voilà les enfants de Sem, de Cham, de Iaphet, selon leurs tribus, selon leurs langues, leurs pays et leurs nations.* Ces expressions, *selon leurs langues et leurs pays*, sont d'autant plus remarquables, qu'après avoir placé chaque peuple selon les meilleures indications géographiques, nous les trouvons tous distribués dans un ordre méthodique de voisinage et de contiguité, et que ceux de chaque branche ont un système commun de langage : par exemple, chez tous les peuples de Iaphet, la source du langage est cet idiome scythique appelé *sanscrit*, que des études récentes nous ont appris avoir jadis régné depuis l'Inde jusqu'à la Scandinavie, et que nous trouvons aujourd'hui être un des éléments de l'ancien grec et de l'ancien latin. Chez les enfants de Sem, la langue mère est l'idiome arabique commun aux Élyméens, aux Assyriens, aux *Araméens* (les Syriens). Chez les enfants de Cham, c'est encore ce même idiome que parlèrent les Phéniciens et les Éthiopiens; les Égyptiens eurent un système à part.

Le dixième chapitre offre encore cette particularité, que tous les peuples étant placés dans leurs pays respectifs, l'on se trouve avoir *trois* grandes divisions du *monde connu* des Hébreux, qui ont une analogie sensible aux trois grandes divisions du monde connu des anciens ; aux trois divisions de la terre, par Zoroastre, en pays de *Tazé* ou Arabes, pays de Mazendran ou *Nord*, et pays de *Hosheng;* et au partage du monde entre les *trois dieux*, Jupiter, Pluton et Neptune; notez que *Cham* ou plutôt *Ham*, qui signifie *noir*, *brûlé*, et qui se traduit en grec *asbolos*, couleur de suie, est le synonyme de Pluton. Mais commençons par établir tous les noms de la liste sur la carte, afin de rendre plus palpables nos propositions. Nous n'entrerons point dans tous les détails de discussion qui ont occupé Samuel Bochart, dom Calmet et Michaëlis; en profitant de leur travail, nous insisterons seulement sur quelques articles où notre opinion diffère de la leur. Iaphet a pour *descendants* ou pour *dépendants* :

1° *GMR*, qui étant écrit sans voyelles, peut se prononcer *Gomer*, ou *Gamr*, ou *Gimr* (prononcez *Guimr*); nous préférons cette dernière lecture, et nous disons avec l'historien Josèphe, que *Guimr* représente les *Kimr* ou *Kimmériens* de l'Asie mineure et de la Chersonèse *kimmérienne* ou *kimbrique*. Hérodote parle de leurs incursions à l'époque même de Helqiah, lors de l'incursion des Scythes en 625; ils en avaient fait une autre sous Ardys, et encore antérieurement; et ils avaient fini par établir des colonies, que Josèphe confond avec les Galates, et que la Genèse désigne sous les noms d'*Ashkenez*, *Riphat* et *Togormah*.

Ashkenez a des traces dans la province d'Arménie, appelée par Strabon *Asikins-ene*, et qu'il place entre la *Sophène* et l'*Akilisène*.

Riphat est l'altération facile de *Niphates*, *mont* et *pays* arménien, dont l'*r* a été prononcé nasalement.

Togormah est reconnu par Moïse de Chorène (pag. 26), pour être le nom d'un peuple qui habitait un autre canton montueux appelé *Harch*, dans la grande Arménie : ces trois peuples nous sont donc indiqués ici comme des colonies des *Kimmériens* ou *Kimbres*, fondées à une époque inconnue.

2° Le second peuple de *Iaphet*, appelé *Magog*, représente les Scythes, de l'aveu unanime des auteurs grecs et arabes. On ne fait point mention ici de *Gog* ou *Goug*, qu'Ezeqiel associe à *Moshk*, *Roush* [1] et *Toubal*, et qui doit être encore un peuple scythique : dans Strabon, le pays dit *Gog-arène* est voisin des *Moschi*. Dans l'ancien grec et latin, *goug-as* signifie géant, et les légendes grecque et chaldéenne placent toujours les *géants* dans le nord comme les Scythes. Justin, au début de son histoire, observe que les Scythes, dans des temps anciens, antérieurs même à Sésostris (1350), dominèrent sur l'Asie pendant 1500 ans. Cela cadre bien avec l'étendue de leur langue (le sanscrit).

3° Le troisième peuple est *Medi*, nom pluriel des Mèdes : Hérodote en compte sept nations; il ajoute que jadis leur nom était *Arioi*, les *braves* [2] : les livres parsis n'en citent pas d'autre à l'époque de Zoroastre. Ne peut-on pas en inférer que le nom des *Mèdes* ne se serait introduit que depuis la conquête de ces peuples par Ninus et les Assyriens?

[1] *Roush* montre sa trace dans l'*Erusheti* de Danville, canton à l'ouest de Gokia.
[2] Hérodote, lib. VII.

4° Le quatrième peuple est *Ioun*, l'Ionien ou Grec de l'Asie mineure. Selon les auteurs grecs, la colonie des Ioniens ne vint s'établir en Asie que 80 ans après la guerre de Troie [1]. Les Grecs les appelèrent *Pélasgues aigialéens* (c'est-à-dire *pêcheurs*), aussi longtemps qu'ils habitèrent l'Achaïe [2]. Strabon (lib. VI) dit que l'Ionie, avant eux, était occupée par les Cariens et les Lelèges; les Pélasgues les ayant chassés, reçurent des barbares, selon quelques auteurs, le nom de *Ioun* et *Iaoun* [3] (dont on a fait *Iavan*): selon d'autres, c'était le nom d'une tribu athénienne, qui d'abord faible, devint ensuite prépondérante dans le lieu de son émigration. De ces Ioniens vinrent ou descendirent *Elishah*, *Tarshish*, *Ketim* et *Rodanim*.

Elishah est l'*Ellas*, ancien nom de la Grèce ou Péloponèse; il pourrait aussi être l'*Elis*, très-ancienne portion de ce pays qui en aurait pris le nom chez les Phéniciens. Mais ici les Grecs sont en contradiction avec l'auteur de la Genèse, puisqu'ils soutiennent que c'est de l'*Ellas* que sont venus les Ioniens et les autres colonies citées.

Ketim est le nom pluriel des Kitiens, peuple ancien et prépondérant de l'île de Chypre, qui paraît en avoir pris le nom : ce nom se trouve aussi appliqué à la côte de Cilicie. (*Isaïe*, chap. XXIII.)

Rodanim sont les Rhodiens.

Tarshish est la ville et pays de *Tarsous*, sur la côte de Cilicie, en face de Chypre. Tous ces pays sont contigus sur la carte, comme dans la liste de l'auteur, et tous sont maritimes ou insulaires; ce qui sans doute lui fait dire « que par eux furent partagées les îles des nations. »

Isaïe, chap. LXVI, associe, dans un même récit, *Phul*, *Loud*, *Ketim*, *Tarshish*, *Ioun*, *Moshk*, *et Tubal*. *Phul* est la *Pam-phulie*; *Loud* est la *Lydie*. La contiguité est bien observée.

5° Le cinquième peuple de Iaphet est *Toubal*, que Josèphe dit représenter les Ibériens. La capitale de ce pays, nommée *Tebl-is* et *Teflis*, offre quelque analogie au mot *Tebl;* mais les peuples *Tubar-eni*, sur le rivage de l'Euxin, pourraient ici être désignés, et rempliraient mieux l'indication d'*Isaïe*.

6° Le sixième peuple est *Moshk*, qui représente les habitants des *Moschici montes*, au nord de l'Arménie.

7° Enfin le septième peuple est *Tiras*, que l'on regarde comme le représentant des *Thraces* établis dans la Bithynie. Moïse de Chorène dit à ce sujet [1] : « Nos antiquités s'accordent à regarder *Tiras* non « comme fils propre de Iaphet, mais comme son petit-fils. » Ceci indique des sources communes où a puisé Helqiah.

Si l'on examine la carte, l'on voit que tous ces peuples de Iaphet sont situés au nord du *Taurus*, comme le remarque Josèphe, ayant pour limites la Grèce à l'ouest, la Scythie au nord et au nord-est; ce qui nous donne de ce côté les bornes du monde connu des Hébreux, dans lequel Iaphet représente le continent ou le climat du nord.

En opposition, le midi est occupé par *Ham* ou *Cham*, qui effectivement signifie *brûlé*, *noir* de chaleur. L'épithète de *ammonia*, que les Grecs donnent à quelques parties de l'Afrique, n'est que le mot phénicien-hébreu privé de son aspiration *H*.

Les dépendances de *Ham* sont *Kanaan*, *Phut*, *Masrim* et *Kush*. Sous le nom collectif de *Kanaan* sont compris les peuples phéniciens au nombre de onze, dont les positions sont connues : l'on peut s'étonner de ne point y voir les *Tyriens* compléter le nombre sacré *douze;* mais si, comme le disent plusieurs auteurs anciens, Tyr ne fut fondée que 240 ans avant le temple de Salomon par des émigrés de Sidon, Helqiah n'a point dû placer cette colonie posthume dans le tableau primitif; et ce silence, joint au mot d'Isaïe, qui appelle *Tyr, fille de Sidon*, vient à l'appui de l'opinion que nous indiquons.

Tous les auteurs grecs s'accordent à dire que la nation phénicienne avait émigré des bords de la mer *Erythrée* ou *Rouge*, à raison du bouleversement de leur pays par des volcans. Ceci nous indiquerait son siége ancien et primitif sur la côte frontière de l'Iemen, dans le Tehama, en face des îles volcaniques de *Kotombel*, de *Foosth*, de *Gebel-Târ*, de *Zekir;* tout ce local, jusqu'à l'autre rive où est *Dahlak*, porte des traces de combustion et de tremblements de terre. Par cette raison géographique, les Phéniciens se trouvent être un peuple arabique; leur langue nous en est garant; et parce que nous allons voir le foyer présumé de leur origine occupé par une branche d'Arabes qui nous sont désignés comme les plus anciens de tous, nous avons lieu de les classer dans cette branche. A quelle époque se fit cette émigration? L'histoire n'en dit rien, et c'est une preuve de son antiquité. La fondation du temple d'Hercule à Tyr, en même temps que l'on fonda cette ville [2], 2760 ans avant notre ère, nous montre

[1] Selon la plupart des chronologistes modernes, 1130 ans avant J. C. : comment concilient-ils cette date avec la composition de la Genèse par Moïse 300 ans avant?
[2] Hérodote, lib. VII.
[3] *Scholiast. Aristophanis in Acharn.*

[1] Page 49.
[2] Hérodote, lib. II, § 44.

les Phéniciens déjà établis; mais ils ont pu être arrivés bien antérieurement.

2° Sous le nom pluriel de *Masrim* sont désignés les Égyptiens, dont le pays et la capitale sont encore aujourd'hui appelés par les Arabes *Masr*.

Leurs enfants, c'est-à-dire les peuples compris dans leur territoire, sont :

1° Les *Loudim*, qu'il ne faut pas confondre avec les Lydiens d'Asie. Jérémie, chap. XLVI, en les associant aux Libyens et à d'autres peuples du Nil, ne permet pas qu'on les écarte de ce local; ils doivent être les habitants du pays de *Lydda* ou *Diospolis*, l'une des villes anciennement populeuses et puissantes de la haute Égypte.

Les *Aïnamim* n'ont pas laissé de trace apparente, non plus que les *Nèphtahim* et les *Kasalhim*.

Les *Phàtrousim* sont les habitants du nome ou pays de *Phàtoures*, près Thèbes, comme l'a très-bien prouvé Bochart [1], dont les arguments démontrent que la division de l'Égypte en haute et basse (*Saïd* et *Masr*), telle que la font encore les Arabes, a dû être usitée chez les Juifs, leurs frères à tant d'égards.

Les *Lehabim* doivent être les Libyens : Ezeqiel est le seul qui ait parlé d'un pays de Qoub dans ce désert; les *Cobii* de Ptolomée en remplissent l'indication.

Les Philistins nous sont indiqués ici comme un peuple émigré d'Égypte, et l'histoire nous dit qu'effectivement des dissensions religieuses chassèrent souvent des peuplades de ce pays. Les *Kaphtorim* peuvent être les habitants de Gaza, mais en aucun cas ceux de Chypre, comme l'a cru Michaëlis.

Isaïe, Jérémie et d'autres écrivains hébreux parlent de quelques villes d'Égypte qu'il est bon de placer.

Sin est Péluse; *Taphnahs* est Daphnas d'Hérodote; *Tsan* est Tanis dans le lac Menzâlé.

Nouph est l'*O-nuph-is* de Ptolomée plutôt que Memphis.

Na-amoun, ville comparée à Ninive pour la splendeur, ne peut être que *Thèbes*, ainsi que l'on en est d'accord d'après les raisons de Bochart.

On ou *Aoun* est connu pour être Héliopolis.

Quant à la division de *Phut*, elle n'a pas de trace, à moins de la voir, avec Josèphe, dans le fleuve *Phutes* en Mauritanie.

Le quatrième peuple de la division de *Cham* est *Kush*, dont Josèphe nous déclare que le nom correspond, chez les Asiatiques, au mot *Éthiopien* chez les Grecs. Par conséquent *Kush* [1] désigne les peuples *noirs* à cheveux plats, habitant l'Abissinie en général, spécialement le pays d'Axoum, où paraît avoir été l'ancienne capitale de Kush; il faut distinguer ces noirs à cheveux plats, des noirs à cheveux *crépus* (les nègres) : cette distinction est exprimée chez les Grecs par l'expression d'*Éthiopiens occidentaux* et *Éthiopiens orientaux*. Dans Homère [2], ceux-ci sont proprement les peuples de l'Abissinie, dont les rois conquirent plusieurs fois l'Égypte; par la suite le nom d'*Éthiopiens* s'étendit aux peuples noirs que les Persans appelaient *Hind*, ou Hindous; et ce nom de Hindous ou Indiens, au temps des Romains, revint aux peuples de l'Iemen, qui étaient effectivement des hommes *noirs*, des *Éthiopiens*. Hérodote, dans sa description de l'armée de Xercès, joint les Arabes aux Éthiopiens-Abissins, et nous les montre réunis sous un même chef, ce qui indique une affinité étroite de constitution et de langage. Cette affinité se trouve confirmée par l'auteur de la Genèse, lorsqu'il dit : Les enfants de *Kush* sont *Saba, Haouilah, Sabta, Sabtaka* et *Ramah*.

C'est-à-dire que ces cinq peuples étaient aussi des hommes noirs de race *kushite* ou éthiopienne-abissine : il s'agit de trouver leur emplacement.

Bochart veut que *Saba* soit le pays de Mareb, appelé synonymement par les Arabes, *Saba-Mareb;* mais l'identité ne peut s'admettre, parce que ces mêmes Arabes placent à *Mareb* la reine de *Saba* qui visita Salomon, et que les Hébreux, en parlant de cette femme, ne la disent point reine de *Saba* par *s* (ou samek), tel qu'est écrit notre *Saba kushite;* mais reine de *Sheba* par *sh* (ou *shin*), tel qu'ils écrivent *Sheba*, fils de Ieqtan, qui, à ce moyen, est le *Saba homérite* des Arabes; et remarquez que *Saba* par *s* n'a point dans l'arabe moderne le sens de *lier* et faire *captif*, que les Arabes disent lui appartenir, tandis que *Sheba* par *shin* a ce sens dans l'hébreu; ce qui prouve que la véritable orthographe est *Sheba-Mareb*. Une meilleure représentation nous semble se trouver dans une autre ville de Saba, située au pays de Tehama, laquelle nous est désignée par les Grecs, comme l'entrepôt ancien et très-actif du commerce de l'or et des aromates de l'Arabie. La circonstance d'être placée sur l'une des éminences qui bornent le plat pays de Tehama, nous fait

[1] *Phaleg*, lib. IV, cap. 27.

[1] Le nom de Kush semble s'être conservé dans *guiz* ou *guis*, qui est le nom antique du langage éthiopien; l'*idiome guiz*.

[2] *Odyss.* lib. I, v. 22. Strabon entend ce vers d'Homère des Éthiopiens sur la rive ouest, et des Arabes sur la rive est du golfe Arabique, et c'est l'idée de la Genèse.

reconnaître cette ville dans celle que les Arabes modernes nomment encore *Sabbea :* si, comme tant d'autres cités de l'Orient, elle est réduite à un état presque misérable, l'on en trouve les causes palpables dans la dérivation qu'a subie le commerce de l'Inde, et dans les ensablements qui, sur cette plage, repoussent la mer à près de 1200 toises par siècle.

Sabtah n'en fut pas éloigné, si, comme nous le pensons, il est le *Sabbatha-metropolis* de Ptolomée [1], placé par le géographe nubien Edrissi, entre *Damar* et *Sanaa* [2].

Sabtaka est rejeté par Josèphe dans l'*Éthiopie abissine*, par Bochart dans la Caramanie persique, sous prétexte de ressembler à *Samydake :* ces deux hypothèses nous paraissent vagues et sans preuves : Sabtaka n'a pas de trace connue.

Haouilah, mal prononcé *Hevila*, est bien représenté par les *Chavelæi* de Pline, et *Chavilatæi* de Strabon, que ces auteurs s'accordent à placer entre les *Nabatéens* et les *Agréens* ou *Agaréens*. Le pays de ces derniers doit être le *Hijar* ou *Hagiar* moderne [3], par le 27ᵉ de latitude, dans le Hedjaz, à environ 40 lieues *est* de la mer Rouge... Par conséquent *Haouilah*, qui a le sens de *pays aride*, dut être dans le sol réellement aride, dans le désert au nord de *Hijar*, au pied de la chaîne des rocs où vivaient les Tamudeni. Ce local remplit bien l'indication du livre de Samuel, qui nomme *Haouilah* comme borne extrême de l'expédition de Saül contre les Amalékites [4]; et cette situation d'une tribu kushite convient d'autant mieux en cet endroit, que, d'une part, elle se trouve appuyée au mont *Shefar*, appartenant aux tribus ieqtanides, et désigné par Ptolomée pour être la *borne* de l'*Arabie Heureuse*, tandis que d'autre part elle est contiguë au pays de Tamoud, l'une des quatre anciennes tribus arabes qui paraissent avoir été réellement kushites, et au pays des Madianites, qui certainement l'étaient, ainsi que le prouve l'anecdote de Séphora, femme de Moïse, à laquelle sa belle-sœur Marie reprochait d'être une *noire* (une kushite); ce genre de population subsistait encore au temps de *Zarah*, roi de Kush, qui vint avec une armée immense, attaquer Asa, roi de Juda, vers l'an 940 avant notre ère [5], et qui avait pour résidence, du moins temporaire, la ville de *Gerara*, dans le pays d'Amalek; *Taraqah*, qui, au temps d'Ezekias et de Sennachérib, fut aussi un roi de Kush, sortit également, avec une autre nuée de soldats, de cette même contrée. Il paraît donc certain que la côte arabique de la mer Rouge, depuis l'Arabie Pétrée jusqu'à *Sabtah*, c'est-à-dire les deux pays appelés *Hedjaz* et *Tehamah*, appartenaient aux Éthiopiens, et formaient un même état ou une même population avec l'Abissinie, placée sur l'autre rive de cette même mer. Cela se conçoit d'autant mieux, qu'au moyen des îles la communication des deux rivages est extrêmement facile, et que la ligne de séparation d'avec les tribus ieqtanides, se trouve être une chaîne de rocs et de montagnes qui borne le grand désert de la péninsule vers ouest, depuis le mont Shefar jusqu'à l'Iemen [1].

Une autre dépendance de *Kush* est encore *Ramah*, que les Grecs écrivent *Regma*. Strabon dit que ce mot en syrien signifie *détroit;* et Ptolomée, avec Étienne de Byzance, place une ville de Regma sur la côte arabe du golfe Persique, non loin du fleuve *Lar* ou Falg moderne. Par cette situation, séparée et distante de *Kush*, tel que nous venons de le décrire, Rama s'indique pour être une colonie d'Éthiopiens ou Kushites. *Busching* place en ce parage une ville de *Reamah*, peuplée de noirs très-commerçants. A son tour, Reamah semble avoir produit près de lui deux autres colonies qui sont *Sheba* et *Daden*.

Daden est la petite île *Dadena*, sur la côte arabe qui mène au golfe Persique. L'ouvrage intitulé *Oriens Christianus* [2], nous apprend que cette île, appelée en syrien *Dirin*, dépendit de l'évêché de *Catara* ou *Gatara*.

Sheba montre sa trace dans les pays montueux des *Asabi*, que Ptolomée place à la pointe arabe du détroit; ces trois positions, qui se touchent, remplissent très-bien l'indication d'Ezeqiel, dans son chapitre XXVII, où il dit : « O ville de Tyr, « les marchands de *Sheba* et de *Ramah* sont tes « courtiers; ils te fournissent l'*or*, les *parfums* et « les *perles : Daden* t'envoie les dents d'éléphant « et les bois d'ébène. »

Le voyageur Niebuhr observe que depuis *Ras-el-Had*, jusqu'à *Ras-masendom*, il n'y a de sables qu'entre *Sîb* et *Sehar;* « que tout le pays dépendant « de Maskat est montueux jusqu'à la mer, et que « deux bonnes rivières y coulent toute l'année; « l'on y cueille en abondance du froment, de l'orge, « du dourah, des lentilles, des dattes, des légumes, « des raisins; le poisson est si abondant que l'on

[1] Voyez Ptolomée, *Geogr. in-fol. Tabula Asiæ sexta.*
[2] Danville, carte d'Asie première.
[3] Voyez Danville, carte d'Arabie; *hagiar* ou *hagar* signifie *pierre*, *pierreux*, et tels sont les rochers de Hidjar.
[4] *Sam.* lib. I, cap. XV, vers. 7.
[5] Paralipomènes, liv. II, chap. XIV.

[1] Strabon aurait donc eu raison d'interpréter en ce sens le vers d'Homère qui partage les *Éthiopiens en deux pays* (par la mer).
[2] Tom. II, col. 1239 et 1240. Voyez aussi Assemani, *Biblioth. syriac.* tom. III, pars II, pag. 744.

« en nourrit le bétail. *Sehar*, ruinée, est une des « plus anciennes villes de l'Orient, de même que « *Sour* (Tyr), située non loin de Maskat. » Voyez Niebuhr, *Descript. de l'Arabie*, pag. 255.

Avec de tels avantages de sol, favorisés d'un beau climat, sur une superficie égale à toute la Syrie, l'on conçoit qu'il put jadis exister en cette contrée des peuples industrieux et riches, surtout lorsque le commerce de l'Inde y avait sa route principale vers l'occident; et puisque les habitants d'alors portaient le nom de *Sabéens* (Sheba), il ne faut plus s'étonner qu'ils aient enrichi par leur or et par leur commerce les Phéniciens de Tyr, ainsi que le disent expressément les Grecs, qui ont pu les confondre avec les autres Sabéens de l'Iemen et du Tehama. (Voyez Bochart, *Phaleg*, lib. IV, chap. 6, 7 et 8.)

La Genèse continue : « Or l'Éthiopie engendra « ou produisit *Nemrod*, qui commença d'être fort « (ou géant) sur la terre : il fut un grand chasseur « devant le Seigneur, et les chefs-lieux de sa do« mination furent Babylon, Arak, Nisibe et Kalané « dans le pays de Sennaar. »

De quelque manière que Nemrod vienne d'Éthiopie, ou qu'il en dépende, nous avons ici une indication que les pays de sa domination appartiennent à la division de Kush, et que par conséquent leurs habitants furent des hommes noirs à cheveux longs. Ceci s'accorde très-bien avec le témoignage d'Homère, d'Hérodote, de Strabon, de Diodore, et en général des anciens auteurs, qui nous dépeignent tels les peuples de la Babylonie et de la Susiane. Ce furent là les *Éthiopiens* de Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, auxquels les Asiatiques durent donner le nom de *Kushéens*, prononcé, en dialecte chaldaïque, *Kuthéens*. Ce même nom se représente dans le Kissia de Ptolomée, pays voisin de Suse. Les auteurs arabes désignent également les peuples de ces contrées par le terme de *soudan*, c'est-à-dire les *noirs* : ainsi les colonies *éthiopiennes* ou *kushites* s'étaient répandues dans tout l'*Iraq-Arabi*, jusque dans la Perse, et ceci nous rappelle l'ancien monument arabe cité par Maséoudi, selon lequel les tribus de *Tasm* et de *Djodaï* possédèrent l'Iraq-Arabi et la Perse limitrophe [1] : ces tribus primitives auraient donc été *Kushites*, parente des Kananéens ou Phéniciens qui, issus de Cham, et émigrés du *Tehamah*, auraient réellement eu une même origine.

Quant aux pays dépendants de Nemrod, *Arak* est *Arekka*, que Ptolomée place près de la Susiane.

[1] Voyez ci-après page 382.

Akad ou Akar est l'ancien nom de *Nisibe*, selon le témoignage de l'ancien traducteur de la Genèse [1]. *Kalaneh*, qu'Étienne de Byzance écrit *Telané*, est une ancienne ville du pays de Sennaar, que cet auteur dit avoir été le berceau de Ninus.

Ainsi la race noire-kushite s'étendit jusqu'au revers méridional du Taurus, conformément au témoignage de Strabon, qui dit que les peuples syriens sont divisés en deux grandes branches; les *Syriens blancs*, au nord du mont Taurus, et les *Syriens noirs*, au sud du Taurus; tous ayant un même fonds de mœurs, de coutumes et de langage : en effet, les dialectes des Abissins, des Arabes, des Phéniciens, des Hébreux, des Assyriens, des Araméens ou Syriens, sont tous construits sur les mêmes bases de grammaire, de syntaxe et d'écriture.

A l'égard de Nemrod, Cedrenus et la *Chronique paschale* nous avertissent que ce héros ou géant n'est autre chose que la constellation *d'Orion*, devenue une divinité importante pour les Babyloniens, à raison de ses influences supposées à l'époque de l'année où elle culmine pendant le jour avec la constellation du *Chien*, époque qui a pris le nom de *canicule*. Le voisinage de ce chien a procuré le titre de chasseur à *Orion*, qui d'ailleurs, comme grande divinité, eut aussi le nom de *Bel* [2]. Sous ce nom, les légendes grecques lui donnent la même parenté que la Genèse. « Belus, disent-elles, fut fils de *Libye* « et de *Neptune*. » N'est-ce pas précisément la phrase hébraïque? « Nemrod fut engendré par l'É« thiopie. » Ce nom de *Nemrod*, qui n'a aucun sens dans l'hébreu, qui n'a pas même les formes de cette langue, s'explique assez bien dans la langue pehlevi : « *Nim* en pehlevi, dit le traducteur du *Zend-Avesta*, signifie *côté, portion, moitié; rouz* signifie *midi* [3]; en sorte que Nimrouz, bien identique à *Nemrod*, est l'astre de l'*Éthiopie*, le *fils de la saison brûlante*.

Jusqu'ici l'on voit que, sous des formes généa-

[1] *Hieronym. Quæst. in Genes.* cap. 10, n° 10.

[2] Plusieurs divinités chez les Chaldéens ont eu le nom de *Bel* ou *Baal*, qui signifie *Dieu* et *Seigneur*. Alexandre Polyhistor parle de Belus *l'ancien*, appelé *Kronos* (ou Saturne), de qui naquirent un second Belus ou Belus le jeune, ayant pour frère *Kanaan*. Il ajoute que Kanaan fut père des Phéniciens et eut pour fils *Chum*, appelé par les Grecs *Asbolos*, c'est-à-dire *couleur de suie ;* lequel Chum eut pour frère *Mesraïm*, père des Éthiopiens et des Égyptiens : l'on voit ici une autre version des mêmes idées, des mêmes traditions que la Genèse. Voyez Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. IX, chap. 17. Dans la Chronique d'Alexandrie, page 17, un premier Belus est Saturne ; après lui Picus règne 30 ans ; après Picus un second Belus règne 2 ans : celui-ci est la planète de Mars, dont la révolution dure effectivement 2 ans; c'est par erreur que l'auteur attribue les 30 à Picus-Jupiter, puisqu'ils appartiennent à Saturne, dont la révolution dure cet espace de temps.

[3] Zend-Avesta, tome II, pages 401 et 456; et tome I, partie II, page 272, note 3.

logiques, nous avons une véritable géographie dont toutes les parties observent un ordre régulier et systématique. Ce même caractère continue de se montrer dans la troisième division, celle de *Sem.*

CHAPITRE XIX.

Division de Sem.

Les peuples dépendants de Sem, contenus dans son territoire, sont : 1° *Aïlam,* nom collectif des Élyméens, bien connus pour habiter les montagnes de la Perse à l'orient de la Chaldée;

2° *Ashour* ou *Assur,* nom collectif des *Assyriens,* qui d'abord ne furent que les habitants de l'*Atourie,* où Ninus bâtit Ninive, mais dont le nom, après ce conquérant, s'étendit aux Babyloniens et même aux Syriens.

Ici se présente une remarque sur la traduction vulgaire de ce verset célèbre de la Genèse (chap. x) : « De la terre de Sennar est sorti *Assur*, qui a « bâti Ninive. »

Il semblerait qu'*Assur* fut un nom d'homme : alors il désignerait Ninus, et c'est l'opinion de beaucoup de savants; mais dans ce cas il sera, et il est en effet, une nouvelle preuve de la posthumité de la Genèse, puisque *Ninus,* selon Hérodote, ne régna pas avant l'an 1237, environ 200 ans après Moïse. La vérité est qu'ici, comme partout, *Assur* est un nom collectif qu'il faut traduire selon le génie de notre langue, l'*Assyrien* ou les *Assyriens.* Parcourez tous les livres hébreux, spécialement Isaïe, Jérémie, les Rois, surtout au livre IV; jamais vous ne trouverez le *pays* ou le *peuple* assyrien désigné autrement que par *Assur.*

« *Assur* viendra comme un torrent; *Assur* s'é« lèvera comme un incendie; le Seigneur suscitera « *Assur* contre *Moab,* contre *Ammon,* contre « *Juda,* contre *Israël :* » or personne ne pensera qu'*Assur, Moab, Ammon, Israël,* soient des individus : bien plus, on trouve cent fois répétée cette autre expression encore plus incompatible : « Le roi « d'Assur, la terre d'Assur, les forts d'Assur; Phal, « roi d'Assur, vint contre Manahem; Achaz appela « Teglat-Phal-Asar, roi d'Assur, etc. »

Il est donc évident qu'*Assur* est toujours un nom collectif, employé selon le génie des langues orientales, dont les Arabes et les Syriens de nos jours sont un exemple subsistant.

3° *Loud,* nom collectif des *Lydiens,* ayant en syriaque le sens de *sinuosités,* qui convient très-bien au fleuve Méandre. Selon les Grecs, avant la guerre de Troie, les Lydiens s'appelaient *Ma-iones,* nom composé d'*Ionie.* Le nom de *Lydiens* leur vint-il des Assyriens, dont Ninus les rendit sujets?

4° Le quatrième peuple dépendant de Sem est *Aram,* qui en syriaque signifie *nord* (relatif aux Phéniciens); c'est la *Syrie* des Grecs, ainsi nommée par abréviation d'*Assyrie.*

Les Hébreux divisent l'*Aram* ou *Syrie* en plusieurs districts, 1° l'*Aram-Nahrim,* l'Aram des deux fleuves (Tigre et Euphrate), traduit en grec *Meso-potamos* (entre les fleuves).

2° L'Aram propre, ou pays de *Damas* et confins.

3° L'Aram-Sobah, sur lequel on n'est pas d'accord. Josèphe le prend pour la *Sophène* en Arménie; Bochart [1] lui donne pour limites à l'est le cours de l'Euphrate; à l'ouest, la Syrie de Hamah, d'Alep et de Damas; en sorte que, selon lui, *Sobah* aurait été ce qui depuis fut le royaume de Palmyre. Michaëlis [2] veut que *Sobah* soit Nisibe, à 35 lieues sud-ouest de Ninive; mais les auteurs tardifs dont il s'appuie sont si peu instruits sur cette matière, que traduisant le livre de Samuel, à l'article des guerres de David contre les rois de Sobah, ils n'ont pas même su lire correctement le texte hébreu; car tandis que ce texte dit [3] « que l'Araméen (Syrien) de « Damas vint pour secourir *Hadad-azer,* roi de « *Sobah;* que David battit cet *Araméen,* lui tua « 22,000 hommes, et mit garnison à Damas : » les deux traducteurs arabe et syriaque, au lieu de l'*Araméen* [4], ont lu l'*Iduméen,* sans apercevoir l'inconvenance de lier Damas à l'Idumée, située sur la mer Rouge; et, de plus, l'Arabe a pris sur lui d'appeler roi de Nasbin (Nisibe) le roi de *Sobah.* Michaëlis, en adoptant cette erreur, et voulant la confirmer par saint Ephrem, etc. [5], n'a pas pris garde que le texte, qui parle ailleurs des *rois de Sobah* au nombre pluriel [6], indique que *Sobah* était un pays et non une seule ville. Ce même texte dit encore, « que David battit le roi de Sobah en *allant* « pour *étendre sa main,* c'est-à-dire son *pouvoir,* « sur l'Euphrate; » Michaëlis veut que ce soit le roi de Nisibe qui *alla* vers l'Euphrate; mais relativement à l'écrivain juif placé à Jérusalem, le mot *aller* ne peut convenir qu'à David. Si le roi de Sobah fût *venu* de Nisibe, il eût *amené* avec lui les Syriens d'au delà l'Euphrate : il les *fit venir à lui,* selon le propre texte; donc il résidait en deçà de l'Euphrate : seulement il avait sur l'autre rive des sujets ou alliés qu'il fit venir, mais non pas venir de Nisibe, séparée du fleuve par un désert très-aride de 40 lieues d'étendue.

1 Phaleg et Chanaan, lib. II, cap. 6.
2 *Geographia Hebræorum extera,* page 114.
3 *Sam.* lib. II, cap. VIII, vers. 5 et 6.
4 Le psaume LX a commis la même faute.
5 Voyez Assemani, *Biblioth. syriac.* tome I, pag. 533 à 539; tome III, part. I, page 3.
6 *Sam.* lib. I, cap. XIV, vers. 4.

Il est encore dit que le roi de *Hamah* avait eu des guerres fréquentes avec le roi de Sobah ; et les chroniques donnent à *Hamah* l'épithète de *Sobah* (*Hamat-Soba*) : ces deux pays étaient donc limitrophes. Or si Hamah, séparée de Nisibe par un désert de 90 lieues, était bornée au sud par Damas, et à l'ouest par les Phéniciens, le *Sobah* devait être situé au nord vers Alep, ou à l'est vers l'Euphrate ; et c'est précisément ce qu'atteste Eupolème [1] lorsqu'il dit que *David subjugua les Syriens qui habitaient la Commagène et le pays adjacent à l'Euphrate* (où furent situées les villes de Hiérapolis et de Ratsaf, comme l'observe Bochart, qui peut-être a raison d'y joindre Taïbeh et Tadmor.)

« David, dit le texte, revenant de battre les Ara-« méens (les Syriens), s'illustra (par une nouvelle « victoire) dans la vallée des Salines. »

Il y a deux vallées de ce genre : l'une dans laquelle est situé le lac de Gabala, à 25 lieues nord-nord-est de Hamah ; l'autre où se forme la lagune salée de Zarqah, 15 lieues nord-est de Hamah : ces deux positions sont également sur la route de David, *revenant* soit du nord, soit de l'est. Si, comme l'a cru Fl. Josèphe, Sobah eût été la *Sophène*, province d'Arménie, les Juifs nous eussent parlé du passage de l'Euphrate, qui eût été une opération inouïe pour eux. — « David enleva une immense quan-« tité d'airain des villes de *Betah* et de *Birti*, ap-« partenantes au roi de Sobah. » Betah n'est connue de personne, et vouloir, avec Michaëlis, que *Birta* soit la ville phénicienne de *Beryte*, est une inconvenance inadmissible. Elle serait plutôt *Birta* (aujourd'hui *Bir*), à l'est de l'Euphrate, sur la route d'*Alep* en Assyrie ; mais il faudrait que David eût passé le fleuve, à moins qu'à cette époque il n'y eût sur la rive ouest de l'Euphrate une ville de *Birta*, ruinée ensuite et remplacée par celle du même nom qu'Alexandre bâtit sur la rive orientale. Tout confirme l'opinion de Bochart, et concourt à étendre le royaume de Sobah le long de l'Euphrate jusqu'aux montagnes de la Cilicie.

Remarquons en passant, que cette existence des États araméens de *Sobah, Hamah* et *Damas*, qui se continue depuis et avant Saül, jusqu'au temps d'Achaz, confirme l'assertion d'Hérodote, qui restreint l'empire des Assyriens ninivites à la haute Asie, pendant 500 ans, et qui par là les exclut de l'Asie basse, c'est-à-dire de l'Asie mineure et de la Syrie. Les chroniques juives s'accordent avec lui, en nous montrant l'ouest de l'Euphrate indépendant de leur puissance, et en n'y laissant apercevoir son extension qu'au règne de *Phul*, vers l'an 770. Alors commence, de la part des sultans de Ninive, un système d'agrandissement de ce côté, qu'ils poursuivent jusqu'au temps de Sardanapale. Le discours de Sennachérib au roi Ezeqiah, indique très-bien cet état de choses. « Les dieux des « nations, dit ce prince, ont-ils délivré les pays ra-« vagés par mes pères, les pays de *Gouzan*, de « *Haran*, de *Ratsaf*, et les enfants d'Aden qui « sont en Talashar ? où est le roi de Hamah et d'Ar-« fad ? où sont les rois des *Sapires*, de *Ana*, de « *Aoua ?* etc. [1] »

Nous avons le pays de *Gouzan, Gauzanitis* de Ptolomée, près de la rivière Khaboras en Sennaar ; celui de *Haran* ou *Charræ*, près d'*Edessa* en Mésopotamie. *Ratsaf* ou *Resapha* est situé au sud de l'Euphrate et au nord de Palmyre. *Aden* est *Adana*, ville puissante, près de *Tarsus* ou *Tarsir* en Cilicie ; et puisque Aden est en *Talashar*, il faut que Talashar soit la *Kilikie*, qui par les Arabes serait prononcé *Tchilitchia*. *Hamah* est bien connu sur l'Oronte. Arfad, toujours nommé avec Damas et Hamah [2], ne saurait en être écarté plus loin qu'*Aradus*, appelé aussi *Arvad*. Les Sapires sont au nord de l'Arménie. Ana est une île de l'Euphrate ; *Aoua*, un canton de la basse Babylonie.

Lors donc que Sennachérib, pour effrayer le roi juif, lui dit que *ses pères* ont ravagé tous ces pays, sans doute il n'entend pas une vieille conquête faite par Ninus, 1400 ans auparavant (selon Ktésias) ; mais une conquête récente dont nous suivons la trace dans Salmanasar, qui subjugua les états phéniciens, dont Arvad fut un ; 2° dans Teglat, qui conquit Damas, et en déporta les habitants au pays de Qir [3] ; 3° dans Phul enfin, qui le premier paraît au sud de l'Euphrate, sans doute après avoir soumis *Adana* : il semblerait que *Tarsus*, port de mer puissant, ne fut conquis qu'au temps de Sardanapale, qui, selon une inscription hyperbolique, l'aurait rebâti en un jour [4].

Avant cette conquête des Assyriens, c'est-à-dire avant l'an 770 ou 780 au plus, les Syriens n'étaient connus que sous leur nom d'Araméens ; Homère et Hésiode, qui écrivirent vers ce temps, n'en citent pas d'autre. Il s'étendait à la Phrygie brûlée, qu'ils nomment *Arimaïa ;* à la Cappadoce, dont les habitants étaient nommés *Ariméens blancs*,

[1] Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. IX, cap. 30.

[1] Reg. II, cap. XVIII.
[2] Jérémie, chap. XLIX, vers. 23.
[3] Ce pays de *Qir*, prononcé Koïr par les Arméniens, doit être celui du fleuve *Kur*, au nord de l'Arménie : à moins que l'on ne préfère le pays des *Karhi*, peuples belliqueux, mentionnés par Polybe, lib. V, cap. 10, comme habitant les vallées à l'ouest du lac de *Van*. Isaïe, chap. XXII, et Amos, ch. I, vers. 5, parlent de *Qir* au *grand bouclier*.
[4] Peut-être *un jour des dieux* (un an).

et descendaient, selon Xanthus de Lydie, d'un antique roi *Arimus*, le même que l'*Aram* hébreu. (Voy. Strabo, lib. XIII.)

Aram a encore pour dépendances, Aouts, Houl, Gatar et Mesh.

Aouts est connu pour l'*Ausitis* de Ptolomée, pays avancé dans le désert de Syrie vers l'Euphrate: Les Arabes *Beni-Temin*, d'origine iduméenne, ont occupé ce pays; c'est à eux que Jérémie dit [1] : « Ré« jouissez-vous, enfants d'Edom, qui vivez dans la « terre d'Aouts.» Là est placée l'anecdote de Iob, dont le roman offre sur Ahriman ou Satan, des idées zoroastriennes que l'on ne trouve dans les livres juifs que vers le temps de la captivité de Babylone.

Houl n'a pas de représentants.

Gatar est la ville et le pays de *Katara* sur le golfe Persique. (Voy. Ptolomée.)

Mesh doit être voisin, et convient aux *Masanites* de Ptolomée, à l'embouchure de l'Euphrate et non loin de Katara : le système de contiguité continue toujours de s'observer.

Un cinquième peuple de *Sem* est *Araf-Kashd*, représenté dans le canton *Arra-Pachitis* de Ptolomée, qui est le pays montueux, au sud du lac de Van, d'où se versent le Tigre et le Lycus ou grand *Zab*. Ce nom signifie *borne du Chaldéen*, et semble indiquer que les Chaldéens, avant Ninus, se seraient étendus jusque-là.

Cet *Araph Kashd*, selon Josèphe, fut père des Chaldéens; selon l'hébreu, il produisit *Shelah*, dont la trace, comme *ville* et *pays*, se retrouve dans le *Salacha* de Ptolomée. Shelah produisit *Eber*, père de tous les peuples d'*au delà* l'Euphrate; mais si nous le trouvons *en deçà*, relativement à la Judée, nous avons droit de dire que cette antique tradition vient de la Chaldée.

D'*Eber* sont issus *Ieqtan*, père de tous les Arabes-Syriens, et Phaleg, d'où l'on fait venir Abraham, père des Juifs et d'une foule de tribus arabes, par ses prétendues femmes, *Agar* et *Ketura*. Mais si dès le siècle de Moïse, quatre générations seulement après Abraham, ces tribus présentent une masse de population et une étendue de territoire inconciliables avec les probabilités physiques et morales, nous aurons une nouvelle raison de rejeter l'existence d'*Abraham* comme homme; et si l'auteur de la Genèse, au chapitre xv, verset 19, suppose que Dieu « promit à Abraham de livrer à sa « postérité, parmi plusieurs peuples, celui de *Qe*« *nez*, lequel Qenez naquit seulement quatre géné« rations après lui; » nous pourrons encore dire que cet auteur se trahit lui-même par un anachronisme choquant. Il est plus naturel de penser que toutes ces petites tribus, d'origine incertaine, et répandues dans le désert de Syrie jusqu'à l'Arabie Pétrée, ont appelé *Ab-ram* leur père commun, parce qu'il fut leur divinité patronale; et en disant qu'elles vinrent primitivement de Sem, l'on commettrait un pléonasme, puisque, selon le livre chaldéen de Mar-Ibas, *Sem* est le même que Zerouan, qui est aussi le même qu'Abraham; nous n'insistons pas sur le site de toutes ces tribus, parce qu'il est assez bien connu.

De *Ieqtan*, supposé homme, l'auteur fait venir treize peuples arabes, dont il pose distinctement les limites en disant :

1° « Que les enfants d'Ismaël habitèrent depuis « *Haouilah* jusqu'à *Shour*, qui est dans le désert « en face de l'Égypte, sur le chemin d'Assyrie (par « Damas);

2° « Que les enfants de Ieqtan habitèrent depuis « *Mesha* jusqu'à *Shefar*, *montagne orientale*. »

Shefar est une montagne du désert arabe, par les 29 degrés de latitude, à environ 55 lieues *est* de la mer Rouge, et à l'*orient* d'hiver de Jérusalem : elle fut le campement le plus reculé des Hébreux conduits par Moïse [1] : Ptolomée y pose la limite extrême de l'*Arabia Felix*, au nord. Là commencent l'Arabie Pétrée et les dépendances de Kush, dont *Haouilah* fait la frontière. Tout se trouve d'accord de ce côté, qui est l'occident de Ieqtan.

Mesha, qui est sa borne à l'orient, est le *Masanites fluvius*, l'une des branches de l'Euphrate, vers son embouchure dans le golfe Persique : une ligne tirée de *Shefar* sur *Mesha*, est donc la borne des Arabes Ieqtanides, vers le nord.

L'Océan, ou mer Érythrée, est leur borne au sud.

Vers le couchant, qui est la mer Rouge, si l'on tire une ligne de *Shefer* sur *Sabtah*, frontière de *Kush*, cette ligne laisse tous les peuples de Ieqtan dans le désert à l'est; et tous les *Kushites* dans le Hedjaz et dans le *Tehamah*, vers l'ouest; avec cette circonstance, qu'elle suit une chaîne de montagnes rocailleuses et stériles, qui en font une limite naturelle. Le pays de Ieqtan occupe donc tout l'orient de la péninsule arabe, depuis le canton de *Saba-Mareb* jusqu'à l'embouchure du golfe Persique, où les tribus kushites de *Ramah*, *Daden* et *Sheba*, possèdent un territoire qui fait exception. Il s'agit de placer les tribus dont les géographes grecs nous retracent plusieurs noms reconnaissables.

Al-Modad ne l'est pas très-bien dans les *Alu-*

[1] Jérémie, chap. XXXIX et XLIX.

[1] *Numeri*, cap. XXXIII, vers. 23.

maiotæ de Ptolomée; mais *Shelaph* l'est parfaitement dans les *Salapeni* du même auteur.

Hatsar-Môt est sans contredit les *Chatramotitæ* de Strabon, le *Hadramaut* actuel des Arabes.

Ierah se trouve bien dans les *Iritæi.*

Adouram dans *Adrama,* au pays de *Iemama,* qui, selon les monuments cités par Pocoke[1], fut la borne de l'empire assyrien en ces contrées.

Auzal est l'*Auzara* de Ptolomée, près le pays d'Oman, sur le golfe Persique. Dans Ezeqiel (chap. XXVII), Dan est joint à Ion d'*Aouzal,* et Giggeius place en ces cantons une ville de Ion. (Voyez Bochart.)

Deqlah est inconnu; *Aoubal* doit être le *Hobal* du géographe Edrissi, ou l'*Obil* anéanti des traditions arabes.

Abi-mal représente l'un des quatre cantons aromatifères de Théophraste, qui le nomme *Mali.*

Iobab, par l'altération du second *b* en *p* grec, qui est l'*r* latin, a fait *Iobaritæ*, en Ptolomée.

Le nom de *Sheba* se retrouve dans *Shebam*, château fort sur les montagnes, à l'ouest du Hadramaut, et peut-être mieux encore dans la ville de *Saba*, ou plutôt *Sheba-Mareb*, c'est-à-dire, la *capitale de Sheba,* le mot *mareb* ayant cette signification en arabe.

Haouilah offre le plus de difficultés, parce que ce nom n'a point laissé de traces, et qu'un passage de la Genèse impose à ce local des conditions contradictoires.

Ce livre dit (chap. II, vers. 10 et 11): « Et le fleuve « (du jardin d'Éden) se divisait en quatre autres « fleuves, dont le premier s'appelle *Phishoun ;* ce- « lui-ci entoure tout le pays d'*Haouilah,* où se trouve « l'or; et l'or de cette terre est bon (or fin) : là aussi « est le bedoulah (bdellium) et la pierre de shahm « (l'onyx). »

Nous avons vu ci-dessus un premier pays de Haouilah appartenant à la division de Kush, réclamer sa situation dans un désert où l'on ne connaît aucune rivière : ce second Haouilah appartenant aux Ieqtanides, exige de ne pas sortir de leurs limites; par conséquent, il nous faut trouver dans la péninsule arabe une rivière arrosant un pays où se trouvent l'or, le bdellium et l'onyx.

Les Grecs[2] nous indiquent un premier petit fleuve venant du mont Laëmus, au sud-est de la Mekke, traversant un pays riche en sources, en verdure, et de plus roulant des paillettes d'or : là vivaient les Arabes Alilæi et les Gassandi, chez qui se trouvaient des pépites d'or en abondance. Au delà, sur la frontière du désert, vivaient les *Debæ*, riches en paillettes d'*or,* d'où leur venait leur nom : tous ces peuples, sans arts, ne savaient employer l'or à rien, et ils le prodiguaient aux navigateurs étrangers, pour des marchandises de peu de prix.

Si l'on supposait que le nom *Alilæi* fut une corruption de *Haouilah,* chose très-possible de la part des Grecs, il y aurait ici de grandes convenances; mais encore serions-nous dans le territoire de Kush; et de plus nous n'y trouvons pas la pierre d'onyx, et surtout le *bdellium,* que l'on s'accorde à croire être la *perle.*

Cette dernière condition nous appelle sur le golfe Persique : là nous trouvons deux rivières; l'une au pays de Iemama, ayant son embouchure en face des îles de Barhain, où se termine le grand banc des perles; l'autre, appelé *Falg* par les Arabes, sur la même côte du golfe Persique, ayant son embouchure à l'autre extrémité du même banc, sur la frontière du pays d'Oman. Le voyageur Niebuhr assure que l'onyx n'est pas rare en ces contrées : voilà plusieurs conditions remplies; mais nous ne voyons aucun nom retraçant Haouilah; et parce que le récit de la Genèse tient à la mythologie, peut-être la recherche d'un fleuve joint à ce nom est-elle idéale?

Un dernier pays nous reste à trouver, celui d'*Ophir,* qui jusqu'ici a été la pierre philosophale des géographes : successivement ils l'ont cherché dans l'Inde, à Ceylan, à Sumatra; dans l'Afrique, à Sofala; enfin jusqu'en Espagne, où ils ont voulu que Tartesse représentât la ville de Tarsis. Chacune de ces hypothèses a combattu l'autre par des raisons de vraisemblance et d'autorité; mais toutes ont péché contre une condition essentielle à laquelle on n'a point donné assez d'attention. Cette condition est que l'auteur du dixième chapitre ayant observé, dans toute sa nomenclature, un ordre méthodique de positions et de limites, il n'est pas permis de violer ici cet ordre : dans le cas présent, le pays d'Ophir étant assigné à la division de Ieqtan, il n'est pas permis de le chercher hors de la péninsule arabe, où cette division est restreinte.

Une hypothèse récente a été mieux calculée, en plaçant Ophir dans les montagnes du Iemen, à 12 ou 14 lieues nord-est de Lohia, en un lieu nommé Doffir[1]; mais il reste douteux que ce local, voisin des Sabéens kushites, ait pu appartenir aux Ieqtanides; d'ailleurs l'addition d'une consonne aussi forte que le *D*, qui aurait changé Ophir en Doffir, est une altération dont l'idiome arabe n'offre pas d'exemple : enfin l'on ne conçoit pas comment les

[1] *Specimen historiæ Arabum.*

[2] *Agatharchides, de mari Rubro,* page 59; *Artemidorus in Strabone,* lib. XVI; *Diodor. Sicul.* lib. III, § 45.

[1] Recherches sur la géographie des anciens, par M. Gosselin, in-4°, tome I, page 124.

vaisseaux de Salomon auraient employé à faire un voyage de 400 lieues au plus (tout louvoiement compris), un temps aussi long que celui dont le texte donne l'idée, en disant que ces vaisseaux partaient *chaque troisième année* pour Ophir, c'est-à-dire, qu'ils étaient un an à se rendre, un an à revenir, et ils n'auraient fait que 400 lieues par an!

Après avoir médité ce sujet, il nous a semblé qu'un plus grand nombre de convenances historiques et géographiques se réunissaient pour placer Ophir sur la côte arabe, à l'entrée du golfe Persique : établissons d'abord le texte qui doit être notre premier régulateur.

« Salomon fit construire des vaisseaux à Atsiom-« Gaber (sur la mer Rouge près d'Aïlah), et Hiram, « roi de Tyr, lui envoya des pilotes connaissant « la mer, pour conduire ses vaisseaux; et ils allè-« rent à Ophir, d'où ils apportèrent beaucoup d'or. « (*Reg.* I, chap. IX, vers. 10.)

« Et la reine de Sheba ayant entendu parler de « Salomon, le vint voir. (*Ibid.* chap. X, vers. 1.)

« Et elle lui apporta en présent une quantité pro-« digieuse d'or, d'aromates exquis et de pierres « précieuses (vers. 10).

« Et les vaisseaux de Hiram qui apportèrent de « l'or d'Ophir, en apportèrent aussi des bois appe-« lés *almoguim* (que l'on croit le sandal) et des « pierres précieuses (vers. 11).

« Et Salomon tira beaucoup d'or des rois d'Ara-« bie (vers. 15).

« Et les vaisseaux de Tarsis (appartenant) au « roi, allèrent avec ceux de Hiram, chaque troi-« sième année; et ces vaisseaux de Tarsis appor-« tèrent de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant, « des singes et des paons (vers. 22).

« Josaphat fit construire des vaisseaux de Tar-« sis, pour aller à Ophir, mais ils périrent dans « le port même d'Atsiom-Gaber (chap. XXII, vers. « 49). »

Pesons bien les circonstances et même les mots de ce récit : « 1° Des vaisseaux partent d'Atsiom-« Gaber; ils vont à Ophir, ils en apportent beau-« coup d'or; et Salomon tira beaucoup d'or des « rois d'Arabie. »

Ici Ophir ne figure-t-il pas en synonyme avec Arabie?

« 2° Et la reine de Sheba ayant entendu parler « de Salomon, le vint voir. »

Cette princesse ne sera pas venue sur un ouï-dire; elle aura questionné les gens mêmes de Salomon; elle les aura fait venir; elle ne l'aura pu qu'autant qu'ils auront relâché dans un de ses ports. Les ports du Tehama ne lui appartenaient point, ils étaient aux Kushites. Le port le plus voisin de sa résidence, qui devait le mieux lui appartenir, était celui que les Grecs appelèrent par la suite *Arabia Felix*, aujourd'hui *Hargiah*, à l'embouchure de la rivière de Sanaa. Ce port, disent les Grecs, fut l'entrepôt où les marchandises de la mer Rouge et celles du golfe Persique et de l'Inde se rencontraient, avant qu'une navigation directe se fût établie de l'Égypte dans l'Inde.

Selon les monuments arabes, la reine de Saba, nommée *Balqis*, vivait à *Mareb*, c'est-à-dire, dans la *capitale* du pays de *Saba*. Le Hadramaut était dans sa dépendance; il est la contrée des aromates. Les singes qu'elle y joignit, sont nommés en hébreu *qouphim*, dont l'analogue subsiste au Malabar, dans le mot *kapî*, venu du sanscrit *kabhi :* les paons, appelés en hébreu *toukim*, s'appellent encore au Malabar *tougui* [1]. Voilà des produits indiens : les dents d'éléphant en sont un aussi; mais l'Abissinie et l'Afrique ont pu en produire également. Si les bois *almoguim*, dont Salomon fit des instruments de musique, sont, comme on le croit, le bois de sandal (si rare, dit le texte, que depuis cette époque on n'en vit plus), ils sont une nouvelle preuve d'un commerce indien. Selon nous, les Tyriens, qui furent les pilotes de Salomon, et à qui appartenait spécialement ce commerce, ne se bornaient point au port d'*Arabia Felix ;* ils prolongeaient la côte arabe jusqu'au pays actuel de *Maskat :* là nous trouvons, près du cap Ras-el-Had, une ancienne ville écrite *Sour*, avec les mêmes lettres que *Tyr :* toute cette contrée, jusqu'au détroit Persique, nous est dépeinte par Niebuhr comme un pays abondant en toute denrée, et méritant le nom de *heureux* et *riche ;* là étaient les villes ou pays de Sheba, Ramah et Daden, dont Ezékiel nous dit « que les habitants étaient les associés ou cour« tiers des Tyriens, à qui ils fournissaient les dents « d'éléphant, les aromates et l'or (chap. XXVII). » Sur cette côte existe encore une ville de *Daba*, dont le nom signifie *or ;* et il est prouvé par une foule de passages des anciens, qu'a recueillis Bochart, en sa *Géographie sacrée* (liv. II, chap. 27), que cette contrée fut jadis aussi riche en or que le sont de nos jours le Pérou et le Mexique.

Eupolème [2], qui fut instruit dans l'histoire des Juifs, dit que David envoya des vaisseaux exploiter les mines d'or d'une île appelée *Ourphé*, située dans la mer Érythrée, qui est le nom de l'océan Arabique jusque dans le golfe Persique.

[1] Mémoire de M. Tychsen, *De commerciis et navigationi Hebræorum*, page 165.

[2] Eusèbe, *Præpar. evang.* lib. IX, cap. 30.

Ici *Ourphé* semble n'être qu'une altération d'Ophir, altération d'autant plus croyable que le même texte fait partir les vaisseaux du port d'*Achana* au lieu d'Aïlana : mais Eupolème n'a-t-il pas eu en vue une île célèbre de ces parages, appelée par Strabon *Tyrina* (l'île tyrienne), « où l'on montrait, « sous des palmiers sauvages, le tombeau du roi « *Érythras* (c'est-à-dire du *roi Rouge*), qui, di- « sait-on, avait donné son nom à l'océan Arabique, « parce qu'il s'y noya? » Nous avons ici un conte phénicien, dont le vrai sens est que le *soleil brûlant* et *rouge*, qui chaque soir se noyait dans la mer, reçut un culte des navigateurs qui la traversaient, et qui, en action de grâces d'un voyage heureux, lui élevèrent un monument de la même espèce que celui d'Osyris, *roi, soleil,* comme Erythras. En désignant ce tombeau comme un *tumulus* pyramidal *considérable*, Strabon nous fait soupçonner un autre motif utile, celui d'avoir élevé sur cette côte plate un point dominant propre à diriger les marins.

Si nous pénétrons dans le golfe Persique, nous trouvons, sur la côte arabe, une rivière appelée *Falg*, dont le cours nous conduit à une ancienne ville ruinée qui porte le nom de *Ophor*[1], lequel, vu l'insignifiance de la seconde voyelle, représente matériellement le nom que nous cherchons, et qui le montre en un lieu convenable : il est vrai que ce local n'est point une île, comme le dit Eupolème; mais il faut observer que dans tous les dialectes de l'arabe, y compris l'hébreu, un même mot signifie île et presqu'île. Or la pointe d'Oman, où nous trouvons Ophir, est une véritable presqu'île; surtout à raison des rivières qui coupent sa base. Quant au site propre de la ville actuelle, il a dû changer, en ce que les atterrissements considérables de cette côte ont éloigné la mer, et par cela même ont fait perdre au port et à la ville d'Ophir son activité et sa renommée.

A l'embouchure de la rivière qui avoisine les restes d'Ophir, commence le grand banc des perles, foyer très-ancien d'un riche commerce. A l'extrémité de ce banc se trouvent encore deux îles qui jadis portèrent le nom de *Tyr* et *Arad*, et qui eurent, dit Strabon (liv. XVI), des temples phéniciens : leurs habitants se prétendaient la souche de ceux de Tyr et Arad sur la Méditerranée; mais si l'on considère qu'ils n'étaient que de pauvres pêcheurs sur un sol d'ailleurs aride, l'on sentira que la vraie souche de population fut aux bords fertiles de la Phénicie, et que ce récit n'est qu'une inversion qui néanmoins indique encore le commerce et la fréquentation des Tyriens, dont nous venons de rassembler un assez grand nombre de preuves.

On objecte que le circuit de l'Arabie est trop considérable pour la science nautique de cet ancien peuple; nous répondons que le vrai degré de cette science n'est pas très-bien connu, ne l'a peut-être pas même été par les Grecs, venus à une époque tardive : en outre, l'analyse semble prouver que ce circuit n'excéda réellement pas les moyens des anciens. Leurs géographes s'accordent à nous dire qu'une journée moyenne de navigation équivalait à 14 ou 15 de nos lieues marines, c'est-à-dire 3/4 de degré[1]. La longueur de la mer Rouge est d'environ 320 lieues : supposons 400 à raison des caps et des baies, que les anciens tournaient; la distance du détroit de Bab-el-Mandel au cap Raz-el-Had, passe 360; supposons 430, nous avons 830 : ajoutez 120 jusqu'au golfe Persique, plus 50 jusqu'à la rivière Falg; pour ces deux branches, supposons 200 : la totalité sera de 1030 lieues, pour compte rond, supposons 1050.

Les vaisseaux ont eu 150 jours, c'est-à-dire, 5 mois de très-bon vent pour franchir cet espace : en effet, à la fin de mai commence la mousson de nord-ouest, qui dure jusqu'à la fin d'octobre. 1050 lieues divisées par 150 jours ne donnent que 7 lieues à chaque journée : les navigateurs purent donc employer 75 jours, c'est-à-dire la moitié du temps, à des relâches : la mousson de sud-est, qui les eût ramenés, commence en novembre et finit en avril; mais ils ne pouvaient en profiter, parce qu'ils n'auraient pas eu le temps de faire leur négoce : seulement ils purent employer les vents variables du mois qui la termine, à sortir du golfe Persique, à caboter sur la côte de Maskat; et leur retour au port d'Atsiom-Gaber put être effectué à la mi-janvier de l'année *seconde* du départ : alors une nouvelle expédition avait le temps de se préparer pour partir à la fin de *mai*, qui commençait l'année *troisième*.

Dira-t-on que les Tyriens ont exploité le commerce du golfe Persique par un moyen qui a encore lieu aujourd'hui, c'est-à-dire, par les caravanes des Arabes se rendant à travers le désert, soit à l'Euphrate, soit directement au golfe? Il est vrai que plusieurs passages des psaumes de David, des prophètes, et surtout d'Ezékiel, indiquent que les Tyriens surent tirer ce parti des Bedouins, en tout temps dévoués à celui qui les salarie; mais la voie du désert n'offrait guère

[1] M. Seetzen, dans la *Correspondance de M. le baron de Zach*, nomme celui-ci *Ophir*, en toutes lettres, et énonce la même opinion d'identité. (*Note communiquée.*)

[1] C'est la valeur des 540 stades allégués par Hérodote, lib. II, § 106, de l'espèce de ceux dont on comptait 1620 entre Héliopolis et la mer. Scylax, qui compte un jour et demi de navigation entre la Corse et l'Italie, nous donne la même mesure, puisqu'il y a 23 lieues.

moins d'obstacles que celle de la mer, en ce que les Tyriens étaient obligés de traverser les pays, souvent hostiles, des Juifs, des Syriens de Damas, et surtout de prolonger le pays des Babyloniens, dont les rois furent leurs ennemis acharnés. La cause de cette haine, comme de celle des Ninivites leurs prédécesseurs, s'explique même en faveur de notre hypothèse, en disant que, jaloux des richesses que les Phéniciens tiraient du commerce de l'Inde par le golfe Persique, ils leur coupèrent d'abord la voie du désert; puis, lorsque l'industrie tyrienne eut imaginé la voie de la mer Rouge et le circuit de l'Arabie, ils l'attaquèrent dans son foyer même, pour extirper cette dérivation du commerce indien, et le ramener en son lit ancien et naturel, le cours du Tigre et de l'Euphrate, où il fut la véritable cause de la splendeur successive de Ninive, de Babylone et de Palmyre.

On nous oppose l'opinion de plusieurs écrivains grecs qui « ont nié que personne eût navigué au « delà du pays de l'encens avant l'époque d'Alexan- « dre; » ce sont les expressions d'Ératosthènes en Strabon (liv. XVI, pag. 769) : mais le témoignage d'Hérodote est d'un plus grand poids, lorsque, sur l'autorité des savants égyptiens et perses qu'il consulta, il raconte, « qu'environ 40 ans avant lui, « le roi Darius Hystaspes eut la curiosité de con- « naître le cours de l'Indus; que pour cet effet il « confia des vaisseaux à des *hommes sûrs et véri-* « *diques*, entre autres à Scylax de Kariandre, les- « quels vaisseaux, après avoir descendu l'Indus de- « puis la ville de Kaspatyre, firent route dans l'O- « céan vers l'ouest, et arrivèrent, le troisième mois, « au fond du golfe d'Héroopolis d'Égypte[1]. »

Comment Ératosthènes et d'autres anciens ont-ils négligé ce fait? Nous répondons, avec de savants critiques : 1° parce que les anciens ont en général dédaigné les prétendus contes d'Hérodote; et nous ajoutons, 2° parce qu'ils ont été imbus d'un préjugé formellement avoué par Arrien : cet auteur parlant des efforts inutiles d'Alexandre pour faire sortir ses vaisseaux du golfe Persique, nous dit en substance : « On était persuadé à Babylone que le « golfe Persique et le golfe Arabique ayant leurs « embouchures dans l'Océan, il devait exister un « passage libre par mer, entre Babylone et l'Égypte; « mais personne n'était encore parvenu à doubler « les caps méridionaux de l'Arabie : cette entreprise « passait pour impossible, à cause de l'*excessive* « *chaleur* qui dans ces latitudes rend la terre inha- « bitable. » Arrien ajoute : « Si la côte extérieure « au golfe Persique eût été navigable, ou si l'on eût « soupçonné la possibilité de s'en approcher, je ne « doute pas que l'extrême curiosité d'Alexandre ne « fût parvenue à faire reconnaître le pays par mer « ou par terre[1]. »

[1] Hérodote, lib. IV, § 44. Ce Scylax est l'auteur même du Périple qui porte son nom, comme l'a démontré Sainte-Croix.

L'*excessive chaleur rendant la terre inhabitable;* voilà le préjugé qui a égaré presque tous les anciens, et dont ne fut pas exempt Hérodote lui-même; avec cette différence, honorable à son caractère, qu'il n'eut point la présomption de soumettre les faits à sa théorie, et qu'au contraire, en plusieurs occasions, il a eu la candeur de nous dire : « Voilà « ce qu'on m'assure : cela ne me paraît pas croya- « ble; mais peut-être d'autres le croiront. » Nous verrons bientôt que cette bonne foi l'a mieux dirigé que ses censeurs.

Pour revenir à notre question, nous disons que la *persuasion* où l'on était à Babylone de la possibilité du circuit de l'Arabie, avait pour cause quelques traditions confuses ou dissimulées des anciennes navigations : leur souvenir dut s'obscurcir même chez les Orientaux, parce que les guerres continues depuis Salmanasar jusqu'à Nabukodonosor, après avoir longtemps distrait, finirent par détruire les Tyriens et les Iduméens, agents de ces navigations, et plongèrent dans le trouble et l'ignorance les générations qui leur succédèrent. A plus forte raison, les Grecs d'Alexandre, venus deux siècles et demi après que Tyr eut été dévastée par Nabukodonosor, puis par Kyrus et ses successeurs, durent-ils ignorer des faits qui par eux-mêmes n'étaient pas éclatants; surtout lorsque nous voyons ces mêmes Grecs peu et mal instruits dans toute l'histoire des rois ninivites et babyloniens, de qui ces faits furent contemporains.

Mais enfin, dira-t-on, ce petit peuple tyrien, séparé de la mer Rouge par un espace de 90 lieues communes (de 2,500 toises) qu'occupaient quatre ou cinq nations souvent en guerre, comment put-il entretenir les communications nécessaires à son commerce, et surtout comment put-il former et alimenter le matériel d'une marine soumise à beaucoup de casualités, c'est-à-dire, se procurer les métaux, les chanvres, les bois de construction, etc., quand il est avéré que les bords de la Méditerranée sont tellement dénués de ces objets, que, selon Strabon, Diodore et Pline, « les indigènes n'y « exerçaient la navigation qu'au moyen de grands

[1] Arrien, *Rerum Indicarum*, cap. 43; et *De expeditione Alexandri*, lib. VII, cap. 20. Il est étonnant qu'Arrien, homme d'esprit, n'ait pas vu que la prétendue impossibilité alléguée de sortir du golfe Persique eut la même cause que le découragement qui, sur les bords de l'Indus, s'opposa à ce que le conquérant poussât plus loin les expéditions guerrières dont son armée était excédée.

« paniers tissus de joncs ou de feuilles de palmier, « recouverts de peaux ou cuirs cousus et goudron- « nés? »

Sans doute ce sont là des difficultés, mais un examen attentif des faits sait les résoudre.

D'abord, quant aux communications, ce qui se passa entre Hiram et Salomon nous montre ce qui dut se passer avant et après ces princes; il est sensible que les Tyriens durent avoir tantôt avec les Philistins, tantôt avec les rois de l'Idumée, des traités semblables à ceux qu'ils eurent avec David et Salomon, maîtres accidentels de cette contrée.

Quant au passage matériel des choses, il put se faire entièrement par terre, dans les cas d'alliance avec les Juifs et les Philistins; mais en d'autres cas, il dut se faire par des moyens plus convenables à l'esprit d'économie d'un peuple marchand.

Ce peuple de Tyr étant, comme l'on sait, maître de la mer de Syrie, il dut user de cet avantage pour se procurer un entrepôt rapproché, autant que possible, de la mer Rouge. Parmi plusieurs, la côte de Gaza lui en offrit un éminemment commode dans le lieu appelé *El-Arish,* qui, situé sur une plage déserte, loin des regards jaloux de tout gouvernement, avait le double mérite de la sûreté et du secret; joignez-y un torrent d'eau douce (dit le *torrent d'Égypte*), à la vérité temporaire, et quelques sources saumâtres ombragées de palmiers. Ce havre, encore praticable, dut jadis être meilleur, quand les atterrissements continus de cette plage ne l'avaient pas ensablé; sa distance au port d'Atsiom-Gaber est d'environ 45 lieues communes, c'est-à-dire de 5 à 6 journées de caravane. Le désert intermédiaire, très-aride, ne peut se traverser qu'avec l'agrément des Arabes qui le parcourent; il fut facile à un peuple riche, de mettre à sa solde des Bedouins toujours affamés; leurs chameaux transportèrent tout ce que les Tyriens voulurent débarquer. Des discussions accidentelles avec les Iduméens, maîtres naturels d'Atsiom-Gaber, durent s'élever pour motifs d'intérêt et de péage : elles durent susciter l'idée de chercher ailleurs un établissement plus indépendant; la plage au couchant du mont Sinaï en offrait de tels; les Phéniciens en profitèrent, de l'aveu exprès des historiens grecs, qui nomment comme leur appartenant, une ville au local d'Élim, et un port qui, chez les Arabes, conserve encore le nom d'*El-Tor,* mot identique à celui de *Sour* et *Tyr*. Ce lieu, favorisé de bonne eau douce et de palmiers-dattiers, dut surtout fixer les Tyriens, qui, protégés par leurs vaisseaux, purent y être à l'abri des caprices des Arabes leurs hôtes.

Mais ces vaisseaux, comment se trouvent-ils construits là? Nous répondons que les Tyriens firent alors ce qui se fait encore aujourd'hui, ce que l'histoire nous apprend s'être fait de tout temps : ils firent fabriquer sur la Méditerranée tous les agrès et les carcasses même des vaisseaux, et ils les transportèrent à dos de chameau d'un rivage à l'autre; c'est ainsi que les Turcs ont entretenu leur marine à Suez [1], depuis Sélim; que Soliman, en 1538, y fit passer une flotte entière de 76 bâtiments, fabriqués à Constantinople et sur la côte de Cilicie. C'est ainsi qu'Ælius Gallus, sous le règne d'Auguste, fit passer une autre flotte de 80 galères à 2 et 3 rangs de rames, etc.

Mais de quelle espèce étaient ces vaisseaux tyriens? Nous l'apprenons clairement d'Ezékiel, en son intéressant chapitre XXVII, lorsqu'il dit : « O Tyr! tes « enfants (ou tes constructeurs) emploient les sapins « de Sanir à faire les planches (pour les bordages ou « les ponts) de tes vaisseaux; ils emploient les cè- « dres du Liban à faire *tes mâts;* les aunes de Bazan « à faire *tes rames;* les buis de Ketim, incrustés « d'ivoire, à faire les bancs de tes rameurs; les fines « toiles d'Égypte bariolées, à faire *tes voiles;* l'hya- « cinthe et la pourpre des îles de Hellas, à teindre « les tentes qui ombragent (tes nautoniers); tu dis : « Je suis d'une beauté parfaite. »

Nous voyons, dans ce texte, que les vaisseaux de Tyr étaient à *voiles* et à *rames,* c'est-à-dire, du genre des galères dont l'usage est immémorial sur la Méditerranée; par conséquent cette voile fut triangulaire, celle que l'on appelle *voile latine,* qui a le mérite précieux de serrer le vent au plus près.

Le texte ne spécifie pas que les vaisseaux fussent *pontés;* mais cet attribut des galères nécessité par la grosse mer, est une suite indispensable.

Maintenant d'où vient, dans le texte du livre des Rois, l'expression de *vaisseaux de Tarsis,* construits par Salomon et par Josaphat? Les commentateurs en ont cherché l'explication au bout du monde : elle nous semble placée sous la main, et offerte par un état de choses encore présent à nos yeux.

En effet, nous voyons qu'en matière de constructions, chaque peuple et ci-devant chaque ville maritime, par certaines raisons de calcul ou de routine, ont donné et donnent encore à leurs vaisseaux des formes particulières, d'où leur sont venus des noms distincts. Ainsi l'on distingue les vaisseaux de Hollande, par leurs hanches plus larges, par leurs quilles plus aplaties; les vaisseaux d'Angleterre, par leurs flancs plus effilés, par leurs quilles plus tran-

[1] Voyez Thévenot, *Voyage,* liv. II, chap. 24; Niebuhr, *Voyage,* tome I, page 172; et Volney, *Voyage en Syrie,* tous témoins oculaires de ces transports.

chantes ; les vaisseaux de Venise et de Gênes (quand ces villes furent républiques), par d'autres caractères particuliers ; en sorte que de très-loin en mer, un œil expert sait de quel pays et même de quel chantier est un vaisseau. Eh bien, chez les anciens cet état de choses dut avoir lieu, et alors les différences durent être d'autant plus marquées, que les peuples, dans un état habituellement hostile, avaient moins de rapports. Les vaisseaux de Carthage, ceux de Syracuse, d'Athènes, de Milet, durent avoir des caractères distincts ; or, parmi les anciennes villes qui eurent une marine, et par conséquent des chantiers de construction, il s'en présente une célèbre qui eut tous les moyens de construire des vaisseaux désignés par son nom. Cette ville, appelée *Tarsus* par les Grecs, la même que notre *Tarsis* des Hébreux, était située sur la côte de Cilicie, la plus riche de la Méditerranée en bois de marine, et le foyer perpétuel d'une navigation active, portée jusqu'à la piraterie.

« *Tarsus*, nous dit le savant Strabon (liv. XIV, « p. 673), doit son origine aux Argiens qui, sous « la conduite de Triptolème, cherchaient Io » (c'est-à-dire que cette origine se perd dans les temps fabuleux). Solin, compilateur d'auteurs anciens, l'attribue à Persée (ch. 38, autre signe d'antiquité) : il ajoute qu'on l'appelait la *mère des villes ;* « que « ses peuples (les Ciliciens) avaient jadis com- « mandé depuis la Lydie jusqu'à l'Égypte ; qu'ils « furent dépossédés par les Assyriens, etc. » Ceci cadre bien avec le discours de Sennachérib disant à Ezékias « que ses pères ont récemment conquis « la ville de Adana (près de *Tarsus*) ; » et avec l'anecdote de Jonas qui, sous le règne de Jéroboam II, environ 65 ans avant Sennachérib, s'enfuit à *Tarsus*, pour *éviter* de *se rendre* à Ninive : n'a-t-on pas droit de conclure qu'alors Tarsus était indépendante de Ninive ? L'épitaphe de Sardanapale, qui suppose que ce prince *bâtit en un jour Tarsus* et *Anchialé*, indique seulement qu'il *répara*, et qu'alors ces deux villes dépendaient des Assyriens. Le dixième chapitre de la Genèse, en nommant Tarsis comme *enfant*, c'est-à-dire *colonie* de Ion, dépose dans le même sens que les Grecs en faveur de son antiquité. Quant à son industrie, Strabon continue : « La rivière Kydnus traverse Tarsus, « et forme au-dessous d'elle un marais navigable, « qui jadis fut un port spacieux, ayant son embou- « chure dans la mer par un col étroit appelé *Regma*, « c'est-à-dire *rupture*. Cette ville est populeuse et « a le rang de métropole ; ses citoyens ont une telle « passion pour les sciences physiques et mathéma- « tiques, qu'ils ont surpassé en ce genre les écoles « d'Athènes, d'Alexandrie et de toute autre ville « savante qu'on pourrait nommer : il y a ceci de no- « table, qu'à Tarsus ce sont les indigènes qui sont « les savants et les studieux ; il y vient peu d'étran- « gers. Ces indigènes, au lieu de rester dans leurs « foyers, se livrent aux voyages pour acquérir ou « perfectionner leurs connaissances ; et ces voya- « geurs s'expatrient volontiers pour s'établir ail- « leurs ; il n'en revient qu'un petit nombre : c'est le « contraire des autres villes, si j'en excepte Alexan- « drie, etc. »

Avec un tel caractère moral, et avec l'avantage des forêts de son voisinage et des métaux dont l'Asie mineure fut toujours riche, l'on a droit de croire que Tarsis eut très-anciennement des chantiers actifs ; que par cette activité, ses constructeurs ayant acquis la science qui naît de la pratique, ils imaginèrent des formes de vaisseaux mieux calculées que celles de leurs voisins, et qui reçurent la dénomination de *vaisseaux de Tarsis*. Salomon, qui nous est dépeint comme un prince curieux en tout genre d'arts et de sciences, voulant avoir des vaisseaux sur la mer Rouge, et se trouvant obligé de les y construire de toutes pièces, sans être dirigé par aucune routine antérieure de son pays et de sa nation, Salomon a dû désirer de les construire sur le modèle le plus renommé, le plus parfait : il aura choisi celui de Tarsus ; et parce qu'il fallut que ces vaisseaux fussent transportés de toutes pièces par terre, pour être refaits à Atsiom-Gaber, pays sauvage et dénué d'ouvriers, ce prince habile les aura fait fabriquer ou acheter tout faits au chantier de Tarsus, opération, en pareil cas, toujours la plus économique et la plus sûre. Il est même probable que les Tyriens, dont le pays fertile, mais très-petit, n'avait que des arbres fruitiers, prirent de bonne heure le même parti, et achetèrent des *vaisseaux de Tarsis*. Tel est le sens le plus naturel, et telle est sûrement l'origine de cette expression, *vaisseaux de Tarsis*, qui s'adapte très-mal aux autres sens que les commentateurs lui ont donnés.

Selon les uns, Tarsis signifierait la *mer*, par analogie au mot grec θαλάσση ; mais plusieurs passages des écrivains juifs repoussent cette explication : par exemple, Jérémie dit : « On apporte de l'ar- « gent de Tarsis et de l'or d'Ophaz (chap. x, vers. 9). » Ophaz n'est ici qu'une altération d'Ophir, causée par la ressemblance de l'r et du z dans l'alphabet chaldaïque : en tout cas, *Ophaz*, comme *Ophir*, étant une ville, *Tarsis*, qui est mise en comparaison, ne peut qu'en être une autre ; il serait ridicule de dire : *L'on apporte de l'argent de la mer et de l'or d'Ophaz*.

Ezékiel, en son chapitre XXVII, dit à la ville de Tyr : « Les vaisseaux de Tarsis sont *tes voituriers* « dans tes navigations. » — Que signifierait *les vaisseaux de la mer?*

Le sens ne serait pas moins disparate dans les menaces d'Isaïe (chap. XXIII), à l'époque où Salmanasar réduisit Tyr aux abois (vers l'an 727) : « Malheur à Tyr! Jetez des cris de deuil, *vaisseaux* « *de Tarsis!* la maison où ils venaient (le port « de Tyr) est (ou sera) renversée [1]. On les avait « taillés (ou transportés) de la terre de Ketim « pour eux (Tyriens). — Habitants des *îles*, faites « silence : ce qui a été entendu sur l'Égypte (cris « de deuil à l'occasion de la conquête par l'Éthio- « pien Sabako), Tyr l'entendra (sur elle-même). « — Passez à Tarsis, jetez des cris de deuil, ha- « bitants des îles! *O fille de Tarsis* (Tyr)! écoule- « toi sur la terre comme un ruisseau (de pluie). »

Dans tout ce passage, si, au lieu de *Tarsis*, on introduit le mot *mer*, l'on n'a point de sens raisonnable : « *Passez à la mer, habitants des îles*, etc. » Au contraire, Tarsis convient partout à la ville de *Tarsus;* et cette convenance se confirme par son adjonction, 1° au pays de *Ketim*, qui chez les Hébreux désigne Chypre et la côte de Cilicie; 2° aux *îles* qui chez eux désignent également Rhodes et l'Archipel. — Notez qu'Isaïe appelle ici Tyr *fille de Tarsis* (tirant d'elle sa puissance), comme ailleurs il l'appelle *fille de Sidon* (tirant d'elle sa naissance).

Il dit encore (chap. II, vers. 16) : « Dieu mani- « festera sa grandeur sur tout ce qui est orgueilleux, « sur tout ce qui est élevé, sur les vaisseaux de Tar- « sis, et sur tout ce qui est *beau à la vue.* » Cette comparaison des *vaisseaux de Tarsis* à ce qui est *beau à la vue*, n'indique-t-elle pas que les vaisseaux de cette ville étaient pour ces temps-là, et surtout pour les Hébreux, montagnards ignorants, un objet d'art étonnant, qui mérita une dénomination spéciale? Cette même comparaison de beauté se trouve dans Ezékiel, lorsqu'au chapitre XXVII, après avoir dépeint les vaisseaux de Tarsis, il fait dire à Tyr : « Je suis *d'une beauté parfaite.* »

Mais, objectent encore les commentateurs, on lit dans le livre des Paralipomènes [2], que les vaisseaux du roi allèrent à *Tarsis*, et que Josaphat fit construire des vaisseaux à Atsiom-Gaber, pour aller à Tarsis.

Cette difficulté a été insurmontable pour ceux qui ont attribué une infaillibilité sacrée aux livres hébreux; mais tout lecteur qui, libre de préjugé, se rappellera les erreurs chronologiques où nous avons surpris et où nous surprendrons encore l'auteur tardif et négligent des Paralipomènes; tout lecteur qui remarquera qu'en cette occasion, comme dans plusieurs autres, il n'a tiré ses informations que du livre des Rois, qu'il n'en est même ici que le copiste littéral, à l'exception du mot *aller* [1], pensera qu'il a été trompé par l'expression *vaisseaux de Tarsis*, et que, selon l'erreur de son siècle, ayant cru qu'on les envoyait dans ce pays, il a, de son chef, introduit le mot *aller* : voilà l'unique base sur laquelle repose l'hypothèse qui veut que les vaisseaux de Salomon, et par suite ceux des Tyriens, aient fait *habituellement* le tour de l'Afrique pour arriver à *Tartesse*, supposée Tarsis; trajet si inconcevable pour tous les anciens, qu'Hérodote même, qui, sur la foi des prêtres égyptiens, en a cité *un exemple extraordinaire*, paraît en douter, et que tous les anciens l'ont considéré comme une fable [2].

[1] L'hébreu autorise également le futur et le présent.

[2] Liv. II, chap. IX, vers. 22; chap. XX, vers. 36.

[1] Et aussi du mot *almoguim*, qu'il altère en *algomim*, comme il a fait *argoun* au lieu d'*argmoun* dans Ezékiel, chapitre XXVII. Un autre exemple d'altération et d'erreur de la part des Paralipomènes, est le pays de *Parvaim* ou *Pherouim*, dont ils vantent l'or. Quelques paraphrastes n'ont pas craint d'y voir le *Pérou;* nous y voyons tout simplement l'altération du mot *Sapherouim*, dont l'*s* initial a disparu, et qui désigne l'un des peuples cités par Sennachérib, et connu des Grecs sous le nom de *Sapires* et *Saspires*, voisin de la Colchide, et riche en or natif recueilli dans les torrents.

[2] Des savants modernes sont du même avis. En rendant hommage à leur talent, nous ne pouvons souscrire à cette opinion, parce que ses principaux motifs pèchent dans leurs bases. « Les Phéniciens, dit Hérodote, ayant navigué dans la mer « australe, quand l'automne fut venu, abordèrent à l'endroit « de la Libye où ils se trouvèrent, et ils semèrent du blé. Ils « attendirent le temps de la moisson, et après la récolte ils se « remirent en mer. »

L'on attaque ce récit : on nie que les Phéniciens aient connu l'état des saisons de l'autre côté de l'équateur, et qu'ils aient pu semer en temps opportun : l'on veut même que cette expression de *semer en automne*, prouve un mensonge de leur part.

Laissons à part leurs connaissances possibles, qui sont des conjectures : quant aux mots *semer en automne*, ils ne viennent pas des Phéniciens, mais d'Hérodote, qui écrivant 150 ans après eux sur le récit des prêtres, et qui n'ayant aucune idée de ce qui se passait de l'autre côté de la ligne, y a supposé l'ordre physique et rural de celui-ci : il a même supposé qu'ils semèrent du blé, et cela par le préjugé des Européens, qui croient qu'on ne vit pas sans blé, tandis que chez les Asiatiques, tels que les Égyptiens et les Syriens, il n'est qu'une très-petite portion des comestibles : l'on peut assurer que les navigateurs qui ont eu l'idée d'une telle entreprise, auront préféré toute autre espèce de grain exigeant le moins de temps possible pour être récolté, tel que les lentilles, les pois, les haricots, le doura, le maïs et l'orge, auxquels deux ou trois mois de terre suffisent, et sur la convenance desquels les Phéniciens auront eu des connaissances préliminaires acquises dans leurs voyages antérieurs sur les côtes d'Éthiopie et d'Arabie.

« A leur retour en Égypte, ils racontèrent qu'en faisant voile « autour de la Libye, ils avaient eu le soleil à leur droite. Ce « fait, ajoute Hérodote, ne me paraît pas croyable : peut-être « le paraîtra-t-il à quelque autre. »

L'on veut que cette circonstance soit une preuve de fausseté, parce que, dit-on, les Phéniciens ne pouvant se guider

L'on sent que nous parlons du voyage de ces Phéniciens qui, sous Nekos, roi d'Égypte, firent voile du fond de la mer Rouge, et qui ayant navigué pendant deux années, doublèrent à la troisième année les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), et revinrent en Égypte (*Hérodote*, lib. IV). Cette troisième année n'a pas laissé de contribuer à l'erreur par la fausse ressemblance avec le verset qui dit que les *vaisseaux* de Salomon *allaient* chaque *troisième* année. Récemment on a voulu substituer à cette hypothèse celle du voyageur Bruce, qui a prétendu trouver un pays de *Tarshish* en Abissinie; mais quiconque a connu Bruce, ou qui a lu son livre avec attention, sait que les assertions systématiques et présomptueuses de cet écrivain, ne peuvent être reçues sans preuves positives. Terminons cet article par une dernière remarque.

Selon d'anciens monuments arabes recueillis et cités aux neuvième et dixième siècles de notre ère, par les Musulmans, il existait d'autres versions, d'autres traditions que celle de la Genèse sur les origines arabes. Le plus savant de leurs historiens, Maséoudi [1], déclare, d'après des auteurs respectés, « que les plus anciens peuples de la péninsule furent « quatre tribus appelées Aad, Tamoud, Tasm et « Djodaï (ou Djedis).

« Aad habita le Hadramaut.

« Tamoud habita le Hedjaz et le rivage de la mer « de Habash (le Tehama).

« Tasm habita les Ahouaz et la Perse méridio- « nale.

« Enfin Djodaï habita le pays de Hou, qui est « le Iemama.

« Or ces Arabes, ajoute-t-il, soumirent l'Iraq (la « Babylonie), et y habitèrent. »

Il y a ici une analogie marquée avec la Genèse : le pays de Hedjaz ou *Tehama*, l'*Iraq* et le midi de la Perse, sont les mêmes pays que le livre juif attribue aux peuples noirs venus de Kush, soit immédiatement, soit médiatement par Nimrod; ces premiers Arabes seraient donc les Kushites de la Genèse (les Arabes noirs), et cette conséquence est appuyée par un monument arabe qui parlant du puits de Moattala, chez les Madianites, comme de l'une des merveilles du monde, remarque que les Madianites descendaient des deux tribus Aad et Temoud (voyez *Notice des manuscrits orientaux*, tom. II). Or nous savons par les Hébreux que les Madianites, dont Moïse épousa une femme, étaient des *Kushites*, des *Éthiopiens*.

Ces premiers Arabes furent attaqués et finalement expulsés par une autre race se prétendant issue de Sem, et parente des Assyriens et des Chaldéens; sur quoi l'historien Hamza observe qu'il y avait une autre manière de raconter l'histoire de ces tribus, lorsqu'il dit :

« Tel est le récit des *Iamanais* sur leur origine; « mais j'ai lu dans des écrivains qui s'autorisent « d'*Ebn-Abbas*, que les vrais Arabes, au nombre « de dix peuples, comptaient leurs années à dater « d'*Aram*, et que ces dix peuples ou familles étaient « *Aad*, *Tamoud*, *Tasm*, *Djedis*, *Amaleq*, *Obil*, « *Amim*, *Ouabsar*, *Djasem* et *Qahtan* : ces fa- « milles, désignées par le nom d'*Arman*, avaient « déjà péri en partie, quand les derniers coups « furent portés par *Ardouan*, roi (de la dynastie « perse) des *Ashganiens*.... Jusque-là ces Arabes « comptaient leurs années à dater d'*Aram*. Enfin « elles furent entièrement détruites par Ardeshir « Babeqan (vers les années 130 de notre ère et « suivantes). »

Il est fâcheux que les Arabes ne nous aient pas donné l'époque de cet *Aram*. Au reste, pour raisonner sur ce récit, il nous faudrait entrer dans trop de détails. La principale conséquence que nous en voulons tirer, est que les Arabes ayant eu des opinions diverses sur leurs antiquités, la version adoptée par Helqiah n'a pas le droit d'être préférée sur parole et sans aucune discussion, surtout lorsqu'aux neuf, dix et onzième siècles, il existait encore en Orient beaucoup de livres d'origine perse et chaldéenne, dont la composition première pouvait être contemporaine des monuments où puisa Helqiah. Le résultat le plus probable qui nous semble indiqué par tous ces récits, est qu'effectivement à une époque reculée, l'Arabie eut deux races d'habitants, les uns ayant la peau et les yeux noirs avec les cheveux longs, c'est-à-dire vrais Éthiopiens, comme leurs voisins d'Axoum et de Méroé [1];

que par les étoiles de l'un ou de l'autre pôle, n'ont pu avoir le soleil qu'au visage ou au dos, et que pour l'avoir à main droite, il aurait fallu qu'ils prissent leur point de direction au couchant, ce qu'on ne peut admettre. Nous pensons, tout au contraire, voir ici une preuve de vérité d'autant plus lumineuse qu'Hérodote n'y croit point. Cet auteur, comme tous les Grecs, a cru que l'on ne pouvait passer sous la ligne à cause d'une prétendue chaleur excessive; il a donc conçu que les Phéniciens avaient fait le tour de l'Afrique sans avoir passé l'équateur; que dans ce cas naviguant vers l'occident, ils ont dû avoir toujours le soleil sur leur gauche; mais puisque les Phéniciens traversèrent l'équateur, alors ils arrivèrent au cap de Bonne-Espérance; forcés par la direction de cette côte de *se diriger au couchant* pendant plusieurs semaines, ils eurent réellement le soleil sur leur droite; et toutes ces circonstances, combinées avec le temps suffisant qu'ils employèrent, nous paraissent mettre leur navigation hors de doute.

[1] Notice des manuscrits orientaux, tome I, extrait du *Moroudj-el-Dahab*, page 28.

[1] Si les Phéniciens sont vraiment originaires du *Tehama*, ils seraient de cette race, et cela est indiqué par la *parenté* de Kanaan avec *Kush*.

les autres plus ressemblants aux Assyriens, du pays desquels ils peuvent être venus; les uns et les autres parlant un langage identique dans ses principes et dans ses règles de grammaire et de construction. Cette circonstance indique qu'originairement ils sortirent d'une même souche, dont une branche habitant le midi, reçut l'impression du soleil africain; l'autre s'étant répandue plus au nord, prit une constitution adaptée à son climat. En remontant plus haut, cette souche première est-elle née en Abissinie, ou en Arabie, ou en Assyrie? C'est un problème que nous n'entreprendrons point de résoudre : seulement nous dirons que si, selon la remarque des anciens, la péninsule arabe, et spécialement son grand désert, n'ont jamais été conquis, ses habitants ne doivent point avoir été le produit d'une invasion subite d'étrangers qui n'y auraient trouvé ni subsistances, ni appât du pillage; tandis que ces mêmes habitants, dressés à la vie guerrière par la dureté de leur climat, par la nécessité journalière de supporter la soif et la faim, par le besoin de changer chaque jour de site et de campement, ont eu sans cesse les motifs, et de temps à autre les moyens de se porter sur les pays riches de leurs voisins, par des irruptions semblables à celles de leurs sauterelles; et lorsque d'autre part ces mêmes anciens nous assurent que tous les peuples répandus de l'Euxin aux sources du Nil, de la Perse à la Méditerranée, leur offraient un même fonds de constitution physique, de lois, de mœurs et surtout de langage, l'on a droit de conclure qu'à des époques inconnues de l'histoire, de telles irruptions ont eu lieu, alors que des hommes de talent, tels que Mahomet et Moïse, eurent l'art de rassembler les diverses tribus arabes sous un seul drapeau, en détournant leurs passions et leurs jalousies vers un même but. Par cette raison, l'Abissinie ou Éthiopie, pays abondant et fécond en majeure partie, devrait avoir été envahie par des Arabes qui en chassèrent les nègres crépus, avant que, par un retour subséquent, ces émigrés arabes, devenus nombreux et puissants, eussent reporté leur action sur la mère patrie[1]; mais ce sont là des conjectures de raisonnement, et nous n'avons pas à leur appui des faits positifs fondés sur des monuments.

Résumé.

Maintenant, si nous résumons les résultats que nous ont fournis ces derniers, nous pensons avoir établi comme vraies les propositions suivantes :

[1] Le mot *Éthiopie* n'est point connu des Arabes, qui le remplacent par le mot *Habash*, dont les Européens ont fait Abissin, Abissinie; mais ce mot *Habash* a précisément le sens du mot *Arab*, car l'un et l'autre signifient *mélange d'hommes divers*. En hébreu *Arab* signifie *turba mixta*, en arabe *Habash* aussi *urba mixta*. Voyez les Dictionnaires.

1° Que le livre appelé la *Genèse* est essentiellement distinct des quatre autres qui suivent;

2° Que l'analyse de ses diverses parties démontre qu'il n'est point un livre national des Juifs, mais un monument chaldéen, retouché et arrangé par le grand prêtre Helqiah, de manière à produire un effet prémédité, à la fois politique et religieux[1];

3° Que la prétendue généalogie mentionnée au dixième chapitre, n'est réellement qu'une nomenclature des peuples connus des Hébreux à cette époque, formant un système *géographique* dans le style et selon le génie des Orientaux;

4° Que la prétendue chronologie antédiluvienne et postdiluvienne, si invraisemblable, si choquante même, n'est, jusqu'au temps de Moïse, qu'une fiction allégorique des anciens astrologues, dont le langage énigmatique, comme celui des modernes alchimistes, a induit en erreur d'abord le vulgaire superstitieux, puis, avec le laps de temps, les savants mêmes, qui perdirent la clef des énigmes et de la doctrine secrète;

5° Que la véritable chronologie n'a dû, n'a pu commencer qu'avec la véritable histoire de la tribu juive, c'est-à-dire à l'époque où son législateur Moïse l'organisa en corps de nation;

6° Que néanmoins à cette époque même aucun calcul régulier ne se montre dans les livres hébreux; que c'est seulement à dater du pontificat de Héli, douze siècles avant notre ère, que l'on parvient à saisir une chaîne continue de temps et de faits méritant le nom d'*Annales;*

7° Enfin, que ces annales ont été rédigées avec tant de négligence, copiées avec tant d'inexactitude, qu'il faut tout l'art de la critique pour les restaurer dans un ordre satisfaisant.

De toutes ces données il résulte avec évidence que les livres du peuple juif n'ont point le droit de régir

[1] L'on ne saurait douter qu'à l'époque où écrivit Helqiah, 620 ans avant notre ère, les livres sacrés des Indiens désignés sous le nom de *Pouranas*, ne fussent connus des Assyriens, qui avaient des relations de commerce avec la Syrie. Or il est vraiment remarquable que les conditions établies pour la composition d'un Pourana se trouvent exactement observées dans le Pentateuque. « Les savants brahmes (dit « sir W. Jones, tome VI de ses Œuvres in-4°, page 445) disent « que cinq conditions sont requises pour constituer un véritable *Pourana :*

« 1° Traiter de la création de la matière en général;

« 2° De la création ou production des êtres secondaires matériels et spirituels;

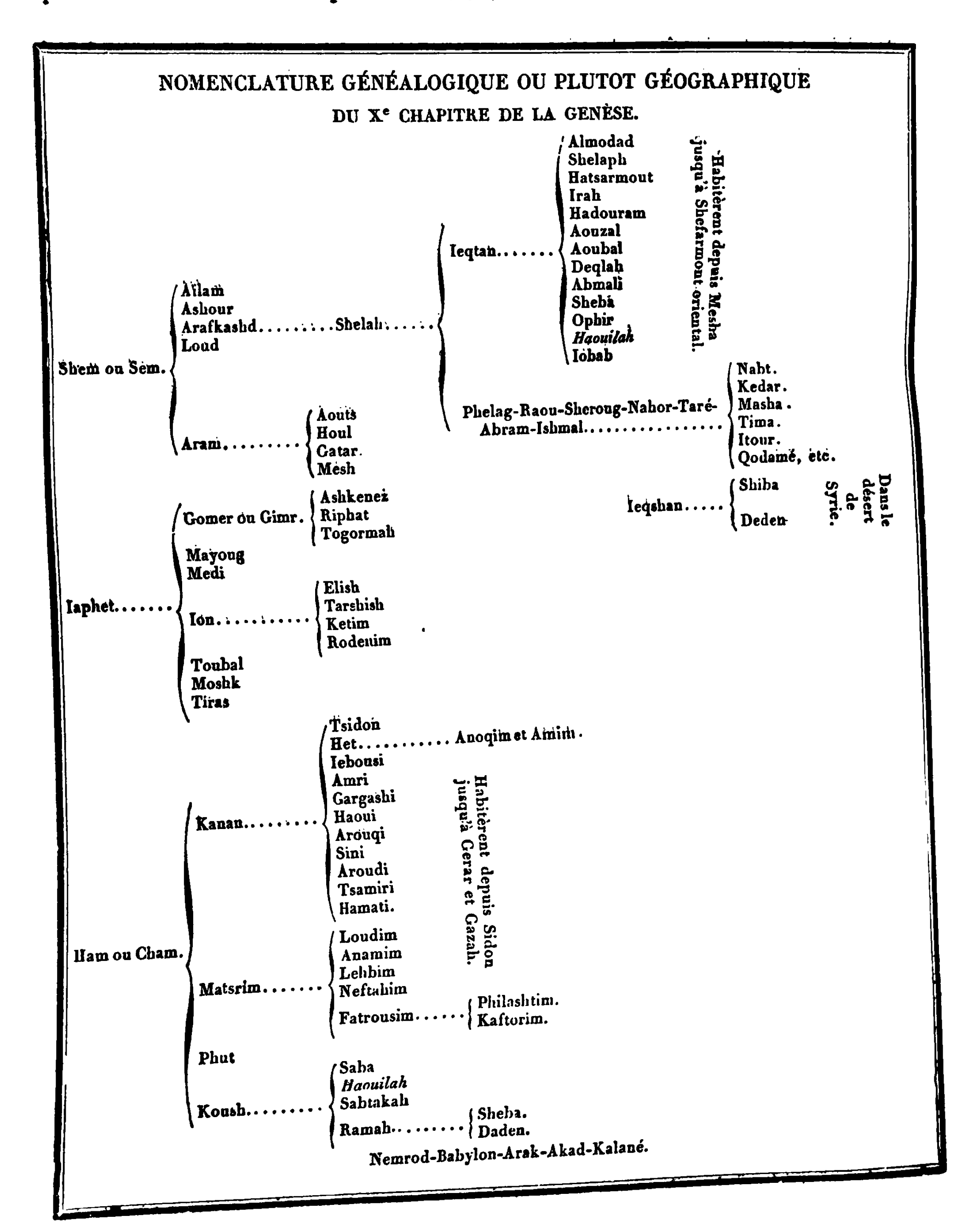
« 3° Donner un abrégé chronologique des grandes périodes « du temps;

« 4° Un abrégé généalogique des grandes familles qui ont « régné dans le pays;

« 5° Enfin l'histoire de quelques grands personnages en particulier. »

N'est-ce pas là précisément le sommaire de la Genèse et des quatre autres livres; et n'est-il pas probable que le grand prêtre a été guidé et encouragé dans son travail par des modèles accrédités et par le succès de tout livre de ce genre?

les annales des autres nations, ni de nous éclairer exclusivement sur la haute antiquité; qu'ils ont seulement le mérite de nous fournir des moyens d'instruction sujets aux mêmes inconvénients, soumis aux mêmes règles de critique que ceux des autres peuples; que c'est à tort que jusqu'ici l'on a voulu faire de leur système le régulateur de tous les autres; et que c'est par suite de ce principe erroné que les écrivains se sont trouvés pris dans un filet inextricable de difficultés, en voulant forcer tantôt des événements anciens de descendre à des dates tardives, tantôt des événements récents de remonter à des temps reculés : ce genre de désordre, qui a surtout eu lieu dans l'histoire des empires de Ninive et de Babylone, va devenir pour nous une raison d'en faire un nouvel examen, et de fournir une nouvelle preuve de la bonté de notre méthode.



CHRONOLOGIE

DES ROIS LYDIENS.

§ Ier.

On ne peut refuser aux chronologistes du siècle dernier [1] le mérite d'avoir établi, avec le secours des astronomes, une série satisfaisante de faits successifs, depuis le temps présent jusqu'au sixième siècle avant notre ère; avec eux, à partir du jour où nous vivons, la succession des rois de France nous conduit à leur fondateur Clovis, qui, l'an 486 de l'ère chrétienne, abolit, par la victoire de Tolbiac, le pouvoir des Romains dans la Gaule. Ce fait, qui coïncide à l'an 13 de Zénon, empereur romain à Constantinople, nous donne le moyen de remonter, par la liste de ses successeurs, jusqu'au règne d'Octave, dit *Auguste*, qui, l'an 31 avant notre ère, ayant vaincu son rival Antoine et la reine Cléopâtre au combat d'Actium, termina, en la personne de cette reine, la dynastie des rois grecs ou macédoniens en Égypte : ces rois grecs nous conduisent ensuite jusqu'à leur auteur Alexandre, fils de Philippe, qui, l'an 331 avant l'ère chrétienne, renversa, par sa victoire d'Arbelles, l'empire des Perses en Asie, et termina, dans la personne de Darius Codoman, la série de leurs monarques, laquelle remontait dans un ordre connu jusqu'au conquérant appelé *Cyrus*, ou plus correctement *Kyrus*.

Jusque-là, c'est-à-dire vers l'an 650 avant J. C., les faits politiques sont liés sans interruption; mais au-dessus de Kyrus commencent des incertitudes, des contradictions que les plus savants écrivains n'ont pu éclaircir. Ce n'est pas qu'en général on ne sache qu'à l'époque de Kyrus, l'Asie occidentale, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Indus, était partagée en quatre ou cinq royaumes principaux, formés des débris d'un empire antérieur, l'*empire Assyrien*. Ces royaumes, connus sous les noms de *Lydie*, de *Médie*, de *Babylonie*, de *Phénicie*, et peut-être de *Bactriane*, avaient dans leur dépendance de moindres états tributaires et vassaux : de ce nombre, à l'égard de la Médie, était le pays montueux appelé proprement *Fars* ou *Perse*. Ses habitants, portés à l'indépendance par la nature du sol, par le genre de leur vie, par leur pauvreté, supportaient impatiemment un joug étranger. Kyrus, devenu leur chef ou satrape, profita de ces dispositions; et par des moyens semblables à ceux de Gengis-Khan et de Tamerlan, ayant armé les Perses, il attaqua d'abord les Mèdes, dont il abolit la monarchie dans la personne d'Astiag; puis les Lydiens, dont il prit d'assaut la capitale (Sardes), et saisit vif le dernier roi Krœsus; enfin les Babyloniens, dont il prit par stratagème l'inexpugnable cité, l'an 639 avant J. C. Ces faits sont connus d'une manière générale; mais en quelle année le conquérant perse prit-il la ville de Sardes et le roi Krœsus? Combien d'années ce dernier avait-il régné? Quelle avait été la durée du royaume des Mèdes? Combien de rois avait-il comptés? Combien de rois avant Kyrus avaient gouverné Babylone? Auquel de ses rois cette ville célèbre devait-elle ses constructions prodigieuses? Enfin quelle avait été la durée du vaste empire des Assyriens antérieurs à ceux-ci? Ce sont là autant de problèmes sur lesquels, depuis deux mille ans, s'exercent sans fruit la curiosité, la méditation et la patience des historiens : voyons aujourd'hui si, profitant de leurs travaux, et surtout de leurs erreurs, nous parviendrons à dénouer ce faisceau de difficultés : commençons par celles de la monarchie des Lydiens.

Les érudits qui ont traité ce sujet s'accordent tous à dire que la prise de Sardes est l'époque fondamentale de la chronologie lydienne, c'est-à-dire, l'anneau par lequel elle se joint au système général des temps qui nous sont connus. En cela ils ont raison, l'histoire ne nous fournissant aucun autre point de contact que cette prise de Sardes : mais parce qu'Hérodote, notre informateur premier, même unique à cet égard, n'en déclare pas implicitement l'année précise, nos savants l'ont cherchée partout ailleurs qu'en son livre, et ils ont cru la trouver chez deux écrivains tardifs, dont l'un est d'une ignorance manifeste. En cela ils ont eu tort car si l'on veut peser avec nous toutes les expressions d'Hérodote; si l'on veut comparer, comme nous allons le faire, tous les indices fournis par cet historien, on y trouvera non-seulement l'année de la prise de Sardes désignée avec clarté, mais encore l'on découvrira dans l'ambiguité de l'une de ses phrases, la cause des faux calculs de tous les copistes modernes ou anciens, notamment du biographe Sosicrate, dont on veut maintenant élever contre lui l'autorité. En procédant à notre analyse sous les yeux du lecteur, nous allons lui fournir les moyens de prononcer par lui-même sur nos résultats.

Nous employons la traduction de Larcher, à laquelle nous ne reprocherions point la faiblesse du style, si elle avait toujours le mérite de la fidélité; mais nous aurons plus d'une occasion d'en remarquer l'absence; et comme d'ailleurs cet écrivain,

[1] Voyez surtout l'*Art de vérifier les dates*, par les Bénédictins de Saint-Maur.

par esprit de parti, a surchargé les deux volumes du texte original, de sept volumes de notes et de commentaires remplis d'erreurs quant aux choses, et souvent de termes injurieux quant aux personnes, le lecteur ne trouvera pas injuste que, par représailles, nous mettions en évidence l'impéritie et même la malignité du censeur.

Texte d'Hérodote.

§ XXVI. « Alyates étant mort, Crésus son fils « lui succéda à l'âge de 35 ans. »

§ LXXXVI. « Et il régna 14 ans et 14 jours. »

§ XXVI. « Éphèse fut la première ville qu'il at- « taqua;.... après avoir fait la guerre aux Éphésiens, « il la fit aux Ioniens et aux Éoliens, mais *succes-* « *sivement*.... etc. »

§ XXVII. « Lorsqu'il eut subjugué les Grecs de « l'Asie, il pensa à équiper une flotte pour atta- « quer les Grecs insulaires ; tout était prêt pour « la construction des vaisseaux, lorsque Bias de « Priène, ou selon d'autres, Pittacus de Mitylène, « vint à Sardes (et l'en détourna). »

§ XXVIII. « Quelque temps après, Crésus sub- « jugua toutes les nations en deçà du fleuve Ha- « lys, excepté les *Kilikiens* [1] et les Lykiens; sa- « voir, les Phrygiens, les Mysiens, les Maryan- « diniens, les Chalybes, les Paphlagoniens, les « Thrakes de l'Asie [2], c'est-à-dire les Thyniens et « les Bithyniens, les Kariens, les Ioniens, les Do- « riens, les Éoliens et les Pamphyliens. »

§ XXIX. « Tant de conquêtes ajoutées au royaume « de Lydie *avaient rendu* la ville de Sardes très- « florissante : tous les sages qui étaient alors en « Grèce, s'y rendirent chacun en son particulier : « on y vit entre autres arriver Solon. »

Ici Hérodote raconte en détail toute l'entrevue de Crésus et de Solon.

§ XXXIV. « Après le départ de Solon, la vengeance « des dieux éclata d'une manière terrible sur Cré- « sus. »

Ici Hérodote raconte la mort d'Atys, fils chéri de ce prince, avec tous les incidents qui y sont relatifs. Comme ils sont amusants, ainsi que les discours de Solon, la plupart des lecteurs perdent de vue le fil chronologique du fond de l'histoire.

§ XLVI. « Crésus pleura deux ans la mort de son « fils Atys : mais l'empire d'Astyag, fils de Kyaxa- « rès, détruit par Kyrus, et celui des Perses qui « prenait de jour en jour de nouveaux accroisse- « ments, lui firent mettre un terme à sa douleur. »

Arrêtons-nous un moment ici. Nous y trouvons une date qui nous est connue : la défaite et la prise d'Astyag par Kyrus datent de l'an 561. Crésus avait donc perdu son fils en 563. La visite de Solon avait pu se faire cette année-là même, conformément à ces mots : *Après le départ de Solon;* mais elle ne peut se reculer au delà de 564.

Crésus avait donc fait ses conquêtes nombreuses et *successives* dès avant l'année 564 ou 563 : et cela dans un temps où la moindre ville fortifiée exigeait des années de blocus et de siége. Il avait donc commencé son règne plusieurs années avant l'an 564. Un fait authentique cité par les Grecs prouve qu'il régnait dès avant 570; car selon d'anciens auteurs cités par Plutarque et par Diogène de Laërte [1], Pittacus, homme très-remarquable pour avoir été l'un des sept sages de la Grèce, pour avoir sagement gouverné pendant plusieurs années Mitylène, et surtout pour avoir volontairement abdiqué le pouvoir suprême; Pittacus, *qui mourut l'an 570* (an 3 de la 52e olympiade), avait eu avec Crésus, déjà roi divers rapports notoires d'affaires et d'amitié : Crésus entre autres lui ayant fait offrir une pension et des présents, il se dispensa de les accepter, par la raison que venant d'hériter de son frère, il était *du double plus riche qu'il ne voulait*. Hérodote lui-même, en racontant comme possible que le roi de Lydie en eût reçu des conseils sur son expédition contre les Grecs insulaires, atteste implicitement qu'il régna de son temps. Nous avons donc le droit de supposer que Crésus commença de régner au plus tard en l'an 571, et l'on voit que par les probabilités il a pu régner bien plus tôt : or si son règne fut de 14 ans et 14 jours, il n'avait plus à la fin de l'an 561, et au début de l'an 560, que 3 *ans* à régner. Poursuivons le texte d'Hérodote, et ne perdons pas de vue cette indication lumineuse et simple.

Suite du texte.

§ XLVI. (Après avoir pleuré deux ans la mort de son fils Atys,) « Crésus ne pensa plus qu'aux moyens « de réprimer la puissance (des Perses et de Ky- « rus) avant qu'elle devînt plus formidable.

(Donc elle était très-récente.)

« Tout occupé de cette pensée, il résolut *sur-le-* « *champ* d'éprouver les oracles de la Grèce et l'o- « racle de la Libye. Il envoya des députés à *Del-* « *phes*, d'autres à *Abes en Phocide*, d'autres à « *Dodone*, etc. Il en *dépêcha* aussi en Libye au tem- « ple de Jupiter Ammon. (Or) ce prince n'envoya « ces (premiers) députés que pour éprouver ces « oracles, et au cas qu'ils rendissent des réponses « conformes à la vérité, il se proposait de les con-

[1] Ciliciens.
[2] Les Thraces.

[1] Vie de Pittacus.

« sulter une seconde fois pour savoir s'il devait « faire la guerre aux Perses. »

§ XLVII. « Il donna ordre à ces députés de con- « sulter les oracles le centième jour (précis) à comp- « ter de leur départ de Sardes ; de leur demander ce « que Crésus, fils d'Alyates, roi de Lydie, faisait « ce jour-là, et de lui rapporter par écrit la réponse « de chaque oracle. »

(Dans ce paragraphe et les suivants, Hérodote raconte comment l'oracle de Delphes fut le seul qui devina d'une manière surprenante [pour ceux qui ne connaissent pas les manœuvres des anciens temples]; comment Crésus, frappé d'étonnement et lui livrant toute sa confiance, fit d'innombrables sacrifices au dieu, et envoya aux prêtres d'immenses présents en vases d'or, etc.)

§ LIII, page 38. « Les Lydiens chargés de porter ces « présents aux oracles de Delphes et d'Amphiaraüs « (Crésus méprisa tous les autres), avaient ordre « de demander si Crésus devait faire la guerre aux « Perses, et joindre à son armée des troupes auxi- « liaires. »

Hérodote rapporte en détail la réponse.

§ LIV. « Crésus, charmé de ces réponses, et con- « cevant l'espoir de renverser l'empire de Kyrus, « envoya de nouveau des députés à Delphes pour « distribuer à chacun des habitants (il en savait le « nombre) deux statères d'or par tête. »

§ LV. « Crésus ayant envoyé ces présents aux Del- « phiens, interrogea le dieu *pour la troisième fois ;* « car depuis qu'il en eut reconnu la véracité, il ne « cessa plus d'y avoir recours; il lui demanda donc « si sa monarchie serait de longue durée. »

(Hérodote cite la réponse, et après avoir indiqué la résolution de Crésus d'entreprendre la guerre, il dit :)

§ LVI, page 41. « Ce prince *ayant recherché* « avec soin quels étaient les peuples les plus puis- « sants de la Grèce dans le dessein de s'en faire « des amis, il trouva que les Lacédémoniens et les « Athéniens tenaient le premier rang; les uns « parmi les *Doriens,* les autres parmi les *Ioniens.* »

(Ici Hérodote fait une digression sur l'origine des deux nations, l'une issue des *Hellènes* et l'autre des *Pelasgues.*)

§ LIX. « Crésus apprit que les Athéniens, l'un de « ces peuples (pelasguiques), partagés en diver- « ses factions, étaient sous le joug de Pisistrate, « alors tyran d'Athènes. »

(Hérodote introduit ici une autre digression sur l'origine de Pisistrate, sur la manière dont il s'empara d'Athènes, et afin de ne pas revenir sur ce sujet, il conduit en six pages toute l'histoire de Pisistrate jusqu'à sa troisième et dernière invasion, qui arriva 15 ans après la première : puis il continue en ces mots, que le traducteur n'a pas rendus littéralement, comme il importe qu'ils le soient.)

§ LXV. « Tel était l'état où Crésus apprenait *alors* « que se trouvaient les Athéniens. Quant aux La- « cédémoniens, etc. »

(L'historien raconte en quelles circonstances Crésus trouva aussi les Lacédémoniens : comment ils avaient élevé leur puissance : comment Lycurgue leur donna des lois, etc.)

§ LXIX. « Crésus, informé de leur état florissant, « leur envoya des ambassadeurs pour les prier de « s'allier avec lui. » (Récit de l'ambassade.)

Arrêtons ici Hérodote : n'y a-t-il pas de l'ambiguité dans cette phrase ? ... *Tel était l'état où Crésus apprenait alors que se trouvaient les Athéniens.....* A qui se rapporte ce mot *alors?* Hérodote dit *qu'ils étaient* sous le joug de Pisistrate *lorsque* Crésus prenait ces informations : mais ils y furent à trois reprises différentes dont les époques nous sont bien connues. Une première fois sous l'archontat de Comias, répondant à notre année 560 [1], et cette première invasion ne fut pas de longue durée. Supposons un an : une seconde fois, environ 5 ans après, vers l'an 555 avant notre ère : enfin une troisième fois, à la onzième année suivante (voyez § LXII), laquelle année répond à l'an 545 avant notre ère, et cette dernière invasion définitive dura 15 ans, jusqu'à la mort de Pisistrate. Maintenant, à laquelle de ces trois invasions et de ces trois dates répond la date des informations de Crésus ? ce ne peut être à la troisième, en l'an 545 : tout serait bouleversé. Crésus aurait passé 15 ans à consulter les oracles : ou bien il n'aurait commencé de régner qu'en 559 ; et l'on a déjà vu que cela est impossible.... Est-ce à la seconde, en l'an 555 ? cela serait moins absurde ; mais comme il régna encore au moins 2 années après, son règne se trouverait être de 17 ans, et (Crésus) n'en régna que 14. Ce ne peut donc être qu'à la première invasion, qui eut lieu dans les six derniers mois de l'an 560, et les six premiers mois de l'an 559, faisant l'année première de l'olympiade 55ᵉ; posons cette donnée, et continuons de raisonner et de calculer d'après elle.

§ LXXI. « Crésus (induit en erreur par le sens « ambigu de la deuxième réponse de l'oracle, voyez « § LIII) se disposait à marcher en Cappadoce, dans

[1] Larcher a disposé assez bien toutes les dates de Pisistrate et de ses enfants. Voyez sa Chronologie, tome VII ; mais comme il calcule à la manière des chronologistes, il compte une année de trop, attendu que dans le véritable calcul, selon les astronomes, l'an 1er avant Jésus-Christ et l'an 1er de Jésus-Christ exigent que cette dernière année soit comptée zéro.

« l'espérance de *renverser l'empire de* Kyrus et des « Perses.... »

(Ici les représentations d'un seigneur lydien, et quelques détails sur la Cappadoce.)

§ LXXIII. « Crésus partit donc avec son armée « pour la Cappadoce, afin d'ajouter à ses états ce « pays alors dépendant des Perses, animé par sa « confiance en l'oracle et par le désir de venger « Astiag, son beau-frère, captif de Kyrus. *Voici* « *comment Astiag était devenu beau-frère de Cré-* « *sus.* »

(Ici Hérodote raconte l'anecdote des chasseurs scythes qui occasionna la guerre de l'éclipse, et le mariage d'Astyag qui en fut une conséquence.)

§ LXXV. « Crésus, irrité contre Kyrus pour avoir « détrôné Astyag, avait donc consulté les oracles;... « et sur une réponse qui lui était venue de Delphes, « il s'était déterminé à entrer sur les terres des « Perses. Quand il fut arrivé sur les bords du fleuve « Halys, etc. »

(Récit de la manière dont il le passa.)

§ LXXVI. « Après le passage de l'Halys, Crésus, « avec son armée, entra dans la partie de la Cap- « padoce appelée *Ptérie*..... près Sinope. Il y assit « son camp,... prit la ville,... s'empara des bourga- « des,... déporta les Syriens, etc.... Cependant « Kyrus assembla son armée, prit avec lui tout ce « qu'il put trouver d'hommes sur sa route, et vint « à sa rencontre..... Après de violentes escarmou- « ches, on en vint à une action générale — qui fut « indécise. »

§ LXXVII. « Crésus (pour divers motifs) retourna « à Sardes... dans le dessein d'appeler ses alliés...; « il comptait y passer tranquillement l'hiver, et re- « tourner à l'entrée du printemps contre les Per- « ses. »

(Ici l'historien raconte les présages de sa ruine.)

§ LXXIX. « Kyrus, instruit de la retraite de Cré- « sus à Sardes, l'y poursuit avec *tant de rapidité*, « qu'il lui porte la nouvelle de son arrivée. Crésus « fait sortir ses Lydiens et livre bataille aux Per- « ses; il est battu. »

§ LXXXIV. « La ville est prise le quatorzième « jour du siége. Et »

§ LXXXVI. « Crésus tombe vif entre les mains « des Perses, ayant régné 14 ans et soutenu un « siége d'autant de jours. »

Tel est le récit d'Hérodote, qui au moyen de ses digressions et des anecdotes dont il orne le fond, se prolonge pendant 50 pages. — En le résumant et le réduisant à sa plus simple expression, nous trouvons la série des faits suivants :

Crésus perd son fils Atys, 2 ans avant le détrônement d'Astyag, qui eut lieu en l'an 561. Donc Atys fut tué en l'an 563.... Donc le voyage de Solon en l'année 564.... Déjà Crésus avait fait *ses conquêtes nombreuses et successives*.... Pittacus, mort en 570, avait eu des rapports avec Crésus, déjà roi puissant et devenu le centre des lumières et de la célébrité.... Donc Crésus avait commencé de régner au plus tard en l'an 571, et très-probablement bien plus tôt. Réveillé de sa douleur vers la fin de 561, il envoie consulter les oracles. Il donne 100 *jours* à ses députés; il n'en fallait pas le quart pour aller à Delphes, ni la moitié pour se rendre à l'oasis d'Ammon, distante de 7 jours seulement de Saïs et de Canopus; mais il prend la plus grande latitude pour parer à tous les incidents. — Ces députés purent revenir en moins de 40 jours : supposons pour l'aller et le venir, 5 *mois*, espace de temps qu'il trouve ensuite suffisant pour avoir des soldats d'Égypte; il eut donc la première réponse au plus tard dans le sixième mois de l'an 560 : n'ayant plus de confiance qu'aux deux oracles de Delphes et d'Amphiaraüs, il leur fait une seconde députation qui a pu aller et revenir en 6 semaines... Donc elle était revenue au huitième mois de l'an 561. Comblé de joie par cette deuxième réponse, il *envoie des présents aux Delphiens*, cette fois sans consulter l'oracle ; puis une troisième députation pour interroger le dieu sur la durée de sa monarchie : toutes ces consultations ont pu être terminées dans l'année 560.

Or Crésus *ayant recherché* quels peuples de la Grèce il devait prendre pour alliés (LVI), il trouva les Athéniens sous le joug de Pisistrate... Ces mots *ayant recherché* prouvent que cette recherche *était déjà faite* : elle date donc de la fin de 560 ou des premiers mois de 559. Il est probable que la troisième députation qu'il envoya à Delphes pour une question superflue à son objet principal, ou bien que les envoyés chargés de distribuer des présents aux habitants de Delphes, ne furent que le prétexte de ses *recherches* diplomatiques. C'est ainsi que Diodore de Sicile nous apprend qu'il fit encore partir un certain *Eurybates*, en apparence pour Delphes, mais en réalité pour enrôler des Lacédémoniens[1]; cet Eurybates le trahit et passa chez Kyrus. Ces recherches et informations coïncident donc réellement avec l'année de l'archontat de Comias et de l'usurpation de Pisistrate; fixons-les au commencement de 559.... Crésus emploie cette même année 559 à conclure son traité avec les Lacédémoniens, et à

[1] Et lorsque ensuite nous voyons au siége de Sardes que ce prince avait aussi un traité avec les Égyptiens, il devient évident que la députation en Libye n'avait encore été qu'un prétexte.

faire ses préparatifs : au printemps de l'an 558 il part pour la Cappadoce : ses opérations militaires remplissent l'été. Vers l'automne, il traverse l'Halys, se replie sur la *Ptérie* près Sinope : Kyrus accourt... les armées se mesurent : le succès est indécis. Crésus, sur de vains motifs, se retire à Sardes aux premiers froids de l'hiver, c'est-à-dire au commencement de décembre. Kyrus l'y poursuit. Une bataille se livre sous les murs. Les Lydiens sont battus, et Sardes est prise au bout de 14 jours, en janvier de l'an 557. Toutes les conditions sont remplies ; car en attribuant à cette année 557 les 14 jours spécifiés par Hérodote, les 14 années qu'il donne à Crésus remontent avec précision à l'an 571 inclusivement; et tous les événements observent un accord parfait.

Voyons maintenant quelles difficultés ont trouvées ou se sont créées ici nos confrères. N'apercevant pas, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, la date de la prise de Sardes explicitement exprimée, ils ont trouvé plus simple de la demander à d'autres auteurs, et ils ont cru la trouver dans deux passages positifs que nous allons discuter.

L'un est tiré de C. Julius Solinus, grammairien ou *maître d'école* latin du troisième siècle après notre ère, auteur d'un recueil de fragments historiques, géographiques et physiques, pleins de faits si merveilleux, si fabuleux et si absurdes, que l'on croirait lire un écrivain musulman [1], et que l'on refuse tout discernement à un compilateur aussi crédule. Voici son passage relatif à notre question. Après avoir cité dans son *premier chapitre* plusieurs cas et faits étranges, Solin ajoute [2] : « La « peur ôte quelquefois la mémoire, et par inverse, « elle excite quelquefois la parole. (Ainsi) lorsque « Cyrus, en la 58e olympiade, entra vainqueur « dans Sardes, *ville d'Asie*, où était caché Crésus, « le fils de ce roi, nommé *Atys*, muet (de nais- « sance), recouvra la parole, comme d'explosion, « par un effort de la peur; car on dit qu'il s'écria : « *Épargne mon père, ô Cyrus!* et apprends par « notre infortune, que tu es (aussi) homme. »

Où Solin, plagiaire habituel des anciens, a-t-il puisé cette anecdote? Nous ne la trouvons que dans Hérodote, qui dit à la fin du § LXXXIV :

[1] Et réellement plusieurs de ses contes sur les vertus magiques et talismaniques de certaines pierres, de certains poissons, se retrouvent dans les Orientaux, et indiquent pour source ancienne et commune les Indiens et les Perses.

[2] *Solinus Polyhist.* pag. 8 : Memoriam perimit metus, interdum vice versa vocem excitat. Quum olympiade octava et quinquagesima (58) victor Cyrus intrasset Sardis, Asiæ oppidum, ubi tunc latebat Crœsus, Atys filius regis mutus ad id locorum in vocem erupit vi timoris : exclamasse enim dicitur : *Parce patri meo, Cyre*, et hominem te esse vel casibus disce nostris.

« Ainsi fut prise Sardes, et la ville entière (fut) « livrée au pillage. § LXXXV. Quant à Crésus, voici « quel fut son sort : Il avait un (second) fils dont « j'ai déjà fait mention : ce fils avait toutes sortes « de bonnes qualités, mais il était muet..... Après « la prise de la ville, un Perse allait tuer Crésus « sans le connaître;.... le jeune prince muet, à la « vue du Perse qui se jetait sur son père, saisi d'ef- « froi, fit un *effort* qui lui rendit la voix : Soldat, « s'écria-t-il, ne tue pas Crésus [1]. »

N'est-ce pas là évidemment l'original dont *Solin* a fait une mauvaise copie? L'on y trouve son idée fondamentale sur la peur, et jusqu'à ses propres termes, *l'effort de la peur, vis timoris*. Il a d'ailleurs brodé l'anecdote avec un mauvais goût et une inexactitude qui nous donnent la mesure de son esprit; *Atys* était le nom du prince tué à la chasse, et non pas celui du prince muet...... et ce muet adressa à un soldat et non à Kyrus un cri de sentiment, et non une phrase de morale. Les anciens compilateurs ont presque toujours cité de mémoire avec cette négligence.

Du moment que Solin a copié Hérodote pour le fait, il a dû le consulter pour la date..... Comment aura procédé cet écrivain superficiel? Ayant d'abord trouvé à l'article LIX, cette phrase de notre historien....

« Crésus apprit que les Athéniens..... partagés « en diverses factions, étaient sous le joug de Pi- « sistrate,..... alors tyran d'Athènes..... » Puis à l'article LXIV, le récit de la troisième et dernière usurpation, suivi de ces mots :

§ LXV. « Tel était l'état où Crésus apprenait *alors* « que se trouvaient les Athéniens. »

Solin, trompé par cette phrase réellement équivoque, et dont l'ambiguité nous a nous-mêmes frappés, a attribué à la troisième invasion ce mot *alors*, que nous avons vu par l'analyse appartenir à la première; et il a de son chef ajouté vaguement pour date de l'événement, la 58e olympiade, dont en effet la 4e année (545) est l'année de l'invasion troisième et définitive.

Et comment Solin n'aurait-il pas commis cette méprise, lorsque tant d'autres plus habiles et plus difficiles y ont été trompés? lorsque Larcher lui-même, ce prince des critiques anciens et modernes, ne l'a pas évitée? Il est donc évident que le calcul de Solin dérive du passage en question, et que c'est

[1] Cette phrase est mal construite dans la traduction : *muet à la vue du Perse :* on croirait qu'il est devenu muet à cette vue. — Saisi d'*effroi*, fit un *effort; effroi, effort*. Il fallait dire : Le jeune prince muet, saisi d'effroi à la vue du Perse; mais Larcher a tellement su le grec, qu'il a un peu moins su le français.

l'autorité même d'Hérodote mal entendu, que l'on veut aujourd'hui opposer à Hérodote pris dans son vrai sens.

Le second passage allégué par les chronologistes, est tiré de Diogènes de Laërte qui, vers la fin du second siècle, compila sans méthode et sans discernement l'ouvrage que nous avons de lui sur la *vie des philosophes*. Selon cet écrivain, « *Périandre,* « *tyran de Corinthe, mourut âgé de près de* 80 *ans :* « et il ajoute de suite, *Sosicrates de Rhodes as-* « *sure que ce fut* 40 *ans avant Crésus, et un an* « *avant la* 49ᵉ *olympiade.* » C'est-à-dire que Périandre mourut l'an 4 de la 48ᵉ olympiade, répondant à 585 ans avant notre ère[1], et que *Crésus* 40 *ans après*, correspond à l'an 545. Or voilà précisément le même résultat que Solin; le même faux calcul dérivé de la même méprise que nous venons de démontrer : de manière que c'est bien réellement ce fatal passage du paragraphe LXV, qui par son ambiguité a induit en erreur les anciens chronologistes, dès une époque reculée. Le temps où vivait *Sosicrates de Rhodes* n'est point connu ; mais il a sûrement précédé de beaucoup le siècle de Plutarque, qui se plaint amèrement des dissonances et des contradictions des chronologistes, à l'occasion de l'entrevue de Solon avec Crésus.

« Quelques auteurs, dit-il, prétendent prouver par « la chronologie que c'est un conte inventé à plai- « sir; mais cette histoire est si célèbre, qu'on ne sau- « rait la rejeter sous prétexte qu'elle ne s'accorde « pas avec certaines tables chronologiques que mille « gens essayent de corriger, sans jamais pouvoir con- « cilier les contradictions dont elles sont remplies. »

Plutarque a eu d'autant plus raison d'insister sur la vérité du fait cité par Hérodote, que si ce dernier, postérieur d'un siècle seulement à Crésus et à Solon, eût osé réciter sans fondement cette anecdote, dans les lectures publiques et solennelles qu'il fit de son ouvrage aux jeux olympiques et à Athènes, mille réclamations se seraient élevées contre lui, et Plutarque lui-même, qui a écrit un traité[1] pour dénigrer Hérodote, n'aurait pas manqué d'en recueillir quelqu'une, au lieu de l'appuyer comme il fait ici.

Si la chronique des marbres de Paros nous fût parvenue saine et entière, nous aurions pu y reconnaître que les dissonances en question remontaient jusqu'au delà de l'an 272 avant notre ère, époque de sa composition ; et cela nous paraît probable, puisque cette chronique porte des erreurs analogues et manifestes sur d'autres dates connues, telles que l'avénement de Darius, l'expulsion des Pisistratides, qu'elle distingue de celle d'Hippias, etc. Mais comme tout ce qui est relatif à *Kyrus*, à *Crésus* et même à *Alyates*, est effacé dans l'original, et a été substitué par les éditeurs anglais, l'on n'en peut rien conclure, si ce n'est que, sous prétexte de compléter et de corriger un monument fruste, l'on est parvenu à en faire un monument apocryphe, de très-peu de mérite et d'utilité.

Nos chronologistes modernes n'ont donc réellement aucun témoignage valable à opposer ni à substituer à celui d'Hérodote; et s'il reste ici quelque difficulté, c'est de concevoir comment des savants aussi renommés que les Scaliger, les Pétau, les Ussérius, ont lu cet historien avec tant de négligence ou de prévention, qu'ils n'aient pas saisi le nœud de cette énigme; comment surtout le traducteur Larcher, qui à chaque page de ses notes réprimande et même injurie quiconque n'est pas de son avis, a manié toutes ces idées sans les combiner, sans apercevoir leur résultat; et cela lorsqu'une phrase entre autres déclare en propres termes que *le temps qui s'écoula depuis la consultation d'Apollon jusqu'à la ruine de Crésus, fut de* TROIS ANS! Voici ce passage vraiment frappant et péremptoire :

§ XC. « (Après avoir retiré Crésus du bûcher « qui devait le consumer :) Demandez-moi, lui dit « Kyrus, ce qu'il vous plaira, et vous l'obtiendrez. « Seigneur, répondit Crésus, la plus grande faveur « serait de me permettre d'envoyer au dieu des « Grecs les fers que voici, et de lui demander s'il « lui est permis de tromper ainsi. »

§ XCI. Les Lydiens députés par Crésus étant arrivés à Delphes, et ayant exécuté ses ordres, (la Pythie répondit en substance) : « Il est impos- « sible, même à un dieu, d'éviter le sort marqué « par les destins : Crésus est puni du crime de son « cinquième ancêtre[2]... Apollon a mis tout en usage

[1] Ce Périandre, *fils de Kypselus*, gouverna Corinthe 44 ans, comme nous l'apprend Aristote, dont le témoignage ici n'est pas récusable (Politic. lib. V, c. 12). Néanmoins Larcher, contre toute autorité, argumentant d'un vers du poëte Théognis contre la race de Kypselus, veut que ce tyran ne soit mort qu'en 563, après un règne de 70 ans. Malheureusement pour cette hypothèse, un critique judicieux a remarqué * qu'outre le Corinthien *Kypselus*, père de Périandre, il avait existé un autre Kypselus, Athénien, père de Miltiade, et que c'était à la famille de celui-ci que le vers de Théognis convenait par les rapports de temps et d'affaires. Aussi l'hypothèse de Larcher a-t-elle été rejetée par l'abbé Barthélemy et par M. de Sainte-Croix, qui ont préféré l'autorité d'Aristote et de Sosicrates, confirmée par les rapports de cette famille avec les rois de Rome, en la personne de Lucumon.

* Voyez *Mélanges de géographie et de chronologie ancienne*, par M. de Fortia d'Urban in-8°, page 16.

[1] Malignité d'Hérodote.

[2] C'est absolument la même doctrine théologique que celle des Hébreux..... *Je poursuivrai le crime d'Israël jusqu'à la troisième et quatrième génération.* C'est aussi la théologie de

« pour détourner de Crésus le malheur de Sardes; « mais il ne lui a pas été possible de fléchir les Par« ques.. Tout ce qu'elles ont accordé à ses prières, « il en a gratifié ce prince; *il a reculé de trois ans* « *la prise de Sardes* : que Crésus sache donc qu'il « a été fait prisonnier *trois ans plus tard* qu'il n'é« tait porté par les destins... »

D'où datent *ces trois ans?* bien évidemment de l'époque des consultations, et surtout des magnifiques présents de Crésus; par conséquent de l'an 560, comme nous l'avons vu. Et puisque Sardes, prise en l'an 557, devait l'être trois ans plus tôt par le *mulet perse* (Kyrus), instrument du destin, il est évident qu'il s'agit de l'an 560, avant lequel Kyrus ne régnait pas en Médie.

L'on voit que tout devient de la plus grande clarté; et quoique Larcher nous assure [1] que jamais l'on ne viendra à bout de résoudre les difficultés relatives a Solon, et à tout ce qui touche Crésus, nous allons montrer que toutes se résolvent par le même texte d'Hérodote, et par la clef qu'il nous a fournie. Faisons-en l'épreuve sur Solon.

Solon.

Deux écrivains nous ont transmis la vie de cet homme célèbre; l'un est Plutarque, qui, selon son usage, s'est appliqué à classer les faits dans leur ordre naturel, afin de produire l'instruction morale et l'intérêt dramatique vers lesquels il tend; l'autre est Diogènes de Laërte, dont les chapitres ressemblent à des tiroirs de chiffonnière, où ce compilateur paresseux et sans esprit a jeté les notes de ses lectures, pour les rassembler ensuite et les coudre sans ordre et sans discussion d'autorités et de temps. Par ce motif, il n'est lui-même qu'une autorité subalterne, dont on ne peut user qu'avec défiance et précaution.

Il est de fait certain et non contesté, que Solon fut archonte ou magistrat d'Athènes, et qu'il établit ses lois en l'an 594 (3e année de la 46e olympiade). L'on sent que pour s'élever à un si haut degré de crédit dans une ville où il n'était pas né, il dut être déjà un homme d'un certain âge. En admettant les 80 ans de vie que lui donne Diogènes, et en plaçant sa mort sous l'archontat d'Hégesistrate (l'an 558), selon l'autorité précise de *Phanias d'Éphèse*, cité par Plutarque, Solon était né en 638, et âgé de 45 ans lorsqu'il fut archonte : le sage Barthélemy et le savant de *Sainte-Croix*, dont Larcher ne récusera pas le jugement, sont de cet avis [1]. Né dans l'île de Salamine, d'une famille de *marchands*, Solon se livra lui-même au négoce, et fit longtemps le cabotage dans l'Archipel et sur les côtes de l'Asie mineure. Ce fut dans ces voyages multipliés que son esprit vif et droit observant en chaque lieu l'action réciproque des tempéraments, des habitudes et des lois, conçut l'idée d'un système approprié au peuple mobile d'Athènes, qu'il préférait, et chez lequel il s'était établi, comme Lycurgue avait approprié le sien au peuple sérieux et morose de Sparte. Ce fut dans les derniers de ses cabotages qu'il dut visiter Thalès à Milet; car Plutarque place ensuite la guerre de Salamine, puis l'accroissement du crédit de Solon et son archontat; en sorte que ses exhortations à Thalès pour l'engager à se marier, et la fausse nouvelle que celui-ci lui fit donner de la mort de son fils déjà pubère, pourraient dater, sans invraisemblance, des années 599 à 601. Son archontat fut, comme nous l'avons dit, en 594. Deux ans après (en 592), parut à Athènes le célèbre Anacharsis, sous l'archonte Eucrate (Diog. de Laërte, *in Anacharsi*) : et cette date non contestée réfute l'opinion de ceux qui veulent qu'immédiatement après son archontat, Solon ait fait son voyage de 10 ans, dans lequel il alla en Égypte, où régnait Amasis, qui ne régna qu'en 570; puis en Lydie, où il vit Crésus : comme si, outre l'inconvenance des temps, il n'était pas contraire à toute vraisemblance que ce législateur eût livré aux caprices d'un peuple léger, et aux secousses des factions, l'arbre frêle et délicat qu'il venait de planter, et qui ne pouvait s'enraciner qu'avec le temps. Solon resta à Athènes pour expliquer et soutenir ses lois. Il continua ses opérations de commerce *pour frayer*, dit Plutarque, *aux dépenses de sa vie dissipée;* l'on sent que chez un tel peuple, la maison de Solon, pour soutenir son crédit, dut être ouverte à tout le monde. Plusieurs années après,

tous les sauvages, et cette identité dérive de ce que l'état sauvage a été l'état primordial de tous les peuples anciens, sans exception.

[1] Voyez note 73, première édition, et note 75, deuxième édition.....

Larcher nous assure aussi dans sa préface, *qu'il a commencé par se mettre Hérodote dans la tête;* mais l'on voit en suivant sa métaphore, qu'Hérodote a fini par s'en tirer heureusement, et qu'il en est sorti *intact comme Jonas......* Ces expressions triviales *se mettre dans la tête*, Crésus *se mettant* à rire (note 62), *mettre la plume à la main*, et autres semblables qui se trouvent dans le livre de Larcher, nous feraient hésiter sur un fait que l'on nous garantit certain : ce fait est que depuis que Larcher fut reçu membre de l'Académie des Inscriptions, jamais aucun de ses écrits ne fut imprimé sans que, par un esprit de corps raisonnable, quelqu'un de ses confrères n'eût rendu à son style *hellénique* le service de le *franciser;* mais il est quelquefois arrivé que, fidèle à son propre esprit, Larcher a *recorrigé* ses correcteurs; et cela explique tout.... Il nous révèle dans sa note 177 que le savant Barthélemy dut beaucoup à M. de *Sainte-Croix*, qui a dressé entre autres la table chronologique du jeune Anacharsis..... Qui nous révélera ce que Larcher doit à l'abbé Barthélemy, à M. de Sainte-Croix, à M. Dacier, etc.?

[1] Voyez la table des époques du jeune Anacharsis, t. VII.

c'est-à-dire vers l'an 580, Susarion donna les premières représentations de comédie, et Thespis, qui, de l'aveu des auteurs [1], donna les siennes peu de temps ensuite, n'a pu tarder plus que l'an 576. Par conséquent Solon put alors réprimander ses concitoyens au sujet de ces pièces licencieuses dont il prévoyait les effets. Ennuyé enfin, comme il arrive quand on vieillit, et fatigué des importunités des consultants et des *disputeurs* de ce temps-là, il entreprit vers la fin de l'an 574, ou le début de 573, son voyage de *dix ans.* — Il dut procéder lentement de lieu à lieu, de contrée à contrée, comme font tous les observateurs en matière de lois et de morale; il n'arriva qu'en 571 ou même en 570 en Égypte, où il resta assez longtemps, et il y vit Amasis commencer son règne (570). En quittant l'Égypte il dut revenir en Chypre par Crète ou par la côte de Phénicie: de Chypre il entra dans l'Asie mineure, et enfin il termina par Sardes, où il vit Crésus en 564 ou 563, avant la mort d'Atys. Là, instruit facilement de ce qui se passait à Athènes, il jugea qu'il était temps d'y rentrer pour s'opposer au choc de trois factions qui troublaient la ville : son parent Pisistrate, qui en conduisait une, manœuvra si bien, que malgré les avertissements de Solon, le peuple donna dans le piége assez grossier *des blessures de Pisistrate,* d'où résulta la première usurpation, pendant le second semestre de l'an 560, sous l'archontat de Comias. Solon résista d'abord ouvertement; mais vaincu par la nécessité des circonstances, par la douceur de Pisistrate et par le consentement du plus grand nombre, il consentit à vivre paisiblement en faisant encore des vers, et en rédigeant les écrits des prêtres égyptiens sur l'*Atlantide*, dont ensuite s'empara Platon; et il mourut sous Hégesistrate, successeur de Comias, l'an 558, selon le témoignage précis de Phanias d'Éphèse. Si *Héraclide de Pont* le fait vivre encore plusieurs années après, c'est qu'il a suivi le système erroné de Sosicrates et de ceux qui comme lui retardaient de 12 ans la ruine de Crésus : mais en prolongeant la vie de Solon jusqu'à l'an 545, ces auteurs commettaient l'invraisemblance de le faire archonte à l'âge de 29 ans. Tout ce que Diogènes de Laërte rapporte de ses lettres contradictoires, l'une à Crésus et l'autre à Pisistrate, des réponses de Pisistrate et de sa retraite en Chypre, est évidemment controuvé (comme l'avoue Larcher lui-même) par des rhéteurs grecs, qui, selon leur usage, ont brodé sur un canevas devenu agréable au peuple d'Athènes depuis l'expulsion d'Hippias et le meurtre d'Hipparque.

[1] Voyez les tables de Barthélemy et de Sainte-Croix, *Voyage d'Anacharsis*, tome VII.

Thalès.

L'histoire de Thalès compliquée également avec celle de Crésus, s'éclaircit par les mêmes moyens de solution qui vont faire disparaître l'objection que l'on voudrait tirer de l'âge de cet astronome contre l'éclipse de 625.

Diogènes de Laërte, qui a écrit *la vie* ou plutôt des notes décousues sur la vie de Thalès, nous indique comme sources principales où il a puisé, les ouvrages d'Hérodote, de Douris et de Démocrite. Il parle successivement de son origine phénicienne, avec des doutes sur sa naissance à Milet ou à Sidon; de sa proclamation comme l'un des sept sages [1], sous l'archonte Damasias (en 582); de sa passion pour l'astronomie; de ses découvertes dans cette branche de science; de ses services civils et patriotiques comme citoyen de Milet, de sa répugnance pour le mariage; de ses maîtres en astronomie (les prêtres égyptiens); du fameux trépied d'or que se renvoyèrent l'un à l'autre les sept sages dont il était un; des présents que lui adressa Crésus; puis des maximes de sagesse que l'on citait de lui. Or, *ajoute brusquement Diogènes,* « on lit dans les *Chroni-* « *ques* d'Apollodore que Thalès naquit l'an 1er de « la 35e olympiade (l'an 640), et qu'il mourut à « l'âge de 78 ans, ou à l'âge de 90, comme le veut « *Sosicrates,* qui place sa mort dans la 58e olympiade « (548), et (dit) qu'il vécut au temps de Crésus,

[1] Lorsque l'on considère à quels hommes les anciens Grecs appliquèrent le nom de *sage* (*Solon*, *Pittacus*, *Périandre* même), l'on s'aperçoit qu'ils ne l'entendaient pas dans le sens de nos modernes *correcteurs* moralistes : — *Soyez sage, petit garçon, asseyez-vous, et ne faites pas de bruit;* mais dans le sens de *habile* et *savant*, c'est-à-dire dans le sens précis du mot oriental *hàktm*, qui a pour racine *hakam*, *gouverner*, d'où *hâkem*, *gouvernant* (*soi* et *les autres* avec *habileté* et *science*), et par extension *hàktm*, *médecin*, savant, habile dans les *sciences physiques* et *naturelles :* c'est par ces motifs réunis qu'il fut donné à Salomon, dont nous autres occidentaux avons peine à concilier la *sagesse* avec son *harem* de 700 femmes. Cette conformité d'idées est digne d'attention chez les anciens. Après ces hommes célèbres, Pythagore, *savant* pour son temps, et de plus modeste, ne voulut point accepter le titre de *sage;* il prit et institua celui d'*ami* ou *amant* de la *sagesse : philosophos.* Il ne se doutait pas qu'un jour ce nom deviendrait un *nom odieux*, une *injure atroce*, comme nous l'apprend Larcher, page 231, ligne 8; et cela parce que les *incrédules se le sont attribué.....* De manière que si les habitués de Bicêtre s'attribuaient, par cas très-possible, le titre d'honnêtes gens, il deviendrait aussi une injure atroce. Avec cette logique, nos dictionnaires tourneront comme nos têtes. En 1787, Larcher nous assurait qu'il était *philosophe plus que Voltaire ;* c'était la mode, personne ne le contraria : en 1802, il proteste qu'il n'est pas *philosophe;* la mode a changé; personne ne réclame, et il se fâche. A qui en veut-il? Qu'a de commun la philosophie avec ses notes? Puisse-t-il nous donner une troisième édition en 1817!

« à qui il promit de faire passer l'Halys sans ponts, « en détournant le fleuve. »

Voilà, comme l'on voit, deux opinions contradictoires : laquelle préférer ? Si nous admettons celle d'Apollodore, Thalès, né en 640, dut mourir en 563 (âgé de 78 ans) : mais en 563 le fils de Crésus vivait encore : Astyages n'était pas détrôné, et Crésus ne songeait pas à la guerre qui, six ans plus tard, lui fit traverser l'Halys. Apollodore est donc évidemment en erreur, et cette erreur remonte à 140 ans au moins avant J. C., puisqu'il fut disciple du grammairien Aristarque d'Alexandrie [1], cité pour avoir fleuri sous Ptolomée Philométor, vers la 156[e] olympiade (154 ans avant J. C.).

Si nous admettons l'opinion de Sosicrates, Thalès étant mort dans la 58[e] olympiade, âgé de 90 ans, c'est-à-dire vers l'année 648, il dut naître vers 738..... Mais nous avons déjà vu que Sosicrates se trompait, en supposant la guerre de Crésus et la prise de Sardes arrivées dans la 58[e] olympiade (548), que ce fut au contraire en l'an 558 que Crésus traversa l'Halys; donc les 90 ans de Thalès, en remontant de là, portent sa naissance à l'an 648, et le calcul de Sosicrates ainsi redressé, satisfait à toutes les vraisemblances.

A cette occasion faisons une remarque qui s'applique presque généralement aux philosophes de l'antiquité; savoir, qu'étant nés la plupart dans la classe plébéienne, leur naissance était un fait obscur et non remarqué. Ce n'était que lorsqu'ils devenaient célèbres, que l'on faisait attention à leur âge; et c'était surtout à l'époque de leur mort que cette attention notait la durée de leur vie, et supputait la date de leur naissance. Or dans le cas présent de Thalès, lié par ses dernières années à la guerre de Crésus contre Cyrus, l'erreur commise à l'égard du fait fondamental a nécessairement causé l'erreur de la conséquence; et si l'on observe que les dates de mort et de naissance d'un homme aussi célèbre que Pythagore, ont été un problème jusqu'à ces derniers temps, l'on sentira que l'insouciance et la négligence des historiens d'une part; de l'autre, l'état de troubles et de révolutions où furent habituellement les États et surtout les petits États de l'antiquité, ont été des obstacles presque insurmontables pour l'exactitude des chronologistes [2].

Mais de quel historien Diogènes de Laërte et ses auteurs ont-ils emprunté cette circonstance importante de leur récit, « que *Thalès conseilla à Cré-« sus de détourner l'Halys?* » Nous ne la trouvons encore que dans Hérodote, qu'ils suivaient ici pas à pas; cet historien l'affirme-t-il aussi positivement? Voilà ce qui nous paraît pour le moins douteux. Lisons ses paroles.

§ LXXV. « Kyrus tenait donc prisonnier Astya-« ges. Crésus, irrité à ce sujet contre Kyrus, avait « envoyé consulter les oracles pour savoir s'il de-« vait faire la guerre aux Perses. Il lui était venu « de *Delphes* une réponse ambiguë, et......... *là-« dessus*, il s'était déterminé à entrer sur les ter-« res des Perses. Quand il fut arrivé sur les bords « de l'Halys, il le fit, *à ce que je crois*, passer à « son armée, *sur les ponts qu'on y voit à présent.* « Mais s'il en faut croire la plupart des Grecs (Io-« niens), Thalès de Milet lui en ouvrit le passage. »

Que signifient ces mots, *il le fit, à ce que je crois*...... mais s'il *en faut croire la plupart* des Grecs (Ioniens)?.... Hérodote avait donc une opinion différente de celle de *la plupart* des Grecs, qui n'était pas celle de la *totalité* : donc le fait n'était pas avéré et constant : c'était seulement une opinion populaire. Or comme Hérodote se proposait de lire et qu'il lut réellement son livre à de nombreuses assemblées de Grecs, il n'osa heurter de front l'opinion de la plupart de ses compatriotes vaniteux et jaloux. Il s'est contenté de l'atténuer en exprimant la sienne propre. Comme elle fut très-probablement celle des savants perses et lydiens qu'il avait consultés, elle mérite d'autant plus la préférence, qu'Hérodote semble indiquer *les ponts de l'Halys qu'on y voit à présent*, comme un monument de cette ancienne époque. D'ailleurs comment admettre la présence d'un vieillard de 90 ans à l'armée et au camp de Crésus, surtout lorsqu'on lit cet autre passage de Diogènes de Laërte, tom. I, liv. I, pag. 17 :

« Il est certain que Thalès donna des conseils très-« avantageux à sa patrie (Milet); car Crésus ayant « sollicité les Milésiens de se joindre à lui contre « Kyrus, Thalès s'y opposa, et ce conseil devint le « salut de la ville de Milet après la victoire de Cyrus. »

Après un tel conseil, quel accueil Thalès eût-il reçu de Crésus ? Or le fait cité par Diogènes de Laërte est encore attesté formellement par Héro-

[1] En remarquant qu'il y eut deux Damasias archontes, et que le premier le fut en 640, ne serait-ce pas quelque équivoque de cette date qui aurait induit Apollodore en erreur?

[2] Il est très-probable que relativement à *Pittacus*, l'opinion de Lucien et de Suidas s'est formée par les mêmes moyens, la vie de ce sage ayant été mêlée à celle de Crésus; dans tous les cas, l'avis de ces auteurs n'est pas une autorité équivalente aux citations très-expresses de Diogènes, qui articule positivement que Pittacus mourut âgé de plus de 70 ans, accablé de vieillesse et sous l'archontat d'Aristomènes, l'an 3 de la 52[e] olympiade (570). Au compte de Suidas, c'est 82 (né en 652) : Lucien aura calculé ses 100 ans en le supposant mort l'an 552.

dote, lorsqu'il dit, § CXLI, « que les Milésiens furent les seuls Ioniens avec lesquels Kyrus fit un « traité aux mêmes conditions que leur avait accordées Crésus. »

Le seul moyen conciliatoire serait de supposer que tandis que Thalès, vivant à Milet, donnait à ses concitoyens un conseil salutaire, il envoyait par écrit à Crésus celui de détourner l'Halys ; ou plutôt que cet expédient militaire pratiqué en des temps bien antérieurs, par Sémiramis et par les rois de Babylone, dont Thalès dut connaître l'histoire, fut suggéré par ce philosophe au roi de Lydie, dans l'une de ses guerres antérieures, où il passa également l'Halys pour mettre à contribution *les riverains de l'Euxin*, riches en mines d'or et d'argent.

Si nous devions en croire le traducteur d'Hérodote, nous aurions ici une objection grave contre nos explications; car dans son canon chronologique, à l'an 543, il place un *conseil de Thalès aux Ioniens;* et il cite pour garant notre commune autorité, Hérodote, lib. I, § CLXXI. Nous ouvrons Hérodote, nous lisons le paragraphe cité, et nous ne trouvons rien de semblable, ni même de relatif ; seulement au paragraphe précédent (CLXX), en parlant du conseil que Bias donna aux Ioniens accablés de maux par les Perses de Kyrus, il dit : « Tel fut le conseil que Bias donna aux Ioniens après « qu'ils eurent été réduits en esclavage ; *mais avant « que leur pays eût été subjugué*, Thalès de Milet « leur en donna un qui était excellent, ce fut d'établir à Téos, au centre de l'Ionie, un conseil général pour toute la nation, sans préjudicier au « gouvernement des autres villes, qui n'en auraient « pas moins suivi leurs usages particuliers. »

Il est clair que le temps dont il s'agit ici, *avant que leur pays eût été subjugué,* se rapporte à un temps bien antérieur à l'an 543, et que Larcher a encore raisonné ici selon l'hypothèse de la ruine de Sardes en 545. On pourrait reporter ce conseil de Thalès jusqu'aux dernières années d'Alyates, où ce prince, ennemi des Milésiens, menaçait d'un asservissement complet tous les Ioniens, dont la plupart étaient déjà tributaires; et si l'on observe que ce fut en 582, neuf ans avant la mort d'Alyates, que Thalès fut déclaré *sage*, l'on pensera que ce furent de tels avis qui lui méritèrent cet honneur.

De ce qui précède, l'on peut conclure que Thalès vivait encore lorsque Krœsus chercha des alliés contre Kyrus, en 559, et que très-probablement il mourut peu après, supposons l'an 557. En admettant qu'il vécut 90 ans complets, sa naissance peut se reporter jusqu'à l'an 646 ou même 647 ; et cette date remplit bien l'exigence d'un fait célèbre où Thalès est cité comme acteur ; nous voulons parler de l'éclipse de soleil prédite par ce philosophe, laquelle, survenue au fort d'un combat entre les Lydiens et les Mèdes, causa une obscurité si forte, que les combattants mirent bas les armes, et que les deux rois cimentèrent leur réconciliation par le mariage d'Astyages, fils du Mède Kyaxarès, avec Aryenis, fille du Lydien Alyates. Une foule de savants, depuis Cicéron et Pline, se sont exercés à trouver l'époque de cet événement; mais ils n'ont pu s'accorder ni entre eux, ni avec eux-mêmes.

Larcher présente un tableau curieux de leurs noms et de leurs opinions, dans sa note sur le § LXXIV du premier livre [1]; parmi les anciens, il cite : 1° *Cicéron* et *Pline*, qui assignent l'éclipse à l'an 584 avant J. C., et il omet Solin, qui suit leur avis [2]; 2° Clément d'Alexandrie, qui interprétant Eudemus, la place vers l'an 580 ; parmi les modernes, Riccioli, Dodwel, Desvignoles, de Brosses, qui se rangent à l'avis de Pline; Scaliger, qui hésite entre 585 et 583; *Usher* ou *Usserius*, qui préfère l'an 601 ; Calvisius, l'an 607. Il omet les astronomes anglais Costard et Stukeley, qui la veulent, avec Bayer, l'an 603 [3]; enfin lui-même adopte l'opinion de Petau, de Hardouin, Marsham, Bouhier et Corsini, qui ont cru la trouver en 597; *mais* comme cette dernière opinion n'est pas mieux fondée que les autres, et qu'elle implique également des anachronismes et des discordances, Larcher convient que cette *époque n'est pas sûre* [4], *vu les variantes des auteurs ;* ainsi rien n'est prouvé, et rien ne pouvait l'être; car de toutes les dates alléguées, pas une ne cadre avec le texte d'Hérodote, à 18 ans près; et parce que ce texte est notre régulateur général et commun, la base unique de tous les raisonnements que l'on a faits et que l'on peut faire, nous allons l'exposer sous les yeux du lecteur, non par fragments détachés, auxquels on fait dire tout ce que l'on veut, mais dans son ensemble; parce qu'alors les faits s'éclairant réciproquement par leur liaison et par leurs circonstances, il en résulte un ordre de temps, et un classement de dates obligatoire et presque forcé, qui exclut toutes les divagations dans lesquelles sont tombés nos prédécesseurs pour n'avoir pas suivi cette méthode.

L'éclipse en question étant arrivée dans le cours du règne de Kyaxarès, roi des Mèdes, au commen-

[1] Voyez tome I, note 190 de la première édition, page 308, et note 204 de la deuxième édition, page 331.

[2] *Solinus*, pag. 25 : *bello quod gestum est olympiade* 49 (584) *inter Alyatem et Astyagem, anno post Ilium* 604.

[3] Transact. philos. année 1753, pages 17 et 221.

[4] Voyez à ce sujet la note 72, page 223 de la première édition; et note 75, § XXX de la deuxième, page 236, second alinéa.

cement de la sixième année d'une guerre qu'il eut contre Alyates, roi des Lydiens, sans que l'on sache en quelle année commença cette guerre, il est nécessaire de rassembler et de classer par ordre successif tous les événements de ce règne; pour cet effet, il faut d'abord remonter jusqu'à la mort de Phraortes, père de Kyaxarès.

Texte d'Hérodote [1].

§ CII. « Phraortes (roi des Mèdes) ayant attaqué les Assyriens de Ninive,.... périt dans cette « expédition avec la plus grande partie de son armée..... Kyaxarès, son fils, lui succéda. »

Nous sommes d'accord avec Larcher, que ces deux événements doivent s'assigner, le premier à l'an 635, le second à l'an 634 avant notre ère.

§ CIII. « On dit qu'il fut encore plus belliqueux que « ses pères. Il sépara le premier les peuples d'Asie « en différents corps de troupes, et assigna aux piquiers, à la cavalerie, aux archers, chacun un « rang à part : avant lui tous les ordres étaient confondus. Ce fut lui qui fit la guerre aux Lydiens, « et qui leur livra une bataille pendant laquelle le « jour se changea en nuit. »

Voyez, dit Larcher, le § LXXIV. Nous y recourons; mais parce que le sens est la suite inséparable du § LXXIII, nous sommes obligés d'y remonter, et nous y trouvons l'occasion de cette guerre.

§ LXXIII, *ligne* 8. « Une sédition avait obligé une « troupe de Scythes nomades à se retirer secrètement sur les terres de Médie. Kyaxarès, fils de « Phraortes, et petit-fils de Déïokès [2], qui régnait « alors sur les Mèdes, les reçut d'abord avec humanité, comme suppliants, et même il conçut tant « d'estime pour eux, qu'il leur confia des enfants « pour leur apprendre la langue scythe, et à tirer « de l'arc. Au bout de quelque temps les Scythes, « accoutumés à chasser et à rapporter tous les jours « du gibier, revinrent une fois sans avoir rien pris. « Revenus ainsi les mains vides, Kyaxarès, qui était « d'un caractère violent, comme il le montra, les « traita de la manière la plus rude. Les Scythes, indignés d'un pareil traitement, qu'ils ne croyaient « pas avoir mérité, résolurent entre eux de couper « par morceaux un des enfants dont on leur avait « confié l'éducation, de le préparer de la manière « qu'ils avaient coutume d'apprêter le gibier, de le « servir à Kyaxarès, comme leur chasse, et de se « retirer aussitôt à Sardes, auprès d'Alyates, fils « de Sadyattes. Ce projet fut exécuté. Kyaxarès et « ses convives mangèrent de ce qu'on leur avait « servi; et les Scythes, après cette vengeance, se « retirèrent auprès d'Alyates, dont ils implorèrent « la protection. »

§ LXXIV. « Kyaxarès les redemanda. Sur son refus, la guerre s'alluma entre ces deux princes. « Pendant cinq années qu'elle dura, les Mèdes et « les Lydiens eurent alternativement de fréquents « avantages, et la sixième, il y eut une espèce de « combat nocturne, car après une fortune égale de « part et d'autre, s'étant livré bataille, le jour se « changea tout à coup en nuit, pendant que les deux « armées étaient aux mains. Thalès de Milet avait « prédit aux Ioniens ce changement, et il en avait « fixé le temps et l'année où il s'opéra. Les Lydiens « et les Mèdes voyant que la nuit avait pris la place « du jour, cessèrent le combat, et n'en furent que « plus empressés à faire la paix..... Les rois de Babylone et de Cilicie en furent les médiateurs. Persuadés que les traités ne peuvent avoir de solidité « sans un puissant lien, ils engagèrent Alyates à donner sa fille Aryenis à Astyages, fils de Kyaxarès. »

Voilà comment Astyages devint beau-frère de Crésus, ainsi qu'Hérodote le dit au commencement du § LXXIII, avant ces mots, *une sédition avait obligé*, etc.

§ CIII. « Ce fut encore Kyaxarès qui, après avoir « soumis toute l'Asie au-dessus du fleuve Halys, « rassembla toutes les forces de son empire, et « marcha contre Ninive, résolu de venger son père « par la destruction de cette ville. Déjà il avait « vaincu les Assyriens en bataille rangée; déjà il « assiégeait Ninive, lorsqu'il fut assailli par une « nombreuse armée de Scythes. C'était en chassant « d'Europe les Kimmériens, qu'ils s'étaient jetés « sur l'Asie : la poursuite des fuyards les avait conduits jusqu'au pays des Mèdes, § CIV, qui leur « ayant livré bataille, la perdirent avec l'empire de « l'Asie. § CV. Les Scythes, maîtres de toute l'Asie, marchèrent de là en Égypte; mais quand ils « furent dans la Syrie de Palestine, Psammitichus, « roi d'Égypte, vint au-devant d'eux, et à force « de présents et de prières, il les détourna d'aller « plus avant. § CVI. Les Scythes conservèrent « vingt-huit ans l'empire d'Asie, ils ruinèrent tout « par leur violence et leur négligence. Kyaxarès et « les Mèdes en ayant invité chez eux la plus grande « partie, les massacrèrent après les avoir enivrés. « Les Mèdes recouvrèrent par ce moyen et leurs

[1] Traduction de Larcher, tome I, liv. I, § CII. Nous observons au lecteur que presque toutes nos remarques vont porter sur ce tome et sur ce livre premier; que tous nos renvois y seront relatifs; et parce que les pages des deux éditions diffèrent de chiffres arabes, nous ne citerons le texte que par les paragraphes, dont les chiffres romains ne diffèrent pas.

[2] Larcher traduisant immédiatement du grec, aurait dû conserver l'orthographe grecque, sans faire passer les noms par l'orthographe latine, qui en défigure pour nous la prononciation : nous les rétablirons partout.

« États et l'empire sur les pays qu'ils avaient auparavant possédés. Ils prirent ensuite la ville de « Ninive; enfin ils subjuguèrent les Assyriens, *excepté le pays de Babylone*. Ces conquêtes achevées, Kyaxarès mourut : il avait régné 40 ans, y compris le temps que dura la domination des Scythes. § CVII. Astyages, son fils, lui succéda. »

Tel est l'exposé d'Hérodote, où l'on voit une succession de faits tellement liés les uns aux autres, que l'on ne saurait en déplacer aucun sans les troubler tous. En les réduisant à leur plus simple expression, l'on trouve, — mort de Phraortes; — avénement de son fils Kyaxarès; soins administratifs et réorganisation militaire; arrivée d'une petite troupe de chasseurs scythes; leur séjour de peu de durée; leur fuite chez Alyates. — Guerre de 5 ans entre Alyates et Kyaxarès. Bataille, éclipse et traité au commencement de la sixième année. — Siége subséquent et immédiat de Ninive. — Irruption des Scythes qui font lever le siége; corps de leur armée poussé jusqu'en Palestine, où Psammitichus, roi d'Égypte, les arrêta. Domination des Scythes pendant 28 ans. — Leur expulsion par stratagème. — Deuxième siége, et ruine finale de Ninive. — Mort de Kyaxarès.

Il s'agit maintenant d'établir des dates : la méthode d'Hérodote, pour les indiquer, a cet inconvénient, qu'il ne rapporte point habituellement les dates partielles à un terme général et commun, à une ère fixe, pas même à celle des olympiades, dont l'usage ne s'introduisit que plus d'un siècle après lui, au temps d'Alexandre; il guide sa marche, s'il est permis de le dire, en se *jalonnant* d'un événement sur l'autre, ce qui produit quelquefois une incertitude d'années complètes ou fractionnelles qui peuvent avoir été comptées simples ou doubles. Par exemple, lorsqu'il dit en nombres ronds :

Phraortes régna................	22 ans.
Son fils Kyaxarès..............	40
Astyages.......................	35
la somme additionnée présente........	97 ans,

et néanmoins il est possible qu'il n'y ait eu que 96 et même 95 années entières, parce qu'il est peu naturel que trois règnes aient commencé et fini juste avec des années, et que la même année dans laquelle a commencé un règne et fini un autre, peut avoir été comptée à chacun d'eux : il faut donc quelquefois accorder à ses calculs une petite latitude fondée sur ce motif. Cependant comme Hérodote, en certaines occasions importantes, a comparé des événements de l'histoire des Perses à l'ère des olympiades, qui se lie d'une manière certaine à la nôtre, l'on a profité de ces données pour coordonner tout son système. Ainsi, parce qu'il a fait remarquer d'une part, que le combat de Marathon fut livré la cinquième année avant la mort de *Darius*, fils d'*Hystaspes;* combat bien connu des Grecs pour avoir eu lieu la 3 année de l'olympiade 72e, répondant à l'an 490 avant notre ère; et que d'autre part il a spécifié le nombre des années et la série des rois perses, en remontant depuis Darius jusqu'à Kyrus (Cyrus), l'on est parti, et nous partons nous-mêmes de ce point pour rapporter à notre ère la chronologie des rois mèdes. En conséquence, nous disons avec Larcher[1], et avec tous les chronologistes, que puisque la première année du règne de Kyrus concourut avec l'an 560 avant J. C., les règnes des rois mèdes que nous avons cités se classent comme il suit :

Phraortes périt l'an.		635.
Kyaxarès régna....	1re année.......	634.
	40e............	595.
Astyages	1re............	594.
	35e............	561.
Kyrus.		560.

L'on voit que ce tableau fixe d'abord, sans difficulté, les 40 années de Kyaxarès entre les années avant notre ère 634 et 595; il s'agit de soumettre au calcul et de dater les événements divers qui remplissent son règne.

Ce règne de 40 ans se divise naturellement en trois parties ou périodes.

1° Le temps qui précède la grande invasion des Scythes, portion qui réclame d'abord 5 années complètes pour la guerre de l'éclipse, plus une durée antérieure *non connue* depuis le commencement du règne.

2° Le temps de l'invasion et de la domination des Scythes, qui est une portion connue de 28 ans.

3° Le temps qui suivit l'expulsion des Scythes, et qui fut rempli par le deuxième siége et la ruine finale de Ninive, avec quelques faits subséquents de peu d'importance et de durée.

Dans ces trois périodes, nous avons de connus les

[1] Mais nous ne nous servirons point avec lui de la période julienne, dont il embarrasse tous ses calculs d'autant plus mal à propos, que cette période, inventée par Jules Scaliger, en l'an 1582 de notre ère, et composée de 7980 années, de 365 jours 6 heures précises, selon le calendrier de Jules César, est un système aussi idéal en chronologie, que celui de Fahrenheit en barométrie, et de plus, compliqué, inutile et inexact en astronomie, ne se liant à aucun événement, comme l'a démontré un savant académicien, Louis Boivin, dans sa dissertation de 1703. Le choix seul d'une mesure aussi vicieuse est d'un fâcheux augure pour le goût et le genre d'esprit d'un chronologiste. On supprimerait 30 pages entières de Larcher, si l'on en retirait toutes les citations : nous n'employerons que l'échelle ascendante avant notre ère, dont le seul inconvénient est de calculer en sens inverse; mais l'on y est bien vite accoutumé, et l'on a des idées toujours nettes du temps.

28 ans des Scythes et les 5 années antérieures, ce qui fait déjà 33 sur 40 : il ne nous en faut plus que 7, qui peuvent se distribuer par des probabilités raisonnables. Supposons que le deuxième siége de Ninive, et les faits de la période troisième jusqu'à la mort de Kyaxarès en 595, aient duré 3 ou 4 ans; que l'expulsion des Scythes ait eu lieu vers la fin de 599 ou dans le cours de 598; leur irruption (28 ans plus tôt) qui concourut avec le premier siége de Ninive, peu de mois après l'éclipse, aura eu lieu dans l'année 626, laquelle se trouvera être celle de l'éclipse, et la sixième de la guerre contre les Lydiens. Les 5 années révolues que dura cette guerre nous mènent inclusivement à l'an 631. Les chasseurs scythes et leur anecdote appartiennent à la fin de l'année 632; et Kyaxarès aura passé les 3 premières années de son règne (depuis 634) dans les soins administratifs, et dans une réorganisation militaire dont la catastrophe de son père avait amené la nécessité, et sans doute fait connaître les moyens.

Voilà donc, par un ordre naturel et par la série nécessaire des faits, notre éclipse indiquée vers l'an 626 avant J. C., et elle ne peut s'en écarter de plus d'une année; car au-dessous de 625, les 28 ans des Scythes ne laissent que 2 ans complets au règne de Kyaxarès; et au-dessus de 627, ils ne laissent que 2 ans entre son avénement et la guerre. Il faut donc pour l'honneur d'Hérodote, et un peu pour le nôtre, trouver en ces 3 années une éclipse totale ou presque totale de soleil, par les latitudes et longitudes du pays situé entre la Lydie et la Médie : nous ouvrons les tables que l'astronome Pingré a dressées pour les dix siècles antérieurs à notre ère, en faveur de l'Académie des inscriptions [1], et nous trouvons ce qui suit :

Année 627 avant J. C., 19 septembre, à minuit et demi, éclipse centrale de soleil visible seulement pour l'Asie orientale. (*Ce n'est pas la nôtre.*)

Année 626, 14 février, 9 heures du matin, éclipse par simple attouchement des bords du disque. (*Ne peut convenir.*)

Année 625, 3 février, à 5 heures et demie du matin, *éclipse centrale*, visible pour l'orient de l'Europe, de l'Afrique, et pour l'Asie (entière), à partir du 22e degré de longitude à l'est de Paris. Voilà sûrement notre éclipse, car cette année 625 avant J. C. [2] a, de préférence à toute autre, le mérite de cadrer avec les diverses circonstances des récits d'Hérodote et de Jérémie. (Voyez page 335, col. 2.)

[1] Voyez *Mémoires de l'Académ. des inscript.* tome XLII, page 115 de la partie de l'Histoire.

[2] 625 selon les astronomes, et 626 selon le vulgaire des chronologistes.

Il est bien vrai que l'heure assignée par l'astronome français est trop matinale, puisque le soleil eût à peine été levé aux latitudes et longitudes requises; mais le modeste *Pingré* nous avertit, dans l'*Art de vérifier les dates* (tom. I, pag. 41), que les calculs des astronomes, à mesure qu'ils s'enfoncent dans l'antiquité, perdent de leur précision, et qu'ils peuvent être en erreur d'une portion de temps assez considérable. — Depuis Pingré, de plus hautes prétentions se sont formées, et si l'on devait souscrire à la décision d'un savant professeur, dans un livre récent [1], la science aurait acquis un tel degré d'infaillibilité, que le récit d'Hérodote et de ses auteurs serait une *fiction*, par cela seul que l'éclipse ne tombe pas dans les calculs actuels; mais alors beaucoup d'éclipses mentionnées même par les astronomes anciens, seront aussi des *fictions*, puisque le calcul ne les rencontre pas à leur place.

Pour réfuter une doctrine si tranchante, il nous suffira d'observer, 1° que sur certaines éclipses de lune, les chefs de la science, *Hipparque* et *Ptolomée*, ne sont pas d'accord à 50 minutes près [2];

2° Que les manuscrits de leurs copistes ont des variantes quelquefois considérables sur une même éclipse;

3° Que Ptolomée offre, en certains cas, des discordances d'une telle nature, qu'on ne saurait les attribuer à l'ignorance, mais à l'intention préméditée de dissimuler les bases de la science au lecteur *non initié à ses mystères*, qui chez les anciens furent une véritable franc-maçonnerie [3];

[1] Voyez *Abrégé d'Astronomie*, in-8°, 1813, par M. *Delambre*, qui dit, page 335 : « Hérodote en indique l'année d'une *manière si vague*, que l'on doute si elle est arrivée en l'an 581, 585, 597 ou 607 avant J. C.; encore aucune de ces éclipses n'a-t-elle dû être totale et ramener cette *obscurité*, qui n'est peut-être qu'une fiction d'Hérodote ou de ceux qui lui en parlèrent. » Nous répondons qu'Hérodote ne paraît vague qu'à ceux qui ne l'ont pas lu attentivement. Notre analyse démontre sa précision; mais M. Delambre, à qui nous l'avions soumise, n'en a tenu compte.

[2] Voyez, à ce sujet, la *Critique des observations astronomiques* de Ptolomée, faite par Riccioli, dans son *Astronomia reformata*, in-fol. livre III, chap. 4, pages 108 et suivantes; chap. 5, pages 115 et suivantes; et plus particulièrement celle des 19 éclipses de lune rapportées dans l'Almageste, livre III, chap. 9, pag. 133 et 134; et chap. 7, page 129, article *Eclipses ex mera conjectura.*

[3] On sait à quel point les brahmanes chez les Indiens modernes sont jaloux de leurs notions astronomiques. Ils sont en cela, comme en bien d'autres choses, l'image des anciens savants, c'est-à-dire des prêtres, dont la puissance était fondée sur la possession *exclusive* des sciences, parmi lesquelles la *prédiction* des phénomènes célestes tenait le premier rang. Aussi Julius Firmicus nous apprend-il que même les adeptes *prêtaient serment de ne point communiquer les principes*; et Albaténius se fait un mérite de dire clairement ce que les anciens n'ont dit que par *énigmes*, *quæ ab antiquis per involucrum dicta sunt explicavi.* Nous connaissons un savant critique qui par des compensations de 3 ou de 5 ou de 7 mi-

4° Que la théorie des écoles modernes de l'Europe ne se fonde point sur des séries suffisantes d'observations positives, faites avec la précision de temps et d'instruments convenables;

5° Qu'à défaut de cet élément important (dont furent favorisés les anciens prêtres de Chaldée et d'Égypte, à raison de leur ciel toujours clair et de leur transmission héréditaire), les astronomes modernes, pour dresser leurs tables lunaires, ont employé certaines observations citées par Ptolomée et par les Arabes, desquelles l'exactitude est hypothétique et contestable;

6° Que pour obtempérer à ces observations, l'on a supposé au nœud de la lune un *mouvement d'accélération progressive*, que l'on évalue à environ 1 degré et demi pour l'an 625 avant J. C.: et de là le déplacement de notre éclipse; mais ce *mouvement d'accélération* n'est pas un fait *à priori*. Ce n'est qu'une induction tirée de faits présumés et *non démontrés* certains; par conséquent c'est une pure hypothèse, une *fiction*, à tel point que les maîtres de la science ne s'accordent point sur la marche et la quantité de ce mouvement supposé. En effet, tandis que M. *Burgh* veut que l'accélération aille croissant régulièrement à mesure que l'on se rapproche des temps modernes, M. *de Zach* veut qu'elle n'aille croissant que depuis l'an 1700, avant lequel elle aurait été en décroissant; dans cette seconde hypothèse, l'éclipse est retardée d'environ 5 heures, et tombe vers 10 heures du matin, tandis que dans l'hypothèse de M. Burgh, suivie par M. Delambre, elle anticipe jusque vers les 4 heures après minuit. Dans un tel état d'opinion, l'on n'a pas réellement le droit d'inculper de *fiction* ou de mensonge l'historien grec ou ses auteurs asiatiques, surtout lorsque plusieurs considérations morales viennent militer en leur faveur. D'abord on ne voit pas comment les historiens babyloniens, mèdes et lydiens, intéressés au fait, ont pu s'entendre pour imaginer une *fiction* sans base; encore moins comment Hérodote, voyageur étranger, impartial et d'un caractère éminemment sincère, a pu consulter les livres et converser avec les savants de ces divers peuples, sans trouver et sans noter quelque doute, s'il y en eut, sur un fait si remarquable, lui qui nous répète cette phrase de candeur : « Voilà ce que disent les uns; « mais les autres prétendent que cela se passa autre« ment. »

Ensuite l'on doit remarquer qu'ici l'éclipse n'est pas l'accessoire, la broderie du fait, mais le fait principal lui-même, la cause occasionnelle et déterminante d'un traité qui changea l'état politique de l'Asie, et cela de la manière la plus notoire, la plus remarquable, puisqu'une grande guerre fut terminée brusquement par l'un de ces prodiges célestes qui excitaient une terreur générale chez les anciens peuples. Ce fut encore une suite de l'éclipse, que le siége de Ninive par Kyaxarès, et son interruption par les Scythes, qui poussèrent jusqu'à Ascalon, où les *arrêta Psammetik, roi d'Égypte*. Cette dernière anecdote, Hérodote la tient des prêtres égyptiens, comme il tient des Chaldéens celle de Labinet. Conçoit-on qu'il ait lié tous ces traits en un même récit, sans avoir fait une sorte de collation avec ces divers auteurs, et sans les avoir questionnés sur une éclipse aussi remarquable?

L'on se récrie contre la circonstance de l'*obscurité semblable* à la nuit, que l'on dit n'arriver pas même dans les éclipses totales; mais que répondra-t-on, si, dans nos temps modernes, quelques éclipses ont offert des incidents de ce genre, incompréhensibles même pour les astronomes qui en font le récit? Par exemple, *Mœstlin*, de qui fut élève Kepler, en cite un exemple frappant dans l'éclipse de soleil observée à Tubingen le 12 octobre 1605. *Commencement à* 1h 40′ après midi. *Fin* à 3h 6′ temps vrai. *Grandeur*, 10 doigts 1/3 ou 2/5. « Vers le mi« lieu de cette éclipse, dit Mœstlin, le ciel étant « parfaitement pur, il survint tout à coup une obs« curité semblable au crépuscule du soir, à tel point « que l'on put voir *Vénus*, quoique rapprochée du « soleil à 21 degrés; que les vignerons occupés à « vendanger eurent peine à discerner les grappes, « et que les maisons disparurent dans l'ombre. »

Voilà l'effet que produirait une éclipse totale, et néanmoins il s'en fallait 4 minutes que dans celle-ci le disque du soleil fût masqué : concluons que le récit d'Hérodote mérite une attention particulière, et qu'il doit devenir un point de mire utile à nos astronomes. Revenons à notre sujet.

Dira-t-on que le 3 février est une saison improbable pour des événements militaires? cette objection ne peut avoir de poids relativement au climat de l'Asie mineure, qui, par sa température en général moins froide que la nôtre, permet la guerre en toute saison. Mais de plus, nous remarquons que cette circonstance du *mois de février* vient à l'appui du fait lui-même, par certaines expressions du texte que l'on ne doit pas négliger. *Cette espèce de combat nocturne*, dit Hérodote, *eut lieu au commencement de la sixième année de la guerre* : or, l'époque de ce *commencement* peut se deviner, si l'on observe que ce fut pendant la *saison des chasses* que la

nutes, tantôt en plus, tantôt en moins, ramène toutes les anomalies de Ptolomée à l'état vrai, à commencer par la mesure de l'année solaire, qu'il a évidemment altérée.

petite troupe des Scythes employés à ce service par Kyaxarès, se retira chez Alyates. La saison des chasses, en Médie comme en France, n'a lieu que dans les mois d'automne et d'hiver, surtout pour le gros gibier, tel que les fauves. L'on sent que les Scythes, avec leurs grands arcs et leurs longues flèches, ne chassaient pas aux petits oiseaux; et lorsque Hérodote peint la colère de Kyaxarès de se voir frustré de provisions, lors surtout qu'il cite l'horrible fraude des Scythes, qui, pour *gibier*, apprêtent les membres d'un jeune homme de dix-huit ou vingt ans (puisqu'il maniait l'arc), l'on sent qu'il s'agit de la chasse aux grands fauves, daims, gazelles, cerfs et bœufs sauvages, dont la Médie et le Caucase voisin abondent. Nous le répétons, la saison de cette chasse étant surtout depuis septembre jusqu'en janvier, la fuite des Scythes a dû avoir lieu en octobre ou novembre, et la guerre s'ensuivre immédiatement dès le mois de décembre; et alors on voit que le mois de février se trouve en effet au commencement des années de cette guerre. La paix et le traité d'alliance ayant eu lieu dans ce même mois, Kyaxarès eut le temps de tourner ses armes contre les Assyriens de Ninive, et d'entreprendre le siége de cette grande ville, que l'irruption des Scythes le força de quitter pour s'occuper de sa propre sûreté. Tous ces événements datent donc de l'an 625, et cette année ayant dû être comptée pour l'une des 28 de la domination des Scythes, leur expulsion a eu lieu dans le cours de l'an 598 qui leur a été pareillement compté : Kyaxarès, toujours en armes, et qui avait préparé ce coup, recommença de suite ses attaques contre les Assyriens, assiégea Ninive, la prit, la ruina, et les 3 ans qui s'écoulèrent depuis 598 jusqu'à la fin de 595, ont suffi à ces événements.

Tout concourt donc à prouver que nous possédons réellement enfin la date de la plus célèbre et de la plus ancienne des éclipses solaires citées par les Grecs.

Maintenant rappelons à l'examen et à la comparaison les dates proposées par les savants que Larcher cite dans sa note 204.

D'abord l'opinion de Cicéron et de Pline, qui ont supposé notre éclipse arrivée en l'an 585, est une erreur d'autant plus insoutenable que le principal acteur, Kyaxarès, était mort depuis 10 ans : en considérant que cette erreur est précisément de 40 ans ou x olympiades, nous avions d'abord pensé que les manuscrits de ces deux écrivains célèbres pouvaient avoir été altérés dans cet endroit, comme dans tant d'autres, par les copistes qui, au lieu de l'an 4 de la 38ᵉ olympiade (notre date véritable, 625), auraient mis un x de trop, et auraient écrit de la XXXXVIIIᵉ olympiade, faisant 685 : mais la comparaison que Pline fait de cette année à l'an de Rome 170, qui en effet y correspond; la presque identité du calcul de Solin, le plagiaire habituel de Pline, et qui désigne l'olympiade 49 commençante à l'an 584; enfin le nom d'Astyages, que Cicéron substitue à celui de Kyaxarès, parce qu'il a reconnu que ce dernier ne régnait plus, tous ces motifs rendent l'erreur inexcusable; et malheureusement lorsqu'on a lu les anciens avec un esprit dégagé de ce respect servile et superstitieux que commandent ceux qui ne les connaissent point, l'on sait qu'ils ont presque généralement traité l'histoire et fait leurs citations avec une légèreté, une négligence et quelquefois une ignorance inconcevables. La seule conjecture que nous puissions faire sur cette singulière erreur de x olympiades, est que quelque chronologiste antérieur à Cicéron même, aurait véritablement marqué XXXVIII, et que son manuscrit surchargé d'un x aurait induit en erreur Cicéron et Pline, qui n'y ont pas regardé de si près que nous autres modernes [1].

Le calcul le moins erroné est celui de Calvisius, qui suppose l'éclipse en 607. L'évêque irlandais Usher, qui, sous le nom d'*Usserius*, est le guide de la plupart de nos compilateurs, et qui, de l'aveu de Larcher, comme de Fréret, a réellement troublé toute la chronologie ancienne, *Usher*, en assignant l'éclipse à l'an 601, s'est trompé de 24 années; quant aux RR. PP. jésuites Petau et Hardouin, dont Larcher suit ici et presque partout le sentiment, il est difficile de comprendre comment des hommes de ce savoir ont persiflé l'opinion de Pline et de ses partisans, sans remarquer que la leur tombait par leur propre et même argument. « L'éclipse, disent-« ils, n'a pu avoir lieu en 585, parce que le roi « mède Kyaxarès, acteur principal, était mort de-« puis 10 ans. » Nous leur *rétorquons :* « L'éclipse n'a pu avoir lieu en 597, comme vous le dites, parce que le roi d'Égypte Psammitichus, acteur cité, postérieur pour le moins d'une année, était mort 20 ans auparavant (en 617). » Comment se fait-il que tant de savants hommes aient si peu ou si mal lu et médité le texte fondamental? Mais ce qui est plus incompréhensible, c'est que le traducteur lui-même, le grand helléniste Larcher, qui plus qu'un autre a dû se pénétrer de toutes les idées d'Hérodote, qui a dû les posséder comme sa propre composition, n'a cependant rien compris au plan de son auteur, n'y a vu au contraire que nuages et chaos, comme le démontre tout ce qu'il en dit.

[1] Il faut d'ailleurs convenir que les anciens avec leurs manuscrits non collationnés et difficiles à lire, ont eu bien moins de commodités que nous avec nos imprimés.

D'abord sa première édition, tome VII, p. 546, lig. 27, présente ce passage vraiment étrange : « Une troupe (de Scythes), obligée par une sédi« tion de se retirer en Médie, gagne l'estime de « *Crésus;* on leur confie des enfants pour les éle« ver; maltraités par la suite, ils en tuent un qu'ils « apprêtent en guise de gibier; quittent *Sardes*, et « se retirent auprès d'Alyates. Sujet d'une guerre « entre Kyaxarès et Alyates. »

L'on ne peut pas dire que *Crésus* soit ici une faute d'impression, car ils quittent *Sardes*. La cause de cette bizarre méprise, est que Larcher ayant lu dans le § LXXIII, que *Crésus partit avec son armée pour la Cappadoce, afin de venger son beau-frère Astyages;* et de suite Hérodote racontant *à quelle occasion il était devenu son beau-frère*, et récitant l'anecdote des Scythes chasseurs, que nous avons rapportée page 395, Larcher a fait de tout cela un seul et même faisceau d'idées, et a joint pêle-mêle les Scythes, Crésus, Alyates et Kyaxarès; ce quiproquo a disparu de la seconde édition, mais tous les autres y restent.

« Selon Larcher, l'éclipse a lieu en 597, et par « suite le mariage d'Astiages avec Aryenis, fille d'A« lyates; Mandane, fille d'Astiages, naît l'année « suivante (596); elle se marie en 576, et l'année « suivante elle donne le jour à Cyrus, qui, à ce « moyen, détrône, à l'âge de 15 ans, son grand-père « Astyages (en 560). »

Cependant, contre le ridicule de ces 15 ans, Hérodote dit positivement que Cyrus, lorsqu'il souleva les Perses, *avait atteint l'âge viril*, ce qui indique au moins 25 ans : toutes ces invraisemblances disparaissent dans le système d'Hérodote. D'abord en mariant Astyages l'an 625, il laisse tout le temps nécessaire à la naissance et à l'âge mûr de sa fille et de son petit-fils. Mais de plus, il ne dit ni ne laisse entendre, en aucun passage, que Mandane fût fille d'*Aryenis;* si cela eût été, il est presque impossible que cet historien, très-attentif à citer les généalogies, n'en eût pas fait la remarque, et qu'il eût négligé d'ajouter au caractère de Cyrus le trait vraiment piquant d'avoir eu la *double fortune* de détrôner aussi son grand-oncle, après avoir détrôné son grand-père. Son silence à cet égard est confirmé par l'*Arménien Moïse* de *Chorène*, qui cite sur la vie et le caractère d'Astyages des détails très-circonstanciés, tirés d'une ancienne histoire dont nous parlerons. Cet écrivain observe, entre autres, que ce *prince rusé* avait épousé plusieurs femmes prises dans les familles des princes ses voisins, afin de soutirer par leur canal les secrets de ses amis et de ses ennemis. Ainsi Larcher, non content des difficultés de son texte, y a encore ajouté des invraisemblances gratuites de son fonds [1].

En plaçant l'éclipse en l'an 597, il n'a plus de place pour le premier siége de Ninive, qui la suivit, ni pour l'irruption de l'armée des Scythes qui força Kyaxarès de lever ce siége, et il intervertit tous ces faits de la manière la plus bizarre : il fait arriver l'armée des Scythes en 633, seconde année du règne de Kyaxarès, tandis que le texte porte expressément que ce fut après l'éclipse, et à la sixième année de la guerre contre Alyates. — Il les fait expulser en 605, prendre Ninive en 603, puis arriver les chasseurs *scythes*, portant un nom abhorré des Mèdes et de Kyaxarès, que, par une autre invraisemblance, il suppose les avoir reçus à bras ouverts à cette époque, et leur avoir confié des jeunes gens de sa cour.

« Mais, dit Larcher, je ne puis faire autrement, « parce que dans mes calculs le règne d'Alyates « ne commence qu'en l'an 516. »

Donc, lui répliquons-nous, vos calculs sont en erreur. « Mais le prophète Jérémie [2], en l'an 13 « de Josias, prédisait l'arrivée des Scythes, d'ac« cord en cela avec Hérodote, qui parle de leur irrup« tion en Syrie jusqu'à Ascalon. »

Donc Jérémie prononce contre vous; car, selon vous, l'an 13 du roi Josias fut l'an 629, et il est ridicule de dire que Jérémie prédisait en 629 l'arrivée des Scythes que vous placez en l'an 633 : il est bien plus convenable, même pour le sens prophétique, de la placer comme le fait Hérodote, en l'an 625, parce que, dès un mois après, leur cavalerie, rapide comme celle des Tartares, qui sont leurs représentants et leurs successeurs, dut être en Judée et à Ascalon, où *Psammitik* l'arrêta à force de présents. Mais c'en est assez sur cet article; terminons-le en revenant à l'anecdote qui nous a servi de point de départ, c'est-à-dire à l'éclipse prédite par Thalès. Ce philosophe étant né en 647 ou 646, avait 23 ou 24 ans à l'époque du phénomène, et cet âge est compatible avec l'instruction nécessaire, surtout si, comme on le soupçonne, il

[1] D'après les indications d'Hérodote, Kyaxarès en 625 n'ayant encore que 9 ans de règne, son fils Astiages dut être âgé d'environ 20 ans; par conséquent il dut en avoir 85 environ lorsqu'il fut détrôné par son petit-fils. Ce grand âge explique très-bien la clémence du vainqueur, qui lui laissa la vie, et qui voulut brûler vif Crésus, âgé de 60 ans, et jouissant d'un grand crédit en Asie. Grâce aux Juifs, Cyrus est devenu un héros de roman; mais lorsque l'on connaît les mœurs de l'Asie et de l'antiquité, l'on sent qu'Hérodote, qui nous le représente avec le caractère et le génie de Tamerlan, a peint le véritable chef insurgé des Perses *sauvages vêtus des peaux crues* de leurs troupeaux et de leurs chasses.

[2] Voyez le tome VII contenant la chronologie, page 152; Jérémie cité chap. IV, vers. 6, et chap. VI, vers. 22-24.

dut la connaissance de cette éclipse aux savants d'Égypte et de Phénicie, dont il fut le disciple. Il ne nous reste plus à résoudre que quelques difficultés de détail.

§ II.

Solution de quelques difficultés.

Le texte d'Hérodote en présente deux relativement au règne de Krœsus. 1° Si ce règne ne commença qu'en 571, comment Pittacus, mort bien certainement en 570, a-t-il pu donner à Krœsus un avis cité pour sa prudence et pour sa finesse, quand ce prince, déjà vainqueur de la plupart des Ioniens du continent, voulut attaquer les Ioniens insulaires? 2° Comment concevoir que Krœsus, dans l'espace de moins de 8 ans (depuis l'an 571 jusqu'à 563), où Solon le trouva dans une prospérité déjà affermie, eût fait cette multitude de guerres et de conquêtes (voyez p. 386 ci-dessus), qui avait rendu Sardes le siége de l'opulence asiatique, et le rendez-vous de tous les savants de la Grèce, et cela dans un temps où la seule ville de Milet avait résisté 12 années aux attaques de son père, et où le moindre lieu fort exigeait des années de blocus! Ces objections sont si graves, que Larcher même en a déduit la nécessité d'une association de Krœsus au trône de son père, dès l'an 574; mais un tel fait méritait bien la peine d'être soutenu d'autorités précises; heureusement, pour l'admettre et l'appuyer, nous en trouvons une de ce caractère dans un historien antérieur à Hérodote même; dans Xanthus de Lydie, dont un fragment précieux nous a été transmis par Nicolas de Damas [1].

Après avoir parlé de Sadyates, roi de Lydie, comme très-vaillant, mais intempérant; de son fils Alyates, également débauché lorsqu'il était jeune, etc. etc. Nicolas de Damas raconte « qu'A-« lyates, devenu roi, et voulant faire la guerre aux « Kariens, ordonna à ses fils de lui amener des « troupes à Sardes à un jour fixe : *Krœsus*, l'aîné « de ses fils, qui était *gouverneur* (vice-roi) de « la province d'*Adramout* et du pays de *Thèbes*, « reçut aussi cet ordre. Comme il était mal vu de « son père, à cause de sa paresse et de son intem-« pérance, il voulut saisir cette occasion de rentrer « en grâce, et il s'adressa au plus riche marchand « de Lydie pour avoir de l'argent et lever des sol-« dats; le marchand le refusa. Il s'adressa à un autre « d'Éphèse, qui lui procura 1000 pièces d'or, au « moyen desquelles il leva son contingent, et cela « le fit triompher de ses calomniateurs. »

Il résulte évidemment de ce récit, que Krœsus avant d'être *roi* de Lydie, comme héritier de son père, avait eu déjà, comme prince apanagé, *un état à gouverner*, par conséquent *une cour*, une représentation, une administration militaire et politique, en un mot tout ce qui constitue la *royauté*, fors l'indépendance vis-à-vis de son père. C'est ainsi que de nos jours nous avons vu les enfants de *Dâher* être dans leurs petites principautés des souverains aussi absolus et plus fastueux que leur père, et cela par l'usage très-ancien où sont les princes asiatiques, de donner à leurs enfants des établissements royaux, qui, après la mort des pères, occasionnent des guerres civiles fatales à leurs propres familles : cet usage, que l'on retrouve dans l'Inde, ayant existé dans la Lydie, comme nous en avons la preuve, l'on est fondé à dire que ce fut pendant sa vice-royauté que Krœsus eut avec les Grecs ses relations, et commença d'acquérir cette célébrité dont Hérodote nous fournit les témoignages antérieurs à l'an 572 : à ce moyen tout reste intact dans son récit et dans les probabilités.

Le règne d'Alyates présente quelques difficultés qui ne se concilient pas aussi heureusement : écoutons Hérodote.

§ XVI. « Alyates succéda à Sadyates son père. »

§ XVII. « Sadyates lui ayant laissé la guerre con-« tre les Milésiens, il la continua. »

§ XVIII. « Il leur fit la guerre 11 ans. — Or des « 11 ans qu'elle dura, les 6 premiers appartien-« nent au règne de Sadyates, qui dans ce temps-là « régnait encore en Lydie. Ce fut lui qui l'alluma; « Alyates poussa avec vigueur (pendant) les 5 an-« nées suivantes, la guerre que son père lui avait « laissée. A la douzième année, Alyates met le « feu aux blés des Milésiens, etc. tombe malade, « et (§ XXII) conclut la paix. »

Plusieurs remarques se présentent sur ce texte.

1° Si Alyates fit pendant 6 ans la guerre du vivant de son père, il eut donc un apanage ou une vice-royauté comme Krœsus : ces deux exemples se confirment l'un l'autre.

2° Si la guerre *dura* 11 *ans*, pourquoi est-il dit qu'à la douzième année il y eut encore une invasion dans laquelle *furent brûlés sur pied les blés*, et par suite *un temple* de Minerve, laquelle, pour se venger, frappa Alyates de maladie? Il y a ici contradiction entre les nombres 11 et 12.

3° Si, comme le veulent les calculs d'Hérodote, Alyates ouvrit son règne en l'an 528, les 5 *dernières années* de la guerre de Milet ont duré jusqu'en 624 inclusivement; en ce cas elles ont coïncidé avec la guerre de Kyaxarès : comment Alyates a-t-il pu faire ces deux guerres à la fois? Ceci

[1] *Excerpta Valesii*, page 452.

s'explique assez bien par la peinture que fait Hérodote de celle contre Milet, liv. I, § XVII.

« Lorsque la terre était couverte de grains et « de fruits, Alyates se mettant en campagne, son « armée marchait au son du chalumeau, de la « harpe et des flûtes : arrivé sur le territoire des « Milésiens, il défendait d'abattre les métairies, « de les brûler et même d'en enlever les portes ; il « laissait intactes les maisons des cultivateurs, « mais il ravageait les blés, les arbres, etc. puis « il s'en retournait sans assiéger la ville, ce qui « eût été inutile, les Milésiens étant maîtres de la « mer. »

Avec une guerre aussi peu embarrassante, l'on conçoit qu'Alyates put soutenir la guerre contre Kyaxarès, surtout si l'on observe que l'usage des troupes réglées n'existait point à cette époque ; que les guerres n'étaient que des incursions commencées au printemps et finies en automme ; et que les troupes, formées subitement de vassaux et de paysans, comme dans les temps de la féodalité, s'empressaient, au début de l'hiver, de retourner dans leurs foyers, ce qui causa la perte de Krœsus.

Pourquoi Hérodote ne fait-il pas la remarque du concours simultané de ces deux guerres? Il est vrai qu'il l'indique, lorsque traçant le tableau sommaire du règne d'Alyates, il dit qu'il succéda à son père, qu'il fit la guerre aux Mèdes et à Kyaxarès, qu'il prit la ville de Smyrne, et l'on voit la guerre des Mèdes placée en tête de toutes ses actions. Mais si la guerre contre Milet ne finit qu'à la sixième campagne, sa fin arriva donc en 623 au mois de juillet, 2 ans et demi après l'éclipse ; cela n'est pas impossible ; néanmoins l'on désirerait que l'historien eût expliqué plus clairement cet enchevêtrement de faits.

Enfin comment Alyates put-il avoir une fille nubile en 623? Supposons à cette fille 15 ou 16 ans ; cela rejette la naissance d'Alyates au moins à l'an 657 ; et puisqu'il mourut en 572, il aurait vécu 85 ans. Cela n'est point impossible, et l'histoire fournit à l'appui plusieurs exemples ; l'on peut dire aussi qu'un usage antique et général en Asie, fut de fiancer des filles dès l'âge de 9 et 10 ans ; en un tel cas Alyates aurait vécu 81 ans comme son fils Krœsus [1]. Il faut en convenir, tout ceci n'est pas sans quelques nuages ; mais il n'est pas permis de faire violence à un texte précis, pour obtenir de plus grandes vraisemblances.

[1] Krœsus, âgé de 35 ans lorsqu'il règne en 570, est par conséquent né en 605 : nous le retrouvons en Égypte à la suite de Kambyse en 525 : par conséquent il était âgé de 80 ans. Xanthus de Lydie et Plutarque en observant qu'Alyates son père eut plusieurs femmes, nous indiquent assez qu'il fut d'un autre lit que cette fille d'Alyates.

On voit plus clair dans ce qu'Hérodote a dit, par fragments épars, de quelques anciennes irruptions faites par les Kimmériens de la Chersonèse taurique, ou presqu'île de *Krimée*, dans l'Asie mineure.

§ XV. « Avant Alyates régna Sadyates, son père, « pendant 12 ans (650). »

§ XVI. « Avant Sadyates régna Ardys, son père, « pendant 49 ans (699). »

« (Or, § XV) sous le règne d'Ardys les Kimmériens chassés de leur pays par les Scythes no- « mades, vinrent en Asie (mineure), et prirent « Sardes, excepté la citadelle. »

§ VI. « L'expédition des Kimmériens contre l'Io- « nie, *antérieure à Krœsus*, n'alla pas jusqu'à rui- « ner des villes ; ce ne fut qu'une incursion suivie « de pillage. »

(C'est celle de l'article précédent.)

§ CIII. « Après la bataille de l'éclipse (en 625), « Kyaxarès assiégeait (Ninive), lorsqu'il fut as- « sailli par une nombreuse armée de Scythes : c'é- « tait en chassant d'Europe les Kimmériens, qu'ils « s'étaient jetés sur l'Asie. La poursuite des fuyards « les avait conduits jusqu'au pays des Mèdes. »

Lib. IV, § XI. « Les Scythes nomades qui habi- « taient en Asie, accablés par les Massagètes, avec « qui ils étaient en guerre, passèrent l'Araxès (le « Volga, appelé *Rha*), et vinrent en Kimmérie. Les « Kimmériens les voyant fondre sur leurs terres, « délibérèrent entre eux sur cette attaque... Les « sentiments furent partagés... La discorde s'al- « luma... Les partis se trouvant égaux, ils en vin- « rent aux mains, et après avoir enterré leurs morts, « ils sortirent du pays, et les Scythes le trouvant « désert et abandonné, s'en emparèrent. »

§ XII. « Il paraît certain que les Kimmériens « fuyant les Scythes, se retirèrent en Asie, et qu'ils « s'établirent dans la presqu'île où l'on voit main- « tenant une ville grecque appelée *Sinope*. Il ne « paraît pas moins certain que les Scythes s'éga- « rèrent en les poursuivant, et qu'ils entrèrent en « Médie. Les Kimmériens, dans leur fuite, côtoyè- « rent toujours la mer (Euxine) ; les Scythes au « contraire avaient le Caucase à leur droite, jus- « qu'à ce que s'étant détournés de leur chemin, et « ayant pris par le milieu des terres, ils pénétrèrent « en Médie. »

Lib. Ier, § XVI. « Alyates succéda à Sadyates, il fit « la guerre à Kyaxarès ; ce fut lui qui chassa les « Kimmériens de l'Asie. »

Ces passages comparés ne présentent que deux invasions bien distinctes ; l'une (depuis le § CIII), au temps d'Alyates et de Kyaxarès, immédiatement

après la bataille de l'éclipse, et ce fut la dernière : l'autre du temps d'Ardys (§ XVI, XV et VI) : sans doute celle du temps d'Alyates fut aussi *antérieure à Crésus;* mais il est évident que ces mots, « les « Kimmériens *n'ayant fait qu'une incursion suivie* « *de pillage,* s'en allèrent sans avoir pris la citadelle « *de Sardes ni ruiné des villes,* » s'entendent de l'irruption sous Ardys : lors au contraire qu'ils revinrent sous Alyates, fuyant devant les Scythes; après quelques dégâts commis pour vivre, ils tentèrent de s'établir près de Sinope, et ce fut ceux-là qu'Alyates expulsa comme des hôtes dangereux ou incommodes : la politique de ce prince ne les troubla point sans doute du temps de leurs ennemis, les Scythes, afin de les leur opposer au besoin; mais lorsque ceux-ci eurent été chassés de Médie par Kyaxarès, Alyates aura imité son allié.

Strabon (liv. III, pag. 222) parle aussi d'une incursion des Kimmériens, qui au temps d'Homère, ou peu auparavant, avaient ravagé l'Asie mineure, jusqu'à l'Ionie et l'Æolide. Larcher [1], dont les calculs sur l'époque d'Homère ne cadrent point avec ce fait, pense que le savant géographe s'est trompé. Il veut que ce soit une autre expédition antérieure au siége de Troie, et dont Euripides aurait fait mention dans son *Iphigénie en Tauride.* Mais parce que le poëte parle de *villes ravagées*, et que, selon Larcher, *il n'y avait point alors de villes en Ionie*, cet imperturbable critique déclare qu'Euripides s'est aussi trompé, et que c'est par une licence poétique, *pour rendre son récit plus touchant*, qu'il parle de *villes détruites.*

Il est très-difficile, comme l'on voit, d'avoir raison avec Larcher : cependant Euripides et Strabon pourraient bien n'avoir pas tort; car si l'on fait attention que les *Kimmériens,* peuple d'origine keltique ou gauloise [2], étaient des barbares vagabonds et pillards comme les Scythes, et que leur établissement dans la Tauride date d'une antiquité inconnue à l'histoire, l'on croira facilement qu'ils ont fait, comme les Normands, dans un espace de 3 à 4 siècles, plusieurs incursions dans l'Asie mineure, soit par mer, soit en traversant le Bosphore de Thrace; et ces incursions pourraient expliquer l'origine des *Galates,* autre nom des *Keltes* et des *Kimmériens,* dont l'établissement dans l'Asie mineure ne connaît point de date.

Quant à l'assertion du savant académicien *qu'il n'y avait point de villes en Ionie* 12 ou 13 cents ans avant notre ère, c'est une conséquence naturelle du système qui *croit* que le monde date d'hier; et comme on ne dissuade point ceux qui, par principe de conscience, croient de telles niaiseries, nous ne perdrons point notre temps à y répondre.

Avant Ardys avait régné Gygès, son père, pendant 38 ans, ce qui remonte sa première année à l'an 727.

Ce fut ce Gygès (prononcé *Gouguès* par les Grecs) qui enleva le trône à Candaules, dernier rejeton de la race des Héraclides en Lydie... « Candaules, « dit Hérodote, descendait d'Hercules par Alkée, « fils de ce héros; car *Agron* (*fils de Ninus*, petit-fils « de Belus, arrière-petit-fils d'Alkée) fut le premier « des Héraclides qui régna à Sardes, et Candaules « fut le dernier. (Or) les Héraclides régnèrent, de « père en fils, 505 ans en 22 générations. »

Le texte grec de tous les manuscrits et de toutes les éditions porte unanimement en toutes lettres, et non en chiffres, ces mots *cinq cent cinq, en vingt-deux générations,* et Larcher en convient; mais parce que le système habituel d'Hérodote est d'estimer la génération à 33 *ans,* lorsqu'il *n'a pas de données précises* sur le nombre des années, Larcher, qui vient de redresser Euripides et Strabon, redresse aussi Hérodote; et sous le prétexte que la règle générale des 33 ans par génération est violée dans le calcul des 505 ans, il a, de son chef, osé *falsifier* le texte de son auteur, et y substituer 15 générations au lieu de 22. Qu'un traducteur éclaircisse et corrige ce qu'il croit obscur et défectueux, c'est en cela que consistent son mérite et son devoir; mais il le doit faire par des notes placées hors du corps du *texte :* le texte est comme le métal sacré d'une médaille antique, à qui il est défendu de mêler aucun alliage : Larcher reconnaît lui-même la vérité, la nécessité de ce principe, lorsqu'il dit, page 488, lig. 1 et 2, que *l'on ne doit point insérer dans le texte d'un auteur des corrections, par conjecture, sans y être autorisé par quelque manuscrit.* — Et dans un autre endroit, il tance très-sévèrement un éditeur allemand qui a pris cette licence [1]

En effet, sans ce respect conservateur de l'identité des témoins et de leurs témoignages, qu'eût-ce été de tous les manuscrits anciens qui ne nous sont parvenus qu'au moyen d'une série de copistes? Que fût-il arrivé si chacun de ces copistes eût substitué ses idées à celles de l'auteur, sous prétexte de les redresser? et si de nos jours, au temps de l'imprimerie et de la publicité, un traducteur ose, malgré sa conscience, se permettre une telle transgression,

[1] Note 19, page 183.

[2] Les amateurs d'antiquités keltiques ou celtiques savent que *Kimr* est le nom national que se donnent les *Gdlois* ou peuple du pays de *Galles*, qui, comme les bas Bretons, sont les descendants des anciens Keltes, et les restes de la souche keltique : le nom de Kimr a fait aussi *Kimbri* ou les *Cimbres.*

[1] Voyez sa *Chronologie*, page 355.

que n'a pas dû faire, en des temps de fanatisme, le zèle audacieux des transcripteurs et des possesseurs, qui purent en secret, à volonté et impunément, altérer leurs manuscrits, dont chaçun équivalait à une édition? et si, de nos jours, un savant et dévot anglais, M. J. Bentley, prétend infirmer l'autorité de tous les livres hindous, par la raison qu'ils présentent des interpolations plus ou moins sensibles; s'il établit en principe de critique, qu'une seule interpolation prouvée ébranle toute l'authenticité d'un ouvrage, et le rend apocryphe, comment empêcherons-nous les Hindous, les Chinois, etc. de nous rétorquer ces principes sur nos propres livres, surtout lorsqu'ils auront des exemples si frappants à nous présenter? D'ailleurs, ce n'est point ici le seul exemple d'interpolation et d'altération que l'on ait à reprocher au traducteur d'Hérodote : nous en trouvons un autre aussi hardi au § CLXIII, où il a introduit, sans raison, contre le sens de l'auteur, le nom de *Crésus*, au lieu du *Mède* qui est dans l'original et qui se rapporte à *Harpagos*, général des troupes de Kyrus... Et cependant nous ne parlons que du premier livre, le seul dont nous nous soyons occupés [1]. Or la conséquence de ces interpolations serait que beaucoup de lecteurs inattentifs ne lisant point les notes, admettraient ces *sens intrus* comme le sens vrai de l'historien; qu'ils les pourraient citer dans d'autres livres, et que peu à peu la trace de la vérité pourrait s'effacer, même dans de nouvelles éditions.

Ici le texte d'Hérodote, aux yeux d'une saine critique, ne présente aucun motif de rejet pour les 22 générations : on n'aperçoit aucune contradiction avec ce qui suit ou ce qui précède; il y a même un synchronisme remarquable entre l'origine du royaume lydien dans la personne d'Agron, l'an 1232, et l'origine de l'empire assyrien dans la personne de Ninus, père d'Agron, l'an 1237, ainsi qu'il résulte des calculs d'Hérodote que nous allons voir. D'ailleurs aucune vraisemblance naturelle n'est violée ici, puisque 22 générations réparties sur 505 ans donnent 23 ans par degré, à l'exception d'un seul, qui n'a que 22 ans : or, pour un climat tel que celui de la Lydie, pour une famille de princes partout empressés et intéressés à se marier de bonne heure, cet âge n'a rien que de probable. On peut, il est vrai, citer plusieurs exemples de généalogies de 30 et 35 ans par degré; mais on en peut opposer un nombre encore plus grand à 24 et 26 ans; témoin celle des rois et des prêtres hébreux que nous avons vue ci-devant. La vérité est qu'il n'y a point de règle fixe en une chose aussi variable, sur laquelle le climat, les lois, les mœurs, les conditions de la société exercent des influences si diverses.

Mais quel motif Hérodote a-t-il eu d'évaluer à 33 ans chaque génération? Voilà le point qu'il eût fallu d'abord éclaircir, et ce dont nous croyons trouver la source dans un passage de cet historien : il raconte qu'étant en Égypte (à Memphis), « les « prêtres lui dirent que depuis le premier roi « (Ménès) jusqu'à Séthos, prêtre et roi au temps de « Sennachérib, il y avait eu 341 générations; et il « ajoute : 300 générations font 10,000 ans, car *trois* « *générations valent* 100 *ans*. »

De qui vient cette dernière assertion? ce ne peut être des Grecs; car puisqu'ils ne nous montrent aucune annale régulière au-dessus de Solon, ils n'ont pu conserver de généalogies capables de leur rendre un principe aussi général, sans quoi, par ces généalogies, ils auraient pu remonter l'échelle du temps jusqu'au delà du siége de Troie.

Ce principe doit donc venir des Égyptiens, à qui leurs nombreux colléges de prêtres et leurs gouvernements anciens ont pu fournir des moyens d'apprécier les générations, mais les faits par eux cités à Hérodote portant plusieurs contradictions et une impossibilité morale, comme nous le prouverons, nous disons que cette évaluation est un résultat systématique inadmissible en principe général.

Pour revenir au règne de Candaules, il est échappé à Larcher une forte distraction sur son époque. En *corrigeant* Pline (car toujours il corrige), « ce naturaliste, dit-il, *se trompe grossière-* « *ment* [1], lorsqu'il dit que *Candaules* mourut la « même année que Romulus, puisque le prince « (lydien) périt environ 500 *ans* avant le fondateur « de Rome. Il est étonnant que François Junius « et le P. Hardouin n'aient pas relevé cette erreur. » (Encore deux auteurs châtiés en passant).

Ouvrons la table chronologique de Larcher, nous trouvons :

Candaules est tué l'an 715 avant J. C.

Numa règne à Rome l'an 714.

Par conséquent Romulus périt l'an 716 (à cause de l'interrègne d'un an qui eut lieu entre lui et Numa). Le calcul de Pline n'offre donc qu'un an de différence; et c'est Larcher qui se trompe en entier des 500 ans qu'il lui reproche, sans que l'errata ait corrigé cette faute. Il est d'ailleurs remarquable qu'ici le calcul de Pline est encore celui de Solin et de Sosicrates; car si de 715 où périt Candaules, l'on soustrait la durée des princes lydiens jusqu'à la prise de Sardes, durée qui fut de 170 ans, on a

[1] Voyez les *Remarques sur la traduction de M. Larcher*, à la fin de ce chapitre.

[1] Note 20 sur le § VII.

pour résultat cette année 545, dont nous avons démontré l'erreur.

D'après tous ces exemples, le lecteur peut apprécier la logique, la sagacité, même la politesse de notre censeur; désormais nous laisserons à l'écart ses notes pour ne nous occuper que du texte; et prenant pour transition les rapports de dates et de parenté qu'établit Hérodote entre Ninus et Agron, nous allons discuter le système chronologique de cet historien sur l'empire d'Assyrie, contradictoirement avec les récits de son antagoniste Ktesias.

Remarques sur la traduction de M. Larcher.

Ne voulant plus importuner le lecteur des erreurs multipliées du censeur Larcher en matière de *chronologie*, nous voulons néanmoins démontrer par quelques exemples, qu'en fait de *traduction*, ce savant helléniste n'est pas toujours au pair de sa réputation.

1° Hérodote, *livre* Ier, parlant des anciennes guerres entre les Phéniciens et les Grecs, dit : « *Les Perses les plus savants dans l'histoire*, » par là il indique l'*histoire en général*, selon la valeur même du mot grec *logios*. Pourquoi Larcher se permet-il d'introduire une restriction en ajoutant *dans l'histoire de leur pays* (dont la Grèce ne faisait point partie)?

2° Hérodote dit : « Les Phéniciens étant arrivés « à Argos, *étalèrent* (*exposèrent*) leurs marchan- « dises pour les vendre. » La traduction dit d'une manière triviale et inexacte, « *se mirent à vendre* « *leurs marchandises.* »

3° Article 2. Hérodote dit : « Les Perses, peu « d'accord avec les *Grecs*, prétendent, etc. » Le traducteur ose altérer ce texte en disant : « Les « Perses, peu d'accord avec les *Phéniciens.* » Hérodote poursuit : « Ils ajoutent qu'ensuite quelques « Grecs (*c'étaient des Crétois*). » Pourquoi Larcher introduit-il un doute en disant : « c'étaient *peut-être* des Crétois? »

Le texte continue et dit : « Le roi de Colchide envoya un *héraut* en Grèce. » Le traducteur dit : « envoya un *ambassadeur.* » Ce n'est pas du tout la même chose.

4° Article 4. Le texte dit encore que « les Grecs « assemblés envoyèrent des *messagers* (angeli) pour « redemander Hélène. » Le traducteur en fait encore des *ambassadeurs*. Mais ce mot signifie chez nous quelque chose de bien plus pompeux et de moins analogue à la simplicité des anciens.

5° Article 11. La reine, épouse de Candaules, dit à Gygès : « *Voici deux routes dont je te laisse le* « *choix.* » Pourquoi Larcher ajoute-t-il de son chef la phrase : « *Décide-toi sur-le-champ?* » Le mérite d'une traduction est surtout d'être le miroir littéral de l'original.

6° Article 30. Solon étant logé dans le palais de Krésus, les serviteurs de ce prince font voir toutes ses richesses au philosophe; au mot *richesses*, le texte ajoute, *et son bonheur*. Le traducteur a eu tort de le supprimer, attendu que l'idée de *bonheur* se reproduit dans l'entretien des deux personnages, surtout lorsque *Krésus* demande si Solon a connu quelqu'un plus *heureux* que lui.

7° Article 46. Le texte dit : « Pendant deux ans « Crésus fut dans un très-grand deuil de la mort de « son fils. » Larcher ne rend pas du tout cette idée lorsqu'il dit que « Crésus pleura pendant deux ans. » Chez les anciens le deuil se composait de formalités autres que les pleurs.

8° Article 47. Le texte dit : « Crésus envoya vers « les oracles des *messagers pour les éprouver* » (c'est-à-dire pour *éprouver* leur science, leur véracité). Le traducteur altère le texte en disant, pour les *sonder : sonder* quelqu'un, c'est vouloir tirer son secret : mais le mettre à l'*épreuve* (pour savoir s'il sait le nôtre), est tout autre chose. — L'oracle répond : « *Je connais la mesure* (ou *l'étendue*) *de la* « *mer.* » Le traducteur dit : « *Je connais les bornes* « *de la mer.* » C'est encore une autre idée.... On peut connaître les bornes, sans connaître la capacité de la mesure.

9° Article 55. L'oracle de Delphes répondit à Crésus en deux vers hexamètres ; pourquoi Larcher dit-il nûment : « L'oracle répondit en ces termes, » sans indiquer que ce sont des vers?

10° Article 59. Le texte dit : « Des citoyens armés « de *massues.* » Larcher dit : « armés de *piques.* »

11° Article 62. Le texte dit : « L'*hameçon* ou l'*appât* est jeté, les rets sont tendus. » Larcher fait un pléonasme, en disant : « Le filet est jeté, les rets sont tendus. »

12° Article 67. Le texte dit : « L'un des Spartia- « tes, que l'on appelle *agathoerges* (lesquels sont « toujours les plus anciens *cavaliers* qui ont reçu « leur congé). » Pourquoi Larcher dit-il, les plus anciens *chevaliers?* Ce mot donne l'idée d'un ordre privilégié qui n'avait pas lieu à Sparte.

13° Article 81. Le texte dit : « Crésus croyant que « le siége de Sardes traînerait en longueur, fit partir « du sein *des murs* de nouveaux envoyés vers ses « alliés. » Pourquoi Larcher dit-il : *fit partir de la citadelle*, surtout lorsqu'ici le texte emploie le même mot que, deux lignes auparavant, Larcher a traduit par *murailles?*

14° Article 92. Le texte dit que « Crésus envoya « à Thèbes un trépied d'or au dieu Apollon Isménien; « à Delphes, un bouclier d'or consacré à Minerve; « à Éphèse, des génisses d'or èt la plupart des co- « lonnes. » Comment Larcher ose-t-il ajouter *du temple?* Comment imaginer que Krésus ait *envoyé les colonnes du temple d'Éphèse?* Il n'a pu envoyer que des *colonnes* votives en matière d'or, comme étaient la génisse, le trépied et le bouclier.

15° Article 93. Le texte dit que « *le tombeau* d'A- « lyates fut élevé aux frais des marchands, des ar- « tisans et de *jeunes filles exercées au travail;* » au lieu de ces derniers mots, Larcher dit, des *courtisanes*.

16° Article 98. Hérodote appelle « *Ekbatane*, la « capitale des Mèdes. » Pourquoi Larcher écrit-il toujours *Agbatane?* — « Les Mèdes permettent à « Deiokès de choisir dans toute la nation, des gar- « des *pour lui donner de la force,* » (c'est-à-dire, pour que ce roi, nouvellement élu, pût faire exécuter ses ordres, que beaucoup de gens auraient pu méconnaître). Le traducteur fait croire que ce fut uniquement pour sa sûreté, en disant, *choisir des gardes à son gré*.

17° Article 114. En parlant de Kyrus qui, encore enfant, se nomme des officiers, le texte dit : « L'un « était l'œil du roi, l'autre devait porter au loin *ses* « *mandements* ou *ses ordres.* » Le traducteur dit : *devait lui présenter les requêtes des particuliers;* ce n'est pas du tout la même chose.

18° Article 165. Le texte dit : « Les Phocéens, « chassés par les Perses, s'embarquèrent pour cher- « cher un asile, et tandis qu'ils étaient en route « pour aller en Corse, plus de la moitié, touchés de « désir et regrettant la patrie, retournèrent vers Pho- « cée. » Le traducteur ne commet-il pas un contresens évident, lorsqu'il dit, *touchés de compassion?*

19° Article 167. Le texte parle de *membres affectés d'inflammation*, la traduction dit, des membres *perclus*.

20° Article 170. Larcher dit, *les plus riches* de tous les Grecs; Hérodote a écrit, *les plus heureux* de tous les Grecs; et il en donne des raisons qui ne s'appliquent pas aux richesses.

21° Article 173. Le texte dit : « Si un citoyen, « même du rang le plus distingué, épouse une étran- « gère ou une concubine, ses enfants *n'ont plus les* « honneurs ou la considération de leur père. » Pourquoi Larcher dit-il, *sont exclus des* honneurs? Hérodote indique une dégradation, et ce n'est pas la même chose qu'une exclusion.

22° Article 185. Nitokris fit creuser un lac dont les bords furent revêtus de pierre *circulairement.* Pourquoi le traducteur a-t-il omis ce mot important qui désigne la figure du lac?

23° Article 211. Le texte parlant des *Massagètes*, dit que (selon l'usage des anciens) « leurs guer- « riers se *couchèrent* ou s'assirent à terre pour « prendre leur repas. » Le traducteur les fait *mettre à table* comme nous, et par cette expression, il masque l'usage des anciens.

Ainsi, voilà dans le premier des neuf livres d'Hérodote seulement, plus de vingt altérations matérielles, sans compter celles que nous avons déjà citées, et celles que nous avons négligées comme de moins graves, qui cependant ne laissent pas d'altérer le sens. Or si, comme il est vrai, le mérite d'une traduction consiste à représenter littéralement l'original; si le texte du narrateur doit être considéré comme un procès-verbal dont chaque expression a un sens précis qu'il importe de n'altérer ni en plus ni en moins, il est évident que la traduction de Larcher est très-défectueuse, très-incorrecte, et que pour bien connaître Hérodote, une autre traduction serait un ouvrage non-seulement utile, mais indispensable.

•••••••••••••••••

CHRONOLOGIE D'HÉRODOTE, CONFORME A SON TEXTE.

ÉPOQUES DIVERSES.	LYDIENS.	ASSYRIENS ET MÈDES.	ÉGYPTIENS.	ANNÉES avant J. C.
Temple de l'Hercule phénicien, fondé à l'*ancienne Tyr*, sur le rocher, en face de l'île........	....	....	....	2760
			Sésostris........	1365
Fondation de *Tyr l'Insulaire* et de l'Agenorium.	....	....	....	1265
		Ninus naît vers l'an 1262 ou 1264.	....	1264
		Le Mède Zoroastre naît vers.....	....	1250
		Ninus commence de régner l'an...	....	1237
		Il s'associe le roi arabe-homérite Ariaïos-Haret-Arraiès, dit Zohâk........	....	1236
		Il subjugue les Mèdes vers.......	....	1235
	Agron, fils de Ninus, 505 ans avant Gygès, par une série de 22 générations.......	Il subjugue les Lydiens, et leur donne pour roi son fils Agron, en........	....	1232
		Naissance de Sémiramis, vers.....	....	1240
		Zoroastre commence à répandre sa doctrine; première guerre de Bactriane........	....	1220
		Fondation de Ninive............	....	1218
		Zoroastre va à Bactre (Balk)....	....	1208
		Seconde guerre de Bactriane.....	....	1207
		Ninus épouse Sémiramis........ *Fin du royaume des Bactriens....*	....	1206
		Naissance de Ninyas............	....	1205
		Mort de Ninus..............	....	1198
		Sémiramis règne seule; elle donne une enceinte à Babylone, et enrichit le temple, déjà ancien, de Belus........	....	1195
		Elle entreprend la guerre de l'Inde.	....	1191
		Guerre d'Arménie contre Araï.....	....	1188
		Fondation de Semiramo-Kerta.....	....	1187
		Révolte de Zoroastre............	....	1181
		Mort de Sémiramis............	....	1180
		Ninyas........	....	1179
Ruine de Troie, selon les annales de Tyr et de Ninive..................	....	**Teutamus envoie Memnon, satrape de Suse, au secours de Troie...**	....	1022 ou 1023
Fondation de Carthage par Didon..............	....	....		820 ou 800
Hésiode et Homère, 12 générations avant Hérodote.	....	....	....	784
Première olympiade......	....	....	....	776
		Phul, ou Phal-Eu-pal-ès, paraît en Syrie au temps de Manahem, vers l'an........	....	770 ou 769
Fondation de Rome.......	....	....	....	754
		Ère de Nabon-asar, roi satrape de Babylone........	....	747
		Teglat-phal-asar, dit Prideases, prend Damas vers l'an.......	....	742
		Salman-asar, dit Pharates, prend Samarie........	....	730
Archiloque est contemporain de................	**Candaule est assassiné.....**	....	....	728
	Gygès règne 38 ans........	....	....	727
		Sannacherib, dit Sargoun, Acratsanes, etc. fait la guerre en Syrie depuis 728 jusqu'en..........	....	722
		Sardanapal, ou Asar-adan-phal, dit Sarak et Thonos-Concoleros, règne...... } dès l'an.. ou en...	....	722 721
		Il nomme Mardok-Empad-Belesis roi satrape de Babylone......	....	721
		Révolte des Mèdes et des Babyloniens........	....	719
		Première prise de Ninive par Arbâk et Belesis, et mort de Sardanapal........	....	717
		Indépendance et domination des Mèdes........	....	716
		Anarchie pendant 6 ans.		
	Ardys règne 49 ans.......	**Deïokès est élu roi, et règne 53 ans.**	....	710
		....	....	689

ÉPOQUES DIVERSES.	LYDIENS.	ASSYRIENS ET MÈDES.	ÉGYPTIENS.	ANNÉES avant J. C.
	Irruptions des Kimmériens, vers…	…	…	670
			12 rois, dont Psammitik est l'un pendant 15 ans…	671
		Phraortes règne 22 ans…	…	657
			Psammitik seul règne 39 ans.	656
Thalès naît…	…	…	…	648
	Sadyates règne 12 ans…	…	…	640
Naissance de Solon…	…	…	…	638
		Mort de Phraortes…	…	636
		Kyaxarès règne 40 ans…	…	635
		Arrivée des chasseurs scythes…	…	631
		Guerre de l'éclipse…	…	630
Périandre, tyran à Corinthe 44 ans (selon Aristote).	Alyates règne 57 ans…	…	…	628
	Arrivée des Kimmériens…	Éclipse de Thalès, mariage d'Asting, premier siége de Ninive, par Kyaxarès, et invasion des Scythes…	…	625
			Psammitik arrête les Scythes…	624
			Nécos règne 16 ou 17 ans…	617
			Il bat Josias, qui périt dans la mêlée…	609
Naissance de Pythagore…	…	…	…	608
			Psammis règne 6 ans…	601
Vers ce temps, Solon visite Thalès…	…	Expulsion des Scythes…	…	598
		Second siége de Ninive, qui est prise et ruinée…	…	597
		Kyaxarès meurt…	Apriès règne 25 ans…	596
Solon, archonte, donne ses lois…	…	Astyag règne 35 ans…	…	595
Anacharsis à Athènes…	…	…	…	592
Pittacus s'empare du pouvoir à Mytilène…	…	…	…	590
			(*Prise de Jérusalem*)…	587
Mort de Périandre…	…	…	…	584
Thalès proclamé l'un des sept sages…	…	…	…	582
Premier essai de la comédie, par Susarion. Pittacus abdique…	…	…	…	580
Thespis donne ses premières comédies…	…	…	…	576
Solon voyage…	…	…	…	573
	(*Crésus règne* 14 *ans* 14 *jours.*)	…	…	571
Pittacus meurt…	…	…	Amasis règne 44 ans…	570
Solon visite Crésus et retourne à Athènes…	Crésus perd son fils Atys…	…	…	563
		Astyag est détrôné…	…	561
Première invasion de Pisistrate…	Crésus consulte les oracles; trouve Athenes sous le joug de Pisistrate…	Kyrus règne 29 ans révolus (ou 30)	…	560
Mort de Solon…	S'allie avec Sparte…	…	…	559
	Part pour la Cappadoce. Combats de Pteria…	…	…	558
Mort de Thalès…	Crésus est détrôné par…	Kyrus, qui prend Sardes…	…	557
Deuxième invasion de Pisistrate…	…	…	…	554
Troisième invasion de Pisistrate…	…	…	…	545
		Kyrus règne à Babylone…	…	538
Polycrate, tyran à Samos.	…	…	…	532
		Kyrus périt dans une bataille…	…	530
		Cambyse règne 7 ans et 5 mois…	…	529
Pisistrate meurt; son fils Hipparque gouverne 14 ans.	…	…	…	528
			Psammenit règne 6 mois…	526
		Cambyse conquiert l'Égypte et veut tuer Crésus…	…	525
		Smerdis, le mage, règne 7 mois..	…	522
		Darius Hystasp règne 36 ans…	…	521
Hippias gouverne 4 à 5 ans.	…	…	…	514
Expulsion d'Hippias, 20 ans avant Marathon, les Pisistratides ayant gouverné 35 à 36 ans…	…	…	…	510
		Combat de Marathon…	…	490

CHRONOLOGIE

D'HÉRODOTE.

EMPIRE ASSYRIEN DE NINIVE.

§ Ier.

Sa durée. Hérodote et Ktesias opposés quant au temps, mais non quant aux faits.

L'on convient généralement que la durée de l'empire assyrien, ainsi que les époques de son origine et de sa fin, forment la difficulté la plus grande de l'histoire ancienne; l'on pourrait ajouter qu'elles sont le sujet de la querelle la plus inconcevable entre les deux historiens de qui nous tenons nos documents. En effet, comment expliquer que Ktesias, au temps d'Artaxercès, ait évalué cette durée à 1306 ans, lorsque Hérodote, moins de 70 ans avant lui, ne l'avait trouvée que de 520? Comment imaginer que le premier ait donné 317 ans à *neuf* rois mèdes, qui, dit-il, remplacèrent les Assyriens, tandis que le second ne compte que quatre rois mèdes dans un espace de 150 ans, et cela lorsque Hérodote écrivait moins de 70 ans après la mort de Kyrus, qui détrôna le dernier de ces monarques? Nécessairement l'un des deux historiens s'est trompé; et de là un schisme entre leurs sectateurs. Les uns préférant Ktesias, prétendent qu'il a dû être mieux instruit, par la raison que ce Grec asiatique, né à Knide, ville tributaire des Perses, d'abord soldat de Kyrus le jeune, puis, de prisonnier, devenu médecin du grand roi, eut tout le temps, pendant les 17 années qu'il vécut à la cour, de connaître l'histoire du pays : il en eut tous les moyens, si, comme il le dit lui-même dans Diodore, il eut en main les archives royales; et il put les avoir, parce que l'usage de tous les anciens gouvernements d'Asie fut de tenir des registres qui nous sont plusieurs fois cités. Raisonnant sur ces faits et sur leurs conséquences, les partisans de Ktesias attaquent Hérodote, citent contre lui le mot de Cicéron [1], le Traité de Plutarque [2], les inculpations de Strabon [3], et prétendent que le père de l'histoire n'a eu ni les moyens ni la solidité d'instruction de son successeur et contradicteur.

En admettant les moyens de Ktesias, l'on a dit, ou l'on peut dire en faveur d'Hérodote [1], que les siens n'ont pas été moindres, et que même ils sont préférables. On demande si l'étranger, médecin du grand roi, assujetti au service d'une maison immense, a eu le temps de se livrer à l'étude des antiquités, d'apprendre la langue et le système d'écriture des Assyriens, sans doute différents de la langue et du système d'écriture des Perses; s'il a pu traduire par lui-même des monuments déjà vieillis, ou s'il n'a eu que les traductions et les extraits qu'en auront faits les Perses; si, dans l'un et l'autre cas, il n'a pas été sujet à beaucoup d'erreurs involontaires ou préméditées. On demande si vivant dans une cour très-despotique, il n'a pas été dans une dépendance nécessaire de tout ce qui l'a entouré; s'il a pu voir par d'autres yeux que par ceux des courtisans; épouser d'autres opinions, d'autres intérêts que ceux des Perses. Or les Perses avaient un intérêt *national* et *royal* à décréditer le livre d'Hérodote, qui, de toutes parts, choque leur orgueil, en célébrant leur défaite et en publiant plusieurs traits de folie de leur roi. Ktesias est atteint de cette partialité, lorsqu'il se déclare en propres termes le *contradicteur* d'Hérodote, et que, selon les expressions de Photius [2], il l'appelle *menteur* et *inventeur de fables* : cette accusation est d'autant plus singulière de sa part, que de tous les historiens, Ktesias est celui qui, chez les anciens, a été le plus généralement décrié pour ses fables et pour ses mensonges; son livre *sur les Indes*, qui nous est parvenu, justifie cette opinion. Quant à sa partialité, elle nous est formellement indiquée par un passage de Lucien, dans ses *Préceptes sur l'art d'écrire l'histoire*.

« Le devoir d'un historien, nous dit-il, est de ra-
« conter les faits comme ils sont arrivés : mais il
« ne le pourra, s'il redoute Artaxercès, dont il est
« le médecin, ou s'il espère en recevoir la robe de
« pourpre des Perses, avec un collier d'or et un che-
« val niséen, pour le salaire des éloges qu'il lui aura
« donnés dans son histoire [3]. »

Il est évident que ce trait s'adresse à Ktesias; et il l'atteint avec d'autant plus de force, que Lucien, l'un des plus savants et des plus indépendants écrivains de l'antiquité, ne l'a point lancé sans en avoir trouvé le motif dans les anecdotes de la vie du médecin; il est donc certain que sous le rapport de la

[1] Quamquam apud Herodotum patrem historiæ, et apud Theopompum sunt *innumerabiles fabulæ*. Cicero, *de Legibus*, lib. I, § I.
[2] Traité de la malignité d'Hérodote.
[3] Directes en plusieurs passages, indirectes au sujet de la mer Caspienne et du voyage des Phéniciens à Cadix.

[1] En faveur d'Hérodote sont Denys d'Halicarnasse, Usserius, Conringius, Marsham, Prideaux, Newton, Bossuet, Montfaucon, dom Calmet, etc. En faveur de Ktesias sont Diodore, Justin, Eusèbe, Scaliger, Petau, Pezron, Desvignoles, etc.
[2] Bibliothèque grecque, page 107.
[3] Lucien, *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, vers la fin.

moralité, Ktesias ne peut soutenir le parallèle avec Hérodote, tel qu'il nous est connu par les principaux événements de sa vie.

En effet, nous savons par divers témoignages, et par quelques traits répandus dans son livre, que, né dans une condition indépendante, il n'eut d'autre passion, d'autre but que d'acquérir de la gloire, d'être un grand historien, et de devenir un homme aussi célèbre qu'Homère, dont en effet il imite l'art en beaucoup de points. De tout temps l'art de raconter fut la passion des Grecs et surtout des Asiatiques; chez ceux-ci, il menait à la faveur des rois; chez ceux-là, libres alors, il procurait une sorte d'idolâtrie plus enivrante que l'or des cours et leur servitude. Né quatre ans avant l'invasion de Xercès [1], élevé au milieu des cris de la victoire et de la liberté, il paraît qu'Hérodote conçut de bonne heure le projet de célébrer cette guerre, comme Homère avait célébré celle de Troie. Pour exécuter cette entreprise, il fallait avoir acquis beaucoup de connaissances; et dans un temps où les livres étaient rares et mauvais, les connaissances ne s'acquéraient qu'en voyageant. Il se livra aux voyages : divers passages de son livre prouvent qu'il visita d'abord l'Égypte, Memphis, Héliopolis, Thèbes, puis Tyr [2], Babylone, très-probablement Ecbatane, qu'il décrit comme ferait un témoin oculaire, et qui d'ailleurs était sur sa route vers la Colchide; de là il dut revenir par l'Asie mineure, traverser le fleuve Hâlys, dont il cite les ponts construits par Krœsus. Après avoir concouru à chasser Lygdamis, tyran d'Halicarnasse, sa patrie, il fit une première lecture solennelle de son histoire à l'assemblée des jeux olympiques, et l'on doit remarquer que cette épreuve est une des plus fortes qu'un historien pût subir, puisque par cette publicité il s'exposait à la censure des Grecs instruits, qui de tous les pays accouraient à ces fêtes. Or à cette époque (vers 460) il n'y avait pas plus de 100 ans que Kyrus avait détruit l'empire des Mèdes; pas plus de 97 ans qu'il avait pris Sardes et *Krœsus*, ce roi lydien si connu de toute la Grèce; pas plus de 70 ans que Kyrus lui-même était mort. Hérodote, dans ses voyages, avait pu recueillir des traditions de la seconde et même de la première main; partout il avait consulté les prêtres, classe la plus savante, la seule savante chez les anciens. En consultant ceux de peuples différents et même ennemis, il avait eu le moyen de vérifier, de redresser les contradictions de l'erreur ou du préjugé, et parce que de toutes ces informations il composa un seul système, il fut obligé, pour le bien établir, d'en confronter, d'en discuter toutes les parties. Son ouvrage doit donc être considéré comme un extrait, comme un résumé de tout ce que les plus savants hommes de l'Asie savaient de son temps sur l'histoire ancienne. D'autres historiens, alors célèbres dans la Grèce, tels que Cadmus, Xanthus, Hellanicus, l'avaient précédé : s'il eût choqué les idées reçues, il se fût élevé contre lui quelque contradicteur dans les nombreuses lectures publiques qu'il fit à *Élis*, à Corinthe, à Athènes, etc.; et la moindre anecdote de ce genre eût été connue de Plutarque, qui, par une partialité puérile, a tenté de le dénigrer, *pour venger*, dit-il, *les Thébains ses compatriotes d'avoir été accusés par Hérodote de n'avoir pas secondé les Grecs contre les barbares*. Cette véracité d'Hérodote, en lui suscitant des ennemis, est un titre de plus à notre confiance et à notre estime; d'ailleurs son livre, que nous possédons, respire partout la bonne foi, la candeur : ses connaissances en physique sont faibles, comme elles l'étaient généralement de son temps; mais son bon sens, sa réserve à prononcer, sa sagesse à douter, le conduisent souvent mieux que la science systématique de ses successeurs; témoin le géographe Strabon, qui n'a point voulu croire au *voyage des Phéniciens* autour de l'Afrique [1], et qui a prétendu que la Caspienne était *un golfe et non une mer isolée*. Notre géographie moderne, en démentant les raisonnements physiques du géomètre, nous fournit une preuve de cette vérité historique et morale : « que quelquefois « des faits *incroyables, invraisemblables*, parce « qu'ils choquent la doctrine reçue dans un temps, « n'en sont pas moins certains; et que le récit naïf « d'un narrateur fidèle, » qui dit, comme Hérodote, *je ne comprends pas cela, mais voilà ce que j'ai vu, ce que m'ont assuré des témoins instruits*, est quelquefois préférable aux dénégations dogmatiques des théoriciens [2]. Cicéron lui reproche de raconter beaucoup de fables [3], et en effet il raconte

[1] D'après la remarque de Pamphilia, savante dame romaine, citée par Aulu-Gelle, Hérodote avait 53 ans lors de la première année de la guerre du Péloponèse; par conséquent il était né l'an 484 avant J. C. Xercès passa en Grèce en 480. Pamphilia fut célèbre à Rome, sous Néron, pour divers écrits sur l'histoire et sur la musique. Elle avait fait un abrégé de Ktesias, en trois livres.

[2] Voyez lib. II, §§ III, IV et XLIV; lib. I, § CLXXXIII; lib. IV, §§ XLIII, CLXV et CLXXXVI.

[1] Il commet d'ailleurs une fausse citation, en le plaçant sous *Darius* au lieu de *Nekos*. Voyez Strabon, *Geogr.* liv. II, pages 98 et 100.

[2] Nous en avons un bel exemple récent, dans les pierres tombées du ciel, sur lesquelles *Fréret* écrivit, il y a un demi-siècle, un mémoire alors peu goûté : l'on ne croyait pas à ce prodige..... Il est prouvé : comment s'opère-t-il? Les savants prononcent.... Nous disons : *Il faut douter et observer*. Ce genre de grêle métallique finira par s'expliquer.

[3] Ce qui n'empêche pas Cicéron d'en parler avec éloge, en quatre autres endroits; par exemple, il dit, lib. II, *de*

quelquefois des *miracles* ou *prodiges*, selon l'esprit de son temps. Mais en général il les cite comme l'opinion reçue, plutôt que comme la sienne : et lorsqu'il y croit, il y est porté *par le respect des dieux*, qui est une sorte de garantie de sa droiture. Cicéron lui-même eût été fort embarrassé à désigner les faits *fabuleux*, puisque plusieurs de ceux que cite Hérodote sur l'intérieur de l'Afrique, et qui jusqu'ici semblaient *incroyables*, ont été de nos jours reconnus *vrais* par les voyageurs[1]. Telle est la destinée singulière d'Hérodote, qu'après avoir été mal apprécié des anciens, le mérite de son ouvrage s'est élevé chez nous autres modernes à mesure que nous avons acquis plus de connaissances sur les pays dont il a traité. Tous les voyageurs en Égypte s'accordent à dire que l'on ne peut rien ajouter à la justesse, à la correction, à la grandeur du tableau qu'il en a tracé. En sorte que c'est pour avoir été en général trop au-dessus des notions vulgaires, qu'il a eu chez les anciens moins de crédit que des écrivains d'un ordre inférieur. Si dans des matières aussi délicates et difficiles, il a porté cette finesse de tact et cette rectitude de jugement, l'on a droit d'en conclure qu'il n'a pas été moins soigneux, moins habile dans ses recherches sur la chronologie, et l'on peut poser en fait que, sous aucun rapport, Ktesias ne lui est préférable, ni même comparable.

De cette conclusion passer subitement, comme l'ont fait plusieurs savants, à n'ajouter aucune foi à tout ce qu'a écrit Ktesias, cela nous paraît une exagération passionnée; et comme en ce genre de questions les raisonnements n'ont de force qu'autant qu'ils sont établis sur des faits positifs, nous allons remplir un double objet d'utilité, en soumettant au lecteur le principal fragment de Ktesias sur les Assyriens, lequel, d'une part, fournira les moyens d'apprécier l'esprit et l'autorité de cet historien, tandis que de l'autre, il montrera dans leur ensemble les faits dont Hérodote n'a cité que des parties accessoires ou des résultats généraux.

§ II.

Idée générale de l'empire assyrien, selon Ktesias, en Diodore, liv. II, page 11 et suivantes, édit. de Wesseling [2].

« Avant Ninus, roi des Assyriens, l'Asie ne cite « aucun roi indigène qui ait fait de grandes choses, « ni qui ait même laissé le souvenir de son nom. « Ninus est le premier dont les hauts faits aient « répandu et conservé la renommée; par cette rai- « son, nous allons en parler avec quelque détail. « Poussé par son caractère belliqueux vers tout ce « qui exige le mâle courage de l'homme, il arma d'a- « bord les jeunes gens les plus robustes de son « royaume, et les habitua, par de longs et fréquents « exercices, à toute espèce de fatigues et de périls. « (Non content) de cette armée redoutable, il s'as- « socia encore *Ariaios*, roi de l'Arabie (Heureuse), « pays alors rempli des plus vaillants guerriers. Cette « nation de tout temps a été jalouse de sa liberté; « jamais elle n'a reçu de princes étrangers; et mal- « gré leur immense pouvoir, les rois de Perse et les « Makédoniens n'ont pu l'asservir : (la raison en « est que) l'Arabie étant déserte en certaines par- « ties, et dans d'autres n'ayant que des puits ca- « chés, connus des seuls naturels, il devient impos- « sible à des armées étrangères (d'y subsister et) « de s'en emparer. Fortifié du secours des Arabes, « Ninus, à la tête d'une armée nombreuse, envahit « (d'abord) la Babylonie, qui lui était limitrophe. *La* « *ville actuelle de Babylone* n'était pas encore bâ- « tie, mais le pays avait beaucoup d'autres villes « bien peuplées. Les naturels, inexpérimentés à « l'art de la guerre, furent facilement vaincus et « assujettis au tribut annuel. Quant à leur roi, « Ninus l'emmena ainsi que ses enfants; par la « suite il le fit périr. De là s'étant porté contre « l'Arménie, il renversa quelques villes fortes, et « la terreur se répandit dans le pays. Barsanes, qui « en était roi, convaincu de son infériorité, vint « au-devant de Ninus avec de riches présents, et « lui promit d'exécuter tous ses ordres. L'Assyrien « magnanime l'accueillit avec douceur; il lui ren- « dit même le royaume d'Arménie, à condition « qu'il resterait ami fidèle, et qu'il lui fournirait « des vivres et des soldats pour ses autres expédi- « tions. Avec cet accroissement de moyens, Ninus « attaqua la Médie, et malgré une vive résistance, « il défit Pharnus, roi du pays, qui perdit beaucoup « d'hommes, et qui, fait prisonnier avec sa femme « et ses sept enfants, fut *mis en croix* par l'ordre « du vainqueur.

« De si brillants succès inspirèrent à Ninus un « violent désir de soumettre à ses lois toute l'Asie « située entre le Tanaïs et le Nil : tant il est vrai

Oratore : Namque et Herodotum, qui princeps hoc genus ornavit, in causis nil omnino versatum esse accepimus. Atqui tanta est eloquentia, ut me quidem quantum ego græce scripta intelligere possum magnopere delectet.

[1] Voyez Hornemann, *Voyage en Afrique*. Hérodote a cité pour ses autorités les voyages et négociants carthaginois, lib. IV, § XLIII, CLXV, CLXXXVI.

[2] Nous n'employons point la traduction française de Terrasson, parce que depuis Rhodoman, qu'il a suivi, M. Wesseling a donné une traduction latine bien plus correcte, et parce que Terrasson, pour rendre son style plus français, a écarté une foule d'images et de termes techniques très-importants au sujet. Lorsque l'on traduit des historiens, surtout anciens, l'on peut dire que c'est un mérite au style, d'avoir la physionomie quelconque de l'original.

« que la prospérité ne sert qu'à ouvrir le cœur de « l'homme à plus de cupidité. Ayant donc établi un « de ses amis *satrape* de Médie, il se livra tout entier « à l'exécution de son projet, et dans l'espace de dix-« sept ans, il parvint à subjuguer tous les peuples (de « la presqu'île et du continent), à l'exception des « *Bactriens* et des *Indiens*. Aucun écrivain n'a trans-« mis le nombre des combats qu'il livra, ni des enne-« mis qu'il vainquit. Bornons-nous donc, en suivant « Ktesias de Knide, à énumérer les pays les plus « célèbres. D'abord venant des pays maritimes vers « le continent, Ninus conquit l'Égypte, la Phéni-« cie, la Cœlesyrie (Damas et Balbek), la Cilicie, « la Pamphilie, la Lykie, la Karie, la Phrygie, la « Mysie, la Lydie; ensuite la Troade, la Phrygie « hellespontique, la Propontide, la Bithynie, la Cap-« padoke et les peuples barbares situés dans le Pont « (sur les rives de l'Euxin jusqu'au Tanaïs); il s'em-« para (aussi) du pays des Cadusiens, des Tapyres, « des Hyrkaniens, des Draggues, des *Derbikes*, des « Karmaniens, des Choromnéens, des Borkaniens « et des Parthes; il y joignit la Perse, la Susiane, « et ce qu'on appelle la *Caspiane*, où l'on ne pénètre « que par des gorges étroites nommées *Portes Cas-« pies;* enfin beaucoup d'autres peuples moins con-« nus, qu'il serait trop long d'énumérer. Quant à « la guerre contre les Bactriens, la grande diffi-« culté des passages (à travers la chaîne des monts), « et la multitude de leurs guerriers l'obligèrent, « après plusieurs tentatives infructueuses, de l'a-« journer à un temps plus opportun.

« Ayant donc ramené ses troupes en *Syrie* (Assy-« rie) il choisit un terrain propre à construire une « ville immense, qui, de même que ses exploits sur-« passaient tous ceux connus avant lui, pût aussi « surpasser non-seulement toutes les villes alors « existantes, mais encore celles que l'on pourrait « construire après lui. Quant au roi des Arabes, « il le congédia avec ses troupes, après l'avoir com-« blé de présents et de dépouilles. »

Ici Diodore entre dans de longs détails sur la construction de Ninive au bord de l'*Euphrate* (au lieu du Tigre); puis sur la reprise des hostilités contre les Bactriens; sur les aventures singulières et la fortune de Sémiramis, etc. : il raconte comment, par son esprit, son courage et sa beauté, cette femme devint épouse de *Ninus*, lui donna un fils appelé *Ninyas*, et peu de temps après régna seule par le décès du roi; il expose comment, pour égaler et même surpasser la gloire de son mari, elle bâtit la ville de Babylone avec ses murs énormes, ses tours nombreuses, ses quais, ses ponts, son temple de Belus, et ses deux palais communiquant par dessous l'Euphrate, au moyen d'un boyau de galerie voûtée, etc. etc. — « Quant au jardin sus-« pendu, placé près de la citadelle, ce ne fut pas « Sémiramis, *mais un roi syrien* qui, dans des « temps postérieurs, le construisit pour une de ses « concubines née en Perse, et désireuse de revoir, « comme dans son pays natal, de vertes prai-« ries sur des montagnes. (Diodore décrit la cons-« truction de ce jardin.) Sémiramis bâtit encore « sur l'Euphrate et le Tigre d'autres villes où elle « établit des marchés et des foires pour les marchan-« dises qui venaient de la Médie et de la Pareta-« kène.... et parce que ces deux fleuves sont, après « le Nil et le Gange, les plus grands de l'Asie, leur « lit est le véhicule d'un commerce très-actif; en « même temps que les villes placées sur leurs bords « sont le siége d'une foule de riches marchés qui « contribuent à la magnificence de celui de Baby-« lone, etc. etc. »

En quittant Babylone, Sémiramis mène son armée en Médie, campe au pied du mont *Bagistan* [1], y construit un *jardin* magnifique, fait sculpter sur le rocher des chasses d'animaux et des inscriptions en *lettres assyriennes;* construit un autre jardin autour du rocher *Xaoun;* se livre à toutes les voluptés, ne veut point d'époux, de peur de perdre son sceptre, mais prend des amants qu'ensuite elle fait périr. Elle s'avance vers Ekbatanes, parcourt *la Perse* et les autres provinces de son empire, laissant partout sur ses pas des monuments qui durent encore et gardent son nom. De là Ktesias la conduit en Égypte et en Libye, dont elle soumet une partie, et où elle consulte l'oracle sur la fin de sa vie; puis elle retourne à Bactres, et entreprend au bout de trois ans, contre les Indiens, une guerre où elle perd beaucoup de troupes, et faillit elle-même de périr. Enfin, avertie que son fils lui dresse des embûches (selon la prophétie de l'oracle d'Ammon), elle prend le parti d'abdiquer et de mourir.

« Ninyas, fils de Ninus et de Sémiramis, régna à « leur place; n'imitant point leurs mœurs guerrières, « il mena au fond de son palais une vie pacifique et « mystérieuse, ne se laissant voir qu'à ses femmes « et à ses eunuques. Uniquement occupé à jouir du « repos et de toute espèce de sensualité, il écarta « avec soin les soucis et les embarras (des affaires), « ne pensant pas qu'un règne heureux pût avoir d'au-« tre but que de jouir sans trouble de tous les plaisirs « (de la nature humaine); et cependant, afin de gou-« verner avec plus de sûreté, et de tenir ses sujets « dans la crainte, il institua l'usage de lever chaque

[1] En persan moderne, *bag* signifie jardin. *Bag-Estan*, pays ou *lieu du jardin*.

« année, en chaque province, un certain nombre « de soldats avec un chef; puis rassemblant tous ces « corps dans Ninive, il leur nommait un commandant « très-attaché à sa personne. L'année révolue, « il faisait venir de nouveaux corps semblables, et « après avoir délié les premiers de leur serment, il « les renvoyait dans leur pays. A ce moyen, les peuples « qui voyaient une forte armée toujours campée, « et prête à punir toute rébellion, vécurent dans « la soumission. Le motif (secret) du *changement* « *annuel* était d'empêcher que les chefs et les soldats « ne formassent ensemble des liaisons trop intimes...... « car la prolongation de service donne « aux chefs militaires de l'expérience et de l'audace, « et les invite souvent à conspirer contre les princes; « d'autre part, en se rendant invisible, Ninyas « voilait à tous les regards sa vie voluptueuse, et « comme s'il eût été un dieu, personne n'osait en « mal parler.... Ainsi régna Ninyas, et il fut imité « par la plupart des rois (assyriens), qui, *pendant* « trente *générations*, se succédèrent, *de père en fils*, « jusqu'à Sardanapal. Sous ce dernier, l'empire assyrien, « après avoir duré 1360 ans [1] (lisez 1306), « selon le témoignage de Ktesias de Knide, en *son* « *second livre*, fut remplacé par celui des Mèdes.

« Il serait inutile de rapporter le nom de ces rois « et la durée de leur règne, puisqu'ils n'ont rien fait « de mémorable : seulement le secours envoyé par « l'un d'eux aux Troyens, sous la conduite de Memnon, « fils de *Tithon*, mérite que nous le citions : ce « roi d'Assyrie fut *Teutamus*, vingtième descendant « de Ninyas, fils de Sémiramis, sous lequel les Grecs, « conduits par Agamemnon, attaquèrent la ville de « Troie, lorsque les Assyriens possédaient l'empire « de l'Asie depuis plus de *mille ans*. Ce fut à titre « de prince vassal, que Priam, accablé du poids de « la guerre, envoya vers Teutamus demander des secours. « Le monarque lui envoya 10,000 Éthiopiens « et autant de Susiens, avec 200 chars de guerre. « Tithon alors était gouverneur de la Perse, jouissait « plus qu'aucun autre satrape de la faveur du « roi; Memnon, son fils, était à la fleur de l'âge, et « doué d'autant de force de corps que de vivacité « d'esprit : il avait construit, dans la citadelle de « Suse, un palais qui garda son nom *jusqu'à l'empire* « *des Perses,* ainsi qu'*une rue* qui porte encore « son nom. Néanmoins les Éthiopiens voisins de l'Égypte « réclament ce Memnon comme leur compatriote, « et montrent des palais appelés *Memnoniens*. « Quoi qu'il en soit, l'opinion constante est « que Memnon conduisit à Troie 20,000 hommes de « pied et 200 chariots; qu'il combattit avec une valeur « brillante et tua beaucoup de Grecs; mais les « Thessaliens le tuèrent enfin dans une embuscade. « Les Éthiopiens leur ayant enlevé son corps, le « *brûlèrent* et portèrent *ses os* à son père Tithon. « Voilà ce que les barbares (les Perses) assurent « (selon Ktesias) être consigné dans les archives « royales.

« *A l'égard de Sardanapal,* trentième *et dernier* « *roi* depuis Ninus, il surpassa tous ses prédécesseurs « en débauche et en mollesse : invisible comme « eux, et entouré de *troupeaux* de femmes, il en prit « les mœurs et les formes; il portait leur vêtement, « imitait leur voix, se peignait le visage, le corps, « brodait, tissait, filait la laine, teignait en pourpre, « etc. etc. L'on assure qu'il s'était composé « lui-même cette épitaphe : Mortel, qui que tu sois, « livre-toi à tes penchants, essaye de toutes les jouissances; « *le reste n'est rien*. Me voici cendre, moi « qui fus le *grand roi* de Ninive : ce que l'amour, « la table, la joie, me procurèrent de bonheur quand « j'étais vivant, cela seul me reste maintenant dans « le tombeau; tous les autres biens m'ont quitté [1].

« Cependant un Mède nommé *Arbak*, homme « de tête et de courage, se trouva commander le « contingent annuel des troupes de la Médie; ayant « formé des liaisons avec le commandant des Babyloniens, « celui-ci le sollicita de secouer le joug « des Assyriens; le nom de ce Babylonien était Be-

[1] Ce nombre de 1360 est certainement une erreur de nos imprimés et du manuscrit qu'ils représentent. Les anciens n'ont point lu ainsi; ils ont lu 1306 ans, et cela, en citant ce même passage de Diodore..... Témoin Agathias, qui, après avoir dit qu'Arbakes et Belesis enlevèrent à Sardanapal l'empire de l'Asie, ajoute que, « à cette époque, il s'était « écoulé, depuis que Ninus avait fondé l'empire, une durée « totale de *treize cent six ans, comme en convient Diodore* « *de Sicile, d'accord avec les calculs de Ktesias.* » Agathias, lib. II, p. 63.

Témoin encore George le Syncelle, qui dit également, page 359 : « Ainsi les Assyriens possédèrent l'empire pendant un « espace de 1306 ans, comme le dit *Diodore sur l'autorité* « *et le témoignage de Ktesias.* » Les 1360 ans de nos imprimés doivent donc être une faute de copiste, par une méprise décimale de 60 pour 6. Le nombre de 1306 doit d'autant mieux être la vraie leçon, que Diodore, à la fin de ce fragment, va nous donner le nombre rond de 1300, comme son synonyme, ce qui ne pourrait se dire de 1360. Enfin Justin ou Trogue-Pompée n'a lu que 1300 ans.

A cette occasion, remarquons que nos premières éditions ont en général été une source d'erreurs, parce que les savants n'eurent pas alors toutes les facilités de consulter beaucoup de manuscrits; et que depuis lors, ces premiers imprimés, en faisant négliger et perdre les manuscrits mêmes, sont devenus le type défectueux de toutes nos copies.

[1] Voyez à ce sujet un intéressant mémoire de M. de Guignes, qui prouve que la morale de Salomon, dans le Cantique, dans les Proverbes et dans l'Ecclésiaste, est absolument la même : il eût dû ajouter que le système appelé *épicurisme* a, comme tous les autres systèmes des Grecs, été puisé en Asie, où il régnait depuis des siècles. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XXXIV.) Solon dit à Krœsus : « Ne « donnez pas le titre d'Heureux à un homme avant sa mort. » L'Ecclésiaste dit : *Ante mortem ne hominem laudes.*

« lesys, homme le plus distingué des *prêtres baby-*
« *loniens,* que l'on nomme *Chaldéens.* Son habileté « en astrologie, son talent à deviner et à prédire « avec certitude les événements, lui avaient acquis « un très-grand crédit; il prédit donc au général « mède qu'il posséderait tout ce que possédait Sar- « danapal. Arbâk, flatté du présage, lui promit, « si l'événement réussissait, de lui donner la satrapie « de Babylone : de ce moment, plein d'espoir en « l'oracle, il s'étudia à gagner l'amitié des autres « chefs, par des repas et des propos affectueux. Il « tâcha aussi de se procurer la vue du roi et du « genre de vie qu'il menait; pour cet effet, il fit « présent d'une coupe d'or à un eunuque, qui l'in- « troduisit et le rendit témoin de toute la mollesse « et de toute la débauche du palais. Dès lors Arbâk, « plein de mépris pour Sardanapal, se livra de « plus en plus aux espérances présentées par le Chal- « déen. Ils concertèrent ensemble, l'un, de faire « soulever les Mèdes et les Perses; l'autre, d'en- « gager les Babyloniens à se joindre à eux, et à « communiquer le projet *au roi des Arabes,* ami « de Belesys. L'année s'écoulait, et les nouveaux « contingents allaient remplacer les anciens, lors- « que Arbâk persuada aux Mèdes de secouer le joug « des Assyriens, et séduisit les Perses par l'ap- « pât de la liberté. Belesys souleva aussi les Ba- « byloniens, et envoya des députés au roi d'Arabie, « avec qui il était lié d'hospitalité, pour lui faire « part de l'entreprise. L'année étant enfin révolue, « tous les chefs arrivèrent avec de nombreuses « troupes, en apparence pour fournir le contingent, « mais, en effet, pour ravir la suprématie aux As- « syriens. Le nombre total des quatre peuples réu- « nis se trouva *être de* 400,000 *hommes.* Le camp « étant posé, l'on commença de délibérer sur les opé- « rations. Sardanapal, au premier avis de l'insur- « rection, mène contre les révoltés les troupes des « autres nations. L'action s'engage, et après une « forte perte, ils sont poussés jusqu'à des collines « situées à 70 stades de Ninive[1]. Ils tentent une « seconde action; Sardanapal range ses troupes « en bataille, et fait crier par des hérauts, qu'il « donnera 200 talents *d'or* à qui tuera Arbâk; et « le double, avec le gouvernement de la Médie, à « qui le livrera vivant : il met également à prix la « tête de Belesys. Ces offres devenant inutiles, il « livre un second combat, tue un grand nombre de « rebelles, et chasse le reste vers leur camp sur les « collines. Arbâk, ébranlé de ce second échec, as- « semble ses amis et tient conseil. La plupart vou- « laient retourner chez eux, s'y emparer des lieux « forts, et se préparer à soutenir la guerre; mais « Belesys protestant que les dieux annoncent par « des prodiges qu'à force de patience ils viendront « à bout de leur noble dessein, décide les généraux « à une troisième bataille. Le roi les bat encore, « s'empare de leur camp et les chasse devant lui « jusqu'à la frontière de Babylonie. Arbâk lui-même « affrontant tout danger et tuant beaucoup d'As- « syriens, reçoit une blessure. Alors la plupart des « chefs perdent tout espoir et veulent retourner « chez eux; mais Belesys, qui avait passé la nuit à « considérer les astres, leur annonce qu'un secours « inespéré va s'offrir de lui-même, et que s'ils veu- « lent attendre seulement cinq jours, la face des « affaires changera totalement; que tels sont les si- « gnes certains que lui montrent les dieux, par la « science des astres.... Ils rappellent donc leurs « soldats, et tandis qu'ils attendent le cinquième « jour, le bruit se répand qu'un corps nombreux de « Bactriens envoyés au roi, marche à grandes jour- « nées et déjà est près. Arbâk prenant avec lui l'é- « lite de ses soldats, marche à leur rencontre, dans « le dessein de les amener à son but par la persuasion « ou par la force. L'amour de la liberté séduit les « Bactriens, et d'abord les chefs, puis tout le corps, « réunissent leurs tentes à celles d'Arbâk. Le roi, « qui d'abord ignora cette défection (soudaine), « et que sa prospérité enivra, déjà reprenait ses « habitudes de mollesse, tandis que ses troupes se « livraient à des festins pour lesquels il leur avait « fait fournir une grande quantité de vin, de chairs « de victimes et autres provisions. Arbâk, informé « de la négligence et de l'ivresse, suite nécessaire « de ces grands repas, les attaque de nuit et à l'im- « proviste. Les Assyriens, surpris dans leur camp, « se sauvent en désordre à Ninive, après une perte « très-considérable; le roi (déconcerté) charge *Sa-*
« *laimên,* frère de sa femme, du commandement « des troupes extérieures, et s'enferme dans la ville « pour la défendre. Les rebelles attaquent *Salaimên* « d'abord en rase campagne, puis au pied des rem- « parts, le battent deux fois et même le tuent. L'ar- « mée du roi, partie précipitée dans l'*Euphrate* (le « Tigre), partie mise en fuite, se trouve anéantie. « Telle fut la quantité des morts, que les eaux du « fleuve furent rougies dans un long espace. Du « moment où Sardanapal fut ainsi assiégé, plu- « sieurs nations, pour devenir libres, se joigni- « rent aux rebelles. Dans ce danger imminent, le « roi envoie ses trois fils et ses deux filles, avec « de grandes richesses, au satrape de Paphlagonie, « *Cotta,* qui était le plus dévoué de ses serviteurs :

[1] Le stade de Ktesias est celui de 833 1/3 au degré, ce qui donne ici environ 4782 toises, ou 2 lieues 1/4.

« il dépêche des agents dans toutes les provinces, « pour qu'on lui amène des secours, et il se prépare « à soutenir un long siége, se confiant en un ora- « cle transmis par ses ancêtres, lequel portait que « *Ninive ne serait jamais prise, à moins que le* « *fleuve ne devînt son ennemi,* ce qui lui parut un « cas impossible.

« Les Mèdes, encouragés par leurs succès, pres- « saient le siége; mais l'extrême solidité des murs « résistait à tous leurs efforts : car *à cette époque* « *les béliers, les chaussées de terre, les balistes* et « les autres machines n'étaient pas inventées; et « les assiégés vivaient dans l'abondance par la pré- « voyance particulière du roi à cet égard. Le siége « traîna ainsi deux ans sans avancer. Le sort vou- « lut que la troisième année, d'énormes pluies ayant « fait déborder l'*Euphrate* (le Tigre) jusque dans « la ville, ses eaux firent écrouler 20 stades des mu- « railles (1360 toises). Le roi, frappé de cet ac- « cident, juge que l'oracle est accompli, que le fleuve « est devenu l'ennemi de la ville, et il n'espère plus « de se sauver. Mais afin de ne pas tomber vif dans « les mains de l'ennemi, il fait dresser dans le pa- « lais un bûcher immense, y entasse ses trésors « en argent, en or, en vêtements, en meubles pré- « cieux; rassemble ses eunuques et ses femmes fa- « vorites dans la petite chambre qu'il avait fait pra- « tiquer au sein du bûcher, et y allumant lui-même « le feu, il se brûle avec eux et avec tout son pa- « lais... Les rebelles, avertis de sa mort, entrent « par la brèche du fleuve, et ayant revêtu Arbâk « du manteau et du pouvoir suprême, ils le *procla-* « *ment monarque.*

« Alors, tandis qu'Arbâk récompensait les com- « pagnons de ses travaux, chacun selon son rang, « et qu'il *nommait les satrapes,* le Babylonien Be- « lesys, qui lui avait prédit l'empire, s'approcha « de lui, et après lui avoir rappelé ses services, il « lui demanda le gouvernement de Babylone, se- « lon sa promesse. En même temps il lui exposa qu'au « milieu des dangers il avait fait à Belus le vœu que « lorsque Sardanapal serait vaincu et son palais « incendié, il en transporterait à Babylone un mon- « ceau de cendres, pour en élever près du temple « de Belus, un monument qui rappelât à tous les « navigateurs sur l'Euphrate, la mémoire de celui « qui avait détruit l'empire des Assyriens. Il faisait « cette demande, parce qu'un eunuque transfuge « qu'il avait caché chez lui, l'avait instruit de la « quantité d'or et d'argent chargée sur le bûcher. « Arbâk ne se doutant de rien, parce que tout le « reste des serviteurs du roi avaient péri avec lui, « accorda à Belesys et les cendres et *la satrapie* « *de Babylone* exempte de tribut. Belesys se hâte « de charger les cendres sur des bateaux, et il ar- « rive à Babylone avec une partie de l'or et de l'ar- « gent de Sardanapal. Bientôt ce larcin transpire, « et *le roi* dénonce le coupable aux chefs qui l'a- « vaient aidé dans la guerre commune. Ils condam- « nent à mort Belesys qui convient du vol : mais « Arbâk, plein de générosité, lui fait grâce de la « vie, et considérant ses services précédents comme « bien supérieurs à sa faute, il lui laisse ses ri- « chesses, et même son gouvernement de Baby- « lone. Cet acte de magnanimité divulgué dans les « provinces, accrut la gloire du roi et l'amour de « ses sujets. Il usa de la même douceur envers les « habitants de Ninive, il leur laissa leurs biens; « et se bornant à les disperser dans des bourgades « voisines, il rasa les murs de la ville. Enfin il « emporta à Ecbatanes, capitale des Mèdes, le reste « de l'or et de l'argent des cendres, qui se mon- « tait à plusieurs talents. Ainsi fut détruit l'empire « assyrien, après avoir duré plus de 1300 ans, pen- « dant trente générations depuis Ninus [1]. »

Page 145. « Les auteurs principaux n'étant point « d'accord sur la monarchie des Mèdes, nous de- « vons, *par amour de la vérité,* comparer leurs « différents récits. D'une part, Hérodote, qui fleu- « rit au temps de Xercès, raconte que l'empire des « Assyriens sur l'Asie avait duré 500 ans lorsqu'il « fut renversé par les Mèdes; qu'après cet événe- « ment, le pays n'eut point de rois *pendant plu-* « *sieurs générations,* et que chaque ville ou canton « se gouverna démocratiquement. Plusieurs années « s'étant ainsi écoulées, ajoute-t-il, *Kyaxares,* hom- « me devenu célèbre par sa justice, fut élevé à la « royauté par les Mèdes. Ce premier roi soumit à « son pouvoir les peuples voisins, et commença de « former un puissant empire. Ses descendants con- « tinuèrent d'en reculer les limites jusqu'au règne « d'Astyages, qui fut vaincu par Kyrus, chef des « Perses. Nous n'indiquons en ce moment que la « substance des faits; nous en développerons les dé- « tails par la suite en lieu convenable. D'après Hé- « rodote, l'élection de Kyaxares par les Mèdes cor- « respond à l'an 2 de la 17e olympiade [2] (711 avant « J. C.)

« Mais cet historien est contredit par Ktesias, « qui vécut lors de la guerre de Kyrus le jeune « contre Artaxerces son frère, et qui, après avoir « été fait prisonnier du roi, acquit ses bonnes grâces « par son habileté en médecine, et passa 17 ans à

[1] Confrontez la page 413 ci-devant.

[2] Tout ce prétendu extrait d'Hérodote est faux, comme nous l'allons voir ci-après.

« sa cour, très-considéré. Ktesias consultant les ar« chives royales, dans lesquelles les Perses, d'a« près une loi positive, écrivent tout ce qui s'est passé « dans les temps anciens, a recherché avec soin « tous les faits, et *après les avoir mis en ordre*, « il en a transmis la connaissance aux Grecs. Or cet « écrivain soutient que les Mèdes, après avoir dé« possédé les Assyriens, régirent à leur tour l'A« sie sous le commandement suprême d'Arbâk, « vainqueur de Sardanapal, comme nous l'avons « dit; mais qu'après avoir eu 28 ans de règne, *Ar« bâk* laissa l'empire à son fils *Mandauk,* qui régna « 50 ans. A celui-ci succéda Sosarmus, 30 ans; puis « Artoukas, 50; *Arbian,* 22; et Artaios, 40.

« Sous le règne de ce dernier s'alluma, entre les « Mèdes et les Cadusiens, une violente guerre dont « voici le motif. Un *Persan,* nommé *Parsodas,* qui « par sa vaillance, son habileté et ses autres ver« tus, était l'objet de l'admiration publique, d'ail« leurs très-aimé du roi et ayant la plus grande « influence dans le conseil (d'état); *Parsodas,* « dis-je, se trouvant offensé d'un jugement que le « roi avait rendu à son égard, passa chez les Cadu« siens avec 3,000 hommes de pied et 1,000 hommes « de cheval, etc. etc. — Il s'ensuivit une guerre « à outrance. Parsodas arma tous les Cadusiens, au « nombre de près de 200,000 hommes, battit Ar« taios qui en avait amené 800,000, fut créé roi des « Cadusiens, et avant de mourir, les engagea, par « serment, à ne jamais faire la paix avec les Mèdes. « Ce qui a en effet duré jusqu'au temps où Kyrus « fit passer aux Perses l'empire de l'Asie.

« Après *Artaios,* régna Artynes pendant 22 ans, « puis Astibaras pendant 40. De son temps, les « Parthes refusèrent l'obéissance, et livrèrent la « province et leur ville (forte) aux *Sakas.* De là « une guerre de plusieurs années, sous la direction « de la reine des Sakas, appelé *Zarina* (les Grecs « prononcent *Tsarina*), femme d'une habileté et « d'une beauté extraordinaire : la paix se conclut, « à condition que les Parthes rentreraient dans le « devoir, et que les Mèdes et les Sakas seraient « amis et alliés, rentrant chacun dans leurs ancien« nes limites. Astibaras, par la suite, accablé de « vieillesse, mourut à Ekbatanes, et eut pour suc« cesseur *Aspadas* son fils, que les Grecs appel« lent *Astyagès;* le Perse Kyrus l'ayant vaincu, « l'empire de l'Asie passa aux Perses. Nous en avons « dit assez sur la domination des Assyriens et des « Mèdes. »

Tel est le récit que Diodore nous donne comme un extrait de Ktesias; d'autre part *Photius* nous apprend que les six premiers livres de cet historien traitent des Assyriens et des autres peuples antérieurs à l'empire des Perses, et que les dix-sept [1] autres étaient consacrés à cette nation depuis l'avénement de Kyrus. Ici deux observations se présentent.

D'abord, lorsque Diodore concentre en quelques pages la substance de plus de deux livres de Ktesias [2], il est évident qu'il a dû introduire beaucoup d'expressions de son chef, par conséquent altérer le coloris propre de l'original; et cependant ce fragment porte une physionomie orientale, frappante pour tout lecteur qui connaît les mœurs de l'ancienne Asie. Le fond des faits doit être vrai, l'erreur volontaire ou préméditée ne peut avoir lieu que pour les dates; et en effet cette erreur est saillante dans la *durée* prétendue de l'empire assyrien, car 1° ces 1306 ans, si on les répartit sur 30 générations, donnent un terme moyen de 43 ans pour chaque règne, ce qui est inadmissible, comme nous le dirons ailleurs.

2° Il serait possible que dans cette partie, comme dans toute autre, Diodore eût considérablement altéré l'exposé de Ktesias; nous allons dans l'instant avoir la preuve d'une insigne falsification qu'il commet sur le texte d'Hérodote. Commençons par examiner les passages de ce dernier concernant les Assyriens; ils sont laconiques, peu nombreux, et par cette raison le commentaire précédent était plus nécessaire.

§ III.

Exposé d'Hérodote.

« La ville de Babylone, dit Hérodote (lib. I, « § CLXXXIV), *a eu un grand nombre de rois,* dont « je ferai mention dans mon Histoire d'Assyrie. » Et au § CVI (même livre Ier) : — « Quant à la ma« nière dont Ninive fut prise (par Kyaxarès), j'en « parlerai dans un autre ouvrage (qui est évidem« ment cette même Histoire d'Assyrie). »

Par conséquent Hérodote s'était spécialement occupé des Assyriens; il n'en a pas traité légèrement, et lorsqu'il va nous donner de grands résultats, il les aura établis avec connaissance de cause.

Après avoir décrit comment *Kyrus* détruisit le royaume des Lydiens, voulant remonter à l'origine de la puissance de ce conquérant, et montrer comment il avait renversé l'empire des Mèdes qui avait succédé à l'empire des Assyriens, il dit :

« Mais quel était ce Kyrus qui détruisit l'empire

[1] Par conséquent, 23 livres, qui, avec celui des *Indiens*, font 24, en imitation d'Homère.

[2] Pour la fin du règne de Sardanapal, il cite Ktesias en son livre second : les Mèdes ont dû commencer avec le livre III.

« de Krœsus? Comment les Perses obtinrent-ils l'empire de l'Asie ? Ce sont des détails qu'exige l'intelligence de cette histoire. *Je prendrai pour guides quelques Perses qui ont moins cherché* à « relever les actions de Kyrus qu'à écrire *la vérité,* « quoique je n'ignore pas qu'il y ait sur ce prince « trois autres sentiments. »

Ainsi ce n'est pas seulement l'opinion et les calculs d'Hérodote que nous trouvons dans son ouvrage, ce sont les calculs des Perses *savants* et *impartiaux*. Il continue :

§ XCV. « Il y avait 520 ans que les Assyriens étaient « les maîtres de la *haute Asie*, lorsque les Mèdes « commencèrent les premiers à se révolter. Ayant « combattu avec *courage et constance* contre les « Assyriens, pour la liberté, ils l'obtinrent et brisèrent le joug. Les autres nations imitèrent les « Mèdes. »

Voilà une durée de 520 ans bien différente des 1306 de Ktesias, et cependant l'on ne peut pas dire qu'Hérodote ait désigné d'autres époques d'*origine* et de *fin ;* car cette *fin* opérée par les Mèdes, est bien celle de Sardanapal, dont notre historien cite le nom dans une anecdote tout à fait convenable à ce prince [1]. Et cette *origine* est bien celle qui eut lieu sous *Ninus*, puisque la durée des rois lydiens, en remontant de Candaules à Agron, fils de Ninus, cadre parfaitement avec le calcul présent, comme nous l'allons voir. Poursuivons.

« Alors tous les peuples du continent se gouvernèrent par leurs propres lois. Mais voici comment « ils retombèrent sous la tyrannie : il y avait chez « les Mèdes un sage nommé *Deïokès*, fils de *Phraortès :* ce Deïokès, épris de la royauté, suivit ce « plan de conduite pour y parvenir. Les Mèdes vivaient divisés par bourgades. Deïokès, considéré « depuis du temps dans la sienne, y *pratiquait* [2] la « justice avec d'autant plus de soin, que dans toute « la Médie les lois étaient méprisées, et qu'il savait « que ceux qui sont injustement opprimés détestent « l'injustice : les habitants de sa bourgade, témoins « de ses mœurs, le choisirent pour juge, etc. etc. »

[1] « J'avais ouï dire qu'il s'était fait quelque chose de semblable à Ninive, ville des Assyriens. Quelques voleurs, instruits du lieu souterrain où Sardanapal, roi de Ninive, « conservait d'immenses sommes d'argent, formèrent le complot de les enlever. Pour cet effet, après avoir bien mesuré « leur distance au palais du roi, ils ouvrirent une mine dans « la maison qu'ils habitaient, et pendant la nuit, jetant les « terres provenues de leur fouille dans le Tigre, qui baigne « Ninive, ils finirent par arriver au but qu'ils désiraient. » *Hérodote*, lib. II, § CL.

[2] Larcher a traduit : y rendait la justice; ce terme ne se dit que d'un juge déjà constitué : Deïokès, encore simple particulier, la *pratiquait;* il ne la rendit que lorsque ensuite il fut élu juge.

Hérodote raconte ensuite comment les autres bourgades l'élurent aussi, comment il feignit d'abdiquer et fut élu roi par toutes les tribus des Mèdes ; enfin, comment il bâtit la ville d'*Ekbatane aux sept enceintes*, et constitua un gouvernement sage et vigoureux : « Or Deïokès, ajoute-t-il (§ CI), réunit tous « les Mèdes en un seul corps (de nation), *et il ne « régna que sur eux.* »

§ CII. « Après un règne de 53 ans, Deïokès mourut; son fils *Phraortès* lui succéda. Le royaume « de Médie ne suffit point à son ambition; il attaqua d'abord les Perses, et ce fut le premier peuple qu'il assujettit; avec ces deux nations, l'une « et l'autre très-puissantes, il subjugua ensuite l'Asie, etc. etc. »

Voilà le texte d'Hérodote; comparons-lui la citation qu'en fait Diodore.

Hérodote dit que les Assyriens régnèrent 520 ans. Diodore lui fait dire 500, et suppose l'interrègne de *plusieurs générations*. Hérodote, au contraire, limite cet interrègne à un temps très-court. Il appelle *Deïokès* le roi élu; Diodore y substitue *Kyaxarès*, trompé par l'identité du nom de leurs pères, les deux *Phraortès*, dont l'un fut roi et l'autre plébéien; ce qui prouve que Diodore a cité de mémoire avec une excessive légèreté : enfin il attribue au roi élu (*Deïokès*) les conquêtes qui ne furent faites que par ses successeurs. Avec de si fortes méprises, quelle confiance peut mériter un abréviateur ? Mais à qui attribuerons-nous l'erreur grossière de placer Ninive sur l'*Euphrate ?* erreur répétée à trois reprises, et qui ne saurait venir des copistes. Diodore ne peut s'en laver, mais Ktesias en est-il bien pur ? S'il eût écrit le *Tigre*, Diodore ne l'eût-il pas copié ? Un second fragment de Ktesias, relatif aux Perses [1], nous présente deux autres erreurs, qui dans leur genre ne sont guère moins graves que celle-ci ; car il va seul contre toutes les notions de l'antiquité, lorsqu'il donne *dix-huit* ans de règne à Cambyse, qui n'en régna que *sept et demi*, et 31 ans à Darius, qui en régna 36. Non-seulement il est démenti par la liste officielle des rois chaldéens, dite *Kanon* de Ptolomée [2], et par Hérodote, mais encore par les chronologies égyptienne et grecque, dont les rapports avec Xercès, Darius, Cambyse et Kyrus, sont établis d'une manière certaine, sur les époques de Salamine, de Platée, du passage de Xercès, du combat de Marathon, de la mort d'Amasis, de Polycrate, de Kyrus, de Pisistrate, etc.; de manière que si les deux nombres

[1] Voyez Photius, *Biblioth. historica*, pages 114 et 115.

[2] Cambyse règne 8 ans, dans le Kanon, parce que cette liste, qui n'admet point de fractions, lui donne les 5 mois de Smerdis.

de Ktesias étaient admis, tout serait disloqué. Ainsi tout concourt à prouver que Ktesias en général a été peu soigneux, et que dans les matières scientifiques, l'on ne peut lui accorder qu'une confiance très-circonspecte; actuellement il s'agit d'analyser le plan d'Hérodote, et de fixer d'abord l'époque de la révolte des Mèdes et de la ruine des Assyriens, afin de trouver, 520 ans plus haut, la date de leur fondateur Ninus.

§ IV.

Calculs d'Hérodote comparés à ceux des Hébreux; dissonance qui en résulte.

D'après Hérodote, ou plutôt d'après les *savants Perses*, dont il reçut ses documents sur Kyrus et sur ses ancêtres, les Mèdes, depuis leur révolte contre les Assyriens jusqu'à leur asservissement par les Perses, n'eurent que 4 rois qui, de père en fils, se succédèrent dans l'ordre suivant :

1° Anarchie...... Temps omis.	Avant J. C.
Deïokès........................	53 ans.
Phraortès......................	22
Kyaxarès.......................	40
Astyag.........................	35
Total...	150 ans.

La royauté dura donc 150 ans; or puisque la dernière année d'Astyag fut l'an 561 avant notre ère, la première année de Deïokès arriva l'an 710 avant notre ère.

Mais d'autre part, Hérodote, après avoir raconté comment *Astyag perdit sa couronne* [1], ajoute ces mots remarquables :

« Les Mèdes, qui avaient possédé la domination « de la *haute Asie*, jusqu'au fleuve Halys, pen- « dant 128 ans, sans y comprendre le temps que « dominèrent les Scythes (lequel *fut de* 28 *ans*), « furent assujettis aux Perses de Kyrus. »

Ici 128 plus 28 font 156 : voilà une différence de 6 ans introduite en la durée de la *royauté* et celle de la *domination nationale*, avec cette remarque, que c'est la *domination* qui a duré les 6 ans plus que la royauté. Hérodote serait-il ici en contradiction? ou serait-ce une faute des manuscrits? La plupart des chronologistes ont cru l'un ou l'autre; mais la confrontation d'un autre calcul fournit une puissante raison de n'être pas de leur avis, et de penser que ces 6 ans sont le temps qui s'écoula depuis l'affranchissement des Mèdes, par *Arbak*, jusqu'à l'élection de Deïokès, comme roi : de manière que cet affranchissement daterait de l'an 716, et la ruine de Sardanapal, de l'an 717. En effet, à l'article des Lydiens, Hérodote a dit que depuis la mort de Candaules, dernier roi héraclide, en remontant jusqu'à Agron, fils de Ninus, il s'était écoulé 505 ans juste, en 22 générations. Ces 505 ans partent (comme nous l'avons vu) de l'an 728 inclusivement; par conséquent la première année d'Agron, fils de Ninus, tombe en l'an 1232. Actuellement cet auteur nous dit que, selon les calculs mèdes et assyriens, l'empire de Ninus avait duré 520 ans, lorsqu'il fut renversé l'an 717 : or ces deux sommes jointes donnent 1237 pour époque de la fondation par Ninus : ce qui établit un synchronisme complet. Remarquez qu'ici Hérodote et Ktesias se trouvent d'accord sur la conquête de la Lydie par Ninus, en sorte que le fait paraît authentique, en démentant Ktesias, seulement quant à la date.

Ce calcul de notre historien ainsi confirmé, il nous faut le comparer et confronter à notre grand régulateur, le calcul hébreu, qui seul, dans ces siècles reculés, nous donne une série de temps continue.

Suivant ce calcul, la onzième année de *Sedeqiah*, dernier roi de Jérusalem, fut la dix-huitième de Nabukodonosar : l'incendie du temple ordonné par ce monarque l'année suivante, arriva dans sa dix-neuvième. Le Nabukodonasar des Hébreux est bien reconnu pour être le Nabokolasar de la liste chaldéenne, ou *Kanon* de Ptolomée, qui, comme les Hébreux [1], lui donne 43 ans de règne. Il régna donc 25 ans depuis la onzième de Sedeqiah. Ses successeurs en régnèrent 23, jusqu'à la prise de Babylone par Kyrus. L'année de cette prise, ou plutôt l'année première de Kyrus comme roi de Babylone, date de l'an 538. Ajoutez à 538 les 48 années écoulées depuis l'an 19 inclusivement de Nabukodonasar, vous avez l'an 585; donc l'an 11 de Sedeqiah, dix-huitième de Nabukodonasar, fut l'an 587 avant notre ère.

Or en remontant de cette année 587 jusqu'à l'an 716 ou 717, nous avons la série suivante des rois juifs :

Sedeqiah......	règne 11 ans,	et finit en 587.
Sa première année...		commence en 597.
Jhoulkin............	0	3 mois...... 598.
Jhoulqim............	11	.... 608.
Jhouachaz...........	0	3 mois...... 608.
Josias..............	31	commence en 638.
Amon................	2	.... 640.
Manassé.............	55	.... 695.
Ezekiaz.............	29	....meurt en 724.
	Sa 10e	.... 714.
		Commence sa première en 725.

De ce tableau, il résulte que la première année

[1] Lib. I, § CXXX.

[1] Jhoulkin, disent leurs annales, fut tiré de prison l'an 37 de sa captivité, première année d'*Aouil-Merodak*; or il y avait été jeté l'an 8 de Nabukodonasar; donc, etc.

d'*Hézeqiah* tombe à l'an 725; par conséquent sa neuvième à l'an 717 : or de là naissent de grandes difficultés contre Hérodote : car à cette époque les annales juives nous montrent les rois de Ninive au comble de leur puissance. L'un d'eux, *Salman-Asar*, cette année-là même, prenait Samarie après trois ans de siége : déjà son prédécesseur avait enlevé les sujets de ce petit royaume qui vivaient à l'est du Jourdain ; lui, *Salman*, enleva ceux de l'ouest et acheva de déporter les *dix* tribus d'Israël en *Assyrie*, dans les pays de *Halah*, de *Gauzan*, de *Kabour*[1], et *dans les villages des Mèdes*. Donc les Mèdes étaient encore soumis au monarque assyrien : bien plus, pour repeupler le royaume de Samarie, le roi de Ninive, *Salman*, déporta et y amena des naturels de *Babylone*, de *Kouta*, d'*Aoua*, de *Hamat*, et des *Saphirouim;* donc il était le maître absolu ou suzerain de Babylone, comme le dit Ktesias, ainsi que des pays désignés : or les *Kuteens*, selon Josèphe[2], étaient des montagnards perses, les *Cossæi* de Danville. Aoua était le pays d'Ahouaz, au sud-ouest de Suze. *Hamat* est en Syrie sur l'Oronte, et les *Saphirouim* sont les *Saspires* d'Hérodote, près de la Colchide. Ainsi l'empire assyrien était dans sa force : mais les déportations violentes annoncent de la part de ses rois des craintes et des précautions contre des sujets mécontents et disposés à la révolte.

Peu après cet événement, l'an 14 de Hezqiah[3], 712 ans avant J. C., paraît *Sannacharib*, dont Hérodote a cité très-correctement le nom, et conté l'histoire selon les Égyptiens, qui en cela diffèrent peu des Juifs. Ce monarque, irrité de ce que le roi de Jérusalem a refusé le tribut et invoqué le secours de l'Égypte, *attaque et prend toutes les villes fortes de Juda*, menace la capitale, et envoie à Hezqiah ce message très-instructif dans notre question.

« N'as-tu donc pas appris ce que les rois d'*Assur* « ont fait à tous les pays, en les détruisant... et toi, « tu te sauverais (de mes mains)?... Les dieux ont-« ils sauvé ceux que mes pères ont détruits, les peu-« ples de *Gauzan*, de *Haran*, de *Ratsaf*, les ha-« bitants d'*Adan* en *Talachar* (Cilicie)? Où est le « roi de *Hamat*, le roi d'*Arfad*, et ceux de la ville « des *Saphirouim*, de-Hanah et d'Aoua? »

Remarquez que les généraux de Sennacherib, en parlant de lui, l'avaient désigné par le titre de *grand roi*, qu'affectaient les souverains de Ninive.

Ainsi le pays de *Gauzan*, de Haran et de Ratsaf en Mésopotamie, d'*Adana* en Cilicie, près de *Tarsous* et *Anchiale*, de *Hamat* sur l'Oronte, siége d'un royaume dès le temps de David; d'*Arfad*, qui doit être *Aruad* (Aradus); des *Sapires*, près de la Colchide, de l'île de *Anah* dans l'Euphrate, et de *Aoua* au bas du Tigre; tous ces pays venaient d'être détruits ou conquis par les pères de *Sannacharib*, c'est-à-dire :

1° Par *Phul* ou *Phal*, qui, le premier des rois assyriens mentionnés par les Hébreux, parut en Syrie du temps de Manahem, roi de Samarie, qu'il soumit au tribut, 30 ou 40 ans avant *Hezqiah*.

2° Par Teglat-Phal-Asar, qui, au temps d'*Achaz*, vint, à la prière de ce roi, détruire Damas, où Achaz alla lui rendre ses hommages, et d'où il apporta une foule d'objets de luxe et de culte assyrien inconnus en Judée; des modèles d'autels, de chars consacrés au soleil; un cadran horizontal sur lequel Isaïe opéra la fameuse rétrogradation par un mouvement plus simple que celui du soleil.

Et ce Teglat enleva les tribus de l'est du Jourdain.

3° Par Salmanasar, qui, selon l'historien Ménandre, traducteur des *Annales de Tyr*[1], conquit toutes les villes phéniciennes, excepté cette ville.

Ainsi depuis *Phul* l'empire assyrien n'avait cessé de s'accroître, surtout vers le couchant, et il menaçait l'Égypte au temps de Sennacharib; ce qui, d'une part, dément en partie Ktesias, relativement aux conquêtes attribuées par lui à Ninus; et prouve, de l'autre, qu'Hérodote était mieux instruit, lorsqu'il restreignait l'empire assyrien à la *haute Asie*, qui est proprement le pays élevé que limite le mont *Taurus* au midi. D'où il faut conclure que la dynastie de Ninus n'avait point encore subi d'interruption; que le règne de Sardanapal n'était point encore passé; sans quoi il faudrait le rejeter au-dessus de *Phul*, à une époque inconnue; et alors comment concevoir que Ninive, détruite par les Mèdes ou les Babyloniens, se trouvât tout à coup la capitale florissante, maîtresse et suzeraine de ces deux nations, et agrandissant ses dépendances par de nouvelles conquêtes? *Sardanapal* n'a donc pu venir qu'après *Sannacherib*. Or ce dernier, épouvanté des ravages de la peste et de l'arrivée du roi d'*Éthiopie*, *Taraqah*, s'enfuit à Ninive, cette même année 712, quatorzième d'Ezeqiah. Il y fut tué, très-peu de temps après, par ses deux fils aînés, et remplacé par le plus jeune, *Asar-Adon* ou *Asar-Adan*.

Guidés par l'ensemble de ces faits, quelques chronologistes ont cru reconnaître dans ce dernier prince assyrien, le *Sardanapal* des Grecs :

D'abord, parce qu'immédiatement après l'avéne-

[1] Kalakene, Gauzanitès et Kaboras de Ptolémée. Ces deux derniers situés en Mésopotamie, à 60 et 60 lieues de Ninive. Le Kalakene est à l'est du Tigre, sur le Grand-Zab, ou Lycus.
[2] Joseph. *Antiq. judaic.* lib. XI, n° 2, *initio*.
[3] Reg. II, cap. XVIII.

[1] Voyez Josèphe, contre Appion, lib. I.

ment d'*Asar-Adon*, les Juifs, jusqu'alors tourmentés par les Assyriens, restent dans une tranquillité profonde; leurs chroniques ne disent plus un seul mot de Ninive, et au contraire l'on voit bientôt après l'empire des Chaldéens ou de Babylone occuper exclusivement la scène, et finir par subjuguer le reste de la Phénicie et de la Syrie, jusqu'au désert d'Égypte.

2° Parce que tous les éléments du nom grec se présentent dans le nom chaldéen : car en supprimant les deux *a*, comme ont dû le faire les Grecs, l'on obtient *Sar-Dan*, et si l'on remarque que *Phul* ou *Phal* fut son aïeul ou bisaïeul, on trouve que, d'après un usage oriental, il dut s'appeler *Sardan*, fils de *Phal* (*Sardanapal.*)

Mais alors comment concilier son règne, qui, selon les annales juives, s'ouvre en l'an 712, avec le calcul d'Hérodote qui le termine en l'an 717? Voilà le grand obstacle, le véritable nœud gordien, qui jusqu'à ce jour a déconcerté tous les chronologistes : barrés ici dans leur marche, ils se sont jetés à l'écart dans des hypothèses toutes vicieuses par leur base, toutes réfutées victorieusement l'une par l'autre. L'on pourrait en cette occasion comparer les chronologistes à des chasseurs qui ayant perdu la trace du gibier, divaguent de divers côtés sur de fausses voies, et malgré eux sont toujours ramenés au lieu circonscrit où la piste leur a échappé. Instruits par leur exemple, et convaincus par l'ensemble des faits, que la solution du problème se tenait ici cachée sous quelque incident matériel et grossier, nous résolûmes de sonder de toutes parts le terrain, et au lieu d'hypothèses compliquées, de faire une supposition très-simple, qui ne troublât rien. Nous nous dîmes :

§ V.

Solution de la difficulté.

« Il est connu qu'en plusieurs cas il s'est glissé « dans les manuscrits des fautes de copistes, qui, « surtout en matière de nombre et de chiffres, ont « porté le trouble dans les systèmes. Supposons « qu'un tel accident soit arrivé ici; le moyen de le « découvrir sera de soumettre tous les textes à un « examen sévère, à un calcul rigoureux de probabilités. D'abord scrutons Hérodote.... Est-ce une « chose probable que ce règne de 53 ans qu'il donne « à *Deïokès*, dont les manœuvres profondes indiquent un homme de 30 ans?... Communément « les erreurs ont porté sur les dizaines : supposons « qu'ici il se soit glissé une dizaine de trop, et qu'il « faille lire 43 *ans* : alors Deïokès aura régné l'an « 700. Ninive aura été prise l'an 707. *Sardanapal* « aura régné 5 ans. Il périt jeune, ses enfants étaient « en bas âge : il put les avoir dès avant son règne, « il put en avoir plusieurs en une même année, « parce qu'il avait beaucoup de femmes... Tout cela « pourrait cadrer : mais alors il faudra donc supposer qu'une autre erreur a été commise dans le « calcul des 128 *ans* de la *domination* des Mèdes... « plus les 28 ans de celle des Scythes. Cela ne peut « s'admettre. Serait-ce l'écrivain juif qui se serait « trompé, non pas l'*inspiré*, mais le copiste de seconde main? à plus forte raison celui de troisième, « de quatrième... Les théologiens nous accordent « cette thèse; et il le faut bien, puisque les livres « juifs en général, et celui des Rois en particulier, « ont beaucoup d'erreurs de calcul. Les règnes d'Ozias et de Joathan en offrent dix ou douze exemples... Supposons donc qu'une erreur semblable « se soit glissée dans la partie qui nous occupe; que « dix ans aient disparu de quelque règne postérieur « à Hezeqiah, et qu'au lieu de commencer le sien « en 725, il l'ait commencé en 735, sa neuvième année « sera l'an 727 (prise de Samarie). Sa quatorzième « sera l'an 722... Fuite et mort de Sennacherib. — « Avénement d'*Asar-Adan-Phal*, l'an 721; ce prince « nomme à la satrapie de Babylone Mardok-Empad, « qui, selon l'usage du pays, se trouve qualifié de « *roi* dans la liste... Or nous verrons que certainement ces *rois* n'étaient que des satrapes amovibles, « depuis Ninus jusqu'à Nabo-pol-asar. *Hezeqiah*, à « la suite de ses cuisants soucis, essuie une grande « maladie. A cette époque, *Merodak*, fils de *Balazan*, roi de Babylone, l'envoie complimenter. « N'est-il pas singulier que *Mardok* et *Merodak* se « rencontrent si bien? Le nom est absolument le « même; car l'hébreu n'a pas de voyelles : *Balazan*, « prononcé par les Grecs *Baladsan*, ressemble prodigieusement à *Belesys*... Poursuivons. Pourquoi « ce roi satrape de Babylone est-il si poli pour un « ci-devant rebelle à son maître? ne songerait-il pas à « se révolter? Merodak serait donc réellement *Belesys*. En effet, le roi de Ninive est jeune, livré « au plaisir, un roi nouveau; les circonstances sont « favorables, Merodak aurait conduit le contingent « de Babylone en 719. Cette même année la guerre « commença; elle finit à la troisième année en 717. » Voilà l'époque d'Hérodote, qui, à ce moyen, est d'accord avec les Juifs et avec leur historien Josèphe; car Josèphe, après avoir parlé de la maladie de *Hezqiah*, dit (lib. IX, cap. 2, à la fin) : — « *Vers ce* « *temps arriva la subversion de l'empire assyrien* « *par les Mèdes;* et lib. X, cap. 3, il ajoute *que* « *la députation de Merodak eut pour objet de joindre ses efforts à ceux des alliés, pour renverser*

« *Ninive*. La catastrophe de Sardanapal a donc eu « lieu peu d'années après la quatorzième ou quin- « zième de Hezqiah, date de sa maladie : alors il « faut nécessairement que cette quatorzième année « soit remontée plus haut, et que 10 ans aient dis- « paru de la liste des rois de Jérusalem. — Toutes « les probabilités le font croire; mais vis-à-vis de « livres comme ceux des Juifs, il faut des preuves « positives. Si elles existent, nous devons les trouver « dans les règnes postérieurs à Hezqiah. » — Scrutons le texte avec attention.

D'abord nous prions le lecteur de se rappeler que dans l'article des Juifs, traitant de la *période des Rois* (chap. 1er, page 311), nous avons vu que les pieux rédacteurs ou copistes des *chroniques*, avaient introduit *un excès de dix ans* qui a troublé les règnes de Joathan et de son père Ozias, et que la correction de cet excès remettait tout en ordre. Ne serait-il pas possible que, gênés par cette *surabondance*, ils eussent retranché à quelque autre roi ces mêmes dix années, pour trouver toujours une même somme totale qui n'a pu manquer d'être remarquée? Pesons chaque mot de leur récit; calculons chaque circonstance, en remontant depuis Sedeqiah, dernier roi de la race. Arrivés au règne d'*Amon*, nous en trouvons une singulière. On nous dit : *Amon régna âgé de* 22 *ans, et il régna* 2 *ans* (donc il vécut 24 ans). *Son fils Josias lui succéda âgé de* 8 *ans*. Si de 24 nous ôtons 8, nous avons 16 ans, et presque 15 pour l'âge où Amon engendra son fils. Cela est presque physiquement impossible : cependant toutes les versions de la Polyglotte de Walton sont d'accord. — Fort bien; mais si nous examinons les notes variantes du grec, nous trouvons que le plus ancien des manuscrits porte : *Amon régna* 12 *ans* (donc il vécut 36 ans). Voilà une autorité très-grave, et qui l'est surtout lorsque l'on apprend que ce manuscrit est le célèbre *Alexandrin*, écrit tout en lettres majuscules, et reconnu de tous les *biblistes*, pour le plus beau, le plus ancien des manuscrits, sans excepter celui du Vatican. Écoutons Prideaux à ce sujet. Après avoir parlé de ce dernier avec l'éloge qu'il mérite, cet historien ajoute[1] :

« Mais le plus ancien et le meilleur manuscrit des « *Septante* qui existe, au jugement de ceux qui l'ont « examiné avec beaucoup de soin, c'est l'*Alexandrin*, qui est dans la bibliothèque du roi, à Saint- « James. Il est tout en lettres capitales. Ce fut un « présent fait à Charles Ier, par *Kyrillos Lucar*, « alors patriarche de Constantinople, et qui précé- « demment l'avait été d'Alexandrie. En l'envoyant « au roi d'Angleterre par son ambassadeur *Thomas Roye*, ce patriarche y mit une note de laquelle « il résulte que ce manuscrit fut écrit par une sa- « vante dame égyptienne, appelée *Thecla*, peu de « temps après le concile de Nicée (qui fut en l'an « 321). »

[1] Histoire des Juifs, partie II, lib. I, *in fine*.

Par conséquent le manuscrit alexandrin serait d'un siècle plus ancien que celui du Vatican.

Voilà donc le plus ancien des manuscrits qui convertit en fait positif ce qu'une combinaison réfléchie des calculs d'Hérodote et des récits des Juifs nous avait fait apercevoir par conjecture. Selon la jurisprudence de ces matières, ce premier témoin décide lui seul notre question. Mais nous avons le bonheur d'en avoir un second à produire; car en lisant la chronique d'Eusèbe, nous trouvons à ce même article la phrase suivante (page 27) :

« Amon, selon le texte grec des Septante, régna « 12 ans, et selon le texte hébreu, 2 ans (seule- « ment). »

Or Eusèbe a écrit sa chronique avant le concile de Nicée; donc il eut en main ou ce manuscrit (ce qui doublerait sa valeur, mais cela n'est point probable), ou bien il en eut un autre déjà ancien et regardé comme authentique, ce qui est le vrai cas : par conséquent notre leçon a été et est une leçon orthodoxe, et la seule orthodoxe primitive. Pourquoi donc le Syncelle a-t-il traité ici Eusèbe de menteur? Parce que le concile de Nicée ayant adopté et consacré un autre manuscrit, ce manuscrit *consacré* devint le type exclusif, le régulateur impérieux de toutes les copies : tous les manuscrits furent corrigés d'après lui, sous peine de rébellion et de schisme, et nos deux variantes ne se sont sauvées que par accident; et néanmoins le Syncelle lui-même eut en main un troisième manuscrit différent de celui du Vatican : car à l'article Phakée Ier, septième roi de Samarie, il dit que ce prince régna *dix ans*[1], tandis que le manuscrit du Vatican, modèle de nos imprimés, lit 2 ans, comme l'hébreu. Mais d'où proviennent ces variantes et ces différences si anciennes de manuscrits grecs à manuscrits, et de texte grec à texte hébreu? Jetons un coup d'œil sur cette question intéressante, mais voilée de beaucoup de préjugés.

§ VI.

Coup d'œil sur l'histoire des manuscrits juifs.

La chronique intitulée les *Rois* que nous possédons, en y comprenant même celle intitulée *Samuel*, est, comme l'on sait, un *abrégé*, un *extrait* de

[1] Le Syncelle, page 502; et ces 10 ans sont aussi la leçon du manuscrit alexandrin, qui ne lit point *deux*, mais *dix*.

livres hébreux plus anciens et plus volumineux. L'on y trouve répétée cette phrase après la mort de la plupart des rois... « *Le reste des actions* de ce roi *se* « *trouve écrit dans les Commentaires, ou Archi-* « *ves des rois de Juda.* » L'on y trouve même la citation d'une *Histoire du règne d'Ozias*, écrite par Isaïe, et du livre d'un nommé *Ichar*, ou le *juste*, postérieur à David; et encore des fragments entiers de Jérémie. Cette chronique est donc une compilation posthume ou tardive d'écrits originaux : et l'habileté, la fidélité du compilateur sont devenues la mesure de l'exactitude du livre, sans compter la fidélité des premiers auteurs. Cette compilation n'a pu être faite avant le règne d'Evil-Merodak, roi de Babylone, où elle se termine; et elle doit ne l'avoir été que bien plus tard. On l'attribue à Ezdras ; ce qui est possible, mais non pas démontré. Elle a dû avoir deux motifs.

1° Les manuscrits originaux étant sans doute uniques, chacun pour leur sujet, le compilateur anonyme, bien sûrement lévite, s'acquit un grand mérite en faisant connaître leur contenu d'une manière quelconque, et en composant un livre court, facile à copier et à répandre.

2° Tous les livres hébreux composés avant la captivité de Babylone, avaient été écrits dans le caractère ancien et national, qui est le *phénicien-samaritain*. Pendant la captivité, la portion de ce peuple qui résida à Babylone, fut par l'*ordre du roi* élevée dans les mœurs et dans les sciences chaldaïques, par conséquent elle contracta l'usage du caractère *chaldéen*, qui est l'*hébreu* actuel. Après la captivité, cette portion, composée spécialement des riches et des prêtres, trouva incommode l'usage de l'ancien caractère; il tomba en désuétude, et ce fut rendre un service agréable aux lettres, que de faire en caractères chaldaïques un extrait des livres écrits en caractère samaritain. Par la suite, les originaux périrent d'accident ou de vétusté; l'extrait se répandit et subsista. Les *livres nouveaux n'impriment pas un très-grand respect*. Les prêtres, qui s'en procurèrent des copies, purent avoir de bonnes raisons de faire quelques corrections, d'émarger quelques notes; de là des variantes premières. Le silence et la paix du règne des Perses couvrirent ces opérations. Alexandre parut; les guerres survinrent, les manuscrits autographes périrent, ou ne furent plus connus. Les Juifs, depuis leur dispersion par les Assyriens et les Babyloniens, s'étaient répandus dans tout l'empire perse....... Protégés par Alexandre et par les Ptolomées, ils eurent des relations actives de commerce et de finance avec les Grecs; leur jeunesse en apprit la langue. Le second Ptolomée fonda la bibliothèque d'Alexandrie [1] : le directeur Démétrius, ami des arts, voulut avoir les livres juifs; leur traduction fut peut-être sollicitée par la puissante corporation juive qui habitait cette ville. Un de ses lettrés, plusieurs années ensuite, sous le nom supposé d'*Aristæas*, raconta cet événement avec des circonstances fabuleuses, que la crédulité admit, mais qu'une judicieuse critique a démontré n'être qu'un tissu d'invraisemblances [2]. Ce travail, comme tous les travaux de ce genre, dut être fait par des hommes savants, par conséquent peu riches, qui furent encouragés et payés par ceux qui l'étaient. La diversité de leur style prouve la diversité de leurs personnes, de même que la différence d'une foule de passages avec notre texte hébreu, qu'ils paraphrasent souvent, prouve qu'ils ont été bien moins scrupuleux que nous, ou qu'ils ont eu d'autres manuscrits : d'ailleurs, plusieurs erreurs avérées en géographie, démontrent qu'à cette époque la chaîne des bonnes traditions était déjà rompue. Le manuscrit provenu de ce travail dut être déposé dans la bibliothèque publique du roi Ptolomée, et devenir la matrice de tous ceux qui se sont répandus. Jamais on ne l'a cité. Il aura été brûlé dans l'incendie, sous Jules-César...... De copie en copie, les fautes des écrivains introduisirent des variantes, et le texte grec eut les siennes comme l'hébreu : un peu plus d'un siècle après cette opération, les rois grecs furent chassés de Judée pour leurs vexations; l'esprit juif se retrempa sous les Asmonéens. On voulut ramener les anciens usages : l'on frappa des médailles en caractère samaritain, c'est-à-dire en *hébreu ancien*. L'on écrivit en hébreu des livres qui furent supposés anciens, tels que Daniel, Tobie, Judith, Susanne, etc. *Les Paralipomènes*, c'est-à-dire *les choses omises* (par le livre des Rois) furent composés par rivalité, et leur auteur anonyme, bigot et obscur, bien moins instruit que celui des Rois, introduisit de véritables erreurs de fait et de géographie : sans doute, c'est à cette période peu connue dans ses détails, qu'il faut attribuer le grand schisme survenu entre l'hébreu et le grec, sur la chronologie des patriarches, dont l'un compte depuis la création juive jusqu'à notre ère, 5508 ans, tandis que l'autre n'en compte pas 4000. La puissance romaine ramena dans l'Asie, de préférence au latin, l'idiome grec, qui n'avait pas péri. Le christianisme naquit : les querelles de secte s'allumèrent, les manuscrits se multiplièrent et s'altérèrent ; chaque église eut le sien. Enfin, après 320 ans d'anarchie, le concile de Nicée fit sortir du sein des factions cette

[1] Vers 277 avant J. C.
[2] Voyez Prideaux année 277.

unité de doctrine toujours sollicitée par le pouvoir politique et civil. Nos quatre évangiles furent choisis sur plus de trente; le manuscrit d'où viennent nos bibles, le fut aussi *sans discussion :* elle n'eût pas fini. Dès lors tout ce qui différa fut proscrit. Omar survint au septième siècle... La bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée, et ce n'est que parce que la chronique d'Eusèbe, écrite avant le concile, a sauvé une phrase, et que la ville d'Alexandrie, foyer de savoir, garda son indépendance, que nous sont parvenues, à travers tant de hasards, deux étincelles de vérité. Vantons-nous de la posséder sur tant d'autres points!

Mais revenons à l'époque de l'an 717, reconnue par les Juifs, comme par Hérodote, pour être celle de la prise de Ninive et de la mort d'*Asardanaphal.* Un monument asiatique très-ancien nous en fournit un nouveau témoignage : nous le devons à l'Arménien Moyse de Chorène, écrivain du cinquième siècle, faible par lui-même, mais précieux par les fragments qu'il nous a transmis : écoutons-le [1].

§ VII.

Monument arménien confirmatif de notre solution.

« Arshak, devenu roi et fondateur de l'empire « parthe [2], après avoir chassé les Macédoniens de « l'Orient et de l'Assyrie, établit roi d'Arménie « son frère Valarshak, qui prit pour capitale la ville « de Nisbin. Ce prince voulant savoir s'il commandait à un peuple lâche ou courageux, désira de « connaître son histoire. Après quelques recherches, il découvrit un *Syrien* nommé Mar-Ibas, « versé dans les langues grecque et chaldaïque, et « il l'adressa à son frère, avec une lettre (que cite « textuellement Moyse), afin que les archives royales lui fussent ouvertes. Mar-Ibas, bien accueilli « d'Arshak, eut la permission de visiter le dépôt « royal des livres à Ninive [3], et il y découvrit un « *volume* écrit en grec, avec ce titre : *Ce volume* « (ou rouleau) *a été traduit du chaldéen en grec,* « *par l'ordre exprès d'Alexandre. Il contient l'histoire véritable des* (temps) *anciens qu'il dit commencer à Zeruan, Titan et Apetosthes,* etc. « Mar-Ibas ayant retiré de ce volume tout ce qui « était relatif à notre nation arménienne, apporta « à Valarshak son travail, que ce prince fit conserver avec soin. C'est de ce livre, dont l'exactitude « nous est constatée, que nous allons tirer nos récits, jusqu'au *Chaldéen Sardanapal,* et même « après lui. »

Moses nous donnant ensuite, page 53, la liste des princes arméniens, selon *Mar-Ibas,* comparée à celle des rois assyriens, selon Eusèbe ou Kephalion, qu'il cite page 48, établit la correspondance suivante :

Rois assyriens.		*Princes arméniens.*	
Eu - pal - mus	contemporains de	Bazouk.	
Prideaz....es		Hoï.	
Pharat.....es		Jusak.	
Acratzan...es		Kaïpak.	
Sardanapal-os		Skaïordi	qui accueillit les enfants meurtriers de Sennachérib.
Varbak (Arbâk)............		Paraïr.	

Il ajoute, page 55 : « Le dernier de nos princes « qui obéit aux successeurs de Sémiramis et de Ninus, fut *Paraïr,* sous le (règne de) Sardanapal. « Ce Paraïr aida puissamment Arbâk à détrôner le « roi assyrien. Le général mède lui ayant promis « de l'élever à la dignité royale, parvint à l'attirer « dans son parti. Après avoir enlevé l'empire au « roi assyrien, Varbak, maître de l'Assyrie et de « Ninive, laissa des préfets (satrapes) dans ce pays, « et transféra le siége de l'empire chez les Mèdes... « J'allais oublier (page 60) de parler de *Sennacherim* qui régna sur les Assyriens [1] au temps « d'Ézekias : ses fils Adramel et Sanasar l'ayant « assassiné, notre prince *Skaïord* leur donna asile, « et assigna pour domaine à Sanasar le district de « la montagne de *Sim,* que sa postérité multipliée « a entièrement peuplé. »

Si l'on pèse bien ces passages que Moses a disséminés en diverses pages, il paraît :

1° Qu'il a fait de Mar-Ibas et de Kephalion [2] un mélange dont il n'a pas tiré d'idées claires;

2° Qu'il a tiré de Mar-Ibas ce qu'il dit de Skaïord, de Paraïr, de Sennacherim et de ses enfants; et de Kephalion ce qu'il dit d'Arbâk et de Sardanapal.

Mais en raisonnant sur ses données, l'on a droit de dire,

1° Si Skaïord accueillit les enfants meurtriers de Sennacherim, il fut donc contemporain d'*Asar-Adon,* leur cadet, qui régna à leur défaut? *Paraïr,* fils de Skaïord, fut donc aussi contemporain d'Asar-Adon. Or si Paraïr se révolta contre Sardanapal,

[1] *Moses Chorenensis* Historia Armeniaca, cap. 7, p. 20.

[2] Les Parthes des Grecs et des Romains ne sont pas autre chose que les *Kurdes* et les Mèdes ressuscités.

[3] Fréret a voulu douter de ce fait, par la raison que *Ninive* n'existait plus. Mais outre que le nom de Ninive, à cette époque, est encore mentionné par Tacite et Ptolomée, les Arméniens ont pu en donner le nom à une ville voisine, par exemple à celle que les Arabes ont appelée *Moussol :* Fréret a douté, parce que ce fait contrariait son hypothèse. Ammien-Marcellin dit positivement (lib. XVIII, cap. 7) : « Sapor « passe par Ninive, ville immense : (et page 366, il ajoute) « dans l'Adiabène est Ninive. »

[1] Il ajoute que ce fut 80 *ans* avant Nabukodonasar; mais ce calcul, qui est de lui, est erroné.

[2] Il ne cite en aucun endroit le livre de Ktesias, mais seulement Diodore, page 231.

roi d'Assyrie, ce Sardanapal ne saurait être qu'*Asar-Adon-Phal.*

2° Si Asar-Adon est *Sardanapal,* son père *Acratsanes* est *Sennacherim ;* et alors il est démontré que ces princes ont eu plusieurs noms ; que ces deux listes sont écrites en deux idiomes différents, l'un chaldaïque, employé par Mar-Ibas, par les Hébreux, même par Hérodote, qui nomme Sannacharib ; l'autre perse-grec, employé par Ktesias et ses copistes. Remarquez qu'en remontant, avec l'Arménien Moses, à *Eupal-mus*, appelé *Eupal-Es* dans Eusèbe, l'on a cinq princes correspondants à ceux que nomment les Hébreux, et que l'analogie de *Phal* ou *Eupal* est évidente.

Phul ou *Phal*	Eu-*pal*-es [1].
Teglat-Phal-asar	Prideazes.
Salman-asar	Pharates.
Sena-cherib	Acrazanes.
Asar-Adon	Sardanapal.

Voilà donc un troisième monument parfaitement d'accord avec Hérodote et avec notre leçon des chroniques juives : en sorte que l'identité d'*Asar-Adon* et de *Sardanapal* ne peut plus faire une question.

Maintenant il serait superflu de réfuter les hypothèses divagantes dont elle a été le sujet. L'on en peut compter trois principales :

L'une, pour obéir à des témoignages discordants, a voulu reconnaître deux ou trois *Sardanapal,* et par ses mêmes arguments, l'on prouverait autant de Pythagores, de Zoroastres, et même de Kyrus.

L'autre a voulu que *Phul* et *Sardanapal* fussent la même personne, et par suite, que *Nabonasar* représentât *Belesys.* Le traducteur d'Hérodote en adoptant cette idée, qu'il a imitée de Scaliger et de Petau, a cru lui ajouter un grand poids, en prétendant que l'ère de Nabonasar n'avait eu d'autre *motif* que de célébrer l'affranchissement des Babyloniens. Tous les arguments de son long mémoire académique, composé en vue de réfuter ses confrères Bouhier et Fréret, roulent uniquement sur ce vicieux pivot [2]. Mais outre l'impossibilité absolue de ces identités dans le système hébreu, il est, contre ce prétendu motif, un témoignage formel qui l'annulle sans réplique : écoutons le Syncelle, page 207 :

« Alexandre Polyhistor et Berose, qui ont re-« cueilli les antiquités chaldaïques, attestent que « Nabonassar ayant rassemblé les actes des rois (de « Babylone) qui l'avaient précédé, les fit *disparaî-« tre* (en les brûlant ou lacérant), afin qu'à l'ave-« nir la liste des rois chaldéens *commençât par « lui.* »

Ainsi c'est la vanité grossière de Nabonassar qui, en supprimant les noms de ses prédécesseurs, afondé une ère musulmanique, destructive des ères et des monuments antérieurs. Pourquoi le traducteur d'Hérodote a-t-il oublié cette citation ?

Une troisième hypothèse a encore voulu que l'*Asar-adon,* roi de Ninive, fût le même que *Asar-adinus,* roi de Babylone ; et du moins celle-ci a eu en sa faveur la parfaite identité de nom, et la souveraineté de Babylone commune à l'un comme *vassal* et *satrape*, à l'autre, comme *grand roi* et sultan suzerain. Mais outre que les temps sont inconciliables, puisque *Asar-adon,* roi de Ninive en 722, ne régnerait à Babylone que 43 ans plus tard (en 680), il faudrait encore supposer que lui seul de sa dynastie se fût introduit dans la liste babylonienne. Il est bien plus naturel et bien plus vrai de dire, que, par un cas très-commun chez les Orientaux, deux princes différents ont porté le même nom ; et ici nous touchons au doigt la raison qui a fait ajouter le surnom de *Phal* au Ninivite, afin de le distinguer du Babylonien par l'indication de sa famille : *Asar-adon*, fils de *Phal.* Cette identité de nom a pu arriver d'autant mieux, que le dialecte chaldéen paraît avoir été usité à Ninive comme à Babylone ; car les noms de *Phul* ou *Phal,* de *Asar*, de *Salmann,* de *San-Harib* et d'*Adon,* ont tous des racines chaldaïques... *Phal* signifie *gros* et *puissant*, d'où dérive *Fil,* l'*Éléphant. Asar* signifie *lier, garrotter, vincire* en latin, d'où dérive *vincere, vaincre,* parce que le vainqueur mène ses captifs *liés.* Celui qui les tue est le *carnifex ; Adon* signifie *seigneur* et *maître. Salmann* est le *pacifique* (*Salomon*)... *Harib* est le *destructeur*, le guerrier ; et *San* est le nom propre que nous retrouvons dans *Acratsan-es,* autre nom de San-harib [1].

Maintenant que vont devenir les neuf rois mèdes de Ktesias, et leur durée prétendue de 317 ans ?...

[1] L'initiale *Eu* est ajoutée comme dans *Eu*-phrat-es, qui en syrien est seulement *Pharat.*

[2] Mém. de l'Académ. des inscript. tome XLV, pages 351-361 et suivantes, année 1783.

[1] L'un des généraux de *San-Harib* est appelé *Rabb-Saris,* qui signifie littéralement *chef des eunuques.* Un autre est nommé *Rabb-Sakès,* ou plutôt *Rabb-Shaqeh, chef de ceux qui versent à boire, le grand échanson : phal* ou *pal* pourrait être une altération de *bal* ou *bel. Teglat* est le mot *Diglit,* nom du fleuve *Tigris,* que Pline nous apprend signifier une *flèche,* et tout ce qui est rapide..... *Ana-baxarès* pourrait être *ainabatsar, soleil d'or,* ou *source d'or.* Enfin l'un des noms de *Sardanapal,* Thonos-Koun-Kol-êros, s'explique en partie, *base et soutien* (Koûn) *de toute la terre* (Kôl *ârts*). *Memno* lui-même, ce général de Teutam, est un mot pur chaldéen et arabe, signifiant *investi de confiance ; m'amnou,* par emphase *m'amnoûn.*

Partant, comme ils le doivent, de l'an 561, dernière année d'Astyag, la victoire d'Arbak tomberait à l'an 877, c'est-à-dire 160 ans avant l'époque donnée par les livres juifs, en cela d'accord avec Hérodote et le livre chaldéen d'Alexandre. Ktesias est donc atteint et convaincu d'erreur, et nous pourrions désormais ne faire aucune mention de son travail : mais parce qu'en examinant sa liste, il nous a semblé y voir aussi des preuves d'imposture et d'un faux prémédité, nous allons soumettre au lecteur notre analyse.

§ VIII.

Analyse de la liste mède de Ktesias.

Selon Hérodote, les Mèdes n'eurent que quatre rois, qui furent :

Deiok-ès	53 ans.
Son fils Phraortes	22
Son fils Kyaxar	40
Son fils Astyag-es	35
	150

Ils eurent huit rois

Selon Ktesias [1], sans compter Arbak, savoir :		*Selon Mosès.*
Man-daukés	50 ans	Mandaukis.
Sosarmos	30	Sosarmos.
Artoukas	50	Artoukas.
Arbianes	22	Kadikeas.
Artaïos	40	Deoukis.
Artounes	22	Artounis.
Astibaras	40	Kiaksaris.
Aspadas, dit Astuigas, par les Grecs	(35)	Azdehak.
TOTAL	289	somme 317.
Plus Arbak	28	

Diodore a omis le temps d'Astuigas, nous le suppléons par Hérodote.

Eusèbe a modifié cette liste, en y introduisant Deïokès à la place d'Artaïos; et l'Arménien Mosès, qui suit Eusèbe, a substitué à l'Astuag des Grecs son vrai nom mède *Azdehak* [2]; il en résulte la liste comparative que nous avons jointe. Mosès ne donne pas de nombre d'années.

Le Syncelle, page 359, dit que les Mèdes, jusqu'à l'époque de Kyrus, dominèrent 30 *ans*. Cette faute est d'un copiste, il faut lire 300. Il dit, page 235, que depuis Sardanapal, leurs rois régnèrent 276 ans; cette erreur est de lui, comme lorsqu'il dit, page 212, que Kyaxarès régna 32 et son prédécesseur 51 *ans*. En général on ne peut compter sur ce mutilateur audacieux et négligent. Tenons-nous-en à Diodore. En partant d'un point connu, commençons par Astuigas... Il est évidemment l'Astyag d'Hérodote. Son autre nom d'*Aspadas* prouve que, selon un usage subsistant en Orient, les rois de ces anciennes listes eurent tous plusieurs noms, et cela par deux raisons :

1° Parce qu'en certaines circonstances ils en changèrent, comme a fait de nos jours *Kouli-Khan*, qui ayant conquis *Dehli*, s'intitula *Shah-Nadir*, *roi du second hémisphère* (par opposition à zénith).

2° Parce que, selon les divers dialectes ou langages du vaste empire des Perses, les peuples désignèrent le prince par des noms différents. Ktesias désigne *Smerdis* par celui de *Sphendadatès;* Esdras le désigne par celui d'*Artahshata*, et il nomma Cambyses *Ashouroush* [1]. Aspadas paraît composé du mot *pâd*, *maître*, *seigneur*, et de *asp*, *chevaux*, *maître* de la cavalerie (puissante), très-probablement des *dix mille cavaliers immortels*.

Avant Astuag régna *Astibar*, 40 ans; c'est évidemment le *Ky-asar* d'Hérodote. Mosès le dit expressément. *Ki*, prononcé *kè* en persan, signifie *grand* et *géant*. En arménien, *skai* a le même sens. *Kê-asar*, *le grand vainqueur*. En effet, Kyaxar renversa une seconde fois Ninive et les Assyriens. Le mot persan *Astebar* est synonyme, puisqu'il signifie *grand* et *puissant* [2]. L'identité est d'ailleurs formelle, dans ce passage d'Eusèbe [3] :

« Alexandre Polyhistor rapporte que Nabuko-« donosor, informé de la prophétie de Jérémie « (au roi Ioakim), sollicita le roi des Mèdes, *As-« tibaras*, de se joindre à lui, et il marcha en Ju-« dée avec une armée de Babyloniens et de Mèdes. »

C'était l'an 606; le temps convient très-bien. Les Scythes dominaient encore. Kyaxarès, gêné par eux, dut condescendre à la demande indiquée, pour ne pas se faire un puissant ennemi de plus.

Avant *Astibar*, règne Artoûnés, 22 ans. C'est la durée de *Phraortès :* c'est même son nom; car celui-ci est composé du persan *Pher*, *grand roi*, *héros*, et d'*arta* ou *orta*, que l'Arménien Mosès, page 58, dit signifier en langue mède, *juste* (et *magnanime*).

Au-dessus d'*Artoun-es* devrait venir *Deïokès*. Mosès le dit bien. Mais les 40 ans d'Artaïos indiquent Kyaxar. Cette identité tire de nouvelles preuves de

[1] Voyez le fragment cité en Diodore.

[2] Mosès, page 59.

[1] Il suffit de lire le chap. IV avec quelque attention, pour être convaincu de ce fait. Kyrus permet de rebâtir...... on intrigue auprès de lui. L'effet de sa permission demeure *suspendu tous les jours de sa vie*. Ahshouroush (Cambyse) règne après lui; on lui écrit contre les Juifs dès le début de son règne; il empêche de bâtir. Artah-Shata (*Smerdis*) lui succède. Les Samaritains écrivent encore. Enfin Darius arrive; les Juifs réclament et obtiennent la permission de bâtir. Prendre *Artahshata* pour Artaxerce, c'est tout confondre sans motif.

[2] Dictionn. de Castelli, page 28.

[3] *Præp. evang.* lib. IX.

l'anecdote de Parsodas, racontée par Diodore, dans le fragment de Ktesias, page 416.

« Sous le règne d'*Artaïos*, s'alluma une violente « guerre, etc. »

L'historien Nicolas de Damas nous apprend le motif de ce mécontentement de *Parsodas*, dans un récit curieux que sûrement il a copié de Ktesias [1].

« Sous le règne d'Artaïos, roi des Mèdes et suc« cesseur d'Arbâk, dit-il, vivait Parsonda, homme « extraordinaire par ses facultés physiques et mo« rales; le roi, ainsi que les Perses, dont il était « issu, l'admiraient pour sa beauté corporelle et « pour la prudence de son esprit. Il excellait d'ail« leurs dans l'art de combattre, soit à pied, soit « à cheval, soit sur un char, et personne ne l'é« galait à la chasse pour surprendre et tuer des « bêtes féroces. Ce Parsonda sollicita *Artaïos* de « destituer *Nanybrus, roi de Babylone*, qu'il mé« prisait et haïssait pour ses mœurs *sardanapali« ques* [2], et de lui donner cette satrapie. Le roi ne « put consentir à faire cette injustice à *Nanybrus*, « contre la teneur *des lois établies par Arbâk*... « Le Babylonien fut instruit du fait... Quelque « temps après, dans la saison des chasses, *Par« sonda* alla prendre ce divertissement en Ba« bylonie, près d'un lieu où, par hasard, étaient « campés les vivandiers de Nanybrus : celui-ci, in« formé des courses de son ennemi, avait ordonné « à ses gens de l'épier, de tâcher de l'enlever, et « de le lui amener; la chose réussit à son gré. De« venu maître de Parsonda, le Babylonien l'en« ferme dans son *harem* avec ses femmes, le fait « raser, baigner, vêtir en femme, et le force de « jouir de toutes les voluptés que le guerrier lui « avait reprochées. — Il le força même d'appren« dre la musique et la danse... Sept ans se passent « ainsi, sans qu'on sache ce qu'est devenu *Par« sodas*, malgré toutes les perquisitions ordon« nées par le roi. Enfin un eunuque que *Nany« brus* avait fait bâtonner pour quelque faute, s'é« chappe et va découvrir le délit à Artaïos, qui « de suite dépêche un *aggar* [3] ou *secrétaire* pour « réclamer *Parsondas*... Nanybrus nie la détention. « Un second *aggar* vient, avec ordre de conduire « au roi *Nanybrus* garrotté, s'il persiste à nier. « Celui-ci rend son prisonnier, et Parsondas s'en « retourne sur un char avec le secrétaire. Il arrive « à *Suse :* Artaïos l'accueille, écoute son histoire « avec étonnement... Quelques mois après, il se « rend à Babylone. *Parsodas* l'obsède pour qu'il « le venge de Nanybrus; celui-ci gagne un eunu« que à force d'argent et de présents, et moyen« nant cent talents d'or et cent coupes d'or, mille « talents d'argent et trois cents coupes du même « métal, il obtient son pardon du roi. »

Dans ces récits, nous avons un indigène Perse, sujet et courtisan d'un roi mède, l'un des successeurs d'Arbak. Ce roi ne peut être *Deïokès* qui, selon la phrase d'Hérodote, *ne régna que sur les Mèdes*. Est-ce *Phraortès*, son fils, qui y joignit les *Perses*, et *qui avec ces deux nations* puissantes subjugua les autres ? Mais les 40 *ans* d'*Artaïos* ne conviennent point à Phraortes, qui n'en régna que 22; et ils conviennent parfaitement à *Kyaxar*. Supposons que *Parsodas* ait demandé à *Kyaxar* la satrapie de Babylone au commencement de son règne, la circonstance convient très-bien; ce sera dans les années 635 ou 634 : supposons que les 7 ans de détention de *Parsodas* aient commencé en 633 et fini en 627; l'irruption des Scythes, en 625, ayant jeté *Kyaxarès* dans un état d'oppression et de faiblesse, le Persan en aura profité pour effectuer une révolte, qui sans cela eût peut-être été impossible. Relativement au prince babylonien, ces dates conviennent très-bien à *Chinil-adan*, qui régna depuis 647 jusqu'en 626. La différence de nom n'y fait rien, puisque tous ces princes asiatiques en eurent plusieurs.

Quant au nombre des combattants dont parle Ktesias (page 416), il est visiblement absurde, selon l'usage des livres orientaux; et cette absurdité se démontre par la topographie des Caddusiens, dont le pays montueux ne contient pas plus de 160 à 180 lieues carrées; et encore par les *quatre mille hommes* des premières troupes de Parsodas. Il faut ôter un zéro; et en lisant 20 *mille*, au lieu de 200, et 8 *mille* au lieu de 80 *mille*, l'on sera dans les vraisemblances.

Cette anecdote a d'ailleurs le mérite de nous apprendre que le même roi mède qui régnait à *Ekbatane*, régnait aussi à Suse; ce qui réfute l'hypothèse de ceux qui ont voulu concilier Hérodote avec Ktesias, en faisant de leurs rois deux dynasties qui auraient simultanément régné dans ces deux villes. Il dut en être des rois mèdes comme il en fut des rois perses, qui passaient leurs hivers à Suse et leurs étés à *Ekbatane*. Quant à la vassalité de Babylone, nous en verrons les preuves complètes ailleurs.

Maintenant, si l'*Artaïos* de Ktesias est *Kyaxar* (et fût-il Phraortes), il est clair que cet historien

[1] *Valesii excerpta*, in-4°, page 427.

[2] C'est la description qu'en fait Athénée, liv. XII.

[3] *Gar* est un mot persan, qui signifie *faiseur*, et qui termine tous les noms de métiers. Nous ignorons ce que signifie *ag*.

a doublé les temps et les noms. Ce doublement est encore indiqué dans *Arbianes*, qui par son règne de 22 ans et par sa position avant *Artaïos-Kyaxar*, se décèle pour être *Phraortes*.

Au-dessus de lui est *Artoukas*, avec un règne de 50 ans. Ce doit être *Deïokès;* l'analogie des 50 ans de l'un et des 53 ans de l'autre, fortifie ce soupçon. En suivant cette indication, le *Sosarmus* qui le précède a dû être *Arbâk*. Au-dessus de Sosarmus se trouve Man-daukès, encore 50 ans, comme *Artoukas*. Nous venons de voir Ktesias répéter deux fois les 40 ans de Kyaxar, dans *Artaïos* et *Astybaras;* ne répète-t-il pas également ici le règne de Deïokès dans les 50 ans d'Artoukas et de Mandaukès ? Le nom de ce second est évidemment le même; car en séparant l'initiale *Man*, l'on a *Daouk-ès*, manifestement identique à *Dêïôk-ès*.

Enfin, avant ce chef de la dynastie mède, se montre *Arbâk*, qui règne 28 années bien ressemblantes aux 30 de *Sosarmus*, en sorte que de même que Phraortes a été répété deux fois avant Kyasar, Arbâk se trouve répété aussi deux fois avant Deïokès, et toute la liste de Ktesias est démontrée n'être qu'un doublement de celle d'Hérodote, comme on le voit dans le tableau suivant.

ROIS MÈDES.

SELON HÉRODOTE.		SELON KTESIAS.			
Noms.	*Règnes.*				
Deïokès.....	53 ans.	Arbâk........	28.	Sosarmos...	30.
Phraortes...	22	Man-daukes...	50.	Artoukas...	50.
Ky-axarès...	40	Arbianes......	22.	Artounès...	22.
Astyag-es...	35	Artaïos.......	40.	Astibaras...	40.
		Astuigas......	(35)		

Les seuls 28 ans d'Arbak forment une difficulté : non-seulement Hérodote (ou plutôt ses auteurs perses) les nie, mais il semble nier sa royauté; et après l'affranchissement des Mèdes, opéré par lui, ils ne laissent apercevoir aucune trace de ce libérateur, comme si, satisfait d'avoir rendu la liberté à tous les vassaux de Ninive, il se fût démis du pouvoir suprême, après avoir établi une sorte de *pacte fédéral*, indiqué dans l'anecdote de Parsodas. Comme nous devons retrouver cet *Arbak* dans l'un des rois perses des traditions orientales, nous reviendrons à ce sujet.

Mais quel a pu être le motif de Ktesias de nous forger ces faux calculs ? Après avoir beaucoup cherché, il nous a semblé en découvrir la raison dans son fragment déjà cité. Il y dit que, selon les calculs des Assyriens, la guerre de Troie avait eu lieu sous le roi Teutam, 306 ans avant la mort de Sardanapal. Si Ktesias eût admis le système d'Hérodote, cette date eût placé la prise d'Ilium vers l'an 1023 de notre ère, et cela eût trop choqué les opinions reçues dans la Grèce : l'une de ces opinions, suivie depuis par Ératosthènes, Apollodore et Denys d'Halicarnasse, était que la prise de Troie avait eu lieu en une année correspondante à notre année 1183 ou 1184 avant J. C. Ktesias, habitué à flatter les satrapes, ne voulut pas heurter les savants, il s'arrangea de manière à obtenir précisément ce résultat. Car les 306 des Assyriens joints aux 317 des Mèdes, font 623, lesquels ajoutés aux 560, époque de Kyrus, font juste 1183, comme Ératosthènes l'écrivit 150 ans après Ktesias : cette coïncidence parfaite n'est-elle pas frappante et décisive ?

Puisque nous sommes amenés à cette question, voyons si nous ne pourrions pas acquérir ici une *idée juste* de cette époque si célèbre.

§ IX.

Époque de la guerre de Troie, selon les Assyriens et les Phéniciens.

Ktesias ayant en main les livres des Assyriens, ou leurs extraits, nous affirme que selon leurs calculs, la guerre de Troie eut lieu sous l'un des rois ninivites, appelé *Teutam*, 306 ans avant la mort de Sardanapal. Cet auteur, en sa qualité de Grec, dut porter de la curiosité à connaître cette époque, et les Assyriens eurent des raisons d'état de la noter dans leurs archives, puisque le roi de Troie réclama des secours comme *vassal*, et que le descendant de Ninus envoya le satrape de Suse *Memno*, dont Homère fait une mention expresse. La date que nous fournissent les Assyriens a donc une autorité égale et même supérieure à celles que fournissent les *Grecs*, puisque aucune chronologie de ces derniers ne remonte d'un fil continu et certain même au temps d'Homère, et que tous leurs chronologistes offrent dans leurs estimations une discordance qui, comme nous l'allons voir, démontre l'incertitude et même la fausseté de leurs bases.

Selon Ératosthènes, Apollodore et Denys d'Halicarnasse, la prise de Troie eut lieu 407 ou 408 ans avant la première olympiade, qui date de 776 (par conséquent en l'an 1183 ou 1184). — Selon le chronologiste Sosibius, contemporain de Ptolomée-Philadelphe, elle eut lieu 395 ans avant la première olympiade; donc en l'an 1171; selon Arètes, en l'an 1190; selon Velleïus Paterculus, en l'an 1191; selon Timée, en 1193; selon la chronique de Paros, en 1208; selon Dikéarque, en l'an 1212; enfin selon Hérodote, en l'an 1270, etc.

Le point de départ de tous ces calculs était l'ou-

verture des olympiades, l'an 776 avant notre ère : ce point est certain; pour s'élever au delà, tous ces auteurs ont tâché de mesurer le temps jusqu'à de grands événements connus, tels que l'invasion des Héraclides, la fondation de la colonie ionienne, une guerre faite par quelque roi de Sparte, etc. Et c'est parce que les dates de ces événements n'étaient pas certaines, qu'ils ont obtenu des résultats si divers. Hérodote seul employa un autre moyen que nous examinerons séparément : si l'on en voulait croire son traducteur [1], tous les anciens peuples grecs auraient eu des archives et des généalogies qui auraient fourni des bases certaines aux écrivains; mais si de tels monuments existèrent en certains lieux et en certains temps, il faut que les guerres perpétuelles dont fut tourmentée cette contrée les aient détruits ou mutilés de très-bonne heure, puisque à dater seulement du septième siècle avant notre ère, tout est discors et confus dans les chronologies grecques; qu'à Sparte, par exemple, l'un des états les plus fixes, l'ordre et la série des rois ne sont pas certains; que leurs règnes, omis après les olympiades, offrent des invraisemblances choquantes dans les temps antérieurs [2], et que l'époque du célèbre législateur Lycurgue subit une contestation de 108 ans, qui, comme nous l'allons voir, n'est pas éclaircie, à beaucoup près, dans le sens que l'on pense. L'époque d'Homère, ce poëte si remarqué, dont tant d'auteurs recherchèrent à l'envi la patrie, l'âge, la vie; cette époque est aussi obscure que celle de Lycurgue et de Troie, ainsi que le prouvent deux curieux passages de Tatien et de Clément d'Alexandrie, qui méritent que nous les citions.

« Selon Cratès (ou Cratètes), Homère ne fut postérieur à la prise de Troie que de 80 ans, et (vécut) « vers le temps de l'invasion des Héraclides; selon « Ératosthènes, il fut postérieur de 100 ans; de 140 « selon Aristarque, qui, dans ses *Commentaires* « *sur Archiloque*, dit qu'Homère fut contemporain « de la colonie ionienne fondée à cette époque.

« Philochorus le place 40 ans plus tard (180 ans « après Troie).

« Apollodore veut que ce soit 100 ans (c'est-à-« dire 240 ans après Troie), sous le règne d'Agési-« las, fils de *Dorisée,* roi de Sparte; ce qui rapproche « Homère du législateur Lycurgue, encore très-« jeune.

« Euthymène, dans ses *Annales,* dit qu'il naquit « dans l'île de Chio, 200 ans après la prise de Troie; « Archemacus, dans son troisième livre des *Euboï-* « *ques,* est du même avis.

« Euphorion, dans son ouvrage des *Aliades,* dit « qu'il vécut au temps de Gygès, qui commença de « régner en la 18e olympiade (l'an 708).

« Sosibius de Lacédémone, en sa *Description des* « *temps,* place Homère à l'an 8 du roi *Charilas*, fils « de Polydecte.... Charilas régna 64 ans, son fils « Nicander en régna 39 : l'an 34 de ce prince, dit-il, « *fut établie la première olympiade;* en sorte qu'Ho-« mère se trouve placé 90 ans avant cette première « olympiade.

« Dieuchidas, dans son quatrième livre des *Me-* « *gariques,* dit que Lycurgue fleurit environ 290 ans « après la prise de Troie. »

Ératosthènes divise ainsi le temps [1] « depuis la « prise de Troie jusqu'à l'invasion

« des Héraclides.	80 ans.
« De là à la colonie ionienne. . . .	60
« De là à la tutelle de Lycurgue. .	159
« De là à la première olympiade. .	108
Total.	407
Plus.	776
	1183 ans.

« Enfin Hérodote *estime* (dit Tatien) qu'Homère « vécut 400 ans avant lui, et il lui associe Hésiode. »

Toutes ces variantes nous ramènent à nos premières conclusions, savoir :

1° Que les chronologistes grecs n'ont point eu en main de chroniques suivies et continues sur lesquelles se pussent asseoir leurs calculs.

2° Que les Assyriens ayant eu cet avantage, pourraient bien, dans le passage fourni par Ktesias, nous avoir révélé la véritable époque de la prise de Troie.

Mais en comparant l'extrême différence de l'époque donnée par eux, à la plus rapprochée de toutes celles données par les Grecs, comment, dans une telle question, accorder une préférence décidée à un seul et unique témoignage, surtout quand ce témoignage nous vient par la voie d'*un Ktesias?*

Tel était notre scrupule, lorsque parcourant les mêmes pages de Clément d'Alexandrie et de Tatien, deux autres citations ont frappé notre attention.

« Eiram, roi de Tyr, dit Clément, donne sa fille « en mariage à Salomon, dans le temps où Ménélas « arrive en Phénicie, après le sac de Troie, ainsi « que le rapporte *Menander* de Pergame, et *Lætus,* « dans leurs *Annales phéniciennes.*

« Chez les Phéniciens, dit Tatien, nous connais-« sons trois historiens; savoir, *Theodotus* [2], Hyp-

[1] Voyez *Chronologie* de Larcher, article *prise de Troie et rois de Lacédémone.*

[2] Le règne d'Agis est réduit à *un an,* quoiqu'il ait été, dit-on, le plus riche en grands événements.

[1] Clemens Alexandr. Strom. lib. I, pag. 402.

[2] Ces noms grecs sont évidemment la traduction des noms tyriens ayant le même sens.

« sicrates et *Mochus*, dont les ouvrages ont été tra- « duits en grec par *Lætus*, qui a recueilli avec soin « la vie d'un grand nombre de philosophes : or dans « les histoires dont nous parlons, il est dit que sous « un même roi (de Tyr) ont eu lieu l'enlèvement « d'Europe, l'arrivée de Ménélas en Égypte, et les « actions de *Cheiram*, qui donna sa fille en mariage « au roi des Juifs *Salomon*. » Menander de Pergame rapporte les mêmes faits; et le temps de *Cheiram* est voisin de celui de Troie [1].

Ici le témoignage de *Menandre* est d'autant plus digne d'attention, que Flavius Josèphe nous apprend qu'en effet cet écrivain avait traduit les *Annales phéniciennes*, dont il reconnaît l'exactitude et la conformité avec celles des Juifs. Selon celles-ci, le règne de Salomon commença l'an 1018 avant J.C.; selon les Assyriens, Teutam envoya du secours à Troie vers l'an 1023. Supposons la prise en 1022. Selon les Phéniciens, Ménélas dut venir un ou deux ans après, vers 1021 ou 1020 : Hiram aurait donc donné sa fille vers l'an 1018 ou 1017. Un tel accord entre trois témoins différents n'est-il pas infiniment remarquable? disons mieux, n'est-il pas probatif et concluant? Prenons cette date pour la véritable, et supposons la prise de Troie à l'an 1022, nous avons pour terme certain la 1re olympiade en l'an 776, différence 246. Maintenant voyons comment cadreront toutes nos citations ci-dessus, comparées à ces deux termes : examinons d'abord Hérodote. Les propres paroles de cet écrivain, antérieur aux seize autres cités par Clément et par Tatien, sont telles qu'il suit :

« *J'estime* [2] *que les poëtes Homère et Hésiode* « *n'ont pas vécu plus de* 400 *ans avant moi.* »

Quelques critiques ont déjà remarqué que ces expressions sont très-vagues. *J'estime* signifie un calcul par aperçu, par supposition; *a vécu* n'indique aucune année précise, et peut se prendre pour la naissance, pour la mort, pour le temps de la célébrité; et ce nombre rond de *quatre cents ans* sans aucune fraction ! N'est-il pas clair qu'ici Hérodote n'a point prétendu donner un calcul précis et méthodique, mais qu'il a fait simplement une *évaluation* approximative? Lorsque l'on connaît sa méthode, on devine son opération. Ayant lu beaucoup d'historiens, entre autres Xanthus de Lydie, Cadmus de Milet, Hellanicus, etc. il aura saisi quelque anecdote qui établissait un rapport entre Homère et quelque prince connu, comme lui-même cite un rapport entre Archiloque et Gygès, entre Thalès, Solon et Krœsus. De ce rapport connu, il aura déduit un nombre de générations qui, *évalué*, *estimé*, selon son système, à 3 générations par siècle, lui a donné le nombre rond de 400 ans; c'est-à-dire que de lui à Homère, il a estimé 12 générations. Cette évaluation de 33 ans étant beaucoup trop forte, substituons-y 25 ans, tels que nous les donnent les générations des rois de Lydie, des rois hébreux et des grands prêtres juifs; nous aurons 4 générations au siècle, par conséquent 300 ans pour 12 générations entre Hérodote et Homère. Hérodote naquit l'an 484 avant notre ère; donc les 300 ans nous remontent à l'an 784. Maintenant, puisque le mot *a vécu* se prend ordinairement pour *cesser de vivre*, nous dirons que cette année doit être celle de la mort d'Homère, selon Hérodote. Le poëte mourut âgé : supposons que ce fut à 70 ou 80 ans; il dut naître entre les années 854 et 864. Actuellement comparons à ces années les calculs des auteurs.

Selon Apollodore, Homère vécut 240 ans après Troie, ou 100 ans après la colonie ionienne : de 1022 ôtez 240, reste 782; donc Apollodore donne précisément notre calcul de décès à deux ans près.

Selon Euthymènes, il naquit à Chio, 200 ans après Troie; donc en 822. C'est trop tard; il dut déjà fleurir.

Selon Sosibius, Homère se place 90 ans avant la 1re olympiade; elle date de 776, plus 90 : c'est 866. Ne serait-ce pas là sa naissance rapportée avec précision à l'an 8 de Charilas?

Selon Apollodore, Homère (mort en 784) *se trouve très-rapproché* de Lycurgue, encore jeune : or, selon *Strabon*, plusieurs auteurs pensaient que Lycurgue avait reçu de la main même d'Homère, vieux, ses poésies qu'il apporta à Lacédémone. Plutarque, indécis, croit que Lycurgue voyageant dans l'Asie mineure, les reçut seulement de la main des enfants de Cléophile, leur dépositaire. Mais il avoue de bonne foi :

« Que l'origine, les voyages, la mort, l'époque « même des lois de Lycurgue, étaient un sujet iné- « puisable de controverse entre les écrivains; il dé- « clare que, selon plusieurs, il avait concouru avec « Iphitus à l'établissement des jeux olympiques : « c'est, dit-il, l'avis d'Aristote, qui cite en preuve « de ce fait l'*inscription du palet olympique*, où le « nom de Lycurgue est gravé [1]. »

Un tel monument, cité par un homme du poids et de l'instruction d'Aristote, est déjà une preuve sans réplique; mais Cicéron vient encore y joindre son opinion, lorsque, dans son discours pour *Flaccus*, ce savant Romain dit :

[1] *Tatian. Orat. ad Græcos*, I, pag. 273, n° 37.
[2] Lib. II, § LIII.

[1] Plutarque, *Vie de Lycurgue*.

« *Les Lacédémoniens vivent sous les mêmes lois* « *depuis plus de* 700 *ans.* »

Ce discours fut prononcé l'an *deux* de la 180ᵉ olympiade, c'est-à-dire l'an 59 avant notre ère; par conséquent Cicéron indique une date un peu antérieure à l'an 759; ce qui correspond d'autant mieux aux dates ci-dessus, que Lycurgue ne donna ses lois qu'après l'établissement des jeux olympiques par Iphitus. Ainsi ce n'était pas un ouï-dire vague, une opinion populaire, qui plaçait Lycurgue à cette époque du huitième siècle, et le faisait contemporain de la vieillesse d'Homère : c'était le témoignage des monuments publics de ce temps-là, et l'assentiment des écrivains les plus anciens et les plus savants. Mais, objectera-t-on, comment, moins de cent ans après Aristote, Ératosthènes a-t-il calculé que Lycurgue précéda de 108 ans la fondation des jeux olympiques? Nous ne pouvons rien dire à cet égard, parce que l'ouvrage de cet astronome nous manque. Mais si nous devions le juger par ses copistes, *Tral-lien, Eusèbe, le Syncelle* et même *Tatien*, nous ne pourrions avoir une haute idée de sa critique : par exemple, comment Ératosthènes a-t-il pu dire qu'Homère vécut 100 ans seulement après la guerre de Troie? Cela doit être une erreur de Tatien ou de ses copistes. Ératosthènes, qui partage l'opinion d'Apollodore sur la guerre de Troie, a dû penser comme lui sur l'époque d'Homère; il a dû le placer 100 ans *après la colonie ionienne*, et non pas après la *prise de Troie* : c'est une méprise palpable. Ces deux écrivains ont certainement connu les rapports établis par les monuments et par les historiens, entre Homère et Lycurgue; ils doivent avoir fait ce raisonnement :

« Hérodote, né en telle année (484 avant J. C.), « dit qu'Homère a vécu ou cessé de vivre 400 ans « avant lui; donc en 884. Or il est certain que Ly- « curgue a vu Homère : donc Lycurgue avait un « certain âge en 884. »

A notre tour, nous disons : de 884 ôtez 108 ans, reste 776, époque précise de la première olympiade; donc Ératosthènes a opéré comme nous le disons; donc il a été induit en erreur par les 400 ans d'Hérodote, qu'il a pris au sens matériel; donc notre interprétation des 400 ans d'Hérodote en 12 générations, est le sens véritable du passage; donc la durée de 25 ans que nous donnons à chaque génération, est la plus raisonnable, la plus conforme aux faits : donc l'accord parfait de nos combinaisons avec les calculs des Assyriens et des Phéniciens, donne l'époque de la guerre de Troie et de l'âge d'Homère, plus exacte, plus vraie qu'aucun calcul grec; donc enfin, tout ce que l'on a dit jusqu'à ce jour sur cette double question, est à refaire à neuf, en commençant par les deux chapitres de la Chronologie de M. Larcher, *sur la prise de Troie et sur les rois de Lacédémone*, où de suppositions en suppositions, passant du *probable* au *certain* et à l'*incontestable*, démentant tous les anciens dont il prétend s'appuyer, ce *correcteur* a rejeté la guerre de Troie plus loin qu'Hérodote lui-même, c'est-à-dire au delà de 1270; et cependant il est clair que c'est pour avoir reconnu l'exagération de cette hypothèse, que les Grecs, dès le temps de Ktesias, commencèrent à la quitter. L'erreur d'Hérodote est saillante à cet égard, si l'on prend tout son calcul au sens littéral; mais si on l'interprète comme nous le faisons, et que les 800 ans, en nombre rond, qu'il *estime s'être écoulés entre la prise de Troie et lui,* ne soient qu'un calcul de générations converti en années, l'on a pour résultat l'an 1084 avant J. C., c'est-à-dire environ 62 ans de plus que les calculs assyriens et phéniciens; et alors il est de tous les Grecs le plus près de la vérité. Il y a cette remarque à faire sur cet historien, que lorsqu'il suit les Asiatiques, il donne des résultats précis parce qu'il a des bases fixes; mais lorsqu'il a opéré avec les Grecs, n'ayant point de dates exactes, il est contraint d'user de moyens généraux, qui le mettent en contradiction avec lui-même, comme dans le cas présent où nous pouvons le juger.

On vient de voir que le système des générations, employé selon notre méthode, nous a procuré les plus heureuses coïncidences : le sujet que nous traitons nous en fournit d'autres exemples non moins favorables. Hérodote nous apprend que de son temps les rois de Macédoine s'étant présentés aux jeux olympiques, ils y furent d'abord refusés comme n'étant pas de race grecque, puis admis, pour avoir juridiquement prouvé qu'ils étaient du même sang héraclide que les rois mêmes de Sparte : dans la généalogie de ces rois, Alexandre Iᵉʳ, fils d'Amyntas, qui régnait au temps de Xercès, avait eu pour neuvième aïeul *Karanus*, dont le frère *Phido*, tyran d'Argos, troubla les jeux à la 8ᵉ olympiade, c'est-à-dire l'an 748 avant J. C.

Si l'on compare à la liste macédonienne celle des rois de Sparte, Karanus se trouve parallèle à Lycurgue qui, 29 ans auparavant, parut à ces jeux; et de Karanus à Hercule, il y a 11 générations précisément, comme d'Hercule à Lycurgue [1].

D'autre part, nous avons de Karanus à Alexandre

[1] Théopompe et *Satyrus*, historiens spéciaux des rois macédoniens, comptent *onze* générations, comme Strabo. Velleius en compte 16; mais Velleius est un compilateur tardif, peu sûr en chronologie.

le Grand, 17 générations qui, à 25 ans, font 425 ans. Ces 425 ans ajoutés à 330, époque d'Alexandre, font 755, plus les 29 de Lycurgue; total : 784. Ne voilà-t-il pas nos mêmes nombres revenus?

Si l'on remonte de Lycurgue au roi héraclide Aristodemus, l'on a 7 générations, ou 175 ans : partons de la 1re olympiade 776, plus 175; c'est 951 : c'est-à-dire que l'établissement des Héraclides tomberait 71 ans après la prise de Troie, selon les Orientaux; et tous les Grecs placent l'invasion de ces Héraclides 80 *ans* après Troie. Si nous sommes dans une route d'erreur, comment nous conduit-elle à tant d'heureux résultats? Dira-t-on que les règnes des rois de Sparte les contrarient? Mais Larcher lui-même [1] convient qu'on ne peut compter sur les listes d'Eusèbe et du Syncelle, qu'elles sont arbitraires, selon l'usage de ces mutilateurs; que le règne d'Agis est inadmissible à un an de durée, tel qu'ils l'établissent; que les autres règnes, quand on les compare dans les deux branches, sont pleins de contradictions, etc. etc. Nous n'entreprendrons pas de redresser ces discordances qui nous écarteraient beaucoup trop de notre sujet. Nous avons assez fait, si nous avons posé les principaux jalons d'alignement de l'ancienne chronologie grecque : quelque bon esprit saura s'en servir pour en reconstruire l'édifice, autant qu'il est possible, avec le peu de données qui nous restent. Revenons à Ktesias, et à ses calculs factices mêlés d'erreurs et de vérités [2].

§ X.

Examen de la liste assyrienne de Ktesias.

D'après tout ce que nous venons de voir, la liste mède de cet écrivain étant démontrée fausse, sa chronologie antérieure se trouve frappée de nullité; mais afin de ne pas le juger sans l'entendre, jetons un coup d'œil sur sa liste assyrienne, et voyons si elle ne nous fournirait pas aussi quelques preuves de falsification. Pour en raisonner avec équité, il faut d'abord s'assurer de son véritable état; et c'est une première difficulté à vaincre; car les écrivains qui prétendent copier cette liste, diffèrent sur les noms des rois et sur la durée de leurs règnes; et

[1] Chronologie, art. des *rois de Sparte*.

[2] La prise de Troie étant placée à l'an 1022, il s'ensuit que l'anachronisme de Virgile n'est pas de 400 ans, comme le veut le traducteur d'Hérodote, ni de 300 et plus, comme on l'inférerait des autres opinions. Il se réduit à 151 ans : car la fuite de Didon en Afrique étant arrivée 143 ans 8 mois après la *fondation* du temple de Salomon, selon Josèphe, qui s'autorise des *Annales de Tyr* (contre Appion, lib. I, no 17 et 18); et cette fondation répondant à l'an 1015 avant notre ère, il s'ensuit que l'arrivée de Didon en Afrique tombe à l'an 871, tandis que la prise de Troie répond à l'an 1022 : différence 151.

néanmoins le manuscrit de Ktesias a dû être univoque : selon Diodore, le nombre des rois de *père en fils, fut de* 30; selon Velleïus-Paterculus [1], le dernier roi, *Sardanapal,* aurait été *le trente-troisième depuis Ninus et Sémiramis.* Mais Velleïus, écrivain postérieur, qui ne cite ce trait qu'en passant, paraît avoir été induit ici en erreur par une phrase équivoque de Diodore, qui porte :

« Ainsi régna Ninyas, fils de Ninus; et la plupart des autres rois qui *se* succédèrent de père « en fils, pendant 30 générations, *jusqu'à Sardanapal,* imitèrent ses mœurs. »

Velleïus semble s'être dit :

« S'il y eut 30 rois qui se succédèrent depuis *Ninyas,* Ninyas ne doit point se compter.... Il est « excepté par le mot *autre,* et parce que *ses mœurs* « *furent imitées....* Donc avec Ninus et Sémiramis il y eut 33 rois. »

Mais cette première phrase de Diodore, réellement incorrecte, est redressée par son résumé, qui porte ces mots :

« A l'égard de Sardanapal, *trentième et dernier* « *roi* depuis Ninus. »

Ceci est clair, positif, et ne permet pas d'admettre l'interprétation antérieure. De plus, l'*Arménien Moses* (de Chorène), qui [2] cite Diodore comme une de ses autorités, ne compte que 30 rois dans la liste qu'il nous fournit [3], encore qu'il eût sous les yeux celle d'Eusèbe, qui en compte 36..... Cette liste de Moses semble d'autant plus exacte, que ces cinq derniers princes correspondent parfaitement, comme nous l'avons dit page 424, à ceux cités par les Hébreux; d'où l'on a tout lieu de conclure qu'Eusèbe et le Syncelle ont, selon leur usage, ajouté de leur chef, *Epecherès, Laosthènes* et *Ophrathènes.* (Voyez les listes à la page suivante.) *Epecherès* doit être le même qu'*Ana-Bacherès*, nom de *Sennacherib*, dans l'épitaphe de Sardanapal à *Anchialé.* Ce même prince s'appelle encore *Acrazanes* et *Akraganes :* le nom de *Laosthènes* est purement grec, et ne peut être que la traduction d'un nom assyrien, signifiant *force* et *puissance du peuple* (probablement Eu-phal-es, Phal). Enfin *Ophrathènes* ne doit être qu'un synonyme de *Ophrateus*, écrit plus asiatiquement *Pharates,* par Moyse de Chorène.

Relativement à la durée totale, nous avons vu qu'il faut lire 1306 ans dans le vrai texte de Diodore, et non 1360. Velleïus, qui n'a porté cette durée qu'à 1070 ans, a dû tirer ce calcul de quelque autre chronologiste que de Ktesias. Quant aux 1995

[1] Lib. I, cap. 6.

[2] Moses Chor. pag. 131.

[3] *Idem*, pag. 61.

ans qu'*Æmilius-Sura* comptait depuis Ninus [1] jusqu'à l'an 63, ou plutôt 65 ans avant notre ère, l'on n'en peut rien faire, parce que l'on ignore si ce Romain a évalué les Mèdes selon Hérodote, ou selon Ktesias. — A partir de Kyrus, l'an 560, son calcul donne pour les deux empires, assyrien et mède, 1500 ans. S'il suit Hérodote, il donne 1344 pour les As-

[1] Voyez Velleius, liv. I, chap. 6.

LISTE DES ROIS ASSYRIENS, SELON LES DIVERS AUTEURS.

SELON L'EUSÈBE DE MOSÈS DE CHORÈNE. *Histoire d'Arménie* *.		SELON L'EUSÈBE VULGAIRE.		SELON LE SYNCELLE.	
				1 Belus	55
1 Ninus.		1 Ninus	52	2 Ninus	55
2 Ninyas.		2 Sémiramis	42	3 Sémiramis	42
3 Arius.		3 Ninyas	38	4 Ninyas ou Zamès	38
4 Aralius.		4 Arius	30	5 Arius	30
5 Baleus Cheoxarus.		5 Aralius	40	6 Aralius	40
6 Amathritès.		6 Baleus Xercès	30	7 Xercès	30
7 Belochus.		7 Armathritès	38	8 Arma Mithrès	38
8 Baleus.		8 Belochus	35	9 Belochus I	35
9 Azatagus.		9 Baleus	52	10 Baleus	52
10 Mamidus.		10 Altadas	32	11 Sethos	32
11 Maschaleus.		11 Mamitus	30	12 Mamithus	30
12 Spharus.		12 Manchaleus	30	13 Aschalius	22
13 Samilus.		13 Spharus	20	14 Sphærus	28
14 Spharetus.		14 Mamitus	30	15 Mamylus	30
15 Ascatades.		15 Sparetus	40	16 Sparthæus	42
		16 Ascatades	40	17 Ascatades	38
	537		579		
16 Amindès.	45	17 Amyntas	45	18 Amyntes	45
	25	18 Belochus	25	19 Belotus	25
	607		649		
17 Vestascarus.		19 Beloparès	30	20 Baletores	30
18 Susarès.		20 Lampridès	32	21 Lamprides	30
19 Lamparès.		21 Sosarès	20	22 Sosarès	20
20 Paneas.		22 Lamparès	30	23 Lampraès	30
21 Sosarmos.		23 Pannyas	45	24 Panias	45
22 Mithreus.		24 Sosarmos	19	25 Sosarmos	22
23 Teutamus.		25 Mitræus	27	26 Mithrœus	25
		26 Tautanes	32	27 † Teutamus	32
	785		884		
		27 Teuteus	40	28 Teutæus	44
				29 Arabelus	42
				30 Chalaus	45
				31 Ambus	38
24 Thinæus.				32 Babius	37
25 Dercullus.		28 Tinæus	30	33 Tinæus	30
26 Eupalmus.		29 Dercylus	40	34 Dercylus	40
27 Prideazes.		30 Eu-pal-ès	38	35 Enpakmès	38
28 Pharates.		31 Laosthènes	45	36 Laosthènes	45
29 Acrazanes.		32 Piriatides	30	37 Pertiadès	30
30 Sardanapale.		33 Ophrateus	20	38 Ophratæus	21
		34 Ophratenès	50	39 Épecherès	52
		35 Ocrapazès	42	40 Acraganès	42
	1,005	36 Thonos concoleros, ou Sardanapale	20	41 Thonos concoleros, ou Macos concoleros, dit Sardanapale	15
Velleïus en compte	1,070	TOTAL	1,239	TOTAL	1,460

* La liste de Mosès de Chorène ne porte pas de nombres; mais nous lui transportons ceux de l'Eusèbe vulgaire.

syriens; s'il suit Ktesias, il ne leur donne que 1183[1]. L'on voit que Sura ou Velleïus ont fait, ou plutôt ont suivi de confiance, les tablettes chronologiques de quelque Lenglet de leur temps, sans traiter par eux-mêmes la question.

Il paraît n'en avoir pas été ainsi du chronologiste Castor, qui avait compulsé les archives de plusieurs pays pour en former ses tableaux parallèles des rois d'*Argos*, de *Sicyone*, d'*Assyrie*, etc. Selon Eusèbe[2], Castor ne comptait pour les Assyriens que 1280 ans, ce qui produit une différence de 26 ans avec Ktesias.

Un troisième auteur, qui s'était aussi spécialement occupé des Assyriens, *Kephalion*, semble avoir eu encore quelque différence avec le résumé de Castor. Mais son fragment, cité par le Syncelle, est tellement mutilé, que l'on n'en peut rien faire, pris isolément.

Pour revenir à Ktesias, dont l'opinion et le livre paraissent avoir guidé la majeure partie de ses successeurs, il paraît que nous devons considérer comme son vrai texte, le nombre de 30 générations, et la durée de 1306 *ans*. Cela étant posé, nous avons un moyen certain d'arguer de faux sa liste assyrienne comme sa liste mède; car le terme moyen de 43 *ans et demi* par génération résultant de ses deux données, est moralement et presque physiquement impossible; et il est d'autant moins admissible, que nous avons contre lui trois témoignages positifs.

1° Le témoignage des livres hébreux qui, de *Phal* à *Sardanapal*, comptent cinq rois dans un espace de moins de 70 ans; de manière que Sannacherib, entre autres, ne peut avoir régné plus de cinq ans, et qu'il faut nécessairement qu'il ait été frère de Salmanasar, ou Salman-asar, frère de Teglat.

2° Le témoignage de Kephalion, dont le Syncelle nous a conservé un passage précieux quoique mutilé.

« Laissons[1], nous dit ce compilateur, laissons « un autre écrivain illustre nous montrer combien « ont été absurdes les historiens grecs à l'égard de « ces rois d'Assyrie...... J'entreprends, a dit Kephalion, d'écrire les faits dont Hellanicus de Lesbos, Ktesias de Knide et Hérodote ont traité (avant « moi). Jadis régnèrent en Asie les Assyriens, à « qui commanda Ninus, fils de Bélus..... Puis Kephalion joint la naissance de *Sémiramis* et du « *mage Zoroastres;* il parcourt les 52 ans du règne « de Ninus...... Il décrit la fondation de Babylone « par Sémiramis, et son expédition aux Indes..... « Or, ajoute-t-il, tous les autres rois (après elle) « régnèrent pendant *mille ans*, les fils occupant le « *trône de leurs pères* par *droit d'héritage;* mais « ils dégénérèrent successivement des vertus de leurs « ancêtres, en sorte que *pas un d'eux ne passa* « *vingt ans*[2]. »

Cette dernière phrase s'accorde, comme l'on voit, parfaitement avec les livres hébreux, dont les dates en effet ne permettent de donner 20 ans à aucun des quatre successeurs de *Phul.*

3° Enfin, puisqu'il est constaté par les divers historiens, que les princes de Ninive, livrés à toutes les voluptés des sens, vivaient de très-bonne heure avec des femmes, il est impossible d'admettre qu'ils n'aient engendré leurs héritiers qu'au terme moyen de 43 ans; ils ont dû, au contraire, avoir des en-

[1] Larcher, *Chronologie*, page 144, assure que Diodore et Sura comptent 1310 ans, et l'on voit que cela n'est vrai ni pour l'un ni pour l'autre.

[2] Voyez le Syncelle, page 167. A cette occasion, le Syncelle fait une remarque importante sur la manière dont Eusèbe a dressé ses tableaux comparatifs : « Eusèbe, dit-il, en « approuvant l'opinion de Castor, qui renferme l'empire as- « syrien dans une durée de 1280 ans, ne lui en donne pas « moins celle de 1300, avec le nombre de 36 rois. Son motif « a été de couvrir l'erreur où il s'est laissé induire sur le temps « écoulé entre le déluge et Abraham, par divers faux raison- « nements, entre autres par l'omission qu'il fait du nom et « des années de Caïnan, treizième depuis Adam, selon *S. Luc*, « etc. »

Ici le Syncelle nous révèle son propre secret et celui de tous les anciens auteurs dits *ecclésiastiques*, qui, à l'exemple du prêtre *Africanus*, leur modèle, ont pris pour base de tous leurs calculs la création du monde selon les Juifs, et ont commis la faute ridicule de partir d'un point aérien par lui-même et non fixé dans leur propre système (puisque les textes grec et hébreu diffèrent de plus de 1600 ans), pour descendre, comme en ballon, d'un temps inconnu au connu, quand le plus simple bon sens prescrivait de partir des temps connus et certains, pour remonter, d'échelon en échelon, à ceux qui le sont le moins : dans le cas présent, ayant d'abord adopté sans examen le système de Ktesias, et trouvant que tel nombre d'années plaçait Ninus vers le temps d'Abraham, ces calculateurs mécaniques descendent tête baissée à travers toutes les difficultés, même celles de la période des Juges, pour aboutir, sans savoir comment, aux rois de Ninive et de Babylone, cités par les Hébreux. Le Syncelle reproche à Eusèbe d'avoir substitué le nombre 1300 (et cependant notre liste d'Eusèbe porte 1239) aux 1280 *de Castor*, et lui-même suivant la trace d'Africanus, a porté à 1460 ans la durée de l'empire assyrien, par l'introduction arbitraire de quatre rois inconnus de tous les anciens. Avec ces inexactitudes et ces infidélités renouvelées à chaque instant, et communes à tous les anciens auteurs ecclésiastiques, l'on ne peut avoir aucune confiance en leurs assertions, et l'on ne doit en avoir qu'une très-circonspecte dans les citations qu'ils nous donnent.

[1] Sync. page 167.

[2] *Ita ut vicennalis obiret nullus.* Si l'on disait que pas un *ne vécut* 20 ans, le sens serait absurde, et *la succession impossible.....* Kephalion continue : *Que si l'on veut savoir le nombre de ces rois, Ktesias en citera, je crois, 23 noms.* (Mais Diodore et Moses en attestent 30.)...... *Or, environ 640 ans après Ninus, Belimus s'empara de l'empire des Assyriens..... Que si vous comptez 1000 ans depuis Sémiramis jusqu'à Methræus....* (Il y a ici une lacune.) *A Methræus succéda Tautanès, vingt-deuxième roi.* (Mais si Ktesias n'a compté que 23 noms, Sardanapal ne saurait suivre Tautanès. Il y a évidemment ici mutilation du texte de la part du Syncelle.) Voyez page 167 de sa *Chronographie.*

fants dès l'âge de 19 à 20 ans, quelquefois même de 16, comme l'on en a trois exemples chez les rois hébreux. Notre conjecture ci-dessus, que quelques rois de Ninive se succédèrent à titre de frères, a le double avantage de rendre possible le nombre de 30 rois en 520 ans, et de ne pas heurter l'assertion qu'*ils occupèrent le trône paternel par droit d'héritage*. Au reste, en rejetant le nombre de 30 générations comme absurde, en 1306 ans, il nous reste sur ce nombre même un soupçon, suscité par une phrase de Kephalion, et par un passage d'Hellanicus et de Dicæarque, que nous a conservé Étienne de Byzance [1].

« Les Chaldéens furent d'abord appelés *Kephènes*, de Kephée, père d'Andromède. Leur nom « de *Chaldéens* leur vint, selon Dicæarque, d'un « certain Chaldæus, qui engendra l'habile et puissant Ninus, fondateur de Ninive: or le *quatorzième* après celui-ci, se nomma aussi *Chaldæus*, « et fonda, dit-on, Babylone, ville très-célèbre, « dans laquelle il réunit tous ceux que l'on appelle « *Chaldéens*, et le pays se nomma *Chaldée*. »

Aucune liste assyrienne ne présente de roi *Chaldæus* à la quatorzième génération, ni à aucun autre degré; et cependant Hellanicus, contemporain d'Hérodote, est une autorité respectable, ainsi que Dicæarque. Le nombre 14 ne serait-il pas ici une faute de copiste et une altération du nombre 24? Alors Hellanicus et Dicæarque seraient d'accord avec Kephalion, qui prétendait ne trouver que 23 *noms* [2] : Chàldæus serait le vingt-quatrième; et parce que ce mot, qui signifie *devin*, est le synonyme de *Nabou*, que portèrent tous les rois de Babylone, ce *Chaldæus* serait *Belesis*, le même que *Belimus*, qui, selon Kephalion, *s'empara de l'empire* des Assyriens, longtemps après Ninus. Et en effet, pourquoi cette remarque, qu'il *s'empara* de l'empire des Assyriens? Il ne succéda donc point par droit d'héritage; il ne fut donc point de la famille de Ninus? Enfin, puisqu'en *réunissant* toute *la caste des Chaldéens dans Babylone*, il y fonda un nouvel empire, il fut donc réellement Belesis, à qui seul conviennent tous ces traits. Ajoutez que le nombre de 23 rois, ou générations *ninivites*, s'accorde singulièrement bien avec les 22 générations des rois lydiens, qui furent exactement parallèles pour le temps. Sans doute chacune de nos preuves n'est pas décisive; mais leur réunion forme un grand poids, surtout si l'on considère que nous n'avons que des fragments mutilés pour base de la plupart de nos opérations : semblables en cela à l'architecte qui, pour retrouver les dimensions d'un ancien palais ou temple, n'a que quelques restes de piédestaux, de pierres angulaires et de fondations, dont l'accord néanmoins devient une démonstration dans les règles de l'art.

[1] *Stephanus, de Urbibus*, au mot *Chaldæi*.

[2] Voyez la note ci-devant, page 433.

Ici se présentent plusieurs questions à faire à tous les écrivains qui nous parlent de l'empire de Ninive et de sa durée.

1° Ont-ils bien distingué les deux prises et destructions différentes de cette capitale par les Mèdes, l'une sous *Arbak*, l'autre sous *Kyaxares*? n'en ont-ils pas fait une confusion que la ressemblance des faits rendait facile?

2° Ont-ils tenu compte de cet *état secondaire*, ou royaume posthume, qui se composa après la mort de Sardanapal, et qui dura 120 à 121 ans, depuis 717 jusqu'en 597?

3° Ktesias et ses copistes, après avoir doublé la liste des Mèdes pour le nombre des rois et pour la durée, n'auraient-ils pas fait quelque chose de semblable relativement aux Assyriens?

Si nous avions les livres mêmes de ces écrivains, la démonstration pour ou contre deviendrait facile; mais en leur absence, les moindres indices deviennent pour nous de fortes présomptions après le premier exemple. Commençons par la première de nos questions.

Ninive ayant été prise deux fois par les Mèdes, d'abord en 717, sous Arbak, puis en 597, sous Kyaxares, nous disons que la ressemblance de ces deux faits a été insidieuse, et a pu causer la confusion de leurs dates. Un passage d'Alexandre Polyhistor, cité par le Syncelle (p. 210), s'explique très-bien par cette hypothèse, et reste entièrement absurde, si on le prend à la lettre.

[1] « Nabo-pol-asar, père de Nabukodonosor, est « appelé Sardanapal par Polyhistor, qui dit qu'il « envoya vers Astyag, satrape de Médie, demander « sa fille Aroïte en mariage pour son fils Nabukodonosor.... Le roi des Chaldéens, *Sarak*, lui ayant « confié ses troupes, il (Nabo-pol-asar) tourna ses « armes contre Sarak lui-même, et contre la ville de « Ninive. *Sarak*, épouvanté de cette attaque, mit « le feu à son palais, et se brûla lui-même, et l'empire des Chaldéens et de Babylone passa aux mains « de Nabo-pol-asar, père de Nabukodonosor. »

Dans ce récit, le *roi* des *Chaldéens*, qui se brûle

[1] *Nabopolassarus, pater Nabuchodonosori....... Hunc Sardanapalum vocat Polyhistor Alexander, qui ad Astyagem Mediæ satrapam miserit et filiam ejus Aroïtem uxorem filio suo Nabuchodonosoro sumpserit. Hic traditis sibi copiis a Sarako Chaldæorum rege præpositus, in Sarakum ipsum, et Ninivem civitatem arma vertit; cujus impetum et adventum veritus Sarakus, incensa regia igne se absumpsit. Imperium vero Chaldæorum et Babylonis collegit Nabopolassarus, pater Nabuchodonosori.*

dans son palais de *Ninive*, attaqué par l'un de ses généraux *rebelle*, est évidemment *Sardanapal*. *Sarak* est un mot chaldéen qui signifie *prince, commandant*, et qui paraît avoir été commun à tous, ou du moins à plusieurs rois assyriens, et cela prouve que Polyhistor, ou son auteur Eupolème, puisa aux sources. Si à ce mot on ajoute la désinence emphatique *oun*, l'on a *Sarakoun*, ou plutôt *Sarkoun*, très-analogue au *Sargoûn* dont parle Isaïe, chap. XX, lorsqu'il dit : *L'année que Tartan, envoyé par Sargoûn, roi d'Assyrie, vint assiéger Azot et la prit.* Ce *Tartan* est bien connu pour l'un des généraux de *Sennacherib*, cité dans le Livre des Rois comme assiégeant Azot ; et *Sennacherib* n'est certainement point le *Sarak* [1] qui se brûla. Lors même que Tartan eût pris Azot sous Sardanapal (ce qui est invraisemblable), Sardanapal reste toujours le *Sarak* de Polyhistor. Dire qu'il soit *Nabopolasar*, est une grossière méprise, qui semble appartenir au Syncelle. Nabopolasar régna depuis 625 jusqu'en 605, parallèlement à Kyaxar, dont effectivement il avait obtenu la fille pour épouse de Nabukodonosor, vers l'an 607. Ainsi *Areïté* ne fut point fille, mais sœur d'Astyag, roi en 594. Nabukodonosor seconda *Kyaxar*, dit *Astibar*, au siége de Ninive, en 597.

[1] Dans son commentaire sur le chap. XX d'Isaïe, saint Jérôme remarque que *Sargoun* eut sept noms différents, et nous en trouvons sept à *Sannacherib ;* savoir, *Anakindarax*, Anabacheres, Acrazanes ou Acraganès, Épecherès, Ocrapazes et Sargoun. Cet interprète doit avoir emprunté cette opinion des rabbins, ses maîtres ; et il semble les désigner, lorsqu'il ajoute, chap. XXXVI du même Isaïe : *d'autres pensent qu'un seul et même roi d'Assyrie est appelé de plusieurs noms.... Ces autres-là* avaient raison contre lui dans le passage suivant :

« J'ai lu quelque part, dit-il, que Sennacherib fut le même « roi qui prit Samarie : mais cela est faux ; car l'histoire sa« crée nous dit qu'un premier roi, *Phul*, sous Manahem, dé« vasta les dix tribus ; qu'un second roi, *Teglat-phal-asar*, « sous Phakée, vint à Samarie ; qu'un troisième, Salmanasar, « sous Osée, prit cette ville ; qu'un quatrième, *Sargon*, prit « Azot ; qu'un cinquième, Asaradon, après avoir déporté Is« raël, établit des Samaritains pour gardiens de la Judée ; et « qu'un sixième, Sennacherib, sous Ézéchias, après avoir pris « Lachis et toutes les autres villes, assiégea Jérusalem..... « *D'autres pensent qu'un seul et même prince est appelé de « plusieurs noms.* » Comment. sur Isaïe, chap. XXXVI, tome III, page 286.

Il y a plusieurs fautes dans ce passage. *Sargon* n'est point nommé dans les Chroniques, mais dans Isaïe, qui écrivit plus de 200 ans avant leur rédaction, et qui, de son côté, ne nomme point *Sennacherib*. Avant d'en faire deux rois, il eût fallu les discuter. 2° *Esdras* ou son *rédacteur*, dit, lib. I, cap. IV, vers. 2, qu'*Asar-hadon* déporta les tribus ; mais la lettre originale des Samaritains, vers. 10, dit que ce fut *Asnafar ;* et d'après le témoignage exprès des *Chroniques*, cet *Asnafar* fut Salmanasar. *Asar-hadon* doit être une interprétation du rédacteur. 3° Sennacherib ne fut pas roi *sixième*, postérieur à Asaradon ; car l'histoire sacrée dit positivement qu'Asaradon fut *son fils le plus jeune.* Il y a ici plus que négligence, il y a défaut de jugement et de critique ; et tel a été le caractère de tous les écrivains ecclésiastiques : occupés uniquement d'objets qui n'exigeaient que la foi *implicite*, ils ont ignoré ou rejeté l'art de la discussion et de la critique.

Pourquoi Nabukodonosor et son père se trouvent-ils mêlés avec Sardanapal, mort 120 ans auparavant, l'an 717 ? Parce que l'historien a confondu la première prise de Ninive avec la seconde, et qu'il a pris Nabopolasar pour *Mardokempad-Belesis*, son antécesseur. Mais s'il a confondu ces deux événements et leurs dates, qu'a-t-il fait du temps que dura cet *état secondaire* de Ninive, qui eut lieu de 717 à 597 ? Pourquoi ni Ktesias, ni Kephalion, ni Castor, ni leurs copistes, ne disent-ils pas un seul mot de cet *état?* Hérodote est le seul qui nous l'ait fait connaître ; encore ne dit-il pas quel fut son régime, soit monarchique, soit aristocratique ou républicain. Écoutons-le.

§ CII. « *Or, Deïokès ne régna que sur les Mèdes.* « Son fils Phraortes (lui ayant succédé), le royaume « des Mèdes ne suffit point à son ambition : il at« taqua d'abord les Perses, et il les subjugua. Avec « ces deux nations, l'une et l'autre puissantes... il « marcha de conquêtes en conquêtes, jusqu'à son « expédition contre *ceux des Assyriens* qui habi« taient (le pays) de Ninive, ci-devant *maîtres de « tous les autres*, mais affaiblis par la défection de « leurs alliés ; *du reste encore assez forts. Il périt « dans cette expédition* (en 635). »

Mais pourquoi ces Assyriens de Ninive, ci-devant maîtres de tous les autres, formaient-ils un *état particulier encore assez fort?* « Parce qu'après le « renversement de leur empire par Arbak (en 717), « *les Mèdes s'étant rendus indépendants* (§ XCVI), « les autres nations les imitèrent, et *tous les peuples « de ce continent se gouvernèrent par leurs pro« pres lois....* » Les Assyriens de Ninive formèrent donc aussi un état indépendant et libre.

« Kyaxarès ayant succédé à son père Phraortes, « fit d'abord la guerre aux Lydiens...... puis il re« vint contre les Assyriens de Ninive, pour venger « la mort de son père..... Déjà il les avait vaincus, « et il assiégeait leur ville, lorsque l'irruption des « Scythes (en 625) le força de se retirer (en Mé« die). Ayant chassé les Scythes 28 ans après, il « revint contre Ninive, la prit, et s'assujettit tous « les (peuples) Assyriens, excepté ceux de la Baby« lonie. »

Ainsi il est évident qu'après le grand empire de Ninive, un *second état* se recomposa et subsista un peu moins de 120 *ans*, puisqu'il lui fallut quelque temps pour se recomposer. Or si l'on ajoute aux 520 ans du premier empire les 120 ans du second état, l'on a une somme totale de 640 ans, depuis l'an premier de Ninus en 1237 jusqu'à la ruine de Ninive en 597 ; et si les historiens n'ont pas distingué les deux prises de cette ville, l'une en

717, l'autre en 597, si Ktesias en particulier a doublé les Assyriens comme les Mèdes, nous devons, dans les nombres qui nous sont présentés, tant par lui que par les autres, voir paraître le double de nos nombres; savoir, tantôt le double de 520 égal à 1040; tantôt le double de 640 égal à 1280, et peut-être même le simple nombre de 120 ajouté à 1040, égal à 1160, etc... Voyons s'il se présentera quelque chose de semblable.

D'abord nous avons cette phrase remarquable de Kephalion, citée par le Syncelle (ci-devant, page 433)..... *Or, environ* 640 *ans après Ninus, Belimus s'empara de l'empire des Assyriens*...... Voilà juste la seconde prise de Ninive, 520 et 120 font 640 : plus 597, total 1237 : ici *Belimus-Belesis* est pris pour Kyaxar. Kephalion a donc confondu la seconde prise avec la première, comme l'a fait Polyhistor [1].

2° Nous avons le résumé de *Castor*, qui, selon Eusèbe et le Syncelle, comptait 1280 ans pour durée de l'empire de Ninive..... Or, 1280 est si exactement le double de 640, qu'il est presque impossible qu'il ait eu une autre source. Mais ce qui convertira notre conjecture en fait, est un autre passage de Castor, cité par le Syncelle [2] :

« Il y a des auteurs qui assurent qu'après Sar-
« danapal, l'empire des Assyriens passa à Ninus :
« c'est l'opinion de Castor, qui dit : J'ai placé en
« première ligne les rois assyriens du sang et de
« la dynastie de Belus. Quoiqu'il n'y ait rien de cer-
« tain sur le temps du règne de ce prince, j'ai dû
« tenir compte de son nom. J'ai posé Ninus en
« tête de mon tableau chronographique, et je me
« trouve finir à Ninus, successeur de Sardanapal. »

Quelques modernes, et entre autres le traducteur d'Hérodote, ont supposé, d'après ce passage, que les Ninivites, devenus libres, rappelèrent les enfants de Sardanapal, confiés au fidèle *Cotta*, gouverneur de Paphlagonie, et que le nouveau roi prit le nom de Ninus. Mais le récit de Ktesias en Diodore, et celui d'Hérodote, n'accordent pas le plus léger appui à cette hypothèse. Au contraire, notre analyse dévoile et rend saillante la méprise de Castor, qui, en doublant la durée de Ninive, a doublé la dynastie de Ninus; et notre explication trouve encore un autre appui dans le récit suivant d'Agathias [1] :

« Ninus paraît avoir le premier établi cet empire :
« après lui régna Sémiramis, puis la postérité (de
« ces deux fondateurs) jusqu'à *Belus Derketade*
« (c'est-à-dire descendant de Derketo, qui est Sé-
« miramis)....... Alors la lignée de Sémiramis se
« trouvant finir à ce *Belus*, un certain Belitaras,
« intendant des jardins du palais (bostangi-bachi),
« s'empara du sceptre par des moyens qui tenaient
« du prodige, et il le transmit à sa race (ou caste),
« selon le récit de Bion et de Polyhistor, jusqu'à
« ce que l'autorité avilie sous Sardanapal, fut ar-
« rachée aux Assyriens par le Mède Arbak et le
« Babylonien Belesys. Sardanapal ayant été tué,
« l'empire passa aux Mèdes, un peu plus de 1306
« ans depuis l'élévation de Ninus, comme le dit
« Diodore d'après Ktesias. Les Mèdes se trouvèrent
« donc *derechef* en possession de la suprématie (ou
« de l'empire). »

Que le lecteur pèse bien ces phrases : *La famille de Sémiramis et de Ninus régna jusqu'à Belus Derketade..... Alors un étranger, grand officier du palais, s'empara du sceptre par des moyens qui tenaient du prodige, et cet étranger se nomme Belitaras*. N'est-ce pas là clairement *Belesis* avec ses *prédictions* astrologiques? Ktesias, dans Diodore, assure que Sardanapal, trentième roi, descendait directement, de père en fils, de Ninus. Donc il est le même que *Belus* Derketade, dernier rejeton de Ninus et de Sémiramis. Après Belitaras revient une seconde lignée, dont le dernier est Sardanapal;... donc cette lignée est une répétition de la première, puisque ce prince descendit de Ninus; et remarquez ce mot : les Mèdes se trouvèrent *derechef* en possession de l'empire. Le doublement n'est-il pas évident ? Le nombre 1306 contient deux fois 640, plus 26 ans. Nous n'apercevons pas d'où ces 26 ans proviennent, mais il suffit d'être assuré de l'opération principale; les accessoires ont pu dépendre de quelques accidents de calcul ou d'in-

[1] Dans la liste d'Eusèbe, nous avons un *Baletores* à l'an 569; ce qui ne diffère pas matériellement : et ce nom babylonien, *Bal-atsar*, va reparaitre dans le *Belitaras* d'Agathias, bien clairement *Belesis*.

[2] *Post Sardanapalorum Assyriorum imperium Ninum obtinuisse alii asserunt, e quorum numero prodit Castor, qui hæc verba scribit : Primo quidem ordine reges Assyriorum generis et imperii seriem a Belo ducentes locavimus, quanquam de ejus imperii tempore certa et aperta notitia non constet, nominis equidem agimus memoriam. A Nino quoque Chronographiæ principium duximus, et in Ninum Sardanapali successorem desinimus.* Syncelle, page 206.

[1] *Ninus primo videtur imperium stabilisse, et post eum Semiramis, ac deinceps omnes horum posteri ad Belum Derketadæ filium. Cumque in hoc Belo Semiramicæ stirpis successio desineret, Belitaras quidam vir insitor et hortorum qui in regia erat curator et magister, imperium sibi mira ratione vindicavit, suoque generi inserit, prout Bion et Alexander Polyhistor memoriæ prodiderunt, donec, Sardanapalo regnante, ut illi scribunt, quum emarcuisset imperium, Arbakes Medus et Belesys Babylonius illud Assyriis eripuerunt interfecto rege, et ad Medos transtulerunt, sex et trecentis jam supra mille et paulo amplius annis elapsis ex quo Ninus primum summam rerum obtinuerat. Ita enim Ktesia Cnidio tempora describenti, Diodorus assentitur. Medi itaque rursum imperium sunt adepti.* Agathias, lib. II, page 63.

terpolation de règne, qui sont sans conséquence.

De tout ce que nous avons dit dans les articles précédents, il résulte :

1° Que Ktesias a sciemment et systématiquement doublé la liste des rois mèdes, afin de faire coïncider les calculs assyriens avec les calculs grecs sur la prise de Troie;

2° Que, par une suite du même système, il paraît qu'un doublement semblable a eu lieu pour les *temps* assyriens, sans que la démonstration puisse en être faite aussi rigoureusement, parce que nous n'avons ni la liste d'Hérodote ni les livres de Ktesias et autres autographes, et que l'on ne peut accorder aucune confiance à leurs copistes, Eusèbe, le Syncelle, etc. [1];

3° Que la fausseté du système chronologique de Ktesias n'entraîne pas néanmoins la nullité de tous ses récits historiques, puisque la plupart des faits que nous avons eu occasion d'en tirer, s'amalgament très-bien avec la chronologie d'Hérodote. Nos recherches à cet égard nous ont fait découvrir un exemple curieux et instructif dans la personne de cet *Araïos, roi des Arabes*, que Ktesias dit avoir été l'allié de Ninus et le coopérateur de ses conquêtes. En feuilletant les chroniques des Arabes modernes, nous avons été surpris d'y trouver un roi homérite de l'Iemen réunissant le nom et les qualités décrites, avec cette circonstance particulière, que l'époque à laquelle appartient ce roi, coïncide avec celle de Ninus dans le système d'Hérodote, c'est-à-dire qu'elle tombe à la jonction des douzième et treizième siècles avant notre ère (entre 1190 et 1230). Nous pensons que cette anecdote sera d'autant plus agréable au lecteur, que la branche d'histoire dont nous la tirons est presque entièrement inconnue à nos compilateurs modernes.

[1] Quant au motif de cette faute, nous n'en apercevons qu'un seul qui nous semble plausible. Le médecin grec Ktesias, devenu prisonnier des Perses à la bataille de *Kounaxa*, l'an 401 avant Jésus-Christ, arriva à la cour d'Artaxerces, environ 13 ans après que les Égyptiens se furent *révoltés*, c'est-à-dire eurent recouvré leur indépendance nationale, ravie 112 ans auparavant, par Cambyse, fils de Kyrus. *Le grand roi* irrité leur faisait la guerre, mais avec peu de succès. Ses diplomates durent, selon l'usage, donner à cette guerre les motifs les plus légitimes, ou les plus adaptés à l'esprit des peuples. Dans tous les pays, l'antériorité de possession a toujours été considérée comme l'un des droits établissant la propriété. Selon les Égyptiens, leur roi Sésostris avait subjugué la Perse vers l'an 1354 avant notre ère; et quoiqu'il ne l'eût soumise qu'en passant, les Égyptiens pouvaient s'en prévaloir, pour dire que ce n'était pas eux, mais les Perses qui étaient des *rebelles*. Ce dut donc être une étude, un besoin de la part de ceux-ci, de prouver ou de rendre plausible, que les Assyriens, dont ils se prétendaient les héritiers et les représentants, avaient possédé l'Égypte longtemps avant cette époque; et il devenait d'autant moins aisé de les réfuter, que cette possession était plus antique. De là le système de falsification qui plaça Ninus à plus de 2000 ans avant notre ère, et qui lui attribua, ainsi qu'à Sémiramis, une étendue de conquêtes qui n'avait pas eu lieu. En attribuant à Ktesias le doublement des Mèdes, nous ne voudrions pas garantir qu'il ne fût l'ouvrage des *savants* de la cour d'Artaxerces; mais nous croyons que celui des Assyriens leur appartient exclusivement, et que Ktesias lui-même a été induit en erreur : ce qui rendra croyable et même vraisemblable cette imposture historique de la part des Perses anciens, c'est que dans notre chapitre de Zoroastre, l'on verra l'exemple avoué d'une autre imposture semblable, commise par un roi de Perse Sasanide, d'accord avec son clergé, relativement à la dynastie des Parthes.

§ XI.

Chronologie des Arabes homérites, favorable au plan d'Hérodote.

Le lecteur se rappelle que Ktesias, dans son fragment sur les Assyriens, nous a parlé d'un roi de l'*Arabie*, nommé *Ariæus* ou *Araïos*, que Ninus s'associa, afin de pouvoir disposer des *vaillants guerriers dont tout ce pays était alors rempli*. Jusqu'à nos jours on n'a pas connu quel fut ce *roi*, ni même dans quelle *Arabie* il régna. En parcourant les fragments historiques que les Arabes nous ont conservés de leurs antiquités, et qui ont été traduits par les savants Richard Pococke [1] et Albert Schultens [2], il nous a semblé reconnaître les actions et même le nom de ce personnage dans l'un des rois de l'ancienne *Arabie Heureuse*, aujourd'hui Iemen, pays dont les écrivains grecs et romains parlent souvent comme du siége d'une nation puissante, mais dont ils n'ont jamais eu des notions bien claires, vu le grand éloignement. Nos modernes eux-mêmes n'étaient guère plus instruits sur le sujet qui nous occupe, avant que M. A. Schultens eût rassemblé et publié, dans son curieux livre de l'*Ancien empire des Iectanides*, tout ce qu'Aboulfeda et quatre autres historiens arabes ont eux-mêmes recueilli de traditions et de documents sur l'antique royaume de *Himiar*, ou des *Homérites* dans l'Iemen. Malheureusement, après avoir lu les cinq fragments dont nous parlons, on s'aperçoit qu'ils ont subi de graves altérations de la part des musulmans, qui, les premiers, se donnèrent la peine d'extraire les *chroniques* de ces *infidèles*; et même l'on sent que ces chroniques ont été, en original, incomplètes et tronquées; mais l'on n'en est pas moins conduit à croire qu'elles ont existé, et que leurs débris, tels qu'ils nous sont parvenus, ont une authenticité égale à celle de la plupart des livres des Grecs et des Latins. Or il résulte de ces débris :

1° Que sous le nom d'Arabes, *enfants d'Himiar*, il a existé dans l'*Arabia Felix*, ou *Iemen*, bien au delà de six cents ans avant le siècle de David et de Salomon, un peuple civilisé et puissant connu des

[1] *Specimen Historiæ Arabum.*

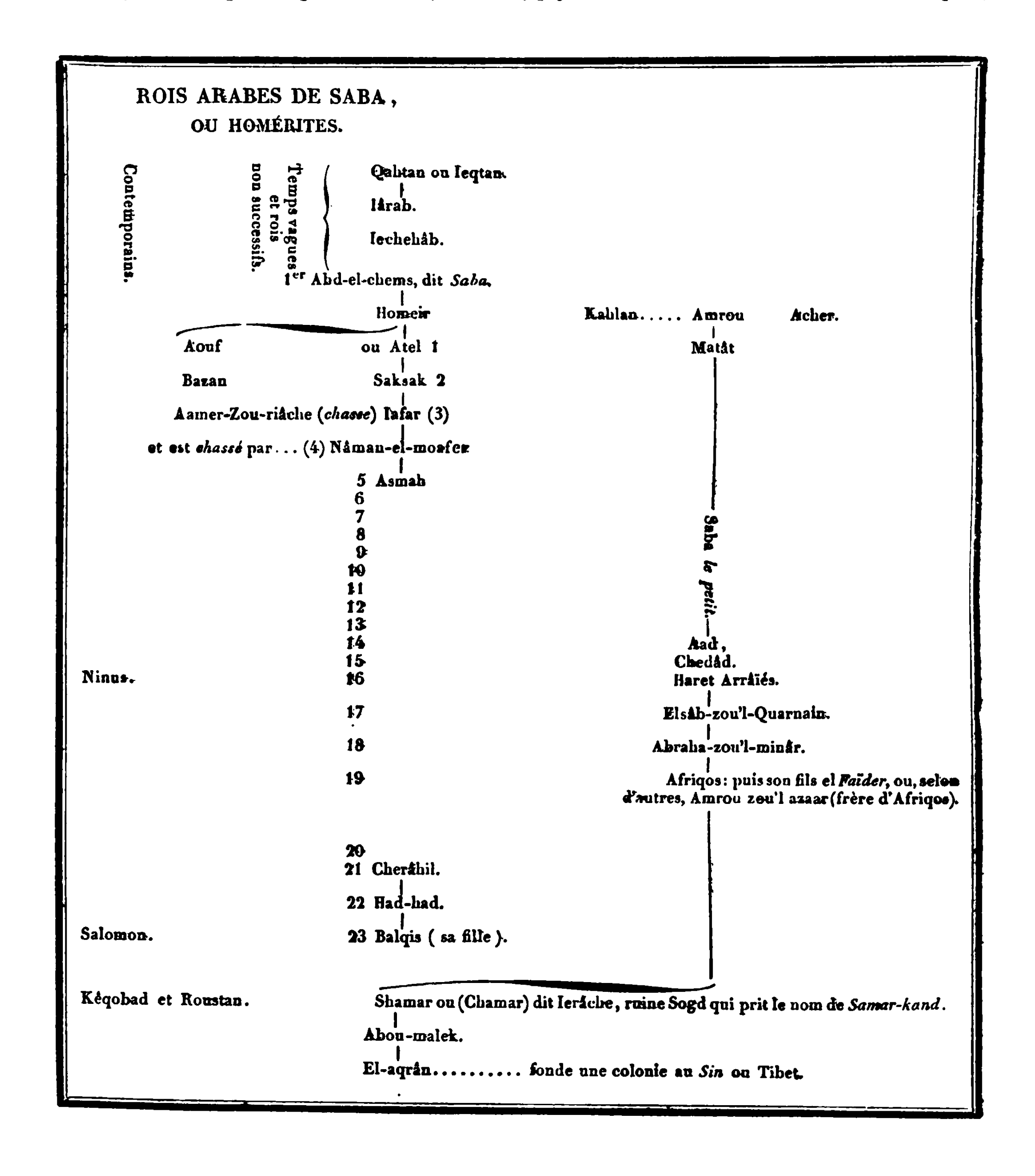
[2] *Historia imperii vetustissimi Iectanidarum in Arabia Felice.* In-4°, *Harderovici Gueldrorum*, 1786.

Grecs à une époque déjà tardive, sous le nom d'*Homérites* ou de *Sabéens ;*

2° Que ce peuple eut un gouvernement régulier, et une série de rois dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité;

3° Que l'ordre de succession fut très-souvent interrompu, tantôt par des guerres civiles, dues au pernicieux usage des rois asiatiques, de partager leurs états entre leurs enfants; tantôt par des guerres avec les Éthiopiens-Abissins, qui avaient les mêmes mœurs et la même langue;

4° Que ces rois, habituellement maîtres de l'*Iemen* proprement dit, le furent souvent encore du pays de *Hadramaut* et d'autres cantons limitrophes,



et qu'ils eurent un état au moins six fois plus considérable que celui des Hébreux, avant le schisme de Samarie;

5° Que la résidence première et habituelle de ces rois fut la ville de *Mareb*, appelée aussi *Saba*, c'est-à-dire *la victorieuse*, du nom d'un ancien roi appelé *Abd-el-chems* (serviteur du soleil), qui fut ensuite surnommé *Saba*, c'est-à-dire *vainqueur*, parce qu'il *amena* une foule de *captifs* [1] *liés*, dont il se servit pour exécuter de grands ouvrages, entre autres la chaussée ou digue du lac de Mareb;

6° Enfin, que longtemps avant les rois des Hébreux, ceux de l'Iemen avaient fait des expéditions lointaines, tantôt à l'ouest de la mer Rouge, par l'intérieur de l'Afrique, vers Tombout et jusqu'à Maroc; tantôt au nord, jusqu'aux portes Caspiennes, et d'autres fois jusqu'à l'Inde.

Malheureusement, dans leurs récits vagues et souvent contradictoires sur la succession de ces rois arabes, nos compilateurs musulmans ne nous donnent qu'une seule date connue, qui devient notre point d'appui unique pour tous les calculs précis ou probables que l'on peut dresser.

« Cette date est le règne de *Balqis*, fille de *Had-*
« *had*, fils d'Amrou, fils de *Cherâhil*, laquelle ayant
« succédé à son père, par un cas qui a d'autres exem-
« ples en ces contrées, devint, après 20 ans de rè-
« gne, épouse de Salomon (selon Hamza), et le suivit
« en Palestine. Les Homérites prétendent qu'elle se
« bâtit un palais à Mareb, et qu'elle construisit la
« digue célèbre *du lac* de cette ville; mais le reste
« des Iamanais assure que depuis longtemps la digue
« était construite, et que Balqis ne fit que la répa-
« rer. »

En partant de cette époque connue, nous pouvons dire que Balqis commença de régner vers l'an 1030 (puisque Salomon commença de régner l'an 1018) : son père *Had-had* avait régné, avant elle, 20 ans selon les uns, 75 ans selon les autres.

A cette occasion nous ferons deux remarques indispensables; l'une, que les auteurs de M. Schultens varient tellement sur la durée des règnes, quand ils la donnent, que l'on ne peut en tenir aucun compte.

L'autre, qu'à plusieurs rois antérieurs à Belqis ils donnent des règnes de 120 et 125, des âges de 300 et de 400 ans, qui ont de l'analogie avec les récits des Hébreux au temps de Moïse et des Juges, et qui autorisent et confirment les idées que nous avons développées sur la valeur des années au-dessous de *douze* mois. (Voyez Ire partie.)

Nos auteurs ne s'accordent pas sur la généalogie de Had-had. L'un le fait fils immédiat de Cherâhîl; d'autres son petit-fils, par Amrou. Ces confusions sont faciles chez les Arabes, vu la répétition des mêmes noms dans les familles. *Aboul-feda* fait observer que Cherahil n'était point fils de roi, mais qu'il fut élu par le peuple, las des guerres que ces rois ne cessaient de faire en Afrique. L'on cite deux circonstances de ces guerres qui deviennent un garant de leur réalité.

La première est que le prince homérite prédécesseur de Cherâhil, fut surnommé le *seigneur* des *monstres* ou des *terreurs* (*Zou-l-Azâar*), parce qu'il amena de la Libye des prisonniers d'une race d'hommes petits et hideux, ayant la tête comme enfoncée dans la poitrine. Or cette même race d'hommes reparaît dans l'histoire des Grecs et des Romains, qui les appellent *Blemmyes*, et leur aspect causa la même impression d'horreur dans Rome, lorsqu'ils y furent traînés en triomphe.

La seconde est qu'un autre prince antérieur fut surnommé *Zou-l-Minar*, *seigneur* des *phares*, parce que dans une expédition au pays des Nègres, il fit dresser des tours garnies de *lanternes*, afin de retrouver sa route à travers l'océan des Sables.

Un troisième prince, après avoir envoyé dans ce désert plusieurs détachements, qui périrent tous, fit élever sur la frontière des Sables une colonne munie d'une inscription explicative.

Ces expéditions répétées de plusieurs rois successifs, indiquent des motifs puissants de curiosité ou d'ambition, soit pour arriver à quelque pays riche, tel que Tombouctou, soit pour pénétrer jusqu'à l'Océan, dont ils auraient eu connaissance par les caravanes, ou jusqu'à la Méditerranée, vers les lieux où bientôt après s'éleva Carthage, et où déjà florissaient peut-être plusieurs colonies phéniciennes : ce sont autant d'indications d'un commerce déjà ancien, sur l'histoire duquel le savant professeur *Heeren* [1] nous a donné des idées neuves et lumineuses, qui nous expliquent la prospérité de ces contrées à des époques inconnues.

Quant à la série ascendante de ces rois, elle con-

[1] Le latin observe la même analogie de mots et d'idées; car *vincere* (vaincre) n'est qu'une modification de *vincire*, *lier*, *vinctus*, *victus*, *vinctor*, *victor*. L'historien Hamza déclare que l'étymologie de *Saba* l'embarrasse; mais elle est exacte dans l'hébreu, où *sabah* (schabah) signifie *emmener captif*. Ainsi l'antique homérite était analogue à l'hébreu, et nous en verrons un autre exemple dans les noms de *Zohâk*.

[1] Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique, *en allemand*; par A. H. L. Heeren, professeur de philosophie à Gottingue, etc. l'un des meilleurs livres historiques publiés de nos jours, dont nous n'avons qu'une traduction bien incomplète publiée en l'an VIII (1800).

tinue d'être confuse; car au-dessus de *Cherahil, Aboul-feda* compte en remontant,

1° Amrou Dou-l-Azaar; 2° son frère Afriqos, fils 3° d'Abraha-zou-el-Minar, fils 4° d'El-Sab-Zoul-Qarnaïn, fils de 5° *Haret Arraïés*.

Hamza, au contraire, supprime *el Sâb;* prétend qu'Abraha régna 183 ans, *Afriqos* 164, et *Zoûl-Azaar* 25; tandis que selon Nouèïri, le successeur de Haret fut Hàïar, fils de *Galeb*, fils de *Zeïd*, lequel Hàïar régna 120 ans : selon *Ebn Hamdoun*, le successeur d'*Afriqos* aurait été son fils *El-Faïder* Zou-Chanâtir, qui alla en Irâq (Babylonie), et y périt.

Mais tous ces auteurs s'accordent sur Haret-Arraïés, comme ayant été le prince le plus remarquable par ses grandes actions.

« A son avénement (dit Hamza), l'Iaman était « partagé en deux états, celui de *Saba* et celui de « Hadramaut. *Haret* les réunit par conquête. Avant « lui, les Iamanais n'avaient point été rassemblés « en un seul corps de nation (excepté au temps de « Homeir). Ce fut à Haret qu'ils se *réunirent* tous; « ce fut lui qu'ils *suivirent* tous; d'où lui vint le « surnom de *Tobba* [celui qui se *fait suivre*], sur- « nom qui ensuite devint le titre spécial de tous ses « successeurs. Après avoir soumis l'Iemen, il entre- « prit de grandes expéditions qui s'étendirent jus- « qu'au *Hend* (l'Indus) : il vainquit les *Turks* dans « l'*Aderbidjan*, en une bataille très-meurtrière; il « en amena une quantité d'enfants en esclavage, et « *rapporta* en Iemen un *butin* d'une *richesse im-* « *mense;* de là lui fut donné le surnom d'Arraïés, « *celui qui enrichit* (mot à mot, qui *couvre de plu-* « *mes*, sans doute parce que la plume d'autruche « fut chez ces peuples le signe de l'opulence). »

Maintenant comparons ces détails à ceux de Ktesias.

Ninus s'associe au roi d'Arabie. Les historiens de cette contrée assurent qu'il n'y eut point d'autres *rois des Arabes* que ceux de l'Iemen. Ce *roi* d'Arabie s'appelait *Ariaios* ou *Araïos*. Haret a le surnom d'*Arraïés...... Ariaios accompagna Ninus contre Pharnus, roi des Mèdes.* Arraïés livra une *bataille terrible* dans l'*Aderbidjan*, qui est la *Médie* propre et originelle; il la livra aux *Turks*, c'est-à-dire à des hommes de *teint blanc*, tels que sont les montagnards de cette contrée, que les auteurs arabes et persans ont appelés *Turks*, parce que n'ayant aucune idée des *anciens Mèdes*, ils ont cru que le pays avait toujours été habité par des *Turkmans*, comme de leur temps. Arrâïés poussa jusqu'à l'Indus. — Selon Ktesias, Ninus y alla aussi. Arrâïés importa un butin immense. Ninus combla Ariaïos des plus riches dépouilles. Avec tant de traits d'une si parfaite ressemblance, l'on ne saurait douter que l'Arabe *Haret-Arrâïés* ne soit l'Ariaïos de Ktesias et de Ninus, et nous en verrons une dernière preuve complémentaire dans les traditions perses sur la dynastie Pichedâd. Objectera-t-on que l'intervalle entre *Haret* et *Balqis* n'est point rempli d'un nombre suffisant de générations? En effet, les auteurs ne comptent que cinq ou six princes pour 200 ans ; mais de Balqis à Alexandre ils n'en comptent que sept, dans environ 670 ans. Il est évident (eux-mêmes s'en plaignent et nous en avertissent) que toutes ces successions sont fracturées et incomplètes, comme le sont aussi les dynasties perses de *Kéïan* et de *Pichedâd*, ainsi que nous le verrons. Peut-être est-ce pour combler leurs lacunes, que quelque ancien chronologiste a porté le règne d'*Arrâïés* à 125 ans, selon *Nouèïri;* à 150 selon Hamza; et les règnes d'*Abraha* et d'*Afriqos*, ses successeurs, l'un à 164, l'autre à 183, etc.; nombres absurdes, dont les véritables causes d'erreur sont désormais ignorées. Nous n'avons que des fragments, et il doit nous suffire d'y trouver les principales convenances observées. C'en est une de voir *Haret* placé au moins cinq ou six règnes avant Balqis, surtout lorsque les récits décousus et mutilés des auteurs nous laissent apercevoir qu'il y eut des troubles civils et des changements de dynastie. Par inverse de l'objection citée, nous devons dire qu'ayant reconnu l'identité de personnage, nous avons en main les moyens de rectifier ces monuments, et d'apprécier leurs erreurs. Enfin nous verrons dans les traditions perses, qu'en comparant les époques respectives des trois Tobbas, surnommés *premier, dernier* et *du milieu*, l'identité de Haret et de Ariâïos se trouve encore confirmée.

Alors que Haret fut contemporain de *Ninus*, son règne en Arabie dut commencer vers 1240; parce qu'avant d'être appelé par Ninus, il lui fallut un laps de temps pour subjuguer l'Iemen, et en joindre les diverses principautés à celle de Hadramaut, qui fut son premier domaine. Ici nous obtenons un moyen de classer un autre événement remarquable, qui nous est cité par les auteurs de M. Schultens :

« Ils nous disent *que quinze pères, c'est-à-dire* « *quinze générations avant* Haret, avait vécu et « régné *Homeir*, fils de *Saba*, qui, le premier de « la race de *Qahtan* (Iectan), régna sur tout l'Ie- « men (*Hamza*). Il était fils de *Saba-abd-el-chems*, « et il chassa les Arabes *Temoûd* de l'Iemen dans « l'Hedjaz (*Aboulfeda*).

« Ce fut le plus habile cavalier et le plus bel homme « de son temps : son nom de *Homeir* (rouge) lui

« vint de ce qu'il était toujours vêtu de cette cou- « leur. Il fut le premier qui posa sur sa tête une « couronne d'or; il régna 50 ans (*Nouèïri*). »

Si nous appliquons à ces *quinze pères* ou *générations* notre terme moyen de 27 ans, nous avons 405 ans plus 1240, égale 1645 ans : c'est-à-dire que *Homeir* aurait vécu vers 1650 ans avant notre ère. Notre auteur (Nouèïri) ajoute qu'il fut contemporain de *Qaïder*, fils d'*Ismaël*, fils d'*Abraham*, ce qui dans le système juif, veut dire le dix-neuvième siècle avant notre ère. Voilà donc les Arabes de l'Iemen ayant des rois et un état social déjà ancien, plus de 600 ans avant le petit peuple hébreu ; et cependant ce n'est pas à beaucoup près l'époque de leur origine.

Mais pour revenir à Ninus, comment se fait-il que ce roi des *Assyriens*, vivant à *Kelané* ou *Telané* [1], au pays de *Sennar* en Mésopotamie, par le 36 1/2 degré, ait eu l'idée de rechercher l'alliance d'un roi des Arabes vivant à *Mareb-Saba*, dans l'*Arabia Felix* par le 12ᵉ de latitude, à la distance de près de 500 lieues, à travers les déserts du *Nadjd?*

Au premier coup d'œil ce fait semble élever une grande difficulté; mais elle se résout très-plausiblement par diverses circonstances que nous fournissent les monuments des anciens Arabes.

Ces monuments nous ont déjà dit (voyez ci-devant, article des Juifs, page 382), « que les plus an- « ciens habitants de l'Arabie furent les tribus d'*Aâd*, « de *Tamoud*, de *Tasm* et de *Djodaï ;* qu'*Aâd* ha- « bita le *Hadramaut;* Tamoud le *Hedjaz* et le *Te-* « *hama;* Tasm le Haouas à l'est du Tigre et le midi « de la Perse; Djoudaï le pays de *Hou*, qui est le « *Iémama;* et que ces anciennes nations avaient sou- « mis et possédé l'Irâq (qui est la Babylonie). »

Ce serait donc celles-là même que Ninus y aurait trouvées ; soit qu'elles s'y fussent réfugiées 400 ans auparavant, à l'époque des guerres de Saba, soit qu'elles s'y fussent établies dès avant cette époque, comme il est probable.

Maintenant si, selon ces mêmes traditions, *Haret* fut un descendant de Saba le Homérite, il fut un Arabe de race ieqtanide, et par conséquent l'*ennemi de sang* des quatre anciennes tribus kushites, et nous voyons à la fois pourquoi il chassa de l'Iemen celle de Tamoud, et pourquoi il se lia d'amitié avec l'Assyrien Ninus, ennemi politique des quatre tribus.

Il est vrai que selon Aboulfeda, Haret comptait au nombre de ses ancêtres un prince aâdite appelé *Shedâd ;* mais outre qu'Aboulfeda ou ses auteurs peuvent être en erreur, cette circonstance ne changerait rien au fond des faits, parce que des pacifications ont pu occasionner de telles alliances, comme il se pratique même encore chez les Arabes.

D'ailleurs n'oublions pas que, selon les traditions conservées par Helqiah, les Assyriens et les peuples de l'Iemen durent se considérer comme parents, puisqu'ils reportaient également leur origine à *Sem*, fils de *Nouh;* et cette parenté semble trouver son appui dans les faits suivants :

1° Leur langage était construit sur les mêmes principes de grammaire et de syntaxe.

2° Le mot *Ashour* (Assyrien) se traduit littéralement par les mots latins *felix*, *dives*, heureux et riche...... Or l'Iemen n'a pas d'autre nom que celui d'*Arabie Heureuse* chez les anciens Latins et Grecs, qui n'ont dû être que les traducteurs des Orientaux : l'Iemen était une Assyrie.

3° Enfin il semble que les lettres alphabétiques furent les mêmes chez les Assyriens et chez les anciens Arabes de l'Iemen : les Arabes modernes, qui depuis le siècle de Mahomet seulement ont adopté l'alphabet syrien, nous apprennent qu'avant cette époque, les autres Arabes, et spécialement ceux de l'Iemen, avaient un système alphabétique totalement différent.

« Nos lettres arabes (disent-ils) s'écrivent de « droite à gauche. Celles des Hemiarites (Homéri- « tes) s'écrivent de gauche à droite (comme le grec « et l'éthiopien) : elles sont liées (entre elles) comme « les lettres éthiopiennes. On les appelle *mosnad*, « ou *appuyées*, ce qui se dit aussi de plusieurs au- « tres lettres anciennes, inconnues [1].

« Il y a douze espèces d'écritures, dit *Maula-ebn-* « *Kair;* savoir : l'arabique, l'*hemiarite*, la grecque, « la *persane*, la syrienne, l'hébraïque, la romaine, « la copte, la *berbère*, l'andalouse, l'indienne et « la chinoise. »

Dans cette énumération nous pouvons désigner toutes les espèces, excepté l'*hemiarite :* par *berbère* il faut entendre l'éthiopien, dont Ludolf nous a donné le dictionnaire. L'écriture *persane* est le *zend*, que nous ont fait connaître Hyde et Anquetil; l'indienne est le sanscrit; l'andalouse est l'écriture appelée par Velazquez *caractères inconnus des anciens Espagnols.* L'hemiarite reste donc la seule qui n'aurait pas de type connu; mais puisque dans ce tableau nous ne voyons par l'*écriture à clous* tracée sur les ruines de Persépolis et sur les briques

[1] Voyez Étienne de Byzance, qui écrit *Telané*, probablement par l'altération de K en T, ou parce que les Syriens ont prononcé le *ké*, *tché*, comme les Arabes.

[1] Voyez un Mémoire très-approfondi de M. de Sacy, sur la littérature des Arabes et sur les monuments, tome XLVIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, pages 247 et suivantes.

des murs de fondation de l'ancienne Babylone, n'est-ce pas une raison de penser que cette écriture à clous doit être l'hemiarite? On convient que ces murs et ces briques doivent leur origine à l'Assyrienne Sémiramis; par conséquent ils sont les caractères dont usaient les Assyriens, ces lettres qu'Hérodote appelle lettres *assyriennes*, analogues aux caractères de Persépolis, mais plus compliqués : or si à l'époque de Nabukodonosor et de Nabonasar, c'est-à-dire, lorsque la race indigène des Chaldéens eut recouvré son indépendance nationale, l'écriture alphabétique des Babyloniens était ce que nous appelons la *chaldaïque*, analogue à celle des Syriens et des Phéniciens, n'avons-nous pas droit de conclure que les Assyriens et les Homérites, à titre d'enfants de *Sem*, eurent un système de lettres commun et identique, de même que les Phéniciens et les Arabes Chaldéens, à titre d'enfants de Kush, en eurent aussi un commun, mais différent des précédents, dont ils étaient les ennemis? Pour obtenir la démonstration de cette hypothèse, il nous faudrait la découverte de quelque ancien monument arabe à *Màreb*, ou en d'autres villes de l'Arabie Heureuse [1].

Quant à l'écriture à clous considérée en elle-même, c'est une autre énigme qui n'a pas encore trouvé son Œdipe [2]. Voyons si en prenant toujours Hérodote pour guide, nous serons plus heureux vis-à-vis de deux sphinx chronologiques, qui jusqu'à ce jour ont fait le désespoir de nos devanciers.

Chronologie des rois de Perse cités par les Orientaux modernes, sous le nom de *dynastie Pishdâd* et *Kéan*. — Époques de Zohâk, de Feridoun et du législateur Zerdoust, dit Zoroastre.

En quel temps a vécu le législateur célèbre appelé *Zoroaster* par les Grecs, et *Zardast* ou *Zerdoust* par les Orientaux? et en quels siècles doit-on placer les deux dynasties *Pishdâd* et *Kéân* ou *Kaian*, que les Perses modernes prétendent avoir existé chez eux antérieurement ou contradictoirement aux récits des Grecs? Tels sont les deux problèmes qui vont nous occuper dans ce chapitre : examinons d'abord le premier.

§ Ier.

Époque du législateur Zoroastre.

Tous les historiens nous parlent de Zoroastre comme d'un législateur religieux, beaucoup plus célèbre en Asie et presque aussi ancien que Moïse; et néanmoins, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, l'époque où il vécut était devenue une question si obscure, que Pline le naturaliste, cet homme d'une érudition si vaste, qui eut en main les écrits de tant d'auteurs, n'osa prononcer autre chose que le doute. Dans nos temps modernes, et surtout dans les seizième et dix-septième siècles, la réserve de Pline a été imitée par le plus grand nombre des savants, qui n'ont pu concilier les dissonances chronologiques des auteurs grecs et latins; mais ceux du dix-huitième siècle, plus hardis, se sont crus plus heureux. Les extraits d'une foule de livres orientaux ayant été produits, d'abord par notre d'Herbelot, en sa *Bibliothèque orientale* (publiée en 1697), puis par le professeur Thomas Hyde, Anglais, dans son livre latin de la *Religion des anciens Perses*, imprimé en 1700, l'on crut avoir découvert dans l'Asie moderne une vérité historique restée inconnue dans l'Occident. En effet, tous les livres arabes et persans que l'on cite, semblent s'accorder à placer Zoroastre vers le règne de Darius Hystaspes, roi de Perse; et néanmoins, en les pressant sur les dates précises, on les trouve indécis et flottants entre les années 250, 280 et même 300 avant Alexandre. Les critiques sont surtout choqués de voir réduire à cinq générations la série des rois de Perse, que les monuments les plus authentiques des Macédoniens et des Romains attestent avoir été de treize princes; et de ne rencontrer aucune mention distincte des règnes de Xercès et de Kyrus, qui agitèrent si profondément l'Asie. Ces objections et plusieurs autres non moins graves que nous verrons, ne durent pas échapper au professeur *Hyde;* mais séduit par l'éclat de la nouveauté et par le paradoxe spécieux, que les Orientaux, *à titre d'indigènes, doivent connaître leur pays mieux que des étrangers, tels que les Grecs et les Romains*, Hyde épousa avec passion le système asiatique, et crut avoir prouvé le premier que réellement Zoroastre avait paru sous le règne de Darius Hystaspes. Entraîné par l'autorité de son

[1] Une maladie grave empêcha l'estimable Niebuhr d'avoir une copie qu'on lui disait prise sur une ancienne inscription; mais la main de qui il l'eût tenue, nous eût laissé des doutes légitimes.

[2] On a cru un instant que M. Grotefend avait eu ce bonheur; mais son explication n'a pas eu de suites, et elle ne devait pas en avoir, car elle est fondée sur deux mots dont nous croyons l'orthographe très-vicieuse. M. Grotefend dit que *Darios* devait être écrit *Darheusch*, et *Xercès*, *Khsch-h-er-Sché :* il est très-probable que le *Xercès* des Grecs n'a point eu pour type un mot si compliqué, et qu'il est seulement la double syllabe *shir shah* qui, en persan moderne, signifie le *lion roi;* et tout l'édifice s'écroule. Espérons que les planches d'airain trouvées à Cochin par les missionnaires anglais, et sur lesquelles ont été gravés au troisième ou quatrième siècle, en lettres à clous, des priviléges accordés aux Juifs ou aux chrétiens, nous donneront une clef plus heureuse. Voyez sur cette matière une savante et judicieuse lettre de M. de Sacy, dans le *Magasin encyclopédique*, année 8, page 438; et pour les lettres hemiarites, voyez le Mémoire du même savant, tome XLVIII de l'Académie des inscriptions.

compatriote, Prideaux s'efforça de colorer son hypothèse, et la répandit de plus en plus dans son livre de l'*Histoire des Juifs;* et parce qu'ensuite elle a été adoptée par les auteurs de l'*Histoire universelle*, l'on peut dire que l'opinion de Hyde est devenue dominante et presque classique. Elle faillit d'être renversée chez nous lorsque *Anquetil du Perron* nous apporta de l'Inde les prétendus ouvrages de Zoroastre, et que dans la Vie de ce législateur[1], il déclara que l'opinion de Hyde lui semblait une *hypothèse sujette à de grandes difficultés;* mais par la suite il lui donna une nouvelle force, en l'adoptant dans un mémoire spécial[2], où, par un trait bizarre et caractéristique, il censure Hyde pour avoir eu *trop de confiance aux Orientaux*, et *pour avoir mal soutenu* leur thèse : par un autre cas singulier, c'est en lisant la censure d'Anquetil et ses arguments, que nous avons senti les plus grands motifs de douter, et qu'ensuite découvrant le vice de sa méthode et de celle de Hyde, nous en avons employé une meilleure, en prenant, non pas le rôle d'avocat qui plaide une cause, mais de rapporteur qui pèse les raisons de part et d'autre, et qui surtout interroge les narrateurs par ordre de dates, pour remonter aux sources premières des faits et des opinions : le lecteur va juger ce débat.

D'abord il est bien reconnu que les livres apportés de l'Inde par Anquetil, comme livres de *Zoroastre*, n'ont jamais été écrits par ce législateur, et qu'ils sont simplement des légendes et des liturgies composées par des mages *mobeds* et *herbeds*[3], à des époques non déterminées, mais tardives et parallèles aux règnes des *Sasanides*, c'est-à-dire depuis l'an 226 de notre ère jusque vers l'an 1200. Le *Boundehesch* lui-même, que *du Perron* nous présente comme une Genèse ou Cosmogonie perse, le Boundehesch porte des preuves incontestables de modernité, puisque parmi ses résumés des *temps écoulés*, après avoir parlé de *Zohâk*, de Feridon, etc. il cite d'abord *Eskander* Roumi, c'est-à-dire *Alexandre le Romain*, comme ayant régné 14 ans; puis les rois *Asganiens* (*Arsakides*), comme ayant régné 284 ans; puis la durée des Sasanides, 460 ans; puis enfin la *venue des Arabes*[4]. Et l'auteur de ce livre, le plus important, le seul important de toutes ces ennuyeuses et stériles légendes, nous donne la preuve de son ignorance (*disons même de sa mauvaise foi*), lorsqu'il attribue 14 ans de règne à Alexandre *le Romain*, au lieu du *Grec*, qui n'en régna que 6; et lorsqu'il réduit à 284, l'intervalle écoulé entre *Arsak* et *Ardechir*, qui fut de 481.

Un second fait également certain, c'est qu'aucun des écrivains persans ou arabes dont on s'autorise, n'a publié avant le premier siècle de l'ère musulmane (730 à 750 de notre ère), et que les plus célèbres historiens et poëtes, tels que *Ferdousi* et *Mirkhond*, ne datent, savoir, le premier que de l'an 1000, et le second de l'an 1500 de notre ère; et de quelles sources, de quels monuments ont-ils tiré leurs récits? Quelques Européens, préoccupés ou superficiels, nous répondent que ce fut de leurs *monuments nationaux*. Mais les musulmans eux-mêmes conviennent que les Arabes, vainqueurs de *Iezdeguerd*, en 652, et depuis cette époque, dévastateurs plutôt que possesseurs de la Perse, proscrivirent les adorateurs du feu et leurs livres, avec ce zèle et cette fureur qui leur firent brûler la bibliothèque d'Alexandrie; et ces livres, tous manuscrits, par conséquent rares et chers, comme ils le sont toujours en Asie, purent d'autant moins échapper à la proscription, qu'ils étaient écrits en lettres absolument différentes des lettres arabes;... que déjà ils avaient subi des persécutions de secte à secte, sous leurs propres rois, et que les guerres non interrompues depuis Alexandre, après avoir détruit les originaux, s'étaient opposées à la reproduction des copies et à la culture de l'histoire. Telle fut la dépopulation des monuments et des livres perses, que vers l'an 1000 de notre ère, le sultan Mahmoud, fils de *Sebekteghin*, voulant connaître l'histoire du pays qu'il avait conquis, ne put se procurer aucun écrit de ce genre, et qu'il fut obligé de donner commission à l'Arabe *Deqiqi*, de recueillir les romances, les traditions, les contes populaires des diverses contrées de l'empire persan, pour en retirer quelque instruction. Or comment l'Arabe *Deqiqi* rendit-il compte de ses recherches? En vers, c'est-à-dire en poëte arabe, riche de contes et d'hyperboles; et c'est sur ce canevas principal que Ferdousi a composé son *Histoire royale* (Shah-Nameh), également en vers, au nombre de 60 mille distiques. Or que peut-on attendre de traditions populaires, défigurées de génération en génération par les narrateurs, et brodées ensuite par l'imagination sans frein qui dicta les Mille et une Nuits? Aussi ces prétendues histoires de la Perse ancienne, et même moderne, jusqu'au temps des Arabes, ne sont-elles qu'un tissu d'anachronismes et d'invraisemblances : l'on ne conçoit pas comment des Européens, hommes sensés, tels que Prideaux et les auteurs de l'*His-*

[1] Voyez le *Zend-avesta* publié en 1769, tome II, p. 62.
[2] Mém. de l'Acad. des inscript. tome XXXVII.
[3] *Évêques* et *curés* des *Parsis* ou *Guèbres*, qui sont dans l'Asie ce que les Juifs sont en Europe, les débris épars d'un ancien peuple détruit.
[4] Boundehesch, p. 420.

toire universelle, au lieu d'examiner d'abord et de discuter les sources et les moyens d'instruction des écrivains persans et arabes, semblent ne s'être étudiés qu'à établir l'authenticité de leurs récits, et à substituer au désordre le plus évident un ordre factice, ayant pour objet d'en masquer les grossiers défauts [1]. Sans doute, avec ce qu'on nomme de l'*esprit* il est possible de tout soutenir et de tout contester; mais, en histoire, l'*esprit* n'est que l'art d'apercevoir la vérité ou de la faire ressortir; et dans le démenti que l'on a voulu donner par les Asiatiques modernes, aux anciens auteurs grecs, l'on choque tellement toutes les vraisemblances, qu'il est inconcevable qu'une telle hypothèse ait des partisans. L'on a voulu établir, comme principe de droit, « que les Asiatiques méritent d'être crus « de préférence sur l'histoire de leur pays, parce « qu'à titre d'*indigènes* ils doivent mieux savoir ce « qui s'est passé chez eux, que des étrangers tels « que les Grecs et les Romains. »

Mais cette proposition générale et vague par elle-même, ne présente, lorsqu'on l'analyse, qu'un paradoxe et un abus de mots. En effet, outre que la connaissance de ce qui se passe dans un pays dépend infiniment de la nature de son gouvernement, et que la *publicité*, la *libre circulation*, n'ont point lieu dans les états despotiques, comme l'ont été le plus souvent ceux de l'Asie; il est encore de fait que ces *prétendus indigènes*, spécialement de la Perse, sont, de leur propre aveu et par leur histoire, le produit, en majeure partie, des races étrangères venues à la suite des conquérants qui ont successivement envahi et possédé ces contrées. Laissons à part Alexandre, dont le système politique fut de mêler les races et les opinions, pour détruire les haines et les guerres de secte à secte et de nation à nation : après lui, les révolutions des Séleucides et des Arsakides continuèrent d'agiter et de mêler l'empire perse dissous; d'y introduire, par le recrutement des armées, une multitude d'étrangers de toute espèce, qui en s'alliant aux femmes indigènes, produisirent dans les familles des modifications de mœurs, de langage, etc. Ce qui avait été peuple distinct devenant province confondue, il fut possible aux habitants de passer d'un pays à l'autre et de s'y établir, chose qui n'était pas praticable auparavant. La dynastie Sasanide, en ravissant le sceptre aux *Parthes,* produisit de nouveaux changements : le nord de la Perse avait régi le midi; alors le midi commanda au nord. Ensuite sont venus les Arabes de Mahomet, puis les Tartares de Tamerlan, qui, les uns après les autres, mais surtout les *Arabes,* ont exterminé l'ancienne race et changé sa religion, ses mœurs, ses usages, ses traditions, ses livres, et jusqu'à son système d'écriture. Les seuls *Parses,* chassés comme les Juifs, errants comme eux, mais bien moins nombreux, sont les restes de la race persane de *Darius* et d'*Ardechir.* Or dans leur mélange inévitable avec les peuples qui les tolèrent ou les persécutent, dira-t-on que les Juifs de Portugal et de Pologne si divers entre eux, ressemblent aux Hébreux de Salomon? D'ailleurs que signifie ce mot *descendance directe?* Parce que les Suisses descendent des *Helvetii,* et les Auvergnats des *Arverni,* dira-t-on qu'ils connaissent l'histoire d'*Arioviste* et de *Vercingetorix,* mieux que le conquérant romain qui nous l'a tracée? Passe encore si le peuple indigène opposait aux récits de l'étranger, des récits et des monuments du *même temps :* la question est là; c'est dans l'*identité* de temps, bien plus que dans l'identité de pays, qu'elle consiste; et sous ce rapport elle est toute à l'avantage des Grecs; sous l'autre même, elle est encore en leur faveur, puisque Hérodote, Ktesias, Strabon, étaient aussi des *Asiatiques,* et que les deux premiers *étaient nés sujets du grand roi.* Mais d'ailleurs eussent-ils été des étrangers venus du fond de l'Europe, l'on peut assurer que des voyageurs tels qu'Hérodote, Xénophon, Polybe, et tant d'autres écrivains qui suivirent les armées grecques et romaines, ont eu, pour bien observer, pour bien décrire le pays et ses événements, des moyens égaux et à certains égards supérieurs aux moyens des indigènes. Prétendre aujourd'hui que leurs récits, si bien détaillés, si bien liés entre eux par toutes les circonstances qui établissent les probabilités ou la certitude morale, méritent moins de confiance que les récits fabuleux, délirants et absurdes dont se composent, presque sans aucune exception, les histoires orientales, nous le répétons, c'est un paradoxe monstrueux, qui ne peut convenir qu'à des *musulmans.*

Mais, d'ailleurs, veut-on connaître avec quel scrupule véridique, avec quel respect religieux, les Asiatiques, leurs rois et leurs savants conservent la mémoire des événements et leur série chronologique? Écoutons un fait vraiment curieux et décisif, que nous a transmis *Masoudi,* l'un des plus savants historiens arabes, qui, vers les années 930 à 940 de notre ère, voyagea dans toute la Perse jusqu'aux frontières de l'Inde, et qui, plus qu'aucun écrivain de sa nation, connut les livres des Grecs [1].

[1] Voyez *Histoire universelle,* tome IV, in-4°, p. 1 et suivantes.

[1] Indicateur et Moniteur de Masoudi, extrait par M. de Sacy. — Manuscrits orientaux, tome VIII, pag. 101.

« Il y a (dit-il) entre l'opinion des Perses et « celle des autres peuples, une grande différence « au sujet de l'époque d'Alexandre : ce que beau« coup de personnes n'ont point remarqué...... C'est « là un des mystères de la religion et de la politique « des Perses, qui n'est connu que des plus savants « *mobeds* et *herbeds*, comme nous l'avons vu nous« mêmes dans la province de Fars, dans le Kirman, « et dans les autres provinces perses : il n'en est « fait mention dans aucun des livres composés sur « l'histoire de Perse, ni dans aucune annale et chro« nique. Voici en quoi il consiste : *Zerdust*, fils de « *Poroschasp*, fils d'*Asinman*, dans le livre qui « lui a été révélé, nommé *Abesta*, annonce que « l'empire des Perses éprouvera dans 300 ans une « grande révolution, sans que la religion soit dé« truite; mais qu'au bout de 1000 ans la religion et « l'empire périront à la fois. Or entre Zerdust et « Alexandre il y a environ 300 ans; car Zerdust « a paru du temps de *Kaï Bistap*, fils de *Kaï Loh-* « *rasp*, comme nous l'avons dit ci-devant. *Arde-* « *chir*, fils de *Babek*, s'empara de l'empire et de tous « les pays qui en dépendaient, environ 500 ans après « Alexandre : nous voyons qu'il ne restait plus que « 200 ans à peu près, pour compléter les 1000 « ans de ce prophète. *Ardechir* voulut augmenter « de 100 ans cet espace de temps, parce qu'il crai« gnait que lorsque après lui 100 ans se seraient « écoulés, les hommes ne refusassent de prêter se« cours et obéissance au roi, par la conviction où « ils seraient de la ruine future de l'empire, con« formément à la tradition qui avait cours parmi « eux. Pour obvier à cela, il supprima environ la « moitié du temps écoulé entre Alexandre et lui, « et il ne fit mention que d'un certain nombre des « *molouk-taouâïef* (*rois* des *nations* parthiques) « qui remplissaient tout ce temps; il retrancha les « autres : puis il eut soin de faire répandre dans « son empire, qu'il avait commencé son règne 260 « ans après Alexandre. En conséquence, cette époque « fut admise et se répandit dans le monde : voilà « pourquoi il y a une différence entre les Perses et « les autres nations au sujet de l'ère d'Alexandre; « et c'est cette cause qui a introduit la confusion « dans les annales des *molouk-taouâïef*. Ardechir « fait lui-même mention de cela dans les avis qu'il « a laissés à ses successeurs; et l'herbed (ou prêtre « parsi) qui se rendit l'apôtre de ce prince près les « gouverneurs des provinces, parle également de « cette prédiction. »

Maintenant le lecteur peut juger du degré de confiance que méritent les histoires et chroniques orientales. Si cette anecdote eût été connue plus tôt, elle eût épargné bien des discussions et de faux raisonnements. Elle est d'autant plus précieuse, qu'elle résout sans réplique l'énorme abréviation de temps *officiellement* établie dans presque tous les écrivains asiatiques, entre les règnes d'Alexandre et d'Ardechir, et qu'en nous donnant la mesure de la superstition, de la mauvaise foi et de l'audace de tout un gouvernement, tant laïque qu'ecclésiastique, elle nous montre à quel point d'ignorance étaient déjà parvenus ou réduits les Persans, en l'an 226, sur l'époque de Zoroastre, puisque celle qu'ils indiquent dans Masoudi, et qui répond au règne de Kyaxarès, est manifestement fausse, comme nous le verrons... Mais pour procéder méthodiquement à découvrir l'époque véritable, commençons par examiner tout ce que les Orientaux nous racontent de ce législateur, afin que leurs traditions, confrontées aux récits des anciens Grecs et Latins, nous conduisent au maximum de probabilité dont cette question est susceptible.

Selon *Anquetil du Perron* [1], le recueil principal des traditions des Parsis sur Zoroastre, est le livre intitulé *Zerdust-Namah*, qui, dit-on, fut traduit de l'ancien idiome *pehlevi*, en persan moderne, par *Zerdust-Behram*, écrivain et prêtre parsi, vers l'an 1275. Hyde a connu ce livre, et en a cité les titres des chapitres. Laissant à part la date, qui n'est pas prouvée, admettons dans le traducteur une instruction suffisante, et surtout une grande fidélité à ne rien retrancher ni rien ajouter (chose sans exemple), et voyons ce que les Parsis nous disent de leur législateur.

§ II.

Récits des Parses sur Zoroastre.

Selon eux, Zerdoust naquit dans l'Aderbidjan (ancienne Médie), et Aboulfeda ajoute, d'après plusieurs auteurs anciens, que ce fut à *Ourmi*. Sa naissance fut accompagnée de prodiges, dont le moindre fut de rire en respirant pour la première fois. Pline [2], qui cite ce trait, nous indique par là que ces traditions existaient, du moins en partie, dès son temps. L'enfance de Zerdust subit de rudes épreuves de la part des magiciens, qui sont dépeints comme étant alors tout-puissants auprès des peuples et des rois : ce règne des magiciens, qui rappelle leurs enchantements devant Pharaon, leurs services auprès de Sémiramis, indique réellement des temps reculés. Les écrivains parsis racontent les plus petits détails de ces enchantements, comme s'ils en eussent été témoins; mais, d'autre part, leur sté-

[1] Zend-avesta, tome II, pag. 6 et suivantes.
[2] Plin. liv. VII, chap. 16.

rilité sur les faits vraiment historiques et géographiques, annonce que ces légendes ont été recueillies après coup, et composées sur des récits populaires, comme tous les faits de ce genre....... A 30 ans, Zoroastre est appelé par le *dieu Ormusd*, de la même manière qu'Abraham et Moïse le furent par le Dieu *Iehou*.... Il se retire dans l'antre d'une montagne, pour y recevoir les inspirations; mais les Parses ont oublié les curieuses circonstances de cet antre, décrites par Eubulus, dans Porphyre [1]. Après une retraite (de 20 ans, selon Pline), Zoroastre met au jour un nouveau système de théologie, qu'il prétend, selon l'usage de ses pareils, être le seul véritable, le seul *révélé de Dieu*. Pour établir sa religion, il choisit le pays de *Balk* (*l'ancienne Bactra*), dont il convertit le roi *Keshtasp*, qui, à son tour, veut convertir ses sujets, et même les princes ses voisins, entre autres *Zâl* et *Roustam*, princes de la *Perse propre* : Zoroastre, ainsi appuyé, fait construire des *ates-gâh* ou *temples du feu*, plante un *cyprès*, et institue un grand pèlerinage, suivant l'usage de ces temps...... Un brâhme de l'Inde entendant parler de ce nouveau culte, vient pour le réfuter, et finit par s'en rendre prosélyte. Au bout de 8 ans [2], Keshtasp, tributaire d'un roi de *Tour-ân*, nommé *Ardjasp* [3], lequel *possédait un grand pays à l'ouest de la Caspienne*, lui refuse l'hommage accoutumé. La guerre éclate; *Ardjasp* vient attaquer *Keshtasp*, qui eût été vaincu sans son fils *Esfendiar*, dont les exploits chevaleresques décident la victoire...... *Keshtasp*, pour récompense, le fait enfermer dans un château fort, et se rend lui-même en Perse pour convertir les paladins *Zâl* et *Roustam*. Pendant son absence, *Ardjasp* apprend que la ville de *Balk* est dégarnie de troupes; que *Lohrasp*, père de *Keshtasp*, y vit dans un couvent, *la tête rasée*, et pratiquant les mortifications à la manière des Indiens; il accourt avec une armée d'élite, surprend le pays, emporte la ville, tue Lohrasp et les *prêtres du feu*, c'est-à-dire les mages; Zoroastre périt alors, selon les musulmans; mais les Parsis gardent le silence sur sa mort quelconque. Keshtasp arrive, est battu, a recours à son fils Esfendiar, qui le sauve une seconde fois; et pour seconde récompense, le père l'envoie contre *Roustam*, qui, après un duel périlleux, le perce d'une flèche. Telle est sommairement la vie de Zoroastre selon ses sectateurs, qui, comme l'on voit, n'indiquent rien dans leurs récits que l'on puisse appliquer ni au roi *Darius*, élu successeur de *Cambyses*, et fils d'*Hystaspes*, simple particulier perse; ni au roi *Xercès*, fils de *Darius*, dont l'histoire nous est si bien connue par les Grecs contemporains. Ce silence de la part des *Parsis* est d'autant plus remarquable, qu'étant les représentants, les descendants directs des anciens Perses de Darius, ils ont eu plus de motifs et de moyens de connaître ce monarque et son père, que n'en ont eu les Perses musulmans, intrus dans le pays, en grande partie. Comment donc et pourquoi arrive-t-il que les écrivains orientaux, tant musulmans que chrétiens, aient cru Zoroastre contemporain, les uns de Smerdis ou de Cambyses, comme le disent Aboulfarage et Eutychius [1]; les autres du prophète Élie, ou d'Ezdras, ou de Jérémie, comme le disent *El-Tabari*, *Abou Mohammed*, etc. [2]? Déjà ces discordances, qui passent 100 et 150 ans, prouvent leur incertitude et leur ignorance; mais avant d'admettre leurs narrations remplies de fables extravagantes et d'anachronismes grossiers, un préliminaire indispensable pour *Hyde* et pour ses imitateurs, était de remonter aux sources de ces opinions, et d'auteur en auteur, arriver à connaître le premier qui les avait avancées. Ce qu'ils n'ont point fait, essayons de le faire, et par un exemple intéressant, prouvons combien est utile cette étude chronologique des opinions.

D'abord nous trouvons Agathias, qui, vers l'an 560, a écrit une histoire dans laquelle il s'est occupé spécialement des Perses, et où nous lisons le passage suivant, page 62 :

« Les Perses de nos jours ont presque entière-
« ment négligé et quitté leurs anciennes mœurs et
« coutumes, pour adopter des institutions *étran-*
« *gères*, et pour ainsi dire *bâtardes*, dont la doc-
« trine de *Zoroastre* l'*Ormazdéen* leur a offert l'at-
« trait. En quel temps ce Zoroastre, ou *Zaradas*,
« a-t-il fleuri et publié ses lois? voilà ce qui n'est
« point clairement établi. Les Perses actuels disent
« nûment qu'il vécut sous *Hystasp*, sans y joindre
« aucun éclaircissement; de sorte qu'il reste équi-
« voque et tout à fait incertain si ce fut le père de
« Darius, ou quelque autre (roi) *Hystasp*. En quel-
« que temps qu'il ait fleuri, il fut l'auteur et le chef
« de la religion des mages, en changeant les rites
« anciens, et en introduisant (un mélange) d'opi-
« nions diverses et confuses. En effet, les Perses
« d'*autrefois* adoraient *Jupiter*, *Saturne* et les au-
« tres dieux des Grecs, avec cette seule différence
« qu'ils ne leur donnaient pas les mêmes noms :
« car pour eux, Jupiter était *Bel-us*, Hercule était
« *Sand-ès*, Vénus était *Anaïs*, comme l'attestent

[1] *De Antro Nympharum.*
[2] Zend-avesta, tome II, p. 54.
[3] *Ib.* p. 55.

[1] Eutychius a écrit vers 930, et Aboulfarage vers 1280.
[2] Voyez Hyde, pag. 317 et suivantes

« Bérose et d'autres écrivains qui ont traité des « antiquités mèdes et assyriennes. »

Ainsi, jusqu'au temps d'Agathias, les savants perses ne disaient point que l'*Hystasp* de Zoroastre fût notre Darius, fils d'*Hystasp*, ni l'*Hystasp* père de Darius : c'était une chose *obscure* pour eux, comme pour les savants grecs de Constantinople. Or si Agathias, né Asiatique, vivant jurisconsulte à Smyrne, homme dont l'ouvrage annonce un esprit méthodique et cultivé; si Agathias, habitué, en sa qualité de jurisconsulte, aux recherches et aux discussions de *titres* et d'*origines*, a regardé l'identité de ces deux *Hystasp* comme une chose très-*douteuse;* cette identité n'avait donc pas la certitude qu'ont prétendu lui trouver les écrivains postérieurs; et si d'autres avant lui l'avaient déjà admise, leur opinion, que sans doute il avait pesée, ne lui présentait donc pas des preuves déterminantes. Ainsi il n'admettait pas l'opinion d'*Ammien Marcellin*, autre historien du Bas-Empire, qui avait tranché la question dans le passage suivant de son histoire :

« En des temps reculés, dit cet historien [1], l'art « de la magie prit de grands accroissements par « les connaissances que puisa chez les Chaldéens « le Bactrien Zoroastre, et après lui (par le soin et « le zèle) du très-savant roi *Hystaspes*, père de « *Darius*. »

Sans doute Ammien Marcellin, par la franchise et par l'amour de la vérité que respire son ouvrage, est un historien digne d'estime; mais ayant vécu dans les camps, et s'étant bien plus occupé de l'histoire des Germains et des Goths que de celle des Perses, il n'a point discuté le fait qu'il avance, et il l'a adopté de confiance de quelque écrivain antérieur. Or quel est-il cet écrivain antérieur? et quelle est son autorité, quand nous verrons à l'instant que Pline, l'an 70 de notre ère, professait le même doute, et un doute plus étendu qu'Agathias? Suivons néanmoins le passage d'Ammien Marcellin, qui d'ailleurs sera utile à notre but.

« Ce roi (Hystasp) ayant pénétré avec confiance « dans certains lieux retirés de l'Inde supérieure, « arriva à des bocages solitaires, dont le silence « favorise les hautes pensées des brahmanes. Là « il apprit d'eux, autant qu'il lui fut possible, les « rites purs des sacrifices, les causes du mouvement « des astres et de l'univers, dont ensuite il *com-* « *muniqua une partie* aux mages. Ceux-ci se sont « transmis ces secrets de père en fils, avec la science « de prédire l'avenir; et c'est depuis lui [2] (Hystaspes), « que par une longue suite de siècles jusqu'à ce « jour, cette foule de mages composant une seule « et même (caste), a été consacrée au service des « temples et au culte des dieux. »

[1] Ammien Marcellin, liv. XXIII. Il a écrit vers 380 à 390.

[2] Le texte porte : *ab eo* (Hystaspe...) Anquetil a traduit : *et c'est de ces mages qu'est venue*, etc. Mém. Académ. des inscript. tome XXXVII, pag. 718.

Ce fait nous sera utile; mais nous demandons à Ammien, de quelle source, de quel auteur a-t-il tiré l'opinion que ce *très-savant roi Hystasp*, contemporain de Zoroastre, fût l'Hystasp père de Darius? Est-ce des livres parsis? nous les avons, et l'on n'y trouve rien de tel. Est-ce d'Hérodote? nous le possédons, et nous y allons voir la démonstration du contraire. Quelle analogie y a-t-il entre les actions et même les personnes des deux rois? Kestasp est roi, et Hystasp, père de Darius, ne le fut point. L'on ne saurait dire que Darius fut *Esfendiar;* et si l'on veut qu'il fut lui-même Kestasp, *Esfendiar*, fils de celui-ci, n'a pas la moindre analogie avec Xercès, fils de Darius. Nous pouvons le dire hardiment : tout est contradictoire, tout est absurde dans cette opinion; et quels que soient ses inventeurs, il est évident qu'ils ont été induits en erreur par deux circonstances :

1° Par la ressemblance d'un nom qui paraît avoir été commun chez les Mèdes et chez les Perses ;

2° Par la ressemblance du goût que *Darius* eut pour les sciences des mages, selon les témoignages d'Hérodote, de Cicéron et de Porphyre, qui nous apprennent l'inscription de son tombeau, gravée par son ordre : *Darius, roi,* etc. *docteur en magisme.*

Voilà la double équivoque qui, pour les anciens comme pour les modernes, a été la cause première d'une erreur à laquelle se sont refusés tous ceux qui ont porté plus d'attention et de réflexion.

De ce nombre est Pline le naturaliste, l'un des hommes les plus distingués de toute l'antiquité, par son esprit et par l'immensité de ses lectures. Après des réflexions pleines de sens sur la *magie*, et sur la folle passion des Romains de son temps pour cet art d'imposture et de fourberie, Pline nous fournit, au début de son livre XXXe, un passage important qui mérite d'être transcrit :

« C'est dans l'Orient (dit-il), c'est dans la Perse, « que la magie fut, de l'aveu des historiens, in- « ventée par Zoroastre; mais n'y a-t-il eu qu'un « seul Zoroastre, ou bien en a-t-il existé un se- « cond? *Cela n'est pas clair.* Eudoxe, qui veut nous « faire regarder la magie comme l'une des sectes « philosophiques les plus utiles et les plus brillan- « tes, prétend que Zoroastre vivait 6000 ans avant « la mort de Platon (mort l'an 348 avant J. C.), ce « qu'on lit aussi dans Aristote... Hermippe, qui a « écrit un savant traité sur cet art, et qui a traduit

« *deux millions* de vers composés par Zoroastre, « en indiquant les titres de chaque volume (d'où « il les a tirés), rapporte qu'il eut pour maître « *Azonak* ou *Agonak*, et qu'il vécut 5000 ans « avant la guerre de Troie. Mais il est étonnant « que le souvenir (de l'inventeur) et que l'art aient « été conservés si longtemps, sans moyens inter- « médiaires, et sans succession claire et continue « (d'enseignement); car à peine se trouve-t-il quel- « qu'un qui ait ouï parler d'un *Apuscorus* et d'un « *Zaratus*, Mèdes; de *Marmar* et d'*Arabantiphok*, « Babyloniens; de *Tarmoenda*, Assyrien, dont au- « cun monument n'existe. »

(Après avoir remarqué que dans l'Odyssée d'Homère, la magie est habituellement mise en action, Pline continue :)

« Je trouve que le premier qui a écrit sur cet « art est le Perse *Ostanès*, contemporain de Xer- « cès, qui en répandit dans la Grèce, non pas le « goût, mais la *rage*. Ceux qui ont fait des recher- « ches plus profondes placent un peu avant lui un « autre *Zoroastre* de Proconnèse... Il est encore « une secte de magiciens, qui a pour chefs *Mosès* « et les Juifs *Iamné* et *Iotapé*, mais (seulement) « plusieurs *milliers d'années* après Zoroastre (en « suivant le calcul des 6000 ans d'Eudoxe)... »

Pesons certaines expressions de ce passage important :

« C'est dans la Perse que la *magie* fut inventée « par *Zoroastre*, de l'aveu des historiens. »

Selon Platon, Apulée, Porphyre, Hesychius, Suidas, etc. et selon tous les pythagoriciens, qui sans doute tinrent cette tradition de leur maître, le mot asiatique *magos*, ou plutôt *mag*, signifiait proprement *homme consacré*, *dévoué au culte de Dieu*, précisément comme le mot hébreu *nazaréen*; par conséquent le mot *magie* fut d'abord la science ou la pratique de ce culte. C'est dans ce sens que Platon dit [1] « que les enfants des rois de Perse, « parvenus à l'âge de quatorze ans, recevaient quatre « instituteurs, dont le premier leur enseignait la « *magie*, qui est, dit-il, *le culte des dieux* (*la re- « ligion*) : ce même instituteur leur enseignait « aussi *la politique royale*. » Dans ce sens aussi Zoroastre a inventé *la théologie des mages*, et institué leur caste, qui devint la caste *nazaréenne* et lévitique du pays. Mais parce que la *science* des *mages* se composait d'astronomie et d'astrologie judiciaire, c'est-à-dire des prédictions, divinations et prophéties attachées a cet art; qu'elle se composait encore de certaines connaissances physiques et chimiques, au moyen desquelles on opérait des phénomènes *prodigieux* et *miraculeux* pour la masse du peuple; cette *science* devint peu à peu un art d'imposture et de charlatanisme, qui reçut en un *mauvais sens* le nom de *magie* que nous lui donnons...... Sous ce rapport, c'est-à-dire, comme art d'*évocations*, d'*enchantements*, de *métamorphoses* opérées par certaines pratiques, elle est bien plus ancienne que Zoroastre, ainsi que le disent, avec raison, les Perses, puisqu'elle était la base du pouvoir et de l'influence des prêtres *égyptiens*, *chaldéens*, *brahmes*, *druides*, en un mot, de tous les prêtres de l'antiquité. Le nom de *Kaldéens*, cité dès le temps d'*Abram*, comme désignant une nation déjà ancienne, signifie *devin*, et fournit une preuve de l'art et de sa pratique chez un peuple qui, comme le dit Ammien Marcellin, ne fut d'abord qu'une secte, et devint ensuite, par accroissement, une nation nombreuse et puissante. Or si, comme il est vrai, ce genre de *magie* et de *magiciens* remonte à des milliers d'années, ce ne peut être qu'en le confondant avec le *zoroastérisme*, qu'Eudoxe et Hermippe en ont rejeté le fondateur à 5 ou 6,000 ans avant Platon et la guerre de Troie. Diogène Laërte nous fournit une troisième variante :

« Selon *Hermodore* le platonicien (dit-il *in proœ- « mio*), depuis les mages, *dont on dit que Zoro- « astre fut le premier chef* (princeps), jusqu'à la « guerre de Troie, il s'écoula 5,000 ans. »

Voilà mille ans de différence avec Eudoxe : remarquez qu'Hermodore ne dit pas depuis Zoroastre, mais depuis les *mages*; en sorte qu'il faut que quelque équivoque soit la cause de cette méprise, car il est bien certain que ces 5 ou 6,000 ans sont hors des limites de toute biographie connue, et que Zoroastre, comme nous l'allons voir, n'a pas vécu plus de huit siècles avant Platon. Suidas paraît avoir changé ces 5,000 en 500 : mais le témoignage de ce moine du neuvième siècle est de peu de poids; il a voulu sauver l'époque juive de la création.

Actuellement, puisque le fondateur des mages est Zoroastre, auteur du système des *deux principes* ou des deux génies du bien et du mal (*Oromaze* et *Ahriman*) si célèbres en Asie, il s'ensuit, 1° que celui-là seul est l'homme dont nous cherchons l'époque; 2° que partout où nous trouverons le nom de ses mages, ou quelqu'un de ses dogmes, cet homme aura déjà existé. Or, si au siècle de Pline l'époque de Zoroastre était déjà *si peu claire* ou si obscure, que l'on ne savait plus où le placer, cela seul prouve que le législateur des Perses, des Mèdes et des Bactriens ne vécut point au temps de Darius; qu'il ne fut point ce magicien de Proconnèse, qui

[1] *Plato, de Legibus*, pag. 441, édition de 1602.

vécut un peu avant Ostanes, et qui prit ou porta le nom de *Zerdoust,* comme l'ont porté depuis et le portent encore beaucoup de *mobeds* ou prêtres parsis, comme des Juifs célèbres ont porté celui de Moses [1]. Les faits contemporains de Darius et de Xercès furent trop bien connus des Grecs pour qu'il pût s'opérer dans l'Asie un schisme religieux, aussi éclatant que celui de Zoroastre, sans qu'ils en eussent ouï parler, et sans qu'Hérodote, qui y voyageait à cette époque, nous en eût dit un seul mot.

Néanmoins, puisqu'au temps de Pline il existait une incertitude, une équivoque sur un second *Zoroastre, lequel, selon ceux qui avaient fait des recherches plus profondes, aurait vécu un peu avant Ostanès* (et cela peut s'étendre jusqu'à 60 et 80 ans), il faut qu'un fait quelconque ait donné lieu à cette équivoque, et que réellement quelque mage et magicien, du nom de *Zardast* ou *Zoroastre,* ait été mêlé à quelque anecdote venue à la connaissance des Grecs. Et en effet Apulée, ce grand panégyriste de la magie, dans son absurde roman de l'*Ane d'or,* écrit en latin, 80 ans après Pline, nous fournit le passage suivant, tout à fait conforme à notre aperçu :

« *On dit* que Pythagore ayant été amené (à Babylone) parmi les prisonniers égyptiens de Cambyses, eut pour instituteurs les mages des Perses, et surtout *Zoroastre,* premier ou principal dépositaire de toutes sciences secrètes et divines [2]. »

Cet on *dit* annonce une tradition populaire qui peut remonter assez haut, comme tout ce qui concerne Pythagore. *Prisonnier de Cambyses* est un anachronisme grossier, puisque Pythagore, né en 608, avait 84 ans [3] lorsque Cambyses conquit l'Égypte en 525; mais la fausseté de l'accessoire ne détruit pas le fait principal.

Ce fait, c'est-à-dire le voyage de Pythagore en Égypte, et de là à Babylone, se retrouve dans Diogène de Laërte, qui 20 ans après Apulée, compilant aussi la vie de ce philosophe, nous dit que,

« Dès sa jeunesse, passionné du désir d'apprendre, Pythagore quitta sa patrie, et voyagea en divers pays, où il se fit initier à tous les mystères des Grecs et des *Barbares* (des étrangers); qu'entre autres il alla en Égypte, au temps du roi Amasis, à qui Polycrates de Samos le recommanda par une lettre, comme le rapporte *Antiphon;* qu'ensuite il visita les *Chaldéens* et les *mages,* avec qui il eut des entretiens; et qu'enfin il passa en Crète, à Samos et en Italie, où il s'établit et fonda son école, comme le racontent Hermippe dans l'histoire de sa vie, et *Alexandre* (Polyhistor) dans son livre de la *Succession des philosophes.* »

Ici le règne d'Amasis peut convenir, parce que ce prince régna dès l'an 570, lorsque Pythagore avait environ 38 ans; mais Polycrates et sa lettre sont inadmissibles, parce que ce tyran de Samos ne commença de régner que vers 532, lorsque Pythagore avait environ 76 ans. Antiphon, en ajoutant que Pythagore, chagrin de voir Polycrates tyran, quitta Samos à 40 ans, pour s'établir en Italie, a sûrement confondu le départ pour l'Égypte, lorsque Pythagore, après avoir déjà visité la Grèce, la Thessalie et la Thrace, commença ses voyages pour l'Égypte et l'Orient : la lettre de Polycrates (placée entre les années 532 et 523), apocryphe comme celles de Pisistrate et de Solon, en tombant dans le règne de Cambyse, décèle la même source que le *on dit* d'Apulée : la seule chose que l'on puisse induire de cette tradition, est que Pythagore ayant réellement passé d'Égypte en Chaldée, put y converser avec quelque *docteur mage* du nom de Zerdast (*Zoroastre* en grec), dont il aura cité le nom à ses disciples, qui en le conservant, l'ont confondu, ou ont donné lieu de le confondre avec le *législateur.* Clément d'Alexandrie nous offre un passage à l'appui de cet aperçu :

« Pythagore, dit-il [1], alla à Babylone, où il se fit disciple des mages : or Pythagore (nous) y montre *Zoroastre, mage persan*...... dont les hérétiques prodiciens prétendent posséder les livres... Alexandre Polyhistor, dans son livre des *Symboles pythagoriciens,* dit que Pythagore fut disciple de l'Assyrien *Nazaret,* que quelques-uns prennent pour Ezéchiel; mais cela n'est pas exact. »

Moins de 60 ans après Clément, Porphyre puisait aux mêmes sources, lorsqu'il écrivait :

« Que Pythagore fut purifié par *Zabratas* ou *Zaratas* des souillures de sa vie précédente, et qu'il apprit de lui ce qui concerne la nature et les principes de l'univers. »

Zaratas est évidemment le nom parsi de *Zerdast;* mais 1° en admettant que le maître de Pythagore ait été *Perse,* comme le dit Clément, il n'est plus le législateur, car nous verrons les meilleurs auteurs attester unanimement que celui-ci fut *Mède.* Clément lui-même le dit, lorsque citant les philosophes qui se sont livrés à la divination, il nomme *Zoroastre le Mède* avec Abarès, Aristæas, Pythagore, Empédocles, etc.

2° Si le mage *Zaratas* a été Perse, il a dû être

[1] Témoin Rabbi *Moses*, Maimonides.

[2] Apulée, lib. II. Iamblique, qui a compilé la vie de Pythagore, d'après une foule d'auteurs, vers l'an 320, répète la même tradition.

[3] Voyez *Chronologie de Larcher,* année 608.

[1] *Clemens Alexandrinus,* p. 131 Il écrivait vers l'an 215.

postérieur à Kyrus et à la conquête de Babylone par ce prince, en 538..... Or, à cette époque, Pythagore avait déjà près de 72 *ans*, ce qui rend son voyage improbable à cette date tardive, et toujours nous ramène à la tradition fabuleuse du romancier Apulée.... Un soupçon se présente : en considérant que des noms juifs se trouvent mêlés ici; que le mage *Zoratas* est cru *Ézékiel* par les uns, *Daniel* par les autres; que le mot hébreu *nazaret* est une traduction littérale du mot *mag*, qui décèle une main juive; et qu'Alexandre Polyhistor, qui cite ce mot, a en général copié Eupolème, qui lui-même a copié les Juifs, qu'il fréquenta beaucoup : ne devons-nous pas croire que ce sont des contes fabriqués à Alexandrie, dans l'intention, de la part des Juifs, de prouver que tout venait de leur source; et de la part des pythagoriciens, que leur maître avait tout connu?

D'autre part, la circonstance des livres *montrés* par les *prodiciens* ne prouve pas l'identité du *mage* avec le *législateur* : car outre que les savants Porphyre et Chrysostôme *les* traitent d'*apocryphes*, il est encore possible qu'un mage entrant en fonctions à cette époque, en ait composé qui seraient devenus le rituel dominant; et ici nous touchons à un point historique qui est peut-être le nœud de toute cette question......

Après Cambyses, fils de Kyrus, le mage Smerdis, comme l'on sait, usurpa le trône par une supposition de personne et de nom. Darius avec les autres conjurés l'ayant tué, il s'ensuivit une proscription générale des *mages*, qui furent massacrés dans tout l'empire, et le souvenir de ce massacre resta dans une fête anniversaire appelée *Magophonie* : il est évident qu'après ce massacre, la caste des mages atterrée, fut à la discrétion de Darius, fils d'Hystasp. Si ensuite ce roi se fit honneur d'être appelé *docteur mage*, il trouva donc politique de la relever; mais en la relevant, il aura été le maître des personnes et des choses; il aura nommé les fonctionnaires, le grand prêtre, les mobeds, etc. il aura même introduit les changements qu'il aura voulu dans les rites; et si c'est lui qui, en s'emparant d'une partie du haut *Indus*, comme le dit Hérodote, *eut des entretiens avec les brahmes*, comme le dit Ammien Marcellin, il a pu être l'auteur d'une modification qui aura fait époque dans le système zoroastrien : par un procédé semblable à celui d'*Ardechir*, il aura changé, subrogé, substitué à son gré; alors si, par un cas très-plausible, le grand prêtre constitué par lui, a porté ou a pris le nom révéré de *Zoroastre*, nous aurons à la fois le *Zaratus* de Pline, le *Zabratas* de Porphyre, et le *Zerdoust* auquel appartiendrait l'oracle cité au temps d'*Ardéchir* : toujours est-il certain que cet oracle est *apocryphe* [1], plein de contradictions, et qu'il ne peut convenir au législateur, comme nous l'allons voir. Or puisqu'il est certain que les musulmans, nés seulement après l'an 622 de notre ère, n'ont pu recevoir que des rabbins juifs toutes leurs fables sur la prétendue éducation de Zoroastre par Élie, par Esdras, par *Jérémie*, par *Ézékiel*, il devient infiniment probable, comme nous l'avons déjà dit, que ces amalgames des noms de Pythagore, de Zaratas-Zoroastre et de *Nazaret*, cru Ézékiel, ont été faits à Alexandrie, sous le règne des Ptolémées, lorsque les pythagoriciens et les Juifs confrontèrent et mêlèrent leurs traditions, leurs raisonnements et leurs explications sans beaucoup de critique, surtout en chronologie. De tout ceci il restera seulement pour faits historiques :

[1] Vers le temps où l'on place cette prophétie, les prêtres chaldéens montraient celle de Nabukodonosor, qui annonçait la ruine de son empire (voyez Mégasthènes) : les prêtres juifs présentaient à Kyrus une prophétie d'Isaïe annonçant son élévation avec son *propre nom*; malheureusement nous n'avons pas le manuscrit d'Isaïe : encouragé par ces exemples, le grand prêtre Iaddus montra aussi au conquérant Alexandre sa venue prédite; enfin le livre de Daniel prédisait aussi (*après Antiochus*) les quatre monarchies, dont celle des Romains fut une. Ces siècles furent ceux des *prophéties* : les époques des révolutions sont des paroxysmes de superstition. D'ailleurs l'exposé de Masoudi, ou plutôt des *Parsis*, ses auteurs, est plein de contradictions... *Il y a*, dit-il, *entre Zerdust et Alexandre environ* 300 *ans, parce que Zerdust a paru du temps de Kai-Bistasp* (Darius Hystasp); mais entre Darius, élu roi l'an 520, et Alexandre, roi d'Asie en 327, il n'y a que 193 ans, et un *environ* de 107 ans ne peut se permettre... D'Alexandre, mort en 324 avant J. C., jusqu'à Ardéchir, roi en 226 après J. C., il y a 550 ans, et Masoudi en compte *environ* 500; autre erreur trop forte. Son calcul de la prophétie est d'ailleurs inintelligible... *L'empire périra au bout de* 300 *ans; la religion avec l'empire, au bout de* 1000... Est-ce 1300 en tout, ou bien seulement 1000? Il prend ce dernier parti. Mais si au temps d'Ardéchir il y avait 800 ans écoulés, les 100 qu'il voulut ajouter aux 200 restants faisaient 1100, et cependant, en retranchant 300 ans (moins 10), comme il fit, il augmenta de près de 500 ans. Or ces 500 ajoutés aux 800 que l'on disait écoulés, font 1300. La prophétie n'était donc pas de 1000 ans en total, comme le dit Masoudi, mais de 1000 plus 300... En outre, si Zerdust parut, comme il le dit encore, 300 ans avant Alexandre, ce fut donc en 630, au temps de Kyaxar, roi des Mèdes, et de Jérémie, chez les Hébreux. Ici Masoudi, en contradiction avec lui-même, se place au nombre de ses compatriotes qui font Zerdust disciple de Jérémie, trompés peut-être par l'équivoque du nom de ce prophète, avec celui d'*Urmih*, ville natale de Zoroastre. Ce calcul favoriserait l'hypothèse d'un académicien (l'abbé Foucher), qui, dans un savant Mémoire (tome XXVII des Inscript.), a voulu prouver que Zoroastre législateur parut au temps de Kyaxarès; mais nous allons voir que ce système est plein d'incohérences. Cette anecdote d'*Ardéchir*, en nous donnant la mesure de l'ignorance et de l'audace des *gouvernants asiatiques*, ne pourrait-elle pas nous donner la clef d'une autre énigme du même genre? savoir pourquoi le texte grec compte depuis la création du monde jusqu'à notre ère. . . . . 5508 ans,
tandis que le texte hébreu n'en compte que. 3760

Différence. 1748

Si, comme il est vrai, c'était une opinion générale dans la basse Asie, 100 ans avant et après notre ère, *que le monde*

1° Que Pythagore vint et résida à Babylone entre les années 569 et 550, et qu'il put y converser avec des mages et des juifs, comme avec des prêtres chaldéens;

2° Que le nom de *Zoroastre* ou de *Zardast*, commun chez les Perses [1], comme celui de *Mohammad* chez les Arabes, et celui de Moses chez les Juifs, a occasionné une confusion de personnes, de temps et d'actions, qui a égaré la foule des écrivains.

Après le débat de toutes ces erreurs, il faut, pour arriver à connaître l'époque réelle de *Zoroastre*, fils de *Pourouchasp*, nous adresser aux plus anciens historiens, et à ce titre nous devons d'abord interroger Hérodote.

Dès longtemps l'on a remarqué que son livre n'offrait nulle part le nom de Zoroastre; et ce silence a toujours été une objection très-pénible pour ceux qui ont voulu que ce prophète, plus célèbre en Asie que l'Hébreu Moïse, eût été contemporain de Darius, fils d'Hystaspes. En effet, comment concevoir que Zoroastre eût opéré, dans le vaste empire de ce prince, un schisme aussi éclatant que celui de Luther en Europe, sans qu'Hérodote, qui visita l'Asie presque dans le même temps, et qui a décrit la vie de Darius dans le plus grand détail, eût fait la moindre mention d'un homme et d'un événement

allait finir; si, comme il est vrai, cette opinion prenait sa source dans la théologie de Zoroastre, qui dit que le monde, gouverné par *Ormuzd*, après avoir duré 6,000 *ans*, est supplanté et détruit par Ahriman, qui règne *six* autres *mille* (total, 12,000, c'est-à-dire les douze mois du grand *cercle* de l'année, appelé *mundus*, le *manda* sanscrit); ne pourrait-on pas croire que les Juifs, imprégnés des opinions perses, ont pu et dû s'effrayer de voir s'approcher la fin du sixième mille, compté sur la Genèse; qu'alors la prudence de leur synagogue aurait jugé nécessaire de faire une suppression qui, comme celle d'Ardéchir, reculât l'*époque du destin;* et que cette opération n'ayant eu lieu qu'après la traduction et la divulgation du texte grec, elle n'aurait agi que sur l'hébreu pur, et qu'elle aurait été effectuée spécialement à une époque où elle aurait pu embarrasser la secte naissante des chrétiens, qui n'usait que du texte grec? Tout cela est tellement asiatique et juif, qu'on peut le regarder comme vrai. Ajoutons que ces *cinq* et *six* mille de Zoroastre, qui n'étaient que des mois, que des signes du Zodiaque chaldaïquement divisés en *mille parties*, pris ensuite par méprise pour des années, doivent être le vrai texte sur lequel Hermippe et Eudoxe ont bâti leurs *cinq* et *six mille ans?* Qu'est-ce que l'histoire ancienne!

[1] Clément d'Alexandrie nous en fournit encore une preuve. « *Platon*, dit-il, fait mention d'un certain *Ér* (ou Hèr) fils « d'*Armenius*, Pamphilien d'origine, qui est *Zoroastre;* car « il a écrit ces paroles... Voici ce qu'écrit Zoroastre, fils d'Ar- « menius, Pamphilien d'origine : Ayant été tué à la guerre, « je suis descendu aux enfers (ou cieux inférieurs), et les « dieux m'ont dit ce que je vais raconter. »

Il est évident que ce *Hèr* a reçu ou pris le nom de *Zoroastre*, et qu'il a été un de ces charlatans dont l'Asie abonda au temps de *Darius* et d'*Ostanès*. Sa vision, racontée par Platon, livre X de sa *République*, est d'ailleurs curieuse, en ce qu'elle nous montre des idées zoroastriennes sur l'autre monde, qui se trouvent presque littéralement chez les musulmans et chez les chrétiens.

aussi marquants? Ce premier argument négatif, déjà si puissant, est d'ailleurs appuyé d'un second, positif et concluant.... Tous les anciens s'accordent à dire que Zoroastre fut l'auteur et le fondateur du magisme et de la magie, c'est-à-dire de la secte philosophique des *mages*. Or le nom des mages est cité plusieurs fois par Hérodote, et cela avec des circonstances riches en inductions.

« Les mages (dit cet historien) diffèrent beau- « coup des autres hommes, et particulièrement des « *prêtres d'Égypte :* ceux-ci ne souillent point leurs « mains du sang des animaux, et ne font périr que « ceux qu'ils immolent; les mages, au contraire, « égorgent de leurs propres mains tout animal, ex- « cepté l'homme et le chien; ils se font même gloire « de tuer les fourmis, les serpents et tous les rep- « tiles et volatiles [1]. »

Voilà bien certainement les mages zoroastriens, définis par leurs rites, et même par leur comparaison, comme *ordre sacerdotal*, aux prêtres égyptiens... Et déjà ils sont *très-anciens, ces mages*, puisque Hérodote ajoute : « Mais laissons ces usa- « ges tels qu'ils ont été *originairement* établis. » Le mot *originairement* nous recule lui seul à des siècles : ce n'est pas tout; le roi mède Astyag ayant eu un premier songe, consulte [2] *ceux d'entre les mages qui faisaient profession de les expliquer :* les mages étaient donc les *devins*, les *prophètes*, par conséquent les prêtres des Mèdes, dès avant Kyrus.

Un second songe épouvante Astyag : il mande les *mêmes mages*, et leur réponse est encore plus instructive dans notre question [3].

« Seigneur (disent-ils *au roi mède*), la stabilité « et la prospérité de votre règne nous importent « beaucoup;.... car enfin si la puissance souveraine « venait à tomber dans les mains de Kyrus, qui est « *Perse*, elle passerait à une autre *nation; et les* « *Perses, qui nous regardent comme des étrangers*, « n'auraient pour nous, qui sommes *Mèdes*, aucune « considération; ils nous *traiteraient en esclaves;* « au lieu que vous, seigneur, qui êtes notre *com-* « *patriote*, tant que vous occuperez le trône, vous « nous comblerez de grâces, etc. [4] »

Donc les mages étaient *Mèdes* de nation, et non pas *Perses*. Donc Zoroastre n'était pas né *Persan*,

[1] Hérodote, lib. I, § CXL.
[2] Lib. I, p. 88, § CVII.
[3] Lib. I, p. 99, § CXX.
[4] En relisant Hérodote, nous trouvons deux autres traits non moins concluants. Livre III, § LXV, Cambyse mourant conjure les Perses de ne point souffrir que le mage *Smerdis* s'empare du trône, et que par son imposture l'empire retourne aux *Mèdes*..... Et *ibid.* § LXXIII, le Perse Gobrya haranguant les conjurés, leur dit : « Quelle honte pour des *Perses* d'obéir « à un *Mède*, à un *mage!* »

comme on le croit vulgairement, mais *Mède,* ainsi que le disent les Parsis.

Cette concordance entre eux et notre auteur, en prouvant la justesse de ses informations, met le fait hors de doute. Ces mots : « *Les Perses nous trai-* « *teraient comme des étrangers* » (et chez les anciens, l'étranger, *hostis,* était l'ennemi) ; « s'ils « étaient les maîtres, *ils nous traiteraient en escla-* « *ves;* » ces mots indiquent que les Perses avaient une autre religion que celle des Mèdes. En effet, la description très-détaillée qu'en donne Hérodote [1], ne convient point au *zoroastérisme;* le traitement que Kyrus veut faire subir à Krésus, serait le sacrilége le plus impie dans ce culte, qui défend, par-dessus toute chose, de *souiller* le feu, en y jetant les corps soit morts, soit vivants. Ainsi, de la part d'Hérodote, tout indique, tout prouve que Zoroastre ne fut point Perse; qu'il ne vécut point au temps de *Darius,* et que sa religion, d'*origine mède,* ne fut introduite chez les Perses que lorsque, par des vues politiques, Kyrus introduisit chez ses sauvages compatriotes tout le système des usages, des mœurs, des lois et du gouvernement des Mèdes amollis et civilisés.

Après Hérodote, ou plutôt avant lui, le premier écrivain grec connu qui ait articulé le nom de *Zoroastre,* n'est pas Platon, comme on l'a dit quelquefois, mais *Xanthus* de *Lydie,* qui, sous le règne de *Darius,* publia, en quatre livres, une histoire de son pays, très-estimée et souvent citée par les anciens. Hérodote, qui ne publia la sienne qu'environ 40 ans plus tard, s'en est beaucoup servi; selon Plutarque; et nous devons l'en louer, puiqu'en matière de faits, la meilleure méthode de les narrer est d'emprunter le langage du premier témoin ou narrateur, quand on le sait fidèle. Or l'historien Xanthus, selon Diogènes de Laërte [2], estimait que depuis *Zoroastre, chef des mages, jusqu'à l'arrivée de Xercès en Grèce,* il s'était écoulé 600 ans; c'est-à-dire que Zoroastre aurait fleuri 1080 ans avant notre ère, ce qui déjà est une antiquité hors de la portée des chronologies grecques. Mais ce passage de Xanthus n'est pas le seul de cet auteur qui nous soit parvenu; *Nicolas de Damas,* qui vivait au temps d'*Auguste,* nous a conservé dix pages in-4° de détails curieux sur les rois de Lydie, et il n'a dû les tirer que de Xanthus [3]. Parmi ces détails se trouve l'anecdote du bûcher de Krésus, qui nous offre encore le nom de *Zoroastre.* L'historien dit en substance :

« Kyrus fut touché du traitement qui se préparait pour Krésus ; mais les (soldats) Perses insistèrent pour que ce prince fût livré au feu, et ils « s'empressèrent de lui dresser un vaste bûcher, où « ils firent monter avec lui quatorze des principaux « seigneurs de sa cour. Kyrus, pour les dissuader, « leur fit lire un oracle de la sibylle; ils prétendirent qu'il était controuvé, et ils allumèrent le bûcher... Alors éclatèrent de toutes parts les gémissements des Lydiens.... Cependant un orage qui « s'était approché (durant les apprêts assez longs), « commence de gronder; les nuages s'amoncellent « et obscurcissent le ciel. Krésus voyant ce secours « d'Apollon, implore la faveur du dieu auquel il a « offert tant de dons; les éclairs redoublent, le tonnerre éclate, la pluie tombe à torrents.... Le désordre se met dans les rangs des soldats; les chevaux, effrayés par la foudre et par les éclairs, « augmentent le tumulte..... Alors une terreur (religieuse) s'empare des *Perses.* Ils se rappellent « l'oracle de la sibylle et ceux de *Zoroastre:* ils crient « de toutes parts que l'on sauve Krésus; et c'est à « cette occasion que les Perses ont établi en loi, *con-* « *formément aux oracles de Zoroastre,* que les cadavres ne seraient plus brûlés, ni le feu souillé « par eux, ce qui ayant déjà eu lieu par d'*ancien-* « *nes institutions,* fut alors rétabli et confirmé. »

Dans ce récit nous voyons, 1° qu'à cette époque les Perses n'avaient point encore la religion de Zoroastre, et c'est ce qu'indique Hérodote; 2° qu'en appelant *ancienne institution* le culte du feu qui caractérise cette religion, l'antiquité de Zoroastre est également énoncée. Quant à ce que *ces institutions* auraient eu lieu jadis chez eux, il est probable que sous l'empire des Assyriens et des Mèdes, quelques tribus, quelques familles auront imité la religion de leurs voisins et maîtres, comme il arriva aux Juifs, chez lesquels, au temps d'Achab, s'introduisirent les rites assyriens. Mais la masse de la nation ne fut point zoroastrienne; l'obstination des soldats perses à brûler Krœsus, c'est-à-dire, à en faire un sacrifice à la manière des Phéniciens, des Indiens et des Keltes, en est une démonstration complète : l'on doit donc regarder comme un fait positif cette remarque de Xanthus, *que ce fut l'incident merveilleux de l'orage éteignant le bûcher de Krœsus, qui opéra la conversion des Perses au zoroastérisme,* comme la victoire de Tolbiac convertit au christianisme les Francs de Clovis [1].

De tout ce que nous venons de voir, il résulte

[1] § CXXXI.
[2] *In Prœmio.*
[3] *Valesii excerpta*, pages 460 et suivantes.

[1] Xanthus, au début de son article, observe que Kyrus s'était fait *instruire de la doctrine des mages :* donc il n'y était pas né; il les caressait pour se faire un parti chez les Mèdes.

que, même au temps de Xanthus et d'Hérodote, c'est-à-dire près de 500 ans avant notre ère, l'époque de Zoroastre était déjà enveloppée des nuages de l'antiquité. Nous n'insistons pas sur les 600 ans donnés par Xanthus, parce que cette date n'est suivie d'aucune preuve, et que le savant Athénée en conteste la citation; mais nous avons le droit d'en conclure que si dès lors les idées n'étaient pas plus claires sur ce fait que sur la guerre de Troie et sur l'époque d'Homère, il ne faut pas s'étonner qu'elles soient devenues plus obscures dans les siècles suivants, et surtout dans les premiers de notre ère, où les écrivains en général furent moins érudits et néanmoins plus tranchants.

Voyons si, en continuant nos recherches, nous ne parviendrons pas à découvrir quelque témoignage positif sur l'époque de Zoroastre.

Nous devions l'attendre de Ktesias; mais ses extraits en Photius et Diodore ne font pas mention de ce nom, et l'on ne sait s'il faut lui attribuer ce qu'en un autre endroit Diodore dit de *Zathraustes,* inventeur du *dogme du bon génie* chez les Arimaspes; toujours est-il vrai que le dogme convient, et que ce nom de *Zathraustes* correspond assez à *Zérétastré,* qui, selon Anquetil, doit avoir été le nom zend de Zoroastre.

Après Ktesias, le Chaldéen Bérose a eu plus de moyens que personne d'éclaircir la question; mais soit inimitié de secte, soit défaut d'occasions, ses fragments ne nous apprennent rien. Il faut descendre jusqu'au temps de Pompée pour trouver une phrase riche d'instruction, malgré sa brièveté : nous la devons à Justin [1], abréviateur de *Trogus,* qui accompagna en Asie le général romain.

« Ninus (dit-il) ayant subjugué tout l'Orient, « eut une dernière guerre avec Zoroastre, *roi des* « *Bactriens,* que l'on dit avoir le premier *inventé* « les pratiques des mages, et avoir profondément « étudié les mouvements des astres et les principes « moteurs de l'univers. Ninus l'ayant mis à mort, « mourut lui-même, et laissa son trône à sa femme « Sémiramis, et à son fils Ninyas, encore jeune [2]. »

Ce passage est d'autant plus précieux, que son auteur, *Trogus,* avait voyagé en Médie et en Assyrie à la suite de Pompée, et qu'il put y consulter les monuments et les traditions du pays. *Zoroastre, roi de Bactriane,* est une circonstance désavouée des Parsis, et contredite par Ktesias, qui dit que le roi de Bactriane attaqué par Ninus se nommait *Oxuartès;* à la vérité, ce nom paraît être générique, puisque, en le décomposant, on l'explique *roi de l'Oxus.* Mais outre l'accord que cette circonstance forme avec le récit des Parsis, en laissant croire que le nom propre de ce roi put être *Kestasp,* cette guerre elle-même d'un prince étranger contre la Bactriane, le rôle important et presque royal que Zoroastre y joue, sa mort qui y arriva, selon la plupart des Orientaux modernes, sont autant d'accessoires qui, par leur ressemblance, constatent le fait fondamental, savoir, que *Zoroastre vécut au temps de Ninus :* et si l'on remarque qu'aucune chronique grecque n'a pu remonter d'un fil continu jusqu'au temps d'Homère et de Lycurgue; que dès le siècle d'Alexandre les idées étaient obscures sur Pythagore, sur Thalès, sur Solon, l'on concevra qu'Hérodote et Xanthus ont pu être embarrassés sur le temps infiniment plus reculé de Zoroastre.

Au témoignage de Trogue vient se joindre celui de *Kephalion* (vers l'an 115 de notre ère), dont les recherches profondes et variées en chronologie sont fréquemment citées par Eusèbe et par le Syncelle. Ce dernier nous a conservé un trait qui s'encadre très-bien ici :

« Jadis, selon Kephalion, régnèrent les Assy- « riens, à qui commanda Ninus... Puis cet auteur « illustre joint la naissance de Sémiramis et du mage « Zoroastre; il parcourt les 52 années du règne de « Ninus... etc. [1] »

Voilà donc encore Zoroastre contemporain de Ninus, puisqu'il l'est de son épouse Sémiramis : et Kephalion ne se bornait pas là; car l'Arménien *Moïse de Chorène,* qui eut en main son ouvrage, le censure, *pour avoir placé immédiatement après l'avénement de Sémiramis, la guerre que cette reine ne fit à Zoroastre qu'après son retour des Indes, et pour avoir dit que Zoroastre y succomba, tandis que ce fut elle qui y périt.*

Le livre de Moyse de Chorène n'ayant été publié qu'en 1736, les chronologistes antérieurs à cette date ont été privés de cette citation importante; et comme tout le fragment contient des détails précieux et décisifs sur la question qui nous occupe, le lecteur les verra avec d'autant plus de plaisir, que ce livre n'est pas très-commun.

Après avoir rapporté, conformément au livre chaldéen d'Alexandre, les guerres mythologiques de Haïk et de Belus, Moyse de Chorène arrive à des guerres réellement historiques, et sa transition se marque par quelques observations dont la substance mérite d'être citée.

« A l'égard des conquêtes nombreuses, dit-il, qui

[1] Lib. I, cap I.

[2] Ce qu'Augustin, *de Civitate Dei,* lib. XXI, cap. 14; ce qu'Orose, lib. I, cap. 4, dans le cinquième siècle; et ce qu'Arnobe, lib. I, dans le troisième siècle, disent de Zoroastre et de Ninus, n'est que la répétition de ce passage.

[1] Syncelle, p. 167.

« signalèrent le règne d'Aram, principal fondateur « de notre État, si elles ne se trouvent pas dans les « archives publiques des temples ou des rois, ce « n'est pas une raison d'en douter; car outre qu'elles « ont précédé l'époque de Ninus, et qu'elles sont « arrivées dans des temps où l'on ne croyait pas né- « cessaire d'écrire ce qui se passait hors du pays et « chez les étrangers, Mar-Ibas nous apprend encore « que ces récits ont été faits par des particuliers « anonymes, dont les Mémoires furent joints aux « archives royales, et il ajoute que si l'on a perdu « le souvenir de beaucoup de choses, *c'est parce que « Ninus, enflé d'orgueil*[1] *et avide de célébrité, fit « brûler beaucoup de livres et d'histoires des temps « qui l'avaient précédé, afin qu'on ne parlât que « de lui et de son règne*[2].

« Or Aram laissa un fils appelé *Araï*[3], qui lui « ayant succédé peu de temps avant la mort de « Ninus, obtint de ce monarque la même faveur « qu'avait obtenue son père [c'est-à-dire celle d'être « confirmé dans sa principauté à titre de vassal, « de porter un bandeau orné de perles, et d'être le « second personnage de l'empire[4]]. »

Moyse de Chorène raconte ensuite comment, après la mort de Ninus, Sémiramis, éprise de la beauté d'Araï, voulut en faire son amant et même son époux. Le prince arménien s'y étant refusé, l'Assyrienne lui fit la guerre, et battit son armée dans la plaine qui *reçut alors le nom d'Ararat*. Le corps d'Araï, tué dans le combat, tomba aux mains de Sémiramis, qui d'abord, pour calmer les Arméniens, fit courir le bruit que ses dieux et ses *magiciens* (ou prophètes) l'avaient ressuscité pour satisfaire ses désirs; puis elle attaqua tout le pays, et le subjugua. L'historien ajoute que charmée de la beauté du climat, bien plus tempéré que celui de Ninive, cette reine bâtit une ville, un palais et des jardins délicieux près du lac de *Vanck* (et en effet les anciens géographes placent dans ce local *Semiramo Kerta*, la ville de Sémiramis). Moses décrit l'aspect général du pays, le site particulier du lieu, sa disposition variée en collines, vallons et prairies, etc. ses ruisseaux d'eaux vives et douces, et la chaussée dispendieuse qui fut construite pour former un lac charmant; il spécifie et le nombre des ouvriers employés à ces travaux, lequel fut de 42,000, et les constructions et les distributions, et les genres

[1] Chap. 13, p. 40.
[2] *Érostrate* brûla aussi le temple d'Éphèse pour qu'on *parlât* de lui : d'Érostrate à Ninus, quelle est la différence?
[3] Chap. 14.
[4] *Ibid.* pag. 37.

d'ornements; tout cela avec des détails qui prouvent que le livre chaldéen d'Alexandre fut composé sur des documents officiels[1].

Moyse de Chorène continue : « Alors que Sémira- « mis se fut fait cette habitation délicieuse, elle « prit l'habitude d'y venir passer l'été. Elle confia « le gouvernement de Ninive et de l'Assyrie *au « mage Zerdust*[2], *prince des Mèdes;* elle finit « même par lui laisser l'administration de tout l'em- « pire...... La vie dissolue qu'elle menait lui ayant « attiré des reproches de la part des enfants de Ni- « nus, elle les fit tous périr, excepté Ninyas; mais « par la suite Zerdust manqua à sa confiance, et « comme il voulut se rendre indépendant, Sémira- « mis lui fit une guerre dont les suites, devenues « très-graves, la contraignirent à fuir devant lui « en Arménie, où son fils Ninyas la fit mettre à « mort. Ceci, ajoute Moyse de Chorène, me rappelle « le récit de Kephalion, *qui, comme bien d'au- « tres,* place après l'avénement de Sémiramis au « trône, d'abord sa guerre contre Zoroastre, guerre « dans laquelle il prétend qu'elle fut victorieuse, « puis son expédition aux Indes. Mais je regarde « comme bien plus certain ce que Mar-Ibas rapporte, « d'après *les livres chaldéens ;* car il explique avec « ordre et clarté les événements et les causes de « cette guerre; et ce savant Syrien a en sa faveur « nos traditions populaires, qui en récitant la « mort de Sémiramis, disent, dans leurs chansons, « que cette reine fut obligée de fuir à pied; que « dévorée de soif, elle demanda un peu d'eau dont elle « but, et que se voyant approchée par les soldats, « elle jeta son collier dans *la mer*[3], d'où est venu le « proverbe : *Jeter les joyaux de Sémiramis à l'eau.* »

[1] La preuve que Mosès n'a pas fait un roman, est qu'ayant présenté sa description à M. Amédée Jaubert, aujourd'hui auditeur au conseil d'état, qui a voyagé dans le pays, il nous a assuré, dès la seconde page, qu'il reconnaissait parfaitement les environs du lac de *Vank*, et particulièrement le local appelé *Arnès*, lieu redouté à cause des voleurs qui s'y cachent dans les trous d'une ruine dont la forme retrace une vieille digue.

[2] La traduction latine porte Zoroastre à la manière des Grecs; mais le texte porte *Zerdust* à la manière des Parsis. Les traducteurs ne devraient jamais se permettre ces changements de noms propres : il en résulte quelquefois de graves contre-sens; par exemple, cette même traduction rend à la page 97, le pays de *Klesoi* par *Cœlesyrie*, pendant que c'est l'*Akilis-ène* de Strabon. Avec ces interprétations, on a introduit une foule d'erreurs et de difficultés dans l'histoire ancienne.

[3] Les Arméniens, comme les Arabes, nomment d'un même mot tout grand espace d'eau : cette mer est le lac de *Vank*. En Égypte, le fleuve s'appelle *Bahr*, comme l'Océan même. Tout ce récit de Mosès a cela de remarquable, qu'en le confrontant à celui de Ktesias, l'on trouve que le Grec nous a donné le commencement de l'histoire de Sémiramis, et l'Arménien, le dénoûment; tous les deux sont parfaitement d'accord sur le caractère. Et Mosès paraît n'avoir connu Ktesias que par Diodore.

Après des détails aussi précis, provenus d'une source aussi authentique, il ne peut rester de doute sur l'époque de Zoroastre; et si nous comparons les faits divers qui nous sont fournis, tant par les Parsis que par les historiens grecs, et par le livre chaldéen d'Alexandre, nous pouvons tracer de la vie de ce législateur, un tableau plus probable que tout ce que l'on en a écrit jusqu'ici.

§ III.

Vie de Zoroastre.

Selon Hérodote et selon les Parsis, Zoroastre naquit *Mède*. Ceux qui l'ont cru *Bactrien* furent induits en erreur par le théâtre de sa mission, comme ceux qui l'ont dit *Perse* l'ont été par la prédominance du peuple qui fit le plus connaître sa religion. A l'époque de sa mission, entre les années 1220 et 1200, le vaste pays qui depuis a composé l'empire des Perses, était partagé entre plusieurs nations indépendantes et ennemies.

1° La nation *mède*, composée de six peuples ou tribus [1], occupait les pays actuellement nommés *Aderbidjan, Djebâl, et Irâq-Adjami*, ayant pour limites, au nord, le fleuve *Araxes;* au midi, la chaîne des monts *Élyméens*, aujourd'hui *Louristan;* et à l'est celle de l'ancien *Zagros*, bornant les plaines assyriennes du Tigre.

2° La nation perse, composée d'un grand nombre de tribus, dont Hérodote nomme jusqu'à onze, les unes sédentaires, livrées à la culture; les autres vagabondes, nourrissant des troupeaux; toutes sauvages et guerrières : cette nation s'étendait depuis les monts Élyméens, au nord, jusqu'au golfe Persique, à l'ouest et au midi.

3° Le *Khorasan* actuel était habité par les *Bactriens*, autre race, partie agricole, partie nomade, qui semble être d'origine scythique, et qui forma un état puissant et très-anciennement civilisé.

4° Le *Mazanderan* et le *Ghilan* avaient encore d'autres peuples indépendants, cités comme féroces, tels que les *Marses*, les *Gelæ* et les *Caddusii*, qui occupaient les montagnes jusqu'au lac *Ourmi*.

5° Enfin le *Kurdistan* propre, d'où le Tigre et le Zâb tirent leurs sources, avec le pays de *Sennaar* ou *Sindjar*, était le patrimoine des Assyriens divisés en tribus, dont l'une, celle des *Chaldéens*, jouait chez eux le même rôle sacerdotal que les lévites chez les Hébreux, que les brahmes chez les Indiens, et que les mages chez les Mèdes. Ninus fut le premier qui soumit tous ces peuples à un même joug, et qui en composa un corps politique, dont le temps amalgama peu à peu et identifia les parties. Depuis ce conquérant, le pays compris entre le *Tigre* et l'*Indus* ayant presque toujours formé un même empire, sous l'influence d'un même pouvoir et d'un même langage, les habitudes de cette réunion, en faisant perdre de vue l'ancien état de choses, ont induit les écrivains orientaux en une foule de méprises géographiques; et comme ils n'ont plus compris le vrai sens des anciennes descriptions, ils ont fait de vicieuses interprétations des noms, et ont fini par défigurer totalement l'histoire. Par exemple, le nom d'*Aïr-an* [1] ne désigna d'abord que la *Médie* propre, appelée *Aria* dans Hérodote, *Ériané* dans les livres parsis; mais par la suite, et probablement sous les rois mèdes, ce nom ayant été attribué à tout leur empire, ses habitants n'ont plus su à qui appartenait le nom de *Tour-an;* et parce qu'ils ont trouvé le *Tourk-estan* à l'est de la mer Caspienne, ils ont placé là le royaume de *Tour*, qui était réellement à l'ouest, et se composait de tout le pays montueux du *Taur-us* [2], et spécialement de l'*Atouria* des Grecs, c'est-à-dire que l'ancienne division était la *plaine* (*Aïr-an*), et la montagne (*Tour-an*) : aussi est-il échappé aux écrivains persans de conserver, comme malgré eux, cette circonstance, *que des possessions d'Ardjasp se trouvaient au couchant de la Caspienne;* elles y étaient toutes, par la raison qu'*Ardjasp, roi de Tour-an*, ne fut autre que *Ninus*, roi de l'*Atouria* et de tout le *Taurus*. Lorsque ce prince eut subjugué la Médie et crucifié son roi *Pharnus*, le Mède Zoroastre put avoir des raisons de quitter sa patrie, traitée avec la dureté qui caractérise les anciens temps. Peut-être fut-ce à cette époque et à cette occasion qu'il se réfugia dans l'*antre* que nous décrit Porphyre, d'après Eubulus. (Il devait, selon nos calculs, avoir alors 30 à 31 ans.)

« Nous lisons dans Eubulus, que Zoroastre fut « le premier qui ayant choisi dans les montagnes « voisines de la Perse, une caverne agréablement « située, la consacra à *Mithra*, créateur et père de « toutes choses; c'est-à-dire, qu'il partagea cet antre « en divisions géométriques figurant les climats et « les éléments, et qu'il imita en partie l'ordre et la « disposition de l'univers par Mithra. De là est venu

[1] Hérodote, lib. I, § CI, nomme les *Busi*, les *Paretakeni*, les *Struchates*, les *Arizanti*, les *Boudini*, et les *Magoi* (mages).

[1] Prononcé Irâne ou Èrâne : *an* est la désinence, comme *us* en latin et *os* en grec. Aïr-an. L'Arménien Mosès fait observer que Arioï signifie (fortes) les *braves*, mot analogue à *virtus* (*firtus*) et à *vir*, qui dans le sanscrit ont le même sens qu'en latin.

[2] *Tour* et *Taur* s'écrivent par les mêmes lettres arabes, et dans les radicaux du phénicien et du chaldéen, *Tour* et *Tsour* sont le nom général des montagnes.

« l'usage de consacrer les antres à la célébration des « mystères, et de là l'idée de Pythagore et de Platon, « d'appeler le monde *un antre, une caverne.* » (Porphyrius, *de Antro nympharum.*)

C'est-à-dire que Zoroastre se composa une grande sphère armillaire en relief, pour mieux étudier les mouvements des astres, et connaître le mécanisme du monde, comme l'a dit Justin.

« Ce fut d'après ce modèle que les Perses, au rap- « port de Celse [1], représentaient, dans les cérémo- « nies de Mithra, le double mouvement des étoiles « fixes et des planètes, avec le passage des âmes dans « les cercles ou sphères célestes... Pour figurer les « propriétés ou attributs des planètes, ils montraient « une échelle le long de laquelle il y avait 7 portes, « puis une huitième à l'extrémité supérieure. La pre- « mière, en plomb, marquait *Saturne;* la deuxième, « en étain, *Vénus;* la troisième, en cuivre, *Jupiter;* la « quatrième, en fer, *Mars;* la cinquième, en métaux « divers, *Mercure;* la sixième, en argent, la *Lune;* « la septième, en or, le *Soleil* (puis le ciel empyrée). »

Sans doute voilà l'échelle du songe de Jacob; mais toutes ces idées et allégories égyptiennes et chaldéennes ayant existé bien des siècles avant Abraham et Jacob, l'on n'en peut rien conclure pour et contre l'antériorité de la Genèse, relativement à Zoroastre.

Ce fragment précieux nous prouve que la théologie de ce chef de secte, semblable à celle des Égyptiens et des Chaldéens, et généralement de tous les anciens, ne fut, comme le disent Plutarque et Cheremon, *que l'étude de la nature et de ses principes moteurs dans les corps célestes et terrestres :* si, comme le dit Pline, Zoroastre passa *vingt ans* dans cette grotte, et s'il y entra à l'âge de 30 ans, comme le disent les Parses, il dut arriver en Bactriane vers l'âge de 50 ans, et cette date coïnciderait avec la seconde attaque de Ninus; mais, ainsi que nous l'avons dit, l'on ne peut guère compter sur l'exactitude de ces données. Le choix qu'il fit de ce pays s'expliquerait bien par l'aversion qu'il dut porter à Ninus, et par le caractère désireux de nouveautés qu'Ammien et Lactance donnent au roi de Bactriane. Cette contrée, extrêmement fertile, formait alors un royaume puissant qui, par son heureuse position, touchant à l'Inde, à la mer Caspienne, et à tout le nord de l'Asie, était l'entrepôt naturel de cet ancien commerce, au sujet duquel Pline nous dit que *jadis les marchandises de l'Inde remontaient par le fleuve Indus,* se versaient dans l'Oxus, et de là, par la Caspienne, dans tout le nord de l'Europe et de l'Asie. L'or des mines de Sibérie venait s'y échanger contre les produits de l'Inde et de l'Asie occidentale; et de là l'extrême abondance de ce métal, jusqu'au temps d'Hérodote, chez les *Massagètes* et les Bactriens. Cet état d'opulence, qui dut être un motif d'attrait et de cupidité pour Ninus, put n'être pas indifférent à l'ambitieux Zoroastre.

La vie monacale du père d'*Hystasp,* sa tête rasée, ses abstinences, ses mortifications, sont l'exacte copie des pratiques des brahmes et de plusieurs rois dont fait mention le livre *Oupnekhat* à pareille époque [1]. Le récit que nous font les livres perses, de la multitude et de la puissance des *devins* ou *magiciens* de ce temps-là, et des *miracles* opérés par eux et par Zoroastre, encore qu'il soit un conte oriental dans ses circonstances, n'est pas une fable absolue au fond...... Il correspond à ce que nous disent les livres hébreux des enchanteurs égyptiens, de leurs miracles et de ceux de Moïse devant Pharaon, deux siècles avant Zoroastre. C'était là le règne de ce qu'on a depuis appelé *magie*, ou l'art d'opérer des *prodiges,* et ces prodiges n'étaient pas tous de pures fables ou illusions.

Au sein des peuples agricoles, composés de paysans grossiers et de guerriers féroces, s'étaient formées des corporations d'hommes studieux, livrés par état à l'observation des astres et des influences célestes qui régissent les moissons. Bientôt ils avaient pu prédire les *éclipses*, ce phénomène solennel qui en impose si puissamment à la multitude; dès lors, appelés avec raison *prédiseurs, prophètes, devins,* ces hommes furent considérés comme les confidents des intelligences célestes..... Le hasard d'abord, puis des expériences méditées, leur ayant fait découvrir des opérations singulières, physiques et chimiques, ils en usèrent habilement pour augmenter leur crédit; ils firent entendre des voix là où il n'y avait point de bouche, apercevoir des objets là où la main ne trouvait point de corps; ils allumèrent des feux spontanés, par des pyrophores et des phosphores; en un mot, ils opérèrent des prestiges de fantasmagorie, d'optique, d'acoustique, qui aujourd'hui, quoique divulgués et connus, nous causent encore de la surprise; et ils furent regardés comme des *ministres* de la *divinité :* et parce que ces secrets, couverts d'un mystère profond, ne furent possédés que par certaines familles, dont ils assuraient l'existence et le pouvoir, ils purent se transmettre, subsister et périr avec leurs dépositaires, sans que la multitude en ait jamais connu l'artifice. Ainsi, nous

[1] Voyez Origène contre Celse, lib. VI; Vie de Zoroastre, pag. 28; Zend-avesta, tom. II

[1] L'original de l'*Oupnekhat*, si bizarrement traduit ou plutôt défiguré par Anquetil, est bien reconnu pour être l'un des livres les plus authentiques après les Vedas : il date au moins de 1200 ans avant J. C.

dit-on, Zoroastre fit verser sur son corps de l'airain fondu, pour convaincre Kestasp : et de nos jours, nous avons vu un Espagnol se faire arroser d'huile bouillante. La limite de ces prodiges n'est pas si facile à tracer qu'on le croirait d'abord; nous avons déjà remarqué que le nom de *Kaldéens, Kasd*, signifie proprement *devins;* il paraît que ce fut spécialement contre eux qu'eut à lutter Zoroastre. L'anecdote du brahme *Tchengregatchah*, qui vint de l'Inde pour le réfuter, nous prouve, d'autre part, l'existence déjà ancienne du *brahmisme;* par conséquent le dogme trinitaire des Vedas précéda le *dualisme* de Zoroastre : et Cléarque, cité par Diogène de Laërte (*in Proœmio*), ne fut pas bien instruit, lorsqu'il dit que les *gymnosophistes dérivaient des mages;* cela est inexact, même à l'égard des *boudhistes :* mais ceux-là eurent raison qui, selon le même Diogène, soutenaient que la philosophie des Juifs venait de celle des mages; car il est bien certain que depuis la captivité de Babylone, ce fut à cette source que les Juifs puisèrent tout ce que l'on trouve dans leurs livres, sur le *Dieu de lumière* (Ormusd), sur l'*ennemi Satan,* qui est *Ahrimanes,* sur les anges, *sur la résurrection en corps et en âme*, etc. tous dogmes zoroastriens, dont on ne trouve pas une seule trace dans les livres de Salomon, de David, ni dans les lois de Moïse : la seule analogie qui existe entre la théologie de ce dernier et celle de Zoroastre, est 1° d'avoir proscrit toute image de la divinité, *tout culte d'idoles*, ce qui a préparé la réunion de leurs sectateurs, et marqué leur schisme avec les *Sabiens*, ou *idolâtres;* 2° de la part de Moïse, d'avoir représenté *Dieu* par le *feu,* tandis que le Mède le représente par la *lumière;* ce qui, dans l'un et l'autre cas, appartient à l'opinion bien plus ancienne, *que l'élément du feu était le principe de tout mouvement, de toute vie, la source incorruptible de toute existence;* aussi le nom de *Iehou*, que donna Moïse à ce principe, signifie t-il réellement *l'existence* et *ce qui est* (Ego *sum* qui *sum*), et cela dans l'idiome sanscrit comme dans l'hébraïque. Le *Iou* (*piter*), ou *Pater* des anciens Grecs et Pelasgues, dont nous trouvons le culte dès longtemps avant Abraham, prouve que cette doctrine indienne et égyptienne est de la plus haute antiquité. Sous ce rapport, le docte Aristote a eu raison de dire que *Iou* était *Oromaze*, et que Pluton était *Ahrimane* [1]. Tout cela indique que la plupart des dogmes de Zoroastre existaient déjà avant lui, et que, selon l'usage de presque tous les novateurs, il ne fit qu'une nouvelle combinaison (comme a fait Mahomet). Il n'est pas du ressort d'une chronologie d'exposer un système religieux aussi compliqué que celui de Zoroastre; il nous suffira d'observer que Thomas Hyde, plein de partialité pour les *Guèbres*, n'a fait qu'embrouiller ce sujet. Pour le bien traiter, il eût fallu, avec son érudition, y porter l'esprit ferme et libre de Hume ou de Gibbon. La doctrine des modernes Parsis, modifiée à différentes époques depuis Kyrus, n'est pas une image parfaite de l'ancienne; plusieurs traits cités par Plutarque [1] et par d'autres auteurs grecs, ne s'y retrouvent plus; l'on n'aperçoit entre autres dans toute la compilation d'Anquetil, qu'une seule phrase sur le dogme *du temps sans bornes*, et cette phrase en dit moins que celle de Théodore de Mopsueste, toute tronquée qu'elle est par Photius [2].

« Théodore explique dans son premier livre sur « la *magie perse*, le dogme infâme de Zarasdes « touchant *Zarouan*, *principe* de toutes choses, « appelé *fortune* (ou *hasard*). Théodore rapporte « comment *Zarouan*, en faisant une libation (pria-« pique), engendra *Ormisda* et *Satan* (Ahriman) :

[1] Voyez Diog. Laërte *in Proœmio.* Mais lorsqu'il ajoute que les mages sont antérieurs aux Égyptiens, il est en erreur, et il copie Hermippe et Eudoxe.

[1] Le passage suivant de son Traité sur *Isis* et *Osiris* est surtout remarquable :

« Il est des hommes qui croient qu'il existe deux dieux, « dont le caractère opposé se plaît à faire l'un le bien, l'autre « le mal. Zoroastre les a nommés *Oromaze* et *Ahriman.* Il a « dit que la lumière est ce qui représente le mieux l'un, comme « les ténèbres et l'ignorance représentent le mieux l'autre. Les « Perses disent qu'*Oromaze* fut formé de la lumière la plus « pure; *Ahrimane*, au contraire, des *ténèbres* les plus épais-« ses. Oromaze fit six dieux bons comme lui, et Ahrimane en op-« posa six méchants. Oromaze en fit encore vingt-quatre au-« tres, qu'il plaça dans un *œuf;* mais Ahrimane en créa autant, « qui percèrent l'*œuf*, ce qui a produit dans le *monde* le mé-« lange des biens et des maux. »

Théopompe ajoute, d'après les livres des mages, « que tour « à tour l'un de ces dieux *domine* (est *supérieur*) trois *mille* « ans, pendant que l'autre est *inférieur;* qu'ensuite ils com-« battent avec égalité pendant trois autres *mille* ans... mais « enfin le mauvais génie doit succomber, etc. »

En réduisant ces allégories à leur sens naturel et simple, il en résulte que Zoroastre, d'après ses méditations physico-astronomiques, considérait le monde ou l'univers, comme régi par deux principes ou pouvoirs, l'un de *production*, l'autre de *destruction;* que le premier gouvernait pendant les six *mille*, c'est-à-dire pendant les six *mois* d'été, depuis l'équinoxe du Bélier jusqu'à celui de la Balance; et le second pendant les six *mille* ou six *mois* d'hiver, depuis la Balance jusqu'au Bélier. Cette division de chaque signe du Zodiaque en 1000 parties, se retrouve chez les *Chaldéens;* et Anquetil, qui a bien saisi l'allégorie, parle en plus d'un endroit des douze *mille* de Zoroastre, comme des douze *mois* de l'année.

L'*œuf* est, comme l'on sait, l'emblème du *monde* chez les Égyptiens; les vingt-quatre dieux *bons* sont les douze mois divisés par *quinzaines* de lune croissante et de lune décroissante, dont l'usage se retrouve chez les Indiens comme chez les Romains; ainsi du reste : c'est-à-dire que tout le système zoroastrien ne fut que de l'astronomie et de l'astrologie, comme tous les systèmes anciens; et qu'ensuite, défiguré par ses sectaires, qui ne l'entendirent pas, il reçut un sens mystique moral et des applications politiques qui ont eu, en plusieurs occasions, et spécialement chez les Juifs, des conséquences singulières, puisqu'un nouveau système en naquit.

[2] Page 199, édit. de Rouen, 1653.

« il parle aussi du mélange de leur sang, et réfute « tout ce dogme très-obscène. »

Ceci a un rapport évident avec les *idées anciennes* sur la *fécondation*, ou création annuelle, figurée par le *phallus*, dans le tableau du sacrifice de Mithra [1]; en même temps que sous un autre aspect, c'est aussi le mystère de la création première, ou *extraction* du chaos, par le grand agent des *anciens*, le *fatum*, la *fatalité*, le *hasard*, qui est aussi l'*éternel*, l'*ancien des jours*. Le mot persan *hazarouan* a lui-même ce sens, puisqu'il désigne des *millions d'années*. C'est de ce dogme que les Valentiniens tirèrent leurs *aïons*, ou *toujours vivants;* et ce mot grec *aïôn* est l'*Aïum*, l'*Aeuum* des anciens Latins, qui l'ont tiré du sanscrit AUM. Ici nous avons, pour la première fois, la valeur véritable de ce mot indou si mystérieux, dont la méditation doit absorber toutes les facultés de l'âme; et en effet, quel sujet plus absorbant que l'éternité! Ce n'est pas le seul point de contact que le système de Zoroastre ait eu avec le brahmisme. Ses deux principes ne sont au fond qu'une simplification de la trinité indienne; et il a eu un avantage véritable à soutenir que tout *pouvoir*, toute *action* consistait à produire et à détruire; que par conséquent l'intermédiaire introduit par les brahmes, comme *conservateur*, sous le nom de *Vishnou*, était imaginaire, puisqu'il n'y a point de véritable stase entre *croître* et *décroître*, *augmenter* et *diminuer*.

Ce furent toutes les analogies de ce genre avec les idées déjà existantes, qui préparèrent les esprits à l'admission de la nouvelle religion. Peut-être le roi des Bactriens y trouva-t-il encore l'avantage politique, en se donnant un système particulier, de se soustraire à quelque influence, à quelque suprématie exercée sur les prêtres de son pays, par ceux de Ninus. Quant à l'identité d'*Ardjasp* et de *Ninus*, d'Hystasp et de l'*Oxuartes* de Ktesias, elle résulte de la ressemblance de leurs actions :

« Ninus attaque une première fois *Oxuartes*, « c'est-à-dire *le roi de l'Oxus*, *résidant à Bactre;* « il est repoussé par une armée de guerriers vail- « lants [2]. »

« Ardjasp, roi d'un pays à l'ouest de la Caspienne, « attaque Gustasp résidant à Balk; il est battu et « forcé de se retirer. »

« Ninus, après quelques années de repos, pen- « dant lesquelles il fonde Ninive, revient contre « Bactre. Cette ville est prise, son roi tué, et l'on « n'entend plus parler de la Bactriane que comme « d'une *satrapie* sous Asar-adan-pal. »

[1] Voyez Dupuis, *Origine de tous les cultes*, pl. n° 17.

[2] Voyez le fragment de Ktesias en Diodore, lib. II, p. 118.

« Ardjasp, après quelques années, revient sur- « prendre Balk, et le roi Lohrasp est tué. »

Les Orientaux continuent la vie de Gustasp, et le font régner à *Estakar*, dans la Perse propre, mais les anciens Grecs nous assurent que *Estakar*, qui est Persépolis, doit, comme Pasargade, sa fondation à Kyrus [1]; et les Parsis alors ont confondu Kestasp avec *Darius Hystasp*, qui réellement embellit *Estakar*, comme il est prouvé par les inscriptions de cette ville. Sans doute Zoroastre se déroba au vainqueur, puisque ensuite on le voit reparaître à la cour de Sémiramis; et la persécution qu'il avait essuyée de la part de Ninus put lui devenir un titre de faveur près de cette femme, *assassin* de son mari. L'histoire ne nous apprend pas ce que devint Zoroastre sous le règne de Ninyas, dont il fut le complice; et nous n'avons point de conjectures à avancer sans soutien. Il nous suffit d'observer que l'origine de sa religion, à cette époque, résout toutes les difficultés chronologiques qui jusqu'à ce jour l'ont embarrassée. L'on ne saurait, dans le système d'Hérodote, y opposer la mention que fait la Genèse de l'*arbre de la science du bien et du mal*, et du serpent d'Ève, qui, par une allusion manifeste au nom d'*Ahrim-an* (appelé dans les livres parsis la *grande couleuvre*, et *le menteur*), est appelé *Aroum* (*rusé*) par le livre hébreu; car nous avons prouvé, dans l'article des Hébreux, que la Genèse, *telle que nous la possédons*, ne saurait être l'ouvrage de Moïse; et que, par inverse, ce passage, joint à plusieurs autres, devient l'un des arguments de la posthumité de ce livre, rédigé au temps du roi Josias, par le grand prêtre Helqias, ou plutôt par *Jérémie*, lorsque le système de Zoroastre régnait, depuis plus de cinq siècles, dans toute l'Asie occidentale.

Il nous reste à expliquer sur quelles bases, dans notre tableau, sont combinés les rapports chronologiques de Ninus, de Sémiramis et de Zoroastre.

L'âge de Sémiramis, à l'époque où Ninus l'épousa, exige deux conditions : l'une, qu'elle fût encore assez belle pour le séduire; l'autre, qu'elle fût déjà assez mûre pour posséder les talents et les connaissances qu'elle développa. Le terme moyen convenable nous semble être 30 à 32 ans; elle dut enfanter Ninyas vers l'âge de 32 à 34. Lorsque nous la voyons périr, elle est encore dans la force des passions, et son fils est déjà assez grand pour devenir l'un des objets de ses désirs. Il doit avoir eu entre 20 et 24 ans, puisque, devenu roi, il adopte immédiatement un système d'administration calculé

[1] Voyez Diodore de Sicile, lib. I; *Stephanus, de Urbibus*, et *Strabo*.

avec astuce et profondeur. A pareil âge, dans des circonstances semblables, le fils également adultérin du conquérant David, *Salomon,* nous montre le même esprit, la même conduite. En reprenant ce sujet dans l'article des Babyloniens, nous verrons que Sémiramis a dû périr vers l'âge de 62 ans, comme le dit Ktesias.

Ninus, en commençant son règne, dut, avec le génie d'Alexandre et de Kyrus, avoir à peu près leur âge : supposons 24 ou 25 ans : il régna en 1237 : il dut naître vers 1260 ou 62 : s'il établit son fils *Agron* roi des Lydiens en 1230, ce ne put être que sous la direction d'un vizir, ce cas a des exemples : Ninus employa 17 *ans* à subjuguer l'Asie (le pays de *Bactre* excepté); il serait donc revenu vers l'an 1220 fonder et bâtir Ninive, qui, selon les historiens, fut plus grande que Babylone... Supposons pour cette entreprise, et pour une période de paix et de soin d'administration, 10 à 12 ans : il aurait repris la guerre de Bactriane vers l'an 1208, assiégé Bactre et épousé Sémiramis vers l'an 1207 ou 1206. Ninyas serait né vers 1205. Par la suite Sémiramis tend à son mari une embûche, où il périt dupe de sa trop grande confiance : il fallait que ses forces morales eussent décliné : l'âge de 65 à 66 ans serait convenable; il aurait péri vers l'an 1196 ou 95, et aurait régné 42 ans. Ktesias lui en donne *dix* de plus; mais Ktesias est convaincu d'avoir falsifié tous les règnes de sa liste : Sémiramis, devenue épouse de Ninus vers 1206 ou 1207; aurait pu naître vers 1239 ou 40. Selon Ktesias, elle aurait vécu 62 ans : cela nous conduirait vers 1180 ou 1179; son règne se trouverait de 15 à 16 ans, plus 10 ans avec Ninus : ce serait en tout 25 à 26 ans, au lieu des 42 de l'auteur grec : les 15 à 16 ans suffisent à ses travaux et à ses conquêtes, puisque la fondation de Babylone ne dura qu'un an, et que les deux millions d'ouvriers employés à cet ouvrage rendent le fait croyable. La guerre des Indes daterait de l'an 5 de son règne; celle d'Arménie, de l'an 7 ou 8; et la mort de cette femme étonnante serait arrivée 6 ans après, vers l'an 1180. Nous ne parlons point de ses prétendues conquêtes d'Afrique, frauduleusement imaginées par les Perses.

A la date de 1180, Zoroastre dut être avancé en âge; supposons 70 ans : il serait né en 1250 : si, comme le disent les livres parsis, il était déjà à Balk lors de la première attaque de Ninus, il n'aurait eu que 32 ans à cette époque; mais l'on ne saurait compter sur leurs récits chronologiques. A la seconde expédition, il avait 50 ans, et cela s'accorde bien mieux avec les 20 ans de retraite, et les 30 ans d'âge que lui donnent Pline et les Parsis, lorsqu'il commença sa mission. Il serait devenu *vizir* de Sémiramis vers l'âge de 65 ans, et l'on voit que toutes les vraisemblances sont observées.

Un incident de la vie de Sémiramis nous indique l'espèce des années usitées chez les Assyriens. Après avoir raconté, selon Ktesias, l'origine fabuleuse de cette femme, Diodore ajoute :

« Athénée [1] et d'autres écrivains assurent (au « contraire) que Sémiramis fut une courtisane qui, « par ses grâces et sa beauté, se fit aimer de Ni- « nus; elle jouit d'abord d'une faveur médiocre, « mais ensuite elle éleva son crédit au point d'ob- « tenir le nom d'épouse, et d'engager le roi à lui « faire cadeau de *cinq jours* de royauté. Le premier « jour, vêtue du manteau royal, le sceptre à la « main, elle fit les honneurs d'une grande fête et « d'un festin magnifique, dont elle employa la durée « à séduire les généraux, et à leur faire promettre « d'obéir à tous ses ordres. Le second jour, voyant « tout le monde disposé convenablement à ses in- « tentions, elle fit disparaître Ninus. »

Pourquoi Sémiramis demande-t-elle 5 *jours,* plutôt que tout autre nombre? La raison nous en paraît saillante. Depuis des siècles, les Égyptiens usaient de l'année de 360 jours, auxquels on ajoutait les 5 épagomènes, comme un appendice disparate, qui gâtait la symétrie du nombre principal. Sémiramis profitant de cette idée, a pu dire beaucoup de choses ingénieuses à ce sujet, pour faire croire qu'elle ne demandait qu'un temps insignifiant et hors de compte. Notre opinion est d'autant plus fondée, que cette même espèce d'année se trouve au temps de Nabonasar, dans la vigueur de l'empire assyrien, et dans une de ses satrapies, chez les Kaldéens, caste sacerdotale de toute la nation. En admettant le récit d'Athénée, qui en effet est le plus probable, rien ne change dans nos calculs, excepté l'époque du mariage de Sémiramis, qui alors ne dépend plus de la guerre de Bactriane, et peut remonter quelques années plus haut.

§ IV.

Des anciens rois de Perse, selon les Orientaux modernes.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur la liste des anciens rois de Perse, que les Orientaux modernes nous présentent en concurrence et en contradiction des listes grecques. Selon les Orientaux, deux dynasties seulement ont rempli l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la création (juive) du monde, jusqu'à la conquête d'Alexandre. La

[1] Ce n'est pas le grammairien, puisqu'il vécut après Diodore.

première dynastie est celle des *Piche-dâd*, ou *donneurs de* (lois) *justes ;* et la seconde, celle des Kêans ou *Kaians*, c'est-à-dire les *rois géants*, ou *grands*. En voici les noms et les règnes :

Dynastie Ire, dite Piche-dâd.	régnèrent, selon les uns,
Kéiomors ou Kêomaras	560 ans.
Siamek règne peu ; Kéiomors règne encore	30
Interrègne.....................	200
Houchenk......................	50
Tehmouràs....................	700
Djemchid	30
Zohâk ou Dohâk..............	1,000
Feridoun, ou Fredôun	120
Menutchehr, dit Firouz. (Dès son temps, vivait *Roustam*.)	500
Nodar, ou Nuzer.............	7
Afrasiâb.......................	12
Zâb	30
Kershasp	30
	3,269 ans.

Dynastie IIe, dite Kêane, ou Kaian.		Selon les Grecs.		
Kè Qobad.............	120 ou 100			
Kè Kaous (De son temps *Roustam* vivait encore)	150		ans.	m.
Kè Kosrou............	60	Kyrus	30	
Kè Lohr-asp	120	Cambyses	7	5
		Smerdis	»	7
Kè Gustasp...........	120	Darius, fils d'Hystasp...........	36	
		Xercès Ier........	21	
Son petit-fils Ardechir-Bahman............	112	Artaxercès Longuemain.......	41	
		Xercès II........	»	2
		Sogdien..........	»	7
Sa fille Homal........	32			
		Ochus ou Darius bâtard.........	19	
		Artaxercès Mnemo	46	
		Artaxercès Ochus	21	
		Arsès............	2	
Darab Ier.............	4 ou 14	Darius Codoman.	6	
Darab II (*nié par plusieurs*)............	14			
	732 ans.		230	9
D'autres comptent	938			
Eskander, ou Alexandre.		Alexandre.		

Il n'est pas nécessaire de discuter l'extravagante chronologie de ces règnes ; nous remarquerons seulement que les auteurs arabes et persans ont une foule de variantes sur la durée des règnes, parce qu'il n'y a point d'autorités réelles. Si, selon notre espoir, nous parvenons à reconnaître la personne de ces rois, malgré leur déguisement, les temps se classeront d'eux-mêmes........ Raisonnons sur les faits, et d'abord rappelons-nous la suppression ordonnée par *Ardéchir*. Il est évident qu'elle a nécessité la perquisition, la saisie de tous les manuscrits existants dans la Perse : l'autorité royale s'étant coalisée avec l'influence ecclésiastique, il y a eu inquisition civile et religieuse sur tous les livres ; et il a dû en échapper d'autant moins, qu'étant tous manuscrits, ils ont toujours été rares en Asie, et que, de plus, on y sait en quelles mains ils existent. A cette époque (en 226), ils devaient être d'autant plus rares, que des guerres non interrompues depuis Alexandre, tantôt extérieures, tantôt civiles, avaient produit sur les esprits cet abattement et ce dégoût de tout travail, qui en sont l'effet constant. Les censeurs préposés par *Ardéchir* ont donc détruit les anciens livres, et ils en ont refait de nouveaux, tels qu'il leur a plu. Qu'on juge des altérations introduites alors ! et cependant ce ne sont pas là les livres que nous possédons ; ceux-là ont encore été détruits par les musulmans, 400 ans après, ensuite de leur invasion en 1651. Ce n'est que plus de trois siècles après (vers l'an 1000), qu'un conquérant étranger, plus généreux, ordonna, pour son instruction, que l'on recueillît de toute part avec soin ce qui restait de traditions populaires consignées dans les romances, uniques monuments..... Et c'est de cette source que nous tenons des *histoires* composées en vers et en prose *par des musulmans !* Telle est la profonde ignorance des Persans modernes sur l'histoire ancienne de leur pays, que non-seulement ils n'ont pas la plus légère idée de Kyrus, de Xercès et de leurs actions, mais qu'encore on ne trouve chez eux aucune trace d'une ère conservée à la Chine par une colonie de Persans *pyrolâtres*, qui s'y réfugièrent l'an 519 de notre ère. Ce fait curieux mérite d'être plus connu ; nous le devons au savant Fréret, qui l'a consigné dans les *Mémoires de l'Académie* [1]. Anquetil y a joint des explications dans le tome XXXVII, page 732.

« On lit dans les annales chinoises, que dans une « année correspondante à l'an 599 de J. C. (com- « mencée le 25 décembre 598), il arriva à la Chine « une colonie d'hommes occidentaux qui s'établirent « (à tel endroit) et qui conservèrent, avec leurs « lois, une forme d'année et une ère particulière à « eux. Or un auteur chinois remarque que l'année « correspondante à 1384 de J. C. (commencée au « solstice d'hiver 1383) était la 586e depuis l'arrivée « de cette colonie en Chine, et la 1942e de leur ère, « formée d'*années de* 365 *jours*. »

Si de l'an 1384 nous remontons au delà de notre ère pour compléter une somme de 1942, nous aurons 558 pour première année de l'ère de ces Occidentaux. *Fréret* veut trouver 560, et il voit ici l'époque de Kyrus, qui en effet parvint à l'empire cette année-là ; mais puisque l'an 558 est le résultat naturel, n'est-ce pas plutôt l'époque de cette *conversion* des Perses à la religion de Zoroastre, dont

[1] Mémoires de l'Acad. des inscript. tom. XVI, p. 246.

nous avons parlé page 452, et qui réellement tombe à la jonction des années 557 et 558[1]? Toujours est-il certain que ces *Occidentaux* furent des *Perses zoroastriens,* comme le démontre *Anquetil* par les noms de leurs mois, et que cette époque est entièrement oubliée en Perse. Maintenant que nous avons le secret de l'ignorance et de l'audace des compilateurs de ce pays, procédons à l'analyse de leurs listes, et voyons de quels rois factices ils ont composé leurs deux premières dynasties.

D'abord partant d'un point connu, c'est-à-dire de *Kestasp,* pris pour *Darius* Hystasp, remontons, et voyons si les rois mentionnés par Mirkhond et par Ferdousi, ne répondent pas à quelques rois cités par Hérodote et par les autres Grecs.

§ V.

Dynastie Kéân ou Kaiân.

Le mot *kê* ou *kai* signifie *géant* et *grand* en pehlevi, nous disent les auteurs; et nous ajoutons qu'en arménien *skai* signifie la même chose.

Selon Mirkhond,

« L'art de *tirer l'arc* fut porté à sa perfection « sous ces princes; et de là s'est établi le proverbe « persan, un *arc kêanien,* pour dire un arc très- « fort, dont peu de gens sont capables de tirer. »

Ce fait remarquable nous rappelle l'anecdote de *Kyaxar,* qui ayant donné l'hospitalité aux *Scythes chasseurs,* leur confia des jeunes gens de sa cour, pour être instruits à tirer l'*arc* à la manière scythe. De cette école a dû venir la supériorité des *Parthes,* qui furent un peuple mêlé de *Kurdes* et de *Mèdes.* Ces rois kêaniens doivent donc être les Mèdes d'Hérodote : nous trouvons le *kê* persan dans *ky-axar,* qui s'explique très-bien : *le grand vainqueur.*

Selon Ferdousi et selon Mirkhond, *Kê Qobad* ne fut point fils de roi; il vivait simple particulier retiré. L'Iran était dévasté par des étrangers. Zâl, gouverneur du Zablestan, et père du célèbre Roustam, ayant rassemblé une armée pour les repousser et rétablir l'ordre, forma un grand conseil de guerre, et tint ce discours aux chefs :

« Guerriers magnanimes, instruits par l'expé- « rience et les dangers, j'ai assemblé cette armée « et tâché de la rendre formidable; mais tous les « cœurs sont découragés faute d'un roi qui unisse « leurs bras : les affaires roulent sans guide; l'ar- « mée agit et marche sans chef; lorsque *Zou* occu- « pait le trône, notre situation avait un meilleur « aspect. Choisissons un homme de race royale; « donnons-lui les marques distinctives (de la « royauté). Un roi établira l'ordre dans le monde. Un « *corps* de nation ne peut exister sans *chef.* Les « prêtres nous indiquent pour cette dignité un des- « cendant de Feridon, un homme éminent par sa « grandeur d'âme et par sa *justice.* »

Maintenant comparons ce qu'Hérodote nous dit de l'élection de Déïokès, liv. Ier, § XCVI et suivants :

Après que les Mèdes eurent détruit l'empire assyrien, devenus indépendants, ils furent bientôt tourmentés de tous *les désordres de l'anarchie :*

« Or il y avait chez eux un sage appelé *Deïokès,* « qui s'étant fait remarquer par ses bonnes mœurs « et par sa justice, fut établi juge de sa bourgade, « par le suffrage de ses concitoyens....

« Lorsqu'il vit sa réputation répandue, et les « clients affluer, il se retira... Les brigandages re- « commencèrent; les Mèdes s'assemblèrent, tin- « rent conseil sur leur situation; les amis de Deïokès « y parlèrent, je pense, en ces termes : — Puis- « que la vie (troublée) que nous menons ne nous « permet plus d'habiter ce pays, choisissons un « roi.... La Médie étant alors gouvernée par de sa- « ges lois, nous pourrons cultiver en paix nos cam- « pagnes, sans crainte d'être chassés par l'*injus-* « *tice* et la violence.... — Ce discours persuada les « Mèdes de se donner un roi. »

L'on voit que le fond des deux récits est semblable..... Aussi Kê Qobad est-il peint comme un roi pacifique, livré aux soins administratifs..... Il fit le premier poser sur les chemins les bornes milliaires appelées *farsang* (de 2,568 toises); il établit une dîme pour payer les troupes réglées; il fit sa résidence dans l'*Irâq Adjâmi,* c'est-à-dire en *Médie;* et comme les Perses n'ont aucune idée d'*Ecbatanes,* ils supposent que ce fut à *Ispahan :* tout cela convient à Deïokès.

Le second roi, *Kai Kaôus,* fut fils de *Qobad* selon les uns; mais la chronique *Madjmal-el Taoûarîk,* qui en général est savante, observe que plusieurs le disent fils d'*Aphra,* fils de Qobad.... *Aphra* est sûrement *Phraortes,* qui a été supprimé par les Perses, pour les avoir subjugués et soumis aux Mèdes.

Kai Kaôus, dans les premières années de son règne, entreprend, contre un peuple belliqueux, une guerre dont Ferdousi rapporte une circonstance notable. Ce poëte dit que,

« Pendant une bataille livrée par *Kê Kaous,* son « armée et lui-même furent frappés d'un *aveugle-* « *ment subit et magique,* et que cet événement avait « été *prédit* à l'ennemi *par un de ses magiciens.* »

N'est-ce pas là évidemment l'*éclipse* de Kyaxarès, dans sa bataille contre Alyates? et cela

[1] Il faut qu'il y ait erreur dans les 599 cités par Fréret.

d'autant mieux que, pour les Orientaux, *magie, astronomie*, sont tous synonymes. Cette guerre est placée dans le *Mazanderan;* mais nous avons déjà dit qu'il ne faut attendre aucune exactitude géographique des Orientaux. Nous en avons des preuves, même dans les traducteurs syriaques, arabes, arméniens et persans des livres hébreux, qui très-fréquemment ont commis de grossières erreurs. Quant à *Ferdousi* et à *Mirkhond* même, tout fait principal est pour eux un canevas sur lequel ils brodent à discrétion; et comme ces deux écrivains, payés par des princes, avaient en vue de les flatter, ils ont souvent introduit des accessoires, des motifs, des sentences, qui n'existaient pas dans leurs auteurs : sans compter que ces auteurs, eux-mêmes compilateurs et copistes de troisième, quatrième et dixième main, avaient pris les mêmes libertés avec les originaux; en sorte que toutes ces narrations ne ressemblent pas plus à la vérité historique, que les romans de Roland et de ses preux à l'histoire vraie de Charlemagne.... Aussi, après l'*aveuglement magique, Ké Kaous* se trouve-t-il prisonnier; mais le paladin *Roustam* accourt, le délivre, et le pays se soumet. Peu de temps après, *Ké Kaous* tourne ses armes contre l'Égypte, la Syrie et le *Roum*, qui est le nom de l'Asie mineure depuis sa possession par les Romains. Tout lui réussit par la valeur de *Roustam*. Ce héros, que l'on fait vivre *plus de* 200 *ans*, joue un grand rôle sous *Kai Kaous*, c'est-à-dire sous *Kyaxar*. Or en considérant que d'abord il jouit de la plus grande faveur, qu'ensuite il fut disgracié, et se retira dans un pays éloigné, où il finit par avoir la guerre avec les rois de Perse; que de sa personne il était le *guerrier le plus accompli*, le *cavalier le plus adroit*, le *chasseur le plus habile*, etc. il nous semble évident que *Roustam* fut le *Parsodas* de Ktesias, si célèbre par ses exploits, par sa faveur près d'*Artaïos-Kyaxarès,* par son aventure romanesque à Babylone; finalement, par sa révolte contre le roi mède, et par sa retraite chez les Cadusiens, dont il devint *roi*, et où il soutint une guerre dont il sortit avec tout l'honneur. D'Herbelot, à l'article de *Roustam*, fait observer que, selon quelques auteurs, *Ké Kaous* lui envoya son fils pour le convertir au *magisme*, c'est-à-dire à la doctrine de *Zerdust*. Cependant ces auteurs nous assurent ensuite que Zerdust ne parut que quatre générations plus tard.

Selon eux encore, *Ké Kaous* porte la guerre en Iemen, épouse la fille du roi, est fait prisonnier par surprise, est délivré par *Roustam*. Pendant ce temps, les *Turks*, dit Ferdousi (c'est-à-dire les Scythes), conduits par Afrasiab, avaient fait une invasion dans le *Tourân*, qu'ils accablaient de maux. Roustam les combat longtemps, sans pouvoir les chasser. Ceci ressemble à l'invasion des Scythes, sous Kyaxarès.

Quant à la guerre de l'Iemen, elle paraît géographiquement étrange : mais si les anciens Orientaux désignèrent ce pays par le nom et l'épithète de *Felix* (*Arabia*), et si ce mot est l'exact synonyme du chaldéen *Assur*, l'*Assyrie*, qui signifie également *heureux* et *riche*, les auteurs n'auraient-ils pas été trompés par équivoque, de manière à transporter dans l'*heureuse* (Arabie), la guerre que fit *Kyaxarès* contre l'*heureuse* contrée de Ninive ?

Ici les traductions arabes publiées par M. *Schultens* nous présentent des faits qui ont quelque analogie.

Selon l'historien Nouèïri, l'un des *Tobbas*, successeur de *Balqis*, appelé *Chamar Ieràche* (Shamar le *trembleur*), *sortit en Irâq au temps de Gustasp, qui lui rendit obéissance.* Ce *Chamar* ayant pris la route du *Sinn* (qu'il voulait conquérir), descendit dans le pays de *Sogd*, dont les habitants se rassemblèrent dans la ville capitale (pour la défendre) : *Chamar* les assiégea, prit la ville et la ruina, après avoir massacré un monde immense. Le vainqueur continua sa marche vers le *Sinn;* mais il périt dans le désert.

Selon *Hamza*, il est bien vrai que quelques auteurs placent *Chamar* au temps de *Gustasp;* mais d'autres assurent qu'il fut plus ancien, et ajoutent qu'il *fut tué par Roustam :* ce serait lui qui, sous le nom de *Chamar-ben-el-emlouk*, aurait rendu obéissance à *Manutchehr*, qui, selon les Parsis, eut le paladin *Zal* pour vizir, et son fils, le paladin *Roustam*, pour l'un de ses généraux.

Nous allons voir, dans la dynastie *Piche-dad*, que Manutchehr porte les traits de *Deïokès* et de *Kyaxar*, c'est-à-dire de *Ké Qobad* et de *Ké Kaous :* or l'identité de Roustam et de Parsodas étant admise, il se trouverait que le règne de *Kyaxar*, ou de son père, serait l'époque de cette expédition célèbre des *Tobbas arabes*, dont les traces subsistaient encore au onzième siècle; car le géographe *Ebn-haukal* dit avoir vu l'inscription de *Chamar* sur l'une des portes de *Samarkand*, qui aurait tiré son nom de ce Tobbas (château de Chamar)[1], et cette expédition ne peut guère trouver sa place en un autre temps; parce que, d'une part, remontant d'Alexandre à Kyrus, elle n'a ni trace ni probabilité,

[1] Son petit-fils *El-Aqrân* l'avait réparée, en marchant, pour venger son père, contre le pays de *Sinn*, dont il prit la capitale, et où il établit une colonie de 30,000 Arabes. La postérité de ces colons subsistait encore en 1168, selon Ebn Hamdoun, dans le *Tibet*, qui est le *Sinn* des auteurs arabes.

vu la puissance des Perses; et néanmoins les auteurs font *Chamar* antérieur à Eskander; et parce que, d'autre part, sous l'empire des Assyriens, après les liaisons qui existèrent entre eux et les *Arabes*, il est invraisemblable que ceux-ci aient traversé hostilement les états des enfants de Ninus, pour aller attaquer les *Sogdiens* qui furent leurs sujets. Au contraire, lorsque cette famille alliée et amie eut été détrônée par Arbak, les *Tobbas* durent considérer les Mèdes comme des rebelles et des ennemis, et ils purent faire contre Déïokès, Phraortes et *Kyaxar*, des expéditions qu'Hérodote n'aura point connues ou mentionnées. Soit le temps de l'anarchie ou les premières années de Deïok encore faible, soit l'invasion des Scythes et leur domination pendant 28 ans, l'une et l'autre époques furent également favorables à l'attaque de *Chamar;* et si l'on considère que, par les calculs de Masoudi et de la fausse prophétie de *Zerdust,* le règne de Gustasp se trouve placé au temps de *Kyaxarès,* l'on trouvera que notre interprétation reçoit des appuis dans tous ses détails.

Quant à ce qu'ajoute Hamza, « que *Manutchehr* « fut contemporain de Moïse; qu'Afridoun le fut « d'Abraham; qu'Abd-el-chems, dit *Saba,* le fut « de *Kê Qobad*, etc..... » ce sont des anachronismes produits par les comparaisons vicieuses que les écrivains musulmans ont faites des chronologies arabes et juives prises dans leur état brut, et sans en avoir discuté les parties.... Ce genre d'erreur leur est habituel; l'on ne peut compter sur l'exactitude de leurs synchronismes, que lorsqu'ils sont fondés en faits positifs, passés entre les personnages qu'ils citent; par exemple, le tribut imposé par *Chamar* à *Gustasp,* ou payé par lui à *Manutchehr;* ce qui forme une circonstance contradictoire, mais laisse subsister un fait fondamental; savoir l'*attaque* et le *tribut.*

Après *Kê Kaous-Ky-axar*, nous devrions trouver *Astiag;* mais ce roi manque entièrement : son règne paraît avoir été fondu dans celui de *Kê Kaous*, dont la durée surpasse les deux règnes réunis. Le mariage avec la fille d'un roi, à l'issue d'une guerre et pendant un armistice, doit être celui d'Astyage après la bataille de l'éclipse : c'est encore à lui que convient l'histoire très-compliquée et diversement racontée, des suites de ce mariage, dont l'issue unanime est que le successeur du roi régnant ne fut point son fils propre, mais son petit-fils, *Kê Kosrou,* élevé en Perse par Roustam, puis appelé en cour, lorsqu'il est grand, par le roi, qui lui résigne sa couronne, et finit ses jours dans la retraite.

Si Hérodote et Ktesias diffèrent tellement sur ce chapitre, à plus forte raison nos romanciers ont-ils dû avoir des variantes dictées sans doute, dès avant Ardéchir, par la *politique royale des Perses*, pour voiler une période peu honorable à Kyrus et à son aïeul. Mais les traits principaux subsistent, et rendent Kyrus encore reconnaissable sous le nom de *Kosrou.* Ce que Ferdousi rapporte de sa naissance clandestine, de son enfance passée dans l'état de berger, etc. ajoute encore à la ressemblance.

Kê Kosrou eut de grandes guerres avec *Afrasiab,* roi de Turkestan, qui, après bien des combats, fut tué en *Adârbidjân,* c'est-à-dire en *Médie....* Un roi du *Turkestan* par-delà l'*Oxus,* qui vient se réfugier en Médie, au cœur des états de son ennemi, est une circonstance bizarre et absurde; mais si le *Touran* fut le pays montueux d'*Atouria* et de *Media,* comme nous l'avons dit, le récit devient naturel; *Afrasiab* est *Astyag,* à qui Kyrus fit en effet la guerre en Médie, et qui, selon Ktesias, fut ensuite tué par un eunuque chargé de l'amener à Kyrus.

Kê Kosrou laissa un grand nom, et passe pour un prophète. Parmi les variantes de son règne, il en est une qui lui donne une durée de 30 ans. Tout cela convient à Kyrus. Il est très probable que c'est à ce prince même qu'il faut attribuer les variantes sur le règne de son aïeul, et la *suppression des faits véritables* qui eussent été peu avantageux à son orgueil, et d'un exemple dangereux pour ses successeurs.

Maintenant nous devrions trouver l'histoire de Cambyses et du mage Smerdis, tué par les conjurés, dont l'un (Darius, fils d'Hystasp) devint roi; mais la *politique royale* des Perses a encore supprimé le premier, à titre de fou furieux, et la *politique sacerdotale* des mages a supprimé le second, comme souvenir fâcheux du massacre de leur caste, arrivé alors. Pour remplir le vide, on a introduit, après *Kosrou,* mort sans enfants, le roi *Lohr-asp,* descendant supposé de *Qobâd.*

Mirkond le peint cruel et fier, par opposition aux autres auteurs, qui le peignent bon et juste :

« Devenu roi par élection, il eut des opposants « qu'il réduisit bientôt au silence; il institua un « tribunal de justice particulier pour l'armée; il éta« blit une solde réglée, au lieu des pillages qu'exer« çaient les soldats; il rendit la justice sur *une es*« *trade dcrée,* avec un *rideau* tendu devant sa per« sonne, *qui devint invisible*, etc. »

Tous ces traits conviennent à Deïokès. Écoutons Hérodote.

« *Deïokès* ayant bâti son palais en la ville d'Ek« batanes, fut le premier qui établit pour règle que « personne n'entrerait chez le roi; que toutes les

« affaires seraient traitées par l'entremise de certains officiers, qui lui en feraient leur rapport « (c'est-à-dire, par des secrétaires d'état, des *vizirs*); « que personne ne *regarderait le roi;* que l'on ne « rirait ni ne cracherait en sa présence. Il institua « ce cérémonial imposant, afin que ceux qui avaient « été ses égaux ne lui portassent pas envie, et ne « conspirassent pas contre sa personne.... Il pensa « qu'en se rendant *invisible*, il passerait pour un « être d'une espèce différente. Ces règlements éta- « blis, il rendit *sévèrement* la justice. Les procès « lui étaient envoyés *par écrit;* il les jugeait et les « renvoyait avec sa décision.... Quant à la police, « il eut dans tous ses états des émissaires qui épiè- « rent les discours et les actions de chacun (c'est- « à-dire qu'il institua l'espionnage); et si quelqu'un « faisait une injure, il le mandait et le punissait. » Hérodote, lib. 1, §§ XCIX et C.

N'est-ce pas là le portrait de Lohrasp? On ajoute que ce prince fit de grandes conquêtes, d'abord au *levant*, puis au couchant (en Asie mineure). Ce fut lui qui envoya en Palestine un de ses lieutenants, *Raham*, surnommé *Bakhtnasar* ou *Nabou-kodonasar; Raham* détrôna *le fils de David* qui y régnait alors, et il *enleva du pays un butin immense* [1].

Ici Lohrasp devient ce *Kyaxar-Astibaras* qui s'entendit avec Nabukodonosor (selon Eupolème), pour envoyer une armée contre Jérusalem; et en effet cette ville fut prise et rançonnée sous le roi Ioaqim.

D'après tous ces récits, nos romanciers persans sont convaincus, comme Ktesias, de confusion d'époque, et de redoublement de personnes. Le fils de *Lohrasp*, appelé *Kestasp*, prince inquiet, ambitieux, se retire chez *Afrasiab*, roi de *Touran;* Mirkond dit chez *Kaisar*, roi de *Roum* (Cæsar, roi des Romains), dont il épouse la fille, par une suite d'aventures romanesques : il fait déclarer la guerre à son père, et conduit l'armée contre lui. Lohrasp, pour épargner le sang, lui résigne la tiare, se retire dans un couvent et périt, comme nous l'avons vu dans l'article de Zoroastre.

Ceci est un mélange de l'histoire d'Astyag, marié en Lydie, et de celle de Kyrus détrônant Astyag, le tout arrangé selon la convenance d'Ardechir et de ses mages, ou de quelque roi parthe avant lui; la suite ne vaut pas la peine d'être examinée : mais jetons un coup d'œil sur la dynastie *Piche-dâd.*

§ VI.

Dynastie Piche-dâd.

Si les Kéaniens ont été les Mèdes, leurs prédécesseurs devraient être les Assyriens de Ninive. Nos romanciers ne citent et ne connaissent pas un seul de ces noms, et cependant ils disent que leurs monuments sont anciens. *Kéomors* fut, selon eux, le premier *homme* ou *roi.* Nous saurons bientôt qu'en penser.

Le cinquième des *Piche-dâd* fixe d'abord notre attention; nous croyons le reconnaître dans tous ses traits et même dans son nom. Écoutons les chroniques :

« *Djem-Chid* régnait depuis 5 ou 600 ans sur la « Perse (les années ne coûtent rien) : il résidait « à *Estakar*, qu'il avait embellie; il y avait fait « une entrée triomphale à l'équinoxe du printemps, « le jour où le soleil entrait au bélier; et de là vint « le *Nauroux* des Perses.... Il avait divisé la nation « en *trois* classes, les *guerriers*, les *laboureurs*, les « *artisans;* il avait composé ou soumis *sept* pro- « vinces. Son règne était glorieux, lorsque Dieu, « pour le punir d'avoir voulu se faire adorer, suscita « contre lui un ennemi puissant, qui le renversa.

« Cet ennemi fut *Zohâk*, qui, selon quelques « auteurs, fut son parent; mais qui, de l'avis de « tous, fut un prince *Tâzi*, c'est-à-dire *arabe.* Les « uns le disent fils immédiat de *Cheddâd*, fils d'*Aâd*, « ancien roi d'Iemen : d'autres disent seulement « qu'il en descendait par *Olouân* ou *Olouian.* Zo- « hâk, à la tête d'une puissante armée, chassa Djem- « chid, qui disparut, et voyagea incognito pendant « 100 ans sur toute la terre... Devenu roi, *Zohâk* « fut un tyran très-cruel; ce fut lui qui inventa di- « vers supplices, entre autres celui de *mettre en* « *croix* et d'écorcher vif : on lui donna divers sur- « noms, tels que *Piour-asp*, c'est-à-dire, en pehlevi, « l'homme *aux dix mille chevaux*, parce qu'il mar- « chait toujours escorté de *dix mille chevaux arabes* « brillants d'or et d'argent (il est évident que ce « fut un corps de cavalerie d'élite). On le nomma « aussi tantôt *Homairi*, c'est-à-dire Homérite; tan- « tôt *Qais-lohoub*, c'est-à-dire le *Qaisi aux armes*

[1] Que les Perses de Kyrus et de Darius, possesseurs de *Babylone*, aient cru que les rois de cette ville avaient toujours été leurs lieutenants et vassaux, cela se conçoit, parce que relativement aux Mèdes, prédécesseurs des Perses, il y a un fond de vérité. Mais que les auteurs persans du onzième siècle viennent nous dire que Kyrus et Xercès n'étaient que des vassaux et des lieutenants d'un *châh* imaginaire, cela ne prouve que leur ignorance profonde de l'antiquité, et ne mérite aucune discussion. On ne peut voir sans regret que M. *Mouradja d'Ohson* ait adopté et préconisé chez nous ces rêves asiatiques, dans son *Tableau historique de l'Orient;* mais l'on conçoit que né *Arménien*, élevé à *Stamboul* dans le respect et l'admiration d'un grand pouvoir, M. Mouradja, en devenant *drogman* et *comte* suédois, n'ait pu changer d'esprit comme de vêtement : son livre, que nous venons de citer, écrit sans ordre, sans indication d'aucune autorité, n'est propre qu'à donner des idées fausses et vagues, et ne doit, en aucun cas être regardé comme une *histoire* de l'ancien Orient.

« *étincelantes*[1]; tantôt *ajdehâc* et *mâr*, c'est-à-dire « *serpent*, par la raison qu'il avait sur les épaules « deux serpents attachés à deux ulcères que le diable « y avait imprimés par deux baisers. Pour remède, « il avait conseillé à *Zohâk* d'y appliquer des cer- « velles d'hommes et d'enfants : on remplissait les « prisons de victimes destinées à cette œuvre exé- « crable. Les geôliers, touchés de pitié, en lais- « sèrent échapper quelques-uns, qui se réfugiè- « rent dans les montagnes, et devinrent la souche « des *Kurdes*. Deux enfants d'un forgeron de la « capitale du Pars (la Perse) ayant été saisis, leur « père, appelé *Gao* ou *Kao*, ameuta le peuple par « ses cris, et devint chef d'abord d'une sédition, « puis d'une armée régulière, dont l'étendard prin- « cipal fut *le tablier de cuir* que *Gao* avait élevé « au bout d'une perche. Ce tablier, qui ne cessa « depuis d'être l'étendard royal, fut successivement « enrichi de tant de pierreries, que lorsque les Arabes « s'en emparèrent à la bataille de *Qadesia* (l'an « 652 de notre ère), il fit la fortune du corps arabe « qui le prit.

« *Gao*, devenu général, ne voulut point accep- « ter la royauté; il la déféra à un descendant des « anciens rois d'*Aderbidjân* (la Médie), qui me- « nait une vie retirée dans ce pays-là. Ce nouveau « roi, appelé *Fridon* ou Feridon, secondé de *Gao*, « battit *Zohâk*, parvint à le saisir, le tua, selon « les uns, ou, selon d'autres, l'enferma dans les « cavernes du mont *Demaouend* (en *Hyrcanie*). « Or Zohâk avait régné dix générations ou dix siè- « cles (car l'on n'est pas bien d'accord sur ce « point). »

Voilà les contes populaires que débitent sérieusement, et que croient dévotement la plupart des historiens musulmans et parsis : certainement nous avons ici bien des fables; mais sous leur broderie, nous avons aussi un fond de vérités historiques. Essayons de les démêler.

La Perse proprement dite (ayant pour capitale Estakar), envahie et subjuguée par un roi étranger, reporte nos idées vers l'Assyrien Ninus et le Mède Phraortes, seuls conquérants que lui connaisse l'histoire. Mais cet étranger, nous dit-on, fut un Arabe, un *Homairi*, c'est-à-dire un roi sabéen. Nous en connaissons plusieurs; recherchons celui-ci : *son père, ou l'un de ses pères, était le célèbre Cheddâd*, fils d'*Aâd*, l'un et l'autre anciens rois d'Iemen; nous avons vu ces noms dans les traditions arabes de Schultens. Aboulfeda parlant de *Haret Arraïes*, nous a dit qu'il était *fils de Cheddâd*, fils d'*Aâd*[1], anciens rois d'Iemen; Haret serait donc le *Zohâk* des Perses, comme il est, dans Ktesias, l'*Arraïos* allié de Ninus et coopérateur de ses con-

[1] La racine *lahab* manque dans l'arabe (voyez Golius), mais elle subsiste dans l'hébreu, qui, en plusieurs cas, explique très-bien le vieil arabe.

[1] Il est évident que ce nom d'*Aâd* fut, chez les anciens Arabes, le nom de beaucoup d'individus, en même temps qu'il était celui d'une tribu. Ainsi chez les Hébreux, *Manassé*, *Siméon*, *Éphraïm*, noms de tribus, sont aussi des noms d'individus. Parmi les *merveilles du monde*, les Arabes citent le puits de *Moattala* chez les *Madianites*, issus d'*Aâd*, tribu expulsée de l'Iemen. Les *Madianites* sont cités avant Moïse : donc l'expulsion des Aâdites date de bien plus loin.

Dans leurs récits mêlés de fables, les auteurs arabes citent, relativement à *Cheddâd*, plusieurs faits d'une exactitude vraiment historique et très instructifs. Par exemple, *Chehab-el-din*, dans son livre *El-Djoman* (les Perles), rapporte que * « Aâd eut un grand nombre d'enfants dont trois régnèrent « après lui, (savoir) *Mondâr, Cheddâd*, et *Loqman*. *Ched-* « *dâd* ayant succédé à *Mondâr*, fit de grandes conquêtes dans « l'Afrique jusqu'à l'Océan. Après 200 *ans* d'absence, revenu « en Iemen, il ne voulut point résider au château de Mâreb, « et il acheva le château appelé *El-Mocheyâd*, commencé par « son frère Mondâr. Il y employa avec profusion l'or, l'argent « et les pierres précieuses (qu'il avait rapportées de ses con- « quêtes). Les murs étaient ornés intérieurement des pierres « les plus rares, et le pavé était de marbre de diverses cou- « leurs (c'était une mosaïque). *Cheddâd* avait reçu de la na- « ture une *force* de corps prodigieuse (son nom en dérive : « *chedid* signifie *fort*); il pliait le fer avec les doigts et l'éclat « de sa voix eût *pu tuer un lion*.... Il vécut très-âgé, et vit sa « postérité se multiplier à l'infini...

« Le *jardin* nommé *Aram-Zât-el-èmâd* (Aram aux colon- « nes), est encore un ouvrage de ce prince. Ayant lu dans « (certains) *livres révélés* la description du paradis, dont les « colonnes sont d'or et d'argent, la poussière de musc et d'am- « bre, les gazons de safran et d'iris, les cailloux d'hyacinthe « et d'émeraude, etc. il voulut imiter cette magnificence... « Il choisit une plaine délicieuse, coupée de 1000 ruisseaux, « et il y bâtit un palais enchanté, etc.

« Dans son livre des *Merveilles de Dieu***, Iaqouti s'exprime « plus historiquement sur cet ouvrage : *Aram aux colonnes*, « dit-il, est une ville située entre *Sanaà* et *Hadramaut* : elle « a été bâtie par *Cheddâd*, fils d'*Aâd*, ancien roi des Arabes; « elle avait de longueur 12 parasanges, et autant de largeur « (c'est presque la dimension de Moscou); elle renfermait un « nombre infini d'édifices merveilleux, etc. »

Il faut laisser à l'écart toutes les fables que les écrivains ont brodées sur ce riche canevas : les 200 ans de *Cheddâd* ne doivent pas être de leur invention : leur analogie avec les âges prodigieux des antiquités juives, prouve seulement qu'alors les années n'étaient pas composées de 12 mois, comme nous l'avons vu dans la *Chronologie* des Hébreux. En ne prenant que l'essence des faits rapportés dans l'article ci-dessus, nous y trouvons une indication claire.... que dès avant le temps de *Haret* et de *Ninus*, et en remontant jusqu'à celui de *Sésostris*, les Arabes d'Iemen avaient déjà fait en Afrique ces grandes expéditions qu'ils répétèrent au temps de Salomon : ils avaient pu déjà, bien antérieurement, établir cette colonie d'*Ethiopiens Abissins*, dont l'origine, suivant le savant Ludolf, se perd dans la haute antiquité, et qui différant totalement de la race *nègre* par leurs cheveux longs, leur figure ovale et leur idiome tout à fait arabique, attestent une invasion étrangère qui expulsa les naturels du riche pays qu'arrosent les affluents du haut Nil. On conçoit comment un prince doué de moyens éminents comme *Cheddâd*, put faire des expéditions dont ses prédécesseurs lui avaient ouvert les voies, et ensuite déployer un luxe dont le royaume de Thèbes lui offrait les modèles : il est à remarquer que le mot *Aram*, qui dans les langues arabiques ne signifie rien, dans le sanscrit

* Voyez *Notice des manuscrits orientaux*, tome II, pag. 139. Extrait par M. de Sacy.

** Notice des manuscrits orientaux, tome II, pag. 393.

quêtes : or la Perse fut précisément l'une de ces conquêtes. D'autres circonstances viennent appuyer ces analogies : par exemple, le corps de *dix mille chevaux arabes brillants d'or et d'argent*, d'où vient l'épithète de *qaislohoub*. En effet, plusieurs auteurs font Haret *fils* ou partisan de *Qais*, nom qui, chez les Arabes, fut de toute antiquité celui d'un parti distingué par le *drapeau rouge*, en opposition au *Iamani*, distingué par son *drapeau blanc* : enfin l'invention du *supplice en croix* rappelle la cruauté de Ninus envers Pharnus, roi de Médie, et lie ensemble les récits de Ktesias, de Mirkond et d'Aboulfeda. Mais selon Ktesias, la Perse fut assujettie à l'empire assyrien, et non aux rois *Tobbas, Arabes;* il faut donc supposer que *Haret* en ayant fait la conquête comme lieutenant et allié de Ninus, l'ayant peut-être gouvernée quelque temps, a porté tout l'odieux de l'invasion, et qu'ensuite l'ayant remise aux Assyriens, le nom de *Zohâk*, que nous allons voir désigner *tout être puissant malfaisant*, a passé collectivement, selon le style oriental, à la dynastie *entière* de *Ninus* : de là ce règne de 1,000 *ans* attribué à *Zohâk*, durée qui a quelque analogie avec les 1070 que Velleïus attribue aux rois d'Assyrie [1].

Si notre manière de voir est juste, *Féridon*, vainqueur de *Zohâk* et libérateur de l'*Irân*, doit être *Arbâk*, vainqueur de Sardanapal et libérateur des Perses amenés par *Gaô* au secours des Mèdes; et réellement, ainsi qu'*Arbâk*; *Féridoun* est *Mède* de naissance; il vit en *Aderbidjân* ou Médie; il est de race royale, mais il vit en simple particulier. Il devient roi par élection, promu par *Gao*, comme Arbâk l'est par Belesis; il règne à *Ourmi*, ancienne capitale de la Médie propre; enfin *il abdique*, et tout indique qu'*Arbâk dut abdiquer*.

Ferdousi ajoute que la ville où *Zohâk* fut attaqué par Féridoun, s'appelait la Forte *Nevehet*, ou *Nuhet;* et c'est le nom oriental de *Nin-nuh* ou *Nin-Nevet* (*séjour de Ninus*), où Sardanapal fut attaqué par Arbâk. Quant à ce que le poète ajoute de son chef, que *Nevehet* est *Ailia*, c'est-à-dire Jérusalem, on voit là l'ignorance historique et géographique du musulman, puisque le nom d'*Ailia* ne fut introduit qu'au temps d'Adrien. C'est par suite de cette fausse interprétation que décrivant la marche de Féridoun, Ferdousi lui fait traverser le Tigre, au bord duquel l'action se passa.

Un écrivain antérieur à ceux que nous copions, l'Arménien *Moyse de Chorène*, a connu au cinquième siècle (vers 450) toutes ces traditions perso-mèdes, et en nous présentant les noms de *Zohak* et de *Fridoun* sous une forme plus ancienne, il nous fournit d'utiles renseignements.

« Comment vous amusez-vous (dit-il à son ami « Isaac Bagratou), comment vous amusez-vous des « plates fables populaires sur *Biour-asp-Azdahâk?* « Et comment m'imposez-vous la tâche de vous ré- « péter les contes absurdes sur son *bienfait-mé-* « *fait*, sur les démons qui le servent? de vous ra- « conter comment *Hrodan* (ou *Vrodan*) le lia avec « des chaînes d'airain, et l'emmena au mont Dem- « baouend? Comment *Hrodan* s'étant endormi en « route, *Biourasp* l'entraînait vers une colline, « lorsque Hrodan réveillé le conduisit à la caverne, « où il l'enferma?... etc. » (pag. 77.)

Ici notre épithète connue de *Piourasp*, jointe à *Azdehak*, nous prouve que ce dernier nom est la véritable forme ancienne de celui de *Zohâk*, et que les Persans modernes lui ont fait une mauvaise étymologie, en l'expliquant *deh-âq*, ou dix *hontes*. Moyse de Chorène est plus autorisé et mieux instruit qu'eux, lorsqu'il nous dit que dans la langue arménienne [analogue en plusieurs points à l'ancien mède] [1], le mot *Azdehak* signifie *draco, grand serpent;* ce qui est le sens même du mot persan *mâr*, que nous avons vu être une épithète de *Zohâk*, ayant pour type fondamental le *draco borealis*, *génie de l'hiver et de tous ses maux*, dont Zoroastre fit sa *grande couleuvre*, *Ahrimân*.

D'autre part, l'Arménien Mosès nous dit, page 38, que le nom arménien et mède d'*Astyag*, fils de Kyaxar, était *Azdehâk*, qui n'en diffère que par l'échange des consonnes fortes avec les consonnes faibles (aSTuaG aZDehâK); d'où il résulte qu'Astyag, roi méchant et fourbe, fut aussi un *Zohâk* [2];

signifie *jardin;* et que le *paradis* décrit par *certains livres révélés*, est le paradis *indou*, tel que le décrivent les *Pouranas :* en sorte que nous avons ici l'indication évidente de la diffusion du *brahmisme* dès ce temps reculé; et ce nom d'*Aram, jardin*, donné au riche pays de la Mésopotamie, prouve, avec bien d'autres noms géographiques, que le système indien s'étendit jadis, comme l'a très-bien vu Wilford, dans tout le continent de l'Asie. Pour des yeux libres, l'horizon de l'antiquité s'éloigne et s'étend à mesure que l'observateur avance; mais pour qui porte les *lunettes juives*, dès quelques pas au delà d'Abraham, l'horizon est obstrué par le *mont Ararat* et par les ténèbres chaldéennes, où l'imagination fascinée n'aperçoit que des figures *gigantesques* et des êtres fantastiques dans des nuages bizarrement dessinés.

[1] La qualité de parent de Djemchid se trouve même en harmonie avec la tradition citée par *Maseoudi, que l'une des quatre tribus arabes primitives possédèrent la Perse*, et furent une portion alliée de ses habitants; l'une de ces tribus portait le nom d'*Aâd*, qui a dû faire équivoque avec le père de *Cheddâd*.

[1] On trouve dans l'ancienne Arménie le mont *Capotes*, qui est un mot pur sanscrit, signifiant le *lingam* (phallus); l'Araxès perce une montagne à un lieu appelé *Ordovar*, et le Gange en fait autant au lieu appelé *Heridvâr*, etc.

[2] Si l'on observe qu'en parlant de la défaite d'Astyag par Tigrane et Kyrus, *Mosès* fait mention de sa maison (militaire) de 10,000 *âmes*, l'on pensera qu'il a voulu désigner le

et ce nom dut être appliqué par les Arméniens et les Perses à toute la dynastie mède; car d'une part, Mosès ajoute que dans les vieilles chansons des paysans de son temps, la race d'*Astyag* était appelée *race des dragons :* et d'autre part, si nous analysons le nom de *Déïôk* dans sa prononciation grecque, nous y trouvons nettement *Dohâk*, synonyme incontestable de *Zohâk*.

Alors que les rois mèdes, et spécialement *Astyag*, ont, comme les Assyriens et *Sardanapal*, reçu des peuples opprimés le nom de *Zohâk* ou de *génies du mal*, leur libérateur *Féridoun* devra se trouver *Kyrus*, qui effectivement le fut comme *Arbâk*. Dans les récits de *Moyse* de Chorène, *Hrodan* ou *Urodan* est le mot même de *Fridoun* ou *Féridoun*, attendu que les Arméniens ne prononçant pas *f*, ils le remplacent par *H*, comme font les Espagnols dans les mots *hijo*, *hacer*, *hierro*, etc. pour *fijo*, *facere*, *ferro*. Ce qu'ajoute une autre tradition persane, « que Féridon, après avoir « vaincu Zohâk, envoya en *Abissinie* une armée « contre *Koûs-Fil-Dendan*, c'est-à-dire contre « l'*Éthiopien aux dents d'éléphant*, frère de « Zohak ; » ce récit, qui porte un caractère antique dans ses expressions, ne peut convenir à Arbâk, et convient très-bien à *Kyrus*, dont le fils Cambyses fit la guerre aux *Éthiopiens*, que nous savons être une race fraternelle des Homérites ; enfin cet entraînement d'Azdehâk au mont Dembaouend, convient encore à Kyrus, qui, selon Ktesias [1], confina Astyage chez les *Barcaniens* ou *Hyrcaniens*, dans le pays desquels se trouve le mont Dembaouend : ceci nous expliquerait un fait historique cité par Mirkond :

« [2] Vers l'an 1000 de notre ère, dit-il, lorsque « Mahmoud Sebecteghin détruisit la dynastie des « princes de *Gaur*, la tradition du pays était qu'ils « descendaient des enfants de *Zohâk*, auxquels « Féridon laissa la vie, en transportant leur père « au Dembaouend. »

Or Ktesias dit qu'Astyages [3], pour sauver *ses enfants* et ses *petits-enfants*, se livra lui-même à Kyrus.

corps des 10,000 *cavaliers* devenu partie constituante de l'état militaire des Assyriens, puis des Mèdes, puis des Perses, ou nous le trouvons sous le nom des 10,000 *immortels*. Deïokès et Kyrus ne firent que copier Ninus : par suite d'imitation, les Tartares ont copié les Perses dans leur *touman* de 10,000 cavaliers.

[1] Ktesias dans Photius, p. 110.

[2] Voyez d'Herbelot, *Biblioth. orient.* au mot *Sâm ben Souri*. En général le lecteur trouvera les traditions que nous citons, soit dans la *Bibliothèque orientale*, soit dans le livre Ier de l'*Histoire universelle*, tome IV, in-4°, dans lequel est inséré un extrait de Mirkond.

[3] Ktesias en Photius, pag. 107.

Un autre fait paradoxal cité par un écrivain grec, se trouve redressé en prenant encore *Astyag* pour *Zohâk*. Clitarque, cité par Athénée [1], prétendait, contre tous les autres historiens, que *Sardanapal*, après avoir perdu son trône, n'avait point perdu la vie, mais qu'il avait vécu jusqu'à une grande vieillesse. Clitarque aura entendu les Perses dire cela de *Zohâk;* et comme Sardanapal est aussi un *Zohâk*, cet auteur s'est mépris dans l'application, et il a attribué au dernier roi assyrien ce qui appartenait au dernier roi mède; l'un et l'autre vaincus par un *Féridoun*, avec des circonstances très-ressemblantes.

Selon les anciens romanciers persans, Féridoun, vainqueur de *Zohâk*, épousa une de ses filles dont il eut deux fils, *Tour* et *Salem*. Rien de tel ne peut se dire d'Arbak, vis-à-vis de Sardanapal; mais selon Ktesias, Kyrus, vainqueur d'*Astuigas-Azdehak*, épousa sa fille, et en eut deux fils, *Cambyses* et *Tanyo-Xarcès* [2]. Féridon épousa une autre femme de sang perse, dont il eut *Iredj :* leur ayant partagé l'empire, il abdiqua. Nous ne connaissons point d'abdication à Kyrus; mais nos auteurs sont sujets à ces fictions : d'ailleurs le récit de Ktesias a ici quelque analogie.

« Kyrus mourant, nomma pour son successeur « *Cambyses*, son fils aîné; en même temps il éta- « blit *Tanioxarcès souverain indépendant* des Bac- « triens, des Choramniens, des Parthes et des « Kermaniens (c'est-à-dire de la partie orientale « de son empire); et de plus il donna aux deux « petits-fils d'*Astuigas* les deux satrapies des Der- « bikes et des Barkaniens. »

Voilà une sorte de partage tripartite. Ktesias [3] ajoute que *Cambyses* fit périr son frère *Tanyo-Xarcès*, et les romanciers disent qu'Iredj fut tué par ses frères. Quant à ce qu'ils ajoutent, qu'Iredj donna son nom à l'*Iran*, et *Tour* au *Tour-an*, ils oublient, ou plutôt ils ignorent que dès la plus haute antiquité, l'histoire nous présente la Médie sous le nom d'*Aria* et d'*Ériéné*, et le pays montueux de l'ouest et du nord, sous le nom générique de *Taur* et *Tour;* ils confondent tout, et leurs récits ressemblent à un jeu de cartes brouillé.

Ce fils d'*Iredj*, nommé *Manutchehr*, venge sa mort, en faisant à ses oncles une guerre où ils périssent : ce dernier trait ne ressemble à rien de connu. Quant aux actions de *Manutchehr*, pendant son règne de 50 ans, elles ressemblent à celles de

[1] Athénée, lib. XII, édit. de Schweighauser, tome IV, page 468.

[2] Hérodote est d'accord, seulement il donne à ce second le nom de *Smerdis*.

[3] Hérodote dit la même chose de *Smerdis*.

Déiok et de *Kyaxarès.* Phraortes est toujours supprimé. Manutchehr, comme Deïokès, rétablit l'ordre public, divise l'empire en provinces, crée des gouverneurs, institue des chefs de bourgade indépendants des gouverneurs, de peur que ceux-ci n'eussent trop de moyens de se révolter : il fait creuser des canaux par tout l'Aderbidjan, c'est-à-dire par toute la *Médie;* il élève des remparts autour des villes (allusion aux remparts d'Ekbatane), et se livre uniquement à l'administration : comme Kyaxarès, il est troublé par une irruption de *Turks* (les Scythes) que conduit Afrasiab : il se réfugie dans les montagnes près de la Caspienne; il y est assiégé longtemps inutilement, et finit par expulser les Turks, en négociant avec eux. Il a deux ou trois successeurs, *Nouder, Zou* et *Kershasp,* qui n'ont que des règnes très-courts troublés par Afrasiab, ennemi opiniâtre, vainqueur et possesseur final de la Perse et de tout l'*Iran*..... Alors s'élève *Ké Qobad* et la dynastie des *Kéaniens,* que nous avons vu n'être réellement que la copie défigurée des quatre rois mèdes d'Hérodote : Manutchehr ne serait-il point le *Mandaukès* de Ktesias, que plusieurs dialectes prononceraient *Mandautchehr?* Et ses insignifiants successeurs seraient des doublures du même Ktesias, en sorte que le système persan établi au temps de cet auteur, serait devenu la base de ces récits *parthiques* ou *sasaniens;* et réellement ils nous présentent le même système de doublement et de répétition que nous avons vu dans Ktesias. En remontant au premier roi de la dynastie Pichedad, *Kéomors* lui-même semble en être une preuve nouvelle : tout ce qui en est rapporté convient à *Deïokès* et à *Ké Qobad.* D'abord son titre de *Ké* est mède, et l'associe aux *Kéaniens;* ensuite sa qualité de *premier roi,* et son épithète de *Pishdâd,* c'est-à-dire *donneur de (lois) justes,* caractérise spécialement le premier roi mède d'Hérodote.

« Selon Kondemir [1], *Kéomors* était né dans « l'*Aderbidjan,* c'est-à-dire en Médie; ce fut là, « et non en Perse, qu'il résida et régna. Il était fils « de simple particulier : les habitants du pays éprou- « vant les tristes effets de l'*anarchie,* résolurent « d'établir un *chef unique,* dont la volonté fût la « loi générale. Les vertus de *Kéomors* le firent « choisir : on le revêtit de la robe royale, on lui « plaça le *tâdj* (la tiare) sur la tête. Il fut le *pre-* « *mier* roi à qui on baisa les pieds. Il *érigea des* « *tribunaux* de justice; il ordonna *de construire* « *des villages* et de vivre en société; il inventa (ou « introduisit) des fabriques de toile, de draps et « de coton. Le bonheur dont jouirent ses sujets, « engagea ses voisins, de proche en proche, à le « reconnaître aussi pour roi. *Plusieurs assurent* « *qu'il fut aussi de la religion des mages.* »

[1] Voyez l'*Histoire universelle,* in-4°, tome IV, pag. 5 et suiv.

Tout cela n'est-il pas exactement ce qu'Hérodote nous a déjà dit [1] de Déïokès? La dernière phrase, absurde dans le système persan, qui fait naître Zerdoust bien des siècles plus tard, est au contraire, dans notre système, et lumineuse et vraie.

Désormais il devient superflu d'analyser les quatre successeurs de Kéomors, dont l'un, tué à la guerre, ressemble à Phraortès ; il suffira d'avoir démontré que ces prétendues histoires anciennes, compilées par les Perses modernes, ne sont que des copies défigurées des mêmes histoires originales que nous ont fait connaître les écrivains grecs, plus voisins des temps, et plus raisonnables : il est arrivé ici au sens moral, ce qui arrive au sens physique, lorsque d'un tableau ou d'un portrait primitif, l'on fait tirer par des mains peu habiles plusieurs copies l'une sur l'autre : dès la seconde, on voit s'altérer la ressemblance, et à la troisième ou quatrième, le modèle n'est plus reconnaissable que par l'analogie des traits principaux. Malgré tout ce que l'amour des choses nouvelles ou merveilleuses a dicté d'éloges à quelques partisans outrés de la littérature orientale, on peut assurer que dans le genre historique spécialement, les fruits qu'elle rend ne valent pas, à beaucoup près, la peine qu'ils coûtent. Notre conclusion n'est pas qu'il faille entièrement la négliger ; nous pensons, au contraire, qu'une gratitude particulière est due à ceux qui exploitent cette mine pénible et peu abondante; mais nous ajoutons qu'il est nécessaire que dans le choix des matériaux, ils portent un genre d'esprit très-différent de celui des *vrais croyants,* pour qui la critique est un art inconnu. L'article suivant, où nous traitons des *Babyloniens,* en nous fournissant à chaque pas l'occasion d'exercer cet art, va nous donner de nouvelles preuves de son importance.

CHRONOLOGIE
DES BABYLONIENS.

La *chronologie,* c'est-à-dire la succession des faits historiques chez les Babyloniens, a toujours été considérée par les savants critiques, comme l'un

[1] Voyez ci-devant, pages 417 et 461.

des sujets les plus épineux et les plus obscurs de l'histoire ancienne : le lecteur va s'en convaincre par le nombre et la complication des difficultés que nous allons passer en revue ; nous espérons que sa patience trouvera quelque indemnité dans la concision de notre travail, dans la clarté, et même dans la nouveauté de nos résultats.

Commençons par la fondation de Babylone, dont l'époque divise d'opinion les auteurs anciens, comme nous le dit Quinte-Curce [1] en cette phrase : « Babylone fut bâtie par Sémiramis, ou, comme la « plupart le croient, par Bélus, dont on y voit le « palais. »

CHAPITRE PREMIER.

Fondation de Babylone.

Effectivement, la première de ces opinions est ou paraît être celle de Ktesias, c'est-à-dire celle des livres assyriens, dont cet auteur s'autorise, et qui attribuent la fondation de cette grande cité à Sémiramis, avec des détails empreints d'un cachet particulier d'information locale et même officielle : néanmoins le prêtre babylonien Bérose [2], homme très-instruit, postérieur d'un siecle seulement à Ktesias, ne craignit pas dans son *Histoire des antiquités chaldaïques*, présentée au roi Antiochus, de démentir l'écrivain grec, et d'assurer que Babylone avait été fondée par Belus, dieu ou roi du pays, bien des siècles avant Sémiramis, et cela en invoquant et citant les traditions et les monuments publics de sa nation. Hérodote, de qui nous devions attendre ici quelque lumière, ne nous en fournit aucune ; mais un autre historien judicieux et assez souvent bien instruit, Ammien-Marcellin, qui a pu et dû lire Bérose et Ktesias, semble nous donner le nœud de la question quand il dit [1] : « Sémiramis « entoura de murs Babylone, mais la citadelle avait « été bâtie auparavant par le très-ancien roi Belus. » Ce terme moyen qui concilie les deux avis, se trouve d'ailleurs appuyé par une phrase de Ktesias que l'on n'a pas assez remarquée. Cet historien dit :

« Lorsque Ninus attaqua la Babylonie, la ville « de Babylone *qui existe aujourd'hui* n'était pas « encore bâtie. » Ces mots *Babylon quæ nunc est*, ne semblent-ils pas indiquer qu'il en existait une autre ; et si, comme l'atteste Bérose, l'antique Belus était dès longtemps le dieu tutélaire du pays ; si, comme l'on en convient, le nom oriental *Babel* pour Babylon, signifie la *porte*, c'est-à-dire, le *palais de Bel* ou *Belus*, il devait exister dès lors une *Babel* ou *Babylone* primitive, que Sémiramis engloba dans ses vastes constructions et qu'elle orna,

[1] Quint. Curt. lib. V, cap. I.

[2] Dans l'édition de 1814, qui est notre principal guide, Volney écrit souvent *Berosse* au lieu de *Bérose*, orthographe généralement adoptée par les savants, et que nous avons dû conserver, malgré la fidélité avec laquelle nous nous sommes appliqués à reproduire les variantes orthographiques des noms propres cités par Volney DD

[1] Lib. XXIII, pag. 351. *De bello Persico*.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE JUDA.

		Av. J. C.
Saül règne	20 ans.	1078
David	40	1058
Salomon	40	1018
Roboam	17	978
Abia	3	961
Asa	41	958
Iosophat	25	918
Ioram	8	892
Cchozias	1	884
Athalie	6	883
Joas	39	877
Amazias	29	838
Ozias règne seul	(42)	809
(Manahem, roi de Samarie)		771
Ioathan règne seul 6 ans, et du vivant d'Ozias 10	16	767
Achaz	16	751
Ézéchias	29	735
Manassé	55	706
Amon	(12)	651
Josias	31	638
Ioachaz	3 mois, fin de l'an.	609
Ioaqim	11	608
Ioakin	3 mois, fin de l'an.	598
Sédéqiah	10 ans 5 mois.	597
Ruine de Jérusalem		587
Incendie du temple		586

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ROIS CHALDÉENS DE BABYLONE.

		Av. J. C.
Nabon-asar	14 ans.	747
Nadius	2	733
Xôzirus et Porus	5	731
Iulaïus	5	726
Mardok-empad (Bélésys)	12	721
Arkeanus	5	709
Premier interrègne	2	704
Belibus (ou Belithus)	3	702
Apro-nadius	6	699
Rigebelus	1	693
Mosêsi-mordak	4	692
Deuxième interrègne	8	688
Asaridius ou Asaradinus	13	680
Sogdoxenus	20	667
Kiniladanus	22	647
Nabopolasar	21	625
Nabokol-asar ou Nabukodonosor	43	604
Ilouarodam	2	561
Nirikassolasar	4	559
Nabonadius	17	555
Kyrus		538

comme nous le verrons : ainsi ce serait faute d'avoir bien déterminé le sens du mot *fondation*, que les anciens se seraient disputés dans le cas présent comme dans beaucoup d'autres. Prenons de ce mot une idée claire.

En général, ces grandes réunions de maisons que l'on appelle *villes*, ont eu deux manières d'être fondées : 1° la première par un concours lent et progressif d'habitants que des motifs de défense commune, de facilité de commerce, d'aisances de la vie, ont appelés et fixés autour d'un premier noyau d'habitation : à ce premier genre de ville, l'on ne saurait presque désigner de *fondateur*, ni d'époque de *fondation*.

La seconde manière se fait par un concours subit de colons que leur propre volonté ou celle d'un gouvernement, engagent ou contraignent à bâtir une ville, comme un particulier bâtit une maison : ici appartient et s'applique le nom de *fondation*, parce que la date est aussi précise que le fait est remarquable.

Mais si, comme il est souvent arrivé, le lieu choisi pour une telle *fondation* avait déjà une habitation antérieure, soit village, soit bourgade [1]; si même il y existait déjà une ville du premier genre, c'est-à-dire *sans fondateur connu*, actuellement ruinée par la guerre ou par d'autres accidents, cette seconde fondation pourra devenir un sujet de controverse, parce que l'habitation antérieure suppose une *fondation* originelle, après laquelle il ne doit plus y avoir que *restauration*. Enfin si des princes et des rois avaient, par vanité, fait ou simulé de telles *fondations*, pour donner leur nom à des villes qui déjà avaient un *fondateur connu;* si les peuples ou leurs agents municipaux avaient, par *adulation*, provoqué de telles fondations fictives, on sent que le mot et la chose seraient tombés dans un désordre assez difficile à éclaircir. Voilà ce qui est arrivé à une foule de villes anciennes, spécialement dans les pays dont nous traitons, dans l'*Asie mineure*, la *Mésopotamie*, la *Syrie*, etc. où les géographes trouvent quantité de villes *fondées*, c'est-à-dire *rebâties*, restaurées par des rois grecs, par des empereurs romains dont elles prirent le nom, quand néanmoins il est certain qu'elles existaient longtemps auparavant, qu'elles avaient par conséquent une *fondation* première, véritable, connue ou inconnue.

Appliquant ce raisonnement à Babylone, nous pensons que Ktesias et les livres perso-assyriens ont eu raison de dire que Sémiramis *fonda* cette grande cité, parce qu'en effet il paraît que cette reine fit bâtir, par les *fondements*, les murs et les ouvrages gigantesques qui, même dans leur déclin, étonnèrent l'armée d'Alexandre [1]. L'assentiment des meilleurs auteurs, du géographe Strabon entre autres, qui eut en main toutes les pièces du procès, ne laisse pas de doute à cet égard ; mais d'un autre côté, Bérose nous semble également fondé à soutenir que longtemps avant Sémiramis, il existait une *Babel* ou *Babylone*, c'est-à-dire, un palais, un temple du dieu *Bel*, de qui le pays avait formé son nom *Babylonia*, et dont le temple, selon l'usage de l'ancienne Asie, était le lieu de ralliement, le pèlerinage, la métropole de toute la population soumise à ses lois ; en même temps que ce temple était l'asile, la forteresse des prêtres de la nation, et le séminaire antique et sans doute originel de ces études astronomiques, de cette astrologie judiciaire, qui rendirent ces prêtres si célèbres sous le nom de *Chaldéens*, à une époque dont on ne sait plus mesurer l'antiquité. Ktesias lui-même et ses livres perso-assyriens fournissent un argument à l'appui de cette opinion ; car puisque Ninus, plus de 30 ans avant Sémiramis, trouva un peuple *agricole et pacifique*, par conséquent industrieux et riche ; puisqu'il trouva un roi, une cour et plusieurs *bonnes villes*, il existait donc dès lors un *royaume puissant*, un état civilisé et tout ce qui en dépend. Ktesias ne nous donne point les limites de ce royaume ; mais puisque, chez les anciens comme chez les modernes, les royaumes réduits en *provinces* conservaient les limites qu'ils avaient avant d'être conquis ; puisque la *Babylonie*, dès avant les rois perses Darius et Kyrus, nous est dépeinte comme s'étendant du désert de Syrie jusqu'aux monts de la Perse, et du golfe Persique jusqu'au nord du pays [2] d'*Arbèles*, on peut dire que c'étaient là ses limites dès le temps de Ninus ; d'où il résulte que ce royaume avait une surface de 3000 lieues carrées, d'un sol que les anciens comparent, pour la fertilité, à celui de l'Égypte, et qui par conséquent comporte une population probable de près de 3,000,000 d'habitants. Enfin si la nation babylonienne nous est peinte comme divisée de tout temps en 4 *castes*, à la manière de l'Égypte et de l'Inde, division qui elle seule est une preuve de haute antiquité, l'on a le droit de dire que dès avant *Ninus* existait la caste des prêtres chaldéens, semblable en tout à celle des *brahmes* de l'Inde ; ce qui suppose tout le système

[1] Par exemple, le fort de Rhacotis, où les rois d'Égypte entretenaient une garnison sur le lieu où fut bâtie Alexandrie. Voyez Strabon, lib. XVII, p. 792.

[1] 330 ans avant notre ère, 8 siècles et demi après la fondation.

[2] Voyez le récit de Ktesias en Diodore, dont le lecteur trouvera une traduction littérale dans la Chronologie d'Hérodote, pag. 411. Comparez aussi Strabon, lib. XVI, au début.

politique indiqué par le récit de nos deux historiens.

Quant à la prétention ultérieure de Bérose, qui veut enlever à Sémiramis, reine assyrienne, la construction des *grands ouvrages* de Babylone, pour la donner à *Nabuchodonosor*, roi chaldéen, nous allons rechercher, par la discussion exacte des textes originaux, quel fondement peut avoir cette opinion, et si, par un cas naturel, elle n'a pas pour motif l'antipathie nationale d'un Babylonien contre un peuple étranger, oppresseur de son pays, ou la partialité systématique d'un prêtre chaldéen élevé dans l'école réformatrice de *Nabonasar*, ce brûleur des livres historiques des rois qui l'avaient précédé. Écoutons d'abord le récit des livres assyriens cités par Ktesias, où se trouvent des détails très-intéressants et circonstanciés. Cet historien, à la suite du fragment conservé par Diodore, continue ainsi l'histoire de Ninus et de son épouse [1].

CHAPITRE II.

Récit de Ktesias. — Système assyrien.

« Après la mort de Ninus, Sémiramis, passionnée pour tout ce qui respirait la grandeur, et jalouse de surpasser la gloire des rois qui l'avaient précédée, conçut le projet de bâtir une ville extraordinaire dans la Babylonie. Pour cet effet, elle appela de toutes parts une multitude d'architectes et d'artistes en tout genre, et elle prépara de grandes sommes d'argent et tous les matériaux nécessaires; puis ayant fait dans l'étendue de son empire une levée de 2,000,000 *d'hommes*, elle employa leurs bras à former l'enceinte de la ville par un mur de 360 stades de longueur [2], flanqué de beaucoup de tours, en observant de laisser le cours de l'Euphrate dans le milieu du terrain. Telle fut la magnificence de son ouvrage, que la largeur des murs suffisait au passage de 6 chars serrés. Quant à la hauteur, personne ne croira Ktesias, qui lui donne 50 orgyes. Clitarque et les écrivains qui ont suivi Alexandre, ne la portent qu'à 50 coudées, ajoutant que leur largeur passait un peu celle de 2 *chars* de front. Ces auteurs disent que le circuit fut de 365 stades, par la raison que Sémiramis voulut imiter le *nombre des jours* de l'année. Ces murs furent faits de briques crues, liées avec du bitume. Les tours, d'une hauteur et d'une largeur proportionnée, ne furent qu'au nombre de 250; ce qui, pour un si long espace, serait surprenant, si l'on ne remarquait que sur certaines faces, la ville est flanquée de marais qui ont dispensé d'ajouter d'autres moyens de défense. Entre les murs et les maisons, l'espace laissé libre fut large de *deux plèthres*. Sémiramis, afin d'accélérer son ouvrage, assigna à chacun de ses favoris (ou de ses plus dévoués serviteurs) la tâche d'un stade, avec tous les moyens nécessaires, en y joignant la condition d'avoir achevé dans *un an*. Ce premier travail étant fini et approuvé par la reine, elle choisit l'endroit où l'Euphrate était le plus étroit, et elle y jeta un pont dont la longueur fut de 5 stades. Par des moyens ingénieux, on fonda dans le lit du fleuve des piles espacées de 12 pieds, dont les pierres furent jointes avec de fortes griffes ou agrafes de fer, scellées elles-mêmes par du plomb fondu qui fut coulé dans leurs mortaises. L'avant-bec de ces piles eut la forme d'un angle qui, divisant l'eau, la fit glisser plus doucement sur ses flancs obliques, et modéra ainsi l'effort du courant contre l'épaisseur des massifs. Sur ces piles, l'on étendit des poutres de cèdres et de cyprès, avec de très-grands troncs de palmiers; ce qui produisit un pont de 30 pieds de large, dont l'habile mécanisme ne le céda à aucun autre ouvrage de Sémiramis. Cette reine fit ensuite construire à grands frais, sur chaque rive du fleuve, un quai dont le mur eut la même largeur que celui de la ville, sur une longueur de 160 stades. En face des deux entrées du pont, elle fit élever deux châteaux flanqués de tours, d'où elle pût découvrir toute la ville, et se porter, comme d'un centre, partout où besoin serait. L'Euphrate traversant la ville du nord au midi, ces châteaux se trouvèrent l'un au levant, l'autre au couchant du fleuve. Ces deux ouvrages occasionnèrent des dépenses considérables; car le château du couchant eut une triple enceinte de hautes et fortes murailles, dont la première, construite en briques cuites, eut 60 stades de pourtour; la seconde, en dedans de celle-ci, décrivit un cercle de 40 stades : sa muraille eut 50 orgyes de hauteur sur une largeur de 300 *briques*, et les tours s'élevèrent jusqu'à 70 orgyes. Sur les briques encore crues, on moula des figures d'animaux de toute espèce, coloriées de manière à représenter la nature vivante. Enfin une troisième muraille intérieure formant la citadelle, eut 20 stades de pourtour, et surpassa le second mur en largeur ou épaisseur et longueur [1]. Sémiramis exécuta encore

[1] *Diod. Sicul.* lib. II, p. 120, édit. de Wesseling.

[2] Nous examinerons dans un article séparé la valeur de ces mesures.

[1] Il y a ici une absurdité évidente. *Le plus petit mur intérieur* plus *long* que *l'extérieur qui l'enveloppe!* Sûrement il faut lire : *surpassa en largeur et hauteur*.

« un autre ouvrage prodigieux : ce fut de creuser « dans un terrain bas, un grand bassin ou réser- « voir carré, dont la profondeur fut de 35 pieds, « et dont chaque côté, long de 300 stades, fut re- « vêtu d'un mur de briques cuites, liées avec du « bitume. Ce travail fait, on dériva le fleuve dans « ce bassin, et aussitôt on se hâta de construire « dans son lit, mis à sec, un boyau ou galerie cou- « verte qui s'étendit de l'un à l'autre château. La « voûte de ce boyau, formée de briques cuites et « de bitume, eut 4 coudées d'épaisseur : les deux « murs qui la soutinrent eurent une épaisseur de « 20 briques; et sous la courbe intérieure, 12 pieds « de hauteur; la largeur de ce boyau, en dedans, « fut de 15 pieds. Tout ce travail fut exécuté en « 7 jours, au bout desquels le fleuve étant ramené « dans son lit, Sémiramis put passer à pied sec par « dessous l'eau, de l'un à l'autre de ses châteaux. « Elle fit poser aux deux issues de cette galerie deux « portes d'airain qui ont subsisté jusqu'au temps « des rois de Perse, successeurs de Kyrus.

« Enfin elle bâtit au milieu de la ville le temple « de Jupiter, à qui les Babyloniens donnent le nom « de Belus. Les historiens n'étant pas d'accord sur « cet ouvrage, qui d'ailleurs est ruiné, nous n'en « pouvons rien assurer : seulement il est certain « qu'il fut excessivement élevé, et que c'est par son « moyen que les Chaldéens, livrés à l'observation « des astres, en ont connu exactement les *levers* « et les *couchers* (Diodore décrit ce temple cons- « truit en briques et bitume). Aujourd'hui le temps « a détruit tous ces ouvrages : une partie seule- « ment de cette vaste cité a quelques maisons ha- « bitées; tout le reste consiste en terres que l'on « laboure. Il y avait aussi ce que l'on appelle *le jar-* « *din suspendu;* mais cet ouvrage n'est point de « Sémiramis; ce fut un certain roi syrien qui, en « des temps postérieurs, le bâtit pour une de ses « concubines née en Perse. Cette femme désirant « avoir des collines verdoyantes, obtint du roi qu'il « fît construire ce paysage factice, en imitation « des sites naturels de la Perse. Chaque côté de ce « jardin avait 4 plèthres de longueur, etc. »

Tel est le récit de Ktesias ou des livres anciens dont il s'autorise. On peut reprocher à quelques détails une exagération qui atténue la confiance; mais outre que la limite du possible et du vrai n'est pas aussi facile à tracer ici que l'on a voulu le croire, nous aurons encore l'occasion, dans un autre article, de prouver que l'exagération apparente vient surtout des fausses valeurs que l'on a attribuées aux mesures appelées *stades, plèthres, orgyes, coudées;* en ce moment nous nous bornons à remarquer qu'en général les circonstances ont une physionomie locale qui donne aux faits principaux un grand caractère de vérité [1], et que selon les règles de la critique historique, ce récit prouve réellement que c'est à Sémiramis qu'appartient la *fondation* de Babylone dans le sens strict du mot, puisque cette reine créa les ouvrages majeurs qui constituent une cité, ouvrages auxquels Babylone fut uniquement redevable de la splendeur commerciale et de la force militaire qui l'ont rendue si célèbre.

En récapitulant ces ouvrages, nous en trouvons sept principaux :

1° Le grand mur d'enceinte et de fortification, ayant 360 stades de développement;

2° Un quai élevé sur chaque rive du fleuve;

3° Le pont composé de piles de pierres et de poutres tendues sur ces piles;

4° Deux châteaux placés aux issues du pont;

5° Un vaste bassin ou lac carré de 360 stades sur chaque côté;

6° Un boyau ou galerie par-dessous le fleuve;

7° Le temple de Belus en forme de pyramide, où l'on montait par des rampes.

CHAPITRE III.

Récit de Bérose et de Mégasthènes. — Système chaldéen.

Il est naturel de croire qu'avant la publication de l'histoire de Ktesias, les Grecs n'avaient que peu ou point de connaissance des ouvrages et du nom de Sémiramis : cet auteur doit donc être considéré comme le chef de l'opinion qui attribue à cette reine la fondation de Babylone, et cette opinion dut être dominante jusqu'au temps d'Alexandre. Mais lorsque la conquête de l'Asie par ce prince, et lorsque sa résidence à Babylone, qu'il affectionna, eurent mis les savants grecs en communication avec les prêtres du pays, avec ces *Chaldéens* si renommés

[1] La circonstance des 2,000,000 d'ouvriers levés par corvée, suggère une observation : ce fut un spectacle étrange que cette réunion d'hommes, divers de couleur de peau, de formes de vêtement, d'habitudes d'actions, de culte, et surtout de langage. Plus de 80 dialectes ont dû se parler dans le vaste empire de Sémiramis. L'Asie retentit des récits de ce fait romanesque, brodé par l'imagination arabe : peut-être a-t-il engendré le conte de la confusion des langues survenue aux constructeurs de la tour de Babel, ainsi que nous l'avons dit, partie Ire, page 349. Nous ajoutons qu'il est probablement aussi la source de l'origine vicieuse que les Juifs donnent au mot *Babylon*. Selon eux *Babyl* signifie *confusion* : cela ne se trouve dans aucun dictionnaire hébreu, arabe, etc. Mais comme en hébreu le mot *confusio* (*turba mixta hominum*) s'exprime par le mot *arab*, et que les indigènes de Babel étaient des *Arabes*, il est probable que le sens d'un mot a passé à l'autre, surtout quand la loi défendait aux Juifs de prononcer le nom des dieux étrangers, dont Babel était un composé : *Ba-bel, palais de Bel*. La ville phénicienne appelée par les Grecs *Bybl-os*, plus ancienne que Sémiramis, s'appelle en langage oriental, *Babel* : dira-t-on qu'il s'y est fait aussi une *confusion* de langues ?

pour leurs sciences, on vit s'élever une autre opinion indigène et babylonienne, contraire à celle des Assyriens de Ninive. La première trace se montre dans un fragment de Mégasthènes, historien grec, contemporain de Séleucus-Nicator, roi de Babylone jusqu'en l'année 282 avant Jésus-Christ, lequel envoya Mégasthènes, à titre d'ambassadeur, vers Sandracottus, l'un des rois de l'Inde résidant à Palibothra [1]. Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*, nous a conservé le passage qui suit, livre IX, chap. 41, pag. 457.

« Babylone fut bâtie par Nabuchodonosor : *au « commencement* (in principio) *le pays entier était « couvert d'eau* et portait le nom de *mer* [2]; mais « le *dieu* Belus *ayant desséché la terre et assigné « à chaque élément ses limites,* environna de murs « Babylone, puis il disparut [3]. Dans la suite, l'en- « ceinte qui se distingue par des portes d'airain « fut construite par Nabuchodonosor; elle a subsisté « jusqu'au temps des Macédoniens. » Quelques phrases après, Mégasthènes ajoute :

« Nabuchodonosor, devenu roi, entoura, dans l'es- « pace de *quinze jours,* la ville de Babylone d'un « triple mur, et fit couler ailleurs les canaux ap- « pelés *armakale* et *akrakan* qui venaient de l'Eu- « phrate; puis en faveur de la ville de *Siparis,* « il creusa un lac profond de 20 orgyes, ayant 40 « parasanges de circuit; il y fit des écluses ou vannes, « appelées *régulatrices des richesses*, pour l'arro- « sage de leurs champs. Il réprima aussi les inon- « dations du golfe Persique, en leur opposant des « digues, et les irruptions des Arabes, en construi- « sant la forteresse de *Teredon.* Il orna son palais, « en élevant un jardin suspendu qu'il couvrit d'ar- « bres. »

Très-peu de temps après Mégasthènes, un savant de Babylone, Bérose [4], né de famille sacerdotale, professa la même opinion; et parce que ses prédictions astrologiques et ses écrits en divers genres le rendirent célèbre au point que les Athéniens lui érigèrent une statue dont la langue fut d'or, nous pensons que c'est à lui qu'il faut attribuer l'ascendant que cette nouvelle opinion acquit, selon l'expression de Quinte-Curce, *chez la plupart des historiens* (vel ut plerique credidere).

L'intéressant ouvrage de Bérose, intitulé *Antiquités chaldaïques*, étant perdu, c'est à l'historien juif Flavius Josephus que nous devons les fragments relatifs à notre question. Voici ses paroles (*contra App.* lib. I, § 19) :

« A l'égard de ce que les monuments chaldéens

[1] Nous retrouvons ce roi dans les listes sanscrites des modernes Indiens, sous le nom de *Tchandra-Goupta,* successeur de *Nanda.*

[2] *Bahr* en arabe, qui signifie à la fois *mer* et *grand fleuve*, toute *grande étendue d'eau.*

[3] Ce récit a une analogie frappante avec le début de la Genèse.

[4] On dispute sur l'époque de Bérose, et cependant la question nous semble simple aux yeux d'une critique raisonnable. Tatien, l'un des plus savants chrétiens du second siècle de notre ère, parlant de Bérose, lui rend ce témoignage : « Bérose est le plus savant des écrivains (sur l'Asie); et pour « preuve, je citerai la préférence que le roi Juba, lorsqu'il « traite des Assyriens, déclare donner à l'histoire de cet écri- « vain, qui avait composé deux livres sur les faits et gestes des « Assyriens. » (*Oratio contra Græcos*, p. 293.*)

Quant à son âge, Tatien dit : Bérose, prêtre babylonien, « naquit à Babylone sous Alexandre; il dédia à Antiochus, « troisième depuis ce prince, son histoire divisée en trois livres, « dans laquelle parlant des actions des rois de Babylone, il « en cite un entre autres appelé *Nabuchodonosor,* etc. »

Maintenant raisonnons : Si Bérose naquit sous Alexandre, il faut entendre Alexandre, roi à Babylone, par conséquent vers l'an 330. Mais le traducteur latin de Tatien s'est permis d'altérer le texte grec en disant : *Bérose fut contemporain d'Alexandre* (Alexandro æqualis, quoique le grec κατὰ Ἀλέξανδρον γεγονὼς, signifie littéralement *né au temps d'Alexandre*). Le Syncelle, selon son usage, avait déjà altéré cette phrase en disant, pag. 28 : *Bérose, dans son premier livre des Babyloniques, se fait honneur d'avoir vécu sa jeunesse sous Alexandre* (γενέσθαι τὴν ἡλικίαν), et le traducteur du Syncelle (Goar) l'a encore altérée en disant : *parem se Alexandro jactat.* Enfin ce même Syncelle, toujours incorrect, dévie encore plus du sens dans un autre passage, lorsqu'il dit, p. 14 : *Bérose, dans ses Antiquités chaldaïques, rapporte qu'il a fleuri sous Alexandre.*

Faute d'avoir fait ces corrections, plusieurs ont cru que Bérose avait réellement été un homme de 25 à 30 ans sous Alexandre, et alors il leur a été impossible de concilier un passage de Pline qui dit, lib. VII, chap. 11 : « Épigènes assure « que les Babyloniens ont des observations de 720 ans de date, « écrites sur des briques cuites; mais *Bérose* et Critodème ré- « duisent cette durée à 480 ans (selon quelques manuscrits, « et 490 selon d'autres). »

Sur ce passage l'on raisonne et l'on dit : « Puisque Nabo- « nasar (selon Bérose) détruisit tous les monuments histori- « ques antérieurs à son règne, les observations qui le précédè- « rent ont dû être détruites : celles dont il s'agit ne doivent « donc dater que de l'an 1er de Nabonasar, qui est l'an 747 avant « notre ère : de 747 ôtez 480 de Bérose, vous avez 268. Cette « année fut la quinzième d'Antiochus-Soter, qui succéda à Sé- « leucus-Nicator en 282. Mais si *Antiochus-Théos,* qui fut suc- « cesseur de *Soter* et troisième depuis Alexandre, ne régna « qu'en 262, comment Bérose lui a-t-il dédié son livre? » Nous répondons qu'étant né sous Alexandre vers 330, Bérose avait eu, l'an 268, environ 63 ou 64 ans; ce qui est un âge convenable, tandis que la chose serait presque impossible dans l'autre hypothèse, où il aurait 85 à 90 ans. Si l'on préfère la leçon de 490 au lieu de 480, la dédicace tombera en l'an 258, et Bérose aurait 74 ans, ce qui est encore possible, mais moins probable; et néanmoins il a pu dédier son livre à Antiochus-Théos, *prince royal,* en l'an 268, tout aussi bien qu'à Antiochus-Théos, *roi* en l'an 258 : ainsi la balance des probabilités est plus favorable à la leçon 480. Nous ne disons rien des 720 ans d'Épigènes, parce que l'époque de cet auteur n'est pas connue. Quant à la correction systématique qui veut ajouter *mille*, et lire 480 *mille ans,* elle n'est appuyée ni par les manuscrits, ni par le texte de Pline, qui, en concluant que l'usage des lettres est éternel, a eu en vue leur invention sous *Phoronée* et sous les plus anciens rois de la Grèce, sans compter que cet écrivain n'est pas toujours conséquent.

* Le témoignage de l'historien Josèphe n'est pas moins avantageux à Bérose, et ces autorités sont d'un autre poids que l'opinion de l'auteur superficiel de l'article *Bérose* dans le Dictionnaire des grands hommes.

« disent de notre nation, je prendrai à témoin Bé-« rose, né lui-même Chaldéen, homme très-connu « de tous ceux qui cultivent les lettres, à cause des « écrits qu'en faveur des Grecs il a publiés dans leur « propre idiome, sur l'astronomie et la philosophie « des Chaldéens. »

« Bérose donc, qui a copié les plus anciennes « histoires chaldéennes, *présente absolument les « mêmes récits que Moïse* [1] *sur le déluge, sur la « destruction des hommes qui en résulta; sur l'arche « dans laquelle Noé, père de notre race, fut « sauvé; sur la manière dont elle aborda aux mon-« tagnes d'Arménie; ensuite il énumère les descen-« dants de Noé, assigne le temps de chacun d'eux*, « et *arrive* jusqu'à Nabopolasar, roi des *Chaldéens* « et de *Babylone*. »

Ici Josèphe raconte en détail, d'après Bérose, comment Nabukodonosor, fils de Nabopol-asar, ayant battu le roi d'Égypte *Néchos*, fut tout à coup distrait de ses conquêtes par la mort de son père; comment, sur la nouvelle qu'il en reçut, il traversa le désert de Syrie à marches forcées pour se rendre à Babylone; comment, investi de l'autorité suprême à *titre d'héritage*, il distribua ses prisonniers syriens, phéniciens et juifs en divers lieux de la Babylonie, pour y être employés à divers ouvrages, et il ajoute comme propres paroles de Bérose [2] :

« Nabukodonosor, après avoir enrichi le temple « de Belus et de quelques autres dieux, après avoir « *réparé la ville de Babylone qui déjà existait*, et « y avoir ajouté une ville (ou citadelle *neuve*), voulut « empêcher que ceux qui par la suite voudraient l'as-« siéger, ne s'y introduisissent en détournant le « fleuve : pour cet effet, *il construisit une triple en-« ceinte de murs, tant à la ville extérieure qu'à « la ville intérieure*, partie en briques cuites et bi-« tume, partie en briques seulement : lorsqu'il eut « bien fortifié la ville, et qu'il l'eut ornée de portes « magnifiques (les portes d'airain), il bâtit près du « palais de son père un autre palais plus élevé, plus « grand et plus somptueux. Il serait trop long de le « décrire; il nous suffira de dire que ce grand ouvrage « fut fini en quinze jours : or dans ce palais fut aussi « construit par lui le jardin fameux appelé *jardin « suspendu*, pour complaire au désir de son épouse, « qui ayant été élevée dans la *Médie*, désirait l'aspect « d'un *paysage montueux*. »

Voilà, continue Josèphe, ce que Bérose dit de Nabukodonosor, dont il parle encore beaucoup dans son troisième livre des *Antiquités chaldéennes*, où il réprimande les historiens grecs, *qui croient futilement* que Babylone a été *construite par l'Assyrienne Sémiramis*, et qui ont *écrit faussement* que c'est elle qui a élevé *tous* les ouvrages merveilleux de cette grande cité.

Maintenant scrutons ce récit. A ne juger que par ces derniers mots (qui ont écrit faussement), Bérose semblerait avoir donné un démenti absolu à tout ce que Ktesias raconte de Sémiramis; mais il faut observer que ce n'est plus ici le texte de Bérose, c'est Josèphe qui parle et qui raisonne sur quelques passages que nous n'avons pas; en outre, lors même que ce serait Bérose, nous aurions à lui opposer son propre texte antérieur, où il dit : *Nabukodonosor enrichit le temple de Belus et de quelques autres dieux*. S'il ne fit que *les enrichir*, ils existaient donc déjà : s'il les eût bâtis, Bérose n'eût pas manqué de le dire. *Nabukodonosor ayant réparé la ville qui existait déjà* : voilà une phrase tout à l'avantage de Ktesias : la ville ne devait son existence qu'à ses murs; Nabukodonosor les *répara*, parce qu'étant bâtis depuis près de 600 ans, ils avaient subi des dégradations. Enfin dire, comme Bérose, qu'il est faux que Sémiramis ait bâti tous les ouvrages merveilleux de Babylone, n'est pas dire qu'elle n'en ait bâti aucun; l'honneur de la fondation lui reste, et c'est Mégasthènes qui se trouve ici convaincu d'erreur, lorsqu'il a dit : *Babylone fut bâtie par Nabukodonosor. L'enceinte qui se distingue par des portes d'airain, fut construite par ce même prince*. Il est bien vrai que les portes d'airain furent posées par ce prince, qui y employa entre autres l'airain enlevé au temple de Jérusalem. Mais le mur existait, Nabukodonosor ne fit que le réparer; et c'est sans doute cette association des portes posées et des murs restaurés qui a trompé Mégasthènes. Poursuivons.

« Nabukodonosor pour empêcher que l'ennemi, « en cas de siége, ne s'introduisît dans la ville en « *dérivant le fleuve*. »

Le moyen de dériver existait donc aussi, et il suppose la construction du grand bassin de Sémiramis [1].

« Nabukodonosor fit construire une *triple* en-

[1] Phrase très-remarquable.

[2] Ces mêmes paroles se retrouvent, à vingt mots près, dans le Syncelle, page 220, et probablement il les a copiées de Josèphe.

[1] Mégasthènes appelle ce canal de dérivation, *arma kalé*; Pline l'appelle *amalchar*, et dit que ce mot signifie *fleuve royal* en langue chaldéenne : nous disons qu'en cette langue *fleuve royal* se dit *nahr-maleka*, qui ne ressemble en rien à *am-al-char*, mais assez bien à *ar-makale*, que les copistes ont altéré en oubliant l'*n* dans *nar*, et en invertissant μακαλε pour μαλακε, *nahr-malake* : l'*am-al-char* de Pline est un mot arabe signifiant *mère de l'abondance*, de *la richesse*, *om-el-chair*. Quant à *nahr-malake*, il signifie aussi *fleuve de la reine*, et se rapporte fort bien à Sémiramis.

« ceinte tant à la ville *intérieure* qu'à la ville exté-« rieure. »

A une ville comme Babylone, de plus de 24,000 toises de circuit, supposer une *triple* enceinte est une absurdité dont aucun écrivain n'a parlé : il y a certainement ici altération dans le texte. Ktesias nous a dit que Sémiramis bâtit deux châteaux forts ou citadelles, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du fleuve, et que le château du couchant eut une *triple* enceinte; ce doit être là l'objet désigné par Bérose : il aura donné le nom de *ville* à ces deux forteresses, et il aura appelé *extérieure* celle située à l'ouest de l'Euphrate [1], parce que se trouvant dans le *désert* arabe, elle était réellement en dehors de la Babylonie propre; tandis que le château de l'*est*, situé dans l'île formée par l'Euphrate et le Tigre, était placé dans l'*intérieur* du pays. Admettant ces châteaux construits par Sémiramis près de six siècles auparavant, leurs murs devaient être d'autant plus ruinés, que les rois de Ninive, inquiets et jaloux, durent négliger ces moyens de défense d'une grande cité mécontente : Nabukodonosor dut *réparer* les murs de la grande enceinte; et il put ajouter une *triple* muraille au château de l'*est*, qui n'avait qu'un mur. Bérose ainsi expliqué, semblerait prétendre que Nabukodonosor les bâtit de fond en comble; mais s'il eut pour objet d'opposer un obstacle à un ennemi déjà introduit, la prudente Sémiramis n'a pu manquer d'avoir la même idée.

Enfin Bérose dit que Nabukodonosor se construisit un palais plus grand, plus somptueux que celui de son père; que dans ce château fut élevé le fameux *jardin suspendu*, et que tout ce travail ne dura que quinze jours. Ktesias est d'accord pour l'ouvrage; mais quant au temps, Mégasthènes prétend que ce fut *Babylone même que Nabukodonosor entoura d'un triple mur dans l'espace de quinze jours*. On aperçoit ici une confusion évidente faite par cet écrivain, qui applique à la ville ce que Bérose entend du château, et cet exemple nous montre la probabilité d'une confusion inverse, mais du même genre, faite soit par Josèphe, soit par Bérose même, ou par ses copistes.

En résumant cet article, il nous semble que les ouvrages réels de Nabukodonosor sont,

1° Le palais du jardin suspendu, qui ne lui est contesté par personne;

2° La forteresse de Teredon;

3° Les écluses et les digues contre les reflux du golfe Persique;

4° Le bassin et les vannes en faveur de la ville de Siparis;

5° La réparation des murs de la grande enceinte de Babylone;

6° L'application des portes d'airain à ces murs;

7° La réparation du château à triple enceinte, et la reconstruction du château de l'est sur pareil plan.

Il reste toujours à Sémiramis,

1° La construction première et fondamentale du grand mur de 360 stades;

2° Le quai le long de l'Euphrate;

3° Le boyau ou galerie sous-fluviale;

4° Les deux châteaux aux issues de cette galerie et du pont;

5° Le grand bassin de dérivation;

6° Enfin la tour ou pyramide du temple de Belus.

CHAPITRE IV.

Autorités respectives de Bérose et de Ktesias, comparées et appréciées.

Dans le conflit de Bérose et de Ktesias, tel que nous le voyons, une difficulté se présente. Comment concevoir, pourra-t-on dire, qu'un indigène babylonien, qu'un prêtre chaldéen ait eu sur la fondation de sa métropole, des notions moins exactes que des étrangers perses, mèdes ou assyriens, de qui Ktesias a emprunté ses documents? Deux considérations nous rendent ceci très-concevable.

La première est que relativement aux Babyloniens, les Ninivites étaient des usurpateurs dont le joug dut être odieux et pesant; Sémiramis dut personnellement laisser une mémoire flétrie par l'assassinat du roi son époux, par la publicité de ses débauches, par les vexations de ses immenses travaux; et l'opinion put lui refuser *les honneurs de la fondation*, ne fût-ce que par respect pour le dieu Belus, à qui les traditions attribuaient toute l'organisation du pays.

La seconde est que le roi babylonien *Nabon-Asar ayant supprimé tous les actes de ses prédécesseurs, afin que désormais la liste des rois de Babylone commençât par lui*, il ne dut rester en cette ville et dans ce pays aucune *archive ancienne, aucun document* officiel sur la fondation par Sémiramis. Dès lors Bérose n'a dû avoir aucun moyen national de remonter historiquement au delà du règne de Nabonasar, c'est-à-dire au delà de l'an 747; et voilà pourquoi les observations recueillies par Bérose, ainsi que Pline nous l'apprend, ne remontaient qu'à 480 ans (voyez la note page 473) avant la publication de son livre, en l'an 268; en effet, ajoutez 268 à 480, vous arrivez juste à l'année 747, première de Nabonasar. Il était politiquement interdit à Bérose

[1] Voyez le plan de Babylone, chap. 7.

de connaître rien au delà, comme il fut interdit aux écrivains perses depuis *Ardeschir*, de connaître le vrai temps et le vrai nombre des rois écoulés entre Alexandre et ce prince.

Par inverse, nous trouvons à l'avantage de Ktesias une circonstance qui nous avait d'abord échappé, et que l'équité nous fait un devoir de rétablir ici. Cette circonstance nous est fournie par un passage du livre d'Esdras, dont la conséquence est que les archives citées par Ktesias comme la source où il puisa, furent réellement des *archives assyriennes*, soit en original, soit traduites par les Perses : voici le passage d'Esdras.

« Aux jours d'Artahshatah (au temps de Smerdis), « les Samaritains voulant empêcher les Juifs de re« bâtir le temple, écrivirent au roi la lettre sui« vante, en langue araméenne ou syriaque :

« Qu'il vous soit connu que les Juifs renvoyés par « le roi (Kyrus) à Jérusalem, veulent maintenant « en rebâtir les murs; et que le roi sache qu'au cas « où les Juifs rebâtiront cette ville, de tout temps « rebelle, elle refusera le tribut : nous, serviteurs du « roi, qui avons *mangé le sel* et *le pain* de sa mai« son, nous l'en avertissons, et vous supplions de « faire rechercher dans le *livre* de vos pères, (parce « que) vous trouverez dans le *livre des histoires*, « que cette ville est de tout temps une ville rebelle, « ennemie des rois, en révolte dès les temps les « plus anciens; c'est pour cela qu'elle a été dé« truite. »

Or voici la réponse que fit le roi :

« L'extrait (ou plutôt la traduction) de la lettre « que vous m'avez envoyée a été lu devant moi : « j'ai ordonné, l'on a cherché et l'on a trouvé que « cette ville, dès les temps anciens, s'est élevée « contre les rois qu'elle a été un siége de révolte; « qu'il y a eu dans Jérusalem des rois puissants qui « ont dominé sur tout le pays de l'Euphrate, et « que le tribut royal leur était payé. »

Maintenant nous disons que ces *rois puissants de Jérusalem qui ont dominé jusqu'à l'Euphrate* ne peuvent s'entendre que de David et de Salomon, qui effectivement y dominèrent et y levèrent des tributs pendant 50 ou 60 ans. Après Salomon, le royaume s'étant divisé en deux petits états, les roitelets de Samarie et de Jérusalem, non-seulement ne perçurent plus le tribut, mais souvent y furent assujettis. Or du temps de David et de Salomon, c'est-à-dire depuis l'an 1040 jusque vers l'an 980 avant notre ère, les Perses et les Mèdes assujettis aux Assyriens de Ninive, gouvernés par les satrapes du *grand roi*, et séparés de l'Euphrate par toute la Babylonie et la Mésopotamie, n'avaient ni moyens de communication, ni intérêt de savoir ce qui se passait en Syrie : ils ne devaient pas même avoir la faculté de tenir des registres des *archives royales*, tels qu'on nous les désigne : les livres cités par Smerdis ne sont donc ni mèdes, ni perses; ils ne sauraient même être babyloniens, puisqu'ils précèdent l'époque de Nabonasar, qui les brûla tous : par conséquent ils ne peuvent être qu'*assyriens-ninivites*. Objectera-t-on que *Sardanapal ayant brûlé son palais*, les archives royales ont dû y périr? Cette conséquence n'est pas de rigueur, surtout si l'on se rappelle que le *sérai* des rois de Ninive *fut une maison mystérieuse de plaisir dont furent écartées les affaires;* par conséquent la chancellerie, qui exige l'accès de beaucoup de monde, dut naturellement être placée ailleurs : dans tous les cas, nous avons ici la preuve positive qu'au temps de Smerdis il existait en Perse des *livres officiels* où se trouvaient consignés des événements antérieurs de plus de 500 ans, c'est-à-dire d'une époque où il n'existait ni royauté ni chancellerie royale chez les Mèdes et chez les Perses; d'où il suit que ces livres furent *assyriens-ninivites*, soit en original, soit en extrait (comme nos chroniques juives), soit encore en traduction mède, que les rois de ce peuple, qui se dirent les *héritiers des Assyriens*, auraient fait faire pour leur instruction. Une telle traduction dans l'idiome *zend*, qui diffère de l'assyrien, expliquerait comment il a pu s'y introduire diverses altérations; d'ailleurs il est remarquable qu'au chapitre VI du même Esdras, livre Ier, à l'occasion d'une pétition des Juifs, le roi Darius ayant fait chercher l'édit de Kyrus dans les archives, il est dit : « Sur l'ordre de Darius, « l'on chercha dans la *maison des livres* (la biblio« thèque) qui est jointe au garde-meuble et au « trésor à Babylone, et l'on trouva dans le château « (ou palais), au pays des Mèdes (à Ekbatane), « un rouleau écrit ainsi : *L'an du règne de Ky« rus, etc. etc.* »

Ainsi *l'on chercha à Babylone dans les archives, et l'on n'y trouva rien;* mais l'on trouva à *Ekbatane :* n'est-il pas probable que ce fut là aussi que l'on trouva le livre cité par Smerdis; et alors n'avons-nous pas une sorte de preuve que les monuments assyriens avaient été recueillis par Déiokès ou par ses successeurs qui résidèrent à Ekbatane?

En raisonnant sur ces faits, nous pensons y découvrir l'existence de deux systèmes chronologiques en opposition, dès avant Kyrus, au sujet de Babylone. L'un, *le système assyrien* qui nous est transmis par Ktesias, et qui paraît avoir dominé jus-

qu'à la chute de l'empire perse; l'autre, *le système chaldéen*, concentré d'abord en Babylonie, mais qui, par suite de la conquête d'Alexandre et du séjour des rois macédoniens en Chaldée, obtint une préférence qu'il dut en partie aux talents et aux ouvrages de Bérose dans l'idiome des Grecs, et en partie à la difficulté extrême de la langue *zend*, et à la destruction de ses livres, occasionnée par les guerres des Macédoniens et des Perses.

CHAPITRE V.

Récit d'Hérodote.

Actuellement consultons Hérodote, et voyons quels éclaircissements il nous donnera dans ce débat.

Cet écrivain, vers la fin de son premier livre, arrivant à la guerre de Kyrus contre Babylone, nous donne, selon sa coutume, d'assez grands détails sur le climat, les productions et les mœurs du pays. Quant aux faits historiques, il est plus concis qu'à son ordinaire, et ce laconisme nous devient un motif de peser ses paroles avec plus de soin.

« L'Assyrie, dit-il, a plusieurs grandes villes; « mais la plus célèbre et la plus forte est Babylone, « qui, après la subversion de Ninive, devint la ca- « pitale des Assyriens. »

Ici Hérodote décrit l'enceinte carrée de Babylone, les dimensions de ses murs, la direction des rues, le palais du roi et le temple de *Ioupiter-Belus*, *qui*, dit-il, *subsiste encore*. « *Les Chaldéens, qui sont* « *les prêtres de ce dieu, assurent qu'il vient en per-* « *sonne dans la chapelle à un certain jour de l'an-* « *née, et qu'il se repose sur le lit qui lui est préparé,* « *où l'on a placé une femme du pays... Il y avait* « *autrefois dans le sanctuaire une statue d'or mas-* « *sif haute de douze coudées; mais je ne l'ai point* « *vue: le roi Xercès l'avait enlevée après avoir fait* « *tuer le prêtre qui s'y opposait.* »

Ces mots *je ne l'ai point vue*, montrent clairement qu'Hérodote parle ici en témoin *oculaire;* qu'il a *conversé avec les prêtres chaldéens;* qu'il a puisé tous ses renseignements sur les lieux : par conséquent nous avons lieu de penser qu'il a suivi le *système chaldéen* comme Bérose, et non pas le *système assyrien* comme Ktesias. Nous verrons l'importance de cette distinction pour apprécier ses récits. Il continue, § CLXXXIV : « Babylone a eu « beaucoup d'autres rois dont je parlerai dans mon « Histoire d'Assyrie; ce sont eux qui ont plus am- « plement orné ses murs et ses temples : parmi ces « princes on compte deux reines : la première s'ap- « pelait Sémiramis. Elle fit faire ces digues remar- « quables qui retiennent l'Euphrate dans son lit et « qui préservent la plaine de la stagnation malfai- « sante des eaux après les débordements. »

§ CLXXXV. « La seconde reine, nommée Nitokris, « fut une femme plus prudente que la première; elle « fit faire divers ouvrages, etc. (nous en parlerons « bientôt). Ce fut contre le fils de cette reine que « Kyrus conduisit ses troupes : il était roi d'Assy- « rie et s'appelait *Labynet*, comme son père. »

Ici nous avons une date connue d'où nous pouvons partir pour dresser nos calculs; nous savons par Bérose et par la *liste officielle* dite *Kanon* astronomique de Ptolomée, que le roi de Babylone détrôné par Kyrus le fut en l'an 539; qu'il avait régné 17 ans; par conséquent il avait monté sur le trône l'an 555. Selon Bérose et Mégasthènes, il n'était pas le fils des trois princes qui l'avaient précédé; il ne put donc être fils que de *Nabukodn-asar*, mort en l'an 565. Bérose le nomme *Nabonid*, qui ne diffère de *Labunet* que par la permutation naturelle de l'*N* en *L* et du *d* en *t*. Ce Nabonid semblerait même être une forme grecque employée par *Bérose* pour signifier *fils de Nabu* ou de *Naboun*. Alors Nitokris, mère de *Labynet-Nabonide*, se trouve être l'épouse de Nabu-kodn-osor qui, selon l'usage du pays, dut avoir plusieurs femmes. Et nous avons une date du règne ou plutôt de la régence de cette princesse dans cette autre phrase d'Hérodote.

§ CLXXXV. « Nitokris ayant remarqué que les Mè- « des, déjà puissants, ne cessaient de s'agrandir, et « que, entre autres villes, ils avaient pris Ninive, « elle se fortifia, etc. » Nous sommes certains, 1° que les Mèdes prirent Ninive sous Kyaxar en l'an 597; 2° que Nabukodnosor régnait déjà à Babylone depuis l'an 604, c'est-à-dire depuis 8 ans, et qu'il y régna 43 ans jusqu'à l'an 565. Nitokris n'a donc pu être une reine en titre, une reine *indépendante;* et il est démontré qu'Hérodote appelle improprement *règne* ce qui n'a été qu'une *régence* confiée par Nabukodnosor, seul roi que Bérose et le Kanon officiel admettent dans la liste. Cette régence trouve des motifs probables dans les longues absences que fit Nabukodnosor pour subjuguer Tyr et Jérusalem : les siéges de ces deux villes coïncident très-bien à la date que donne Hérodote (596), puisqu'ils occupèrent le roi de Babylone pendant 13 ans, depuis 598 jusqu'en 586.

CHAPITRE VI.

Résultat.

Hérodote attribue cinq grands ouvrages à Nitokris.

« 1° Elle fit creuser au-dessus de Babylone, à « l'Euphrate, un nouveau lit qui rendit son cours

« si tortueux, que les navigateurs passaient trois « fois de suite en trois jours près du bourg d'Ar- « derica. Ce travail eut pour objet spécial d'arrêter « les Mèdes.

« 2° Elle fit construire dans la ville, et des deux « côtés de la rivière, un quai en briques.

« 3° Elle établit dans le lit du fleuve mis à sec, « des piles de pont sur lesquelles on plaçait pendant « le jour des madriers que l'on retirait le soir, pour « empêcher les habitants d'une rive d'aller voler « ceux de l'autre.

« 4° Elle fit creuser un vaste lac de 420 stades « de circuit, pour y dériver les eaux du fleuve dans « les débordements. (Cela dut lui servir pour fon- « der le pont.)

« 5° Avec les terres tirées de ce lac, elle éleva « une digue prodigieuse pour contenir l'Euphrate. »

Aucun de ces travaux n'est attribué par Bérose à Nabukodn-osor; mais plusieurs semblent se confondre avec ceux de Sémiramis.

En se rappelant que Nabukodnosor épousa, du vivant de son père, une fille du roi mède Kyaxar (vers l'an 606), on peut se demander si cette princesse, nommée *Aroïté,* fut la même que Nitokris; cela ne serait pas impossible, quoique peu probable au premier aspect. Kyaxar, comme tous les rois d'alors, avait plusieurs femmes. Aroïté a pu naître d'une autre mère que de celle d'Astyag, héritier de Kyaxar; et selon les mœurs des *harem,* ces mères rivales les auront élevés dans une mutuelle antipathie. Aroïté, devenue épouse de Nabukodnosor, aura pu redouter, haïr Astyag avec d'autant plus de force, qu'elle aura mieux connu son ambition et ses perfidies. Ce serait pour elle qu'aurait été construit le *jardin suspendu.*

Mais alors pourquoi son fils Labynet ne fut-il pas héritier de Nabukodnosor au lieu d'Evil-Merodak, qui ne nous est point représenté comme un fils aîné, ni comme un homme âgé? Ces incidents domestiques ne sont point expliqués par les auteurs, et l'on n'a pas le droit d'y suppléer. Bérose même ajoute à l'embarras, quand il dit que les conjurés qui tuèrent *Labo-[1]-roso-achod,* élurent à sa place un *certain Babylonien* appelé *Nabonides;* comment omet-il de dire qu'il fut fils du grand Nabu-kodnosor?

Quoi qu'il en soit des circonstances, il suffit à la chronologie que l'époque de Nitokris soit connue et déterminée. Supposons que la régence date de l'an 595, premier d'Astyag, et partons de là pour calculer l'époque de Sémiramis. Hérodote dit qu'elle précéda Nitokris de *cinq générations :* ce vague de mots *cinq générations,* est remarquable; il faut qu'Hérodote ait ici manqué de date fixe, de nombre précis. Si nous évaluons les générations selon son système, c'est-à-dire à 3 pour 100 ans, les *cinq* générations nous donnent 166 ans, qui ajoutés à 595, placent Sémiramis vers l'an 761, 14 ans avant *Naboun-asar,* et 45 ans avant la ruine de Ninive par *Belesis* et *Arbak.* Cette date, dont aucun autre écrivain n'a fait mention pour Sémiramis, a beaucoup embarrassé les chronologistes; les uns ont supposé qu'il y avait erreur de copiste dans le nombre *cinq,* et qu'il fallait lire *quinze.* Les quinze générations vaudraient alors dans le système grec 500 ans, et Sémiramis, dans nos calculs, serait placée vers l'an 1100 ou 1095; ce qui produit cent ans de différence avec la date que nous avons trouvée par un autre calcul d'Hérodote être l'an 1195 [1]. D'autres critiques ont pensé que c'était une Sémiramis IIe du nom, et quelques-uns en ont même fait l'épouse de Nabon-asar; mais l'on voit que l'avénement de ce prince, en 747, est postérieur de 14 ou 15 ans à la date donnée par Hérodote (761), et de plus, la supposition est sans autorité.

Après avoir réfléchi sur certaines circonstances du récit d'Hérodote, nous avons cru découvrir à cette difficulté une solution plus simple et plus vraie. Le lecteur n'a pas oublié que cet *historien voyageur* consulta les prêtres de Babylone, les *Chaldéens* desservant le temple de Belus; par conséquent les notions qu'il en reçut furent conformes au *système chaldéen,* tel que Bérose nous l'expose. Or, dans ce système, le roi chaldéen Nabon-asar était le premier roi de Babylone; aucun autre n'était connu ou censé avoir existé avant lui. Néanmoins, comme le règne de Sémiramis était trop notoire dans Babylone, où ses ouvrages étaient des témoins vivants [2], le nom de cette reine ne put être entièrement supprimé; seulement il se trouva précéder immédiatement *Nabon-asar,* sans supposer de lacune, précisément comme il est arrivé chez les Perses par la suppression qu'*Ardeschir* fit d'un grand nombre de règnes entre celui d'Alexandre et le sien. Hérodote a donc été nécessairement induit en erreur par les *Chaldéens;* et comment l'eût-il évitée, lorsque Bérose lui-même l'a commise, soit de bonne foi, soit de dessein prémédité, par un effet de cet esprit *brahminique,* c'est-à-dire *mystérieux* et *dissimulé,* qui caractérise les prêtres anciens. Par la suite, Hérodote confrontant cette donnée aux calculs

[1] Ici *Labo* se trouve écrit au lieu de *Nabo,* comme *Labynet* au lieu de *Nabunet.*

[1] Voyez *Chronologie d'Hérodote,* p. 459.

[2] Entre autres, l'une des portes de la ville portait le nom de cette reine. Voyez Rennel, *Geogr. system. of Herodotus,* sect. XIV.

qu'il avait reçus à Memphis et à *Ekbatanes, des savants perses et égyptiens* [1], dut éprouver beaucoup d'embarras; mais subjugué par l'autorité, il écrivit d'abord, selon son usage, sans se faire garant, et il nous en avertit par ces mots : *Voilà ce que les Chaldéens racontent du dieu Bel; cela ne me paraît pas croyable, mais ils l'assurent.*

Si notre explication est juste, la Sémiramis d'Hérodote n'est pas autre que celle de Ktesias, la fondatrice de Babylone, et nous trouvons plusieurs appuis à cette assertion :

1° Le silence absolu de tous les anciens sur une Sémiramis II, placée à la date que donne Hérodote;

2° Un passage d'Étienne de Byzance, qui dit : « Babylone n'a pas été bâtie par Sémiramis, comme « le dit Hérodote. »

Hérodote ne parle qu'une seule fois de Sémiramis, *qui éleva les digues remarquables auxquelles Babylone dut l'assainissement de son terrain.* Étienne de Byzance a donc considéré cette Sémiramis comme la *fondatrice* dont parle Ktesias.

3° En parlant de Babylone, Hérodote dit ailleurs : « Après la subversion de Ninive (en 717 sous Sarda« napal) Babylone devint la capitale des rois assy« riens. » Ne semble-t-il pas croire que Babylone n'eut de rois que depuis cette époque très-voisine de Nabona-sar, mort en 733?

4° Ensuite, après avoir parlé de ce que firent à Babylone les rois Darius et Xercès, il ajoute :

« Cette ville a eu *plusieurs* autres rois : ce sont « eux qui ont *plus amplement orné ses murs et ses « temples.* » Ces derniers mots font allusion aux portes d'airain posées par Nabukodnosor, et à ses *dépouilles opimes* mentionnées par Bérose; mais en même temps elles impliquent *la construction des murs comme antérieure et déjà faite* [2]. Hérodote poursuit :

« Parmi ces rois l'on compte deux femmes : la « première, nommée *Sémiramis*, vécut *cinq générations* avant la seconde. »

Remarquez qu'Hérodote n'a pas dit *cinq* règnes : il y eût eu contradiction avec l'autre phrase, *Babylone a eu plusieurs autres rois.* Le mot *plusieurs* cadre bien avec le nombre du *kanon de Ptolomée*, qui compte 21 règnes depuis Nabon-asar jusqu'à Kyrus; mais si Hérodote eût connu ceux qui s'écoulèrent entre Sémiramis et Nabon-asar, dans un espace de plus de 440 ans, se fût-il contenté du mot *plusieurs*? Il a donc ignoré ceux-là.

5° Enfin, si notre explication est fausse, n'est-il pas bien singulier de voir le calcul chaldéen d'Hérodote donner 14 ans de règne à Sémiramis (de 761 à 747), précisément comme nous l'avons trouvé ci-dessus par le calcul des Assyriens?

Il est probable que lorsque cet historien voulut rédiger son Histoire d'Assyrie, il s'aperçut de la lacune du système chaldéen, de sa discordance avec le système ninivite; que cette difficulté devint pour lui un motif de dégoût, un obstacle radical à la publication de son livre; en même temps que cette erreur, glissée dans l'ouvrage qui nous reste, a dû être l'un des arguments efficaces dont se servit Ktesias pour l'attaquer et le discréditer. Il nous reste deux mots à dire sur les ouvrages de Nitokris. (Voyez pag. 477 ci-dessus.)

Les *trois grands détours de l'Euphrate* paraissent lui appartenir sans opposition, mais son pont ressemble beaucoup à celui de Sémiramis. Ne peut-on pas croire que Nitokris l'aura trouvé très-dégradé, et qu'elle l'aura réparé et orné?

La dérivation du fleuve et le creusement du grand réservoir ou lac sont des annexes du pont, que Sémiramis dispute également. Ce ne fut probablement qu'imitation et répétition de la part de Nitokris.

De toutes ces discussions il résulte assez clairement, d'une part, que les ouvrages fondamentaux de Babylone appartiennent réellement à Sémiramis, et que les livres assyriens à cet égard ont été mieux instruits et plus fidèles que ceux des Chaldéens; mais, d'autre part, il semble également vrai de dire que longtemps avant cette reine il existait au même local un temple très-célèbre du dieu Bel; et parce que les anciens temples en général étaient fortifiés pour la sûreté des prêtres, et qu'à raison des pèlerinages dont ils étaient le but, leur voisinage était très-habité, il y a tout lieu de croire qu'il exista une ville de *Babel* ou Babylon, antérieure à celle de Sémiramis; et à cet égard l'assertion de Bérose et de Mégasthènes est confirmée par d'autres témoignages positifs et par divers raisonnements d'induction.

Diodore de Sicile [1], en parlant des grands et nombreux ouvrages que Sésostris, au retour de ses conquêtes, fit exécuter par les captifs des peuples qu'il avait vaincus, s'autorise des livres et des monuments égyptiens, pour nous apprendre « qu'un certain nom« bre de prisonniers amenés de la Babylonie ne pu« rent supporter patiemment la dureté des travaux, « et qu'étant parvenus à s'échapper, ils s'emparèrent

[1] Voyez liv. II, § XCIX et suiv. et liv. I, § I.

[2] La traduction française de Larcher porte : « Ce sont eux « qui l'ont environnée de murailles et qui l'ont embellie par « les temples qu'ils y ont élevés. » Cette périphrase dénature matériellement le texte : *muros amplius ornaverunt et templa.* Cette traduction est pleine d'altérations semblables, et l'on peut assurer qu'Hérodote est *à traduire en français.*

[1] Liv. I, pag. 66, édit. de Wesseling.

« d'un lieu très-fort situé au bord du Nil ; que de « cet asile ils firent dans le voisinage des excursions « et des pillages pour subsister, jusqu'à ce qu'une « amnistie leur ayant été offerte ou accordée, ils « donnèrent le nom de *Babylon* au local choisi par « eux pour y habiter. »

Or si, comme les chronologistes en sont d'accord, sur la foi d'Hérodote, le roi égyptien Sésostris revint de ses conquêtes vers l'an 1348 avant J. C., il s'ensuit qu'il existait des *Babyloniens*, et par conséquent une *Babel* dès cette époque, plus de 150 ans avant Sémiramis. Diodore ajoute immédiatement cette observation remarquable :

« Je n'ignore pas que Ktesias de Knide donne « une autre origine à plusieurs des villes d'Égypte « qui ont des noms étrangers, lorsqu'il dit qu'un cer- « tain nombre de gens de guerre venus en Égypte « à la suite de Sémiramis, y bâtirent des villes qu'ils « appelèrent du nom de leur patrie. »

Dans cette opinion de Ktesias nous trouvons deux invraisemblances choquantes. 1° Comment Babylone, à peine bâtie par Sémiramis, à peine ayant un premier noyau d'habitants en sa vaste enceinte, eût-elle pu fournir une colonie? et comment ces colons, tous nés hors de Babylone, auraient-ils appelé *patrie* un lieu auquel ils étaient étrangers?

2° Comment les Égyptiens, après le passage supposé de Sémiramis, qui dut être de courte durée, auraient-ils laissé parmi eux des étrangers faibles, sans appui, et qui leur étaient odieux par principe de religion et de politique? L'origine de ces villes étrangères attribuée aux captifs de Sésostris, est donc bien plus naturelle, et Ktesias, qui se contredit ici, paraît suivre cette opinion systématique des Perses (dont nous avons parlé), lesquels, à l'occasion de la révolte d'Égypte contre le grand roi, cherchèrent dans l'antiquité un droit ou un prétexte de possession légitime, fondé sur une prétendue conquête antérieure à Sésostris, conquête au moyen de laquelle les Égyptiens n'auraient dû être considérés que comme d'anciens sujets échappés au joug et dans un état constant de rébellion.

Ici la contradiction de Ktesias se démontre par les circonstances dont il accompagne la conquête que Ninus fit de la *Babylonie*. « Ce pays, dit-il, « avait beaucoup de villes bien peuplées; les na- « turels, inexpérimentés à l'art de la guerre, furent « facilement vaincus et soumis au tribut; Ninus « emmena le roi captif, etc. »

Sur ce texte nous raisonnons et nous disons : Si « *ce peuple avait des villes*, c'est qu'il avait des arts, des sciences, des richesses; s'il *était inexpérimenté à l'art de la guerre*, c'est qu'il était pacifique et civilisé, et il était pacifique parce qu'il était agricole ; c'était encore la cause de sa population et de sa richesse. Puisqu'il avait un roi, l'état était monarchique; par conséquent il y avait une cour, une capitale et toute l'organisation analogue. Dans cette organisation il ne pouvait manquer d'exister, comme chez tous les anciens peuples asiatiques, une caste sacerdotale; et puisque les historiens postérieurs nous représentent le peuple babylonien comme très-anciennement divisé en quatre castes, à la manière des Égyptiens et des Indiens, nous pouvons être sûrs que dès lors existait la caste de ces prêtres chaldéens si renommés pour leurs sciences et pour leur antique origine. Si cette caste existait, elle devait dès lors avoir aussi son collége, son observatoire astronomique, instruments nécessaires de son instruction et de ses sciences. Dans un pays plat comme la Chaldée, cet observatoire devait être élevé, comme la pyramide ou tour de Belus, identique à celle de *Babel*. Le royaume conquis par Ninus devait même déjà porter le nom de *Babylonie*, d'abord parce qu'il était le pays de *Belus*; 2° parce que ce nom se montre dès le temps de Sésostris; 3° parce que les limites de la *Babylonie*, telles que les tracent les plus anciens géographes, n'ont pu être assignées par Sémiramis ou par Ninus; en effet la ligne frontière de la Babylonie au nord, selon Strabon [1], d'accord avec Ktesias, passait entre le territoire d'Arbèles et le pays de Ninive, appelé proprement *Atourie* ou *Assourie*; c'est-à-dire que la juridiction de Babylone s'étendait jusqu'à 84 lieues de cette ville, et s'approchait de Ninive presque à la distance de 16 de nos lieues communes de France, ce qui est confirmé par le

[1] *Strabo*, lib. XVI, pag. 737 : « Ninive est située dans « l'Atourie; l'Atourie ressemble au pays qui entoure *Arbèles*, « *dont elle est séparée* par la rivière du Loup (le Lycus); « Arbèles appartient à la Babylonie, qu'elle joint *au delà* du « Lycus; la plaine d'Atourie entoure Ninive. »

On voit que la frontière de la Babylonie, vers Ninive, était la rivière du Loup ou Lycus, située *au delà* d'Arbèles relativement à cette Babylonie : or la distance du Lycus à Ninive n'est que d'environ 16 lieues communes de France. Et Ktesias dit qu'au premier combat, Sardanapal poussa les rebelles à 7 stades, qui font 477 toises, parce que son stade est celui de 833 1/2 au degré, comme nous le verrons. Aux deux combats suivants, le roi chassa les rebelles jusqu'à la frontière de Babylonie, et le récit de l'historien montre qu'elle n'était pas loin.

Il est bon de remarquer ici que l'*Atourie* n'est autre chose que la prononciation chaldéenne du mot *Ashourie* (Assyria), le dialecte chaldéen changeant très-souvent le *shin hébreu* et *arabe* en *tau*. Aussi Casaubon, dans ses notes sur le premier paragraphe du livre XVI de Strabon, remarque-t-il que, selon le témoignage de Pline et d'Ammien, le pays où fut Ninive s'appela d'abord *Assyrie*, puis *Adiabène*; et que, selon Dion (*in Trajano*), l'Adiabène avait été appelée *Atourie* par les *Barbares* (les Chaldéens), qui avaient changé l'*s* en *t* (Assouria-

récit que fait Ktesias des combats qui eurent lieu entre les troupes de Sardanapal et celles d'*Arbakes* et de Belesis [1]. Or l'on ne saurait concevoir que Ninus ou Sémiramis eussent tellement rapproché de leur capitale le territoire d'un peuple vaincu; et il faut admettre que cette limite de la *Babylonie* était déjà ancienne; que le royaume des Chaldéens fut établi avant celui des Assyriens, lesquels avant Ninus ne possédaient probablement que le pays montueux situé entre l'Arménie et la Médie, pays qui compose aujourd'hui le Kurdistan proprement dit; tandis que les Babyloniens possédaient tout le plat pays situé entre la mer [2], le désert et les montagnes, ce qui présente un débornement géographique si naturel, que l'histoire nous le montre presque sans variation depuis ces anciens temps jusqu'à nos jours. On peut dire que cette grande île de l'Euphrate et du Tigre, jadis appelée *Babylonie*, et maintenant *Irâq-Arabi*, a été le domaine constant de la race arabe. Divers passages de Strabon offrent à cet égard des faits positifs et des idées lumineuses. « Les Arméniens, dit « ce savant géographe, liv. I, pag. 41, les Arabes « et les Syriens ont entre eux des rapports marqués « pour la forme du corps, pour le genre de vie et « pour le *langage*..... et les Assyriens ressemblent « entièrement aux Arabes et aux Syriens (p. 42) : « or le nom des *Syriens* (liv. XVII, p. 737) paraît « s'étendre depuis la *Babylonie* jusqu'au golfe d'Issus, et même autrefois jusqu'à l'Euxin; car les « Cappadociens, tant ceux du Pont que ceux du « Taurus, portent encore le nom de *Syriens blancs*, « sans doute parce qu'il y a des *Syriens noirs*. Ceux-« ci (les noirs) habitent extérieurement au mont « Taurus, dont le nom s'étend jusqu'à l'*Amanus* « (près le golfe d'Issus). Quand les historiens qui « ont traité de l'empire des *Syriens* nous disent que « les Perses renversèrent les Mèdes, et que les Mèdes avaient renversé les Syriens, ils n'entendent « pas d'autres Syriens que ceux qui eurent pour ca-« pitales les cités de Babylone et de Ninive, bâties « l'une par Ninus dans la plaine d'Atourie, l'autre « par Sémiramis, épouse et successeur de Ninus... « Ces Syriens-là régnèrent sur l'Asie..... Ninus et « Sémiramis sont appelés *Syriens* [1] (dans l'his-« toire)..... et Ninive porte le titre de capitale de la « *Syrie*. C'est la même langue qui est parlée au de-« hors et *en dedans* de l'Euphrate. » Voilà ce que dit Strabon.

Par ces mots, *en dedans de l'Euphrate*, il désigne évidemment le pays entre ce fleuve et le Tigre, et même tout ce qui est à l'est jusqu'aux montagnes des Mèdes et des Perses; ce qui s'accorde très-bien avec les monuments arabes de *Maséoudi*, lesquels, comme nous l'avons remarqué ci-devant [2], attestent que le midi de la Perse et le pays de Haouaz, à l'est du Tigre, furent habités par l'une des quatre plus anciennes tribus arabes (celle des Tasm) à une époque très-reculée.

Un dernier trait à l'appui de cette antiquité mérite encore d'être cité.

Étienne de Byzance, au mot *Babylon* [3], après avoir dit que *Babylon ne fut point fondée par Sémiramis, comme le prétend Hérodote* (vide suprà), ajoute « que cette ville fut fondée par le très-« sage et très-savant Babylon [4], 2000 ans avant Sé-« miramis, comme le dit Herennius-Severus. »

Cet Herennius-Severus, selon la remarque de Saumaise [5], est le Phénicien *Philon*, cité par Josèphe comme ayant traduit en grec plusieurs livres historiques de sa nation; par conséquent Philon put et dut lire des livres arabes et chaldéens d'une date très-ancienne. Les 2000 ans que cite ce savant sont donc un résultat de ses calculs, dressé d'après les données des monuments authentiques. Nos chronologistes modernes ont négligé ou méprisé ce calcul, parce qu'il ne cadre pas avec les leurs; mais dans le système que nous exposons, il a une analogie frappante avec deux périodes dont on avoue l'authenticité.... Selon nous, Sémiramis régna 1195 ans avant J. C. : ajoutez 2000 ans, vous avez 3195 ans pour date de la fondation du *temple de Belus*; et rappelez-vous que selon Mégasthènes et Bérose, ce fut après un *déluge* ou inondation de la terre que Belus bâtit sa ville, puis disparut. Maintenant confrontez à ce calcul celui des livres juifs, vous

Atouria *). Quant au mot *Adiabène*, Ammien-Marcellin veut lui donner une origine grecque qui est forcée; c'est le nom syrien et chaldéen de la rivière du *Loup*, qui en ces dialectes se dit *Diab* et *Ziab*, *Zab* de la géographie moderne; et les Grecs, qui l'appelaient *Lycus*, ne firent que traduire le mot chaldéen. Il est probable qu'après la conquête d'Alexandre, toutes leurs instructions leur furent fournies par les astronomes et géographes babyloniens.

[1] Voyez *Chronologie d'Hérodote*, p. 103. Le traducteur a commis une erreur à cette même page 103, note [2], en évaluant le stade de Ktesias à 85 toises, tandis qu'il ne faut l'estimer qu'à 68 toises 5 pieds 2 pouces.

[2] Golfe Persique.

* La traduction chaldaïque d'Onkelos rend toujours *Assour* par *Atour*.

[1] Lib. II, pag. 84.

[2] Voyez l'article des rois homérites, *Chronologie d'Hérodote*, page 441; et la *Géographie de la Genèse*, à la fin, 1re partie de nos *Recherches*.

[3] *Lexicon de Urbibus*.

[4] Il faut entendre Belus, aucun ancien auteur n'ayant jamais parlé du sage Babylon.

[5] *Vide Salmasium Exercit. Plinianæ, in Solin.* p. 866. F. Saumaise veut qu'au lieu de *deux mille* ans, on lise *mille deux*

avez depuis l'ère chrétienne jusqu'à la fondation du temple de Salomon [1] . . . . 1012 ans.

De la fondation du temple de Salomon jusqu'à la sortie d'Égypte [2] 480

Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la naissance d'Abraham [3] 500

Et depuis la naissance d'Abraham jusqu'au déluge [4] 1194

Total . . . . 3186 ans.

Nous n'avons donc que 9 ans de différence; encore faut-il remarquer que dans *la période des rois juifs*, il y a entre les chronologistes des variantes de 6, 8 et 10 ans qui remplissent ce déficit et rendent complet le synchronisme [5]. Notre calcul particulier, toutes corrections faites, porte l'intervalle depuis la fondation du temple de Salomon jusqu'à notre ère, à la somme de 1015, ce qui donne 3189 ans, 5 ans seulement de différence. Une si parfaite analogie n'est pas due au hasard.

D'autre part, l'analyse de l'astronomie indienne, faite par Bailly, par le Gentil, et par les savants de Calcutta, nous apprend que la période du *Kali yog* remonte à l'an 3102 avant notre ère, c'est-à-dire qu'à cette date commença l'*âge actuel*, à la suite d'*un déluge* qui avait *inondé la terre et détruit la race humaine, à l'exception de Satavriata* et de sa famille, que le dieu *Vishnou*, métamorphosé en poisson, prévint et sauva du danger. Il est vrai qu'ici nous avons une différence de 90 ans; mais comme tous ces déluges si célèbres dans l'histoire (quoique arrivés, dit-on, avant qu'il existât des écrivains), ne sont autre chose que des faits astronomiques voilés par l'allégorie, les calculs des astronomes ont eu des variantes selon le point (ou degré) *du signe céleste* (argo ou verseau) d'où ils sont partis, et il a suffi d'un degré de signe pour introduire une différence de 71 ans, à raison du phénomène appelé *la précession des équinoxes*.

Ici l'analogie ou plutôt l'identité des trois époques prouve que le récit vient d'une source commune, qui doit être placée chez les Chaldéens, parce que les Juifs ne sont que leur écho, ainsi que nous l'avons démontré dans la première partie de ces Recherches (chap. XI et suivants), et parce que les Indiens paraissent avoir emprunté leur astronomie de l'école chaldéenne, ainsi que l'indiquent sensiblement le Gentil dans son *Mémoire sur la ressemblance de l'astronomie indienne avec celle des Chaldéens* [1], et Bailly lui-même en divers passages de ses *Recherches sur l'astronomie ancienne* (p. 182) *et indienne* (p. 277, et *Disc. prél.* p. lxxij). Nous verrons bientôt divers faits tendants à prouver que cette école chaldéenne fut antérieure à Sémiramis et à Ninus.

ans; mais cette correction est sans appui, et elle a contre elle la leçon de Photius, qui a lu 1800 ans.

[1] Selon le calcul vulgaire; voyez Larcher, *Chronologie*. Selon nous 1015.

[2] Selon l'auteur du livre des Rois.

[3] Selon le texte grec, lequel, traduit authentiquement par l'ordre du roi Ptolomée, représente l'ancien original hébreu cité par Esdras, plus exactement que l'hébreu actuel, retouché sous les Asmonéens par le grand sanhédrin.

[4] Voyez les Tables de la Polyglotte de Walton, tom. I, p. 4 et suiv.

[5] D'ailleurs ajoutez les 10 ans qu'ils suppriment tous au règne d'Amon, fils de Josias, et vous avez 3196 ans, une seule année de différence.

CHAPITRE VII.

Dimensions des principaux ouvrages de Babylone.

Ce sujet est un problème que l'on n'a pas encore résolu d'une manière satisfaisante : deux difficultés le compliquent; l'une, la discordance des auteurs sur les dimensions de ces ouvrages; l'autre, la valeur des anciennes mesures citées par eux et comparées à nos mesures modernes.

Nous avons vu que selon Ktesias, le grand mur d'enceinte formait un *carré* parfait, dont chaque côté avait 90 stades de longueur, total, 360 : selon Klitarque, ce devait être 365, *par allusion aux jours de l'année*. Selon Hérodote, ce carré *réellement équilatéral*, avait 480 stades de pourtour. Strabon et Quinte-Curce ont encore des variantes; l'un dit 385, l'autre 368 : quant à la hauteur du mur, Ktesias lui donne 50 *orgyes* sur une largeur de six *chars* serrés, tandis que Klitarque la réduit à 50 coudées sur une largeur de deux chars de front. Hérodote, au contraire, porte la hauteur à 200 *coudées royales* de Babylone.

Pourquoi ces discordances sur des faits matériels et palpables, et que faut-il entendre par ces *stades*, ces *coudées*, ces *orgyes ?* Supposer, avec quelques commentateurs, que Ktesias ou Hérodote se sont trompés, que l'un ou l'autre est en erreur, n'est pas une solution admissible, parce que tous deux ont été sur les lieux, ont vu, ont consulté les savants, et qu'une erreur juste *d'un quart* est impossible. On ne saurait dire non plus que les manuscrits soient altérés en ce point : leur différence a été notée depuis très-longtemps. Ne serait-ce pas plutôt que les *stades* employés par eux ont une valeur diverse, comme il arrive parmi nous à nos *lieues*, qui, selon les provinces et les pays d'Europe, valent tantôt 2000 toises, tantôt 2500, tantôt 2800, même 3000 et quelquefois plus ? Le savant et judicieux Fréret paraît avoir le premier saisi

[1] Voyage dans les mers de l'Inde, tome I, p. 320.

cette idée simple et lumineuse. Dans un mémoire [1] projeté dès 1723, il tenta de prouver que la discordance de Ktesias et d'Hérodote n'était qu'apparente, et qu'elle provenait de ce qu'Hérodote avait employé *le petit stade mentionné* par Aristote [2] comme ayant servi aux mathématiciens à mesurer la circonférence de la terre, qu'ils avaient déterminée à 400,000 parties ou stades, dont il fallait 1111 toises 1/9 au degré; tandis que Ktesias avait employé le stade dont Archimède [3] se servit pour mesurer la même circonférence, et qui donnant 833 1/3 stades au degré, ne porte le cercle qu'à 300,000 stades. Ce rapport de 300 à 400, le même que celui de 360 à 480, est frappant; mais les preuves n'étaient pas assez détaillées, ni les esprits assez mûrs; Fréret ne persuada point. Danville, contre sa coutume, fut moins habile lorsqu'il voulut [4] déduire le stade d'Hérodote d'une mesure vague du monticule de *Babel,* prise par le voyageur *Pietro della Valle....* Le major Rennel, qui récuse avec raison un prétendu stade de 41 toises imaginé par Danville, n'a cependant pas été plus heureux, et quoiqu'il ait consacré une section [5] entière à la ville de Babylone, on sent après l'avoir lue, qu'il a plutôt fait des calculs de probabilités qu'une analyse méthodique des deux difficultés dont nous traitons. Pour les résoudre ces difficultés, il fallait surtout approfondir la question des *mesures anciennes;* déterminer si les *stades* des divers auteurs ont les mêmes valeurs; quelles sont ces valeurs dans nos mesures modernes : un tel travail exigeait un système entier de recherches, de comparaisons, de combinaisons assez compliquées. Paucton, compatriote du major Rennel [6], en avait fait une première tentative. Mais ainsi qu'il arrive dans toutes les recherches scientifiques, plusieurs inexactitudes se mêlèrent à d'heureuses découvertes. Romé de Lisle [7] profita des unes et des autres pour obtenir des résultats plus étendus, plus exacts. Enfin M. Gosselin, par des combinaisons ingénieuses et nouvelles, a porté à un plus haut degré de précision tout ce qui concerne les mesures géographiques des anciens. Aujourd'hui que, grâces à ces savants, la question des mesures anciennes est plus claire, il nous devient plus facile de résoudre notre problème.

Et d'abord quant à la discordance des auteurs, si nous parvenons à concilier Hérodote et Ktesias, les autres seront peu embarrassants, parce qu'ils ne sont tous que des copistes, tandis que les deux premiers sont des témoins oculaires, des autorités du premier degré. Mais de qui ont-ils tiré leurs informations? Nous avons vu, au sujet de Sémiramis, que leurs sources sont différentes; qu'Hérodote a suivi les opinions des prêtres babyloniens, tandis que Ktesias a été dirigé par les savants perses et les mages mèdes, interprètes des Assyriens : or il est notoire que pour le système civil et religieux, comme pour le langage, les prêtres babyloniens différaient totalement des Perses et des Mèdes; et parce que l'astronomie, chez tous les anciens, tenait étroitement à la religion, l'on a droit de supposer que cette science et ses éléments différèrent aussi également; que par conséquent les mesures géométriques, qui en font partie, ne furent pas précisément les mêmes. D'après ces données, admettons que les stades employés par Hérodote et Ktesias eurent des valeurs différentes, et voyons, dans les tables dressées par M. Gosselin, si deux stades ne se trouveraient pas dans le rapport exact de 3 à 4, comme 360 est à 480. Deux se présentent, l'un ayant la valeur de 51 *toises* 1 *pied* 10 *pouces* 1 *ligne* 421°; l'autre la valeur de 68 *toises* 2 *pieds* 5 *pouces* 5 *lignes* 894°, ce qui est juste la proportion demandée. Si nous élevons ce dernier au multiple de Ktesias 360, nous avons 24,627 toises 2 pieds 8 pouces 9 lignes 984°, et si nous élevons le premier au multiple d'Hérodote 480, nous obtenons rigoureusement la même somme dans tous ses détails; une identité si parfaite ne saurait être l'effet du hasard : elle nous donne la solution incontestable du problème, et nous avons le droit d'en tirer plusieurs conséquences. Nous pouvons dire, 1° que cette différente valeur des stades employés par Hérodote et Ktesias confirme la justesse de notre aperçu, savoir, que ces deux auteurs ont suivi deux systèmes scientifiques d'origine différente; 2° que dans cette occasion et dans tout ce qui concerne Babylone, Hérodote a employé le petit stade, dit d'*Aristote,* de 1111 1/9 au degré, tandis que Ktesias a employé le stade dit d'*Archimède,* de 833 1/3 au degré, comme l'avait deviné le judicieux Fréret; 3° que le petit stade, dit d'*Aristote,* est véritablement le stade chaldéen; que les mathématiciens indiqués par ce philosophe ne sont autres que les Babyloniens, dont Kallisthènes lui envoya les observations, selon ce que dit Simplicius, dont le récit

[1] Voyez *Mém. de l'Acad. des inscript.* tome XXIV, p. 432.
[2] *De Cœlo,* lib. II, cap. 14.
[3] Liv. I.
[4] Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XXVIII, page 263.
[5] *Geographical system of Herodotus*, in-4°, London, 1800. Sect. XIV. Rennel nie même le stade de 51 toises, qu'il regarde comme chimérique.
[6] Voyez *Traité des mesures, poids et monnaies des peuples anciens et modernes*, par Paucton, traduit et publié en 1780, à Paris, in-4°.
[7] Métrologie in-4°, Paris, 1789.

trouve ici une preuve nouvelle; tandis que d'autre part le stade dit d'*Archimède* paraît avoir été le stade assyrien, transmis et sans doute adopté par les Mèdes et par les Perses, leurs successeurs. Nous reviendrons à ces deux aperçus, qui sont importants.

La concordance d'Hérodote et de Ktesias ainsi établie, toutes les variantes des autres auteurs se trouvent jugées. Si Strabon donne aux murs de Babylone le nombre disparate de 385 stades, c'est que Strabon, qui *cite très-souvent les historiens* d'*Alexandre*, emprunte d'eux le nombre 365, qui, comme l'a dit Diodore, est celui de *Klitarque* et *des auteurs contemporains d'Alexanbre*, fondés sur ce motif, *que Sémiramis voulut imiter les jours de l'année*. Ce motif astrologique, vraiment caractéristique des anciens, nous paraît authentique [1] et concluant; mais par cela même, il tourne contre Klitarque, 1° en ce que le nombre 365 ne peut se diviser en quatre parties égales, ni former un *carré parfait;* il y aurait eu un reste ou fraction, qui, pour *les géomètres astrologues*, eût été du plus fâcheux présage; 2° parce qu'entre ces 365 stades et les 480 d'Hérodote, il n'existerait plus d'harmonie; 3° parce que les 360 stades de Ktesias, en réunissant *les vertus du cercle* au mérite du *carré équilatéral*, s'accordent singulièrement bien avec l'année de 360 jours que nous savons avoir été jadis en usage chez les Égyptiens, et qui, à cette époque, nous est indiquée chez les Assyriens par la circonstance *que Sémiramis demanda à son époux les cinq jours excédant l'année, pour être reine.* Nous savons aussi que cet usage ne fut point celui des Perses ni des Mages, qui préfèrent l'année de 365 jours. Lorsque Darius marcha contre Alexandre, nous dit Quinte-Curce (liv. III, chap. 3), « les mages firent une procession dans laquelle ils « furent suivis de 365 jeunes gens, image des jours « de l'année, et ces jeunes gens furent vêtus de « manteaux de pourpre. »

Les historiens contemporains d'Alexandre qui ont eu cet usage sous les yeux, et qui ont ouï dire dans Babylone, que le nombre *des stades du rempart égalait celui des jours de l'année*, ont confondu l'année moderne avec l'année ancienne. Strabon a donc tiré d'eux le nombre 365. Mais quelque ancien copiste de ses manuscrits a altéré le second chiffre, et a écrit *o$\overset{8}{c}$ta* pour *e$\overset{6}{x}$a*. Quinte-Curce ou ses copistes ont encore altéré cette erreur, et en retournant le chiffre, ils ont écrit au lieu de 386, 368 : de la part du tardif Quinte-Curce, cette méprise est sans conséquence. Nous ne parlons point de Pline, qui confond habituellement tous les stades, en les prenant sans distinction pour la huitième partie d'un mille romain. On doit regretter les nombres et les calculs de Bérose.

L'enceinte de Babylone nous étant connue de 24,627 toises ou 48,000 mètres, chaque côté du carré a eu environ 6,156 toises ou 12,000 mètres [1], c'est-à-dire un peu plus de 3 de nos lieues de poste. Par conséquent la surface plate de cette capitale occupa plus de 9 de nos lieues de poste carrées; cette surface est sans doute prodigieuse, mais non pas incroyable. On se tromperait gravement si l'on comparait une ville asiatique, et surtout une ville arabe, à nos villes d'Europe, où les maisons bâties en pierres sont serrées l'une contre l'autre, et s'élèvent de plusieurs étages : en Asie, en général, des jardins, des cours, des champs labourables sont compris dans l'enceinte des villes. A surface égale, elles ne contiennent pas la moitié, ni même le tiers d'habitants que contiennent les nôtres. En un pays tel que l'*Iraq*, où il n'y a de bois de charpente que des palmiers et des bois blancs [2], les maisons du peuple ne sont et n'ont jamais été que des huttes. Ainsi l'on ne doit considérer Babylone que comme un vaste camp retranché, dont quelques quartiers voisins du fleuve et du château des rois ont été plus peuplés, plus ornés, tandis que la majeure partie du terrain n'a eu d'autre objet que de mettre à couvert de grandes quantités d'hommes et de troupeaux dans des temps de guerre et d'invasions, alors fréquentes et subites [3] : on a droit de supposer que ce fut là l'intention raisonnable des fondateurs de Ninive et de Babylone, dont les grandes vues politiques sont attestées par leurs autres actions. Dans ces vastes cités, plusieurs parties marécageuses ou voisines de marais étaient trop insalubres pour être habitées; mais on les cultivait, et leur fécondité devenait utile au noyau de la ville. Ainsi, toute compensation faite, et par comparaison à Nankin, à Pékin, à Dehli, à Moscou, l'on peut croire que Babylone dans sa splendeur n'a pas eu plus de 6 à 700,000 habitants [4]. En eût-elle eu un million, la

[1] Il est facheux de voir le major Rennel traiter cette raison de conte apocryphe; on croirait qu'il n'a pas connu le caractère des anciens.

[1] Danville l'estime à 4,900 toises, et ne donne que 3,100 toises de côté moyen à la ville de Paris.

[2] Voyez Strabon, lib. XVI, p. 739.

[3] L'abbé de Beauchamp dans son *Mémoire sur les ruines de Babylone*, observe que les Arabes, qui retirent une quantité de briques et autres matériaux de construction dans la portion de Babylone située à l'est de l'Euphrate, n'en trouvent point dans la portion à l'ouest. Voyez le *Journal des savants*, décembre 1790.

[4] sous le règne de Darius-Hystasp, les habitants de Babylone voulant se révolter, s'aperçurent qu'ils avaient peu de vivres, et parce qu'ils avaient chacun plusieurs femmes, ils en réservèrent chacun une, et tuèrent les autres à titre de bou-

subsistance de cette multitude ne serait pas un problème embarrassant, comme l'a voulu penser le major Rennel, sur des bases vagues et incorrectes [1]. Entre une ville comme Londres et une ville asiatique quelconque, aucune comparaison n'est admissible. S'il faut un espace de 6,600 milles carrés pour faire vivre 700,000 Anglais, il n'en faut pas le quart pour alimenter un million d'Arabes; et si l'on remarque, d'après Hérodote, que la Babylonie était si fertile en riz, en grains, en légumes, qu'elle seule fournissait le tiers des contributions de l'empire perse, sous Darius et Xercès, on ne verra aucune difficulté à peupler la capitale de plus d'un million d'habitants.

La hauteur du grand mur est moins facile à déterminer que son étendue; Ktesias la porte à 50 orgyes, qui valent 265 pieds 7 pouces [2] : Hérodote au contraire lui donne 200 *coudées royales de Babylone* [3], qui valent 288 pieds 10 pouces : une telle hauteur surpasse toute croyance, et de plus, les deux historiens sont en discord de 32 pieds 3 pouces. D'ailleurs ils n'ont pu voir les murs dans leur entier, puisque, selon Hérodote, le roi *Darius les avait démolis par leur faîte* [4]. Strabon, qui copie les historiens d'Alexandre, réduit cette hauteur à 30 coudées, c'est-à-dire à 86 pieds 4 pouces 8 lignes, ce qui est considérable, mais du moins admissible. Il ne donne aussi à leur largeur que le passage de deux chars, égal à 32 *pieds anciens* [5], ce qui est beaucoup plus raisonnable que les six chars de Ktesias. Ces murs ayant été construits avec les terres excavées à leur pied, et cuites sur place, il en résulta nécessairement un fossé très-profond, et il est probable qu'Hérodote et Ktesias ont entendu la *hauteur* prise depuis le fond du fossé jusqu'au faîte du rempart, tandis que les historiens d'Alexandre l'ont comptée à partir du *plain-pied* de la place; et parce que le fossé fut rempli d'eau, et que les murs, comme nous l'avons dit, étaient démolis par leur faîte, aucun de ces auteurs n'a pu les mesurer, et n'en parlant que sur ouï-dire, l'on a pu leur en imposer.

Il est plus facile d'apprécier les mesures des deux châteaux construits par Sémiramis aux deux issues du pont qu'elle jeta sur l'Euphrate. « Le château « du couchant, dit Ktesias (voyez ci-devant, pag. « 471), fut ceint d'une triple muraille dont la pre- « mière en dehors eut 60 stades de pourtour. » Ces 60 *stades* de Ktesias nous sont connus égaux à 4104 toises 3 pieds 5 pouces 5 lignes, ou 8000 mètres. Il en résulte pour chaque côté 2546 mètres, 170, c'est-à-dire une surface de plus d'une demi-lieue en tous sens. Cet espace semble mériter à cette citadelle le nom de *ville à triple enceinte* dont nous avons vu Bérose faire mention dans un passage obscur que nous croyons avoir expliqué : les autres détails de ces châteaux n'offrent pas de difficulté grave ; car il est évident que Ktesias ou Diodore, en disant que *la troisième enceinte intérieure* (par conséquent la plus petite) *surpassa la seconde en largeur et en longueur*, ont voulu dire en *largeur* et en *hauteur;* autrement ce serait une absurdité.

Les dimensions du pont telles que les donne Ktesias ne sont pas admissibles. Cet auteur dit qu'il fut jeté à l'endroit le plus étroit du fleuve, et que cependant il eut 5 stades de *longueur*. Ce serait, dans son calcul, 342 toises 2 pieds 2 pouces (environ 2165 pieds). Mais Strabon (liv. XVI, pag. 738), fondé sur les historiens d'Alexandre, ne donne qu'un stade de largeur à l'Euphrate : nos voyageurs modernes n'ont pas mesuré ce fleuve avec précision ; mais deux d'entre eux nous fournissent un terme approximatif de comparaison. Pietro della Valle rapporte [1] qu'au bourg de Hellah (qui fit partie de l'ancienne Babylone), il vit au mois de novembre « un pont de barques sur l'Euphrate, comme il en « avait vu un à Bagdad. (En cette saison les eaux « sont assez basses.) Ce pont n'avait que 24 bar- « ques d'étendue, mais dans les grosses eaux il en « faut bien davantage. »

D'autre part, Beauchamp estime à 10 pieds la lar-

ches inutiles. Après le siége, qui ne fut pas meurtrier, Darius, pour repeupler la ville comme auparavant, ordonna de reprendre des femmes, et le nombre fourni par les pays environnants fut de 50,000. Voyez Hérod. lib. III, § CLII. Ceci ne donne pas l'idée d'une grande population; à la vérité Babylone était sur son déclin; mais c'était encore une grande ville.

[1] Pour estimer la population de Babylone, Rennel établit une comparaison avec la ville de Londres; et parce que Londres contient plus de 700,000 têtes sur une espace carré de 15 milles 1/2, et que ces 700,000 bouches consomment le produit de 6,600 milles carrés de bonnes terres, il prétend que Babylone, qui contenait 72 milles carrés (selon lui, et il se trompe d'un quart) aurait absorbé le produit de toute la Chaldée. Mais après avoir vu les villes et les peuples d'Asie, il est étonnant que Rennel ait établi une telle comparaison : d'abord parce que l'on peut assurer que 10 Anglais consomment autant que 60 Arabes; 2° parce que les villes asiatiques ont de vastes espaces vides que l'on ne voit point dans les villes anglaises, dont le principe architectural est d'être très-serrées. C'est ainsi que l'on nous disait, il y a 30 ans, que le Kaire contenait 700,000 âmes, ou tout au moins 400,000, parce qu'il égale Paris en surface; et lorsque l'armée française a voulu le vérifier, elle a trouvé assez juste le nombre de 250,000 qu'avait estimé le voyageur Volney. Voyez l'ouvrage de Rennel, sect. XIV.

[2] Selon Romé de Lisle, l'orgye vaut 5 pieds 1 pouce 7 lignes. Voyez sa *Métrologie*.

[3] La coudée royale est évaluée 17 pouces 4 lignes, par Romé de Lisle.

[4] Hérod. liv III, § CLII.

[5] Il y en a plusieurs : en prenant celui d'Ératosthènes, les 32 passent un peu 26 de nos pieds. *Métrolog.* pag. 1.

[1] In-4°, tome I, part. II, p. 54, lettre 17.

geur de chaque barque composant le pont de *Baghdad* (qui doit être analogue); mais il faut ajouter les intervalles, et de plus une certaine étendue pour le temps des grosses eaux : supposons 30 barques faisant 300 pieds, et laissons les intervalles pour mémoire. Si le stade de Strabon est celui d'Hérodote, il vaudra 307 pieds 10 pouces; s'il est le stade de Ktesias, il vaudra 410 pieds 5 pouces. On ne saurait admettre 110 pieds pour les intervalles, et il semblerait plus naturel de préférer le stade d'Hérodote, qui cadre avec le récit des voyageurs : néanmoins leur mesure est trop vague pour décider nettement la question. Si d'autre part on supposait que Ktesias se fût mépris sur le nom de *la mesure* qu'il emploie, et qu'au lieu de *stade* l'on dût lire *plèthre* [1], les 5 plèthres vaudraient 71 toises 1 pouce 6 lignes, c'est-à-dire 427 pieds 6 pouces, qui ne diffèrent de 410 pieds que de 17 pieds 6 pouces. Rien n'est bien clair sur cet article, si ce n'est que le pont n'a guère dû excéder 400 et quelques pieds, et que Ktesias est en erreur quant aux 5 stades.

Un dernier article, plus clair et plus important dans ses résultats, est le *temple ou la tour de Belus;* écoutons Hérodote, qui se déclare témoin oculaire, et qui n'a pas dû se tromper sur un objet soumis à l'œil et de peu d'étendue [2].

« Le centre de la ville (à l'orient du fleuve) est « remarquable par le temple de *Jupiter-Belus*, qui « subsiste encore actuellement : c'est un carré ré- « gulier fermé par des portes d'airain, lequel a deux « stades d'étendue en tous sens. Au milieu de cette « enceinte on voit une *tour* massive qui a un stade « en longueur comme en largeur. »

Ainsi le temple de Belus à Babylone était un lieu fort, une sorte de citadelle [3] semblable au temple du soleil à *Bal-bek*, et à la plupart des temples anciens [4], qui, pour le respect du dieu et surtout pour la sûreté des prêtres et des trésors que la piété y entassait, étaient munis d'un haut et fort mur extérieur..... La mesure dont se sert ici Hérodote est évidemment le stade chaldéen de 1111 1/9 au degré, chaque stade égal à 100 mètres (51 *toises* 1 *pied* 10 *pouces* 1 *ligne*). Par conséquent le carré de 2 stades formé par le mur avait sur chaque face 200 mètres français, ou 102 toises 3 pieds 8 pouces 2 lignes, ou 615 pieds 8 pouces, presque égal à la face du bâtiment des Invalides, vers la Seine.

Au milieu de ce carré de murs fermé par des portes d'airain, était la *tour* de Belus, carrée aussi dans sa base, sur un stade de chaque côté, par conséquent 100 mètres, ou 307 pieds 10 pouces 1 ligne de base. « Sur cette tour, continue Hérodote, s'en élève une « seconde; sur la seconde une troisième, et ainsi « de suite jusqu'au nombre total de 8. On a mé- « nagé en dehors de ces tours des escaliers ou de- « grés qui vont en tournant, et par où l'on monte « à chaque tour. Au milieu de cet escalier (à la « quatrième tour), on trouve une loge et des siéges « où se reposent ceux qui montent. Dans la der- « nière (et plus haute tour) est une grande chapelle; « dans cette chapelle est un grand lit bien garni, « et près de ce lit une table d'or. »

Notre auteur omet de remarquer qu'à chaque étage la tour diminuait; en sorte que le profil général dut être celui d'une pyramide. Il omet aussi de donner la hauteur; mais Strabon la restitue, lorsqu'il dit (page 738) « que le tombeau de Belus était « une *pyramide* haute d'un stade, sur un stade de « long et de large par sa base. »

Cette masse avait donc aussi 307 pieds 10 pouces d'élévation, et formait un triangle équilatéral [1].

Quel fut l'objet de cet édifice? C'était là le secret des prêtres. Quelques circonstances peuvent nous le révéler. 1° Ces escaliers commodes qui menaient au sommet, annoncent un besoin assez fréquent d'y monter : ce ne peut être pour des sacrifices; leur appareil sanglant de bûchers et de victimes eût été trop embarrassant, et la chapelle était trop petite; 2° dans cette chapelle était un lit et une table, *on couchait là*, et puisqu'on y passait la nuit, on y avait des lumières, on y travaillait sur la table; le *dieu Bel*, disaient les prêtres, *y descendait une fois l'année, et il y trouvait une femme :* cela s'entend; mais pendant les 364 autres nuits de l'année, ce lit, selon nous, servait au repos d'un ou de plusieurs prêtres astronomes occupés à l'observation des astres : *cet édifice était un observatoire;* sa hauteur en est un nouvel indice; car dans un pays plat comme la Chaldée, une élévation de 307 pieds au-dessus du sol n'a d'autre utilité que de placer l'œil au-dessus des brouillards terrestres, de lui faire voir plus nettement l'horizon complet, et de diminuer l'effet des réfractions : aussi Ktesias, après avoir dit que cette tour ou pyramide fut excessivement élevée (voyez ci-devant, pag. 472), ajoute : « C'est par son moyen que « les Chaldéens, livrés à l'observation des astres,

[1] Le plèthre vaut 14 toises 1 pied 6 lignes. *Métrologie*, page 6.

[2] Hérod. lib. I, § CLXXXI.

[3] C'est l'expression d'Ammien-Marcellin.

[4] Voyez le temple du soleil à Palmyre, celui même de Jérusalem.

[1] Depuis des siècles que cette pyramide est écroulée et fouillée par les Arabes, qui en retirent des briques, elle a dû perdre infiniment de sa hauteur, et cependant l'abbé de Beauchamp lui a encore trouvé 180 pieds d'élévation. Voyez *Journal des savants*, décemb. 1790.

« en ont connu exactement les levers et les couchers. »

Voilà le mystère très-important à garder, puisqu'il était la base et le mobile théocratique de la puissance religieuse et politique des prêtres, qui, par les prédictions des éclipses du soleil et de la lune, frappaient d'étonnement et d'admiration les peuples et même les rois, alors très-ignorants des causes et très-effrayés de l'apparition de ces phénomènes : par ces prédictions, les prêtres se firent considérer comme initiés aux secrets, comme associés à la science des dieux, et ils reçurent ou prirent le nom vénéré de *Nabi* et *Nabo* (le prophète), et de *Chaldæi*, ou plutôt *Kasdhim*, *devins* et *devinateurs*. Si l'on eût pu fouiller cette chapelle de Bel, on y eût trouvé quelque armoire ou caveau masqué où étaient renfermés les instruments d'observation, dont les anciens astronomes ont toujours été très-jaloux. Les observations journalières ont pu se faire *dans la loge du milieu*, où étaient des siéges de repos, à une élévation de 150 pieds, plus exploitable que 307. Voilà le foyer de cette *science chaldéenne* vantée par les plus anciens Grecs, comme étant de leur temps une chose *très-antique*, ce qui ne pourrait se dire, si le système d'ailleurs très-compliqué de cette science, tant astronomique qu'astrologique, ne se fût formé que depuis Sémiramis. Il est possible, il est même probable que l'édifice vu par Hérodote et Ktesias ne fut qu'embelli et réparé par cette princesse avec une plus grande magnificence. Tout s'accorde à témoigner qu'avant elle, et très-anciennement auparavant, existait en ce même lieu le monument appelé tantôt *palais* et *citadelle*, tantôt *temple*, *tombeau* et *tour* du dieu *Bel*. Les assertions de Mégasthènes et de Bérose, d'Alexandre Polyhistor, d'Abydène, etc. sont positives à cet égard, et elles ont d'autant plus de poids, qu'elles ne sont que l'expression et la traduction des traditions du pays et des monuments publics, cités par ces écrivains comme des garants notoires de leur véracité. Joignez-y ce que le livre des *Antiquités juives* dit de la *tour de Babel*, qui, pour le *nom* comme pour la chose, est absolument identique à ce qu'Hérodote et Bérose disent de la *tour de Bel* : nous avons vu plus haut que l'époque de construction est aussi la même. Or puisque nous avons des motifs raisonnables de penser que la *tour de Bel* ou *de Babel* exista longtemps avant le règne de Sémiramis, probablement 2,000 ans, et qu'elle *exista comme observatoire astronomique*, nous avons aussi le droit d'inférer que c'est plutôt dans cette période qu'il faut placer les études et les progrès des Chaldéens en astronomie. Une circonstance elle seule nous révèle qu'à l'époque de Sémiramis ils connaissaient non-seulement *la figure ronde*, mais encore la circonférence de la terre. *La base* et *la hauteur* de la tour de Belus étaient rigoureusement la mesure du stade chaldaïque ; cette mesure géométrique ne fut point prise au hasard. En supposant que ce fut Sémiramis qui l'ordonna, en réparant la tour, il s'ensuit que déjà le stade était usité : or le stade chaldaïque de 1111 1/9 au degré est une portion élémentaire du cercle de 400,000 stades, considéré comme circonférence du globe terrestre. Cette circonférence avait donc été antérieurement calculée et déduite des opérations géodésiques et astronomiques, ainsi que des raisonnements mathématiques, sans lesquels elle ne pouvait être connue : ce n'est pas tout ; ce même stade appliqué au degré terrestre, se trouve lui donner une étendue de 57,002 toises 1 pied 9 pouces 6 lignes, ce qui diffère un peu moins de 73 toises de la mesure obtenue par les académiciens dans le siècle dernier. Cette mesure est, comme l'on sait, de 57,075 toises pour la latitude de Paris (49° 23'); = de 56,750 toises sous l'équateur, et de 57,438 à Torne, par la latitude de 65° 50'. D'où l'on doit conclure que comme les degrés croissent en allant de l'équateur au pôle, c'est dans une latitude moyenne que fut mesuré celui qui nous présente 57,002 toises et fraction [1].

Un dernier fait nous reste à connaître : la tour de Belus, dans sa fondation première, vers l'an 3190 ou 3195 avant notre ère, comme l'indiquent les Juifs et les Chaldéens, eut-elle les mêmes dimensions d'un stade de hauteur sur un stade de base ? Si cela était, il serait démontré que dès cette date les sciences astronomiques des Chaldéens étaient au point que nous indiquons, et cela est plus que probable. Dans

[1] Si les degrés croissaient régulièrement de l'équateur en allant au pôle, l'on pourrait determiner à quelle latitude fut mesuré celui dont nous parlons ; mais des opérations faites à diverses latitudes prouvent que ce progrès n'est pas régulier. D'ailleurs le même local, mesuré par des personnes et par des méthodes différentes, donne des résultats différents : c'est ainsi que la mesure ordonnée près Paris par l'Académie des sciences, a différé de 67 toises en plus de la mesure ordonnée par l'Institut. Il serait néanmoins curieux de mesurer un degré terrestre par des moyens ordinaires, dans le pays de Babylone : les Arabes firent cette opération sous le kalifat d'El-Mâmoûn [2]. Malheureusement le vrai résultat de leur toisé est difficile à établir dans cette circonstance. Au reste, c'est une chose digne d'attention que tous les stades anciens, le pythique, l'olympique, le nautique, l'égyptien, etc. soient également des parties aliquotes exactes d'une circonférence de la terre, mesurée d'après les principes et par les procédés que nous connaissons ; et que tous ces stades donnent au degré terrestre une étendue qui ne varie que de quelques toises au-dessus de 57,000 toises, le stade pythique excepté. Selon Romé de Lisle, le stade d'Ératosthènes donne 57,166 toises ; le stade nautique, 57,066 ; le stade olympique, *idem* ; le stade phileterien, 50,070 ; le stade égyptien, 57,066 ; le stade pythique, 56,000 toises par degré.

[2] Voyez *Notice des manuscrits orientaux*, tom. I, pag. 51 et suiv.

tous les cas, cette période de 3190 ans avant J. C. fournit aux chronologistes raisonnables l'espace nécessaire à placer, d'une part, les observations babyloniennes envoyées par Kallisthènes à Aristote et remontant à l'an 2234 avant J. C.; d'autre part, la fondation du temple d'Hercule à Tyr, que ses prêtres attestèrent à Hérodote remonter à une année qui correspond à l'an 2725 avant J. C. Quant aux érudits qui nient tous les faits placés hors de leur système biblique, tout raisonnement avec eux est inutile, puisqu'il est d'avance proscrit [1].

CHAPITRE VIII.

Histoire probable de Sémiramis.

Après avoir ramené à un état admissible et croyable les ouvrages de Sémiramis, qui cependant conservent leur caractère gigantesque, ne quittons pas ce sujet digne d'intérêt, sans essayer de nous faire des idées raisonnables de cette femme extraordinaire, qui dans l'histoire tient le premier rang de son sexe. Diodore de Sicile nous présente deux récits de sa fortune, et de la manière dont elle parvint au pouvoir suprême, qu'elle géra d'une main si hardie. Selon l'un de ces récits, qui est celui de Ktesias, « Sémiramis naquit en Syrie, à Ascalon, « des amours clandestins de la déesse Derketo et « d'un jeune sacrificateur de son temple : l'enfant, « exposée dans un lieu désert, parmi des rochers, « fut par miracle nourrie et sauvée par les soins « d'un essaim de pigeons sauvages qui avaient leur « fuye [2] en ce lieu. Au bout d'un an, des bergers « découvrirent cette orpheline, et la trouvant très-« jolie, ils la menèrent et la donnèrent à l'intendant des haras royaux (appelé *Simma*), lequel, « privé d'enfants, l'adopta et la nomma *Sémiramis*, « c'est-à-dire *colombe*, en langue syrienne; de là « serait venu le culte des pigeons dans le pays. » *Voilà*, dit Diodore (ou Ktesias), *la fable que l'on débite sur Sémiramis*. Et en effet, c'est bien là une fable; mais en écartant le conte des pigeons et de la déesse, il resterait pour fait raisonnable que réellement Sémiramis serait née à Ascalon, du commerce clandestin de quelque prêtresse, et qu'élevée en secret, elle aurait été adoptée par le personnage indiqué. Tout cela est dans les mœurs du pays et du temps.

« Parvenue à l'âge nubile, continue Ktesias, l'é-« clat de sa beauté et de ses talents subjugua l'un « des principaux officiers du roi. Cet officier s'ap-« pelait *Memnon;* étant venu inspecter les haras, « il emmena Sémiramis à Ninive, et il en eut deux « enfants..... La guerre de Bactriane survint; Sé-« miramis y suivit son époux..... Ninus vainquit « les Bactriens en rase campagne, mais il assié-« geait inutilement leur capitale, où ils s'étaient « renfermés, lorsque *Sémiramis*, travestie en guer-« rier, trouva le moyen d'escalader les rochers de « la forteresse, et par un *signal élevé* sur le mur, « avertit de son succès les troupes de Ninus, qui « alors emportèrent la ville.... Ninus, charmé du « courage et de la beauté de Sémiramis, pria Mem-« non de la lui céder; celui-ci refusa. Ninus n'en « tint compte, Memnon se tua de dépit, et Sémi-« ramis devint reine des Assyriens. » Tel est, dit Diodore, le récit de Ktesias (p. 134, liv. II).

Mais Athénée et d'autres écrivains assurent « que « Sémiramis fut originairement une courtisane dont « les grâces et la beauté fixèrent l'attention de Ni-« nus. D'abord le crédit de cette femme n'eut rien « de remarquable; mais ensuite il s'accrut au point « d'amener Ninus à l'épouser, et finalement elle « lui persuada, dans une fête, de lui céder 5 *jours* « pour régner. »

Cette seconde version, plus naturelle, plus historique que la première, est encore appuyée par une anecdote que nous a conservée Pline. « Vers « la 107[e] olympiade, dit cet auteur (de 352 à 349 « avant J. C.), parmi plusieurs peintres habiles « fleurit *Echion*, qui se rendit célèbre par divers « beaux tableaux : l'on admire entre autres sa *Sé-« miramis*, qui, de *servante*, *devint reine* [1]. »

Voilà, en faveur du récit d'Athénée, un témoignage remarquable. On sait que les anciens peintres étaient savants et scrupuleux en histoire. Si Echion, qui fleurissait moins de 30 ans après Ktesias, a dédaigné son récit et préféré celui-ci, il s'ensuit

[1] Ici vient se placer un passage de Cicéron, qui parlant des principes de l'art de *deviner*, dit (lib. I, cap. 2, *de Divinatione*) : « En remontant aux autorités les plus reculées, « je trouve dès les premiers temps les *Assyriens*, qui, à raison « de l'étendue et de la planimétrie des contrées qu'ils habi-« taient, découvrant de toutes parts un ciel sans obstacles, « observèrent les mouvements des étoiles tant propres que « respectifs, et sur leurs aspects, fondèrent l'art des horos-« copes, etc. »

Ces *Assyriens* de Cicéron ne peuvent être ceux de Ninive, dont le pays se trouve au pied du mont Taurus; ils doivent être ceux de la Babylonie, ainsi désignés par les Grecs dès avant Hérodote. Or comme il est prouvé qu'avant Ninus ce pays fut le siége d'un état policé et d'une population arabe nombreuse et civilisée comme l'Égypte, il s'ensuit que c'est à ce peuple qu'il faut appliquer ces mots de Cicéron : « *Principio Assyrii*, ut *ab ultimis* auctoritatem repetam, propter planitiem magnitudinemque regionum quas incolebant, cum « cœlum ex omni parte patens et apertum intuerentur (il eût « dû ajouter *perlucidum*), trajectiones motusque stellarum « observaverunt. »

[2] Ces fuyes sauvages sont encore aujourd'hui un cas fréquent en Syrie et en Palestine; les pigeons y sont par milliers.

[1] Liv. XXXV, chap. 10, p. 224 de l'*Histoire naturelle* de Pline, traduction de Poinsinet.

que dès cette époque existait la version suivie par Athénée, et qu'elle passait pour plus vraie. En effet elle porte un caractère réellement historique, conforme aux mœurs de l'Asie ancienne et moderne. Qu'une fille d'une naissance obscure, qu'un enfant trouvé soit élevé par des étrangers; que donnée ou vendue elle arrive au séraï du sultan; qu'elle soit introduite dans le harem à titre d'*odalisque* [1], c'est-à-dire de *servante de chambre;* qu'enfin elle parvienne au grade de sultane-reine, c'est un roman historique encore réalisé chaque siècle en Asie. D'ailleurs cette version d'Athénée, qui se lie très-bien au début rectifié de Ktesias, a encore le mérite de résoudre les embarras chronologiques qui naissent de son récit, où les événements sont trop serrés, et de plus, elle se trouve appuyée d'un fait qu'attestent deux autres écrivains; car Moyse de Chorène et Kephalion s'accordent à dire que Sémiramis fit mourir *tous ses enfants*, excepté le jeune Ninyas. Dans le récit de Ktesias, elle en eut *deux* de Memnon, son premier mari; mais ils n'étaient pas enfants *de roi*, ni capables de lui faire ombrage; au lieu que, suivant le récit d'Athénée, elle eût pu, dans son état d'*odalisque*, avoir de Ninus plusieurs enfants âgés déjà, et aptes à régner, par conséquent faits pour l'inquiéter. Alors nous pouvons supposer sans effort que Sémiramis était entrée au séraï vers l'âge de 20 ans, qu'elle y vécut en qualité d'odalisque et eut des enfants de Ninus pendant un espace qui put durer 20 autres années. Ce temps fut employé par elle à fonder ce crédit et cet ascendant qui enfin subjuguèrent Ninus. La guerre de Bactriane étant survenue, elle y suivit le roi, et ce fut alors que l'acte de bravoure mentionné par Ktesias la fit devenir reine. Son nom même semble faire allusion à ce trait; car il n'est pas vrai que *Sémiramis* signifie pigeon ou colombe [2] en syriaque; au lieu que ce mot, décomposé (*shem rami*), signifie *le signe élevé* sur les murs de Bactre, lequel devint le signal de la victoire de Ninus et de la fortune de la favorite. A dater de cette année, qui fut l'an 1201, tous les événements seraient tels que les a établis l'auteur de la *Chronologie d'Hérodote*, page 278. Mais nous corrigerions les dates précédentes, en disant que Sémiramis serait entrée au séraï vers 1221, et qu'elle serait née vers 1241. Alors elle eût vécu 61 à 62 ans, précisément comme le dit Ktesias; si son orgueil voulut que l'on comptât dans son règne tout le temps de sa cohabitation avec Ninus, elle aurait régné 42 ans, comme le dit encore cet auteur; et tout prend de l'accord dans le récit et dans les vraisemblances : par ces gradations naturelles, par cet apprentissage nécessaire, Sémiramis, arrivée au pouvoir suprême, donne l'essor à son caractère *avide de tout ce qui est grand* [1] *: jalouse de surpasser la gloire de ceux qui l'avaient précédée, elle conçoit,* après la mort de Ninus, le dessein de bâtir une ville dans la Babylonie. Ninus venait d'en construire une immense à 100 lieues de là, et voilà sa veuve qui veut en élever une autre, non pas plus grande (Strabon dit que Babylone fut plus petite), mais une mieux entendue. Ninive avait donc des défauts de position déjà sentis..... Le local de Babylone offrait donc des avantages supérieurs : le talent de Sémiramis fut de les apercevoir, et le succès est devenu une preuve de son génie. Effectivement, en examinant les circonstances géographiques et politiques de cette opération, il nous semble découvrir plusieurs des motifs qui ont dû la susciter. *Ninive* assise au bord oriental du Tigre, dans une plaine fertile en tout genre de grains, voisine de coteaux riches en arbres fruitiers, sous un ciel brillant et pur, Ninive jouissait d'une situation très-heureuse à plusieurs égards; mais elle était privée de l'un des éléments nécessaires à la prospérité des capitales. Elle manquait de navigation..... Le Tigre, quoique fleuve large et profond, est si rapide en son cours, si encaissé dans son lit, que les transports y sont toujours dangereux, difficiles et partiels. On ne peut le remonter; et de plus, au-dessus de Ninive, son cours est borné à si peu de pays, qu'on ne saurait en apporter beaucoup de denrées.

L'Euphrate, au contraire, a un développement immense au-dessus de Babylone; il touche à la Syrie; il pénètre dans l'Asie mineure par une de ses branches; il exploite toute l'Arménie par les autres, il appelle les produits de tous les pays montueux qui bordent l'Euxin, il les transporte avec moins de dangers que son rival; mais ce qui surtout lui assure la prépondérance, il communique à l'Océan par un cours plus lent, par un lit plus commode que le Tigre, en sorte que depuis le golfe Persique, les bateaux peuvent le remonter bien plus haut et plus aisément que le Tigre. Une ville placée sur l'Euphrate était donc appelée à la splendeur que donne le commerce : et à cette époque le golfe Persique était le centre des communications les plus riches et les plus actives entre l'Asie occidentale,

[1] *Oda* en turc, chambre.

[2] *Colombe* et *pigeon* se dit *iounah*, qui n'a rien d'analogue. Mais on nous dit que les troupes babyloniennes avaient pour enseigne une *colombe*, ce qui explique l'expression de Jérémie et du psaume *Exsurgat, fuyez la colère de la colombe.* Ces enseignes ayant été instituées par Sémiramis, peut-être le peuple l'a-t-il désignée sous cet emblème.

[1] Voyez le texte ci-devant, p. 471

la Syrie, la Perse, l'Arabie Heureuse, l'Éthiopie et l'intérieur de l'Afrique; à cette époque, ce commerce valait celui de l'Inde. Les guerres habituelles des peuples riverains, en rendant la circulation difficile, en forçant de recourir aux caravanes dispendieuses des Arabes bédouins, s'étaient opposées à son développement. Cette cause venait de cesser; toute l'Asie limitrophe obéissait à un même souverain, et sa puissance le faisait respecter au loin. Ce motif commercial était déjà suffisant; Sémiramis dut en avoir deux autres, politiques et militaires.

Les habitants de la Chaldée étaient un peuple récemment conquis, par conséquent mécontent et disposé à secouer le joug. Un moyen propre à les contenir était d'établir près d'eux, dans leur sein, une forteresse dont la garnison fût un épouvantail ou un instrument. Cet objet fut rempli par la portion de Babylone bâtie dans l'île Euphratique; mais pourquoi bâtir l'autre portion à l'ouest du fleuve au bord du désert? Ici se montre encore l'habileté du fondateur : alors que les armes projectiles avaient peu de portée, si l'on n'eût occupé qu'une rive du fleuve, l'on n'eût pas commandé l'autre suffisamment. On avait dans le désert un ennemi vagabond, turbulent, qu'il importait de tenir en respect : une citadelle formidable opéra cet effet. Babylone, assise sur les deux rives de l'Euphrate, épouvanta les Arabes bédouins; mais en même temps elle devint un moyen de les attirer et de les affectionner, parce qu'elle leur offrit le marché le plus commode et le plus avantageux pour vendre le superflu de leurs troupeaux, ou le butin de leurs lointaines rapines.

Cette domination plénière du fleuve, qui fut un raffinement d'art sur Ninive, fut aussi un surcroît de puissance militaire et commerciale. Tous les Bédouins devinrent vassaux par crainte ou par intérêt. Le choix du local précis de *Babel* fut un trait de politique plein d'astuce et de sagacité. L'on pouvait indifféremment asseoir la forteresse plus haut ou plus bas; mais Sémiramis trouvant en un point donné un temple célèbre, qui, suivant l'usage du temps, était un lieu de pèlerinage pour tous les peuples arabes, Sémiramis saisit ce moyen religieux de manier les esprits; en ornant ce temple, en le comblant de présents, elle flatta le peuple; en caressant les prêtres chaldéens, en les dotant, elle se les attacha, et par eux elle devint maîtresse des cœurs. Enfin un dernier motif de son choix dut être que, quelques lieues plus haut, l'Euphrate avait et a encore des *rapides* ou *brisants* qui empêchent les bateaux de remonter à pleine charge... La ville devint un entrepôt.

D'après ces combinaisons trop naturelles pour n'être pas vraies, il ne faut plus s'étonner du succès de Sémiramis. Il fut complet contre Ninive, puisque cette cité ne subsista que 6 siècles, tandis qu'il en fallut 12 pour anéantir Babylone; encore ses immenses ruines, enfouies dans un espace de plusieurs lieues [1], demeurent-elles comme un monument de son existence. Il faut lire dans Diodore le reste des actions de cette femme prodigieuse, et voir comment, après avoir établi sa métropole, elle créa en peu de mois, dans la Médie, un palais et un vaste jardin, puis entreprit contre les Indiens une guerre malheureuse, puis revint en Assyrie se livrer à des travaux dont Moyse de Chorène continue les détails curieux dans le chapitre 14 de son *Histoire d'Arménie*. Telles furent son activité et sa renommée, qu'*après elle, tout grand ouvrage en Asie fut attribué par les traditions à Sémiramis* [2]. Alexandre trouva son nom inscrit sur les frontières de la Scythie, alors considérée comme borne du monde habité. C'est sans doute cette inscription que nous a conservée Polyæn, dans son intéressant *Recueil d'anecdotes* (Stratag. liv. VIII, chap. 26).

Sémiramis parle elle-même :

LA NATURE ME DONNA LE CORPS D'UNE FEMME;
MAIS MES ACTIONS M'ONT ÉGALÉE
AU PLUS VAILLANT DES HOMMES (a Ninus) :
J'AI RÉGI L'EMPIRE DE NINUS,
QUI VERS L'ORIENT TOUCHE AU FLEUVE HINAMAM (l'Indus);
VERS LE SUD AU PAYS DE L'ENCENS ET DE LA MYRRHE
(l'Arabie Heureuse);
VERS LE NORD AUX SAKKAS (Scythes),
ET AUX SOGDIENS [3] (Samarkand).
AVANT MOI AUCUN ASSYRIEN N'AVAIT VU LA MER;
J'EN AI VU QUATRE OU PERSONNE NE VA,
TANT ELLES SONT DISTANTES.
QUEL POUVOIR S'OPPOSE A LEURS DÉBORDEMENTS?
J'AI CONTRAINT LES FLEUVES DE COULER OU JE VOULAIS,
ET JE N'AI VOULU QU'OU IL ÉTAIT UTILE :
J'AI RENDU FÉCONDE LA TERRE STÉRILE
EN L'ARROSANT DE MES FLEUVES :
J'AI ÉLEVÉ DES FORTERESSES INEXPUGNABLES :
J'AI PERCÉ DE ROUTES DES ROCHERS IMPRATICABLES :
J'AI PAVÉ DE MON ARGENT DES CHEMINS
OU L'ON NE VOYAIT QUE LES TRACES DES BÊTES SAUVAGES,
ET DANS CES OCCUPATIONS,
J'AI SU TROUVER ASSEZ DE TEMPS POUR MOI
ET POUR MES AMIS.

Dans ce tableau si simple et si grand, la dignité de l'expression et la convenance des faits semblent

[1] Voyez *Mémoires de Beauchamp*, *Journal des savants*, décembre 1790.

[2] *Strab.* lib. XVI.

[3] Elle ne dit rien de la frontière d'ouest, la *Méditerranée*; et ce silence est contre Ktesias en faveur d'Herodote. Sémiramis n'eût pas omis un pays aussi remarquable que la Syrie, sa patrie : elle a dû, par amour-propre, omettre une frontière aussi bornée que celle de l'Euphrate.

elles-mêmes garantir la vérité du monument. Nous ne saurions donc admettre l'opinion de quelques écrivains qui veulent regarder Sémiramis comme un personnage mythologique de l'Inde ou de la Syrie [1]. Il est possible que le mot *semirami* reçoive une étymologie *zende* ou *sanscrite;* mais outre le cas fortuit des analogies de ce genre, ce mot, qui nous est transmis par les Perses, peut avoir été substitué par eux au nom syrien de l'épouse de Ninus, comme le nom de *Zohâk* fut substitué au nom de *Haret*, comme celui d'*Esther* le fut au mot *Hadossa*, signifiant *myrte* en hébreu. L'article suivant va confirmer cet aperçu par des rapprochements singuliers auxquels donne lieu un récit que nous a conservé Photius dans sa *Bibliothèque grecque* [2].

[1] *Asiatic Researches*, tome IV, Dissert. de Wilford sur Sémiramis.

[2] Notre époque de Sémiramis trouve un appui singulier dans un passage de Porphyre, que cite Eusèbe, *Præp. evang.* lib. I, pag. 30. Selon Porphyre, « l'historien phénicien *Sanchoniaton* avait fleuri avant la guerre de Troie, dans un « siècle rapproché de Moïse, *ainsi que l'on pouvait s'en con-« vaincre par les Annales des rois phéniciens ;* et il avait été « contemporain de Sémiramis, que l'on place très-peu de « temps avant la guerre (ou prise) de Troie, ou même paral-« lèlement. »

Sur ce texte nous remarquons que la plupart des écrivains grecs placent cette prise l'an 1184 avant notre ère : dans nos calculs, le règne de Sémiramis a eu lieu depuis 1195 jusqu'en 1180 : on voit que le synchronisme est complet, et il est d'autant plus concluant, que Porphyre nous le donne comme le résultat des trois chronologies assyrienne, phénicienne et grecque, comparées entre elles. Les interpolations de Ktesias se trouvent ici jugées et rejetées.

Ce même fragment de Porphyre donne lieu à une autre combinaison singulière : cet écrivain dit « que Sanchoniaton, « pour mieux s'assurer de la vérité des faits, consulta de très-« anciens monuments ammonites, et un certain *Ierombal* « juif, prêtre du dieu Ieou. »

En parcourant les livres juifs, nous trouvons l'un des juges spécialement désigné par le surnom de *Ierobaal* (*ennemi de Baal*)· ce juge est *Gedeon*, qui, à titre de prophète envoyé de Dieu, mérite aussi le nom de *prêtre :* Gedeon nous serait donc indiqué ici comme ayant gouverné jusque vers l'an 1190 et au-dessus : sa fin aurait précédé de 50 a 60 ans l'avénement de Heli en 1131. La liste informe que nous avons critiquée à l'article des Juges (voyez ci-devant, pag. 318 et suiv.) en présente beaucoup plus, comme on le voit ici.

Gedeon-Ierobaal meurt vers 1190.

Abimeleck règne	3 ans.
Thola.	
Iaïr gouverne	22
Total	25 ans.
Servitude sous les Ammonites et les Philistins,	18 ans.
Iephté	6 ans.
Abesan	7
Ahialon	10
Abdon	8
Total	31
Servitude sous les Philistins	40 ans.
Samson	20

Heli juge en l'an 1131.

Écartons le fabuleux Samson; admettons, avec plusieurs chronologistes, que les 40 ans de servitude sous les Philistins ont été parallèles aux 40 ans de Heli : déjà nous n'aurons que 28 à 30 ans depuis ce grand prêtre, en 1131, jusqu'à Jephté, qui aura géré vers 1166. D'autre part, entre Jephté et Gedeon, Josèphe n'admet point *Thola;* la servitude sous les Ammonites et les Philistins a pu n'affecter que quelques tribus, tandis que Iaïr gouvernait les autres. Il ne resterait donc que 25 ans entre Jephté et Gedeon, qui serait mort vers 1190; et comme les indications de Porphyre ne sont pas précises, Gedeon peut être reculé jusque vers 1200. Ce ne sont là que des hypothèses, dira-t-on; mais l'autorité de Porphyre, qui, de l'aveu même de ses ennemis, fut un savant écrivain, est faite pour balancer ici celle d'une compilation indigeste, surtout lorsque Porphyre s'appuie de monuments positifs, réguliers, dont les expressions s'accordent avec les raisonnements que nous avons formés sur d'autres bases et par d'autres moyens.

CHAPITRE IX.

Récit de Conon, et roman d'Esther.

« J'ai lu, dit Photius (page 427 de sa *Bibliothè-« que*), j'ai lu le petit ouvrage de Conon, dédié à « Archelaüs Philopator, contenant 50 anecdotes « tirées de divers auteurs anciens. La neuvième « traite de Sémiramis. Conon la présente comme « fille, et non comme femme de Ninus. Pour m'ex-« pliquer sommairement, il attribue à Sémiramis « tout ce que les autres écrivains racontent de l'As-« syrienne *Attosa* (Atossa). Aurait-elle porté deux « noms? ou a-t-il été le plus savant? Voilà ce que « je ne sais pas. Il raconte que Sémiramis eut d'a-« bord un commerce clandestin avec son propre « fils, sans le connaître; qu'ensuite la chose étant « découverte, elle l'épousa publiquement; d'où il « est arrivé chez les *Mèdes* et chez les *Perses* que « *le mariage des enfants avec leurs mères,* qui d'a-« bord était une chose exécrable, devint un acte « *légal et permis.* »

Il s'agit de savoir si ce récit est purement paradoxal, ou s'il contient quelques lumières dans notre question.

1° Nous observons que Conon fut un auteur assez tardif, puisque son patron, Archelaüs, fut un des Hérodes emmené par Jules César à Rome, où il passa de longues années.

2° Les 50 anecdotes dont Photius donne l'extrait sont pour la plupart tirées de la haute antiquité, en des temps dits héroïques et fabuleux, avec une affectation de singularité qui décèle l'intention formelle d'amuser un prince ennuyé; mais on n'y découvre point un caractère d'absolue fausseté, ni d'invention apocryphe qui en fasse un pur roman. Dans l'anecdote de Sémiramis, Photius observe que les faits attribués par Conon à cette princesse, le sont par d'autres auteurs à l'*Assyrienne Atossa*. Il n'y aurait donc que transposition et confusion de noms. Quelle fut cette *Attosa*, ou *Atossa?* Les Perses nous en citent une née fille de Kyrus, devenue épouse de Cambyse (son

propre frère), puis de Smerdis; ce ne doit point être celle-là.

L'historien Hellanicus, contemporain d'Hérodote, en citait une autre qui, dans un temps ancien, avait inventé l'art d'écrire ou d'envoyer des lettres missives [1] : ce pourrait être celle-là; mais il l'appelle *reine des Perses*, et l'on n'en connaît aucune autre action.

Enfin Eusèbe, dans sa *Chronique* [2], nous fournit un trait plus précis. « *Atosse*, qui est *Sémiramis* [3] (ou qui est appelée *Sémiramis*), fut fille « de Belochus (dix-huitième roi d'*Assyrie*), et elle « régna 12 ans avec son père. »

Ici nous avons une *Atosse assyrienne*, comme celle de Conon, et deux noms pour une même personne, comme l'a soupçonné Photius. De ces divers exemples nous pouvons conclure,

1° Que le nom d'*Atosse* fut commun à plusieurs femmes chez les Perses et les Assyriens;

2° Que, par un autre cas possible, ces femmes ont pu vouloir s'appeler du nom illustre de *Sémiramis*, ou que Sémiramis a pu d'abord porter le nom d'*Atosse* quand elle était simple particulière. De ce double cas ont pu venir des méprises, des confusions; et en parcourant l'histoire des Mèdes et des Perses, nous trouvons un trait qui réunit d'une manière remarquable plusieurs circonstances du récit de Conon.

Selon Ktesias, la fille du roi mède *Astyag*, nommée *Amytis*, devint l'épouse de Kyrus : selon Hérodote, la fille de ce même Astyag était mère du même Kyrus : Ktesias, qui contredit Hérodote, n'ose avouer ce fait, mais il l'insinue lorsqu'il dit : « Kyrus ne connaissait pas d'abord *Astyag pour* « *son parent* (ou aïeul); lorsqu'il l'eut en son pou« voir, il le relâcha, et il honora Amytis comme « sa *propre mère;* ensuite il l'épousa. » Maintenant observons qu'aucun auteur ne parle de l'inceste comme légal chez les Assyriens et les Babyloniens, tandis que tous attestent cet usage *chez les Perses et chez les Mèdes..... Le mariage des frères avec les sœurs, des mères avec leurs fils, était un usage antique et légal de la caste des mages*, a dit *Xantus de Lydie* [4], dès avant le temps d'Hérodote. De là ce vers de Catulle :

Nam magus ex matre et gnato nascatur oportet.

Pour être mage, il faut naître d'une mère mariée avec son fils.

D'autre part, nous savons que la religion et les rites des mages, essentiellement mèdes et zoroastriens, furent adoptés par Kyrus. Son fils Cambyse épousa sa propre sœur *Atossa :* n'est-il pas naturel d'en tirer la conséquence que ce fut *Kyrus* qui introduisit l'inceste chez les Perses, comme le dit Conon, et qu'il représente ici *Ninyas*, comme Astyag représente Ninus? Mais d'où vient cette méprise? sans doute le voici. Ninus, chez les Mèdes, était un *zohâq*, comme *Astyag* l'était chez les Persans. Or comme il y avait quelque analogie entre l'aventure de Sémiramis qui s'éprit de son fils et voulut en jouir, et l'aventure d'Amytis qui vécut clandestinement avec son fils, et qui l'épousa, ces divers personnages auront été confondus par quelque historien romancier, comme le sont encore les historiens persans [1].

Quant à la *Sémiramis* dite Atossa, *fille de Belochus*, selon Eusèbe, ses 12 ans de règne approchent beaucoup des 14 ou 15 ans que nous avons trouvés à l'épouse de Ninus [2], et Ninus pourrait être ce *Bel-ochus*, qui signifie *frère de Bel :* car, placé vers la moitié des 1200 ans de Ktesias, il se trouve à la tête de la liste redoublée dont la Chronologie d'Hérodote démontre l'erreur.

Mais ce nom d'*Atossa* ou *Attosa* donné à Sémiramis, d'où vient-il? En lisant l'anecdote juive d'Esther, nous remarquons que son nom syrien ou hébreu fut *Hadossa*, signifiant *myrte;* qu'elle vint de Syrie comme Sémiramis; qu'elle fut odalisque à la cour du grand roi Assuérus : or Assuérus est le nom que le texte grec donne à l'*Assur* ou l'*Assyrien* de la Genèse *qui bâtit Ninive :* cet Assuérus épousa la Juive *Hadossa*, comme Ninus épousa l'Ascalonite *Atossa;* l'une et l'autre de *servantes devinrent reines*, comme le représentait le tableau du peintre Echion, dès avant Alexandre. Jamais les commentateurs n'ont pu prouver en quel temps vécut cet Assuérus, ni où il fut roi, ni qui fut cette Esther, dont les critiques placent l'histoire au rang des livres apocryphes. Il nous semble assez évident que le nom prononcé *Atosa* par les Grecs, est identique à l'*Hadosa* des Syriens; qu'Esther n'est pas autre que Sémiramis, dont un auteur juif a modifié l'histoire tirée du même livre que le tableau d'Echion, pour en faire honneur à sa nation; en sorte que nous avons ici deux écrivains juifs qui ont défiguré la vérité pour amuser leurs lecteurs : nous en verrons bientôt

[1] Tatien, pag. 243.
[2] Eusebe, pag. 13.
[3] *Atossa quæ est Semiramis.*
[4] Clément d'Alex. *Strom.* lib. III, pag. 185.

[1] Athénée cite deux exemples de semblable confusion de noms par des historiens de son temps : l'un disant que Ninive fut prise par *Kyrus*, au lieu de *Kyaxar;* l'autre que l'on voyait à Ninive le tombeau de *Ninus*, au lieu de *Ninyas*. Athénée, en faisant lui-même ces remarques, nous montre que ces cas ont été assez fréquents.

[2] Il semble aussi que cette Sémiramis doit être celle qu'Hérodote a eu en vue par suite de ces confusions.

d'autres dans le même cas, mais beaucoup moins amusants.

CHAPITRE X.

Babylone depuis Sémiramis.

Après *que Ninus eut conquis* la Babylonie, et détruit la race des rois indigènes [1], ce prince, nous dit Ktesias, *soumit le pays à un tribut annuel*, c'est-à-dire qu'il en fit une province de son empire, régie comme les autres par un *vice-roi* ou *satrape*. Sémiramis ayant ensuite fondé l'immense forteresse de Babylone, cette cité devint la résidence naturelle et nécessaire du vice-roi; ce vice-roi, par la nature de sa place, dut être amovible au gré du souverain, comme le furent les satrapes de l'empire perse (dont le régime fut calqué sur celui de Ninive), comme le sont de nos jours encore les pachas de l'empire ottoman. Toutes ces organisations asiatiques se ressemblent. Cet état de choses subsista pendant toute la durée de l'empire assyrien. Nous en avons la preuve,

1° Dans l'envoi que Teutamus fit d'un corps de Babyloniens au secours de Troie [2];

2° Dans l'échange que Salmanasar fit d'une colonie de Babyloniens contre une colonie d'Hébreux de Samarie;

3° Dans tous les détails de la révolte de Belesis-Merodak contre Sardanapal;

4° Dans la vassalité non contestée de ce même Belesis vis-à-vis d'*Arbak*, qui, à titre de vainqueur de Sardanapal et de successeur du *grand roi*, conféra au Babylonien la satrapie de sa province *exempte de tribut*, et qui lui accorda le pardon d'un vol public contre l'avis de ses pairs assemblés;

5° Enfin dans ces expressions d'Hérodote [3] : « *que* « *la ville de Babylone, après la chute de Ninive*, « *devint la résidence des rois d'Assyrie.* »

Elle n'était donc auparavant qu'une ville dépendante, une ville de province. Nos deux auteurs, d'accord sur cette période, semblent différer sur celle du régime mède; car le texte d'Hérodote implique une souveraineté indépendante depuis Belesis, tandis que, selon Ktesias, Babylone continua d'être vassale d'Ecbatane, au même titre qu'elle l'avait été de Ninive; et il en cite un trait remarquable dans l'anecdote de Parsodas et de *Nanibrus, gouverneur* de Babylone, qui *se reconnaît* justiciable de (*Kyaxares*)-*Artaïos*. D'où il résulterait que les rois de Babylone n'auraient effectivement été indépendants et héréditaires que depuis Nabopolasar, père de Nabukodonosor; et la liste officielle, dite *Kanon* [1] *astronomique* de Ptolomée, appuie cette induction, en ce que depuis Nabopolasar, remontant jusqu'à Belesis (Mardokempad), elle compte 11 règnes ou mutations dans le court espace de 96 ans, ce qui ne donne pas 9 ans complets pour chaque règne, et ce qui par conséquent exclut l'idée de succession héréditaire.

Après Belesis, pendant le règne circonspect de Deïokès, *qui ne commanda qu'aux Mèdes, alors que chaque peuple vécut libre et sous ses propres lois*, il y a lieu de penser qu'il exista à Babylone des agitations oligarchiques, pendant lesquelles des chefs militaires ou sacerdotaux se supplantèrent rapidement dans la gestion du pouvoir. Cela serait naturel, et il le serait encore que Phraortes, devenu puissant par la conquête de la Perse, eût ressaisi la suzeraineté de Babylone par le moyen de l'un des partis contendants. Ce prince ayant péri dans son expédition contre *Ninive*, son fils Kyaxarès (Artaïos) hérita de ses droits; mais l'invasion des Scythes, en 625, l'ayant confiné dans ses places fortes et dans ses montagnes, Nabopol-asar et Nabuchodonosor, à couvert dans leur *île*, protégés contre la cavalerie scythe par leurs fleuves et leurs canaux, mirent à profit la faiblesse du Mède, et rendirent leur royauté indépendante et héréditaire dans leur famille.

Contre cet état de choses conforme au raisonnement et aux autorités, on peut demander comment s'expliqueront, et le titre de *roi* donné par la liste officielle aux princes babyloniens depuis Nabonasar, et l'acte arbitraire de ce prince qui supprima les noms de tous ses prédécesseurs, acte et titre qui semblent impliquer l'indépendance absolue.

Nous répondrons que cette objection, plausible dans les mœurs et les usages d'Europe, n'est point une difficulté réelle dans les usages d'Asie. Le mot arabe et chaldéen *malek*, traduit *roi*, n'a pas strictement le sens que nous lui donnons : il suffit d'avoir lu l'histoire de l'Orient ancien, pour savoir que ce titre n'équivaut souvent qu'à celui de *commandant* de province et même de ville. Quand les Hébreux entrent en Palestine, il n'est pas de ville ou de gros bourg qui ne présente un *malek*, ou *roi*, et certainement ces roitelets n'étaient pas des rois indépendants, absolus. Cet emploi indistinct du nom de *roi* trouve son origine et ses motifs dans l'état politique de ces contrées. Primitivement, avant que les États se fussent engloutis les uns les autres, chaque peuple régi par ses propres lois, avait son *malek*, son roi particulier. De grands conquérants,

[1] Voyez Ktesias en Diodore, lib. II.
[2] Ktesias et Moyse de Chorène.
[3] Lib. I, § CLXXVIII

[1] *Norma, regula.*

tels que Sésostris et Ninus, s'étant élevés, leur politique trouva convenable de conserver aux petits rois qui se soumirent volontairement les états qu'ils possédaient, et se contenta de percevoir le tribut, c'est-à-dire qu'en laissant le *titre*, qui n'était rien, les conquérants prirent les *richesses*, qui étaient tout; et de là cette dénomination de *roi des rois*, dont nous trouvons le premier exemple dans Sésostris, mais dont probablement l'usage est bien antérieur. Réduits à l'obéissance et à la vassalité, ces *rois* inférieurs ne furent réellement que des gouverneurs de province, que des *satrapes*, selon l'expression de l'idiome persan; et nous trouvons la preuve inverse de cette synonymie dans un passage de Bérose, qui, né sujet des Perses, a écrit selon leur génie; il dit :

« Nabopolassar ayant appris la défection du *satrape qui était préposé sur l'Égypte, la Cœlesyrie* et *la Phénicie*, et ne se trouvant plus capable de soutenir les fatigues de la guerre, il chargea son fils Nabuchodonosor de cette expédition, et mourut peu de temps après [1]. »

La date de cette expédition et de la mort de Nabopol-asar nous est parfaitement connue pour être de l'an 605 à 604. Or nous savons avec la même certitude historique, qu'à cette époque il n'y avait en Égypte d'autre *satrape* que *le roi Nekos*, qui régna depuis 617 jusqu'en 602; et nous savons encore par Hérodote et par les livres hébreux que Nekos n'était point le préposé des rois de Babylone, mais bien l'ennemi puissant, le rival indépendant qui leur disputa la Judée et la Syrie jusqu'à l'Euphrate [2]. La bataille de Karkemis ou Kirkesium, en 604, jugea la question contre lui. *Il se retira dans son royaume, et il ne reparut plus dans la terre* (ou pays) *de Judée.*

Bérose, historien célèbre par son savoir, n'a pu ignorer ces faits. Lorsqu'en cette occasion il emploie le mot *satrape*, c'est évidemment parce que, dans les idées asiatiques, il le juge synonyme du mot roi [3]. Le Syncelle nous offre un autre exemple du même emploi de ce mot par Alexandre Polyhistor, lorsqu'il dit, page 209 : « Alexandre Polyhistor rapporte que Nabopolasar envoya vers « Astyag, *satrape* de Médie, etc. » Or il est constant qu'Astyag était *roi* indépendant..., et le Syncelle, page 14, nous avertit que Polyhistor copiait Bérose.

Quant à la suppression que *Nabon-asar* fit des actes et des noms de ses prédécesseurs, elle n'est pas en lui une preuve de pouvoir *royal*, plus qu'elle ne le serait dans les pachas du Kaire, de Damas et de Bagdad; de tels procédés leur seraient possibles, sans avoir d'autre conséquence que de payer quelque amende. Seulement ici c'est un indice de félonie et de rébellion que semblent confirmer plusieurs circonstances.

En effet, après la mort de Nabonasar, l'an 733 (14 ans après la suppression des actes, en 747), on voit le roi de Ninive, *Salman-asar*, lever une colonie dans Babylone même et la déporter au pays de Samarie, à la place des Juifs qu'il venait de subjuguer et de déporter en Mésopotamie. Cet acte de souveraineté et de sévérité ne semble-t-il pas venir à la suite d'une rébellion qui aurait existé, sans pouvoir être punie du vivant de son auteur Nabonasar; mais à sa mort, le prince suzerain profitant de quelques troubles, aurait recouvré ses droits; il aurait écarté des coupables trop nombreux pour être détruits sans danger et sans perte; et même en capitulant avec le parti influent, il eût continué de prendre les vice-rois dans la caste, avec la précaution de les changer souvent, comme on le voit dans Nabius, Chinzirus, Porus et Ilulaïus, qui n'occupent que 12 ans.

D'autre part, la liste officielle appelée *Kanon astronomique* de Ptolomée, affecte de donner aux princes de Babylone, depuis Nabonasar, le nom de *rois chaldéens*, et non pas de rois *assyriens*. Or il est remarquable que les écrivains juifs authentiques, tels qu'*Isaïe*, *Jérémie* et l'auteur *des Rois*, appliquent exclusivement le nom de *Chaldéens* aux Babyloniens, et celui d'*Assyriens* aux rois de Ninive [1];

[1] Joseph. contr. Appion. lib. I, § 19.

[2] Reg. lib. II, cap. XXIII, vers. 29, et cap. XXIV, vers. 7.

[3] Ce mot persan *satrape* reçoit une explication instructive et curieuse de l'ancienne langue de l'Inde, le sanscrit, qui fut très-analogue à celle des Perses de Kyrus. En le décomposant, on y trouve deux *mots* qui signifient *maître du dais* ou *parasol* (*tshattra-pah* ou *pad*); ce qui nous apprend que jadis en Perse, comme aujourd'hui dans l'Inde et à la Chine, l'attribut honorifique des gouverneurs des provinces était de se faire porter le *parasol*, de rendre leurs sentences et décisions sous le *parasol*. Aussi lorsqu'en ces derniers temps nous avons eu à Paris des envoyés du shah de Perse, eux et leurs gens ont-ils été scandalisés de voir le parasol dans toutes les mains indistinctement. Notre industrie, pour rendre ce meuble plus commode, a su le réduire à une seule tige ou bâton; mais dans l'origine, il était monté sur deux et même sur quatre, et il était le dais dont les prêtres et les rois ont conservé le très-antique usage oriental, et dont notre climat nous a fait oublier le motif et l'intention.

[1] Les *Paralipomènes*, liv. II, chap. XXXIII, vers. 11, semblent faire exception, lorsqu'ils disent que le roi Manassé fut emmené captif à *Babylone* par *le roi des Assyriens*. Mais il ne faut pas oublier que cette tardive chronique n'a pu être rédigée avant le temps des Asmonéens, et qu'à cette époque les écrivains juifs empruntaient déjà les idées et les expressions des Grecs, qui appelaient *Assyriens* les peuples de la Babylonie, en sorte que cet exemple même devient l'un des indices de la posthumité des Paralipomènes : ce livre, au chap. III, vers. 17 à 24, dénombre sept générations depuis le retour de Babylone; et cela seul, à 25 ans la génération, conduit jusqu'à l'an 363, c'est-à-dire 33 ans avant Alexandre.

que ces Chaldéens étaient la caste *brahminique* et noble des Babyloniens, celle en qui résidait le sacerdoce et primitivement le pouvoir ; que, par suite de la conquête des Assyriens, ces brahmes vaincus avaient dû être privés de l'autorité civile; que la garnison de Babylone avait dû être composée d'étrangers, et que même la colonie première introduite par Sémiramis en était formée en grande partie; mais par le laps de temps, dans un espace de 480 ans, l'esprit indigène et le sang arabe durent aussi reprendre l'ascendant que leur donnaient et la masse de population et les habitudes de climat. Alors il est naturel de penser que la caste chaldéenne épiant l'occasion de ressaisir l'autorité, l'un de ses membres, *Nabon-asar*, profita de l'indolence ou de l'embarras des sultans de Ninive, pour affecter l'indépendance et convertir *en autorité royale* celle dont il put être revêtu, à titre de vice-roi ou de pontife[1]. Dans un tel cas, on conçoit très-bien que cet *indigène*, considérant comme intrus les vice-rois qui l'auraient précédé et qui durent être des Ninivites, put vouloir supprimer leurs noms et leurs actes comme un monument de servitude; l'établissement de cette *nouvelle* puissance indigène et chaldéenne donnerait une explication très-naturelle d'un passage d'Isaïe, qui autrement demeure obscur.

Au chapitre XXIII de cet écrivain, versets 13 et 14, on lit :

« Voici la terre des Kaldéens; ce peuple n'était « pas (auparavant). L'Assyrien la fonda (Babylone) « pour les habitants du désert; il éleva ses rem- « parts, il bâtit ses palais, il l'établit pour la ruine « des nations. »

Ce chapitre ne porte pas de date, mais il vient à la suite du chapitre XX, qui traite de la prise d'*Azot* par *Tartan*, général de Sennachérib[2], et ce fait, peu antérieur au siége de Jérusalem par ce prince, appartient aux années 722 ou 723 avant notre ère. Comment, à cette époque, Isaïe a-t-il appelé *peuple nouveau* ou *race nouvelle* les Chaldéens, de qui les Juifs s'honoraient de tenir, par Abraham, leur origine déjà ancienne? Cela ne peut se concevoir qu'en appliquant cette *nouveauté* à la puissance *ressuscitée* de la race *chaldéenne* par Nabonasar; cette résurrection date de l'an 747, c'est-à-dire 25 ans auparavant, et là s'appliquent bien ces mots, *qui n'était pas* (*auparavant*). Le reste de la phrase s'accorde parfaitement avec le récit de Ktesias sur l'origine de Babylone.

[1] Comme il arrive assez souvent dans l'Inde ou dans la Turquie à des princes tributaires et à des pachas.

[2] Voyez *Chronologie d'Hérodote*, pag. 435, note I.

D'ailleurs le sujet du chapitre XXIII, où est le passage cité, convient très-bien à cette période; car c'est un anathème contre la ville de Tyr, *frappée de grands maux et menacée de servitude.* Or vers les années 731 et 732, Salmanasar[1] avait subjugué toutes les villes phéniciennes, excepté Tyr, qu'un siége prolongé réduisit aux abois. C'est à ce siége que fait allusion le prophète, et non pas, comme le prétendent quelques paraphrastes, au siége de Nabukodonosor, qui fut postérieur de plus de 120 ans. Tout porte donc à croire que réellement la puissance ninivite éprouva de la part des vice-rois de Babylone, dès avant l'affranchissement par Belesis, ce que la puissance ottomane éprouve quelquefois de la part de ses grands vassaux, qui pendant plusieurs années conservant des apparences de soumission et de tribut, exercent tous les actes d'une autorité indépendante et d'une véritable royauté. La suite des faits va encore jeter du jour sur cette idée; et parce que nos renseignements sur les rois babyloniens nous viennent presque uniquement de la liste appelée *Kanon de Ptolomée*, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'autorité de ce monument, contesté par quelques écrivains pour soutenir d'anciens préjugés[2].

[1] Flav. Joseph. *Antiq. judaic.* lib. IX, cap. 14, pag. 506.

[2] Nous ne combattons point ici une opinion singulière de *Michaelis*, qui, dans son livre *de Geographia Hebræorum extera*, saisit une phrase de Strabon pour en induire qu'une *peuplade sauvage* et barbare, appelée jadis *Chalybes*, et plus récemment *Chaldies*, était venue des bords de la mer Noire conquérir et maîtriser Babylone, comme les Turkmans ont maîtrisé Bagdad et l'empire arabe. Pour soutenir cette hypothèse, Michaelis veut que les noms des rois babyloniens soient des noms russes ; par conséquent il suppose que les Chalybes parlèrent un dialecte slave ; quoique les meilleurs antiquaires ne fassent remonter l'origine des Slaves qu'aux premiers siècles de notre ère, où ces peuples émigrèrent, à ce qu'il paraît, des frontières de l'Indostan. D'autre part, outre que les étymologies qu'il allègue d'après Forster, sont forcées et imaginaires, on peut lui objecter que les noms de *Nabu-kadnasar*, *Balthasar*, etc. reçoivent une explication plus raisonnable de l'idiome arabe et chaldéen. Quant à la phrase de Strabon, lib. XII, p. 549, nous remarquons d'abord avec ce géographe, qu'Homère, en citant le nom de *Chalybes*, paraît avoir ignoré celui de *Chaldæi*, et nous en inférons que ce dernier ne se serait introduit que depuis ce poëte, qui a écrit vers l'an 800 avant notre ère, c'est-à-dire quelques années avant *Phul*, roi de Ninive. Or tous les anciens attestent que les Chaldéens ont existé à Babylone bien des siècles avant cette date, et ont existé comme caste sacerdotale et non militaire. Nous observons de plus que, peu après le temps d'Homère, deux rois de Ninive, successeurs de *Phul*, exécutèrent de nombreuses déportations de peuples, et que de même qu'ils transplantèrent des familles cuthéennes à Samarie, ils purent déporter des familles chaldéennes chez les *Chalybes*, voisins des *Sapires*, cités par Sennachérib pour être l'un des peuples récemment subjugués par ses pères. D'ailleurs Strabon, au même endroit, nomme quatre peuples à qui un changement semblable de nom était arrivé; les *Sanni*, jadis *Macrones;* les *Apaïtæ*, jadis *Kerkitæ;* et d'autres jadis appelés *Byzères :* n'est-il pas plus raisonnable d'attribuer ces changements aux historiens qui auront employé d'autres idiomes que les anciens; de penser même

CHAPITRE XI.

Kanon astronomique de Ptolomée.

C'est à l'érudit Joseph Scaliger que les chronologistes doivent les premières notions de ce *Kanon*, ou *Catalogue régulateur*, tiré des écrits de l'astronome Ptolomée. Scaliger compulsant un manuscrit du Syncelle, alors inédit, y trouva cette pièce historique, et s'empressa de la publier dans les premières années du dix-septième siècle, mais parce que le Syncelle produit deux et même trois versions de cette liste, toutes différentes l'une de l'autre, il s'éleva des doutes sur son utilité. Peu de temps après (en 1620) [1], Calvisius et Bainbridge fournirent de meilleurs moyens de l'apprécier, en publiant la copie des deux manuscrits de Théon, commentateur de Ptolomée. En 1652 la traduction du livre de *George le Syncelle*, par Goar [2], sur un manuscrit autre que celui de Scaliger, offrit de nouvelles variantes quant aux noms; en 1663 le docte jésuite Petau, qui d'abord avait adopté la version de Scaliger, dans son Traité *de Doctrina temporum* [3], la répudia pour une meilleure que lui fournit un troisième manuscrit du même Théon [4]. Enfin le savant Anglais Dodwell, dans une Dissertation très-bien raisonnée [5], ayant confronté et discuté toutes les versions alors connues, et les opinions émises, donna un état clair et fixe à la question, qui consiste dans les articles suivants :

1° La liste n° 1 doit être considérée comme la plus conforme aux manuscrits de Théon, copiste de Ptolomée. Les chiffres ou nombres sont d'autant plus exacts, que l'auteur original, après chaque règne particulier, additionne le produit de tous les règnes précédents; ce qui interdit toute altération, en même temps que cette précaution nous montre combien peu les anciens comptaient sur l'attention et la fidélité de leurs copistes.

Les numéros II, III et IV représentent les variantes données par *Scaliger*, par *Petau* et par le Syncelle, édition de Goar.

que Darius a pu en être l'auteur dans le registre neuf et régulier qu'il fit composer pour l'empire perse. Toujours est-il vrai que Strabon peint les *Chaldæi Chalybes* comme des sauvages divisés entre eux, tous barbares, insociables, vivant de pêche, de chasse et de gland, et il n'est pas probable que de telles hordes, peu nombreuses, aient fait une conquête aussi difficile que celle de Babylone, en dépit des rois de Ninive.

[1] Voyez *Procli Sphæra*, in-4°, à la fin.

[2] *Syncelli Chronographia*, in-fol.

[3] *Doctrina temporum*, tom. II, pag. 125, *année* 1627.

[4] Voyez *Rationarium temporum*, à la fin. Petau ne cite pas le numéro du manuscrit; mais c'est celui de la Bibliothèque impériale, coté 2497; un autre, coté 2494, pag. 126, appuie celui-là.

[5] In-8°, 1684. *Appendice aux dissertations sur saint Cyprien.*

Elles servent à prouver cette incurie des copistes, puisque les noms propres qui composent ces listes sont quelquefois altérés de plusieurs manières (par exemple *Iluarodamus*) : ce doit donc être une *vérité, un principe de critique* pour tout esprit impartial, que « toutes les fois qu'il n'existe « qu'un ou deux manuscrits d'un ouvrage ancien, « on n'a aucune garantie, aucune certitude morale « de son identité avec l'ouvrage original tel qu'il « sortit des mains de l'auteur. » Parmi les livres anciens que nous possédons, en est-il beaucoup qui aient satisfait à cette condition?

2° Dans la version qu'il nomme *astronomique*, n° II A, et qu'il prétend avoir copié de Ptolomée, l'on voit que le Syncelle a osé, selon sa coutume, altérer et changer la durée de plusieurs règnes, en donnant, par exemple, *à Saosduchius* 9 ans au lieu de 20; *à Nabonadius* 34 au lieu de 17; *à Iluarodam* 3 au lieu de 2, etc. que portent généralement les manuscrits de Théon.

3° Enfin la version intitulée *Calcul ecclésiastique*, n° II B, dont l'auteur premier semble être Africanus, chef des chronologistes chrétiens; cette version offre des preuves irrécusables de la négligence, de l'ignorance même, et du défaut de critique de ces anciens compilateurs....

Premièrement, dans la confusion qu'ils font de personnages très-différents, en croyant, par exemple, que Nabonasar est le même que Salmanasar, que Nabonadius est le même qu'Astyages, ou Darius, ou Assuérus, ou Artaxercès.

Secondement, dans une autre confusion qu'ils font du règne de Kyrus à Ekbatane, qui réellement veut 30 ans, avec le règne de Kyrus à Babylone, qui n'en veut que 9.

Troisièmement, dans la licence qu'ils prennent de changer arbitrairement la durée bien connue de divers règnes, tels que celui de Nabonasar, de Nabius, d'Iluarodam, de Nabonide, de Kyrus, d'Ochus, etc. et cela afin de retrouver la somme d'addition finale, exigée par le Kanon : enfin dans leur incurie à remplir même cette condition; car le calcul ecclésiastique, au lieu de fournir 424 ans juste après Alexandre, rend 426 ans 4 mois, par l'introduction inutile des 7 mois du mage, des 7 de Sogdien, et des 2 mois de Xercès II, et la surcharge d'une année sur un autre prince.

Par ces exemples pris dans un sujet important et célèbre, l'on peut juger du caractère des anciens écrivains dits ecclésiastiques, qui tous offrent plus ou moins de semblables anachronismes.

La liste authentique des rois chaldéens de Babylone étant ainsi éclaircie et fixée, l'on demande quel

N° I. KANON ASTRONOMIQUE. (correct.)	Durée des règnes.	Calcul justificatif	Année avant l'ère chrétienne.	N° II. DE GEORGE LE SYNCELLE, édition de GOAR, P. 207, KANON ASTRONOM. A.		CALCUL ECCLÉSIASTIQUE. B.				N° III. VARIANTES DE SCALIGER.	N° IV. VARIANTES DE PETAU.
	ans.			(NOTA. Tout ce qui est en blanc ressemble à la liste n° I.)							
Nabonasar	14	14	747			Nabonasar *dit* Salmanasar		25			
Nadius	2	16	733	Nabius		Nabius		8		Nassius.	
Chozirus et Porus	5	21	731					5			Xinzirus et Purus.
Ilulaius	5	26	726					5		Dilulaius.	Iougaius.
Mardokempadus	12	38	721					12			
Arkeanus	5	43	709					5			
Ier INTERRÈGNE	2	45	704					2			
Belibus	3	48	702	Belithus				3			
Apronadius	6	54	699	Aporonadisus				6		Aporonadicus.	
Rigebelus	1	55	693	Irigebalus		Iregiballus		1		Herigebalus.	
Mosêsi-mordakus	4	59	692					4		Nesnoemondacus.	
2° INTERRÈGNE	8	67	688					8			
Asaridius ou Asar-adinus	13	80	680	Isarindinus				13		Ieraedinus.	
Sogdochenus	20	100	667	Saosduchius	9			9		Saosduchinus.	
Kinil-adanus	22	122	647	Kinil-adal	14	Kineladanas		14		Kiniladakus.	Kinil-asanus
Nabopolasarus	21	143	625		»			21			Nobo *ou* Labopolosar.
Nabokolasar (Nabukodonosor)	43	186	604		»			43			Labokolasar.
Ilouarodam (Aouil-merodak)	2	188	561	Iluarodam	3	Ebidan Merodak		5			Ialoarosam.
Nirikassol-asar	4	192	559	Nérégasolasar	5	Nereglasar *dit* Balthasar		3		Neregasolurus.	
Nabonadius	17	209	555	Nabonadius *dit* Astyages.	34	Nabonadius *dit* Astyages, *dit* Darius, *dit* Assuérus ou Artaxercès		17			
				TOTAL	209	TOTAL		209			
Kyrus	9	218	538			Kyrus	31				
Cambyse	8	226	529			Cambyses	8				
	»	»	»			Les deux mages Smerdius et Pauzutes			7m		
Darius I	36	262	521			Darius	36				
Xercès	21	283	486	Xercès	21	Xercès	20				
Artaxercès I	41	324	465	Artaxerxes I	41	Artaxerxès	41				
	»	»	»		»	Sogdien			7		
	»	»	»		»	Xerces			2		
Darius II	19	343	424	Darius Nothus	19	Darius Nothus	19				
Artaxercès II	46	389	405	Artaxercès	46	Artaxercès II	40				
Ochus	21	410	359	Ochus	21	Ochus	5				
Arsès	2	412	338	Arsès	2	Arsès	4				
Darius III	4	416	336	Darius, fils d'Arsame	6	Darius	6				
Alexandre Macédonien	8	424	332	Alexandre Macédonien	6	Alexandre	6				
TOTAL	424			TOTAL	424		217		4		
							209				
						TOTAL	426		4		

a été son auteur? Il fut antérieur à Ptolomée, puisque le Syncelle remarque, page 206, « que les « astronomes chaldéens et les mathématiciens grecs « s'en servaient le plus habituellement pour tirer « leurs horoscopes, ainsi que *l'atteste* le *très-sa-* « *vant Ptolomée.* »

Donc ce *Kanon* ou *règle* du temps était bien antérieur à cet astronome et même à Hipparque, de qui Ptolomée a tout emprunté. Aussi voyons-nous Hipparque désigner quelques éclipses par les noms de certains princes que le Kanon nous offre. Dodwell, qui a médité ce sujet, a pensé que la rédaction première de *ce régulateur du temps* devait appartenir à Bérose, ce prêtre chaldéen dont nous avons souvent parlé.

En faveur de cette opinion, nous voyons plus de motifs encore que n'en a exposé Dodwell.

1° L'analogie et presque l'identité du fragment de Bérose cité par Fl. Josèphe [1], où les rois de Babylone, depuis Nabopolasar, sont nommés et classés comme dans la liste. Et si l'on objecte que dans le livre contre Appion, Nabopolasar a 29 ans au lieu de 21, nous répondons qu'Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique,* liv. IX, chap. 40, et le Syncelle [2], dans sa *Chronographie,* p. 220, en citant le même texte de Bérose d'après Josèphe, donnent 21 ans à Nabopolasar; en sorte que Dodwell a eu raison d'attribuer l'erreur du livre contre Appion, au copiste, qui au lieu d'écrire les mots grecs *eikosi en, vingt-un,* a écrit *eikosi ennea, vingt-neuf.* Il y a cent exemples pareils.

2° La double qualité d'historien et d'astronome réunie dans la personne de Bérose, qui pour établir les calculs et les prédictions astrologiques dont l'exactitude le rendit si célèbre en Grèce, eut besoin d'une mesure de temps très-précise, et eut, à titre d'historien, les moyens de la choisir dans les annales les mieux constatées.

3° Le passage de Pline, qui dit que Bérose donnait aux observations babyloniennes *une durée de* 480 *ans.*

Donc Bérose avait dressé ce calcul sommaire de 480 ans.

4° L'époque même à laquelle se termina d'abord le *Kanon astronomique,* laquelle fut la mort d'Alexandre : n'était-il pas naturel que Bérose terminât sa Chronologie à cette époque célèbre, qui était aussi celle de sa propre naissance [3]?

5° Enfin le titre de *chaldéens* donné à ces *rois* est encore une induction favorable, en ce que si l'auteur eût été grec, il les eût appelés *assyriens,* selon l'usage d'Hérodote et de presque tous les auteurs grecs : il n'appartenait qu'à un indigène, à un prêtre babylonien tel que Bérose, de faire cette distinction savante dont nous trouvons l'exemple parallèle chez les écrivains juifs, avec cette particularité que l'orthographe de Bérose se rapproche de la leur autant que le permet la langue grecque.

Le lecteur a pu remarquer que dans le Kanon astronomique se trouvent supprimés les noms de plusieurs princes mentionnés par les historiens, par exemple, on n'y voit point la reine *Nitocris* d'Hérodote, et ce silence achève de prouver ce que nous avons dit, c'est-à-dire qu'elle ne fut que *régente* sous le règne de son époux *Nabokolasar,* qui est Nabukodnosor.... On ne voit pas non plus, après Cambyse, le mage *Smerdis,* quoique mentionné par Ktesias et par Hérodote, ni Laboroso-achod, quoique cité dans le fragment de Bérose lui-même (en Josèphe). Ces omissions néanmoins ne sont pas des oublis, ni des lacunes; elles sont le résultat d'un système réfléchi qui n'a pas voulu embarrasser et troubler le calcul, en y introduisant des fractions d'années; en effet, Smerdis ne régna que 7 mois; mais parce que Cambyse régna 7 ans et 5 mois, la liste, en lui comptant 8 ans entiers, compense le temps de Smerdis. La même chose a lieu pour Laborosachod, pour Arsès, etc. dont les mois sont reversés sur leurs prédécesseurs [1]. Quant à la liaison de cette chronologie babylonienne à notre ère chrétienne, elle s'est opérée avec aisance, facilité et certitude, par les dates des règnes d'Alexandre, de Darius-Hystaspe, de son fils Xercès, etc. dates sur lesquelles la série des jeux olympiques ne laisse aucun doute. Ainsi nous avons jusqu'à l'an 747 avant J. C. une échelle continue qui nous fournit un terme de comparaison exact pour juger du degré d'instruction des auteurs qui, comme Hérodote, ont parlé de quelque événement, de quelque roi babylonien, dans le cours de cette période jusqu'à Kyrus, qui la termine. Ce sujet va nous occuper dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XII.

Rois de Babylone jusqu'à Nabukodnasar.

En ayant le mérite exclusif de nous donner la liste des rois babyloniens depuis Nabonasar, le Kanon astronomique n'y a pas joint celui de nous donner des détails instructifs sur leurs règnes, et l'on

[1] Josephe cont. Appion. liv. I, § 19.

[2] Le Syncelle cite Bérose, mais il est très-douteux qu'il ait eu ce livre en main; car il n'en cite pas un passage original qui ne se trouve ailleurs.

[3] Voyez ci devant, note de la page 473.

[1] Fréret et les missionnaires ont remarqué que le même système existe dans la chronologie des Chinois, qui supprime les noms des rois lorsqu'ils ont régné moins d'une année.

n'y supplée que très-imparfaitement par d'autres auteurs. Sans un passage du Syncelle, nous ignorerions pourquoi les rois antérieurs n'ont laissé aucune trace : il paraît que Nabonasar, en brûlant leurs actes, ne fit qu'imiter l'exemple de Ninus, qui, selon l'historien syrien Mar-ibas [1], brûla aussi les histoires des rois qui l'avaient précédé. Le règne de Nabonasar, qui forme une ère, s'ouvrit le 26 février de l'an 747 avant J. C. à midi. A cette époque dut régner à Ninive *Teglat-Phalasar*, qui l'an 742 s'empara de Damas et enleva quelques tribus juives. Il faut croire que Nabonasar lui parut trop puissant pour l'attaquer, et qu'il se contenta d'une apparence de tribut et de vassalité, comme il arrive quelquefois à la Porte ottomane, en des cas semblables. La dernière année de Nabonasar, en 734, paraît coïncider avec le temps où Salmanasar, autre roi de Ninive, était occupé d'une guerre opiniâtre contre les villes phéniciennes; ce prince prit Samarie et déporta les tribus juives en 730. Nabius, successeur de Nabonasar, n'avait régné que 2 ans : Xinzirus et Porus, qui régnèrent 5 ans, avaient succédé à Nabius, et virent Salmanasar enlever une colonie de Babyloniens qui furent déportés à Samarie. Nous avons dit que cet acte indique un retour de puissance de la part des Ninivites sur les Babyloniens.

En 726 régna Ilulaïus, à l'époque où Sennachérib dut succéder à Salmanasar. En 721, à *Ilulaïus* succéda Mardok-empad, le Merodak-Baladan des Hébreux, et le Belesis de Ktesias... Cette année fut la première de Sardanapal, *Asar-adon-phal*, fils de Sennachérib, et il semble que Merodak lui dut sa nomination ou sa confirmation.

Depuis Merodak jusqu'à *Saos-Duchæus*, en 667, 7 règnes et 2 interrègnes remplissent la courte durée de 54 ans; ce qui indique un état de troubles civils, et de partis contraires qui se disputent le pouvoir.

Parallèlement chez les Mèdes régnait Deïokès, qui, assez occupé de son intérieur, ne dut point inquiéter les Babyloniens. Saos-Duchæus, par son règne de 20 ans, indique un état de choses plus affermi, à raison de l'ascendant d'un des partis. Ce dut être lui dont les généraux emmenèrent captif à Babylone Manassé, roi de Juda, mort en 652. Le Livre des Rois, plus authentique que les Paralipomènes, ne dit rien de ce fait, d'ailleurs peu important. En 645 régna *Kinil-Adan*, qui serait le Nabukodn-osor de Judith, si saint Jérôme ne nous avertissait formellement que dès son temps les Juifs, malgré leur zèle dévot, reconnaissaient ce livre pour être apocryphe, ainsi que le livre encore plus romanesque intitulé *Tobie*. Si le lecteur veut jeter l'œil sur la note ci-jointe, il y verra les preuves de cette apocryphité admises par tous les bons critiques [1].

[1] Voyez Moïse de Chorène, chap. 13, pag. 40.

[1] *Apud Hebræos liber Judith inter apocrypha legitur ..... Hieronymi opera*, tom. I, pag. 1170, in-fol. 1693.

Le savant Bernard de Montfaucon a voulu prouver l'authenticité du livre et du fait; mais sa dissertation, composée dans sa jeunesse, ne s'appuie que sur des anachronismes ou sur des hypothèses, et ne sauve ni les contradictions palpables, ni l'ignorance évidente de l'anonyme, tant en géographie qu'en chronologie. Le lecteur peut lui-même en juger par ce précis de Judith que nous lui soumettons.

TEXTE DE JUDITH.

Version latine ou vulgate.	*Version grecque.*
Arphaxad, roi des Mèdes, avait subjugué beaucoup de peuples, et il avait bâti une grande ville qu'il nomma *Ecbatan*; et *l'an* 12 de son règne, *Nabukodonosor*, roi des Assyriens, qui régnait dans Ninive, combattit Arphaxad, et il le vainquit dans la grande *plaine de Ragau, près l'Euphrate et le Tigre*..... Et l'an 13 de son règne, Nabukodonosor envoya Holophernus..... *Eliakim* était alors grand prêtre à Jérusalem, etc.	*L'an* 12 de Nabukodonosor qui régna sur les Assyriens dans Ninive; au temps d'Arphaxad qui régna sur les Mèdes dans Egbatanes qu'il avait bâtie : en ce temps-là, le roi Nabukodonosor fit la guerre au roi Arphaxad..... Et l'an 17, Nabukodonosor combattit Arphaxad, le défit dans les montagnes de Ragau, le perça de traits, et l'extermina jusqu'à ce jour; et l'an 18, Nabukodonosor envoya Holophernus contre les enfants d'Israël qui revenaient de captivité. *Ioakim* était grand prêtre à Jérusalem, etc.

Arphaxad, roi à Ecbatanes, périssant dans une guerre contre les Assyriens, ne peut être que *Phraortès, qui périt dans son expédition contre les Assyriens de Ninive*, comme nous l'a dit Hérodote. Mais Ecbatanes fut bâtie par *Deïokès* et non par son fils *Phraortès*. Ce roi mède périt l'an 636 : à cette époque, Josias, âgé de 11 ans, était dans l'an troisième de son règne, ou plutôt de la régence du grand prêtre *Helqias*..... *Les Juifs revenaient de captivité*...... De quelle captivité? Il y avait déjà 16 ans que *Manassès* était mort. Pourquoi le nom de *Helqias* est-il altéré et différent dans les deux versions? La plus ancienne, qui est le grec, donne 6 ans de durée à la guerre; la version vulgate fait périr Arphaxad dans la même année, l'an 12 de *Nabukodonosor*..... Il est bien vrai que l'an 636 se trouve être l'an 11 de *Kynil-Adan;* mais alors l'une des versions s'est permis d'altérer le texte. Quel fut ce texte original? on l'ignore. L'hébreu qui a servi de modèle au latin, est mutilé : il a été fait sur le grec qu'il a abrégé et tronqué, comme font tous les extraits. Le grec est d'accord avec la version syriaque, très-ancienne aussi, mais ni l'une ni l'autre ne sont l'original, qui a péri. Le latin cadre mieux avec la chronologie d'Hérodote, sur laquelle il a été calculé ou corrigé. Mais Hérodote dit que les Ninivites étaient indépendants, qu'ils étaient délaissés de tous les autres Assyriens; et l'histoire de Parsodas en Ktesias nous montre Kynil-Adan-Nanibrus, vassal d'Artæus-Kyaxarès.

Dira-t-on que ce Nabukodonosor qui régna dans Ninive, fut un *roi indigène* à nous inconnu? En effet, l'auteur de Judith n'exprime pas qu'il fut roi de Babylone. Mais alors où est son garant? et lorsque ensuite il ajoute que Judith vécut jusqu'à l'âge de 105 ans (plus de 70 ans après cette guerre); qu'*Israël ne fut plus troublé de son vivant ni longtemps après* (dès 609, Josias fut tué et le pays conquis par Nekos); et lorsque dans le cantique de Judith, il dit : *le Perse a frémi de son audace, le Mède a été troublé de sa force;* tous ces anachronismes ne décèlent-ils pas clairement la posthumité et l'ignorance de l'auteur? D'ailleurs sa géographie est un renversement manifeste, lorsque traçant la marche d'Holopherne, il le fait partir de Ninive, le conduit en Cilicie jusqu'au mont *Angé*, ou plutôt *Argæus :* puis de Cilicie lui fait *passer* l'Euphrate pour l'établir en *Mésopotamie*, et *y ruiner*

Le livre intitulé *Chronologie d'Hérodote* prouve, page 150, que Kyniladan est le Nanibrus de Ktesias dans l'anecdote de Parsodas, laquelle se place entre les années 633 et 627.... Il semblerait que Nanibrus aurait succédé à Saos-Duchæus, comme à son père, sous le bon plaisir des rois mèdes.

Après Kynil-Adan, en 625, règne Nabopolasar, qui est le premier *Labynet* d'Hérodote. C'est de lui que parle cet historien, lorsque après la bataille entre les Lydiens et les Mèdes, interrompue le 3 février au matin, par la célèbre éclipse de Thalès, il dit : « Syennèsis, roi de Cilicie, et Labynet, roi « de Babylone, furent les médiateurs de la paix; « ils hâtèrent le traité, et ils l'assurèrent par un « mariage. »

Ici le texte et le bon sens s'accordent à vouloir que si Syennèsis et Labynet furent présents, ils furent auxiliaires et sans doute vassaux, l'un du Lydien, l'autre du Mède; ceci cadre bien avec le récit de Ktesias : mais, dira-t-on, si la bataille eut lieu le 3 février au matin, et si le règne de Nabopolasar ne date que du 26 de ce mois (l'an 625), comment Hérodote l'appelle-t-il déjà roi? Cette difficulté se résout très-bien, en disant que Nabopolasar dut être le fils de Nanibrus-Kynil-Adan; qu'en sa qualité d'héritier, il put conduire le subside, même depuis quatre ans que durait cette guerre, et que son père étant mort l'année 624, cette année ne compte pas pour Nabopolassar, quoique déjà roi, attendu que dans cette liste les années appartiennent toujours aux princes qui les commencent. D'ailleurs Hérodote a pu lui anticiper le nom de roi.

Quant à la date de l'éclipse de Thalès au 3 février de l'an 625 avant J. C., telle que nous l'admettons, elle résulte si positivement du texte d'Hérodote, que nous la croyons immuable (voyez la *Chronologie d'Hérodote*, page 7 et suivantes). Si donc aujourd'hui les calculs de nos astronomes représentent cette éclipse comme arrivée trop matin pour avoir été visible dans l'Asie mineure, il faut ou que les théories n'aient pas encore atteint une entière perfection, ou que le fait ait subi quelque altération de la part des narrateurs. Le savant auteur d'un ouvrage récent n'hésite pas à préférer cette seconde opinion lorsqu'il regarde cette éclipse comme *une fiction d'Hérodote ou de ses auteurs*[1]; mais en mettant à part l'infaillibilité de nos astronomes, il est ici des considérations morales que l'on ne peut écarter légèrement.

toutes les villes fortes qui y étaient, depuis le torrent de Mambré (qui est en Palestine) jusqu'à la mer *Méditerranée.* En voyant une faute si grossière ajoutée à tant d'autres invraisemblances, on se range à l'avis de ceux qui dans le livre intitulé *Judith*, voient un roman écrit au temps des Machabées, pour exciter le patriotisme juif contre la tyrannie des rois grecs. Il est possible que dans d'autres guerres, il y ait eu quelque anecdote semblable, et que quelque captive juive enlevée par un chef de troupe, l'ait tué, comme on le dit de Judith; mais les détails de ce livre sont tels, qu'il n'a pu être composé que par la femme même qui en fut le témoin et le héros (hypothèse absurde), ou par l'écrivain dramatique qui les puisa dans son imagination. Au reste, de tous les apocryphes juifs, c'est le roman le mieux écrit et le plus intéressant.

D'abord on ne voit pas comment les historiens babyloniens, mèdes et lydiens, intéressés au fait, ont pu s'entendre pour imaginer une *fiction* sans base; encore moins comment Hérodote, voyageur étranger, impartial, et d'un caractère éminemment sincère, a pu consulter les livres et converser avec les savants de ces divers peuples, sans trouver et sans noter quelque doute, s'il y en eut, sur un fait si remarquable, lui qui nous répète cette phrase de candeur : « Voilà ce que disent les uns; mais les « autres prétendent que cela se passa autrement. »

Ensuite l'on doit remarquer qu'ici l'éclipse n'est pas l'accessoire, la broderie du fait, mais le fait principal lui-même, la cause occasionnelle et déterminante d'un traité qui changea l'état politique de l'Asie, et cela de la manière la plus notoire, la plus remarquable, puisqu'une grande guerre fut terminée brusquement par l'un de ces prodiges célestes qui excitaient une terreur générale chez les anciens peuples. Ce fut encore une suite de l'éclipse, que le siége de Ninive par Kyaxarès; et son interruption par les Scythes, qui poussèrent jusqu'à Ascalon, où les *arrêta Psammetik, roi d'Égypte.* Cette dernière anecdote, Hérodote la tient des prêtres égyptiens, comme il tient des Chaldéens celle de Labynet. Conçoit-on qu'il ait lié tous ces traits en un même récit, sans avoir fait une sorte de collation avec ces divers auteurs, et sans les avoir questionnés sur une éclipse aussi remarquable?

D'autre part, l'astronome qui inculpe si facilement l'histoire de *fiction*, peut-il bien nous garantir la certitude mathématique des méthodes adoptées? Sans doute les *Tables de la lune* dressées par M. Burgh sont plus parfaites que celles de Mayer et de Mason; mais ne reste-t-il rien à y ajouter? par quels moyens sont-elles établies? N'est-ce pas en prenant pour jalons certaines éclipses de Ptolomée? Or que penser de l'exactitude de cet astronome, si quelques-unes de ses éclipses ne cadrent point avec les autres? Pour obtempérer à ces éclipses, l'on a supposé au mouvement de la lune une accélération progressive représentée dans le calcul par une *équation* séculaire qui, pour l'an 625 avant J. C., s'élève à environ *un degré et demi* : mais ne serait-ce

[1] *Abrégé d'astronomie théorique et pratique*, par M. Delambre, p. 335.

pas ici la *fiction?* car si à la longitude donnée par les tables pour cette année-là, on ajoute l'équation 1° 1/2, l'accélération se trouve beaucoup plus grande en ces temps anciens que dans les temps modernes, et cela est l'inverse du système régnant, qui admet l'accélération croissante à mesure qu'elle s'approche de ces derniers. Ce système se trouve donc ici en contradiction avec lui-même, et sans doute c'est pour avoir senti cette contradiction, qu'un illustre astronome allemand, M. le baron de Zach, a proposé dans ses *Tables de la lune*, page 3, *de ne considérer les équations séculaires en longitude et en anomalie moyenne comme positives, c'est-à-dire croissantes, qu'après l'an* 1700 (de notre ère), *et comme négatives ou décroissantes, avant* 1700. Alors le lieu moyen de la lune, au moment de l'éclipse du 3 février 625, moins avancé de 3 degrés qu'on ne le suppose, exigera que l'on augmente sa longitude (pour joindre le soleil) d'un espace qui, calculé en temps, peut retarder l'éclipse de près de 6 heures, et la représenter comme arrivée entre 8 heures du matin et midi. L'on s'est donc trop pressé d'inculper l'exactitude d'Hérodote, et cette diversité d'opinion entre de savants astronomes, prouve que la science n'en est pas encore au point de prononcer d'emblée sur les historiens. De plus, il est dans les éclipses des incidents singuliers qui peuvent accroître leurs effets ténébreux d'une manière incompréhensible même pour les astronomes. Mæstlin, de qui fut élève Kepler, en cite un exemple frappant dans l'éclipse de soleil observée à Tubingen le 12 octobre 1605. *Commencement* à 1h 40' après midi. *Fin* à 3h 6' temps vrai. *Grandeur*, 10 doigts 1/3 ou 2/5. « Vers le milieu de cette éclipse, « dit Mæstlin, le ciel étant parfaitement pur, sur« vint tout à coup une obscurité semblable au cré« puscule du soir, à tel point que l'on put voir *Vé« nus*, quoique rapprochée du soleil à 21 degrés, « que les vignerons occupés à vendanger eurent « peine à discerner les grappes, et que les maisons « disparurent dans l'ombre. »

Voilà l'effet que produirait une éclipse totale, et néanmoins il s'en fallait 4 minutes que dans celle-ci le disque du soleil fût masqué : concluons que le récit d'Hérodote mérite une attention particulière, et qu'il peut devenir un point de mire utile à nos astronomes. Revenons à notre sujet.

L'invasion des Scythes étant survenue, Kyaxarès fut réduit pendant 18 ans à être leur tributaire ou leur ennemi impuissant; pendant cet intervalle, le roi de Babylone protégé par ses fleuves, par ses canaux, par les inexpugnables remparts de sa ville, put braver la cavalerie scythe, ou la paralyser, comme Psammitik, par des présents annuels; et profitant de la faiblesse de Kyaxarès, il put cesser d'être son vassal, et devenir seulement son allié. C'est ce qui se déduit d'un passage d'Alexandre Polyhistor cité par le Syncelle, page 220, lequel nous apprend [1] « qu'Astibaras (Kyaxares) accorda sa fille Aroïté « à la demande que lui en fit Nabopolasar pour son fils « Nabukodnosor. » Cet événement correspond aux années 607 ou 606. Il en résulte que Nabopolasar dut être le premier roi babylonien à la fois héréditaire et indépendant : en sorte que Babylone, vassale depuis sa fondation, en 1193, ne paraît avoir été capitale souveraine et indépendante que vers les années postérieures à 625, quoique Hérodote lui attribue cet état sitôt après la subversion de Ninive en 717.

CHAPITRE XIII.

Règne de Nabokolasar, dit Nabukodonosor.

Il n'existe pas de doute sur l'identité du Nabokolasar de la liste babylonienne, avec le Nabukodonosor des Hébreux [2]. Le règne brillant de ce prince semble avoir été le résultat naturel des trois précédents, qui pendant 60 ans de paix affermirent l'autorité, et accumulèrent les moyens de puissance qu'offrait un pays extrêmement fertile. D'autre part, l'emploi que Nabukodonosor fit de ces moyens, fut aussi le résultat de sa situation politique vis-à-vis de ses voisins. A l'est et au nord, l'empire mède lui opposait une barrière menaçante, à l'ouest, les petits états syriens, phéniciens et juifs, divisés et affaiblis, offraient une proie plus facile à son ambition : elle y prit son cours; mais parce que la résistance prolongée des villes de Tyr et de Jérusalem nécessita de sa part diverses expéditions répétées dont on a confondu quelques dates, il est nécessaire d'établir un ordre clair dans cette partie.

La première année du règne de Nabukodonosor est fixée par le kanon astronomique à l'an 604 avant J. C. : cette date devient un point de départ précis pour tous les faits relatifs soit antérieurs, soit postérieurs.

Jérémie, dont l'autorité, comme écrivain contemporain, est prépondérante ici pendant une période de plus de 40 ans; Jérémie remarque [3] en 3 chapitres différents, que l'an 1 de Nabukodonosor fut l'an 4

[1] Et cela d'après Bérose, puisque le Syncelle remarque, p. 16, que Polyhistor copie ou suit habituellement Bérose.

[2] Nabo-kol-asar s'explique bien, *prophète tout victorieux*, ou *vainqueur de tout*. Dans Nabo-kadn-asar, le mot *kadn* doit être le syriaque *gad*, signifiant *la fortune*. Aussi les Arabes ont-ils rendu ce mot par *bakt-nasar*, vainqueur fortuné. *Kadn* pourrait être aussi le mot arabe *gadd-an*, *multum*.

[3] Jérém. chap. XXV, vers. 1; chap. XXXVI, vers. I, et chap. XLVI.

de Ihouaqim, fils de Josias. Par conséquent le règne de Ihouaqim date de l'an 607, et la mort de Iosias, son père, se place à l'an 608. Ce prince avait régné 31 ans; par conséquent il avait commencé l'an 638. Jérémie ajoute, chapitre XXV, que cette quatrième année de Ihouaqim fut la vingt-troisième depuis l'an 13 de Iosias, où Jérémie avait commencé sa mission prophétique. Ces 23 ans avant et compris l'an 604, remontent à l'an 626 inclus. Si l'on ajoutait 13 années pleines, on aurait 639; mais la treizième année de Josias doit se fondre dans la première des 23, et n'être que l'an 626, afin que la première de Josias reste l'an 638, comme l'exige le calcul premier de Jérémie.

Josias périt dans une bataille qu'il livra à Nekos, roi d'Égypte. Ce fils de Psammitik avait commencé de régner l'an 617; par conséquent l'an 608 fut la dixième année de son règne [1]. « Il avait entrepris, « nous dit Hérodote, de creuser le canal qui conduit « à la mer Rouge : 120,000 ouvriers périrent dans « ce travail. Ce prince l'interrompit sur la réponse « d'un oracle qui déclara qu'il travaillait pour le *bar-* « *bare :* les Égyptiens appellent *barbares* tous ceux « qui ne parlent pas leur langue. »

Ce barbare est clairement le Babylonien Nabopolasar, dont la puissance commença, vers l'année 610 ou 611, d'alarmer Nekos. La réponse de l'oracle suppose une question provocative : on devine aisément que ce fut Nekos qui dicta l'oracle, afin d'avoir un motif plausible de renoncer au canal, et de venir conquérir la Syrie. Hérodote a clairement désigné la défaite de Josias lorsqu'il ajoute « que « Nekos livra sur terre une bataille aux Syriens, « près de Magdol [2], et qu'après avoir remporté la « victoire, il prit Kadyt-is, ville considérable de « la Syrie. »

Cette ville de Kadyt-is n'est autre chose que Jérusalem (la sainte *Salem*), comme l'a très-bien vu Danville. Les Arabes ont conservé l'usage de l'appeler la *Sainte* par excellence, *el Qods*. Sans doute les Chaldéens et les Syriens lui donnèrent le même nom, qui dans leur dialecte est *Qadouta*, dont Hérodote rend bien l'orthographe quand il écrit Kadyt-is, puisque dans l'ancien grec, l'*y* remplace sans cesse l'*ou* oriental; ainsi *Bérytos* est *Bérout; Ankyra* est *Angourié*, comme *Sylla* est en latin *Sulla*, etc.

[1] Hérod. lib. II, n°s 158 et 159.

[2] Le livre de Jérémie, chap. XLVI, écrit aussi *Magdoul;* mais celui des Rois est plus correct lorsqu'il écrit *Magdou* ou *Mageddo*, attendu qu'il est contre toute vraisemblance que Josias soit allé combattre à *Magdol*, qui est près de Peluse en Égypte; tandis qu'il est naturel qu'il se soit opposé à Nekos, près de *Mageddo*, ville de Palestine, d'où il fut ramené mourant à Jérusalem.

Nekos vainqueur déposa Jhouakas, que les Juifs avaient élu après la mort de Iosias; lui ayant substitué Ihouaqim son frère, il s'occupa de conquérir la Syrie de proche en proche jusqu'à l'Euphrate. Voilà cette prétendue *rébellion du satrape* d'Égypte dont parle Bérose en Josèphe (contr. App. lib. I, § 19), laquelle détermina Nabopolasar à envoyer contre lui Nabukodonosor, son fils, à la tête d'une puissante armée. Iosias avait péri en 608; Jhouakas n'avait régné que 3 mois; Jhouaqim avait été installé en 607; les conquêtes de Nekos se firent en cette même année et pendant 606 et 605..... Il avait à subjuguer plusieurs petits États assez reluctants, tels que les Philistins, les Phéniciens, les rois de Damas, de Hama, de Hems, etc. En 605, il passe l'Euphrate et entre en Mésopotamie. Nabopolasar alarmé envoie contre lui Nabukodonosor, probablement en automne. Les armées se rencontrent, la bataille de Karchemis se livre en 604 [1]. Nekos, complétement défait, se sauve en Égypte, *d'où il ne sortit plus*, dit le Livre des Rois. Nabukodonosor le poursuit rapidement jusqu'à la frontière d'Égypte. Il apprend la mort de son père : il avait à se venger du roi de Judée, Jhouaqim, créature de Nekos; mais il était encore plus pressé d'aller prendre possession d'un trône récemment élevé. « Dans ces circonstances, « dit Bérose, il mit ordre aux affaires d'Égypte, « de Cœlésyrie et des pays adjacents ; et confiant « à des chefs dévoués la conduite des nombreux « prisonniers syriens, juifs, phéniciens, égyptiens, « qu'il emmenait, il partit avec peu de troupes « traversa le désert à grandes journées, et arriva « à Babylone, où les *Chaldéens* lui remirent le gou- « vernement, et il succéda à tous les états de son « père [2]. »

Voilà donc en l'an 604, quatrième année de Ihouaqim, Nabukodonosor qui devient roi, évacue la Syrie, et se rend à Babylone. N'est-ce pas à cette époque qu'il faut placer le tribut dont parle le Livre des Rois [3], lorsqu'il dit : « *Ihouaqim était âgé* « *de 25 ans quand il régna, et il régna* 11 *ans?* En « son règne vint Nabukodonosor, roi de Babylone, « qui lui imposa un tribut... Ihouaqim le paya pen- « dant 3 ans (604, 603, 602), puis il se révolta; « alors Nabukodonosor envoya contre le pays de « Juda des partis (*latrones*) de Chaldéens, de Sy- « riens, de Moabites, d'Ammonites, etc. qui le dé- « solèrent [4], et le reste des actions de *Ihouaqim* est

[1] En la quatrième de Ihouaqim, premiere de Nabukodnosor. Jérémie, chap. XLVI.

[2] Josèphe cont. App. l. I, § 19.

[3] Reg. II, cap. XXIV, vers. 5.

[4] Ces déprédations datent de 601, qui est la septieme année de Ihouaqim. Josèphe est donc en erreur palpable, lorsqu'il dit

« écrit dans les archives des rois. Ce prince s'endormit avec ses pères... Son fils *Ihouakin*, âgé de « 18 ans, régna à sa place pendant 3 mois....et les « généraux de Nabukodonosor vinrent l'assiéger; « puis ce roi accourut lui-même, et Ihouakin étant « sorti au-devant de lui, se rendit à discrétion, et « fut emmené à Babylone, l'an 8 du règne de Na« bukodonosor (597). »

Maintenant ajoutons à ces faits la circonstance du mariage de Nabuchodonosor avec la fille de Kyaxar, du *vivant de Nabopolasar*, c'est-à-dire en l'an 606 ou 605, lorsque les succès alarmants de Nekos étaient la cause probable de cette alliance, et nous verrons un accord d'événements et de dates qui donne à ce tableau toute la vraisemblance historique. Pourquoi donc Alexandre Polyhistor nous dit-il[1] « que sous « le règne de *Ioachim*, roi de Jérusalem, le pro« phète Jérémie ayant surpris les Juifs qui sacri« fiaient à une idole d'or appelée *Baal*, et leur ayant « prédit des calamités prêtes à fondre, Ioachim « ordonna *de saisir le prophète pour le brûler*. Mais « Jérémie insista, et assura que le feu ne serait em« ployé qu'à cuire les aliments des Babyloniens, par « la main des Juifs transférés captifs à Babylone. « Nabukodonosor, informé de cette prophétie, pria « Astibar, roi des Mèdes, de s'associer à lui pour « marcher contre Jérusalem, et ayant formé une « armée immense de Chaldéens et de Mèdes, il vint « en effet assiéger cette ville, saisit vif le roi Joa« chim, et enleva tout ce qu'il y avait d'or, d'argent « et d'airain dans le temple, laissant seulement « l'arche et les tables de la loi à la garde de Jérémie. »

Il y a certainement erreur de dates et confusion de faits dans ce fragment; la prophétie indiquée par Polyhistor doit être celle du chapitre XXXVI de Jérémie, où il est dit que « l'an quatrième de Jhoua« qim (604), Jérémie chargea Baruch d'écrire sous « sa dictée tout ce qu'il avait prophétisé depuis l'an « 13 de Josias; Baruch ayant terminé son travail « l'an 5 de Jhouaqim (603) au neuvième mois, alla « faire de ce livre une lecture publique dans le tem« ple : par suite de la rumeur que causa cette lec« ture, le livre fut porté au roi, qui était dans son « appartement d'hiver, près d'un brasier; ce prince « en lut 3 ou 4 pages, les déchira, puis brûla tout « le livre page à page, et donna ordre que l'on sai« sît Baruch et Jérémie pour les punir, mais on les « cacha. »

Cette affaire étant de l'année 603, deuxième de Nabukodonosor, lorsque ce monarque était rendu à Babylone, il ne peut avoir de suite assiégé Jérusalem et enlevé le roi, surtout lorsque Jérémie et le Livre des Rois n'en disent pas un seul mot. Polyhistor a sûrement confondu l'expédition de 597, et il a pris Ihouakin pour son père Ihouaqim : la méprise est très facile pour un Grec; mais à cette époque où Kyaxares-Astibar assiégeait Ninive, ce prince n'a pas dû prêter ses troupes, et si les Mèdes accompagnèrent les Chaldéens, ce dut être dans l'expédition de 605 et 604, contre Nekos. Ainsi il y a confusion double.

La source de cette erreur semble être une phrase des Paralipomènes. Cette chronique dit au chapitre XXXVI, livre II :

« Jhouaqim régna 11 ans, et il fit le mal devant « le Seigneur. Contre lui vint Nabukodnosor, qui « le lia de chaînes d'airain pour l'emmener à Ba« bylone, et il *emporta* aussi *les vases* du temple. « Son fils Jhouakin régna à sa place, *âgé de* 8 *ans*, « et il régna pendant 3 mois et 10 jours; et Nabu« kodnosor envoya contre lui et le fit amener à « Babylone *avec les vases*. »

Il y a dans ce passage plusieurs fautes palpables. Selon la Chronique *des Rois*, Jhouakin avait 18 *ans* quand il régna et non pas 8. Ce témoignage est confirmé par la circonstance qu'il vint se rendre de son gré à discrétion : un enfant de 8 ans *ne vient pas*, on *l'amène*. A cette époque (598), Nabukodonosor n'avait pas emporté les vases du temple, car Jérémie, témoin sur place, dit en son chapitre XXVII : « Dieu s'est adressé aux colonnes, et à la mer « d'airain et aux vases d'airain que Nabukodnosor « *n'a point emportés* quand il a emmené le fils de « Jhouakim, et il leur a dit : *Maintenant vous se« rez déportés avec Sedekias.* »

Si les vases ne furent pas emportés avec le fils, ils ne l'avaient donc pas été avec le père; et si l'enlèvement du père n'est mentionné à aucune époque, ni par Jérémie, témoin intéressé, ni par la Chronique des Rois, rédigée longtemps avant les Paralipomènes, l'on a droit de dire que ce dernier livre, écrit tardivement et négligemment, a introduit cet enlèvement par la confusion du père avec le fils, ou par le motif dévot d'accomplir les menaces prophétiques de Jérémie en son chapitre XXXVI.

Depuis l'an 604, où Nabukodonosor emmena par le désert ses prisonniers à Babylone, l'on ne voit point ce prince reparaître en Syrie avant l'an 598 : il est naturel de croire que les premières années de son règne furent employées à organiser son empire, à surveiller les Mèdes et les Scythes, et à préparer une dernière expédition contre les deux seules cités

qu'en l'an 8 de ce prince (l'an 600), Nabukodonosor vint avec une grande armée lui imposer tribut. Josèphe a mal à propos fait partir de là les 3 ans de ce tribut.

[1] Prépar. évang. d'Eus. liv. IX, chap. 39.

qui lui résistassent encore en Syrie, contre Tyr et Jérusalem. Examinons les dates du siége de Tyr.

CHAPITRE XIV.

Siége de Tyr.

Les chronologistes trouvent dans les dates du siége et de la prise de Tyr, quelques difficultés [1] qui se résolvent assez naturellement, selon notre manière de voir.

« Nos écritures, dit l'historien Josèphe [2], por« tent que Nabukodonosor détruisit notre temple « dans la dix-huitième année de son règne, et que cet « édifice resta 30 ans sans être rebâti : les travaux « de ses fondations ayant été repris l'an 2 de Kyrus, « la reconstruction ne fut achevée que l'an 2 de « Darius. A ces témoignages je joins ceux des ar« chives phéniciennes...... Leur [3] autorité ne peut « être équivoque, car les Tyriens ont des registres « très-anciens de ce qui s'est passé de remarquable « chez eux et chez les peuples avec qui ils ont eu « des rapports. Ces registres, formés par autorité « publique, sont conservés avec soin. » Ici ils sont conformes pour le calcul des années; on y lit : « Sous « le règne du roi Ithobal, Nabukodonosor com« mença le siége de Tyr, qui dura 13 ans.

« A Ithobal succéda Baal, qui régna	10 ans.	
« Après sa mort, les rois furent rem« placés par des juges (ou suffètes); « en cette qualité Eknibal gouverna		2 mois.
« Chelbis, fils d'Abdaius........		10
« Abbar, grand prêtre.........		3
« Mitgon et Gerastrate, fils d'Abde« lème.......................	6	
« Balator, avec le titre de *roi*....	1	
« Puis Merbal, que l'on fit venir de « Babylone..................	4	
« Puis son frère Irom, appelé aussi « de Babylone................	20	
Total.............	42	3

« De son temps, Kyrus devint puissant chez les « Perses. Toute cette durée est de 54 ans et 3 mois. « Le siége de Tyr commença l'an 7 de Nabukodo« nosor (598); et l'an 14 d'Irom, Kyrus arriva à « l'empire. Ainsi les récits des Chaldéens et des « Tyriens sont conformes aux nôtres. »

Ce passage présente des contradictions qui viennent soit des copistes, soit de Josèphe lui-même. D'abord les anciennes éditions disent, d'après les manuscrits, que le temple resta ruiné, non pas 50 ans, mais 7 ans; cela serait absurde; mais si au lieu de 7 on lit 70, l'on descend de l'an 787 à l'an 518, que Josèphe a pu croire l'an 2 de Darius, par une simple erreur de 2 ans. Le changement de ces 70 en 7, par la suppression des dizaines, appartient sûrement aux copistes. Les modernes ont substitué le nombre 50, qui est vrai dans un autre sens, car de l'an 587, si vous ôtez 50, vous tombez à 537, seconde année de Kyrus; mais ce n'est pas le texte de Josèphe.

Les 54 ans 3 mois pour les rois tyriens sont une autre erreur qui semble appartenir à Josèphe seul. Sa liste additionnée ne donne que 42 ans 3 mois; et si des 20 ans d'Irom on en ôte 6, pour obtenir sa quatorzième année qui correspond à l'avénement de Kyrus, on n'a plus que 36 ans 3 mois. A la vérité, si l'on prend cet avénement pour celui de l'an 560 au trône des Mèdes, on a 38 ans, jusqu'à l'an 598; ce qui cadre assez; mais alors le résumé de Josèphe, qui compte 54 ans, est faux et incompatible avec l'an 5367, puisque de là à 598 il y a 61 ans. Pour tout concilier, il faudrait supposer que Josèphe a omis 6 à 7 années du règne d'Ithobal, sous qui commença le siége, et cela est croyable de la part de cet écrivain, qui offre plusieurs fautes semblables. Celle-ci n'a pas d'importance, et elle est rachetée par les faits intéressants qu'il nous apprend, savoir, 1° que le siége de Tyr commença l'an 7 de Nabukodonosor (598); 2° qu'il dura 13 ans, et par conséquent finit l'an 586, 1 an après la prise de Jérusalem, ce qui cadre bien avec le chapitre XXVI d'Ézéchiel, lequel, l'an 11 de Sedeqiah (587), reproche à la ville de Tyr sa joie de la ruine de Sion, et la menace d'un sort semblable.

Le siége de Tyr ne fut d'abord qu'un blocus, les machines de guerre ne furent approchées que la dernière année, lorsque le roi de Babylone, débarrassé des Juifs, put rassembler toutes ses forces pour l'assaut. C'est pourquoi Ézéchiel ajoute, verset 7 : « Voici que j'amènerai contre *Sour* (Tyr) Na« bukodonosor, roi de Babylone, roi des rois, avec « sa cavalerie et ses chars : il élèvera des tours de « bois, des remparts de terre, il fera frapper ses « béliers, etc. etc. » Ceci a fait croire à quelques chronologistes que le siége n'avait commencé qu'alors [1], mais l'hypothèse est sans soutien.

A cette époque, la métropole des Tyriens, située dans le continent, avait pour citadelle un monticule de roc qui se voit encore dans la plaine, saillant en pain de sucre, à environ 1,000 toises de la mer. C'était ce même local que vers l'an 732 avait attaqué Salmanasar, roi de Ninive, et qu'il avait bloqué en coupant un bel aqueduc dont les ruines

[1] Voyez Desvignolles, tom. II, chap. I du liv. IV.
[2] Josèphe contr. App. liv. I, § 21.
[3] *Ibid.* § 17.

[1] Voyez Desvignolles, liv. IV, chap. I.

subsistent encore. Les Tyriens, quoique réduits aux abois, lui résistèrent; moins heureux cette fois, ils furent emportés d'assaut par le roi de Babylone, qui les traita comme les Juifs, et qui emmena pour otages leurs familles les plus distinguées. Ce fut de ces familles que vinrent les rois Merbal et Irom, demandés par les restes du peuple échappés au sabre et à la captivité, et qui s'étaient établis dans une petite île triangulaire, distante de leur ville ruinée d'environ 16 à 1700 toises. C'est là qu'Alexandre trouva leur postérité, dans ce qu'on appela la *nouvelle Tyr*. Les Grecs nous apprennent que là existait un temple d'Hercule, dont la fondation remontait à 2,300 ans avant le voyage d'Hérodote[1], c'est-à-dire environ 2,760 ans avant notre ère. Il faut croire que ce local, formé d'une roche plate, privé d'eau douce et exposé aux pirates, n'eut point d'autre habitation que ce temple et quelques dépendances, jusqu'à ce qu'une colonie, contrainte par la nécessité et pourvue de moyens suffisants, pût y construire des citernes, y élever des murs, y bâtir des maisons et tous les ouvrages qui caractérisent une cité. Or cette colonie paraît avoir été la portion d'habitants échappés à la ruine de l'ancienne Tyr continentale : c'est donc celle-ci dont Josèphe nous dit, en un autre passage, que les archives phéniciennes plaçaient la fondation 240 ans avant le temple des Juifs par Salomon. Cette date répond, selon ses calculs, à l'an 1256 avant J. C.; car nous avons vu qu'il compte 470 ans entre la fondation et sa ruine par Nabukodonosor (en 586 avant J. C.). Justin semble dire la même chose quand il place[2] cette fondation de Tyr *l'année* avant la ruine de Troie; en effet, selon quelques historiens grecs, la ruine de Troie eut lieu vers 1255 ou 1256.

Contre Josèphe et Justin, on pourrait alléguer le livre intitulé *Josué*, qui fait mention de Tyr comme d'une ville frontière des tribus juives dans leur acte de partage; mais pour quiconque a lû avec attention le livre intitulé *Josué*, il est démontré que ses récits vagues et sommaires d'événements sans date et désignés comme anciens[3], ne sont qu'une compilation posthume de traditions et de monuments déjà écrits, laquelle a pu se retarder jusqu'au temps de Samuel; et la citation du nom de *Tyr*, loin d'être une objection contre les annales officielles et régulières des Phéniciens, devient plutôt une preuve nouvelle et décisive de la composition tardive du livre juif intitulé *Josué*, sans auteur nommé, ni temps connu.

Après la réduction de Tyr et de Jérusalem[1], Nabukodonosor, possesseur tranquille de toute la Syrie, paraît s'être retiré à Babylone, et y avoir passé le reste de son règne à la construction des immenses ouvrages dont nous avons parlé, chapitre 3, page 472 et suiv.

C'est l'indication qui résulte du silence absolu de *Bérose* sur aucune autre expédition étrangère et lointaine, et de celui de Josèphe, qui continuant l'histoire de la Judée à cette époque, et qui ayant en main les écrits de Bérose et des autres historiens, n'eût pas manqué de citer une expédition importante; enfin c'est encore le résultat des écrits de Jérémie, qui fut un écrivain contemporain et vécut plusieurs années après la ruine de Jérusalem. En quel temps donc, à quelle époque faut-il placer cette prétendue conquête de l'Égypte que supposent les écrivains dits *ecclésiastiques*, et cette grande expédition de Nabukodonosor en *Libye* et en *Ibérie*, qui n'a de garant que Mégasthènes, cité ensuite par Strabon, par Polyhistor, etc. par Josèphe, etc.?

CHAPITRE XV.

Prétendue expédition en Égypte, en Libye, en Ibérie, sans preuves et sans vraisemblance.

A l'égard de l'Égypte, Hérodote, qui a bien connu l'histoire de cette contrée pendant toute cette période[2], n'indique pas un mot, ne donne pas un soupçon de cette prétendue conquête, qui eût dû faire beaucoup de bruit. Il y voyageait 100 ans après Nabukodonosor, et voici l'extrait de tout ce qu'il dit de relatif à cette période.

Nekos, après un règne de 16 ans, meurt (en 602), sans autre échec que sa dernière campagne (*bien détaillée par les Hébreux*). Psammis, son

[1] Voyez Hérod. liv. II, chap. XLIV.

[2] Just. liv. XVIII, chap. 3. Il attribue aux Philistins d'Ascalon la prise de Sidon, qui occasionna la fondation de Tyr; et la plus grande puissance des Philistins fut au temps des *juges*.

[3] Josué, chap. IX, vers. 27 : « Et Josué accorda aux Gabaonites d'être les coupeurs de bois et les porteurs d'eau habituels à l'autel de Dieu, *jusqu'à ce jour..... Ibid.* chap. VI, « vers. 25 : Et les descendants de la courtisane Rahab ont vécu « au milieu du peuple (d'Israel) *jusqu'à ce jour...* » On trouve jusqu'à dix faits cités avec cette expression *jusqu'à ce jour*, qui désigne une durée déjà prolongée depuis l'origine. Les Gabaonites paraissent avoir joui jusqu'à Salomon de leur privilége, qui ne fut troublé que par Saül. Ainsi la rédaction du livre de Josué prend une grande latitude.

[1] Si l'on voulait en croire les Juifs, ces guerres opiniâtres et meurtrières que leur firent pendant un siècle et demi les rois de Ninive et de Babylone, n'avaient d'autre motif que la colère du Dieu d'Abraham contre le culte des idoles pratiqué par sa race. Mais pour peu que l'on réfléchisse sur l'état politique et civil de ces temps reculés, il est facile de voir que la richesse territoriale et commerciale des Juifs et des Phéniciens fut le véritable motif des guerres que leur firent les rois de l'Euphrate et du Tigre, jaloux d'ailleurs du commerce que les Tyriens et les Palestins faisaient par la mer Rouge dans le golfe Persique, où ils causaient une dérivation des richesses, qui sans cela seraient remontées à Babylone et à Ninive.

[2] Hérodote, liv. II, depuis le n° 158 jusqu'au 169e.

fils, lui succède, sans la moindre mention d'une invasion récente de la part des Kaldéens, dont les conquêtes se bornèrent au torrent d'Égypte, selon les Hébreux. Psammis ne règne que 6 ans, et meurt (597) après avoir fait en Éthiopie une expédition qui prouve sa sécurité. Son fils *Apriès* lui succède (en 596), et fut après Psammiticus, son bisaïeul, le *plus heureux* des rois ses prédécesseurs. Il règne 25 ans; il a sur mer des succès contre les Sidoniens et les Syriens; mais il termine par un revers contre les Kyrénéens. Ses troupes se révoltent, et couronnent Amasis (en 570), qui le fait étrangler, et qui règne très-heureusement. Dans tous ces règnes on n'aperçoit aucun indice, aucune trace de la prétendue conquête des Babyloniens.

Jérémie, dont on réclame ici l'autorité comme prophète, prouve la négative comme historien; car après la ruine de Jérusalem et l'assassinat de Godolias, gouverneur kaldéen, les Juifs qui craignaient la vengeance de Nabukodonosor, se *retirèrent en Égypte*, dit Jérémie, *parce qu'ils crurent y vivre en paix et en sûreté :* donc le pays n'était pas au pouvoir de Nabukodonosor. L'Égyptien Apriès y régnait tranquille et heureux [1]. Il est bien vrai que Jérémie dit au chapitre XLIV, verset 30: « Je « livrerai Pharaon *Haphra* (Apriès), roi d'Égypte, « aux mains de ses ennemis, de ceux qui en veu- « lent à sa vie, comme j'ai livré Sedekias aux « mains de Nabukodonosor, son ennemi. » Ceci se rapporte à l'an 22 de Nabukodonosor (583). Vouloir s'autoriser de ce verset pour prouver qu'Apriès fut détrôné par Nabonadius, c'est cumuler fausse citation, faux raisonnement, confusion de dates et de personnes [2]. D'autre part prétendre, comme l'ont fait quelques savants plus pieux que prudents, qu'un événement a dû arriver, parce qu'un prophète juif l'a prédit, c'est introduire en histoire une règle subversive de tout ordre et de toute vérité : alors nous ne pourrons plus refuser aux Indiens et aux Chinois de raisonner par nos propres principes, et on voit l'abus qui en résultera. Ici la vérité est que dans les prophéties juives, comme dans les autres, il faut, selon le conseil de plusieurs sages théologiens, distinguer les *prophéties comminatoires,* des *prophéties exécutives*. Dans la première classe, par exemple, fut celle de Jonas sur la ruine de Ninive : voudra-t-on, comme ce prophète, reprocher à Dieu de n'avoir pas détruit un grand peuple pour satisfaire à une prédiction ? La prophétie de Jérémie à Taphnahs en Égypte, est du même genre, lorsqu'il proteste que le *trône de Nabukodonosor sera un jour posé sur les pierres qu'il enterra près le palais.* Si le silence absolu de l'histoire dément cet événement, pourra-t-on forcer une telle barrière? D'ailleurs on peut dire que le trône de Babylone étant passé à Kyrus, la prédiction s'accomplit dans la personne de Cambyse, qui conquit l'Égypte et en devint roi.

Quant au récit de Mégasthènes, qui suppose que Nabukodonosor, *plus vanté qu'Hercule même* par les Kaldéens, avait franchi les colonnes d'Afrique et conquis l'Espagne; qu'ensuite, selon le commentaire de Strabon [1], il était revenu par la Thrace, etc. l'invraisemblance d'une telle expédition à cette époque est trop choquante pour mériter qu'on la discute. L'erreur vient d'une fausse acception du mot *Ibériens.* Quelque auteur kaldéen mentionnant la conquête des Juifs, les aura désignés par leur nom asiatique *Heberim* (Hebræi); et soit Mégasthènes, soit le traducteur qu'il employa, l'écrivain n'ayant pas connu ce petit peuple ou cet ancien nom, l'a entendu des *Eberim* ou Ibères d'Espagne, ou de Colchide, dont le nom a la même orthographe et peut-être la même étymologie [2].

En faveur de cette expédition de Libye, l'on a voulu invoquer un passage de Salluste, qui dit que [3] « selon les livres phéniciens trouvés chez le roi « Iempsal, une partie de l'ancienne population de « l'Afrique s'était composée de Perses, de Mèdes, « d'Arméniens, venus par mer à la suite d'Her- « cule; » et parce que la langue des Berbères, qui descendent des anciens *Mazikès,* offre en effet quelques mots persans, on a voulu s'en prévaloir pour appliquer ce récit à Nabukodonosor, que les Africains auraient pris pour Hercule [4].

Mais on n'a pas fait attention, 1° que les Mèdes, les Perses et les Arméniens n'ont jamais été sujets de Nabukodonosor; 2° qu'il n'aurait pu les licencier sans anéantir son armée, et qu'alors même à cette époque tardive, ils n'eussent pas été assez nombreux pour fonder un peuple; 3° enfin que la vraie raison de ce fait historique se trouve clairement indiquée dans le chapitre XXVIII d'Ézéchiel, où cet écrivain dit à la ville de Tyr :

[1] Voyez Jérémie, chap. XLII, XLIII, XLIV. Le chap. LII, vers. 30, indique cette fuite l'an 22 de Nabukodonosor (l'an 583). L'année suivante (582), son général Nabusardan vint faire un enlèvement de Juifs pour châtiment.

[2] Voyez Larcher, *Kanon chronologique,* année 750, p. 670.

[1] Strab. liv. XV, p. 687; Joseph. contr. App. liv. I, § 20; Eusèbe, *Præp. evang.* lib. IX.

[2] *Eber,* peuple ou pays d'*au delà* le désert ou la mer. *Hybernia,* l'Irlande, a la même origine. Il est assez singulier que les mots germanique et anglais *uber* et *over* aient le même sens.

[3] Sall. *Bell. Jugurth.* cap. 18.

[4] Voyez *Catalogo de las lenguas,* tratado 3°, sect. I, chap 4, art. 1°, n° 567, par Hervaz, qui, dans tout son ouvrage, fait un étrange usage d'une vaste érudition et de la riche collection des vocabulaires qu'il a eus en main.

« Ville superbe qui reposes au bord des mers, « tu tiens à ta solde *le Perse, le Lydien*, l'Égyp- « tien. Tes murailles sont parées de leurs boucliers « et de leurs cuirasses. *Tu portes ton commerce au « loin dans des pays* (ou des îles). Tous les vais- « seaux de la mer sont employés à tes transports. »

On voit par ces phrases que les Tyriens eurent le même système militaire que les Carthaginois, les Vénitiens, les Génois, en un mot, que tous les peuples marchands, qui pour économiser le sang de leurs citoyens, prennent à leur solde des étrangers mercenaires. Naturellement les Tyriens durent trouver de tels stipendiaires dans les Arméniens, les Mèdes et les Perses, qui, nés soldats, durent préférer aux enrôlements forcés de leurs rois, l'enrôlement volontaire chez un peuple libre qui les payait bien. Les Phéniciens, qui eurent de bonne heure des colonies en Afrique, à Hippon, à Leptis, à Utique, y envoyèrent pour garnisons ces soldats asiatiques, dont la cumulation pendant six ou sept siècles avant Nabukodonosor dut y jeter une masse capable d'influer sur la population et le langage : les débris d'une armée débandée n'eussent pu produire un tel effet. L'expédition d'Hercule, tout aussi invraisemblable que celle de Nabukodonosor, se décèle, par cela même, pour une allégorie dans laquelle le *soleil*, dieu des Phéniciens, est personnifié roi et conquérant, parcourant et soumettant tout le monde; et parce que les principaux astres et les constellations également personnifiés en héros, étaient les patrons des divers peuples, par exemple, Persée, patron des Perses; Jason, patron des Mèdes; Haïk ou Orion, patron des Arméniens; il devint naturel de dire que ces peuples avaient suivi leurs chefs à l'armée *céleste*, et à une expédition qui eut pour bornes les colonnes d'Afrique et d'Espagne, attendu que là le soleil semblait finir sa course dans l'Océan. Lisez l'histoire ancienne sans calcul et sans précautions, vous n'y verrez qu'un roman souvent absurde; lisez-la avec une défiance critique, elle finira par ne vous offrir que des tableaux de faits naturels et probables.

Revenons aux rois de Babylone.

CHAPITRE XVI.

Derniers rois de Babylone jusqu'à Kyrus.

Le Kanon astronomique donne 43 ans de règne total à Nabukodn-osor... Par conséquent il régna 25 ans depuis la prise de Jérusalem, arrivée l'an 18 de son règne, et sa mort arriva l'an 562 avant notre ère. Ayant été marié vers l'an 606, déjà chef d'armée, l'on peut supposer qu'il eut à cette époque 22 à 24 ans, ce qui place sa naissance vers l'an 628 à 630, et donne à sa vie la durée très-naturelle de 70 ans. La chronique des Rois est d'accord avec le Kanon astronomique, lorsqu'elle dit : « La trente- « septième année depuis que *Jhouakin*, roi de Juda, « eut été déporté, Aouil-Merodak [1], roi de *Babylon*, « en l'an premier de son règne, retira ce prince de « la prison où il languissait. »

Jhouakin fut déporté dans la même année où Sedeqias lui fut substitué, l'an 597 : Aouil-Merodak régna en l'an 561... L'intervalle est juste 37 ans [2].

Selon Bérose, « le caractère vicieux et méchant « d'*Aouil-Merodak* le fit tuer dans la seconde année « de son règne, par Nériglissor, qui avait épousé « sa sœur [3]. »

Nériglissor régna 4 ans, depuis 559 jusques et compris 556. Il doit être ce *Labunet* d'Hérodote, de qui Kroïsus attendit des secours en 558 et 557. Ce mot *Labun-et* n'est pas autre que le *Nabu* et *Nabun* des Hébreux et des Chaldéens, dans lequel l'*N* est changé en *L* par un cas dont notre langue offre des exemples triviaux. Le peuple dit *écolomie* au lieu d'*économie*. Il est singulier de trouver cette altération dans le nom de *Labo*-roso-achod, fils et successeur de Nériglissor.

« Ce prince, encore très-jeune, ayant montré des « inclinations perverses, dit Bérose, ses cour- « tisans tramèrent un complot et le massacrèrent. « Après sa mort, les conjurés déférèrent unani- « mement la couronne à un certain Babylonien ap- « pelé *Nabonide*, qui avait été de la conspiration. « Sous *Nabonide*, les murs des quais le long du « fleuve furent reconstruits avec plus de magnifi- « cence : à la dix-septième année de son règne, Kyrus, « venu de la Perse avec une armée immense, rava- « gea la Babylonie. Nabonide étant sorti de Babylone « et lui ayant livré bataille, fut entièrement défait, « et se sauva avec peu de suite à Borsippa. Kyrus, « maître de Babylone, et voyant le caractère mo- « bile de ses habitants (toujours disposés à quelque « sédition), résolut d'abattre les fortifications. Il « marcha ensuite contre Borsippa, pour y assiéger « Nabonide; mais parce que celui-ci lui rendit vo-

[1] Reg. liv. II, chap. dern. vers. 27.

[2] Ce même fait est répété mot pour mot dans le dernier chapitre de Jérémie, dont la fin est littéralement la même que celle du dernier chapitre des Rois..... Mais est-il naturel, est-il croyable que Jérémie, qui commença dès l'an 628 un rôle politique et religieux comportant un âge de 25 ans au moins : que Jérémie, né vers l'an 651, ait encore écrit en 561, à l'âge de 90 ans? N'est-il pas évident que de très-anciens copistes se sont permis d'ajouter ces versets, et même une partie de ce chapitre? et alors où est pour nous la preuve que les deux précédents, les L et LI[e], n'ont pas été ajoutés, quand leur contenu, plein d'allusions à la prise de Babylone par Kyrus, est bien autrement inconciliable avec la vie de Jérémie? où sont nos garants de l'autographie des manuscrits de Jérémie?

[3] *Berosus in Joseph. contr. App.* lib. I, § 20.

« lontairement les armes, Kyrus le traita avec dou-
« ceur, et lui assigna pour demeure la province de « *Kerman*, où Nabonide vécut (paisiblement) le « reste de ses jours [1]. »

Ce récit est tellement circonstancié, et son auteur est d'un tel poids, que l'on ne peut élever contre lui aucune opposition raisonnable... Hérodote n'est point aussi détaillé ; mais loin de le contredire, il semble s'accorder avec Bérose et le confirmer.

« Kyrus, dit-il, après avoir traversé le Gyndès, « continua sa route vers Babylone; les Babyloniens « ayant mis leurs troupes en campagne, l'attendi- « rent de pied ferme : lorsque Kyrus s'approcha « de la ville, ils lui livrèrent bataille; mais ayant « été vaincus, ils se renfermèrent dans leurs murs. »

Hérodote ne fait point ici mention de leur roi. Mais parce qu'il a dit dans l'article précédent, que ce fut *contre lui que marcha* Kyrus, il s'ensuit qu'il dut commander, selon l'usage des temps.

« Les Babyloniens, qui depuis longtemps savaient « que Kyrus ne pouvait rester tranquille, et qu'il « attaquait également toutes les nations, avaient « fait un amas de provisions pour un grand nombre « d'années; aussi le siége ne les inquiétait-il en « aucune manière. »

Ceci correspond très-bien à la précaution prise par Nabonide de relever les murailles des quais. Hérodote raconte ensuite comment ayant déjà passé beaucoup de temps en des attaques inutiles contre la ville, Kyrus reçut le conseil, ou conçut de lui-même l'idée de détourner le fleuve de son lit, précisément par le même moyen qu'avait imaginé Nitokris pour fonder les piles du pont et les quais de la ville; comment les Perses ayant pris leur route dans le lit du fleuve ainsi mis à sec, eurent encore le bonheur de trouver ouvertes les petites portes d'airain pratiquées aux murs des quais, et de surprendre ainsi les habitants, *qui par hasard ce jour-là célébraient une fête*, et ne s'occupaient que de danses et de plaisirs. C'est ainsi, dit Hérodote, sans rien ajouter sur le sort du prince détrôné, que Babylone fut prise *pour la première fois*; il dit ailleurs comment elle fut prise *une seconde fois* par Darius, 32 ans après [2].

Rien, comme l'on voit, ne dément Bérose ni Mégasthènes : il est probable que la sortie exécutée par Nabonide eut pour motif secret la crainte qu'il eut de quelques factions, et de ce caractère mobile des Babyloniens, qui alarma Kyrus même. Ce soupçon est autorisé par sa retraite à Borsippa avec peu de monde, et enfin par sa reddition volontaire.

Il est moins facile de concilier nos trois auteurs au sujet de sa parenté; car tandis qu'Hérodote le prétend fils de Nitokris et de Nabukodonosor, Mégasthènes assure qu'il n'était point parent de Laboroso-achod, qui néanmoins, par sa mère, dut être petit-fils de ce monarque : Bérose semble être du même avis, quand il emploie ces mots : *un certain Nabonide, Babylonien*, et cependant *Nabonide* porte la signification de fils de Nabou; Bérose a-t-il rougi du prince qui survécut à la perte de son trône et de son pays?

Nous ne voyons pas comment Hérodote, voyageur étranger, peut avoir raison contre Bérose et Mégasthènes, tous deux d'accord ici, tous deux revêtus d'emplois publics : admettons qu'il soit en erreur; elle a peu d'importance, puisqu'elle ne change rien à l'ordre des temps, qui est notre principal objet.

Kyrus devint roi de Babylone l'an 538; il avait commencé son règne sur les Mèdes et les Perses l'an 560; il avait pris Sardes et détrôné Krésus l'an 557. Quel fut l'emploi des 18 ans d'intervalle? Hérodote nous l'indique d'une manière satisfaisante, dans les chapitres CLIII, CLXXIX et CLXXX de son livre Ier. Il dit en substance : « qu'après la prise de Sardes et « l'établissement d'un gouverneur, Kyrus reprit la « route d'Ecbatane, ayant en vue de nouvelles con- « quêtes. Les Babyloniens, les Bactriens, les Sakes « ou Scythes, et les Égyptiens, étaient autant d'obs- « tacles à ses projets; il résolut de marcher en per- « sonne contre ces peuples; il envoya Harpages, l'un « de ses généraux, contre les Ioniens, tandis que « lui-même en personne subjugua toutes les nations « de l'Asie supérieure, sans en omettre aucune. Je « les passerai la plupart sous silence, continue « l'historien, me contentant de parler de celles qui « lui donnèrent le plus de peine : lorsqu'il eut ré- « duit sous sa puissance tout le continent, il songea « à attaquer les Assyriens.

« Arrivé au fleuve *Gyndès*, l'un des chevaux blancs « consacrés au soleil saute dans l'eau et se noie. Ky- « rus, indigné de l'insulte du fleuve, veut l'en punir; « il suspend l'expédition contre Babylone, et il passe « tout un été à saigner le fleuve en 360 canaux qui « l'épuisèrent (autant de canaux que de jours dans « l'an). Au second printemps, il reprend sa route « contre Babylone. Les habitants sortent au devant « de lui, il les bat : rentrés dans leurs murs, ils « s'inquiètent peu du siége, parce qu'ils avaient « amassé des vivres pour plusieurs années. Kyrus

[1] Dans un fragment cité par Eusèbe (*Præp. evang.* lib. IX, cap. 41), Mégasthènes offre les mêmes faits; mais les noms sont très-altérés.

[2] Hérod. liv. I, § CXCI, et liv. III, § CL et suiv.

« se trouva dans un grand embarras ; car *depuis* « *longtemps* il assiégeait la place, et il n'était pas « plus avancé que le premier jour. »

Calculons. Kyrus part au printemps; il perd l'été: au second printemps il arrive devant Babylone ; le siége dure *longtemps*, supposons 18 *mois;* il aura pris Babylone la troisième année depuis son départ : il la prit l'an 539; par conséquent il partit de Perse l'an 541. Il a dû passer au moins 2 ans en préparatifs (543); les 14 années depuis la prise de Sardes furent donc employées à subjuguer tous les peuples de la haute Asie et de la mer Caspienne jusqu'au Caucase. Or, dans un siècle où des villes fortes par la nature ou par l'art soutenaient des siéges de 8 et 10 ans, ce ne fut pas trop de 14 années pour soumettre des pays remplis de semblables villes, et des peuples montagnards cités de tout temps pour très-belliqueux.

CHAPITRE XVII.

Du livre intitulé Cyropédie de Xénophon.

Le règne de Kyrus, qui est le terme des grandes difficultés chronologiques, se trouve clairement établi dans toutes ses dates. Si Ktesias diffère d'Hérodote sur quelques circonstances de la vie de ce prince, l'on peut dire qu'il ne le dément point sur le fond. Il n'en est pas de même du philosophe Xénophon, dont le livre intitulé *Kyropædie*, ou *Éducation de Kyrus*, suscite une telle controverse, qu'il faut nécessairement que l'un des deux auteurs ait été trompé grossièrement ou ait eu l'intention réfléchie de faire un roman. Ce procès entre Hérodote et Xénophon a beaucoup divisé les modernes. Les uns ont voulu considérer la *Kyropædie* comme l'histoire véritable de Kyrus, tandis que d'autres n'ont vu dans cet écrit qu'un roman politique dicté par un motif et pour un but de circonstance. Les plaidoyers produits à ce sujet depuis deux siècles, formeraient eux seuls dix gros volumes : néanmoins la question est simple, si on l'envisage par son vrai côté. Nous autres Européens, gens d'église ou de cabinet, qui discourons sur les rois et les conquérants, nous sommes d'assez pauvres juges en fait de vraisemblances ou de probabilités historiques, surtout pour des événements passés en Asie il y a 2,400 ans. Les mœurs de cette contrée et de ces gouvernements diffèrent tellement de nos usages, que même de nos jours des gens de beaucoup d'esprit parlent de ce qui se passe en Perse et en Turquie, d'une manière ridicule pour tout voyageur qui en a été le témoin. Ce n'est point en traitant notre question au fond, en discutant lequel des deux récits est le plus naturel (puisque la nature est pour chacun son habitude), qu'il faut prononcer entre Hérodote et Xénophon : c'est en établissant l'examen préalable de leurs motifs et de leurs intentions ; à cet égard les témoignages multipliés des auteurs anciens, qui furent leurs contemporains plus ou moins médiats, nous fournissent des moyens décisifs.

Diogène de Laërte, qui a écrit la vie d'un grand nombre de philosophes anciens, sur des mémoires originaux, atteste [1] « que Xénophon et Platon, « disciples de Socrate, mus de sentiments de ja- « lousie et même d'envie l'un contre l'autre, écri- « virent, à dessein de se contredire, sur les mêmes « sujets; et qu'entre autres, Platon ayant écrit son « *Livre de la République*, Xénophon lui opposa le « sien de la *Kyropædie*, ou *Éducation de Kyrus;* « par représailles, Platon dans son *Traité des Lois*, « appela ce livre une *fiction, attendu que Kyrus ne* « *fut pas tel.* » Athénée dans son *Banquet*[2] *des savants*, ouvrage si érudit, si rempli d'anecdotes curieuses, atteste les mêmes faits, en insistant sur le caractère de Platon, bien *différent de ce qu'on en croit vulgairement.*

Aulu-Gelle, ce père estimable, qui, pour l'instruction de ses enfants, tira de ses nombreuses lectures les notes que nous possédons sous le nom de *Nuits attiques;* Aulu-Gelle, en désirant d'ailleurs atténuer ce fait qui le chagrine, convient cependant que « ceux qui ont écrit de si excellentes choses « sur la vie et les mœurs de Xénophon et de Pla- « ton, ont pensé qu'ils n'avaient pu se défendre de « sentiments secrets de jalousie et d'aversion, et ils « en montrent certaines preuves plausibles dans « leurs propres écrits; par exemple, de n'avoir « jamais fait mention l'un de l'autre, quoique tous « deux, et surtout Platon, aient nommé tous les « disciples de leur commun maître. Ils citent comme « une autre preuve de cette inimitié, que Xéno- « phon ayant lu les deux premiers livres du beau « traité sur le meilleur gouvernement républicain « que Platon publia d'abord, il y opposa son traité « du gouvernement monarchique ou royal, inti- « tulé *Éducation de Kyrus;* et ils ajoutent que « Platon en fut si piqué, que dans un écrit sui- « vant, il dit qu'à la vérité Kyrus avait été un homme « habile et courageux, mais qu'il n'avait rien en- « tendu à la science du gouvernement [3]. »

[1] *Diog. Laert. Vita Platonis*, tom. I, liv. III, pag. 185; et notes de Ménage, tom. II, pag. 152, n° 34 Voyez aussi Dacier, *Vie de Platon*, tom. I, p. 107 à 111.
[2] Athénée, liv. XI.
[3] *Aulu-Gel. Noctes atticæ*, lib. XIV cap. 3.

Enfin Cicéron, si versé dans la littérature grecque, qui dans son voyage à Athènes, comme dans ses conversations scientifiques à Rome, puisa la connaissance des traditions biographiques; Cicéron écrivant à son frère Quintus, lui dit : « Kyrus est « peint par Xénophon non comme vérité histo- « rique, mais comme image d'un gouvernement « juste; dans cet ouvrage, le philosophe a su don- « ner aux sujets les plus graves les formes les plus « gracieuses et les plus douces [1]. »

Ainsi l'opinion des anciens, fondée en faits et en traditions de première source, a été que la *Kyropædie* de Xénophon est un pur roman politique et moral, une sorte de censure de la république idéale de Platon; ajoutons encore un panégyrique tacite du gouvernement royal, sujet cauteleux à traiter devant les démocrates Athéniens. Voilà pourquoi sans doute Xénophon s'est étudié à donner à son récit les formes et les vraisemblances de l'histoire, et à placer son héros sur un théâtre qu'il connaissait. Cela n'empêche pas qu'il ne trahisse son secret, lorsqu'il prête au *Persan* Kyrus, non-seulement la religion d'un Grec, mais encore le langage d'un disciple de Socrate, à tel point que toute la partie morale de son roman est la pure morale de ce philosophe, souvent avec les *propres phrases de ses dits mémorables*, recueillis par Xénophon, ou semés dans Platon, ainsi que l'a très-bien démontré l'abbé Fraguier dans son analyse du livre de Xénophon [2]. L'intention et la position de cet écrivain étant expliquées et connues, on conçoit comment il dut écarter de l'histoire de son héros tout ce qui eût altéré le caractère juste et vertueux qu'il lui donnait. Un premier fait choquant était la rébellion de Kyrus contre son aïeul, et son usurpation du trône de Médie, attestées par Hérodote et avouées par Ktesias. Pour déguiser ce trait, Xénophon s'appuyant du récit d'Hérodote, donne à Kyrus Mandane pour mère, Astyag pour aïeul, et le Persan Cambyse pour père; mais il suppose que ce dernier fut roi de *Perse*, quand à cette époque les Perses, tributaires des Mèdes, n'avaient de *roi* que dans le sens de *satrape*. Puis, afin de sauver à Kyrus le rôle odieux de détrôner *son aïeul*, il suppose qu'Astyag eut un fils appelé *Kyaxarès*, frère de Mandane, lequel succède légitimement à leur père : et enfin supposant encore à ce *Kyaxarès* une fille unique, il la marie avec Kyrus, qui, par tous ces moyens, arrive à l'empire en tout bien et en tout honneur.

Dans la question que nous venons d'exposer, il est remarquable que les partisans les plus distingués de Xénophon sont des gens de robe ecclésiastique; l'archevêque Ussérius, l'évêque Bossuet, le doyen Prideaux, le lecteur Rollin, l'abbé Banier, le pieux chevalier Marsham [1]. Pourquoi cela? par la raison que le récit de Xénophon prête à l'un des livres canoniques juifs un appui que lui refuse celui d'Hérodote, et que prenant l'oncle prétendu de Kyrus (Kyaxarès) pour le *Darius Mède* amené par Daniel au siége et au trône de Babylone, ils trouvent dans la *Kyropædie* un témoignage qui leur est refusé par toute l'histoire.

Ce livre de Daniel a jeté les chronologistes dans des embarras inextricables, parce qu'ils ont posé d'abord en principe ce qu'il fallait discuter comme question.....Qu'est-ce que le livre intitulé *Daniel?* Si le lecteur a la patience d'en lire une courte analyse, il y trouvera les moyens de juger par lui-même.

CHAPITRE XVIII.

Du livre intitulé Daniel.

« L'an 3 de Ihouaqim, roi de Juda, Nabukodo- « nosor vint assiéger Jérusalem, et Dieu livra en « ses mains Ihouaqim et une partie des vases sacrés, « que Nabukodonosor emporta dans la terre de Sen- « nar et plaça dans le temple de son dieu [2]. »

Cette date de l'an 3 répond à l'an 605. Nous avons vu, par trois passages de Jérémie, que Nabukodonosor ne fut roi que l'année suivante, 604, quatrième de Ihouaqim : la bataille de Karkemis ne fut livrée qu'en cette année quatrième, et jusque-là Nekos avait été le maître de la Syrie et de la Judée. Si Nabukodonosor prit Jérusalem et le roi Ihouaqim, ce ne put être qu'en 604, et par les suites de cette victoire; par conséquent la date de l'an 3 est impossible. Et comment imaginer que Nabukodonosor eût assiégé Jérusalem, pris le roi, enlevé les vases, sans que Jérémie, qui jouait alors un rôle très-remarquable d'opposition au roi, eût dit un seul mot de ces événements? Le Livre des Rois n'en fait aucune mention, et le récit de ces deux autorités est tel, que l'on ne saurait y adapter cet anachronisme; enfin l'historien Josèphe, qui eut sous les yeux tous les détails du récit de Bérose, n'indique rien de semblable. La source de cette erreur se trouve dans les Paralipomènes, chap. XXXVI, ainsi que nous l'avons remarqué

[1] *Cicero ad Quintum fratrem*, epistola I. *Cyrus ille a Xenophonte, non ad historiæ fidem scriptus, sed ad effigiem justi imperii.*

[2] Voyez sa dissertation, *Mémoires de l'Académie des inscrip.* tome III, pag. 58.

[1] Petau fait exception; Fréret a varié.

[2] Daniel, chap. I.

ci-devant, page 503, à l'occasion d'un passage de Polyhistor; et cette conformité nous devient déjà un indice de la tardive et posthume composition du livre intitulé *Daniel*. Maintenant, que deviendront les règles de la critique en histoire, si les autorités que nous citons ne l'emportent pas sur celle d'un livre apocryphe, sans date et sans nom d'auteur? car un auteur n'a jamais dit, en parlant de lui-même : « *Or Daniel vécut jusqu'à l'an 1er de Kyrus* [1]. »

On suppose que Daniel, enlevé jeune en l'an 3, est emmené dans la terre de *Sennaar,* expression sans exemple pour désigner Babylone; qu'il y est élevé dans les sciences des Kaldéens, qui, comme l'on sait, consistaient surtout en *astrologie et divination prohibées par Moïse.*

Chap. II. L'an 2 de son règne (603), Nabukodonosor a un songe qui l'alarme; il fait venir les *voyants* ou *prophètes* (shoufim), les devins et les *découvreurs* (makshafim); ils ne le satisfont point [2] : Daniel est appelé, et il explique le songe fameux de la statue d'or aux pieds d'argile, et des quatre grands empires (le *Babylonien* à blason d'or, le *Perse* à blason d'argent, le *Macédonien* à blason d'airain, et le *Romain* à blason de fer).

Comment cette allégorie d'un genre tout grec se trouve-t-elle dans un auteur juif? Le grand monarque Nabukodonosor se prosterne devant son page le Juif *Daniel,* et cependant peu après, irrité contre ses trois amis juifs, qui refusent d'adorer le dieu *Bel,* il les fait jeter dans un brasier ardent, où ils se promènent en chantant, et d'où ils sortent sains et *frais.*

Au chapitre IV vient l'histoire du grand arbre coupé et de Nabukodonosor changé en bête. — Chap. V. Puis, sans transition, se présente Balthasar, fils de Nabukodonosor, qui donne un grand festin que trouble l'apparition de trois mots sur la muraille; Daniel les explique..... Le royaume de *Balthasar* est livré aux *Mèdes* et aux *Perses... La nuit suivante Balthasar est tué, et Darius règne dans Babylone.*

Chap. VI. Le roi Darius établit 120 *gouverneurs* ou satrapes pour gouverner les 120 provinces de son empire, et 3 visirs supérieurs, dont l'un est Daniel. Darius fit un édit conformément *aux lois des Mèdes et des Perses,* et par suite de cet édit Daniel fut jeté dans la fosse aux lions, qui ne le touchèrent pas, et *il continua de vivre* jusqu'au règne *de Darius et de Kyrus le Perse.*

[1] Daniel, chap. I, vers. dernier.

[2] Le songe d'Astyag, dans Hérodote, offre les mêmes circonstances.

Les chapitres VII et VIII contiennent encore des visions de Daniel, l'une l'an 1er, l'autre l'an 3 de *Balthasar,* quoique ce prince soit mort au chapitre V.

Chap. IX. L'an 1er de Darius, Daniel voit dans les livres que le nombre des 70 années prédites par Jérémie touche à son terme : « 70 sabbats (ou semaines d'années), dit-il à Dieu, ont été décrétés sur votre peuple. »

Chap. X. L'an 3 de Kyrus, nouveau songe de Daniel. Enfin chap. XI : « L'an 1er de Darius, je « l'aidai sans cesse à gouverner, et je vous dirai la « vérité : il y aura en Perse 3 rois [1]. Le quatrième « amassera de grands trésors, et il fera la guerre « aux Grecs (Xercès); puis s'élèvera un roi puissant « qui fera tout ce qu'il voudra. Son empire sera « divisé aux quatre coins du ciel et ne passera point à « ses enfants (Alexandre). Puis un roi du midi « (Ptolomée), dont un général (Séleucus) deviendra « plus puissant que lui.... Puis les guerres de Syrie « et la désolation du temple (sous Antiochus Épiphanès) (l'an 170 avant J. C.). »

Tel est le plan sommaire du livre intitulé *Daniel.* Si de nos jours un tel livre était découvert parmi les manuscrits sanscrits de l'Inde; si les brahmes nous présentaient un tel *shastra* comme réellement écrit au temps des rois de Babylone, nous ne manquerions pas de leur opposer les axiomes de critique établis par eux-mêmes; nous leur dirions, avec les savants anglais Maurice et Bentley [2], « que tout livre « est suspect d'altération et même de supposition, « lorsqu'il contient des faits postérieurs à l'époque « de son auteur; et quant au style prophétique em« ployé par les compositeurs, nous insisterions sur « la remarque de M. Bentley, à l'occasion du *sourya* « *sidhanta,* savoir : que de l'aveu des brahmes les « plus honnêtes et les plus probes, *il s'est fréquem*« *ment et depuis longtemps* composé en Asie des « livres apocryphes dans lesquels on a donné *au* « *récit* une forme prophétique *pour imposer plus de* « *respect et de croyance à la foule des lecteurs.* »

Maintenant, pourquoi ce qui est juste vis-à-vis des Indous ne le serait-il pas vis-à-vis des Juifs? Pourquoi, dans la cause d'autrui, employerions-nous d'autres poids et d'autres mesures que dans la nôtre? Nos théologiens, ayant à leur tête saint Jérôme [3], déclament contre le platonicien *Porphyre,* « *parce qu'il écrivit un livre pour prouver que les* « *prophéties de Daniel n'ont point été écrites par* « *un homme de ce nom, mais par un Juif anonyme*

[1] A dater de Kyrus (Smerdis est omis).

[2] *Asiatic Researches,* tom. VIII, Mém. n° 6.

[3] *Hieronym. Comment. in Daniel,* tome III, page 1071.

« *contemporain d'Antiochus Epiphanès* [1], *et qu'il* « *fallait bien moins* les regarder comme prédic« tion de ce qui doit arriver, que comme narration « de ce qui s'était déjà passé. » Mais nos théologiens ne font pas attention que Porphyre a raisonné d'après les mêmes principes que nos savants biblistes et nos missionnaires dans la Chine et dans l'Inde. Or si l'on applique au livre juif intitulé *Daniel* les principes par lesquels on juge les *shastras* et les *pouranas*, il n'est aucun *jury* équitable qui n'admette les propositions suivantes :

1° Que l'on ne connaît au livre de Daniel aucune date de composition;

2° Qu'il est hors de raison et de probabilité qu'un auteur dise de lui-même *qu'il a vécu jusqu'en tel temps*, et qu'en outre il y a contradiction entre le passage *qu'il vécut jusqu'à l'an* 1er *de Kyr* (chap. I, vers. dernier), et qu'*il eut une vision l'an* troisième *de ce même prince* (chap. VI);

3° Que le caractère vraiment prophétique ne peut être constaté que par l'antériorité bien authentique de l'oracle;

4° Que la *chronologie* dudit ouvrage, dans la partie des rois de Babylone, ne peut se concilier avec celle des historiens authentiques;

5° Que la partie mythologique porte évidemment le caractère de la mythologie persane et zoroastrienne;

6° Et que le style employé par l'auteur anonyme offre plusieurs mots persans et même grecs, contraires au génie de l'idiome hébreu, et qui ne se trouvent dans aucun autre livre de cette langue [2];

7° Que, selon la remarque de saint Jérôme (p. 2074, tom. III), *les prophéties de ce livre sont si énigmatiques, si obscures, que pour les comprendre il faut avoir lu une foule d'historiens grecs d'une époque tardive, entre autres Polybe et Posidonius;* d'où il résulte, d'une part, qu'étant inintelligibles lues isolément, elles ne peuvent impliquer croyance; et d'autre part, que comparées avec l'histoire, elles en contiennent de tels détails, que l'on a droit de supposer que l'auteur les a connus et les a vêtus à sa manière.

Par tous ces motifs, il est constant que le livre de Daniel est un ouvrage apocryphe d'une date postérieure de plusieurs années à Antiochus Épiphanès; on peut même dire, dont la composition a été faite à diverses reprises et par plusieurs mains, dont la dernière a dû tarder jusqu'à l'entrée des Romains en Syrie.

[1] 170 ans avant notre ère.
[2] Entre autres le mot *symphonie*. Voyez, à ce sujet, Michaelis, *Dissertation sur le style du livre de Daniel*.

Ces faits bien reconnus, on aperçoit à plusieurs problèmes chronologiques de *Daniel* une solution facile qu'ils n'ont reçue dans aucune autre hypothèse. A l'époque tardive où vécut le principal auteur, on conçoit que, semblable à ses confrères les auteurs de *Judith*, d'*Esther*, de *Tobie*, de *Bel et Dagon*, et autres apocryphes, il put être mal instruit de certaines parties d'histoire comprises dans son plan, et qui n'avaient été traitées que dans la langue grecque, peu cultivée jusqu'alors en Judée [1]. Par exemple, lorsqu'on analyse tout ce qu'il dit de *Balthasar*, de *Darius le Mède*, et de *Kyrus*, on se convainc qu'il a confondu et pris pour un seul et même événement les deux siéges et les deux prises de Babylone, mentionnés par Hérodote à deux dates différentes; l'une en l'an 539 sous Kyrus, l'autre en l'an 507 ou 506 sous Darius, fils d'Hystaspès : de manière que n'ayant point d'idée claire du second siége, il a attribué le premier à *Darius*, qu'il a cru être *un roi mède*, trompé probablement à cet égard par le récit de Xénophon.

La confrontation d'Hérodote va justifier notre opinion. Selon cet historien, *un premier siége de Babylone* eut lieu sous Kyrus. « Cette grande ville « fut prise alors, pour la première fois, par l'ar« mée *des Perses et des Mèdes* réunis. Le roi de « Babylone, à cette époque, était fils de Nitocris, « et s'appelait *Labynet*, comme son père (Nabuko« donosor). Ce jour-là les Babyloniens célébraient « une fête, et ne s'occupaient que de plaisirs et de « danses [2]. »

N'est-ce pas là le texte de Daniel? Balthasar est fils de Nabukodonosor (*Labynet*). Ce roi *célèbre une grande fête;* on ne s'occupe que de *festins* et de *plaisirs. La ville est prise par les Mèdes et les Perses.* Voilà bien le siége de Kyrus; mais selon *Daniel* (ch. V, vers. dernier), ce fut *Darius Mède*, qui régna âgé de 26 ans. Écoutons Hérodote : « L'an « 15 de Darius, fils d'Hystaspès, la ville de Babylone « se révolta contre ce prince; elle subit alors un « second siége qui dura 20 mois; enfin, par l'effet « d'un stratagème, *elle fut prise une seconde fois* « par l'armée des Perses et des Mèdes réunis; et « Darius régna (de nouveau) dans Babylone [3]. Ce « fut même ce prince, nous dit ailleurs Hérodote, « qui le premier divisa en 20 grands gouvernements « ou satrapies la masse de l'empire perse, jusqu'a« lors confuse. »

[1] On peut remarquer que tous les apocryphes Juifs sont postérieurs au siècle d'Alexandre, et qu'ils ont dû leur origine à la connaissance imparfaite que les Juifs prirent de la littérature grecque, à une époque où le bon goût fut altéré par le malheur des guerres.
[2] Lib. I, fin du § CXCI, et § CLXXXVII.
[3] *Herod.* lib. III, *in fine.*

Nous disons que trompé par ce second siége, l'auteur de Daniel a placé au premier siége un Darius Mède, qui n'est que le fils d'Hystaspès : la preuve en est dans tous les caractères qu'il donne à ce roi.

1° Il lui fait diviser l'empire perse en satrapies, comme Hérodote : le nombre n'est pas le même; au lieu de 20, c'est 120; mais cela peut venir d'une autre méprise. Josèphe nous apprend que *Xercès étant mort*, son trône passa à son fils *Kyrus*, appelé *Artaxercès* par les Grecs, lequel *Kyrus* divisa l'empire en 120 *satrapies*[1]. L'anonyme n'aurait il pas confondu ce Kyrus avec le premier?

2° Il dit que Darius fut fils d'*Ahshouroush*, et de *race mède;* mais Ahshouroush n'est pas autre que *Cambyses*, comme il résulte du chapitre IV d'Ezdras. Ne connaissant point Smerdis, l'anomyme a cru que Darius, à titre de successeur de Cambyses, était son fils. Aussi ne compte-t-il que trois rois jusqu'à Xercès. Dès lors il a dû le faire de race mède, puisque Kyrus, père de Cambyses, était petit-fils d'Astyag.

3° Sans cesse il joint l'idée et le nom de Darius au nom et a l'idée de Kyrus... Daniel, dit-il, vécut *jusqu'à l'an 1er de Kyrus, et il continua de vivre jusqu'au temps de Darius et de Kyrus.*

4° L'an 1er de Darius, il lit dans les livres (de Jérémie), et il trouve que les 70 *ans* de captivité ou de désolation *touchent à leur terme*. Ce trait est décisif; car si de l'an 587, où commença la captivité sous Nabukodonosor, vous descendez à l'an 520, qui fut la seconde année de Darius (année dans laquelle ce prince rendit son édit pour rebâtir le temple), vous aurez 68 *ans révolus*, qui sont le *terme très-voisin de* 70; enfin il est remarquable qu'un des plus anciens chronologistes chrétiens, *Maxime le martyr*, donnant une liste des rois de Babylone, après Kyrus et Cambyses, nomme *Darius* avec son épithète de *Mède*, ce qui prouve l'identité alors supposée du fils d'Hystaspès et du prétendu Darius de Daniel[2]. Maintenant si, comme nous le pensons, la méprise est incontestable, tout le livre de Daniel est jugé. Il n'est plus nécessaire de rechercher de quelle date doivent partir ni *les 7 semaines* qu'il compte depuis *l'ordre de rebâtir jusqu'à l'oint de Dieu*, ni les 62 semaines *qu'il compte de là jusqu'à l'extermination* d'un autre oint[3]. Seulement il convient de remarquer que la conversion des jours de ces semaines en années est totalement arbitraire; que les deux sommes ne doivent pas être réunies, comme l'a voulu *Africanus*, qui, par une autre erreur, compte 70 au lieu 69, et cela, pour avoir une somme de 490 ans *dont le départ*, dit-il, *est l'an 20 d'Artaxercès*. Mais si, comme il est de fait, l'an 20 d'Artaxercès correspond à l'an 445, la prophétie prétendue n'est pas applicable au cas que l'on indique.... Au reste, il suffit de lire *l'aventure des trois jeunes gens dans la fournaise, celle de Daniel dans la fosse aux lions, et la métamorphose du roi de Babylone en quadrupède paissant et broutant*, pour voir que tout le livre doit être joint à celui de *Bel et Dagon*, et partager la sentence portée par les théologiens mêmes contre cette fabuleuse production[1].

[1] Josèphe, *Antiq. jud.* liv. IX, chap. 6.
[2] Voyez Petau, *Uranolog.* p. 312 et 313.
[3] *Sancti Hieronym Comment. in Daniel*, tome III, pag. 1110.

Relativement au roi de Babylone, l'historien Mégasthènes[2] rapporte, d'après les Chaldéens, que Nabukodonosor eut une maladie qui semblerait avoir été ou la *manie*, ou l'*épilepsie*, l'une et l'autre regardées comme un *mal divin*, et que dans un accès de ce mal, il émit une prophétie sur la prise de Babylone par Kyrus. Ce trait prouve que les prophéties étaient la mode de ce temps-là et le goût général des peuples. Lorsqu'une grande catastrophe arrivait, on la trouvait toujours prédite dans quelque livre ancien, avec d'autant plus de facilité qu'il n'en coûtait que l'insertion d'un feuillet de papyrus, ou de palmier, ou même d'un seul verset, dans les manuscrits reliés à l'indienne : le vainqueur en était flatté, apaisé, et le vaincu se consolait par la persuasion que l'événement était dû aux immuables décrets de la fatalité.

CHAPITRE XIX.

Résumé.

Maintenant, si nous résumons ce long article des Babyloniens, nous trouverons pour principaux résultats :

1° Que Babylone n'eut de rois héréditaires et indépendants connus, que pendant environ 80 ans, ou un siècle au plus, c'est-à-dire depuis Nabopol-asar inclusivement, jusqu'à la conquête des Perses, sous Kyrus;

2° Qu'avant Nabopol-asar, remontant jusqu'à Belesis-Merodak, ses rois purent jouir, pendant un temps, de l'indépendance accordée à tous les sujets de Ninive renversée; mais qu'ensuite ils reconnurent la suzeraineté des Mèdes jusqu'au règne de Nabopol-asar;

[1] Ce livre, comme celui de Suzanne, a été classé au rang des apocryphes dès le temps de saint Jérôme. Quant à Daniel, nous ajouterons la remarque qu'entre le style et les images de plusieurs de ses chapitres et de ceux de l'Apocalypse, il y a une analogie qui indique, 1° un rapprochement dans le temps de composition; 2° une identité de source religieuse et mythologique, qui, pour ces deux livres, est la théologie persane et mithriaque.
[2] Eusèbe, *Prépar. évang.* liv. IX.

3° Qu'avant Belesis ses *rois* ne furent réellement que des pachas ou satrapes du *grand roi*, ou *sultan* de Ninive maître de toute la haute Asie depuis Ninus et Sémiramis;

4° Que Sémiramis fut véritablement la fondatrice de la *grande* Babylone, par la création qu'elle fit des ouvrages de fortification et d'assainissement auxquels cette cité dut sa splendeur;

5° Qu'avant Sémiramis il existait en ce même lieu un *temple de Bel* ayant la forme d'une pyramide. que les traditions chaldéo-juives désignent sous le nom de *tour de Babylon* ou *Babel*, et les historiens grecs sous les noms divers de *palais*, de *tombeau*, de *citadelle*, de *tour de Bel;*

6° Que cette tour ou pyramide fut essentiellement un *observatoire d'astronomie*, le foyer antique et mystérieux des sciences de ces prêtres *chaldéens* dont les Grecs font remonter l'origine à des temps inconnus; ce qui s'accorde très-bien avec la date de 3195 ans avant J. C., que les calculs phéniciens et juifs assignent à la fondation de cette *tour;*

7° Qu'un établissement de ce genre prouve l'existence d'un peuple civilisé tel que l'indique Ktesias à l'époque où Ninus subjugua la Babylonie;

8° Que ce peuple fut d'origine et de sang *arabe*, spécialement de la branche éthiopienne ou *kushite*, ce qui lui donne des affinités particulières avec les nations *phéniciennes;*

9° Que ces affinités sont confirmées par le *langage* et par le *système* alphabétique appelés *chaldaïques*, dont on trouve l'usage chez les Chaldéens jusqu'à une époque très-reculée;

10° Que si maintenant les briques des murs de Babylone nous offrent une écriture d'un système différent, c'est parce que Sémiramis, qui bâtit ces murs, dut employer l'écriture du peuple vainqueur qu'elle commandait, c'est-à-dire les *caractères assyriens* que Darius fit graver sur le monument de sa guerre contre les Scythes; et si Darius employa ces *caractères assyriens*, c'est parce que ceux des Perses ses sujets étaient du même système, et que sans doute ils en avaient été empruntés pendant les 500 ans que les *Perses* furent gouvernés par les Assyriens de Sémiramis. Nous pourrions pousser plus loin nos inductions sur ces antiquités; mais nous aurons l'occasion de les reprendre dans l'article des Égyptiens, dont il nous reste à traiter.

CHRONOLOGIE

DES ÉGYPTIENS.

CHAPITRE PREMIER.

La chronologie de l'ancienne Égypte se trouve juste au même degré d'obscurité où la prit et la laissa John Marsham en 1672[1], avec cette différence, qu'à cette époque les passages des anciens auteurs relatifs à ce sujet, étaient disséminés dans une foule de livres et de manuscrits, et que Marsham en ayant rassemblé le plus grand nombre, en a rendu la discussion plus aisée. Si les sociétés savantes qui proposent des prix annuels eussent systématisé cette méthode et ordonné d'abord le tableau de tous les fragments relatifs au sujet proposé, elles eussent beaucoup hâté les progrès de la science. On aurait cru que la magnifique *Collection des monuments égyptiens*, récemment publiée par la commission des savants français, eût dû nous donner des renseignements nouveaux; mais cette Collection ne semble avoir ajouté que de nouveaux problèmes. Nous sommes réduits presque aux mêmes moyens d'instruction que nos prédécesseurs; et cependant nous en avons déduit des résultats absolument différents. Pourquoi cela? parce que nous avons opéré par une méthode impartiale absolument différente, ainsi que le lecteur va le voir dans les chapitres suivants.

Les documents que nous ont transmis les anciens auteurs se réduisent à des extraits de livres originaux, maintenant perdus, à des fragments altérés dans leur passage d'une main à l'autre; en un mot, à des idées vagues et même quelquefois contradictoires : il ne faut donc pas s'étonner si des interprètes partiaux, chacun en son sens, n'ont pu s'accorder sur des hypothèses privées de base; et il ne faudrait pas s'étonner encore si nous-mêmes aujourd'hui, quoique appuyés sur tout ce qui subsiste d'autorités textuelles, nous n'arrivions pas à un degré d'évidence et de certitude dont les moyens nous sont refusés... En de telles matières on ne peut prétendre qu'aux probabilités les plus raisonnables. Commençons par établir nos moyens d'instruction : ils consistent, 1° en un tableau sommaire inséré par Hérodote en son second livre, et qu'il

[1] Voyez son livre intitulé *Canon ægyptiacus*, l'un des plus érudits, mais aussi l'un des plus mal fabriqués de l'*école moderne :* tout y est pétition de principes, jugement sans discussion, décision sans preuves, rapprochement sans analogie, et digression sans motifs.

nous donne comme étant le résumé de tout ce que les prêtres de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis répondirent à ses questions; comme étant la substance de leur doctrine historique à l'époque où vivait l'auteur. Pour bien apprécier le mérite de cette pièce, il est nécessaire d'observer qu'Hérodote visita l'Égypte 65 ans seulement (vers l'an 460 avant notre ère) après que les Perses eurent soumis ce pays à leur domination. L'invasion et le mélange de ces étrangers commencèrent d'introduire bien des altérations dans les lois, dans les mœurs et les doctrines nationales: mais parce qu'après la courte tyrannie de Kambyse, le régime tolérant de Darius Hystaspe et de ses successeurs permit au peuple égyptien de revenir à son caractère, l'on peut croire que le système indigène ne fut encore ni oublié ni changé: il dut au contraire se retremper, lorsque, 77 ans après le séjour d'Hérodote (l'an 413 avant J. C.), le peuple égyptien, las des vexations des Perses, secoua le joug du *grand roi* (Darius Nothus), et se reconstitua peuple indépendant sous le gouvernement d'*Amyrtée*[1]. Les Égyptiens se trouvèrent alors dans une situation politique et morale semblable à celle du peuple juif au moment où, conduit par les Machabées, il brisa le joug des Grecs et reprit son caractère national avec un enthousiasme mesuré sur sa haine des étrangers.

En Égypte comme en Judée, le peuple insurgé eut à lutter, sous tous les rapports, contre les prétentions du peuple dominateur, et il dut exister une guerre diplomatique et littéraire à laquelle on n'a point fait d'attention. Nous verrons bientôt l'importance de cette remarque.

Après 63 ans d'indépendance, les Égyptiens retombèrent sous le joug des Perses, qui prirent à tâche d'effacer tout ce qui fut contraire à leur pouvoir et même à leurs opinions..... Les Grecs d'Alexandre, successeurs des Perses, altérèrent encore plus le caractère égyptien, en ce que, par la douceur de leur régime, ils vainquirent l'antipathie nationale, et finirent par amener le peuple à l'adoption de leurs mœurs et même de leur langue.

[1] On ne voit pas sans quelque surprise le nom de ce nouveau roi cité par Hérodote en son second livre, § CXL..... Ce n'est pas que cet historien, alors âgé de 71 ans, n'ait pu le connaître; mais outre que le passage cité a l'air d'une note rapportée, il porte une erreur chronologique incompatible avec les idées de l'auteur, en ce qu'il suppose un laps de 700 années entre le règne d'*Amyrtée* et celui d'Anysis, que précéda l'Éthiopien Sabako. Or nous verrons que, dans le plan d'Hérodote, Sabako n'a pu précéder l'an 750, ou tout au plus l'an 780 avant notre ère, et de là au règne d'*Amyrtée* (en 413) il n'y a que trois siècles et demi. Aussi les savants critiques regardent-ils comme interpolé ce passage, qui d'abord n'était point dans les manuscrits au § CXL. Il a plu à Larcher d'altérer encore ce texte, et de substituer de son chef le nombre 500 à celui de 700 que portent les manuscrits.

Cette époque nous fournit le second de nos documents historiques provenant du livre que le prêtre égyptien Manethon composa vers l'an 270 avant J. C., près de deux siècles depuis Hérodote. A cette époque, Ptolomée-Philadelphe provoquait la traduction des livres juifs, des livres chaldéens et de tous les livres orientaux. Manethon, encouragé par ce prince, constitué par lui chef de toutes les archives sacerdotales, publia en langue grecque une compilation de trois volumes qu'il dit être la substance des chroniques anciennes: malheureusement cette compilation s'est perdue, et il ne nous reste qu'un squelette de listes qui, altérées par le prêtre *Jules Africanus*, par l'évêque Eusèbe Pamphile, et par le moine Georges le Syncelle, retracent bien mal l'original. Néanmoins elles suffisent à rendre sensible la différence notable qui existe entre Hérodote et Manethon sur plusieurs chefs, notamment sur l'époque de *Sésostris*. Manethon se prévalant de sa qualité d'indigène, a prétendu que l'auteur grec avait erré ou menti en beaucoup de cas. Mais puisque Hérodote proteste qu'il n'a été que l'écho fidèle des prêtres, dont les récits choquent quelquefois son bon sens, nous n'avons pas le droit de l'inculper: il y a plutôt lieu de croire que c'est ici une contestation nationale, élevée de *collége* à *collége* de prêtres qui, dans un intervalle de 100 ou de 150 ans, et dans le contact avec les étrangers, auront trouvé ou cru trouver des motifs de penser autrement que leurs ancêtres. Il y a ici cette circonstance remarquable, que dans la chronologie égyptienne comme dans l'assyrienne, l'opinion de date nouvelle, présentée par Ktesias et Manethon, soutient le système en *plus*, tandis que l'opinion ancienne présentée par Hérodote, soutient le système en *moins*, et que la première veut que Sésostris soit, comme Ninus, reculé de six siècles, tandis que la seconde les rapproche dans une proportion égale. L'époque de ce roi est le vrai nœud de la difficulté, comme nous le verrons ci-après.

Un troisième document nous est fourni par le Syncelle, qui argumentant contre Manethon, lui oppose une *ancienne chronique*, dont il cite le résumé à partir de la seizième dynastie. On a demandé d'où venait cette *ancienne chronique*, et quelle était son autorité, etc. etc. Quelques-uns ont voulu, parce qu'elle arrive jusqu'au dernier roi national, 18 ans avant Alexandre, qu'elle ne pût avoir été rédigée avant cette époque; mais si l'on considère qu'en un tel cas elle n'eût point mérité le nom d'*ancienne* que Manethon paraît lui avoir donné, et qu'à titre de *nouvelle* il eût dû la déprécier, d'autant plus qu'elle diffère de son système; on pensera, avec

nous, qu'elle a dû être primitivement rédigée sous les règnes de Darius et Artaxercès, dont la tolérance permit aux savants d'Égypte de recueillir les débris de leurs monuments saccagés et dispersés par le tyran Kambyses (et remarquez que ce désir de recueillir et de rassembler est le premier sentiment après toute convulsion, tout naufrage). Ce premier cadre une fois établi, il lui est arrivé, comme à la plupart des autres chroniques (par exemple à celle dite *Kanon de Ptolomée*), de recevoir des additions successives de la main de chaque savant qui en a possédé un manuscrit; et parce que l'original put avoir déjà 200 ans au temps de Manethon, cet auteur a pu le classer parmi les documents anciens. Nous en examinerons le mérite à son rang.

Très-peu de temps après Manethon, le savant Ératosthènes, bibliothécaire d'Alexandrie, découvrit et publia une liste de rois thébains, que n'avait point connus ou mentionnés le prêtre égyptien, dont le travail s'est borné à la basse Égypte. Cette liste, citée par le Syncelle, forme notre cinquième document, qui est très-peu de chose, puisqu'il se réduit à une nomenclature stérile de princes inconnus, et qu'au lieu de 89 mentionnés par Apollodore, copiste d'Ératosthènes, le Syncelle n'en a conservé que 30; néanmoins ce monument vient à l'appui d'Hérodote et de Diodore de Sicile.

Ce dernier auteur nous fournit un sixième document dont le mérite est surtout de servir à classer les matériaux fournis par les autres. On sait que Diodore, postérieur d'un siècle et demi à Manethon, eut l'ambition de rassembler en un corps d'histoire tout ce qui était épars en divers auteurs; et il a dû trouver dans Alexandrie et dans l'Égypte, qu'il visita, des moyens qui manquèrent à ses prédécesseurs.

A ces six pièces principales ajoutez quelques passages tirés des auteurs anciens tels que Strabon, Pline, Tacite, Josèphe, les livres juifs, etc. et un fragment anecdotique produit par Eusèbe comme venant d'un historien persan : voilà tous les matériaux faibles et mutilés mis à notre disposition pour reconstruire l'édifice vaste et compliqué de la chronologie égyptienne. Nous ne parlons point des monuments dont nous enrichit en ce moment l'expédition française d'Égypte, parce que cette magnifique collection, dont il ne faut pas séparer le précieux travail de Denon, en nous offrant les ruines gigantesques des palais et des temples de la haute Égypte, nous donne plutôt des problèmes à résoudre que des instructions.

CHAPITRE II.

Exposé d'Hérodote.

Hérodote nous apprend qu'étant venu en Égypte recueillir des matériaux pour son histoire, il trouva dans les villes d'Héliopolis, de Memphis et de Thèbes, des colléges de prêtres avec qui il eut les conférences scientifiques dont son second livre contient le résultat. Comment se tinrent ces conférences? fut-ce en langue persane? nous ne voyons pas qu'Hérodote l'ait sue, encore moins la langue égyptienne; il est plus probable que l'Égypte, ouverte aux Grecs depuis Psammitik, fut remplie de marchands de cette nation, qui auront su la langue du pays; quelqu'un de ces hommes officieux aura servi d'interprète à l'auteur, qui fut son hôte. Cette communication par interprète est moins exacte que directement. Quant à l'exposition, la méthode suivie par l'auteur est excellente : il traite d'abord du sol, du climat et de tout l'état physique de l'Égypte; et le tableau qu'il en fait est tel, que nos plus savants voyageurs ont trouvé aussi peu à y ajouter qu'à y reprendre : il passe ensuite aux coutumes, aux lois, aux rites religieux; enfin il arrive à la partie historique et chronologique : citons ses propres paroles.

§ XCIX. « Jusqu'ici j'ai dit ce que j'ai vu et connu « par moi-même, ou ce que j'ai appris par mes re« cherches; maintenant je vais parler de ce pays *se« lon ce que m'en ont dit les Égyptiens eux-mêmes;* « j'ajouterai à mon récit quelque chose de ce que « j'ai vu par moi. »

Il est clair qu'Hérodote n'ayant rien pu voir de ce qui est historique ancien, tout ce qu'il va en dire est le récit des prêtres mêmes.

« Selon ces prêtres, le premier roi d'Égypte fut « *Menès;* il fit construire les digues de Memphis. « Jusqu'alors le Nil avait coulé entièrement le long « du mont libyque : Menès ayant comblé le coude « que le fleuve formait au sud, et construit une digue « d'environ 100 *stades* au-dessus de Memphis, il « mit à sec l'ancien lit, fit couler le Nil par le nou« veau, et fit bâtir la ville actuelle de Memphis sur « le sol même d'où il avait détourné le fleuve, et « qu'il avait converti en terre ferme. Il fit encore « creuser un grand lac au nord et à l'ouest de la « ville (pour la défendre), et il éleva un grand et « magnifique temple au dieu *Phtha* (principal dieu « des Égyptiens). »

§ C. « Les prêtres me lurent dans leurs annales « les noms de 330 autres rois qui régnèrent après « *Menès :* dans une si longue suite de générations « il se trouve 18 Éthiopiens et une femme égyp-

« tienne : tous les autres furent *Égyptiens, hommes* « *et non dieux.* »

§ CI. « Les prêtres me dirent encore que de tous « ces rois, aucun ne s'était rendu célèbre par quel- « que grand ouvrage ou par quelque action écla- « tante, excepté Moïris, le dernier de ceux-là (des « 330). — Or (dit Hérodote au § XIII) au temps où « les prêtres me parlaient ainsi, il n'y avait pas en- « core 900 ans que *Moïris* était mort. »

(Nous savons qu'Hérodote visita l'Égypte l'an 460 avant J. C.; par conséquent les prêtres plaçaient la mort de Moïris vers les années 1350 à 1355.)

« Je passerai sous silence ces princes obscurs, « poursuit notre auteur, et je me contenterai de « parler de *Sésostris,* qui vint après *eux.* »

(Ce dernier mot semblerait dire que Sésostris ne fut pas le successeur immédiat de Moïris; et en effet nous verrons d'autres auteurs placer plusieurs règnes entre ces deux princes.)

§ CII. « Selon les prêtres, Sésostris fut le premier « qui partant du golfe Arabique (la mer Rouge) « sur des vaisseaux *longs* [1], subjugua les riverains « de la mer Érythrée. Il s'avança jusqu'à une mer « remplie de bas-fonds, qui le repoussèrent. — De « retour en Égypte, il leva une armée immense, et « marchant par le continent (l'isthme de Suez), il « subjugua tous les peuples sur sa route, et passa « même d'Asie en Europe, où il attaqua et vainquit « les Skytes et les Thraces; je crois qu'il n'alla pas « plus avant. Revenant sur ses pas, il s'arrêta aux « bords du Phase; mais je ne vois pas clairement si ce « fut Sésostris qui de son gré y laissa une partie de « son armée pour coloniser, ou si ce furent les soldats « qui, las et ennuyés de ses courses, s'y arrêtèrent « (malgré lui). Quoi qu'il en soit, les habitants « du Phase (les Colches) sont des Égyptiens, car « ils ont la peau noire, les cheveux crépus; ils pra- « tiquent la circoncision et ils parlent la même lan- « gue, etc. A son retour en Égypte, Sésostris, disent « les prêtres, faillit de périr à Daphnês (Taphnahs), « par les embûches de son frère, qui incendia la tente « où il dormait (à la suite d'un grand repas). Échappé « à ce danger, il employa les nombreux prisonniers « qu'il avait amenés, à exécuter divers grands ou- « vrages, et entre autres à élever les chaussées et « à creuser les canaux dont le pays est aujourd'hui « entrecoupé. Avant ce prince, l'Égypte était com- « mode pour les chars et la cavalerie; mais après « lui, leur usage est devenu impraticable. Il est le « seul roi égyptien qui ait régné sur l'Éthiopie (Abis- « sinie moderne). » Tel est en substance le récit des prêtres auteurs d'Hérodote. Mais parce que de plus grands détails sur *Sésostris* seront utiles à notre sujet, nous allons en joindre d'autres tirés de divers auteurs.

[1] Hérodote, Strabon, Pline, etc. nous apprennent que faute de bois, les naturels n'avaient pour embarcations que des pirogues ou de palmier ou de roseaux tressés recouvertes de peaux goudronnées.

Selon Pline [1], la borne de l'expédition de Sésostris en Afrique fut le port *Mossylicus, d'où vient la cannelle.* (Ce lieu, situé à l'ouest du cap *Guar da fui,* est distant d'environ 550 lieues de Memphis.)

Strabon [2] ajoute que, longtemps après, la route de ce prince était encore marquée par des colonnes inscrites, et par des temples et autres monuments. Il observe que les anciens rois d'Égypte avaient été peu curieux de recherches géographiques avant *Sésostris;* et cela ferait croire qu'en cette occasion Sésostris eut les mêmes idées de curiosité que nous avons trouvées, à pareille époque, chez les rois homerites de l'Iemen [3].

Diodore de Sicile [4], qui cite l'opinion des prêtres de son temps, et celle de divers auteurs anciens, ne donne point à ce prince le nom de Sésostris, mais celui de Sesoosis, analogue au Sethosis et au *Sethos* de Manethon et des listes [5]. Ce narrateur dit que les inclinations de Sésostris furent, dès le berceau, moulées et dirigées par le roi son père (*Amenoph*), qui lui donna une éducation entièrement militaire, avec la circonstance singulière d'avoir fait élever avec lui tous les enfants mâles nés le même jour, lesquels devinrent ses camarades pour la vie... Sésostris et sa petite troupe, au nombre de 1700, furent élevés dans les exercices les plus pénibles de la guerre; leurs premières expéditions furent en Arabie et en Libye contre les lions et les Arabes. Le jeune prince n'était qu'à la fleur de l'âge... Diodore joint immédiatement la mort d'*Amenoph* à l'avénement de Sésostris, et la résolution de celui-ci de conquérir la terre entière; mais il pèche contre les vraisemblances, quand il ajoute que, selon quelques auteurs, sa fille, nommée *Athirté,* l'excita à cette entreprise, et lui en fournit les moyens : ce conte doit être posthume comme celui du songe d'Amenoph, dans lequel le dieu *Phtha* lui avait promis l'empire du monde pour son fils..... Sésostris, à la fleur de l'âge, ne dut pas avoir plus de 22 à 24 ans quand il régna. Ses conquêtes durèrent 9 ans [6]; il s'y prépara pendant 1 ou 2 ans : supposons-lui 35 à 36

[1] Hist. natur. lib. VI, pag. 343, Hardouin.
[2] Strabo, lib. XVII, p. 790, Casaubon.
[3] Voyez ci-devant, pag. 439.
[4] Diod. Sicul. lib. I.
[5] Le son du *th* grec est sifflant comme l'*s*.
[6] Diodore semble indiquer cette durée pour celle d'Europe seulement. Celle d'Éthiopie n'a pu durer 3 ans.

ans à son retour en Égypte; ses enfants, à cette époque, sont représentés encore jeunes. Son règne fut en tout de 33 ans; il aurait donc vécu environ 60, ou tout au plus 64 à 65 ans. Devenu aveugle, la vie lui devint odieuse, et par suite de son orgueil, il ne put la supporter, et il se tua. Cette circonstance suppose encore la force de l'âge, et cadre bien avec notre hypothèse.

Selon Diodore, « l'armée de Sésostris fut de « 600,000 hommes de pied, 24,000 chevaux, 27,000 « chariots de guerre : sa flotte, composée de 400 « voiles, soumit les îles et les côtes de la mer Éry- « thrée jusqu'à l'Inde; tandis que ce roi conduisant « l'armée de terre, subjugua toute l'Asie. Il poussa « ses conquêtes plus loin qu'Alexandre même, car « ayant passé le Gange et pénétré jusqu'à l'Océan « oriental, il revint par le nord subjuguer les Scy- « thes jusqu'au Tanaïs (le *Don*). » Contre ceci nous observons que le docte et judicieux Strabon [1] nie, d'après *Mégasthènes*, ambassadeur grec dans l'Inde, que ni *Sésostris*, ni *Sémiramis*, ni *Kyrus*, aient jamais pénétré dans cette contrée (jusqu'au Gange). Il paraît qu'ici les prêtres égyptiens cités par Diodore, ont, par émulation nationale, voulu que leur héros eût plus fait que celui des Grecs (Alexandre), et qu'ils ont emprunté de ceux-ci l'idée d'un circuit géographique impossible par lui-même, et inconnu à leurs prédécesseurs. Nous pensons donc avec ces derniers et avec Hérodote, leur interprète, que Sésostris sortit par l'isthme de Suez; et Strabon ne dit rien de contraire, lorsqu'il rapporte « que ce « prince *passa du pays des Troglodytes dans l'Arabie*, puis de *l'Arabie dans l'Asie*, » vu que le pays des Troglodytes s'étend le long de la mer Rouge jusqu'en face de Memphis, et que l'Arabie commence à l'isthme immédiatement où finit l'Égypte.

Aucune mention ne nous est faite des Juifs ni des Phéniciens, qui purent être laissés sur la gauche; ni des villes de Babylone et de Ninive, qui, dans le système chronologique de Ktesias, auraient dû exister et provoquer l'orgueil du conquérant [2], qui nous est attesté avoir soumis le pays, et laissé en Perse une colonie de 15,000 Scythes. Ces villes, dans notre système, n'existèrent que plus de 150 ans après Sésostris. Ce conquérant entra-t-il en Scythie par le Caucase ou par le Bosphore de Thrace? Cela n'est pas clair. Son retour par la Colchide n'est pas douteux; mais il nous paraît, contre l'opinion des prêtres, que *Sésostris* revint battu : car Pline [3] a lu dans des auteurs anciens, qu'il fut vaincu par *Æsubopus*, roi de Colchide, célèbre par l'immense quantité d'or et d'argent qu'il posséda; et Valerius Flaccus a eu les mêmes documents lorsqu'il a dit [1] :

« Que Sésostris fut le premier qui fit la guerre « aux Gètes, et qu'effrayé de la défaite de son ar- « mée, il en ramena une partie à Thèbes et sur les « rives du fleuve natal, tandis qu'il fixa l'autre sur « les bords du Phase, en leur imposant le nom de « Colches. »

D'accord avec Hérodote et avec Manethon (en Josèphe) sur le danger que Sésostris encourut de la part de son frère, qu'il avait laissé vice-roi, Diodore remarque « que le conquérant, de retour, fit « l'entrée la plus pompeuse, suivi d'une foule in- « nombrable de captifs et d'une immensité de butin « et de riches dépouilles; il en orna tous les temples « de l'Égypte; il rapporta aussi plusieurs inventions « utiles. — Ayant renoncé à la guerre, il licencia ses « troupes, récompensa ses soldats et leur partagea « des terres qu'ils eurent en propriété; mais sa pas- « sion pour la renommée ne lui permettant pas le « repos, il entreprit une foule d'ouvrages magni- « fiques, faits pour immortaliser son nom, en même « temps qu'ils durent contribuer à la sûreté et à la « commodité de l'Égypte. D'abord il fit bâtir en « chaque ville un temple en l'honneur du dieu pa- « tron : en plusieurs endroits il fit élever des chaus- « sées et des tertres pour servir de refuge pendant « l'inondation; en d'autres, il fit creuser des ca- « naux, des fossés...; il en fit creuser un, entre « autres, pour communiquer de Memphis à la mer « Rouge. »

(Au sujet de celui-ci, nous observons que Strabon [2] nie positivement son exécution entière; d'accord avec Aristote (et Pline), sur ce qu'il en eut la première idée et qu'il en fit la première tentative, il assure qu'il s'en désista, parce qu'il reconnut que le niveau de la mer Rouge *était plus élevé* que celui de la Méditerranée (*et cela est vrai*).

Diodore poursuit, et dit « que pour arrêter les cour- « ses dévastatrices des Arabes, Sésostris fit élever « une muraille de 1500 stades de longueur, laquelle « ferma l'isthme depuis Peluse jusqu'à Héliopolis. — « Ayant fait construire un vaisseau en bois de cè- « dre, long de 280 coudées, plaqué d'argent en de- « dans et d'or en dehors, il en fit l'offrande au dieu

[1] Strabo, lib. XIV, p. 686.
[2] *Cedreni Hist. compendium*, p. 20.
[3] Lib. XXXIII

[1] Argonauticon, lib. V.
.... Ut prima Sesostris
....
Intulerit rex bella Getis; ut clade suorum
Territus, hos Thebas patriumque reducat ad amnem,
Phasidis hos imponat agris Colchosque vocari
Jubeat....................

[2] Strabo, lib. I, p. 38. Aristote, *Meteorol.* lib. I, cap. 14, pag. 548. Pline, lib. VI, cap. 29.

« qu'on adore à Thèbes. Il éleva[1] deux obélisques « d'une pierre très-dure (granit), de 120 coudées « de hauteur, sur lesquels il fit graver l'état numé-« ratif de ses troupes, de ses revenus, des nations « qu'il avait vaincues, des tributs qu'il en percevait. « A Memphis il plaça dans le temple de Vulcain sa « statue et celle de sa femme, l'une et l'autre de 30 « coudées de hauteur, d'un seul morceau. Les plus « pénibles ouvrages furent exécutés par les prison-« niers qu'il avait amenés, et il eut soin d'y atta-« cher des inscriptions portant qu'*aucun Égyptien* « *n'y avait mis la main*[2]. »

« Un des traits les plus remarqués parmi les ac-« tions de Sésostris, est sa conduite envers les rois « qu'il avait vaincus. Ce conquérant leur avait « laissé leurs titres et la gestion de leurs états; « mais chaque année, à un temps prescrit, ils étaient « obligés de lui apporter les *présents*, c'est-à-dire « les *tributs* qu'il leur avait imposés dans la propor-« tion des moyens de leurs peuples : il accueillait « ces rois avec de grands honneurs; mais lorsqu'il « allait au temple, il faisait dételer les quatre chevaux « de front de son char, et les rois prenant leur « place, traînaient l'orgueilleux vainqueur, qui vou-« lait faire sentir que sa valeur l'avait mis hors de « comparaison avec les autres hommes. (De là le « titre fastueux que portaient les inscriptions de « ces monuments : *Sésostris, roi des rois, et sei-* « *gneur des seigneurs.*) »

Ces curieux détails seraient la matière d'un riche commentaire sur l'état politique et moral où se trouvait l'Égypte à l'avénement de ce *roi-fléau*, sur les éléments qui avaient préparé cet état, dont il fut comme la conséquence; enfin sur les changements dont il devint la cause à son tour. Les récits des voyageurs grecs, romains, arabes, dans les temps postérieurs, sur la perfection des sculptures, des peintures et des constructions de Sésostris, qu'ils virent en masses ou en débris, indiquent un degré de perfection étonnant dans toutes les branches de ces arts... L'article qui nous intéresse le plus est le système militaire qui, par sa force et sa supériorité relatives, nous indique des guerres antérieures, dont la longue continuité amena ce perfectionnement que la pratique amène dans tout art. Or comme Hérodote nous assure que jusqu'à Sésostris aucun roi d'Égypte n'avait fait de guerre *hors du pays*, il s'ensuit que ces guerres furent *intérieures*, soit de faction à faction ou de secte à secte, en supposant un seul et même gouvernement; soit d'état à état, en supposant plusieurs royaumes parallèles, selon une hypothèse émise avant ce jour, que nous examinerons en son temps. Reprenons maintenant notre sujet, et poursuivons la narration d'Hérodote.

« Le successeur de Sésostris, me dirent encore « les prêtres, fut son fils appelé Pheron. »

(Diodore l'appelle Sésoosis II, et Pline, Nunclérus ou Nunchoreus.)

« Pheron eut pour successeur un *homme de* « Memphis appelé *Protée,* au temps duquel Ménélas « aborda en Égypte. » (Sésostris serait antérieur de deux règnes à la guerre de Troie.)

§ CXXI. « A Protée succéda Rhampsinit... Aucun « roi d'Égypte ne posséda une aussi grande quan-« tité d'or et d'argent que ce prince. »

§ CXXIV. « Jusqu'à lui, l'abondance et la justice « fleurirent dans ce pays; mais il n'y eut pas de mé-« chanceté où ne se portât son successeur *Cheops*... « Ce fut lui qui bâtit la grande pyramide, dont la « construction dura 20 ans, sans compter la taille « des pierres dans les montagnes, et leur transport « sur la place, qui, pendant 20 autres années, em-« ployèrent 100,000 hommes. »

§ CXXVII. « *Cheops* régna 50 ans. Son frère *Che-* « *phren* lui succéda ; se conduisit en tyran comme « lui; bâtit aussi une grande pyramide : (§ CXXVIII) « il régna 56 ans. Ainsi les Égyptiens furent acca-« blés de toutes sortes de maux pendant 106 ans. « Aussi ont-ils gardé tant de haine pour ces deux « rois, qu'ils ne les nomment point. »

§ CXXIX. « A Chephren succéda *Mykerinus,* fils « de *Cheops;* ce prince prit à tâche de consoler et « soulager le peuple des cruautés de ses deux pré-« décesseurs; aussi est-il cité avant tout autre pour « son zèle à rendre la justice : un oracle le con-« damna à mourir, parce que le destin ayant con-« damné l'Égypte à être tourmentée pendant 150 « ans, il n'avait pas rempli le temps. »

§ CXXXVI. « Après Mykerinus régna *Asychis.* »

§ CXXXVII. « Après *Asychis* régna un aveugle de « la ville d'*Anysis*, et qui fut appelé de ce nom. Sous « son règne, *Sabako*, roi d'Éthiopie, fondit sur « l'Égypte avec une nombreuse armée; Anysis se « cacha dans des marais. *Sabako* régna 50 ans avec « douceur et justice; il répara et perfectionna les « digues et chaussées qu'avait élevées Sésostris; « puis il se retira en Éthiopie. Anysis reparut et « régna encore. Après *Anysis,* un prêtre du dieu

[1] Le sens étant continu ici, l'on doit conclure que ce fut en la même ville qu'il éleva ces obélisques, les mêmes que Germanicus y trouva, comme nous le verrons.

[2] Les journaux du temps auront bien loué ce trait d'humanité : nous qui calculons que les prisonniers de Sésostris furent le prix du sang et des trésors de l'Égypte, nous pensons que ces travaux coûtèrent à la nation vingt fois plus que s'ils eussent été faits directement par ses mains, sous un régime de paix. De tout temps l'hypocrisie et la fausse logique ont été l'apanage de la tyrannie.

« *Phtha* monta sur le trône, *à ce qu'on me dit :* « ce prêtre, nommé *Sethon*, fut attaqué par *San-* « *nacharib*, roi des *Arabes* et des Assyriens. Sethon « l'attendit à *Peluse*, qui est le boulevard et la clef « de l'Égypte; et dans une seule nuit, une immense « quantité de rats ayant infesté le camp ennemi, « et rongé les carquois, les cordes d'arc, et les « courroies de bouclier, les Arabes prirent la fuite « et périrent pour la plupart. Sethon mourut en- « suite. »

§ CXLII. « Jusqu'à cet endroit de mon histoire, « les Égyptiens et les prêtres me firent voir que « depuis le premier roi (Menès) jusqu'à Sethon, il « y avait eu 341 *générations* de rois et autant de « prêtres. »

§ CXLVII. « Maintenant je vais raconter ce qui « s'est passé en Égypte, de l'*aveu unanime* des « Égyptiens et des autres peuples; et j'y joindrai « les choses dont j'ai été témoin oculaire. »

Remarquons ces mots d'Hérodote : « *Maintenant* « je vais raconter ce qui s'est passé de l'*aveu una-* « *nime*, » c'est-à-dire, que ses narrateurs n'étaient pas d'accord sur plusieurs des faits qu'il a récités, et dont quelques-uns sont en effet ridicules; lui-même nous avertit de son opinion, lorsqu'il dit, § CXXII : « Si ces propos des Égyptiens paraissent « croyables à quelqu'un, il peut y ajouter foi; pour « moi, je n'ai d'autre but, dans tout mon récit, que « de transmettre ce que j'ai entendu de chacun... » Par suite de cette candeur, il nous prévient maintenant que ce ne sont plus des *ouï-dire* ou des traditions qu'il va raconter, mais des faits vraiment historiques, reconnus pour tels par les Égyptiens et les Grecs : et en effet, à partir du règne de *Psammitik*, son récit prend, pour les détails d'actions et pour les dates, une précision qu'il n'a point eue dans ce qui précède.

§ CXLVII. « Après la mort de Sethon, les Égyp- « tiens ne pouvant vivre un seul moment sans rois, « en élurent 12, entre lesquels fut partagé le pays; « ce fut par ces princes que le labyrinthe fut bâti... « L'un d'eux, nommé *Psammitik*, d'abord exilé, « finit par chasser les autres et par régner seul... « Il se fit une armée de soldats grecs, et il ouvrit « l'Égypte à tous les marchands de cette nation; il « étendit son pouvoir dans la Palestine; il y arrêta « les Scythes après la bataille de l'éclipse entre « Alyates et Kyaxares. Il régna 54 ans (y compris « le temps qu'il partagea le pouvoir avec ses 11 col- « lègues). »

§ CLVIII. « Son fils Nekos lui succéda : (étant « allé en Palestine,) il livra bataille aux Syriens « (les *Juifs*), il les vainquit et s'empara de (leur « capitale) *Kadutis*, ville considérable. Il régna « 16 ans en tout. »

§ CLXI. « Son fils Psammis, qui lui succéda, ne « régna que 6 ans. Apriès, fils de Psammis, régna « après son père, pendant 25 ans; mais ayant abusé « de la fortune, il fut abandonné par ses soldats et « détrôné par *Amasis*, l'un d'eux (lib. III, § x), « lequel régna 44 ans. Son fils *Psammenit* lui suc- « céda; mais ayant été attaqué par Kambyses, fils « de Kyrus, roi des Perses, il fut vaincu et mis à « mort, n'ayant régné que 6 mois. De ce moment, « l'Égypte subjuguée n'a plus été qu'une province « de l'empire perse. »

Arrêtons-nous ici; nous y avons une date connue : il est certain que Kambyses subjugua l'Égypte l'an 525 avant notre ère : en partant de ce point, nous remontons avec précision jusqu'à la première année de Psammitik, qui fut l'an 671 avant J. C. (Voyez le tableau, page suivante.) Dans cette période, les dates d'Hérodote se trouvent toujours d'accord avec celles des livres juifs, chaldéens, etc. Les autres listes égyptiennes n'ont pas ce mérite, qui tend à prouver l'exactitude de notre historien en ce qui a dépendu de lui. Cela ne nous empêchera point de relever dans son récit plusieurs discordances qui sans doute viennent de ses auteurs.

1° En remontant de Psammitik à Sethon, nous trouvons une lacune sensible : Psammitik commença de régner l'an 671.... L'attaque de Sennacharib, roi d'Assyrie, contre l'Égypte, et sa fuite subite, datent de l'an 722. Voilà 51 ans d'intervalle : on ne saurait admettre que Sethon les ait remplis, surtout lorsque les autres listes nous prouvent le contraire... Ces listes s'accordent avec les livres juifs à placer au temps de Sannacharib un roi *éthiopien* nommé *Tarakah*, dont l'immense armée fut le vrai fléau du roi *assyrien :* ce Tarakah est le troisième roi de la vingt-cinquième dynastie, avec un règne de 20 ans. Ce fait est masqué dans Hérodote. Ces 20 ans ne nous amènent qu'à l'an 702; il nous reste 31 à 32 ans de lacune jusqu'à Psammitik : or l'Éthiopien Sabako n'existait plus dès avant Sethon. Comment a-t-on pu dire à Hérodote, § CLII, « que « Psammitik, jeune encore, effrayé du meurtre de « son père Nekos, qu'avait fait tuer Sabako, s'était « sauvé en Syrie, d'où il ne revint que pour être « l'un des 12 rois? »

Psammitik, qui régna 54 ans, ne peut guère avoir eu plus de 30 ans quand il fut élu; par conséquent il ne dut naître que vers les années 702 ou 704 avant J. C. Les auteurs d'Hérodote ont fait ici

quelque confusion. Ils auront pris le dernier Éthiopien pour le premier; et la fuite de Psammitik n'a pu avoir lieu qu'autant qu'il aura été un enfant sauvé par des amis : alors ce prince aurait vécu 85 à 86 ans; cela est possible.

2° Le *Sabako* d'Hérodote semble indiqué par les livres juifs à l'époque de 731 : ils disent que *Hoshée*, roi de Samarie, implora le secours d'un roi d'Égypte nommé *Soua* ou *Seva;* si vous ajoutez *kush*, signifiant *Éthiopien*, vous aurez *Sevakus* ou *Sevakos*, tel que le présente la liste de Manethon. Toujours est-il vrai que la date de 731 convient à *Sabako*, prédécesseur de Sethos, qui régnait en 722. Dans cette hypothèse, les 50 ans de Sabako auraient commencé vers l'an 780; mais cela est aussi peu admissible que le retour d'*Anysis* après ces 50 ans : nous admettons plutôt l'avis de Desvignoles, qui pense que ces 50 ans sont la totalité des 3 rois éthiopiens (dynastie vingt-cinquième). Les listes n'en diffèrent que de 6 ans. Alors nous croirons qu'il y eut anarchie de l'an 671 à l'an 701 ou 702, et que Sabako, premier des 3 rois *éthiopiens*, entra en Égypte vers 751 ou 750; il s'y trouvera naturellement au temps de *Hoshée*.

3° Au-dessus de cette date 750, nous n'avons plus de série exacte jusqu'à Mœris, dont la mort est placée par Hérodote vers 1350 ou 1355. Supposons qu'*Anysis* ait été le tyran qui, selon les listes, fut vaincu et brûlé vif par Sabako sous le nom du *Bocchoris* des listes, et qu'il ait régné les 6 ans de celui-ci; son prédécesseur *Asychis* aurait fini en 757; donnons-lui 25 à 30 ans de règne, il aurait commencé entre 780 et 788. Alors vient le règne de Mykerinus, que l'*oracle* indique n'avoir pas été très-long. Admettons-le depuis l'an 800 : maintenant les 106 ans des deux tyrans, ses oncle et père, ne nous mènent qu'à l'an 906 : nous n'avons plus que les trois règnes de Rhampsinit, Protée et Pheron, pour arriver à Sésostris, par-delà l'an 1300. Il est vrai que nous pouvons corriger la date de *Cheops*, par le moyen de Diodore, qui nous apprend [1] que les prê-

[1] Diodor. lib. I, p. 72.

SYSTÈME DES PRÊTRES ÉGYPTIENS AU TEMPS D'HÉRODOTE.	ANNALES DES JUIFS.
1° Règnes des dieux (c'est-à-dire des astres et des constellations personnifiés) pendant des milliers d'années.	
2° Menès, premier roi homme, bâtit Memphis.	
3° Série de rois obscurs, dont dix-huit furent Éthiopiens, et une femme égyptienne.	
4° 330 rois : Mœris construit le lac de son nom; mort un peu moins de 900 ans avant Hérodote, vers l'an.	1355 ans avant J. C.
5° Sésostris, conquérant.	
Son fils Pheron.	
Protée, contemporain de la ruine de Troie.	1272.
Rhampsinit.	
Cheops bâtit la grande pyramide, règne 50 ans, vers.	1054 selon Diodore.
Son frère Chephren. . . . . règne 56 ans.	
Mykerinus, fils de Cheops.	974 Sesak pille Jérusalem.
Asychis	945 { L'Éthiopien Zara amène une armée immense contre Asa.
Un aveugle de la ville d'Anysis.	
Le roi éthiopien Sabako le chasse, et règne 50 ans, vers.	740.
Anysis revient.	
341 rois depuis Mènes jusqu'à Sethon, prêtre de Vulcain, contemporain de Sennacherib.	722 Taraqah, roi d'Éthiopie.
Interrègne et oligarchie de 12 rois, dont est Psammitik.	
Psammitik règne en tout 54 ans.	671.
Nekos, fils de Psammitik, règne 16 ans.	617.
Nekos.	609 bat Josias, qui périt.
	604 est battu à Karkemis par Nabukodonosor.
Psammis, fils de Nekos, règne 6 ans.	601.
Apriès, fils de Psammis. . . . 25.	596.
	586 Jérémie se réfugie chez Apriès.
Amasis, soldat de fortune . . . 44.	570.
Psammenit, fils d'Amasis. . . » 6 mois	526.
Kambyses subjugue l'Égypte	525.

de son temps comptaient *mille* ans depuis l'érection de la pyramide, ce qui la place vers l'an 1056 avant notre ère ; mais il n'en reste pas moins impossible que 3 règnes comblent le vide de 1056 à 1350 : il y a lacune évidente en toute cette période ; de Sésostris à Sabako, il y a désordre de faits ; car après les 50 ans de *Cheops*, faire régner son frère 56 ans, puis encore Mykerinus, *fils de Cheops*, cela est incroyable en généalogie. Il est clair qu'Hérodote n'a reçu ici que des idées générales et vagues ; le seul article appuyé d'une date positive est celui du roi Mœris, attesté *mort un peu moins de* 900 ans avant les conférences d'Hérodote en 460... par conséquent vers 1350 à 55. Mais ici naît une difficulté : Sésostris fut-il le successeur de Mœris ? Hérodote ne le dit point, il semble même indiquer la négative, lorsque parlant des rois en général, il dit que *Sésostris vint après eux*. A l'appui de cette *négative*, nous avons Diodore, qui compte sept générations (ou plutôt *cinq intermédiaires*) de Sésostris à Mœris ; à la vérité, le témoignage de Diodore est, comme nous le verrons, assez léger en cette partie ; d'un autre côté, Hérodote semble se redresser ou s'éclaircir, lorsque parlant du prêtre Sethon, il compte de Menès à lui 341 *rois*. Si de Menès à Mœris il y en eut 330, y compris ce dernier, il n'en restera que 11 de lui à Sethon ; et nous les trouvons précisément dans l'énumération d'Hérodote ; cet auteur a donc entendu que Mœris fut le père, ou tout au plus l'aïeul de Sésostris, lequel ne pourrait être placé plus haut que 1355... Ce roi ayant régné 33 ans, selon Diodore, 48 ou 51 ans, selon Manethon, il aurait vu réellement se renouveler la fameuse période sothiaque en l'an 1322, comme le disait la flatterie au temps de Tacite ; mais Tacite lui-même [1] nous avertit de l'incertitude de cette opinion ; et les époques qu'il allègue en prouvent l'erreur. Et comment en effet un incident si remarquable dans les superstitions égyptiennes eût-il été oublié ou omis par les prêtres et par les historiens ? Diodore prétend que le fils de Sésostris, ou Sésoosis, prit le nom de son père, et s'appela Sésostris II. Cet incident sauverait la citation de Tacite ; mais il restera à expliquer pourquoi les listes copiées de Manethon s'accordent, comme nous le verrons, à placer *Sésostris* plusieurs années plus haut, savoir : celle d'Eusèbe en Syncelle, à l'an 1376 ; celle d'Africanus, 1394, et la (vieille) Chronique d'Alexandrie, à l'an 1400 avant notre ère. Nous avouons que rien ne nous paraît démontré ni décisif sur la date précise de ce conquérant, si ce n'est qu'il n'a pu commencer avant 1394 ou 1400 ; ni plus tard que 1371 à 72, s'il a régné 48 ans. Cela nous donne un peu plus de 100 ans de date avant *Ninus*, ce qui remplit suffisamment les assertions d'Agathias, de Justin, et autres auteurs, qui s'accordent a faire ce roi assyrien postérieur à l'Égyptien : nous reprendrons cette question dans le récit de Manethon.

A l'égard des temps qui précédèrent Sésostris, le récit d'Hérodote et de ses prêtres n'est qu'un sommaire peu instructif, puisqu'il présente en masse 336 rois *obscurs* et fainéants ; néanmoins ce récit donne lieu à plusieurs objections assez graves.

1° Prétendre que Menès ait été le premier roi du pays, et lui attribuer l'ouvrage gigantesque d'avoir déplacé le fleuve du Nil pour bâtir Memphis dans l'ancien lit mis à sec et comblé, etc. c'est choquer grossièrement toutes les vraisemblances : de tels travaux supposent une nation déjà nombreuse, un gouvernement puissant, des arts avancés, etc. Il a fallu des siècles pour amener un tel état de choses. Imaginer qu'un pays de 200 lieues de long et de 3,500 lieues de surface carrée, ait, dès le premier jour, été

[1] Tacite, *Annal.* lib. VI, § 28, parlant de la durée des *périodes* dont la fin amenait l'apparition du *phénix* (oiseau fabuleux), dit : « L'opinion varie sur le nombre des années : « celui de 500 ans est le plus répandu ; celui de 1461 est af- « firmé par quelques auteurs, qui disent que les *phénix* ont « paru d'abord sous Sésostris (quelques manuscrits lisent « Sesosis), puis au temps d'Amasis ; enfin sous le troisième « Ptolomée (d'Égypte). *Mais l'antiquité est ténébreuse* : en- « tre ce Ptolomée (Évergète) et Tibère, il y a un peu moins « de 250 ans ; d'où l'on conclut que ces oiseaux sont une fa- « ble. »

Nous ajoutons qu'entre Amasis en 570 et Ptolomée en 247, il y a 323 ans, entre Amasis et Mœris 780 ; ainsi tout est discordant.

Le traducteur d'Hérodote s'est cru plus heureux et mieux instruit, lorsque d'un passage inédit de Théon il a conclu que Sésostris avait commencé de régner juste en 1365. Nous avons consulté sur ce même passage MM. *Peyrard* et *Halma*, savants hellénistes et géomètres, à qui nous devons la traduction d'Euclide et de Ptolomée : leur réponse par écrit nous assure que le texte de Théon diffère matériellement du sens que lui donne Larcher. Théon dit : « Si nous voulons trouver « le lever de la canicule l'an centième de Dioclétien, prenons les « 1605 années accumulées depuis Ménophrès (roi égyptien) « jusqu'à *la fin* d'Auguste ; ajoutons-leur les 100 ans écoulés « depuis le commencement de Dioclétien, et nous aurons 1705 « ans. »

Tout ce qu'on peut voir ici est que sous Ménophrès, roi égyptien, il y eut une observation précise du lever en question, qui servit de base aux calculs, et que ce Ménophrès vécut 1605 ans avant la mort d'Auguste. Larcher veut que *la fin* d'Auguste soit la fin de son ère : il place de son autorité la fin de cette ère à l'an 328 de J. C. ; il dit qu'en ajoutant ce nombre à celui de 1605, cela donne l'an 1323 avant J. C., trente-troisième année de Sésostris. Il nous est impossible de voir comment cela se fait. De plus, il prétend que Mén-Ophrès signifie un *Pharaon*, *qui ne peut être que Sésostris*, et il ajoute que *mén* est une particule ajoutée par les Grecs, *euphoniæ gratia*. (Voyez *Traduct. d'Hérodote*, tome II, seconde édition, page 556.) Nous avouons que tout cela est au-dessus de notre portée.

habité par une seule et même société, gouverné par un seul et même pouvoir, c'est n'avoir aucune idée du monde physique et politique : il a fallu à l'espèce le temps de se multiplier; à l'état social le temps de se former; puis aux gouvernements de chaque société, de chaque canton, peuplade, arrondissement, le temps de se quereller et de se subjuguer l'un l'autre. Dans l'Égypte, comme partout ailleurs, la population a commencé par être vagabonde et sauvage; puis, rendue sédentaire par la culture du sol, elle a formé des peuplades divisées d'intérêts, de passions, limitées naturellement par des bras de rivières, par des marais, des lagunes, etc. Ces petits états, souvent en guerre, se sont successivement dévorés. Les roitelets vaincus sont devenus les vassaux, les lieutenants des rois vainqueurs, qui à leur tour subjugués par le plus méchant et le plus fort, ont fait place à un roi unique, à un despote, roi des rois : celui-là a eu le moyen de faire de grands ouvrages. Voilà l'histoire universelle. Ainsi, avant qu'il existât en Égypte un royaume identique, il y eut une succession d'états partiels, qui devinrent progressivement moins nombreux et plus grands; et cet ordre de choses-là, comme partout ailleurs, a laissé sa trace dans les divisions politiques du pays, motivées par les obstacles physiques de leurs frontières. Ainsi l'on peut assurer qu'il y eut d'abord autant de peuplades que de bourgades; puis autant de peuples et d'états que l'on voit de préfectures; enfin qu'il se forma trois grands royaumes représentés par la Thébaïde ou Égypte supérieure, le Delta ou Égypte inférieure, et l'Heptanome ou pays du milieu, dont les distinctions physiques et même politiques subsistent encore aujourd'hui... Le roi donc qui bâtit Memphis, et ses palais, et ses temples, et ses digues, ne put être qu'un monarque tardif dans l'ordre des temps; et les prêtres qui en font le chef, se décèlent pour être les échos d'un système tardif et partiel, qui n'a connu ou voulu connaître d'histoire que celle de la monarchie de Memphis, la plus puissante, mais la dernière formée de toutes. Ce que le raisonnement nous dicte à cet égard, nous verrons les autorités de Diodore l'attester par des témoignages positifs; mais, de plus, nous trouvons dans le récit même des auteurs d'Hérodote le démenti positif de leur opinion. Écoutons leurs propres paroles au § IV.

§ IV. « Au temps de Menès, premier homme qui « ait régné en Égypte, toute l'Égypte, à l'exception « du nome thébaïque, n'était qu'un marais : il ne « paraissait rien de toutes les terres que l'on voit « aujourd'hui au nord du lac Mœris, quoiqu'il y ait « sept jours de navigation depuis ce lac jusqu'à « la mer. »

§ V. « Tout homme judicieux, ajoute Hérodote, « en examinant le terrain, même au-dessus du lac « de Mœris (*qui est le Faïoum*), pensera qu'il est « un don du fleuve, une terre apportée et déposée « par lui. »

Alors il est évident que *Memphis* fut une ville moderne en comparaison de Thèbes; que ses rois ne furent ni les premiers ni les plus anciens de l'Égypte, et qu'en reportant tout à Menès, les auteurs d'Hérodote décèlent, comme nous l'avons dit, un *système local* et tardif qui n'a point connu ou voulu connaître ce qui lui fut antérieur.

§ VI. *Système des générations.* Ce caractère systématique et paradoxal se montre avec encore plus d'évidence dans leur manière d'évaluer *en gros* le temps écoulé depuis Menès, et la durée des 341 règnes comptés ou supposés depuis ce prince jusqu'à *Sethon*, contemporain de Sennacherib. « Ils pré« tendent, dit notre historien, § CXLII, que dans « une si longue suite de générations il y eut autant « de grands prêtres que de rois: or 300 générations « font 10,000 ans; car 3 générations valent 100 ans, « et les 41 qui excèdent les 300 font 1340 ans (to« tal, 11,340 ans). »

D'abord il y a erreur en cette addition; elle devrait être de 1366 2/3. La dernière génération est tronquée de 26 ans... Le prince qui l'a remplie n'aurait régné que 7 ans : cela conviendrait à Sethon.

Mais nous voyons bien d'autres objections à faire. 1° Le mot *génération* est impropre ici; son vrai sens est la *succession du père au fils.* Or il n'y a point eu de telle *succession*, de l'aveu des prêtres; car Hérodote nomme plusieurs rois, tels que Sethon, Sabako, Anysis, Asychis, Chephren, Protée, etc. qui ne furent point fils de leurs prédécesseurs, sans compter les 17 Éthiopiens, qui furent des étrangers, intrus par violence : en outre, la liste de Manethon fait foi qu'il y eut, jusqu'à Sethon, 23 ou 24 ruptures d'ordre généalogique, par le passage de dynastie à dynastie, c'est-à-dire de famille à famille. Il y a donc grave erreur à prétendre évaluer le temps par génération, quand il n'y a eu que succession de règnes, ce qui est très-différent : les 11,340 ans allégués par Hérodote n'ont donc aucune autorité raisonnable, et sont une pure hypothèse imaginée, peut-être, pour mesurer un espace de temps dont le point de départ aurait été quelque observation astronomique marquante.

Ici la candeur et le bon sens d'Hérodote se trouvent en faute. « M'étant rendu à Thèbes, dit-il,

« (pour vérifier ces récits), les prêtres de Jupiter « me conduisirent dans l'intérieur d'un grand édi- « fice, où ils me montrèrent autant de colosses de « bois qu'il y avait eu de *grands prêtres*, et les « comptant devant moi (au nombre de 345), ils « me *prouvèrent* que chacun était fils de son prédé- « cesseur. »

C'est une preuve par trop bizarre d'un fait étrange en lui-même, que des mannequins de bois, fabriqués probablement depuis Kambyses, puisque ce tyran se plut à brûler et faire brûler tout ce qu'il put de monuments ! Qui croira d'ailleurs que dans un pays qui fut, autant et plus que tout autre, agité de guerres civiles, politiques et religieuses, qui croira que 345 grands prêtres se soient succédés régulièrement de père en fils ? Ce sont là des contes sacerdotaux inventés après coup pour soutenir un système.

Mais d'où vient ici l'évaluation d'une *génération* à 33 ans, c'est-à-dire de 3 au siècle ? Ce ne peut être un système grec ; il eût fallu, pour l'établir sur des faits, posséder de longues séries généalogiques, en tirer un terme moyen, le comparer à des époques fixes ; et les Grecs, qui, dès le temps de Solon, ne pouvaient calculer l'époque d'Homère, qui jamais n'ont pu tirer au net la série des rois lacédémoniens, n'ont pu inventer ou établir un système de ce genre. Ils l'ont pu d'autant moins, que déjà l'on en voit l'indice au temps où ils étaient moins civilisés, du moins en Europe, au temps d'Homère, qui parlant du grand âge de Nestor, dit qu'*il avait déjà vécu trois générations d'homme*. (Odyssée, lib. III, v. 345 ; et Iliade, lib. I). Le savant Eustathius, en commentant ce vers (tome I, page 192), observe que, « selon les anciens, le mot *génération* (gê- « nea), celui-là même qu'emploie Hérodote, signi- « fie 30 ans, au bout desquels seulement l'homme « est censé avoir atteint l'intégrité et la perfection « de son organisation. » Voilà une idée scientifique qui n'est pas d'Homère.... Et comme tout ce qui est scientifique en ce poète a un caractère égyptien, nous pouvons dire que c'est une idée égyptienne d'une date d'autant plus reculée, qu'elle tient à l'astrologie. Les docteurs de cette école, toujours pleins d'idées symétriques, ayant examiné la vie de l'homme, s'aperçurent que le *maximum* de sa durée était entre 90 et 100 ans. D'autre part, remarquant que toutes ses facultés n'étaient réellement bien complètes que vers 30 ans, qu'elles prenaient une déclinaison sensible vers 60, ils aimèrent à voir en ce sujet la division tripartite qu'ils trouvaient dans toute la nature cette division qui mesure toutes les existences en période d'*accroissement*, période d'*équilibre* ou stase, et période de *décadence*. Or parce que dans l'homme, la première période fut caractérisée surtout par l'*engendrement*, elle reçut le nom de *génea*, *génération*, qui dans l'usage populaire devint l'expression d'une durée de 30 à 33 ans ; et parce que le peuple ne classe point les événements avec précision, qu'il se rappelle seulement qu'ils sont arrivés au temps de *telle personne*, dans l'*âge* et *génération* où elle florissait, les esprits systématiques trouvèrent commode d'employer cette mesure équivalente à 30 ans : puis, pour la commodité d'un calcul plus étendu, et afin d'éviter une fraction par siècle, ils voulurent que trois générations valussent 100 ans, ce qui porta chacune à 33. Il est remarquable que l'idiome latin, cet ancien grec de l'Italie, a conservé la trace de ces équivoques ; car le mot *ætas* signifiant l'*âge*, le *temps*, la *génération* où vivait un *tel*, paraît n'être que la contraction d'*ævitas*, dérivé d'*ævum*, qui d'abord dut exprimer la durée totale de la vie, puis fut appliqué à la période par *excellence*, à celle de l'existence morale et physique en son *maximun*. Voilà pourquoi d'anciens interprètes d'Homère ont voulu que Nestor eût vécu trois siècles ; Eustathe, en les redressant, et en nous reportant à la doctrine des anciens, eut peut-être en vue Aristote et Platon, dont le premier (livre VII, chap. 6, *des animaux*) dit que l'homme n'est accompli que vers 30 ans, et qu'il perd ordinairement vers 60 ans la faculté d'engendrer ; et le second conseille de ne pas se marier avant l'âge de 30 ou 35 ans. Mais ces deux autorités nous deviennent un nouveau garant de l'origine égyptienne, que nous réclamons pour ces idées, puisqu'il est constant qu'Aristote et Platon ont puisé la plupart de leurs idées spéculatives et systématiques dans des livres égyptiens.

Au reste, et dans tout état de cause, nous sommes fondés à dire qu'il n'y a point eu chez les rois d'Égypte de série généalogique, de *génération* dans le sens vrai du mot ; et que l'évaluation de la génération à 33 ans, et même au terme moyen de 30 ans, comme l'employèrent tous les successeurs d'Hérodote, est une mesure arbitraire dont l'application serait moins une règle générale qu'un cas d'exception [1].

En résumant ce chapitre, nous trouvons que l'exposé d'Hérodote n'a réellement d'exactitude histo-

[1] L'érudit Larcher prétend avoir prouvé de fait et de droit, que chez les anciens Grecs on ne se mariait qu'à 33 ans. Si le lecteur prend la peine de lire notre note à la fin de ces *Recherches* (pag. 558), il se convaincra que jamais on n'a plus abusé de la permission de citer.

rique qu'en remontant de Kambyses jusqu'au règne de Psammetik... ; que dans ce qui précède ce prince, jusqu'à l'époque de Mœris, il n'y a point une précision suffisante à dresser une échelle suivie ; que, depuis Mœris, ce sont des récits absolument vagues ; et que le seul article déterminé avec une sorte de certitude est l'existence du conquérant Sésostris entre les années 1300 et 1350. Ce fut là un point de doctrine constant chez les savants d'Égypte au temps d'Hérodote ; et si nous le trouvons altéré 150 ans après lui, notre tâche épineuse sera de découvrir la cause de ce changement. (Revoyez le tableau sommaire d'Hérodote, page 521.) Examinons maintenant le système du prêtre Manethon.

CHAPITRE III.

Système de Manethon.

Manethon, comme nous l'avons dit, fut postérieur, de près de deux siècles, à Hérodote ; le roi Ptolomée-Philadelphe ayant mis à sa disposition toutes les archives des temples, ce prêtre indigène eut de grands moyens d'instruction : quel parti sut-il en tirer ? voilà pour nous la question. Il prétendit qu'Hérodote avait menti [1] ou erré en beaucoup de choses ; mais lui-même a été inculpé d'erreurs et de peu de jugement : son ouvrage étant perdu, il nous reste peu de moyens de prononcer sur son caractère ; seulement nous pouvons dire que si les anciens en général ont eu assez peu de ce que nous appelons *esprit de critique*, il est bien probable qu'un prêtre égyptien n'en aura pas été doué plus particulièrement.

Il faut néanmoins regretter la perte des trois volumes qu'il dédia au roi Ptolomée. Que de faits curieux n'y eussions-nous pas trouvés, ainsi que dans les livres de Bérose et de Ktesias ? Ces trois auteurs nous eussent dévoilé l'ancien Orient : par cette raison même, l'ignorance fanatique s'est efforcée de les détruire, et elle y a réussi.

Un premier pas à cette destruction fut l'*abrégé* que *Julius Africanus* fit de l'ouvrage de Manethon, vers l'an 230 après J. C. Ce prêtre chrétien, d'origine juive, scandalisé de ce que la chronologie égyptienne faisait le monde plus vieux de quelques milliers d'années que les livres juifs, entreprit une refonte générale de toutes les chronologies profanes ; et posant pour régulateur de tout calcul celui de la traduction grecque, il tailla et trancha tous les autres, jusqu'à ce qu'il les y eût adaptés. Dans cette opération mécanique on sent combien le système de Manethon fut défiguré. Ce n'est pas tout : le livre d'*Africanus* s'est perdu à son tour ; nous ne le connaissons que par les extraits qu'en fit, au neuvième siècle, le moine Georges, dit *le Syncelle ;* et ce copiste avoue s'être permis de tailler encore et de changer [1]. Qu'on juge en quel état est l'original ! Le lecteur équitable n'exigera donc pas de nous des démonstrations ; il se contentera de probabilités, et notre espoir est de lui en offrir d'assez grandes.

L'étendue de la liste d'Africanus nous a obligé d'en présenter la portion supérieure dans un tableau séparé (voyez p. 526 et 527) : nous y avons joint en regard la liste d'Eusèbe, telle que nous la donne le Syncelle ; et le lecteur remarquera, à la honte des copistes, que cette dernière diffère non-seulement de celle d'Africanus, quoique devant venir l'une et l'autre de Manethon, mais qu'elle diffère encore de celle du *Chronicon*, publiée par Scaliger comme ouvrage direct du même Eusèbe ; il remarquera encore que dans la période la mieux connue ; celle des rois compris entre Psammitichus et Kambyses, les listes ne sont point d'accord sur les durées de règne, et qu'en différant d'Hérodote, elles pèchent aussi contre les calculs des Juifs.

En effet, selon Africanus, Nechao, fils de Psammitich, ne règne qu'en l'an 600 avant J. C. (voyez le Ier tableau de la page 528) ; et selon les Juifs, il avait pris Jérusalem 9 ans auparavant (609). — Selon l'Eusèbe du Syncelle, ce Nechao serait mort en 610, et cependant les Juifs attestent qu'il faisait la guerre en Syrie en 604. D'autre part, l'Eusèbe du *Chronicon* a des variantes notables sur plusieurs règnes, et l'erreur choquante de faire arriver et régner Kambyses à Memphis, l'an 530 (an 3 de l'olympiade 62), au lieu de l'an 525, qui est la date avouée de tous les auteurs. Si l'on ajoute que dans ce même *Chronicon*, des événements marquants, tels que la fondation de Carthage, la législation de Lycurgue, la naissance de Pythagore, etc. etc. sont portés chacun à deux ou trois dates différentes, de 20, de 40 ou 50 ans, on

[1] Voyez Fl. Josèphe contr. Appion. lib. I, § 14 ; et le Syncelle, pag. 40, 52, 63, etc.

[1] L'examen minutieux de ces altérations ne mènerait à rien : il nous suffit d'observer que jusque dans les *additions* énoncées par le compilateur, *son total ne cadre point avec les sommes partielles qu'il donne.* Par exemple, les règnes de la dix-huitième dynastie rendent 259, et le Syncelle accuse 263. Ceux de la première, 263, le Syncelle, 253. La cinquième, 218, le Syncelle, 248, etc. En plusieurs dynasties il y a, tantôt des omissions de règne, tantôt des lacunes de noms ; dans une occasion, à la dynastie dix-huitième, le Syncelle nous avertit qu'Africanus voyant que ses calculs n'amenaient pas Moïse au temps du *roi Amosis* (comme l'exigeait l'opinion dominante), il a supprimé 110 ans à un patriarche, pour opérer le synchronisme requis.

PREMIÈRE DYNASTIE. *Thinites.* (*Selon Jules Africain*). OBSERVATIONS.	NOMS DES ROIS.	DURÉE des RÈGNES.	
1 Ab *Ispo* Hippopotamo raptus......................	Menès............	62	
2 De Anatomia libros scripsit......................	Athoth filius ejus...	57	
3	Cencenes.........	31	
4 Circa Cochonem pyramidas erexit.................	Venephes.........	23	
5	Usaphædus.......	20	
6	Miebidus.........	26	
7 Sub quo valida protis..........................	Semempsis........	18	
8	Bienaches.........	26	
	Total.....	263	
DEUXIÈME DYNASTIE. *Thinites.*	Selon l'auteur...	....	253
1	Boethus..........	38	
2	Keachos..........	39	
3	Binothris.........	47	
4	Tlas.............	17	
5	Sethenes..........	41	
6	Chæres...........	17	
7	Nephercheres.....	25	
	Total.....	224	
Primi vero et secundi principatus summa est 555 juxta Afric. TROISIÈME DYNASTIE. *Memphites.*	Selon l'auteur...	....	manque.
1	Necherophes......	28	
2	Tosorthrus........	29	
3	Tiris.............	7	
4	Mesochris.........	17	
5	Soiphis...........	16	
6	Tosertasis.........	19	
7	Achis............	42	
8	Siphurio..........	30	
9	Cerpheres.........	26	
La durée des trois dynasties, 769 ans...........	Total.....	214	
QUATRIÈME DYNASTIE. *Memphites.*	Selon l'auteur...	....	214
1	Soris............	29	
2 Ille pyramidem maximam erexit, quam a Cheope positam Herodotus scripsit......................	Suphis...........	63	
3	Suphis...........	66	
4	Mencheres........	63	
5	Ratœses..........	25	
6	Bicheres...	22	
7	Sebercheres.......	7	
8	Tamphtis.........	9	
	Total.....	284	
Quatuor dyn. ex African. summa 1046. CINQUIÈME DYNASTIE. *Elephantins.*	Selon l'auteur...	....	274
1	Usercheris........	28	
2	Sephres..........	13	
3	Nephercheres.....	20	
4	Sisiris...........	7	
5	Cheres...........	20	
6	Rathuris..........	44	
7	Mercheres........	9	
8	Tarcheres.........	44	
9	Obnus...........	33	
	Total.....	218	
Summa 248 quæ cum prioribus 1046................ Dynastiarum quatuor, 1294 summam componit.	Selon l'auteur...	....	248

SIXIÈME DYNASTIE. *Memphites.* 6 *Rois.*	NOMS DES ROIS.	DURÉE des RÈGNES
1	Othoes..........	
2	Phius..........	53
3	Methusuphio.....	7
4	Phiops..........	
5	Mentesuphis.	1
6 Nobilissima et formosissima sui temporis mulierum, vultu rubicunda, quæ pyramidem tertiam erexit................	Nitokris.........	12
Summa, 203 anni, annis 1294 appositi, dant 1497.		
SEPTIÈME DYNASTIE. *Suivant Africain.*		
Dynastia septima regum 70 *Memphitarum*, qui diebus 70 regnavere.		
HUITIÈME DYNASTIE.		
Regum 27 Memphitarum qui annis 146 regnavere...........	....	146
NEUVIÈME DYNASTIE.		
Regum 17 *Heracleotarum*, annis 409 sceptra moderatorum; quorum...	....	409
DIXIÈME DYNASTIE.		
Dynastia decima regum 19 Heracleotarum totis 185 annis imperantium...	....	185
ONZIÈME DYNASTIE.		
Dynastia undecima 16 regum Diospolitarum, annis 43, quibus Ammenemes per annos 16 successit...................... Reges itaque sunt numero 192, anni 2350, dies 70...........	Ammenemes......	16
DOUZIÈME DYNASTIE. *Diospolites.*		
Manethon, tom. 2.		
1	Sesonchoris Ammanemis filius.	46
2	Ammanemes.	38
3 Hic novem annorum spatio totam Asiam subjugavit..........	Sesostris.........	48
4 Hic labyrinthum sibi elegit sepulturam....................	Lachares.	8
5	Ammeres.	8
6	Ammenemes.	8
7	Scemiophris ejus soror......	4
		160
TREIZIÈME DYNASTIE.		
Regum 60 Diospolitarum annis 184........................	....	184
QUATORZIÈME DYNASTIE. (Manque).		

conviendra que les anciens auteurs ecclésiastiques, malgré tout leur zèle, ont été plus audacieux qu'aucun des modernes, et que ce qu'ils méritent de notre part est bien moins le respect que la sévérité.

L'*ancienne Chronique* égyptienne, produite par le Syncelle (voyez le IIe tableau ci-dessous), ne fournit

LISTE DE MANETHON, SELON AFRICANUS.		Années avant notre ère.	SELON EUSÈBE EN SYNCELLE.	Années avant notre ère.
24e DYNASTIE OU FAMILLE ORIGINAIRE DE SAÏS.				
Bocchoris .... régna	6 ans.	721	.... 44 ans.	781
25e DYNASTIE. ROIS ÉTHIOPIENS.			ÉTHIOPIENS.	
Sabako .... régna (Il prit Bocchoris et le brûla vif.)	8	715	 12	737
Sevechus (son fils)...........	14	707	 12	725
Tarkus	18	693	 20	713
26e DYNASTIE. PRINCES SAÏTES.			Ammeris, Éthiopien.. 12 ans.	693
Stephinates.................	7	675	 7	681
Nekepsos...................	6	668	 6	674
Nekao I....................	8	662	 8	668
Psammitichus...............	54	654	 45	660
Nekao II; il prit Jérusalem...	6	600	 6	615
Psammutis.................	6	594	 17	609
Uaphris....................	19	588	 25	592
Amosis.....................	44	569	 42	567
Psammacherites............	» 6 m.			
27e DYNASTIE. ROIS PERSES.				
Kambyses envahit et règne....		525	....	525

VIEILLE CHRONIQUE EN SYNCELLE.

Numéros des dynasties.	NOMS des DYNASTIES.	NOMBRE des ROIS.	DURÉE du TEMPS.	AVANT J. C.	SELON EUSÈBE DE SCALIGER. NOMS DES DYNASTIES.	DURÉE des RÈGNES.	AVANT J. C.	SELON AFRICANUS. ROIS.	SOMME des ANNÉES.
XVI....	Rois Tanites......	8	190 ans.	2041	16 Rois Thébains régnant sur toute l'Égypte depuis Ninus..	190 ans.	2003	32	518
XVII...	—Memphites......	4	103	1851	5 Rois pasteurs......	103	1813	86	153
XVIII...	—Memphites......	14	348	1748	16 Rois Thébains.....	348	1710	16	284
XIX....	—Thébains........	5	194	1400	5 Rois: 1ers indigènes sur toute l'Égypte...	178	1362	6	204
XX....	—Thébains.......	8	228	1206	Rois Thébains	178	1184	12	135
XXI....	—Tanites.........	6 génér.	121	978	8 Rois Tanites... ...	129	1006	7	130
XXII...	—Tanites.........	3	48	857	3 Rois Bubastites....	49	877	9	116
XXIII...	—Diospolites ou Thébains.......	2	19	809	3 Rois Tanites......	44	828	4	89
XXIV...	—Saites..........	3 génér.	44	790	1 Roi Saïte, Bonchoris.	46	784	1	6
XXV....	—Éthiopiens......	3 génér.	44	746	3 Rois Éthiopiens dont le premier est Sabako	44	738	3	40
XXVI...	—Memphites......	7 génér.	177	702	9 Rois Saïtes........	169	694	9	150 6 m.
		63	1516		TOTAL.....	1488 ans.		185	1707 6 m.
XXVII..	Le roi perse Kambyses....... ...	....	....	525	Kambyses....	....	525	....	525
									2232 6 m.

point les détails des règnes, mais seulement les sommes de chaque dynastie : il est digne de remarque qu'elle ouvre la vingt-cinquième et la vingt-sixième à des dates tout à fait concordantes avec les calculs des Juifs et des prêtres d'Hérodote : ce premier trait d'exactitude appelle notre confiance, ou du moins notre attention pour d'autres cas.

Au-dessus de Psammitichus, les listes d'Africanus et d'Eusebe diffèrent totalement du récit d'Hérodote : elles ne parlent point des 12 *rois* dont ce prince fut l'un ; elles font régner son père et amènent Tarakus trop tard pour cadrer avec les livres juifs. Tout accuse leurs dévots auteurs d'une inexactitude involontaire ou préméditée. Comment expliquer leur discordance sur le règne de Bocchoris, porté par l'une à 44 ans, par l'autre, seulement à 6? Ce Bocchoris, détrôné et *brûlé vif par Sabbaco*, devrait être le roi aveugle de la ville d'*Anysis*, dont parle Hérodote. Continuons l'examen de ces listes.

Au-dessus de la vingt-quatrième dynastie nous avons le tableau ci-dessous.

Si nous jetons un regard attentif sur ces dynasties, en remontant de la vingt-troisième, nous trouvons encore des différences notables entre Africanus et Eusèbe, quoique tous deux se disent copistes de Manethon ; rien de leur part ne ressemble à Hérodote. Nous ne voyons point les deux tyrans *Cheops* et *Chephren* avec leurs 106 ans ; mais le premier roi de la dynastie vingt-deuxième nous frappe, en ce que son nom de *Sesogchis* ressemble beaucoup à *Sesoch* ou *Sesach*, roi d'Égypte, qui, selon les Juifs, vint l'an 5 de Roboam, fils de Salomon (974 avant J. C.), attaquer et rançonner Jérusalem. *Sesoch* est trop tardif dans les listes : celle d'Africanus seulement le place au siècle qui lui convient (926), et comme nous sommes sûrs de la date des Juifs, nous pouvons accuser d'erreur toutes ces listes.

Un autre prince remarquable est le premier de la

19e DYNASTIE. 7 ROIS THÉBAINS.		Avant J. C.	SELON EUSÈBE. 5 ROIS THÉBAINS.		Avant J. C.
1 Séthos	51 ans.	1394	*Idem*	55 ans.	1376
2 Raphakes	61	1346	Rapses	66	1321
3 Ammenophthes	20	1285	*Idem*	40	1255
4 Ramesses	60	1265	(Omis)		
5 Ammenemès	5	1205	*Idem*	26	1215
6 Thuoris, contemporain de Troie.	7	1198	*Idem*	7	1189
7 (Omis)					
20e DYNASTIE, 3e VOLUME DE MANÉTHON, 12 ROIS THÉBAINS.			12 ROIS THÉBAINS.		
Anonymes, régnèrent 135 ans... depuis		1191	régnèrent 178...... depuis		1182
21e DYNASTIE. 7 ROIS TANITES.			SELON EUSÈBE. 7 TANITES.		
Smèdes	26	1056	Smendis	26	1004
Phusennes	46	1030	.....	41	978
Nephetcheres	4	984	.....	4	937
Amenophtis	9	980	.....	9	935
Osochor	6	971	.....	6	924
Pinaches	9	965	.....	9	918
Susennes	30	956	.....	25	909
22e FAMILLE. 9 ROIS BUBASTITES.			SELON EUSÈBE. 3 ROIS BUBASTITES.		
1 Sesogchis	21	926	Sesogchosis	21	874
2 Osoroth	15	905	Osorthon	15	853
4e	25	890	.....		
6e Takellotis	13	865	*Idem*	13	838
9e	42	852			
23e FAMILLE. 4 ROIS TANITES.			3 ROIS TANITES.		
Petubates	40	810	*Idem*	25	825
Osorcho	8	770	.....	9	800
Psammus	10	762	.....	10	791
Zet	31	752	.....		

dynastie dix-neuvième, nommé *Sethos* et *Sethos-is*. *Eusèbe* lui donne 55 ans de règne, avec cette variante, que sa liste en Syncelle le place à 1376, et celle en Scaliger, à l'an 1356. C'est vers cette hauteur qu'Hérodote place *Sésostris*, et nous savons par Manethon, en Josèphe, que *Sethos-is*, dit aussi *Ramessès* et *Egyptus*, est le même que Sésostris. Il est fâcheux de voir Africanus et la *vieille Chronique* s'écarter beaucoup de ces données, en reportant Sethos jusqu'aux années 1394 et 1400, sans nous donner aucun éclaircissement sur lequel nous puissions raisonner.

Au-dessus de *Sethos*, la dynastie dix-huitième est digne d'attention, en ce qu'elle nous offre trois princes qui jouent un rôle marquant dans un passage de Manethon, conservé par Josèphe : ces princes sont le cinquième, le sixième et le dernier (Misphragmutos, Tethmos et Amenoph). (Voyez la liste ci-dessous.)

Au-dessus de cette dynastie, Eusèbe place immédiatement celle des *rois pasteurs*, dont l'invasion et la tyrannie furent un des grands événements de l'histoire d'Égypte. Africanus, au contraire, les rejette deux dynasties plus haut (à la quinzième) : cette différence a suscité de vifs débats entre les commentateurs. Le Syncelle a prétendu qu'Eusèbe avait commis un faux matériel pour satisfaire à des convenances systématiques, et Scaliger a admis cette inculpation. Mais que répondront le Syncelle et Scaliger, si nous prouvons que la disposition d'Africanus est absurde en elle-même ; qu'elle est démentie par un texte positif de Manethon que cite Josèphe ; et qu'ici Eusèbe est autorisé par l'*ancienne Chronique*, dont il paraît suivre de préférence le système depuis la seizième dynastie ? Commençons par examiner le fragment de Manethon, que Josèphe prétend avoir transcrit littéralement.

§ I.

Texte de Manethon en son second volume.

« Nous eûmes jadis un roi nommé *Timaos*, au « temps duquel Dieu étant irrité contre nous, je « ne sais par quelle cause, il vint du côté d'orient « une race d'hommes de condition ignoble, mais « remplie d'audace, laquelle fit une irruption sou- « daine en ce pays (d'Égypte), qu'elle soumit sans « combat et avec la plus grande facilité. D'abord « ayant saisi les chefs ou princes, ces étrangers « traitèrent de la manière la plus cruelle les villes « et les habitants, et ils renversèrent les temples

DIX-HUITIÈME DYNASTIE.

SELON MANÉTHON DANS AFRICANUS	ans.	AVANT J. C.	SELON EUSEBE EN SYNCELLE.	ans.	AVANT J. C.	SELON EUSÈBE EN SCALIGER.	ans.	AVANT J. C.
Amosis (omis le temps).			Amosis.............	25	1740	*Idem*..............		1704
Chebros... règne....	13	1653	Chebron...........	13	1715	*Idem*..............		1679
Amenophthis........	21	1640	Amenophis........	21	1702	*Idem*..............		1666
Amersis............	22	1619	....		....	....		....
Misaphris...........	13	[illegible]	Miphris...........	12	1681	Nephrès............	*Id.*	1645
Misphragmutos-is....	26	1584	Misphragmutos-is..	26	1669	*Idem*..............		1633
Tuthmos-is.........	9	1558	Tuthmosis.........	9	1643	*Idem*..............		1607
Amenophis........	31	1549	Amenophis........	31	1634	*Idem*..............		1598
Horus............		1518	Orus.......... 38 ou	36	1603	Orus..............	38	1567
Acherrès...........		1481	Achencherses.......	12	1577	Acencherrès.........		1529
Rathos.............	6	1449	Athoris...........	39	1565	Achoris............	7	1517
Chebres............	12	1443	Chencherès........	16	1526	Cencherrès..........	18	1510
Acherrès...........	12	1431	Acherrès..........	8	1512	*Idem*..............		1492
Armeses............	5	1419	Cherrès...........	15	1504	*Idem*..............		1484
Ramesses...........	1	1414	Armès.............	5	1489	Armais............	*Id.*	1469
Amenoph...........	19	1413	Ammeses..........	68	1484	Rameses...........	*Id.*	1464
			Memophis..........	40	1416	Menophis...........	*Id.*	1396
TOTAL...	259		TOTAL...	376		TOTAL...	348	
Seize rois qui selon l'auteur donnent : 263 années, et le total apparent est........	259		Seize rois selon l'auteur, donnant..........	348				
19e Dynastie. Sethos..	51	1394	19e Dynastie. Sethos..	55	1376	19e Dynastie. Sethos.. Les Égyptiens commencent d'avoir un roi de leur nation.	55	1356

« des dieux. Leur conduite envers les Égyptiens « fut la plus barbare, tuant les uns, et réduisant « à une dure servitude les enfants et les femmes « des autres. Ils se donnèrent ensuite un roi nommé « *Salatis,* qui résida dans Memphis, et qui plaçant « des garnisons dans les lieux les plus convenables, « soumit au tribut la *province supérieure* et la « *province inférieure;* il fortifia surtout la fron- « tiere orientale, se défiant de quelque invasion de « la part des Assyriens, alors tout-puissants; et « parce qu'il remarqua dans le nome de Saïs, à l'o- « rient de la *branche* (du Nil nommée) Bubastite, « une ville avantageusement située, qui, dans notre « ancienne théologie, s'appelle *Avar,* il l'entoura « de fortes murailles, et il y placa une garnison « de 240,000 hommes armés : chaque été il y ve- « nait (de Memphis) tant pour faire les moissons « et payer les soldes et salaires, que pour exercer « cette multitude et inspirer l'effroi aux étrangers. « Après 19 ans de règne, il mourut; son succes- « seur, nommé *Béon,* régna 44 ans; puis *Apachnas* « 36 ans et 7 mois; puis *Apophis* 61 ans; puis *Ya-* « *nias* 50 ans; puis *Assis* 49 ans et 2 mois.

« Ces six premiers rois firent constamment aux « Égyptiens une guerre d'extermination. Toute « cette race portait le nom de *Yksos,* c'est-à-dire « *rois pasteurs;* car dans la langue sacrée *yk* si- « gnifie roi, et dans le dialecte commun, *sos* si- « gnifie *pasteur.*

« Selon quelques auteurs, ce peuple était *arabe;* « cependant Manethon dit en un autre ouvrage « que, selon certains livres qu'il avait consultés, « le mot *hyksos* signifiait *pasteur captif; hyk,* en « langue égyptienne, et *hàk* avec une aspiration, « signifiant *captif:* et cela, dit-il, me paraît plus « vraisemblable et plus conforme à l'ancienne his- « toire. » (Josèphe continue.)

« Manethon dit encore que ces *pasteurs rois* et que *leurs successeurs* possédèrent l'Égypte environ 511 ans; mais les rois de la Thébaïde et ceux *du reste de l'Égypte* ayant entrepris contre eux une guerre longue et violente, ils la continuèrent jusqu'à ce que sous l'un de ces rois nommé *Alisphragmutos* (lisez *Misphragmutos*), les pasteurs, vaincus et repoussés du pays, se renfermèrent en un local nommé *Avar,* dont le circuit était de 10,000 arpents; Manethon dit que les pasteurs entourèrent ce local d'une forte et immense muraille, pour la défense et la conservation de leurs personnes et de leur butin. Après *Alisphragmutos,* son fils, nommé Thummosis, vint avec 480,000 hommes assiéger cette place; mais n'ayant pu réussir à la prendre de force, il fit avec les *pasteurs* un traité dont la condition fut qu'ils pourraient quitter l'Égypte sains et saufs : a ce moyen ils emmenèrent leurs familles et tout leur butin, etc. etc. et sortirent au nombre de 240 *mille* par le désert qui mène en Syrie; mais parce qu'ils craignirent les *Assyriens,* qui alors dominaient en Asie, ils s'arrêtèrent dans la contrée qu'on appelle *Judée,* et ils y bâtirent une ville nommée *Jérusalem,* capable de contenir toute leur multitude. »

Ici Josèphe veut se prévaloir du sens de *pasteur captif donné par quelques livres* au mot *yksos,* pour en inférer qu'il s'agit du peuple hébreu emmené par Moïse : laissons cette fausse hypothèse où s'égare l'écrivain juif, pour ne nous occuper que du récit du prêtre égyptien.

Dans ce récit, plusieurs fautes se révèlent à un examen attentif.

1° Si, comme il est vrai, le nom du père de *Thummos* se lit constamment *Misphragmutos* dans Africanus et dans les deux listes d'Eusèbe, il est évident que l'*Alisphragmutos* de Josèphe est une erreur de copiste, venue de ce que l'M grec mal conformée a pris l'apparence d'ΛΛ dont la réunion a quelque ressemblance : les manuscrits de Josèphe sont pleins de ces fautes. La correction de celle-ci met en évidence la liaison intime de la dynastie dix-huitième avec celle des pasteurs, tant par l'identité des noms et qualités des deux rois cotés 5 et 6 dans les listes, que par leur titre de *rois thébains. Amenoph,* le dernier, est cité dans un récit subséquent.

2° Il résulte de ce premier point, que l'expulsion des pasteurs eut lieu dans le cours de cette dynastie dix-huitième, un peu plus de 100 ans après son ouverture, et dès lors Africanus est atteint et convaincu d'erreur; car puisque l'expulseur fut *Thummos,* il est clair que les premières années de sa dynastie jusqu'à lui, ont été parallèles aux dernières années des pasteurs : or de là il résulte un double emploi de *cent années,* pour le moins, qu'il faut retirer sur l'une des deux dynasties; il est clair en outre qu'Eusèbe a eu raison de joindre immédiatement la dynastie expulsée à la dynastie expulsante, tandis que leur séparation dans Africanus forme un hiatus inconcevable et réellement absurde, que bientôt nous verrons condamné par Manethon même... Il est encore à remarquer qu'Eusèbe, dans son *Chronicon,* ne donne aux *pasteurs* que 103 ans de durée, ce qui est la somme exacte de leur dynastie dans l'*ancienne Chronique,* où ils sont appelés rois memphites, à raison de leur chef-lieu. Il semblerait ici que cette ancienne Chronique a évité le double emploi dont nous venons de parler; car si aux 103 ans

qu'elle compte nous ajoutons les 100 quelques années écoulées depuis *Amos-is* jusqu'à Thummos, nous avons un total de 200 quelques années qui se rapproche de celui donné par Josèphe. D'autre part, Eusèbe, en plaçant l'ouverture de cette dynastie dix-huitième à l'an 1740, imite encore sensiblement l'*ancienne Chronique,* qui l'assigne à l'an 1748; et cette imitation, qui le disculpe de l'accusation de faux, donnerait à penser qu'il s'est aperçu des incohérences choquantes d'Africanus, et qu'il a eu le bon sens de lui préférer l'*ancienne Chronique,* dont l'autorité nous paraît s'accroître à chaque pas.

Mais comment expliquer les 511 ans que Josèphe dit s'être écoulés depuis l'entrée des *pasteurs* jusqu'à l'expulsion *de leurs successeurs?* Qui sont-ils, ces successeurs? Nous voyons dans Africanus une dynastie de *pasteurs grecs*, au nombre de 32 rois, succéder aux *rois pasteurs* pendant 518 ans : voilà presque les 511 de Josèphe, et même voilà juste les 518 ans qu'il reproduit dans sa controverse contre Manethon; mais le prêtre égyptien semble avoir compris dans les 511 toute la durée des 6 *rois pasteurs*, qu'Africanus place en dehors. Ce dernier aurait donc encore fait ici un double emploi ? ou bien serait-ce le texte de Manethon qui, par une équivoque, aurait causé méprise et confusion? Cet embarras est sensible dans le paragraphe de Josèphe que nous discutons, et qui commence par ces mots : « Manethon dit encore que les *pasteurs rois.* » Ici Josèphe cesse de copier son original; il parle de son chef, et résumant un article du texte qui nous manque, il en déduit la somme totale de 511, sans nous faire connaître les sommes partielles qui la composent. Pour nous figurer ce qu'a pu contenir ce texte, il faut se rappeler que, dans l'article antérieur, Manethon a dit que les *pasteurs rois* étaient nommés *Yksos;* que ce nom était composé de deux mots égyptiens, *yk* signifiant *roi,* et *sos, pasteur;* mais que dans d'autres livres il avait trouvé le mot *hyk* et *hàk* avec aspiration signifiant *captif :* en ce dernier cas, il paraît que Manethon aurait eu en vue les Hébreux, qui, de leur aveu, furent à la fois *captifs* ou *prisonniers* des Égyptiens, et *pasteurs* d'origine chaldéenne, c'est-à-dire *Arabes*, comme les pasteurs rois. Cette dernière circonstance a pu contribuer à quelque confusion; et parce qu'ensuite Manethon, lorsqu'il explique l'origine des Hébreux et leur sortie d'Égypte sous Moïse, qu'il nomme *Osarsiph* [1], prétend qu'ils furent une *tourbe populaire* composée de lépreux et de gens impurs de toute espèce au nombre de 80,000, chassés par le roi *Amenoph*, père de *Sethos*, sur l'ordre d'un oracle, le juif Josèphe, indigné de la comparaison, quitte son texte pour argumenter contre lui, et prouver que ses ancêtres furent les *pasteurs rois :* cette prétention est inadmissible; mais il est probable que Manethon, après avoir parlé des *pasteurs captifs,* avait résumé en masse tout le temps écoulé depuis leur expulsion par *Amenoph* jusqu'à l'entrée des *pasteurs rois* sous *Timaos,* et qu'il avait évalué ce temps à la somme de 511 ans. Voilà sans doute ce qu'a voulu dire Josèphe : et en effet, si l'on part de l'an 1400, où régnait le roi *Amenoph,* selon les listes, ces 511 ans remontent à l'an 1911, comme date originelle de l'invasion des pasteurs; mais parce qu'il y a eu double emploi des cent premières années de la dynastie de *Tethmosis,* il ne faut compter que 1811, et l'Eusèbe du Syncelle donne 1830 pour date de l'entrée des pasteurs rois. L'Eusèbe du *Chronicon* donne 1807, ce qui se rapproche suffisamment. D'ailleurs, plus nous scruterons Manethon, plus nous verrons qu'il n'a point eu d'idées nettes sur son sujet en général, ni en particulier sur celui que nous traitons. Les erreurs, les contradictions, les discordances de ses copistes en font foi, et Diodore complétera la preuve.

L'historien Josèphe, dans son argumentation contre ce prêtre, nous fournit d'autres preuves d'erreur pour leur compte commun. Mais on a peine à concevoir l'excès de sa distraction dans la liste des rois qu'il dit avoir succédé à Tethmos, expulseur des *rois pasteurs.* « Après cette expulsion [1], dit-il, « Tethmos régna 25 ans, puis après lui régna son « fils *Chebron*, etc. » Suivez la liste, qu'il dit copiée de Manethon :

LISTE DE JOSÈPHE (DYNASTIE XVIIIe).

Après avoir chassé les pasteurs rois,

Tethmos-is règne..	25 ans	4 mois.	
Son fils Chebron..	13		
Amenoph I.......	20	7	
Sa sœur Amess-is..	21	9	
Mephris..........	12	9	
Mephramutos.....	25	10	
Tmos-is..........	9	8	
Amenoph II......	30	5	Total partiel, 128 ans 11 mois
Orus.............	36	5	
Sa fille Acencher-es	12	1	
Son frère Rhatot-is	9		
Acencheres.......	12	5	
Acencheres.......	20	3	
Armaïs...........	4	1	
Ramessès.........	1	4	
Amessès Miâmi...	46	2	
Amenoph III......	19	6	
Total général.....	320	7	Total partiel, 191 ans 8 mois.
Sethos-is, appelé aussi *Ramesès* (Sésostris)..........			

[1] § 26, contr. Appion, lib. I.

[1] Contr. Appion, lib. I, § 26.

« Or, dit-il en se résumant, comment Manethon « peut-il placer sous *Amenoph* la sortie des *pasteurs* « vers Hiérusalem, quand il a placé cette sortie 518 « ans plus haut sous Tethmos? »

Nous trouvons ici deux fautes : 1° Josèphe nous a dit 511 ans, et maintenant il nous dit 518; mais ce qui est bien plus grave, il a dit, ou fait dire à son auteur « que les *pasteurs* et leurs *successeurs pos-« sédèrent* l'Égypte pendant 511 ans : « lesquels par conséquent doivent se compter depuis leur entrée (en possession), et maintenant il veut les compter depuis leur sortie ou expulsion. Ce n'est pas tout : il accuse Manethon d'introduire un faux *Amenoph* sans date connue; et cependant Manethon exprime qu'Amenoph fut père de *Sethos* (Sésostris), *qui à l'époque de l'expulsion était âgé de* 5 *ans,* ce qui le classe suffisamment.

« Or, ajoute-t-il, depuis Tethmos jusqu'à *Sethos,* « les années intermédiaires sont au nombre de 393. »

Ce n'est donc plus 511 ni 518, ce n'est pas même le nombre donné par la liste, lequel est 320, portant un déficit de 73 ans; mais ce qui est pis, c'est que cette liste, comparée à ses analogues dans Africanus et Eusèbe, accuse et convainc Josèphe d'une méprise inconcevable, en ce qu'il place à la tête de la dynastie le roi expulseur, qui n'en fut que le septième; qu'il le confond sous le nom de *Tethmosis,* avec *Amosis,* vrai roi premier régnant 25 ans; et qu'il ne le reconnaît point dans *Tmosis,* fils de *Mephragmutos,* écrit par lui plus haut, *Alisphragmutos.* Attribuera-t-on de telles erreurs à des copistes? quel fonds faire sur les manuscrits ou sur l'auteur? Combien le juif Josèphe, avec quelque esprit de critique, nous eût-il évité d'embarras! Il nous y laisse entièrement pour les dates d'entrée et de sortie des pasteurs. Voyons si dans le texte qu'il a cité de Manethon, quelques circonstances peuvent nous diriger à cet égard.

§ II.

Analyse du texte cité par Josèphe

« Jadis nous eûmes un roi nommé *Timaos.* »

Pourquoi ce nom ne paraît-il sur aucune liste? ne serait-ce pas que les pasteurs ayant tout saccagé, les archives de Memphis auraient été détruites? cela trouverait sa preuve dans le désordre et la nullité des listes antérieures, comme nous le verrons.

« Et du temps de Timaos il vint du côté d'orient « (par l'isthme de Suez) une race d'hommes de con-« dition ignoble (des pâtres très-méprisés par les « laboureurs d'Égypte); et ces hommes remplis « d'audace, soumirent le pays sans *combat* et avec « la plus grande facilité. »

(Donc les Égyptiens, isolés du monde et entièrement livrés à l'agriculture, avaient jusque-là vécu dans une paix profonde. Donc ils étaient encore en ces siècles d'obscurité dont parle Hérodote, avant qu'*aucun roi se fût rendu célèbre* par de grands ouvrages ou par des guerres au dedans ou au dehors.)

« Et ce peuple étranger, que quelques auteurs « disent *Arabe*, traita les Égyptiens avec la plus « grande cruauté, tuant les chefs, détruisant les « villes, renversant les temples, réduisant le *peuple* « *en servitude.* »

Nous demandons ce que devinrent les monuments historiques pendant deux siècles que dura cette tyrannie.

« Après les premiers désordres, les *pasteurs* se « nommèrent un roi. »

[Ils n'en avaient donc pas auparavant; ils vivaient donc par tribus indépendantes (quoique associées), à la manière des Arabes.]

« Et ce roi, nommé Salatis, résida dans Mem-« phis. »

Dans laquelle? car il y eut deux Memphis : l'une ancienne et première, située à l'orient du Nil, et du côté d'Arabie, selon l'aveu d'Hérodote et de Diodore; l'autre, de fondation postérieure et de plein jet, par un monarque puissant que Diodore nomme *Uchoreus,* qui fit le grand travail qu'Hérodote attribue mal à propos à *Menès.* Salatis dut résider dans l'ancienne et première *Memphis,* qui, par sa position, fut plus exposée aux pasteurs. La seconde Memphis eût été plus résistante à cause de ses *fossés* et de ses *remparts;* sans compter que ces *fossés* et ces *remparts* ne durent pas encore exister à cette époque d'état pacifique, négligent, antimilitaire. Leur idée ne fut probablement suggérée que par ce malheur et par ses suites.

Mais pourquoi ne nous dit-on pas un mot d'*Héliopolis,* ville non moins importante, et qui étant sur la route de Memphis, eût dû être attaquée et prise avant celle-ci? Ne doit-on pas conclure qu'elle n'existait pas encore? alors ne seraient-ce pas ces pasteurs qui, fortifiant la *frontière orientale,* auraient bâti cette ville dédiée à leur *dieu Soleil?* Cette hypothèse cadrerait avec un passage de Pline [1], qui dit qu'Héliopolis fut fondée par les *Arabes*, tels qu'on dit ceux-ci : alors encore, si les Juifs placent à *Héliopolis* (qu'ils nomment *On*) le roi égyptien lors de leur entrée en Égypte, cette entrée est donc postérieure aux pasteurs; et si le conquérant Sésostris, lorsqu'il éleva une muraille sur cette frontière, prit pour point d'appui Peluse d'un côté, et *Héliopolis* de l'autre, il trouva donc cette dernière ville

[1] Hist. nat. lib VI, p. 343, édit. de Hardouin.

existante; son règne fut donc postérieur à la fondation d'Héliopolis et au règne des *pasteurs* comme à leur expulsion..... Notons ce fait.

« Or Salatis, placé à Memphis, soumit au tribut « la province *supérieure* et la province *inférieure.* »

Si Salatis, après avoir pris Memphis, y fit sa résidence, il y a apparence que cette ville était déjà la capitale du pays.... Alors on entend sans peine que la *province inférieure* fut la *basse* Égypte, le *Delta.* Mais que signifie la *province supérieure?* Entendrons-nous toute la *haute Égypte* et le royaume de Thèbes? cela ne se doit pas; car si une ville de l'importance et de la célébrité de Thèbes eût été prise, Manethon n'eût pas manqué d'en faire mention; et de plus, on ne verrait pas dans son récit subséquent, les rois de Thèbes figurer comme chefs de la ligue qui se forma contre les pasteurs, et de la guerre opiniâtre qui les expulsa. La *province supérieure* fut donc seulement l'*Heptanomis,* cette portion de l'Égypte qui de tout temps a formé l'une de ces trois grandes divisons, et nous avons droit de penser que les pasteurs furent arrêtés vers *Osiout* par l'opposition des rois de Thèbes et par les obstacles naturels du sol, qui de tout temps ont formé une ligne de séparation entre la haute et la basse Égypte, et défendu la frontière du *Saïd* contre les attaques venues d'en bas.

« Et les *rois* de la Thébaïde s'étant ligués avec « *ceux du reste* de l'Égypte, ils entreprirent une « guerre longue et violente. »

Voici bien clairement exprimés d'*autres rois* d'*Égypte* que ceux de Memphis et de Thèbes; il y avait donc au temps des pasteurs, plusieurs royaumes grands ou petits en Égypte. Nos érudits veulent nier le fait; mais leurs arguments, démentis par le raisonnement, par la nature des choses et par des témoignages positifs, ne méritent point que l'on s'y arrête. Il suffit d'observer que dans un temps postérieur le petit pays de Kanaan comptait 30 à 32 rois ou roitelets, qui furent soumis par Josué, pour concevoir qu'un pays tel que le Delta, plus étendu que la Palestine, et morcelé par des bras de fleuve, par des marais et par des déserts, a dû avoir et conserver longtemps des chefs ou rois qui, soit indépendants, soit vassaux du roi de *Memphis,* auront échappé ou résisté aux pasteurs, auront invoqué le secours des rois de Thèbes, demeurés puissants, et les auront secondés contre l'ennemi commun de la nation.

L'on voit que dans cette anecdote des *rois pasteurs*, l'Égypte nous est représentée dans l'état de faiblesse et d'inexpérience dont Hérodote parle, comme ayant précédé les temps où des rois égyptiens se rendirent célèbres par de grands ouvrages et par des guerres étrangères. — Par conséquent *Mœris* n'avait point encore creusé son immense lac; Sésostris n'avait point fait ses immenses conquêtes, et c'est l'indication positive de Manethon, en Josèphe, lorsque celui-ci copiant sa liste des successeurs de Tethmos, nomme *Ramessés* dit *Miami*, puis son fils *Amenoph*, puis ses enfants Armaïs et *Sethos-is*, dit aussi *Ramesses* (comme son aïeul), *lequel eut de puissantes et nombreuses armées de terre et de mer.* Tout ce que Josèphe dit de ce *Sethos-is* démontre qu'il fut *Sésostris* lui-même, comme nous l'avons déjà dit.

Mais quel fut précisément le siècle des pasteurs? Un mot de Manethon nous donne à cet égard plutôt une lueur qu'une lumière : « Salatis, dit-il, « *fortifia surtout la frontière d'orient,* dans la « crainte des *Assyriens,* alors tout-puissants en « Asie... » D'où Manethon a-t-il tiré ce motif? il n'a pas eu en main les archives de Salatis; les Égyptiens n'auront pas écrit de mémoires à cette époque de persécution... C'est donc une idée de Manethon lui-même, qui, disciple des Grecs, voulant leur plaire et ayant en main l'histoire des Assyriens, par Ktesias, a cru faire ici acte d'érudition et de discernement, en comparant les temps obscurs de son pays à une époque étrangère plus connue... Cela ne nous donne pas de date précise, mais nous y trouvons une limite au-dessus de laquelle l'invasion des pasteurs ne peut plus se placer; cette limite est la fondation de l'empire assyrien par Ninus : selon Ktesias, ce prince aurait régné vers les années 2000 à 2100 avant J. C. [1]. L'invasion des pasteurs, selon Manethon, est donc postérieure à cette date, et elle peut l'être de beaucoup d'années; mais qui de Josèphe, ou de l'ancienne Chronique, ou des listes d'Eusèbe et d'Africanus, est l'interprète de Manethon? toutes leurs données diffèrent entre elles : selon la Chronique, ce fut l'an 1851; selon Eusèbe en son Chronicon, ce fut l'an 1807, et 1830 en sa liste du Syncelle; selon Africanus, ce serait en 2612. (Voyez la liste.)

Ici ce copiste est encore une fois atteint et convaincu d'erreur et d'infidélité, *si Manethon lui-même ne l'est de contradiction :* car cette date de 2612 excède de plus de cinq siècles le règne de Ninus; par conséquent elle anticipe de toute cette somme sur l'extrême limite donnée par le prêtre égyptien; et de près de 800 ans sur les dates d'Eusèbe et de l'ancienne Chronique. Il en résulte incontestablement que les dynasties seizième et dix-septième de

[1] Eusèbe, qui suit cet auteur, compte 2024; et Larcher, 2107.

prétendus *pasteurs grecs* et *anonymes*, sont démontrées fausses par témoignage positif, comme nous les avions démontrées absurdes par simple raisonnement : ainsi les 153 ans de la dix-septième dynastie et les 518 de la seizième, ne sont que du remplissage dont Africanus pourrait avoir pris l'idée en Josèphe, à l'article que nous avons censuré, s'il ne l'a prise dans Manethon même. Quelle confiance pouvons-nous désormais avoir en ce copiste? et cependant nous ne sommes pas à la dernière erreur ou contradiction démontrable.

En remontant dans sa liste à la dynastie douzième, nous sommes choqués d'y trouver le célèbre *conquérant Sésostris* cité comme troisième *prince*, avec des circonstances qui viennent plutôt d'Hérodote que de Manethon. Nous avons vu ce dernier auteur le placer sous le nom de *Sethos* au même rang, et par conséquent à la même époque que les listes d'Eusèbe et d'Africanus, en tête de la dynastie dix-neuvième : nous avons vu Hérodote s'accorder avec ces témoignages en le plaçant dans le même siècle. Nous remarquons qu'il y aurait une contradiction, un chaos inexplicable à supposer que l'Égypte, élevée au plus haut degré de puissance politique et d'art militaire sous Sésostris, fût retombée au degré de faiblesse et d'ignorance où la trouvèrent les pasteurs. Comment un tel anachronisme peut-il donc se présenter dans la liste d'Africanus [1], copiste de Manethon, et ce qui est plus étrange, dans celle de Diodore son successeur, ainsi que nous le verrons? Ceci est un vrai problème littéraire qui nous a longtemps embarrassé : quelle qu'ait pu être sa cause originelle, il en eut une, et il est intéressant de la trouver; après bien des indications, principalement sur la moralité et les moyens d'instruction de nos auteurs, il nous a semblé découvrir le mot de l'énigme dans la confiance accordée par Manethon à Ktesias, et dans les circonstances politiques et littéraires où les Égyptiens et les Perses se sont respectivement trouvés au temps de cet auteur.

Nous avons considéré que lorsque les Égyptiens, en l'an 413 avant J. C., secouèrent le joug des Perses, il ne put manquer d'y avoir récrimination de la part du grand roi et de ses diplomates, qui, selon l'usage de tous les temps et de tous les puissants, ne manquèrent pas de crier à la *rébellion* contre l'*autorité légitime*. Les Égyptiens durent opposer à cette inculpation deux réponses solides : 1° leur état d'indépendance naturelle avant que Kambyses les eût injustement subjugués; 2° leur état même de suprématie avant l'existence de l'empire perse, puisqu'il était prouvé par leurs annales, que le conquérant Sésostris avait soumis au tribut tous les peuples de cette partie de l'Asie avant l'existence de l'empire assyrien même. — Cet ordre de faits était vrai dans le sens où l'a présenté Hérodote, qui, comme nous l'avons vu, a placé Sésostris au delà de l'an 1300, et Ninus vers l'an 1230 ou 36 seulement : en faveur de cette opinion était le silence même des monuments et des traditions, qui jamais n'avaient dit ou insinué que Sésostris eût pris les imprenables cités de Ninive et de Babylone, ou qu'elles eussent résisté à cet invincible guerrier, alternative également remarquable, dont le souvenir eût été conservé; ils durent même ajouter ce que nous lisons en *Cedrenus* [1], savoir, que Sésostris laissa une colonie de 15,000 Scythes dans le pays des Perses qui s'y mêlèrent. L'orgueil de la cour du grand roi dut être infiniment choqué de ces allégations; mais comme de tout temps la diplomatie eut des ressources, principalement dans les gouvernements despotiques, quelque courtisan délié imagina un moyen efficace de démentir ou d'éluder ces faits, en élevant le règne de Ninus au delà du temps de Sésostris, à une époque obscure et inattaquable. Cela se pouvait d'autant plus aisément, que la chancellerie perse, que nous avons vue en activité sous Kyrus, sous Kambyses et sous Darius [2], possédait seule les archives des Mèdes et des Assyriens. Elle put donc fabriquer des listes de rois et des durées de règnes, selon son besoin et son gré. C'est cette fraude que nous avons indiquée ci-devant (page 437), quand nous avons démontré le doublement des rois mèdes par Ktesias, et que nous avons fortement inculpé cet auteur d'une opération semblable sur la liste des rois d'Assyrie; nous eûmes dès lors le soupçon que nous renouvelons ici; mais en réfléchissant sur ces expressions de Diodore, « *que Ktesias*, particulièrement favorisé des bonnes grâces d'Artaxercès, « eut en main les archives royales, et après avoir « recherché avec soin tous les faits, *les mit en* « *ordre*, etc. » nous sommes maintenant portés à croire que ce Grec, adroit et souple mercenaire, a lui-même été le conseiller et l'auteur de la fraude : quoi qu'il en soit, elle nous paraît positive; son époque a dû être entre les années 380 et 390, où Ktesias fut en faveur, par conséquent une vingtaine d'années après l'insurrection des Égyptiens. Ceux-ci ayant connu cet argument inopiné, durent éprouver de l'embarras; mais parce que l'esprit des anciens

[1] Nous ne parlons point de la liste d'Eusèbe, parce qu'il ne paraît pas que cet auteur ait connu Manethon autrement que par l'entremise d'Africanus.

[1] *Cedren. histor. compendium*, pag. 20.

[2] Voyez les passages d'Ezdras cités ci-dessus, pag. 425 et 476

cabinets se ressemblait (ainsi que celui des temples), les diplomates du Pharaon régnant (probablement Nectanebus Ier) s'avisèrent du même expédient, et ils combinèrent à leur tour cet échafaudage de listes qui rejette Sésostris plusieurs siècles avant Ninus : de là ces deux systèmes de chronologie qui ont divisé les auteurs anciens et déconcerté les modernes : l'un, que nous appelons l'*ancien*, que nous trouvons dans Hérodote, et même dans l'ancienne Chronique ; l'autre, le système *nouveau*, qui nous est présenté par Diodore et par Africanus, copistes de Manethon. Nous ne saurions regarder le prêtre egyptien comme son inventeur ; mais il nous semble que, doué de peu de critique, il l'a compilé sans le comprendre, et que c'est de lui que Diodore l'a emprunté.

Il nous semble encore que Manethon lui-même appuie notre conjecture sur sa *nouveauté*, en donnant l'épithète d'*ancienne* à la Chronique anonyme jointe par lui à son livre, d'où le Syncelle l'a tirée par l'entremise d'Africanus [1]. Quelques érudits ont voulu qu'elle fût de composition tardive et postérieure à Nectanebus II, c'est-à-dire à l'an 350, où se terminait aussi l'ouvrage de Manethon ; mais il est prouvé par nombre d'exemples, que les manuscrits anciens de chroniques pareilles ont reçu des additions et des continuations posthumes à leur premier auteur, et cela de la main des savants qui les possédèrent ou qui en donnèrent des copies... Ainsi la mention de Nectanebus II ne prouve rien ; et si l'on considère, d'une part, que Manethon dut avoir ses raisons d'appeler *ancienne* la chronique dont nous parlons, et d'autre part, qu'elle diffère essentiellement du plan de cet écrivain, en ce qu'au-dessus de la seizième dynastie, c'est-à-dire, un peu au-dessus des pasteurs, elle n'admet ou ne connaît aucun fait historique (comme pour indiquer que la persécution de ces tyrans en aurait effacé la trace) ; que, de plus, dans les dynasties inférieures, elle se rapproche du plan d'Hérodote ; l'on sera porté à croire qu'elle a été rédigée un peu après Kambyses, lorsque le règne tolérant de Darius Hystasp permit aux savants égyptiens de recueillir les débris de leurs monuments, brûlés ou dispersés par le féroce fils de Kyrus. De telles idées viennent en de telles circonstances : alors elle a précédé Manethon de près de 240 ans, et par là elle a mérité, relativement à lui, le titre d'*ancienne ;* surtout s'il a eu, comme nous le croyons. quelque indice que le système signalé par nous n'existait pas auparavant. Quoi qu'il en soit de nos conjectures, en revenant au point primitif de notre discussion, il reste prouvé

[1] Syncelle, pages 52, 53.

par les témoignages combinés de tous les anciens, que le règne de Sésostris, antérieur à celui de Ninus, n'a pu être que postérieur à l'invasion des pasteurs. — Ce second chef se démontre par le raisonnement. En effet, d'après le tableau du règne de ce conquérant, il est impossible, comme nous l'avons déjà dit, de concevoir comment l'Égypte serait retombée dans l'état de faiblesse, d'avilissement où la trouvèrent les pasteurs....Tout, dans cette hypothèse, marche en sens inverse du cours naturel des choses politiques ; tout suit, au contraire, un cours naturel, en admettant que l'époque d'ignorance et d'esclavage précéda et même prépara l'époque de l'affranchissement et de l'énergie militaire qui, depuis, alla croissant et se développant.

Au moment où arrivent les pasteurs, nous voyons l'Égypte, par suite de son état primitif de morcellement en peuplades sauvages, divisée encore en plusieurs états, et certainement en deux royaumes principaux ayant pour capitales *Thèbes* et *Memphis l'ancienne*. La population, toute agricole, est, comme celle de la Chaldée au temps de Ninus, inexpérimentée à l'art de la guerre : l'étranger aguerri soumet sans peine celle du Delta et l'accable de cruautés. Il est probable que cette persécution fut une époque d'émigration à laquelle se rapporteraient certaines colonies égyptiennes en Grèce, en Italie, en Babylonie, mentionnées par les monuments et par les historiens. — Thèbes résista par sa position topographique, et par la puissance de ses rois, qui déjà paraissent avoir élevé les masses gigantesques de ses temples et de ses palais : c'est l'indication de Diodore. La basse Égypte saccagée, asservie, privée de tous ses chefs, dut tourner ses regards vers les rois thébains, qui étaient de sa langue et même de son sang. Ils devinrent ses protecteurs naturels, ses rois nationaux. — Leur pays fut le lieu de refuge ; leur puissance fut le moyen libérateur qu'on invoqua. — Il dut exister une guerre sourde et constante. — Les bras s'aguerrirent, les courages se formèrent ; de premiers succès élevèrent l'espérance ; une guerre ouverte éclata : sa *longueur*, son *opiniâtreté* donnèrent aux Memphites les habitudes militaires qui leur manquaient ; toute l'Égypte devint guerrière. De son côté, la race *hardie* des pasteurs dut défendre sa proie pied à pied. Un premier effort l'ayant chassée de Memphis, ils purent se défendre dans Héliopolis, puis dans Peluse, où ils résistèrent à d'immenses efforts. Pendant ce temps, les rois de Thèbes prenaient possession, d'abord de l'Heptanomis, puis du Delta, par droit de conquête et par assentiment national. Lorsque enfin ils eurent totalement chassé l'étranger, ils furent, de droit et de

fait, considérés comme les maîtres légitimes de tout le pays, comme les successeurs naturels des anciens rois dont la race était extirpée : c'est donc à cette époque, c'est-à-dire à dater du règne de *Tethmos*, que l'Égypte a commencé de former un seul et même empire, dont l'unité n'a plus été rompue que temporairement. — Alors ces monarques, investis d'une masse triple et quadruple de puissance, par la réunion de 7 à 8 millions de bras sous un même sceptre [1], et de tous les tributs du sol le plus fécond sur une étendue de 3,500 lieues carrées, ces monarques eurent les moyens et bientôt conçurent les idées de ces ouvrages, d'abord utiles et grands, puis gigantesques et extravagants, dont Hérodote trace l'ordre successif, et dont l'exécution n'eût pas été possible auparavant.

Le premier de ces travaux relativement aux Égyptiens de *Memphis*, fut la fondation de leur ville, qui dut avoir deux versions, à raison de l'équivoque de l'*ancienne* et de la *nouvelle* ville : l'*ancienne* dut naturellement être attribuée au roi *Menès*, plutôt *dieu* qu'*homme*, que nous verrons aussi premier roi à Thèbes, et qui paraît n'avoir été qu'un synonyme d'Osiris. La seconde, qui fut la *nouvelle* Memphis, nous est déclarée par Diodore avoir été l'ouvrage d'un roi puissant nommé *Uchoreus*, dont les listes nous présentent un synonyme dans le roi *Achoris* [2], successeur de *Tethmos*. Il appartint à un tel prince de déplacer un fleuve tel que le Nil, pour élever une ville entière sur son lit comblé. L'expérience, qui avait fait connaître la faiblesse de l'*ancienne* Memphis, suggéra l'idée de cette *nouvelle* création, où de puissants moyens défensifs furent réunis à la commodité. Diodore nous apprend que bientôt le « *séjour de Memphis la neuve parut si* « *délicieux aux rois*, qu'ils abandonnèrent celui de « Thèbes, dont la splendeur ne fit plus que décliner. » Voilà donc Thèbes devenue vassale sans secousse, sans révolution, et le silence de l'histoire est expliqué sur la confusion souvent faite des rois des deux métropoles.

Après la création de Memphis par Uchoreus, le premier ouvrage, grand et digne d'admiration, fut, selon Hérodote, le lac de *Mœris*, ce roi dont le règne précéda de peu celui de Sésostris. Si ce dernier se place vers les années 1360 à 1365, comme nous l'avons dit, Mœris ne doit pas être éloigné; et si nous n'apercevons pas son nom entre *Uchoreus* et *Sésostris*, c'est par la raison que beaucoup de ces princes ont eu divers noms. Nous en connaissons au moins quatre à Sésostris. Dans ce nouvel ouvrage, nous voyons une marche croissante de la puissance : les conquêtes de *Sésostris* ne sont qu'un autre genre du développement, une autre conséquence de l'accumulation progressive des moyens depuis le règne de *Tethmos*. La guerre contre les pasteurs avait forcé ce prince de lever un grand état militaire; il put le réduire, mais non l'annuler. Ses successeurs, selon le penchant de tous ceux qui gouvernent, durent trouver commode et utile d'entretenir cette forte armée, tant pour résister au dehors que pour maintenir l'obéissance au dedans ; les habitudes guerrières étaient contractées, on les conserva. La tactique fut cultivée, et ce fut de cette source que Sésostris tira les instruments de conquête que son génie mit en action. Ainsi c'est du règne des pasteurs que nous voyons dériver, comme conséquences naturelles, tous les événements postérieurs.

Si après Sésostris, son troisième successeur, *Rhampsinit*, nous montre la *plus grande masse d'or et d'argent que l'on* eût *encore vue*, c'est qu'elle provint des conquêtes de Sésostris et des tributs de toute l'Asie [1]; si après Rhampsinit, les tyrans *Cheops* et *Chephren* bâtissent leurs extravagantes pyramides, c'est parce que le despotisme ignorant ne sait comment employer ses trésors accumulés, etc. etc.

Mais c'en est assez sur ce sujet : nous avons à répondre à deux questions que déjà se sera faites le lecteur.

En quel temps précis arriva l'invasion des *pasteurs*, et quelle fut cette race d'étrangers?

Ici le défaut de documents positifs nous réduit à des calculs de probabilités que nous tâcherons de rendre raisonnables.

Aucune des listes ne s'accorde sur la date de l'invasion des *pasteurs* : l'ancienne Chronique donne l'an 1851; l'Eusèbe du Syncelle, 1830; l'Eusèbe du Chronicon, 1807; Josèphe, dégagé de ses erreurs, se rapproche infiniment de ce dernier; car en plaçant le règne de *Sethos-is*, qui est *Sésostris*, vers 1360 ou 1365, nous trouvons dans les rois qui remontent jusqu'à *Tmos-is*, fils de *Mefragmutos*, c'est-à-dire jusqu'au véritable expulseur, une somme de 191 années, qui nous porte à l'an 1556. De là jusqu'à l'entrée des pasteurs sous *Salatis*, Josèphe compte 239, ce qui la place en 1795, différence, 12 ans de 1807, et il nous appartient 4 ou 5 années sur le règne de *Tmos*. D'autre part, si

[1] Selon quelques auteurs, tels que Pline, Diodore, l'Égypte aurait eu jusqu'à 10 milions d'habitants; mais c'est beaucoup, à moins d'y joindre des dépendances au delà des cataractes et dans les *oasis*.

[2] *Athoris* dans l'Eusèbe du Syncelle, Acherre Ier dans Africanus : la lettre égyptienne a pu embarrasser les Grecs, qui n'auront pas eu son identique.

[1] Il est bien possible aussi que le commerce d'Ophir, qui fleurit vers cette époque, y ait contribué.

nous prenons les 128 ans que nous donne sa liste depuis Tmosis jusqu'au chef de la dynastie (Amosis, qu'il nomme *Tethmosis*), et que nous y joignions les 103 ans qu'Eusèbe et l'ancienne Chronique donnent aux pasteurs, nous avons 331 ans; plus, 4 ou 3 ans du règne de *Tmosis*. Nous sommes bien voisins des 239 de Josèphe. L'analogie de ces deux produits, et leur ressemblance avec les 1807 d'Eusèbe, nous font donc regarder comme la plus probable des dates, celle de 1800 à 1810 pour l'arrivée des pasteurs. — Maintenant quelle race d'hommes furent-ils? Voici nos conjectures.

Manethon nous a dit que, selon quelques auteurs, ils furent des Arabes; son copiste Africanus les appelle *Phéniciens*, et cela présente peu de différence, parce que les *Phéniciens* sont reconnus pour être d'origine arabe. Maintenant pesons toutes les circonstances de Manethon. Il nous dit que cette horde, en quittant l'Égypte, comptait 240,000 hommes armés : on doit croire que pendant une résidence de deux siècles, cette population, nourrie dans l'abondance, s'était beaucoup multipliée, et qu'en arrivant elle peut n'avoir pas eu plus de 100,000 combattants; c'était assez pour vaincre. Cela suppose 400,000 têtes au moins : c'est beaucoup de monde pour des Arabes. Cette multitude *entre par l'isthme de Suez :* des Arabes seulement peuvent entrer par là. *Elle n'a point de roi suprême :* elle est donc divisée en tribus *comme les Arabes*, ayant chacune son chef ou ses chefs, égaux entre eux, sauf la prépondérance du plus fort. Cette multitude ne marche pas droit sur Memphis; Africanus indique qu'elle s'arrête dans la basse Égypte (pays de pâturages pour ses troupeaux) et qu'elle *y bâtit une ville*, c'est-à-dire un camp retranché : ces hommes-là veulent mettre en sûreté leurs familles et leurs biens [1]. Ce n'est qu'ensuite qu'ils attaquent les Égyptiens *doux, timides*, et qu'ils s'emparent de Memphis : toutes ces circonstances n'annoncent pas une invasion préméditée, ni un peuple armé pour conquérir; elles indiquent, au contraire, *un peuple chassé* de son pays, cherchant *refuge ailleurs*. Qui fut ce peuple à cette époque? En méditant cette question, nous nous sommes rappelé que dans les *monuments arabes* de l'ancien Iemen, il est fait mention d'une grande révolution arrivée dans toute la presqu'île à une époque très-reculée. Nous avons vu (ci-dessus, pages 382 et 440) que *Maséoudi, Hamza, Aboulfeda* et *Noueïri*, nous ont dit « que les plus anciens peuples de l'Arabie « furent 4 tribus appelées *Aâd, Tamoud, Tasm* et « *Djodaï;* qu'*Aâd* habita le *Hadramaut;* Tamoud, « le Hedjâz et le rivage oriental de la mer Rouge « (le Tehama), etc. que ces Arabes furent attaqués « par une autre confédération d'origine différente « composée de 10 tribus; qu'il y eut entre elles des « guerres violentes qui se terminèrent par la dé- « faite et l'expulsion des 4 tribus, etc. »

Dans notre opinion, ce seraient les débris de ces quatre tribus qui se seraient écoulés vers l'Égypte, et nous en trouverions les restes dans les *Thamudeni* et dans les *Madianites* et les *Amalekites* leurs parents : quant à la date de cet événement, ce que les auteurs musulmans nous indiquent ne laisse pas que de se rapprocher. « Le prince qui vainquit ces « Arabes, ajoutent-ils, s'appelait *Abd-el-Chems;* il « prit le surnom de *Saba* (le *victorieux*); son fils « (ou descendant) *Homeir*, fut l'auteur du nom « de *Hemiarites* ou Homerites, donné aux tribus « victorieuses. Celui-ci chassa les Arabes *Tamoud* « de l'Iemen dans le Hedjâz. Son quinzième descen- « dant fut *Haret-el-Raïes* » (que nous avons prouvé être contemporain de Ninus et associé à ses conquêtes).

Or Ninus ayant régné en 1230, les 15 générations, si on les évaluait à la manière égyptienne, nous porteraient au delà de 1700 ans avant J. C. Mais de plus, il est constant que dans cette antiquité, et même assez généralement dans des temps moins reculés, les Arabes omettent ou suppriment des degrés de filiation; que par le nom de *fils* ils entendent très-souvent un simple descendant, en sorte qu'il n'est pas du tout prouvé que Homeir ait été le fils immédiat de Saba : d'autre part, l'historien Nouëïri ajoute que Homeir fut contemporain d'Ismael, fils d'Abraham : ce qui veut dire que Nouëïri comparant les calculs arabes aux calculs juifs, a trouvé l'analogie citée. Or dans les calculs des Juifs, Abraham se place entre 1900 et 2000, et cela cadre singulièrement avec nos données. Ce n'est donc pas sans quelque vraisemblance que nous regardons les *pasteurs* de Manethon comme étant les anciens Arabes chassés par *Saba* et *Homeir*, et que nous plaçons l'époque de cet événement vers les années 1800 à 1810.

Nous trouvons d'autres probabilités dans le *caractère hardi* et féroce de ces expulsés, aigris par

[1] Quelques savants modernes veulent trouver ici la fondation de *Tanis*, et ils s'appuient d'un passage du soixante-douzième psaume, qui désigne cette ville comme le centre d'habitation des Hébreux; mais ce psaume LXXII n'est point une autorité suffisante, attendu qu'il est l'ouvrage du lévite *Saphan*, après la captivité de Babylone : cela indique plutôt comme déjà existante, cette confusion des *Hébreux* avec les *pasteurs*, que nous retrouvons dans la version des docteurs juifs, comme dans Josèphe.

leurs malheurs; dans les idées militaires qu'ils montrent et que leur avaient enseignées des guerres longues et sanglantes; enfin même dans la persécution religieuse qu'ils exercent, attendu qu'étant élevés dans le culte simple du *soleil* et des astres, ils durent prendre en haine les idoles bizarres des Égyptiens, dont ils ne conçurent point le sens allégorique. Ces pasteurs étant de la branche des *Arabes noirs*, ils furent, en style oriental, des enfants de *Kush;* en style grec, des Éthiopiens : à ce titre, ils étaient parents des *Phéniciens*, dont Africanus leur applique le nom. Ce nom de *Kush* serait-il la base de celui d'*Yks-os* que leur donnèrent les Égyptiens? Cela n'est pas impossible; mais ce qui est presque certain, c'est que sous le nom d'*Éthiopiens*, leurs rois sont du nombre des 18 de ce sang, qu'Hérodote dit avoir régné en Égypte. Il serait étonnant que les prêtres eussent omis cette dynastie, qui posséda la basse Égypte pendant plus de 200 ans; elle dut même y laisser quelques traces de son langage : malheureusement nous n'avons presque rien de l'ancien égyptien[1]. Peut-être la pratique de l'arabe en cette contrée fut-elle un des moyens qui en ouvrit aux Phéniciens le commerce, et leur procura la connaissance des idées théologiques et scientifiques de l'Égypte, qu'ils répandirent dans la Grèce plus de 1600 ans avant notre ère; enfin les pasteurs chassés se perdirent dans le désert sans laisser de trace sensible, et il semble qu'il n'y a que des Arabes qui puissent paraître, vivre, et disparaître ainsi.

Un dernier moyen de nous éclairer pourra se trouver dans les monuments pittoresques apportés d'Égypte par les savants français : nous y voyons des scènes de combats qui représentent, d'une part, des Égyptiens reconnaissables à leur physionomie et à leurs costumes; d'autre part, des étrangers dont la tête est ornée de *couronnes* de plumes en forme de diadèmes. Il s'agit de savoir si ces physionomies, très-bien exprimées, trouvent leur ressemblance sur quelques médailles ou autres monuments phéniciens ou arabes. Le vainqueur ayant été roi de Thèbes, il serait naturel que le tableau de son triomphe eût été gravé sur les murs de son palais en cette ville. Les savants descripteurs de ces tableaux ont voulu y voir des Indiens; cela ne réfuterait pas notre conjecture, puisque les habitants de l'Arabie, et surtout de l'Iemen, ont été, comme ceux de l'Éthiopie, désignés en plusieurs occasions par les Grecs et par les Latins, sous le nom d'*Indi;* voilà tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet.

[1] *Shât* signifie en copte comme en arabe un *canal* une *rivière*.

Il nous reste un mot à joindre sur les Juifs, d'après les idées de Manethon et de quelques autres anciens historiens.

§ III.

Époque de l'entrée et de la sortie des Juifs, selon Manethon.

Nous avons prouvé au commencement de cet ouvrage, ch. 2, 3 et 4 (voy. p. 318 et suiv.) que les livres juifs ne nous donnent aucune idée claire et précise du temps où se fit la sortie d'Égypte, et cela parce que la période anarchique des Juges présente un vide absolu d'archives et d'annales régulières. Il semble que l'historien Josèphe, muni de celles des Phéniciens et des Égyptiens, publiées par Menandre l'Éphésien, par Manethon, Lysimaque, Cheremon et d'autres auteurs, eût pu éclaircir cette difficulté; mais ce prêtre juif, fortement imbu de ses préjugés religieux, s'est plutôt occupé de disputer que d'instruire, et ce sont moins des résultats qu'on obtient de lui, que des matériaux. Voyons quel parti l'on peut tirer de ce qu'il nous dit être l'opinion de Manethon dans la question dont il s'agit.

[1] Selon Manethon, « les ancêtres du peuple juif « furent un mélange d'hommes de diverses castes, « même de celles des prêtres égyptiens qui, pour « cause d'*impuretés*, de souillures canoniques, et « spécialement pour la lèpre, furent, sur l'ordre « d'un oracle, expulsés d'Égypte par un roi nommé « *Amenoph*..... » Les livres juifs ne s'éloignent pas de ce récit, lorsqu'ils disent (dans l'Exode) que beaucoup de menu peuple et d'étrangers suivirent la *maison d'Israël*[2]; les ordonnances répétées du Lévitique contre la lèpre prouvent que toutes ces maladies furent dominantes. Un autre reproche d'impureté de la part d'un Égyptien, est la vie *pastorale;* et les Juifs conviennent qu'ils furent *pasteurs*. Manethon évalue leur nombre à 80,000, lesquels des environs de Peluse se rendirent en Judée à *Hiérusalem*. Nous avons démontré[3] l'impossibilité physique des 600,000 hommes armés de l'*Exode*, lesquels supposeraient une masse totale de 2,400,000 âmes; et nous avons tiré des livres juifs eux-mêmes des indices qui se rapprochent beaucoup de Manethon : il n'a point été aussi ignorant en tout ceci que veut le dire Josèphe..... Celui-ci lui reproche d'introduire un faux *Amenoph* sans date connue; mais puisque cet Amenoph est dit *père de Sethos*, qui (lors de la guerre de 13 ans occasionnée par les lé-

[1] Josèphe, lib. I, contre Appion, § 26.
[2] Exod. chap. XII.
[3] Voyez ci-devant, la note de la page 353.

preux) était âgé de 5 ans, Manethon a suffisamment désigné l'homme et le temps : il y ajoute un nouvel indice, lorsqu'il nomme en sa liste un roi *Ramessés*, père d'Amenoph; car ce *Ramessés*, qui effectivement précède Amenoph dans la dix-huitième dynastie, correspond très-bien à celui par l'ordre duquel les Juifs bâtirent la ville de Ramessés. En tout ceci Josèphe est le plus répréhensible de ne nous avoir pas donné la date du règne de *Sethos-Sésostris*, prise sur l'échelle chronologique des Juifs.... Ce règne est, comme nous l'avons dit plus haut, le point de départ d'où tout dépend : selon l'ancienne Chronique, il aurait commencé en l'an 1400 avec la dynastie dix-neuvième, dont Sethos fait l'ouverture : selon Africanus, c'eût été en 1394 : ces deux dates se ressemblent, et elles justifieraient nos calculs dans l'article des Juifs [1], lorsque nous y avons dit que la sortie d'Égypte sous Moïse dut arriver avant l'an 1420 : cela cadre singulièrement avec le récit de Manethon, qui nous représente Sethos âgé de 13 ans à l'époque de la guerre pour l'expulsion des lépreux.

D'autre part, selon l'Eusèbe du Syncelle, le règne de Sethos ne daterait que de l'an 1376, et selon l'Eusèbe de Scaliger, il se retarderait jusqu'à l'an 1356. La première de ces dates (en raisonnant toujours d'après Manethon) placerait la sortie vers 1390; ce qui s'accorde avec notre calcul généalogique des grands prêtres cités par Josèphe... La seconde réclame en sa faveur l'autorité d'Hérodote; mais elle nous laisse contre elle le soupçon d'avoir été dressée par Eusèbe dans cette expresse intention : en résultat, il paraît certain que la sortie d'Égypte n'a pu précéder les années 1410 à 1420, ni se retarder audessous de 1390 avant J. C. Posons pour terme moyen 1400, et disons que si *Sethos-Sésostris*, dans le début de sa grande expédition, n'attaqua point les Hébreux, ce fut par suite de l'aversion et du mépris que lui inspirait leur récente origine.

Maintenant combien dura réellement le séjour des Juifs en Égypte? Leurs livres ne sont pas d'accord : le texte samaritain dit 215 ans, l'hébreu et le grec disent 430.

Si nous appliquons ces 215 au calcul d'Hérodote et d'Eusèbe (1355), l'entrée aura eu lieu vers 1570 [2]. Si nous les appliquons au calcul d'Africanus et de la Chronique, elle aura eu lieu vers 1610. Dans l'un et l'autre cas, elle tombe dans la période de nos pasteurs, expulsés en 1556.

Si, au contraire, nous employons les 430 ans du texte hébreu, l'entrée remontera vers les années 1790 ou 1820, et ici elle coïncide presque à l'entrée des *rois pasteurs*.

Pourquoi cette différence si forte d'un texte à l'autre? Ne pourrait-on pas dire que l'un représente l'opinion du rédacteur du *Pentateuque*, le grand prêtre Helqiah, tandis que l'autre serait l'opinion des docteurs d'Alexandrie, qui, au temps de la traduction, ayant eu connaissance des livres égyptiens, auraient voulu, comme le fit Josèphe, que les pasteurs rois fussent les pasteurs hébreux. L'autre hypothèse ne laisse pas que d'avoir plusieurs convenances. Par exemple, la Genèse parle des relations orales de la famille d'Abraham et de Jacob avec les Égyptiens, comme d'une chose simple et naturelle; cependant nous savons que la langue de ce peuple différait essentiellement de l'hébreu; et dans ces siècles barbares une langue n'était pas connue hors de son territoire : si donc nous supposons que ces relations aient eu lieu avec les rois pasteurs, il n'y a plus de difficulté, parce que leur langue fut un dialecte arabique comme l'est l'hébreu.

D'autre part, les Égyptiens haïssaient les pâtres comme gens *impurs* devant la loi : et les rois et prêtres d'Égypte n'eussent pas dû accueillir si bien les Hébreux; les rois pasteurs l'ont pu; leur prêtre Putiphar a pu même recevoir Joseph en sa maison, et une femme de cette race recueillir Moïse flottant sur les eaux.

Selon les livres chaldéens cités par Bérose, et selon les livres égyptiens cités par le Persan *Artapanus* [1], Abraham enseigna l'astrologie ou astronomie aux *Égyptiens;* comment croire que les Égyptiens, inventeurs du zodiaque, et de tout temps célèbres par leur science astronomique, aient reçu des leçons d'un étranger vagabond; mais cela peut se croire des *pasteurs arabes* d'Égypte, qui arrivèrent et purent rester ignorants en cette science. Artapanus ajoute que Joseph établit le mesurage des terres et autres institutions utiles, lesquelles n'ont pu être ignorées que des pasteurs, qui avaient tout bouleversé. — Quant à l'*accaparement* de toutes les terres dont parle la Genèse, comme conseillé par Joseph en temps de famine, cela convient

[1] Voyez ci-dessus, pag. 323 et suiv.

[2] Ici se présente un rapprochement singulier : Eusèbe, en son *Chronicon* (par Scaliger), dit en une année (qui correspond à l'an 1575 avant J. C.) « que des *Éthiopiens venus du fleuve Indus*, campèrent et s'établirent près de l'*Égypte*. » Les Juifs, de leur propre aveu, étant de *race chaldéenne* (branche des *Arabes noirs*), il s'ensuit qu'ils sont de vrais *Éthiopiens*. Quant au fleuve *Indus* ou *Noir*, ce nom a été donné à plusieurs fleuves : en outre, Mégasthènes parlant des *Juifs*, dit qu'ils furent une tribu ou secte indienne appelée *Kalani*, et que leur théologie se rapproche beaucoup de celle des Indiens. Devrait-on lire *Kaldœi* au lieu de *Kalani?* Josèphe n'en fait pas la remarque. En résultat, ceci nous indique toujours une tribu d'Arabes Éthiopiens.

[1] Eusèbe, *Præp. evang.* lib. IX.

encore à l'esprit des rois pasteurs, spoliateurs et tyrans : ce livre d'*Artapanus*, qui sous quelque rapport diffère des récits de la Genèse ét de Manethon, a, sous d'autres rapports, des analogies marquées...... Il fait élever Moïse par la fille du roi de Memphis, en disant qu'il y avait en ce temps-là un autre roi dans *le pays au-dessus* et *divers rois en Égypte*. Il fait de Moïse un ministre et un général du roi qui l'aime d'abord, puis qui redoute son grand crédit, et veut le faire périr dans une guerre d'*Éthiopie*. Moïse part pour ce pays, s'arrête en chemin *pendant* 10 *ans*, et avec les seuls bras de sa famille ou de ses nationaux, il bâtit une ville appelée *Hermopolis*...... Tout cela pèche par invraisemblance; mais si l'on se rappelle que l'*Éthiopie* des Grecs est le pays de *Kush* des Orientaux; que le pays de *Madian*, où se retira Moïse, était une dépendance, une terre de *Kush*, comme nous l'avons prouvé [1], et que près de ce pays, sur la frontière d'Égypte, est la ville d'*Héroopolis*, tout près de celle de *Phitom* (Patumos d'Hérodote), bâtie par les Hébreux, on sera porté à croire qu'Artapanus ou ses copistes ont commis l'altération d'*Héroopolis* en *Hermopolis*. Du reste, Artapanus parle des miracles opérés par Moïse et de la sortie de son peuple, presque comme l'Exode, excepté qu'il les répartit sur une durée de temps plus ou moins longue, pendant laquelle Moïse se serait prévalu des accidents et phénomènes naturels. On veut aujourd'hui traiter Artapanus de romancier; mais Josèphe et Alexandre Polyhistor l'ont regardé comme un homme savant, nourri de la lecture des livres égyptiens. De tout ce mélange de variantes [2], d'analogies, d'invraisemblances, que conclure, sinon qu'il a réellement existé des faits qui ont été la base de l'histoire, mais qui, vu leur antiquité, vu la négligence des écrivains à les recueillir près de leur source, ont été altérés par les récits populaires d'une génération à l'autre, et se sont présentés sous cette forme aux historiens tardifs? Il est probable que la nation juive doit son origine à un premier noyau de peuple d'origine chaldéenne, puisque l'idiome chaldéen est resté sa langue. Il est probable encore qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que Mantehon dit de sa sortie, puisque les livres hébreux, et Artapanus, et Tacite même [1], citent des circonstances très-ressemblantes.

Quant aux dates fixes, puisque les Juifs même n'ont pu nous les donner, qu'ils se montrent au contraire tout à fait ignorants sur la période entière du séjour et sur l'état de l'Égypte lors de la sortie, il faut nous contenter de celles qu'indique le raisonnement; mais n'omettons pas de remarquer, en finissant cet article, qu'il sera toujours étrange de voir l'auteur quelconque de la Genèse se prétendre si bien instruit de tant de détails minutieux sur Abraham, Jacob et Joseph, quand il l'est si peu de tout ce qui concerne le séjour en Égypte, et la sortie sous Moïse, et la vie errante du désert jusqu'au moment de passer le Jourdain. Cela est contre tout état probable de monuments; et cela nous confirme dans l'opinion émise ailleurs, savoir que les matériaux de la Genèse sont totalement étrangers aux Juifs, et qu'ils sont un composé artificiel de légendes chaldéennes dans lesquelles l'esprit allégorique des Arabes a représenté l'histoire des personnages astronomiques du calendrier sous les formes anthropomorphiques. Mais rentrons dans notre domaine chronologique, et voyons quels secours ajoute Diodore de Sicile aux cadres tronqués de Manethon et d'Hérodote.

CHAPITRE IV.

Récit de Diodore.

D'après tout ce que nous avons vu du désordre et des contradictions de la liste d'Africanus, copiste apparent de Manethon, nous avons droit de croire que la dynastie des *pasteurs* a été la borne historique des savants de Memphis, et cela par la double raison que ces étrangers auront détruit les archives nationales, et que l'école de Memphis ne trouvant au delà de leur époque que des rois thébains, les aura négligés par esprit de parti pour sa métropole. Si nous avions la liste complète de ces rois, trouvée par Ératosthènes, et copiée par Apollodore, peut-être y trouverions-nous le moyen de renouer le fil de succession par l'entremise de la dix-huitième dynastie : à son défaut, il faut nous adresser à Diodore.

Cet auteur, qui lut et compulsa un grand nombre de livres sur ces matières, dans la bibliothèque d'Alexandrie, eut de grands moyens de s'instruire et de nous instruire avec lui : malheureusement il s'est moins appliqué à la précision qu'à l'étendue. — Cet historien nous donne comme résultat de ses

[1] Voyez ci-dessus, page 382.

[2] Hécatée, ancien auteur, nous donne encore une autre version, en disant « que beaucoup d'Égyptiens rapportent à Dieu « même l'origine du peuple juif, en ce qu'alors il y avait en « Égypte plusieurs races d'étrangers qui chacune observaient « des rites particuliers et divers de sacrifices; et comme il ar- « riva que plusieurs Égyptiens quittèrent le culte national, le « gouvernement crut nécessaire d'éloigner ces étrangers : les « premiers et les plus importants allèrent en Grèce sous la con- « duite de Dareau et de Cadmus; les autres allèrent en Judée. »

[1] Tacite dit que ce fut à l'occasion d'une *contagion* (*tabe ortâ*), et sur l'ordre d'un oracle : il ajoute que ce fut sous le roi *Bocchoris;* mais le seul de ce nom que présentent les listes avant Sabbaco, ne peut convenir, et ceci indique que Tacite a consulté d'autres auteurs que Manethon.

recherches, et comme un fait non contesté de son temps, « que le royaume de Thèbes fut le premier « civilisé et le plus célèbre de toute l'Égypte. La « ville de Thèbes, dit-il [1], fut fondée, selon quel- « ques-uns, par le dieu Orisis même, qui lui donna « le nom de sa mère; mais ni les auteurs ni les « prêtres ne sont d'accord à ce sujet, plusieurs assu- « rant que cette ville a été bâtie bien plus tard, par « un roi nommé *Busiris.* »

Nous laissons à part ce que Diodore dit avec Hérodote, Manethon et la *vieille Chronique*, du règne des dieux, qui dura des milliers d'années, 10,000, selon les uns, 18,000 et même 23,000, selon d'autres, depuis Osiris ou le soleil, jusqu'à Alexandre... Ce sont là des allégories astrologiques, de même que l'invention prétendue de toutes les sciences, par un dieu ou homme nommé *Hermès*. — Mais Diodore parle historiquement, lorsqu'il peint l'état primitif des anciens habitants de l'Égypte, et leur vie sauvage entièrement semblable à celle des nègres et des Caraïbes des temps modernes [2]. « Alors, dit-il, « ceux-là étaient rois qui inventaient les choses et « les moyens utiles aux besoins de la vie : le sceptre « ne passait pas au fils du régnant, mais à celui qui « avait rendu le plus de services (comme dans l'an- « cienne Chine).

« Parmi les rois d'Égypte, la plupart ont été indi- « gènes, quelques-uns furent étrangers : on compte, « entre autres, *quatre Éthiopiens* qui ont régné 36 « ans, non pas de suite, mais par intervalles. »

Nous avons vu Hérodote en compter 18 : il semble que Diodore n'aurait connu que ceux postérieurs à Sabako.

« Les rois avant Kambyses, ont été au nombre « de 470, et 5 reines. »

Voici une grave différence, puisque ce serait au delà de *cent* plus qu'Hérodote. Diodore suit Manethon ou s'en rapproche.

« Après les dieux, le premier roi fut *Menas*, » que Diodore fait régner à Thèbes et non à *Memphis* (qui en effet ne dut pas exister). Il est singulier que ce *Menas* ou *Menès* se retrouve premier homme roi à Memphis, à Thèbes, en *Crète*, sous le nom de *Minos*, dans l'Inde sous celui de *Ménou*. Il est singulier encore que Manethon, dans Africanus, ait noté qu'il fut tué par un *cheval* de *rivière* (hippopotamos) nommé *Isp.* Comment une bête sauvage a-t-elle eu un nom propre? Il y a ici de l'allégorie : l'*hippopotame* fut l'emblème de *Typhon*, ce génie du mal, qui tua *Osiris*, génie du bien. *Menès* doit être un nom d'*Osiris*, peut-être même le nom le plus ancien. Osiris fut, comme Bacchus, le dieu de l'abondance et de la joie. « *Menès*, comme Osi- « ris, enseigna aux hommes toutes les commodités, « tout le luxe de la vie, la bonne chère, les beaux « meubles, les bonnes étoffes, etc. : » l'identité est sensible. Quant au nom du *cheval*, *Isp*, comment se fait-il qu'il soit le mot persan *asp*, un *cheval?* Manethon aurait-il copié un auteur perse, qui, après Kambyses, aurait traduit un livre égyptien ?

Le nom de *Menas* fut aboli, nous dit Diodore, par un roi d'Égypte qui, pendant une guerre qu'il fit aux Arabes du désert, trouva de si grands inconvénients dans le luxe et l'épicurisme inventé par *Menas*, qu'il maudit son nom, et fit inscrire cette malédiction en lettres sacrées dans le temple de Ioupiter à Thèbes. Ne serait-ce pas à dater de cette époque que le nom d'Osiris aurait prévalu? Mais pourquoi *man* en langue sanscrite signifie-t-il *homme*, et en chaldæo-hébreu, *intelligence?*

« Après Menas, d'autres rois, dit Diodore, se « succédèrent pendant 1400 ans, sans rien faire « de remarquable; puis régna *Busiris*, premier du « nom, puis son huitième successeur, nommé aussi « *Busiris*, bâtit la grande ville de Thèbes avec cette « magnificence qui l'a rendue la plus célèbre des « temps anciens. »

Faire bâtir Thèbes quand on a dit qu'elle existait depuis 1400 ans, est une contradiction manifeste; mais aujourd'hui que les savants français de l'expédition d'Égypte nous ont fait connaître géométriquement le local de Thèbes; qu'ils nous y font distinguer quatre et même cinq enceintes différentes, où la nature et l'emploi des matériaux, les uns de briques, les autres de pierre; le style et l'art des constructions, les unes petites et simples, les autres grandes et compliquées, attestent des époques diverses, nous concevons que là, plus qu'ailleurs, il a existé une gradation d'industrie et de puissance qui, selon les besoins ou les fantaisies du temps, a plusieurs fois déplacé l'habitation des rois et de leur cour, et qui, par l'agglomération qui se fait toujours autour de ces foyers d'activité, a formé plusieurs cités que leur voisinage réciproque a fait comprendre sous le même nom..... D'après ce que Diodore dit de la grandeur des temples, des palais, et autres ouvrages de *Bousiris*, l'on pourrait lui attribuer l'enceinte dite *Karnâq* [1]; mais ne quittons pas notre fil chronologique.

[1] Lib. I, pag. 18, édition de Wesseling.

[2] Voyez page 52 et suivantes.

[1] Diodore prouve qu'il a puisé à de bonnes sources, quand il dit que selon plusieurs historiens, les prétendues 100 *portes* n'ont été que de grands *vestibules de temples* ou de *palais*. C'est précisément l'équivoque du mot arabe *bâb*, *porte* et vestibule, désignant figurativement un *palais*. Tout son récit sur Thèbes est du plus grand intérêt, à suivre sur les plans de cette ville par les savants français.

Après Busiris II, plusieurs de ses successeurs embellirent la ville de Thèbes. Ici Diodore place d'intéressants détails sur un roi *Osymandué*, dont il ne détermine point l'époque.

Le huitième successeur d'*Osymandué* porta le nom d'*Uchoreus* comme son père : ce fut lui qui *bâtit Memphis*.

Diodore entre dans des détails qui diffèrent peu de ceux d'Hérodote... « *Uchoreus* rendit le séjour « de cette nouvelle ville si commode, si délicieux, « que *presque* tous ses successeurs le préférèrent à « celui de *Thèbes*, dont la splendeur baissa de jour « en jour, tandis que celle de Memphis ne cessa « de croître jusqu'à la fondation d'Alexandrie.

« Douze générations après *Uchoreus*, régna « *Moïris*, qui construisit le lac célèbre dont parle « Hérodote ; 7 générations après Moïris, régna *Sé-* « *soosis* (le Sésostris d'Hérodote), devenu si célèbre « par ses conquêtes. »

Nous voici arrivés à un point à peu près connu, et nous pourrions nous en servir pour calculer et mettre en ordre les faits cités par Diodore; mais parce qu'il nous importe de savoir quel degré de confiance mérite ce compilateur souvent négligent et superficiel, nous préférons de descendre à une époque plus tardive et plus sûre qui nous fournisse des moyens positifs d'apprécier son degré d'instruction et d'exactitude.

Diodore parlant de la conquête de l'Égypte par Kambyses, fils de Kyrus, assigne cet événement à l'an 3 de la 63e olympiade, ce qui répond à l'an 526 avant J. C. Il y a ici erreur apparente d'une année, puisque tous les critiques modernes sont d'accord que Kambyses n'entra qu'en l'an 525; mais parce que l'année olympique s'ouvrait au solstice d'été, et que Kambyses put n'entrer que dans le mois de février subséquent, c'est-à-dire après le commencement de l'année romaine et de l'année chaldéenne qui nous servent de guide, l'erreur n'est ni réelle ni grave : admettons l'an 526, et voyons comment Diodore dispose les faits antérieurs.

SELON DIODORE,

Il y a eu 470 rois en Égypte, depuis *Ménas* jusqu'à *Kambyses*. Quatre de ces rois furent Éthiopiens, et régnèrent, non de suite, mais par intervalles.

1 *Ménâs*, premier roi homme et non dieu, régna à Thèbes (et non à Memphis).

2 Après *Ménâs*, des rois obscurs se succédèrent pendant 1400 ans.............................. ci 1400 ans.

3 Busiris Ier succède.

4 Busiris II, son huitième successeur, bâtit Thèbes et y élève les grands monuments qui subsistent encore.

5 Après Busiris II, règne une série de rois non définie.

6 Puis Osymanduah.

7 Le huitième successeur, nommé *Uchoreus*, fonde *Memphis* à l'ouest du Nil.

12 générations après *Uchoreus*, règne *Moïris*, qui construit le lac.

7 générations après *Moïris*, règne *Sesoosis* [Sésostris] [1], qui conquiert l'Asie.................. 33 ans.

Son fils *Sesoosis II*.

Nombre indéfini de successeurs obscurs.

Après eux vient *Amosis*, tyran.

Amosis, tyran, chassé par

Actisanès, Éthiopien.

Mendès ou Marrus bâtit le labyrinthe.

Interrègne de 5 générations.

Protée ou *Ketès* est élu roi.

Remphis, le riche en or.

7 générations.

Nileus fait de très-grands ouvrages au fleuve, qui prend son nom.

8 générations.

Chembès bâtit la grande pyramide.

Chephren, son frère.

Mykerinus, fils de Chembès.

Bocchoris le Sage.

Plusieurs générations.

Sabako, *Éthiopien*.

Interrègne................................. 2

12 rois, dont *Psammétik* est un.

Ils font un grand ouvrage, et règnent........ 15

1 *Psammitik*....... (règne omis).

2

3

4e génération. Apriès.......................... 22

Amasis......................... 55

av. J. C.

Kambyses, Perse, l'an......................... 526

« Avant Kambyses, dit-il [2], avait régné Amasis « pendant 55 ans. »

Il y a ici omission totale du fils d'Amasis, *Psammenit*, qui lui succéda, régna 6 mois et périt, avec des détails intéressants mentionnés par Hérodote.

Ensuite pourquoi Diodore porte-t-il à 55 ans le règne d'Amasis qui, selon Hérodote, ne fut que de 44 ? Notez que Diodore paraît n'être que le copiste d'Hérodote depuis le règne de Protée : Amasis aurait donc commencé en 581.

Avant Amasis avait régné Apriès pendant 22 ans (il aurait commencé en l'an 603).

« *Quatre générations* avant Apriès avait régné « Psammitichus [3]. »

Pourquoi Diodore omet-il encore ici la durée de ce règne important? et de plus, pourquoi cette expression vague *quatre générations* ? Ne dirait-on pas qu'il y eut 4 règnes entre les 2 rois nommés, et qu'à raison de 30 ans par génération, selon le système de Diodore, on dut compter 120 ans? En ce cas, Psammitichus serait rejeté à l'an 723; mais cette année sera-t-elle le commencement ou la fin de son règne? Notre embarras serait grand si Hé-

[1] *Sésos-tris* paraît se composer de *Sésoos*, qui ne diffère point de *Sethos* prononcé à la grecque.

[2] Diodore, édition de Wesseling, lib. I, p. 79.

[3] Diodore, pag. 78, n° 68.

rodote ne nous eût décrit les règnes d'Apriès, fils de Psammis; de Psammis, fils de Nekos; de Nekos, fils de Psammetik, avec toutes leurs circonstances d'action et de durée : on voit bien ici *quatre générations*, mais qui eût deviné que Diodore y comprenait les deux termes qu'il donne pour limites? Cette négligence rompt déjà le fil chronologique que nous attendions de lui; mais supposons que pour ses *quatre générations*, il ait compté 120 ans, selon sa méthode, le règne de Psammitichus aura commencé l'an 701.

« Avant lui, avait eu lieu pendant 15 ans [1], une « oligarchie de 12 régents ou rois dont il avait été « l'un. »

Cette oligarchie avait donc commencé en l'an 716, et elle avait succédé à une anarchie de 2 ans, qui elle-même succéda au règne de l'Éthiopien Sabako. Ce règne aurait donc fini en l'an 718. Nous avons contre cette date les témoignages des Juifs et des listes copiées de Manethon : encore si Diodore nous donnait la durée du règne de Sabako; mais il l'omet nettement, et se contente de dire qu'il était venu régner en Égypte *plusieurs temps* après Bocchoris (le sage). Voilà notre fil de dates encore interrompu.

« Or Bocchoris avait succédé [2] à *Mykerin*, dit « aussi *Mecherin* (règne omis), lequel avait suc« cédé à son oncle *Chephren*, qui régna 56 ans et « bâtit l'une des grandes pyramides; et Chephren « avait succédé à son frère *Chembès*, lequel régna « 50 ans, et bâtit la plus grande de toutes les py« ramides connues. »

Nous avons ici les rois *Mykerin*, *Chephren* et *Cheops* d'Hérodote, et dans les détails que récite Diodore, il se montre purement l'écho de cet auteur; mais il ne nous donne aucun moyen de rétablir la série chronologique rompue depuis Psammitichus : seulement il observe que depuis l'érection de la grande pyramide (de Chembès ou Cheops), jusqu'à l'année où il écrivait, plusieurs savants égyptiens comptaient une durée de 1000 ans, ce qui correspond à l'année 1056 avant J. C.; et cependant, dit-il, d'autres *prétendent qu'il s'est écoulé* 3,400 *ans*.

Nous pensons que cette seconde opinion doit s'entendre de quelque pyramide bien plus ancienne, et dont l'érection eut un but réellement astronomique, ainsi que la pyramide de Bel, érigée à *Babylon* vers cette époque.

Antérieurement à Chembès, Diodore place le roi Remphis, « lequel n'eut d'autres soins que d'a« masser d'immenses trésors. On prétend qu'il en« tassa jusqu'à 400,000 talents, tant en or qu'en « argent (à 3,000 fr. le talent, c'est 1,200,000,000 « francs). »

Ce Remphis est évidemment le Rampsinit d'Hérodote. « Après Remphis, pendant 7 *générations*, « régnèrent des rois fainéants, livrés aux voluptés... « Il faut cependant en excepter *Nileus*, qui, selon « les annales sacerdotales, fit creuser des canaux, « élever des digues, et exécuter une foule d'autres « ouvrages tellement utiles à la navigation, qu'a« lors le fleuve reçut le nom de *Nil*, au lieu du nom « d'*Ægyptus* qu'il portait auparavant. »

« Le huitième roi fut Chembès... »

(Il nous semble qu'ici Chembès est le huitième depuis Remphis et non depuis *Nileus*, comme le veulent quelques traducteurs : ce terme 8 est une suite, un complément des 7 *générations* mentionnées auparavant.)

« Or Remphis avait été le successeur et le fils « d'un roi que les Égyptiens nomment *Ketès*, et « les Grecs *Protée*, qui fut contemporain de la « guerre de Troie » (dont l'époque est fixée par Diodore à l'an 1188 avant notre ère, c'est-à-dire à 1138 ans avant lui-même). Diodore est encore ici copiste d'Hérodote. Il semblerait, d'après cela, que peu de règnes avant Protée devrait venir Sésostris; point du tout : Diodore recourant à quelque autre historien, soit Manethon, soit Hecatée, introduit une immense série de rois, dont il ne cite que 4 ou 5, avec des détails qui éveillent contre lui nos soupçons.

« Le fils de Sesoosis (il nomme ainsi Sésostris), « en lui succédant, prit le nom de son père...... Il « devint aveugle, etc. Il eut pour successeurs une « immense série de rois qui ne firent rien de remar« quable. Enfin, après *plusieurs siècles*, le pouvoir « passa aux mains d'*Amasis*, qui en usa tyranni« quement : il fit mourir les uns, confisqua le bien « des autres, traita tout le monde avec insolence... « Le peuple supporta l'oppression qu'il ne pouvait « empêcher; mais un roi des Éthiopiens, nommé « *Actisanes*, étant venu attaquer *Amasis*, les Égyp« tiens saisirent l'occasion de lui montrer leur haine, « et se soumirent sans combat à l'étranger. Actisanes « usa de la victoire avec douceur et bonté. Il ne vou« lut pas même que l'on punît de mort les criminels « (en justice); et cependant, comme il ne voulut « pas les laisser impunis, il fit couper le nez à ceux « qui furent légalement convaincus, et il les envoya « habiter et coloniser un lieu désert, que pour cette « raison l'on a nommé *Rhinocolure* (*narines cou*« *pées*).

[1] Diodore, lib. I, page 76, n° 66.
[2] *Ibid.* édit. de Wesseling, p. 72, 73, 74.

« Après la mort d'*Actisanes*, les Égyptiens, de-
« venus libres, se nommèrent un roi, appelé *Mendès* « par les uns, et *Marras* par les autres. Ce prince « ne s'illustra point par la guerre, mais il fit cons- « truire un ouvrage aussi admirable pour l'art que « pour la masse : cet *ouvrage fut* le labyrinthe, de- « venu si célèbre, même parmi les Grecs.

« Après la mort de Mendès, 5 générations s'étant « écoulées dans l'anarchie, un homme des basses « classes du peuple fut élu roi. Les Égyptiens le « nomment *Ketès*, et les Grecs *Protée*, qui fut « contemporain de la guerre de Troie, etc. » (comme nous l'avons dit plus haut).

Remarquez que Diodore place la guerre de Troie vers l'an 1188. Comment compte-t-il une immense série de rois entre cette guerre et le règne de Sésostris, quand Hérodote, Porphyre, Strabon et plusieurs autres anciens nous indiquent ces deux époques comme assez rapprochées? En examinant son récit, nous pensons découvrir la source de son erreur dans un défaut de jugement et dans la négligence habituelle de cet auteur, qui empruntant ses récits de diverses mains, en a fait de vicieuses combinaisons, et qui, dans le cas présent, ne s'est pas aperçu qu'il employait deux fois des temps et des rois qui sont en partie les mêmes.

En effet, si l'on compare les deux parties de sa liste, qui sont, l'une entre Bochoris et Psammetik, l'autre entre Amasis et Mendès, on verra que les personnages et les faits sont absolument les mêmes, quoique sous des noms différents. Le tableau ci-après rend cette identité sensible.

RÉCIT Ier.	RÉCIT IIe.	
	DIODORE.	HÉRODOTE.
Amasis (ou Amosis), tyran détesté; ses sujets se livrent de plein gré à *Actisanes*, roi des Éthiopiens, lequel gouverne avec douceur : il abolit la peine de *mort*, et se contente d'envoyer les criminels habiter un lieu désert. Après *Actisanes*, le peuple égyptien, *devenu libre*, élit un roi appelé *Mendès*, qui construisit le *labyrinthe*. Après *Mendès*, *anarchie* ou interrègne.	Bochoris (*selon les listes*) fut brûlé vif au bout de 6 ans de regne (sans doute pour cause de tyrannie), Par *Sabako*, *roi d'Éthiopie*, que sa douceur et sa piété distinguent d'ailleurs des rois précédents : il abolit la peine de *mort*, même pour les criminels, et il la commua en travaux publics de canaux, de chaussées, etc. utiles au pays. Il se retira, sur un avis qu'il reçut en songe. Après *Sabako*, *anarchie* de 2 ans. Douze grands se liguent et se font rois : ils construisent ensemble le *labyrinthe*. Puis la guerre éclate entre eux : Psammitichus reste seul.	*Anusis* (prononcé Anousis par les Grecs, lequel se rapproche beaucoup d'*Amosis*), après un court règne, est détrôné par *Sabako*, roi d'Éthiopie, qui régna avec douceur pendant 50 ans; il *ne fit mourir personne;* mais, selon la qualité du crime, il condamnait le coupable à travailler aux canaux et aux chaussées. Il se retira sur un avis qu'il reçut en songe. (Diodore a copié le reste). Après *Sabako* revient *Anusis*, puis *Sethon*, prêtre de Phtha. Puis les Égyptiens *devenus libres*, et ne pouvant vivre sans rois, en élisent *douze*, etc.

Il est sensible dans ce tableau, qu'*Actisanes* et *Sabako* sont un seul et même personnage, cité par des auteurs divers, sous deux noms différents. Sabako peut être son nom *éthiopien*, et l'autre, un nom égyptien ou composé grec : non-seulement ses actions caractéristiques sont les mêmes, les faits antécédents et les subséquents sont encore identiques. « Il règne avec douceur et justice; il *abolit* la « peine de mort; il se retire volontairement; les « Égyptiens *restent libres;* ils se font un *roi* ou un « *gouvernement spontané*, sous lequel est bâti le « labyrinthe, etc...... » Avant l'invasion de l'*Éthiopien*, régnait un tyran. Hérodote ne le dit pas positivement d'*Anusis*, mais il ne dit rien de contraire; et entre ce nom d'*Anousis*, et celui d'*Amosis* ou *Amasis*, il y a tant d'analogie, que l'on a droit de supposer l'altération d'une lettre par les copistes : il est vrai que Diodore représente *Bokchoris* comme un sage[1] et un législateur, antérieur de *plusieurs temps* à Sabako; tandis que les listes font brûler vif *Bochoris*, sans doute pour cause de tyrannie; mais outre que ce nom a pu être commun à plusieurs princes, les dissonances des auteurs sur cette circonstance prouvent seulement leur peu de soin et d'instruction. C'est un reproche dont ne peut se laver le compilateur Diodore; il est clair qu'il a composé son récit de morceaux tirés de divers historiens, l'un évidemment Hérodote, et l'autre Manethon, comme nous allons le voir, et peut-être Hécatée, ou quelque Grec du temps des Ptolomées; malheureusement pour lui et pour nous, n'ayant pas pris le temps, ou n'ayant pas eu l'art d'analyser et de comparer, il a commis ici les mêmes fautes que dans sa Chronologie des Mèdes et des Assyriens, en doublant des faits et des personnages qui essentiellement sont les mêmes : il faut donc supprimer de sa liste tout ce qu'il dit des successeurs du fils de *Sesostris* ou *Sésoosis* jusqu'à Protée, et alors on voit qu'il reste purement copiste d'Hérodote en cette période....

Mais où a-t-il pris cette *immense série de rois* entre Sésostris et l'*Amosis* ou *Anousis* de *Sabako?* Nous trouvons la solution de cette énigme dans la liste qu'Africanus nous présente comme copiée de Manethon.

En effet, après y avoir supposé que *Sésostris* fut le troisième prince de la douzième dynastie, cet auteur lui donne pour successeurs, d'abord 50 rois diospolistes ou thébains (dynastie treizième), puis un nombre indéfini de rois xoïthes (dynastie quatorzième), plus les 6 rois pasteurs arabes qui en-

[1] Ce doit être lui dont le père *Gnephactus* maudit la mémoire de Ménès.

vahirent l'Égypte (dynastie quinzième), plus les pasteurs grecs au nombre de 32 (dynastie seizième), et encore d'autres rois pasteurs et thébains, au nombre de 43 (dynastie dix-septième); enfin les 16 rois connus de la dynastie dix-huitième, laquelle précéda le vrai Sésostris, Sethos de Manethon, etc.

Ainsi voilà bien plus de 157 règnes cités, sans compter les inconnus de la dynastie quatorzième, et tous ceux qui se placent entre *Sésostris-Sethos* et Sabako : nous ne pouvons douter que ce ne soit ici la source où a puisé Diodore, et alors il est démontré, 1° qu'il a partagé l'erreur dont nous avons convaincu Africanus par le propre texte de Manethon en Josèphe, au sujet de l'époque de Sésostris, rejetée par-delà l'an 2600 avant J. C.; 2° que Manethon lui-même est atteint et convaincu de cette erreur, puisque Diodore, qui a écrit 280 ans avant Africanus, nous retrace le même système que ce prêtre. Nous devons donc regarder Manethon, non pas comme l'auteur premier, comme l'inventeur prémédité de tout ce système de confusion, mais comme le compilateur malhabile et ignorant qui ayant eu en sa possession des archives de diverses villes, des chroniques de diverses mains, rédigées peut-être en idiomes divers, n'a pas eu le tact d'y reconnaître des faits foncièrement les mêmes, présentés sous des formes un peu différentes. De telles méprises sont grossières, sans doute; mais si l'on considère que les manuscrits anciens furent souvent écrits énigmatiquement, par suite de l'esprit mystérieux et jaloux des prêtres et des gouvernants ; que bornés à très-peu de copies, ils n'étaient soumis à aucun contrôle; que plus tard les copistes les altérèrent habituellement et impunément; que tout travail de collation et de correction devint d'une grande difficulté; qu'à des époques tardives, des compilateurs, tels que Ktesias et Manethon, se prévalant des notions presque exclusives qu'ils eurent chacun en leur genre, s'en firent un moyen de faveur et de fortune près des princes, on concevra comment et jusqu'à quel point de tels abus ont été faciles. Maintenant que celui de notre sujet est signalé et reconnu, revenons au point d'où nous sommes partis, au règne de *Sésostris*, considéré comme moyen de calculer et de mettre en ordre les règnes antérieurs mentionnés par Diodore.

Cet auteur nous a dit (ci-devant, pag. 543) que le roi *Moïris*, qui creusa le célèbre lac de son nom, avait vécu 7 générations avant Sésostris; c'est-à-dire, selon sa méthode, qu'il y aurait eu 5 règnes entre ces deux princes : s'il était exact en ce récit, *Moïris* serait le douzième roi de la dynastie dix-huitième, nommé *Acherrès;* la différence de nom ne serait pas une difficulté, puisqu'il est constant que la plupart des rois eurent plusieurs noms, ou surnoms épithétiques provenant de leurs actions ou de leur caractère; mais parce que Diodore ajoute que 12 générations avant Moïris, le roi *Uchoreus* avait bâti de fond en comble Memphis la neuve, en détournant le Nil, en comblant son lit, etc. nous avons le droit de lui opposer un de ses propres guides, Manethon, qui, dans le passage très-détaillé que cite Josèphe, et dans toutes les listes de ses copistes, établit toujours la dynastie dix-huitième comme ayant précédé immédiatement le règne de Sethos, bien indiqué par Josèphe et par Manethon pour être Sésostris, chef de la dynastie dix-huitième... Or s'il est prouvé, comme nous le croyons, qu'avant le sixième roi de la dynastie dix-huitième, c'est-à-dire avant *Tethmos*, les rois de Thèbes ne régnèrent point sur l'ancienne Memphis; que cette capitale et toute la basse Égypte furent alors sous la domination des pasteurs, et précédemment sous celle des rois indigènes : s'il est prouvé que c'est *Tethmos*, qui, le premier des rois de Thèbes, régna sur l'ancienne Memphis, et cela 12 générations avant Sésostris (en style de Diodore); il s'ensuit que *Memphis la neuve* n'a pu être bâtie que par l'un des successeurs de Tethmos; que par conséquent *Uchoreus* et *Moïris* doivent se trouver dans les dix princes qui séparent Tethmos de Sésostris, et que les 17 générations entre ce dernier et *Uchoreus*, rentrent dans la classe de celles dont nous avons vu Diodore être si prodigue dans tout son récit. Nous répéterons donc ce que nous avons dit plus haut, « que *Uchoreus* a « dû être *Achoris*, dixième roi de la dynastie dix-hui- « tième, et que *Moïris* doit avoir été *Acherrès*, et « peut-être encore mieux *Ramessés*, aïeul de Sé- « sostris [1], lequel, par la longueur de son règne, « offre le temps nécessaire à de grands ouvrages, « tandis que par son rapprochement de Sésostris, « il remplit l'indication d'Hérodote sur la contiguité « de ce dernier prince et de Moïris. »

Maintenant si nous partons de cette hypothèse. et que nous disions avec Diodore, que « huit géné- « rations avant *Uchoreus-Achoris*, avait régné à « Thèbes un prince nommé par les Thébains *Osy- « mandua*, » ce roi se trouvera être ou *Chebron* ou *Amenoph I* (deuxième ou troisième rois de la dynastie dix-huitième), lesquels régnèrent à Thèbes tandis que les pasteurs régnaient dans l'ancienne Memphis.

Cet Osymandua dut être un prince riche, puis-

[1] On a lieu de croire que ce fut ce Ramessés qui força les Hébreux de bâtir les villes de Ramesses et de Phitom, autre analogie.

sant et ami des arts, puisqu'il fit construire à Thèbes un zodiaque de 360 coudées de circonférence sur une coudée de largeur ou hauteur, tout en or massif, et qu'il eut une bibliothèque nombreuse, à laquelle il fit mettre pour inscription : *Médecine* ou *Pharmacie de l'âme.* Il fit aussi bâtir un palais dont les ruines viennent d'être splendidement ressuscitées par les savants français de l'expédition d'Égypte. Sur les murs de ce palais « les prêtres thébains, au « temps de Ptolomée Lagus [1], montraient aux voya-« geurs grecs des sculptures d'un travail exquis, « qui, entre autres scènes, représentaient une guerre « mémorable que fit (ou soutint) Osymandua contre « des étrangers révoltés. Sur un premier mur on « voyait ce roi attaquant une muraille baignée par « un fleuve, et combattant à la tête de ses troupes, « escorté d'un lion terrible qui le défend : les uns « disent que ce fut réellement un lion privé que pos-« séda le prince; d'autres soutiennent que ce n'est « qu'un emblème par lequel *Osymandua*, qui fut « aussi *vaniteux* que brave, a voulu figurer son « propre caractère. Sur un second mur, on lui pré-« sente des prisonniers qui n'ont ni *mains* ni *par-« ties génitales*, pour signifier, dit-on, que dans « le danger, ces hommes n'ont eu que des *cœurs « de femmes* et des mains faibles et incapables. — « Les prêtres disaient encore que l'armée d'Osy-« mandué, dans cette expédition, avait été composée « de 400,000 piétons et de 20,000 cavaliers; qu'il « l'avait divisée en *quatre* corps, commandés par ses « fils; enfin ils ajoutaient que ces *étrangers révoltés* « furent les *Bactriens.* »

Si ce dernier mot ne résout pas l'énigme, il va la compliquer beaucoup... En effet, d'après l'autorité d'Hérodote et des prêtres de son temps, il était de foi historique en Égypte, qu'*aucun roi du pays ne s'était illustré par des guerres étrangères avant Sésostris*, et cependant ici Diodore nous présente un roi qui, dans son système généalogique, aurait précédé Sésostris de 27 générations, et ce roi aurait fait contre un pays aussi lointain que la Bactriane, *deux expéditions, deux guerres!* Car dès lors que les *Bactriens* sont des *révoltés*, il faut admettre qu'antécédemment il a fallu les *attaquer*, les *soumettre :* comment un fait si marquant eût-il été totalement oublié? et à quelle époque, en quel temps avant Sésostris a-t-il pu arriver? Aurait-il précédé l'invasion des pasteurs? cela choque toute vraisemblance. Aurait-il été subséquent? il tombe dans une période connue qui ne saurait l'admettre. D'après ces préliminaires, méditant notre texte, voici ce qui nous a paru être, sinon la vérité, du moins la vraisemblance.

[1] Diod. Sicul. lib. I, p. 57.

D'abord nous remarquons ces mots : *un roi que les habitants de Thèbes nomment Osymandua.* Les Thébains ou *hauts Égyptiens*, en beaucoup de choses, et notamment en dialecte, différèrent des Memphites ou *bas Égyptiens* [1]. Ils auront pu donner un nom différent à un roi qui leur aurait été commun, et qui serait foncièrement le même. Voyons si les circonstances citées ne nous le feraient pas reconnaître.

« *Osymandua* fait la guerre aux Bactriens. »

Sésostris la fit aux Mèdes et aux Perses, qui furent leurs voisins.

« L'armée d'*Osymandua* est de 400,000 piétons « et de 20,000 cavaliers. »

L'armée de Sésostris fut de 600,000.

« Les prisonniers sont présentés à *Osymandua*, « privés de leurs mains et de l'organe viril, pour « désigner leur faiblesse, leur incapacité. »

Sur les monuments de Sésostris on voyait l'image sculptée de l'organe viril, pour désigner les peuples qui s'étaient bravement défendus, et celui du sexe féminin, pour désigner ceux qui s'étaient d'abord soumis.

« L'un des traits caractéristiques d'*Osymandua* « fut l'*orgueil*, la *vanité.* »

Pline a dit de Sésostris, *tanta superbia elatus*, roi bouffi de tant d'orgueil.

« Osymandua avait fait faire sa statue dans l'at-« titude d'un homme assis, et cela d'une seule pierre « si *grande*, que le pied avait *sept* coudées de lon-« gueur. C'était la plus grande de toutes celles d'É-« gypte... Les statues de sa mère et de sa fille, aussi « d'un seul morceau, mais moins grandes, étaient « appuyées contre ses genoux, l'une à droite, l'autre « à gauche. »

Sésostris fit placer à Memphis, dans le temple de Phtha, sa statue et celle de sa femme, l'une et l'autre de 30 coudées de hauteur, et d'un seul bloc de pierre; il y joignit celles de ses fils, hautes de 20 coudées.

Sur la statue d'Osymandua était cette inscription :

« Je suis Osymandua, *roi des rois :* si quelqu'un « veut connaître ma puissance et où je repose, qu'il « démolisse quelqu'un de mes ouvrages! »

Sur les monuments militaires de Sésostris on lisait :

« Sésostris, *roi des rois*, seigneur des seigneurs, « a subjugué ce pays par la force de ses armes. »

Pourquoi tant d'analogie d'actions et de carac-

[1] Après tant de siècles de réunion, ils en diffèrent encore.

tère? N'indiquent-elles pas un seul et même personnage? La différence de nom n'y fait rien : nous avons vu nombre de ces rois anciens en avoir plusieurs : nous savons que Sésostris lui-même en porte cinq, et entre autres celui de *Ramessés* ou *Ramsis*, qui diffère de celui-là autant qu'*Osymandua*. Ce nom de *Ramessés* nous devient même la preuve positive que *Sésostris* régna dans Thèbes, y habita temporairement, et y fit construire de ces grands ouvrages destinés à immortaliser son nom. Écoutons Tacite [1] lorsque, parlant du voyage que *Germanicus* fit dans la haute Égypte, il décrit l'étonnement de ce prince à la vue « des prodigieux « monuments de Thèbes, et entre autres, des im« menses obélisques chargés d'inscriptions qui ex« primaient son ancienne puissance. Le plus ancien « des prêtres, interrogé par Germanicus sur le « sens littéral des mots égyptiens, interpréta que « jadis le pays eut 700,000 hommes portant les « armes; qu'avec cette armée *Rhamsés* subjugua « la Libye, l'Éthiopie, les Mèdes, les Perses, les « *Bactriens* et les Scythes; qu'il conquit également « la Syrie, l'Arménie, la Cappadoce, la Bithynie et « la Lycie jusqu'à la mer [2]. Le prêtre lut ensuite « quels tributs (annuels) avaient été imposés aux « peuples vaincus, tant en or qu'en argent; le nom« bre des armes, des chevaux et des offrandes faites « aux dieux, en ivoire et en aromates; enfin les « quantités de blé et de denrées fournies, qui éga« laient tout ce que lèvent les Romains et les Par« thes au faîte de leur puissance. »

Voilà trait pour trait le conquérant Sésostris, tel que nous le peignent tous les historiens : ainsi nous avons la certitude que, dans la répartition de ses monuments, il n'oublia pas Thèbes, qui, à raison de son antique suprématie et de la beauté des carrières voisines, dut avoir un attrait particulier pour lui. Dans cette inscription nous avons une mention spéciale des *Bactriens* cités dans l'histoire d'Osymandua : l'armée de celui-ci n'est que de 400,000 hommes; mais il peut avoir existé ce cas où les *Bactriens* s'étant révoltés, Sésostris, irrité, aura porté sur eux 400,000 hommes, avec une rapidité qui n'aura exigé que quelques mois de campagne. D'ailleurs, comment imaginer qu'un homme du caractère de Sésostris eût souffert sous ses yeux une *statue, la plus finie, la plus grande* de toutes celles de l'Égypte, si elle n'eût été la sienne? Nous sommes donc portés à penser que tout ce palais, vu par les voyageurs grecs du temps de Ptolémée Lagus et restauré en ce moment sous nos yeux par les savants voyageurs français, a été un ouvrage spécial de Sésostris, qui lui a donné cette forme singulière dont ils font la remarque, et que l'on ne trouve dans aucune autre construction. Ce prince régnant à la fois sur Memphis et Thèbes, aura partagé ses faveurs entre ces deux métropoles, et nous avons tout droit d'attribuer à sa magnificence les 100 écuries royales distribuées par relais égaux entre ces deux cités, et fournies chacune de 200 chevaux toujours prêts à partir, et formant ensemble le nombre des 20,000 chevaux de l'expédition d'*Osymandua :* notez que Memphis n'étant pas encore bâtie, selon Diodore, au temps de ce dernier, il n'a pu établir ces relais, qui eussent été sans objet. Concluons qu'Osymandua n'a dû être qu'un nom épithétique donné à *Sésostris* par les Thébains, à raison de quelque *qualité* ou *action* de ce prince, qui les aura plus frappés. En pareil cas, les Arabes l'eussent appelé le *père du cercle d'or;* et puisque le mot *mand*, *mund* et *mandala* a signifié dans beaucoup de langues anciennes le *cercle céleste* et *zodiacal*, peut-être en langage thébain *Osymandua* a-t-il signifié quelque chose de semblable à *roi du monde*.

Maintenant, si Diodore a commis, à l'égard de ce prince, une de ces confusions dont il nous a fourni plusieurs exemples, quelle confiance lui accorderons-nous pour les temps qu'il dit avoir précédé, surtout lorsqu'il ne nous dit rien de précis sur le nombre et la durée des règnes remontant d'Osymandua à Busiris II? Tout ce que nous pouvons inférer de son récit, c'est que réellement ce dernier prince ajouta des embellissements considérables à la ville de Thèbes, et cela à une époque reculée, que les anciens n'ont pu fixer. Aujourd'hui que les savants français, dans leur description pittoresque de cette cité, nous fournissent de nouveaux moyens de raisonnement, nous remarquerons, dans la totalité des monuments, une circonstance qui donne quelque lumière... Cette circonstance est que l'image du *Taureau* ou *bœuf Apis* ne se montre presque nulle part, tandis que partout on trouve prodiguée celle du *Bélier,* emblème du soleil, parcourant le signe de ce nom, sous le nom et la forme de *Jupiter Ammon :* c'est évidemment en l'honneur de cette constellation qu'a été dressée la ligne étonnante des béliers colossaux de Karnak, laquelle se prolonge sur deux rangs, pendant une demi-lieue. Or, puisque le soleil ne commença de quitter le signe du *Taureau* que dans le vingt-sixième siècle avant notre ère, pour entrer en celui du *Bélier;* et

[1] Tacite, *Annal.* lib. II, année 772.

[2] Remarquez bien que sur ce monument autographe, il n'est pas donné le plus léger indice des puissantes cités de Ninive et de Babylone.

puisque sa présence en ce dernier signe ne devint bien sensible que vers l'an 2450, ou 2400, n'est-il pas naturel d'en inférer que ce fut seulement à cette époque et après cette date, que fut bâtie cette portion de Thèbes qui porte le nom de *Karnak*, et qui, par les soins de Busiris et de ses successeurs, atteignit ce degré de magnificence dont la renommée remplit l'ancien monde, et dont les ruines restaurées étonnent notre imagination?... Dans cette hypothèse, nous dirons que Thèbes, dès lors ancienne, dès lors puissante, prit un nouveau degré d'activité, par suite soit d'accroissement de territoire, soit d'exploitation d'une nouvelle branche de commerce qui aurait procuré plus de richesses et plus de bras. Six siècles se seraient écoulés dans une paix industrieuse, jusqu'à ce que les pasteurs arabes eussent envahi la basse Égypte (vers l'an 1800). Le voisinage de ces étrangers aurait occasionné d'abord un régime défensif, puis un système d'agression et d'habitudes militaires, qui, en délivrant l'Égypte de ses oppresseurs, y opéra le double changement très-important de réunir toutes ses parties en une monarchie unique, et de constituer cette monarchie sous des auspices militaires... Les rois de Thèbes, devenus libérateurs et possesseurs de Memphis, dans le seizième siècle, furent obligés de se rapprocher souvent du Delta, où se trouvait la plus grande masse de population et le plus pressant besoin d'administration, à raison des mouvements du fleuve. L'un d'eux bâtit une ville neuve qui devint rivale de l'antique métropole; mais cette dernière, toujours riche de son territoire, de son commerce, de ses carrières, de ses monuments, et de la présence des anciennes familles opulentes, perdit peu de son activité et rien de sa magnificence. Sésostris trouva Thèbes en cette situation à l'époque de 1370 à 1360. Loin d'y rien soustraire, il y ajouta : aussi voyons-nous que cinq siècles après lui, l'Asie occidentale et la Grèce parlaient de Thèbes avec cette admiration dont Homère nous a transmis le témoignage, et avec cette circonstance remarquable, que de ses 100 portes il fait sortir précisément le même nombre de 20,000 [1] cavaliers mentionnés dans l'armée d'Osymandua, et dans les 100 écuries royales de Memphis à Thèbes. Après cette époque, il paraît qu'un premier et grave revers fut essuyé par cette métropole, selon le témoignage d'Ammien Marcellin, lorsqu'il nous dit [2] « que vers le temps où les Carthaginois « commencèrent d'étendre au loin leur puissance, « une armée conduite par leurs généraux fondit à « l'improviste sur Thèbes, et la saccagea. »

[1] Le texte dit 200 chars par chacune des 100 portes; et nous voyons dans les monuments que chaque char n'a qu'un cheval.

[2] Ammien Marcell. lib. XVII, pag. 90, *de Bello Persico*. Diodore, lib. IV, p. 263, W. parlant des exploits d'Hercule, dit « qu'il bâtit en Libye une ville appelée *Hécatompyle* (du « nombre de ses 100 portes), laquelle a fleuri pendant une « longue série de siècles, jusqu'à ce que les Carthaginois ayant « dirigé contre elle une armée commandée par d'habiles géné- « raux, réussirent à s'en emparer. » Les auteurs de la description de Thèbes, qui nient le fait, veulent que Diodore ait récité une fable et qu'Ammien l'ait répétée : mais il est clair qu'Ammien a puisé à une autre source, et probablement dans les livres de Juba, la circonstance de temps qu'il désigne.

Selon Josèphe, Carthage fut fondée par Didon l'an 889 avant. J. C.; selon *Solin* (chap. 30), ce fut l'an 894; mais la plupart des historiens assurent que Didon n'y conduisit qu'un nouveau supplément de colons. Quoi qu'il en soit, nous avons un moyen de préciser le temps indiqué par Ammien Marcellin, et ce moyen nous est fourni par des écrivains juifs, contemporains de l'événement.

Le docte Bochart a démontré que dans les livres juifs le nom de *No-amon* est celui de la ville appelée *Thèbes* par les Grecs : or vers la fin du règne de Jéroboam II sur les dix tribus, c'est-à-dire un peu avant l'an 780, nous trouvons un prophète qui, menaçant Ninive d'une grande catastrophe, lui cite l'exemple récent d'une cité qui l'aurait égalée en splendeur et en puissance.

(Ville superbe) dit Nahum [1], « es-tu meilleure « que *No-ammon*, assise entre les fleuves (ou ca- « naux), entourée d'eau de tous côtés, qui pour rem- « part a les *eaux des eaux*, qui pour ses défenseurs « a l'Éthiopien (*Kush*), et les Égyptiens, et le *sans-* « *bornes* [2] *Phut*, et les Libyens;... et cependant elle « a été déportée et emmenée captive... Ses enfants « ont été brisés dans ses places publiques, et ses « riches ont été tirés au sort (par le vainqueur), « et liés de chaînes de fer. »

Quelques savants critiques ont prétendu voir dans l'expression du texte, les *eaux des eaux*, une mention expresse de la *mer*, et par cette raison ils ont prétendu que *No-ammon* devait se trouver dans la basse Égypte; mais dans l'idiome hébreu, la mer n'a pas d'autre nom que les *eaux des eaux*, c'est-à-dire une grande étendue d'eau : or cette circonstance avait lieu pour Thèbes pendant les deux mois de l'inondation, qui donnait au pays l'apparence

[1] Josèphe, liv. IX, chap. 2, place Nahum vers le temps de Manahem (778), et le Livre des Rois place Jonas sous le règne de Jéroboam II, mort en 780. Il paraît que vers cette époque, il y eut un moment de grave danger pour Ninive, peut-être de la part des Kimmériens, dont Strabo, lib. III, pag 222, place une terrible incursion au temps d'Homère, par conséquent vers l'an 790 à 800 : cette secousse semble avoir réveillé de leur indolence les rois de Ninive, qui depuis *Phul*, alors mis en scène, se montrèrent tous actifs.

[2] Les traducteurs divaguent sur le texte de ce mot, qui hors ce sens n'en a aucun.

d'une mer... Une seule expression eût pu constater le voisinage réel de la vraie mer, c'eût été de dire l'*eau salée*... On peut donc assurer que le prophète a eu en vue *Thèbes*, demeure du dieu *Amon* (na amoun), et qu'il a fait allusion à son pillage par les Carthaginois. Or comme Ninive n'offre aucun indice de *secousse* et de *danger* depuis Phul, qui paraît avoir commencé de régner vers 770; comme l'époque de cette secousse ou danger paraît avoir précédé et même préparé le règne de ce prince; et comme le règne de Jéroboam II se trouve finir à l'an 780, nous pensons que le sac de Thèbes eut lieu entre les années 700 à 790, environ 30 ou 40 ans avant la fondation de Rome, et à une époque où réellement Carthage commença de développer sa puissance en Afrique.

Un second revers dut avoir lieu du temps de Sabako, lorsque, vers l'an 750, ce roi éthiopien vint s'emparer de l'Égypte ; il est de toute vraisemblance que Thèbes fut encore pillée ou rançonnée. D'après ces atteintes portées à sa sécurité et à sa richesse, cette ville dut décliner de jour en jour; le fanatisme insensé de Kambyses lui porta un dernier coup, lorsque ce tyran la fit incendier et saccager pendant plusieurs jours, en 525. Enfin la création d'Alexandrie, en attirant au bord de la mer tout le commerce et toute l'industrie du pays, acheva d'éteindre la vie et la splendeur de cette cité.

Voilà en peu de mots l'histoire du royaume de Thèbes, depuis le vingt-cinquième siècle avant notre ère: dans cette période de 2,000 ans vaguement décrite par Diodore, ce compilateur mérite deux nouveaux reproches; l'un d'avoir omis l'invasion et le règne des pasteurs arabes, qui eurent une influence si marquée sur le sort et la direction des affaires de toute l'Égypte ; l'autre, de n'avoir fait aucune mention de la liste des rois thébains découverte par Ératosthènes [1]. S'il eût lié cette liste à quelque époque connue, nous eussions pu tirer parti de la série des règnes qu'elle présente, quoique le Syncelle, qui nous l'a transmise, l'ait beaucoup altérée : tout ce que nous y pouvons voir, c'est que ces rois régnèrent uniquement sur la haute Égypte, et non sur Memphis et sur le Delta, mais en quel siècle, c'est ce que rien n'indique, aucun d'eux n'ayant de ressemblance avec ceux des listes. Il est bien vrai qu'entre *Menès* et *Busiris Ier*, Diodore compte 1400 ans répartis sur 52 règnes successifs (27 ans par règne); puis entre Busiris Ier et Busiris II, 7 règnes complets, c'est-à-dire près de 200 ans : comptons pour le tout, 1600 ans : d'où les ferons-nous partir? La date de Busiris II n'est pas connue : seulement nous voyons que ce roi n'a pu précéder le vingt-cinquième siecle avant notre ère, puisque tous ses mouvements sont marqués du signe d'*Aries* : si nous partons de ce vingt-cinquième siècle, les 1600 ans nous mènent au siècle quarantième; mais alors Menès sera postérieur de 600 ans au zodiaque d'*Esneh*, qui date de 4600 : et Diodore lui-même (page 186) dit que les lois des Égyptiens florissaient selon eux depuis 4,700 ans... Il faut donc convenir que l'antiquité de Thèbes remonte par-delà tout ce qui nous est connu, et que les savants égyptiens avaient de bonnes raisons pour parler de 9,000 ans à Solon, et de 13,000 à *Pomponius Mela*. Nous autres modernes nous sommes devenus si habiles, que nous avons trouvé le secret de bâillonner la nature et les monuments.

Ici se présente une objection contre l'antiquité du royaume de Thèbes, admise comme plus grande que celle du royaume de Memphis. Pourquoi, dira-t-on, le culte du *Taureau* se trouve-t-il conservé presque exclusivement en cette dernière ville, quand le culte plus récent du Bélier se montre presque exclusivement dans les ruines de Thèbes? Nous trouvons à cette singularité une réponse qui nous semble naturelle. Les Égyptiens de Memphis ayant été subjugués au dix-neuvième siècle avant notre ère, par les pasteurs arabes, le cours des observations astronomiques et du culte religieux fut arrêté; la doctrine et les usages restèrent où ils étaient; et si l'on observe que les Grecs et les Latins parlaient encore du Taureau comme constellation dominante au printemps, quand le Bélier était déjà très-avancé, l'on sera porté à croire que les Égyptiens de Memphis n'avaient pas encore, au dix-neuvième siècle avant notre ère, changé leurs habitudes à cet égard : les Thébains, au contraire, n'ayant subi aucune interruption, ni de gouvernement civil, ni d'observations astronomiques, ont suivi le cours du ciel, la marche du zodiaque, et lorsqu'ils ont vu le soleil entré d'*un* degré dans le signe du Bélier, ils ont délaissé le Taureau, que délaissait l'astre dominateur et régulateur.

En terminant ici nos recherches, nous voulons présenter quelques idées que nous croyons justes, sur le foyer originel d'un système mythologique devenu célèbre dans l'ancien occident. Quelques auteurs, Diodore entre autres, nous parlant des usages singuliers que les Égyptiens, encore au temps de César, pratiquaient pour la sépulture des morts, nous avertissent que l'invention de ces usages, comme de la plupart de ceux de ce peuple, remontait à une antiquité très-reculée. « Aussitôt qu'un « homme meurt, nous disent-ils, les préposes à

[1] Voyez Marsham, et mieux encore Desvignoles, tom. II, pag. 736 et suiv.

« l'ensevelissement se présentent [1]; un marché volontaire se conclut: on leur livre le corps; ils l'emportent, le vident de ses parties molles, le salent, l'embaument, le sèchent, et au bout de 30 jours ils le rendent dans un état de momie si parfait, qu'il semble encore vivre. Il s'agit de le porter au tombeau : on ne le peut sans prévenir les juges et la famille, du jour fixé pour cet acte : le corps doit traverser le lac; une barque est construite; un pilote, nommé *Karon* en langue égyptienne, la dirige... Avant d'y poser le corps, la loi permet à tout citoyen de venir porter sa plainte contre le mort. Les juges, réunis au nombre de 40, écoutent l'accusation. Si le mort est convaincu d'avoir été vicieux, injuste, ils portent une sentence qui le prive de la sépulture... Si l'accusateur est dans son tort, il subit lui-même une peine grave. Si le mort est absous, et demeure pur, ses parents quittent leurs habits de deuil, font son éloge... et il est porté au tombeau avec tous les honneurs, au milieu des félicitations qui lui sont adressées sur l'éternité de bonheur où il entre, etc. »

Nos auteurs conviennent que ce sont ces usages qui, portés en Grèce, y répandirent les idées du Tartare, de l'Élysée et de toute la fable de Karon et de l'Achéron; mais leur récit nous conduit à d'autres notions plus instructives.

1° Nous remarquons que la circonstance de *passer un lac*, ne convient qu'à très-peu de localités en Égypte, et que primitivement ce fut le fleuve qu'on traversa.

2° *Traverser le fleuve* ne peut s'appliquer à *Memphis* la neuve, attendu que tous les tombeaux se trouvent à l'ouest du Nil, où elle-même fut située, et qu'il n'existe aucun cimetière à son *est*, dans le mont Moqattam, ou dans la plaine contiguë.

3° *Traverser le Nil* convient mieux à l'ancienne Memphis, bâtie à l'est du fleuve; mais la plaine à l'ouest offre trop peu de tombeaux, vu la proportion que dut exiger cette capitale; et de plus, l'usage dut être aboli par les 200 ans de tyrannie des *pasteurs arabes :* cette localité n'offre donc point le concours de circonstances requis. Pour le trouver, il nous faut remonter à Thèbes. Là, sur la rive orientale du Nil, nous avons une cité antique et immense; sur la rive occidentale nous trouvons d'abord une plaine cultivable, jadis traversée de canaux d'arrosement, qui furent les neuf branches du *Styx ;* puis des bois de palmiers, dont l'ombrage, en ce climat brûlant, procurait le bien-être des champs Élysées; puis enfin un escarpement de montagne calcaire qui, sur une hauteur de quatre ou cinq cents pieds et plus d'une lieue de longueur, est percé d'une innombrable quantité de trous semblables à des fenêtres de maisons ou à des sabords de vaisseau; chacun de ces trous formant l'ouverture d'un long boyau ou galerie, ramifié dans l'intérieur de la montagne, et rempli jadis d'une si prodigieuse quantité de momies, qu'aujourd'hui, après plusieurs siècles de spoliations, les voyageurs français en portent le nombre à plusieurs millions. Ce furent là les tombeaux des habitants de Thèbes, qui ne pouvaient y arriver qu'en traversant le Nil dans la barque de Karon, et qui, devenus les libérateurs de Memphis et de la basse Égypte par l'expulsion des pasteurs arabes, vers l'an 1550, y introduisirent ces usages, peut-être inconnus : peut-être encore fut-ce à raison de ce voisinage que les Grecs en eurent connaissance, soit par leurs propres navigateurs, soit par les Phéniciens : toujours paraît-il vrai que c'est vers cette époque qu'on aperçoit l'aurore de ces idées dans l'Occident. Il faut savoir gré aux législateurs de la Grèce d'avoir voulu les employer à épurer les mœurs de leurs peuples féroces; mais faute de les avoir mises en action positive, ils manquèrent une partie de leur but, et n'atteignirent que les esprits timorés. Quelle admirable institution que cette coutume égyptienne! quelle haute idée elle donne de leurs moralistes!

L'aspect des momies nous suggère une conjecture sur l'intention de leurs physiciens : quand on examine attentivement ces poupées, on est frappé de leur ressemblance avec la chrysalide qui fait passer le ver rampant à l'état d'être volatile. Nous savons que très-anciennement les prêtres thébains se livrèrent à l'étude des choses naturelles; qu'ils connurent l'organisation, les mœurs, les caractères spéciaux des plantes, des animaux, ainsi que l'influence exercée par la chaleur solaire sur le mouvement et la vie des êtres terrestres. Alors qu'ils eurent posé en principe que le *mouvement vital* (animus) venait d'un *fluide igné*, incorruptible en lui-même et indestructible; que cette *portion de fluide igné*, lorsqu'elle abandonnait un corps, retournait au grand réservoir d'où elle venait, et pouvait revenir encore, ils n'eurent plus qu'un pas à faire pour établir la métempsycose, l'immortalité de l'*animus* et la revivification du corps ci-devant *animé :* or comme d'autre part, dans leur système astronomique ou astrologique, au bout de certaines révolutions ou périodes, il se faisait une *restitution* ou rétablissement de toutes choses dans l'état antérieur, il devint facile et comme naturel d'en inférer que l'homme, si avide de la vie, participerait à cette faveur: de ce moment ce fut un soin de la plus

[1] Diod. Sicul. pag. 101, W.

haute importance de conserver dans le meilleur état possible l'ancienne habitation de l'âme, ce corps qu'elle devait revenir animer : enfin, parce que dans une certaine classe d'êtres, dans celle des vers à papillon, la nature présente un exemple et un procédé vraiment singulier de changement et de métamorphose, l'homme imitateur y crut voir l'avis et le modèle de ce qui lui restait à faire, et il tâcha de se faire chrysalide pour devenir papillon.

C'est encore par une conséquence de ces idées, que les anciens Égyptiens attachèrent à la construction de leurs tombeaux cette haute importance dont parle Diodore. « Ils ne regardent, dit-il, les « maisons qu'ils habitent que comme des auberges, « des lieux de passage, et ils mettent peu d'intérêt « à les entretenir; mais leurs tombeaux, qui sont « leurs demeures éternelles, ils portent le plus grand « soin à les bâtir; ils y emploient une partie de « leur vie et de leur fortune, et c'est de cette idée « qu'a procédé la magnificence déployée par les rois « de Thèbes en ces sortes de monuments. »

Ainsi donc il ne faut plus s'étonner de voir que des tyrans, tels que Cheops et Chephren, aient tourmenté pendant 20 ans toute une nation pour construire à leur squelette l'énorme tombeau des pyramides; et lorsque des esprits bénins objectent que cela ne se peut croire, parce que cela est barbare et absurde, on est obligé de leur répondre que malheureusement dans le cours des choses politiques cela doit se croire par ce motif-là même. Au reste, tous les monuments gigantesques de Thèbes, en prouvant une population nombreuse et industrieuse, prouvent aussi l'existence d'un gouvernement despotique, soit royal, soit sacerdotal, qui eut en mains les moyens coactifs de soumettre toute une nation à de telles corvées; et cela devient une nouvelle preuve d'antiquité pour la nation même, en ce qu'elle a dû parcourir les diverses périodes d'anarchie et de civilisation qui précèdent cet état avant-coureur de la décadence et de la ruine.

En considérant le fardeau habituel de ces accablantes corvées, nous sommes conduits à cette autre idée, que si jamais il a existé un pays où il fût nécessaire d'accorder au peuple un repos légal, celui de chaque *septième jour*, ce fut l'*Égypte;* et puisque notre conjecture est appuyée du témoignage positif d'Hérodote et de la pratique de Moïse, élève des prêtres *égyptiens*, nous posons en fait que le cycle *hebdomadaire* est une invention des Thébains, laquelle se lia à tout leur système astrologique et civil.

Résumons-nous, et disons, 1° que ce fut seulement vers le milieu du seizième siècle avant notre ère (1556), que les habitants de la grande et longue vallée de l'Égypte furent réunis en un seul corps de monarchie et sous un même sceptre;

2° Que ce fut de cette concentration de puissance et de moyens que dérivèrent ensuite, dans un ordre progressif de besoins ou de convenances, les conceptions et opérations gigantesques que l'histoire nous montre dans la basse Égypte.

D'abord la création de *Memphis* la neuve, bâtie sur le lit du Nil, comblé de main d'homme, et recreusé à l'*est* pour servir de fossé.

Ensuite la construction du lac de Mœris, laquelle consista, non pas à creuser un pays entier, comme l'a cru Hérodote, mais à percer un isthme ou langue de terre, pour jeter tout le surplus du Nil dans le bassin concave du *Faïoum*, ainsi que l'a démontré un savant distingué de l'expédition française en Égypte. (Voyez le *Mémoire* de M. Jomart.)

Puis l'établissement et le perfectionnement de l'immense état militaire dont Sésostris profita pour exécuter ses conquêtes.

Puis la masse prodigieuse de richesses de tous genres, attirées sur les bords du Nil, à titre de dépouilles et tributs de l'Asie occidentale subjuguée. (Diodore évalue à 1200 millions le trésor de Rhamsinit, second successeur de Sésostris.)

Puis le changement matériel opéré sur la contexture du pays, à raison de la quantité de digues que fit élever, et de canaux que fit creuser Sésostris.

Enfin l'érection des deux montagnes-pyramides de Cheops et de Chephren, qui furent l'effort suprême d'un despotisme ignorant et grossier embarrassé de ses richesses.

3° Avant cette concentration monarchique, nous trouvons l'Égypte divisée en deux royaumes distincts, dont les traces ne se sont jamais entièrement effacées. L'un, le royaume de Thèbes, comprenant la haute Égypte ou *Saïd;* l'autre, le royaume du Delta, *Égypte inférieure*, ayant pour capitale l'ancienne *Memphis*, située à l'orient du Nil.

Deux siècles et demi avant cette réunion, c'est-à-dire vers l'an 1800 avant notre ère, une irruption de barbares nomades, telle qu'en a éprouvé la Chine, avait subjugué ce royaume de Memphis, qui à cette époque semblerait avoir été sous-divisé en d'autres États soit tributaires, soit indépendants : tout indique que ces barbares furent des hordes arabes, et spécialement les débris des anciennes tribus *kushites*, *Aâd* et *Tamoud*, auxquelles il faut joindre les *Madianites* et les *Amalékites*, que les auteurs musulmans nous signalent comme leurs branches et leur parenté, et que l'on retrouve en-

suite fixés aux portes de l'Égypte. Le royaume de *Thèbes* ayant résisté à cette invasion, il s'ensuivit un état habituel de guerre, dont l'effet fut de réunir tous les nationaux sous un même étendard, et d'expulser finalement les étrangers. La formation du peuple juif appartient à cette période.

Avant cette invasion des Arabes, c'est-à-dire avant l'an 1800, une profonde obscurité règne sur l'histoire de Memphis et de la basse Égypte, sans doute parce que la longue et violente tyrannie des Arabes fit disparaître les monuments, et aussi parce que la constitution géographique du pays, divisé en îles, est favorable au désordre et à l'anarchie. Le royaume de Thèbes, au contraire, homogène en son territoire, et favorisé de ses granits impérissables, nous a transmis, en ses temples, en ses palais, en ses tombeaux, d'innombrables monuments d'une civilisation dont l'origine remonte à une antiquité indéfinie. Malheureusement les secrets en sont exprimés par des figures hiéroglyphiques que l'on sait rarement expliquer. Leur sens, néanmoins, en quelques tableaux astronomiques, s'est montré assez clair pour en déduire des résultats peu contestables... Ainsi, dans le zodiaque du temple de *Dendera* (jadis *Tentyr*) la disposition des signes et constellations est tellement combinée, que l'on s'accorde à y voir l'état du ciel au moment de la fondation du temple ou de la peinture; et parce que le mouvement annuel de *précession* que les astres observent relativement au soleil, semble être un cadran séculaire inventé par la Providence pour révéler ses mystères à l'homme studieux, d'habiles astronomes ont regardé comme certain que la position du soleil dans le signe du Bélier, telle que la donne le zodiaque de *Dendera*, exprimait l'an 2056 avant notre ère, de même qu'une autre disposition des signes dans le zodiaque du temple d'*Esneh* (Latopolis) exprime l'an 4600. Sans doute beaucoup de lecteurs verront avec plaisir les preuves de ces assertions détaillées par l'un des témoins des monuments et l'un des maîtres de l'art; à cet effet nous joignons ici un Mémoire de feu M. Nouet, astronome de l'expédition d'Égypte, dont la copie nous est venue d'une main amie. Ce Mémoire suppose la connaissance de celui publié par Dupuis (dans la *Revue philosophique*, mai 1806), lequel n'est pas l'un des moindres produits de la sagacité et de l'érudition de cet homme, dont le plus grand tort est de n'être pas entendu par les *beaux esprits* qui le censurent.

•••••••••••••

RECHERCHES

SUR LES ANTIQUITÉS DU TEMPLE DE DENDÉRAH,

DANS LA HAUTE ÉGYPTE,

d'après la construction du zodiaque au plafond de son péristyle.

PAR M. NOUET.

Le plafond du péristyle du temple de Dendérah est soutenu par vingt-quatre colonnes sur six rangs qui divisent le plafond en sept plates-bandes parallèles à l'axe du temple; la plate-bande du milieu, beaucoup plus large, comprend dans sa longueur des globes ailés qui en occupent toute la largeur; les six autres plates-bandes, dont trois de chaque côté, contiennent chacune deux rangs de figures sculptées en relief et peintes; elles ont environ trois pieds de hauteur [1].

Les constellations du zodiaque se trouvent dans une moitié de chaque plate-bande extrême à droite et à gauche du péristyle : les espaces entre chaque constellation sont occupés par des personnages dont plusieurs, avec les attributs des divinités, doivent avoir avec les constellations des relations qui ne peuvent être données que par l'auteur de l'*Origine des cultes*, lorsqu'il aura sous les yeux le dessin exact et plus en grand de ce péristyle, que la commission des sciences et arts d'Égypte doit mettre au jour.

La plate-bande extrême à gauche, en entrant sous le péristyle, comprend dans sa demi-largeur, qui se trouve du côté du milieu de ce péristyle, les constellations ascendantes dans l'ordre suivant, à partir du mur du temple : *le Verseau, les Poissons, le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer.* La seconde partie de cette plate-bande est occupée par dix-huit bateaux conduits par des figures emblématiques qui représentent les dix-huit décans, et doivent avoir des relations directes avec chaque constellation. Ce sont ces bateaux qui ont servi de comparaison aux dessinateurs pour placer fidèlement chaque constellation au lieu correspondant sur le plafond.

La dernière plate-bande à droite en entrant sous le péristyle, comprend dans sa demi-largeur, du côté du milieu de ce péristyle, les six constellations descendantes dans l'ordre suivant, à partir du côté de la cour au mur du temple : *le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capri-*

[1] C'est-à-dire un *mètre;* or le *mètre* est juste l'élément du stade égyptien que nous avons vu employé pour la pyramide de Belus, 3190 ans avant J. C. Voyez ci-devant, pag. 486.

corne. L'autre demi-plate-bande renferme dix-huit bateaux qui représentent dix-huit décans.

J'ai remarqué une disposition particulière dans la manière de distribuer les constellations ascendantes et descendantes : le Lion, première constellation descendante, se trouve plus avancé qu'il ne devrait être s'il occupait le milieu de l'espace d'un signe ; le Capricorne, dernière constellation descendante, se trouve contigu au mur du temple; l'espace qui devrait être entre cette constellation et le temple, se trouve transposé dans la plate-bande des constellations ascendantes, où le Verseau est trop distant du mur du temple. L'espace de la constellation du Cancer est plus petit que celui de l'espace d'un signe. La constellation du Cancer est transposée à l'extrémité de la plate-bande et dans le milieu de sa largeur. Un buste d'Isis, placé au-dessus d'un portique, se trouve occuper la place du Cancer; au bas de ce portique s'élève une fleur de lotus, du milieu de laquelle sort un serpent. Un soleil placé au solstice, sur le prolongement de la ligne des bateaux, envoie un faisceau de rayons divergents sur le buste d'Isis : emblème du lever héliaque de Sirius, gardien d'Isis, et place à la porte du jour.

Ce langage astronomique indique clairement que le soleil, parvenu au solstice, fait, par la force de ses rayons, disparaître Sirius à son lever héliaque; la fleur de lotus annonce le débordement du Nil, qui arrive toujours au solstice.

Dans une chambre supérieure du temple, on trouve sculpté au plafond un petit planisphère tracé sur le plan de l'écliptique; les douze constellations y forment une ligne circulaire rentrante, de manière que la dernière constellation se trouve, après sa révolution, passer en partie au-dessus de la première. Ce zodiaque commence par le Lion; chaque constellation semble aller dans le même sens, et la constellation du Cancer empiète au-dessus du Lion, par l'effet de la courbe en portion de spirale.

Cette disposition, d'après les données du zodiaque du péristyle, indique le mouvement d'une période qui a commencé au Lion, et qui doit se terminer dans le Cancer.

On peut conclure de cet exposé, et du déplacement sensible et assez reconnaissable aux extrémités des constellations ascendantes et descendantes du zodiaque du péristyle, l'époque approchée de la construction de ce zodiaque. J'exposerai les résultats des calculs qui conduisent à cette époque, après avoir donné les éclaircissements suivants :

Les Égyptiens avaient leur année civile de 365 jours, sans aucune intercalation, en sorte que le lever héliaque de Sirius, qui répondait à une époque donnée de leur calendrier, ne pouvait revenir à la même époque qu'après une période de 1461 de leurs années civiles (ces 1461 années égyptiennes répondaient à 1460 années cyniques ou sothiaques. C'est la grande année *caniculaire*, ainsi nommée, parce qu'elle commence au lever héliaque de Sirius ou du grand Chien, gardien des portes du jour et de la nuit.

De Lalande nous dit, en son *Astronomie*, que l'an 138 de l'ère vulgaire correspondait à la fin d'une période sothiaque, qui, d'après cette donnée, a dû commencer 3122 ans avant l'an 1800 de notre ère (1322 av. J. C.), et la précédente, 4582 ans avant l'an 1800 (2782 av. J. C.). Pour trouver les différences entre le solstice et le lever héliaque de Sirius pour le commencement de chacune de ces périodes, j'ai fait les calculs suivants pour la latitude du temple de Dendérah, 26° 9'.

On a pour la période qui a commencé l'an 1322 avant J. C., les données suivantes :

Ascension droite de Sirius.......	57°	44'	53"
Déclinaison australe..............	18	34	18
Obliquité de l'écliptique.........	23	52	24

On trouve pour longitude du soleil, le jour du lever héliaque de Sirius, 90° 28' 0'' : c'est-à-dire que le lever héliaque de Sirius a eu lieu 10 jours après le solstice.

En remontant à la période précédente, qui a commencé l'an 2782 avant J. C., on a pour la coïncidence du lever héliaque de Sirius avec le solstice, les données suivantes :

Ascension droite.....................	48°	15'	40"
Déclinaison australe................	23	2	20
Obliquité de l'écliptique...........	24	1	50

Les résultats des calculs donnent pour longitude du soleil, 90° 0' 0" : c'est-à-dire que le lever héliaque de Sirius se fit au solstice, l'an 2782 avant J. C., à l'époque de la grande année caniculaire des Égyptiens.

Ces résultats, qui établissent la correspondance entre le solstice et le lever héliaque de Sirius, supposent une dépression du soleil de 12° 9' sous l'horizon, pour faire disparaître Sirius à son lever; cette supposition est d'autant plus admissible, que le tour de l'horizon en Égypte est tellement chargé de vapeurs, que dans les belles nuits, si communes en ce pays fait pour l'astronomie, on ne voit jamais d'étoiles à quelques degrés au-dessus de l'horizon dans les secondes et troisièmes grandeurs; le soleil même à son lever et à son coucher se trouve entièrement déformé.

Les Égyptiens, peuple religieux et reconnaissant

envers les dieux, des faveurs de leur fleuve, ont, sur ses bords, élevé des temples couverts intérieurement de tableaux, d'offrandes à Osiris et à Isis, pour obtenir l'ouverture des riches réservoirs des eaux, qui à des époques fixes viennent fertiliser leurs terres.

Or c'est l'époque célèbre de la période sothiaque dont le commencement a concouru avec le solstice, que les Égyptiens ont consacré dans leur zodiaque du temple de Dendérah, pour la date de l'inondation du Nil, qui arrive au solstice.

D'après la longitude de γ du Bélier en 1800 et le mouvement rétrograde des points solsticiaux, on trouve que, l'an 1322 avant J. C., commencement de la dernière période, le solstice a eu lieu dans 13° 23′ de la constellation du Cancer, et l'an 2782 avant J. C., le solstice a eu lieu dans 3° 48′ de la constellation du Lion; le mouvement du solstice a été, d'une période à l'autre, de 20° 23′, dont la moitié 10° 11′, étant ajoutée à 13° 23′ du Cancer, où finit la première période, on aura le milieu de la période précédente représenté par le zodiaque de Dendérah; le Cancer transposé et mis en évidence au delà des constellations ascendantes, indique que cette période doit s'écouler dans cette constellation. Le buste d'Isis mis en place de la constellation du Cancer à 12° du soleil, représente Sirius lorsqu'à son lever il disparaît dans les rayons de cet astre. Ce zodiaque a donc été construit pour représenter le milieu de cette période (état du ciel lors de sa construction), quand le solstice arrivait vers 24° du Cancer, c'est-à-dire 3852 ans avant l'an 1800 de notre ère (2052 avant J. C.).

On peut déterminer, d'une manière conforme à celle qui vient d'être exposée, l'époque du zodiaque du temple de Dendérah, en faisant usage d'un symbole hiéroglyphique de ce zodiaque, dont nous connaissons la signification.

Entre la constellation de la Balance et du Scorpion, nous trouvons dans ce zodiaque une figure assise qui a une tête de chien; cette figure est incontestablement celle du Cynocéphale des Égyptiens. Mais le *Cynocéphale assis signifie les équinoxes*, selon les Égyptiens, ainsi que nous l'apprend Horapollo (*Hiéroglyph.* liv. I, ch. 16, pag. 31 et 32 de l'édition de Paw). Donc dans le zodiaque de Dendérah l'équinoxe d'automne (c'est celui qu'il faut prendre ici, de l'aveu de ceux qui ont écrit sur ce zodiaque) est placé entre la Balance et le Scorpion : le Cynocéphale étant assez éloigné de la constellation de la Balance, et assez rapproché de la constellation du Scorpion, il faut, pour fixer les idées, prendre pour le point équinoxial la longitude d'une étoile zodiacale qui soit assez éloignée des étoiles principales de la Balance, et assez rapprochée des étoiles du front du Scorpion : cette étoile est celle de $\varkappa$ de la Balance, de quatrième grandeur, qui, dans le Catalogue de Mayer pour 1756, avait en longitude $7^s\,24°\,21'\,12''$ (*Connaissance des temps*, 1788). L'excès de sa longitude sur 6^s est de $1^s\,24°\,21'\,12''$, ou 195672″. Par la précession annuelle des équinoxes de 50″ 1, admise assez généralement par les astronomes, on trouve que cette étoile était à l'équinoxe d'automne 3905 ans avant le commencement de 1756 de notre ère (2149 avant J. C.) En fixant le point équinoxial à une bien petite distance de la longitude de cette étoile, on trouve facilement les 2052 ans avant J. C., ou les 3852 ans avant 1800 établis précédemment.

Il s'agit maintenant de répondre à une difficulté qui se présente : c'est qu'en plaçant le point équinoxial d'automne aux environs de l'étoile $\varkappa$ de la Balance, il arrive que la constellation du Lion se trouve en grande partie dans celle du Cancer avant le point solsticial d'été, tandis que dans le zodiaque de Dendérah, partagé en deux par les solstices, le Lion est placé tout entier dans le commencement des constellations descendantes.

Cette difficulté disparaît si on remonte aux plus anciens zodiaques des Grecs, qu'on sait devoir leurs connaissances astronomiques aux Égyptiens. Ptolémée, au commencement de son Catalogue d'étoiles, dit qu'il a fait des changements aux constellations qui avaient été en usage avant lui. Il faut donc recourir à des zodiaques plus anciens : nous en trouvons un qui l'est incontestablement, c'est celui de l'Atlas de Farnèse (ainsi appelé de son possesseur), dont Passeri a donné la figure et l'explication dans le troisième volume de ses *Gemmæ astriferæ*, et dont Bentley a inséré la figure dans son *Manilius*. Le zodiaque de cet Atlas appartient à des temps antérieurs à Ptolémée, puisque le colure des équinoxes du printemps passe par la corne précédente du Bélier. Dans ce zodiaque, le Lion n'est point figuré la tête avancée sur le Cancer, comme dans le zodiaque moderne; au contraire, elle est retirée très en arrière de ses pattes de devant; de sorte qu'une ligne droite, menée de l'extrémité d'une des serres du Cancer à l'autre, passe par les pattes antérieures du Lion, et que la tête du Lion suit d'assez loin cette ligne.

Il résulte de là que les étoiles qui forment la tête du Lion dans le zodiaque de Ptolémée suivi par les modernes, appartiennent au Cancer dans cet ancien zodiaque de l'Atlas de Farnèse, et que la tête du Lion de cet ancien zodiaque est tout

entière dans cette partie du Lion que nous appelons sa *crinière*.

Dans la position que le zodiaque de Dendérah donne à l'équinoxe d'automne, le colure du solstice passe par les étoiles les moins avancées en longitude de la crinière du Lion. C'est tout ce qu'il faut ici pour faire voir que le colure du solstice ne coupe pas le Lion dans le zodiaque de Dendérah, et laisse le Lion tout entier dans les constellations descendantes.

De même, dans la position que le zodiaque de Dendérah assigne à l'équinoxe d'automne, la constellation du Capricorne se trouve tout entière dans les constellations descendantes. On pourrait dire qu'une partie du Verseau, son bras précédent, se trouve dans les constellations descendantes, tandis que la figure entière du Verseau est dans les constellations ascendantes du zodiaque de Dendérah; mais on peut répondre ici que dans l'ancien Atlas de Farnèse, le bras du Verseau n'est point avancé par-dessus le Capricorne, et qu'il est ramené vers la poitrine même du Verseau.

Les Égyptiens, avant cette époque, connaissaient le mouvement rétrograde des solstices, comme on peut s'en convaincre en consultant le zodiaque du temple d'Esneh (latitude 25° 18′). Ce zodiaque est placé aux deux extrémités du plafond du péristyle, comme celui de Dendérah. Les constellations ascendantes sont à gauche en entrant, et les constellations descendantes sont à droite. Ces constellations paraissent espacées également dans leurs plates-bandes respectives et se correspondre exactement. Les constellations ascendantes sont, à partir du mur du temple, *les Poissons, le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion;* les constellations descendantes sont, à partir de l'entrée du péristyle au mur du temple, *la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau.*

D'après cette disposition, le solstice se trouve exactement entre les constellations du Lion et de la Vierge. Le mouvement rétrograde des solstices depuis cette époque jusqu'en 1800 de notre ère, correspond à 6400 ans (4600 avant J. C.), époque de la construction de ce temple, qui se trouve entièrement sous la ville, par l'amas successif des débris des maisons qui se sont succédées pendant une longue suite de siècles; il ne reste plus qu'une ouverture en avant du péristyle par laquelle on descend les décombres des environs; et dans quelques siècles on perdra le souvenir de l'existence d'un temple entièrement conservé, enseveli sous terre.

Au reste, avant nous, et avant nos raisonnements actuels, Édouard Bernard avait déjà découvert et prononcé, d'après d'anciens monuments, que les prêtres égyptiens faisaient, comme nous, le mouvement de précession de 50″ 9‴ 3/4 par an [1]; par conséquent qu'ils le connaissaient avec autant de précision que nous prétendons le faire aujourd'hui. Il serait singulier que nous prissions notre ignorance de leurs mystères pour un argument de la leur.

NOUET.

D'après ces principes, qui sont ceux de tous les astronomes, nous voyons que la précession annuelle étant de 50″ et une fraction d'environ 1/4 ou 1/3, il en résulte qu'un degré entier est déplacé en 71 ans 8 ou 9 mois, et un signe entier en 2152 ou 53 ans.

Or si, comme il est de fait en astronomie, le point équinoxial du printemps se trouvait au premier degré du Bélier en l'an 388 avant J. C. [2], il en résulte qu'il était au premier degré du Taureau environ 2152 ans auparavant, c'est-à-dire vers l'an 2540 avant J. C.; et ainsi remontant de signe en signe, le premier degré du Bélier se trouva être le point équinoxial d'automne, environ 12,912 ans avant l'an 388, c'est-à-dire 13,300 ans avant notre ère : ne serait-ce pas ce qu'a voulu dire *Pomponius Mela,* lorsqu'il rapporte que, selon les Égyptiens, l'*origine du monde* (c'est-à-dire du *grand cercle céleste*), remonte à 13,000 ans? Notre surplus de 300 ans ne serait pas une difficulté, parce que *Pomponius* a pu citer un calcul savant fait vers le temps de Ptolémée ou d'Alexandre [3].

Il est d'ailleurs digne de remarque que jamais les Égyptiens n'ont admis ou reconnu dans leur chronologie le *déluge* des Chaldéens dans le sens où nous le prenons; et cela, sans doute, parce que chez les Chaldéens eux-mêmes il n'était qu'une manière allégorique d'exprimer la présence du *Verseau* au point solsticial d'hiver, laquelle présence eut réellement lieu à l'époque où le point équi-

[1] Bailly, *Astronomie ancienne*, pag. 403.

[2] Par suite de ce mouvement annuel, le point équinoxial se trouve aujourd'hui sortir du second des Poissons; et cependant nos poëtes chantent encore le *Bélier* comme Virgile chantait le Taureau :

Candidus auratis aperit cum cornibus annum.

[3] *Diogène de Laërte*, en son préambule, nous dit, d'après les prêtres égyptiens, que depuis *Vulcain* ou *Phtha*, fils de Nilus, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, 373 éclipses de soleil avaient été observées en Égypte, concurremment à 832 éclipses de lune. Des nombres si positifs ne doivent pas être une pure fiction : il serait digne des astronomes modernes de calculer quelle durée de temps ce nombre exige; cela pourrait donner une correction lumineuse aux 48,863 ans que Diogène dit avoir été celle de cette durée, et qui dans tous les cas sont inadmissibles (peut-être y a-t-il erreur décuple de 4,863).

noxial du printemps se trouvait dans le Taureau, ce qui nous reporte vers le trente et unième ou trente-deuxième siècle avant notre ère, c'est-à-dire, précisément aux dates établies par les Indiens et par les Juifs copistes des Chaldéens. Une belle carrière est ouverte en ce genre de recherches, aux savants qui y porteront le désir impartial de la vérité uni aux *connaissances scientifiques* de l'*astronomie*. Sans ces deux conditions, il n'est plus possible de pénétrer dans l'antiquité. Notre tâche est finie...

Époques et dates principales de la chronologie d'Égypte, éclaircies et appuyées par des dates parallèles, étrangères.

1° Règnes des *dieux*, c'est-à-dire, des astres et des constellations personnifiés par suite de l'emploi des figures hiéroglyphiques qui servirent à exprimer leurs attributs, leurs influences, leurs rapports avec les êtres terrestres.

Leurs prétendus âges ne sont que des périodes vraies ou fictives, simples ou composées.

2° Première époque historique, où l'Égypte fut habitée par des peuplades diverses à la manière des sauvages. Durée indéfinie. Le Delta put alors être dans l'état de golfe dont parle Hérodote.

3° Deuxième époque, où commencèrent de se former de petits États ou royaumes dont il put y avoir 30, 40 ou davantage. L'astronomie fit des progrès par l'établissement des colléges de prêtres : l'invention du zodiaque a pu avoir lieu dans cette époque, conformément à l'indication de *Pomponius Mela*.............. 13,300 ans av. J. C.

4° Troisième époque, où les petits États furent peu à peu fondus en trois grands; savoir, la haute Égypte ou Thébaïde, la basse Égypte ou Delta, et l'Égypte moyenne ou Heptanomis.

A *cette époque* appartiennent le temple d'*Esneh*, dont le zodiaque date de l'an 4600 avant notre ère, ci.................... Avant J. C. 4600 ans.

et l'établissement du culte du *Taureau* ou *bœuf Apis*, symbole du *Taureau céleste*, où le soleil commença de marquer l'équinoxe du printemps.

Le zodiaque indien se rapporte aussi aux dates de 4700 à............... 4600

Observation de l'étoile *Aldébaram*, par Hermès, citée à la date de....... 3362

En Chaldée, fondation de la pyramide de Bélus....................... 3191

Déluge, selon le texte grec........ 3195

Époque indienne de l'âge actuel.... 3101

État du ciel, indiqué dans le livre perse intitulé *Ioub*, vers l'an...... (Voyez Bailly.)....................... 3000

Départ d'un cycle sothiaque, et du cycle callipique de 76 ans, à la date de... Avant J. C. 2782 ans.

Fondation du temple d'Hercule à Tyr. 2760

Calendrier de Hoang-ti, en Chine... 2686

Monuments de Mithra, et travaux d'Hercule selon les Grecs. ... (Voyez Dupuis.)...................... 2550

Entrée du soleil au Bélier........ 2428

Commencement du culte du Bélier. Fondation du temple d'Ammon dans l'*Oasis;* construction des monuments de *Karnak* et de l'avenue des Béliers, vers.................... 2400 à 2300

Déluge selon Varron et Censorin... 2376

Déluge selon le texte hébreu, calcul de Petau......................... 2329

Le cycle chinois prend son départ à l'an.......................... 2277

Le calendrier d'Hésiode y correspond.

Observations chaldéennes de Kallisthènes........................ 2234

Observation des Pléiades en Égypte, citée par Ptolomée............... 2200

Observation des colures, citée dans le Sourya Sidhanta................. 2068

Date du zodiaque de Dendera..... 2056

Invasion du royaume de Memphis par les pasteurs arabes, présumés être les tribus de Tamoud, Aâd, Madian, Amalek, etc. vers.................... 1810

Par suite de cet événement, l'on présume à cette époque plusieurs migrations et colonies des Égyptiens en Grèce, en Etrurie, en Asie.

Fondation d'Héliopolis par les pasteurs arabes..................... 1800

Expulsion des Arabes par Tethmos, vers.......................... 1556

Réunion de toute l'Égypte en une seule monarchie.

Fondation de Memphis la neuve, vers l'an 1500

Lac de Mœris, vers l'an......... 1430

Construction des villes de Heroopolis ou Phitom et de Ramessés par les Juifs, vers.......................... 1420

Les Égyptiens, sous le roi Amenoph, chassent d'Égypte les Juifs et une quantité de menu peuple, que Moïse organise en corps de nation et partage en 12 tribus, selon les 12 signes célestes..... 1410

Règne et conquêtes de *Sésostris* entre les années............... 1350 et 1390

Rhampsinit *le Riche*, indiqué par Pline sous le nom de *Rhamsès*, comme auteur du grand obélisque d'Héliopolis, et contemporain de Troie, a dû régner vers. . Avant J. C. 1080 ans.
parce que son successeur Chéops a élevé la grande pyramide vers........... 1050

Sesach, roi d'Égypte, rançonne Jérusalem en........................ 974

(Il est possible que ce roi soit l'*Asuch-is* d'Hérodote).

Des rois obscurs, tels qu'ils sont mentionnés par les listes, se succèdent plus ou moins régulièrement, et affaiblissent l'Égypte par leur mauvaise administration.

Les Carthaginois profitant de cet état de choses, dirigent sur l'opulente ville de Thèbes une armée qui la prend par surprise, la saccage, et emporte un immense butin, vers l'an............. 790

Bouchoris, dit *le Sage*, arrive au trône, et s'efforce de rétablir l'ordre par des lois qui l'ont fait placer au rang des législateurs du pays vers 781

Un aveugle de la ville d'*Anysis*, appelé par Diodore *Amasis* ou *Amosis*, règne tyranniquement pendant 6 ans vers ... 755

Seva le Kushite ou *l'Éthiopien*, dit aussi *Sevechus*, *Sabakos* et *Actisanès*, envahit l'Égypte, et règne avec justice et sagesse environ 25 ans depuis..... 750

Sethon, prêtre de Vulcain, gouverne l'Égypte, tombée dans l'anarchie, à l'époque où Sennacherib vient en Palestine, vers.......................... 722

(Pour la suite, *voyez* le tableau d'Hérodote, page 521.)

Note sur le système des générations.

Dans sa Chronologie (tome VII), chapitre des Héraclides, page 474, M. Larcher nous dit :

« La règle des générations n'est pas la même chez « les Lacédémoniens que chez les autres nations. « Ce peuple, *comme je l'ai observé* dans le cha« pitre 14 de la prise de Troie, avait défendu de « se marier avant l'âge de 36 ans ou même 37... « Les générations étaient donc de 37 ans à Lacédé« mone, tandis qu'elles n'étaient que de 33 ans dans « le reste de la Grèce. »

On croirait, d'après ce texte, que réellement Larcher a *prouvé* ce fait étrange, qu'un peuple entier ne se mariait qu'à 36 ou 37 ans : nous avions lu une première fois le chapitre 14 sans apercevoir cette démonstration ; nous l'avons relu une seconde fois avec une scrupuleuse attention, et voici les seuls raisonnements que nous y trouvons (pag. 398 et suiv.) : « C'était une maxime universellement « reçue dans les premiers temps de la Grèce, qu'on « ne se mariait qu'à 33 ans, et ensuite à 30. »

(Nous nions à L*** cette prétendue maxime, ou plutôt ce fait bizarre, incroyable : qu'il nous le prouve d'abord et par des témoignages et par des exemples.)

« De là les générations *étaient évaluées* à 33 ans « et quelque chose, et dans la suite elles le furent « à 30 ans. »

Nous disons qu'elles *furent évaluées systématiquement* par les Égyptiens, puis par les Grecs, pour avoir un moyen *quelconque* d'estimer des temps incertains. Mais nous nions qu'elles fussent *civilement* évaluées *par les peuples*, même dans les temps dont il s'agit.

« Les Lacédémoniens faisaient une exception à « la règle générale : Lycurgue, dont toutes les ins« titutions *tendaient à former des soldats vigou« reux, — voulant empêcher ses concitoyens de « prendre femme quand ils le jugeraient à propos, « ordonna qu'ils ne se marieraient que lorsque le « corps aurait acquis toute sa vigueur, regardant « ce règlement comme très-utile pour se procurer « des enfants robustes.* » (Xénophon, *de Republica Lacedæm.* cap. 1, § 6.)

Raisonnons sur ce passage de Xénophon : — Si Lycurgue fit une telle loi, ce ne put être que parce que l'on *avait senti l'abus* de se marier trop jeune : l'*abus existait*, il le réprima ; et cet abus devait d'autant mieux exister dans toute l'ancienne Grèce, qu'on le trouve chez tous les peuples anciens et modernes, en raison de ce que leurs mœurs domestiques sont plus simples, sont moins contraintes par des règlements de police et de civilisation. Larcher a senti cette objection, car il reprend (page 400) :

« On peut m'objecter que ce règlement n'étant « pas antérieur à Lycurgue, les générations qui ont « précédé ce législateur ne doivent être évaluées « qu'à 33 ans, comme dans le reste de la Grèce... « Cette objection aurait quelque force, si l'on *pou« vait prouver* qu'avant la législation de Lycurgue « les usages reçus à Sparte fussent *absolument con« traires* à ceux adoptés par ce législateur... Si tel « eût été le cas, *comment se persuader* qu'il eût « réussi à réformer l'État... On *connaît l'attache« ment des peuples* à leurs usages... Il eût *certai« nement révolté* toutes les classes de citoyens... Il « y avait *sans doute* alors à Lacédémone des cou-

« tumes que l'on *suivait* ou que l'on *négligeait* « impunément, parce que la *loi n'avait point pro-* « *noncé* : Lycurgue choisit parmi ces usages ceux « qui lui parurent les plus raisonnables...... Il est « *donc vraisemblable* que Lycurgue *trouva établie* « *avant lui* la coutume de ne se marier qu'à 36 « ans. »

N'est-ce pas là une logique vraiment curieuse? Larcher a d'abord posé en fait que « *c'était une* « *maxime des anciens Grecs de ne se marier qu'à* « 33 *ans, et même à* 37... » Il dit avoir prouvé ce fait relativement aux Lacédémoniens, dans son chapitre 14. Ses preuves consistent dans une loi de Lycurgue *qui défend de se marier avant que le corps ait atteint toute sa vigueur :* il s'aperçoit que cette *défense* indique comme existant, l'abus de se marier trop jeune. Pour esquiver la conséquence, il a recours à des *suppositions*, à des *vraisemblances; Lycurgue n'eût osé faire cette loi*, *si l'usage n'eût déjà existé : le peuple se fût certainement révolté*... C'est-à-dire que, selon Larcher, toutes les lois de Lycurgue existaient déjà avant d'être mises en vigueur par ce prince; car le raisonnement de notre logicien peut s'appliquer à toutes. On peut dire de chacune : *le peuple se fût révolté...... il est attaché à ses usages...... il y avait sans doute une coutume*... il *est vraisemblable* que Lycurgue... etc.; *certainement, sans doute, vraisemblable;* telle est la gradation de Larcher. « Il faudrait prouver, « dit-il, qu'avant Lycurgue, les usages de Sparte « fussent contraires à ses lois. » — Mais c'est à vous, Monsieur, de prouver qu'ils furent les mêmes; et vous avez d'abord contre vous le cri de toute l'antiquité, qui atteste que la législation de Lycurgue fut *un phénomène d'innovation* contre les usages reçus; un *système spéculatif* et *philosophique* qui heurta tellement les esprits, que le peuple de Sparte *s'ameuta;* que dans cette émeute *Lycurgue perdit un œil*[1]; et que pour arriver à son but, cet homme sévère et opiniâtre fut obligé d'user de supercherie, en faisant espérer qu'il modifierait ses lois après un voyage entrepris pour consulter les oracles, et en faisant promettre au peuple, *par serment, de les exécuter* provisoirement jusqu'à son retour, *qui n'eut point lieu,* puisqu'il préféra de mourir....

Vous avez ensuite contre vous cet axiome, « que « toute loi prohibitive *prouve par son fait* l'exis- « tence de l'acte qu'elle change ou supprime...... » — *Lycurgue voulut empêcher que l'on prît femme à volonté.* — Donc l'on en usait ainsi. — Il *ordonna de ne se marier* (expression impropre); il défendit de se marier *avant d'avoir acquis toute la vigueur ;* — donc l'on se mariait ainsi; donc l'usage dominant était de marier les enfants trop jeunes; et cet usage devait exister, parce qu'il avait pour cause deux puissants motifs, l'un physique, l'autre politique, que nous retrouvons dans tous les temps et dans tous les pays.

Le premier de ces motifs est la passion naturelle commune à tous les parents de marier leurs enfants de bonne heure, afin de se voir revivre dans leur postérité.

De nos jours, nous voyons encore cette passion avec ses effets subsister dans cette même Grèce dont on nous parle, dans l'ancienne Asie mineure, dans la Syrie, l'Égypte, la Perse, dans tout l'Orient. Tous les voyageurs modernes qui ont parcouru la Turkie, l'Inde, la Chine, attestent que dans ces pays les mariages sont généralement précoces; d'abord par le développement précoce de la puberté dans l'un et l'autre sexe; ensuite, et plus spécialement, par le désir qu'ont les parents de marier leurs enfants, qui, sans cela et de leur propre volonté, ne pourraient contracter l'acte civil appelé *mariage.* L'abus est porté au point qu'il n'est pas rare de voir des enfants de 12 ans qui cohabitent avant 15, et cet abus existe chez les Grecs de Morée comme chez ceux de l'Asie mineure : en général, les filles y sont mariées avant 15 et 18 ans, et les hommes avant 20. Direz-vous que c'est un effet de la religion chrétienne afin de prévenir le libertinage? Pourquoi cet effet a-t-il également lieu dans la religion musulmane, dans celle de Brahma, et dans celle de Foë? Les anciens païens, adorateurs du *libertin* Jupiter, étaient donc plus continents et plus chastes? Direz-vous que c'est un effet du climat? Pourquoi, dans toute l'Amérique septentrionale, même au Canada, les mariages se font-ils généralement avant 20 ans pour les femmes, et avant 24 pour les hommes; et cela chez un peuple de sang anglais, écossais, allemand? Pourquoi, dans notre Europe même, les mariages se font-ils généralement à ce même âge dans certaines classes du peuple, telles que les gens de la campagne et les ouvriers de tout genre, tandis qu'ils sont généralement plus tardifs dans d'autres classes, et spécialement dans les classes bourgeoises vivant de leurs rentes? Pourquoi sont-ils généralement plus tardifs dans les villes que dans les campagnes, dans les capitales que dans les provinces? La vraie raison se fait sentir par ces contrastes. On se marie plus tôt partout où l'on peut élever des enfants sans trop de gêne, partout où la subsistance est facile, abon-

[1] Voyez la *Vie de Lycurgue* dans Plutarque. Diogène de Laërte, etc.

dante. Dans de tels pays et dans un tel ordre social, on obéit de bonne heure aux penchants de la nature, au plus impérieux de ses désirs. On se marie plus tard là où la subsistance est difficile, où les enfants deviennent un fardeau dès le bas âge, où l'on ne sait comment les placer quand ils sont grands... Et parce que chez certains peuples et dans certaines organisations politiques, il y a plus ou moins de facilité à éluder le fardeau du mariage sans se priver de ses douceurs; parce que dans les villes et surtout dans les grandes villes, cette facilité existe, surtout pour les classes riches ou aisées; les mariages y sont soumis à des calculs de convenances de société et de luxe, qui intervertissent ou modifient l'ordre naturel... En sorte que le régulateur le plus général des mariages est, d'une part, la simplicité, la grossièreté même des besoins et des mœurs (et de là les mariages plus faciles et plus précoces dans les classes pauvres); d'autre part, le luxe, c'est-à-dire l'extension des besoins factices et conventionnels (et de là les mariages plus onéreux, plus difficiles, plus tardifs et moins féconds dans les classes d'une aisance précaire et moyenne). Ici j'ai le bonheur d'être d'accord avec Montesquieu.

Le second motif qui dut rendre les mariages précoces et faciles chez les anciens Grecs, fut le besoin politique qu'éprouvaient les familles d'avoir beaucoup de bras pour leurs travaux agricoles, et surtout pour leur défense et pour leur sûreté. Ces peuples, comme l'on sait, composant chacun une *société* de 50 ou 60,000, tout au plus de 100,000 citoyens, resserrés au nombre de 15 ou 20 *sociétés*, dans un espace borné de mers et de montagnes, vivaient entre eux dans un état habituel de jalousie et de guerre, et par cela même faisaient une grande consommation d'hommes. La *chose publique*, la société avait besoin de défenseurs, avait intérêt que l'on se mariât : aussi voit-on que le célibat y était décrié dans l'opinion, qu'il fut même puni par les lois quand il y eut des lois; mais de plus, avant ces lois, dans l'état de liberté ou d'anarchie qui fut celui dont nous traitons, aucune police intérieure ne réprimant les délits, la sûreté de chaque famille dépendait de ses propres moyens, de ses seules forces... Était-elle faible, on la vexait, elle était pillée, et pouvait être détruite; était-elle forte, c'est-à-dire nombreuse, on la respectait : elle armait tous ses membres pour réprimer un empiétement, pour punir un meurtre. C'était exactement l'état civil des Hébreux, des Arabes anciens et modernes, et de nos jours celui des Druzes, des Maïnotes et des Corses sous les Génois. Chaque famille avait donc à être nombreuse, le même intérêt, les mêmes motifs qu'avait la nation; et imaginer que dans un tel état de choses, des peuples en guerre et en anarchie constantes, fussent convenus de la *maxime* de ne se marier qu'à 33 ans, est une chimère, un vrai rêve de cabinet.

La loi de Lycurgue, citée par Xénophon, n'exprime pas l'âge où il devint licite de se marier : pour le fixer, voici comme Larcher raisonne (pag. 474, 475) : Aristote a connu, a eu en main les lois de Lycurgue : or *Aristote* (dans son plan systématique de république) *dit qu'il ne faut point se marier tant que le corps prend de l'accroissement, et que les hommes ne doivent prendre une compagne que vers leur* trente-septième *année : donc Aristote fait ici allusion* à la loi de Lycurgue; donc Lycurgue a établi l'âge de 37 ans; donc les Lacédémoniens, *dès avant Lycurgue, ne se mariaient qu'à* 37 *ans; car, sans cela, Lycurgue les eût révoltés*... Et page 40 : *Il est bien vrai que Platon, qui en cent endroits fait l'éloge des lois de Lycurgue, prescrit pour se marier l'âge de* 30 à 35 *ans; en sorte que l'on pourrait croire qu'il a imité celle-ci, et que le terme fixé à Sparte eût été de* 30 *à* 35 *ans. Mais*, etc.

Laissons Larcher à ses raisonnements et à ses conjectures sur Platon et sur Aristote : il est évident, par la diversité des trois termes 30, 35, 37, que Lycurgue fut plus sage que ces rêveurs, et qu'il n'exprima point un âge fixe : l'établir à 37 ou même à 30 ans, eût été priver l'état de 8 ou 10 ans d'une fécondité ordonnée par la nature, et dissiper en libertinage des forces utiles à la nation. Aristote et Platon, pleins, comme l'on sait, des idées systématiques d'une physique erronée et originairement astrologique, ont dit : « La vie ordinaire « de l'homme sain est de 70 à 75 ans. Tout ce « qui ne croît pas, décroît : la moitié de la vie doit « se passer à croître, l'autre à décroître... 35 à 37 « sont le terme mitoyen entre zéro et 70 ou 75. « Donc le corps n'est parfait qu'à 35 ou à 37. » — L'erreur de ces systèmes est démontrée par les faits et par la science physiologique. En résultat, il n'existe pas la plus légère preuve que les Grecs anciens, modernes ou mitoyens, se soient mariés au terme général de 30 ni de 35 ans; il est au contraire prouvé par la nature de la question et par les généalogies d'époque certaine, qu'ils se sont mariés plus tôt; et tout prouve que l'évaluation de trois générations par siècle a été un moyen purement idéal et systématique dont l'usage ne peut qu'induire en erreur.

LEÇONS D'HISTOIRE.

PREMIÈRE SÉANCE [1], 1er pluviôse.

PROGRAMME.

Objet, plan et distribution de l'étude de l'histoire.

L'histoire, si l'on veut la considérer comme une science, diffère absolument des sciences physiques et mathématiques. Dans les sciences physiques, les faits subsistent; ils sont vivants, et l'on peut les représenter au spectateur et au témoin. Dans l'histoire, les faits n'existent plus; ils sont morts, et l'on ne peut les ressusciter devant le spectateur, ni les confronter au témoin. Les sciences physiques s'adressent immédiatement aux sens; l'histoire ne s'adresse qu'à l'imagination et à la mémoire : d'où résulte entre les faits physiques, c'est-à-dire *existants*, et les faits historiques, c'est-à-dire *racontés*, une différence importante quant à la croyance qu'ils peuvent exiger. Les faits physiques portent avec eux l'évidence et la certitude, parce qu'ils sont sensibles et se montrent en personne sur la scène immuable de l'univers : les faits historiques, au contraire, parce qu'ils n'apparaissent qu'en fantômes dans la glace irrégulière de l'entendement humain, où ils se plient aux projections les plus bizarres, ne peuvent arriver qu'à la *vraisemblance* et à la *probabilité*. Il est donc nécessaire, pour évaluer le degré de crédibilité qui leur appartient, de les examiner soigneusement sous un double rapport : 1° celui de leur propre essence, c'est-à-dire le rapport d'analogie ou d'incompatibilité avec des faits physiques de la même espèce, encore subsistants et connus, ce qui constitue la possibilité; 2° sous le rapport de leurs narrateurs et de leurs témoins scrutés dans leurs facultés morales, dans leurs moyens d'instruction, d'information, dans leur impartialité, ce qui constitue la *probabilité morale*, et cette opération est le jugement compliqué d'une double réfraction, qui, par la mobilité des objets, rend le prononcé très-délicat et susceptible de beaucoup d'erreurs.

[1] Ce fut la séance d'ouverture, dans laquelle furent lus tous les programmes.

Appliquant ces observations aux principaux historiens anciens et modernes, nous nous proposons, dans le cours de ces leçons, d'examiner quel caractère présente l'histoire chez différents peuples; quel caractère surtout elle a pris en Europe depuis environ un siècle. Nous ferons sentir la différence remarquable qui se trouve dans le génie historique d'une même nation, selon les progrès de sa civilisation, selon la gradation de ses connaissances exactes et physiques; et de ces recherches sortiront plusieurs questions importantes.

1° Quel degré de certitude, quel degré de confiance doit-on attacher aux récits de l'histoire en général, ou dans certains cas particuliers?

2° Quelle importance doit-on attribuer aux faits historiques, et quels avantages ou quels inconvénients résultent de l'opinion de cette importance?

3° Quelle utilité sociale et pratique doit-on se proposer, soit dans l'enseignement, soit dans l'étude de l'histoire?

Pour développer les moyens de remplir ce but d'utilité, nous rechercherons dans quel degré de l'instruction publique doit être placée l'étude de l'histoire; si cette étude convient aux écoles primaires, et quelles parties de l'histoire peuvent convenir selon l'âge et l'état des citoyens.

Nous considérerons quels hommes doivent se livrer et quels hommes l'on doit appeler à l'enseignement de l'histoire; quelle méthode paraît préférable pour cet enseignement; dans quelles sources l'on doit puiser la connaissance de l'histoire, ou en rechercher les matériaux; avec quelles précautions, avec quels moyens on doit l'écrire; quelles sont les diverses manières de l'écrire, selon ses sujets; quelles sont les diverses distributions de ces sujets; enfin quelle est l'influence que les historiens exercent sur le jugement de la postérité, sur les opérations des gouvernements, sur le sort des peuples.

Après avoir envisagé l'histoire comme narration de faits, envisageant les faits eux-mêmes comme un *cours d'expériences involontaires que le genre humain subit lui-même*, nous essaierons de tracer un tableau sommaire de l'histoire générale, pour en recueillir les vérités les plus intéressantes. Nous

suivrons chez les peuples les plus célèbres la marche et les progrès,

1° Des arts, tels que l'agriculture, le commerce, la navigation;

2° De diverses sciences, telles que l'astronomie, la géographie, la physique;

3° De la morale privée et publique; et nous examinerons quelles idées l'on s'en est faites à diverses époques;

4° Enfin nous observerons la marche et les progrès de la législation; nous considérerons la naissance des codes civils et religieux les plus remarquables : nous rechercherons quel ordre de transmission ces codes ont suivi de peuple à peuple, de génération à génération; quels effets ils ont produits dans les habitudes, dans les mœurs, dans le caractère des nations; quelle analogie les mœurs et le caractère des nations observent avec leur climat et avec l'état physique du sol qu'elles habitent; quels changements produisent dans ces mœurs les mélanges des races et les transmigrations; et jetant un coup d'œil général sur l'état actuel du globe, nous terminerons par proposer l'examen de ces deux questions :

1° A quel degré de sa civilisation peut-on estimer que soit arrivé le genre humain ?

2° Quelles indications générales résultent de l'histoire, pour le perfectionnement de la civilisation, et pour l'amélioration du sort de l'espèce ?

SECONDE SÉANCE.

Le sens littéral du mot *histoire* est *recherche*, *enquête* (de faits). — Modestie des historiens anciens. — Témérité des historiens modernes. L'*historien* qui écrit sur témoignages, prend le rôle de juge, et reste témoin intermédiaire pour ses lecteurs. — Extrême difficulté de constater l'état précis d'un fait; de la part du spectateur, difficulté de le bien voir; de la part du narrateur, difficulté de le bien peindre. — Nombreuses causes d'erreur provenant d'illusion, de préoccupation, de négligence, d'oubli, de partialité, etc.

Nous venons de mesurer d'un coup d'œil rapide la carrière que nous avons à parcourir : elle est belle sans doute par son étendue, par son but; mais il ne faut pas nous dissimuler qu'elle ne soit en même temps difficile. Cette difficulté consiste en trois points principaux :

1° La nouveauté du sujet; car ce sera une manière neuve de traiter l'histoire, que de ne plus la borner à un ou à quelques peuples, sur qui l'on accumule tout l'intérêt pour en déshériter les autres, sans que l'on puisse rendre d'autre raison de cette conduite, que de ne les avoir pas étudiés ou connus.

2° La complication qui naît naturellement de l'étendue même et de la grandeur du sujet qui embrasse tant de faits et d'événements; qui considère le genre humain entier comme une seule société, les peuples comme des individus, et qui retraçant la vie de ces individus et de ces sociétés, y cherche des faits nombreux et répétés, dont les résultats constituent ce qu'on appelle des principes, des règles : car en choses morales, les principes ne sont pas des critères fixes et abstraits, existants indépendamment de l'humanité; *les principes sont des faits sommaires et généraux*, résultant de l'addition des faits particuliers, et devenant par là, non pas des *règles tyranniques* de conduite, mais des bases de *calculs approximatifs* de vraisemblance et de probabilités[1].

3° Enfin la nature même du sujet; car, ainsi que nous l'avons dit dans le programme, les faits historiques ne pouvant pas se représenter aux sens, mais seulement à la mémoire, ils n'entraînent pas avec eux cette conviction qui ne permet pas de réplique; ils laissent toujours un retranchement d'incertitude à l'opinion et au sens intime; et toutes les fois que l'on vient au sens intime et à l'opinion, l'on touche à des cordes délicates et dangereuses, parce qu'à leur résonnance, l'amour-propre est prompt à s'armer. A cet égard, nous observons les règles de sagesse que prescrit l'égalité prise dans son vrai sens, celui de la justice; car lorsque nous n'adopterons pas, ou que même nous serons obligés de rejeter les opinions d'autrui, nous rappelant qu'il a un *droit égal* de les défendre, et qu'il n'a dû, comme nous, les adopter que par persuasion, nous porterons à ses opinions le respect et la tolérance que nous avons le droit d'exiger pour les nôtres.

Dans les autres sciences qui se traitent en cet amphithéâtre, la route est tracée, soit par l'ordre naturel des faits, soit par les méthodes savantes des auteurs. Dans l'histoire telle que nous l'envisageons, la route est neuve et sans modèle. Nous avons bien quelques livres avec le titre d'*Histoires universelles;* mais outre le reproche d'un style déclamatoire de collége que l'on peut faire aux plus vantées, elles ont encore le vice de n'être que des *histoires partielles* de peuplades, des panégyriques de familles. Nos classiques d'Europe n'ont voulu

[1] Par exemple, analysez le principe fondamental des mouvements actuels de l'Europe : *Tous les hommes naissent égaux en droits;* qu'est-ce que cette maxime, sinon le *fait collectif et sommaire* déduit d'une multitude de faits particuliers, d'après lesquels, ayant examiné et comparé un à un la totalité, ou du moins une immense multitude d'individus, et les ayant trouvés munis d'organes et de facultés semblables, l'on en a conclu, comme dans une *addition*, *le fait total*, qu'ils *naissent tous égaux en droits*..... Reste à bien définir qu'est-ce qu'un droit; et cette définition est plus épineuse qu'on ne le pense généralement.

nous parler que de *Grecs*, que de *Romains*, que de *Juifs;* parce que nous sommes, sinon les descendants, du moins les héritiers de ces peuples pour les lois civiles et religieuses, pour le langage, pour les sciences, pour le territoire; en sorte qu'il ne me semble pas que l'histoire ait encore été traitée avec cette universalité qu'elle comporte, surtout quand une nation comme la nôtre s'est élevée à un assez haut degré de connaissances et de philosophie, pour se dépouiller de cet égoïsme sauvage et féroce, qui, chez les anciens, concentrant l'univers dans une cité, dans une peuplade, y consacra la haine de toutes les autres sous le nom d'*amour de la patrie*, au lieu de jeter sur elles un regard de fraternité, lequel, sans détruire une juste défense de soi-même, laisse cependant subsister tous les sentiments de famille et de parenté.

Les difficultés dont nous venons de parler nous rendant l'ordre et la méthode infiniment nécessaires, ce sera pour nous un motif d'en tenir soigneusement le fil dans un si vaste sujet. Pour assurer notre premier pas, examinons ce que l'on doit entendre par ce mot *histoire :* car les mots étant les signes des idées, ils ont plus d'importance qu'on ne veut croire. Ce sont des étiquettes apposées sur des boîtes qui souvent ne contiennent pas les mêmes objets pour chacun; il est toujours sage de les ouvrir, pour s'en assurer.

Le mot *histoire* paraît avoir été employé chez les anciens dans une acception assez différente de celle des modernes : les Grecs, ses auteurs, désignaient par lui une *perquisition*, une *recherche faite avec soin.* C'est dans ce sens que l'emploie Hérodote. Chez les modernes, au contraire, le mot histoire a pris le sens de *narration*, de *récit*, même avec la prétention de la véracité : les anciens cherchaient la vérité, les modernes ont prétendu la tenir; prétention téméraire, quand on considère combien dans les faits, surtout les faits politiques, elle est difficile à trouver. Sans doute c'était pour l'avoir senti, que les anciens avaient adopté un terme si modeste; et c'est avec le même sentiment, que pour nous le mot histoire sera toujours synonyme à ceux de *recherche, examen, étude des faits.*

En effet, l'histoire n'est qu'une véritable enquête de faits; et ces faits ne nous parvenant que par intermédiaires, ils supposent un interrogatoire, une audition de témoins. L'historien qui a le sentiment de ses devoirs, doit se regarder comme un juge qui appelle devant lui les narrateurs et les témoins des faits, les confronte, les questionne, et tâche d'arriver à la vérité, c'est-à-dire à l'existence du fait, *tel qu'il a été.* Or, ne pouvant jamais voir le fait par lui-même; ne pouvant en convaincre ses sens, il est incontestable qu'il ne peut jamais en acquérir de certitude au premier degré; qu'il n'en peut juger que par analogie, et de là cette nécessité de considérer ces faits sous un double rapport : 1° sous le rapport de leur propre essence; 2° sous le rapport de leurs témoins.

Sous le rapport de leur essence, les faits n'ont dans la *nature*, dans le système de l'univers, qu'une manière d'être, manière constante, similaire; et, à cet égard, la règle de jugement est facile et invariable. Si les faits racontés ressemblent à l'ordre connu de la nature, s'ils sont dans l'ordre des êtres existants ou des êtres possibles, ils acquièrent déjà pour l'historien la vraisemblance et la probabilité; mais ceci même introduit une différence dans les jugements qui peuvent en être portés, puisque chacun juge de la probabilité et de la vraisemblance, selon l'étendue et l'espèce de ses connaissances. En effet, pour appliquer l'analogie d'un fait non connu, il faut connaître le fait auquel on doit le comparer; il faut en avoir la mesure : en sorte que la sphère des analogies est étendue ou resserrée, en raison des connaissances exactes déjà acquises, ce qui ne laisse pas que de resserrer le rayon du jugement, et par conséquent de la certitude dans beaucoup de cas : mais à cela même il n'y a pas un grand inconvénient; car un très-sage proverbe oriental dit : *Qui croit beaucoup, beaucoup se trompe.* S'il est un droit, c'est sans doute celui de ne pas livrer sa conscience à ce qui la repousse; c'est de douter de ce qu'on ne conçoit pas. Hérodote nous en donne un exemple digne d'être cité, lorsque parlant du voyage d'un vaisseau phénicien que Nechos, roi d'Égypte, fit partir par la mer Rouge, et qui, trois ans après, revint par la Méditerranée, il dit : « Les Phéniciens racontè« rent à leur retour qu'en faisant voile autour de la « Libye, ils avaient eu le soleil (levant) à leur droite. « Ce fait ne me paraît nullement croyable, mais « peut-être le paraîtra-t-il à quelque autre [1]. » Cette circonstance nous devient la preuve la plus forte du fait; et Hérodote, qui s'est trompé dans son prononcé, ne me paraît que plus louable de l'avoir, 1° rapportée sans altération, et 2° de n'avoir pas excédé la mesure de ses connaissances, en ne croyant pas sur parole ce qu'il ne concevait point par ses lumières. D'autres historiens et géographes anciens plus présomptueux, Strabon par exemple, ont nié tout le fait, à cause de sa circonstance; et leur erreur aujourd'hui démontrée, est pour nous

[1] *Hérodote*, liv. IV, § XLII, traduct. de Larcher.

un avis utile contre les prétentions du demi-savoir; et il en est d'autant mieux prouvé, que refuser son assentiment à ce que l'on ne conçoit pas, est une maxime sage, un droit naturel, un devoir de raison, parce que si l'on excédait la mesure de sa conviction, règle unique de tout jugement, on se trouverait porté d'inconnu en invraisemblable, et d'invraisemblable en extravagances et en absurdités.

Le second rapport sous lequel les faits doivent être examinés, est celui de leurs témoins; et celui-là est bien plus compliqué et bien plus difficile que l'autre : car ici les règles ne sont pas fixes et constantes comme celles de la nature; elles sont au contraire variables comme l'entendement humain, et cet entendement humain je le comparerais volontiers à ces miroirs à plans courbes et irréguliers, qui, dans les leçons de physique, vous ont amusés par les bizarres défigurations qu'ils font subir aux tableaux qu'on leur soumet : cette comparaison peut vous sembler d'autant plus heureuse, qu'elle s'applique dans un double sens. Car si d'un côté, par le cas malheureusement le plus fréquent, les tableaux de la nature, toujours réguliers, ont été déformés en se peignant dans l'entendement; d'un autre côté, ces caricatures qu'il a produites, soumises de nouveau à sa réflexion, peuvent se redresser par les mêmes règles en sens inverse, et recouvrer les formes raisonnables de leur premier type, qui fut la *nature*...

Dans la sienne propre, l'entendement est une onde mobile où les objets se défigurent par des ondulations de plus d'un genre; d'abord, et le plus souvent, par celles des passions, et encore par la négligence, par l'impuissance de voir mieux, et par l'ignorance. Ce sont là autant d'articles sur lesquels l'*investigateur* de la vérité, l'historien doit interroger sans cesse les témoins : et lui-même est-il exempt de leurs défauts? n'est-il pas homme comme eux? et n'est-ce pas un apanage constant de l'humanité, que la négligence, le défaut de lumières, et le préjugé? Or examinez, je vous prie, ce qui arrive dans les récits qui ne nous parviennent que de troisième ou quatrième bouche. Ne vous semble-t-il pas voir un objet naturel, qui, réfléchi par une première glace, est par elle réfléchi à une autre; ainsi, de glace en glace, recevant les teintes, les déviations, les ondulations de toutes, pensez-vous qu'il arrive exact? La seule traduction d'une langue en une autre n'est-elle pas déjà une forte altération des pensées, de leurs teintes, sans compter les erreurs des mots? mais dans une même langue, dans un même pays, sous vos propres yeux, voyez ce qui se passe tous les jours; un événement arrive près de nous, dans la même ville, dans la même enceinte : entendez-en le récit par divers témoins; souvent pas un seul ne s'accordera sur les circonstances, quelquefois sur le fonds. On en fait une expérience assez piquante en voyageant. Un fait se sera passé dans une ville; soi-même on l'aura vu; eh bien! à dix lieues de là, on l'entend raconter d'une autre manière, et de ville en ville, d'écho en écho, on finit par ne plus le reconnaître, et en voyant la confiance des autres, on serait tenté de douter de la sienne, à soi-même.

Or, s'il est difficile de constater l'*existence précise*, c'est-à-dire la *vérité* des faits parmi nous, combien cette difficulté n'a-t-elle pas été plus grande chez les anciens, qui n'avaient pas les mêmes moyens de certitude que nous? Je n'entrerai pas aujourd'hui dans les détails intéressants que comporte cette matière, me proposant de l'approfondir dans une autre leçon; mais après avoir parlé des difficultés naturelles de connaître la vérité, j'insisterai sur celle qui tient aux passions du narrateur et des témoins, à ce qu'on appelle partialité; je la divise en deux branches, *partialité volontaire*, et *partialité forcée* : cette dernière, inspirée par la crainte, se rencontre nécessairement dans tous les états despotiques, où la manifestation des faits serait la censure presque perpétuelle du gouvernement. Dans de tels états, qu'un homme ait le courage d'écrire ce qu'il y a de plus notoire, ce que l'opinion publique constate le plus, son livre ne pourra s'imprimer; s'il s'imprime, il ne pourra souvent se divulguer, et par une suite de l'ordre établi, personne n'osera écrire, on écrira avec déviation, dissimulation, ou mensonge : et tel est le caractère de la plus grande partie des histoires.

D'autre part, la partialité volontaire a des effets encore plus étendus; car ayant pour parler les motifs que l'autre a pour se taire, elle envisage son bien-être dans le mensonge et l'erreur. Les tyrans menacent l'autre; ils flattent celle-là; ils paient ses louanges, suscitent ses passions; et après avoir menti à leur siècle par des actions, ils mentent à la postérité par des récits stipendiés.

Je ne parle point d'une autre partialité involontaire, mais non moins puissante, celle des préjugés civils ou religieux dans lesquels nous naissons, dans lesquels nous sommes élevés. En jetant un coup d'œil général sur les *narrateurs*, à peine en voit-on quelques-uns qui s'en soient montrés dégagés. Chez les anciens même, les préjugés ont eu les plus fortes influences; et quand on considère que dès l'âge le plus tendre, tout ce qui nous environne conspire à nous en imprégner; que l'on nous infuse

nos opinions, nos pensées, par nos habitudes, par nos affections, par la force, par la persuasion, par les menaces et par les promesses; que l'on enveloppe notre raison de barrières sacrées au delà desquelles il lui est défendu de regarder, l'on sent qu'il est impossible que par l'organisation même de l'être humain, il ne devienne pas une *fabrique d'erreurs;* et lorsque, par un retour sur nous-mêmes, nous penserons qu'en de telles circonstances, nous en eussions été également atteints; que si par hasard nous possédons la vérité, nous ne la devons peut-être qu'à l'erreur de ceux qui nous ont précédés; loin d'en retirer un sentiment d'orgueil et de mépris, nous remercierons les jours de liberté où il nous a été permis de sentir d'après la nature, de penser d'après notre conscience; et craignant, par l'exemple d'autrui, que cette conscience même ne soit en erreur, nous ne ferons point de cette *liberté* un usage contradictoirement tyrannique, et nous fonderons, sinon sur l'unité d'opinions, du moins sur leur tolérance, l'utilité commune de la paix.

Dans la prochaine leçon, nous examinerons quels ont été, chez les peuples anciens, les matériaux de l'histoire et les moyens d'information; et comparant leur état civil et moral à celui des modernes, nous ferons sentir l'espèce de révolution que l'imprimerie a introduite dans cette branche de nos études et de nos connaissances.

TROISIÈME SÉANCE.

Continuation du même sujet. — Quatre classes principales d'historiens avec des degrés d'autorité divers : 1° historiens acteurs; 2° historiens témoins; 3° historiens auditeurs de témoins; 4° historiens sur ouï-dire ou traditions. — Altération inévitable des récits passés de bouche en bouche. — Absurdité des traditions des temps reculés, commune à tous les peuples. — Elle prend sa source dans la nature de l'entendement humain. — Caractère de l'histoire toujours relatif au degré d'ignorance ou de civilisation d'un peuple. — Caractère de l'histoire chez les anciens et chez les peuples sans imprimerie. — Effets de l'imprimerie sur l'histoire. — Changement qu'elle a produit dans les historiens modernes. — Disposition d'esprit la plus convenable à bien lire l'histoire. — Ridicule de douter de tout, moins dangereux que de ne douter de rien. — Être sobre de croyance.

Nous avons vu que, pour apprécier la certitude des faits historiques, l'on devait peser, dans les narrateurs et dans les témoins,

1° Les moyens d'instruction et d'information;

2° L'étendue des facultés morales, qui sont la sagacité, le discernement;

3° Les intérêts et les affections d'où peuvent résulter trois espèces de partialités : celle de la contrainte, celle de la séduction, et celle des préjugés de naissance et d'éducation. Cette dernière, pour être excusable, n'en est que plus puissante et plus pernicieuse, en ce qu'elle dérive et qu'elle s'autorise des passions même et des intérêts des *nations entières*, qui, dans leurs erreurs non moins opiniâtres et plus orgueilleuses que les individus, exercent sur leurs membres le *plus arbitraire* et le *plus accablant des despotismes*, celui des préjugés nationaux, soit civils, soit religieux.

Nous aurons plus d'une occasion de revenir sur ces diverses conditions de la valeur des témoignages. Aujourd'hui, continuant de développer la même question, nous allons examiner les divers degrés d'autorité qui résultent de leur éloignement plus ou moins grand, plus ou moins médiat des faits et des événements.

En examinant les divers témoins ou narrateurs de l'histoire, on les voit se ranger en plusieurs classes graduelles et successives, qui ont plus ou moins de titres à notre croyance : la première est celle de l'historien acteur et auteur; et de ce genre sont la plupart des écrivains de mémoires personnels, d'actes civils, de voyages, etc. Les faits, en passant immédiatement d'eux à nous, n'ont subi que la moindre altération possible. Le récit a son plus grand degré d'authenticité; mais ensuite la croyance en est soumise à toutes les conditions morales d'intérêt, d'affection et de sagacité dont nous avons parlé, et son poids en reçoit des défalcations toujours assez nombreuses, parce que là se trouve agir au premier degré l'intérêt de la personnalité.

Aussi les écrivains autographes n'ont-ils droit à notre croyance qu'autant que leurs récits ont

1° De la vraisemblance; et il faut avouer qu'en quelques cas, ils portent avec eux un concours si naturel d'événements et de circonstances, une série si bien liée de causes et d'effets, que notre confiance en est involontairement saisie, et y reconnaît, comme l'on dit, le *cachet* de la vérité, qui cependant est encore plus celui de la *conscience;*

2° Autant qu'ils sont appuyés par d'autres témoignages, également soumis à la loi des vraisemblances : d'où il suit que, même en leur plus haut degré de crédibilité, les récits historiques sont soumis à toutes les formalités judiciaires d'examen et d'audition de témoins, qu'une expérience longue et multipliée a introduites dans la jurisprudence des nations; que par conséquent, un seul écrivain, un seul témoignage, n'ont pas le droit de nous astreindre à les croire; et que c'est même une erreur de regarder comme constant un fait qui n'a qu'un seul témoignage, puisque, si l'on pouvait appeler plusieurs témoins,

il pourrait y survenir, il y surviendrait certainement contradiction ou modification. Ainsi l'on regarde vulgairement les Commentaires de César comme un morceau d'histoire qui, par la qualité de son auteur, et parce qu'il n'a pas été contrarié, porte un caractère éminent de certitude. Cependant Suétone nous apprend qu'*Asinius Pollion* avait observé dans ses Annales, qu'un grand nombre de faits cités par *César* n'étaient pas exactement tels qu'il les avait représentés, parce que très-souvent il avait été induit en erreur par les rapports de ses officiers; et *Pollion*, que sa qualité d'homme consulaire et d'ami d'Horace et de Virgile rend un témoin de poids, indiquait que *César* avait eu des intérêts personnels de déguiser la vérité [1].

La seconde classe est celle des témoins immédiats et présents à l'action, ne portant pas l'apparence d'un intérêt personnel, comme l'auteur acteur; leur témoignage inspire, en général, une plus grande confiance, et prend un plus haut degré de crédibilité, toujours avec la condition des vraisemblances, 1° selon le nombre de leurs témoignages; 2° selon la concordance de ces témoignages; 3° selon les règles dominantes que nous avons établies de jugement sain, d'observation exacte, et d'impartialité. Or si l'expérience journalière de ce qui se passe autour de nous et sous nos yeux, prouve que l'opération de constater un fait, même notoire, avec évidence et précision, est une opération délicate et soumise à mille difficultés, il en résulte, pour quiconque étudie l'histoire, un conseil impérieux de ne pas admettre légèrement comme irrécusable, tout ce qui n'a pas subi l'épreuve rigoureuse des témoignages suffisants en qualité et en nombre.

La troisième classe est celle des *auditeurs* de *témoins*, c'est-à-dire, de ceux qui ont entendu les faits de la bouche du témoin; ils en sont encore bien près, et là cependant s'introduit tout à coup une différence extrême dans l'exactitude du récit et dans la précision des tableaux. Les témoins ont vu et entendu les faits, leurs sens en ont été frappés; mais en les peignant dans leur entendement, ils leur ont déjà imprimé, même contre leur gré, des modifications qui en ont altéré les formes; et ces formes s'altèrent bien plus, lorsque, de cette première glace ondulante et mobile, ces faits sont réfléchis dans une seconde aussi variable. Là, devenu non plus un être fixe et positif, comme il l'était dans la nature, mais une image fantastique, le fait prend d'esprit en esprit, de bouche en bouche, toutes les altérations qu'introduisent l'omission, la confusion, l'addition des circonstances; il est commenté, discuté, interprété, traduit; toutes opérations qui altèrent sa pureté native, mais qui exigent que nous fassions ici une distinction importante entre les deux moyens employés à le transmettre : celui de la parole, et celui de l'écriture.

Si le fait est transmis par l'écriture, son état est dès ce moment, fixé, et il conserve d'une manière immuable le genre d'autorité qui dérive du caractère de son narrateur. Il peut bien déjà être défiguré; mais tel qu'il est écrit, tel il demeure; et si, comme il arrive, divers esprits lui donnent diverses acceptions, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont obligés de se raccorder sur ce type sinon original, du moins positif; et tel est l'avantage que procure toute pièce écrite, qu'elle transmet immédiatement, malgré les intervalles des temps et des lieux, l'existence quelconque des faits; elle rend présent le narrateur, elle le ressuscite, et à des milliers d'années de distance, elle fait converser tête à tête avec *Cicéron*, *Homère*, *Confucius*, etc. Il ne s'agit plus que de constater que la pièce n'est point apocryphe, et qu'elle est réellement leur ouvrage. Si la pièce est anonyme, elle perd un degré d'authenticité, et son témoignage, par cela qu'il est masqué, est soumis à toutes les perquisitions d'une sévère critique, à tous les soupçons que fait naître en toute occasion la clandestinité. Si la pièce a été traduite, elle ne perd rien de son authenticité; mais dans ce passage par une glace nouvelle, les faits s'éloignent encore d'un degré de leur origine; ils reçoivent des teintes plus faibles ou plus fortes, selon l'habileté du traducteur; mais du moins a-t-on la ressource de les vérifier et de les redresser.

Il n'en est pas ainsi de la transmission des faits par parole, c'est-à-dire de la tradition. Là se déploient tous les caprices, toutes les divagations volontaires ou forcées de l'entendement; et jugez quelles doivent être les altérations des faits transmis de bouche en bouche, de génération en génération, lorsque nous voyons souvent dans une même personne le récit des mêmes faits varier selon les époques, selon le changement des intérêts et des affections. Aussi l'exactitude de la tradition est-elle en général décriée; et elle le devient d'autant plus qu'elle s'éloigne de sa source primitive à un plus grand intervalle de temps et de lieu. Nous en avons les preuves irrécusables sous nos propres yeux : que l'on aille dans les campagnes et même dans les villes, recueillir les traditions des anciens sur les événements du siècle de Louis XIV, et même des premières années de ce siècle (je suppose que l'on mette à part tous les moyens d'instruction provenant de pièces écrites), l'on verra quelle altéra-

[1] Suétone, *Vie de César*, § 54.

tion, quelle confusion se sont introduites, quelle différence s'établit de témoins à témoins, de conteurs à conteurs! Nous en avons une preuve évidente dans l'histoire de la bataille de *Fontenoy*, sur laquelle il y a quantité de variantes. Or si un tel état d'oubli, de confusion, d'altération, a lieu dans des temps d'ailleurs éclairés, au sein d'une nation déjà policée, et qui, par d'autres moyens, trouve le secret de le corriger et de s'en garantir, concluez ce qui dut arriver chez les peuples où les arts étaient ou sont dans l'enfance ou l'abâtardissement; chez qui le désordre régnait ou règne encore dans le système social, l'ignorance dans le système moral, l'indifférence dans tout ce qui excède les premiers besoins. Aussi le témoignage des voyageurs exacts nous présente-t-il encore en ce moment chez les peuples sauvages et même chez ceux que l'on appelle civilisés, la preuve de cette invraisemblance de récits; de cette absurdité de traditions dont nous parlons; et ces traditions sont nulles, à beaucoup d'égards, même dans le pays de l'Asie, où l'on en place plus particulièrement le foyer et la source; la preuve s'en tire de l'ignorance où les naturels vivent des faits et des dates qui les intéressent le plus, puisque les *Indiens*, les *Arabes*, les *Turks*, les *Tartares*, ne savent pas même rendre compte de leur âge, de l'année de leur naissance, ni de celle de leurs parents.

Cependant c'est par des traditions, c'est par des récits transmis de bouche en bouche, de générations en générations, qu'a dû commencer, qu'a nécessairement commencé l'histoire; et cette nécessité est démontrée par les faits de la nature, encore subsistants, par la propre organisation de l'homme, par le mécanisme de la formation des sociétés.

En effet, de ce qu'il est prouvé que l'homme naît complétement ignorant et sans art; que toutes ses idées sont le fruit de ses sensations, toutes ses connaissances l'acquisition de son expérience personnelle, et de l'expérience accumulée des générations antérieures; de ce qu'il est prouvé que l'écriture est un art extrêmement compliqué dans les principes de son invention; que la parole même est un autre art qui l'a précédé, et qui seul a exigé une immense série de générations: l'on en conclut, avec certitude physique, que l'empire de la tradition s'est étendu sur toute la durée des siècles qui ont précédé l'invention de l'écriture; j'ajoute même de l'écriture alphabétique; car elle seule a su peindre toutes les nuances des faits, toutes les modifications des pensées; au lieu que les autres écritures qui peignent les figures, et non les sons, telles que les *hiéroglyphes* des *Egyptiens*, les *nœuds* ou *quippos* des *Péruviens*, les *tableaux* des *Mexicains*, n'ont pu peindre que le *canevas* et le *noyau* des faits, et ont laissé dans le vague les circonstances et les liaisons. Or puisqu'il est démontré par les faits et le raisonnement, que tous ces arts d'écriture et de langage sont le résultat de l'état social, qui lui-même n'a été que le produit des circonstances et des besoins; il est évident que tout cet édifice de besoins, de circonstances, d'arts et d'état social, a précédé l'empire de l'histoire écrite.

Maintenant remarquez que la preuve inverse de ces faits physiques se trouve dans la nature même des premiers récits offerts par l'histoire. En effet, si, comme nous le disons, il est dans la constitution de l'entendement humain de ne pas toujours recevoir l'image des faits parfaitement semblable à ce qu'ils sont; de les altérer d'autant plus qu'il est moins exercé et plus ignorant, qu'il en comprend moins les causes, les effets et toute l'action: il s'ensuit, par une conséquence directe, que plus les peuples ont été grossiers, et les générations novices et barbares, plus leurs commencements d'histoire, c'est-à-dire leurs traditions, doivent être déraisonnables, contraires à la véritable nature, au sain entendement. Or veuillez jeter un coup d'œil sur toutes les histoires, et considérez s'il n'est pas vrai que toutes débutent par un état de choses tel que je vous le désigne; que leurs récits sont d'autant plus chimériques, représentent un état d'autant plus bizarre, qu'ils s'éloignent plus dans les temps anciens; qu'ils tiennent plus à l'origine de la nation de qui ils proviennent; qu'au contraire, plus ils se rapprochent des temps connus, des siècles où les arts, la police, et tout le système moral ont fait des progrès, plus ces récits reprennent le caractère de la vraisemblance, et peignent un état de choses physique et moral analogue à celui que nous voyons: de manière que l'histoire de tous les peuples comparée, nous offre ce résultat général; que ses tableaux sont d'autant plus éloignés de l'ordre de la nature et de la raison, que les peuples sont plus rapprochés de l'état sauvage, qui est pour tous l'état primitif; et qu'au contraire ses tableaux sont d'autant plus analogues à l'ordre que nous connaissons, que ces mêmes peuples s'éclairent, se policent, se civilisent: en sorte que lorsqu'ils arrivent aux siècles où se développent les sciences et les arts, on voit la foule des événements merveilleux, des prodiges et des monstres de tout genre, disparaître devant leur lumière, comme les fantômes, les larves et les spectres, dont les imaginations peureuses et malades

peuplent les ténèbres et le silence de la nuit, disparaissent devant l'aube du jour et les rayons de l'aurore.

Posons donc cette maxime féconde en résultats dans l'étude de l'histoire :

« Que l'on peut calculer, avec une sorte de jus-
« tesse, le degré de lumière et de civilisation d'un
« peuple, par la nature même de ses récits histo-
« riques ; » ou bien en termes plus généraux :

« Que l'histoire prend le caractère des époques
« et des temps où elle a été composée. »

Et ici se présente à notre examen la comparaison de deux grandes périodes où l'histoire a été composée avec des circonstances de moyens et de secours très-différents : je veux parler de la période des manuscrits, et de la période des imprimés. Vous savez que jusque vers la fin du quinzième siècle, il n'avait existé de livres et de monuments qu'écrits à la main, que ce fut seulement vers 1440 que parurent les premiers essais de Jean Guttemberg, d'immortelle mémoire, puis de ses associés Fusth et Scheffer, pour écrire avec des caractères, d'abord de bois, ensuite de métal, et par cet art simple et ingénieux obtenir instantanément un nombre infini de répétitions ou de copies d'un premier modèle ordonné. Cette heureuse innovation apporta dans le sujet que nous traitons, des changements qu'il est important de bien remarquer.

Lorsque les écrits, actes ou livres se traçaient tous à la main, la lenteur de ce pénible travail, les soins qu'il renouvelait sans cesse, les frais qu'il multipliait, en rendant les livres chers, les rendaient plus rares, plus difficiles à créer, plus faciles à anéantir. Un copiste produisait lentement un *individu* livre; l'imprimerie en produit rapidement une *génération :* il en résultait pour les compulsations, et par conséquent pour toute instruction, un concours rebutant de difficultés. Ne pouvant travailler que sur des originaux, et ces originaux n'existant qu'en petit nombre dans les dépôts publics et dans les mains de quelques particuliers, les uns jaloux, les autres avares, le nombre des hommes qui pouvaient s'occuper d'écrire l'histoire était nécessairement très-borné; ils avaient moins de contradicteurs; ils pouvaient plus impunément ou négliger ou altérer; le cercle des lecteurs étant très-étroit, ils avaient moins de juges, moins de censeurs; ce n'était point l'opinion publique, mais un esprit de faction ou de coterie qui prononçait; et alors c'était bien moins le fonds des choses que le caractère de la personne, qui déterminait le jugement.

Au contraire, depuis l'imprimerie, les monuments originaux une fois constatés, pouvant, par la multiplication de leurs copies, être soumis à l'examen, à la discussion d'un grand nombre de lecteurs, il n'a plus été possible ou du moins facile d'en atténuer, d'en dévier le sens, ni même d'en altérer le manuscrit, par l'extrême publicité des réclamations; et de ce côté la certitude historique a réellement acquis et gagné.

Il est vrai que chez les anciens, par cela même qu'un livre exigeait plusieurs années pour être composé, et davantage encore pour se répandre, sans que pour cela l'on pût dire qu'il fût divulgué, il était possible d'y déposer des vérités plus hardies, parce que le temps avait détruit ou éloigné les intéressés, et ainsi la clandestinité favorisait la véracité de l'historien; mais elle favorisait aussi sa partialité; s'il établissait des erreurs, il était moins facile de les réfuter; il y avait moins de ressource à la réclamation : or ce même moyen de clandestinité étant également à la disposition des modernes, avec le moyen d'en combattre les inconvénients, l'avantage paraît être entièrement pour eux de ce côté.

Chez les anciens, la nature des circonstances dont je viens de parler, soit dans l'étude, soit dans la composition de l'histoire, la concentrait presque nécessairement dans un cercle étroit d'hommes riches, puisque les livres étaient très-coûteux, et d'hommes publics et de magistrats, puisqu'il fallait avoir manié les affaires pour connaître les faits; et en effet nous aurons l'occasion fréquente d'observer que la plupart des historiens grecs et romains ont été des généraux, des magistrats, des hommes d'une fortune ou d'un rang distingué. Chez les Orientaux, c'étaient presque exclusivement les prêtres, c'est-à-dire, la classe qui s'était attribué le plus puissant des monopoles, celui des lumières et de l'instruction. Et de là ce caractère d'élévation et de dignité dont on a fait de tous temps la remarque chez les historiens de l'antiquité, et qui fut le produit naturel et même nécessaire de l'éducation cultivée qu'ils avaient reçue.

Chez les modernes, l'imprimerie ayant multiplié et facilité les moyens de lecture et de composition; cette composition même étant devenue un objet de commerce, une marchandise, il en est résulté pour les écrivains une hardiesse mercantile, une confiance téméraire qui a trop souvent ravalé ce genre d'ouvrage, et profané la sainteté de son but.

Il est vrai que l'antiquité a eu aussi ses compilateurs et ses charlatans; mais la fatigue et l'ennui de copier leurs ouvrages en ont délivré les âges suivants, et l'on peut dire à cet égard que les difficultés ont servi la science.

Mais d'autre part cet avantage des anciens se compense par un inconvénient grave, le soupçon fondé d'une partialité presque nécessitée, 1° par l'esprit de personnalité dont les ramifications étaient d'autant plus étendues que l'écrivain acteur ou témoin avait eu plus de rapports d'intérêts et de passions dans la chose publique; 2° par l'esprit de famille et de parenté qui, chez les anciens, et surtout dans la Grèce et dans l'Italie, constituait un esprit de faction général et indélébile. Et remarquez qu'un ouvrage composé par l'individu d'une famille en devenait la commune propriété; qu'elle en épousait les opinions, par là même que l'auteur avait sucé ses propres préjugés. Ainsi un manuscrit de la famille des Fabius, des Scipions, se transmettait d'âge en âge et par héritage; et si un manuscrit contradictoire existait dans une autre famille, la plus puissante saisissait comme une victoire l'occasion de l'anéantir : c'était en petit l'esprit des nations en grand; cet esprit d'égoïsme orgueilleux et intolérant, par lequel les Romains et les Grecs, ennemis de l'univers, ont anéanti les livres des autres peuples, et par lequel nous privant du *plaidoyer* de leurs parties adverses dans la *cause célèbre* de leurs rapines, ils nous ont rendus presque complices de leur tyrannie, par l'admiration éclatante, et par l'émulation secrète que nous portons à leurs triomphes criminels.

Chez les modernes, au contraire, en vain un ouvrage historique s'environnerait-il des moyens de la clandestinité, du crédit de la richesse, du pouvoir de l'autorité, de l'esprit de faction ou de famille; un seul jour, une seule réclamation suffisent à renverser un édifice de mensonge combiné pendant des années; et tel est le service signalé que la liberté de la presse a rendu à la vérité, que le plus faible individu, s'il a les vertus et le talent de l'historien, pourrait censurer les erreurs des nations jusque sous leurs yeux, fronder même leurs préjugés malgré leur colère, si d'ailleurs il n'était pas vrai que ces erreurs, ces préjugés, cette colère que l'on attribue aux nations, n'appartiennent bien plus souvent qu'à leurs gouvernants.

Dans l'habitude où nous sommes de vivre sous l'influence de l'imprimerie, nous ne sentons point assez fortement tout ce que la publicité qui en dérive nous procure d'avantages politiques et moraux; il faut avoir vécu dans les pays où n'existe point l'art libérateur de la presse, pour concevoir tous les effets de sa privation, pour imaginer tout ce que la disette de livres et de papiers-nouvelles jette de confusion dans les récits, d'absurdités dans les ouï-dire, d'incertitude dans les opinions, d'obstacles dans l'instruction, d'ignorance dans tous les esprits. L'histoire doit des bénédictions à celui qui le premier, dans Venise, s'avisa de donner à lire des bulletins de nouvelles, moyennant la petite pièce de monnaie appelée *gazetta*, dont ils ont retenu le nom; et en effet les gazettes sont des monuments instructifs et précieux jusque dans leurs écarts, puisqu'elles peignent l'esprit dominant du temps qui les a vues naître, et que leurs contradictions présentent des bases fixes à la discussion des faits. Aussi lorsque l'on nous dit que dans leurs nouveaux établissements, les Anglo-Américains tracent d'abord un chemin, et portent une presse pour avoir un papier-nouvelle, me paraît-il que dans cette double opération, ils atteignent le but, et font l'analyse de tout bon système social, puisque la *société* n'est autre chose que la *communication facile* et *libre* des *personnes*, des *pensées* et des *choses;* et que tout l'art du gouvernement se réduit à *empêcher* les *frottements violents* capables de la détruire. Et quand, par inverse à ce peuple déjà civilisé au berceau, les états de l'Asie arrivent à leur décrépitude sans avoir cessé d'être ignorants et barbares, sans doute c'est parce qu'ils n'ont eu ni imprimerie, ni chemin de terre ou d'eau : telle est la puissance de l'imprimerie, telle est son influence sur la civilisation, c'est-à-dire sur le développement de toutes les facultés de l'homme dans le sens le plus utile à la société, que l'époque de son invention divise en deux systèmes distinctifs et divers l'état politique et moral des peuples antérieurs et des peuples postérieurs à elle, ainsi que de leurs historiens; et son existence caractérise à tel point les lumières, que pour s'informer si un peuple est policé ou barbare, l'on peut se réduire à demander : A-t-il l'usage de l'imprimerie? a-t-il la liberté[1] de la presse?

Or si, comme il est vrai, l'état de l'antiquité à cet égard fut infiniment semblable à l'état actuel de l'Asie; si même chez les peuples regardés comme libres, les gouvernements eurent presque toujours un esprit mystérieux de corps et de faction, et des intérêts privilégiés qui les isolaient de la nation; s'ils eurent en main les moyens d'empêcher ou de paralyser les écrits qui les auraient censurés, il en rejaillit un soupçon raisonnable de partialité, soit volontaire, soit forcée, sur les écrivains. Comment Tite-Live, par exemple, aurait-il osé peindre dans tout son odieux la politique perverse de ce sénat romain, qui, pour distraire le peuple de ses demandes longtemps justes et mesurées, fomenta l'incendie des guerres qui pendant cinq cents ans dévorèrent les générations, et qui,

[1] La *liberté*, et non la *licence*.

après que les dépouilles du monde eurent été entassées dans Rome comme dans un antre, n'aboutirent qu'à offrir le spectacle de brigands enivrés de jouissances, et toujours insatiables, qui s'entr'égorgèrent pour le partage du butin? Parcourez Denys d'Halicarnasse, Polybe et Tacite lui-même, vous n'y citerez pas un de ces mouvements d'indignation que devait arracher le tableau de tant d'horreurs qu'ils nous ont transmises; et malheur à l'historien qui n'a pas de ces mouvements, ou malheur à son siècle, s'il se les refuse!

De toutes ces considérations, je conclus que dans l'étude de l'histoire, le point précis de la vérité est délicat à saisir, difficile à poser, et que la certitude que nous pouvons nous permettre, a besoin, pour être raisonnable, d'un calcul de probabilités, qu'à juste titre l'on a classé au rang des sciences les plus importantes qui vous seront démontrées dans l'école normale. Si j'ai insisté sur ce premier article, c'est parce que j'ai senti son importance, non point abstraite et spéculative, mais usuelle et applicable à tout le cours de la vie : la vie est pour chacun de nous son histoire personnelle, où le jour d'hier devient la matière du récit d'aujourd'hui et de la résolution de demain. Si, comme il est vrai, le bonheur dépend de ces résolutions, et si ces résolutions dépendent de l'exactitude des récits, c'est donc une affaire importante que la disposition d'esprit propre à les bien juger; et trois alternatives se présentent dans cette opération : *tout croire*, ne *rien croire*, ou *croire avec poids et mesure*. Entre ces trois partis, chacun choisit selon son goût, je devrais dire selon ses habitudes et son tempérament, car le tempérament gouverne la foule des hommes plus qu'ils ne s'en aperçoivent eux-mêmes. Quelques-uns, mais en très-petit nombre, arrivent à force d'abstraction à douter même du rapport de leurs sens; et tel fut, dit-on, Pyrrhon, dont la célébrité en ce genre d'erreur a servi à la désigner sous le nom de *Pyrrhonisme*. Mais si Pyrrhon, qui doutait de son existence au point de se voir submerger sans pâlir, et qui regardait la mort et la vie comme si égales et si équivoques, qu'*il ne se tuait pas*, disait-il, *faute de pouvoir choisir;* si, dis-je, Pyrrhon a reçu des Grecs le nom de *philosophe*, il reçoit des philosophes celui d'*insensé*, et des médecins celui de *malade :* la saine médecine apprend en effet que cette apathie et ce travers d'esprit sont le produit physique d'un genre nerveux obtus ou usé, soit par les excès d'une vie trop contemplative, dénuée de sensations, soit par les excès de toutes les passions, qui ne laissent que la cendre d'une sensibilité consumée.

Si douter de tout est la maladie chronique, rare et seulement ridicule, des tempéraments et des esprits faibles; par inverse, ne douter de rien est une maladie beaucoup plus dangereuse en ce qu'elle est du genre des fièvres ardentes, propres aux tempéraments énergiques, chez qui, acquérant par l'exemple une intensité contagieuse, elle finit par exciter les convulsions de l'enthousiasme et la frénésie du fanatisme. Telles sont les périodes du progrès de cette maladie de l'esprit, dérivant de la nature, et de celle du cœur humain, qu'une opinion ayant d'abord été admise par paresse, par négligence de l'examiner, l'on s'y attache, l'on s'en tient *certain* par habitude; on la défend par amour-propre, par opiniâtreté; et de la défense passant à l'attaque, bientôt l'on veut imposer sa croyance par cette estime de soi appelée *orgueil*, et par ce désir de domination qui, dans l'exercice du pouvoir, aperçoit le libre contentement de toutes ses passions. Il y a cette remarque singulière à faire sur le fanatisme et le pyrrhonisme, qu'étant l'un et l'autre deux termes extrêmes, diamétralement opposés, ils ont néanmoins une source commune, l'*ignorance;* avec cette seule différence que le *pyrrhonisme est l'ignorance faible* qui ne juge jamais; et que le *fanatisme est l'ignorance robuste* qui juge toujours, qui a tout jugé.

Entre ces excès il est un terme moyen, celui d'asseoir son jugement lorsqu'on a pesé et examiné les raisons qui le déterminent, de le tenir en suspens tant qu'il n'y a pas de motif suffisant à le poser, et de mesurer son degré de croyance et de certitude sur les degrés de preuves et d'évidence dont chaque fait est accompagné. Si c'est là ce qu'on nomme *scepticisme*, selon la valeur du mot qui signifie *examiner, tâter autour d'un objet avec défiance*, et si l'on me demande, comme l'a fait un de vous dans notre dernière conférence, si mon dessein est de vous conduire au scepticisme, je dirai d'abord qu'en vous présentant mes réflexions, je ne prêche pas une doctrine; mais que si j'avais à en prêcher une, ce serait la doctrine du *doute* tel que je le peins, et je croirais servir en ce point, comme en tout autre, la cause réunie de la liberté et de la philosophie, puisque le caractère spécial de la philosophie est de laisser à chacun la faculté de juger selon la mesure de sa sensation et de sa conviction; je prêcherais le *doute examinateur*, parce que l'histoire entière m'a appris que la *certitude est la doctrine de l'erreur ou du mensonge*, et l'arme constante de la tyrannie. Le plus célèbre des imposteurs et le plus audacieux des tyrans, a commencé son livre par ces mots : *Il n'y a point de doute dans ce livre : il conduit droit*

celui qui marche aveuglément, celui qui reçoit sans discussion ma parole qui sauve le simple et confond le savant[1]; par ce seul début l'homme est dépouillé du libre usage de sa volonté, de ses sens; il est dévoué à l'esclavage; mais en récompense, d'esclave qu'il se fait, le vrai croyant devient ministre du prophète, et recevant de Mahomet le sabre et le Qoran, il devient prophète à son tour, et dit : Il n'y a point de doute en ce livre; *y croire*, c'est-à-dire, *penser comme moi, ou la mort :* doctrine commode, il faut l'avouer, puisqu'elle dispense celui qui la prêche des peines de l'étude : elle a même cet avantage que, tandis que l'homme douteur calcule, examine, le croyant fanatique exécute et agit : le premier apercevant plusieurs routes à la fois, est obligé de s'arrêter pour examiner où elles le conduisent; le second ne voyant que celle qui est devant lui, n'hésite pas. Il la suit, semblable à ces animaux opiniâtres dont on circonscrit la vue par des cuirs cousus à leurs brides pour les empêcher de s'écarter à droite ou à gauche, et surtout pour les empêcher de voir le fouet qui les morigène; mais malheur au conducteur s'ils viennent à se mutiner; car, dans leur fureur déjà demi-aveugles, ils poussent toujours devant eux, et finissent par le jeter avec eux dans les précipices.

Tel est, messieurs, le sort que prépare la *certitude présomptueuse* à l'*ignorance crédule;* par inverse, l'avantage qui résulte du doute circonspect et observateur est tel, que réservant toujours dans l'esprit une place pour de nouvelles preuves, il le tient sans cesse disposé à redresser un premier jugement, à en confesser l'erreur. De manière que si, comme il faut s'y attendre, soit dans cette matière, soit dans toute autre, je venais à en énoncer quelqu'une, les principes que je professe me laisseraient la ressource, ou me donneraient le courage de dire avec le philosophe ancien : *Je suis homme, et rien de l'homme ne m'est étranger.*

La prochaine séance étant destinée à une conférence, je vous invite, messieurs, à rechercher et à rassembler les meilleures observations qui ont été faites sur le sujet que j'ai traité aujourd'hui : malheureusement éparses dans une foule de livres, elles y sont noyées de questions futiles ou paradoxales. Presque tous les auteurs qui ont traité de la *certitude historique*, en ont traité avec cette partialité de préjugés dont je vous ai parlé; et ils ont exagéré cette certitude et son importance, parce que c'est sur elle que presque tous les systèmes religieux ont eu l'imprudence de fonder les questions de dogme, au lieu de les fonder sur des faits naturels, capables de procurer l'évidence; il serait à désirer que quelqu'un traitât de nouveau et méthodiquement ce sujet, il rendrait un véritable service non-seulement aux lettres, mais encore aux sciences morales et politiques.

[1] Voyez le 1er chapitre du *Qoran*, verset 1er et suivants.

QUATRIÈME SÉANCE.

Résumé du sujet précédent. — Quelle utilité peut-on retirer de l'histoire? — Division de cette utilité en trois genres : 1° utilité des bons exemples, trop compensée par les mauvais; 2° transmission des objets d'arts et de sciences; 3° résultats politiques des effets des lois, et de la nature des gouvernements sur le sort des peuples.... — L'histoire ne convient qu'à très-peu de personnes sous ce dernier rapport; elle ne convient à la jeunesse, et à la plupart des classes de la société, que sous le premier. — Les romans bien faits sont préférables.

Jusqu'ici nous nous sommes occupés de la certitude de l'histoire, et nos recherches à cet égard peuvent se résumer dans les propositions suivantes :

1° Que les faits historiques, c'est-à-dire les faits racontés, ne nous parvenant que par l'intermède des sens d'autrui, ne peuvent avoir ce degré d'évidence, ni nous procurer cette conviction qui naissent du témoignage de nos propres sens.

2° Que si, comme il est vrai, nos propres sens peuvent nous induire en erreur, et si leur témoignage a quelquefois besoin d'examen, il serait inconséquent et attentatoire à notre liberté, à notre propriété d'opinions, d'attribuer aux sensations d'autrui une autorité plus forte qu'aux nôtres.

3° Que, par conséquent, les faits historiques ne peuvent jamais atteindre aux deux premiers degrés de notre certitude, qui sont la sensation physique, et le souvenir de cette sensation; qu'ils se placent seulement au troisième degré, qui est celui de l'analogie, ou comparaison des sensations d'autrui aux nôtres; et que là, leur certitude se distribue en diverses classes, décroissantes selon le plus ou le moins de vraisemblance des faits, selon le nombre et les facultés morales des témoins, et selon la distance qu'établit entre le fait et son narrateur, le passage d'une main à l'autre. Les mathématiques étant parvenues à soumettre toutes ces conditions à des règles précises, et à en former une branche particulière de connaissances sous le nom de *calcul des probabilités*, c'est à elles que nous remettons le soin de compléter vos idées sur la question de la certitude de l'histoire.

Venons maintenant à la question de l'utilité, et la traitant selon qu'elle est posée dans le programme, considérons quelle utilité sociale et pratique l'on doit se proposer, soit dans l'étude soit

dans l'enseignement de l'histoire. Je sens bien que cette manière de présenter la question n'est point la plus méthodique, puisqu'elle suppose le fait principal déjà établi et prouvé; mais elle est la plus économique de temps, par conséquent, elle-même la plus utile, en ce qu'elle abrége beaucoup la discussion; car si je parviens à spécifier le genre d'utilité que l'on peut retirer de l'histoire, j'aurai prouvé que cette utilité existe; au lieu que si j'eusse mis en question l'existence de cette utilité, il eût d'abord fallu faire la distinction de l'histoire, telle qu'on l'a traitée, ou telle qu'elle pourrait l'être; puis la distinction entre tels et tels livres d'histoire; et peut-être eussé-je été embarrassé de prouver quelle utilité résulte de quelques-uns, même des plus accrédités, et des plus influents que l'on eût pu me citer; et par là j'eusse donné lieu d'élever et de soutenir une thèse assez piquante, savoir *si l'histoire n'a pas été plus nuisible qu'utile, n'a pas causé plus de mal que de bien, soit aux nations, soit aux particuliers,* par les idées fausses, par les notions erronées, par les préjugés de toute espèce qu'elle a transmis et comme consacrés; et cette thèse aurait eu sur la nôtre l'avantage de s'emparer de nos propres faits, pour prouver que l'*utilité* n'a pas même été le but ni l'objet primitif de l'histoire; que le premier mobile des traditions grossières, de qui elle est née, fut d'une part dans les raconteurs, ce besoin mécanique qu'éprouvent tous les hommes de répéter leurs sensations, d'en retentir comme un instrument retentit de ses sons; d'en rappeler l'image, quand la réalité est absente ou perdue : besoin qui, par cette raison, est la passion spéciale de la vieillesse qui ne jouit plus, et constitue l'unique genre de conversation des gens qui ne pensent point; que, d'autre part, dans les auditeurs, ce mobile fut la curiosité, second besoin aussi naturel que nous éprouvons de multiplier nos sensations; de suppléer par des images aux réalités : besoin qui fait de toute narration un spectacle, si j'ose le dire, de *lanterne magique,* pour lequel les hommes les plus raisonnables n'ont pas moins de goût que les enfants; cette thèse nous rappellerait que les premiers tableaux de l'histoire, composés sans art et sans goût, ont été recueillis sans discernement et sans but; qu'elle ne fut d'abord qu'un ramas confus d'événements incohérents et surtout merveilleux, par là même excitant davantage l'attention; que ce ne fut qu'après avoir été fixés par l'écriture, et être déjà devenus nombreux, que les faits, plus exacts et plus naturels, donnèrent lieu à des réflexions et à des comparaisons, dont les résultats furent applicables à des situations ressemblantes; et qu'enfin ce n'est que dans des temps modernes, et presque seulement depuis un siècle, que l'histoire a pris ce caractère de philosophie, qui dans la série des événements, cherche un ordre généalogique de causes et d'effets, pour en déduire une théorie de règles et de principes propres à diriger les particuliers et les peuples vers le but de leur conservation ou de leur perfection.

Mais en ouvrant la carrière à de semblables questions, j'aurais craint de trop donner lieu à envisager l'histoire sous le rapport de ses inconvénients et de ses défauts; et puisqu'une critique trop approfondie peut quelquefois être prise pour de la satire; puisque l'instruction a un caractère si saint, qu'elle ne doit pas se permettre même les jeux du paradoxe, j'ai dû en écarter jusqu'aux apparences, et j'ai dû me borner à la considération d'une utilité déjà existante, ou du moins d'une utilité possible à trouver.

Je dis donc qu'en étudiant l'histoire avec l'intention et le désir d'en retirer une utilité pratique, il m'a paru en voir naître trois espèces :

L'une applicable aux individus, et je la nomme *utilité morale;*

L'autre applicable aux sciences et aux arts, je l'appelle *utilité scientifique;*

La troisième, applicable aux peuples et à leurs gouvernements, je l'appelle *utilité politique.*

En effet, si l'on analyse les faits dont se compose l'histoire, on les voit se diviser, comme d'eux-mêmes, en trois classes : l'une de faits individuels, ou actions des particuliers; l'autre de faits publics, ou d'ordre social et de gouvernement; et la troisième de faits d'arts et de sciences, ou d'opérations de l'esprit.

Relativement à la première classe, chacun a pu remarquer que, lorsque l'on se livre à la lecture de l'histoire, et que l'on y cherche, soit l'amusement qui naît de la variété mobile des tableaux; soit les connaissances qui naissent de l'expérience des temps antérieurs, il arrive constamment que l'on se fait l'application des actions individuelles qui sont racontées; que l'on s'identifie en quelque sorte aux personnages, et que l'on exerce son jugement ou sa sensibilité sur tout ce qui leur arrive, pour en déduire des conséquences qui influent sur notre propre conduite. Ainsi, en lisant les faits de la Grèce et de l'Italie, il n'est point de lecteur qui n'attache un intérêt particulier à certains hommes qui y figurent; qui ne suive avec attention la vie privée ou publique d'Aristide ou de Thémistocle, de Socrate ou d'Alcibiade, de Scipion ou de Catilina,

de Cicéron ou de César, et qui, de la comparaison de leur conduite et de leur destinée, ne retire des réflexions, des préceptes qui influent sur ses propres actions; et ce genre d'influence, et, si j'ose le dire, de préceptorat de l'histoire, a surtout lieu dans la partie appelée biographique, ou *description de la vie* des hommes, soit publics, soit particuliers, dont Plutarque et Cornelius Nepos nous offrent des exemples dans leurs *Hommes illustres;* mais il faut convenir que, dans cette partie, l'histoire est soumise à plus d'une difficulté, et que d'abord on peut l'accuser de se rapprocher souvent du roman; car on sent que rien n'est plus difficile que de constater avec certitude et de retracer avec vérité les actions et le caractère d'un homme quelconque. Pour obtenir cet effet, il faudrait l'avoir habituellement suivi, étudié, connu, même avoir été lié assez intimement avec lui; et dans toute liaison, l'on sait combien il est difficile qu'il ne soit pas survenu, qu'il ne se soit pas mêlé des passions d'amitié ou de haine, qui dès lors altèrent l'impartialité; aussi les ouvrages de ce genre ne sont-ils presque jamais que des panégyriques ou des satires; et cette assertion trouverait au besoin ses preuves et son appui dans bien des mémoires de nos jours, dont nous pouvons parler comme témoins bien informés sur plusieurs articles. En général, les histoires individuelles ne sauraient avoir d'exactitude et de vérité qu'autant qu'un homme écrirait lui-même sa vie, et l'écrirait avec conscience et fidélité. Or si l'on considère les conditions nécessaires à cet effet, on les trouve difficiles à réunir, et presque contradictoires; car si c'est un homme immoral et méchant, comment consentira-t-il à publier sa honte, et quel motif aura-t-on de lui croire la probité qu'exige cet acte? Si c'est un homme très-vertueux, comment s'exposera-t-il aux inculpations d'orgueil et de mensonge que ne manqueront pas de lui adresser le vice et l'envie? Si l'on a des faiblesses vulgaires, ces faiblesses n'excluent-elles pas le courage nécessaire à les révéler? Quand on cherche tous les motifs que les hommes peuvent avoir de publier leur vie, on les voit se réduire, ou à l'amour propre blessé qui défend l'existence physique ou morale contre les attaques de la malveillance et de la calomnie : et ce cas est le plus légitime et le plus raisonnable : ou à l'amour-propre ambitieux de gloire et de considération, qui veut manifester les titres auxquels il en est ou s'en croit digne. Telle est la puissance de ce sentiment de vanité, que, se repliant sous toutes les formes, il se cache même sous ces actes d'humilité religieuse et cénobitique, où l'aveu des erreurs passées est l'éloge indirect et tacite de la sagesse présente, et où l'effort que suppose cet aveu devient un moyen nécessaire et intéressant d'obtenir pardon, grâce ou récompense, ainsi que nous en voyons un exemple saillant dans les Confessions de l'évêque *Augustin :* il était réservé à notre siècle de nous en montrer un autre où l'amour-propre s'immolerait lui-même, uniquement par l'orgueil *d'exécuter une entreprise qui n'eut jamais de modèle, de montrer à ses semblables un homme qui ne ressemble à aucun d'eux, et qui étant unique en son genre, se dit pourtant l'homme de la nature* [1]; comme si le sort eût voulu qu'une vie passée dans le paradoxe, se terminât par l'idée contradictoire d'arriver à l'admiration, et presque au culte [2], par le tableau d'une suite continue d'illusions d'esprit et d'égarements de cœur.

Ceci nous mène à une seconde considération de notre sujet, qui est qu'en admettant la véracité dans de tels récits, il serait possible que par là même l'histoire fût inférieure en utilité au roman; et ce cas arriverait, si des aventures véritables offraient le spectacle immoral de la vertu plus malheureuse que le vice, puisque l'on n'estime dans les aventures supposées, que l'art qui présente le vice comme plus éloigné du bonheur que la vertu; si donc il existait un livre où un homme regardé comme vertueux, et presque érigé en patron de secte, se fût peint comme très-malheureux; si cet homme, *confessant* sa vie, citait de lui un grand nombre de traits d'avilissement, d'infidélité, d'ingratitude; s'il nous donnait de lui l'idée d'un caractère chagrin, orgueilleux, jaloux; si, non content de relever ses

[1] Voyez le début des *Confessions* de J. J. Rousseau; il n'est peut-être aucun livre où tant d'orgueil ait été rassemblé dans aussi peu de lignes que dans les dix premières.

[2] Il y a cette différence caractéristique entre Rousseau et Voltaire considérés comme chefs d'opinions, que si vous attaquez Voltaire devant ses partisans, ils le défendent sans chaleur, par raisonnements et par plaisanterie, et vous regardent tout au plus comme un homme de mauvais goût. Mais si vous attaquez Rousseau devant les siens, vous leur causez une espèce d'horreur religieuse, et ils vous considèrent comme un scélérat. Ayant moi-même dans ma jeunesse éprouvé ces impressions, lorsque j'en ai recherché la cause, il m'a paru que Voltaire, parlant à l'esprit plutôt qu'au cœur, à la pensée plutôt qu'au sentiment, n'échauffait l'âme d'aucune passion; et parce qu'il s'occupait plutôt de combattre l'opinion d'autrui que d'établir la sienne, il produisait l'habitude du doute plutôt que celle de l'affirmation, ce qui mène à la tolérance. Rousseau, au contraire, s'adresse au cœur plutôt qu'à l'esprit, aux affections plutôt qu'au raisonnement; il exalte l'amour de la vertu et de la vérité (sans les définir), par l'amour des femmes, si capable de faire illusion; et parce qu'il a une forte persuasion de sa droiture, il suspecte en autrui d'abord l'opinion, et puis l'intention : situation d'esprit d'où résulte immédiatement l'aversion quand on est faible, et l'intolérance persécutrice lorsque l'on est fort. Il est remarquable que parmi les hommes qui, dans ces derniers temps, ont le plus déployé ce dernier caractère, le grand nombre était ou se disait disciples et admirateurs de J. J. Rousseau.

fautes, qui lui appartiennent, il relevait *celles d'autrui, qui ne lui appartiennent pas;* si cet homme, d'ailleurs doué de talent comme orateur et comme écrivain, avait acquis une autorité comme philosophe; s'il n'avait usé de l'un et de l'autre que pour panégyriser l'ignorance, détracter l'état social, ramener les hommes à la vie sauvage; et si une doctrine *renouvelée d'Omar* [1] s'était masquée de son nom et de ses principes pour prêcher l'inutilité des sciences et des arts, pour proscrire tout talent, toute richesse, et par conséquent tout travail qui les crée, peut-être serait-il difficile dans cette trop véridique histoire, de trouver un coin d'utilité; peut-être conviendrait-on que c'est apprendre à trop haut prix, que dans un individu organisé d'une certaine manière, la sensibilité poussée à l'excès peut dégénérer en aliénation d'esprit [2], et l'on regretterait sans doute que l'auteur d'*Émile*, après avoir tant parlé de la nature, n'ait pas imité sa sagesse, qui, montrant au dehors toutes les formes qui flattent nos sens, a caché dans nos entrailles, et couvert de voiles épais tout ce qui menaçait de choquer notre délicatesse. Ma conclusion sur cet article est que l'utilité morale que l'on peut retirer de l'histoire n'est point une utilité spontanée qui s'offre d'elle-même; mais qu'elle est le produit d'un art soumis à des principes et à des règles dont nous traiterons à l'occasion des écoles primaires.

Le second genre d'utilité, celui qui est relatif aux sciences et aux arts, a une sphère beaucoup plus variée, beaucoup plus étendue, et sujette à bien moins d'inconvénients que celui dont nous venons de parler. L'histoire, étudiée sous ce point de vue, est une mine féconde où chaque particulier peut chercher et prendre à son gré des matériaux convenables à la science, ou à l'art qu'il affectionne, qu'il cultive ou veut cultiver : les recherches de ce genre ont le précieux avantage de jeter toujours une véritable lumière sur l'objet que l'on traite, soit par la confrontation des divers procédés ou méthodes, employés à des époques différentes chez des peuples divers; soit par la vue des erreurs commises, et par la contradiction même des expériences, qu'il est toujours possible de répéter; soit enfin par la seule connaissance de la marche qu'a suivie l'esprit humain, tant dans l'invention que dans les progrès de l'art ou de la science; marche qui indique par analogie celle à suivre pour les perfectionner.

[1] *Fraternité ou la mort*, c'est-à-dire, *pense comme moi ou je te tue;* ce qui est littéralement la profession de foi d'un *mahométan.*

[2] L'on sait que Rousseau est mort dans cet état, rendu évident par ses derniers écrits.

C'est à de telles recherches que nous devons des découvertes nombreuses, tantôt nouvelles, tantôt seulement renouvelées, mais qui méritent toujours à leurs auteurs des remercîments : c'est par elles que la médecine nous a procuré des méthodes, des remèdes; la chirurgie, des instruments; la mécanique, des outils, des machines; l'architecture, des décorations, des ameublements. Il serait à désirer que ce dernier art s'occupât d'un genre de construction devenu le besoin le plus pressant de notre situation, la construction des salles d'assemblées, soit délibérantes, soit professantes. Novices à cet égard, nous n'avons encore obtenu depuis cinq ans que les essais les plus imparfaits, que les tâtonnements les plus vicieux; je n'entends pas néanmoins y comprendre le vaisseau où nous sommes rassemblés [1], qui, quoique trop petit pour nous, à qui il ne fut point destiné, remplit très-bien d'ailleurs le but de son institution; mais je désigne ces salles où l'on voit l'ignorance de toutes les règles de l'art; où le local n'a aucune proportion avec le nombre des délibérants qu'il doit contenir; où ces délibérants sont disséminés sur une vaste surface, quand tout invite, quand tout impose la loi de les resserrer dans le plus petit espace; où les lois de l'acoustique sont tellement méconnues, que l'on a donné aux vaisseaux des formes carrées et *barlongues*, quand la forme circulaire se présentait comme la plus simple et la seule propre aux effets d'audition demandés; où, par ce double vice de trop d'étendue et de figure carrée, il faut des voix de Stentor pour être entendu, et par conséquent où toute voix faible est exclue de fait, est privée de son droit de conseil et d'influence; encore qu'une voix faible et une poitrine frêle soient souvent les résultats de l'étude et de l'application, et par suite les signes présumés de l'instruction; tandis qu'une voix trop éclatante, et de forts poumons, sont ordinairement l'indice d'un tempérament puissant, qui ne s'accommode guère de la vie sédentaire du cabinet, et qui invite, ou plutôt qui entraîne malgré soi à cultiver ses passions plutôt que sa raison : j'entends ces salles enfin où, par la nécessité de faire du bruit pour être entendu, l'on provoque le bruit qui empêche d'entendre; de manière que par une série de conséquences étroitement liées, la construction du vaisseau favorisant et même nécessitant le tumulte, et le tumulte empêchant la régularité et le calme de la délibération, il arrive que les lois qui dépendent de cette délibération, et que le sort d'un peuple

[1] L'amphithéâtre de chimie au Jardin des plantes donnant sur la rue de Seine.

qui dépend de ces lois, dépendent réellement de la disposition physique d'une salle. Il est donc d'une véritable importance de s'occuper activement de recherches à cet égard, et nous avons tout à gagner, en consultant, sur cette matière, l'histoire et les monuments de la Grèce et de l'Italie; nous apprendrons de leurs anciens peuples, qui avaient une expérience longue et multipliée des grandes assemblées, sur quels principes étaient bâtis ces cirques et ces amphithéâtres, dans lesquels 50,000 âmes entendaient commodément la voix d'un acteur, ainsi que l'empereur Joseph II en fit l'épreuve, il y a quelques années, dans l'amphithéâtre restauré de Vérone. Nous connaîtrons l'usage de ces conques qu'ils pratiquaient dans certaines parties des murailles; de ces vases d'airain qui gonflaient les sons dans l'immense cirque de Caracalla, de ces bassins à fond de cuve, soit en métal, soit en brique, dont le moderne opéra de Rome a fait un usage si heureux, que dans une salle plus grande qu'aucune des nôtres, un orchestre de onze instruments seulement, produit autant d'effet que nos cinquante instruments de l'Opéra; nous imiterons ces vomitoires qui facilitent l'entrée et la sortie individuelles, et même l'évacuation totale du vaisseau, sans bruit et sans confusion; enfin nous pourrons rechercher tout ce que l'art des anciens a imaginé en ce genre, pour en faire des applications immédiates, ou des modifications heureuses [1].

Le troisième genre d'utilité que l'on peut retirer de l'histoire, celui que j'appelle d'utilité politique ou sociale, consiste à recueillir et à méditer tous les faits relatifs à l'organisation des sociétés, au mécanisme des gouvernements, pour en induire des résultats généraux ou particuliers, propres à servir de termes de comparaison, et de règles de conduite en des cas analogues ou semblables; sous ce rapport, l'histoire, prise dans son universalité, est un immense recueil d'expériences morales et sociales, que le genre humain fait involontairement et très-dispendieusement sur lui-même; dans lesquelles chaque peuple, offrant des combinaisons

[1] Ce sujet est si important, que le lecteur ne trouvera pas mauvais que j'insère ici les résultats de mes observations sur les différentes salles où je me suis trouvé.

L'objet principal, même unique, d'une salle délibérante, est que les discutants se parlent avec aisance, s'entendent avec clarté; décoration, construction, règles de l'art, tout doit être subordonné à ce point final. Pour l'obtenir, il faut :

1° Que les délibérants soient rapprochés les uns des autres, dans le plus petit espace conciliable avec la salubrité et la commodité; sans cette condition, ceux qui ont des voix faibles sont dépouillés de fait de leur droit de voter, et il s'établit une *aristocratie* de *poumons* qui n'est pas l'une des moins dangereuses;

2° Que les délibérants siégent dans l'ordre le plus propre à mettre en évidence tous leurs mouvements; car, sans respect public, il n'y a point de dignité individuelle; ces deux premières conditions établissent la forme circulaire et amphithéâtrale;

3° Que les rangs des délibérants forment une masse continue, sans division matérielle qui en fasse des quartiers distincts; car ces divisions matérielles favorisent et même fomentent des divisions morales de parti et de faction;

4° Que le parquet de la salle soit interdit à toute autre personne qu'aux secrétaires et aux huissiers; rien ne trouble plus la délibération, que d'aller et venir dans ce parquet;

5° Que les issues d'entrée et de sortie soient nombreuses, indépendantes les unes des autres, de manière que la salle puisse s'évacuer ou se remplir rapidement et sans confusion;

6° Que l'auditoire soit placé de manière à ne gêner en rien les délibérants.

Comme cette dernière condition pourrait sembler un problème, voici le plan que j'ai calculé sur ces diverses données, et qu'il n'appartient qu'à des architectes de rectifier dans l'exécution.

Je trace une salle en fer à cheval, ou formant un peu plus que le demi-cercle; je lui donne une aire suffisante à placer cinq cents délibérants au plus; car des assemblées plus nombreuses sont des *cohues*, et peut-être trois cents sont-ils un nombre préférable. J'élève cinq ou six rangs de gradins en amphithéâtre dont le rayon est de trente-six à quarante pieds au plus : dans chacun de ces rangs, je pratique une foule d'issues dites *vomitoires*, pour entrer et sortir. Autour du parquet, règne une balustrade qui l'interdit au dernier gradin. A l'un des bouts du demi-cercle, et hors des rangs, est le siége du président; derrière lui, hors du cercle, est un appartement à son usage, par où il entre et sort : devant lui sont les secrétaires; à l'autre bout en face, aussi hors des rangs, est la tribune de lecture, destinée seulement à lire les lois et les rapports; chaque membre devant parler sans quitter sa place : cette tribune et le siége du président ne se regardent pas, mais sont un peu tournés vis-à-vis le fond de l'amphithéâtre. Audessus des rangs, en retraite dans le mur, sont des tribunes où siégent les preneurs de notes, dits journalistes, qui, dans un gouvernement républicain, me paraissant des magistrats très-influents, sont élus partie par le peuple, partie par le gouvernement : enfin, j'admets quelques tribunes grillées pour les ambassadeurs et pour divers magistrats.

La voûte de cette salle est non pas ronde, mais aplatie et calculée pour des effets suffisants d'audition : nombre de châssis y sont pratiqués pour rafraîchir l'air de la salle, et pour y jeter de la lumière. Aucune fenêtre latérale, aucune colonne ne rompt l'unité de l'enceinte. S'il y a trop d'écho, l'on tend des draperies. Le long des murs sont des thermomètres pour mesurer et tenir à un même degré la chaleur des poêles souterrains en hiver, et des conduits d'air en été; cette partie est sous l'inspection de trois médecins; car la santé des délibérants est un des éléments des bonnes lois.

Jusqu'ici l'on ne voit point d'auditoire, et cependant j'en veux un avec la condition commode de le faire plus ou moins nombreux, selon qu'on le voudra : pour cet effet j'adapte à l'ouverture du demi-cercle ci-dessus, un autre-demi cercle plus petit, ou plus grand, ou égal, qui représente une salle de spectacle sans galeries. Les délibérants se trouvent à son égard comme dans un théâtre élevé qui domine d'assez haut le parterre. Ces deux salles sont séparées par un passage et une balustrade, presque comme l'orchestre, pour s'opposer, au besoin, à tout mouvement. L'on entre par ce passage pour se présenter à la barre située entre le président et la tribune de lecture : enfin une cloison latérale mobile vient, dans les cas de délibération secrète, isoler en un clin d'œil les délibérants, sans déplacer la masse des spectateurs. Il y a tout lieu de croire qu'un tel édifice ne coûterait pas 100,000 francs, parce qu'il exclut toute espèce de luxe; mais dût-il coûter le double, sa construction est la chose la plus praticable, même dans nos circonstances; car sans toucher au trésor public, une souscription de 12 à 15 fr. par mois, de la part de chaque membre des conseils, remplirait l'objet qu'ils désirent également, sans être une charge onéreuse sur leur traitement.

variées d'événements, de passions de causes et d'effets, développe, aux yeux de l'observateur attentif, tous les ressorts et tout le mécanisme de la nature humaine : de manière que si l'on avait un tableau exact du jeu réciproque de toutes les parties de chaque machine sociale, c'est-à-dire, des habitudes, des mœurs, des opinions, des lois, du régime intérieur et extérieur de chaque nation, il serait possible d'établir une théorie générale de l'art de composer ces machines morales, et de poser des principes fixes et déterminés de législation, d'économie politique, et de gouvernement. Il n'est pas besoin de faire sentir toute l'utilité d'un pareil travail. Malheureusement il est soumis à beaucoup de difficultés; d'abord, parce que la plupart des histoires, surtout les anciennes, n'offrent que des matériaux incomplets ou vicieux; ensuite, parce que l'usage que l'on peut en faire, les raisonnements dont ils sont le sujet, ne sont justes qu'autant que les faits sont représentés exactement; et nous avons vu combien l'exactitude et la précision sont épineuses à obtenir, surtout dans les faits privés et préliminaires : or il est remarquable que dans l'histoire, ce ne sont pas tant les faits majeurs et marquants qui sont instructifs, que les faits accessoires, et que les circonstances qui les ont préparés ou produits; car ce n'est qu'en connaissant ces circonstances préparatoires, que l'on peut parvenir à éviter ou à obtenir de semblables résultats : ainsi dans une bataille, ce n'est pas son issue qui est instructive, ce sont les divers mouvements qui en ont décidé le sort, et qui, quoique moins saillants, sont pourtant les causes, tandis que l'événement n'est que l'effet [1]. Telle est l'importance de ces notions de détail, que sans elles, le terme de comparaison se trouve vicieux, n'a plus d'analogie avec l'objet auquel on veut en faire l'application; et cette faute, si grave dans ses conséquences, est pourtant habituelle et presque générale en histoire : on accepte des faits sans discussion; on les combine sans rapports certains; on dresse des hypothèses qui manquent de fondement; on en fait des applications qui manquent de justesse; et de là, des erreurs d'administration et de gouvernement, faussement imitatives, qui entraînent quelquefois les plus grands malheurs. C'est donc un art, et un art profond, que d'étudier l'histoire sous ce grand point de vue; et si, comme il est vrai, l'utilité qui en peut résulter est du genre le plus vaste, l'art qui la procure est du genre le plus élevé; c'est la partie transcendante, et s'il m'est permis de le dire, ce sont les *hautes mathématiques* de l'histoire.

Ces diverses considérations, loin de faire digression à mon sujet, m'ont, au contraire, préparé une solution facile de la plupart des questions qui y sont relatives. Demande-t-on si l'enseignement de l'histoire peut s'appliquer aux écoles primaires? Il est bien évident que ces écoles étant composées d'enfants, dont l'intelligence n'est point encore développée, qui n'ont aucune idée, aucun moyen de juger des faits de l'ordre social, ce genre de connaissances ne leur convient point; qu'il n'est propre qu'à leur donner des préjugés, des idées fausses et erronées, qu'à en faire des babillards et des perroquets, ainsi que l'a prouvé, depuis deux siècles, le système vicieux de l'éducation dans toute l'Europe. Qu'entendions-nous dans notre jeunesse à cette Histoire de Tite-Live, ou de Salluste, à ces Commentaires de César, à ces Annales de Tacite, que l'on nous forçait d'expliquer? Quel fruit, quelle leçon en avons-nous tirés? D'habiles instituteurs avaient si bien senti ce vice, que malgré leur désir d'introduire dans l'éducation la lecture des livres hébreux, ils n'osèrent jamais le tenter, et furent obligés de leur donner la forme du roman connu sous le nom d'*Histoire du peuple de Dieu,* d'ailleurs, si la majeure partie des enfants des écoles primaires est destinée à la pratique des arts et métiers, qui absorberont tout leur temps pour fournir à leur subsistance, pourquoi leur donner des notions qu'ils ne pourront cultiver, qu'il leur sera indispensable d'oublier, et qui ne leur laisseront qu'une prétention de faux savoir, pire que l'ignorance? Les écoles primaires rejettent donc l'histoire sous son grand rapport politique; elles l'admettraient davantage sous le rapport des arts, parce qu'il en est plusieurs qui se rapprochent de l'intelligence du jeune âge, et que le tableau de leur origine et de leurs progrès pourrait leur insinuer l'esprit d'analyse; mais il faudrait composer en ce genre des ouvrages exprès, et le fruit que l'on en obtiendrait, n'en vaudrait peut-être ni le soin ni les frais.

Le seul genre d'histoire qui me paraisse convenir aux enfants, est le genre *biographique,* ou celui des vies d'hommes privés ou publics; l'expérience a prouvé que cette sorte de lecture, pratiquée dans les veillées, au sein des familles, produisait un effet puissant sur ces jeunes cerveaux, et excitait en eux ce *désir d'imitation,* qui est un attribut physique de notre nature, et qui détermine le plus nos

[1] Ainsi encore les détails des négociations, de qui dépendent les grands événements de la paix et de la guerre, sont de tous les faits historiques les plus instructifs, puisque l'on y voit à nu tout le jeu des intrigues et des passions; et ces faits seront toujours les moins connus, parce qu'il n'est peut-être aucun de leurs agents qui osât en rendre un compte exact, pour son propre honneur ou son intérêt.

actions. Ce sont souvent des traits reçus dans de telles lectures, qui ont décidé de la vocation et des penchants de toute la vie; et ces traits sont d'autant plus efficaces qu'ils sont moins préparés par l'art, et que l'enfant, qui fait une réflexion et porte un jugement, a plus le sentiment de sa liberté, en ne se croyant ni dominé ni influencé par une autorité supérieure. Nos anciens l'avaient bien senti, lorsque, pour accréditer leurs opinions dogmatiques, ils imaginèrent ce genre d'ouvrage que l'on appelle *Vie des Saints*. Il ne faut pas croire que toutes ces compositions soient dépourvues de mérite et de talent; plusieurs sont faites avec beaucoup d'art, et une grande connaissance du cœur humain : et la preuve en est qu'elles ont fréquemment rempli leur objet, celui d'imprimer aux âmes un mouvement dans le sens et la direction qu'elles avaient en vue.

A mesure que les esprits se sont dégagés des idées du genre religieux, on a passé aux ouvrages du genre philosophique et politique; et les *Hommes illustres* de Plutarque et de Cornelius Nepos ont obtenu la préférence sur les *Martyrs* et les *Saints Pères du désert :* et du moins ne pourra-t-on nier que ces modèles, quoique dits profanes, ne soient plus à l'usage des hommes vivant en société; mais encore ont-ils l'inconvénient de nous éloigner de nos mœurs, et de donner lieu à des comparaisons vicieuses, et capables d'induire en de graves erreurs. Il faudrait que ces modèles fussent pris chez nous, dans nos mœurs, et s'ils n'existaient pas, il faudrait les créer; car c'est surtout ici le cas d'appliquer le principe que j'ai avancé, que le roman peut être supérieur à l'histoire en utilité. Il est à désirer que le gouvernement encourage des livres élémentaires de ce genre; et comme ils appartiennent moins à l'histoire qu'à la morale, je me bornerai à rappeler à leurs compositeurs deux préceptes fondamentaux de l'art, dont ils ne doivent point s'écarter : *concision* et *clarté*. La multitude des mots fatigue les enfants, les rend babillards; les traits concis les frappent, les rendent penseurs; et ce sont moins les réflexions qu'on leur fait, que celles qu'ils se font, qui leur profitent.

CINQUIÈME SÉANCE.

De l'art de lire l'histoire; cet art n'est point à la portée des enfants · l'histoire, sans enseignement, leur est plus dangereuse qu'utile. — De l'art d'enseigner l'histoire. — Vues de l'auteur sur un cours d'études de l'histoire. — De l'art d'écrire l'histoire. — Examen des préceptes de Lucien et de Mably.

Nous avons vu que les faits historiques fournissent matière à trois genres d'utilité : l'une relative aux particuliers, l'autre relative aux gouvernements et aux sociétés, et la troisième applicable aux sciences et aux arts. Mais parce que cette utilité quelconque ne s'offre point d'elle-même, ni sans le mélange d'inconvénients et de difficultés, parce que, pour être recueillie, elle exige des précautions et un art particulier; nous avons commencé l'examen des principes et des règles de cet art, et nous allons continuer aujourd'hui de les développer en les divisant en deux branches : art d'étudier l'histoire; art de composer et d'écrire l'histoire.

J'ai déjà indiqué que, sous aucun rapport, l'étude de l'histoire ne me paraissait convenir aux enfants, parce que les faits dont elle se compose exigent une expérience déjà acquise, et une maturité de jugement incompatible avec leur âge, que par conséquent elle devait être bannie des écoles primaires, avec d'autant plus de raison que la très-grande majorité des citoyens y est destinée aux métiers et aux arts, dont ils doivent tirer leur subsistance, et dont la pratique absorbant tout leur temps, leur fera oublier, et leur rendra absolument inutile toute notion purement savante et spéculative; j'ajoute, qu'obligés de croire sur parole et sur autorité magistrale, ils y pourraient contracter des erreurs et des préjugés, dont l'influence s'étendrait sur toute leur vie. Il ne s'agit pas de savoir beaucoup, mais de savoir bien; car le demi-savoir est un savoir faux, cent fois pire que l'ignorance. Ce qu'on peut se permettre d'histoire avec les enfants, et j'étends ce nom à tous les hommes simples et sans instruction, doit se réduire à la morale, c'est-à-dire aux préceptes de conduite à leur usage; et parce que ces préceptes, tirés des faits et des exemples, deviennent plus saillants, l'on peut se permettre d'employer des anecdotes et des récits d'actions vertueuses, surtout si l'on en use sobrement; car l'abondance est indigeste; et, pour le dire en passant, un vice majeur de l'éducation française, est de vouloir trop dire et trop faire. On apprend aux hommes à parler; on devrait leur apprendre à se taire : la parole dissipe la pensée, la méditation l'accumule; le parlage né de l'étourderie engendre la discorde; le silence, enfant de la sagesse, est l'ami de la paix. Athènes éloquente ne fut qu'un peuple de brouillons; Sparte silencieuse fut un peuple d'hommes posés et graves; et ce fut sans doute pour avoir érigé le silence en vertu, que Pythagore reçut des deux Grèces le titre de sage.

Au-dessus des écoles primaires, et dans le second degré de l'instruction, l'esprit des jeunes gens, plus développé, devient plus capable de recevoir celle qui naît de l'histoire. Cependant, si

vous vous rappelez les impressions de notre jeune âge, vous vous ressouviendrez que, pendant longtemps, la partie qui, dans nos lectures, excita le plus notre intérêt, qui l'attacha presque exclusivement, fut celle des combats et des anecdotes militaires. Vous observerez qu'en lisant l'histoire ancienne, par Rollin, ou l'histoire de France, par Velly, nous glissions rapidement, ou nous nous traînions languissamment sur les articles de mœurs, de lois, de politique, pour arriver aux siéges, aux batailles, ou aux aventures particulières; et dans ces aventures et dans les histoires personnelles, nous préférions ordinairement celles des guerriers à grands mouvements, à la vie paisible des législateurs et des philosophes, ce qui m'amène à deux réflexions : l'une, que l'étude de l'histoire ne devient que très-tardivement utile aux jeunes gens, à qui elle offre peu de points de contact; l'autre, que ne les touchant que par le côté moral, et surtout par celui des passions, il serait dangereux de les y livrer d'eux-mêmes et sans guide. L'on ne peut leur mettre en main que des histoires préparées ou choisies dans une intention : or, en un tel cas, est-ce bien l'histoire que l'on enseigne? sont-ce les faits tels qu'ils sont qu'on leur montre, ou n'est-ce pas plutôt les faits tels qu'on les voit, tels qu'on les veut faire voir[1]? Et alors n'est-ce pas un roman et un mode d'éducation? Sans doute, et je l'ai déjà dit, ce mode a des avantages, mais il peut avoir des inconvénients; car, de même que nos ancêtres du moyen âge se sont trompés en adoptant une morale qui contrarie tous les penchants de la nature au lieu de les diriger, de même il est à craindre que l'âge présent ne se trompe aussi en en prenant une qui ne tend qu'à exalter les passions au lieu de les modérer; de manière que, passant d'un excès à l'autre, d'une crédulité aveugle à une incrédulité farouche, d'une apathie misanthropique à une cupidité dévorante, d'une patience servile à un orgueil oppresseur et insociable, nous n'aurions fait que changer de fanatisme, et quittant celui des Goths du neuvième siècle, nous retournerions à celui des enfants d'Odin, les Francs et les Celtes, nos premiers aïeux; et tels seraient les effets de cette moderne doctrine, qui ne tend qu'à exalter les courages, qu'à les pousser au delà du but de défense et de conservation qu'indique la nature; qui ne prêche que mœurs et vertus guerrières, comme si l'idée de la vertu, dont l'essence est de conserver, pouvait s'allier à l'idée de la guerre, dont l'essence est de détruire; qui appelle patriotisme une haine farouche de toute autre nation, comme si l'amour exclusif des siens n'était pas la vertu spéciale des loups et des tigres; comme si dans la société générale du genre humain il y avait une autre justice, d'autres vertus pour les peuples que pour les individus; comme si un peuple guerrier et conquérant différait d'un individu perturbateur et méchant, qui s'empare du bien de son voisin, parce qu'il est le plus fort; une doctrine enfin qui ne tend qu'à ramener l'Europe aux siècles et aux mœurs féroces des Cimbres et des Teutons; et cette doctrine est d'autant plus dangereuse que l'esprit de la jeunesse, ami du mouvement et porté à l'enthousiasme militaire, adopte avidement ses préceptes. Instituteurs de la nation, pesez bien un fait qui est sous vos yeux : si vous, si la génération actuelle élevée dans des mœurs douces, et qui, pour hochets de son enfance, ne connut que les *poupées* et les *petites chapelles*: si cette génération a pris en si peu de temps un tel essor de mœurs sanguinaires[1], que sera-ce de celle qui s'élève dans la rapine et le carnage, et qui fait les jeux de son bas âge, des horreurs que nous inventons? Encore un pas, et l'on ressuscitera parmi nous les étranges effets de frénésie que la doctrine d'Odin produisit jadis en Europe, et dont, au dixième siècle, l'école danoise du gouverneur de Jomsbourg offrit un exemple digne d'être cité; je le tire de l'un des meilleurs ouvrages de ce siècle, l'*Histoire de Danemark*, par le professeur Mallet. Après avoir parlé, dans son introduction, livre IV, de la passion que les Scandinaves, comme tous les Celtes, avaient pour la guerre, après en avoir montré la cause dans leurs lois, dans leur éducation et dans leur religion, il raconte le fait suivant :

L'histoire nous apprend que *Harald*, roi de *Danemark*, qui vivait dans le milieu du dixième siècle, avait fondé sur la côte de *Poméranie* une ville nommée *Julin*, ou *Jomsbourg;* qu'il y avait envoyé une colonie de jeunes Danois, et en avait donné le gouvernement à un nommé *Palnatocko*. Ce nouveau *Lycurgue* avait fait de sa ville une seconde *Lacédémone:* tout y était uniquement dirigé vers le but de former des soldats : il avait défendu, dit l'auteur de l'histoire de cette colonie, d'y prononcer seulement le nom de la peur, même dans les dangers les plus imminents. Jamais un citoyen de *Julin* ne devait céder au nombre, quelque grand qu'il fût, mais se battre intrépidement, sans prendre

[1] Et en général, toute l'histoire n'est-elle pas les faits tels que les a vus le narrateur, et n'est-ce pas le cas d'appliquer ce mot de Fontenelle : *L'histoire est le roman de l'esprit humain, et les romans sont l'histoire du cœur?*

[1] Lorsque j'écrivais ceci, en ventôse de l'an 3, je venais de traverser la France depuis Nice, et j'avais vu très-fréquemment les enfants lanternant les chats, guillotinant les volailles, et imitant les tribunaux révolutionnaires.

la fuite, même devant une multitude très-supérieure: la vue d'une mort présente n'eût pas même été une excuse pour lui. Il paraît que ce législateur parvint en effet à détruire dans le plus grand nombre de ses élèves jusqu'au dernier reste de ce sentiment si profond et si naturel, qui nous fait redouter notre destruction : rien ne le prouve mieux qu'un trait de leur histoire qui mérite d'avoir place ici par sa singularité.

Quelques-uns d'entre eux ayant fait une irruption dans les états d'un puissant seigneur norvégien, nommé *Haquin*, furent vaincus, malgré l'opiniâtreté de leur résistance; et les plus distingués ayant été faits prisonniers, les vainqueurs les condamnèrent à mort, conformément à l'usage du temps; cette nouvelle, au lieu de les affliger, fut pour eux un sujet de joie; le premier se contenta de dire, sans changer de visage, et sans donner le moindre signe d'effroi : *Pourquoi ne m'arriverait-il pas la même chose qu'à mon père? il est mort, et je mourrai.* Un guerrier, nommé *Torchill*, qui leur tranchait la tête, ayant demandé au second ce qu'il pensait, il répondit qu'il se souvenait trop bien des lois de *Julin*, pour prononcer quelque parole qui marquât la peur. A la même question, le troisième répondit qu'il se réjouissait de mourir avec sa gloire, et qu'il la préférait à une vie infâme comme celle de *Torchill*. Le quatrième fit une réponse plus longue et plus singulière : « Je souffre, *dit-il*, la mort de « bon cœur, et cette heure m'est agréable; je te « prie seulement, *ajouta-t-il en s'adressant à Torchill*, de me trancher la tête le plus prestement « qu'il sera possible, car c'est une question que « nous avons souvent agitée à *Julin*, de savoir si « l'on conserve quelque sentiment après avoir été « décapité; c'est pourquoi je vais prendre ce couteau d'une main, et si, après avoir été décapité, « je le porte contre toi, ce sera une marque que je « n'ai pas entièrement perdu le sentiment; si je « le laisse tomber, ce sera une preuve du contraire; « hâte-toi de décider cette question. » *Torchill*, ajoute l'historien, se hâta de lui trancher la tête, et le couteau tomba [1]. Le cinquième montra la même tranquillité, et mourut en raillant ses ennemis. Le sixième recommanda à *Torchill* de le frapper au visage : « Je me tiendrai, *dit-il*, immobile, tu observeras si je ferme seulement les yeux; car nous « sommes habitués à *Jomsbourg* à ne pas remuer, « même quand on nous donne le coup de la mort; « nous nous sommes exercés à cela les uns les « autres. » Il mourut en tenant sa promesse, et en présence de tous les spectateurs. Le septième était, dit l'historien, un jeune homme d'une grande beauté et à la fleur de l'âge; sa longue chevelure blonde semblait de soie, et flottait en boucles sur ses épaules : *Torchill* lui ayant demandé s'il redoutait la mort : « Je la reçois volontiers, *dit-il*, puisque « j'ai rempli le plus grand devoir de la vie, et que « j'ai vu mourir tous ceux à qui je ne puis survivre; « je te prie seulement qu'aucun esclave ne touche « mes cheveux, et que mon sang ne les salisse « point. »

[1] Ces paroles manquent dans l'édition in-12, qui est pleine de fautes.

Ce trait vous prouve quelle est la puissance des préceptes de l'éducation, dans un genre même aussi contraire à la nature; et il peut en même temps prouver l'abus qu'il serait possible de faire de l'histoire, puisqu'un tel exemple, il y a plusieurs mois [1], n'eût pas manqué de servir à autoriser le fanatisme; et tel est le danger qu'en effet je trouve à l'histoire, d'offrir presque éternellement des scènes de folie, de vice et de crime, et par conséquent des modèles et des encouragements aux écarts les plus monstrueux.

En vain dira-t-on que les maux qui en résultent suffisent pour en détourner. Il est en morale une vérité profonde à laquelle on ne fait point assez d'attention; c'est que *le spectacle du désordre et du vice laisse toujours de dangereuses impressions; qu'il sert moins à en détourner, qu'à y accoutumer par la vue*, et à y enhardir par l'excuse que fournit l'exemple. C'est le même mécanisme physique qui fait *qu'un récit obscène jette le trouble dans l'âme la plus chaste*, et que le meilleur moyen de maintenir la vertu, c'est de ne pas lui présenter les images du vice [2].

Dans le genre dont je parle, je dirai volontiers que les meilleurs ouvrages sont les moins mauvais, et que le parti le plus sage serait d'attendre que les jeunes gens eussent déjà un jugement à eux, et libre de l'influence magistrale, pour les introduire à la lecture de l'histoire; leur esprit neuf, mais non pas ignorant, n'en serait que plus propre à saisir des points de vue nouveaux, et à ne point fléchir devant les préjugés qu'inspire une éducation routinière. Si j'avais à tracer un plan d'études en ce genre, après avoir requis ces conditions, voici la marche qui me paraîtrait la plus convenable.

D'abord, j'exigerais que mes élèves eussent des notions préliminaires dans les sciences exactes, telles que les mathématiques, la physique, l'état du

[1] Avant thermidor de l'an 2.

[2] Les prêtres l'ont si bien senti, que, par une contradiction digne de leur système, ils ont toujours interdit à la jeunesse, et en général au peuple, la lecture des *Bibles*, pleines de récits grossiers et atroces, *et pourtant dictés par le Saint-Esprit.*

ciel et du globe terrestre, c'est-à-dire qu'ils eussent l'esprit muni de moyens et de termes de comparaison, pour juger des faits qui leur seraient racontés : j'ai dit l'état du ciel et du globe terrestre, parce que, sans quelques idées d'astronomie, l'on ne conçoit rien en géographie, et que sans un aperçu de géographie, l'on ne sait où placer les scènes de l'histoire, qui flottent dans l'esprit comme les nuages dans l'air. Je ne trouverais point nécessaire que mes élèves eussent approfondi les détails de ces deux sciences : l'histoire les leur fournira; et je ne demanderais point qu'ils fussent exempts de préjugés, soit en morale, soit en idées religieuses; il suffirait qu'ils ne fussent entêtés de rien, qu'ils eussent l'esprit ouvert à l'observation; et je ne doute pas que le spectacle varié de tous les contrastes de l'histoire ne redressât leurs idées en les étendant. C'est pour ne connaître que soi et les siens, qu'on est opiniâtre; c'est pour n'avoir vu que son clocher, qu'on est intolérant, parce que l'opiniâtreté et l'intolérance ne sont que les fruits d'un égoïsme ignorant; et que quand on a vu beaucoup d'hommes, quand on a comparé beaucoup d'opinions, l'on s'aperçoit que chaque homme a son prix, que chaque opinion a ses raisons, et l'on émousse les angles tranchants d'une vanité neuve, pour rouler doucement dans le torrent de la société. Ce fruit de sagesse et d'utilité que l'on recueille des voyages, l'histoire le procure aussi; car l'histoire est un voyage qui se fait avec cet agrément, que sans péril ni fatigue, et sans changer de place, on parcourt l'univers des temps et des lieux. Or, de même qu'un voyageur ne commence pas par s'aller placer en ballon dans les terres australes, ni dans les pays inaccessibles et inconnus, pour prendre de là sa course vers la terre habitée; de même, si j'en suis cru de mes élèves en histoire, ils ne se jetteront point d'abord dans la nuit de l'antiquité ni dans les siècles incommensurables, pour de là tomber, sans savoir comment, dans des âges contigus au nôtre, qui n'ont aucune ressemblance avec les premiers : ils éviteront donc tous ces livres d'histoire qui d'un seul bond vous transportent à l'origine du monde, qui vous en calculent l'époque comme du jour d'hier, et qui vous déclarent que là il n'y a point à raisonner, et que là il faut croire sans contester. Or comme les contestations sont une mauvaise chose, et que cependant le raisonnement est une boussole que l'on ne peut quitter, il faut laisser ces habitants des antipodes dans leur pôle austral; et imitant les navigateurs prudents, partir d'abord de chez nous, voguer terre à terre, et n'avancer qu'à mesure que le pays nous devient connu. Je serais donc d'avis que l'on étudiât d'abord l'histoire du pays où l'on est né, où l'on doit vivre, et où l'on peut acquérir la preuve matérielle des faits, et voir les objets de comparaison. Et cependant je ne prétendrais pas blâmer une méthode qui commencerait par un pays étranger, car cet aspect d'un ordre de choses, de coutumes, de mœurs qui ne sont pas les nôtres, a un effet puissant pour rompre le cours de nos préjugés, et pour nous faire voir nous-mêmes sous un jour nouveau, qui produit en nous le désintéressement et l'impartialité : l'unique condition que je tienne pour indispensable, est que ce soit une histoire de temps et de pays bien connus, et possible à vérifier. Que ce soit l'histoire d'Espagne, d'Angleterre, de Turkie ou de Perse, tout est égal, avec cette seule différence qu'il paraît que jusqu'ici nos meilleures histoires ont été faites sur les pays d'Europe, parce que ce sont eux que nous connaissons le mieux. D'abord nos élèves prendraient une idée générale d'un pays et d'une nation donnés, dans l'écrivain le plus estimé qui en a traité. Par là, ils acquerraient une première échelle de temps, à laquelle tout viendrait, et tout devrait se rapporter. S'ils voulaient approfondir les détails, ils auraient déjà trouvé dans ce premier ouvrage l'indication des originaux, et ils pourraient les consulter et les compulser : ils le devraient même sur les articles où leur auteur aurait témoigné de l'incertitude et de l'embarras. D'une première nation ou d'une première période connue, ils passeraient à une voisine qui les aurait plus intéressés, qui aurait le plus de connexion avec des points nécessaires à éclaircir ou à développer. Ainsi, de proche en proche, ils prendraient une connaissance suffisante de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et du nouveau monde; car, suivant toujours mon principe de ne procéder que du connu à l'inconnu, et du voisin à l'éloigné, je ne voudrais pas qu'ils remontassent dans les temps reculés, avant d'avoir une idée complète de l'état présent; cette idée acquise, nous nous embarquerions pour l'antiquité, mais avec prudence, et gagnant d'échelle en échelle, de peur de nous perdre sur une mer privée de rivages et d'étoiles : arrivés aux confins extrêmes des temps historiques, et là trouvant quelques époques certaines, nous nous y placerions comme sur des promontoires, et nous tâcherions d'apercevoir, dans l'océan ténébreux de l'antiquité, quelques-uns de ces points saillants qui, tels que des îles, surnagent aux flots des événements. Sans quitter terre, nous essayerions de connaître par divers rapports, comme par des triangles, la distance de quelques-uns, et elle deviendrait pour nous une base chronologique qui servi-

rait à mesurer la distance des autres. Tant que nous verrions de tels points certains, et que nous pourrions en mesurer l'intervalle, nous avancerions, le fil à la main; mais alors que nous ne verrions plus que des brouillards et des nuages, et que les faiseurs de cosmogonies et de mythologies viendraient pour nous conduire aux pays des prodiges et des fées, nous retournerions sur nos pas, car ordinairement ces guides imposent pour condition de mettre un bandeau sur les yeux, et alors on ne sait où l'on va; de plus, ils se disputent entre eux à qui vous aura, et il faut éviter les querelles : ce serait payer trop cher un peu de science, que de l'acheter au prix de la paix. A la vérité, mes élèves reviendraient l'esprit plein de doutes sur la chronologie des Assyriens et des Égyptiens; ils ne seraient pas sûrs de savoir, à cent ans près, l'époque de la guerre de Troie, et seraient même très-portés à douter, et de l'existence humaine de tous les demi-dieux, et du déluge de Deucalion, et du vaisseau des Argonautes, et des cent quinze ans de règne de Fohi le Chinois, et de tous les prodiges indiens, chaldéens, arabes, plus ressemblants aux *Mille et une Nuits* qu'à l'histoire; mais pour se consoler, ils auraient acquis des idées saines sur une période d'environ trois mille ans, qui est tout ce que nous connaissons de véritablement historique; et en compulsant leurs notes et tous les extraits de lecture qu'ils auraient soigneusement faits, ils auraient acquis les moyens de retirer de l'histoire toute l'utilité dont elle est susceptible.

Je sens que l'on me dira qu'un tel plan d'études exige des années pour son exécution, et qu'il est capable d'absorber le temps et les facultés d'un individu; que par conséquent il ne peut convenir qu'à un petit nombre d'hommes, qui, soit par leurs moyens personnels, soit par ceux que leur fournirait la société, pourraient y consacrer tout leur temps et toutes leurs facultés. Je conviens de la vérité de cette observation, et j'en conviens d'autant plus aisément qu'elle est mon propre résultat. Plus je considère la nature de l'histoire, moins je la trouve propre à devenir le sujet d'études vulgaires et répandues dans toutes les classes. Je conçois comment et pourquoi tous les citoyens doivent être instruits dans l'art de lire, d'écrire, de compter, de dessiner; comment et pourquoi l'on doit leur donner des notions des mathématiques, qui calculent les corps; de la géométrie, qui les mesure; de la physique, qui rend sensibles leurs qualités; de la médecine élémentaire, qui nous apprend à conduire notre propre machine, à maintenir notre santé; de la géographie même, qui nous fait connaître le coin de l'univers où nous sommes placés, où il nous faut vivre. Dans toutes ces notions, je vois bien des besoins usuels, pratiques, communs à tous les temps de la vie, à tous les instants du jour, à tous les états de la société; j'y vois des objets d'autant plus utiles, que sans cesse présents à l'homme, sans cesse agissants sur lui, il ne peut ni se soustraire à leurs lois par sa volonté, ni éluder leur puissance par des raisonnements et par des sophismes ; le fait est là; il est sous son doigt, il le touche, il ne peut le nier; mais dans l'histoire, dans ce tableau fantastique de faits évanouis dont il ne reste que l'ombre, quelle est la nécessité de connaître ces formes fugaces, qui ont péri, qui ne renaîtront plus? Qu'importe au laboureur, à l'artisan, au marchand, au négociant, qu'il ait existé un Alexandre, un Attila, un Tamerlan, un empire d'Assyrie, un royaume de Bactriane, une république de Carthage, de Sparte ou de Rome? Qu'ont de commun ces fantômes avec son existence? qu'ajoutent-ils de nécessaire à sa conduite, d'utile à son bonheur? En serait-il moins sain, moins content, pour ignorer qu'il ait vécu de grands philosophes, même de grands législateurs, appelés Pythagore, Socrate, Zoroastre, Confucius, Mahomet? Les hommes sont passés, les maximes restent, et ce sont les maximes qui importent et qu'il faut juger, sans égard au moule qui les produisit, et que sans doute pour nous instruire la nature elle-même a brisé : elle n'a pas brisé les modèles; et si la maxime intéresse l'existence réelle, il faut la confronter aux faits naturels; leur identité ou leur dissonance décidera de l'erreur ou de la vérité. Mais, je le répète, je ne conçois point la nécessité de connaître tant de faits qui ne sont plus, et j'aperçois plus d'un inconvénient à en faire le sujet d'une occupation générale et classique; c'en est un que d'y employer un temps, et d'y consumer une attention qui seraient bien plus utilement appliqués à des sciences exactes et de premier besoin; c'en est un autre que cette difficulté de constater la vérité et la certitude des faits, difficulté qui ouvre la porte aux débats, aux chicanes d'argumentation; qui, à la démonstration palpable des sens, substitue des sentiments vagues de conscience intime et de persuasion; raisons de ceux qui ne raisonnent point, et qui s'appliquant à l'erreur comme à la vérité, ne sont que l'expression de l'amour-propre, toujours prêt à s'exaspérer par la moindre contradiction, et à engendrer l'esprit de parti, l'enthousiasme et le fanatisme. C'est encore un inconvénient de l'histoire de n'être utile que par des résultats dont les éléments sont si compliqués, si mobiles, si capables d'induire en erreur,

que l'on n'a presque jamais une certitude complète de s'en trouver exempt. Aussi persisté-je à regarder l'histoire, non point comme une science, parce que ce nom ne me paraît applicable qu'à des connaissances démontrables, telles que celles des mathématiques, de la physique, de la géographie, mais comme un art systématique de calculs qui ne sont que probables, tel qu'est l'art de la médecine : or quoiqu'il soit vrai que dans le corps humain les éléments aient des propriétés fixes, et que leurs combinaisons aient un jeu déterminé et constant, cependant, parce que ces combinaisons sont nombreuses et variables, qu'elles ne se manifestent aux sens que par leurs effets, il en résulte pour l'art de guérir un état vague et conjectural, qui forme sa difficulté, et l'élève au-dessus de la sphère de nos connaissances vulgaires. De même en histoire, quoiqu'il soit certain que des faits ont produit de tels événements et de telles conséquences, cependant, comme l'état positif de ces faits, comme leurs rapports et leurs réactions ne sont pas déterminés ou connus, il en résulte une possibilité d'erreur, qui rend leurs applications, leur comparaison à d'autres faits une opération délicate, qui exige des esprits très-exercés dans ce genre d'étude, et doués d'une grande finesse de tact. Il est vrai que dans cette dernière considération, je désigne particulièrement l'utilité politique de l'histoire, et j'avoue qu'à mes yeux cette utilité est son propre et unique but; la morale individuelle, le perfectionnement des sciences et des arts, ne me paraissent que des épisodes et des accessoires; l'objet principal, l'art fondamental, c'est l'application de l'histoire au gouvernement, à la législation, à toute l'économie politique des sociétés; de manière que j'appellerais volontiers l'histoire la *science physiologique* des gouvernements, parce qu'en effet elle apprend à connaître, par la comparaison des états passés, la marche des corps politiques, futurs et présents, les symptômes de leurs maladies, les indications de leur santé, les pronostics de leurs agitations et de leurs crises, enfin les remèdes que l'on y peut apporter. Sans doute ce fut pour avoir senti sa difficulté sous ce point de vue immense, que chez les anciens l'étude de l'histoire était particulièrement affectée aux hommes qui se destinaient aux affaires publiques; que chez eux, comme chez les modernes, les meilleurs historiens furent, ce que l'on appelle, des hommes d'état; et que dans un empire célèbre pour plus d'un genre d'institutions sages, à la Chine, l'on a, depuis des siècles, formé un collége spécial d'historiens. Les Chinois ont pensé, non sans raison, que le soin de recueillir et de transmettre les faits qui constituent la vie d'un gouvernement et d'une nation, ne devait point être abandonné au hasard ni aux caprices des particuliers; ils ont senti qu'écrire l'histoire était une magistrature qui pouvait exercer la plus grande influence sur la conduite des nations et de leurs gouvernements; en conséquence, ils ont voulu que des hommes, choisis pour leurs lumières et pour leurs vertus, fussent chargés de recueillir les événements de chaque règne, et d'en jeter les notes, sans se communiquer, dans des boîtes scellées, qui ne sont ouvertes qu'à la mort du prince ou de sa dynastie. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette institution; il me suffit d'indiquer combien elle appuie l'idée élevée que je me fais de l'histoire. Je viens à l'art de la composer.

Deux écrivains distingués ont traité spécialement de la manière d'écrire l'histoire : le premier, Lucien, né à Samosate, sous le règne de Trajan, a divisé son traité en critique et en préceptes; dans la première partie, il persifle, avec cette gaieté piquante qui lui est propre, le mauvais goût d'un essaim d'historiens que la guerre de Marc-Aurèle contre les Parthes fit subitement éclore, dit-il, et vit périr *comme un essaim de papillons après un orage*. Parmi les défauts qu'il leur reproche, l'on remarque surtout l'ampoulure du style, l'affectation des grands mots, la surcharge des épithètes, et par une suite naturelle de ce défaut de goût, la chute dans l'excès contraire, l'emploi d'expressions triviales, les détails bas et dégoûtants, le mensonge hardi, la lâche flatterie; de manière que l'épidémie dont furent attaqués sur la fin du second siècle les écrivains romains, eut les mêmes symptômes que celles dont l'Europe moderne a montré des exemples presque chez chaque peuple.

Dans la seconde partie, Lucien expose les qualités et les devoirs d'un bon historien. Il veut qu'il soit doué de sagacité; qu'il ait le sentiment des convenances; qu'il sache penser et rendre ses pensées; qu'il soit versé dans les affaires politiques et militaires; qu'il soit libre de crainte et d'ambition, inaccessible à la séduction ou à la menace; qu'il dise la vérité sans faiblesse et sans amertume; qu'il soit juste sans dureté, censeur sans âcreté et sans calomnie; qu'il n'ait ni esprit de parti, ni même esprit national; je le veux, dit-il, citoyen du monde, sans maître, sans loi, sans égard pour l'opinion de son temps, et n'écrivant que pour l'estime des hommes sensés, et pour le suffrage de la postérité.

Quant au style, Lucien recommande qu'il soit facile, pur, clair, proportionné au sujet; habituellement simple comme narratif, quelquefois noble,

agrandi, presque poétique, comme les scènes qu'il peint, rarement oratoire, jamais déclamateur. Que les réflexions soient courtes; que la matière soit bien distribuée, les témoignages bien scrutés, bien pesés, pour distinguer le bon du mauvais aloi; en un mot, que l'esprit de l'historien, dit-il, soit une glace fidèle où soient réfléchis, sans altération, les faits; s'il rapporte un fait merveilleux, qu'il l'expose nûment, sans affirmer ni nier, pour ne point se rendre responsable; qu'en un mot, il n'ait pour but que la vérité; pour mobile que le désir d'être utile; pour récompense que l'estime, toute stérile qu'elle puisse être, des gens de bien et de la postérité; tel est le précis des quatre-vingt-quatorze pages du traité de Lucien, traduit par Massieu.

Le second écrivain, Mably, a donné à son ouvrage la forme du dialogue, et l'a divisé en deux entretiens. On est d'abord assez surpris de voir trois interlocuteurs grecs parler de la guerre des insurgents contre les Anglais; Lucien eût raillé ce mélange, mais le sévère Mably n'entend pas raillerie. Dans le premier entretien, il parle des différents genres d'histoire, et d'abord des histoires universelles, et de leurs études préliminaires. Dans le second, il traite des histoires particulières, de leur objet, et de quelques observations communes à tous les genres.

En ouvrant le premier, l'on trouve pour précepte qu'il faut être né historien; l'on est étonné d'une semblable phrase dans le frère de Condillac; mais Condillac, aimable et doux, analysait; Mably, roide et âpre, jugeait et tranchait. Il veut ensuite, avec plus de raison, que ses disciples aient étudié la politique, dont il distingue deux espèces : l'une fondée sur les lois que la nature a établies, pour procurer aux hommes le bonheur, c'est-à-dire celle qui est le véritable droit naturel; l'autre, ouvrage des hommes, droit variable et conventionnel, produit des passions, de l'injustice, de la force, dont il ne résulte que de faux biens et de grands revers. La première donnera à l'historien des idées saines de la justice, des rapports des hommes, des moyens de les rendre heureux; la seconde lui fera connaître la marche habituelle des affaires humaines; il apprendra à calculer leurs mouvements, à prévoir les effets, et à éviter les revers : dans ces préceptes et dans quelques autres semblables, Mably est plus développé, plus instructif que Lucien; mais il est fâcheux qu'il n'en ait imité ni l'ordre ni la clarté, ni surtout la gaieté. Tout son ouvrage respire une morosité sombre et mécontente; aucun moderne ne trouve grâce devant lui : il n'y a de parfait que les anciens; il se passionne pour eux, et cependant il préfère Grotius, dans son *Histoire des Pays-Bas*, à Tacite. Tacite, dit-il, n'a tiré aucune leçon du règne de Tibère : son pinceau est fort, son instruction nulle; à sa manière de peindre la conduite des Romains envers les peuples dits barbares, l'on a de justes raisons de douter de sa philosophie. Mably ne voit, ne connaît de beau, d'admirable, que l'Histoire romaine de Tite-Live, qu'une juste critique a droit d'appeler un roman; et comme il en a eu l'aperçu, il voudrait en retrancher une foule de morceaux qui le chagrinent. Il aime les harangues que les acteurs de l'histoire n'ont jamais faites; il vante Bossuet pour avoir présenté un grand tableau dramatique, et il maltraite Voltaire jusqu'à la grossièreté, pour avoir dit que l'histoire n'était qu'un roman probable, bon seulement quand il peut devenir utile. L'on ne peut le dissimuler, l'ouvrage de Mably, diffus et redondant, écrit sans style, sans méthode, n'est point digne de l'auteur des *Observations sur l'Histoire de France* : il n'a point cette concision didactique qui devait être son principal mérite, et qui, à la vérité, manque aussi à Lucien. Les cent quatre-vingts pages de Mably se réduiraient facilement à vingt bonnes pages de préceptes : l'on gagnerait huit neuvièmes de temps, et l'on s'épargnerait tout le chagrin de sa bilieuse satire. Ne lui en faisons cependant pas un crime, puisqu'elle faisait son tourment. On ne naît pas historien, mais on naît gai ou morose, et malheureusement la culture des lettres, la vie sédentaire, les études opiniâtres, les travaux d'esprit, ne sont propres qu'à épaissir la bile, qu'à obstruer les entrailles, qu'à troubler les fonctions de l'estomac, *siéges immuables de toute gaieté et de tout chagrin*. On blâme les gens de lettres, on devrait les plaindre : on leur reproche des passions, elles font leur talent, et l'on en recueille les fruits : ils n'ont qu'un tort, celui de s'occuper plus des autres que d'eux-mêmes; d'avoir jusqu'à ce jour trop négligé la connaissance physique de leur corps, de cette machine animée par laquelle ils vivent; et d'avoir méconnu les lois de la physiologie et de la diététique, sciences fondamentales de nos affections. Cette étude conviendrait surtout aux écrivains d'histoires personnelles, et leur donnerait un genre d'utilité aussi important que nouveau; car si un observateur, à la fois moraliste et physiologiste, étudiait les rapports qui existent entre les dispositions de son corps et les situations de son esprit; s'il examinait avec soin, à quels jours, à quelles heures il a de l'activité dans la pensée, ou de la langueur, de la chaleur dans le sentiment, ou de la roideur et de la dureté, de la verve ou de l'abattement, il s'apercevrait que ces phases ordinai-

rement périodiques de l'esprit, correspondent à des phases également périodiques du corps, à des digestions lentes ou faciles, bonnes ou mauvaises, à des aliments doux ou âcres, stimulants ou calmants, dont certaines liqueurs en particulier, telles que le vin et le café, offrent des exemples frappants; à des transpirations arrêtées ou précipitées : il se convaincrait, en un mot, que *le jeu bien ou mal réglé de la machine corporelle* est le puissant régulateur du jeu de l'organe pensant; que, par conséquent, ce qu'on appelle vice d'esprit ou de caractère, n'est bien souvent que vice de tempérament ou de fonctions, qui, pour être corrigé, n'aurait besoin que d'un bon régime; et il résulterait d'un tel travail, bien fait et bien présenté, cette utilité, que nous montrant dans des habitudes physiques la cause de bien des vices et de bien des vertus, il nous fournirait des règles précieuses de conduite, applicables selon les tempéraments, et qu'il nous porterait à un esprit d'indulgence, qui, dans ces hommes que l'on appelle acariâtres et intolérants, ne nous ferait voir ordinairement que des hommes malades ou mal constitués, qu'il faut envoyer aux eaux minérales.

SIXIÈME SÉANCE.

Continuation du même sujet. — Distinction de quatre méthodes de composer l'histoire : 1° par ordre de temps (les annales et chroniques); 2° par ordre dramatique ou systématique; 3° par ordre de matières; 4° par ordre analytique ou philosophique. — Développement de ces diverses méthodes; supériorité de la dernière : ses rapports avec la politique et la législation. — Elle n'admet que des faits constatés, et ne peut convenir qu'aux temps modernes. — Les temps anciens ne seront jamais que probables : nécessité d'en refaire l'histoire sous ce rapport. — Plan d'une société littéraire pour recueillir dans toute l'Europe les monuments anciens. — Combien de préjugés seraient détruits, si l'on connaissait leur origine. — Influence des livres historiques sur la conduite des gouvernements, sur le sort des peuples. — Effet des livres juifs sur l'Europe.— Effet des livres grecs et romains introduits dans l'éducation. — Conclusion.

Lucien a traité des qualités nécessaires à l'historien, et du style convenable à l'histoire; Mably a ajouté des observations sur les connaissances accessoires et préparatoires qu'exige ce genre de composition, et il les a presque réduites au droit des gens, soit naturel, soit factice et conventionnel, dont il faisait son étude favorite et spéciale. Le sujet ne me paraissant pas à beaucoup près épuisé, je vais joindre aux preceptes de ces deux auteurs, quelques aperçus sur l'art de recueillir et de présenter les faits de l'histoire.

Je conçois quatre manières différentes de traiter et de composer l'histoire : la première, par ordre de temps, que j'appelle méthode didactique ou annaliste; la seconde, par liaison et corrélation de faits, et que j'appelle méthode dramatique ou systématique; la troisième, par ordre de matières; et la quatrième, par l'exposition analytique de tout le système physique et moral d'un peuple : je l'appelle méthode analytique et philosophique; je m'explique.

La première méthode par ordre de temps, consiste à rassembler et à classer les événements selon leurs dates, en ne mêlant à un narré pur et simple que peu ou point de réflexions. Ceux qui appellent *naturel* tout ce qui est brut et sans art, pourront donner ce nom à cette méthode, mais ceux qui, dans toute production, voient toujours la main de la nature, avec la seule différence du plus ou du moins de combinaison, ceux-là diront que cette méthode est la plus simple, la moins compliquée, exigeant le moins de soins de composition; aussi paraît-elle être la première usitée chez toutes les nations, sous le nom d'annales et de chroniques : et cependant, sous cette forme modeste, elle s'est quelquefois élevée à un assez haut degré de mérite, lorsque les écrivains ont su, comme Tacite dans ses Annales, et comme Thucydides dans sa Guerre du Péloponèse, choisir des faits intéressants, et joindre à la correction du tableau les couleurs brillantes et fermes de l'expression : si, au contraire, les écrivains admettant des faits sans critique, les entassent pêle-mêle et sans goût, s'ils les réduisent à des événements sommaires et stériles de règnes, de princes, de morts, de guerres, de combats, de pestes, de famines, comme l'ont fait presque tous les historiens de l'Asie ancienne et moderne, et ceux du bas et moyen âge de l'Europe, il faut convenir qu'alors ce genre de composition, privé d'instruction et de vie, a toute la fadeur, et comporte l'idée de mépris qu'on attache vulgairement au nom de chroniques. Ce n'est plus qu'un canevas grossier à qui manque toute sa broderie; et dans tous les cas, même lorsque les matériaux sont bien choisis et complets, ce travail n'est que le premier pas à tous les autres genres d'histoire, dont il est seulement le portefeuille et le magasin.

La seconde méthode, celle que j'appelle dramatique ou systématique, consiste à faire entrer dans un cours de narration prédominant et fondamental, toutes les narrations accessoires, tous les événements latéraux qui viennent se lier et se confondre au principal événement. Nous avons un exemple caractérisé de cette méthode dans l'Histoire d'Hérodote, qui ayant pris pour base de son texte la guerre des Perses contre les Grecs, en a tellement compassé les incidents, que remontant d'abord à

l'origine des deux peuples acteurs principaux, il suit la formation graduée de leur puissance dans tous les rameaux qui vinrent s'y confondre, comme un géographe suit et reprend à leur origine tous les cours d'eau qui se rendent dans un torrent principal. Par une série habile d'incidents, Hérodote fait connaître à son lecteur les Lydiens, les Mèdes, les Babyloniens soumis par Cyrus au joug des montagnards perses; puis les Égyptiens conquis par Cambyses, puis les Scythes attaqués par Darius, puis les Indiens; et à l'occasion des Indiens, il jette un coup d'œil général sur les extrémités du monde connu de son temps; enfin il revient à son objet dominant, qu'il termine par l'événement capital, la glorieuse victoire des petits peuples grecs, combattant à Salamine et aux Thermopyles contre l'immense cohue de Xerxès. Dans cette méthode de composition, tout est à la disposition de l'auteur; tout dépend de son art et de son talent à lier, à suspendre, à combiner ses sujets, à en faire un tout correspondant en toutes ses parties : c'est ce que je désigne par le terme de *systématique;* et si l'historien borne sa course à un événement qui est la solution de tout ce qui a précédé et qui en termine la série, l'accroissement graduel d'intérêt que ses épisodes et ses suspensions ont su ménager, donne réellement à son sujet le caractère dramatique. C'est éminemment le genre des histoires de conjurations, où tout aboutit à un nœud final et résolutif. Ces avantages divers et variés de liberté dans la marche, de hardiesse dans l'exécution, d'agrément dans les détails, d'attrait de curiosité dans les résultats, paraissent avoir mérité la préférence à cette méthode auprès de la plupart des écrivains, surtout les modernes; il est fâcheux que par compensation elle ait l'inconvénient d'être sujette à erreur, en laissant trop de carrière aux hypothèses et à l'imagination. Nous en avons des exemples brillants dans les Révolutions de Portugal, de Suède et de Rome, par Vertot, et dans un nombre infini d'autres histoires moins bien écrites.

La troisième méthode, celle par ordre de matières, consiste à suivre un sujet quelconque d'art, de science, depuis son origine ou depuis une époque donnée, pour le considérer sans distraction dans sa marche et dans ses progrès. Tel a voulu être l'ouvrage de Goguet, intitulé : *De l'origine des lois, des arts et des sciences;* le choix du sujet ne pouvait pas être plus philosophique; malheureusement la manière de le traiter ne pouvait pas l'être moins. Avant d'établir l'origine des lois, des arts, des sciences et de toute société au déluge de Noé, raconté par la Genèse, il eût fallu bien examiner si, par cette base même, on ne renversait pas tout l'édifice de l'histoire; si, en admettant des faits primitifs contraires à toute probabilité, à toute physique et à la concordance des meilleurs monuments de l'antiquité, l'on ne s'ôtait pas la faculté d'invoquer ces mêmes règles de physique et de probabilité, qui constituent l'art de la critique et de l'analyse; il eût fallu constater que la Genèse n'est pas une compilation de main inconnue, faite au retour de la captivité, où l'on a mêlé aux chroniques nationales une cosmogonie purement chaldéenne, dont Bérose cite l'équivalent; une véritable mythologie de la nature de celles de toutes les nations, où des faits astronomiques défigurés sont pris pour des faits politiques ou physiques, et où la prétendue histoire de la terre n'est que l'histoire du calendrier. Cela même eût-il été prouvé, il serait encore ridicule de prendre pour texte la période hébraïque depuis le déluge jusqu'à Jacob, et de n'user, pour la remplir, que de faits égyptiens, syriens, chaldéens, grecs, indiens et chinois, qui, s'ils étaient bien analysés et comparés, prouveraient que les bois sacrés, que les hauts lieux plantés de chênes à Mambré, que les sacrifices humains dont Isaac faillit d'être victime, que les petites idoles des femmes de Jacob, étaient autant d'usages du culte druidique et tartare, dès lors répandu des colonnes d'Hercule jusqu'à la Sérique, culte qui n'est que le système du *buddisme,* ancien ou moderne *lamisme,* dont le siége était dès lors au Tibet, chez ces Brachmanes réputés de toute l'antiquité les pères de la théologie asiatique. Avec plus de critique et plus de profondeur, un ouvrage du genre qui nous occupe, a traité de ces antiquités; je parle de l'*Histoire de l'Astronomie ancienne,* par Bailly, dont les talents et la vertu ont reçu de la révolution un salaire qui ne sera pas une des moindres taches de cette sanglante époque. Je citerai encore comme histoires par ordre de matières propres à servir de modèle, l'*Histoire d'Angleterre,* par le docteur Henry; les *Recherches de* Robertson *sur le commerce de l'Inde; Histoire des finances de France,* par Forbonnais; l'*Histoire du fatalisme,* par Pluquet, qui, avec son *Dictionnaire des hérésies,* a préparé le plus beau sujet d'une autre histoire de même genre, l'histoire du *fanatisme.* De tous les sujets que l'on peut traiter, il n'en est point qui réunisse plus éminemment le caractère historique à celui de la philosophie, puisque, dans ses causes et dans ses effets, le fanatisme embrasse d'une part la théorie des sensations, des jugements, de la certitude, de la persuasion commune à l'erreur comme à la vérité; de cette double disposition de l'esprit, qui,

tantôt passif et crédule, reçoit le joug en esclave, et tantôt actif et convertisseur, impose le joug en tyran; et que d'autre part, il offre à considérer chez toutes les nations les symptômes effrayants d'une maladie de l'esprit, qui, s'appliquant tantôt aux opinions, tantôt aux personnes, et prenant tour à tour des noms *religieux*, *politiques* et *moraux*, est toujours la même dans sa nature comme dans ses résultats, qui sont *la fureur des discordes civiles, le carnage des guerres intestines ou étrangères, la dissolution de l'ordre social par l'esprit de faction, et le renversement des empires par le délire de l'ignorance et de la présomption.*

La quatrième méthode, que j'appelle analytique ou philosophique, est la même que la précédente, quant à la manière de procéder; mais elle en diffère, en ce qu'au lieu de traiter un sujet d'art, de science ou de passion, etc. elle embrasse un corps politique dans toutes ses parties; c'est-à-dire que s'attachant à un peuple, à une nation, considérés comme individus identiques, elle les suit pas à pas dans toute la durée de leur existence physique et morale, avec cette circonstance caractéristique, que d'abord elle pose en ordre tous les faits de cette existence, pour chercher ensuite à déduire de leur action réciproque les causes et les effets de l'origine, des progrès et de la décadence de ce genre de combinaison morale, que l'on appelle corps politique et gouvernement : c'est en quelque sorte l'histoire biographique d'un peuple, et l'étude physiologique des lois d'accroissement et de décroissement de son corps social. Je ne puis citer aucun modèle de mon idée, parce que je ne connais aucun ouvrage qui ait été fait et dirigé sur le plan que je conçois : c'est un genre neuf dont moi-même je n'ai acquis l'idée bien complète que depuis quelques années. Obligé de chercher une méthode pour rédiger mon voyage en Syrie, je fus conduit, comme par instinct, à établir d'abord l'état physique du pays, à faire connaître ces circonstances de sol et de climat si différents du nôtre, sans lesquels l'on ne pouvait bien entendre une foule d'usages, de coutumes et de lois. Sur cette base, comme sur un canevas, vint se ranger la population, dont j'eus à considérer les diverses espèces, à rappeler l'origine, et à suivre la distribution : cette distribution amena l'état politique considéré dans la forme du gouvernement, dans l'ordre d'administration, dans la source des lois, dans leurs instruments et moyens d'exécution. Arrivé aux articles des mœurs, du caractère, des opinions religieuses et civiles, je m'aperçus que sur un même sol, il existait tantôt des contrastes de secte à secte et de race à race, et tantôt des points de ressemblance communs. Le problème se compliquait, et plus je le sondai, plus j'en aperçus l'étendue et la profondeur. L'autorité de Montesquieu vint se montrer pour le résoudre par une règle générale de climat, qui associait constamment la chaleur, la mollesse et la servilité d'une part; et de l'autre, le froid, l'énergie et la liberté; mais l'autorité de Montesquieu fut contrariée par une foule de faits passés, et par des faits existants qui m'offraient sous un même ciel, dans un espace de moins de quatre degrés, trois caractères entièrement opposés. Je résistai donc à l'empire d'un grand nom, et j'y pus résister d'autant mieux, que déjà je trouvais Buffon visiblement en erreur sur les prétendus épuisements du sol, à qui je voyais toute la fertilité qu'il a jamais pu avoir; à l'égard de Montesquieu, il me devint évident, par le vague de ses expressions, qu'il n'avait fait qu'adopter et même qu'altérer une opinion que des philosophes anciens, et particulièrement Hippocrate, avaient énoncée dans un sens beaucoup plus précis et plus vrai. Je connaissais le célèbre traité de cet observateur sur *les airs, les lieux et les eaux*. J'avais constaté la justesse de ses assertions à l'égard de l'influence qu'exercent ces trois éléments sur la constitution et le tempérament. Je m'étais aperçu qu'une quantité d'habitudes physiques et morales des peuples que j'étudiais, étaient calquées sur l'état d'un sol aride ou marécageux, plane ou montueux, désert ou fertile; sur la qualité, la quantité de leurs aliments : je conçus que toutes ces circonstances entraient, comme autant de données, dans la solution du problème, et depuis ce temps je n'ai cessé de m'occuper de cette importante question : « Quelle « influence exerce sur les mœurs et le caractère d'un « peuple, l'état physique de son sol, considéré dans « toutes les circonstances de froid ou de chaud, de « sec ou d'humide, de plaine ou de montagne, de fer- « tile ou de stérile, et dans la qualité de ses produc- « tions. » Si c'est là ce que Montesquieu a entendu par climat, il aurait dû le dire, et alors il n'existerait plus de débats; car chaque jour de nouveaux faits s'accumulent pour démontrer que ce sont ces circonstances qui modifient d'une manière puissante et variée la constitution physique et morale des nations; qui font que sans égard aux zones et aux latitudes, tantôt des peuples éloignés se ressemblent, et tantôt des peuples voisins sont contrastants; que dans leurs migrations, des peuples conservent longtemps des habitudes discordantes avec leur nouveau séjour, parce que ces habitudes agissent d'après un mécanisme d'organisation persistant, qui font enfin que dans un même corps de nation, et sous un même climat, le tempérament et les mœurs

se modifient selon le genre des habitudes, des exercices, du régime et des aliments; d'où il suit que la connaissance de ces lois physiques devient un élément nécessaire de la science de gouverner, d'organiser un corps social, de le constituer en rapport avec le mouvement de la nature, c'est-à-dire que la législation politique n'est autre chose que l'application des lois de la nature; que les lois factices et conventionnelles ne doivent être que l'expression des lois physiques et naturelles, et non l'expression d'une volonté capricieuse d'individu, de corps, ou de nation; volonté qui, étendue même à l'universalité du genre humain, peut être en erreur : or, comme dans ce genre de recherches et dans cette science pour ainsi dire naissante, il importe surtout de n'admettre rien de systématique, je vais exposer la marche qui me semble la plus propre à conduire à des résultats de vérité.

Prenant un peuple et un pays déterminés, il faut d'abord décrire son climat, et par climat, j'entends l'état du ciel sous lequel il vit, sa latitude, sa température, selon les saisons; le système annuel des vents, les qualités humides ou sèches, froides ou chaudes de chaque rumb; la durée et les retours périodiques ou irréguliers; la quantité d'eau qui tombe par an; les météores, les orages, les brouillards et les ouragans; ensuite, passant à la constitution physique du sol, il faut faire connaître l'aspect et la configuration du terrain, le calculer en surfaces planes ou montueuses, boisées ou découvertes, sèches ou aqueuses, soit marais, soit rivières et lacs; déterminer l'élévation générale, et les niveaux partiels au-dessus du niveau de la mer, ainsi que les pentes des grandes masses de terre vers les diverses régions du ciel; puis examiner la nature des diverses bandes et couches du terrain, sa qualité argileuse ou calcaire, sablonneuse, rocailleuse, luteuse ou végétale; ses bancs de pierres schisteuses, ses granits, ses marbres, ses mines, ses salines, ses volcans, ses eaux, ses productions végétales de toute espèce, arbres, plantes, grains, fruits; ses animaux volatiles, quadrupèdes, poissons et reptiles; enfin tout ce qui compose l'état physique du pays. Ce premier canevas établi, on arrive à considérer l'espèce humaine, le tempérament général des habitants, puis les modifications locales, l'espèce et la quantité des aliments, les qualités physiques et morales les plus saillantes; alors embrassant la masse de la population sous le rapport politique, on considère sa distribution en habitants des campagnes et habitants des villes, en laboureurs, artisans, marchands, militaires et agents du gouvernement: l'on détaille chacune de ces parties sous le double aspect, et de l'art en lui-même, et de la condition des hommes qui l'exercent. Enfin l'on développe le système général du gouvernement, la nature et la gestion du pouvoir dans les diverses branches de la confection des lois, de leur exécution, d'administration de police, de justice, d'instruction publique, de balance de revenus et de dépenses, de relations extérieures, d'état militaire sur terre et sur mer, de balance de commerce, et tout ce qui s'ensuit.

D'un tel tableau de faits bien positifs et bien constatés, résulteraient d'abord toutes les données nécessaires à bien connaître la constitution morale et politique d'une nation. Et alors ce jeu d'action et de réaction de toutes ses parties les unes sur les autres, deviendrait le sujet non équivoque des réflexions et des combinaisons les plus utiles à la théorie de l'art profond de gouverner et de faire des lois.

De tels tableaux seraient surtout instructifs, s'ils étaient dressés sur des peuples et des pays divers et dissemblants, parce que les contrastes même dans les résultats feraient mieux ressortir la puissance des faits physiques agissants comme causes; il ne resterait plus qu'une opération, celle de comparer ces tableaux d'un même peuple, d'une même nation à diverses époques, pour connaître l'action successive, et l'ordre généalogique qu'ont suivi les faits, tant moraux que physiques, pour en déduire les lois de combinaison et les règles de probabilités raisonnables; et, en effet, quand on étudie dans cette intention ce que nous avons déjà d'histoires anciennes et modernes, l'on s'aperçoit qu'il existe dans la marche, et, si j'ose dire, dans la vie des corps politiques, un mécanisme qui indique l'existence de lois plus générales et plus constantes qu'on ne le croit vulgairement. Ce n'est pas que cette pensée n'ait déjà été exprimée par la comparaison que l'on a faite de cette vie des corps politiques à la vie des individus, en prétendant trouver les phases de la jeunesse, de la maturité et de la vieillesse dans les périodes d'accroissement, de splendeur et de décadence des empires; mais cette comparaison, vicieuse à tous égards, a jeté dans une erreur d'autant plus fâcheuse, qu'elle a fait considérer comme une nécessité naturelle, la destruction des corps politiques, de quelque manière qu'ils fussent organisés; tandis que cette destruction n'est que l'effet d'*un vice radical des législations,* qui toutes, jusqu'à ce jour, n'ont été dressées que dans l'une de ces trois intentions, ou d'*accroître,* ou de *maintenir,* ou de *renverser,* c'est-à-dire qu'elles n'ont embrassé que l'une des trois périodes dont se compose l'existence de toute chose; et ce serait

une science également neuve et importante, que de déterminer les phénomènes concomitants de chacune de ces trois périodes, afin d'en tirer une théorie générale de législation qui embrassât tous les cas d'un corps politique dans ses diverses phases de force et de plénitude, de faiblesse ou de vacuité, et qui traçât tous les genres de régime convenables au regorgement ou au manque de population. Voilà quel doit être le but de l'histoire. Mais il faut avouer que ce but ne se peut bien remplir qu'à l'égard des peuples existants, et des temps modernes, chez qui tous les faits analogues peuvent se recueillir. Ceci m'a fait plus d'une fois penser que des voyages entrepris et exécutés sous ce point de vue, seraient les meilleurs matériaux d'histoire que nous puissions désirer, non-seulement pour les temps présents, mais encore pour les temps passés; car ils serviraient à recueillir et à constater une foule de faits épars, qui sont des monuments vivants de l'antiquité : et ces monuments sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense; car, outre les débris, les ruines, les inscriptions, les médailles, et souvent même les manuscrits que l'on découvre, l'on trouve encore les usages, les mœurs, les rites, les religions, et surtout *les langues*, dont la construction elle seule *est une histoire complète de chaque peuple*, et dont la filiation et les analogies sont le fil d'Ariane dans le labyrinthe des origines. L'on s'est trop pressé de faire des histoires universelles; avant de vouloir élever de si vastes édifices, il eût fallu en avoir préparé tous les détails, avoir éclairci chacune des parties dont ils doivent se composer; il eût fallu avoir une bonne histoire complète de chaque peuple, ou du moins avoir rassemblé et mis en ordre tout ce que nous avons de fragments pour en tirer les inductions raisonnables. On ne s'est occupé que des Grecs et des Romains, en suivant servilement une méthode étroite et exclusive, qui rapporte tout au système d'un petit peuple d'Asie, inconnu dans l'antiquité, et au système d'Hérodote, dont les limites sont infiniment resserrées; l'on n'a voulu voir que l'Égypte, la Grèce, l'Italie, comme si l'univers était dans ce petit espace; et comme si l'histoire de ces petits peuples était autre chose qu'un faible et tardif rameau de l'histoire de toute l'espèce. L'on n'a osé sortir de ce sentier que depuis moins de cent ans; et déjà l'horizon s'agrandit au point que la borne la plus reculée de nos histoires classiques se trouve n'être que l'entrée d'une carrière de temps antérieurs, où s'exécutent, dans la haute Égypte, la chute d'un royaume de Thèbes, qui précéda tous ceux de l'Égypte; dans la haute Asie, la chute de plusieurs états bactriens, indiens, tibetains, déjà vieillis par le laps des siècles et les migrations immenses de hordes scythes qui, des sources du *Gange* et du *Sanpou*, se portent aux îles du Danemark et de la Grande-Bretagne; et des systèmes religieux du bramisme, du lamisme ou buddisme encore plus antique, et enfin tous les événements d'une période qui nous montre l'ancien continent, depuis les bouts de l'Espagne jusqu'aux confins de la Tartarie, couvert d'une même forêt, et peuplé d'une même espèce de sauvages nomades, sous les noms divers de Celtes, de Germains, de Cimbres, de Scythes et de Massagètes. Lorsque l'on s'enfonce dans ces profondeurs à la suite des écrivains anglais qui nous ont fait connaître les livres sacrés des Indiens, les Vèdes, les Pourans, les Chastrans; lorsque l'on étudie les antiquités du Tibet et de la Tartarie, avec Géorgi, Pallas, Strahlemberg, et celles de la Germanie et de la Scandinavie, avec Hornius, Elichman, Jablonski, Marcow, Gebhard et Ihre, l'on se convainc que nous ne faisons que d'ouvrir la mine de l'histoire ancienne, et qu'avant un siècle, toutes nos compilations græco-romaines, toutes ces prétendues histoires universelles de Rollin, de Bossuet, de Fleury, etc. seront des livres à refaire, dont il ne restera pas même les réflexions, puisque les faits qui les basent sont faux ou altérés. En prévoyant cette révolution, qui déjà s'effectue, j'ai quelquefois pensé aux moyens qui seraient les plus propres à la diriger; et je vais émettre mes idées à cet égard, avec d'autant plus de confiance, qu'un meilleur tableau de l'antiquité aurait l'utilité morale de désabuser de beaucoup de préjugés civils et religieux, dont la *source n'est sacrée que parce qu'elle est inconnue*, et cette autre utilité politique de faire regarder les peuples comme réellement frères, en leur produisant des titres de généalogie qui prouvent les époques et le degré de leur parenté.

D'abord il est évident qu'un travail de ce genre ne peut être exécuté par un seul individu, et qu'il exige le concours d'une foule de collaborateurs. Il faudrait une société nombreuse, et qui, partagée en sections, suivît méthodiquement chaque branche d'un plan identique de recherches. Les éléments de cette société existent à mes yeux dans les diverses académies de l'Europe, qui, soit par elles-mêmes, soit par l'émulation qu'elles ont produite, ont été, quoi qu'on en puisse dire, le grand mobile de toute instruction et de toute science. Chacune de ces académies, considérée comme une section de la grande société historico-philosophique, s'occuperait spécialement de l'histoire et des monuments de son pays, comme l'ont fait des savants de Pétersbourg pour la Russie

et la Tartarie; comme le fait la société anglaise de Calcutta pour l'Inde, la Chine et le Tibet; comme l'a fait une société de savants allemands pour l'ancienne Germanie et la Sarmatie; et déjà nous devons à cette masse récente de travaux, des ouvrages qui honoreront auprès de la postérité, et les particuliers qui les ont exécutés, et les gouvernements qui les ont favorisés et encouragés. Dans le plan que je conçois, les recherches se partageraient en sept principales sections : la première, sous le nom de *celtique*, s'occuperait de toutes les langues et de toutes les nations qui, avec des caractères d'affinité de jour en jour plus sentis, paraissent avoir occupé la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Italie même et toute l'Allemagne, jusqu'aux déserts de la Cimbrique et de la Sarmatie; à cette branche s'attacheraient le bas-breton, le gallois, le vieux germain, conservé dans l'allemand, le hollandais, l'anglais, issus du gothique, dont les dialectes s'étendaient depuis la Scandinavie jusqu'à la Thrace et au continent de la Grèce. Des savants de Suède et d'Allemagne ont rendu sensible, depuis trente années, que tous les peuples aborigènes de l'Europe et de la Grèce n'étaient qu'une race identique de sauvages, ayant le même genre de vie, chasseurs, pasteurs et nomades, et usant d'un même fonds de langage, varié seulement dans ses accessoires et ses ramifications. Chaque jour il devient prouvé de plus en plus que les Gaulois ou Keltes, qui ne sont qu'un même nom, parlaient une langue qui, dans le nord, s'appelait langue gothique, teutonique dans la Germanie, scythique dans la Thrace, et dans la Grèce et l'Italie, langue pélasgique. Ces fameux Pélasges, souche première d'Athènes et de Rome, étaient de vrais Scythes, parents de ceux de la Thrace, dont Hérodote insinue qu'ils parlaient l'idiome, et par conséquent une race gétique ou gothique; car *gete,* goth et scythe étaient pour les anciens un même mot. Ce n'est pas leur faute, si cette identité est masquée pour nous dans le mot scythe : elle était manifeste pour eux, qui le prononçaient *s-kouth,* terme composé de l'article *s,* qui vaut en gothique notre article *le*, et de *gouth* ou *gaeth,* c'est-à-dire de *goth* ou *gaeth,* qui, dans une foule de dialectes antiques et modernes, signifie un guerrier, un homme vaillant[1], et par transition, un homme *brave, bon* et *riche*, un *optimate* (*good* en anglais, *gut* en allemand); et cela parce que le guerrier vaillant et fort est aussi l'homme riche, généreux et bon, dans le sens opposé au mal de la pauvreté et de la faiblesse. Le glossaire mœsogothique du docteur Jean Ihre, publié à Upsal en 1769, offre sur ce sujet des détails auxquels les remarques de Gatterer et de Schlœzer n'ont fait qu'ajouter de nouvelles lumières. Il est prouvé que la langue grecque a la plus étroite affinité avec l'ancienne langue gothique, tant pour les mots que pour la syntaxe; et les enthousiastes des Grecs vont se trouver dans l'alternative d'accorder une partie de leur admiration aux Thraces et aux Scythes, ou de la retirer aux Grecs, reconnus pour frères utérins des Vandales et des Ostrogoths.

Cette parenté est un point de contact où se forme une seconde section, que j'appellerai *hellénique*, laquelle embrasserait les langues grecque et latine, qui ont pour rameaux descendants tous les idiomes du midi de notre moderne Europe, le portugais, l'espagnol, le français, l'italien, et tous les termes de science des peuples du nord, chez qui, comme chez nous, ces deux langues se sont mêlées au vieux goth; tandis que leurs rameaux ascendants sont un mélange de l'idiome pélasgique avec les mots phéniciens, égyptiens, lydiens et ioniques, qu'apportèrent les colonies asiatiques, désignées sous le nom de l'Égyptien Danaüs et du Sidonien Cadmus. Il paraît que ces colonies furent pour la Grèce et pour l'Italie, ce que les Européens ont été pour l'Amérique; qu'elles apportèrent les arts et les sciences de l'Asie policée, et qu'elles y devinrent une souche de population qui tantôt s'identifia, et tantôt détruisit totalement la race autochthone. Leur trace est évidente dans l'alphabet et les lettres grecs, à qui, lors du siége de Troie, l'on ajouta deux ou trois caractères lydiens ou troyens, dont l'un, celui du *ph*, se trouve encore dans l'alphabet arménien.

Les éclaircissements nécessaires à cette seconde section se tireraient d'une troisième qui, sous le nom de *phénicienne*, embrasserait les idiomes hébreu ancien ou samaritain, hébreu du second âge ou chaldéen, hébreu du bas âge ou syriaque, et de plus le copte ou égyptien, mélange de grec et de vieil égyptien, l'arabe et l'éthiopien, qui n'en diffère que par la figure : à cette section appartiendraient les recherches sur Carthage et ses colonies, tant en Espagne et en Sicile qu'en Afrique, où l'on commence à en retrouver des traces singulières dans les pays de Fezzan et de Mourzouq; ce serait elle qui nous apprendrait à quelle branche appartient l'idiome singulier des Basques, qui paraît avoir jadis occupé toute l'Espagne, et qui n'a aucune analogie avec le celte; à quel peuple il faut rapporter le langage des montagnards de l'Atlas, dits *Berbères*, qui ne ressemble à rien de connu; et à cette occasion, je remarquerai que c'est dans les montagnes que les dialectes anciens se sont généralement

[1] C'est le *gouz* oriental, dont le *g* représente notre *r* grasseyé.

le plus conservés. Je possède un vocabulaire berbère, mais je n'ai point encore eu le temps de l'examiner; seulement j'y ai remarqué un fréquent usage de l'*r* grasseyé, qui est le gamma des Grecs, le gaïn des Arabes, que l'on trouve dans tout le midi de l'Asie, exclusivement aux peuples du nord. Je crois ce dialecte l'ancien numide. Cette même section, par la langue arabe, serait en contact avec plusieurs dialectes de l'Inde et de l'Afrique, et avec le persan et le turk modernes, dont la base est tatare et scythe ancien.

Sur cette base se formerait une quatrième section, que j'appellerais *tatarique*, qui serait spécialement chargée d'examiner les nombreux dialectes qui ont des branches d'analogie, depuis la Chine jusqu'en Angleterre : elle nous dirait pourquoi l'anglo-saxon a la même syntaxe que le persan moderne, issu de l'ancien parthe, peuple scythe; pourquoi une foule de mots de premier besoin sont entièrement semblables dans ces deux idiomes. Elle nous apprendrait pourquoi la Suède et le Danemark ont une quantité de noms géographiques que l'on retrouve chez les Mogols et dans l'Inde; pourquoi le tatare de Crimée, cité par Busbeq, ambassadeur de l'empereur près Soliman II, ressemble au mœsogothique d'Ulphilas, c'est-à-dire, un dialecte des tribus mogoles de Tchinguizkan, à un dialecte de l'ancien scythe ou goth, dont j'ai déjà parlé. C'est à cette section que serait réservée la solution d'une foule de problèmes piquants, dont nous ne faisons encore qu'entrevoir les premières données; en considérant ces analogies de langages, en recueillant et confrontant les similitudes qui existent dans les usages, les coutumes, les mœurs, les rites, et même dans la constitution physique des peuples; en considérant que les Cimbres, les Teutons, les Germains, les Saxons, les Danois, les Suédois, donnent tous les mêmes caractères de physionomie que cette race appelée jadis Massagètes ou grands *Gètes*, et de nos jours *Éleutes* et Mongols, c'est-à-dire, hommes blancs et occidentaux; qu'ils ont tous également la taille haute, le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds, on sent bien que cette similitude de constitution a pour cause première une similitude de genre de vie et de climat; mais l'on s'aperçoit aussi que les autres analogies sont dues à des migrations opérées par les guerres et par les conquêtes, si rapides et si faciles pour les peuples pasteurs. L'on voudrait connaître les détails de ces migrations et de ces conquêtes; on voudrait savoir à quelle époque, par exemple, se répandit jusqu'au fond du Nord cette horde terrible et puissante des Ases, qui y porta le nom de Voden et son affreuse religion. Des idées systématiques veulent la trouver au temps de Mithridate, qui, fuyant devant Pompée, poussa devant lui les riverains de l'Euxin, qui, à leur tour, se poussèrent sur et à travers les Sarmates; mais l'on a de solides raisons de s'élever au-dessus de cette date, et surtout de nier pour chef de cette invasion un prétendu homme Odin ou Voden, qui est la divinité présentée sous les noms divers de Budd, Bedda, Boutta, Fôt, Taut, qui est Mercure, comme le prouve le nom de Voden, conservé dans le mercredi des peuples du Nord, appelé *vonsdag* et *vodendag*, jour de Voden[1] : ce qui, d'une part, lie ce système à celui des druides adorateurs de Teutatès; de l'autre, à celui des Gètes adorateurs de Zalmoxis, aujourd'hui le lama des Tibetains et des Tatars. Quand on considère que le *Tibet* ou Bud-Tan, *pays de Budd*, est l'ancien pays des Brachmanes; que, dès le temps d'Alexandre, ces Brachmanes ou gymnosophistes étaient la caste la plus savante et la plus vénérée des peuples indiens; que leur chef-lieu *Lah-sa* et *Poutala* est le plus ancien pèlerinage de toute l'Asie; que, de temps immémorial, les hordes scythes ou gètes s'y rendaient en foule; qu'aujourd'hui leurs races, continuées sous le nom de Tatars, en ont conservé les dogmes et les rites, et que ce culte a tantôt causé entre eux des guerres de schismes, tantôt les a armés contre les étrangers incroyants, l'on sent que ce durent être des hordes émigrées des déserts du Cha-mo et de la Boukarie, qui, de proche en proche, furent poussées jusqu'à la Chersonèse cimbrique, par un mouvement semblable à celui qui a amené les Turks actuels des monts Altaï, et des sources de l'Irtich aux rives du Bosphore; et alors une chronique suédoise, citée dans l'*Histoire de Tchinguizkan,* page 145, aurait eu raison de dire que les Suédois sont venus de Kasgar. L'on sent encore qu'à cette même section appartiendraient les anciennes langues de la Perse, le zend et le pehlevi, et peut-être le mède; mais il n'y a que des travaux ultérieurs qui puissent déterminer s'il est vrai que l'esclavon parlé en Bohême, en Pologne, en Moscovie, soit réellement venu du Caucase et du pays des Mosques, ainsi que le font croire les mœurs asiatiques des nations qui le parlent. C'est encore à des travaux ultérieurs de faire distinguer la branche mongole, la branche calmouque et hunnique, dont les dialectes se parlent en Finlande, en Laponie, en Hongrie, de déterminer si l'ancienne langue de l'Inde, le *sanscrit,* n'est pas le dialecte primitif du Tibet et de l'Indostan, et la souche d'une foule de dialectes de l'Asie

[1] *Wedn-esday* chez les Anglais

moyenne; de découvrir à quelle langue se rapportent la langue chinoise et l'idiome malais, qui s'est étendu dans toutes les îles de l'Inde et dans l'océan Pacifique. Ce seraient là les travaux de deux autres sections, qui seraient les cinquième et sixième, tandis qu'une dernière s'occuperait de la confrontation des langues de l'est de l'Asie avec celles de l'ouest de l'Amérique, pour constater la communication de leurs peuples.

Pour tous ces travaux, les meilleurs monuments seront les dictionnaires des langues et leurs grammaires; je dirais presque que chaque langue est une histoire complète, puisqu'elle est le tableau de toutes les idées d'un peuple, et par conséquent des faits dont ce tableau s'est composé. Aussi suis-je persuadé que c'est par cette voie que l'on remontera le plus haut dans la généalogie des nations, puisque la soustraction successive de ce que chacune a emprunté ou fourni, conduira à une ou plusieurs masses primitives et originelles, dont l'analyse découvrira même l'invention de l'art du langage. L'on ne peut donc rien faire de plus utile en recherches historiques, que de recueillir des vocabulaires et des grammaires; et l'alphabet universel dont j'ai conçu le projet et dont je vous ai entretenus dans une conférence, sera pour cet effet d'une utilité véritable, en ce que, ramenant toutes les langues à un même tableau de signes, il réduira leur étude au plus grand degré de simplicité, et rendra palpable la ressemblance ou la différence des mots dont elles sont composées.

Il me reste à parler de l'influence qu'exercent en général les livres d'histoire sur les opinions des générations suivantes, et sur la conduite des peuples et de leurs gouvernements. Quelques exemples vont rendre sensible la puissance de ce genre de récits et de la manière de les présenter. Tout le monde connaît l'effet qu'avait produit sur l'âme d'Alexandre l'Iliade d'Homère, qui est une histoire en vers; effet tel, que le fils de Philippe, enthousiasmé de la valeur d'Achille, en fit son modèle, et que portant le poëme historique dans une cassette d'or, il alimentait par cette lecture ses guerrières fureurs. En remontant des effets aux causes, il n'est point absurde de supposer que la conquête de l'Asie a dépendu de ce simple fait, la lecture d'Homère par Alexandre. Ma conjecture n'est que probable; mais un autre trait non moins célèbre, et qui est certain, c'est que l'histoire de ce même Alexandre, écrite par Quinte-Curce, est devenue le principe moteur des guerres terribles qui, sur la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, ont agité tout le nord de l'Europe. Vous avez tous lu l'histoire de Charles XII, roi de Suède, et vous savez que ce fut dans l'ouvrage de Quinte-Curce qu'il puisa cette manie d'imitation d'Alexandre, dont les effets furent d'abord l'ébranlement, puis l'affermissement de l'empire russe, et en quelque sorte sa transplantation d'Asie en Europe, par la fondation de Pétersbourg et l'abandon de Moscou, où, sans cette crise, le tzar Pierre Ier eût probablement resté. Que si l'historien et le poëte eussent accompagné leurs récits de réflexions judicieuses sur tous les maux produits par la manie des conquêtes, et qu'au lieu de blasphémer le nom de la vertu, en l'appliquant aux actions guerrières, ils en eussent fait sentir l'extravagance et le crime; il est très-probable que l'esprit des deux jeunes princes en eût reçu une autre direction, et qu'ils eussent tourné leur activité vers une gloire solide, dont le tzar Pierre Ier, malgré son défaut de culture et d'éducation, eut un sentiment infiniment plus noble et plus vrai.

Je viens de citer des exemples individuels, je vais produire des exemples populaires et nationaux. Quiconque a lu avec attention l'histoire du Bas Empire d'Occident et d'Orient, ainsi que celle de l'Europe moderne, a pu remarquer que dans tous les mouvements des peuples, depuis quinze cents ans, dans les guerres, dans les traités de paix ou d'alliance, les citations et les applications de traits historiques des livres hébreux sont perpétuelles; si les papes prétendent oindre et sacrer les rois, c'est à l'imitation de Melchisédech et de Samuel; si les empereurs pleurent leurs péchés aux pieds des pontifes, c'est à l'imitation de David et d'Ézéchias; c'est à l'imitation des Juifs que les Européens font la guerre aux infidèles; c'est à l'imitation d'Ahod, d'Églon et de Judith, que des particuliers tuent les princes, et obtiennent la palme du martyre. Lorsque, au quinzième, siècle l'imprimerie divulgua ces livres jusqu'alors manuscrits, et en fit des livres vulgaires et presque classiques, ce fut un redoublement d'influence et une sorte d'épidémie d'imitation : vous en connaissez les funestes effets dans les guerres d'Allemagne, promues par Luther; dans celles d'Angleterre, conduites par Cromwell; et dans celles de la ligue, terminées par Henri IV. De nos jours même, ces effets ont été puissants dans la guerre d'Amérique; et les passages de la Bible où Moïse et Samuel exposent les abus de la royauté, n'ont pas peu servi à déterminer l'insurgence, comme ils avaient servi à renverser le trône de Jacques et de Charles [1]. Ainsi le principe moteur du destin de l'u-

[1] Voyez le *Common Sense*, par Thomas Payne.

nivers, la règle *normale*[1] d'une immensité de générations ont été puisés dans l'histoire d'un petit peuple presque inconnu de l'antiquité, dont les douze tribus, mélange d'Arabes et de Phéniciens, n'occupaient que 275 lieues carrées, de manière que Salomon, dans toute sa gloire, n'en posséda jamais plus de 400 à moitié désertes, et ne commanda jamais à 800,000 âmes, ni par conséquent à 200,000 soldats. Supposez la non-existence de ces livres, tout le système de Mahomet, singé sur celui de Moïse, n'eût point existé : et tout le mouvement du monde romain depuis dix siècles, eût pris une direction différente. Supposez encore que les premières imprimeries eussent répandu à leur place de bons ouvrages de morale et de politique, ou qu'eux-mêmes en eussent contenu les préceptes, l'esprit des nations et des gouvernements en eût reçu une autre impulsion; et l'on peut dire que l'insuffisance et le vice de ces livres, à cet égard, ont été une cause, sinon radicale, du moins subsidiaire des maux qui ont désolé les nations.

Enfin la vraie philosophie, la philosophie amie de la paix et de la tolérance universelle, avait amorti ce ferment, et le dix-huitième siècle croyait toucher à la plus belle époque de l'humanité, lorsqu'une tempête nouvelle, emportant les esprits dans un extrême contraire, a renversé l'édifice naissant de la raison, et nous a fourni un nouvel exemple de l'influence de l'histoire, et de l'abus de ses comparaisons. Vous sentez que je veux parler de cette manie de citations et d'imitations grecques et romaines qui, dans ces derniers temps, nous ont comme frappés de vertige[2]. Noms, surnoms, vêtements, usages, lois, tout a voulu être spartiate ou romain; de vieux préjugés effrayés, des passions récentes irritées, ont voulu voir la cause de ce phénomène dans l'*esprit philosophique* qu'ils ne connaissent pas; mais l'esprit philosophique, qui n'est que l'*observation dégagée de passion et de préjugé*, en trouve l'origine plus vraie dans le système d'éducation qui prévaut en Europe depuis un siècle et demi : ce sont ces livres classiques si vantés, ces poëtes, ces orateurs, ces historiens, qui, mis sans discernement aux mains de la jeunesse, l'ont imbue de leurs principes ou de leurs sentiments. Ce sont eux qui, lui offrant pour modèles certains hommes, certaines actions, l'ont enflammée du désir si naturel de l'imitation; qui l'ont habituée sous la férule collégiale à se passionner pour des vertus et des beautés réelles ou supposées, mais qui étant également au dessus de sa conception, n'ont servi qu'à l'affecter du sentiment aveugle appelé *enthousiasme*. On le voit cet enthousiasme, au commencement du siècle, se manifester par une admiration de la littérature et des arts anciens, portée jusqu'au ridicule; et maintenant que d'autres circonstances l'ont tourné vers la politique, il y déploie une véhémence proportionnée aux intérêts qu'elle met en action : varié dans ses formes, dans ses noms, dans son objet, il est toujours le même dans sa nature; en sorte que nous n'avons fait que changer d'idoles, et que substituer un culte nouveau au culte de nos aïeux. Nous leur reprochons l'adoration superstitieuse des Juifs, et nous sommes tombés dans une adoration non moins superstitieuse des Romains et des Grecs; nos ancêtres juraient par Jérusalem et la Bible, et une secte nouvelle a juré par Sparte, Athènes et Tite-Live. Ce qu'il y a de bizarre dans ce nouveau genre de religion, c'est que ses apôtres n'ont pas même eu une juste idée de la doctrine qu'ils prêchent, et que les modèles qu'ils nous ont proposés sont diamétralement contraires à leur énoncé ou à leur intention; ils nous ont vanté la *liberté*, l'esprit d'égalité de Rome et de la Grèce, et ils ont oublié qu'à Sparte une aristocratie de *trente mille nobles* tenait sous un joug affreux *deux cent mille serfs;* que pour empêcher la trop grande population de ce genre de *nègres*, les jeunes Lacédémoniens allaient de nuit à la chasse des *Ilotes*, comme de bêtes fauves; qu'à Athènes, ce sanctuaire de toute liberté, il y avait quatre têtes esclaves contre une tête libre; qu'il n'y avait pas une maison où le régime despotique de nos colons d'Amérique ne fût exercé par ces prétendus démocrates, avec une cruauté digne de leurs tyrans; que sur environ quatre millions d'âmes qui durent peupler l'ancienne Grèce[1], plus de trois millions étaient esclaves; que l'inégalité politique et civile des hommes était le dogme des peuples, des législateurs; qu'il était consacré par Lycurgue, par Solon, professé par Aristote, par le *divin* Platon, par les généraux et les ambassadeurs

[1] C'est-à-dire *directrice* et *conductrice*, qui sont les sens du mot *norma*.

[2] Voyez l'Histoire de 1793

[1] La totalité des pays désignés sous le nom de *Grèce* contient environ 3,850 lieues carrées; de ce nombre 1100 composent la Macédoine, qui, selon Strabon, contenait, au temps d'Alexandre, c'est-à-dire au plus haut degré de prospérité, 1,000,000 de têtes; c'est un peu moins de 1000 âmes par lieue carrée, et cette proportion est en effet celle des pays les plus peuplés; je l'applique à toute la Grèce, afin de n'avoir pas de contestations avec les adorateurs de l'antiquité; elle est d'ailleurs le cas le plus favorable des portions de la Grèce moderne; car, d'après des recherches faites avec beaucoup de soin et d'intelligence, par Félix, consul de Salonique, la Macédoine actuelle n'a que 700,000 âmes, ce qui donne en moins trois dixièmes; la Morée n'en a que 300,000 pour 700 lieues carrées; l'Attique 20,000, et toute la Grèce réunie pas 2,000,000, ce qui ne donne que 500 âmes par lieue carrée, et ce terme est plus fort que l'Espagne.

d'Athènes, de Sparte et de Rome, qui, dans Polybe, dans Tite-Live, dans Thucydide, parlent comme les ambassadeurs d'Attila et de Tchinguizkan : ils ont oublié que chez les Romains ces mêmes mœurs, ce même régime, régnèrent dans ce que l'on appelle les plus beaux temps de la république; que cette prétendue république, diverse selon les époques, fut toujours une oligarchie composée d'un ordre de noblesse et de sacerdoce, maître presque exclusif des terres et des emplois, et d'une masse plébéienne grevée d'usures, n'ayant pas quatre arpents par tête, et ne différant de ses propres esclaves que par le droit de les fustiger, de vendre son suffrage, et d'aller vieillir ou périr sous le sarment des centurions, dans l'esclavage des camps et les rapines militaires; que dans ces prétendus états d'égalité et de liberté, tous les droits politiques étaient concentrés aux mains des habitants oisifs et factieux des métropoles; qui dans les alliés et associés ne voyaient que des tributaires. Oui, plus j'ai étudié l'antiquité et ses gouvernements si vantés, plus j'ai conçu que celui des Mamlouks d'Égypte et du dey d'Alger, ne différaient point essentiellement de ceux de Sparte et de Rome; et qu'il ne manque à ces Grecs et à ces Romains tant prônés, que le nom de Huns et de Vandales, pour nous en retracer tous les caractères. Guerres éternelles, égorgements de prisonniers, massacres de femmes et d'enfants, perfidies, factions intérieures, tyrannie domestique, oppression étrangère : voilà le tableau de la Grèce et de l'Italie pendant 500 ans, tel que nous le tracent Thucydide, Polybe et Tite-Live. A peine la guerre, la seule guerre juste et honorable, celle contre Xerxès, est-elle finie, que commencent les insolentes vexations d'Athènes sur la mer; puis l'horrible guerre du Péloponèse, puis celle des Thébains, puis celles d'Alexandre et de ses successeurs, puis celles des Romains, sans que jamais l'âme puisse trouver pour se reposer une demi-génération de paix.

On vante les législations des anciens; quel fut leur but, quels furent leurs effets, sinon d'exercer les hommes dans le sens de ces animaux féroces que l'on dresse au combat du lion et du taureau? On admire leurs constitutions; quelle était donc cette constitution de Sparte, qui, coulée dans un moule d'airain, était une vraie règle de moines de la Trappe, qui condamnait absurdement une nation de 30,000 hommes à ne jamais s'accroître en population et en terrain? L'on a voulu nous donner des modèles grecs ou romains; mais quelle analogie existe-t-il entre un état qui, comme la France, contient 27,000 lieues carrées, et 25 millions de têtes de population, et cette Grèce, où le Péloponèse contenait six confédérations indépendantes dans 700 lieues carrées; où cette fameuse Laconie, qui, selon Thucydide, formait les deux cinquièmes du Péloponèse, ne contenait que 280 lieues; où l'Attique, y compris les 20 lieues de la Mégaride, n'était composée que de 165 lieues; où tout le continent grec n'avait pas plus de 3,850 lieues carrées en tout, y compris la Macédoine, qui en a 110, c'est-à-dire le sixième de la France, et cela en terrain qui n'est pas généralement fertile. Quelle comparaison établira-t-on entre les mœurs et les habitudes de peuples à demi sauvages[1], pauvres et pirates, divisés et ennemis par naissance et par préjugé, et un grand corps de nation qui, le premier, offre dans l'histoire une masse de 25 millions d'hommes parlant la même langue, ayant les mêmes habitudes, et dont tous les frottements, depuis 1500 ans, n'ont abouti qu'à produire plus d'unité dans ses habitudes et son gouvernement. De modernes Lycurgues nous ont parlé de pain et de fer : le fer des piques ne produit que du sang; l'on n'a du pain qu'avec le fer des charrues. Ils appellent les poëtes pour célébrer ce qu'ils nomment les vertus guerrières : répondons aux poëtes par les cris des loups et des oiseaux de proie qui dévorent l'affreuse moisson des batailles; ou par les sanglots des veuves et des orphelins, mourant de faim sur les tombeaux de leurs protecteurs. On a voulu nous éblouir de la gloire des combats : *malheur aux peuples qui remplissent les pages de l'histoire!* Tels que les héros dramatiques, ils payent leur célébrité du prix de leur bonheur. On a séduit les amis des arts par l'éclat de leurs chefs-d'œuvre : et l'on a oublié que ce furent ces édifices et ces temples d'Athènes qui furent la première cause de sa ruine, le premier symptôme de sa décadence; parce qu'étant le fruit d'un système d'extorsions et de rapines, ils provoquèrent à la fois le ressentiment et la défection de ses alliés, la jalousie et la cupidité de ses ennemis, et parce que ces masses de pierre, quoique bien comparties, sont partout un emploi stérile du travail et un absorbement ruineux de la richesse. Ce sont les palais du Louvre, de Versailles, et la multitude des temples[2] dont est surchargée

[1] Maintenant que j'ai vu les sauvages d'Amérique, je persiste de plus en plus dans cette comparaison, et je trouve que le premier livre de Thucydide, et tout ce qu'il dit des mœurs des Lacédémoniens, conviennent tellement aux *cinq nations*, que j'appellerais volontiers les Spartiates, les *Iroquois* de l'ancien monde.

[2] Lorsque je songe que l'église dite Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, a coûté plus de 30 millions; que Saint-Sulpice, et vingt autres églises dans Paris, en ont coûté depuis cinq jusqu'à dix; qu'il n'est pas de ville de 10,000 âmes en France qui n'ait pour un million en construction d'églises, pas

la France, qui ont aggravé nos impôts et jeté le désordre dans nos finances. Si Louis XIV eût employé en chemins et en canaux les 4,600,000,000 [1], qu'a coûté son château déjà en dégât, la France n'eût vu ni la banqueroute de Law, ni ses conséquences reproduites parmi nous. Ah! cessons d'admirer ces anciens qui n'eurent pour constitutions que des oligarchies, pour politique que des droits exclusifs de cités, pour morale que la loi du plus fort et la haine de tout étranger; cessons de prêter à cette antiquité guerroyeuse et superstitieuse une science de gouvernement qu'elle n'eut point, puisqu'il est vrai que c'est dans l'Europe moderne que sont nés les principes ingénieux et féconds du système représentatif, du partage et de l'équilibre des pouvoirs, et ces analyses savantes de l'état social, qui, par une série évidente et simple de faits et de raisonnements, démontrent qu'il n'y a de richesse que dans les produits de la terre, qui alimentent, vêtissent et logent les hommes; que l'on n'obtient ces produits que par le travail; que le travail étant une peine, il n'est excité chez les peuples libres que par l'attrait des jouissances, c'est-à-dire par la sécurité des propriétés; que pour maintenir cette sécurité, il faut une force publique que l'on appelle *gouvernement;* en sorte que le gouvernement peut se définir une banque d'assurance, à la conservation de laquelle chacun est intéressé par les actions qu'il y possède, et que ceux qui n'y en ont aucune, peuvent désirer naturellement de briser. Après nous être affranchis du fanatisme juif, repoussons ce fanatisme vandale ou romain, qui, sous des dénominations politiques, nous retrace les fureurs du monde religieux; repoussons cette doctrine sauvage, qui par la résurrection des haines nationales, ramène dans l'Europe policée les mœurs des hordes barbares; qui de la guerre fait un moyen d'existence, quand toute l'histoire dépose que la guerre conduit tout peuple vainqueur ou vaincu à une ruine égale; parce que l'abandon des cultures et des ateliers, effet des guerres du dehors, mène à la disette, aux séditions, aux guerres civiles, et finalement au despotisme militaire; repoussons cette doctrine qui place l'assassinat même au rang des vertus, quand toute l'histoire prouve que les assassinats n'ont jamais causé que de plus grands désastres, parce que, où se montrent les poignards, là s'éclipsent les lois, et quand, parmi nous, l'assassinat même de son plus vil apôtre [1] n'a servi qu'à égarer l'opinion publique et à faire périr 100,000 des meilleurs citoyens. On tue les hommes, on ne tue point les choses, ni les circonstances dont ils sont le produit. Brutus et Casca poignardent César, et la tyrannie se consolide; pourquoi cela? parce que, depuis les tribuns, il n'y avait plus d'équilibre de pouvoirs; parce que les volontés du peuple de Rome étaient devenues la loi; parce que depuis la prise de Corinthe et de Carthage, ce peuple oisif, pauvre et débauché, fut à l'encan des généraux, des proconsuls, des questeurs, gorgés de richesses. Brutus et Casca sont devenus pour notre âge ce qu'étaient Ahod et les Machabées pour l'âge antérieur; ainsi, sous des noms divers, un même fanatisme ravage les nations; les acteurs changent sur la scène; les passions ne changent pas, et l'histoire entière n'offre que la rotation d'un même cercle de calamités et d'erreurs... Mais comme en même temps toute l'histoire proclame que ces erreurs et ces calamités ont pour cause générale et première l'*ignorance* humaine, qui ne sait connaître ni ses vrais intérêts, ni les moyens d'arriver au but même de ses passions, il résulte de nos réflexions, non des motifs de découragement, ni une diatribe misanthropique et antisociale, mais des conseils plus pressants d'instruction politique et morale appliquée aux peuples et aux gouvernements; et c'est sous ce point de vue particulièrement que l'étude de l'histoire prend son plus noble caractère d'utilité, en ce qu'offrant une immense collection de faits et d'expériences sur le développement des facultés et des passions de l'homme dans l'état social, elle fournit au *philosophe* des principes de législation plus généraux et plus conformes à chaque hypothèse; des bases de constitution plus simples et plus conciliantes; des théories de gouvernement plus appropriées au climat et aux mœurs; des pratiques d'administration

de paroisse qui n'en ait pour 60 à 80,000 francs, je suis porté à croire que la France a employé 10 milliards à entasser de petits monceaux de pierres sans utilité; c'est-à-dire, quatre fois de son revenu actuel, et plus du double de son revenu au temps des constructions : et voilà la sagesse des peuples et des gouvernements!

[1] Il existait chez l'ancien intendant des bâtiments (d'Angivilliers) un volume manuscrit superbement relié, qui était le registre des frais de la construction de Versailles, et dont le résumé au dernier feuillet était de 1400,000,000 de livres tournois : mais l'argent était à 16 francs le marc, il est de nos jours à 52 francs

[1] Par la main de Charlotte Corday : cependant il est vrai que chez les Juifs l'*assassinat des tyrans* fut inspiré et protégé par l'*Esprit saint;* que chez les chrétiens il a été enseigné et recommandé par *saint Thomas d'Aquin*, et par les jésuites, qui l'ont pratiqué sur des princes qui n'étaient pas tyrans... Aujourd'hui que deux empereurs, effrayés de cette doctrine en d'autres mains, veulent rétablir l'ordre des jésuites, il pourra se faire, s'ils y réussissent, qu'ils aient un jour plus de peine à se débarrasser de ces *bons pères*, que n'en ont eu les rois de France, d'Espagne et de Portugal; car ils n'auront plus à leur secours Voltaire, Helvétius, d'Alembert, et tant d'autres philosophes antifanatiques, haïs maintenant par les rois, quoique *Frédéric II* fût de leur nombre.

plus habiles et plus éprouvées par l'expérience; en un mot, des moyens plus efficaces et plus paternels de perfectionner les générations à venir, en commençant par améliorer le sort de la génération présente.

Désormais j'ai épuisé plutôt que complété mes considérations sur l'histoire; il faudrait maintenant que j'en fisse l'application à quelques ouvrages remarquables, modernes ou anciens, et que je vérifiasse en pratique les règles de critique que je vous ai proposées; mais le travail exagéré et précipité auquel j'ai été soumis depuis deux mois, ne me permet pas de fournir cette seconde carrière sans reprendre haleine; et après avoir fait acte de dévouement à la chose publique [1], en fournissant la première sans une préparation de plus de quinze jours, privé même de mes manuscrits, il me devient indispensable de suspendre ces leçons, pour reposer mes forces et avoir le temps d'assembler de nouveaux matériaux.

Nota. L'école normale ayant été dissoute peu de temps après, l'auteur n'a plus eu de motifs de continuer ce travail.

[1] L'auteur, après dix mois de détention (jusqu'au 6 fructidor an 2), se trouvait exilé de Paris, par le décret contre les détenus, lorsqu'il reçut à Nice, au mois de frimaire, sa nomination inopinée à l'une des places de professeur, et l'invitation du comité d'instruction publique de venir sur-le-champ la remplir.



HISTOIRE DE SAMUEL,

INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Au moment où un gouvernement constitutionnel se propose de donner à l'Europe du dix-neuvième siècle le spectacle d'un roi légitime requérant ou acceptant son titre d'investiture de la main d'un prêtre, son sujet : au moment où l'on trouve sage de rappeler aux Français qu'un sacre, même *papal*, n'a pas eu la vertu de conjurer la chute d'un gouvernement puissant, mais illibéral, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour beaucoup de lecteurs, de connaître mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, quelle a été l'origine égyptienne ou juive de la bizarre cérémonie qui, au moyen d'un peu d'huile versée sur la tête d'un homme, prétend lui imprimer des droits indélébiles, indépendants de sa conduite et de sa capacité; de connaître quels furent le caractère personnel, les vues, la moralité de l'individu prêtre, qui le premier administra de son chef ce nouveau genre de sacrement; quels furent enfin les effets de ce don perfide, et pour les deux rivaux qui le reçurent, et pour la nation imprudente et superstitieuse qui se le laissa imposer. On méprise les Juifs et on les imite; on repousse leur code, on garde leurs rites; on parle doctrine, on n'est que passion; on invoque la religion, on ne veut que son moyen; on s'autorise des Bibles, on ne les a pas lues; on les a lues, on ne les a pas comprises; on ne l'a pu, car aucune de leurs traductions n'est fidèle; aucune ne rend constamment le sens vrai de l'original. Quel homme instruit, quel grammairien osera nier ce fait? L'écrit que nous présentons en offre une preuve nouvelle; il ne fut pas destiné d'abord à l'emploi que nous en faisons aujourd'hui; mais il s'y adapte si bien que tout ami du bon sens et de l'honneur national, disons même de l'honneur royal, nous saura gré de l'y avoir appliqué.

Le manuscrit original paraît venir d'un voyageur américain, de la société des amis dits *Free-Quakers :* le traducteur a dû supprimer la formule du *tutoiement,* qui est de mauvais goût, et convertir les mesures anglaises en mesures françaises.

---

§ Ier.

Préliminaires du voyageur. — Motifs accidentels de cette dissertation.

Au Kaire, en Égypte, 1818, second mois (février, *style des Quakers*).

Lettre de JOSIAH NIBBLER à son ami KALEB LISTENER, négociant à Philadelphie (*États-Unis d'Amérique*).

Enfin j'ai vu *Jérusalem*, et la terre de *lait* et de *miel* si vantée [1]; j'ai mesuré le pays des fameux Philistins, qui purent posséder 15 lieues de long sur 7 de large; j'ai calculé l'enceinte de la puis-

[1] En ce moment tout Paris, grâce à l'art de M. *Prévost*, voit ou peut voir Jérusalem aussi bien que notre voyageur : l'illusion du Panorama est complète, mais elle détruit celles de l'imagination; chacun se dit : *Quoi! c'est là Jérusalem!* Les réflexions de notre auteur n'en seront que mieux appréciées. Il est fâcheux que la vérité du tableau de M. Prévost soit gâtée par une notice triviale, pleine d'erreurs populaires et de contes de *pèlerins*.

sante *Tyr,* jadis située sur un îlot de rocailles, dont le pourtour actuel n'est pas de plus de 1600 toises [1]; j'ai traversé deux fois le fleuve *Jourdain*, qui du plus au moins peut avoir 60 à 80 pieds de large; j'ai visité, à l'entrée de l'Égypte, la terre de *Goshem,* séjour ancien des Hébreux, aujourd'hui *vallon* de *Tomlat;* elle peut avoir 11 lieues d'étendue.... Vous le dirai-je, mon ami? j'ai perdu beaucoup d'illusions; mais j'ai gagné beaucoup de *faits* positifs, intéressants, que j'ai le droit d'appeler des *vérités.* Me voici en Égypte, dans cette terre d'abondance, but premier de notre spéculation.

Ne me blâmez point de mon épisode. Ayant terminé nos affaires à *Tunis,* je trouvai impossible de me rendre au *Kaire* sans caravane, par terre, au mois d'août; une occasion de mer se présente pour *Acre* en Syrie, d'où l'on passe facilement à *Damiette;* je la saisis : un coup de vent nous jette sur *Saide* ou *Sidon;* j'y débarque, et de suite voilà que je conçois le projet d'une tournée intéressante : devant moi je voyais les montagnes des *Druzes;* sur ma gauche, au loin, les cimes du *Liban :* à ma droite, l'ancienne Phénicie, qui me menait aux *dix tribus* et à la *Judée.* Vous savez combien notre éducation biblique a nourri notre esprit des idées et des noms de ces contrées : je ne pus résister au désir de les voir, [illegible] courage par un moyen précieux.

Pendant les quinze mois de négociations qu'il m'avait fallu passer à Tunis, j'avais employé mes loisirs à apprendre l'arabe vulgaire; j'arrivai en Syrie comme en pays connu; au bout de quinze jours j'entendis et je fus entendu : je me mis sous la protection d'une autorité française; j'eus bientôt converti à mon désir l'autorité turke; un peu d'argent placé à propos ne manque pas son but avec celle-ci; la politesse, les bons procédés réussissent avec l'autre : je fus censé un commis de maison cherchant des débouchés de commerce; j'eus des recommandations pour la montagne druze; bientôt j'y acquis droit d'hospitalité; quelques présents me firent des amis; j'eus l'air d'acheter et de vendre des bagatelles d'un lieu à l'autre : mon peu de botanique me fut très-utile; j'appliquai même au besoin l'ipécacuanha et l'émétique, qui sont le grand remède de ces gens-là : mais mon meilleur instrument, mon plus efficace passe-port fut de parler couramment la langue et d'agir directement sur les esprits; l'on n'apprécie pas toute la puissance de ce moyen : tout est là.

Le voyageur qui ne peut converser, est un sourd et muet qui ne fait que des gestes, et de plus un demi-aveugle qui n'aperçoit les objets que sous un faux jour; il a beau avoir un interprète, toute traduction est un tapis vu à revers : la parole seule est un miroir de réflexion, qui met en rapport deux âmes sensibles..... La plus forte finit par maîtriser l'autre; j'en ai fait d'heureuses épreuves : muni des connaissances scientifiques que donne l'éducation moderne à nous autres Occidentaux, j'ai imprimé l'attention et le respect en éveillant la curiosité. Le bon ton en ce pays est un air grave, un maintien posé, une indifférence apparente pour ce qui entoure; avec ces manières, on voit mieux et plus que les babillards et les empressés qui sèment leur argent; j'ai circulé pendant trois mois dans un intérieur peu connu. Je me joignis à une caravane venant de Damas, pour m'introduire dans Jérusalem; là, je me suis gardé d'être *pèlerin,* j'eusse été en proie à l'avarice turke, et, ce qui la vaut bien, à l'hypocrite mendicité chrétienne : j'ai eu le bonheur de sortir sans dommage de ce foyer de superstition et de fourberie, de malice et de pauvreté.

Je voulais rejoindre *Acre* par *Jafa :* un de ces hasards qui ne manquent guère en voyage, me fit trouver dans la garnison de cette dernière ville le [illegible] sensal[1], Maure de Tunis; il m'offrit ses services avec cette gravité musulmane qui ne trompe point; je lui confiai mon désir de me rendre au Kaire : l'aga préparait une petite caravane pour faire ce trajet hasardeux; j'y fus joint avec protection. Chemin faisant, je vis les ruines d'*Azot* et d'*Ascalon;* je traversai à sec le torrent d'Égypte, les anciens marais de *Sirbon*, et depuis six semaines je suis en cette ville d'abondance et de tranquillité : j'y occupe mon repos à digérer mes idées nouvelles, à mettre en ordre les faits assez nombreux que j'ai acquis; c'est de ce sujet que je veux vous entretenir aujourd'hui.

Je ne saurais vous exprimer le changement que cette tournée de quelques mois a produit dans mon esprit, et surtout dans mes opinions du genre historique; presque rien de tout ce que j'ai vu n'a ressemblé aux images que je m'en étais faites, aux idées que nous en donne notre éducation : et, au fait, que peuvent en savoir plus que nous nos docteurs d'école et de cabinet? Aujourd'hui il m'est démontré que nous autres Occidentaux n'entendons rien aux choses d'Asie : les usages, les mœurs, l'état domestique, politique, religieux, des peuples de cette contrée, diffèrent tellement des nôtres, que nous ne pouvons nous les représenter sur de

[1] Au temps d'Alexandre, la ville de Tyr, selon les Grecs, avait 40,000 habitants, entassés dans des maisons à *quatre étages*, construction rare chez les anciens.

[1] Courtier.

simples récits; il faut avoir vu soi-même les objets, pour en saisir les rapports, pour en lier le système; cela veut du temps, de la méditation : un voyageur qui ne ferait que passer ne verrait qu'incohérence, n'emporterait que surprise; il recevrait les récits sans apprécier les témoignages; il admettrait les faits sans les avoir discutés, et, par négligence ou par amour-propre, il transmettrait à d'autres les erreurs qu'il aurait acceptées, il se dissimulerait même celles qu'il n'aurait pu redresser.

Pour moi, j'avoue franchement que je suis arrivé ici imbu d'une foule d'opinions que maintenant je reconnais pour n'être que des préjugés sans fondement; par exemple, je croyais que ces traditions orientales, dont on nous vante l'autorité, avaient quelque chose de régulier et de certain dans leur origine et leur transmission; aujourd'hui il m'est démontré que les habitants de ces contrées, juifs, arabes, chrétiens, musulmans, n'ont pas plus de sûreté dans la mémoire, pas plus de fidélité et de bonne foi dans l'intention que nous autres Occidentaux, que nos sauvages et nos paysans : il m'est démontré que là, comme partout, l'homme ne garde guère de souvenir que de ce qu'il a vu dans sa jeunesse; que bien peu de ces gens-là connaissent l'histoire de leur propre famille au delà de leur grand-père; que la plupart ne savent ni leur âge, ni l'année de leur naissance; que chez eux, comme chez nous, il n'y a de vrais moyens de garder, de transmettre les faits que par les écrits; or ils en sont privés au point de ne tenir registre de rien, soit public, soit particulier.

De plus, la série des générations ayant été plusieurs fois rompue par des guerres, des invasions et des conquêtes, les traditions de faits anciens, aujourd'hui régnantes, ne peuvent être le fruit d'une transmission orale, mais dérivent d'une interprétation faite après coup de ces mêmes livres anciens, que l'on prétend maintenant soutenir par elles. Le pays de Jérusalem, plus que tout autre, fournit des preuves de cette vérité, puisqu'on y trouve de ces prétendues traditions, les unes contraires aux propres textes des Bibles [1], les autres portant sur des faits reconnus faux. Vous n'avez pas d'idée de ce que l'esprit de secte et la rivalité de clientelle font inventer de fraudes de cette espèce.

En général, ce que nous ne comprenons point assez, nous autres Occidentaux, ce qui m'a le plus surpris en mon particulier dans toute cette contrée, c'est l'ignorance profonde et universelle en choses physiques et naturelles, jointe à l'entêtement et à la présomption en choses dites *divines*, c'est-à-dire, en choses hors de notre portée; c'est la crédulité la plus puérile, jointe à une défiance cauteleuse; c'est l'esprit de dissimulation, de fourberie, joint à une simplicité de mœurs apparente, quelquefois réelle; enfin c'est l'esprit de servilité craintive qui n'attend que l'occasion de devenir arrogance et audace. Expliquer tout ce mélange, donner les raisons d'un tel état de choses, serait sans doute un travail très-intéressant; mais mon but en ce moment se borne à vous faire connaître comment la vue de l'état présent est devenue pour moi un moyen d'apprécier l'état passé, cet état idéal pour nous, et qui ne nous est indiqué que par des livres dont le sens obscur est ou méconnu ou falsifié par ceux qui s'en font les docteurs. Quand je compare mes idées actuelles à celles que m'avaient imposées nos instituteurs, je ne puis m'empêcher de rire de tous les contre-sens, de toutes les méprises dont, maîtres et disciples, nous sommes également les dupes.

On nous fait lire dès l'enfance des récits grossiers, scandaleux, absurdes, et moyennant les interprétations mystiques qu'on leur donne, les pieuses allégories qu'on y trouve, on les retourne si bien que nous finissons par être édifiés de la *sagesse cachée* et *profonde* : notre enfance docile par crainte ou par séduction se plie à tout, s'habitue à tout, et notre esprit finit par n'avoir plus le tact de la vérité et de la raison. — Je vous l'avouerai, mon ami, avant ce jour je ne concevais rien à la plupart des événements qui composent l'histoire des Juifs, je les regardais comme appartenant à un vieil ordre de choses, aboli comme l'Ancien Testament; cette histoire d'Abraham, de sa famille errante qui devient un peuple, de ce peuple qui d'esclave devient conquérant, de ces conquérants qui retombent en anarchie et en servitude, puis sont reconstitués en monarchie pour se diviser et se déchirer encore, tout cela me semblait plutôt romanesque que probable; aujourd'hui tout cela me semble parfaitement naturel, conforme à ce que je vois, explicable par l'état actuel.

Dans les mœurs, la vie, les aventures d'une tribu arabe, d'un chef bedouin, je vois la copie ou le modèle des mœurs, des aventures de la horde hébraïque fondée par Abraham et Jacob. Je la vois errante d'abord, se fixer ensuite sur la frontière d'Égypte où on la tolère, comme les pachas tolèrent les Bedouins moyennant des redevances annuel[les]

[1] Dans l'*Itinéraire à Jérusalem*, tome II, le poétique auteur cite, page 129, le village de Saint-Jérémie comme étant la patrie du prophète de ce nom, et il reconnaît que cette tradition est fausse, puisque la Bible établit *Anatot*.

Page 123, *selon les habitants*, tous les monuments du pays seraient dus à sainte Hélène, et il convient que cela n'est pas vrai,..... etc. L'auteur eût pu en citer bien d'autres exemples, mais ce n'était ni son intention ni son but.

les, des tributs de nature quelconque; je la vois se multiplier assez vite par l'abondance de ce pays; puis inquiéter ses protecteurs comme nos nègres trop nombreux nous inquiètent nous-mêmes; puis, à raison de son malaise, concevoir des idées de rébellion et d'indépendance. Plaçons cet état de choses dans le temps présent; supposons sous le règne des Mamlouks une horde de *Ouahàbis* établie dans la basse Égypte, entrée en contestation avec les naturels pour cause d'opinions religieuses et de vexations domestiques; supposons qu'un homme de cette race ait voyagé en quelque contrée civilisée de l'Europe; qu'il y ait puisé quelques connaissances militaires, législatives, physiques, qui le rendent supérieur à ses compatriotes, même à leurs oppresseurs, il pourra jouer le rôle de Moïse, il pourra devenir chef, emmener ses sectateurs dans le désert, leur y donner une organisation systématique, religieuse et guerrière, au moyen de laquelle leur race, renouvelée de personnes et de mœurs, pourra s'introduire en Syrie, s'y fortifier dans les montagnes, et enfin, à travers bien des vicissitudes, s'y perpétuer, comme font les Druzes et les Motouâlis.

Ces Druzes, avec leur esprit exclusif, mystérieux, avec leur caractère presque hostile aux étrangers, offrent une analogie singulière avec l'ancien peuple juif; je dis plus, ils en sont la vivante image : leur manière d'être m'explique tout ce qu'il a pu être au sens moral, religieux, politique et militaire : les intrigues de leur petit gouvernement oligarchique, les manœuvres secrètes de leur corporation religieuse, appelée les *Okkâls* (*spirituels*), me donnent la clef de celles qui ont dû exister chez les Hébreux au temps des juges et même de la monarchie : par exemple, l'anecdote de Samuel, le récit de son élévation, de sa haute influence, puis l'obligation où il fut de se substituer un roi, de le consacrer, enfin le caprice qu'il eut de le changer pour lui en substituer un autre plus à son gré, tout cela m'avait dès longtemps donné le soupçon d'un jeu de causes naturelles, différent de celui que présente le narrateur; j'avais soupçonné des passions humaines et même sacerdotales là où l'historiographe nous présente des volontés mobiles, irascibles, vindicatives dans la Divinité.

En relisant ici ma Bible à mes heures de loisir et de repos, j'ai été frappé de voir mon soupçon se convertir en parfaite évidence; je me suis amusé à faire à ce sujet un travail nouveau, en appliquant au fond du récit les règles de notre critique historique moderne, et les calculs de probabilité raisonnable déduits des mœurs du temps, du caractère des témoins, des intérêts apparents ou cachés du narrateur; il en est résulté un tableau piquant de naïveté et de vraisemblance. Je l'ai communiqué à un Européen qui voyage ici, et qui se trouve être versé dans la langue hébraïque (il m'assure que, pour qui sait bien l'arabe, cette langue est une bagatelle) : mon travail a tellement excité son intérêt, qu'il l'a enrichi de notes précieuses, en ce qu'elles redressent en plusieurs endroits des fautes et des contre-sens de nos traductions grecques et latines, que d'ailleurs il accuse d'inexactitude habituelle; il n'a pas meilleure opinion de notre traduction anglaise, et il ne conçoit pas comment les sociétés *bibliques*, avant de la tant prôner et propager, ne l'ont pas refaite meilleure. C'est leur affaire; la mienne aujourd'hui est de vous donner un témoignage de mon constant souvenir; quand vous lirez le fragment que je vous envoie, j'espère que vous ne jugerez point l'ouvrage d'un simple *marchand* avec la sévérité due à un lettré de profession; et que votre amitié recevra avec indulgence l'offrande que la mienne se plaît à lui adresser avec sincérité.

§ II.

Histoire de Samuel, calculée sur les mœurs du temps et sur les probabilités naturelles. — Dispositions morales et politiques des Hébreux au temps de Samuel.

Pour bien entendre le drame historique dans lequel Samuel parvient, d'un grade très-subalterne, à être le premier personnage, il est nécessaire de connaître l'état des choses et des esprits à son époque; et cela ne s'entend bien qu'en faisant connaître les antécédents dont cet état ne fut que la conséquence.

Après que les Hébreux se furent emparés de cette portion de la Phénicie qui est entre le Jourdain et la mer, exception faite d'une lisière littorale qui leur résista, ils éprouvèrent dans leur manière d'être un changement qui mérite d'être remarqué. Pendant leur long séjour dans le désert, Moïse les avait constitués en un régime à la fois militaire et sacerdotal; le sacerdotal n'a pas besoin d'être expliqué; le militaire se prouve par les règlements que Moïse fit pour la distribution intérieure du camp, par les manœuvres de marches, de campement et de décampement, enfin par les stratagèmes que l'on voit employés à passer le Jourdain, à renverser les murs de Jéricho, et qui indiquent des études militaires dont on n'a pas jugé à propos de faire mention. Les Hébreux une fois établis dans le pays qu'ils venaient de conquérir, n'eurent plus le même besoin d'organisation militaire.

Dans les plaines du désert, ils étaient un corps d'armée sans cesse en mouvement, parce que vivant pasteurs, il fallait chaque jour changer de

pâturages : dans les montagnes de Phénicie et de Judée, ils furent tout à coup cultivateurs fixés chacun sur la portion de terrain qui leur échut en lot de butin et dont ils devinrent propriétaires ; ce fut un peuple de paysans laboureurs. Dans le désert, il était facile de mouvoir, de conduire une troupe errante : dans le pays cultivable et cultivé, chaque tribu, chaque famille, attachée au sol qui la fit vivre, ne fut plus disponible et maniable : chacun eut des occupations qu'il ne put aisément quitter. La masse nationale était divisée en douze tribus distinctes; chaque tribu devint un petit peuple aspirant à l'égalité, presque à l'indépendance : dans chaque tribu, toute famille puissante par le nombre de ses membres, eut encore de cet esprit égoïste qui tend à s'isoler : le gouvernement ne dut plus être que fédératif, et ce cas n'avait point été prévu par le législateur; aucun rapport de subordination n'avait été établi pour mouvoir au besoin les parties du corps politique ; on s'en aperçoit sitôt après la mort du général *Josué* et de cette *génération* de *vieillards* qui avait été son état-major. L'on voit de suite naître une véritable anarchie, comme dans notre Amérique à la dissolution de notre armée sous *Washington;* les petits peuples environnants en profitent pour attaquer chacun la tribu qui leur est voisine : les Ammonites, les Moabites vexent, soumettent au tribut celles qui sont à l'est du Jourdain; les Philistins en font autant à celles qui leur sont contiguës : rarement les servitudes furent générales, et voilà pourquoi l'histoire des juges n'a point d'unité de chronologie.

En cet état de choses, la nation hébraïque eût été dissoute, si elle n'avait pas eu son lien d'unité dans le système sacerdotal comme dans la bizarre et indélébile *cocarde* [1] que lui avait imprimée Moïse. Les devoirs du culte rappelèrent sans cesse tous les individus au point central de l'arche, dont le grand prêtre était le gardien, dont tous les mâles de la tribu de Lévi étaient la milice; mais ce grand prêtre et cette milice n'avaient d'armes que les prières et un certain pouvoir surnaturel de faire des miracles dont l'efficacité n'apparaissait pas toujours au besoin.

En lisant toute l'histoire des juges, on ne voit pas qu'aucun grand prêtre ait délivré la nation d'aucune servitude par aucun moyen divin ni humain : ces servitudes ne furent repoussées et dissoutes que par l'insurrection d'individus courageux, qui, irrités des vexations des *incirconcis,* appelèrent la nation aux armes, et qui, pour prix de leur audace et de leurs succès militaires, étant regardés comme des envoyés de Dieu, s'investirent eux-mêmes ou furent investis par l'opinion publique, sous le nom de *suffètes* [1] (*juges*), d'un pouvoir suprême qui ne fut temporaire que faute d'héritiers de leurs talents; alors l'autorité du grand prêtre était comme suspendue et limitée aux fonctions de chef des sacrifices et d'interprète des oracles. Cet état de choses ressemblait à celui du Japon et de bien d'autres pays, où le pouvoir est partagé en deux branches ayant pour chefs l'une le *Coubo* ou chef laïque, et l'autre le *Daïri,* ou chef ecclésiastique.

[1] La circoncision.

Tant que vivaient les juges, le peuple hébreu jouissait de la paix et de l'indépendance : étaient-ils morts, l'anarchie ne tardait pas à renaître et à ramener une servitude. L'expérience et l'observation de ces alternatives ne purent manquer de faire naître et de répandre dans les esprits l'opinion que, pour obtenir un état durable et solide, il eût fallu avoir un juge, un chef militaire permanent. On sent que les grands prêtres, appelés par la simple naissance et le droit héréditaire au pouvoir suprême, n'y apportaient pas également la capacité requise : on sent qu'eux et toute la caste sacerdotale, nourris aux frais de la nation, dans une oisive abondance, vivaient presque nécessairement dans une mollesse et un relâchement de mœurs qui devaient diminuer leurs facultés morales, et par suite leur crédit et leur considération. Le peuple dut remarquer que les étrangers qui le subjuguaient, avaient toujours des *rois* combattant à la tête de leurs armées; il dut attribuer leurs succès à ce régime, qui effectivement en fut une cause, par une conséquence naturelle, il dut concevoir l'idée et former le vœu d'avoir aussi des rois. Un obstacle à ce vœu se trouvait dans l'habitude de la *théocratie,* c'est-à-dire dans le respect rendu aux *prêtres* sous le manteau de Dieu, et dans l'intérêt qu'avaient ces prêtres de maintenir un respect qui était la base de leur autorité et de leur abondance.

A l'époque dont nous parlons, le siége était occupé par le grand prêtre Héli, qui avait l'espoir de le transmettre à ses enfants; mais un concours de circonstances singulières, où la superstition vit le doigt de Dieu, introduisit dans sa maison et dans le parvis du tabernacle, un enfant étranger, une espèce d'orphelin qui, par son initiation aux mystères de l'art et par la force personnelle de son caractère, parvint à être plus que son successeur, puisqu'il parvint à cumuler les deux puissances. Cet enfant fut *Samuel :* pour tracer son histoire, je

[1] C'était aussi le nom des deux *consuls* de Kartage, dont le peuple, né phénicien, parlait un langage tout à fait analogue à l'hébreu.

vais rentrer dans la narration du texte même, en l'abrégeant quelquefois, mais en conservant le plus que je pourrai son coloris et son instructive naïveté.

§ III.

Enfance de Samuel, circonstances de son éducation; son caractère en devient le résultat.

« [1] Un homme des montagnes d'Éphraïm avait « deux femmes. Une d'elles, nommée *Hannah*, était « stérile; sa compagne l'insultait et la tourmentait « à ce sujet (la stérilité a de tout temps été une « honte chez les peuples arabes). Chaque année le « mari conduisait sa famille à *Shiloh*, où était la « maison de *Dieu* : il y offrait des victimes et ne « donnait qu'une seule portion à sa femme stérile, « tandis que l'autre était fière d'en avoir plusieurs. « *Hannah* pleurait et ne mangeait point. Dans l'un « de ces jours de sacrifice, elle se rendit à la porte « de la maison de Dieu; le grand prêtre *Héli* [2] « était assis à cette porte sur son siége de juge : « elle s'y livra à la prière avec tant d'effusion, « qu'Héli la crut ivre; il la réprimanda, et lui or- « donna de se retirer. Elle, s'excusant, lui exposa « son chagrin, lui dit qu'elle demandait à Dieu un « enfant mâle, et qu'elle faisait vœu de le lui con- « sacrer pour la vie : jamais le rasoir ne passera « sur sa tête (c'était le signe de ce dévouement). « Allez en paix, répondit Héli, Dieu vous donnera « un enfant. En effet, de retour chez elle, et deve- « nue calme et contente, elle conçut peu après; et « elle eut un enfant mâle qu'elle nomma Samuel. »

Telle est la substance du premier chapitre, dont les détails sont de nature à faire supposer que quelqu'un aurait tenu procès-verbal de la conversation d'*Héli* et d'*Hannah;* je reviendrai ailleurs sur ce sujet.

On sent que, dans le petit bourg, dans le village où vivait cette famille, les querelles de ménage, causées par sa stérilité, avaient fait bruit : le vœu ne put manquer d'y être également divulgué, ni son succès d'y causer une vive sensation. Ce peuple, qui voyait le doigt de Dieu en tout, qui, selon notre historien, disait : *Dieu a clos les entrailles d'Hannah,* n'a pas manqué de dire que *Dieu lui avait donné* cet enfant par un don spécial. Cet enfant consacré devint l'objet de la curiosité et de l'attention publiques. — Suivons son histoire :

« Lorsque le temps de sevrer Samuel fut venu « (ceci dans les mœurs du pays comporte au moins « deux ans), *Hannah* fut le présenter au grand « prêtre à *Shiloh*, en y joignant une offrande de « trois veaux, de trois mesures de farine et d'une « amphore de vin. Héli accepta l'enfant, qui de ce « moment fut élevé sous sa surveillance. »

[1] *Samuel* ou *Rois*, liv. I, chap. I.

[2] Ce nom est le même que l'arabe *Ali*, lettre pour lettre. Le latin a introduit l'*h* pour exprimer l'*aïn*.

Ici le narrateur nous dit qu'*Hannah* composa elle-même un cantique qui remplit les dix premiers versets du chapitre second. La femme d'un cultivateur aisé, même riche si l'on veut, mais enfin la femme d'un homme de campagne, une paysanne, peut-elle avoir composé un morçeau qui a les formes poétiques? cela n'est pas probable. Ce cantique a dû être fait par quelque lévite du temps, et même après coup par l'écrivain de cette histoire. Cette licence nous avertit de l'intérêt personnel et même de la partialité que nous devons trouver en tout ce récit.

La situation domestique de Samuel dans la maison d'Héli mérite une attention particulière, à raison de l'influence qu'ont dû exercer sur son caractère toutes les circonstances de son éducation : cet enfant est comme orphelin dans une famille étrangère; cette famille est composée d'une ou plusieurs femmes d'Héli déjà âgé, puisque ses deux fils *Ophni* et *Phinées* étaient sacrificateurs en exercice; ses deux fils déjà mariés ont aussi des enfants sur qui doit se porter la tendresse de toute la maison. Selon les mœurs du pays et du temps, ces divers personnages ont dû vivre réunis; naturellement Samuel n'a dû recevoir que des soins de charité, et il a pu être exposé à des jalousies. Son caractère a dû se concentrer, le porter à se suffire à lui-même, à ne s'épancher, à ne se confier à personne : il a eu le temps de penser et de méditer. L'âge est venu développer en lui cette double faculté; il a dû devenir observateur de tout ce qui se passait autour de lui, et il a pu tout voir, parce qu'il a vécu sous la protection du grand prêtre, dans une intimité de famille et dans un service d'autel et de temple, qui l'ont initié à tous les secrets.

Vers quinze ou seize ans, ce service du *temple* [1] l'a mis en rapport avec tous les fonctionnaires, avec tous les lévites qui y étaient employés : *Shiloh*, situé en pays montueux et de difficile accès, pour cause de sûreté, n'était pas une ville, mais un village dont la population dut se composer uniquement de prêtres et de lévites. C'est un état de choses que l'on retrouve chez tous les anciens, où les siéges d'oracles, les foyers de culte étaient tenus à distance des regards profanes et de l'inspection populaire; dans tout village, on sait combien il y a de

[1] Le texte emploie ce mot, quoiqu'il n'y eût point encore de *temple* comme celui de Salomon : c'était ou ce dut être un bâtiment provisoire, assez simple, comme le furent les premiers temples chez les anciens.

caquet, de petites passions, d'inimitiés, de jalousies; dans un village de prêtres, qui, quoique mariés, ne participaient pas moins au caractère des moines, on sent que si les formes furent plus graves, le fond ne fut guère moins agité par des tracasseries de tout genre. Dans le cas dont je traite, des circonstances particulières durent y fournir un puissant aliment.

Le grand prêtre Héli devenait vieux ; on calculait son successeur : ses deux fils *Ophni* et *Phinées* avaient aigri les esprits par un genre de vexation qui mérite d'être textuellement cité :

« Or les fils d'Héli étaient des hommes de vice « et de débauche qui ne connaissaient ni Dieu, ni le « devoir du prêtre envers le peuple. — Lorsqu'un « Hébreu offrait un sacrifice, le serviteur de l'un « d'eux venait à l'endroit où l'on faisait cuire la chair « (de la victime) ; il plongeait une grande fourchette « à trois dents, soit dans la chaudière, soit dans la « marmite, et tout ce qu'il en pouvait retirer du coup, « il l'emportait pour le prêtre; (de même) avant que « l'on fît griller les graisses, il disait : Donnez-moi « de la chair pour le prêtre, il n'en veut point de « cuite, il la veut crue. L'homme répondait : Lais- « sez-la-moi griller selon l'usage, et vous en pren- « drez ce que vous voudrez. — Non, disait le servi- « teur, donnez-la-moi de suite, ou je la prendrai de « force ; et l'on traitait ainsi tous ceux qui venaient « à *Shiloh*. »

§ IV.

Caractère essentiel du prêtre en tout pays; origine et motifs des corporations sacerdotales chez toute nation.

Ce récit naïf présente divers sujets d'instruction : d'abord il peint la simplicité ou pour mieux dire la grossièreté des mœurs du temps, très-analogues au siècle d'Homère; j'ai dit que ce peuple hébreu n'était composé que d'hommes rustiques, vivant sur de petites propriétés qu'ils cultivaient de leurs mains, comme font aujourd'hui les Druzes. La seule classe un peu bourgeoise, un peu moins ignorante, était la tribu des lévites, c'est-à-dire des prêtres, qui vivaient oiseux, entretenus par les offrandes volontaires ou forcées de la nation : cette classe avait plutôt le temps que les moyens d'occuper son esprit. Cet esprit se montre ici dans le ton et le style du narrateur, qui, par son instruction en *devoirs de prêtre*, s'annonce pour un homme du métier. On peut comparer ce lévite aux moines du huitième et du neuvième siècles, écrivant leurs dévotes chroniques sous les auspices de la superstition et de la crédulité. Dans ce même récit, on voit le caractère essentiel du prêtre, dont le premier et constant objet d'attention est cette *marmite* ou *chaudière* sur laquelle se fonde son existence, et cela nous révèle les motifs de tout ce régime de victimes et de sacrifices qui joue un si grand rôle chez les peuples anciens.

Jusqu'ici je n'avais pu concevoir le mérite et la convenance d'avoir converti les cours et les parvis des temples en *boucheries* journalières, en *vivanderies* permanentes; je ne conciliais pas l'idée du hideux spectacle de ces égorgements d'animaux sensibles, de ce versement de flots de sang, de ce nettoyement d'entrailles, avec les idées que nous nous faisons de la majesté, de la bonté divines, qui repoussent si loin les besoins grossiers que supposent ces pratiques. En réfléchissant à ce qui se passe ici, je vois maintenant la solution très-naturelle de l'énigme; je vois que dans leur état primitif, les anciens peuples ont été, comme sont encore les Tartares d'Asie et leurs frères nos sauvages d'Amérique, des hommes féroces luttant incessamment contre des dangers, contre des besoins dont la violence exaltait tous les sentiments, des hommes habitués à verser le sang à raison de la chasse, sur qui se fondait leur subsistance : dans cet état, les premières idées qu'ils se sont faites, les seules qu'ils aient pu se faire de la Divinité, ont été de se la représenter comme un être plus puissant qu'eux, mais raisonnant et sentant comme eux, ayant leurs passions et leur caractère : l'histoire entière dépose de la vérité de ce fait.

Par suite de ce raisonnement, ces sauvages crurent que tout fâcheux accident, tout mal qui leur arrivait, avait pour cause intime la haine, le ressentiment, l'envie de quelque agent caché, de quelque pouvoir secret irascible, vindicatif comme eux-mêmes, et conséquemment susceptible comme eux d'être apaisé par des prières et par des dons. De cette idée naquirent ces habitudes spontanées d'offrandes religieuses dont la pratique se montre chez presque tous les sauvages anciens et modernes; mais parce qu'en tout temps, en toute société, il naît ou il se forme des individus plus subtils, plus *madrés* que la multitude, il se sera de bonne heure trouvé quelque vieux sauvage qui, ne partageant point cette croyance ou s'en étant désabusé, aura conçu l'idée de la tourner à son profit, et aura supposé avoir des moyens secrets, des recettes particulières pour calmer la colère des *dieux*, des génies ou *esprits*, et pour se les rendre propices : l'ignorance vulgaire, toujours crédule, surtout lorsqu'elle est mue de crainte ou de désir, se sera adressée à ce mortel favorisé, et voilà un *médiateur* constitué entre l'homme et la Divinité : voilà un

voyant, un jongleur, un prêtre comme en ont tous les Tartares, comme en ont la plupart de nos sauvages et des peuples nègres : ces *jongleurs* auront trouvé commode de vivre ainsi aux dépens d'autrui, et ils auront cultivé et perfectionné leur art de faire des illusions, des tromperies : la *fantasmagorie sacerdotale* sera née. Aujourd'hui que ses moyens physiques nous sont connus, nous apercevons ses artifices dans les prodiges des anciens oracles, dans les miracles de l'ancienne magie.

A l'époque où le métier devint avantageux, il se fit des associations d'adeptes, et le régime de ces associations devint la base du sacerdoce : or, comme ces corporations de *devins*, de *voyants*, d'*interprètes* et de *ministres* des dieux, employaient tout leur temps à leurs fonctions publiques, à leurs pratiques secrètes, il fut nécessaire que leur subsistance journalière et annuelle fût organisée en système régulier; alors le régime jusque-là casuel des offrandes et des sacrifices volontaires fut constitué en tribut obligatoire par *conscience*, régulier par *législation;* le peuple amena au pied des autels, au parvis des temples, l'élite de ses brebis, de ses agneaux, même de ses bœufs et de ses veaux; il apporta de la farine, du vin, de l'huile : la corporation sacerdotale eut des rentes, la nation eut des cérémonies, des prières, et tout le monde fut content. Le reste n'a pas besoin d'explication [1] : seulement je remarque que la division des animaux en purs et impurs paraît dériver de leur *bonté* comme *mangeables*, ou de leur *inconvenance* comme nuisibles ou désagréables à manger : voilà pourquoi le bouc puant était jeté dans le désert; pourquoi le vieux bélier coriace et *suiveux* était brûlé *sans reste;* pourquoi le porc ladre et donnant la gale était *honni;* mais c'est assez parler de la cuisine des prêtres de *Shiloh;* suivons leur histoire.

§ V.

Manœuvres secrètes en faveur de Samuel. — Quel a pu en être l'auteur?

« Or Héli était très-vieux; il apprit ce que fai-« saient ses fils; il leur en fit des reproches, mais « ils ne l'écoutèrent point, *parce que Dieu voulait « les tuer.* »

Quelle pensée scélérate et perverse! *endurcir les gens pour les tuer!* mais à qui Dieu a-t-il dit sa pensée? si c'est à l'homme seulement, si c'est au prêtre qui nous la répète, n'avons-nous pas droit de l'attribuer à ce porteur de parole lui-même, à ce soi-disant interprète? Il est clair que ceci ne vient point de Dieu, mais d'une *bouche juive*, d'un *cœur hébreu fanatique* et *féroce*, plein des passions et des préjugés qu'il place dans son idole. — Revenons à Samuel.

« Il s'avançait (en années), et croissait, » dit le texte, « et il était agréable à Dieu et aux hom-« mes. »

Ici toutes les traductions commettent une erreur, elles qualifient Samuel d'*enfant;* ce n'est pas là le sens du mot hébreu *nar;* il signifie jeune homme adolescent, et il peut s'appliquer jusqu'à l'âge de vingt à vingt-cinq ans; la preuve en est que le texte l'applique à l'écuyer qui accompagne Jonathas dans un coup de main militaire des plus audacieux; à David quand il est présenté à Saül comme un sujet déjà fort et propre à la guerre; aux serviteurs des prêtres qui parlent de prendre la chair par violence : toutes ces applications nécessitent un âge de vingt ans au moins.

Samuel n'a pu en avoir moins à l'époque dont nous parlons, et il a pu en avoir jusqu'à vingt-quatre, comme il résulte du calcul de sa vie; car, sous peu, nous allons voir périr Héli très-vieux; vingt ans et sept mois après, Samuel va commencer sa propre judicature, jusqu'à ce qu'il devienne assez vieux pour vouloir se substituer ses enfants, et il vivra encore environ *dix-huit ans* sous Saül. Enfin il mourut très-âgé. Supposons-lui *vingt ans* d'administration, plus ces *dix-huit ans*, plus les vingt entre son avénement et la mort d'Héli, voilà cinquante-huit ans; l'on ne peut lui donner moins de vingt à vingt-deux ans à la mort d'Héli, pour faire soixante-dix-huit ou quatre-vingts ans qu'exige sa vie.

A cet âge de *vingt-deux ans*, il a été déjà capable de beaucoup de calculs et de raisonnements; il a été nourri de tous les discours, de toutes les plaintes, de toutes les intrigues, de tous les projets du cercle sacerdotal dans lequel il vivait : il a entendu les vœux souvent formés de voir exclure les enfants d'Héli; de voir apparaître un de ces *hommes de Dieu* envoyés de temps à autre pour sauver le peuple d'Israël; il a su ce qu'il fallait pour être un *homme de Dieu;* pourquoi ne se serait-il pas lui-même trouvé propre à jouer ce rôle? La suite du récit va nous éclaircir cette question.

Sur ces entrefaites arrive un incident singulier; « un *homme de Dieu* [1] vient trouver Héli; il lui « reproche au nom de *Jehovah* ou *Jehwh* les pré-

[1] Beaucoup d'ouvrages critiques et philosophiques ont été composés sur l'origine, le droit, le mérite ou l'abus de la royauté; sur les vexations, les vices, les scandales des rois : n'est-il pas singulier que l'on en ait si peu composé de tels sur l'origine, le droit, l'abus de la prêtrise, sur les vices, les scandales des prêtres? Pourquoi cela, quand le sujet est si riche? — Parce qu'en tout pays, la plupart des écrivains ont été de la caste des prêtres.

[1] Voyez la note à la fin, n° 1er.

« varications de ses enfants; il lui annonce qu'ils ne « lui succéderont point, et que *Jehwh* s'est choisi « un autre prêtre fidèle. Je couperai, dit Dieu, ton « bras (c'est-à-dire ton pouvoir) et le bras de « ta maison, en sorte qu'elle n'aura point de vieil- « lards. Le signe que j'en donnerai sera que tes « deux enfants Ophni et Phinées *mourront en un* « *même jour;* et je me susciterai un prêtre selon « mon cœur et mon esprit, pour gouverner pendant « toute sa vie. Les gens de ta maison viendront se « courber devant lui, et lui offrir une petite pièce « d'argent, en le priant de les admettre au service du « temple. »

Que de choses à noter dans ce récit! D'abord voici un tête-à-tête divulgué; par qui? Héli ne s'en sera pas vanté; c'est donc l'*homme de Dieu* qui l'a ébruité. Quel intérêt a-t-il eu de préparer les esprits à un changement désiré de plusieurs, même du plus grand nombre? En sa qualité de prophète et de *pré-diseur*, cet *homme de Dieu* a dû connaître le successeur annoncé, déjà présumé; n'agirait-il pas déjà de concert avec lui? Sa prédiction va se trouver faite en faveur de Samuel. — Samuel ne jouerait-il pas un rôle en cette affaire? L'axiome de droit dit : *Celui-là a fait qui a eu intérêt de faire;* ici ne serait-ce pas *Samuel* même? Notez qu'Héli était aveugle, et qu'on a pu lui parler sans qu'il ait reconnu la personne. Il y a ici manœuvre de fourberie; Samuel n'est pas atteint, mais il est prévenu. Quant à la prédiction de la mort des deux fils d'Héli en un même jour, on sent combien il a été facile à l'écrivain ou au copiste de l'interpoler après coup : où est le procès-verbal primitif? Suivons le récit.

Chap. III. « Or Samuel servait Dieu près d'Héli « (il faisait le service du temple); la parole de « Dieu était rare en ce temps-là; il n'apparaissait « plus de visions [1]. Les yeux d'Héli s'étaient obs- « curcis, il ne voyait plus; et il arriva (une nuit) « qu'Héli était couché en son lieu; la lampe n'était « pas éteinte, et Samuel était aussi couché dans le « temple du (Dieu) *Jehwh*, où est l'arche sainte; « et Dieu appela Samuel, lequel courut vers Héli, « et lui dit : Me voilà; tu m'as appelé. — Non, « dit Héli, je ne t'ai point appelé; retourne et dors. « Une seconde fois Jehwh appela Samuel, et Sa- « muel courut vers Héli, qui dit encore : Je ne t'ai « point appelé; retourne et dors. Or Samuel ne « connaissait point encore la parole de Dieu. Ap- « pelé une troisième fois, il courut encore vers « Héli, qui comprit alors que c'était Dieu qui l'ap- « pelait. Retourne, dit-il; si l'on t'appelle de nou- « veau, réponds : Parle, *Jehwh*, ton serviteur « écoute. Samuel retourna se coucher, et (le Dieu) « Jehwh vint se poser debout, et il lui cria deux « fois : Samuel! et Samuel répondit : Parle, ton « serviteur écoute. » (Voyez la note n° 2.)

Pour abréger ce récit, il suffit de dire que le Dieu Jehwh répéta en substance ce que l'homme de Dieu avait déjà dit à Héli, savoir : qu'à raison des prévarications de ses enfants et de sa faiblesse à ne pas les réprimer, il avait supplanté sa maison, et qu'il lui substituerait un étranger dans le pouvoir suprême. Le lendemain matin, Samuel resta silencieux sur la chose, mais Héli le força de tout lui réciter. Après l'avoir entendu, le vieillard se contenta de dire : « Il est *Jehwh* (le maître), il fera « ce qui sera bon à ses yeux. »

Maintenant, pour apprécier cette histoire, je ne veux point raisonner sur le fond du fait. Dieu, venir dans une chambre, se poser debout à distance d'un lit, parler comme une personne de chair et d'os; que pourrais-je dire à qui croirait un tel conte? Je ne m'occupe que de la conduite et du caractère de Samuel; et d'abord, je demande qui a vu, qui a entendu tout ceci, et surtout qui l'a raconté, qui l'a ébruité et rendu public? Ce n'est pas Héli, ce ne peut être que Samuel seul, qui est ici acteur, témoin, narrateur; lui seul a eu intérêt de faire, intérêt de raconter : sans lui, qui eût pu spécifier tous les menus détails de cette aventure [1]? Il est évident que nous avons ici une scène de fantasmagorie du genre de celles qui ont eu lieu chez tous les anciens dans les sanctuaires des temples et pour l'émission des oracles. Le jeune adepte y a été encouragé par la caducité, par la faiblesse physique et morale du grand prêtre Héli; peut-être par l'instigation de quelques personnages cachés sous la toile, ayant des intérêts, des passions que nous ne pouvons plus juger; néanmoins le plus probable est que Samuel ne s'est fié à personne, et ce que par la suite nous verrons de sa profonde dissimulation, fixe la balance de ce côté.

La divulgation n'a pas été difficile; il aura suffi de quelques confidences à un serviteur, à un ami dévoué, à une vieille ou à une jeune prêtresse, pour que l'apparition de Dieu, pour que son oracle venu de l'arche sainte se soit répandu en acquérant de bouche en bouche une mystérieuse intensité de certitude et de croyance.

« Or Samuel grandit, ajoute le texte, et Dieu

[1] Les Hébreux s'étaient éclairés par quelques progrès de civilisation. — Voyez une note relative, à la fin de cette histoire

[1] L'auteur des *Paralipomènes* (présumé être le prêtre Ezdras) nous dit positivement, liv. I, chap. XXIX, vers. 29 : « Toutes « les actions du roi David, tant les premières que les der- « nières, sont écrites dans le livre du prophète *Samuel*, dans « celui du prophète *Nathan*, et dans celui du prophète *Gad*. »

« fut avec lui, et aucune de ses paroles ne tomba « par terre; et tout Israël connut qu'il était devenu « prophète de Dieu; et Dieu continua d'apparaître « dans Shiloh. »

Sur ce mot *prophète*, j'observe que le narrateur nous dira bientôt qu'à cette époque le terme hébreu *nabiâ*, employé ici, n'était point connu; que l'on ne se servait que du mot *râh*, qui signifie *voyant*. Nous avons donc ici un écrivain posthume qui a rédigé à son gré les mémoires que Samuel ou autres contemporains avaient composés au leur. Il lui a plu d'établir en fait positif *la croyance de tout Israël* en ce conte; mais il est seul déposant, il n'est pas même témoin. Si nous avions de ce temps-là des mémoires de plusieurs mains, nous aurions matière à juger raisonnablement : déjà nous en avons le moyen dans le verset où il nous dit que *depuis du temps la parole de Dieu était devenue rare*, et qu'il n'apparaissait plus de visions : pourquoi cela? parce qu'il y avait des incrédules; parce qu'il était arrivé des scandales, de faux oracles, des divulgations de supercheries sacerdotales, qui avaient éveillé le bon sens de la classe riche ou aisée du peuple. L'aveugle et fanatique croyance était restée, comme il arrive toujours, dans la multitude; ce fut sur elle que Samuel compta, et nous verrons lors de l'installation de Saül, qu'il eut toujours contre lui un parti de *non croyants* assez puissant pour l'obliger à beaucoup de ménagements, pour l'obliger même à se démettre.

§ VI.

Nouvelle servitude des Hébreux. — Samuel dans sa retraite prépare leur insurrection et devient suffète ou juge. — Superstition du temps.

A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire après sa vision, voilà Samuel candidat sur le trottoir de la puissance; le peuple s'occupe de lui : on attend les événements : Héli tout vieux peut mourir à chaque instant; le temps s'écoule; supposons un ou au plus deux ans, Samuel a eu vingt-deux ans, ou au plus vingt-quatre. Une guerre survient, les Philistins, par motif quelconque, la déclarent : les Hébreux s'assemblent; une bataille se livre au lieu nommé *Aphek;* ils sont battus; leurs dévots imaginent d'amener l'arche dans le camp, afin que Dieu *Jehwh* pulvérise les Philistins; ceux-ci d'abord effrayés reprennent courage : ils taillent en pièces les Hébreux, ils s'emparent de l'arche, l'emmènent dans leur pays, et soumettent tout Israël au tribut. Dans cette bataille, les deux fils d'Héli sont tués; le vieillard, resté à *Shiloh*, apprend sur son haut siége de juge tout ce désastre : frappé de désespoir, il tombe renversé, se disloque la nuque et reste mort : le siége est vacant, ouvert à Samuel; mais sa fine prudence juge le moment trop orageux : il se retire sans bruit en son pays, espérant avec raison que le peuple malheureux, vexé par l'ennemi, ne sera que mieux disposé à recevoir un libérateur quand il sera temps. Ce temps fut long; Samuel eut le loisir et la nécessité de préparer de longue main les moyens qui effectivement le ramenèrent sur la scène, comme nous le verrons. Ce qui se passa dans cet intervalle ne lui est pas directement relatif, mais parce qu'il offre une vive image de l'esprit du temps, il mérite de prendre place ici.

L'arche du Dieu des Juifs était aux mains profanes des Philistins; il semblerait que ce peuple ennemi eût dû profiter de l'occasion de détruire ce talisman dont il était lui-même épouvanté; mais à cette époque la superstition était commune à tout peuple; et chez tout peuple la corporation des prêtres avait un intérêt commun à l'entretenir, de peur que le mépris d'une idole étrangère n'amenât des guerriers farouches à examiner de plus près l'idole indigène. L'arche est donc respectée; les prêtres philistins la placent dans le temple de leur dieu *Dagon* en la ville d'*Azot*. Le lendemain, en se levant, les gens d'Azot trouvent l'idole de Dagon tombée sur le visage (posture d'adoration) à côté de l'arche; ils relèvent l'idole et la replacent; le lendemain ils la retrouvent tombée encore; mais cette fois ses mains et sa tête, séparées du corps, étaient posées sur le seuil du temple. — On peut juger de la rumeur. D'où vint ce tour d'audace et de fourberie secrète? quelque Juif s'était-il introduit dans la ville avec cette ruse, avec cette habileté de filouterie dont les Arabes et les paysans d'Égypte et de Palestine donnent encore de nos jours d'étonnants exemples? Cela serait possible; le fanatisme a pu y conduire; il paraît que le temple n'avait point de sentinelles, que même il était ouvert. La sécurité de la victoire aura banni toute vigilance; d'autre part, ne serait-il pas possible que même les prêtres de *Dagon* eussent calculé cette fourberie par le motif que j'ai indiqué ci-dessus? Leur conduite subséquente, tout à fait partiale, va rendre cette alternative la plus probable.

Le peuple d'*Azot* n'a point dû croire son Dieu assez impuissant pour se laisser traiter ainsi par une force humaine; il aura dit : « C'est Dagon lui-« même qui explique sa volonté, qui déclare son « respect pour son frère le Dieu des Juifs, il ne « veut point le tenir captif. » L'alarme se répand, les *prédiseurs* annoncent quelque calamité, suite de la colère céleste; survient une maladie épidémique d'intestins (notez qu'en ce pays, les hernies

et les dyssenteries sont communes), puis une irruption de rats et de mulots destructeurs; les têtes s'échauffent; tout est attribué à la captivité de l'arche; le peuple du lieu demande sa sortie; le peuple d'une autre ville où on la mène, apprenant le motif, en conçoit un surcroît d'alarme; la maladie survient par contagion : la terreur devient générale.

Enfin, après sept mois de déportation, les chefs militaires des Philistins appellent devant eux leurs prêtres et leurs devins; ils leur demandent ce qu'ils doivent faire de l'arche; c'était le cas de la brûler; mais remarquez la réponse des prêtres; ils conseillent non-seulement de la renvoyer, mais encore d'y joindre une offrande expiatoire du péché des guerriers. Ceux-ci (par un cas assez commun), non moins crédules que braves, demandent : Quelle offrande? Les prêtres répondent : « Faites fabriquer cinq anus d'or et cinq rats aussi d'or, selon « le nombre de vos principautés, pour calmer le « Dieu des Hébreux. Pourquoi avez-vous endurci « vos cœurs comme le roi d'Égypte? Vous avez été « frappés comme lui; renvoyez de même l'arche « du Dieu des Hébreux. »

Ici l'esprit et le système des prêtres sont évidents; ils nourrissent la crédulité publique en faveur de leur pouvoir particulier, aux dépens même des intérêts de leur propre nation; n'ai-je pas eu raison de dire que le tour joué à Dagon est venu de leur main?

La rentrée de l'arche chez les Hébreux est, comme de raison, accompagnée de prodiges; mais leur existence prouverait encore plus le manque de jugement de l'écrivain que la crédulité du peuple. Cet écrivain veut que dans un *seul* village, où la curiosité engagea les paysans à regarder dans l'arche, Dieu ait frappé de mort cinquante mille de ces curieux : dans le style sacerdotal, c'est toujours Dieu qui *tue*, qui *extermine;* mais comme en ce pays-là il n'y a et il n'y eut jamais de village de cinq mille âmes, ni même de trois mille, il est clair qu'on doit supprimer plusieurs zéros et peut-être tous; le but de notre lévite a été d'effrayer le vulgaire, et de *tuer* cet esprit de recherche et d'examen qui est l'effroi des imposteurs et des charlatans. L'arche fut déposée au village de *Gabaa*, où elle resta *paisible pendant vingt ans*. (Voyez le ch. VII, vers 2.) A la mort d'Héli, Samuel en avait vingt-deux à vingt-quatre; il était donc maintenant âgé de quarante-deux à quarante-quatre ans, dans la vigueur de l'esprit et de la maturité du jugement.

Comment avait-il passé ce long intervalle? Le livre ne nous le dit pas, parce qu'il n'est habituellement qu'une chronique sèche, un vrai squelette dépouillé de ses ligaments; mais l'issue va nous prouver qu'il n'avait pas perdu son temps. Les circonstances étaient difficiles; les Hébreux, accablés de deux défaites meurtrières, n'avaient plus de force morale ni militaire; l'ennemi, maître du pays, surveillait tous leurs mouvements; sa jalousie ne leur permettait pas même d'avoir des forgerons, de peur qu'ils ne fissent des armes; sa politique les épuisait par des tributs de toute nature, les divisait par des préférences perfides. Samuel, retiré dans son pays natal, où il avait apporté sa réputation de prophète, ne put manquer d'y avoir des envieux, des ennemis. Où est-on prophète moins qu'en son pays? Il fallut calmer les passions domestiques, endormir l'espionnage étranger, dissimuler son crédit, sa capacité, et cependant préparer sous main les moyens de secouer un joug insupportable par une révolte inattendue qui n'allât pas être un coup manqué.

En effet, au bout des vingt ans cités, cette révolte éclate; tout à coup un cri de guerre appelle, assemble les Hébreux au camp de Maspha [1]. Les Philistins arrivent bientôt pour les combattre. A la guerre, un des premiers moyens de succès est dans la confiance de l'homme qui se bat, surtout s'il n'a pas l'habitude et l'art de se battre; ici ce n'étaient que des paysans levés en masse, précisément comme sont encore les Druzes actuels. En de tels hommes, la confiance naît de l'idée qu'ils se font de l'habileté de leur chef et de la bonté de leur position; Samuel, qui eut le choix de ces deux moyens, eut déjà un grand avantage; le local de *Maspha*, coupé de ravins et de coteaux, au bord d'une plaine, le mit en mesure d'accepter ou de refuser le combat; ainsi posté, on sent qu'il attend le moment favorable. Il connaît l'extrême superstition des deux partis combattants; il lui faut quelques prodiges, quelques présages semblables à ceux de tous les anciens peuples; il épie ce qui l'entoure; il aperçoit dans l'atmosphère une indication d'orage; des gens apostés le pressent d'invoquer Dieu en faveur du *peuple chéri ;* il annonce un sacrifice, il immole un agneau; il invoque *Jehwh* à grands cris; les Philistins commencent l'attaque; le tonnerre éclate; les Juifs sont persuadés que Dieu répond à son prêtre; ils chargent avec transport, et l'ennemi est battu. Telle est la substance du chapitre VII, revêtue des

[1] De nos jours, c'est encore le même usage chez les Druzes et leurs voisins du Kasraouan. Des hommes se placent le soir sur les hauteurs, et se transmettent de l'un à l'autre un cri, qui, en moins de deux heures, est répandu dans tout le pays.

probabilités omises par le narrateur. Le succès de cette journée fut tel, que les Philistins vaincus rendirent les bourgs qu'ils avaient depuis longtemps usurpés, et cessèrent de troubler le peuple hébreu, qu'ils avaient dominé.

Ici commence la judicature de Samuel, c'est-à-dire l'exercice de ce pouvoir suprême vers lequel il tendait depuis si long-temps. Cette victoire de Maspha l'établit en une position nouvelle et meilleure ; mais il ne faut pas s'y tromper : dans un état démocratique comme était celui des Hébreux, chez un peuple de paysans répandus sur un territoire coupé de montagnes, de bois, de ravins, où chaque famille vivait sur sa propriété, où il n'existait ni subordination municipale, ni force militaire organisée, ni même une seule ville ayant une masse de six mille habitants, on sent que l'exercice du pouvoir était soumis à une opinion morcelée, flottante, susceptible de beaucoup de vicissitudes. La seule superstition était le lien général et commun ; mais cette superstition n'est pas toujours un obstacle à la lutte des intérêts et des passions. Dans un tel ordre de choses, on ne peut disconvenir que Samuel n'ait gouverné avec prudence et talent, puisque tout le temps de son administration fut paisible au dedans et au dehors; la preuve de cette paix est que le narrateur passe sans aucun détail à nous dire que Samuel ne cessa plus de juger, et qu'étant devenu vieux, il établit ses enfants juges à côté de lui (pour les préparer à lui succéder). Cette durée non exprimée comporte une vingtaine d'années, ce qui donne un âge de soixante-deux à soixante-quatre ans à Samuel, au moment où, contre son attente, on va le forcer de nommer un roi.

§ VII.

Le peuple rejette les enfants de Samuel et le force de nommer un roi. — Samuel a exercé la profession de devin.

Ce contre-temps, auquel il paraît que sa divination ne s'était pas attendue, fut causé par la mauvaise conduite de ses enfants, qui, semblables à ceux d'Héli, trouvèrent le secret d'irriter, de scandaliser le peuple par leurs vexations, leurs débauches, leur impiété; de manière que nous voyons ici ce mécanisme général de l'espèce humaine, qui, sans jamais profiter de l'exemple et de l'expérience, retombe toujours dans le cercle des mêmes habitudes, des mêmes passions. Les pères arrivent au pouvoir par beaucoup de peines et de soins; les enfants, nés dans l'abondance, se livrent aux écarts et aux habitudes vicieuses qu'engendre la prospérité; néanmoins, il est à croire que dans cette occasion, le mécontentement de la multitude fut alimenté par l'opposition et la haine secrètes de familles puissantes, peut-être même sacerdotales, choquées d'avoir pour chef et maître un homme de bas étage, un intrus. Il est à remarquer qu'encore aujourd'hui, chez les Druzes et chez les Arabes, ce préjugé de famille *ancienne*, de famille *riche* et pour ainsi dire *noble*, exerce une grande influence sur l'opinion populaire. Toujours est-il vrai qu'à l'époque dont il s'agit, une sorte de conspiration fut formée, puisque, selon l'historien, une députation des anciens d'Israël vint trouver Samuel à sa résidence paternelle de *Ramatha* pour lui demander un roi, un gouvernement royal constitué comme chez les peuples voisins, dont l'exemple général lui fut allégué.

La réponse qu'il fit à cette députation, les détails de la conduite qu'il tint en cette affaire, décèlent le dépit d'une ambition trompée, d'un orgueil profondément mécontent; il lui fallut plier sous la force, céder à la nécessité; mais nous allons le voir dans l'exécution porter un esprit de ruse, même de perfidie, qui, par son analogie avec ses aventures du temple, ses prétendues visions et révélations nocturnes, met à découvert tout son caractère. On le force de nommer un roi; il pourrait, il devrait par conscience choisir l'homme le plus capable par ses talents, par ses moyens de tout genre, de remplir ce poste éminent; point du tout : un tel homme régnerait par lui-même et ne lui obéirait pas; il lui faut un sujet docile; il le cherche dans une famille de bas étage, sans crédit, sans entours, ayant à la vérité cet extérieur qui en impose au peuple, mais quant au moral, n'ayant que la dose de sens nécessaire à un cours de choses ordinaires, en sorte qu'un tel homme aura le besoin de recourir souvent à un bienfaiteur qui conservera la haute main. Samuel, en un mot, va chercher un bel homme de guerre qui sera son pouvoir exécutif, son lieutenant, tandis que lui continuera d'être le pouvoir législatif, le régnant. Voilà le secret de toute la conduite que nous allons lui voir tenir dans l'élection de Saül, puis dans la disgrâce de ce roi et dans la substitution de David, laquelle fut un dernier trait de machiavélisme sacerdotal. Écoutons l'historien, dont le récit est toujours d'une naïveté instructive et piquante.

« Il y avait dans la tribu de Benjamin un homme « appelé Kis, grand et fort; son fils, nommé Saül, « était le plus bel homme des enfants d'Israël; sa « taille était plus haute de toute la tête que celle « ordinaire. Il arriva que les ânesses de Kis disparurent un jour; il dit à son fils de prendre un valet « et d'aller ensemble à leur recherche. Ils traversèrent la montagne d'Éphraïm, puis le canton de « *Shelshah,* sans rien trouver, puis encore le canton

« de *Salim* et celui de *Iemini.* Quand ils furent à « celui de *Souf*, où vivait Samuel, Saül voulut s'en « retourner, mais son valet lui dit : Il y a ici dans « le bourg un homme de Dieu très-respecté; tout « ce qu'il dit arrive : allons le consulter, il nous « éclairera. Saül répondit : Nous n'avons rien à lui « présenter [1]. J'ai sur moi un quart de sicle d'argent, « reprit le valet, je le donnerai au *voyant;* car alors, « dit le texte, on appelait voyant (râh) ce qui au- « jourd'hui s'appelle prophète (nabiâ). »

Notez bien ces détails; c'est-à-dire qu'en ces temps d'ignorance générale et de crédulité rustique, le peuple hébreu partageait avec les Grecs d'Homère, avec les Romains de Numa, avec tous les peuples de l'antiquité, la ferme croyance aux *devins*, aux *diseurs* d'oracles et de bonne aventure, et que Samuel fut un de ces *devins-là.* Nos biblistes s'efforcent vainement d'imaginer des différences entre la divination des Juifs et celle des païens [2]; ce sont des subtilités sans fondement. Les mœurs tant religieuses que civiles furent les mêmes; les livres des Juifs en fournissent la preuve à chaque page, jusque dans le reproche perpétuel d'idolâtrie qui leur est fait par leurs propres écrivains; oui, cette manie de connaître l'avenir, qui est dans le cœur humain, cet art fripon de s'en prévaloir pour se faire des rentes sur la crédulité, sont des maladies épidémiques qui n'ont pas cessé de régner dans toute l'antiquité. Voyez le tableau que Cicéron en trace dans son curieux livre de la *Divination;* voyez comment, sous le nom d'*Atticus*, il nous dépeint, non le bas peuple seulement, mais les gouvernants, les philosophes entêtés de cette croyance, et la soutenant d'un appareil d'arguments qui ébranlerait encore aujourd'hui bien des gens qui s'en moquent; et comment cette croyance n'eût-elle pas dominé dans les temps passés, lorsque de nos jours, au milieu de nos sciences et des nombreuses classes d'hommes éclairés qui résultent du moderne système social, elle n'est pas éteinte, et se retrouve encore dans les campagnes de l'Italie, de la Suisse, de la France même, où l'on consulte le *sorcier;* lorsque les villes sont remplies de tireurs de cartes, et qu'au sein même des capitales il n'a cessé d'exister des devins et des devineresses, des *voyants* mâles et femelles consultés par les bourgeois comme par les artisans, par les riches comme par les pauvres, par les gens d'église même comme par les laïques [1].

Il ne faut donc pas s'étonner que chez les montagnards juifs cette croyance ait été générale, habituelle et même autorisée; car on voit leur roi Saül consulter une femme devineresse, une vraie pythie delphique (chap. XXVIII), pour lui faire apparaître Samuel. Du temps de Jérémie, le roi Josias et les prêtres vont consulter la devineresse *Holdah.* Ce serait un utile et curieux travail en ce temps-ci, de traiter de nouveau et à fond le sujet des devins, des oracles, des revenants, des esprits aériens, sujet que dans le siècle dernier des savants tels que le Hollandais Van-Dale et le Français Fontenelle [2] n'ont pu qu'effleurer; il en résulterait sur les procédés des anciens serviteurs et agents des temples, sur le système de fourberie généralement adopté par les ministres des cultes de toute secte, un jour de reflet dont le siècle présent, malgré son orgueil, éprouve encore le besoin. Mais je ne veux pas perdre de vue mon sujet; je reviens à Saül et à son valet, en chemin pour consulter le *voyant.*

« Ils montent vers le bourg; ils rencontrent des « femmes et des filles qui venaient à la fontaine « chercher de l'eau; ils leur disent : Le voyant est- « il ici? Elles répondent : Il y est venu, parce qu'il « fait aujourd'hui un sacrifice sur le haut lieu; en « vous pressant, vous le trouverez avant qu'il y « arrive pour manger, car il a invité du monde. Ils « entrent, et bientôt ils trouvent Samuel qui ve- « nait en face d'eux, s'acheminant vers le haut lieu. « Or Dieu avait le jour précédent révélé à Samuel « l'arrivée de Saül, en lui disant : Demain je t'en- « verrai l'homme de Benjamin que tu sacreras chef « de mon peuple; et Samuel ayant regardé Saül, « Dieu lui dit (à l'oreille) : Voilà cet homme. Saül « s'avança et dit à Samuel : Indiquez-moi le logis « du voyant. Samuel répondit : C'est moi; montez « devant moi au lieu haut, vous mangerez aujour- « d'hui avec moi; demain je vous renverrai après « vous avoir dit tout ce qui est dans votre cœur; « quant à vos ânesses égarées depuis trois jours, « n'en prenez souci, elles sont trouvées. Eh! tout « ce qu'il y a de bon et de meilleur dans Israël, à qui « sera-t-il, sinon à vous et à la maison de votre père? « Saül (étonné) répondit : Ne suis-je pas un Benja- « mite de la moindre tribu d'Israël, et des moindres « familles de la tribu? Pourquoi me parlez-vous de « la sorte? Et Samuel fit entrer Saül et son valet

[1] L'ancien et indélébile usage de ces pays, l'usage de tous les peuples arabes, est, comme l'on sait, de ne jamais se présenter devant quelqu'un sans lui offrir un cadeau quelconque : ici le quart de *sicle* est connu pour avoir pesé 21 grains d'argent fin, valant un peu moins de 5 sous de France; mais à cette époque, l'argent plus rare pouvait valoir dix fois plus qu'aujourd'hui; ce quart a pu représenter en *denrées* 40 de nos sous.

[2] Païens, *pagani*, gens de village, paysans.

[1] Et les illuminés de l'Allemagne et du nord, l'auteur les oublie-t-il? Voyez la note n° 3, à la fin de cette histoire.

[2] Tout récemment M. Clavier, dans son livre des Oracles.

« dans la salle du repas, où étaient environ trente « convives ; et Samuel dit au cuisinier : « Donnez « à ces deux étrangers le morceau que je vous ai « fait mettre à part ; et le cuisinier leur donna une « épaule entière (de mouton) [1]. Ensuite étant « revenus au bourg, Samuel entretint Saül sur la « terrasse (toute la soirée), et à la pointe du jour, « Samuel vint dire à Saül : Vous pouvez partir. « Et comme ils descendaient du bourg, il lui dit « encore : Faites passer votre valet devant nous, « mais vous, restez ici, j'ai à vous dire la parole « de Dieu. »

Que pensez-vous, mon ami, de tout ce narré? Croyez-vous que ce soit par hasard que les ânesses de Kis aient disparu, et que Saül ait été amené à la maison de Samuel? Permis à ceux qui croient aux voyants, aux devins, et à la surveillance particulière du Dieu de l'univers pour faire retrouver des ânesses ; mais pour qui n'a pas perdu ou abjuré le sens le plus commun, il est clair que tout ceci est une manœuvre astucieuse, secrètement ourdie pour arriver à un but projeté. On ne peut douter que Samuel, homme si répandu dans Israël, n'ait déjà connu la personne de Saül ; il a cru son caractère propre à ses fins ; mais pour s'en assurer précisément, il a fallu causer avec lui ; il n'a pu décemment aller le trouver, il a dû le faire venir ; il a dit à un dévoué, comme en ont toujours les hommes de cette trempe : « Dieu veut éprouver son « serviteur *Kis ;* va, détourne ses ânesses, et « mène-les à tel endroit. » L'homme a obéi : voilà Saül en recherche. Il ne trouve rien. En pareil cas, combien de paysans suisses, bavarois, tyroliens, bretons, vendéens, iraient chez le devin ? Or rien de plus facile à ce devin que d'aposter des gens sur la route que dut suivre Saül ; elle était prévue par Samuel ; il projeta le sacrifice et le repas, d'après ce calcul ; la portion mise à part pour un convive absent en est la preuve. Lorsqu'il a eu Saül en sa maison, il a employé la soirée à le sonder de toutes manières ; il l'a préparé à son nouveau rôle ; finalement, il écarte le serviteur, et mystérieusement, sans témoin, il exécute la grande, l'importante cérémonie de lui verser un peu d'huile sur la tête (notez bien cette circonstance, *il l'oint sans témoins, en secret,* pour un effet qui sera *public*) ; il lui donne un baiser, dit le texte ; il lui déclare que de ce moment Dieu l'a *sacré roi incommutable,* ineffaçable d'Israël.

A ce point de leur intimité, on sent que la confidence a été complète : Saül a connu et accepté les propositions et les conditions de Samuel. Celui-ci, qui a mesuré l'esprit de son client, pour le subjuguer de plus en plus, lui fait diverses prédictions d'un accomplissement immédiat. « En retournant chez « vous, lui dit-il, vous allez rencontrer à tel en- « droit deux hommes qui vous diront que votre père « a retrouvé les ânesses ; plus loin, vous trouverez « trois hommes allant à Beitel : ils vous diront *telle « chose,* ils vous feront *tel présent.* Plus loin, à la « colline des Philistins, vous trouverez la procession « des *prophètes* descendant du *haut lieu,* au son des « lyres, des tambours (de basque), des flûtes (à « sept tuyaux) et des guitares. L'esprit de Dieu vous « saisira ; vous prophétiserez avec eux, et vous se- « rez changé en un autre homme. Quand ces signes « vous seront arrivés, vous ferez ce que vous vou- « drez. Dieu sera avec vous ; vous viendrez me trou- « ver à Galgala pour faire un sacrifice ; j'y descendrai « pour faire les offrandes pacificatoires ; vous atten- « drez sept jours mon arrivée, et je vous ferai con- « naître ce que vous ferez. Saül s'en alla, et tout ce « que lui avait prédit Samuel lui arriva. »

Si l'on y prend garde, on ne verra là rien de miraculeux ; il fut facile à Samuel d'organiser toutes ces rencontres, et même de calculer le temps et le lieu de la procession des prophètes, cérémonie religieuse, qui, par cette raison, dut avoir ses jours et heures fixes.

§ VIII.

Qu'était-ce que les prophètes et la confrérie des prophètes chez les anciens Juifs?

Autrefois je ne comprenais point ce que pouvaient être ces prophètes formant un cordon [1], une file d'hommes nus ou presque nus, dansant, chantant, échevelés, marchant au son des instruments (comme David devant l'arche). Je ne pouvais allier cette idée avec celle que je me faisais d'Isaïe, de Jérémie, d'Amos, de Nahum, etc. qui nous sont peints comme des hommes graves, écoutant en silence le souffle de vérités sublimes. Aujourd'hui que je connais ce pays, le caractère de ses habitants, je vois dans les mœurs actuelles la solution la plus simple du problème.

Il faut savoir que dans tous les pays musulmans il existe des confréries de dévots qui s'associent pour certaines pratiques et cérémonies, qu'eux-mêmes s'imposent, ou qui leur sont dictées par des chefs ; à le bien prendre, la même chose n'a-t-elle pas lieu en Espagne, en Italie ? n'a-t-elle pas eu lieu dans la France, l'Angleterre, l'Allemagne, dans

[1] L'épaule et le bras étaient l'emblème et même l'expression de la force active et du pouvoir.

[1] Le mot hébreu *habl* signifie positivement un *câble*, un *cordon*, une *chaîne*.

toute la chrétienté, quand y régnait la ferveur religieuse? Si je recherche les motifs de ces associations volontaires, j'en trouve plusieurs: les uns naturels, dérivés de l'organisation même de l'homme, les autres artificiels, dérivés de l'état social.

L'homme, organisé comme il l'est, ne peut vivre ni solitaire, ni silencieux, ni immobile. Ses nerfs ont le besoin, la nécessité d'agir, comme son sang de circuler : ces nerfs sont construits de manière que si le fluide de sensibilité y est en surabondance, son évacuation, sa sécrétion deviennent aussi nécessaires que l'évacuation d'un excès de sang ou de sucs alimentaires. D'autre part, la nature a voulu, par un mécanisme singulier, que deux êtres humains ne pussent être en présence l'un de l'autre sans que leur système nerveux ne se mût réciproquement. De ces bases physiques, il a résulté que, dans l'état social, les hommes ont eu le besoin constant de se communiquer leurs idées, leurs sensations, leurs passions, et de s'associer selon les lois de sympathie, ou d'intérêt, variables dans leur application.

La facilité ou la difficulté de ces communications et associations, forme ce que l'on appelle la *liberté* civile et politique. Là où existe cette liberté réglée par les usages ou les lois, le mouvement est paisible et sans secousses. Là où elle est contrariée, contrainte par la force, l'homme s'agite en tous sens pour vaincre ou éluder les obstacles et pour dépenser d'une manière quelconque son activité, sa sensibilité; alors se forment les associations partielles, les confréries de factions ou de sectes, qui finissent en général par être la même chose, et qui sont au fond un instrument de pouvoir recherché par les individus comme abri, et par les chefs comme levier : voilà pourquoi dans les États despotiques, il y a plus spécialement de ces associations et confréries qui se couvrent d'un manteau religieux pour en imposer à la violence militaire; tandis que dans les États libres, comme dans notre Amérique, il n'existe pour ainsi dire rien de semblable, ou ce qui en existe n'a pas d'effet sensible. Sans doute encore, voilà pourquoi ces confréries, ces associations pieuses ont beaucoup de ferveur dans les temps d'ignorance, de bigoterie, d'esclavage et de grossièreté, tandis qu'elles en ont moins en raison du progrès des lumières, des sciences exactes et de la civilisation.

A ces titres, vous apercevez les motifs de leur activité dans tous les pays musulmans, où, par un instinct naturel, les hommes se groupent en confréries autour des mosquées, en *moineries* dans des couvents, comme font entre autres les derviches. Quelquefois le gouvernement les favorise comme instrument; quelquefois il les redoute comme résistance, parce que s'il frappe un membre, tout le corps retentit; c'est une compagnie d'assurance de la sûreté des personnes : et qu'y a-t-il de différent dans la chrétienté? Qu'était-ce que le gouvernement de la Provence quand le roi René y instituait la procession des *fous*, quand s'y formait la confrérie des *pénitents blancs*, des *pénitents gris*, etc. Remarquez encore que ces confréries sont surtout du goût des méridionaux, sans doute parce que leur vivacité a plus besoin de se dissiper en cris, en gestes, en spectacles, en cérémonies.

Quand j'ai eu pesé toutes ces considérations, j'ai conçu que de telles institutions ne purent manquer d'exister chez les anciens Hébreux, où elles trouvèrent des aliments généraux et particuliers. Par exemple, la tribu ou caste sacerdotale, ou lévitique, vivait dans une oisiveté absolue : le nombre des prêtres en fonctions étant limité, tout le reste, qui vivait aux frais de la nation, c'est-à-dire, du produit des offrandes et sacrifices, n'avait à s'occuper, comme les brahmes et comme les druides, que de rites et de pratiques dévotes qu'ils avaient intérêt de multiplier pour provoquer les dons des fidèles; de tels hommes durent avoir des confréries, des processions et tout ce qui s'ensuit.

D'autre part, chez ce peuple livré à une anarchie constante, c'est-à-dire, au pouvoir déréglé, au despotisme transitoire de chaque individu, de chaque famille turbulente ou forte, dans cet état où fut le peuple hébreu pendant toute la période des juges (400 ans au moins), les confréries religieuses durent être un abri, et, comme je l'ai déjà dit, une compagnie d'assurance contre les violences et les brutalités dont le livre des Juges offre de choquants exemples. Enfin à l'époque de Samuel, lorsque cet individu, faible d'abord, commença d'aspirer au pouvoir, et lorsque ensuite il y fut parvenu, les confréries lui offrirent un moyen d'appuyer sa marche, d'affermir, d'étendre son crédit; et il dut d'autant mieux cultiver ce moyen, qu'étant un *intrus* dans le sacerdoce, un usurpateur par rapport à la famille d'Héli, il eut un parti d'opposition, dont nous verrons bientôt les preuves, et parmi les hautes familles dont il blessait la vanité, et parmi les prêtres, qui durent savoir à quoi s'en tenir sur les visions.

De tout ceci je déduis que la procession des prophètes *chantants* et *dansants* comme des derviches, dont Samuel annonce la rencontre à Saül en le congédiant, a dû lui être bien connue en ses mouvements, a dû être formée de ses amis, de ses

dévoués, comme l'indique une anecdote postérieure; car l'historien nous dit que lorsque Saül roi voulut faire tuer David, qui s'était réfugié près de Samuel dans le canton de *Niout*, ses émissaires armés trouvèrent la confrérie des *prophètes* dans l'acte de *prophétiser*, et Samuel debout qui les présidait.

Quant à ce qu'ajoute l'historien, « que ces émissaires furent saisis de l'*esprit de Dieu* et qu'ils « se mirent à *prophétiser* aussi; que même chose « arriva à deux autres escouades envoyées par Saül; « enfin que ce roi lui-même étant arrivé plein de « colère, il fut également *saisi de l'esprit divin*, « et se mit à *prophétiser* en présence de Samuel, « après avoir jeté ses vêtements pour demeurer *nu* « pendant un jour et une nuit; » ces faits bizarres peuvent sembler incroyables à des hommes de *sens rassis* et de *sang-froid*, comme nous autres gens du *nord* et de l'*ouest;* moi-même je les ai d'abord rejetés comme non prouvés; et en effet ils manquent de témoins suffisants; aujourd'hui que je connais le pays, je les admets comme probables par plusieurs raisons naturelles.

D'abord j'observe que David, pendant le temps qu'il a vécu près de Saül, s'est fait beaucoup d'amis, témoin, entre autres, Jonathas (fils du roi), qui se dévoue pour lui; cette disposition a dû porter plusieurs émissaires à chercher des motifs d'éluder l'ordre; d'autres ont pu être influencés par l'ascendant religieux que Samuel avait conquis sur les esprits, et entre autres sur celui de leur prince; enfin tous, et surtout Saül, ont pu être maîtrisés par ce mécanisme du système nerveux, par ce *magnétisme animal* qui, encore aujourd'hui, exerce devant nous de fréquents exemples de ses phénomènes. Veuillez remarquer ce qui se passe toutes les fois que des hommes s'assemblent dans l'intention et l'exercice d'un sentiment commun : leurs regards, leurs cris, leurs gestes, les électrisent à chaque instant davantage; et pour peu que la parole vienne y joindre des tableaux, les têtes s'exaltent au point de ne plus se posséder. Voyez ce qui arrive au théâtre tragique, ou dans le meilleur drame : si la salle est peu remplie de monde, les spectateurs ne s'émeuvent que faiblement, tandis que si elle est bien pleine, ils s'exaltent progressivement jusqu'à l'enthousiasme : voyez encore ce qui arrive dans nos temples aux jours de prédication de nos zélés puritains et méthodistes : les auditeurs arrivent froids; peu à peu leurs nerfs sont agacés par les gestes convulsifs de l'orateur acteur, par ses cris âcres tirés du fond de la gorge, par les tableaux de damnation et d'enfer dont il se fait un mérite et un art d'effrayer les imaginations : une femme nerveuse tombe en convulsion, et voilà qu'une foule d'autres l'imitent et que tout l'auditoire est en trépidation; n'avons-nous pas vu fréquemment ces scènes à Philadelphie, dans les prédications du dimanche, surtout celles qui se font à la fin du jour [1]? Enfin consultez les médecins, et ils vous diront qu'en nombre d'occasions, l'aspect des convulsions, même épileptiques, est devenu contagieux pour les sujets délicats, tels que les femmes et les enfants. Or cette irritabilité nerveuse existe principalement dans les pays chauds, où elle est favorisée et promue par les aliments généralement âcres, par l'abondance du calorique et par le jeûne, qui est un des grands promoteurs de *manies* visionnaires et d'extase; voilà les diverses causes du phénomène nerveux qui a eu lieu dans l'assemblée chantante et hurlante des *confrères prophètes* à Niout et à la colline des Philistins.

Quant à l'acte de prophétiser, ce n'est pas la faute des livres hébreux, si nous nous en formons des idées fausses; ils disent tout ce qu'il faut pour les redresser; d'abord ils peignent les circonstances, le chant, ou plutôt les cris, la nudité; ensuite le mot même qu'ils emploient pour signifier *prophète* et *prophétiser* en est une définition, une explication très-claire; car le mot *nabiâ* est un dérivé de *naba*, qui signifie littéralement *être fou*, faire *le fou* (insanire), *crier, déclamer comme un poëte* qui chante des vers, comme un prophète qui *chante* des hymnes, des *psaumes*, des oracles [notez que *chanter un psaume* est un pléonasme, puisqu'en hébreu *psaume* se dit *mazmour*, qui signifie *chant* et *chansons*]. Or qu'est-ce que tout ceci, sinon ce que faisait la Pythie de Delphes, ce que faisaient tous les *rendeurs* d'oracles chez les peuples de l'antiquité, ce que font encore chez les musulmans les *derviches* et les *ikours* (confrérie des *écumeurs*) dont je vois ici les folies, ce que font chez nous même les ardents, les illuminés de nos sectes bigotes? Par cela même que tous ces gens-là étaient ou semblaient être *hors d'eux-mêmes*, hors de leur sens naturel, ils étaient considérés comme *saisis*, comme *agités* de l'*esprit divin*. Certes, si quelque chose caractérise l'ignorance populaire d'une part, l'imposture de la fourberie sacerdotale d'une autre, c'est cette idée bizarre, cette opinion monstrueuse d'appeler *esprit de Dieu*, les déréglements mala-

[1] Et nous autres Français, ne le voyons-nous pas aujourd'hui dans les prédications des comédiens missionnaires qui parcourent les villes et les campagnes de nos provinces du midi, où ils exploitent la sottise populaire avec tous les raffinements d'escamotage et de pantomime qu'a inventés l'Italie? Nos pères, dans le siècle dernier, ne l'ont-ils pas vu dans les scènes extravagantes, devenues si célèbres, des miracles opérés au faubourg Saint-Marcel par les sectateurs du diacre Pâris, etc.?

difs de notre nature humaine; d'appeler l'épilepsie, *esprit divin*, *mal sacré*, comme il est encore nommé dans toute la Turquie par les musulmans et par les chrétiens. — Mais j'ai un peu quitté mon sujet sans néanmoins le perdre de vue; m'y voici rentré.

§ IX.

Suite de la conduite astucieuse de Samuel. — Première installation de Saül à Maspha. — Sa victoire à Iabès. — Deuxième installation. — Motifs de Samuel.

« Saül donc congédié par Samuel, rencontra la « procession des prophètes, et à la vue de ce cor-« tége, saisi de l'esprit de Dieu, il se mit à prophé-« tiser avec eux. Ce fut une rumeur dans le peuple « d'apprendre que Saül fût devenu prophète; ceux « qui l'avaient connu se disaient : Qu'est-il donc « arrivé au fils de Kis, pour être aussi prophète? Et « quelques gens dirent : Quel est leur père à eux [1]? « Son beau-père l'ayant interrogé sur les détails « de son voyage, Saül lui dit *tout*, excepté l'affaire « de la royauté. » (Voilà une connivence entre Saül et Samuel.)

Il restait une scène publique à jouer pour capter le respect et la crédulité du peuple : à cet effet, Samuel convoqua à *Maspha* une assemblée générale. Après des reproches de la part de Dieu (car rien ne se fait sans ce nom) : « Vous avez voulu, « dit-il, un autre roi que votre Dieu, vous l'aurez. « En même temps, il commença à tirer au sort les « douze tribus d'Israël, pour savoir de quelle tribu « sortirait ce roi. Le sort tomba sur la famille de « Benjamin : il tire au sort les familles de Benja-« min; le sort tombe sur la famille de *Matri*, puis « enfin dans cette famille, sur la personne de « Saül. »

Assurément s'il est une *jonglerie*, c'est celle de tirer au sort une chose déjà résolue. Quant à la ruse de diriger ce sort, on sait qu'il ne faut qu'un peu d'adresse de joueur de gobelets; partout on en a vu, on en voit encore des exemples. En ce temps de civilisation, la France n'a-t-elle pas vu ses cinq directeurs tirant au sort à qui sortirait de charge, lorsque entre eux le sortant était convenu? Eh bien, moyennant un lot de cent mille francs comptant, une voiture attelée de deux bons chevaux, et le brevet d'un emploi, le sortant ne manquait pas, sur les cinq boules d'ivoire mises dans l'urne, de prendre celle qui était chaude, et le monde était édifié.

[1] Ce mot est équivoque; est-ce des prophètes, est-ce de Kis et de Saül dont on demande cela? Si c'est de Kis et de Saül, cela voudra dire : Sont-ils *lévites*? Si c'est des prophètes, cela voudra dire, qu'eux-mêmes n'y avaient pas plus de droit par naissance que Saül, et que la confrérie était formée de gens de toutes classes. Ce dernier sens nous paraît le véritable; autrement cette phrase ne serait que la répétition de la précédente.

Il fallait ici que le peuple hébreu crût que Dieu lui-même faisait choix de Saül, afin que ce choix imposât obéissance à tous, et respect aux mécontents, dont l'opposition ne laissa pas encore de se montrer : par surcroît de jonglerie, Saül ne se trouva point présent : il est clair que Samuel l'avait fait cacher : on le cherche, bientôt on le trouve dans sa *cache*, que le *voyant* aura peut-être encore eu le mérite de deviner : le peuple fut émerveillé de voir un si bel homme, et selon le récit littéral, il cria : vive le roi (*ïahihé malek*)!

« Alors Samuel lut au peuple les *statuts* de la « royauté, et il les écrivit en un livre qu'il déposa « (sans doute dans le temple). Après cette céré-« monie, le peuple étant congédié, Saül revint en sa « maison, c'est-à-dire, en son domaine rural, en « sa métairie [1], et il rassembla autour de lui, pour « faire une armée, les hommes dont Dieu toucha « le cœur (c'est-à-dire, les croyants, les partisans « de Samuel) : mais des méchants dirent : Quoi! « *c'est là celui qui nous sauvera!* Et ils ne lui por-« tèrent pas de présents. »

Ces derniers mots nous montrent un parti de mécontents qui est dans la nature des choses; l'esprit et le ton de dédain de cette expression indiquent d'abord, pour son motif, le bas étage, la condition populaire où était né Saül, et peut-être ensuite la médiocrité de ses talents déjà connus de ses voisins, sans compter une infirmité secrète que nous verrons se développer. On sent alors que ces mécontents furent des gens de la classe distinguée par la naissance et la richesse, lesquels ne sont, dans le texte, qualifiés de *méchants*, que parce que le rédacteur est un *croyant*, un *dévot* qui abonde dans le sens du prêtre, son héros, et de la superstitieuse majorité de la nation.

D'autre part, un fait digne d'attention est ce livre des *statuts royaux* écrits par Samuel. Le mot hébreu est *mashfat* [2], qui signifie *sentence rendue*, *loi imposée*. Quelle fut cette loi, cette constitution de la royauté?

La réponse n'est pas douteuse : ce fut ce même *mashfat*, mentionné au chap. VIII, vers. 11, où Samuel (irrité) dit au peuple : « Voici le *mashfat* « du roi qui régnera sur vous; il prendra vos en-« fants, il les emploiera au service de son char et « de ses chevaux; ils courront devant lui et devant « ses attelages de guerre; il en fera des (soldats), « des chefs de mille, des chefs de cinquante hom-« mes; il les emploiera à labourer ses champs, à faire « ses moissons, à fabriquer ses instruments de com-

[1] Comme les rois de France de la première race.
[2] Composé du radical *shafat*, il a jugé, il a *rendu sentence*.

« bat, et ses armes et ses chars; il prendra vos filles « et en fera ses parfumeuses (ou laveuses de vête- « ments), ses cuisinières, ses boulangères; il s'em- « parera de vos champs de blés, de vos vergers « d'oliviers, de vos clos de vigne, il les donnera aux « gens de son service; il prendra la dîme de vos grains « et de vos vins pour la donner à ses *eunuques*, à « ses serviteurs; il enlèvera vos *esclaves* ou servi- « teurs mâles et femelles, ainsi que vos ânes; et tout « ce que vous avez de meilleur dans vos biens sera « à son service; il dîmera sur vos troupeaux, et de « vos propres personnes il fera ses *esclaves*[1]. »

On se tromperait si l'on prenait ceci pour de simples menaces : c'est tout simplement le tableau de ce qui se passait chez les peuples voisins qui avaient des rois; c'est une esquisse instructive de l'état civil et politique, même militaire de ce temps-là, où nous voyons les chars, les esclaves, les eunuques, les dîmes, les cultures de diverses espèces, les compagnies et bataillons de mille et de cinquante, etc. comme dans les temps postérieurs; mais tels étaient les maux résultants du régime *théocratique*, c'est-à-dire du gouvernement par les *prêtres*, sous le manteau de Dieu, que les Hébreux lui préférèrent le *despotisme* militaire concentré dans la personne d'un seul homme qui, à l'intérieur, eût le pouvoir de maintenir la paix, et qui, à l'extérieur, eût celui de repousser les agressions, les oppressions étrangères : il faut nous en rapporter à eux pour croire que de leur part ce ne fut pas une résolution si déraisonnable d'insister comme ils le firent, et de forcer le prêtre Samuel à constituer une royauté [2].

Si ce prêtre eût été un homme équitable, il eût, en établissant les droits de roi, constitué aussi la balance de ses devoirs qui composent les droits du peuple; il lui eût imposé, comme il se pratiquait en Égypte, les devoirs de la tempérance en toutes choses, de l'abstinence du luxe, de la répression de ses passions, de la surveillance de ses agents, de la haine de ses flatteurs, de la fermeté à punir, de l'impartialité à juger entre les opinions et les sectes de ses sujets, etc. etc. Mais le prêtre Samuel, irrité de se voir arracher le sceptre qu'avait conquis sa fourberie, en aiguisa la pointe pour en faire, dans les mains de son successeur, une *lance* ou un *harpon*.

Le plus fâcheux de cette affaire fut que Saül, de son côté, ne se trouva point doué d'assez de moyens, d'assez d'esprit pour contre-miner ce perfide protecteur : il l'eût pu, en feignant de se tenir strictement à ses ordres, en l'obligeant de les expliquer nettement, pour rejeter sur lui les échecs qui en eussent résulté, et pour avoir lui-même devant le peuple le mérite des succès qu'il eût obtenus en s'en écartant. David, à sa place, n'y eût pas manqué; mais Saül fut tout uniment un brave guerrier qui, ne se doutant pas de la politique des temples, devint la dupe et la victime d'un machiavélisme consommé. L'art exista longtemps avant que l'Italie en eût écrit les préceptes.

J'allais oublier une dernière remarque, importante sous plusieurs rapports : elle m'est suggérée par le contraste frappant que je trouve entre la *doctrine* de Samuel et celle de Moïse *sur la royauté*.

Nous venons de voir que, selon *Samuel*, le *mashfat* ou *statut* royal est un *pur* et *dur* despotisme, une vraie *tyrannie*; selon *Moïse*, c'est tout autre chose. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ses préceptes consignés au dix-septième chapitre du Deutéronome, vers. 14 et suivants; le texte dit littéralement : « Quand vous serez entrés dans la terre que *Iehouh*, « *votre Dieu*, vous a donnée, et que vous la possé- « derez et l'habiterez, et que vous direz : *Je veux* « *établir sur moi un roi comme tous les peuples* « *qui m'environnent*, — vous établirez celui que « choisira *Iehouh*, votre Dieu; — vous le prendrez « parmi vos *frères* (*juifs*); vous ne prendrez point « un étranger, qui n'est point votre *frère*; — et (ce « roi) ne possédera point une *multitude* de chevaux; « il ne fera point retourner le peuple en Égypte « pour avoir plus de chevaux; il ne se donnera point « une multitude d'épouses; son cœur ne *déviera* « point..... Il *n'entassera* point de trésors en or et « en argent; et lorsqu'il s'assiéra sur le trône, il « *écrira* pour lui-même un *double* de la loi (copié) « sur le livre qui est *devant* les prêtres lévites; — « et cette copie restera entre ses mains; il la lira « tous les jours de sa vie pour apprendre à craindre « *Iehouh* son Dieu, et pour pratiquer tous ses pré- « ceptes. »

Quelle différence entre ce *statut* de Moïse et celui de Samuel! Notez bien ces mots : Le roi sera un de vos *frères*, un homme tout simplement comme chacun de vous, et il *sera soumis à toutes les lois* qui gouvernent la nation! Comment se fait-il que Samuel n'ait pas intimé, pas insinué un seul mot d'une ordonnance si précise, si radicale du légis-

[1] Dans l'hébreu, il n'y a pas deux mots divers pour *esclave* et *serviteur*, c'est toujours *abd*.

[2] Il ne faut pas s'y méprendre : c'est ici la véritable *royauté patriarcale* des *anciens* temps; chez les peuples de race arabe, le père de famille a toujours eu et a encore le droit de *vie* et de *mort* dans sa maison; ses enfants, ses femmes sont à sa discrétion. Voyez comme Abraham se dispose à égorger son fils sans aucun obstacle humain, et comme il force tout son monde, plus de 300 mâles, esclaves ou libres, à se faire la douloureuse amputation du prépuce. On ne remarque point assez que le *despotisme oriental* a ses bases dans le despotisme *domestique*, qui tire son origine de l'état *sauvage primitif*.

lateur? Comment personne n'en a-t-il fait la moindre mention? Est-ce que la loi de *Moïse* était ignorée, oubliée? Est-ce que par hasard cet article, du moins, n'y était pas encore inséré? Des soupçons raisonnables peuvent s'élever à cet égard. — D'habiles critiques ont déjà remarqué que dans le Pentateuque, plus de trente passages sont manifestement postérieurs à Moïse, et *postérieurs* de plusieurs siècles : de ce nombre est le terme *nabiâ*, employé pour dire *prophète*, lequel, de l'aveu de l'historien des rois, n'a été substitué que très-tard au mot *râh* (*voyant*), usité par conséquent au temps de Moïse : or dans tout le *Pentateuque* on n'emploie que le mot *nabiâ :* donc cet ouvrage serait tardif.

De plus, ce qui est dit ici, « ne pas posséder une « *multitude de chevaux ;* ne pas se donner une mul« titude de *femmes ;* ne pas entasser des trésors « d'or et d'argent; ne pas laisser dévier son cœur « (des voies d'*Iehouh*), » est une allusion si directe aux *péchés de Salomon*, qu'il en résulte une preuve additionnelle de posthumité : par surcroît, ces mots, *quand vous posséderez la terre* (promise) et que vous direz : « *Je veux établir* sur moi « un roi comme tous les autres peuples ; » ces mots, dis-je, sont tellement la peinture de ce qui est arrivé sous Samuel, que l'on a droit de les prendre pour un récit historique, métamorphosé après coup en prophétie. Qui jamais a fait mention d'aucun roi juif *ayant copié de sa main la loi*, à moins que ce ne soit celui qui eut pour régent et tuteur un grand prêtre, de la part de qui un tel ordre vient admirablement bien (Helqiah)? Si ce fut un précepte de Moïse, comment fut-il textuellement oublié par Samuel même, prophète et grand juge? Ne sont-ce pas là autant d'arguments puissants en faveur de ceux qui soutiennent que le Pentateuque est une composition tardive, et peu antérieure à la captivité de Babylone? et que le fond des Chroniques, sur divers points et sur diverses époques, conserve plus réellement le caractère de l'antiquité? Je viens à mon sujet.

Après l'installation du nouveau roi, chacun retourne à son village, à ses champs. Bientôt le roi des Ammonites prend les armes, et vient assiéger la ville de *Jabès* à l'orient du Jourdain. Les habitants hébreux offrent de se rendre, de payer tribut. Ce roi ne veut les recevoir à composition qu'en leur crevant à tous l'œil droit, pour les livrer, dit-il, à l'opprobre et au mépris d'Israël. Ces malheureux dépêchent à leurs frères d'Israël des députés que l'on conduit à Saül; on le trouve ramenant du labourage sa charrue attelée de deux bœufs (vive peinture des mœurs du temps); Saül est saisi de colère (le narrateur appelle cela l'esprit de Dieu), il coupe ses deux bœufs en morceaux qu'il envoie par tout Israël; avec ces paroles : « Quiconque ne « viendra pas de suite rejoindre Saül, ses bœufs « seront traités de la sorte. »

Le moyen fut efficace; tout Israël se rassembla, *comme un homme*, dit le texte; ici l'hébreu dit 30,000 hommes de Juda, et 300,000 des onze tribus ; le grec au contraire : 70,000 de Juda, 600,000 du reste. De telles variantes, qui sont très-répétées, montrent le crédit que méritent ces livres au moral, quand le matériel est ainsi traité. D'après le grec, en comptant 6 têtes pour fournir un homme de guerre, ce serait plus de 3 millions d'habitants sur un territoire de 900 lieues carrées au plus, par conséquent plus de 3000 âmes par lieue carrée, ce qui est contre toute vraisemblance. Le plus raisonnable est, nombre moyen, peut-être 20,000 pris par élite pour un coup de main qui demandait surtout de la rapidité. Saül part comme un trait; il arrive à la pointe du jour (sans doute le sixième), et fond sur le camp des Ammonites, qui, habitués aux lenteurs fédérales des Juifs, n'attendaient rien de tel; il les surprend, les écrase et délivre la ville. Le peuple, charmé de ce début, le porte aux nues, et propose à Samuel de *tuer ceux qui ne l'avaient point reconnu et salué roi.* Saül, brave, et par cette raison généreux, s'y oppose. Ce jour-là, Samuel, satisfait, ordonne qu'il y ait une autre assemblée générale à Galgala, pour y renouveler l'installation; cela fut fait.

Pourquoi cette seconde cérémonie ? Est-ce afin de donner aux opposants, aux mécontents, le moyen de se rallier à la majorité du peuple et d'étouffer un schisme qui eut plus de partisans qu'on ne l'indique; car nous en reverrons la trace lors de la prochaine guerre des Philistins, dans le camp desquels se trouvèrent beaucoup d'émigrés hébreux, portant les armes contre le parti de Samuel et de Saül.

Voilà un premier motif apparent, déjà habile; mais nous allons découvrir que Samuel, toujours profond et plein d'embûches, en eut un autre *secret*, puisé dans son intérêt et son caractère.

Le texte nous dit, chap. XII, que l'assemblée étant formée, Samuel, debout devant tout le peuple, fit une harangue dont la substance est « qu'il a « géré les affaires avec une entière intégrité; qu'il « n'a pris le bœuf ni l'âne de personne; qu'il n'a « opprimé, persécuté aucun habitant; qu'il n'a point « reçu de présents de séduction, et cependant, « laisse t-il entendre, *vous m'avez forcé de mettre*

« *un roi à ma place.* » Il attribue ce reproche à Dieu; mais *Dieu,* c'est lui. — Or comme par la nature du régime royal tel qu'il l'a dépeint, Saül ne pouvait manquer de faire des vexations de ce genre, il en résulte à son détriment un contraste qui, en ce moment même, tend à diminuer le crédit qu'il venait d'acquérir, et qui met en évidence la jalousie qu'en avait conçue Samuel.

Ce prêtre insista sur l'idée que Dieu avait jusque-là gouverné la nation par des élus spéciaux tels que Moïse, Aaron, Sisara, Gédéon, Jephté, etc. et que le peuple, rebelle aujourd'hui, voulait se gouverner de lui-même par des hommes de son propre choix; or comme ce nouveau système enlevait le pouvoir suprême et arbitraire à la caste des prêtres dont Samuel s'était rendu le chef, on voit d'où lui vient le profond dépit qu'il en conserve; en même temps que l'on voit l'arrogance sacrilége de ce caractère sacerdotal, qui s'établit de son chef interprète et représentant de la Divinité sur la terre.

Ici le narrateur (prêtre aussi) a joint une circonstance remarquable : « Vous voyez, dit Sa- « muel au peuple, que nous sommes dans le temps « de la moisson (c'est-à-dire à la fin de juin et aux « premiers jours de juillet); eh bien! j'invoquerai « Dieu, et il me donnera réponse par la voix du « tonnerre et par la pluie, et vous connaîtrez votre « péché de désobéissance. Or il survint du tonnerre « et de la pluie, et le peuple fut saisi d'effroi; il « connut son péché, il demanda pardon à Samuel, « qui (généreusement) répondit qu'il ne cesserait « néanmoins jamais de prier Dieu pour eux, etc. »

C'est fort bien : mais sur ce récit, nous avons droit de dire d'abord, où sont les témoins? Qui a vu cela? Qui nous le dit? Un narrateur de seconde main : fut-il témoin? il est le seul, il est partial; et d'ailleurs une foule de faits ou de récits semblables se trouvent chez les Grecs, chez les Romains, chez tous les Barbares anciens, et alors il faut croire que leurs *voyants,* que leurs *devins* eurent aussi le don des prodiges; mais admettons le récit et le fait : nous avons encore le droit de dire que Samuel, plus habile en toutes choses morales et physiques que son peuple de paysans superstitieux, avait vu les indices précurseurs d'un orage, qui d'ailleurs n'est pas chose rare à cette époque de l'année. Moi-même, voyageur, n'en ai-je pas vu aux derniers jours de décembre, où le cas est bien plus singulier?

En résultat, le peuple prit une nouvelle confiance dans la puissance de Samuel, et c'était là ce que voulait ce *roi ecclésiastique* pour ne pas perdre la tutelle de son *lieutenant royal.*

§ X.

Brouillerie et rupture de Samuel avec Saül. — Ses motifs probables.

A cette époque, Saül devait être un homme âgé, pour le moins, de quarante ans; car dans la guerre des Philistins qui va éclater tout à l'heure, son fils Jonathas se montre un guerrier déjà capable de faits d'armes hardis et brillants. Comment se fait-il donc que le texte hébreu et toutes ses versions nous disent que Saül était âgé *d'un an* quand il régna? Les interprètes ont voulu corriger cela par diverses subtilités; il n'est à cette erreur qu'une bonne solution. Le texte hébreu ne porte point le mot *un,* il dit sèchement : *Saül était âgé de... an;* il est clair que dans le manuscrit premier, source des autres, le nombre est resté en blanc, parce que l'auteur (présumé Esdras) oublia ou ne put établir le nombre; et la preuve ou l'indice de ce fait est que la version grecque présumée faite sur ce manuscrit, a totalement supprimé l'article. Je reviens à Saül.

Il fut naturel à ce nouveau roi d'être enflé de son premier et brillant succès, de sa subite et haute fortune : aussi le voit-on, très-peu de temps après cette assemblée, déclarer la guerre aux Philistins; divers incidents mentionnés donnent lieu de soupçonner que ce fut contre l'avis de Samuel, et que de là naquit entre eux cette mésintelligence que nous allons voir éclater. Samuel put, avec raison, représenter à Saül « que les Philistins étaient puis- « sants, aguerris, redoutables; que leur commerce « maritime, rival de celui des Sidoniens et des Ty- « riens [1], leur donnait des moyens d'industrie supé- « rieurs à ceux des Hébreux; que ceux-ci, quoique « laissés en paix sous sa judicature, n'étaient ce- « pendant pas en état complet d'indépendance ni de « résistance, puisqu'ils n'avaient pas même la liberté « d'avoir des forgerons (chap. XIII, vers. 19) pour « fabriquer leurs faux, leurs socs de char, et à plus « forte raison des lances [2]; que le mieux était de « temporiser. »

Tout cela était vrai et sage : Saül passa outre; il était plein de confiance dans l'ardeur du peuple; il put répondre aussi que Dieu bienveillant y pourvoirait, comme au temps de Gédéon et de Jephté. — Il choisit 3000 hommes pour rester sur pied avec lui, il renvoie le reste : sur cette élite il donne 1000

[1] L'historien Justin remarque qu'à une époque qui dut être 11 ou 1200 ans avant notre ère, les Philistins s'étaient emparés de Sidon, et que ce fut à cette occasion que des émigrés de cette ville bâtirent la ville de Tyr.

[2] Lorsque Saül retourne de la maison de Samuel chez son père, il est dit qu'il doit trouver sur sa route un corps de garde philistin, et la ligne de cette route est tout à fait dans l'intérieur du pays.

hommes à son fils Jonathas; bientôt ce jeune homme attaque un poste de Philistins qui crient aux armes, et se rassemblent; Saül les voyant nombreux, appelle tous les Hébreux. Selon l'historien, les Philistins déploient 30,000 chars de guerre, 6,000 cavaliers et une multitude de piétons pareille au sable de la mer; nous demandons qui a compté ces chars et ces cavaliers; en outre il y a ici une invraisemblance choquante, car tout le territoire des Philistins n'était pas de plus de 100 lieues carrées, qui ne comportent pas plus de 200,000 têtes d'habitants : l'on nous supposerait ici plus de guerriers; c'est une chose tout à fait remarquable que les nombres soient généralement enflés dans les livres juifs à un degré hors de croyance, et presque toujours en nombres ronds par décimales.

La peur saisit les Hébreux; ces paysans (à la mode des Druzes) se dispersèrent, et furent se cacher dans les montagnes et les cavernes : Saül se trouva dans un très-grand embarras; il invoqua Samuel : celui-ci lui répondit d'attendre sept jours (il voulait voir comment cela tournerait); pendant ce temps le peuple continue de déserter. Saül croyant que le succès dépendait surtout du sacrifice propitiatoire, en ordonna les préparatifs; et parce qu'il vit l'ennemi prêt à l'attaquer sans que Samuel fût arrivé, il se décida à faire lui-même le sacrifice, qui était l'attribut du prêtre. Enfin Samuel arrive : « Qu'avez-« vous fait? » dit-il à Saül. Ce roi lui explique ses motifs. Samuel lui répond : « Vous avez agi comme « un insensé; vous n'avez point observé les ordres « que vous a donnés Dieu; il avait établi votre règne « pour toujours : maintenant votre règne ne s'af-« fermira point; Dieu a cherché un homme selon « son cœur; il l'a établi chef sur son peuple, » et Samuel s'en alla.

Une telle conduite, un changement si brusque, n'ont pu avoir lieu sans de graves motifs; il faut nécessairement supposer qu'il s'était passé entre eux quelque dissentiment, quelque contestation grave du genre que j'ai indiqué, et cependant cela ne suffirait pas encore pour expliquer un parti si décidé, pour justifier tant d'orgueil et tant d'insolence; j'aperçois un autre motif : la suite des actions publiques et privées de Saül mettra en évidence qu'il fut attaqué d'une maladie nerveuse, dont les symptômes sont ceux de l'épilepsie : ne serait-ce pas que ce genre de maladie, si fâcheux en lui-même, étant ordinairement tenu caché, Samuel n'en eut point connaissance quand il choisit Saül, mais que l'ayant ensuite connu, il se sentit pris en défaut devant l'opinion publique, devant ses propres ennemis, et qu'alors il chercha l'occasion et le moyen de se dédire pour se redresser? Il n'en est pas moins vrai qu'ici sa conduite est méchante et blâmable, en ce qu'elle détruit la confiance du peuple en son chef, et l'encourage à le déserter pour ouvrir le pays à l'ennemi.

Ce prêtre a cru toute victoire impossible, et en immolant son protégé vaincu, il a voulu se ménager des capitulations personnelles avec ses ennemis intérieurs et étrangers.

Le sort trompa ses calculs : « Saül, resté seul avec « six cents hommes déterminés comme lui, ne perd « point courage; il prend poste devant le camp en-« nemi, en prohibant toute attaque. Quelques jours « se passent : son fils Jonathas se dérobe à son insu « (probablement de nuit), suivi d'un seul écuyer[1]; « il se présente à un poste philistin, situé sur un « roc escarpé; il est pris pour un transfuge hébreu, « tel qu'il en était arrivé un grand nombre depuis « deux jours. Il grimpe avec son écuyer; ils sont « accueillis, et à l'instant tous deux frappent avec « tant d'audace et de bonheur, qu'ils étendent morts « vingt guerriers sur un demi-arpent de terre : « la confusion et la peur se répandent dans le camp, « les Philistins se croient trahis, soit les uns par « les autres, soit par les transfuges hébreux : on se « bat d'homme à homme; Saül, averti par le bruit, « accourt avec son monde, la déroute devient com-« plète : emporté par son bouillant courage, ce roi « proclame l'imprudente défense de rien manger « avant d'avoir fini le jour à tuer et à poursuivre. « Son fils, qui l'ignore, rafraîchit sa soif d'un peu « de miel; le père veut l'immoler à son serment « (comme Jephté), mais le peuple s'y oppose et « sauve Jonathas. »

Voilà une seconde victoire du nouveau roi; mais celle-ci, arrivée contre toute attente, dut déconcerter Samuel; aussi ne le voit-on point se montrer sur la scène; les Philistins vaincus rentrèrent chez eux. Il paraît qu'une trêve fut admise, puisque l'historien ne parle plus de guerre de ce côté; il spécifie au contraire que Saül tourna ses armes contre d'autres peuples : « qu'il attaqua, l'un après l'autre, les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les rois syriens de Sobah (au nord et par delà Damas), et que ce ne fut qu'ensuite qu'il revint contre les Philistins et les Amalekites : » partout il fut heureux et vainqueur.

On sent que ces diverses guerres prirent plusieurs années, et pour le moins, chacune d'elles une campagne : aussi le narrateur semble-t-il terminer là son histoire en dénombrant et nommant les femmes

[1] Mot impropre : on ne fait jamais ici mention de cavaliers, tout est piéton.

qu'épousa Saül, les enfants qu'il eut de chacune d'elles, les hommes qu'il établit commandants de sa garde et généraux de ses troupes.

A la manière dont est terminé ce chapitre, un lecteur habitué au style de ces livres croirait que l'histoire de Saül est réellement finie, car leur formule ordinaire pour clore l'histoire des autres rois est également de recenser leurs femmes, leurs enfants et les personnages marquants de leur règne; et cependant le chapitre XV, qui est le suivant, semble commencer une autre portion du règne de Saül contenant spécialement les détails de la consécration et substitution de David, à dater d'une scène de rupture finale qui eut lieu entre le roi et Samuel.

Ne serait-ce pas que le rédacteur final présumé Esdras, en compilant les mémoires originaux, écrits par *Samuel*, *Nathan* et *Gad*, selon le témoignage des Paralipomènes, chapitre XXIX, aurait cousu leurs récits l'un à l'autre sans beaucoup de soins, comme ont fait, en général, les anciens? Nous verrons la preuve de cette idée se reproduire dans la *présentation de David à Saül.*

§ XI.

Destitution du roi Saül par le prêtre Samuel.

Quoi qu'il en soit, plusieurs années, peut-être huit ou dix, se passent pendant les guerres de Saül, sans qu'il soit question de Samuel. Sans doute les succès et la popularité du roi en imposèrent au prophète. Enfin il reparaît sur la scène; il a cherché une occasion favorable à ses vues : il vient trouver Saül; il débute par lui rappeler qu'il *l'a sacré roi :* c'est déjà lui intimer l'obéissance à ce qu'il va lui dire, ne fût-ce que par un sentiment de gratitude : « Puis voici, lui dit-il, ce qu'ordonne aujourd'hui « Dieu, qui m'ordonna autrefois de vous sacrer. »

« Je me suis rappelé ce qu'a fait le peuple d'A« malek contre mon peuple à sa sortie d'Égypte. » (Il y avait de cela 400 ans; Amalek s'était opposé au passage des Hébreux et en avait tué plusieurs.) « Allez maintenant, frappez Amalek, détruisez tout « ce qui lui appartient, n'épargnez rien; vous tuerez « hommes, femmes, enfants, bœufs, agneaux, cha« meaux, ânes. »

Qui ne frissonne à un tel récit? faire parler Dieu pour exterminer une nation à cause d'une querelle de *quatre cents ans* de date, dans laquelle les Hébreux étaient agresseurs, car ils voulaient forcer le passage sur le territoire d'Amalek.

Mais ici quel est le but de Samuel? Il a un dessein en vue; il lui faut une occasion pour l'exécuter : quelque rapine récente des Bedouins amalekites aura aigri le peuple juif : Samuel y a vu un motif de guerre populaire, il le saisit.

Saül forme une armée; le texte hébreu y compte 10,000 hommes de Juda, 200,000 piétons, sans doute des autres tribus, le texte grec dit 400,000 hommes de l'un et 30,000 de l'autre[1]. Pourquoi ces contradictions? pourquoi ces absurdités? car c'en est une que 200,000 hommes pour faire un coup de main de surprise contre une petite tribu de Bedouins. « Saül part, il surprend les Amalekites dans « le désert; il tue tout ce qui lui tombe sous la main, « saisit leur roi vivant, le garde avec une élite de « bestiaux et de butin; revient triomphant au *mont* « *Carmel,* descend à Galgala, où est un autel, et « se prépare à faire un sacrifice pour offrir à Dieu, « dit le texte, ce qu'il y a de *meilleur* en son butin; « c'est-à-dire les *dépouilles opimes* selon les rites « grec et romain. Samuel arrive; or, nous dit l'his« torien, Dieu avait parlé à Samuel (pendant la « nuit) et lui avait dit : Je me repens d'avoir fait Saül « roi, car il s'est détourné de moi et n'a pas suivi « mes ordres; et Samuel, effrayé, avait crié à Dieu « toute la nuit. »

Encore une apparition, un colloque, un repentir de Dieu! Pensez-vous que nos nègres et nos sauvages pussent entendre de tels contes sans rire? Les Juifs digèrent tout; ils ne demandent à Samuel aucune preuve; lui seul pourtant est témoin; lui seul peut avoir écrit de tels détails; il est ici auteur, acteur, juge et partie; reste à savoir qui veut être juif pour le croire sur sa parole.

Il arrive, et s'avance vers Saül : « Quel est, lui « dit-il, ce bruit de troupeaux que j'entends ici? « Saül répond : Le peuple a épargné ce qu'il y a « de meilleur dans les biens d'Amalek pour l'offrir « au Seigneur *votre Dieu;* nous avons détruit le « reste. Permettez, reprit Samuel, que je vous ré« cite ce que m'a dit Dieu cette nuit. Parlez, dit « Saül. — Quand vous étiez petit à vos yeux, dit « le Seigneur, ne vous ai-je pas fait roi d'Israël; et « maintenant ne vous ai-je pas envoyé contre Ama« lek, en vous spécifiant de l'exterminer? pour« quoi n'avez-vous pas rempli mon commandement? « pourquoi avez-vous péché et mis des dépouilles à « part? — J'ai obéi, j'ai marché, j'ai détruit Ama« lek, j'amène son roi vivant; mais le peuple a « gardé des dépouilles et des victimes de bestiaux « pour les immoler à l'autel de Dieu à *Galgala.* « Samuel répond : Sont-ce des offrandes et des « victimes que Dieu demande, plutôt que l'obéis« sance à ses ordres? Ici l'on cherche à connaître

[1] Le manuscrit alexandrin porte seulement *dix mille* de l'un, *dix mille* de l'autre, ce qui est le seul raisonnable.

« la *bonne aventure* par la victime, en inspectant « la graisse des béliers [1]; mais sachez que le péché « de la divination est une révolte, une chimère, « une idolâtrie; puisque vous avez rejeté l'ordre « de Dieu, il rejette votre royauté. »

Saül, faible et superstitieux, s'avoue coupable; il supplie l'ambassadeur de Dieu, pour effacer son péché; le *prêtre* repousse sa prière, lui réitère sa destitution, et s'écarte de lui pour partir : Saül saisit le pan de son manteau pour le retenir; le prêtre implacable fait un effort par lequel le pan se déchire : « Dieu, répète-t-il, a *déchiré* votre « royauté sur Israël, et l'a livré à un autre meil- « leur; il l'a ainsi décrété : *est-il un homme pour* « *se repentir?* Saül insiste : J'ai péché; ne me « déshonorez pas devant mon peuple et devant ses « chefs; revenez vers moi, je me courberai devant « *votre Dieu* [2]; et Samuel revint, et Saül se « courba devant *Iehouh;* et Samuel dit : Faites « approcher de moi le roi Agag, roi d'Amalek. Et « Agag étant venu, Samuel lui dit : Comme tu as « fait aux enfants de nos mères, il va être fait au « fils de la tienne; » et Samuel *le coupa en morceaux* [3] (il semble, *avec une hache*); et Samuel s'en retourna à *Ramatha,* et plus de son vivant ne revit Saül.

Quelle scène barbare! elle est horrible, j'en conviens; mais j'en connais de plus horribles encore qui de nos jours se passent sous nos yeux. Supposons que Samuel eût emmené Agag à *Ramatha ;* que là il l'eût enfermé dans un cachot, au fond d'une citerne; que chaque jour il fût venu quelques acolytes lui faire subir des tortures variées, lui griller les pieds, les mains, l'étendre sur un chevalet pour le disloquer, etc. tout cela avec des formules mielleuses, en lui disant que c'était *pour son bien;* est-ce que le sort de la victime n'eût pas été mille fois plus affreux? Ah! vive la franche cruauté du prêtre hébreu comparée à la charité des prêtres et moines que consacre Rome! Et des gouvernements européens souffrent, autorisent de telles abominations!

Mais Samuel se porta-t-il à un tel acte sans motif, sans but médité? Cela ne serait pas conforme à son caractère profond et calculateur : il me semble ici apercevoir des motifs plausibles.

[1] Voyez la note n° 4, à la fin de cette histoire.

[2] Ce mot est remarquable : *votre Dieu!* il y avait donc chez les Hébreux d'autres dieux accrédités et *vivant au pair* du dieu *Jéhowh.*

[3] Tous les textes et anciens interprètes sont d'accord sur ce point : la Vulgate latine dit : *In frusta concidit;* le grec dit : *jugulavit;* le syriaque et l'arabe portent : *coupa en morceaux.* Le seul anglais *Walton,* auteur de la Polyglotte, a pris sur lui de traduire par *fit couper,* le mot hébreu, qui ne pourrait avoir ce sens que par une *forme* arabe qui n'a pas lieu en hébreu : *Samuel coupa de ses propres mains.*

Depuis dix à douze ans, Saül, par ses victoires, ne cessait d'accroître, d'affermir son crédit royal sur l'esprit de toute la nation : Samuel se trouvait éclipsé; ce prêtre prit une occasion de flatter la passion vindicative des Hébreux contre les Amalekites. La victoire de Saül lui fournit un moyen de prendre ce roi en faute, en désobéissance à l'*ordre de Dieu* donné par Moïse même, qui avait recommandé l'*extermination d'Amalek :* c'était le moment où Samuel méditait le coup audacieux de nommer, d'*oindre* le substitut, le rival de Saül; il regarda comme utile, comme nécessaire de frapper les esprits de terreur par un coup préliminaire plus audacieux, plus imposant, qui pût faire craindre à Saül même de voir tomber sur lui quelque nouvel anathème céleste : ce qu'il y a de certain, c'est que ce but de Samuel paraît avoir été rempli, puisque Saül n'osa jamais se porter contre lui par la suite à aucun acte de violence.

En considérant l'action de Samuel sous un point de vue général, politique et moral, elle présente dans son auteur une réunion étonnante de cruauté et d'orgueil, d'audace et d'hypocrisie : un petit orphelin parvenu, décréter, pour sa fantaisie, l'extermination d'un peuple entier jusqu'au dernier être vivant! Insulter, avilir un roi couvert de lauriers, devenu légitime par ses victoires, par l'assentiment de la nation reconnaissante de la paix et du respect qu'il lui procure! Un *prêtre* troubler toute cette nation par un changement de prince, par l'intrusion d'un nouvel élu de son choix unique, par le schisme qui en doit résulter, et qui en effet en résulta, au point que l'on peut dire que là s'est trouvé le premier germe de cette division politique des Hébreux qui, comprimée sous David et sous Salomon, éclata sous l'imprudent Roboam, et prépara la perte de la nation en la déchirant en deux petits royaumes, celui d'Israël et celui de Juda.

Et voilà les fruits de ce pouvoir *divin* ou *visionnaire,* imprudemment consenti par un peuple abruti de superstition, par un roi, d'ailleurs digne d'estime, mais faible d'esprit, au profit d'un imposteur qui ose se dire l'*envoyé* de *Dieu,* le *représentant de Dieu,* enfin *Dieu* lui-même (car telle est la transition d'idées qui ne manque jamais d'arriver quand on tolère la première).

Le naïf historien achève, sans le savoir, de nous tracer le portrait du caractère de Samuel, en nous disant :

« Samuel ne revit plus Saül; mais *il pleura son* « *malheur* de ce que Dieu l'avait rejeté. »

Et quelque temps après, Dieu apparut au saint prophète, et lui dit : « Pourquoi continues-tu de

« pleurer sur Saül ? Cesse de t'affliger ; il faut en sa-
« crer un autre. »

Ainsi Samuel, par ses cris nocturnes, se donnait la réputation de pleurer sur le roi qu'il assassinait; l'Espagne et l'Italie, dans la science de leurs *saints offices*, ont-elles produit quelque inquisiteur plus tendre ou plus scélérat?

§ XII.

Samuel, de sa seule autorité, et sans aucune participation du peuple, oint le berger David et le sacre roi en exclusion de Saül.

Par réflexion, Samuel répondit à son Dieu : « Si « Saül connaît que j'ai sacré un autre, il me fera « mourir. » Alors le Dieu *Jehowh* lui explique comment il faut feindre un sacrifice chez le nommé *Isaï*, au village de *Betléhem*, et comment, sur les huit enfants mâles de cet homme, il lui fera connaître celui qu'il a choisi pour nouveau roi. Samuel donc remplit d'huile *une petite corne*[1], et il se rendit au village de *Betléhem*. Les vieillards, surpris et inquiets, sortirent au-devant de lui, et lui dirent : La paix avec vous[2]; et il répondit : La paix (*sheloûm*). « Je suis venu *immoler;* sanctifiez-vous, vous vien- « drez avec moi manger la victime : et il sanctifia « Isaï et ses enfants, et les appela au repas de la « victime; et à mesure qu'ils entrèrent, voyant « *Eliâb*, l'aîné, un bel homme, il se dit : Voilà « sûrement l'oint de Dieu; mais Dieu lui dit (tout « bas) : Non, ce n'est pas lui. L'homme juge par « l'œil, je juge par le cœur. »

Samuel fit ainsi passer les sept fils d'Isaï, et lui dit : « Dieu ne fait pas de choix; est-ce que tu n'as « pas d'autres enfants ? Isaï répondit : Il y a encore « le plus jeune qui veille aux troupeaux. Fais-le « venir, dit Samuel, car nous ne nous assiérons « pas à table sans lui. On alla donc le chercher; « c'était un jeune homme *roux*, d'une bonne et « belle physionomie; et Dieu dit à Samuel : « Oins- « le, c'est lui; » et Samuel prit la corne d'huile et « l'oignit *à côté* de ses frères; et de ce moment « l'esprit de Dieu prospéra sur David; et Samuel « retourna à Ramah (chez lui). L'esprit de Dieu se « retira de Saül, et un *esprit méchant envoyé par* « *Dieu agita* ce roi, et ses serviteurs lui proposè- « rent de lui amener un homme sachant jouer de « la lyre : il accepta, et l'un d'eux ajouta : J'ai vu « un fils d'Isaï de Betléhem qui en sait jouer; « c'est un jeune homme *fort*, un *homme de guerre*, « prudent en ses discours, d'une belle mine; Dieu « est avec lui : et Saül envoya vers Isaï demander « David; et Isaï prit des pains, une outre de vin « et un jeune chevreau qu'il mit sur un âne, et il « envoya David (avec ce présent) à Saül. Saül « l'ayant vu, le prit en affection, et lui donna l'em- « ploi de porter ses armes; et lorsque l'esprit de « Dieu saisissait Saül, David prenait sa *lyre*, et Saül « respirait, se trouvait mieux, et le méchant esprit « se retirait de lui. »

Ce récit ne laisse pas de susciter plusieurs difficultés à résoudre. D'abord je ne concilie pas cette *présentation* de David à Saül avec celle du chapitre XVII, qui, à l'occasion du combat de Goliath, postérieur à ceci, nous dit que lorsque le berger David s'offrit pour combattre le géant, et qu'il fut à ce titre présenté à Saül, ce prince lui fit demander *qui il était, de qui il était fils* : il ne le connaissait donc pas, il ne l'avait donc pas encore vu; la première version est donc fausse [3].

Pour expliquer cette contradiction, je ne vois que le moyen dont j'ai déjà parlé, savoir : d'admettre que primitivement il y a eu deux ou trois mémoires d'auteurs contemporains; que ces auteurs ont rapporté certains faits d'une manière différente; et que le compilateur final, embarrassé de faire un choix, a cousu ces divers récits à la suite l'un de l'autre, soit par négligence et défaut de critique, soit parce qu'il n'a osé faire un choix entre des autorités qui lui en imposaient également. Cette solution conviendrait à beaucoup d'autres quiproquo.

En second lieu, comment Samuel, qui a semblé craindre la vengeance du roi, s'est-il déterminé à l'encourir, à la braver ? Il est clair qu'un homme de sa trempe ne s'est point aventuré sans avoir connu son terrain, sans avoir préparé ses voies, ses issues : voyez comment d'abord il a rempli son voisinage du *bruit* de ses pleurs nocturnes, de ses *cris* à Dieu sur le malheur de Saül, sur la disgrâce céleste de son pupille chéri. Cette rumeur n'a pu manquer d'arriver aux oreilles de Saül, vivant paisible à quelques lieues de là, dans sa métairie de Gebaa : il a appris que Dieu persécute le prophète pour lui faire *oindre* son successeur; il connaît le caractère implacable de ce Dieu, qui ne veut jamais en vain, et qui peut-être menace Samuel de le tuer. Le saint homme, entre deux dangers, se trouve dans un grand embarras; cependant il calcule que si Saül est violent, il est généreux et bon, que surtout il est *très-religieux*, c'est-à-dire très-persuadé de la mission divine de lui, Samuel; très-persuadé que si le Dieu *Jehowh* a résolu sa destitution, rien ne pourra l'empêcher. Les devins ont beaucoup de ressources ; un homme comme Samuel a dû avoir quelque dévoué

[1] Meuble du pays, encore à ce jour où le verre est si commun : il était très-rare alors.

[2] *Shalam boudk*.... la paix sur votre arrivée.

[3] Voyez la note n° 5, à la fin de cette histoire

secret dans la maison et autour de Saül [1]; il aura connu ses dispositions, il aura su que n'osant frapper le représentant de Dieu, le roi adresse plutôt ses menaces à son futur rival. Dans cette position, Samuel aura calculé que, le cas arrivant, ses devoirs seront remplis; qu'il sera encore temps pour lui de se retirer, en disant que Dieu a eu ses raisons pour élever et abaisser qui lui a plu, et que lui n'a plus qu'à se taire.

Il faut encore remarquer que depuis le sacrifice de *Maspha* et la scène de rupture, il s'est écoulé un laps de temps suffisant à tous ces préliminaires. Ainsi la démarche de Samuel, en sacrant David, n'est pas aussi imprudente qu'on le croirait d'abord. Néanmoins on a droit de penser qu'elle a dû se faire sans scandale; qu'elle a dû exiger le secret : et comment a-t-il pu être gardé ce secret, si l'onction a eu beaucoup de témoins? L'objection est juste, mais le texte n'est pas précis sur ce point : il dit bien que les vieillards furent *invités au repas;* mais il ne fait aucune mention d'eux à l'onction; il n'est parlé que des *frères;* et notez bien qu'il n'est pas dit *en présence des frères,* selon l'expression ordinaire et propre; il est dit : *à côté,* au voisinage de ses frères (*be karb*). Ce mot oblique est remarquable : ne serait-ce pas que l'onction n'a réellement eu pour témoin qu'Isaï (celle de Saül n'en avait eu aucun, Samuel avait écarté le valet); et qu'ici le narrateur (qui doit être Samuel même), n'osant insérer le mot *en présence*, a mis l'équivoque *à côté,* au voisinage? Mais supposons que les sept frères fussent présents, ils ont encore pu, malgré leur jalousie, garder le secret; d'abord, parce que la dissimulation, la discrétion en choses domestiques, sont un trait fondamental des mœurs arabes; ensuite, parce qu'il y a eu intérêt de crainte pour tous : car le roi, selon un usage asiatique que nous retrouvons en tout temps, pouvait prendre le parti d'exterminer toute la famille (très-peu de temps après, le cas arriva à celle du grand prêtre *Achimelek,* que Saûl fit massacrer tout entière, par cela seul que le chef avait donné du pain à David). En résultat, il faut bien croire que le secret a été gardé, puisque, soit dans l'un, soit dans l'autre récit de présentation, l'on ne voit Saül commencer ses persécutions qu'un certain temps après l'onction.

Mais quelle raison Samuel a-t-il pu avoir de faire le choix, si singulier en apparence, d'un simple berger pour le convertir en roi? Sans doute ceci est bizarre dans nos mœurs modernes, dans notre état de civilisation, qui a produit tant de classes d'hommes instruits et cultivés au sein de chaque nation, en Europe et en Amérique; mais dans les mœurs asiatiques, en général, dans les mœurs arabes même actuelles, un tel choix n'a rien d'étrange ni de déraisonnable : ne voit-on pas encore tous les jours chose semblable en Turkie, où des boulangers, des chaudronniers deviennent pachas, même vizirs? Il faut se rappeler que la nation hébraïque n'était composée que de cultivateurs paysans, de quelques marchands peu riches, peu considérés, et d'une classe de prêtres très-peu cultivés. La condition du pasteur, d'administrateur de gros et menu bétail, qui forme une branche importante de la richesse et de la propriété d'une famille, cette condition n'était inférieure à aucune autre gestion rurale, et peut-être exige-t-elle plus de talents et d'habileté que la culture routinière des oliviers, des vignes et des blés; du moins laissait-elle bien plus de temps pour la culture des facultés intellectuelles.

Ce soin de conduire et de gouverner des êtres animés, qui ont leur sphère d'intelligence, leurs passions, leurs volontés, est plus propre qu'on ne croit à exercer le raisonnement d'une tête humaine, et à le préparer à des fonctions semblables vis-à-vis d'êtres d'un ordre plus élevé, mais d'une nature peu dissemblable. Le hasard voulut ici que d'heureuses facultés se trouvassent réunies dans un simple berger; combien n'a-t-il pas existé d'autres paysans non moins bien organisés, à qui il n'a manqué que l'occasion de les développer, que les circonstances d'en faire usage? David, né sur une frontière ennemie, celle des Philistins, fut de bonne heure à l'école des alarmes, des vexations, des dangers de tout genre; il eut à lutter contre des voleurs hardis, contre des filous subtils, tels que le pays en nourrit encore : il y prit des leçons de ce courage et de cet esprit rusé qu'il montra dans la suite.

Les combats de lions et d'ours, dont il se glorifia devant Saül, n'ont point dû être une chimère en ce temps-là, puisqu'il est prouvé par divers passages qu'alors il existait, jusque sur la frontière du désert, des forêts et des bois qui là, comme partout ailleurs, ont disparu par l'effet de la population et le ravage des guerres. Un tel jeune homme put être remarquable dans tout le voisinage, surtout lorsqu'à ces moyens il joignit un talent d'agrément, celui de jouer d'un instrument de musique : ce goût fut toujours l'apanage des bergers, par la raison bien simple des longs loisirs dont ils jouissent : leurs yeux seuls sont occupés à la surveillance du troupeau; toutes leurs autres facultés restent libres pour la méditation et la pensée. Nos savants de cabinet donnent une grande et lourde harpe à David, sans faire attention qu'il portait la sienne aux champs,

[1] Voyez la note n° 3, à la fin de cette histoire.

et qu'avec elle il dansa légèrement devant l'arche : il est clair que ce fut la *lyre* ou le *luth*, qu'à la même époque on retrouve usité ou cité en Grèce.

L'âge de David, au temps dont nous parlons, ne put pas être de moins de vingt ans, quoi qu'en disent les traducteurs, puisque les serviteurs de Saül le peignent comme un jeune homme vigoureux et propre à la guerre. Si sa réputation put parvenir jusqu'au séjour du roi, où l'on avait peu d'intérêt à y songer, combien n'a-t-elle pas dû parvenir à celui de Samuel, qui mettait tant d'intérêt à trouver un sujet capable de remplir ses vues? Ce *devin*, si répandu par ses relations de tout genre, aura ouï parler d'un tel jeune homme si *beau*, si *brave*, si *prudent en tous ses discours*; il l'aura suivi de l'œil et de la pensée pendant un temps suffisant à le bien connaître, à le bien apprécier; il n'arriva point chez Isaï sans bien savoir ce qu'il avait à faire; et quand lui ou son copiste nous conte les perpétuels colloques à voix basse du Dieu *Jehowh*, il suppose avoir toujours affaire à des lecteurs juifs.

§ XIII.

Origine de l'onction (à l'huile ou à la graisse)[1].

Mais une autre difficulté reste à expliquer. Comment un acte aussi insignifiant en lui-même, aussi trivial que celui de verser sur la tête, de frotter sur le front un peu d'huile ou de graisse, a-t-il eu l'effet prodigieux non-seulement de persuader à un simple pâtre qu'il était sérieusement appelé à être roi, mais encore d'étendre cette persuasion à l'immense majorité d'une nation, et jusqu'à Saül lui-même et à son fils Jonathas, qui en font la déclaration formelle au chap. XXIII, vers. 17, et chap. XXIV, vers. 21? Il faut convenir qu'au premier aspect, un tel fait semble singulier; mais quand on l'examine dans ses accessoires et ses antécédents, il redevient naturel et simple comme tous les autres de cette histoire, parce qu'il se trouve être l'effet d'une opinion et d'un préjugé qui, depuis longtemps, avaient préparé les esprits.

Il est bien vrai qu'avant cette époque aucun chef laïque et militaire n'avait reçu la cérémonie de l'onction et du frottement d'huile; mais le rite n'en existait pas moins, dès longtemps public, solennel, entouré des circonstances les plus capables d'imposer respect, puisqu'il était le rite d'inauguration du grand prêtre de Dieu, l'acte qui avait consacré le premier grand prêtre Aaron par la main du législateur de l'État, du fondateur de la religion, par la main de Moïse : c'est ce que nous apprend le chap. XIX de l'Exode, avec des détails dignes d'attention Écoutons le texte : Dieu dit à Moïse : « Voici ce que « vous ferez pour consacrer Aaron et ses enfants « aux fonctions de prêtres. Prenez un veau et deux « béliers sans taches, du pain non levé, des galettes « non fermentées, mouillées d'huile, faites de fa- « rine et de froment; posez-les sur une corbeille. « présentez-les avec le veau et les deux béliers; faites « approcher Aaron et ses enfants à la porte de la « tente où est l'arche; lavez-les avec de l'eau; prenez « les vêtements (appropriés), et vêtissez Aaron « d'une tunique, d'une robe longue (la chape), etc.; « posez sur leurs têtes la tiare (ou mitre), et appli- « quez le diadème de sainteté sur la mitre; et vous « prendrez l'huile d'onction, vous la verserez sur « la tête d'Aaron, et vous l'en frotterez : vous ferez « approcher aussi ses deux fils, et les vêtirez (sans « les oindre d'huile), et ils seront consacrés à être « mes prêtres pour toujours. »

On voit ici tout l'éclat et l'appareil de la cérémonie de l'onction faite en face de l'arche du Dieu *Jehowh*, en présence du peuple d'Israël; et l'on conçoit comment il fut facile d'en faire passer le respect religieux sur la tête d'un roi. Si c'eût été une nouveauté de l'invention de Samuel, certainement il n'eût point eu le crédit de lui inoculer ce caractère; il y a plus : si de la part de Moïse même, elle eût été une nouveauté, une chose inventée par lui, on peut assurer qu'elle n'eût point produit l'effet qu'il désirait; mais Moïse, élève des prêtres égyptiens, et qui emprunta d'eux, sinon toutes, du moins la plupart de ses idées et de ses cérémonies, Moïse leur emprunta également celle-ci, qui chez eux dut tenir d'une haute antiquité son caractère saint et mystérieux.

Néanmoins, puisque dans cette antiquité quelconque elle eut, comme toutes choses, un commencement, un premier motif d'origine, quel a pu être ce motif, quelle idée a conduit son premier ou ses premiers inventeurs à imaginer cette singulière pratique? Ce motif a dû être un besoin, une chose utile à la société qui la pratiqua. Or je trouve ce besoin, cette chose utile dans la nature des choses de ce temps-là, dans les mœurs des nations encore demi-sauvages, commençant d'entrer en société régulière. Je me figure une peuplade d'Égyptiens de la haute Égypte, nus ou presque nus, à raison du climat, voulant imprimer à un ou plusieurs d'entre eux un signe particulier de commandement, de fonctions quelconques; comment établiront-ils ce signe? Sera-ce une écharpe, un bonnet d'étoffe ou de plumes, un petit bâton-sceptre, un bandeau sur

[1] Le texte n'est pas clair à ce sujet, le mot hébreu *shamn* signifiant *toute* matière *grasse, onctueuse, huileuse*; et le mot *frusenemru*, dans l'arabe, restant affecté au *bandu*.

le front? Tous ces objets mobiles, fragiles, peuvent s'arracher par la violence du premier venu, l'homme n'est plus rien; ils auront remarqué que certains liquides, tels que la graisse et l'huile, s'attachaient, se fixaient à la peau d'une manière tenace, difficile à effacer; l'eau n'y pouvait rien; la poussière rendait la marque plus visible; ils auront trouvé cette marque propre à leur but; l'effet de la poussière commune leur aura donné l'idée d'appliquer des poussières de couleur; ils ont eu à leur disposition le rouge du corail, du minium, du cinabre, le jaune des ocres, le vert de cuivre, le bleu de certains coquillages et végétaux; la marque colorée qui en est résultée sera devenue chez les premiers peuples un signe d'utilité et de beauté, que nous retrouvons ensuite à toutes les époques et dans tous les pays, chez la plupart des peuples même policés.

Ce genre de signe est frappant chez les Indiens, où il porte un caractère religieux, puisque les adorateurs des trois dieux se distinguent l'un de l'autre par les couleurs et la forme de ces marques sur le front. Il se retrouve dans toutes les îles de l'Océan indien et pacifique; nous le voyons chez nos sauvages d'Amérique, comme chez leurs frères les Tartares d'Asie, et comme chez la plupart des noirs d'Afrique. Pour le rendre plus fixe, l'art perfectionné s'est avisé de faire pénétrer la couleur dans le tissu de la peau, en la piquant avec de fines pointes d'arêtes de poisson ou d'aiguilles de métal, ce qui a constitué l'art de *tatouer*, que les relations des voyageurs modernes ont rendu si célèbre. Ainsi, dans son origine et dans son but, la cérémonie d'*onction sacerdotale et royale*, à laquelle les peuples et les cultes judaïsants attachent une si haute et si mystérieuse importance, n'a été et n'est tout simplement que le *tatouage* ou le *tatouement* d'un individu, afin de le rendre ineffaçablement reconnaissable.

Mais je dois terminer l'histoire de Samuel; et cependant je voudrais expliquer encore pourquoi il s'est obstiné à destituer le roi Saül, à lui donner un rival, un successeur qui ne peut être considéré que comme un intrus, un usurpateur. J'admets un peu pour premier motif le ressentiment du prêtre contre les prétentions de Saül à s'immiscer aux fonctions de *sacrificateur* et de *devin;* néanmoins ce motif semble ne pas suffire, lorsque l'on considère le repentir plus qu'expiatoire auquel le roi s'abaisse. Il faut qu'il y ait eu une autre cause plus radicale, et je la trouve dans l'infirmité physique de Saül, laquelle, examinée médicalement, n'a pu être que l'épilepsie. Le texte hébreu lui-même autorise cette idée; car lorsqu'il dit qu'un méchant esprit *agita* ou *troubla* Saül, le mot *baat,* que l'on traduit par *agité* et *troublé,* signifie spécialement *trouble* avec *effroi*, avec *frisson* et *terreur*, précisément comme il arrive dans les convulsions épileptiques. Un tel mal, joint à l'idée d'un *méchant esprit* qui le cause, n'a pu que décréditer Saül dans les préjugés de son peuple; et ce prince a dû achever de se perdre, tant par les violents accès de colère auxquels on le voit livré de plus en plus, que par la médiocrité de ses moyens moraux et politiques. Samuel, qui a fait le choix erroné d'un tel chef, ne s'est point pardonné sa méprise, et c'est pour la réparer qu'il a imaginé les prétextes que nous avons vus: d'ailleurs, dans l'exécution finale de son dessein, il introduit un ménagement digne de remarque; car il ne choisit pas un homme âgé, capable d'être un compétiteur immédiat, il prend un jeune homme de vingt-quatre ans, qui, vis-à-vis de Saül, alors âgé d'environ cinquante-cinq, laisse à ce roi le temps d'achever sa carrière.

Depuis l'*onction* de David, l'on ne voit plus Samuel qu'une seule fois en scène, savoir, lorsque le *berger sacré,* devenu gendre de Saül, commence d'être persécuté par ce roi, et qu'il se réfugie à *Ramatha*, d'où Samuel l'emmène chercher un abri commun dans la confrérie des prophètes, à *Niout*. Nous avons vu ci-devant que Saül irrité y accourut lui-même : le cas fut périlleux, parce qu'à cette époque il dut être bien informé de l'onction secrète de David; mais Samuel, toujours rusé, aura profité de cette entrevue pour calmer le roi, et faire avec lui sa paix; il lui aura remontré qu'il n'avait pu se soustraire aux ordres du terrible *Jehowh;* il lui aura déclaré que désormais c'était l'affaire de Dieu de diriger son nouvel élu, et que lui personnellement ne se mêlerait plus de rien. Ce même raisonnement l'aura débarrassé de la tutelle de David, qui devint de plus en plus dangereuse; car, peu de temps après, David ayant reçu asile et secours du grand prêtre Achimelek, toute la famille de ce prêtre fut massacrée sans pitié par l'ordre et en présence de Saül lui-même. On a droit de penser qu'un homme aussi fin que Samuel, et qui connaissait si bien le caractère de son premier pupille, avait depuis du temps apprécié le progrès de ses fureurs naturelles et maladives; et la preuve de la conduite réservée du prophète depuis cette entrevue, est qu'on le voit, deux ans après, mourir paisible, laissant dans l'esprit de Saül une si haute vénération de sa mémoire, que ce prince, la veille du combat où il périt, n'espéra de consolation et de secours que de la part de l'ombre de Samuel, qu'il fit évoquer par la magicienne de *Aïn-dor* [1]. L'examen de cette

[1] Voyez la note n° 6, à la fin de cette histoire.

scène de fantasmagorie serait un nouveau morceau curieux et instructif des usages du temps; mais il me mènerait trop loin.

En résumé, vous voyez la conduite de Samuel s'expliquer dans tous ses détails par des causes naturelles, puisées dans les mœurs et les préjugés de sa nation; vous voyez toutes ses actions trouver leurs motifs palpables dans son caractère personnel toujours le même, toujours calculateur, astucieux, hypocrite, ambitieux de pouvoir, et louvoyant à travers les difficultés de sa position avec autant d'art que les circonstances le comportent. Je voudrais qu'après avoir lu mon commentaire, vous relussiez le texte qui me l'a fourni; vous sentiriez mieux combien est transparent le voile de *prodiges* et de merveilles qui l'enveloppe; vous vous convaincriez que ce merveilleux n'a existé que dans le cerveau visionnaire d'un peuple ignorant; et vous vous étonneriez avec moi de l'entêtement aveugle qui prétend soutenir encore aujourd'hui de si sauvages erreurs; mais le monde, qui à chaque génération redevient *enfant*, est toujours gouverné par la routine et par les vieilles habitudes. Il faut croire que chacun y trouve son compte; les uns dans les illusions voient une mine à exploiter, et ils l'exploitent à la manière de Samuel et de sa *confrérie;* les autres y trouvent un aliment, une autorité au besoin de *croire,* qui semble un des attributs de la nature humaine : tel est le mécanisme de cette nature, que lorsqu'en notre enfance nos nerfs ont été frappés de certaines impressions, ont été pliés à certaines habitudes, toute la vie les sons même et les mots qui s'y sont liés ont le pouvoir magique d'exciter et ressusciter en nous les mêmes mouvements, les mêmes dispositions [1]. On nous a imprégnés au berceau des récits de la Bible, on a lié les noms de ses personnages à certaines opinions, à certaines idées; et voilà que les jugements qui nous ont été infusés, s'incorporent avec nous, et persistent machinalement toute notre vie; j'ai souvent pensé, et j'en ai fait quelquefois l'expérience, que si à l'âge mûr on nous présentait ces mêmes récits, revêtus d'autres noms et comme venant de la Chine et des Indes, nous en porterions des jugements très-différents : là est la solution d'un problème qui souvent étonne dans la société, et qui consiste à trouver en des personnes d'ailleurs bien organisées, un jugement sain et droit sur toutes les choses qu'elles ont apprises par elles-mêmes, mais constamment faux sur ce qu'elles ont appris par l'éducation du bas âge : dans le premier cas, leur âme ou principe intellectuel a opéré par lui-même, il a été conséquent en sensation et en jugement; dans le second cas, il n'a été qu'une machine à répétition, une horloge discordante, dont la sonnerie n'est pas d'accord avec le cadran que le soleil gouverne [1]. — Mais à propos d'horloge, voilà que je crois, comme dans les *Contes arabes*, entendre l'heure m'avertir de clore ma *veillée* ou *nuit* : heureux si, ne l'ayant pas trouvée si amusante que ses *mille et une sœurs*, vous la jugez du moins plus utile en ses résultats.

Je suis, etc.

[1] Qu'est-ce que *croire?* je le demande au plus habile métaphysicien; n'est-ce pas *voir comme existant* ce qu'on nous dit exister? Mais ce tableau que l'on *voit* ou que l'on se figure *voir,* peut n'exister que dans notre *cerveau :* par exemple, d'anciens savants ont cru que le ciel était une voûte de cristal : il est clair que ce cristal, que cette voûte n'existaient que dans *leur cerveau* ou ils la voyaient, et non dans le firmament. Toute la question des croyances est là. *Voir dans son cerveau :* cela ne dérange rien dans la nature. Josué ou son historien a-t-il vu autrement le soleil s'arrêter? Répondez-moi, biblistes. (*Note de l'éditeur.*)

CONCLUSIONS DE L'ÉDITEUR.

Questions de droit public sur la cérémonie de l'onction royale.

Notre voyageur a rempli ses fonctions d'historien critique; nous sera-t-il permis de remplir celles de jurisconsulte scrutant les conséquences des faits présentés? Nous n'entendons pas nous prévaloir du commentaire qui vient d'être lu; nous acceptons l'état des choses tel que le donne l'auteur original, encore qu'il ne soit point fondé en titre légal; et nous bornant à raisonner sur le seul fait de l'onction conférée par Samuel, nous soumettons à nos lecteurs les questions suivantes :

1° Le Dieu que les Juifs peignent comme *endurcissant les hommes, afin de les perdre;* comme leur envoyant de *méchants esprits,* afin d'égarer leur raison; comme *exterminant* tout un peuple, et

[1] C'est encore par ce mécanisme, que l'on voit souvent dans la vieillesse reparaître les impressions de l'enfance, qui avaient dormi pendant tout l'âge mûr. Par exemple, le physicien Brisson, élevé dans le patois poitevin, l'avait perdu de vue dans sa très-longue résidence à Paris..... Devenu vieux, il eut une attaque d'apoplexie, qui, en lui laissant d'ailleurs ses facultés physiques, effaça toutes ses idées et connaissances acquises par l'étude, même le souvenir de la langue française : mais les impressions premières du *patois* de l'enfance reparurent et continuèrent jusqu'à sa mort, arrivée quelques mois après. Dans l'âge mûr, notre raison *tendue* repousse avec mépris les *loups-garous* et les *esprits revenants.* Dans la vieillesse, nos nerfs retombés dans l'état de végétation purement animale, reprennent les *terreurs* de l'enfance : que d'exemples dans ce fameux siècle de Louis XIV, riche en arts d'imagination, pauvre en sciences exactes et physiques! (*Note de l'éditeur.*)

faisant hacher un roi en pièces pour un fait arrivé 400 ans auparavant; ce Dieu peut-il être considéré comme le même qu'adorent les chrétiens, les Européens du dix-neuvième siècle de l'ère appelée de *grâce,* de charité et de lumière? — (En d'autres termes :) Les anciens Hébreux ou Juifs se sont-ils fait de la Divinité les mêmes idées que s'en font les Européens actuels?

2° Peut-on regarder les opinions des anciens peuples, sur n'importe quel sujet, comme obligatoires pour les peuples modernes? Et si dans le droit public un particulier ne peut en lier un autre ni dans ses actions ni dans ses pensées, peut-on admettre qu'une génération qui n'était pas née, ait été liée d'esprit et de sensations par le fait d'une génération passée et dont la langue même lui est une énigme?

3° Si dans aucun pays, si dans aucun code de justice, le fait le plus simple n'est admis comme *vrai* ou comme *apparent,* à moins de deux témoins, peut-on admettre des faits incroyables, sans aucun témoin autre que leur acteur et narrateur, nécessairement partial?

4° Si dans aucun pays, si dans aucun code de justice, il n'est permis à un individu de se constituer, pour le moindre acte civil, le représentant d'une autre personne, sans exhiber un titre positif d'autorisation de cette personne, peut-on admettre, sans la plus stricte enquête, la prétention du premier venu qui se dit et se constitue représentant de *Dieu,* porteur de sa parole?

5° Peut-on espérer aucune paix parmi les hommes, aucune pratique de justice dans les sociétés, tant qu'il sera permis à des individus quelconques de s'arroger à eux-mêmes, de se conférer, de se garantir les uns aux autres la faculté de représenter *Dieu,* de lui donner des volontés, de lui interpréter des intentions? — Toute action de ce genre n'est-elle pas l'affectation du pouvoir absolu, le premier pas au despotisme et à la tyrannie?

6° Toute *corporation* fondée sur ce principe de représentation ou d'autorisation divine, n'est-elle pas une *conjuration* permanente contre les droits naturels de tous les hommes, contre l'égalité et la liberté des citoyens, contre l'autorité des gouvernements?

7° Si, chez les Juifs, l'établissement d'une royauté et d'un roi fut, comme le dit l'historien, une chose *contraire* à la volonté de *Dieu,* ne s'ensuit-il pas directement qu'au lieu d'être de droit divin, la royauté n'est qu'une invention de l'homme, une *rébellion* du peuple contre Dieu, et que le seul gouvernement saint et sacré est le *gouvernement* de Dieu par les *prêtres,* c'est-à-dire, des prêtres au nom de Dieu?

8° Si Dieu, qui par sa toute-puissance pouvait d'un souffle exterminer le petit peuple hébreu ou changer leurs cœurs par l'envoi d'un *bon esprit,* si Dieu a préféré de se laisser forcer la main et de condescendre à leurs volontés, n'a-t-on pas droit d'en conclure que la Divinité même compte pour quelque chose la volonté du peuple, et qu'aucun pouvoir n'a le droit de la mépriser?

9° En admettant que Samuel n'ait pas été un usurpateur par fourberie; en admettant que l'installation de Saül par lui soit devenue légale à raison de l'assentiment du peuple, ne s'ensuit-il pas que le choix clandestin de David, fait sans aucune autorisation ni notion de ce même peuple, a été un acte illégal, contraire à tout droit public, et que le règne de toute la dynastie davidique est par cela même entaché d'*usurpation?*

10° Si dans le système des Juifs, l'onction conférée à David par Samuel eut un caractère indélébile à titre de divin, pourquoi, après la mort de ce prêtre et celle de Saül, le fils d'Isaï, qui fut un grand prophète théologien, trouva-t-il nécessaire d'assembler les *anciens* (*seniores et senatores*) d'abord de Juda, puis de tout Israël, pour se faire oindre publiquement et solennellement par eux [1]?

11° Si, comme il résulte des documents historiques, le sacre des rois de France a été institué à l'imitation de celui des rois juifs, n'est-il pas de stricte obligation d'y observer scrupuleusement les rites anciens et les *usages de nos pères?* Alors, puisque l'onction de Saül et de David par Samuel fut faite en *secret* et nullement en présence du peuple, quel droit le grand aumônier, ou tout prêtre chrétien, a-t-il de la rendre publique?

12° Si chez les Juifs le sacre par l'onction fut le transport du caractère sacerdotal sur la tête du roi, chez les Français un roi qui se fait sacrer entend-il participer à la prêtrise?

13° Si un roi de France reconnaît à un prêtre quelconque le droit de le sacrer aujourd'hui, n'est-ce pas lui reconnaître aussi le droit d'en sacrer un autre demain, à l'imitation du prophète Samuel?

14° De quel droit un individu quelconque peut-il sacrer un roi de France? Ce droit vient-il de l'évêque de Rome? Le roi de France est donc le vassal d'un prince étranger. Ce droit est-il *octroyé* au prêtre par le roi lui-même? Le roi se donne donc des droits. Où les puise-t-il? Est-ce dans la loi? Par qui a-t-elle été faite? Est-ce par lui? est-ce par le peuple? La *loi* est-elle un consentement mutuel de

[1] Liv. II de *Samuel* ou des *Rois,* chap. v.

ces deux pouvoirs? N'est-elle que la force militaire? — Prenez-y garde; hors la *Charte*, tout est remis en question; tout redevient précaire et danger.

15° Si un sacre est une affaire d'État, pourquoi cette affaire est-elle de pur arbitre? Si c'est une cérémonie d'amusement, pourquoi la faire payer au peuple plus qu'une partie de chasse? Si c'est une cérémonie de piété, pourquoi en faire plus de bruit que de laver les pieds des pauvres et de toucher les écrouelles? Quand toute la morale de l'Évangile n'est qu'*humilité* et *simplicité*, pourquoi sa pratique n'est-elle que faste et dissipation?

Un digne et curieux appendice à cette histoire du prêtre Samuel, serait celle de son pupille le berger David devenu roi. Il y a quelques années qu'un essai de ce genre fut publié à Londres sous le titre de *History of man according to God's own heart*, « Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu. » L'auteur a bien saisi le caractère de cet homme, et il ne faut que savoir lire sans préjugé le livre juif pour le bien connaître par le récit de ses actions; mais cet auteur anonyme n'a pas su, comme le nôtre ici, analyser et faire ressortir les motifs qui ont dirigé David dans la plupart de ses actions; c'est là le plus piquant intérêt de la chose : l'on y verrait l'un des plus rusés, des plus subtils *machiavélistes* de l'antiquité : l'on y verrait que l'ancienne Asie a connu et pratiqué l'art raffiné de la tyrannie, longtemps avant que la perverse Italie moderne en eût rédigé les préceptes. En fait de talents militaires, en astuce politique, il y a une ressemblance frappante entre l'Hébreu David et le Carthaginois Annibal, qui tous deux parlèrent la même langue, furent élevés dans les mêmes usages nationaux, et dans les mêmes principes de morale. Parmi les modernes, la meilleure copie du roi hébreu est le premier roi chrétien des Francs, Clovis, tel que vient de le peindre un poète dans une tragédie qui est un portrait historique.

Un autre tableau serait celui du fils adultérin de David, ce Salomon, de si célèbre sagesse. Il est à remarquer que tout ce que des voyageurs dignes de foi nous ont fait connaître depuis quelque temps de l'administration du pacha d'Égypte *Mehemed-Ali*, se rapporte trait pour trait à ce que l'on nous raconte de celle de Salomon. Comme ce roi, le pacha turc a concentré en lui seul le commerce intérieur et extérieur de tout son peuple; lui seul achète et vend les blés, les riz, les sucres, toutes les denrées que produit l'Égypte; lui seul reçoit de l'étranger les cafés, les draps, les marchandises de tout genre, qu'il revend à son peuple. Il a, comme Salomon, un harem de plusieurs centaines de femmes, des écuries de plusieurs milliers de chevaux; de manière que, tout bien comparé, le pacha *Mehemed-Ali* est un Salomon, ou *Salomon* fut un pacha Mehemed-Ali. Nos voyageurs ajoutent que depuis longtemps le peuple d'Égypte n'avait été plus malheureux, vexé, pressuré avec plus d'*habileté* et de perversité. Les historiens juifs ne nous cachent pas qu'après la mort de Salomon, le peuple se trouva si mécontent, si irrité, que ne pouvant obtenir de son fils les soulagements demandés, il éclata en révolte, et rejeta sa dynastie pour prendre des rois plus modérés. La *sagesse* de Salomon porte en hébreu le même nom que celle dont le Pharaon d'Égypte déclara vouloir se servir pour mieux accabler les Hébreux : *Opprimons-les*, dit-il, avec *sagesse*, (be hekmah). Nos docteurs déraisonnent sur ce mot; le fait est que son vrai sens est *habileté*, *emploi adroit et rusé de la puissance*. Mais Salomon bâtit un magnifique temple où furent logés et richement dotés de nombreux prêtres; et ces prêtres ont été ses historiens. N'est-ce pas ainsi qu'a été écrite par des moines l'histoire des rois francs de la première et même de la seconde race?

NOTES.

N° Ier.

Page 602. — *Un homme de Dieu* (*Elahim*), *au nom de Jehovah* ou *Jehwh*.

Le mot *Jehovah* n'est connu d'aucun indigène arabe, d'aucun Juif purement asiatique; son origine même chez les Européens qui le consacrent, n'est ni claire ni authentique. Lorsque l'on présente aux Arabes, transcrites en leur alphabet, les quatre lettres hébraïques qui le composent, ils lisent *ïahouah* ou *ïhwh*; ils ne peuvent même prononcer à l'anglaise ou à la française le mot *Jehovah*, parce qu'en leur langue ils n'ont ni *jé* ni *vé*. Le célèbre auteur de la Polyglotte anglaise, le docteur *Robert Walton*, l'un des plus savants et des plus sensés biblistes qui aient écrit sur ces matières, blâme expressément la prononciation *jehova* comme inouïe aux anciens (*Prolegom.* pag. 49). « Il observe que les éditeurs des Bibles « ont eu l'audace de falsifier à cet égard les manuscrits mêmes; « par exemple, à l'occasion du psaume VIII, lorsque *Jérôme* observe qu'il faut lire le nom de Dieu de *telle manière*, les « éditeurs ont mis qu'il faut lire *Jehova*, tandis que le manuscrit compulsé par Frobenius, porte *Jao*. »

Le premier auteur, ajoute *Walton*, qui ait lu *Jehova*, fut Pierre Galatin, en 1520, dans son traité *De Arcanis catholicæ veritatis*, tome Ier, liv. II.

Nous avons vérifié cette citation sur l'original, qui dit seulement que, selon les docteurs juifs, il faut lire les quatre lettres par quatre syllabes *ïah-hù-ve-hu* (et cela par des raisons cabalistiques qui nous sont la preuve de leur ignorance en tout genre, etc.).

Il paraît que ce sont les théologiens allemands qui, les premiers s'étant faits disciples des rabbins, ont donné *involontairement* lieu à cette lecture; nous disons *involontairement*, parce que chez eux, le grand *j* ne vaut que notre petit *i* commun, et leur *u* ne vaut que le français *ou*, de manière qu'en écrivant *jehuah*, ils prononcèrent *ïehouah*, et non *Jehovah*; mais les Français et les Anglais lisant à leur manière cette écriture, ont introduit l'usage de *Jehovah*, auquel leur imagination a ensuite attaché des idées mystérieuses et em-

phatiques qui rappellent celles des anciens Juifs, chez lesquels la prononciation des quatre lettres *ihwh* était censée évoquer les esprits et troubler toute la nature; par suite de cette folle idée, il était défendu de jamais prononcer ce nom : aussi les premiers chrétiens grecs et latins, tels qu'*Origène*, *Aquila*, *Jérôme*, l'ont-ils toujours traduit par les noms de *Kyrios* et *Adonaï;* c'est-à-dire *maître* ou *seigneur*. Ce n'est que dans des cas particuliers que quelques anciens chrétiens se sont permis d'entrer en explication à cet égard : ce qu'ils en disent s'accorde parfaitement avec la lecture actuelle des Arabes et des Juifs d'Asie; par exemple : *Irénée*, l'un des premiers écrivains dits *ecclésiastiques*, observe (liv. II, contre les hérétiques, chap. dernier) « que les Grecs écrivent *iaó* ce qui se « dit en hébreu *iaoth*. » (Le *t* seul est de trop.)

Théodoret, question 15 sur l'Exode, dit : « Le nom prononcé « *iaó* par les Juifs, se prononce *iabé* par les Samaritains (ici *b* « est pour *v*, *iavé*). »

Diodore de Sicile, liv. II, avait déjà résolu la difficulté, en disant que Moïse avait feint (comme Lycurgue) de recevoir ses lois du Dieu *Iaw*. Avant Diodore, Strabon avait dit la même chose d'une manière encore plus explicative en ce passage digne d'être cité : « Moïse, l'un des prêtres égyptiens, en- « seigna que cela seul était la *Divinité*, qui compose le ciel, « la terre, tous les êtres, enfin ce que nous appelons le *monde*, « l'*universalité* des choses, la *nature*. » (Voy. *Géograph.* liv. XVI, pag. 1104, édit. de 1707.)

Le Grec *Philon*, traducteur du Phénicien Sanchoniathon, se joint à toutes ces autorités, quand il dit que le dieu des Hébreux s'appelait *Ieuó*, ainsi que nous l'apprend Eusèbe en sa *Préparation évangélique*. Il est donc certain que jamais les Hébreux n'ont connu ce prétendu nom, si emphatiquement déclamé *Jehovah* par nos poëtes et nos théologiens; et ils ont dû le prononcer comme les Arabes actuels, *iehouh*, signifiant l'*être*, l'*essence*, l'*existence*, la *nature des choses*, ainsi que l'a très-bien dit Strabon, qui en cette affaire n'a dû être que l'interprète des savants *syriens* de son temps, puisque très-probablement il n'a point su ces langues.

Si de ce mot *ihouh* l'on ôte les deux *h*, selon le génie de la langue grecque, il reste *iou*, base de *Jupiter*, ou *iu-pater* (*iou générateur*, l'essence de la vie), qui paraît avoir été connu très-anciennement des *Latins*, *enfants des Pelasgues*. Cette branche de théologie est plus profonde et bien *moins juive* qu'on ne le pense : elle paraît venir des *Égyptiens* ou des *Chaldéens*, qui sous le nom de *Barbares*, sont pourtant reconnus par les Grecs pour les auteurs de toute *science astronomique* et *physique*, base primitive et directe de la théologie...

Pour épuiser ce sujet, ajoutons que chez les premiers chrétiens, la secte des *gnostiques* ou *savants* en *traditions*, avait recueilli celle qui donnait le nom de *Iaó* au premier et au plus *grand* des *trois cent soixante-cinq dieux* qui gouvernaient le monde; *ce plus grand* résidait dans le premier et le plus grand de *tous* les *cieux* (voy. Epiph. contr. hær. c. 26); or, selon Aristote, *ce premier ciel* est le siége et principe de tout *mouvement*, de toute *existence*, de *toute vie*, le vrai *Iehouh* de Moïse.

Quand au nom d'*Elahim* ou *Eloïm*, traduit *Dieu*, au singulier, il est incontestable qu'en hébreu il est pluriel et signifie *les dieux*. Cette *pluralité* fut la doctrine première; mais depuis que Moïse eut *constitué* chez eux le dogme de l'*unité*, le nom d'*Elahim*, *les dieux*, ne gouverna plus que le singulier. La diversité d'emploi dans ces deux noms *Elahim* et *Ihouh*, est digne d'attention en nombre d'endroits.

N° II.

Page 603. — *Parle, Jehwh, ton serviteur écoute.*

Dans l'hébreu comme dans tous les idiomes anciens et dans l'arabe actuel, le *tutoiement* est toujours usité envers la seconde personne *singulière*, jamais le pluriel *vous :* cette dernière formule est une invention de notre Europe, dont l'origine ne serait pas indigne de recherches; le *tu* et *toi* porte un caractère d'égalité entre les personnes, qui semble appartenir spécialement à un état de *société sauvage*, dans lequel chaque individu se sent *isolé*, et considère comme tel son semblable; le *vous*, au contraire, semble indiquer un état de société *civilisé* et compliqué dans lequel chaque individu se sent soutenu d'une *famille* ou d'une *faction* dont il fait partie : le sauvage dit *moi tout seul, et toi de même;* l'homme civilisé dit : *moi et les miens, nous : toi et les tiens, vous :* l'homme en pouvoir a dû commencer ce régime : moi et mes gens, *nous* voulons, nous ordonnons : en agissant contre l'homme faible, isolé, il lui a dit, *toi* qui es seul. Le *vous* est devenu un signe de puissance, de supériorité, un terme de respect... Le *toi* est resté un terme d'égalité non révérencieuse : voilà sans doute pourquoi le traducteur français *catholique* l'a banni comme un indice de *mœurs grossières;* mais parce que cette grossièreté est un trait essentiel du tableau, c'est commettre un faux matériel que de le dissimuler. — Il en est de même de plusieurs expressions ordurières et obscènes que dissimulent toutes les traductions. On a honte de la grossièreté des mots et des mœurs; et l'on n'a pas honte de la grossière absurdité des idées et des opinions que l'on nous fait digérer! Voilà ce peuple chéri que l'on veut avoir été *élu*, pour attirer sur soi son manteau!

N° III.

Page 607. — *Les devins consultés par les riches comme par les pauvres*, etc.

A l'appui de notre voyageur, et au sujet des ruses des *devins* et de la crédulité du *peuple*, même *galonné*, nous voulons consigner ici une anecdote dont nous garantissons la vérité.

En 1781, l'éditeur du présent ouvrage résidant à Paris, eut occasion de connaître un particulier qui avait exercé et qui exerçait encore quelquefois la profession de *devin;* le hasard de quelques intérêts réciproques amena entre eux assez d'intimité pour que ce *particulier* s'ouvrît sur les mystères de son art, en y mettant seulement la condition de n'être jamais compromis : cette condition a été fidèlement remplie, et aujourd'hui même, pour ne point l'enfreindre, nous taisons les noms en citant les faits que voici.

Vers 1765, M***, employé dans les bureaux de police de M. de *Sartines*, se trouva réformé, et par suite assez embarrasse comment vivre : tandis qu'il était à la police il avait dû suivre, entre autres affaires, une sorte de procès que des plaignants escroqués avaient intenté à une femme *tireuse de cartes*. Les interrogatoires lui avaient procuré des détails instructifs et curieux sur certains principes généraux établis comme bases de l'art : il avait trouvé qu'au total cet art était un calcul de probabilités qui, manié avec adresse, devenait susceptible d'applications heureuses; l'idée lui vint d'en faire une étude régulière, et d'en tirer le meilleur parti possible pour sa situation. Il commença par diviser et classer la *matière exploitable*, c'est-à-dire la *crédulité publique*, 1° en ses deux sexes, hommes et femmes; 2° en ses quatre âges, savoir, enfance, puberté, âge mûr et vieillesse; 3° en mariés et non mariés, en maîtres et en serviteurs; 4° en clercs et laïques, nobles et roturiers, gens de métier et riches, etc.; ensuite ayant établi les accidents généraux qui sont communs à toutes les classes, il distribua les accidents spéciaux plus habituels à chacune, et finalement les accidents plus rares et plus individuels. De ce travail résulta une masse d'environ quatre mille articles des accidents de la vie humaine qui se rencontrent le plus ordinairement. Tandis que M*** exécutait ce travail de cabinet et de *théorie*, il se livrait à un autre de *pratique* non moins important; il employait tous ses loisirs à courir le monde et les réunions publiques pour connaître de figure et de nom les personnes marquantes, et pour apprendre tout ce qui concernait les affaires de famille et celles d'état; il fréquentait surtout les auberges où mangeaient les valets des grandes maisons, et celles où se réunissaient les mendiants. Il prenait divers déguisements, même de femme; la nature l'avait favorisé d'une figure propre à jouer tous les rôles : sous un visage bénin et presque niais, il cachait un esprit vraiment subtil, plein de sagacité et de pénétration. Lorsqu'il se vit fort de matériaux et de moyens, il s'établit dans le quartier de la *place des Victoires*, où il fut bientôt consulté par les *filles*, qui lui firent connaître les *entretenues*, qui, elles-mêmes, lui adressèrent leurs amants de haut rang, etc. de manière qu'en que-

ques années il acquit une somme assez considérable pour assurer son indépendance; ses succès furent tels, que parmi ses clients il compta des personnes de haut rang, des gens de cour et de barreau, des ecclésiastiques, et même deux prélats qu'il reconnut très-bien : la plus curieuse de toutes ces histoires, fut celle de M. le duc d'O***.

En 1779, vers les onze heures du soir, notre devin entend frapper à la porte de sa chambre trois coups en *maître :* il venait de se coucher; il saute du lit, allume sa chandelle à sa *veilleuse*, ouvre la porte, et voit entrer un homme bien vêtu, de bonne taille, et portant un chapeau rond si enfoncé sur les yeux, qu'il était difficile de voir la figure. — Puisque vous êtes *devin*, dit cet homme, pourquoi ne deviniez-vous pas ma venue? — Je ne devine pas, répondit M***; je consulte le sort au besoin, et le sort m'éclaire. — Eh bien, consultez-le sur ce que je viens vous demander. Notre devin prend ses cartes, assez inquiet de ce qui allait arriver; son chagrin était de ne pas voir la figure : il jette des mots insignifiants pour entamer conversation; il fait tomber les mouchettes, se baisse pour les ramasser, et dans ce mouvement, il saisit les traits du personnage, qu'il reconnait pour M. le duc d'O***. Ce fut partie gagnée : notre homme offre un siége d'un air indifférent, lui-même s'assied sans façon, avec recueillement; il bat les cartes, en tire une première qui annonce une affaire de famille; à la seconde, il jette un cri d'effroi : — *Ah! Dieu, je suis perdu!* — Comment cela? dit le duc. — Un piége m'est tendu par un homme puissant; je ne puis continuer mon opération. — Le duc le rassure; le devin tire une autre carte qui désigne plus spécialement le consultant; le duc avoue qu'il vient *pour sa femme;* le devin savait, comme tout le monde, que madame la duchesse était grosse, et même à peu près de combien de mois : il se doute que le consultant veut savoir si l'enfant sera mâle ou femelle; il tire une carte en conséquence; le sort déclare un enfant mâle après un *accouchement un peu laborieux;* le duc se lève sans dire mot, et après avoir ouvert la porte : *Cent louis*, dit-il, *si c'est vrai; cent coups de canne, si c'est faux*, et il part en poussant la porte.

Voilà notre devin sur le qui-vive : pendant plusieurs jours, il rôde autour de l'*hôtel* ou *palais;* il tâche d'accoster les gens de service; il capte un jeune homme qu'il régale plusieurs fois au café voisin; il apprend le terme supposé pour l'accouchement; il prétexte un intérêt de l'annoncer à une personne qui a fait une forte gageure que ce sera une fille, il y aura quelque chose à partager; le jeune homme promet d'informer à l'heure; le terme arrive; le devin ne quitte plus le café; l'accouchement se fait; il est averti à l'instant; c'est un garçon (qui a été feu M. le comte de B...). Notre homme part à la course, monte à sa chambre, allume vite sa veilleuse et se couche. A peine une demi-heure s'était écoulée, il entend monter à pas de loup; il feint un sommeil profond; les trois mêmes coups l'éveillent : il sollicite un peu de patience, fait de la lumière; et ouvre. Le monsieur au chapeau enfoncé entre et dit simplement *bonsoir*, jette sur la table une bourse qui sonne, se retourne et part; le devin compte les louis, il y en avait juste *cent;* ce fut une indemnité pour quelques autres aventures. Elles n'étaient pas toutes aussi heureuses; l'une d'elles l'avait brouillé avec la police. Un homme, qu'elle poursuivait, l'avait consulté pour sortir de Paris : le sort avait répondu, *sortez par la porte haute;* l'homme avait réussi par la barrière d'Enfer; mais il avait été repris; il fallut, pour calmer cette affaire, employer des amis et de l'argent.

C'eût été un recueil curieux que celui de toutes les anecdotes qui lui étaient arrivées dans ce genre de profession : il en avait retiré des résultats philosophiques très-piquants sur les divers degrés et dispositions de crédulité des divers âges, sexes, tempéraments et professions. Le plus fort de sa clientelle avait été en femmes, surtout de l'âge moyen, en joueurs, en plaideurs, en militaires, en entrepreneurs de commerce : il avait remarqué que cette vivacité d'idées que l'on appelle de l'*esprit*, loin d'empêcher la crédulité, y était plutôt favorable; que l'ignorance en choses physiques en était surtout la cause essentielle; que les plus rares de tous ses consultants avaient été des physiciens, des médecins et des mathématiciens; néanmoins il en citait quelques exemples, avec cette circonstance que les individus étaient ce qu'on appelle *dévots;* du reste, il convenait que l'art n'était qu'habileté et ruse; il était persuadé que les anciens ministres des temples et des oracles y étaient très-versés, et qu'ils en avaient fait des études profondes au moyen desquelles ils avaient pu pratiquer des tours de fantasmagorie dont aujourd'hui l'on n'a plus d'idée. (Il n'avait pas vu ceux dont les *Robertson* et les *Comte* nous ont étonnés et instruits depuis quelques années.)

N° IV.

Pag. 617. L'obscur laconisme de l'hébreu dans ce passage, n'a été compris d'aucun traducteur : le grec ne présente pas de sens raisonnable, le latin, qui a voulu en faire un, et qui a été copié par le français, l'anglais, etc. s'exprime ainsi : — « Sont-ce des holocaustes et des victimes que le Seigneur de« mande? n'est-ce pas plutôt que l'on obéisse à sa voix? L'o« béissance est meilleure que les victimes; il vaut mieux lui « obéir que de lui offrir les béliers les plus gras, car c'est une « espèce de magie de ne vouloir pas se soumettre; et ne pas « se rendre à sa volonté, c'est le crime de l'idolâtrie. »

L'on voit que ceci est un pur radotage privé de sens. Voici le texte :

An voluntas Domino in ascensionibus et victimis, sicut
Hé hafs l'ïehouh bé aloût oua zabahim ke
audiens in verbo Dei? Hic audiens ex victimâ bonum (ou
semâ be qôl iehouh heneh semâ me zabah toub
boni) *in inspectione adipis arietum; quia peccatum divinatio*
le heqsib mahleb aïlïm ki hâtat quesm.
rebellio et vacuitas et idolis fiducia.
meri ou âoun ou tarafim he fasr.

Le latin ne rend pas parfaitement le texte, parce que dans l'hébreu les genres manquent de signes comme dans l'anglais; par exemple, *toub* est comme *good*, et peut signifier *bon*, *bonne*, *bonté*. L'on voit la difficulté de saisir le sens d'un style si oraculaire; mais quelle est ici la pensée de Samuel? il se dit interprète de Dieu, recevant sa parole tête à tête comme Moïse; si d'autres que lui parvenaient à connaître cette parole ou cette volonté par le moyen des victimes, son privilége serait perdu : il a donc intérêt de décréditer ce moyen, et comme il en connait la fausseté, en le décréditant, il met les prêtres hors de pair avec lui sans qu'ils osent s'en plaindre; ce doit être là le sens de ses paroles à Saül. Le français littéral peut se dire ainsi :

« *Dieu veut-il des victimes et des* (*fumées*) *montantes* (*de* « *grillades*, car c'est le vrai sens d'holocaustes), *autant que* « *l'audition* (*obéissante*) *à sa parole? Ici l'on écoute* (*on veut* « *connaître*) *le bon* (*succès*) *par la victime en regardant avec* « *attention la graisse des béliers.* »

Or, ou *mais* (le mot hébreu *ki* a une multitude de sens, même le disjonctif), *or*, ou *mais*, *le péché de divination est révolte, chimère, confiance aux idoles, etc.*

Du moins ici il y a un sens raisonnable et non pas forcé ou nul, comme lorsque le mot *toub* est traduit par *meilleur* et que l'on renverse la phrase pour le placer. On ne saurait le nier, les livres hébreux sont encore à traduire. On a beau nous vanter nos *pères* en *doctrines;* les anciens ont manqué totalement de critique, et de plus, ils ont manqué des moyens scientifiques que le temps a cumulés en faveur des modernes : il est démontré que les prétendus septante n'ont point entendu l'hébreu, malgré toute la *fable d'inspiration* dont on a voulu les entourer, et dont la fourberie est démontrée par le savant bénédictin Montfaucon, dans les Hexaples d'Origène, tom. Ier.

N° V.

Pag. 618. — *Je ne concilie pas cette présentation avec celle du chapitre suivant, qui est le* XVIIe.

Pour mettre le lecteur plus en état de prononcer lui-même à cet égard, nous lui soumettons la substance fidèle de ce chapitre XVII, un peu trop long pour être cité mot à mot. — Il débute par mettre en présence les deux armées et camps des Philistins et des Hébreux, sans avoir dit un mot des causes ni des antécédents de cette guerre, ce qui déjà indique qu'il n'est pas la suite positive du chapitre XVI, qui finit par le récit de la première présentation.

« Un Philistin de taille gigantesque, né bâtard, et nommé « *Goliath*, s'avance entre les deux camps, et défie au combat « le plus vaillant des Juifs. » (Le narrateur décrit d'une manière instructive et curieuse les détails de son armure.) « Pendant « quarante jours, soir et matin, Goliath recommence son défi, « en posant pour condition que les compatriotes du vaincu de« viendront les esclaves des compatriotes du vainqueur. Les « Hébreux restent stupéfiés de frayeur; or un homme de « Bethléem avait huit enfants dont trois étaient au camp, et « David, le plus jeune, allait et venait de la maison au camp « leur porter des vivres: et un matin qu'il en apportait, il vit « Goliath, le géant, qui, à son ordinaire, défiait les Hébreux. « Il s'informa de ce que cela signifiait, et un Hébreu lui dit: « Vous voyez cet homme qui insulte Israël; si quelqu'un peut « le vaincre, le roi l'enrichira, il lui donnera sa fille, il *affran*« *chira* la maison de son père, et la rendra *libre* (les Hébreux « étaient donc serfs). Et le frère aîné de David l'entendant par« ler, lui dit: Que fais-tu ici? et pourquoi as-tu quitté ce peu « de troupeaux que nous avons? Je connais ton *orgueil* et la « *malice* de ton cœur. » (Ces derniers mots semblent faire allusion aux prétentions que l'onction royale aurait déjà données à David.) « Tu viens voir le combat, retourne à la maison. Et « David alla d'un autre côté, continuant de questionner les « uns et les autres, tellement que ses discours parvinrent aux « oreilles du roi: et il fut conduit devant Saül, à qui il dit avec « assurance qu'il combattrait le géant, et qu'il le vaincrait. « Saül lui fit essayer les armes d'usage, savoir la cuirasse, le « casque, le bouclier; David dit que tout cela le gênait, et « qu'il ne voulait que sa fronde, son bâton et *cinq pierres* po« lies qu'il choisit dans le torrent: ainsi armé, il s'avance vers « le géant: entre eux deux se passe un dialogue selon les mœurs « du temps, dans le style des guerriers d'Homère. David prend « son temps, et de sa fronde lance une pierre qui frappe le « Philistin au front et le renverse à terre; » (le texte dit qu'elle entra dans le front; cela ne se conçoit pas, une petite pierre a eu trop peu de poids pour cet effet; une grosse pierre a eu trop de volume;) « il se précipite sur le géant vaincu, saisit « son épée (ou plutôt son coutelas), et lui coupe la tête, *qu'il* « *apporta à Jérusalem*, et il mit les armes du Philistin dans « le *tabernacle*. » (Cette mention de *Jérusalem* est étonnante; le tabernacle n'y fut posé que dans la suite par David même.) L'historien continue, et dit, « qu'au moment où David mar« cha contre le Philistin, Saül dit au chef de sa garde: *Abner*, « de qui est fils ce *jeune homme* (nar)? *Abner* répond: Sur « ma vie, je l'ignore. Demandez-le-lui, dit le roi; et quand « David revint, Abner le prit et le mena au roi, tenant la tête « du géant; et Saül lui dit: De qui es-tu fils? — D'Isaï de Beth« léem, répondit David; et de ce moment le cœur de Jona« thas, fils de Saül, s'attacha à David, et il ne cessa de l'aimer. « Or Saül, ce jour-là, prit David à son service, et il ne le « laissa plus retourner chez son père, » (ceci diffère entièrement du chapitre XVI, où Saül envoie prendre David chez son père;) « et il lui donna un commandement, puis diverses entreprises « périlleuses, où David réussit toujours: or quand Saül, de « retour de cette expédition (qui avait fini par une déroute « complète des Philistins), passa dans les villes et villages des « Hébreux, les femmes et les filles sortirent au-devant de lui, « chantant: Saül en a tué *mille*, David en a tué *dix mille*; « et Saül, blessé de ce chant, dit en lui-même: Ils m'en donnent « *mille*, ils lui en donnent *dix mille*; bientôt ils lui donne« ront le *royaume*; et dès lors il voulut le perdre. — Et un « jour qu'il fut saisi du *malin esprit* de Dieu, et que David « jouait de la lyre en dansant devant lui, Saül tenta deux fois « de le percer de sa lance, mais David l'évita, et le fer frappa « dans la muraille: David continua de prospérer, et Saül lui « promit une de ses filles s'il tuait cent Philistins, etc. »

Assurément le récit de ce chapitre, quant à la *présentation*, diffère matériellement du précédent: dans le chapitre XVI, après l'onction clandestine de David, en la maison de son père, à Bethléem, Saül l'envoie chercher pour jouer de la harpe, et il le retient à son service; aucune mention n'est faite du combat, ni de la guerre philistine, ce qui exige un laps de temps. Dans ce chapitre XVII, où il devrait à ce titre déjà le bien connaître, il le voit pour la première fois, il s'enquiert de sa famille et de son nom, cela n'est pas conciliable et ne peut s'expliquer qu'autant que l'on admet ici deux récits originaux, venant de deux mains différentes, que le compilateur a cousus l'un à l'autre sans raccord, n'osant probablement rien changer à deux autorités, qui lui ont imposé respect. Ce compilateur a dû être Esdras, et les narrateurs premiers ont pu être Samuel, Gad ou Nathan, comme l'ont dit les Paralipomènes.

N° VI.

Pag. 621. — *L'ombre de Samuel évoquée par la magicienne de Aïn-dor.* Sam. liv. Ier, chap. XXVIII.

Cette scène est si curieuse, que le lecteur nous saura gré de lui en donner le récit textuel.

« Samuel était mort, Saül avait chassé les devins et les ma« giciens; or les Philistins s'étant assemblés en armes, vinrent « camper à Sunam; Saül rassembla Israël, et campa à *Gelba*; « et voyant les dispositions des Philistins, il conçut de grandes « craintes, et il interrogea Dieu (Iehouh): et Dieu ne répon« dit ni par songes, ni par *urim* ou oracles de prêtres, ni par « prophètes. » (Voyez à ce sujet le Dictionnaire de la Bible, par dom *Calmet*, tom. IV, art. *urim* et *thumim*, où l'on voit que le prêtre rendait l'oracle par l'inspection des pierres précieuses qui, à ses yeux, jetaient ou ne jetaient pas d'éclat.) « Et Saül dit à ses serviteurs: Cherchez-moi une femme *maî*« *tresse* des *évocations*, que je l'interroge; ils lui répondirent: « Il y en a une à *Aïn-dor* (la fontaine de Dor); Saül changea « ses vêtements, en prit d'autres, et s'y achemina avec deux « hommes; ils arrivèrent de nuit chez cette femme, et il lui « dit: Devinez-moi, je vous prie, par les *esprits* ou *revenants*, « et faites-moi *monter* qui je vais vous dire. La femme répon« dit: Vous savez ce qu'a fait Saül, qui a détruit les devins « et gens de mon art, pourquoi me tendez-vous un piége pour « me faire mourir? Et Saül lui jura par *Iehouh* en disant: « Vive Dieu, il ne vous arrivera pas de mal. La femme reprit: « Qui vous ferai-je monter? Saül dit: Faites monter Samuel; « et (bientôt) la femme *vit Samuel*, et elle s'écria: Pourquoi « m'avez-vous trompée? vous êtes *Saül*; et le roi dit: Ne « craignez point, qui avez-vous vu? — J'ai vu *Élahim* (les « dieux) *montants* (du sein) de la terre. » (Notez bien qu'ici le mot *Élahim* gouverne le pluriel *montants*.) « Saül dit: « Quelle est sa forme? Elle reprit: Un vieillard couvert d'un « manteau; et Saül reconnut que c'était Samuel, et il s'inclina « vers la terre; et Samuel dit à Saül: Pourquoi m'avez-vous « troublé en me faisant monter? Saül répondit: Je suis dans « les angoisses: les Philistins me combattent; Dieu (*Élahim*) « s'est retiré de moi, il ne me répond ni par les prophètes, ni « par les songes; je vous ai invoqué pour m'éclairer sur ce « que je dois faire. Et Samuel répondit: Pourquoi m'interro« gez-vous quand Dieu s'est retiré de vous et qu'il s'est fait « votre rival, comme je vous l'ai dit? Il a rompu le pouvoir de « votre main et l'a donné à David, parce que vous n'avez « point écouté sa voix, et que vous l'avez irrité pour Amalek « (le texte dit *irrité son nez*); Dieu vous livrera aujourd'hui « avec Israël, aux Philistins; demain vous et vos fils vous serez « avec moi. A ces mots Saül de sa haute taille tomba subite« ment par terre, saisi de terreur; il fut sans force, il n'avait « pas mangé de pain, ni ce jour, ni la nuit (précédente); et « la femme vint à lui, et comme elle le vit épouvanté, elle « lui dit: Votre servante vous a entendu, elle a mis son âme « dans sa main; elle vous prie d'entendre ses paroles, elle « vous offre une bouchée de pain, afin que vous mangiez; « vous reprendrez des forces, et vous retournerez (chez vous). « Saül refusa et dit: Je ne mangerai point; et ses serviteurs « et cette femme le contraignirent: il se rendit à leurs prières; « il se releva de terre et s'assit sur le lit (matelas posé par « terre); et la femme avait un veau qu'elle engraissait; elle « se hâta de l'égorger; elle prit de la farine, fit cuire des gâ« teaux ou galettes (non levées faute de temps), elle présenta « ces aliments à Saül et à ses serviteurs; ils mangèrent, ils se « levèrent et s'en allèrent pendant cette nuit. » — (Le chapitre finit.)

Cette scène a été le sujet de beaucoup de raisonnements de la part de divers écrivains chrétiens, anciens et modernes; presque tous y ont vu l'opération du *diable*, au moyen duquel

ils expliquent tout ce qui n'est pas *divin* dans leur ligne. Le hollandais *Van Dale* et le philosophe français *Fontenelle*, s'en sont particulièrement occupés; mais à leur époque, il n'y a eu ni assez de connaissances physiques, ni assez de liberté d'écrire pour qu'ils pussent clairement s'expliquer; il est bien clair aujourd'hui que cette femme n'a usé que des prestiges naturels dont nos physiciens modernes ont retrouvé la science secrète : elle n'a pas eu besoin d'une grande magie pour reconnaître le roi Saül, *si connu* de tout Israël pour sa taille qui *dominait* le vulgaire *de toute la tête;* ni pour faire apparaître une ombre au moyen de ces *lanternes sourdes* placées dans un réduit caché, d'où elles projettent sur un mur ou sur une toile tendue, un spectre lumineux dessiné par une feuille de métal ou de bois accolée à la lampe, l'antiquité de ce meuble est attestée par les ruines d'Herculanum, où on l'a trouvé, comme une leçon pour nous de ne pas dénier aux anciens la connaissance de tout ce que nous ne voyons pas. Que de choses les *jongleurs* de toute robe ont eu intérêt de cacher! Cette femme n'a pas eu besoin d'une grande magie pour cacher quelque complice qui a fait le dialogue (si elle ne l'a pas fait elle-même), ni pour subjuguer l'esprit de trois hommes dépeints si superstitieux, si crédules, si épouvantés; et comment ces tours de gobelet n'auraient-ils pas réussi à cette époque de profonde ignorance, lorsqu'au milieu de nous, au dix-huitième siècle, l'on a vu sous le nom de *loge égyptienne*, des associations ou *confréries* d'hommes de haute qualité, des *comtes*, des *marquis*, des *princes*, en France, en Italie, en Allemagne, se laisser illuminer par les fourberies de quelques imposteurs (de Cagliostro par exemple), et cela, au point de croire que l'ombre de *Sésostris*, ou de *Nekepsos*, ou de *Sémiramis*, pouvait venir assister à leurs banquets nocturnes? On parle beaucoup de la crédulité du *peuple*, on devrait dire de l'*homme ignorant*, qui, pour être vêtu d'habits divers, tantôt de haillons, tantôt de galons, de percale ou de bure, n'en est pas moins toujours le même animal ridicule par ses prétentions, pitoyable par sa faiblesse; heureux quand ses passions irritées n'en font pas une bête féroce, dangereuse surtout lorsqu'elle cache la griffe du tigre sous le velours des formes religieuses.

NOUVEAUX ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LES PROPHÈTES MENTIONNÉS AU § VIII, page 608.

Les usages et les mœurs des peuples asiatiques, et spécialement des races arabes au temps ancien et même actuel, sont si peu connus en général de nous autres occidentaux, que beaucoup de lecteurs ont pu ou pourront croire que notre voyageur historien s'est livré à quelques idées systématiques dans ce qu'il a dit, § VIII, de la confrérie des prophètes. Nous regardons comme un devoir de confirmer la justesse de ses vues à cet égard, en joignant ici le témoignage d'un autre voyageur récent qui, dans une brochure intitulée : *Notice sur la cour du Grand Seigneur, suivie d'un Essai historique sur la religion mahométane* [1], a publié des faits notoires déjà cités par d'autres historiens, tels que Paul Rica, qui démontrent, dans l'état présent, le miroir authentique et fidèle de l'état passé. Nous allons copier quelques articles de la page 148.

DES SANTONS, AIFAQUIS, SCHEIKS, HOGIS ET TALISMANS.

« Les trois premiers ordres sont parmi les Turks les plus « éminents dans le sacerdoce, et ils l'exercent avec beaucoup « d'autorité; les hogis et talismans tiennent le rang de diacres « et sous-diacres. » Les santons assistent à l'office (de la mosquée), récitent les prières, expliquent des textes du Qoran, et sont quelquefois d'une telle véhémence, qu'ils manient les esprits au gré de leurs passions. On en vit un grand exemple en 1564, lorsque Soliman II hésitait d'aller assiéger Malte. Un de ses santons, prêchant un vendredi devant le sultan, parla avec tant de force, que le peuple, transporté de haine contre les chrétiens, demanda la guerre à grands cris, et contraignit Soliman de la promettre sur-le-champ. On sait combien de milliers de soldats y périrent, et combien fut honteuse la retraite de Soliman.

En 1600, vivait dans la ville d'Alep un vieillard septuagénaire de l'ordre des santons, qui s'était acquis une telle réputation de sainteté, qu'elle attirait un grand concours de peuple dans sa maison, quoique son humeur sauvage en rendît l'accès difficile. Les grands de l'empire en avaient seuls l'entrée; mais croyant en recevoir des bénédictions, ils n'en recevaient que de fortes réprimandes.

Ce vieillard avait passé douze années entières dans sa maison sans en sortir, et depuis trois ans il n'avait pas seulement dépassé le seuil de la porte de sa chambre, quand un vœu qu'il avait fait interrompit sa solitude, et le força à faire un voyage à Jérusalem. Le bruit s'en répand bientôt dans les environs d'Alep; le peuple accourt pour le voir partir, et se rend en foule sur son passage, aux portes de la ville, dans les rues, devant sa maison : il parut, monté sur une mule que son fils menait par la bride, et tenant les yeux fermés pour être plus recueilli dans ses méditations; il s'éleva un cri universel d'admiration. Les spectateurs se séparant ensuite en trois bandes, marchèrent devant lui, et l'accompagnèrent par honneur à trois lieues de la ville. Le pacha d'Alep était de cette troupe, suivi de deux cents chevaux; et celui du Caire vint au-devant de lui avec un appareil pompeux. Ces deux pachas abordèrent notre santon au milieu de la campagne, et lui soutinrent les bras, jusqu'à ce qu'il les eût priés de se retirer. Les lieux par où il passait étaient couverts d'hommes accourus de tous côtés pour voir un saint.

DES MOINES TURKS.

Les moines turks se partagent en quatre classes; les géomailers, les dervis, les calenders et les torlaquis.

Les géomailers sont des jeunes gens de bonne maison, polis, formés aux usages du monde : ils voyagent en Barbarie, en Égypte, en Arabie, en Perse et même dans les Indes orientales. Ils sont vêtus d'une saye de pourpre violette qui leur descend jusqu'aux genoux, et portent une longue ceinture d'or et de soie, au bout de laquelle sont suspendues des cymbales d'argent, dont le son joint à leur voix, forme une agréable harmonie. Une peau de lion ou de léopard, nouée avec les deux pattes de devant sur leur poitrine, leur sert de manteau. Ils ont pour chaussure des sandales de corde; ils vont tête nue, et laissent croître leurs cheveux, qu'ils ont soin de parfumer. Un livre d'amour plein de chansons qu'ils ont composées en langue arabe ou persane, est le seul qu'ils lisent. Par les chansons et la musique de leurs cymbales, ils amusent les artisans, qu'ils obligent ainsi de leur donner de l'argent. Ils sont tous aussi savants qu'il est possible aux Turcs de l'être. Aussi écrivent-ils les relations de leurs voyages, et leurs discours sont-ils propres à séduire les jolies femmes, qui d'ailleurs ont beaucoup d'inclination pour eux.

Les dervis sont vêtus de deux peaux de mouton ou de chèvre, séchées au soleil; ils vont tête et pieds nus, se rasent les cheveux, la barbe et tout le poil du reste du corps, et se brûlent les tempes avec un fer chaud, ou un morceau de jaspe de diverses couleurs. Ils habitent hors des villes, dans les faubourgs et dans les villages. Ils voyagent au retour du printemps ou pendant l'automne; et partout où ils passent, ils laissent des marques de leur lubricité. S'ils rencontrent en leur chemin un passant qu'ils jugent un peu aisé, ils lui demandent l'aumône en l'honneur d'Hali, gendre de Mahomet; s'il refuse, ils lui coupent la gorge, en l'assommant avec une petite hache qu'ils portent à la ceinture. Ils violent les femmes qu'ils trouvent à l'écart, et se livrent entre eux aux excès les plus monstrueux.

Le chef-lieu de leur ordre est dans l'Asie mineure. Il est bâti tout près de la tombe d'un personnage de leur secte, dont ils célèbrent la mémoire et révèrent les ossements. Leur général loge dans ce monastère, qui contient cinq cents religieux : ils l'appellent ASSAMBABA, c'est-à-dire *père des pères*. Le vendredi est leur jour de fête. Après l'office, ils se rendent dans les prairies qui environnent leur monastère; ils y dressent des tables

[1] Un volume in-8°, publié en 1809, à Paris, par Joseph Eugène Beauvoisins, chef d'escadron, et juge militaire au tribunal spécial de Naples.

et se livrent aux plaisirs de la bonne chère. Le général est assis au milieu d'eux. Après le repas, ils se lèvent et font leur prière d'actions de grâces. Ensuite deux jeunes garçons leur apportent d'une certaine poudre enivrante, et des feuilles d'une plante qu'ils nomment *mastach*. Après en avoir pris, ils passent bientôt de la joie à la fureur. Dans cet état, ils allument un grand feu, et se tenant par la main, ils dansent autour, et parviennent à un tel degré d'exaltation, qu'ils se déchirent la peau de mille manières et y tracent avec leurs couteaux diverses figures, comme des fleurs ou la figure d'un cœur, ou des paroles analogues à leurs amours.

A ces extravagances, ils ajoutent une certaine danse qu'ils exécutent en tournoyant avec une incroyable vitesse. Ils se forment en cercle; un de la troupe commence à battre un tambourin et à se mettre à tourner. Les autres le suivent, et tournent si rapidement qu'il est impossible de discerner leurs traits. Tant que dure ce mouvement, ils récitent lentement certaines prières, jusqu'à ce que les forces venant à leur manquer, ils tombent à terre comme morts. Quand ils se sont relevés, ils recueillent les aumônes des assistants.

Malgré tous leurs exercices religieux, les dervis sont méprisés à Constantinople; on les regarde même comme des hommes dangereux. Néanmoins, les habitants de cette ville ne refusant l'aumône à personne, ils y trouvent de quoi remplir leurs besaces aussi bien qu'ailleurs.

Les calenders sont moins vicieux que les dervis. Ils sont vêtus d'une petite robe courte, sans manches, peu différente d'un cilice, étant tissue de poil de cheval ou de chameau, mêlé avec de la laine. Ils se rasent le poil et se couvrent la tête d'un bonnet de feutre à la grecque, bordé à l'entour de franges longues de quatre doigts, faites de crin de cheval. Ils portent au cou un gros anneau de fer, en signe de l'obéissance qu'ils rendent à leurs supérieurs. Leurs oreilles sont ornées d'anneaux du même métal. Ils font gloire du célibat, et portent d'énormes anneaux de fer qui les mettent dans l'impossibilité d'en enfreindre les lois. Ils demeurent dans de petites chapelles nommées *techie*.

Ces moines ne sont pas plus exempts d'ambition que les autres hommes; et leurs anneaux de fer, et leur cilice, et leur grand bonnet, n'empêchent pas qu'ils n'entrent dans les révoltes contre l'autorité du souverain. En 1526, l'empereur Soliman étant occupé à la guerre de Hongrie, les calenders se prévalurent de son absence pour se joindre aux dervis, et sous la conduite d'un nommé Zélébis, s'emparèrent de plusieurs places de l'Asie mineure. Le peuple entra avec une sorte de fureur dans leur révolte, et nombre de soldats s'enrôlèrent sous leurs drapeaux. Au retour de son expédition, Soliman, pour éteindre ce feu qui menaçait le reste de l'Asie d'un embrasement général, envoya en diligence contre les rebelles, le pacha Ibrahim, avec une partie de l'armée qui avait triomphé de la Hongrie. Les moines attendirent ce général avec toutes leurs forces, et lui présentèrent la bataille. Quoiqu'ils ne fussent pas accoutumés aux exercices militaires, ils combattirent avec tant de courage, qu'ils arrêtèrent tout court les braves et vieux soldats de Soliman, et que la victoire resta indécise jusqu'à ce que le pacha, outré de la résistance de cette canaille, s'empara de l'enseigne la plus remarquable de son armée, et la jeta au milieu des ennemis, en criant à ses soldats : *Laissez ces moines vous ravir l'honneur de vos victoires, et qu'ils se glorifient maintenant d'avoir vaincu les vainqueurs des Hongrois.* A peine eut-il achevé, que les troupes, animées d'une ardeur incroyable, se précipitent sur les moines, les enfoncent, leur arrachent l'enseigne que le pacha leur avait jetée, et les taillent en pièces. Le chef de la révolte fut tué; et au lieu de retourner dans leur monastère, les moines qui échappèrent au carnage cherchèrent un asile dans les cavernes et les déserts.

Les torlaquis s'habillent à peu de chose près comme les dervis; ils portent un bonnet de feutre sans bord, de la forme d'un pain de sucre cannelé; le reste de leur corps est nu : ils ne savent ni lire, ni écrire, sont grossiers, fainéants, et passent leur vie dans une honteuse mendicité. Ils fréquentent les bains, les cabarets et les maisons de débauche, pour y trouver un dîner ou attraper quelques pièces d'argent, tout en marmottant des prières. A la campagne ou dans les bois, s'ils rencontrent un passant bien vêtu, ils le dépouillent, ils lui enlèvent son argent, et lui assurent que la volonté de Dieu est qu'il aille nu comme eux. Ils se mêlent aussi de prédire l'avenir; et pour tromper le bas peuple, ils regardent dans les mains, comme font nos diseuses de bonne aventure. Ils mènent ordinairement avec eux un vieillard de leur ordre, fourbe habile, à qui ils affectent de rendre des honneurs presque divins. Quand ils arrivent dans un village, ils le logent dans la meilleure maison, et se rangent autour de lui, observant ses gestes et ses paroles. Le vieillard, après avoir affecté un grand air de sainteté et marmotté quelques prières, se lève tout à coup, et jetant de profonds soupirs, invite ses collègues à sortir promptement du village, qui, dit-il, va être détruit, en punition des péchés de ceux qui l'habitent; le peuple, épouvanté, accourt de toutes parts, et comble les torlaquis d'aumônes, pour qu'ils obtiennent la miséricorde divine.

AUTRES RELIGIEUX TURKS.

Outre les religieux dont nous venons de parler, les Turks ont encore certains solitaires qui ne sont sujets aux lois d'aucun iman ni général d'ordre, mais qui vivent en leur particulier, se logent dans des espèces de boutiques, en couvrent le pavé de peaux de bêtes sauvages, et tapissent les murailles de différentes espèces de cornes. Au milieu de cette loge ils placent un escabeau, le couvrent d'un tapis vert, et mettent dessus un chandelier de laiton sans lumière : ils traînent avec eux un cerf, un loup, un ours ou un aigle, symboles de leur renonciation au monde. Cependant ils vivent au milieu des grandes villes et des villages les plus peuplés; on en voit beaucoup à Andrinople. Dans cette boutique, où ils ont pris leur logement, ils reçoivent de l'argent et des vivres que la charité turke leur envoie : s'ils n'y font pas leurs affaires, ils se promènent dans les rues avec un des animaux dont on a parlé plus haut, au cou duquel ils ont suspendu une clochette pour avertir les habitants de leur donner l'aumône.

Il ne faut pas oublier les pèlerins de la Mecque, qui, après un si saint voyage, se dévouent le reste de leur vie à porter de l'eau par les carrefours, et à donner à boire à qui le désire. A cet effet, ils portent, pendue en écharpe, une outre de cuir couverte d'un drap de couleur, où sont brodées des feuilles de plusieurs sortes; ils ont à la main une tasse de laiton dorée et damasquinée, dont le fond est orné de jaspe ou de calcédoine, pour rendre l'eau plus agréable à la vue. Tandis qu'ils la versent, ils exhortent ceux qui la reçoivent à mépriser les vanités de la vie, à penser à la mort; ils ne demandent aucune récompense pour ce service, mais ils reçoivent l'argent qu'on leur donne, et répandent de l'eau de senteur sur la barbe de celui qui le leur offre. Il ne faut pas croire néanmoins à leur parfait désintéressement; car on les voit quelquefois attroupés en grand nombre et demandant une rétribution à tous ceux qu'ils rencontrent, en l'honneur de quelque saint dont ils célèbrent la fête ce jour-là.

On voit par ces tableaux comment de tout temps un esprit d'astuce et de fourberie a suscité dans les États mal policés, chez les peuples crédules et superstitieux, des associations de fripons et d'escrocs qui, sous le manteau de la religion et les grimaces de la piété, ont su s'affranchir de la morale commune, et lever sur la multitude et même sur l'autorité militaire et civile, des contributions arbitraires au profit de leurs passions et de leurs vices. Comme les hommes placés dans les mêmes circonstances, prennent presque toujours des habitudes semblables, on ne peut douter que chez les Hébreux il n'y ait eu des confréries d'un genre analogue, et que ces prédiseurs ou prophètes qui se montraient nus en public, même par les processions, comme le fit si notoirement David, n'aient eu beaucoup d'analogie avec les moines musulmans que nous venons de citer; surtout lorsque la religion et les rites musulmans ne sont, pour ainsi dire, que le judaïsme modifié.

NOTE relative à la page 618. *Les Hébreux s'étaient éclairés par quelques progrès de civilisation.*

Chez tous les peuples anciens, les erreurs nécessaires que commirent les prêtres dans les prédictions ou oracles qu'ils étaient obligés de faire très-souvent, ne purent manquer, par

leur répétition, d'atténuer la confiance en leur véracité. Hérodote, en parlant des oracles divers consultés par Crésus, nous rend sensible cet état de choses, d'ailleurs très-naturel: il eut lieu chez les Hébreux comme chez les autres. Le livre des Juges nous offre un exemple frappant de l'une de ces erreurs sacerdotales. Toutes les tribus s'étant armées contre celle de Benjamin, pour la punir du crime atroce commis envers le lévite dont la femme avait été publiquement violée dans la ville de Gabaa, les chefs d'Israël, après une première défaite, allèrent pleurer devant l'arche et consultèrent l'oracle, en disant: « Devons-nous combattre encore les enfants « de Benjamin, qui sont nos frères? (chap. xx, vers. 23) Et l'o- « racle répondit: Marchez contre eux et leur livrez bataille. » Il est évident que le prêtre a entendu qu'ils seraient vainqueurs: il devait le croire, vu leur immense supériorité de nombre; cependant ils furent battus avec beaucoup de perte; le prêtre leur aura dit: « C'est que vous aviez péché, et que « Dieu aura voulu vous purifier. » Mais ceci impliquerait une extrême injustice de Dieu, puisque le châtiment eût tombé sur beaucoup d'innocents. On sent que ce ne sont là que des raisons évasives. — Les chefs revinrent encore pleurer et consulter: alors l'oracle leur assura la victoire, qui cette fois eut lieu; mais la leçon avait rendu le prêtre et les chefs plus prudents; ils avaient concerté un stratagème auquel ils la durent. Dans la guerre du prêtre babylonien Bélésys contre Sardanapal, nous voyons le même cas arriver.



TABLEAU

DU CLIMAT ET DU SOL DES ÉTATS-UNIS.

PRÉFACE.

Le nouvel ouvrage que je présente au public est le fruit de trois ans de voyages et de résidence aux *États-Unis*, dans des circonstances de temps et dans une situation d'esprit bien différentes de celles de mon voyage en Turquie.

Lorsqu'en 1783, je partais de Marseille, c'était de plein gré, avec cette alacrité, cette confiance en autrui et en soi, qu'inspire la jeunesse: je quittais gaiement un pays d'abondance et de paix, pour aller vivre dans un pays de barbarie et de misère, sans autre motif que d'employer le temps d'une jeunesse inquiète et active à me procurer des connaissances d'un genre neuf, et à embellir, par elles, le reste de ma vie d'une auréole de considération et d'estime.

Dans l'an 3, au contraire (en 1795), lorsque je m'embarquais au Havre, c'était avec le dégoût et l'indifférence que donnent le spectacle et l'expérience [1] de l'injustice et de la persécution. Triste du passé, soucieux de l'avenir, j'allais avec défiance chez un peuple *libre*, voir si un ami sincère de cette liberté profanée trouverait pour sa vieillesse un asile de paix dont l'Europe ne lui offrait plus d'espérance.

Ce fut dans ces dispositions que je visitai successivement presque toutes les parties des États-Unis, étudiant le climat, les lois, les habitants et leurs mœurs, principalement sous le rapport de la vie sociale et du bonheur domestique... et tel fut le résultat de mes observations et de mes réflexions, que considérant d'une part la perspective orageuse et sombre de la France et de l'Europe entière; les probabilités de guerres longues et opiniâtres, à raison de la lutte élevée entre des préjugés au déclin et des lumières croissantes; entre des despotismes vieillis et de jeunes libertés insurgentes;... d'autre part, l'avenir pacifique et riant des États-Unis, de la facilité à devenir propriétaire, à raison de l'immense étendue des terres à peupler; de la nécessité et des profits du travail; de la liberté des personnes et de l'industrie; de la douceur du gouvernement, fondée sur sa faiblesse même; par tous ces motifs, j'avais pris la résolution de rester aux États-Unis, lorsqu'au printemps de 1798, une épidémie d'animosité contre les Français, et la menace d'une rupture immédiate, m'imposèrent la loi de me retirer. Ce serait peut-être ici l'occasion de me plaindre des violentes attaques publiques dirigées contre moi dans les derniers temps de mon séjour, sous l'influence d'un personnage tout-puissant; mais l'élection de 1801, en faisant justice de celle de 1797, m'a rendu une indemnité suffisante [1].

[1] J'avais été dix mois dans les prisons, jusqu'après le 9 thermidor

[1] Je ferai néanmoins remarquer aux Américains toute l'absurdité du principal grief par lequel on me rendit *suspect* (car à cette époque le langage et le régime devinrent un vrai *terrorisme*). L'on me supposa l'agent secret d'un gouvernement dont la hache n'avait cessé de frapper mes semblables: l'on imagina une *conspiration* par laquelle j'aurais (moi seul Français) tramé en *Kentucky*, de livrer la Louisiane au Directoire (qui naissait à peine); et cela quand des témoins nombreux et respectables dans ce Kentucky, comme en Virginie et à Philadelphie, pouvaient attester que mon opinion, manifestée à l'occasion du ministre G****, était que l'invasion de la Louisiane serait un faux calcul politique: qu'elle nous brouillerait avec les Américains, et fortifierait leur penchant pour l'Angleterre; que la Louisiane ne convenait sous aucun rapport à la France: que son colonisement serait trop dispendieux, trop casuel; sa conservation trop difficile, faute de marine et de stabilité dans notre gouvernement, lointain, variable, embarrassé, etc. etc.; qu'en un mot, par la nature des choses, elle ne convenait et finalement n'appartiendrait qu'à la puissance voisine, qui avait tous les moyens d'occuper, de défendre et de conserver. — Cette opinion, contraire à celle de la plupart de nos diplomates, m'a attiré leur improbation, presque leur animadversion en Amérique et en France. J'ai néanmoins continué de la défendre dans le temps où il y avait quelque courage à la manifester. Aujourd'hui qu'elle a reçu la plus haute des approbations, il doit m'être permis de m'en faire quelque mérite.

L'on serait bien étonné si l'on savait que la colère de M. John A** à l'époque même où le grand *Washington* me donnait des témoignages publics d'estime et de confiance, n'avait pour motif qu'une *rancune d'auteur*, à cause de mes opinions sur son livre de la *Défense des constitutions des États-Unis*. Comme homme de lettres, et comme étranger, souvent questionné dans un pays de toute liberté, j'avais été dans le cas de manifester mes opinions,

De retour en France (prairial an 6), il me sembla utile de faire pour mes concitoyens un travail dont j'avais senti le besoin pour moi-même; je conçus le projet de rassembler dans un cadre resserré, outre mes propres notions, celles qui étaient éparses en divers livres, en rectifiant quelques préjugés établis à une époque d'enthousiasme. Dans le plan que je traçai, je posais d'abord pour base le climat et le sol; puis suivant la méthode que je crois la plus riche en résultats (celle par ordre de matières), je considérais la quantité de la population; sa répartition sur le territoire, sa distribution en genres de travail et d'occupation : les habitudes, c'est-à-dire les *mœurs*, résultant de ces occupations; la combinaison de ces habitudes avec les idées et les préjugés de l'origine première. Remontant à cette origine par l'histoire, le langage, les lois, les usages, je faisais sentir l'erreur romanesque des écrivains qui appellent *peuple neuf* et *vierge*, une réunion d'habitants de la vieille Europe, Allemands, Hollandais, et surtout Anglais des trois royaumes. L'organisation de ces éléments anciens et divers en corps politiques me conduisait à rappeler succinctement la formation de chaque colonie; à montrer dans le caractère de ses premiers auteurs, le levain d'esprit qui a servi de moteur à presque tout le système de conduite de leurs successeurs, selon cette vérité morale trop peu remarquée, « que dans les *corporations* comme dans les individus, les premières habitudes exercent une influence prédominante sur tout le reste de l'existence. » — L'on eût vu dans ce levain une des principales causes de la différence de caractère et d'inclination, qui se fait de plus en plus remarquer entre diverses parties de l'*Union*. — La crise de l'indépendance, en m'obligeant de retracer sommairement ses causes et ses événements, m'eût fourni des remarques nouvelles sur ses suites moins connues, moins observées : une foule de faits omis ou défigurés eût établi entre la révolution d'Amérique et la nôtre, une ressemblance bien plus grande qu'on ne la suppose vulgairement, et dans les motifs, et dans les moyens d'exécution, et dans la conduite des partis, et dans les fluctuations, même rétrogrades, de l'esprit public; enfin jusque dans le caractère des trois assemblées principales, dont la première, chez les deux peuples, passe également pour avoir devancé d'une génération les connaissances régnantes, et la dernière, pour avoir été en arrière des principes acquis (1795) : en sorte que ces grands mouvements politiques, appelés *révolutions*, semblent avoir quelque chose d'*automatique*, qui dépendrait moins des combinaisons de la prudence, que d'une marche et d'une série mécanique de passions.

En traitant de la période trop peu connue depuis la paix de l'indépendance, jusqu'à la création du gouvernement fédéral, j'eusse démontré l'influence de cette époque d'anarchie sur le caractère national; l'altération de l'esprit public et de ses principes, par la rentrée des mécontents *loyalistes*, et l'immigration d'une foule de marchands anglais *torys* : l'altération de la bonne foi et de la simplicité primitives, d'abord par le papier-monnaie et le défaut de lois et de justice, puis par la richesse temporaire et le luxe permanent que la guerre d'Europe a introduit dans ce pays neutre : j'eusse fait sentir les avantages que toute guerre d'Europe procure aux États-Unis; l'accroissement sensible qu'ils ont retiré de la dernière, malgré la politique faible et vacillante de leur gouvernement; la direction naturelle et progressive de leur ambition vers l'archipel des Antilles et le continent environnant; la probabilité de leur extension, malgré les divisions de parti et les germes d'un schisme intérieur; j'eusse développé les différences d'opinion et même d'intérêt qui partagent l'*Union* en *États de l'Est* (New England), et en États du Sud; en pays atlantiques et en pays de Mississipi : la prépondérance de l'*intérêt mercantile* dans les uns; celle de l'*intérêt agricole* dans les autres : la faiblesse de ceux-ci, causée par les esclaves; la force de ceux-là, causée par leur population libre et industrieuse : j'eusse indiqué une cause de schisme encore plus active dans le choc de deux opinions contraires, dites *républicaine* et *fédéraliste* ; l'une soutenant la prééminence du gouvernement monarchique ou plutôt despotique sur toute autre forme de gouvernement; la nécessité du pouvoir arbitraire et absolu dans toute espèce de régime, motivée sur l'ignorance, les passions, l'indocilité de la multitude, et autorisée par l'expérience et l'exemple de la plupart des gouvernements et des peuples anciens et modernes; en un mot, toute l'ancienne doctrine politico-religieuse, de la *prérogative royale* des *Stuart* et des ultramontains : l'autre opinion soutenant, au contraire, que le pouvoir absolu est un principe radical de destruction et de désordre, en ce qu'il n'exempte les gouvernants ni des passions, ni des erreurs, ni de l'ignorance communes aux autres hommes : qu'il tend au contraire à les produire en eux, à les exalter : que la facilité de pouvoir tout, menant à vouloir tout, a une tendance immédiate et directe à l'extravagance, à la tyrannie : que si la multitude est ignorante et méchante, c'est parce qu'elle reçoit une telle éducation de tels gouvernements : qu'en supposant que les hommes naissent vicieux, l'on ne peut les redresser que par un régime de raison et de justice : que cette raison et cette justice ne peuvent s'obtenir que par des connaissances qui veulent étude, travail, débat contradictoire, toutes choses qui supposent une indépendance d'esprit, une liberté d'opinion dont les hommes tiennent le droit de la nature même, etc. etc. En un mot, toute la doctrine moderne de la *déclaration des droits*, sur laquelle s'est élevée l'indépendance des États-Unis. — J'eusse discuté, d'après ce que j'ai ouï des hommes les plus impartiaux, quelles conséquences peuvent avoir ces dissensions : s'il est vrai qu'une scission en deux ou trois corps de puissance, à une époque plus ou moins reculée, serait aussi orageuse, aussi fâcheuse qu'on le croit vulgairement; si, au contraire, trop d'unité et de concentration dans le gouvernement n'aurait pas des effets pernicieux à la liberté, dénuée d'asile et de choix; et si trop de sécurité, trop de prospérité ne corrompraient pas radicalement un *jeune peuple* [1], qui, en affectant de se donner ce nom, avoue bien moins sa faiblesse actuelle, que ses projets de grandeur future; peuple qui mérite surtout ce nom de *jeune* par l'inexpérience et l'emportement avec lesquels il se livre aux jouissances de la fortune et aux séductions de la flatterie.

J'eusse alors considéré, sous un point de vue moral, la conduite de ce peuple et de son gouvernement, depuis l'époque de 1783, jusqu'en 1798; et j'eusse prouvé par des faits incontestables, qu'il n'a régné aux États-Unis, proportionnellement à la population, à la masse des affaires, à la multiplicité des combinaisons, ni plus d'économie dans les finances [2], ni plus de bonne foi dans les transactions [3], ni plus de décence dans la morale publique [4], ni plus de modération dans l'esprit de parti, ni plus de soin dans l'éducation et l'instruction [5], que dans la plupart des États de la *vieille Europe* : que ce qui s'y est fait de bon et d'utile, que ce qui y a existé de liberté civile de sûreté de personne et de propriété, a plutôt dépendu des habitudes populaires et individuelles, de la nécessité du travail, du haut prix de toute main-d'œuvre, que d'aucune habile mesure, d'aucune sage police du gouvernement : que sur presque tous ces chefs, la nation a rétrogradé des principes de sa formation : qu'à l'époque de 1798, il n'a manqué à un parti que d'autres circonstances pour déployer une usurpation de pouvoir, et une violence de caractère tout à fait contre-révolutionnaires : en un mot, que les États-Unis ont dû leur

quand leur auteur n'était pas encore au premier poste de l'État. Malheureusement j'avais adhéré au jugement de l'un des meilleurs *réviseurs* anglais, qui traitant ce livre de compilation sans méthode, sans exactitude de faits et d'idées, ajoute qu'il la croirait même *sans but*, s'il n'en *soupçonnait un secret, et relatif au pays apologisé, que le temps seul pourra dévoiler*. Or, en interprétant mon auteur, je prétendais que ce but était de capter, par une *flatterie nationale*, la faveur populaire et les suffrages des électeurs; quand le fait eut vérifié la prophétie, le prophète ne fut pas oublié.

[1] Toutes les fois que l'on fait remarquer aux Américains quelque imperfection ou quelque faiblesse dans leur état social, dans leurs arts et leur gouvernement, leur réponse est : « *Nous sommes un jeune peuple* : » ils sous-entendent *laissez-nous croître*

[2] Affaire d'Alger, et construction des frégates à 1,700,000 fr. la pièce.

[3] Traité *Jay* comparé à celui de Paris.

[4] Affaire de M. Lyons en plein congrès.

[5] Scandaleux désordres de collége de Princetown, et nullité des autres.

prospérité publique, leur aisance civile et particulière, bien plus à leur position insulaire, à leur éloignement de tout voisin puissant, de tout théâtre de guerre, enfin à la facilité générale de leurs circonstances, qu'à la bonté essentielle de leurs lois, ou à la sagesse de leur administration.

Sans doute, après tous les éloges prodigués par des écrivains d'Europe, et amplifiés par les nationaux, après la proposition faite en congrès de se déclarer la nation *la plus éclairée et la plus sage* du globe, c'eût été là d'audacieuses censures; mais parce qu'une censure quelconque n'est pas une preuve certaine de malveillance; parce qu'une censure même injuste a moins d'inconvénients que la flatterie; et parce qu'aujourd'hui je ne serai pas soupçonné de ressentiment, je me fusse permis des observations dont la vérité, même sévère, eût été utile et avouée des bons esprits: et en rendant ce service d'un ami désintéressé, j'eusse cru rendre un hommage d'admiration à l'institution qui, en ce moment, honore le plus les États-Unis, la *liberté de la presse* et des *opinions* [1].

Enfin, considérant ce pays relativement aux immigrants français, j'eusse examiné, d'après mes propres sensations et l'expérience de beaucoup de mes concitoyens, quel genre de ressources et quels agréments de société peuvent trouver dans les villes nos rentiers et nos commerçants; de quelle espèce de bonheur ils pourraient jouir dans les campagnes: j'avoue qu'à cet égard mes résultats eussent pu paraître bizarres; car, après avoir été sur le point de me fixer aux États-Unis, je n'eusse pas néanmoins encouragé beaucoup de nos Français à suivre mon exemple. La raison en est, qu'autant ce pays offre de facilité aux Anglais, aux Écossais, aux Allemands, même aux Hollandais, par l'analogie du système civil et moral de ces peuples, autant il oppose d'obstacles aux Français par la différence du langage, des lois, des usages, des manières, et même des inclinations; je le dirai avec regret: mes recherches ne m'ont pas conduit à trouver dans les Anglo-Américains ces dispositions fraternelles et bienveillantes dont nous ont flattés quelques écrivains; j'ai cru au contraire m'apercevoir qu'ils conservent envers nous une forte teinte des préjugés nationaux de leur métropole originelle: préjugés fomentés par les guerres du Canada; faiblement altérés par notre alliance dans l'*insurrection;* très-fortement ravivés dans ces derniers temps par les déclamations en congrès, par les adresses des villes et corporations au président M. J. A***, à l'occasion des pillages de nos corsaires; enfin encouragés jusque dans les colléges par des prix d'amplifications et de thèses diffamatoires [2] contre les Français. L'on ne peut d'ailleurs nier qu'il existe entre les deux peuples un contraste d'habitudes et de formes sociales peu propres à les unir étroitement: les Anglo-Américains taxant les Français de légèreté, d'indiscrétion, de babil; et les Français leur reprochant une roideur, une sécheresse de manières et une taciturnité qui portent les apparences de la morgue et de la hauteur; enfin une telle négligence de ces attentions, de ces égards auxquels nous attachons du prix, que sans cesse l'on croit y voir l'intention de l'impolitesse, ou le caractère de la grossièreté. Il faut qu'en effet ces plaintes ne soient pas sans fondement, puisque je les ai également recueillies de la part des Allemands et des Anglais. Pour moi, à qui les Turks ont de bonne heure fait une éducation peu exigeante sur les formes, je me suis plutôt attaché à rechercher la cause qu'à sentir les effets de celles-ci, et il m'a semblé que cette *incivilité* nationale tenait moins à un système d'intentions, qu'à l'indépendance mutuelle, à l'isolement, au défaut de besoins réciproques où les circonstances générales placent tous les individus aux États-Unis.

Tel était le plan dont j'avais tracé l'esquisse, et dont quelques parties déjà étaient assez avancées: mais entravé par les affaires tantôt privées et tantôt publiques, arriéré surtout depuis un an par de graves incommodités, j'ai senti que le temps et les forces me manquaient pour porter le travail à son terme,

[1] Depuis l'avénement de M. Jefferson à la présidence, les fédéralistes n'ont cessé de l'assaillir d'invectives dans les papiers publics; et telle est la solidité des principes sur lesquels il opère, qu'il a tout laissé dire sans que son caractère en fût ébranlé dans l'opinion publique: peut-être même s'y est-il affermi.

[2] Voyez la notice des prix de Princetown, en 1797 et 1798.

et je me suis décidé à ne publier que le *Tableau du climat et du sol*, qui, sans nuire au reste, peut en être séparé.

En mettant au jour ce nouvel Essai, je suis loin d'avoir la confiance que plus d'un lecteur pourrait me supposer; car le brillant succès de mon Voyage en Égypte, loin de me donner la certitude d'en obtenir un semblable, me donne au contraire la présomption de la défaveur, soit parce que le sujet de l'ouvrage actuel est effectivement moins varié, plus sérieux, plus scientifique; soit parce que trop d'éloges accumulés sur un livre, finissent par lasser la bienveillance sur l'auteur, et qu'en tout temps il existe de ces Athéniens qui donnent la *coquille noire*, uniquement par l'ennui d'entendre toujours dire du bien de ce *pauvre Aristide.* J'ai même pensé quelquefois qu'il eût été plus prudent, plus habile à mon amour-propre d'écrivain, de ne plus écrire du tout; mais il m'a semblé qu'avoir bien fait un jour, n'était pas une raison de ne plus rien faire le reste de la vie; et comme j'ai dû la plupart des consolations de l'adversité au travail et à l'étude, comme je dois les avantages de ma situation présente aux *lettres* et à la considération des bons esprits, j'ai désiré de leur rendre un dernier tribut de gratitude, un dernier témoignage de zèle.

D'autre part, je dois m'attendre à de scrupuleuses critiques de la part des intéressés directs, les *Américains*, dont la plupart des écrivains semblent prendre à tâche de réfuter les *Européens;* comme si, par une fiction bizarre, ils s'établissaient les représentants et les vengeurs des indigènes, leurs prédécesseurs; sans compter le zèle presque fanatique que les *loyaux antigallicans* mettent à décrier tout ce qui vient d'une nation de jacobins et d'athées; mais le temps, qui nivelle tout, fera justice de la détractation comme de la flatterie; et parce que je n'ai pas eu la prétention d'être exempt d'erreur, il me restera du moins le mérite d'avoir attiré l'attention et provoqué de nouvelles lumières sur divers sujets auxquels l'on n'eût peut-être pas sitôt songé.

La table des matières indique l'ordre que j'ai suivi, et les sujets que j'ai traités.

Je n'ai point adopté pour l'orthographe des noms anglais la méthode de la plupart des traducteurs, qui se contentent d'écrire les mots tels qu'ils les trouvent: les Anglais n'attribuant pas aux lettres les mêmes valeurs que nous, il en résulte une grande différence dans la prononciation d'un même mot tracé; ainsi le nom respectable de *Washington*, est prononcé par eux presque *Oua-chinn-tonn:* et ils ne nous comprennent pas quand nous le défigurons en *Vazingueton* [1]. J'ai donc trouvé commode pour mes lecteurs de leur présenter la vraie prononciation francisée, sauf à renvoyer en note la manière d'écrire en anglais; ainsi j'ai dit *Soskoudna,* au lieu de *Susque-hanna; grine* (vert), au lieu de *green; strît* (rue), au lieu de *street; ouaït* (blanc), au lieu de *white*, etc. — C'était la méthode de nos écrivains au commencement du siècle dernier; et je n'ai pas d'aversion pour les anciens *us*, quand ils leur arrive d'être raisonnables.

Les cartes que j'ai jointes ne portent pas de grands détails sur l'état politique, parce que ce n'est pas de lui que j'ai traité; mais ils sont nombreux, soignés, et la plupart nouveaux sur l'état physique, dont je me suis spécialement occupé.

[1] On a suivi en effet cette méthode dans la première édition. Mais soit que l'auteur n'ait pu se charger de revoir les épreuves, soit que l'exécution ait présenté des difficultés auxquelles on ne s'était pas attendu, le travail s'est trouvé très-défectueux. Ce système d'imitation, suivi pour quelques mots, ne l'était pas pour quelques autres; de sorte que, loin de se trouver diminuée, la confusion s'est augmentée. Il fallait, ou mettre plus d'unité dans l'exécution ou rétablir l'orthographe anglaise. Nous avons cru devoir prendre ce dernier parti.

(*Note des éditeurs.*)

CHAPITRE PREMIER.

Situation géographique des États-Unis, et superficie de leur territoire.

Pour donner l'idée la plus simple de la situation géographique des *États-Unis*, je devrais dire que leur territoire occupe cette partie de l'Amérique du nord, qui a pour bornes, à l'orient, l'océan d'Afrique et d'Europe; au midi, la mer des Antilles et le golfe du Mexique; au couchant, le *grand fleuve* de la Louisiane[1]; au nord enfin, celui du Canada, et les cinq grands lacs dont il tire ses eaux. Dans un temps où l'on reconnait si bien l'avantage des limites *naturelles*, celles-ci sont tellement caractérisées, qu'il est difficile de croire qu'elles ne se réalisent pas tôt ou tard; mais la précision de l'état politique actuel veut que l'on en retranche, au midi, la presqu'île et le littoral des Florides; et au nord, le cours inférieur du Saint-Laurent depuis le lac Saint-François, ainsi que l'Acadie et le Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire, presque toutes les anciennes possessions des Français dans le Canada inférieur.

Mesuré du nord au sud, ce vaste territoire comprend plus de 16 degrés de latitude, savoir, depuis le 31e précis, jusque vers le 47e latitude nord. De l'est à l'ouest, il a plus de 25 degrés de longitude, ce qui semble produire une surface immense; mais parce que la côte atlantique fuit diagonalement du nord-est au sud-ouest, et parce que les cinq lacs du Canada rentrent par une grande courbe, jusqu'au 40e degré de latitude, la superficie réelle se trouve diminuée de plus d'un tiers.

Le géographe *Hutchins* qui, le premier après la paix de l'indépendance (1783), essaya de calculer cette surface, l'estima un million de milles anglais carrés (environ 112,000 anciennes lieues carrées de France): en sorte que le territoire des États-Unis égalerait près de quatre fois l'étendue de la France, à l'époque de 1789; presque autant de fois l'étendue de l'Espagne et du Portugal réunis, et près de sept fois celle de la Grande-Bretagne, y compris l'Irlande. Les *Anglo-Américains* citent ces comparaisons avec complaisance, et leur amour-propre, qui aime à anticiper sur l'avenir, mesure déjà les étrangers sur cette échelle de proportion : cependant, si l'on observe que sur ce vaste pays, il n'existe, en 1801[2], que 5,214,801 habitants, dont environ 880,000 esclaves noirs, c'est-à-dire, un sixième du tout; et que ces habitants y sont en grande partie disséminés, l'on sentira que cette étendue est, dans le temps présent, une véritable cause de faiblesse, et ne promet pas, dans le temps à venir, d'être un moyen d'union; d'ailleurs *Hutchins*, qui n'a point connu les sources du *Mississipi*, et pas très-bien le nord de l'*Ohio*[3], a amplifié beaucoup de terrains, et les calculs de ce géographe, quoique homme estimable, et quoique suffisants à mon objet, n'ont point l'autorité péremptoire que ses successeurs lui attribuent par écho.

Maintenant, si nous comparons les États-Unis à notre hémisphère, sous le rapport des latitudes, nous trouvons que leurs parties méridionales, telles que la *Géorgie* et la *Caroline*, correspondent aux pays de Maroc et de la côte barbaresque, presque au rivage d'Égypte; et il est remarquable que l'embouchure du *Mississipi* coïncide en sens inverse à celle du Nil, l'une par les 29, l'autre par les 31 degrés de latitude, le Nil venant du sud, le Mississipi du nord, tous les deux avec des phénomènes de débordement, de richesse et de bonté presque semblables. L'analogie des pays américains se continue sur la *Syrie*, le centre de la *Perse*, le *Tibet*, et le centre de la *Chine*. Savanah, Tripoli, Alexandrie, Gaza, Basra, Ispahan, Lahor, Nankin, sont à un degré près sous le même parallèle. Les parties du nord au contraire, telles que le *Massachusets* et le *New-Hampshire*, correspondent au sud de la France, au centre de l'Italie, à la Turkie d'Europe, à la mer Noire, au centre de la Caspienne, aux déserts tartares et au nord de la Chine : Boston et Barcelone, Ajaccio, Rome, presque Constantinople et Derbend, ont aussi, à un degré près, la même latitude : de tels rapports indiquent de grandes diversités de climats; et en effet, les *États-Unis* cumulent les extrêmes de tous les pays que je viens de citer; seulement l'on y observe une gradation relative aux latitudes, et plus encore au niveau des terrains, dans laquelle certains caractères particuliers me font distinguer quatre nuances principales.

La première, celle du climat le plus froid, comprend les *États* dits de *Nord-Est*, ou *Nouvelle-Angleterre*, dont la limite physique est tracée par la côte méridionale de Rhode-Island et de Connecticut sur l'Océan; et dans l'intérieur du pays, par la chaîne montueuse qui verse les eaux de la *Delaware* et de la *Susquehannah*.

La seconde nuance, que j'appelle climat moyen, s'applique aux États du milieu, c'est-à-dire, au sud de *New-York*[1], à la *Pensylvanie*, au *Maryland*, jusqu'au fleuve *Potómac*, ou plus précisément, jusqu'à la rivière *Patapsco*.

La troisième, celle du climat chaud, comprend les *États au sud*, c'est-à-dire, le plat pays de la Virginie, des deux Carolines, de la Géorgie jusqu'à la Floride, où les gelées cessent d'être connues par le 29e de latitude.

La quatrième enfin, est le climat des *pays d'Ouest*, tels que le *Tennessee*, le *Kentucky*, le *Nord-d'Ohio*, ou *North-west-territory*, placés derrière la chaîne des montagnes *Alleghany*, et au couchant des États précédents; ce climat a pour caractère distinctif d'être plus chaud de près de trois degrés de latitude que les pays qui lui correspondent sur la côte Atlantique, avec la seule séparation des montagnes *Alleghany*, ainsi que je l'exposerai par la suite.

[1] Le *Mississipi*, mot altéré de *Metchin-sipi*, qui signifie *grande rivière* dans la langue des *Midmis*, tribu de sauvages qui habite aux sources des rivières *Midmi* et *Wabash*. Il est remarquable que les premières notions que l'on eut en Canada sur le *Mississipi*, vinrent de ce côté, et de la part de ces sauvages, qui tous les ans font une excursion guerrière d'ancienne haine contre les *Chactâs* et les *Chikasaws*, situés vers le bas du *grand fleuve*.

[2] Recensement publié à Philadelphie le 21 septembre 1801 (*General Advertiser*).

[3] J'ai vu dans les mains de M. Jefferson une lettre à lui écrite par Hutchins, en date du 11 février 1784, dans laquelle il reconnait avoir commis de très-fortes erreurs dans le calcul du *North-west-territory*.

[1] J'appellerai toujours l'État de New-York le *New-York*, et n'appliquerai point l'article à la ville de ce nom

CHAPITRE II.

Aspect du pays.

Pour un voyageur européen, et surtout pour un voyageur habitué, comme moi, aux contrées nues de l'Égypte, de l'Asie et des bords de la Méditerranée, le trait saillant du sol américain est un aspect sauvage de forêt presque universelle qui se présente dès le rivage de l'Océan, et qui se continue de plus en plus épaisse dans l'intérieur des terres. Pendant le long voyage que je fis en 1796, depuis l'embouchure de la Delaware par la Pensylvanie, le Maryland, la Virginie et le Kentucky, jusqu'à la rivière Wabash; de là au nord, à travers le North-west-territory, jusqu'au *Fort-Détroit;* puis par le lac Érié à Niagâra, à Albany, et l'année suivante, de Boston jusqu'à Richmond en Virginie, à peine ai-je marché trois milles de suite en terrain nu et *déboisé*[1] : sans cesse j'ai trouvé les chemins, ou plutôt les sentiers bordés et ombragés de bois-taillis ou de futaies, dont le silence, la monotonie, le sol tantôt aride, tantôt marécageux; et surtout dont les arbres renversés par vétusté ou par tempête, gisants et pourrissants sur la terre; dont enfin les essaims persécuteurs de taons, de mosquites et de *gnats*[2] n'ont pas les effets *charmants* que rêvent au sein de nos cités d'Europe des écrivains romanciers. Il est vrai que sur la côte Atlantique, cette forêt continentale offre déjà d'assez grands vides, à raison des marais saumâtres et des champs cultivés qui s'étendent chaque jour davantage autour du foyer absorbant des villes: elle a également des lacunes considérables dans le *pays d'Ouest*, surtout depuis la Wabash jusqu'au Mississipi, et vers les bords du lac Érié, du Saint-Laurent, dans le Kentucky et le Tennessee, où la nature du sol, et plus encore les incendies anciens et annuels des sauvages ont occasionné de vastes déserts, appelés *savanas* par les Espagnols, et *prairies* par les Canadiens et par les Américains, qui adoptent ce mot : je ne compare point ces déserts à ceux que j'ai vus en Syrie et en Arabie, mais plutôt à ce que l'on nous dit des *steppes* ou déserts de la Tartarie, les *prairies* étant comme les *steppes* couvertes de plantes ligneuses, épaisses et hautes de trois et quatre pieds, et formant pendant l'été et l'automne, un brillant tapis de fleurs et de verdure que l'on trouve bien rarement dans les déserts chauves et pelés de l'Arabie. Dans le reste des États-Unis, et surtout dans la partie montueuse de l'intérieur, d'où les fleuves se versent en sens opposés à l'Océan atlantique et au Mississipi, l'empire des arbres n'a reçu que de faibles atteintes, et l'on peut dire, par comparaison à notre France, que le pays n'est qu'une vaste forêt.

Si l'on pouvait rassembler sous un seul coup d'œil l'ensemble de ce pays, l'on verrait que cette forêt est divisée en trois grands *cantons* distincts, à raison des genres, des espèces, et de l'aspect des arbres qui la composent : les espèces de ces arbres, selon la remarque des Américains, sont indicatives de la nature et des qualités du sol qui les produit.

Le premier de ces cantons, que j'appelle *forêt du Sud*, embrasse la partie maritime de la Virginie, des deux Carolines, de la Géorgie, des Florides, et s'étend généralement depuis la baie de Chesapeak jusqu'à la rivière de Sainte-Marie, sur un terrain de gravier et de sable, large depuis 30 jusqu'à 50 lieues : tout cet espace, peuplé de pins, de sapins, de mélèses, de cèdres, de cyprès et autres arbres résineux, offre à l'œil une verdure constante, mais qui n'en serait pas moins stérile, si les banquettes des fleuves et les terres d'alluvion et de marécages n'y traçaient des veines que l'agriculture rend très-productives.

Le second *canton*, ou *forêt du milieu*, comprend la partie montueuse des Carolines et de la Virginie, toute la Pensylvanie, le sud du New-York, tout le Kentucky et le nord de l'Ohio, jusqu'à la rivière Wabash. Toute cette étendue est peuplée de diverses espèces de chênes, de hêtres, d'érables, de noyers, sycomores, acacias, mûriers, pruniers, frênes, bouleaux, sassafras et de peupliers, sur la côte Atlantique; et, en outre, dans le pays d'Ouest, de cerisiers, de marronniers d'Inde, de papâs, d'arbres concombres, de sumacs, etc. toutes espèces qui indiquent un sol productif, base véritable de la richesse présente et future de cette partie des États-Unis : cependant ces espèces forestières n'excluent jamais entièrement les résineux, qui se montrent épars dans toutes les campagnes, et par massifs sur les montagnes, même d'un ordre inférieur, tel que le chaînon de Virginie appelé *Sud-ouest*, où par un cas singulier ils dérogent à leur signe habituel de stérilité; car le sol rouge foncé et gras de ce chaînon est très-fertile.

Le troisième *canton* ou *forêt du Nord*, encore composé de pins, sapins, mélèses, cèdres, cyprès, etc. part des confins du précédent, couvre le nord du New-York, l'intérieur du Connecticut et de Massachusets, donne son nom à l'état de *Vermont*[1], et ne laissant aux arbres forestiers que les rives des fleuves et leurs alluvions, il s'avance par le Canada vers le nord, où il fait bientôt place au genévrier, et aux maigres arbustes clair-semés dans les déserts du cercle polaire.

Telle est en résumé la physionomie générale du territoire des États-Unis : une forêt continentale presque universelle; cinq grands lacs au nord; à l'ouest, de vastes *prairies;* dans le centre, une chaîne de montagnes dont les sillons courent parallèlement au rivage de la mer, à une distance de 20 à 50 lieues, versant à l'est et à l'ouest des fleuves d'un cours plus long, d'un lit plus large, d'un volume d'eau plus considérable que dans notre Europe; la plupart de ces fleuves ayant des cascades ou chutes depuis 20 jusqu'à 140 pieds de hauteur; des embouchures spacieuses comme des golfes; dans les plages du sud, des marécages continus pendant plus de 100 lieues; dans les parties du nord, des neiges pendant 4 et 5 mois de l'année, sur une côte de 300 lieues, 10 à 12 villes toutes construites en briques ou en planches peintes de diverses couleurs, contenant depuis 10 jusqu'à 60,000 âmes; autour de ces villes, des fermes bâties de troncs d'arbres (*log houses*), environnées de quelques champs de blé, de tabac ou de maïs, couverts encore la plupart des troncs d'arbres debout brûlés ou écorcés:

[1] J'emploierai ce mot pour répondre au mot anglais *cleared, éclairci*, c'est-à-dire, *nettoyé de tous bois*.

[2] Petit moucheron noir, pire que les *cousins*.

[1] Altération du mot français *Vert-Mont*, que les habitants ont adopté par penchant pour les Français de Canada, et qui est la traduction de l'appellation anglaise, *Green-mountain*.

ces champs debout, c'est-à-dire non gisants, séparés par des barrières de branches d'arbres (*fences*), au lieu de haies; ces maisons et ces champs encaissés, pour ainsi dire, dans les massifs de la forêt qui les englobe; diminuant de nombre et d'étendue à mesure qu'ils s'y avancent, et finissant par n'y paraître du haut de quelques sommets que de petits carrés d'échiquier bruns ou jaunâtres, inscrits dans un fond de verdure : ajoutez un ciel capricieux et bourru, un air tour à tour très-humide ou très-sec, très-brumeux ou très-serein, très-chaud ou très-froid, si variable, qu'un même jour offrira les frimas de Norwége, le soleil d'Afrique, les quatre saisons de l'année, et vous aurez le tableau physique et sommaire des États-Unis.

CHAPITRE III.

Configuration générale.

Pour bien concevoir la construction générale de ce vaste pays, il faut prendre une connaissance plus détaillée de la chaîne des montagnes qui en est le trait dominant. Cette chaîne part du Canada inférieur et de l'embouchure du Saint-Laurent sur sa rive méridionale, où ses caps sont appelés par les marins *monts de Notre-Dame et de la Madeleine :* en remontant le fleuve, elle s'en écarte peu à peu, et séparant les eaux de son bassin vers nord-ouest, d'avec les eaux du *Nouveau-Brunswick*, de *Nova-Scotia* et du district de *Maine* [1] vers sud-est, elle trace de ce côté la frontière des États-Unis, jusqu'au New-Hampshire : là elle pénètre par une ligne presque sud dans l'intérieur du Vermont, sous le nom de *Green-mountains*, divisant le bassin de la rivière Connecticut d'avec celui des lacs Champlain et Georges; et après avoir jeté de ce côté des rameaux qui repoussent à l'ouest et au nord-ouest les sources de l'Hudson, elle vient traverser ce fleuve à *West-point*, par un chaînon très-scabreux, qui a mérité le nom de *Highlands*. (*terres hautes*) : ici l'on peut dire que la chaîne subit une double interruption, soit parce qu'elle est coupée par des eaux, soit parce qu'ayant jusque-là été de granit, son prolongement ultérieur va être de grès. La tête de ce prolongement remonte plus haut sur la rive ouest de l'Hudson, au groupe de Catskill, et dans une masse de montagnes qui donnent les sources de la Delaware. De ce local part un faisceau de sillons montueux qui, après s'être incorporé la chaîne précédente, s'avance du nord-est au sud-ouest, à travers les États de New-York, de Pensylvanie, de Maryland et de Virginie, s'écartant de la mer à mesure qu'il marche au midi : par un cas singulier en géographie, plusieurs de ces sillons coupent à l'angle droit le cours des plus grands fleuves de ces États sur la côte atlantique, et ils ne leur laissent de passage que par des brèches, qui attestent que la violence seule des eaux a pu rompre l'obstacle de leur digue : arrivés à la frontière de la Virginie et de la *Caroline-nord*, ces sillons, jusqu'alors parallèles, se réunissent en un nœud que j'appelle l'arc de l'Alleghany, parce que ce chaînon principal y enveloppe par une courbe tous ses collatéraux de l'est : un peu plus loin au sud, encore dans la Caroline-nord, un second nœud réunit à l'Alleghany tous ses collatéraux de l'ouest [1], et forme un point culminant de têtes de fleuves, d'où partent, vers le nord, le grand *Kanhawa;* vers l'ouest, le *Holstein*, branche nord de la *Tennessee;* et vers l'est, les rivières *Pédee* et *Santee*, et toutes les autres des deux Carolines. De ce nœud part encore vers l'ouest une branche de montagnes qui, par une première bifurcation au nord-ouest, fournit les nombreux rameaux de Kentucky, et par une seconde, droit à l'ouest, s'avance sous le nom de montagnes *Cumberland*, à travers l'État de Tennessee, où elle divise nord et sud, le bassin des rivières *Cumberland* et *Tennessee*, jusqu'à leur embouchure dans l'Ohio, tandis que la chaîne propre d'*Alleghany*, restée presque seule, continue sa route au sud-ouest, et achève de limiter les deux Carolines et la Géorgie, où elle reçoit les noms divers de montagne du *Chéne-blanc* [2], du *Grand-fer*, de montagne *Chauve*, et même de montagne *Bleue*. Parvenue à l'angle de la Géorgie, elle change de direction et encore de noms, et sous ceux d'*Apalaches* et de *Cherokees*, se portant droit à l'ouest jusqu'au Mississipi, elle devient la ligne de partage entre le bassin de la Tennessee au nord, et les nombreuses rivières qui versent au sud dans le golfe du Mexique, par les Florides. La longue continuité de cette chaîne l'avait fait appeler par les sauvages du nord montagne *sans fin :* les Espagnols et les Français, qui la connurent d'abord par la Floride, appliquèrent à toute son étendue le nom d'*Apalache*, qui était celui d'une tribu sauvage conservé encore dans une rivière considérable du pays [3]; mais les géographes anglais et anglo-américains, qui l'ont connue par le nord, l'ont constamment désignée sous celui d'*Alleghany*, que je crois être sa dénomination sauvage, traduite dans le mot *Endless*, ou *sans fin*, par le géographe Évans, qui semble mettre les deux mots en comparaison synonyme. Quoique moins sonore qu'*Apalache*, le nom d'*Alleghany* a obtenu dans l'usage une préférence que je ne lui disputerai point; mais, pour plus de clarté, j'appellerai *Apalache* le rameau qui, comme je l'ai dit, se détourne à l'angle de la Géorgie, et qui, moins élevé et moins rapide, se divise en une foule de monticules et de sillons dont est couvert le pays jusqu'au Mississipi : là ils se terminent brusquement en escarpements scabreux, appelés *Cliffs*, régnant depuis le coteau de *Natchez* jusque vers l'embouchure de l'Ohio : ils ne traversent point le Mississipi, dont l'autre rive, basse et plate, est un marécage de 20 lieues de largeur moyenne, depuis son embouchure jusqu'à celle d'Ohio, distante de 7 degrés (140 lieues); là finit la forêt continentale, et commencent les immenses *steppes* ou *savanes* qui se prolongent vers l'ouest, jusqu'aux montagnes nord du Mexique et aux *Stony-mountains*, que j'appellerai dans le cours de cet ouvrage chaîne *Chipéwane*, du nom générique de la race des sauvages qui l'habitent.

Il résulte de cette disposition de terrain que je viens de décrire une sorte de partage physique des États-Unis en trois,

[1] *Maine* n'est encore qu'un district de Massachusets; mais il ne peut tarder d'être constitué en État.

[1] Les sillons du Kentucky.

[2] *White-oak*, *Great-iron*, *Bald mountain*, *Blue-mountain*.

[3] *Apalachi-cola*, mot double dans lequel *cola* signifie *rivière* chez les sauvages *Creeks*.

longues contrées parallèles, prises dans le sens de la côte, c'est-à-dire du nord-est au sud-ouest, savoir :

Une première contrée orientale située entre l'Océan et les montagnes (vulgairement *côte Atlantique*).

Une deuxième contrée occidentale située entre le Mississipi et les montagnes (*pays d'Ouest* ou *Back-Country*).

Une troisième enfin, celle de ces montagnes elles-mêmes, qui est intermédiaire aux deux autres : et parce que chacune de ces contrées a des caractères particuliers de climat, de sol, de configuration et de structure intérieure, il me paraît convenable d'entrer dans quelques détails relatifs à chacune.

§ I.

Côte Atlantique.

La *côte Atlantique*, ainsi nommée de l'Océan qui la baigne, et où elle verse toutes ses eaux, s'étend depuis le Canada jusqu'à la Floride, sur une largeur croissante du nord au sud, qui varie depuis 20 jusqu'à 70 lieues. Elle est le siége originel et principal des États de l'Union, qui y sont rangés dans l'ordre suivant :

Géorgie, Caroline-sud, Caroline-nord, Virginie, Maryland, Delaware, Pensylvanie, New-Jersey, New-York, Connecticut, Rhode-Island, Massachusets, New-Hampshire, Vermont et *Maine.*

Dans toute sa longueur, le pays est d'un niveau peu élevé, plus plat dans les États du sud jusqu'au Maryland, même jusqu'en New-Jersey : plus inégal et presque montueux dans les États du nord, surtout en Connecticut, Massachusets et Rhode-Island. L'on peut considérer Long-Island (*île longue*) comme un point de partage assez précis entre ces deux caractères de terrain : car de cette île allant au nord jusqu'à la rivière Sainte-Croix [1], et même jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent, le rivage est élevé, rocailleux, parsemé de récifs qui tiennent au noyau du continent adjacent : au contraire, allant de Long-Island vers le sud, la côte est continuellement une plage basse presque à fleur d'eau et de pur sable : ce sable, qui s'annonce pour un délaissement de la mer, se retrouve fort avant dans les terres. Il y sert de lit à la forêt de pins, sapins, et autres résineux dont j'ai parlé : à l'approche des montagnes, il se mêle avec une portion d'argile ou de gravier que les eaux ont amenée des hauteurs voisines : il en résulte un terrain jaunâtre, maigre et meuble, qui domine dans la lisière moyenne des États du Sud, dans le Maryland, la Pensylvanie, et le haut New-Jersey, à tel point que l'on peut considérer ces trois derniers États comme de grandes alluvions des fleuves *Potômac, Susquehannah, Delaware* et *Hudson.* Plus au nord, spécialement en Connecticut, Rhode-Island et Massachusets, le pays est sillonné de monticules et de chaînons qui rendent âpre et raboteuse toute la *Nouvelle-Angleterre* proprement dite : l'on serait même tenté de croire cette contrée un prolongement de la *lisière montueuse*, si la nature granitique de ses pierres et la confusion de ses sillons ne la distinguaient des *Alleghanys*, essentiellement formés de *grès*, et qui concourent sur une ligne plus intérieure et plus occidentale.

[1] Frontière des États-Unis vers les possessions anglaises du Canada.

§ II.

Pays d'Ouest, ou bassin de Mississipi.

La seconde *contrée*, qui est située à l'est des Alleghanys, mérite le nom de *Bassin* de Mississipi, en ce que la presque totalité des rivières qui l'arrosent, versent médiatement ou immédiatement dans ce fleuve. Ce bassin a pour limites, à l'est, les Alleghanys; à l'ouest, le Mississipi; au nord, les lacs *Michigan, Érié* et *Ontario;* au sud enfin les Florides : l'on remarquera que vers le sud, dans la Géorgie occidentale, la majeure partie des eaux se rend au golfe du Mexique, et semble former une contrée distincte; mais le peu d'étendue qu'aurait cette contrée, relativement aux autres, et l'analogie de son climat, de ses productions, même de ses relations futures, m'engagent à comprendre dans le pays d'Ouest ou de Mississipi, tout ce qui est situé au couchant de la rivière *Apalache*, que je regarde comme la limite naturelle de la côte Atlantique, dans l'intérieur et vers sud-ouest.

Les États contenus dans le bassin de Mississipi sont, la *Géorgie occidentale*, le *Tennessee*, le *Kentucky*, le grand district *Nord-d'Ohio*, appelé *North-west-territory*, et quelques portions occidentales des États de Virginie, de Pensylvanie et de New-York. Les habitants de la côte Atlantique donnent à toute cette partie le nom de *Back-Country* (*pays de derrière*), indiquant par là leur attitude morale, constamment tournée vers l'Europe, berceau et foyer de leurs intérêts et de leurs pensées. Par un cas singulier et cependant naturel, à peine eus-je traversé les Alleghanys, que j'entendis les riverains du *grand Kanhawa* [1] et de l'*Ohio*, appeler aussi la côte Atlantique *Back-Country* (*pays de derrière*); ce qui prouve que déjà leur situation géographique a donné à leurs regards et à leurs intérêts une direction nouvelle, conforme à celle des eaux qui leur servent de routes et de portes vers le golfe mexicain, foyer principal de l'ambition spéculative de tous les Américains.

Si l'on examine avec plus de détail cette grande contrée, l'on trouvera que la nature du sol et certaines limites naturelles de fleuves et de montagnes y forment une subdivision de 3 grands districts bien distincts.

Le premier est le pays situé au sud de la rivière *Tennessee* et du chaînon de l'Apalache qui l'enveloppe, d'où les rivières se versent au golfe du Mexique et au bas du Mississipi. Dans sa partie maritime, qui est la Floride, le sol est absolument plat, sablonneux et stérile au bord de la mer; marécageux, formant des prairies naturelles, quand on avance dans les terres, et alors gras et fécond principalement sur les banquettes des fleuves, où le riz et le maïs croissent de la plus grande taille. A peine trouverait-on une pierre de 2 ou 3 livres à la distance de 12 à 15 lieues du rivage. A mesure que l'on remonte vers l'intérieur, le pays devient plus collineux, le sol plus rocailleux, et aussi moins fertile, comme l'attestent les arbres de sa forêt, l'ilex, le pin, le sapin, les chênes rouge et noir, le magnolia, les cè-

[1] Rivière considérable de la Virginie occidentale qui verse dans l'Ohio.

dres rouge et blanc, le cyprès, et une foule d'arbustes indigènes des pays chauds. Un voyageur botaniste anglais [1] en a fait un vrai paradis terrestre; mais en renvoyant ses descriptions poétiques aux romans sentimentaux, ce sera traiter raisonnablement ce pays, que de le comparer au Portugal ou à la côte de Barbarie, et assurément ce lot est beau.

Le second district a pour limites, au sud, la rivière de Tennessee; au nord, celle d'Ohio; à l'est, les Alleghanys; et à l'ouest, le Mississipi. Il comprend l'État de Kentucky et celui de Tennessee, que j'ai vu se constituer en 1796. Tout cet espace est prodigieusement brisé de monticules et de sillons rapides, et cependant la plupart boisés. Il est surtout traversé de l'est à l'ouest par le chaînon dit *Cumberland*, qui a jusqu'à 30 milles de largeur, et qui court entre la rivière du même nom et celle de Tennessee. Dans les vallons et dans ce qu'il y a de plaines, le sol est généralement d'une qualité excellente, étant une espèce de terreau noir, gras, meuble, et profond depuis 3 jusqu'à 15 pieds, par conséquent d'une extrême fertilité. Les arbres forestiers qu'il produit, bien supérieurs par leur diamètre et leur grandeur aux arbres effilés et maigres de la côte Atlantique, sont, les chênes rouge, noir, blanc, les noyers hickorys, de 4 ou 5 espèces, les peupliers-tulipiers, les vignes sauvages, grimpant à 20 et 30 pieds, les frênes, les érables à sucre, les acacias, les sycomores, marronniers d'Inde, arbres à gomme, pins, cèdres, sumacs, pruniers sauvages, pruniers-persimons, et cerisiers sauvages, dont quelques-uns ont jusqu'à un mètre 2 tiers de diamètre.

Cette nature meuble et perméable du terrain y occasionne aux ruisseaux et aux rivières une particularité que j'ai vue en quelques lieux de la Syrie, même de la France, mais nulle part dans une proportion aussi étendue; car, dans tout le Kentucky et le Tennessee, l'on ne cesse de rencontrer des entonnoirs du diamètre depuis 50 jusqu'à 500 pas sur une profondeur de 15 à 50, ayant dans leur fond un ou plusieurs trous ou crevasses dans lesquels s'engouffrent, non-seulement les eaux pluviales voisines, mais encore des ruisseaux et des rivières déjà considérables. Ils disparaissent tout à coup au sein des broussailles, devant le voyageur stupéfait, et achèvent leur cours dans des lits souterrains. En général, les ruisseaux et les rivières, dans leur cours visible, y déchirent et y creusent la terre perpendiculairement jusqu'à un lit de pierres calcaires qui lui sert de *noyau*, ou plutôt de *plancher presque horizontal*. De ce mécanisme il résulte,

1° Que presque tous les ruisseaux et rivières du Kentucky et du Tennessee sont encaissés comme dans des fossés, entre deux rives à pic, hautes depuis 50 pieds, comme celle de l'Ohio, jusqu'à 400 pieds, comme l'écore de la rivière *Kentucky* à *Dixon's-point;*

2° Que le pays se trouve raboteux et sillonné de ravines profondes; d'ailleurs traversé des chaînons latéraux des Alleghanys, aussi brusques dans leur pente qu'ils sont étroits sur leurs sommets [2].

3° Que le terrain ne pouvant être arrosé par irrigation, les habitants du Kentucky et un peu ceux du Tennessee se plaignent déjà d'une aridité qui s'accroît à mesure que le pays se déboise, et qui dissipe, d'une manière fâcheuse, les illusions des *spéculateurs de terre* et les promesses des voyageurs romanciers.

Je dois citer ici un fait physique singulier, bien constaté en Kentucky, savoir, que beaucoup de sources y sont devenues plus abondantes *depuis que les bois des environs ont été coupés;* j'ai discuté sur les lieux avec des témoins dignes de foi, les causes de ce phénomène : il nous a paru que jadis les feuilles de la forêt accumulées sur la terre, y formaient un lit épais et compacte, comme on le voit encore là où cette forêt subsiste, et que ce lit retenant les eaux pluviales à sa surface, leur donnait, surtout en été, le temps de s'évaporer avant qu'elles pussent pénétrer dans l'intérieur : aujourd'hui que ce lit de feuilles n'existe plus, et que le sein de la terre est ouvert par la culture, les pluies qui ont la faculté de l'imbiber y établissent des réservoirs plus durables et plus abondants, mais ce cas particulier ne détruit point la doctrine plus générale et plus importante que la coupe des forêts, particulièrement sur les hauteurs, diminue généralement la masse des pluies et des fontaines qui en résultent, en empêchant que les nuages ne se fixent et ne se distillent sur les forêts : le Kentucky lui-même en offre la preuve, ainsi que tous les autres États de l'Amérique, puisque l'on y cite déjà une multitude de ruisseaux qui ne tarissaient pas il y a 15 ans, et qui maintenant manquent d'eau chaque été. D'autres ont totalement disparu; et plusieurs moulins, dans le New-Jersey, ont été abandonnés par cette cause [1].

Un autre phénomène remarqué en Amérique, trouve peut-être son explication dans le fait que je viens de citer. L'on ne traverse point de forêt dans ce continent sans rencontrer des arbres renversés; et l'on observe que la racine n'est qu'un chevelu superficiel, en forme de champignon, à peine de 18 pouces de profondeur pour des arbres de 70 pieds. Si ces racines ne pivotent point, n'est-ce pas afin de profiter de l'humidité superficielle qui les couvre et du terreau gras résultant des feuilles pourries, dans lequel elles trouvent une substance bien préférable aux couches de l'intérieur restées sèches, et par suite, plus dures à pénétrer? et maintenant, que par le laps des siècles ces végétaux ont *contracté cette habitude*, il faudra des siècles pour la changer.

Le troisième district a pour limites, au sud, le cours de l'Ohio; au nord, les lacs du Saint-Laurent, et toujours à l'est et à l'ouest, l'Alleghany et le Mississipi. Cet espace, appelé par les Américains *North-west-territory*, ne compte encore aucun État constitué, faute de population suffisante [2] : sa surface est presque plane ou commodément ondulée : à

[1] Bartram.

[2] C'est néanmoins sur ces sommets que les sauvages, imités en cela par les Américains, avaient établi leurs sentiers ou routes : l'exemple le plus pittoresque que j'en aie trouvé, est la route tracée sur la *crête du Gauley* (Gauley-ridge) dans les montagnes du Kanhawa; cette crête n'a pas 15 pieds de large en plusieurs endroits de sa longueur, qui est de plus d'un quart de lieue; et l'on a à droite et à gauche une pente rapide de plus de 6 à 700 pas de profondeur.

[1] Il faut aussi remarquer que jadis les lits encombrés d'arbres renversés, et de roseaux, gardaient mieux les eaux, et qu'aujourd'hui nettoyés, ils les laissent écouler trop vite.

[2] Il faut 60,000 âmes.

peine y citerait-on une montagne ou un sillon de 100 toises d'élévation, et dans tout son ouest, depuis la rivière *Wabash* jusqu'au *Mississipi*, ce ne sont que vastes et plates prairies. Néanmoins c'est d'un tel local que coulent en sens opposés une foule de rivières considérables qui, les unes vont au golfe du Mexique par le Mississipi, les autres à la mer du Nord par le Saint-Laurent, et d'autres encore à l'Atlantique par le Mohawk, l'Hudson et la Susquehannah : d'où il résulte que les monts Alleghanys, de qui ces derniers fleuves tirent leurs sources, ne sont en quelque sorte que la rampe de ce plateau qui les égale presque en niveau. Sur ce vaste espace les pentes opposées sont si douces, que les rivières, hésitant dans leurs cours, s'y égarent en sinuosités et en marécages; et que dans les crues de l'hiver il y a jonction d'eaux navigables en canot, entre les sources de la Wabash, qui va à l'Ohio, du Miâmi, qui va au lac Érié, de la rivière Huron, qui tombe à l'entrée de ce même lac, de la *grande-rivière*, qui tombe dans le lac *Michigan*, et ainsi de plusieurs autres.

Par contraste avec le Kentucky, les rivières de *North-west-territory* coulent à fleur de terre, à raison non-seulement de ce niveau plat, mais encore de la qualité *argileuse* du sol, qui empêche l'eau d'y pénétrer : circonstance heureuse pour le commerce et l'agriculture de cette contrée : aussi l'opinion commence-t-elle à préférer ce pays au Kentucky; je présume qu'un jour il sera la Flandre des États-Unis pour le blé et les pâturages : j'ai vu, en 1798, au bord du grand *Sioto*, un champ de maïs, à la vérité en première année de culture, où cette plante avait généralement 4 mètres de hauteur, et des épis en proportion : à cette même époque, à l'exception de quelques habitations éparses, ce n'était au-dessus du *Moskingom* qu'un désert de forêts, de marais, et de fièvres : j'ai traversé 40 lieues de cette forêt depuis Louisville, près des rapides de l'Ohio, jusqu'au *poste Vincennes* sur la Wabash, sans rencontrer une cabane, et, ce qui m'a étonné, sans entendre le chant d'un oiseau (quoiqu'en juillet). Elle finit un peu avant la Wabash; et de là au Mississipi, pendant 80 milles, l'on ne trouve que les *prairies*, dont j'ai déjà parlé comme de steppes tartares; et là réellement commence une *Tartarie américaine*, qui a tous les caractères de la Tartarie asiatique; d'abord chaude dans sa partie méridionale, elle devient de plus en plus froide et stérile vers le nord : dès le 48e de latitude, elle est glacée dix mois de l'année, dépourvue de hauts bois, noyée de marécages, traversée de fleuves qui, dans un espace de 1000 lieues, n'ont pas 15 lieues d'interruptions ou de *portages* : elle offre à tous ces titres les caractères de la Tartarie; il ne manquait que d'en voir les indigènes devenir cavaliers; et cette circonstance vient d'avoir lieu, depuis 25 à 30 ans, par les vols que les sauvages *Nihiçaoué* ou *Nadouessis* [1], jusqu'alors piétons, ont fait des chevaux espagnols errants dans les savanes du nord du Mexique. Avant 50 ans ces nouveaux Tartares pourront devenir des voisins incommodes à la frontière des États-Unis : et le système colonial des bords du Missouri et du Mississipi éprouvera des difficultés que n'ont pas connues les pays de l'intérieur de la confédération.

[1] Ces *Nihiçaoué* forment 10 a 12 tribus établies entre le lac du Cèdre et le Missouri, d'où ils paraissent venir originairement

§ III.

Contrée des montagnes.

La troisième grande lisière parallèle est cette ligne de terrain montueux, dont j'ai déjà parlé, laquelle s'étend de l'embouchure du Saint-Laurent aux confins de la Géorgie, partage les eaux de l'est et de l'ouest, et forme comme une haute terrasse ou rempart entre les deux contrées *Atlantique* et *Mississipi*. On peut estimer à environ 400 lieues la longueur de cette bande, sur une largeur très-variable, mais assez généralement de 30 à 50 lieues.

Cette contrée, quoique très-étroite comparativement, exerce néanmoins une grande influence de température sur les deux adjacentes, dont elle diffère par le climat, le sol, et même par les productions. Vers le sud, l'air y est plus pur, plus sec, plus élastique, plus sain : vers le nord, et dès le Potômac, les brumes et les pluies y sont plus communes, les animaux plus grands et plus vifs; et les arbres forestiers, sans être aussi gros que ceux de l'ouest, le sont plus que ceux de l'est, et surpassent les uns et les autres en élasticité.

Cette chaîne de montagnes diffère de celles de notre Europe, en ce que plus longue et plus régulière dans ses sillons, que les Alpes et les Pyrénées, elle est cependant bien moins haute qu'elles. Des mesures prises en divers points avec précision, vont en fournir des preuves instructives et satisfaisantes.

En Virginie, le pic *Otter*, point dominant de tout le pays, n'a de hauteur que 1218 mètres 2/3 (4000 pieds anglais) [1].

Dans le même canton, M. Jonathan Williams [2], parti du lieu où finit la marée, au-dessous de Richmond, et mesurant sa route jusque sur la première chaîne de *Blue-ridge*, a trouvé au col (*cap*) de *Rock-fish*, 350 mètres d'élévation (1150 pieds anglais). Près de là, un pic dominant lui a donné 554 mètres (1822 pieds anglais); plus loin, après la ville de *Staunton*, montant un chaînon de l'*Alleghany*, il a trouvé 577 mètres (1898 pieds anglais); un second chaînon, celui de *Calf-pasture*, lui a donné 683 mètres (2247 pieds anglais); enfin un troisième chaînon, celui qui partage les eaux, et qui n'est coupé par aucune, mesuré à 6 milles sud-ouest de *Red-spring*, lui a donné 822 mètres (2706 pieds anglais).

En Maryland, Georges Guilpin et James Smith ont levé, en 1789, les niveaux suivants :

Sur le fleuve Potômac, à partir du terme de la marée, c'est-à-dire, des rapides de *George-town*, jusqu'à l'embouchure de *Savage-river*, dans une étendue de 218 milles anglais (environ 73 lieues), le niveau est de 352 mètres 2/3 (1160 pieds anglais); dans ce compte, les rapides de *George-town* sont portés pour 11 mètres 1/4 (37 pieds an-

[1] Voyez les notes de M. Jefferson, page 49, édition de Paris, 1785. Je préviens le lecteur que j'ai évalué le pied anglais à raison de 304 millimètres, et que j'ai négligé les petites fractions.

[2] Neveu du docteur Franklin, auteur de plusieurs mémoires de physique, insérés dans l'*American museum*, et dans les *Transactions de la société philosophique de Philadelphie*.

glais), et la grande chute de *Matilda* pour 23 mètres 1/10 (76 pieds anglais), y compris ses rapides, qui se prolongent 3 milles au-dessus d'elle.

Depuis l'embouchure de *Savage-river* jusqu'au lieu dit *Moses-Williams*, sur le sommet de l'Alleghany, dans un espace de 8 3/4 milles, le niveau est de 637 mètres 1/2 (2097 pieds anglais, total 990 mètres (3257 pieds anglais).

En sorte que l'Alleghany, que j'ai moi-même traversé dans cette partie, et qui m'a paru y être le plus élevé, n'a pas, au-dessus de l'océan, plus de 822 mètres, ou 405 toises. Blue-ridge, à la brèche de *Harper's-ferry*, sous l'embouchure de la rivière *Chenando*, m'a paru avoir à peu près la même hauteur qu'à Rock-fish-gap; ainsi son terme moyen peut être évalué à 350 mètres, c'est-à-dire, moins de la moitié de l'Alleghany (dans la Virginie).

En Pensylvanie, la hauteur de l'Alleghany au-dessus du plat pays, n'est, selon le docteur *Rush*, que de 395 mètres 1/5 (1300 pieds anglais); et en effet, les voyageurs remarquent que l'on y arrive par une suite de pentes douces et graduelles, sans beaucoup s'en apercevoir.

Dans l'État de New-York, aux montagnes appelées *Catskill*, le plus haut pic mesuré en 1798 par *Peter de la Bigarre*[1], a donné de hauteur 1079 mètres (3549 pieds anglais) au-dessus des eaux de l'Hudson, qui éprouve la marée jusqu'à 10 milles au-dessus d'Albany.

En Vermont, le pic de *Killington*, mesuré par *Samuel Williams* comme le plus élevé de toute la chaîne, n'a que 1049 mètres 2/3 (3454 pieds anglais)[2].

Enfin les montagnes *Blanches* (White-hills) dans le New-Hampshire, qui sont vues de trente lieues en mer, et que M. *Belknap* évalue [3], d'après des voyageurs, à 3040 mètres (10,000 pieds d'élévation), ne sont portées, par M. S. Williams, qui en donne des raisons motivées, qu'à 2361 mètres (7800 pieds anglais).

La chaîne de l'Alleghany ne doit donc être considérée que comme un rempart d'une hauteur moyenne de 700 à 800 mètres (environ 350 à 400 toises), ce qui diffère absolument des grandes chaînes du globe, telles que par exemple les Alpes, évaluées à. . . . . 3000 mètres.
les Pyrénées. 2700
les Andes 5000
le Liban 2905
et l'on conçoit que cette circonstance doit beaucoup influer sur la météorologie des États-Unis et de tout leur continent, ainsi que je le développerai par la suite.

Les voyageurs européens remarquent tous avec surprise que les montagnes américaines ont dans leur direction plus de régularité, dans leurs sillons plus de continuité, dans la ligne de leurs sommets plus d'égalité que les montagnes de notre continent. Ce caractère est surtout frappant en Virginie et en Maryland dans le sillon de *Blue-ridge*. Ce sillon, que j'ai traversé ou suivi depuis la frontière de Pensylvanie jusqu'au fleuve James, m'a toujours présenté l'aspect d'une terrasse de 1000 à 1200 pieds d'élévation sur la plaine avec une pente très-roide et un sommet si égal, qu'à peine y voit-on des ondulations et quelque *brèches* ou *gap*, qui servent de passage. La base de cette masse n'excède pas 4 à 6 milles (2 à 3 lieues). En venant au nord, cette chaîne s'abaisse ainsi que ses parallèles; et parce que quelques bifurcations ont causé en Pensylvanie une confusion de noms qui embarrasse même les géographes, je tenterai d'abord de les éclaircir.

En Virginie, l'on distingue nettement trois sillons principaux bien caractérisés, qui sont :

1° Le sillon *Blue-ridge*, situé le plus à l'est, qui tire ce nom, signifiant *chaîne bleue*, de son apparence bleuâtre lointaine quand on vient du pays plat maritime : il porte le nom de *South-mountain*, ou *montagne du Sud* dans les cartes d'Évans et d'autres géographes, sans que l'on en puisse donner une bonne raison. En général, les montagnes des États-Unis, nommées au hasard par les colons de chaque canton, n'ont qu'une nomenclature insignifiante et souvent bizarre. Quoi qu'il en soit de *Blue-ridge*, ce sillon part du grand arc ou nœud de l'Alleghany; il est même le prolongement le plus direct de cette chaîne en venant du sud : il traverse le fleuve James au-dessous de la jonction de ses deux branches supérieures; le Potômac au-dessous de la *Shenandoa;* la Susquehannah au-dessous de Harrisburg; et les voyageurs observent que le lit de cette rivière, jusque-là navigable sur un fond calcaire, devient intraitable à cause des rocs et des grès de *Blue-ridge*. En Pensylvanie, ce sillon, moins continu et moins élevé, prend, selon les cantons, les noms divers de *Trent*, de *Flying*, de *Holy-hills;* mais il n'en est pas moins le même rameau qui traverse le *Schoolkill* sous Reading; la Delaware au-dessous de sa branche ouest et de la ville d'Easton, d'où il va se perdre au groupe de *Catskill*, vers les bords de l'Hudson.

La seconde chaîne, appelée *North-mountain, montagne du Nord*, sans plus de raison que la précédente, part aussi du grand arc de l'Alleghany, et se tenant parallèle, mais occidentale à Blue-ridge, elle traverse les hautes branches du James, 12 à 14 milles au-dessus de leur jonction; le Potômac 24 milles au-dessus de la Shenandoa; mais lorsqu'elle atteint les branches ouest de la rivière *grande Conegochigue*, elle se divise en plusieurs rameaux, qui jettent de l'incertitude sur sa suite. Quelques géographes veulent voir son prolongement dans le chaînon de *Tuscarora*, quoique divergent, lequel, après avoir traversé la rivière *Juniata*, va se perdre dans les déserts rocailleux et marécageux du nord-est de la Susquehannah : d'autres suivent North-mountain dans le chaînon de *Kittatiny*, lequel, plus direct, court parallèlement à Blue-ridge, jusqu'à la Delaware, qu'il passe au-dessus de sa branche ouest et de Nazareth : après quoi il côtoie la rive orientale de ce fleuve, et va se terminer, avec les sillons de Blue-ridge, au groupe de Catskill et aux montagnes qui séparent les sources de la Delaware du cours de l'Hudson.

En Pensylvanie, l'on confond assez généralement *Blue-*

[1] Transactions of the society of New-York, part. 2, page 128.

[2] Voyez *History of Vermont*, by Samuel Williams, pag. 23, 1 vol. in-8°, imprimé à Walpole, New-Hampshire, 1794. L'auteur observe qu'à ces latitudes la région de la congélation constante est 2462 mètres (8066 pieds anglais) : M. *Samuel Williams*, qu'il faut distinguer de M. *Jonathan Williams*, a été professeur de mathématiques à Cambridge près Boston, et est un ecclésiastique retiré dans le pays de Vermont.

[3] History of New-Hampshire, by Belknap, page 49, tome III. Voyez aussi *Samuel Williams*, page 23.

ridge avec *North-mountain*, parce que les caractères de l'un et de l'autre étant moins marqués, chaque canton a donné l'épithète de *bleue* à sa chaîne la plus élevée, et des noms particuliers à chaque rameau différent; mais la continuité géographique de North-mountain par *Kittatiny*, et de Blue-ridge par les *Flying* et *Holy-hills*, telle que je l'ai tracée, me paraît la mieux établie par la direction générale de ces chaînes, par la nature de leurs pierres et par leur concours à former une vallée calcaire qui se prolonge entre elles sans interruption depuis la Delaware et les territoires d'Easton et de Nazareth, jusqu'aux sources de la Shenandoa, par-delà Staunton [1].

La troisième chaîne principale, l'*Alleghany* proprement dit, est le sillon le plus élevé à l'ouest qui, partageant toutes les eaux, sans être traversé d'aucune, a mérité le nom d'*Endless* ou Sillon *sans fin*. Celui-là, pris à son extrémité sud, vient de l'angle de la Géorgie et de la Caroline, où il reçoit les noms divers de montagnes du *Chêne-blanc*, du *Grand-fer*, de montagne *Chauve*, et même de montagne *Bleue* [2]. Là il verse à l'ouest quelques branches de la rivière *Tennessee;* à l'est les fleuves des deux Carolines, auxquelles il sert de limite occidentale : arrivé en Virginie, il forme l'arc dont j'ai parlé, en se courbant vers le nord-ouest, et enveloppant les sillons précédents; puis il reprend sa route nord-nord-est, envoie à l'Ohio les eaux du grand Kanhawa et de la Monongahéla; à l'océan Atlantique, celles des fleuves James, Potômac, Susquehannah, etc. : mais vers les sources de la branche ouest de ce dernier, il se divise en rameaux divers, dont les plus considérables se dirigent à l'est, et vont à travers toutes les eaux de la Susquehannah, se terminer au Catskill et aux sources de la Delaware sur l'Hudson; tandis que d'autres rameaux à l'est enveloppent les sources mêmes de la Susquehannah, et par *Tyoga*, vont fournir celles des lacs Iroquois ou du Genessee : à moins que l'on ne veuille attribuer ces rameaux à un sillon plus occidental qui, sous les noms de *Gauley*, de *Laurel* et de *Chesnut-ridge*, vient aussi se terminer dans cette contrée.

Outre les trois chaînes principales de la Virginie que je viens de décrire, il est encore plusieurs sillons intermédiaires, qui souvent les égalent en hauteur, en roideur, en continuité : tels sont ceux de *Calf-pasture*, de *Cow-pasture* [1] et de *Jackson*, que j'ai traversés en me rendant de Staunton à *Green-briar*. C'est dans ces dernières montagnes que sont situées les eaux thermales de diverses qualités, célèbres en Virginie pour leurs cures, et désignées sous les noms de *Warm-spring*, source chaude tempérée; *Hot-spring*, source très-chaude; *Red-spring*, source rouge, etc. *Warm-spring*, que j'ai vu, est une source sulfureuse ammoniacale d'environ 20 degrés de chaleur : elle est située au fond d'un profond vallon en forme d'entonnoir, que tout indique avoir été le cratère d'un volcan éteint.

A l'ouest de l'Alleghany, vers le bassin d'Ohio, il est aussi plusieurs sillons remarquables; j'en ai traversé un premier sous le nom de *Reynick* [2] et *High-ballantines*, 8 milles à l'ouest du *town* ou village de *Green-briar*, et il m'a paru aussi élevé, mais bien plus large que Blue-ridge. De son plateau j'en vis une foule d'autres vers sud-ouest et nord-est. Quinze milles plus loin, par une route tortueuse, j'entrai dans une série d'autres chaînons que je ne cessai de traverser, pendant 38 milles, au nombre de 8 ou 10 jusqu'à celui de Gauley, le plus élevé, le plus rapide de tous, et le plus étroit sur sa crête. Je regarde tout l'espace de ces 38 milles, comme une seule et même plateforme assez élevée. Par-delà le Gauley, l'on ne traverse plus de haut chaînon qu'avec le cours des eaux dont on suit la direction, et souvent le lit; mais j'ai remarqué que le lit du grand Kanhawa se fait souvent jour à travers l'un des pays les plus scabreux que j'y aie rencontré. Beaucoup de ces sillons se dirigent sur l'Ohio, et nous verrons que quelques-uns doivent l'avoir traversé : ce Gauley-ridge prend son origine aux sources du grand Kanhawa, au sud-ouest de l'arc d'Alleghany; et sous le nom de *Laurel-hill*, de *Chesnut-ridge*, il va dans le nord se terminer aux têtes de la Susquehannah : au sud, les colons de Kentucky et de Tennessee ont étendu le nom de grand *Laurel* au rameau principal qui sépare le Kentucky de la Virginie; et ils ont communiqué le nom de *Cumberland* à sa continuation, qui côtoie et limite la rivière de Cumberland jusqu'à son embouchure. Je n'ai pas de renseignements suffisants sur cette partie. Le gouvernement des États-Unis a en main un moyen très-simple de s'en procurer un corps complet; ce serait de soumettre tous les arpenteurs par une ordonnance du collége de William et Mary de Williamsburg, où ils subissent leur examen et reçoivent leur patente, à ajouter des détails de topographie aux stériles procès-verbaux de leurs alignements. En peu d'années l'on aurait sans frais un système complet des montagnes et des eaux.

Il me reste à donner sur la structure intérieure de ces montagnes, c'est-à-dire sur la disposition et la nature des bancs et couches de pierre qui leur servent de noyau, les renseignements que j'ai pu me procurer; quelque incomplets qu'ils puissent être, j'ai lieu de croire qu'ils seront de quelque intérêt, ne fût-ce que par leur nouveauté, leur ensemble et le soin que j'y ai donné pour satisfaire les lecteurs qui attachent à la géographie physique l'importance que mérite cette science. Pour qui sait observer des faits

[1] Ce n'est pas sans avoir examiné cette question avec soin, que je m'écarte de la projection de M. Arrow-Smith, qui, négligeant totalement le sillon d'Holy-hill et de Flying-hill, détourne au-dessous de Harrisbourg le chaînon de Blue-ridge dans Kittatiny : ce géographe peut avoir eu des notes de voyageurs qui, influencés par l'opinion vulgaire des colons de Pensylvanie, et par le nom de Blue-ridge qu'ils donnent en quelques cantons au Kittatiny, ont adopté ce système. Mais outre que l'autorité d'Évans, de Fry et de M. Jefferson, m'a paru d'un poids supérieur, j'ai moi-même vu, en traversant la Susquehannah sur la route d'York à Lancastre, un chaînon situé un mille au-dessus du bac de Colombia, lequel prolonge évidemment Blue-ridge, que l'on voit longtemps à l'ouest de cette route plus ou moins distant. Ce chaînon, égal en hauteur sur les deux rives, ne laisse à la rivière qu'un étroit passage, sur un rapide; et tout atteste qu'il a été forcé comme le Potômac sous Harper's-ferry. — Il continue sa route nord-nord-est. — Le lit de la rivière est calcaire au bac de Colombia.

[2] *White-oak, Great-iron, Bald, Blue-mountain.*

[1] Pâture du veau et de la vache.

[2] Nom du colon primitif ou principal sur la route : presque tous les noms de lieu aux États-Unis ont pareille origine.

et en tirer de sages inductions, la structure de notre globe est un livre bien autrement instructif et authentique sur ses révolutions et sur leur histoire, que les traditions, vagues d'abord et sans autorité, des peuples ignorants et sauvages, érigées ensuite en systèmes dogmatiques chez les peuples civilisés.

CHAPITRE IV.

Structure intérieure du sol.

Pendant le cours de mes divers voyages dans les États-Unis, j'ai attaché un intérêt et un soin particuliers à recueillir des échantillons des bancs et couches de pierres que j'ai trouvés les plus dominants et les plus répandus : me trouvant quelquefois à pied plusieurs jours de suite, je n'ai pu me charger que de petits volumes; mais ils ont suffi à mon objet; et tous ces morceaux réunis ou comparés à ceux que des voyageurs étrangers m'ont communiqués ou donnés à Philadelphie, m'ont servi à déterminer à Paris, avec les secours de quelques minéralogistes, le genre et les dénominations de leurs couches-mères, et à mettre en ordre une espèce de géographie physique des États-Unis[1].

En jugeant d'après ces moyens d'instruction, je crois pouvoir établir avec assez d'exactitude que le grand pays compris entre l'Atlantique et le Mississipi est divisé en cinq régions ou natures différentes de sol, classées comme il suit.

§ I.

Région granitique.

La première région, qui est celle des granits, a pour limite la mer Atlantique, à prendre depuis *Long-Island* jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent; de là une ligne remontant ce fleuve jusqu'au lac Ontario, ou plutôt jusqu'à *Kingston* (aliàs Frontenac), et au lieu appelé *Mille-îles;* se portant, par les sources et le cours du Mohawk jusqu'au fleuve Hudson, le long duquel elle revient à son point de départ, *Long-Island.* Dans tout cet espace, le sol est assis sur des bancs granitiques qui forment la charpente des montagnes, et qui n'admettent que par exception des bancs d'autre nature. Le granit se montre à nu dans tous les environs de la ville de New-York : il est le noyau de *Long-Island* (*Ile longue*), autour de laquelle des sables ont été entassés et moulés par la mer : on le suit sans interruption sur toute la côte de *Connecticut,* de *Rhode-Island,* de *Massachusets,* en exceptant le cap *Cod,* qui est formé de sables apportés par le grand courant du golfe du Mexique et de *Bahama*[2], dont j'aurai occasion de parler. Le granit se prolonge encore sur le rivage de *New-Hamsphire* et de *Maine,* où il est mêlé de quelques grès, et aussi de pierres à chaux, dont ce dernier pays approvisionne Boston. Il compose les nombreux écueils de la côte d'*Acadie* et le noyau des montagnes dites de *Notre-Dame* et de la *Madeleine,* situées à droite de l'embouchure du Saint-Laurent. Les rives de ce fleuve sont généralement schisteuses; cela n'empêche pas le granit de s'y montrer fréquemment en blocs détachés, et en écueils adhérents au lit. On le retrouve dans tous les environs de Québec; dans la masse du roc qui porte la citadelle; dans les montagnes assez hautes qui sont au nord-ouest de cette ville; enfin sous la cascade dite de Montmorency, où une petite rivière, qui vient du nord, se jette dans le Saint-Laurent, d'une hauteur de 180 pieds : le lit immédiat de cette chute est un banc calcaire horizontal, gris-noir, de l'espèce appelée primitive ou cristallisée : mais il est porté sur des bancs de granit gris-brun, d'un grain très-serré, qui est presque perpendiculaire à l'horizon : partout où ces bancs se montrent le long du Saint-Laurent, ils sont plus ou moins inclinés, et jamais parallèles à l'horizon : sur la rive droite de ce fleuve, en face de Québec, abonde un granit coloré de rouge, de noir et de gris, le même que j'ai trouvé au palais de la législature (*state-house*) à Boston, dont les environs le fournissent; et tous deux semblables au bloc-piédestal qui porte la statue du tsar Pierre I[er] à Saint-Pétersbourg; ce bloc, venu du lac Ladoga. L'île où est située la ville de *Montréal,* est calcaire; mais tout le rivage qui l'entoure offre des blocs de granit roulés, venus sans doute des hauteurs adjacentes. Le sommet de la montagne de *Bel-œil* est de granit, ainsi que le chaînon des montagnes *Blanches* de New-Hampshire, auquel on peut dire qu'il appartient. Les rameaux de la Nouvelle-Angleterre sont aussi de granit, excepté les environs de *Middleton* et de *Worcester,* qui sont de grès. L'on m'assure que le rameau occidental de *Green-mountains,* et la majeure partie du lac Champlain qu'il limite, sont calcaires, quoique les rocs de Ticonderoga soient de grès; et que le rameau oriental, qui traverse l'État de Vermont, est de granit : alors il paraît que le granit traverse le lac Saint-Georges, ou l'isthme qui le sépare du fleuve Hudson, pour remonter aux sources de ce fleuve et de *Black-river;* de là il se porte jusqu'au Saint-Laurent, à Mille-îles et à Frontenac, où on le trouve toujours rougeâtre, formé en gros cristaux, et surchargé de feld-spath. M. Alexandre Mackenzie, dans son voyage récemment publié[1], fournit les moyens d'en suivre les prolongements bien plus loin dans le nord de ce continent. Cet estimable voyageur, dont j'ai eu occasion de connaître à Philadelphie la personne et le mérite, observe (tome III, page 335), « qu'un granit de couleur grise obscure se trouve dans « tout le pays qui s'étend depuis le lac Winipik jusqu'à « la baie de Hudson; que même on lui a dit qu'il y en « avait également depuis la baie de Hudson jusqu'à la côte « du Labrador. »

Par conséquent tout le nord de l'Amérique, jusqu'à Long-Island, est une contrée granitique.

Quelques lignes auparavant, M. Mackenzie avait dit que des rochers de la nature de la pierre à chaux, disposés par couches minces, et presque horizontales, d'une pâte assez molle, se voyaient sur la rive *Est* du lac Dauphin, sur les bords des lacs du *Castor,* du *Cèdre,* du lac *Winipik* et du lac *Supérieur,* ainsi que dans les lits des rivières qui traversent la longue ligne de toutes ces eaux. Il ajoute : « Ce qui est aussi bien remarquable, c'est que dans la par- « tie la plus étroite du lac Winipik, large de deux milles

[1] On peut voir ces échantillons chez M. la Métherie, rédacteur du Journal de physique.

[2] Les Anglais le désignent sous le nom de *Gulph-stream.*

[1] Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique du nord, traduits par Castera, 3 vol. in-8°.

« au plus, la rive ouest est bordée de cette même qualité « de rochers calcaires, escarpés de 30 pieds d'élévation; « tandis que sur la rive opposée, celle d'est, des rochers « encore plus hauts sont du granit mentionné ci-dessus. »

De l'ensemble de ses descriptions que j'abrége, il résulte que la région des mêmes pierres calcaires que nous verrons régner dans tout l'ouest des Alleghanys, s'étend, par une ligne nord-ouest, au delà du lac Michigan, jusqu'aux sources du Mississipi; et de là à celles de la rivière *Saskatchiwayne*, rejoignant ainsi la grande chaîne des monts *Stony* ou *Chipawas*, qui elle-même est un prolongement de la Cordillère des Andes; et il faut remarquer, dit encore M. Mackenzie, « que c'est dans la ligne de contact de ces « immenses chaînes de granit et de pierres à chaux, que « sont placés tous les grands lacs de l'Amérique du nord. » Fait physique, vraiment digne de l'attention des naturalistes géologues.

Revenant au sud du fleuve Saint-Laurent, le granit tapisse le comté de Steuben jusqu'aux sources de la rivière Mohawk [1], dont il accompagne le cours, sans que je puisse assurer qu'il la traverse, excepté à sa petite chute au-dessus de Schenectady. On ne le voit point à sa grande chute appelée *Cohoës*, dont le lit est de pierre serpentine de la même espèce que j'ai trouvée à Monticello [2] en Virginie, espèce très-répandue dans tout le chaînon dit *Sud-Ouest;* mais il reparaît dès au-dessous d'Albany, sur la rive orientale de l'Hudson, qui coule constamment entre deux côtes raboteuses et couvertes de maigres taillis de chênes et de sapins: à 20 milles au-dessous de Poughkeepsee, commencent des sillons transverses, rocailleux et stériles, qui m'ont retracé la Corse et le Vivarais; ils brisent la route pendant 25 milles, et de toutes parts ils montrent des blocs de granit grisâtres, disposés par bancs inclinés à l'horizon de 45 à 50 degrés, et couverts de mousses, de sapins et autres arbres verts rabougris. Le fleuve coule au milieu de bancs semblables, jusqu'à *West-point*, où il a forcé la barrière des rocs que lui opposait le dernier de ces sillons transverses, au pied duquel finissent les *High-lands* (*Terres-hautes*), et commencent les *Terres-basses* ou *maritimes*.

Dans ce dernier pays, qui règne en plaine jusqu'à New-York, la rive gauche du fleuve ne cesse de montrer des bancs de granit rougeâtre ou grisâtre sortant de terre, de manière à faire penser qu'ils y pénètrent fort avant.

Des recherches minéralogiques, entreprises par une société de médecins de New-York [3], constatent que le granit traverse le territoire de cette ville, le fleuve Hudson, la rivière de *Harlem*, et qu'il s'étend dans tout le premier rang des collines de New-Jersey. La direction de ces bancs, surtout depuis la frontière de Connecticut, est du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire parallèlement à la côte; leur inclinaison est presque verticale à l'horizon, et leur chaîne est jugée se prolonger jusque dans le Vermont. Le docteur Mitchill, voyageur pour cette société, observe, dans le compte qu'il lui a rendu de ces faits (en 1797), que depuis la mer jusqu'à *West-point*, c'est-à-dire, dans les terres basses et d'alluvion maritime, le granit est mêlé de *quartz*, *feld-spath*, *schorl*, *mica* et *grenat*, tantôt par grumeaux, tantôt par feuillets; que la région granitique finit brusquement sur la rive de l'Hudson, à l'île Pollepell, en face d'un gros roc de *Fish-kill* (20 milles au-dessous de Poughkeepsee), et qu'à la distance de 40 *rod* (200 mètres) plus loin commence une région *schisteuse*, qui sort de terre sur la rive du fleuve, comme si elle y servait de lit au granit : il conjecture que ce schiste s'étend jusqu'à Albany, et qu'il sert d'appui à la chute de *Cohoës;* ce qui ne peut s'admettre qu'autant qu'il appellerait *schiste* la serpentine dont on m'a remis l'échantillon, et qui elle-même est le lit immédiat de la chute. Ce schiste, ajoute M. Mitchill, sert aussi de lit à des bancs calcaires épars dans le pays : il cite un bloc de ce genre à un mille de Claverac, et à 4 milles du fleuve *Hudson* et du village du même nom, lequel présente une masse proéminente de 800 acres de surface, remplie de coquillages, sans analogues dans la mer voisine, distante de 140 milles, c'est-à-dire, de plus de 46 lieues.

M. Mitchill cite d'autres bancs calcaires près de New-York, à l'endroit où les eaux se partagent et versent, les unes dans l'Hudson, et les autres dans le *Sound*, ou bras de mer en face de Long-Island; il pense qu'à une époque inconnue de l'histoire, l'Océan a séjourné sur ce terrain, et son opinion s'étaye de tous les faits qu'il cite sur les montagnes de *Catskill*.

Il a trouvé ces montagnes de Catskill composées du même grès que Blue-ridge, dont il les juge être un prolongement; ce fait fixe de ce côté la limite réciproque des granits et des grès qui composent, comme nous l'allons voir, une seconde région très-étendue. Ces grès à Catskill sont portés sur un lit d'ardoise friable qui, au feu, rend une forte odeur de bitume, et qui présente ses bancs tantôt bouleversés en désordre, et tantôt inclinés à l'horizon depuis 50 jusqu'à 80 degrés. M. Mitchill crut d'abord ce terrain *primitif*, parce que les granits et les grès ne contenaient pas de fossiles; mais bientôt plusieurs indications contraires, telles que, 1° l'aspect des rocs formés de gravier, de cailloux, de quartz rouge et blanc, de jaspe roux et de grès, tous évidemment roulés et triturés par les eaux; 2° les couches horizontales et très-régulières de ces rocs; 3° les coquilles fossiles, inconnues dans ces mers (excepté le clam et le scolop), et trouvées sur leurs cimes dans un terrain d'argile et de cailloux; tous ces faits l'ont déterminé à voir, dans cette disposition de terrain, trois grandes époques de formation: la première époque, celle qui plaça les sables; la deuxième, celle des eaux qui les roulèrent et les triturèrent; la troisième, celle de l'existence des coquillages vivants.

Enfin, il remarque que le côté escarpé de ces montagnes verse à l'ouest, tandis que la pente d'*est* est aisée et sans correspondance opposite. Hors de la région des granits que je viens de décrire, il existe quelques cas d'exception, dont les plus remarquables sont, 1° les montagnes entre Har-

[1] Il paraît que le lit de la Mohawk sépare la contrée granitique de la contrée des grès.

[2] Habitation de M. Jefferson en Virginie, sur le chaînon appelé *South-west-mountain*, que l'on devrait plutôt appeler le *Sillon rouge*, à cause de sa terre argileuse de cette couleur, absolument semblable au sol d'Alep en Syrie.

[3] Voyez *Medical repository*, tome 1er, n° 2, imprimé à New-York, 1797.

risburg et Sunbury sur le Susquehannah, composées en majeure partie de ce genre de pierre [1]; 2° une veine de *granit-talqueux* ou isinglass, dont je parlerai § IV; 3° des blocs multipliés au pied de la chaîne *sud-ouest* en Virginie, principalement près de Milton sur Fluvannah.

§ II.

Région des grès.

Ces grès de Catskill forment le caractère distinctif de la deuxième région ou nature de sol, laquelle comprend tout le pays montueux de Blue-ridge, d'Alleghany, de Laurel-hill; les sources du grand Kanhawa; le nœud ou arc de l'Alleghany, et en général toute sa chaîne sud jusqu'à l'angle de la Géorgie et à l'Apalache : je perds sa trace à l'ouest dans l'État de Tennessee et dans le chaînon de Cumberland; et je ne puis assigner sa contiguïté à la région calcaire avec précision : dans le nord et le nord-est, ses limites paraissent être les sources de la *Susquehannah*, même celles des lacs de Génésee, et généralement la rive droite de la Mohawk et de l'Hudson. M. le docteur Smith-Barton, de Philadelphie, qui, au retour d'un voyage à Niagara, en 1797, traversa toute la haute Pensylvanie, ne cessa de voir les grès depuis *Tyuga* jusqu'à 9 milles avant *Nazareth*. M. Guillemard, dans sa route de Philadelphie à Pittsburg par Sunbury, ne les a quittés qu'à l'ouest de l'Alleghany (qui dans le canton est appelé *Blue-hill*), en exceptant néanmoins quelques vallées calcaires, dont je parlerai [2]: enfin, dans la Virginie, depuis Charlotte-ville jusqu'à la rivière *Gauley*, je les ai moi-même trouvés abondants sur les 10 ou 12 chaînons successifs que j'ai traversés, en exceptant aussi les vallées calcaires de *Staunton* et de *Greenbrïar*. Quelquefois ces grès admettent le mélange du quartz blanc laiteux, appelé pierre à flèche, que j'ai trouvé abondant sur *Blue-ridge*, en allant de Frederick-town à *Harper's-ferry*, et quelquefois aussi du quartz gris, qui est le noyau de *Blue-ridge*, à la brèche que lui a faite le Potômac sous Harper's-ferry : quelques-uns des rocs de cette brèche se trouvent être de granit; mais ils sont en petit nombre.

Ces montagnes de grès ne sont pas aussi nues que cette nature de pierre pourrait le faire penser. J'ai trouvé leurs plus hautes cimes en Virginie, entre les rivières de *Greenbrïar* et de *Gauley*, couvertes de beaux arbres et d'herbes hautes et vivaces, végétant dans l'excellent terreau noir *kentuckois*, qui est le caractère distinctif du pays d'Ouest. La région élevée qui s'étend au-dessus du fort Cumberland par delà les sources du *Potômac* jusqu'à celles de l'*Yohogany*, et qui est connue sous le nom de *Greenglades*, est une véritable Suisse très-riche en pâturages, dont la vigueur est entretenue pendant tout l'été par des nuages, des brouillards et des pluies fines qui à cette époque manquent dans la plaine. Ce bienfait est dû à l'élévation d'environ 700 mètres, que nous avons ci-devant reconnue à ce local : il faut néanmoins ne pas étendre ces avantages aux chaînons de *Gauley* et *Laurel-hill*, qui sont rocailleux et secs. Le géographe Évans n'évalue leurs parties cultivables qu'à un 10e du tout; et ses nombreux arpentages donnent à son opinion une autorité prépondérante. Ces portions cultivables ne se trouvent que dans les vallées qui, là comme ailleurs, enrichies des terres roulées des montagnes, sont généralement les plus productives.

Du côté du nord-ouest, c'est-à-dire du côté des lacs de Génésee, d'Ontario et d'Érié, les grès se terminent à une région de schistes ardoisins et de marne bleue très-considérable, puisqu'elle paraît former le lit de ces lacs, ainsi que l'attestent les sondes et les pierres du fond et des rives; elle s'étend même jusque sur les lits de charbon de la Pensylvanie occidentale. Cette marne est pleine de coquilles fossiles. On retrouve les bancs de ces schistes à Niagara, et, comme je l'ai dit, tout le long du Saint-Laurent jusqu'à Québec. Nous avons vu qu'ils pavent aussi en grande partie le lit supérieur de l'Hudson; ce sont là leurs plus grands domaines connus : on ne les aperçoit ailleurs que par petits espaces.

Hors de cette vaste région des grès que je viens de décrire, l'on peut citer quelques cantons de la même nature épars dans les contrées granitiques et calcaires; mais ils y sont à leur tour dans des cas d'exception; tel est celui du canton de *Worcester* en Massachusets, le plus considérable de cette espèce qui me soit connu. L'on ne peut l'assigner à l'Alleghany, à moins que l'on ne prouve sa continuité à travers les rivières et les pays de Hudson et de Connecticut.

§ III.

Région calcaire.

La troisième région, celle des *terres calcaires*, embrasse la totalité des *pays d'Ouest* ou *Backcountry*, situés au couchant des Alleghanys, et se prolonge, selon la remarque de M. Mackenzie (citée page 642), dans le nord-ouest, à travers les rivières et les lacs, jusqu'aux sources de la *Saskatchiwaine* et à la chaîne des monts *Chipawas*. Tout ce qui m'est connu de ce pays, depuis le Tennessee jusqu'au Saint-Laurent, entre les montagnes et le Mississipi, a pour noyau un immense banc de pierres calcaires, disposé presque horizontalement, par lames ou feuillets d'un ou plusieurs pouces d'épaisseur, d'un grain uni, serré, généralement gris; dans le nord, cette pierre calcaire est de l'espèce cristallisée, dite *calcaire primitif*. Ce banc porte immédiatement une couche tantôt d'argile, tantôt de gravier, et par-dessus elle, à surface de terre, une couche d'excellent terreau noir, laquelle est plus épaisse dans les bas-fonds, où elle a jusqu'à 15 pieds, et plus mince sur les ondulations et hauteurs, où elle n'a quelquefois que 6 à 8 pouces. Cette circonstance, de même que le feuilletage du *banc*, attestent évidemment un travail antérieur des eaux de l'Océan.

Dans le pays de Pittsburg, sur l'Ohio, dans le canton de *Greenbrïar*, sur le *Kanhawa*, et dans tout le Kentucky, la sonde manifeste ce banc fondamental : je l'ai vu à nu dans le lit de toutes les rivières et de tous les ruisseaux du

[1] Voyage de Liancourt, tome Ier, page 10.

[2] Le sol de toute la haute Susquehannah est mêlé de schistes, de pierres, de gneiss, de schorl, de feld-spath, coupé d'une foule de sillons peu élevés, qui montent par gradins jusqu'à l'Alleghany; là domine le grès. Il y a aussi des veines basaltiques, produits et témoins d'anciens volcans. Partout les arbres sont rabougris et de faible végétation. (*Note de M. Guillemard.*)

Kentucky, depuis le *Kanhawa* jusqu'aux *Falls* ou *Rapides* d'Ohio, près Louisville. Sur la route de *Cincinnati* jusqu'au lac *Érié*, je l'ai trouvé servant de *plancher* à tout le lit de la *Rivière-aux-glaises* et du *Miami* du lac Érié; il paraît que ce lac est assis sur un fond de schiste noirâtre; mais parmi ses échantillons, l'on trouve beaucoup de calcaire. C'est encore un banc calcaire qui porte le Saint-Laurent à la chute de *Niagara*, et qui de là se prolongeant dans le Génésee, semble accompagner le lit du Saint-Laurent jusqu'à Québec. Il est vrai que dans toute cette partie du nord, le calcaire est de l'espèce dite calcaire *primitif* et cristallisé, comme me l'ont indiqué des échantillons que les colons de Génésee tirent en perçant leurs puits.

Ce sont les dislocations et les fractures de ces bancs qui causent les entonnoirs et gouffres dont j'ai parlé (chap. III, § 1er), où se perdent les eaux des pluies et même des rivières. J'en ai vu des exemples curieux à Greenbrïar, en Virginie, et à *Sinking-spring* en Génésee, où une source se montre au fond d'un entonnoir, et immédiatement à six pieds de là se replonge sous terre : ce sont aussi ces cours d'eaux souterraines qui produisent les vents de quelques cavernes, telle que celle citée par M. Jefferson, dans le chaînon de *Calf-pasture* [1].

Depuis Louisville jusqu'à la *rivière* [2] *blanche*, où il finit brusquement, j'ai encore trouvé tous les ruisseaux et rivières coulant à nu sur le banc calcaire kentuckois. Quelques voyageurs américains, en voyant mes échantillons, m'ont assuré que le *Holstein*, branche nord de la *Tennessee*, coulait sur un fond semblable : je regrette de n'avoir pu obtenir de bons renseignements sur le sol qui s'étend au delà, dans la Géorgie et dans la Floride.

A Louisville, la première couche superficielle sur la haute *banquette* du fleuve est un terreau noir de 3 pieds d'épaisseur; sous ce terreau est une couche de sable maigre de 14 à 15 pieds d'épaisseur *sans* coquillages, puis une autre couche de sable de 6 à 10 pouces *avec* coquillages; puis un gravier assez gros jusqu'au fond du fleuve, dont l'écore a 25 pieds de hauteur totale.

A quatre milles de Louisville, vers l'Est [3], en rentrant dans l'intérieur des terres, la première couche superficielle de terreau n'a plus que 20 pouces d'épaisseur; et plus loin, à 4 milles de Francfort [4], elle n'a plus que 15 pouces : dans ces deux endroits elle a sous elle une couche d'argile de 24 à 36 pouces, qui ne se trouve point auprès du fleuve. Sous cette argile est le banc calcaire, qu'il faut percer avec beaucoup de peine pour arriver à un lit de gravier et d'argile où reposent les eaux non tarissantes des puits.

A l'endroit que j'ai cité près de Louisville, le banc a 3 pieds d'épaisseur, et l'on trouve ces eaux non tarissantes à 18 pieds de profondeur totale, depuis la surface du sol; en d'autres endroits l'épaisseur du banc paraît plus considérable : les roches qui forment les *Falls* ou *rapides* de l'Ohio, sous Louisville, appartiennent à ce grand banc calcaire. Dans les basses eaux, l'on a recueilli beaucoup de

[1] Voyez notes de M. Jefferson sur la Virginie, page 63.
[2] White river.
[3] A l'habitation de M. Thompson.
[4] A l'habitation de M. *Inès*, juge.

pétrifications à sa surface, mais elles y étaient importées et non incrustées. Je n'ai jamais vu de fossiles incrustés dans la pâte du grand banc souterrain. Ce fait m'a d'autant plus étonné, que, près de Francfort, à l'habitation de M. *Inès*, juge, me promenant avec lui sur la cime d'un chaînon élevé d'environ 100 pieds au-dessus du ruisseau *Elkhorn*, qui le perce, nous trouvâmes dans le bois une multitude de grosses pierres totalement pétries de coquilles fossiles. A *Cincinnati*, sur la seconde banquette de l'Ohio, j'ai retrouvé les mêmes pierres pétries de coquilles; enfin le docteur Barton en a recueilli de semblables sur les hauteurs d'*Onondago*, dans l'État de New-York, à une distance de plus de 190 lieues, avec la seule différence que ses échantillons sont bleu-ardoise, et les miens de couleur rose-violet [1].

[1] De retour à Paris, j'ai soumis ces coquillages à l'examen de l'un de nos plus habiles naturalistes dans cette branche de science (M. Lamark), et je ne puis mieux satisfaire la curiosité de mes lecteurs, qu'en leur communiquant le jugement qu'il en a porté.

« Monsieur, j'ai examiné, avec le plus grand soin, les trois « morceaux de fossiles que vous m'avez confiés, et que vous « avez recueillis dans l'Amérique septentrionale.

« J'ai vu très-clairement, dans chacun d'eux, des *térébra-* « *tules* fossiles * entassées et sans ordre. Ces térébratules sont « presque toutes de la division de celles qui sont cannelées « longitudinalement en dessus et en dessous, comme la téré- « bratule que Linné a désignée sous le nom d'*Anomia dor-* « *sata*.

« On ne voit, de la part de ces coquilles fossiles, que le « moule intérieur, c'est-à-dire, que la matière pierreuse dont « leur intérieur s'est rempli pendant le long séjour de ces co- « quilles dans le sein de la terre. Cependant, sur plusieurs « d'entre elles, on retrouve encore des portions minces et « blanchâtres de la coquille même.

« — Dans le morceau qui vient de Cincinnati, on voit dis- « tinctement trois sortes de coquilles fossiles : savoir, une « espèce de térébratule à grosses cannelures, et qui approche « de celle figurée dans la nouvelle Encyclopédie, pl. 241, « fol. 3; une autre espèce de térébratule non cannelée, mais « pointillée, nacrée et à oreillettes; enfin, une coquille bivalve « à épines rares, dont je ne puis reconnaître le genre, n'en « pouvant examiner la charnière.

« — Dans le morceau pris dans le *Kentucky*, à cent pieds « au-dessus du lit des eaux, je remarque des individus de « différents âges, d'une espèce de térébratule cannelée, qui « paraît se rapprocher de celle figurée dans la nouvelle En- « cyclopédie, pl. 242, fol. 1, ayant ses cannelures plus fines « et plus nombreuses que dans la térébratule cannelée du « morceau précédent, et sa valve supérieure ou la plus petite, « aplatie. Ce même morceau contient un fragment de bélem- « nite.

« — Enfin, dans le troisième morceau, pris sur les hauteurs « ouest d'Onondago, je vois de nombreux débris de deux té- « rébratules cannelées, différentes encore de celles des deux « morceaux précédents; l'une d'elles, un peu trigone, offre « une gouttière sur le dos de la grande valve, et s'approche « beaucoup de celle qui est représentée dans la pl. 244, fol. « 7, de la nouvelle Encyclopédie. L'autre térébratule du même « morceau est grande, aplatie presque comme un peigne; mais « elle présente des fragments trop incomplets, pour qu'il soit « possible de la caractériser, et d'en déterminer les rapports « avec d'autres espèces.

« *Nota*. D'après la considération de ces trois morceaux, il « me paraît évident que les régions de l'Amérique septentrio- « nale où ces morceaux ont été recueillis, ont fait autrefois

* Nouveau genre établi dans mon *Système des animaux sans vertèbres*, page 138, avec un démembrement du genre *anomie* de Linné.

Hors du *pays d'Ouest* et de la région que je viens de décrire, il n'existe que deux *cantons* calcaires, dignes de faire exception par leur étendue : l'un situé dans la longue vallée que forment entre eux les sillons de *Blue-ridge* et de *North-mountain*, depuis la Delaware, au-dessus d'Easton et Bethléem, jusqu'aux sources de la rivière *Shenandoa*, et même par delà le fleuve *James*, au grand arc de l'Alleghany; car le comté de *Botetourt*, qui occupe cette dernière partie, est appelé le *comté de la Chaux*, attendu qu'il en fournit tout le pays à l'est de Blue-ridge, où l'on n'en a pas. Rockbridge est aussi en grande partie calcaire, ainsi que tout le pays de *Shenandoa* jusqu'au Potômac.

Une seconde partie de la vallée, celle qui s'étend du Potômac à la *Susquehannah*, comprend le bassin des rivières *Grand-Connegocheague* et *Connedogwinit*, où sont situés les territoires de *Chamber's-burg*, de *Shipen's-burg* et de *Carlisle*, célèbres par leur fertilité. La troisième partie, qui s'étend de la *Susquehannah* à la *Delaware*, occupe le bassin de la rivière *Swetara*, traverse avec quelques lacunes les branches du *Schuylkill*, et se termine vers *Easton* et *Nazareth*, dont les terrains ont aussi de la réputation. Sa limite montueuse, au nord-est, est le sillon *Kittatini*, prolongement de *North-mountain*; et au *sud-est*, le sillon connu dans le pays sous les divers noms de *Souht-mountain*, *Flying-hills*, *Holy-hille*, mais qui, comme je l'ai dit, n'est que le prolongement direct de Blue-ridge. Cette circonscription d'une même vallée calcaire, depuis l'arc d'Alleghany jusqu'à Easton, par deux chaînes latérales, devient elle-même une preuve de l'identité que j'attribue à leurs prolongements.

L'autre canton calcaire, contigu à celui-ci, s'étend au revers oriental de *Blue-ridge*, depuis la brèche du Potômac jusqu'aux approches du Schuylkill dans le comté de Lancastre. Il a pour limites précises au sud-ouest et au sud, le Potômac et le lit du Grand-Monocacy, qu'il ne traverse pas à l'est : il comprend le territoire de Frederick-town, la majeure partie du cours du Patapsco, et les pays d'York et de Lancastre, qui sont considérés à juste titre comme les greniers de la Pensylvanie; enfin il paraît se perdre entre Noristown et Rocksbury sur le Schuylkill : le reste de sa frontière, depuis le Monocacy jusqu'au Schuylkill, n'est point tracé par des hauteurs, quoique ce soit un point de partage de plusieurs eaux, et il ne donne point à ce canton le caractère de vallée que l'on observe dans les autres districts calcaires.

Il y a, entre le calcaire de l'*Ouest* et celui de ces deux cantons de l'*Est*, deux différences remarquables : la première est que la pâte des bancs calcaires de l'Est est généralement de couleur bleue assez foncée, et très-mêlée de veines blanches de quartz, tandis que la pâte de la grande couche calcaire de l'Ouest, surtout en Kentucky, est de couleur grise, d'un grain homogène et feuilleté.

La seconde différence est que le banc de l'Ouest est, ainsi que je l'ai dit, presque horizontal, et formant comme une table universelle sous le pays. Dans l'Est, au contraire, c'est-à-dire, dans les comtés de *Botetourt*, de *Rockbridge*, de *Staunton*, de *Frederick-town*, d'*York*, de *Lancastre*, et jusqu'à *Nazareth*, le calcaire est généralement confus et comme bouleversé : lorsque ses bancs observent des inclinaisons régulières à l'horizon, on remarque que c'est le plus communément de 40 à 50 degrés; avec cette nuance singulière, que dans la vallée entre *North-mountain* et de *Blue-ridge*, l'angle est toujours moins considérable, c'est-à-dire au-dessous de 45°, tandis que dans les pays de Lancastre, York et Frederick-town (hors des montagnes), l'angle est plus habituellement au-dessus de 45°; et ce cas a lieu pour tous les autres bancs, soit de granit, soit de grès, qui sont moins inclinés dans les montagnes, et plus inclinés en s'approchant de la mer. A la cascade du *Schuylkill*, près Philadelphie, les bancs d'isinglass sont inclinés à 70° : sur l'Hudson, ils vont jusqu'à 90°.

De ces derniers faits, l'on a droit de conclure que toute la côte atlantique a été bouleversée par des tremblements de terre auxquels nous verrons ci-après qu'elle est très-sujette, tandis que le pays à l'ouest des Alleghanys n'en a pas été tourmenté. Aussi le docteur Barton assure-t-il que les mots *tremblements de terre* et *volcan* manquent aux langues des indigènes de l'Ouest, tandis qu'ils sont usités et familiers dans les dialectes de l'Est. Aux tremblements de terre, s'associent ordinairement les volcans, et l'on trouve en effet beaucoup de basaltes dans l'Alleghany et dans ses vallées; il faudrait des recherches expresses pour mieux désigner les anciens cratères. Je ne puis dire s'il y a ou s'il n'y a pas de coquillages fossiles dans les bancs de l'Est dont je viens de parler; seulement je sais que l'on en a observé dans le calcaire primitif des environs du lac Ontario et de Niagara [1].

L'on pourrait encore citer des veines et rameaux calcaires hors de ces régions principales; il y en a dans le district de Maine qui fournissent la chaux à Boston. La *Pointe-aux-roches*, sur le lac Champlain, est calcaire, et sans doute d'autres parties de ce lac; plusieurs cantons le sont aussi aux environs de New-York; mais l'exemple le plus singulier que je connaisse dans les États du *Sud*, est celui d'un sillon qui n'a pas plus de 15 yards ou 14 mètres de lar-

« partie du fond des mers*, ou du moins qu'elles montrent « actuellement à découvert la portion de leur sol qui a fait « partie du fond des mers et non de ses rives, car les fossiles « qu'on y trouve maintenant sont des coquillages pélagiens « (voyez mon *Hydrogéologie*, pages 64, 70 et 71), qui, comme « les gryphytes, les ammonites (les cornes d'Ammon), les « orthocératites, les bélemnites, les encrinites (les palmiers « marins), etc. vivent constamment dans les grandes pro- « fondeurs des mers, et jamais sur les rivages. Aussi la plupart « de ces coquillages et de ces polypiers ne sont-ils connus « que dans l'état fossile.

« Vos observations, monsieur, déterminent la nature des « fossiles que l'intérieur d'Amérique septentrionale laisse « maintenant à découvert, et il y a apparence que parmi ces « fossiles l'on y chercherait vainement des *coquilles littorales*.

« LAMARCK. »

* A l'appui de cette opinion, viennent encore les nombreuses salines dont est rempli tout le pays d'Ouest. On les y désigne sous le nom de *licks*, que l'on voit à chaque instant sur les cartes du Kentucky. La source la plus riche est près du lac Oneïda; elle contient un dix-huitième de sel de son poids. Les mers du Nord n'en contiennent que 1/32, et celles des tropiques 1/12 environ. Il est remarquable que ces sources salées sont rares sur la côte Atlantique. (*Note de l'auteur.*)

[1] Voyage de Liancourt, tome II.

geur moyenne, et quelquefois seulement 3 mètres, et qui cependant s'étend plus de 66 lieues, continuées depuis le Potômac jusqu'au Roanoke : comme cette veine est habituellement à la surface du sol, on suit sa trace avec d'autant plus de certitude qu'elle est la seule à fournir de chaux tout le plat pays. Elle ne s'écarte pas de plus de 3 à 5 milles du sillon *rouge* ou *South-west-mountain*, auquel elle est parallèle.

§ IV.

Régions de sables marins.

La quatrième région, formée de sables marins, comprend toute la plage depuis *Sandy-Hook*, en face de l'*Ile-Longue*, jusqu'à la Floride : sa limite dans l'intérieur des terres est un *banc* ou *sillon de granit* talqueux, dit *roche feuilletée*[1] ou *isinglass*, qui court constamment dans le sens de la côte, c'est-à-dire, de nord-est à sud-ouest; ce sillon ou banc part de l'extrémité des chaînes granitiques de la rive droite de l'Hudson, peut-être même du rivage en face de l'*Ile-Longue*, d'où je présume que les rocs se continuent sous la mer, et il s'étend jusqu'à la Caroline du nord par delà le fleuve *Roanoke*, sous la forme d'un mince sillon, large au plus de 2 à 6 milles, sur une longueur de près de 500. Dans toute cette ligne, ce sillon, comme l'a très-bien observé Évans, marque sa route par les cascades qu'il fait subir à tous les fleuves avant leur arrivée à la mer; ces cascades elles-mêmes sont la limite extrême du flux et du reflux des marées. Ainsi le sillon d'isinglass coupe la *Delaware* à *Trenton*, le *Schuylkill* 2 milles au-dessous de Philadelphie, la *Susquehannah* au-dessus du *Creek* ou ruisseau *Octarora*, le *Gunpowder* au-dessus de *Joppa*, le *Patapsco* au-dessus de *Elk-ridge*, le *Potômac à George-town*, le *Rappahannock* au-dessus de *Fredericksburg*, le *Pamunky* au-dessous de ses 2 branches (50 milles au-dessus de *Hanover*), le *James* à *Richmond*, l'*Appamatox* au-dessus de *Petersburg*, et le *Reanoke* au-dessus d'*Halifax*. L'on n'a point observé de fossiles dans tout ce banc.

Entre lui et la mer, le sol, dans une largeur variable de 30 à 100 milles, est un sable évidemment apporté par l'Océan, qui jadis eut pour rivage la ligne du sillon lui-même. Aux embouchures et sur les bords des rivières, quelques terres argileuses venues des montagnes par des débordements, forment avec ce sable un mélange fertile : le géographe Évans a même reconnu un banc souterrain d'argile jaune, de 3 à 4 milles de largeur, placé longitudinalement entre le sillon et le rivage, et qui, donnant du corps aux sables adjacents, les rend propres à faire de bonnes briques, ainsi qu'on le voit à Philadelphie : hors ces deux cas, ce sable est le même que celui de la mer voisine, c'est-à-dire, blanc, fin, et profond jusqu'à 20 pieds.

Peter Kalm, voyageur suédois, en 1742, a observé qu'en Pensylvanie et en New-Jersey, les couches sont comme il suit :

1° Terre végétale, 10 à 12 pouces, ci. . . . . 1 pied.
2° Sable mêlé d'argile, 6 à 7 pieds, ci 7
3° Graviers et cailloux roulés tenant des huîtres et des *clams*, tels qu'ils vivent encore sur la côte, de 3 à 5 pieds, ci. 5

4° Une couche de vase noire, fétide, remplie de roseaux et de troncs d'arbres, dont il ne donne pas l'épaisseur. Cette couche, qui gâte toutes les eaux des puits, se trouve à Philadelphie entre 14 et 18 pieds de profondeur; à *Raccoon* en *New-Jersey*, entre 30 à 40 pieds; à *Washington*, je l'ai vue moi-même à 18 pieds dans la maison de M. *Law*, dont elle corrompt le puits.

5° Sous tous ces bancs, une couche d'argile où s'arrêtent les eaux : l'on me demandera peut-être sur quoi porte cette couche d'argile; mais je ne connais point de sondes inférieures, et puis il faut bien s'arrêter quelque part, sous peine d'arriver, comme les Indiens, à la tortue qui porte le monde.

Lorsque l'on considère que le noyau de l'Ile-Longue est un granit talqueux; que les pointes de roche et les récifs qui se montrent d'espace en espace jusqu'à la baie *Chesapeak*, et même par delà Norfolk, sont de ce même granit; que toutes les roches du cap *Hatteras* en sont encore, on est tenté de le regarder comme le noyau fondamental de la côte; mais l'inclinaison des bancs dans la ligne des cascades, qui est de 70 degrés à celle du Schuylkill, et jamais de moins de 50 degrés de l'est à l'ouest, en offrant une direction contraire, tend plutôt à prouver que ces bancs servent de soutien à la région intérieure sous laquelle leurs tables s'enfoncent[1].

§ V.

Régions d'alluvions fluviales.

La cinquième et dernière *région* est le pays qui, depuis le sillon des cascades, s'élève en ondulation jusqu'au pied des montagnes de grès ou de granit. Sa limite est moins facile à tracer dans la Géorgie occidentale, où le sillon d'isinglass ne se montre pas. Ce terrain a pour caractère d'être ondulé, tantôt par mamelons isolés, tantôt par sillons de petites collines; d'être composé de diverses espèces de terres et de pierres, tantôt confuses, tantôt rangées par couches, qui s'interrompent ou se succèdent plusieurs fois depuis les montagnes jusqu'à la plage maritime, en offrant toujours les caractères de matériaux roulés par les eaux des pentes supérieures : et telle est en effet l'origine de toute cette contrée. Lorsque l'on calcule le volume, la rapidité, le nombre de tous ses fleuves, de la Delaware, du Schuylkill, de la Susquehannah, du Potômac, du Rapahannok, de l'York, du James, etc.; lorsqu'on observe que la plupart d'entre eux, longtemps avant leurs embouchures, ont des lits larges depuis 600 jusqu'à 2,000 toises, sur une profondeur de 20 à 50 pieds; que dans leurs débordements annuels ils noient quelquefois le plat pays à 20 pieds de hauteur, l'on conçoit que de telles masses d'eaux ont dû opérer des mouvements prodigieux de terrain, alors surtout que dans les siècles reculés les montagnes plus élevées donnaient plus d'impétuosité à leur cours; que les arbres des forêts entraînés par milliers donnaient plus de force et d'aliments à leurs ravages; que des glaces amoncelées pendant des hivers de 5 à 6 mois produisaient des débâcles énormes, telles qu'en 1784 la Susquehannah en

[1] Le voyageur suédois Peter Kalm l'appelle *glimmer*.

[1] On remarque que cet *isinglass* contient plus de parties de mica dans les pays du sud, et plus de schorl dans les pays du nord de cette côte.

montra un exemple effrayant, lorsqu'elle amoncela, au détroit de *Mac Calls' Ferry* sous Colombia, une digue de plus de 30 pieds de glaces, dont l'obstacle faillit de noyer toute la vallée. A ces époques de la nature où l'Océan baignait immédiatement le pied des montagnes, comme le prouvent les délaissements que l'on y rencontre de toutes parts, ces montagnes plus élevées, en ce qu'elles n'avaient encore rien perdu de ce que leur ont enlevé depuis les siècles et la chute continuée des eaux, donnaient, par leur hauteur et par la roideur de leurs pentes, une action bien plus puissante à ces eaux; leurs sommets plus froids étaient couverts plus longtemps de neiges plus abondantes, de glaciers plus considérables : et lorsque la chaleur des étés, plus courts sans doute, mais non moins intenses, fondait ces neiges et ces glaces, les torrents qui en résultaient déchiraient les pentes plus garnies de terres, creusaient des ravins plus profonds, y faisaient tomber les arbres minés par leurs racines, et entraînaient d'immenses débris qui s'entassaient sur les dernières rampes des montagnes : dans les années suivantes, d'autres débris venaient embarrasser les routes des années antérieures; les torrents arrêtés par leurs propres digues acquéraient de nouvelles forces en croissant de volume, et, les attaquant sur plusieurs points, ils les renversaient par les parois les plus faibles : alors ils se frayaient des routes nouvelles et variables à travers des vases plus molles, parce que les matériaux les plus pesants restaient toujours en arrière, faute de pente et d'impulsion. Par ce mécanisme continué pendant des siècles, d'anciens lits de torrents devinrent des vallons; d'anciens rivages et terrains d'alluvion devinrent des côtes et des plaines; et les fleuves descendant de niveaux en niveaux, abandonnant de pente en pente leurs plus lourds fardeaux, déposant successivement les plus légers et les plus solubles, empiétèrent sans cesse sur le domaine de l'Océan par des comblements de sables, de vases, de cailloux roulés, et d'arbres qui lièrent tous ces matériaux. Le Mississipi encore aujourd'hui nous offre le spectacle instructif de toutes ces grandes opérations. L'on calcule que depuis 1720 jusqu'en l'année 1800, c'est-à-dire en 80 ans [1], il a poussé son comblement d'environ 15 milles dans la mer, c'est-à-dire environ 26,000 mètres : ainsi, sous les yeux de trois générations, il a créé à son embouchure un pays nouveau qu'il accroît chaque jour, et dans lequel il entasse des mines de charbon pour les siècles futurs. Telle est la célérité de son comblement, qu'à la *Nouvelle-Orléans*, à 100 lieues au-dessus de l'embouchure actuelle, un canal creusé dernièrement par le gouverneur baron de Carondelet, depuis le fleuve jusqu'au lac Pontchartrain, a mis à découvert un terrain intérieur totalement formé de *vases noires*, et de troncs d'arbres entassés à plusieurs pieds de profondeur, qui n'ont encore eu le temps ni de se pourrir, ni de se convertir en charbon. Les deux rives ou banquettes du fleuve tout entières sont formées de troncs d'arbres ainsi enfoncés et maçonnés de vase, dans une étendue de plus de 300 lieues, et il les a tellement exhaussées, qu'elles lui forment une digue latérale de 12 à 16 pieds d'élévation au-dessus du sol adjacent, généralement plus bas, et que dans les crues de chaque année, qui sont d'environ 8 mètres, les eaux exubérantes ne peuvent plus rentrer dans le fleuve, et forment des marais vastes et nombreux, qui un jour deviendront des moyens de richesses, mais qui présentement sont des obstacles à la culture et à la population.

[1] Voyage de Liancourt, tome IV, page 189.

CHAPITRE V.

Des lacs anciens qui ont disparu.

Il existe encore dans la construction des montagnes des États-Unis une autre circonstance plus caractérisée que partout ailleurs, qui a dû singulièrement augmenter l'action et varier les mouvements des eaux : lorsqu'on examine avec attention le terrain et même les cartes qui le représentent, l'on remarque que les chaînes principales ou sillons d'*Alleghany*, de *Blue-ridge*, etc. se trouvent tous dirigés en sens transverse au cours des grands fleuves, et que pour se faire jour du sein des vallées vers la mer, ces fleuves ont été contraints de percer les sillons et d'en renverser la barrière. Ce travail se montre avec évidence dans la James, le Potômac, la Susquehannah, la Delaware, etc. lorsque ces fleuves sortent de l'enceinte des montagnes pour entrer dans le pays inférieur; mais l'exemple qui m'a le plus frappé sur les lieux est celui du Potômac, 3 milles au-dessous de l'embouchure de la Shenandoa. Je venais de *Frederick-town*, distant d'environ 20 milles, et je marchais du sud-est vers le sud-ouest par un pays boisé et ondulé; après avoir traversé un premier sillon assez bien marqué, quoique de pente aisée, je commençai à voir devant moi, à 11 ou 12 milles vers l'ouest, le chaînon du Blue-ridge, semblable à un haut rempart couvert de forêts et percé d'une brèche du haut en bas. Je redescendis dans un pays ondulé et boisé qui m'en séparait encore, et enfin m'étant rapproché, je me trouvai au pied de ce rempart qu'il fallait franchir, et qui me parut haut d'environ 350 mètres [1]. En me dégageant des bois, je vis dans son entier une large brèche, que bientôt je jugeai être de 12 à 1300 mètres de largeur. Au fond de cette brèche coulait le Potômac, laissant de mon côté sur sa gauche une rive ou pente praticable, large comme lui-même, et sur sa droite serrant immédiatement le pied de la brèche : sur les deux parois de cette brèche, et du haut en bas, beaucoup d'arbres sont implantés parmi les rocs, et masquent en partie le local du déchirement; mais vers les deux tiers de la hauteur du flanc droit du fleuve, un grand espace à pic, qui a refusé de les recevoir, montre à nu les traces et les caricatures de l'ancienne attache ou muraille naturelle, formée de quartz gris, que le fleuve vainqueur a renversée, en roulant ses débris plus loin dans son cours; quelques blocs considérables qui lui ont résisté demeurent encore comme témoins à peu de distance. Le fond de son lit à l'endroit même est hérissé de roches fixes qu'il ne brise que peu à peu. Ses eaux rapides tournoient et bouillonnent à travers ces obstacles, qui dans un espace de 2 milles forment des *falls* ou *rapides* très-dangereux. Je les vis couverts des dé-

[1] Faute d'instruments et de temps, mon moyen de mesurage fut de choisir, vers le pied du sillon, plusieurs arbres d'une hauteur à peu près connue de 25 mètres, et d'en répéter, d'échelon en échelon, la mesure comparative, ayant égard à la réduction de perspective.

bris de bateaux naufragés peu de jours auparavant [1], qui avaient perdu 60 barils de farine.

A mesure que l'on s'avance dans ce défilé, il se resserre au point que le fleuve ne laisse plus libre qu'une voie de charrette, qui même est inondée dans ses hautes crues. Les flancs de la montagne donnent jour à une foule de sources qui dégradent encore cette voie en plusieurs endroits; et comme sa majeure partie est de pur roc, de quartz gris et de grès, et même de granit, je tiens pour impossible le canal que l'on y projette : au bout de 3 milles on arrive au confluent de la rivière *Shenandoa :* elle sort brusquement à main gauche du revers escarpé de Blue-ridge, qu'elle serre et ronge dans son cours. J'estime sa largeur, à cet endroit, environ le tiers de celle du Potômac, qui m'a paru avoir 200 mètres. Un peu plus haut, on traverse ce dernier fleuve au bac de *Harper* (*Harper's Ferry*), et par un coteau rapide on monte à l'auberge du lieu. De ce point saillant, le défilé se présente comme un grand tuyau où la vue resserrée ne rencontre que des rocs et la verdure des arbres, sans pouvoir pénétrer jusqu'à l'extrémité, vers la brèche. Quand on vient de *Frederick-town*, l'on ne voit pas non plus la riche perspective dont les notes de M. Jefferson font mention; sur l'observation que je lui en fis peu de jours après, il m'expliqua qu'il tenait sa description d'un ingénieur français, qui, pendant la guerre de l'indépendance, s'était porté sur le haut de la montagne; et je conçois qu'à cette élévation la perspective doit être aussi imposante que le comporte un pays sauvage dont l'horizon n'a pas d'obstacles.

Plus j'ai considéré ce local et ses circonstances, plus je me suis persuadé que jadis le sillon de *Blue-ridge*, dans son intégrité, fermait absolument tout passage au Potômac, et qu'alors toutes les eaux du cours supérieur de ce fleuve, privées d'issue et accumulées au sein des montagnes, formaient plusieurs lacs considérables. Les nombreuses chaînes transverses qui se succèdent depuis le fort Cumberland n'ont pu manquer d'en établir à l'ouest de *North-mountain*. D'autre part, toute la vallée de Shenandoa et de Conegocheague dut n'en former qu'un seul depuis *Staunton* jusqu'à *Chambersburg ;* et parce que le niveau des collines, même d'où ces deux rivières tirent leurs sources, est de beaucoup inférieur aux chaînes *Blue-ridge* et *North-mountain*, il est évident que ce lac dut n'avoir d'abord pour limites que la ligne générale du sommet de ces deux grands sillons; en sorte qu'aux premières époques il dut s'étendre et s'appuyer comme eux jusqu'au grand arc de l'Alleghany vers le sud. Alors les deux branches supérieures du fleuve *James*, également barrées par Blue-ridge, devaient l'augmenter de toutes leurs eaux; tandis que, vers le nord, le niveau général du lac ne trouvant point d'obstacles, dut se prolonger entre Blue-ridge et le sillon de Kittatiny, non-seulement jusqu'à la Susquehannah et au Schuylkill, mais encore par delà le Schuylkill et même la Delaware. Alors tout le pays inférieur, celui qui sépare Blue-ridge de la mer, n'avait que de moindres rivières, fournies par les pentes orientales de Blue-ridge, et par le trop plein du grand lac, versé du haut de ses sommets. Par suite de cet état, les rivières devaient y être moindres, le sol généralement plus plat; le sillon de granit talqueux ou isinglass, devait arrêter les eaux et former des lagunes marécageuses. La mer devait venir jusqu'à son voisinage, et y occasionner d'autres marais de l'espèce de *Dismal Swamp*, près de Norfolk; et si le lecteur se rappelle la couche de *vase noire* mêlée de roseaux et d'arbres que la sonde trouve partout enfouie sous la côte, il y verra la preuve de toute cette hypothèse. Avec le secours des tremblements de terre très-fréquents sur toute la côte atlantique, ainsi que je l'expliquerai, les eaux, qui ne cessèrent d'attaquer et de miner les sommets qui leur servaient de digues, s'y formèrent des issues; du moment que des volumes plus considérables purent s'échapper, les brèches s'accrurent davantage et plus rapidement; et l'action puissante des cascades démolissant le sillon du haut en bas, finit par livrer passage à la plus forte masse du lac : cette opération a dû être d'autant plus facile, que *Blue-ridge*, en général, n'est pas une masse homogène cristallisée par de vastes bancs, mais un amas de blocs séparés, plus ou moins gros, entremêlés d'une terre végétale qui se délaye facilement : c'est une véritable digue maçonnée de terre grasse; et comme ses pentes sont très-escarpées, il arrive fréquemment que les dégels et les grandes pluies, enlevant cette terre, privent les blocs de leur appui, et alors la chute d'une ou de plusieurs masses y cause des éboulements et des espèces d'*avalanches de pierres* très-considérables, et qui durent pendant plusieurs heures; par cette circonstance, les cascades du lac durent exercer cette action d'autant plus rapide et plus efficace. Leurs premières tentatives ont laissé des traces dans ces *gaps* ou *cols* qui, d'espace en espace, font des dentelures à la ligne des sommets; l'on voit clairement sur les lieux que ce furent de premiers *versoirs* du *trop plein*, abandonnés ensuite pour d'autres versoirs qui se démolirent plus aisément. L'on conçoit que l'écoulement des lacs dut changer tout le système du pays inférieur : alors furent roulées toutes ces terres de seconde formation qui composent la plaine actuelle. Le banc d'isinglass, forcé par des débordements plus fréquents et plus volumineux, creva sur plusieurs points, et ses marécages, mis à sec, écoulèrent leurs vases et les joignirent à ces vases noires du littoral, qu'aujourd'hui nous trouvons enfouies sous les terres d'alluvions, apportées depuis par les fleuves agrandis.

Dans la vallée entre Blue-ridge et North-mountain, les changements furent relatifs à la manière dont se fit l'écoulement. Plusieurs brèches, ayant à la fois ou successivement livré passage aux cours d'eaux appelés maintenant James, Potômac, Susquehannah, Schuylkill, Delaware, leur lac général et commun se partagea en autant de lacs particuliers séparés par les ondulations de terrain qui excédèrent leurs niveaux; chacun de ces lacs eut son versoir particulier, jusqu'à ce qu'enfin ce versoir se trouvant miné au plus bas niveau, les terres furent totalement découvertes. Cet événement a dû être plus ancien pour les rivières James, Susquehannah et Delaware, parce que leurs bassins sont plus élevés. Il a dû arriver plus récemment au fleuve Potômac, par la raison inverse que son bassin est le plus profond de tous : il serait à désirer que

[1] La témérité des navigateurs américains rend ces accidents fréquents dans leurs fleuves comme sur l'Océan.

quelque jour le gouvernement des États-Unis, ou quelque société savante du pays voulût charger d'habiles ingénieurs de faire des recherches sur cet intéressant sujet; il en résulterait infailliblement, à l'appui de ce que je viens de dire, des preuves de détail et des vues nouvelles du plus grand avantage pour la connaissance des révolutions qu'a subies notre globe.

Je ne puis déterminer jusqu'où la Delaware étendit alors, vers l'orient, le reflux de ses eaux. Il paraît que son bassin fut borné par le sillon qui côtoie sa rive gauche, et qui est le prolongement apparent de Blue-ridge et de North-mountain. Il est probable que son bassin a toujours été séparé de celui de l'Hudson, comme il est certain que l'Hudson en a eu un particulier dont la limite et la digue furent au-dessus de West-Point, à l'endroit appelé *Highsland* (*terres hautes*). Pour tout spectateur de ce local, il semble incontestable que le chaînon transverse qui porte ce nom a autrefois barré le fleuve et contenu ses eaux à une hauteur considérable; et lorsque j'observe que la marée remonte jusqu'à 10 milles au delà d'Albany, ce niveau si bas dans une si grande étendue, comparé à l'élévation des montagnes qui enveloppent ce bassin, me fait penser que le lac dut se prolonger jusqu'aux rapides du fort Édouard, peut-être même communiquer avec les lacs George et Champlain, et dans cet état rendre insensible la chute de la Mohawk (le Cohoes), dont il dépassait le niveau : cette chute ne put se former qu'après l'écoulement du lac par la brèche de *West-Point :* et l'existence de ce lac, en expliquant les traces d'alluvions, de coquilles pétrifiées, de bancs de schistes et d'argiles cités par le docteur Mitchill, prouve la justesse des inductions de cet observateur judicieux sur la présence stationnaire d'anciennes eaux.

Ce sont aussi ces lacs anciens, maintenant à sec par la rupture de leurs digues, qui expliquent les banquettes correspondantes à 1 ou 2 étages, que l'on observe sur les rives de la plupart des rivières d'Amérique; elles sont surtout remarquables dans celles du pays d'Ouest, telles que la Tennessee, le Kentucky, le Mississipi, le Kanhawa et l'Ohio : je vais développer ce fait par la figure du lit de ce dernier fleuve, à l'endroit appelé *Cincinnati*, ou fort *Washington*, quartier-général de *North-west-territory*.

aa est le lit du fleuve dans les plus basses eaux, tel que je l'ai vu au mois d'août 1796.

bb est son écore, presque verticale, formée de couches de gravier, de sable et de terreau, et minée par les grandes eaux de chaque printemps; cette écore a presque 50 pieds de hauteur.

cc est une première banquette large de 400 pas ou 900 pieds, aussi formée de gravier et de cailloux roulés : les hautes crues arrivent sur cette banquette, et lavent de plus en plus le gravier et les cailloux [1].

dd est un talus à rampe douce d'environ 30 pieds de hauteur, composé de diverses couches de gravier et de terreau pleins de coquilles fossiles et de substances fluviatiles que l'on observe également dans l'écore : les hautes eaux ne dépassent jamais ce talus.

ee est une seconde banquette qui s'étend jusqu'au pied des collines latérales, et sur laquelle est assise la ville récente de Cincinnati [1] : telle est la rive droite du fleuve.

Sa rive gauche répète à l'opposite les mêmes banquettes, les mêmes talus, par niveaux correspondants : en d'autres endroits ces banquettes ne se montrent que d'un côté; mais alors la rive opposée est tantôt une côte escarpée sur laquelle le fleuve n'a pu marquer de traces fixes, tantôt une plaine si large, que l'œil ne va pas chercher au pied des collines lointaines les traces qu'il y trouverait.

Lorsque l'on examine la disposition de ces banquettes, de leurs couches, de leurs talus, et la nature de leurs substances, l'on demeure convaincu que même la partie la plus élevée de la plaine, celle qui s'étend de la ville aux collines, a été le siége des eaux, et même le lit primitif du fleuve, qui paraît en avoir eu 3 à des époques différentes.

La première de ces époques fut le temps où les sillons transverses des collines, encore entiers, comme je l'ai expliqué plus haut, barrèrent le fleuve, et lui servant de digues, tinrent ses eaux au niveau de leurs sommets. Alors tout le pays soumis à ce niveau était un grand lac ou marécage d'eaux stagnantes. Par le laps des temps, et par l'effet annuel et périodique des fontes de neiges et de leurs débordements, les eaux rongèrent quelques endroits faibles de la digue : l'une des brèches ayant cédé au courant, tout l'effort des eaux s'y rassembla, la creusa plus profondément, et abaissa ainsi le niveau du lac de plusieurs mètres. Cette première opération dégagea la plaine ou banquette supérieure *ee*, et les eaux du fleuve, encore *lac*, eurent pour lit la banquette *cc*, et pour rivage le talus *dd*.

Le temps où les eaux demeurèrent dans ce lit fut la seconde époque.

La troisième eut lieu lorsque la cascade ayant encore été surbaissée par le courant plus concentré et plus actif, le fleuve se creusa un lit plus étroit et plus profond, qui est l'actuel, et laissa la banquette *cc* habituellement à sec.

Il est probable que l'Ohio a été barré en plus d'un endroit, depuis Pittsburg jusqu'aux rapides de Louisville : lorsque je le descendis depuis le Kanhawa, n'étant pas prévenu de ces idées qu'un ensemble postérieur de faits m'a suggérées, je ne dirigeai pas une attention spéciale sur les chaînons transverses que je rencontrai; mais je me suis rappelé en avoir remarqué plusieurs assez considérables, particulièrement vers Gallipolis et jusqu'au Sciotah, très-capables de remplir cet objet; ce ne fut qu'à mon retour de Poste-Vincennes sur Wabash, que je fus frappé de la disposition d'un chaînon situé au-dessous de *Silver-creek* [2], à environ 5 milles des *rapides* d'Ohio : ce sillon, désigné vaguement par les voyageurs canadiens sous le nom des *côtes*, traverse du nord au sud le bassin de l'O-

[1] Cette banquette et les talus sur tout le cours de l'Ohio, sont couverts de l'odieuse plante *stramonium*, que l'on m'a dit y avoir été importée de Virginie, mêlée par accident à d'autres graines; elle s'est tellement multipliée, que l'on ne peut se promener sur les banquettes sans être infecté de son odeur narcotique et nauséabonde.

[1] Elle est composée d'environ 400 maisons de bois, en planches et en troncs, que l'on a commencé d'y construire à l'époque de la guerre des sauvages, vers 1791 : ce n'était qu'un camp de réserve et parc d'artillerie.

[2] Ruisseau d'argent.

hio : il a forcé le fleuve de changer sa direction d'est vers ouest, pour aller chercher une issue qu'en effet il trouve au confluent de *Salt-river ;* et même l'on dirait qu'il a eu besoin des eaux abondantes et rapides de cette rivière, et de ses nombreux affluents pour percer la digue qui le barrait. La pente assez rapide de ces *côtes*, quoique par un sentier commode, exige environ un quart d'heure pour être descendue, et par comparaison à d'autres élévations, elle m'a paru donner une élévation perpendiculaire d'environ 400 pieds. Le sommet est trop couvert de bois pour que l'on puisse voir le cours latéral de la chaîne; mais l'on aperçoit qu'elle se prolonge fort loin au nord et au sud, et qu'elle ferme le bassin d'Ohio dans toute sa largeur. Vu du sommet, ce bassin présente tellement l'aspect et les apparences d'un lac, que l'idée de son ancienne existence, déjà préparée par tous les faits que j'ai exposés, prit pour moi tous les caractères de la probabilité et de la vraisemblance : d'autres circonstances locales viennent à l'appui de cette vraisemblance, car j'ai remarqué que depuis ce chaînon jusqu'au delà de *White-river* (la rivière blanche), à huit milles de Poste-Vincennes, le pays est entrecoupé d'une foule de sillons souvent élevés et rapides, qui rendent la route âpre et pénible : ils sont tels, surtout après Blue-river et sur les deux rives de White-river; ils tiennent partout une direction qui les fait tomber sur l'Ohio en sens transverse. D'autre part, j'ai su à Louisville que la rive Kentuckoise ou méridionale de ce fleuve qui leur correspond, avait des sillons semblables; en sorte que dans cette partie, il existe un faisceau de chaînons propres à opposer aux eaux de puissants obstacles. Ce n'est que plus bas sur le fleuve, que le pays devient plat, et que commencent les immenses savanes de Wabash et de *Green-river*, qui s'étendant jusqu'au Mississipi, excluent de ce côté l'idée de toute autre digue [1].

Un autre fait général favorise encore mon hypothèse. L'on remarque en Kentucky comme une bizarrerie, que toutes les rivières de ce pays coulent plus lentement près de leurs sources, et plus rapidement près de leur embouchure; ce qui en effet est l'inverse de la plupart des rivières des autres pays; d'où il faut conclure que le lit supérieur des rivières de Kentucky est un pays plat, et que leur lit inférieur aux approches de la vallée d'Ohio est une rampe déclive. Or ceci coïncide parfaitement à mon idée d'un ancien lac; car à l'époque où ce lac occupa jusqu'au pied des Alleghanys, son fond, surtout vers ses bords, dut être assez uni et plane, aucun travail des eaux n'en déchirant la surperficie; mais lorsque la digue qui retenait cette masse d'eaux paisibles se fut abaissée, le sol découvert commença d'être sillonné par les écoulements; et lorsque enfin le courant concentré dans la vallée d'Ohio, démolit plus rapidement sa chaussée, alors les terres de cette vallée, brusquement enlevées, laissèrent comme un vaste fossé, dont les escarpements sollicitèrent toutes les eaux de la plaine d'arriver plus vite, et de là ce cours, qui malgré leurs travaux subséquents, s'est conservé plus rapide jusqu'à ce jour.

Admettant donc que l'Ohio ait été barré, soit par le chaînon de Silver-creek, soit par tout autre contigu, il dut en résulter un lac d'une très-vaste étendue : car depuis Pittsburg, la pente du terrain est si douce que le fleuve en eaux basses ne court pas 2 milles à l'heure : ce que l'on estime donner une pente d'environ 12 pouces par lieue; or la distance de Pittsburg aux rapides de Louisville, en suivant les détours du fleuve, ne s'évalue pas actuellement à 590 milles, que l'on peut réduire à environ 180 lieues [1].

Il en résulte par aperçu une différence de niveau d'environ 180, ou si l'on veut, 200 pieds : à défaut de mesures précises pour la hauteur du sillon des *côtes*, supposons-lui-en 200 : il sera encore vrai qu'une telle digue a pu contenir les eaux, et les refouler jusque vers Pittsburg : et le lecteur trouvera une telle hypothèse encore plus probable, quand il se rappellera ce que j'ai déjà dit (pag. 638), *que tout l'espace compris entre l'Ohio et le lac Érié, est un grand plateau d'un niveau presque insensible :* assertion qui se démontre par plusieurs faits hydrauliques incontestables.

1° L'Ohio dans ses débordements annuels, même avant de sortir de son lit sur la première banquette, c'est-à-dire avant d'atteindre à 50 pieds de son fond, refoule le grand Miâmi jusqu'à *Grenville*, lieu situé à 72 milles au nord dans les terres; il y cause stagnation, et même inondation, ainsi que me l'assurèrent les officiers que je trouvai à ce poste, quartier général de l'expédition du général Wayne en 1794.

2° Dans les inondations du printemps, la branche nord du grand Miâmi se confond avec la branche sud du Miâmi du lac Érié (ou rivière Sainte-Marie) [2] : alors le *portage* [3] d'une lieue qui sépare leurs têtes, disparaît sous l'eau, et l'on passe en canot du fort *Loremier* à *Guertys-town*, c'est-

[1] Un colon du Tennessee m'a fait observer que toutes les rivières de ce pays, qui versent immédiatement dans le Mississipi, ont également des banquettes; ce qu'on attribue, a-t-il ajouté, à ce que chaque année, dans le cours du mois de mai, le Mississipi a une crue d'environ 25 pieds anglais, laquelle force tous ses affluents de déborder et de se faire un plus large lit. Mais cette crue fait pour ces rivières office de digue temporaire, et confirme, en ce point, la théorie que j'ai présentée pour d'autres cas. Au reste, je ferai observer à mon tour, que sur sa rive gauche, du côté d'est, le Mississipi est constamment restreint par une chaîne de hauteurs qui lui laissent rarement 4 ou 5 milles de terrain plat pour se déployer, tandis que sur la rive droite, du côté d'ouest, lorsqu'il a franchi sa berge, il perd ses eaux sur un sol plat de plus de 20 lieues de largeur.

[1] Hutchins suppose près de 700 milles; mais il faut remarquer que ce géographe n'eut aucun moyen exact et géométrique de mesurer l'Ohio : il le descendit en bateau, dans un temps de guerre avec les sauvages, calculant sa marche par le courant, sans faire de relevé à terre, dans la crainte de surprises toujours menaçantes : depuis quelques années, la navigation plus libre du fleuve a établi des calculs plus justes, et prouvé que ceux de Hutchins pèchent tous par excès; ainsi, du petit Miâmi aux rapides, l'on compte 145 milles, au lieu de 184 qu'il portait; du grand Kanhawa au petit Miâmi, 207, au lieu de 231 : en général, on le réduit d'un septième.

[2] Il y a trois *Miâmis :* le *petit*, au-dessus de Cincinnati; le second ou *grand* Miâmi, au-dessous de ce même poste. tous deux versant dans l'Ohio; et le troisième versant dans le lac Érié.

[3] *Portage* est l'espace de terre qui se trouve entre deux eaux navigables, parce que l'on est obligé de *porter* le canot pour passer de l'une à l'autre; c'est ce que les Anglais appellent *carrying place*.

à-dire, d'un affluent d'Ohio dans un affluent d'Érié, comme je l'ai vu sur les lieux, en 1796.

3° A ce même lieu de *Loremier*, vient aboutir une branche orientale de la Wabash, qu'une simple fossé joindrait aux deux rivières précédentes; et cette même Wabash par une branche nord, communique au-dessus du fort *Wayne*, toujours dans la saison des grandes eaux, au Miâmi du lac Érié.

4° Pendant l'hiver de 1792 à 1793, deux pirogues furent expédiées de fort Détroit sur le Saint-Laurent, par une maison de commerce, de qui je tiens le fait, et elles passèrent immédiatement et sans portage de la rivière *Huron*, qui verse au lac Érié, dans la rivière *Grande*, qui verse au lac Michigan, par les eaux débordées des têtes de ces deux rivières.

5° La rivière Moskingom, qui coule dans l'Ohio, communique également par ses sources et par de petits lacs aux eaux de la rivière *Cayahoga*, qui verse dans l'Érié.

De tous ces faits, il résulte que le sol dominant du plateau entre l'Érié et l'Ohio, ne saurait excéder de plus de 100 pieds le niveau de la première banquette de ce fleuve, ni de plus de 70 celui de la seconde, qui est la surface générale du pays : par conséquent une digue de 200 pieds seulement, placée à Silver-creek, a suffi non-seulement à refouler les eaux jusqu'au lac Érié, mais encore à les étendre depuis les dernières rampes de l'Alleghany jusqu'au nord du lac Supérieur.

Au reste, quelque élévation que l'on admette à cette digue naturelle, soit même que l'on suppose en divers lieux plusieurs digues qui auraient versé successivement les unes sur les autres, l'existence d'eaux sédentaires dans cette contrée de l'*Ouest*, et de lacs anciens tels que je les ai démontrés entre Blue-ridge et North-mountain, n'en est pas moins un fait incontestable pour tout observateur du terrain; et ce fait explique, d'une manière satisfaisante est simple, une foule d'accidents locaux qui, par contre-coup, lui servent de preuve : par exemple, ces anciens lacs expliquent pourquoi dans la totalité du bassin d'Ohio, les terres sont toujours nivelées par couches horizontales; pourquoi ces couches descendent par ordre graduel de pesanteur spécifique; pourquoi l'on trouve en divers lieux des débris d'arbres, de roseaux, de plantes et même d'animaux, tels que les ossements des *mammouths* entassés entre autres au lieu appelé *Bigbones*, 36 milles au-dessus de l'embouchure de la rivière Kentucky, et qui n'ont pu être ainsi rassemblés que par l'action des eaux : enfin ils donnent une solution aussi heureuse que naturelle de la formation des couches de charbon fossile qui se trouvent de préférence dans certains cantons et dans certaines situations du pays.

En effet, d'après les fouilles que l'industrie des habitants multiplie depuis 20 ans, il paraît que c'est spécialement au-dessus de Pittsburg, dans l'espace compris entre le chaînon de *Laurel* et les hautes branches des rivières *Alleghany* et *Monongahéla*, qu'il existe une couche presque universelle de charbon de terre à la profondeur moyenne de 12 à 16 pieds : cette couche est appuyée sur le banc horizontal de pierres calcaires, et recouverte de couches de schistes et d'ardoises; elle ondule avec le banc et avec ces couches sur les coteaux et dans les vallons; elle est plus épaisse dans ceux-ci, plus mince sur ceux-là, et en général elle a 6 à 7 pieds d'épaisseur : par sa situation topographique, l'on voit qu'elle affecte le bassin inférieur des 2 rivières dont j'ai parlé, et de leurs affluentes, *Yohogany* et *Kiskéménitas*, qui versent toutes par un terrain assez plane dans l'Ohio sous Pittsburg : or, dans l'hypothèse du *grand lac* dont j'ai parlé, cette partie se serait trouvée primitivement être la queue de ce lac, et le point des eaux mortes causées par son refoulement. Il est reconnu par les naturalistes que les charbons fossiles ne sont que des amas d'arbres entraînés, puis recouverts de terres par les rivières et les torrents : ces amas ne se font point dans le courant, mais dans les lieux de remous où ils sont abandonnés à leur propre poids : ce mécanisme se montre encore aujourd'hui dans beaucoup de rivières des États-Unis, mais surtout dans le Mississipi, qui, comme je l'ai dit, entraîne annuellement une immense quantité d'arbres : quelques portions de ces arbres se déposent dans les anses ou baies de ses rivages, où les eaux tournoient et reposent; mais la plus grande masse arrive aux bords de la mer; et parce que là il y a équilibre entre le cours du fleuve et les marées de l'océan, les arbres s'y fixent par un mouvement stationnaire, et ils y sont enfouis par la double action du reflux de la mer et du courant du fleuve, sous les vases et les sables. De même, dans les temps anciens, les rivières qui versent des Alleghanys et du chaînon de *Laurel* dans le bassin d'Ohio, trouvant vers Pittsburg les eaux mortes et la queue du grand lac, y déposèrent les arbres que chaque année elles entraînent encore par milliers dans les fontes de neiges et les grands dégels du printemps; ces arbres y furent entassés par couches nivelées comme le liquide qui les portait : et parce que la digue du lac se surbaissa successivement, ainsi que je l'ai expliqué, sa queue descendit aussi de proche en proche; et par ce mécanisme le local des dépôts se prolongeant à sa suite, forma cette vaste nappe qui, par le laps des temps postérieurs, s'est recouverte de terre, de graviers, et a pris l'état que nous lui voyons. Si nous pouvions connaître la durée nécessaire à convertir en charbon fossile les arbres enfouis avec de telles circonstances, ces opérations de la nature deviendraient pour nous des échelles chronologiques d'une autorité bien différente de celle des chronologies rêvées par des visionnaires chez des peuples barbares et superstitieux.

Les charbons fossiles se retrouvent en plusieurs autres lieux des États-Unis, et toujours dans des circonstances analogues à celles que je viens d'exposer.

Évans parle d'une mine située près du *Moskingom*, vis-à-vis de l'embouchure du ruisseau *Laminski-cola*, laquelle prit feu en 1748, et brûla pendant une année entière. Cette mine appartient au même système dont je viens de parler, et les grandes rivières qui versent dans l'Ohio, doivent presque toutes avoir des dépôts de ce genre dans leurs parties plates et dans leurs cantons de remous.

La branche supérieure du Potômac, au-dessus et à la gauche du fort Cumberland, est devenue célèbre depuis quelques années pour des couches de charbon fossile disposées en dunes sur ses rives, de telle manière que les bateaux se mettent au pied de la berge et font un chargement immédiat : or ce local porte toutes les apparences d'un lac

qui aurait été formé par un ou plusieurs des nombreux sillons transverses qui barrent le Potômac au-dessus et au-dessous du fort Cumberland.

En Virginie, le lit du fleuve James, dix milles au-dessus des rapides de *Richmond*, s'appuie sur une couche de charbon fossile très-considérable : aux deux ou trois endroits où on l'a fouillé sur sa rive gauche, l'on a trouvé, sous environ 120 pieds anglais d'argile rouge, un banc de charbon d'environ 24 pieds d'épaisseur assis sur un banc de granit incliné : il est évident que les rapides qui se trouvent plus bas et qui font encore obstacle au fleuve, l'ont autrefois totalement barré; alors il y eut dans ce local une eau stagnante, et très-probablement un lac : le lecteur observera que partout où il y a stagnation dans la nappe d'eau qui le précède, comme il arrive aux vannes des moulins : les arbres durent donc s'entasser dans ce lieu : lorsque le fleuve eut creusé sa brèche et abaissé son niveau, les crues de chaque année y vinrent déposer cette argile rouge que l'on y trouve; et elle y décèle avec évidence une origine étrangère, en ce que cette qualité de terre appartient au cours supérieur du fleuve, et spécialement au sillon dit de *Sud-ouest*.

Il serait néanmoins possible que l'on citât ou que l'on découvrît *sur la côte Atlantique* des veines ou des mines de charbon fossile qui se refusassent à cette théorie; mais un ou plusieurs exemples ne suffiraient pas à la renverser, parce que toute la côte Atlantique, c'est-à-dire tout le pays situé entre l'Océan et l'Alleghany, depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'aux Antilles, a été bouleversé par des tremblements de terre dont les traces se rencontrent partout, et ces tremblements ont altéré et presque détruit, dans toute cette étendue, l'ordre horizontal régulier des couches de terres et des bancs de pierres qui les supportaient.

Désormais j'ai assez développé l'état et les circonstances du sol des États-Unis : il me reste à dire un mot sur l'une des singularités physiques les plus remarquables de cette contrée, celle-même qui la caractérise le plus particulièrement, puisque le reste du globe n'a pas encore offert son pendant; je veux parler de la chute du fleuve Saint-Laurent à Niagara.

CHAPITRE VI.

De la chute de Niagara et de quelques autres chutes remarquables.

Quelques voyages publiés récemment [1] ont déjà donné sur la chute de Niagara des détails propres à faire connaître ce phénomène gigantesque; mais parce qu'ils me paraissent s'être attachés à en décrire plutôt l'imposant spectacle que les circonstances topographiques, dont néanmoins il n'est que l'effet, je crois devoir m'occuper spécialement de cette dernière partie, qui a son genre d'intérêt.

C'est un incident réellement étrange en géographie, qu'un fleuve de 700 mètres de largeur (c'est-à-dire la longueur du jardin des Tuileries), sur une profondeur moyenne de 15 pieds de courant, à qui tout à coup manque le sol de la plaine où il serpente, et qui, d'un seul jet, précipite toute sa masse de 144 pieds de hauteur, dans un terrain inférieur où il poursuit son cours, sans que d'ailleurs l'œil du spectateur aperçoive aucune montagne qui ait gêné ou barré sa route. L'on n'imagine point par quelle localité singulière la nature a disposé et nécessité cette scène prodigieuse; et quand on l'a reconnu, l'on demeure presque aussi surpris de la simplicité des moyens, que de la grandeur du résultat.

Pour que le lecteur saisisse facilement l'ensemble de ce tableau, il doit d'abord se rappeler que tout le pays compris entre le lac d'Érié et l'Ohio, est un vaste plateau d'un niveau supérieur à presque tout ce continent, comme il est prouvé par les sources des différents fleuves qui en découlent, les uns au golfe du Mexique, les autres à la mer du Nord et à l'océan Atlantique. Du côté de l'ouest et du nord-ouest, ce plateau vient sans interruption des savanes situées par delà le Mississipi et les lacs auxquels il sert d'appui; du côté du sud et de l'est, il se joint aux rampes des Alleghanys; mais du côté du nord, lorsqu'il a dépassé le lac Érié, environ 6 à 7 milles avant le lac Ontario, le terrain subit tout à coup une forte dépression, et, par une pente brusque, il verse dans une autre plaine d'un niveau inférieur de plus de 230 pieds, dans laquelle s'assied le lac Ontario. Lorsqu'on vient du côté de ce lac, on saisit facilement cette disposition de terrain; de très-loin sur la nappe d'eau douce, l'on aperçoit devant soi comme un haut rempart, dont l'escarpement garni de forêts, semble devoir interdire tout passage ultérieur : l'on entre dans le Saint-Laurent, que l'on remonte jusqu'au village de Queens-town, et bientôt l'on aperçoit sur la gauche une gorge étroite et profonde, d'où sort le fleuve assez rapide, mais calme : la cascade reste encore une énigme : cet escarpement vient de *Toronto*, ou même de plus loin, et côtoyant la rive nord du lac Ontario à la distance variable d'un et deux milles, il tourne par une courbe à l'est, sur la rive méridionale du lac, traverse le Saint-Laurent à 7 milles de son embouchure, la rivière *Génésee* à 8 de la sienne, puis se recourbe encore vers le sud, et par une ligne distante de 5 à 6 milles ouest du lac Seneca, où je reconnus sa rampe [1], il va se rejoindre, presque de plain-pied, aux rameaux des Alleghanys, d'où ce lac tire ses principales eaux.

L'on peut même dire, que presque de niveau dans cette partie avec ces montagnes, le plateau se prolonge avec elles jusqu'au fleuve *Hudson*, où il se termine comme à Niagara par une rampe également haute et rapide; ce qui présente un autre incident également remarquable en géographie, d'un terrain où la marée pénètre à plus de 166 milles précisément au pied d'un autre où viennent prendre leurs sources des rivières, telles que la Delaware, dont le cours est à plus de 400.

L'artifice du local de Niagara est plus difficile à saisir

[1] Voyage dans les États-Unis d'Amérique, par la Rochefoucauld-Liancourt, tome II.
Voyage dans le Haut-Canada, par Isaac Weld, tome II.
Ces deux livres peuvent passer pour une bibliothèque portative des États-Unis.

[1] A un mille et demi de *New-Geneva*, venant de Canandarké, je me trouvai au bord d'un amphithéâtre d'une pente plus douce et plus longue que celle dont je parlerai bientôt, mais d'une vue encore plus magnifique, car l'on y découvre, sans obstacle et d'un seul coup d'œil, un immense bassin parfaitement plane, composé, au nord-est, du lac Ontario, et à l'est, d'une véritable mer de forêts, parsemée de quelques fermes et villages, et des nappes d'eaux des lacs iroquois.

pour ceux qui viennent du côté du lac *Érié*, ainsi qu'il m'arriva le 24 octobre 1796. Depuis ce lac, et même voguant sur ses eaux, l'on n'a en vue aucune montagne, excepté par le travers de Presqu'île, où l'on découvre quelques têtes basses et lointaines dans le nord-ouest de la Pensylvanie. Le pays où coule le Saint-Laurent ne présente qu'une vaste plaine couverte de forêts; et le cours du fleuve, qui *file* à peine 3 milles à l'heure, n'indique point encore l'accident qui l'attend plus bas. Ce n'est que vers l'embouchure du ruisseau *Chipéwas*, six lieues au-dessous du lac Érié, que l'eau devenant plus rapide, avertit les rameurs de serrer le rivage et de prendre port au village situé à cet endroit : là, le fleuve déploie une nappe d'eau d'environ 350 toises de large, de toutes parts bordée de futaies. L'on n'est plus qu'à 2000 toises (2 milles et demi) de la cascade : l'on entend un bruit sourd et lointain, comme des vagues de la mer; et ce bruit est plus ou moins grand, selon le vent régnant; mais l'œil n'aperçoit encore rien. L'on suit à pied une route sauvage tracée par des charrettes, sur la rive gauche du fleuve, que les arbres empêchent de voir en avant. Au bout d'un mille l'on aperçoit le fleuve tournant sur sa gauche, et s'engageant un mille encore plus bas parmi les écueils qu'il couvre d'écume.... Par delà ces brisants, l'on voit sortir d'un enfoncement dans la forêt un nuage de vapeurs.... et plus aucune trace de fleuve : le bruit est bien plus violent, mais l'on ne voit point encore la chute : l'on continue de marcher sur le rivage, qui d'abord n'excédait que de 10 à 12 pieds la surface de l'eau, mais qui bientôt s'approfondit à 20, à 30 et 50, et indique, par cette pente, l'accélération du courant. Alors quelques ravins obligent de faire encore sur la gauche un détour qui écarte du fleuve : pour y revenir, il faut traverser les terrains d'une ferme déjà établie, et enfin, se dégageant des arbres et des broussailles, l'on arrive sur le flanc de la cataracte [1] : c'est là qu'on voit le fleuve se précipiter tout entier dans un ravin ou canal creusé par lui-même, d'environ 66 mètres (200 pieds) perpendiculaires de profondeur, sur une largeur d'environ 400 mètres (1200 pieds). Il y est encaissé comme entre deux murailles de rochers dont les parois sont tapissées de cèdres, de sapins, de hêtres, de chênes, de bouleaux, etc. Ordinairement les voyageurs contemplent la chute de ce local, où un roc proéminent domine sur l'abîme : quelques voyageurs de la société dont je faisais partie lui donnèrent en effet la préférence; d'autres, auxquels je me joignis, informés que l'on pouvait descendre 5 à 600 toises plus bas, au fond du ravin, par les échelles du gouverneur *Simcoe*, pensèrent que l'on y jouirait mieux de toute la grandeur du spectacle, les objets de ce genre produisant plus d'effet lorsqu'ils sont vus de bas en haut. Nous descendîmes, non sans difficulté, par ces échelles, qui ne sont que des troncs d'arbres entaillés et fixés contre la paroi du précipice : parvenus au fond, nous pûmes remonter vers la chute par une rive de roches écroulées et de sables déposés, où nous trouvâmes des cadavres de daims et de sangliers que la cataracte avait entraînés lorsqu'ils voulaient passer à la nage au-dessus d'elle. Le courant près de nous était très-rapide sur un lit de rocs, mais il n'offrait aucun danger. Sur notre gauche, en avant, était une portion de la chute d'environ 200 pieds de large : une petite île la sépare de la grande cataracte. Au delà, en avant et en face du spectateur, celle-ci forme un *fer-à-cheval* d'environ 1200 pieds de développement, masqué sur la droite par les rocs saillants du flanc du ravin. A plus de 300 toises de distance, la pluie causée par les rejaillissements de l'eau qui se précipite et se relève en colonnes était déjà si forte, que nous en étions pénétrés. Convalescent d'une fièvre maligne que j'avais essuyée au fort *Détroit*, je n'eus ni la force ni le désir d'aller plus avant : quelques-uns de mes compagnons entreprirent de pénétrer jusqu'à la cascade, mais ils furent bientôt rebutés par des obstacles supérieurs à l'idée qu'ils s'en étaient faite : un voyageur anglais, avec qui je traversai le lac Érié, avait été plus heureux que nous deux mois auparavant. Dirigé par d'excellents guides, et disposant de moyens et de temps que nous n'avions pas, il pénétra aussi loin qu'il est possible sans y périr; et pour satisfaire la juste curiosité du lecteur, je vais extraire la description qu'il en a faite dans l'ouvrage intitulé : *Voyage au Canada*, et qui a été traduit en français [1].

« En arrivant au pied des échelles de *Simcoe* au fond du « ravin, l'on se trouve au milieu d'un amas de rochers et « de terres détachées du flanc du coteau. On voit ce flanc « garni de sapins et de cèdres suspendus sur la tête du « voyageur, et comme menaçant de l'écraser : plusieurs « de ces arbres ont la tête en bas, et ne tiennent au coteau « que par leurs racines. La rivière, en cet endroit, n'a « qu'un quart de mille de largeur (un peu plus de 200 toises), « et sur la rive opposée [2] l'on a une très-belle vue de la « petit cataracte. Celle du fer-à-cheval est à moitié cachée « par le coteau.

« Nous suivîmes la rivière jusqu'à la grande cataracte : « nous marchâmes une bonne partie du chemin sur une « couche horizontale de pierres à chaux couverte de sable, « excepté en quelques endroits où il fallut gravir des amas « de rochers détachés du coteau.... Ici l'on trouve beaucoup « de poissons, d'écureuils, de renards et d'autres animaux « qui, surpris au-dessus des cataractes par le courant qu'ils « voulaient passer à la nage, ont été précipités dans le « gouffre et jetés sur cette rive; l'on voit également des ar- « bres et des planches que le courant a détachés des mou- « lins à acier : le bois, ainsi que les carcasses des animaux, « et particulièrement les gros poissons, paraissent avoir « beaucoup souffert par les chocs violents qu'ils ont éprou- « vés dans le gouffre. L'odeur putride de ces corps répan- « dus sur le rivage, attire une foule d'oiseaux de proie qui « planent habituellement sur ces lieux.... Plus on approche « de la chute, plus la route devient difficile et raboteuse : « en quelques endroits où des parties du coteau se sont « écroulées, d'énormes amas de terre, d'arbres et de rochers « qui s'étendent jusqu'au bord de l'eau s'opposent à la « marche, présentent une barrière qui paraît impénétrable, « et qui le serait en effet, si l'on n'avait un bon guide pour « les franchir. Il faut, après être parvenu avec beaucoup

[1] Déjà des colons ont profité de cette pente pour construire des moulins à scie et à farine.

[1] Voyez le voyage de M. Weld, tome II, p. 298, traduit par M. Castera.

[2] La traduction française dit, *un peu sur la droite* : oui, quant au fleuve; mais quant au spectateur, c'est incontestablement *sur la gauche*.

« de peine jusqu'à leur sommet, traverser en rampant sur « les mains et sur les genoux, de longs passages obscurs « formés par des vides entre les crevasses des rochers et « des arbres; et lorsque l'on a franchi ces amas de terres « et d'arbres, il faut encore gravir les uns après les autres « les rochers qui sont le long du coteau; car ici la rivière « ne laisse qu'un très-petit espace libre, et ces rochers sont « si glissants, à cause de l'humidité qu'y entretiennent les « vapeurs ou plutôt la pluie de la cataracte, que ce n'est « qu'en prenant les plus grandes précautions que l'on peut « se préserver de la plus terrible de toutes les chutes. Nous « avions encore un quart de mille à faire pour arriver au « pied de la chute, et nous étions aussi mouillés par ses « vapeurs que si nous avions été trempés dans la rivière.

« Arrivé là, aucun obstacle n'empêche d'approcher jus« qu'au pied de la chute. On peut même avancer derrière « cette prodigieuse nappe d'eau, parce que, outre que le « rocher du haut duquel elle se précipite a une forte sail« lie, la chaleur [1] occasionnée par le violent bouillonne« ment des eaux, a causé, dans la partie inférieure du roc, « des cavernes profondes qui s'étendent au loin sous le lit « de la cataracte. En entendant le bruit sourd et mugis« sant qu'elles occasionnent, Charlevoix a eu le mérite de « deviner l'existence de ces cavernes [2]. Je m'avançai de « 5 ou 6 pas derrière la nappe d'eau, afin de jeter un coup « d'œil dans l'intérieur de ces cavernes; mais je faillis « d'être suffoqué par un tourbillon de vent qui règne « constamment et avec furie au pied de la chute, et qui « est causé par les chocs violents de cette prodigieuse « masse d'eau contre les rochers. J'avoue que je ne fus « pas tenté d'aller plus avant, et aucun de mes compagnons « n'essaya plus que moi de pénétrer dans ces antres ter« ribles, séjour menaçant d'une mort certaine. Aucune « expression ne peut donner une juste idée des sensations « qu'imprime un spectacle si imposant : tous les sens sont « saisis d'effroi; le bruit effrayant de l'eau inspire une ter« reur religieuse, qui s'augmente encore lorsque l'on réflé« chit qu'un souffle de ce tourbillon peut subitement enle« ver de dessus le rocher glissant le faible mortel qui s'y « place, et le faire disparaître dans le gouffre affreux qu'il « a sous ses pieds, et dont aucune force humaine ne pour« rait le sauver. » Tel est le récit de M. Weld.

Il me restait à savoir comment le fleuve se dégageait du ravin où il était captif. Je continuai ma route à pied à travers les bois, par un sentier toujours en pente, l'espace de 6 milles : je cherchais à deviner quelle en serait l'issue, lorsque enfin j'arrivai au bord de l'escarpement dont j'ai parlé : les Canadiens appellent cet endroit le *Platon*, au lieu du *Plateau*, et l'on dirait encore mieux la *Plate-forme*. Ma vue, alors dégagée des arbres, découvrit tout à coup un horizon immense; en avant, au nord, le lac Ontario semblable à une mer; plus près de moi, une longue prairie par laquelle le Saint-Laurent s'y rend, en formant 3 coudes; sous mes pieds, et comme au fond d'une vallée, le petit village de Queens-town assis sur sa rive ouest, tandis que vers ma droite, le fleuve sortait enfin comme d'une caverne, par l'issue du ravin dont le bois me masquait le bord et l'ouverture.

Pour quiconque examine avec attention toutes les circonstances de ce local, il devient évident que c'est ici que la chute a d'abord commencé, et que c'est en sciant, pour ainsi dire, les bancs du rocher, que le fleuve a creusé le ravin, et reculé d'âge en âge sa brèche jusqu'au lieu où est maintenant la cascade. Il y continue son travail séculaire avec une lente mais infatigable activité : les plus vieux habitants du pays, comme l'observe M. Weld, se rappellent avoir vu la cataracte plus avancée de plusieurs pas : un officier anglais, stationné depuis 30 ans au fort Érié, lui cita des faits positifs, prouvant que des rochers alors existants avaient été minés et engloutis : dans l'hiver qui suivit mon passage (1797), les dégels et le débordement détachèrent des blocs considérables qui gênaient l'élan de l'eau : et si depuis que les Européens y ont abordé la première fois, il y a plus d'un siècle et demi, ils eussent tenu des notes précises de l'état de la chute, nous aurions déjà quelques idées de ses progrès, attestés d'ailleurs par le raisonnement et par une foule d'indications locales que l'on rencontre à chaque pas [1].

Pendant 5 jours que je passai chez M. Powel, juge, qui a formé son établissement à 4 milles du *Platon*, j'eus le loisir d'aller visiter le ravin à un endroit où se trouve une espèce de grande baie dans l'un de ses flancs : cette baie a cela de remarquable, que les eaux y forment un grand remous ou tournoiement dans lequel s'engagent la plupart des corps flottants qui n'en peuvent plus sortir. L'on voit à cet endroit que le fleuve, arrêté par la dureté du rocher, a porté sa chute sur plusieurs points, et que ce n'est qu'en les tâtant qu'il en a trouvé un plus faible par lequel il a continué sa route.

A cet endroit, le banc du rocher à fleur de terre, est calcaire, ainsi qu'à la brèche du *Platon;* et l'on a droit de le croire tel dans tout le cours du ravin, puisque la table sur laquelle s'appuie la cataracte l'est aussi, et de l'espèce appelée *calcaire primitif* ou *cristallisé*. M. le docteur Barton, qui l'a examiné avec plus de loisir que je n'ai pu le faire, évalue son épaisseur à 16 pieds anglais; il croit ce banc calcaire assis sur des bancs de schiste bleu qui contiennent une forte dose de soufre [2]. J'ai trouvé beaucoup de ces schistes sur les bords du lac Érié, et il est probable que ce même banc tapisse son fond et le lit du Saint-Laurent : avec les siècles, si le fleuve, poursuivant

[1] Cette chaleur a réellement lieu dans le dégagement de l'eau des grandes meules de moulins, comme je l'ai éprouvé à Richmond, et elle est assez forte; mais c'est au rejaillissement des eaux, et non à elle, que l'on peut attribuer les cavernes.

[2] Voyez page 304. Je ne pense point d'ailleurs que M. Weld veuille dire, avec quelques voyageurs, qu'il y ait un *vide* capable de donner passage. En considérant la petite cascade, nous avons remarqué que les nappes supérieures pressent sur les inférieures, et les forcent de s'écouler le long de la paroi du rocher; le raisonnement lui seul indique ce mécanisme, et le passage est totalement impraticable

[1] Il serait à désirer que le gouvernement des États-Unis, présidé en ce moment par un ami des sciences et des arts, fît dresser le procès-verbal le plus précis de l'état de la cataracte. Cet acte deviendrait un monument précieux, auquel, d'âge en âge, on pourrait comparer ses progrès, et apprécier avec certitude les changements qui surviendraient.

[2] Il reste à savoir si les cavernes se trouvent dans cette nature de pierre; l'examen attentif des parois du ravin don-

son travail, cesse de trouver la roche calcaire qui l'arrête, et s'il rencontre des couches plus molles, il finira par arriver au lac Érié, et alors s'opérera dans l'avenir l'un de ces grands desséchements dont les vallées du Potômac, de l'Hudson et de l'Ohio nous ont offert des exemples dans le passé. Ce grand incident pourrait être aidé et hâté par des causes qui paraissent avoir joué un grand rôle dans toute la structure de ce pays, je veux dire les volcans et les tremblements de terre, dont les traces physiques et les souvenirs historiques se retrouvent en grand nombre sur toute la côte Atlantique, ainsi que je l'exposerai dans un instant.

La chute de Niagara est sans contredit la plus prodigieuse de toute cette contrée; mais l'on y en compte beaucoup d'autres dignes de l'attention des naturalistes, les unes par leur volume, les autres par leur élévation.

Sur le prolongement du même coteau, d'où tombe le Saint-Laurent, et aussi sur la rive méridionale du lac Ontario, la rivière Génésee subit 2 ou 3 chutes dont la somme additionnée égale celle de Niagara, et prouve que l'escarpement conserve son niveau avec une régularité remarquable : j'ai dit 2 ou 3 chutes, parce que les voyageurs diffèrent entre eux sur ces nombres, et que n'étant pas témoin, je ne puis résoudre la question. M. Arrow-Smith n'en compte que 2, dont la plus voisine du lac a 75 pieds anglais de hauteur, ci. 75 pieds.
et la seconde, au-dessus d'elle, 96 pieds, ci. . . 96
ce qui fait 171 pieds anglais,

TOTAL. . . . . 171 pieds.

et revient à environ 157 pieds de France, ci. . . 157

M. Pouchot, officier français en Canada, dans la guerre de 1756, compte 3 chutes [1]; la première large de 2 arpents et haute de 60 pieds, ci. . . . . 60 pieds.
la seconde, peu considérable. . . . . »
la troisième, large de 3 arpents et haute de 100 pieds, ci. 100

TOTAL. . . . . 160 pieds.

Cette somme de 160 pieds coïncide très-bien, comme l'on voit, avec les 157 de M. Arrow-Smith, dont les auteurs paraissent avoir négligé la seconde cascade.

Bougainville, le célèbre navigateur autour du monde, qui fit aussi la guerre en 1756 au Canada, évalue, dans son journal manuscrit qu'il m'a communiqué, cette seconde chute à 20 pieds : ce serait donc une hauteur totale d'environ 180 pieds, ci. . . . . 180 pieds.
Or Niagara compte pour sa chute 144 pieds, ci. 144
Plus, pour la pente des rapides qui la précèdent, environ 50 pieds anglais, à peu près 46 de France, ci. 46

TOTAL. . . . . 190 pieds [2].

La différence se réduit à 10 pieds, et si l'on considère que ces élévations varient selon les époques des eaux basses et des débordements, l'on conviendra que des mesures prises en temps divers, par diverses personnes, peuvent difficilement mieux cadrer.

Au-dessous de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent, une rivière médiocre forme une chute célèbre sous le nom de *Montmorency:* elle a 220 pieds de hauteur sur une nappe de 46 à 50 de large, et elle présente des effets très-pittoresques, par l'apparence blanche et neigeuse qu'elle prend dans cette énorme chute.

Au-dessus de la même ville, sur la rive sud, est la chute d'une autre rivière appelée la *Chaudière;* elle est moins haute de moitié que les précédentes; mais sa largeur est de 225 à 230 pieds [1].

Une troisième chute, nommée le *Cohoes*, est celle de la Mohawk, 3 milles avant son embouchure dans le fleuve Hudson : ce nom de *Cohoes* me paraît un mot imitatif conservé des sauvages, et, par un cas singulier, je l'ai retrouvé dans le pays de Liége, appliqué à une petite cascade, à trois lieues de Spa : le Cohoes de la Mohawk est évalué par les uns à 65 pieds, par d'autres à 50 seulement : la nappe d'eau a environ 800 pieds de large : elle est brisée par beaucoup de roches.

Une quatrième chute est celle du Potômac, à Matilda, 6 milles au-dessus de George-town : elle a environ 27 pieds de hauteur, sur 8 à 900 de large. Le fleuve, qui jusqu'alors avait coulé dans une vallée bordée de coteaux sauvages comme ceux du Rhône en Vivarais, tombe tout à coup comme le Saint-Laurent, dans un profond ravin de pur roc, granit micacé, taillé à pic sur les deux rives : il s'en dégage quelques milles plus bas par un évasement de la vallée dans le pays inférieur.

L'on compte encore plusieurs autres chutes remarquables plutôt par leur hauteur que par leur volume : telle est celle de *Falling-spring,* sur l'une des hautes branches de la rivière James, venant de *Warm-spring :* M. Jefferson, qui la cite dans ses notes sur la Virginie [2], l'évalue à 200 pieds anglais de hauteur; mais sa nappe n'a que 15 pieds de largeur.

Telle encore celle de *Paissaik,* dans le New-Jersey, haute de 66 à 70 pieds, large d'environ 110; quant à celle appelée *Saint-Antoine,* sur le Mississipi, au-dessus de la rivière Saint-Pierre, je dirai seulement, d'après M. Arrow-Smith, qu'elle a 29 pieds anglais, c'est-à-dire 8 mètres 4/5.

A tous ces grands accidents de la nature, notre Europe n'offre de comparable que la chute de *Terni* en Italie, et celle de *Lauffen*, sous *Schaffouse*, où le Rhin se préci-

nera, à cet égard, des lumières que je n'ai pas eu le temps d'acquérir.

[1] Voyez troisième volume, p. 159, des Mémoires de M. Pouchot, publiés à Yverdun, 1781. Il appelle cette rivière *Casconchiagon*, ce qui est son nom canadien.

[2] Voyez *American Musæum*, tome VIII, p. 216 : un anonyme, qui paraît avoir eu des notes précises sur Niagara, évalue ainsi toutes les pentes :

	mètres.	pieds ang.
1° la pente des rapides à.	17 1/2	58
2° la hauteur de la chute à.	47 1/2	157
3° et la pente du ravin jusqu'au *Platon*, pendant sept milles, à.	20 1/3	67
TOTAL.	85 1/3	282

[1] Voyez la description détaillée de ces deux chutes dans le Voyage de M. Weld, tome II, p. 86.

[2] Page 60 de l'édition française.

pite, selon M. Coxe, de 70 à 80 pieds : ce voyageur observe que la nappe d'eau est brisée par de grandes masses de rochers, et c'est, avec sa hauteur, un second motif de la comparer à celle du Potômac. Quant à la chute de *Terni*, elle est la plus haute de toutes, puisqu'elle a 700 pieds de hauteur; mais le volume d'eau n'est pas très-considérable. Ce que l'on pourrait citer des autres cascades des Alpes et des Pyrénées, ne mérite pas de mention après de si grands objets; et maintenant que nous connaissons avec précision les cataractes du *Nil*, jadis si vantées, et que nous savons qu'elles ne sont réellement que des *rapides* depuis 4 pouces jusqu'à un pied par chaque banc de granit, en eaux basses, nous avons une preuve nouvelle de l'esprit exagérateur des Grecs, et de leur faible instruction en géographie et en histoire naturelle.

CHAPITRE VII.

Des tremblements de terre et des volcans.

Quoique l'Amérique du nord ne nous soit connue que depuis moins de deux siècles, cet intervalle, si court dans les annales de la nature, a déjà suffi à nous prouver, par de nombreux exemples, que les tremblements de terre ont dû y être fréquents et violents dans les temps passés ; et qu'ils y ont été l'agent principal des bouleversements dont la côte Atlantique offre des traces générales et frappantes. En remontant seulement à l'an 1628 (époque de l'arrivée des premiers colons anglais), et terminant à 1782, dans une période de 154 ans, M. Williams, à qui nous devons des recherches curieuses sur ce sujet, a trouvé mention authentique de plus de 45 tremblements de terre : les détails qu'il en a consignés dans plusieurs mémoires [1] établissent en faits généraux :

« Que les tremblements de terre s'annonçaient par un « bruit semblable à celui d'un vent violent, ou d'un feu « qui prend dans le tuyau d'une cheminée : qu'ils abattaient « les têtes des cheminées, quelquefois même les maisons : « qu'ils ouvraient les portes, les fenêtres, séchaient les « puits et même plusieurs rivières : qu'ils donnaient aux « eaux *une couleur trouble, et l'odeur fétide du foie « de soufre (sulfure ammoniacal)*, et qu'ils *jetaient « par de grandes crevasses du sable ayant la même « odeur :* que leurs secousses semblaient partir d'un foyer « intérieur qui soulevait la terre de dessous en dessus, et « dont la ligne principale courant nord-ouest et sud-est, « suivait la rivière Merrimac, s'étendait au sud jusqu'au « Potômac, et au nord par delà le Saint-Laurent, *affectant « surtout la direction du lac Ontario.* »

Quelques phrases de ce texte sont remarquables par leur analogie avec des faits locaux que j'ai présentés. Cette odeur de foie de soufre (ou sulfure ammoniacal) donnée *aux eaux et aux sables vomis du sein de la terre par de grandes crevasses*, n'aurait-elle pas été fournie par la couche de schistes que nous avons vue à Niagara sous la couche calcaire, et qui, lorsqu'on la soumet au feu, *exhale fortement le soufre;* il n'est, à la vérité, que l'un des éléments du produit cité, mais une analyse exacte pourrait y découvrir l'autre : cette couche de schistes se retrouve sous le lit de l'Hudson, et reparaît dans beaucoup de lieux de l'État de New-York et de la Pensylvanie parmi les grès et les granits : l'on a droit de supposer qu'elle règne autour de l'Ontario, et sous le lac Érié, par conséquent qu'elle forme l'un des planchers du pays où les tremblements ont leur principal foyer.

La ligne de ce foyer courant nord-ouest et sud-est, *affecte* surtout la direction de l'Atlantique au lac Ontario Cette prédilection est remarquable à raison de la structure singulière de ce lac : les autres lacs, malgré leur étendue, n'ont point une grande profondeur; l'Érié n'a jamais plus de 100 à 120 pieds : l'on voit en nombre d'endroits le fond du lac *Supérieur :* l'Ontario, au contraire, est en général très-profond, c'est-à-dire, passant 45 et 50 brasses (250 pieds); et dans une étendue considérable l'on a essayé des sondes de 110 brasses armées de boulets, sans rien toucher ni rapporter. Cet état a lieu quelquefois près de ses bords : d'où il résulte une indication presque évidente que le bassin de ce lac est un cratère de volcan éteint : cette induction se confirme, 1° par les produits volcaniques déjà trouvés sur ses bords : et sans doute des yeux exercés en trouveront beaucoup d'autres; 2° par la forme du grand talus ou escarpement qui entoure presque circulairement le lac, et qui annonce de toutes parts à l'œil et au raisonnement, que jadis le plateau de Niagara s'étendait jusque vers le milieu du lac Ontario, et qu'il s'y est affaissé et englouti par l'action d'un volcan alors en vigueur. L'existence de ce fourneau se lie parfaitement avec les tremblements de terre cités : et ces deux agents que nous trouvons ici réunis, en nous confirmant d'une part celle d'un grand foyer souterrain à une profondeur inconnue, mais considérable, donne de l'autre une explication heureuse et plausible de la confusion de toutes les couches de pierres et de terres qui a lieu sur toute la côte Atlantique : elle explique aussi pourquoi les bancs calcaires et même granitiques y sont inclinés depuis 45 jusqu'à 80 degrés à l'horizon, leurs tables fracturées ayant dû rester dans le déplacement occasionné par les grandes explosions. C'est à cette fracture du banc d'Isinglass que sont dues ses petites cascades; et ce fait indiquerait que jadis le foyer s'étendit au delà du Potômac dans le sud, comme ce banc lui-même. Sans doute il avait des communications avec celui des Antilles. J'ai dit ailleurs que ces tremblements de terre n'ont point de traces dans le pays de l'Ouest; que les sauvages même n'en connaissent point le nom : j'ajoute que, selon le docteur Barton, ils ne connaissent pas non plus celui de *volcan*, dont en effet l'on n'aperçoit aucun vestige au midi des lacs, mais dont les Alleghanys en offrent plusieurs. L'on m'a dit au fort Détroit que les sauvages du nord du Canada font mention d'un volcan qui fume encore quelquefois dans l'intérieur du pays; mais ce fait a besoin de rapports plus authentiques.

Il est à désirer, et l'on a droit d'espérer, que par la suite du temps des sociétés savantes formées aux États-Unis, pourront appliquer à ce genre de recherches géologiques des soins et des dépenses qui passent les moyens des voyageurs étrangers et isolés. L'on peut assurer d'avance qu'elles en obtiendront des résultats très-nouveaux et très-précieux pour l'histoire du globe, et qu'elles porteront jusqu'à l'é-

[1] Voyez *American Musæum*, tomes III et V.

vidence une conjecture déjà formée par plusieurs physiciens, et dont je demeure convaincu; savoir, que le continent de l'Amérique du Nord n'a été dégagé que postérieurement à la majeure partie de l'ancien hémisphère et de l'Amérique du Sud, des eaux soit océaniques, soit douces et fluviatiles, qui ont jadis couvert la totalité de notre planète, à une hauteur supérieure aux plus hautes montagnes, et pendant une durée si longue qu'elle a suffi à la dissolution des matériaux, qui se sont cristallisés depuis leur évaporation ou depuis leur retraite..... mais j'ai désormais assez parlé de l'état du sol; il est temps d'occuper le lecteur de celui du climat.

CHAPITRE VIII.

Du climat.

Par *climat* [1], on devrait, selon le sens littéral du mot n'entendre que le *degré* de latitude d'un pays; mais parce qu'en thèse générale les pays se sont montrés froids ou chauds, selon leurs degrés de latitude, l'idée accessoire s'est tellement associée à l'idée principale, que le terme *climat* est devenu synonyme de *température habituelle* de l'air; et néanmoins il n'est pas vrai que la température soit essentiellement déterminée par la latitude : une foule de faits prouvent au contraire qu'elle est modifiée et même dénaturée par diverses circonstances du sol, telles que sa surface aride ou aqueuse, nue ou boisée; son élevation ou son abaissement au niveau de la mer, son exposition à tel ou tel aspect du ciel, enfin et par-dessus tout, par l'espèce et la qualité des courants de l'air, c'est-à-dire, des *vents* qui parcourent cette surface; d'où il suit que le sol devient un élément constituant de la température, et par conséquent du *climat* tel qu'on l'entend; et ce que je vais exposer des divers phénomènes de celui des États-Unis ajoutera de nouvelles preuves à cette vérité.

§ I.

Le climat de la côte Atlantique est plus froid en hiver et plus chaud en été que ses parallèles d'Europe.

Depuis longtemps les historiens de l'Amérique et les physiciens ont remarqué avec surprise que le climat sur la côte Atlantique était de plusieurs degrés plus froid en hiver que ses parallèles d'Europe, et même d'Asie et d'Afrique sur le bassin de la Méditerranée; mais ils me paraissent n'avoir pas donné assez d'attention à une seconde circonstance également remarquable; savoir, que la température y est aussi généralement plus chaude en été de plusieurs degrés. Je vais développer l'un et l'autre cas par des exemples détaillés.

Dans les parties nord de la Nouvelle-Angleterre, par une latitude moyenne de 42 à 43°, des observations faites à *Salem* près Boston, pendant sept ans, par M. Édouard Holyhoke [2], et comparées à 20 autres années d'observations recueillies à Manheim [3], constatent que le climat de Salem est à la fois plus froid en hiver et plus chaud en été que celui d'un nombre de villes donné en Europe, ainsi qu'on le voit dans le tableau suivant :

	Latitude.	Max. de froid.	Max. de chaud.	Éch. de variat.
Rome.	41° 53′	0°	24°	24°
Marseille.	43 17	4	25	29
Padoue.	45 22	10	29	39
Salem.	42 35	19 1/2	31 1/2	51

L'on remarquera, dans ce tableau, qu'à Salem la différence du froid au chaud est de 51°, tandis qu'à Rome elle n'est que de 24°, à Marseille de 29°, et à Padoue de 39°.

En général, dans les États du Maine, Vermont, New-Hampshire, et même Massachusets, pays situés entre les 42 et 45°, c'est-à-dire, correspondants au midi de la France et au nord de l'Espagne, la terre demeure chaque hiver assez couverte de neiges pendant trois et quatre mois, pour rendre habituel et général l'usage des traîneaux. Le thermomètre, qui varie alors depuis la glace jusqu'à 8 et 10° au-dessous, descend quelquefois à 12, à 14 et jusqu'à 18° sous zéro. L'historien de New-Hampshire, M. Belknap, l'a vu à 18 1/4 à Portsmouth, sur la côte au nord de Salem; et l'historien de Vermont, M. S. Williams, l'a vu à 26° sous zéro à Rutland, au pied des *Montagnes-Vertes*.

Un peu plus avant dans le nord, c'est-à-dire, en Canada, par les 46 et 47° de latitude, ce qui correspond au milieu de la France, la neige s'établit dès le mois de novembre et dure jusque vers la fin d'avril, c'est-à-dire, pendant 6 mois, épaisse de 4 à 6 pieds, par un ciel très-clair et un air très-sec : elle est telle surtout vers Québec, où le thermomètre descend ordinairement à 20 et 24° sous glace; l'on y a même vu, en 1790, geler le mercure, ce qui suppose 38 à 40° [1]; or un tel cas n'arrive en Europe que sous les parallèles de Stockholm et de Pétersbourg [2], par les 60° de latitude.

Ces froids ont donné lieu à quelques expériences curieuses sur la force expansive de l'eau à l'instant de sa congélation. M. le major Édouard Williams se trouvant à Québec, a rempli d'eau des bombes de fer; il en a bouché l'orifice avec des tampons de bois frappés fortement, et il les a exposées à la gelée.

Lorsque les bombes ont eu des fêlures ou d'autres vices, elles ont éclaté à l'instant de la congélation, et il en a sailli subitement des proéminences en forme d'ailes ou de nageoires : mais ordinairement le tampon de bois a été lancé avec détonation, à des distances depuis 60 jusqu'à 415 pieds, quoiqu'il pesât 2 1/2 livres (poids anglais), et l'on a toujours trouvé à sa place une mèche ou fusée de glace saillante de 6 à 7 1/2 pouces : l'on a déduit de ces expériences que l'eau en se congelant se dilate entre 1/17 et 1/18 de son volume.

Je remarquerai par la suite qu'à Montréal, au-dessus de Québec, les neiges durent moins longtemps de près de 2 mois qu'au bas du fleuve; et qu'à Niagara, bien au-dessus de Montréal, elles sont de 2 mois encore plus

[1] Le mot grec *klima* ne signifie que *degré*, *échelon*.
[2] Voyez *Transactions of the philosophical society of Philadelphia*, tom. Ier, in-4°.
[3] Voyez *Ephemerides meteorologicæ Palatinæ, Manheim.*

[1] Voyage de Liancourt, tome II, p. 207.
[2] Le *froid moyen* de Pétersbourg, depuis 1772 jusqu'en 1792, selon l'académie des sciences de cette capitale, a été de 24° 1/2; mais cela ne nous dit pas quel a été le *maximum*; les gelées ont commencé le 27 septembre, et fini le 25 avril (comme à Québec).

courtes que dans cette ville; ce qui est précisément le contraire de la règle générale des niveaux, observée sur le reste de la côte; je me borne en ce moment à prendre note de cette singularité, qui viendra par la suite à l'appui d'une théorie que j'exposerai.

Dans ces mêmes États de Maine, Vermont, New-Hampshire, etc. les chaleurs, à dater du solstice d'été, sont d'une intensité aussi excessive : pendant 40 ou 50 jours, l'on voit souvent le mercure monter à 21 et 22°, et quelquefois à 24°, même à 26° : il se passe peu d'années à Salem sans qu'il monte à 30 et 31°, ce qui est la température du golfe Persique et des côtes arabes. Cet état a lieu dans beaucoup d'autres endroits de la Nouvelle-Angleterre où l'on n'a pas fait d'observations : à *Rutland*, déjà cité, M. *Williams* a vu le mercure à 27°. Mais ce qui surprendra davantage, c'est qu'à Québec, et jusque sur la baie de Hudson, aux forts d'York et de Wales, par le 59° de latitude, l'on éprouve pendant 20 ou 30 jours des chaleurs de 28 à 31°, d'autant plus accablantes que les corps n'y ont point accoutumés, et qu'elles sont accompagnées d'un calme *plat*, ou d'une brise de sud chaude et humide qui suffoque : or, comme en hiver le froid en ces contrées descend jusqu'à 30 et 32° sous glace, et même à 37° au fort Wales, il en résulte une échelle de variation de 60 à 66° de Réaumur, du froid au chaud.

Dans les États dits *du milieu*, tels que la partie sud de New-York, la totalité de la Pensylvanie, de New-Jersey et du Maryland, les hivers sont moins longs, les neiges moins abondantes, moins durables; rarement persistent-elles plus de 15 à 20 jours; mais les froids ne sont guère moins piquants ni moins rigoureux. Ils s'établissent ordinairement vers le solstice, et durent 6 à 7 semaines en pleine vigueur; mais on commence à sentir leurs atteintes dès la fin d'octobre.

Par exemple, à Philadelphie, par les 40° moins 5', ce qui répond aux latitudes de Madrid, de Valence, de Naples, etc. le thermomètre descend chaque hiver pendant plusieurs jours à 8 et 10° sous zéro, et pendant quelques-uns à 12 et à 14° : en deux hivers de suite, 1796—97 et 1797—98, je l'ai vu tomber à 17 et 18° plusieurs jours de suite. Le froid alors est si vif, que malgré le mouvement d'une marée de 6 pieds, la Delaware, large de 800 toises, se trouve gelée en 24 heures; elle reste ainsi fermée chaque hiver pendant 20, 30 et quelquefois 40 jours, en une ou deux reprises; car il y a chaque hiver deux ou trois dégels, surtout entre le trentième et quarantième jours après le solstice : en 1788, du 4 au 5 février, le thermomètre, en une nuit, tomba depuis 2 1/2 degrés sous zéro jusqu'à 16 1/4, et la rivière fut gelée ferme le lendemain au soir. En 1764, le 31 décembre, entre 10 heures du soir et 8 heures du matin, elle gela de même au point de porter les passants. Dans cette conversion presque subite du liquide au solide, l'on voyait, dit le docteur *Rush*, une vapeur fumeuse s'élever de sa surface avec tant d'abondance, que le peuple étonné s'assemblait pour considérer ce phénomène.

Cependant, à partir du solstice d'été, et même une vingtaine de jours auparavant, Philadelphie éprouve des chaleurs si accablantes, que les rues sont désertes depuis midi jusqu'à 5 heures, et que la plupart des habitants se couchent après leur dîner. Le thermomètre atteint assez souvent 25°; l'on cite un ou deux exemples de 28 et de 30° : du jour à la nuit, il varie depuis 15 et 16 jusque vers 22 et 23°, c'est-à-dire de 8°. Mais ce qui rend la chaleur plus insupportable, c'est le défaut presque absolu de vent, surtout depuis trois heures après midi, et l'humidité dont l'air est chargé sur toute cette côte.

Il résulte de ces termes extrêmes une échelle de variation pour les États du milieu, d'environ 46 à 48°. Le docteur *Rush* a été l'un des premiers à observer que le climat de Pékin offrait la plus grande analogie; et en étendant cette comparaison, l'on trouve en effet que l'Amérique-nord a les rapports les plus marqués de climat et même de sol, avec le nord de la Chine et avec la Tartarie adjacente.

Dans les États du Sud, tels que la Virginie, les Carolines et la Géorgie, la durée et l'intensité du froid diminuent assez régulièrement comme les latitudes : la ligne du Potômac, et plus exactement celle du *Patapsco*, forme à cet égard une démarcation tranchante. L'empire des neiges s'arrête là, et le voyageur venant du Nord, qui jusqu'alors avait vu des traîneaux à la porte ou dans la cour de chaque ferme, n'en aperçoit plus sitôt qu'il a descendu le coteau rapide au pied duquel coule le Patapsco : mais dans l'intérieur des terres, vers Blue-ridge, les neiges prolongent un peu leur limite à raison de l'élévation du sol...... Cette côte néanmoins éprouve des attaques de gelées assez vives dans les quarante jours qui suivent le solstice d'hiver. A Norfolk, le 14 février 1798, il tomba dans une nuit 4 pieds de neige; et à Charlestown même, par le 32° de latitude, c'est-à-dire, par le parallèle de Maroc, le mercure tombe jusqu'à 4° sous zéro (selon Liancourt), et la terre gèle ferme jusqu'à 2 pouces d'épaisseur dans une seule nuit[1].

Par inverse, sur toute la côte, depuis le Potômac, les chaleurs, dès un mois avant le solstice d'été, sont si fortes que pendant 4 mois le mercure s'élève communément après midi, entre 22 et 24°, malgré une petite brise de mer : il va même jusqu'à 32 et 33° à Savanah, ce qui est bien plus que l'Égypte, où 25 est le terme ordinaire à l'ombre, sans compter qu'un vent vif et constant et un air très-sec rendent ce degré très-supportable : le 17 juillet 1788, *Henri Ellis* observait à Savanah le mercure à 31°; il se plaignait que depuis plusieurs nuits il ne baissait pas au-dessus de 29. Dans sa cave il restait à 21° [2], et sous son aisselle à 29°. Le docteur Ramsay, qui a fait des observations suivies à Charlestown, ne l'y a vu monter à 28° 1/2 qu'une seule fois en 5 ans : mais Charlestown, situé à l'embouchure d'une petite rivière qu'agite la marée, jouit des brises littorales, et passe tellement pour un lieu frais relativement au reste du pays, que tous les planteurs aisés viennent s'y réfugier en été, et qu'il ne reste que les noirs sur les habitations.

Il résulte de ces faits pour les États du Sud, une échelle

[1] Cette circonstance empêche d'y élever l'oranger en pleine terre; mais elle n'empêchera pas d'y cultiver l'olivier, dont M. Jefferson a fait le présent précieux à ce pays; surtout si c'était l'olivier corse; car j'ai vu en 1792, dans les montagnes de cette île, à *Corté*, qui est élevé de 500 toises au-dessus de la mer, j'ai vu, dis-je, les oliviers prospérer, malgré 3 et 4° sous zéro. Les Corses même prétendent que huit jours de neige au pied, détruisent les insectes et assurent la récolte.

[2] Voyez *American Musæum*.

de 32 à 34° de variation; et sans doute le lecteur observe que cette échelle va toujours décroissant du nord au midi : elle était de 66 à la baie de Hudson; de 51 dans le Massachusets, de 48 en Pensylvanie; elle se réduit à 35 ou 36 en Caroline; et si l'on s'avançait encore plus vers les tropiques, on ne trouverait en beaucoup d'endroits que 18 et 20° de variation annuelle : à la Martinique, par exemple, à Porto-Rico et autres îles du Vent, le thermomètre, grâce aux brises régnantes, ne s'élève pas au-dessus de 28°, ne tombe pas au-dessous de 10 au-dessus de zéro, différence 18. Sur la chaîne des montagnes de Caracas, par les 10° de latitude nord, à une élévation de plus de 1200 toises au-dessus de l'Océan, le mercure se balance entre 10 et 21° sur zéro; à Surinam, près du rivage de la mer, il joue entre 15 et 27°; aussi les voyageurs venant de ces parages en été, trouvent-ils que la chaleur devient plus insupportable à mesure qu'ils s'avancent au nord; et moi-même je préfère, sans aucune comparaison, celle du Kaire à celle de Philadelphie. Il est vrai qu'en s'approchant des Alleghanys, et mieux encore en s'élevant sur leurs sommets, l'air plus vif, plus élastique, rend la chaleur plus agréable, quoiqu'elle y soit souvent aussi piquante, mais en général dans nos zones dites tempérées, et surtout dans les lieux bas et humides, elle est plus désagréable que dans ce qu'on appelle les *pays chauds*, et il est encore vrai que dans la zone dite *torride*, le climat est plus égal que dans nos zones moyennes, et qu'il y serait plus favorable à la santé, à la force vitale, si l'air n'y était souvent gâté par les exhalaisons des eaux croupissantes et des corps organisés en putréfaction, et si les étrangers, surtout les Européens, n'y portaient leur voracité de viande et l'abus des liqueurs spiritueuses, à qui la chaleur ne pardonne pas.

Les météorologistes anglais et américains, qui, selon le génie national, ramènent tout à des calculs positifs ou systématiques, en mentionnant ces extrêmes, le chaud et le froid, ont coutume d'en déduire un terme moyen auquel je ne puis souscrire : par exemple, étant donnés pour termes extrêmes de température à Salem, 19° sous glace et 31° par-dessus glace, ils en font une somme de 50°, et prenant pour terme moyen la moitié, 25°, qui donne 6° au-dessus de glace, ils supposent ces 6° être la température fondamentale et habituelle du pays : ils appliquent également cette méthode aux variations d'une même journée; et si, comme il arrive souvent aux États-Unis, il y a 8, 10 et 12° de variation dans les 24 heures, ils en prennent pareillement le terme moyen comme la température du jour; mais dans la réalité, cette température fictive n'a point lieu, parce que dans le cours d'un même jour, l'air varie si brusquement, qu'il passe aux termes extrêmes sans station au terme moyen, et que dans le cours de l'année, ce prétendu terme moyen n'a peut-être pas lieu pendant 100 heures. Cette règle d'arithmétique est un peu moins vicieuse dans les additions sommaires qu'ils font du nombre d'heures et de jours où a régné un même vent; mais quand de pareils tableaux ne sont point accompagnés de la correspondance du thermomètre avec le vent régnant, la majeure partie de leur instruction est perdue, en ce que l'on ne peut plus connaître la nature et les effets de chaque vent, ni les causes de variation dans la température, dont nous verrons bientôt qu'ils sont les principaux, pour ne pas dire les seuls agents.

Un moyen plus convenable d'évaluer la température fondamentale d'un pays, serait celui proposé par M. Williams, qui pour base de cette température prend la chaleur naturelle et constante dont est imprégné le terrain, et en cherche la mesure dans l'air et l'eau, soit des puits, soit des cavernes les plus profondes, et il cite à cette occasion des faits qui méritent d'être rapportés.

[1] A Rutland, en Vermont, il a trouvé la température des puits à 45 pieds de profondeur de 5° 1/4 (Réaumur) ci. . . . . 5° 1/4

En divers lieux de Massachusets 7° 1/2, ci. . 7° 1/2

A Philadelphie, 9° 1/5, ci . . . . 9° 1/5

En Virginie (selon M. Jefferson)[2] elle est de 11°, ci. . . . . 11°

A Charlestown (selon le docteur Ramsay), elle est de 14°, ci. . . . . 14°[3]

L'on voit dans ce tableau une gradation proportionnelle aux latitudes, qui s'accorde avec les expériences de M. de Saussure pour réfuter la vieille doctrine d'une température moyenne de 10° partout le globe, et pour prouver que la chaleur de chaque lieu est en raison de la latitude, ou plus exactement, de l'action du soleil sur le sol que ses rayons imprègnent de chaleur.

§ II.

Les variations journalières sont plus grandes et plus brusques sur la côte Atlantique qu'en Europe.

Les variations excessives dont je viens de parler ne se bornent pas aux saisons sur la côte Atlantique; elles y ont encore lieu d'un jour à l'autre, ou, pour mieux dire, très-fréquemment dans l'espace d'un seul jour. On les remarque surtout dans les *États du milieu*, tels que le sud du New-York, la totalité de la Pensylvanie et du Maryland, et dans le pays plat, plutôt que sur les montagnes; par la raison sans doute que ces *États du milieu*, placés entre deux atmosphères opposées, celle du pôle et celle du tropique, sont le théâtre où se passe la lutte perpétuelle des grandes masses d'air froid et d'air chaud.

« Notre climat de Pensylvanie, » dit le docteur *Kush*[4], « est un composé de tous les climats; l'humidité de l'Angleterre au printemps, la chaleur de l'Afrique en été, le « ciel de l'Égypte en automne, le froid de la Norwége en « hiver; et ce qui est bien plus fâcheux, quelquefois la « réunion de toutes dans un jour... Dans le cours de nos hi- « vers, surtout en janvier et février, il arrive souvent, en « moins de 18 heures, des variations de 6°, 8° et même « de 12° (R.)[5] du froid au chaud et du chaud au froid, « qui ont les plus fâcheux effets pour la santé. Du 4 au 5

[1] History of Vermont, page 42.

[2] Voyez notes sur la Virginie, page 63.

[3] Humboldt a trouvé le même degré dans l'Amérique méridionale.

[4] Voyez les trois Mémoires d'observations de ce savant médecin, sur le climat de Pensylvanie, dans les tomes VI et VII de l'*American Musæum*.

[5] Je traduis en degrés de Réaumur les degrés de Fahrenheit, usités en Amérique comme en Angleterre.

« février 1788, le mercure tomba, en moins de 10 heu« res, par vent de nord-ouest, depuis 2° 1/4 sous glace à « 16° 1/4; différence 14° (R.). D'autres fois les vents de « sud et sud-est amenant un air chaud de 10° et 12°, occa« sionnent des dégels subits, et l'on a vu cette température, « persistant quelques jours, tromper la végétation, et « faire éclore les fleurs des pêchers en janvier; mais parce « que le règne des froids ne finit réellement qu'en avril, il « ne manque jamais d'arriver de nouvelles gelées par les « vents de nord-est et nord-ouest, qui reproduisent les al« ternatives que j'ai citées.

« Les mêmes variations ont lieu en été, continue le « docteur Rush, et de vives fraîcheurs remplacent pres« que chaque nuit les violentes chaleurs du jour. L'on ob« serve même que plus le mercure monte dans l'après-midi, « plus bas il tombe le matin au point du jour, car ce sont « là les époques extrêmes du froid et du chaud. Si à 2 « heures après midi, il a monté à 22°, à la pointe du jour « suivant, il sera vers 15° ou 16°; s'il n'a monté qu'à 16° « ou 17°, il tombera vers 11° ou 12° : ces chutes arrivent « surtout après une pluie d'orage; dans l'été de 1775, on a « vu, en pareil cas, dans l'espace d'une heure et demie, « une chute de 8° 1/2 (R.)... En général, excepté en juillet « et août, il se passe peu de soirées sans qu'on trouve le « feu agréable. Ces variations ne sont point aussi marquées « dans la haute Pensylvanie vers les sources de la Susque« hannah et sur les plateaux de l'Alleghany : les froids en « hiver y sont plus fixes; en été les chaleurs y sont moins « intenses; et sans doute la qualité de l'air les rend aussi « plus supportables que dans notre pays inférieur, où l'at« mosphère est dense et humide. »

Ce que nous venons de voir de la Pensylvanie, et qui convient également au sud du New-York, au New-Jersey, au Maryland, s'applique encore avec assez peu de différence à la côte de Virginie et des Carolines : dans la ville de Charlestown, l'on éprouve fréquemment dans un jour d'été ou d'hiver les variations de 8° et 10° (R.). L'on a des exemples de 12° et de 15°, et le docteur Ramsay en cite un de 22° (R.) en moins de 15 heures. Le 28 octobre 1793, le mercure tomba de 18° sur zéro, à 3° sur zéro; différence 15° en 10 à 12 heures [1].

A Savanah, Henri Ellis après s'être plaint des chaleurs d'été, ajoute :

« J'ai vu à la baie de Hudson tous les climats en un an; « ici je les éprouve en 12 heures. Le 10 octobre 1757, « le mercure était au soir à 24° (R.); le lendemain 11, il fut « à 2° 1/3; différence 21° 2/3 [2]. »

Les pays du Nord ne sont pas moins exposés à ces vicissitudes; mais il y a cette différence entre eux et ceux du Midi, que dans les *États du Sud*, les variations se font plutôt du chaud au froid, tandis que dans les États du Nord elles ont plus souvent lieu du froid au chaud; en sorte que dans ces derniers, l'effet produit sur les corps arrive plus souvent par dilatation, tandis que dans les premiers il arrive plutôt par *constriction*. Je trouve dans le journal manuscrit de Bougainville, des faits de ce genre qui méritent d'être cités.

[1] Voyage de Liancourt, tome IV.
[2] *American Musæum*, tome VIII.

« 11 décembre 1756, à Québec : depuis trois jours, le « thermomètre a monté de 19° sous glace à zéro de glace. « Aujourd'hui il pleut et dégèle par *vent de sud, et le « temps est aussi vain qu'au printemps.*

« 14 décembre après midi : le vent vient de tourner à « nord-ouest; la gelée reprend ferme : déjà 3° 1/2 sous « glace : le lendemain 15, le mercure est à 21°, le vent a « passé du nord-ouest au sud-ouest, *ciel clair-fin.*

« Le 18 janvier par vent de nord-ouest, 27° sous glace; « temps clair, prodigieusement froid : les voyageurs arri« vent avec le nez et les doigts des mains et des pieds gelés : « le froid est toujours moindre à la basse ville qu'à la cita« delle : l'élévation de celle-ci l'expose au vent de nord« ouest, dont la ville est garantie. »

A la baie de Hudson, Umfreville et Robson, observateurs également exacts et judicieux, citent des faits semblables : ils remarquent que pendant les 20 à 30 jours que durent les chaleurs d'été, les nuits se tiennent souvent assez chaudes; mais pendant l'hiver, il arrive par les vents de sud de ces transitions d'un froid de 18° et 20° à zéro de glace, qui occasionnent cette sensation d'un *temps vain,* dont parle Bougainville, sensation très-bizarre pour nous, qui à ce terme de zéro nous plaignons du froid; mais qui est réellement la même chose que lorsque nous passons de zéro à 15° sur glace, et que lorsqu'un Africain passe de 20 à 30°, toujours effet de comparaison. C'est encore par l'effet de cette habitude des organes, qu'à Charlestown on se plaint du froid quand le thermomètre est à 10° ou 12° sur glace, et que l'on y brûle, selon la remarque de Liancourt, autant de bois qu'à Philadelphie, où le mercure tombe 15° plus bas.

En comparant les tables thermométriques des divers lieux dont je viens de parler, et en faisant moi-même des observations journalières sur les variations de l'air, je n'ai pu manquer d'apercevoir une harmonie constante entre ces variations, et certains rumbs de vents qui leur sont toujours associés : toujours j'ai vu les transitions du froid au chaud se faire par le changement et le passage des vents de nord-est et nord-ouest, aux rumbs de sud-est et de sud : et par inverse les transitions du chaud au froid, se faire par le changement des vents de sud et sud-est en vents de nord est et nord-ouest, et cela depuis la Floride jusqu'au Canada et à la baie de Hudson : de là un premier élément de théorie applicable à tous les problèmes de ce climat; mais parce que les bonnes théories ne sont que la série méthodique et la réunion de tous les faits d'un même genre, je ne veux point me hâter de résoudre ces problèmes par des faits isolés, et je continue d'y procéder par l'exposition de plusieurs singularités, qui au premier coup d'œil sembleraient y faire exception.

§ III.

Le climat du bassin d'Ohio et de Mississipi est moins froid de trois degrés de latitude que celui de la côte Atlantique.

Voici une de ces singularités qui mérite d'autant plus d'attention que je ne sache pas qu'on l'ait décrite jusqu'à ce jour avec toutes ses circonstances. Pour le fait princi-

pal, j'emprunterai les paroles de M. Jefferson dans ses notes sur la Virginie (p. 7).

« C'est une chose remarquable, dit-il, qu'en allant de « l'est à l'ouest, sous le même parallèle, notre climat « devient plus froid à mesure qu'on avance vers l'ouest, « comme si l'on se rapprochait du nord. Cette observa- « tion a lieu pour celui qui vient des parties du continent « situées à l'est des Alleghanys, jusqu'à ce qu'il ait atteint « le sommet de ces montagnes, qui sont les terres les plus « hautes entre l'Océan et le Mississipi. De là, en se tenant « toujours sous la même latitude, et allant à l'ouest jusqu'au « Mississipi, la progression se renverse; et si nous en « croyons les voyageurs, le climat devient plus chaud « qu'il ne l'est sur les côtes aux mêmes latitudes. Leur té- « moignage sur ce point est confirmé par les espèces de vé- « gétaux et d'animaux qui subsistent et se multiplient natu- « rellement dans ces pays, et qui ne réussissent point sur « les côtes. Ainsi l'on trouve les catalpas sur le Mississipi « jusqu'au 37° de latitude, et les roseaux jusqu'au 38° : « on voit les perroquets, même l'hiver, sur le Scioto au « 39°. Dans l'été de 1779, lorsque le thermomètre était à « 90° Fahrenheit (25° 3/4 R.) à Monticelle, et à 96° F. « (28° 1/3 R.) à Williamsburg, il était à 110° F. à Kaskas- « kia (34° 2/3 R.), etc. »

Comme voyageur, je puis confirmer et développer l'assertion de M. Jefferson : dans le trajet que je fis pendant l'été de 1796, depuis Washington sur Potômac, jusqu'au Poste-Vincennes, sur la Wabash, je recueillis des notes dont voici les principaux résultats:

5 mai 1796, premières fraises à Annapolis sur le rivage et au niveau de l'Océan;

12 mai, les mêmes à Washington, sol déjà plus élevé;

30 mai, les mêmes à Frederick-town, au pied de Blue-ridge, environ 180 pieds au-dessus de l'Océan (ici les cerises ne mûrissent pas mieux qu'à Albany, 50 lieues plus nord; mais situé au niveau de la marée);

6 juin, premières fraises dans la vallée de Shenandoa à l'ouest de Blue-ridge, et peut-être 150 toises au-dessus de l'Océan;

1er juillet, à Monticello, chez M. Jefferson, la moisson de froment a commencé sur les basses pentes de *South-west-mountain*, à l'exposition de sud et sud-est, tandis que sur les revers exposés au nord-ouest, vers Charlotte-ville, elle n'a commencé que du 12 au 14;

10 juillet, moisson à *Rock-fish-gap*, au sommet de Blue-ridge, 1150 pieds anglais d'élévation, 350 mètres : deux jours plus tôt elle a lieu dans le vallon de Staunton, situé environ 70 mètres plus bas.

12 juillet, moisson sur les montagnes de Jackson, élévation de plus de 2,200 pieds anglais (683 mètres).

20 juillet, moisson sur l'Alleghany, élevé de plus de 800 mètres.

L'on voit que dans cette ligne ascendante, elle a constamment tardé en proportion des niveaux.

En descendant l'autre pente de l'Alleghany, celle de l'ouest, je trouvai qu'à Green-briar, situé en plaine basse, elle avait eu lieu 5 jours plus tôt (15 juillet).

Dans le vallon du grand Kanhawa, à l'embouchure de l'Elk, elle avait eu lieu le 6.

Le 11, à *Gallipolis*, colonie des Français, au Scioto [1].

Le 15, à Cincinnati, situé plus au nord.

Je ne trouvai point de froment à Poste-Vincennes, sur la Wabash; on y préfère le maïs, le tabac et le coton, produits qui caractérisent un climat chaud.

Le 1er juillet, on avait moissonné à Kaskaskia, sur le Mississipi, comme à Monticello.

Cette seconde ligne, depuis l'Alleghany, ne présente pas en apparence la même régularité que la précédente, sans doute par une raison combinée de la diversité des niveaux, des expositions, et même des latitudes, qui y sont plus variées; par exemple, si Cincinnati est plus tardif que *Gallipolis*, ce doit être parce qu'il est un peu plus nord, et surtout moins abrité des vents de cette partie, et moins ouvert au midi. Si le vallon de Kanhawa est encore plus précoce, quoique plus élevé, ce peut être à raison de son encaissement, dont l'effet concentre la chaleur, que j'y trouvai réellement bien plus vive qu'ailleurs; et dans nos propres jardins, nous avons la preuve de cette action des divers aspects, puisque nos espaliers mûrissent les mêmes espèces de fruits à des époques différentes de huit et dix jours, selon qu'ils sont exposés au midi, au levant ou au couchant, et encore, selon qu'ils sont abrités des vents et frappés de la réverbération d'autres murs. Il n'en est pas moins vrai que la règle des niveaux se trouve en général observée dans la ligne décrite, et qu'il y a une identité remarquable d'époque de moisson (1er juillet) entre *Kaskaskia* et Monticello, situés sous le même parallèle, et à une élévation que je présume très-ressemblante.

Néanmoins je suis loin de disconvenir qu'il existe dans le *pays d'Ouest* plusieurs phénomènes de température et de végétation, auxquels ne peuvent satisfaire ni les niveaux, ni les expositions : au premier rang de ces phénomènes, est celui que depuis quelques années les botanistes observent et constatent davantage de jour en jour : ayant comparé les lieux où croissent spontanément certains arbres et certaines plantes à l'est et à l'ouest des Alleghanys, ils ont découvert qu'il y avait une différence uniforme générale d'environ 3° de latitude plus chaude, en faveur du bassin d'Ohio et de Mississipi; c'est-à-dire, que les arbres et les plantes qui veulent un climat chaud, et des hivers moins longs et froids, se trouvent 3° plus nord dans l'ouest des Alleghanys, qu'à l'est sur la côte Atlantique; ainsi le coton, qui réussit à Cincinnati, à Poste-Vincennes, par les 39° de latitude, n'a encore pu se cultiver plus nord que 35 et 36° dans les Carolines. Il en est de même des catalpas, des sassafras, des pâpâs, des pacanes ou noix illinoises [2], et de beaucoup d'autres arbres et plantes dont le détail exigerait des connaissances que je n'ai point en cette partie [3].

Ce genre de preuves, qui est irrécusable, se trouve d'ail-

[1] Fondée par suite des opérations de la compagnie de *Scioto*, qui, en 1789, fit tant de bruit à Paris pour vendre des terres qu'elle n'avait pas, mais dont elle se faisait bien payer. J'aurai occasion d'en reparler.

[2] Noix très-oblongues, d'une coquille fine et fragile, et en tout infiniment supérieures aux noix ligneuses (hickorys) de la côte Atlantique.

[3] M. le docteur Barton m'a dit qu'il préparait sur ce sujet un mémoire qui ne pourra manquer d'être très-intéressant.

leurs appuyé par les phénomènes particuliers à chaque saison. Dans toute ma route sur l'Ohio, et dans mes diverses stations en *Kentucky*, à *Gallipolis*, à *Lime-stone*, à *Washington* de Kentucky, à Lexington, à Louisville, à Cincinnati, au Post-Vincennes, les renseignements que j'ai recueillis ont été unanimement les faits suivants.

« L'hiver ne commence que vers son solstice, et les « froids ne se montrent que dans les 40 à 50 jours qui « le suivent. Ils n'y sont pas même fixes et constants; « mais il y a des relâches de jours tempérés et chauds. « Le thermomètre ne descend ordinairement pas au-des- « sous de 5 et 6° (R.) sous zéro; les gelées, qui d'abord « se montrent dans quelques jours d'octobre pour dis- « paraître, puis revenir vers la fin de novembre, et cesser « encore, les gelées, dis-je, ne s'établissent que vers jan- « vier : les ruisseaux, les petites rivières et les eaux dor- « mantes gèlent alors, mais restent rarement gelés plus « de 3 à 15 jours. »

L'on a regardé comme un cas sans exemple celui de l'hiver 1796—97, où le mercure a tombé à 15° sous zéro, et où les rivières Alleghany, Monongahélah et Ohio, ont été scellées de glace, depuis le 28 novembre jusqu'au 30 janvier, c'est-à-dire 65 jours : la Wabash gèle presque chaque hiver, mais seulement de 3 à 15 jours.

Dans tout le Kentucky et le bassin d'Ohio, les neiges ne durent ordinairement que de 3 à 8 ou 10 jours; et dans le cours même de janvier, l'on a des jours vraiment chauds, à 15 et 18° par des vents de sud-ouest et de sud, et par un ciel brillant et pur. Le printemps amène des pluies et des giboulées par des vents de nord-est et de nord-ouest; mais dès 40 jours après l'équinoxe, les chaleurs commencent à s'établir. « Elles sont dans toute leur force « pendant les 60 à 70 jours qui suivent le solstice d'été : « le thermomètre se tient alors entre 26 et 27° (R.). On le « remarqua en 1797 à Cincinnati et à Lexington, à 29° « (R.)... Pendant tout ce temps, les orages sont presque « journaliers sur l'Ohio; ils y produisent une chaleur pe- « sante que la pluie ne tempère pas; tantôt ils arrivent par « les vents de sud et de sud-ouest, tantôt ils sont le produit « de l'évaporation du fleuve et de la vaste forêt qui couvre « la contrée. La pluie qu'ils versent par torrents ne rafraî- « chit qu'un instant le sol embrasé, et la chaleur du len- « demain l'élevant en vapeurs, forme au matin d'épais « brouillards qui se convertissent ensuite en nuages, et re- « commencent le jeu électrique de la veille : l'eau du « fleuve est chaude à 14 et 15° sur zéro : les nuits sont « calmes, et ce n'est qu'entre 8 et 10 heures du matin « que s'élève une légère brise d'ouest ou de sud-ouest, qui « cesse vers 4 heures du soir. »

Dans la totalité des saisons, le vent le plus dominant est le sud-ouest, c'est-à-dire, le courant d'air qui remonte dans la ligne du fleuve Ohio, et qui vient par le Mississipi (où il règne sud) du golfe de Mexique. Je trouvai ce vent chaud et orageux dès mon entrée dans le vallon de Kanhawa, dont sans doute il élève la température en s'y arrêtant au pied des montagnes : il change de ligne selon les courbures de l'Ohio, et on le croirait quelquefois ouest et sud; mais toujours identique, il règne 10 parties de temps sur 12, et n'en laisse que 2 à tous les autres vents réunis : il domine également dans tout le Kentucky; mais il n'y produit pas les mêmes effets, car tandis que la vallée d'Ohio, dans une largeur de 5 à 6 lieues, éprouve une humidité et des pluies abondantes, le reste du pays est tourmenté de sécheresses qui durent quelquefois trois mois : et les cultivateurs ont le chagrin de voir de leurs coteaux un fleuve aérien de brouillards, de pluies et d'orages, qui serpente comme le fleuve terrestre, et qui ne sort pas de son bassin.

A l'équinoxe d'automne arrivent les pluies par les vents de nord-est, de sud-est, et *même de nord-ouest* : la fraîcheur qu'elles établissent prépare les gelées : l'automne entière est sereine, tempérée, et est la plus belle des trois saisons de l'année : car dans tout le *continent de l'Amérique-nord* il n'y a pas de printemps.

Tel est le climat de Kentucky et de tout le bassin d'Ohio. Il faut remonter bien avant dans le nord pour lui trouver des changements remarquables, et surtout pour le retrouver en harmonie avec ses parallèles de la côte Atlantique.... A la hauteur de Niagara même, il est encore si tempéré, que les froids ne durent pas plus de 2 mois avec quelque âpreté; et cependant l'on est au point le plus élevé du plateau; ce qui déconcerte totalement la règle des niveaux.

Dans tout le Genesee, les descriptions que l'on m'a faites de l'hiver ne correspondent point avec les froids de cette saison sous les parallèles de Vermont ni de New-Hampshire, mais plutôt avec le climat de Philadelphie 3° plus sud. L'on a remarqué dans cette dernière ville, comme chose singulière, qu'il y gèle dans tous les mois de l'année, excepté en juillet; et pour retrouver la même circonstance, il faut s'élever jusqu'au village d'Onéida en Genesee, par les 43° de latitude; tandis qu'à l'est des monts, à Albany, il gèle dans tous les mois, et il n'y peut mûrir ni pêches ni cerises.

Enfin, à Montréal, par les 45° 20′, de latitude, les froids sont moins rigoureux et moins longs que dans la partie de Maine et d'Acadie à l'est des montagnes; et les neiges à ce même Montréal durent 2 mois de moins qu'à Québec, quoique cette dernière ville soit située plus bas sur le fleuve; ce qui contrarie encore la loi des niveaux, et indique une autre cause qui reste à trouver.

Avant d'y procéder, j'ajouterai encore quelques observations et quelques faits qui en prépareront d'autant mieux le développement.

1° Il résulte des comparaisons que je viens de présenter, que pour mesurer les divers degrés de température des États-Unis, il faut appliquer sur la totalité de ce pays deux grandes échelles thermométriques se croisant en sens opposé : l'une placée dans le sens naturel des latitudes, ayant son *maximum* de froid vers le pôle, par exemple, au Saint-Laurent; et l'autre son *maximum* de chaud vers le tropique, par exemple, en Floride : entre ces deux points extrêmes, la chaleur, à circonstances égales de niveaux et d'expositions, décroît ou augmente régulièrement selon les latitudes. L'autre échelle, placée transversalement de l'est à l'ouest dans le sens des longitudes, est un thermomètre à deux branches renversées, ayant une boule commune ou *maximum* de froid qui pose sur l'Alleghany, tandis que l'extrémité de chacune des branches va chercher à

l'est et à l'ouest son *maximum* de chaleur sur le rivage de l'Atlantique et au Mississipi; et les degrés de chaleur se mesurent sur chacune en raison combinée des niveaux et des expositions. Ce n'est qu'en ayant égard à ces règles compliquées que l'on pourrait dresser un bon tableau général de température et de végétation pour les États-Unis : l'idée que l'on en trouve jetée dans un mémoire de la Société de New-York, est une idée ingénieuse, et qui peut devenir utile; mais pour remplir son objet avec exactitude, elle a besoin de l'application et de l'emploi des principes que je viens d'exposer.

2° La différence de climat entre l'est et l'ouest des Alleghanys, est d'ailleurs accompagnée de deux circonstances majeures que je crois n'avoir pas été remarquées. La première est que par delà les 35 et 36° latitude allant au sud, cette différence cesse d'avoir lieu, et la température des Florides et de la Géorgie occidentale, depuis le Mississipi jusqu'à la rivière Savanah et à l'Océan, est soumise à des règles identiques et communes; en sorte que la chaîne des Alleghanys et le retour des Apalaches forment réellement de ce côté la limite de cette différence, et par cela même se décèlent pour être une de ces causes efficientes.

La seconde circonstance est que cet excès relatif de température cesse encore presque subitement entre le 43 et 45° latitude nord, vers les grands lacs de Saint-Laurent : à peine a-t-on passé la rive méridionale du lac Érié, que le climat se refroidit de minute en minute dans une proportion étonnante : au fort Détroit, il ressemble encore à celui de Niagara son parallèle; mais dès le lac Saint-Clair, les colons trouvent les froids beaucoup plus longs et plus rigoureux qu'à Détroit. Ce petit lac reste gelé tous les ans, depuis novembre jusqu'en février : les vents de sud et de sud-ouest, qui tempèrent l'Érié, deviennent plus rares ici, et l'on ne peut y mûrir d'autres fruits que des pommes et des poires d'hiver.

Au fort de Michillimakinac, 2° 1/2 plus nord, des observations faites en 1797, sous la direction du général américain Wilkinson [1], constatent que du 4 août au 4 septembre, le thermomètre en diverses stations depuis le lac Saint-Clair, ne marqua jamais plus de 16° 1/2 R. à midi; et qu'au soir et au matin, il descendit souvent jusqu'à 5° 1/2 R. (sur glace); ce qui est plus froid que Montréal sous le même parallèle.

Ces faits s'accordent parfaitement avec les résultats généraux que M. Alexandre *Mackensie* a récemment publiés dans la relation de ses intéressants voyages à l'ouest et au nord-ouest de l'Amérique : j'avais déjà eu occasion, dans mon séjour à Philadelphie, de connaître cet estimable voyageur et d'en obtenir divers renseignements sur ces objets : l'un de ses associés, M. Shaw, avec qui j'eus aussi l'avantage de me rencontrer en 1797, et qui arrivait d'un séjour de treize ans dans les postes les plus reculés de la traite des pelleteries, eut également la complaisance de satisfaire à mes questions, et il résulte de ces informations réunies :

« Qu'à partir du lac Supérieur, allant à l'ouest, jusqu'aux « *montagnes Stony* ou *Chipewans*, et remontant au nord « jusqu'au 72°, le pays, maintenant bien connu par les « traitants canadiens, offre un climat d'une rudesse et « d'une âpreté de froid qui ne peut se comparer qu'à la Si- « bérie : que le sol généralement plane, dénué d'arbres, « ou n'en ayant que de rares et de rabougris, parsemé de « lacs, de marais, et d'une prodigieuse quantité de cours « d'eaux, est sans cesse battu de vents furieux et glacés, « venant des parties de nord et surtout de nord-ouest : « que dès le 46° la terre *est gelée pendant toute l'année* : « que dans plusieurs fortins de la traite, entre les 50 et « 56°, l'on n'avait pu par ce motif établir des puits, ce- « pendant très-nécessaires : que M. Shaw lui-même en « avait creusé un au poste Saint-Augustin, à environ 16 « lieues des montagnes; et quoiqu'il l'eût entrepris en juil- « let, il avait, dès le troisième pied, rencontré le sol « gelé; et le trouvant de plus en plus ferme, il avait été « contraint d'abandonner le travail à une profondeur de « 20 pieds. »

L'on ne peut douter de ces faits, tant à raison du caractère des témoins, que de l'appui qu'ils trouvent dans d'autres semblables : Robson, ingénieur anglais qui, en 1745, construisit le fort de Galles, sur la baie de Hudson, par les 59°, raconte avec surprise et candeur :

« Qu'ayant voulu creuser un puits au mois de septembre, « il trouva d'abord 36 pouces anglais de terre dégelée « par les chaleurs antérieures; puis une couche de 8 « pouces gelée ferme comme roc : sous cette couche, un « terrain sableux et friable, glacial et très-sec, dans lequel « ses sondes ne purent trouver d'eau, parce que, dit-il, le « froid continuel gelant les eaux superficielles, les empêche « de pénétrer au-dessous du point où les chaleurs de l'été « parviennent à les dégeler [1]. »

Édouard Umfreville, facteur de la compagnie de Hudson, depuis 1771 jusqu'à 1782, observateur plein de sens et d'exactitude, atteste également que :

« La terre dans ces contrées, même au cœur de l'été, « où les chaleurs sont vives pendant 4 à 5 semaines, ne « dégèle qu'environ 4 pieds anglais là où le sol est dé- « boisé et soumis à l'action du soleil; et 2 pieds seu- « lement là où il est ombragé des chétifs genévriers et pins « qui composent toute la végétation du pays [2]. »

[1] Voyez *Medical Repository of New-York*, tome Ier, page 530, où se trouve un tableau météorologique dressé par le major Swan.

[1] An account of six years residence in Hudson's bay, 1 vol. in-8°, London, 1752.

[2] *Present state of Hudson's bay*, 1 vol. in-8°, London, 1790. Les mêmes faits se répètent dans le continent asiatique, et confirment l'analogie de climat et de sol que j'ai indiquée. Les savants russes Gmelin, Pallas, Georgi, attestent que passé le 65°, et même dès le 60° de latitude, en Sibérie, l'on trouve des marais éternellement gelés au fond, dont la glace conserve, depuis une antiquité inconnue, des ossements et même des peaux d'éléphants, de rhinocéros, de mammouths. (Voyez le *Nord littéraire*, n° Ier, page 380.)

Le célèbre voyageur américain *Ledyard* atteste également qu'à *Yakoutsk*, par moins de 62° de latitude, l'on n'a pu établir de puits, attendu que les fouilles faites jusqu'à 60 pieds de profondeur ont appris que la terre était gelée de plus en plus ferme. (Voyez *American Musæum*, tome VIII, lettre de *Ledyard*, août 1790.) Le capitaine Phips dit également que le 20 juin 1778, par 66° 54', l'eau de la mer, puisée à 780 brasses de profondeur, marqua 2° 2/3 sous glace (R.). Parmi nous, M. Patrin, naturaliste instruit, qui a voyagé plusieurs

Il est donc évident qu'au delà d'une certaine latitude, le climat à l'ouest des Alleghanys n'est pas moins froid que ses parallèles à l'est; et cette latitude, dont le terme moyen paraît être vers les 44 ou 45°, en prenant pour limite les grands lacs, et surtout la chaîne des montagnes *Canadiennes* ou *Algonkines*, circonscrit par cela même le climat chaud du pays d'Ouest à un espace d'environ 9 à 10 degrés qui se trouve enceint sur trois de ses côtés par des montagnes. Sans doute la présence de ces montagnes contribue pour quelque partie à cette différence; mais quelle en est la cause majeure et fondamentale? d'où provient ce phénomène géographique réellement singulier? Voilà le problème à résoudre; et parce que la comparaison de beaucoup de faits et de circonstances m'a fait reconnaître pour agent principal un courant d'air ou vent dominant habituellement dans le bassin de Mississipi, dont les vents diffèrent de ceux de la côte Atlantique, je crois devoir fournir au lecteur les moyens d'asseoir son jugement, en lui développant le système entier des courants de l'air qui règnent pendant l'année aux États-Unis.

CHAPITRE IX.

Système des vents aux États-Unis.

En Europe, surtout en France et en Angleterre, nous nous plaignons de l'inconstance des vents et des variations qu'elle produit dans la température de l'air; mais cette inconstance n'est en rien comparable à celle de l'atmosphère des États-Unis; j'oserais affirmer que dans une résidence de près de trois ans[1], je n'ai pas vu un même vent régner 30 heures de suite, un même degré de thermomètre se maintenir pendant 10 heures; sans cesse les courants de l'air varient, non de quelques degrés de compas, mais d'un point de l'horizon à son opposé; du nord-ouest au sud et au sud-est; du sud et du sud-ouest au nord-est; ces variations attirent d'autant plus l'attention, que les changements de température sont aussi contrastants que subits; et dans un même jour, en hiver même, on aura eu au matin de la neige, et zéro de glace par vents de nord-est et d'est; vers midi, 6 et 7° par vents de sud-est et de sud; et dans le soir 1 et 2° sous glace par vent de nord-ouest: en été, vers 2 heures après midi, on peut avoir 24 et 25° de chaleur par calme; un orage arrive par vent de sud-ouest; il pleut vers 4 ou 5 heures : à 6 où 7, le vent de nord-ouest se déclare frais et impétueux à son ordinaire, et avant minuit le mercure sera à 17 et même 16°. L'automne seule, depuis le milieu d'octobre jusque vers la mi-décembre, montre quelques jours continus de vent d'ouest, et d'un ciel clair et serein; genre de temps que sa rareté rend d'autant plus remarquable. Cette mobilité de l'air l'est elle-même d'autant plus qu'elle a lieu sur une étendue de pays très-vaste, et que les mêmes vents se font sentir presque à la fois sur toute l'étendue de la côte Atlantique, depuis Charlestown jusqu'à Newport, et même Halifax, et depuis le rivage de l'Océan jusqu'à l'Alleghany. Ce n'est pas qu'il n'y ait de ces brises partielles qui, dans tous les pays maritimes, affectent certaines localités et certaines positions du soleil sur l'horizon : je veux dire seulement qu'à l'ordinaire, les courants de l'air aux États-Unis parcourent de très-vastes surfaces, et que les vents y sont *généraux* beaucoup plus qu'ils ne le sont en Europe.

années en Sibérie, rapporte que même, par les 54°, étant descendu, en juin 1785, dans un puits récent de la mine d'*Il-dikan* en *Daourie*, il remarqua, à la hauteur de 40 pieds, des gerçures remplies de glaçons (et cependant c'était une mine métallique); *ce qui prouve*, ajoute-t-il, *que le feu central n'a pas beaucoup d'activité en Daourie* (Journal de physique, mars 1791, page 236). Mais comme désormais la saine physique, aidée de tous ces faits et des expériences ingénieuses de M. de Saussure, a relégué au rang des vieux contes mythologiques cette vieille rêverie d'un foyer central, et même la théorie hasardée sans preuves suffisantes, d'une température moyenne de 10°, l'on a droit d'en conclure contre les hypothèses de *Buffon* et de divers autres physiciens, que le globe est une masse cristallisée essentiellement froide, dont la superficie seule est échauffée par les rayons du soleil, en raison de la force et de la continuité de leur action. De là vient que sous la zone torride l'on trouve, pour terme moyen, le sol imprégné d'environ 14° de Réaumur, à une profondeur qui probablement ne pénètre pas plus de 3 ou 4 mille toises : à mesure que l'on s'éloigne de ce grand et principal foyer, vers le nord, la chaleur diminue par proportion inverse des latitudes; 11° en Virginie, 9° à Philadelphie, 7° en Massachusets, 5° en Vermont, 4° en Canada, et finalement zéro et moins de zéro sous le pôle : en sorte que si jamais le soleil abandonnait notre pauvre planète, elle finirait par n'être qu'un amas de glaçons, et par n'avoir, pour derniers habitants, que des ours blancs et des Esquimaux.

[1] Depuis octobre 1795 jusqu'en juin 1798.

Tel est surtout le caractère des trois vents principaux, le nord-ouest, le sud-ouest et le nord-est, qui semblent se partager l'empire de l'air aux États-Unis. Si l'on supposait l'année divisée en 36 parties, l'on pourrait dire qu'à eux trois ils en prennent 30 ou 32; savoir, 12 pour le nord-ouest, 12 pour le sud-ouest, et 6 ou 8 pour le nord-est et l'est: le surplus est distribué entre le sud-est, le sud et l'ouest. Le nord pur n'a presque rien. Chacun de ces vents étant accompagné de circonstances particulières, et devenant successivement dans l'atmosphère effet et cause de phénomènes considérables et différents, je vais entrer dans les détails nécessaires à faire connaître leur marche respective.

§ I.

Des vents de nord, de nord-est et d'est.

Le vent du *nord* direct est le plus rare des courants de l'air aux États-Unis : d'après les tables météorologiques que j'ai pu consulter à Boston, à Philadelphie, à Monticello, il ne souffle pas dans le cours d'une année huit jours par ces latitudes. Il semble être plus fréquent dans les plages du sud, d'après des observations faites à Williamsburg, et citées par M. Jefferson [1]; mais outre que ces observations trop sommaires sont vagues, il est probable que la direction de nord à Williamsburg est locale et causée par la position de cette ville sur un cours d'eau qui va droit au sud dans le fleuve James : il existe beaucoup de ces cas où un vent général sur un pays se trouve en certains cantons dévié de 30 à 80° par des bassins de rivières, par des sillons de montagnes, par des massifs de forêts, etc. ; il y a du moins ceci de certain, que d'après tous les renseignements que j'ai recueillis, tant à l'est qu'à l'ouest des Alleghanys, le vent de nord direct est le moins fréquent des vents aux États-Unis [2].

[1] Voyez notes sur la Virginie, page 7.

[2] Les tables du docteur Ramsay à Charlestown confirment

Lorsqu'il se montre, il est plutôt humide que sec, plutôt nuageux que clair, et toujours froid.

Cette rareté du vent de nord semble au premier coup d'œil contrarier la théorie générale des vents, qui explique tout leur mécanisme par l'action du soleil sur l'atmosphère terrestre; par la dilatation inégale que ses rayons causent en diverses parties; par la lutte qui s'établit entre les masses d'air froid plus pesant, et les masses d'air chaud plus léger, pour rétablir l'équilibre et le niveau, qui est la loi impérieuse et constante des fluides : d'où il résulte que l'océan aérien éprouve une agitation continuelle de courants qui se meuvent en divers sens; et que l'atmosphère dense et froide du nord doit exercer une pression habituelle et avoir une tendance constante à s'épancher et à se porter vers l'atmosphère chaude et dilatée des tropiques; mais outre que ce mécanisme général est soumis à certaines circonstances géographiques, nous aurons occasion de voir dans le cours de ce chapitre, que le cas actuel n'est pas même une exception au principe, et que la dette du vent de nord est amplement acquittée par deux de ses collatéraux, les vents de *nord-ouest* et de *nord-est*, qui s'alimentent du même fonds, et qui puisent aux mêmes sources que lui [1].

Vent de nord-est.

Ainsi que la plupart des vents, le vent de *nord-est*, en changeant de pays, change de caractère ou du moins de qualités. En Égypte, sous le nom de *gregale*, je l'avais trouvé froid, nuageux, pesant à la tête : sur la Méditerranée je l'éprouvais pluvieux, bourru, sujet aux rafales : en France, surtout au nord des Cévennes, nous nous en plaignons comme du plus sec de tous les vents : aux États-Unis, au contraire, j'ai vu qu'avec autant de raison l'on s'en plaint comme du plus humide et de l'un des plus froids. Le problème de ces diversités ou de ces contrastes se résout avec assez de facilité par l'inspection des cartes géographiques. En effet, en Égypte le vent de nord-est arrive du nord de la Syrie et de la chaîne du mont *Taurus*, qui par l'Arménie va se joindre au Caucase, et qui, pendant plusieurs mois de l'année, est couverte de neiges : le courant de l'air qui en provient n'a pas le temps de s'humecter dans son court trajet sur l'extrémité de la Méditerranée; et il conserve sa froideur et presque sa sécheresse originelles : à mesure que l'on navigue vers l'ouest, ce même courant d'air, qui successivement décline de l'Asie mineure sur l'Archipel et sur la péninsule grecque, devient plus tempéré; et parce qu'il traverse ensuite la Méditerranée obliquement, sur une plus grande largeur, il y acquiert plus d'humidité et de moiteur, et finit par être pluvieux, particulièrement sur la côte d'Espagne.

En France, au midi des Cévennes, le *nord-est* venant des Alpes, ne peut être que sec et froid; mais il y est rare, parce qu'un autre courant collatéral, le *mistral* des Provençaux, usurpe sa place : au nord des Cévennes, le nord-est ne nous arrive qu'après avoir traversé une des plus longues lignes du continent, à travers les parties nord de l'Allemagne, puis la Pologne et la Russie; et certes dans ce vaste trajet il acquiert bien des raisons d'être sec, froid et de longue durée, tel que nous l'éprouvons... Si l'on s'écarte un peu au nord de cette ligne, il prend un caractère différent pour la côte de Suède, et il y devient *grand pluvieux*, non-seulement parce qu'il traverse de biais la mer Baltique et le golfe de Bothnie, mais encore parce qu'il vient de la mer d'Archangel, et que la Finlande marécageuse l'abreuve au lieu de le sécher. Par un nouveau contraste, la côte de Norwége, adossée immédiatement à celle de Suède, en l'éprouvant encore froid, ne l'éprouve cependant plus humide, et cela parce que le chaînon du *Dofre*, qui court presque nord et sud entre les deux pays, arrête les nuages, et purge de leur pluie le courant d'air qui les transportait [1].

Aux États-Unis, le vent de nord-est vient d'une étendue de mers dont la surface, prolongée jusqu'au pôle, le sature sans interruption d'humidité et de froid : aussi déploye-t-il éminemment ces deux qualités sur toute la côte Atlantique : il n'est pas besoin de regarder le ciel pour savoir s'il souffle : dès avant qu'il se déclare, on peut le pronostiquer au sein des maisons, à l'état déliquescent que prennent le sel, le savon, le sucre, etc. Bientôt l'air se trouble; et les nuages, s'il en existait, n'en forment plus qu'un seul, sombre et universel. Dans les saisons froides, ou seulement fraîches, ce vaste nuage tombe en neige; et si l'air est chaud, il se résout en pluie opiniâtre... Depuis le cap *Cod* jusqu'au banc de *Terre-Neuve*, le vent de *nord-est* pousse sur la côte les brouillards les plus froids, les plus *transissants* que j'aie jamais éprouvés; il appartient aux physiologistes d'expliquer pourquoi à Philadelphie comme au Kaire, ce vent affecte la tête d'un senti-

pleinement cette assertion; car sur quatre années, depuis 1791 jusqu'en 1794, elles n'offrent que huit jours *où le nord ait soufflé* : il ne souffla pas un seul jour en 1792, et la même rareté a lieu à Québec.

[1] Le lecteur peut avoir déjà vu, ou peut consulter une esquisse de cette théorie, dans le chapitre XX de mon Voyage en Syrie (publié en 1787). Novice alors dans cette branche de science, j'ignorais que de grands maîtres, tels que Halley et d'Alembert, s'en fussent occupés. A mon retour d'Amérique, lorsque j'ai voulu reprendre le cours de mes idées et leur donner un développement conforme aux nouveaux faits que j'avais rassemblés, j'ai dû me mettre au niveau des connaissances acquises, et j'ai trouvé qu'un mémoire intitulé *Théorie des vents, par le chevalier la Coudraye*, avait rempli la tâche que je me proposais. Ce mémoire, couronné dès 1785 par l'académie de Dijon, est un traité complet sur cette matière, et je ne puis mieux faire que d'en conseiller la lecture à ceux qui veulent se former un tableau sommaire du jeu des courants de l'air : ce n'est pas qu'il ne reste encore beaucoup à dire sur le système général des vents par tout le globe, et qu'il n'y ait beaucoup d'expériences et de calculs à établir sur le foyer, le lit, la vitesse de chaque courant d'air, sur les directions diverses et souvent contraires qu'ils suivent dans l'océan aérien; sur l'épaisseur de leurs couches; sur la formation, la composition, la dissolution des nuages, sur les causes et les effets des dilatations et des condensations plus ou moins subites qui accompagnent les orages, etc. Mais parce qu'un tel travail veut la réunion des connaissances combinées d'un navigateur, d'un physicien et d'un chimiste, et qu'elle exigerait des recherches longues et même dispendieuses, dirigées sur un plan méthodique, ma tâche se trouve naturellement réduite à fournir mon contingent de matériaux pour cette opération, et c'est ce que je vais faire, en jetant dans les chapitres suivants les faits qui m'ont paru les plus importants et les plus certains.

[1] Voyez à l'appendice une lettre sur le système des vents de ces deux contrées

ment douloureux de pesanteur et de compression : ce qu'il y a de certain, c'est que dans ces deux villes, j'ai senti également bien à mon réveil, avant de voir le ciel, si le nord-est régnait. Or si une telle disposition de corps ou toute autre de ce genre est la conséquence nécessaire d'un état donné de l'atmosphère; s'il en résulte aussi nécessairement une disposition analogue d'esprit et de faculté pensante, ne s'ensuit-il pas que l'air exerce une influence majeure sur nos facultés physiques et morales, comme l'a si bien observé le plus grand des médecins dans son traité des *airs*, des *eaux* et des *sites?* et ne serait-ce pas à des causes de ce genre qu'il faudrait attribuer la différence frappante qui existe entre certains peuples, dont les uns ont généralement l'esprit vif, la conception aisée et rapide, tandis que d'autres ont l'esprit pesant et la perception obtuse et lente [1]?

Les qualités du vent de nord-est diminuent naturellement d'intensité sur la côte Atlantique, à mesure que l'on s'avance plus au sud; mais elles demeurent reconnaissables jusqu'en *Géorgie*, et nommer ce vent depuis Québec jusqu'à Savanah, c'est désigner un vent humide, froid et désagréable.

Ce langage change lorsqu'on passe à l'ouest des Alleghanys : là, au grand étonnement des émigrants de Connecticut et de Massachusets, le *nord-est* et l'*est* sont des vents plutôt secs qu'humides, plutôt légers et agréables que pesants et fâcheux. La raison en est que là comme en Norwége, ces courants d'air n'arrivent qu'après avoir franchi un rempart de montagnes, où ils se dépouillent dans une région élevée des vapeurs dont ils étaient gorgés. Aussi n'est-ce que par des cas accidentels et rares, surtout en été, qu'ils transportent sur l'Ohio et le Kentucky les pluies que l'on y désire; et alors elles y durent au moins vingt-quatre heures, et quelquefois trois jours consécutifs, parce qu'il a fallu un vide considérable dans l'atmosphère du bassin de Mississipi, pour déterminer l'irruption de l'atmosphère atlantique, et qu'il faut un ou plusieurs retours du soleil sur l'horizon, pour que la chaleur de ses rayons rétablisse le niveau entre ces deux grands lacs aériens: ces ruptures d'équilibre sont plus fréquentes pendant l'hiver, à raison de l'état tempêtueux de l'atmosphère sur la mer et le continent; alors il n'est pas rare que le *nord-est* et l'*est* traversent les Alleghanys, et jettent sur le pays d'Ouest des ondées de neige ou de pluie; mais bientôt leur antagoniste perpétuel, le *sud-ouest*, qui règne dans cette contrée dix mois sur douze, les chasse de son domaine et les force de se replier sur les monts. Là s'établit entre eux une lutte habituelle, dont les efforts inégaux et variés sont l'une des causes de l'agitation de l'atmosphère pendant cette saison. Si par hasard ils se balancent l'un l'autre, leur double courant n'a d'issue qu'en s'élevant verticalement dans la région supérieure où ils se replient l'un et l'autre, glissent horizontalement ou se renversent dans les couches inférieures; mais tantôt le *sud-ouest* l'emporte, et il se répand jusqu'à l'Océan; et tantôt le *nord-est* est vainqueur, et il envahit jusqu'au Mississipi et au golfe du Mexique. C'est surtout aux équinoxes que le choc est violent et l'irruption impétueuse : alors que le passage du soleil à l'équateur, en refroidissant l'un des pôles qu'il quitte, et réchauffant l'autre qu'il éclaire, occasionne un balancement général dans l'océan aérien; il arrive entre les masses opposées et les courants antagonistes, des ruptures d'équilibre dont les conséquences sont plus violentes et plus étendues. Aussi est-ce de préférence à cette époque, et dans les mois d'avril et d'octobre, que se montrent les ouragans dont le vent de *nord-est* est l'agent le plus habituel aux États-Unis. Ces ouragans ont cela de particulier, que leur furie se déploie ordinairement sur une courte ligne d'un quart de lieue, quelquefois de 300 toises de largeur, et seulement d'une ou deux lieues de longueur. Dans cet espace, ils arrachent et renversent les arbres des forêts, et ils y font des clairières, comme si la faux d'un moissonneur avait passé sur quelques sillons d'un champ de blé. En d'autres occasions plus rares, ils traversent le continent dans toute sa longueur, et cela par un mécanisme que j'aurai occasion d'expliquer à l'article du vent de sud-ouest.

La fréquence des vents de nord-est sur la côte Atlantique peut s'attribuer en partie à la direction du rivage et des montagnes de cette contrée, laquelle favorise le cours du fluide aérien. Des observations faites à Monticello, à Frederick-town, à Bethléem, prouvent que souvent tout autre rumb souffle dans l'intérieur des terres; quant à New-Port, à New-York, à Philadelphie, à Norfolk, des observations du même jour attestent le *nord-est*. Quelquefois ce vent lui-même en porte des preuves notoires sur sa trace, en versant sur le littoral des ondées de neige qui ne pénètrent pas 10 milles dans l'intérieur. Ce cas arriva à Norfolk, le 14 février 1798, lorsque dans une seule nuit il tomba sur cette ville et ses environs plus de 40 pouces de neige, par un vent de *nord-est*, tandis qu'à 10 lieues au sein des terres, il n'avait pas même plu, et qu'il régnait plutôt un vent de nord-ouest, ainsi que l'observèrent plusieurs papiers publics.

Si le vent de nord-est varie ou dévie, c'est ordinairement pour passer à l'est, et ce dernier vent peut se considérer comme son suppléant et son alternatif naturel. Moins fréquent que lui, il participe à ses qualités pluvieuses et froides, surtout au nord des 40 et 41° : à mesure que l'on s'avance au sud, il devient plus tempéré, sans cesser d'être humide; ce qui s'explique de soi-même, à raison de la température des mers de ces latitudes. Il ne faut pas les confondre avec le vent d'*est alizé* des tropiques. Celui-ci ne s'élève jamais au delà des 30 ou 32° de latitude, et seulement lorsque le soleil, au solstice d'été, entraîne de ce côté la zone d'air qu'il gouverne, en établissant un foyer d'aspiration dans les parties nord de ce continent. En hiver, l'alizé d'*est* se replie jusque vers le 22 et 23°, étant d'une part repoussé par l'atmosphère refroidie de l'Amérique nord, et de l'autre attiré par un nouveau foyer établi dans l'Amérique sud par le soleil perpendiculaire au Paraguay. Dans les deux cas, lors même que les vents irréguliers de *nord-est* et d'*est* règnent sur l'Atlantique, leur empire est presque toujours séparé de celui de l'alizé par une frontière, ou de calme ou de contre-courants que cause leur inégalité en température, en densité, en vitesse. Il y a d'ailleurs entre

[1] *Bœotium crasso jurares acre natum*, a dit un poëte philosophe.

eux ce cachet distinctif que les vents continentaux de *nord-est* et d'*est*, malgré l'irrégularité de tout le système de leur zone, affectent de paraître aux deux équinoxes pendant les 40 ou 50 jours qui suivent le passage du soleil à l'équateur : aussi est-ce la saison la plus favorable pour se rendre d'Europe en Amérique, celle dont profitent les vaisseaux de commerce, qui plus tard ou plus tôt sont exposés à de longs passages, à raison des vents de *sud-ouest* et de *nord-ouest* qui dominent l'océan Atlantique, l'un en hiver et l'autre en été, et qui dans toutes les saisons ne permettent que des apparitions courtes et interrompues aux vents de sud-est et de sud, dont je vais parler.

§ II.

Vents de sud-est et de sud.

Le vent de *sud-est* aux États-Unis a plusieurs traits de ressemblance avec le *scirocco* de la Méditerranée, qui est aussi un *sud-est :* comme lui, il est chaud, humide, léger, rapide; comme lui, il affecte la tête d'un sentiment pénible de pesanteur et de compression; mais à un degré infiniment moins fâcheux que le *scirocco*.

Si l'on remarque que le *kamsinn*, ou vent du sud, produit en Égypte la même sensation; que dans d'autres pays tels que Bagdad, Basra, c'est le vent du sud-ouest; et que dans tous, c'est toujours un courant d'air qui a *balayé* des surfaces terrestres brûlantes et sèches, l'on conclura que cet effet physiologique est dû à l'action sur nos nerfs d'une qualité ou d'une combinaison particulière du *calorique* ou fluide igné. La différence d'intensité qui existe entre ces divers vents favorise elle-même cette induction; car si, comme il est de fait, le *sud-est* américain est moins pénible que le *sud-est* italien, l'on peut l'attribuer au long trajet du premier sur l'Atlantique, dont l'humidité a neutralisé les exhalaisons du continent africain, tandis que le *scirocco* n'a pas eu le temps d'acquérir cet avantage sur le bassin étroit de la Méditerranée; et cependant il le possède plus que le *kamsinn* et que le *sud-ouest* de Bagdad, qui ne parcourent que des continents. Or si tels sont les effets physiologiques de certains airs, qu'ils rendent le corps paresseux, la tête lourde, et l'esprit inapte [1] à penser, serait-il étonnant que dans certaines parties de l'Afrique où un tel air est habituel, les indigènes eussent réellement contracté les habitudes paresseuses de corps et d'esprit que l'on remarque à quelques peuples noirs, et que par le cours des générations elles se fussent tournées en *nature*, qui par cela même pourrait à son tour être changée par une habitude des circonstances contraires.

Revenant aux États-Unis, lorsque le sud-est se montre en hiver sur la côte Atlantique, ce qui arrive surtout aux approches de l'équinoxe, il produit parfois, jusqu'au Canada, des dégels passagers qui ont le fâcheux effet de gâter les provisions de viandes que l'on fait dans les pays froids, dès le mois d'octobre, pour cinq ou six mois. Plus au sud, ces dégels trompent perfidement la végétation, en provoquant, dès janvier et février, des fleurs qui ne devraient paraître qu'après l'équinoxe, et que le retour infaillible des gelées ne manque pas de détruire.

[1] Les Italiens disent d'un plat ouvrage, *c'est une composition de scirocco*.

Vers l'équinoxe, surtout vers celui de printemps, le sud-est produit, particulièrement dans les embouchures de l'Hudson, de la Delaware, et dans la baie de Chesapeak, des tempêtes courtes mais violentes; leur durée est assez ordinairement de 12 heures; elles ont ceci de singulier, que leur furie s'exerce comme un ouragan, sur un espace limité de 10 ou 20 lieues de longueur et de 4 ou 5 de large, sans que hors de cet espace l'on s'aperçoive du moindre mouvement. J'ai connu deux exemples de ce phénomène à New-York et un à Philadelphie, où pendant 12 heures l'on avait essuyé une si violente tempête, que l'on croyait apprendre la perte de tous les vaisseaux voisins de la côte; cependant, 12 heures après, les vaisseaux arrivèrent sans avoir remué une voile, et sans avoir senti le moindre vent extraordinaire.

Cette irruption violente d'un vent léger et chaud ne peut s'expliquer par la théorie ordinaire des pesanteurs spécifiques, puisque tout autre vent est plus froid et plus dense que le *sud-est :* il faut donc admettre l'expansion d'une masse considérable de cet air chaud qui repousse et chasse l'air plus froid dont il est environné. La forme de cône ou d'entonnoir des baies et embouchures des fleuves, où ce phénomène a lieu de préférence, prête à cette explication, en ce qu'un grand volume d'air poussé dans ces entonnoirs est obligé de s'échapper par un canal de plus en plus resserré : il y agit presque à la manière des eaux d'un étang contenu par de hautes digues, auxquelles on ouvre d'étroites issues : là où la résistance le tient en équilibre, le liquide demeure calme : mais il s'élance avec impétuosité là où elle vient à manquer; et cette impétuosité a pour double cause la pression qu'il éprouve d'une part, et l'espace plus grand où il se développe de l'autre, en sortant de ses conduits resserrés. Dans le cas dont il s'agit, cet espace vide est nécessairement dans la région moyenne de l'air, à une élévation peut-être de moins de 1000 mètres, et le torrent du sud-est s'y échappe en *montant* comme tous les airs chauds : il y est ou condensé par la couche supérieure qui s'y trouve au terme de glace; ou bien, glissant sous elle, il s'échappe horizontalement, et peut-être se replie sur lui-même, et forme un tourbillon dont le centre ou l'axe est en l'air à une hauteur de 5 ou 600 mètres, et dont la circonférence balaye et rase la terre. Mais quelle est la cause première de ce vide sans tonnerre et sans météores préalables, du moins sans qu'on en ait vu? Il faudrait pour résoudre ce problème, avoir rassemblé toutes les circonstances du phénomène; avoir connu sa manière d'agir, du moins, en divers points de sa sphère d'action et de sa circonférence; connaître enfin l'état de l'air et ses directions, avant et après la crise; or comme ces données positives m'ont manqué, je ne sais pas y suppléer par de pures hypothèses.

Du vent de sud.

Le vent de *sud* direct, que l'on croirait plus chaud que le sud-est, est néanmoins plus tempéré aux États-Unis. Pendant l'été, saison où il se montre plus fréquemment, on le regarde comme une brise agréable, et presque rafraîchissante, à raison de la vapeur humide dont e le abreuve

l'air : j'ai trouvé que cette vapeur, tant à *New-York* et à *Philadelphie* qu'à *Washington*, avait une odeur frappante de marécage de mer, telle que celle des huîtres, laquelle décèle sa source d'une manière moins agréable qu'on ne veut le dire. L'on ne peut cependant lui refuser le mérite de tempérer l'excessive ardeur du soleil et la réverbération encore plus brûlante de la terre dans les mois de juin, juillet et août : c'est pour jouir de cette brise de sud, que dans tout le continent américain l'on préfère l'exposition des maisons au midi, comme en France nous préférons celle à l'est et au sud-est : dans les États-Unis, elle a cet avantage qu'en été le soleil est assez élevé sur l'horizon pour ne point s'introduire dans les appartements protégés par les *porticos* ou *piatzas*, dont l'usage est général. En hiver, l'astre abaissé introduit dans les maisons ses rayons que l'on désire, et il y fait sentir sa chaleur, en dépit du nord-ouest, qui trop souvent accompagne sa clarté. Dans cette même saison, si le vent de *sud* est quelquefois assez froid, c'est qu'il a passé sur quelques neiges dont la terre se couvre momentanément, même en Caroline. Et si d'autres fois il en apporte lui-même au lieu de pluies, c'est parce que dans sa route aérienne il a rencontré des nuages du nord-est et de l'est, qui n'ont pas eu le temps de se replier. Mais de telles neiges fondent de suite, ou deviennent de la pluie en tombant. Six heures de durée suffisent à rendre au vent de sud le caractère de chaleur moite qu'il tire des mers tropicales où il prend naissance : je lui ai vu donner à Philadelphie, le 10 mars 1798, une véritable température de Floride. En été, lorsqu'il est plus rapide qu'à son ordinaire, il ne tarde pas d'amener des orages, et l'on remarque à Louisville et en d'autres lieux situés sur l'Ohio, que s'il dure 12 heures continues, il ne manque pas d'amener du tonnerre; or, en calculant sa marche à un terme moyen de 16 lieues à l'heure, selon une estimation que des expériences sur la vitesse des vents rendent plausible, c'est précisément le temps qu'il lui a fallu pour apporter les nuages du centre du golfe mexicain, distant de 10 à 12°. La fréquence du vent de sud en cette saison prouve qu'il existe alors un foyer d'aspiration dans le nord du continent : mais il reste à savoir si ce foyer est au delà ou en deçà de la chaîne *algonkine*, qui borde les lacs à leur nord. Ce fait ne peut être constaté que par des observations établies simultanément sur une ligne, depuis le rivage de Floride par le Kentucky, les lacs Érié, Huron et la chaîne algonkine, jusqu'aux bords de la baie de Hudson; elles jetteraient un grand jour sur le jeu correspondant de l'atmosphère du pôle et de l'atmosphère du tropique, ainsi que sur la lutte et sur le balancement des courants du nord-ouest et du sud-ouest, qui sont les principaux vents des États-Unis.

§ III.

Du vent de sud-ouest.

Le vent de *sud-ouest*, l'un des trois grands dominants aux États-Unis, y est plus fréquent pendant l'été que pendant l'hiver, et plus habituel dans le pays de l'Ouest que sur la côte Atlantique; en hiver, l'on dirait qu'il a de la peine à franchir les Alleghanys; et réellement il paraît que les vents de *nord-ouest*, de *nord-est* et d'*est*, plus puissants dans cette saison, lui interdisent le passage des monts. Quelquefois néanmoins il profite de leurs déviations, ou surmonte leur obstacle, et il se montre sur la côte Atlantique plus impétueux, et surtout plus froid qu'il n'appartient à son habitude et à son origine : l'on en sent aisément la raison, quand on considère qu'il a traversé la région élevée des Alleghanys, souvent couverts de neiges pendant l'hiver, et qu'il a trouvé dans l'Ouest une terre abreuvée de pluie, dont l'évaporation ne peut que le refroidir.

Au printemps, devenu plus fréquent, il apporte lui-même des neiges passagères, des ondées de pluie et même de grêle, qui cependant paraissent plutôt dues aux vents de nord-est et de nord-ouest, dont il replie et chasse les nuages amoncelés sur les Alleghanys : ces monts deviennent eux-mêmes le champ clos visible des combats de ces courants d'air opposés : souvent l'on peut de la plaine observer les nuages marchant vers Blue-ridge, par les vents d'est ou de nord-est : bientôt s'y arrêtant, y demeurant stationnaires, puis tantôt s'y fondant en pluie, tantôt revenant sur leurs pas, chassés par le sud-ouest, qui à son tour s'établit pour quelques heures. Je fus témoin de ce spectacle dans la soirée que je passai à Rock-fish-gap, sur Blue-rigde; et mon hôte, sans être physicien, m'en donna des raisons très-satisfaisantes.

Ce n'est que vers le solstice d'été que le sud-ouest règne sur la côte Atlantique d'une manière plus constante qu'aucun autre vent. Il y devient l'agent principal des orages qui se multiplient dans les mois de juillet et d'août, et qui sont infiniment plus violents que les nôtres en France. Souvent la brise du sud, qui a coutume de s'élever vers 10 ou 11 heures, fait place au sud-ouest, qui dans l'après-midi remplit le ciel de nuages orageux : deux ou trois heures se passent en éclats de tonnerre d'un bruit prodigieux, et en éclairs d'un volume énorme; la crise se termine avant le coucher du soleil, par des ondées, tantôt plus et tantôt moins abondantes.

L'équinoxe d'automne apporte un changement à cette direction du courant de l'air, et c'est alors son opposé diamétral, le *nord-est*, qui pendant 40 à 50 jours a la prépondérance sans néanmoins régner seul : après cette période, le sud-ouest, qui n'avait pas été entièrement éteint, se ranime et partage le reste de la saison avec le nord-ouest qui s'éveille, et avec l'ouest direct, qui est le plus égal, le plus serein et le plus agréable des vents de ce continent.

La marche du sud-ouest dans le bassin du Mississipi et d'Ohio, jusque sur le fleuve Saint-Laurent, est plus simple; l'on peut dire en deux mots que ce vent domine depuis la Floride jusqu'aux lacs, et à Montréal pendant 10 mois de l'année. Les deux mois où il est le plus silencieux, sont ceux du solstice d'hiver, pendant lesquels le nord-ouest et le nord-est occupent l'atmosphère. Après cette époque, il se ranime en proportion de l'élévation du soleil au zénith, et il acquiert de telles forces, qu'en juillet et en août il est presque alizé en Louisiane, en Kentucky, et jusque sur le lac Champlain, pendant 40 à 50 jours; il domine presque également sur le Saint-Laurent; et pour remonter ce fleuve à la voile, l'on attend quelquefois un mois de suite des vents d'est ou de nord-est, qui alors

même sont peu durables. C'est encore le sud-ouest qui, vers le 20 avril, fond les glaces du Saint-Laurent, comme c'est le nord-ouest qui les établit à la fin de décembre. Le *sud-ouest* est, avec le *sud*, le vent chaud du Canada, du Genesee; mais il n'a ce caractère bien marqué que pendant l'été : il se rafraîchit dans les autres saisons, en proportion de l'abaissement du soleil à l'horizon, et du rapprochement des terres vers le pôle. Il se montre au contraire plus chaud, à mesure que l'on revient vers le Kentucky, le Tennessee et le golfe du Mexique, qui est son foyer originel.

A raison de ce voisinage, il procure à la basse Louisiane une température si élevée pendant les quatre mois d'hiver, que malgré l'apparition assez fréquente des vents de nord-nord-ouest et d'*est*, l'on peut s'y permettre la culture de la canne à sucre, surtout celle d'Otahiti : mais il fait racheter cette faveur pendant les quatre mois d'été par des chaleurs accablantes et des orages extrêmement violents et presque journaliers, de l'espèce de ceux qu'aux Antilles l'on appelle *grains blancs*. La mousson de ces orages commence après le solstice, et suit une marche progressive digne d'attention. D'abord c'est vers les cinq heures du soir, lorsque la chaleur étouffante et humide est parvenue à son comble, que les nuées orageuses s'élèvent et accourent du bas du fleuve et de la partie sud-ouest du golfe : chaque jour l'apparition de ces nuées anticipe de quelques minutes; en sorte que vers le milieu du mois d'août, les tonnerres se déclarent vers deux heures après midi; de violentes ondées précèdent et suivent leurs éclats effrayants; au coucher du soleil tout se pacifie; le ciel redevient calme, tantôt serein, tantôt voilé de brouillards qu'exhalent d'immenses marécages et un sol fumant; la nuit se passe tranquille, mais fatigante par sa chaleur calme, et surtout par les *maringouins*. Le lendemain matin, la chaleur se ranime à mesure de l'élévation du soleil à l'horizon et de l'état calme de l'air ; dans l'après-midi la crise de la veille recommence [1] : le vent du sud-ouest pousse ces nuées orageuses dans l'intérieur du pays, sur le Tennessee et le Kentucky, où elles en rencontrent d'autres fournies par les rivières, les *swamps* et les lacs; par ce moyen, la série des orages s'étend et se prolonge avec des forces renaissantes jusqu'au Canada.

Maintenant, pour bien apprécier les effets et l'action de ce grand courant d'air sur la surface du sol qu'il parcourt, et qui lui sert en quelque sorte de lit; pour bien calculer le caractère et la puissance du foyer dont il émane, c'est-à-dire l'atmosphère du golfe mexicain, il faut se retracer plusieurs circonstances géographiques et nautiques de ces parages : il faut remarquer que le centre du golfe est immédiatement situé sous le tropique; que pendant les six mois d'été, toute la surface de ses eaux est frappée d'un soleil vertical et brûlant, qui provoque une évaporation énorme; que pendant les six mois d'hiver, l'action de cet astre y est encore si vive, que les gelées n'approchent point de cette mer : que les plages d'*Youcatan*, de *Campêche*, de la *Vera-Cruz*, des *Florides* et de *Cuba*, sont connues pour être d'une chaleur insupportable; qu'en effet la chaleur doit y être d'autant plus intense, que le bassin presque circulaire du golfe, enclos d'îles et de terres, n'admet pas une libre ventilation; qu'enfin les marins citent cette mer pour être la plus féconde de toutes celles de la zone torride en orages, en tonnerres, en *trombes*, en *tornados* ou tourbillons, en calmes étouffants et en ouragans, tous accessoires naturels d'un air embrasé et pourtant humide.

Ces circonstances rendent déjà raison des qualités que nous avons reconnues au vent de sud-ouest sur le continent américain; mais l'observateur ne doit point borner là ses regards; il doit encore rechercher quelle source inépuisable et première fournit à la déperdition journalière et immense de ce réservoir aérien : or, s'il porte sur la carte un œil attentif [1], il remarquera que les deux seules embouchures ou issues du golfe sont situées entre Cuba et les presqu'îles d'Youcatan et de Floride; que par celle d'Youcatan, la plus considérable des deux, le golfe reçoit les courants d'eau et d'air de la mer de Honduras, qui elle-même les reçoit à son tour de la mer des Antilles, ouvertes dans l'océan Atlantique; que par le canal de Floride et de Bahama, le golfe perd et vide continuellement ses eaux dans le même Océan, et que l'accès de l'air y est obstrué par une triple chaîne d'îles; il remarquera que ces deux issues sont placées entre les 20 et 24° latitude nord, et que même celle d'Youcatan, par sa communication médiate avec la mer des Antilles, ouvre et dilate réellement son embouchure jusqu'au dixième degré; or il sait que c'est précisément sous les latitudes de 10 à 24° que les vents alizés du tropique soufflent toute l'année des parties d'*est* sur l'océan Atlantique : il apprend des marins que ces alizés naissent à 80 ou 100 lieues des côtes d'Afrique; qu'ils traversent l'Océan avec une vitesse d'environ 32,400 mètres [2] (à peu près 8 lieues) à l'heure; qu'ils arrivent à la chaîne des Antilles sur un front d'environ 10° ou 200 lieues marines : il conçoit que cet énorme fleuve d'air doit franchir les îles, comme un fleuve d'eau franchit des rocs semés dans son lit; qu'il entre dans la mer des Antilles, et que là, emprisonné à droite par les terres de Saint-Domingue et de la Jamaïque, à gauche par celle du continent méridional, il est forcé de poursuivre son cours dans la mer de Honduras, et finalement d'entrer dans le golfe du Mexique..... et dès lors le problème est éclairci et résolu.

En effet, c'est réellement le vent alizé de l'Atlantique qui, par la marche que je viens de décrire, alimente l'atmosphère du golfe, et y produit la plupart des phénomènes dont il est le théâtre. Il y arrive d'autant plus puissant, que depuis la chaîne des Antilles il resserre de plus en plus son courant, et accumule ses forces sur un moindre espace : sans doute cette chaîne a d'abord brisé et morcelé son courant, comme les rocs et les récifs divisent un torrent d'eau, ou même comme les piles d'un pont divisent le courant d'une rivière. Comme les courants d'eau, le torrent aérien a éprouvé un mouvement de remous et de tourbillons aux avant-becs de ces îles qu'il heurte; il s'est partagé et comprimé pour s'échapper par leurs détroits.

[1] Je tiens ces notes de M. Power, Américain naturalisé sujet d'Espagne, à la *Nouvelle-Madrid*, qui a observé le pays en homme éclairé.

[1] Voyez la carte générale.
[2] Voyez *Annuaire de la république*, an 6, p. 59.

Cette compression l'y rend plus rapide : il se déploie avec plus de force à leur issue, et il forme des tournoiements à leurs arrière-becs, dont chaque courant se dispute le vide; la navigation locale des îles rend sensibles tous ces accidents, par les directions diverses que prend le vent plus près ou plus loin, au-dessus ou au-dessous de leurs masses émergentes : c'est absolument le même mécanisme que celui d'un courant d'eau, à la légèreté près du fluide; et l'étude attentive de tous les tourbillonnements qui ont lieu sous un pont ou à travers les rocs d'un torrent, donne en petit une idée exacte de ce qui arrive dans le cas actuel, et en général à tous les courants aériens.

L'alizé de l'Atlantique parvenu à l'isthme de *Mosquitos*, semblerait devoir ou pouvoir franchir cette digue; mais malgré sa légèreté, il agit encore plus qu'on ne l'imagine à la manière de l'eau, et il ne sort qu'avec difficulté des canaux et des lits dans lesquels il coule ou seulement repose : plusieurs faits ici prouvent que les montagnes de l'isthme de Mosquitos, qui sont le prolongement de la chaîne des Andes, lui opposent un obstacle efficace, et l'empêchent d'entrer dans l'océan Pacifique. Pour bien apprécier la distribution d'air qui se fait à ce lieu, nous aurions besoin de deux données, savoir, la hauteur précise de ces montagnes, et l'épaisseur de la couche ou courant d'air : il est possible que cette couche soit moins épaisse qu'on ne serait porté à le croire, les aérostats nous ayant appris que souvent les couches de l'atmosphère n'excèdent pas 200 mètres, et qu'elles glissent et coulent les unes sur les autres en sens quelquefois diamétralement opposé, de manière que dans une ascension de 800 à 1200 mètres, l'on trouve ou l'on peut trouver deux ou trois vents divers; de nouvelles applications des aérostats à ce genre d'observation dans le cas dont je parle et dans d'autres semblables, pourraient rendre à la science aérologique des services que sous d'autres rapports ils ont jusqu'ici assez vainement promis.

Quant à la chaîne transverse de *Mosquitos*, supposons-la seulement de 300 toises (600 mètres) d'élévation; elle sera déjà capable de barrer le courant alizé dans une étendue plus que suffisante à lui conserver toute sa puissance : la portion supérieure qui s'en échapperait ne serait qu'un *trop-plein* inutile; et l'on a droit de croire que ce *trop-plein* n'existe pas; car on ne trouve point sa trace au revers occidental de ces montagnes, sur la côte de la mer Pacifique : les vents sur cette côte suivent une marche tout à fait différente : l'on y a des brises locales de terre et de mer qui s'étendent à plusieurs lieues du rivage d'une manière indépendante de tout autre système que le leur : ce n'est qu'à environ 40 lieues au large que soufflent des vents généraux, qui surtout en été sont de la partie d'ouest, par conséquent diamétralement opposés à l'alizé; ces vents règnent depuis le dixième degré de latitude jusqu'au vingt-unième, c'est-à-dire sur toute la côte de Mexique, entre le *Cap-Corientes* et le *Cap-Blanc* de *Costarica*. L'on ne saurait dire que l'alizé s'échappe latéralement par l'isthme de Panama, puisque dans ces parages, les vents de la mer Pacifique viennent en été des parties de sud et sud-ouest opposées à l'est. Ainsi il est constant que l'isthme de *Mosquitos* et sa chaîne, quelle que soit sa hauteur, sont une frontière de séparation entre deux systèmes de vents différents.

L'alizé atlantique ainsi barré, doit cependant trouver une issue : celle du canal de la Jamaïque, large et libre, s'offre de préférence à toute autre. Il y porte donc son courant, et il entre dans la mer de Honduras. Quelques portions latérales de ce vent effleurées par les terres, paraissent se détacher de son courant : car les marins observent que depuis le cap *Vela*, pointe de Maracaïbo, les vents varient et diffèrent dans une ligne parallèle au courant principal, et en fermant au sud les golfes de Sainte-Marthe, de Carthagène, du Darien et de Porto-Bello; quelques-uns sont aspirés par les bassins des grandes rivières et par les hautes montagnes de terre ferme, et soufflent de nord-est à nord-ouest. D'autres soufflant ouest, sont de véritables contre-courants semblables à ceux qu'on observe dans toutes les rivières rapides, et dont le Mississipi offre des exemples si frappants qu'ils aident en partie à remonter ce fleuve; tandis qu'à la droite du grand courant aérien, une autre portion détachée forme les vents de sud qui soufflent en été de juin en août, sur la côte méridionale de Cuba et de la Jamaïque. Ainsi, par un dernier trait de ressemblance avec l'eau, le courant aérien ne jouit de toute sa force que dans la ligne libre et droite de son canal.

A son entrée dans la baie de Honduras, il décline un peu et devient sud-est : et comme il ne rencontre plus d'obstacles, il entre sous cette ligne dans le golfe du Mexique : je dis qu'il ne rencontre plus d'obstacles, parce que la presqu'île d'Youcatan est une terre de sables, si basse qu'elle ne lui en oppose aucun : aussi don Bernard de Orta, à qui l'on doit une instructive dissertation [1] sur les vents de la Vera-Cruz, observe-t-il que le sud-est est le dominant de tous ces parages.

Maintenant représentons-nous un volume d'air d'environ 90 à 100 lieues de largeur, sur 200 ou 300 toises de hauteur, affluant comme un torrent qui court au moins 400 toises ou 800 mètres à la minute, et imaginons ce que peut devenir cette immense quantité de fluide accumulé dans l'espèce de cul-de-sac que forme le bassin circulaire du golfe. Il est évident que par un effet composé et de la courbe des terres qui lui servent de rivage, et de la diminution graduelle de sa force d'impulsion, ce torrent aérien, d'abord vu en masse, prend un mouvement de tournoiement dont l'axe ou *vortex*, variable, selon certaines circonstances, s'établit principalement vers le nord du golfe, d'où le *trop-plein* se verse sur les terres adjacentes; de là une cause fondamentale de tous les phénomènes que nous présentent et l'atmosphère de ce local, et le sud-ouest continental qui en dérive.

Ensuite analysé dans ses détails, ce vaste courant se subdivise en plusieurs branches qui suivent des lois qui lui sont propres et des directions que les localités leur imposent.

La première et la plus latérale de ces branches, celle qui, après avoir traversé l'*Youcatan*, prolonge les terres de la Vera-Cruz et de *Panuco*, obéissant à sa direction propre et à celle des montagnes de *Tlascala*, se porte

[1] Insérée dans le supplément de la gazette de Mexico, 29 octobre 1796.

vers l'intérieur du Mexique, et remonte par les bassins des rivières de *Panuco*, de *Las-Naças*, *del Norte* ou *Bravo*, et de toutes leurs affluentes jusqu'aux montagnes de la *Nouvelle-Biscaye*, du *Nouveau-Mexique* et de *Santa-Fé* : j'oserais dire, sans connaître les vents de l'intérieur de ces pays, que les dominants y sont du sud à l'est, dans toute la partie qu'arrosent les rivières dont j'ai cité le nom.

Ce doit être cette même branche de vent qui, parvenue sur les montagnes du Nouveau-Mexique, prend un autre caractère, et qui se versant sur la côte de *nord-ouest*, si bien explorée par *Vancouver*, domine pendant l'été sur les parages de *Noutká* : le capitaine *Meares*, qui, dès 1791, y avait fait plusieurs bonnes observations, nous y représente ce vent de sud-est comme un vent violent, tempêtueux, pluvieux, brumeux, et *d'un froid piquant;* ce qui est un cas nouveau pour le *sud-est*, dans tout l'hémisphère boréal; mais ce vent acquiert cette qualité en passant sur les neiges et sur les glaces qui couvrent les montagnes du Nouveau-Mexique, glaces qui ont mérité à leur chaîne, parmi plusieurs noms, ceux de *Icy*, ou *Monts de glace*, et de *Shining* ou *Brillants*. Il paraît que ces montagnes ont une élévation digne de la Cordillière des *Andes* dont elles sont le prolongement, et que le sud-est *Noutkan* doit sa force à leur hauteur : car le même navigateur *Meares* observe que plus loin au sud, le vent dominant sur cette mer, faussement appelée *Pacifique*, est pendant l'été le vent d'ouest, qui règne jusqu'au 30°, « où *commence*, ajoute-t-il, *la zone des vents alizés* « *d'est* [1]; » c'est-à-dire que ce parallèle (le 30°) est la frontière de deux vents diamétralement opposés : cas singulier en apparence et pourtant naturel et commun : ce vent d'ouest, doux, serein, clair et beau, étant le contre-courant de l'alizé d'est, torrent principal, rapide et presque impétueux; c'est de leur frottement que naissent ces tourbillons, ces vents variables, ces remous, ces calmes, qui ont été si funestes aux vaisseaux qui les premiers firent leur retour en Chine, en suivant ce même parallèle.

Retournant au golfe du Mexique, une seconde branche de l'alizé atlantique, intérieure à la précédente, et formant la majeure partie de ce courant, se dirige vers les plages de la Louisiane et des Florides : sa ligne, comme l'on voit, devient sud-ouest : cependant sur le Mississipi même, elle est plutôt sud direct, car les navigateurs de ce fleuve observent que sur son lit il ne règne proprement que deux vents, le sud et le nord : la raison en est, comme pour toutes les rivières, que la direction du vent y est maîtrisée et décidée par celle du lit et de sa vallée. Il est d'ailleurs naturel qu'avant de tourner totalement sud-ouest, une portion se soit détachée sud; et cette portion ou rumb doit dominer sur les parages de la baie Saint-Bernard.

Une troisième branche en retour vers la presqu'île de Floride, essaie de la franchir et de s'échapper sur l'océan Atlantique; mais elle est forcée de se replier dans le golfe, parce qu'elle rencontre, surtout en été, le vent alizé d'est, dont la zone s'étend alors sur l'Atlantique jusqu'aux 30 et 32°. Le reversement de cette branche et son addition à la précédente, deviennent l'une des raisons pour lesquelles, à cette époque, c'est-à-dire en juillet et août, le sud-ouest redouble de force sur le continent des États-Unis.

Enfin la portion centrale du grand tourbillon, maintenue en une sorte d'équilibre par des mouvements opposés, est l'agent et le siége des vents variables, des calmes étouffants, des orages qui en sont la suite, et de tous les incidents propres à ce golfe. Ces données du raisonnement sont confirmées par les récits positifs des navigateurs. Don *Bernard de Orta*, capitaine du port de la Vera-Cruz, établit [1] que dans la partie sud du golfe, les vents dominants, surtout en été, sont le sud-est et l'est; qu'en hiver ils inclinent jusqu'au nord-est avec des rafales de nord, courtes dans leur durée, mais terribles dans leur action. Bernard *Romans*, voyageur anglais qui, en 1776, publia sur les Florides un ouvrage plein d'instruction et de sens, observe [2] que dans la courbe qui attache la presqu'île de Floride au continent, les vents dominants, surtout en automne, sont le nord-ouest et l'ouest; et ces deux directions sont précisément la ligne du courant d'air en retour dans son tournoiement. Enfin ces deux écrivains insistent, avec tous les navigateurs, sur la fréquence des trombes, des tourbillons, des grains orageux, des calmes et des ouragans de cette mer.

Quelques physiciens ont déjà aperçu qu'entre les ouragans des golfes du Mexique et ceux du continent, même en des lieux très-reculés dans le nord, il existait une correspondance singulière d'action et de temps. En 1757, *Franklin* comparant les heures où s'était fait sentir en divers lieux un ouragan qui au mois d'octobre traversa le continent, depuis Boston jusqu'à la Floride occidentale, trouva que le déplacement de l'air n'avait commencé à Boston que plusieurs heures après avoir commencé sur la côte du golfe, et que de proche en proche, l'avance ou le retard avait été proportionnel aux espaces : c'est-à-dire que l'ouragan s'était fait sentir d'abord au lieu où le vent allait, et qu'il avait fini vers le lieu d'où le vent venait : ce qui à cette époque où ce sujet était neuf, ne parut qu'une bizarrerie de physique; mais Franklin en conçut, avec sa sagacité ordinaire, que le foyer du mouvement était placé sur le golfe, et que c'était par l'effet d'un vide subit dans l'atmosphère de ce golfe, que l'air du continent, aspiré de proche en proche, s'était précipité pour remplir le déficit.

Des faits postérieurs ont confirmé ce premier aperçu, et ils lui ajoutent de temps à autre quelques preuves nouvelles : presque tous les ans, du 10 au 20 octobre, l'on éprouve dans le nord des États-Unis, et particulièrement sur le lac Érié, un ouragan de 12 à 15 heures, du quart de nord-est à nord-ouest; et précisément à la même époque, les gazettes font presque toujours mention de quelque ouragan dans les parages de la Louisiane et des Florides, *par des vents du quart de nord.* L'attraction, ou plutôt l'aspiration, est bien indiquée; mais il reste à expliquer comment se fait le vide, et pourquoi, dans la contrée des Alleghanys, c'est le courant de nord-est qui est spécialement

[1] L'amiral Anson observe également que par les 30 et 32°, le dominant est l'*ouest*, doux et agréable, mais que vers les 40 et 45°, il devient plus vif et plus constant.

[1] Dissertation déjà citée.

[2] Histoire naturelle et civile des Florides, 1 vol. in-12, imprimé à New-York, déjà très-rare à trouver.

attiré; car c'est lui qui est l'agent le plus habituel des ouragans intérieurs, soit généraux, soit partiels. En m'occupant de l'histoire des vents, et combinant les diverses idées que ce sujet m'a fournies sur le mécanisme des orages, il m'a semblé que ce problème, assez curieux en physique, ne m'était pas entièrement insoluble.

La chimie, il est vrai, n'a point encore analysé les nuages orageux, ni leur manière d'agir les uns sur les autres; elle n'a point décomposé leurs parties constituantes, au point de faire connaître tous les agents et tous les effets des détonations, des dissolutions subites qui en sont la suite, et des condensations aussi subites qui réduisent un volume très-considérable d'eau vaporisée en un petit volume de pluie et d'air refroidi : mais les faits matériels et plusieurs faits subséquents sont connus, et d'induction en induction, ils conduisent à des résultats satisfaisants.

L'on sait qu'il n'y a pas de nuages sans surfaces humides; que les nuages sont le produit de l'évaporation des eaux et des principes volatils qu'elles contiennent; que cette évaporation est abondante en raison de la chaleur, de la sécheresse et du renouvellement de l'air; que par conséquent les vapeurs nuageuses sont une combinaison des molécules de l'eau avec les molécules du *calorique* ou *fluide igné*, ou *électrique;* car tous ces mots ne représentent à mon esprit qu'un même principe, soit pur, soit modifié. Ce principe léger et centrifuge de sa nature, enlève l'eau essentiellement pesante, et il en forme, si j'ose le dire, de petits ballons, capables de flotter ou voguer dans l'air, et pareillement électriques en plus ou moins grande proportion : ainsi l'on peut dire que les nuages sont des espèces de sels neutres volatils composés de *calorique*, d'*air* et d'*eau*, dont les éléments constituants redeviennent sensibles à l'instant de leur réduction ou détonation : savoir, l'eau par la pluie qui tombe, le calorique par l'éclair qui brille et s'échappe, et l'air d'une manière quelconque moins sensible aux yeux : cependant tous les nuages ne sont pas orageux ou *tonnerriques :* pour être tels, il paraît qu'ils ont besoin d'une quantité plus forte de calorique, et qu'ils sont susceptibles de s'en charger à des doses diverses : il paraît encore que sur la mer, l'abondance du fluide aqueux, et la température, toujours plus modérée que sur terre à égalité d'atmosphère, ne leur permettent pas de se charger d'autant de calorique, ni d'être aussi *orageux* ou *détonants;* et en effet, les marins remarquent qu'il y a moins d'orages sur la pleine mer; qu'ils y sont moins violents, et que c'est à l'approche des terres qu'on les trouve plus fréquents et plus forts : par conséquent l'intensité de la chaleur, ou l'abondance du calorique, occasionnée par la réverbération des terres, est une cause déterminante, un principe constituant d'orage; il faut y ajouter une foule d'autres matériaux abondants sur la terre, et rares ou nuls sur l'eau, tels que les substances minérales volatiles, le soufre, les gaz de diverses espèces qui se dégagent en quantités très-considérables des corps animaux et végétaux en putréfaction ou en simple macération : cet état a lieu surtout dans les terrains marécageux et fangeux, dont la pâte est susceptible d'un degré de chaleur bien plus élevé que l'eau pure : or cette circonstance se trouve jointe, de la manière la plus remarquable, à toutes les autres dans le local dont nous traitons; car tout le Delta du Mississipi est un terrain à demi submergé d'eau, partie douces, partie saumâtres. Toute la rive droite ou occidentale de ce fleuve, sur une longueur de plus de 150 lieues et une largeur moyenne de 20, est un terrain noyé chaque année par les débordements : toute la côte nord du golfe, depuis la baie de Mobile jusqu'à la baie Saint-Bernard, et même à la rivière *del Norte*, sur un développement de 200 lieues, n'est formée que de marécages. Enfin les plages d'Youcatan, de Cuba, de Campêche et de la presqu'île de Floride, en sont abondamment parsemées; et l'on conçoit que toutes ces surfaces, qui composent plusieurs centaines de lieues carrées, doivent fournir une énorme quantité de gaz inflammable et d'autres matériaux d'orages...

Il est encore assez bien démontré que lorsque des nuages diversement chargés s'approchent et se touchent, il se produit entre eux une action tendante à mettre en équilibre le fluide *électrique* ou *igné* et tout autre gaz; que dans cette action le fluide électrique ne se conduit pas aussi lentement que l'air ou l'eau; qu'à raison de son excessive ténuité toutes ses parties se mêlent à la fois, et que leur dégagement de toute autre combinaison est subit et simultané : l'effet de ce dégagement sur l'eau qui est combinée, est de l'abandonner à sa pesanteur naturelle; de là ces gouttes de pluie plus ou moins grosses qui suivent à la fois, et l'éclair dont la lumière montre le *pur fluide igné* au moment où il se dégage, et le coup de tonnerre dont le bruit est le choc de l'air qui se précipite dans le vide formé par la condensation ou réduction de la vapeur en eau. Or si l'on considère que l'eau bouillante développée en vapeurs est estimée occuper 1800 fois son premier volume, et qu'à de moindres degrés elle l'occupe encore plus de 1000 fois; que par conséquent un nuage de 1000 toises cubes peut subitement se réduire à une seule, ou si l'on veut compter au plus bas, seulement à 10 toises; si l'on ajoute que la vitesse de l'air qui rentre dans le vide est égale à celle du boulet de canon, c'est-à-dire qu'elle parcourt 422 mètres par seconde, l'on ne sera plus étonné de la force prodigieuse de ces coups de vent qui, sous le nom de *grains*, de *rafales*, de *trombes* et d'*ouragans*, arrachent les arbres, renversent les édifices, soulèvent les eaux, et jettent du haut de leurs remparts des canons de 24 avec leurs affûts, comme on en a vu plusieurs exemples aux Antilles, et l'on concevra que ce sont réellement des vides pneumatiques subitement formés qui sont la cause habituelle et puissante de tous les mouvements violents de l'atmosphère.

Ils expliquent très-bien, ces vides, le cas particulier des ouragans par vent de *nord-est* ou de *nord-ouest* qui ont lieu aux États-Unis; car si l'on suppose, comme il est de fait, qu'il y a continuité d'atmosphère depuis les Alleghanys et le lac Érié jusqu'à la chaîne de l'isthme du Mexique, il est évident que lorsque les orages du golfe condensent subitement une partie considérable de l'air de son atmosphère, celle du bassin de Mississipi s'ébranle immédiatement, et s'élance pour remplir le vide : si, dans ces cas, la colonne de nord-est est le plus souvent affectée et mue, c'est parce que son antagoniste diamétrale, la colonne de sud-ouest, est celle-là même qui manque et qui se retire,

en sorte que dans cette circonstance l'on peut dire que le vent de *nord-est* est le repli du vent de sud-ouest. L'on doit d'ailleurs considérer comme un lac ou océan d'air tout l'espace que je viens de désigner, ayant pour rivages et pour digues les chaînes des montagnes et les terres des Antilles : l'Alleghany, qui forme une de ces digues sur toute la côte orientale, y sert d'appui en même temps à un autre lac aérien qui est l'atmosphère de la côte Atlantique : or ce dernier lac, contigu à l'atmosphère du nord et nord-est qui l'alimente, est composé d'un air froid et dense, tandis que celui du pays d'Ouest est composé d'un air chaud et dilaté; par conséquent, le *lac Atlantique* pèse sans cesse à sa frontière sur le *lac d'Ouest,* et par les lois de l'équilibre il tend sans cesse à s'y verser : du moment donc que l'effort habituel de l'air chaud dilaté cesse de soutenir et de repousser le poids qu'il soutient, ce poids se détend et se verse par un effort aussi puissant que naturel, et le vent de *nord-est* s'établit.

Cependant je conviens que le retour constant de l'un de ces ouragans à l'époque du 10 au 20 octobre, tient à quelque circonstance particulière et déterminée. Je crois la voir dans le changement général que le passage du soleil à l'équateur opère alors dans la totalité de l'atmosphère. Tandis que cet astre s'était tenu au nord de la ligne, et surtout dans le voisinage du tropique du cancer, ses rayons appliqués sur le continent septentrional, en y excitant de vives chaleurs, y établissaient un foyer d'aspiration vers lequel se dirigeaient tous les courants de l'air; en sorte que l'atmosphère de la zone même du tropique se reversait jusque vers le cercle polaire, et y restreignait l'empire et les limites des vents froids du nord... Lorsqu'au contraire le soleil a repassé la ligne, précisément 20 à 25 jours après vers la mi-octobre, il se trouve perpendiculaire au plus grand diamètre de l'Amérique méridionale : dans cette situation, échauffant ce vaste continent sur sa plus large surface, il y établit un autre foyer d'aspiration qui attire vers lui un volume immense d'air dont il a besoin, et qui détourne aussi, à une grande distance, les courants de l'air, ou vents, de leur direction antérieure : alors l'atmosphère boréale a la faculté de se reverser jusqu'au tropique du cancer; et de là le repli et la retraite des vents alizés *d'est,* qui se rapprochent de l'équateur jusqu'au 20 et même jusqu'au 18e degré; de là ces vents périodiques de nord-est, qui de l'Atlantique affluent sur la Guyane depuis décembre jusqu'en mars et avril, quand le soleil est sur le Paraguay, et qui, après avoir versé leur excessive humidité sur cette Guyane, continuent leur route par-dessus le continent vers les Andes; de là ces vents de la partie de nord qui, à dater d'octobre, se montrent plus fréquents sur le golfe de Mexique, et arrivent jusqu'à l'isthme de la mer Pacifique. Le passage du soleil au sud de l'équateur est donc un moment de secousse qui ébranle à la fois l'atmosphère de l'une et de l'autre zone polaire. Au premier instant où se fait l'un de ces reversements, l'air du golfe mexicain venant tout à coup à se porter vers le sud, il en résulte un vide immense dans lequel se reverse à son tour l'atmosphère du bassin de Mississipi; et si l'on considère que la durée d'environ 12 heures qu'affectent les ouragans du lac Érié, et en général de ces contrées, est à peu près un temps proportionnel à l'espace qui doit être parcouru et comblé, l'on regardera comme d'autant plus probable la cause que je leur attribue.

Les vides par détonation me paraissent aussi le seul moyen d'expliquer ces grêles incompréhensibles, où, contre toutes les lois de la pesanteur, l'on voit descendre du haut de l'air des glaçons de plusieurs livres [1]. L'explosion électrique ayant subitement purgé de calorique et condensé un volume immense de vapeurs, l'air glacial de la haute région fond tout à coup dans le vide, comprime l'eau qu'il gèle en même temps, et par cette même force d'élan qui arrache les arbres et renverse les édifices, il saisit et transporte les masses glacées dans la région de l'air; aussi ne voit-on jamais de grêle sans vent plus ou moins violent, et l'on peut même dire que la force du vent est toujours proportionnée à leur grosseur.

Un mécanisme semblable peut encore expliquer les *trombes*, qui sont des tourbillons de vent et d'eau que l'on voit ordinairement en temps orageux et calmes, et toujours nuageux, se promener ou plutôt courir sur la mer, quelquefois sur la terre, en forme de cône renversé, ayant sa base dans les nuages, tandis que sa pointe, en forme de spirale, verse en bas un torrent d'eau qui a quelquefois submergé des vaisseaux. L'on a cru d'abord, par comparaison aux jets d'eau, que les *trombes* étaient un effet des volcans sous-marins qui les lançaient, pour ainsi dire, comme les baleines lancent des fusées d'eau par leurs *évents*. Sans doute il est possible que de tels cas soient arrivés; et alors le jet d'eau a dû être stationnaire et très-considérable : mais les *trombes* dont il s'agit étant mobiles, errantes, et même rapides dans leur course comme dans leur tournoiement, il faut leur reconnaître une cause toute différente : il paraît que par suite de l'état orageux de l'air, et de quelques détonations imparfaites, il se fait dans la région moyenne de l'atmosphère des vides moins étendus ou moins subits, dans lesquels les nuages sont néanmoins

[1] J'ai longtemps refusé de croire à l'existence de ces grêlons pesants des onces et des livres, dont parlent trop souvent les gazettes et les voyageurs; mais l'orage du 13 juillet 1788 m'a convaincu par mes propres sens. J'étais au château de Pontchartrain, à quatre lieues de Versailles. A six heures du matin, étant allé visiter un parc de moutons, je trouvai les rayons du soleil d'une chaleur insupportable; l'air était calme et étouffant, c'est-à-dire très-raréfié : le ciel était sans nuage, et cependant je distinguai quatre à cinq coups de tonnerre : vers sept heures et un quart, parut un nuage au sud-ouest, puis un vent très-vif. En quelques minutes, le nuage remplit l'horizon, et accourut vers notre zénith avec un redoublement de vent alors frais, et tout à coup commença une grêle, non pas verticale, mais lancée obliquement comme par 45°, d'une telle grosseur, que l'on eût dit des plâtres jetés d'un toit que l'on démolit. Je n'en pouvais croire mes yeux; nombre de grains étaient plus gros que le poing d'un homme, et je voyais qu'encore plusieurs d'entre eux n'étaient que les éclats de morceaux plus gros; lorsque je pus avancer la main en sûreté hors de la porte de la maison, où fort à temps je m'étais réfugié, j'en pris un, et les balances qui servaient à peser les denrées m'indiquèrent le poids de plus de cinq onces : sa forme était très-irrégulière; trois cornes principales, grosses comme le pouce et presque aussi longues, proéminaient du noyau qui les rassemblait. Des témoins dignes de foi m'assurèrent qu'à Saint-Germain l'on avait pesé un grêlon de plus de trois livres, et je ne sais plus quel poids l'on peut refuser de croire.

entraînés par l'air qui y afflue; quelque couche d'air plus froide que les autres condensant ces nuages, comme fait la goutte d'eau froide dans la pompe à feu, il s'y établit un mouvement de dissolution et de résolution en pluie; mais soit parce que la couche inférieure résiste par sa densité ou par sa chaleur, soit parce que le tourbillonnement de l'air maîtrise et tient à demi suspendue l'eau qui veut tomber, les divers filets de cette pluie finissent par se rassembler inférieurement en un même faisceau, et cette masse prend la forme d'un entonnoir qui a sa bouche dans la nue en dissolution, et sa pointe sur la mer, où se fait le versement de l'eau rendue à son poids naturel. Cette forme de cône ou d'entonnoir a exactement la même cause mécanique, quoiqu'en sens inverse, que les flammes des grands incendies, dont les défrichements offrent de fréquents exemples aux États-Unis : lorsqu'on y déboise un terrain pour le cultiver, on rassemble les arbres abattus en un seul monceau au milieu du champ devenu libre, afin de les mieux brûler et de ne pas communiquer le feu aux arbres qui entourent encore de toutes parts : l'on allume l'énorme bûcher, qui couvre quelquefois un arpent entier, et quand les flammes l'ont saisi de tous côtés, l'on remarque qu'elles ne montent pas perpendiculairement chacune à elle-même, mais que toutes se courbent et vont se rassembler en un faisceau au centre du bûcher, où elles s'élèvent en cône droit ou en entonnoir renversé dont la pointe s'élance dans l'air, toujours avec ce mouvement de tourbillon et de spirale qui a lieu en sens inverse dans le cône de la trombe : de tous les points de la circonférence, l'air afflue et se porte également au centre du brasier, auquel il porte l'aliment : la seule différence entre ces deux opérations, est que dans la trombe c'est un liquide pesant qui gravite, tandis que dans l'incendie, c'est un fluide essentiellement léger qui s'élève; tous les deux réunissant leurs parties pour percer plus facilement l'obstacle qui les presse, et dont la pression cause la forme spirale, et tous les deux se versant à leur manière, l'un en bas et l'autre en l'air.

Il serait possible aussi que la trombe fût occasionnée par le frottement de deux courants d'air en sens opposés, puisque ce frottement serait une cause efficace du mouvement tourbillonnaire; il suffirait que l'un des deux fût plus frais que l'autre pour faire entrer ses nuages en dissolution : mais tous les autres effets et termes de comparaison n'en restent pas moins les mêmes.

Résumant les faits énoncés dans le cours de ce long article, je pense avoir clairement démontré que le vent de *sud-ouest* aux États-Unis n'est autre chose que le vent alizé des tropiques dévié et modifié, et que par conséquent l'atmosphère du pays d'Ouest n'est autre chose que l'atmosphère du golfe du Mexique, et primitivement de la mer des Antilles, transportée sur le Kentucky. De cette donnée découle une solution simple et naturelle du problème, qui au premier aspect a pu paraître embarrassant, savoir : pourquoi la température du pays d'Ouest est plus chaude de 3 degrés de latitude que celle de la côte Atlantique, avec la seule séparation de la chaîne des Alleghanys : les raisons en sont si palpables, que ce serait fatiguer le lecteur que d'y insister : une autre conséquence de cette donnée est que le vent de sud-ouest étant la cause d'une température plus élevée, il en étendra d'autant plus la sphère qu'il aura plus de facilité à pénétrer dans le pays; et de là un présage favorable aux contrées situées sur son passage et sous son influence, c'est-à-dire aux pays voisins des lacs Érié et Ontario, et même à tout le bassin du fleuve Saint-Laurent, dans lequel le sud-ouest pénètre. L'on peut espérer de ce côté une amélioration de climat plus prompte, plus sensible que dans des parties beaucoup plus méridionales de l'autre côté des monts : or cette amélioration arrivera à mesure que l'on abattra les forêts qui ferment le passage au fleuve aérien.

— Et déjà cette cause a commencé de produire ses effets, puisque depuis les premiers temps de la colonie du Canada, les époques de la clôture du fleuve par les glaces ont retardé de près d'un mois, et qu'au lieu d'assurer les vaisseaux sous la condition d'être sortis à la fin de novembre, comme il était spécifié au commencement du siècle dernier, la clause actuelle d'assurance n'a plus lieu que pour le 25 décembre, ou jour de Noël : malheureusement de plus grandes espérances à cet égard sont fortement contrariées par le vent de nord-ouest, dont il me reste à tracer l'histoire. Mais avant d'examiner le pour et le contre de cette question d'amélioration, je ne puis me dispenser de dire un mot d'un phénomène intimement lié au sujet que je quitte, et qui dans nos études géographiques ordinaires n'occupe pas la place qu'il mérite : je veux parler du *courant* du golfe mexicain, très-bien connu des Anglais et des Américains sous le nom de *Gulph-stream.*

§ IV.

Du courant du golfe du Mexique.

Les effets de l'alizé du tropique ne se bornent pas à entasser l'air dans le golfe du Mexique : à force de souffler depuis les côtes d'Afrique vers celles d'Amérique, et de pousser les flots dans un même sens sur une ligne de 1200 lieues de longueur, le vent d'est finit par amonceler les eaux dans le cul-de-sac formé par les rivages du Mexique et de la Louisiane; il est fâcheux que nous n'ayons pas à cet égard des données précises de hauteur, et que le gouvernement espagnol, qui s'est quelquefois occupé de la communication des deux mers par l'isthme de Panama, n'ait pas fait mesurer leurs niveaux respectifs; mais je n'en assurerai pas moins avec confiance que les eaux du golfe du Mexique sont effectivement élevées de plusieurs pieds au-dessus de l'espace qu'elles laissent derrière elles, même à partir des Antilles, et davantage encore au-dessus de l'océan Pacifique, qui est de l'autre côté. Je me fonde sur l'analogie de ce qui arrive dans la Méditerranée et dans les lacs et les étangs d'une certaine étendue, où les vents qui soufflent deux ou trois jours du même point occasionnent à l'extrémité opposée une espèce de reflux de 2 ou 3 pieds de hauteur perpendiculaire : cet effet est sensible dans le port de Marseille, dont j'ai vu les eaux monter jusqu'à 28 pouces par les vents d'est; et il a lieu en inverse par les vents d'ouest et de sud-ouest sur les côtes de Syrie et d'Égypte, où les ingénieurs français ont trouvé jusqu'à 31 pouces de variation. J'oserais assurer que dans le cas présent leur élévation est beaucoup plus considérable,

à raison de la puissance et de la continuité de la cause efficiente; et lorsque je considère que ces mêmes ingénieurs français ont constaté que la mer Rouge à *Suez* est élevée d'environ 28 pieds au-dessus de la Méditerranée à *Peluse*[1], je suis porté à croire que quelque chose de semblable a lieu dans le golfe du Mexique relativement à la côte de l'océan Pacifique, et à celle des États-Unis. Mais, me dira-t-on, admettant un excédant quelconque de niveau, il faut bien néanmoins que l'équilibre du liquide se rétablisse de quelque côté. — Oui, sans doute, il le faut; or cela ne se peut par le canal entre Youcatan et Cuba, attendu que le double courant de l'air et de la mer arrive de ce côté dans toute sa force. La surabondance des eaux n'a donc de ressource et d'issue que par le canal de Bahama : et en effet, c'est de cet autre côté que les eaux, après avoir tournoyé sur les rivages du Mexique, de la Louisiane et de la Floride, s'échappent à la pointe de la presqu'île, sous la précaution et l'abri de la terre de Cuba et des nombreux écueils et îles Lucayes, qui de ce côté rompent les efforts de l'Océan et le cours du vent alizé. La rapidité du courant de ses eaux dans le canal de Bahama, en même temps qu'elle est un fait trop connu pour y insister, devient une preuve de l'élévation de leur source dans le golfe. Au sortir du canal, elles conservent dans l'Océan un caractère très-distinct, non-seulement par la vitesse de leur courant, qui est de 4 et 5 milles à l'heure, c'est-à-dire plus vif que la Seine; mais encore par leur couleur et par leur température, plus chaude de 5 à 10 degrés (R.) que celle de l'Océan qu'elles traversent; cette espèce singulière de fleuve prolonge ainsi toute la côte des États-Unis avec une largeur variable que l'on estime, terme moyen, à 15 ou 16 lieues; et il ne perd sa force et ses caractères que vers le grand banc de Terre-Neuve, où il se dilate comme dans son embouchure, alors dirigée vers le nord-est. Il paraît que l'habile navigateur François Drake est le premier qui, dès la fin du seizième siècle, remarqua ses effets et devina sa cause; mais l'une des plus curieuses circonstances, celle de la température, lui échappa : ce ne fut que vers 1776 que le docteur Blagden faisant des expériences sur la température de l'Océan à diverses profondeurs, trouva que vers le 31° de latitude nord à la hauteur du cap *Fear*, le thermomètre plongé dans l'eau, après avoir marqué 72° Fahrenheit (17 3/4 R.), vint tout à coup à marquer 78 (20 1/2 R.), continua tel pendant plusieurs milles, et ensuite baissa graduellement à 16 1/2, puis à 14 2/3 R. en s'approchant de la côte, quand la sonde prit fond et que l'eau devint olivâtre. Ce phénomène, alors nouveau, fit sensation en Angleterre, et Franklin, qui, dans la même année, venait en Europe et faisait les mêmes observations, lui donna encore plus de célébrité. Son neveu et compagnon de voyage, M. Jonathan Williams, a continué et multiplié les recherches sur ce sujet; et maintenant l'on peut établir comme théorie complète les faits suivants :

1° Le *courant* du golfe marque sa route depuis le canal de Bahama jusqu'au banc de Terre-Neuve.

[1] Voyez le *Voyage en Syrie*, tome Ier, page 179, troisième édition; en rapportant l'opinion des anciens à cet égard, j'ai insisté sur sa probabilité, motivée par la pente générale du sol et du cours du fleuve, et par l'action que les vents exercent sur les surfaces aqueuses. Le fait a constaté mon aperçu.

2° Il côtoie les rivages des États-Unis à une distance que les vents rendent variable, mais qui, en terme moyen, s'estime à un degré ou 20 lieues.

3° A mesure qu'il s'éloigne de son origine, il dilate son volume et diminue sa vitesse.

4° Il paraît qu'au fond de l'Océan il s'est creusé un lit particulier très-profond; car les sondes y perdent terre ou deviennent tout à coup très-longues.

5° Il ronge la côte sud des États-Unis, malgré la résistance des écueils *Hatteras*, qui le détournent vers l'est d'une pointe et demie de compas[1], et il menace de les détruire eux-mêmes tôt ou tard. Les îles sableuses de Bahama, les atterrissements de même nature sur la côte du continent, les bas-fonds de Nantoket, paraissent n'être que des dépôts formés par lui; et je suis tenté de dire que les bancs de Terre-Neuve ne sont que la barre de l'embouchure de cet énorme fleuve marin.

6° Sur chacun de ces côtés il forme un *eddy* ou *contre-courant* qui, aidé du côté de terre par les fleuves du continent, arrête les dépôts vaseux qu'on nomme les *sondes*.

7° De longs vents de sud-ouest le rendent moins sensible, parce qu'ils poussent les flots dans son sens; mais les vents de nord-est, en le heurtant de front, le rendent plus saillant, et comme disent les marins, *creusent* tellement sa vague, que les navires à un seul pont et à haut bordage courent risque de *sombrer* sous les fortes lames qu'ils embarquent.

8° On entre sur son domaine quand on voit la couleur de l'eau devenir bleue-indigo au lieu de bleue-ciel qu'elle est en plein océan, et de verdâtre ou olivâtre qu'elle est du côté de terre, sur les sondes de la côte. Cette eau vue dans un verre est sans couleur comme sous les tropiques, et d'une salure plus forte que l'eau de l'Atlantique qu'elle traverse.

9° Beaucoup d'herbes sur l'eau n'assurent pas de la présence du courant : elles en sont seulement l'indice.

10° L'on sent son atmosphère plus tiède que celle de l'Océan : en hiver, la gelée fond sur le pont du vaisseau qui y entre : l'on se trouve assoupi, et l'on étouffe de chaleur dans les entreponts.

Quelques expériences donneront des idées fixes de cette différence de température.

Au mois de décembre 1789, M. Jonathan Williams, parti de la baie de Chesapeak, observa que le mercure marquait dans l'eau de l'Océan,

	Fahrenh.	Réaum.
1° Sur les sondes ou bas-fonds de la côte...	47°	6° 3/4
2° Un peu avant d'entrer dans le courant...	60	12 2/3
3° Dans le courant.	70	17 1/4
4° Avant Terre-Neuve, dans le courant même	66	15 1/4
5° Sur Terre-Neuve hors du courant. . .	54	10
6° Au delà du banc en pleine mer. . . .	60	12 2/3
7° Puis en approchant des côtes d'Angle-		

[1] *Les marins disent :* Quand on est hors des écueils en mer, fond de 15 brasses, et que du haut du mât d'un sloup, l'on voit juste le cap Hatteras, l'on va entrer dans le Gulph-stream, et de suite l'on perd les sondes.

	Fahrenh.	Réaum.
terre, il baissa graduellement à.	48°	7° 1/3
En juin 1791, le capitaine Billing allant en Portugal, observa à son départ, sur la côte d'Amérique, et dans les eaux des sondes . . .	61	13
Puis dans l'eau du *courant*.	77	20

C'est-à-dire, une différence de 7° Réaumur, ou 16° Fahrenheit. En hiver, M. Williams avait trouvé 47° et 70°; différence 23° F. ou 10° de R.; donc en été la différence est moindre qu'en hiver; et cela devait être.

Ces recherches ont conduit à une autre découverte qui peut devenir utile aux navigateurs : à force d'essayer la température de l'Océan en des lieux divers, l'on s'est aperçu qu'elle était d'autant plus froide que l'eau avait moins de profondeur, et l'on en a tiré un double indice, tantôt de l'approche des terres et des rivages, tantôt du voisinage des écueils sous-marins. En juillet 1791, le même capitaine Billing observa que trois jours avant de voir la côte de Portugal, le thermomètre avait baissé en peu d'heures de 65 F. (15 R.) à 60 (12 2/3 R.), et cette différence arriva précisément sur la frontière de l'Océan sans fond, et de la mer *sondable* qui borde notre continent. M. Williams observa également au mois de novembre, dans un autre voyage, qu'à l'approche des côtes d'Angleterre le thermomètre tomba de 53 (9 2/3) à 48 (7 2/3); et il remarque avec le capitaine Billing, que si en mer le thermomètre baisse subitement, c'est l'indication d'un écueil sous l'eau; soit parce que sous mer la terre serait plus froide que l'eau [1], soit parce que l'effet refroidissant de l'évaporation se fait plus sentir dans les eaux *minces* que dans les eaux *profondes*.

Ce que je viens d'exposer de la marche du *courant* du golfe mexicain, devient un moyen satisfaisant d'expliquer deux incidents d'histoire naturelle, dignes de remarque, sur la côte des États-Unis.

1° Admettant, comme je l'ai avancé, que le *courant* est la cause des atterrissements qui bordent son lit, par l'abandon que son remous y fait des matières charriées, l'on trouve une raison naturelle et simple de la présence des produits fossiles du tropique à des latitudes très-avancées vers le nord. Il est très-probable que les bancs de coquilles pétrifiées, découvertes en fouillant et sondant les rivages d'Irlande [2], et qui n'ont leurs analogues que vers les Antilles, doivent leur origine à cette cause ou à toute autre semblable; du moins son action jusqu'au delà du banc de Terre-Neuve est incontestable.

2° En considérant la dilatation du *courant* sur ce même banc de *Terre-Neuve*, comme l'embouchure de cette espèce de fleuve marin, l'on obtient encore une raison plausible de l'affluence des poissons-morues à cet endroit, et de leur prédilection pour ses eaux : car en prolongeant toute la côte du continent depuis la Floride, le courant devient le véhicule de toutes les substances végétales et animales charriées et jetées en mer par les fleuves nombreux et volumineux des États-Unis; et ces matières légères, telles que poissons, insectes, vermisseaux, etc. ne cessant de flotter que là où l'eau amortit son cours, il est très-naturel que les morues qui s'en nourrissent se rassemblent au lieu de la *subsidence* ou du dépôt.

3° Enfin j'y vois l'explication des éternels brouillards qui affectent ce parage, et à qui l'on ne connaît pas de cause spéciale. En effet, le courant déposant là continuellement un volume d'eaux tropicales, dont la température est plus chaude de 4 1/2 de R. ou 9 de F. que celle de la mer environnante, il en doit résulter le double effet d'une évaporation plus abondante, provoquée par la tiédeur de ces eaux exotiques, et d'une condensation plus étendue, à raison de la froideur des eaux indigènes et de leur atmosphère, qui précisément se trouve dans la direction et sous l'influence des vents du nord-est, et de ceux de la baie glaciale de Hudson... Mais il est temps de revenir à mon sujet, dont je ne me suis cependant pas écarté, puisque parlant de *courants* en général, ceux des eaux ne sont pas une digression étrangère à ceux de l'air, qui en sont habituellement la cause motrice [1].

§ V.

Du vent de nord-ouest.

Le vent de nord-ouest, le troisième et presque le principal dominant aux États-Unis, diffère du sud-ouest sous tous les rapports; il est essentiellement froid, sec, élastique, impétueux et même tempêtueux; il est plus fréquent l'hiver que l'été, et plus habituel sur la côte Atlantique qu'à l'ouest des Alleghanys, c'est-à-dire dans les bassins du Saint-Laurent, de l'Ohio et du Mississipi : l'on ne peut mieux le comparer qu'au *mistral* provençal, qui est aussi un vent de nord-ouest, mais d'une origine très-différente; car le *mistral*, inconnu au nord des Alpes, des montagnes du Vivarais et de l'Auvergne, ne va point chercher sa source par-delà notre océan tempéré; il la tire évidemment de la région supérieure des montagnes qui environnent les bassins du Rhône et de la Durance, théâtre spécial de sa furie; et il me paraît venir principalement des sommets des Alpes, dont la couche d'air refroidie par les neiges et par les glaciers, se verse dans les vallées pendantes au midi, et surtout dans celle du Rhône, où son cours, réfléchi et dévié par les chaînes vivaraises, prend la direction de nord-ouest pour toute la Provence; il s'y précipite

[1] Le savant voyageur Humboldt, à qui nous devons tant d'observations neuves et importantes, a aussi trouvé que sur les bas-fonds, son thermomètre a baissé de 3° de R..... M. Lalande, qui a publié ce fait comme une *découverte*, n'a pas sans doute connu ceux dont je parle.

[2] Voyez *Transactions philadelphiques*, tome X, page 396, tome XIX, page 298.

[1] Au moment où cette feuille s'imprime, je reçois des États-Unis le cinquième volume des *Transactions de la société de Philadelphie*, et j'y trouve, page 90, un Mémoire de M. *Strickland*, qui, par une série d'observations faites en 1794, allant et revenant d'Europe, confirme tout ce que j'ai exposé sur les indications du thermomètre. L'auteur ajoute qu'il a reconnu une branche du Gulph-stream dans la direction de l'île *Jaquet*, et il insiste sur la probabilité du transport des fossiles tropicaux de la côte d'Irlande, par les eaux de ce même *courant* : ses observations me confirment dans l'opinion que le banc de *Terre-Neuve* est la barre de l'embouchure de ce grand fleuve marin qui, avant de l'avoir créée, marchait droit au nord-est sur l'Irlande, et qui ne s'est dévié vers l'est que par suite de l'obstacle de cette barre grossie et accumulée de siècle en siècle. Il faudrait comparer ses graviers à ceux de la côte Atlantique.

avec d'autant plus de violence qu'outre sa pesanteur spécifique et la pression de l'atmosphère élevée d'où il se verse, il trouve encore sur la Méditerranée un vide habituel occasionné par l'aspiration des côtes et du continent brûlant de l'Afrique. Aussi se fait-il toujours sentir d'abord sur la mer, et il ne s'établit que successivement et en remontant dans l'intérieur des terres; peut-être à ce torrent aérien qui tombe des Alpes, se mêle-t-il des courants du haut des chaînes du Vivarais et de l'Auvergne; mais ils n'y sont qu'accessoires, et le foyer ou réservoir principal est évidemment le haut pays alpin, sans lequel il serait impossible d'expliquer et de concevoir les apparitions du mistral, subites comme un coup de canon après chaque pluie, surtout dans la saison chaude.

Le nord-ouest américain a bien quelque chose de cette vivacité; et j'aurai occasion de montrer que dans plusieurs cas il dérive aussi de la couche supérieure de l'atmosphère; mais à l'ordinaire et dans ses longues tenues, il vient jusque des mers glacées du pôle, et des déserts également glacés qui sont au nord-ouest du lac Supérieur. Dans les premiers temps, l'on a cru que ce lac et les quatre autres qui lui sont contigus, étaient la cause principale et même première du froid que le vent de nord-ouest apporte sur la côte Atlantique. Aujourd'hui que tout le continent est mieux connu, cette opinion ne conserve de partisans que dans le vulgaire; de bons observateurs avaient déjà remarqué que dans les cantons du Vermont et du New-York, qui ne sont point sous le vent des lacs, le froid n'était pas moins violent qu'ailleurs; les récits des Canadiens qui vont à la traite des fourrures bien au delà des lacs, ont achevé de dissiper tout doute : ces traitants attestent unanimement que plus ils s'avancent dans le grand-nord [1], plus le vent de nord-ouest est violent et glacial, et qu'il est leur principal tourment dans les plaines déboisées et marécageuses de cette Sibérie, et même en remontant le *Missouri* jusqu'aux monts *Chipewans;* il faut donc reconnaître que primitivement le nord-ouest américain tire sa source, et de ces déserts qui depuis les 48 et 50° sont glacés pendant 9 et 10 mois de l'année, et de la mer Glaciale, qui commence vers le 72e degré, et enfin de la partie nord des monts *Stony* ou *Chipewans,* qui paraît être couverte de neige pendant toute l'année; il est à remarquer que par-delà ces monts, sur la côte de *Vancouver*, le nord-ouest qui vient de l'Océan et du bassin de *Baring*, est déjà plus humide et moins froid; et comme il souffle bien moins habituellement, il appartient à un autre système [2].

Sur la côte Atlantique, le vent de nord-ouest, qui a parcouru le continent, amène aussi quelquefois des ondées de neige ou de pluie, ou même de grêle; mais ces nuages appartiennent plutôt à d'autres courants d'air, tels que le nord-est et le sud-ouest qu'il force de se replier, et qu'il dépouille en les chassant; d'autres fois ils sont le produit des surfaces humides qu'il trouve sur sa route; tels les cinq grands lacs du Saint-Laurent, les marécages, et même les fleuves pris dans les longues lignes de leur cours; c'est par cette raison que sous le vent de ces lacs et des longues lignes du Mississipi et de l'Ohio, le vent de nord-ouest prend un caractère humide en hiver, et orageux en été, qu'on ne lui trouve point en d'autres cantons. Car depuis Charlestown jusqu'à Halifax, parler du nord-ouest, c'est désigner un vent violent, froid, incommode, mais sain, élastique et ranimant les forces abattues. Seulement il a cela de perfide en hiver, que tandis qu'un ciel pur et un soleil éclatant réjouissent la vue et invitent à respirer l'air, si en effet l'on sort des appartements, l'on est saisi d'une bise glaciale dont les pointes taillent la figure et arrachent des larmes, et dont les rafales impétueuses, massives, font chanceler sur un verglas glissant. Moins rude en été, on le désire pour calmer la violence des chaleurs; et en effet, il lui arrive alors assez souvent de se montrer après une ondée de pluie d'orage; et comme il est impossible que le laps d'une demi-heure lui ait suffi à venir de loin, il est évident qu'il tombe de la région supérieure, qui, à ces latitudes, n'est pas distante de plus de 2,800 à 3,000 mètres : le vide étant formé près de terre par la condensation des nuages en pluie, la couche supérieure s'y abaisse pour le remplir; sa direction de nord-ouest vers sud-est lui est imprimée, parce que l'atmosphère du côté de l'Océan jusqu'au tropique, est composée d'un air léger et chaud qui ne peut soutenir l'équilibre contre ce courant froid et lourd; et cette direction n'est pas du nord vers le sud, parce que de ce côté elle serait repoussée par le reflux du vent de sud-ouest et de l'alizé tropical, dont le contre-courant vient remplir les latitudes moyennes. Il paraît que tous ces courants se joignent ensemble pour former sur l'océan Atlantique, depuis les 35 jusqu'aux 48 et 50 degrés de latitude, ce vent d'ouest que nous voyons être le dominant presque perpétuel des côtes d'Angleterre, de France et d'Espagne.

Cette attraction ou aspiration de l'atmosphère atlantique est constatée par l'observation de M. Williams : « On remarque, dit-il, que nos vents de nord-ouest et d'ouest « commencent toujours du côté de la mer; c'est-à-dire que « si plusieurs voiles se trouvent à la file, c'est la plus « avancée en mer qui s'enfle la première, et successivement les autres jusqu'à la plus voisine du rivage, qui « s'enfle la dernière [1]. »

Les marins font journellement la même observation sur les brises littorales, dont celle de jour, appelée *brise de mer,* commence toujours dans l'intérieur des terres au sommet des montagnes et des collines, qui vers midi deviennent le foyer de chaleur, je dirais presque la cheminée d'aspiration : en sorte que le vent y est senti un quart d'heure ou une demi-heure avant de l'être au rivage, et cela proportionnellement à la distance entre les deux

[1] C'est l'expression canadienne pour désigner tout le pays.

[2] Selon le capitaine Meares, c'est le vent de nord qui est le dominant de ces parages.... Pour donner une idée du refroidissement que les surfaces glacées occasionnent dans l'air, il me suffira de citer une observation de Charlevoix. Ce missionnaire rapporte que traversant le banc de Terre-Neuve, par un temps d'ailleurs doux, son vaisseau fut tout à coup assailli d'une brise si glaciale, que tous les passagers furent contraints de se réfugier dans l'entre-pont; bientôt l'on aperçut une de ces îles de glaces qui, à chaque printemps, viennent du nord flotter dans l'Atlantique, et tant que l'on resta sous le vent de cette île, longue d'un quart de lieue, l'air resta insupportable. Cette expérience se renouvelle presque chaque année pour les navigateurs de Terre-Neuve.

[1] History of Vermont, p. 48.

points, ainsi que je l'ai souvent remarqué en Syrie et en Corse; la brise dite *de terre* commence aussi sur ces mêmes sommets, parce que là se fait le premier refroidissement, et que l'air se verse par son poids du haut des montagnes en bas vers la mer, comme un courant d'eau. Cette différence dans la manière d'agir de certains vents ou courants d'air, mérite d'être étudiée, comme servant à caractériser la nature de l'air qui les compose; mais elle n'est pas moins dans tous les cas l'effet des vides relatifs et des densités alternatives que cause l'absence ou la présence du soleil, tantôt sur la terre, tantôt sur la mer; effet qui est une sorte de diastole et de systole qu'éprouve l'air tour à tour échauffé, dilaté, grimpant, ou refroidi, condensé et retombant [1].

Une objection me reste à lever contre un fait qui n'a pu manquer de frapper le lecteur. — J'ai dit que le vent de nord-ouest était beaucoup plus fréquent à l'est qu'à l'ouest des Alleghanys; l'on demandera comment il est possible qu'il arrive au second pays sans avoir passé sur le premier qui est sur sa route : comme le fait est avéré, il faut bien qu'il ait un moyen de solution, et ce moyen est de l'espèce du précédent que je viens de citer (à la note), c'est-à-dire, que les Alleghanys sont la digue d'un lac aérien dont le fond, nivelé par cette digue, est, sous sa protection, dans un état de repos ou de fluctuation indépendant de la couche au-dessus du trop-plein; en sorte que tandis que le vent de sud-ouest traverse le bassin de Mississipi et le pays de Kentucky, d'Ohio, etc. jusqu'au bassin du Saint-Laurent; par lequel il s'écoule, le courant de nord-ouest glisse par-dessus lui diagonalement, et va par-dessus les Alleghanys et au niveau de leur cime, se verser sur la côte Atlantique, où il acquiert trois motifs d'accélération; savoir : 1° le poids de son fluide; 2° la pente du terrain; 3° le vide de l'Océan dans la direction de sud-est.

Le même cas a lieu pour le Saint-Laurent et le bas Canada, où les voyageurs s'accordent à dire que le vent le plus habituel est le sud-ouest, et après lui le nord-est; très-souvent le nord-ouest n'est point senti à Québec, tandis qu'il l'est dans le Maine et dans l'Acadie. Il est évident qu'il a glissé par-dessus le lit concave du fleuve Saint-Laurent, sans déplacer l'air qui y est stagnant; et si l'on fait attention que dans un appartement où deux fenêtres sont ouvertes en face l'une de l'autre, il passe un vent très-vif sans éteindre et sans même agiter une chandelle placée dans les coins ou dans les côtés, hors du courant, l'on concevra que l'air a quelque chose de tenace et d'huileux qui le rend plus difficile à déplacer que ne le supposent les idées que l'on en a vulgairement.

Enfin un dernier fait curieux à citer sur le vent de nord-ouest, c'est qu'aux États-Unis le ciment et le mortier des murs exposés à son action directe, sont toujours plus durs, plus difficiles à démolir qu'à aucune des autres expositions; sans doute à raison du hâle extrême qui l'accompagne : pareillement dans les forêts, l'écorce des arbres est plus épaisse et plus dure de son côté que de tout autre : et cette remarque est l'une de celles qui guident les sauvages dans leurs courses à travers les bois, par le ciel le plus brumeux. — C'est à des faits, à des observations de cet ordre, aussi simples et aussi naturels, que cette espèce d'hommes doit la sagacité que nous admirons en elle; et lorsque des voyageurs romanciers ou des écrivains qui jamais n'ont quitté le coin de leur cheminée, s'extasient sur la *finesse* des sauvages, et en prennent occasion d'attribuer à leur *homme de la nature* une supériorité *absolue* sur l'homme civilisé, ils nous prouvent seulement leur ignorance en fait de chasse, et du perfectionnement des sens de l'odorat et de la vue par l'habitude et la pratique d'un exercice quelconque. Aujourd'hui que l'on a aux États-Unis des exemples innombrables de *colons de frontière*, irlandais, écossais, kentokais, qui sont devenus en peu d'années des *hommes de bois* aussi habiles et aussi rusés, des guerriers plus vigoureux et plus infatigables que les *hommes rouges* [1], l'on ne croit plus à la prétendue excellence ni du corps, ni de l'esprit, ni du genre de vie de l'homme *sauvage;* et ce que j'aurai occasion d'en exposer ailleurs avec plus de détail et avec un esprit impartial, excitera sans doute bien moins les sentiments de l'admiration ou de la jalousie, que ceux de l'effroi et de la pitié.

CHAPITRE X.

Comparaison du climat des États-Unis avec celui de l'Europe quant aux vents, à la quantité de pluie, à l'évaporation et à l'électricité.

D'après tout ce que j'ai dit des vents, de leurs lits, de leur marche, de leurs qualités propres ou respectives aux États-Unis, il devient de plus en plus facile de se faire une idée nette et générale du climat de ce vaste pays. De ce que l'on sait que les vents les plus habituels y viennent presque immédiatement, les uns de la zone du tropique, les autres de la zone polaire, l'on conçoit pourquoi ils ont des qualités de froid et de chaud si contractantes, et pourquoi le climat est si variable et si bourru : de ce que l'on sait que l'un des dominants (le sud-ouest) vient d'une mer chaude, l'autre (le nord-est) d'une mer très-froide, le troisième (le nord-ouest) de déserts glacés, l'on sent pourquoi chacun d'eux est

[1] Ces versements d'air froid de la région, soit moyenne, soit supérieure, sont attestés par Belknap, qui cite, dans le New-Hampshire, un lieu où le vent semble toujours tomber d'en haut *comme l'eau d'un moulin :* moi-même je pourrais en citer en France un exemple remarquable sur le chaînon du Forez qui sépare le bassin du Rhône de celui de la Loire : en plusieurs endroits, mais surtout au local du château de la Farge, entre Belleville et Roanne, six à sept lieues au-dessus de Tarare, l'on éprouve habituellement, que tandis que l'on monte ou descend du côté du Rhône la pente rapide de ce chaînon, l'on ne sent aucun vent; mais à peine a-t-on atteint la crête du sillon, et surtout à peine commence-t-on de descendre le revers du côté de la Loire, que l'on sent un vent d'une vivacité extrême, versant de l'est à l'ouest, c'est-à-dire du bassin du Rhône, dans celui de la Loire; et si de suite l'on revient sur ses pas, et que l'on redescende la pente d'est vers le Rhône, l'on ne trouve plus de vent : la raison en est, que le bassin du Rhône est un grand lac d'air frais et dense, qui communique avec l'atmosphère des Alpes; tandis que le bassin de la Loire est un lac d'air plus léger et plus chaud, qui vient de l'Océan par les vents régnants d'ouest : le chaînon de *Forez* est une digue qui les sépare, et qui les tient l'un et l'autre calmes jusqu'à sa hauteur; mais par-dessus cette digue, le trop-plein du bassin du Rhône se verse comme de l'eau, et se montre d'autant plus froid et plus rapide, qu'il est l'écoulement de la région moyenne d'air qui vient des Alpes et tombe en glissant sur le lac.

[1] Nom que se donnent les sauvages.

sec et clair, pluvieux ou brumeux. — L'on devine même les cas d'exception que quelques localités peuvent et doivent apporter à ces règles générales, et l'on infère naturellement qu'un vent sec peut devenir pluvieux s'il rencontre sur sa route des surfaces humides, telles que des lacs, des marais, et des lignes prolongées de rivières, ainsi qu'il arrive au pays de *Genesee*, où il pleut par vent de nord-ouest à cause des lacs Ontario et Huron; par vent de sud-ouest à cause du lac Érié : tandis que le nord-est et l'est, si pluvieux à la côte, y sont secs [1] : par inverse un vent pluvieux peut devenir sec en se dépouillant sur les montagnes de l'humidité qu'il transporte : enfin, dans les violentes agitations de l'atmosphère, les courants venant à se mêler, ils peuvent momentanément échanger et confondre leurs attributs et leurs propriétés.

D'autre part, en considérant que le territoire des États-Unis n'est traversé que par des montagnes d'un ordre inférieur, et qui n'offrent pas un obstacle suffisant à rompre la marche des courants, l'on aperçoit pourquoi les vents y sont et y doivent être presque toujours généraux, c'est-à-dire *balayer*, selon l'expression anglaise, toute la surface du pays en long et en large. Et en effet, à cette règle générale, il n'y a d'exception remarquable que les brises littorales qui ont lieu pendant les six mois d'été, et qui se modifient selon le gisement soit de la côte, soit des lits de rivières, et à raison de la distance, de la pente et de la direction des chaînes et sillons de montagnes. Par exemple, depuis la Floride jusqu'au New-Jersey, la brise incline au sud-est, et l'on voit que le terrain verse, et que la côte tourne de ce côté. Au contraire, depuis le New-York jusqu'au cap *Cod*, la brise est de sud direct; et du cap *Cod* jusqu'à l'Acadie, elle vient de l'est et du nord-ouest, toujours par l'application du même principe à des cas divers : de même encore elle est plus lente ou plus vive, plus forte ou plus faible, plus en avance ou plus en retard, selon le degré plus ou moins intense de la chaleur, selon la pente plus ou moins inclinée des terres, et l'éloignement plus ou moins grand des hauteurs où se trouve le foyer d'aspiration [2], ainsi que l'on en a l'expérience très-connue en marine.

De ces faits dérivent deux vérités lumineuses en géographie physique :

L'une, que ce sont les courants habituels de l'air, les *vents*, qui déterminent la température, ou le climat d'un pays.

L'autre, que la configuration du sol exerce sur ces courants une influence de direction ordinairement décisive, et qu'elle devient par là un agent constitutif, une partie intégrante du climat.

Notre Europe offre l'exemple et l'application de ces deux principes dans un sens inverse de l'*Amérique-nord*. Dans l'Europe occidentale, les vents d'ouest sont les grands pluvieux, parce qu'ils viennent de l'océan Atlantique; et ils se montrent plus frais en Angleterre, plus chauds en France et en Espagne, à raison des latitudes d'où ils viennent sur ce même océan : aux États-Unis, les vents d'ouest sont les plus secs, parce qu'ils y viennent de la partie la plus large du continent : en France, ils sont les plus généraux, les plus habituels, parce que la haute chaîne des Alpes est un foyer d'aspiration et de condensation, qui sans cesse les appelle vers elle : aux États-Unis, ils sont les plus rares, parce qu'il n'y existe pas de point dominant d'aspiration. En Europe, les vents ne sont presque jamais généraux, mais plutôt divisés en systèmes indépendants, parce que les hautes chaînes des montagnes, telles que les Pyrénées, les Alpes, forment des enceintes et comme de grands lacs d'atmosphère séparés et distincts; et parce qu'ensuite une foule de chaînes secondaires, telles que les Asturies et les autres sillons de l'Espagne [1], les Cévennes, les Vosges, les Ardennes, les Apennins, les Krapatz, le *Dofre* de Norwége et les montagnes d'Écosse, presque toutes supérieures aux Alleghanys, forment d'autres subdivisions également caractérisées.

Dans la France seule nous avons autant de systèmes de vents que de bassins de rivières principales, telles que le Rhône, la Garonne, la Loire et la Seine. La Belgique a son système distinct du nôtre par les Ardennes; elle tire du canal de la Manche un courant d'air qui primitivement ouest, puis dévié dans la direction de sud-ouest, y est la cause de cette humidité qui la rend si fertile et si *pâturagère*.

D'autre part, si notre Europe occidentale est plus tempérée que l'orientale, ce peut être, comme l'a dit Pallas, parce qu'elle est abritée par les montagnes d'Écosse et de Norwége; mais c'est encore plus parce que les vents les plus généraux et les plus régnants sont de l'ouest et du sud-ouest, et qu'ils y arrivent par la mer, toujours plus tempérée que la terre.

C'est par cette raison que la côte de Norwége diffère totalement de celle de Suède, et que la température de Berghen ne ressemble pas plus à celle de Stokholm, que la température de Londres ne ressemble à celle de Saint-Pétersbourg : c'est aux vents d'est et de nord-est, originaires de la Sibérie, que l'orient de l'Europe doit son climat froid, sec et salubre; et si de hautes montagnes eussent fermé la Russie sur sa frontière orientale; si quelques remparts eussent abrité la Sibérie vers la mer du pôle, cette contrée, ainsi que la Pologne et le pays de Moscou, ne seraient pas plus froids que le Danemark et la Saxe.

Cette différence de configuration entre l'Europe et l'Amérique-nord, me paraît être la cause principale, et peut-être unique, de plusieurs différences météorologiques que l'on remarque dans les atmosphères de ces deux continents. L'on y trouve une explication satisfaisante de deux ou trois phénomènes et problèmes singuliers, savoir : par exemple, pourquoi la quantité de pluie annuelle et moyenne est plus grande aux États-Unis qu'en France, en Angleterre, en

[1] De même aux sources de la Wabash et des deux grands Miamis, il pleut par tous les vents; à Gallipolis sur l'Ohio, il pleut surtout par ouest-sud-ouest, tandis que plus bas, à Cincinnati, l'ouest est sec, et il pleut par nord-ouest.

[2] En Massachusets la brise commence dès huit et demi ou neuf heures du matin au mois de juin, tandis qu'en Caroline elle ne commence qu'à dix et onze; comparez les distances respectives des sillons à la côte, et vous en voyez de suite la raison.

[1] Le chaînon qui sépare Saint-Ildephonse de l'Escurial, sépare tellement l'atmosphère de ces deux lieux, que quoique rapprochés à 6 ou 7 lieues, ce sont deux climats différents.

Allemagne : — Pourquoi la chute de ces pluies est généralement plus brusque et leur évaporation ensuite plus vive en Amérique qu'en Europe : — Pourquoi enfin les vents sont habituellement plus forts, les tempêtes et les ouragans plus fréquents dans le premier de ces pays que dans le second : quelques détails deviennent nécessaires pour rendre ces faits plus précis, et leur solution plus probable et plus persuasive.

§ I.

De la quantité de pluie qui tombe aux États-Unis.

Des observations exactes et multipliées, faites par divers savants américains, en différents lieux de la côte Atlantique, ont désormais constaté que la quantité annuelle et moyenne de pluie qui tombe aux États-Unis est beaucoup plus considérable que dans la plupart de nos pays d'Europe, en exceptant toutefois certaines localités des pays de montagnes [1] ou des fonds de golfe. Le tableau suivant en fournit la preuve. Aucun lieu du *pays d'Ouest* n'y est mentionné, parce que ce genre d'observation n'y a pas encore été pratiqué, du moins à ma connaissance.

	Pouc. angl.
A Charlestown (selon Ramsay), en 1795.	71 4/5
Par terme moyen, de 1750 — à 1759 [2].	41 3/4
A Williamsburg [3].	47
Cambridge, près Boston [4].	47 1/2
Andover (en Massachusets).	51
Salem [5].	35
Rutland en Vermont [6].	41
Philadelphie [7].	30

En Europe, au contraire, il ne tombe que les quantités suivantes, savoir :

	Pouc. franç.
A Saint-Pétersbourg.	12
Upsal.	14
Abo.	24
Londres.	21
Paris.	20
Utrecht.	27
Brest, aucune observation [8].	
Marseille.	20
Rome.	28 1/2
Naples.	35
Alger.	27 1/2
Padoue.	33
Bologne.	24
Vienne.	42

D'où il résulte qu'en Europe, par terme moyen, il tombe un tiers moins de pluie que dans l'Amérique-nord : néanmoins, dans son Mémoire déjà cité, M. Holyhoke cite vingt villes d'Europe, qui par terme moyen de 20 ans, ont eu 122 jours de pluie, tandis que Cambridge n'en a eu que 88 et Salem. 95

Ainsi plus de pluies en moins de jours indique évidemment que les pluies ont tombé par ondées plus vives et plus fortes en Amérique, par arrosements plus doux en Europe; et nous avons vu que les faits sont conformes à ce raisonnement.

§ II.

De l'évaporation et de la sécheresse de l'air.

D'autre part, des observations également exactes et nombreuses attestent que l'évaporation de ces mêmes pluies se fait beaucoup plus vite aux États-Unis qu'en Europe, et que par conséquent l'air y est habituellement plus sec et plus agité : Franklin avait déjà fait et publié cette remarque, si contraire aux assertions du docteur *Paw*[1], en citant l'anecdote d'une boîte d'acajou à tiroirs, exécutée avec le plus grand soin par le célèbre *Nairne :* les tiroirs de cette boîte, justes et même serrés à Londres, s'étaient trouvés trop lâches à Philadelphie, et lorsqu'elle eut été renvoyée à Londres, ils redevinrent justes et serrés comme auparavant. Franklin en avait induit avec raison une plus grande sécheresse à Philadelphie qu'à Londres, mais le cas de ces deux villes était trop particulier pour en faire une règle générale : M. J. Williams [2] l'a mieux établie et développée par les faits suivants. Il a trouvé, par des expériences et des recherches suivies, que la quantité moyenne d'évaporation pendant 7 années à Cambridge près de Boston avait été de. . . . . 56 Pouc. angl.

tandis qu'en 7 villes d'Allemagne et d'Italie, par terme moyen de 20 ans, elle n'a été que de. . . 46 Pouc. franç.

Il est vrai que les 56 pouces anglais se réduisent à 54 pouces des nôtres, moins environ 1/4.

Différence. 7 1/4

Et cependant les villes d'Italie sont sous une latitude bien plus favorable à l'évaporation que le voisinage de Boston adjacent à l'Océan.

[1] Par exemple, Udine, où il tombe 62 pouces, et Garfagnana, 92 pouces : aux Antilles, il tombe plus de 100 pouces par an.

[2] Selon Chalmers, cité par Ramsay, *ibid.*

[3] Jefferson, page 6.

[4] S. Williams, *History of Vermont*, page 51.

[5] et [6] *Idem.*

[7] Docteur Rush, *Observations sur la Pensylvanie*, *American Musæum*, tome VII.

[8] Mais en récompense j'ai vu un journal météorologique manuscrit, où le nombre des jours pluvieux à Brest est de 349 jours par an, tandis qu'à Marseille le nombre des jours clairs est de 352.

[1] C'est un étrange livre que les Recherches de M. Paw sur les Américains. A mon retour d'Amérique, j'ai voulu le lire pour profiter de tant de lumières dont on lui fait honneur; mais lorsque j'ai vu avec quelle confiance il adopte des faits faux, avec quelle hardiesse il en tire des conséquences chimériques, établit et soutient des paradoxes divergents, et avec quelle acrimonie il attaque d'autres écrivains, j'avoue que le livre m'est tombé des mains. Je ne conçois pas comment du fond d'un cabinet on ose écrire avec assertion sur des faits qu'on n'a pas vus, sur des témoignages insuffisants ou contradictoires; pour moi, plus j'ai vu le monde et multiplié mes observations, plus je suis convaincu *que rien n'est plus délicat et plus rare que de saisir les objets, surtout compliqués, sous leurs véritables faces et sous leurs vrais rapports : qu'il est presque impossible de parler raisonnablement du système général d'un pays ou d'une nation sans y avoir vécu : qu'il en est de même, et encore pis, pour les temps passés, et que le plus grand obstacle aux progrès des lumières est l'esprit de certitude, qui jusqu'ici a fait la base de l'éducation chez presque tous les peuples.*

[2] Transactions of the American philosoph. society.

	Jours clairs.
Dans un an, l'on a eu à Salem.	173
Dans vingt villes d'Europe, l'on en a eu	64
	Jours nuageux.
Dans ces mêmes vingt villes, en 1785, l'on a eu.	113
A Cambridge, près de Boston.	69
A Salem, par terme moyen de 7 ans,	90 [1]

Ainsi, en termes généraux, il tombe aux États-Unis plus de pluie en moins de jours qu'en Europe, et l'on y compte moins de jours nuageux, plus de jours clairs, plus d'évaporation qu'en Europe : or la cause de ces faits divers me paraît absolument univoque et simple; elle existe dans l'état particulier de l'atmosphère de chacun des deux continents, selon la modification que leur configuration respective y apporte.

Si donc aux États-Unis il pleut davantage qu'en Europe, c'est parce qu'à l'exception du nord-ouest, tous les autres rumbs, surtout les plus fréquents, y viennent de quelque mer, et par conséquent arrivent chargés de vapeurs.

Si les pluies y sont plus vives et plus brusques, c'est parce que les qualités des vents y sont très-contrastantes en chaud et en froid, ce qui est un premier moyen de dissolution, et le mélange de ces courants froids et chauds y est fréquent, ce qui est une seconde cause d'abondance et de vivacité de pluie : nos pluies fines et douces y sont tellement étrangères, qu'on les appelle des *pluies anglaises*, *un temps anglais;* et lorsque l'on en voit, ce qui arrive quelquefois après l'équinoxe, il est du bon ton de sortir sans parapluie pour s'en faire mouiller comme des oiseaux d'eau. Or ce mélange fréquent, qui constitue l'air variable, arrive parce que le pays est presque plat, et que les vents n'y trouvent aucun obstacle qui les arrête. — Ainsi la configuration du sol influe radicalement sur l'abondance et la vivacité des pluies.

En Europe, au contraire, de hautes montagnes rompant les courants de l'air, l'atmosphère est plus calme, plus stationnaire, les mélanges de courants froids et de courants chauds sont moins faciles, moins fréquents; par suite, les dissolutions sont moins vives; les pluies sont plus lentes, plus douces; l'air reste plus chargé de vapeurs et d'humidité; il y a plus de brouillards et de jours nuageux, etc. et l'évaporation est plus lente.

Si aux États-Unis l'évaporation est rapide, c'est encore parce que les courants sont libres, à raison de la planimétrie générale, et parce que l'un de ces courants, le nord-ouest, vent d'une sécheresse extrême, domine pendant les deux cinquièmes de l'année.

En Europe, au contraire, le grand dominant est le vent d'ouest, et il est aussi le grand humide.

[1] On a observé, 1° que l'eau mise une fois par mois dans les vases, évaporait 4 10

Et que mise une fois par semaine, elle évaporait 6 35

Sans doute parce que dans le premier cas le vent n'atteint pas bien au fond du vase;

2° Sur une rivière, un vase a évaporé. . . 1 15

En local sec il a perdu. 1 50

3° Quatre plantes pesant 118 grains, mises en caisse de pur sable et bien arrosées, ont évaporé 10,944 grains, qui sont plus que n'eût donné une surface de 10 pouces carrés dans le même espace de temps.

Enfin c'est encore cette forte évaporation de l'air aux États-Unis qui y cause des rosées énormes, inconnues dans nos climats tempérés. Elles y sont si fortes en été, que les premières nuits où je couchai dans les forêts désertes de l'Ohio et de la Wabash, je crus à mon réveil qu'il pleuvait à verse; et cependant, en considérant le ciel, je le trouvai clair et serein; bientôt je m'aperçus que les grosses gouttes qui tombaient avec bruit de feuille en feuille sur les arbres n'étaient que la rosée du matin, c'est-à-dire, l'évaporation du jour précédent, dissoute et précipitée par la fraîcheur de l'aube du jour. Enfin, si les vents y sont plus rapides, et les ouragans plus fréquents que dans notre Europe, l'on peut dire que ce n'est pas seulement parce que le tropique est plus voisin, mais parce que les courants de l'air ne trouvent sur le continent aucun point d'appui qui les arrête et les fixe; et si le chaînon de l'Apalache avait 8 à 900 toises d'élévation, le système atmosphérique de tout le bassin d'ouest serait changé.

§ III.

De l'électricité de l'air.

Un dernier point météorologique sur lequel l'air du continent américain diffère encore de celui de l'Europe, est la quantité de fluide électrique dont l'air du premier est imprégné dans une proportion beaucoup plus forte : l'on n'a pas besoin des appareils mécaniques et artificiels pour rendre ce fait sensible; il suffit de passer vivement un ruban de soie sur une étoffe de laine pour le voir se contracter avec une vivacité que je n'ai jamais remarquée en France : les orages d'ailleurs en fournissent des preuves effrayantes par la violence des coups de tonnerre, et par l'intensité prodigieuse des éclairs. Dans les premières occasions où j'eus ce spectacle à Philadelphie, je remarquai que la matière électrique était si abondante, que tout l'air semblait en feu par la succession continue des éclairs; leurs zigzags et leurs flèches étaient d'une largeur et d'une étendue dont je n'avais pas d'idée, et les battements du fluide électrique étaient si forts, qu'ils semblaient à mon oreille et à mon visage être le vent léger que produit le vol d'un oiseau de nuit. Leurs effets ne se bornent point à la démonstration ni au bruit; les accidents qu'ils occasionnent sont fréquents et graves. Dans l'été de 1797, depuis le mois de juin jusqu'au 28 août, je comptai, dans les papiers publics, 17 personnes tuées par le tonnerre; et feu M. *Bache*, petit-fils de Franklin, auteur du journal *Aurora*, à qui je fis part de ma remarque, me dit qu'il avait compté 80 graves accidents. Ils sont fréquents en rase campagne, surtout sous les arbres; et l'on n'y connaît pas assez l'efficacité des toiles et des taffetas cirés ou vernissés, qui en pareil cas sont le meilleur préservatif, en même temps qu'ils garantissent de la pluie.

Cette abondance du fluide électrique est une nouvelle preuve de la sécheresse de l'air, de même que sa moindre quantité en France et en Europe est une preuve d'humidité : il paraît constant que le calorique est absorbé et neutralisé par l'eau réduite en vapeur, et qu'alors il ne développe plus ses propriétés naturelles; lorsqu'au contraire l'air est très-sec, fût-il d'ailleurs froid, la matière ignée qui ne trouve pas à se combiner, surabonde et manifeste

sa présence partout où le lui permettent ses lois. Ce doit être l'une des raisons pour lesquelles la végétation, une fois développée, est bien plus active aux États-Unis qu'en France; et l'on ne peut pas dire que la chaleur de la saison ou du tropique soit une cause nécessaire de l'abondance du fluide électrique ou igné, puisqu'il n'est jamais plus abondant que par le froid vent de nord-ouest, et que d'après les observations des savants russes Gmelin, Pallas, Muller et Georgi, etc. l'électricité est d'une abondance excessive dans l'air glacial et sec de la Sibérie [1]..... Ainsi la configuration plane de l'Amérique, en occasionnant la rapidité des courants de l'air, la célérité de l'évaporation de l'eau et la sécheresse de l'atmosphère, devient une cause primordiale de l'abondance de l'électricité.

J'ajoute une remarque qui peut avoir son importance en physiologie. Il est connu que les brouillards et l'humidité sont une cause constante et féconde de maladies; qu'ils occasionnent spécialement les catarrhes, les rhumes, les rhumatismes, c'est-à-dire, l'obstruction et l'atonie de tout le système vasculaire; qu'ils produisent des fièvres d'espèces variées, mais toutes avec le symptôme commun de frisson, auquel succède une vive chaleur. Or si l'effet de l'humidité, soit en gouttes d'eau, soit en vapeurs, est d'attirer et de s'approprier le fluide *électrique* ou *igné*, de le soutirer des corps dans lesquels il est engagé; si ce fluide *électrique* ou *igné* dans notre organisation est un des principes de la vie, un des agents de la circulation du sang et des autres humeurs; s'il est surtout l'un des principes constituants, peut-être le principe radical du fluide *nerveux*, ne peut-on pas conclure que c'est en nous soustrayant ce principe de la vie, que l'eau en gouttes ou en vapeurs nous devient si nuisible? Que c'est en l'aspirant de notre tissu cellulaire et de nos nerfs qu'elle les *paralyse*, les réduit à l'atonie, à l'obstruction passagère ou durable, selon la force et la durée de l'action; et alors, outre l'indication du préservatif, celle du remède ne serait-elle pas de trouver le moyen de restituer ce feu par un procédé inverse, de la même espèce? les fomentations, les frottements de corps chauds, même des fers de tailleurs, ont un effet confirmatif de cette idée; mais il reste à découvrir une opération plus radicale, plus chimique, qui appelle les talents et les expériences des gens de l'art [2].

CHAPITRE XI.

Conclusion : la lune influe-t-elle sur les vents? Action du soleil sur tout leur système, et sur le cours des saisons. Changements opérés dans le climat par les défrichements.

Je n'ai fait aucune mention jusqu'ici des influences que quelques physiciens attribuent à la lune sur l'atmosphère et sur le cours des vents. Cette opinion, jadis très-accréditée, mais qui chez les anciens appartint plus à l'astrologie qu'à l'astronomie et à la physique, s'est renouvelée dans ces derniers temps avec des moyens plus capables de lui acquérir des partisans : raisonnant par analogie aux marées, l'on a dit que puisque la lune était la cause du flux et du reflux de l'Océan, puisqu'elle exerçait sur la surface liquide du globe une pression qui la refoulait, cette pression ne pouvait avoir lieu sans l'intermédiaire de l'atmosphère, qui par conséquent devait avoir aussi son flux et reflux, et de là toute une théorie des vents; mais parce que toute théorie, quelque plausible qu'elle soit, finit par n'être qu'un roman si les faits ne viennent à son secours, il a fallu produire des faits en preuve, et c'est la tâche qu'a entreprise l'un de nos plus habiles naturalistes, M. Lamarck. Quelle sera l'issue de ses recherches, n'est pas ce que j'entends préjuger; je remarquerai seulement que l'on ne peut refuser de l'estime à la méthode qu'il a adoptée : en publiant un annuaire météorologique, et prédisant une année d'avance les vents et la température que les *constitutions* boréales ou australes de la lune doivent déterminer, M. Lamarck a soumis son système à l'épreuve la plus loyale comme la plus délicate : chaque mois, chaque quartier, tout observateur peut comparer les résultats au pronostic énoncé; cette comparaison devient même un complément nécessaire à joindre au travail de M. Lamarck, et l'on a droit d'attendre que l'historique d'une année écoulée soit inséré au calendrier de l'année suivante; je le répète, quelle que soit l'issue de ce travail, il n'en aura pas moins le mérite d'avoir démontré une vérité; car lors même qu'il en résulterait, contre son but, que le système général ou que certains systèmes particuliers de vent sont indépendants de la lune, cette vérité négative n'en serait pas moins un résultat très-précieux, et n'en aurait pas moins toute l'utilité que comporte son sujet; j'en appelle au lecteur lui-même, dans les diverses branches de nos connaissances, ou plutôt de nos opinions, combien d'erreurs seraient dissipées, si nous acquérions beaucoup de vérités négatives?

Dans le cas présent, mon opinion s'était déjà nourrie de trop de faits antérieurs pour demeurer indécise; mais eût-elle dû ne se former que d'après les résultats de l'expérience dont je parle, il me serait impossible de reconnaître à la lune aucune action immédiate ou sensible sur le système général des vents. Je ne prétends point nier que cette planète soit la cause du flux et du reflux de l'Océan; mais en admettant comme prouvée toute hypothèse de pression de sa part, rien n'est encore prouvé pour les vents; car l'océan aérien peut subir une pression qui roule sur sa masse, sans que ses mouvements intestins en soient dérangés ni affectés; de même que l'océan aqueux subit son balancement sans que les courants intérieurs en soient troublés ni changés. L'effet des marées ne se marque, ne se sent bien que sur les rivages, c'est-à-dire, à l'interruption du liquide homogène, et à son choc contre des masses et des niveaux étrangers : or l'océan aérien, rond comme le globe, n'a rien de semblable : l'ondulation, s'il y en a, roule sur sa surface, et la vaste lame atmosphérique qui ne rencontre ni écueils, ni rivages, court mollement sans éprouver de ressac. Si les vents, ces courants d'air si variables, si divers, dépendaient de la lune, ils devraient, comme les marées être corrélatifs à ses phases; ils devraient avoir

[1] Ils remarquent en même temps que les habitants, et surtout les femmes, y sont d'une extrême irritabilité.

[2] Dans plusieurs pays chauds, entre autres dans l'île de *Cuba*, lorsqu'il pleut, les paysans qui travaillent en plein air ôtent leurs vêtements, les tiennent à l'abri et ne les reprennent que quand le corps est sec; alors ils ne prennent pas la fièvre; si au contraire ils laissent mouiller et sécher leurs vêtements sur leur corps, jamais ils ne manquent d'en être saisis.

une marche périodique soumise à la régularité ou aux anomalies de cette planète, et l'on n'aperçoit rien de tel; dans ces changements de temps journellement annoncés par les almanachs et attendus par le vulgaire pour chaque quartier, sur vingt exemples, quinze sont en défaut; et il ne serait pas étonnant, vu le petit nombre des chances, qu'il en réussît davantage sans produire rien de plus concluant. Sur la mer même, où l'on prétend que les règles sont plus fixes, les marins impartiaux conviennent que les changements de temps n'ont rien de fixe, rien de régulier; que c'est bien plutôt à l'approche des terres, au voisinage des caps, à l'entrée ou à la sortie de certains parages, qu'il faut rapporter leurs causes; enfin les astronomes reconnaissent que la période même de 19 ans, qui ramène les mêmes positions lunaires, ne ramène pas la moindre ressemblance dans le cours ni dans la succession des vents : de manière que rien n'établit, rien ne prouve une action immédiate et sensible de la lune sur ces courants de l'air.

Il n'en est pas ainsi de l'action du soleil, qui se manifeste, et dans leur formation première, et dans leurs mouvements généraux ou partiels, enfin jusque dans leurs irrégularités, toujours occasionnées par les degrés divers et variables de chaleur que sa présence ou son éloignement excite sur les mers et sur les continents, et par les circonstances topographiques des montagnes plus ou moins élevées, des terrains plus ou moins nus ou boisés qui empêchent ou permettent le passage des vents. C'est le soleil qui, placé à l'équateur, y établit d'abord le grand courant du vent alizé qui influence tous les autres, et qui, comme le cours de l'astre, est dirigé de l'est vers l'ouest, non par l'effet mécanique de la rotation du globe qui laisserait en arrière son enveloppe aérienne, mais parce que le soleil établit sous sa perpendiculaire un foyer de chaleur qui sans cesse anticipe avec lui de l'est sur l'ouest, et qui est immédiatement remplacé par la colonne d'air frais laissée en arrière, aspirée et courant après lui : de là cette particularité du vent alizé toujours plus vif à midi, c'est-à-dire au moment de la plus grande chaleur, et se relâchant vers minuit; le soleil passe-t-il au tropique du sud, la zone alizée s'y porte avec lui, et délaisse d'un nombre égal de degrés le nord de la ligne équinoxiale. Le soleil revient-il au tropique du nord, l'alizé y revient à sa suite, et resserre son lit austral dans la même proportion. Sur l'océan Pacifique, ce courant suit des lois plus régulières que partout ailleurs, parce que l'action du soleil est plus égale, plus uniforme, sur l'immense surface de cette mer : mais parce que les terres sont susceptibles d'un degré de chaleur plus élevé que les eaux, cette action change à l'approche des continents, et avec elle, le courant de l'air se modifie près des côtes de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique méridionale, selon leur gisement, leur configuration, et selon la manière dont y agit le soleil; ainsi, parce qu'en été ses rayons frappent verticalement tout le bassin du Gange, il s'établit à l'orient de la chaîne des Gâtes, séparant le Malabar du Coromandel, un foyer de chaleur et d'aspiration qui occasionne le courant appelé *mousson* d'été : ce courant est *sud-ouest*, pluvieux, orageux, et chaud sur le pays de Malabar, parce qu'il vient de la mer arabico-africaine; tandis que sur le pays de Coromandel il est *nord-ouest*, sec et frais, parce qu'il a passé par-dessus la région élevée des Gâtes, où il s'est purgé de pluie et de chaleur [1].

En hiver, au contraire, lorsque l'atmosphère indienne est rafraîchie par l'éloignement du soleil, une autre *mousson* a lieu dans la direction de nord-est, parce qu'alors les montagnes neigeuses du Tibet versent leur couche d'air froid sur le plat pays et sur le golfe du Bengale, dont l'air moite et léger ne leur offre qu'un vide relatif sans résistance.

D'autre part sur l'Atlantique, entre l'Afrique et le Brésil, un mécanisme semblable produit des effets différents, parce que les circonstances géographiques diffèrent : le continent africain n'ayant aucunes hautes montagnes sous l'équateur, n'appelle impérieusement aucun grand courant d'air sur sa surface; seulement ses rivages aspirent jusqu'à la distance de 80 ou 100 lieues l'air qui est nécessaire au foyer dont ils sont le siége, et le vent alizé ne prend son cours que hors de cette sphère littorale.

L'Amérique, au contraire, éprouve et cause des incidents différents et divers :

1° Par la configuration singulière de ses deux continents, qui forment comme deux grandes îles;

2° Par le grand vide ou cul-de-sac qui se trouve entre ces deux îles-continents;

3° Par l'isthme montueux de Panama, qui fait le fond de ce cul-de-sac, et lie les deux Amériques;

4° Enfin par la chaîne de ses montagnes, les plus hautes du globe, qui courant au bord de l'océan Pacifique par le Chili, le Pérou, l'isthme de Panama, le Mexique, etc. laissent à l'est un immense pays plat, tandis qu'à l'ouest elles n'ont pour rivage qu'une pente aussi haute qu'elle est rapide.

De cette constitution topographique, il résulte relativement à l'Amérique méridionale, que le soleil frappant verticalement pendant 6 mois [2] ce continent sur sa plus grande largeur, établit sur tout le pays à l'orient des Andes, c'est-à-dire sur le Brésil, l'Amazone, etc. un foyer d'aspiration qui redouble de ce côté l'activité du vent alizé venant de la mer. Ce foyer étend même son action par-delà et au nord de l'équateur, et il y fait dévier et incliner, sous une direction de nord-est, l'alizé, qui alors apporte sur la Guyane toute l'humidité de l'Atlantique. La chaîne des Andes est le point commun où viennent aboutir tous ces vents : et parce que son extrême élévation leur ferme tout passage sur l'océan Pacifique, ils accumulent leurs nuages sur son flanc oriental; aussi les provinces de *Cuyo*, de *Tucuman*, d'*Arequipa*, sont-elles alors un théâtre renommé de pluies, de tonnerres et de chaleurs excessives; tandis que le revers occidental des Andes, le Chili, jouit d'un ciel clair et tem-

[1] Plusieurs physiciens géographes croient que le vent nord-ouest au Bengale vient des montagnes situées au vrai nord-ouest du pays : mais, outre qu'elles sont trop éloignées, le jeu des deux côtés des *Gâtes* est tellement correspondant, que l'on ne peut lui admettre d'autre source : c'est l'inclinaison de la pente orientale, caractérisée nord-ouest et sud-est par le cours des fleuves, qui détermine le reversement du vent; de même que c'est à raison de cette inclinaison, que le soleil échauffant cette pente avant d'avoir échauffé le revers des Gâtes, y cause un mouvement premier et antérieur par lequel l'air des *Gâtes* est attiré, et à sa suite l'air du Malabar.

[2] Depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à celui du printemps, saison d'été pour l'hémisphère austral.

péré sous l'influence des vents que nous appelons *sud-ouest*, mais qui sont le véritable nord-ouest des pays situés par-delà l'équateur [1]. Ces vents, qui grimpent aussi sur les Andes, contribuent à obstruer le passage de ceux de la partie d'est; aussi l'historien récent du Chili [2] observe-t-il que les vents d'est passent si rarement jusqu'à ce pays, que l'on ne cite d'ouragan de ce rumb qu'en l'année 1633. Par conséquent il faut que les deux courants d'air opposés se heurtent l'un l'autre, s'élèvent ensemble dans la région supérieure où ils sont condensés, et sans doute repliés en d'autres courants qui glissent ou se reversent dans les régions moyennes et inférieures.

Par inverse, lorsque le soleil repasse l'équateur, et s'avance à son nord jusqu'au zénith de la Havane et du centre du golfe du Mexique, sa proximité excite sur le continent septentrional d'Amérique un foyer de chaleur et d'aspiration qui détourne et attire de ce côté le courant alizé, et cela avec d'autant plus de puissance, que le foyer de l'Amérique méridionale s'éteint ou languit par l'éloignement de l'astre : de là l'empiétement des vents d'est après le solstice jusque vers les 30 et 32° nord, par les parallèles de la Géorgie et presque de la Caroline-sud : et de là, à la suite de leur courant dominateur, l'*afflux* des vents de la zone tempérée, qui se portent vers la zone polaire avec les circonstances développées plus haut : ainsi le soleil se montre sans cesse le régulateur suprême, s'il n'est pas l'unique, de tout le système des vents, soit dans leur création, soit dans leurs mouvements; et sa puissance se manifeste ou s'indique jusque dans l'irrégularité apparente ou vraie de leur rotation annuelle, et dans la marche singulière que suivent les saisons aux États-Unis, marche qui dérive uniquement de celle des vents.

En effet, il est remarquable que dans un pays où les froids sont si rigoureux, l'hiver soit cependant plus tardif, plus lent à s'établir qu'en Europe : chez nous, par les 45 et même par les 42° de latitude, à peine la mi-octobre est-elle arrivée, que les brouillards, les pluies, et des gelées presque journalières bannissent pour 4 et 5 mois les beaux jours. En Amérique, au contraire, la mauvaise saison ne commence réellement, le ciel ne se gâte à demeure, même dans les États du Nord, que peu de temps avant le solstice d'hiver (mi-décembre), et il faut trois ou quatre tentatives, trois ou quatre grandes crises dans l'air pour que les vents boréaux parviennent à changer la température générale, en chassant les vents méridionaux qui la protégent et l'entretiennent.

La première de ces crises arrive régulièrement à l'équinoxe d'automne dans les 10 jours qui précèdent ou dans les 10 qui suivent le passage du soleil à l'équateur. A cette époque, il y a toujours un *coup de vent* général de la partie de *nord-est* à *nord-ouest* : et cela, comme je l'ai dit, parce que l'atmosphère boréale se reverse dans l'espace que le soleil abandonne et cesse de dilater : ce coup de vent est pour ainsi dire le premier flot de la grande marée *sémestrale* de l'*océan aérien* : il est accompagné de pluies qu'apportent les flots de cet *océan*, lesquels dans leurs ondulations et leurs tournoiements ont balayé la surface des mers. Ces pluies, par leur évaporation, causent dans l'atmosphère un premier refroidissement qui commence à calmer les chaleurs de l'été, et qui, à partir de la ligne du *Patapsco* sur la côte Atlantique, et de la ligne de l'Ohio dans le pays d'Ouest, occasionne les premières gelées de la saison. Ces gelées ne se font pas sentir dans le plat pays du sud, par-delà les lignes du Potômac et de l'Ohio; dans le nord et dans les montagnes, elles hâtent la maturité du maïs en dépouillant de leurs graines épaisses ses épis, qui se trouvent exposés à toute l'action du soleil. L'équilibre de l'air ne tarde pas de se rétablir : les vents de *sud-ouest* et d'ouest reprennent leur cours, et ramènent des chaleurs quelquefois aussi fortes qu'en été, auxquelles il faut attribuer l'apparition périodique et la force accidentelle des fièvres automnales.

Une seconde crise arrive du 15 au 20 octobre, c'est-à-dire quand le soleil s'est déjà avancé de 20 à 25 degrés au sud de l'équateur. Alors se fait un second coup de vent, encore de nord-est à nord-ouest, comme si le soleil, par quelque position particulière, causait une nouvelle rupture d'équilibre dans l'atmosphère, et comme si en effet, devenu vertical au grand cap oriental de l'Amérique méridionale, compris entre San-Roquo et San-Augustino, il déterminait tout à coup le courant alizé à doubler ce cap, et à se jeter sur la côte du Brésil, qui, par sa retraite, favorise un plus vif épanchement. Avec ce coup de vent, nouvelles pluies, nouvelle évaporation, nouveau refroidissement, nouvelle époque de gelées, qui pour cette fois s'étendent jusqu'en Caroline et en Géorgie : dès lors l'hiver s'annonce sur tout le continent. Ces gelées flétrissent les feuilles dans les forêts, et de ce moment la verdure prend des nuances de violet, de rouge mat, de jaune pâle, de brun mordoré, qui au déclin de l'automne donne aux paysages d'Amérique un éclat et un agrément que les nôtres n'ont pas. Les vents de nord-est et de nord-ouest deviennent plus fréquents; le sud-ouest perd de sa vigueur et décline vers l'ouest; l'air devient plus frais, mais le ciel reste clair; le soleil est toujours chaud au milieu du jour, et vers novembre, reparaît une série de beaux jours, appelés l'*été sauvage* (*Indian-summer*) : c'est ce que nous appelons en France l'été de la Saint-Martin; mais il est devenu si rare et si court, que nous n'en parlons plus que par tradition.

Une troisième crise plus longue, plus opiniâtre, a lieu vers la fin de novembre; les pluies et les gelées se multiplient, les feuilles tombent, les nuits deviennent plus longues, la terre plus froide; les vents de nord-ouest *prennent pied*, comme disent les marins; mais les brouillards n'existent pas comme chez nous; il n'y a pas là de *hangingmonth* (*mois de pendaison*) comme en Angleterre; le ciel est serein, surtout dans le nord : novembre et une partie de décembre se passent en *gels* et en *dégels*. Vers la mi-décembre, la glace et la neige s'établissent en Vermont, en Maine, en New-Hampshire, et s'étendent successivement comme un voile jusqu'aux terres hautes de New-

[1] Ils viennent du quart entre l'ouest et le pôle : la qualité sèche et froide de ces vents sur la côte du Chili, jointe à leur fréquence, est un indice de la non-existence d'aucune grande terre vers le pôle austral, et de la quantité des glaces qui y sont amoncelées.

[2] Molina, Italien, auteur d'une bonne *Histoire géographique, naturelle et civile du Chili*, traduite en espagnol, par Mendoza. *Madrid*, 1788, grand in-8°, belle impression.

York; janvier amène souvent un dégel, mais il est suivi d'un froid plus violent. En février arrivent les plus grandes neiges, et les froids les plus piquants; à l'intensité près, la marche de tous ces phénomènes est la même en Pensylvanie, en Maryland et en Virginie : Ramsay observe que même en Caroline, février est le *tueur d'orangers*, et cela, parce qu'après quelques jours chauds-moites, par vents de *sud-est* et de *sud*, revient subitement le nord-ouest, plus violent. Mars, c'est-à-dire le temps qui approche de l'équinoxe du printemps, est tempêtueux et froid, avec des ondées ou giboulées de neiges qu'amènent les vents de nord-est et de nord-ouest. Il semblerait que le retour du soleil en deçà de l'équateur dût ramener promptement les chaleurs; mais la prédominance des vents de nord-est à cette époque, la continuation du nord-ouest devenu plus tempêtueux, le refroidissement de la terre par les neiges et les fortes gelées, retardent tellement la végétation, qu'avril tout entier s'écoule dans la même nudité de sol que mars : ce n'est que dans les premiers jours de mai, même en Virginie, par les trente-sixième et trente-septième degrés, que les forêts se revêtent de feuilles: cas d'autant plus étonnant, que les rayons du soleil dans le milieu du jour y sont d'une ardeur insupportable dès la mi-avril : et que la différence de saison avec le Canada n'est pas de dix jours; la feuillaison ayant lieu, même à Québec, avant le 15 mai, 25 jours seulement après la débâcle des glaces et des neiges [1], en sorte que le changement de saison se fait à la manière d'une décoration de verdure ou de frimas qui s'étend ou se replie sur une scène de 300 lieues d'étendue. D'où il résulte que, selon une remarque dès longtemps faite par les Européens, il n'y a point de printemps aux États-Unis, et que l'on y passe brusquement d'un froid rigoureux à des chaleurs violentes avec les circonstances bizarres d'un vent glacial, d'un soleil brûlant, d'un paysage d'hiver et d'un ciel d'été : lorsque enfin la végétation a éclaté, elle suit la marche la plus rapide; les fruits succèdent promptement aux fleurs [2], et mûrissent plus vite que chez nous. Alors que le soleil au plus haut de l'horizon échauffe tout le continent, les vents du quart de nord sont comprimés par les vents de sud et de sud-ouest; juin amène les chaleurs les plus vives : juillet les chaleurs les plus longues avec les orages les plus fréquents : août et septembre les chaleurs les plus accablantes, à cause des calmes qui les accompagnent : et si dans aucun de ces mois il y a trois semaines de sécheresse, l'ardeur est si forte que Belknap, Rush et d'autres écrivains, assurent que le feu prend spontanément dans les marais et dans les forêts [3] : comme je ne conçois pas cette ignition spontanée, je ne puis ni l'admettre ni la rejeter, et en attendant qu'elle me soit démontrée par le raisonnement ou par les faits, je l'attribue aux tonnerres ou à la négligence des voyageurs, qui n'éteignent point ou qui éteignent mal les feux que chaque nuit ils allument à l'endroit de leur bivouac dans les bois.

L'équinoxe arrive enfin, et la série des phénomènes que j'ai décrits recommence, toujours variée dans ses détails, mais assez uniforme dans la généralité du système, lequel consiste à ramener en hiver les vents de nord-est et de nord-ouest, qui sont la cause majeure du refroidissement de l'air; à reproduire en été les vents de sud et de sud-ouest, qui sont la cause radicale des chaleurs, des calmes, des orages : à passer des chaleurs aux froids par les vents du couchant pendant l'automne, qui est le soir et le *couchant* de l'année; et par les vents de la partie d'orient pendant le printemps, qui est le matin ou l'*orient* de l'année : distribuant ainsi à ce pays, dans le cours d'une révolution complète du soleil, quatre mois de chaleur, cinq mois et presque six de froid et de tempêtes, et seulement deux ou trois mois de temps modéré.

Depuis quelques années, on a généralement fait la remarque, aux États-Unis, qu'il s'opérait dans le climat des changements partiels très-sensibles, et qui se manifestaient en proportion des défrichements, c'est-à-dire, du déboisement des lieux. « Dans tout le Canada, dit Liancourt, l'on observe que les chaleurs de l'été deviennen « plus fortes et plus longues, et les froids de l'hiver plus « modérés. » — Dès 1749, le docteur Peter Kalm avait recueilli le même fait. En 1690, Lahontan écrivait : « Je « partis de Québec, et je fis voile le 20 novembre; ce qui « ne s'était jamais vu auparavant. » Et en effet, les registres du commerce constatent, comme je l'ai déjà dit, que vers 1700 les assurances pour la sortie des eaux du Saint-Laurent étaient closes au 11 novembre, et maintenant elles ne le sont qu'au 25 décembre.

L'historien de Vermont, M. S. Williams, cite une foule de faits à l'appui de ce phénomène : « Lorsque nos ancêtres, « dit-il [1], vinrent en *New-England*, les saisons et le temps « étaient uniformes et réguliers : l'hiver s'établissait vers la « fin de novembre et continuait jusqu'à la mi-février. Pen- « dant cette durée, il régnait un froid clair et sec, sans beau- « coup de variation. L'hiver finissait avec février; et lorsque « le printemps arrivait, il venait tout à coup et sans nos « variations brusques et réitérées du froid au chaud et du « chaud au froid. L'été était très-chaud, étouffant; mais « il était borné à six semaines : l'automne commençait « avec septembre : toutes les récoltes étaient closes à la « fin du mois. Aujourd'hui cet état de choses est très-dif- « férent dans la partie de la *Nouvelle-Angleterre*, habitée « depuis lors : les saisons sont totalement changées; le « temps est infiniment plus variable; l'hiver est devenu « plus court, et interrompu par des dégels subits et forts. « Le printemps nous donne une fluctuation perpétuelle du « froid au chaud, du chaud au froid, extrêmement fâ-

[1] A Paris j'ai remarqué pendant nombre d'années, que les premières feuilles des marronniers d'Inde se montraient entre le 24 mars et le 5 avril, aux Tuileries, et que celles des chênes se déployaient presque un mois plus tard dans les forêts.

[2] En 1798, je goûtai à Philadelphie et à New-Castle, les premières cerises avant le 6 juin, et je goûtai à Bordeaux les dernières le 6 juillet : je pus constater l'opinion de tous les Français, qui trouvent aux cerises américaines un acide mordant que les nôtres n'ont pas, et qui se manifeste habituellement par des coliques. L'on en peut dire autant des fraises.

[3] Quelques matières, telles que le charbon broyé fin avec de la limaille et du soufre, de l'huile de chenevis avec du noir de fumée et autres semblables, sont susceptibles d'inflammation spontanée à certains degrés d'humidité et de chaleur; si de tels mélanges se trouvent dans les marais, il est réellement possible que l'inflammation ait lieu.

[1] *History of Vermont*, pag. 64 et suiv.

« cheuse à toute la végétation : l'été a des chaleurs moins « violentes, mais elles sont plus prolongées; l'automne « commence et finit plus tard; et les moissons ne sont ache- « vées que dans la première semaine de novembre : enfin « l'hiver ne déploie sa rigueur qu'à la fin de décembre. »

Tel est le tableau curieux de la partie nord.

Pour les États *du milieu*, le docteur *Rush* présente en Pensylvanie des faits parfaitement semblables [1]. « Se- « lon nos vieillards, dit-il, le climat a changé. Les prin- « temps sont plus froids; les automnes plus longues, plus « chaudes; les bestiaux paissent un mois plus tard : les « rivières gèlent plus tard, et restent moins longtemps « scellées, etc. »

Dans la Virginie, M. Jefferson (pag. 17) dit également : « Il paraît qu'il se fait un changement très-sensible dans « notre climat. Les chaleurs, ainsi que les froids, sont moin- « dres qu'autrefois, au rapport de personnes qui ne sont « pas encore fort âgées : les neiges sont fréquentes, moins « abondantes. »

Enfin moi-même, dans tout le cours de mon voyage, tant sur la côte Atlantique que dans le pays d'Ouest, j'ai recueilli les mêmes témoignages : sur l'Ohio, à Gallipolis, à Washington de Kentucky, à Francfort, à Lexington, à Cincinnati, à Louisville, à Niagara, à Albany, partout l'on m'a répété ces mêmes circonstances : *des étés plus longs, des automnes plus tardives, et les récoltes aussi retardées; des hivers plus courts, des neiges moins hautes, moins durables, mais non pas des froids moins violents;* et dans tous les nouveaux établissements l'on m'a dépeint ces changements non comme graduels et progressifs, mais comme rapides et presque subits, proportionnés à l'étendue des déboisements.

Un mouvement sensible dans le climat des États-Unis est donc un fait hors de contestation; et lorsque après en avoir fourni les preuves, le docteur Rush, frappé de la rigueur de plusieurs hivers depuis huit ans, élève des doutes sur les récits des anciens, sur la précision de leurs observations, faute de thermomètres, ces doutes disparaissent devant la multitude des témoignages et des faits positifs. La cause de ce changement, sans avoir un égal degré d'évidence et de certitude, en a cependant un de vraisemblance capable d'obtenir l'assentiment. L'opinion de M. Williams, qui l'attribue au déboisement du sol et aux grandes clairières que les défrichements ont ouvertes dans les forêts, me paraît d'autant plus raisonnable, qu'elle explique le fait par l'analyse de ses circonstances.

« Dans tout canton, dit-il [2], où l'on abat les bois pour « établir la culture, l'air et la terre subissent en deux et « trois ans des changements considérables de température : « à peine le colon a-t-il éclairci quelques arpents de la forêt, « que la terre, exposée à toute l'ardeur des rayons solaires, « s'imprègne, à dix pouces de profondeur, d'une chaleur « plus forte de 10 à 11° de Fahrenheit (5 de Réaumur) « que le terrain qui est couvert de bois. » M. Williams a déduit cette évaluation de quelques expériences qu'il a pratiquées en cette vue. Ayant plongé le 23 mai 1789 deux thermomètres, l'un dans le sol d'un champ cultivé et nu, l'autre dans le sol de la forêt ou bois environnant, même avant que les feuilles fussent écloses, tous les deux à dix pouces de profondeur, il trouva :

ÉPOQUE DE L'OBS.		CHAL. DANS LE CH.		CHAL. DANS LA FOR.		DIFFÉRENCE.	
		Fah.	Ré.	Fah.	Ré.	Fah.	Ré.
Mai.......	23	50	9 1/4	46	6 1/2	4	2 3/4
	28	57	11 1/3	48	7 1/3	9	4
Juin......	15	64	14 1/2	51	8 1/2	13	6
	27	62	13 1/2	51	8 1/2	11	5
Juillet.....	16	62	13 1/2	51	8 1/2	11	5
	30	65 1/2	15	55 1/2	10 1/4	10	5 1/4
Août......	15	68	16 1/3	58	11 2/3	10	4 2/3
	31	59 1/2	12 1/2	55	10 1/2	4 1/2	2
Septembre..	15	59 1/2	12 1/2	55	10 1/2	4 1/2	2
Octobre....	1	59 1/2	12 1/2	55	10 1/2	4 1/2	2
	15	49	7 2/3	49	7 2/3	0	0
Novembre..	1	43	5	43	5	0	0
	16	43 1/2	5 1/6	43 1/2	5 1/6	0	0

D'où il résulte qu'en hiver la température du sol couvert et celle du sol découvert, se trouve au même degré de froid; mais en été la différence devient d'autant plus grande que la chaleur de l'air est plus forte; ce qui coïncide très-bien, 1° avec la remarque d'*Umfreville*, qui dit qu'à la baie de *Hudson*, la terre, aux endroits découverts, dégèle de 4 pieds, et seulement de 2 pieds sous les bois; 2° avec celle de Belknap, qui rapporte que dans le New-Hampshire, la neige disparaît des champs cultivés dès le mois d'avril, parce que le soleil a déja assez de force vers midi pour la fondre; mais qu'elle persiste jusqu'en mai dans les lieux boisés, quoique sans feuilles, où elle est protégée par l'ombre des branches, des troncs, et la fraîcheur générale de l'air. Cela rend encore très-bien raison de l'ancien état des choses exposé par M. Williams, c'est-à-dire de la durée des hivers, alors plus égale et plus longue, et des neiges plus abondantes et plus hautes qu'aujourd'hui.

Or, continue cet observateur, « les 10° (4 1/2 R.) de cha- « leur ajoutés au sol découvert se communiquent à l'air « qui est en contact. » — Et j'ajoute que, par cela même, cet air échauffé se lève de suite, et fait place à un autre latéral venant des bois, ce qui augmente considérablement la masse d'air chaud.

« 2° Le déboisement cause l'évaporation des eaux et le « dessèchement du terrain, ainsi que l'on en fait journel- « lement la remarque dans toutes les parties des États- « Unis, où des ruisseaux se tarissent, et où des marais et « swamps sont mis à sec. » — Raison nouvelle de diminution de fraîcheur et d'accroissement de chaleur dans l'atmosphère.

« 3° Le déboisement cause la diminution très-sensible de « la durée et de l'abondance des neiges, qui couvraient, il « y a moins d'un siècle, toute la Nouvelle-Angleterre, pen- « dant trois mois non interrompus, c'est-à-dire, depuis les « premiers jours de décembre jusqu'aux premiers jours de « mars; et tel est encore le cas de la partie boisée, tandis « que maintenant, dans la partie cultivée, elles ne sont ni « aussi durables, ni aussi hautes, ni aussi continues.

« 4° Enfin il y a dans les vents, continue M. Williams, « un changement très-marqué : l'ancienne prédominance « des vents d'ouest paraît diminuer chaque jour, et « les vents d'est gagnent en fréquence et en étendue de

[1] Voyez plusieurs Mémoires de ce médecin, dans l'*American Musæum*, tomes VI et VII. Dans ce même tome VII, un Mémoire sur le climat de New-York, confirme pour ce pays les mêmes résultats.

[2] *History of Vermont*, pag. 61, 62, 63.

« domaine. Il y a cinquante ans, à peine pénétraient-ils à « 30 ou 40 milles du rivage de la mer (10 à 13 lieues); « maintenant ils se font sentir très-souvent au printemps, « à 60 milles, et même jusqu'à nos montagnes distantes « de 70 et 80 milles (27 lieues) de l'Océan. L'on s'a- « perçoit fort bien qu'ils avancent exactement à mesure « que le pays se défriche et se déboise. » — Ce qui vient encore de ce que le sol découvert, étant plus échauffé, attire mieux ou admet plus facilement l'air de la côte Atlantique.

M. Jefferson cite un fait parfaitement semblable en Virginie : « Les brises de l'est et du sud-ouest[1], dit-il, page 10, « paraissent pénétrer par degrés plus avant dans le pays... « Nous avons des habitants qui se souviennent du temps « où elles ne passaient pas *Williams-burg;* — maintenant « elles sont fréquentes à Richmond (60 milles plus loin), « et elles se font sentir de temps en temps jusqu'aux mon- « tagnes. A mesure que les terres se défricheront, il est « probable qu'elles s'étendront plus loin dans l'ouest. »

Il faut donc attribuer le changement qui s'opère dans le climat des États-Unis à deux circonstances majeures : 1° au déboisement du sol et aux clairières percées dans la forêt continentale, lesquels produisent une masse d'air chaud qui s'augmente chaque jour.

2° A l'introduction des vents chauds par ces clairières; ce qui dessèche plus rapidement le pays et échauffe davantage l'atmosphère : par conséquent, il se passe en Amérique ce qui a lieu dans notre Europe, et sans doute dans l'Asie et dans tout l'ancien continent, où l'histoire nous représente le climat comme beaucoup plus froid jadis qu'il n'est aujourd'hui. Horace et Juvénal nous parlent des glaces annuelles du Tibre, qui maintenant ne gèle jamais. Ovide nous peint le Bosphore de Thrace sous des traits que l'on ne reconnaît plus; la Dacie, la Pannonie, la Crimée, la Macédoine même, nous sont représentées comme des pays de frimas égaux à ceux de Moscow, et ces pays nourrissent maintenant des oliviers et produisent d'excellents vins : enfin notre Gaule, du temps de César et de Julien, voyait chaque hiver tous ses fleuves glacés de manière à servir de ponts et de chemins pendant plusieurs mois; et ces cas sont devenus rares et de bien courte durée[2].

Néanmoins, je ne puis partager l'opinion de M. Williams sur la diminution qu'il suppose être arrivée dans l'intensité du froid depuis le siècle dernier. Quelque plausible que soit son raisonnement pour prouver que le froid de 1633, avec les mêmes accidents, fut plus fort que celui de 1782, et qu'ils furent tous deux le *maximum* connu, ce raisonnement n'est qu'une hypothèse qui ne peut suppléer au défaut d'observation thermométrique en l'année 1633. (Les thermomètres n'ont été usités en Amérique que vers 1740.) L'on a surtout le droit de récuser son hypothèse, si, comme je crois l'avoir prouvé, le vent de nord-ouest est l'agent radical du froid sur ce continent : rien n'indique que le caractère de cet agent ait dû changer; l'on est de plus autorisé à nier cette diminution d'intensité du froid, à raison de l'analogie d'une expérience précise du docteur Ramsay. Ce médecin ayant comparé les observations du docteur Chalmers, continuées de 1750 à 1759 avec les siennes propres, faites de 1790 à 1794, n'a trouvé qu'un demi-degré de différence dans l'intensité du chaud : or un demi-degré de Fahrenheit valant moins d'un quart de Réaumur, est une si petite quantité, que l'on ne peut l'attribuer qu'à la différence des instruments; et si la chaleur qui devrait croître n'a pas varié, il est naturel de penser que le froid reste le même : il me semble donc que les seules circonstances démontrées quant à présent sont, *les hivers plus courts, les étés plus longs, les automnes plus tardives,* sans que les froids aient perdu de leur vivacité; et c'est ce que les dix dernières années ont assez bien prouvé. M. Mackenzie[1], qui confirme les changements dont j'ai parlé, leur cherche une cause secrète et inhérente au globe, parce qu'il a vu ces changements se montrer en des lieux où le défrichement n'a pas encore eu lieu; mais si ces lieux, qu'il ne désigne pas, se trouvent en Canada, ils viendraient eux-mêmes à l'appui de la théorie que je propose, puisqu'il suffirait que certains rideaux de bois situés sur des crêtes de montagnes et de sillons eussent été coupés en certains cantons de Kentucky et de Genesee, pour que des courants considérables du vent de sud-ouest se fussent introduits dans l'intérieur du haut et bas Canada. L'on n'a point jusqu'à nos jours donné assez d'attention à cette marche des courants aériens qui vont rasant la terre, ni aux effets qui en résultent; mais l'expérience et l'observation finiront par prouver qu'ils jouent dans les températures locales comme dans les températures générales, un rôle bien plus influent qu'on ne l'a pensé[2]. D'ailleurs, je ne conteste point la possibilité de toute autre cause qui, comme à M. Mackenzie, me serait inconnue.

Une question d'un intérêt plus grand, est de savoir si le climat des États-Unis s'est amélioré par ces changements; et cette question se trouve presque résolue par la comparaison que M. Williams a présentée de l'état actuel à l'état ancien, ce qui n'est pas le côté le plus favorable. Malheureusement les observations des médecins confirment ce résultat : le docteur Rush, dont les recherches sur le climat de Pensylvanie sont le fruit d'une correspondance étendue avec ses confrères, ne peut s'empêcher de déclarer « que « les fièvres bilieuses suivent partout l'abatis des bois, le dé- « frichement des terrains, le dessèchement des marécages « (*swamps*); qu'il faut plusieurs années de culture pour « les faire disparaître ou les atténuer; — que les pleurésies « et autres maladies purement inflammatoires, qui jadis « étaient presque les seules, sont maintenant bien moins « communes; ce qui prouve une altération évidente dans la « pureté de l'air alors plus oxygéné, etc. » Ce sont là des effets si naturels des théories connues sur les émanations des bois, et sur celles des terres nouvellement remuées, qu'il

[1] Je pense qu'il y a erreur d'impression ou de traduction : ce doivent être les brises de l'est et de sud-est.

[2] Si depuis 1795 l'on éprouve en France une nouvelle altération dans la température des saisons et dans la nature des vents qui la produisent, j'oserais dire que c'est parce que les immenses abatis et dégâts de forêts, causés par l'anarchie de la révolution, ont troublé l'équilibre de l'air et la direction des courants.

[1] Tome III, page 339.

[2] Par exemple, c'est eux qui font que certains cantons sont constamment affectés de grêles ou de tonnerres, tandis qu'a une demi-lieue de là, le pays en est habituellement exempt.

est inutile d'y insister; mais parce qu'un exposé détaillé des inconvénients attachés à ce climat peut avoir le mérite d'indiquer leurs préservatifs, en montrant leurs causes, je vais en faire le sujet particulier de mes recherches dans le chapitre suivant et dernier.

CHAPITRE XII.

Des maladies dominantes aux États-Unis.

Laissant à part les maladies communes à tous les pays, il m'a paru qu'il en existait aux États-Unis quatre principales, que leur fréquence et leur universalité donnent le droit de regarder comme le produit spécial du climat et du sol.

Au premier rang de ces maladies se placent les rhumes, les catarrhes, et tout ce qui dépend des transpirations supprimées, dont les symptômes et les accidents se diversifient, comme l'on sait, à raison des organes affectés. L'on peut dire que les *rhumes* sont la maladie endémique des États-Unis : ils règnent dans toutes les saisons, et naturellement davantage en hiver et à l'équinoxe de printemps; ils ont pour cause évidente ces brusques variations de température, qui sont le trait caractéristique du climat; ils affectent les femmes plus que les hommes, soit à raison de leur peau plus fine, de leur vie plus sédentaire et plus renfermée, soit à raison des vêtements légers et découverts, dont les modes françaises ont déjà passé jusqu'en Amérique : il est vrai que pour s'y introduire, au fort même de la révolution, il leur a fallu prendre des lettres de naturalisation en Angleterre; car je dois dire, pour l'instruction des amateurs et pour l'histoire importante des modes, que j'ai vu arriver en 1795 à Philadelphie, celle qui régnait à Paris en 1793; puis celle de 1794, arriver en 1796; et lorsque je m'inquiétai de ce qu'elle devenait dans l'année intermédiaire, l'on m'expliqua qu'elle la passait à Londres, où elle recevait les formes anglaises, pour lesquelles les Anglo-Américains ont conservé un goût et un respect filial. Dans les villes de la côte, où l'on s'empresse d'imiter l'Europe, ces rhumes ont aussi pour causes les appartements trop chauds, les bals, les parties de thé, et les lits de plume, quelquefois à l'allemande, c'est-à-dire, plume dessus et plume dessous le corps. Les secousses de la toux, déjà si fatigantes pour le poumon, lui deviennent surtout pernicieuses par la répétition des rhumes : pendant deux hivers, j'en ai remarqué jusqu'à quatre et cinq récidives chez un grand nombre de personnes de la *bonne société*, car les riches y sont sujets de préférence : il en résulte qu'en peu d'années le poumon s'affaiblit, s'excorie, s'ulcère, et que devenant le siége et presque le *cautère* des humeurs viciées de tout le corps, le mal se termine par l'incurable *consomption* pulmonaire.

Tous les voyageurs aux États-Unis ont parlé de la fréquence de cette funeste maladie, qui y moissonne principalement les jeunes femmes et filles dans la fleur de l'âge et de la beauté : elle est plus commune dans la Nouvelle-Angleterre et dans les États du milieu que dans les États du Sud et de l'Ouest. Le docteur *Currie*, de Liverpool, me paraît en expliquer très-bien la raison, lorsqu'il dit [1] que dans les Carolines et la Virginie, l'air chaud attire vers la peau, et dissipe par la transpiration abondante, les humeurs morbifiques et les matières crues des mauvaises digestions (qui elles-mêmes sont effets et causes des rhumes); tandis que dans les États du *Milieu* et du *Nord-est*, l'air humide et froid fermant l'exutoire puissant de la peau, concentre au dedans du corps les humeurs qui, pour se faire issue, attaquent chaque organe et se fixent sur celui qui offre le moins de résistance [1]. J'ai lieu de croire que le thé très-chaud, dont les Anglo-Américains chérissent l'usage, contribue encore à multiplier les rhumes; car j'ai souvent remarqué sur eux comme sur moi, que la moiteur qu'il occasionne rend la peau plus sensible au froid, et que très-souvent j'ai pris un rhume après un déjeuner de thé, en sortant par un temps frais. L'on m'a dit que de ma part c'était faute d'habitude; mais si tel est sur un corps neuf l'effet de cette boisson, pour être moins vif, il n'est pas moins réel sur un corps habitué. J'aurai d'ailleurs bientôt occasion de remarquer que tout le régime alimentaire des Américains est *calculé* pour détruire la meilleure santé, et qu'ils vivent dans un état habituel d'indigestion extrêmement favorable aux rhumes. En ce moment je me résume à dire que puisque les phthisies et les consomptions dérivent des rhumes habituels, les rhumes dérivant eux-mêmes de l'état habituel de l'air et de ses trop brusques variations, l'on a droit de regarder ces maladies comme un effet spécial du climat.

2° Les voyageurs sont également d'accord sur les fréquences des fluxions aux gencives, de la carie des dents et de la perte précoce de ces précieux instruments de la mastication. L'on peut dire que sur cent individus au-dessous de 30 ans, il n'y en a pas dix qui soient intacts à cet égard : l'on est surtout affligé de voir presque généralement de jeunes et jolies personnes qui, dès l'âge de 15 à 20 ans, ont le dentier perdu de taches noires, et souvent détruit en majeure partie. Les opinions, celles des médecins même, diffèrent sur la cause d'un mal si universel : les uns veulent que ce soit l'usage effectivement habituel et universel des viandes salées; d'autres prétendent qu'il faut l'attribuer au thé et à l'abus des sucreries. Le médecin suédois Peter Kalm, en comparant les régimes de diverses nations et de diverses classes de la société, me paraît avoir démontré que ce n'est point comme boisson sucrée, ni comme plante acrimonieuse, que le thé nuit aux dents, mais comme boisson *trop chaude;* et en effet, il est d'expérience ancienne et connue, que toute boisson trop chaude, même du bouillon, donne aux dents une sensibilité douloureuse, qui se manifeste lorsque ensuite on leur fait toucher des corps froids : il s'établit réellement dans leur

[1] Voyez *American Museum*, tome V.

[1] J'ai éprouvé sur moi-même la justesse de cette théorie à mon retour d'Égypte. Au Kaire, je prenais sans inconvénient cinq ou six tasses de café par jour. Lorsque je fus sédentaire à Paris, il me devint impossible, dès le mois d'octobre, d'en supporter même une tasse à jeun sans ressentir un mouvement fébrile et nerveux. J'ajoute que pendant les trois ans que j'ai passés en Syrie et en Égypte, je n'ai eu de toute maladie que l'*influenza* de 1783; tandis qu'aux États-Unis, en trois ans aussi, j'ai eu deux fièvres malignes très-graves, cinq ou six gros rhumes, et des affections rhumatiques devenues incurables; et cela en me conformant en chacun de ces pays au régime suivi par les habitants.

partie osseuse un ramollissement qui les rend, comme l'on dit, *gelives*; et les prépare à la dissolution : voilà sans doute pourquoi les dents gâtées sont un mal universel dans tout le nord de l'Europe, parce que dans les pays froids, boire chaud est une sensation agréable au palais, à l'estomac et à tout le corps; de même que, par inverse, boire frais est la sensation désirée dans les pays chauds; et il est remarquable que dans ces derniers pays les dents sont en effet très-généralement saines et belles, comme nous le voyons chez les Nègres, chez les Arabes, chez les Indiens, etc.

A l'appui de cette théorie, vient un fait remarqué depuis 20 ans aux États-Unis : jusqu'alors l'on n'avait jamais vu de sauvages ayant le dentier gâté, et les sauvages mangent ordinairement froid. Quelques individus, et particulièrement des femmes des tribus *Onéidas*, *Senécas* et *Tuscaroras*, qui vivent dans l'enceinte des États-Unis, ayant pris l'usage du thé, leurs dents en moins de trois ans sont devenues semblables à celles des *blancs*, tachées de points noirs et de carie. Un autre fait, cité par le navigateur Bougainville, y est encore parfaitement analogue, lorsqu'il dit que les misérables ichthyophages de la Terre de Feu (les *Pecherés*), ont tous les dents gâtées; et ils vivent, ajoute-t-il, presque uniquement de coquillages, non pas crûs, mais qu'ils font griller et qu'*ils mangent brûlants*.

Cependant je ne crois pas que l'on puisse exclure comme raison auxiliaire l'usage des viandes salées, puisqu'il est constant que le scorbut, ennemi spécial du dentier, affecte le sang de tous les peuples qui usent de cet aliment. Si même l'on remarque que l'un des symptômes de cette maladie est l'odeur putride de l'haleine, et que cette odeur a lieu plus ou moins dans ceux qui ont les dents gâtées, l'on conclura que ce sont les viandes salées, dont la digestion et même le chyle alkalin et à demi putrescent portent au poumon ce genre d'exhalaisons, qui sont réellement la cause radicale et première des caries; et les boissons *trop chaudes* en y disposant immédiatement le dentier, et par elles-mêmes et par le contraste subséquent de l'air froid, y concourront encore par la propriété qu'elles ont de débiliter l'estomac, et de vicier les digestions. L'on ne saurait faire les mêmes reproches aux viandes fraîches, puisque les Tartares, les sauvages de l'Amérique du nord, les Patagons, et tous les animaux carnassiers, lions, loups, chiens, etc. ont des dents parfaitement belles et saines : l'on ne peut non plus inculper le sucre ni les sucreries, puisque les Africains, les Indiens, et tous les peuples qui usent et abusent de la canne à sucre et de fruits sucrés, ont des dents admirables; et que les sucs acides même des digestions (cas habituel des pays chauds) ne sont propres qu'à les nettoyer. D'après ces remarques, il serait digne de la tendresse des parents et de la sagesse des médecins en tous pays, et surtout aux États-Unis, de décréditer l'usage des boissons chaudes, des viandes salées, et de les proscrire du régime, surtout de celui de l'enfance et de la jeunesse. Alors les fluxions, dues aux variations de l'air, et qui ne sont qu'un agent secondaire de la perte des dents, n'exerceraient qu'une très-petite portion d'influence.

3° Les fièvres d'automne avec *frisson*, appelées *fever, an ague*, les intermittentes, les tierces, les quartes, etc. sont un autre mal régnant aux États-Unis, à un point dont on ne se fait pas d'idée; elles sont surtout endémiques dans les lieux nouvellement défrichés et déboisés, dans les vallées, sur le bord des eaux soit courantes, soit stagnantes, près des étangs, des lacs, des chaussées de moulins, des marais, etc. Dans l'automne de 1796, sur une route de plus de 300 lieues, je n'ai pas trouvé, j'ose le dire, 20 maisons qui en fussent parfaitement exemptes; tout le cours de l'Ohio, une grande partie du Kentucky, tous les environs du lac Érié, et principalement le Genesee, et ses 5 ou 6 lacs, le cours de la Mohawk, etc. en sont annuellement infectés. Étant parti du poste de *Cincinnati* le 8 septembre avec le convoi du payeur général de l'armée, major *Swan*, pour nous rendre au fort *Détroit*, distance de plus de 100 lieues, sur 25 têtes que nous étions, nous ne campâmes pas une seule nuit sans acquérir un nouveau fiévreux. A *Grenville*, dépôt et quartier général de l'armée qui venait de conquérir le pays, sur environ 370 personnes, 300 étaient attaquées : quand nous arrivâmes à Détroit, j'étais le troisième resté sain, et le lendemain, le major Swan et moi, nous tombâmes dangereusement frappés de fièvre maligne. Cette fièvre maligne visite chaque année la garnison du fort *Miâmi*, et elle y a pris déjà plus d'une fois le caractère de la fièvre jaune.

Ces fièvres automnales ne sont pas mortelles, mais elles minent peu à peu les forces, et abrégent très-sensiblement la vie. D'autres voyageurs ont remarqué avant moi que, par exemple, dans la Caroline du Sud, qui y est très-sujette, l'on est vieux à 50 ans, comme on l'est en Europe à 65 et 70; et j'ai ouï dire à tous les Anglais que j'ai connus aux États-Unis, que leurs amis établis depuis peu d'années dans la partie méridionale et même moyenne, leur paraissaient vieillis du double de ce qu'ils eussent été en Angleterre et en Écosse. Ces fièvres une fois établies chez un sujet à la fin d'octobre, ne le quittent plus de tout l'hiver, et le jettent dans une langueur et dans une faiblesse déplorable. Le bas Canada et les pays froids adjacents n'y sont presque pas sujets. Elles sont plus communes dans le plat pays tempéré, et surtout au bord de la mer, que dans les montagnes : par cette raison, il semblerait que les cultivateurs dussent préférer les pays élevés; mais comme le sol en est maigre et moins productif, ils préfèrent la plaine. Instruit par les Américains à réduire tout en calcul, je leur ai quelquefois fait ce raisonnement : « La plaine, dites-vous, « et les bas-fonds, vous rendent par an 40 boisseaux de « maïs ou 20 de froment : les terrains de côte ou de mon- « tagne en Kentucky et en Virginie ne vous en rendent pas « la moitié : fort bien; mais en plaine vous êtes malades six « mois, et en montagne l'on travaille pendant les douze; « donc tout est égal, excepté qu'en montagne on est gai « et alerte : or gaieté vaut mieux que richesse, dit le bon « homme Richard; et en plaine on est triste et souffrant « une moitié de l'année, et l'on passe l'autre moitié à se « rétablir et se préparer à retomber encore. » — « Fort bien, « monsieur, me répondit un jour un ministre (curé); mais « dans votre équation vous oubliez un terme très-puissant, « plus puissant peut-être ici qu'en Europe : l'avantage d'être « six mois sans rien faire. » Et ce ministre avait raison :

car j'ai fréquemment entendu assurer en Virginie que les habitants de la côte de Norfolk préfèrent leur séjour fiévreux, mais abondant en poisson et en huîtres, qui ne coûtent presque rien, à la vie salubre des pays montueux, où l'on ne garnit sa table qu'à force de travail.

Par suite de ces raisonnements, le remède qui plaît le plus à ces malades est celui qu'ils appellent *bitters*, les *amers*, dont l'eau-de-vie, le rhum ou le vin de Madère sont la base : et ce qui pourra étonner mon lecteur, c'est que réellement ce remède est l'un des plus efficaces : j'ai recueilli plusieurs exemples en Virginie et en Pensylvanie de familles cultivatrices, dont tous les membres ne buvant que de la bière ou de l'eau étaient sujets à la fièvre, tandis que le mari, qui usait et même abusait des boissons spiritueuses, en était constamment exempt : il paraît même qu'en Hollande on a généralement cette opinion, et que l'on y regarde la fumée de tabac et les boissons fortes comme des préservatifs de la fièvre et de l'humidité. J'ai aussi connu deux cas où le dessèchement d'un petit étang et du canal d'un moulin ont radicalement délivré deux familles des visites annuelles des fièvres d'automne.

Quelques observations que j'ai recueillies en Corse pendant ma résidence en 1792, se lient si bien à ce sujet important, que je ne puis les passer sous silence. Des fièvres de la même espèce infestent régulièrement chaque année plusieurs postes militaires en cette île, et entre autres le petit port de Saint-Florent, qu'avoisine un pernicieux marais de 72 arpents : elles y prennent sur la fin de l'été, et dans les six premières semaines de l'automne, le caractère putride et malin, à raison de l'intensité de la chaleur et des exhalaisons; il faut alors tous les 15 ou 20 jours en renouveler les garnisons françaises en tout ou en partie, sous peine de voir les soldats en subir les suites graves et finalement mortelles; nos médecins, après l'essai de beaucoup de remèdes, remarquèrent que deux seuls postes dans toute l'île étaient absolument privilégiés, et que jamais aucune fièvre n'approchait des forts de *Vivario* et de *Vitzavona* sur *Bogognano*. Le hasard, comme il arrive toujours, rendit encore plus saillante la vertu salubre et même curative de ces deux situations : un officier suisse-grison tomba dangereusement malade de la fièvre à Saint-Florent, et ayant désiré d'être transporté au fort de Vivario, dont la garnison était de son régiment, il y recouvra en moins de 15 jours et la vie et la santé : le médecin répéta cette expérience sur les soldats français de son hôpital; et elle réussit si bien, que l'usage s'est établi d'y envoyer des fiévreux presque désespérés; et sans autre remède, jamais la fièvre n'a persisté au delà du onzième jour.

Or ces deux postes diffèrent de tous les autres, en ce que non-seulement ils sont éloignés de tout marais, de toute eau stagnante, mais qu'en outre ils sont placés comme deux nids d'aigles sur la chaîne des monts qui partagent l'île par son centre et dans sa longueur. L'élévation des forts au-dessus de la mer est d'environ 1100 toises : leur température ressemble à celle de la Norwége ou des Alpes moyennes bien plus qu'à celle de l'île. Les plus vives chaleurs n'y excèdent jamais 16 à 17 degrés, et ne sont telles que dans les trois mois d'été; les neiges les environnent pendant 3 ou 4 mois, et quelquefois interrompent toute communication pendant huit ou dix semaines. La ventilation y est constante et souvent très-violente, parce qu'ils sont situés aux deux extrémités d'une gorge ou *détroit*, qui à ce lieu sépare la ligne des sommets, formés de rocs généralement impraticables. L'on a remarqué que le fort de Vitzavona, au revers occidental des montagnes, était plus humide que celui de Vivario, et un peu moins sain : jusqu'en 1793, la garnison de ces deux forts, consistant en 15 à 20 soldats pour chacun, avait été composée de Grisons, parce que ces montagnards y trouvant un climat analogue au leur, s'y plaisaient, quoiqu'en y menant une vie propre à ennuyer. Leur régime consistait, surtout en hiver, en viandes salées, en *saur-craout* ou choux fermentés, en bière et vin de basse qualité, et très-souvent en biscuit au lieu de pain. A peine avaient-ils autour du fort et parmi les rocs quelque espace libre pour se promener; pendant les 6 mois de la mauvaise saison, il leur arrivait fréquemment d'être enfermés 8 et 15 jours de suite, *à huis clos*, par les tempêtes furieuses, les pluies, les neiges, les brouillards, dont cette région des nuages est alors le théâtre; en un mot, leur vie était celle d'une garnison de vaisseau. Je parle de ces faits comme témoin, ayant visité l'intérieur de ces deux singulières habitations, où la maladie la plus dominante est la pleurésie.

Un tel régime ne peut être la cause de tant de salubrité, puisque dans le pays inférieur il eût certainement donné la fièvre et le scorbut. Le principe de la santé ne peut donc s'attribuer qu'à la qualité de l'air, qui, à cette élévation de 1100 toises, est pur, subtil, frais, tandis qu'à la plage il est *chaud, humide*, et chargé d'exhalaisons de tout genre.

De là, une première indication curative très-simple, qui consiste à changer d'atmosphère, et à choisir un air reconnu pour élastique et pur, tel qu'il se trouve assez ordinairement dans nos climats, sur les lieux élevés : je ne fais pas une règle générale ni absolue de cette condition des *lieux élevés*, parce que, même en France, nous avons des lieux élevés qui sont malsains et fiévreux [1], et cela parce qu'ils sont au voisinage ou *sous le vent* de terrains humides et marécageux : le cas est beaucoup plus commun dans les pays chauds; et une foule de coteaux et de hauteurs en Corse et en Italie sont tout à fait inhabitables, parce qu'encore qu'ils soient quelquefois très-distants des marais, ils ont l'inconvénient grave d'être placés dans la ligne et dans le *lit* du vent le plus habituel qui leur en apporte les exhalaisons.

La même chose a lieu dans le Bengale, où les troupes anglaises ont trouvé sur des hauteurs boisées, de l'aspect le plus séduisant, dans un pays chaud, la fièvre décrite par leurs médecins sous le nom de *fièvre de colline* (hilly fever). L'on n'imaginerait pas qu'avec ce nom elle fût la même que celle des lieux bas et marécageux, et néanmoins elle est réellement telle, ayant pour causes non-seulement une humidité locale excessive, établie par les pluies énormes des moussons, mais encore l'évaporation de toute la plaine du Bengale, dont les nuages sont arrêtés et fixés par les

[1] Par exemple, la plaine de *Trappes*, près Versailles, quoique élevée et découverte, est infestée de fièvres par les étangs de Saint-Cyr.

bois qui couvrent ces monts ou chaînons. L'on ne doit donc désigner les lieux élevés comme salubres qu'autant qu'ils joignent les conditions de sécheresse locale, d'abri des courants d'air infectés et de ventilation fraîche et libre.

Une seconde indication plus compliquée, est de procurer par art cette espèce ou qualité d'air que la nature produit en certaines circonstances sur les hauteurs, et de neutraliser les gaz morbifiques des lieux infectés. La chimie a fait depuis 20 ans d'heureuses et savantes découvertes en ce genre, et la sagacité que semble inspirer cette science donne le droit d'en attendre d'autres des esprits distingués qui la cultivent. Ils ont prouvé que dans l'air atmosphérique, le principe favorable à la respiration et à la vie était le gaz appelé *oxygène;* que de sa dose plus ou moins grande dépendait cette plus ou moins grande *pureté* ou *salubrité* dont on parlait sans la bien connaître. Les expériences de Lavoisier ont porté la dose de ce gaz oxygène à 27 parties sur 100 d'air ordinaire, les 73 restantes étant de l'*azote* ou *air fixe :* plus récemment celles de Berthollet l'ont réduite à 22 1/2; et peut-être cette différence n'implique-t-elle pas erreur ou contradiction, puisqu'il est probable que la dose varie selon les vents régnants. Elle doit également varier selon les contrées; il serait intéressant d'appliquer ces recherches à des pays de température très-diverse, et de comparer l'air sec et froid de la Sibérie à un air tantôt chaud et humide comme celui des Antilles [1], tantôt chaud et sec comme celui d'Égypte et d'Arabie, et aussi de comparer l'air des couches terrestres à l'air des couches moyennes et supérieures. Les ballons peuvent rendre d'utiles services pour cet objet : quant à présent, il paraît certain que dans nos zones tempérées, l'air n'est plus pur sur les hauteurs que parce qu'il contient plus d'oxygène et moins de *gaz exhalés;* et dans le cas cité de Vitzavona et de Vivario, le poids spécifique de l'oxygène, qui est un peu plus fort que celui de l'air atmosphérique, n'est pas une circonstance contradictoire, puisque la fraîcheur du local doit l'y retenir et l'y fixer de préférence à la plage brûlante dont il serait chassé.

D'autre part, des expériences récentes ont constaté que l'*acide muriatique oxygéné* possède à un degré éminent la qualité de désinfecter l'air atmosphérique, c'est-à-dire de neutraliser et détruire les *gaz morbifiques* qu'il contient : ce moyen ne fût-il que préservatif, il serait encore un nouveau bienfait précieux par sa simplicité et son énergie. Mais il nous reste beaucoup à connaître sur les diverses espèces des gaz pernicieux qui flottent dans l'air, et sur leur manière d'attaquer la santé et la vie ; je dis *diverses espèces*, parce qu'en effet il en est de si subtiles, que jusqu'à ce jour les instruments n'ont pu les saisir. A juger ces *gaz* par leurs effets, l'on peut les considérer comme des poisons dont les particules agissent sur les humeurs du système tantôt sanguin et tantôt nerveux, à la manière des *levains de fermentation*, qui appliqués à une masse, y développent un mouvement intestin d'un progrès croissant rapidement. L'action de divers gaz, et particulièrement du muriatique oxygéné, qui sans secousse et sans avertissement anéantit la vie, non-seulement par la respiration, mais encore par l'absorption de la peau, est un exemple de l'activité que d'autres peuvent avoir. C'est à de telles causes qu'il faut attribuer ces épidémies dont l'invasion est si brusque en certaines constitutions de l'atmosphère et en certains pays : et quant aux affections fébriles, spécialement celles avec frisson et avec retours périodiques, si l'on remarque que dans ces retours réguliers de 12, de 24, de 36 heures, etc. elles suivent une marche semblable à celle de plusieurs fonctions essentielles de la vie, telles que le sommeil, la faim, etc. l'on sera porté à croire que le foyer de perturbation n'est ni dans les premières voies, ni dans le sang, mais dans l'organe immédiat de vitalité, dans le système nerveux : c'est par une action quelconque sur le fluide qui abreuve la pulpe des nerfs, que la fièvre en général se déclare si subitement, qu'elle n'a besoin que d'un coup de soleil, d'un coup de vent frais, d'une ondée de pluie, d'une transition brusque du chaud au froid, et même du froid au chaud. Si l'on ajoute qu'elle se déclare de préférence dans les saisons et dans les lieux sujets aux vicissitudes de froid et de chaud ; qu'elle-même n'est qu'une sensation alternative de chaud et de froid; que la sueur qui suit le paroxysme est un symptôme spécial de toute crispation des nerfs : le foyer que j'indique acquerra une nouvelle vraisemblance ; et alors le mécanisme des contagions deviendra évident, simple, puisque le poumon et les parois du nez mettent d'immenses faisceaux de nerfs en contact immédiat avec les miasmes flottants dans l'air respiré, et l'on concevra pourquoi les *drogues* et les remèdes bus et mangés pendant plusieurs mois, ont moins d'efficacité à guérir les fièvres, surtout automnales, que le changement d'atmosphère et la respiration de l'air oxygéné de *Vitzavona* et de *Vivario.*

De la fièvre jaune.

Une maladie qui devient de plus en plus fréquente aux États-Unis, est la fièvre trop connue sous le nom de *fièvre jaune.* J'en parlerai avec quelque détail, à cause de l'importance du sujet, et parce que profitant de quelques anciennes études en médecine, état auquel je m'étais destiné, j'ai pu raisonner de cette maladie avec des personnes de l'art, et discuter des opinions diverses, avec la réserve toutefois qui convient à celui qui n'a fait qu'apercevoir l'étendue de la carrière. Sans cette sorte de compétence, je me garderais de m'en mêler; car parler médecine sans l'avoir étudiée, c'est vouloir parler astronomie, mécanique, ou art militaire sans instruction préalable; encore serait-il possible de mieux raisonner de ces sciences, attendu que leurs principes sont simples et fixes; au contraire, ceux de la médecine, quoiqu'ils aient une sphère de régularité, sont soumis à des circonstances compliquées et variables qui exigent une finesse de tact, une justesse de coup d'œil, une prestesse d'application dont la difficulté constitue

[1] Un médecin américain, en présence de quatre médecins anglais, a fait à la Martinique, en 1796, des expériences dont il a conclu que l'air atmosphérique contenait en cette île 67 parties d'oxygène sur 100. J'ai communiqué cette expérience à M. Fourcroy, qui pense que quelque erreur s'est introduite dans l'expérience, et que la vie ne pourrait se soutenir longtemps à cette proportion. Les expériences de Humboldt dans l'Amérique méridionale, confirment celles d'Europe.

mérite : dire, comme on l'entend tous les jours, qu'en médecine tout est hasard et conjecture, cela est un travers d'autant plus bizarre, que l'on commence par déclarer qu'on n'y entend rien : or comment juger de ce que l'on ignore? Aussi à la moindre égratignure, ces Hippocrates innés font-ils courir chez le médecin, heureux, en l'attendant, de trouver une garde-malade qui elle-même est une première ébauche de science médicale, à raison des faits et des observations dont elle a acquis la pratique. Revenons à la fièvre jaune.

Elle a tiré ce nom d'un de ses symptômes distinctifs, la couleur de *citron foncé* que, dans la dissolution des humeurs, prennent les yeux, puis la peau de tout le corps. Les Français l'appellent *fièvre* ou *mal de Siam*, soit parce qu'elle vint d'abord de ce pays, soit parce que la couleur de ces Asiatiques est assez semblable. Chez les Espagnols elle a le nom de *vomito preto, vomissement noir*, autre accident grave qui la caractérise. Les symptômes les plus ordinaires et les plus généraux sont les suivants, qui se succèdent rapidement dans le court espace que met cette maladie à se *juger* pour la mort ou la convalescence (ordinairement trois jours).

Dans les jours qui précèdent l'attaque, il y a sensation de lassitude générale, *rouement de membres*, assoupissement, quelquefois stupeur... La fièvre se déclare par un violent mal de tête, surtout au-dessus des yeux et derrière les orbites; l'on se plaint de douleurs le long de l'épine dorsale, dans les bras et dans les jambes : des chaleurs vives et des frissons se succèdent alternativement... La peau est sèche, brûlante et souvent parsemée de taches rougeâtres, puis violettes; le blanc des yeux est injecté de sang et humide d'une rosée brillante : la respiration est oppressée, les soupirs fréquents; l'air exhalé du poumon est brûlant : le pouls varie selon les tempéraments et selon certaines circonstances : en général, il est dur, fréquent, irrégulier, même intermittent; s'il ressemble à l'état naturel, le danger est plus grand : les évanouissements et la surdité au début du mal sont aussi un signe fâcheux; la soif est ardente; la langue, d'abord rouge, se couvre d'un limon noirâtre qui devient fétide. Le malade se plaint d'une violente chaleur à l'estomac; les vomissements passent du glaireux à l'acide le plus corrosif, quelquefois sans bile, plus souvent avec de la bile verte et jaune, puis une matière noirâtre, comme de la lie d'encre ou du marc de café, avec odeur d'œufs pourris, et tellement âcre, que la gorge en est excoriée : la constipation a souvent lieu, d'autres fois c'est une diarrhée noirâtre... Alors le mal a déjà parcouru la période d'inflammation, par suite de laquelle les humeurs se trouvent décomposées; la fièvre semble s'abattre, mais c'est à raison de la chute même des forces vitales; le pouls devient petit, convulsif, déprimé : le malade est agité, mal à l'aise, quelquefois délirant : les déjections colliquatives et fétides, le *vomissement noir* comme de grains de café, l'affaiblissent de plus en plus par leur fréquence et leur abondance : il affecte la position sinistre d'être *couché sur le dos, élevant ses genoux et glissant vers le pied du lit;* les yeux deviennent jaunes, et de suite la peau de tout le corps : alors la dissolution des humeurs est complète. S'il a été saigné au commencement de la maladie, les cicatrices se relâchent et s'ouvrent; la macération et la gangrène gagnent les solides, et se manifestent de toutes parts avec l'odeur infecte qui annonce une mort prochaine.

Depuis longtemps la *fièvre jaune* était connue dans les parties chaudes et marécageuses de l'Amérique méridionale et dans l'archipel des Antilles; ses exemples étaient fréquents à Carthagène, à Porto-Bello, à la Vera-Cruz, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Saint-Domingue, à la Martinique; la Louisiane même, et le littoral des Florides, de la Géorgie, des Carolines et de la Virginie, y participaient par les mêmes motifs de chaleur et d'humidité; la Nouvelle-Orléans, Pensacola, Savanah, Charlestown, Norfolk, comptaient rarement 4 ou 5 années sans en recevoir quelque atteinte. Il semblait que le Potômac dût lui servir de limite, puisque vers la fin du siècle qui vient de finir l'on ne citait que les années 1740 et 1762, où elle se fût montrée au nord de ce fleuve, d'abord à New-York, puis à Philadelphie; mais depuis 1790, ses apparitions ont été si répétées et si funestes, qu'elle semble s'y être naturalisée comme dans le sud. Quelques cas individuels l'avaient annoncée à New-York en 1790; elle y devint un fléau épidémique en 1791, et y laissa des traces même en 1792. L'année suivante, 1793, elle ravagea Philadelphie comme une peste; et ses germes déposés ou ranimés se développèrent encore dans les étés de 1794 et 1795. Elle attaqua New-York derechef en 1794 et 1796.... Philadelphie en 1797.... A la même époque elle désolait Baltimore, Norfolk, Charlestown, Newburyport Ses avant-coureurs s'étaient montrés à Sheffields, et même à Boston. Enfin l'on en citait encore d'autres exemples, l'un à Harrisburg en 1793, un autre à Baltimore, un à Onéida en Genesee, à quoi je puis ajouter des cas nombreux au fort anglais sur le Miâmi du lac Érié.

Les médecins anglo-américains, pour qui cette maladie a été une nouveauté, ont eu à se créer une méthode curative adaptée à leur climat et à la constitution de ses habitants. Malheureusement, j'ose le dire, la plupart se sont trop pressés de croire l'avoir trouvée dans les principes théoriques de *Brown*, dont la doctrine a été accueillie aux États-Unis avec un engouement scolastique : ce système, qui explique tout par deux états simples de débilité directe ou indirecte, et par la soustraction ou l'application de stimulants aussi directs et indirects, a fait d'autant plus de prosélytes qu'il a ce caractère tranchant et positif qu'aime la jeunesse, et qu'il dispense des lenteurs de l'expérience, que redoute la paresse de tous les âges. Raisonnant donc avec cette dangereuse confiance de certitude qui exclut le doute et l'observation, ils ont le plus souvent administré les cordiaux et les toniques les plus actifs, au début de la maladie, prétendant qu'il fallait *relever* les forces *accablées*, quand il fallait relâcher les fibres trop tendues; ils y ont joint les purgatifs drastiques les plus stimulants pour chasser les humeurs morbifiques, quand ces humeurs n'étaient pas encore à l'état de coction.

Ce traitement fut surtout mis en usage à Philadelphie dans la funeste année de 1793. La pratique la plus générale des médecins de cette ville, fut de donner le jalap à 20 et 25 grains; la préparation mercurielle, dite *calomel*, à 10 et 15; la gommegutte même, le tout par doses répétées. Pour

boissons, on ordonnait les eaux de camomille, de menthe, de cannelle, et le vin de Madère, jusqu'à plus d'une pinte par jour. Or l'on sait qu'il entre une portion d'eau-de-vie dans la fabrication primitive du meilleur Madère. En outre, dans les mois d'août et de septembre, et dans un pays chaud à 25° de R. par temps calme et étouffant, l'on tenait les malades hermétiquement clos dans leurs chambres; on surchargeait de deux et trois couvertures de laine leurs lits de *plumes*, et quelquefois l'on faisait du feu dans la cheminée; l'objet était de provoquer impérieusement une sueur, que l'état inflammatoire et crispé de tout le système refusait encore plus opiniâtrément.

Les effets de ce traitement furent ce qu'ils devaient être : une mortalité effrayante par le nombre et par la rapidité; peu de malades passaient 3 jours, et l'on peut dire que sur 50 il ne s'en sauvait pas 2. Tous portaient des signes de suffocation gangréneuse, suite naturelle d'une inflammation *fomentée*. La terreur s'empara des esprits; le mal fut regardé comme contagieux et pestilentiel, son atteinte comme incurable. Quelques médecins, influents par leur esprit et leur activité, accréditèrent cette rumeur pernicieuse, même dans les papiers publics. Tout malade fut abandonné, le mari par sa femme, les parents par leurs enfants, les enfants par les parents. Les maisons désertes restèrent infectées par les cadavres. Le gouvernement intervint, d'abord pour faire enlever les corps, puis pour faire transporter de force les malades à l'hôpital. Les maisons furent marquées à la craie comme en temps de proscription, et les habitants éperdus s'enfuirent dans les villages voisins ou campèrent en rase campagne, comme si l'ennemi eût pris leur ville. Le hasard voulut que dans ces circonstances quelques médecins et chirurgiens français, fugitifs du *Cap* incendié, vinssent chercher un asile sur le continent; l'un d'eux, conduit à Philadelphie [1], eut occasion d'être appelé, et appliquant au mal dont il avait vu les analogues à Saint-Domingue, le traitement de l'école française, il obtint des succès qui attirèrent l'attention du gouvernement, et qui le firent placer à la tête de l'hôpital de *Bushhill*. Le compte qu'il rendit l'hiver suivant de sa méthode curative [2], ne fait pas moins d'honneur à son cœur qu'à son esprit, puisque ce compte répandit des idées neuves et salutaires dans tout le pays. L'on voit par cet écrit, qu'il considère la maladie comme divisée en trois périodes, que l'on ne doit pas confondre; mais qui quelquefois marchent si rapidement, qu'à peine le médecin a-t-il le temps de les saisir. La première est un état d'inflammation violente, compliquée d'engorgement au cerveau et de spasme nerveux, qui demande non les *toniques*, mais les calmants et les relâchants. La seconde est un état de dissolution et de ségrégation des fluides, dont la chaleur inflammatoire a rompu la combinaison, état qui ne peut se terminer que par l'évacuation des humeurs devenues inaptes et nuisibles au mouvement vital; l'art doit s'y borner à aider la crise, en suivant la nature, plutôt qu'en la prévenant. Enfin la troisième est un état de recomposition et de recombinaison, qui n'a besoin du médecin que pour diriger le régime du convalescent.

En conséquence, au début du mal, il fit de légères saignées lorsque le sujet était trop plein de sang; il administra les délayants, les acidules aromatisés, et il obtint d'heureux effets de l'acide carbonique en boisson. Il essayait quelle espèce de boisson plaisait le plus à l'estomac, cet organe si capricieux; il rassurait les esprits contre l'idée de contagion, de laquelle il nie entièrement l'existence pendant toute l'épidémie. Il procurait un air frais, et il ne provoquait point les sueurs, dont il remarque que presque jamais la nature ne fit son moyen de crise.

Lorsque ce premier traitement avait modéré la fièvre, il épiait dans la seconde période les tentatives de la nature pour opérer la crise, et choisir un organe qui en devînt le foyer. Ordinairement ce furent des suppurations abondantes; il les favorisa, et tâcha de les diriger par des vésicatoires, par des cataplasmes appliqués au dehors, tandis qu'au dedans il aidait le travail épuratif par des boissons aromatiques de cannelle, de menthe, même de vin de Bordeaux, trempé d'eau et mêlé de sucre; par quelques purgatifs doux et à petites doses, et enfin par le kina. L'opium, si vanté par les médecins du pays, ne lui montra jamais de bons effets.

L'on conçoit que, par un cas commun à tous les pays, ce ne fut pas sans lutte et sans contradiction qu'un étranger isolé obtint tant de confiance et de succès; mais enfin, par une marche également naturelle, la raison et la vérité se firent jour à force de preuves et de faits. Les malades appelèrent de préférence le médecin qui guérissait le plus, et plusieurs médecins finirent par l'imiter.

Soit que l'écrit et les cures de M. de Vèze et des autres Français aient eu une heureuse influence sur les esprits; soit que par leur propre raisonnement et leurs expériences, ils aient modifié leurs idées et dissipé d'anciens préjugés, il est du moins vrai qu'à dater de cette époque, il a commencé de s'introduire dans la pratique et la théorie des changements heureux. Dès l'année suivante (1794), dans l'épidémie de New-York, plusieurs médecins de cette ville substituèrent aux purgatifs violents divers sels, et entre autres le sel de Glauber, qui réussit dans les délayants. Ils ne prodiguèrent plus les toniques ni le vin de Madère; ils usèrent de la saignée avec discrétion : s'ils provoquèrent encore les sueurs, ce fut par des bains et des fomentations de vinaigre qui quelquefois soulagèrent; et de ce moment il s'est formé dans les divers colléges un schisme salutaire qui a ébranlé les vieilles habitudes et ouvert les routes nouvelles à la science et à l'esprit d'observation.

Ce schisme a surtout éclaté sur la question de l'origine de la fièvre jaune. Les uns ont prétendu qu'elle était toujours apportée du dehors, spécialement des Antilles, et qu'elle n'était et ne *pouvait en aucun cas être le produit du sol des États-Unis*. En preuve de leur opinion, ils ont cité la non-existence, ou l'extrême rareté des épidémies avant la paix de 1783, et ils ont attribué leur fréquence depuis cette époque aux relations de commerce plus actives et plus directes avec les îles et avec la terre ferme espagnole : ils ont même inculpé nominativement certains

[1] M. Jean de Vèze, ancien chirurgien distingué et accrédité au cap Français.

[2] Voyez *Recherches et observations sur la maladie épidémique qui a désolé Philadelphie*, depuis août jusqu'en décembre 1793, en anglais et en français, in-8°, 145 pag. Philadelphie, 1794.

vaisseaux comme auteurs et importateurs de la *contagion*, dont ils ont supposé l'existence à un degré peu inférieur à la peste.

D'autres médecins, au contraire, ont soutenu que par sa nature même, la fièvre jaune pouvait naître dans les États-Unis, toutes les fois que ses causes disposantes et occasionnelles de temps et de lieu se trouvaient réunies; et d'abord remontant à la source des prétendus faits d'importation, ils ont démontré par les témoignages les plus positifs, que non-seulement les vaisseaux accusés n'avaient point apporté avec eux la maladie ou son germe, mais encore qu'elle ne s'était déclarée à leur bord que depuis leur ancrage aux quais, et dans le voisinage des lieux notés à New-York et à Philadelphie comme foyers du mal; avec cette particularité additionnelle que même elle avait commencé par les gens du bord qui avaient eu le contact le plus immédiat avec le lieu infecté [1] : puis rassemblant toutes les circonstances de la maladie, quant aux lieux, aux saisons, et aux tempéraments affectés, ils ont démontré : 1° qu'elle attaquait les villes populeuses plutôt que les villages et les campagnes.

2° Que dans les villes populeuses, telles que New-York, Philadelphie, Baltimore, elle affectait constamment et presque exclusivement les quartiers bas, remplis d'immondices, d'eaux croupies, les rues non aérées, non pavées, boueuses, et surtout les quais et leur voisinage, couverts d'ordures à un point inimaginable; où chaque jour à marée basse, les banquettes fangeuses sont exposées à un soleil brûlant. Par exemple, à New-York, M. Richard Bayley a calculé que pour combler l'égout et le bassin de *White-hall*, les propriétaires y avaient fait verser dans un an 24,000 tombereaux de toutes les ordures de la ville et même de charognes de chevaux, de chiens, etc.; d'où il résulta qu'en juillet l'infection devint si exaltée et si forte, qu'elle excitait le soir, dans le voisinage, des nausées et des vomissements qui furent le début de l'épidémie.

3° Que dans le cours des saisons, elle n'apparaissait qu'en juillet, août et septembre, c'est-à-dire, à l'époque où les chaleurs opiniâtres et intenses, de 24 et 25 degrés R. excitent une fermentation évidente dans ces amas de matières végétales et animales, et en dégagent des miasmes que tout indique être les corrupteurs de la santé. Ces médecins ont remarqué que l'épidémie redoublait par les temps seulement humides, par les vents de sud-est et même de nord-est; qu'elle diminuait par le froid et la sécheresse du nord-ouest, et même par les pluies abondantes du vent de sud-ouest; que dans la diversité des années, la fièvre choisissait celle où les chaleurs de l'été étaient accompagnées de plus de sécheresse et de calme dans l'air; sans doute parce qu'alors les miasmes accumulés exercent une action plus puissante sur le poumon, et par son intermède, sur tout le système de la circulation.

Enfin ils ont constaté que dans le choix des sujets, elle attaque de préférence les habitants mal nourris et sales des faubourgs et des quartiers pleins d'ordures et de marécages : les ouvriers exposés au feu, tels que les forgerons, les bijoutiers, ceux qui abusent des liqueurs fortes; observant que très-souvent la fièvre jaune a immédiatement suivi l'ivresse : qu'elle attaque encore de préférence les gens replets, sanguins, robustes, les adultes ardents, les étrangers des pays du nord, les noirs, les gens épuisés de la débauche des femmes : qu'elle ménage les étrangers des pays chauds, les gens sobres dans le boire et surtout dans le manger; les personnes aisées, propres, vivant plutôt de végétaux que de viande, et habitant des rues pavées, aérées, et des quartiers élevés.

Enfin, poursuivant le mal jusque dans les lieux désignés pour être le berceau et le foyer de son origine, ils ont démontré qu'aux Antilles même, aux îles de la Grenade, de la Martinique, de Saint-Domingue, de la Jamaïque, la fièvre jaune ne naissait que là où se réunissent les mêmes circonstances; qu'elle ne s'y montre qu'en certains lieux, en certaines années précisément semblables aux cas cités dans les États-Unis; que là où il n'y a ni marécages, ni ordures, comme à *Saint-Kits*, à *Saint-Vincent*, à *Tabago*, à la *Barbade*, la santé est constamment excellente ; que si la fièvre s'est montrée à Saint-Georges (Grenade) et à Fort-Royal (Martinique), c'est dans le local du carénage, voisin de marais infects, et dans un moment où la surabondance des vaisseaux, la sécheresse excessive de la saison, avaient contribué à développer les ferments; que si elle n'eût dû son apparition dans les villes de New-York, Baltimore, Philadelphie, qu'à l'importation, elle aurait dû y être importée habituellement des villes de Norfolk et de Charlestown, avec lesquelles l'on avait des relations multipliées, et où la réunion de toutes les causes citées les rendait presque endémiques chaque été.

Les faits qui établissent ces résultats se trouvent répandus en divers écrits, publiés depuis 1794 jusqu'à l'année 1798, époque à laquelle je quittai les États-Unis [1].

L'on ne peut les lire avec attention, sans être frappé de la corrélation et de l'harmonie constante qui existe par-

[1] C'est ainsi que toute la ville de Philadelphie a été persuadée que l'épidémie de 1793 vint de l'île de la Grenade, où elle avait été, disait-on, apportée de *Boulam* (côte d'Afrique), par le vaisseau le *Hankey*. Un médecin anglais, qui se trouvait dans cette île, avait donné à cette seconde portion de l'histoire un caractère imposant d'authenticité dans un écrit qu'il publia : et cependant trois ans après, M. Noah Webster et le docteur E. H. Smith, ont publié à New-York un journal de toute la navigation du Hankey, dressé par l'un des plus respectables témoins oculaires, lequel rassemble une si grande masse de preuves, et porte un cachet si particulier de candeur et de véracité, que l'on demeure convaincu avec MM. Webster et Smith, que le médecin C. s'est complétement trompé. De même M. Richard Bayley, dans son excellent Rapport au gouverneur de New-York, prouve que les inculpations des vaisseaux l'*Antoinette* et le *Patty*, étaient des rumeurs de peuple absolument dénuées de fondement, etc. Voyez *New-York repository*, tome Ier, pag. 470 et 127.

[1] Voyez le Rapport des médecins de Philadelphie au gouverneur de Pensylvanie; celui de M. Richard Bayley au gouverneur de New-York; le Mémoire du docteur Valentine Seaman de New-York, sur les causes de la fièvre jaune à New-York. — Les Recherches du docteur Benjamin Rush sur la même maladie à Philadelphie, en 1793 et 1794. Lettre de G. Davidson, sur le retour de la fièvre jaune à la Martinique en 1796. Origine de la fièvre pestilentielle qui ravagea la Grenade en 1793, 1794, par E. H. Smith. Thèse sur la fièvre maligne à Boston, par Brown. Récit des fièvres bilieuses avec dyssenterie à Sheffield, par W. Buel; enfin la collection très intéressante de Lettres sur les fièvres de divers lieux, par Noah Webster de New-York.

tout entre les causes premières et secondes, médiates ou immédiates, les circonstances accessoires et les effets, soit isolés, soit réunis en série. Partout l'on voit la fièvre naître et s'augmenter en raison composée de la température chaude de l'air, de sa sécheresse opiniâtre ou de son humidité temporaire, du calme de l'atmosphère, du voisinage des marais, de leur étendue, et surtout en raison des masses entassées de matières animales formant un foyer de putréfaction et d'émanations délétères. L'on voit même les fièvres se graduer selon l'intensité de toutes ces causes : n'y a-t-il qu'excès de chaleur, sans amas putrides et sans marécages, elles sont du genre simplement inflammatoire, c'est-à-dire scarlatines et bilieuses, sans complication de malignité; y a-t-il des marais boueux et fangeux, mais non infectés de matières animales, les miasmes causent déjà des esquinancies gangréneuses, des vomissements bilieux atroces, appelés *cholera-morbus*, des dyssenteries pernicieuses; s'y joint-il des amas de matières animales en putréfaction, alors le mal se complique d'accidents et de symptômes qui toujours dénotent l'affection du genre nerveux par une sorte de poison; quand le mal est à son *maximum*, tous les autres degrés tendent à s'y assimiler. D'où il résulte que l'on pourrait graduer et mesurer les fièvres par les degrés du thermomètre et par l'intensité des miasmes putrides, et suivre dans le cours d'une même saison d'été et d'automne leur progrès et leur affinité, depuis la simple synoque jusqu'à la peste, qui n'est que le dernier échelon et le *maximum* des causes réunies. Dans un tel état de choses, il est évident que tout pays qui réunira chaleur et foyers putrides à un degré suffisant, sera capable d'engendrer toutes ces maladies. J'avais déjà cru remarquer en Égypte et en Syrie, que 24 degrés de Réaumur étaient un terme auquel s'établissent dans le sang une disposition et un mouvement fébrile d'un genre pernicieux et désigné par le nom de *fièvres malignes;* j'ai vu avec plaisir et surprise que la même opinion avait été inspirée par les mêmes faits au docteur G. Davidson, à la Martinique, et qu'il pense, comme moi, qu'à partir de ce degré (86° de F.) en montant, le caractère de malignité et de contagion s'exalte jusqu'à former la peste.

Par tous les écrits et faits que j'ai cités, ces principes ont acquis aux États-Unis un tel degré d'évidence, que la très-grande majorité des médecins de New-York, Boston, Baltimore, Norfolk et Charlestown, s'est réunie à déclarer que la fièvre jaune pouvait naître aux États-Unis. Le seul collége de Philadelphie a persisté dans l'affirmative de l'importation, et cette opinion, qui a en sa faveur l'avantage de la primauté dans l'esprit du peuple, conservera longtemps des partisans dans toutes les classes, par plusieurs motifs très-puissants :

1° Parce qu'elle flatte la vanité nationale, et que beaucoup de gens ne demandent qu'un prétexte pour autoriser la leur;

2° Parce qu'elle caresse l'intérêt mercantile de la vente des terres, et de l'émigration des étrangers dans un pays qui aurait le privilége de ne pas engendrer la fièvre. Il est vrai que se l'inoculer aussi aisément ne serait guère moins fâcheux; mais les partisans de l'importation n'entendent pas raillerie, et j'ai trouvé beaucoup d'Américains à qui la contradiction sur ce point devenait un sujet sérieux de mauvaise humeur;

3° Parce que les médecins, qui les premiers ont établi cette croyance, ont pris de tels engagements avec leur amour-propre ou avec leur persuasion [1], qu'ils se sont presque interdit toute modification; et parce qu'ils ont fait prendre au gouvernement des mesures si tranchantes et si gênantes pour le commerce, que si aujourd'hui elles se trouvaient sans motif, ils encourraient une véritable défaveur. Et cependant je regarde comme une sage institution celle des bureaux de santé ou lazarets dans les ports des États-Unis, surtout quand on y veut faire le commerce avec la Méditerranée et les échelles turques;

4° Enfin, parce que le caractère contagieux presque pestilentiel que l'on joint au préjugé de l'importation, excuse très-heureusement les non-succès de ceux qui ne guérissent pas souvent. En me rangeant à l'opinion des médecins qui regardent la fièvre jaune comme un produit indigène des États-Unis, je suis loin d'attaquer les intentions de ceux qui soutiennent la thèse contraire; mais je tiens pour dangereuse et imprudente la doctrine de l'importation, 1° à cause du ton dogmatique et intolérant qu'elle a déployé, jusqu'à attaquer la sûreté et la liberté domestiques, et à compromettre le gouvernement; 2° parce qu'en provoquant des mesures exagérées au dehors, elle a endormi sur les mesures bien plus nécessaires à prendre au dedans, et qui découlent immédiatement de l'opinion contraire.

Quant à la question du caractère contagieux, je ne puis admettre ni la négative absolue que soutiennent quelques médecins, ni le cas général et constant que supposent plusieurs autres : cette dernière alternative est exclue par trop de faits incontestables; et la première, c'est-à-dire, la négative, me semble contradictoire avec l'origine même du mal; car dès que les miasmes des marais et des matières putrides ont la propriété de l'exciter, à plus forte raison les miasmes du corps humain infecté auront cette vertu, eux qui ont bien plus d'affinité avec les humeurs vivantes. Aussi a-t-on remarqué en 1797, à Philadelphie, que plusieurs familles au retour de la campagne, rentrant dans leurs maisons, où il y avait eu mort ou maladie, sans avoir

[1] L'on en pourra juger par la doctrine de l'un des professeurs les plus influents de Philadelphie, dans un discours de clôture, dont quelques auditeurs me firent immédiatement le récit. Après avoir récapitulé les méthodes enseignées pendant l'hiver de 1797-1798, et entre autres celle de la saignée à cent onces de sang, en divers cas de la fièvre jaune : « Messieurs, dit-il à ses élèves, nous allons nous séparer, et vous « allez vous disperser sur la vaste surface des États-Unis : « répandez-y de toutes parts les vérités que vous avez entendues ici; vous trouverez des contradicteurs, des ennemis! « résistez-leur avec courage, et soyez persuadés qu'avec de « la fermeté et de la constance, vous ferez triompher la *véritable doctrine.* » *Ite et evangelizate.*

Certes, s'il est une *doctrine dangereuse*, surtout en médecine, c'est celle qui exclut le doute *philosophique*, sans lequel l'esprit demeure fermé à toute instruction, à tout redressement; et cette doctrine est surtout pernicieuse pour les jeunes gens, en qui le *désir de savoir et le besoin de croire* s'associent au *besoin d'aimer*, et qui *s'attachent aux opinions* par suite d'attachement pour les maîtres. Aussi l'une des plus fécondes sources d'erreur, de fanatisme et de calamités, a été et est encore ce funeste principe d'éducation *musulmanique*, adopté dans tous les genres d'éducation.

pris soin de les désinfecter, furent immédiatement saisies du mal, quoique la saison fût froide et qu'il eût cessé. A Norfolk, on a fait la remarque encore plus générale, que ceux qui s'absentent de la ville y deviennent plus exposés que ceux qui restent constamment dans son atmosphère; et ce cas correspond avec celui des *étrangers*, surtout ceux du nord, que l'on a remarqué à Philadelphie et à New-York, etc. être spécialement attaqués.

Des théoriciens veulent expliquer cette singularité, en disant que c'est par une surabondance de *gaz oxygène*, *infusé* dans le sang, par l'air plus pur de l'Europe et de la campagne, que les *étrangers* sont plus susceptibles de la fièvre; mais outre que cette *surabondance* est hypothétique, les notions que l'on a du gaz oxygène, essentiellement salubre, y sont si contraires, que l'on a droit d'exiger de plus fortes preuves; et prétendre, comme ils le font, que l'oxygène est plus abondant dans les lieux bas que dans les lieux élevés, est une supposition nouvelle en chimie, d'autant plus inadmissible que les plus savants chimistes de l'Europe regardent le contraire comme prouvé; ce n'est pas l'oxygène que leurs expériences trouvent se dégager des marais et des matières putrides, mais le carbone, l'hydrogène et l'azote; il paraît même que la combinaison des deux premiers de ces gaz a la propriété spécifique d'engendrer les fièvres intermittentes et rémittentes, et qu'elles ne deviennent putrides malignes que par l'addition de l'azote à cette combinaison.

De nouvelles études développeront sans doute l'action de tous les gaz morbifiques : pour le présent, les meilleurs moyens curatifs paraissent être, de combattre l'inflammation, premier degré du mal, par les délayants et les tempérants; peut-être les bains à la température du léger frisson [1] seraient-ils un des plus efficaces, administrés dès le premier soupçon, et prolongés à huit et dix heures. C'est aux maîtres de l'art à prononcer sur les bains très-froids et presque à la glace, dont quelques médecins d'Amérique prétendent avoir retiré de bons effets : il est certain que dans des cas de frénésie, ils ont quelquefois opéré des cures étonnantes; l'époque de leur application a une influence décisive, puisque leur effet, dans la période d'inflammation, est très-différente de ce qu'il sera dans la période de *décomposition*. Les antiasphyxiques peuvent aussi avoir leur utilité, puisque des gaz pernicieux paraissent jouer un rôle. L'objet essentiel est d'empêcher l'inflammation de s'élever jusqu'au point de décomposer les humeurs, car alors rien ne peut empêcher le mal de parcourir ses trois phases; par cette raison, les premières heures sont décisives et demandent toute la célérité possible; la saignée à petites doses peut y être très-utile. Un préservatif tout-puissant est la diète la plus absolue [2], avec les boissons aqueuses, sitôt que l'on a la sensation de pesanteur, de lassitude et de perte d'appétit; et il faut la continuer deux ou trois jours rigoureusement, jusqu'au retour de la faim et de l'alacrité de corps et d'esprit.

A l'égard des préservatifs généraux, applicables aux villes des États-Unis, ils dépendent du gouvernement central, et ils consistent :

1° A mesurer la sévérité des lazarets établis, sur l'exigeance bien constatée des cas de maladies importées par les vaisseaux : les vaisseaux de la Méditerranée méritent le plus d'attention.

2° A interdire les abus de prétendu droit de propriété et de liberté des particuliers qui se permettent au voisinage et au sein des grandes villes des comblements de terrains bas à force d'immondices, et même de charognes. Les Américains vantent leur propreté, mais je puis attester que les quais de New-York et de Philadelphie, avec certaines parties des faubourgs, surpassent en saleté publique et privée tout ce que j'ai vu en Turkie, où l'air a l'avantage d'être d'une sécheresse salutaire.

3° A établir des règlements de police jusqu'à ce jour inusités ou méprisés pour le pavage des rues, des faubourgs, et même du centre des villes. On a remarqué en Europe que les grandes épidémies de Paris, de Lyon, de Londres, et autres villes très-peuplées, ont cessé depuis l'établissement du pavage général et régulier.

4° A empêcher toute eau croupissante, et tout amas de matières putrides; à écarter du sein des villes les vastes cimetières, dont l'usage pestilentiel est généralement conservé avec un respect superstitieux. Philadelphie a dans ses plus beaux quartiers quatre énormes cimetières, dont j'ai très-bien senti l'odeur en été, et n'a pas une seule promenade ni allée plantée de salutaire verdure.

5° A obliger les citoyens à murer et paver les fosses d'aisance, qui, dans l'état actuel, communiquent si immédiatement par un sol sableux, avec les puits et les pompes aussi non murés, que dans les fontes de neiges en hiver, et dans les sécheresses en été, l'on voit les eaux des uns et des autres se niveler : il est si vrai que les eaux bues dans les parties basses de la ville reçoivent les filtrations des cimetières et des fosses, que j'ai remarqué en *Front-Street*, l'eau de mes carafes devenir *filante* le troisième jour en mai, et finir par une infection cadavéreuse [1].

Enfin le gouvernement, en dirigeant sur ces objets de police domestique l'attention des habitants des États-Unis, devrait provoquer leur instruction sur l'une des causes les plus essentielles et les plus radicales de toutes leurs maladies, je veux dire sur le régime alimentaire qu'à raison de leur origine ils ont conservé des Anglais et des Allemands. J'ose dire que si l'on proposait au concours le plan du régime le plus capable de gâter l'estomac, les dents et la santé, l'on ne pourrait en imaginer un plus convenable que celui des Anglo-Américains. Dès le matin à déjeuner, ils noient leur estomac d'une pinte d'eau chaude chargée de thé ou de café si léger, que ce n'est que de l'eau brune; et ils avalent presque sans mâcher du pain chaud à peine cuit, des rôties imbibées de beurre, du fromage le plus gras, des tranches de bœuf ou de jambon salé, fumé, etc. toutes choses presque indissolubles. A dîner, ce sont des pâtes

[1] De 10 à 15 degrés, selon la sensation du malade.

[2] Voyez à ce sujet un très-bon Mémoire de M. Édouard Miller, *New-York repository*, tome I[er], page 196.

[1] Grâces aux talents de l'ingénieur Latrobe-Bonneval, Philadelphie, depuis mon départ, jouit d'une pompe à feu qui lui procure les eaux du Schuylkill; pareille entreprise a été faite à New-York, et il est à désirer que les habitants des autres ports imitent un si salutaire exemple.

bouillies, sous le nom de *pouding;* les plus graisseuses sont les plus friandes, toutes les sauces, même pour le bœuf rôti, sont le beurre fondu; les turneps et les pommes de terre sont noyés de saindoux, de lard, de beurre ou de graisse : sous le nom de pye (*païe*), de *pumkine*, leurs pâtisseries ne sont que de vraies pâtes graisseuses, jamais cuites : pour faire passer ces masses glaireuses, on reprend le thé presque à l'issue du dîner, et on le charge tellement qu'il est amer au gosier : dans cet état, il attaque si efficacement les nerfs, qu'il procure, même à des Anglais, des insomnies plus opiniâtres que le café. Le souper amène encore quelques salaisons ou des huîtres, et, comme le dit Chastelux, la journée entière se passe à entasser des indigestions l'une sur l'autre; pour donner du ton au pauvre estomac fatigué et relâché, l'on boit le madère, le rhum, l'eau-de-vie de France ou celle de genièvre et de grain, qui achèvent d'attaquer le genre nerveux. Un tel régime put convenir aux *Tartares*, souche primitive des Germains et des Anglo-Saxons, qui n'usaient d'aucun de ces stimulants dangereux : leur vie équestre et nomade les rendait et les rend encore capables de tout digérer; mais quand les nations changent de climat, ou que se poliçant elles deviennent oiseuses et riches, elles éprouvent en masse les altérations des particuliers. Les paysans ou les manœuvres d'Allemagne et d'Angleterre peuvent encore sans inconvénient se nourrir comme leurs ancêtres : il n'en est pas de même des citadins, et moins encore de ceux qui, émigrant de leur humide et froid climat, vont s'établir dans des pays chauds, tels que la Géorgie, les Carolines, la Virginie, etc. La puissance même de l'habitude natale ne parviendra point à y naturaliser un système essentiellement contraire au climat. Aussi de tous les peuples d'Europe, voyons-nous que les Anglais sont ceux qui résistent le moins aux climats du tropique; et si leurs enfants, les Anglo-Américains, ne modifient pas leurs vieilles habitudes à cet égard, ils en éprouveront les mêmes inconvénients. — Il est tellement vrai que leur régime est une des grandes causes prédisposantes aux maladies et à la fièvre jaune, que dans le plus fort des épidémies, jamais un seul accident ne s'est montré dans l'enceinte de la prison de Philadelphie, et cela évidemment parce que le système alimentaire y est calculé sur une échelle de tempérance qui ne laisse prise à aucune surcharge d'estomac, ni par conséquent à aucune dépravation des sucs. L'abus des boissons spiritueuses est surtout banni totalement de cet établissement admirable; et cet abus est si général dans le peuple des États-Unis, que l'ivrognerie y est un vice aussi dominant que chez les sauvages : croire que l'on puisse aisément et promptement changer sur tous ces chefs les mœurs et les goûts d'une nation, n'est point mon erreur; j'ai trop bien appris à connaître l'automatisme de l'espèce humaine, et la puissance machinale de ce qu'on appelle *habitude;* mais je pense qu'un gouvernement qui emploierait à éclairer le peuple, à diriger sa raison, la moitié des soins employés si souvent à l'égarer, obtiendrait des succès dont n'ont point d'idée ceux qui le méprisent : s'il est ignorant et sot, ce peuple, c'est parce que l'on met beaucoup d'esprit à cultiver son ignorance et sa sottise; et en supposant qu'une génération vieillie dans de mauvais usages n'eût pas la force de s'en corriger, elle serait néanmoins capable, par tendresse pour ses enfants, d'établir un système d'éducation qui leur procurerait un bonheur dont elle sentirait avoir été privée.

Je termine cet article, qu'un tel vœu m'a fait prolonger, par une remarque sur la cause qui a suscité la fièvre jaune depuis l'époque si précise de 1790. Cette cause me paraît être l'accroissement subit que les villes maritimes des États-Unis, et New-York entre autres, ont retiré des effets de la guerre française, et de la convulsion des colonies des Antilles. Les richesses mobiliaires, les capitaux, les émigrants fugitifs, en affluant tout à coup dans ces villes, ont occasionné une multitude de constructions hâtives, et l'emploi de terrains non préparés qui ont causé une sorte de révolution. Le commerce y a versé dans le peuple une aisance auparavant inconnue, et l'ouvrier qui a gagné un dollar et demi et deux dollars par jour (7 à 10 l.), l'agriculteur qui a vendu depuis 8 jusqu'à 14 piastres le baril de farine qui ne se vendait que 4 et 5, se sont livrés à des jouissances dont la plus désirée, la plus pratiquée a été l'usage du vin et de l'eau-de-vie; ainsi, en même temps que des ferments de putridité et d'inflammation se sont établis, les corps se sont trouvés plus disposés à en recevoir l'impression, et l'intempérance, l'imprévoyance et la saleté, ont produit leurs effets constants et accoutumés.

Tels sont les caractères principaux du climat et du sol des États-Unis, dont j'ai tracé un tableau aussi exact que le permet un modèle si divers dans son étendue, si sujet à exceptions de localités. Maintenant c'est au lecteur d'asseoir son jugement sur les avantages et les inconvénients d'un pays devenu si célèbre, et que sa situation géographique comme son génie politique, destinent à jouer un rôle si important sur la scène du monde. Je prétends d'autant moins influencer l'opinion à cet égard, par l'expression de la mienne, que j'ai souvent éprouvé que sur ce sujet plus que sur aucun autre, les goûts diffèrent selon les sensations et les préjugés de l'habitude. Souvent aux États-Unis, dans des réunions de voyageurs de toutes les parties de l'Europe, j'ai vu exprimer des avis tout à fait contrastants. L'Anglais et le Danois trouvaient trop chaude la température que l'Espagnol et le Vénitien trouvaient modérée; le Polonais et le Provençal se plaignaient de l'humidité là où le Hollandais trouvait l'air et le sol un peu secs : tous jugements produits, comme l'on voit, par la comparaison du climat originaire et habituel de chaque opinant. Il est cependant vrai que nous tous Européens, nous accordions à reprocher à ce climat son excessive variabilité du froid au chaud et du chaud au froid; mais les Anglo-Américains, qui se tiennent presque offensés de ce reproche, défendent déjà *leur* climat comme une propriété, et ils y portent trois motifs puissants de partialité :

1° L'amour-propre individuel, commun à tous les hommes, et la vanité nationale, qui chaque jour s'exalte davantage;

2° Une habitude déjà contractée par la naissance, et qui se convertit en nature;

3° Un intérêt pécuniaire aussi cher à l'État qu'aux particuliers, l'intérêt de vendre des terres et d'attirer des hommes et des capitaux étrangers.

Avec de tels motifs, il serait difficile de leur persuader

que les États-Unis ne sont pas le meilleur pays du monde; néanmoins, si l'émigrant qui veut se fixer recueille les avis d'États à États, l'habitant du Sud le dégoûtera de s'établir dans le Nord à raison des trop longs hivers, des froids pénibles et rigoureux, des besoins dispendieux de tout genre qui en résultent pour se loger, se vêtir, se chauffer, etc.; de la nécessité d'entretenir pendant six mois les bestiaux clos à l'étable, et par suite, de faire des provisions et des cultures de fourrages, des constructions de granges, etc.; enfin, à raison de la modicité des produits du sol... De son côté, l'habitant du Nord vantant sa santé, son activité, effets du froid de son climat, de la maigreur de son sol, et de la nécessité du travail, décriera les États du Sud à cause de l'insalubrité de leurs marais et de leurs cultures de riz, de l'incommodité de leurs insectes, mosquites et mouches, de la fréquence de leurs fièvres, de la violence de leurs chaleurs, de l'indolence et de la faiblesse de constitution qui en résultent, et qui produisent les habitudes oiseuses, la vie dissipée, l'abus des liqueurs, l'amour du jeu, etc.; tout cela favorisé encore par l'abondance même du sol et la richesse des produits : de plus, l'habitant de la Caroline s'accordera avec celui du Maine pour décréditer les États du Centre comme ayant les inconvénients des extrêmes sans en avoir les avantages; ainsi, j'ai entendu moi-même à Philadelphie les Caroliniens se plaindre de la chaleur, et les Canadiens du froid, parce que l'on ne sait y prendre de précaution ni contre l'un ni contre l'autre; enfin, si dans un même canton reconnu pour insalubre, l'émigrant veut prendre des informations précises, chaque habitant l'assure que ce n'est pas sur sa ferme, mais sur celle de son voisin qu'est le foyer d'insalubrité, et que c'est d'*un sol étranger* que lui vient la fièvre... En résultat, le fait est que chaque individu, chaque nation, tout en se plaignant de leur sol, de leur situation, préfèrent néanmoins leur pays, leur ferme, par égoïsme, par intérêt, et par-dessus tout, par un motif moins senti, mais bien plus puissant, le motif de l'*habitude*. L'Égyptien préfère son fleuve, l'Arabe ses sables brûlants, le Tartare ses prairies découvertes, le Huron ses immenses forêts, l'Indien ses plaines fertiles, le Samoïède et l'Eskimau les rivages stériles et glacés de leurs mers boréales; aucun d'eux ne voudrait changer, abjurer son sol natal; et cela uniquement par la puissance de cette *habitude* dont on parle si souvent, mais dont on ne connaît toute la magie que quand on est sorti de son cercle pour éprouver les effets des habitudes étrangères. L'habitude est une atmosphère physique et morale que l'on respire sans s'en apercevoir, et dont l'on ne peut connaître les qualités propres et distinctives qu'en respirant un air différent. Aussi les gens qui ont *le plus d'esprit,* lorsqu'ils ne sont pas sortis de leurs habitudes, et qu'ils veulent parler de celles d'autrui, c'est-à-dire, de sensations qu'ils n'ont pas éprouvées, sont-ils de véritables aveugles qui veulent parler des couleurs : et parce que la sobriété à porter de tels jugements constitue l'*esprit raisonnable* si décrié par les *aveugles* ou les *hypocrites,* sous le nom d'*esprit philosophique,* je me bornerai à dire que, comparativement aux pays que j'ai vus, et sans renoncer aux préjugés de mes sensations et de ma constitution natale, le climat de l'Égypte, de la Syrie, de la France et de tout ce qui entoure la Méditerranée, me paraît très-supérieur en bonté, salubrité et agrément aux États-Unis; que dans l'enceinte même des États-Unis, si j'avais à faire un choix sur la côte Atlantique, ce serait la pointe de Rhode-Island, ou le chaînon de *Sud-ouest* en Virginie, entre le Rappahannok et le Rônoake; dans le pays d'Ouest, ce serait les bords du lac Érié en cent ans d'ici, lorsqu'ils n'auront plus de fièvres; mais pour le présent, ce serait, sur la foi des voyageurs, les coteaux de la Géorgie et de la Floride lorsqu'ils ne sont pas sous le vent des marais.

APPENDICE (*Voyez page* 665).

Les débordements excessifs qui, pendant l'été de 1800, eurent lieu en Suède, sans que l'on pût en rendre raison par les pluies tombées dans le pays, m'ayant fait soupçonner que ces débordements étaient dus aux nuages accumulés sur des montagnes limitrophes par un courant d'air ou vent dominant, je m'adressai pour éclaircir ce fait à un ami zélé des sciences et des arts, le citoyen Bourgoing, ministre de la république à Copenhague, et je le priai de me procurer des réponses exactes à diverses questions que je lui envoyai. Il communiqua ces questions à plusieurs savants, tels que MM. Melanderhielm, Svanberg, Lœvener, Schœnhenter, Wibbe, Grove, Buch; et les notes séparées qu'ils eurent la complaisance de lui fournir m'ayant présenté dans leur comparaison un ensemble de faits corrélatifs, je crus devoir en envoyer le résumé au ministre, à titre de remerciements. Comme ce résumé se lie au sujet que j'ai traité dans cet ouvrage, je l'insère ici avec l'intention ultérieure et additionnelle d'attirer l'attention des météorologistes sur la totalité du système des vents de la zone polaire, et de parvenir à connaître le jeu correspondant du nord-ouest et du nord-est d'Amérique, avec les vents de la Russie et de la Suède.

Lettre au citoyen Bourgoing, ministre de la république française près le roi de Danemark.

Paris, 1er ventôse an 9 (20 février 1801).

Vos obligeantes notes, citoyen ministre, me sont parvenues précisément dans l'ordre inverse de leurs dates... et par cette raison j'ai dû attendre la dernière pour vous faire tous mes remerciements; j'ai d'ailleurs désiré de vous envoyer un résultat de travail qui me disculpât près de vous et près de quelques-uns de vos consultés, de l'emploi de votre temps en systèmes et en théories sans fondement comme sans utilité. Quel que soit le résultat de mon travail, il ne serait pas sans utilité s'il prouvait qu'*il y a*, ou *même qu'il n'y a pas*, de marche fixe dans les courants de l'air; et que l'on peut ou que l'on ne peut pas juger du vent qui règne dans un lieu par le vent qui a régné ou qui règne dans un autre. La navigation, l'agriculture, sont intéressées à ce problème, puisque sa solution influerait beaucoup sur les spéculations de commerce, d'achats ou de ventes de grains. — Quant au reproche d'*esprit systématique*, j'en suis peu affecté, parce que je ne me sens point du tout atteint de l'engouement qui en fait le vice et le ridicule. — A vingt ans j'avais des systèmes dont j'étais très-persuadé. — Nos maîtres, vous le savez, citoyen ministre, nous enseignaient à ne point douter, à tout prouver par *atqui* et *ergo,* à tout expliquer sans demeurer *à quia ;* mais à mesure que l'expérience a refait mon éducation, j'ai vu qu'il fallait renoncer à l'esprit doctoral, et s'il m'est resté une doctrine à suivre et à prêcher, c'est celle de douter beaucoup, de ne pas être pressé d'*assurer*, et d'être toujours prêt à revoir la question et à écouter d'autres faits. Après cela, je n'ai pas néanmoins la duperie d'accorder à mes adverses plus d'infaillibilité qu'à moi; et quel que soit d'ailleurs leur mérite, s'ils n'ont pas fait une étude particulière de la question en débat, s'ils prétendent en juger par aperçu et analogie, je leur rétorque à

mon tour l'esprit de système, et j'invoque le jury des faits; car je suis, selon l'expression de S***, *de la faction des faits*. Or voici mon dire dans le cas présent.

Il résulte des diverses notes que vous m'avez envoyées, et entre autres de l'exposé court, clair et méthodique de M. Schœnhenter (évêque de Drontheim):

1° Que la Norwége est traversée de l'est à l'ouest par un chaînon appelé *Dovrefleld* ou *Dofre*, qui la partage en sud et en nord.

2° Que ce chaînon, l'un des plus élevés de ce royaume, a environ 3,000 pieds rhinlandais d'élévation (— 2901 pieds de Paris — 941 mètres — 483 toises).

3° Qu'il forme dans le système de l'air une ligne de démarcation tellement positive, que le nord et le sud n'ont presque jamais les mêmes vents en même temps. S'il pleut dans le pays d'Agherrhous, Christiansandt, etc. il fait sec dans le Drontheim, dans le Nordland, etc.: M. Buch dit les mêmes choses.

4° Ce dernier cas a été surtout remarquable dans l'été de 1800, où le pays de Drontheim, nord du Dofre, a éprouvé des pluies continuelles, au point de perdre toute la récolte; tandis que les gouvernements d'Agherrhous et de Berghen, sud du Dofre, ont éprouvé une sécheresse excessive. — Dans le Drontheim, les vents, depuis juin jusqu'au 20 août, furent si constamment nord-ouest, qu'à peine y eut-il 20 jours d'exception; et le thermomètre variant de 6 à 8, ne passa point 11° de Réaumur. — Dans l'Agherrhous et le Berghen, les vents furent habituellement sud, sud-est, même sud-ouest, le mercure variant de 14 à 18°; à peine y eut-il 7 jours pluvieux, avec cette différence remarquable, que les tables météorologiques de Drontheim et de Christiansandt, comparées l'une à l'autre, offrent plus de vingt exemples où il pleuvait dans le Drontheim par le vent nord-ouest, tandis qu'il faisait beau et sec dans l'Agherrhous par le vent sud-est; c'est-à-dire, qu'il régnait à la fois deux vents diamétralement opposés. M. Schœnhenter observe que le Iempterland en Suède, à l'est du Drontheim, essuya les mêmes pluies, mais il ignore si le vent y fut le même. —

D'accord avec MM. *Wibbe*, *Grove* et *Buch*, il dit que sur la côte de Norwége les vents dominants sont du quart de l'ouest; qu'ils y sont les vents pluvieux (à raison de l'Océan), tandis que le nord-est, le sud-est et l'est, y sont les vents secs: qu'au nord du Dofre, le nord-ouest domine avec le sud-ouest; que l'ouest pur et l'est pur sont rares: que sur la côte de Berghen et dans le bassin de Louken, les dominants sont le sud-ouest et l'ouest, tous deux pluvieux: et que dans le bassin du Glomen et tout le golfe d'Agherrhous, ce sont le sud-ouest grand pluvieux, et le sud-est tantôt sec et tantôt pluvieux: voilà pour la Norwége.

A Stockholm, MM. Svanberg et Melanderhielm disent que les vents dominants sont l'ouest et le sud-ouest, qui sont secs: que les vents pluvieux, plus rares, sont l'est, le nord-est, et en été le sud-est; mais que la péninsule de Scanie et le Smaland participent au climat du golfe d'Agherrhous: ils observent que juin et juillet, dans l'été de 1800, furent très-pluvieux à Stockholm; mais ils n'ont point joint les tables des vents (qui durent souffler de l'est); alors le nord-ouest régnait à Drontheim, le sud et le sud-est dans l'Agherrhous, et l'est sur le golfe Bothnique; de manière que le Dofre était le point de rencontre et de choc de trois courants opposés.

Expliquer ce qui se passait dans l'air en ce lieu, me mènerait trop loin; je me borne à vous observer: 1° que les inondations de la Suède n'ont pu provenir de la fonte des neiges, comme le pense M*** (en juin et juillet les neiges d'hiver sont fondues); 2° qu'il est évident que le Dofre, encore qu'il ne soit pas une chaîne pleine comme muraille, a cependant exercé sur les courants de l'air une action incontestable: si M*** le nie, ce sera de sa part une *théorie* plus que *hasardée*. Quoique des groupes de montagnes ne soient pas immédiatement joints, surtout quand leurs vallons marchent en sens divers, il n'en résulte pas moins un obstacle capable de ralentir le fleuve aérien, de la même manière que des files de rocs dans les lits des rivières barrent et ralentissent le courant des eaux. Au reste, j'aurai l'occasion de développer plus amplement ma *théorie* à cet égard. — Agréez mes remerciements de l'exemplaire de la *Théorie des vents* de la Coudraye, qui se trouve être exactement ce que j'attendais d'un marin instruit et observateur.

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR DIVERS ARTICLES INDIQUÉS DANS L'OUVRAGE QUI PRÉCÈDE.

ARTICLE PREMIER.

SUR LA FLORIDE,

Et sur le livre de Bernard Romans, intitulé *A concise natural and moral History of east and west Florida*; New-York, 1776, sold by Aitken, in-12.

Courte Histoire naturelle et morale de la Floride orientale et occidentale.

« L'auteur, qui a passé plusieurs années dans le pays « en observateur et en médecin éclairé, distingue deux « climats en Floride; l'un qu'il appelle *climat de nord*, « lequel s'étend du 31° au 27° 40′ latitude; l'autre, le *cli-* « *mat de sud*, qui s'étend du 27° 40′ au 25°: il fonde cette « distinction sur ce que dans l'un les gelées sont habi- « tuelles pendant l'hiver, tandis que dans l'autre elles sont « extraordinairement rares: il eût été simple et plus clair « de dire qu'*il gèle dans tout le parallèle du continent*, « et qu'*il ne gèle point dans la presqu'île propre*.

« Dans ce pays l'air est pur et clair. L'on ne voit de « brouillards que sur la rivière Saint-John; mais les ro- « sées sont excessives. Le printemps et l'automne sont « extraordinairement secs; l'automne très-variable du « chaud au frais. Le commencement de l'hiver, c'est-à- « dire janvier, est humide et tempêtueux; février et mars « sont secs et sereins; de la fin de septembre à la fin de « juin, il n'y a peut-être pas au monde de climat plus « doux; mais juillet, août et septembre sont excessivement « chauds, et cependant les variations du froid au chaud sont

« bien moindres qu'en Caroline, et la gelée bien plus rare.

« En toute saison, à midi, le soleil est cuisant; jamais « le froid n'affecte même l'oranger chinois, dont le fruit « est exquis. Saint-Augustin est sur la frontière des deux « climats.

« Sur la côte *Est* ou *Atlantique*, règne le vent alizé d'*est*. « Sur la côte *Ouest* ou du *golfe Mexicain*, les brises de « mer venant de l'ouest au nord-ouest rafraîchissent en été « toute la presqu'île. Tous les genres de fruits y prospèrent « sans y être desséchés de chaleur ou de froid. Dans toute « la presqu'île la pluie s'annonce 24 et 48 heures d'avance, « par l'excès de la rosée ou par son manque total. Les vents « y sont également moins variables qu'un peu plus au « nord en remontant vers le continent. Pendant une grande « partie du printemps, de même que pendant l'été et le « début de l'automne et dans la première partie de l'hiver, « ils sont au quart de nord-est; à la fin de l'hiver et dans « le commencement du printemps, ils sont ouest et nord-« ouest.

« Les quinze à vingt jours qui précèdent l'équinoxe « d'automne et les deux ou trois mois qui le suivent, sont « redoutables en Floride et dans la mer adjacente; c'est-à-« dire, que du commencement de septembre jusqu'au sols-« tice d'hiver, il arrive fréquemment de violentes tempê-« tes. B. Romans n'a jamais ouï parler de grands accidents « à l'équinoxe de printemps. Les terribles ouragans de « 1769 arrivèrent le 29 octobre et jours suivants; celui de « 1772 fut les 30, 31 août, 1er, 2 et 3 septembre : il souffla « d'abord *sud-est* et *est* à *Mobile;* en allant plus ouest, il « était nord-nord-est. Notez que depuis Pensacola il ne fut « pas sensible dans l'est. Le vent fit gonfler toutes les ri-« vières; et, par un cas étrange, il fit pousser une seconde « moisson de feuilles et de fruits aux mûriers.

« Les vents sud et sud-ouest donnent un air épais et fâ-« cheux aux poumons : il en est de même de cet air étouffé « dont on se plaint si fort en juillet et août. — Les vents, « depuis le sud-est jusqu'au nord-est, sont humides et frais, « et donnent de fréquentes ondées qui rendent le sable même « fertile. De l'est au nord les vents sont frais et agréables; « du nord au nord-ouest ils sont presque froids. Le ther-« momètre est habituellement entre 84 et 88° Fah. (22 1/2 « à 25° R.) à l'ombre, là où l'air circule. Pendant juillet et « août, il est à 94° (27 1/2 R.); mais au soleil, il est promp-« tement à 114° (36 1/2 R.). Il ne tombe jamais de plus « de 2 degrés au-dessous du point de la gelée. Il est im-« possible de se figurer combien l'air est charmant depuis « la fin de septembre jusqu'à la fin de juin. La côte orien-« tale de la presqu'île est plus chaude que l'occidentale « et que tout le climat nord, dont le rivage est exposé aux « piquants vents de l'hiver.

« *La pointe de Floride, à sa partie d'ouest, est très-« sujette aux rafales et aux tornados, depuis mai jus-« qu'en août; ils viennent chaque jour du sud-sud-ouest « et du sud-ouest; mais ils passent vite.* » (Voyez la carte des vents, où la théorie des courants de l'air s'accorde précisément à placer les tournoiements à cet endroit.)

« Le docteur Mackenzie, médecin (différent du voyageur), « a beaucoup parlé de la moisissure, de la rouillure et « de la liquéfaction du sel, du sucre, etc. Tout cela, il est « vrai, se voit plus à Saint-Augustin qu'ailleurs; et cepen« dant il n'est pas de lieu plus sain dans tous ces parages. « L'on y vit très-vieux et très-sain. Les Havanais y viennent « comme à leur Montpellier.

« Le climat nord, c'est-à-dire la partie ouest et continen-« tale de Floride, a les mêmes caractères que la partie « nord de la péninsule; mais il y fait des vents plus froids. « L'on a beaucoup parlé de l'épidémie de la Mobile en 1765 : « la vraie cause fut l'excessive intempérance des soldats. « Les Anglais, même les médecins, conseillent dans tous « ces climats de boire le *verre de vin; mais on fait ce verre « trop large et trop fréquent.*

« Le plus dangereux de tous les inconvénients en Améri-« que *n'est ni le chaud, ni l'humide, ni le froid, c'est « le terrible et subit changement des extrêmes*, qui vous « donne 30° (14° R.) de différence en 12 heures, et cela « est *pire au nord qu'au sud*. Le sol de Floride est géné-« ralement un sable blanc qui a par-dessous lui une couche « d'argile blanche. Le rivage de la mer est sans arbres; « l'intérieur est plein de pins.

« *Oldmixon*, dans son ouvrage du *British empire*, « est le seul qui ait dit des choses raisonnables sur le ca-« ractère des sauvages. *Tous les Européens, avec leurs « rêves de la belle nature, n'ont dit que d'absurdes « folies.* »

Bernard Romans, dans les pages 38 et suivantes, peint les sauvages tels que je les ai vus; sales, ivrognes, fainéants, voleurs, d'un orgueil excessif, d'une vanité facile à blesser, et alors cruels, altérés de sang, implacables dans leur haine, atroces dans leur vengeance, etc. etc. Il représente les *Chicasaws* pires que les autres. « Les « *Chactas* valent mieux; ils ont de la bonne foi, quelque « idée de propriété mobilière et personnelle. Ils sont plus « laborieux que tous les autres. Ils vendent tout aux pas-« sants; mais ils sont adonnés au jeu. » (L'auteur déduit de cela même l'idée qu'ils ont du *mien* et du *tien*.) « Le « suicide n'est pas rare chez eux ni chez les autres. Ils sont « aussi pédérastes que les *Chicasaws*, et les Chicasaws le « sont autant que les Grecs. (Ces honnêtes gens-là auraient « bien besoin du missionnaire *Atala*.)

« Les Chicasaws comptaient en 1771. . 250 guerriers.
« Les Chactas. 2600
« Les Creeks confédérés. 3500

« *Tous ces sauvages s'arrachent la barbe avec des « petites pincettes ou avec des coquilles.*

« Les enfants lancent à 20 et 30 *yards* (mètres) des « flèches longues d'un pied, qui sont garnies de coton sur « les 4 pouces du gros bout. Ils usent pour cet effet de sar-« bacanes de 8 pieds, et ils tuent des oiseaux et des écureuils.

« Au reste, le pays des *Creeks* est de la plus excellente « terre et du plus agréable paysage, susceptible de toute « production.

« Celui des Chactas est très-bon aussi; mais celui des « Chicasaws est une haute plaine sèche, ayant peu d'eau et « mauvaise. Leur nord jusqu'à l'Ohio est très-montueux. »

L'auteur a joint trois gravures, représentant les traits physionomiques de ces trois peuples; et quoiqu'elles paraissent avoir été exécutées sur bois ou sur étain, le caractère n'est pas mal saisi.

Tout le livre de Bernard Romans est d'un détail intéressant sur leurs mœurs, leurs manières, et sur les productions du sol.

Il traite avec intelligence des maladies du pays, réfute les assertions du docteur *Lind,* en ce qu'elles ont d'exagéré; il convient de l'excessive humidité rouillante et moisissante à *Saint-John* et à *Saint-Augustin*, et pourtant Saint-Augustin est très-sain, parce qu'il n'a pas les marais de Saint-John.

Les grandes variations subites du chaud au froid, avec de fortes rosées, sitôt après le coucher de soleil, sont le cas de *Saint-John*, de la rivière *Nassau*, de *Mobile* et de *Campbelton;* mais à *Pensacola* et à son est, à New-Orléans et sur le Mississipi, il ne les a point vues, et l'on ne s'en plaint pas. Ces variations d'ailleurs, et cette humidité, ne sont pas comparables à celles de la *Géorgie*, et surtout des *Carolines* : l'on s'en préserve avec du feu dans la maison, et un vêtement de laine le soir. Il n'y a de marais saumaches qu'à *Saint-John*, tandis que la *Géorgie* et les *Carolines* en sont infectées, ainsi que de mosquites et de puantes exhalaisons.

Les mouches et les mosquites n'abondent qu'aux rizières et aux indigoteries. Il faut convenir que le Mississipi en est couvert au delà de toute idée. L'on n'y vit que sous la mosquetière. Ils disparaissent à mesure que l'on cultive. En résultat, B. Romans conseille aux gens replets, aux biberons, aux gloutons d'Europe et aux pléthoriques, de ne pas venir ici sans changer entièrement de régime.

Les fièvres sont très-répandues depuis la fin de juin jusqu'au milieu d'octobre, c'est-à-dire précisément après les grandes pluies, combinées avec les violentes chaleurs. Elles sont plus tenaces près des rizières et des indigoteries. Il entre dans de très-bons détails sur cet article, dans les pages 131 et suivantes.

Les marais doux ou saumaches sont malsains, mais non pas les marais d'eaux salées. Au reste, la figure et le teint des habitants suffisent à indiquer leurs maladies.

« Les mosquites ne sont pas si abondants sur les eaux « fraîches et sur le courant du Mississipi qu'au bas de la « rivière et sur toute la plage maritime, où ils sont into-« lérables; » (mais ils le sont tellement dans les bois le long du fleuve depuis l'Ohio, que le soir quand on allume le feu il faut les écarter de l'homme qui prend ce soin, car ils l'aveugleraient).

Le *tétanos* est terrible en Floride, et il est commun aux gens qui *abusent des liqueurs et qui couchent au frais.*

Enfin l'auteur parle du naufrage de M. *Viaud* et de madame *Lacouture,* comme d'un fait réel et positif qui eut lieu sur le rivage d'*Apalachicola;* mais ils en ont fait un roman. Les œufs qu'ils trouvèrent ne furent pas des œufs de dinde, mais de tortue. Il cite des personnes qui ont secouru ces deux naufragés.

Il est fâcheux pour la science que ce ne soit pas le livre de Bernard Romans qui ait été traduit à la place de celui de *Bartram.*

ARTICLE II.

SUR

L'HISTOIRE DE NEW-HAMPSHIRE,

Par JÉRÉMIE BELKNAP, membre de la Société philosophique de Philadelphie;

Et sur l'*Histoire du Vermont,* par Samuel Williams, membre de la Société météorologique d'Allemagne, et de la Société philosophique de Philadelphie.

---

§ I.

L'ouvrage de M. Belknap, intitulé : *The History of New-Hampshire*, que j'ai plusieurs fois cité, et qui n'est point traduit en français, est composé de trois volumes in-8°, imprimés à Boston. Dans les deux premiers, l'auteur n'a eu pour but que de faire connaître les événements historiques de la colonie de cet État, depuis son premier établissement; le tableau qu'il en présente est d'autant plus curieux, que l'on y trouve l'origine d'une foule d'usages qui, alors établis par des lois coactives et très-sévèrement exécutées, ont tourné en *habitudes*, et composent aujourd'hui plusieurs parties du *caractère* des Anglo-Américains. — L'on y voit l'esprit intolérant des premiers colons, prescrire par des règlements rigoureux les formules de communication, soit entre hommes, soit entre les deux sexes; la manière de faire l'amour avant de se marier, le maintien et la contenance, soit dehors, soit dedans la maison; comment on doit porter la tête, les bras, les yeux, causer, marcher, etc. (d'où sont venus le ton cérémonieux, l'air grave et silencieux, et toute l'étiquette guindée qui règne encore dans la société des femmes des États-Unis). Il était défendu aux femmes de montrer les bras et le cou; les manches devaient être fermées aux poignets, le corset clos jusqu'au menton; les hommes devaient avoir les cheveux coupés courts, pour ne pas ressembler aux femmes; il leur était défendu de porter des santés, comme étant un acte de *libation païenne;* défendu même de faire de la bière dans le jour du samedi, de peur qu'elle ne *travaillât* le dimanche : tous ces délits étaient susceptibles de *dénonciation*, et la dénonciation emportait *peine;* ainsi régnait une véritable *inquisition terroriste,* et les esprits durent contracter toutes les habitudes que donne la persécution, habitudes de silence, de réserve dans le discours, de dissimulation, de combinaisons d'idées et de plans, d'énergie dans la volonté, et de résistance lorsque enfin la patience est à bout. Comme ouvrage moral, ces deux premiers volumes sont intéressants à consulter, vu le soin qu'a pris l'écrivain de recueillir des faits constatés. Mais la quantité d'autres détails en rendrait peut-être la traduction trop longue pour nous autres Français, auxquels ils sont étrangers.

Il n'en est pas ainsi du troisième volume, qui est une description méthodique du climat, du sol, de ses produits naturels et artificiels, de la navigation, du commerce, de l'agriculture, et de tout l'état du pays. L'on peut comparer

ce volume à celui de M. Jefferson sur la Virginie : l'un et l'autre sont des statistiques aussi exactes, aussi instructives qu'il est permis aux forces et aux moyens de simples particuliers d'en produire. M. Jefferson, en publiant dès 1782, a eu le mérite de surmonter les principales difficultés, en traçant le premier plan d'un travail alors inusité. M. Belknap, en publiant le sien en 1792, après 22 ans d'observation, a celui d'avoir profité de ce que les progrès de la science ont accumulé de faits et de méthode : son livre (volume troisième), composé de 480 pages, gros caractère, y compris l'appendice, serait susceptible de quelques réductions, à raison de divers détails qui nous sont superflus; et quoique l'auteur y paye un double tribut à son caractère d'Américain et de ministre du saint Évangile, en déclamant quelquefois contre les *philosophes* et contre les *voyageurs européens*, cet ouvrage n'en est pas moins l'un des plus *philosophiquement* instructifs, dont on puisse faire présent à notre langue sur les États-Unis.

§ II.

J'en dirai autant de l'*Histoire du Vermont*, par M. Samuel Williams; elle forme un volume in-8° d'environ 400 pages, d'un caractère plus fin (petit-romain), y compris aussi un appendice sur divers sujets. — L'ouvrage est partagé en 17 chapitres d'une division méthodique. — Situation, limites, superficie, sol, aspect du pays, montagnes, leurs hauteurs, leurs directions, les cavernes, sources, etc. rivières et lacs, climat et saisons, productions végétales et animales, sont les sujets des six premiers chapitres. Le septième et le huitième traitent des sauvages, de leur caractère, de leur éducation, de leur état moral et politique. Les neuf, dix et onze détaillent tous les incidents de la formation de l'État de Vermont et de l'origine de ses premiers colons. Les six autres, sous le titre d'*État de la Société*, font connaître, 1° l'*emploi du temps* en arts et en commerce ; 2° les *coutumes et usages*, comprenant l'éducation, le mariage, la vie civile, etc. ; 3° la *religion*, et l'importance du principe *de la parfaite égalité* des cultes (l'auteur est ministre du saint Évangile); 4° le gouvernement du pays ; 5° la population; 6° la *liberté*, qu'il dit être bien moins le produit du *gouvernement* américain que de la condition et situation du peuple.

L'on pourrait quelquefois trouver que l'auteur entre dans trop de détails, d'explications et de digressions; mais il en résulte tant de faits et d'observations utiles et instructifs, que je regarde ce livre comme l'un de ceux qui ont le plus répandu de connaissances physiques dans le peuple des États-Unis. J'en avais fait exécuter la traduction littérale, ainsi que du troisième volume de Belknap, dans l'intention de la *franciser* [1] à mon premier loisir, et de la publier : mais outre que ce travail excéderait maintenant mes forces, j'apprends qu'il est entrepris par une personne qui ne doit pas tarder d'en enrichir le public.

ARTICLE III.

GALLIPOLIS,

OU

COLONIE DES FRANÇAIS SUR L'OHIO.

L'on ne doit pas encore avoir oublié à Paris une certaine compagnie du *Sioto* qui, en 1790, ouvrit avec beaucoup d'éclat une vente de terres dans *le plus beau canton des États-Unis, à 6 livres l'acre.* Son programme, distribué avec profusion, promettait tout ce que l'on a coutume de promettre en pareil cas : « Un climat délicieux et « *sain ;* à peine des gelées en hiver ; — une rivière, nom- « mée par excellence *la belle Rivière* [1], riche en poissons « excellents et monstrueux ; des forêts superbes, d'un arbre « qui distille le sucre (l'érable à sucre), et d'un arbuste qui « donne de la chandelle (myrica cerifera) ; — du gros gibier « en abondance, sans loups, renards, lions, ni tigres; une « extrême facilité de nourrir dans les bois des bestiaux de « toute espèce ; les porcs seuls devaient, d'un couple unique, « produire sans soins en trois ans 300 individus; et dans un « tel pays l'on ne serait sujet ni à la taille, ni à la capitation, « ni à la milice, ni aux logements de guerre, etc. etc. etc. » Il est vrai que les distributeurs de tant de bienfaits ne disaient pas que ces belles forêts étaient un obstacle préliminaire à tout genre de culture; qu'il fallait abattre les arbres un à un, les brûler, nettoyer le terrain avec des peines et des frais considérables; que pendant au moins une année il fallait tirer de loin toute espèce de vivres; que la chasse et la pêche, qui sont un plaisir quand on a bien déjeuné, sont de très-dures corvées dans un pays désert et sauvage; ils ne disaient pas surtout que *ces terres excellentes* étaient dans le voisinage d'une espèce d'animaux féroces, pires que les loups et les tigres, les hommes appelés *sauvages*, alors en guerre avec les États-Unis. — En un mot, qu'au cours actuel des marchés d'Amérique, ces terres ne valaient effectivement que 6 à 7 sous l'acre; et qu'aucun acheteur du pays n'en eût offert davantage : — mais en France, mais à Paris, alors surtout qu'une sorte de contagion d'enthousiasme et de crédulité s'était emparée des esprits, le tableau était trop brillant, les inconvénients étaient trop distants, pour que la séduction n'eût pas son effet; les conseils, l'exemple même de personnes riches et supposées instruites, ajoutèrent à la persuasion; l'on ne parla dans les cercles de Paris que de la vie champêtre et *libre*

[1] Je fais cette remarque, parce que la seule bonne méthode que je connaisse, consiste à traduire d'abord le plus littéralement et le plus près possible du sens et de la valeur des mots. — Or, comme dans cette opération il arrive ordinairement que les expressions et les constructions de la langue étrangère écartent celles qui sont propres à notre langue naturelle, il faut laisser reposer ce premier jet, et ne le reprendre que lorsque l'on a presque oublié l'original; alors relisant ce mauvais français, les formes naturelles du style viennent se présenter d'elles-mêmes, et l'on peut faire un *excellent* travail. Ce serait déjà beaucoup d'en faire un *bon*, car il est bien peu de traductions qui méritent cette épithète.

[1] C'est le nom que les Canadiens et les géographes français donnent à l'Ohio. L'on y pêche entre autres poissons du *Catfish*, qui pèse 80 et 90 livres.

que l'on pouvait mener aux bords du *Sioto* : enfin la publication du Voyage de M. Brissot, qui précisément à cette époque revenait des États-Unis, acheva de consolider l'opinion : les acquéreurs se multiplièrent, principalement dans les classes moyennes et honnêtes où les mœurs sont toujours les meilleures. — Des individus, des familles entières vendirent leurs fonds, et crurent faire un marché excellent d'acheter des terres à 6 francs l'arpent, parce qu'autour de Paris le moindre prix des bonnes était de 5 ou 600. Muni de ces titres, chaque propriétaire partit à son gré, s'embarqua dans le cours de 1791, l'un au Havre, l'autre à Bordeaux, d'autres à Nantes, à la Rochelle, et le public parisien, toujours occupé ou distrait, n'a plus entendu parler de cette affaire.

Dès mon arrivée à Philadelphie, en octobre 1795, j'en demandai des nouvelles; mais je n'en pus obtenir de suffisantes. — L'on me dit seulement d'une manière vague, que cette colonie devait être sur l'Ohio *en terres sauvages*, et qu'elle n'avait pas prospéré. L'été suivant je dirigeai ma route par la Virginie, et après avoir fait plus de 120 lieues de Philadelphie à *Blue-ridge*, près Staunton; après avoir traversé plus de 80 lieues de pays montueux et presque désert, depuis Blue-ridge jusqu'au delà du chaînon de *Gauley* ou *Great Laurel;* puis encore avoir descendu 22 lieues en canot la rivière du *Grand-Kanhawa*, encore plus déserte, depuis l'Elk jusqu'à son embouchure dans l'Ohio, je me *trouvai le* 9 *juillet* 1796 au village de *Pointe-Plaisante,* distant d'une lieue et demie de *Gallipolis :* là j'eus des nouvelles positives de cette *ville des Français*, puisque tel est le sens du nom grec qu'il leur a plu de se donner; l'empressement de voir des compatriotes, d'entendre parler ma langue, que déjà je *désapprenais* dans un pays tout anglais, me fit désirer de m'y rendre sur-le-champ : et le colonel *Lewis*, parent du général *Washington*, m'en facilita les moyens; mais pendant ma route, au déclin du jour, songeant que j'allais voir des Français déçus de leurs espérances, mécontents de leur sort, blessés dans leur amour-propre, et peut-être humiliés de leur situation devant un ex-constituant, qui pouvait l'avoir pronostiquée à quelques-uns, je trouvai des raisons de calmer mon impatience. La nuit commençait lorsque j'atteignis le village de *Gallipolis;* je pus reconnaître seulement deux rangs de petites maisons blanches, placées sur la banquette de l'Ohio, qui en cet endroit est encaissé de 50 pieds à pic : les eaux étant très-basses, je grimpai cette banquette par un talus rapide, pratiqué dans l'écore. L'on me conduisit à une hutte de *troncs d'arbres* (log-house), qui a le nom d'auberge. — Les Français que j'y trouvai me firent quelques questions, mais bien moins que je n'en attendais, et je pus m'apercevoir de la justesse de ma réflexion antérieure.

Le lendemain, mon premier soin fut de visiter le local : je fus frappé de son aspect sauvage, du teint hâve, de la figure maigre, de l'air malade et souffrant de tous ses habitants. — Ils ne recherchaient point ma conversation. Leurs maisons, quoique blanchies, n'étaient que des *huttes de troncs* (log-houses), mastiquées de terre grasse, couvertes de bardeaux, et par conséquent mal abritées et humides. Le village forme un carré long, composé de deux rangs de maisons bâties en file contiguë, sans doute afin de brûler toutes par un seul accident, fréquent aux États-Unis : c'est la compagnie qui a commis cette faute grossière parmi une foule d'autres. Quelques jardins clos d'épines et nus d'arbres, mais passablement fournis de légumes, adossent le village au nord-ouest; derrière ces jardins, et au delà de quelques taillis, est un gros ruisseau qui coule presque parallèlement au fleuve, où il se verse, et forme une presqu'île de tout le sol du village. Ce ruisseau, en eaux basses, est plein de boues noirâtres, et quand l'Ohio déborde, il reflue et nourrit de fâcheux marécages. Du côté du *sud-est,* l'on a sous les yeux le vaste lit de l'Ohio; mais les coteaux en face et au nord, les vallées à l'est et à l'ouest, ne présentent à la vue que l'*universelle* forêt. Au-dessus du village, le sol d'argile retient opiniâtrément les eaux, et forme encore des marécages malsains en automne. — Chaque année les fièvres intermittentes s'établissent dès la fin de juillet, et durent jusqu'en novembre. — Je ne trouvai personne dans cette colonie qui m'eût été précédemment connu; mais comme les Français refusent rarement leur confiance à qui leur témoigne de l'intérêt, j'obtins de trois ou quatre Parisiens qui m'en inspirèrent, des renseignements dont la substance est : « Qu'environ « 500 colons, tous artistes ou artisans, ou bourgeois « aisés et de bonnes mœurs, arrivèrent dans le cours « de 1791 et 1792 aux ports de New-York, Philadel- « phie et Baltimore; ils avaient payé chacun 5 à 600 « livres de passage, et leurs voyages par terre, tant en « France que dans les États-Unis, leur en avaient coûté « pour le moins autant : ainsi épars, sans direction centrale, « sans rassemblement combiné, ils s'acheminèrent sur des « renseignements presque vagues vers Pittsburg et le cours « inférieur de l'Ohio, où le terrain était désigné; après bien « du temps et des frais perdus en fausses routes, ils par- « vinrent à un point géographique, où la compagnie de Sioto « faisait construire des baraques : bientôt après cette com- « pagnie de *Sioto* faillit envers la compagnie d'Ohio, ven- « deur et propriétaire primitif, qui ne se tint point liée par « les actes de son débiteur, et refusa aux Français la terre « que déjà ils avaient payée : il s'ensuivit un grave procès « d'autant plus fâcheux pour les colons, que leur argent « était déjà dévoré. Pour comble de malheur, les États-Unis « étaient en guerre avec les *sauvages*, qui contestaient « cette partie du pays, et qui, fiers d'avoir dissipé l'armée « du général *Saint-Clair* sur le grand Miâmi (4 novembre « 1791), bloquèrent les colons de Gallipolis pendant 1792 « et 1793, en enlevèrent quatre et en *scalpèrent* un cin- « quième, qui a survécu à cette horrible opération. Le dé- « couragement s'empara des esprits. — Le plus grand nom- « bre abandonna l'entreprise et se dispersa, partie dans le « pays peuplé, partie en Louisiane; enfin, après quatre « ans de vexations et de litiges de toute espèce, ceux qui « demeurèrent obtinrent de la compagnie d'Ohio un terrain « de 912 acres pour une nouvelle somme de 1100 piastres. « — *Cette faveur* fut due surtout à la bienveillance de « l'un des membres de la compagnie, le fils du général « *Putnam,* qui y ajouta un service encore plus important « pour la communauté, celui de refuser l'offre de 1200 « piastres que firent deux des colons, dans le dessein d'ac- « caparer le tout, et de rançonner ensuite à leur gré leurs

« infortunés compagnons. » — (Quel nom donner à cette lâche avarice, qui ne sait se faire de richesse que de la misère d'autrui?...) — « Par un autre bonheur, à la « même époque, le congrès de 1795, mû d'un sentiment « de compassion et d'équité, décréta un don de 20,000 « acres, à prendre en face de *Sandy-Creek*, pour ces « pauvres Français dépouillés : » et cet acte est d'autant plus digne d'une respectueuse gratitude, que déjà prévalaient dans ce corps les sentiments d'animosité qui éclatèrent l'année suivante contre le gouvernement et le peuple français. De ces 20,000 acres, 4,000 appartiennent à celui ou à ceux dont les soins avaient promu le don, et le reste dut se répartir entre 82 à 84 têtes subsistantes du nombre premier.

Il n'y avait qu'un an lors de mon passage que tous ces arrangements venaient d'être conclus, et déjà l'industrie s'était ranimée de manière à faire sentir et regretter tout ce qu'elle eût opéré, sans des contre-temps si longs et si cruels; néanmoins l'existence des colons était loin d'être agréable; chaque famille était obligée de vaquer à tous les travaux pénibles d'un établissement nouveau; l'on n'y trouvait qu'à des prix grévants ces bras mercenaires dont l'utilité n'est bien sentie que là où ils manquent. Il était dur à des gens élevés dans la vie aisée de Paris, d'être obligés de semer, de sarcler, de scier le blé, de faire les gerbes, de les porter au logis, de cultiver le maïs, l'avoine, le tabac, les melons d'eau ou pastèques, par des chaleurs de 24 à 28 degrés; il est vrai que toute culture réussissait à souhait, même le coton; pendant l'automne et l'hiver, la livre de daim coûtait un sou ou 6 liards; le pain, de 2 à 4 sous; mais l'argent était d'une excessive rareté. L'érable à sucre exploité en février, donnait à quelques familles qui couraient les bois, jusqu'à 100 livres de grosse cassonade noire, souvent brûlée, toujours mélasseuse. L'on trouve dans les îles du fleuve une espèce de vigne basse à grain rond, rouge et assez doux, que l'on suppose venue des plants que les Français avaient faits au fort *Duquesne*, et dont les semences ont été répandues par la friandise des ours; mais son vin, que l'on m'a qualifié de *méchant surène*, diffère peu de celui des vignes indigènes qui croissent dans les bois jusqu'à 60 pieds de hauteur, et qui ne produisent qu'un raisin noir, petit, dur et sec. Les porcs ont été d'une bonne ressource, et ces colons ont appris des Américains à les préparer si parfaitement, que dans ma route ultérieure je consommai un jambon entier, que je crus avoir été cuit, et qui se trouva être cru et seulement fumé; quelquefois on les préfère tels, et on a toute raison; car la partie maigre de leur viande, lorsqu'on ne la sale pas trop, ou qu'on la fait dessaler à point, est reconnue pour être plus légère et moins maladive en pays chaud que la viande de bœuf.

Telle est la situation de la colonie projetée au *Sioto;* il y a un peu loin de là au bonheur poétique chanté par le *cultivateur américain*, et aux délices de la capitale future de l'*empire d'Ohio* prophétisé par un autre écrivain. Si les faiseurs de pareils romans pouvaient s'entendre panégyriser sur place, sûrement ils se dégoûteraient de ce banal talent de rhétorique, qui dans le cas présent a détruit l'aisance de 500 familles. Partout aux États-Unis, j'ai entendu, de la part des Français, des plaintes amères à ce sujet. Cependant, pour être entièrement juste, il faut avouer que tous les torts ne sont pas d'un seul côté; car si l'on observe que plusieurs expériences notoires auraient dû mettre en garde contre la séduction; qu'en promettant des avantages exagérés, les auteurs n'avaient cependant pas prétendu à une extravagante crédulité, ni exclu les précautions de la prudence; et si j'ajoute que malgré cet exemple, et depuis mon retour à Paris, il s'est encore trouvé des spéculateurs de ce genre qui n'ont pas désiré, qui ont même évité d'être éclairés, l'on sera obligé de convenir que ce sont les *dupes*, qui à force d'engouement et de niaise crédulité, provoquent et créent l'art des charlatans.

J'aurais voulu emporter l'idée que cette colonie pourrait s'affermir et prospérer; mais outre le vice radical de sa situation trop mal choisie, il m'a paru que les impressions de découragement avaient encore trop de motifs subsistants pour pouvoir s'effacer; d'ailleurs j'ai cru m'apercevoir dans mes voyages aux États-Unis, que les Français n'ont pas la même aptitude à y former des établissements agricoles, que les immigrants d'Angleterre, d'Irlande et d'Allemagne. — De quatorze à quinze exemples de *farmers* ou *cultivateurs* français que j'ai ouï citer sur le continent, deux ou trois seulement promettaient de réussir; et quant aux établissements en *masse de villages*, tels que *Gallipolis*, tous ceux que les Français avaient ci-devant entrepris ou formés sur les frontières de Canada ou de Louisiane, et qui ont été abandonnés à leurs seules forces, ont langui et fini par se détruire, tandis que de simples individus irlandais, écossais, ou allemands, s'enfonçant seuls avec leur femme dans les forêts, et jusque sur le sol des sauvages, ont généralement réussi à fonder des fermes et des villages solides. A l'appui de mon opinion ou plutôt des faits, je vais citer l'exemple de la colonie française du *Poste-Vincennes* sur la Wabash, que je visitai après Gallipolis; — et dans cette visite je portai des dispositions d'autant plus propres à bien observer, qu'outre l'intérêt de la question générale, j'avais l'intérêt particulier et personnel de savoir quel genre d'asile le sol si vanté du Mississipi et de la haute Louisiane pouvait, dans un besoin éventuel, offrir à des Français d'Europe amis d'une sage liberté.

ARTICLE IV.

DE LA COLONIE

DU POSTE-VINCENNES

SUR LA WABASH;

Et des colonies françaises sur le Mississipi et le lac Érié.

Ayant descendu l'Ohio par *Preston*, *Washington* [1], *Charleston* (de Kentucky), et par *Cincinnati*, chef-lieu

[1] Il y a plus de soixante endroits divers du nom de Washington aux États-Unis. Il y a aussi une douzaine de Charleston; en général, la nomenclature géographique de ce pays est

de North-west-territory, j'arrivai à Louisville, distant d'environ 350 milles (116 lieues) de Gallipolis. Tout cet espace est encore si peu habité, qu'à peine put-on me montrer 5 villages et 8 fermes en embryon. Louisville est un lieu de Kentucky d'environ 100 maisons, situé 2 milles au-dessus des *falls* ou *chutes* d'Ohio, qui sont seulement des *rapides* que l'on me fit franchir en canot. Pendant 8 jours j'y attendis la formation d'une caravane de 4 à 5 cavaliers, nécessaire pour traverser 36 à 40 lieues de forêts et de *prairies*, si parfaitement désertes, qu'on n'y trouve pas une cabane pour gîter. Après 3 jours de marche forcée, nous arrivâmes le 2 août 1796 au village louisianais, nommé *Poste-Vincennes*, sur la rivière *Wabash;* l'aspect du local est une *prairie* irrégulière d'environ 3 lieues de long sur une de large, bordée de tous côtés de l'*éternelle* forêt, parsemée de quelques arbres et d'une grande quantité de plantes à ombelle, hautes de 3 à 4 pieds; des champs de maïs, de tabac, de blé, d'orge, de pastèques, même de coton, entourent le village, composé d'une cinquantaine de maisons, dont la blancheur égaye la vue après la longue monotonie des bois. Ces maisons sont rangées sur la rive gauche de la *Wabash*, qui est large d'environ 100 toises, et qui en basses eaux est inférieure de 20 pieds au sol du village. Ici il n'y a pas de banquettes comme sur l'Ohio; au contraire, la berge forme une espèce de digue avec talus, dominant de plusieurs pieds le niveau de la prairie. Ce talus est l'ouvrage des débordements successifs de la *Wabash*. Chaque maison, selon la bonne coutume canadienne, est isolée de toute autre, et environnée de sa cour et de son jardin, clos de palissades. Mon œil fut réjoui de la vue des pêchers chargés de fruits, mais attristé de celle de l'odieux *stramonium*, qui foisonne universellement aux lieux habités depuis Gallipolis et plus haut. Attenant au village et à la rivière, est un enclos fermé de pieux pointus de 6 pieds de hauteur; un fossé de 8 pieds de large au plus règne tout autour : cela s'appelle un *fort:* et en effet c'en est assez pour se défendre d'un coup de main des sauvages.

J'étais adressé à l'un des principaux propriétaires, né Hollandais, parlant bien français; je reçus chez lui pendant 10 jours tous les bons offices d'une hospitalité aisée, simple et franche. Le lendemain de mon arrivée, il y avait audience des juges du canton; je m'y rendis pour faire mes observations sur le physique et le moral des habitants rassemblés. Dès mon entrée, je fus frappé de voir l'auditoire partagé en deux races d'hommes totalement divers de visage et d'habitude de corps; les uns ayant les cheveux blonds ou châtains, le teint fleuri, la figure pleine, et le corps d'un embonpoint qui annonçait la santé et l'aisance; les autres ayant le visage très-maigre, la peau hâve et *tannée*, et tout le corps comme exténué de jeûne, sans parler des vêtements qui annonçaient la pauvreté. Je reconnus bientôt que ces derniers étaient des colons français établis depuis environ 60 ans dans ce lieu, tandis que les premiers étaient des colons américains qui depuis 4 à 6 ans seulement y avaient acheté des terres qu'ils cultivaient. Les Français, à la réserve de 3 ou 4, ne savaient point l'anglais; les Américains, presque en totalité, ne savaient guère plus de français; comme j'avais appris, depuis un an, assez d'anglais pour converser avec eux, j'eus l'avantage, pendant mon séjour, d'entendre les récits et les rapports des deux parts. (*Extrait de mon Journal.*)

« Les Français, lamentant leur détresse, me racontèrent « que depuis quelques années, et particulièrement depuis « la dernière guerre des sauvages (1788), la fortune avait « pris à tâche de les accabler de pertes et de privations; « auparavant, et depuis la paix de 1763, époque de la cession du Canada à l'Angleterre, et de la Louisiane à l'Espagne, ils avaient joui sous la protection de cette dernière « puissance d'un degré et d'un genre singulier de bien-être. « Presque abandonnés à eux-mêmes, au sein des déserts, « éloignés de 60 lieues du plus prochain poste sur le « Mississipi, sans charge d'impôts, en paix avec les sauvages, ils passaient la vie à chasser, à pêcher, à faire la « traite des pelleteries, à cultiver quelques grains et quelques légumes pour le besoin de leurs familles. Plusieurs « d'entre eux avaient épousé des filles de sauvages, et ces « alliances avaient consolidé l'amitié des tribus environnantes. Le *Poste* avait compté jusqu'à 300 habitants. « Pendant la guerre de l'indépendance, l'heureux éloignement où ils étaient de son théâtre les préserva longtemps d'y être compromis; mais vers 1782, sur des « motifs bien ou mal fondés, un officier kentokois ayant « dirigé contre eux un petit corps, ils furent pillés, et leurs « bestiaux, richesse principale, dévorés et enlevés. Le « traité de 1783 annexa leur colonie aux États-Unis, et sous « ce régime ils commencèrent de réparer leurs pertes. Malheureusement, vers 1788, des hostilités se déclarèrent « entre les sauvages et les Américains. Il fut dur d'opter « entre deux amis; mais le devoir comme la prudence les « ayant joints aux Américains, les sauvages commencèrent « contre eux une guerre d'autant plus cruelle, qu'elle fut « celle d'une amitié déçue et irritée. Les bestiaux furent « tués, le village bloqué, et pendant plusieurs années, à « peine les habitants purent-ils cultiver à la portée du fusil; « des réquisitions militaires vinrent se joindre à ces calamités; cependant en 1792, le congrès, ému de pitié, « donna 400 arpents à chaque tête contribuable, et 100 « arpents de plus à chaque homme de milice. C'eût été « la fortune de familles américaines; ce ne fut pour ces « colons, plutôt chasseurs que cultivateurs, qu'un don passager que sans prudence, sans lumières, ils vendirent « chacun moins de 200 livres à des Américains; encore « ceux-ci les payèrent-ils en toiles et autres marchandises « leur rapportant 20 et 25 pour 100 de bénéfice. Ces terres, « de qualité excellente, se vendaient déjà, en 1796, 2 dollars l'arpent (total, 2000 livres au lieu de 200 livres), « et j'oserais assurer qu'aujourd'hui elles en valent 10. « Ainsi réduits la plupart à leurs jardins ou au terrain le « plus indispensable, les habitants du *Poste* n'ont plus « eu pour vivre que le secours de leurs fruits, de leurs

pleine de répétitions de ses propres noms ou de noms d'Europe, par la raison que chaque colon, anglais, irlandais ou écossais, donne à son nouveau séjour le nom de son lieu natal : et l'on peut dire, sous plus d'un rapport, que les États-Unis sont une seconde édition de l'Angleterre; mais cette copie est tirée sur un bien plus grand format que l'original. On en jugera dans un siècle.

« légumes, des pommes de terre, du maïs, et très-rarement « quelque viande de chasse. Il n'est donc pas étonnant qu'ils « soient devenus maigres comme des Arabes.—Ils crient à « la supplantation, à la spoliation, et surtout ils se plai- « gnent qu'en tout procès et contestation, étant jugés par « des lois américaines qu'ils n'entendent pas, et par 5 « juges, dont 2 français n'entendent que médiocrement « les lois et la langue, il leur est impossible de soutenir « la concurrence. Les Américains repoussent ces reproches « par ceux de l'ignorance, du défaut de toute industrie et « d'une indolence *indienne*. Il est vrai que cette ignorance « est extrême en tout genre; jamais dans ce village il n'a- « vait existé d'école avant que la révolution française y eût « poussé M. l'abbé R.... que j'y trouvai missionnaire, et « missionnaire poli, instruit, bien élevé, et, chose admira- « ble! *tolérant*. Sur 90 têtes françaises, à peine en pou- « vait-on citer 6 qui sussent lire et écrire; tandis que parmi « les Américains, sur 100 individus, hommes ou femmes, « 90 au moins savent l'un et l'autre. Le langage de ces « Français n'est pas un patois, comme on me l'avait dit, « mais un français passable, mêlé de beaucoup de termes « et de locutions de soldat. Cela devait être ainsi, tous ces « postes ayant été primitivement fondés ou habités en « majeure partie par des troupes; le régiment de Carignan « a servi de souche au Canada. Je voulus savoir l'époque « de fondation et l'histoire première du Poste-Vincennes; « mais en dépit de l'autorité et du crédit que quelques « savants attribuent aux traditions, à peine pus-je tirer « quelques notions précises sur la guerre de 1757, quoi- « qu'il y ait là des vieillards de temps antérieur. Ce n'est que « par aperçu que je suppose l'origine première vers 1735. »

De leur côté, les colons américains me confirmèrent la plupart de ces récits; mais envisageant les faits sous un autre point de vue : « Si les *Canadiens* [1], me dirent-ils, « se trouvent dans une fâcheuse situation, ce n'est pas à « nous, c'est à eux-mêmes ou à leur gouvernement qu'ils « en doivent adresser le reproche. Ce sont, il est vrai, de « bonnes gens, hospitaliers et sociables; mais ils sont d'une « ignorance, d'une paresse demi-sauvages; ils n'entendent « rien en affaires ni domestiques, ni civiles, ni politiques; « leurs femmes ne savent ni coudre, ni filer, ni faire du « beurre : elles perdent tout leur temps à voisiner, à ba- « biller, et la maison reste sale et en désordre. Les maris « n'ont de goût que pour la chasse, la pêche, les voyages « de long cours, et une vie toute dissipée. Ils ne font jamais « comme nous des provisions d'une saison à l'autre; ils « ne savent ni saler, ni fumer le porc, le daim, ni faire la « bière, le *saour-crout*, ni distiller le blé ou les pêches, « toutes choses *capitales* pour un cultivateur. S'ils ont « quelques denrées ou marchandises, ils veulent, pour s'in- « demniser de la petite quantité, les vendre 15 et 20 pour « 100 plus cher que nous qui avons abondance; et tout « leur argent s'en va en achats de babioles, de futilités, « et en amourettes de *sauvagesses*, espèce de filles aussi « coquettes et bien plus gaspilleuses que les blanches : de « même tout leur temps se consume en causeries, en nar- « rations interminables d'aventures insignifiantes, et en « courses *à la ville* [1] pour voir leurs amis. Lorsque la « paix de 1783 rendit ces habitants *citoyens* des États- « Unis, au lieu de *sujets* du roi d'Espagne qu'ils étaient, leur « première demande fut celle d'un *officier commandant;* « et ils eurent toute la peine possible à comprendre ce que « c'était qu'une administration municipale, choisie par eux « et dans leur sein. Aujourd'hui même ils n'ont pas de sujets « capables de la former. Ils ne veulent pas apprendre notre « langue, et nous, qui sommes les maîtres du pays, nous « ne sommes pas faits pour apprendre celle d'une peuplade « de 80 à 90 personnes qui demain se dégoûteront et s'en « iront en Louisiane, et qui feront bien; car avec leur peu « d'industrie, ils sont incapables de soutenir notre concur- « rence, etc. »

[1] C'est le nom que les Américains donnent à tous les habitants français des postes de leur frontière à l'ouest et au nord.

D'après les récits des Américains et des *Canadiens*, pareil état de choses a lieu dans les établissements illinois et de la haute Louisiane; le découragement, l'apathie, la misère, règnent également chez les colons français de Kaskaskias, de Cahokias, de la Prairie du Rocher, de Saint-Louis, etc.; la nature du gouvernement y a contribué d'une part, en ce que le régime, d'abord français, puis espagnol, étant purement militaire, l'officier commandant est un véritable aga ou pacha, qui donne, vend, ôte à son gré les priviléges d'entrée, de sortie, d'achat et d'accaparement de denrées; en sorte qu'il n'existe aucune liberté, ni de commerce, ni de propriété, et que pour deux ou trois maisons riches, la totalité des habitants est dénuée et pauvre. C'est absolument le régime turk, au sabre près; car j'aime à rendre cette justice aux Espagnols de nos jours, que leur gouvernement n'est pas sanguinaire comme ci-devant.

D'autre part, les mœurs et les habitudes des premiers colons ont été une cause originelle et fondamentale de non-succès et de ruine : soldats dans le principe, ou contraints de le devenir par leurs guerres avec les voisins, ces colons ont été conduits par la nature des choses à préférer une vie tour à tour agitée et dissipée, indolente et oiseuse, comme celle des sauvages, à la vie sédentaire, active et patiente des laboureurs anglo-américains. Aussi, lorsque dans ces dernières années, ceux-ci ont pu s'introduire dans les établissements illinois sur la rive gauche du Mississipi, qui dépendent d'eux, leur industrie y a pris un tel ascendant, qu'en 5 ou 6 ans ils sont devenus les acquéreurs et les possesseurs de la majeure partie des villages. Les anciens colons en détresse leur ont vendu à vil prix, comme au Poste-Vincennes, leurs inutiles possessions; et tel a été le progrès de leur supplantation, qu'en 1796, le village de Kaskaskias, presque en son entier, appartenait à la seule maison E.... et que la maison V...... possédait ailleurs 60,000 acres d'excellentes terres. Sur la rive droite du Mississipi, *terrain espagnol*, quelques Américains se sont liés avec les plus riches maisons du pays, et déjà, par ce moyen, ils sont devenus négociants et propriétaires principaux. D'autre part, le gouvernement espagnol, pour donner de la valeur à ses terres, ayant adopté

[1] C'est-à-dire *à la Nouvelle-Orléans*, distante de près de 500 lieues par le fleuve. Au Poste-Vincennes on dit d'un homme qui va à la Nouvelle-Orléans, *il va en ville*, comme si l'on était dans le faubourg.

la mesure de les concéder à des Américains qui se *naturalisent*, ces Américains supplantent en commerce, en agriculture, en industrie, en activité, les colons français, qui se retirent peu à peu devant eux, et passent en Canada ou en basse Louisiane. Deux de mes quatre compagnons de voyage Kentockois se rendaient ainsi au Missouri pour s'y établir; ils me dirent que déjà plus de 800 Américains étaient fixés dans le pays, et que si l'on continuait d'afféager des terres, il y passerait sous 3 ans 4 ou 5,000 familles du Kentucky, où les terres sont devenues trop chères, et où les titres de propriété ont été de tout temps trop sujets à procès.

J'avais eu l'intention de passer avec eux jusqu'à Saint-Louis, distant de 70 lieues du Poste-Vincennes; mais plusieurs inconvénients m'en détournèrent. Je me contentai de prendre note des faits que m'attestèrent plusieurs témoins oculaires qui, cette année même, et dans les quatre précédentes, avaient visité les lieux; d'après ces informations, il y a du Poste-Vincennes au *Kas* (c'est-à-dire Kaskaskias) 43 heures de marche, estimées par M. Arrow Smith environ 160 milles. Le pays, à partir du ruisseau *Ombra*, à 3 lieues du Poste, n'est plus une forêt continue, mais une *prairie* tartare, clair-semée en quelques endroits de petits bouquets de bois, plate, nue, venteuse et froide en hiver: elle est garnie en été de plantes hautes et fortes qui froissent tellement les jambes du cavalier dans l'étroit sentier où l'on marche, que l'aller et le venir usent une paire de bottes. Les eaux y sont rares, et l'on peut s'y égarer, comme l'avait fait un de mes compagnons qui, lui troisième, y avait erré 17 jours 3 ans auparavant. Les orages, les pluies, les mouches, les taons y sont excessivement incommodes en été. Il y a 5 ans, l'on ne traversait point ces prairies sans voir des troupes de 4 à 500 buffles; aujourd'hui il n'en reste plus: ils ont passé le Missisipi à la nage, importunés par les chasseurs, et surtout par les sonnettes des vaches américaines. A l'extrémité de ces prairies, près du Mississipi, est le village de *Kas*, situé en vallée excessivement chaude; il est tellement ruiné qu'il n'y reste pas 12 familles *canadiennes*, et cependant en 1764, le colonel *Bouquet* y comptait 400 têtes: en face, à l'autre bord du fleuve, était ci-devant *Sainte-Geneviève*, assez gros village cité pour sa saline: le Mississipi, dans ses débordements, l'a totalement balayé: les habitants se sont retirés à 2 milles de là, sur des hauteurs, où ils vivent dans des maisons à pans de bois, chacun sur sa terre. Cinq lieues au-dessus du *Kas* et du même côté, était le fort de *Chartres*, construit en murailles, avec une magnificence extraordinaire: le terrible fleuve l'a pareillement renversé; il attaque déjà un bastion de la *Nouvelle-Madrid*, établissement formé en 1791, en face de l'embouchure d'Ohio, à 100 toises du Mississipi, qui en a miné le pied, de manière qu'aux premières pluies, une forte partie s'éboulera. Ce grand, ce magnifique Mississipi, vanté comme une terre promise par M. B.... est un très-mauvais voisin; fort d'une masse d'eaux boueuses et jaunâtres, large de 1000 à 1500 toises, que chaque année il fait déborder de 25 pieds perpendiculaires, il va poussant cette masse à travers un terrain meuble de sable et d'argile; il forme des îles et les détruit; charrie des arbres, qu'ensuite il bouleverse; varie sa route à travers les obstacles qu'il se donne, finit par vous atteindre à des distances où vous ne l'auriez jamais soupçonné: semblable en ceci à la plupart des grands agents de la nature, volcans, orages, etc. qui sans doute sont admirables, mais que la prudence conseille de n'admirer qu'à distance: ajoutez que ses rives chaudes et humides sont très-fiévreuses pendant l'été et l'automne. Tel est le cas du village de la *Prairie du Rocher*, où l'on compte 10 familles; et tel celui de *Cahokias* ou *Caho*, qui n'a pas plus de 40 feux, au lieu de 80 qu'il avait en 1790: en face de *Caho* (rive droite), est *Saint-Louis* ou *Pancore*, ville ou bourg de 70 maisons rassemblées, ayant un beau et utile fort en pierre, de deux acres de superficie, avec seulement 5 ou 6 familles riches, sur 500 têtes blanches d'un peuple pauvre, indolent et fiévreux. Ces 5 ou 6 familles possèdent le peu qu'il y a d'esclaves noirs, et elles les traitent avec douceur; les lois espagnoles sur les noirs dans la Louisiane, sont les plus douces de tous les codes européens. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eût de la part de ces Africains, en 1791, une insurrection en *basse* Louisiane; et cette insurrection fut cause qu'ayant fait armer dans la *haute* tous les blancs enregistrés, l'on connut que leur nombre précis était de 500. M. le colonel *Sargent*, secrétaire général du Norths-west-territory, homme d'un esprit distingué, qui, dans l'année 1790, inspecta les établissements de la rive gauche, dits *illinois*, m'a attesté que la totalité des familles françaises n'excédait pas 150; ainsi toute la ci-devant *haute* Louisiane ne peut s'estimer à 700 hommes de milice, c'est-à-dire à plus de 2,500 têtes françaises.

Ces récits, je l'avoue, sont très-différents de ceux que l'on a faits à Paris dans ces derniers temps, où l'on représentait ce pays comme un empire bientôt florissant. Mais je les tiens de plusieurs témoins oculaires sans intérêt de *spéculation de terres ou d'emplois*, et je les raconte impartialement, comme j'ai fait de l'Égypte et de la Syrie, sans prétendre empêcher qu'on aille les vérifier. Je me trouve trop bien de mon système pour le changer.

Ce dépérissement général des établissements français sur les frontières de la Louisiane et même du Canada [1], comparé à l'accroissement non moins général de ceux des Anglo-Américains, a été pour moi un sujet fréquent de méditation, afin de connaître les causes d'une issue si diverse dans des circonstances semblables de sol et de climat. Croire avec quelques personnes que les Français ne supportent pas bien ce climat, est un moyen d'explication que je ne puis admettre; car l'expérience a convaincu tous les officiers et médecins de l'armée *Rochambeau*, que le tempérament français résiste mieux au froid, au chaud, aux variations et aux fatigues que le tempérament anglo-américain. Il paraît que notre fibre a plus d'élasticité et de *vie* que la leur; et la balance penche encore en notre faveur par le vice de leur régime diététique que j'ai exposé, et par l'abus des spiritueux, auxquels ils sont presque

[1] Par exemple, au *fort Détroit*, le caractère ne diffère pas de celui que je viens de citer; et lorsque j'y passai en septembre suivant, le plus grand nombre des Français parlait de se retirer sur le terrain *du roi* (*Georges*), plutôt que de se former au régime *municipal* et laborieux des Américains.

aussi adonnés que les sauvages. On a remarqué, dans l'expédition du général Wayne et dans d'autres, que les buveurs d'eau-de-vie résistent moins que les buveurs d'eau : et quant aux sauvages, l'on sait que l'eau-de-vie va extirpant leur race bien plus activement que la guerre et la petite-vérole.

En analysant ce sujet très-digne d'intérêt, il m'a paru que les véritables raisons de la différence d'issue se trouvaient dans la différence des moyens d'exécution et de l'emploi du temps; c'est-à-dire de ce qu'on nomme *habitudes* et *caractère national ;* or ces habitudes et ce caractère ont pour causes principales le système d'éducation domestique et la nature du gouvernement, l'un et l'autre plus puissants que le fond même du tempérament physique. Quelques traits comparés de la vie journalière des colons des deux peuples, rendront sensible la vérité de cette opinion.

Le colon américain de sang anglais ou allemand, naturellement froid et flegmatique, calcule à tête reposée un plan de ferme; il s'occupe sans vivacité, mais sans relâche, de tout ce qui tend à sa création ou à son perfectionnement. Si, comme quelques voyageurs lui en font le reproche, il devient paresseux, ce n'est qu'après avoir acquis ce qu'il a projeté, ce qu'il considère comme nécessaire ou suffisant.

Le Français, au contraire, avec son activité pétulante et inquiète, entreprend par passion, par engouement, un projet dont il n'a calculé ni les frais, ni les obstacles; plus ingénieux peut-être, il raille son rival allemand ou anglais, sur sa lenteur, qu'il compare à celle des bœufs; mais l'Anglais et l'Allemand lui répondent avec leur froid bon sens que, pour le labourage, la patience des *bœufs* convient mieux que la fougue de *coursiers* fringants et piaffants; et en effet, il arrive souvent qu'après avoir commencé et défait, corrigé et changé, après s'être tourmenté l'esprit de désirs et de craintes, le Français finit par se dégoûter et par tout abandonner.

Le colon américain, lent et taciturne, ne se lève pas de très-grand matin; mais une fois levé, il passe la journée entière à une suite non interrompue de travaux utiles : dès le déjeuner, il donne froidement des ordres à sa femme qui les reçoit avec timidité et froideur, et qui les exécute sans contrôle. Si le temps est beau, il sort et laboure, coupe des arbres, fait des clôtures, etc.; si le temps est mauvais, il inventorie la maison, la grange, les étables, raccommode les portes, les fenêtres, les serrures, pose des clous, construit des tables ou des chaises, et s'occupe sans cesse à rendre son habitation sûre, commode et propre. — Avec ces dispositions se suffisant à lui-même, s'il trouve une occasion, il vendra sa ferme pour aller dans les bois, à 10 et 20 lieues de la frontière, se faire un nouvel établissement; il y passera des années à abattre des arbres, à se construire d'abord une hutte, puis une étable, puis une grange; à défricher le sol, à le semer, etc.; sa femme, patiente et sérieuse comme lui, le secondera de son côté, et ils resteront quelquefois 6 mois sans voir un visage étranger; mais au bout de 4 ou 5 ans, ils auront conquis un terrain qui assure l'existence de leur famille.

Le colon français, au contraire, se lève matin, ne fût-ce que pour s'en vanter; il délibère avec sa femme sur ce qu'il fera, il prend ses avis; ce serait miracle qu'ils fussent toujours d'accord : la femme commente, contrôle, conteste; le mari insiste ou cède, se fâche ou se décourage : tantôt la maison lui devient à charge, et il prend son fusil, va à la chasse ou en voyage, ou causer avec ses voisins. Tantôt il reste chez lui, et passe le temps à causer de bonne humeur, ou à quereller et gronder. Les voisins font des visites ou en rendent; voisiner et causer sont, pour des Français, un besoin d'habitude si impérieux, que sur toute la frontière de la Louisiane et du Canada l'on ne saurait citer un colon de cette nation, établi hors de la portée et de la vue d'un autre : en plusieurs endroits, ayant demandé à quelle distance était le colon le plus écarté : « Il est dans le désert, « me répondait-on, avec les ours, à une lieue de toute habitation, *sans avoir personne avec qui causer.* »

Ce trait, lui seul, est l'un des plus caractéristiques et des plus distinctifs des deux nations; aussi, plus j'y ai réfléchi, plus je me suis persuadé que le silence domestique des Américains, ce qui s'entend aussi des Anglais, des Hollandais et des autres peuples du nord dont ils dérivent, est l'une des causes les plus radicales de leur industrie, de leur activité, de leur réussite en agriculture, en commerce, en arts; avec le silence ils concentrent leurs idées et se donnent le loisir de les combiner, de faire des calculs exacts de leurs dépenses et de leurs rentrées; ils acquièrent plus de netteté dans la pensée, et par suite, dans l'expression; d'où résulte plus de précision et d'aplomb dans tout leur système de conduite publique ou privée. Par inverse, avec la causerie et le perpétuel caquet domestique, le Français évapore ses idées, les soumet à la contradiction, suscite autour de lui des tracasseries féminines, des médisances et des querelles de voisins, et finit par avoir gaspillé son temps sans résultats utiles à lui et à sa famille. L'on croit que ces détails sont des bagatelles; mais ils sont l'emploi *du temps ;* et le temps, comme l'a dit *Franklin, est l'étoffe dont nous fabriquons la vie.* Il faut que cette dissipation morale et physique ait une efficacité particulière à rendre l'esprit superficiel; car ayant plusieurs fois questionné des *Canadiens de frontière* sur des distances de lieux et de temps, sur des mesures de grandeur ou de capacité, j'ai trouvé qu'en général ils n'avaient pas d'idées nettes et précises; qu'ils recevaient les sensations sans les *réfléchir ;* enfin, qu'ils ne savaient faire aucun calcul un peu compliqué. « Il y a, me disaient-ils, d'ici à « tel endroit, la distance d'une ou de deux *fumées* de « pipe; l'on peut ou l'on ne peut pas y arriver entre deux « soleils, etc. » Tandis qu'il n'est pas de colon américain qui ne réponde avec précision sur le nombre des milles, heures; sur la grandeur en pieds et *yards*, sur les poids en livres ou gallons, et qui ne fasse très-bien un calcul composé de plusieurs éléments actuels ou contingents : or ce genre de science pratique a des conséquences très-importantes et très-étendues sur toutes les opérations de la vie; et ce qui pourra surprendre, il est bien moins répandu chez le peuple français, même d'Europe, qu'on ne serait porté à le penser.

L'on pourra dire, comme je l'ai ouï assez souvent que ce besoin de conversation ou de causerie est un effet de la *vivacité du sang* et d'une gaieté expansive de tem-

pérament et d'esprit; mais si j'en juge par ma propre expérience, il est bien plutôt un produit factice de l'*habitude* et de l'*opinion*. Étant allé en Turkie, *causeur comme un Français*, j'en revins, après trois ans de résidence, *silencieux comme un musulman;* de retour en France, je repris aisément mes habitudes natives; mais à peine eus-je vécu quelques mois aux États-Unis, que je contractai de nouveau la taciturnité américaine, qui a encore disparu depuis que je suis revenu en France; et je remarque que l'empire de ces *habitudes nationales* est d'autant plus puissant et plus subjuguant, qu'il est fondé sur des préjugés d'amour-propre et de *bon ton social :* chez les Turks et chez les Américains, parler beaucoup est un attribut de basse classe, un signe de peu d'éducation; tandis que chez les Français, se *taire* est une affectation de *morgue* et de *hauteur; entretenir* est un témoignage d'esprit et de politesse; et l'on manque de l'un ou de l'autre si *on laisse tomber la conversation.*

C'est encore par un préjugé de ce genre, né de l'éducation et de l'opinion, que souvent les Français taxent d'immoralité la facilité avec laquelle les Américains vendent et abandonnent leur sol natal ou acquis et amélioré par leurs soins, pour aller s'établir dans un autre; car l'on ne voit pas quel genre de moralité il peut y avoir à rester dans un lieu où l'on ne se trouve pas bien; mais quand on remonte à l'origine de cette idée, l'on découvre qu'elle a été inventée par les lois et entretenue par les gouvernants d'un peuple primitivement serf. Enchaîner les hommes à leur glèbe par des préjugés d'affection, fut de tout temps le but secret ou découvert d'une politique oppressive, et craintive de perdre sa proie. Or comme ce fut pour rompre de telles chaînes religieuses et civiles, que les Américains émigrèrent d'abord, il ne serait pas étonnant que l'*émigration*, en devenant pour eux un besoin d'habitude, ne réunît encore à leurs yeux le charme d'user de leur liberté. Au reste, les effets en sont et en seront bien autrement utiles à la civilisation du monde, que l'esprit végétatif des peuples sédentaires, qui préfèrent de se consumer chez eux d'oisiveté et de guerres, à s'en aller former au loin de brillantes et utiles colonies.

Ce serait peut-être ici le lieu de rechercher l'origine des *habitudes taciturnes* ou *causeuses* des deux nations dont je m'occupe; d'examiner quelle analogie existe entre un ciel habituellement brumeux, sombre, et un tempérament mélancolique et sérieux; si un temps froid et humide porte au *spleen*, par quelque action physique sur les nerfs et sur les entrailles : si, par inverse, un ciel clair, un soleil brillant, portent à la gaieté, par un effet stimulant du fluide nerveux, électrique comme lui; mais parce qu'une telle question, traitée sous tous ses aspects, se compliquerait d'une foule d'éléments divers; qu'il faudrait discuter pourquoi des peuples méridionaux, tels que les *Indous*, les *Turks*, les *Espagnols*, sont aussi *taciturnes* que des peuples septentrionaux; pourquoi en Angleterre même les habitants des villes très-actives, telles que Londres, ne sont pas moins causeurs que des Français; pourquoi dans ces derniers temps nous-mêmes avions cessé de l'être, selon la remarque des étrangers; pourquoi dans tous les pays les femmes le sont plus que les hommes, et les esclaves plus que les libres; parce qu'enfin il faudrait analyser ce qu'on entend par *nation;* voir si chaque classe, chaque profession n'a pas un caractère moral propre, et si le caractère général politique est autre chose que celui de la classe ou des individus qui gouvernent; je me bornerai à dire que les prétendus principes généraux, hâtivement posés par quelques écrivains politiques, sont en grande partie démentis par une analyse exacte des faits; et que le climat et le tempérament, alors même qu'ils sont une cause physique primordiale du *caractère* d'un peuple, sont soumis à une cause postérieure et secondaire encore plus énergique, l'action des gouvernements et des lois qui ont la faculté de violenter nos actions, de créer des habitudes nouvelles et contraires aux anciennes, et par là de changer le *caractère* des nations, ainsi que l'histoire en fournit de nombreux exemples. Le sujet que j'ai traité dans les deux articles précédents m'en fournirait un lui-même; car en étudiant les mœurs des colons de Gallipolis et du Poste-Vincennes, j'ai trouvé des différences remarquables à beaucoup d'égards, et je me suis clairement aperçu que les Français de Louis XIV et de Louis XV, avec leurs idées féodales et chevaleresques, étaient de beaucoup inférieurs en industrie, en idées de police, à la génération qui, depuis 1771, a reçu l'impression de tant d'idées libérales en organisation sociale. J'ai vivement regretté que cette colonie de Sioto, précieuse par la moralité et l'industrie de ses membres, n'ait pas été dirigée dès le principe vers la Wabash ou vers le Mississipi : l'addition de ses moyens à ceux des anciens colons y eût formé une masse capable de se défendre de l'invasion des sauvages et des agioteurs américains, et eût pu devenir un noyau de ralliement pour d'autres Français prévoyants, et désireux de laisser à leurs enfants un héritage de liberté et de paix.

ARTICLE V.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

LES INDIENS [1] OU SAUVAGES

DE L'AMÉRIQUE-NORD,

Suivies d'un vocabulaire de la langue des *Miâmis*, tribu établie sur la *Wabash*.

Mon séjour au Poste-Vincennes me fournit l'occasion d'observer les sauvages, que j'y trouvai rassemblés pour

[1] Les Américains, d'après les Anglais, désignent les sauvages par le nom d'*Indian*, qu'ils prononcent presque *indigène :* et ils feraient mieux de s'en tenir à ce dernier terme; car il est bizarre d'avoir donné le nom des habitants de l'Indus d'abord à ceux de l'Amazone, puis de toute l'Amérique; et cela par suite de la méprise de l'un des premiers navigateurs portugais, qui voulant se rendre dans l'Inde, s'écarta si fort à l'ouest, qu'il se trouva au Brésil, à qui, pour se consoler, il donna le nom d'*Inde occidentale*

vendre le produit de leur chasse *rouge* [1]; on portait leur nombre à 4 ou 500 têtes de tout âge, de tout sexe, et de diverses nations ou tribus, telles que les *Ouyas*, les *Péouryas*, les *Sakis*, les *Piankichas*, les *Miâmis*, etc. tous vivant sur la haute Wabash. C'était la première fois que je voyais à loisir cette espèce d'hommes déjà devenue rare à l'est des Alleghanys : leur aspect fut pour moi un spectacle nouveau et bizarre. Imaginez des corps presque nus, bronzés par le soleil et le grand air, reluisants de graisse et de fumée; la tête nue, de gros cheveux noirs, lisses, droits et plats, le visage masqué de noir, de bleu et de rouge, par compartiments ronds, carrés, losanges; une narine percée pour porter un gros anneau de cuivre ou d'argent, des pendeloques à trois étages tombant des oreilles sur les épaules, par des trous à passer le doigt; un petit tablier carré couvrant le pubis, un autre couvrant le coccyx, tous deux attachés par une ceinture de ruban ou de corde; les cuisses et les jambes tantôt nues, tantôt garnies d'une longue guêtre d'étoffe [2]; un chausson de peau fumée aux pieds; dans certains cas, une chemise à manches larges et courtes, bariolée ou chinée de bleu, de blanc, flottante sur les cuisses; par-dessus elle une couverture de laine ou un morceau de drap carré jeté sur une épaule, et noué sous le menton ou sous l'autre aisselle : s'il y a prétention de parure pour guerre ou pour fête, les cheveux sont tressés, et les tresses garnies de plumes, d'herbes, de fleurs, même d'osselets : les guerriers portent autour de l'avant-bras de larges colliers de cuivre ou d'argent, ressemblants aux colliers de nos chiens, et autour de la tête des diadèmes formés de boucles d'argent et de verroterie : à la main, la pipe ou le couteau, ou le casse-tête, et le petit miroir de toilette dont tout sauvage use avec plus de coquetterie, pour admirer *tant de charmes*, que la plus coquette petite-maîtresse de Paris. Les femmes, un peu plus couvertes sur les hanches, diffèrent encore des hommes, en ce qu'elles portent presque sans cesse un ou deux enfants sur le dos, dans une espèce de sac, dont les bouts se nouent sur leur front. Qui a vu des bohémiennes et des bohémiens, a des idées très-rapprochées de cet attirail.

Telle est l'esquisse du tableau, et je le montre du beau côté. Car si l'on veut le voir tout entier, il faut que j'ajoute que, dès le matin, hommes et femmes vaguaient dans les rues avec le but unique de se procurer l'eau-de-vie; que vendant d'abord les peaux de leur chasse, puis leurs bijoux, puis leurs vêtements, ils quêtaient ensuite comme des mendiants, ne cessant de boire jusqu'à perte absolue de facultés. Tantôt c'étaient des scènes burlesques, comme de tenir la tasse à deux mains pour y boire à la manière des singes; puis de relever la tête avec des éclats de joie, et de se gargariser de la liqueur délicieuse et funeste; de se passer le vase de l'un à l'autre avec de bruyantes invitations; de s'appeler à tue tête, quoiqu'à trois pas seulement de distance; de prendre leurs femmes par la tête et de leur verser de l'eau-de-vie dans la gorge avec de grossières caresses, et tous les gestes ridicules de nos ivrognes de place. Tantôt succédaient des scènes affligeantes, comme de perdre finalement tout sens, toute raison; de devenir furieux et stupides, de tomber ivres-morts dans la poussière ou dans la boue, pour y dormir jusqu'au lendemain. Je ne sortais pas le matin sans les trouver par douzaines dans les rues et chemins autour du village, vautrés littéralement avec les porcs. Heureux si, chaque jour, il n'arrivait pas des querelles et des batteries à coups de couteaux ou de casse-têtes qui, année commune, produisent dix meurtres. Le 9 août, quatre heures du soir, à vingt pas de moi, un sauvage poignarda sa femme de quatre coups de couteau. Quinze jours auparavant, même accident était arrivé, et cinq semblables l'année précédente. De là des vengeances immédiates ou dissimulées des parents et de la famille, causes renaissantes d'assassinats et de guet-apens. J'avais d'abord eu l'intention d'aller vivre quelques mois avec eux et chez eux, pour les étudier, comme je l'ai pratiqué envers les Arabes bédouins; mais lorsque j'eus vu ces échantillons de leurs mœurs domestiques; lorsque divers habitants du *Poste*, qui leur servent d'aubergistes, et vont traiter parmi eux, m'eurent attesté que le droit d'hospitalité n'existait point chez eux comme chez les Arabes; qu'ils n'avaient ni subordination ni gouvernement; que le plus grand chef de guerre ne pouvait, même en campagne, frapper ni punir un guerrier, et qu'au village il n'était pas obéi par un autre enfant que le sien; que dans ces villages ils vivaient isolés, pleins de méfiances, de jalousies, d'embûches secrètes, de *vindettes* implacables; qu'en un mot leur état social était celui de l'anarchie et d'une nature féroce et brute, où le besoin et la force constituent le droit et la loi; que d'ailleurs ne faisant point de provisions, un étranger était exposé à manquer de tout nécessaire, de toute ressource, je sentis la nécessité de renoncer à mon projet. Mon plus vif regret fut de ne pas acquérir quelques notions sur leur langage, et de n'en pouvoir obtenir un vocabulaire; livre dont j'avais indiqué ailleurs [1] l'importance chez les peuples qui n'ont pas d'autres monuments. Le missionnaire dont j'ai parlé, M. l'abbé R.... ne me laissa aucun espoir à cet égard. Lui-même avait fait des tentatives, et avait rencontré des obstacles insurmontables : encore que plusieurs habitants du Poste entendissent la langue de quelques tribus, leur prononciation était si défectueuse, ils avaient si peu d'idées d'aucune règle de grammaire, qu'il lui fut impossible d'en tirer parti. Il m'en convainquit dans une conférence que voulut avoir avec moi un chef des *Ouyas*, ancien et constant ami des Français. Nous ne pûmes jamais astreindre l'interprète canadien à traduire littéralement et phrase à phrase. — Il résulta de toutes mes informations sur cette matière, que la personne la plus capable et presque la seule capable de remplir mes vues était un Américain nommé M. Wels, qui, enlevé par les sauvages à l'âge de treize ans, et adopté par eux, avait appris plusieurs de leurs dialectes avec les moyens que lui donnait une bonne éducation assez avancée. Depuis que les sauvages avaient été battus et soumis par le général Wayne (août 1794),

[1] Les sauvages appellent *peau rouge* celle de daim, dont la chasse tombe en juillet et août.

[2] En anglais, *leguins* (*jambières*) : les chaussons s'appellent *mocassons*.

[1] Voyez la cinquième séance de mes leçons d'histoire professées à l'école normale.

M. Wels avait eu la faculté de rentrer dans son pays natal : il servait dans ce moment d'interprète au général Wayne, qui concluait, au fort Détroit, un traité définitif avec plus de 700 sauvages réunis en grand conseil. Tout cela s'accordait fort bien avec mon projet de me rendre par le lac Érié à Niagara : je retournai donc sur mes pas à Louisville, traversai le *Kentucky* par Francfort, sa capitale; par Lexington, qui n'avait pas une maison en 1782, et qui en a près de 500, la plupart en briques bien bâties; de là je me rendis à Cincinnati, où, profitant d'un convoi d'argent qui se rendait à Détroit, je pus commodément, grâce au major Swan, suivre la route militaire que venait de tracer l'armée du général Wayne à travers une forêt de 100 lieues, où nous ne trouvâmes de gîtes que 5 forts palissadés, nouvellement construits. L'accueil que me fit ce général me donna lieu de croire que j'avais atteint mon but au delà de mon espoir; mais le tribut que je payai aux fièvres du pays et de la saison me priva de tous mes avantages. Il fallut me résoudre à profiter d'un vaisseau unique pour passer le lac avant l'hiver, et revenir à Philadelphie. La fortune capricieuse m'y attendait pour m'y satisfaire à moins de frais : elle y amena, l'hiver suivant (1797-98), M. Wels, accompagnant un chef de guerre des Miâmis, célèbre chez les sauvages sous son nom de *Michikinakoua*, et chez les Anglo-Américains sous celui de *Petite-Tortue*, qui en est la traduction. Il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la défaite du général Saint-Clair en 1791; et si l'on eût suivi son plan de ne combattre le général Wayne qu'en interceptant ses convois, il eût également détruit cette armée, ainsi que je l'ai entendu exprimer à des officiers d'un mérite et d'un grade distingués. Après avoir été un ennemi redoutable aux États-Unis, *Petite-Tortue*, convaincu de l'impuissance finale de leur résister, a eu le bon esprit de porter sa tribu à une capitulation raisonnable : par un degré d'intelligence plus remarquable, il a senti la nécessité de la faire vivre d'agriculture au lieu de chasse et de pêche, comme vivent les sauvages. C'était dans ce dessein qu'il venait à Philadelphie solliciter le congrès et la bienfaisante société des *Amis* [1], de lui procurer les moyens d'exécuter cette louable entreprise. Il avait d'ailleurs été inoculé de la petite-vérole dès son arrivée, et il demandait à la médecine, contre la goutte et les rhumatismes dont il était attaqué, des secours que le gouvernement s'empressa de lui procurer. Cet incident me présenta une occasion plus heureuse que je ne l'avais espérée, en m'offrant non-seulement une bouche interprète pour communiquer mes idées, mais encore une bouche indigène pour me fournir les sons dans toute leur pureté. Je me fis donc introduire auprès de M. Wels et du chef sauvage; je leur expliquai mon plan avec ses motifs; et ayant obtenu leur agrément, j'employai 9 à 10 séances, dont je pus jouir dans les mois de janvier et de février 1798, à dresser le vocabulaire que je publie : il fut la base de mon travail; mais par épisodes de conversation, il s'y mêla beaucoup de notes curieuses que je recueillis avec d'autant plus de soin, que les faits venant sans préparation, étaient par cela même moins suspects d'altération, et que l'habitude de me voir, jointe à ma qualité de Français, diminua dans *Petite-Tortue* cet esprit de méfiance et de soupçon que portent les sauvages dans tous leurs discours. Chaque jour, après notre séance, j'écrivis ce qui m'avait paru le plus intéressant; et ce sont ces observations qui, réunies à celles que dans mes voyages j'avais recueillies des témoins les plus judicieux, forment aujourd'hui le texte que j'ai mis en ordre. Mon dessein n'est pas et n'a pu être de traiter généralement des sauvages : un tel plan serait d'une trop vaste étendue, puisqu'il existe une très-grande différence de genre de vie, d'habitudes et de mœurs, entre les sauvages de divers climats, des pays chauds ou des pays froids, boisés ou découverts, féconds ou stériles, arides ou baignés d'eau. Je me borne uniquement aux sauvages de l'Amérique du nord, avec l'intention de fournir, dans cette question obscurcie par des paradoxes, le contingent de mon témoignage sur ce que j'y ai vu et reconnu de plus certain et de mieux prouvé en faits. Je suppose même que mon lecteur n'est point novice en cette matière, et qu'il a lu les relations des voyageurs qui, depuis 40 ans, ont visité et décrit ces contrées [1].

Notre premier entretien débuta par des renseignements sur le climat et le sol des *Miâmis*. M. Wels me dit que cette tribu vivait sur les branches nord de la *Wabash*; que son langage se parlait chez toutes les peuplades ré-

[1] Vulgairement appelés les *Quakers*, société dont on a peut-être trop dit de bien en Europe, et trop de mal aux États-Unis (à cause des nègres), mais qui, tout bien considéré, me parait la secte religieuse dont la morale théorique et pratique est la plus favorable à l'amélioration de la société et de la condition humaine en général. L'on peut dire que tout ce qu'il y a de bons établissements de bienfaisance, de bons règlements administratifs en Pensylvanie, est son ouvrage; et il ne lui manque que d'introduire dans son plan d'éducation plus de connaissances physiques, pour mériter d'être l'*église* de tous les hommes raisonnables. Comment des *dévots* peuvent-ils appeler *profane* l'étude des ouvrages *de Dieu?*

[1] Tel est le capitaine Carver, voyageur en 1768, dont nous avons une bonne traduction en 1784, un vol. in-8°. L'auteur parait avoir été un peu crédule et très-vaniteux; mais malgré son penchant pour les sauvages, qui avaient flatté sa vanité, on voit dans ses récits de la droiture et de la bonne foi. Les aveux qu'il fait de son peu d'instruction, et de son incapacité à rédiger une grammaire et un dictionnaire sauvage, me font beaucoup douter qu'il soit le rédacteur de son ouvrage, et je pense que ce service lui a été rendu par son éditeur, comme il est arrivé chez nous à un autre voyageur connu.

Un second voyageur est Jean Long, Anglais, commis et facteur pendant 20 ans dans la traite des pelleteries du Canada : il a publié ses voyages in-4° en 1791 : ils ont été traduits et publiés in-8° en 1793. Il est fâcheux que le traducteur se soit permis de supprimer les vocabulaires pour quelque économie de librairie. Cet ouvrage mérite réimpression avec corrections, car il est le plus fidèle tableau que je connaisse de la vie et des mœurs des sauvages et des trafiquants canadiens.

Un troisième est Bernard Romans.

Un quatrième est Umfreville. Je ne parle point du livre d'Adair sur les Creeks et les Chérokis, parce que, à quelques faits vrais, il a mêlé une foule de faits altérés ou faux, dans l'intention de prouver que les sauvages descendent des Juifs. Cette extravagante idée, qui d'ailleurs lui est commune avec plusieurs missionnaires, ne l'a conduit qu'à faire envisager sous un faux jour tout ce qui appartient aux sauvages. Ce n'est qu'avec de saines notions sur la nature de l'entendement humain, sur sa marche, et sur tous les principes qui gouvernent et modifient l'homme de la nature, que l'on peut bien étudier et suivre l'histoire des nations.

pandues le long de cette rivière jusque vers le lac de Michigan, telles que les *Ouyas*, *Péouryas*, *Piankichas*, *Poteouatamis*, *Kaskaskias*, et les Indiens de la *longue île;* qu'il a beaucoup d'affinité avec celui des *Chipéwas*, des *Outaouas*, des *Chaûnis*, qui ne diffèrent que comme dialectes; mais il est tout à fait distinct du *Delaouaise;* le son nasal est fréquent dans le Miâmi, et je crus à la première fois entendre du turc. M. Wels m'ajouta que leur pays était partie boisé, partie en *prairies*, et sensiblement plus froid que le Poste-Vincennes. Ayant quitté ce dernier lieu après un dégel complet, il avait retrouvé la même neige 50 lieues plus nord, sans avoir remarqué d'élévation montueuse dans le terrain. L'air à Philadelphie lui semblait moins piquant. Les vents régnants aux Miâmis sont presque les mêmes qu'à la côte Atlantique; en hiver nord-ouest rapide, clair et tranchant; rare et doux en été. Alors domine le sud-ouest chaud, nuageux, quelquefois orageux. Le sud est le grand pluvieux; le nord, le grand neigeux en hiver, mais en été clair et doux. Le sud est rare, le nord encore plus. Le sol est fertile, le maïs plus beau, la chasse plus abondante que sur toute la côte Atlantique. Aussi les naturels, surtout les *Poteouatamis*, sont-ils une race grande et belle (et moi-même j'en puis dire autant des *Chaûnis* du fort Miâmi, dont les femmes m'ont étonné par leur taille, mais nullement par leur beauté).

Pendant ce temps, j'avais observé *Petite-Tortue*, qui faute d'entendre l'anglais ne prenait point part à l'entretien; il se promenait en s'épilant les poils de la barbe, et même des sourcils; il était vêtu à l'américaine, en habit bleu, pantalon, et chapeau rond. Je lui fis demander comment il se trouvait de cet habillement si différent au sien : « L'on est d'abord gêné, dit-il; puis l'habitude vient, et « comme cela garantit du froid et du chaud, on le trouve « bon. » Il avait retroussé ses manches; je fus frappé de la blancheur de sa peau entre le pli du coude et le poignet. J'y comparai la mienne; elle n'en différait point. Le hâle avait bruni le dessus de mes mains autant que les siennes, et nous paraissions tous deux avoir une paire de gants. Je trouvai sa peau très-douce au toucher; en tout, la peau d'un Parisien. Alors s'engagea entre nous une longue discussion sur la couleur des sauvages, cette couleur dite de cuivre rouge, que l'on prétend leur être innée comme le noir aux Africains, et les constituer une race distincte. Les faits résultants de cette discussion furent : « Que les sau« vages se désignent eux-mêmes par le nom d'*hommes rou« ges;* qu'ils estiment, comme de raison, leur couleur plus « que le blanc; que cependant ils naissent blancs comme « nous [1]; que dans l'enfance ils sont tels [2], jusqu'à ce qu'ils « aient été brunis par le soleil et par les graisses et les sucs « d'herbes dont ils s'oignent; que les femmes même ont « toujours blanche la portion de la ceinture, des hanches « et des cuisses, qui ne cesse pas d'être couverte de vête« ments; en un mot, qu'il est radicalement faux que cette « couleur, prétendue cuivrée, soit innée, ni qu'elle soit la « même pour tous les indigènes de l'Amérique du nord; « qu'au contraire elle varie de nation à nation, et qu'elle est « un de leurs moyens de se reconnaître. »

[1] Le nègre aussi; mais il noircit dans les 24 heures

[2] C'est ce que dit Oldmixon, tome I, page 286

J'observai que M. Wels, qui vit depuis quinze années chez eux et comme eux, avait leur teint et non celui des Américains; et quant à la vraie nuance de ce teint, elle m'a paru couleur de suie ou de jambon fumé, nettoyé et luisant, parfaitement semblable au teint de nos paysans de la Loire et du bas Poitou, qui, comme les sauvages, vivent d'un air chaud et un peu marécageux; semblable encore au teint des Espagnols andalous. Sur cette remarque que je communiquai, *Petite-Tortue* répondit : « J'ai vu « des Espagnols de Louisiane, et n'ai trouvé entre eux « et moi aucune différence de couleur; pourquoi y en au« rait-il? Chez eux comme chez nous, elle est l'ouvrage du « *père des couleurs*, le soleil qui nous brûle. Vous-mêmes, « blancs, comparez la peau de votre visage à celle de votre « corps. » Et cela me rappela qu'au retour de Turkie, quand je quittai le turban, une moitié de mon front audessus des sourcils était presque bronzée, tandis que l'autre près des cheveux était blanche comme le papier. Si, comme la physique le démontre, il n'y a de couleur que par la lumière, il est évident que les diverses couleurs des peuples ne sont dues qu'à diverses modifications de ce fluide avec d'autres éléments qui agissent sur notre peau, et qui même la composent. Tôt ou tard il sera démontré que le noir des Africains n'a pas d'autre origine [1].

Les traits de *Petite-Tortue* me frappèrent par leur ressemblance avec ceux de cinq Tartares chinois qui étaient venus à Philadelphie, à la suite de l'ex-ambassadeur hollandais Vanbraam. Cette ressemblance des Tartares avec les sauvages de l'Amérique du nord a frappé tous ceux qui ont vu les uns et les autres; mais peut-être s'est-on trop pressé d'en induire que ceux-ci sont originaires d'Asie. Comme les sauvages ont des idées de géographie, je communiquai à *Petite-Tortue* nos systèmes sur cette question; et pour les lui faire mieux entendre, je lui portai une mappemonde comprenant la partie orientale d'Asie et le nordouest d'Amérique. Il reconnut fort bien les lacs du Canada, Michigan, Supérieur, et les fleuves Ohio, Wabash, Missisipi, etc.; il examina le reste avec une curiosité qui me prouva la nouveauté du sujet pour lui. Mais l'astuce d'un sauvage est de ne jamais marquer de surprise. Quand je lui eus expliqué les moyens de communication par le détroit de *Baring* et par les îles *Aléutiennes :* « Pourquoi, me dit-il, « ces *Tartares*, qui nous ressemblent, ne seraient-ils pas « venus d'Amérique? y a-t-il des preuves du contraire? ou « bien pourquoi ne serions-nous pas nés chacun chez nous? » Et en effet, ils se donnent une épithète qui signifie *né du sol* [2] (*Metokthenìaké*). Je n'y vois pas d'objection, lui dis-je; mais nos *robes noires* ne veulent pas le permettre [3]. Il y a seulement la difficulté d'imaginer comment les races quelconques ont commencé. Il me semble, dit-il en sou-

[1] Chaque jour de nouveaux faits, en apparence bizarres, viennent fournir de nouveaux moyens de solution; l'un des plus remarquables est le cas du Nègre virginien, appelé *Henry Moss*, originaire du Congo, troisième génération, lequel, dans l'espace de 6 à 7 ans, est devenu *homme blanc*, à cheveux longs, lisses et châtains, comme un Européen : c'est lui dont Liancourt parle, tome V, page 124. J'ai vu un procèsverbal authentique de sa transmutation de peau.

[2] Le *k* est jota, et le *th* a la valeur anglaise.

[3] C'est ainsi qu'ils désignent les missionnaires.

riant, que c'est tout aussi obscur pour les *robes noires* que pour nous.

J'ai dit que ces sauvages d'Amérique ressemblent aux Tartares; mais pour que cette assertion ait toute sa précision, il est nécessaire d'y faire une exception; car les Eskimaux qui habitent le nord vers la mer Glaciale, ne sont point *Tartares;* et la race d'hommes *aux yeux gris* qui peuplent l'archipel de Noutka-Sund et tous les rivages adjacents, sont également une race distincte. C'est à celle qui habite le reste du continent, et qui forme l'immense majorité, qu'appartient le caractère *tartare;* et ici je mets encore les Kalmouks à part, car les sauvages n'ont pas, comme eux, le nez écrasé, ni toute la face aplatie. En général, leurs traits sont : un visage triangulaire par le bas et presque carré par le haut; le front bien pris; les yeux très-noirs, enfoncés, vifs, plutôt petits que grands; les pommettes des joues un peu saillantes; le nez droit; les lèvres plutôt fines qu'épaisses; les cheveux noirs jais, lisses, plats, sans aucun exemple d'un blond; le regard soupçonneux et décelant un fond de férocité. Telle est en général leur physionomie, qui se modifie ensuite selon les peuplades et les individus. Au Poste-Vincennes et au Détroit, je remarquai beaucoup de leurs figures, qui me rappelèrent celles des *fellahs* d'Égypte, et même de plusieurs *Bédouins :* outre la couleur de la peau, la qualité des cheveux et plusieurs autres traits, ils ont cela de commun avec les uns et les autres, que la bouche est taillée en requin, c'est-à-dire, les côtés plus abaissés que le devant, et que les dents, petites, blanches, et très-bien rangées, sont aiguës et tranchantes comme celles des chats et des tigres [1]. La raison naturelle de ces formes ne serait-elle pas leur habitude de mordre à plein morceau, sans jamais user de couteau? Cette habitude donne évidemment aux muscles une attitude qu'ils finissent par retenir, et cette attitude finit aussi par modifier les solides. En partant de cette idée, la ressemblance des traits entre des peuples, surtout sauvages, très-distants, n'est pas une preuve d'origine ou de parenté aussi certaine qu'on veut le dire; car il pourrait très-bien arriver que ce fût l'analogie des influences du climat, du sol, des aliments, des habitudes, en un mot, de tout le régime, qui fût la cause de la ressemblance des corps et des physionomies. Je ne dis rien de leurs femmes, parce que leurs traits ne m'ont point paru différents. Je ne m'oppose point d'ailleurs à ce qu'il y en ait de jolies, comme le prétendent quelques voyageurs. En voyage, l'appétit donne souvent du goût à des mets que l'on trouverait insipides ailleurs. Je dirai très-peu de chose aussi de l'usage qu'a la tribu des *Chactâs,* de donner au crâne des enfants nouvellement nés la forme d'une pyramide tronquée, en pressant leur tête encore molle avec un moule fait de petites planchettes : cette bizarre pratique est si efficace, que la nation entière est reconnue à sa *tête plate,* qui est devenue son épithète.

Quelques écrivains même de mérite ont prétendu que tous les sauvages se ressemblaient si fort, que l'on avait peine à les distinguer les uns des autres. Sûrement ces écrivains diraient aussi que tous les nègres et tous les moutons se ressemblent; mais cela prouve seulement qu'ils n'ont pas regardé de si près que le berger et le marchand d'esclaves. « De nation à nation, me dit *Petite-Tortue,* « nous nous reconnaissons au premier coup d'œil : le visage, « la couleur, la taille, les genoux, les jambes, les pieds sont « pour nous des indices certains; la piste distingue non-seu- « lement les hommes, les femmes et les enfants, mais en- « core les peuplades. Vous autres blancs, vous êtes frap- « pants avec vos pieds en dehors : nous les portons tout « droits pour trouver moins d'obstacles dans les broussail- « les. Quelques peuples les portent plus en dedans, ont le « pied plus large, plus court, appuient plus du talon, ou de « l'orteil, etc. »

Ce sont sans doute les mêmes écrivains, ou de semblables, qui ont accrédité dans le monde l'erreur que les sauvages n'ont point de barbe : il est vrai qu'ils n'en montrent point; mais c'est parce qu'ils prennent un soin particulier, continuel, presque superstitieux, de se l'arracher et de s'épiler tout le corps. C'est le témoignage unanime de tous les voyageurs qui les ont bien observés, tels que Bernard Romans, Carver, Jean Long, Umfreville, etc. : l'auteur du *British-Empire* qui, en 1707, écrivait sur la foi des meilleurs témoignages, Oldmixon dit, tome I, page 286 : « Les « Indiens n'ont point de barbe, parce que pour l'extirper « ils usent de certaines recettes qu'ils ne veulent pas com- « muniquer. » L'expérience a fait connaître que ces recettes étaient de petites coquilles avec lesquelles ils la pincent : depuis qu'ils ont connu les métaux, ils ont imaginé de rouler un fil de laiton sur un bois rond, de la grosseur du doigt, et d'en faire une spirale ou boudin à ressort, qui saisit entre ses plis et arrache une quantité de poils à la fois. Il est inconcevable que le baron *Lahontan* chez nous, et lord *Kaims* chez les Anglais, aient ignoré ou nié un fait si général; mais il est tout simple que le paradoxal docteur *Paw* se soit emparé de cette anomalie pour en étayer l'édifice de ses rêveries. *Petite-Tortue* et M. *Wels* ne me laissèrent aucun doute sur cette question : le premier s'amusait sans cesse à s'arracher même les poils des sourcils, comme les Turks s'amusent à rouler leur barbe. Il ne serait pas étonnant que cet exercice, continué sur plusieurs générations, affaiblît les racines de la barbe. Quant aux poils du corps, j'ai vu moi-même à plusieurs sauvages, ceux des aisselles longs et droits à m'étonner. Serait-ce parce qu'étant exposés à l'air, ils croissent plus en liberté? cette idée d'arracher la barbe a-t-elle eu pour cause première l'intention d'ôter à l'ennemi une prise dangereuse sur la figure? Cela me semble probable.

L'on vante avec raison la taille des sauvages : elle est en général svelte et bien prise, plus grande, plus forte chez ceux qui ont un sol arrosé et fertile comme ceux de la Wabash; plus mince, plus courte chez ceux qui ont un mauvais sol, comme tous ceux du Nord, passé le 45°. Mais si l'on ne voit jamais parmi eux ni boiteux, ni manchot, ni bossu, ni aveugle, avant d'en tirer des inductions trop favorables pour leur genre de vie, il est bon d'observer que tout sujet né faible périt nécessairement de bonne heure par l'effet des fatigues. Il arrive même que les parents délaissent ou détruisent l'enfant mal conformé, qui leur serait à charge. Ainsi la loi de Lycurgue à Sparte se trouve en activité chez les sauvages, non par transmission ou communication, mais par identité

[1] Aussi percent-elles si facilement aux enfants, qu'ils n'éprouvent jamais de maux de dents.

de circonstances; parce que chez les peuples pauvres, faibles et toujours en guerre, il n'y a pas de superflu pour nourrir des bras inutiles. C'est par la suite de cette pauvreté que chez beaucoup de sauvages, particulièrement au nord du lac Supérieur, quand les vieillards deviennent à charge, *on les envoie vivre dans l'autre climat*, c'est-à-dire qu'on les tue, comme il se pratiquait chez des sauvages de la mer Caspienne et de la Scythie, selon le récit d'Hérodote. Et pour prouver combien est misérable la vie sauvage, c'est eux-mêmes ordinairement qui demandent à cesser d'exister. Si par accident de maladie ou de guerre un sauvage est mutilé, c'est un homme perdu. Comment un invalide pourrait-il résister à un ennemi muni de tous ses membres? comment pourrait-il chasser, pêcher, se procurer une subsistance quelconque, que personne, à défaut de lui-même, ne lui donnera? Car chez eux personne n'a et ne peut avoir de réserves, et dans ce genre de vie, chacun est réduit à ses propres moyens casuels et variables. Par ces mêmes motifs, l'on ne voit chez eux ni hernies, ni maladies chroniques : « Sois fort ou meurs, » semble leur dire la nature sauvage qui les environne, et qui dans sa dureté ne laisse pas même l'égalité du choix, puisqu'elle-même souvent rend les obstacles plus grands que la force.

L'on a aussi vanté la santé robuste des sauvages : sans doute l'habitude de toute intempérie donne à leur constitution une vigueur que l'on n'attend pas de la vie efféminée des cités; mais pour apprécier leurs avantages à cet égard, il faut observer que leur manière de vivre les soumet à des irrégularités et à des excès incompatibles avec une santé constante et un tempérament vraiment robuste. Haïssant la vie agricole, sédentaire et captive, préférant la vie vagabonde et aventurière de la chasse et de la pêche, ils n'ont et ne peuvent avoir de magasins ni de provisions durables : par conséquent ils sont exposés à de dures alternatives de famine et de satiété : quand le gibier abonde, quand ils peuvent chasser sans crainte de surprise, c'est un temps de jouissance et de gloutonnerie; mais lorsque le gibier manque plusieurs jours de suite, comme il arrive chaque hiver, ou qu'ils n'osent s'écarter de crainte de l'ennemi, alors ils sont souvent réduits à vivre comme des loups, d'écorces d'arbres ou de bulbes terrestres. Ils ont bien imaginé, et je crois depuis peu de temps, de sécher les viandes et de les réduire en poudre très-fine; mais jamais ces secours ne sont capables de durer toute une saison. Qu'après de violents jeûnes, il leur tombe une proie, un daim, un ours, un bison, ils s'asseyent dessus comme des vautours, et ne cessent de dépiécer et de dévorer le cadavre, jusqu'à ce qu'ils tombent suffoqués d'aliments. Cet usage en fait des guides intraitables dans tout voyage régulier. Ce qu'en de telles occasions leur estomac engloutit, serait une chose incroyable, si des témoignages authentiques et nombreux n'excluaient tout doute : il est notoire sur toutes les frontières que deux sauvages affamés feront aisément, en un seul repas, disparaître un daim tout entier, et ne seront pas encore rassasiés. Cela rappelle ces *héros* de la guerre de Troie, qui dévoraient des agneaux et des moitiés de veaux ; et cela nous prouve que ces héros n'étaient que des sauvages vivant dans des circonstances semblables. Or de tels excès ne peuvent manquer de produire des désordres de santé : aussi est-il maintenant constaté que les sauvages sont sujets aux maux d'estomac, aux fièvres bilieuses, aux intermittentes, aux phthisies et aux pleurésies. Les fractures et les luxations ne sont pas rares chez eux ; mais ils les remettent assez bien. Les rhumatismes les fatigueraient davantage s'ils n'avaient pas l'usage des fumigations, au moyen des cailloux ardents. L'on sait les ravages qu'exerce la petite vérole, sans doute par l'obstacle qu'oppose à l'éruption une peau endurcie. M. Jefferson leur procurera un bienfait immense en leur faisant enseigner l'art de la vaccine, ainsi que l'ont publié les journaux. Depuis quelques années, des missionnaires quakers et moraves, qui ont succédé aux jésuites, nous ont appris que les tribus converties par ceux-ci étaient devenues plus robustes, portaient de plus lourds fardeaux, étaient moins souvent malades; et ils ont très-bien vu que la raison en était le régime plus régulier, la nourriture plus égale, auxquels on les avait assujettis. Un autre fait également notoire, est que tout Européen qui s'est adonné à la vie sauvage est devenu plus fort, en a mieux supporté tous les excès que les sauvages mêmes. La supériorité des Virginiens et des Kentockois sur eux a été constatée, non-seulement de troupe à troupe, mais d'homme à homme dans toutes les guerres. Je ne citerai pas, en preuve de faiblesse, le battement du pouls, que M. le docteur *Rush* prétend être plus lent chez les sauvages : car dans le même temps et sur les mêmes individus, M. le docteur Barton n'observait rien de semblable; et le pouls de *Petite-Tortue* m'a paru tout à fait semblable au mien. Je ne citerai pas non plus la faiblesse de leurs appétits vénériens, parce qu'elle tient à une cause tout à fait différente. C'est par principe, par nécessité de conservation, que le sauvage est continent et presque chaste : la moindre perte de ses forces par la débauche, pourrait lui coûter la vie dès le lendemain, en diminuant ses moyens de défense ou de résistance dans une attaque de la part des hommes ou de la nature.

En traitant des inconvénients de la vie sauvage, je demandai à M. Wels s'il était vrai que beaucoup de blancs la préférassent, et pourquoi ils la préféraient à la vie que nous appelons civilisée. Sa réponse, qui fut longue et détaillée, s'accorda avec tout ce que j'ai appris en Kentucky, au Poste-Vincennes et à Détroit, de personnes sensées et expérimentées. Le résultat unanime des faits est « que les « Canadiens, c'est-à-dire le sang français, fournissent plus « de ces sujets que les Américains, c'est-à-dire que le sang « allemand et anglais. Ces derniers ont pour les sauvages « une antipathie naturelle, que les cruautés des Indiens « sur les prisonniers ont encore exaltée. Les Anglo-Américains répugnent à mêler leur sang avec les *sauvagesses*, tandis que pour les Canadiens c'est une friandise « de libertinage. Néanmoins, le goût de la vie sauvage a « moins lieu chez les hommes faits que chez les jeunes « gens au-dessous de 18 ans : parmi les Américains, ceux-« là seulement s'y attachent, qui ont été enlevés prisonniers « en bas âge; parce que l'excessive liberté qu'elle leur « procure pour s'amuser, jouer et courir, plaît bien plus « aux enfants que la contrainte des écoles dans les bourgs,

« et que les punitions que l'on y inflige à leur paresse. « L'enfance, comme l'on sait, ne respire que dissipation et « désœuvrement. Il faut des années pour lui faire contrac- « ter l'habitude du travail et de l'étude; il ne faut que « quelques jours de congé pour lui donner celle de l'indé- « pendance et de l'oisiveté. Il paraît que ce sont là les « deux penchants naturels de l'homme auxquels il revient « machinalement. Quant aux adultes, surtout Américains, « pris et adoptés par les sauvages, presque aucun ne peut « s'habituer à leur vie : moi-même, dit M. Wels, quoique « emmené à l'âge de 13 ans (il m'a paru en avoir 32), puis « adopté, bien traité, jamais je n'ai pu perdre le souve- « nir des jouissances sociales que j'avais déjà goûtées. A « l'égard de ceux qui de plein gré passent chez les sau- « vages, et la plupart sont des Canadiens, ce sont en « général de mauvais sujets, libertins, paresseux, de « tempérament violent ou de peu d'intelligence. L'espèce « de crédit qu'ils acquièrent chez les sauvages flatte leur « amour-propre, en même temps qu'une vie licencieuse « avec les *spaws* ou *sauvagesses* séduit la passion domi- « nante de leur fougueuse jeunesse; mais lorsqu'ils vieil- « lissent, réduits à l'extrême misère, ils ne manquent « presque jamais de se rapatrier, déplorant trop tard leurs « écarts. Parmi nous, dit M. Wels, pour peu que l'on « ait d'industrie, l'on se procure au présent une vie com- « mode, et l'on se prépare pour l'avenir des douceurs dont « la vieillesse fait sentir tout le prix. On crée une ferme, « on élève des enfants qui, lorsqu'on est impotent, vous « closent doucement les yeux. Dans l'état sauvage, au « contraire, toute jouissance se borne à boire, à manger « (encore pas toujours), à chasser; toute carrière d'am- « bition se réduit à être un grand guerrier, célèbre chez « 5 ou 600 hommes. L'âge vient, les forces baissent, « la considération décline, et l'on finit par les infirmités, « le mépris, l'extrême misère, et la nécessité ou le « besoin de se faire tuer. L'Indien n'en peut jamais em- « ployer un autre à son service : chez eux, obéir et servir, « même de bon gré, est une sorte d'opprobre réservé aux « femmes. Un grand guerrier ne doit rien faire que combattre « et chasser. Les femmes portent tout le fardeau du mé- « nage, du labourage, s'il y en a, et en voyage du trans- « port des enfants et des ustensiles. Ce sont littéralement « des bêtes de somme. Elles n'héritent pas même des maris : « que demain *Petite-Tortue* retourne chez lui et meure, « tous les présents qu'il a reçus, habits, chapeaux, colliers, « seront partagés, presque pillés; rien ne passera à ses « enfants. C'est un usage de sa tribu, commun à bien « d'autres : vivants, ils ont la propriété de leurs meubles, « armes et bijoux; mais comme à leur mort leurs couteaux, « leurs pipes même ne passent point aux enfants, l'on « peut dire qu'ils n'en ont que l'usufruit. Encore moins « connaissent-ils de propriété foncière en maisons et en « terres : ainsi toute l'ambition du sauvage est concentrée « dans un petit cercle de besoins, plutôt défensifs qu'ex- « tenseurs de son existence. Cette existence, sans cesse « menacée, est elle-même concentrée au présent. La pos- « sibilité de périr à tout instant est la plus constante, la « plus radicale des pensées du sauvage; il use de la vie « comme d'un meuble prêt à se briser à toute heure par « la foule des accidents qui l'entourent. Familiarisé dès « l'enfance avec cette idée, il n'en est point affecté : c'est « la nécessité, il s'y résigne ou il la brave. Mais par une « conséquence naturelle, il n'est attaché à rien au monde « qu'à ses armes, et peut-être à un compagnon ou ami, « qui est pour lui un moyen additionnel de défense et de « conservation. Il caresse ses enfants, comme tout animal « caresse ses petits. Quand il les a ballottés, embrassés, il « les quitte pour aller à la chasse ou à la guerre sans y « plus penser; il s'expose au péril sans s'inquiéter de ce « qu'ils deviendront : ils lutteront contre le sort, contre la « nature; ils mourront jeunes ou vieux, peu importe, puis- « qu'il faut qu'ils meurent. Aussi le suicide n'est-il point « rare parmi eux; ils se tuent par dégoût de la vie, quel- « quefois par dépit amoureux, par colère contre un grand « affront qu'ils ne peuvent repousser. Ils vivent tout en « sensations, peu en souvenirs, point en espérances. S'ils « sont bien portants, ils folâtrent, dansent et chantent : « s'ils sont malades ou fatigués, ils se couchent, fument « et dorment; mais comme très-souvent leur repos et leurs « aliments ne sont point à leur disposition, il est difficile « de voir là de la liberté et du bonheur. »

Telle fut ce jour-là la substance de notre entretien, qui me frappa d'autant plus, qu'il était le résultat d'une expérience de 12 à 15 ans. Je voulais, par contre-partie, m'informer des motifs qui empêchent les sauvages de s'établir chez les blancs, et qui ont déterminé en plusieurs rencontres ceux que l'on y avait élevés à préférer le retour à leurs habitudes natives; le temps et la convenance me manquèrent; mais peu de jours après je fus plus heureux, et ce fut *Petite-Tortue* lui-même qui m'en développa les raisons.

Des quakers étaient venus lui faire visite, et entre diverses offres de service, ils lui proposèrent de rester aussi longtemps qu'il voudrait, même pour toujours, l'assurant qu'il ne manquerait de rien. Quand ils furent partis, je fis dire à *Petite-Tortue :* « Vous connaissez ces gens-là; ils « offrent peu et rarement, mais quand ils offrent, on y « peut compter. Qui vous empêcherait de rester chez les « blancs? N'êtes-vous pas mieux ici que sur la Wabash? » Il ne se pressa point de me répondre, selon le caractère froid et réservé des sauvages. Quand il eut un peu rêvé en se promenant et s'épilant, voici ce qu'il me dit : « Oui, je « me suis assez bien habitué à tout ceci; ces habits sont « chauds et bons à ma goutte; ces maisons garantissent « bien de la pluie, des vents, du soleil; on y a sous la « main tout ce qui est commode; ce marché (celui de la « rue *Seconde* était sous les fenêtres) fournit tout ce « qu'on désire, et l'on n'est pas obligé de courir après le « daim dans les bois. Au total, cela vaut mieux que chez « nous; mais ici, moi, je me trouve sourd et muet. Je ne « parle pas comme vous; je n'entends et ne puis me faire « entendre. — Quand je vais dans les rues, je regarde cha- « cun dans sa boutique occupé à un travail. L'un fait des « souliers, l'autre des chapeaux, l'autre vend de la toile, « et chacun vit de ce travail. Je me demande : Que sais-tu « faire de tout cela? Rien du tout. Je sais faire un arc, « une flèche, prendre du poisson, tuer du gibier, aller à « la guerre; mais de toutes ces choses aucune ne sert ici.

« Apprendre celles que l'on y fait serait long, difficile, incer- « tain. L'âge vient; si je restais avec les blancs, je serais « un meuble inutile aux miens, inutile aux blancs et à moi. « Que fait-on d'un meuble inutile? Il faut retourner chez « moi. »

Ce peu de mots bien analysés, contient la solution du problème. Pour toute transplantation, la langue est un obstacle majeur; car vivre dans un pays sans y pouvoir converser, est un état insupportable; apprendre cette langue est un travail d'esprit long et pénible. Longtemps après qu'on la parle, s'énoncer avec correction et à volonté est encore une difficulté sentie à chaque instant, et qui à chaque instant décourage. Cet obstacle vaincu, et il ne l'est jamais bien que par la jeunesse, il en reste trois autres puissants: 1° l'impression des habitudes premières de l'enfance, dont l'effet est tel, qu'après bien des observations, il me paraît certain que dès l'âge de cinq ans le système moral d'un homme a pris la direction et le pli qu'il conservera toute sa vie. Il y a développement selon les circonstances, mais il ne se produit rien de neuf dans le caractère; tout part d'un même fond; 2° la privation des parents et des amis, dont la fréquentation est un lien physique et moral; 3° l'échafaudage de travaux et de peines qu'exige notre état social de la part d'un sauvage, sans compter la difficulté physique de se soumettre à la vie contrainte et captive de nos cités, et de renoncer à ses habitudes insouciantes et vagabondes. Ces hommes sont réellement dans l'état des oiseaux et des animaux farouches, que l'on n'apprivoise jamais quand on les prend adultes. Les missionnaires ont fort bien senti cette vérité, et ils conviennent tous qu'on ne civilisera les sauvages qu'en commençant leur éducation dès l'enfance, dès la naissance, et en les prenant pour ainsi dire dans le nid, comme les petits oiseaux que l'on appelle *niais*. Ce penchant vers l'indépendance, qui est celui de la paresse et de l'oisiveté, est si naturel, que l'on a fait aux États-Unis l'observation suivante, savoir : que, parmi les artisans émigrants de l'Europe, tous ceux qui n'ont pas assez de moyens intellectuels pour se procurer de bons établissements dans les villes, se hâtent, sitôt qu'ils ont gagné une petite somme, d'acheter des terres dans l'intérieur, où elles sont à un demi-dollar ou un quart de dollar l'acre, pour s'y établir propriétaires libres; et parce que bientôt ils trouvent fort dure la vie d'abatteurs de bois, ils y mêlent la vie de chasseur et de pêcheur, c'est-à-dire, qu'ils deviennent demi-sauvages; mais de quel prix paye-t-on cette liberté sauvage? Nous en avons déjà quelques échantillons; continuons d'en examiner les détails.

« *Petite-Tortue*, me dit M. *Wels*, a toute raison de « penser comme il fait; s'il tardait de retourner chez lui, « il perdrait son crédit parmi ses compatriotes. Déjà ce « n'est qu'avec bien des ménagements qu'il peut le con- « server. En arrivant, il faudra qu'il reprenne d'abord le « costume et les usages indiens; qu'il ne dise pas trop de « bien des nôtres, de peur de choquer leur orgueil, qui est « extrême. Dans ces villages, la jalousie de chaque guerrier, « de chaque sauvage, rend la situation des chefs aussi délicate « que celle d'un chef de parti dans l'état le plus démocratique; « et le leur est en effet une démocratie extrême et terrible. « Cet homme a chez lui de bons vêtements, du thé, du « café; il a même une vache; sa femme fait du beurre; « mais il se garde d'user de ces douceurs, il les réserve « pour la réception des étrangers blancs. Dans les premiers « temps où il eut une vache, elle lui fut tuée de nuit, mé- « chamment, et il dut feindre de ne pas connaître l'auteur, « et de la croire malade. » Quoi! repris-je avec l'air de l'étonnement, est-ce que *ces hommes de la nature* connaissent l'envie, la haine, les basses vengeances? Nous avons chez nous de brillants esprits qui assurent que ces passions ne naissent que dans nos sociétés civilisées. — Eh bien! répondit M. *Wels*, qu'ils viennent passer trois mois chez les sauvages, et ils s'en retourneront convertis. Alors il me confirma tout ce que j'avais appris au Poste-Vincennes et en Kentucky, de la vie anarchique et tracassière des peuplades, soit errantes, soit sédentaires. Il m'observa que les vieillards assemblés n'avaient aucun pouvoir coërcitif sur les jeunes; que le premier jeune guerrier mutin ou superstitieux pouvait en un matin ameuter une jeunesse toujours turbulente, parce qu'elle est oiseuse, et déterminer une guerre qui compromettait toute la peuplade; que de tels accidents n'avaient pas seulement pour cause l'ivresse, et par conséquent le commerce avec les blancs, mais des idées superstitieuses communes à tous les sauvages, et une certaine inquiétude d'esprit et de corps, une soif particulière de sang tenant de la nature des tigres et des bêtes féroces. Il me donna des détails curieux sur toutes les petites tracasseries de village et de voisinage, sur les grandes et fortes animosités qui en résultaient, ainsi que sur les haines implacables pour le moindre affront et sur les *vindettes* ou vengeances de talion pour toute mort ou mutilation. J'en avais eu un exemple saillant sous les yeux au fort Miâmi, dans la personne du chef célèbre *Blue-Jockey*; ce sauvage s'étant enivré, en rencontra un autre à qui il gardait haine depuis 22 ans. Se voyant seul, il profita de l'occasion, et le tua. Le lendemain, toute la famille en armes de demander sa mort. Il vint au fort Miâmi trouver le capitaine Marshal, commandant, de qui je tiens le fait, et il lui dit: « Qu'ils veuillent me tuer, cela est juste; mon cœur « a éventé son secret; la *liqueur m'a rendu fou*, mais « tuer mon fils, comme ils en menacent, cela n'est pas « juste. Père, voyez si cela peut s'arranger. Je leur donnerai « tout ce que je possède : deux chevaux, mes bijoux d'or et « d'argent; mes plus belles armes, excepté une paire. S'ils « ne veulent pas accepter, qu'ils prennent jour et lieu, je « me rendrai seul, et ils me tueront. »

Cette loi du talion se trouve chez tous les peuples barbares, c'est-à-dire sans gouvernement régulier, parce qu'à défaut de l'autorité publique, elle est le seul préservatif des individus et des familles. Imaginer que ce soit une transmission ou une communication des Hébreux ou des Arabes, est une rêverie qu'il faut laisser aux visionnaires, qui bâtissent toute l'histoire des nations sur un fétu. Ce peut bien être les Arabes qui l'ont établie en Italie, en Espagne, en Corse, etc. [1]; mais il serait très-possible que la barbarie l'y eût établie avant eux et sans eux.

[1] Pendant treize mois que j'ai passés en Corse, j'eus la note certaine de cent onze assassinats de guet-apens par effet de ces *vindettes*, ou vengeances de talion : sous le gouvernement

« Cependant, ajoute M. *Wels,* les Indiens de la Wabash, « les Miâmis, les Poteouatamis, etc. valent mieux qu'il « y a 60 ou 80 ans. La paix que l'abaissement de la ligue « *iroquoise* leur a procurée, leur a permis de cultiver avec « la houe, le maïs, les pommes de terre, même nos choux « et nos turneps; nos prisonniers ont élevé des pêchers, « des pommiers; enseigné à nourrir de la volaille, des « porcs, depuis peu des vaches : en un mot, les Chactâs « et les Creeks de Floride ne sont pas plus avancés. »

Maintenant, lorsque je remarque que les premiers voyageurs et historiens de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre nous peignent ces sauvages dans un état encore plus avancé; qu'ils nous disent qu'à l'arrivée des premiers colons, chaque peuplade avait un *Sétchêm* ou *Sédjemore,* exerçant une sorte d'autorité monarchique; qu'il existait des familles privilégiées, presque nobles, à la manière des Arabes; et que ces peuplades assez populeuses étaient renfermées dans des limites de peu d'étendue, je me crois autorisé à en conclure qu'alors leur civilisation était plus avancée; qu'ils auraient fini eux-mêmes par l'élever au degré des peuples de l'autre continent; que leurs guerres avec les Européens, en détruisant leurs gouvernements, les ont plongés dans l'anarchie; en sorte que chez les sauvages il faut, comme chez les civilisés, distinguer différentes époques d'histoire, et que leurs états ont aussi leurs révolutions d'autant plus faciles, qu'ils sont plus petits et plus faibles. « Avant la guerre (la dernière année de 1788 à « 94), me disait le chef *Ouya,* qui me harangua au Poste-« Vincennes, nous étions unis et tranquilles; nous com-« mencions à cultiver le maïs comme les blancs. Aujour-« d'hui nous ressemblons à une bande de daims pour-« suivie par des chasseurs; nous n'avons plus ni feu ni « lieu : chacun de nous se disperse, et bientôt nous ne laisse-« rons plus de traces, si quelqu'un ne vient à notre aide. »

Pendant ces éclaircissements, *Petite-Tortue* me paraissait fort occupé à regarder à travers le vitrage de l'une des fenêtres, ce qui se passait dans le marché de *Second-Street.* Pour le ramener à la conversation, je lui fis dire que j'avais voyagé chez un peuple étrangement différent du sien; que là une poignée d'hommes, peut-être de 5 à 6,000 cavaliers, avait trouvé le moyen inconcevable d'emprisonner, pour ainsi dire, sur une étendue de pays presque égale à l'Ohio, une nation entière de 2 millions et demi d'âmes; en sorte qu'environ 370 individus se laissaient piller, emprisonner, bâtonner, vexer de toute manière par un seul homme, qui n'était pas plus fort que chacun d'eux. Je m'attendais, vu les idées d'indépendance et de fierté que portent les sauvages, qu'il allait beaucoup se récrier; mais en se frottant le menton d'un air rêveur : « Sans doute, » me répondit-il; « avec tout cela ils ont aussi leur manière « de se trouver bien. » J'avoue que ce fut moi qui fus étonné de cette réponse, qui démontre un esprit dégagé des préjugés de sa nation, de son éducation, et qui a su apprécier le pouvoir prodigieux de l'habitude. Pour terminer notre séance, je lui demandai ce qui l'occupait si fort dans la rue et dans le marché, et qu'est-ce qui le surprenait davantage dans la ville de Philadelphie. « En regardant tout ce monde, « me dit-il (c'était jour de marché), je suis toujours étonné « de deux choses : l'extrême différence des visages et la « nombreuse population des blancs; nous autres hommes « rouges, nous ne ressemblons pas l'un à l'autre, chacun a « sa figure; mais encore y a-t-il un air de famille. Ici c'est « une confusion où je n'entends rien. Il y a dix couleurs du « blanc au noir; et les traits, le front, le nez, la bouche, « le menton, les cheveux noirs, bruns, blonds, les yeux « bleus, gris, roux, offrent tant de diversité, que l'on ne « sait comment l'expliquer. » —Alors je lui fis sentir que Philadelphie étant l'abord des nations de toutes les parties du globe, et ces nations se mêlant ensuite par le mariage, il en résultait que les diversités des climats produisaient des sous-diversités d'alliage, et des combinaisons à l'infini; mais, ajoutai-je, si vous veniez dans l'intérieur de nos pays, soit en France, soit en Angleterre, vous verriez que les habitants des villages, qui se marient entre eux depuis plusieurs générations, ont une ressemblance générale dans la physionomie. (Et c'est en effet ce que j'ai souvent remarqué dans les paroisses du fond des campagnes, particulièrement dans les pays forestiers de Rennes, Laval, Châteaubriant, etc.; en me plaçant à la porte de l'église, au moment où le peuple sortait, j'observais des caractères généraux frappants par leur ressemblance dans chaque lieu, et par leur particularité d'un lieu à un autre.

« Quant à la population, me dit *Petite-Tortue,* c'est « une chose inconcevable que la multiplication des blancs. « Il ne s'est pas écoulé la vie de plus de deux hommes (sup-« posée de 80 ans pour chaque), que les blancs ont mis le « pied sur cette terre, et déjà ils la couvrent comme des es-« saims de mouches et de taons; tandis que nous autres « qui l'habitons on ne sait depuis quand, sommes encore « clair-semés comme des daims. » — Le voyant sur la route d'une intéressante question : « Et pourquoi, lui dis-je, ne « multipliez-vous pas autant? — Ah! me dit-il, notre cas « est bien différent. Vous autres blancs, vous avez trouvé « le moyen de rassembler sous votre main en un petit es-« pace, une nourriture sûre et abondante; avec un terrain « grand comme 15 ou 20 fois cette chambre, un homme « cueille de quoi vivre toute l'année; s'il y ajoute une pièce « de terre semée d'herbes, il élève des bêtes qui lui donnent « de la viande et du vêtement; et voilà qu'il a tout son « temps de reste pour faire ce qu'il lui plaît. Nous autres, « au contraire, il nous faut pour vivre un terrain immense, « parce que le daim que nous tuons, et qui ne peut nous « nourrir que deux jours, a eu besoin d'un terrain consi-« dérable pour croître et grandir. En en mangeant, ou en en « tuant 2 ou 300 dans l'année, c'est comme si nous man-« gions le bois et l'herbe de tout le terrain sur lequel ils « vivaient, et il leur en faut beaucoup. Avec un tel état de « choses, il n'est pas étonnant que les blancs nous aient « d'année en année, repoussés des bords de la mer jusqu'au « Mississipi. Ils s'étendent comme l'huile sur une couver-« ture; nous nous fondons comme la neige devant le soleil « du printemps; si nous ne changeons de marche, il est im-« possible que la race des homme rouges subsiste. » Cette seconde réponse me prouva, et prouvera sans doute à tout lecteur, que ce n'est pas sans raison que cet homme a acquis

génois, il y en a eu jusqu'à neuf cents par an. *Quel gouvernement! et quel peuple!*

dans sa nation et dans les États-Unis, la réputation d'un homme d'un sens supérieur à la plupart des sauvages.

Ainsi c'est un sauvage qui, contre les préjugés de sa naissance, de ses habitudes, de son amour-propre; contre d'anciennes opinions encore dominantes chez ses compatriotes, s'est trouvé conduit par la nature des choses, à regarder comme base essentielle de l'état social, la *culture de la terre*, et par une conséquence immédiate, la *propriété foncière*; car il n'y a point de culture active et stable sans la possession exclusive et illimitée qui constitue la propriété. J'ai dit, *contre d'anciennes opinions encore dominantes* chez ses compatriotes, parce que chez toutes ces peuplades il existe encore une génération de vieux guerriers qui en voyant manier la houe, ne cessent de crier à la dégradation des mœurs antiques, et qui prétendent que les sauvages ne doivent leur décadence qu'à ces *innovations*, et que pour recouvrer leur *gloire* et leur *puissance*, il leur suffirait de revenir à leurs mœurs primitives [1].

Maintenant, que l'on compare à cette doctrine celle du citoyen de Genève, qui prétend que la dépravation de l'état social dérive de l'introduction du droit de propriété, et qui regrette que la horde sauvage chez laquelle furent posées les premières bornes d'un champ, ne les ait pas arrachées comme des entraves sacriléges mises à la liberté naturelle [2]; que l'on pèse lequel des deux opinants a le plus de droit et d'autorité à prononcer dans cette question, ou de l'homme public qui, comme *Petite-Tortue*, a été à portée de connaître les avantages et les inconvénients de l'un et l'autre genre de vie, en passant 50 ans de sa vie à manier des affaires difficiles, des esprits turbulents et ombrageux, et cela avec un succès qui lui a valu une réputation non contestée d'habileté et de prudence; ou de l'homme privé qui, comme Rousseau, ne mania jamais une affaire publique, ne sut pas même gérer les siennes propres; qui, s'étant créé un monde d'abstractions, vécut presque aussi étranger à la société où il naquit qu'à celle des sauvages, qu'il ne connut que par des comparaisons tirées de la forêt de Montmorency; qui même ne traita d'abord cette question sous son point de vue paradoxal, que par jeu d'esprit et par escrime d'éloquence; et ne la soutint en thèse de vérité, que par le dépit d'une humeur contrariée et d'un amour-propre offensé [3]. Il est d'autant plus fâcheux que cet écrivain ait embrassé une si mauvaise cause, que la question vue dans son vrai jour lui eût fourni encore plus de moyens de développer son talent et de fronder la dépravation et les vices de la société; car s'il eût d'abord établi ou admis les faits tels qu'ils sont; si traçant le tableau vrai de la vie sauvage, il eût montré qu'elle est un état de *non-convention* et d'anarchie dans lequel les hommes vagabonds, incohérents, sont mus par des besoins violents, par des passions analogues à ces besoins, et réagissent sans cesse les uns sur les autres avec des forces abusives, dont l'*inégalité* empêche l'*équilibre* que l'on nomme *justice*; si ensuite, définissant la *civilisation*, il eût puisé le sens de la chose dans celui même du mot radical (*civitas*), il eût montré que par *civilisation* l'on doit entendre la réunion de ces mêmes hommes en *cité*, c'est-à-dire, en un enclos d'habitations munies d'une défense commune, pour se garantir du pillage étranger et du désordre intérieur; il eût fait voir que cette réunion emporte avec elle les idées de consentement volontaire des membres, de conservation de leurs droits naturels de sûreté de personne et de propriété; de supposition ou d'existence d'un contrat réciproque, régularisant l'usage des forces, circonscrivant la liberté des actions, en un mot, établissant un régime d'équité; ainsi il eût démontré que la *civilisation* n'est autre chose qu'un état social *conservateur* et *protecteur* des *personnes* et des *propriétés*; qu'il n'y a de véritablement civilisés que les peuples qui ont des lois justes et des gouvernements réguliers; que ceux, au contraire, chez qui n'existe point un tel ordre de choses, quelle que soit la nature et la dénomination de leur gouvernement, sont dans une condition barbare et sauvage, et ne méritent point le nom de peuples policés; il eût soutenu avec l'avantage que donne la vérité, que si ces peuples sont vicieux et dépravés, ce n'est point parce que la réunion en société y a fait naître des penchants vicieux, mais parce qu'ils y ont été transmis de l'état sauvage, souche originelle de tout corps de nation, de toute formation de gouvernement; et cela par un mécanisme semblable à celui qui fait qu'un individu élevé dans de

[1] Il est curieux d'observer que ces vieillards raisonnent précisément comme le coryphée des politiques italiens (Machiavelli), qui, dans ses Commentaires sur les décades de Tite-Live, liv. III, chap. 1er, prescrit également pour restaurer les États, de ramener leurs institutions civiles et religieuses à leur origine. Le paradoxe est palpable dans le cas présent. Aujourd'hui, que je relis cet écrivain, je trouve que la plupart de ses principes, s'ils étaient bien analysés, le laisseraient beaucoup au-dessous de sa réputation de savoir et d'habileté.

[2] Voyez le Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions.

[3] Ce que j'avance ici se fonde sur des petits faits très-intéressants dans l'histoire des grandes choses; je les tiens de deux témoins dignes de confiance, feu M. le baron d'*Holbach* et M. *Naigeon*, membre actuel de l'Institut. Dans le temps où l'académie de Dijon proposa son prix trop célèbre, Diderot était détenu au château de Vincennes pour sa lettre *sur les Aveugles*. Rousseau allait le voir quelquefois : dans l'une de ses visites il lui montre l'annonce du prix. « Ce sujet, dit-il, est piquant, j'ai envie de concourir. — Fort bien, reprit Diderot; mais dans quel sens prendrez-vous la question? Dans son sens, reprit Rousseau; est-ce qu'elle peut en avoir deux? les sciences et les arts peuvent-ils avoir d'autre effet que de concourir à la prospérité des États? — Eh bien! reprit Diderot, vous serez un *enfonceur de portes ouvertes.* (Ce furent ses propres termes.) Il serait bien plus piquant de soutenir l'inverse. » Rousseau part frappé de cette idée, compose dans ce sens, et est couronné par l'*académie de province*. Quelque temps après d'Holbach et Diderot se promenant au Cours-la-Reine, rencontrent Rousseau, l'abordent, le complimentent sur *son tour de force*, et Rousseau plaisante avec eux du succès de son paradoxe et de la *bonhomie* des académiciens. Les critiques et les contradictions survinrent : Rousseau en fut irrité : d'Holbach et Diderot, compagnons habituels de promenade, le rencontrent encore aux Tuileries : la question revient sur le tapis, et ils sont étonnés de trouver Rousseau tellement aigri et changé d'opinion, qu'il soutient sérieusement avec la véhémence de son caractère, comme *vérité*, ce qu'il avait d'abord traité lui-même de plaisanterie. D'Holbach en fut frappé, et dit à Diderot : *Mon ami, cet homme, dans son premier ouvrage, fera marcher l'homme à quatre pattes*; et la prophétie ne fut que trop vraie. — Ainsi voilà le point de départ du système de l'homme qui a affiché pour devise : *Vitam impendere vero*; et cet homme aujourd'hui trouve des sectateurs tellement voisins du fanatisme, qu'ils enverraient volontiers à Vincennes ceux qui n'admirent pas les *Confessions*.

pernicieuses habitudes, en conserve les impressions pendant toute sa vie. D'autre part, examinant le rôle que jouent les sciences et les beaux-arts dans le système des corps politiques, il eût pu contester que, particulièrement les beaux-arts, poésie, peinture et architecture, soient des parties intégrantes de la civilisation, des indices certains du bonheur et de la prospérité des peuples; il eût pu prouver, par les exemples tirés de l'Italie et de la Grèce, qu'ils peuvent fleurir dans des pays soumis à un despotisme militaire ou à une démocratie effrénée, l'un et l'autre également de nature sauvage; que pour les faire fleurir, il suffit qu'un gouvernement momentanément fort, quel qu'il soit, les encourage et les salarie; mais que la conséquence ordinaire de ces encouragements portés au delà de leurs bornes, est la ruine même de ces gouvernements; par la même marche qui fait que tous les jours des particuliers, amateurs imprudents, renversent les plus belles fortunes par leurs fantaisies en tableaux, en meubles, en luxe de tout genre, et par-dessus tout, en constructions de bâtiments; en sorte que les beaux-arts fomentés aux dépens des tributs des peuples, et au détriment des arts d'utilité grossière et première, peuvent très-souvent devenir un moyen subversif des finances publiques, et par suite, de l'état social et de la civilisation; et il eût pu appuyer sa thèse sur les exemples d'Athènes, de Rome, de Palmyre, etc. et nous rendre l'important service de donner aux esprits une direction mesurée et juste, qui eût empêché ou contre-balancé la direction fausse et exagérée dont ces derniers temps nous ont montré les tristes conséquences; mais revenons aux sauvages de l'Amérique et à leur genre de vie.

Nous avons vu le principal motif qui la rend incompatible avec une nombreuse population : il serait intéressant de comparer, sous ce rapport, ses résultats à ceux de la vie civilisée, soit commerciale, soit agricole, et de connaître en général et par terme moyen, combien il existe de têtes sauvages par lieue carrée de terrain. Malheureusement nous manquons de données exactes pour la solution de ce problème; néanmoins, comme nous en avons quelques-unes approximatives, essayons de nous en faire un aperçu.

Le voyageur *Carver,* qui, en 1768, vécut plusieurs mois chez les *Nadouessis des plaines du Missouri,* établit comme un fait certain que les 8 tribus qui forment cette nation ne comptent pas plus de 2,000 guerriers : ce nombre ne comporte pas plus de 4,000 enfants, vieillards et femmes; ainsi c'est un total de 6,000. Or l'*immense pays* que ces 8 tribus occupent paraît surpasser 4 ou 5 fois l'étendue de la Pensylvanie; supposons 4 fois : la Pensylvanie contient 44,813 milles carrés qui, quadruplés, donnent 179,242 milles carrés; pour les réduire en lieues, prenons le neuvième, et nous avons 19,918 lieues carrées; c'est-à-dire, qu'il n'existe pas tout à fait une tête de sauvage par 3 lieues carrées. Dans son voyage au pôle, *Maupertuis* estime la population de la Laponie à 3 têtes par lieue carrée, et les Lapons vivent en paix sous un gouvernement civilisé : cette donnée, quoique inverse, prouve néanmoins que l'autre n'est pas une pure supposition. Tous les traitants canadiens s'accordent à dire que, passé le 45e degré allant au nord vers le pôle, les sauvages sont si clair-semés, le pays est si stérile, que l'on ne peut guère admettre une évaluation plus forte que pour les *Nadouessis;* mais parce que venant au sud le sol est meilleur, et que les bords de la mer Pacifique paraissent plus peuplés, admettons pour toute l'Amérique du nord une tête par 2 lieues carrées; l'on peut estimer la superficie de ce continent, non compris le Mexique et les États-Unis, à 6 fois celle des États-Unis, c'est-à-dire, 6 fois 112,000 lieues carrées; égal à 672,000 lieues carrées : ce serait 336,000 têtes sauvages [1]; mais par impossible, admettons 672,000 têtes; il n'en résulte

[1] Ceci nous mène à évaluer d'une manière probable la population de tout ce continent. Les États-Unis sont

connus pour une quotité de	5,215,000
Les Espagnols admettent le Mexique pour une population totale de	3,000,000
Le Canada, en 1798, comptait 197,000, supposons	200,000
La Louisiane haute et basse ne peut s'admettre pour plus de	40,000
Les deux Florides, à peu près même nombre, ci	40,000
Les Creeks, Chactâs, Chicasaws, qui ont 8,000 guerriers, total	24,000
Tous les sauvages de la Wabash et de Michigan, au plus	15,000
La masse de tous les autres sauvages de tout le continent jusqu'à la mer Glaciale et à la mer de Noutka-Sund	600,000
TOTAL......	9,134,000

Ainsi l'Amérique-nord n'excède que très-peu 9 millions, et l'on peut compter que le dernier article des sauvages est forcé peut-être de moitié.

L'Amérique-sud ne paraît pas atteindre même ce nombre. Les Espagnols instruits n'évaluent toutes leurs possessions dans cette partie, savoir : Pérou, Chili, Paraguay, Plata, même Caracas, qu'à une population de 4 millions.....

d'âmes	4,000,000
Les Indiens non soumis n'y sont pas compris. Le Brésil compte 500,000 Portugais et 600,000 Nègres	1,100,000
TOTAL......	5,100,000
Les Indiens non soumis ne peuvent guère s'évaluer avec précision; mais à raison de leur territoire, ils ne sauraient égaler la moitié des blancs; je ne les compte que pour	1,000,000
Les colonies des Antilles et de l'isthme de Panama, ne passent pas	1,800,000
La Guyane hollandaise et française ne comportent pas plus de	75,000
TOTAL......	7,975,000

Voilà environ 8 millions : supposons-en 10, il n'en est pas moins vrai que les deux Amériques réunies ne sauraient arriver à plus de 20 millions.

Ce calcul diffère beaucoup de ceux de mon honorable confrère de l'Institut M. Lalande, astronome, qui, dans l'Annuaire des années VIII et IX, comptait 180 millions d'habitants dans le nouveau monde : il est vrai que dans les années IX et X il s'est subitement réduit à 90 millions, c'est-à-dire à la moitié. Enfin, cette année (XII) je le trouve rangé à l'évaluation que j'établis, et que lui ont communiquée des amis intermédiaires, membres du bureau des longitudes. Il devra faire une opération semblable sur les 580 millions qu'il donne à l'Asie : sans doute il compte la Chine pour 2 ou 300 millions, comme on nous l'a dit depuis quelques années. Mais dans le dénombrement que publièrent les Anglais l'an dernier, la population des campagnes ne s'élève qu'à 55 millions. En supposant que celle des villes soit égale, ce qui est beaucoup supposer, ce serait 110 millions, et par comparaison à l'Europe, cet empire ne saurait excéder

	têtes.
	120,000,000
La Perse, selon Olivier, n'a que	3,000,000

pas moins que chez des peuples civilisés, ce ne serait la population que d'une médiocre province de 7 à 800 lieues carrées. Et ce fait seul résout de quel côté est l'avantage du genre de vie; il résout aussi, sans doute, la question de savoir si des sauvages ont le droit raisonnable de refuser du terrain à des peuples cultivateurs qui n'en auraient pas suffisamment pour subsister.

Sous ce double rapport de la population, et de la manière d'occuper le territoire, il y a de l'analogie entre les sauvages américains et les Arabes-Bedouins d'Afrique et d'Asie; mais il existe entre eux cette différence essentielle, que le Bedouin vivant sur un sol pauvre d'herbage, a été forcé de rassembler près de lui, et d'apprivoiser des animaux doux et patients, de les traiter avec économie et douceur, et de vivre de leur produit, lait et fromage, plutôt que de leur chair; comme aussi de se vêtir de leur poil plutôt que de leur peau; en sorte que, par la nature de ces circonstances topographiques, il a été conduit à se faire pasteur et à vivre frugalement, sous peine de périr tout à fait: tandis que le sauvage américain, placé sur un sol luxuriant d'herbes et de bocages, trouvant difficile de captiver des animaux toujours prêts à fuir dans la forêt, trouvant même plus attrayant de les y poursuivre, et plus commode de les tuer que de les nourrir, a été conduit par la nature de sa position à être chasseur, *verseur de sang*, et mangeur de chair. Or de cette différence dans la manière de subsister, en a dérivé une proportionnelle dans les inclinations et les mœurs. D'une part, l'Arabe pasteur soumis à la nécessité habituelle de parcimonie, n'osant se livrer gratuitement au meurtre de ses bestiaux, s'accoutumant même à les aimer par esprit de propriété, a naturellement contracté des mœurs moins farouches; a été plus propre à se réunir en société, à prendre l'esprit de famille, à connaître, à établir des droits de propriété, d'héritage, et à recevoir tous les sentiments qui en découlent : et en effet, il existe chez les Bedouins un état social bien plus avancé, un véritable gouvernement tantôt patriarcal, c'est-à-dire, un gouvernement de chef de famille étendu sur la parenté et sur les serviteurs; tantôt aristocratique, c'est-à-dire, le gouvernement de plusieurs chefs de famille associés; et comme les mœurs privées ont influencé et même composé les mœurs des tribus entières, ces tribus n'éprouvant que des besoins lents et graduels d'étendre leur domaine *pâturager*, n'ont point déployé au dehors un caractère si guerrier, c'est-à-dire, si querelleur et si sanguinaire : ayant plus d'objets de propriété, plus de désirs et de besoins de conservation, elles ont eu plus d'idées d'équilibre mutuel et de justice, des droits plus sûrs, des pactes plus précis de possession territoriale, d'asile, de refuge hospitalier, en un mot une civilisation plus avancée. Au contraire, le sauvage américain, chasseur et *boucher*, qui a eu le besoin journalier d'égorger et de tuer; qui dans tout animal n'a vu qu'une proie fugitive qu'il fallait se hâter de saisir, a contracté un caractère vagabond, dissipateur et féroce, est devenu un animal de l'espèce des loups et des tigres; il s'est réuni en bandes et en troupes, mais point en corps organiques de société, ne connaissant point l'esprit de propriété ni de conservation, il n'a pas connu l'esprit de famille, ni par conséquent les sentiments conservateurs qu'il inspire; borné à ses seules forces, il a été contraint de les tenir sans cesse tendues au *maximum* de leur énergie; et de là, une humeur indépendante, inquiète, insociable; un esprit altier, indomptable, hostile envers tous; une exaltation habituelle à raison d'un danger permanent; une détermination désespérée de risquer à chaque instant une vie sans cesse menacée; une insouciance absolue d'un passé pénible, comme d'un avenir incertain; enfin une existence toute bornée au présent : et ces mœurs individuelles formant les mœurs publiques des peuplades, les ont rendues également dissipatrices, avides et sans cesse nécessiteuses; leur ont donné le besoin habituel et croissant d'étendre leur fief de chasse, leurs frontières de territoire, et d'envahir le domaine de l'étranger : de là au dehors des habitudes plus hostiles, un état plus constant de guerre, d'irritation et de cruauté; tandis qu'au dedans l'excessive indépendance de chaque membre, et la privation de tout lien social par l'absence de toute subordination et toute autorité, ont constitué une démocratie si turbulente et si *terroriste*, que l'on peut bien l'appeler une véritable et effrayante anarchie.

J'ai dit que chez les sauvages il n'existait point de droit de propriété; ce fait, quoique vrai en général, demande cependant quelques distinctions plus précises. En effet, les voyageurs s'accordent à dire que le sauvage, même le plus vagabond et le plus féroce, possède exclusivement ses armes, ses vêtements, ses bijoux, ses meubles, et il est remarquable que tous ces objets sont le produit de son travail et de son industrie propre; en sorte que le droit de ce genre de propriété, qui entre eux est sacré, dérive évidemment de la propriété que chaque homme a de son corps et de sa personne, par conséquent est une propriété naturelle. Ces voyageurs ajoutent que la propriété foncière ou territoriale est absolument inconnue; cela est vrai généralement, surtout chez les peuplades constamment errantes; mais il

	têtes.
En détaillant toute la Turquie d'Asie, je ne puis trouver plus de	11,000,000
Et je ne crois pas que l'Asie entière en contienne plus de	240,000,000
L'Europe est bien connue pour 140 à 142 millions, ci	142,000,000
L'Afrique, y compris l'Égypte, ne peut guère excéder l'Amérique; mais supposons	30,000,000
Enfin pour les îles de la mer du Sud, la Nouvelle-Guinée, etc. admettons (et c'est trop)	5,000,000
Nous avons pour tout le globe un total de....	437,000,000
et l'on ne saurait arriver à	500,000,000

Il n'est pas étonnant que l'on se trompe beaucoup en calculs de population dans les pays non civilisés, puisque chez nous-mêmes, nous avons des exemples d'*erreurs inconcevables*; par exemple : jusqu'en 1792 la Corse ne comptait que 158,000 habitants, comme je l'ai vu porté sur les états du directoire *à Corté* : aujourd'hui la Corse figure dans tous nos tableaux officiels pour 230,000. On demandera comment cela se trouve possible; le voici : en 1793, des *patriotes corses* trouvèrent utile d'avoir deux départements au lieu d'un, afin d'avoir doubles salaires de toute espèce, le tout payé par la France. L'on donna au département de *Golo* l'ancien nombre total de 158,000; et l'on ajouta au département de *Liamóné* les 72,000 têtes qu'il pouvait avoir, quoique déjà comprises dans le nombre premier; et la Corse, en un matin, acquit un tiers de plus d'habitants, quoique bien certainement ils soient diminués depuis 1790; et voilà pourtant un compte officiel sans réclamation.

existe des cas d'exception chez celles que la bonté de leur sol, ou quelque autre raison, a rendues sédentaires. Chez de telles peuplades qui vivent dans des villages, les maisons construites soit de troncs d'arbres, soit de terre mastiquée, soit même de pierre, appartiennent sans contestation à l'homme qui les a bâties. Il y a propriété réelle de la maison, du fonds qu'elle couvre, même du jardin, qui quelquefois lui est annexé. De tels cas ont des exemples chez les Creeks, chez les Poteouatamis, et en ont eu dès le commencement du siècle, chez les Hurons, chez les Iroquois et ailleurs. Il paraît encore que chez certaines nations où la culture avait fait quelques progrès, les enfants et parents héritaient de ces objets; par conséquent il y avait propriété plénière. Mais chez d'autres, à la mort du possesseur tout était confus, et devenait un objet de partage par sort ou par choix. Alors il n'y avait qu'usufruit. Si la tribu émigre pendant quelque temps et laisse à l'abandon son village, l'homme ne conserve pas de droits positifs au sol ni à la hutte dégradée, mais il a ceux de premier occupant et de travail émané de ses mains.

Hors cette légère portion, le reste du terrain, chez toutes ces nations, est indivis et en état de *commune*, comme nous le voyons encore se pratiquer pour certaines portions de territoire dans quelques cantons de la France, surtout dans les pays de la Loire-Inférieure et de la presqu'île bretonne, mais bien plus généralement en Espagne, en Italie, et dans tous les pays riverains de la Méditerranée. Ce que j'ai vu en Corse, à cet égard, m'a frappé par son extrême analogie. Là comme chez les sauvages, la majeure partie des terres de la plupart des villages sont en *communes;* chaque habitant a le droit d'y faire paître ses bestiaux, d'y prendre du bois, etc. Mais parce qu'en Corse la culture est un peu plus avancée, une portion de quart ou de cinquième de ces terres est ensemencée l'une après l'autre d'année en année; pour cet effet, cette portion est divisée en autant de lots qu'il y a de familles ou de têtes ayant droit. Chacune ensemence le lot qui lui est échu au sort, et possède, pendant cette année, le terrain qu'elle a labouré; mais sitôt le grain enlevé, ce lot redevient propriété publique, ou pour mieux dire, *rapine* et *dévastation publique*, car tout le monde a droit d'y prendre et d'en ôter, et personne n'a le droit d'y rien mettre; on ne peut y placer ni maison, ni arbre, et c'est un vrai désert *sauvage* livré au parcours et au vagabondage des troupeaux, qui sont en grande partie des *chèvres;* or comme ces ruineux animaux, ainsi que leurs guides, ne demandent qu'à étendre leurs ravages, il en résulte pour les propriétés particulières un besoin renaissant de clôture qui en rend finalement la possession presque plus onéreuse qu'utile; aussi ayant souvent recherché et analysé les causes de l'état de barbarie et de *demi-sauvagerie* où la Corse persiste depuis tant de siècles, quoique environnée de pays policés, j'ai trouvé que l'une des plus radicales et des plus fécondes, était l'état indivis et commun de la majeure partie de son territoire, et le nombre petit et restreint des propriétés particulières [1].

Il existe cette autre analogie entre les sauvages de l'Amérique et les montagnards de la Corse, que les villages des uns et des autres sont ordinairement formés de maisons éparses et distantes, en sorte qu'un village de cinquante maisons occupera quelquefois un quart de lieue carré. En recherchant les motifs de cette coutume totalement contraire à celle des pays d'Orient, j'ai trouvé que pour le sauvage américain ils sont l'aversion d'être observé et gêné par ses voisins, et surtout la défiance des embûches dont il pourrait être investi par suite de haines connues ou dissimulées, et d'offenses même involontaires envers des hommes aussi irritables et aussi ombrageux, qu'il se connaît lui-même. Une expérience journalière leur donne une si mauvaise opinion les uns des autres, les rend si soupçonneux, si défiants, qu'ils se rencontrent le moins possible, et ne sortent jamais qu'en armes. Le terrible usage des *vindettes* ou vengeances de talion, qui est commun à tous les sauvages, ajoute encore à ces motifs de précaution et de cautèle. Ceux qui connaissent la Corse savent si les mêmes usages, les mêmes habitudes, y ont des causes différentes; et si cette comparaison, qui pourrait se continuer sur bien d'autres objets, semblait fâcheuse et mortifiante, je demanderai si c'est au peuple, victime de son ignorance et de ses passions, que s'adresse le reproche de ses maux, ou à ce gouvernement génois qui les maintint ou les causa par l'un des régimes les plus pervers que présente l'histoire. Pour moi, que la douceur du climat et la fécondité du sol, en certaines parties, avaient attiré dans cette île avec l'intention d'y former un établissement agricole d'un genre singulier [1], je me suis

[1] C'est à la même cause qu'il faut attribuer la pauvreté et la grossièreté du peuple de *nos landes de Bretagne*. En Angleterre et en Écosse, M. le chevalier Sinclair en a si bien développé les nombreux inconvénients, qu'il me suffit d'indiquer au lecteur ses Mémoires sur les *biens communaux;* mais j'ajouterai, quant aux Corses, que de cette même source dérive chez eux la fréquence des assassinats de guet-apens, attendu que les campagnes étant désertes, les assassins sont encouragés par l'absence de tout témoin. — En méditant sur les moyens de civiliser cette île et les autres pays de la Méditerranée qui sont dans un cas analogue ou semblable, je me suis convaincu que la première loi doit être partout l'abolition de ces *communaux*. Une seconde loi non moins indispensable, quoique moins évidente, devrait être une loi qui, pour empêcher la concentration des terres dans quelques familles, fixerait, comme à Sparte, un nombre d'héritages indivisibles et non cumulables dans une même main; en sorte qu'il y aurait autant de propriétaires, cultivateurs aisés, qu'il y aurait de ces héritages. Les petits pays ne peuvent pas se gouverner comme les grands; l'équilibre y est trop variable. Notre coutume de Bretagne avait un *usement* semblable dans les domaines *congéables* des pays de Cornouailles et de Rohan; ces domaines passaient toujours au plus jeune des fils; les enfants aînés recevaient seulement quelque légitime, comme étant plus en état de se faire un autre établissement; et les cantons où cette loi avait lieu ont été les mieux cultivés. La Corse pourrait nourrir 30,000 semblables familles, aisées et industrieuses; elle n'en a pas davantage, qui sont presque toutes pauvres et indolentes. Or sans aisance, point de lumières, point d'agriculture, point d'industrie, point de caractère individuel ni national. — Peut-être est-ce pour tout cela que *Pascal Paoli*, à l'imitation des Génois, n'a jamais rien changé aux anciens usages.

[1] Dès 1790 ayant pressenti les conséquences qu'auraient sur nos colonies les principes et surtout la conduite de quelques amis des noirs, je conçus que ce pourrait être une entreprise d'un grand avantage public et privé d'établir dans la Méditerranée la culture des productions du tropique; et parce que plusieurs plages de Corse sont assez chaudes pour nourrir en pleine terre des orangers de 20 pieds de hauteur, des bananiers,

convaincu, pendant un an d'étude et de séjour, qu'il ne manquait à ce peuple, digne d'un meilleur sort, que cinq ou six institutions fondamentales, calculées sur sa situation, pour en faire un peuple aussi industrieux, aussi policé qu'aucun autre, puisqu'il a des moyens intellectuels aussi parfaits que j'en aie rencontré dans aucun pays, et que son sol est beaucoup plus productif que l'on n'en a communément l'opinion ; mais trouver en trois siècles trente années continues d'un gouvernement pacifique et législateur, *voilà le bienfait dont les dieux furent toujours avares.*

Ce que j'ai exposé des motifs de guerres entre peuples sauvages, fait assez sentir qu'elles doivent être fréquentes et presque habituelles; et déjà c'est une raison de les rendre cruelles, puisque l'habitude de verser le sang, ou seulement de le voir verser, corrompt tout sentiment d'humanité; mais à cette raison s'en joignent plusieurs autres très-actives, dérivées du fond et des accessoires du sujet.

1° L'égoïsme ou esprit de personnalité que chaque sauvage porte dans ces guerres; égoïsme fondé sur ce que chaque membre de la peuplade, vu l'état indivis du territoire, considère le gibier en général comme le moyen fondamental de sa propre subsistance, et par conséquent se regarde comme attaqué ou menacé dans son existence par tout ce qui tend à détruire ce moyen.

Chez les nations policées et riches en propriétés particulières, la guerre est un mal qui n'attaque immédiatement qu'une fraction souvent assez faible de la masse totale, et qui n'enlève à la majorité, sous le nom de tributs, qu'une partie de biens et de jouissances dont elle peut rigoureusement se passer. Il est donc naturel qu'un tel genre de guerre n'excite que des passions faibles dans ses moteurs et dans ses instruments, qui se battent et se font tuer moins par nécessité que par vanité, et par une sorte de commerce qui leur donne de l'honneur et de l'argent. — Au contraire, chez les peuples sauvages, pauvres et peu nombreux, la guerre met directement en péril l'existence de toute la société et de chacun de ses membres. Son premier effet est d'affamer la tribu; son second est de l'exterminer. Il est donc également naturel que chaque membre s'identifie étroitement au tout, et qu'il déploie une énergie portée à son degré extrême, puisqu'elle est stimulée par l'extrême besoin de la défense et de la conservation.

2° Une seconde raison de l'animosité de ces guerres, est la violence des passions, telles que le point d'honneur, le ressentiment, la vengeance, dont chaque guerrier se trouve animé. Le nombre des combattants étant borné, chacun est exposé aux regards de ses amis et de ses ennemis; toute lâcheté y est punie d'une infamie dont la suite prochaine est la mort. Le courage y est stimulé par la rivalité des compagnons d'armes, par le désir de venger la mort de quelque ami ou parent, par tous les motifs personnels de haine et d'orgueil, souvent plus actifs que ceux de la conservation.

3° La nature des dangers de ces guerres, où l'on n'attend, ne reçoit, ne donne aucun quartier, le moindre des périls est de perdre la vie; car si le sauvage n'est que blessé ou fait prisonnier, sa perspective est d'être scalpé immédiatement, ou brûlé vif et mangé sous quelques jours. Veut-on savoir en quoi consiste le *scalpe* ou *arrachement de la chevelure?* écoutons un facteur anglais, Jean Long, témoin oculaire, qui a aimé la vie des sauvages et habité vingt ans parmi eux.

« Lors, dit-il, que le sauvage a abattu son ennemi, il « lui saisit à l'instant une poignée de cheveux, la tortille « fortement autour de son poing pour détacher la peau du « crâne, puis lui appuyant le genou sur la poitrine, il tire « le fatal couteau de sa gaîne, incise et cerne la peau tout « autour de la tête, et avec les dents il arrache la cheve- « lure à mesure que le couteau la détache; comme ils sont « *fort adroits*, dit Jean Long, l'opération ne dure que deux « minutes, et elle n'est pas toujours mortelle. L'on a vu, « aux États-Unis, plusieurs personnes de l'un et de l'autre « sexe qui y ont survécu, et qui seulement sont obligées « de porter une calotte d'argent ou d'étain pour se pré- « server des atteintes du froid. Cette chevelure ou perru- « que est ensuite tendue sur trois cerceaux; puis, lorsqu'elle « est sèche, on la peint de vermillon, et c'est un trophée « de gloire; l'honneur consiste à en avoir beaucoup. »

Je puis ajouter que la colonie de Gallipolis en a fourni un exemple dans la personne d'un Allemand.

Quant à être brûlé vif et mangé, il ne faut qu'avoir ouvert une relation quelconque des guerres des sauvages, pour savoir que le sort ordinaire des prisonniers de guerre est d'être attaché à un poteau près d'un bûcher enflammé, pour y être pendant plusieurs heures tourmenté par tout ce que la rage peut imaginer de plus féroce et de plus raffiné. Ce que racontent de ces affreuses scènes les voyageurs, témoins de la joie cannibale des assistants, et surtout de la fureur des femmes et des enfants, de leur plaisir atroce à rivaliser de cruauté [1]; ce qu'ils ajoutent de la fermeté héroïque,

des dattiers; et que des échantillons de coton, de canne à sucre et de café, y avaient déjà réussi, je conçus le projet d'y cultiver ces denrées, et de susciter par mon exemple ce genre d'industrie. Pour cet effet, j'achetai en 1792 un local très-favorable, appelé le *domaine de la Confina*, près d'Ajaccio. Je comptais que *Pascal Paoli*, traité avec tant de confiance et de générosité, n'emploierait sa vieillesse qu'à maintenir la paix du pays et à le garantir des secousses du reste de la France. Malheureusement les hommes sont des machines d'habitude qui, dans leur vieillesse, répètent comme des automates les premiers mouvements qui les ont animées. *Paoli* revint à tous ses anciens projets de domination personnelle, de principauté de famille, et à sa manie de s'asseoir dans un trône qu'il avait fait dresser dès 1768, et dont on m'a montré à Corté des restes de crépines attachés à des embrasures de plancher. D'après ce système, chassant les Français par les Anglais, pour chasser ensuite les Anglais par les Corses, puis soumettre les Corses par son parti et sa parenté, il me mit dans la nécessité de tout quitter; et par cette amitié (*d'homme d'État*), dont il m'avait tant de fois donné l'assurance, il mit à l'encan le domaine de mes *Petites-Indes*.... Mais le sort a été plus juste : à son tour, ce grand politique italien se trouva déçu et chassé comme un crédule Français, et son exemple a confirmé l'axiome de ces moralistes, aujourd'hui vainement décriés, qui disent que les machiavélistes, à force de tromper les autres, se trompent eux-mêmes, et qu'il ne manque aux fripons que de vieillir pour être toujours dupes de leur friponnerie. J'ai, depuis, revendu mon domaine avec peu de perte (il est aux mains du cardinal *Fesch*), et je doute fort que *Paoli* trouvât aucun homme d'honneur en France ou en Angleterre qui voulût acheter pour aucun prix le seul bien qui lui reste, après la pension du roi d'Angleterre *la place de son nom dans l'histoire.*

[1] Voyez *Carver*, chap. IX; *Jean Long*, fin du chap. VIII et chap. IX; *Lahontan*, *Adair*, *etc.*

du sang-froid inaltérable des patients, qui non-seulement ne donnent aucun signe de douleur, mais qui bravent et défient leurs bourreaux par tout ce que l'orgueil a de plus hautain, l'ironie de plus amer, le sarcasme de plus insultant; chantant leurs propres exploits; énumérant les parents, les amis des spectateurs qu'ils ont tués, détaillant les supplices qu'ils leur ont fait souffrir, et les accusant tous de lâcheté, de pusillanimité, d'ignorance à savoir tourmenter, jusqu'à ce que tombant en lambeaux, et dévorés vivants sous leurs propres yeux par leurs ennemis enivrés de fureur, ils perdent le dernier souffle de la voix avec celui de la vie : tout cela, dis-je, serait incroyable chez les nations civilisées, et serait un jour traité de fable par la postérité, lorsqu'il n'existera plus de sauvages, si la vérité n'en était pas établie par des témoignages incontestables. Chaque jour des exemples se passent encore dans l'Amérique au delà du Mississipi, ont lieu d'année en année chez les sauvages de la Wabash, quelquefois même chez ceux de la Floride. Qu'après cela des rêveurs sentimentalistes viennent nous vanter la bonté de l'homme de la nature! Une erreur presque égale est celle des écrivains qui, comme *Paw*, supposent que ce peut être faute de sensibilité physique, que les sauvages supportent si patiemment de si effroyables tourments. Certes, il faudrait qu'ils fussent plus insensibles que des huîtres et des arbres! La vérité est que ce phénomène physiologique tient à un état particulier de l'âme, violemment exaltée par des passions; état dont nous voyons des exemples nombreux dans les martyrs religieux et politiques de toutes les nations et de tous les pays. Le sauvage, ainsi que ces martyrs, est dans la disposition d'âme que l'on appelle *fanatisme*, qui est une violente persuasion, une certitude aveugle d'avoir tout droit, toute vérité dans sa cause; de voir du côté de ses ennemis toute erreur et toute méchanceté; de n'admettre ni doute, ni raisonnement : par ces motifs, d'être profondément imprégné, ainsi que les martyrs, d'un sentiment d'orgueil qui, à ses yeux, l'élève infiniment au-dessus de ses bourreaux; qui établit entre lui seul et eux tous une lutte d'amour-propre, une gageure de vanité à qui ne cédera pas; et nous voyons dans la société que ce genre de lutte produit journellement les effets les plus exaltés, tels que ceux de la fureur du jeu, de la fureur de la guerre, des combats, des conquêtes, etc. — Le fanatisme des martyrs religieux a communément pour mobile l'espoir d'une autre vie : celui du sauvage manque de cet appui, et par cela même son courage est plus étonnant, a en quelque sorte plus de mérite; mais il a pour stimulant son désespoir et l'impossibilité de se sauver par une rétractation ou par une faiblesse; il ressemble à ces animaux qui, attaqués dans leur dernier point de retraite, se défendent sans aucun espoir d'échapper; et l'on sait quels prodigieux efforts la nature sait alors déployer chez les plus timides et chez les plus faibles. Chez le sauvage, c'est l'action cumulée du fanatisme et de la nécessité, et c'est sur cette double base que le Tartare *Odin* a pu élever sa religion forcenée; mais il n'en reste pas moins un problème physiologique très-intéressant à résoudre, savoir : quel est cet état singulier de nerfs, quel est ce mouvement du fluide électrique par lequel la sensibilité s'émousse ou s'exalte au point d'annuler la douleur. Cette question mériterait d'être un sujet de prix dans les écoles de médecine [1]; de même que c'en serait un autre digne des sociétés savantes qui s'occupent de morale, que de rechercher en quoi consiste la situation d'esprit appelée *fanatisme :* quelles sont ses causes disposantes et préparatoires, tant dans l'éducation que dans le tempérament? quels sont les moyens d'y remédier? comme aussi d'examiner si les effets du fanatisme appliqués à n'importe quelle opinion, sont plus pernicieux à l'individu et à la société, que l'esprit de doute, d'incertitude et de non-crédulité?

4° Enfin, un dernier motif de férocité dans les guerres des sauvages et dans tout leur caractère, est le système entier de leur éducation et la direction que, dès le plus bas âge, les parents s'efforcent de donner à leurs penchants. « Dès le berceau, dit Jean Long (chap. VIII), les mères « s'attachent à inculquer à leurs enfants des sentiments « d'indépendance. Elles ne les frappent ni ne les grondent, « de peur d'affaiblir les inclinations fières et martiales « qui doivent faire l'ornement de leur vie et de leur « caractère. Elles évitent même de les contrarier en rien, « afin qu'ils s'accoutument à penser et agir avec la plus « grande liberté. » — J'ajoute qu'ici, comme dans tout le système de la vie sauvage, c'est encore le mobile de la conservation qui agit; car c'est pour se donner des défenseurs plus intrépides que ces mères gâtent ainsi leurs enfants, qui, un jour, selon la pratique générale de ces peuples, les mépriseront, les asserviront, et même les battront. — Tantôt elles emploient le temps des veillées à raconter les hauts faits, les traits de courage des parents, des héros de la tribu; comment ils tuèrent, scalpèrent, brûlèrent, pendant leur vie, tel nombre d'ennemis; ou comment ayant eu le malheur d'être pris, ils endurèrent avec un sublime courage les tourments les plus affreux; tantôt elles les entretiennent des querelles domestiques de la tribu, des griefs contre quelques voisins, des ménagements à garder pour s'en venger en temps opportun; et ainsi elles leur donnent à la fois des leçons de dissimulation, de cruauté, de haine, de discrétion, de vengeance et de soif de sang. Elles ne manquent pas de saisir les premières occasions d'un prisonnier de guerre pour faire assister leurs enfants au supplice, pour les styler à l'art de tourmenter, et pour leur faire partager le festin cannibale qui termine ces scènes. L'on sent quelle profonde impression doivent faire sur de jeunes cerveaux de telles leçons. Aussi leur effet constant est-il de donner aux jeunes sauvages un caractère indocile, impérieux, mutin, ennemi de toute contradiction, de toute contrainte, et cependant dissimulé, fourbe et même poli;

[1] Les médecins et les chirurgiens des hôpitaux militaires ont souvent occasion d'observer que des patients qui, dans un état calme d'esprit et de sens, auraient jeté des cris de douleur dans les amputations et autres opérations, montrent au contraire de la fermeté s'ils sont préparés d'une certaine manière : cette manière consiste à les *piquer*, comme l'on dit, d'*amour-propre* et d'*honneur;* à prétendre d'abord avec ménagement, puis avec contradiction irritante, qu'ils ne sont pas en état de supporter l'opération sans crier : il arrive presque toujours que cette irritation morale et physique établit un état d'orgasme par lequel ils supportent la douleur avec une fermeté qui autrement leur eût manqué. Dire ce qui se passe alors dans le système nerveux et dans la circulation sanguine, est un des éléments du problème.

car les sauvages ont une étiquette de politesse aussi composée que celle d'un corps diplomatique; en un mot, elles parviennent à leur faire réunir toutes les qualités nécessaires à atteindre le but de leur passion dominante, la passion de la vengeance et du meurtre. Leur frénésie sur ce dernier article est un sujet d'étonnement et d'effroi pour tous les blancs qui ont vécu avec eux.

« L'on ne peut, dit encore Jean Long (chap. VIII), refuser aux sauvages une connaissance parfaite de la vie des « bois : ils se dirigent sans soleil, sans étoiles, par l'aspect des arbres dont les branches sont toujours plus fortes du côté sud que du côté nord, et par la mousse qui « s'attache au côté nord, à l'exclusion de tout autre. Le sentiment de ce genre de supériorité leur donne l'opinion « la plus orgueilleuse de leur intelligence : ils se regardent « comme les plus fins et les plus sages de l'espèce humaine; ils ont un grand mépris pour nous autres blancs; « et cependant les Virginiens, depuis vingt ans, les ont « surpassés dans toutes leurs pratiques chasseresses et guerrières. Quand ils viennent en guerre avec nous, ils sont « très-choqués si on ne suit pas leurs avis; le grand Washington lui-même a, par ce motif, encouru leur censure. « Ils se moquent d'ailleurs de notre subordination, et trouvent ridicule que l'on puisse obéir à des chefs et à des rois. « Toute dépendance leur est odieuse; ils s'offensent de toute « contradiction; ils sont jaloux et envieux de toute préférence, soupçonneux de toute parole, de toute action; et une « fois prévenus, ils ne se désabusent plus, et couvent une rancune implacable. L'on peut admirer leur courage intrépide, leur patience et leur fermeté; mais leurs meilleurs « amis redoutent leur humeur exigeante, ombrageuse, facile « à heurter, qui s'aigrit sans motif, sans bornes : flattez-les, ils sont insolents; réprimez-les, ils s'irritent; leur accordez-vous ce qu'ils veulent, ils demandent davantage; « ils se font un droit de la moindre promesse; enfin les « refuse-t-on une seule fois, tous les bienfaits sont oubliés, et ils deviennent de cruels ennemis. Leur soif du « sang est surtout une rage inconcevable; elle les porte à « traverser des espaces immenses, à souffrir des fatigues « excessives, des famines cruelles, pour avoir le plaisir « infernal de tuer et de scalper; et ce qui n'est pas moins « étrange, c'est le plaisir diabolique (voyez *Carver*, chap. IX « et XVI, et le voyage de *Hearne*) qu'à leur retour ils « trouvent à raconter les incidents de leur route et les « tourments qu'ils ont fait endurer. Les plus terribles « excès de maniaques n'égalent pas une telle férocité. »

Ainsi, en résultat, l'on peut dire que les vertus des sauvages se réduisent à un courage intrépide dans le danger, à une fermeté inébranlable dans les tourments, au mépris de la douleur et de la mort, et à la patience dans toutes les anxiétés et détresses de la vie. Sans doute ce sont là d'utiles qualités, mais elles sont toutes restreintes à l'individu, toutes égoïstes et sans aucun fruit pour la société; et de plus, elles sont la preuve d'une existence réellement misérable, et d'un état social si dépravé ou si nul, que l'homme n'y trouvant, n'y espérant aucun secours, aucune assistance, est obligé de s'envelopper dans le manteau du désespoir, et de tâcher de s'endurcir contre les coups de la fatalité.

Cependant, pourrait-on me dire, ces hommes dans leurs loisirs rient, chantent, jouent, vivent sans souci du passé comme de l'avenir; leur refuserez-vous plus de bonheur qu'à nous? — A ceci je répondrai comme *Petite-Tortue* : « Sans doute ils ont aussi leur manière de se trouver bien. » L'homme est un être si souple, si divers, les habitudes exercent sur lui un empire si puissant, que dans les situations les plus fâcheuses il trouve toujours quelque attitude qui le repose, qui le console, et qui, par comparaison aux souffrances antérieures, lui paraît *bien-être* et *bonheur;* mais si rire, jouer et chanter, constituent le bonheur, il faut que l'on m'accorde aussi que les soldats sont des êtres parfaitement heureux, puisqu'il n'est pas d'hommes plus insouciants et plus gais dans les dangers et à la veille des batailles; il faut que l'on m'accorde encore que dans ces derniers temps, dans la plus fatale de nos prisons, à la Conciergerie, les prisonniers étaient très-heureux, puisqu'ils étaient généralement plus insouciants et plus gais que ceux qui les gardaient, que ceux qui craignaient le même sort : hors des prisons l'on avait des soucis, nombreux comme les jouissances que l'on désirait conserver. Dans les prisons, les soucis se réduisaient à un seul, celui de conserver la vie. A la Conciergerie, où l'on était condamné en attente ou en réalité, l'on n'avait plus de soucis pour rien; chaque instant de la vie devenait au contraire une acquisition, une conquête sur un bien que l'on regardait comme perdu. Telle est à peu près la situation du soldat en guerre, et telle est réellement celle du sauvage dans le cours de toute sa vie. Si c'est là le bonheur, malheur aux pays où l'on peut l'envier.

En suivant mon analyse, je ne me vois pas conduit à des idées plus avantageuses de la liberté du sauvage; je ne vois au contraire en lui qu'un esclave de ses besoins et des caprices d'une nature stérile et avare. Les aliments ne sont point sous sa main, son repos n'est point à sa volonté; il faut qu'il coure, qu'il se fatigue, qu'il endure la soif, la faim, le chaud, le froid, toutes les intempéries de l'air, selon les variations des saisons et des éléments; et parce que l'ignorance dans laquelle il naît, dans laquelle il est élevé, lui donne ou lui laisse une foule d'idées fausses et déraisonnables, de préjugés superstitieux, il est encore l'esclave d'une foule d'erreurs et de passions dont l'homme civilisé s'est affranchi par les sciences et par les connaissances de tout genre qu'a produites l'état social perfectionné.

Les limites de mon travail ne me permettant pas tous les développements que comporte cet intéressant sujet, je me bornerai à dire que plus on approfondit le genre de vie et l'histoire des sauvages, plus l'on y puise d'idées propres à éclairer sur la nature de l'homme en général, sur la formation graduelle des sociétés, sur le caractère et les mœurs des nations de l'antiquité. Je suis surtout frappé de l'analogie que je remarque chaque jour entre les sauvages de l'Amérique du nord et les anciens peuples si vantés de la Grèce et de l'Italie. Je retrouve dans les Grecs d'*Homère*, surtout dans ceux de son Iliade, les usages, les discours, les mœurs des *Iroquois*, des *Delawares*, des *Miâmis*. Les tragédies de *Sophocle* et d'*Euripide* me peignent presque littéralement les opinions des *hommes rouges*, sur la

nécessité, sur la fatalité, sur la misère de la condition humaine, et sur la dureté du destin aveugle. Mais le morceau le plus remarquable par la variété et la réunion des traits de ressemblance, est le début de l'histoire de Thucydide, dans lequel il rappelle et trace sommairement les habitudes et la manière de vivre des Grecs, avant et depuis la guerre de Troie jusqu'au siècle où il écrivait. Ce fragment me semble si bien adapté à mon sujet, que je crois faire une chose agréable au lecteur en le lui soumettant ici, afin qu'il fasse lui-même la comparaison.

Extrait de l'histoire de Thucydide, *traduction de* Levêque, *tom.* I, *pag.* 2, *art.* II.

« Jusque vers le temps de la guerre du Péloponèse, le « pays qui porte aujourd'hui le nom de *Grèce* ne fut point « habité d'une manière constante; mais il était sujet à de « fréquentes émigrations, et ceux qui s'arrêtaient dans une « contrée l'abandonnaient sans peine, repoussés par de « nouveaux occupants qui se succédaient toujours en plus « grand nombre. Comme il n'y avait point de commerce, « que les hommes ne pouvaient sans crainte communiquer « entre eux, ni par terre, ni par mer; que chacun ne cul- « tivait que ce qui suffisait à sa subsistance, sans connaître « les richesses; qu'ils ne faisaient point de plantations, « parce que, n'étant pas défendus par des murailles, ils ne « savaient pas quand on viendrait leur enlever le fruit de « leur labeur; comme chacun enfin croyait pouvoir trouver « partout sa subsistance journalière, il ne leur était pas « difficile de changer de place. Avec ce genre de vie, ils « n'étaient puissants ni par la grandeur des villes, ni par « aucun autre moyen de défense. Le pays le plus fertile était « celui qui éprouvait les plus fréquentes émigrations : telles « étaient les contrées qu'on nomme à présent *Thessalie*, la « *Béotie*, la plus grande partie du Péloponèse, dont il faut « excepter l'Arcadie, et les autres enfin, en proportion de « leur fécondité : car dès que, par la bonté de la terre, quel- « ques peuplades avaient augmenté leur force, cette force « donnait lieu à des séditions qui en causaient la ruine, et « elles se trouvaient d'ailleurs plus exposées aux entrepri- « ses du dehors. L'Attique, qui, par l'infertilité de la plus « grande partie de son sol, n'a point été sujette aux sé- « ditions, a toujours eu les mêmes habitants; et ce qui « n'est pas une faible preuve de l'opinion que j'établis, « c'est qu'on ne voit pas que des émigrations aient contribué « de même à l'accroissement des autres contrées. C'était « Athènes que choisissaient pour refuge les hommes les « plus puissants de toutes les autres parties de la Grèce, « quand ils avaient le dessous à la guerre ou dans des « émeutes : ils n'en connaissaient point de plus sûr; et de- « venus citoyens, on les vit, même à d'anciennes époques, « augmenter la population de la république : on envoya « même dans la suite des colonies en Ionie, parce que « l'Attique ne suffisait plus à ses habitants. »

(P. 7, art. VI.) « Sans défense dans leurs demeures, « sans sûreté dans leurs voyages, les Grecs ne quittaient « point les armes; ils s'acquittaient armés des fonctions de « la vie commune, à la manière des barbares. Les endroits « de la Grèce où ces coutumes sont encore en vigueur, prou- « vent qu'il fut un temps où des coutumes semblables y « régnaient partout. Les Athéniens les premiers déposèrent « les armes, prirent des mœurs plus douces et passèrent « à un genre de vie plus sensuel. »

(P. 13, art. X.) « Sparte n'est pas composée de bâti- « ments contigus, mais la population y est distribuée par « bourgades, suivant l'ancien usage de la Grèce. »

(P. 24, art. XX.) « Tel j'ai trouvé l'ancien état de la « Grèce; il est difficile d'en démontrer l'exactitude par une « suite de preuves liées entre elles : car les hommes reçoi- « vent indifféremment les uns des autres, sans examen, « ce qu'ils entendent dire sur les choses passées, même « lorsqu'elles appartiennent à leur pays....

« Ainsi on croit que les rois de Lacédémone donnent « chacun deux suffrages au lieu d'un, et que les Lacédé- « moniens ont un corps de troupes nommé *Pitanate*, bien « qu'il n'ait jamais existé : tant la plupart des hommes sont « indolents à rechercher la vérité, et aiment à se tourner « vers la première opinion qui se présente. »

(P. 26, art. XXII.) « Quant aux événements, *je ne me* « *suis pas contenté* de les écrire sur la foi du premier qui « m'en faisait le récit, ni comme il me semblait qu'ils s'é- « taient passés : mais j'ai pris des informations aussi exac- « tes qu'il m'a été possible, même sur ceux auxquels j'avais « été présent. Ces recherches ont été pénibles, car les té- « moins d'un événement ne disent pas tous les mêmes cho- « ses sur les mêmes faits; ils les rapportent au gré de leur « mémoire et de leur partialité. Comme j'ai rejeté ce qu'ils « disaient de fabuleux, je serai peut-être écouté avec moins « de plaisir; mais il me suffira que mon travail soit regardé « comme utile par ceux qui voudront connaître la vérité de « ce qui s'est passé, et en tirer des conséquences pour des « événements semblables ou peu différents, qui, par la na- « ture des choses humaines, se renouvelleront un jour. »

(P. 36, art. XXX.) « Après le combat naval, les Corcy- « réens dressèrent un trophée à Leucymne, promontoire « de Corcyre, et *firent mourir* tous leurs prisonniers, ex- « cepté les Corinthiens, qu'ils tinrent en captivité. »

En lisant tous ces articles, il n'est pas une ligne dont on ne puisse faire l'application aux sauvages de l'Amérique, à l'exception de ce qui concerne l'Attique, dont les causes occasionnelles de civilisation sont trop remarquables pour que je les aie écartées.

L'on ferait un ouvrage extrêmement instructif, si l'on considérait et si l'on représentait sous ce point de vue de comparaison l'histoire de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Italie. L'on y apprendrait à évaluer à leur juste prix une foule d'illusions et de préjugés dont on égare, dont on fausse nos jugements dans l'enfance et l'éducation. L'on y verrait ce qu'il faut penser de ce prétendu âge d'or, où les hommes erraient nus dans les forêts de l'Hellas et de la Thessalie, vivant d'herbes et de glands : l'on sentirait que les anciens Grecs furent de vrais sauvages, de la même espèce que ceux d'Amérique, et placés presque dans les mêmes circonstances de climat et de sol, puisque alors la Grèce, couverte de forêts, était beaucoup plus froide qu'aujourd'hui. L'on en induirait que ces *Pelasges*, crus un seul et même peuple, errant ou répandu depuis la Crimée jusqu'aux Alpes, n'ont été probablement que le nom générique des hordes sauvages des premiers indigènes, vaga-

bonds à la manière des Hurons et des Algonkins, des anciens Germains et des Celtes; et l'on supposerait avec raison que des colonies d'étrangers plus avancés en police, venues des côtes d'Asie, de Phénicie, et même d'Égypte, en s'établissant sur celles de la Grèce et du Latium, ont eu avec ces indigènes des rapports, tantôt hostiles et tantôt conciliants, de la nature de ceux des premiers colons anglais dans la Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre. Par ces comparaisons, l'on expliquerait et les mélanges et les disparitions de quelques-uns de ces peuples; les mœurs et les coutumes de ces temps inhospitaliers, où tout étranger était un ennemi, où tout brigand était un héros, où il n'existait de loi que la force, de vertu que le courage guerrier; où toute tribu était une nation, toute réunion de baraques une métropole; l'on verrait dans cette époque d'anarchie et de désordre de la vie sauvage, l'origine de ce caractère d'orgueil et de jactance, de perfidie et de cruauté, de dissimulation et d'injustice, de sédition et de tyrannie, que montrent les Grecs dans le cours entier de leur histoire : l'on y verrait la source de ces fausses idées de gloire et de vertu, accréditées par les poëtes et les rhéteurs de ces temps farouches, qui ont fait de la guerre et de ses lugubres trophées le but le plus élevé de l'ambition humaine, le moyen le plus brillant de la renommée, l'objet le plus imposant de l'admiration de la multitude ignorante et trompée : et parce que, dans ces derniers temps surtout, nous avons pris à tâche d'imiter ces peuples, et que nous regardons leur politique et leur morale, à l'égal de leurs arts et de leur poésie, comme le type de toute perfection, il se trouve en dernier résultat que c'est aux mœurs et à l'esprit des temps sauvages et barbares que notre culte et nos hommages sont adressés!

Les bases de la comparaison que j'établis sont si vraies, que l'analogie se continue jusque dans les opinions philosophiques et religieuses; car les principes de l'école *stoïcienne* des Grecs se retrouvent tous dans la pratique des sauvages américains : et si l'on s'en prévalait pour donner à ceux-ci le mérite d'être des *philosophes*, rétorquant le raisonnement, je dirai qu'il en faut conclure par inverse que l'état social dans lequel furent inventés des préceptes si contraires à la nature humaine, avec l'intention de faire supporter la vie, fut un ordre de choses et de gouvernement aussi misérable que l'état sauvage; et j'aurais pour soutiens de mon opinion l'histoire entière de ces peuplades grecques, même dans leurs plus belles époques, et la série non interrompue de leurs séditions, de leurs massacres démocratiques, de leurs proscriptions oligarchiques et tyranniques, etc. jusqu'à la conquête de ces autres sauvages de l'Italie, appelés les *Romains*, qui, par leur caractère, leur politique et leur agrandissement, ont une analogie frappante avec les *cinq nations iroquoises*.

A l'égard des idées religieuses, elles ne forment pas un système régulier chez les sauvages, parce que chaque individu, dans son indépendance, se fait une croyance à sa manière. Il semble même que l'introduction des missionnaires européens parmi eux a modifié leurs opinions anciennes et propres; néanmoins, à juger par les récits des historiens des premiers colons, et par ceux des voyageurs actuels dans le nord-ouest, il me paraît que les sauvages composent assez généralement leur théologie de la manière suivante :

Un grand *Manitou* ou *Génie* supérieur, qui gouverne la terre et les météores aériens, dont l'ensemble visible compose tout l'univers pour un sauvage. — Ce grand *Manitou*, placé en haut, sans qu'on sache trop où, régit le monde sans prendre beaucoup de peine, donne la pluie, le beau temps, le vent, selon sa fantaisie, fait quelquefois du bruit (du tonnerre) pour se désennuyer, ne s'inquiète pas plus des affaires des hommes que de celles des autres êtres vivants qui peuplent la terre; il fait le bien sans y attacher d'importance, laisse faire le mal sans en troubler son repos, et, au demeurant, livre le monde à une destinée ou fatalité dont les lois sont antérieures et supérieures à tout. La plupart de ces peuples lui donnent le nom ou l'épithète de *maître de la vie* ou de *celui qui nous a faits :* mais cette dénomination pourrait bien venir des missionnaires. Sous son commandement sont d'innombrables *Manitous* ou *Génies* subalternes qui peuplent l'air et la terre, président à tout ce qui arrive, et ont chacun leur emploi distinct. De ces génies les uns sont bons, et ceux-là font tout ce qui se passe de bien dans la nature; les autres sont méchants, et ceux-ci causent tout le mal qui arrive aux vivants. C'est à ces derniers *Génies* de préférence, et presque exclusivement, que les sauvages adressent leurs prières, leurs offrandes propitiatoires et ce qu'ils ont de culte religieux : leur but est d'apaiser la malice de ces *Manitous,* comme l'on apaise la mauvaise humeur des gens hargneux et envieux; ils n'offrent rien, ou que très-peu de chose, aux bons génies, parce qu'ils n'en feront ni plus ni moins de bien; ce qui prouve combien *Lucrèce* a eu raison de dire : *Primus in orbe deos fecit timor.*

C'est la peur qui d'abord peupla de dieux le monde.

Cette peur des mauvais génies est une de leurs pensées les plus habituelles, et qui les tourmentent le plus : leurs plus intrépides guerriers sont, à cet égard, comme les femmes et les enfants; un songe, un fantôme vu la nuit dans les bois, un cri sinistre, alarment également leur esprit crédule et superstitieux; mais comme partout où il y a des dupes, il croît des fripons, l'on trouve dans chaque tribu sauvage quelque *jongleur* ou prétendu *magicien* qui fait le métier d'expliquer les songes, et de négocier avec les Manitous les demandes et les affaires de chaque *croyant.* Il joue exactement le rôle de ces anciens valets de comédie, porteurs de paroles entre les amants qui ne peuvent se voir : et l'on imagine bien que ce courtage n'est pas sans profit pour son auteur. Les missionnaires ont une aversion particulière pour ces jongleurs, qu'ils traitent de *charlatans*, d'*imposteurs*, de *fripons ;* et les jongleurs, qui les appellent *supplanteurs envieux,* leur rendent les mêmes sentiments : malgré leurs entretiens avec les génies, ils sont fort embarrassés à en expliquer la nature, la forme, la figure. — N'ayant pas nos idées sur les *purs esprits*, ils les supposent des êtres corporels, et pourtant légers, volatiles, de vraies ombres et mânes à la manière des anciens. — Quelquefois, eux et les sauvages en choisissent quelqu'un en particulier qu'ils imaginent résider dans un arbre, un serpent, un rocher, une cataracte, et ils en font

leur *féliche*, à la manière des nègres d'Afrique. L'idée d'une autre vie est aussi une croyance assez générale chez les sauvages; ils se figurent qu'après la mort ils passeront dans un autre climat et pays où abonderont le gibier, le poisson, où ils pourront chasser sans fatigue, se promener sans crainte d'ennemis, manger des viandes bien grasses [1], vivre sans peines et sans soucis, en un mot, être heureux de tout ce qui fait le bonheur dans la vie actuelle. Ceux du nord placent ce climat vers le *sud-ouest*, parce que c'est de là que vient le vent de la belle saison, et de la température la plus agréable et la plus fécondante. — Les missionnaires ajoutent qu'ils mêlent à ces tableaux des idées de récompense et de châtiments, une sorte d'Élysée et de Tartare; mais ceci aurait besoin d'observateurs sans partialité.

Au reste, l'esquisse que je viens de tracer suffit pour prouver qu'il y a une analogie réelle entre les idées théologiques des sauvages de l'Amérique-nord et celles des Tartares d'Asie, telles que nous les ont dépeintes les savants russes, qui les ont visités depuis trente ans. Cette analogie est également évidente avec les idées des Grecs; on reconnaît le grand *Manitou* dans le *Jupiter* des temps héroïques, c'est-à-dire sauvages, avec cette différence, que le *Manitou* des Américains est *triste, pauvre* et *ennuyé* comme eux; tandis que le *Jupiter* d'*Homère* et d'*Hésiode* déploie toute la magnificence de la cour d'*Éthiopie*, c'est-à-dire de *Thèbes Hécatompyle*, dont l'âge présent nous a révélé les étonnants secrets [2].

On reconnaît également bien dans les *Manitous*, les dieux subalternes des Grecs, les génies des bois, des fontaines, les *daimones*, honorés d'un même culte superstitieux. Prétendre que les sauvages américains ont tiré leurs idées de la Grèce ou de la Scythie, n'est point ma conclusion; il est possible que d'un même foyer primitif le *Chamanisme* ou système *Lamique* de *Beddou* se soit répandu chez tous les sauvages de l'ancien monde, où on le retrouve jusqu'aux extrémités de l'Espagne, de l'Écosse et de la Cimbrique : mais il me paraît également possible qu'il soit la production naturelle de l'esprit humain, parce que son analyse le montre tout entier formé de comparaisons tirées de la condition et des affections des peuples chez qui il existe; j'ai développé ailleurs cette idée de manière à n'avoir pas besoin de la reproduire ici [3].

Une transmission de ces idées religieuses qui supposerait une trop longue série de générations, me paraît surtout difficile, en ce qu'il n'existe chez les sauvages ni livres, ni écriture, ni aucun moyen monumental : tout s'y réduit à la tradition orale, c'est-à-dire à ces récits qui, en passant d'une bouche à l'autre, s'altèrent tellement, que même des faits voisins deviennent méconnaissables en peu de temps : je crois avoir raisonnablement démontré en traitant des Arabes [1], combien les traditions sont nulles chez les Orientaux, malgré le préjugé contraire de quelques savants, et principalement des théologiens, qui ont besoin de ce moyen pour appuyer diverses opinions : j'ai prouvé que chez ces peuples les individus conservent à peine le souvenir des années de leur âge et des événements de leur enfance; que ce caractère oublieux ou négligent leur est commun avec notre propre peuple, celui surtout des campagnes, qui leur ressemble le mieux par son ignorance; et qu'enfin ce caractère est inhérent à la nature humaine en général : les sauvages d'Amérique sont un nouvel exemple à l'appui de mon opinion, car tous les témoins que j'ai eu occasion de consulter et de citer si souvent, se sont accordés à me dire qu'il n'existe chez eux aucun souvenir régulier, aucune tradition exacte d'un fait qui ait cent ans de date; et leur vie errante, vagabonde, leurs dispersions par la guerre, leurs distractions par les malheurs et les calamités, enfin leur insouciance foncière, seront, pour quiconque en calculera les effets, autant de preuves évidentes que cela doit être ainsi. — Un seul moyen de souvenir a lieu dans leur situation, c'est celui des phrases à *syllabes comptées et rimées*, ce que plus noblement on appelle des *vers*, soit déclamés, soit chantés : en effet, par les *mesures* comptées de ces *vers* et par leurs rimes, les mots et les idées sont fixés d'une manière précise et certaine dans le discours et dans la mémoire, et l'on peut toujours s'assurer que le discours est entier et non tronqué : aussi est-ce réellement à cette idée simple et rustique que l'art *divin* de la poésie doit son origine; et c'est par cette raison que ses premiers essais, ses plus anciens monuments, sont des contes extravagants de mythologie, de dieux, de génies, de revenants, de loups-garoux, ou de sombres et fanatiques tableaux de combats, de haines et de vengeances, tels que les chants des bardes d'Ossian et d'Odin, j'ose dire même du chantre de la colère d'Achille, quoiqu'il ait eu plus de connaissances et de talent; tous contes et tableaux analogues à l'esprit ignorant, à l'imagination déréglée et aux mœurs farouches des peuples chez qui ils se produisent.

L'on pourra me dire que les sauvages ont des espèces d'hiéroglyphes avec lesquels ils se communiquent des idées; comme de dessiner un homme la *main appuyée sur la hanche*, pour signifier un Français; un autre les *bras liés*,

[1] Tous ceux qui mènent la vie des bois finissent par n'aimer que la graisse des viandes. — La partie maigre passe trop vite dans l'estomac : par cette raison, les *traitants* canadiens l'appellent *viande-pain*. J'ai moi-même fait l'expérience de ce goût, et comme eux j'en étais au point de préférer un morceau d'ours à une aile de dinde.

[2] Voyez dans le bel ouvrage de M. *Denon* le haut degré de goût, de luxe, de perfection où étaient parvenus les arts de cette Thèbes, déjà ensevelie dans la nuit de l'histoire quand il n'était pas encore question de la Grèce ni de l'Italie.

[3] Voyez les *Ruines*. *Généalogie des idées religieuses* : les missionnaires chrétiens, catholiques, protestants, moraves, se sont donné beaucoup de soins pour *convertir* les sauvages : la société des Jésuites, par ses manières insinuantes, avait mieux réussi à les soumettre à des pratiques extérieures; mais le bon sens grossier de ces hommes n'a jamais pu se plier ou s'ouvrir à la croyance des dogmes incompréhensibles; ils allaient à l'office et disaient le chapelet uniquement afin d'avoir le verre d'eau-de-vie et le pain qu'on leur distribuait, et dont le don favorisait leur paresse. Je n'ai jamais ouï citer aux États-Unis l'exemple d'un seul sauvage réellement chrétien; aussi lorsque chez nous un auteur préconisé a fondé l'intérêt d'un roman récent sur la *dévotion* presque *monacale* d'une *Spaw* ou *fille sauvagesse*, il a manqué à la règle des vraisemblances, de laquelle naît cet intérêt : mais s'il n'a eu en vue que de plaire à un parti et d'arriver à un but, il a parfaitement réussi; et c'est particulièrement le cas de dire : *Tout chemin mène à Rome*.

[1] Voyage en Syrie.

pour signifier un prisonnier : mais l'on sent combien une telle méthode est imparfaite, équivoque et bornée. La vérité est, en résultat, qu'ils n'ont ni moyens de transmission, ni monuments, pas même des vestiges d'une antiquité quelconque. Jusqu'à ce jour, l'on ne cite dans toute l'Amérique du nord (le Mexique excepté) ni un édifice, ni un mur en pierre taillée ou sculptée qui atteste des arts anciens. Tout se borne à des *buttes de terre* ou *tumulus* servant de tombeaux à des guerriers; et à des lignes de *circonvallation* qui embrassent depuis un jusqu'à trente arpents de surface. J'ai vu trois de ces lignes, l'une à *Cincinnati*, et deux autres en *Kentucky*, sur la route de ce même lieu à *Lexington* par *Georgetown*; ce sont tout simplement des crêtes de fossés, ayant au plus 4 ou 5 pieds d'élévation et 8 à 10 de base; la forme de leur enceinte est irrégulière, tantôt ovale, tantôt ronde, etc. et elle ne donne aucune idée d'art militaire ou autre. Le plus grand de ces ouvrages, celui de *Moskingom*, est à la vérité carré, et a de plus grandes dimensions; mais d'après le dessin et la description qu'en a donné M. le docteur *Barton* dans ses *Observations d'histoire naturelle* [1], l'on voit qu'il n'a ni bastions, ni tours, comme on l'avait dit, et qu'il a dû être un simple retranchement de défense, tel que *Oldmixon* et ses autorités attestent que les sauvages les pratiquaient à l'arrivée des Européens, lorsqu'ils avaient des demeures plus fixes, et un équilibre plus égal de forces. — Tous ces retranchements ont eu la même cause, et tous ont pu être faits avec des houes et des paniers.

Quant aux *tumulus*, j'ai vu celui de *Cincinnati*, à 6 ou 700 pas du fort vers l'ouest; c'est un monceau de terre, en pain de sucre, qui peut avoir 40 pieds de saillie au-dessus du sol; il est recouvert d'arbres qui ont crû spontanément. — Il m'a rappelé les *buttes* du désert de Syrie et de sa frontière; mais elles sont infiniment plus fortes, ayant eu pour objet de poser des tours. Il paraît que dans la Tartarie russe et chinoise l'on en rencontre beaucoup dont la taille a plus d'analogie. L'on a fouillé quelques-uns de ces *tumulus* américains, et l'on n'y a trouvé que des os, des arcs, des haches, des flèches de guerriers sauvages. — Le général Sinclair ayant fait scier l'un des plus gros arbres implantés sur leur pain de sucre, y a compté plus de 432 cercles de végétation; et comme il paraît qu'il se forme un de ces cercles par année, cela reporterait la date du tombeau de 1300 à 1350.

Au reste, il faut laisser de plus amples recherches et de plus solides conjectures aux savants américains qui sont sur les lieux, et qui chaque jour peuvent faire de nouvelles découvertes. Je me résume à dire que le plus certain, le plus instructif de tous les monuments que présentent les sauvages, c'est leur langage. — M. le docteur *Barton* a publié sur ce sujet un essai curieux [2], dans lequel il compare plusieurs mots de leurs langues et dialectes. Il a même étendu ses confrontations aux langues de quelques tribus tartares, à l'aide du recueil que le docteur *Pallas* en a fait et publié sur près de 300 nations asiatiques par ordre de l'impératrice *Catherine II* [1]. Les confrontations du docteur *Barton* l'ont conduit à plusieurs conclusions intéressantes pour la science; mais malgré les vœux d'estime et d'amitié que je forme pour ses succès, je ne trouve pas toutes ses conclusions également fondées; je ne puis admettre, par exemple, l'affinité qu'il établit entre les dialectes caraïbes, brésiliens, péruviens, etc. et les langues ou dialectes des Poteouatamis, des Delawares, des Iroquois, fondée sur la ressemblance de deux ou trois mots. Il me semble être plus heureux dans quelques rapports qu'il découvre avec les langues du nord-est de l'Asie; l'on ne peut d'ailleurs que lui savoir gré d'avoir ouvert une mine curieuse et riche en nouveautés, mais cette mine a besoin d'être exploitée à fond et en grand, et ce travail veut les forces combinées de plusieurs savants. Il serait à désirer que le congrès, sentant l'importance du sujet, formât, ne fût-ce que temporairement, une école de cinq ou six interprètes uniquement occupés à recueillir des vocabulaires et des grammaires sauvages. — Dans cent ans, dans deux cents ans, il n'existera peut-être plus un seul de ces peuples. — Depuis deux siècles, déjà un grand nombre a disparu; si l'on ne profite pas du moment, l'occasion se perdra sans ressource de saisir le seul fil d'analogie et de filiation de ces nations avec celles du nord-est de l'Asie; la dépense d'un tel établissement est un bien mince objet pour un pays économe et riche; d'ailleurs, ce genre de dépense a des résultats avantageux, et même lucratifs, ne fût-ce que sous le rapport des facilités de commerce qu'il donne, et des produits de librairie. — En soumettant cette idée aux membres du congrès, amis des sciences et des lettres, j'ose la recommander à leur attention avec d'autant plus d'instance, que j'ai vu régner dans les États-Unis un préjugé pernicieux; savoir qu'il ne faut pas que le gouvernement encourage la culture des lettres et des sciences, mais qu'il les abandonne comme les autres arts à l'*industrie des particuliers*; cette comparaison aux *arts* est totalement erronée, en ce que pour bien cultiver les sciences et les lettres, il faut renoncer à toute ambition d'emploi, de place, même de fortune; il faut avoir l'esprit libre des soucis de la richesse et de la pauvreté; il faut n'aimer que le travail et la gloire, ou, si l'on veut, la célébrité; or pour bien remplir cette vocation, il faut être au-dessus du besoin, posséder le nécessaire, même l'utile, et avoir une douce médiocrité toute acquise. — C'est ce qu'effectuent les dota-

[1] Première partie, in 8°, 76 pages, *Philadelphie*, 1787. Voyez la page 30.

[2] Voyez *New Views on the origin of the tribes and nations of America*, 1 vol. in-8°, *Philadelphia*, 1798.

[1] Ce travail, dont l'idée vraiment philosophique a pour but d'éclaircir et de diminuer la confusion *babélique* des langues, a été imprimé en *caractères russes* : me serait-il permis d'observer que ce moyen d'exécution est contradictoire à l'intention? Les caractères russes sont bornés à une nation peu riche en livres, peu avancée en science : les caractères dits *romains* sont devenus ceux de toute l'Europe; ils sont prêts à devenir les seuls en Allemagne, et le seront dans toute l'Amérique; les Russes ne prétendent sûrement pas les supplanter. N'eût-il pas été, ne serait-il pas encore plus convenable aujourd'hui que les Russes les adoptassent, et se réunissent à la grande masse en faisant pour les prononciations qui leur sont particulières, une opération semblable à celle que le gouvernement français vient de faire pour les alphabets arabe, turk et persan; c'est-à-dire, en leur adaptant des lettres également particulières? ils s'épargneraient bien des frais et des difficultés.

tions et les traitements alloués par les gouvernements, et les fonds consacrés à l'établissement des corporations savantes. Si la France a acquis en Europe une sorte de prééminence en ce genre, qui ne lui est pas contestée, c'est à un tel régime qu'elle le doit; et les avantages, même pécuniaires, commerciaux, financiers, etc. qu'elle en a constamment retirés sont si évidents, qu'aucune de ses diverses formes de gouvernement n'a voulu changer de système. Il dépend du gouvernement des États-Unis d'acquérir la même influence, la même prépondérance sur tout le nouveau monde, où leur peuple a pris l'initiative de la liberté. Un fonds annuel de cent mille dollars serait une dépense bien médiocre pour un tel peuple, et pourtant elle suffirait déjà à y créer une *académie* ou *institut* américain, qui rendrait en peu de temps d'importants services, ne fût-ce que d'empêcher de dire, comme je l'ai ouï, non-seulement aux étrangers, mais aux hommes les plus éclairés du pays, que le goût et la culture des sciences, loin d'avoir fait des progrès, se sont au contraire très-sensiblement refroidis aux États-Unis, depuis leur indépendance, et que l'instruction et l'éducation de la jeunesse y sont tombées dans un désordre et un abandon effrayant.

Il me reste à joindre le Vocabulaire *miâmi* que j'ai annoncé au commencement de cet article : ce dialecte paraît appartenir à la langue des nombreuses peuplades *chipéwanes*, qui, selon M. *Muckenzie*, se disent venues du *nord-est* de l'Asie. Quelque imparfait que soit mon travail, il a néanmoins assez d'étendue pour fournir des moyens de comparaison aux savants russes et allemands qui connaissent les langues de ces contrées; j'aurai rempli mon but, s'il sert à procurer de ce côté quelques découvertes, et à provoquer aux États-Unis un plan de recherches plus vastes et plus approfondies.

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE DES MIAMIS.

AVIS.

Le lecteur est prévenu que l'*x* a toujours la valeur du *jota* espagnol, et χ grec.

L'*h*, celle de la forte aspiration arabe.

Le *th*, la valeur anglaise.

En représentant avec tout le soin possible la prononciation des mots *miâmis* en français, j'ai joint quelques exemples de la manière dont les Anglais la représentent aussi, afin de faire sentir la confusion qui résulte de la valeur différente des lettres chez eux et chez nous, et de la nécessite d'un alphabet unique.

Dans la colonne de l'orthographe anglaise, les mots marqués B. sont tirés du livre de M. *Barton*; les autres appartiennent à M. *Wels*.

Français.	*Miâmi.*	*Orthogr. anglaise.*
Je et moi	Nélah [1]	Nalaugh.
Toi et vous	On se sert du *vous*.	
Lui, elle	Voyez *Eux, elles*.	Awaleaugh.
Nous	Kélônah	Calonough.
Vous	Kélah	Calaugh.
Eux et elles	Aouéloùa (*oua*, bref)	Awalewaugh.
Mon, mien	Nélàh-nénéh	Nalaugh-nenigh.
Ton	Ki. Voyez *Votre*.	Voyez *Votre*.
Son, sien	Aouéla-nénéh	Awalelah-nennegh.
Notre	Kélônah	Calonaugh.
Votre	Kéléla-nénéh	Kalelaug-nennagh.
Leur	Voyez *Son, sien*.	
Père (mon)	Noxsâhé	Nosh saugh. Noch san. B.
Pères (les)	Oxsema.	
Mère (votre)	Kekiah	Kakecaugh.
Mères (les)	Akéménah	Aukeemeenauh. B.
Fils	Akouissimà.	
Fils (son)	Akouissâléh	Augwissaulay.
Fille (sa)	Atanâléh.	
Frère (mon)	Ouedsà-milàné	Sheemah, pris pour *sœur*.
Frère (notre)	Ouedsa monkouà.	
Sœur (ma)	Ningo chema.	
Sœur (leur)	Agoz-chimouàlé	Augosshimwauley.
Mari (mon)	Nèna pèma. Littéral. *Maître de la faiblesse*.	
Femme (ma)	Nioućouah	Neeweewah. B.
Femme (une)	Métamsah	
Homme (un)	Helaniah [1]	Hellanniare.
Petit garçon (un)	Apilossah	Apeelotsaugh.
Vieillard (un)	Kéocha	Kaowshaw.
Un (*nombre*)	Ingôté	Ingòtay.
Deux	Nichoué	Neshsway.
Trois	Nexsoué	Nesswch.
Quatre	Nioué	Neeway.
Cinq	Yàlanoué	Yallawnwee.
Six	Kakotsoué	Cau cutsweh.
Sept	Souaxtetsoué	Swattessweh.
Huit	Pollâné	Pullawneh.
Neuf	Ingôté-ménéké	Ingotim maneeka.
Dix	Matatsoué	Mautotsweh.
Tête	Indèpékòné.	
Œil	Kéchékoué.	
Nez	Kiouàné.	
Nez (mon)	Nin-kiouàné.	
Nez (votre)	Ki-kiouàné.	
Oreille	Taouàké.	
Front	Mayaouinguilé.	
Cheveux et poil	Nélissah.	
Bouche	Tonénéh.	
Langue	Ouélané.	
Dent	Ouipitàh.	
Barbe	Messetoningué.	
Main	Onexkà.	
Pied	Kàtah.	
Peau	Lòkaié.	
Chair	Ouioxsé.	
Sang (*V.* rouge)	Nixpékénoué.	
Cœur	Tàhé.	
Ventre	Moïgué *ou* Moltezé,	*prononcé à la russe*.
Vie (la)	Mahtsanéouingué.	
Mort (la)	Nahpingué	Nipou (*il est mort*).
Sommeil (le)	Nipangué	Nipahanoué (*le froid*) [2].
Tuer	Anguéchéouingué.	
Jour (le)	Ifpèté.	

[1] *é* vaut notre *éé*, c'est-à-dire, *e* long

[1] En *Delaware*, Lenno.
En *Chipèwâ*, Lennis.
En *Chaoni*, Linni.
Pourquoi les anciens sauvages de la Grèce s'appelaient-ils *Hellènes*? et une tribu tartare *Alani*?

[2] Il n'appartient qu'à des habitants du Nord de classer dans une même famille les idées de sommeil, mort et froid.

Français.	*Miâmi.*	*Observations.*
Soleil (le)	Ifpètè - kilixsoua, (*lumière de jour*).	
Nuit (la)	Pekontèoué.	
Lune (la)	Pekontèoué kilix soua (*lumière de nuit*).	
Matin (le)	Chelpaoué.	
Soir (le)	Elakouikéx.	
Étoile	Alangouà.	
Firmament	Kechekoué.	
Vent	Alamthenoué.	
Tonnerre	Tchingouia.	
Pluie	Petilenoué.	
Neige	Monè toua (génie)	
Glace	Achoukonéh.	
Chaud	Chilitèoué.	
Froid	Nipâhanoué.	
Été (l')	Nihpénoué.	
Hiver (l')	Piponoué.	
Terre (la)	Akiʜkeoué.	
Ile	Menàhanoué.	
Eau (l')	Népé.	
Feu (le)	Kohteoué.	
Flamme	Paʜkouâleoué.	
Rivière	Sipioué.	
Lac	Nipiʜsi.	
Ruisseau	Maxtchékomeke.	
Mer	Kitchi-kâmé.	
Montagne	Atchioué.	
Colline	Ifpotèhkiké.	
Arbre (un)	Metèhkoué.	
Arbres (des)	Metèhkouah.	
Bois (du)	Taouânè.	
Forêt	Mtèʜkokè.	
Piste (une)	Pamehkaouangué.	
Chasser	Donamaʜoua.	
Chasse (la)	Naʜtonamaouingué.	
Arc (un)	Mètèhkouapa.	
Flèche	Tàouanthalouá.	
Feuilles (les)	Mechipakoua.	
—— qui tombent.	Papintingué.	
Homme (un) tombe.	Mejechenouá.	
Gibier	Aouàssàh.	
Poisson	Kikonassah.	
Guerrier	Atâthià.	
Guerre	Mejékatoué.	
—— (aller en)	Dopaléouah.	
Casse-tête	Taka-kané.	
Peindre (se) la face.	Ouèchihouingué.	
Couteau (un)	Malsé.	
Couteaux (des)	Malsa.	
Scalper	Laniok-koué.	Koué (chevelure).
Prisonnier (un)	Kikiouna.	
Sentier (un)	Mioué.	
Calumet	Poàkâné.	
Fumée	Axkoleoué.	
Maison	Ouikâmé.	
Canot	Missólé, *plur.* Missola.	
Filet	Sâpà, *plur.* Sapaké.	
Viande séchée	Pohtekia.	
—— fumée	Oxkolé Saminguià.	
Tombeau	Eouissi-kâné.	
Paix (la)	Pèhkokia (bon, abondance).	
Bien (le)	Pèhkoké.	
Mal (le)	Mélèoxké.	
Bon (homme)	Tipèoua.	
Méchant	(Forté) Matchi [1].	

[1] Le *p* commence en général tous les mots qui désignent *beau* et *bon*; l'*m*, au contraire, tous les mots qui désignent *mauvais* et *laid*.

Français.	*Miâmi.*	*Observations.*
Doux [1]	Ouèkapanké.	
Amer	Ouèssakangué.	
Long	Kenouaké.	
Court	Ixkouaké.	
Colline (haute)	Ifpatingué.	
Haut dans le ciel	Ifpamingué.	
Bas	Mataxké.	
Lent, aisé	Ouéhkeoué.	
Prompt	Rinsehkaoué.	
Nuage (rapide)	Kintche seoué.	
Rivière (profonde)	Kenonoué.	
Uni	Tètipaxkeoué.	
Grand	Maʜchóké, Kitchi.	
Petit	Apilíké.	
Large	Metchahkeoué.	
Étroit	Apassianoue.	
Pesant	Ktchokouâné.	
Léger	Nanguétchéoué.	
Fer	Kepikàtoué.	
Cuivre	Naxpekacheké.	
Or	Honzaouéchoulé.	
Argent	Choûlé, *ou* Tsoulé.	
Plomb	Lontsàh.	
Pierre	Sâné.	
Blanc	Ouàpekingué.	
Noir	Maʜkateouekingué.	
Rouge	Nèʜpèkékingué.	
Bleu	Ixkepakingué.	
Jaune	Honzaouékingué.	
Vert	Anzanzékingué	
Bison *ou* Buffle	Alanantsoua.	
Castor. v. p Daim.	Moʜsoké.	
Ours	Moxkoua, *plur.* Maxkóké.	
Chien	Alamo, *plur.* Alamòké.	
Maïs	Mintchepé.	
Oiseau	Ahouèhsensa.	
Ami	Aouiʜkanemah.	
Ennemi	Kitaʜkianouna.	
Amour (l')	Tépaletingué.	
Rire (le)	Kéouélingué.	
Rire	Kéoueleouàh.	
Pleurer	Séhkouingué.	
Larme (une)	Sèhpingouah.	
Parler	Kilàkilàxkouingué.	
Discours	Atchimouna.	
Marcher	Pampelingué.	
Courir	Mahmikouingué.	
Respirer	Nèssingué.	
Souffler	Alamsenoué.	
Soupir	Kèouèneoua.	
Craindre	Kouahtamingué.	
Esprit (l') *ou* Ame (l')	Atchipala, *c'est-à-dire*, fantôme volant.	
Dieu	Kitchi Manè-toua (*le grand esprit*), *ou* Kajehelangouá (*celui qui nous a faits*).	
Génies *ou* Esprits	Manètouá, *analogue à* manes, mani-um *des Latins*.	
Diable	Matchi Manitou.	
Beau	Pèʜkesina.	
Laid	Molèlousina.	

[1] Ils appellent l'abeille, la *mouche* qui fait le *doux*; ils disent qu'elle est *étrangère*, et qu'elle a précédé d'un an les colons... Amohouia se dit de tout le genre; Honzâoué-amohouia, *mouche jaune*, veut dire un frelon.

Français.	*Miâmi.*	*Observations.*
Bon homme	Tipéoua-heleniah.	
Bonne femme	Tipèoua-metams.	
Sauvages (les)	Metoxthéniaké (*nés du sol*).	
Européens (les)	Ouâbkilokèta (*peau blanche*).	
Français (les)	Méhtikòcha (Ouémistergòch, *bâtisseur de vaisseaux*, en langue Chipewa).	
Anglais (un)	Axàlàchima (Anglichman).	
Américain (un)	Mitchi-Malsà (*grand couteau*).	
Oui	I-yé.	
Non	Moxtché.	
Avec	Màmàoué, *en arabe* Mà.	

Ils n'ont point le verbe *être*.

Les adjectifs sont de commun genre, comme en anglais. Voyez les exemples *bon homme*, *bonne femme*.

En général, le pluriel des substantifs se forme en ajoutant au singulier la finale *ké* : *Métamsa*, une femme; *Métamsaké*, les femmes.

Français.	*Miâmi.*
Verbe *Manger*.	
Je mange	Nioussini.
Tu manges	Kiouissini.
Il *ou* elle mange	Ouissinioua.
Nous mangeons	Niouissini mina.
Vous mangez	Kiouissini moua.
Ils *ou* elles mangent	Ouissiniouàké.
J'ai mangé	Chaîani ouissiné.
Tu as mangé	Chaîak I ouissiné.
Il *ou* elle a mangé	Chaîaé ouissinoua.
Nous avons mangé	Chaîaé kiouissini mina.
Vous avez mangé	Chaîaé kiouissini moua.
Ils *ou* elles ont mangé	Chaîaé ouissiniouaké.
Je mangerai	Nouissini-kâté.
Tu mangeras	Kioussini-kâté.
Il *ou* elle mangera	Ouissinioua-kâté.
Nous mangerons	Kiouissini-mina-kâté.
Vous mangerez	Kiouissini-mo-kâté.
Ils *ou* elles mangeront	Ouissiniouaké-kâte.
Le manger	Ouessiningué.
La faim	Aîxouingué.
J'ai faim	Indâîexkoui.
Verbe *Boire*.	
Je bois	Néméné.
Tu bois	Kiméné.
Il *ou* elle boit	Ménouà.
Nous buvons	Kiméné mena.
Vous buvez	Kiméné moua
Ils *ou* elles boivent	Ménò-ké.
Le boire	Méningué.
Verbe *Battre*.	
Je bats	Indàné èhoué.
Tu bats	Kidàné èhouè.
Il *ou* elle bat	Anè èhouè.
Nous battons	Kidàné èhouemena.
Vous battez	Kidàné kioué *ou* hioué.
Ils *ou* elles battent	Anèhé èhouaké.
Verbe *Passif*.	
Je suis battu	Indàné ekoua.
Tu es battu	Kidàné ekoua.
Il *ou* elle est battu	Anè haouà.
Nous sommes battus	Kidàné ekona.
Vous êtes battus	Kidàné ekoha.
Ils *ou* elles sont battus	Anè haouaké.
J'ai été battu	Indàné nehèkoua.
Tu as été battu	Kidàné nehèkoua.
Il *ou* elle a été battu	Anènè haoua.
Nous avons été battus	Kidàné nehekomena.
Vous avez été battus	Kidàné nehekouà.
Ils *ou* elles ont été battus	Anènè haouaké.
Je serai battu	Indàné heko-kâté.
Tu seras battu	Kedàné heko-kâté.
Il *ou* elle sera battu	Anè haoua-kâté.
Nous serons battus	Kidàné hekomena-kâté.
Vous serez battus	Kedàné hekomo-kâté.
Ils *ou* elles seront battus	Anè haouaké-kâté.

ÉTAT PHYSIQUE DE LA CORSE.

La Corse est une île de la Méditerranée, située obliquement entre l'Italie, qui l'avoisine au levant, et la France, qu'elle regarde au nord et nord-ouest : au sud, elle n'est séparée de la Sardaigne que par un détroit de trois lieues, tandis qu'à l'ouest sa côte est baignée par une vaste mer qui ne trouve de limites qu'aux rivages de l'Espagne. Sa latitude, selon des observations récentes et précises des ingénieurs du cadastre de cette île, est entre les 41° 21′ 04″, et 43° 00′ 04″ nord; ce qui détermine sa longueur à 1° 39′ 04″; sa longitude entre les 6° 11′ 47″, et 7° 13′ 03″, pris du méridien de Paris, fixe sa plus grande largeur à 1° 01′ 16″ Mais comme sa forme est ovale, abstraction faite de la longue saillie du cap Corse, il s'en faut beaucoup que le carré résultant de ces dimensions soit plein. Les incertitudes et les variantes des auteurs sur son évaluation, viennent d'être résolues par les ingénieurs du cadastre; et désormais, l'on devra, sur leur autorité, porter la superficie de la Corse à 442 lieues 84/100, faisant 2,072,441 arpents

25 perches (l'arpent de 20 pieds pour perche), ou 874,741 hectares 19 ares 26 centiares. Cette superficie, qui maintient la Corse au cinquième rang de grandeur des îles de la Méditerranée, la place au premier des départements de France; mais lorsque nous ferons le calcul de ses rocs arides et incultivables, elle ne sera pas tentée de se prévaloir de ce mérite, puisqu'elle se trouve au dernier rang des valeurs.

A proprement parler, la Corse n'est qu'un entassement de rochers, dont les nombreux chaînons s'élèvent brusquement des bords de la mer, pour aller vers le centre de l'île se joindre à une ligne dominante qui court du midi au nord; on la suit sans interruption depuis les croupes arides du *Cagna* en face de Bonifacio, jusqu'aux sommets nuageux de Monte-Grosso sur Calvi; dans tout cet espace, elle marche sur une hauteur de 800 à 1400 toises, marquant au loin sa route par les pointes élevées de Coscione, la Cappella, Denoso, d'Oro-Rotondo, Paglia-Orba et Monte-Grosso [1]; là même elle se replie à l'est, jusqu'aux montagnes de Tenda et d'Asto, où elle tombe sur une branche inférieure de 6 à 700 toises de hauteur, qui vient du cap Corse, et va se terminer par les sommets du San-Pietro et Sant-Angelo, à la vallée du Tavignano; de ces deux lignes de sommets, mais principalement de la première, les eaux des neiges et des pluies se versant à droite et à gauche, plongent dans des vallons qui vont en forme de conques se perdre à la mer; et si l'on remarque que de ses rivages au comble des monts, il n'y a pas quelquefois 4 lieues de ligne droite, et jamais plus de 12; que par conséquent la pente du terrain est excessivement inclinée, l'on concevra que les eaux s'y précipitent plutôt qu'elles n'y coulent; que leur marche s'y fait par sauts et par bonds; que, tantôt par les fontes des neiges et les grandes pluies, elles forment des torrents qui débordent à pleines vallées; et que tantôt épuisées, elles laissent à sec un lit

[1] On trouvera dans le tableau suivant les principaux sommets de cette chaîne avec leurs positions géographiques, leurs hauteurs au-dessus du niveau de la mer, et leurs distances du rivage le plus près.

NOMS DES SOMMETS.	LATITUDE.	Longitude de prise du méridien de Paris.	Hauteur au-dessus du niv. de la mer.	Distances du rivage le plus près.	Indication du rivage.
	° ′ ″	° ′ ″	Toises.	Toises.	
Monte-Stello au cap Corse.....	42 47 21	7 04 26	710	2500	Est.
Monte-Asto.....	42 34 56	6 51 57	719	6300	Nord.
Monte-Grosso...	42 30 08	6 34 42	954	6400	Ouest.
Monte-Paglia-Orba............	42 20 34	6 32 08	1360	8800	Ouest.
Monte-Rotondo..	42 13 00	6 42 55	1418	15700	Ouest.
Monte-Renoso...	42 03 37	6 47 30	1158	13300	Est.
Punta la Cappella.	41 59 49	6 52 29	1051	8600	Est.
Monte-l'Inardine du Coscione...	41 51 01	6 51 58	1055	8100	Est.
Punta della Calva.	41 43 16	6 53 01	803	6400	Est.
Punta d'Ovace, sommet le plus élevé des montagnes de Cagna..	41 34 59	6 44 26	766	6000	Sud.
Monte-Sant'-Angelo de Casinca.	42 27 52	7 03 53	573	5300	Est.
Monte-San-Pietro.	42 23 51	6 59 »	851	8700	Est.

de pierres et de cailloux : que par ce jeu, les terres légères sont emportées, les pentes déchirées, les cimes dénudées, les rochers minés, renversés; et que la nature y présente partout une scène à grands mouvements violents; ajoutez à ce tableau le coloris d'une bande supérieure de sommets neigeux durant l'hiver, grisâtres l'été; d'une moyenne région de pentes, tapissée d'arbres et arbustes toujours verts; et d'une plage maritime, souvent marécageuse, où les eaux s'égarent dans des sables qu'elles n'ont plus la force de rouler; jetez sur ce paysage des blocs de granit, de marbres, de jaspes roux et gris; des cascades, des sapins, des châtaigniers, des chênes verts, des lentisques, des azeroliers, des myrtes, des bruyères, et vous aurez de la Corse une idée pittoresque aussi juste qu'en puisse procurer le souvenir des objets passés.

Revenons aux idées géographiques : en traversant l'île dans sa longueur, la haute chaîne dont j'ai parlé la partage en deux portions très-distinctes, surtout à raison de la difficulté de leurs communications réciproques : l'on ne peut passer de la côte d'Ajaccio à celle de Bastia, qu'en franchissant la barrière des monts, par des gorges appelées à juste titre dans le pays des *Escaliers* (Scale). Une des plus célèbres et la plus pratiquée de ces gorges, celle dite de *Bogognano*, ou de *Vizzavona*, est un canal d'environ 500 toises de largeur, et de 4000 de longueur, sur une élévation de 1000 au-dessus du niveau de la mer. Dans ce canal tapissé d'une forêt de sapins, de hêtres, et de quelques châtaigniers, les neiges s'entassent de 2, 3, et jusqu'à 6 pieds de hauteur; et elles obstrueraient le passage pendant des mois entiers, si une police souvent négligée ne les faisait déblayer par les villages voisins. Il résulte donc de cet état une division naturelle, sur laquelle les Italiens, Génois et Pisans, ont, dès longtemps, calqué leur division administrative de *pays d'en deçà*, et de *pays d'au delà* les monts; ou encore de *bande* intérieure, et de *bande* extérieure. Mais comme ces dénominations, relatives au continent de l'Italie, cessent de convenir en changeant de lieux; qu'en Corse même elles sont équivoques, puisqu'elles sont réciproquement employées par les deux parties, je ne désignerai désormais les deux côtes opposées, que par les noms de côte d'est ou orientale, appliqué à celle qui regarde l'Italie; et de côte d'ouest, ou occidentale, à celle qui regarde l'Espagne. Dans l'usage des Génois et des Corses, l'*en deçà* comprenait aussi la côte du nord, c'est-à-dire le Nebbio et la Balagne, à raison de la facilité des communications et de l'unité de régime : et alors l'*au delà* ne formait qu'un tiers de la totalité de l'île, puisqu'il ne comptait que 21 cantons ou pièves contre 45. Mais si l'on voulait établir une division raisonnée, il faudrait faire de cette côte du nord une troisième région, puisqu'elle a d'ailleurs, ainsi que les deux autres, des caractères distinctifs et particuliers. Ceux de la côte d'est, sont une plage en général basse, marécageuse et dépourvue de ports; un air pesant et humide; un sol moins élevé et plus gras : ceux de la côte d'ouest, au contraire, ont un air vif et ventilé; un terrain sablonneux et très-élevé, une plage sèche taillée à pic et pleine de golfes et de ports : et ceux de la côte du nord, un air plus salubre, plus tempéré; un ordre de saison plus

égal. Mais ce qui établit la différence la plus remarquable entre ces régions, est la nature même du sol, qui, dans la bande d'est depuis le cap Corse jusqu'au Tavignano, c'est-à-dire dans toute la chaîne inférieure, est généralement calcaire, tandis que dans la bande d'ouest et dans celle du nord, c'est-à-dire dans toute la haute chaîne, il est purement graniteux, à l'exception de trois ou quatre points calcaires, tels que Bonifacio, Saint-Florent, et un des sommets de *Venaco*, d'où l'on a tiré la chaux des deux forts de la gorge de Vivario. Ce serait l'occasion sans doute de faire sur cette singularité des recherches et des réflexions physiques; mais cette partie étant étrangère à mon objet, le lecteur me permettra de le renvoyer à deux mémoires de M. Barral, ingénieur des ponts et chaussées en Corse, qui l'a spécialement traitée, et qui a donné une nomenclature détaillée de toutes les espèces de granits, marbres, jaspes et autres pierres dont la Corse est malheureusement trop riche.

Un article qui se lie mieux à mon sujet par son utilité, est celui des eaux thermales et des mines. Quoique l'on ait parlé des mines d'argent près de Caccia, de plomb et de cuivre en d'autres endroits, il paraît que la Corse n'en possède que de ferrugineuses dans le Nebbio à Nonza, près de Fossa d'Arco; et la rareté du bois, la cherté des transports, et le voisinage de la riche mine d'Elbe, ne leur laisse que bien peu de mérite. Les eaux minérales et thermales ont infiniment plus de prix; l'on en compte plusieurs sources de diverses espèces : l'une des plus célèbres est celle de Pietra-Pola, ou *Fium'Orbo*, côte d'est, sur le torrent d'*Abatesco*, canton de Castello, district de *Cervione*. Ses eaux sont thermales sulfureuses, et portent leur chaleur dans le puits principal, jusqu'au 45° de Réaumur. Des expériences multipliées ont constaté leur efficacité dans les maladies de la peau, dans les obstructions des viscères, dans les rhumatismes les plus invétérés, et même dans la goutte et les maladies vénériennes; mais on y change ces maladies contre la fièvre de marais, parce que le lieu étant désert et sauvage, l'on y manque de toutes les commodités nécessaires; l'on est obligé de s'y faire des cabanes de feuillages, dans lesquelles le vent saisit les malades et répercute la transpiration de la manière la plus dangereuse; d'ailleurs le lieu est malsain, parce qu'étant situé au fond d'un vallon, toutes les vapeurs des marais de la plage, qui en est remplie, viennent s'y engouffrer. Il paraît que jadis les Romains se servaient de ces bains, car l'on y trouve des traces de bâtiment, des débris de canaux enfoncés, des gradins, et quelques restes d'une salle qui fut revêtue intérieurement de pouzzolane; le tout d'une telle épaisseur et d'une telle solidité, que l'on y reconnaît sensiblement la main des maîtres de l'Italie. Au reste il paraîtra quelque jour sur cette source un mémoire analytique fait par des gens de l'art, et dont on m'a communiqué le manuscrit. Une autre source non moins célèbre sur la côte d'ouest, est celle de *Guagno* à 2 lieues de Vico; l'on n'en a pas fait l'analyse, mais ses effets sont absolument les mêmes. Ses inconvénients aussi sont égaux, car l'on n'y trouve pas plus de secours ni de commodités. Il n'y a de toute construction que les murs ruinés de deux petites chambres sans toit, et un bassin rond en pouzzolane de 8 pieds de diamètre, et de 3 de profondeur avec ses bancs ou gradins. Le robinet donne environ un pouce cube d'eau qui marque 42 degrés de chaleur. Si l'on formait, soit là, soit au *Fium'Orbo*, un établissement commode et bien dirigé, il procurerait les secours les plus précieux, non-seulement à la Corse, mais encore à l'Italie et à tout le midi de la France. L'article seul des soldats français indemniserait de toute dépense; car on estime qu'il en coûte plus de 20,000 livres par an pour envoyer les malades aux eaux du continent, sans compter la perte du temps, et la circonscription que l'on donne à la liste des malades.

Il y a encore des eaux thermales à *Guiléra*, canton de Talavo; mais l'on n'y trouve pas même de bassin, et il faut s'y baigner dans la boue.

En eaux minérales froides, les plus justement vantées sont celles d'Orezza, côte d'est, district de la Porta, près des sources de *Fium'Alto*. Elles sont acidules et gazeuses à tel point, qu'elles brisent les bouteilles, et piquent le nez comme le vin de Champagne; elles contiennent du fer et du sel marin; elles sont souverainement efficaces dans les cas d'obstructions, d'hydropisie, de maux d'estomac invétérés avec vomissement, de migraines, de coliques, de marasme, de suppression ou de pertes dans les femmes, etc. On compte dans tout le pays voisin huit ou dix de ces sources, mais la meilleure est celle de *Stazzona*, au lieu que j'ai indiqué; elle a d'autant plus de prix, qu'elle est la seule avec celle de *Vals* qui existe dans le midi de la France, et qu'à leur défaut on est obligé d'aller jusqu'en Lorraine.

L'historien Filippini rapporte qu'un savant et charitable évêque de Nebbio avait fait des recherches sur toutes les eaux minérales de Corse; mais les lumières d'alors ne suffisaient pas pour cette partie, difficile encore aujourd'hui; et ces recherches ne nous procurent que les noms des sources de *Carazzica*, *Pantone di Cacci*, de *Marazana* près de Mariana; de Nebbio et Campo Cardetto, qui veulent être prises chaudes; et d'*Attalla*, sur la route de Sarteno.

Il semblait que ces eaux minérales et thermales dussent tenir à des volcans; mais l'on n'en aperçoit aucune trace en Corse, malgré le voisinage de l'Italie. L'on n'y connaît pas davantage les tremblements de terre, et du moins la nature, en refusant à cette île les richesses de Naples et de Messine, lui a accordé pour dédommagement la sécurité.

L'on ne peut pas non plus accuser la nature de l'avoir maltraitée pour le climat; j'y en ai trouvé, comme dans la Syrie, trois bien distincts, mesurés par les degrés d'élévation du terrain : le premier, qui est celui de toute la plage maritime, embrasse la région inférieure de l'atmosphère depuis le niveau de la mer, jusque vers 300 toises perpendiculaires d'élévation, et celui-là porte le caractère qui convient à la latitude de l'île, c'est-à-dire qu'il est chaud comme les côtes parallèles d'Italie et d'Espagne.

Le second est celui de la région moyenne, qui s'étend depuis 300 toises jusque vers 900 toises, et même vers 1000 toises; et il ressemble à notre climat de France, particulièrement à celui de la Bourgogne, du Morvan et de la Bretagne.

Le troisième est celui de la région supérieure, ou cime des montagnes; et ce dernier est froid et tempêtueux comme la Norwége.

Dans le premier climat, c'est-à-dire sur toute la côte de la mer, il n'y a, à proprement parler, que deux saisons : le printemps et l'été; rarement le thermomètre y descend au-dessous d'un ou deux degrés sous zéro, et il ne s'y maintient que peu d'heures. Sur toutes les plages, le soleil, même en janvier, se montre chaud, si le vent ne le tempère; mais les nuits et l'ombre y sont froides, et le sont en toutes saisons. Si le ciel s'y voile, ce n'est que par intervalles; le seul vent de sud-est, le lourd sirocco, apporte les brumes ténaces que le violent sud-ouest se plaît à chasser. S'il fait mauvais, c'est par tempêtes; s'il pleut, c'est par ondées : la nature n'y marche que par extrêmes.

A peine les froids modérés de janvier sont-ils ramollis, qu'un soleil caniculaire leur succède pour 8 mois, et la température passe de 8 degrés à 18, et jusqu'à 26 à l'ombre. Malheur à la végétation, s'il ne pleut dans les mois de mars ou avril; et ce malheur est fréquent : aussi dans toute la Corse, les arbres et arbustes sont-ils généralement des espèces à feuilles dures et coriaces qui résistent à la sécheresse, tels que le laurier-cerise, le myrte, le ciste, le lentisque, l'olivier sauvage, dont la verdure vivace tapisse en tout temps les pentes, et contraste d'une manière pittoresque avec les blocs gris et roux de granit et de marbre. Dans ce climat inférieur sont situés les ports et villes principales de l'île, tels que Bastia, Porto-Vecchio, Bonifacio, Ajaccio, Calvi, l'île Rousse, Saint-Florent : là comme à Hyères l'on peut cultiver en plein sol des orangers, des citronniers, et toutes les plantes des pays chauds; le jardin de la famille *Arena* à l'île Rousse, et deux ou trois vergers près d'Ajaccio, en offrent d'heureux exemples, puisque l'on y cueille des oranges et des citrons de la plus grande beauté; mais dans ces jardins, il faut se garder de l'attrait des ombrages et de la fraîcheur des eaux si recherchées dans le nord de la France. En Corse, comme dans tous les climats chauds, les vallons, les eaux, les ombrages, sont presque pestilentiels; l'on ne s'y promène point le soir sans y recueillir des fièvres longues et cruelles, qui, à moins de changer absolument d'air, se terminent par l'hydropisie et la mort. Nous en avons fait de cruelles épreuves dans nos colonies de Galeria, de *Chiavari*, de Paterno, au camp des Lorrains, puisque de tous les sujets envoyés, il n'en survivait au bout de trois ans qu'*un très-petit nombre.*

Dans le second climat, c'est-à-dire, dans les montagnes, depuis le niveau de 300 jusqu'à 900 et même 1000 toises, les chaleurs sont plus modérées, les froids sont plus longs, plus vifs; la nature est moins extrême, sans être moins variable. Du jour à la nuit, du matin à midi, de l'ombre au soleil, du vent à l'abri, les passages de température sont fréquents et brusques : la neige et la gelée, qui se montrent dès novembre, persistent quelquefois pendant 15 ou 20 jours. Il est remarquable qu'elles ne tuent point les oliviers jusqu'à la hauteur d'environ 600 toises; que même la neige les rend plus féconds. Le châtaignier, qui les accompagne depuis 300 toises, semble être l'arbre spécial de ce climat, puisqu'il finit vers 1000 toises, et cède la place aux chênes verts, aux sapins, aux hêtres, aux buis, aux genevriers, plus robustes contre la violence des hivers. C'est aussi dans ce climat qu'habite la majeure partie de la population corse, dispersée dans des hameaux et villages situés la plupart généralement sur des pointes, et aux endroits ventilés. Une telle position est pour eux une condition nécessaire de salubrité; car dans cette région comme dans l'inférieure, les bas-fonds, vallons, et conques, sont avec raison décriés pour leur mauvais air, soit à raison de son humidité, soit à raison de ses excès de température opposée; car dans tous les vallons et conques, où l'air est stagnant, le moindre soleil produit une chaleur qui prive la respiration de son aliment. C'est ce que l'on éprouve en partie à Corté, qui, quoique au niveau de près de 700 toises, éprouve en été des ardeurs plus violentes et plus opiniâtres que la plage, puisqu'elles ne se calment même pas pendant la nuit.

En juillet 92, l'on y a vu le thermomètre à 30 degrés à l'ombre, pendant plusieurs jours, tandis qu'en décembre 88, il était tombé jusqu'à 4 degrés sous zéro. Dans un même jour, le 4 février 92, je l'ai vu à midi marquer à l'ombre et au vent du nord, 3 degrés au-dessus de zéro; et présenté au soleil au revers du même mur, il marquait peu de minutes après 20 degrés; en sorte que là, comme au Mexique, on peut dire avec l'Espagnol, que l'hiver et l'été ne sont séparés que par une cloison; ce qui provient surtout de la disposition du local en conque, dont les parois composées de rocs nus, reflètent en été l'ardeur qui les brûle, et en hiver la bise piquante des neiges dont elles se trouvent tapissées.

Le troisième climat, celui de la haute cime des monts, est le siége des frimas et des ouragans pendant 8 mois de l'année, et d'un air parfaitement pur ou semé de nuages légers pendant la saison d'été. Les seuls lieux habités dans cette région sont le Niolo et les deux forts de Vivario et Bogognano, ou plus proprement de *Vizzavona,* situés aux deux extrémités de la gorge ou canal de ce nom.

Les quinze à vingt Suisses qui vivent en garnison dans chacun, se louent de la douceur du climat depuis mai jusque vers septembre, et de l'excellence de l'air en toute saison. Il n'est point de fièvre contractée à la plage qui ne s'y guérisse en quinze jours. Mais pendant l'hiver, ces forts, battus d'ouragans furieux, et souvent clos par 6 à 10 pieds de neige, sont une vraie prison où l'on vit de provisions salées comme dans un vaisseau. Il y a entre eux deux cette différence que dans celui de Vivario, situé du côté de l'est, l'air est sec, et que ni le pain ni le bois ne s'y moisissent, tandis que dans celui de *Vizzavona,* situé à 4000 toises seulement, du côté de l'ouest, les murs sont sans cesse humides, et les planchers déjà pourris. Au-dessus de ces forts, l'œil n'aperçoit plus de végétaux que quelques sapins suspendus à des rochers grisâtres : séjour sauvage, il est vrai, des oiseaux de proie et des bêtes fauves; mais qui, tout affreux qu'il paraît, offre un puissant sujet d'intérêt au contemplateur de la nature, puisque c'est là qu'elle établit, par les amas de neiges et de glace, les provisions d'eau, des sources et des rivières pour toute l'année. Jadis ces cimes étant plus hautes encore et plus couvertes d'arbres, il n'est pas douteux que les neiges n'y

fussent plus abondantes, plus durables, et que même il n'y eût des glaciers, puisqu'il en reste encore un petit sur un revers du Monte-Rotondo. Mais à mesure que les rocs s'écroulent et se dépouillent, ces utiles provisions diminuent; et ce qui ajoute à l'importance de l'observation que j'ai faite sur la conservation des bois, c'est qu'en même temps que le pays est moins abreuvé, il est moins salubre, puisque l'intempérie commence et finit précisément avec la disparition et le retour des neiges.

Il résulte de ce tableau que la Corse peut se considérer comme une masse pyramidale divisée en trois tranches d'air horizontales, dont l'inférieure est chaude et humide, la supérieure froide et sèche, et la moyenne participant de ces qualités. Or si l'on observe que ces couches d'air sont par leur nature mobiles et flottantes, et de plus que la couche inférieure, dilatée par la chaleur, fait sans cesse effort contre la supérieure que le froid condense, l'on concevra qu'il doit arriver de fréquents dérangements dans leur équilibre, ou plutôt que sans cesse elles se mélangent et se confondent; et ceci explique tous les phénomènes physiques de ce climat, et entre autres un problème de végétation remarquable : on s'est souvent étonné que la végétation en Corse, étant à peine suspendue pendant l'hiver, et se ranimant dès la fin de janvier, fût cependant aussi lente dans ses résultats que dans le milieu de la France; que, par exemple, le froment semé en novembre et végétant sans gelée à la plage, ne fût cependant mûr qu'à la fin de juillet; que la vigne qui fleurit en mars, ne fût propre à la vendange qu'à la fin de septembre et même en octobre, comme sur les coteaux de la Loire; mais l'étonnement cesse quand on réfléchit que le degré de chaleur nécessaire à la fructification, est sans cesse interrompu par le froid piquant des nuits, et de toutes les bises neigeuses. Et cette alternative de chaud et de froid a un effet de diastole et de systole, qui sans doute contribue à la vigueur et à l'énergie que présente la végétation des arbres; car ils ont ceci de remarquable, que leur développement et leur force de séve surpassent tout ce que nous voyons dans notre continent. Du sein des rocs les plus secs, partent des troncs d'oliviers qui, loin d'être rabougris comme ceux de Provence, s'élèvent droits et lisses à la hauteur de 25 à 40 pieds. J'ai vu un sumac et un peuplier qui, plantés en février, n'ayant pas alors plus de 18 pouces de hauteur, avaient au 25 août surpassé celle de 6 pieds. A la pépinière de l'Arena en Casinca, les branches de citronniers et d'orangers taillées en août, et sur-le-champ replantées, donnent des fruits l'année suivante. Les émondes des poiriers et des pêchers, employées à ramer des légumes, après être restées sur terre pendant 10 et 12 jours, ont repris racine : en sorte que l'ingénieur français qui rendait compte de ce pays au ministre Choiseul, avait presque raison de dire que si l'on y plantait un bâton il prendrait racine.

Mais pour revenir aux effets des diverses couches d'air, ils expliquent très-bien pourquoi la température en Corse éprouve les vicissitudes rapides dont j'ai parlé; pourquoi en été le vent qui tombe des montagnes est brûlant comme leurs roches, tandis qu'en hiver ce même vent est glacial comme la neige qui les couvre; pourquoi dans un même lieu, et quelquefois dans un même instant, l'on éprouve tour à tour des courants d'air chaud et d'air frais qui passent comme des nuages. Et ceci m'amène naturellement à parler du système des vents dans cette île.

Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit de leur mécanisme dans mon voyage de Syrie, et quoique j'aie étudié de nouveau cette matière sans avoir égard à mes opinions antérieures, il m'a paru que mes nouvelles observations ne faisaient qu'ajouter à la solidité des causes que je leur ai développées. En Corse, comme en Syrie, j'ai retrouvé le vent de terre avec toutes ses circonstances; tombant le soir des hautes montagnes, à mesure que l'air refroidi se condense et s'appesantit; remontant de la mer le matin, précisément lorsque le soleil échauffe la terre, et que l'air dilaté grimpe le long des roches, et décèle sa marche par les flocons nébuleux qu'il entraîne; plus régulier, plus sensible l'été, où les contrastes extrêmes sont plus prononcés; plus faible, plus interrompu l'hiver, où l'atmosphère se ressemble davantage, et où les grands vents en occupent l'empire. Ce vent de terre est surtout remarquable sur la côte d'ouest, et dans le golfe d'Ajaccio, où il imite parfaitement les brises des Antilles, sans doute par la raison que dans cette partie la pente des montagnes plus rapide, essuie en outre la plus forte chaleur du jour; et lorsque je considère que le prolongement du golfe d'Ajaccio dans l'intérieur des terres, est une vallée droite et profonde, où le vent de mer remonte comme dans un tuyau, il me paraît évident que c'est lui qui gorge d'humidité, et fait au fort de *Vizzavona* le dépôt dont j'ai parlé, et qui devient d'autant plus nécessaire, que là il rencontre une forêt de sapins, et habituellement un vent contraire qui le force de déposer.

En général, il n'existe jamais pour la Corse un même vent, un même courant d'air; alors même que toute l'atmosphère de la Méditerranée s'ébranle dans une même direction, ce grand fleuve d'air produit pour la Corse des tournoiements, des contre-reflux, des déviations absolument semblables à ceux que l'on remarque dans les fleuves d'eau, aux piles des ponts, aux grèves, aux rochers; dans tous les obstacles de cette espèce, l'on peut observer qu'il se fait aux pointes d'avant, mais surtout à celles d'arrière, c'est-à-dire au bas du courant, des mouvements de tourbillon, d'engouffrement, de déviation très-compliqués, et cependant soumis à des lois fixes de frottement et de rapidité, de la part des lames d'eau qui se heurtent ou qui glissent les unes contre les autres. A la différence près de légèreté, ces effets sont les mêmes dans les courants d'air, et les deux pointes de la Corse en offrent des preuves palpables; car il arrive tous les jours qu'un vaisseau vogue par un vent d'ouest vers le cap Corse ou Bonifacio, et qu'à peine il a dépassé la pointe, il se voit pris par un vent debout, qui lui plie ses voiles, et le promène en lignes courbes et en circuit. Les marins savent qu'à ces deux pointes il règne habituellement des vents opposés et toujours violents, parce qu'ils y sont resserrés comme dans un détroit. Le canal ou bouche de Bonifacio est célèbre pour les vents terribles; ceux du sud-ouest y sont si constants, que tous les arbres y sont inclinés dans le sens de leur souffle, et que les oliviers avec leurs branches jetées d'un seul côté, présentent l'aspect singulier de femmes échevelées dans les

tempêtes de Vernet. La même chose arrive au cap Corse, et y rend impossible la culture des grains et de toutes plantes à tiges faibles : observez d'ailleurs, qu'un même vent change de direction selon les côtes qu'il rencontre, et que le vent qui est ouest sur la bande d'Ajaccio, devient sud-ouest à Calvi et au cap Corse. C'est ce sud-ouest qui règne habituellement sur ces parages, et qui, lorsqu'il franchit les montagnes de Saint-Florent, tombe avec tant de roideur sur Bastia, qui est au revers de la côte, à 500 toises de profondeur, qu'il enlève quelquefois les toits des maisons, et que l'on est jusqu'à 8 jours sans que l'on puisse sortir. Les vieillards du pays assurent qu'autrefois ce vent ne passait pas au delà du Bevinco, et maintenant il ravage au loin toute la plaine. Ce fait constaté trouverait très-bien sa solution dans le dépouillement du mont Penda, et des hauteurs adjacentes, jadis couvertes des sapins et des chênes de la forêt de Stella, aujourd'hui rasée.

L'on ne donne point assez d'attention à l'importance des bois sur les cimes des hauteurs, et il faudra que quelque jour un gouvernement éclairé dresse un code spécial sur cette partie de la richesse et de la santé publiques.

Par opposition aux vents d'ouest et sud-ouest, régnants sur la bande d'Ajaccio, les vents d'est et sud-est dominent sur celle de Bastia. D'après les observations des *ingénieurs du cadastre* du terrier, ils y occupent eux seuls les cinq sixièmes de l'année : leurs effets y sont diamétralement contraires à ceux de leurs antagonistes; car tandis que l'ouest et sud-ouest dessèchent tout à Bonifacio, à Calvi, au cap Corse, l'est et surtout le sud-est engraissent et fomentent la végétation par leurs brouillards moites, et par leurs douces pluies, depuis Bastia jusqu'à *Porto-Vecchio;* mais ils compensent chèrement ce bienfait à l'égard des animaux par le malaise et l'accablement dont ils les affectent. Le sud-est particulièrement rend la tête pesante, le corps fiévreux, l'estomac nauséabond; c'est lui qui est si justement décrié en Italie sous le nom de *scirocco* ou vent *syrien*, et dans nos provinces du Midi, sous le nom de vent *marin*. Ses mauvaises qualités s'exaltent sur la côte orientale de Corse, par les nombreux marais dont elle est bordée; il contribue même à leur formation, en imprimant à la mer un mouvement qui engorge de sable toutes les embouchures des rivières, et les ferme dans le sens de sa direction. Par ce mécanisme, les eaux débordent facilement, se répandent, stagnent, se corrompent, et quand la chaleur vient, leurs exhalaisons poussées par l'est et le sud-est au pied des montagnes, y causent l'insalubrité dont on s'y plaint à des hauteurs et à des distances considérables; elles remontent même dans l'intérieur du pays par les canaux des vallons, et on leur attribue entre autres ce qui se passe à l'auberge de Ponte-Nuovo sur le Golo, où l'air est tellement vicié, que l'on n'y couche pas deux nuits sans y prendre la fièvre. Cependant si, comme il est vrai, tout vallon en Corse est malsain, il faut admettre à ce phénomène une raison plus générale, et elle me paraît exister dans la stagnation de l'air, dans l'alternative du chaud et du froid, mais par-dessus tout, dans l'humidité excessive du soir et de la nuit. Au reste, en Corse, comme dans tous les pays chauds, tout vent qui passe sur un marais, devient malsain à une distance proportionnée au volume des exhalaisons qu'il transporte. *Porto-Vecchio* offre en ce genre un fait vraiment lumineux. Là, ce même vent d'est et presque de sud-est, qui empeste les villages situés sous la direction des marais de *Biguglia* et d'*Aléria*, est le vent agréable et sain, parce qu'il vient immédiatement de la mer; tandis que le vent d'ouest et sud-ouest, si sain à Bonifacio, est pestiféré à *Porto-Vecchio*, parce qu'il y pousse toute la vapeur du marais qui est à une demi-lieue dans le sud-ouest. Il y a plus, ce même vent d'est, salubre à *Porto-Vecchio*, devient en été pénible et malsain, jusque sur les hauteurs de Quenza; et lorsque de là il retombe sur Sarténé et Ajaccio, il égale le kamsin d'Égypte, parce qu'il arrive chargé de tout le feu des roches pelées, la Rocca. Cet exemple seul développe la théorie des vents; quant à leurs qualités, il suffit d'inspecter la carte géographique pour savoir quel vent est humide, et quel vent est sec dans un pays. Si l'ouest et le sud-ouest sont si secs en Corse, on sent que c'est parce qu'ils arrivent du vaste continent de l'Espagne, où ils ont déposé leur humidité, sans avoir eu le temps de la repomper sur le bras étroit de la Méditerranée qu'ils parcourent. Si l'est et le sud-est, au contraire, sont les vents humides et pluvieux, c'est parce qu'ils ont parcouru cette mer dans toute sa longueur, en provoquant par leur chaleur son évaporation; si le vent du nord est frais et sec sur la côte de Balagne, où il règne, c'est qu'il vient du continent de France et des Alpes; et s'il est modéré, c'est qu'arrêté par la barrière des monts, et par le cap Corse, il est forcé de se tenir dans un état de stagnation et de remous.

D'après ces détails, il serait superflu de m'appesantir sur l'ordre des saisons. J'ai assez indiqué qu'il se rapproche de celui de France. De mai en septembre, des vents modérés d'ouest sur la côte d'Ajaccio, et d'est sur celle de Bastia, permettent une navigation commode en tous sens, mais plus du nord au midi, que du midi au nord. Pendant le reste de l'année, les vents sont variables et la mer très-capricieuse. L'équinoxe d'automne forme une époque très-remarquable, en ce qu'il arrive alors dans l'atmosphère une rupture d'équilibre qui amène sur la cime des monts, des ouragans et la première couche de neige. Cette première neige est le signal du retour de la salubrité dans toute l'île : l'air se rafraîchit, les eaux se purifient, les fièvres se calment; cet état dure jusqu'à la fin de mai, c'est-à-dire, jusqu'à ce que ces mêmes neiges soient entièrement fondues. Alors l'intempérie de l'air et des eaux recommence, de manière qu'en Corse, la mauvaise saison est l'été. L'on a vu en certaines années jusqu'à 8 mois s'écouler sans pluie; cela n'empêche pas qu'il n'en tombe communément 22 à 23 pouces, c'est-à-dire, 2 pouces de plus qu'à Paris. Mais l'inégale répartition de cette eau et son écoulement trop brusque, en diminuent beaucoup le bienfait : les rosées y suppléent en partie; la Corse leur doit cet aspect de verdure qui la rend plus agréable au coup d'œil que les pentes nues de la Syrie. En comparant ces deux pays sous d'autres rapports, je trouve qu'ils se ressemblent en plusieurs; mains la balance des avantages me paraît être au dernier, même pour l'article important des sources, qui y sont aussi bonnes et plus abondantes qu'en Corse. J'ai plongé le thermomètre dans

les plus fraîches d'entre elles (Aqua bottita et *Campotile*), et elles ont également marqué 5 degrés au-dessus de la glace, le 21 juillet et le 15 novembre, quoique dans un cas la neige couvrît de 10 pouces la terre, et que dans l'autre, l'air fût à 18 degrés; ce qui explique pourquoi elles semblent chaudes en hiver et froides en été.

Tandis que ces pluies, ces rosées, ces eaux donnent de l'aliment à la végétation, un soleil ardent et un air salin lui donnent une énergie de séve et une activité qui se manifestent dans tous les produits. Nos fleurs y ont une vivacité de parfum bien plus exaltée. Le 4 février, ayant cueilli à Corté une vingtaine de violettes, je fus obligé de les rejeter de ma chambre au bout de moins d'une heure, parce qu'elles m'entêtaient. Les fruits ont de même une saveur très-prononcée, et généralement excellente : le raisin, les figues y sont exquis; mais les châtaignes ne valent pas nos marrons entés. Ce que les Français ont apporté de pommiers, pêchers, abricotiers, etc. donne des fruits supérieurs aux nôtres pour la qualité; mais les Corses en négligent le soin; ils n'ont pas encore su jusqu'à ce jour cueillir de bonnes grenades ni de bons melons; et le jardin des Arena, près de l'Ile Rousse, est le seul qui produise d'assez bonnes oranges.

Le miel de *Caccia*, dur comme la cire, n'a point l'amertume dont se plaint Virgile, et peut le disputer au Mahon.

J'ai déjà parlé des principaux arbres et arbustes de l'île : le chêne vert, le châtaignier, le sapin, l'ariccio, ou plutôt, le pin de lord Weimouth, font avec les liéges la base des forêts et des bois; l'azerolier, le myrte, le lentisque, l'olivier sauvage, le cyste, l'alaterne, la grande bruyère, sont celle des broussailles ou *makiz*, selon l'expression du pays. Ils y croissent depuis 2 jusqu'à 10 pieds de hauteur, selon la qualité du terrain. J'ai trouvé dans les campagnes de Cervione beaucoup de baguenaudiers, de faux ébènes, de genêts d'Espagne, et d'autres arbrisseaux rares chez nous; et je ne doute pas qu'un botaniste ne rencontrât dans l'étendue de l'île des objets utiles et très-curieux.

Le sparthe, ou jonc d'Espagne, objet de commerce important, croît naturellement dans plusieurs marais d'Ajaccio, et a fourni depuis 5 ans une bonne partie des cordages pour la pêche du corail. La soude abonde sur la plage d'Aleria, et remplit surtout les rivages, de même que l'herbe aux vers; l'orseil, précieux en teinture, croît sur la plupart des rochers.

Dans le règne animal, la Corse ne jouit pas de moins d'avantages; elle est exempte des loups, et possède tout notre gibier. L'ours, qui se trouvait dans les forêts du temps de Filippini, en a disparu depuis plus d'un siècle; il ne reste d'animal carnassier que le renard, qui ose attaquer les moutons et les chèvres. Les oiseaux de proie, aigles et milans, sont rares; et l'on ne voit ni scorpions ni serpents dangereux que la vipère. Dans les marais, le gibier d'eau y est abondant, et aussi bon que son espèce le comporte. Sur terre, la perdrix rouge, la seule qui se trouve dans l'île, est grosse, mais elle est sèche. Le lièvre est meilleur. Le lapin n'a pu se multiplier que sur un petit rocher en mer, vis-à-vis de l'Ile Rousse. Le ramier, la tourterelle, la caille et autres oiseaux de passage, sont excellents; mais rien n'égale le merle des cantons d'Ajaccio et de Cervione, qui, se nourrissant depuis décembre des baies de lentisque et de myrte, est un vrai bouquet parfumé; celui de Balagne, qui mange des olives, n'est qu'amer et maigre. La plaine d'Aleria, la plus riche en gibier, donne des cerfs et des sangliers de très-petite race, mais d'une chair bien supérieure aux nôtres, et quelques faisans. Le *muffoli*, qui ne se rencontre que dans les hautes montagnes, est une espèce de gazelle très-légère, très-hardie, qui ose se précipiter de 30 à 40 pieds en bas, sur ses cornes, sans jamais se blesser.

Dans les animaux domestiques, il est à remarquer que toutes les espèces sont extrêmement petites; les chevaux n'ont communément que 4 pieds à 4 pieds 2 pouces; ceux qui dépassent cette taille viennent de Sardaigne. Les bœufs et vaches sont dans cette proportion. Le mouton ne pèse pas vivant plus de 24 à 30 livres; il a cela de très-particulier, que sa laine est un vrai poil de chèvre, non frisé, et pendant à la longueur de près de 4 pouces. Les Corses n'en élèvent que de noirs, couleur cul de bouteille, parce qu'à ce moyen, ils sont dispensés de teintures. Les chèvres, qui sont le fléau de l'île, ne diffèrent en rien des nôtres. Tout ce bétail est maigre, vagabond, demi-sauvage. Quand on engraisse le mouton, le chevreau, le porc, leur chair est excellente; celle du porc surtout, qui n'a point ce vaveux indigeste qu'elle a en France et dans le continent. Il en est de même de la volaille; mais les Corses prennent rarement ces soins. Ils ne savent guère mieux profiter par la pêche du bienfait de la mer, qui fournit cependant d'assez bon poisson avec assez d'abondance : outre le rouget, la sole, le turbot, le saint-pierre, il passe chaque année quelques thons vers Saint-Florent, et des sardines autour de toute l'île. Près d'Aleria, l'étang de Diana fournit des huîtres très-grosses et très-estimées à Gênes, parce que l'on n'y connaît pas nos espèces, qui sont certainement plus délicates. Quant aux poissons d'eau douce, ne trouvant ni asile, ni aliments dans les torrents pavés et encaissés de cailloux, il n'y a que la seule truite qui puisse y vivre parmi les cascades. Dans la plaine, des petites tortues et de petites anguilles essaient de se cacher dans le sable, et tout le reste de nos poissons est inconnu.

Résumons en peu de mots cet état physique de la Corse. Une charpente de rocs, qui du nord au sud, et de deux chaînes principales, jette à droite et à gauche des rameaux scabreux et coupés; des cimes dénudées et conformées souvent en cristallisations énormes qui semblent les flots congelés d'une mer agitée; une division verticale d'une bande calcaire à l'est, et d'une autre graniteuse à l'ouest. Une division horizontale de trois régions ou couches, l'une chaude et humide, l'autre froide et sèche, et la moyenne tempérée. Une côte basse et égale à l'orient, parce que la mer d'Italie, encaissée et stagnante, protége les atterrissements; une côte dentelée et élevée à pic au couchant, parce que la mer d'Espagne et des vents violents déploient une action rongeante; un sol généralement maigre, mais très-végétable; des vallons profonds, des pentes rapides, une verdure constante nuancée de bandes rousses ou brunâtres de terres et de blocs de pierres; un aspect vraiment pitto-

resque et paysagiste; un ciel vif, souvent semé de nuages; un air agité; un climat variable; une nature, non pas riche, mais propre à le devenir; non pas excellente, mais qui n'attend que la main de l'homme pour récompenser tous ses soins : telle est la Corse.

Tels sont les éléments physiques dont se compose la condition de ses habitants, soit par l'influence qu'ils en éprouvent, soit par l'usage et l'emploi qu'ils en font [1].

[1] C'est cette double question d'action et de réaction réciproque que l'auteur se proposait d'examiner dans les chapitres qui devaient suivre celui qu'on vient de lire; — la mort l'a surpris au milieu de son travail; et c'est d'autant plus à regretter, que nous sommes encore à attendre un bon ouvrage sur la Corse.

M. de Volney écrivait peu; il se contentait de prendre quelques notes en forme d'argument et comme pour se prémunir contre les infidélités de sa mémoire. — Un ouvrage était tout entier dans sa tête avant qu'il en jetât les premières lignes sur le papier; et lorsqu'il commençait à écrire, il le faisait avec tant d'ordre et de suite, qu'on aurait cru qu'il copiait. — Il était rare qu'il changeât quelque chose à cette rédaction unique, qu'il se contentait de faire recopier par son secrétaire.

Nous sommes réduits à déplorer cette force de tête et cette facilité de rédaction, puisqu'elles nous privent de plusieurs ouvrages entièrement terminés, que M. de Volney se disposait *à écrire*, lorsqu'il fut enlevé, en peu de jours, à ses amis et à ses concitoyens. (*Note des éditeurs.*)

PRÉCIS DE L'ÉTAT DE LA CORSE.

(EXTRAIT DU MONITEUR DES 20 ET 21 MARS 1793.)

Arrivé depuis peu de l'île de Corse, après y avoir résidé un an, je reçois de fréquentes questions sur l'état de ce département : déjà j'ai satisfait à celles du conseil exécutif et du comité de défense générale sur ses moyens militaires et sur ses dispositions. Je me propose de présenter à la nation entière un tableau complet de cette portion d'elle-même, dont on l'occupe beaucoup, et qu'elle connaît peu; mais ce travail exigeant du temps, et la notoriété de certains faits devenant de plus en plus urgente, je me suis déterminé à anticiper quelques résultats; je le dois d'autant plus, qu'appelé en Corse par une assemblée électorale pour régénérer le pays, je me trouve revêtu d'un caractère compétent; et qu'après avoir épuisé tous les moyens d'opérer le bien sans scandale, il ne me reste, pour demeurer digne de la confiance nationale dont j'ai été honoré, que de déchirer le voile de mensonge sous lequel un machiavélisme astucieux opprime la liberté du peuple corse, et dévore la fortune du peuple français. Je déclare donc, comme faits résultants d'une année d'observations :

1° Que la Corse, par sa constitution physique, par les mœurs et le caractère de ses habitants, diffère totalement du reste de la France, et que l'on n'en peut juger par la comparaison de tout autre département.

2° Que par la nature du gouvernement sous lequel ont vécu les Corses, ils ont contracté des habitudes vicieuses, participant de l'état sauvage et d'une civilisation commencée.

3° Que ne formant qu'une petite société de 150,000 âmes, pauvre par le sol, divisée par haines de famille, agitée de passions d'autant plus violentes qu'elles circulent dans un cercle étroit, corrompue par le plus pervers des gouvernements, le gouvernement des Génois; asservie par le sceptre sévère des Français, la nation corse enfin, affranchie par la révolution, s'est trouvée, sans aucune instruction préalable, saisie du droit de se gouverner; et que, par ressentiment et par esprit national, ayant chassé tous les employés français, les pouvoirs sont tombés aux mains des chefs de famille, qui, pauvres, avides et inexpérimentés, ont commis beaucoup d'erreurs et de fautes, et les ont tenues secrètes par crainte et par vanité.

4° Que depuis trois ans il existe un système de mystère par lequel les députations, de concert avec le directoire du département, nous ont caché l'état intérieur de l'île, de peur, m'ont-ils dit, que si les abus étaient divulgués, la Corse ne fût décriée, et que la France ne se dégoûtât de sa possession. Or les effets de ce système ont été de concentrer les places et les traitements dans les mains de quelques chefs de leur parenté, et d'attirer du trésor français un argent immense et mal employé.

5° Que par suite de ce système, les dépenses du département de Corse se trouvent portées au décuple de sa contribution; c'est-à-dire, que la Corse coûte annuellement plus de 5,000,000, savoir :

Pour le clergé séculier et pensionné....	1,298,423 fr.
Et ses biens ne valent pas 400,000 liv. de capital.	
Pour le directoire de département et frais d'imprimerie........................	115,930
Et le conseil s'est alloué de son chef un traitement.	
Pour neuf directoires de district.......	93,350
Pour neuf tribunaux................	117,150
Pour le tribunal criminel.............	41,560
Pour soixante-deux juges de paix et greffiers................................	49,600
Pour trente-cinq brigades de gendarmerie [1]............................	150,000
Pour enfants trouvés................	107,000
A reporter........	1,973,013 fr.

[1] Je n'ai pu me procurer cet article que par approximation.

Report......	1,973,013 fr.
Pour six députés à l'assemblée nationale, les frais de poste compris..............	46,000
Pour quatre régiments de troupes de ligne [1]............................	2,200,000
Pour quatre bataillons de garde nationale corse [2]........................	900,000
TOTAL................	5,119,013 fr.

Et je ne compte ni les postes, ni les bureaux de santé, ni 115,000 liv. de secours extraordinaires en 1791, ni 60,000 liv. pour le marais de Saint-Florent, ni 40,000 liv. pour ceux d'Aleria, ni les frais de quatre bataillons nouveaux que le député Salicetti vient de faire créer, ni les 24,000 liv. avancées à la commission dont il est le promoteur et le guide.

Et cependant les contributions foncières et mobilières ne se montent qu'à 300,000 liv. et elles sont arriérées de trois ans, et le conseil corse, en 1790, les a dénaturées et diminuées d'un tiers; et les rôles pour 91 ne sont pas exécutés dans plus de seize municipalités; car le 19 janvier dernier, il n'y en avait qu'un seul dans le district d'Ajaccio, quoique l'état de situation du 23 novembre, envoyé par le procureur général syndic Pozzo di Borgo, en atteste quatorze; et il n'y a point eu de contribution patriotique; et de tous les biens nationaux vendus il n'est rien rentré au trésor; et 200,000 liv. sont empruntées à la caisse du clergé; les patentes sont nulles; les douanes sont presque anéanties, excepté ce qu'il en faut pour payer les employés parents et amis; et la plupart des administrateurs sont débiteurs du trésor, et ils se tolèrent de l'un à l'autre tous les abus, n'exercent ni répartition, ni recouvrements, par ménagement de voix électives, par esprit de parti et de parenté; et ils crient que la Corse est pauvre, et ne pourra payer, quoique sous le régime antérieur, sans être foulée, elle rendit en charges de toute espèce, à la vérité en denrées, pour plus de 1,300,000 liv.; et tous ces fonds passent en Italie par l'abandon des douanes, que le conseil du département a diminuées de moitié, etc. etc.

6° Malgré tant de fonds versés, les routes et les chemins sont sans réparations : les travaux publics n'ont coûté, en 1791, que 384 liv.; les traitements et salaires des ecclésiastiques et des juges sont habituellement arriérés de six mois; les assignats sont échangés à Toulon et à Marseille pour du numéraire, qui s'enfouit à Corté, s'il ne s'y dissipe. La justice est sans activité; une seule exécution a eu lieu, quoique, depuis trois ans, il ait été commis plus de 130 assassinats de vengeance et de guet-apens. Nul compte de finance n'est publié, à moins que l'on ne donne ce nom à un chaos de chiffres sans résultat, que le directoire vient enfin de faire imprimer pour 1791. L'on y trouve entre autres deux procureurs généraux payés en même temps, dont l'un, député, recevait encore d'autres gages; deux membres du directoire conservant leurs traitements, quoique employés à une autre commission payée; mais l'on y cherche en vain la solde des 50 gardes de son excellence Paoli [1], et l'emploi de tous les fonds que le premier conseil partagea à ses membres, à titre de commissions, etc. etc.

7° Il n'existe en Corse aucune liberté politique et civile; la citadelle de Corté est une Bastille où plus de 300 personnes ont été renfermées sans formalités; il n'y a pas de feuille publique circulant dans le département, les journaux français sont entendus de peu de personnes; il n'y a aucun libraire vendant des livres; il n'y a qu'une imprimerie entièrement soumise au directoire, par qui elle subsiste; les relations avec le continent sont lentes et interrompues jusqu'à deux mois de suite; les lettres sont habituellement interceptées par le directoire; nulle réclamation, nulle plainte ne peut parvenir par cette voie. Les élections se font toutes en armes, stylets, pistolets, souvent avec meurtre, toujours avec violence et schisme de la part de l'un des deux partis; le parti vainqueur accable et vexe l'autre dans la gestion de tous les pouvoirs dont il se saisit; les voix s'y mendient, s'y achètent, s'y calculent comme une denrée; elles s'y comptent par chefs de famille, parce que l'éducation, l'intérêt et le préjugé donnent aux Corses un dévouement si aveugle pour leurs chefs de parti et de parenté, qu'ils n'en sont dans les assemblées que les échos serviles. Ainsi j'ai vu deux assemblées générales de 400 personnes, dominées et mues par 10 à 12 chefs; ces chefs forment entre eux des ligues aristocratiques, au moyen desquelles ils se partagent, se disputent, se donnent les places et les traitements; ils se brouillent, se réconcilient avec une mobilité et une inconstance incroyable; mais la liberté de la multitude et l'argent du trésor français payent toujours les frais de leurs querelles. Dans l'assemblée qui a nommé à la Convention, j'ai vu le parti des administrateurs l'emporter, en promettant aux électeurs de les payer en argent, et 80,000 liv. d'assignats furent convertis, pour cet effet, en 45,000 liv. de numéraire. Jamais on ne tient compte des qualités requises par les décrets. Dans la dernière assemblée, plus de 30 prêtres insermentés avaient voix; on y comptait plus de 150 ecclésiastiques, tous les électeurs militaires qui pouvaient contrarier Paoli ou plutôt ses moteurs; car depuis sa dernière maladie, il n'est plus que le prête-nom de quelques intrigants [2] : tous ces électeurs furent écartés, etc.

Les bornes de cette feuille m'arrêtent ici; j'ajoute seulement qu'en Corse l'industrie est nulle; on n'y a pas même des allumettes; tout vient du dehors, surtout de Gênes et de Livourne. L'agriculteur est misérable, quoique le sol soit très-fécond; la campagne est inhabitable faute de sûreté habituelle; les paysans portent le fusil jusqu'en labourant; les propriétés sont sans cesse ravagées par les bestiaux vagabonds, ce qui dégoûte de toute culture, etc. etc.

Quant aux dispositions du peuple envers nous, je les peindrai par ce que j'en ai moi-même entendu dans mes voyages multipliés, où, recevant l'hospitalité la plus généreuse sous les toits des plus simples laboureurs et pasteurs,

[1] Je n'ai pu me procurer cet article que par approximation.

[2] *Id.*

[1] Oui, Paoli a encore en ce moment des gardes, et est généralement traité d'excellence. (*Note de l'auteur. Mars* 1793.

[2] Les sociétés populaires de Marseille et de Toulon, qui ont dénoncé Paoli, doivent bien remarquer cette circonstance, afin de ne pas prendre le change sur les auteurs des troubles de la Corse. (*Idem.*)

je recueillais leurs véritables sentiments. « La Corse est « malheureuse, me disaient-ils, parce qu'elle est faible : « Français, servez-nous d'appui, instruisez-nous ; car nous « sentons que l'instruction nous manque, et nous la dési« rons; et gouvernez-nous, car avec notre esprit de parti, « jamais un Corse ne rendra justice à un autre. » Le peuple a donc un vrai penchant pour la France; et j'ai tout lieu de croire que si les Russes ou les Anglais se présentent, ils seront mal reçus; s'ils prennent poste, ils ne le garderont pas, et ils dépenseront beaucoup d'argent. Mais par la raison que les Corses sont essentiellement divisés en deux partis, il suffira que l'un se dise français, pour que l'autre se montre opposant, surtout lorsque Paoli depuis deux ans, et maintenant les petits ambitieux qui veulent lui succéder, s'efforcent d'intéresser la vanité du peuple à être ce qu'ils appellent *peuple indépendant*. Et il faut avouer que les prétendus patriotes ont abusé et peut-être abuseront encore de l'autorité nationale, de manière à fomenter les mécontentements. Les moyens de ramener l'ordre sont néanmoins encore faciles ; mais parce qu'ils doivent être employés en système complet, il ne m'est pas possible de les détailler.

Je sens que les vérités accumulées dans ce tableau vont soulever des passions irritables ; déjà le moyen ordinaire des attaques secrètes a été employé auprès d'un ministre, et en m'attribuant des motifs d'humeur et d'ambition mécontente, on en appelle aux trois commissaires comme suprêmes régulateurs. Sans doute leur rapport sera d'un grand poids; cependant, pour calculer les moyens d'instruction des deux Français, il est bon d'observer que leur collègue et interprète corse (Salicetti) a été député en 1789 et en même temps procureur général syndic, puis député à la Convention, puis revêtu de la commission actuelle qu'il a provoquée, et pour laquelle il a su s'attirer à lui presque seul la nomination de toutes les places dans les quatre bataillons qu'il va lever.

Il est vrai qu'avec cette force il doit renverser Paoli; mais la personne de Paoli n'est plus qu'un fantôme, et l'on s'est peut-être donné des obstacles en lui présentant son rival. Au reste, la marche des Corses est si incalculable, qu'il serait très-possible que tout s'arrangeât ou fût arrangé avec le procureur général actuel, Pozzo di Borgo, moteur principal, et que nous en fussions quittes pour payer quatre nouveaux bataillons qui, comme les quatre précédents, ne feront point de service, ne sortiront jamais de l'île, consommeront un million, sans être trois cents hommes, et cesseront d'être laboureurs sans devenir soldats. Quant à mon ambition mécontente, j'avoue que je regrette de n'avoir pu trouver en Corse la paix agricole que j'y cherchais, et de n'avoir pu conserver le domaine national où je comptais cultiver le coton, l'indigo, le café et le sucre, et ouvrir la carrière d'une industrie et d'un commerce nouveau sur cette mer Méditerranée, si mal connue, si négligée, et pourtant si riche, qu'elle seule pourrait nous dédommager de l'Amérique perdue; mais tout le peuple corse m'est témoin que depuis trois ans personne ne jouit chez lui du bonheur champêtre que j'ai désiré; et quant à l'admission au conseil du département, où l'intérêt national m'ordonnait d'arriver, l'on croira difficilement en France que j'aie de l'humeur d'avoir été repoussé d'un pays où les motifs publics de ma défaveur ont été de passer pour un *hérétique*, comme auteur des *Ruines*, et pour observateur dangereux, à titre de Français; ce qui néanmoins n'a point diminué mon désir d'être utile à un peuple que son heureuse organisation et son respect singulier pour la justice rendent capable de recevoir, mais non de se donner un bon gouvernement.

LETTRES A M. LE C^TE LANJUINAIS,

SUR L'ANTIQUITÉ DE L'ALPHABET PHÉNICIEN.

PREMIÈRE LETTRE.

MON CHER COLLÈGUE,

En composant mon livre de l'*Alphabet européen*, dont vous approuvez les principes; en méditant sur la nature et les éléments de l'alphabet en général, je suis naturellement arrivé à me demander quels ont pu être les premiers motifs de cette invention vraiment singulière, quelle série d'idées a pu y conduire l'esprit du premier auteur; et de suite le nom de *Kadmus* s'est offert à ma pensée. Je n'ai pas eu besoin de beaucoup de réflexions pour me convaincre, malgré le dire des poëtes et des historiens, que jamais un tel personnage n'exista comme homme : il suffit d'avoir lu l'extravagante légende de ses actions, pour y reconnaître une de ces fables sacrées, de ces énigmes cabalistiques que les anciens astrologues se firent un devoir et un plaisir malin de composer, pour dérober au vulgaire profane les secrets de leur science, ainsi qu'ont fait depuis eux, et sur leurs traces, les *chercheurs d'or* par la science d'alchimie; mais le soupçon me vint que quelque date chronologique aurait pu se glisser dans ces fictions, et pourrait s'en extraire par analyse : j'ai donc relu la fable de *Kadmus* dans les anciens mythologues, et dans leur ingénieux interprete moderne [1]. Par un cas bizarre, tandis que je cherche un objet

[1] Voyez le livre de Dupuis, *table des matières*, au mot *Cadmus*, où sont les renvois appropriés à chacun des deux formats, l'in-4° et l'in-8°.

qui m'échappe, un autre, que je ne cherche pas, s'offre à moi, et stimule ma curiosité : ce sont des auteurs grecs qui me parlent, et leurs récits sont mêlés de mots et de noms *barbares* qu'ils n'entendent pas; j'analyse ces mots, et j'en trouve un nombre de pur langage phénicien, ayant un sens tout à fait convenable au sujet : ce cas n'est pas neuf, on l'a déjà remarqué, vous le savez, dans plusieurs fables mythologiques; mais ici, comme là, il donne lieu à des inductions qui me semblent neuves et dignes d'intéresser les amateurs de l'antiquité.

Avec eux, mon cher collègue, vous m'accorderez que l'idiome phénicien a été, comme l'hébreu, le chaldéen, le syrien, l'un des nombreux dialectes de cet antique et vaste langage arabique qui, de temps immémorial, règne dans la région sud-ouest de l'Asie : par cette raison, l'on a déjà dit : « *Kadm-os* signifie *orient, oriental.* » Il est vrai; mais j'observe d'abord que pour la Grèce, un homme venu de Tyr et de Thèbes d'Égypte, eût été un *méridional* et non un *oriental*, surtout lorsque sa peau noire l'eût classé parmi les Africains, si différents des naturels de l'Asie mineure : ensuite, on ne peut me nier que ce même *Kadm-os* ne signifie tout ce qui *marche en tête*, qui *précède*, qui *annonce*, qui est *héraut*, tous sens spécialement appropriés à *Mercure, héraut des dieux*, chef de la grande procession égyptienne (décrite par Clément d'Alexandrie, etc.). Or comme Mercure, sous ses noms d'Hermès, Thaut, etc. est chez les anciens, même dans Sanchoniaton, l'inventeur des lettres, il y a lieu de croire qu'ici *Kadmus* n'est que l'une de ses formes, l'un de ses équivalents. Toujours est-il vrai que le mot est phénicien; et en ce moment, cela suffit à mon but.

Kadm-os est fils d'*Agenor*, roi de Tyr. En grec, *Agenor* est le *fort*, qualité spéciale d'*Hercule* bien reconnu pour être le *soleil*, et aussi pour être le dieu qui régnait à Tyr. En phénicien *nour* est la lumière; *ag* n'offre pas de sens connu; mais il a pu en avoir un qui s'y adaptait.

Kadm-os a pour sœur *Europe* : cette prétendue femme est enlevée par un *taureau blanc* (comme la lumière), lequel est une métamorphose de *Jupiter-Soleil*, à l'équinoxe du printemps. Le taureau ravisseur traverse rapidement la Méditerranée, et porte sur son dos la princesse *Europe* aux contrées du couchant qui en prennent leur nom.

L'on est d'accord qu'*Europe* est la lune; j'ajoute spécialement cette lune qui, à l'époque où le *taureau* fut le signe équinoxial du printemps, formait avec lui une conjonction d'un caractère particulier. Dans la même année où le soleil au printemps s'était levé dans le signe du *taureau*, il se couchait à l'automne dans celui de la *balance*: alors la lune du mois arrivait à son plein, se levait le soir dans le signe du taureau, placée comme sur son cou ou sur son dos : c'était une importante affaire pour les astrologues et pour le peuple astrolâtre. Toute la nuit on voyait la navigation aérienne de ce couple de dieux, qui, arrivés à l'horizon du couchant, étaient censés aux confins de la Méditerranée. En *phénico-hébreu*, *m'arab* est le *couchant*; le *radical* (*àrab*), qui est ici en régime, a pu être substantif, et former précisément *oroub*. Nous allons voir un autre sens.

Ce *taureau équinoxial*, qui ouvrit l'année avant le bélier *aries*, depuis l'an 4600 jusqu'à l'an 2428, a joué le plus grand rôle chez les anciens. Au Japon, son image subsiste, ouvrant l'*œuf* du monde avec ses cornes d'or. En Italie, les poëtes ont dit, à la vérité bien hors de date [1] : *Candidus auratis aperit cum cornibus annum*. Ce taureau fut le bœuf *Osyr-is*, prononcé *osour* par les Grecs; et en phénicien, *héſour* [2] est le *taureau*. Il fut aussi le bœuf *Bacchus*, qui, en ce moment, est le nôtre. On n'a point expliqué ce nom (*Bacchus*); Plutarque nous dit que les femmes grecques d'Élis chantant ses hymnes antiques, en terminaient les strophes par les mots répétés *digne* taureau, *digne* taureau. Ce *digne* est une épithète singulière : en phénico-hébreu, *digne* se dit *ïâh;* le grec, qui n'admet pas l'*h*, y substitue le χ, qui est une autre aspiration plus forte, et dit ἴακχος, qui est le latin *iacchus;* mais si l'*u* et l'*i* latins se sont quelquefois échangés, comme dans *optimus, maximus*, on aura pu prononcer *uacche*, υακχε; et, vu la fraternité de *ue* et de *be*, l'on voit éclore *Bacchus*. N'est-il pas singulier que son féminin signifie la vache, *bacca, vacca?* De manière que ce mot, vieux latin, serait venu de l'étranger avec la religion même.

Une épithète constante de *Bacchus-Soleil* est pater, *père*, ïaô-piter; en phénicien, père se dit *abou*. Or comme *b* devient *vé* aussi facilement que *a* devient *é*, le fameux nom d'*évôé* n'a pu être que *ebou-i*, mon père. — Et pourquoi toujours *liber* (pater)? Je réfléchis, et je trouve que *libre* est synonyme de *dégagé de liens*, même *de vêtements;* or en phénicien, un même mot radical (*nàtàr*) signifie à la fois *danser*, être *dégagé* de vêtements, être *libre* de ses membres : *solutus vestibus;* or dans un pays chaud, la danse, en temps de vendange, même la nuit, a exigé des membres *libres : nunc est saltandum, nunc pede libero pulsanda tellus.* De ces idées et de ces expressions physiques est venu notre mot abstrait *dissolu :* solutus.

Mais pourquoi un *bœuf* symbole et dieu des vendanges? Parce qu'à cette ancienne époque séculaire, lorsque le soleil du printemps s'était levé dans le *taureau* qu'il masquait, le soleil d'automne, couché dans la *balance* pendant trente jours, livrait le ciel nocturne à ce même taureau, dont les brillantes et nombreuses étoiles semblaient présider aux jeux d'un peuple qui se délassait de la chaleur du jour, par le repos ou la danse, à la fraîcheur de la nuit. En un tel climat, on sent que la lune d'un tel mois dut être une divinité *douce, gracieuse, propice.* Or le mot phénicien *ăreb* ou *ŏrob*, d'où doit venir *Europe*, a ces divers sens, et de plus celui de *passer la soirée.* Ici se trouve le point de parenté de la princesse Europe avec la vache *Ïo* enlevée aussi par le taureau de *Ïupiter;* car ce mot *ïo* n'est que le phénicien *ïah* signifiant *digne, convenable, beau* (la *belle lune conjointe* au taureau; donc sa femme, donc une vache).

Voilà donc sans cesse et de tous côtés des mots phéniciens. Ce n'est pas tout : *Kadmus*, courant (dans le ciel) après *Europe*, arrive à un antre, à une caverne, appe-

[1] Nos poëtes ne célèbrent-ils pas encore le bélier, qui est hors de signe depuis plus de 2,200 ans?

[2] Le ſ représente la lettre *schin.*

lès *ärimé*, où l'impie Typhon a surpris et détient la foudre de *Iu-piter* désarmé. Pour ravir à Typhon cette foudre, le dieu concerte avec Kadmus une *ruse* pour l'exécution de laquelle celui-ci se dépouille, se met *nu*, et prend d'autres vêtements. La ruse réussit : mais il en résulte un fracas terrible dans la nature. Or en phénicien le mot *ärimé* par aïn signifie *ruse*, *nudité* : si le grec en supprime, selon sa coutume, un *h* initial (l'*h* dur), ce serait *haram* ou *harim*, qui signifie lieu d'anathèmes, de destruction, de dévastation; cela convient également : le poëte phénicien a pu jouer sur ces homonymes.

Après avoir établi l'ordre ou l'*harmonie*, dont on fait une déesse, Kadmus, qui l'épouse, veut immoler une vache (*devenue inutile : elle a fini le mois*); il a besoin d'eau pour le sacrifice [1] : il la cherche à la fontaine *Dirké*, laquelle est *défendue* ou gardée par le dragon du *pôle*. En grec, *dirké* signifie *fontaine* : pourquoi ce pléonasme, la fontaine *fontaine ?* Ne serait-ce pas que *dirké* serait un mot propre conservé du poëme original phénicien? Je trouve en phénicien le mot *irk* qui, mis en régime génitif, prend le *d* syriaque et devient *dirké* : or *irk* signifie à la fois *cuisse*, *fût* de colonne et de chandelier, *gond* de porte et de plus le *pôle*; car l'hiérophante Jérémie, parlant des Scythes venus du nord au temps de Josias et de Kyaxares, dit en propres termes : Un peuple est venu de *Safoun* (le nord); une grande nation est éclose des *cuisses* de la terre [2]. Une telle figure semble bizarre dans nos mœurs; mais si l'on considère que la forme de la cuisse est celle d'un fût légèrement conique, en pain de sucre; que cette forme fut celle de l'essieu dans les chars anciens; que dans le ciel le point polaire a toujours été pris pour un *essieu* autour duquel tournent diverses constellations comme des *roues* (*septem triones*, char de David) : on reconnaîtra qu'ici, comme partout, l'expression et l'idée de l'hébreu sont tirées de la simple et grossière observation de la nature. Toujours est-il vrai que nous avons coïncidence absolue de mots et de choses. Et vous-même, mon cher collègue, n'allez-vous pas, à mon appui, observer que dans l'antique idiome du *sanskrit*, dans cette langue d'un peuple *scythe* que l'*Égyptien* même reconnut pour légitime rival d'antiquité [3], n'allez-vous pas observer que cette fameuse montagne *Mérou* n'est autre que la *cuisse* et le *pôle* du nord?

Ce n'est pas tout; nous avons ici la clef d'une autre énigme que personne n'a encore résolue. Selon les mythologues, Ïupiter cacha dans sa cuisse le jeune Bacchus, né avant terme (au début du septième mois) : supposons que parmi les douze maîtresses de Ïupiter, c'est-à-dire parmi les douze lunes que le *soleil* visite chaque année, celle du solstice d'été ait conçu un *génie-solaire* destiné à quelque rôle astrologique; ce *génie*, arrivé au solstice d'hiver, n'a encore que six mois de gestation, et cependant, comme tout soleil, il est censé faire ici une naissance qui commence sa carrière annuelle. Le poëte n'a-t-il pas pu feindre qu'étant alors comme *caché* dans le *pôle* (austral), il a été caché dans la *cuisse* du ciel (ïou-piter), et cela pendant les trois mois qui lui restaient pour atteindre l'équinoxe du printemps où naît le *Bacchus* au *pied de bœuf?* Ce Bacchus est ici fils de *Sémélé*, fille de *Kadmus* : né près d'un *serpent*, il prend le nom de *Dio-nusios*. En phénicien, *nahf* et *nuhf* signifie *serpent* (dieu du serpent). Selon Dupuis, *Kadmus* n'est autre chose que la constellation du *serpentaire*, où est peint un génie tenant un long serpent, d'où lui vient en grec son nom *Ophiuchos*. Mais ceci vient de plus loin que du grec; car si *ophis*, en cette langue, signifie *serpent*, le phénicien *ăphă* et *ŏphè* a le même sens, et a dû l'avoir antérieurement.

Un autre nom du *serpent* en général est, en phénicien, *rmf* ou *remef*. Si on lui joint l'article *he* (le), on a *hermef* (le serpent), qui est le nom de *Mercure*, en grec, où il n'a aucune racine, et Mercure-Hermès, qui tient un caducée formé de deux serpents, et qui est l'inventeur des lettres, se trouve encore identique à *Kadmus-Serpentaire*.

Celui-ci continuant ses courses (célestes), arrive au sommet d'une haute montagne; il y bâtit *Thèbes l'Égyptienne*, selon les uns; la *Béotienne*, selon les autres; ni l'une ni l'autre, selon le narrateur lui-même : car le poëte *Nonnus*, copiste des anciens [1], indique clairement que cette ville est le *ciel* quand il dit que sa forme est ronde; qu'elle a pour portes sept *stations* qui ont les noms des sept planètes; et pour distributions quatre grandes rues qui se terminent aux quatre points cardinaux, etc. Mais qu'est-ce que ce nom *Thèbes* qui, en grec, ne signifie rien? J'observe qu'il est toujours au pluriel *Thèbai*, *Thebæ*, jamais au singulier. Le *th* répond à plusieurs lettres phéniciennes, entre autres au *tsade*, ou *sâd*, et au *schin*. Le mot phénicien *sabă* signifie tout ce qui *brille*, comme les *étoiles*, dans la nuit, comme les *armes*, dans le champ de bataille : les *Sabiens*, adorateurs des étoiles, en tirent leur nom; ce serait donc la ville des *Luminaires*, la ville des *étoiles*.

D'autre part, *ſebă* (par schin) et *ſebăï* signifie *sept*, et s'entend spécialement des sept planètes et sept sphères : ce serait donc la *ville* des *Planètes* (la Céleste), nom essentiellement pluriel, et tout à fait dans les mœurs des anciens *astrolâtres*. Cette *Thèbes* du ciel aurait été le modèle des *Thèbes* terrestres distribuées à son imitation, comme le fut plus tard l'*idéale Jérusalem* des prophètes. Je me hâte d'achever.

Selon nos Phéniciens, *Kadmus* combat le dragon polaire, le tue, lui ôte les *dents*, qu'il sème en des *sillons* (labourés par le bœuf) : ces dents deviennent des hommes armés qui d'abord l'accompagnent, puis s'entre-tuent, excepté *cinq* qui survivent. D'autres disent que « ces êtres, « nés des sillons, sont des serpents que lui-même mois- « sonne à mesure qu'ils naissent. » On sent bien que ces folies sont un logogriphe donné à deviner. La clef consiste en ce que les mots phéniciens ont habituellement plusieurs sens dont le poëte a fait des équivoques, de vrais calembours. Ainsi *sen*, dent, signifie aussi année, *seneh* : — *ăwnah*, sillon, au pluriel *ăwnaut*, est de la famille de *ăwn*, le temps; de *aïn*, tout ce qui est *rond*, *œil*, *fontaine*,

[1] Voyez Dupuis, tome III, in-4°, page 40.

[2] Ici, comme en tant d'autres passages, aucune traduction n'a été fidèle.

[3] Voyez Hérod. lib. II.

[1] Voyez Dupuis, in 4°, tome III, page 40.

soleil, cercle, d'où est venu le latin *ann-us, annulus,* anneau. Le sens précis n'est pas clair; mais l'on aperçoit que les *dents* du dragon sont les *jours* de l'*année,* qui s'entre-tuent ou qui sont tués à mesure qu'ils naissent, excepté *cinq* qui sont les *cinq* épagomènes, placés hors du nombre trois cent soixante dont se composa l'année ancienne. Si Kadmus *combat, vainc, tue* le dragon polaire, c'est que *vaincre* signifie *surmonter, être au-dessus;* que *tuer* c'est *mettre à sa fin, terminer;* choses qui arrivaient dans le cours de l'année de la part de l'une des constellations sur l'autre. L'essentiel pour mon but est que nous reconnaissions sans cesse des mots phéniciens; et l'on voit qu'ils abondent de toutes parts.

Fort bien, me dites-vous, mon cher collègue; mais quel est le rapport final de tout ceci à l'alphabet? Le voici.

S'il est prouvé que les fables et drames mytho-astrologiques, à nous transmis par les Grecs, sont remplis de mots appartenants au langage de la *basse Asie,* chaldéo-phénico-arabe; que ces mots donnent habituellement des sens explicatifs et appropriés au sujet; que les lieux et les personnages de ces drames appartiennent le plus souvent à ces mêmes contrées, n'a-t-on pas droit de conclure : 1° que primitivement les fables et drames ont été composés en langue phénico-arabe; 2° qu'ils y ont formé des poëmes plus ou moins réguliers du genre des *Pouranas,* chez les Indiens; 3° que les plus anciens Grecs connus, tels qu'*Orphée, Musée,* etc. n'ont été que des traducteurs ou compilateurs de ces poëmes, que les échos de ces compositions, dont ils ont pu quelquefois ne pas bien saisir le sens; 4° que de la part des Asiatiques, l'existence de ces poëmes phéniciens-syriens-chaldéens, en indiquant un degré de civilisation très-avancé, prouve en même temps, d'une manière positive, l'usage déjà ancien de l'alphabet, attendu que les *hiéroglyphes* sont incapables d'exprimer la pensée dans ces minutieux et pourtant indispensables détails grammaticaux? — Maintenant, ajoutez que la contexture de ces récits poétiques suppose des observations et des notions astronomiques compliquées, lesquelles de leur côté supposent l'existence non interrompue d'une ou de plusieurs nations agricoles qui ont été conduites et presque forcées à ce genre d'études par le puissant motif de leurs besoins de subsistance et de richesse. — De ceci résulte pour nous un intéressant problème à résoudre : savoir, « à quelles époques ont pu être composés ces récits poé« tiques, ces *pouranas* chaldéo-phéniciens. » Il me semble que l'on pourrait arriver à cette connaissance par l'examen des positions respectives des astres et des planètes que décrivent avec détail les auteurs. Par exemple, dans ce poëme de Kadmus, il est clair que le taureau est placé signe équinoxial; ce qui déjà porte la date au delà de 2428 ans avant notre ère. Ensuite, si l'on suppose que la projection du taureau, dans les 30 degrés de son signe, ait été jadis la même qu'aujourd'hui (ce dont je doute) [1], il en résultera que pour obtenir les conjonctions de la pleine lune sur son dos, telles qu'elles sont citées, il faut remonter dans le signe au moins 10 degrés; ce qui produit environ 700 ans; et nous mène à 3100 ans pour le moins. — Je sais que l'on peut faire beaucoup d'objections à mon hypothèse; mais si elles ne se fondaient elles-mêmes que sur d'autres hypothèses, la question serait renvoyée au tribunal du *bon sens,* qui la déciderait par le calcul des probabilités les plus naturelles. Je suis loin de penser, comme Pline, que les lettres *syriennes* ou *assyriennes* existent de toute éternité; mais je suis également loin de les croire aussi récentes que le prétend une école moderne. Si mes *rêveries* sur ces matières vous semblent dignes d'intérêt, je pourrai vous exposer un autre jour par quels motifs je suis porté à croire que l'alphabet phénicien a pu être, sinon inventé, du moins rédigé en système, entre les quarante et quarante-cinquième siècles avant notre ère; qu'il a dû être répandu chez les Pélasges et chez les Grecs plus de dix-huit générations avant le siége de Troie, par conséquent bien avant le faux Kadmus, du quatorzième siècle; enfin qu'il a dû être précédé de systèmes d'écriture fondés sur des principes différents, tels que les hiéroglyphes et les caractères du genre chinois.

[1] Il a plu à nos modernes faiseurs de planisphères de placer le *taureau* et le *bélier* tête contre tête. Le fait est précisément l'opposé chez les anciens, qui placent ces deux figures dos à dos. Cependant, comme aucun de leurs atlas n'a été fait plus de 400 ans avant notre ère, j'ai des raisons de croire que jadis la tête du bélier fut où ils ont placé sa queue.

Paris, 15 juin 1819.

C. F. VOLNEY.

SECONDE LETTRE,

Contenant diverses questions historiques, proposées comme problèmes à résoudre.

MON CHER ET HONORÉ COLLÈGUE,

Dans ma précédente, j'ai dit qu'en étudiant l'histoire des alphabets, je trouve des raisons de croire que le phénicien, qui me semble leur souche commune, n'a pas dû être inventé plus tôt que le quarante ou le quarante-cinquième siècle avant notre ère. Je n'ai pas de preuves directes de mon *hypothèse* (notez, je vous prie, qu'en histoire je n'ai que des *hypothèses*), comment citerais-je des témoins? quand l'écriture alphabétique n'existait pas, quel moyen eût pu *noter* qu'elle venait de naître? Me dira-t-on que l'hiéroglyphique existait? Je le crois; mais l'hiéroglyphe ne précise aucun fait, n'analyse aucune idée : ses tableaux complexes, pour s'expliquer, veulent la parole. — Me dira-t-on que l'écriture alphabétique naquit subitement? cela est contre nature; et de plus une telle invention si brusque eût été repoussée par des habitudes régnantes; n'est-ce pas le sort de toute nouveauté? n'est-ce pas la nature de l'homme? Le vieillard, las et paresseux, l'adulte, orgueilleux et passionné, changent-ils subitement leurs idées pour se rendre écoliers de doctrines nouvelles?

Quand j'examine l'histoire des innovations, je trouve qu'elles s'établissent dans le monde *flot à flot* de génération. Une opinion naît, la génération *mûre* la repousse : la génération *naissante,* non imbue de préjugés, l'examine et l'accueille; il y a fluctuation et combat dans ce premier degré : quand la génération mûre est éteinte, la

nouvelle opinion règne jusqu'à ce qu'une suivante vienne l'attaquer. Quant à sa *formation*, c'est le besoin qui invente; c'est l'utilité ou l'usage qui consolide. Cette gradation a dû être celle de l'écriture alphabétique. Vouloir qu'un art si subtil en sa théorie, si compliqué, si lent en sa pratique, se soit établi en peu d'années, ne peut être qu'une hypothèse de *collége* : sans doute, pour concevoir l'idée élémentaire de représenter le *son* de la parole par de petits traits fixés sur un corps solide, il n'a fallu qu'un instant, qu'une heureuse inspiration; mais de cet élément à ses conséquences, quelle série d'opérations, et d'idées graduelles et successives! — Étudier chaque son en particulier, distinguer la voyelle de la consonne, classer l'aspiration, définir et constituer la syllabe!... Il faut s'être occupé soi-même de la chose pour en sentir toutes les difficultés, surtout alors qu'aucun maître antécédent ne servait de guide sur cette matière : combien de tâtonnements, avant d'avoir rien établi de fixe!

Supposons que l'inventeur se soit fait une première esquisse de système, un premier essai d'alphabet, que de temps pour s'en inculquer l'habitude! Voyez le temps qu'il faut à nos enfants, seulement pour l'apprendre! Lorsque cet homme a eu des disciples, que de temps encore pour les habituer! Oui, pour établir cet art, pour le divulguer, pour l'amener à une usuelle pratique, il a fallu un laps de temps capable de faire perdre de vue ses auteurs. Voyez ce qui est arrivé pour l'art de l'imprimerie, qui comparativement n'est qu'un mécanisme simple et grossier; combien de recherches n'a-t-il pas fallu, de nos jours, pour acquérir des notions claires ou approximatives sur son berceau!

C'est en calculant toutes ces données que je raisonne sur l'époque de l'apparition de l'alphabet et de l'art d'écrire; je me dis : « Si avant l'écriture alphabétique, il n'a existé aucun moyen de fixer, de conserver la mémoire précise et détaillée d'aucun fait historique ou physique, ne s'ensuit-il pas que, remontant dans l'échelle de l'antiquité, là où nous cesserons de trouver aucun récit de ce caractère, nous aurons le droit de dire que l'écriture n'était pas encore usitée? Or si nous trouvons que dans les récits astronomiques déguisés sous les formes de la mythologie, aucun récit précis et détaillé ne remonte au delà de l'époque où le *taureau* était signe équinoxial du printemps, n'avons-nous pas le droit de dire que l'alphabet phénicien n'a pas été inventé avant cette époque, c'est-à-dire, plus tôt que le quarante ou quarante-cinquième siècle avant notre ère? »

Cette opinion aurait besoin, sans doute, de beaucoup de développements; ils ne peuvent trouver ici leur place; mais ils sont devenus dans ma pensée le sujet d'un travail de longue haleine dont j'ai déjà distribué les chapitres : et parce que ce premier aperçu de mes idées peut en faire naître d'autres encore plus justes chez les savants qui se livrent à ce genre d'étude, je prends cette occasion de les déposer ici en forme de *questions*, comme autant de sujets de dissertation :

1° Si, comme nous l'apprennent les anciens savants, par l'organe de *Strabon* [1], le langage de tous les peuples de la presqu'île *arabe* jusqu'aux confins de la *Perse* et de l'*Arménie*, ne fut qu'un même langage [2], modifié en dialectes, « lequel de ces dialectes doit-on considérer comme le plus ancien, comme le plus voisin de la souche originelle? » — (Cette identité posée par Strabon décide la question secondaire entre l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldaïque, le phénicien, etc.)

2° Sur ce terrain, grand comme les deux tiers de l'Europe, comment tant de peuplades diverses, les unes sédentaires, agricoles, les autres errantes, partie sauvages, partie pastorales, la plupart ennemies et souvent en guerre, comment ont-elles pu s'entendre à parler un même langage, construit sur les mêmes principes, composé des mêmes éléments?

3° Si, comme il est vrai, cette identité indique un foyer primitif et unique de population, dont la surabondance aurait formé des colonies émigrantes, des essaims successivement conquérants, — où doit-on placer ce foyer primitif?

4° Si, comme il est vrai, la formation et surtout le développement du langage ne peuvent avoir lieu que dans une société dont les membres sont en *contact particulier*, en communication habituelle d'idées et d'actions; — un tel état de choses peut-il avoir eu lieu ailleurs que chez un peuple agricole, qui progressivement se compose un édifice de besoins, d'arts, de sciences, d'idées en tout genre, et par conséquent l'accompagne d'autant de signes parlés nécessaires à tout exprimer?

5° Peut-on admettre que des peuplades errantes d'hommes chasseurs ou pêcheurs, ou même pâtres qui, par la nature de leurs habitudes, sont bornés à un cercle étroit d'actions, d'idées et de besoins, chez qui les divisions, les dispersions sont faciles à raison des guerres, et par conséquent les interruptions de lignées et de traditions; peut-on admettre que de telles peuplades aient eu la capacité, la possibilité d'inventer et de construire un système de langage, dont la construction nous présente un système d'idées à la fois étendu et régulier?

6° Admettant que de premiers et simples rudiments de langage aient été formés par une famille sauvage qui a prospéré, et qui, fixée sur un sol fécond, y est devenue une nation agricole, populeuse et puissante, en quelle contrée de l'Iemen, de la Syrie ou de la Chaldée, doit-on placer cette nation originelle, ce foyer premier?

7° Supposons que ce soit la presqu'île du Tigre et de l'Euphrate, cette contrée *babylonique*, qu'Hérodote compare pour la fertilité et la population au Delta d'Égypte, alors qu'une société nombreuse et civilisée y eut un langage développé, même savant, n'éprouva-t-elle pas chaque jour le besoin d'un moyen quelconque de fixer ses souvenirs, de conserver, de transmettre ses idées? — Quel a pu être ce moyen le plus simple, le plus naturellement présenté à l'esprit? A-t-elle procédé par la méthode *hiéroglyphique*, qui est la *représentation des idées* par *images* et *figures*, ou par la méthode *alphabétique*, qui est la *représentation des sons par des traits* conventionnels, du genre algébrique?

8° Si, dans l'action de parler, chaque mot fait apparaître

[1] *Geogr.* lib. I, pages 41 et 42; édition de Casaubon.

[2] Ce que les Allemands appellent langue *sémitique*, quoique *Kanâan* et *Kush* en fassent partie.

à l'esprit l'*image* d'un objet; si, pour deux hommes de langage différent et qui ne s'entendent point, le premier moyen est de dessiner l'un devant l'autre la figure des objet dont ils veulent parler, ne s'ensuit-il pas que l'écriture dite hiéroglyphique a été ce premier moyen naturel? Et lorsqu'on la trouve employée également chez les Égyptiens, les Mexicains, les Chinois et divers sauvages, ce fait général n'est-il pas une preuve et une confirmation de cette opinion?

9° En quelle circonstance a pu naître l'écriture alphabétique, si différente de l'hiéroglyphique, puisqu'au lieu des idées elle peint les sons? Si les inventions compliquées et abstraites ne sont le produit que des besoins habituels chaque jour plus sentis, par quelles classes d'hommes a été plus senti le besoin de peindre la parole, de fixer le son qui retrace les idées?

10° Supposons une classe d'hommes livrée au négoce, obligée de traiter avec des peuplades diverses, dont, au premier abord, elle n'entend point le langage; cette classe d'hommes marchands n'aura-t-elle pas le besoin journalier et pressant de retenir plus ou moins de mots de ces langues, pour s'en faire expliquer le sens, quelquefois très-important à sa sûreté, et pour s'en servir elle-même à l'occasion? — Or comme pour ces *marchands voyageurs* les sons étrangers, les mots barbares ne portent avec eux d'abord aucune valeur, n'expriment aucune idée, leur attention ne sera-t-elle pas spécialement fixée sur le matériel de la parole, sur le mécanisme du son et de la prononciation? L'écriture alphabétique aura donc été inventée par des marchands voyageurs?

11° Cela posé, le témoignage de l'histoire ne vient-il pas se joindre à la logique du raisonnement pour attribuer l'invention de l'écriture alphabétique aux *Phéniciens*, essentiellement marchands et négociants, par navigation et par caravane, et cela de temps immémorial?

12° Étant admis que l'invention de l'écriture alphabétique appartienne aux *Phéniciens*, alors que le langage de ces Phéniciens dérive de la grande souche arabico-chaldéo-syrienne, l'adoption et la propagation de l'*alphabet* chez tous les peuples parents, n'est-elle pas devenue une conséquence naturelle de son invention? et alors cette race d'hommes, cette masse de peuples n'a-t-elle pas acquis un moyen spécial de faire des progrès dans les sciences et la civilisation?

13° Étant donné un premier *voyageur* ingénieux, qui conçut l'*idée-mère* d'attribuer des signes matériels aux sons élémentaires de la parole, comment procéda-t-il pour établir la forme des lettres? Par exemple, pour peindre le son A, n'a-t-il pas dû prendre un mot de sa langue où ce son fût employé, et dire : *La figure que voici représente le son* A, tel qu'il est prononcé dans tel mot, par exemple, dans *Alef?*

14° Maintenant, si le nom de chaque lettre de l'alphabet phénicien commence par la lettre qui sert à l'épeler; par exemple *Alef* pour *A*, *Beit* pour *B*, *Dalet* pour *D*, *Mim* pour *M*, *Ras* pour *R*, etc. n'est-il pas apparent que l'auteur s'en est fait une règle générale qui réellement est naturelle et commode?

15° Si les vingt-deux mots appellatifs des vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien désignent chacun un objet physique déterminé et palpable, tel que *bœuf*, *maison* ou *tente*, *porte*, *chameau*, *tête*, etc. ne peut-on pas soupçonner que la figure primitive de chaque lettre a été celle de l'objet désigné, réduite à ses lignes principales? Et si ce soupçon trouve son appui dans la figure de plusieurs lettres, telles que celle de *Aïn*, qui est un *rond*, trait principal de l'*œil;* dans celle de *Alef*, qui paraît avoir été une tête de *taureau;* dans celle de *Dalet*, qui est la porte triangulaire d'une tente; dans celle de *Mim*, qui peint l'ondulation des *flots;* ne peut-on pas croire que les autres figures ont été altérées par le laps du temps, de même que les lettres phéniciennes à nous connues se sont altérées en devenant lettres grecques et latines dans l'Occident, lettres chaldéennes, palmyréniennes, syriennes carrées ou estranguelo, et enfin arabes actuelles?

16° Si, d'une part, l'alphabet phénicien a été construit sur un principe *syllabique*, c'est-à-dire, que la consonne peinte *seule*, exprime pourtant la *voyelle* nécessaire à sa prononciation; — et si, d'autre part, la différence entre les dialectes parlés de la souche commune, consiste en cette *voyelle* qui varie selon chacun d'eux, cette corrélation de principes entre la langue et sa peinture ne devient-elle pas un indice de l'origine phénicienne, attribuée à l'alphabet que l'on nous donne sous ce nom?

17° Si, dans l'Inde moderne, les dix-huit ou vingt alphabets actuels, dérivés de l'antique sanskrit, sont tous, comme leur modèle, construits sur le principe *syllabique*, ne serait-ce pas un motif de croire que primitivement l'alphabet sanskrit a eu un type phénicien, et cela surtout si la langue sanskrite n'est pas elle-même construite syllabiquement, d'une manière aussi positive que l'arabico-phénicienne?

18° Dans l'alphabet phénicien, s'il n'existe aucun ordre régulier de voyelles, de consonnes, d'aspirations; si tous ces éléments y sont pêle-mêle, n'est-ce pas une raison suffisante de penser que ceux qui l'ont dressé n'ont point fait une étude, n'ont point eu une connaissance approfondie de la chose, mais qu'ils ont agi mécaniquement, d'après une routine que dicta le besoin? Quand nous voyons la lettre et voyelle A placée sans aucun motif apparent en tête des autres lettres, et quand le nom de cette voyelle (Alef) signifie *taureau;* si sa figure est ou a été une tête de *taureau* en croquis, du genre de ces autres croquis qui peignent les signes astronomiques, ne pourrait-on pas soupçonner qu'à l'époque où furent rangées les vingt-deux lettres, le *taureau* occupait la *tête* des douze signes du zodiaque, et qu'un motif astrologique, si général chez les anciens, est entré pour peu ou beaucoup dans le placement de cette lettre?

Alors l'établissement de l'alphabet ne serait-il pas indiqué à l'époque où le *taureau* était le signe du printemps, c'est-à-dire, vers le quarante ou quarante-cinquième siècle avant notre ère?

19° Parmi les monuments d'écriture que fournissent les découvertes récentes en Égypte, laissant à part les hiéroglyphes, en existe-t-il quelqu'un qui précède cette date? et si l'on prouve qu'il en existe, pourra-t-on en induire quelque objection contre ce que j'ai dit, tant qu'il ne sera pas prouvé que ces écritures égyptiennes sont réellement

alphabétiques, comme la phénicienne, et non pas un abrégé d'hiéroglyphes, comme la chinoise?

20° Si les premiers Chinois n'ont inventé leur écriture que vers le vingt-huitième ou le vingt-neuvième siècle avant notre ère, ne peut-on pas dire que, dans l'état d'isolement et de séparation où vivaient alors tous les peuples, l'alphabet phénicien n'avait pas eu le temps et l'occasion de leur parvenir, et que s'ils l'eussent connu, ils n'auraient point pris la peine extrême de construire leur système si compliqué, si défectueux?

Telles sont, mon cher collègue, mes *réveries* sur l'antiquité : à mes yeux, cette *antiquité* ressemble à une haute montagne dont les basses pentes, rapprochées de nous, offrent à notre vue des objets assez distincts, assez clairs; mais à mesure que ces pentes montent et s'éloignent, les objets deviennent embrouillés, confus, jusqu'à ce qu'enfin les hautes cimes, perdues dans une région de nuages, ne laissent plus de prise qu'à notre imagination. La foule spectatrice, curieuse surtout de ce qui est *obscur*, demande : *Qu'est-ce qu'il y a là-haut?* Les *empressés*, comme il y en a partout, lui promettent, pour se rendre importants, de lui en rapporter des nouvelles; mais jusqu'à ce jour, ces prétendus explorateurs, semblables à certains voyageurs anciens et même *modernes* (qui ont fait leurs relations dans leur cabinet avant de voir les lieux), ne nous ont donné que des récits vagues, des ouï-dire bizarres et discords. Pour visiter les *hautes régions* historiques, il faudrait des voyageurs de la trempe des Humboldt et des Saussure; tout se ferait alors, tout se dirait d'après inspection et par *analyse*. Pour ma part, il ne m'a été accordé d'approcher que des *régions moyennes*, et mes excursions m'ont seulement procuré l'avantage de reconnaître les *fausses routes*, et de découvrir des *sentiers secrets*, des *escaliers dérobés*, dont les *marches* solides peuvent conduire à des points élevés. Je me suis aperçu que les grands chemins battus n'étaient tous que des *culs-de-sac*, au fond desquels on trouve de hautes murailles et des fossés, gardés par des gens d'un costume singulier, qui vous crient en latin, en grec, en hébreu, etc. : *On ne passe pas*. Quant aux *sentiers secrets* ou *escaliers dérobés*, j'en ai compté cinq principaux, à l'entrée desquels j'ai déchiffré quelques notes instructives, laissées sans doute par des voyageurs qui m'ont précédé. L'une de ces notes dit : « *Sentier des monuments astronomiques* anciens, encombrés de *frustes* mythologiques et hiéroglyphiques : vous trouverez à droite les fouilles entreprises par *Bailly*, et sur la gauche le cul-de-sac de D***. »

Une autre note dit : « *Sentier des mesures longues, carrées, cubiques*, comparées de peuple à peuple, d'époque à époque : suivez les fouilles entreprises par Gosselin, Jomard, Girard, etc. »

Une troisième : « *Sentier des monnaies, des médailles*, comparées et analysées, ainsi que de divers arts industrieux des anciens; suivez les fouilles de Garnier (pair), de Mongez, etc. »

Une quatrième : « *Sentier des alphabets*, considérés dans leurs rapports, leurs différences, leurs généalogies. *Branche occidentale*, phénico-pélasgue, latine, grecque, etc. *Branche orientale*, phénico-syro-chaldaïque, palmyrénienne, estranguelo-arabe; cherchez l'origine de l'éthiopien, du sanskrit.... »

Enfin une cinquième : « *Sentier des langues*, analysées et comparées dans leurs systèmes grammaticaux, dans leurs éléments de prononciation, dans leurs mots usuels et scientifiques, dans les onomatopées de leurs mots de premiers besoins, etc. Analyse des opérations de l'entendement dans la formation du langage, etc. etc. »

Voilà de quoi occuper la génération qui nous suit : je conçois que chez celles qui nous ont précédés, l'on ait quelquefois entendu des littérateurs et des docteurs se plaindre que *tout fût dit*, comme je conçois que dans Saint-Pierre de Rome, aux jours de grande fête, des sourds se plaignent qu'on ne fait plus de musique, quand des accords célestes remplissent les voûtes. Ah! dans les études de la nature et de la vérité, ce ne sont pas les objets qui manquent, ce sont les sens de l'homme affecté de maladies physico-morales, qui lui font voir dans son cerveau ce qui n'existe que là. Je puis en avoir ma part comme un autre; mais en ma qualité d'observateur et de médecin, je suis sur mes gardes; et je me préserve surtout du *tétanos* de l'intolérance.

C. F. Volney.

LETTRE

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE,

SUR UNE NOUVELLE TRADUCTION D'HÉRODOTE.

Paris, 10 août 1819.

Il y a quelques années, Monsieur, il me fut intenté une querelle, dans laquelle, selon les règles de l'art militaire, je passai de la défense à l'attaque, pour faire *taire le feu de l'ennemi*. Le fond n'était pas de grande importance : un académicien de l'ancien style m'accusait d'avoir *pris de travers* quelques passages *grecs de son Hérodote*; il concluait à ce que je fusse déclaré *ignare* en la langue :

l'arrêt m'inquiétait peu; jamais je n'ai prétendu savoir le grec; mais parce que la forme et l'intention du réquisitoire furent par trop hostiles, je pris cette occasion de donner à mon tour des leçons de logique et de politesse, même de langues française et grecque à un censeur qui faisait métier de gourmander tout le monde : maintenant il ne s'agit plus des personnes, je n'en veux qu'aux *choses*. Or ces choses sont que, malgré tout ce qu'en a dit l'esprit de coterie, cette fameuse *traduction française* d'Hérodote en sept et en neuf volumes, est un ouvrage radicalement vicieux de fond et de forme, en ce qu'elle fourmille d'altérations du texte, même de contre-sens et de *faux matériels*, introduits par la préférence que l'auteur donne toujours à ses propres idées et opinions; sans compter que, par défaut de tact et de goût, sous prétexte de franciser le grec, il décolore totalement son original. J'ai démontré la vérité de ces assertions, dans un premier écrit publié en 1808 et retouché en 1809 [1]; j'y ai joint de nouvelles preuves dans un travail complet qui a paru en 1814 [2]. A cette époque, je formai le vœu qu'une traduction nouvelle plus consciencieuse vînt nous faire mieux connaître le plus *consciencieux* des voyageurs anciens. Eh bien! Monsieur, voilà que mon souhait s'accomplit : voilà que l'on m'annonce une telle traduction, faite, non par un lettré de profession, mais par un amateur qui, comme moi, se délasse des affaires du présent par l'étude du passé. Un cas singulier veut que cet auteur nouveau, mais nullement novice, en désirant de n'être pas nommé, désire encore que ce soit moi qui mette au jour sa production. Il a fait déposer en mes mains, à titre d'échantillon, le second des neuf livres d'Hérodote, afin que je juge s'il a bien rempli les conditions que j'ai indiquées comme bases de l'art de traduire. J'ai à cœur de répondre à sa confiance et à celle que le public français accorde au successeur d'Hérodote en Égypte : la langue grecque ne m'est point assez connue pour prononcer sur une traduction; je vois bien, en lisant celle-ci, que la coupe des phrases diffère beaucoup de celle de Larcher, et qu'elle se rapproche plutôt du latin de Wesseling et de Schweighauser, dont la fidélité est connue. Je trouve à ce nouvel Hérodote une physionomie plus antique, une narration plus naïve, et un genre de style tel, qu'il me semble lire du grec à travers du français; je me dis que ce style pourrait avoir des tours plus élégants, une distribution de périodes plus conforme à nos habitudes; je sens que l'auteur s'efforce d'approcher du littéral, et d'observer ce grand principe, que l'histoire surtout veut la précision d'un procès-verbal. Cette manière a moins d'éclat; mais le caractère de l'auteur, la marche de ses idées, sont bien mieux sentis. Dans une traduction, comme dans un portrait, le premier de tous les mérites est la ressemblance : que serait Cicéron traduit en phrases de Tacite! Par ce motif, je soutiens que l'Homère de madame Dacier est bien préférable à tous ces Homeres en style grandiose et fleuri, où la simplicité, la *grossièreté* antique disparaît sous de menteurs ornements : autant vaudrait un buste de Socrate, avec le menton rasé et les cheveux à la Louis XIV. En résultat, c'est au public de juger par lui-même : pour cet effet, je ne vois qu'un moyen efficace, qui est de lui soumettre des échantillons. Par eux, nos savants hellénistes pourront apprécier tout l'ouvrage : sur leur prononcé, des libraires connaisseurs dresseront leur spéculation; elle ne sera pas périlleuse, car l'auteur n'entend pas gonfler les deux volumes que comporte le texte, de six ou sept volumes d'appendices étrangers. Son goût lui donnera la mesure des notes nécessaires, et nous aurons en trois petits volumes, au plus, un véritable Hérodote. Je répondrai aux questions préparatoires jusqu'à ce que l'auteur trouve convenable de conclure lui-même. Je profite donc, Monsieur, de la place que vous m'accordez dans votre estimable *Revue*, pour publier quelques pages de la traduction nouvelle, en regard avec les mêmes de Larcher. Je prie le lecteur de faire une comparaison attentive en lisant phrase à phrase; de bien peser les différences de tableaux et de coloris, qui se rendent plus sensibles à mesure qu'on les scrute.

Traduction de Larcher.	*Traduction nouvelle.*
Cambyses, fils de Cyrus et de Cassandane, fille de Pharnaspes, monta sur le trône après la mort de son père. Cassandane étant morte avant Cyrus, ce prince avait été tellement affligé de sa perte, qu'il avait ordonné à tous ses sujets d'en porter le deuil. Cambyses regardait les Ioniens et les Éoliens comme esclaves de son père; *mais* il marcha contre les Égyptiens avec une armée qu'il leva parmi les Grecs de ses États et parmi ses autres sujets....	Après la mort de Cyrus, Cambyse, son fils, qu'il avait eu de Cassandane, fille de Pharaspe, succéda à l'empire. Cassandane était morte avant Cyrus; et à sa mort, non-seulement Cyrus avait montré la plus profonde affliction et porté le deuil longtemps, mais il avait encore prescrit à ses sujets de le prendre. Cambyse, dès qu'il fut monté sur le trône, considérant les Ioniens et les Éoliens comme des sujets que son père lui avait légués, pensa à porter ses armes en Égypte, et composa l'armée qu'il mena dans cette expédition des troupes que ses anciens États lui fournirent, et de celles qu'il tira des Grecs nouvellement soumis....
Les Égyptiens se croyaient, avant le règne de Psammitichus, le plus ancien peuple de la terre. Ce prince ayant voulu savoir, à son avénement à la couronne, quelle nation avait le plus de droit à ce titre, ils pensent depuis ce temps-là que les Phrygiens sont plus anciens qu'eux, mais qu'ils le sont plus que toutes les autres nations. Psammitichus n'ayant pu découvrir par ses recherches quels étaient les premiers hommes, imagina ce moyen : il prit deux enfants de basse extraction, nouveau-nés, les remit à un berger pour les élever parmi ses troupeaux, lui ordonna d'empêcher qui que ce fût de prononcer un seul mot en leur présence; de les tenir enfermés dans une	Les Égyptiens, avant le règne de Psammétique, se regardaient comme le premier de tous les peuples par l'antiquité; mais depuis Psammétique, qui voulut approfondir quelle était réellement la race d'hommes la plus ancienne, les Phrygiens furent reconnus pour l'être, et les Égyptiens ne vinrent plus qu'après eux. Voici comment ce roi, peu satisfait des recherches qu'il avait faites sur cette question, et qui ne lui avaient rien fourni de positif, parvint à la résoudre. Il fit remettre deux enfants nouveau-nés, pris au hasard, entre les mains d'un berger chargé de les élever au milieu de ses troupeaux royaux, avec l'injonction de ne jamais proférer devant eux une seule parole, et de les lais-

[1] Voyez *Supplément à l'Hérodote* de Larcher; 80 pages in-8°, 1808. *Chronologie d'Hérodote*, 1 vol. in-8°, 1809.

[2] Voyez *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne;* 2 vol. in-8°. Le second volume se compose de ce qui avait déjà paru, en 1808 et 1809, sous le titre ci-dessus. Seulement, j'ai écarté quelques personnalités.

Traduction de Larcher.

cabane dont l'entrée fût interdite à tout le monde; de leur amener à des temps fixes des chèvres pour les nourrir; et lorsqu'ils auraient pris leur repas, de vaquer à ses autres occupations. En donnant ces ordres, ce prince voulait savoir quel serait le premier mot que prononceraient ces enfants quand ils auraient cessé de rendre des sons inarticulés. Ce moyen lui réussit. Deux ans après que le berger eut commencé à en prendre soin, comme il ouvrait la porte, et qu'il entrait dans la cabane, ces deux enfants, se traînant vers lui, se mirent à crier *becos*, en lui tendant les mains. La première fois que le berger les entendit prononcer cette parole, il resta tranquille; mais ayant remarqué que lorsqu'il entrait pour en prendre soin, ils répétaient souvent le même mot, il en avertit le roi, qui lui ordonna de les lui amener.

Psammitichus les ayant entendus parler lui-même, et s'étant informé chez quels peuples on se servait du mot *becos*, et ce qu'il signifiait, il apprit que les Phrygiens appelaient ainsi le pain. Les Égyptiens, après de mûres réflexions, cédèrent aux Phrygiens l'antériorité et les reconnurent pour plus anciens qu'eux.

Traduction nouvelle.

ser constamment seuls dans une habitation séparée. Il devait leur amener des chèvres à de certains intervalles, les faire téter, et ne plus s'en occuper ensuite. Psammétique, en prescrivant ces diverses précautions, se proposait de connaître, lorsque le temps des vagissements du premier âge serait passé, dans quel langage ces enfants commenceraient à s'exprimer. Les choses s'étant exécutées comme il l'avait ordonné, il arriva qu'après deux ans écoulés, au moment où le berger, qui s'était conformé aux instructions qu'il avait reçues, ouvrait la porte et se préparait à entrer, les deux enfants, tendant les mains vers lui, se mirent à crier ensemble, *bekos*. Le berger n'y fit d'abord pas beaucoup d'attention, mais en réitérant ses visites et ses observations, il remarqua que les enfants répétaient toujours le même mot; et il en instruisit le roi, qui ordonna de les amener en sa présence. Psammétique ayant ouï de leur bouche le mot *bekos*, fit rechercher si cette expression avait un sens dans la langue de quelque peuple, et apprit que les Phrygiens s'en servaient pour dire *du pain*. Les Égyptiens, après avoir pesé les conséquences de cette expérience, consentirent depuis à regarder les Phrygiens comme d'une race plus ancienne qu'eux.

Traduction de Larcher.

Les prêtres de Vulcain m'apprirent à Memphis, que ce fait arriva de cette manière; mais les Grecs mêlent à ce récit un grand nombre de circonstances frivoles, et entre autres, que Psammitichus fit nourrir et élever ces enfants par des femmes à qui il avait fait couper la langue. Voilà ce qu'ils me dirent sur la manière dont ces enfants furent nourris.

Pendant mon séjour à Memphis, j'appris encore d'autres choses dans les entretiens que j'eus avec les prêtres de Vulcain; mais comme les habitants d'Héliopolis passent pour les plus habiles de tous les Égyptiens, je me rendis ensuite en cette ville, ainsi qu'à Thèbes, pour voir si leurs discours s'accorderaient avec ceux des prêtres de Memphis. De tout ce qu'ils m'ont raconté concernant les choses divines, je ne rapporterai que les noms des dieux, étant persuadé que tous les hommes en ont une égale connaissance; et si je dis quelque chose sur la religion, ce ne sera qu'autant que je m'y verrai forcé par la suite de mon discours....

Traduction nouvelle.

C'est de cette manière que le fait m'a été rapporté par les prêtres de Vulcain à Memphis. Les Grecs racontent sur le même sujet beaucoup d'absurdités : entre autres que Psammétique avait donné les enfants à nourrir à des femmes auxquelles il avait fait couper la langue. Du reste, je n'ai rien su de plus sur ce qui les concerne; mais dans les entretiens que j'ai eus à Memphis avec les mêmes prêtres de Vulcain, j'ai appris beaucoup d'autres particularités; ensuite je suis allé jusqu'à Thèbes et à Héliopolis, pour vérifier si les rapports que je recueillerais dans ces deux villes s'accorderaient avec ceux qui m'avaient été faits à Memphis. Les habitants d'Héliopolis passent pour les plus instruits de tous les Égyptiens. Mon intention n'est pas cependant de publier tout ce que j'ai appris d'eux sur la religion des Égyptiens, mais seulement de donner les noms de leurs divinités, parce que je pense qu'ils sont connus généralement de tous. Au surplus, je ne parlerai de ces divinités et de la religion que lorsque l'ordre de la narration m'y obligera nécessairement.

VOLNEY.

QUESTIONS DE STATISTIQUE

A L'USAGE DES VOYAGEURS.

L'art de questionner est l'art de s'instruire; mais pour bien questionner, il faut avoir déjà une idée des objets vers lesquels tendent les questions : les enfants sont grands questionneurs; et parce qu'ils sont ignorants, leurs questions sont mal assises ou mal dirigées. Dans la société, un homme donne souvent sa mesure par une question bien ou mal faite; dans le monde savant, une classe essentiellement questionneuse est celle des voyageurs; par cette raison leur tâche devient difficile à mesure qu'ils s'élèvent à des connaissances moins vulgaires et plus étendues. Pour avoir éprouvé ces difficultés, quelques-uns d'entre eux se sont créé des méthodes de recherches propres à soulager leur esprit; ils ont composé même des livres de questions sur chaque matière. Le mérite de cette invention semble appartenir à nos voisins du Nord : l'ouvrage de ce genre le plus considérable, est celui du comte Léopold Berschtold, noble de Bohême, l'un des philanthropes les plus recommandables de l'Allemagne, qui en compte beaucoup. L'intention du livre est digne d'estime, mais sa forme a l'inconvénient de fatiguer la mémoire par la multitude des

questions et par la répétition des mêmes idées. En méditant ce volume, un ami, un admirateur du comte Berschtold, crut concourir à ses vues d'utilité publique, s'il réduisait ses questions à des éléments plus simples, à un système plus concis. De ce travail est né le tableau resserré que nous présentons ici, qui n'est pas une production nouvelle : il y a bientôt vingt ans qu'il fut dressé par ordre du gouvernement français, et spécialement du ministère des relations extérieures; à cette époque (1795), où le goût de l'instruction se ranima, des chefs éclairés sentirent d'autant plus le besoin de diriger leurs agents qui résidaient en pays étrangers, que beaucoup de ces agents exerçaient pour la première fois leurs fonctions. L'administration les considéra comme des voyageurs diplomatiques et commerciaux au moyen desquels elle devait se procurer des informations plus complètes, plus étendues qu'auparavant. Pour diriger leurs recherches, elle sentit la nécessité d'avoir un système de questions bien ordonné. L'opinion publique désignait un livre récent dans lequel se faisait remarquer ce genre de mérite. Le ministre appela l'auteur, et le chargea de la rédaction du travail qu'il avait en vue. Les questions suivantes furent composées et bientôt imprimées en un petit format, dont les exemplaires furent bornés à un assez petit nombre. Déjà le temps et les événements les ont rendus rares, et parce que quelques personnes en place en ont connu d'heureux résultats, et ont désiré de voir ce modèle plus répandu, l'on s'est déterminé à le réimprimer en un format susceptible d'être joint à la plupart des livres de voyages. On ne doit point répéter ici l'instruction officielle qui servit de préliminaire : néanmoins comme elle contient plusieurs idées qui concourent au développement du sujet, l'on a cru convenable d'en conserver la substance.

« L'administration, y est-il dit, pense que les loisirs, « souvent assez longs, dont jouissent ses agents dans les « pays étrangers, leur laisseront le temps de vaquer aux « recherches qu'indiquent ces questions; elle espère même « que ce travail ne sera pas sans attrait pour eux, puisqu'il « répandra sur tous les objets qui les environnent un in- « térêt de curiosité, qui bientôt se changeant en instruc- « tion, les attachera de jour en jour davantage : quelque- « fois par leur position, privés de société, ils en trouveront « une aussi utile qu'amusante dans leurs rapports et leurs « entretiens avec les artistes et les hommes expérimentés « de tout genre qu'ils devront consulter; et plus souvent « encore privés de livres, ces questions leur en fourniront « un presque fait, puisqu'elles sont une table de chapitres « qu'il ne s'agit que de remplir; qui, pour être remplie, « ne demande que de fixer leurs regards sur le modèle de « tous les livres, sur le spectacle de la nature et sur celui « des faits sans cesse présents à leurs yeux; en sorte qu'en « les recueillant, ils se procureront un livre d'autant plus « piquant, qu'eux-mêmes en seront les auteurs.

« L'administration a donc lieu de penser que ses agents « concourront avec zèle à atteindre le but d'utilité qu'elle « a en vue, et qu'elle aime à leur communiquer. Persuadé « que toute vérité, surtout en gouvernement, n'est que « le résultat d'une longue expérience, c'est-à-dire, de beau- « coup de faits bien vus et judicieusement comparés; que « ce qu'on nomme *principes de gouvernement* ne sont « que des faits sommaires, que des résumés de faits par- « ticuliers; qu'enfin toute bonne théorie n'est que l'expo- « sition d'une bonne pratique, le ministère a désiré de « rassembler, sur la science si importante de l'économie « publique, un assez grand nombre de faits pour retirer de « leur comparaison mûrement méditée, soit des vérités neu- « ves, soit la confirmation des vérités connues, soit enfin « la réfutation d'erreurs adoptées; et ces faits seront d'au- « tant plus instructifs, qu'ils procéderont de lieux plus di- « vers, qu'ils seront observés par plus de spectateurs, et « qu'ils présenteront plus de rapports ou même de con- « trastes dans le climat, le sol, les produits naturels et « toutes les circonstances physiques et morales.

« C'est dans cette intention qu'ont été dressées les ques- « tions ci-jointes. Plus on les analysera, plus on se con- « vaincra qu'elles ne sont pas le fruit d'une vaine curiosité « ou d'une perquisition inquiétante, mais que toutes ten- « dent vers des fins d'utilité publique et sociale. Les agents « reconnaîtront ce caractère même dans les questions qui « d'abord y sembleraient étrangères; par exemple, celles « sur les vents, qu'on croirait n'appartenir qu'à une science « de physique abstraite, touchent cependant de près l'ad- « ministration et le commerce; car si, comme on a droit « de l'espérer, l'on parvenait à connaître le système général « des courants de l'air; si l'on s'assurait que lorsque le vent « règne sur une plage, il est le produit ou le correspondant « de tel autre vent sur telle autre plage; qu'un même vent « pluvieux et fécond sur telle côte de France ou d'Espagne, « est sec et stérile sur telle côte opposée d'Amérique et « d'Afrique, il naîtrait de ces connaissances une théorie « aussi hardie que certaine pour des spéculations d'ap- « provisionnements, de commerce, d'expéditions mariti- « mes. Il en est ainsi des questions sur l'état physique d'un « pays, sur la nature de ses productions, sur les aliments « de son peuple et sur ses occupations. Dès longtemps des « observateurs profonds ont cru reconnaître que tous ces « objets avaient une influence puissante sur les habitudes, « les mœurs, le caractère des nations, et par suite sur la « nature des gouvernements et le genre des lois. Il serait « infiniment important d'asseoir sur de telles questions un « jugement déterminé dans un sens quelconque; et ce ju- « gement ne peut se prononcer que d'après un examen « suffisant des faits. Le résultat, atteignant aux bases fon- « damentales de toute législation, intéresse toute l'huma- « nité : la nation française aurait bien mérité du genre hu- « main en constatant des vérités d'un ordre si élevé.

« Le ministère en adressant ces questions à ses agents, « n'a point entendu les astreindre à donner la solution de « toutes par eux-mêmes. Il sent trop bien que plusieurs « d'entre elles exigent des expériences et des travaux pour « lesquels ils n'ont pas un temps suffisant; il est naturel, « et même nécessaire, qu'ils consultent les habitués du « pays où ils résident. Mais le ministère désire qu'ils por- « tent une circonspection scrupuleuse à s'adresser aux plus « instruits qui, en même temps, joignent à l'exactitude « l'amour de la vérité. Il leur recommande cette exactitude « dans la spécification des poids, des mesures, des quan- « tités. Le principal mérite des expériences consiste dans « la précision; et si l'estime attachée à un travail est un

« premier encouragement à l'exécuter, ils doivent être per« suadés que le gouvernement attache un grand prix à celui « dont ils sont chargés; qu'il en connaît les obstacles, les « difficultés, et qu'il sait d'avance que telle réponse de deux « lignes leur aura coûté souvent un mois de recherches; « mais ces deux lignes seront une vérité, et une vérité est « un don éternel à l'humanité.

« Le ministère ne les borne pas non plus strictement aux « chefs des questions qui sont proposées; ils peuvent en « joindre du même genre. Seulement il les invite à ne pas « trop les multiplier. Ce n'est pas la quantité qui fait le « mérite des observations, c'est la justesse, et la justesse « veut beaucoup de temps. Par cette raison, ce ne sont « point des mémoires rédigés qu'il leur demande, ce sont « des notes; et pour plus de précision et de clarté, il les « engage à les accoler en face des questions. »

PREMIÈRE SECTION.

ÉTAT PHYSIQUE DU PAYS.

ARTICLE PREMIER.

Situation géographique.

1. Quelle est la latitude du pays?
2. Quelle est sa longitude?
3. Quelles sont ses limites de toutes parts?
4. Combien de lieues carrées contient sa surface?

ART. II.

Climat, c'est-à-dire, état du ciel.

5. Quel degré marque le thermomètre de Réaumur en chaque mois?
6. Quelle différence marque le thermomètre en un même jour du matin à midi?
7. Quelle est la hauteur du baromètre en chaque mois?
8. Quelles sont ses plus grandes variations?
9. Quels sont les vents régnants en chaque mois?
10. Sont-ils généraux et communs à tout le pays, ou divers selon les cantons?
11. Ont-ils des périodes fixes de durée et de retour?
12. Y a-t-il des vents journaliers de mer et de terre; quelle est leur marche?
13. Par où commence chaque vent à se faire sentir, est-ce du côté où il vient, ou du côté où il va?
14. Quelles sont les qualités de chaque vent, c'est-à-dire, quel vent est sec ou pluvieux, chaud ou froid, violent ou modéré?
15. En quel mois pleut-il davantage?
16. Combien de pouces d'eau tombe-t-il par an?
17. Y a-t-il des brouillards; en quelle saison?
18. Y a-t-il des rosées; en quel lieu, en quel temps sont-elles plus fortes?
19. Les pluies tombent-elles doucement ou par ondées?
20. Y a-t-il des neiges; combien durent-elles?
21. Y a-t-il des grêles; en quelle saison?
22. Quels vents amènent les neiges et les grêles?
23. Y a-t-il des tonnerres; en quel temps et par quel vent?
24. De quel côté se dissipent-ils ordinairement?
25. Y a-t-il des ouragans; par quel vent?
26. Y a-t-il des tremblements de terre; en quelle saison; quels sont leurs présages; viennent-ils après les pluies?
27. Y a-t-il des marées; quelles sont leurs hauteurs; quels vents les accompagnent?
28. Y a-t-il des phénomènes particuliers au pays?
29. Le climat a-t-il subi des changements connus : quels sont ces changements?
30. La mer a-t-elle haussé ou baissé sur les rivages; de combien sa hausse ou sa baisse, et depuis quel temps?

ART. III.

État du sol.

31. Le terrain consiste-t-il en plaines ou en montagnes; quelle est leur élévation au-dessus du niveau de la mer?
32. Le terrain est-il couvert d'arbres et de forêts, ou est-il nu et découvert?
33. Quels sont les marais, les lacs, les rivières?
34. Peut-on calculer combien il y a de lieues carrées en plaines, en montagnes, en marais, en lacs et rivières?
35. Y a-t-il des volcans allumés ou éteints?
36. Y a-t-il des mines de charbon?

ART. IV.

Produits naturels.

37. Quelle est la qualité du terrain; est-il argileux, calcaire, pierreux, sablonneux? etc.
38. Quels sont les métaux et leurs mines?
39. Quels sont les sels et les salines?
40. Quelle est la disposition et l'inclinaison des diverses couches de terre considérées dans les puits et dans les cavernes?
41. Quels sont les végétaux les plus répandus, arbres, arbustes, plantes, grains? etc.
42. Quels sont les animaux les plus communs en quadrupèdes, en volatiles, en poissons, en insectes et reptiles?
43. Quels sont ceux particuliers au pays?
44. Quels sont les poids et grandeurs de ces animaux comparés aux nôtres?

DEUXIÈME SECTION.

ÉTAT POLITIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Population.

45. Quelle est la constitution physique des habitants du pays; quelle est leur taille ordinaire; sont-ils maigres ou corpulents?
46. Quelle est la couleur de leur peau et de leurs cheveux?
47. Quelle est leur nourriture; quelle est sa quantité dans un jour?
48. De quelle boisson usent-ils: s'enivrent-ils?

49. Quelles sont leurs occupations; sont-ils laboureurs, ou vignerons, ou pasteurs, ou marins, ou habitants des villes?
50. Quelles sont leurs maladies habituelles ou accidentelles?
51. Quelles sont leurs qualités morales les plus frappantes; sont-ils vifs ou lents, spirituels ou obtus, silencieux ou parleurs?
52. Quelle est la masse totale de la population?
53. Quelle est celle des villes comparée à celle des campagnes?
54. Les habitants des campagnes vivent-ils en villages, ou dispersés en fermes isolées?
55. Quel est l'état des chemins et routes en été et en hiver?

ART. II.

Agriculture.

N. B. Les méthodes d'agriculture étant diverses suivant les cantons, la manière de les bien connaître est d'analyser à fond deux ou trois villages d'espèce diverse; par exemple, un village en plaine, un autre en montagne, un village vigneron et un autre laboureur, et dans chaque village, d'analyser complétement une ferme.

56. Dans un village donné, quel est le nombre des habitants, hommes, femmes, vieillards, enfants?
57. Quelles sont leurs occupations respectives?
58. Quelle est la quantité de terrain cultivé par le village?
59. Quelles sont les mesures de longueur et de capacité comparées aux nôtres?
60. Quel est le prix des comestibles comparé à celui de la main-d'œuvre?
61. Les laboureurs sont-ils propriétaires ou fermiers; payent-ils en argent ou en denrées?
62. Quelle est la durée des baux; quelles sont leurs clauses principales?
63. Combien y a-t-il de corps de ferme ou d'héritages dépendants du village?
64. Combien de terrain contiennent-ils du fort au faible?
65. Quels sont les mieux cultivés des grands ou petits corps de ferme.
66. Les terres d'une même ferme sont-elles réunies ou éparses?
67. Les terrains sont-ils enclos; comment le sont-ils?
68. Y a-t-il des terrains vagues et communs; que rendent-ils?
69. Y a-t-il droit de parcours sur les propriétés particulières?
(Étant proposée une ferme pour être détaillée,)
70. Quels sont les logements, le nombre de ses habitants, la quantité de ses terres et de ses animaux?
71. Quelle est la distribution des terres pour les ensemencements?
72. Combien d'années consécutives ensemence-t-on ou laisse-t-on reposer un terrain?
73. Quels grains y sème-t-on chaque année, et quelle quantité par arpent?
74. En quel temps sème-t-on et moissonne-t-on?
75. Quels sont tous les frais et toutes les façons de culture d'un arpent, comparés à son produit en nature?
76. Quelle est la quantité des pâturages naturels ou artificiels?
77. Quelle quantité de terrain faut-il pour nourrir un animal de chaque espèce, bœuf, mulet, cheval, chameau, vache ou mouton; que consomment-ils dans un seul jour?
78. Avec quels animaux laboure-t-on; comment sont-ils attelés?
79. Quels sont les instruments de labourage?
80. Quel est le prix de ferme comparé au prix de vente ou d'estimation de fonds?
81. A quel intérêt se prête l'argent?
82. Quelle est la nourriture de la famille cultivante; combien peut-on l'évaluer par an? quel est son mobilier?
83. Quel est le poids de la toison d'un mouton et celui de sa chair?
84. Quel bénéfice estime-t-on retirer d'un mouton, ainsi que d'une vache?
85. Quels sont les engrais dont on use?
86. Quel est l'emploi du temps de la famille dans les veillées; quelle est son industrie?
87. Quelle différence remarquable observe-t-on entre les mœurs et le tempérament d'un village vigneron ou d'un village cultivateur; d'un village de plaine ou d'un montagnard?
88. Quelle est la culture de la vigne?
89. Quelles sont les façons du vin; comment le conserve-t-on; quelle est sa qualité; quelle est l'espèce de raisin; quel est le produit d'un arpent de vigne; quel est le prix d'une mesure déterminée de vin?
90. Quels sont les arbres que l'on cultive, oliviers, mûriers, châtaigniers, etc.; quelles sont les méthodes particulières de ces cultures; quel est le produit moyen de chaque arbre; quel serait le produit d'un arpent planté de cet arbre?
91. Quelles sont les autres cultures du pays, soit en coton, indigo, café, sucre, tabac, etc.; quelles en sont les méthodes?
92. Quelles cultures nouvelles et utiles pourrait-on introduire?

ART. III.

Industrie.

93. Quels sont les arts les plus pratiqués dans le pays?
94. Quels sont les plus lucratifs?
95. Quelles sont les méthodes remarquables dans chaque art par leur économie et par leurs bons effets?
96. Quelles sont les fabriques et les manufactures le plus en vigueur?
97. Quelles sont celles que l'on pourrait introduire?
98. Y a-t-il des mines; de quelle espèce sont-elles; comment exploite-t-on surtout celles de fer?

ART. IV.

Commerce.

99. Quels sont les objets d'importation, et quels sont ceux d'exportation?
100. Quelle est leur balance respective?
101. Comment se font les transports de terre; a-t-on des chariots; comment sont-ils faits; combien portent-ils?

102. Quel poids porte un cheval, un chameau, un mulet, un âne? etc.
103. Quel est le prix des transports?
104. Quelle est la navigation intérieure ou extérieure?
105. Quelles sont les rivières navigables; y a-t-il des canaux; pourrait-on en faire?
106. Quel est l'état de la côte en général; est-elle haute ou basse; la mer la ronge-t-elle ou la quitte-t-elle?
107. Quels sont les ports, les havres et les anses?
108. La sortie des grains est-elle permise, est-elle désirée?
109. Quel est l'intérêt commercial de l'argent?

ART. V.

Gouvernement et Administration.

110. Quelle est la forme du gouvernement?
111. Quelle est la distribution des pouvoirs administratif, civil et judiciaire?
112. Quels sont les impôts?
113. Comment s'asseyent-ils, se répartissent-ils, se perçoivent-ils?
114. Quels sont les frais de perception?
115. En quelles proportions sont-ils établis relativement au revenu des contribuables?
116. Quelle est la somme des impôts d'un village, comparée à celle de son revenu?
117. Y a-t-il un code de lois civiles clair et précis, ou seulement des coutumes et des usages?
118. Y a-t-il beaucoup de procès?
119. Pour quel genre de contestation y en a-t-il davantage, soit dans les villes, soit dans les campagnes?
120. Comment les propriétés sont-elles constatées; les titres sont-ils en langue vulgaire et bien lisibles?
121. Y a-t-il beaucoup de gens de loi?
122. Les parties plaident-elles en personne?
123. Par qui les juges sont-ils nommés et payés; sont-ils à vie?
124. Quel est l'ordre des successions et des héritages?
125. Y a-t-il des droits d'aînesse, des substitutions, des testaments?
126. Les enfants partagent-ils par égalité, n'importe quel bien; qu'en résulte-t-il pour les biens de campagne?
127. Y a-t-il des biens de mainmorte, des legs à l'église, des fondations?
128. Quelle est l'autorité des parents sur leurs enfants, des époux sur leurs femmes?
129. Les femmes ont-elles beaucoup de luxe; en quoi consiste-t-il?
130. Quelle est l'éducation des enfants; quels livres enseigne-t-on?
131. Y a-t-il des imprimeries, des papiers-nouvelles, des bibliothèques?
132. Les citoyens se rassemblent-ils pour des conversations et des lectures?
133. Y a-t-il une grande circulation de personnes et de choses dans le pays?
134. Y a-t-il des établissements de poste aux chevaux et aux lettres?
135. Quels sont, en un mot, les établissements, de n'importe quel genre, particuliers au pays, qui, par leur utilité, soient dignes de l'observation?

CONSIDÉRATIONS
SUR
LA GUERRE DES TURKS,
EN 1788.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

(1807.)

Lorsque l'écrit suivant fut publié, la France se trouvait dans des circonstances délicates. Au dehors, l'invasion de la Hollande par la Prusse venait de blesser son honneur et son pouvoir. L'Angleterre, par cet accroissement d'influence, faisait pencher en sa faveur la balance maritime de l'Europe. La Russie et l'Autriche, par leur ligue contre l'empire turk, changeaient l'ancien équilibre continental : tandis qu'au dedans, l'épuisement des finances, les symptômes d'une révolution, l'indécision entre deux alliés, tenant le gouvernement en échec, paralysaient tout mouvement de guerre sans dissiper les dangers de la paix.

Dans cet état compliqué et nouveau, l'auteur, par une conséquence directe de ses opinions sur les Turks, pensa que la prudence ne permettait plus à la France de partager le sort d'un ancien allié, de tout temps équivoque, antipathique, et conduit désormais par le destin de sa folie à une ruine inévitable : il crut que le moment était venu, en anticipant de quelques années le cours des choses, de lui substituer un allié nouveau qui, avec plus de sympathie et d'activité, remplît les mêmes objets politiques; et la Russie lui parut d'autant mieux destinée à ce rôle, qu'alors son gouvernement montrait de la philosophie; que par une nécessité géographique, Constantinople tombée en ses mains ne pouvait rester vassale de Saint-Pétersbourg, et qu'un nouvel empire russo-grec, prenant un esprit local, devenait à l'instant même le rival de tous les États qui versent leurs eaux dans le Danube dont le Bosphore tient les clefs.

Le succès de ce système nouveau répondit mal aux intentions de l'auteur; car, d'une part, le public français accueillit avec défaveur des vues contraires à ses habitudes et à ses préjugés; de l'autre, le ministère choqué d'une liberté d'opinions qui n'avait pas même voulu subir sa censure [1], délibéra de l'envoyer à la Bastille; tandis que l'objet final et brillant de son hypothèse échouait par les fautes inconcevables de Joseph II.

Aujourd'hui qu'un cours inouï d'événements change la fortune des États de l'Europe; que par la bizarrerie du sort, une même bannière de fraternité rassemble le Russe avec le Turk, le pape avec le muphti, le grand maître de Malte [2] avec le Grand Seigneur et le dey d'Alger, l'Anglais hérétique avec le catholique romain et le musulman, il semblerait que les combinaisons antérieures dussent être désormais sans objet et sans intérêt; mais parce que cette fermentation momentanée ne produira que des résultats conformes à ses éléments; parce que les habitudes et les intérêts finiront par reprendre leur véritable cours et leur ascendant, nous avons cru devoir conserver un écrit qui par son caractère singulier, par ses rapports avec les affaires du temps, par sa rareté en typographie, par le mérite du style, par l'exactitude de plusieurs faits, et par l'étendue de ses vues, est déjà le monument curieux d'un État passé. Quant à ses vues politiques, il paraît que les Anglais n'en ont pas jugé si défavorablement, puisque aujourd'hui leur système d'alliance avec la Russie n'en est que l'application à eux-mêmes. L'on peut à ce sujet consulter l'ouvrage récent du major *Eaton*, traduit sous le titre de *Tableau historique, politique et moderne de l'empire ottoman* [3], lequel, avec une violente opposition de principes politiques, a néanmoins une analogie frappante avec l'écrivain français dans la manière de juger les Turks, et le sort probable qui les attend.

En réimprimant sans altération les *Considérations sur la guerre des Turks en* 1788, si quelqu'un se voulait prévaloir du temps présent pour censurer le ton de l'auteur vis-à-vis de Joseph et de Catherine II, nous lui rappellerions que l'art d'inspirer des sentiments généreux aux hommes puissants est souvent de les leur supposer; et personne ne regardera comme fade courtisan celui qui, en décembre 1791, écrivit à l'agent de l'impératrice des Russies une lettre où il se permit les remontrances les plus sévères et les plus courageuses. (Voyez le *Moniteur* du 5 décembre 1791, et la *Notice sur la vie et les écrits de Volney.*)

Parmi les événements qui depuis quelques années semblent se multiplier pour changer le système politique de l'Europe, il n'en est sans doute aucun qui présente des conséquences aussi étendues que la guerre qui vient d'éclater [4] entre les Turks et les Russes. Soit que l'on considère les dispositions qu'y portent les deux puissances, soit que l'on examine les intérêts qui les divisent, tout annonce une querelle opiniâtre, sanglante, et repousse d'abord comme chimérique cet espoir de paix dont on veut encore se flatter : comment en effet concilier des prétentions diamétralement opposées, et cependant absolues? D'une part, le sultan exige l'entière révocation de toutes les cessions qu'il a faites depuis la paix de *Kaïnardji* (en 1774) : d'autre part, l'impératrice ne peut abandonner gratuitement les fruits de treize ans de travaux, de négociations, de dépenses : des deux côtés, une égale nécessité commande une égale résistance. Si la Russie rend la *Crimée*, elle ramène sur ses frontières les dévastations des Tartares, elle renonce aux avantages d'un commerce dont elle a fait tous les frais : si les Turks la lui concèdent, ils privent Constantinople d'un de ses magasins; ils introduisent leur ennemi au sein de leur empire, ils l'établissent aux portes de leur capitale; joignez à ces motifs d'intérêt les dispositions morales; dans le divan ottoman, le chagrin de déchoir d'une ancienne grandeur, l'alarme d'un danger qui croît chaque jour, la nécessité de le prévenir par un grand effort, celle même d'obéir à l'impulsion violente du peuple et de l'armée; dans le cabinet de Pétersbourg, le sentiment d'une supériorité décidée, le point d'honneur de ne pas rétrograder, l'espoir ou plutôt l'assurance d'augmenter ses avantages; dans les deux nations, une haine sacrée qui, aux Ottomans, montre les Russes comme des insurgents impies, et aux Russes, peint les Ottomans comme les ennemis invétérés de leur religion, et les usurpateurs d'un trône et d'un empire de leur secte. Avec un état de choses si violent, la guerre est une crise inévitable : disons-le hardiment, lors même que, par un retour improbable, l'on calmerait l'incendie présent, la première occasion le fera renaître; la force seule décidera une si grande querelle : or, dans ce conflit de deux puissances, quelle sera l'issue de leur choc? Où s'arrêtera, où s'étendra la secousse qu'en recevra l'un des deux empires? Voilà le sujet de méditation qui s'offre aux spéculateurs politiques; c'est celui dont je me propose d'entretenir le lecteur : et qu'il ne se hâte point de taxer ce travail de frivolité, parce qu'il est en partie formé de conjectures. Sans doute il est des conjectures vagues et chimériques, enfantées par le seul désœuvrement, hasardées sur des bruits sans vraisemblance, et celles-là ne méritent point l'attention d'un esprit raisonnable; mais si les conjectures dérivent de l'observation de faits authentiques, et d'un calcul réfléchi de rapports et de conséquences, alors elles prennent un caractère différent; alors elles deviennent un art méthodique de pénétrer dans l'avenir : c'est des conjectures que se compose la *prudence*, synonyme de la *prévoyance;* c'est par les conjectures que l'esprit instruit de la génération des faits passés, prévoit celle des faits futurs : par elles, connaissant comment les causes ont produit les effets, il devine comment les effets deviendront causes à leur tour; et de là l'avantage de combiner d'avance sa marche, de préparer ses moyens, d'assurer ses ressources : pendant que l'*imprudence* qui n'a rien calculé, surprise par chaque événement, hésite, se trouble, perd un temps précieux à se résoudre, ou se jette aveuglément dans un dédale d'absurdités. Lors donc que les conjectures que je présente n'auraient que l'effet d'exercer l'attention sur un sujet important, elles ne seraient pas sans mérite. Le temps à venir décidera si elles ont une autre valeur. Pour ne pas abuser du temps présent, je passe sans délai à mon sujet; il se divise de lui-même en deux parties : dans la première, je vais rechercher *quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turks;* dans la seconde, j'examinerai *quels sont les intérêts de la France, et quelle doit être sa conduite.*

[1] L'ouvrage fut publié sans approbation, sous la date supposée de *Londres*, selon l'usage en pareil cas.

[2] Paul Ier et même Hompesch.

[3] Traduit par le citoyen Lefebvre. A Paris, chez Tavernier, libraire, rue du Bac, n° 937.

[4] J'ai commencé d'écrire à la fin d'octobre 1787, lorsque les nouvelles de la guerre étaient encore récentes.

PREMIÈRE QUESTION.

Quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turks?

Pour obtenir la solution de cette espèce de problème, nous devons procéder, à la manière des géomètres, du connu à l'inconnu : or l'issue du choc des deux empires dépendant des forces qu'ils y emploieront, nous devons prendre idée de ces forces, afin de tirer de leur comparaison le présage de l'événement que nous cherchons. A la vérité, nos résultats n'auront pas une certitude mathématique, parce que nous n'opérons pas sur des êtres fixes; mais dans le monde moral les probabilités suffisent; et quand les hypothèses sont fondées sur le cours le plus ordinaire des penchants et des intérêts combinés avec le pouvoir, elles sont bien près de devenir des réalités. Commençons par l'empire ottoman.

Il n'y a pas plus d'un siècle que le nom des Turks en imposait encore à l'Europe, et des faits éclatants justifiaient la terreur qu'il inspirait. En moins de quatre cents ans l'on avait vu ce peuple venir de la Tartarie s'établir sur les bords de la Méditerranée, et là, par un cours continu de guerres et de victoires, dépouiller les successeurs de Constantin, d'abord de leurs provinces d'Asie; puis franchissant le Bosphore, les poursuivre dans leurs provinces d'Europe, les menacer jusque dans leur capitale, les resserrer chaque jour par de nouvelles conquêtes, terminer enfin par emporter Constantinople, et s'asseoir sur le trône des Césars : de là, par un effort plus actif et plus ambitieux, on les avait vus, reportant leurs armes dans l'Asie, subjuguer les peuplades de l'Anadoli, envahir l'Arménie, repousser le premier des sofis dans la Perse, conquérir en une campagne les pays des anciens Assyriens et Babyloniens, enlever aux Mamlouks la Syrie et l'Égypte, aux Arabes l'Yémen, chasser les chevaliers de Rhodes, les Vénitiens de Chypre; puis, rappelant toutes leurs forces vers l'Europe, attaquer Charles-Quint, et camper sous les murs de Vienne même; menacer l'Italie, ranger sous leur joug les Maures d'Afrique, et posséder enfin un empire formé de l'une des plus grandes et des plus belles portions de la terre.

Tant de succès sans doute avaient droit d'en imposer à l'imagination, et l'on ne doit pas s'étonner qu'ils aient fait sur les peuples une impression qui subsiste encore. Mais les Turks de nos jours sont-ils ce que furent leurs aïeux? Leur empire a-t-il conservé la même vigueur et les mêmes ressorts que du temps des Sélim et des Soliman? Personne, je pense, s'il a suivi leur histoire depuis cent ans, n'osera soutenir cette opinion ; cependant, sans que l'on s'en aperçoive, elle se perpétue : telle est la force des premières impressions, que l'on ne prononce point encore le nom des Turks, sans y joindre l'idée de leur force première. Cette idée influe sur les jugements de ceux mêmes qui ont le moins de préjugés; et il faut le dire, parmi nous c'est le petit nombre. Au cours secret de l'habitude se joint un motif d'intérêt produit par notre alliance et nos liaisons de commerce avec cet empire; et ce motif nous porte à ne voir les Turks que sous un jour favorable : de là une partialité qui se fait sentir à chaque instant dans les relations de faits qui nous parviennent sous l'inspection du gouvernement; elle régnait surtout dans ces derniers temps que, par une prévention bizarre, un ministre s'efforçait d'étouffer tout ce qui pouvait déprécier à nos yeux les Ottomans. J'ai dit une prévention bizarre, parce qu'elle était sans fondement et sans retour de leur part : j'ajoute une politique malhabile, parce que les menaces et les embûches de l'autorité n'empêchent point la vérité de se faire jour, et que ces dissimulations trahies ne laissent après elles qu'une impression fâcheuse d'improbité et de faiblesse. Loin de se voiler ainsi l'objet de ses craintes, il est plus simple de l'envisager dans toute son étendue. Souvent l'aspect du danger suggère les moyens de le prévenir; et du moins, en se rendant un compte exact de sa force ou de sa faiblesse, l'on peut se tracer un plan de conduite convenable aux circonstances où l'on se trouve.

En suivant ce principe avec les Ottomans, l'on doit désormais reconnaître que leur empire offre tous les symptômes de la décadence : l'origine en remonte aux dernières années du siècle précédent; alors que leurs succès si longtemps brillants et rapides, furent balancés et flétris par ceux des Sobieski et des Montecuculli, il sembla que la fortune abandonna leurs armes, et par un cours commun aux choses humaines, leur grandeur ayant atteint son faîte, entra dans le période de sa destruction : les victoires répétées du prince Eugène, en aggravant leurs pertes, rendirent leur déclin plus prompt et plus sensible : il fallut toute l'incapacité des généraux de Charles VI, dans la guerre de 1737, pour en suspendre le cours; mais comme l'impulsion était donnée, et qu'elle venait de mobiles intérieurs, elle reparut dans les guerres de Perse, et les avantages de Thamas-Koulikan devinrent un nouveau témoignage de la faiblesse des Turks : enfin la guerre des Russes, de 1769 à 1774, en a dévoilé toute l'étendue. En voyant dans cette guerre des armées innombrables se dissiper devant de petits corps, des flottes entières réduites en cendres, des provinces envahies et conquises, l'alarme et l'épouvante jusque dans Constantinople, l'Europe entière a senti que désormais l'empire turk n'était plus qu'un vain fantôme, et que ce colosse, dissous dans tous ses liens, n'attendait plus qu'un choc pour tomber en débris.

L'on peut considérer le traité de 1774 comme l'avant-coureur de ce choc. En vain la Porte s'est indignée de l'*arrogance* des infidèles; il a fallu subir le joug de la violence qu'elle a si souvent imposé; il a fallu qu'elle cédât un terrain considérable entre le Bog et le Dnieper, avec des ports dans la Crimée et le Kouban; il a fallu qu'elle abandonnât les Tartares alliés de son sang et de sa religion, et ce fut déjà les perdre que de les abandonner; il a fallu qu'elle reçût son ennemi sur la mer Noire, sur cette mer d'où ses vaisseaux aperçoivent les minarets de Constantinople; et pour comble d'affront, qu'elle consentît à les voir passer aux portes du sérail, pour aller dans la Méditerranée s'enrichir de ses propres biens, reconnaître ses provinces pour les mieux attaquer, et acquérir des forces pour la mieux vaincre. Que pouvait-on attendre d'un état de choses où les intérêts étaient si violemment pliés? Ce que la suite des faits a développé; c'est-à-dire, que les Turks ne cédant qu'à regret, n'exécuteraient qu'à moitié; que les Russes, s'autorisant des droits acquis, exigeraient avec

plus de hardiesse; que les traités mal remplis amèneraient des explications, des extensions, et enfin de nouvelles guerres; et telle a été la marche des affaires. Malgré les conventions de 1774, le passage des vaisseaux russes par le Bosphore a été un sujet renaissant de contestation et d'animosité. Par l'effet de cette animosité, la Porte a continué d'exciter les Tartares : par une suite de sa supériorité, la Russie a pris le parti de s'en délivrer, et elle les a chassés de la Crimée : de là des griefs nouveaux et multipliés. Le peuple, indigné du meurtre et de l'asservissement des vrais croyants, a hautement murmuré : le divan, alarmé des conséquences de l'envahissement de la Crimée, a frémi et menacé : arrêté par son impuissance, il a suscité sous main les barbares du Caucase. La Russie, usant d'une politique semblable, a opposé le souverain de Géorgie. Le divan a réclamé de prétendus droits; la Russie les a niés. L'hospodar de Moldavie, craignant le sort de Giska [1], a passé chez les Russes : autre réclamation de la Porte, autre déni de la Russie. Enfin l'apparition de l'impératrice aux bords de la mer Noire a donné une dernière secousse aux esprits, et les Turks ont déclaré la guerre.

Qu'arrivera-t-il de ce nouvel incident? je le demande à quiconque se fait un tableau vrai de l'état des choses. Ces Russes que la Turkie provoque ne sont-ils pas les mêmes qui, dans la guerre de 1769, ont, avec des armées de 30 et 40,000 hommes, contenu, dissipé, battu des armées de 60 et de 100,000 hommes? qui ont assiégé et pris des villes fortifiées, défendues par des garnisons aussi nombreuses que les assiégeants? qui ont envahi deux grandes provinces, pénétré au delà du Danube, et malgré la diversion d'une révolte dangereuse et d'une peste meurtrière, ont imposé à la Porte les lois qu'il leur a plu de dicter? Ces Turks, si ardents à déclarer la guerre, ne sont-ils pas les mêmes qui, par une ignorance absolue de l'art militaire, se sont attiré pendant six années la suite la plus continue d'échecs et de défaites? N'est-ce pas eux dont les armées, composées de paysans et de vagabonds assemblés à la hâte, sont commandées par des chefs sans lumières, qui ne connaissent l'ordre et les principes ni des marches, ni des campements, ni des siéges, ni des batailles? dont les guerriers, mus par le seul attrait du pillage, ne sont contenus par le frein d'aucune discipline, et tournent souvent leurs armes contre leurs chefs, et leur brigandage contre leur propre pays? Oui, sans doute, ce sont les mêmes : donc, par les mêmes raisons, les Russes battront les Turks dans cette guerre, comme ils les ont battus dans la dernière.

Mais, nous dit-on, depuis la paix les Turks s'éclairent chaque jour : avertis de leur faiblesse, ils commencent d'y remédier; ils entretiennent des ingénieurs et des officiers français qui leur dressent des canonniers, leur exercent des soldats, leur fortifient des places; ils ont un renégat anglais qui depuis quelques années leur a fondu beaucoup de canons, de bombes et de mortiers; enfin, le vizir actuel, qui depuis son avénement se propose la guerre, n'a cessé d'en faire les préparatifs, et il n'est pas probable que tant de soins demeurent sans effet.

[1] Grégoire Giska, ci-devant hospodar de Moldavie, que la Porte fit assassiner, il y a quelques années, par un émissaire, à qui il avait donné l'hospitalité.

Je l'avoue, cela n'est pas probable pour quiconque n'a pas vu les Turks pour quiconque juge du cours des choses en Turkie par ce qui se passe en France et à Paris. Est-il permis de le dire? Paris est le pays où il est le plus difficile de se faire des idées justes en ce genre; les esprits y sont trop éloignés de cet entêtement de préjugés, de cette profondeur d'ignorance, de cette constance d'absurdité, qui font la base du caractère turk. Il faut avoir vécu des années avec ce peuple, il faut avoir étudié à dessein ses habitudes, en avoir même ressenti les effets et l'influence, pour prendre une juste idée de son moral, et en dresser un calcul probable : si, à ce titre, l'on me permet de dire mon sentiment, je pense que les changements allégués sont encore loin de se réaliser; je pense même que l'on s'exagère les soins et les moyens du gouvernement turk; les objets moraux grossissent toujours dans le lointain : il est bien vrai que nous avons des ingénieurs et des officiers à Constantinople; mais leur nombre y est trop borné pour y faire révolution, et leur manière d'y être est encore moins propre à la produire. L'on peut donc calculer ce qu'ils y feront, par ce qu'ils ont déjà fait dans la dernière guerre, et le public en a dans les mains un bon terme de comparaison. Quoi qu'en aient protesté les amateurs des Turks, il est constant que les Mémoires de Tott peignent l'esprit turk sous ses vraies couleurs. Je le dirai, sans vouloir troubler les mânes de deux ministres [1] : à voir la conduite qu'ils ont tenue avec cette nation, on peut assurer qu'ils ne l'ont jamais connue; cela doit sembler étrange dans celui qui avait passé douze années en ambassade à la Porte : mais l'on passerait la vie entière dans un pays, si l'on se tient clos dans son palais et que l'on ne fréquente que les gens de sa nation, l'on reviendra sans avoir pris de vraies connaissances : or c'est ne point connaître les hommes que d'employer, pour les changer, des moyens qui heurtent de front leurs préjugés et leurs habitudes, et tels sont ceux que l'on a tentés en Turkie : l'on avait affaire à un peuple fanatique, orgueilleux, ennemi de tout ce qui n'est pas lui-même : on lui a proposé pour modèle de réforme des usages qu'il hait : on lui a envoyé pour maîtres des hommes qu'il méprise. Quel respect un vrai musulman peut-il avoir pour un infidèle? Comment peut-il recevoir des ordres d'un ennemi du Prophète? — *Le muphti le permet, et le vizir l'ordonne.* — *Le vizir est un apostat, et le muphti un traître. Il n'y a qu'une loi, et cette loi défend l'alliance avec les infidèles.* Tel est le langage de la nation à notre égard : tel est même, quoi que l'on dise, l'esprit du gouvernement, parce que là, plus qu'ailleurs, le *gouvernement* est l'homme qui gouverne, et que cet homme est élevé dans les préjugés de sa nation. Aussi nos officiers ont essuyé et essuient encore mille contrariétés et mille désagréments : on ne les voit qu'avec murmure; on ne leur obéit que par contrainte : ils ont besoin de gardes pour commander, d'interprètes pour se faire entendre; et cet appareil qui montre sans cesse l'étranger, reporte l'odieux de sa personne sur ses ordres et sur son ouvrage. Pour vaincre de si grands obstacles il faudrait, de la part du divan, une subversion de prin-

[1] Le duc de Choiseul et le comte de Vergennes.

cipes dont la supposition est chimérique. L'on a compté sur le crédit de notre cour; mais a-t-on pris les moyens de l'assurer et de le soutenir? Par exemple, en ces circonstances, peut-on exiger du C. de Choiseul beaucoup d'influence? Les Turks doivent-ils déférer aux avis d'un ambassadeur qui, dans un ouvrage connu de toute l'Europe, a publié les vices de leur administration, et manifesté le vœu de voir renverser leur empire? Ce choix, considéré sous ce rapport, fait-il honneur à la prudence si vantée de M. de Vergennes?

Voilà cependant les faits qui doivent servir de base aux conjectures, pour qu'elles soient raisonnables; et, je le demande, ces faits donnent-ils le droit de mieux espérer des Turks? Pour moi, dans tout ce qui continue de se passer, je ne vois que la marche ordinaire de leur esprit, et la suite naturelle de leurs anciennes habitudes. Les revers de la dernière guerre les ont étonnés; mais ils n'en ont ni connu les causes, ni cherché les remèdes. Ils sont trop orgueilleux pour s'avouer leur faiblesse; ils sont trop ignorants pour connaître l'ascendant du savoir : *ils ont fait leurs conquêtes sans la tactique des Francs; ils n'en ont pas besoin pour les conserver : leurs défaites ne sont point l'ouvrage de la force humaine, ce sont les châtiments célestes de leurs péchés; le destin les avait arrêtés, et rien ne pouvait les y soustraire.* Pliant sous cette nécessité, le divan a fait la paix; mais le peuple a gardé sa présomption et envenimé sa haine. Par ménagement pour le peuple et par son propre ressentiment, le divan a voulu éluder, par adresse, la force qu'il n'avait pu maîtriser. Le cabinet de Pétersbourg a pris la même route, et la guerre a continué sous une autre forme. La Russie, qui a retiré des négociations plus d'avantages que des batailles, en a désiré la durée. Par la raison contraire, les Turks y faisant les mêmes pertes que dans les défaites, ont préféré les risques des combats, et ils ont repris les armes; mais en changeant de carrière, ils n'apportent pas de plus grands moyens de succès. On a regardé la rupture du mois d'août comme un acte de vigueur calculé sur les forces et les circonstances. Dans les probabilités, ce devait être l'effet d'un mouvement séditieux du peuple et de l'armée. Les troupes, lasses des fausses alertes qu'on leur donnait depuis deux ans, devaient se porter à un parti extrême : d'accord avec ces probabilités, les faits y ont joint la passion personnelle du vizir. Si ce ministre n'eût été guidé que par des motifs réfléchis, il n'eût point déclaré la guerre sur la fin de la campagne, parce que c'était s'ôter le temps d'agir, et donner à l'ennemi celui de se préparer. Maintenant que le mouvement est imprimé, il ne sera plus le maître de le diriger ni de le contenir. Il ne suffit pas d'avoir allumé la guerre; il faudra en alimenter l'incendie; il faudra soudoyer des armées et des flottes, pourvoir à leurs besoins, réparer leurs pertes, fournir enfin, pendant plusieurs campagnes, à une immense consommation d'hommes et d'argent; et l'empire turk a-t-il de si grandes ressources? Interrogeons à ce sujet les témoins oculaires qui depuis quelques années en ont visité diverses contrées. Nous avons plusieurs relations qui paraissent d'autant plus dignes de foi, que, sans la connivence des voyageurs, les faits puisés en des lieux divers ont la plus grande unanimité [1]. Par ces faits, il est démontré que l'empire turk n'a désormais aucun de ces moyens politiques qui assurent la consistance d'un État au dedans, et sa puissance au dehors. Ses provinces manquent à la fois de population, de culture, d'arts et de commerce; et ce qui est le plus menaçant pour un État despotique, l'on n'y voit ni forteresses, ni armée, ni art militaire : or quelle effrayante série de conséquences n'offre pas ce tableau? Sans population et sans culture, quel moyen de régénérer les finances et les armées? Sans troupes et sans forteresses, quel moyen de repousser des invasions, de réprimer des révoltes? Comment élever une puissance navale sans arts et sans commerce? Comment enfin remédier à tant de maux sans lumières et sans connaissances? — Le sultan a de grands trésors : — on peut les nier comme on les suppose, et quels qu'ils soient ils seront promptement dissipés. — Il a de grands revenus : — oui, environ 80 millions de livres difficiles à recouvrer; et comment aurait-il davantage? Quand des provinces comme l'Égypte et la Syrie ne rendent que 2 ou 3 millions, que rendront des pays sauvages comme la Macédoine et l'Albanie, ravagés comme la Grèce, ou déserts comme Chypre et l'Anadoli? — On a retiré de grandes sommes d'Égypte. — Il est vrai que le capitan-pacha a fait passer, il y a six mois, quelques mille bourses, et que par capitulation avec Ismaël et Hasan beks, il a dû lever encore 5,000 bourses sur le Delta [2]; mais 4,000 resteront pour réparer les dommages du pays, et l'avarice du capitan-pacha ne rendra peut-être pas 10 millions au kazné. — On imposera de nouveaux tributs. — Mais les provinces sont obérées; le pillage des pachas, la vénalité des places, la désertion des gens riches, en ont fait couler tout l'argent à Constantinople. — On dépouillera les riches. — Mais l'or se cachera; et comme les riches sont aussi les puissants, ils ne se dépouilleront pas eux-mêmes. Ainsi, dans un examen rigoureux, ces idées de grands moyens, fondées sur une vaste apparence et une antique renommée, s'évanouissent; et tout s'accorde, en dernier résultat, à rendre plus sensible la faiblesse de l'empire turk, et plus instantes les inductions de sa ruine. Il est singulier qu'en ce moment le préjugé en soit accrédité dans tout l'empire. Tous les musulmans sont persuadés que leur puissance et leur religion vont finir : ils disent que les temps prédits sont venus, qu'ils doivent perdre leurs conquêtes, et retourner en Asie s'établir à *Konié*. Ces prophéties, fondées sur l'autorité de Mahomet même et de plusieurs santons, pourraient donner lieu à plusieurs observations intéressantes à d'autres égards. Mais pour ne point m'écarter de mon sujet, je me bornerai à remarquer qu'elles contribueront à l'événement,

[1] Voyez le *Voyage pittoresque de la Grèce*, pour cette contrée, l'Archipel et la côte de l'Anadoli; les Mémoires de Tott, pour les environs de Constantinople, et le *Voyage en Syrie et en Égypte*, pour les provinces du Midi. (Ajoutez-y maintenant le *Tableau de l'empire turk*, traduit de l'anglais de Eaton, 2 vol. in-8°. An 7. *Note de l'éditeur.*)

[2] La haute Égypte est concédée à Ibrahim et Morad beks, qui reviendront incessamment au Kaire. (Et cela est effectivement arrivé. *Note de l'éditeur.*)

en y préparant les esprits, et en ôtant aux peuples le courage de résister à ce qu'ils appellent l'*immuable décret du sort*.

Je ne prétends pas dire cependant que la perte de l'empire turk soit absolument inévitable, et qu'il fût moralement impossible de la conjurer. Les grands États, surtout ceux qui ont de riches domaines, sont rarement frappés de plaies incurables; mais pour y porter remède, il faut du temps et des lumières : du temps, parce que pour les corps politiques comme pour les corps physiques, tout changement subit est dangereux; des lumières, parce que si l'art de gouverner a une théorie simple, il a une pratique compliquée. Lors donc que je forme de fâcheux présages sur la puissance des Turks, c'est par le défaut de ces deux conditions; c'est surtout à raison de la seconde, c'est-à-dire, du défaut de lumières dans ceux qui gouvernent, que la chute de l'empire me paraît assurée; et je la juge d'autant plus infaillible, que ses causes sont intimement liées à sa constitution, et qu'elle est une suite nécessaire du même mouvement qui a élevé sa grandeur. Donnons quelques développements à cette idée.

Lorsque les hordes turkes vinrent du Korasân s'établir dans l'Asie mineure, ce ne fut pas sans difficulté qu'elles se maintinrent dans cette terre étrangère : poursuivies par les Mogols, jalousées par les Turkmans, inquiétées par les Grecs, elles vécurent longtemps environnées d'ennemis et de dangers. Dans des circonstances si difficiles, ce fut une nécessité à leurs chefs de déployer toutes leurs facultés morales et physiques; il y allait de leurs intérêts personnels, de la conservation de leur rang et de leur vie. Il fallut donc qu'ils acquissent les talents, qu'ils recherchassent les connaissances, qu'ils pratiquassent les vertus qui sont les vrais éléments du pouvoir. Ayant à gouverner des hommes séditieux, il fallut leur inspirer la confiance par les lumières, l'attachement par la bienveillance, le respect par la dignité : il fallut, pour maintenir la discipline, de la justice dans les châtiments; pour exciter l'émulation, du discernement dans les récompenses; justifier enfin le droit de commander par la prééminence dans tous les genres. Il fallut, pour déployer les forces de la nation à l'extérieur, en établir l'harmonie à l'intérieur, protéger l'agriculture pour nourrir les armées, punir les concussions pour éviter les révoltes, bien choisir ses agents pour bien exécuter ses entreprises; en un mot, pratiquer dans toutes ses parties la science des grands politiques et des grands capitaines; et tels en effet se montrèrent les premiers sultans des Turks : et si l'on remarque que depuis leur auteur *Osman I* jusqu'à Soliman II, c'est-à-dire dans une série de douze princes, il n'en est pas un seul d'un caractère médiocre, l'on conviendra qu'un effet si constant n'est point dû au hasard, mais à cette nécessité de circonstances dont j'ai parlé, à cet état habituel des guerres civiles et étrangères, où tout se décidant par la force, il fallait toujours être le plus fort pour être le premier. Par une application inverse de ce principe, lorsque cet état de choses a cessé, lorsque l'empire affermi par sa masse n'a plus eu besoin des talents de ses chefs pour se soutenir, ils ont dû cesser de les posséder, de les acquérir, et c'est ce que les faits justifient. Depuis ce même Soliman II, qui, par ses règlements encore plus que par ses victoires, consolida la puissance turke, à peine de dix-sept sultans que l'on compte jusqu'à nos jours, en trouve-t-on deux qui ne soient pas des hommes médiocres. Par opposition à leurs aïeux, l'histoire les montre tous ou crapuleux et insensés comme Amurat IV, ou amollis et pusillanimes comme Soliman III.

La différence dans les positions explique très-bien ce contraste dans les caractères. Quand les sultans vivaient dans les camps, tenus en activité par un tourbillon immense d'affaires, par des projets de guerres et de conquêtes, par un enchaînement de succès et d'obstacles, par la surveillance même des compagnons de leurs travaux, leur esprit était vaste comme leur carrière, leurs passions nobles comme leurs intérêts, leur administration vigoureuse comme leur caractère. Quand au contraire ils se sont renfermés dans leur harem, engourdis par le désœuvrement, conduits à l'apathie par la satiété, à la dépravation par la flatterie d'une cour esclave, leur âme est devenue bornée comme leurs sensations, leurs penchants vils comme leurs habitudes, leur gouvernement vicieux comme eux-mêmes. Quand les sultans administraient par leurs propres mains, ils appliquaient un sentiment de personnalité aux affaires, qui les intéressait vivement à la prospérité de l'empire : quand ils ont eu pris des agents mercenaires, devenus étrangers à leurs opérations, ils ont séparé leur intérêt de la chose publique. Dans le premier cas, les sultans, guidés par le besoin des affaires, n'en confiaient le maniement qu'à des hommes capables et versés, et toute l'administration était, comme son chef, vigilante et instruite : dans le second, mûs par ces affections domestiques souvent obscures et viles, qui suivent l'humanité sur le trône comme dans les cabanes, ils ont placé des favoris sans mérite, et l'incapacité du premier mobile s'est étendue à toute la machine du gouvernement.

Espérer maintenant que par un retour soudain ce gouvernement change sa marche et ses habitudes, c'est admettre une chimère démentie par l'expérience de tous les temps, et presque contraire à la nature humaine. Pour concevoir le dessein d'une telle réforme, il faudrait pressentir le danger qui se prépare; et l'aveuglement est le premier attribut de l'ignorance. Pour en réaliser le projet, il faudrait que le sultan l'entreprît lui-même; que rentrant dans la carrière de ses aïeux il quittât le repos du sérail pour le tumulte des camps, la sécurité du harem pour les dangers des batailles, les jouissances d'une vie tranquille pour les privations de la guerre; qu'il changeât en un mot toutes ses habitudes pour en contracter d'opposées. Or si les habitudes de la mollesse sont si puissantes chez des particuliers isolés, que sera-ce chez des sultans en qui le penchant de la nature est fortifié par tout ce qui les entoure? à qui les vizirs, les eunuques et les femmes conseillent sans cesse le repos et l'oisiveté, parce que moins les rois exercent par eux-mêmes leur pouvoir, plus ceux qui les approchent s'en attirent l'usage. Non, non, c'est en vain que l'on veut l'espérer; rien ne changera chez les Turks, ni l'esprit du gouvernement, ni le cours actuel des affaires : le sultan continuera de végéter dans son palais, les femmes et les eunuques

de nommer aux emplois; les vizirs de vendre à l'encan les gouvernements et les places; les pachas de piller les sujets et d'appauvrir les provinces; le divan de suivre ses maximes d'orgueil et d'intolérance; le peuple et les troupes de se livrer à leur fanatisme et de demander la guerre; les généraux de la faire sans intelligence, et de perdre des batailles, jusqu'à ce que par une dernière secousse, cet édifice incohérent de puissance, privé de ses appuis et perdant son équilibre, s'écroule tout à coup en débris, et ajoute l'exemple d'une grande ruine à tous ceux qu'a déjà vus la terre.

Tel a été en effet et tel sera sans doute le sort de tous les empires, non par la nécessité occulte de ce fatalisme qu'allèguent les orateurs et les poëtes, mais par la constitution du cœur de l'homme et le cours naturel de ses penchants : interrogez l'histoire de tous les peuples qui ont fondé de grandes puissances; suivez la marche de leur élévation, de leurs progrès et de leur chute, et vous verrez que dans leurs mœurs et leur fortune tous parcourent les mêmes phases, et sont régis par les mêmes mobiles que les individus des sociétés. Ainsi que des particuliers parvenus, ces peuples d'abord obscurs et pauvres s'agitent dans leur détresse, s'excitent par leurs privations, s'encouragent par leurs succès, s'instruisent par leurs fautes, et arrivent enfin, par adresse ou par violence, au faîte des grandeurs et de la fortune. Mais ont-ils atteint les jouissances où aspirent tous les hommes, bientôt la satiété remplace les désirs; bientôt, faute d'aliments, leur activité cesse, leurs chefs se dégoûtent des affaires qui les fatiguent, ils s'ennuient des soins qui ont élevé leur fortune, ils les abandonnent à des mains mercenaires, qui n'ayant point d'intérêt direct, malversent et dissipent, jusqu'à ce que les mêmes circonstances qui les ont enrichis suscitent de nouveaux parvenus qui les supplantent à leur tour. Tel est le cours naturel des choses : être privé et désirer, se tourmenter pour obtenir, se rassasier et languir, voilà le cercle autour duquel sans cesse monte et descend l'inquiétude humaine; nous avons vu que les Turks en ont parcouru la plus grande partie : voyons à quel point se trouvent placés leurs adversaires les Russes.

Il n'y a pas encore un siècle révolu que le nom des Russes était presque ignoré parmi nous. L'on savait, par les récits vagues de quelques voyageurs, qu'au delà des limites de la Pologne, dans les forêts et les glaces du nord, existait un vaste empire dont le siége était à Moskou. Mais ce que l'on apprenait de son climat odieux, de son régime despotique, de ses peuples barbares, ne donnait pas de hautes idées de sa puissance; et l'Europe, fière de la politesse de ses cours et de la civilisation de ses peuples, dédaignant de compter les tsars au rang de ses rois, rejetait les Moscovites parmi les autres barbares de l'Asie.

Cependant le cours insensible et graduel des événements préparait un nouvel ordre de choses. Divisée longtemps, comme la France, en plusieurs États; déchirée longtemps par des guerres étrangères ou civiles; la Russie, enfin rassemblée sous une même puissance, n'avait plus qu'un même intérêt, et ses forces, dirigées par une seule volonté, commençaient à devenir imposantes : l'art de les employer manquait encore, mais l'on en soupçonnait l'existence : des guerres avec la Pologne et la Suède avaient fait sentir la supériorité des arts de l'Occident, et depuis deux règnes, on tentait de les introduire dans l'empire. Les tsars Michel et Alexis avaient appelé à leur cour des artistes et des militaires d'Allemagne, de Hollande, d'Italie; et déjà l'on voyait à Moskou des fondeurs de canons, des fabricants de poudre, des ingénieurs, des officiers, des bijoutiers et des imprimeurs d'Europe.

A cette époque, si l'on eût tenté de former des conjectures sur la vie future de cet empire, l'on eût dit que par son éloignement de l'Europe, il aurait peu d'influence sur notre système; que par la position de sa capitale au sein des terres, son cabinet n'entretiendrait pas des relations bien vives avec les nôtres; que par la difficulté de ses mers il ne formerait jamais une puissance maritime; que par l'état civil de la nation et le partage des hommes en serfs et en maîtres, il n'aurait jamais d'énergie; que par la concentration des richesses en un petit nombre de mains, toute l'activité se porterait vers les arts frivoles; qu'en un mot cet empire, par la nature de son gouvernement et les mœurs de son peuple, serait purement un empire asiatique, dont l'existence imiterait celle de l'Indostan et de la Turkie. L'événement a trompé ces conjectures; mais pour mettre l'art en défaut, il a fallu le concours des faits les plus extraordinaires; il a fallu que le hasard portât sur le trône un prince qui n'y était pas destiné : il a fallu que le hasard conduisît près de lui un homme obscur qui lui donnât la passion des mœurs et des arts de l'Europe; il a fallu que ce prince, malgré les vices de son éducation et le poison du pouvoir arbitraire, conservât la plus grande énergie de caractère; en un mot, il a fallu l'existence et le règne de Pierre Ier; et l'on conviendra que si les probabilités ne sont jamais trompées que par de semblables événements, elles ne se trouveront pas souvent en défaut.

Quand on se rend compte de ce qui s'est passé depuis quatre-vingts ans en Russie, l'on s'aperçoit que le règne du tsar Pierre Ier a réellement été pour cet empire l'époque d'une existence nouvelle, et qu'il a commencé pour lui une période qui marche en sens inverse de l'empire turk, c'est-à-dire que pendant que la puissance et les forces de l'un vont décroissant, les forces et la puissance de l'autre vont croissant chaque jour. L'on en peut suivre les progrès dans toutes les parties de leur constitution. Au commencement du siècle, les Russes n'avaient point d'état militaire; dès 1709, ils battaient les Suédois à Pultava, et en 1756, dans la guerre de Prusse, ils acquéraient jusque par leurs défaites la réputation des secondes troupes de l'Europe. Dans le même intervalle, la milice des Turks s'abâtardissait, et le sultan Mahmoud énervait les janissaires, qu'il craignait, en les dispersant dans tout l'empire, et en faisant noyer leur élite. Au commencement du siècle, les Russes n'avaient pour toute marine que des chaloupes sur leurs lacs : maintenant ils ont des vaisseaux de tout rang sur toutes leurs mers : les Turks, restés au même point qu'il y a cent ans, savent encore à peine se servir de la boussole. Depuis le commencement du siècle, le gouvernement russe a beaucoup travaillé à améliorer son régime intérieur; il a accru ses revenus, sa population, son commerce. Pendant le même espace, les Turks ont

augmenté leurs déprédations, et par la vénalité publique de toutes les places, Mahmoud a porté le dernier coup à leur constitution. Depuis le commencement du siècle, la Russie a accru ses possessions de la Livonie, de l'Ingrie, de l'Estonie, et depuis quinze ans seulement, d'une partie de la Pologne, d'un vaste terrain entre le Dnieper et le Bog, et enfin de la Crimée. La Turkie, il est vrai, n'a encore rien perdu en apparence; mais peut-on compter pour de vraies possessions l'Égypte, le pays de Bagdad, la Moldavie, la Grèce, et tant de districts soumis à des rebelles? Maintenant, supposer que les deux empires s'arrêtent tout à coup dans leur marche réciproque, c'est mal connaître les lois du mouvement : dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, lorsqu'une fois un corps s'est mis en mouvement, il lui devient d'autant plus difficile de s'arrêter, qu'il a une plus grande masse. L'impulsion donnée et l'équilibre rompu, l'on ne peut plus assigner le terme de la course. La Russie est d'autant plus dans ce cas, que son activité, accrue par de longs obstacles, trouve maintenant pour se déployer une plus vaste carrière. En effet, le tsar Pierre l'ayant d'abord dirigée contre les États du Nord, il a fallu, pour lutter avec eux, qu'elle développât tous ses moyens et en perfectionnât l'usage. L'on a voulu censurer cette marche du tsar, et l'on a dit qu'il eût mieux fait de se tourner vers la Turkie : mais peut-être que les goûts personnels de Pierre Ier ont eu l'effet d'une politique profonde; peut-être qu'avec ses Russes indisciplinés il n'eût pu vaincre les Turks encore non énervés : au lieu qu'en transportant le théâtre de son activité sur la Baltique, il a monté tous les ressorts de son empire au ton des États de l'Europe. Aujourd'hui que l'équilibre s'est établi de ce côté, et que la Russie y voit des obstacles d'agrandissement, elle revient vers un empire barbare avec tous les moyens des empires policés, et elle a droit de s'en promettre des succès d'autant plus grands que, par cette dérivation, elle a repris la vraie route où l'appelait la nature, et que lui ont tracée dès longtemps ses préjugés et ses habitudes

En effet, l'on peut observer que depuis que la Russie formée en corps d'empire a pu porter ses regards hors de ses frontières, l'essor le plus constant de son ambition s'est dirigé vers les contrées méridionales, vers la Turkie et la Perse. A remonter jusqu'au quinzième siècle, à peine trouve-t-on deux règnes qui n'aient pas produit de ce côté quelques entreprises. Que prouvent ces habitudes communes à des générations diverses, sinon des mobiles inhérents à l'espèce? et ces mobiles ne sont pas équivoques : car sans parler de l'instigation de la religion, qui souvent n'est que le masque des penchants, il suffit de comparer les objets de jouissances qu'offre chacun des deux empires. Dans l'un c'est du goudron, du caviar[1], du poisson salé et fumé, de la bière, des boissons de lait et de grains fermentés, des chanvres, des lins, un ciel rigoureux, une terre rebelle, et par conséquent une vie de travail et de peine. Dans l'autre, avec tous les moyens d'obtenir les mêmes produits (les fourrures exceptées), dans l'autre, dis-je, c'est le luxe des objets les plus attrayants : ce sont des vins exquis, des parfums voluptueux, du café, des fruits de toute espèce, des soies, des cotons délicats, un climat admirable, et une vie de repos et d'abondance. Quels avantages d'une part! de l'autre quelles privations! et quels mobiles puissants pour la cupidité armée, que cette foule de jouissances offertes à tous les sens! en vain une morale misanthropique s'est efforcée d'en rompre le charme : les jouissances des sens ont gouverné et gouverneront toujours les hommes. C'est pour les vins de l'Italie que les Gaulois franchirent trois fois les Alpes; c'est pour la table des Romains que les Barbares accoururent du Nord; c'est pour les vêtements de soie et pour les femmes des Grecs que les Arabes sortirent de leurs déserts : et n'est-ce pas pour le poivre et le café que les Européens traversent l'Océan et se font des guerres sanglantes? Ce sera pour tous ces objets réunis que les Russes envahiront l'Asie : et que l'on juge de la sensation qu'ont dû éprouver dans la dernière guerre leurs armées transportées dans la Moldavie, l'Archipel et la Grèce! Quel ravissement pour leurs officiers et leurs soldats de boire les vins de Ténédos, de Chio, de Morée! de piller sur les champs de bataille et dans les camps forcés, des cafetans de soie brodés d'argent et d'or, des châles de cachemire, des ceintures de mousseline, des poignards damasquinés, des pelisses et des pipes! quel plaisir de rapporter dans sa patrie ces trophées de son courage, de les montrer à ses parents, à ses amis, à ses rivaux! de vanter les pays que l'on a vus, ces vins dont on a bu, et ces aventures merveilleuses dont on a été le témoin! Maintenant qu'une nouvelle guerre se déclare, et que la plupart des acteurs de la dernière vivent encore, tous les motifs vont se réunir pour donner plus de force aux passions : ce sera pour les jeunes gens l'émulation et la nouveauté : pour les vétérans, des souvenirs embellis par l'absence; pour les officiers, l'espoir des commandements et la multiplication des places; enfin, pour ceux qui gouvernent, des projets enivrants d'agrandissement et de gloire : et quel projet, en effet, plus capable d'enflammer l'imagination, que celui de reconquérir la Grèce et l'Asie, de chasser de ces belles contrées de barbares conquérants, d'indignes maîtres! d'établir le siége d'un empire nouveau dans le plus heureux site de la terre! de compter parmi ses domaines les pays les plus célèbres, et de régner à la fois sur Byzance et sur Babylone, sur Athènes et sur Ecbatanes, sur Jérusalem et sur Tyr et Palmyre! quelle plus noble ambition que celle d'affranchir des peuples nombreux du joug du fanatisme et de la tyrannie! de rappeler les sciences et les arts dans leur terre natale! d'ouvrir une nouvelle carrière à la législation, au commerce, à l'industrie, et d'effacer, s'il est possible, la gloire de l'ancien Orient par la gloire de l'Orient ressuscité! Et peut-être n'est-ce point supposer des vues étrangères au gouvernement russe. Plus on rapproche les faits et les circonstances, plus on aperçoit les traces d'un plan formé avec réflexion et suivi avec constance, surtout depuis la dernière guerre. D'abord l'on a demandé l'usage de la mer Noire, puis l'entrée de la Méditerranée; l'on a exigé l'abandon des Tartares, puis l'on s'est emparé de la Crimée; l'on protége aujourd'hui les Géorgiens et les Moldaves; le premier traité les soustraira à la Porte. L'on attire des Grecs à Pétersbourg, et on leur fonde des colléges :

[1] Espèces d'œufs de poisson préparés

l'on impose des noms grecs aux enfants du grand-duc, nés tous depuis la guerre [1]; on leur enseigne la langue grecque; l'impératrice fait des traités avec l'empereur, un voyage jusqu'à la mer Noire; l'on grave sur un arc à Cherson : *C'est ici le chemin qui conduit à Byzance, etc.*

Oui, tout annonce le projet formé de marcher à cette capitale; et tout présage une heureuse issue à ce projet : tout, dans la balance des intérêts et des moyens, est à l'avantage des Russes contre les Turks. Laissons à part ces comparaisons de population et de terrain, usitées par les politiques modernes : l'étendue géographique n'est point un avantage, et les hommes ne se calculent pas comme des machines : on suppose à la Turkie des armées de trois et quatre cent mille hommes; mais d'abord ces assertions populaires se soutiennent mal; témoin ces corps de 100 et 160,000 hommes que les gazettes, pendant tout le cours de novembre, ont établis sur le Danube et près d'*Odjakof*, et qui se sont trouvés être de 10 à 12,000. D'ailleurs quelle force réelle auraient même 100,000 hommes, si cette multitude est mal armée, et fait la guerre sans art, sans ordre et sans discipline? Nous croirions-nous bien en sûreté si, à 100,000 soldats de l'empereur, nous opposions un demi-million de paysans et d'artisans enrôlés à la hâte? Tels sont cependant les soldats turks. La Russie, au contraire, a dans le moindre calcul 160,000 hommes de troupes régulières égales à celles de Prusse, et au moins 100,000 hommes de troupes légères. La plupart des soldats turks n'ont jamais vu le feu; le grand nombre des soldats russes a fait plusieurs campagnes : l'infanterie turke est absolument nulle; l'infanterie russe est la meilleure de l'Europe. La cavalerie turke est excellente, mais seulement pour l'escarmouche; la cavalerie russe, par sa tactique, conserve la supériorité. Les Turks ont une attaque très-impétueuse; mais une fois rebutés, ils ne se rallient plus; les Russes ont la défense la plus opiniâtre, et conservent leur ordre même dans leur défaite. Le soldat turk est fanatique, mais le russe l'est aussi. L'officier russe est médiocre, mais l'officier turk est entièrement nul. Le grand vizir, général actuel, ci-devant marchand de riz en Égypte, élevé par le crédit du capitan-pacha, n'a jamais conduit d'armée; la plupart des généraux russes ont gagné des batailles : en marine, les Turks ont l'avantage du nombre sur la mer Noire : mais quoique les Russes soient de faibles marins, ils ont un avantage immense par l'art. La Turkie ne soutiendra la guerre qu'en épuisant ses provinces d'hommes et d'argent : l'impératrice, après l'avoir faite cinq années, a aboli à la paix un grand nombre d'anciens impôts. Le divan n'a que de la présomption et de la morgue; depuis vingt ans, le cabinet de Saint-Pétersbourg passe pour l'un des plus déliés de l'Europe : enfin les Russes font la guerre pour acquérir, les Turks pour ne pas perdre : si ceux-ci sont vainqueurs, ils n'iront pas à Moscou; si ceux-là gagnent deux batailles, ils iront à Constantinople, et les Turks seront chassés d'Europe.

A ces idées de la puissance de la Russie l'on oppose que son gouvernement despotique, comme celui des Turks, est encore mal affermi; que le peuple, toujours serf, reste engourdi dans une barbarie profonde; que dans les classes libres il y a peu de lumières et point de moralité; que malgré le soin que l'impératrice s'est donné pour la confection d'un code, pour la réforme des lois, pour l'administration de la justice, pour l'éducation et l'instruction publique; que malgré ces soins, dis-je, la civilisation est peu avancée; que la nation même se refuse à y faire des progrès, et que l'on ne peut attendre d'un tel pays ni énergie réelle, ni constance dans l'entreprise dont il s'agit, etc.

Nous avons si peu de bonnes observations sur l'état politique et civil de la Russie, qu'il est difficile de déterminer jusqu'à quel point ces reproches sont fondés : mais de peur de tomber dans l'inconvénient de la partialité, admettons-les tels qu'ils se présentent : accordons que les Russes sont, comme l'on dit, des *barbares;* mais ce sont précisément les barbares qui sont les plus propres au projet de conquête dont je parle. Ce ne furent point les plus policés des Grecs qui conquirent l'Asie; ce furent les grossiers montagnards de la Macédoine : quand les Perses de Cyrus renversèrent les empires policés des Babyloniens, des Lydiens, des Égyptiens, c'étaient des sauvages couverts de peaux de bêtes féroces; et ces Romains vainqueurs de l'Italie et de Carthage, croit-on qu'ils fussent si loin d'être un peuple barbare? Et ces Huns, ces Mogols, ces Arabes, destructeurs de tant d'empires civilisés, étaient-ils des peuples polis? Les mots abusent : mais avec l'analyse, les idées deviennent claires, et les raisons palpables. Pour conquérir, un art suffit, l'art de la guerre; et par son but, comme par ses moyens, cet art est moins celui de l'homme policé que de l'homme sauvage. La guerre veut des hommes avides et endurcis : on n'attaque point sans besoins; on ne vainc point sans fatigue, et tels sont les *barbares*. Guerriers par l'effet de la pauvreté, robustes par l'habitude de la misère, ils ont sur les peuples civilisés l'avantage du pauvre sur le riche : le pauvre est fort, parce que sa détresse exerce ses forces; le riche est faible, parce que sa richesse l'énerve. Pour faire la guerre, il faut, dit-on, qu'un peuple soit riche : oui, pour la faire à la manière des peuples riches, chez qui l'on veut dans les camps toutes les aisances des villes. Mais chez un peuple pauvre, où l'on vit de peu, où chaque homme naît soldat, la guerre se fait sans beaucoup de frais; elle s'alimente par elle-même, et l'exemple des anciens conquérants prouve, à cet égard, l'erreur des idées financières de l'Europe. Pour conquérir, il n'est pas même besoin d'esprit public, de lumières ni de mœurs dans une nation; il suffit que les chefs soient intelligents et qu'ils aient une bonne armée; or la meilleure est celle dont les soldats sobres et robustes joignent à l'audace contre l'ennemi l'obéissance la plus passive à leurs commandants, où tous les mouvements s'exécutent sans délai par une seule volonté, c'est-à-dire, où existe le régime despotique. Lors donc que cet état a lieu chez les Russes, ils n'en sont que plus propres au projet de conquérir. En effet, par son autorité absolue, le prince disposant de toute la nation, il peut en employer toutes les forces de la manière la plus convenable à ses vues : d'autre part, à titre de serf, le peuple élevé dans la misère et la soumission a les deux premières qualités de l'excellent soldat, la frugalité et l'obéissance; il y joint une industrie précieuse à la guerre,

[1] *Alexandre, Constantin, Helene.*

celle de pourvoir à tous les besoins de sa subsistance, de son vêtement, de son logement; car le soldat russe est à la fois boulanger, tailleur, charpentier, etc. On reproche au gouvernement de n'avoir pas aboli le servage : mais peut-être ne conçoit-on pas assez en théorie toute la difficulté d'une telle opération dans la pratique. L'impératrice a affranchi tous les serfs de ses domaines [1] : mais a-t-elle pu, a-t-elle dû affranchir ceux qui ne dépendaient point d'elle? Cet affranchissement même, s'il était subit, serait-il sans inconvénient de la part des nouveaux affranchis? C'est une vérité affligeante, mais constatée par les faits, que l'esclavage dégrade les hommes au point de leur ôter l'amour de la liberté et l'esprit d'en faire usage. Pour les y rendre, il faut les y préparer, comme l'on prépare des yeux malades à recevoir la lumière : il faut, avant de les abandonner à leurs forces, leur en enseigner l'usage; et les esclaves doivent apprendre à être libres comme les enfants à marcher. L'on s'étonne que les Russes n'aient pas fait de plus grands progrès dans la civilisation; mais, à proprement parler, elle n'a commencé pour eux que depuis vingt-cinq années : jusque-là le gouvernement n'avait créé que des soldats; ce n'est que sous ce règne qu'il a produit des lois; et si ce n'est que par les lois qu'un pays se civilise, ce n'est que par le temps que les lois fructifient. Les révolutions morales des empires ne peuvent être subites; il faut du temps pour transmettre des mouvements nouveaux aux membres lointains de ces vastes corps; et peut-être le caractère d'une bonne administration est-il moins de faire beaucoup, que de faire avec prudence et sûreté. En général, les institutions nouvelles ne produisent leurs effets qu'à la génération suivante : les vieillards et les hommes faits leur résistent : les adolescents balancent encore; il n'y a que les enfants qui les mettent en pratique. On suppose qu'il peut encore naître dans le gouvernement russe des révolutions qui troubleront sa marche : mais si celles qui sont arrivées depuis la mort du tsar Pierre Ier ne l'ont pas détruite, il n'est pas probable qu'aujourd'hui, que la succession a pris de la consistance, rien en arrête le cours; c'est d'ailleurs une raison de plus d'occuper l'armée, afin que son activité ne s'exerce pas sur les affaires intérieures. Ainsi tout concourt à pousser l'empire russe dans la carrière que nous lui apercevons, et tout lui promet des accroissements aussi assurés que tranquilles.

Un seul obstacle pourrait arrêter ces accroissements, la résistance qu'opposeraient les États de l'Europe à l'invasion de la Turkie; mais de ce côté même les probabilités sont favorables; car en calculant l'action de ces États sur la combinaison de leurs intérêts, de leurs moyens et du caractère de leurs gouvernements, la balance se présente à l'avantage de la Russie : en effet, qu'importe aux États éloignés une révolution qui ne menace ni leur sûreté politique, ni leur commerce? Qu'importe, par exemple, à l'Espagne que le trône de Byzance soit occupé par un Ottoman ou par un Russe? Il est vrai que la cour de Madrid a manifesté des intentions hostiles à la Russie, en s'engageant, par un traité récent avec la Porte, à interdire le passage de Gibraltar à toute flotte armée contre la Turkie. Mais il est à croire que ces dispositions suggérées par une cour étrangère resteront sans effet. Il serait imprudent à l'Espagne, qui n'a aucun commerce à conserver, de prendre fait et cause pour celui d'une autre puissance, surtout quand à cet égard elle a de justes sujets de se plaindre de la jalousie de cette même puissance. On peut en dire autant de l'Angleterre : malgré l'envie qu'elle porte à l'accroissement de tout État, les progrès de la Russie ne lui causent pas assez d'ombrage pour y opposer une résistance efficace : peut-être même que l'Angleterre a plus d'une raison d'être indifférente à la chute de la Turkie; car désormais qu'elle n'y conserve presque plus de comptoirs, elle doit attendre d'une révolution plus d'avantages que de pertes; et c'en serait déjà un pour elle que d'y trouver la ruine de notre commerce. La France seule, à raison de son commerce et de ses liaisons politiques avec la Turkie, a de grands motifs de s'intéresser à sa destinée : mais dans la révolution supposée, ses intérêts seraient-ils aussi lésés qu'on le pense? Peut-il lui convenir, dans les circonstances où elle se trouve, de se mêler de cette querelle? Ne pouvant agir que par mer, aura-t-elle une action efficace dans une guerre dont l'effort se fera sur le continent? Les États du Nord, c'est-à-dire, la Suède, le Danemark, la Pologne, à raison de leur voisinage et de l'intérêt de leur sûreté, ont plus de droits de s'alarmer. Mais quelle résistance peuvent-ils opposer? Que peut même la Prusse sans le secours de l'Autriche? Disons-le : c'est là qu'est le nœud de toute cette affaire. L'empereur y est arbitre; et par malheur pour les Turks, il se trouve partie; car en même temps que les intérêts et les habitudes de sa nation le rendent l'ennemi de la Porte, ses projets personnels le rendent l'allié de la Russie. Cette alliance lui est si importante, qu'il fera même des sacrifices pour la conserver : sans elle il serait inférieur à ses ennemis naturels, la Suède, la Prusse, la ligue Germanique et la France : par elle, il prend sur ses rivaux un tel ascendant, qu'il n'en peut rien redouter. Vis-à-vis de la Turkie, il y trouve les avantages multipliés de se venger des pertes de Charles VI, de recouvrer Belgrade, et d'obtenir des terrains qui ont pour lui la plus grande convenance. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la position géographique des États de l'empereur, pour concevoir l'intérêt qu'il doit mettre à s'approprier les provinces turkes qui le séparent de la Méditerranée. Par cette acquisition, il procurerait à ses vastes domaines un débouché qui leur manque; et bientôt les accroissements qu'en recevrait l'Autriche dans son agriculture, son commerce et son industrie, l'élèveraient au rang des grandes puissances maritimes. Les soins dont l'empereur favorise les ports de Trieste, de Fiume et de Zeng, prouvent assez que ces vues ne lui sont pas étrangères; et ce qui s'est passé à l'égard de la Pologne autorise à penser que les cours de Vienne et de Pétersbourg pourront s'entendre encore une fois pour un partage. L'alliance de ces deux cours livre avec d'autant plus de certitude la Turkie à leur discrétion, que désormais elles n'ont plus à craindre la seule ligue qui pût les arrêter, celle de la Prusse avec la France. Il est très-probable que du vivant du feu roi cette ligue eût eu lieu; car Frédéric sentait depuis longtemps que nous étions ses alliés naturels, comme il devait être le nôtre : mais

[1] Voyez Coxe, *Voyage en Russie*, tome II.

le prince régnant a embrassé un système contraire, et l'affaire de Hollande et son union avec l'Angleterre ont élevé entre lui et nous des barrières que l'honneur même nous défend de franchir. D'ailleurs, lorsque cette ligue serait possible, lorsque nous pourrions armer toute l'Europe, nos intérêts avec la Turkie sont-ils assez grands, les inconvénients de son invasion sont-ils assez graves, pour que nous devions prendre le parti désastreux de la guerre? C'est ce dont l'examen va faire l'objet de ma seconde partie.

SECONDE QUESTION.

Quels sont les intérêts de la France, et quelle doit être sa conduite relativement à la Turkie.

C'est une opinion assez générale parmi nous, que la France est tellement intéressée à l'existence de l'empire turk, qu'elle doit tout mettre en œuvre pour la maintenir. Cette opinion est presque devenue une maxime de notre gouvernement, et par là on la croirait fondée sur des principes réfléchis; mais en examinant les raisons dont on l'appuie, il m'a paru qu'elle n'était que l'effet d'une ancienne habitude; et si, d'un côté, il me répugnait à penser que nos intérêts fussent contraires à ceux de l'humanité entière, j'ai eu, d'autre part, la satisfaction de trouver, par le raisonnement, que ce prétendu axiome n'était pas moins contraire à la politique qu'à la morale.

Nos liaisons avec la Turkie ont deux objets d'intérêt : par l'un, nous procurons à nos marchandises une consommation avantageuse, et c'est un intérêt de commerce : par l'autre, nous prétendons nous donner un appui contre un ennemi commun, et c'est un intérêt de sûreté. La chute de l'empire turk, dit-on, porterait une atteinte funeste à ces deux intérêts : nous perdrions notre commerce du Levant, et la balance politique de l'Europe serait rompue à notre désavantage; je crois l'une et l'autre assertion en erreur : examinons d'abord l'intérêt politique.

Supposer que l'existence de l'empire turk soit nécessaire à notre sûreté et à l'équilibre politique de l'Europe, c'est supposer à cet empire des forces capables de concourir à ce double objet; c'est supposer son état intérieur et ses rapports aux autres puissances tels qu'au siècle passé; en un mot, c'est supposer les choses comme sous les règnes de François Ier et de Louis XIV, et réellement cette supposition est la base de l'opinion actuelle. L'on voit toujours les Turks comme au temps de Kiouperli et de Barberousse; et parce qu'alors ils avaient un vrai poids dans la balance, on s'opiniâtre à croire qu'ils le conservent toujours. Mais pour abréger les disputes, supposons à notre tour que l'empire turk n'ait point changé relativement à lui-même; du moins est-il certain qu'il a changé relativement aux autres États. Depuis le commencement du siècle, le système de l'Europe a subi une révolution complète : l'Espagne, jadis ennemie de la France, est devenue son alliée : la Suède, qui sous Gustave-Adolphe et Charles XII avait dans le Nord une si grande influence, l'a perdue : la Russie, qui n'en avait point, en a pris une prépondérante : la Prusse, qui n'existait pas, est devenue un royaume : enfin les maisons de France et d'Autriche, si longtemps rivales, se sont rapprochées par les liens du sang : de là une combinaison de rapports, toute différente de l'ancienne. Ce n'est plus une balance simple comme au temps de Charles-Quint et de Louis XIV, où toute l'Europe était partagée en deux grandes factions, et où la France tenait l'Allemagne en échec par la Suède et par la Turkie, pendant qu'elle-même combattait à force égale l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande. Aujourd'hui l'Europe est divisée en trois ou quatre grands partis, dont les intérêts sont tellement compliqués, qu'il est presque impossible d'établir un équilibre : d'abord, à l'Occident, les affaires d'Amérique occasionnent deux factions, où l'on voit, d'un côté, l'Espagne et la France; de l'autre, l'Angleterre, qui s'efforce d'attirer à elle la Hollande. L'Allemagne et le Nord, étrangers à ce débat, restent spectateurs neutres, comme l'a prouvé la dernière guerre. D'autre part, l'Allemagne et le Nord forment aussi deux ligues, l'une composée de la Prusse et de divers États germaniques, pour s'opposer aux accroissements de l'empereur; l'autre, de l'empereur et de l'impératrice de Russie, qui par leur alliance obtiennent, l'un la défensive de la première ligue, et tous les deux, l'offensive de la Turkie. L'Espagne et l'Angleterre sont, comme je l'ai dit, presque étrangères à ces deux dernières ligues. La France seule peut s'y croire intéressée : mais dans le cas où elle s'en mêlerait, à quoi lui servirait la Turkie? En supposant que, malgré la consanguinité des maisons de Bourbon et d'Autriche, malgré nos griefs contre la Prusse, nous accédassions à la ligue Germanique, la Turkie resterait nulle, parce que la Russie la tiendrait en échec, et pourrait encore contenir la Suède et inquiéter la Prusse. D'ailleurs, en pareil cas, l'on ne saurait supposer que l'Angleterre ne saisît l'occasion de se venger du coup que nous lui avons porté en Amérique. Il faut le reconnaître, et il est dangereux de se le dissimuler, il n'y a plus d'équilibre en Europe : à dater seulement de vingt ans, il s'est opéré dans l'intérieur de plusieurs États des révolutions qui ont changé leurs rapports externes. Quelques-uns qui étaient faibles ont pris de la vigueur; d'autres qui étaient forts sont devenus languissants. Prétendre rétablir l'ancienne balance, est un projet aussi peu sensé que le fut celui de la fixer. C'est un principe trivial, mais d'une pratique importante : pour les empires comme pour les individus, rien ne persiste au même état. L'art du gouvernement n'est donc pas de suivre toujours une même ligne, mais de varier sa marche selon les circonstances : or puisque dans l'état présent nous ne pouvons défendre la Turkie, la prudence nous conseille de céder au temps, et de nous former un autre système : et il y a longtemps que l'on eût dû y songer. Du moment que la Russie commença de s'élever, nous eussions dû y voir notre alliée naturelle : sa religion et ses mœurs nous présentaient des rapports bien plus voisins que l'esprit fanatique et haineux de la Porte. Et comment, hors le cas d'une extrême nécessité, a-t-on jamais pu s'adresser à un peuple barbare, pour qui tout étranger est un objet impur d'aversion et de mépris? Comment a-t-on pu consentir aux humiliations dont on achète journellement son alliance? Vainement on exalte notre crédit à la Porte; ce crédit ne soustrait ni notre ambassadeur ni nos nationaux à l'insolence ottomane : les exemples en sont habituels, et quoique passés en pra-

tique, ils n'en sont pas moins honteux. Si l'ambassadeur marche dans les rues de Constantinople, le moindre janissaire s'arroge le pas sur lui, comme pour lui signifier que le dernier des musulmans vaut mieux que le premier des infidèles. Les gardes mêmes qu'il entretient à sa porte restent fièrement assis quand il passe, et jamais on n'a pu abolir cet indécent usage : il a fallu les plus longues disputes pour sauver un pareil affront dans les audiences du vizir. Enfin, l'on régla qu'il entrerait en même temps que l'ambassadeur; mais quand celui-ci sort, le vizir ne se lève point, et l'on n'imagine pas toutes les ruses qu'il emploie dans chaque visite pour l'humilier. Passons sur les dégoûts de la vie prisonnière que les ambassadeurs mènent à Constantinople : si du moins leur personne était en sûreté! mais les Turks ne connaissent point le droit des gens, et ils l'ont souvent violé : témoin l'ambassadeur de France, M. de Sanci, qui, sur le soupçon d'avoir connivé à l'évasion d'un prisonnier, fut lui-même mis en prison, et y resta quatre mois; témoin M. de la Haie qui, portant la parole pour son père, ambassadeur de Louis XIV, fut, par ordre du vizir, frappé si violemment au visage, qu'il en perdit deux dents : l'outrage ne se borna pas là, *on le jeta dans une prison si infecte,* dit l'historien qui raconte ces faits [1], *que souvent les mauvaises vapeurs éteignaient la chandelle. On saisit aussi l'ambassadeur même, et on le tint également prisonnier deux mois, au bout desquels il n'obtint la liberté qu'avec des présents et de l'argent.* Si ces excès n'ont pas ménagé des têtes aussi respectables, que l'on juge des traitements auxquels sont exposés les subalternes. Aussi a-t-on vu, en 1769, deux de nos interprètes à Saide recevoir une bastonnade de 500 coups, pour laquelle on paye encore à l'un d'eux une pension de 500 livres. En 1777, M. Boriés, consul d'Alexandrie, fut tué d'un coup de pistolet dans le dos; et peu auparavant, un interprète de cette même échelle avait été enlevé et conduit à Constantinople, où, malgré les réclamations de l'ambassadeur, il fut secrètement étranglé.

A notre honte, ces outrages et beaucoup d'autres sont restés sans vengeance. On les a dissimulés par un système qui prouve que l'on ne connaît point le caractère des Turks: on a cru, par ces ménagements, les rendre plus traitables; mais la modération qui, avec les hommes polis, a de bons effets, n'en a que de fâcheux avec les barbares : accoutumés à devoir tout à la violence, ils regardent la douceur comme un signe de faiblesse, et ne rendent à la complaisance que des mépris. Les Européens qui vont en Turkie ne tardent pas d'en faire la remarque : bientôt ils éprouvent que cet air affable, ces manières prévenantes qui, parmi nous, excitent la bienveillance, n'obtiennent des Turks que plus de hauteur : on ne leur en impose que par une contenance sévère, qui annonce un sentiment de force et de supériorité. C'est sur ce principe que notre gouvernement eût dû régler sa conduite avec les Turks; et il devait y apporter d'autant plus de rigueur, que jamais leur alliance avec nous ne fut fondée sur une amitié sincère, mais bien sur cette politique perfide dont ils ont usé dans tous les temps : partout, pour détruire leurs ennemis, ils ont commencé par les désunir et par s'en allier quelques-uns, pour avoir moins de forces à combattre. S'ils eussent subjugué l'Autriche, nous eussions vu à quoi eût abouti notre alliance. Le vizir Kiouperli le fit assez entendre à M. de la Haie. Cet ambassadeur lui ayant fait part des succès de Louis XIV contre les Espagnols dans la guerre de Flandre : *Que m'importe,* reprit fièrement le vizir, *que le chien mange le porc, ou que le porc mange le chien, pourvu que les affaires de mon maître prospèrent* [2]; par où l'on voit clairement le mépris et la haine que les Turks portent également à tous les Européens.

D'après ces dispositions, nous eussions dû, à notre tour, dédaigner une semblable alliance, et lui en substituer une plus conforme à nos mœurs. La Russie, comme je l'ai dit, réunissait pour nous toutes les convenances : par sa position, elle remplissait le même objet politique que la Turkie, et elle le remplissait bien plus efficacement par sa puissance. Nous y trouvions une cour polie, passionnée pour nos usages et notre langue, et nous pouvions compter sur une considération distinguée et solide. Nous avons négligé ces avantages; mais il est encore temps de les renouveler; la prudence nous le conseille; les circonstances même nous en font la loi. Puisqu'il est vrai que l'ancien équilibre est détruit, il faut tendre à en former un nouveau; et, j'ose l'assurer, celui qui se prépare nous est favorable. En effet, dans le partage éventuel de la Turkie entre l'empereur et l'impératrice, il ne faut pas s'en laisser imposer par l'accroissement qu'en recevront leurs États, ni mesurer la force politique qu'ils en retireront par l'étendue géographique de leur acquisition. L'on peut s'assurer, au contraire, que, dans l'origine, leur conquête leur sera onéreuse, parce que le pays qu'ils prendront exigera des avances : ce ne sera que par la suite du temps qu'il produira ses avantages, et ce temps amènera d'autres rapports et d'autres circonstances. Du moment que la Russie et l'Autriche se trouveront limitrophes, l'intérêt qui les a unies les divisera, et leur jalousie réciproque rendra l'équilibre à l'Europe.

Déjà même l'on suppose que le partage pourra la faire naître au sujet de Constantinople. Il est certain que la possession de cette ville entraîne de tels avantages, que le parti qui l'obtiendra aura une prérogative marquée : si l'empereur la cède, il peut se croire lésé : si l'impératrice ne l'obtient, la conquête est inutile. Le canal de Constantinople étant la seule issue de la mer Noire vers la Méditerranée, sa possession est indispensable à la Russie, dont les plus belles provinces débouchent dans la mer Noire, par le Don et le Niéper: d'autre part, les États de l'empereur ont aussi leur issue naturelle sur cette mer; car le Danube, qui, par lui-même ou par les rivières qu'il reçoit, est la grande artère de la Hongrie et de l'Autriche; le Danube, dis-je, y prend son embouchure. Il semble donc que

[1] Voyez l'*Histoire de l'état de l'empire ottoman*, par Paul Ricaut, secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre, c. 19. Ce livre est sans contredit le meilleur que l'on ait fait sur la Turkie.

[2] Mahomet, disent les musulmans, a reçu de Dieu l'empire de la terre, et quiconque n'est pas son disciple, doit être son esclave. Quand les Turks veulent louer le roi de France, ils disent: *C'est un sujet soumis :* et il n'y a pas trois ans que le style de la chancellerie de Maroc était: *A l'infidèle qui gouverne la France.*

l'empereur ait le même intérêt d'occuper le Bosphore : cependant cette difficulté peut se résoudre par une considération importante, qui est que la Méditerranée étant le théâtre de commerce le plus riche et le plus avantageux, les États de l'empereur doivent s'y porter par la route la plus courte et la moins dispendieuse : or le circuit par la mer Noire ne remplit point cette double condition; et il est facile de l'obtenir, en joignant les eaux du Danube à celles de la Méditerranée, par un ou plusieurs canaux que l'on pratiquerait entre leurs rivières respectives, par exemple, entre le *Drino* et le *Drin*, ou la *Bosna* et la *Narenta*. A ce moyen, la Hongrie et l'Autriche communiqueraient immédiatement à la Méditerranée, et l'empereur pourrait abandonner sans regret la navigation dangereuse et sauvage de la mer Noire.

Mais une seconde difficulté se présente. En donnant, d'un côté, à l'empereur, la Servie, l'Albanie, la Bosnie, et toute la côte turke du golfe Adriatique; d'autre part, à l'impératrice, la Moldavie, la Valakie, la Bulgarie et la Romélie, à qui, sans blesser les proportions, appartiendront la Grèce propre, la Morée et l'Archipel? Ce cas, je le sais, est épineux, ainsi que beaucoup d'autres : les conjectures deviennent d'autant plus équivoques, que Joseph et Catherine savent donner à leurs intérêts plusieurs combinaisons : cependant il en est une qui me paraît probable, en ce qu'elle réunit des convenances communes à toute l'Europe. Dans cette combinaison, je suppose, 1° que l'empereur ayant moins égard à l'étendue du terrain qu'aux avantages réels qu'il en peut retirer, se bornera aux provinces adjacentes au golfe Adriatique, y réunissant peut-être Raguse et les possessions de Venise, à qui l'on donnera quelque équivalent; en sorte qu'il possédera tout le terrain compris à l'ouest d'une ligne tirée par la hauteur de Vidin à Corfou; 2° que, par une indemnité de partage, il obtiendra un consentement et une garantie pour l'acquisition de la Bavière, qu'il ne perd pas de vue; 3° que, d'autre part, pour continuer de jouir de l'alliance importante de la Russie, il secondera le projet que l'on a de grandes raisons de supposer à Catherine II, et qu'il la reconnaîtra impératrice de Constantinople, et restauratrice de l'empire grec; ce qui convient d'autant plus, que presque tout le pays qu'elle possédera est peuplé de Grecs qui, par affinité de culte et de mœurs, ont autant d'inclination pour les Russes qu'ils ont d'aversion pour les Allemands. Or comme il est impossible que Constantinople et Pétersbourg obéissent au même maître, il arrivera que Constantinople deviendra le siége d'un État nouveau, qui pourra concourir au nouvel équilibre; et peut-être que, par un cas singulier, le trône ravi aux Constantin par les Ottomans repassera, de nos jours, des Ottomans à un Constantin.

Cette combinaison est de toutes la plus désirable, et nous devons la favoriser, parce que, par elle, notre intérêt se retrouve d'accord avec celui de l'humanité; car si les trop grands États sont dangereux sous le rapport de la politique, ils sont encore plus pernicieux sous le rapport de la morale. Ce sont les grands États qui ont perdu les mœurs et la liberté des peuples; c'est dans les grands États que s'est formé le pouvoir arbitraire qui tourmente et avilit l'espèce humaine : alors qu'un seul homme a commandé à des millions d'hommes dispersés sur un grand espace il a profité de leurs intervalles pour semer entre eux la zizanie et la discorde; il a opposé leurs intérêts pour désunir leurs forces; il les a armés les uns contre les autres, pour les asservir tous à sa volonté : alors les nations corrompues se sont partagées en satellites et en esclaves, et elles ont contracté tous les vices de la servitude et de la tyrannie : alors un homme, fier de se voir l'arbitre de la fortune et de la vie de tant d'êtres, a méconnu sa propre nature, conçu un mépris insolent pour ses semblables, et l'orgueil a engendré la violence, la cruauté, l'outrage : alors que la multitude est devenue le jouet des caprices d'un petit nombre, il n'y a plus eu ni esprit, ni intérêt publics; et le sort des nations s'est réglé par les fantaisies personnelles des despotes; alors que quelques familles se sont approprié et partagé la terre, on a vu naître et se multiplier ces grandes révolutions, qui sans cesse changent aux nations leurs maîtres, sans changer leur servitude; les pays dont je viens de parler en offrent d'instructifs exemples. Depuis qu'Alexandre imposa les fers de ses Macédoniens à la Grèce, quelle foule d'usurpations n'a pas subies cette malheureuse contrée? Avec quelle facilité les moindres conquérants ne se la sont-ils pas successivement arrachée; et cependant n'est-ce pas ce même pays qui, jadis partagé entre vingt peuples, comptait dans un petit espace vingt États redoutables? N'est-ce pas ce pays dont une seule ville faisait échouer les efforts de l'Asie rassemblée sous les ordres d'un despote[1]? dont une autre ville, avec une poignée de soldats, faisait trembler le grand roi jusqu'au fond de la Perse? N'est-ce pas ce pays où l'on comptait à la fois, et Thèbes, et Corinthe, et Sparte, et Messène, et Athènes, et la ligue des Achéens? Et cette Asie si décriée pour sa servilité et sa mollesse, eut aussi ses siècles d'activité et de vertu, avant qu'il s'y fût formé aucun grand empire. Longtemps dans cette Syrie, qui maintenant n'est qu'une faible province, l'on put compter dix États, dont chacun avait plus de force réelle que n'en a tout l'empire turk. Longtemps les petits rois de Tyr et de Jérusalem balancèrent les efforts des grands potentats de Ninive et de Babylone; mais depuis que les grands conquérants se montrèrent sur la terre, la vertu des peuples s'éclipsa; chaque État, en perdant son trône, sembla perdre le foyer de sa vie : son existence devint d'autant plus languissante, que ce centre de circulation s'éloigna davantage de ses membres. Ainsi les grands empires, si imposants par leurs dehors gigantesques, ne sont en effet que des masses sans vigueur, parce qu'il n'y a plus de proportion entre la machine et le ressort. C'est d'après ce principe qu'il faut évaluer l'agrandissement de l'Autriche et de la Russie; plus leur domination s'étendra, plus elle perdra de son activité : ou si elle en conserve encore, la division de ses parties en sera plus prochaine : il arrivera de deux choses l'une : ou ces puissances suivront, dans leur régime, un système de tyrannie, et par là même elles seront faibles; ou elles suivront un système favorable à l'espèce humaine, et nous n'aurons point à redouter leur force : dans tous les cas, c'est de notre intérieur, bien

[1] Xerxès.

plus que de celui des puissances étrangères, que nous devons tirer nos moyens de sûreté; et ce serait bien plus la honte du gouvernement que celle de la nation, si jamais nous avions à redouter les Autrichiens ou les Russes.

Mais, disent nos politiques, nous devons nous opposer à l'invasion de la Turkie, parce qu'il convient à notre commerce que cet empire subsiste dans son état actuel, et que si l'empereur et l'impératrice s'y établissent, ils y introduiront des arts et une industrie qui rendront les nôtres inutiles.

Avant de répondre à cette difficulté, prenons d'abord quelque idée de ce commerce, et commençons par la manière dont il se fait.

Après le commerce de la Chine et du Japon, il n'en est point qui soit embarrassé de plus d'entraves, et soumis à plus d'inconvénients, que le commerce des Européens en général, et des Français en particulier, dans la Turkie. D'abord, par une sorte de privilége exclusif, il est tout entier concentré dans la ville de Marseille : toutes les marchandises d'envoi et de retour sont obligées de se rendre à cette place, quelle que puisse être leur destination : ce n'est pas qu'il soit défendu aux autres ports de la Méditerranée et même de l'Océan d'expédier directement en Levant; mais l'obligation imposée à leurs vaisseaux de venir relâcher et de faire quarantaine à Marseille, détruit l'effet de cette permission. De toutes les raisons dont on étaye ce privilége, la meilleure est la nécessité de se précautionner contre la peste. Ce fléau, devenu endémique dans le pays des musulmans, a contraint les États chrétiens adjacents à la Méditerranée, de soumettre leur navigation à des règlements fâcheux pour le commerce, mais indispensables à la sûreté des peuples : par ces règlements, tout vaisseau venant de Turkie ou de la Barbarie, est interdit de toute communication immédiate, et mis en séquestre, lui, son équipage et sa cargaison. C'est ce que l'on appelle faire *quarantaine*, par une dénomination tirée du nombre des jours crus nécessaires à purger le soupçon de contagion. D'ailleurs le temps varie depuis dix-huit jours jusqu'à plusieurs mois, selon des cas que déterminent les ordonnances. Afin que ce séquestre s'observât avec sûreté et commodité, l'on a formé des espèces de parcs enceints de hautes murailles, où les voyageurs sont reçus dans un vaste édifice et les marchandises étalées sous des hangars, où l'air les purifie : c'est ce que l'on appelle *lazarets, maisons de santé,* ou *infirmeries*. Or comme ces lazarets, outre la dépense de leur construction et de leur entretien, coûtent encore des soins et des précautions extraordinaires, chaque État en a restreint le nombre le plus qu'il a été possible, afin d'ouvrir moins de portes à un ennemi aussi dangereux que la peste. Par cette raison, Toulon et Marseille sont les seuls ports de France qui aient un lazaret; et comme celui de la première ville est affecté à la marine militaire, celui de la seconde est le seul qui reste au commerce. Les États de Languedoc ont proposé d'en établir un à *Cette;* mais Marseille a si bien fait valoir l'exactitude et l'intelligence de son lazaret, si bien fait redouter l'inexpérience d'un nouveau, que l'on n'a rien osé entreprendre. Sans doute le motif de ce refus est louable, mais la chose n'en est pas moins fâcheuse; c'est un grave inconvénient que ce séquestre, qui consume en frais le négociant, et perd un temps précieux pour la marchandise; c'est une précaution odieuse que celle qui interdit à l'homme depuis longtemps absent, fatigue de la mer et de pays barbares, qui lui interdit sa terre natale et sa maison, qui le confine dans une prison sévère, où à la vérité on ne lui refuse pas la vue de ses parents et de ses amis, mais où, par une privation qui devient plus sensible, il les voit sans pouvoir jouir de leurs embrassements; où, au lieu des bras tendus de ceux qui lui sont chers, il ne voit s'avancer à travers une double grille de fer, qu'une longue tenaille de fer qui reçoit ce qu'il veut faire passer, et avant de le remettre à la main qui l'attend, le plonge dans du vinaigre, comme pour reprocher au voyageur d'être un être impur, capable de communiquer la mort à ceux qu'il aime davantage. Et d'où viennent tant d'entraves, sinon de cet empire que l'on veut conserver? Qui jamais avant les Ottomans avait ouï parler sur la Méditerranée de lazarets et de peste? C'est avec ces barbares que sont venus ces fléaux; ce sont eux qui, par leur stupide fanatisme, perpétuent la contagion en renouvelant ses germes : ah! ne fût-ce que par ce motif, puissent périr leurs gouvernements! puissent à leur place s'établir d'autres peuples, et que la terre et la mer soient affranchies de leur esclavage!

C'est un esclavage encore que l'existence de nos négociants dans la Turkie. Isolés dans l'enceinte de leurs kans, chaque instant leur rappelle qu'ils sont dans une terre étrangère et chez une nation ennemie. Marchent-ils dans les rues, ils lisent sur les visages ces sentiments d'aversion et de mépris que nous avons nous-mêmes pour les Juifs. Par le caractère sauvage des habitants, les douceurs de la société leur sont interdites; ils sont privés même de celle du climat, parce que le vice du gouvernement rend l'habitation de la campagne dangereuse. Ils restent donc dans leurs kans, où souvent un soupçon de peste, une alarme d'émeute les tient clos comme dans une prison, et l'état des choses qui règnent dans cet intérieur n'est pas propre à y rendre la vie agréable. D'abord les femmes en sont presque bannies par une loi qui ne permet qu'au consul seul d'y avoir la sienne, et qui lui enjoint de renvoyer en France quiconque se marierait ou serait déjà marié. L'intention de cette loi a pu être bonne; les échelles n'étant le plus souvent composées que de jeunes facteurs et commis célibataires, l'on a voulu prévenir les dangers que courrait avec eux un homme marié : en outre, ces jeunes gens arrivant sans fortune, on a voulu les empêcher de s'arriérer en contractant des mariages nécessairement onéreux dans un pays où les femmes sont sans biens, et où l'on ne trouve le plus souvent à épouser que la fille du boulanger, du blanchisseur, ou de tout autre ouvrier de la nation. Aussi, pour abréger cette vie de crainte, avait-on, par une autre loi, limité les résidences à dix ans, supposant que si, dans cet espace, le facteur n'avait pas fait fortune, il ne la ferait jamais. Mais à quels abus n'a-t-on pas exposé les jeunes gens dans un pays où la police interdit toute ressource par les peines les plus terribles? Au milieu de tant de privations, nos négociants prennent nécessairement des habitudes singulières, qui leur ont donné à Marseille, sous le nom de *Koadjes* [1], une réputation spéciale d'indolence,

[1] C'est le terme appellatif d'un négociant quelconque en Syrie et en Égypte; il est persan, et signifie *vieillard, senior.*

d'apathie et de luxe. Réunis par le besoin, mais divisés par leurs intérêts, ils éprouvent les inconvénients attachés partout aux sociétés bornées. Chaque échelle est une coterie où règnent les dissensions, les jalousies, les haines d'autant plus vives qu'elles y sont sans distraction. Dans chaque échelle on peut compter trois factions habituellement en guerre par la mauvaise répartition des pouvoirs entre les trois ordres qui les composent, et qui sont le consul, les négociants et les interprètes. Le consul, magistrat nommé par le roi, use à ce titre d'un pouvoir presque absolu, et l'usage qu'il en fait excite souvent de justes plaintes : les négociants, qui se regardent avec raison comme la base de l'établissement, murmurent de ce qu'on ne les traite pas avec assez d'égards ou de ménagements. Les interprètes, faits pour seconder le consul et les négociants, élèvent de leur côté des prétentions d'autorité et d'indépendance. De là des contestations et des troubles qui ont quelquefois éclaté d'une manière fâcheuse. L'administration a essayé, à diverses époques, d'y porter remède; mais comme le fond est vicieux, elle n'a fait que pallier le mal en changeant les formes. L'ordonnance venue à la suite de l'inspection de 1777 n'a pas été plus heureuse que les autres : on peut même dire qu'à certains égards elle a augmenté les abus. Ainsi en autorisant les consuls à emprisonner, à mettre aux fers, à renvoyer en France tout homme de la nation, sans être comptable qu'au ministre, elle a érigé ces officiers en petits despotes, et déjà l'on a éprouvé les inconvénients de ce nouvel ordre. L'offensé, a-t-on dit, a le droit de réclamer; mais comment imaginer qu'un jeune facteur sans fortune, ou qu'un vieux négociant qui en a acquis avec peine, se compromette à poursuivre à huit cents lieues une justice toujours lente, toujours mal vue du supérieur dont on inculpe la créature ? et cette hiérarchie nouvelle de consuls généraux, de consuls particuliers, de vice-consuls particuliers, d'élèves vice-consuls, quel autre motif a-t-elle eu que de multiplier les emplois pour placer plus de personnes ? Quelle contradiction, quand on parlait d'économie, de supprimer les réverbères d'un kan, et d'augmenter le traitement des consuls? Quelle nécessité de donner à de simples officiers de commerce un état qui leur fait rivaliser les commandants du pays [1] ? Et les interprètes, n'est-ce pas une méprise encore de les avoir exclus des places de consulat, eux que la connaissance de la langue et des mœurs y rendait bien plus propres que des hommes tirés sans préparation des bureaux ou du militaire de la France?

Avec ces accessoires, tous dérivés de la constitution de l'empire turk, peut-on soutenir que l'existence de cet empire soit avantageuse à notre commerce? Ne serait-il pas bien plus désirable qu'il s'établit dans le Levant une puissance qui rendît inutiles toutes ces entraves? D'ailleurs, quand nos politiques disent qu'*il est de notre intérêt que la Turkie subsiste telle qu'elle est,* conçoivent-ils bien tous les sens que cette proposition enveloppe? savent-ils que, réduite à l'analyse, elle veut dire : Il est de notre intérêt qu'une grande nation persiste dans l'ignorance et la barbarie, qui rendent nulles ses facultés morales et physiques ; il est de notre intérêt que des peuples nombreux restent soumis à un gouvernement ennemi de l'espèce humaine; il est de notre intérêt que vingt-cinq ou trente millions d'hommes soient tourmentés par deux ou trois cent mille brigands, qui se disent leurs maîtres; il est de notre intérêt que le plus beau sol de l'univers continue d'être en friche ou de ne rendre que le dixième de ses produits possibles, etc. Et peut-être réellement ne rejettent-ils pas ces conséquences, puisqu'ils sont les mêmes qui disent : Il est de notre intérêt que les Maures de Barbarie restent pirates, parce que cela favorise notre navigation; il est de notre intérêt que les noirs de Guinée restent féroces et stupides, parce que cela procure des esclaves à nos îles, etc. Ainsi, ce qui est crime et scélératesse dans un particulier, sera vertu dans un gouvernement! ainsi, une morale exécrable dans un individu, sera louée dans une nation! Comme si les hommes avaient en masse d'autres rapports qu'en détail; comme si la justice de société à société n'était pas la même que d'homme à homme. Mais avec les peuples comme avec les particuliers, quand l'intérêt conseille, c'est en vain que l'on invoque l'équité et la raison : l'intérêt ne se combat que par ses propres armes, et l'on ne rend les hommes honnêtes qu'en leur prouvant que leur improbité est constamment l'effet de leur ignorance et la punition de leur cupidité.

Prétendre que l'état actuel de l'empire turk est avantageux à notre commerce, c'est se proposer ce double problème : *Si un empire peut se dévaster sans se détruire,* et *si l'on peut faire longtemps un commerce riche avec un pays qui se ruine?* Il ne faut qu'un peu d'attention ou de bonne foi, pour voir qu'entre deux peuples qui traitent ensemble, l'intérêt suit les mêmes principes qu'entre deux particuliers; si le débiteur se ruine, il est impossible que le créancier prospère. Un fait, parmi cent autres, prouvera combien il nous est important que la Turkie change de système. Avant la ruine de Dâher, le petit peuple des Motouâlis, qui vivait en paix sous la protection de ce prince, consommait annuellement 60 ballots de nos draps. Depuis que Djezzâr pacha les a subjugués, cette branche est entièrement éteinte. Il en arriva de même avec les Druzes et les Maronites, qui ont consommé jusqu'à 50 ballots, et qui maintenant sont réduits à moins de 20; et ceci prouve, en passant, que notre gouvernement a bien mal entendu ses intérêts dans tous les derniers troubles de l'Égypte et de la Syrie. Si, au lieu de demeurer spectateur oisif des débats, il eût adroitement fait réclamer sa protection par les princes tributaires, s'il fût intervenu médiateur dans leurs querelles avec les pachas, s'il se fût rendu garant de leurs conventions auprès de la Porte, il eût acquis le plus grand crédit dans les États de ces petits princes, et leurs sujets, devenus riches par la paix dont il les eût fait jouir, auraient ouvert à notre commerce la plus grande carrière. Qu'arrive-t-il dans l'état présent? que par la tyrannie des gouverneurs, les campagnes étant dévastées, et les cultures diminuées, les denrées sont plus rares, et nos retraits plus difficiles; témoin les pertes de 15 à 20 pour 100 que nous essuyons sur ces retraits : que par les

[1] Il y a des consuls appointés jusqu'à 16 à 18 mille livres, et ils se plaignent de n'avoir point encore assez, parce qu'ils veulent primer sur les négociants par la dépense comme par le rang.

avanies imposées sur les ouvriers, les marchandises deviennent trop chères; témoin les toiles d'Égypte et les *bours* d'Alep : que par le monopole qu'exercent les pachas, nous ne pouvons pas même profiter du bon prix de la denrée; témoin en Égypte le riz, le séné, le café, dont le prix naturel est doublé par des droits arbitraires; témoin les cotons de Galilée et de Palestine, que Djezzâr pacha, qui les accapare, surcharge de 10 piastres par quintal; témoin encore les cendres de Gaze, qui pourraient alimenter à vil prix les savonneries de Marseille, mais que l'aga vend trop cher, quoique les Arabes les lui livrent presque pour rien : enfin, par l'instabilité des fortunes et la ruine subite des naturels, souvent les créances de nos négociants sont frustrées, et toujours leurs recouvrements sont difficiles. Que si, au contraire, la Turkie était bien gouvernée, l'agriculture étant florissante, les denrées seraient abondantes, et nous aurions plus d'objets d'échanges; si les sujets avaient une propriété sûre et libre, il y aurait concurrence à nous vendre, et nous achèterions à meilleur marché : l'aisance étant plus générale, la consommation de nos marchandises serait plus grande; or, puisque l'esprit du gouvernement turk ne permet pas d'espérer une pareille révolution, l'on peut soutenir l'inverse de la proposition avancée, et dire que l'état actuel de la Turkie, loin d'être favorable à notre commerce, lui est absolument contraire.

L'on ajoute que si l'empereur et l'impératrice s'établissent dans la Turkie, ils y introduiront des arts et une industrie qui y rendront les nôtres inutiles, et qui détruiront par conséquent notre commerce.

Pour bien apprécier cette objection, il faut remarquer que notre commerce avec la Turkie consiste en échanges, dans lesquels tout l'avantage est de notre côté; car tandis que nous ne portons aux Turks que des objets prêts à consommer, nous retirons d'eux des denrées et des matières brutes, qui nous procurent le nouvel avantage de la main-d'œuvre et de l'industrie; par exemple, nous leur envoyons des draps, des bonnets, des étoffes de soie, des galons, du papier, du fer, de l'étain, du plomb, du mercure, du sucre, du café, de l'indigo, de la cochenille, des bois de teintures, quelques liqueurs, fruits confits, eau-de-vie, merceries et quincailleries : tous objets qui, à l'exception des teintures et des métaux, laissent peu d'emploi à l'industrie : les Turks, au contraire, nous rendent, dans leurs provinces d'Europe et d'Asie mineure, des cotons en laine ou filés, des laines de toute espèce, des poils et fils de chèvre et de chameau, des peaux crues ou préparées, des suifs, du cuivre, de la cire, quelques tapis, couvertures et toiles : dans la Syrie, des cotons seulement avec des soies, quelques toiles, de la scammonée, des noix-galles : dans l'Égypte, des cotons, des gommes, du café, de l'encens, de la myrrhe, du safranon, du sel ammoniac, du tamarin, du séné, du natron, des cuirs crus, quelques plumes d'autruche, et beaucoup de grosses toiles de coton : dans la Barbarie enfin, des cotons, des laines, des cuirs crus ou préparés, de la cire, des plumes d'autruche, du blé, etc. La majeure partie de ces objets prête, comme l'on voit, à une industrie ultérieure. Ainsi, les cotons, les poils, les laines, les soies, transportés chez nous, font subsister des milliers de familles employées à les ouvrer, et à en faire ces siamoises, ces mousselines, ces mouchoirs, ces camelots, ces velours, qui versent tant d'argent dans les fabriques de Marseille, Rouen, Amiens, etc. Dans nos envois, l'article seul des draps forme la moitié des valeurs; dans ceux des Turks, les objets manufacturés ne vont pas quelquefois au vingtième des denrées brutes; et même sur ces objets, comme sur les toiles d'Égypte, le bénéfice est considérable, à raison du bas prix de la main-d'œuvre; car ces toiles se vendent avantageusement dans nos îles pour le vêtement des nègres. Si donc les Turks acquéraient de l'industrie, s'ils travaillaient eux-mêmes leurs matières, ils pourraient se passer de nous; nos fabriques seraient frustrées, et notre commerce serait détruit.

Cette objection est d'autant plus plausible, que la Turkie jouit d'un sol plus favorisé que le nôtre même; mais dans un calcul de probabilités, supposer tout pour le pis ou le mieux possible, c'est assurément abuser des conjectures. Les extrêmes en tout genre sont toujours les cas les plus rares; et grâce à l'inconséquence humaine, la moyenne proportionnelle du bien comme du mal est toujours la plus ordinaire : d'ailleurs il faut avoir égard à divers accessoires pour évaluer raisonnablement les conséquences d'une révolution quelconque dans la Turkie.

1° Il n'est pas vraisemblable que l'empire turk soit tout à coup envahi en entier : la conquête ne peut s'étendre d'abord qu'à la portion d'Europe, à l'Archipel et à quelques rivages adjacents de l'Anadoli. Les Ottomans repoussés dans les terres conserveront encore pendant du temps une grande partie de l'Asie mineure, et toute l'Arménie, le Diarbekr, la Syrie et l'Égypte. Ainsi, en admettant une révolution dans le commerce, elle ne porterait pas sur toute sa masse, mais seulement sur les échelles d'Europe, et si l'on veut aussi même sur Smyrne. Dans l'état présent, ces échelles forment un peu plus de la moitié du commerce total du Levant, comme en fait foi le tableau suivant, qui en est le résumé : mais dans le cas de l'invasion, elles ne la formeraient plus, parce que le commerce de l'Asie mineure et de la Perse, qui maintenant se porte à Smyrne, passerait à la ville d'Alep.

La valeur des marchandises portées de France en Levant, se monte comme il suit, savoir :

A Constantinople.	4,000,000 liv.
A Salonique.	2,800,000
En Morée.	250,000
En Candie.	250,000
A Smyrne.	6,000,000
En Syrie.	5,000,000
En Égypte.	3,000,000
En Barbarie.	1,500,000
TOTAL.	22,800,000 liv.
A quoi il faut ajouter pour le cabotage, dit la *caravane*. . .	150,000
Et pour les objets portés en fraude des droits.	1,550,000
TOTAL de l'exportation. . .	24,500,000 liv.

La valeur des retours du Levant en France se monte comme il suit, savoir :

De Constantinople	1,000,000 liv.
De Salonique	3,500,000
De Morée	1,000,000
De Candie	1,000,000
De Smyrne	8,000,000
De Syrie	6,000,000
D'Égypte	3,500,000
De Barbarie	2,000,000
TOTAL de l'importation	26,000,000 liv.

2° Nous conserverons toujours un grand avantage sur une puissance quelconque établie en Turkie, à raison de nos denrées d'Amérique et de nos draps; car si déjà nous avons anéanti la concurrence des Anglais, des Hollandais, des Vénitiens, sur ces articles qui sont la base du commerce du Levant, à plus forte raison l'emporterons-nous sur les Autrichiens et les Russes, qui n'ont point de colonies, et qui de longtemps, surtout les Russes, n'atteindront à la perfection de nos manufactures. Dira-t-on qu'enfin ils y parviendront : je l'accorde; mais, lors même qu'ils ne conquerraient pas la Turkie, comme ils en sont plus voisins que nous, nous ne pourrons jamais éviter qu'ils rivalisent avec succès notre commerce [1].

3° Il ne faut pas perdre de vue que les pays qu'occuperont l'impératrice et l'empereur, sont en grande partie déserts, et qu'ils vont le devenir encore davantage; or l'intérêt de tout gouvernement en pareil cas n'est pas tant de favoriser le commerce et les arts, que la culture de la terre, parce qu'elle seule contient et développe les éléments de la puissance et de la richesse d'un empire : de tous les artisans, le laboureur seul crée les objets de nos besoins : les autres ne font que donner des formes; ils consomment sans rien produire : or puisque les vraies richesses sont les denrées qui servent à la nourriture, au vêtement, au logement; puisque les hommes ne se multiplient qu'à raison de l'abondance de ces denrées, puisque la puissance d'un État se mesure sur le nombre de bras qu'il nourrit, le premier soin du gouvernement doit être tout entier pour l'art qui remplit le mieux ces objets. Dans ces encouragements, il doit suivre l'ordre que la nature ellemême a mis dans l'échelle de nos besoins; ainsi, puisque le besoin de la nourriture est le plus pressant, il doit s'en occuper avant tout autre : viennent ensuite les soins du vêtement, puis ceux du logement, etc. Et ce n'est point assez de les avoir réalisés pour une partie du pays et des sujets; l'empire n'étant aux yeux du législateur qu'un même domaine, la nation n'étant qu'une même famille, il ne doit se départir de son système qu'après l'avoir complété pour l'empire et pour la nation. Tant qu'il reste des terres incultes, tout bras employé à d'autres travaux est dérobé au plus utile; tant qu'une famille manque du nécessaire, nul autre n'a droit d'avoir le superflu. Sans cette égalité générale, un empire, partie en friche et partie cultivé; un peuple, partie riche et partie pauvre, partie barbare et partie policé, offrent un mélange choquant de luxe et de misère, et ressemblent à ces charlatans ridicules qui portent du galon et des bijoux avec des haillons sales et des bas percés.

[1] L'empereur s'y prépare déjà, en attirant en ce moment à Vienne un grand nombre de nos fabricants.

Ce n'est donc que lorsque la culture a atteint son comble qu'il est permis de détourner les bras superflus vers les arts d'agrément et de luxe. Alors le fonds étant acquis, l'on peut s'occuper à donner des formes : alors aussi, par une marche naturelle, s'opère un changement dans le goût et les mœurs d'une nation. Jusque-là l'on n'aimait que la quantité; l'on commence de goûter la qualité : bientôt la délicatesse prend la place de l'abondance : bientôt au bœuf entier du repas d'Achille, succèdent les petits plats d'Alcibiade; à la bure pesante et roide, l'étoffe chaude et légère; au logis rustique, aux meubles grossiers, une maison élégante et un ameublement recherché; alors, par ordre successif et par gradation, naissent les uns des autres les arts utiles, les arts agréables, les beaux-arts : alors paraissent les fabricants de toute espèce, les négociants, les architectes, les sculpteurs, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poëtes. Avant cet état de plénitude, vouloir produire ces arts, c'est troubler l'ordre de la nature; c'est demander à la jeunesse les fruits de l'âge viril. Les peuples sont comme les enfants; on les énerve par des jouissances précoces au moral comme au physique, et pour quelques fleurs éphémères, on les jette dans un marasme incurable. Faute d'observer cette marche, la plupart des États avortent ou font des progrès plus lents qu'ils ne le devraient. Les chefs des nations sont trop pressés de jouir : à peine le sol qui les entoure est-il défriché, que déjà ils veulent avoir un faste et une puissance : déjà, par les conseils avides de leurs parasites, ils veulent élever des palais somptueux, des jardins suspendus, des villes, des manufactures, un commerce, une marine; ils transforment les cultivateurs en soldats, en matelots, en maçons, en musiciens, en gens de livrée. Les champs se désertent, la culture diminue; les denrées manquent, les revenus baissent, l'État s'obère, et l'on est étonné de voir un corps qui promettait une grande force, dépérir tout à coup ou végéter tristement dans une langueur funeste.

Mais l'empereur et l'impératrice sont trop éclairés sur les vrais principes du gouvernement pour se livrer à ces illusions dangereuses; devenus maîtres de ces contrées célèbres, ils ne se laisseront point séduire par l'appât d'une fausse gloire; et parce qu'ils posséderont les champs de la Grèce et de l'Ionie, ils ne croiront pas pouvoir tout à coup en relever les ruines, ni ressusciter le génie des anciens âges : ils savent de quelles circonstances politiques l'état moral que nous admirons fut accompagné; ils savent qu'alors la Grèce produisait les Phidias et les Praxitèle, les Pindare et les Sophocle, les Thucydide et les Platon; alors le petit territoire de Sparte nourrissait quarante mille familles libres; les arides coteaux de l'Attique étaient couverts d'oliviers, les champs de Thèbes de moissons; en un mot, la terre regorgeait de population et de culture. Pour rallumer le flambeau du génie et des arts, il faut lui redonner les mêmes aliments : les arts n'étant que la peinture et l'imitation des riches scènes de l'état social de la nature, on ne les excite qu'autant qu'on les environne de leurs modèles; et ce n'est pas encore assez que le peintre et le poëte éprouvent des sensations, il faut qu'ils les

communiquent, et qu'on les leur rende; il faut qu'un peuple poli, assemblé au théâtre d'Athènes ou au cirque Olympique, soutienne leur ardeur par ses éloges, épure leur goût par sa censure; et tous ces éléments du génie sont à reproduire dans la Grèce : il faudra repeupler ses campagnes désertes, rendre l'abondance à ses villes ruinées, policer son peuple abâtardi, créer en lui jusqu'au sentiment; car le sentiment ne naissant que de la comparaison de beaucoup d'objets déjà connus, il est faible ou nul dans les hommes ignorants et grossiers : aussi peut-on observer dans notre propre France que les chefs-d'œuvre de nos arts, présentés aux esprits vulgaires, n'excitent point en eux ces émotions profondes qui sont le signe distinctif des esprits cultivés. Enfin, pour ressusciter les Grecs anciens, il faudra rendre des mœurs aux Grecs modernes, devenus la race la plus vile et la plus corrompue de l'univers; et la vie agricole seule opérera ce prodige; elle les corrigera de leur inertie par l'esprit de propriété; des vices de leur oisiveté par des occupations attachantes; de leur bigoterie par l'éloignement de leurs prêtres; de leur lâcheté par la cessation de la tyrannie; enfin de leur improbité par l'abandon de la vie mercantile et la retraite des villes. Ainsi les véritables intérêts des puissances nouvelles, loin de contrarier notre commerce, lui seront favorables. En tournant toute leur activité vers la culture, elles procureront à leurs sujets plus de moyens d'acheter, à nous plus de moyens de vendre : leurs denrées plus abondantes nous deviendront moins coûteuses; nos objets d'industrie par eux-mêmes seront à meilleur prix que s'ils les fabriquaient de leurs mains; car il est de fait que des mains exercées travaillent avec plus d'économie de temps et de matières, que des mains novices.

Mais, pourra-t-on dire encore, cela même supposé, notre commerce n'en recevra pas moins une atteinte funeste, en ce que les nouvelles puissances ne nous accorderont point des priviléges aussi étendus que la Porte : elles nous traiteront pour le moins à l'égal de leurs sujets, et nous serons forcés de partager avec eux l'exploitation de leur commerce.

J'avoue qu'après la Porte nous ne trouverons point de gouvernement qui, nous préférant à ses propres sujets, ne nous impose que 3 pour 100 de douanes, pendant qu'il exige d'eux 10 pour 100. J'avoue que l'impératrice et l'empereur ne souffriront point, comme le sultan, que nous assujettissions chez nous leurs sujets au droit extraordinaire de 20 pour 100, droit qui, donnant à nos nationaux sur eux un avantage immense [1], concentre dans nos mains l'exploitation de tout le commerce. Mais cette prérogative avantageuse à quelques particuliers, l'est-elle à la masse du commerce lui-même? la concurrence des étrangers à son exploitation est-elle un mal pour la nation, comme le prétendent les intéressés au commerce du Levant? C'est ce que nient les personnes instruites en matière de commerce, et c'est ce dont le gouvernement lui-même ne paraît pas bien persuadé : car après avoir souffert par habitude l'existence de ce régime, on l'a vu, dans ces dernières années, l'abroger par des raisonnements plausibles, et par l'ordonnance venue à la suite de l'inspection de 1777, permettre aux étrangers quelconques de concourir avec nos nationaux à l'exploitation du commerce du Levant : seulement il crut devoir réserver les draps; et pour favoriser notre navigation, il spécifia que l'on ne pourrait faire les transports que sur nos bâtiments : il est vrai que depuis cette époque il a révoqué cette permission; mais on a droit de croire qu'il a bien moins cédé à sa conviction qu'aux plaintes et aux instances des résidants en Levant; car tandis qu'il a rejeté les étrangers du commerce de la Méditerranée, il les a admis avec plus d'extension à celui des Antilles et de tout l'Océan. Il est vrai aussi que les négociants de Marseille prétendent que le commerce de la Turkie est d'une espèce particulière; mais cette proposition, comme toutes celles dont ils l'appuient, a trop le caractère d'un intérêt local, et l'on pourrait lui opposer leur propre mémoire contre le privilége de la compagnie des Indes. Toute la question se réduit à savoir s'il nous est plus avantageux de faire le commerce d'une manière dispendieuse que d'une manière économique; et il sera difficile de prouver que le régime de nos échelles ne soit pas le cas de la première alternative.

Notre commerce en Levant, disent les négociants, nous oblige à établir des comptoirs, à cautionner et soudoyer des facteurs, à entretenir des consuls et des interprètes, à subir des avanies, des pillages, des pertes occasionnées par les marchandises pestiférées; et tous ces accessoires nous constituent en de grands frais. Si l'on permet aux étrangers, et particulièrement aux naturels de Turkie, d'expédier sans notre entremise, nous ne pourrons soutenir leur concurrence; car le Turk, l'Arménien, le Grec, vivant dans leur propre pays, connaissant la langue, pénétrant dans les campagnes, fréquentant tous les marchés, ont des ressources qu'il nous est impossible d'égaler. En outre, ils n'ont ni frais de comptoirs, ni entretien de facteur, ni dépenses de consulat : enfin ils portent dans leur nourriture, leur vêtement, leurs transports, une parcimonie qui seule leur donne sur nous un avantage immense.

Voilà précisément, répondrai-je, pourquoi il faut les employer; car il est de fait et de principe que plus le commerce se traite avec économie, plus il acquiert d'étendue et d'activité. Moins la denrée est chère, plus grande est la consommation, et par contre-coup plus grande est la production et la culture : entre le producteur et le consommateur, le négociant est une main accessoire qui n'a de droit qu'au salaire de son temps. Ce salaire accroissant le prix de la denrée, elle devient d'autant plus chère, et la consommation d'autant moindre, que le salaire l'élève davantage. L'intérêt d'une nation est donc d'employer les mains les moins dispendieuses : et notre régime actuel est l'inverse de ce principe. D'abord nous payons ces frais de consulat, de comptoir, de factorerie mentionnés par les négociants. En second lieu, il est connu que les facteurs en Levant ne traitent point le commerce par eux-mêmes, mais qu'ils emploient en sous-ordre ces mêmes Grecs et Arméniens que l'on exclut; en sorte qu'il s'introduit une troisième main pour les achats et les ventes : on se plaint même à Marseille de la négligence, de l'inaction et des dépenses de ces facteurs. Leurs *majeurs* leur reprochent de prendre les mœurs turkes, de passer les jours à fumer la pipe, d'entretenir des chevaux et des valets, d'avoir des pelisses et des garde-robes, etc.

[1] Les Français ne payent que 2 1/2 pour 100.

Ils disent, avec raison, qu'ils payent tout cela; mais comme eux-mêmes se payent sur la denrée, c'est nous, consommateurs et producteurs, qui supportons toutes ces charges. Tous ces frais renchérissent d'autant nos draps, les Turks en achètent moins, et nos fabriques ont moins d'emploi. On nous rend d'autant moins de coton; il nous devient plus cher: nous en consommons moins, et nos manufactures languissent. Que si nous nous servions du Grec et de l'Arménien sans l'intermède de nos négociants et de leurs facteurs, la denrée serait moins chère, parce que ces étrangers vivant d'olives et de fromage, leur salaire serait moins fort: et encore parce que la tirant de la première main, ils se contenteraient d'un moindre bénéfice. Par la même raison ils achèteraient plus de nos marchandises, et le débit en serait plus grand, parce que fréquentant les foires et les marchés, ils étendraient davantage les ventes.

Mais, ajoutent les négociants, si les étrangers deviennent les agents de notre commerce, le bénéfice que font maintenant les nationaux sera perdu pour l'État; il ne recevra plus les fortunes que nos facteurs lui font rentrer chaque année. Le Juif, le Grec, l'Arménien, après s'être enrichis à nos dépens, retourneront dans leur pays, nos fonds sortiront de France, etc.

Je réponds qu'en admettant les étrangers à notre commerce, ils n'en deviennent point les agents nécessaires: s'ils y trouvent des bénéfices capables de les y attacher, rien n'empêche les nationaux de les leur disputer; il s'agit seulement d'émuler avec eux d'activité et d'économie, et nous aurons toujours deux grands avantages: car pendant que le Turk, le Grec, l'Arménien payeront 10 pour 100 en Turkie, et resteront exposés aux avanies et aux ruines totales, nos Français continueront de jouir de leur sécurité, et de ne payer que 3 pour 100.

En second lieu, les fortunes que nos négociants en Levant font entrer chaque année dans l'État, ne sont pas un objet aussi considérable que l'on pourrait le croire. De 80 maisons françaises que l'on compte dans les échelles, il ne se retire pas plus de 5 négociants, année commune, et l'on ne peut pas porter à plus de 50,000 livres la fortune de chacun d'eux: ce n'est donc en total qu'un fonds de 250,000 livres, ou, si l'on veut, 100,000 écus par an, dont une partie même a été prise sur la France. Or la plus légère augmentation dans le commerce compensera cette suppression: en outre, si les étrangers étaient admis en France, la consommation qu'ils y feraient tournerait à notre profit: au lieu que dans l'état présent, celle des 80 maisons établies en Levant tourne au profit de la Turkie; et à ne la porter qu'à 10,000 livres par maison, c'est un fonds de 800,000 livres.

Enfin, si le gouvernement admettait une tolérance de cultes que la politique et la raison prescrivent, que la religion même ordonne, ces mêmes Arméniens, Grecs et Juifs qui aujourd'hui sont des étrangers, demain deviendraient des sujets. Qui peut douter que si ces hommes trouvaient dans un pays non-seulement la sûreté de personne et de propriété, et la liberté de conscience, mais encore une vie remplie de jouissances, et la considération que donne la fortune; qui peut douter, dis-je, qu'ils n'en préférassent le séjour à celui de la Turkie, où ils éprouvent la tyrannie perpétuelle du gouvernement et de l'opinion? Voyez ce qui arrive à Livourne et à Trieste; par la tolérance de l'empereur et du grand-duc, une foule de Juifs, d'Arméniens, de Grecs, y ont émigré depuis quelques années; l'on a vu en 1784 le grand douanier de l'Égypte y sauver une fortune de plusieurs millions, et cet exemple aura des suites. De là ont résulté entre ces ports et le Levant des relations plus intimes dont s'alarme déjà Marseille. Voulez-vous détruire cette concurrence? ouvrez votre port de Marseille; accueillez-y les étrangers, et dans cinq ans Livourne et Trieste seront déserts. Les faits en sont garants. Déjà dans le court espace qu'a duré le régime libre, malgré la guerre et la défiance des esprits, tout le commerce de la Méditerranée avait pris son cours vers nous. Déjà les étrangers abandonnaient les vaisseaux hollandais et ragusais pour se servir des nôtres: l'industrie s'éveillait en Barbarie, en Égypte, en Asie, et quoi qu'en aient dit les résidants aux échelles, la masse des échanges augmentait: rétablissez la liberté, et vous reprendrez vos avantages; ils sont tels, que leur poids livré à lui-même entraînera toujours vers vous la balance: par sa position géographique, Marseille est l'entrepôt le plus naturel de la Méditerranée; son port est excellent; et ce qui le rend plus précieux, placé sur la frontière d'un pays vaste et riche en denrées, il offre à la consommation les débouchés les plus étendus, les plus actifs, et devient le marché le mieux assorti, où par conséquent les acheteurs et les vendeurs se rendront toujours de préférence. Que dirait-on d'un marchand qui, ayant le magasin le mieux assorti dans tous les genres, le tiendrait soigneusement fermé, et se contenterait d'envoyer des colporteurs dehors? il est constant que ses agents également payés, soit qu'ils perdent, soit qu'ils gagnent, porteront moins d'activité à vendre; que les acheteurs à qui l'on offrira la marchandise mettront moins d'empressement à la prendre; que les assortiments leur plairont moins; qu'en tout ce marchand aura moins de débit: que si au contraire il ouvrait son magasin à tout le monde, s'il exposait ses marchandises à tous les regards, la vue en provoquerait le désir; on achèterait non-seulement ce que l'on demandait, mais encore ce dont on n'avait pas l'idée; et le marchand en faisant de moindres bénéfices sur chaque objet, gagnerait davantage sur la masse: voilà la leçon de notre conduite; puisque nous avons le plus riche magasin, empressons-nous d'y attirer tout le monde: les étrangers, qui ne sont point accoutumés à tant de jouissances, s'y livreront avec passion. Le Grec, l'Arménien, le Juif, laisseront à notre industrie le bénéfice de leur propre denrée; ils s'habitueront parmi nous, et Marseille doublera de population, de commerce, et prendra sa place au premier rang de la Méditerranée. Par là nous économiserons les dépenses des consulats, des drogmans et de ces *élèves de la langue* dont on perd à grands frais la jeunesse dans un collége de Paris: nous abolirons le régime tracassier des échelles; nous relèverons l'émulation de nos fabricants, qui, par leur dépendance des négociants et la négligence des inspecteurs, détériorent depuis quelques années la qualité de leurs draps: enfin nous détruirons toute concurrence des Européens, et nous tromperons le piége qu'ils nous prépa-

rent, en nous présentant le pavillon de la Porte, que nous ne pourrons refuser de traiter à égalité.

Un seul parti est avantageux; un seul parti obvie à tous les inconvénients, convient à tous les cas, c'est de laisser le commerce libre, et d'accueillir tout ce qui se présente à Marseille. Le gouvernement vient de lever le plus grand obstacle, en prenant enfin le parti si politique et si sage de tolérer les divers cultes. Qu'après cela, les Autrichiens et les Russes conquièrent ou ne conquièrent pas, les deux cas nous sont égaux. S'ils s'établissent en Turkie, nous profiterons du bien qu'ils y feront naître : s'ils ne s'y établissent pas, nous ferons le commerce avec eux dans la mer Noire et la Méditerranée; et nous devons à cet égard seconder les efforts de la Russie pour rendre le Bosphore libre; car il est de notre intérêt plus que d'aucune autre nation de l'Europe d'attirer tout le commerce de cet empire sur la Méditerranée, puisque cette navigation est à notre porte, et que nos rivaux en sont éloignés. Et tout est en notre faveur dans ce projet, puisque les plus riches productions du Nord sont voisines de cette mer. Ces bois de marine si recherchés et qui deviennent si rares dans notre France, croissent sur le Dnieper et sur le Don; et il serait bien plus simple de les flotter par ces fleuves dans la mer Noire, que de les faire remonter par des détours immenses jusqu'à la Baltique et au port de Riga, où la navigation est interrompue par les glaces pendant six mois de l'année.

Il ne me reste plus à traiter que de quelques projets présentés au gouvernement. Depuis que les bruits d'invasion et de partage ont commencé de se répandre, depuis que l'opinion publique en a même regardé le plan comme arrêté entre l'empereur et l'impératrice, quelques personnes parmi nous, considérant à la fois la difficulté de nous opposer à cet événement, et les dommages qu'il pourrait nous apporter, ont proposé d'obvier à tous les inconvénients en accédant nous-mêmes à la ligue; et puisque nous ne pouvions empêcher nos voisins de s'agrandir, de faire servir leur puissance et leur ambition à notre propre avantage. En conséquence il a été présenté au conseil divers mémoires tendant à prouver, d'un côté, l'utilité, la nécessité même de prendre part à la conquête; de l'autre, à diriger le gouvernement dans le choix du pays qu'il doit s'approprier. Sur ce second chef, les avis ne sont pas d'accord : les uns veulent que l'on s'empare de la Morée et de Candie; les autres conseillent Candie seule, ou l'île de Chypre; d'autres enfin l'Égypte. De ces projets et de beaucoup d'autres que l'on pourrait faire, un seul, par l'éclat et la solidité de ses avantages, mérite d'être discuté, je veux dire le projet concernant l'Égypte.

Le cas arrivant, a-t-on dit ou a-t-on dû dire, que l'empereur et l'impératrice se partagent la Turkie d'Europe, un seul objet peut indemniser la France, un seul objet est digne de son ambition, la possession de l'Égypte : sous quelque rapport que l'on envisage ce pays, nul autre ne peut entrer avec lui en parallèle d'avantages. L'Égypte est le sol le plus fécond de la terre, le plus facile à cultiver, le plus certain dans ses récoltes; l'abondance n'y dépend pas, comme en Morée et dans l'île de Candie, de pluies sujettes à manquer; l'air n'y est pas malsain comme en Chypre, et la dépopulation n'y règne pas comme dans ces trois contrées. L'Égypte, par son étendue, est égale au cinquième de la France, et par la richesse de son sol elle peut l'égaler; elle réunit toutes les productions de l'Europe et de l'Asie, le blé, le riz, le coton, le lin, l'indigo, le sucre, le safranon, etc.; et avec elle seule nous pourrions perdre impunément toutes nos colonies; elle est à la portée de la France, et dix jours conduiront nos flottes de Toulon à Alexandrie; elle est mal défendue, facile à conquérir et à conserver. Ce n'est point assez de tous ces avantages qui lui sont propres; sa possession en donne d'accessoires qui ne sont pas moins importants. Par l'Égypte nous toucherons à l'Inde; nous en dériverons tout le commerce dans la mer Rouge, nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez, et nous ferons déserter la route du cap de Bonne-Espérance. Par les caravanes d'Abyssinie, nous attirerons à nous toutes les richesses de l'Afrique intérieure, la poudre d'or, les dents d'éléphant, les gommes, les esclaves : les esclaves seuls feront un article immense; car tandis qu'à la côte de Guinée ils nous coûtent 800 liv. la tête, nous ne les payerons au Kaire que 150 liv. et nous en rassasierons nos îles. En favorisant le pèlerinage de la Mekke, nous jouirons de tout le commerce de la Barbarie jusqu'au Sénégal, et notre colonie ou la France elle-même deviendra l'entrepôt de l'Europe et de l'univers.

Il faut l'avouer, ce tableau, qui n'a rien d'exagéré, est bien capable de séduire, et peu s'en faut qu'en le traçant le cœur ne s'y laisse entraîner : mais la prudence doit guider même la cupidité; et avant de courir aux amorces de la fortune, il convient de peser les obstacles qui en séparent, et les inconvénients qui y sont attachés.

Ils sont grands et nombreux, ces inconvénients et ces obstacles. D'abord, pour nous approprier l'Égypte, il faudra soutenir *trois guerres :* la première, *de la part de la Turkie;* car la religion ne permet pas au sultan de livrer à des infidèles ni les possessions ni les personnes des vrais croyants : la seconde, *de la part des Anglais;* car l'on ne supposera pas que cette nation égoïste et envieuse nous voie tranquillement faire une acquisition qui nous donnerait sur elle tant de prépondérance, et qui détruirait sous peu toute sa puissance dans l'Inde; la troisième enfin, *de la part des naturels de l'Égypte*, et celle-là, quoiqu'en apparence la moins redoutable, *serait en effet la plus dangereuse.* L'on ne compte de gens de guerre que 6 ou 8,000 Mamlouks; mais si des Francs, si des ennemis de Dieu et du Prophète osaient y débarquer, Turks, *Arabes*, paysans, tout s'armerait contre eux; le *fanatisme* tiendrait lieu d'art et de courage, et le fanatisme est toujours un ennemi dangereux; il règne encore dans toute sa ferveur en Égypte; le nom des Francs y est en horreur, et ils ne s'y établiraient que *par la dépopulation.* Mais je suppose les Mamlouks exterminés et le peuple soumis, nous n'aurons encore vaincu que les moindres obstacles; il faudra gouverner ces hommes, et nous ne connaissons ni leur langue, ni leurs mœurs, ni leurs usages : il arrivera des malentendus qui causeront à chaque instant du trouble et du désordre. Le caractère des deux nations, opposé en tout, deviendra réciproquement antipathique : nos soldats scandaliseront le peuple par leur ivrognerie, le révolteront

par leur insolence envers les femmes; cet article seul aura les suites les plus graves. Nos officiers même porteront avec eux *ce ton léger, exclusif, méprisant,* qui nous rend insupportables aux étrangers, et ils aliéneront tous les cœurs. Ce seront des querelles et *des séditions renaissantes : on châtiera, on s'envenimera, on versera le sang,* et il nous arrivera ce qui est arrivé aux Espagnols dans l'Amérique, aux Anglais dans le Bengale, aux Hollandais dans les Moluques, aux Russes dans les Kouriles; nous exterminerons la nation : *nous avons beaucoup vanté notre douceur, notre humanité;* les circonstances font les hommes, et à la place de nos voisins nous eussions été barbares comme eux. *L'homme fort est dur et méchant, et l'expérience a prouvé sur nous-mêmes que notre joug n'était pas moins pesant qu'un autre.* Ainsi l'Égypte n'aura fait *que changer de Mamlouks*, et nous ne l'aurons *conquise que pour la dévaster :* mais alors même il nous restera un ennemi vengeur à combattre, le climat. Des faits nombreux ont constaté que les pays chauds nous sont funestes : nous n'avons pu nous soutenir dans le Milanais et la Sicile; nos établissements dans l'Inde et les Antilles nous dévorent : que sera-ce de l'Égypte? Nous y porterons notre intempérance et notre gourmandise; nous y boirons des liqueurs; nous y mangerons beaucoup de viande; en un mot, nous voudrons y vivre comme en France; car c'est un des caractères de notre nation, qu'avec beaucoup d'inconstance dans ses goûts, elle est très-opiniâtre dans ses usages. Les fièvres ardentes, malignes, putrides, les pleurésies, les dyssenteries, nous tueront par milliers : année commune, l'on pourra compter sur l'extinction d'un tiers de l'armée, c'est-à-dire, de 8 à 10,000 hommes; car pour garder l'Égypte, il faudra au moins 25,000 hommes. A ce besoin de recruter nos troupes, joignez les émigrations qui se feront pour le commerce et la culture, et jugez de la dépopulation qui en résultera parmi nous; et cela pour quels avantages? Pour enrichir quelques individus à qui la faveur y donnera des commandements; qui n'useront de leur pouvoir que pour y amasser des fortunes scandaleuses; qui même avec de bonnes intentions ne pourront suivre aucun plan d'administration favorable au pays, parce que la défiance et l'intrigue les changeront sans cesse. Et que l'on ne dise point que l'on préviendra les abus par un nouveau régime : le passé prouve pour l'avenir. Depuis François Ier, pas un seul de nos établissements n'a réussi; au Milanais, à Naples, en Sicile, dans l'Inde, à Madagascar, à Cayenne, au Mississipi, au Canada, partout nous avons échoué : Saint-Domingue même ne fait pas exception; car il n'est pas notre ouvrage; nous le devons aux Flibustiers. Croira-t-on que nous changions de caractère? On nous séduit par l'appât d'un commerce immense; et que sont des richesses qui corrompront nos mœurs? qui accroîtront nos dettes et nos impôts par de nouvelles guerres? qui en résultat se concentreront dans un petit nombre de mains? Depuis cent ans l'on a beaucoup vanté le commerce; mais si l'on examinait ce qu'il a ajouté de réel au bonheur des peuples, l'on modérerait cet enthousiasme. A dater de la découverte des deux Indes, l'on n'a pas cessé de voir des guerres sanglantes causées par le commerce, et le fer et la flamme ont ravagé les quatre parties du globe pour du poivre, de l'indigo, du sucre et du café. *Les gouvernements ont dit aux nations qu'il s'agissait de leurs plus chers intérêts;* mais les jouissances que la multitude paya de son sang, les goûta-t-elle jamais? N'ont-elles pas plutôt aggravé ses charges et augmenté sa détresse? Par un autre abus, les bénéfices accumulés en quelques mains ont produit plus d'inégalité dans les fortunes, plus de distance entre les conditions, et les liens des sociétés se sont relâchés ou dissous; l'on n'a plus compté dans chaque État qu'une multitude mendiante de mercenaires, et un groupe de propriétaires opulents : avec les grandes richesses sont venus la dissipation, les goûts dépravés, l'audace et la licence : l'émulation du luxe a jeté le désordre dans l'intérieur des familles, et la vie domestique a perdu ses charmes : le besoin d'argent plus impérieux a rendu les moyens de l'acquérir moins honnêtes, et l'ancienne loyauté s'est éteinte. Les arts agréables devenus plus importants ont fait mépriser les arts nécessaires; les campagnes se sont dépeuplées pour les villes, et les laboureurs ont laissé la charrue pour se rendre laquais ou artisans; l'aspect intérieur des États en a été plus brillant; mais la force intrinsèque s'en est diminuée : aussi n'est-il pas un seul gouvernement en Europe qui ne se trouve épuisé au bout d'une guerre de quatre ou cinq ans; tous sont obérés de dettes; et voilà les fruits des conquêtes et du commerce. Pour des richesses lointaines l'on néglige celles que l'on possède : pour des entreprises étrangères on se distrait des soins intérieurs : on acquiert des terres et l'on perd des sujets : on soudoie des armées plus fortes : on entretient des flottes plus nombreuses : on établit des impôts plus pesants : la culture devient plus onéreuse et diminue : les besoins plus urgents rendent l'usage du pouvoir plus arbitraire : les volontés prennent la place des lois : le despotisme s'établit, et de ce moment toute activité, toute industrie, toute force dégénère; et à un éclat passager et menteur, succède une langueur éternelle : voilà les exemples que nous ont offerts le Portugal, l'Espagne, la Hollande; et voilà le sort qui nous menace nous-mêmes, si nous ne savons profiter de leur expérience.

Ainsi, me dira-t-on, il faudra rester spectateurs paisibles des succès de nos voisins, et de l'agrandissement de nos rivaux! Oui sans doute, il le faut, parce qu'il n'est que ce parti d'utile et d'honnête : il est honnête, *parce que rompre soudain avec un allié pour devenir son plus cruel ennemi, est une conduite lâche et odieuse;* il est utile, que dis-je? il est indispensable. Dans les circonstances présentes il nous est de la plus étroite nécessité de conserver la paix : elle seule peut réparer le désordre de nos affaires : le moindre effort nouveau, la moindre négligence, peuvent troubler la crise que l'on tâche d'opérer, et d'un accident passager, faire un mal irremédiable. Ne perdons pas de vue qu'un ennemi jaloux et offensé nous épie : évitons donc toute distraction d'entreprises étrangères. Rassemblons toutes nos forces et toute notre attention sur notre situation intérieure : rétablissons l'ordre dans nos finances : rendons la vigueur à notre armée : réformons les abus de notre constitution : corrigeons dans nos lois la barbarie des siècles qui les ont vues naître : par là, et par là seulement, nous arrêterons le mouvement qui déjà nous entraîne : par là nous régénérerons nos forces et notre consistance, et nous ressaisirons

l'ascendant qui nous échappe : par là nous deviendrons supérieurs aux révolutions externes que le cours de la nature amène et nécessite. Il ne faut pas nous abuser; l'état de choses qui nous environne ne peut pas durer : le temps prépare sans cesse de nouveaux changements, et le siècle prochain est destiné à en avoir d'immenses dans le système politique du monde entier. Le sort n'a pas dévoué l'Inde et l'Amérique à être éternellement les esclaves de l'Europe. L'affranchissement des colonies anglaises a ouvert pour le nouveau monde une nouvelle carrière; et plus tôt ou plus tard les chaînes qui le tiennent asservi échapperont aux mains de ses maîtres. L'Inde commence à s'agiter, et pourra se purger bientôt d'une tyrannie étrangère. L'invasion de la Turkie et la formation d'une nouvelle puissance à Constantinople donneront à l'Asie une autre existence : le commerce prendra d'autres routes, et la fortune des peuples sera changée. Ainsi l'empire factice que s'étaient fait quelques États de l'Europe, sera de toutes parts ébranlé et détruit; ils seront réduits à leur propre terre, et peut-être ce coup du sort qui les alarme en sera-t-il la plus grande faveur; car alors les sujets de querelles devenus moins nombreux rendront les guerres plus rares; les gouvernements moins distraits s'occuperont davantage de l'administration intérieure; les forces moins partagées se concentreront davantage, et les États ressembleront à ces arbres qui, dépouillés par le fer de branches superflues où s'égarait la séve, n'en deviennent que plus vigoureux; et la nécessité aura tenu lieu de sagesse. Dans cette révolution il n'est aucun peuple qui ait moins à perdre que nous; car nous ne sommes ni épuisés de population ou languissants d'inertie comme le Portugal et l'Espagne, ni bornés de terrain et de moyens comme l'Angleterre et la Hollande. Notre sol est le plus riche et l'un des plus variés de l'Europe. Nous n'avons, il est vrai, ni coton, ni sucre, ni café, ni épiceries; mais l'échange de nos vins, de nos laines, de nos objets d'industrie, nous en procurera toujours en abondance. Les Allemands n'ont point de colonies, et les denrées de l'Amérique et de l'Inde sont aussi répandues chez eux et moins chères que chez nous. C'est dans nos foyers, et non au delà des mers, que sont pour nous l'Égypte et les Antilles. Qu'avons-nous besoin de terre étrangère, quand un sixième de la nôtre est encore inculte, et que le reste n'a pas reçu la moitié de la culture dont il est susceptible? Songeons à améliorer notre fortune et non à l'agrandir; sachons jouir des richesses qui sont sous nos mains, et n'allons point pratiquer sous un ciel étranger une sagesse dont nous ne faisons pas même usage chez nous.

Mais désormais j'ai touché la borne de ma carrière, et je dois m'arrêter. J'ai exposé sur quels symptômes de faiblesse et de décadence je fonde les présages de la ruine prochaine de l'empire turk. J'ai insisté sur les faits généraux plus que sur ceux du moment, parce qu'il en est souvent des empires comme de ces arbres antiques qui, sous un aspect de verdure et quelques rameaux encore frais, cèlent un tronc rongé dans ses entrailles, et qui, n'ayant plus pour soutien que leur écorce, n'attendent, pour être renversés, que le premier souffle de la tempête. J'ai expliqué pourquoi l'empire russe, sans être lui-même robustement constitué, avait néanmoins une grande force relative, et annonçait de grands accroissements. J'ai détaillé les raisons qui me font regarder la révolution prochaine plutôt comme avantageuse que comme nuisible à nos intérêts. Je pense que nous devons éviter la guerre, parce que, entreprise pour le commerce, elle nous coûtera toujours beaucoup plus qu'il ne nous rapporte; et que, entreprise pour une conquête, elle nous perdra aussi certainement par son succès que par son échec. C'est désormais au temps à vérifier ou à démentir ces conjectures. A juger par les apparences, l'issue de la crise actuelle n'est pas éloignée; il est possible que dans le cours de cette guerre, que sous le terme de deux campagnes, l'événement principal soit décidé; il peut se faire que par une hardiesse calculée, les alliés marchent brusquement sur Constantinople, qu'ils trouveront désert et incendié. Ce coup frappé, ce sera à la prudence de consommer l'ouvrage de la fortune. Jamais carrière ne s'ouvrit plus brillante : il ne s'agit pas moins que de former des empires nouveaux sur le sol le plus fécond, dans le site le plus heureux, sous le plus beau climat de la terre, et pour comble d'avantage, d'avoir à policer une des races d'hommes les mieux constitués au moral et au physique. A bien des égards les peuples de la Turkie sont préférables, pour les législateurs, à ceux de l'Europe, et surtout à ceux du Nord. Les Asiatiques sont ignorants, mais l'ignorance vaut mieux que le faux savoir : ils sont engourdis, mais non pas brutes et stupides. L'on peut même dire qu'ils sont plus voisins d'une bonne législation que la plupart des Européens, parce que chez eux le désordre n'est point consacré par des lois. L'on n'y connaît point les droits vexatoires du système féodal, ni le préjugé barbare des naissances, qui consacre la tyrannie des aristocrates. Toute réforme y sera facile, parce qu'il ne faudra pas, comme chez nous, détruire pour rebâtir. Les lumières acquises n'auront point à combattre la barbarie originelle; et tel sera désormais l'avantage de toute constitution nouvelle, qu'elle pourra profiter des travaux modernes pour se former sur les principes de la morale universelle.

Si donc la puissance qui s'établira à Constantinople sait user de sa fortune, si dans sa conduite avec ses nouveaux sujets elle joint la droiture à la fermeté, si elle s'établit médiatrice impartiale entre les diverses sectes, si elle admet la tolérance absolue dont l'empereur a donné le premier exemple, et qu'elle ôte tout effet civil aux idées religieuses; si la législation est confiée à des mains habiles et pures, si le législateur saisit bien l'esprit des Orientaux, cette puissance fera des progrès qui laisseront bientôt en arrière les anciens gouvernements : elle doit surtout éviter d'introduire, comme le tsar Pierre Ier, une imitation servile de mœurs étrangères. Chez un peuple comme chez un particulier, on ne développe de grands moyens qu'autant qu'ils dérivent d'un caractère propre. Enfin cette puissance doit s'abstenir, pour hâter la population, de transporter le peuple de ses provinces : l'expérience de tous les conquérants de l'Asie a trop prouvé que ces transplantations détruisent plus les hommes qu'elles ne les multiplient : quand un pays est bien gouverné, il se peuple toujours assez par ses propres forces : d'ailleurs les Arméniens, les Grecs, les Juifs et les autres nations persécutées de l'Asie, s'empresseront d'accourir vers une terre qui leur offrira

la sécurité; et les musulmans eux-mêmes, surtout les paysans, sont tellement fatigués de la tyrannie turke, qu'ils pourront consentir à vivre sous une domination étrangère. Alors le bien qu'aura produit la révolution actuelle fera oublier les maux qu'elle va coûter : le bonheur de la génération future séchera les larmes de l'humanité sur la génération présente, et la philosophie pardonnera aux passions des rois qui auront eu l'effet d'améliorer la condition de l'espèce humaine.

Terminé le 26 février 1788.

FIN DES ŒUVRES DE VOLNEY.

TABLE DES MATIÈRES.

ÉTAT PHYSIQUE DE LA SYRIE.

ÉTAT POLITIQUE DE LA SYRIE.

RECHERCHES NOUVELLES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE.

CHRONOLOGIE DES ROIS LYDIENS.

CHRONOLOGIE D'HÉRODOTE.

EMPIRE ASSYRIEN DE NINIVE.

CHRONOLOGIE DES BABYLONIENS.

CHRONOLOGIE DES ÉGYPTIENS.

LEÇONS D'HISTOIRE.

HISTOIRE DE SAMUEL,

INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

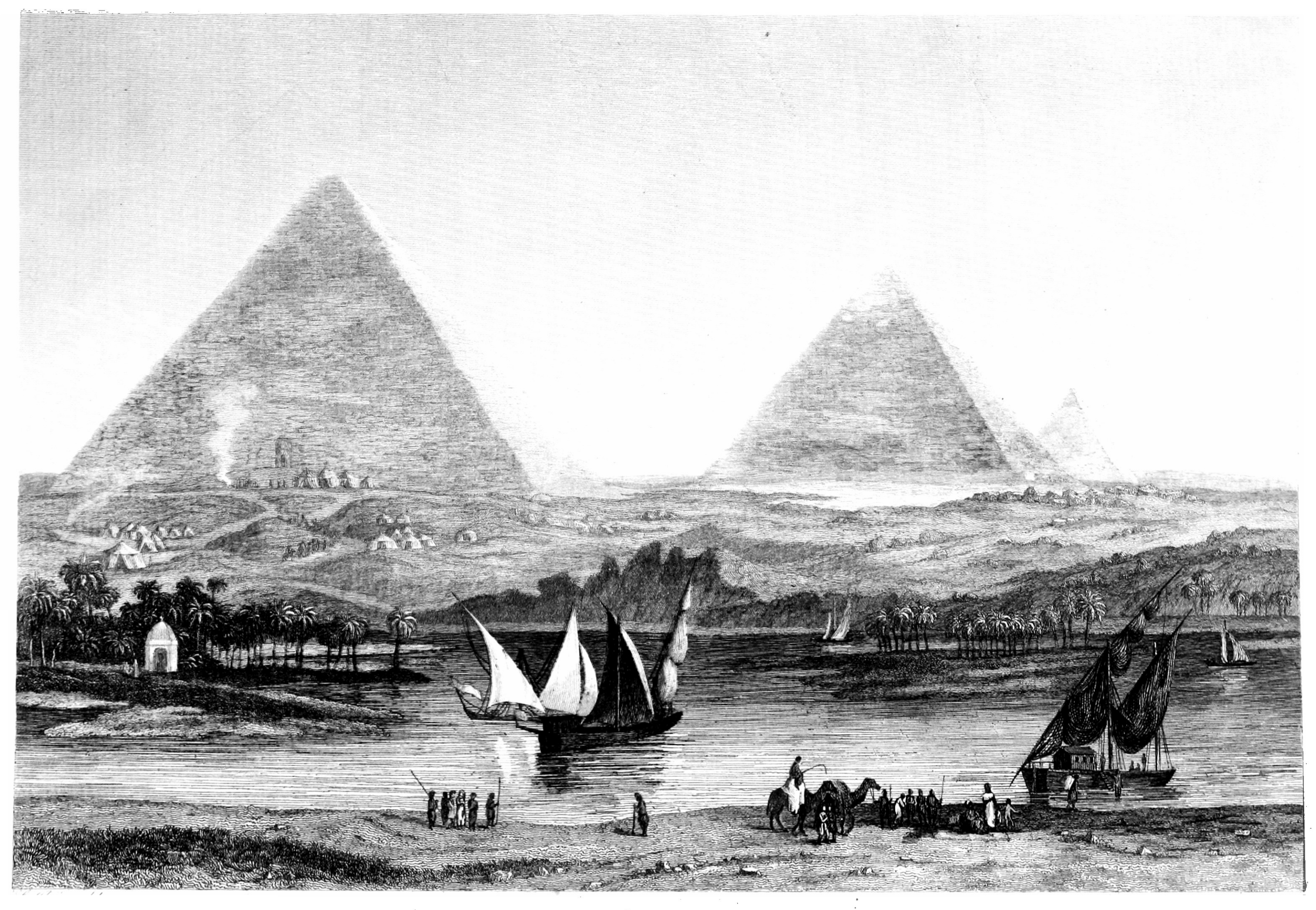
TABLEAU DU CLIMAT ET DU SOL DES ÉTATS-UNIS.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

FIN DE LA TABLE.

Lemaitre sc.

RUINES DE PALMYRE



PYRAMIDES DE DJIZÉ



J. Shaw del. Lemaître dir.

TEMPLE DU SOLEIL A BALBEK

TABLEAU DU CIEL ASTROLOGIQUE DES ANCIENS.

Pour l'explication des Mystères de la Religion
des Perses des Juifs et des Chrétiens.

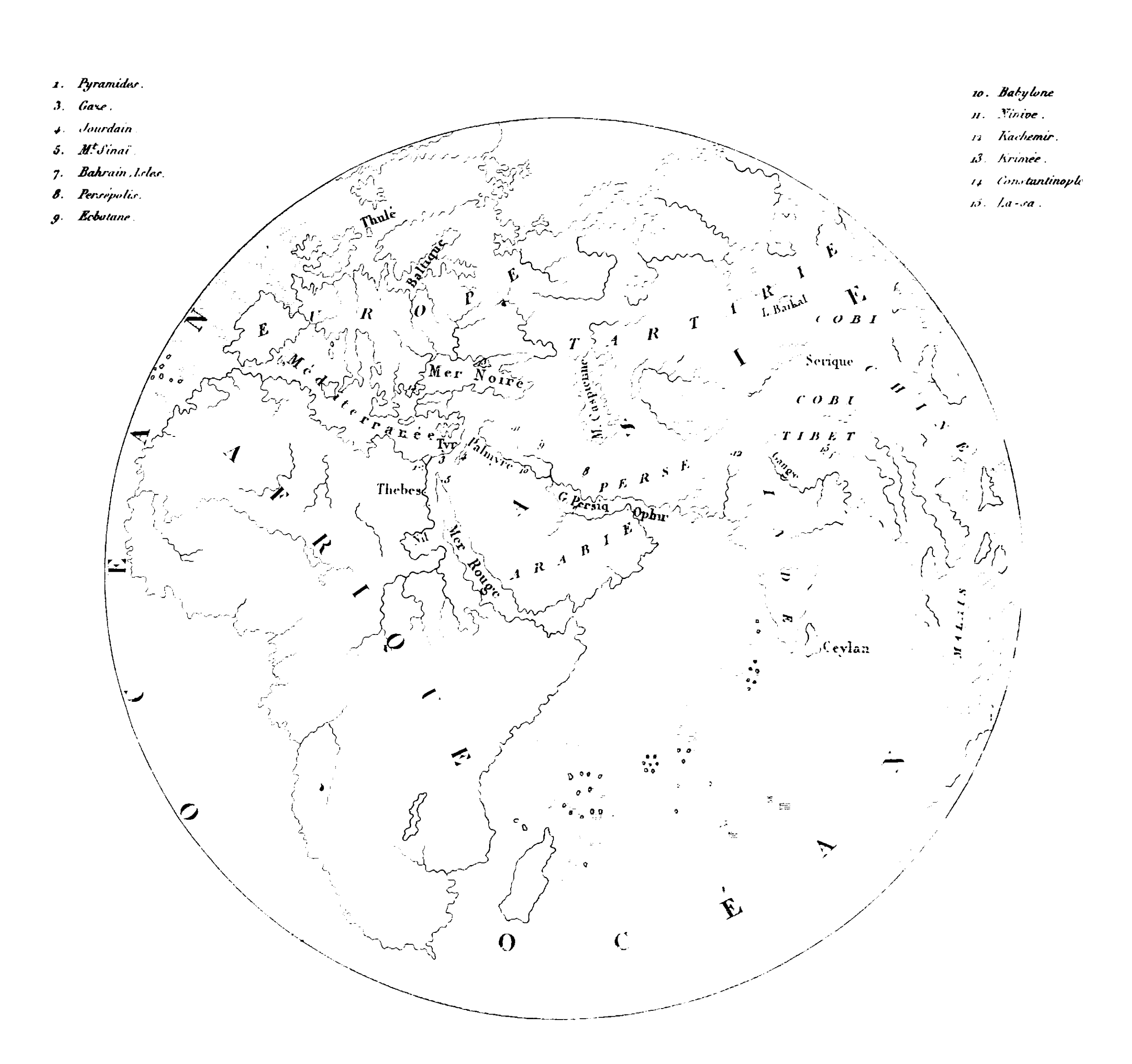
Signes droits Ciel d'Été ou D'ORMUDZ, Regne du Bien

Taureau
Orion Nemrod
Gemeaux
Hydre
Agneau de Dieu
Belier
Etable d'Iouseph
Persee Cherubin
Andromede
Lion
Pôle Nord
Dragon des Hesperides
Vierge Eve Sybille Isis &c.
Bootes Adam
Couronne Ariane
Serpent d'Eve
Ahriman Satan
Hercule

Chien Sirius
Eridan
Baleine
Canopus
Vaisseau Argo Arche
Coupe
Corbeau de Noé
Pôle Sud
Balance
Scorpion
Sagittaire
Capricorne
Verseau
Lactée

Signes renversés (Adverses) Ciel d'Hiver ou D'AHRIMAN, Regne du Mal

Lemaitre dir.



1. Pyramides.
3. Gaze.
4. Jourdain.
5. Mt Sinaï.
7. Bahrain, Isles.
8. Persépolis.
9. Ecbatane.
10. Babylone
11. Ninive.
12 Kachemir.
13. Krimée.
14 Constantinople
15. La-sa.
Thulé
Baltique
E U R O P E
Mer Noire
Méditerranée
Tyr
Palmyre
Thebes
Nil
Mer Rouge
A F R I Q U E
A R A B I E
P E R S E
G. Persiq
Ophir
T A R T A R I E
L. Baikal
COBI
Serique
TIBET
Gange
M. Caspienne
CHINE
Ceylan
I N D E
O C É A N

Ouest

L

F

G

g

h

n

m

H

E

D

B

C

A

Nord

Échelle de 50 100 Pieds

Est

Lemaître dir.

PLAN DU TEMPLE DU SOLEIL A BALBEK.

Porte de Ninive

Nord

Ouest

Est

Sud

Lit de l'Euphrate

PLAN DE BABYLONE

Porte de Semiramis

Côté d'Arabie chacun des 4 côtés égal à 12000

Tour de Bel ou de Babel

Porte de Belus

Château d'Ouest

Château d'Est

Profils selon Strabon

Enceinte du Temple

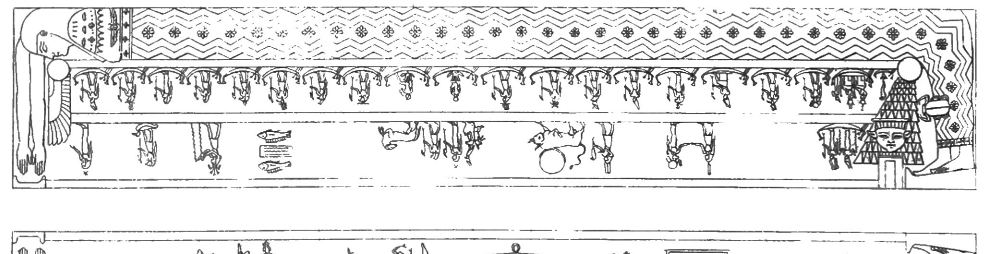
Base de la Tour

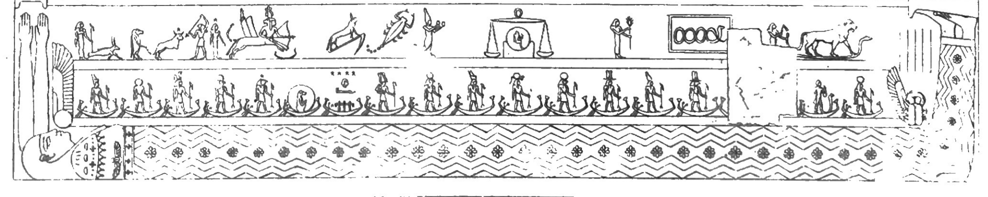
Porte de Suse

Profil de la Tour selon Rennel.

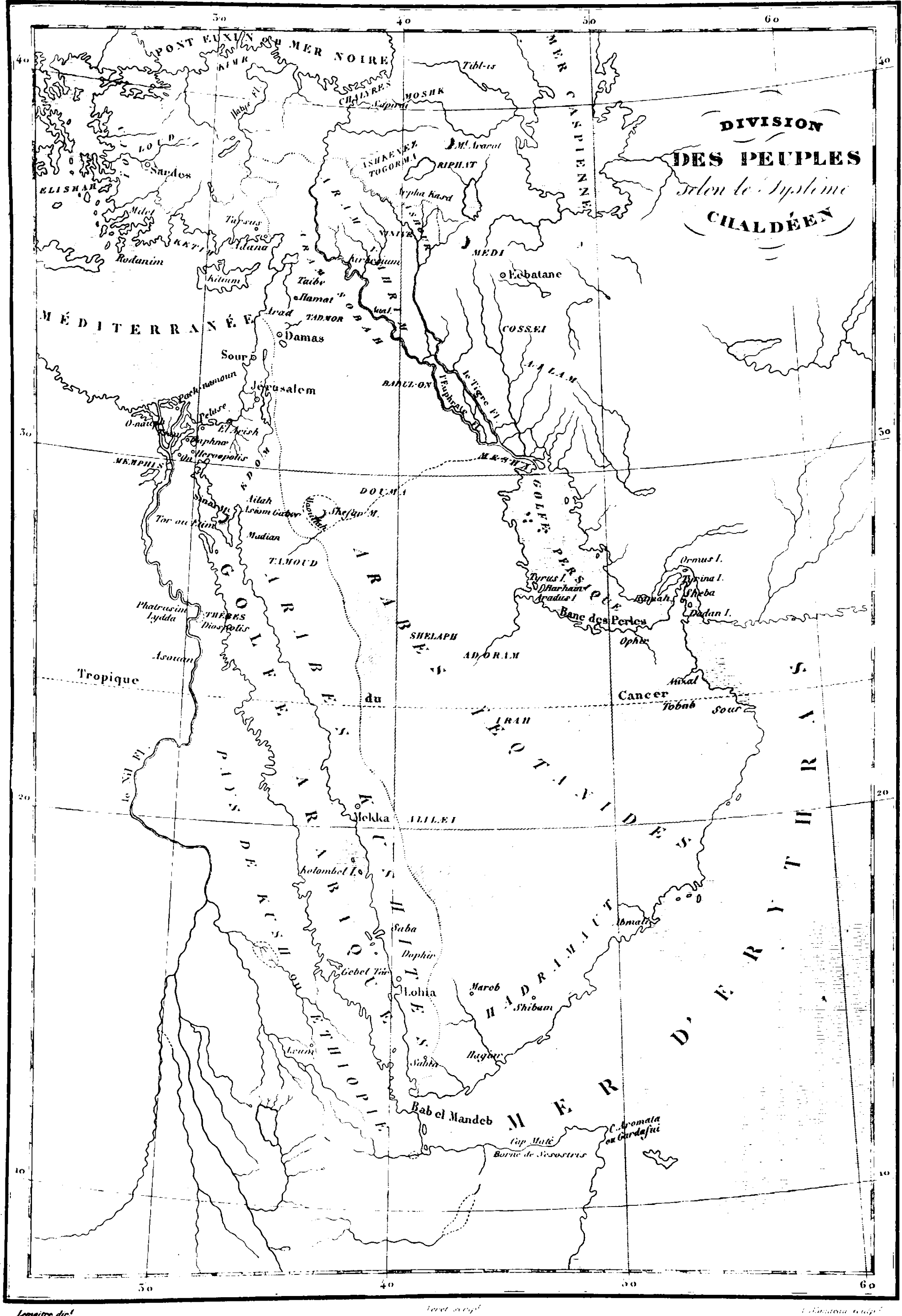
Porte de Chaldée

ZODIAQUE DE DENDERA





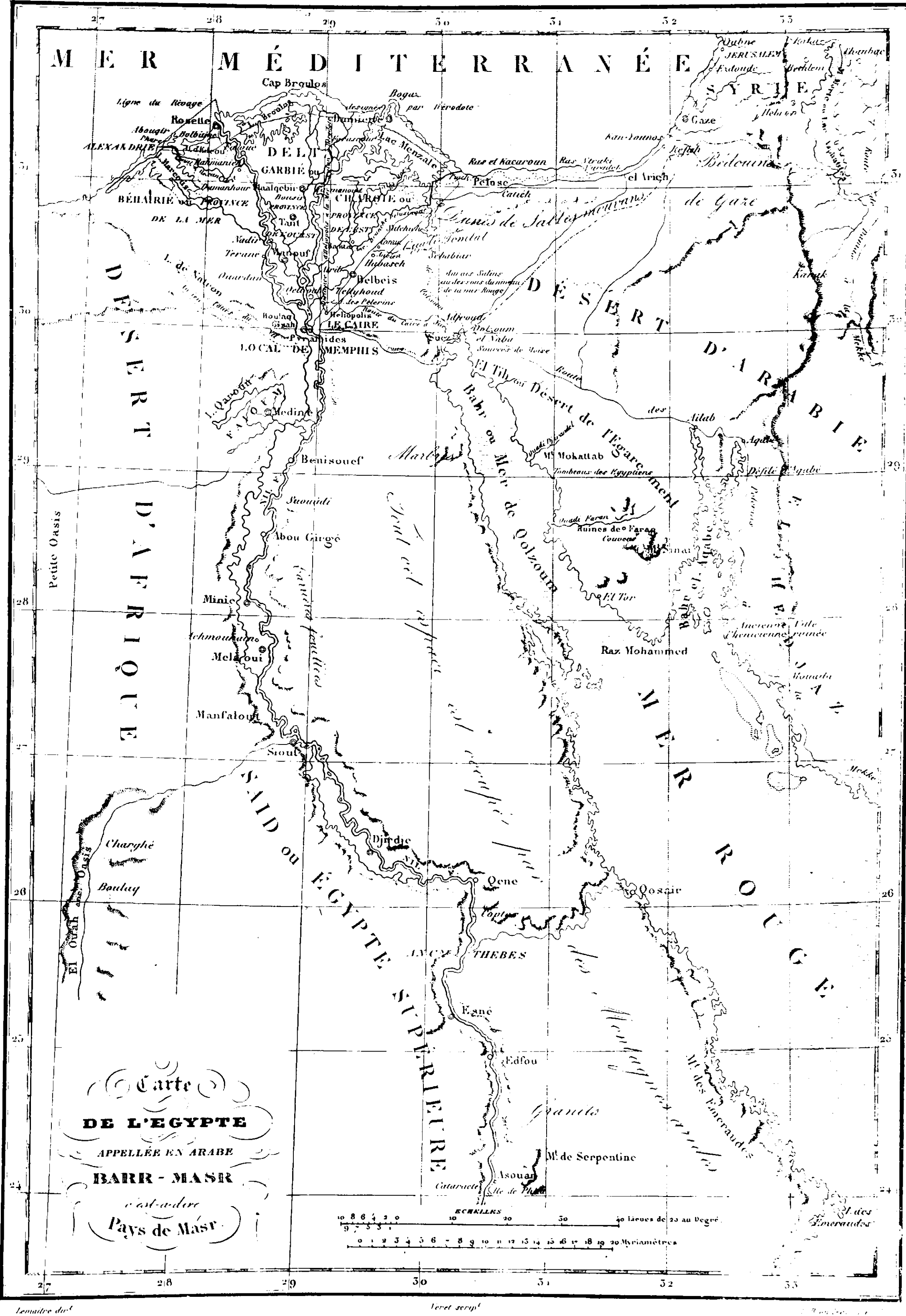
Longitude comptée du Méridien de Paris.



Lemaitre dir.t

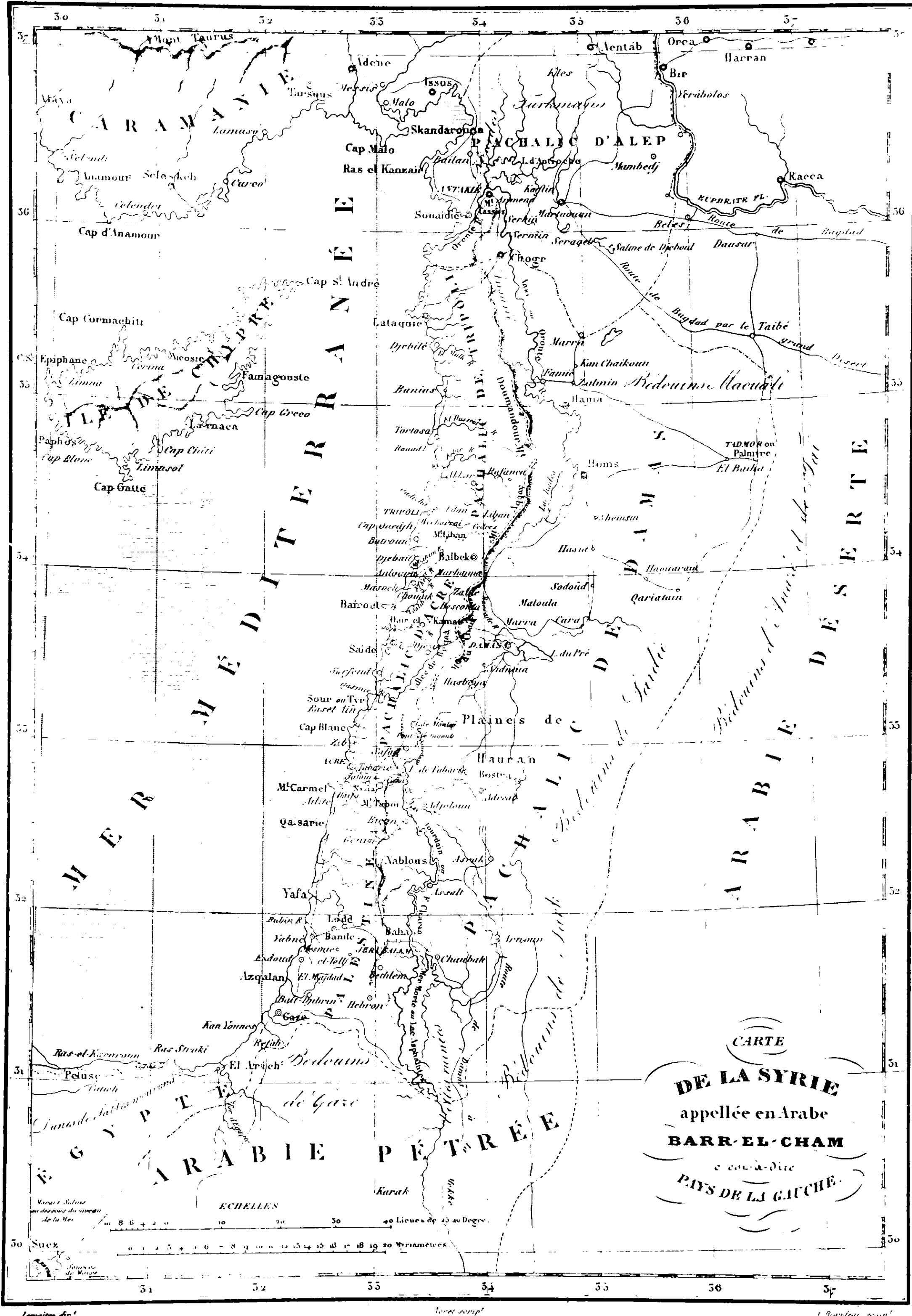
Pérot sculp.t

Longitude à l'Orient de Paris.



Lemaitre dir.t — Leret scrip.t

Longitude à l'Orient de Paris.



CARTE
du Continent
DE
L'AMÉRIQUE NORD
pour servir
à l'Intelligence du Système des Vents
et des Courants

Voyez Tableau du Climat et du Sol
des États Unis

MER GLACIALE
Sibérie Américaine
Bassin de Baring
Iles Aleutiennes
Groenland Nouveau ou Occidental
Groenland Ancien Oriental
Iceland I.
Bie de Baffin
Bie d'Hudson
Labrador
Terre Neuve
GRAND OCÉAN SEPTENTRIONAL
OCÉAN ATLANTIQUE SEPTENTRIONAL
Mer et Côte de Vancouver
Immenses Prairies
Steps
Pays des Ouest
Mexique
Golfe du Mexique
Floride
Cuba
Jamaïque
MER DES ANTILLES
Caracas
Mosquitos
Californie

Longitude Occidentale de Paris.

Lemaitre dir.t Veret scrip.t A. Blondeau sculp.t

